PREMIÈRE PARTIE.

HISTORIENS GRECS

TRADUITS EN ARMÉNIEN.

MAR APAS CATINA, BARDESANE, AGATHANGE ET FAUSTUS DE BYZANCE.

COLLECTION

DES HISTORIENS ANCIENS ET MODERNES

DE L'ARMÉNIE

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

COLLECTION
DES HISTORIENS ANCIENS ET MODERNES
DE L'ARMÉNIE

PUBLIÉE EN FRANÇAIS

SOUS LES AUSPICES DE

SON EXCELLENCE NUBAR-PACHA

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE S. A. LE VICE-ROI D'ÉGYPTE

ET AVEC LE CONCOURS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ARMÉNIENNE DE SAINT-LAZARE DE VENISE
ET DES PRINCIPAUX ARMÉNISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PAR

VICTOR LANGLOIS

TOME PREMIER

PREMIERE PÉRIODE. — HISTORIENS GRECS ET SYRIENS TRADUITS ANCIENNEMENT EN ARMÉNIEN



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56
M DCCC LXVII 1867

PRÉFACE.

La littérature arménienne, l'une des plus fécondes et des plus intéressantes de l'Orient chrétien, n'a commencé à être sérieusement appréciée en Europe que depuis un demi-siècle. Jusqu'alors, les tentatives de J. Villotte et de La Croze, au dix-septième siècle, de l'abbé de Villefroy, de Schroeder et des frères Whiston, dans le siècle suivant, étaient restées sans résultats. La congrégation de Saint-Lazare, fondée à Venise, en 1715, par Mekhitar de Sébaste, dans un but à la fois religieux, politique et littéraire, réussit à donner aux études arméniennes une grande impulsion, dont le contre-coup se fit sentir en Europe, surtout au commencement de notre siècle. Jean Saint-Martin, une des gloires de l'érudition moderne, et le chef de l'école des arménistes français, en publiant ses « Mémoires sur l'Arménie », inaugura le point de départ des études arméniennes. Quelques années plus tard, les savants allemands et russes continuèrent la tradition du maître, et, à l'heure où nous écrivons, l'école des arménistes s'est conquis un rang distingué dans l'orientalisme.

La quantité considérable de textes édités dans les contrées de l'Orient où les Arméniens ont fondé des colonies, et notamment dans l'île de Saint-Lazare de Venise, le nombre imposant de manuscrits précieux que possèdent actuellement les bibliothèques de Paris, de Saint-Pétersbourg et de Venise, ont contribué puissamment à développer en Europe le goût des études arméniennes. Ce contingent de matériaux, qui faisait défaut aux premiers arménistes, a mis, depuis quelques années, le monde savant en possession d'ouvrages d'un intérêt capital, dus à la plume des érudits modernes et des savants de l'Arménie.

Les écrivains arméniens ont abordé presque tous les genres de littérature, et bien que leurs compositions, soit en prose, soit en vers, se ressentent profondément de l'influence religieuse exercée sur le peuple par le clergé national, néanmoins leur littérature profane est beaucoup plus riche que celle des autres nationalités chrétiennes de l'Asie. Les études historiques ont été, presque à toutes les époques de l'existence du peuple arménien, une des préoccupations favorites de leurs écrivains. Aussi les renseignements que les

annalistes nationaux nous fournissent sur les événements accomplis dans l'Asie occidentale, depuis les origines du monde jusqu'à nos jours, forment une série non interrompue de documents de la plus grande valeur, et que les chroniqueurs des peuples voisins ont complétement passés sous silence. En effet, les détails que racontent les annalistes arméniens sur leurs guerres religieuses avec la Perse, sur les invasions arabes et mongoles, sur la présence des croisés en Asie, jettent un jour tout nouveau et une clarté inattendue sur l'histoire du moyen âge oriental.

Notre but, en entreprenant la publication d'une *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie,* traduits en français, a été de faire connaître au monde savant l'ensemble des richesses que possède la littérature historique arménienne. M. Ambroise Firmin Didot a compris l'importance d'une semblable publication, destinée à rendre le même service à la science que les deux grands Recueils des Historiens grecs et latins dont il fut le promoteur et l'éditeur; aussi n'a-t-il pas hésité à entreprendre cette nouvelle collection qui augmentera encore la somme des titres que sa maison s'est acquis à la reconnaissance du monde savant.

La liste nombreuse des historiens arméniens nous oblige à les publier en plusieurs volumes, en conservant l'ordre chronologique dans lequel les auteurs ont écrit. On sera surpris d'apprendre qu'une littérature, sur laquelle on n'avait que des données fort incomplètes, renferme plus de cinquante historiens et chroniqueurs, la plupart inédits, et dont l'ensemble n'a jamais été traduit dans aucun idiome européen (1).

Pour accomplir une semblable tâche, nous avons dû nous assurer le concours des membres de la savante congrégation mekhitariste de Venise et des arménistes français et étrangers. Tous ont répondu à notre appel avec un empressement et une sympathie qui assurent le succès de l'œuvre. Déjà les RR. PP. de l'Académie arménienne de Venise, MM. Brosset, Emin, etc., nous ont offert leur coopération active, et l'autorité de ces savants nous permet de dire que les traductions que nous publierons mériteront toute confiance.

(1) L'école des arménistes russes a entrepris de publier, sous les auspices de l'Académie impériale des sciences de S.-Pétersbourg, une Collection des historiens arméniens, traduits en langue russe et qui compte déjà plusieurs volumes édités par MM. Emin et Patcanian. La collection des traductions en italien, commencée à Venise il y a trente ans, ne se continue pas. Il n'a pas été donné suite non plus au projet de publication d'une « Bibliothèque historique arménienne », dont le programme a paru à Paris, il y a quelques années.

S'il a été donné à M. Firmin Didot d'entreprendre la *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, c'est grâce à la généreuse initiative d'un des hommes d'État les plus considérables de l'Orient, SON EXCELLENCE NUBAR-PACHA, qui a bien voulu prendre notre publication sous son haut et puissant patronage. Le premier ministre de S. A. le vice-roi d'Égypte, en consacrant sa vie et les ressources de sa vaste intelligence au service du prince le plus éclairé de l'islamisme, n'a point oublié qu'il était arménien, et il a voulu participer à l'érection d'un monument littéraire destiné à faire revivre le passé historique de sa patrie.

Le premier volume de la *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* embrasse toute la période des anciens traducteurs. Nous avons rassemblé dans ce volume les écrits des historiens grecs et syriens dont les œuvres, composées originairement dans les idiomes hellénique et syriaque, sont aujourd'hui perdues, et n'existent plus que dans les versions que les Arméniens en ont faites dans leur langue. Ce volume, tout en formant la tête de notre recueil, servira aussi de complément à l'importante publication qu'achève en ce moment M. Charles Müller, sous le titre de *Fragmenta historicorum græcorum*, et qui fait partie de la « Bibliothèque des classiques grecs » éditée par M. Firmin Didot.

Nous avons divisé ce premier volume en deux parties : dans la première, nous avons rangé les historiens qui ont écrit, soit en syriaque, soit en grec, comme Mar Apas Catina et Bardesane, et les historiens grecs qui ont composé, dans leur idiome maternel, des ouvrages dont nous ne connaissons que des traductions en arménien, comme Agathange et Faustus de Byzance (1). La seconde partie est consacrée aux historiens syriens et à leurs continuateurs arméniens, dont les œuvres originales sont également perdues en syriaque, et qui nous ont été conservées seulement dans l'idiome arménien, comme Léroubna d'Édesse et Zénob de Glag. Enfin, le volume se termine par une série de fragments d'historiens grecs perdus, et dont nous avons trouvé des mentions ou des extraits dans les auteurs arméniens. Un index des noms propres d'hommes et de lieux complète ce premier volume, et permettra au lecteur de

(1) J'aurais dû comprendre parmi ces derniers Eusèbe de Césarée, dont la Chronique, écrite originairement en grec, n'existe plus que dans l'idiome arménien ; mais cet auteur doit être publié à part, et au surplus M. Petermann (de Berlin) vient d'en donner une excellente édition, qui est destinée à remplacer celles du P. Aucher et du cardinal Maï, épuisées depuis longtemps.

se reconnaître aisément dans la masse des appellations et des noms géographiques qui apparaissent à chaque page de l'ouvrage.

Nous ne saurions terminer, sans adresser l'expression de notre vive gratitude à M. F. Dübner qui, avec cette inépuisable complaisance qui le caractérise, a bien voulu mettre à notre service sa connaissance si fine et si exacte de la littérature et de la langue helléniques, et s'est obligeamment chargé de revoir les textes grecs et d'y apporter toutes les améliorations qu'on est en droit d'attendre d'un critique aussi éclairé.

VICTOR LANGLOIS.

[Paris, 1867.]

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le royaume d'Arménie, dont l'histoire remonte aux époques les plus anciennes du monde et qui s'est maintenu, malgré des vicissitudes sans nombre, jusqu'à des temps assez rapprochés de nous, n'a jamais joué un rôle bien marquant dans les annales de l'Asie. Entourés de tous côtés par de puissants voisins, sans cesse en lutte ouverte avec eux, pour défendre leur indépendance menacée et maintenir l'intégrité de leurs frontières, constamment arrêtés dans leurs développements par d'audacieux envahisseurs, qui, à plusieurs reprises, dévastèrent et ruinèrent le pays, les Arméniens n'ont jamais pu s'élever à ce degré de puissance qui assure la stabilité et la force d'un empire.

La littérature de l'Arménie s'est fortement ressentie du marasme continuel qui a constamment pesé sur le génie des populations nombreuses de ce pays. Si l'on compare ce que l'on connaît des œuvres littéraires des anciens écrivains arméniens à celles des peuples avec lesquels ils se sont trouvés en contact, on est obligé de reconnaître que leurs productions intellectuelles n'occupent qu'un rang secondaire parmi les autres littératures de l'Orient.

Cependant, il paraît qu'à une époque fort ancienne, les Arméniens avaient une littérature très-développée; des fragments de longs poëmes épiques, de chants populaires et de ballades, que nous trouvons épars dans les œuvres de quelques écrivains d'un âge plus récent, sont là pour attester qu'il existait autrefois, en Arménie, de riches trésors littéraires qui sont à jamais perdus.

Ce qui nous est parvenu de ces chants antiques se borne à fort peu de chose; quelques vers isolés, quelques strophes que la tradition transmettait aux générations successives, le souvenir confus de récits héroïques, dont le sens allégorique paraît avoir embarrassé les historiens des premiers siècles du christianisme, tels sont les seuls vestiges qui nous restent de l'antique littérature de l'Arménie. Ces poëmes, composés longtemps avant la prédication de l'Évangile dans les contrées de l'Ararat, sont attribués aux bardes d'un petit district de la province de Vasbouragan, qu'on appelait le canton de Koghtèn, « pays fertile en vin (1). » La verve poétique de ces bardes, qui formaient la caste savante et lettrée de l'Arménie, leur a valu une grande renommée dès les temps les plus anciens.

Les chants de l'antique Arménie rappellent principalement des événements, la plupart héroïques et légendaires, accomplis à des époques très-différentes, ce qui donne à penser qu'ils ont dû être composés, à diverses reprises, par des rhapsodes, dont les noms ne nous sont point parvenus. Les sujets traités dans

(1) Moïse de Khorène. *Hist. d'Arm.*, liv. I. ch. 30.

ces chants démontrent clairement qu'ils n'ont été inspirés ni à des prêtres païens, ni à des poëtes qui auraient vécu sous leur influence, en vue d'être récités dans des fêtes religieuses ou en face des autels. Au contraire, on reconnaît de prime abord que ces chants sont l'œuvre de bardes nationaux, ayant un libre accès dans le palais des souverains et à la cour des satrapes. C'est ce qui fait supposer que ces poëmes sont peut-être dus à des *ménestrels*, à la solde des rois et des nobles, et ayant pour emploi de célébrer leurs vertus et leurs prouesses.

Bien que ces poëmes datent de l'époque où le paganisme florissait en Arménie, ils étaient encore chantés par le peuple, longtemps après que le christianisme eut jeté de profondes et solides racines dans le pays. Le fanatisme religieux qui présida à l'établissement de la foi nouvelle dans les contrées de l'Ararat (1) ne put faire entièrement disparaître les traces du génie poétique d'un âge antérieur, et l'historien Moïse de Khorène, que l'on considère à juste titre comme l'Hérodote de l'Arménie, après avoir rapporté quelques vers détachés de ces chants primitifs, ajoute qu'ils étaient encore récités de son temps par les habitants du canton de Koghtèn (2). Le prince Grégoire Magistros, duc de la Mésopotamie et l'un des écrivains les plus remarquables du onzième siècle, rapporte également une strophe d'une ballade antique, que les villageois chantaient encore de son temps (3).

La foi religieuse est restée complétement étrangère, ainsi que nous l'avons dit, à la composition des chants antiques de l'Arménie. Les poëmes des vieux bardes du Koghtèn nous apparaissent, dans les rares fragments qui nous sont parvenus, comme des « chants traditionnels et historiques, » et c'est ce nom que les écrivains arméniens des premiers siècles de notre ère emploient pour les désigner.

Les critiques les plus autorisés conjecturent, avec beaucoup de vraisemblance, que les chants dont parle Moïse de Khorène formaient une épopée complète, analogue au *Schah-Nameh* des Persans (4), où se déroulait toute l'histoire des anciens rois de l'Arménie. Ces chants historiques étaient de trois sortes : ceux que les critiques appellent *chants de premier ordre* relataient les actes de valeur et les hauts faits des rois et des grands capitaines de l'Arménie. On range dans cette catégorie les fragments poétiques relatifs à Tigrane, fils d'Erouant (5), à Vahakn, son fils (6), à Ardaschès III (7), à Ardavazt

(1) Voir plus loin : Agathange, *Histoire de Tiridate et de saint Grégoire l'Illuminateur*, ch. 108, § 129 et suiv., p. 164 et suiv. — Zénob de Glag, *Histoire de Daron*, p. 344 et suiv. — Gorioun, *Biographie de Mesrob*, dans la *Petite Biblioth. arménienne* (Saint-Lazare de Venise, 1854), p. 5 et suiv. du texte arménien.

(2) Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. I, ch. 30.

(3) Correspondance de Grégoire Magistros ; ms. arm. de la Bibliothèque de Saint-Lazare de Venise; lettr. 46.

(4) Cf. le *Livre des Rois*, éd. de M. J. Mohl, dans la *Collection orientale*.

(5) Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. I, ch. 24.

(6) *Id. ibid.*, liv. I, ch. 31.

(7) *Id. ibid.*, liv. II. ch. 50, 54.

son fils (1) et à Vartkès (2). Les *chants de second ordre* sont désignés plus spécialement par Moïse de Khorène sous le nom de « chants métriques ». Dans ces chants, les bardes arméniens racontaient une longue suite d'événements accomplis chez les Assyriens, les Mèdes et les Perses, et qui embrassaient l'espace de plusieurs siècles. Enfin, les *chants de troisième ordre* sont ceux qui renferment des traditions spéciales aux Assyriens, notamment la légende de Piourasb, intercalée entre le premier et le second livre de l'Histoire de Moïse de Khorène (3).

Les invasions et les guerres incessantes qui ne cessèrent de désoler les contrées de l'Ararat et de bouleverser le royaume d'Arménie, pendant toute la durée de la dynastie des Arsacides, contribuèrent, dans une notable proportion, à frapper de stérilité le génie poétique de la race d'Haïg. Mais la religion chrétienne, en pénétrant en Arménie, acheva de porter le coup fatal à l'ancienne littérature nationale. L'apôtre saint Grégoire l'Illuminateur anéantit, à ce que racontent ses biographes, jusqu'aux moindres vestiges de cette littérature profane et païenne, en ordonnant de livrer aux flammes tous les livres qui avaient échappé à la torche incendiaire des envahisseurs venus de la Perse (4). Sans attacher trop d'importance au récit des hagiographes qui attribuent à saint Grégoire la destruction des chefs-d'œuvre de l'antique littérature nationale, nous croyons, avec Moïse de Khorène, que c'est surtout la coupable négligence des Arméniens qui fut la cause principale de l'anéantissement de leurs trésors littéraires. En effet, la religion de l'Évangile, en modifiant d'une manière très-sensible les idées et les coutumes anciennes des Arméniens, et en laissant échapper de leurs souvenirs les vieilles traditions nationales, contribua, dans une très-forte mesure, à la perte des chefs-d'œuvre de l'antique littérature, qui fut complétement oubliée, pour laisser la place à des compositions presque exclusivement religieuses.

On s'aperçoit aisément de cette transformation subite opérée dans les idées du peuple arménien, en lisant les ouvrages que nous ont transmis leurs premiers écrivains chrétiens. Dès que la foi nouvelle se fut victorieusement implantée en Arménie, à la suite du martyre et de la prédication de saint Grégoire, les lettrés du pays, qui tous faisaient partie de la caste sacerdotale, ne songèrent qu'à consolider l'édifice religieux élevé par l'Illuminateur, en répandant, au moyen d'écrits nombreux, la doctrine de l'apôtre et en remaniant, par de grossiers procédés, l'histoire primitive du pays. Les ouvrages historiques se ressentent tellement de cet envahissement des idées chrétiennes dans les esprits, qu'ils

(1) Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 61.

(2) *Id. ibid.*, liv. II, ch. 65.

(3) Émin, *Vebkh.... Chants de l'ancienne Arménie* (en arménien). Moscou, 1850. — *Histoire littéraire de l'Arménie*, par le père Katerdji (en arm.), Vienne 1851. — *Le Pazmaveb* (Journal arm. des Mékhitaristes de Venise), septembre 1850 et janvier 1851. — *Étude sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*, dans le *Journal asiatique*, 1852. — Le P. Karékin, *Hist. de la littér. armén.* (en arm.); Venise, 1865, p. 45 et suiv.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 36, 54.

prennent la forme de compositions purement hagiographiques, où la légende occupe la plus grande place. Tels sont, par exemple, les biographies du roi Tiridate et de saint Grégoire par Agathange (1), les récits des premiers triomphes de la foi chrétienne en Arménie par Zénob de Glag (2), et l'histoire de la prédication de l'apôtre Thaddée, à Édesse, qui nous est parvenue sous le nom de Léroubna (3).

La découverte, ou plutôt la mise en usage des caractères alphabétiques arméniens par Mesrob, dès les premières années du cinquième siècle, n'apporta que des modifications peu sensibles au système adopté par les premiers écrivains chrétiens de l'Arménie. Cependant, on doit observer que les historiens du cinquième siècle, et notamment Moïse de Khorène, Lazare de Pharbe et Élisée (4), font exception à cette règle. On trouve dans leurs écrits des traces irrécusables d'une culture nationale antérieure, et c'est grâce à eux et à leur école, profondément imbue des idées grecques, fort en honneur de leur temps en Arménie, que nous devons la conservation des plus vieilles traditions du pays.

Après avoir subi une sorte d'éclipse durant plusieurs siècles, la littérature arménienne reparaît sous un jour tout à fait neuf au quatrième siècle de notre ère. Le nouvel alphabet dont Mesrob dota son pays, contribua puissamment à la renaissance des lettres, car presque aussitôt sa mise en pratique, les Arméniens, qui se servaient pour écrire leur langue de caractères perses, syriaques et grecs (5), virent s'ouvrir une ère toute nouvelle pour leur littérature. La langue nationale, formée depuis longtemps déjà, atteignit, pendant toute la durée du cinquième siècle, son plus haut degré de prospérité.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que les écrivains que les Arméniens revendiquent avant le quatrième siècle et même à une époque postérieure, comme leurs compatriotes, appartenaient à leur nation. C'étaient pour la plupart des Syriens et des Grecs, dont les œuvres, traduites de bonne heure dans l'idiome national, forment l'ensemble des sources auxquelles puisèrent les annalistes arméniens pour écrire l'histoire de leur pays. Ce sentiment d'un patriotisme exagéré, qui a fait considérer les Syriens Mar Apas Catina (6), Bardesane d'É-

(1) Cf. plus loin, l'*Histoire de Tiridate*, par Agathange, traduite pour la première fois en français sur le texte arménien, et accompagnée de la version grecque, p. 105 et suiv.

(2) Cf. plus loin, l'*Histoire de Daron*, p. 333 et suiv.

(3) Cf. plus loin, la *Lettre d'Abgar*, p. 313 et suiv., traduite pour la première fois en français sur le texte arménien inédit (ms. n° 88, anc. fonds arm.) de la Biblioth. imp. de Paris.

(4) Nous publierons, dans le second volume de cette Collection, les œuvres historiques de ces trois écrivains célèbres.

(5) Diodore de Sicile, liv. XIX, § 13. — Polyen, liv. IV, ch. 8, § 3. — Zénob de Glag, *Histoire de Daron* (en arm.), p. 27 et suiv. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.* (en arm.), p. 27. — Gorioun, *Biogr. de S. Mesrob*, p. 9. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 54. — Cf. aussi les légendes des médailles arméniennes arsacides, dans notre *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 23 et suiv.

(6) Cf. plus loin, les fragments d'une *Histoire ancienne de l'Arménie*, par Mar Apas Catina, recueillis par Moïse de Khorène, p. 1 et suiv.

desse (1), Léroubna (2) et Zénob de Glag, les Grecs Olympius (3), Ardithéos (4), Faustus de Byzance (5), et le Perse Khorohpoud (6) comme des écrivains arméniens, n'a rien de fondé; car ces auteurs, ainsi que leurs noms l'indiquent, étaient très-certainement des étrangers et composèrent leurs ouvrages dans leurs langues maternelles. Au contraire, les auteurs que les Arméniens peuvent revendiquer à juste titre, comme appartenant à leur nation, bien qu'ils aient écrit leurs ouvrages dans une langue étrangère, sont relégués par eux au second plan. Quelques-uns, il est vrai, se servirent de la langue grecque de préférence à l'idiome national; ainsi le roi Ardavazt Ier, fils de Tigrane, qui fut emmené prisonnier par Marc-Antoine en Égypte, l'an 34 avant notre ère, et périt de mort violente à Alexandrie, avait composé des tragédies, des livres historiques et des discours en grec (7). On cite également le rhéteur Barouïr, appelé par les Grecs Proérésios, qui fut maître d'éloquence à Athènes et à Rome, et qui avait prononcé en grec des discours et des panégyriques tellement remarquables, que ses contemporains lui décernèrent le titre de « prince des orateurs (8) ». On n'est pas certain si saint Grégoire l'Illuminateur, qui composa beaucoup de discours et de prières, et qui rédigea les premiers canons de l'Église d'Arménie, écrivit en arménien, au moyen de l'alphabet hellénique, ou si ses ouvrages ont été rédigés originairement dans l'idiome grec. Tout ce que nous savons, d'une manière certaine, c'est que tous les ouvrages qu'on lui attribue nous sont parvenus dans la langue arménienne (9). On doit croire aussi que les règlements et les canons de saint Nersès le Parthe furent vraisemblablement rédigés en grec, et que ce ne fut que plus tard qu'ils furent traduits en arménien par les savants du cinquième siècle.

(1) *Cf.* plus loin tous les fragments historiques et philosophiques de Bardesane, qui nous sont parvenus en arménien, en grec et en syriaque, p. 63 et suiv.

(2) *Cf.* plus loin, p. 313 et suiv.

(3) Olympius, appelé Oughioub par les Arméniens, était un prêtre païen qui florissait au temps de Vologèse, roi des Perses, et d'Ardaschès, roi d'Arménie. Il composa une Histoire du fort d'Ani, dans laquelle il était question des événements arrivés au temps de Vologèse et d'Ardaschès. (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 48.) — *Cf.* aussi le P. Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 78.

(4) Ardithéos était un néophyte converti par saint Grégoire l'Illuminateur, qui l'éleva à la dignité épiscopale. Ardithéos, à la prière d'un cénobite appelé Marc, composa une vie de saint Grégoire qu'il écrivit sous la forme épistolaire. (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 80.) — *Cf.* aussi le P. Karékin, *op. cit.* p., 81.

(5) *Cf.* plus loin, p. 201 et suiv., la traduction de la version arménienne de la Bibliothèque historique de Faustus de Byzance.

(6) Khorohpoud, secrétaire de Sapor, fut fait prisonnier par Julien l'Apostat, en 362 de notre ère. Il embrassa le christianisme sous le nom d'Éléazar et traduisit en grec l'ouvrage de son compagnon de captivité Parzouma, appelé Rasdsohoun par les Perses. Khorohpoud avait composé une Histoire de Julien, de Sapor et de Chosroès, où la fable tenait une grande place. (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 69.)

(7) Plutarque, *Vie de Crassus.* — Appien, *Guerre Parthiq.*, ch. 3. — Suidas, *sub nom. Artabaze.* — *Cf.* aussi Fabricius, *Biblioth. græc.*, t. I, liv. II, ch. 19.

(8) Eunape, *Vie des Philosoph.* (édit. Didot), p. 492. — Saint Grégoire le Théolog., Disc. XXe sur la mort de saint Basile. — Le même. *Épigrammes.*

(9) Homélies de saint Grégoire l'Illuminateur (en arm.). Venise, 1837.

Lorsque la littérature arménienne, par suite de l'adoption des caractères alphabétiques appropriés à son idiome, eut repris le dessus sur les littératures grecque et syriaque, on vit se manifester tout à coup un phénomène bien digne de fixer l'attention des philologues. La langue arménienne, qui n'était plus employée que par le peuple et avait été réduite, pendant plusieurs siècles, à l'état d'idiome vulgaire, devint la langue sacrée et savante du pays. Le clergé arménien avait compris, en effet, que pour répandre les lumières de la foi nouvelle parmi le peuple, il fallait de toute nécessité employer le langage qui lui était familier. Or le grec et le syriaque n'étaient compris que des prêtres, et les populations montraient peu d'empressement à se livrer aux pratiques du nouveau culte, dont les ministres, syriens pour la plupart, employaient leur langue pour célébrer les mystères de la foi.

Pendant près d'un siècle, c'est-à-dire depuis la conversion du roi Tiridate et l'apostolat de saint Grégoire, jusqu'au temps de Vram-Schapouh et de Mesrob, les écoles qu'on avait ouvertes en vue de populariser la religion du Christ ne formaient que des prêtres habiles dans la lecture des textes grecs et syriaques. Pour être admis dans les ordres sacrés, la connaissance du syriaque était indispensable. Agathange (1), Zénob de Glag (2), Gorioun (3) et Vartan (4) attestent ce fait dans leurs écrits. Le clergé national reconnut l'imperfection de cette méthode et résolut de donner une impulsion toute nouvelle à l'étude de la langue arménienne, afin de mettre un terme à l'omnipotence des prêtres syriens. Pour lui, il ne suffisait pas de prêcher la foi nouvelle, il fallait, pour la faire accepter, qu'on formât et qu'on éclairât les esprits. Cette éducation exigeait le concours de la science; mais l'absence de caractères alphabétiques, propres à la langue arménienne, rendait cette tâche extrêmement difficile. C'est alors que Mesrob conçut la pensée de doter sa nation d'une écriture qui permettrait de transcrire avec facilité tous les mots de la langue arménienne. Cette innovation n'avait d'ailleurs rien de blessant pour les Arméniens, car l'écriture est regardée, chez les Orientaux, comme une institution religieuse. Ludolf a observé avec beaucoup de justesse que l'initiation d'un peuple barbare à une foi nouvelle est d'ordinaire suivie de l'introduction de l'alphabet, ou d'un changement dans le caractère national (5).

On a beaucoup disserté sur l'histoire de l'invention des caractères arméniens. L'incertitude et le merveilleux qui planent dans les récits des Arméniens, même contemporains de l'invention, ont donné lieu à des divergences d'opinion très-tranchées. Cependant, si l'on écarte de leurs relations les interventions miraculeuses qui présentent tous les caractères d'une légende, on parvient à se

(1) *Hist. de Tiridate;* cf. plus loin, p. 179.

(2) *Hist. de Daron;* cf. plus loin, p. 337.

(3) *Biographie de Mesrob.*

(4) *Hist. univers.* (en arm.). Venise 1862, p. 51 et suiv.

(5) Ludolf, *Hist. æthiop.*, liv. IV, ch. I, *init.* — Renan, *Hist. gén. des lang. sémit.* (3e édit. 1863), p. 292.

faire une idée assez exacte du procédé que Mesrob employa pour arriver à doter son pays de la découverte précieuse à laquelle son nom est resté attaché.

Lorsque Mesrob conçut le projet d'inventer un alphabet pour sa nation, il consulta d'abord le patriarche saint Sahag et l'engagea à convoquer une assemblée dans la ville de Vagharschabad, pour étudier la question. Le roi Vram-Schapouh, qui assistait à la réunion, ayant appris qu'un évêque syrien, du nom de Daniel, possédait un ancien alphabet arménien, envoya près de lui un prêtre, appelé Abel, qui rapporta ces caractères avec leur épellation. On suppose que cet alphabet, composé de 22 ou de 27 lettres (1), servit de base à Mesrob, et c'est lui qu'on est convenu de désigner sous le nom de *daniélien*. Cet alphabet, ne remplissant pas entièrement le but qu'on s'était proposé, Mesrob, d'après l'ordre du roi et du patriarche, alla trouver Daniel en Mésopotamie, afin d'avoir de lui des renseignements plus précis. Sa mission ayant échoué, Mesrob revint un peu découragé en Arménie. Sur ces entrefaites, il apprit qu'il y avait à Édesse un savant, nommé Platos, qui pourrait l'aider dans ses recherches. Mesrob vint le trouver, et ne put obtenir de Platos qu'une lettre de recommandation pour le rhéteur Épiphane, personnage très-versé dans la lecture et la connaissance des langues de l'Asie. Une nouvelle déception attendait encore Mesrob : Épiphane était mort, et son disciple, Rufin, s'était retiré dans la solitude, à Samos. Mesrob se mit à la recherche de ce dernier, mais il ne put tirer de lui aucun secours. C'est alors, disent ses biographes et les historiens, que Mesrob, désespéré de son insuccès, s'adressa à Dieu, qui lui envoya une vision pendant laquelle il aperçut une main miraculeuse traçant sur la pierre les caractères de la langue arménienne. Mesrob se rendit de nouveau auprès de Rufin qui donna aux lettres, révélées par Dieu à Mesrob, des formes gracieuses et élégantes. Tel est en résumé le récit de Gorioun (2). A ces renseignements, il faut ajouter ce que raconte à ce sujet Moïse de Khorène. L'Hérodote arménien, après avoir parlé des tentatives infructueuses de Mesrob, dit que, pendant sa vision, une main divine traça sur la pierre les sept voyelles de l'alphabet arménien (3). Cette opinion est partagée aussi par Assoghig (4) et par Vartan (5). Cette dernière circonstance de l'invention des voyelles n'est pas clairement expliquée par Gorioun et Lazare de Pharbe (6); cependant Gorioun laisse supposer que les Arméniens possédaient, bien avant la découverte de Mesrob, des caractères qui leur étaient propres (ce sont vraisemblablement ceux qu'on appelle *daniéliens*), et qu'on avait abandonnés depuis long-

(1) Assoghig, *Hist. univ.* (en arm.). Paris, 1859, p. 75. — Vartan, *Hist. univ.*, p. 51 et suiv. — Vartan, *Explic. des passages de l'Écriture sainte* (ms. de la Bibl. imp.; anc. fonds arm., n° 12), et *Journal asiatique* (février-mars 1867), p. 200.

(2) Gorioun, *Biographie de Mesrob.*

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53.

(4) *Histoire universelle*, p. 75.

(5) *Histoire universelle*, p. 51 et suiv. — *Journal asiat.* (février et mars 1867), p. 200.

(6) *Histoire d'Arménie* (en arm.); Venise, 1793, p. 8.

temps déjà, parce que leur emploi était difficile et qu'ils ne suffisaient pas à exprimer tous les sons de la langue (1). Moïse de Khorène complète ces renseignements en disant que les lettres furent disposées selon l'ordre de l'alphabet grec (2).

De tous ces récits il résulte que Mesrob n'inventa pas l'ensemble des caractères arméniens, comme le croient certains écrivains nationaux (3), mais qu'il compléta l'alphabet *daniélien* au moyen des consonnes et des voyelles qui manquaient, pour exprimer tous les sons de la langue et faciliter l'épellation des mots (4). La découverte de Mesrob se trouve donc réduite maintenant à sa véritable valeur, et on sait du reste que l'introduction des voyelles grecques dans l'écriture syriaque, attribuée à Théophile d'Édesse, au huitième siècle (5), a été amenée par une nécessité analogue à celle qui engagea Mesrob à employer ces mêmes voyelles, pour faciliter l'épellation des syllabes et la lecture des mots du langage arménien.

Par tout ce qui précède, on voit que les Arméniens avaient subi, d'assez bonne heure, l'ascendant exercé sur leur idiome par leur contact avec les Syriens et les Grecs. Leurs plus anciennes traductions portent l'empreinte de l'influence syriaque et hellénique, et la conséquence linguistique de ces relations mutuelles fut l'introduction d'un certain nombre de mots grecs et syriaques dans l'arménien (6).

Nous allons étudier maintenant le rôle prépondérant de l'hellénisme et l'action décisive que la langue grecque exerça dans tout l'Orient, mais surtout en Syrie et en Arménie, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

De toutes les langues parlées dans l'antiquité, le grec est assurément celle qui a été la plus répandue sur la surface du vieux monde. Cet idiome, qui prit naissance dans la Grèce proprement dite, s'étendit peu à peu sur les contrées du voisinage, gagna la Thessalie, la Macédoine, les points occupés par les colonies grecques de l'Asie-Mineure, et finit bientôt par envahir une notable partie de l'Asie occidentale.

La prépondérance de la langue grecque ne s'exerça pas seulement sur les idiomes avec lesquels elle se trouva en contact immédiat, elle parvint même à en faire oublier quelques-uns, comme ceux qui étaient originairement parlés dans la Thrace et dans la Thessalie. Dans les contrées où la langue grecque

(1) Gorioun, *Biographie de Mesrob*.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53.

(3) Nersès Schnorhali, *Histoire rimée*, dans les œuvres complètes de cet auteur; en arm. (Venise, 1830), p. 533 et suiv.

(4) Le P. Karékin, dans son *Histoire de la littérature arménienne*, p. 8 et suiv., est entré dans les détails les plus minutieux sur la question de l'invention des caractères arméniens. Nous avons exactement suivi son système, tout en tenant compte des renseignements précieux que M. Emin a donnés sur le même sujet, dans une des notes de son édition russe de Moïse de Khorène, p. 361 et suiv.

(5) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 299.— Cf. à ce sujet Michaëlis, *Gramm. syr.*, § 7.— Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 64 et 521; t. III, part. 2, p. 378.

(6) Bœtticher, *Suppl. lex. aram.*, cf. *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. VIII, p. 324. — Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 287.

ne s'étendait que sur une partie du pays, et notamment sur les littoraux où les Hellènes avaient établi des colonies ou des comptoirs, elle réduisit à un rang secondaire les idiomes parlés dans les différentes localités où s'exerça l'activité commerciale du peuple grec. Ainsi, par exemple, en Syrie, en Judée et dans la Basse-Égypte, le grec s'érigea en langue littéraire et savante, et disputa le terrain aux idiomes nationaux qu'elle ne put faire entièrement disparaître.

Lors de sa plus grande extension, la langue grecque était parlée de la Sicile aux rives du Tigre, de la Mer Noire à l'Abyssinie. Ce développement extraordinaire d'une langue, d'abord resserrée dans des limites géographiques assez étroites et qui gagna des contrées fort éloignées de son point de départ, est assurément l'un des plus curieux phénomènes que les fastes du langage offrent aux méditations de l'observateur. Originairement, le grec était l'idiome particulier d'un petit peuple issu de la grande famille arienne; plus tard il devint la langue officielle et savante de toutes les nations avec lesquelles les Grecs se trouvèrent en rapports, et le développement qu'il acquit est la preuve manifeste de sa supériorité sur les idiomes indo-européens et sémitiques qu'il parvint à dominer, lorsqu'il n'arriva pas à les éliminer complétement. M. Renan observe, avec beaucoup d'à propos, qu'un phénomène analogue s'est produit durant tout le moyen-âge, pour une des langues appartenant à la famille des idiomes sémitiques, l'arabe, avec cette différence, toutefois, que si l'extension de ce dernier idiome a été plus grande et plus rapide que celle du grec, il n'est point parvenu cependant à s'imposer victorieusement aux populations soumises durant des siècles à la domination de l'Islam (1). Les développements acquis par la langue grecque, la vulgarisation des chefs-d'œuvre de sa littérature, ont eu pour résultat d'exercer une action civilisatrice et bienfaisante sur le génie des peuples où cette langue s'est plus particulièrement exercée; tandis que l'arabe, malgré les efforts des conquérants musulmans, n'a pu réussir à annihiler l'effet produit, plusieurs siècles auparavant, par l'influence de l'idiome hellénique.

Une des causes de l'action décisive exercée par le grec sur les autres idiomes, avec lesquels il se trouva en contact, est la répulsion marquée que le peuple grec témoigna à toutes les époques, pour l'étude et la pratique des langues étrangères. Les Grecs, regardant comme un privilége tout spécial de parler la langue nationale, n'ont jamais songé à se familiariser avec les idiomes des peuples barbares, ἄγλωσσοι (2), avec lesquels ils furent en relations; et cette indifférence qu'ils témoignèrent pour les langues étrangères n'a pas été une des moindres causes des développements que leur propre idiome a acquis dans les contrées où les Grecs étaient entraînés par l'esprit de conquête ou de commerce. On signale

(1) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 389.

(2) Les Slaves désignent les peuples qui ne sont pas de leur race et ne parlent point leur langue, sous le nom de *niemché* « muets ». C'est cette épithète que les populations de race slave donnent encore aujourd'hui aux Allemands, parce que ces derniers ne parlent et n'entendent point l'idiome slave. — Cf. ma traduction de la *Chronique de Michel le Syrien*, en cours de publication à Saint-Lazare de Venise, p. 211, note 3.

toutefois quelques exceptions à cette loi générale, par exemple Thémistocle qui étudia et parlait avec facilité la langue dés Perses (1). Au contraire, les Orientaux avaient, comme de nos jours, une aptitude toute spéciale pour apprendre les idiomes des peuples étrangers, et ils montraient en particulier une grande prédilection pour l'étude du grec. Peu de temps après la conquête macédonienne, nous trouvons Bérose à Babylone, Ménandre à Tyr, Manéthon en Égypte, compilant, d'après les documents originaux, les annales de leurs patries respectives. C'est donc un fait significatif de voir, peu de temps après le passage d'Alexandre en Orient, la langue grecque cultivée par des écrivains d'origine barbare, et on chercherait en vain un Grec de ce temps-là qui ait composé des ouvrages en langue étrangère.

Ce fut peu de temps après la conquête macédonienne que l'usage de la langue grecque commença à se répandre en Orient. A partir du moment où elle fit son apparition dans les contrées de l'Asie et de l'Afrique, elle étouffa, pour ainsi dire, durant l'espace de six siècles, le génie sémitique, qui abdiqua, dit M. Renan, son individualité, pour subir l'ascendant de la Grèce. Mais, lors de l'apparition de l'islamisme, l'élément sémitique se réveilla tout à coup, et ses développements furent tels, qu'à son tour il éclipsa l'hellénisme et s'isola complétement de toute influence indo-européenne. Cependant, à l'exception de la littérature arabe, toutes les littératures de l'Asie occidentale, syriaque, arménienne, géorgienne, copte, éthiopienne, portent l'empreinte de l'influence grecque, devenue inséparable de la religion chrétienne (2).

Ce furent les Syriens d'en-deçà de l'Euphrate qui subirent les premiers l'ascendant de la Grèce. Le changement politique produit dans l'Aramée, par l'établissement de la dynastie des Séleucides, amena également des modifications profondes dans le caractère des Syriens, qui adoptèrent sans trop de difficultés les coutumes et le langage des Grecs. Ceux de la Mésopotamie résistèrent avec plus d'opiniâtreté, bien que les études helléniques aient été souvent florissantes dans cette contrée.

Dès le cinquième siècle de notre ère, le syriaque, qui était la langue propre de presque toutes les provinces de la Syrie, fut à peu près éclipsé par les études helléniques qui prirent un développement tout nouveau dans la Mésopotamie, grâce à l'école d'Édesse, devenue l'asile des Nestoriens. Après la destruction de cette célèbre école en 489, ces études passèrent aux Jacobites et ne cessèrent de produire entre leurs mains d'assez bons résultats, pendant les siècles qui suivirent (3).

La Syrie fut, de toutes les contrées de l'Asie occidentale, le pays où la langue grecque jeta ses racines les plus profondes et exerça une action prédominante sur les idiomes parlés dans l'Aramée, et notamment sur le syriaque.

(1) Thucydides, *Bell. Pelop.*, liv. I, ch. 138. — Cf. aussi Max Müller, *Leçons sur la science du langage;* troisième leçon, p. 92 et suiv. de la première édit. de la trad. française.

(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 292.

(3) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 297.

Depuis l'établissement de la dynastie des Séleucides jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère, la domination grecque ne cessa pas en Syrie, et la langue des conquérants acquit dans cette région une importance et une influence décisives. La réduction de la Syrie en province romaine n'apporta aucune modification dans les mœurs et les institutions des habitants, et la langue grecque ne souffrit aucunement du changement politique advenu par suite de l'arrivée des Romains. Bien plus, lorsque la religion chrétienne s'implanta en Syrie, la langue grecque finit par gagner du terrain et envahit peu à peu toutes les populations qui habitaient au-delà de l'Euphrate.

L'introduction d'un culte nouveau en Syrie fut la cause déterminante de l'extension que prit l'idiome grec dans la partie occidentale de la Mésopotamie; mais, comme le peuple n'entendait pas cette langue, le clergé se vit dans la nécessité de remédier à l'ignorance des classes inférieures, en entreprenant des traductions du grec en syriaque, langue vulgaire du pays. C'est à cette circonstance qu'est due la version *peschito* (simple) des Livres-Saints, au deuxième siècle de notre ère (1). Ce premier essai de traduction n'ayant point paru satisfaisant, les savants syriens entreprirent, au sixième siècle, de refaire une nouvelle version, dont la rédaction fut confiée à Philoxène, évêque d'Hiéropolis, et à Polycarpe. Un siècle plus tard, Thomas d'Héraclée en fit la révision sur le texte grec. Les conciles tenus en Syrie par les Pères grecs et syriens assemblés, et dont les actes étaient rédigés en grec, déterminèrent un nombre assez considérable de versions de ces actes en langue syriaque. En même temps, les œuvres des Pères grecs, traduits dans l'idiome vulgaire de Syrie, fournirent une abondante moisson littéraire. Cet ensemble de compositions religieuses, empruntées aux écrivains chrétiens de la Grèce, constitue en majeure partie le fond de l'ancienne littérature syriaque, et c'est à elle qu'il faut demander les traductions des écrits de plusieurs docteurs de l'Église grecque dont les œuvres, originairement écrites dans l'idiome hellénique, sont aujourd'hui perdues. C'est ainsi que nous sont parvenus quelques écrits de Théodore de Mopsueste, de Diodore de Tarse, de Sévère d'Alexandrie et d'Eusèbe de Césarée (2). Les livres de liturgie, les décrets des conciles furent également traduits du grec en syriaque, par des fonctionnaires de l'Église affectés spécialement à ces traductions, et qui furent désignés sous le titre d'« interprètes ou traducteurs (3) ». On cite parmi eux Paul, évêque de Callinique en Osrhoène, au sixième siècle, auteur d'une version syriaque des œuvres de Sévère; Serge de Résaïn, traducteur de livres de médecine et de philosophie; Jacques d'Édesse, au septième siècle, qui, outre les ouvrages des Pères, traduisit plusieurs livres d'Aristote, notamment les Catégories, les Interprétations, les Analytiques, et

(1) Wichelhaus, *De Novi Testam. vers. syr. ant.* — Wiseman, *Horæ syriacæ*, p. 108. — Perles, *Meletemata Peschittoniana.* — Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 263.

(2) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, *in prologo*, p. 1.

(3) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 475.

le *Compendium* de la philosophie aristotélique de Nicolas (1); enfin le patriarche Jacobite Athanase II, auquel on doit une version des Homélies de Sévère, de la Dialectique d'Aristote et de l'Εἰσαγωγή de Porphyre (2).

La littérature profane fut aussi l'objet de la préoccupation des traducteurs, et elle fournit un contingent considérable à la littérature syriaque. Ainsi, outre les œuvres d'Aristote, les interprètes donnèrent des versions des livres d'Hippocrate et de Galien (3). Cependant, les Nestoriens paraissent s'être adonnés de préférence à ces traductions profanes, dont quelques-unes devaient servir elles-mêmes à entreprendre d'autres versions, dans les langues parlées par les autres chrétiens de l'Asie et par les musulmans.

Édesse, capitale d'une toparchie syrienne, et qui était peuplée de savants, possédait de riches bibliothèques, d'importantes archives, et devint le centre des études helléniques (4). C'est dans cette ville que furent entreprises, par les lettrés réunis dans son école, les premières traductions du grec en syriaque. Vers le milieu du cinquième siècle, Cumas, Probus et Ibas donnèrent une version des livres d'Aristote (5). Mais, à la fin du cinquième siècle, l'école d'Édesse fut troublée par des querelles religieuses, et l'empereur Zénon ferma l'école et chassa les savants (6). Les exilés nestoriens transportèrent alors en Perse le goût des études, continuèrent à traduire des livres grecs dans leur idiome maternel (7) et donnèrent une impulsion très-grande à l'école de Nisibe et à celle de Gandischapour qui venait d'être fondée (8).

Les Syriens chrétiens avaient déjà abandonné en partie la culture du grec, que certaines villes d'Orient, qui avaient reçu d'eux, quelques siècles auparavant, la science hellénique, voyaient fleurir chez elles la littérature grecque, dont elles conservèrent la tradition jusqu'en plein moyen âge. La ville de Carrhes (Harran), par exemple, qui renfermait une population qui n'était ni chrétienne, ni musulmane, possédait une école où l'hellénisme était fort en honneur. C'est de cette école que sont sorties les nombreuses traductions d'ouvrages grecs en syriaque qui furent entreprises au dixième siècle, et dont la tradition se continua jusqu'au douzième siècle (9).

Si des populations qui ne semblaient point appelées, par leur éloignement ou par leurs croyances religieuses, à être envahies par l'hellénisme, subirent son influence, d'autres, au contraire, qui furent en contact incessant avec les Grecs, opposèrent une énergique résistance à l'esprit hellénique. Les Juifs de la Palestine par exemple furent de ce nombre, et les tentatives des Séleucides,

(1) Assemani, t. II, p. 46, 47; t. I, p. 468, 475.

(2) Wenrich, *de auctorum græcorum versionibus syr., arab., arm. persisque Comm.*, p. 126 et suiv.

(3) Wenrich, *op. cit.*, p. 95 et suiv.; 241 et suiv.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 35.

(5) Ebe d-Jesu, *Cat. lib. syr., apud Asseman. Bibl. orient.*, t. III, P. I, p. 85.

(6) Assemani, *op. cit.*, t. II, p. 402 et 376, t. III, P. I, p. 378.

(7) Assemani, *op. cit.*, t. III, P. II, p. 938.

(8) Schultz, dans les *Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, t. XIII, p. 437.

(9) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 298.

pour amener les Israélites à adopter leur idiome, échouèrent complétement. Le parti grec qui s'était formé à Jérusalem, à l'époque des Macchabées, dut céder devant l'opiniâtre résistance du parti national (1). Il semble cependant, que dans d'autres villes où s'étaient établies des communautés israélites, comme à Césarée et à Scythopolis, l'hellénisme était en faveur chez les Juifs qui faisaient usage de la version grecque des Écritures (2). Après la catastrophe qui mit fin à la synagogue de Jérusalem, l'antipathie des Juifs pour l'hellénisme devint de plus en plus déclarée (3). On frappa d'anathème quiconque apprendrait les lettres grecques à son fils (4), et il ne resta plus d'autres traces de l'influence grecque et romaine en Judée, que quelques mots grecs et latins employés dans la langue de la Mischna et du Talmud (5). Contrairement à leurs frères de la Palestine, les Juifs d'Égypte acceptèrent la langue et la culture helléniques. Ce fut en effet à Alexandrie que fut entreprise la version des Septante (6), et l'école des Juifs hellénistes qui florissait sur les rives du Nil a produit, outre les traducteurs des Livres-Saints, des hommes assez marquants, comme Philon le juif, pour qu'on ne puisse pas dire que les études grecques trouvèrent une résistance invincible de la part du mieux doué de tous les peuples sémitiques. Cependant, cette répulsion des Juifs de Jérusalem pour les études grecques explique pourquoi on ne trouve point dans la littérature hébraïque de traductions des livres grecs. On ne peut en effet considérer comme des traductions des ouvrages grecs, les rares versions faites sur des livres déjà traduits par les Arabes sur des textes syriaques. Telles sont par exemple les traductions d'Aristote en hébreu, et quelques livres de médecine existant à la bibliothèque du Vatican (7) et dans d'autres dépôts littéraires de l'Europe.

Les Arméniens furent initiés de bonne heure à la science hellénique par les Syriens, qui parvinrent même à l'introduire chez les Perses, et plus tard chez les Arabes. Mais l'Arménie, qui était devenue chrétienne, subit bien plus profondément que l'Iran, l'influence des Syriens, dont la langue joua, pendant quelque temps, chez les populations de l'Ararat, le rôle d'idiome sacré. En effet, lors de l'introduction du christianisme en Arménie sous le règne de Tiridate, la grande majorité du clergé arménien se composait de prêtres syriens (8), et les traductions arméniennes de la Bible et des principaux ouvrages ecclésiastiques furent d'abord composées sur le syriaque (9). Mais si l'idiome vulgaire de l'Aramée parvint à supplanter, pendant quelque temps, l'hellénisme en Ar-

(1) Macchabées, II, ch. 3, 4, 5.
(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 293.
(3) Ernesti, *de Jud. odio adv. litt. græc.*
(4) Talmud de Jérusalem, *Sota* 21, 2.
(5) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 295.
(6) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 168.
(7) Wenrich, *op. cit.*, pg. 134, 140 et suiv. p. 138.
(8) Cf. plus loin Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 179. — Jean Mamigonien, *Contin. de l'Hist. de Daron*, *Mémorial; ad calcem*.— Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*
(9) Wenrich, *op. cit.*, p. 49 et suiv. — Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens*, p. 139.

ménie, l'étude du grec reprit bientôt le dessus; et le clergé national, en se plaçant sous le patronage de l'Église de Constantinople et de l'évêque de Césarée, abandonna les études syriennes, pour s'adonner de préférence aux études grecques. Les prêtres syriens qui habitaient les couvents de l'Arménie, durent céder la place à des moines du pays, et les supérieurs des couvents, dont quelques-uns étaient des syriens, furent remplacés par des évêques arméniens (1). La réunion du concile d'Éphèse paraît avoir été la cause déterminante de la réaction qui s'opéra en Arménie contre les Syriens. A ce moment, le patriarche saint Sahag et Mesrob reçurent des Pères qui composaient cette assemblée, une Bible en langue grecque qui fut immédiatement traduite, afin de corriger les imperfections de la première version faite sur le syriaque (2). Cette circonstance détermina saint Sahag à envoyer deux des disciples de Mesrob à Alexandrie, pour apprendre le grec (3). Au cinquième siècle, le nombre des disciples dirigés en Égypte, à Constantinople et à Athènes, s'accrut considérablement (4), et ce sont ces voyageurs qui, rentrés dans leur patrie, jetèrent les fondements de la célèbre « École des interprètes ou traducteurs », qui brilla d'un si vif éclat jusqu'au commencement du sixième siècle (5).

Durant l'espace de vingt années, c'est-à-dire depuis l'adoption des caractères alphabétiques, jusqu'au moment de la décadence de l'empire des Arsacides et de l'ingérance de plus en plus prépondérante de la Perse dans les affaires de l'Arménie, beaucoup de disciples se formèrent dans les écoles fondées dans toutes les provinces de ce royaume. Les critiques arméniens divisent en deux classes les disciples qui, durant cette période, s'exercèrent au pénible labeur des traductions. Les plus anciens sont désignés sous le nom de « premiers traducteurs », et les élèves qui travaillèrent sous la direction de ces derniers, sont appelés « seconds traducteurs ». On range dans la première classe les disciples immédiats de Sahag et de Mesrob, qui secondèrent les efforts de leurs maîtres dans leurs traductions. Les versions de ces premiers traducteurs se reconnaissent à l'absence de toute influence hellénique, comme par exemple le Pentateuque, les Arguments des Livres de l'Ancien Testament, les Évangiles, quelques anciens chants d'église, les cantiques des dimanches, les hymnes de Pâques et de la Pentecôte. La seconde classe se composait des disciples des anciens traducteurs, qui furent envoyés dans différentes villes de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce, pour compléter leur instruction.

Parmi les premiers traducteurs dont l'histoire nous a transmis les noms, il

(1) Cf. plus loin, Jean Mamigonien, *Contin. de l'histoire de Daron, Mémorial; ad calcem.*

(2) Grégoire le syrien, *Schol. du psaume XV.* — Briani Waltoni, *in proleg. Bibl. polygl.*, (Ed. Dath), p. 621.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 30-32. — Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*

(4) Moïse de Khorène, *op. cit.*, liv. III, ch. 54, 60. — Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*

(5) Sukias de Somal, *Quadro delle opere di vari autori anticamente tradotte in armeno.* (Ven., 1825). — Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 179 et suiv.

faut citer Joseph de Khoghotsim, dans le canton de Vaïotzdzor (1), qui fut patriarche de l'an 441 à l'an 452, et qui présida le synode d'Ardaschad (2); Hovhan ou Jean qui fut martyrisé à Ctésiphon; Ghévont ou Léon, prêtre de Vanant, qui aida puissamment Vartan à combattre le mazdéïsme, que les Perses voulaient imposer à l'Arménie. Léon était le chef des disciples que Mesrob conduisit avec lui à Mélitène, et qu'il avait laissé dans cette ville, auprès de l'évêque Acacius, à la demande du général Anatole. Mesrob qui s'était consacré à l'instruction de ses disciples, dans le désert de Schaghakomk (3), nomma Léon directeur à sa place. Celui-ci, ayant appris que quelques-uns de ses compagnons se trouvaient à Constantinople, où ils s'occupaient de la traduction d'ouvrages grecs, vint les rejoindre. De là, il retourna en Arménie, où il rapporta des manuscrits des Livres-Saints et les canons des conciles de Nicée et d'Éphèse. On cite encore parmi les anciens traducteurs, Eznig de Goghp et Gorioun; le premier composa une « Réfutation des hérésies (4) » et le second est l'auteur de la « Biographie de Mesrob (5) »; Mouché de Daron et Der ou Diraïr de Khortzen (6); Joseph de Baghin et Hovhan d'Égéghiatz, qui secondèrent puissamment Mesrob, en exerçant ses disciples dans la traduction des Livres-Saints (7). Plus tard Mesrob, étant revenu du pays des Koukar (Gogarène), envoya Joseph de Baghin et Eznig, à Édesse, en vue d'obtenir des traductions des premiers Pères syriens. Ceux-ci quittèrent bientôt cette ville et se dirigèrent sur Constantinople, pour continuer la version des œuvres des Pères grecs. Ils rapportèrent de leur voyage des textes authentiques et très-corrects de la Bible et des canons d'Éphèse en grec, et c'est sur ces exemplaires qu'on entreprit une traduction nouvelle de ces divers écrits, dont les premières versions laissaient beaucoup à désirer. Ceci explique pourquoi on rencontre, dans la littérature arménienne, des versions différentes de certains livres, faites à peu près dans le même temps, comme par exemple le livre de l'Ecclésiaste (8). Enfin, on cite encore comme faisant partie de l'école des anciens traducteurs, Hénoch et Tanan qui vécurent longtemps parmi les Aghouank, Jérémie, Tatig, Knith, évêque de Tertchan, disciple de l'école de Schaghakomk, Artzan l'Ardzrouni, compagnon de Jean d'Égéghiatz, qu'il suivit à Césarée (9), et Ghazarig ou Ghaznig.

Les seconds traducteurs, dont la réputation semble avoir éclipsé celle de leurs devanciers, sont l'historien Moïse de Khorène, son frère Mampré le

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 61, 67.
(2) Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*
(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 60.
(4) (Venise, 1826), en arm. — Levaillant de Florival, *Réfutation des sectes des païens* (Paris, 1853).
(5) (Venise, 1854), en arm.
(6) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.* (Venise, 1793), en arm.
(7) Gorioun, *Biogr. de Mesrob.* — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53.
(8) *Petite Biblioth. arménienne*, (Venise, 1833), en arm.
(9) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 60.

lecteur, le philosophe David l'invincible, le patriarche Kiud, Jean Mantagouni, les historiens Élisée et Lazare de Pharbe, et le rhéteur Ezdras d'Ankegh. Enfin, on peut ranger parmi ces traducteurs, sans pouvoir leur assigner une époque précise, Sahag, Jean, Abraham ou Abel, Ananias, Jonathan, Khatchig, Andréas, Thothoul et Varos (1).

La plupart des traducteurs de la seconde classe, qui avaient longtemps résidé dans les villes grecques, s'étaient pénétrés des beautés de la langue et de la littérature helléniques. Ils voulurent faire profiter leur idiome national des avantages qu'ils avaient retirés de l'hellénisme, en traduisant, non-seulement des livres religieux et liturgiques, mais encore des ouvrages profanes. Leur intelligence et leur goût s'étaient développés d'une manière remarquable sous l'influence d'une langue bien formée et d'une brillante littérature. C'est ce qui explique comment, dans les traductions faites au cinquième siècle, et dans les ouvrages originaux composés à la même époque, on ressent l'influence du génie grec. Aussi, les traducteurs arméniens produisirent-ils une véritable révolution linguistique dans l'idiome national, qui acquit une plus grande précision et subit des transformations remarquables.

L'examen approfondi des textes a démontré que l'hellénisme, ou pour mieux dire, l'initiation des Arméniens à la science des lettres grecques, se fit sentir de trois manières différentes chez les écrivains de ce siècle. Ainsi Moïse de Khorène, Kiud et David l'invincible ont adopté chacun une méthode différente dans l'usage qu'ils ont fait de leurs connaissances helléniques, et c'est ce qui a fait partager ces chefs d'école et leurs disciples en trois groupes distincts : 1° Les traducteurs dont le style est arménien, mais dont les expressions sont prises avec une acception adaptée au génie de la langue grecque ; 2° ceux qui emploient des tournures grecques, et rendent ainsi leur style difficile à saisir de prime abord ; 3° enfin ceux qui emploient également des tournures propres au génie de la langue hellénique, et ont aussi adopté la syntaxe grecque (2).

Quelques-uns des savants qui firent leur éducation littéraire en Grèce, étaient revenus dans leur patrie, tellement enthousiastes du style grec, qu'ils voulurent même appliquer les règles de la Grammaire de Denys de Thrace à la langue arménienne, de sorte que nous trouvons dans la traduction de cet ouvrage des mots composés, de véritables néologismes, complétement étrangers aux règles grammaticales de l'arménien et à ses conjugaisons (3).

On ignore si les modifications et les changements introduits dans la langue arménienne par les traducteurs, furent accueillis avec faveur par leurs contemporains ; mais ce que l'on sait, c'est que ce style tout nouveau, sans uniformité, et qui n'était pas compris par les masses, fut rejeté d'assez bonne heure, car il disparaît complétement après le siècle des traducteurs. Au surplus, Moïse de Khorène nous donne à penser que les innovations introduites par lui et ses

(1) Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 192 et suiv.

(2) Karékin, *op. cit.*, et suiv. p. 179,

(3) Chahan de Cirbied, *Gramm. de Denys de Thrace*, textes grec et arm. avec trad. franç. (Paris. 1830.)

compagnons, dans le style arménien furent généralement peu goûtées, car il se plaint du peu de cas que ses nationaux font de la science des traducteurs et du dédain qu'ils affectent pour leur érudition (1).

Bien que le cinquième siècle soit par excellence l'âge d'or des traducteurs, cependant les Arméniens ne semblent pas avoir complétement abandonné, dans les siècles qui suivirent, la tradition des versions des livres grecs. Après un intervalle d'un siècle, nous trouvons Sarkis, qui traduisit les œuvres de Julien d'Halicarnasse (2); le vartabed Philon, auquel on doit la version de l'Histoire ecclésiastique de Socrate, qu'il continua jusqu'au temps du patrice Nersès Gamsaragan, gouverneur de l'Arménie (3). Au huitième siècle, on cite Étienne de Siounie, auteur de versions nombreuses des Pères grecs et qui s'était perfectionné dans ses études, à Constantinople, où il avait longtemps résidé (4). Enfin au onzième siècle, le prince Grégoire Magistros, investi du titre de duc de la Mésopotamie par les Grecs, et qui traduisit sur les textes originaux les éléments d'Euclide, le Timée et le Phédon de Platon (5).

Le goût des traductions s'est du reste transmis de siècle en siècle chez les Arméniens, et c'est aujourd'hui la célèbre congrégation mékhitariste de Saint-Lazare de Venise, érigée en Académie arménienne, qui s'est imposé la tâche glorieuse de continuer la tradition des anciens interprètes, en rendant à l'idiome national le caractère vraiment littéraire dont il s'était écarté à partir du sixième siècle.

Les livres religieux et liturgiques, les œuvres des Pères des églises d'Orient, constituent l'ensemble principal du travail des anciens traducteurs (6); cependant les Arméniens ne négligèrent pas non plus les ouvrages scientifiques et profanes, et on trouve dans leur littérature des versions des livres de mathématiques et de philosophie des Grecs (7). Il paraît même qu'ils traduisirent Homère, car la Bibliothèque impériale de Paris possède un vocabulaire pour servir à l'intelligence du texte de l'Iliade. On connaît aussi un fragment, malheureusement très-court, de la tragédie des Péliades d'Euripide, qui est perdue en grec (8). On sait encore que les Arméniens avaient traduit les comédies de Ménandre, notamment les Ἐπιτρέποντες, mentionnées dans les Prolégomènes aux Catégories d'Aristote, de David le philosophe (9).

Il serait peut-être téméraire d'affirmer, comme le prétendent certains criti-

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 2 et 3.
(2) Sukias de Somal, *Quadro delle opere* ...., p. 40.
(3) Tchamitch, *Hist. d'Arm.* (en arm.) t. II, p. 375.
(4) Tchamitch, *op. cit.*, t. II, p. 399.
(5) Grégoire Magistros, *Correspondance* (en arm.), lettre 46. — Sukias de Somal, *Quadro della storia* ..., p. 70, 71. — Le même, *Quadro delle opere* ..., p. 33.
(6) Sukias de Somal, *Quadro delle opere* ...; *passim*. — Le *Pazmaveb*, 1861, p. 159, 191 et suiv., 224, 293; 1862, p. 32, 128.
(7) Sukias de Somal, *Quadro delle opere* ...; *passim*.
(8) Moïse de Khorène, *Rhétorique* (Venise, 1843), en arm., p. 383 et suiv.
(9) Neumann, *David le philosophe*, p. 54 du tirage à part, extrait du *Journal asiatique*, 1829. Ménandre (de la collection Didot) p. 18.

ques, que les historiens grecs cités par Moïse de Khorène, et dont il nous a même conservé des fragments dans son Histoire, ont été traduits autrefois dans l'idiome arménien, et il est bien plus naturel de supposer que cet écrivain, qui possédait à un si haut degré la connaissance de l'idiome hellénique, consulta simplement les textes originaux. Toutefois, si, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de dire que les œuvres d'Hérodote, d'Abydène, de Céphalion, de Paléphate, de Manéthon, de Jules l'Africain, etc., ont existé jadis en arménien, nous pouvons affirmer, d'après le témoignage d'écrivains très-véridiques, qu'une version de Bérose se trouvait encore, au douzième siècle, en possession des Arméniens (1), et aujourd'hui même, on est sur la trace d'un manuscrit de Diodore de Sicile (en arménien), qu'un heureux hasard aurait protégé, jusqu'à ce jour, contre les incendies et les ravages dont la Transcaucasie a été le théâtre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle (2).

A côté de la littérature arménienne se place une autre littérature qui a fait également aux Grecs des emprunts considérables, je veux parler de la littérature géorgienne. On croit généralement que la langue géorgienne, idiome indo-européen comme l'arménien, et qui a, avec ce dernier, des affinités très-apparentes, ne possédait pas de littérature écrite avant l'invention des caractères alphabétiques dont Mesrob gratifia les Géorgiens (3). Cependant certaines personnes prétendent qu'il existait autrefois, chez les Ibères et les Colches, une littérature profane et païenne qui a entièrement disparu. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'on n'en trouve pas la moindre trace dans les écrivains chrétiens des premiers siècles, et il est plus naturel de croire que ce fut par les Arméniens que les Géorgiens, comme aussi les Aghouank, furent initiés du même coup à la connaissance des lettres et de la foi évangélique. On n'a également que des données très-vagues sur le rôle que la langue grecque joua en Géorgie, avant l'époque de l'introduction du christianisme dans cette contrée de la Transcaucasie. Les colonies helléniques, échelonnées sur le rivage oriental de la Mer Noire, n'ont laissé comme témoignage de leur présence dans ces contrées, que quelques rares médailles dont les légendes sont en caractères grecs (4). Ce furent des prêtres syriens, venus en Géorgie, pour assurer le triomphe de la foi nouvelle, prêchée par sainte Nino (5), qui donnèrent au peuple de Karthlos ses premiers enseignements (6). On ignore l'époque précise à laquelle les

(1) Samuel d'Ani, *Chronographie* (ms. de la Bibl. imp. de Paris, anc. fonds, nº 96), fol. 1 *verso*, 3 *verso* et 7 *recto*.

(2) On comprend la réserve que m'impose la nouvelle d'une découverte aussi capitale. Si, comme je l'espère, le manuscrit de Diodore peut être acquis ou copié par des Européens, la publication fera dans le monde savant une véritable sensation.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 54.

(4) Mionnet, *Descript. des méd. grecques*; Colchide, Ibérie.

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 86 et suiv. — Wakhtang, *Hist. de la Géorgie*, trad. de M. Brosset, t. I, p. 202 et suiv.

(6) Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 202 et suiv., et *Addit.* VI, p. 125 et suiv.

traductions des livres grecs que renferme la littérature géorgienne furent entreprises dans ce pays, et si elles ont été faites directement sur les textes originaux ou bien sur des versions arméniennes. On sait par le témoignage de Soulkhan Saba Orbélian, auteur d'un dictionnaire estimé (1), qu'il existait autrefois en géorgien des traductions des ouvrages de Josèphe, des Dialogues de Platon, des Catégories d'Aristote, de l'Histoire de Dion Cassius et des livres de Némésius (2). L'Εἰσαγωγὴ de Porphyre, qu'on croyait généralement avoir été traduite directement en géorgien sur le texte grec, n'est qu'une version moderne entreprise en 1735, par Zourab Chanchiani, contemporain de Wakhtang (3). Le περὶ Ἑρμηνείας fut traduit sur la version arménienne par Dosithée Nécrésil. On cite, parmi les principaux traducteurs géorgiens, Ioané Pétrisi qui vivait au douzième siècle, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante de la littérature géorgienne; le patriarche Antoni Ier, fils du roi Iésé, qui occupa le trône pontifical de Metzkhétha, dans le courant du dix-huitième siècle; Gaïotz; le tzarévitch Ioané, fils du roi Georges XII, qui traduisit l'Iliade en vers ïambiques, enfin plusieurs autres encore, dont les noms ne sont pas connus, et auxquels on doit des versions d'Hérodote, des Vies de Plutarque, etc. (4).

Le goût des traductions des livres grecs, que les Syriens inspirèrent aux Arméniens et aux Géorgiens, fut introduit également en Perse à la fin du cinquième siècle, par les exilés de l'École d'Édesse et par leurs disciples, qui avaient reçu un accueil brillant à la cour des Sassanides. Déjà, avant cette époque, les Parthes arsacides se servaient du grec comme langue officielle, et les monuments numismatiques de cette dynastie nous en fournissent la preuve irrécusable. Les grands rois s'honoraient même de porter le titre de φιλέλληνες (5). Au surplus, on ne saurait mettre en doute l'influence de la littérature grecque dans l'empire iranien, quand Élien nous assure que les versions des livres de philosophie, de mathématiques et d'astronomie des Grecs, furent précédées d'une version en langue perse des poëmes d'Homère (6). Les tragédies grecques se jouaient même sur les théâtres de la Perse, et ce fut pendant une représentation des Bacchantes d'Euripide, que la tête de Crassus fut apportée devant le roi Orodes (7). Mais ce fut surtout à l'époque des Sassanides, et pendant le règne de Chosroès Nouschirwan, que nous voyons les lettres grecques briller de l'éclat le plus vif en Perse (8). Ce prince attira dans ses États les philosophes byzantins

(1) *Le Bouquet des mots*, ms. de la Bibl. imp. de Paris; anc. fonds géorgien, *init.*
(2) Brosset, *Gramm. géorg.*, introd., p. 19.
(3) Brosset, *Rapports sur un voyage en Géorgie*, VIIe *Rapport*, p. 63.
(4) Brosset, *Catal. des livr. géorg.*, à la suite de son *Discours sur la littér. géorg.* (S.-Pét., s. d.)
(5) Mionnet, *Descript. des monn. grecques.* Cf. Arsacides de Perse. — Longpérier, *Mém. sur la chron. et l'icon. des Arsac.*, p. 5, 6.
(6) Æliani *variæ histor.*, liv. XII, ch. 48 (éd. Didot).
(7) Plutarque, *Crassus*, XXXIII, p. 673 (éd. Didot).
(8) Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 203, 251, 406; t. II, p. 402; t. III, P. I, p. 226, 376. — Fabricius, *Biblioth. med. et inf. latin.*, t. IV, p. 204, note. — Wisemann, *Horæ syriacæ*, 2e part., § V, note. — Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 285.

persécutés par Justinien, tels que Damascius le Syrien, Simplicius de Cilicie, Eulamius de Phrygie, Priscus de Lydie, Hermias et Diogène de Phénicie, Isidore de Gaza (1), et Uranius de Syrie, admirateur d'Aristote, commençal de Chosroès, qui discuta si brillamment avec les Mages, et reçut une pension sur le trésor royal (2). Chosroès passe pour avoir été le premier monarque perse qui encouragea les traductions des livres grecs, et ce fut sous son règne que furent entreprises les versions des œuvres d'Aristote et de Platon (3). Si l'on s'en rapporte au témoignage de Mohammed ben Isaq, ce fut encore sous le règne de ce même monarque, que les livres de médecine et de logique furent traduits; et c'est sur cette version que Abdullah ben Al-Mokaffa et d'autres entreprirent leurs traductions arabes (4).

La conquête de la Perse par les Arabes modifia pendant quelque temps les habitudes religieuses des populations iraniennes, et ces dernières subirent profondément l'influence des conquérants musulmans. Les Perses, qui s'étaient montrés passionnés pour les études grecques, les abandonnèrent, et ce ne fut qu'après la chute de la domination arabe, que l'hellénisme reprit en Perse un nouvel essor et arriva à une renaissance tout à fait extraordinaire. La langue nationale reprit également le dessus, et cette réaction énergique se manifesta durant toute la période du gouvernement des Ghaznévides et des Seldjoukhides. Sous Djélal-Eddin le seldjoukhide, on entreprit la traduction en persan des écrits d'Euclide et de Ptolémée. Pendant le règne d'Houlagou, les études astronomiques furent poussées activement; l'observatoire de Maragha fut fondé et la direction en fut confiée à Naçer-Eddin, traducteur d'une partie des ouvrages de Ptolémée et commentateur des livres de morale d'Aristote et de Platon (5).

Toutefois, les versions persanes des livres grecs ne furent pas faites directement sur les textes originaux, et il paraît démontré qu'elles furent entreprises sur des traductions syriaques et arabes. Les Arabes, bien qu'ils aient été initiés à une époque déjà ancienne, mais seulement sur quelques points restreints de leur habitation, à la culture hellénique (6), se montrèrent plus tard très-hostiles à l'étude du grec proprement dite, qu'ils ne connurent que par des traductions syriaques et persanes (7). Il paraît même certain que très-peu de musulmans ont su le grec, et les savants de l'islamisme qui pénétrèrent un peu avant dans la connaissance de la littérature hellénique, se bornèrent à consulter les ouvrages

(1) Agathias, *De imp. et reb. Justiniani*, liv. II, ch. 30, 31.
(2) Agathias, *op. cit.*, liv. II, ch. 29, 32.
(3) Agathias, *op. cit.*, liv. II, ch. 28.
(4) Wenrich, *op. cit.*; *passim*.
(5) Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 548 du texte arabe, et 338 de la vers. lat.
(6) Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, II, 645, 731, 746. — Reinaud, *Géogr. d'Aboulféda*, introd. p. 382. — Renan, dans le *Bulletin archéol. franç.*, sept. 1856. — Le même, *Hist. des lang. sémit.*, p. 299-301.
(7) Renan, *De philos. peripat. apud Syros*, § 8. — Le même, *Hist. des lang. sémit.*, p. 297-298, 378-379.

de science et de philosophie, et négligèrent de parti pris tout ce qui était littérature proprement dite, histoire, grammaire, etc.

Ce fut seulement à l'époque des Abbassides et par suite de la présence des médecins syriens à la cour des khalifes, que le goût des sciences de la Grèce s'empara des Arabes. Abou-Djafar Al-Mansor, fondateur de Bagdad, attira dans cette ville des savants, et se plaisait lui-même dans l'étude de la philosophie et de l'astronomie (1). D'autres khalifes, comme Haroun Al-Raschid, Al-Mamoun, Al-Watek Billah, Al-Motawakel, etc., favorisèrent de tout leur pouvoir les études littéraires, encouragèrent les savants et les admirent dans leur intimité (2). Al-Mamoun montra surtout un goût très-prononcé pour les études helléniques, en ordonnant de traduire en arabe les principaux ouvrages de science écrits en grec. Mais, chez les Arabes comme chez les Persans, les traductions des livres grecs furent faites de seconde main sur des versions syriaques, par les Nestoriens (3). Aussi faut-il considérer comme une légende le fait de l'incendie des livres grecs originaux, ordonné par Al-Mamoun, comme n'étant plus utiles, depuis qu'il en possédait des versions dans sa langue (4).

Les khalifes, en encourageant ainsi les traductions des livres grecs et notamment des ouvrages de philosophie, de médecine, d'astronomie et de mathématiques, ont rendu à la littérature hellénique un immense service. Beaucoup de ces ouvrages, dont les textes originaux sont aujourd'hui perdus, nous ont été conservés dans les versions arabes. On doit regretter toutefois que les musulmans aient complétement laissé de côté les ouvrages littéraires et historiques des Grecs, et que la poésie des Hellènes n'ait pas trouvé chez les Arabes un seul interprète !

Malgré l'immense service que les Syriens et les Arabes ont rendu à la science, en nous transmettant des versions de beaucoup d'ouvrages grecs, on doit dire cependant que leurs traductions sont loin, pour la plupart, de reproduire toujours fidèlement le sens exact et précis des textes originaux. On comprend au surplus que des traductions arabes, faites de seconde main sur des versions syriaques des textes grecs, ont dû, en passant par différentes transformations, subir de graves altérations qui en ont dénaturé le sens primitif. La *Table de Cébès*, traduite en arabe, présente en effet une foule de contre-sens qui dénotent, de la part des interprètes syro-arabes, un manque d'expérience dans la connaissance du grec et une ignorance complète de tout ce qui concernait la mythologie hellénique (5).

Il ne faudrait pas croire que ce furent seulement des Syriens qui se livrèrent exclusivement au pénible labeur des traductions des livres grecs dans l'idiome arabe. Nous connaissons aujourd'hui les noms d'une foule de musul-

(1) Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 246 du texte, et 160 de la vers. lat.
(2) El-Maçin, *Hist. Sarrac.*, liv. II, ch. 3, p. 401.
(3) Renan, *De philos. perip. apud Syros*, § 8. — Le même, *Hist. des lang. sémit.*, p. 265.
(4) Brucker, *Hist. crit. philos.*, t. III, p. 38.
(5) Wenrich, *op. cit.*, p. 39.

mans qui avaient appris à fond le syriaque et qui traduisirent, concurremment avec les Syriens, beaucoup d'ouvrages grecs, dont il existait des versions syriaques. Nous dépasserions le cadre qui nous est tracé, si nous voulions rappeler ici les noms et les travaux de ces savants interprètes (1); contentons-nous de rappeler qu'à leur tête figure Averroès, qui ne fut pas seulement un des traducteurs des écrits du philosophe de Stagyre, mais qui commenta aussi Aristote et devint le chef d'une école célèbre à laquelle il a donné son nom (2).

Malgré son éloignement des limites extrêmes de l'extension orientale de la langue grecque, l'Inde subit à un certain degré l'influence de l'hellénisme. La fondation des royaumes grecs de la Bactriane et de la vallée de l'Indus, où des soldats d'Alexandre avaient établi des empires, détermina l'emploi du grec comme langue officielle. Les monnaies bactriennes et autres qui, depuis quelques années, abondent dans les collections numismatiques, sont là pour attester ce fait (3). Un passage d'Élien nous donne aussi à entendre que les Indiens chantaient les vers d'Homère dans leur idiome (4). Nous savons encore que les Indiens avaient emprunté aux Grecs leur astronomie (5), et que les brahmines tenaient en grand honneur la littérature des Hellènes (6).

Les Éthiopiens reçurent également des Grecs la Bible, leurs symboles et toute leur culture intellectuelle, et ils leur furent probablement aussi redevables de leur alphabet. On connaît aujourd'hui beaucoup d'ouvrages grecs, traduits en *ghez*, langue classique et savante de l'Abyssinie. Ce fut dès le quatrième siècle de notre ère que la Bible des Septante fut traduite dans l'idiome éthiopien, et c'est grâce aux versions éthiopiennes des livres apocryphes de l'Ancien-Testament, entreprises dans les siècles suivants, que le livre d'Hénoch, dont le texte original est perdu maintenant, nous a été conservé (7). On croit généralement que les Éthiopiens ne traduisirent pas directement du grec tous les ouvrages dont ils entreprirent des versions dans leur langue, et l'on s'accorde à penser que les traductions des livres grecs que possède leur littérature furent faites sur des traductions arabes (8). Cependant, au sixième siècle, le grec était la langue officielle de l'Éthiopie, car ce fut dans cet idiome qu'étaient conçus les textes épigraphiques (9) et les légendes des monnaies (10). Le code des lois dressé et

(1) Wenrich, *op. cit.; passim.*

(2) Renan, Averroès et l'averroïsme; essai historique (2[e] édit.).

(3) Raoul-Rochette, *Notice sur les médailles grecques de la Bactriane et de l'Inde.* (Extr. du *Journal des savants*, années 1834, 35, 36.)

(4) Æliani *variæ histor.*, liv. XII, ch. 48.

(5) Weber, *Hist. de la littérat. indienne*, trad. franç. p. 36, 49, 372 et suiv.

(6) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Thyane*, liv. III. 12. — Weber, *op. cit.*, p. 373. — Reinaud, *Mém. sur l'Inde*, p. 86-87.

(7) Dillmann, *Henoch liber, æthiopice cum variis lectionibus* (Leipsik, 1851).

(8) Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 335.

(9) Bœckh et Franz, *Corp. inscr. græc.*, t. III, p. 512 et suiv., § 15. — Letronne, *Journal des savants*, mai 1825. — Le même, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. IX, p. 128 et suiv. — Le même, *Matériaux pour servir à l'hist. du christ. en Égypte, Nubie, etc.*, p. 44-52. — Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, t. II, p. 744 et suiv.

(10) Ma *Numismatique des Arabes avant l'islamisme*, p. 148 et suiv.

mis en ordre par Gergentius, évêque de Zhafar, était aussi écrit en grec (1). Le nombre des traductions d'ouvrages grecs, conservées dans ce que nous connaissons actuellement de l'ancienne littérature éthiopienne, est assez considérable ; mais le fonds principal consiste spécialement dans des livres religieux et liturgiques, des Vies de saints et un recueil de maximes philosophiques (2). Ce dernier ouvrage n'est du reste qu'un extrait de sentences tirées d'Hippocrate, Galien, Platon, etc., qui a été traduit sur une version arabe.

La littérature copte, qui comporte également beaucoup de traductions d'ouvrages grecs religieux, entreprises à l'époque de l'introduction du christianisme en Égypte, paraît avoir complétement négligé les ouvrages profanes. On ne connaît, pour ainsi dire, aucun livre digne d'être signalé à l'attention des savants, et, à part les Vies des saints, qui ont fourni à Quatremère d'excellents renseignements sur la géographie de l'Égypte (3), on ne trouve, dans cette littérature, que des ouvrages d'un intérêt secondaire.

En terminant, nous donnons la liste des principales sources à consulter sur les ouvrages grecs traduits dans les différentes langues orientales.

1° Buhle, *De stud. græc. liter. inter Arab. atq. rationib.*, dans le tome XI des *Commentaires de la Société royale de Gœttingue.*

2° Le même, *De libr. Aristotelis interpret. arab., in prolegom.* (*Ed. Bipont. Aristot.*)

3° Renaudot, *De barbar. Aristotelis libr. versionib.*, dans la *Biblioth. græc.* de Fabricius (*Ed. Harles*), t. III.

4° Camus, *Des traductions des livres grecs faites en arabe et dans d'autres langues orientales,* dans les *Notices et extr. des ms.*, t. VI.

5° Sukias de Somal, *Quadro delle opere anticamente trad. in armeno.* (Venise, 1825.)

6° G. de Flügel, *Dissertatio de arabicis scriptor. græcor. interpret.* (Misenæ, 1841.)

7° J. G. Wenrich, *De auctorum græcorum versionib. et commentar. syriac., arab., armen. persicisque commentatio.* (Lipsiæ, 1842.)

8° Brosset, *Éléments de la langue géorgienne,* introd., p. 19, et *Catalogue des livres géorg. impr. et ms.* (S.-Pétersbourg, s. d.)

VICTOR LANGLOIS.

(1) Hammer, *Literaturgeschichte des Araber*, t. I. — Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 300-344.

(2) Catalogue des ms. éthiopiens de M. d'Abbadie, n° 26 et *passim*; et Catalogue du fonds éthiopien de la Bibliothèque impériale, n° 40 et *passim*.

(3) Quatremère, *Mém. géogr. sur l'Égypte* (Paris, 1841).

MAR APAS CATINA.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE,

EXTRAITE DE L'HISTOIRE DES PREMIERS ANCÈTRES,

TRADUITE DU CHALDÉEN EN GREC PAR ORDRE D'ALEXANDRE LE GRAND,

ET CONSERVÉE EN PARTIE PAR MOISE DE KHORÈNE.

TRADUCTION NOUVELLE EN FRANÇAIS

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET PHILOLOGIQUES,

PAR

VICTOR LANGLOIS.

INTRODUCTION.

A une époque très-reculée de l'histoire du monde, Babylone était le centre d'une culture intellectuelle très-développée. Une peuplade d'origine arienne, détachée de la famille iranienne, et sortie des montagnes de la Chaldie, région située sur les rivages méridionaux du Pont-Euxin (1), ayant émigré dans les contrées de l'Euphrate et du Tigre, fut amenée, par une série de circonstances restées inconnues, à régner sur Babylone, dans le commencement du huitième siècle avant notre ère (2). Cette peuplade, désignée par les Juifs sous le nom de כשדים, *Kasdes* (3), et par les Grecs sous celui de Χαλδαῖοι, *Chaldéens*, semble indiquer, d'après les écrivains hébreux, une nation militaire, tandis que chez les Grecs, et selon le témoignage d'Hérodote (4), elle représenterait une caste sacerdotale et plus tard un corps de savants (5). A quelle époque la science prit-elle naissance chez les Chaldéens ? C'est là un problème que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de résoudre. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est que longtemps avant notre ère il existait dans la Chaldée, en dehors des livres chaldéens composés par les Juifs, et de ceux qui furent écrits en syriaque par les chrétiens, une vaste littérature araméenne, païenne et profane, qui a complétement disparu.

La science moderne s'est vivement préoccupée, dans ces derniers temps, de rechercher les traces de cette littérature (1), et la critique est arrivée à découvrir d'importants fragments dans les écrits de littératures plus modernes, et notamment dans les livres des Sabiens ou Mendaïtes, appelés improprement les chrétiens de saint Jean (2), et dans ceux des Arabes (3), des Syriens (4) et des Arméniens (5).

Cette littérature, que les Grecs avaient désignée sous le nom de chaldéenne, qui prit naissance à Babylone et se développa durant une longue suite de siècles dans l'Asie occidentale, semble à beaucoup d'égards être identique à la culture intellectuelle que les Arabes attribuent aux Nabatéens, assimilés par eux aux Babyloniens ou Chaldéens (6). Et en effet les Nabatéens, tels que nous les représentent les Arabes, sont un peuple savant en agriculture, en médecine, en magie, et ce peuple n'est autre que les habitants de la Chaldée (7).

(1) Knobel, *Die Vælkertafel der Genesis*, p. 163. — Winer, *Bibl. Realværterbuch*, t. I, p. 217-218. — Renan, *Histoire des langues sémitiques* (3e édit.), liv. I, ch. 2, p. 65 et 66. — Cf. aussi Constantin Porphyrogénète, *de Thematibus*, p. 30 (éd. Bonn.).

(2) Diodore de Sicile, liv. II, ch. 24 et suiv. — Alexandre Polyhistor [Ἀσσυριακά] dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de M. Ch. Müller, t. III, p. 210, § 2 (éd. de MM. Didot). — Nicolas Damascène, dans le même recueil, t. III, p. 358, § 9.

(3) Jérémie, XXI, 4; XXII, 25; et *passim*. — Ezéchiel, XXIII, 23.

(4) *Hist.*, liv. I, 181, 183.

(5) Daniel, II, 2, 5, 10; IV, 5; V, 7, 11.

(1) Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, dans le *Journal asiatique* (1835). — Larsow, *de Dialect. linguæ syriacæ reliq.* — Kunik, dans les *Mél. asiat.* de l'Acad. des sc. de S.-Pétersbourg, t. I. — Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus.* — Le même, *Uber die Ueberreste der Altbabylonischen Literatur*, dans le t. VIII des Mémoires de l'Acad. des sc. de S.-Pétersbourg. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2.

(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. III, ch. 2, § 3.

(3) *Agriculture nabatéenne de Kouthami*, traduite en arabe par Ibn Wahschiyah, publiée par M. Chwolsohn. La traduction française de cet ouvrage a paru récemment à Paris (1864); elle est due à M. Clément-Mullet. — Renan, *Mémoire sur l'âge du livre intitulé : Agriculture nabatéenne* (Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-Lettr., t. XXIV, 1re partie).

(4) W. Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 26. — *Journal asiatique* (1852), p. 296 et suiv.

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 2, 3, 9, 18, 21 ; et Appendice du liv. I.

(6) Cf. Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens; passim.* — Chwolsohn, *Die Ssabier*, t. I, p. 703 et suiv. — Weyers, *Specimen criticum exhibens locos Ibn-Khacanis*, p. 101 et la note (Leyde, 1831).

(7) Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens*, p. 58 et suiv. — Chwolsohn, *Die Ssabier*, t. I, p. 698 et suiv.,

Il ne reste de cette littérature nabatéenne ou chaldéenne que des écrits fort peu nombreux (1), dont le plus important est le traité d'agriculture de Kouthami, traduit en arabe au dixième siècle (2). Ce que les Grecs et les Latins nous ont transmis touchant la science chaldéenne a les rapports les plus intimes avec ce que les Arabes nous ont appris relativement à la littérature nabatéenne. Toutefois nous devons ajouter que si, à l'époque romaine, le nom de science chaldéenne servait à couvrir le plus grossier charlatanisme, il ne s'ensuit pas qu'il faille nier d'une manière absolue un développement très-sérieux de sciences mathématiques et astronomiques en Chaldée (3).

En dehors des renseignements que nous fournissent les Arabes, les Grecs et les Latins, sur la littérature chaldéenne, nous trouvons, chez d'autres peuples, la mention très-précise de livres chaldéens, que nous n'hésitons pas à identifier avec les productions du génie nabatéen. Bérose, Bardesane et Moïse de Khorène, qui appartiennent à trois nationalités orientales différentes, citent souvent, dans leurs écrits, des compositions appartenant à la littérature chaldéenne (4); et leurs compilations, malgré de nombreux contre-sens et peut-être quelques impostures, renferment à n'en pas douter des lambeaux de cette culture scientifique (5) qui, depuis un âge très-reculé jusqu'à une époque voisine de l'ère chrétienne, prit une grande extension dans l'Asie occidentale, et eut une influence très-sensible sur le développement intellectuel du monde grec et romain.

La littérature chaldéenne ou nabatéenne, comme on voudra l'appeler, eut une durée beaucoup plus longue que celle des grands empires au sein desquels elle avait pris naissance et s'était développée. Sortant peu à peu des limites de la Babylonie, elle s'était étendue dans toute la Mésopotamie, et c'est de là surtout qu'elle se propagea dans l'Occident. Le christianisme, qui sévissait d'une façon si violente contre les anciennes doctrines philosophiques et religieuses, ne put anéantir complétement l'influence exercée sur les masses par la littérature chaldéenne, mais il fut la cause principale de la transformation qui s'opéra chez les populations araméennes de la Mésopotamie, en donnant naissance à une littérature nouvelle, le syriaque, dont le point d'attache avec le chaldéen ou nabatéen n'échappe point complétement à notre appréciation. « C'est un fait assez singulier, dit M. Renan (1), qu'une littérature apparaissant ainsi sans antécédents et sans qu'aucune tradition nous ait été conservée d'une littérature nationale antérieure; mais la surprise que nous cause cette brusque apparition n'est qu'un effet de l'ignorance où nous sommes sur les anciennes études araméennes. » Cependant la science a acquis aujourd'hui la certitude que la langue syriaque n'est que le prolongement chrétien du nabatéen; car ce que nous savons des écrits de Bardesane et les fragments qui nous en restent (2) nous prouvent que ce gnostique se rattache à l'école chaldéenne par ses ouvrages (3), si vivement réfutés par saint Éphrem, le représentant le plus glorieux de l'école chrétienne d'Édesse (4).

Cette entrée en matière était nécessaire pour bien faire comprendre la liaison qui unit la littérature ancienne de la Chaldée à celle de la Syrie chrétienne, et en même temps pour appeler l'attention du lecteur sur l'influence que la littérature syriaque elle-même devait exercer sur celle des Arméniens, voisins des Syriens, et qui, à une certaine époque, se fusionnèrent avec ces derniers dans la toparchie de l'Osrhoène (5). Édesse, en s'é-

t. II, p. 163, 606, 780. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 242 et suiv.

(1) Weyers, *Specimen criticum*, p. 100-101 et note.

(2) Chwolsohn, *Ueber die Ueberreste der Altbabylonischen Literatur*. — Renan, *Mémoire sur l'âge du livre intitulé : Agriculture nabatéenne*.

(3) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 248 et suiv.

(4) *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 495 et suiv. *Berosus Chaldæus; passim*. — Cureton, *Spicil. syriac.*, p. 24. — *Journal asiat.* (1852), p. 296 et suiv. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 2, 3, 9, 18, 21 et *passim*.

(5) Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 249 et suiv.

(1) *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch 3, p. 259.

(2) *Journal asiat.* (1852), p. 296 et suiv.

(3) Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 122 et suiv. — *Œuvres de saint Éphrem*, t. II (syr. et latin), p. 144 et suiv.

(4) Cf. *Vita S. Ephremi* dans ses Œuvres, t. III, p. 23. — *Chron. Edess.* dans Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 397. — Villemain, *Essai sur l'éloquence chrétienne au quatrième siècle; passim*. — Allemand Lavigerie, *Essai historique sur l'école chrétienne d'Édesse*, ch. II, p. 41 et suiv.

(5) Bayer, *Historia Osrhœna; passim*. — Cf. aussi

levant au rang de capitale de cet état demi-syrien, demi-arménien, sur le trône duquel on vit monter tour à tour des princes syriens et des rois arméniens d'origine arsacide, devint presque en même temps le centre d'un mouvement littéraire très-remarquable et le siége d'une école célèbre (1) qui eut une influence considérable sur la formation et les développements de la littérature chrétienne de l'Arménie.

Les Arméniens, dans les siècles qui précédèrent l'introduction du christianisme dans leur patrie, n'avaient qu'une littérature relativement très-restreinte, et on ne trouve nulle part, dans leurs écrivains, qu'ils aient cultivé avec éclat les lettres et les sciences. Tout ce que nous savons à cet égard, c'est que les Arméniens avaient des chants populaires conservés par tradition, et dont Moïse de Khorène a recueilli quelques fragments dans son Histoire (2). Le même écrivain fait observer, en outre, que ses compatriotes montrèrent toujours une grande indifférence pour les œuvres de l'esprit, et qu'ils ne cherchèrent jamais à connaître l'histoire de leur passé (3). Il blâme à plusieurs reprises cette conduite, et exprime le regret de voir une nation, célèbre par son antiquité, illustrée par la valeur et l'héroïsme de ses chefs, privée ainsi, par sa faute, d'une collection d'annales dont l'absence est irréparable (4).

Il est difficile, en effet, de s'expliquer comment il a pu se faire que la nation arménienne soit restée ainsi en arrière du degré de civilisation et au-dessous du niveau intellectuel atteints par les peuples de son entourage. Toutefois nous savons que l'une des raisons principales invoquées par les Arméniens, pour excuser leur indifférence en matière littéraire, c'est qu'ils ne possédaient pas de caractères alphabétiques qui leur fussent propres (1) et qu'ils étaient obligés d'avoir recours à ceux des Perses, des Syriens et des Grecs (2). Moïse de Khorène, qui rapporte cette circonstance, ne trouve pas cette excuse suffisante, et ses reproches envers ses compatriotes s'exhalent en plaintes amères (3). Quoi qu'il en soit, il paraît probable que l'absence ou l'insuffisance de caractères alphabétiques fut pour beaucoup dans les retards apportés au développement de la culture des lettres chez les Arméniens. Aussi, quand le christianisme eut pris des racines solides dans leur pays, les prêtres, qui représentaient la partie savante de la population, conçurent le projet d'inventer un alphabet approprié à l'idiome arménien, et, dès le quatrième siècle de notre ère, nous voyons la race d'Haïg en possession des caractères alphabétiques dont l'introduction en Arménie est attribuée, à ce qu'il paraît, à saint Mesrob (4). A partir de cette époque, une école se forma, en vue de faire passer tous les chefs-d'œuvre des littératures grecque et syriaque dans l'idiome national (5). Les livres sacrés furent traduits (6), et durant plusieurs siècles l'école des saints traducteurs, c'est ainsi qu'on a coutume de la désigner, travailla sans relâche à doter l'Ar-

la Chronique de Denys de Thelmahr (*Dionys. Thelmaharensis chronici lib. I*); éd. Tullberg (Upsal, 1850). — — Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 417 et suiv. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 24 et suiv. — Ma *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 48 et suiv.; p. 55 et suiv.

(1) Allemand Lavigerie, *l'École chrétienne d'Édesse*, ch. I, p 17 et suiv.

(2) Liv. I, ch. 10 et *passim*. — Emin, *Vebk.....*; *Études sur les chants populaires de l'ancienne Arménie*; en arménien (Moscou, 1850). — *Journal asiatique* (1852); *Étude sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*. — *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1852); *les Chants populaires de l'ancienne Arménie*.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 3 et 21.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie* liv. I, ch. 1 et 3.

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 3.

(2) Diodore de Sicile, liv. XIX, § 13. — Polyen, liv. IV, ch. 8, § 3. — Zénob de Glag. *Hist. de Daron*; en armén., p. 27 et suiv. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Armén.*, en armén., p. 27. — Gorioun, *Biographie de saint Mesrob*, en armén., p. 9. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 54. — Cf. aussi les légendes des médailles des Arsacides, dans notre *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 23 et suiv.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 1 à 3.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 52-54. — Vartan, *Hist. univers.*, en armén., ch. 25. — Assoghig, *Hist. univers.*, en armén., 2e part. ch. I. — Cf. Emin, Moïse de Khorène, trad. russe, p. 361 et suiv., *et Revue d'Orient* (1865), *de l'Alphabet arménien*, trad. du russe.

(5) Sukias de Somal, *Quadro delle opere di vari autori, anticamente tradotte in armeno*, p. 7-29 (Venise, 1825).

(6) Dans l'origine de l'établissement du christianisme en Arménie, le clergé ne se servait que de bibles syriaques. — Cf. Lazare de Pharbe, *Histoire d'Arménie* p. 25-26. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 11-12.

ménie de versions d'ouvrages appartenant aux littératures étrangères. Ces traductions formèrent ainsi comme les premières assises des monuments littéraires de l'Arménie (1).

La liste des traductions d'auteurs profanes dans l'idiome arménien est considérable. Un savant mékhitariste, feu M[gr] Sukias de Somal, en a donné le détail dans un écrit spécial rédigé en italien (2). On y trouve mentionnées, siècle par siècle, les œuvres des écrivains grecs et syriens que le zèle des traducteurs avait fait passer dans l'idiome national. Ce sont d'abord les écrits d'Aristote (3), la vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthène (4), l'Εἰσαγωγή de Porphyre (5), les œuvres d'Eusèbe (6) et de Philon le Juif (7), un commentaire sur Nonnus de Panopolis (8), la grammaire de Denys de Thrace (9), la Géographie de Pappus d'Alexandrie (10), la Chronique de Jules l'Africain (11), l'Histoire de Flavius Josèphe (1), la Bibliothèque historique de Diodore de Sicile (2), les œuvres d'Olympiodore (3), de Callimaque (4) et les écrits philosophiques d'Andronic de Cerra (5). A une époque plus récente, au onzième siècle de notre ère, le goût des traductions s'était de nouveau manifesté chez les Arméniens, qui continuèrent la tradition de l'école des saints traducteurs, en faisant passer dans leur langue quelques écrits de Platon, tels que le Timée et le Phédon (6), les éléments d'Euclide (7), etc., etc.

Cependant, longtemps avant le quatrième siècle de notre ère, époque glorieuse qui donna naissance au goût des lettres en Arménie, les princes arsacides de ce pays, qui ne possédaient pas, comme les aînés de leur race établis dans la Parthie, des annales et des documents écrits touchant les origines de la nation, comprirent la nécessité de connaître l'histoire du pays qu'ils avaient été appelés à gouverner. Nous savons que jusqu'à l'avénement de la dynastie arsacide, vers le milieu du second siècle avant notre ère, l'Arménie avait été presque toujours placée dans une sorte de dépendance et de vassalité vis-à-vis des grands empires de l'Asie occidentale, et ne formait qu'une satrapie de premier ordre, relevant d'abord de l'Assyrie, puis plus tard de Babylone, ensuite de la Médie et enfin des Perses. Quand Arsace V le Grand, appelé aussi Mithridate I[er], eut rangé sous son autorité une notable partie des populations de l'Asie centrale et occidentale, il confia le gouvernement héréditaire de l'Arménie à son frère Valarsace, en le chargeant d'organiser le pays et de lui donner une administration calquée sur le même modèle que celle qui régissait l'empire des Parthes (8). Va-

(1) *Histoire de la renaissance de la littérature arménienne sous les traducteurs* (en armén.), dans la Petite Bibliothèque choisie, t. II (Venise, 1855-1861).

(2) *Quadro delle opere di vari autori, anticamente tradotte in armeno.*

(3) *Quadro*, p. 8-9. — Quelques écrits d'Aristote ont été publiés à Venise, en arménien (1833), conjointement avec les œuvres de Porphyre et de David le philosophe.

(4) *Quadro*, p. 9. — Cette version a été publiée à Venise en 1843 dans la Collection des classiques arméniens.

(5) *Quadro*, p. 9. — Cf. les *Œuvres* de David le philosophe, en armén. (Venise, 1833).

(6) *Quadro*, p. 9. — La Chronique d'Eusèbe a été publiée, en 1818, à Venise par le P. Aucher, et à Milan par le cardinal Ang. Maï et Zohrab. La version latine d'Aucher est de beaucoup préférable à celle de l'édition de Milan.

(7) *Quadro*, p. 10. — Les textes de trois discours ont été imprimés à Venise en grec et en arménien avec une traduction latine, par le père Aucher, en 1822, in-4°.

(8) *Quadro*, p. 18. — Les critiques pensent qu'il s'agit d'un autre Nonnus que l'on aurait confondu à tort avec l'auteur des *Dionysiaques* (*Biographie universelle*, au mot *Nonnus*).

(9) *Quadro*, p. 26. — Cette grammaire a été imprimée à Paris par Chahan de Cirbed en 1824, en grec, en arménien et en français, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*

(10) Cet ouvrage dont Moïse de Khorène nous a conservé un très-long fragment dans sa *Géographie* (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie,* t. II, p. 318 et suiv.) sera publié à la suite des *Geographi græci minores*, édités par M. Ch. Müller, dans la collection des classiques grecs de MM. Didot.

(11) *Quadro*, p. 27.

(1) *Quadro*, p. 28.

(2) *Quadro*, p. 28.

(3) *Quadro*, p. 28.

(4) *Quadro*, p. 28.

(5) *Quadro*, p. 29.

(6) *Quadro*, p. 33. — Cf. *Œuvres* de Grégoire Magistros (en armén.); *Lettres à Serge, abbé de Sevan* (Msc. de S. Lazare de Venise). — *Quadro della storia letteraria di Armenia* (Venise, 1829), p. 72.

(7) *Quadro delle opere*....., p. 64. — *Quadro della storia*....., p. 72.

(8) Moïse de Khorène, liv. I, ch. 8 et suiv., liv. II, ch. 6, 7. — Jean Catholicos, *Hist. d'Arm.*, ch. VIII, de la trad. Franç. de Saint-Martin (Paris, 1841). — Saint-Martin, *Fragments d'une histoire des Arsacides*, t. I, p. 34 et suiv., 92 et suiv. (Paris, 1850).

larsace prit à tâche de remplir exactement le programme politique que lui avait tracé son frère. L'Arménie, lors de son arrivée dans ce pays, n'était régie par aucune loi; tout y était livré à l'arbitraire. Les satrapes et les toparques, maîtres d'une partie du sol, se disputaient entre eux le pouvoir et cherchaient à se dépouiller mutuellement de leurs domaines (1). Il n'existait aucun document relatif à leurs propriétés; la tradition était le seul titre que les satrapes invoquaient pour prouver leur droit à la propriété de la terre et des hommes qui l'habitaient. Afin de mettre un terme à un tel état de choses, Valarsace résolut de régulariser l'organisation satrapale, de tracer à chacun des grands vassaux de sa couronne et des toparques nationaux des limites territoriales qu'ils ne devraient plus franchir, et d'assurer à tous les satrapes, qu'il confirmait dans la possession de leurs domaines, une sécurité dont ils n'avaient jamais joui jusqu'alors (2). Dans cette vue, Valarsace songea à s'entourer de documents authentiques. Ayant appris qu'il n'en existait pas en Arménie, il chargea un lettré syrien d'aller trouver son frère Mithridate Ier, et de lui demander l'autorisation de rechercher dans les dépôts d'archives de son royaume les documents dont il avait besoin pour mener son œuvre à bonne fin. Moïse de Khorène raconte, dans son Histoire, que Valarsace, ayant distingué Mar Apas Catina, lui confia cette importante mission auprès de son frère (3).

Le voyage de Mar Apas Catina, sa réception à la cour du roi parthe, ses recherches et ses découvertes dans les archives de Ninive, ont été mis en doute depuis longtemps déjà par les critiques français. Fréret (4) le premier, et ensuite Étienne Quatremère (5), se sont appliqués à nier la véracité du récit de Moïse de Khorène. Quatremère surtout n'hésite pas à déclarer que tout ce que raconte l'historien arménien présente les caractères d'une fable qui, flattant l'orgueil des Orientaux, aura été accueillie avec transport par Moïse de Khorène, et à son exemple par tous les historiens de l'Arménie. D'autres au contraire (1) prétendent que le récit de Moïse de Khorène est vrai dans ses moindres détails, que les objections que Fréret et Quatremère ont soulevées au sujet de l'existence de Ninive et des archives de cette ville, à l'époque de Mithridate Ier, et touchant le nom de Mar Apas Catina lui-même, sont dénuées de fondement. Sans vouloir entrer dans le fond de ce débat, nous ferons remarquer que nous avons déjà combattu les idées trop absolues du savant Quatremère, et l'opinion par trop optimiste de son contradicteur du *Journal asiatique* (2). Selon nous, Mar Apas Catina ne peut être qu'un personnage appartenant à l'école naissante de la littérature qui se développa dans les premiers siècles de notre ère, sous le nom de syriaque. Toutefois nous sommes loin d'admettre l'opinion de M. Renan, qui veut que ce personnage soit un chrétien (3). En effet, dans les fragments de cet écrivain, que Moïse de Khorène nous a transmis, on ne trouve pas un seul passage qui révèle la moindre pensée chrétienne; on n'y rencontre pas non plus de traces d'une réminiscence biblique; au contraire, on y voit dominer le sentiment d'une époque païenne et particulièrement les idées du mazdéisme.

D'après le livre compilé par Mar Apas Catina et résumé par Moïse de Khorène, la terre a commencé par être peuplée d'êtres fabuleux, de géants en lutte ouverte avec les dieux, qui confondent leur orgueil en renversant la tour au moyen de laquelle ils voulaient tenter l'escalade des cieux. On sent là qu'un syncrétisme très-prononcé s'est produit dans l'esprit de l'auteur du livre compilé par Moïse de Khorène, et c'est pour nous une preuve que cet ouvrage ne fut pas écrit bien longtemps avant l'ère chrétienne. En effet, Mar Apas nomme les géants Zérouan, Titan et Japétos, personnages fort en vogue à l'époque du développe-

(1) Jean Catholicos, *Hist. d'Arm.*, ch. VIII, p. 18 et suiv. de la traduction française.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 6, 7.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 8, 9.

(4) Fréret, *Mémoire sur l'ère arménienne*, dans ses *Œuvres complètes*, t. XII, p. 187-254. — *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XLVII, p. 98 et suiv.

(5) *Journal des Savants* (1850), p. 364-365.

(1) *Journal asiatique* (1852); *Étude sur les chants historiques de l'Arménie*, p. 19-21, note I.

(2) Cf. notre *Étude sur les sources de Moïse de Khorène*, dans les *Mélanges asiatiques de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg*, et dans le *Bulletin* de la même Académie, t. III, p. 531 à 583.

(3) Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 3, p. 262-263.

ment des idées syncrétiques en Orient (1), et qui sont de création moderne, relativement aux temps que Moïse de Khorênê assigne, dans son Histoire, au livre chaldéen traduit en grec par ordre d'Alexandre. Si Mar Apas eût appartenu à l'école chrétienne d'Édesse, il n'eût pas manqué, à propos de ces êtres fabuleux, de faire le rapprochement que Moïse de Khorêne n'a eu garde d'oublier lorsqu'il décrit la filiation de Noé : « Japhétos, Mérod, Sirat, Taghlat, c'est-à-dire Japhet, Gomer, Thiras et Thorgom. » Mais au contraire, si Mar Apas Catina est un Syrien païen, voisin de l'époque qui précéda immédiatement l'introduction de la foi évangélique à Édesse et l'établissement de la célèbre école chrétienne qui jeta un si grand lustre dans les siècles qui suivirent, il est impossible de le faire exister, comme le veut Moïse de Khorêne, à l'époque du Parthe Mithridate Ier et de l'Arsacide Valarsace. Il y a donc nécessairement dans le récit de Moïse de Khorêne, soit un anachronisme inspiré par une croyance trop aveugle aux traditions qui avaient cours de son temps parmi les Arméniens, soit une erreur volontaire, qui aurait son excuse dans la nécessité où cet auteur se serait trouvé d'établir une comparaison louangeuse entre Isaac Pakradouni, auquel son livre est dédié, et Valarsace, que Mar Apas Catina représente comme un prince avide de connaître les antiquités de la nation sur laquelle il avait été appelé à régner. Peut-être même Moïse de Khorêne aura-t-il cru être véridique en disant que Mar Apas Catina était le contemporain de Valarsace ; car, la compilation du lettré syrien s'arrêtant au règne d'Ardaschir Ier successeur de Valarsace, Moïse aura supposé que cette raison était suffisante pour établir un synchronisme entre le fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie et l'historiographe de ce monarque. Cependant, malgré notre répugnance à reprocher à Moïse de Khorêne un subterfuge aussi grossier, nous avouons que nous sommes très-disposé à nous arrêter à cette dernière supposition. Et en effet voici ce que nous écrivions dans notre *Mémoire sur les sources de l'histoire de Moïse de Khorène* (2) : « Que faut-il donc voir dans la fable de l'envoyé de Valarsace se rendant à Ninive (3), pour compulser les archives ? Nous croyons qu'il s'agit d'un simple rapprochement imaginé par Moïse de Khorêne et dans un but que l'on va comprendre tout de suite. Comme tous les écrivains de son école et de son siècle, Moïse, quelquefois crédule, il faut le reconnaître, se plaisait à enregistrer des faits et des données d'une authenticité parfois contestable, et à opérer des rapprochements artificiels qui ne trouvent leur excuse que dans l'absence de critique qui est le propre des écrivains orientaux. Personne ne met plus en doute la fausseté des lettres soi-disant échangées entre le Christ et Abgar, et les théologiens eux-mêmes les repoussent comme des documents apocryphes (1), qui ne sont autre chose que l'œuvre de ces sectaires des premiers siècles, auxquels on doit le *Testament d'Adam* (2) et autres écrits singuliers considérés par les Sabiens actuels comme des livres sacrés. Moïse, qui vivait à une époque où ces écrits jouissaient d'une certaine faveur, et qui ne discute pas toujours avec bonheur quelques-uns des rapprochements qu'il a faits dans son Histoire, a commis peut-être, sur la foi d'une tradition populaire, fort accréditée de son temps, l'anachronisme qui l'a fait si sévèrement taxer d'imposture. Ce que nous voyons dans la prétendue relation de l'ambassade scientifique envoyée par Valarsace auprès de son frère Mithridate Ier, c'est tout simplement une flatterie adressée à Isaac Pakradouni, à qui Moïse de Khorêne a dédié son livre. Il le compare à Valarsace, qui aurait chargé un lettré syrien de composer une histoire d'Arménie, lui (Isaac) qui vient aussi d'engager Moïse à rédiger les annales de la nation. Le fait est on ne peut plus naturel, et c'est là que réside, selon nous, l'explication de toute cette légende imaginée et racontée par Moïse de Khorêne, si toutefois on ne veut pas admettre qu'il ait été dupe d'un mensonge. »

(1) Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 246.

(2) *Mélanges asiatiques de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. III, p. 344-345.

(3) On trouvera, dans les notes qui accompagnent les fragments de l'Histoire de Mar Apas Catina, ce qu'il faut entendre par archives de Ninive ; cf. plus bas, ch. IX.

(1) Allemand Lavigerie, *Essai sur l'école chrétienne d'Édesse*, p. 120 et suiv. — Il paraît que W. Cureton, vers la fin de sa vie, voulait essayer de prouver, dans un ouvrage qui est resté inachevé, que la correspondance échangée entre le Christ et Abgar réunissait tous les caractères de l'authenticité !

(2) *Journal asiatique* (1854); cf. Renan, *Fragments du livre gnostique, intitulé : le Testament d'Adam.* — Le même, *Hist. des langues sémit.*, liv. III, ch. 2. p. 248.

Il nous reste maintenant à parler de la compilation de Mar Apas Catina et du livre chaldéen dont il fit usage pour rédiger les annales de l'ancienne Arménie (1). Moïse de Khorène raconte que le lettré syrien, ayant été introduit dans les archives de Ninive, trouva, parmi la masse de documents qui y étaient conservés, un livre portant cette suscription : « *Commencement du livre,* » avec cette rubrique : « *Ce livre a été traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre; il contient l'histoire des premiers ancêtres* (2). » Selon M. Quatremère (3), cet ouvrage, qu'il nie avoir été traduit par ordre du conquérant macédonien, lui paraît être un exemplaire du livre de Bérose. On comprend quelle réserve est imposée à la critique, lorsqu'il s'agit d'attribuer à un auteur comme Bérose, dont les œuvres ne sont connues que par quelques fragments très-peu étendus (4), un ouvrage qui était déjà anonyme à l'époque où Mar Apas le consulta. Bérose est le nom d'un historien d'origine perse, car il est facile de reconnaître sous la forme défigurée dans laquelle les Grecs nous ont transmis cette appellation Περωζής, le nom de *Firouz* (5). Il paraît certain que les Grecs ont groupé autour de la figure de Bérose une notable partie de la littérature profane de la Chaldée, et que c'est à ce personnage, dont le nom leur était le plus familier parmi ceux des autres écrivains de l'école babylonienne, qu'ils attribuaient indistinctement toutes les productions littéraires et scientifiques d'origine chaldéenne, ou qu'ils croyaient provenir de la même source. En effet, selon les traditions helléniques, Bérose aurait non-seulement composé des livres historiques, comme les Βαβυλωνιακά ou Χαλδαϊκά (6), mais encore des traités d'astronomie et d'astrologie (1). En sa qualité de principal représentant de la culture scientifique et littéraire de la Chaldée, aux yeux des Grecs, Bérose eut bien vite sa légende (2), absolument comme Orphée, qui, pour les anciens, centralisa autour de lui la science primitive, et dont l'individualité fut transformée plus tard, même par les mystiques et les néoplatoniciens, en un mythe surchargé de subtilités et de rêveries dignes de figurer dans la Kabale. M. Quatremère a donc eu le tort, selon nous, d'attribuer à Bérose le livre anonyme découvert dans les archives de Mithridate Ier par Mar Apas Catina. Nous savons d'une manière positive que Moïse de Khorène connaissait très-bien l'ouvrage historique de Bérose, car il le cite à plusieurs reprises dans son livre (3), et même il représente aussi cet écrivain comme un traducteur des livres chaldéens en langue grecque (4). De tout ceci on peut donc induire que le livre chaldéen, mis en lumière par Mar Apas Catina, était la traduction en langue grecque d'une histoire générale des grands empires de l'Asie centrale, autre que celle de Bérose, d'autant plus que Moïse de Khorène a soin de dire qu'il n'a extrait de cet ouvrage que ce qui regardait spécialement l'Arménie.

Moïse de Khorène raconte qu'au retour de Mar Apas à la cour de Valarsace, il présenta au roi une copie de sa compilation, écrite en caractères grecs et syriens (syriaques) et que ce prince la fit placer dans son palais, et en fit graver une partie sur la pierre (5). Ce renseignement est fort précieux, car il nous apprend, d'une part, que l'ouvrage de l'écrivain anonyme qu'il découvrit dans les archives des Parthes, fut traduit par lui du grec en syriaque, ou dans cet idiome désigné sous le nom de *syro-chaldaïque*, qui est la transition entre la langue chaldéenne ou nabatéenne et le syriaque. En second lieu, le texte de l'historien arménien peut nous laisser encore soupçonner que les annales de Mar Apas Catina furent vraisemblablement traduites en arménien, et écrites avec des caractères grecs et syriaques, qui, nous l'avons vu pré-

(1) Le P. Karékin Djimedjian, savant mékhithariste de Venise, dans le premier volume de son *Histoire de la littérature arménienne* (p. 63 et suiv., en arménien), a consacré un long chapitre à Mar Apas Catina, où il rend compte de toutes les controverses auxquelles a donné lieu la compilation de cet historien. Son travail est fort estimable et sera consulté avec fruit.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 9.

(3) *Journal des Savants* (1850), p. 364.

(4) Cf. *Fragm. hist. græc.*, de M. Ch. Müller (éd. Didot), t. II, p. 435 et suiv.

(5) Renan, *Hist. des langues sémit.*, liv. III, ch. 2, p. 249, note 7.

(6) *Fragm. hist. græc.*, de M. Ch. Müller, t. II, p. 495 et suiv.

(1) *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 495, 509.

(2) Josèphe, *Antiq. judaïq.*, I, 3, 6. — Tatien, *Orat. adv. Græcos*, ch. 58. — Le Syncelle, p. 28.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 2.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 2.

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 9.

cédemment, étaient employés par les Arméniens à défaut d'un alphabet spécial à leur idiome et qui ne fut inventé que beaucoup plus tard.

Il y a deux parties bien distinctes dans la compilation de Mar Apas Catina, dont Moïse de Khorène nous a transmis des extraits. La première est l'œuvre de l'auteur chaldéen anonyme qui raconte l'histoire des premiers temps de l'Arménie et du gouvernement des Haïciens, et termine son récit à une époque antérieure à l'avénement des Arsacides, puisque la rédaction de son livre a dû précéder l'arrivée d'Alexandre à Babylone, si l'on s'en réfère à la suscription même de l'ouvrage. La seconde partie est une continuation de cette histoire due à Mar Apas Catina lui-même. Ce compilateur, après avoir traduit l'ouvrage de l'anonyme chaldéen du grec en syriaque, ajouta, soit dans sa langue, soit en arménien, — nous manquons de renseignements précis à cet égard, — plusieurs chapitres relatifs à l'avénement des Arsacides en Arménie, et à l'organisation politique que Valarsace donna à son royaume.

Nous avons tout lieu de croire que Moïse de Khorène n'est pas le seul écrivain qui ait eu entre les mains l'ouvrage de Mar Apas Catina, car on peut induire d'un passage de Jean Catholicos, auteur d'une Histoire de l'Arménie écrite au neuvième siècle, que cet annaliste, qui s'est très-certainement aidé du texte de l'Histoire de Moïse, dont il a tiré beaucoup d'extraits, a aussi consulté l'original de la compilation de Mar Apas Catina. En effet Moïse de Khorène ne parle pas des souverains qui, après la mort d'Anouschavan, gouvernèrent l'Arménie, et il passe immédiatement du règne de ce prince à celui de Barouïr en disant « qu'il serait trop long de rapporter cette histoire (1) ». Jean Catholicos comble cette lacune dans son livre, et nous donne même des détails assez circonstanciés sur les usurpateurs qui s'emparèrent du trône après la mort d'Anouschavan et gouvernèrent l'Arménie jusqu'au règne de Barouïr, l'allié de Varbace ou Arbace le Mède, qui renversa l'empire de Ninive (2). De plus, nous remarquons des différences assez notables dans la liste onomastique des rois d'Arménie, dressée par Moïse de Khorène, et celle que Jean Catholicos nous a également transmise. Ces additions d'une part, et ces variantes d'autre part, nous autorisent donc à penser que la compilation de Mar Apas Catina existait encore en Arménie au neuvième siècle, et que cet ouvrage, dont la perte est irréparable, n'a disparu qu'après cette époque. Toutefois c'est notamment au quatrième et au cinquième siècle que l'ouvrage de Mar Apas Catina fut surtout consulté. Le livre de Mar Apas fut également connu de saint Jérôme, qui cite cet auteur dans le chapitre I[er] de ses *Commentaires sur Ézéchiel*, sous son surnom de Catina, épithète qui, dit-il, signifie, « λεπτόν, *id est acutum et ingeniosum,* » chez les Syriens (1). Ce détail ne nous permet pas de douter qu'il ne soit question ici de l'auteur de la compilation dont s'est servi Moïse de Khorène. Si une grande incertitude règne sur l'âge du livre composé par Mar Apas Catina, la même difficulté existe pour fixer l'époque exacte où florissait cet historien. Moïse de Khorène ne nous a transmis aucun détail sur la biographie de ce personnage, et, bien qu'il répète son nom, à plusieurs reprises (2), il ne dit rien qui puisse jeter quelque lumière sur sa vie. Un passage du Pseudo-Agathange, qui nous a été conservé dans l'*Histoire de l'empereur Héraclius* par Sébéos (3), nous donnerait à penser que Mar Apas Catina était un Arménien, car il est qualifié du titre de philosophe de Medzourkh, qui est le nom d'une ville de la Haute-Arménie mentionnée par Faustus de Byzance (4). Toutefois, à part le nom de Mar Apas, et son surnom de *Catina* qui en syriaque a le sens de « subtil (5), » nous ne savons absolument rien de la vie de ce personnage. Le titre de *Mar* qui veut dire également dans le même idiome « seigneur » et qui correspond

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 20.

(2) Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie,* trad. franç. de Saint-Martin, p. 14.

(1) *Œuvres* de saint Jérôme, t. IV, p. 732, *e.* (édit. de Paris, 1579).

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 8, 9, 11, 14, 18; liv. II, ch. 9.

(3) Édit. arménienne de M. Mihrtad (Constantinople, 1851), p. 1; et trad. russe de M. Patcanian (Saint-Pétersbourg, 1862), p. 1.

(4) Faustus de Byzance, *Hist. d'Arménie,* liv. IV, ch. 14 (éd. de Venise, 1832), p. 115. — Cf. aussi Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie,* t. I, p. 51.

(5) Quatremère, dans le *Journal des Savants* (1850), p. 364-365, ne fait que répéter l'étymologie donnée par Lacroze, d'après saint Jérôme.

exactement au mot *der* des Arméniens, *dominus* des Latins, *dom* et *don* des Occidentaux, indique que Mar Apas Catina était revêtu d'un caractère religieux ou scientifique. On a cru longtemps que ce titre de *Mar* impliquait une idée chrétienne, et M. Quatremère partageait cet avis; mais Moïse de Khorène nous aide à rectifier l'opinion de ce savant critique, en attestant (1) que ce titre était porté par un officier païen de la cour d'Abgar, Mar Ihap, envoyé par son souverain auprès du gouverneur de la Syrie Julius Marinus, et qui eut l'occasion pendant ce voyage d'entendre parler de Jésus-Christ pour la première fois. Le titre de *Mar* employé dans l'idiome syriaque n'était pas purement religieux à l'époque qui précéda immédiatement la prédication de l'Évangile dans l'Aramée; ce ne fut qu'après l'introduction de la foi chrétienne chez les Syriens qu'il fut appliqué aux prêtres, et servit à désigner en général les membres du clergé.

En faisant entrer la compilation de Mar Apas Catina, écrivain syrien appartenant à cette époque intermédiaire entre la culture chaldéenne et le développement syriaque, qui en fut la continuation, dans un recueil destiné à réunir les fragments d'auteurs grecs perdus dans cet idiome et conservés en arménien, nous avons voulu montrer les liens qui unissent la vieille littérature, dont Babylone fut jadis le centre, à celles des Syriens, des Grecs et des Arméniens. Voici donc un écrit historique d'un intérêt immense qui, après avoir été conçu primitivement en chaldéen, fut traduit en grec, ensuite en syriaque, puis traduit encore du syriaque en arménien, dans l'espace de plusieurs centaines d'années. C'est une étude curieuse en effet de suivre, pour ainsi dire siècle par siècle, l'histoire d'un livre appartenant à l'une des plus vieilles littératures de l'Orient, et de voir par combien de filières successives a dû passer l'ouvrage écrit originairement par l'anonyme chaldéen, avant d'arriver jusqu'à nous, dans la compilation de Mar Apas Catina, abrégée par Moïse de Khorène. Certes, si ce texte, d'une importance capitale, à en juger par les lambeaux qui nous sont parvenus, nous avait été conservé dans toute son intégrité, c'eût été, sans contredit, un des monuments les plus précieux de l'histoire du passé de l'Asie, et qui, à lui seul, eût suffi à assurer la gloire du génie littéraire de la Chaldée.

En publiant pour la première fois, isolément, les fragments de la compilation de Mar Apas Catina, nous avons suivi exactement le texte de l'Histoire de Moïse de Khorène, sans nous préoccuper des interpolations et des réflexions qui sont du fait de cet écrivain, et qu'il est facile de reconnaître dans les passages qui appartiennent en propre à l'œuvre du lettré syrien. Nous avons conservé l'ordre des chapitres tel qu'il a été arrêté dans les éditions modernes de l'Histoire de l'Hérodote arménien, et notamment dans celles publiées à Venise, par les savants mékhitaristes. Ces éditions, exécutées avec le plus grand soin par les membres de l'Académie arménienne de Saint-Lazare, ont été faites à l'aide des nombreux manuscrits conservés dans leur riche bibliothèque. Nous avons tenu compte des variantes que ces doctes religieux ont jointes à leur édition des *OEuvres complètes de Moïse de Khorène* (1), et de celles qui ont été signalées dans une brochure spéciale, publiée par M. Jacques Garinian (d'Erzeroum) sous le titre : *Comparaison de l'édition de l'Histoire de Moïse de Khorène éditée à Venise, avec deux nouveaux manuscrits* (2). Notre traduction présente donc toutes les garanties d'exactitude qu'on peut désirer. Nous avons donné aux chapitres de la compilation de Mar Apas Catina une suite régulière de numéros, en ayant soin de conserver entre parenthèse, à côté de chacun de ces chiffres, les numéros des chapitres de l'histoire de Moïse de Khorène; de cette façon, le lecteur n'éprouvera aucune difficulté à retrouver dans les éditions vénitiennes de cet écrivain les passages correspondants.

(1) *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 30.

(1) *Collection des classiques arméniens,* t. 21; en arménien (Venise, 1843, in-8°).

(2) *Paghtadouthioun*..... en armén. (Tiflis, 1588)

MAR APAS CATINA.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE.

I. (Extrait de l'Histoire de Moïse de Khorène, Livre I, Ch. viii.)

Qui a trouvé ces récits et d'où sont-ils tirés?

. . . . Varlarsace (Vagharschag) (1), ayant disposé et réglé d'une manière grande et digne toutes les parties de sa puissance, et organisé son empire, voulut savoir quels étaient les princes qui, jusqu'à lui, avaient régné sur le pays des Arméniens; si enfin il tenait la place de princes généreux ou fainéants. Ayant trouvé un Syrien, Mar Apas Catina (2), homme profond et très-versé dans les lettres grecques et chaldéennes, il l'envoya avec de riches présents chez son frère aîné Arsace (Arschag), en le priant de lui ouvrir les archives royales.

II. (Ch. ix.)

Lettre de Valarsace, roi des Arméniens, à Arsace le Grand, roi des Perses.

« A Arsace, souverain couronné de la terre et de la mer, toi, de qui la personne et l'image sont semblables à celles de nos dieux, dont la fortune et les destinées sont au-dessus de celles de tous les rois, dont les conceptions sont aussi vastes que l'étendue du ciel sur la terre, Valarsace, ton frère cadet et ton compagnon d'armes, par ta grâce roi des Arméniens, salut et victoire à toujours! L'ordre que tu m'as donné d'allier la sagesse à la vaillance, je ne l'ai jamais oublié; j'ai veillé sur toutes choses, autant que me l'ont permis mes forces et mon habilete. Maintenant que ce royaume est solidement établi par tes soins, il m'est venu à l'esprit de connaître quels furent les princes qui avant moi ont régné sur le pays des Arméniens, et d'où viennent les satrapies qui y sont établies. Car ici, il n'y a point de règlements connus, ni de culte déterminé; on ne sait qui est l'homme le plus considérable du pays, et qui est le dernier. Rien n'est réglé; tout y est confus et à l'état sauvage.

« Je supplie donc ta Majesté de faire ouvrir les archives royales à celui qui se présentera devant ta vaillante Majesté. Après avoir trouvé ce que désire ton frère, ton fils, il s'empressera de lui rapporter des documents authentiques. Notre satisfaction venue de l'heureux succès de nos désirs, est, je le sais, un sujet de joie pour toi. Salut, toi, illustré par ton séjour parmi les immortels. »

Arsace le Grand, ayant reçu la lettre des mains de Mar Apas Catina, ordonna avec plaisir et empressement de lui ouvrir les archives de Ninive (1); heureux qu'une si noble pensée fut venue à son frère, auquel il avait remis la moitié de son empire. Mar Apas Catina, ayant examiné tous les manuscrits, en trouva un, en grec, sur lequel, dit-il, était cette suscription :

« COMMENCEMENT DU LIVRE (2).

« Ce livre fut, par ordre d'Alexandre le Ma-

(1) Valarsace, frère d'Arsace V appelé aussi Mithridate Ier, fut choisi par son frère pour gouverner les Arméniens, qui avaient volontairement appelé les Parthes, à la suite des troubles qui agitaient leur pays. Ce prince, qui fut le fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie, régna de l'an 149 av. J.-C. jusqu'à l'an 127. — Cf. Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie,* liv. II, ch. 3 et suiv. — Jean Catholicos, *Histoire d'Arménie*, éd. St-Martin, ch. viii, p. 9.

(2) Un msc. donne la variante *Mar Ipas Catina.* — Le Pseudo-Agathange (Cf. Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, éd. Mihrtad, cp^le^. 1851, p. 1) l'appelle *Marappas* en un seul mot.

(1) Il ne paraît pas probable qu'au temps de Mithridate Ier, cinquième roi (sixième, selon P. Orose, liv. V, ch. 4) parthe de la dynastie des Arsacides, qui vivait dans le courant du deuxième siècle avant notre ère, la ville de Ninive fût encore debout et renfermât des archives royales (Cf. Quatremère, dans le *Journal des Savants,* juin 1850). Mais on peut croire que, par archives de Ninive, il faut entendre, soit les débris de ce dépôt qui auraient été rassemblés par les soins des Séleucides et seraient ensuite passés aux mains des rois parthes, qui les possédaient quand Mar Apas Catina vint les consulter; soit enfin les archives d'Ecbatane qui existaient encore sous les premiers rois de Perse, à ce que raconte Esdras (liv. I, ch. 6, vers. 1-2).

(2) C'est ici que commencent dans Moïse de Khorène les extraits du livre de l'anonyme chaldéen compilé par Mar Apas Catina.

cédonien, traduit du chaldéen en grec (1), et contient l'histoire des premiers ancêtres (2). »

Le commencement de ce livre traite, dit-il, de Zérouan, de Titan et de Japhétos; chacun des personnages célèbres des trois lignées de ces trois chefs de race y est inscrit par ordre, chacun à sa place, durant de longues années.

De ce livre, Mar Apas Catina, ayant extrait seulement l'histoire authentique de notre nation, la porta au roi Valarsace à Medzpine (3), écrite en caractères grecs et syriens (4). Valarsace le beau, habile à tirer l'arc, prince éloquent, ingénieux et subtil, estimant cette histoire comme

(1) Les mots *Ouin*, « Grec », et *Ounasdan*, « la Grèce », qui sont la transcription des noms Ἴων, Ἰωνία, sont également employés par les Arabes, sous la forme *Iounân*, par opposition aux *Roumis* qui sont les Grecs modernes.

(2) On ne saurait mettre en doute ici qu'il s'agit d'un ouvrage historique, appartenant à la littérature nabatéenne, dont la science s'est fort occupée dans ces derniers temps (Cf. à ce sujet E. Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, dans le *Journal asiatique*, 1835. — Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus*, Pétersb., 1856, t. I, p. 705 et suiv., t. II, p. 910-911. — Le même, *Ueber die Ueberreste der Altbabylonischen Literatur in Arabischen Uebersetzungen*, Pétersb., 1859. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, 3ᵉ édit., 1863, p. 242 et suiv.) Cet ouvrage, dont l'auteur n'est pas nommé, n'est pas l'œuvre de Bérose, comme l'a supposé E. Quatremère, dans le *Journal des Savants* (1850, p. 364 et suiv.); il est plus probable que c'est un écrit chaldéen qui, ayant été traduit dans la langue grecque, aurait été attribué à Bérose, sur le compte duquel l'antiquité classique se plaisait à placer tous les écrits de la littérature babylonienne dont elle avait eu connaissance. (Cf. notre *Mémoire sur les sources de Moïse de Khorène*, dans les *Mélanges asiatiques* de l'Académie des Sciences de S.-Pétersb., et *Bulletin* de la même compagnie, t. III, p. 531 et suiv.)

(3) Medzpine était une ville du pays des Aghedznik, dans la partie de la Mésopotamie qui appartenait aux Arméniens. Elle fut, pendant toute la durée de la dynastie arsacide, la capitale du royaume, et cessa d'être la résidence des rois à l'époque où Abgar, premier prince chrétien de l'Arménie, transporta le siége de son gouvernement à Édesse (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 27). Aujourd'hui Medzpine s'appelle Nisibe, nom qu'elle porta aussi pendant l'antiquité et le moyen âge.

(4) L'histoire de l'écriture chez les Arméniens est un des problèmes les plus intéressants que l'antiquité nous ait légués. On ne sait que fort peu de chose à ce sujet, et tout ce que l'on en peut dire se borne à quelques passages obscurs, conservés dans les historiens et les écrivains arméniens, et qui peuvent donner lieu à beaucoup de controverses. Toutefois on doit présumer, non sans quelque raison, que le mode d'écriture en usage chez les anciens Arméniens, à l'époque qui précéda l'avénement de la dynastie arsacide, était le même que celui employé par les Assyriens, les Babyloniens et les Achéménides, et que l'on désigne, à cause de la forme des signes, sous le nom générique d'écriture cunéiforme. En effet, on a découvert à Van, à Malatiyah, à Palou, au Kellachim et en dernier lieu à Kalincha ou Kanlidja, des inscriptions cunéiformes, appartenant à un système d'écriture différent de ceux employés par les Assyriens, les Babyloniens et les Achéménides, et que l'on croit être conçues en langue arménienne ancienne ou *arméniaque*. (Cf. Schultz, *Mémoire sur le lac de Van*, dans le *Journal asiatique*, 1840, p. 257 et suiv. — C. Ritter, *Monatsberichte über die Verhandlungen der Gesellschaft fur Erdk. in Berlin*, 1840, p. 70 et suiv. — G. F. Grotefend, dans les *Original papers read before the Syro-Egypt. Soc. of London*, t. I, p. 127 et suiv. — A. Layards, *Niniveh and its remains*, t. II, p. 137. — Le même, *Inscript. in the cuneif. character from Assyr. monuments*, f. 74. — Khanikoff, dans les *Mélang. asiat.* de l'Acad. des Sc. de St-Pétersbourg, t. III, p. 76 et suiv. — Brosset et Kunik, *Notice sur deux Inscr. cunéiformes de l'Arménie russe*, dans les *Mélang. asiat.*, t. IV, p. 671 et suiv.). Bien que la lecture de ces inscriptions, dites *arméniaques*, soit encore un problème, puisque les savants ne sont pas d'accord sur l'idiome qu'elles représentent, et que les uns veulent y voir une langue sémitique (Saulcy, *Recherches sur les inscriptions de Van*, Paris, 1848), les autres une langue indo-européenne (E. Hincks, dans le *Journal of the Royal asiatic Soc. of Great Britain*, t. IX, p. 387 et suiv.), les troisièmes enfin un idiome composé d'éléments touraniens et arméniens, mais n'ayant rien de sémitique (Mordtmann, dans la *Zeitschrift der D. M.G.*, t. XIII, p. 704-705), nous croyons qu'un jour ou l'autre, on pourra découvrir le moyen de les déchiffrer, en s'aidant des méthodes qui ont contribué à expliquer les inscriptions assyriennes et celles des Achéménides. M. J. Oppert, qui s'est occupé aussi des inscriptions dites *arméniaques*, croit que ces textes cachent, à n'en pas douter, un idiome indo-européen, et il a à plusieurs reprises exprimé cette opinion (*Archives des missions scientifiques*, t. V, p. 179 et suiv. — Athenæum français, 1854. *Remarques sur les différ. écrit. cun.*, p. 992, col. I. — *Expédition de la Babylonie*, t. II, pag. 9.). Quoi qu'il en soit, il paraît certain que l'ancienne langue arménienne qui, on le sait, est composée en notable partie de racines indo-européennes (Neumann, dans la *Zeitschrift fur die Kunde des Morg.*, I, p. 242. — Gosche, *de ariana linguæ gentisque Armen. indole*, p. 50 et suiv.), et de quelques éléments sémitiques, par suite du mélange de la race d'Haïg avec les populations araméennes primitivement établies sur le sol de l'Arménie (Renan, *Histoire des langues sémitiques*, liv. I, ch. II, p. 52), a été écrite d'abord avec des caractères cunéiformes. A une époque relativement plus moderne, et qui s'est prolongée jusqu'au quatrième siècle de notre ère, l'antique écriture en forme de clous fut abandonnée, et les Arméniens employèrent pour écrire leur langue les caractères persans, grecs et syriens (Agathange, *Histoire de Tiridate*, éd. Ven., p. 85, 136. — Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. III, ch. 4 et 52. — Lazare de Pharbe, *Histoire d'Arménie*, éd. Ven., p. 27. — Diodore de Sicile, liv. XIX, 23. — Polyen, liv. IV, ch. 8, § 3). Cependant on raconte qu'au temps d'Arsace les Arméniens avaient un système graphique qui leur appartenait en propre (Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, liv. II, ch. 2); ce fait serait de nature à modifier toutes les idées reçues jusqu'à présent sur l'emprunt que les Arméniens avaient fait aux Perses, aux Syriens et aux Grecs de leurs alphabets. Il pourrait se faire en effet que,

l'objet le plus précieux de ses trésors, la place dans son propre palais, pour qu'elle y soit gardée en sûreté, et en fait graver une partie sur la pierre.

Ainsi, assuré de l'authenticité et de l'ordre des événements, nous les répétons ici pour satisfaire ta curiosité. L'histoire de nos satrapies y est prolongée jusqu'au Sardanapale des Chaldéens, et même au delà. Voici dans ce livre le commencement des récits :

« Terribles, extraordinaires étaient les premiers dieux, auteurs des plus grands biens dans le monde, principes de l'univers et de la multiplication des hommes. De ceux-ci se sépara la race des géants, doués d'une force terrible, invincibles, d'une taille colossale, qui, dans leur orgueil, conçurent et enfantèrent le projet d'élever la tour. Déjà ils étaient à l'œuvre : un vent furieux et divin, soufflé par la colère des dieux, renverse l'édifice (1). Les dieux, ayant donné à chacun de ces hommes un langage que les autres ne comprenaient pas, répandirent parmi

dans quelques provinces de l'Arménie, on se fût servi d'un alphabet national, tandis que dans d'autres au contraire, et notamment dans celles qui étaient limitrophes de la Perse, de la Syrie et des possessions grecques, on aurait employé les caractères propres aux idiomes parlés dans le voisinage. Dans la première hypothèse, l'alphabet dont l'invention est attribuée à Mesrob, écrivain du cinquième siècle, aurait été en usage depuis un temps assez long dans certaines parties de l'Arménie, et ce personnage n'aurait fait que le réformer, et le compléter par l'addition de quelques caractères, et l'introduction des signes voyelles (cf. notre *Mémoire sur la culture des lettres en Arménie*, dans la *Revue d'Orient* (1863), et le tirage à part, p. 12-13. — J. B. Emin, de l'alphabet arménien, dans sa traduction russe de Moïse de Khorène (Moscou, 1858), p. 361 et traduction française de cette note dans la *Revue d'Orient* (1865), *L'alphabet arménien*). Chacun sait que l'alphabet syriaque, — et cela a lieu dans presque toutes les langues sémitiques, — est dépourvu de voyelles, et qu'il fut complété au huitième siècle de notre ère, au moyen de signes voyelles empruntés à l'alphabet grec (cf. Assemanni, *Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 64 et suiv.; t. III, 2e p. p. 378. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, p. 291 et suiv.). On reconnaît également à première vue que les voyelles arméniennes sont la copie des voyelles grecques légèrement altérées, et il est évident dès lors que Mesrob, auquel les historiens arméniens, et particulièrement Moïse de Khorène (*Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 52-54), attribuent l'invention des voyelles, et qui avait été en Grèce, pour travailler à la recherche de l'alphabet dont il voulait doter son pays, se décida dans ce dernier pays à emprunter aux Grecs les signes voyelles qu'il fit entrer dans l'alphabet arménien (Moïse de Khorène, *op. cit.*, liv. III, ch. 53). On peut lire l'histoire miraculeuse de la découverte des caractères arméniens, non-seulement dans Moïse de Khorène, mais aussi dans l'*Histoire universelle* de Vartan (éd. Ven., 1862, 49 et suiv.) et dans Asoghig (*Hist. universelle*, Paris, 1859, 2e partie, ch. 1), qui racontent qu'une main invisible traça, sur les rochers du Palou, les caractères arméniens, devant Mesrob, comme autrefois Dieu avait révélé au législateur Moïse la loi d'Israël sur le mont Sinaï. En résumé, ce fut seulement au cinquième siècle de notre ère que l'alphabet arménien oncial (*iergathakir*, écriture de fer), ou comme on l'appelle encore, l'alphabet mesrobien, qui avait remplacé les caractères syriens, pelhvi et grecs, fut mis en usage parmi les Arméniens, et dès lors il fut constamment employé pour la transcription des écrits conçus dans l'idiome national. Cet alphabet se composa d'abord de 22 lettres, puis de 14 (cf. Emin., *op. cit.*, *De l'alphabet arménien*), et enfin plus tard, au XIIe siècle, on y ajouta deux nouveaux caractères également empruntés à l'alphabet grec, et qui étaient destinés, le premier, *o*, à remplacer la diphthongue *au*, et le second, φ, à rendre le son *f* ou *ph*, le φ grec, dont la forme n'a presque point subi d'altération, et qui est encore très-reconnaissable aujourd'hui, même dans l'alphabet cursif ou *nodorkir*, assez différent des caractères *iergathakir* ou onciaux. Le lecteur qui voudra étudier à fond la question si intéressante de l'alphabet arménien consultera avec fruit la savante notice de M. Emin, qui a tiré des textes arméniens des données toutes nouvelles et a éclairci, avec cette sagacité qu'on lui connaît, une question qui, avant lui, était toujours restée insoluble. Il est bon de tenir compte des observations du P. Karékin, mékhitariste de Venise, contenues dans son *Histoire de la littérature arménienne* (en arm., Venise, 1865), au sujet de l'alphabet arménien, chapitre intitulé « Caractères » (*Kir*) p. 8 et suiv., où ce savant a également émis, au sujet de l'invention des caractères, des idées fort ingénieuses.

(1) La légende de la destruction de la Tour de Babel par suite d'une tempête soulevée par la colère céleste, se trouve aussi bien chez les auteurs profanes que dans les écrits apocryphes de l'Ancien Testament, et en cela elle diffère du texte de la Genèse, qui dit seulement que le Seigneur, ayant confondu le langage des constructeurs, ceux-ci se dispersèrent et cessèrent de bâtir leur ville (*Genèse*, ch. XI, *versets* 4-9. — Abydène, *Fragm. histor. græc.*, *ed. Müller*, t. IV, p. 282. — Alexandre Polyhistor, ext. du Syncelle, p. 44, *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 502, 10; t. III, p. 212. — Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. I, ch. 4). Ces deux derniers, d'après une tradition qu'ils appellent *la Sibylle*, racontent que, les hommes ayant bâti une tour très-élevée, les dieux excitèrent contre elle une violente tempête qui la renversa. Ces deux témoignages sont non-seulement d'accord avec ce que raconte l'auteur chaldéen dont Mar Apas Catina rapporte ici le texte, mais ils sont encore corroborés par un passage du *Livre du juste* ou *de la génération*, composition apocryphe, dont on doit la traduction faite sur le texte hébreu rabbinique au chevalier Drach (cf. *Dictionnaire des Apocryphes* [Migne, 1858], t. II, p. 1069 et suiv.), qui dit que la terre, ayant ouvert sa bouche, engloutit un tiers de la tour, et qu'un feu descendu du ciel consuma un autre tiers, ne laissant subsister qu'un troisième tiers qui existe jusqu'à présent. La tour de Babel ou tour de Bélus n'est autre chose que la *Birs Nimrod* dont les ruines sont encore très-apparentes dans la Babylonie (Fresnel, *Journal asiatique*, juin 1853. — Oppert, *Expéd. de la Babylonie*, t. I, p. 132 et suiv. et dont on trouve aussi la mention dans Hérodote, liv. I, 178, 183.)

eux la confusion et le trouble (1). L'un de ces hommes était Haïg (2), de la race de Japhétos, chef renommé, valeureux, puissant et habile à tirer l'arc. »

Un tel récit doit s'arrêter ici, car notre but n'est pas d'écrire l'histoire universelle, mais de nous efforcer de faire connaître nos premiers ancêtres, nos anciens et véritables aïeux. Or, en suivant ce livre, je dirai : Japhétos, Mérod, Sirat, Taglat, c'est-à-dire Japhet, Gomer (3), Thiras (4), Thorgom; puis le même chroniqueur, poursuivant, mentionne Haïg, Arménag (5) et les autres par ordre, comme nous l'avons dit plus haut (6).

(1) Le nom de *Babel*, בבל et mieux בלבל signifie *confusio (linguarum)*. La critique moderne a reconnu que la légende de la *Tour de confusion*, fondée sur l'étymologie fictive du nom de Babel, reposait sur l'extrême difficulté que les diverses classes de la population de Babylone y trouvaient à s'entendre (Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, p. 58). Eusèbe dit en effet : Ἐν δὲ τῇ Βαβυλῶνι πολὺ πλῆθος ἀνθρώπων γενέσθαι ἀλλοεθνῶν κατοικησάντων τὴν Χαλδαίαν (*Chronique; édit. Aucher*, t. I. p. 19-20). Rapprochez ce passage du vers qu'Eschyle fait prononcer au chœur dans sa tragédie des *Perses*, 52 et suiv.

(2) Haïg, que les traditions arméniennes nous représentent comme le premier patriarche de la nation, n'est autre chose que l'éponyme national. Les Arméniens, de toute antiquité, se sont appelés *Haïk*, nom qu'ils portent encore aujourd'hui.

(3) Un msc. donne la variante *Kamir*.

(4) Thiras n'est pas nommé dans la Genèse; c'est un personnage mythique dont la création remonte aux premiers temps du christianisme. Les Arméniens l'ont placé entre Gomer et Thorgom, où il sert de trait d'union entre les fils de Noé et Haïg, en vue de rattacher les ancêtres nationaux aux filiations bibliques. Au surplus Moïse de Khorène n'est que l'écho de cette tradition, car il déclare dans son Histoire (liv. I, ch. 5) que Thiras n'est pas mentionné dans les Livres Saints, et qu'il a dressé la généalogie des patriarches de la nation arménienne sur la foi d'un savant syrien qu'il ne nomme pas. On sait que tous les peuples chrétiens de l'Asie font remonter, par un procédé identique, leurs ancêtres nationaux, éponymes ou autres, aux enfants de Noé. Les premiers historiens chrétiens ont employé cette méthode syncrétique, en vue de trancher la question si grave des origines des peuples, et de ramener toutes les familles d'hommes à une commune origine biblique. C'est ainsi que « les Géorgiens, les Raniens, les Mowakaniens, les Hers et les Lecs, les Mègres (Mingréliens) et les Caucasiens, sont tous issus d'un même père nommé Thargamos, fils de Tharchis, fils d'Avanan (Iavan), fils de Japhet, fils de Noé. » (Cf. les *Annales de Wakhtang*, traduites du géorgien en français, par M. Brosset, dans son *Histoire de la Géorgie*, S.-Pétersb., 1849, t. I, p. 15 et suiv.). — Une tradition identique existe chez les Afgans; cf. Hanway, *Beschreib. der neusten Reichsveränder. in Persien*, p. 19.

(5) Un msc. donne la variante *Aramaniag*.

(6) Moïse de Khorène donne en effet la généalogie des premiers patriarches de sa nation dans le ch. 5 du 1er livre de son Histoire. Selon lui, Haïg était fils de Thorgom : Haïg engendra Arménag, qui engendra Aramaïs, qui engendra Amasia, qui engendra Kégham, qui engendra Harma, qui engendra Aram, qui engendra Ara. J'ai déjà fait observer que le nom de Haïg est l'éponyme de la race; je dois en dire autant des noms d'Arménag ou Aramaniag, d'Aramaïs, d'Harma, d'Aram, qui tous sont dérivés du radical *arm*, et qui sont des formes plus ou moins différentes d'une des appellations spéciales de la race d'Haïg, et dont les Grecs et beaucoup d'autres peuples ont fait les noms *Arménie* et *Arméniens* (Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 12. — Jean Catholicos, *Histoire d'Arménie*, ch. 8. — Samuel d'Ani, *Chronographie, éd. Zohrab et Maï*, p. 24.). En arménien le mot *arm* a la signification de *racine*; mais je n'oserais pas affirmer avec certitude qu'il entre pour quelque chose dans la formation des appellations précédentes.

III. (Ch. x.)

De la rébellion de Haïg.

« Haïg, dit-il, célèbre par sa beauté, sa force, sa chevelure bouclée, par la vivacité de son regard, par la vigueur de son bras, prince valeureux et renommé entre les géants, s'opposa à tous ceux qui levaient une main dominatrice sur les géants et les héros. Dans son audace, il entreprit d'armer son bras contre la tyrannie de Bélus (1), lorsque le genre humain se dispersa sur toute la terre, au milieu d'une masse de géants furieux, d'une force démesurée. Car chacun, poussé par sa frénésie, enfonçait le glaive dans le flanc de son compagnon; tous s'efforçaient de dominer les uns sur les autres. Cependant la fortune aida Bélus à se rendre maître de toute la terre. Haïg, refusant de lui obéir, après avoir engendré son fils Arménag à Babylone, s'en va au pays d'Ararat, situé du côté du Nord, avec ses fils, ses filles, les fils de ses fils, hommes vigoureux, au nombre d'environ trois cents, avec les fils de ses serviteurs, les étrangers qui s'étaient attachés à lui, et avec tout ce qu'il possédait. Il s'arrêta auprès d'une montagne où quelques-uns des hommes, précédemment dispersés, avaient fait halte pour s'y fixer. Haïg les soumit à son autorité (2), fonda

(1) Bélus ou Bel paraît correspondre ici, dans le récit de l'historien, au Nemrod des Livres Saints (*Genèse*, X. 8, 9). Bel était une divinité assyrienne analogue au Jupiter des Romains (Rawlinson, *On the relig. of the Babylonians and Assyrians*, dans son *Histoire d'Hérodote*, t. I, p. 594 et suiv.). C'était l'Être primitif, le créateur de tout ce qui existe (Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus*, t. II, p. 39, 165, 171). — Cf. aussi J.-B. Emin, *Recherches sur le paganisme arménien* (Paris, 1864), p. 33 et 34.

(2) Ce passage du récit de Mar Apas Catina, emprunté au livre chaldéen anonyme qu'il a compilé, révèle la pré-

en ce lieu un établissement, et le donna en apanage à Gatmos, fils d'Arménag. » Ceci donne raison aux récits des anciennes traditions non écrites (1).

« Quant à Haïg, il s'en va, dit-il, avec le reste de sa suite au nord-ouest, s'établit sur une plaine élevée, appelée Hark (Pères) (2), ce qui veut dire : Ici habitèrent les Pères de la race de Thorgom (1). Puis il bâtit un village qu'il appela Haigaschen (construit par Haïg). » L'histoire dit encore : « Au milieu de ce plateau, près d'une montagne à large base (2), quelques hommes s'étaient déjà établis, et ils se soumirent volontairement au héros. » Ceci donne encore raison aux anciennes traditions non écrites.

IV. (Ch. xi.)

De la guerre d'Haïg et de la mort de Bélus.

Poursuivant sa narration, (Mar Apas Catina) dit : « Bélus, ce Titan, ayant affermi sur tous sa domination, envoie dans le nord vers Haïg, un de ses fils, accompagné d'hommes fidèles, pour l'obliger à se soumettre à lui et à vivre en paix : — Tu t'es fixé, dit-il (à Haïg), au milieu des glaces et des frimas; réchauffe, adoucis l'âpreté glaciale de ton caractère hautain, et, soumis à mon

sence, aux environs de l'Ararat, de populations autochthones antérieures aux Arméniens. Si l'on rapproche ce passage des données qui sont contenues dans les Livres Saints, on s'aperçoit bien vite que ces populations primitives ne pouvaient être que des Araméens, que nous savons avoir occupé une partie de l'Arménie et notamment Our-Kasdim qui est la même chose qu'Arphaxad ou pays des Kasdes. Il existe en effet une autre tradition conservée aussi par Moïse de Khorène (liv. I, ch. 6) qui fait arriver Sim, fils de Xisuthre, en Arménie, après le déluge, où il aurait fondé des établissements au pied des montagnes qui s'étendent depuis le lac de Van à l'ouest jusqu'au Tigre. Or, Sim, selon Moïse de Khorène, serait Sem, fils de Noé, qui aurait donné son nom à ces montagnes. De cette manière la présence de populations araméennes en Arménie antérieurement à l'arrivée de Haïg se trouverait ainsi démontrée. Il est probable que ce fut l'arrivée des Arméniens qui occasionna le mouvement des Araméens vers le sud, mouvement auquel est attaché le nom de Térach ou Tharé (*Genèse*, XII, 31), et qui détermina cette marche du nord-est au sud-ouest que les Sémites prennent aussitôt après la formation des grands empires de l'Asie, et notamment après l'établissement de celui de Babylone. Cette migration des Sémites vers le sud, ayant eu lieu vers l'an 2,000 environ avant notre ère, se trouve être en effet contemporaine de l'arrivée de Haïg ou des Arméniens dans le pays d'Ararat, que les chronographes fixent vers l'année 2,107 avant notre ère. (Renan, *Hist. des langues sémit.*, liv. I, ch. 2, § 1 et 2. — St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 407. — Tchamitch, *Hist. d'Arménie;* en arménien, tables). Ce premier contact des Araméens et des Arméniens dans la région d'Arphaxad, explique la présence, dans la langue arménienne, d'éléments sémitiques fort anciens; aussi les analogies que Posidonius, cité par Strabon (*Géogr., éd. Didot*, liv. I, ch. 2, p. 34 et suiv.), croit trouver entre les Syriens et les Arméniens par la langue, les mœurs et la physionomie, ne sont peut-être pas sans fondements. M. Renan est toutefois d'un avis contraire (*Lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, § 2), et il considère ces analogies comme des ressemblances purement superficielles.

(1) Le mot *zroïtz* signifie en arménien « une histoire en prose, une tradition antique transmise oralement, puis recueillie dans la suite des âges et consignée par écrit. » (Emin, *Vebkh.... Chants de l'ancienne Arménie* (en arménien), Moscou, 1850, *Préface*, p. 6 et 7. — Cf. aussi *Étude sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*, dans le *Journal asiat.*, 1852, et tirage à part, p. 9 et suiv.). Outre ces *zroïtz*, les anciens Arméniens avaient encore des *vebkh* « poésies traditionnelles ou historiques », auxquelles Moïse de Khorène a fait de nombreux emprunts. (Emin, *op. cit., préface*, p. 7.)

(2) Le canton de Hark, dans le Douroupéran, est le même que la Χάρκα de Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 44.

(1) L'épithète de race ou maison de Thorgom, d'où les Arméniens ont formé le nom de *Thorgomatzi*, est souvent donnée à leur nation (*Ezéchiel*, XXVII, 14). Ils prétendent en effet que le patriarche Thorgom, que les autres peuples appellent Thogorma, était fils de Thiras, fils de Gomer, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Les Géorgiens et différents peuples du Caucase se donnent également le nom de *Thargamosiani*, du nom de Thogorma dont le fils aîné, Haos, serait le même que Haïg (Brosset, *Hist. de la Géorgie*. t. I, p. 15 et suiv.). Toutefois cette tradition est purement biblique, et n'a eu cours en Arménie et en Géorgie qu'après l'introduction de la foi chrétienne, puisque Mar Apas Catina dit qu'Haïg était fils de Thaglat, qui est un nom d'origine babylonienne, et qui entre dans la composition de plusieurs appellations royales, comme Thaglat Pileser, etc. L'assimilation que Moïse de Khorène a tentée entre les deux noms de Thorgom ou Thogorma et Thaglat est sans fondement, et n'a eu d'autre but que de rattacher les traditions nationales aux données fournies par les textes sacrés.

(2) La montagne dont il est ici question est probablement une de celles qui font partie de la chaîne qui s'étend depuis l'Araxe jusqu'aux bords de l'Euphrate, du Tigre et du lac de Van. La partie de cette chaîne qui est la plus élevée et qui est perpétuellement couverte de neige, porte chez les Arméniens le nom de Masis, qui est considéré comme l'Ararat des Livres Saints. Toutefois il paraît que ce nom de Masis, qui ne s'applique maintenant qu'aux parties montagneuses de l'Arménie centrale, s'étendait autrefois bien plus loin vers le midi, du côté de la Mésopotamie, car les anciens géographes désignent sous le nom de *Masius*, la partie du Taurus, voisine d'Amid, qui séparait l'Arménie de la Mésopotamie. (Strabon, *Géogr.*, liv. XI, ch. 12, p. 447. — Ptolémée, liv. V, ch. 18. — Ammien Marcellin, liv. XVIII, ch. 6). Les auteurs arméniens donnent encore au Masis, le nom de *Medj-Liaren*, « grande montagne », parce qu'il est le point le plus élevé de leur pays (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 30. — Faustus de Byzance, *Hist d'Arm.*, liv. V, ch. 25).

autorité, vis tranquille là où il te plait, sur toute la terre de mon empire. Mais Haïg, congédiant les envoyés de Bélus, répondit avec dédain et le messager retourna à Babylone.

« Alors Bélus le Titan, rassemblant ses forces, marcha au nord, avec une nombreuse infanterie contre Haïg, et arriva au pays d'Ararat, non loin de l'habitation de Gatmos (1). Celui-ci s'enfuit vers Haïg, et envoie en avant de rapides coureurs : — Sache, dit Gatmos, ô le plus grand des héros, que Bélus vient fondre sur toi avec ses braves immortels, ses guerriers à la taille élevée, et ses géants. En apprenant qu'ils approchaient de mon domaine, j'ai pris la fuite. Me voici, j'arrive en toute hâte; avise sans plus tarder à ce que tu dois faire.

« Bélus, avec son armée audacieuse et imposante, pareil à un torrent impétueux qui se précipite du haut d'une montagne, se presse d'arriver sur les confins des possessions de Haïg. Bélus se confiait dans la valeur et la force de ses soldats; mais [Haïg], ce géant calme et réfléchi, à la chevelure bouclée, à l'œil vif, rassemble aussitôt ses fils et ses petits-fils, guerriers intrépides, habiles tireurs d'arc, mais très-peu nombreux, avec les autres hommes qui vivaient sous sa dépendance, et arrive au bord d'un lac dont les eaux salées nourrissent de petits poissons (2). Là, haranguant ses troupes, il leur dit : — En marchant contre l'armée de Bélus, efforçons-nous d'arriver à l'endroit où il se tient entouré par la multitude de ses braves; si nous mourons, ce que nous possédons tombera aux mains de Bélus; si nous nous signalons par l'adresse de nos bras, nous disperserons son armée, et nous serons maîtres de la victoire.

« Aussitôt, franchissant un large espace, les soldats de Haïg s'élancent dans une plaine située entre de très-hautes montagnes, et se retranchèrent sur une hauteur, à droite d'un torrent. Alors levant les yeux, ils virent la masse confuse de l'armée de Bélus, courant çà et là avec une audace farouche, et dispersée sur toute la surface du pays. Cependant Bélus, tranquille et confiant, se tenait, avec une forte escorte, à la gauche du torrent, sur une éminence, comme dans un poste d'observation. Haïg reconnut le détachement où était Bélus en avant de ses troupes, avec des soldats d'élite et bien armés. Un large espace de terre le séparait de sa troupe. Bélus portait un casque de fer à la crinière flottante, une cuirasse d'airain qui lui garantissait le dos et la poitrine, des cuissards et des brassards; au côté gauche et fixée à la ceinture une épée à double tranchant; de la main droite, il portait une bonne lance et de la gauche un épais bouclier. A sa droite et à sa gauche se tenaient ses troupes d'élite. Haïg, voyant le Titan ainsi armé de toutes pièces, et flanqué des deux côtés d'une escorte choisie, place Arménag avec ses deux frères à sa droite, Gatmos et deux autres de ses fils à sa gauche, parce qu'ils étaient habiles à tirer l'arc et à manier l'épée; pour lui, se plaçant à l'avant-garde, il forma derrière lui en triangle ses autres troupes qu'il fit avancer doucement.

« S'étant rapprochés de tous côtés les uns sur les autres, les géants, dans leur choc impétueux, faisaient retentir la terre d'un bruit épouvantable, et par la fureur de leurs attaques ils répandaient parmi eux la terreur et l'épouvante. Grand nombre de robustes géants, de part et d'autre, atteints par le glaive, tombaient renversés à terre; cependant des deux côtés la bataille restait indécise. A la vue d'une résistance aussi inattendue et pleine de dangers, le roi effrayé remonte sur la colline d'où il était descendu, car il croyait trouver un abri sûr au milieu des siens, jusqu'à ce qu'enfin, toute l'armée étant arrivée, il put recommencer l'attaque sur toute la ligne. Haïg, l'habile tireur d'arc, comprenant cette manœuvre, se place en face du roi, bande son arc à la large courbure, décoche une flèche munie de trois ailes, droit à la poitrine de Bélus, et le trait, le traversant de part en part, sort par le dos, et retombe à terre. C'est ainsi que le fier Titan, abattu et renversé, expire. Ses troupes, à la vue de ce terrible exploit, prennent la fuite, sans qu'aucun se retournât en arrière. » Mais assez sur ce sujet.

(1) Au cinquième siècle, les peuples de la partie sud-est de l'Arménie portaient le nom de *Gatméan*, ou *Gatméagan*. Quelques critiques, et Sainte-Croix en particulier, ont confondu Gatmos avec Cadmos; nous n'avons pas besoin d'insister sur l'impossibilité d'une semblable analogie qui n'est basée que sur une ressemblance de noms, purement accidentelle.

(2) Le lac de Van, le plus grand des lacs de l'Arménie, est situé dans sa partie méridionale au delà du Tigre. Les Arméniens lui ont donné différents noms, tels que *lac* ou *mer d'Aghthamar*, *des Peznouni*, de *Reschdouni*, de *Dosp* et de *Vasbouragan*. C'est le même que les géographes grecs appellent lac d'*Arsène*, d'*Arsissa* ou de *Thopitis* (Strabon, *Géogr.* liv. XI, ch. 14, p. 453. — Ptolémée, liv. V. ch. 13). Le lac de Van est salé, aussi portait-il encore chez les Arméniens le nom de *Aghi dzov*, « mer salée ». (Moïse de Khorène, *Géographie*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 361. — Indjidji, *Arménie ancienne* (en armén.) p. 172. — L. Alischan, *Géograph. universelle; Arménie*, p. 87. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 54 et suiv.). L'espèce des petits poissons, dont parle ici l'auteur, se trouve encore dans le lac de Van, au dire de Jaubert (*Voyage en Arménie*, p. 138-139).

Haïg couvre de constructions le champ de bataille et lui donne le nom d'Haïk, à cause de la victoire remportée; d'où le canton encore à présent s'appelle *Haïotz-tzor* (vallée des Arméniens) (1). La colline où Bélus succomba avec ses braves guerriers fut nommée par Haïg *Kérezmank* (les tombeaux), et l'on dit encore à présent *Kérezmank* (2). Le corps de Bélus étant peint de divers couleurs, dit [Mar Apas Catina], Haïg le fit transporter à Hark, et enterrer sur une hauteur à la vue de ses femmes et de ses fils. Or notre pays est appelé *Haïk,* du nom de notre ancêtre Haïg.

V. (Ch. xii.)

Races et familles issues de Haïg. — Faits et gestes de chacun de ses descendants.

Après ces événements, une foule de faits sont racontés dans ce livre; mais nous n'inscrirons ici que ce qui est nécessaire à notre histoire.

« Après cette expédition, Haïg, dit [Mar Apas Catina], retourna à sa même habitation, et donna à Gatmos, son petit-fils, une grande partie du butin fait à la guerre, ainsi que plusieurs des plus braves de ses gens; puis il lui ordonna de demeurer dans son séjour primitif. Ensuite Haïg, s'en étant allé, s'arrêta au lieu appelé Hark. Il avait engendré son fils Arménag à Babylone, ainsi que nous l'avons dit plus haut; après quoi, ayant vécu encore de longues années, il meurt, laissant à Arménag le gouvernement de la nation tout entière (3).

Arménag laisse deux de ses frères, Khor et Manavaz avec toute leur suite, au lieu appelé Hark, ainsi que Paz, fils de Manavaz. Celui-ci reçut Hark en apanage; son fils eut en partage au nord-ouest le littoral de la mer salée, qu'il appelle de son propre nom, ainsi que le canton. De Manavaz et de Paz sont issus, dit-on, les familles satrapales des Manavazian, des Peznouni, des Ouortouni (1) qui, après saint Tiridate (Dertad), se sont détruites, assure-t-on, l'une l'autre dans les combats (2). Khor multiplie au nord et fonde des

(1) L'*Haïotz-tzor* porte encore actuellement le nom vulgaire d'*Haïou-tzor* (Mékhitar abbé, *Dictionn. géogr.* (en arm.), p. 304. — Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 199-200. — Le même, *Arménie moderne*, p. 144. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arménie*, p. 94).

(2) Injidji (*Arm. anc.*, p. 200. — Le même, *Arménie moderne*, p. 145, dit que cette localité s'appelle aujourd'hui *Kérezman medj*, « le grand tombeau, » ou *Satanoi Kérezman*, « tombeau de Satan ». La Géographie de Pappus d'Alexandrie, qui nous a été conservée en partie dans celle de Moïse de Khorène, dit que ce fut dans l'île de Troprobane qu'eut lieu la chute de Satan (Cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 377). Toutefois nous devons dire que ce passage est interpolé, car il ne se trouve même pas dans tous les manuscrits.

(3) Le père Arsène Bagratouni, mékhitariste, a publié à Venise en 1858, en arménien, un poëme épique en vingt chants, intitulé *Haïg,* qui est, sans nul doute, la plus magnifique épopée imaginée par le génie poétique des Arméniens. Le style en est très-élevé et les vers sont habilement cadencés : on doit regretter seulement que l'auteur ait représenté les anciens Arméniens comme étant monothéistes, car il est facile de démontrer la fausseté de cette opinion, en s'appuyant sur les plus anciens textes historiques qui nous sont parvenus. Au surplus M. Emin a annoncé devoir rendre compte de l'épopée d'Haïg du père Arsène, dans un travail spécial qu'il prépare en ce moment (Cf. *Recherches sur le paganisme arménien* (en russe), Moscou, 1864, et en français, Paris, 1864, p. 6). — Nous ferons remarquer en passant que les Arméniens ont donné le nom d'Haïg à la constellation d'Orion, comme on peut le voir dans la version arménienne de la Bible (*Job,* ch. 38, v. 31. — *Isaïe*, ch. 13, v. 10). Ce nom d'Haïg donné à Orion provient sans doute de la ressemblance que les Arméniens avaient cru découvrir entre leur éponyme et patriarche national, et Orion, qui était aussi un grand chasseur, haut de taille, bien fait et d'une force herculéenne (Diodore de Sicile, *Biblioth. histor.*, liv. IV, ch. 85).

(1) Un autre manuscrit porte, au lieu de *Ouortouni*, le nom des *Kenouni*.

(2) Les trois satrapies dont il est ici question faisaient partie de la province de Douroupéran. — Les Manavazian possédaient le canton de Hark en apanage, et le conservèrent jusque vers l'an 320 de notre ère, après la mort de Tiridate (Dertad). A l'avénement de son fils Khosrov II, une guerre éclata entre les Manavazian et les Ouortouni, et le roi, pour mettre fin aux scènes de carnage et de dévastation auxquelles se livraient ces deux familles rivales, essaya de rétablir la paix entre eux. Ne pouvant y parvenir, il fit marcher son armée contre ces satrapes, et anéantit ces deux familles, dont les possessions furent données à l'évêque Aghpianos qui jouissait d'un grand crédit en Arménie (Faustus de Byzance, *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 4). La ville principale des Manavazian s'appelait Manazguerd ou Mandzguerd; on trouve son nom souvent mentionné dans les auteurs byzantins sous les formes Μαντζικίερτ, Μαζίκερτ (Constantin Porphyrog., *De admin. imp.*, ch. 44. — Cedrenus, t. II, p. 780. — Bryenne, liv. I), dans les écrivains syriens sous la forme Manazguerd (Aboulpharadj, *Chron. syriaque*, p. 22, 8, 244, 449) et chez les Arabes qui l'appellent Melazdjerd, Melazkerd (Aboulféda, *Géogr.*, éd. de M. Reinaud, texte arabe, p. 394 et 395. — *Annal. Mosl.*, t. III, p. 125, 145. T. IV, p. 112. — Cf. aussi Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 105). — Les Peznouni avaient pour apanage un canton situé au nord-ouest du lac de Van et qui faisait également partie de la province de Douroupéran. Cette satrapie subsista jusqu'au règne de Khosrov II qui, pour punir le chef de la famille des Peznouni, qui s'appelait Tadapen, de l'avoir trahi en faveur des Persans, le fit tuer, lui et toute sa famille, et réunit ses possessions au domaine royal (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 2. —

villages. De lui est issue la grande satrapie de la race des Khorkhorouni, hommes braves et renommés, comme le sont encore leurs descendants actuels (1).

Arménag, emmenant avec lui toute la multitude des siens, se dirige au nord-est, arrive et débouche dans une plaine encaissée, entourée de hautes montagnes, traversée par des fleuves impétueux venant de l'ouest; cette plaine, située à l'est, s'étend au loin sous les rayons du soleil. Au pied des montagnes jaillissent quantité de sources limpides qui, réunies en fleuves à leurs confins, à la naissance des montagnes, au bord de la plaine, jeunes encore, se promènent comme des jeunes filles. Mais la montagne au sud, qui regarde le soleil, — avec son sommet neigeux, s'élevant à pic, qui ne peut être atteint en moins de trois jours par un voyageur muni d'une bonne ceinture, à ce que rapporte un des nôtres, — se termine doucement en pointe; c'est véritablement une vieille montagne au milieu de montagnes d'une formation plus récente. Dans cette plaine profonde, Arménag s'établit; il couvre d'édifices une partie de ce séjour du côté du nord, et nomme, conformément à son nom, le pied de la montagne du même côté : Arakadz (1), et ses domaines : le pied d'Arakadz (2). »

Le même historien raconte ce fait merveilleux, que sur beaucoup de points se trouvaient établis des hommes, dispersés çà et là dans notre pays, avant l'arrivée de notre ancêtre Haïg.

Cet Arménag engendra Armaïs, et, ayant encore vécu un grand nombre d'années, il mourut. Son fils Armaïs construisit son habitation sur une colline au bord du fleuve et, de son nom, la nomma Armavir (3); et du nom de son petit-fils Arasd, il appela le fleuve, Eraskh (4). Son fils Schara multipliait et mangeait beaucoup; il l'envoya avec toute sa suite dans une plaine voisine, très-fertile, arrosée par beaucoup de cours d'eau, derrière le nord de la montagne, et appelée Arakadz. On dit que du nom de Schara, le canton est ap-

Faustus de Byzance, liv. III, ch. 8). — Les Ouortouni possédaient en apanage une plaine située sur les deux rives de l'Araxe et qui portait le nom de Pasen (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 7). Quand Khosrov II détruisit cette famille en 320, il donna le pays d'Ouortoron qui formait son apanage à l'évêque de Pasen (Faustus de Byzance, liv. III, ch. 4).

(1) La satrapie des Khorkhorouni, en vulgaire Khoschorni (Mékhitar, *Dict. géogr.*), faisait partie du Doupéran; elle portait aussi le nom de satrapie des Maghkhazouni, du nom de Maghkhaz, chef de la garde de Vagharschag ou Valarsace fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 7). La principauté des Khorkhorouni joua un rôle assez important dans les affaires de l'Arménie (Agathange, *Hist. de Tiridate*. — Mesrob, *Vie de saint Nersès*, ch. I. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 9. — Élisée, *Hist. des Vartaniens*, ch. 4. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 114). Cette famille subsistait encore en 768, puisque le prince Vahram assista au concile de Bardaah, présidé par Sion, catholicos ou patriarche d'Arménie (*Ganonkirk* ou *livre des canons de l'Église arménienne;* manusc. de la Bibl. imp.; anc. fonds 84, fol. 223 verso). — Le nom de Maghkhaz, qui était primitivement un nom propre d'homme, devint, dans le langage particulier du pays, synonyme de chef ou prince, car en effet, la forme de cette appellation, par suite de la transmutation du *gh* arménien en *l*, se rapproche tout à fait du mot arabe *malek* qui veut dire *roi*. Dans Agathange (p. 594, 647), on trouve le nom *malkhazouthioun*, comme titre de la fonction des Maghkhaz ou Malkhaz. Il est probable que c'est de ce nom Maghkhaz ou Malkhaz, qu'est venu plus tard le titre de *mélik*, en arabe *malik*, que portent encore aujourd'hui certains chefs arméniens de la Transcaucasie. On trouve le nom des Maghkhaz conservé encore actuellement chez les Arméniens de la Lithuanie polonaise, sous le nom de Malkazouski. — Cf. Indjidji, *Antiq. de l'Arménie*, t. II, p. 139.

(1) La chaîne des monts Arakadz, dans la province d'Ararat, se réunit à l'ouest au Barkhar, à l'est aux montagnes qui environnent le lac de Sévan et à celles de la province de Siunik. Le géographe Vartan rapporte que l'ascension de la montagne d'Arakadz exige une journée et demie de chemin depuis le pied jusqu'au sommet. Ce sommet est divisé en vingt-quatre grands pics, et au milieu se trouve une vallée où sont quatre autres sommets de rochers vis-à-vis les uns des autres, de manière à former une croix. Saint Grégoire consacra en cet endroit une croix miraculeuse. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 416-417). L'Arakadz s'appelle aujourd'hui Allahgueuz (œil de Dieu).

(2) Le pied d'Arakadz, en arménien Arakadzodn, est un canton de la province d'Ararat, qui fut appelé dans le onzième siècle, canton d'Aupert. (Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. III, *Tables*, p. 135. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 108).

(3) Cette ville, qui remonte à une haute antiquité, était située dans la province d'Ararat, au nord de l'Araxe. Saint-Martin (*Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 123) n'hésite pas à identifier Armavir avec l'Ἀρμαουρία de Ptolémée (liv. V, ch. 13). Cette ville resta, pendant une longue série de siècles, la capitale de l'Arménie et fut abandonnée pour Ardaschad ou *Artaxata*, à la fin du premier siècle de notre ère.

(4) Un manuscrit donne la variante *Erasd*.

L'Araxe, aujourd'hui appelé par les musulmans *Aras* ou *Ras*, traverse l'Arménie dans toute son étendue de l'ouest à l'est, et reçoit dans sa partie supérieure bon nombre de rivières. L'Araxe était connu des anciens sous le même nom d'Ἀράξης; il prend sa source dans les monts *Abos* (Strabon, liv. XI, ch. 14, 2), aujourd'hui appelés *Bing-gueul* [mille lacs], et se jette dans le Cyrus ou Gour, non loin de son embouchure. (Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 486. — Le même, *Géogr. mod.*, p. 24 et suiv. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 21.)

pelé Schirag (1). Ainsi s'explique le proverbe en usage chez les villageois, disant :

« Si tu as le gosier de Schara,
« Nous n'avons pas les greniers de Schirag. »

Cet Armaïs engendra son fils Amasia, et mourut après avoir encore vécu de longues années.

Amasia, établi à Armavir, engendre Kégham; après Kégham, le valeureux Parokh (2) et Tzolag (3); puis passant le fleuve, il s'en va à la montagne du midi, au pied de laquelle il établit à grands frais, dans la vallée, deux habitations; l'une à l'orient près des sources qui jaillissent à la base de la montagne, l'autre à l'ouest de celle-ci, distante d'une bonne demi-journée de marche à pied. Il donna en apanage ces deux habitations à ses fils, le valeureux Parokh et Tzolag à l'œil flamboyant; ceux-ci, en s'y fixant, appelèrent ces lieux de leur propre nom, Parakhod (4), du nom de Parokh, et Tzolaguerd (5), de celui de Tzolag. Amasia nomma la montagne de son propre nom, Massis; puis étant retourné à Armavir, il vécut seulement quelques années et mourut.

Kégham engendra Harma à Armavir, et l'y laissant avec les siens, il s'en alla vers l'autre montagne au nord-est, sur les bords d'un lac (6), y bâtit sur les rives et y laissa des habitants. Il appela la montagne de son nom Kégh, et les villages Kéghakouni (1), ainsi que la mer qui porte aussi cette appellation. Dans cet endroit, il engendra son fils Sissag, personnage renommé par sa noble fierté, sa force, sa beauté, son éloquence et son adresse à tirer l'arc. Il lui remit une grande partie de ses biens, beaucoup d'esclaves, et lui donna en apanage tout le pays depuis la mer à l'orient jusqu'à une grande plaine où le fleuve Eraskh, après s'être frayé un lit dans les cavernes des montagnes, avoir traversé des vallées boisées et franchi des gorges étroites, descend dans la plaine avec un bruit effrayant. Là, Sissag, ayant fait halte, couvre de constructions le sol de son domaine, et appelle le pays de son nom, Siunik, mais les Perses le dénommèrent plus exactement Sissagan (2). Valarsace, premier roi parthe d'Arménie, ayant rencontré là des hommes célèbres, de la descendance de Sissag, les institue seigneurs du pays; c'est la race de Sissagan. Ce que fit Valarsace, d'après le sens précis de l'histoire,

(1) Le canton de Schirag faisait partie de la province d'Ararat. Il est situé sur les bords du fleuve Akhourian et renferme les villes d'Ani, capitale des Bagratides arméniens depuis le huitième jusqu'au onzième siècle, et de Kars qui fut également le siége d'une dynastie Bagratide, durant les dixième et onzième siècles. — Le canton de Schirag paraît répondre à la Σιρακηνή de Ptolémée (V, 13, 9). Aujourd'hui ce pays est désigné par les Arméniens sous les noms de Schiragran et de Gharsou ergir (territoire de Kars). — Cf. Mékhitar, *Dict. géogr.* — Arakhel de Tauris, *Histoire d'Arménie et de Perse au dix-septième siècle* (en arm.) p. 36 et 51. — Indjidji, *Géogr. anc.* p. 416, 427. — Le même, *Géogr. moderne*, p. 121.

(2) Deux manuscrits donnent la variante suivante : *après Kégham, Parokhari.*

(3) Les deux noms de *Parokh* et de *Tzolag* signifient en arménien, le premier « le glorieux » et le second « l'œil flamboyant ». Ces épithètes sont placées quelques lignes plus bas, à la suite des noms de ces deux personnages, et confirment ainsi leur étymologie.

(4) Cette localité voisine de l'Ararat est mentionnée aussi par Elisée, *Histoire des Vartaniens*, ch. III, p. 60 (Venise, 1838, en arm.); sa position n'est pas très-bien déterminée. Cf. Indjidji, *Géogr. ancienne*, p. 538.

(5) La position de Tzolaguerd auprès de l'Ararat n'est pas exactement connue, car Mar Apas Catina est le seul écrivain qui ait fait mention de cette localité. Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 538.

(6) Le lac dont il est question ici est celui de Kégham ou de Kégharkhouni, du nom d'un petit canton situé sur ses rives occidentales. Il est dans la partie septentrionale de l'Arménie sur la rive gauche de l'Araxe et paraît répondre au lac appelé Λυχνῖτις par Ptolémée (liv. V, ch. 12, 8). Les Arméniens l'appellent aujourd'hui lac de Sévan, du nom d'une petite île qui se trouve dans sa partie septentrionale et qui renferme un célèbre monastère, dont il est souvent question dans l'histoire d'Arménie. (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 264. — Le même, *Géogr. moderne*, p. 256. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 8, 13, 76.)

(1) Le canton de Keghakouni ou Kegharkouni (Arakhel de Tauris, ch. 7, p. 79, 82) se trouvait dans le nord de la province de Siunik, dont il faisait partie. (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 263).

(2) La province de Siunik s'étendait depuis l'Araxe jusqu'au delà du lac de Sévan qu'elle environnait de toutes parts. Les limites de cette province ont beaucoup varié; dans l'antiquité, elles s'arrêtaient au confluent de l'Araxe et du Cyrus, et le pays comprenait les provinces d'Artsakh et de Phaïdagaran, les cantons de Koghten et de Nakhdjavan. La province de Siunik formait l'apanage de satrapes arméniens qui la possédèrent jusque vers le douzième siècle, et dont le titre, consigné dans les actes de la chancellerie de Byzance, était, au dire de Constantin Porphyrogénète (*De cæremoniis*, t. I, p. 397) Ἄρχων τοῦ Συνῆς. Les princes Orbélians devinrent ensuite maîtres de cette province, dont ils furent dépouillés par les musulmans. Nous possédons une histoire de la province et des princes de Siunik écrite par Étienne Orbélian au treizième siècle, et dont le texte arménien a été publié à Paris en 1859 (2 vol. in-12). M. Brosset vient d'en donner une traduction complète en français, à Saint-Pétersbourg (1864, in-4°) sous le titre : « *Histoire de la Siounie par Stéphanos* (Étienne) *Orbélian.* » On peut croire que la province de Siunik est la même que la *Sacassène* de Strabon (liv. XI), *Sacapène* de Ptolémée (liv. V, ch. 13, 9). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 226 et suiv. — L. Alischan, p. 86. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 142 et suiv.

et comment il s'y prit? nous le raconterons en son temps (1).

Kégham retourne à la plaine au pied de la montagne, et dans un vallon escarpé, il bâtit lui-même un village, qu'il appelle de son nom Kéghami, et qui, dans la suite, fut nommé Karni (2), par son petit-fils Karnig. De sa descendance était issu, à l'époque d'Ardachès petit-fils de Valarsace, un jeune homme appelé Varj (3), adroit à la chasse des cerfs, des chèvres sauvages et des sangliers, habile à lancer le javelot; Ardachès l'institue gardien des chasses royales, et lui donne des villages sur les bords du fleuve appelé Hraztan (4). On dit que c'est de lui qu'est issue la maison des Varajnouni (5). Kégham, comme nous l'avons rapporté, engendra Harma et d'autres enfants; puis il mourut, en enjoignant à son fils Harma de résider à Armavir.

Tel est cet Haïg, fils de Thorgom, fils de Thiras, fils de Gomer, fils de Japhet, ancêtre des Haïasdani (Arméniens); tels sont ses races, ses descendances, et l'endroit de son séjour. Dès lors, dit [Mar Apas Catina], sa postérité commença à se multiplier et à remplir le pays.

Harma engendra Aram sur le compte duquel on raconte une foule d'actions d'éclat, d'actes de valeur dans les combats, et qui étendit de tous les côtés le territoire des Arméniens. C'est de son nom que tous les peuples appellent notre pays: les Grecs, *Armen* (1), les Perses et les Syriens,

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 7.

(2) Cette ville était située dans la partie méridionale du canton de Kégharkouni, au pied du mont Kegh, sur les bords du torrent du même nom. Le roi Tiridate y fit élever, dans le troisième siècle de notre ère, un palais pour sa sœur Khosrovitoukhd (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 90). Cet historien raconte qu'il le décora de magnifiques bas-reliefs, et qu'il y fit graver une inscription en caractères grecs, en l'honneur de la princesse sa sœur. Karni n'est plus qu'un village qui a fait donner à la contrée voisine le nom de vallée de Karni ou Karnoudzor (Arakhel de Tauris, ch. I, p. 6; IV, 39, 45, 48 et *passim*. — Indjidji, *Arm. anc.*, p. 265. — Le même, *Arm. mod.*, p. 256).

(3) *Varj* signifie en arménien, « adroit, habile. »

(4) Cette rivière est un des affluents de l'Araxe; elle traverse Erivan, et porte aujourd'hui le nom de *Zenguisou* en turc, en arménien *Zangou-ked* [rivière de Zengui]. (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 25. — Le même, *Arm. anc.*, p. 457.)

(5) La satrapie des Varajnouni se trouvait dans la province d'Ararat. Cependant il paraît que les membres de cette famille possédaient encore des apanages dans le Douroupéran et le Vasbouragan et qu'ils donnèrent leurs noms à des cantons de ces deux provinces (Cf. la *Géogr.* de Moïse de Khorène, dans Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 362 et 366). Les princes appartenant à la race des Varajnouni ont laissé peu de traces dans l'histoire; on sait toutefois qu'en 360 et quelques années plus tard, un certain Dikran [Tigrane] et un satrape du nom de Méhentag possédaient en apanage le territoire de Varajnouni (Mesrob, *Vie de saint Nersès*, en arménien, p. 61 et 75). Un Sahag Marzban [gardien des frontières], de la famille des Varajnouni, vivait en l'an 1000 de notre ère (Mathieu d'Édesse, *Chronique*, liv. I, ch. 33). Leur principauté cessa d'exister dans le courant du onzième siècle.

(1) Le nom d'Aram, qui, selon notre historien, a été appliqué par les Grecs aux Arméniens, se retrouve sous la forme Ἄρμενος dans Strabon (*Géogr.*, liv. XI, ch. 4, p. 432) qui dit que le thessalien Arménos qui faisait partie de l'expédition des Argonautes, donna son nom à l'Arménie. Justin (XLII, 2) raconte également la même fable. Le nom d'Arménie paraît avoir été appliqué au pays qui porte encore aujourd'hui cette appellation, à une époque fort ancienne et qui est vraisemblablement antérieure à celle à laquelle les Arméniens lui donnèrent le nom de pays d'Haïg ou Haïasdan. Dans les livres zends, l'Arménie, selon quelques critiques, est désignée sous le nom d'*Eérieméno* (*Vispered*, ch. I, 2. — *Izechné*, ch. 32, 33, 45. — *Vendidad*, ch. 22. — Cf. Anquetil Duperron (*Zend Avesta*, t. I, part. 2. p. 5). — Toutefois cette opinion n'a pas été admise par M. Max Müller (*Science du langage*, p. 260 de la trad. fr.). Eug. Burnouf suppose sans trop essayer de le démontrer que le nom de l'Arménie contient le même élément, *airya* (*Commentaire sur le Yaçna*, note 2, p. CVII). Il paraît toutefois fort difficile de trouver une racine indo-germanique dans le nom de l'Arménie, et nous croyons plutôt que cette appellation doit avoir sa racine dans les langues sémitiques. On sait que l'Arménie avant d'être occupée par la race d'Haïg, fut habitée par des Sémites ou Araméens. Or, le nom d'Aram est purement biblique et indique un ethnique comme Arphaxad et Canaan (Renan, *Lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, p. 28). Un des membres de la famille d'Aram, Masch (*Genèse*, X, 23), rappelle le mont Masius qui sépare l'Arménie de la Mésopotamie (Bochart, *Phaleg.* liv. II, ch. 11), et on sait que les Araméens sortaient du pays de Kir [Gour ou Cyrus]. (Cf. *Amos*, IX, 7.) Le nom d'Aram qui semble indiquer une terre primitivement occupée par les Sémites, a persisté à rester l'appellation prédominante de l'Arménie, même après l'arrivée de la race d'Haïg, et cette appellation qui a toujours été celle que lui ont donnée les peuples étrangers, a été aussi acceptée par les Arméniens, bien que, dans leur langage national, le nom d'Haïasdan ait constamment prévalu. Le rapprochement que Bochart (*Phaleg*, liv. I, ch. 3) a fait entre les mots *Har-mini* de la paraphrase chaldaïque de Jérémie et le nom de l'Arménie, est, je crois, purement accidentel. Le nom d'Aram appliqué aux Syriens par Strabon, d'après Posidonius (I, 2, 34; XIII, 4, 6; XVI, 4, 27), provient, à n'en pas douter, de la même source que celui qui a servi à désigner l'Arménie, et il est présumable qu'il a été transporté de ce dernier pays en Syrie par les Sémites descendus de l'Arménie dans la Mésopotamie lors de l'émigration de Tharé. Ce nom d'Aram ארם ou d'Aramée qui servait à désigner les contrées connues sous la désignation de Συρία, forme abrégée d'Ἀσσυρία, fut remplacé à l'époque des Séleucides par celui de Syrie. Toutefois le nom d'Aram ne se perdit pas entièrement, et il continua à désigner, en Orient, ceux des Araméens qui n'adoptèrent pas le christia-

Arméni. Mais pour ce qui est de rapporter son histoire tout entière, ses actes de courage, de dire le quand et le comment, nous le ferons, si tu veux, dans un autre ouvrage; ou bien nous laisserons de côté ces particularités, ou bien encore nous les noterons ici.

VI. (Ch. xiii.)

Guerre d'Aram contre les orientaux; sa victoire. Mort de Nioukar Matès.

Puisqu'il nous a paru (agréable) de regarder le travail entrepris par ta volonté, comme une source de jouissances plus grandes que ne le sont, pour les autres, les somptueux festins, avec leurs mets et leurs vins, nous avons voulu rappeler en peu de mots les combats d'Aram le Haïcien. Ce guerrier, ami des labeurs et de sa patrie, comme nous le montre le même historien, eût préféré mourir pour son pays, que de voir les fils de l'étranger fouler le sol natal, et commander à ses compatriotes et à ses frères.

Aram, peu d'années avant l'avénement de Ninus en Assyrie, à Ninive, inquiété par les nations voisines, rassemble toute la multitude de ses braves guerriers, habiles à manier l'arc et à lancer le javelot, jeunes, nobles, doués d'une grande adresse et d'une beauté remarquable, troupe qui, pour le courage et dans l'action, valait autant que cinquante mille hommes. Aram rencontre sur les confins de l'Arménie la jeunesse des Mèdes, sous la conduite de Nioukar, surnommé Matès, guerrier orgueilleux et vaillant, comme nous le montre le même historien. Déjà à l'exemple des Kouschans (1), Matès, imposant son joug à l'Arménie, la tient esclave pendant deux années. Avant le lever du soleil, Aram, fondant sur lui à l'improviste, extermina toute la multitude de son armée. Quant à Nioukar, appelé Matès, Aram, l'ayant fait prisonnier, le conduit à Armavir, et là, au sommet de la tour des murailles, le front traversé avec un long clou de fer, Nioukar est fixé au mur, par ordre d'Aram, à la vue de tous les spectateurs qui étaient venus là, et des passants. Tout son pays jusqu'à la montagne appellée Zarasb, est soumise au tribut, jusqu'au règne de Ninus en Assyrie et à Ninive.

Cependant, Ninus devenu roi de Ninive, nourrissait dans son cœur un souvenir de haine, à cause de son ancêtre Bélus, car il connaissait le passé par la tradition. Il songeait depuis de longues années aux moyens de se venger, épiant le moment d'exterminer et d'anéantir, jusqu'au dernier rejeton, toute la race des fils du brave Haïg. Mais la crainte de se voir lui-même dépouillé de son royaume, en exécutant un tel projet, le retint. Il cache ses perfides desseins, et ordonne a Aram de conserver la puissance sans inquiétude, lui accorde le droit de porter le bandeau de perles, et le nomme son second. Mais c'est assez; car notre but en ce moment ne nous permet pas de nous étendre sur cette histoire.

nisme, tels que les Nabatéens et les habitants de Carrhes (Harran). — Cf. Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens,* dans le *Journal asiatique*, 1835 et tirage à part p. 70. — Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. III, ch. I, p. 2, 3 et suiv., note 1.

(1) Les Kouschans (Couschites) dont parle ici l'historien, nous font remonter à l'époque la plus ancienne des annales du monde. La critique moderne, se basant sur les plus anciennes traditions consignées dans la Genèse et dans les livres zends, suppose qu'à une époque anté-historique, il existait sur le Tigre et le bas Euphrate une race étrangère aux Sémites, les Couschites, représentés dans les souvenirs des Hébreux par le personnage de Nemrod (*Genèse*, X, v. 8-10) et dans les écrits zends par le nom de *Amérétat*, le *merdad* des Persans (Bœtticher, *Arica*, p. 17; *Rudim. myth. semit.* p. 19, 20). Ces Couschites sont vraisemblablement les כותים ou Cuthéens, les Κίσσιοι d'Hérodote (Movers, *die Phœnizier*, t. II, p. I, p. 269, 276, 284 et s.; t. II, p. II, p. 104, 105, 388. — Knobel, *Die Vœlkertafel der Genesis*, p. 251, 339 et suiv.) identiques aux Céphènes, auxquels la tradition grecque attribuait la fondation du premier empire chaldéen (Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.* t. I, p. 67). Les Couschites, établis d'abord dans la Susiane et la Babylonie, se répandirent sur l'Assyrie où ils fondèrent Ninive, Babylone et d'autres centres de populations groupées autour de Ninive. C'est à eux qu'est attribuée la première fondation de ces villes (Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. I, ch. 2, p. 59). Refoulés plus tard par les Sémites vers le sud, où ils avaient conservé des établissements, les Couschites conservèrent leur nom jusque dans le moyen âge, dans les régions occupées encore à présent par leurs descendants de l'Yémen et de l'Éthiopie, les Hymiarites et les Abyssins. Michel le syrien, patriarche jacobite d'Antioche, qui, au douzième siècle, a écrit une chronique syriaque dont nous ne possédons plus que la version arménienne, donne aux Éthiopiens le nom de Kouschans, dérivé de la forme régulière Kousch ou Kous. — Nous verrons plus loin au ch. 2 du second livre, ce que Moïse de Khorène entend par le pays des Kouschans. Selon cet historien, ce pays répondrait à la Parthie ou Bactriane, puisqu'il dit que la ville de Pahl, (que nous savons être la Βάκτρα ou Bactres des Grecs, la Balkh des modernes, située à peu de distance de l'ancienne, entre les possessions actuelles de l'émir de Boukhara et du khan de Kaboul), était au pays des Kouschans. A l'appui de ce témoignage, on peut invoquer aussi celui du géographe Vartan qui dit également, qu'après le pays des Persans, on trouve « la terre de Kouschan, puis celle de Djen (le Djénastanou la Chine). » (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 436-437.)

VII. (Ch. xiv.)

Contestations d'Aram avec les Assyriens; sa victoire. Baïabis Kaghia. Césarée. Arménie Première et autres contrées du même nom.

Nous raconterons brièvement les grands faits d'Aram, ses actions glorieuses en Occident, rapportées dans le livre, ses différends avec les Assyriens, en signalant seulement les causes et l'importance des événements, et en montrant rapidement ce que l'historien raconte avec de longs détails.

Ce même Aram, après avoir terminé sa guerre contre l'Orient, marche avec les mêmes troupes en Assyrie. Il y trouve un homme qui ruinait sa patrie avec quarante mille fantassins et cinq mille cavaliers; il était de la race des géants et avait nom Parscham. A force d'opprimer le pays, de l'accabler d'impôts, il changeait en désert toute la contrée d'alentour. Aram lui livre bataille, le jette, fugitif, au milieu du pays des Gortouk (1), dans la plaine d'Assyrie, et extermine un grand nombre d'ennemis. Parscham mourut sous les coups des soldats d'Aram. Déifié à cause de ses nombreux exploits, (Parscham) fut adoré longtemps par les Syriens (2). Une grande partie des plaines de l'Assyrie devint, pendant de longues années, tributaire d'Aram.

Il nous faut parler maintenant des prodiges de valeur qu'Aram fit en Occident contre le Titans. Il marche ensuite sur l'Occident, avec quarante mille fantassins et deux mille cavaliers, arrive en Cappadoce, dans un endroit appelé aujourd'hui Césarée (1). Comme il avait soumis l'Orient et le midi et qu'il en avait confié la garde à deux familles, l'Orient à celle des Sissagan et l'Assyrie à ceux de la maison de Gatmos, il n'avait plus dès lors aucune crainte de troubles.

Pour cela, Aram s'arrête longtemps en Occident. Baïabis Kaghia (2) lui livre bataille; ce Titan occupait tout le pays situé entre les deux grandes mers, le Pont et l'Océan (3). Aram fond sur lui, le défait, le refoule jusque dans une île de la mer asiatique. Puis laissant un de ses parents, nommé Mschag (4), avec dix mille hommes de ses troupes pour garder le pays, il retourne en Arménie.

Aram enjoint aux habitants du pays d'apprendre à parler la langue arménienne, c'est pourquoi jusqu'à ce jour, ils appellent cette contrée: Proton Armenia (5), qu'on traduit par Première Arménie (6). Le village que le gouverneur établi par Aram, et qui s'appelait Mschag, fonda et entoura de petites murailles, et auquel il donna son nom, les anciens habitants du pays le nommaient Majak, ne pouvant bien prononcer; jus-

(1) Le canton de Gortouk ou Gortrik faisait partie de la province de Gordjaïk, nom composé qui annonce une fusion des deux races kurde et arménienne. Le pays des Gortouk paraît répondre à la région nommée Γορδυαῖα par Ptolémée (liv. V, ch. 13, 5), tandis que la province de Gordjaïk semble être la même que la *Gordyène* (Strabon, liv. XI, ch. 14, 2. — Plutarque, *Vies de Lucullus et de Pompée*), ou la *Cordouène* (Dion Cassius, liv. XXXVII. — Ammien Marcellin, XIV, 8; XXV, 7. — Pline, liv. VI, ch. 15) et le pays connu par Xénophon, sous le nom de pays des Karduques, populations qui étaient de son temps en possession de la contrée appelée encore aujourd'hui Kurdistan ou pays des Kurdes. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 176 et suiv. — Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 138.)

(2) Parscham, Parschamin (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 13), ou plutôt Barchimnia, est une divinité d'origine assyrienne qui passa dans le panthéon arménien à une époque très-ancienne. Barchimnia avait son temple au village de Tordan, canton de Daranakhi, dans la province de Bardzer Haïg. Agathange (*Vie de Tiridate*, p. 58 de l'édit. arm. de Venise) lui donne le surnom de « glorieux ou éclatant de blancheur », *Spitakapar*; et Ananie de Schirak (msc. de S. Lazare de Venise) l'appelle « assyrien », ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine de ce dieu. Le nom de Barchimnia, en assyrien *Barchamnin*, signifierait, selon M. Emin, « le maître ou le seigneur de la guerre » (*Recherches sur le paganisme arménien*, p. 17-18). — Diodore de Sicile (liv. II, ch. I) parle d'un ancien roi d'Arménie, appelé Barzanès, qui fut vaincu par Ninus. Malgré la ressemblance qui semble exister entre les noms de Barscham ou Parscham et Barzanès, il paraît impossible de les identifier, à moins d'admettre que Diodore n'ait fait une confusion entre les souverains de l'Assyrie et ceux de l'Arménie.

(1) Césarée de Cappadoce, autrement appelée Mazaca, Μάζακα ou Μάζα en grec, prit le nom de Césarée sous Tibère, sans que ce nouveau nom ait fait disparaître entièrement le premier. Mazaca est la transcription grecque du nom arménien Majak (Cf. Agathange, *Vie de Tiridate*, p. 594. éd. de Venise). Julien l'Apostat, irrité contre les chrétiens de Césarée, lui enleva ce nom et lui fit reprendre celui de Mazaca.

(2) Une variante donne: *Babaïs Kaghen*.

(3) L'historien entend parler ici de l'Asie Mineure, et plus spécialement de la Cappadoce qu'il dit avoir été occupée par son parent Mschag ou Majak, fondateur de Césarée de Cappadoce.

(4) Mschag en arménien signifie « agriculteur, laboureur. »

(5) Les manuscrits écrivent aussi *Protin*, *Protoson*.

(6) On désigne sous le nom de Première Arménie, la province formée de la partie orientale de la Cappadoce et qui s'étend jusqu'à l'Euphrate. Elle sépare la Seconde Arménie de la Troisième, qui est au sud. Ses limites ont toutefois considérablement varié, selon que le nombre des émigrés arméniens venus de l'autre côté de l'Euphrate a été plus ou moins considérable. (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 309 et suiv. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 135 et suiv.)

qu'à ce qu'ensuite agrandi par d'autres, ce village fut nommé Césarée. C'est ainsi qu'Aram, depuis ces lieux jusqu'à son propre empire, remplit d'habitants beaucoup de contrées désertes, et le pays fut nommé la Deuxième, la Troisième et même la Quatrième Arménie (1). Voilà la première et la véritable raison d'appeler les parties occidentales de notre pays, Première, Seconde, Troisième et Quatrième Arménie. Et ce que disent certaines personnes de l'Arménie grecque, ne nous plaît aucunement : que les autres fassent à leur guise!

Le nom d'Aram est tellement puissant et renommé jusqu'à ce jour, comme tout le monde le sait, que les nations qui nous entourent, le donnent à notre pays. On raconte d'Aram bien d'autres actions d'éclat; mais nous en avons dit assez sur ce sujet.

Mais pourquoi ces faits ne furent-ils pas consignés dans les livres des rois et des temples (2)? Cependant que personne ne conçoive à cet égard ni doute, ni suspicion. Car premièrement, Aram est antérieur au règne de Ninus, époque où personne ne se préoccupait de tels soins; et deuxièmement, les peuples ne sentaient ni l'utilité, ni le besoin, ni l'intérêt de s'occuper des nations étrangères, des pays lointains, de recueillir les anciennes traditions, et les récits des premiers âges dans les livres de leurs rois ou de leurs temples; d'autant plus que la valeur et les exploits des peuples étrangers n'étaient pas pour eux un motif de vanité ou d'orgueil. Et, bien que non consignés dans leurs propres livres, ces faits, comme le raconte Mar Apas Catina, ont été extraits des ballades et des chants populaires, composés par quelques obscurs écrivains, et se trouvent réunis dans les archives royales. Il y a une autre raison, dit-il encore, c'est que, comme je l'ai appris, Ninus, homme imprudent et égoïste, voulant se donner comme le principe unique, le premier auteur de toute conquête, de toute qualité et de toute perfection, fit brûler quantité de livres d'annales des premiers âges, qui se conservaient dans différents endroits et relataient les actes de bravoure de tels ou tels personnages; il fit également détruire les annales relatives à son époque, exigeant que l'histoire n'écrive que pour lui seul. Mais il est superflu de répéter tout ceci.

Aram engendra Ara; puis ayant encore vécu de longues années, il mourut.

(1) Ces quatre provinces sont décrites dans la *Géographie* de Pappus, dont la traduction est attribuée à Moïse de Khorène ou à un de ses contemporains qui a intercalé dans le texte de Pappus des détails spéciaux sur l'Arménie. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 354-355 et 360-361. — Indjidji, *Géogr. mod.*, p. 284, 322 et suiv.) — Ces provinces sont aussi connues des géographes sous le nom de Petite-Arménie (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 180 et suiv.).

(2) Les Arméniens, comme tous les peuples dont l'origine est fort ancienne et qui font remonter leurs annales à une époque antérieure aux temps historiques, n'ont consigné par écrit que fort tard les traditions nationales. Leur histoire fut conservée d'abord par la tradition orale; et ensuite, à une époque relativement plus moderne, ces traditions furent recueillies et consignées dans des livres qui se conservaient, comme nous l'apprend Moïse de Khorène, dans les palais des rois et dans les sanctuaires des temples (*Hist. d'Arm.* liv. I, ch. 3, 5; II, 27). Les traditions orales se composaient de chants, *erk*, de narrations, *veb*, et de traditions, *zroitz*. Ces récits furent d'abord rassemblés dans des *livres de traditions* (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 3, 6, 7) ou bien seulement gardés d'âge en âge dans la mémoire du peuple arménien; et ces derniers livres furent mis à profit, aussi bien que les traditions écrites, par l'Hérodote arménien (liv. I, ch. 2, 3, 9, 10). A côté de ces documents se rattachant à l'histoire positive, les Arméniens avaient aussi des fables ou mythes, *arasbel*, qui étaient des récits réels au fond, mais présentés sous le voile de l'allégorie (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 3, 5, 7, 12, 19, 30; liv. II, 50, 51, 54, 61, 70, etc.) et qui peuvent être comparés à des *légendes* créées par l'imagination et où le merveilleux tient une plus grande place que la réalité (Emin, *Vebk..... préface* et *passim*). — Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, tous ces chants, narrations, traditions et légendes furent rassemblés en corps d'ouvrage et conservés dans les palais des rois et dans les archives des temples. Les dépôts les plus célèbres en fait de documents de ce genre se trouvaient à Ninive (?), Medzpin, Édesse et Sinope (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 2, 3; II, 27, 49). Il paraît que les prêtres n'étaient pas seulement les dépositaires des archives historiques de la nation, mais qu'ils étaient chargés en outre d'écrire, jour par jour, les événements qui touchaient en quelque façon, soit au sacerdoce, soit à la vie politique du pays. Ces annales étaient connues sous le nom d'*Histoire des temples*. Moïse de Khorène nous a conservé le nom d'un de ces prêtres annalistes d'Ani, Oghioub [Olympios] qui vécut dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère. (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 48. — Cf. aussi Emin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 54.) — Peut-être doit-on rattacher à cette classe de prêtres historiographes, des fonctionnaires spéciaux chargés de réunir les matériaux historiques et de les conserver. Moïse de Khorène donne à ces officiers le titre d'inspecteurs « *véragatzouk* » des mémoriaux (liv. I, ch. 21). Il est probable que Mar Apas Catina, qui fut chargé de recueillir les anciennes traditions nationales, était un inspecteur des mémoriaux. — Ce n'était pas seulement en Arménie que les prêtres étaient chargés d'enregistrer les faits historiques sur des livres conservés dans les temples, car à Rome, le même usage existait depuis une époque fort ancienne (Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, XI, 62). Ce fait n'a pas échappé à l'auteur de la *Vie de Jules César* (t. I, p. 14, note 3).

VIII. (Ch. xv.)

Ara. Sa mort dans une guerre suscitée par Sémiramis.

Ara, peu d'années avant la mort de Ninus, obtint le gouvernement de sa patrie, jugé digne d'une telle faveur par Ninus, comme [antérieurement] son père Aram. Mais l'impudique et voluptueuse Sémiramis (Schamiram) (1), ayant entendu parler depuis longues années de la beauté d'Ara, brûlait du désir de satisfaire sa passion; cependant elle ne pouvait agir ouvertement. Mais après la mort, ou plutôt après la fuite de Ninus en Crète, comme je le crois, Sémiramis mûrissant en sûreté sa passion, envoie des messagers au bel Ara, avec de riches cadeaux, accompagnés d'instantes prières, de promesses magnifiques, pour l'engager à venir la trouver à Ninive, à l'épouser et à régner sur tout l'empire de Ninus, ou seulement à satisfaire son ardente passion, et à retourner ensuite en paix dans ses propres états, comblé de présents.

Déjà les ambassades s'étaient succédé sans interruption, et Ara refusait toujours. Alors Sémiramis, furieuse du mauvais résultat de ses messages, lève toute la multitude de ses troupes, se hâte d'arriver sur le territoire des Arméniens, et de fondre sur Ara. Mais il était évident que ce n'était pas tant pour tuer Ara ou le mettre en déroute, qu'elle se hâtait ainsi, que pour le subjuguer, s'emparer de lui pour satisfaire ses passions; car devenue folle d'amour au seul portrait qu'elle avait entendu faire d'Ara, comme si elle l'eût vu, elle brûlait de feux dévorants. Elle accourt en se précipitant dans la plaine d'Ara, appelée de son nom Ararat. Au moment d'engager le combat, elle ordonne à ses généraux de faire en sorte, s'il est possible, d'épargner la vie d'Ara. Mais au fort de la mêlée, l'armée d'Ara est mise en pièces, et il meurt dans l'action, frappé par les soldats de Sémiramis. La reine envoie après la victoire sur le lieu du combat ceux qui dépouillent les cadavres, afin de chercher parmi les morts l'objet de son amour. Ara fut trouvé sans vie au milieu de ses braves compagnons d'armes. Sémiramis le fait placer sur la terrasse de son palais.

Cependant, comme les troupes arméniennes se ranimaient au combat contre la reine Sémiramis, pour venger la mort d'Ara ; elle dit : — « J'ai ordonné à mes dieux, de lécher les plaies d'Ara (1), et il reviendra à la vie. » — Elle espérait par la vertu de ses maléfices ressusciter Ara, tant la fureur de sa passion avait égaré sa raison.

(1) Le nom de Sémiramis porté par la reine d'Assyrie, femme de Ninus, présente au point de vue philologique une étude assez curieuse. Un savant linguiste, M. Ph. Luzzato, suppose que cette appellation est tirée du sanscrit et qu'elle se compose du radical *smri* ou *smar*, « aimer » et du suffixe *ma* avec la voyelle de liaison *a*, ce qui donnerait la forme *Smarama* ou *Smirama*, par suite de l'affaiblissement de l'*a* en *i*. D'après cette étymologie, le nom de Sémiramis acquiert le sens de « celui qui aime » (*Le Sanscritisme de la langue assyrienne*, p. 32. — Le même, *Sur l'existence du Dieu assyrien Sémiramis*, dans le *Journal asiatique*, 1851). Diodore de Sicile (liv. II, ch. 4) donne toutefois une autre étymologie du nom de Sémiramis qui, selon lui, signifie « colombe » en langue syrienne. (Cf. Creuzer, *Relig. de l'antiquité*, trad. Guigniaut, t. II, p. I, p. 33. — Maury, *Hist. des rel. de la Grèce antique*, t. III, p. 211-212.) — On n'est pas d'accord aujourd'hui sur l'époque exacte où vécut Sémiramis, et les dernières découvertes, amenées par le déchiffrement des textes cunéiformes, donnent à penser que la reine d'Assyrie ne serait pas l'épouse de Ninus, comme le disent Ctésias et Diodore de Sicile, mais bien la femme de Bélochus III, le dernier roi de la deuxième dynastie ninivite, qui vécut environ huit siècles avant notre ère. — Quoi qu'il en soit, nous croyons que la guerre entreprise par Sémiramis contre Ara roi d'Arménie n'est qu'une allégorie, et qu'il faut voir dans ces récits des historiens grecs et orientaux le développement de la puissance assyrienne cherchant à étendre sa domination sur les empires voisins et à les réduire sous le joug.

(1) Les *Recherches sur le paganisme arménien* de M. Émin contiennent, touchant ces divinités dont la fonction était de lécher les plaies des guerriers tombés sur le champ de bataille et de les rappeler à la vie, de curieuses révélations. Il paraît que les dieux d'un rang inférieur qui s'appelaient *Aralèz* ou *Arlèz* (mot composé dont la signification propre, en arménien, est « léchant continuellement »), étaient des êtres surnaturels nés d'un chien, à ce que nous apprend Esnig (*Refut. des hérésies*, p. 98 et 100, éd. armén. de Venise). Ces dieux secondaires, qui étaient passés de l'Assyrie dans le panthéon arménien, persistèrent dans les croyances du peuple d'Haïg, même après l'introduction du christianisme, car Faustus de Byzance, auteur du quatrième siècle, en racontant la mort du général arménien Mouscheg, arrivée sous le règne du roi Varazdat, de la dynastie arsacide (384 ans après J.-C.), ajoute que sa famille espérait que les *Arlèz* descendraient des espaces de l'air pour lécher la blessure de Mouscheg et le ressusciter (Faustus de Byzance, *Hist. d'Arménie*, liv. V, ch. 15. — Cf. sur le mythe des Arlèz la *traduction russe de l'histoire de Moïse de Khorène* par M. Émin (Moscou, 1858), p. 251-258, note 57. — Le même, *Vebk*.., p. 83 et suiv. — Le même, *Recherches sur le pagan. armén.*, p. 36 et suiv.) — Le mythe des Aralèz paraît avoir été connu des Grecs, car Platon, à la fin de sa République, raconte d'Er l'arménien qui fut tué dans une bataille, que son corps fut trouvé intact après le combat, et qu'ayant été ensuite rappelé à la vie, ce personnage donna des détails sur ce qu'il avait vu dans l'autre monde. (Cf. *Œuvres de Platon*, (trad. de V. Cousin), T. X. p. 279 et suiv. — Moïse de Khorène, *traduction russe, ad calcem*, note 57.)

Mais quand le cadavre fut en putréfaction, elle le fit jeter [par ses serviteurs (1)] dans une fosse profonde pour le dérober ainsi à la vue de tous. Puis ayant travesti en secret un de ses amants, elle publie sur Ara la nouvelle suivante : — « Les dieux, en léchant les plaies d'Ara, l'ont rendu à la vie, et ont ainsi comblé nos vœux les plus chers; aussi dorénavant ils doivent encore être davantage adorés et glorifiés par nous, comme les auteurs de notre félicité et de l'accomplissement de nos désirs. » — Sémiramis érige une nouvelle statue aux dieux (2), lui offre des sacrifices, comme si la puissance de ces dieux avait sauvé Ara (3). A l'aide de ces bruits répandus en Arménie touchant Ara, Sémiramis persuada tous les esprits et fit cesser la guerre.

En ce qui regarde Ara, il suffit de le rappeler en ce peu de mots : ayant vécu....... (4) années, Ara engendra Gartos (5).

IX. (Ch. xvi.)

Comment après la mort d'Ara, Sémiramis bâtit la ville, la chaussée du fleuve (6) *et son palais.*

Après ces succès, Sémiramis, s'étant arrêtée peu de jours dans la plaine appelée Ararat, du nom d'Ara, passe au sud de la montagne, car on était alors en été, pour se promener dans les vallons et les campagnes en fleurs. En voyant la beauté du pays, la pureté de l'air, les sources limpides qui jaillissent de toutes parts, le cours majestueux des fleuves au doux murmure : — « Il nous faut, dit-elle, dans un pays où le climat est si tempéré et l'eau si pure, fonder une ville, une demeure royale pour résider [ici (1)] en Arménie, au milieu de toutes les délices, la quatrième partie de l'année; les trois autres saisons plus froides, nous les passerons à Ninive. »

Sémiramis, ayant visité beaucoup de sites, arrive du côté oriental, sur le bord du lac salé (2); elle voit sur ces bords une colline oblongue, exposée dans sa longueur au couchant; un peu oblique au nord; au midi une grotte s'élevant droit et perpendiculairement vers le ciel; à peu de distance au sud, une vallée plate, confinant à l'orient avec la montagne, et qui, en s'allongeant vers le lac, s'élargit et prend un aspect grandiose. A travers ces lieux, des eaux pures, tombant de la montagne dans les ravins et les vallées, réunies à la large base des montagnes, devenaient de véritables fleuves. A droite et à gauche des eaux, s'élevaient dans cette vallée de nombreux villages; et à l'est de cette riante colline, se dressait une petite montagne.

Ici, l'active et impudique Sémiramis, ayant tout examiné en détail, fit aussitôt venir de l'Assyrie et des autres parties de son empire, et rassembler en ce lieu douze mille ouvriers et six mille maîtres de tout état, pour travailler le bois, la pierre, le bronze et le fer, tous très-habiles dans leur art. Tout s'exécutait selon les ordres de la reine. On voyait accourir en hâte des ouvriers et des maîtres de tout état. Sémiramis fait d'abord construire la chaussée du fleuve, avec des blocs de rochers, liés entre eux avec de la chaux et du sable [fin (3)], œuvre gigantesque pour l'étendue et la hauteur et qui existe, à ce que l'on dit, encore à présent (4). Dans les fentes de cette chaussée, nous le savons par ouï-dire, les voleurs et les vagabonds du pays y cherchent un refuge et s'y cachent en sûreté comme sur les cimes désertes des montagnes. Si quelqu'un veut en faire l'expé-

(1) Les mots ajoutés entre crochets manquent dans beaucoup de manuscrits.

(2) Le mot *dev* qui a généralement chez les auteurs arméniens le sens de « bon génie », paraît avoir eu chez les premiers écrivains de l'Arménie et notamment dans Moïse de Khorène, le sens de « mauvais génie ». — Cf. Émin, *traduct. russe de l'histoire de Moïse de Khorène*, p. 256, note 59.

(3) Ce passage ne laisse aucun doute sur la nationalité assyrienne des Aralèz. M. Émin ne doute pas que l'Aralèz était représenté avec une tête de chien. (*Traduction russe de l'Histoire de Moïse de Khorène*, p. 251-256, note 57; et *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 39.) Il serait curieux de rapprocher le mythe des Aralèz du culte d'Anubis, ce dieu du panthéon égyptien caractérisé par une tête de chacal ou de chien, et qui avait présidé avec Horus aux détails de l'embaumement d'Osiris. Le chacal, dans la mythologie de l'antique Égypte, était le symbole d'Anubis, et on le représente couché sur des coffrets funéraires, comme un gardien des morts.

(4) Les manuscrits présentent tous la même lacune en cet endroit.

(5) Gartos fut surnommé Ara, du nom de son père, que lui imposa Sémiramis (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, ch. viii).

(6) Quelques manuscrits disent : *des fleuves*.

(1) Ce mot manque dans plusieurs manuscrits.

(2) Le lac de Van ou d'Aghthamar dont il a été question plus haut.

(3) Cet adjectif manque dans quelques manuscrits.

(4) Cf. sur ces travaux gigantesques attribués à Sémiramis, Indjidji, *Géogr. mod.*, p. 138-139. — Le même, *Géogr. anc.*, p. 177-186. — Jaubert, *Voy. en Arménie et en Perse*, p. 136-137. — Schultz, *Lettre à Saint-Martin*, et notice de ce dernier, intitulée : *Voyage littéraire en Orient de Schultz et découvertes qu'il a faites dans la ville de Sémiramis*, dans le *Journal asiatique*, 1828. — *Inscriptions de Van relevées par Schultz*, dans le *Journal asiatique*, 1840, avec planches. — Léon Alischan, *Géogr. de l'Arménie*, p. 49 et suiv.

rience, il ne pourra pas même, en employant toutes ses forces, détacher de cette construction une pierre de fronde; en examinant la parfaite liaison des pierres, on croirait que la cimentation a été faite avec de la cire coulée. Cette chaussée, longue de plusieurs stades, va jusqu'à la ville.

La reine fait ranger cette multitude de travailleurs en plusieurs classes, et donne pour chef à chacune le meilleur des artisans. Ainsi à force de fatigues continuelles, elle achève en peu d'années ces merveilleuses constructions, qu'elle entoure de fortes murailles avec des portes d'airain. Elle bâtit aussi dans la ville de nombreux et magnifiques palais, ornés de différentes pierres de diverses couleurs, élevés de deux ou trois étages, chacun, comme il convient, exposé au soleil. Elle distingue par de belles couleurs les quartiers de la ville, les divise par de larges rues; elle construit, selon les besoins, des thermes au milieu de la ville, avec un art admirable. Distribuant dans la cité une partie des eaux du fleuve, elle les amène partout où il en est besoin, et aussi pour l'arrosement des jardins et des parterres. Quant à l'autre portion des eaux, près des bords du lac à droite et à gauche, elle les destine aux usages de la ville et de tous les environs. Toutes les parties de la ville, à l'est, au nord et au sud, sont décorées par elle de beaux édifices, d'arbres touffus, produisant des fruits et des feuillages différents; elle plante aussi quantité de vignes dans les terrains fertiles en vins. Elle rend de tous côtés magnifique et splendide la portion de la ville entourée de murailles, et y fait entrer une immense population.

Quant à l'extrémité de la ville et aux merveilleux édifices qui s'y trouvent, bien des gens ignorent l'état des choses; il est donc impossible d'en faire la description. Sémiramis garnit le sommet des murailles, ouvre des entrées d'un accès difficile, et élève un palais royal, avec de terribles oubliettes. Le dessin et le plan d'un semblable édifice ne nous ont été transmis par personne avec vérité, aussi nous ne croyons pas opportun d'en parler dans cette histoire. Nous dirons seulement, que de tous les ouvrages royaux, comme nous l'avons appris, c'est le premier et le plus splendide.

Sur le côté oriental de la grotte, là où actuellement on ne peut tracer un seul trait avec la pointe, tant la pierre en est dure, on a creusé des palais, des chambres, des caveaux pour mettre les trésors et de longues galeries (1). Personne ne sait comment ces merveilleuses constructions ont pu s'élever. Sur toute la surface de la pierre, comme sur de la cire, avec une pointe, sont tracés beaucoup de caractères (1). Or, la vue d'un semblable prodige jette tout le monde dans l'étonnement; mais assez sur ce sujet. Dans beaucoup d'autres cantons de l'Arménie, la reine fit graver sur la pierre le souvenir de quelqu'événement; sur beaucoup de points, elle fit dresser des stèles avec des inscriptions tracées de même (2). Mais, en voici assez sur les travaux exécutés en Arménie par Sémiramis.

X. (Ch. xvii.)

De Sémiramis; pourquoi elle fit périr ses enfants? Comment s'enfuit-elle en Arménie pour échapper au mage Zoroastre? Elle est tuée par son fils Ninyas.

La reine, voulant toujours aller passer l'été dans le nord, dans la ville qu'elle avait fondée en Arménie, laissa comme gouverneur de l'Assyrie et de Ninive Zoroastre (Zrataschd) mage et chef religieux des Mèdes (Mar); pendant longtemps les choses étant ainsi réglées, Sémiramis remit tout le pouvoir aux mains de Zoroastre.

(1) Tous les détails circonstanciés que notre auteur donne ici sur la ville dont la fondation est attribuée à Sémiramis et qui s'appela de son nom Schamiramaguerd sont confirmés par Diodore de Sicile, (liv. II, ch. 13, 14), par les géographes et les voyageurs modernes et notamment par Indjidji, Schultz, Jaubert et autres. Le nom de Schamiramaguerd fit place à celui de Vanaguerd ou Vanapert [ville ou château de Van], dont le nom s'est conservé intact jusqu'à nous. Ptolémée l'appelle Βουάνα (*Géogr.*, liv. V. ch. 13, 21) et les Byzantins Ἰεῶν. (Cédrénus, t. II, p. 774.) Cette ville dut son nom de Van à un roi d'Arménie ainsi appelé, qui la fit reconstruire, et ce nom finit par lui rester, bien que le souvenir de Sémiramis ait persisté pendant toute la suite des siècles.

(1) Il s'agit ici des inscriptions cunéiformes en langue *arméniaque* (Oppert, *Expéd. de la Mésopotamie*, t. II, p. 9) qui jusqu'à présent n'ont pas été déchiffrées. Cependant on doit dire que ces inscriptions donnent des noms de rois complétement inconnus dans l'histoire, ce qui permettrait de supposer qu'elles ont été gravées par ordre de princes appartenant à une dynastie arménienne qui régnait à une époque fort ancienne sur les bords du lac de Van, dans le pays de Vasbouragan. On a là parmi les noms de ces princes celui du roi *Argistès* (Schultz, *Inscriptions de Van*, planche VI. — Hincks, dans le *Journal de la Soc. asiat. de Londres*, t. IX, n° 18, p. 387 et suiv.) qui se retrouve aussi dans une inscription récemment découverte à Kalincha, et dont le fac-simile a été donné dans les *Mélanges asiatiques de l'Acad. des Sciences de Saint-Pétersbourg* (t. IV, p. 674).

(2) Cf. Diodore de Sicile (liv. II, ch. 13), qui dit que ces inscriptions étaient « en caractères syriens », c'est-à-dire assyriens.

Souvent reprise par ses enfants à propos de sa conduite déréglée et par trop voluptueuse, la reine les fit tous périr, à l'exception de Ninyas, le plus jeune. Dans son amour pour ses favoris, elle leur (1) remet son pouvoir souverain, ses trésors, et ne prend aucun soin de ses fils. Ninus, son mari, n'était pas mort; et ne fut pas enterré, comme on le dit, par ses soins, dans le palais, à Ninive; mais voyant la corruption de sa perfide épouse, il abandonna l'empire et se réfugia en Crète (Gridé). Ses fils, devenus grands, reprochent à leur mère sa conduite, croyant la faire rougir de ses vices, de ses méfaits diaboliques, et la déterminer à leur céder le pouvoir et ses trésors. La reine devint plus furieuse encore et les fit tous mourir. Ninyas fut seul épargné, comme nous l'avons dit plus haut.

Par suite des torts de Zoroastre envers la reine et de leur querelle, Sémiramis prend les armes contre lui, car il songeait à établir partout sa tyrannie. Au fort du combat, Sémiramis s'enfuit devant Zoroastre, et gagne l'Arménie. Ninyas trouve le moment opportun pour se venger; il tue sa mère, et règne sur l'Assyrie et Ninive. Nous avons dit la cause et les circonstances de la mort de Sémiramis (2).

XI. (Ch. xviii.)

Première guerre de Sémiramis dans les Indes, puis sa mort en Arménie.

J'ai en vue Céphalion (3), pour ne pas m'exposer à être un sujet de risée; il parle d'après d'autres écrivains, d'abord de la naissance de Sémiramis (4), ensuite de sa guerre dans les Indes (5). Mais les faits qui résultent de l'examen que fit Mar Apas Catina, dans les livres chaldéens, nous ont paru plus certains que toutes ces particularités; car il parle avec savoir et il expose les causes de la guerre. Ajoutons encore que les fables (1) de notre pays donnent raison au savant syrien, en disant qu'ici (en Arménie) eurent lieu la mort de Sémiramis, sa fuite à pied, sa soif ardente, ses recherches pour avoir de l'eau, son empressement à se désaltérer, et à l'arrivée des soldats armés de glaives, le jet du talisman dans la mer (2), d'où est venu ce chant : « Les perles de Sémiramis dans la mer. » Aimes-tu les fables? Écoute celle-ci : « Sémiramis changée en pierre, bien avant Niobé. » Assez sur ce sujet, occupons-nous des faits postérieurs.

XII. (Ch. xix.)

Événements qui eurent lieu après la mort de Sémiramis.

Je veux dans cet ouvrage te montrer tous les événements avec ordre, les ancêtres les plus renommés de la nation, toutes les traditions qui les concernent, chacun de leurs faits et gestes, en omettant toutes les choses imaginaires ou inconvenantes dans nos récits, et en racontant ce qui se trouve dans les livres, et notamment dans les discours des hommes sages et profonds, d'où nous avons précisément cherché à rassembler et à extraire les documents de notre antiquité. Et nous dirons : dans cette histoire, nous nous sommes attaché à la justice et à la vérité, aussi bien par inspiration que par conviction. C'est avec de telles dispositions qu'est faite notre compilation. Dieu le sait! louable ou blâmable aux yeux des hommes, leur jugement importe peu; mais l'uniformité de notre récit, la suite régulière des personnages, sont une garantie suffisante de l'exactitude de nos recherches. Ceci posé, certain ou presque assuré de la vérité, je commencerai par t'exposer les faits postérieurs, en suivant l'ordre historique.

Or, après la mort de Sémiramis, tuée par son fils Zamassis (3), c'est-à-dire Ninyas, né après le meurtre d'Ara, nous savons avec certitude l'ordre

(1) Deux manuscrits donnent la variante suivante : « Dans son amour pour ses favoris, elle abandonne à ses amants et à ses courtisans toutes les affaires..... »

(2) Comparez ce récit de la mort de Sémiramis avec ce que disent Diodore de Sicile (liv. II, ch. 20) et Justin (liv. I, ch. 2), qui rapportent qu'à la suite de la conspiration de Ninyas contre sa mère, celle-ci lui remit l'empire et disparut, pour se mêler au rang des dieux. Diodore ajoute qu'elle prit la forme d'une colombe, et que c'est pour cela que cet oiseau est vénéré par les Assyriens. — Cf. aussi Lucien, *De la Déesse syrienne*, ch. 14.

(3) Cf. les *Fragm. histor. græc.* de M. Ch. Müller (t. III, p. 625 et suiv.), où ont été réunis tous les fragments de Céphalion qui nous ont été conservés par Eusèbe, Moïse de Khorène, le Syncelle et Malala.

(4) Deux manuscrits ajoutent : « puis de sa guerre contre Zoroastre, de sa défaite, ensuite..... »

(5) Cf. Eusèbe (*Chronique*, t. II, p. 90 et suiv.) et le Syncelle (p. 133).

(1) Le mot *arasbel*, en arménien, est susceptible de plusieurs acceptions, et dans ce passage, il peut bien vouloir dire, « légende », bien que cette signification ne soit pas donnée par les dictionnaires.

(2) Il est question ici de la mer de Van.

(3) La *Chronique d'Eusèbe* (éd. du P. Aucher; Venise, 1818, 2 vol. in-4°) donne au fils de Sémiramis et de Ninus le nom de Zamès (t. I, p. 98, t. II, p. 15).

des faits. Ninyas règne, après avoir fait périr sa mère voluptueuse, et vit en paix. Sous Ninyas, Abraham termina ses jours.

Comparaison de la généalogie de notre nation avec celle des Hébreux, des Chaldéens, jusqu'à Sardanapale, appelé Tonos-Concholéros (1).

Hébreux.	*Chaldéens.*	*Arméniens.*
Abraham.	Ninyas.	Aram.
Isaac.	Arios (2).	Ara.
Jacob.	Aralios.	Ara,

qui était fils de notre Ara, appelé Ara par Sémiramis qui lui confie le gouvernement de notre pays.

Levi.	Sosarès (3).	Anouschavan.
Cahat.	Xerxès.	Bared.
Amram.	Galéos.	Arpag.
Moïse.	Armamithrès (4).	Zavan.
Josué.	Bélochus.	Parnas.

Depuis Josué, ce n'est plus par ordre de filiation, mais de prééminence, que tous descendent d'Abraham. Défaits par Josué, les Cananéens, fuyant leur exterminateur (5), passèrent en Afrique (Akras) (6), naviguant sur Tharsis, événement constaté par une inscription gravée sur des stèles en Afrique, et qui se conserve jusqu'à présent. Voici ce qu'elle rapporte en propres termes :

« Mis en fuite par le brigand Josué,
« nous, les chefs des Cananéens,
« sommes venus habiter ici. »

Un de ces chefs était notre illustre Cananitas, en Arménie. Tout bien examiné, nous avons trouvé que la descendance des Kentouni provient de lui, sans aucun doute (7). Le caractère de ces derniers démontre bien qu'ils sont Cananéens.

(1) Cf. ces généalogies qui offrent quelques différences, avec les tables données par Eusèbe (*Chronique*, t. I, p. 98-100 ; t. II, p. 15 et suiv., et *passim*).
(2) *Ariosa, Arisa.*
(3) *Sovarès, Sovaren.*
(4) *Amamithrès.*
(5) Josué, liv. XVII, v. 16-18.
(6) Cette tradition est aussi rapportée par Procope (*Hist. bell. Vandal.*, II, 10), ce qui permet de corriger d'après lui le texte de notre auteur, et de restituer le mot « Afrique » au lieu d' « Akras ». — Pour ce qui est du nom de Tharsis qui se lit dans Moïse de Khorène, Procope l'écrit *Tigisi*.
(7) Cf. plus bas, liv. I, ch. 23, et liv. II, ch. 7, où il est question des Kénouni, qui étaient chargés de revêtir Valarsace de ses ornements royaux.

Hébreux.	*Chaldéens.*	*Arméniens.*
Gothoniel.	Altadas.	Sour (1).
Avod.	Mamithus.	Havanag.
Barac.	Macaléus.	Vaschdag.
Gédéon.	Sphœrus.	Haïgag.
	Mamylus.	
	Sparethus.	
	Ascatades.	
	Amyntas.	
	Bélochus.	

Haïgag qui vivait, à ce que l'on dit, sous Bélochus, périt dans une émeute follement soulevée par lui.

Abiméleck.	Balatorès.	Ambag.
Thola.	Lampridis.	Arnag.
Jaïr.	Sosarès.	Schavarsch.
Jephté.	Lamparès.	Noraïr.
Eséphon.	Panyas.	Vsdasgar (2).
Aglon.	Sosarmus (3).	Korag.
Labdon.	Mithrœus.	Hrand (4).
Samson.	Teutamus (5).	Entzak.
Héli.		Kéghag.
Samuel.		Horo.
Saül.		Zarmaïr.
David (6), et ainsi de suite.		

Zarmaïr, envoyé au secours de Priam par Teutamus avec une armée d'Éthiopiens, meurt de la main des braves Hellènes (7).

Chaldéens.	*Arméniens.*
Teutéus.	Berdj.
Tineus.	Arpoun.
Dercylus.	Pazoug.

(1) La liste des rois d'Arménie donnée ici par Moïse de Khorène, d'après Mar Apas Catina diffère sous beaucoup de rapports de celle que nous a laissée Jean Catholicos dans son Histoire (Cf. édit. de Moscou, p. 14. et traduction française de Saint-Martin éditée par M. Lajard (Paris, 1841), p. 14 et note ; p. 385 et suiv.). Elle offre aussi quelques différences avec celle que Grégoire Magistros nous a transmise dans sa lettre en réponse à Sarkis. Les lettres de Grégoire Magistros, qui existent en manuscrit à Venise et dans d'autres bibliothèques, n'ont pas encore été publiées. Il serait à souhaiter que les Mékhitaristes de Venise fissent entrer cet auteur dans la série des écrivains qui composent la collection si précieuse des auteurs arméniens dont ils ont entrepris de donner des éditions.
(2) Ce nom est écrit différemment dans l'histoire de Jean Catholicos (ch. VIII) et dans les lettres de Grégoire Magistros, qui le sépare en deux mots : *Vesdam* et *Gar*.
(3) *Sosmarus.*
(4) *Hradn.*
(5) *Tevmomos.*
(6) Plusieurs manuscrits, après David, ajoutent : « Salomon, Roboam, Abia, Asa, Josaphat, Joram. »
(7) Cf. plus bas, ch. XXXII.

Chaldéens.	*Arméniens.*
Eupalmeus.	Ho.
Laosthénès.	Housag.
Priétiadès.	Gaïbag.
Ophrateus.	Sgaïorti (fils de géant).
Ophratonès.	
Acrazanès.	
Sardanapale.	

XIII. (Ch. xx.)

Ara fils d'Ara. — Son fils Anouschavan, surnommé Sos.

Sémiramis, en souvenir de sa première passion pour le bel Ara, appelle Ara le fils né de lui et de sa femme bien-aimée Nouart, et qui était âgé d'environ douze ans à la mort d'Ara (1). Sémiramis, pleine de confiance en ce prince, l'investit du gouvernement de notre pays. Ara meurt, à ce que l'on dit, dans la guerre contre Sémiramis.

Voici l'ordre des événements postérieurs : Ara fils d'Ara meurt dans la guerre contre Sémiramis, laissant un fils, appelé Anouschavan, très-puissant et très-capable dans l'action et dans le conseil. Il était surnommé Sos (peuplier argentifère) (2), car il était voué aux fonctions sacerdotales, dans les forêts de peupliers d'Aramaniag, à Armavir. Le tremblement des feuilles de peuplier, au souffle léger ou violent de l'air, était l'objet d'une science magique en Arménie et le fut longtemps.

Cet Anouschavan, ayant à souffrir pendant de longues années le mépris de Zamassis, languissait à la cour. Aidé par ses partisans, il réussit à obtenir le gouvernement d'une partie du pays, moyennant tribut, ensuite du pays tout entier (1). Mais ce serait trop de rapporter dans cette histoire tout ce qui est digne d'être rappelé, les paroles, les faits et les entreprises.

XIV. (Ch. xxi.)

Barouïr fils de Sgaïorti est le premier roi couronné en Arménie. — Il aide Varbace le Mède à s'emparer du royaume de Sardanapale.

Laissant de côté les faits les moins considérables, nous dirons ce qui est le plus important. Le dernier de ceux qui vécurent sous l'empire des Assyriens, depuis Sémiramis ou depuis Ninus, est, je le dis, notre Barouïr, contemporain de Sardanapale (2). Aidé puissamment par Varbace

(1) Cf. la dernière note du ch. XV ci-dessus, p. 27, note 5, où il est dit que Ara [II] s'appelait Gartos.

(2) L'interprétation du mot *Sos* a donné lieu à beaucoup de controverses et même à une polémique assez violente entre deux savants, MM. Lajard et Quatremère. Le premier attribuait au mot *Sos* la valeur de cyprès, en se conformant ainsi à la traduction qu'en avaient donnée les frères Whiston dans leur édition de l'Histoire de Moïse de Khorène (Londres, 1736, p. 54). M. Quatremère et M. Levaillant (Moïse de Khorène, trad. franç., p. 95) prétendaient au contraire que le mot *Sos* signifie « platane ». Ces deux opinions sont également erronées. Le *Sos* est très-certainement le peuplier argentifère. — Le texte de Jean Catholicos (*Histoire d'Arménie*, édit. Émin, p. 13) donne à Anouschavan le surnom de *Sossanever* « consacré au bois de Sos, » qui paraît préférable (Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 44, note 3). — Les Arméniens rendaient pareillement un culte à l'arbre *pardi*, sorte de peuplier différent du peuplier argentifère; ce culte se continua à Samosate jusque dans le courant du douzième siècle, et S. Nersès nous en a conservé le souvenir dans une de ses lettres (Venise, 1838, p. 238-253). Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 43 et suiv. — On sait que dans l'ancienne religion iranienne, les eaux et les arbres étaient l'objet d'un culte qui, de la Perse, était venu s'implanter chez les Arméniens. On lit dans le Zend-Avesta ce passage : « J'invoque, je célèbre les eaux pures, et toutes les eaux données de Mazda, et tous les arbres donnés de Mazda. » (Anquetil-Duperron, *Zend-Avesta*, t. I, 2e partie, p. 87. — E. Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, ch. 1, p. 380-381.)

(1) Si l'on en croit le témoignage de Jean Catholicos (*Hist. d'Arménie*, ch. viii), la dynastie des Haïciens fut renversée après le règne d'Anouschavan, et dès lors la race des premiers monarques aurait été supplantée par une dynastie étrangère à cette famille, dont Zamassis semble avoir été le chef. Voici ce que raconte à ce sujet le patriarche Jean qui paraît avoir eu entre les mains un exemplaire de l'histoire de Mar Apas Catina, puisqu'il donne à ce propos des détails assez circonstanciés dont Moïse n'a pas jugé opportun de faire usage : « Pendant quelque temps, Anouschavan ne régna que sur une partie de l'Arménie, mais ensuite il devint maître de tout le pays. Ce prince ne mourut qu'après un long règne. Ni ses fils, ni ses parents n'héritèrent de sa souveraineté; des hommes étrangers à sa race s'en emparèrent violemment et ils régnèrent sur la nation de Thorgoma, non par droit de succession, mais par droit de conquête » (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. de Saint-Martin, p. 14). On peut conclure de ce passage que des usurpateurs, ayant renversé la dynastie haïcienne, dont le trône était déjà chancelant depuis le règne d'Ara [II], puisque son fils Anouschavan en avait été lui-même éloigné par Zamassis, continuaient à gouverner le pays, comme vassaux du roi d'Assyrie, qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avait étendu sa domination sur tous les peuples d'alentour.

(2) Les monuments assyriens récemment mis en lumière par la lecture des textes cunéiformes donnent à ce Sardanapale, surnommé improprement Concholéros par les Grecs, le nom de Sardanapale V qui régna de 790 à 741 avant J.-C. (Cf. Oppert, *Rapport sur une mission en Angleterre*; 2e partie, *Chronologie des Assyriens et des Babyloniens*, dans les *Archives des missions scientifiques*, t. V, p. 203 et suiv. — Le même,

le Mède (1), il ravit le royaume de Sardanapale.

A présent j'éprouve du bonheur et de la joie en arrivant au véritable ancêtre de notre nation (2), dont les descendants furent élevés au rang de roi ; aussi nous avons une grande tâche à accomplir, bien des sujets à traiter. Nous avons cru de notre devoir de lire les preuves de ces faits dans quatre livres composés par cet homme sage et éloquent, le plus sage d'entre les sages (3).

Varbace, d'un canton de la Médie, à la pointe extrême de la province la plus fortifiée, homme d'une grande astuce, célèbre dans les combats, voyant la vie efféminée et la mollesse voluptueuse du faible et vil Concholéros (4), gagne par sa conduite, par ses largesses, beaucoup de partisans, parmi les personnages braves et puissants

Les inscriptions assyriennes des Sargonides, p. 6, extr. du t. VI (V[e] série) des *Annales de philosophie chrétienne*, 1862.)

(1) Varbace ou plutôt Arbace, comme l'appelle Diodore de Sicile (liv. II, ch. 24 et suiv.). — Cf. aussi Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 357 et suiv.; 210.

(2) On peut présumer d'après ce passage, rapproché du témoignage de Jean Catholicos (ch. VIII), que Barouïr était de la race de Haïg, qu'il reprit sur les usurpateurs étrangers qui s'étaient emparés du gouvernement de l'Arménie sous Anouschavan, le trône de ses ancêtres. « Après eux (les usurpateurs), dit Jean Catholicos, régna Barouïr qui rétablit le nom de la nation arménienne, dont la souveraineté était détruite depuis longtemps. Il fut le premier qui ceignit chez nous le diadème des rois..... Les écrivains de notre nation ont déjà célébré les louanges de Barouïr, et je n'ai pas envie d'en parler après eux. » (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. de Saint-Martin, p. 14-15.)

(3) Cet écrit en quatre livres a peut-être quelque rapport avec ces panégyriques que des écrivains arméniens, aujourd'hui perdus, avaient composés à la louange de Barouïr. — Cf. Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, p. 15, et la note précédente.

(4) Le nom de Κονοσχογχόλερος n'a jamais été, comme les Grecs l'ont supposé, un surnom de Sardanapale ; c'est un titre royal qui se trouve dans les inscriptions de ce prince, expliquées par les assyriologues, et qui signifie mot à mot : *ego rex, vicem gerens Dei Assori* (*Arch. des miss. scientif.*, t. V, p. 205). — Au surplus les interprètes anciens des textes cunéiformes ont commis une erreur bien aussi grave en donnant pour père, à Sardanapale, un personnage imaginaire du nom d'Ἀναξυνδαράξης ou Ἀναξυνδαραξάρης, nom qui n'est autre chose que le titre royal de Sardanapale : *ego rex augustus Assyriæ*, que nous ont conservé les textes en langue assyrienne. Les Grecs qui ne comprenaient pas la valeur des mots de cette langue, ont pris ce titre tout entier pour un nom propre et ont forgé ainsi une appellation barbare qui eut une grande vogue dans toute l'antiquité et qui a été souvent rappelée par les écrivains classiques, à propos de l'inscription célèbre du tombeau de Sardanapale. Cf. notre *Mémoire sur le tombeau de Sardanapale à Tarsous*, dans la *Revue archéologique*, (1853) ; et notre *Voyage en Cilicie*, p. 265 et suiv.

qui alors soutenaient avec dignité et une grande fermeté l'empire d'Assyrie. Il se concilie l'amitié de notre brave satrape Barouïr, lui promettant la couronne et tout l'éclat de la royauté ; il s'attache aussi un grand nombre de vaillants guerriers habiles à manier le javelot, l'arc et le glaive. Varbace, s'emparant de cette manière des États de Sardanapale, commande à l'Assyrie et à Ninive ; mais il y établit des gouverneurs et transporte aux Mèdes l'empire des Assyriens.

Si ces faits, chez les autres historiens, sont rapportés différemment (1), ne t'en étonne pas ; car comme plus haut, dans les premiers chapitres (2), nous avons blâmé les usages de nos premiers ancêtres qui ne prenaient aucun souci de la science, il arrive encore ici la même chose. Les faits et gestes du père de Nabuchodonosor ont été consignés dans les annales et les registres de ses inspecteurs des mémoriaux (3) ; or nos princes n'ayant pas songé à faire de même, il n'y a eu de transcrit que les faits accomplis dans les derniers temps. Si on demande : « où donc avons-nous trouvé les noms, les faits et gestes de beaucoup de nos ancêtres ? » je répondrai : « dans les anciennes archives des Chaldéens, des Assyriens, des Perses (4), à cause de la mention faite dans les écrits royaux des noms et des actes de nos aïeux comme chefs de l'administration, chargés par les rois du gouvernement général. »

XV. (Ch. XXII.)

Suite de nos rois. — Leur nombre de père en fils.

Je vais compter nos grands hommes, surtout les rois, jusqu'à l'empire des Parthes, parce qu'ils me sont chers ces descendants de notre monarque couronné, comme mes compatriotes, mes proches et mes frères. Comme il m'eût été doux, si le Sauveur (Perguitch) fut alors venu me racheter, d'entrer dans le monde sous de tels monarques, de jouir du bonheur de les voir et d'échapper aux dangers du temps présent (5) ! Mais ce sort heu-

(1) Cf. notamment Diodore de Sicile, liv. II, ch. 24 et suivants.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. I, ch. 3.

(3) M. Emin a rendu l'expression *tchogouthiantz veragatzoukh* par « préposés à la garde des archives », dans sa traduction russe de l'ouvrage de Moïse de Khorène, p. 60 ; et *ad calcem*, note 81.

(4) Rapprochez ce passage de ce que dit Moïse de Khorène (liv. II, ch. 3), au début de son Histoire, dans sa dédicace à Isaac Bagratouni.

(5) Moïse de Khorène fait allusion ici à la domination

reux, cette fortune a fui loin de nous. Mais ces rois nationaux vivaient sous le gouvernement des Mèdes, et nous allons en rappeler ci-dessous les noms (1).

En ce temps-là, le pouvoir royal de notre nation existait véritablement, comme l'atteste le prophète Jérémie, appelant aux armes contre Babylone : « Convoquez, dit-il, le royaume d'Ararat et la troupe d'Ascanaz (2). » Il est donc évident que notre empire existait alors. Mais, en réglant la succession de nos rois, nous mettrons à côté celle des rois mèdes :

Premier roi des Mèdes (3).	*Notre premier roi couronné par Varbace fut :*
Varbace.	Barouïr, fils de Sgaïorti.
Maudacès (4).	Hratchia.
Artysis.	Parnouas.
Déjocès.	Badjouïdj.
Phraortes.	Gornag.
Cyaxares.	Pavos.
Astyage.	Un autre Haïgag.
	Erouant qui vécut peu.
	Dikran (Tigrane) (5).

Du nom des deux derniers furent appelés les derniers Erouant et Tigrane (6), sans doute à cause des espérances qu'ils donnaient. Le temps n'est pas très-éloigné où nous mentionnerons leurs noms.

Hratchia (1) était ainsi appelé à cause de la vivacité de ses traits et de l'éclat pétillant de ses yeux. Sous lui, dit-on, vivait Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui emmena les Juifs en captivité. On raconte que Hratchia lui demanda l'un de ces principaux captifs hébreux, appelé Champat, le conduisit dans ses États et le combla d'honneurs. De Champat, dit l'historien, descend la race des Pakradouni (2); cela est certain. Mais ce que firent nos rois pour convertir cette famille au culte de leurs dieux, combien et quels furent ces Pakradouni qui moururent dans le sein du culte divin, nous le raconterons plus tard avec détail (3). Certains individus, indignes de croyance, par pur caprice et non selon la vérité, disent que c'est de Haïg que descend la race des Thakatir (4) Pakradouni; mais je réponds à ceci : Ne crois pas à de pareils contes, car il n'y a aucun semblant de vérité, aucun indice de probabilité; et dans ce qui te fut dit, rien qui dénote la vérité. Ce sont des paroles absurdes, dénuées de sens et de valeur, contre Haïg et ses pareils. Mais sache que le nom de Sempad que les Pakradouni donnent souvent à leurs fils, correspond exactement dans leur langage primitif, qui est l'hébreu, à Champat (5).

des rois perses de la dynastie sassanide en Arménie, qui s'étaient emparés de ce pays en 428 sous le règne de Bahram V et avaient mis fin à la dynastie des Arsacides arméniens représentés à cette époque par Ardaschès IV. — Cf. aussi l'Élégie de Moïse de Khorène sur les malheurs de sa patrie (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 68).

(1) L'édition arménienne des Fr. Whiston donne la variante suivante : « Vivant aujourd'hui sous le gouvernement d'étrangers, je donnerai en même temps ici et la succession de nos rois et celle des autres. »

(2) Jérémie, ch. LI, v. 28.

(3) Cf. cette liste des rois mèdes avec celles données par Eusèbe (*Chronique*, éd. Aucher, t. I, p. 101 et t. II, p. 32), qui offrent quelques différences. Les deux tables d'Eusèbe ne sont même pas d'accord entre elles.

(4) *Mandacès*, selon une variante.

(5) Jean Catholicos (*Hist. d'Arm.*, ch. VIII) dit que tous les princes issus de Barouïr ont une histoire très-connue, rapportée dans les livres chaldéens, écrits du temps de Tibère et qui se trouvaient à Ninive et à Édesse.

(6) Il s'agit ici d'Erouant, prince arsacide, qui régna après Sanadroug, de 58 à 78 après J.-C., et conquit toute l'Arménie (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 37 et suiv.), et de Tigrane-le-Grand, fils d'Ardaschès, qui occupa le trône des Arsacides d'Arménie de 89 à 36 av. J.-C. (Strabon, liv. XI, ch. 14, § 15. — Justin, liv. 38. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 14 et suiv. — Jean Catholicos, ch. VIII.—Plutarque, *Lucullus et Pompée*. — Dion Cassius, liv. 36 et suiv. — Velleius Paterculus, liv. II.)

(1) Ce nom en arménien signifie « yeux de feu ». — Cf. aussi Jean Catholicos, ch. VIII.

(2) Les Pakradouni ou Bagratides, famille illustre de l'Arménie, qui parvint au trône d'Ani dans le courant du huitième siècle de notre ère, et donna également des rois aux pays de Kars et de Daschir dans le dixième siècle, et enfin à la Géorgie depuis le sixième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. C'est cette même famille des Bagratides, divisée en une grande quantité de branches, qui subsiste encore actuellement en Russie sous le nom de Bagration, et qui a fourni à cet empire plusieurs célébrités. Les descendants des rois Bagratides de Géorgie portent encore aujourd'hui le titre de « Princes de Géorgie »; mais ce titre est purement honorifique.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 9, 63.

(4) *Thakatir* est un mot arménien formé de *thak* « couronne » et de *tir* « pose », qui veut dire, « celui qui pose la couronne ». — Cf. plus bas, XXVIII (liv. II, ch. 3), et la note.

(5) On peut supposer que le nom de Sempad, venu de Champat, dérive de l'hébreu שבת, « *quies, sabbathum* », qu'on trouve comme nom propre d'homme sous la forme שבתי, *Sabbathai*, dans le livre d'Esdras (II, Esdr. XI, verset 16). — Quant au nom de Pakarad, Moïse de Khorène (liv. II, ch. 63) lui donne également une origine hébraïque.

XVI. (Ch. xxiii.)

Des fils de Sennékérim. — Les Ardzrouni, les Kénouni et le prince d'Aghdznik en sont issus. — Démontrer dans le même chapitre que la maison d'Ankegh vient de Baskam.

Avant de commencer l'histoire du grand Tigrane (Dicran) qui est le neuvième de nos ancêtres couronnés, prince vaillant, renommé et toujours victorieux entre les conquérants, nous raconterons ce qui est le plus important. Ce qui concerne Sennakérib (Sennékérim) a été mis en oubli. En effet, environ quatre-vingts ans avant le règne de Nabuchodonosor, vivait Sennakérib, roi d'Assyrie, celui-là même qui assiégea Jérusalem sous Ezéchias, chef des Juifs (1). Ayant tué leur père, les fils de Sennakérib, Atramelek et Sanassar, se réfugièrent chez nous (2).

L'un d'eux, Sanassar, fut établi par notre vaillant ancêtre Sgaïorti au sud-ouest de notre pays, près des confins de l'Assyrie. Les descendants de Sanassar ont peuplé la montagne de Sim (3). Les plus grands et les plus illustres d'entre eux, ayant signalé dans la suite leur dévouement envers nos rois, furent jugés dignes d'obtenir le gouvernement (4) de ces contrées. Arkamozan se fixe au sud-est du pays (1); c'est de lui, dit l'historien, que descendent les Ardzrouni et les Kénouni (2). Voilà la raison qui nous a fait rappeler Sennakérib.

La maison d'Ankegh, dit le même historien, est issue d'un certain Baskam, petit-fils de Haigag (3).

XVII. (Ch. xxiv.)

De Tigrane (4), tel qu'il fut en toutes choses.

Passons actuellement à ce qui regarde Tigrane et ses entreprises. C'est, de tous nos rois, le plus puissant, le plus vertueux, le plus brave de tous ces princes et de tous les guerriers. Il aida Cyrus à renverser l'empire des Mèdes (5), il retint longtemps sous son obéissance les Grecs, et il étendit notre territoire jusqu'à nos anciennes frontières. Objet d'envie pour tous les contemporains, il fit aussi, lui et son siècle, l'admiration de la postérité.

En effet, qui donc parmi les vrais guerriers et les admirateurs de la valeur et de la vertu ne tressaille au souvenir de Tigrane, ne désire ardemment l'égaler en grandeur? Chef et modèle des guerriers, signalant partout son courage, il éleva haut notre nation; nous étions courbés

(1) Le mot *aradchnort* signifie en arménien littéral « conducteur, chef, prince »; c'était un titre purement civil. De nos jours, cette expression a pris un tout autre sens et s'applique spécialement à un fonctionnaire de l'ordre religieux chargé de l'administration civile d'une province où résident des Arméniens. Les fonctions de l'aradchnort ont été définies dans le projet de constitution nationale que se sont donnée les Arméniens de la Turquie en 1860 (cf. *Azkaïn sahmanatrouthioun*..... Constitution nationale des Arméniens (Constantinople, 1860), p. 8, article 4; et traduct. française (Paris, 1862), p. 6, article 4).

(2) Isaïe, XXXVII, 38, — IV, Rois, XIX, 37. — Cf. Josèphe (*Ant. judaïq.*, X, 12), d'après Bérose dont les fragments sont conservés dans la Chronique d'Eusèbe (Éd. Aucher (Venise, 1818), t. I, p. 39 et suiv.) et dans le Syncelle, p. 78, c., et publiés dans les *Fragm. histor. græcorum*, t. II, p. 504, § 12.

(3) Cf. Indjidji, *Géogr. ancienne*, p. 70. — Selon Moïse de Khorène (liv. I, ch. 6), Sim fils de Xisuthre (autrement Sem fils de Noé) vint en Arménie et s'établit au pied d'une montagne à laquelle il donna son nom. Le même historien cite à propos de cette montagne le nom d'Olympiodore, historien grec dont les œuvres ne sont pas venues jusqu'à nous (liv. II, ch. 74) et qui est différent du philosophe néoplatonicien du même nom. Quoi qu'il en soit de ces traditions, nous savons seulement que les Arméniens appliquaient le nom de Sim aux montagnes qui partent de l'ouest de Van et s'étendent jusqu'au Tigre (St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 54).

(4) Le mot *pteschkhouthioun*, dont le radical est *pteschkh* ou *ptiaschkh*, que les auteurs du grand dictionnaire arménien rendent par ὕπατος, *consul*, *dux*, signifie à proprement parler un gouverneur militaire de province, un satrape commandant à l'une des grandes divisions de la monarchie arménienne. Selon M. Brosset, le mot *ptiaschkh* serait dérivé des deux mots *bed*, « chef », et *aschkharh*, « contrée », et signifierait un satrape de province (*Histoire de la Siounie d'Étienne Orbélian*, p. 15, note 2). Le titre de *ptiaschkh* était surtout donné au chef de la province de Goukark, la Γωγαρηνή de Strabon (liv. XI, 14, 4.), qui correspond au Somkheth des historiens et des géographes géorgiens; c'est la partie de la Géorgie située au sud de la Khram ou Ktzia. On connaît une pierre gravée, faisant partie des collections de la Bibliothèque impériale, où est représenté un *ptiaschkh* du Goukark. La légende grecque qui entoure le buste du personnage rend le mot *ptiaschkh* par πιτιαξης (Cf. Visconti, *Iconog. grecque*, t. II, p. 269 et suiv., pl. XLV, n° 10).

(1) Arkamozan est le surnom d'Atramelek; mais comme ce surnom n'est pas donné dans les Livres saints, on doit croire qu'il s'était conservé dans les traditions nationales, ou que Moïse de Khorène l'avait trouvé mentionné dans le livre de Mar Apas Catina.

(2) Ce dernier nom manque dans certains manuscrits. Sur ces deux familles, cf. plus bas, xxxiii (liv. II, ch. 8).

(3) Le canton d'Ankegh ou Ankegh-doun [maison d'Ankegh], l'*Ingilène* des Grecs, faisait partie de la Quatrième Arménie. — Cf. plus bas, xxxiii (liv. II, ch. 8).

(4) C'est du nom de Dikran que les Grecs ont fait Τιγράνης.

(5) Xénophon, *Cyropédie*, liv. II, ch. 4.; liv. III, ch. 1-3.

sous le joug, il la mit en état de subjuguer et de faire payer tribut à de nombreux peuples. Partout s'élevaient des monceaux d'or, d'argent, de pierres précieuses; partout on voyait des vêtements de toute forme, de toute couleur pour hommes et pour femmes; si bien que la laideur paraissait aussi belle que la beauté, et la beauté, selon l'esprit du temps, était déifiée (1). On voyait les fantassins chevaucher, les frondeurs devenus d'habiles tireurs d'arcs, les hommes auparavant armés de pieux manier le glaive et la lance, les gens autrefois sans armes, couverts de boucliers et d'armures de fer. La vue des soldats rassemblés, le feu, l'éclat resplendissant de leurs armures et de leurs armes, suffisaient pour dérouter l'ennemi. Tigrane inaugure la paix, multiplie les édifices et féconde tout le pays avec des ruisseaux d'huile et de miel.

Tels sont, avec beaucoup d'autres encore, les bienfaits dont gratifia notre patrie Tigrane fils d'Erouant, prince à la blonde chevelure bouclée (2), au visage coloré, au regard doux, puissamment membré, large des épaules, à la marche rapide, le pied bien tourné, sobre toujours dans le boire et le manger, et réglé dans ses plaisirs. Nos ancêtres le célébraient au son du pampirn (3), en chantant sa prudence, sa modération dans les plaisirs de la chair, sa sagesse, son éloquence, et son désir d'être utile à l'humanité (4). Quel plus grand plaisir pour moi, que de prolonger ces sujets louangeux pour lui, et qui sont la vérité de l'histoire! Toujours équitable dans ses jugements, sa balance, égale pour tous, pesait sans partialité la conduite de chacun. Il n'était point jaloux des grands, il ne méprisait pas les petits; il n'avait d'autre volonté que d'étendre sur tous le manteau de sa sollicitude. [Tigrane], depuis longtemps déjà, lié par des traités avec Astyage (Aschtahag) (1), roi des Mèdes, lui donne en mariage sa sœur Dikranouhi, qu'Astyage recherchait avec empressement; car celui-ci se disait : « Par cette alliance, j'aurai pour Tigrane une constante affection, ou je lui tendrai facilement des embûches pour le faire périr. » En effet, pour lui, Tigrane était un sujet de crainte, car une prophétie indépendante de sa volonté lui avait annoncé l'événement que voici :

XVIII. (Ch. xxv.)

Crainte et soupçon d'Astyage, en voyant l'étroite amitié de Cyrus et de Tigrane.

La cause première de ces craintes était l'alliance et l'amitié qui unissaient Cyrus et Tigrane. Souvent aussi le sommeil fuyait loin d'Astyage lorsqu'il rappelait ses souvenirs. Il faisait sans cesse à ce sujet des questions à ses confidents : « Comment pourrons-nous, disait-il, rompre les liens d'amitié entre le Perse et le descendant d'Haïg, fort de tant de myriades d'hommes? » Pendant qu'il est agité par ces pensées, une vision lui apparaît, qui lui révèle sa situation et qu'il raconte ainsi :

XIX. (Ch. xxvi.)

Comment Astyage, la haine au cœur, voit sa destinée présente dans un songe singulier.

« Un grand danger, dit-il, menaçait le Mède Astyage, par le fait de l'union de Cyrus et de Tigrane. C'est pourquoi, de l'effervescence de ses pensées, lui apparaît dans le sommeil de la nuit un songe, où il vit ce qu'étant éveillé il n'a jamais vu ni entendu. Il se réveille en sursaut, et, sans attendre le cérémonial usité, l'heure du conseil, car il restait encore bien des heures de la nuit, il appelle ses confidents. Le visage triste,

(1) Deux manuscrits portent : « et la beauté paraissait surpasser les divinités ».

(2) Cf. Emin, traduct. russe de l'Histoire de Moïse de Khorène, p. 95. — Les dictionnaires arméniens et tous les traducteurs de Moïse de Khorène ont rendu l'expression *aghépeg* par « chevelure argentée » ou « grisonnante », ce qui n'est pas exact.

(3) Le pampirn était un instrument à cordes métalliques ou en boyaux, que l'on faisait résonner au moyen d'un petit morceau d'os ou d'ivoire, ou bien avec un archet (Emin, *Vebk*.... p. 97-98). Cet instrument devait donc présenter quelque analogie avec le *thampour* ou guitare des Persans, ou le *psalter* des Arabes. On peut voir dans la *Palestine* de M. Munk (coll. de l'*Univers pittoresque*), p. 454-455, la description des instruments de musique à cordes en usage chez les Hébreux et parmi lesquels il s'en trouve plusieurs qui ne sont pas sans une grande ressemblance avec le pampirn des Arméniens, notamment le *Kinnor* et le *Nébel*.

(4) On peut comprendre aussi ce membre de phrase un peu différemment : « et ses qualités utiles dans tout ce qui touche à l'humanité ».

(1) Le nom d'Astyage, en arménien *Aschtahag*, en ancien persan *Ajdahag*, signifie « dragon ». En arménien le mot dragon ou serpent est rendu par *Vitchab*, d'où s'est formé le nom des *Vitchabazounk*, « descendants des dragons » c'est-à-dire, « d'Astyage » (Cf. Emin, *Vebk*..... p. 16, 17). En persan, le mot *Mar* qui, en arménien, veut dire les Mèdes, a la signification de « serpent ». On sait qu'en Orient les deux expressions de « dragon » et de « serpent » se confondent habituellement chez les écrivains qui ont enregistré des faits de l'époque héroïque.

les yeux fixés à terre, il gémit du plus profond de son cœur et soupire. Pourquoi cette douleur? demandent les confidents. Et lui reste plusieurs heures sans répondre; enfin, poussant des gémissements, il commence à dévoiler toutes ses secrètes pensées, les soupçons de son cœur et aussi les détails de l'horrible vision :

« Il advint, ô mes amis, dit-il, que je me trouvais aujourd'hui sur une terre inconnue, près d'une haute montagne dont la cime paraissait enveloppée de glaces et de frimas. On disait que c'était le pays des descendants d'Haïg. Mon regard plongeait au loin vers la montagne, lorsqu'une femme revêtue de la pourpre, enveloppée d'un voile bleu céleste (1), m'apparut assise au plus haut de la cime. Ses yeux étaient beaux, sa stature était élevée, son teint était de rose; elle était dans les douleurs de l'enfantement. Comme j'avais le regard tendu vers ce spectacle étonnant, cette femme mit au monde tout à coup trois héros accomplis pour la taille et pour la force. Le premier, monté sur un lion, prit son vol vers l'occident; le second, sur un léopard, s'élança vers le nord; le troisième, sur un énorme dragon, se précipita avec fureur sur notre empire.

« Au milieu de ces visions confuses, il me semblait que, debout sur la terrasse de mon palais, j'en voyais la frise ornée de magnifiques tentures, et la plate-forme couverte de tapis émaillés de diverses couleurs. Nos dieux, à qui je suis redevable de la couronne, étaient là présents dans tout l'éclat de leur majesté, et moi avec vous, leur offrant des sacrifices et de l'encens. Tout à coup, levant les yeux, je vis le héros, monté sur le dragon, prendre son vol avec des ailes d'aigle; en fondant sur nous, il croyait venir exterminer nos dieux; mais moi, Astyage, me précipitant à sa rencontre, je soutins ce choc formidable et je combattis ce merveilleux héros. D'abord nous nous frappâmes l'un l'autre de la lance et nous répandîmes des flots de sang, et la plate-forme du palais, inondée des rayons du soleil, se transforma en un mur de sang. Puis, recourant à d'autres armes, nous combattîmes encore des heures entières (2).

« Mais à quoi bon prolonger ce récit, puisque la fin de tout était ma ruine? L'impression du danger me couvrit d'une sueur violente, le sommeil s'enfuit loin de moi, et depuis ce jour je ne compte plus parmi les vivants. Car le résultat d'un tel songe n'a d'autre signification que la terrible invasion que Tigrane, le descendant d'Haïg, doit faire chez nous. Mais quel est l'homme qui, avec le secours de nos dieux, nous venant en aide par ses conseils et ses actes, ne croirait pas partager le trône avec nous? »

Ayant ouï beaucoup d'avis utiles de la part de ses confidents, le roi les honora de ses remercîments.

XX. (Ch. xxvii.)

Opinions des confidents d'Astyage; ses réflexions et ses projets; leur exécution immédiate.

« Après avoir entendu de vos bouches bien des avis sages et ingénieux, ô mes amis, je dirai ce qui, en fait de conseils et de réflexions, me paraît à moi préférable, si les dieux daignent m'assister. Il n'y a rien de plus utile contre un ennemi, quand on connait ses desseins, que la présence d'une personne qui, avec l'apparence de l'amitié, lui tende des embûches. Ce n'est ni avec des trésors, ni avec des paroles trompeuses, que nous pouvons réussir, mais c'est en agissant ainsi que je le veux. L'instrument de mes desseins, l'agent de cette trame est la sœur de Tigrane, la belle et prudente Dikranouhi; car de tels liens de parenté à l'étranger lui donnent toute facilité d'ourdir en secret de sourdes menées, en allant et en venant; ou bien à l'improviste, à force d'argent et de promesses pour engager quelqu'un des familiers de Tigrane à le poignarder ou à l'empoisonner; ou pour séduire avec de l'or, détacher de lui ses partisans et les gouverneurs des provinces. C'est ainsi que nous nous saisirons de Tigrane comme d'un faible enfant. »

Les confidents du roi, regardant le projet comme efficace, en machinèrent l'exécution. Astyage envoie un de ses conseillers à Tigrane avec de riches trésors et une lettre ainsi conçue :

XXI. (Ch. xxviii.)

Lettre d'Astyage. Consentement de Tigrane. Départ de Dikranouhi pour la Médie.

« Mon frère bien-aimé le sait : rien ne nous fut donné par les dieux de plus utile dans cette vie qu'un grand nombre d'amis, c'est-à-dire d'amis sages et puissants; car ainsi les troubles du dehors ne nous atteignent pas, et, s'ils parviennent chez nous, aussitôt on les repousse; au dedans, la perfidie ne peut trouver accès, et toute per-

(1) Deux manuscrits portent : « d'un voile très-ample ».

(2) Sur les songes d'Astyage, cf. Hérodote (liv. I, ch. 107-108). Dans le récit de ce dernier, les songes d'Astyage avaient rapport à Cyrus son petit-fils et à sa fille Mandane.

turbation est étouffée. Or, en voyant tous les avantages qui résultent de l'amitié, j'ai songé à rendre la nôtre plus stable et plus profonde. Ainsi, fortifiés de tous les côtés, nous maintiendrons notre empire ferme et inébranlable. Et cela, tu peux le faire, en m'accordant la fille de la grande Arménie, ta sœur Dikranouhi, pour épouse. J'espère que tu considéreras cette union comme avantageuse pour ta sœur, qui deviendra la reine des reines. Porte-toi bien, mon compagnon royal et mon frère bien-aimé. »

Sans prolonger ce récit, je dirai : L'envoyé accourt et accomplit la négociation au sujet de la belle princesse; car Tigrane consentit à donner sa sœur Dikranouhi pour épouse à Astyage. Ignorant complétement les ruses ourdies par ce dernier, Tigrane envoie sa sœur, comme c'était la coutume des rois (1). Ayant reçu la princesse, Astyage, non-seulement pour le succès des ruses qu'il médite en son cœur, mais encore à cause de la beauté de Dikranouhi, l'élève au premier rang de ses femmes, mais en lui-même il mûrit ses perfides projets.

XXII. (Ch. xxix.)

Comment la perfidie d'Astyage fut découverte, et comment s'engagea la bataille où il fut tué.

Après cet événement, dit [l'historien], Astyage, ayant élevé Dikranouhi à la royauté, ne faisait rien dans le royaume sans sa volonté; il réglait tout avec elle, et ordonnait à tous ses sujets d'être soumis à ses ordres. Ayant ainsi disposé toutes choses, il commença doucement à lui insinuer ces perfides paroles : « Tu ne sais pas, dit-il, que ton frère Tigrane, excité par sa femme Zarouhi, est jaloux de te voir commander aux Arik (2)? Qu'en adviendra-t-il? D'abord je devrai mourir, et ensuite Zarouhi régnera sur les Arik, et occupera la place des déesses. Donc, il faut que tu choisisses l'un de ces deux partis : ou, par amour pour ton frère, d'accepter sous les yeux des Arik la ruine et l'infamie; ou bien, consultant ton propre intérêt, proposer quelque utile conseil et conjurer les événements. »

Cependant, au milieu de ces perfides détours, se cachait encore le projet de faire périr Dikranouhi, si son avis n'était pas conforme à la volonté du Médo-Perse. Mais la prudente et belle princesse, devinant l'artifice, répondit très-tendrement à Astyage; et aussitôt, par de fidèles messagers, elle révèle à son frère les trames perfides de son époux.

Dès ce moment, Astyage se met à l'œuvre; il demande par des messages une entrevue à Tigrane aux frontières des deux États, simulant une affaire importante qu'il est impossible de traiter par lettre ou par ambassade, si les deux souverains ne sont pas en présence. Mais Tigrane, ayant su par le messager le but proposé, ne cacha rien de ce que pensait Astyage, et lui déclara par lettre connaître toute la noirceur de son cœur. Cette perfidie une fois découverte, il n'y avait plus dès lors ni paroles ni fourberies qui pussent pallier tant de méchanceté, et la guerre se préparait ouvertement.

Le roi des Arméniens rassemble des frontières de la Cappadoce, de l'Ibérie (Vratsdan) (1) et de

(1) Un manuscrit porte : « Tigrane envoie sa sœur, avec une pompe royale. »

(2) Le nom d'Arik, qui en arménien signifie les *braves*, s'applique aux Mèdes dans tous les passages de Moïse de Khorène où on le trouve employé. *Aryaka* est en effet un des noms de la Médie, et M. J. Müller (*Journal asiatique*, 1839, p. 298) n'hésite pas à rapprocher ce nom de celui d'Arik employé par les Arméniens. Ceux-ci l'ont également par extension appliqué aux Perses, notamment Lazare de Pharbe (*Hist. d'Arménie*, p. 149, 270, 271), Faustus de Byzance (*Hist. d'Arménie*, p. 136), Élisée (*Hist. des Vartaniens*, *passim*), Esnig (*Réfut. des hérésies*, p. 122, 123). M. Quatremère, dans son *Histoire des Mongols, par Rachid Eddin* (collect. orientale, p. 241 et suiv., note 76), n'hésite pas à assimiler le mot *Arik* à *Iran*, en s'appuyant sur la formule qui se lit sur la légende des monnaies sassanides, où les monarques perses prennent le titre de *Malkan malha Iran ou Aniran*, qui répond exactement à une expression identique de Moïse de Khorène, *les Arik et les Anarik* (Cf. *Lettre de Sapor aux habitants de Tigranocerte; Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 26). Élisée (p. 9, 22 et *passim*), Lazare de Pharbe (p. 80, 145, 270, 275) et Eusèbe (vers. arm. de la *Chron.*, t. I, p. 2) emploient aussi les mêmes expressions *Arik* et *Anarik*. M. Quatremère croit que les formes *Arik* et *Anarik* servent à désigner, chez les auteurs arméniens, les Mèdes et les Perses. A l'appui de son opinion, le savant critique invoque le témoignage d'Hérodote qui dit que les Mèdes avaient été anciennement connus dans toute l'Asie sous le nom d'Ἄριοι (liv. VII, ch. 62), et on sait que Hellanicus, qui écrivait avant Hérodote, cite Ἀρία comme un nom de la Perse (*Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 68, n° 168). Étienne de Byzance nous a conservé également le nom Ἀριανία pour l'Atropatène, qui est la partie septentrionale de la Médie. — Il n'entre pas dans notre sujet de parler ici des Aryas ou Ariens, dont le nom se rattache aux Arik des auteurs arméniens; nous nous contenterons de citer les principaux ouvrages où les origines de ce peuple ont été étudiées, notamment Ad. Pictet, *Origines européennes* ou *Aryas primitifs*. — Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, note K, p. lxij, note 2, p. cv, 66. — Max Müller, *la Science du langage* (Paris, 1864), p. 254 et suiv. de la traduction française, etc. etc.

(1) Le mot *Vratsdan* est l'appellation donnée par les

l'Aghouanie (1) des troupes d'élite, ainsi que toutes celles de la grande et de la petite Arménie (2), et marche avec toutes ses forces contre le pays des Mèdes. Astyage se trouve alors en danger d'avoir à se mesurer avec le descendant d'Haïg, auquel il ne peut pas opposer des forces inférieures. La lutte se prolongea pendant cinq grands mois, car la vivacité, l'ardeur de l'action se ralentissaient lorsque Tigrane songeait au sort de sa sœur bien-aimée; aussi il manœuvrait de façon à sauver les jours de Dikranouhi. Cependant l'heure du combat approchait.

Mais je ne saurais trop louer mon héros, sa taille majestueuse, son sûr coup de lance, la juste proportion de tous ses membres, la beauté parfaite de son visage; car il était agile, en tout bien conformé, et nul ne l'égalait en force. Pourquoi prolonger ce récit? L'affaire engagée, le héros, d'un coup de lance, fend comme [une lame d']eau la lourde armure d'airain d'Astyage, le transperse avec le fer de sa longue lance, puis, retirant la main, il ramène avec l'arme la moitié de ses poumons (3). Le combat était magnifique, car c'étaient braves contre braves, ne tournant pas facilement le dos; aussi l'action dura longtemps. Ce qui mit fin au combat fut la mort d'Astyage. Cet exploit, ajouté à tous les succès de Tigrane, augmenta sa gloire.

XXIII. (Ch. xxx.)

Pourquoi Tigrane envoya sa sœur Dikranouhi à Tigranocerte. — Anouïsch, première femme d'Astyage. — De la résidence assignée aux captifs.

On raconte aussi qu'après le succès de cette affaire, Tigrane, avec une pompe royale, envoya sa sœur Dikranouhi accompagnée d'une très-forte escorte en Arménie, au bourg qu'il appela de son nom Tigranocerte (Dikranaguerd) (1), et il ordonne à toute la contrée d'obéir à la princesse. Là, une noble famille appelée Osdan (2), dit [l'historien], est une race royale issue de cette dernière.

Enfin Anouïsch, la première des femmes d'Astyage, et beaucoup de jeunes princesses ses

Arméniens à l'Ibérie, comme le nom de *Virk* sert à désigner chez eux les anciens Ibériens et les Géorgiens actuels. On trouve aussi la forme *Vrats-doun* [maison des Virk] usitée chez les auteurs arméniens. Selon M. Brosset le nom Ἰβερία dont les Grecs se servent pour désigner le pays des Virk ou Ibériens, serait dérivé de la préposition arménienne *ver*, *i vera* [en haut], d'où se sont formés *Verin* et *Veriatzi*, noms qui servent également à désigner l'Ibérie et les Ibériens (Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, introd., p. IV et V).

(1) Le pays des Aghouank ou l'Aghouanie, nommé improprement par les géographes occidentaux Albanie du Caucase, se trouvait à l'est de l'Ibérie et s'étendait depuis la Sarmatie près du Caucase jusqu'à la mer Caspienne et aux frontières de l'Arménie près du Cyrus ou Gour (Cf. la *Géogr. attribuée à Moïse de Khorène*, dans les *Mémoires sur l'Arménie de St-Martin*, t. II, p. 358-359). Les limites de ce pays ont varié à différentes époques; dans l'antiquité le pays des Aghouank ne comprenait que les contrées actuellement appelées Schirwan et Daghestan; mais plus tard, les Aghouank conquirent sur l'Arménie tous les pays situés sur la rive droite du Cyrus (St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 214 et suiv.).

(2) Quelques critiques pensent qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions de notre auteur, et en tirer cette conclusion que Tigrane appela sous ses drapeaux tous les hommes d'élite de l'Arménie proprement dite et des provinces connues sous le nom de petite Arménie, mais qu'on doit donner à ces paroles un sens différent. Ainsi les éditeurs de l'édition italienne de l'*Histoire de Moïse de Khorène* (Venise, 1850, p. 79, note 2) disent « per grandi e piccoli, intendiamo i nobili e i cittadini ».

(3) Ce récit de la mort d'Astyage n'est pas d'accord avec ceux d'Hérodote (liv. I, ch. 130), de Xénophon (*Cyropédie*, liv. I, ch. 5), de Ctésias et de Justin (liv. I, ch. 6), qui s'accordent à dire que le roi mède survécut à la perte de son empire. Cependant Isocrate (*Évagoras*, § 38) dit qu'Astyage fut mis à mort par Cyrus.

(1) Tigranocerte est une localité fort ancienne sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui la ville d'Amid ou de Diarbékir. Cette ville faisait partie de la province d'Aghdznik (Faustus de Byzance, liv. IV, ch. 24; liv. V, ch. 27). Selon les Grecs, cette ville aurait eu pour fondateur non pas Tigrane le dynaste haïcien, mais Tigrane (Dikran II) le grand monarque arsacide, célèbre par ses conquêtes dans le premier siècle avant notre ère (Strabon, l. XI, ch. 14, § 15. — Appien, *de bello Mithrid.*, ch. 8. — Plutarque, *Lucullus*). Tigranocerte est appelée par Appien *Tigranopolis*, qui est la traduction du nom arménien. — Tigranocerte fut prise par le roi de Perse Sapor en 359 (Ammien-Marcellin, liv. XVIII, ch. 9, 10; liv. XIX, ch. 1-9. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 26, 28. — Faustus de Byzance, *loc. cit.*). — Cf. sur cette importante cité : Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 74 et 330. — Le même, *Géogr. moderne*, p. 211. — St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 165-173.

(2) Osdan qui veut dire : « royal, noble, » est à la fois un nom de famille et l'appellation du territoire où se fixa cette famille, comme on peut le voir dans les écrits d'Élisée (*Hist. des Vartaniens*, p. 10, 71), et de Faustus de Byzance (*Hist. d'Arm.*, p. 129). Toutefois il ne faut pas confondre le territoire occupé par la satrapie d'Osdan avec deux autres localités du même nom situées, l'une dans le pays des Rechdouni, sur les rives méridionales du lac de Van, et qui fut au onzième siècle la résidence des rois Ardzrouni du Vasbouragan (Matthieu d'Édesse, *Chronique*, liv. II, ch. 38, p. 42 de la trad. franç.), et l'autre dans la province d'Ararat (cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 167, 458. — St-Martin, *Mémoires sur l'Arm.*, t. I, p. 141). — Selon certains critiques, l'Osdan désignait quelquefois une sorte de *municipe*.

filles, avec de jeunes garçons et beaucoup d'autres captifs, au nombre de plus de dix mille, furent établis dans le pays situé depuis l'orient de la grande montagne (l'Ararat) jusqu'aux contrées de Koghten (1), pays qui comprend Dampad, Osguiogh, (2), Tajkouïnk (3). On leur concède aussi, sur les rives du fleuve (Araxe), les autres villages dont l'un est Vrandchounik (4) jusqu'en face du fort de Nakhdjavan (5), les trois bourgs Khram, Dchougha (6) et Khochagounik (7); de l'autre côté du fleuve, toute la plaine qui va d'Ajtanaghan (8) jusqu'au même fort de Nakhdjavan. Quant à la princesse Anouïsch, Tigrane l'installe avec ses fils sur un vaste territoire au pied des ruines de la grande montagne, amenées, dit-on, par l'effet d'un horrible tremblement de terre (9), comme le racontent les voyageurs qui, par ordre de Ptolémée, mesurèrent non-seulement le séjour des hommes, mais aussi en partie la mer et les contrées désertes depuis la zone torride jusqu'au pays des Cimmériens (Kimiouron) (1). Tigrane donne à Anouïsch des serviteurs pris parmi ces mêmes Mèdes établis au pied de la montagne.

Ceci est confirmé par les chants métriques (2) que conservèrent avec passion, comme je l'ai appris, les habitants du Koghten, canton fertile en vin, dans lesquels sont mentionnés Ardaschès (3) et ses fils, et d'une manière allégorique les descendants d'Astyage, sous le nom de descendants du dragon, car Ajtahag, dans notre idiome, veut dire « dragon » (4). On dit encore qu'Arkavan (5) donna un festin en l'honneur d'Ardaschès, et lui dressa des embûches dans le temple des dragons. Ardavazt (6), le vaillant fils d'Ardaschès, ne trouvant pas d'emplacement convenable pour un palais, lors de la fondation d'Artaxata (Ardaschad) (7), alla bâtir chez les Mèdes Maraguerd (8), située dans la plaine appelée Scharoura. La princesse Satinig (9), dit-

(1) Le pays de Koghten était à l'est du canton de Nakhdjavan, dans la province de Vasbouragan au nord de l'Araxe. C'est la contrée de *Colthène* de Ptolémée (*Géogr.*, liv. V, ch. 13). — Cf. sur ce pays Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 212, et St-Martin, *Mémoires sur l'Arm.*, t. I, p. 237 et suiv.

(2) Ou *Osgui-gogh*, c'est-à-dire : « le côté doré ».

(3) *Tikouïnk*, donné par une variante, signifie : « pâle, décoloré ».

(4) *Vendchounik*, selon un msc. — Cette localité est aussi mentionnée par Assoghig, II, 3. — Cf. Indjidji, *Géogr., anc.* p. 538.

(5) Ville et canton du Vasbouragan, dont le nom s'est conservé jusqu'à aujourd'hui presque sans altération. Ptolémée l'appelle *Naxuana* (liv. V, ch. 13). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 217. — Le même, *Géogr. mod.*, p. 266. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 80. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 131 et suiv.

(6) St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 135.

(7) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 523.

(8) Quelques manuscrits séparent *Ajlan-agan*, en deux mots; cela voudrait dire alors : « le fossé d'Ajtan. »

(9) Les tremblements de terre qui ont à plusieurs reprises bouleversé les plaines situées à la base de l'Ararat, étaient plus fréquents dans l'antiquité qu'à l'époque moderne. Toutefois, la dernière catastrophe de ce genre qui se fit sentir le 20 juin de l'année 1840, et qui a englouti le village d'Arkhouri, rappelle tout à fait l'horrible tremblement de terre dont parle Moïse de Khorène. M. de Gille (*Lettres sur le Caucase*, p. 307) raconte les détails de ce désastre qu'il tenait de la bouche même d'un vieillard, seul survivant de ce cataclysme qui engloutit 500 maisons : « La nuit, un grand bruit se fit entendre; la terre trembla sous moi; tout effrayé, songeant aux miens, je descendais de la montagne. Lorsque j'arrivai le matin là, où au milieu de la vallée s'élevait le village habité par mes fils et leurs familles, je ne vis plus que des roches entassées. Sous ces roches étaient ensevelis mes enfants, et je demeurai seul au monde, où je vis encore! »

(1) Un manuscrit donne la variante *Kimernos*.

(2) Les mots *erkkh thovéliatz* présentent une assez grande obscurité; selon M. Émin (*Vebk*..... p. 19), ce nom de chants métriques était attribué à un genre spécial de poëmes dans lequel les auteurs s'astreignaient à conserver l'ordre chronologique. Les Mékhitaristes, dans leur édition italienne de l'*Histoire de Moïse de Khorène* (p. 82, note 2), supposent que ces poésies étaient rimées et en vers, et en effet le mot *tiv* signifie « nombre et mètre ». Au surplus les *erkkh thovéliatz* sont une de ces expressions fort difficiles à rendre, puisque nous manquons complétement de données précises sur l'ancienne métrique arménienne, antérieure à l'introduction du christianisme.

(3) Il est question ici d'Ardaschès II, fils de Sanadroug, le onzième des Arsacides d'Arménie (88 à 129 de J.-C.), en l'honneur duquel les poëtes composèrent des vers, comme le dit Moïse de Khorène (liv. II, ch. 48).

(4) Cf. plus haut XVII, et note 1, p. 35.

(5) Le même personnage est mentionné de nouveau dans l'histoire de Moïse de Khorène (liv. II, ch. 41), qui dit de lui : « Cet Arkam est celui que dans la fable on nomme Arkavan. » — Cf. encore Moïse de Khorène, liv. II, ch. 47-51.

(6) Ardavazt ou Artabase II, dont parle longuement Moïse de Khorène (*Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 61). Cet historien cite même quelques-unes des fables qui couraient sur le compte de ce prince.

(7) Ville de la province d'Ararat, sur le territoire de Tovin, au confluent de l'Araxe et du Medzamor, fondée d'après l'avis d'Annibal par Artaxias, gouverneur de l'Arménie pour les Séleucides, et puis ensuite roi de ce pays (Strabon, liv. XI, ch. 14. § 15. — Plutarque, *Lucullus*). — Cf. aussi Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 485. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 117 et suiv.

(8) C'est-à-dire « la ville des Mèdes », car le nom des Mèdes est toujours rendu par *Mar* chez les auteurs arméniens.

(9) Satinig, femme d'Ardaschès, fut chantée aussi par les bardes arméniens dans des poésies dont Moïse de Khorène nous a conservé un fragment à la suite de l'his-

on encore, convoite avec ardeur, de la table d'Arkavan, l'herbe *ardakhour* et l'herbette *ditz* (1).

N'admires-tu pas davantage ici encore notre véracité historique, et comment nous avons pu découvrir le secret des dragons qui habitent sur le libre Massis (2)?

XXIV. (Ch. xxxi.)

Quelles sont les races issues de Tigrane, et quels sont les rameaux de ces races?

Peindre avec exactitude et sincérité Tigrane premier, et rapporter tous ses actes, est pour moi, historien, une tâche agréable au milieu de mes récits; et pour toi, lecteur, tous ces discours sur Tigrane, fils d'Erouant, seront remplis de charmes. Comme le héros et ses hauts faits nous intéressent, il en sera de même aussi de son histoire. C'est pourquoi il me plaît de nommer et de rappeler pour la valeur Haïg, Aram, Tigrane; car selon moi les fils des braves sont des braves. Quant aux hommes de second ordre, qu'on les appelle comme on voudra. Mais, d'après l'opinion adoptée lorsqu'il s'agit des héros, notre appréciation est juste : il n'y a pas d'Aramazd; mais quelques-uns veulent qu'il y en ait plusieurs, même quatre appelés Aramazd, dont l'un est un certain Gunt Aramazd (3). Ainsi beaucoup de princes se nomment Tigrane : un seul est descendant de Haïg, c'est celui qui tua Astyage, emmena sa maison en captivité, ainsi qu'Anouïsch, la mère des dragons, et, avec le consentement et l'appui de Cyrus, s'empara de l'empire des Mèdes et des Perses.

Ses fils furent Pap, Diran, Vahaken (1), au sujet duquel la fable dit :

« Le ciel et la terre étaient dans l'enfantement,
« La mer aux reflets de pourpre était aussi en travail,
« Dans la mer naquit un petit roseau vermeil,
« Du tube de ce roseau sortait de la fumée,
« Du tube de ce roseau jaillissait de la flamme,
« De cette flamme s'élançait un jeune enfant,
« Ce jeune enfant avait une chevelure de feu,
« Il avait une barbe de flamme,
« Et ses petits yeux étaient deux soleils. »

On chantait ses louanges au son du pampirn, et nous les entendîmes de nos propres oreilles; puis on répétait dans les chants ses combats, ses

toire de la guerre d'Ardaschès contre les Alains (Cf. liv. II, ch. 49-50).

(1) Ce passage qui est fort obscur a trait sans doute à quelque légende relative à l'histoire romantique de Satinig, dont il ne nous est parvenu que quelques fragments très-courts, dans le livre de Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. II, ch. 50). — Quant à l'herbe appelée *ardakhour*, et à la petite plante nommée *ditz*, les dictionnaires arméniens n'en donnent pas la signification.

(2) Rapprochez le passage de l'histoire de Moïse de Khorène, liv. II, ch. 61. — Quant à l'épithète de libre, *azad*, donnée à l'Ararat, cf. à ce sujet les conjectures de Indjidji (*Archéol. armén.*, t. I, p. 6), de Mesrob Thaghitian (*Voyage en Arménie* (Calcutta, 1847), t. II, p. 167) et de M. Émin (*Vebk.....*, p. 41-42) qui ajoute quelques détails sur l'introduction en Géorgie de la légende d'Artabaze, mais imprégnée d'une couleur chrétienne. — Remarquons encore que c'est à partir du règne d'Artabase II, dans la première moitié du deuxième siècle de notre ère, que Moïse de Khorène cesse de faire des emprunts aux chants populaires et aux traditions poétiques de sa patrie; car il est probable que c'est à cette époque aussi que l'inspiration poétique commença à se perdre chez les Arméniens.

(3) Ce passage est vraisemblablement une interpolation, et ne paraît se rattacher en aucune façon au reste du chapitre. Toutefois il est précieux pour les renseignements qu'il fournit sur la divinité principale de l'ancienne religion arménienne. Aramazd, l'*Ahura Mazda* du Zend avesta [l'être sachant beaucoup], Oromazès, Ourmouzd, Ormizd, avait, chez les Arméniens, le surnom de père de tous les dieux (Agathange, p. 586), de fort et de puissant (p. 47, 48, 57, 102), de créateur du ciel et de la terre (p. 57) et produisant l'abondance et la fertilité (p. 102). Son temple se trouvait dans la province de Bardzer Haïg, dans le fort d'Ani, lieu de sépulture des rois arméniens arsacides (Agathange, p. 586. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 53). — Cf. sur l'*Ahura Mazda*, Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna; invocation*, p. 71 et suiv. — Nous n'avons aucun renseignement précis sur les quatre Aramazd dont Moïse de Khorène parle dans ce passage, et M. Émin lui-même, dans sa savante dissertation sur le *Paganisme arménien*, n'a tenu aucun compte de ce renseignement (p. 9-10). — Quant au mot *Gunt*, servant à qualifier Aramazd, c'est un mot persan qui signifie « fort, intrépide, belliqueux. »

(1) Vahaken appartient à cette série de demi-dieux qui, dans le panthéon arménien, servent de trait d'union entre les dieux et les hommes, et indiquent le passage graduel du monde visible au monde invisible. Ces demi-dieux portaient chez les Arméniens le nom de *tutzazn*, c'est-à-dire, hommes d'origine divine (Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 41). On ne sait que fort peu de chose touchant Vahaken; cependant la tradition nous a transmis quelques détails relatifs à ce demi-dieu, que nous allons rapporter. Vahaken, selon les Arméniens, avait volé de la paille au dieu assyrien Barcham, dont nous avons parlé plus haut (p. 24), et comme trace de sa fuite avec sa charge dans les espaces célestes, apparut la voie lactée qui, chez les Arméniens, porte le nom de « trace du voleur de paille » (Émin, *Recherches sur le paganisme*, p. 17, 42). Agathange, qui parle de Vahaken, lui donne le surnom de *Vitchabakal* (destructeur des dragons), ce qui s'accorde parfaitement avec ce que notre auteur dit de ce demi-dieu qui était célébré dans des chants populaires par ses combats et ses victoires contre les dragons, et ce qui veut dire, dans le langage de la symbolique, qu'il purgea le pays d'animaux nuisibles et malfaisants.

victoires contre les dragons, et ses exploits égalant ceux d'Hercule (1). On disait même qu'il était placé au rang des dieux (2), et, dans le pays des Ibériens (Virk), on lui éleva une statue à laquelle on offrit des sacrifices. De lui descendent les Vahnouni (3); de son fils puîné Aravan sont issus les Aravéniens (4). De Vahaken naquit Aravan; d'Aravan, Nerseh; de Nerseh, Zarèh; des rameaux de la race de Zarèh viennent les races appelées de Zarehnavan (5) : Armok (6), premier-né de Zarèh; Pakam, fils d'Armok; Van (7), fils de Pakam; Vahé, fils de Van. Vahé périt en combattant contre Alexandre de Macédoine (8).

Depuis cette époque jusqu'au règne de Valarsace en Arménie, je n'ai plus rien de certain à te rapporter; car, au milieu du conflit des bandes insurgées, on voyait beaucoup d'ambitieux se disputer le gouvernement de notre patrie (9). C'est pourquoi Arsace (Arschag) le Grand, ayant envahi sans peine l'Arménie, créa son frère Valarsace roi du pays des Arméniens (1).

(1) Vahaken était assimilé à Hercule, et en effet les traducteurs arméniens des Livres-Saints n'ont pas hésité à rendre le nom d'Hercule, appelé Ἡρακλῆς par les Septante, par Vahaken (Cf. *Bible arménienne;* II, *Machabées*, ch. IV, v. 19.)

(2) Le temple de Vahaken se trouvait à Achdichad, dans la province de Daron, sur les rives de l'Euphrate; c'était un temple fort riche, car il était rempli d'or, d'argent, et d'offrandes offertes par les rois; c'était le lieu préféré des sacrifices des souverains de la grande Arménie (Agathange, *Vie de Tiridate*, édit. de Venise, p. 603).

(3) Une variante écrit *Vahouni*. — Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 8.

(4) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 8.

(5) Cf. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 8), où les Zarehnavan sont appelés Zarehavanian, avec une légère différence dans l'orthographe.

(6) *Armot*, selon une variante.

(7) *Vahan*, selon une variante.

(8) Quinte-Curce (*Histoire d'Alexandre*, liv. III, ch. 4) dit que les Arméniens envoyèrent au secours de Darius quarante mille fantassins et sept mille cavaliers.

(9) Il n'existe, dans aucun historien arménien, de renseignements sur les gouverneurs de l'Arménie après la destruction du royaume des Haïciens par les Macédoniens. Les seules données qui nous sont parvenues à ce sujet se trouvent dans les écrits des Grecs. On sait par exemple que Mithrinès, qui avait livré la citadelle de Sardes à Alexandre, fut nommé, par le conquérant, gouverneur de l'Arménie. Néoptolème, nommé par les généraux d'Alexandre, remplaça Mithrinès. Après celui-ci vint Ardoates, puis Orontès [Hrand] et Artavasde, nommés par les Séleucides. Antiochus le Grand donna ensuite le gouvernement de l'Arménie à Artaxias [Ardaschas] qui se rendit indépendant. Artavasde son fils lui succéda, mais il fut détrôné par les Arsacides. — Cf. Polybe, liv. XXVI, ch. 6. — Appien, *Syriac.*, ch. 45, 46, 55 et 66. — Strabon, liv. XI, ch. 14, § 15. — Plutarque, *Lucullus*. — Arrien, *Anabas.*, VIII, 5. — Justin, liv. XLII, ch. 2.

XXV. (Ch. XXXII.)

Guerre de Troie (Ilion) sous Teutamus. — Notre (roi) Zarmaïr, avec une faible troupe, s'unit aux Éthiopiens. — Sa mort.

Ta studieuse ardeur nous impose deux conditions qui nous obligent à un travail fort difficile: un exposé court et rapide, et en même temps éloquent et sublime, un style platonique, exempt de fausseté et vrai en tout point; bref, une histoire non interrompue à partir du premier homme jusqu'à toi. Il est impossible de réunir toutes ces conditions; car le Créateur de toute chose, quoique pouvant tout créer d'un signe en un clin d'œil, ne le fait pas; mais il assigne des jours différents, des rangs distincts à ses créations; les unes sont créées le premier jour; les autres, le second et le troisième, et ainsi de suite (2). Ici, la même marche nous est indiquée par la doctrine de l'Esprit-Saint. Tes désirs, nous le voyons bien, ne veulent pas se plier à de telles règles; il faut te dire tout avec exactitude, sans rien omettre et à l'instant même. Alors, il y aura des longueurs si l'histoire est développée comme tu le désires; ou précipitation, et alors tu ne seras point satisfait. Ainsi, et à cause même de ta pressante insistance, nous n'avons point parlé en leur temps, ni du Macédonien, ni de la guerre iliaque; nous rappellerons donc ici ces faits. Nous ne saurions dire s'il eût été d'un habile ou d'un mauvais artiste de travailler alors, ou aussi tardivement, ces pièces importantes et dignes d'être exposées ici.

Quels doivent donc être les premiers de ces faits, sinon ceux que raconte Homère relativement à la guerre iliaque, sous Teutamus, roi des Assyriens, alors que notre Zarmaïr, soumis aux Assyriens, marche à la tête d'un faible détachement, avec l'armée éthiopienne, au secours de Priam? Là [Zarmaïr] (3) meurt frappé par les braves Hellènes, par Achille lui-

(1) Cf. plus bas, XXXIII. (liv. II, ch. VIII.)

(2) *Genèse*, ch. I.

(3) Le nom de Zarmaïr ne se trouve pas dans l'Iliade, mais le P. Indjidji (*Archéol. de l'Arm.*, t. I, p. 186) croit pouvoir identifier Ascanios avec Zarmaïr qui était roi d'Ascanie, autrement du pays des descendants d'Ascanaz, l'un des noms bibliques de l'Arménie (*Jérémie*, LI, 27). Le P. Indjidji s'appuie sur ces deux vers d'Homère (*Iliade*, ch. II, 862):

même je le veux, et non par un autre héros (1).

XXVI. (Livre ii. Ch. i.)

(*Extrait du livre deuxième de l'Histoire de Moïse de Khorène, intitulé: Histoire des temps intermédiaires de nos ancêtres.*)

Je vais maintenant, dans ce second livre, te raconter l'histoire particulière de notre pays, depuis le règne d'Alexandre jusqu'à celui du saint et vaillant Tiridate (Dertad) le Grand (2). Je te dirai successivement les actes de valeur et d'éclat, les ordonnances et les institutions de chacun des princes qui sont issus d'Arsace (Arschag), roi des Perses, et notamment de Valarsace (Vagharschag), son frère (3), établi par lui roi de notre nation; enfin, de tous les monarques de sa race qui se sont succédé sur le trône de père en fils, et ont été appelés Arsacides (Arschagouni) du nom d'Arsace. Ses descendants se multiplient et forment une nombreuse lignée; mais, d'après l'ordre établi, il n'y a qu'un seul prince d'appelé à ce pouvoir suprême. D'ailleurs, j'écris rapidement ce qui nous intéresse, et je néglige le reste, car, pour les autres nations, ce qu'ont dit une foule d'historiens suffit.

Alexandre de Macédoine, fils de Philippe et d'Olympias (4), vingt-quatrième descendant d'A-

Φόρκυς αὖ Φρύγας ἦγε, καὶ Ἀσκάνιος θεοειδής,
Τῆλ' ἐξ Ἀσκανίης· μέμασαν δ' ὑσμῖνι μάχεσθαι.

On peut croire aussi que Memnon, fils de Tithon, qui fut envoyé par Teutamus au secours de Priam, avec des Éthiopiens et des Susiens, et qui fut tué dans une embuscade dressée par les Thessaliens, est peut-être le même que Zarmaïr; comme ce dernier, Memnon meurt également de la main des Grecs (*Fragm. Cyclic., ad calcem Homeri*, p. 583, éd. Didot. — Diodore de Sicile, liv. II, ch. 22).

(1) A la fin du premier livre de son Histoire, Moïse de Khorène a ajouté un chapitre additionnel, touchant la légende perse de Piourasb-Astyage. Comme ce chapitre n'a pas été emprunté par cet historien à l'œuvre de Mar Apas Catina, nous n'avons pas cru devoir le reproduire.

(2) Tiridate le Grand, fils de Chosroès, régna sur l'Arménie de 259 à 314 de notre ère. Il fut établi roi par les Romains et se convertit à la religion chrétienne, sur les instances de saint Grégoire l'Illuminateur (Agathange, *Hist. de Tiridate et de la prédication de saint Grégoire l'Illuminateur*. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 68-91).

(3) L'historien Vartan assure que Valarsace n'était pas le frère, mais le fils d'Arsace (*Histoire universelle*, ch. 15, p. 31 (éd. de Venise, 1862). Ce fait est également rapporté par d'autres historiens.

(4) Il existe une tradition qui donne pour père à Alexandre, Nectanébo, roi d'Égypte, et Moïse de Khorène

chille (1), après avoir soumis à ses lois le monde entier, laisse par son testament son empire à plusieurs [généraux] (2), de telle sorte que l'empire de tous est appelé l'empire des Macédoniens; puis il meurt. Ensuite, Séleucus, régnant à Babylone, ravit les États de ses compagnons. Il soumet les Parthes, après une guerre terrible, et fut appelé par cette raison Nicator (Nicanor). Après trente et un ans de règne, il laissa le royaume à son fils Antiochus, surnommé Soter, qui régna dix-neuf ans. Antiochus, dit Théus, lui succède [et règne] dix ans; mais, la onzième année, les Parthes secouent le joug des Macédoniens, et par suite le brave Arsace monte sur le trône. Il était de la race d'Abraham, du lignage de Cétura (3), en accomplissement de la parole du Seigneur à Abraham : « De toi sortiront les rois des nations (4). »

XXVII. (Ch. ii.)

Règne d'Arsace et de ses fils. — Guerre contre les Macédoniens. — Amitié avec les Romains.

Soixante ans après la mort d'Alexandre, le brave Arsace régna, comme nous l'avons dit (5), sur les Parthes, dans la ville appelée Pahl Aravadin (6), au pays des Kouschans. Il fait une

(*Hist.*, liv. II, ch. 13) rappelle sans doute cette tradition d'après le pseudo-Callisthènes (*Coll. des hist. grecs*, ed. Müller, liv. I, ch. I et suiv.) dont l'ouvrage avait été traduit en arménien, au cinquième siècle de notre ère, par Moïse de Khorène lui-même, à ce que l'on croit assez généralement (Sukias de Somal, *Quadro delle vari aut. antic. tradotte in arm.*, p. 9. — Préface de la *trad. ital.* de Moïse de Khorène, p. IX). Cette tradition eut cours pendant le moyen âge et on la trouve rapportée dans *li Romans d'Alixandre*, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay (*Bibliothek des literarischen Vereins*, t. XIII, Stuttgart, 1846), publié par M. Michelant, p. 5 :

« Quar li plusior disoient, sens nule legerie,
« Que Alixandres est nés de bastarderie;
« Car è l' tans k' il fut nés, si com la letre die,
« Ert 1 clers de l' palais, plains de grande voisdie;
« Natabus (*var.* Natanabus) ot a non, en la langhe arrabie:
« A l' nestre aida l'enfant, coi que nus li en die. »

(1) Cf. Diodore de Sicile, liv. XVII, ch. I. — Plutarque, *Alexandre*.

(2) Cf. Diodore de Sicile, liv. XIX, 105, et liv. XX, 28. — Ammien Marcellin, liv. XXIII, ch. 6. — I, *Machabees*, I, 7.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 68.

(4) *Genèse*, ch. XVII, v. 6, 16.

(5) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 8.

(6) Cf. plus haut, ch. VI, p. 23. note I. — Pahl, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, est le nom arménien

guerre épouvantable, s'empare de l'orient tout entier, et chasse de Babylone les Macédoniens. Il apprend que les Romains sont maîtres de l'occident et de la mer, qu'ils ont enlevé aux Hispani les mines d'où l'on tire l'or et l'argent, qu'ils ont rendu tributaires les Galates et les royaumes de l'Asie; il envoie des ambassadeurs et sollicite une alliance en vertu de laquelle tout secours sera refusé aux Macédoniens. Il ne consent point à payer tribut aux Romains, mais il leur donne chaque année un présent de cent talents (kankar).

Arsace règne ainsi trente et un ans; Ardaschès, son fils, vingt-six ans. A celui-ci succède le fils d'Ardaschès, Arsace (1), surnommé le Grand. Ce dernier fait la guerre à Démétrius et à Antigone, fils de Démétrius. Antigone vient fondre sur Arsace à Babylone avec une armée macédonienne et lui livre combat; mais, fait prisonnier par Arsace, il fut conduit en Parthie chargé de fers, d'où lui vint le surnom de Sidéritès. Son frère, Antiochus Sidétès, prévenu de la marche d'Arsace, vient occuper la Syrie. Arsace revient contre lui avec cent vingt mille hommes (2). Antiochus, pressé par la rigueur de l'hiver, contraint de livrer bataille dans un étroit défilé, périt avec toute son armée. Alors Arsace commande en maître dans la troisième partie du monde, comme nous l'apprend le quatrième livre des histoires véridiques (3) d'Hérodote, qui traite de la division de l'univers en trois parties : l'une appelée Europe, l'autre Libye, la troisième Asie, sur laquelle domine Arsace.

XXVIII. (Ch. III.)

Valarsace est établi roi dans le pays des Arméniens.

En ce temps-là, Arsace établit son frère Valarsace roi de notre pays (1), lui donnant pour États le nord et l'occident. Valarsace, ainsi que nous l'avons dit dans notre premier livre (2), prince brave et vertueux, étendit bientôt son empire. Il organisa autant qu'il put les institutions civiles, créa des satrapies, à la tête desquelles il plaça des dynastes, personnages illustres, de la race de notre ancêtre Haïg et des autres chefs.

Le Parthe magnanime, ayant dompté les Macédoniens et mis fin à la guerre, donne un large cours à sa bienfaisance. D'abord, il songe à récompenser les services du juif Schampa Pakarad, homme puissant et sage; il lui confère, ainsi qu'à ses descendants, le privilége de couronner les Arsacides (3). Il accorde à sa race le droit de s'appeler Bagratides (Pakradouni), satrapie considérable existant encore aujourd'hui en Arménie (4). Ce Pakarad s'était dévoué volontairement au service de Valarsace, avant la guerre d'Arsace contre les Macédoniens. Il est créé aussi [chef] de la porte royale; et, à l'extrémité du royaume où se parle encore la langue arménienne, (il est nommé) préfet et prince de onze mille hommes à l'occident (5).

Mais retournons en arrière, et racontons la guerre de Valarsace contre les habitants du Pont

de la ville que les Grecs avaient appelée Bactres et qui était la capitale de la Bactriane. Les ruines de Bactres ou Pahl ont été visitées par Burnes. Cette ville a été rebâtie à quelque distance des ruines de l'ancienne cité par les Afgans, et porte actuellement le nom de Balkh.

(1) Ce prince est aussi appelé Arschagan.

(2) Le texte arménien dit « douze myriades ».

(3) Le mot arménien *iragan* qui signifie « exact » est selon le père Indjidji une faute de transcription. Il propose de restituer soit le mot *hiousisagan*, « septentrional, » ou *ipéragan*, « ibérique, » ou mieux « hyperboréen, » parce que Hérodote, dans son quatrième livre, traite des Hyperboréens, après quoi il parle de la division du monde en trois parties, ce qui corrobore à la fois le texte de notre auteur et donne raison à l'explication proposée par le père Indjidji dans son *Archéologie de l'Arménie*

(1) Rapprochez ce passage de ce que dit Justin (liv. XLI, ch. 5), en parlant d'Arsace, qu'il imposa Bacase, comme roi à la Médie. Cédrénus nous apprend en effet qu'une partie de l'Arménie supérieure portait le nom de Médie.

(2) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 8, et plus haut.

(3) Cf. plus haut, XV (liv. I, ch. 22), et plus bas, XXXII (liv. II, ch. 7). — La charge de *Thakatir*, « qui pose la couronne, » était la première dignité du royaume. Cette dignité qui, on le voit, remonte à une époque très-ancienne, avait été empruntée par Valarsace à l'organisation de la cour des rois parthes dont il avait introduit en Arménie le cérémonial, en même temps que les institutions de cet empire. La charge de *Thakatir* ou de *Thakabah* (conservateur de la couronne) était héréditaire et se conserva dans la famille de Pakarad, tant que dura la dynastie des Arsacides. Beaucoup plus tard, les rois Roupéniens de la Cilicie la rétablirent en faveur des Héthoumiens, seigneurs de Lampron. Une charte française octroyée par Constantin, seigneur de Lampron, aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en 1233, traduit le mot *Thakatir* par « *Méteor* (metteur ou poseur) *de la couronne des Ermines* (Arméniens). » Cf. notre *Cartulaire d'Arménie*, p. 140, n° XVII. — Toutefois la dignité de *Thakatir*, chez les Roupéniens, ne se continua pas longtemps en faveur des seigneurs de Lampron, et il paraît que les patriarches héritèrent de la fonction de couronner les rois, car, à partir du règne de Léon III, nous ne rencontrons plus dans l'histoire la mention des *Thakatirs*.

(4) Cf. plus haut, XV (liv. I, ch. 22).

(5) Cf. sur les Pakradouni Indjidji, *Archéologie de l'Arménie*, t. II, p. 96-108.

et ensuite contre ceux de la Phrygie, enfin sa victoire.

XXIX. (Ch. iv.)

Comment Valarsace, après avoir réuni l'élite des Arméniens, marche contre les alliés des Macédoniens.

Après la guerre d'Arsace contre les Macédoniens et la conquête de Babylone et de la partie orientale et occidentale de l'Assyrie, Valarsace lève dans l'Aderbadagan (1) et l'Arménie centrale des guerriers renommés et valeureux, et convoque Pakarad et ses braves, avec la jeunesse du littoral, les descendants de Kégham, des Cananéens, de Schara, de Couschar, leurs voisins de Sissag et de Gatmos, enfin presque la moitié du pays. Valarsace arrive au milieu de l'Arménie, au-dessus des sources du Grand Marais (Medz-Amor) (2), au bord de l'Araxe (Eraskh), près de la colline d'Armavir. Là, il s'arrête plusieurs jours, parce que, comme il convient de le dire, ses troupes n'étaient pas au fait de la discipline.

Ayant encore levé des troupes en Chaldie (3), — car la Lazique (1), le Pont, la Phrygie, Majak (2) et les autres provinces, ne sachant rien de la guerre d'Arsace et soumises à l'empire des Macédoniens (3), gardaient scrupuleusement les traités, — un certain Morphilig, soulevant toutes ces provinces, livre bataille à Valarsace. Les deux armées se rencontrèrent près d'une haute colline rocheuse, aujourd'hui appelée Colonia (4), et, s'approchant l'une de l'autre de quelques stades, elles se fortifièrent des deux côtés pendant plusieurs jours.

XXX. (Ch. v.)

Combat de Morphilig. — Il est tué d'un coup de lance.

Les deux armées, après avoir été occupées à se fortifier pendant plusieurs jours, engagent la bataille; les nôtres commencent. Morphilig, de gré ou de force, range ses soldats et charge avec fureur, car c'était un vaillant guerrier, aux membres vigoureux et bien proportionnés, et d'une force égale à sa stature. Tout couvert de fer et d'airain, à la tête de ses soldats d'élite en petit nombre, Morphilig faisait mordre la poussière à la jeunesse courageuse de Valarsace. Il s'efforça de s'ouvrir un passage jusqu'au roi d'Arménie, à travers un fort bataillon bien armé. Arrivé près de lui, il réussit à croiser la lance, et, fort comme il était, champion exercé, son arme fendait l'air comme de rapides oiseaux. Mais les braves et renommés enfants d'Haïg et de Sennékérim l'Assyrien ne tardèrent pas à lui barrer le chemin. D'un coup de lance ils renversent Morphilig, et

(1) C'est la province appelée encore à présent Adherbeidjan, qui formait toute la partie orientale de la province de Vasbouragan, et s'étendait jusque dans la Médie. C'est l' Ἀτροπάτιος de Strabon (liv. XI, ch. 13, §. 1). — Cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 127 et suiv. — Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 319. — Le même, *Arm. mod.*, p. 401. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 98.

(2) Le Medz-Amor s'appelait aussi Azad (libre), et traversait les villes de Tovin et d'Artaxate. Cette rivière se jetait dans l'Araxe (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 465. — Le même, *Géogr. mod.*, p. 181. — Mekhitar abbé, *Dict. des noms propres.* — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 40 et suiv.). Agathange fait mention d'un port sur le Medz-Amor (*Hist. de Tiridate*, liv. II, ch. 8).

(3) La Géographie attribuée à Moïse de Khorène (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 356-357) et tous les géographes anciens placent des Chaldéens en Arménie, dans le Pont et le pays des Chalybes, et Constantin Porphyrogénète (*de Thematibus*) parle d'une province qu'il appelle Χαλδία dont Trébizonde était la capitale. C'était sans doute dans cette région pontique que se trouvait la Chaldée primitive, repaire de belliqueux montagnards très-redoutés (Habacuc, I, 6 et suiv. — Job. I, 17. — Xénophon, *Cyropæd.*, III, 1. — *Anabas.*, IV, 3; VII, 8), servant dans les armées étrangères comme mercenaires (Xénophon, *Cyropæd.*, III, 2, VII, 2. — *Anab.*, IV, 3) et identiques aux Kurdes actuels avec lesquels il est facile de les identifier. M. Renan conjecture que le nom de Kasdim, qui est la forme hébraïque du nom des Chaldéens, כשדים, ne diffère pas de la forme grecque Χαλδαῖοι, en admettant la forme intermédiaire *Kard* (*Kardu* est le nom de la province d'Ararat dans la paraphrase chaldaïque, et du mont Ararat chez les Syriens), et cette forme reparaît aux diverses époques avec une persistance remarquable dans les noms de peuplades du Kurdistan, comme Κάρδακες, Καρδοῦχοι, en arménien *Gordoukh*, Κορδιαῖοι, Γορδυηνοὶ, Γορδυαῖοι, Κύρτιοι, *Gordiani* et Kurdes (Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, p. 65 et suiv.). — Notons encore que la Chaldie est mentionnée aussi par Étienne de Byzance, *de Urb. et pop.*, v° Χαλδία.

(1) La Lazique est une province de la Colchide, mentionnée par Ptolémée sous le nom de Λάζαι (liv. V, ch. 2). La Géographie attribuée à Moïse de Khorène lui donne le nom de *Ghaziv* (car la lettre *gh* affecte le son de *l*, et est remplacée souvent par cette lettre dans un grand nombre de mots). C'est le Lazistan actuel.

(2) C'est-à-dire la Cappadoce, dont Mazaca, en arménien Majak, était la ville principale. Cf. plus haut ch. VII, p. 24, et notes.

(3) Le nom de Macédoniens s'applique ici aux rois Séleucides de Syrie, qui avaient hérité d'une notable partie de l'empire d'Alexandre.

(4) Cette ville est citée par Procope (*de Ædificiis*, liv. III). Elle fut, dit-il, restaurée par Pompée qui l'appela *Colonia*.

mettent en fuite son armée. Le sang coulait sur la terre à flots pressés, comme des torrents de pluie. Depuis ce moment, le pays fut en paix et soumis à Valarsace. Les Macédoniens cessèrent alors toute attaque.

XXXI. (Ch. vi.)

Valarsace organise les parties occidentales et septentrionales de notre pays.

L'expédition ainsi terminée, Valarsace organisa les provinces de Majak, du Pont et des Colches (Ekératzi). Il va au pied du Barkhar dans le Daïk (1), dans des lieux marécageux, couverts de brouillards et remplis de forêts et de mousses. Il donne à la contrée une forme nouvelle, aplanit les terrains accidentés, change la brûlante chaleur en une douce température et en fait le séjour de délices de son empire. Là il prépare des résidences d'été quand il ira au nord. Il transforme en parcs deux plaines boisées, entourées de collines, pour le plaisir de la chasse. Il destine le climat chaud de Gogh (2) aux plants de vignes de l'Arménie et à des jardins. Je voudrais ici, pour un prince si cher, dire toutes choses avec détail et clareté; mais j'ai seulement signalé en passant les localités, laissant de côté les particularités et les formes du style, afin de conserver indissolubles les liens de mon amour pour un aussi admirable prince.

Alors Valarsace convoque les populations étrangères et barbares, celles du nord de la plaine, celle de la base de la grande chaîne du Caucase, celles qui sont les plus enfoncées dans les vallées d'une large et profonde étendue, en descendant de la montagne qui est au sud jusqu'à l'entrée de la grande plaine. Valarsace ordonne à cette multitude de renoncer à ses brigandages et à ses ruses, et de se soumettre aux lois et aux tributs royaux, afin qu'en la revoyant, il puisse lui donner des chefs, des princes et une bonne organisation. Puis il la renvoie sous la conduite de prudents inspecteurs de son choix. Ayant ainsi congédié les hommes de l'occident, il descend dans les prairies verdoyantes, près des domaines de Schara, que les anciens appelaient Pasène supérieure et déboisée (1). Plus tard, et par suite de l'établissement dans ces lieux de la colonie de Vegbentour Boulgar (2) de Vount (3), le pays fut appelé de

(1) Le mont Barkhar est désigné par Strabon (liv. XI, ch. 14, § 5) et Pline (liv. V, ch. 27) sous le nom de monts Paryadres. Xénophon (*Anabas.*, liv. III, ch. 6) parle aussi de cette chaîne, mais sans donner son nom. — Indjidji, *Archéologie de l'Arménie*, t. I, p. 83. — Le même, *Géogr. anc.*, p. 369.

(2) Gogh ou Goghp, comme l'écrit également Moïse de Khorène (liv. II, ch. 8, et liv. III, ch. 60), était un canton de la province de Daïk. Ce pays produisait beaucoup de sel, et Héraclius en concéda la propriété à Esdras, patriarche d'Arménie (628-640 de N. E.). — Cf. Indjidji (*Arm. anc.*, p 372) qui assimile le canton de Gogh à la Κωλιχή, *Colice*, d'Étienne de Byzance. — Cf. aussi Pline, liv. VI, ch. 5. — Le Périple de Scylax, *Geogr. græc. minores*, éd. Ch. Müller, t. I, p. 61.

(1) La Pasène est un pays assez considérable traversé par l'Araxe et qui faisait partie de la province d'Ararat. Il est cité par les Grecs du moyen âge, notamment par Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 45), sous le nom de Phaciane, et par Procope (*De Ædif.*, l. III, ch. 5), qui le nomme Vezani ou Bizane. Ce pays formait une immense plaine (Arisdaguès Lasdivertzi, *Hist. d'Arm.*, p. 9, 13, 15 *et passim*), mais qui contenait des marécages et était fort malsaine, ce qui empêcha Justinien d'y élever des constructions (Procope, *de Ædif.*, *loc. cit.*). Le nom de Phaciane, que Constantin Porphyrogénète applique à ce pays, s'est conservé dans celui de *Pasin* que lui donnent les géographes musulmans. — La Pasène déboisée, ou pays de Vanant, s'étendit à une certaine époque jusque dans le pays de Kars, dont le territoire fut appelé *Petite Vanant* (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 107-108). — Cf. aussi Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 380 et suiv.

(2) C'est la première fois qu'il est question, dans l'histoire, des Bulgares, peuple de race finnoise, établi anciennement sur les bords du Volga (Ethil). La géographie attribuée à Moïse de Khorène place les Bulgares dans la Sarmatie et les appelle Boulkh, nom qui paraît avoir été leur appellation véritable (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 354-355). Dans le courant de la seconde moitié du cinquième siècle, les Bulgares, qui avaient sans doute pris part aux entreprises des Huns, s'étaient avancés en Europe jusqu'au Borysthène et au Danube qu'ils ne tardèrent pas à franchir (Ennodius, *Panégyrique de Théodoric*, p. 296). Ils se fixèrent plus tard sur les rives méridionales de ce fleuve, et y fondèrent un royaume qui fit plus d'une fois trembler la puissance grecque. Toutefois il paraît certain que, lors de l'émigration des Bulgares au cinquième siècle, une partie assez notable d'entre eux resta dans leur ancienne patrie, où ils demeuraient encore au dixième siècle, puisque les écrivains byzantins donnent à leur pays le nom de Bulgarie noire, ἡ μαύρη Βουλγαρία. Cette partie de la nation bulgare est souvent citée dans les écrivains slaves et orientaux, et il semble qu'elle était plus considérable que celle qui avait émigré et était venue se fixer sur le Danube. Les Bulgares orientaux ou noirs occupaient en effet, au dixième siècle, tout le cours du Volga depuis son embouchure dans la mer Caspienne jusqu'à une assez grande distance dans l'intérieur de la Russie. Ce fut Batou, fils de Gengis-Khan, qui mit fin à leur puissance au treizième siècle. — Le grand fleuve Ethil, Ἀτάλις de Théophane (p. 296-297), dont ils occupèrent si longtemps les rives, avait pris d'eux son nom de Volga, qu'il porte encore à présent.

(3) *Ventour Poulgar de Vent*, selon quelques msc. — Ce nom de *Vount* semble indiquer que la nation bulgare devait sa formation à l'agglomération de plusieurs peuples, et il n'est pas impossible en effet de reconnaître dans le nom de *Vount*, — qu'une variante donne sous la forme *Vent*, — les *Vendes* ou *Antes* qui occupaient les rives du Pont-Euxin depuis le Dniester jus-

son nom Vanant; et les villages sont appelés jusqu'à présent du nom de ses frères et de ses descendants (1).

[Valarsace], afin de se soustraire au souffle glacé du nord, descend dans une immense plaine; là, il campe au bord du Medzamor, à l'endroit où le grand fleuve, sortant du lac septentrional, va se perdre dans le Grand Marais. Puis il organise les milices du pays, laisse des inspecteurs, et, emmenant avec lui les plus notables, il se rend à Medzpine.

XXXII. (Ch. vii.)

Organisation du royaume. — D'où Valarsace tire toutes ses satrapies? — Comment il règle ses institutions.

Voici un important chapitre, tout rempli de détails historiques et digne de la plus claire et de la plus complète exposition; car il y a beaucoup à dire sur les institutions, les règlements, les familles, les races, les villes, les bourgs, les établissements, et en général sur l'organisation entière d'un royaume, sur tout ce qui le concerne, les armées, les généraux, les gouverneurs de provinces et les autres officiers (2).

En premier lieu, le roi règle tout ce qui concerne sa personne et sa maison, et commence par sa tête et sa couronne. Voulant récompenser le juif Pakarad de son ancien dévouement, de sa fidélité et de sa valeur, il confère, ainsi que nous l'avons dit (1), à lui et à sa descendance, le titre de grand feudataire, le privilége de mettre la couronne sur la tête du roi, de s'appeler thakatir et général de la cavalerie (2), de porter le diadème avec trois rangs de perles, sans or ni pierreries, quand il se trouvait à la cour ou dans l'appartement du roi.

Valarsace choisit parmi les descendants des Cananéens un certain Tzerès, chargé de lui mettre ses ornements royaux, et donne à sa race le nom

qu'au Danube (Jornandès, *De reb. Getic.*, ch. 5). On trouve en effet dans Théophane (*Chronogr.*, p. 296) un nom de peuple assez barbare et qui semble être formé de l'agglomération de trois noms différents, mais unis en corps de nation : ce sont les Ounno-bundo-bulgares, Οὐννοβουνδοβουλγάροι, appellation dans laquelle on retrouve les Huns, les Bunds ou Vendes et les Bulgares. On peut donc induire du texte de notre auteur qu'à une époque assez ancienne, une nation d'origine slave, les Vendes, s'étaient déjà confondus avec les Bulgares, et en effet la langue slave a prédominé chez les descendants des Bulgares, et on trouve aussi des noms slaves portés par beaucoup de chefs bulgares.

(1) Voy. plus bas, XXXIV (liv. II, ch. 9).

(2) Dans ce chapitre, il est question de l'organisation du royaume d'Arménie basée sur un système que nous avons tout lieu de croire identique à celui qui régissait les grands empires de l'Asie, et dont l'Arménie elle-même ne formait qu'une partie, avec le titre de satrapie. On sait en effet que ce pays fut presque toujours soumis à des maîtres étrangers pendant toute la durée de la dynastie d'Haïg, et qu'il faisait partie, à ces époques reculées, de ce vaste système monarchique, dont les chefs suprêmes, décorés du titre de roi des rois, furent tour à tour les souverains de Ninive, de Babylone, de la Médie et des Perses. Ce vaste système, qui se continua sous les Arsacides et les Sassanides, et dura jusqu'à la conquête arabe, représentait une vassalité solidement constituée, partant du dernier degré de l'échelle sociale pour s'élever successivement jusqu'au roi des rois. Moïse de Khorène a retracé, d'après Mar Apas Catina, le tableau fidèle de l'organisation de sa patrie sous le règne du premier Arsacide arménien, et ce qui rend plus curieux ce tableau, c'est que tout nous porte à croire qu'il ne fait que reproduire le mode de l'organisation politique existant dans la Perse et que les Arsacides avaient emprunté aux plus anciennes monarchies de l'Asie occidentale. Les Arsacides de Parthie avaient la suprématie sur toutes les autres branches de la même famille établies en Arménie, dans la Bactriane et dans la Médie, et, comme tels, les rois vassaux de ces trois États leur devaient l'hommage et étaient soumis à leur autorité (Cf. notre *Cartulaire d'Arménie*, ch. II, § I, p. 27). Un passage de Diodore de Sicile, qui nous a été conservé par Constantin Porphyrogénète (*Excerpt. de virt. et vitiis*), nous montre qu'Arsace ou Mithridate Ier voulut joindre à la gloire de conquérant celle de législateur. Il forma un code des lois qu'il trouva chez les diverses nations soumises à son empire, pour le donner aux Parthes : καθόλου δὲ πολλῶν ἐθνῶν ἐγκρατὴς γενόμενος, τὰ παρ' ἑκάστοις ἄριστα τῶν νομίμων κατέδειξε τοῖς Πάρθοις. Son frère Valarsace, qu'il avait établi roi d'Arménie, imita entièrement sa conduite; il remit en vigueur les anciennes lois du pays et en publia de nouvelles pour remédier à l'imperfection de ces dernières. — Cf. Saint-Martin, *Hist. des Arsacides*, t. I, p. 336 et suiv.

(1) Cf. plus haut, XXVIII (liv. II, ch. 3).

(2) Le mot *asbed* voulait dire anciennement « général de la cavalerie » et non pas « chevalier » comme quelques traducteurs l'ont supposé. Ce mot est le synonyme d'*asbarabed*, *asbahabed*, *sbarabed*, qui au moyen âge, et particulièrement à l'époque de la dynastie roupénienne, était rendu par le mot connétable, comme on peut le voir dans les Chroniques de Sempad (éd. de Paris, en arménien, p. 105, et notre trad. fr., extr. des Mém. de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg, p. 19) et d'autres historiens arméniens de l'époque des croisades. Le mot *sbarabed* paraît d'origine persane, car on trouve parmi les dignitaires de la cour de Perse les titres *sipahbeh* et *sipahsalar* (chef d'armée ou de soldats). Ce titre répond exactement au mot ἵππαρχος qui a la signification de général de cavalerie (Cf. S. de Sacy, dans les *Notices et extr. des msc.*, t. VIII, p. 148 et suiv., 191). Chez les Géorgiens, le même titre était aussi en usage, mais le nom avait subi une légère altération et s'écrivait *sparsalar* ou *achosalar* (Klaproth, *Reise in Georgien*, t. II, p. 210. — Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, *introd.*, p. CLXIV). — Cf. aussi Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 298, note.

de Kentouni (1). Il tire ses gardes du corps, armés de toutes pièces, de la race de Khor descendant de Haïg, tous guerriers braves et habiles au maniement de la lance et de l'épée, et leur donne pour chef Malkhaz, en leur conservant le nom de leur race primitive (2). Tad, de la race de Karnig, sorti de Kégham, est préposé aux chasses royales. Son fils est Varj (3), et c'est de lui que la race tire son nom; toutefois ce ne fut que postérieurement, au temps d'Ardaschès (4). Kapagh (5) est intendant des greniers à blé (6), et Apel (7) est majordome et chambellan. Valarsace leur donne des villages qui portent leurs noms; ce sont les satrapies Apéghèn (8) et Kapéghèn (9).

Les Ardzrouni (10), je ne devrais pas dire Ardzrouni, mais Ardzivouni, parce qu'ils furent ceux qui portaient les aigles devant Valarsace. Je laisse de côté les fables et les contes publiés à Hatamaguerd (1), à savoir qu'un enfant dormait exposé à la pluie et au soleil, lorsqu'un oiseau couvrit de ses ailes l'enfant défaillant. Je sais que le mot Kénouni vient de *kini* (vin) et *ouni* (il a) : celui qui prépare les breuvages du roi. Voici une particularité curieuse touchant cette fonction et cette dénomination : celui qui dégustait les vins les plus savoureux et les plus généreux pour le roi, s'appelait Kin. Valarsace, dit-on, enchanté de cette singulière coïncidence, élève Kin au rang des grands satrapes. Ce sont là les deux maisons sorties de la race de Sennékérim, les Ardzrouni et les Kénouni.

Je le dis aussi : les Sbantouni (2) étaient préposés aux sacrifices; les Havénouni (3), fauconniers, habitaient les forêts; et si tu ne me prends pour un conteur, je dis encore : les Tzunagan (4) étaient les gardiens des résidences d'été, les préposés aux glacières du roi; ils furent anoblis pour leurs services, comme gens de la maison royale.

Valarsace crée quatre compagnies de gardes de la porte royale, armées de toutes pièces, et chacune avec son chef, recrutées parmi les anciennes

(1) Il ne paraît pas certain que les Kentouni descendent des Cananéens, car on lit dans Moïse de Khorène un passage qui semble infirmer cette tradition. Cet historien dit en effet (liv. II, ch. 24) que Zora Kentouni, chef de la satrapie de ce nom, ayant accusé de trahison Enanus, thakatir et général de la cavalerie, auprès du roi Arscham père d'Abgar, celui-ci fit jeter Enanus en prison, après l'avoir dégradé. Voici les paroles de Zora au roi, rapportées par Moïse de Khorène : « O roi! apprends qu'Enanus a voulu se révolter contre toi, et il m'a proposé de demander à Hérode, roi de Judée, un serment par lequel il s'engagerait à nous recevoir, à nous donner des possessions dans le pays de nos ancêtres, parce que nous avions beaucoup à souffrir dans celui-ci. Et moi, loin de consentir à ses propositions, je lui dis : Pourquoi vous laisser tromper par d'antiques traditions, par de vieilles fables, en croyant que nous sommes originaires de la Palestine?...... » Jean Catholicos représente la race des Kentouni comme portée à la ruse et à la rébellion, portrait qui s'accorde avec celui que nous a tracé Moïse de Khorène, de Zora dénonciateur d'Enanus (*Hist. d'Arménie*, ch. VIII, p. 25 de la trad. fr.).

(2) Cf. V (liv. I, ch. 12).

(3) *Varaj*, selon un msc.

(4) Cf. liv. I, ch. 12 et les notes; et Moïse de Khorène (liv. II, ch. 11), qui dit que « Ardaschès Ier confia l'éducation de son fils Dikran à un jeune homme nommé Varaj, fils de Tad, de la race de Karnig, descendant de Kégham....., de son nom sa race s'appelle Varajnouni. »

(5) *Kapa*, selon un msc.

(6) Le mot *goid* a aussi en arménien le sens de haras, de sorte qu'on peut supposer que Kapagh était chargé de l'intendance des haras du roi.

(7) Un msc. écrit *Arel*.

(8) Cette satrapie était sans doute la même que celle des Apéghians qui avait pour chef, à l'époque d'Ardaschès Ier, un certain Apégho (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 60). — Le canton d'Apéghian se trouvait dans la province d'Ararat (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 387).

(9) Cette satrapie se trouvait également dans la province d'Ararat (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 387), entre les deux fleuves Akhourian et Géghouan. La ville principale était Getchror (Vartan, *Géogr. de l'Arménie*, dans les *Mém. sur l'Arm.*, de Saint-Martin, t. II, p. 416-417), dans le voisinage d'Ani.

(10) La famille satrapale des Ardzrouni, mot formé de *ardziv* (aigle) et *ouni* (il a), qui correspond parfaitement au latin *aquilifer*, était une race issue d'Arkamozan, descendant de Sennachérib, qui vint en Arménie sous le règne de Sgaïorti (Cf. plus haut, XVI, liv. I, ch. 23) et reçut en apanage une portion du Vasbouragan. A l'époque des Arabes, les possessions des Ardzrouni s'augmentèrent considérablement, et elles formèrent le siége d'un État indépendant dont la capitale était Van. On possède une histoire détaillée des Ardzrouni écrite par un membre de cette famille, Thomas, qui a été publiée en arménien, à Constantinople, en 1852, et dont M. Brosset a donné l'analyse dans les *Mélanges asiatiques de l'Acad. des Sciences de Saint-Pétersbourg*, t. IV, p. 686. — Cf. aussi Indjidji, *Arch. de l'Arm.*, t. II, p. 109 et suiv.

(1) La ville d'Hatamaguerd est citée dans Thomas Ardzrouni (*Hist. des Ardzrouni*, liv. V, ch. 2) qui dit que Kourken, frère de Kakig, roi du Vasbouragan, y bâtit une église magnifique. Cette ville se trouvait dans le canton d'Aghpat, dans la province de Vasbouragan. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 206.

(2) *Sbant*, en arménien, veut dire « sacrifice, immolation ».

(3) *Hav*, en arménien, veut dire « oiseau ». Le canton de Havénouni ou Havouni faisait partie de la province d'Ararat. C'est le même canton qui est probablement désigné dans la Géographie attribuée à Moïse de Khorène, sous le nom de Vahagouni (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 366-367). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 380.

(4) *Tzun*, en arménien, veut dire « neige » et *Tzunagir* « porte-neige », celui qui apportait les sorbets au roi. Lazare de Pharbe cite Vren Tzunagan au nombre des satrapes qui prirent part à la levée de boucliers contre les Perses, et en effet Mesrob (*Vie de saint Nersès*, en arm., p. 36) classe cette famille au rang des satrapies.

races des rois successeurs d'Haïg, qui, à différentes époques, ont hérité de leurs ancêtres de villages et d'établissements. Mais depuis, sous la domination des Perses, comme je l'ai appris, il se forma des compagnies tirées des autres classes, et qui s'appelaient Osdan (1). Je ne sais pas si c'est par suite de l'extinction de la première race, ou bien par esprit d'opposition à ces familles répudiées et proscrites, qu'on forma à leur place d'autres compagnies dites royales (2). Les premières descendent bien des premières races des rois primitifs, comme encore à présent en Ibérie, la race appelée Méphédzoul (3). Valarsace fait aussi eunuques des descendants de la même race (4), et leur donne pour chef Haïr (5), prince du pays depuis l'Aderbadagan jusqu'à Djouasch (6) et Nakhdjavan. Mais comment se fit cet arrangement? où sont passés les documents déjà oubliés de ce chef? Je l'ignore.

(1) Cf. plus haut, XXIII (liv. I, ch. 30). — Les Osdan descendaient de Dikranouhi sœur de Tigrane I, et ils furent connus longtemps sous le nom de Osdanig, ou princes de la maison royale.

(2) On trouve, dans l'ouvrage du P. Indjidji sur l'*Archéologie de l'Arménie*, quelques détails sur l'organisation des armées arméniennes, qui ont été abrégés par l'abbé Cappelletti, dans l'*Armenia* (Florence, 1841), t. II, ch. XII, p. 91 et suivantes; mais ces renseignements sont fort peu circonstanciés. Nous savons cependant qu'en dehors des armées du roi et des troupes de la garde du souverain, il y avait encore en Arménie des légions soldées par la caste sacerdotale qui était très-puissante dans ce pays, même à l'époque du paganisme (Cf. Zénob de Glag, *Histoire de Daron*, p. 28, 37). Cette armée avait pour chefs les *kirmabed* ou prêtres (Zénob, p. 25). — Cf. Emin, *Rech. sur le paganisme arménien*, p. 52 et suiv.

(3) Ce mot est composé des deux mots géorgiens *méphé* « roi » et *dzoul* « race », — race royale. On dit aussi *méphédzé*, « fils de roi. » On donne actuellement aux membres de la famille royale de Géorgie le nom de *batounichwili*, « fils du maître », qui correspond à la première expression. — Cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, *Introd.*, p. 85. — Ad. Bergé, *Voyage en Mingrélie* (Paris, 1864), p. 34.

(4) C'est-à-dire la race qui descendait de Tigrane et d'Haïg.

(5) *Haïr* en arménien veut dire « père ». C'était le nom que l'on donnait au chef des eunuques (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 15) qui s'appelait également *martbed* (chef des hommes). La dignité de chef des eunuques s'exprimait en arménien par le mot de *martbedouthioun*, comme on peut le voir dans l'Histoire de Faustus de Byzance.

(6) Canton du Vasbouragan, sur les rives de l'Araxe, qui est appelé aussi Djovachrod par Thomas Ardzrouni (*Hist. des Ardzrouni*, liv. 4, ch. II). — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 210.

XXXIII. (Ch. VIII.)

Seconde dignité du royaume, conférée aux descendants d'Astyage roi des Mèdes.

La maison du roi ayant été organisée, la seconde dignité du royaume (1) fut donnée aux descendants d'Astyage roi des Mèdes, appelés à présent Mouratzan (2); car le chef de cette race ne s'appelle pas Mouratzan-der, mais Maratzouotz-der (seigneur des Mèdes). Valarsace abandonne à ce chef tous les villages pris sur les Mèdes. Il établit en orient, aux frontières de la langue arménienne (3), les chefs des descendants des deux dynasties de Sissag et de Gatmos, dont nous avons donné les noms dans la première partie (4).

Valarsace donne le gouvernement de la grande, illustre et fertile contrée du nord-est à Aran, homme illustre et distingué par sa prudence et son esprit. Cette contrée est près du Cyrus (Gour), grand fleuve qui traverse la plaine étendue. Sache aussi que nous avons oublié de mentionner, dans notre premier livre, cette grande et illustre maison de Sissag (5) qui possédait la plaine des Aghouank avec sa région montagneuse de-

(1) Cette charge répondait à celle de premier ministre, *sadrazam* ou grand-vizir des Orientaux. Moïse de Khorène décrit le costume que devait porter le personnage revêtu de cette charge importante (liv. II, ch. 47). On trouve aussi des détails analogues sur ce costume dans Procope (*de Ædif.*, liv. III, ch. 1). — Cf. aussi Indjidji, *Archéol. de l'Arm.*, t. II, p. 284.

(2) Cf. sur les Mouratzan, Moïse de Khorène, liv. III, ch. 44 et suiv.

(3) Cette expression est purement biblique et s'employait pour désigner les peuples. C'est ainsi que, dans le livre de Daniel, on trouve à plusieurs reprises les mots « peuples, races et langues » (ch. III, versets 4, 7, 96, 98; ch. V, v. 19, 25). On peut encore rapprocher cette expression de ce vers du Dante (*Enfer*, ch. 5):

« Fù imperatrice di molte favelle. »

(4) Cf. plus haut, liv. I, ch. 12; liv. II, ch. 4.

(5) La maison de Sissag, dont la dynastie était souveraine de Siounik et à laquelle les Persans donnèrent le nom de Sisagan (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 12), peupla tout le pays formé des contrées montagneuses comprises entre le lac de Kégham ou de Sévan et la partie de l'Araxe qui s'étend depuis Nakhdjavan jusqu'à la cataracte appelée aujourd'hui Arasbar, qui se trouve au confluent de l'Araxe et du Cyrus (Gour). St-Martin (*Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 209) conjecture que le pays de Sissag correspond à la *Sacasène* de Strabon (liv. XI, ch. 7, § 2), et il propose de lire dans le texte de cet auteur Σασαχηνή, au lieu de Σαχασηνή, qui doit être une erreur de transcription de la part des copistes qui ont écrit les manuscrits de sa Géographie. On peut croire encore que le pays de Sissag est le même que celui appelé *Sacapène* par Ptolémée (liv. V, ch. 13). Le pays de Sissag était possédé par des dynastes puissants qui, après avoir été d'abord soumis aux rois d'Arménie, devinrent indé-

puis l'Eraskh jusqu'à la forteresse qui est appelée Hénaraguerd. Le pays, à cause de la douceur des mœurs de Sissag, fut appelé Aghouank, car lui-même était surnommé Aghou (doux) (1). De celui-ci descend le renommé et brave Aran, créé par le Parthe Valarsace, chef de dix mille (soldats). D'Aran sont issues, dit-on, les races des Oudi (2), des Kartmanatzi (3), des Dzovtéatzi (4) et la principauté des Karkaratzi (5).

Kouschar, l'un des descendants de Schara, a pour sa part la montagne chargée de brouillards qui est Gankar, la moitié de la contrée de Dchavakh, Gogh, Dzop, Tzor (1), jusqu'à la forteresse d'Hénaraguerd. Quant au domaine d'Achotz (2), aux propriétés de Daschir (3), Valarsace en investit les enfants de Kouschar, descendant de Haïg. En face du mont Caucase, il établit, pour gouverner la partie nord, cette grande et puissante race; le titre de la principauté est pteschkh (toparque) (4) des Koukaratzi; c'est une race sortie de Mithridate (Mihrtad), satrape de Darius, qu'Alexandre emmena et chargea de commander aux captifs faits par Nabuchodonosor en Ibérie, comme le raconte Abydène (5) en ces termes : « Le puissant Nabuchodonosor était en-

pendants après la conquête de ce pays par les Persans. Il est souvent question de ces dynastes, dans l'histoire de l'Arménie et notamment dans Faustus de Byzance, liv. IV, ch. II, 20. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 23 et suiv., 41. — Élisée, *Histoire des Vartaniens*, p. 22, 32, 48 *et passim*. — Lazare de Pharbe, p. 243. — Jean Catholicos, ch. 13, 17, 19, 130, 133. — Les Byzantins appellent le prince de Siounik, Ἄρχων τοῦ Συνῆς (Constantin Porphyr., *de Cærem.*, ch. 48). La dynastie des princes de Siounik se continua jusqu'au onzième siècle, époque à laquelle Vest Sarkis voulut s'emparer du trône d'Ani sur Kakig, et, n'ayant pu y réussir, il livra cette place à l'empereur Constantin Monomaque en 1045 (Matthieu d'Édesse, liv. I, ch. 65, p. 76, de la trad. française). En 1251, un certain David est qualifié du titre de prince de Siounik (Étienne Orbélian, trad. Brosset, ch. 66, p. 229), et régnait dans les montagnes de Gaban [défilé]. Cf. Tchamitch, *Hist. d'Arménie*, t. III, p. 245. — Cf. aussi Brosset, *Hist. de Géorgie*, t. I, p. 545.

(1) Voy. plus haut, liv. I, ch. 29 et la note. — Sur le royaume des Aghouank, on peut consulter Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 149, 213 et suiv.; Indjidji (*Géogr. anc.*, p. 301), et surtout l'*Histoire des Aghouank*, par Moïse de Gaghangaïdoutz (Paris, 1860, 2 v. in-8°) et celle de E. Hassan Djalaliantz (Choucha, 1839, in-12).

(2) La province d'Oudi était située à l'est du Koukarkh, au nord de celle d'Artzakh, et au sud-est elle touchait au Phaïdagaran. Le Cyrus l'arrosait dans toute sa longueur. Elle forme aujourd'hui une partie du pays appelé Karabagh (Jardin noir). Les anciens avaient rendu le nom d'Oudi par Ὠτηνή ou Otène; Ptolémée (liv. VI, ch. 13) la nomme Μωτηνή pour Ὠτηνή. — Étienne de Byz., *hac voce*. — Pline, liv. VI, ch. 13. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 336. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 86 et suiv.

(3) Le canton de Kartman, dans la province d'Oudi, était situé sur la rive gauche du Cyrus (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 337). Les personnages de cette famille qui, selon le Père Indjidji (*Archéol. de l'Arm.*, t. II, p. 170), n'était pas satrapale, ont joué cependant un certain rôle dans l'histoire de l'Arménie. — Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 43, 55. — Faustus de Byzance, liv. III, ch. 17.

(4) On ne connait pas la position de ce canton.

(5) La province de Koukarkh était située à l'orient de celle de Daïk, au nord des provinces d'Ararat et de Siounik et à l'ouest de celle d'Oudi; au nord elle était limitée par le pays occupé par les Géorgiens. Elle était traversée de l'ouest à l'est par le Cyrus (Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 353. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 79). A la fin du neuvième siècle de notre ère, ce pays, qui s'était rendu indépendant des rois d'Arménie, eut à soutenir de longues guerres avec ces derniers qui voulaient le conquérir (Jean Catholicos, ch. 9). Au onzième siècle, il était possédé par des princes appelés dynastes Gorigniens; ensuite il passa aux Orbélians (Matthieu d'Édesse, liv. I, ch. 10 de la traduction française. — Étienne Orbélian, *Hist.*, trad. Brosset, ch. 66, 14, 4). La province de Koukarkh était connue des anciens; Strabon (liv. XI, ch. 14, l'appelle Γωγαρηνή, Ptolémée (liv. V, ch. 13) Τωσαρηνή, mais il est aisé de voir que le T a été mis par erreur pour un Γ par les copistes des manuscrits de sa Géographie; Étienne de Byzance appelle les Karkaratzi : Ὠβαρηνοί, ce qui est aussi une erreur du copiste pour Γωγαρηνοί (Cf. Ste-Croix, *Mém. sur l'Araxe et le Cyrus*, p. 115). La province de Koukarkh comprenait neuf cantons (*Géogr. attr. à Moïse de Khorène*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 366-367).

(1) Tous ces cantons faisaient partie de la province de Koukarkh (Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 353. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 81 et suiv.).

(2) Ce canton faisait partie de la province d'Ararat. (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 452).

(3) Le canton de Daschir était compris dans la province de Koukarkh, et fait partie aujourd'hui du Somkheth, une des divisions de la Géorgie (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 360). — Cf. Wakhoucht, *Géogr. de la Géorgie*, édit. Brosset, p. 180-181.

(4) Cf. plus haut, XVI (liv. I, ch. 23), et la note 4.

(5) Moïse de Khorène cite en cet endroit Abydène, d'après un passage de la *Chronique d'Eusèbe* (part. I, p. 58) traduite en arménien, et qui renferme un singulier contre-sens. D'abord il attribue à Abydène le passage qui commence par ces mots : « *Le puissant* (sic) Nabuchodonosor », qui n'est pas d'Abydène, mais de Mégasthène dont le nom n'est pas prononcé dans la version arménienne, tandis qu'il existe dans le texte grec qui nous a été conservé par Eusèbe (*Præp. Evang.*, IX, 41). Voici ce qui a donné lieu à ce contre-sens : le mot μεγασθενής signifie : *magni roboris* (*vir*), *potentissimus*; le traducteur de la Chronique d'Eusèbe, prenant ce nom propre pour un adjectif servant de qualificatif à Nabuchodonosor, l'a traduit par *medzazor*, qui a en effet le même sens en arménien que μεγασθενής en grec. Voici le passage grec, tel qu'il se trouve dans le texte de la Préparation évangélique d'Eusèbe : Μεγασθένης δέ φησι, Ναβουκοδρόσορον Ἡρακλέους ἀλκιμώτερον γεγονότα, ἐπί τε Λιβύην καὶ Ἰβηρίην στρατεῦσαι, κ. τ. λ. Au surplus, tout ce passage a été fort mal traduit en arménien et rend d'une façon fort infidèle le texte de Mégasthène qui ne présente pas de difficulté. — Cf. la note 4, que le P. Aucher a écrite à propos de Mégasthène, à la p. 58 du t. I[er] de son édition de la *Chronique d'Eusèbe*.

core plus terrible que l'Hercule libyen. Ayant rassemblé ses troupes, il fondit sur les Ibères, les défit, les réduisit sous le joug, et en transporta une partie sur la rive droite de la mer de Pont, en occident. » Dans une grande vallée de la Pasène, Valarsace créa une satrapie appelée Ouortouni (1), issue de Haïg.

Un homme au visage repoussant, grand mais difforme, au nez aplati, à l'œil enfoncé, d'un aspect féroce, de la descendance de Baskam, petit-fils de Haïgag (2), appelé Dork, et surnommé à cause de sa laideur Ankéghia (le laid), doué d'une taille et d'une force de colosse, est établi gouverneur de l'occident. A cause de la laideur de Dork, sa race prend le nom de maison d'Ankegh (3). Mais, si tu veux, je débiterai sur le compte de Dork des fables et des extravagances, comme ont fait les Perses pour Rosdom Sakdjig (4), duquel on disait que sa force égalait celle de cent vingt éléphants. Des chants rationnels (5) touchant la force et la valeur de Dork étaient en vogue, et on ne pouvait pas attribuer au même degré la même chose à Samson, à Hercule et à Sakdjig. On disait, dans ces chants, qu'il saisissait dans ses mains des pierres très-dures, sans aucune fêlure, qu'il les rendait à volonté grandes ou petites, les polissait avec ses ongles, en formait comme des tablettes, et y traçait, aussi avec l'ongle, des aigles et d'autres figures. Ayant vu des vaisseaux ennemis s'approcher du rivage de la mer de Pont, il s'élance à leur rencontre; mais les vaisseaux gagnent la haute mer à une distance de huit stades, et il ne peut les atteindre; il prend, à ce que l'on raconte, des pierres grandes comme des collines et les lance sur ces navires. L'immense tourbillon engloutit un grand nombre de vaisseaux, et les flots, soulevés dans le vide, portent à plusieurs milles au loin le reste des vaisseaux. Oh! c'est trop de fables; c'est la fable des fables! Mais que t'importe? Dork était vraiment d'une force extraordinaire, et bien digne de semblables récits.

Valarsace établit ensuite la grande satrapie de Dzop (1) dans la quatrième Arménie, ainsi que les satrapies Abahouni (2), Manavazian, Peznounian (3), issues de la même race d'Haïg. Il choisit les plus illustres d'entre les habitants, les nomma seigneurs des villages et des cantons, et leur nom est appliqué à ces localités.

Cependant nous avons oublié le terrible Slak (4). Je ne saurais pas dire avec certitude s'il descend de Haïg, ou des habitants qui étaient établis dans la contrée avant son arrivée, et dont parlent les traditions. C'était un homme valeureux. Valarsace le charge avec une petite troupe de garder la montagne et de chasser les chamois. Ces hommes furent appelés Selgouni (5). Miantag, qui ne recule jamais, est préposé aux mêmes fonctions; c'est de lui que descendent les Mantagouni (6).

(1) Cf. ci-dessus la note 5 de la p. 19 du liv. I, ch. 12.

(2) Cf. ci-dessus, liv. I, ch. 23.

(3) Les possessions de cette satrapie se trouvaient dans le grand Dzop situé dans la quatrième Arménie (Faustus de Byzance, l. IV, ch. 24). — Indjidji, *Geogr. anc.*, p. 507. — Agathange fait mention du chef de la maison d'Ankegh (*Hist. de Tiridate*, p. 593, 647).

(4) Rosdom, en persan Roustem, est longuement célébré dans l'épopée de Firdouzi (*Schah-nameh*, éd. Mohl dans la *Collection orientale*, t. I, *Préface*): « Roustem, fils de Zal, dont la vie a été tant célébrée par Firdouzi, n'a pas été chanté depuis par aucun autre auteur persan (*Préface*, p. LXI). » La mère de Roustem, ayant dit lorsqu'elle l'eut enfanté : *Roustem*, c'est-à-dire « je suis délivrée », désira qu'il fût appelé Roustem. L'histoire de Roustem est rapportée avec une foule de particularités (*Schah-nameh*, p. 340-569). A la page 50 commence le récit des sept aventures de Roustem, qui se continue dans le second volume jusqu'à la page 473. — Cf. aussi d'Herbelot, *Bibl. orientale*, v° *Manougéher*.

(5) Les chants rationnels ou raisonnés, *erkh panitz* ou *erkarank panavourk*, sont cités à deux reprises différentes par Moïse de Khorène (liv. I, ch. 3, et dans le chapitre dont nous nous occupons). C'étaient des chants simples et naturels, et vraisemblablement conçus dans un but moral qui excluait l'allégorie (*Étude sur les chants historiques de l'Arménie*, dans le *Journal asiatique* (1852), — et tirage à part, p. 28).

(1) Le canton de Dzop, qui fait en effet partie de la quatrième Arménie, était connu des anciens sous les noms de *Sophène*, *Sophanène*, *Tzophanène* (Strabon, l. XI, ch. 12, 14. — Pline, l. V, ch. 12. — Ptolémée, l. V, ch. 13. — Procope, *de Ædif.*, liv. III). — Les Syriens le nommaient *Tsouphania* (Aboulpharadj, *Chr. syr.*, p. 490 de la vers. syriaque). Il était divisé en deux parties: la grande et la petite Sophène, ou Sophène des Schahouni (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 45. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 91 et suiv.).

(2) Le canton d'Abahouni faisait partie de la province de Douroupéran et était situé au bord de la mer de Peznouni, au pied de l'Ararat (Faustus de Byzance, l. IV, 20. — Thomas Ardzrouni, p. 276, 310). — Cf., Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 128 et suiv. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 100. — Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 44) appelle les Abahouni, Ἀπαχουνῆς.

(3) Voy. ci-dessus liv. I, ch. 12 et la note.

(4) En arménien *slak* veut dire « flèche ».

(5) La satrapie des Selgouni se trouvait dans le canton de Daron, province de Douroupéran (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 91). — Les Selgouni furent massacrés lors de leur révolte sous le règne de Tiridate, et leur satrapie passa aux mains de Mamcoun (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 84).

(6) La satrapie des Mantagouni se trouvait dans le canton de Daron, province de Douroupéran. Cette race

Parmi les enfants de Vahakn, il s'en trouva qui demandèrent spontanément le ministère des temples; Valarsace les comble d'honneurs en leur confiant le sacerdoce; il les élève au rang de première satrapie et les nomme Vahnouni (1). De même les races Aravénian (2) et Zaréhavanian (3), issues des premiers rois, sont établies par Valarsace dans les bourgs du même nom.

Scharaschan, de la maison de Sanassar, est créé grand toparque et gouverneur de la partie sud-ouest, sur les frontières d'Assyrie, au bord du Tigre. Il reçoit [en apanage] le canton d'Artzen (4), le pays d'alentour, le mont Taurus (5), avec le Sim (6) et toute la Cœlé-Syrie.

Quant aux Moghatzi, Valarsace, trouvant un homme du canton de Mog (7), qui était chef d'une bande de brigands, crée la satrapie du même nom. Il fit de même des Gortouatzi (1), des Antzévatzi (2), des Aguéatzi (3) issus des mêmes cantons. Pour ce qui est des Rechdouni (4) et des Koghtnetzi (5), j'ai trouvé que ce sont vraiment des branches de la race Sissagan. Je ne sais si l'on appelle ces cantons du nom de ces hommes, ou leurs satrapies du nom des cantons.

Ayant fait toutes ces dispositions, Valarsace bâtit un temple à Armavir où il met les images du Soleil (Arékagen) (6), de la Lune (Lousin) (7),

fut exterminée par Ardeschir, roi de Perse (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 78).

(1) Cf. plus haut, liv. I, ch. 31. — Les Vahnouni furent élevés à la dignité de grands prêtres en Arménie. C'était un droit héréditaire dans cette famille. La grande prêtrise, *kermouthioun*, fut confirmée par Valarsace aux descendants de Vahakn qui conservèrent leur nom de Vahnouni jusqu'en l'an 89 de J.-C., époque à laquelle Tigrane II les priva de la dignité sacerdotale (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 14). Les pontifes Vahnouni avaient élevé à Armavir les statues d'Artémis et d'Apollon. Celle d'Hercule, qu'ils avaient assimilé à leur ancêtre Vahakn, fut dressée par eux au village d'Achdichad, dans le canton de Daron (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 12).

(2) Cf. liv. I, ch. 31. — La satrapie des Aravénian était située dans la province de Mog, où se trouvait la vallée des Arouvénian, avec une légère différence dans l'orthographe (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 134). — Moïse de Khorène (liv. III, ch. 43) et Lazare de Pharbe (p. 267) mentionnent quelques personnages appartenant à cette famille.

(3) Cf. liv. I, ch. 31, où ces satrapes sont appelés Zaréhnavan. Thomas Ardzrouni (liv. IV, ch. 11) les mentionne également. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 153.

(4) Le canton d'Artzen était situé dans la province d'Aghdznik ou d'Aghdzen (*Arzanène* ou *Arsane* d'Ammien Marcellin, de Procope, d'Agathias, etc.). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 67.

(5) Le Taurus a été l'objet d'une magnifique description qu'on lit dans Pline (liv. V, ch. 27) qui nomme chacune des montagnes de cette immense chaîne, qui s'étend depuis la partie sud-ouest de l'Asie-Mineure jusqu'en Perse. — Cf. aussi notre *Voyage dans la Cilicie*, Prolégomènes, p. 6 et suiv.

(6) C'est-à-dire toute la région montagneuse qui s'étend depuis le lac de Van, à l'ouest, jusqu'au Tigre. — Cf. plus haut, liv. I, ch. 10, et la note, et liv. I, ch. 23 et la note.

(7) La province de Mog, l'une des grandes divisions de l'Arménie, était bornée au nord par le Dourоupéran et le Vasbouragan, à l'est par le Gordjaïk, et au midi par une partie de l'Assyrie. Elle renfermait les montagnes du Kurdistan, et paraît répondre à la *Moxoène* d'Ammien Marcellin, l. XXV, ch. 7 (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 133). La province de Mog passa aux dynastes du Vasbouragan, sous le règne du roi Sempad, comme nous l'apprend Thomas Ardzrouni, p. 259 et suiv.

(1) Cf. liv. I, ch. 14 et la note.

(2) Le canton d'Antzévatzi était situé dans la province de Douroupéran, au milieu des montagnes actuelles du Kurdistan. Son nom vient de l'arménien *antzav* qui veut dire « grotte » (Jean Catholicos, cité par Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 196).

(3) Le canton d'Aguéatzi faisait partie de la province de Vasbouragan (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 201, note 2).

(4) Le canton de Rechdouni était situé dans le Vasbouragan sur les bords méridionaux du lac de Van qui s'appela aussi de son nom, « lac des Rechdouni » (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 164). C'était une contrée très-fertile avant la malédiction donnée par saint Jacques à Manadjir, prince du canton (Moïse de Khorène, l. III, ch. 7). Agathange (p. 593, 647) dit que le chef du canton avait le titre de prince du pays de Rechdouni. L'île d'Aghtamar dans le lac de Van faisait partie des domaines des Rechdouni (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 15).

(5) Le canton de Koghten, fertile en vin (cf. plus haut, l. I, ch. 30), faisait partie du Vasbouragan. C'est dans ce pays que se conservèrent avec le plus de persistance les anciennes croyances et les traditions populaires des Arméniens (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 30, II, 49, 61). Ce canton appartint pendant assez longtemps aux princes de Siounik et était compris alors dans la province de ce nom. Ptolémée (liv. V, ch. 13, § 9) appelle ce canton Κολθηνή. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 212 et suiv.

(6) Arékagen signifie à proprement parler « l'œil d'Arek », le Soleil apparent que le Zend-Avesta nomme l'œil d'Ormuzd (Anquetil Duperron, *Zend-Avesta*, t. I, 2[e] partie, p. 87. — Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, ch. I, p. 369 et suiv.). C'était, selon les idées arméniennes, idées qu'ils avaient empruntées à la religion des anciens Perses, la manifestation matérielle de Mihr ou Mithra, fils d'Aramazd ou Ormuzd (Agathange, p. 586, 588.). Cf. Emin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 20-21. — Arékagen était aussi le symbole du feu sexuel chez l'homme.

(7) Lousin, mot à mot « lumineux » et par extension « la Lune », était le symbole du feu sexuel chez la femme. Moïse de Khorène (*Hist. des Vierges*, *compagnes de sainte Ripsimé*, dans ses *Œuvres complètes* publiées en arménien; Venise, 1843, p. 301, l'appelle le « feu-sœur ». La Lune, chez les Arméniens, était la seconde manifestation matérielle de Mihr. — Cf. Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 21-22. — Rapprochez ce que dit Burnouf, *Comm. sur le Yaçna*, ch. I, p. 369.

et celles de ses ancêtres. Schampa Pakarad le juif, investi de la dignité de thakatir et de général de la cavalerie, est invité et pressé d'abandonner la foi judaïque et d'adorer les idoles; mais s'y étant refusé, le roi Valarsace le laisse libre.

Valarsace fait reconstruire la ville de Sémiramis et élever dans beaucoup d'endroits, pour des populations nombreuses, des bourgs importants.

Il fait régner également un ordre parfait, fixe les heures d'audience, des conseils et des divertissements. Il divise la milice en première, seconde, troisième classe et ainsi de suite. Il nomme deux rapporteurs chargés de rappeler par écrit au roi, l'un, le bien à faire; l'autre, les vengeances à exercer. Il enjoint au premier de prévenir le roi, dans sa colère, qu'il donne des ordres iniques, et de le rappeler à la justice et à la philanthropie. Il crée des justiciers dans les villes et les campagnes. Il ordonne aux citadins de tenir un rang supérieur à celui des paysans, à ceux-ci d'honorer les citadins comme leurs supérieurs, enfin aux gens des villes de ne pas être hautains envers les paysans (1), mais de se conduire en frères pour maintenir le bon ordre et conserver l'harmonie, sans jalousie, ce qui est la cause du bonheur et de la tranquillité de la vie. Il établit encore d'autres institutions du même genre.

Valarsace, ayant plusieurs fils, ne jugea pas convenable de les garder tous à Medzpin. Il les envoie en conséquence demeurer dans le canton de Haschdiank (2) et dans la vallée frontière hors de Daron, leur laissant tous les villages avec une addition de revenus particuliers et de traitements pris sur le trésor royal (3). Valarsace garde près de lui son fils aîné, appelé Arsace (Arschag), pour lui assurer le trône, et son petit-fils Ardaschès qu'il aime tendrement. C'était en effet un enfant vraiment intelligent, de belle venue, et qui faisait présager de futures actions d'éclat. Ce fut dès lors un principe chez les Arsacides, qu'il ne restât près du roi qu'un seul fils, l'héritier de la couronne, tandis que les autres fils et filles allassent aux contrées de Haschdiank, apanage de la race.

Cependant Valarsace, après avoir accompli tous ces faits et cette magnifique organisation, meurt à Medzpin, après vingt-deux ans de règne (1).

XXXIV. (Ch. ix.)

De notre Arsace (Arschag) premier. — Ses faits et gestes.

Arsace, fils de Valarsace, règne treize ans sur les Arméniens (2). Jaloux de suivre les traces des vertus de son père, il fit aussi beaucoup de sages institutions, déclara la guerre aux habitants du Pont, et laissa sur le rivage de la grande mer une marque de sa victoire. Prenant sa lance dont la pointe était bien affilée et qui était trempée dans le sang des reptiles, il la brandit, étant à pied, d'un bras vigoureux et la fait pénétrer profondément dans une colonne de pierre très-dure qu'il érigea au bord de la mer.

A cette époque de son règne, surviennent de grands troubles dans les gorges de la chaîne du Caucase, au pays des Boulgars (3); grand nombre d'habitants émigrèrent dans notre pays, se fixèrent au-dessous de Gog, dans des plaines très-fertiles et abondantes en blé et y restèrent longtemps.

Les fils de Pakarad, inquiétés par Arsace [qui voulait les contraindre] à adorer les idoles, périrent noblement au nombre de deux, martyrs de la foi de leurs pères. Je n'hésite pas à proclamer qu'ils ont suivi l'exemple des Ananéens (4) et des Eléazaréens (5). Les autres (membres de cette famille) consentent seulement à chevaucher le jour du sabbat pour aller à la chasse ou en expédition, et à ne plus faire circoncire leurs

(1) Cette loi, qui établissait différentes classes entre les Arméniens, est une de celles qui parait avoir été le plus longtemps en vigueur non-seulement pendant toute la durée du règne des Arsacides, mais encore sous les Bagratides et les Roupéniens. En effet, on trouve, dans le *Code de Mékhitar Koch* rédigé au douzième siècle, la distinction entre les citadins et les paysans parfaitement définie et réglée de la même manière qu'à l'époque de Valarsace (Manusc. de Saint-Lazare de Venise, et de la Bibl. impériale, fonds armén., suppl. n° 55).

(2) Ce canton faisait partie de la quatrième Arménie, et était connu des Grecs sous le nom d'*Asthianène* ou *Austanitis* (Ptolémée, liv. V, ch. 13. — Procope, *de Ædif.*, liv. III. — *Cod. Justin.*, liv. I, *De magist. milit.*) — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 43 et suiv.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 21, 32; III, 4. — Jean Mamigonien, *Continuat. de l'hist. de Zénob de Glag.* — Lazare de Pharbe, p. 12. — Faustus de Byzance, III, 12.

(1) Valarsace régna de 149 à 127 av. J.-C.

(2) Arsace I régna de 127 à 114 av. J.-C.

(3) Cf. plus haut, liv. II, ch. 6 et la note.

(4) Daniel, III. v. 12 et suiv. — Cf. aussi Josèphe, *Antiq. Judaïq.*, liv. X, ch. 2.

(5) II, Machab. VI, 18 et suiv. — Cf. aussi Josèphe, *Antiq. judaïq.*, liv. XII, ch. 7.

enfants dans l'avenir. Comme ils n'étaient pas mariés, Arsace fit défense dans toutes les satrapies de leur donner des femmes en mariage, s'ils ne faisaient serment de renoncer à la circoncision. Ils se soumettent seulement à ces deux conditions, mais ils refusent d'adorer les idoles.

Ici se termine le récit du vénérable Mar Apas Catina.

BARDESANE.

ŒUVRES HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

PUBLIÉES

D'APRÈS LES SOURCES ARMÉNIENNES, GRECQUES ET SYRIAQUES,

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET PHILOLOGIQUES,

PAR

VICTOR LANGLOIS.

INTRODUCTION.

Bardesane, fondateur de la seconde école gnostique de la Syrie, est l'un des hommes les plus célèbres dans les fastes chrétiens des premiers siècles de notre ère. Sa vie offre l'un des phénomènes les plus bizarres, au milieu de toutes les singularités que présente l'histoire du gnosticisme. Adversaire acharné des gnostiques au début de sa carrière, il professa plus tard la γνῶσις qu'il avait combattue avec ardeur, devint ensuite le chef d'un parti considérable sans avoir cherché de schisme, et son nom, ainsi que ses compositions religieuses, étaient encore vénérés des orthodoxes, que déjà il était exclu lui-même de leurs communautés (1).

Bardesane naquit en Syrie, vraisemblablement à Édesse (2). Il tirait son nom d'un petit fleuve le *Daïzan* (3), que les Grecs ont traduit par Σκίρτος (le Sauteur) (4). Bardesane est souvent désigné par les surnoms de Parthe et de Syrien (5), de Mésopotamien (6), de Babylonien (7), quelquefois même d'Arménien (8), et cette circonstance a fait supposer à tort qu'il avait existé en Orient, à des époques différentes, plusieurs personnages du même nom. Les anciens historiens ecclésiastiques n'ont pas peu contribué à entretenir cette erreur, car eux-mêmes ne sont pas d'accord sur l'époque exacte où vécut Bardesane. Selon les uns (1), Bardesane aurait fleuri sous l'empereur Marc-Aurèle, et c'est à lui ou à son collègue Lucius Verus, qu'ils prétendent que cet écrivain aurait adressé son fameux « Traité du Destin ». D'autres (2) le font vivre plus tard, et semblent dire que ce fut à l'époque des empereurs syriens, que Bardesane acquit sa célébrité. Les critiques modernes, et notamment l'école française (3), ont adopté l'opinion d'Eusèbe et des Pères de l'Église qui fixe aux règnes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus l'époque florissante de Bardesane. Mais les travaux entrepris dans ces derniers temps sur ce célèbre gnostique, et principalement ceux de l'école allemande, représentée par MM. Lipsius, Merx et Hilgenfeld (4), ont prouvé que Bardesane florissait, non pas à l'époque de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, mais bien au temps des empereurs syriens (5), et que c'est à Élagabal lui-même qu'il est fait allusion dans le « Traité du Destin », comme nous le montrerons tout à l'heure. Bardesane vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle

(1) J. Matter, *Histoire critique du Gnosticisme*, t. I, sect. II, ch. 2, § 3.

(2) La Chronique d'Édesse (ap. *Assemani*, *Bibl. or.*, t. I, p. 389) fixe au 11 juillet 154 de notre ère la naissance de Bardesane.

(3) Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 79. « Bardesanes quidem Eber Disan appellatus, quod natus esset juxta fluvium Disan, supra urbem Roham, *id est* Edessam. » — St. Ephrem dans une de ses hymnes avait avancé la même chose : « Quis ille primus Bardesani a Daisan imposuit nomen? » — Strunzius (*Hist. Bardesani*, p. 27) donne une étymologie différente, mais qui n'est pas acceptable.

(4) Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 119, 412, note.

(5) Jules Africain, Κεστοί, c. 29, p. 300, et suiv.

(6) Eusèbe, *Hist. Eccl.*, IV, 30. — Épiphane, *Hær.*, LVI, 1.

(7) Saint Jérôme, *advers. Celsum*, lib. II.

(8) L'auteur des *Philosophumena* est le seul qui donne à Bardesane le surnom d'Arménien; liv. VII, III, 31 (Ed. Patr. Cruice).

(1) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. IV, ch. 30. — *Chronic.* (ed. Aucher.) *ad ann.* 173. — S. Jérôme, *in Catal.*, c. 33, *ed. Fabric.*, p. 103.

(2) Porphyre, *De abstinent.*, liv., IV, § 17; et *de Styge* (éd. *Luc. Holsten.*), p. 282. — *Chron. Edess.* (syr. et lat.) apud *Assemani*, *Bibl. orient.*, t. I, p. 389. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Armén.*, liv. II, ch. 66. — Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 79.

(3) Galland, *Biblioth. vet. patr.*, t. I, *Prolegom.*, p. CXXII. — Beausobre, *Histoire de Manichée et du Manichéisme*, t. II, ch. 9, p. 129 et suiv. — Matter, *Hist. du Gnosticisme*, t. I, sect. 2, ch. 2. — Cf. aussi Hahn, *Bardesanes gnosticus*, *Syrorum primus hymnologus*, p. 1 et suiv. — Cureton, *Spicileg. syriacum*, Préface, p. 1.

(4) Lipsius, *Der Gnosticismus*, *sein Wesen*, *Ursprung und Entwickelungsgang* (Leipsik, 1860). — Merx, *Bardesanes von Edessa*, *nebst einer Untersuchung über das Verhältniss der Clem. Recognit*....... (Halle, 1863). — Hilgenfeld, *Bardesanes der letzte Gnostiker* (Leipsik, 1864).

(5) L'auteur des *Philosophumena* (liv. VI, II, 35) donnerait à entendre que Bardesane fut contemporain de Tertullien et il le représente comme le chef de la branche orientale de l'école valentinienne.

de notre ère et dans la première moitié du troisième. Il reçut une brillante éducation à la cour des toparques édesséniens, et fut l'ami d'Abgar VIII, fils de Maanou VIII (1), qui occupa le trône de l'Osrhoène de l'an 152-153 à l'an 187-188. C'était, à ce que raconte Jules Africain, un habile tireur d'arc (2). Mais s'il se plaisait dans les exercices du corps, il paraît qu'il cultiva avec non moins de succès les lettres et les sciences; et ce fut à la suite des études sérieuses auxquelles il se livra, qu'il occupa un rang distingué parmi les réformateurs et les écrivains de son siècle. Il se prit d'amour pour les sciences occultes des Chaldéens, et il était très-versé dans la connaissance des astres et dans celle des inductions que l'on peut tirer des phénomènes qu'ils présentent sur les destinées humaines (3). Cureton rapporte, à la fin du « Livre de la loi des contrées », un petit fragment d'un ouvrage sur les révolutions des astres, et qui fait partie d'un des manuscrits provenant du couvent de Sancta Maria Deipara de Nitrie (4).

Bien qu'adonné à l'étude des systèmes cosmiques et philosophiques de l'Orient, Bardesane cultiva aussi les sciences de l'Occident qui étaient alors le complément indispensable de l'enseignement des écoles d'Asie, et notamment de celle d'Édesse, réputée la plus célèbre après celles d'Athènes et d'Alexandrie (5). Connaissant à fond la langue syriaque, son idiome maternel (6), Bardesane était très-versé également dans les lettres helléniques (7), à ce qu'assure saint Épiphane qui va même jusqu'à prétendre qu'il composa plusieurs écrits en grec (8). Mais là où il excella principalement, ce fut dans la connaissance du syriaque, idiome dans lequel il composa tous ses ouvrages (9) et qu'il parlait avec une grande élégance et avec une éloquence pleine de feu (1). Ce fut lui qui fixa les règles d'une métrique nouvelle pour la poésie syriaque; et il composa même, sur le rhythme qu'il avait inventé, cent cinquante hymnes qui furent en usage, avec celles de son fils Harmonius (2), pendant près de deux siècles, parmi les Syriens. C'est encore à Bardesane que l'on attribue l'introduction du chant dans les églises orientales.

Bardesane, élevé d'abord dans les principes de l'orthodoxie (3), ouvrit une école célèbre, et dirigea contre les sectes séparées de l'Église ses premiers enseignements. On ignore à quelle époque de sa vie Bardesane abandonna l'orthodoxie pour embrasser les doctrines du gnosticisme.

Les Pères de l'Église, et même quelques critiques, ont cru que Bardesane avait adopté l'hérésie valentinienne, mais il n'en est rien; au contraire il repoussa avec énergie la doctrine de Valentin, mais pour arriver presque aux mêmes conclusions que ce dernier dont il continua, sans s'en douter, la secte, en la réformant (4). Saint Éphrem (5) ne nous a donné qu'une idée fort incomplète du système que Bardesane adopta. Il est certain qu'il admit l'autorité des Livres saints, rejetés par les disciples de Valentin comme l'œuvre des hommes. Origène le dit expressément (6). On voit que Bardesane chercha à concilier avec les enseignements des Écritures les rêveries de l'Inde et de la Chaldée; qu'il admit en Dieu, avec les gnostiques, huit couples d'Æons engendrés les uns des autres par *syzygies* (7);

(1) *Chron. Edess.*, apud Assemani, t. I, p. 423.
(2) Jules Africain, Κεστοί, ch. 29.
(3) Ephrem, *Hymn.*, III, p. 444; *Hymn.*, XIV, p. 468. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, p. 160.
(4) Cureton, *Spicil. syriac.*, p. 21 du texte et 40 de la version anglaise.
(5) Allemand-Lavigerie, *Essai sur l'école chrétienne d'Édesse*, p. 24 et suiv.
(6) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. IV, ch. 28.
(7) S. Jérôme, *in Catalog.*, *voce Bardesanes*. — Eusèbe, *Hist. Eccl.*, liv. IV, ch. 28.
(8) Épiphane, *Hæres.*, LVI, 1.
(9) Galland, *Biblioth. vet. patrum*, t. I, p. 640 et suiv. — Renan, *Hist. des langues sémitiques* (3e édit.), liv. III, ch. 3, p. 261.

(1) Honor. Augustod., *Bibl. patr.*, t. XII, p. 1000. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.
(2) Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 48, 60-61, 132. — Hahn, *Bardesanes, Syrorum primus hymnologus*. — Le fils de Bardesane, Harmonius, avait été élevé dans l'école d'Athènes (Sozomène, *Hist. Eccles.*, liv. III, ch. 16. — Ephrem, *Hær. fab.*, I, 22). Il composa également des hymnes et fut le continuateur des doctrines de Bardesane. Ce furent les hymnes de saint Ephrem qui détrônèrent celles des deux hymnologues gnostiques dans les églises syriennes (Theod., *Hist. Eccl.*, IV, 26).
(3) S. Augustini *Opera*, t. VI, p. 2. — Ephrem, *Hæres.*, LVI.
(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.
(5) Ephrem, *Opera syr. et lat.*, t. II, p. 144 et suiv.
(6) Origenis *Opera*, p. II, *de recta in Deum fide*.
(7) Ephrem., *Op.*, t. II; *Hymn.*, LIII, p. 550.

qu'il enseigna, comme l'ancien sabéisme, l'existence des esprits sidéraux résidant dans les sept planètes et surtout dans le soleil et la lune, dont l'union mensuelle conservait le monde, en lui donnant des forces nouvelles (1). Saint Épiphane complète ces renseignements en ajoutant que Bardesane enseigna que le Christ n'avait pas eu un corps véritable, mais qu'il s'était uni à une sorte de fantôme descendu du ciel et qu'il nia la résurrection des corps (2).

Si les débuts de la carrière de Bardesane furent heureux et brillants, si, durant les longues années qu'il vécut à la cour des toparques, il jouit du prestige éclatant qui entourait le favori du trône, s'il se plaisait, comme le dit saint Ephrem, à déployer un grand luxe dans ses vêtements et une grande recherche dans toute sa personne, il arriva un moment où la fortune sembla lui retirer les faveurs qu'elle lui avait prodiguées. Caracalla, en se rendant en Mésopotamie, au retour de l'Égypte, détrôna Abgar X, fils de Maanou X (Mannus), et hiverna à Édesse (3), après avoir réduit en province romaine la toparchie d'Osrhoène. Cet événement força Bardesane à quitter sa patrie afin d'échapper aux persécutions que ses doctrines, opposées à celles des Romains, auraient inévitablement attirées sur lui. Il partit pour l'Arménie, où il essaya d'implanter ses croyances, mais il paraît qu'il ne put y parvenir (4). Alors il employa ses loisirs à compulser les archives du fameux temple d'Aramazd à Ani, et il puisa dans l'Histoire des Temples les éléments d'une Histoire d'Arménie, dont un long fragment nous a été conservé par Moïse de Khorène (5).

L'avénement au trône impérial du Syrien Elagabal rouvrit à Bardesane les portes d'Édesse. C'est à ce moment que l'on doit croire que Bardesane écrivit le « Traité du Destin » dans lequel il a pour adversaire, dans son dialogue, un philosophe du nom d'Avida ou Abida. Les fragments qu'Eusèbe nous a conservés de ce Traité, dans sa Préparation évangélique (1) et dont il existe aussi des extraits dans les *Récognitions* du pseudo-Clément (2), dans Cæsarius (3) et dans Georges Hamartolos (4), appartiennent, selon Cureton, à l'ouvrage dont il a publié intégralement le texte syriaque dans son *Spicilége*, sous le titre de « Livre de la loi des contrées (5) ». Cependant les variantes très-considérables et les additions nombreuses qu'on remarque, en comparant les trois textes, ont suggéré aux savants de l'école allemande, et notamment à M. Hilgenfeld, la pensée que le « Livre de la loi des contrées », tel que Cureton l'a publié, devait être une composition postérieure à Bardesane, dont l'auteur serait un de ses disciples, nommé Philippe, qui parle à la première personne, tandis que Bardesane n'intervient qu'à la troisième. De même que Socrate, qui n'écrivit point les dialogues de Platon, bien qu'il y jouât le rôle principal, Bardesane ne paraît pas non plus avoir rédigé le « Livre de la loi des contrées », bien qu'il y figure comme un maître au milieu de ses disciples (6). Les mêmes critiques supposent avec raison que la mention de la campagne de l'Arabie par les Romains, que l'on croyait devoir reporter à l'époque de Marc-Aurèle, en 170 de notre ère, s'applique plutôt à l'occupation de cette province par Septime Sévère, vers 200. Un point non moins capital, en faveur de l'opinion de M. Hilgenfeld, touchant la rédaction, postérieure à Bardesane, du « Livre de la loi des contrées », c'est que ce critique a démontré qu'en compa-

(1) Ephrem, *Hymn.*, LV, p. 558.
(2) Épiphane, *Hæres.*, LVI. — *Philosophumena*, liv. VI, II, 35.
(3) Hérodien, liv. IV, ch. 21. — Dion Cassius, *in fragm. apud Zonar.*, t. I, p. 613, et *apud Xiphil.*, p. 352; cf. aussi liv. LXXVII et *excerpt. Vat.*, p. 746. — Ma *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 77.
(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Armén.*, liv. II, ch. 66.
(5) *Hist. de l'Arménie*, liv. II, ch. 61 à 65 inclus. — Cf. aussi le P. Karékin Djimedjian (*Histoire de la littérature arménienne* (en arménien), Venise, 1865, p. 79), où ce savant mékhitariste a résumé ce que Moïse de Khorène nous apprend sur la vie de Bardesane et sur ses écrits.

(1) Liv. VI, ch. 10, 6 et suiv.
(2) Ch. IX, p. 19 et suiv.
(3) *Quæstion.*, 47, 48.
(4) *Chron.* (*Anecd. græc.*, Oxon., edid. Cramer, t. IV), p. 236 et suiv.
(5) Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 1 et suiv., *ad calcem.*
(6) Le début du « Livre de la loi des contrées » ne peut laisser aucun doute à cet égard :.... « Il avait (Bardesane) l'habitude, chaque fois qu'il nous trouvait en « conversation sur n'importe quel sujet, de nous demander : « Que disiez-vous? » afin qu'il pût prendre « part à la discussion. »

rant le texte du « Traité du Destin », conservé par les *Récognitions*, avec les textes d'Eusèbe et du « Livre de la loi des contrées », on s'aperçoit bien vite que ce ne fut pas l'auteur des *Récognitions* qui traduisit l'ouvrage attribué à Bardesane, mais au contraire que ce fut l'auteur du « Livre de la loi des contrées » qui s'est servi du travail du pseudo-Clément. D'où il résulte que si Bardesane lui-même a écrit un « Traité du destin », ce fut ce traité qui fut traduit par l'auteur des *Récognitions*, et puis transcrit ensuite en syriaque par un disciple de Bardesane, du nom de Philippe, qui aurait développé l'œuvre primitive de son maître, en lui donnant un titre nouveau : « le Livre de la loi des contrées », qui est précisément celui que nous trouvons en tête de l'édition de Cureton, attribuée à Bardesane.

M. Hilgenfeld, qui a résumé, dans son mémoire sur Bardesane, toutes les opinions des critiques ses devanciers, croit également que la tentative faite par Apollonius, — philosophe courtisan qui accompagnait, dans son voyage d'Orient, Lucius Verus, — en vue de conquérir pour le paganisme le plus illustre des chrétiens de Syrie, est une pure invention; et en effet, nous avons vu précédemment que les dates s'opposent à un pareil rapprochement, puisqu'il est démontré actuellement que Bardesane fleurit postérieurement à l'époque des règnes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. En outre, rien dans le dialogue de Bardesane ne fait soupçonner une controverse avec Apollonius, dont le nom ne figure pas dans la discussion. De son côté, M. Merx suppose, avec beaucoup de sagacité, que le récit de la prétendue dédicace du livre de Bardesane à Marc Aurèle ou à Lucius Verus provient de ce que certains apologistes avaient adressé leurs écrits à l'empereur philosophe, et par analogie on aura admis que Bardesane avait également adressé son « Traité du Destin » à Marc Aurèle. Au contraire, il paraît plus vraisemblable de croire que Bardesane, qui avait eu en Syrie des relations avec Elagabal avant qu'il parvînt à l'empire, l'aurait fait intervenir avec lui comme principal interlocuteur dans son dialogue, et que c'est ce fait qui a donné lieu à cette supposition que Bardesane avait adressé son livre à un empereur. En effet, Elagabal, que la critique allemande prétend être l'adversaire de Bardesane dans son dialogue, portait un nom qui se rapproche tout à fait de celui d'Avida, l'interlocuteur de Bardesane. L'histoire nous apprend que le véritable nom de cet empereur syrien était Varius Avitus Bassianus, et que ce nom d'Avitus fut même porté par l'aïeul d'Elagabal. En comparant ensemble les deux noms *Avida* et *Avitus*, on reconnaît sans peine que le second n'est que la forme ou la transcription latine du nom syriaque, et rien ne s'oppose dès lors à ce qu'on ne considère le nom d'Avida du dialogue précité, comme servant à désigner l'empereur Elagabal lui-même.

Il serait facile de grouper encore d'autres preuves en faveur de l'opinion de l'école allemande, et tendant à démontrer que Bardesane n'a pu être l'auteur du « Livre de la loi des contrées ». Mais ces preuves, tirées des doctrines professées dans cet ouvrage, ressortiraient de notre cadre; disons cependant qu'il résulte de l'examen du texte syriaque du « Livre de la loi des contrées », que les doctrines qui y sont exposées diffèrent sur beaucoup de points de celles qu'Ephrem attribue à Bardesane, et sont en opposition avec celles professées par ce chef de secte, dans les fragments du « Traité du Destin » qu'Eusèbe et les autres Pères de l'Église avaient eu principalement sous les yeux.

Lorsque Bardesane fut rentré à Édesse, il eut l'occasion de se mettre en rapport avec des *pandits*, venus de l'Inde, comme ambassadeurs en Occident. Bardesane recueillit, de la bouche même de ces envoyés, des informations curieuses sur leur pays, et il composa à ce sujet des Commentaires, dont deux fragments seulement nous ont été conservés par Porphyre (1), et que l'on n'hésite pas à considérer comme les meilleurs renseignements que l'antiquité nous ait transmis sur l'Inde (2).

Ce fut seulement à la fin de sa vie, si l'on en croit l'auteur des *Philosophumena*, que Bardesane disputa avec les Marcionites, secte issue de celle de Valentin, dont Marcion avait été le dis-

(1) Porphyre, *de Abstinentia*, liv. IV, § 17; et *de Styge*, éd. *Holst.*, p. 282. — Cf. aussi M. Reinaud, *Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie centrale, etc.*; § 3, p. 239 et 240.

(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. III, ch. 4, p. 281, note 3.

ciple ; cependant Eusèbe semble croire que ce fut beaucoup plus tôt (1).

Saint Jérôme nous apprend que Bardesane publia de savants traités contre les hérésies qui pullulaient en Syrie, suivant son expressif témoignage (2). Nicéphore cite un livre contre Marcion et cinq autres ouvrages contre autant d'hérésiarques dont les noms nous sont inconnus (3). Malheureusement la plus grande partie des écrits de Bardesane ne sont point parvenus jusqu'à nous.

On dit que, sur la fin de sa carrière, Bardesane sembla reconnaître ses erreurs. Mais l'évêque de Césarée, qui nous a conservé ce souvenir (4), assure que le célèbre gnostique d'Édesse ne rejeta jamais entièrement l'hérésie et qu'il finit par retomber dans tous ses égarements.

EXTRAITS D'EUSÈBE, DE SAINT ÉPIPHANE, DE SAINT JÉROME, DE SAINT ÉPHREM, DE JULES L'AFRICAIN ET DE L'AUTEUR DES PHILOSOPHUMENA, SUR BARDESANE.

1.

[Eusèbe, *Histor. Eccles.*, liv. IV, ch. 30.]

... ἐπὶ δὲ τῆς αὐτῆς βασιλείας πληθουσῶν τῶν αἱρέσεων ἐπὶ τῆς μέσης τῶν ποταμῶν, Βαρδησάνης, ἱκανώτατός τις ἀνὴρ ἔν τε τῇ Σύρων φωνῇ διαλεκτικώτατος, πρὸς τοὺς κατὰ Μαρκίωνα καί τινας ἑτέρους διαφόρων προϊσταμένους δογμάτων διαλόγους συστησάμενος, τῇ οἰκείᾳ παρέδωκε γλώττῃ τε καὶ γραφῇ, μετὰ καὶ πλείστων ἑτέρων αὐτοῦ συγγραμμάτων· οὓς οἱ γνώριμοι (πλεῖστοι δὲ ἦσαν αὐτῷ δυνατῶς τῷ λόγῳ παρισταμένῳ) ἐπὶ τὴν Ἑλλήνων ἀπὸ τῆς Σύρων μεταβεβλήκασι φωνῆς· ἐν οἷς ἐστι καὶ ὁ πρὸς Ἀντωνῖνον ἱκανώτατος αὐτοῦ περὶ εἱμαρμένης διάλογος, ὅσα τε ἄλλα φασὶν αὐτὸν προφάσει τοῦ διωγμοῦ συγγράψαι. Ἦν δ' ἄρα οὗτος πρότερον τῆς κατὰ Οὐαλεντῖνον σχολῆς, καταγνοὺς δὲ ταύτης, πλεῖστά τε τῆς κατὰ τοῦτον μυθοποιίας ἀπελέγξας, ἐδόκει μέν πως αὐτὸς ἑαυτῷ ἐπὶ τὴν ὀρθοτέραν γνώμην μετατεθεῖσθαι· οὐ μήν γε παντελῶς ἀπερρύψατο τὸν τῆς παλαιᾶς αἱρέσεως ῥύπον. Ἐν τούτῳ γε μὴν καὶ ὁ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἐπίσκοπος Σωτὴρ τελευτᾷ...

(1) Eusèbe, *Hist. Eccl.*, liv. IV, c. 30. — Cf. aussi Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.

(2) Saint Jérôme, *Opera*, t. IV, p. 111, 112.

(3) Nicéphore, *Hist. ecclés.*, liv. IV, ch. 11. — Cf. aussi Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.

(4) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, liv. IV, ch. 28

2.

[S. Épiphane, *Hæres.*, LVI, c. 1.]

Ὁ δὲ Βαρδησιάνης οὗτος, ἐξ οὗπερ ἡ αἵρεσις τῶν Βαρδησιανιστῶν γεγένηται, ἐκ Μεσοποταμίας μὲν τὸ γένος ἦν, τῶν κατὰ τὴν Ἐδεσσηνῶν πόλιν κατοικούντων. Ὅς τὰ μὲν πρῶτα ἄριστός τις ἀνὴρ ἐτύγχανε, λόγους δὲ οὐκ ὀλίγους συνεγράψατο, ὁπηνίκα ἐρρωμένην εἶχε τὴν διάνοιαν. Ἐκ γὰρ τῆς ἁγίας τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας ὡρμᾶτο, λόγιός τις ὢν ἐν ταῖς δυσὶ γλώσσαις, ἑλληνικῇ τε διαλέκτῳ καὶ τῇ τῶν Σύρων φωνῇ, Αὐγάρῳ δὲ τῷ τῶν Ἐδεσσηνῶν δυνάστῃ, ἀνδρὶ ὁσιωτάτῳ καὶ λογιωτάτῳ, ἐξοικειούμενος τὰ πρῶτα καὶ συμπράττων τε ἅμα καὶ τῆς αὐτοῦ μετασχὼν παιδείας, διήρκεσε μὲν μετὰ τὴν ἐκείνου τελευτὴν ἄχρι τῶν χρόνων Ἀντωνίνου Καίσαρος, οὐ τοῦ Εὐσεβοῦς καλουμένου, ἀλλὰ τοῦ Οὐήρου· ὃς πολλὰ Ἀβειδὰν τὸν ἀστρονόμον κατὰ εἱμαρμένης λέγων συνελογίσατο. Καὶ ἄλλα δὲ κατὰ τὴν εὐσεβῆ πίστιν ἐμφέρεται αὐτοῦ συντάγματα. Ἀπολλωνίῳ δὲ τῷ τοῦ Ἀντωνίνου ἑταίρῳ ἀντῆρε παραινούμενος ἀρνήσασθαι τὸ χριστιανὸν ἑαυτὸν λέγειν. Ὁ δὲ σχεδὸν ἐν τάξει ὁμολογίας κατέστη, λόγους τε συνετοὺς ἀπεκρίνατο, ὑπὲρ εὐσεβείας ἀνδρείως ἀπολογούμενος, θάνατον μὴ δεδιέναι φήσας, ὃν ἀνάγκη ἔσεσθαι, κἂν τε τῷ βασιλεῖ, μὴ ἀντείποι. Καὶ οὕτως ὁ ἀνὴρ τὰ πάντα μεγάλως ἦν κεκοσμημένος, ἕως ὅτε τῷ ἀστοχήματι τῆς ἑαυτοῦ αἱρέσεως περιέπεσε κ.τ.λ. — C. 2. προσφθείρεται γὰρ οὗτος Οὐαλεντινιανοῖς κ.τ.λ.

3.

[S. Jérôme, *De viris illustr.*, c. 33. — *Opera*, t. II, page 871 et suiv.]

Bardesanes in Mesopotamia clarus habitus est, qui primum Valentini sectator, deinde confutator, novam hæresim condidit. Ardens ejus a Syris prædicatur ingenium et in disputatione vehemens. Scripsit infinita adversum omnes pæne hæreticos, qui ætate ejus pullulaverant, in quibus clarissimus est et fortissimus liber, quem Marco Antonio de fato tradidit, et multa alia super persecutione volumina, quæ sectatores ejus de syra lingua verterunt in græcam. Si autem tanta vis est et fulgor in interpretatione, quantum putamus in sermone proprio?

4.

[Id. *Adv. Jovianum*, II, 14. — *Opera*, t. II, p. 344.

Bardesanes vir Babylonius in duo dogmata apud

Indos gymnosophistas dividit, quorum alterum appellat Brachmanas, alterum Samanæos.

5.

[Id. *Comm. in Hos. X.* — *Opera*, t. VI, 1, 106.]

Bardesanes, cujus et philosophi admirantur ingenium.

6.

[S. Ephrem, *Hæres. fabul.*, I, 242.]

Βαρδησάνης δὲ ὁ Σύρος ἐξ Ἐδέσης ὁρμώμενος, ἐν τοῖς Οὐήρου Μάρκου Καίσαρος ἤκμασε χρόνοις. Τοῦτον φασὶ πολλὰ τῆς Βαλεντίνου περικόψαι μυθολογίας. Πολλὰ δὲ καὶ τῇ Σύρων συνέγραψε γλώττῃ, καὶ ταῦτα τινὲς μετέφρασαν εἰς τὴν ἑλλάδα φωνήν. Ἐντετύχηκα δὲ κἀγὼ λόγοις αὐτοῦ κατὰ εἱμαρμένης γραφεῖσι καὶ πρὸς τὴν Μαρκίωνος αἵρεσιν καὶ ἄλλοις οὐκ ὀλίγοις. Φασὶ δὲ καὶ Ἁρμόνιον, τούτου παῖδα γενόμενον, ἐν Ἀθήναις τὴν ἑλληνικὴν παιδευθῆναι φωνήν. Πολλὰ δὲ καὶ οὗτος ἔγραψε τῇ Σύρων γλώττῃ χρησάμενος. Τὴν τῶν ἀμφοτέρων δὲ πλάνην Ἐφραὶμ ὁ Σύρος ὁ πανεύφημος γενναίως διήλεγξεν.

7.

[Jules Africain, Κεστοί, ch. 29, p. 300 et suiv. — *Veterum Mathematicorum opara* (Paris, 1693), p. 275 et suiv.]

Ἐχρήσατο τῇ πείρᾳ ταύτῃ καὶ Σύρμος ὁ Σκύθης καὶ Βαρδησάνης ὁ Πάρθος, τάχα δέ που καὶ πλείονες· εἶδον καὶ αὐτὸς ἐν Ἀγβάρου τοῦ βασιλέως Μάννου τοῦ παιδὸς αὐτοῦ πολλάκις πειράσαντος ἐμοῦ ὀφηγησαμένου: Τοξότης οὕτω δεινὸς ἦν, ὥστε θήρας ποτὲ ἡμῖν οὔσης ἀμφὶ μεσημβρίαν (ἐτύγχανον δὲ καὶ αὐτὸς παριππεύων, οὐ κυνηγέτης τις ὤν, ἀλλὰ τῆς θήρας θεατής) ἐκπηδᾷ μὲν ἔκ τινος λοχμῆς ἄρκτος ὑλαία φοβερὰ προσελθεῖν, δεινή τις ἰδεῖν, ἀδύνατος τάχα καὶ βαλεῖν. Ἐπτοημένων δὲ πάντων τῆς φυγῆς τὰς ὁδοὺς ὁ Μάννος παρακελευσάμενος ἡμῖν θαρρεῖν, πάντα τὸν φόβον διέλυσε δύο βέλη βάλλων· τοὺς γὰρ ὀφθαλμοὺς κατατοξεύσας τῆς ἄρκτου εὐχείρωτον ἐποίησεν αὐτὴν μηδὲ βλέπουσαν τοὺς κυνηγέτας. Ἦν δὲ ἄρα σοφὸς τοξότης Βαρδησάνης, εἴπερ τις ἕτερος. Οἶδά τε ἄνθρωπον τοξεύσαντα οἷα ζωγράφον, ὁ δὲ τρόπος τοιόσδε· ἄνδρα καταντικρύ ποτε ἔστησε νεανίαν καλὸν καὶ εὔρωστον, ὃν καὶ γραφεὶς ἂν ἐξέκαμε μιμούμενος. Προυβάλετο δὲ τὴν ἀσπίδα ὁ νεανίσκος· τοῦτο γὰρ προσέταξεν ὁ Βαρδησάνης ἐνδεικνύμενος τὴν τέχνην ἡμῖν θεαταῖς. Ὁ δὲ οἷα ζωγράφος ἀγαθὸς τὸν κατέχοντα μετέθηκεν ἐπὶ τὴν ἀσπίδα. Πρώτην μὲν δὴ τὴν κεφαλὴν ἔγραφεν, ὀρθοῖς βέλεσι κύκλον κεφαλῆς μιμούμενος. Εἶτα τῶν ὀφθαλμῶν τὰς βολάς, χειλέων ἁρμονίας, ῥυθμὸν γενείων, καὶ ὁ λοιπὸς ἄνθρωπος ἠκολούθει τῇ τάξει τοῦ σώματος. Ὁ δὲ ἐσεμνύνετο τοξικὴν γραφικὴν συλλαβών, καὶ γράφων τοξεύμασι καὶ τοξεύων γραφάς. Ἐθαυμάζομεν δὲ ὁρῶντες ὡς πολεμικὸν ἐπιτήδευμα τὸ τόξευμα ἦν. Ἀλλ' ἦν τι καὶ τερπνὸν καὶ ἀκίνδυνος ἡδονή. Ὁ δὲ καταθέμενος τὴν ἀσπίδα εἶδεν αὐτὸν ἐπὶ τοῦ οἰκείου ὅπλου γεγραμμένον, καὶ ἔχαιρε γενόμενος στρατιωτικὸν ζωγράφημα· τοῦτο μὲν οὖν ἔχω θαυμάσας. Σύρμον δὲ τί ἂν λέγοιμι; σοφὸς καὶ ὁ Σύρμος τοξότης, οὐ ζωγραφήσας βέλεσιν, ὥσπερ ὁ Βαρδησάνης κ.τ.λ.

8.

[*Philosophumena*, lib. VI, II, 35.]

Οἱ δ' αὖ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς λέγουσιν, ὧν ἐστὶν Ἀξιόνικος καὶ Βαρδησιάνης, ὅτι πνευματικὸν ἦν τὸ σῶμα τοῦ Σωτῆρος· Πνεῦμα γὰρ Ἅγιον ἦλθεν ἐπὶ τὴν Μαρίαν, τουτέστιν ἡ Σοφία καὶ ἡ δύναμις τοῦ Ὑψίστου ἡ δημιουργικὴ τέχνη, ἵνα διαπλασθῇ τὸ ὑπὸ τοῦ Πνεύματος τῇ Μαρίᾳ δοθέν.

9.

[*Philosophumena*, liv. VII, III, 31.]

Ἐπεὶ δὲ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις νῦν καινότερόν τι ἐπεχείρησε Μαρκιωνιστής τις Πρέπων Ἀσσύριος, πρὸς Βαρδησιάνην τὸν Ἀρμένιον ἐγγράφως ποιήσας λόγους περὶ τῆς αἱρέσεως, οὐδὲ τοῦτο σιωπήσομαι.

BARDESANE.

I. FRAGMENTS D'UNE HISTOIRE DE L'ARMÉNIE.

§ 1.

[MOISE DE KHORÈNE, HISTOIRE D'ARMÉNIE, LIVRE II, CH. 61-66.]

(Traduction faite sur le texte arménien.)

I. (LIV. II, CH. LXI.)

Règne d'Ardavazt; il chasse ses frères et ses sœurs; sa mort avec les circonstances fabuleuses.

Après Ardaschès, son fils Ardavazt régna (1). Il chassa de l'Ararat tous ses frères et les relégua dans les cantons d'Aghiovid et d'Arpéran, pour qu'ils n'habitassent pas en Ararat, dans les domaines du roi. Il garde seulement auprès de lui Diran, son successeur désigné, car il n'avait pas de fils. Après quelques jours de règne (2), en passant sur le pont de la ville d'Ardaschad (3) pour aller à la chasse des sangliers et des onagres, près des sources de Kin (4), Ardavazt, saisi d'un vertige subit, et errant çà et là à cheval, tombe dans un gouffre profond et disparaît. Les chantres du Koghten improvisèrent des fables sur cet événement. A la mort d'Ardaschès, il y eut beaucoup de sang versé, selon l'usage des païens. Ardavazt, disent les chantres, parla ainsi avec amertume à son père :

« Tandis que tu es parti, emportant avec toi tout le pays,]
« Comment régnerai-je, moi, sur ces ruines? »

A cause de cela, Ardaschès maudit Ardavazt et lui répliqua en ces termes :

« Si tu vas à cheval chasser sur le libre Massis,
« Les Kadch (1) te saisiront, te conduiront sur le libre Massis,]
« Tu resteras là et tu ne verras plus la lumière. »

Les vieilles femmes racontent également d'Ardavazt qu'il est emprisonné dans une caverne, chargé de chaînes de fer; deux chiens rongent continuellement ses chaînes, et il s'efforce de s'échapper pour venir porter la dévastation dans le monde. Mais au bruit des coups de marteau des forgerons, ses fers acquièrent, dit-on, une nouvelle force. C'est pourquoi, même de nos jours, beaucoup de forgerons, s'en rapportant à la fable, frappent l'enclume trois ou quatre fois le premier jour de la semaine (2), pour consolider, disent-ils, les chaînes d'Ardavazt (3). Toutefois la vérité est ce que nous avons rapporté plus haut.

On dit encore qu'à la naissance d'Ardavazt, ce fait se produisit, que les femmes des descendants d'Astyage (Achtahag) passèrent pour lui avoir jeté un sort, ce qui fit qu'Ardaschès les tourmenta de mille façons. Voici ce que disent les chants de la fable : « Les descendants du Dragon enlevèrent le jeune Ardavazt, et mirent un *Dev* à sa place. » Mais la vérité est, selon moi, que la folie s'empara d'Ardavazt depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Ensuite Diran son frère s'empara de la royauté.

(1) Ardavazt IV monta sur le trône en l'année 120 après notre ère; il était fils d'Ardaschès III (Exaradès ou Axidarès des Grecs) fils de Sanadroug.

(2) Tchamitch (*Histoire d'Arménie*, en arm., t. I, p. 352-353, et t. III, p. 406) donne à Ardavazt deux ans de règne, ce qui prouverait que le mot jours, *avourtz*, ne doit être pris ici qu'au figuré, et qu'il veut dire dans ce passage, un temps indéterminé.

(3) *Artaxata*, dans le territoire de Tovin au confluent de l'Araxe et du Medzamor. (Cf. plus haut, p. 39, col. 2, note 7.)

(4) Petite rivière de la province d'Ararat, appelée aussi Medzamor par l'historien Vartan (*Hist. univ.*, p. 35, éd. de Venise). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.* p. 467.

(1) Le mot *Kadch*, qui a en arménien le sens de *brave* et de *vaillant*, s'applique ici à une classe d'esprits supérieurs qui jouaient un rôle important dans la mythologie arménienne. Selon M. Émin, les *Kadch* étaient des esprits bienfaisants, en opposition avec les *Dev*, ou esprits malins. (*Recherches sur le paganisme arménien*, p. 39-40.)

(2) Le dimanche.

(3) La légende d'Ardavazt passa en Géorgie où elle subsiste encore dans la tradition populaire, et elle a été rapportée par M. Émin dans sa *Dissertation sur les chants populaires* (en arm., p. 41-42). Seulement, en passant dans ce pays, elle a pris une couleur chrétienne, sans cependant perdre le sens de la légende primitive. M. Hissarian (dans le journal arménien de Constantinople, le *Panaser*, mai 1851, p. 239-244) a publié sous le titre de « Chant du Koghten » le récit de la légende d'Ardavazt; mais l'authenticité de cette pièce est très douteuse. (Cf. l'*Europe* de Vienne, journal arménien des Mékhitaristes, 1851, n° 34.)

II. (Ch. lxii.)

Faits relatifs à Diran.

Diran, fils d'Ardaschès (1), règne en Arménie la treizième année de Firouz (Béroze) Ier roi des Perses. On ne raconte de lui aucune action remarquable; mais seulement qu'il servit fidèlement les Romains. Il vécut en paix, occupé de chasses et de plaisirs, à ce que l'on assure. Il avait deux chevaux plus rapides que Pégase, qui paraissaient non pas toucher la terre, mais bien fendre l'air. Un jour, Tadaké, prince des Peznouni, obtint de les monter, et se vanta d'être plus magnifique que le roi.

Les hommes de la race antique des Arsacides (Arschagouni) qui était aussi la sienne, lesquels habitaient dans les contrées de Hachdiank, étant venus vers Diran, lui dirent : « Élargis nos domaines qui sont trop insuffisants pour nous à cause de notre accroissement. » Le roi ordonna à une partie d'entre eux d'aller dans les cantons d'Aghiovid et d'Arpérani. Mais ils firent au roi de plus vives réclamations, en disant : « Nous sommes encore plus à l'étroit. » Diran ne fit pas droit [à leur requête]; il refusa de leur donner d'autres domaines, et partagea entre eux, par parties égales, le territoire qu'ils occupent. Le partage fait par tête, le territoire de Hachdiank fut trouvé insuffisant pour le nombre des habitants. Alors beaucoup d'entre eux allèrent dans les cantons d'Aghiovid et d'Arpérani.

Il y avait, dit-on, du temps de Diran, un jeune homme de la race des Antzévatzi, accompli en toutes choses et appelé Erakhnavou; il épouse la dernière des femmes d'Ardavazt, que ce prince avait ramenée de Grèce. Ardavazt n'ayant pas de fils, le roi laisse à Erakhnavou toute la maison d'Ardavazt; car on disait celui-là, homme de mérite, modéré en toutes choses, et réglé dans ses passions. Le roi, qui l'aime, lui donne le second rang qu'occupait Ardavazt, lui confie l'armée d'orient et laisse près de lui Trouasb le Perse, son favori, qui était allié aux satrapes du Vasbouragan, et à qui il avait donné le bourg de Dadion avec son territoire, et une grande vigne arrosée par un canal venant du lac de Kaïladou (2). Diran s'en alla dans les contrées d'Eguéghiatz, établir sa cour dans le bourg de Tchermès, et il occupa le trône vingt et un ans. Il périt enseveli sous une avalanche.

(1) Diran I régna de 121 à 142 de notre ère.

(2) Le *Kaïlad*, diminutif de *kaïl* (loup), était situé dans la province d'Ararat. — Cf. la Géographie attribuée à Moïse de Khorène, dans les *Mémoires sur l'Arménie* de Saint-Martin, t. II, p. 366-367.

III. (Ch. lxiii.)

Tiridate (Dertad) Pakradouni.

Assurément Tiridate (Dertad), de la race des Bagratides (Pakradouni), fils de Sempadouhi fille du brave Sempad, était un homme courageux et fort, de petite taille et d'apparence chétive. Le roi Diran lui fit épouser sa fille Eraniag. Celle-ci haïssait son mari Tiridate, et allait toujours se lamentant, murmurant et se plaignant d'être contrainte, elle si belle, de cohabiter avec un homme disgracieux; d'être alliée, elle sortie d'une maison illustre, à un homme d'un rang inférieur. Tiridate indigné, la frappa un jour très-rudement, arracha sa blonde chevelure, et, l'ayant dépouillée de ce riche ornement, il commanda qu'on l'entraînât et qu'on la jetât hors de l'appartement. Lui-même, s'étant révolté, s'en alla dans les contrées imprenables de la Médie. Arrivé au pays des Siouni, il apprend la mort de Diran, et à cette nouvelle il s'y arrête.

Un jour Tiridate est invité à la table de Pagour, chef de la famille des Siouni. Au milieu des joies de l'ivresse, Tiridate voit une femme d'une grande beauté, qui chantait en s'accompagnant d'un instrument, et qui s'appelait Nazinig. Transporté d'amour, il dit à Pagour : « Donne-moi cette chanteuse. » — « Non (répond celui-ci), car c'est ma favorite. » Tiridate, saisissant alors Nazinig, l'attira à lui au milieu du festin, et donna cours à sa passion comme un jeune libertin. Pagour, furieux de jalousie, se leva pour l'arracher [à son rival]; mais Tiridate, debout, s'arma d'un vase rempli de fleurs, et chassa du banquet les convives. On croyait voir un nouvel Ulysse expulsant le prétendant de Pénélope, ou bien la lutte des Lapithes et des Hippocentaures (1) aux noces de Pirithoüs. Mais il est superflu de toucher

(1) *Ouchgabarig* est le nom d'une divinité inconnue du paganisme arménien, que les traducteurs ont appliqué sans raison soit aux Sirènes, soit aux Hippocentaures. (Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 36.) Ainsi, dans la traduction grecque de la Chronique d'Eusèbe, les Sirènes dont parle Apollodore sont appelées *Ouchgabarig* (t. I, p. 12, 13 de l'éd. Aucher), et Moïse de Khorène, en rappelant ici le combat des Lapithes et des Centaures, d'après Bardesane, se sert également de la même expression. Grégoire Magistros, dans sa lettre à Thornig Mamigonien, désigne également les Sirènes sous le nom d'*Ouchgabarig*. (Chronique d'Eusèbe, éd. Aucher, p. 13, note 1.)

le sujet des prouesses de cette homme débauché.

Sache donc que la race des Bagratides, en abandonnant la foi de ses pères (1), reçut d'abord des noms barbares, Piourab, Sempad, et autres appellations du même genre; privés ainsi des noms de leurs aïeux, qu'ils portaient avant leur apostasie, Pakatia, Doupia, Sénékia, Assout, Sapadia, Vazaria, Enanus. Il me semble que le nom de Pakarad que portent à présent les Bagratides est bien Pakatia; de même qu'Assout est Achot; de même aussi Vazaria est Varaz; Schampad est Sempad.

IV. (Ch. lxiv.)

Le dernier Tigrane (Dikran) et ses actions.

A Tigrane (Dikran) succède son frère Tigrane (Dikran) dernier (2), qui régna sur l'Arménie la vingt-quatrième année de Firouz (Bérose) roi des Perses. Après un long règne (3) de quarante-deux ans, il mourut sans avoir accompli aucune action mémorable. Il fut captif d'une jeune fille grecque, à l'époque où mourut Titus second, empereur des Romains, appelé Antonin Auguste. Firouz, roi des Perses, fondit sur l'empire romain (4) et pour cela il fut nommé Firouz, c'est-à-dire vainqueur; car avant il se nommait Vologèse en langue grecque. Mais comment le nomment les Perses? je l'ignore.

En même temps que Firouz fait une invasion en Syrie sur le territoire de la Palestine, notre Tigrane envahit pour lui et par son ordre les provinces méditerranéennes. Il est fait prisonnier par une jeune princesse qui gouvernait le pays, dans le temps que Lucius (Loukianos) César (5), construisait un temple à Athènes. Lucius, étant passé avec de nombreuses troupes dans les terres méditerranéennes, soumit l'Arménie, après la mort de Firouz, délivra Tigrane et lui donna en mariage la jeune Rufa. Mais, arrivé en Arménie, Tigrane l'abandonne, et des quatre fils qu'il avait eus d'elle, il en fait une race appelée Rufsian, du nom de leur mère Rufa. Il crée le premier d'entre eux chef de la famille, qu'il met au rang des autres satrapies, afin qu'ils ne puissent prendre le nom d'Arsacides.

Quant aux branches cadettes, ici et dans les contrées de Gordjaïk (1), elles furent établies par Tigrane; c'étaient des hommes sans rang dans les milices, mais remarquables de leur personne, qui avaient combattu pour la cause de Tigrane en Grèce. Ils étaient venus des contrées de Gordjaïk, ou bien de notre côté, je veux parler de nos voisins les Vedjiank et des descendants de Haïg, et même des étrangers. Nous ne les appelons pas par leurs noms, à cause de notre ignorance à ce sujet et aussi de la difficulté des recherches; enfin parce que les opinions de beaucoup de gens sont si différentes qu'il nous faudrait les passer toutes en revue. Pour cela, nous ne dirons rien de ces races constituées par le dernier Tigrane, quoique, à plusieurs reprises, tu nous aies engagé à le faire; mais nous parlerons seulement des faits dont nous sommes certain, des événements postérieurs. Nous avons évité autant que possible tout discours superflu, toute parole pompeuse, et tout ce qui était un sujet de doute en parole et en imagination; nous attachant, autant qu'il était en notre pouvoir, à ce qui est juste et vrai, soit que la chose vînt de nous ou d'ailleurs; de même ici, je m'abstiens de toutes paroles irréfléchies, et de tout ce qui tend à introduire des opinions inexactes. Je te conjure encore, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, de ne pas m'imposer des récits superflus, et de ne pas faire que ce travail, qui est en tout point une œuvre grande et vraie, devienne puéril et oiseux par des récits douteux ou mensongers. Le danger, pour toi comme pour moi, serait le même.

(1) Les Bagratides qui descendaient du juif Schampa Pakarad conservèrent longtemps leur religion, après que le chef de la famille fut entré au service de Valarsace fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie. Ils furent même pressés à plusieurs reprises d'abandonner leur foi religieuse pour embrasser le culte des idoles (Moïse de Khorène, II, 8, 14'). S'étant convertis au christianisme, les Bagratides continuèrent à jouer un grand rôle politique en Arménie, et, à la chute des Arsacides, cette famille avait conquis le premier rang parmi les satrapes du pays (Indjidji, *Archéol. de l'Arm.*, t. II, p. 96-108). Les Bagratides fondèrent même une dynastie au neuvième siècle, dont le siége fut la ville d'Ani.

(2) Tigrane ou Dikran III régna de 142 à 178 de notre ère.

(3) Le texte arménien dit « *une longue vie* ».

(4) *Script. histor. August.*; Cf. Jules Capitolin (*Vie d'Antonin*, c. 8) qui parle de cette campagne de Firouz.

(5) Lucius Aurélius Vérus Commodus Antoninus, dont il est question dans l'histoire de Jules Capitolin (*Vies d'Antonin*, *passim*; *de Verus*, ch. 6 et 7).

(1) L'Arménie Kurde, la Gordyène ou Cordouène des anciens (Ptolémée, liv. V, ch. 13. Strabon, liv. XI. ch. 14. Plutarque, *Vies de Lucullus et de Pompée*. Dion Cassius, liv. XXXVII. Ammien Marcellin, XXIV, 8; XXV, 7. Pline, VI, 15). — Cf. St-Martin, *Mémoires sur l'Arm.*, t. I, p. 176 et suiv., et plus haut p. 24, col. 1, note 1.

V. (Ch. lxv.)

Règne de Vagharsch; il fonde le bourg de Pasène; la nouvelle ville est ceinte de murailles; guerre contre les Khazirs; Vagharsch meurt.

Après la mort de Tigrane, son fils Vagharsch (1) règne la trente-deuxième année de son homonyme Vagharsch roi des Perses. Il élève un grand bourg sur le chemin, au lieu même de sa naissance. Sa mère, en allant passer l'hiver en Ararat, prise tout à coup de douleurs, était accouchée sur le chemin dans le canton de Pasène (2), au confluent du Mourtz (3) et de l'Araxe (Erask). Vagharsch couvrit cet endroit de constructions, et de son nom l'appela Vagharschavan (4). Il l'entoura de murailles, ainsi que le bourg de Vartkès (5), situé sur le fleuve Kasakh (6). Voici ce que disent les fables :

« Vartkès (7), encore enfant, étant parti
« Du canton de Douh, près du fleuve Kasakh
« Va se fixer près de la colline de Chérech,
« Près de la ville d'Ardimet (8), près du fleuve Kasakh,]
« Pour tailler et sculpter la porte d'Érouant roi (9). »

C'est Érouant premier qui vécut peu de temps et descendait de Haïg. Vartkès, ayant épousé sa sœur, éleva ce bourg. Tigrane (Dikran) second, de la race des Arsacides, y établit de nombreux Juifs provenant de la première captivité, et ce lieu devint une bourgade commerçante (1). Vagharsch l'entoura de murailles et de forts remparts, et l'appela Vagharschabad, qui est nommée encore la Nouvelle-Ville. Ce prince mourut après vingt ans de règne. Les autres vécurent seulement; mais lui, je le dis, continue à vivre après sa mort, à cause de sa bonne renommée qui l'élève au-dessus des rois pusillanimes et efféminés. Car, de son temps, les masses coalisées des peuples du Nord, j'entends parler des Khazirs et des Pasils (2), franchissant la Porte de Djor (3), sous la conduite de leur roi Venaseb Sourhab (4), passent le fleuve Cyrus (Gour), et se rassemblent dans cet endroit. Vagharsch accourt avec une nombreuse armée de vaillants soldats, et jonche toute la surface de leur camp d'une multitude de cadavres; puis, poursuivant vigoureusement les ennemis, il franchit le défilé de Djor. Là, ceux-ci, s'étant ralliés, se rangent en bataille, et bien que les braves Arméniens les aient encore battus et mis en fuite, cependant Vagharsch meurt [frappé] par d'habiles archers, [après avoir régné vingt et un ans] (5).

Le trône de Vagharsch est occupé par Chosroès (Khosrov) (6) son fils, la troisième année d'Artaban (Ardavan) roi des Perses. Aussitôt ce prince, à la tête des forces de l'Arménie, passe la grande montagne (le Caucase), pour venger la mort de son père, poursuit avec l'épée et la lance ces populations courageuses, prend sur elles la centième partie des choses utiles, et, comme signe de sa domination, il laisse une colonne avec une inscription grecque, afin qu'il demeure

(1) Ce prince s'appelait aussi Vologèse; il régna de 178 à 198 de notre ère.

(2) La Phasiane de Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 45). — Cf. plus haut p. 45, col. 2, note 1.

(3) Le *Musis* de Pline, *Hist. Nat.*, liv. VI, ch. 10.

(4) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 471.

(5) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 345.

(6) Cette rivière, qui vient du mont Arakadz, coule du N. au S. et arrosait les villes de Valarsabad ou Vagharschabad et de Garpi, dont elle prit les noms. Le nom de rivière de Garpi lui est resté (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* t. I. II, p. 39 et 40). — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 472, et *Arm. mod.*, p. 255.

(7) *Vartkès*, littéralement « à la chevelure rose ».

(8) Ardimet et Vartkès étaient les noms primitifs de la ville de Vagharschabad (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 472).

(9) M. Émin, dans sa Dissertation sur les chants historiques de l'ancienne Arménie, a coupé les vers qu'on vient de lire d'une autre manière que les Mékhitaristes dont nous avons adopté ici le système (Cf. Storia di Mose Corenese, versione italiana; Venise, 1850, p. 216). Voici comment le savant orientaliste russe a divisé les vers du fragment poétique en question (Dissertation..., p. 93-94) :

« Vartkès, encore enfant, — » étant parti
« Du canton de Douh, — » près du fleuve Kasakh,
« Va se fixer — » près de la colline de Chérech,
« Près de la ville d'Ardimet, — » près du fleuve [Kasakh,
« Pour tailler et sculpter la porte — » d'Érouant roi. »

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist.*, liv. II, ch. 14.

(2) Ces peuples habitaient la Sarmatie et sont mentionnés dans la Géographie attribuée à Moïse de Khorène. — Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 334-335.

(3) La Porte de Djor, appelée *Zour* par Procope (*De Bell. Goth.*, IV, 3) et aussi nommée Porte des Alains ou des Aghouank, est un défilé connu de nos jours sous le nom de Porte de Derbend et qui se trouve à l'endroit où le Caucase vient aboutir à la mer Caspienne. Ce défilé est souvent mentionné dans les historiens arméniens, arabes et persans. Alexandre y avait, dit-on, dressé une porte de fer dont il est fait mention dans la Chronique syro-arménienne de Michel le patriarche.

(4) Il est probable que ces deux noms n'appartiennent pas au même personnage et que le texte arménien a été légèrement altéré dans cet endroit; je propose de lire : « sous la conduite de leurs rois, Venaseb et Sourhab. » — Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 301.

(5) Ce qui est entre crochets [ ] manque dans presque tous les manuscrits; nous avons vu, quelques lignes plus haut, qu'il est dit que Vagharsch mourut après vingt ans de règne.

(6) Chosroès le Grand régna de 198 à 232 de notre ère, et fut assassiné par un seigneur arsacide appelé Anag, qui était le père de saint Grégoire l'Illuminateur.

évident que le pays est sous l'obéissance des Romains.

VI. (Ch. LXVI.)

D'où ces faits sont tirés.

Ces faits nous sont transmis par Bardesane (Partadzan) d'Édesse, qui fleurit comme historien au temps du dernier Antonin (1). Il avait été disciple de l'hérésie de Valentinien; puis il l'avait rejetée et combattue, et il n'était pas arrivé à la vérité. Séparé de ce dernier, il avait fondé une secte particulière; cependant il ne dénatura pas l'histoire. Il était persuasif et sa parole était brillante (2); il osa même adresser une lettre à Antonin, disserta longuement contre la secte des Marcionites, contre le Destin et le culte des idoles pratiqué dans notre pays. Bardesane vint ici pour essayer de faire quelques prosélytes parmi ce peuple grossier de païens. Comme il ne fut pas bien accueilli, il entra dans le fort d'Ani, lut l'Histoire des Temples, où se trouvaient aussi relatées les actions des rois, y ajouta ce qui se passait de son temps et traduisit le tout en idiome syriaque, ce qui, dans la suite, fut retraduit en langue grecque. Bardesane rapporte, d'après l'Histoire des Temples, que le dernier Tigrane (Dikran), roi d'Arménie, voulant honorer le tombeau de son frère Majan le grand-prêtre, dans le bourg des idoles situé au canton de Pakrévant, élève sur ce tombeau un autel, afin que tous les passants puissent participer aux sacrifices, et que les étrangers y soient reçus la nuit. Dans la suite, Vagharsch y institua une fête générale au commencement de l'année, à l'entrée du mois de Navassart (3). C'est de cette histoire qu'ayant tiré nos récits, nous l'avons reproduite pour toi, depuis le règne d'Ardavazt jusqu'aux annales de Chosroès.

(1) Voir ce que nous avons dit touchant l'époque où florissait Bardesane, dans l'Introduction placée en tête des Fragments que nous avons rassemblés, p. 57-61.

(2) C'est ce que disent en effet saint Jérôme (*Ep. de script. eccles.*, t. IV, p. 111), saint Nicéphore (*Hist. eccles.*, liv. IV, ch. 11) et saint Augustin (*Œuvres*, t. VI, p. 2).

(3) Il s'agit ici de la fête instituée en l'honneur du dieu de la nouvelle année, *Amanor* (*am*, l'an; — *nor*, nouveau) qui, au dire d'Agathange, était protecteur des fruits et s'appelait aussi *Vanadourtik*, « dieu donnant asile ou abri ». Son temple était à Pakavan, canton de Pakrévant, dans la province d'Ararat. Sa fête durait six jours et commençait au nouvel an arménien, le premier jour de *navassart* (11 août), dont le nom lui-même signifie en parsi « nouvel an » (*nev*, nouveau, *sart*, an). Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 23-24. — On peut voir dans les *Recherches sur la chronologie arménienne*, par M. Dulaurier (pg. 132, note 33), comment ce savant a expliqué le nom du dieu Amanor, et comment aussi il a créé un dieu *Vanadour* qui est de pure fantaisie, en prenant l'épithète d'*hospitalier* donnée à Amanor, pour un nom de divinité!!!

§ 2.

[Zénob de Glag, *Histoire de Daron* (Venise, 1832, en arm.), p. 22, et trad. fr. (éd. Prud'homme); pg. 30-31.]

Si tu veux connaître exactement toutes ces choses, ô bienheureux Victor (Pekdor), lis l'Histoire du royaume des Hephthalites écrite en grec, ou [celle qui] traite du royaume des Djen, que tu trouveras à Édesse, dans l'historien Bardesane (Part) (1).

(1) Quelques manuscrits écrivent *Partian*.

§ 3.

[Oukhthanès d'Édesse, *Histoire de la séparation religieuse des Arméniens et des Géorgiens* (msc. de la Bibliothèque impériale de Paris, fonds arm., suppl., n° 47, p. 68, transcrit d'après une copie faite pour l'*Académie impériale des sciences de S.-Pétersbourg*, sur le msc. unique du couvent patriarcal d'Edchmiadzin). Cf. *Catalogue* de cette Bibliothèque, imprimé en arménien, à Tiflis, en 1863, pg. 186, n° 1674.]

Zénob [de Glag] raconte ces faits à des hommes dignes de foi, ses nationaux et ses compatriotes; ces faits, vous les connaissez parfaitement vous-mêmes par les récits de nos pères. Mais si vous voulez savoir exactement ces choses, lisez le dernier livre de Bardesane d'Édesse, qui relate très-bien le colloque qu'échangèrent entre eux Tiridate (Dertad) et Hratché. Que fit-on ensuite de Hratché? Je l'ignore, dit l'historien.

II. COMMENTAIRES SUR L'INDE.

§ 1.

[Porphyre, *Fragment du Traité du Styx*; περὶ Στυγός.]

Ἰδοῦ (Ἰνδοὶ) οἱ ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ Ἀντωνίνου τοῦ ἐξ Ἐμισῶν εἰς τὴν Συρίαν ἀφικομένου Βαρδισάνῃ τῷ ἐκ Μεσοποταμίας εἰς λόγους ἀφικόμενοι ἐξηγήσαντο, ὡς ὁ Βαρδισάνης ἀνέγραψεν εἶναί τινα λίμνην ἔτι καὶ νῦν παρ' Ἰνδοῖς, δοκιμαστηρίου λεγομένην· εἰς ἣν, ἄν τις τῶν Ἰνδῶν αἰτίαν ἔχων τινὸς ἁμαρτίας ἀρνῆται, τῶν Βραχμάνων τινὲς δοκιμάζουσιν αὐτὸν, τοῦτον δὲ τὸν τρόπον πυνθάνονται τοῦ ἀνθρώπου, εἰ θέλει διὰ τοῦ ὕδατος γενέσθαι τὴν ἐξέτασιν. Καὶ μὴ θέλοντα μὲν ὡς ὑπεύθυνον ἀποπέμπουσι, τὴν δίκην αἰτιάσοντα (an τίσοντα vel ἐκτίσοντα?)· παραδεχόμενον δὲ τὴν βάσανον εἰσάγουσι μετὰ τῶν κατηγόρων. Καταβαίνουσι γὰρ καὶ οὗτοι εἰς τὸ ὕδωρ, δοκιμασθησόμενοι μὴ συκοφαντῶσι. Διέρχονται τοίνυν οἱ ἐπιβαίνοντες τοῦ ὕδατος εἰς ἕτερον μέρος τῆς λίμνης. Τὸ βάθος δ' ἐστιν ἄχρι τῶν γονάτων. Παντὸς οὕτως οὖν (leg. οὖν οὕτως;) εἰς αὐτὴν ἐπιβάντος, ὅταν ὁ κατηγορούμενος ἐπιβῇ, ἀναμάρτητος μὲν ὤν, ἀδεῶς διέρχεται, ἄχρι τῶν γονάτων ἔχων τὸ ὕδωρ· ἁμαρτὼν δὲ, ὀλίγον προβὰς βαπτίζεται μέχρι κεφαλῆς. Οἱ δὲ Βραχμᾶνες ἀνασπῶντες αὐτὸν ἐκ τοῦ ὕδατος παραδιδόασι τοῖς ἐνάγουσι (ἐναγαγοῦσι?) ζῶντα, καὶ ἀξιοῦσι παιδευθῆναι χωρὶς θανατικῆς καταδίκης· γίγνεσθαι δὲ τοῦτο σπανίως, τῷ μηδένα τολμᾶν ἀρνεῖσθαι τὸ ἁμάρτημα, διὰ τὸν ἐκ τοῦ ὕδατος ἔλεγχον. Ἑκουσίων τοίνυν ἁμαρτημάτων δοκιμαστήριον Ἰνδοὺς τοῦτο ἔχειν τὸ ὕδωρ· ἀκουσίων δὲ ὁμοῦ καὶ ἑκουσίων καὶ ὅλως ὀρθοῦ βίου ἕτερον εἶναι, περὶ οὗ ὁ Βαρδισάνης τάδε γράφει· θήσω γὰρ τἀκείνου κατὰ λέξιν. Ἔλεγον δὲ καὶ σπήλαιον εἶναι αὐτόματον μέγα ἐν ὄρει ὑψηλοτάτῳ σχεδὸν κατὰ μέσον τῆς γῆς· ἐν ᾧ σπηλαίῳ ἐστὶν ἀνδριὰς, ὃν εἰκάζουσι πηχῶν δέκα ἢ δώδεκα, ἑστὼς ὀρθὸς, ἔχων τὰς χεῖρας ἡπλωμένας ἐν τύπῳ σταυροῦ. Καὶ τὸ μὲν δεξιὸν τῆς ὄψεως αὐτοῦ ἐστιν ἀνδρικόν· τὸ δ' εὐώνυμον θηλυκόν. Ὁμοίως δὲ καὶ ὁ βραχίων ὁ δεξιὸς, καὶ ὁ δεξιὸς ποὺς, καὶ ὅλον τὸ μέρος, ἀρσενικόν· καὶ τὸ εὐώνυμον θηλυκόν· ὡς ἰδόντα τινὰ ἐκπλαγῆναι τὴν σύγκρισιν, πῶς ἀδιαιρέτως ἐστὶν ἰδεῖν τὴν ἀνομοιότητα τῶν δύο πλευρῶν ἐν ἑνὶ σώματι. Ἐν τούτῳ τῷ ἀνδριάντι λέγουσι γεγλύφθαι περὶ τὸν μαζὸν τὸν δεξιὸν ἥλιον· καὶ περὶ τὸν ἀριστερὸν, σελήνην. Καὶ κατὰ τῶν δύο βραχιόνων τέχνῃ γεγλύφθαι ἀγγέλων ἀριθμὸν, καὶ ὄρη, καὶ θάλασσαν, καὶ ποταμὸν, καὶ ὠκεανὸν,

Qui eo tempore, quo Antoninus Imperator ex Emisis in Syriam descenderet, Bardisanem virum ex Mesopotamia oriundum convenere, narrabant eum scripto prodidisse, esse adhuc apud Indos lacum quem probationis vocant. Ad hunc, si quis Indorum alicujus criminis accusetur et factum neget, adducitur : ubi nonnulli ex Brachmanis eum hoc modo examinant. Primum ex homine quærunt, num aquæ illius examen subire velit. Si recusèt, ut reum ad judicium remittunt : si examen probet, introducunt eum unà cum accusatoribus; nam et ipsi in aquam descendunt, ut explorentur nunquid forte falso accusent. Transeunt ergo quotquot in aquam descenderunt in adversam partem lacus : cujus altitudo non ultra genua ingredientium ascendit. Si ergo is qui lacum ingreditur culpa careat, impavidus transit, aqua ultra genua non pertingente. Si in culpa sit, mox ubi paulum progressus fuerit capite tenus àquæ immergitur. Tum Brachmanes extractum ex aqua vivum illis tradunt qui adduxerant : jubentque castigari, nulla in eum mortis sententia lata : idque raro usu venire, quod nemo factum negare ausit ob propositum aquæ examen. Atque hac quidem aqua spontanea delicta apud Indos explorari. Esse autem aliam quæ tam voluntaria, quam involuntaria, quinimo omnem vitam recte actam exploret. De qua Bardisanes, cujus verba apponam, sic scribit : aiebant et antrum nativum ingentis magnitudinis in editissimo monte ferme juxta terræ meditullium esse. In illo antro statua est decem, ut videtur, aut duodecim cubitorum, habitu erecto; manibus in formam crucis extensis; cujus dextera faciei pars virilis est; sinistra muliebris. Atque eadem ratione brachium, ac pes, totumque dexterum latus virile, sinistrum vero muliebre : ut ista partium commissio stuporem spectantibus incutiat; et quod in uno eodemque corpore conjunctam inter se utriusque lateris dissimilitudinem videant. Dexteræ mammæ illius statuæ Solem insculptum esse aiunt, sinistræ Lunam. Et in duobus brachiis sculptoris arte magnum numerum angelorum expressum, cæteraque quæ mundo continentur : videlicet cœlum, montes, mare, fluvium, oceanum, plantas,

καὶ φυτὰ, καὶ ζῶα, καὶ ἁπλῶς ὅσα ἐστί. Τοῦτον τὸν ἀνδριάντα φασὶ δεδωκέναι τὸν θεὸν τῷ υἱῷ, ὁπηνίκα τὸν κόσμον ἔκτιζεν, ἵνα αυτὸν ἔχῃ παράδειγμα. Ἐξήτασα δὲ, φησὶ, ποίας ἐστὶν ὕλης, καὶ διεβεβαιοῦτο ὁ Σανδάλης, ἐμαρτύρουν δὲ αὐτῷ καὶ οἱ ἄλλοι, μηδένα εἰδέναι ποίας ὕλης ἐστὶν ὁ ἀνδριὰς ἐκεῖνος. Οὔτε γὰρ χρύσεός ἐστιν, οὔτε ἀργύρεος, οὔτε χάλκεος, οὔτε λίθινος, οὔτε ἄλλης ὕλης· ἀλλὰ μᾶλλον παραπλήσιός ἐστι ξύλῳ στεῤῥοτάτῳ καὶ ἀσηπτοτάτῳ· μὴ εἶναι δὲ ξύλον. Προσετίθεσαν δὲ λέγοντες, ὅτι τῶν βασιλέων τις ἐθέλησεν ἀφελέσθαι τρίχα ἐκ τῶν περὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, καὶ αἷμα ῥεῦσαι· καὶ φοβηθῆναι τὸν βασιλέα ἐκεῖνον, ὡς μόλις εὐξαμένων τῶν Βραχμάνων ἀνακτήσασθαι ἑαυτόν. Ἐπὶ δὲ τῇ κεφαλῇ τούτου λέγουσι θεοῦ ἄγαλμα εἶναι, ὡς ἐπὶ θρόνου τινὸς καθήμενον. Λέγουσι δὲ καὶ ἐν τοῖς καύμασιν ἱδροῦν ὅλον τὸν ἀνδριάντα τοῦτον, καὶ ῥιπίζεσθαι ὑπὸ τῶν Βραχμάνων, καὶ παύεσθαι τοὺς ἱδρῶτας· καὶ εἰ μὴ ῥιπίζοιεν, πολὺν φέρειν ἱδρῶτα, ὡς βρέχεσθαι τὴν περὶ αὐτὸν γῆν. Ἐνδότερον δὲ αὐτοῦ ἐν τῷ σπηλαίῳ μετὰ λαμπάδων εἰσέρχονται οἱ βουλόμενοι, καὶ εὑρίσκουσι θύραν τινά· ἐξ ἧς προέρχεται ὕδωρ, καὶ λιμνάζει περὶ τὰ τελευταῖα τοῦ σπηλαίου. Καὶ ὡς δοκιμάζοντες ἑαυτοὺς εἰσέρχονται διὰ τῆς θύρας ἐκείνης. Καὶ ὅσοι εἰσὶ καθαροὶ ἀπὸ τῆς φαυλότητος τοῦ βίου εἰσέρχονται ἀνεμποδίστως εὐρυνομένης τῆς θύρας· καὶ εὑρίσκουσι πηγὴν μεγίστην ὕδατος πάνυ διαυγεστάτου καὶ ποτιμωτάτου, ἐξ ἧς τὸ ὕδωρ ἐκεῖνο προέρχεται. Οἱ δὲ ἐν καταγνώσει ὄντες πολὺ θλίβουσιν εἰσελθεῖν διὰ τῆς θύρας ἐκείνης, καὶ οὐ δύνανται, στενουμένης αὐτῆς· οἵτινες βιαζόμενοι ἐξομολογοῦνται ἐπὶ τῶν ἑτέρων εἴ τι ἥμαρτον· καὶ δέησιν ποιοῦνται, ἵνα οἱ λοιποὶ εὔξωνται περὶ αὐτῶν· καὶ νηστεύουσι χρόνον τινὰ ἱκανόν. Ἐκεῖ φασιν εἰρηκέναι τοὺς περὶ τὸν Σανδάλην συνάγεσθαι τοὺς Βραχμᾶνας, ἡμέρᾳ μέντοι τεταγμένῃ· ἀλλ' εἶναι μέν τινας ἐκεῖ ἔχοντας τὴν διατριβήν. Τοὺς δὲ ἀλλαχόθεν συνιέναι θέρους ὥρᾳ, καὶ περὶ τὸ φθινόπωρον πλεοναζούσης τῆς ὀπώρας, ἐπί τε τὴν θέαν τοῦ ἀνδριάντος, καὶ ἐπὶ τὸ ἀλλήλοις συμμίξαι· καὶ εἰς τὸ πεῖραν ἑαυτῶν λαβεῖν, εἰ δύνανται εἰσελθεῖν διὰ τῆς εἰρημένης θύρας. Γίνεσθαι δὲ ἐκεῖ ζητήσεις λέγουσι περὶ τῆς ἐν τῷ σώματι ἐκείνῳ γλυφῆς· οὐδὲ γάρ ἐστι ῥᾳδίως πάσῃ τῇ ἀνατυπώσει ἐπιστῆναι, διά τε τὸ πολλὰ εἶναι, καὶ διὰ τὸ μὴ πάντα τὰ ζῶα καὶ φυτὰ ἐν πάσῃ χώρᾳ ὑπάρχειν. Ἃ μὲν οὖν Ἰνδοὶ ἱστοροῦσι περὶ τοῦ παρ' αὐτοῖς δοκιμαστηρίου ὕδατός ἐστι ταῦτα. Οἶμαι δὲ τούτου καὶ Ἀπολλώνιον τὸν Τυανέα μεμνῆσθαι τοῦ ὕδατος, τοῦ ἐν τῷ σπηλαίῳ λέγω· γράφων γὰρ τοῖς Βραχμᾶσιν, ὅρκον τινὰ ὀμνύει· Οὐ μὰ τὸ Ταντάλιον ὕδωρ, οὗ με ἐμυήσατε. Οἶμαι γὰρ Ταντάλιον λέγειν τοῦτο, διὰ τὸ ἀεὶ τῇ προσδοκίᾳ κολάζειν τοὺς ὑπὸ τοῦτο ἐλθεῖν ἐσπουδακότας, κἂν τούτου ποτὸν ἀρύσασθαι.

et animalia, et quicquid tandem in rerum natura existit. Hanc statuam aiunt Deum filio suo dedisse, cum mundum conderet, ut exemplar sibi propositum haberet. Inquisivi etiam, ait, cujus materiæ esset. Sed et Sandales mihi affirmabat, et reliqui testabantur, nemini quidquam de statuæ illius materia constare : cum nec aurea, nec argentea sit, neque ærea, nec lapidea, alteriusve materiæ. Sed quam simillimam quidem esse ligno durissimo, nec ulli putredini obnoxio; neque tamen lignum esse. Addebant præterea regem quendam conatum fuisse evellere capillum aliquem eorum qui in cervicem statuæ dependent, et sanguinem inde profluxisse. Hinc regem istum tanto metu exanimatum fuisse, ut vix post longas Brachmanorum preces ad se redierit. Capiti ejus Dei effigiem veluti throno insidere ferunt. Quin et caloribus æstivis totam statuam sudore diffluere, et a Brachmanis ventilando refrigerari; sistique sudorem aiunt. Et nisi ventilabris calor temperetur, adeo largum effluere sudorem, ut humus circumcirca madescat. Post statuam hanc in interiore antri recessu longo intervallo tenebras esse. Eo cum facibus accensis ingrediuntur, quibus subeundi animus est; et offendunt ostium quoddam. Ex quo aqua profluit, quæ in extremo antro lacus instar restagnat. Per id ostium ingrediuntur, qui semetipsos probare cupiunt. Et quicunque a vitæ inquinamentis puri sunt, sine ullo impedimento intrant, largius sese aperiente ostio. Fontemque maximum undæ limpidissimæ et potui gratissimæ inveniunt : ex quo aqua illa, quam dixi, promanat. Sed qui crimini alicui obnoxii sunt, plurimum in ostii illius ingressu luctantur : nec ingredi queunt, ostio sese coarctante. Hi coacti coram aliis, si quid peccati commiserint, confitentur. Rogantque ut reliqui Deum pro sese exorent : et longum temporis spatium jejuniis exigunt. Hic aiunt Sandalem dixisse stato quodam die congregari Brachmanos : et nonnullos quidem ibidem perpetuo commorari; alios vero aliunde convenire tempore æstivo, et autumno, dum fructuum copia abundat : cum ut statuam illam videant, tum ob mutuum congressum; et ut quisque periculum in semetipso faciat, nunquid per dictum ostium ingredi queat. Ibidem quæstiones pertractari aiunt de figuris corpori isti insculptis. Neque enim facile omnes figuræ sciri possunt : cum quod multæ eæ sint, tum quod omnia animalia et plantæ non uno in loco existunt. Atque hæc sunt, quæ Indi de aqua probationis apud se referunt. Cæterum et Apollonium Tyaneum illius aquæ meminisse existimo : ejus inquam, quæ in antro est. Nam in literis, quas Brachmanis scribit, juramentó quodam utitur : Non per Tantaliam aquam, qua me initiastis. Puto enim ipsum aquam hanc Tantaliam vocare, quod perpetua expectatione suspensos teneat eos, qui illam subire, potumque ex ea haurire conantur.

§ 2.

[Porphyre, *Extrait du Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων. Liv. IV. §§ 17 et 18.]

§ 17. Ἰνδῶν γὰρ τῆς πολιτείας εἰς πολλὰ νενεμημένης, ἔστι τι γένος παρ' αὐτοῖς τὸ τῶν θεοσόφων, οὓς Γυμνοσοφιστὰς καλεῖν εἰώθασιν Ἕλληνες. Τούτων δὲ δύο αἱρέσεις· ὧν τῆς μὲν Βραχμᾶνες προΐστανται, τῆς δὲ Σαμαναῖοι. Ἀλλ' οἱ μὲν Βραχμᾶνες ἐκ γένους διαδέχονται ὥσπερ ἱερατείαν τὴν τοιαύτην θεοσοφίαν, Σαμαναῖοι δὲ λογάδες εἰσὶν κἀκ τῶν βουληθέντων θεοσοφεῖν συμπληρούμενοι. Ἔχει δὲ τὰ κατ' αὐτοὺς τοῦτον τὸν τρόπον, ὡς Βαρδησάνης ἀνὴρ Βαβυλώνιος ἐπὶ τῶν πατέρων ἡμῶν γεγονὼς καὶ ἐντυχὼν τοῖς περὶ Δάνδαμιν (1) πεπεμμένοις Ἰνδοῖς πρὸς τὸν Καίσαρα ἀνέγραψεν. Πάντες γὰρ Βραχμᾶνες ἑνός εἰσι γένους· ἐξ ἑνὸς γὰρ πατρὸς καὶ μιᾶς μητρὸς πάντες κατάγουσι· Σαμαναῖοι δὲ οὐκ εἰσὶ τοῦ αὐτοῦ (2) γένους, ἀλλ' ἐκ παντὸς τοῦ τῶν Ἰνδῶν ἔθνους, ὡς ἔφαμεν, συνειλεγμένοι· οὔτε δὲ βασιλεύεται Βραχμὰν οὔτε συντελεῖ τι τοῖς ἄλλοις. Τούτων δὲ οἱ φιλόσοφοι, οἱ μὲν ἐν ὄρει οἰκοῦσιν, οἱ δὲ περὶ Γάγγην ποταμόν. Σιτοῦνται δὲ οἱ μὲν ὄρειοι τήν τε ὀπώραν καὶ γάλα βόειον βοτάναις παγέν, οἱ δὲ περὶ τὸν Γάγγην ἐκ τῆς ὀπώρας, ἣ πολλὴ περὶ τὸν ποταμὸν γεννᾶται. Φέρει δὲ ἡ γῆ σχεδὸν καρπὸν ἀεὶ νέον καὶ μέντοι καὶ τὴν ὄρυζαν πολλήν τε καὶ αὐτόματον, ᾗ χρῶνται ὅταν τὸ τῆς ὀπώρας ἐπιλείπῃ. Τὸ δ' ἄλλου τινὸς ἅψασθαι ἢ ὅλως θιγεῖν ἐμψύχου τροφῆς ἴσον καὶ τῇ ἐσχάτῃ ἀκαθαρσίᾳ τε καὶ ἀσεβείᾳ νενόμισται. Καὶ τοῦτο αὐτοῖς τὸ δόγμα· θρησκεύουσί τε τὸ θεῖον καὶ εὐσεβοῦσι περὶ αὐτὸ, καθορῶνται. Τὸν τοίνυν χρόνον τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτὸς τὸν πλεῖστον εἰς ὕμνους τῶν θεῶν ἀπένειμαν καὶ εὐχὰς, ἑκάστου ἰδίαν καλύβην ἔχοντος καὶ ὡς ἔνι μάλιστα ἰδιάζοντος. Κοινῇ γὰρ Βραχμᾶνες μένειν οὐχ ἀνέχονται οὐδὲ πολλὰ διαλέγεσθαι· ἀλλ' ὅταν τοῦτο συμβῇ, ἀναχωρήσαντες ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας οὐ φθέγγονται, πολλάκις δὲ καὶ νηστεύουσι. Σαμαναῖοι δὲ εἰσὶ μὲν, ὡς ἔφαμεν, λογάδες. Ὅταν δὲ μέλλῃ εἰς τὸ τάγμα τις ἐγγράφεσθαι, πρόσεισι τοῖς ἄρχουσι τῆς πόλεως, ὅπου δ' ἂν τύχῃ τῆς πόλεως ἢ τῆς κώμης, καὶ τῶν κτημάτων ἐξίσταται (καὶ) πάσης τῆς ἄλλης οὐσίας, ξυράμενος δὲ τοῦ σώματος τὰ περιττὰ λαμβάνει στολὴν ἄπεισί τε πρὸς Σαμαναίους, οὔτε πρὸς γυναῖκα οὔτε πρὸς τέκνα, εἰ τύχοι κεκτημένος, ἐπιστροφὴν ἤ τινα λόγον ἔτι ποιούμενος ἢ πρὸς αὐτὸν ὅλως νομίζων. Καὶ τῶν μὲν τέκνων ὁ βασιλεὺς κήδεται, ὅπως ἔχωσι τὰ ἀναγκαῖα, τῆς δὲ γυναικὸς οἱ οἰκεῖοι. Ὁ δὲ βίος τοῖς Σαμαναίοις ἐστὶ τοιοῦτος· ἔξω τῆς πόλεως διατρίβουσι

§ 17. Nam cum Indorum respublica in multas partes distributa sit, genus quoddam sapientum apud ipsos est, quos Græci Gymnosophistas vocare consueverunt. Horum duæ factiones sunt, Brachmanum altera, altera Samanæorum. Brachmanes per generis successionem, non secus ac sacerdotium hujusmodi divinam sapientiam admittunt. Samanæi selecti quidam sunt, et ex quibuslibet qui divinæ sapientiæ se tradere voluerint, constant. Eorum vita ad hunc modum est, quemadmodum Bardesanes Babylonius memoriæ prodit, qui majorum nostrorum tempestate exstitit, cum illisque Indis est versatus, qui cum Dandami missi ad Cæsarem fuerant. Brachmanes enim omnes unius sunt generis, ex unius patris uniusque matris origine omnes deducti; Samanæi vero non ita, sed ex omni Indorum gente, ut jam diximus, collecti. Neque igitur sub regno degunt Brachmanes, neque reliquis civibus adnumerantur : sed ex ipsis ii qui philosophi sunt, alii in monte, alii apud Gangem fluvium habitant. Ac montani quidem pomis et lacte bubulo herbis coagulato vescuntur : fluviales ex pomis etiam ipsi victum comparant, quæ multa apud fluvium nascuntur. Terra enim fere semper recentes fructus producit : quin etiam oryzæ copiam sponte procreat, qua, si quando poma defecerint, uti quoque in cibo solent. Aliud vero quidpiam degustare, aut alimentum ex animatis vel omnino tangere immunditiæ extremæ atque impietati non dissimile apud ipsos habetur. Cultum deo religiose ac pie exhibent. Majorem enim diei ac nocti partem hymnis in deos ac precibus dicarunt. Singuli tamen in propriis tuguriis manent, et quam maxime fieri potest soli morantur. Simul enim versari Brachmanes ac multum colloqui non admodum patiuntur. Sed cum id forte contigerit, recessione inde facta, in multos dies postea non loquuntur. Sæpe etiam jejunant. Samanæi vero electi, ut diximus, sunt. In quorum collegium cum quispiam est asciscendus, ad principes civitatis aut vici cujuscunque fuerit accedit, atque ibi bonis suis facultatibusque omnibus repudiatis ac supervacua omni corporis parte detonsa stolam accipit, atque ita nulla neque uxoris neque liberorum si forte adsint ratione habita, quasi ad se nihil omnino amplius pertineant, ad Samanæos recedit. Regi liberorum educandorum, cognatis uxoris cura relinquitur. Vita Samanæorum hujusmodi est : extra urbem commorantur

(1) Δαμάδμιν se lit dans quelques msc. — (2) γένους αὐτῶν.

διημερεύοντες ἐν τοῖς περὶ τοῦ θείου λόγοις, ἔχουσι δὲ οἴκους καὶ τεμένη ὑπὸ τοῦ βασιλέως οἰκοδομηθέντα, ἐν οἷς οἰκονόμοι εἰσὶν ἀπότακτόν τι λαμβάνοντες παρὰ τοῦ βασιλέως εἰς τροφὴν τῶν συνιόντων. Ἡ δὲ παρασκευὴ γίνεται ὀρύζης καὶ ἄρτων καὶ ὀπώρας καὶ λαχάνων. Καὶ εἰσελθόντων εἰς τὸν οἶκον ὑπὸ σημαίνοντι κώδωνι οἱ μὴ Σαμαναῖοι ἐξίασιν, οἱ δὲ προσεύχονται. Εὐξαμένων δὲ πάλιν διακωδωνίζει καὶ οἱ ὑπηρέται ἑκάστῳ τρυβλίον δόντες (δύο γὰρ ἐκ ταὐτοῦ οὐκ ἐσθίουσι) τρέφουσιν (1) αὐτοὺς τῇ ὀρύζῃ· τῷ δὲ δεομένῳ ποικιλίας προστίθεται τὸ λάχανον ἢ τῆς ὀπώρας τι. Τραφέντες δὲ συντόμως ἐπὶ τὰς αὐτὰς διατριβὰς ἐξίασιν. Ἀγύναιοι δ' εἰσὶ πάντες καὶ ἀκτήμονες καὶ τοσοῦτον αὐτῶν τε καὶ τῶν Βραχμάνων σέβας ἔχουσιν οἱ ἄλλοι, ὥστε καὶ τὸν βασιλέα ἀφικνεῖσθαι παρ' αὐτοὺς καὶ ἱκετεύειν εὔξασθαί τι καὶ δεηθῆναι ὑπὲρ τῶν καταλαμβανόντων τὴν χώραν ἢ συμβουλεῦσαι τὸ πρακτέον.

§ 18. Αὐτοὶ δὲ οὕτως πρὸς θάνατον διάκεινται, ὡς τὸν μὲν τοῦ ζῆν χρόνον ὥσπερ ἀναγκαίαν τινὰ τῇ φύσει λειτουργίαν ἀκουσίως ὑπομένειν, σπεύδειν δὲ τὰς ψυχὰς ἀπολῦσαι τῶν σωμάτων. Καὶ πολλάκις, ὅταν εὖ ἔχειν σκέψωνται, μηδενὸς αὐτοὺς ἐπείγοντος κακοῦ μηδὲ ἐξελαύνοντος ἐξίασι τοῦ βίου, προειπόντες μέντοι τοῖς ἄλλοις· καὶ ἔστιν οὐδεὶς ὁ κωλύσων, ἀλλὰ πάντες αὐτοὺς εὐδαιμονίζοντες πρὸς τοὺς οἰκείους τῶν τεθνηκότων ἐπισκήπτουσί τινα. Οὕτως βεβαίαν καὶ ἀληθεστάτην αὐτοί τε καὶ οἱ πολλοὶ ταῖς ψυχαῖς τὴν μετ' ἀλλήλων εἶναι δίαιταν πεπιστεύκασιν. Οἱ δ' ἐπειδὰν ὑπακούσωσι τῶν ἐντεταλμένων αὐτοῖς, πυρὶ τὸ σῶμα παραδόντες, ὅπως δὴ καθαρωτάτην ἀποκρίνωσι τοῦ σώματος τὴν ψυχήν, ὑμνούμενοι τελευτῶσι· ῥᾷον γὰρ ἐκείνους εἰς τὸν θάνατον οἱ φίλτατοι ἀποπέμπουσιν ἢ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων ἕκαστοι τοὺς πολίτας εἰς μὴ μηκίστας ἀποδημίας. Καὶ σφᾶς μὲν αὐτοὺς δακρύουσιν ἐν τῷ ζῆν διαμένοντας (2), ἐκείνους δὲ μακαρίζουσι τὴν ἀθάνατον λῆξιν ἀπολαμβάνοντας, καὶ οὐδεὶς οὔτε παρὰ τούτοις οὔτε παρὰ τοῖς ἄλλοις τοῖς εἰρημένοις σοφιστὴς προελθών, οἷοι βροτοὶ νῦν παρ' Ἕλλησιν, ἀπορεῖν ἔδοξε λέγων· Ἐὰν ὑμᾶς πάντες μιμήσωνται, τί ἡμῖν ἔσται; οὔτε διὰ τούτους συνεχύθη τὰ τῶν ἀνθρώπων. Οὔτε γὰρ ἐμιμήσαντο πάντες, οἵ τε μιμούμενοι εὐνομίας μᾶλλον, οὐ συγχύσεως τοῖς ἔθνεσι γεγόνασιν αἴτιοι. Καὶ μὴν οὐδὲ ὁ νόμος τούτους ἠνάγκασεν, ἀλλὰ τοῖς ἄλλοις ἐπιτρέψας σιτεῖσθαι κρέασι τούτους αὐτονόμους εἴασε καὶ ἐσέφθη ὡς αὑτοῦ κρείττονας, οὐ μὴν ὡς ἀδικίας κατάρχοντας ὑπήγαγε τῇ παρ' αὑτοῦ δίκῃ, ἀλλὰ τοὺς ἑτέρους. Πρὸς μέντοι τοὺς ἐρωτῶντας τί ἔσται μιμησαμένων πάντων τοὺς τοιούτους, ῥητέον τὸ τοῦ Πυθαγόρου· καὶ γὰρ βασιλέων πάντων γενομένων δυσδιέξακτος ὁ βίος, φησίν, ἔσται καὶ οὐ δήπου φευκτέον τὸ τῆς βασιλείας· καὶ σπουδαίων ἁπάντων οὐχ

(1) τρέφοντες. — (2) διαμείναντας.

ac totum diem in divinis colloquiis traducunt, ubi domos et fana a rege exstructa habent : in quibus œconomi sunt, qui certam quandam mercedem ad convenientium alimentum a rege accipiunt. Victus eorum ex oryza et pane et pomis et oleribus apparatur. Nam cum ingressi in domum fuerint, ad tintinnabuli signum Samanæi preces effundunt; quod ubi fecerunt, signo iterum dato ministri singulis lance oblata, duo enim ex eodem vase non comedunt, oryza ipsos pascunt. Si quis varietatem aliquam requirat, olus aut pomorum quidpiam apponitur : quibus sane celeriter vescuntur. Quo facto exeunt ad eadem studia sese conversuri. Omnes autem cælibes sunt neque ullas possessiones habent; ac tanta et ipsi et Brachmanes in veneratione apud alios sunt, ut rex quoque interdum ad eos accedat, rogetque ut pro statu regionis deum precentur, aut quid agendum sit, consulant.

Budh

§ 18. Ipsi autem ita erga mortem affecti sunt, ut vivendi tempus quasi necessarium quoddam naturæ ministerium inviti sustineant, atque ideo animas a corporibus festinent absolvere. Ac sæpe ubi bene se habere conspexerint, nullo malo urgente e vita decedunt, re tamen aliis prænuntiata, nullusque sit qui prohibeat, sed omnes eos beatos prædicantes suis quisque domesticis morituris mandata quædam tradant : adeo stabilem ac veram et ipsi et plerique animabus inter se post obitum vitam esse crediderunt. Illi autem ubi mandata sibi commissa perceperunt, corpore in ignem conjecto, ut purissimam a corpore animam secernant, ab omnibus celebrati mortem obeunt. Æquiori enim animo illos amici ac propinqui ad mortem dimittunt, quam alii homines suos quisque cives in non admodum longinquas peregrinationes : ac se ipsos qui in vita superstites remanserint, deplorant, illos beant, quippe immortalem sortem jam receperint. Neque quispiam aut apud hos, aut apud alios quos superius commemoravi, sophista ac declamator procedens, quales multi apud Græcos nunc sunt, dubitare visus est, ac dicere, si non omnes imitabuntur, quid nobis eveniet? neque propter hos humanæ res confusæ sunt. Nam neque omnes hos sunt imitati : et qui imitati sunt, ordinis potius et tranquillitatis, quam confusionis populis in causa exstiterunt. At enim neque lex his necessitatem ullam afferebat, sed cum aliis permitteret, ut carnibus vescerentur, hos sui juris ut essent, reliquit, et quasi se superiores venerata est. Neque enim hos quasi injustitiæ perpetratores, pœnæ quam irrogat, subjecit, sed alios. Ad eos tamen, qui quid eventurum sit, requirunt, si omnes hujuscemodi vitam hominum imitentur, illud Pythagoræ respondendum est : Si enim omnes essent reges, efficeretur, inquit, ut difficulter vita traduci posset, neque tamen propterea fugiendum regnum est. Sic quoque si omnes probi sint, reipublicæ quidem expediendæ ac disponendæ

ἔστιν εὑρεῖν πολιτείας διέξοδον τηροῦντας τὴν ἀξίαν τῇ σπουδαιότητι, καὶ οὐ δήπου τοσοῦτον ἄν τις μανείη, ὡς μὴ πᾶσιν ἐπιβάλλειν ἡγεῖσθαι σπουδαίοις εἶναι προθυμεῖσθαι. Πολλὰ μέντοι καὶ ἄλλα ὁ νόμος τῶν μὲν χυδαίων συνεχώρησεν, οὐχ ὅτι δὲ φιλοσόφῳ ἀλλ' οὐδὲ τῷ καλῶς πολιτευομένῳ ἐπέτρεψεν. Οὐδὲ γὰρ ἐκ πάσης τέχνης παραδέξαιτ' ἂν εἰς τὸ πολίτευμα, καίτοι οὐκ ἐκώλυσε μὲν μετιέναι τὰς τέχνας, οὐδ' ἐκ παντὸς ἐπιτηδεύματος, καὶ ὅμως τοὺς ἐκ τῶν βαναύσων ἄρχειν ἀπείργει, ὅλως τε ἐν αἷς δικαιοσύνης χρεία καὶ τῆς ἄλλης ἀρετῆς, τῆς προστατείας κωλύει. Ἐπεὶ δ' οὐδ' ἑταίραις ὁμιλεῖν ἀπαγορεύει τοῖς πολλοῖς ἀλλὰ καὶ πραττόμενος τὰς ἑταίρας τὸ μίσθωμα, ἐπονείδιστον ἡγεῖται μετρίοις ἀνδράσι καὶ αἰσχρὰν τὴν πρὸς ταύτας ὁμιλίαν· τό τ' ἐν καπηλείοις διαζῆν οὐ κεκώλυκεν ὁ νόμος, καὶ ὅμως ἐπονείδιστον τῷ μετρίῳ. Τοιοῦτον οὖν τι καὶ τὸ ἐπὶ τῆς διαίτης φαίνεται. Καὶ οὐχ ἥτις τοῖς πολλοῖς συγκεχώρηται, ταύτην ἄν τις καὶ τοῖς βελτίστοις συγχωρήσειεν, φιλοσοφῶν δὲ ἀνὴρ μάλιστ' ἂν τοὺς ἱεροὺς ἑαυτῷ ὑπογράψειε νόμους, οὓς θεοί τε καὶ ἄνθρωποι ἀφώρισαν θεοῖς ἑπόμενοι. Οἱ δ' ἱεροὶ πεφήνασι νόμοι κατὰ ἔθνη καὶ κατὰ πόλεις ἁγνείαν μὲν προστάττοντες, ἐμψύχων δὲ βρῶσιν ἀπαγορεύοντες τοῖς ἱεροῖς ἤδη καὶ εἰς πλῆθος πίνειν κωλύοντες ἢ δι' εὐσέβειαν ἢ διά τινας βλάβας ἐκ τῆς τροφῆς· ὥστε ἢ τοὺς ἱερέας μιμητέον ἢ πᾶσι πειστέον τοῖς νομοθέταις. Ἑκατέρως γὰρ πάντων ἀφεκτέον τὸν νόμιμόν τε τελείως καὶ εὐσεβῶς· εἰ γὰρ κατὰ μέρος τινὲς δι' εὐσέβειαν τινῶν ἀπέχονται, ὁ πρὸς πάντα εὐσεβὴς πάντων ἀφέξεται.

modus nullus reperietur in quo sua probitati servanda dignitas sit. At nemo tamen sane adeo insaniret, ut non omnibus convenire existimaret, ut probi evadere studeant. Multa siquidem etiam alia vulgari ac confusaneæ turbæ concedit, quæ nedum philosopho, sed ne recte quidem civitatem administranti permitteret. Nam licet neque ex omni arte ad administrationem reipublicæ admittat, non vetat tamen quin illæ exerceantur. Sordidarum tamen artium opifices a magistratibus, atque omnino ab earum rerum præsidentia arcet, in quibus justitia aut reliquæ virtutes requiruntur. Sed neque cum meretricibus mercedem exigens, infamem tamen esse ac turpem earum congressum modestis hominibus censet. In cauponis item vitam traducere non prohibet : nihil tamen propterea obstat, quin id maximo opprobrio ingenuis hominibus habeatur. Idem in victu quoque fit. Non enim qui vulgo permittitur, is optimis quibusque etiam esse concedendus videtur. Nam philosophus vir sacras præcipue sibi leges præscribit, quas dii et homines deos sequuti constituerunt. Sacræ autem leges per singulas gentes et civitates illæ exstiterunt, quæ sacris hominibus et castimoniam jubent, et animatorum esum interdicunt, et vero in circulis bibere vetant, vel pietatis causa, vel læsionis, quæ ex alimento evenit. Quam ob rem vel sacerdotes sunt imitandi, vel omnibus legislatoribus obtemperandum est. Utrolibet enim modo fiet, ut qui justus ac pius perfecte est, abstinere ab omnibus debeat. Si enim a quibusdam nonnulli ob pietatem abstinent, ab omnibus procul dubio sibi abstinendum censebit, qui pius in omnibus fuerit.

LE PSEUDO-BARDESANE.

Le Livre de la loi des contrées (1).

Extrait de la Préface du *Spicilegium syriacum*, par le Rd. W. Cureton (Londres, 1855).

« Les matériaux qui ont servi au présent ouvrage ont été principalement tirés de l'un des manuscrits que l'archidiacre Tattam a obtenus en 1843, dans le couvent syrien du désert de Nitrie. Il porte actuellement le n° 14,658 du nouveau fonds des manuscrits du *British Museum*. On y a joint, en 1847, plusieurs feuillets provenant de fragments acquis plus tard par M. Pacho (2); plus quatre feuillets en 1850, d'après d'autres fragments que le même voyageur s'est procurés à la même source. Tel qu'il est à présent, le volume renferme cent quatre-vingt-huit feuillets. Dans l'origine, il devait en comprendre plus de deux cent vingt, car la dernière feuille que nous possédons, est cotée vingt-deux, et chaque feuille contient dix feuillets. Il y a des lacunes au commencement et à la fin du manuscrit, des mutilations dans plusieurs endroits et de larges taches d'huile sur quelques feuillets. Ce manuscrit est à deux colonnes, d'une écriture grasse et assurée; les rubriques des différents ouvrages et des chapitres sont en lettres rouges. La transcription paraît remonter au sixième siècle de notre ère. Le premier opuscule imprimé d'après ce manuscrit est le célèbre traité de Bardesane, *sur le Destin*....... »

---

(1) Le titre de ce traité n'est pas donné de la même manière en grec, ce qui est une preuve en faveur de l'opinion des critiques de l'école allemande, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans l'Introduction, considèrent cet ouvrage comme différent du fameux « Traité du Destin » de Bardesane, et qui aurait été composé par un de ses disciples à une époque postérieure. Eusèbe (*Hist. eccles.*, liv. IV, ch. 30) l'appelle ὁ περὶ εἱμαρμένης διάλογος, et saint Epiphane (*Panarium adv. hæres.*, 36, p. 477) κατὰ εἱμαρμένης.

(2) Cf. le compte-rendu de l'acquisition de cette collection dans la préface de l'édition des *Festal letters of Athanasius*, de W. Cureton (Londres, 1848, in-8°), publiée par le Comité des traductions orientales de Londres.

[Manuscrits syriaques du *British Museum*, nouv. fonds, n° 14,658. — W. Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 1 et suiv. du texte.]

(Traduction faite sur le texte syriaque.)

Il y a quelques jours, nous montâmes rendre visite à Schemschgram (1) notre frère, et Bardesane vint nous y rejoindre. Après qu'il l'eut touché, et vu qu'il se trouvait bien, il nous demanda : De quoi parliez-vous, car j'ai entendu votre voix du dehors, avant d'entrer? Il avait en effet l'habitude, chaque fois qu'il nous trouvait en conversation sur n'importe quel sujet, de nous demander : Que disiez-vous? afin qu'il pût prendre part à la discussion. Alors nous lui répondîmes : Voici Avida (2) qui nous disait que si Dieu est un, comme vous le dites, s'il a créé l'homme et s'il veut que vous exécutiez ce qu'il ordonne, pourquoi n'a-t-il pas créé les hommes de telle manière qu'ils fussent incapables de mal faire, et qu'ils ne fassent que ce qui est bien; sa volonté serait ainsi accomplie.

Bardesane lui dit : Dis-moi, mon fils Avida, pourquoi penses-tu que le Dieu de tous n'est pas un, ou qu'il est un, et qu'il ne veuille pas que les hommes se conduisent saintement et avec droiture?

Avida répondit : Moi, mon seigneur, j'ai questionné ceux de mon âge, pour qu'ils me fissent une réponse.

Bardesane lui dit : Si tu désires t'instruire, il serait profitable pour toi que tu apprisses d'un homme plus âgé qu'eux; mais s'il s'agit d'enseigner, il n'est pas nécessaire que tu les questionnes; au contraire, tu devrais les exhorter à ce

(1) Ce nom, qui est écrit en grec sous la forme Σαμψιγέραμος, fut porté également par un roi d'Émèse, dont la fille épousa Aristobule (Josèphe, *Antiq. judaïq.*, liv. XVIII, ch. 6; et liv. XIX, ch. 8); par un prêtre de Vénus à Émèse qui alla à la rencontre de Sapor quand il s'avançait contre l'empereur Valérien (J. Malala, *Chronogr.*, t. I, p. 391). Strabon orthographie le même nom Σαμψικέραμος (*Géograph.*, lib. XVI, ch. 2, § 10).

(2) Le nom d'Avida est écrit Ἀβειδὰ en grec; la forme latine *Avitus* en est la transcription. Nous avons fait remarquer dans l'Introduction que le nom d'Avitus fut porté par Élagabal, et que les érudits allemands supposent qu'il est question ici de cet empereur syrien.

qu'ils te demandent ce qu'ils désirent. Car, d'habitude, on interroge les maîtres, mais eux n'adressent pas de questions; et chaque fois qu'ils posent une interrogation, cela devrait être dans le but de diriger l'esprit de celui qui questionne, pour qu'il le fasse d'une manière convenable, et afin qu'ils comprennent ce qui est son désir; car il est bon qu'un homme sache poser les questions.

Avida répondit : Je suis désireux d'apprendre, mais j'ai commencé d'abord par questionner mes frères que voici, parce que j'avais honte de m'adresser à toi.

Bardesane dit : Tu parles avec sagesse. Sache cependant que celui qui pose ses questions convenablement, et a la volonté de se laisser convaincre, et qui avance dans la voie de la vérité sans obstination, ne doit point avoir de honte, car il procurera certainement du plaisir à celui auquel il adresse sa question, d'après les principes que j'ai indiqués. Si tu as donc, mon fils, quelque doute dans l'esprit, sur l'objet dont tu t'informais, dis-le nous; et si cela nous plaît également, nous y prendrons part; enfin, si cela ne nous plaît pas, la nécessité nous obligera de te démontrer pourquoi cela ne nous convient point. Et si tu étais seulement désireux d'éclaircir ce doute, sans avoir quelque chose dans l'esprit à ce sujet, comme un homme qui s'est attaché dernièrement aux disciples, et qui est un investigateur nouveau, je te l'enseignerai, afin que tu ne te sépares pas de nous sans profit; et si les choses que je te dirai te plaisent, nous avons encore à ton service d'autres choses relatives à ce sujet; mais si elles ne te plaisent pas, au moins, en ce qui nous concerne, nous aurons parlé sans fiel.

Avida répondit : Je désire même instamment écouter et être convaincu, parce que je n'ai entendu exprimer ce doute par aucune autre personne, mais je l'ai exposé de mon propre mouvement à mes frères ici présents, et ils n'étaient pas disposés à me convaincre; en effet, ils me disaient : Crois fermement et tu seras capable de comprendre toute chose. Mais je ne puis pas croire à moins d'être convaincu.

Bardesane dit : Ce n'est pas Avida seulement qui ne veut pas croire, mais encore beaucoup d'autres, parce qu'ils n'ont pas la foi en eux, et ne sont pas même capables d'être convaincus; car ils ne font que détruire et reconstruire, et se trouvent privés de toute connaissance de la vérité. Cependant parce qu'Avida ne veut pas croire, je vous parlerai, à vous qui croyez, sur ce qu'il désire savoir, et il entendra quelque chose de plus.

Alors il commença à nous dire : Il y en a beaucoup qui n'ont pas la foi, et qui n'ont pas reçu de la sagesse la connaissance de la vérité. Et sous ce rapport, ils ne sont pas compétents pour parler et pour instruire; et ils ne se décident pas facilement à écouter, car ils n'ont pas le fondement de la foi pour édifier, et ils n'ont aucune confiance dans laquelle ils puissent avoir espoir. Et parce qu'ils doutent aussi de Dieu, ils n'ont pas aussi cette crainte de lui, laquelle les délivrerait de toute inquiétude; car celui qui ne possède pas en lui la crainte de Dieu, est sujet à toutes sortes d'inquiétudes. Et même, quoi qu'il en soit à ce sujet, ce qu'ils ne croient pas, ils ne sont pas sûrs de ne pas le croire à vrai dire, mais ils ne sont pas même convaincus dans leurs idées, et ils ne sont pas capables d'y rester fermes; la saveur de leurs pensées est insipide dans leur bouche, et ils sont toujours timides et pleins de hâte et de précipitation. Mais quant à ce que disait Avida tout à l'heure : Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas créés de telle façon, que nous ne puissions pécher ni être coupables? — si l'homme avait été créé ainsi, il ne l'aurait pas été pour lui-même, mais il serait devenu l'instrument de celui qui le dirigerait; et on sait que celui qui dirige ainsi à son gré, dirige ou vers le bien ou vers le mal. Et comment un homme différerait-il alors d'une harpe, dont un autre homme tire des accords, ou d'un vaisseau qu'un autre gouverne? cependant la louange et le blâme sont dans la main de l'artiste, car la harpe ne connaît pas les accords que l'on tire d'elle-même, et le vaisseau ignore s'il est bien gouverné et dirigé; car ce sont des instruments faits à l'usage de celui qui possède en lui la science. Aussi Dieu, dans sa bonté, n'a pas voulu créer l'homme de cette façon, mais il l'a élevé par le Libre Arbitre au-dessus de beaucoup de choses, et il l'a rendu égal aux Anges. En effet, observez le soleil et la lune, et le firmament et le reste de ces êtres qui sont plus grands que nous sous certains rapports; il ne leur a pas été donné de Libre Arbitre, mais ils sont tous régis par une loi, de manière à ne faire que ce qui est disposé pour eux, et rien autre chose. En effet, le soleil ne dit jamais : Je ne veux pas me lever à mon heure; et la lune : Je ne veux pas changer et ne pas croître ni décroître; et aucune des étoiles ne dit : Je ne veux pas me lever ni me coucher; et la mer : Je ne veux pas porter les navires et je ne veux pas rester dans mes limites; et les collines : Nous ne voulons plus continuer à rester là où on nous a placées; et les vents ne disent pas : Nous ne vou-

lons plus souffler; et la terre : Je ne veux plus porter et soutenir tout ce qu'il y a sur moi. Mais toutes ces choses servent et sont sujettes à une loi, car elles sont les instruments de la sagesse de Dieu qui est infaillible. En effet, si chaque chose se dirigeait elle-même, que serait donc celui vers qui elle serait dirigée? et si chaque chose était dirigée vers un but, que serait donc celui qui dirigerait? Alors il n'y aurait aucune chose différente de l'autre, car ce qui est simple et n'a pas de différence en soi, est un être qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été créé. Mais ces choses qui ont besoin d'être dirigées, ont été mises au pouvoir de l'homme, parce qu'il fut créé à l'image d'Elohim. Sous ce rapport, ces choses lui ont été données par bonté, pour qu'elles lui servent pendant un temps; et il lui a été donné de se gouverner par sa propre volonté, et pour que tout ce qu'il est capable de faire, il le fasse s'il le veut; s'il ne le veut pas, qu'il ne le fasse pas; et enfin pour qu'il puisse se justifier ou se condamner. Car si l'homme avait été fait de telle sorte qu'il ne fût pas capable de faire un mal pour lequel il pût être condamné; de la même manière, le bien qu'il ferait ne serait pas son fait, et il ne serait pas capable par cela même de se justifier. Ainsi, quiconque ne ferait pas, d'après sa propre volonté, ce qui est bon ou mauvais, sa justification et sa condamnation reposeraient dans le Hasard pour lequel il est créé. Sous ce rapport, qu'il soit donc démontré pour vous, que la bonté de Dieu a été grande envers l'homme, et qu'il lui a été donné le Libre Arbitre à un plus haut degré qu'à tous ces éléments dont nous avons parlé tout à l'heure; que par l'usage de ce Libre Arbitre, il peut se justifier et se gouverner d'une manière divine et s'associer aux Anges (1), qui sont eux aussi en possession du Libre Arbitre; car nous savons que si les Anges ne possédaient pas en eux-mêmes le Libre Arbitre, ils n'auraient pas eu de relations avec les filles des hommes, ils n'auraient pas péché et ne seraient pas tombés de leurs places. C'est pourquoi, de la même manière, les autres Anges qui ont accompli la volonté de leur Seigneur ont été élevés et sanctifiés par leur empire sur eux-mêmes, et ont reçu des dons puissants. Car tout ce qui existe a besoin du Seigneur de tous, et il n'y a pas de limites à ses dons. Sachez néanmoins que même ces choses dont j'ai parlé, sont réglées par une loi, qu'elles ne sont pas complétement exemptes de liberté, et sous ce rapport, au dernier jour, elles seront toutes soumises au Jugement.

Je lui répliquai : Et comment ces choses qui sont sujettes à une règle, pourraient-elles être jugées ?

Il me répondit : Les éléments, ô Philippe, ne seront pas jugés en tant qu'ils sont soumis à une règle, mais en tant qu'ils sont une force; car des êtres, lors même qu'ils sont soumis à un ordre, ne sont pas pour cela privés de leurs qualités naturelles, mais seulement de leur force d'énergie qui est diminuée par le mélange des uns avec les autres, et ils sont soumis par le pouvoir de leur Créateur; et en tant qu'ils sont sujets, ils ne sont pas jugés, excepté pour ce qui leur est propre.

Avida lui dit : Les choses que tu as dites sont excellentes. Mais, hélas ! les Commandements qui ont été donnés aux hommes sont sévères, et ceux-ci ne sont pas capables de les exécuter.

Bardesane répondit : Ceci est la réponse d'un homme qui ne désire pas faire ce qui est bien, et plus spécialement encore d'un individu qui a obéi et qui s'est soumis à son Ennemi (Satan). Car les hommes ne sont pas tenus de faire ce qu'ils sont capables de vouloir. En effet, il y a deux Commandements qui nous sont imposés, et qui sont établis justement pour le Libre Arbitre : l'un qui ordonne de nous abstenir de tout ce qui est mal, et de ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; et l'autre qui ordonne de faire le bien et d'aimer et de désirer qu'on nous le fasse. Car quel homme par exemple serait incapable d'éviter le mal, le mensonge, l'adultère et la fornication, ou de se rendre coupable de haine et de fausseté ? Cependant, hélas ! toutes ces choses sont inhérentes à l'esprit de l'homme, et elles ne dépendent pas du pouvoir du corps, mais de la volonté de l'âme. Et même, quand un homme serait pauvre, malade, vieux et impotent de ses membres, il est capable de s'abstenir de toutes ces choses; et comme il est capable de s'en abstenir, il est de même capable d'aimer et de bénir, de dire la vérité, de prier pour le bien de tous ceux qu'il connaît. De plus, s'il est en santé et s'il a l'usage de ses mains, il est en outre capable de donner quelque chose de ce qu'il a, de supporter aussi, par sa force corporelle, celui qui est malade et qui s'est affaissé. Telle est sa capacité. J'ignore donc en quoi consiste ce qu'on n'est pas capable de faire, comme le disent ceux qui sont privés de foi. En effet, je pense que c'est selon ces Commande-

(1) Bardesane prend ici בני אלהים, que les Septante ont rendu par υἱοὶ τοῦ Θεοῦ (*Genèse*, VI, 2), pour les Anges. — Cf. aussi Josèphe, *Antiq. jud.*, liv. I, ch. 3. — Justin martyr, *Apolog.*, liv. II, c. 5. — Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, liv. III et liv. V. — Sulpice-Sévère, *Hist. sacr.*, liv. I. — Lactance, *Inst. div.*, liv. II, c. 14. — *Le testament des XII patriarches*; *Test. de Ruben*. c. 5, dans Grabe, *Spicilegium SS. Patrum*, t. I, pg. 150.

ments, plus que dans toute autre chose, que l'homme peut agir. Car ils sont faciles à accomplir, et rien n'est capable de les empêcher. En effet, on ne nous ordonne pas de porter de lourdes charges de pierres ou de bois, ou de toute autre chose, ce qui est réservé à ceux seulement qui sont forts de corps ; ou de construire des forteresses, ou de fonder des villes, ce que les rois seuls sont capables de faire ; ou de gouverner des vaisseaux, ce que les marins seuls peuvent faire, puisqu'ils sont habiles dans l'art nautique ; ou de mesurer et de diviser la terre, ce que les géomètres savent faire ; ou bien de cultiver aucun de ces arts que quelques hommes possèdent et que les autres ignorent ; mais il nous a été donné, selon la bonté de Dieu, des Commandements faciles à observer, tels que chaque homme qui possède une âme en lui peut les suivre avec joie, car il n'y a pas d'homme qui ne se réjouisse quand il fait ce qui est bien ; et il n'y en a pas non plus qui ne soit satisfait, lorsqu'il s'abstient de choses perverses, excepté toutefois ceux qui n'ont pas été créés pour cette grâce, et qui sont appelés ivraie. Et en effet, un juge ne serait-il pas inique, s'il blâmait un homme pour une action que lui-même n'est pas capable d'éviter?

Avida lui dit : Pour ce qui est de ces choses, prétends-tu, ô Bardesane ! qu'elles soient faciles à exécuter?

Bardesane répondit : J'ai dit et je répète qu'elles sont faciles pour quiconque le désire ; car c'est la bonne direction d'un esprit libre et d'une âme qui ne s'est pas mise en révolte contre ceux qui la dirigent. En effet, il y a beaucoup de choses qui entravent l'action du corps, et plus spécialement la vieillesse, la maladie et la pauvreté.

Avida dit : Peut-être est-il possible que l'homme soit capable de s'abstenir de choses perverses, mais qui donc parmi les hommes est capable de faire de bonnes choses ?

Bardesane répondit : Il est plus facile de faire le bien que de s'abstenir du mal. Car le bien est propre à l'homme, et c'est pourquoi il se réjouit chaque fois qu'il fait le bien ; mais le mal est l'œuvre de l'Ennemi (Satan), et c'est pourquoi, quand un homme est troublé et détourné de son élément, il fait des choses mauvaises. Aussi, sache, mon fils, que c'est chose facile pour un homme de louer et de bénir son ami ; mais qu'il n'est pas aisé qu'un homme ne blâme et ne rabaisse point celui qu'il déteste. Néanmoins le fait est possible, et quand un homme fait ce qui est bien, son esprit est satisfait, sa conscience est tranquille et il aime que chacun voie ce qu'il fait ; mais quand un homme agit mal et commet une mauvaise action, il est agité, troublé et dominé par la colère et l'inquiétude, il est tourmenté et dans son âme et dans son corps. Quand il persévère dans cette idée, il n'aime à être vu par personne ; et ces choses dont il se réjouit et qu'accompagnent même la louange et la bénédiction, il les repousse ; mais les choses qui l'agitent et le troublent sont suivies de malédictions et de blâme. Cependant, me dira-t-on, les fous sont satisfaits lorsqu'ils commettent de mauvaises actions ; mais ce n'est ni pour être loués, ni dans l'espoir d'une récompense qu'ils agissent ainsi ; et ce plaisir ne dure pas chez eux. Car le plaisir qu'on ressent à l'état de santé et en vue d'une récompense, est une chose, tandis que le plaisir qu'on éprouve dans l'état de maladie et par désespoir, est autre chose. La luxure est une chose, et l'amour une autre chose ; l'amitié est une chose, et la camaraderie une autre chose ; aussi nous devons nettement comprendre que l'ardeur effrénée de l'amour s'appelle luxure ; et même, bien qu'on y trouve une jouissance momentanée, elle diffère totalement du véritable amour dont la jouissance est éternellement pure et indissoluble.

Je lui répondis : D'après cette manière Avida que voici dit également : C'est par sa Nature que l'homme agit mal, car s'il n'avait pas été dirigé par sa Nature à faire le mal, il s'en abstiendrait.

Bardesane répliqua : Si tous les hommes se conduisaient de la même manière et agissaient avec le même esprit, alors on aurait la certitude que c'est leur Nature qui les gouverne, et ils n'auraient pas en eux le Libre Arbitre dont je vous ai parlé. Cependant, afin que vous puissiez comprendre ce que c'est que la Nature et ce que c'est que le Libre Arbitre, je vais essayer de vous l'expliquer.

(*) La Nature de l'homme consiste dans ceci : qu'il doit naître, croître, grandir, procréer et vieillir, au moyen du manger et du boire, du sommeil et de l'état de veille, et enfin qu'il doit mourir. Toutes ces choses, par le fait même qu'elles sont de la Nature, sont communes à tous les hommes ;

[Eusèbe, *Præp. evangel.*, VI, 10 ; 1—6.]

(*) Κατὰ φύσιν ὁ ἄνθρωπος γεννᾶται, τρέφεται, ἀκμάζει, γεννᾷ, ἐσθίει, πίνει, κοιμᾶται, γηρᾷ, ἀποθνήσκει. Καὶ τοῦτο παντὸς ἀνθρώπου καὶ παντὸς ἀλόγου ζώου· καὶ τὰ μὲν ἄλλα ζῶα ψυχικὰ ὄντα καὶ διόλου κατὰ συμπλοκὴν γεγενημένα, διόλου σχεδὸν κατὰ

mais non pas seulement à eux, encore à tous les animaux qui ont en eux une âme; quelques-unes même sont particulières également aux arbres. Car ceci est une opération physique qui arrange, produit et établit chaque chose, selon qu'il a été réglé. Ainsi, les animaux obéissent aussi à la Nature dans leurs instincts; car le lion se nourrit de chair, selon la Nature, et de même tous les lions sont carnivores. La brebis mange de l'herbe, et, pour cette raison, toutes les brebis sont herbivores. L'abeille produit du miel dont elle fait sa nourriture, et, par la même raison, toutes les abeilles produisent du miel. La fourmi amasse des provisions pendant l'été afin de se nourrir pendant l'hiver, et par cette raison toutes les fourmis agissent de même. Le scorpion pique avec son aiguillon celui qui ne lui a point fait de mal, et tous les scorpions piquent également de la même manière. Donc tous les animaux obéissent à leur Nature, car ceux qui se nourrissent d'herbe ne mangent point de chair, et ceux qui ne mangent point d'herbe se nourissent de viande. Cependant les hommes ne sont pas régis de la même manière; toutefois, dans les choses qui appartiennent à leur corps, ils obéissent à leur Nature comme les animaux; et dans les choses qui appartiennent à leur esprit, ils agissent selon leur volonté, étant libres, indépendants et créés à l'image de Dieu. Néanmoins, il y en a qui mangent de la viande et jamais de pain; il en est aussi qui font une distinction entre les viandes qu'ils mangent, et il s'en trouve d'autres qui ne se nourrissent point de la chair d'un animal en qui l'âme existe. Il y en a aussi qui ont des relations incestueuses avec leurs mères, avec leurs sœurs et avec leurs filles; il en est aussi qui ne s'approchent jamais d'une femme. Il s'en trouve d'autres qui se vengent à la manière des lions et des tigres; et il en est qui blessent celui qui ne leur a fait aucun mal, comme les scorpions. On en trouve encore qui se laissent mener comme des brebis et ne font aucun mal à ceux qui les gouvernent; d'autres se conduisent selon les règles de la vertu, d'autres selon celles de la justice, d'autres enfin d'une façon vicieuse. Et si quelqu'un venait me dire qu'ils ont chacun individuellement une Nature pour agir ainsi, faites lui voir qu'il n'en est rien. Car il s'en trouve qui sont fornicateurs et ivrognes, et si l'avertissement de bons conseils parvient jusqu'à eux, ils deviennent chastes et sobres et renoncent aux mauvais instincts de leurs corps. Il y en a qui pratiquent la chasteté et la tempérence; mais quand ils commencent à négliger les bons conseils et à mépriser les Commandements de Dieu et les

---

φύσιν φέρεται. Λέων σαρκοφαγεῖ καὶ ἀμύνεται, εἴ τι ἀδικηθῇ· καὶ διὰ τοῦτο πάντες οἱ λέοντες σαρκοφαγοῦσι καὶ ἀμύνονται. Καὶ ἀμνάδες χορτοφαγοῦσι καὶ κρεῶν οὐχ ἅπτονται καὶ ἀδικούμεναι οὐκ ἀμύνονται· καὶ ὁ αὐτὸς τρόπος πάσης ἀμνάδος. Σκορπίος γῆν ἐσθίει καὶ τοὺς μὴ ἀδικήσαντας ἀδικεῖ, κέντρῳ ἰοβόλῳ πλήσσων· καὶ ἡ αὐτὴ κακία πάντων σκορπίων. Μύρμηξ κατὰ φύσιν οἶδε χειμῶνος παρουσίαν, καὶ δι' ὅλης θερείας κάμνων ἀποτίθεται ἑαυτῷ τροφάς· καὶ ὁμοίως πάντες μύρμηκες ἐργάζονται. Μέλισσα μέλι γεωργεῖ, ἐξ οὗ καὶ τρέφεται· καὶ ἡ αὐτὴ γεωργία πάσαις μελίσσαις. Καὶ ἦν πολλὰ εἴδη ἐκθέσθαι ἡμῖν τῶν ζώων, ἅτινα τῆς φύσεως μὴ δυνάμενα ἐκστῆναι πολὺν θαυμασμὸν παρασχεῖν ἡμῖν ἐδύναντο· ἀλλ' αὐτάρκη ἡγησάμην ἐκ τῶν παρακειμένων τὴν ἀπόδειξιν ποιήσασθαι, ὅτι τὰ μὲν ἄλλα ζῶα κατὰ τὴν κοινότητα καὶ τὴν διαφορὰν κατὰ φύσιν δοθεῖσαν ἑκάστῳ ἐξ ἀνάγκης ἡδέως φέρονται, ἄνθρωποι δὲ μόνοι τὸ ἐξαίρετον ἔχοντες, τόν τε νοῦν καὶ τὸν ἐκ τούτου προφερόμενον λόγον, κατὰ μὲν τὴν κοινότητα ἕπονται τῇ φύσει, ὡς προεῖπον, κατὰ δὲ τὸ ἐξαίρετον οὐ κατὰ φύσιν πολιτεύονται. Οὐδὲ γὰρ μία βρῶσις ἡ τῶν ἁπάντων· ἄλλοι μὲν γὰρ κατὰ τοὺς λέοντας τρέφονται, ἄλλοι δὲ κατὰ τὰς ἀμνάδας, οὐχ ἓν ἔχοντες σχῆμα φορημάτων, οὐχ ἔθος ἕν, οὐχ εἷς νόμος πολιτείας ἐν αὐτοῖς, οὐ μία κίνησις ἐπιθυμίας τῶν πραγμάτων· ἀλλ' ἕκαστος τῶν ἀνθρώπων κατὰ τὴν ἰδίαν θέλησιν αἱρεῖται ἑαυτῷ βίον, τὸν πλησίον μὴ μιμούμενος, πλὴν ἐν οἷς βούλεται. Τὸ γὰρ ἐλεύθερον αὐτοῦ οὐχ ὑπόκειται δουλείᾳ, καὶ εἴ ποτε ἑκὼν δουλεύσει, καὶ τοῦτο τῆς ἐλευθερίας αὐτοῦ ἐστὶ, τὸ δύνασθαι δουλεύειν ἑκόντα. Πόσοι τῶν ἀνθρώπων, καὶ μάλιστα τῶν Ἀλαναίων, ὡς τὰ ἄγρια ζῶα κρεοβοροῦσιν ἄρτου μὴ γευόμενοι, καὶ οὐ διὰ τὸ μὴ ἔχειν, ἀλλὰ διὰ τὸ μὴ θέλειν· ἄλλοι κρεῶν οὐ γεύονται ὡς τὰ ἥμερα ζῶα, ἄλλοι ἰχθυοφαγοῦσι μόνον· ἕτεροι δὲ ἰχθύων οὐ γεύονται, οὐδ' ἂν λιμώσσωσιν. Οἱ μὲν ὑδροποτοῦσιν, οἱ δὲ οἰνοποτοῦσιν, οἱ δὲ σίκερα πίνουσι. Καὶ ἁπλῶς πολλὴ διαφορὰ βρωμάτων καὶ πομάτων ἐν τῇ ἀνθρωπότητι, μέχρι καὶ ἐν τῇ τῶν λαχάνων καὶ ὀπωρῶν βρώσει διαφερόμενοι. Ἀλλὰ καὶ οἱ μὲν ὡς σκορπίοι καὶ ὡς ἀσπίδες μὴ ἀδικηθέντες ἀδικοῦσιν· οἱ δὲ ὡς τὰ ἄλογα [ἄλλα?] ζῶα ἀδικούμενοι ἀμύνονται. Ἕτεροι δὲ ὡς λύκοι ἁρπάζουσι καὶ ὡς γαλαῖ κλέπτουσιν· ἄλλοι δὲ ὡς ἀμνάδες καὶ μηκάδες ὑπὸ τῶν ὁμοιοπαθῶν ἐλαύνονται καὶ τοὺς ἀδικοῦντας οὐκ ἀδικοῦσι· καὶ οἱ μὲν λέγονται ἀγαθοὶ, οἱ δὲ κακοὶ, οἱ δὲ δίκαιοι. Ὅθεν ἐστὶ νοεῖν, μὴ πάντως κατὰ φύσιν ἄγεσθαι τὸν ἄνθρωπον· (ποίαν γὰρ αὐτοῦ ἐροῦμεν φύσιν;) ἀλλὰ πῇ μὲν φέρεται κατὰ φύσιν, πῇ δὲ κατὰ προαίρεσιν. Διὸ τὸν ἔπαινον καὶ τὸν ψόγον καὶ τὴν καταδίκην

II. COMMENTAIRES SUR L'INDE.

§ 1.

[PORPHYRE, *Fragment du Traité du Styx*, περὶ Στυγός.]

Ἰδοῦ (Ἰνδοὶ) οἱ ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ Ἀντωνίνου τοῦ ἐξ Ἐμισῶν εἰς τὴν Συρίαν ἀφικομένου Βαρδισάνῃ τῷ ἐκ Μεσοποταμίας εἰς λόγους ἀφικόμενοι ἐξηγήσαντο, ὡς ὁ Βαρδισάνης ἀνέγραψεν εἶναί τινα λίμνην ἔτι καὶ νῦν παρ' Ἰνδοῖς, δοκιμαστηρίου λεγομένην· εἰς ἥν, ἄν τις τῶν Ἰνδῶν αἰτίαν ἔχων τινὸς ἁμαρτίας ἀρνῆται, τῶν Βραχμάνων τινὲς δοκιμάζουσιν αὐτὸν, τοῦτον δὲ τὸν τρόπον πυνθάνονται τοῦ ἀνθρώπου, εἰ θέλει διὰ τοῦ ὕδατος γενέσθαι τὴν ἐξέτασιν. Καὶ μὴ θέλοντα μὲν ὡς ὑπεύθυνον ἀποπέμπουσι, τὴν δίκην αἰτιάσοντα (an τίσοντα vel ἐκτίσοντα?)· παραδεχόμενον δὲ τὴν βάσανον εἰσάγουσι μετὰ τῶν κατηγόρων. Καταβαίνουσι γὰρ καὶ οὗτοι εἰς τὸ ὕδωρ, δοκιμασθησόμενοι μὴ συκοφαντῶσι. Διέρχονται τοίνυν οἱ ἐπιβαίνοντες τοῦ ὕδατος εἰς ἕτερον μέρος τῆς λίμνης. Τὸ βάθος δ' ἐστιν ἄχρι τῶν γονάτων. Παντὸς οὕτως οὖν (leg. οὖν οὕτως) εἰς αὐτὴν ἐπιβάντος, ὅταν ὁ κατηγορούμενος ἐπιβῇ, ἀναμάρτητος μὲν ὤν, ἀδεῶς διέρχεται, ἄχρι τῶν γονάτων ἔχων τὸ ὕδωρ· ἁμαρτὼν δὲ, ὀλίγον προβὰς βαπτίζεται μέχρι κεφαλῆς. Οἱ δὲ Βραχμᾶνες ἀνασπῶντες αὐτὸν ἐκ τοῦ ὕδατος παραδιδόασι τοῖς ἐνάγουσι (ἐναγαγοῦσι?) ζῶντα, καὶ ἀξιοῦσι παιδευθῆναι χωρὶς θανατικῆς καταδίκης· γίγνεσθαι δὲ τοῦτο σπανίως, τῷ μηδένα τολμᾷν ἀρνεῖσθαι τὸ ἁμάρτημα, διὰ τὸν ἐκ τοῦ ὕδατος ἔλεγχον. Ἑκουσίων τοίνυν ἁμαρτημάτων δοκιμαστήριον Ἰνδοὺς τοῦτο ἔχειν τὸ ὕδωρ· ἀκουσίων δὲ ὁμοῦ καὶ ἑκουσίων καὶ ὅλως ὀρθοῦ βίου ἕτερον εἶναι, περὶ οὗ ὁ Βαρδισάνης τάδε γράφει· θήσω γὰρ τἀκείνου κατὰ λέξιν. Ἔλεγον δὲ καὶ σπήλαιον εἶναι αὐτόματον μέγα ἐν ὄρει ὑψηλοτάτῳ σχεδὸν κατὰ μέσον τῆς γῆς· ἐν ᾧ σπηλαίῳ ἐστὶν ἀνδριάς, ὃν εἰκάζουσι πηχῶν δέκα ἢ δώδεκα, ἑστὼς ὀρθὸς, ἔχων τὰς χεῖρας ἡπλωμένας ἐν τύπῳ σταυροῦ. Καὶ τὸ μὲν δεξιὸν τῆς ὄψεως αὐτοῦ ἐστιν ἀνδρικόν· τὸ δ' εὐώνυμον θηλυκόν. Ὁμοίως δὲ καὶ ὁ βραχίων ὁ δεξιὸς, καὶ ὁ δεξιὸς ποῦς, καὶ ὅλον τὸ μέρος, ἀρσενικόν· καὶ τὸ εὐώνυμον θηλυκόν· ὡς ἰδόντα τινὰ ἐκπλαγῆναι τὴν σύγκρισιν, πῶς ἀδιαιρέτως ἐστὶν ἰδεῖν τὴν ἀνομοιότητα τῶν δύο πλευρῶν ἐν ἑνὶ σώματι. Ἐν τούτῳ τῷ ἀνδριάντι λέγουσι γεγλύφθαι περὶ τὸν μαζὸν τὸν δεξιὸν ἥλιον· καὶ περὶ τὸν ἀριστερὸν, σελήνην. Καὶ κατὰ τῶν δύο βραχιόνων τέχνῃ γεγλύφθαι ἀγγέλων ἀριθμὸν, καὶ ὄρη, καὶ θάλασσαν, καὶ ποταμὸν, καὶ ὠκεανὸν,

Qui eo tempore, quo Antoninus Imperator ex Emisis in Syriam descenderet, Bardisanem virum ex Mesopotamia oriundum convenere, narrabant eum scripto prodidisse, esse adhuc apud Indos lacum quem probationis vocant. Ad hunc, si quis Indorum alicujus criminis accusetur et factum neget, adducitur : ubi nonnulli ex Brachmanis eum hoc modo examinant. Primum ex homine quærunt, num aquæ illius examen subire velit. Si recuset, ut reum ad judicium remittunt : si examen probet, introducunt eum unà cum accusatoribus; nam et ipsi in aquam descendunt, ut explorentur nunquid forte falso accusent. Transeunt ergo quotquot in aquam descenderunt in adversam partem lacus : cujus altitudo non ultra genua ingredientium ascendit. Si ergo is qui lacum ingreditur culpa careat, impavidus transit, aqua ultra genua non pertingente. Si in culpa sit, mox ubi paulum progressus fuerit capite tenus aquæ immergitur. Tum Brachmanes extractum ex aqua vivum illis tradunt qui adduxerant : jubentque castigari, nulla in eum mortis sententia lata : idque raro usu venire, quod nemo factum negare ausit ob propositum aquæ examen. Atque hac quidem aqua spontanea delicta apud Indos explorari. Esse autem aliam quæ tam voluntaria, quam involuntaria, quinimo omnem vitam recte actam exploret. De qua Bardisanes, cujus verba apponam, sic scribit : aiebant et antrum nativum ingentis magnitudinis in editissimo monte ferme juxta terræ meditullium esse. In illo antro statua est decem, ut videtur, aut duodecim cubitorum, habitu erecto; manibus in formam crucis extensis; cujus dextera faciei pars virilis est; sinistra muliebris. Atque eadem ratione brachium, ac pes, totumque dexterum latus virile, sinistrum vero muliebre : ut ista partium commissio stuporem spectantibus incutiat; et quod in uno eodemque corpore conjunctam inter se utriusque lateris dissimilitudinem videant. Dexteræ mammæ illius statuæ Solem insculptum esse aiunt, sinistræ Lunam. Et in duobus brachiis sculptoris arte magnum numerum angelorum expressum, cæteraque quæ mundo continentur : videlicet cœlum, montes, mare, fluvium, oceanum, plantas,

καὶ φυτὰ, καὶ ζῶα, καὶ ἁπλῶς ὅσα ἐστί. Τοῦτον τὸν ἀνδριάντα φασὶ δεδωκέναι τὸν θεὸν τῷ υἱῷ, ὁπηνίκα τὸν κόσμον ἔκτιζεν, ἵνα αυτὸν ἔχῃ παράδειγμα. Ἐξήτασα δὲ, φησὶ, ποίας ἐστὶν ὕλης, καὶ διεβεβαιοῦτο ὁ Σανδάλης, ἐμαρτύρουν δὲ αὐτῷ καὶ οἱ ἄλλοι, μηδένα εἰδέναι ποίας ὕλης ἐστὶν ὁ ἀνδριὰς ἐκεῖνος. Οὔτε γὰρ χρύσεός ἐστιν, οὔτε ἀργύρεος, οὔτε χάλκεος, οὔτε λίθινος, οὔτε ἄλλης ὕλης· ἀλλὰ μᾶλλον παραπλήσιός ἐστι ξύλῳ στεῤῥοτάτῳ καὶ ἀσηπτοτάτῳ· μὴ εἶναι δὲ ξύλον. Προσετίθεσαν δὲ λέγοντες, ὅτι τῶν βασιλέων τις ἐθέλησεν ἀφελέσθαι τρίχα ἐκ τῶν περὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, καὶ αἷμα ῥεῦσαι· καὶ φοβηθῆναι τὸν βασιλέα ἐκεῖνον, ὡς μόλις εὐξαμένων τῶν Βραχμάνων ἀνακτήσασθαι ἑαυτόν. Ἐπὶ δὲ τῇ κεφαλῇ τούτου λέγουσι θεοῦ ἄγαλμα εἶναι, ὡς ἐπὶ θρόνου τινὸς καθήμενον. Λέγουσι δὲ καὶ ἐν τοῖς καύμασιν ἱδροῦν ὅλον τὸν ἀνδριάντα τοῦτον, καὶ ῥιπίζεσθαι ὑπὸ τῶν Βραχμάνων, καὶ παύεσθαι τοὺς ἱδρῶτας· καὶ εἰ μὴ ῥιπίζοιεν, πολὺν φέρειν ἱδρῶτα, ὡς βρέχεσθαι τὴν περὶ αὐτὸν γῆν. Ἐνδότερον δὲ αὐτοῦ ἐν τῷ σπηλαίῳ μετὰ λαμπάδων εἰσέρχονται οἱ βουλόμενοι, καὶ εὑρίσκουσι θύραν τινά· ἐξ ἧς προέρχεται ὕδωρ, καὶ λιμνάζει περὶ τὰ τελευταῖα τοῦ σπηλαίου. Καὶ ὡς δοκιμάζοντες ἑαυτοὺς εἰσέρχονται διὰ τῆς θύρας ἐκείνης. Καὶ ὅσοι εἰσὶ καθαροὶ ἀπὸ τῆς φαυλότητος τοῦ βίου εἰσέρχονται ἀνεμποδίστως εὐρυνομένης τῆς θύρας· καὶ εὑρίσκουσι πηγὴν μεγίστην ὕδατος πάνυ διαυγεστάτου καὶ ποτιμωτάτου, ἐξ ἧς τὸ ὕδωρ ἐκεῖνο προέρχεται. Οἱ δὲ ἐν καταγνώσει ὄντες πολὺ θλίβουσιν εἰσελθεῖν διὰ τῆς θύρας ἐκείνης, καὶ οὐ δύνανται, στενουμένης αὐτῆς· οἵτινες βιαζόμενοι ἐξομολογοῦνται ἐπὶ τῶν ἑτέρων εἴ τι ἥμαρτον· καὶ δέησιν ποιοῦνται, ἵνα οἱ λοιποὶ εὔξωνται περὶ αὐτῶν· καὶ νηστεύουσι χρόνον τινὰ ἱκανόν. Ἐκεῖ φασιν εἰρηκέναι τοὺς περὶ τὸν Σανδάλην συνάγεσθαι τοὺς Βραχμᾶνας, ἡμέρᾳ μέντοι τεταγμένῃ· ἀλλ' εἶναι μέν τινας ἐκεῖ ἔχοντας τὴν διατριβήν. Τοὺς δὲ ἀλλαχόθεν συνιέναι θέρους ὥρᾳ, καὶ περὶ τὸ φθινόπωρον πλεοναζούσης τῆς ὀπώρας, ἐπί τε τὴν θέαν τοῦ ἀνδριάντος, καὶ ἐπὶ τὸ ἀλλήλοις συμμίξαι· καὶ εἰς τὸ πεῖραν ἑαυτῶν λαβεῖν, εἰ δύνανται εἰσελθεῖν διὰ τῆς εἰρημένης θύρας. Γίνεσθαι δὲ ἐκεῖ ζητήσεις λέγουσι περὶ τῆς ἐν τῷ σώματι ἐκείνῳ γλυφῆς· οὐδὲ γὰρ ἔστι ῥᾳδίως πάσῃ τῇ ἀνατυπώσει ἐπιστῆναι, διά τε τὸ πολλὰ εἶναι, καὶ διὰ τὸ μὴ πάντα τὰ ζῶα καὶ φυτὰ ἐν πάσῃ χώρᾳ ὑπάρχειν. Ἃ μὲν οὖν Ἰνδοὶ ἱστοροῦσι περὶ τοῦ παρ' αὐτοῖς δοκιμαστηρίου ὕδατός ἐστι ταῦτα. Οἶμαι δὲ τούτου καὶ Ἀπολλώνιον τὸν Τυανέα μεμνῆσθαι τοῦ ὕδατος, τοῦ ἐν τῷ σπηλαίῳ λέγω· γράφων γὰρ τοῖς Βραχμᾶσιν, ὅρκον τινὰ ὀμνύει· Οὐ μὰ τὸ Ταντάλιον ὕδωρ, οὗ με ἐμυήσατε. Οἶμαι γὰρ Ταντάλιον λέγειν τοῦτο, διὰ τὸ ἀεὶ τῇ προσδοκίᾳ κολάζειν τοὺς ὑπὸ τοῦτο ἐλθεῖν ἐσπουδακότας, κἂν τούτου ποτὸν ἀρύσασθαι.

et animalia, et quicquid tandem in rerum natura existit. Hanc statuam aiunt Deum filio suo dedisse, cum mundum conderet, ut exemplar sibi propositum haberet. Inquisivi etiam, ait, cujus materiæ esset. Sed et Sandales mihi affirmabat, et reliqui testabantur, nemini quidquam de statuæ illius materia constare : cum nec aurea, nec argentea sit, neque ærea, nec lapidea, alteriusve materiæ. Sed quam simillimam quidem esse ligno durissimo, nec ulli putredini obnoxio; neque tamen lignum esse. Addebant præterea regem quendam conatum fuisse evellere capillum aliquem eorum qui in cervicem statuæ dependent, et sanguinem inde profluxisse. Hinc regem istum tanto metu exanimatum fuisse, ut vix post longas Brachmanorum preces ad se redierit. Capiti ejus Dei effigiem veluti throno insidere ferunt. Quin et caloribus æstivis totam statuam sudore diffluere, et a Brachmanis ventilando refrigerari; sistique sudorem aiunt. Et nisi ventilabris calor temperetur, adeo largum effluere sudorem, ut humus circumcirca madescat. Post statuam hanc in interiore antri recessu longo intervallo tenebras esse. Eo cum facibus accensis ingrediuntur, quibus subeundi animus est; et offendunt ostium quoddam. Ex quo aqua profluit, quæ in extremo antro lacus instar restagnat. Per id ostium ingrediuntur, qui semetipsos probare cupiunt. Et quicunque a vitæ inquinamentis puri sunt, sine ullo impedimento intrant, largius sese aperiente ostio. Fontemque maximum undæ limpidissimæ et potui gratissimæ inveniunt : ex quo aqua illa, quam dixi, promanat. Sed qui crimini alicui obnoxii sunt, plurimum in ostii illius ingressu luctantur : nec ingredi queunt, ostio sese coarctante. Hi coacti coram aliis, si quid peccati commiserint, confitentur. Rogantque ut reliqui Deum pro sese exorent : et longum temporis spatium jejuniis exigunt. Hic aiunt Sandalem dixisse stato quodam die congregari Brachmanos : et nonnullos quidem ibidem perpetuo commorari; alios vero aliunde convenire tempore æstivo, et autumno, dum fructuum copia abundat : cum ut statuam illam videant, tum ob mutuum congressum; et ut quisque periculum in semetipso faciat, nunquid per dictum ostium ingredi queat. Ibidem quæstiones pertractari aiunt de figuris corpori isti insculptis. Neque enim facile omnes figuræ sciri possunt : cum quod multæ eæ sint, tum quod omnia animalia et plantæ non uno in loco existunt. Atque hæc sunt, quæ Indi de aqua probationis apud se referunt. Cæterum et Apollonium Tyaneum illius aquæ meminisse existimo : ejus inquam, quæ in antro est. Nam in literis, quas Brachmanis scribit, juramentó quodam utitur : Non per Tantaliam aquam, qua me initiastis. Puto enim ipsum aquam hanc Tantaliam vocare, quod perpetua expectatione suspensos teneat eos, qui illam subire, potumque ex ea haurire conantur.

§ 2.

[Porphyre, *Extrait du Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων. Liv. IV. §§ 17 et 18.]

§ 17. Ἰνδῶν γὰρ τῆς πολιτείας εἰς πολλὰ νενεμημένης, ἔστι τι γένος παρ' αὐτοῖς τὸ τῶν θεοσόφων, οὓς Γυμνοσοφιστὰς καλεῖν εἰώθασιν Ἕλληνες. Τούτων δὲ δύο αἱρέσεις· ὧν τῆς μὲν Βραχμᾶνες προΐστανται, τῆς δὲ Σαμαναῖοι. Ἀλλ' οἱ μὲν Βραχμᾶνες ἐκ γένους διαδέχονται ὥσπερ ἱερατείαν τὴν τοιαύτην θεοσοφίαν, Σαμαναῖοι δὲ λογάδες εἰσὶν κἀκ τῶν βουληθέντων θεοσοφεῖν συμπληρούμενοι. Ἔχει δὲ τὰ κατ' αὐτοὺς τοῦτον τὸν τρόπον, ὡς Βαρδησάνης ἀνὴρ Βαβυλώνιος ἐπὶ τῶν πατέρων ἡμῶν γεγονὼς καὶ ἐντυχὼν τοῖς περὶ Δάνδαμιν (1) πεπεμμένοις Ἰνδοῖς πρὸς τὸν Καίσαρα ἀνέγραψεν. Πάντες γὰρ Βραχμᾶνες ἑνός εἰσι γένους· ἐξ ἑνὸς γὰρ πατρὸς καὶ μιᾶς μητρὸς πάντες κατάγουσι· Σαμαναῖοι δὲ οὐκ εἰσὶ τοῦ αὐτοῦ (2) γένους, ἀλλ' ἐκ παντὸς τοῦ τῶν Ἰνδῶν ἔθνους, ὡς ἔφαμεν, συνειλεγμένοι· οὔτε δὲ βασιλεύεται Βραχμὰν οὔτε συντελεῖ τι τοῖς ἄλλοις. Τούτων δὲ οἱ φιλόσοφοι, οἱ μὲν ἐν ὄρει οἰκοῦσιν, οἱ δὲ περὶ Γάγγην ποταμόν. Σιτοῦνται δὲ οἱ μὲν ὄρειοι τήν τε ὀπώραν καὶ γάλα βόειον βοτάναις παγέν, οἱ δὲ περὶ τὸν Γάγγην ἐκ τῆς ὀπώρας, ἣ πολλὴ περὶ τὸν ποταμὸν γεννᾶται. Φέρει δὲ ἡ γῆ σχεδὸν καρπὸν ἀεὶ νέον καὶ μέντοι καὶ τὴν ὄρυζαν πολλήν τε καὶ αὐτόματον, ᾗ χρῶνται ὅταν τὸ τῆς ὀπώρας ἐπιλείπῃ. Τὸ δ' ἄλλου τινὸς ἅψασθαι ἢ ὅλως θιγεῖν ἐμψύχου τροφῆς ἴσον καὶ τῇ ἐσχάτῃ ἀκαθαρσίᾳ τε καὶ ἀσεβείᾳ νενόμισται. Καὶ τοῦτο αὐτοῖς τὸ δόγμα· θρησκεύουσί τε τὸ θεῖον καὶ εὐσεβοῦσι περὶ αὐτὸ, καθορῶνται. Τὸν τοίνυν χρόνον τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτὸς τὸν πλεῖστον εἰς ὕμνους τῶν θεῶν ἀπένειμαν καὶ εὐχὰς, ἑκάστου ἰδίαν καλύβην ἔχοντος καὶ ὡς ἔνι μάλιστα ἰδιάζοντος. Κοινῇ γὰρ Βραχμᾶνες μένειν οὐκ ἀνέχονται οὐδὲ πολλὰ διαλέγεσθαι· ἀλλ' ὅταν τοῦτο συμβῇ, ἀναχωρήσαντες ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας οὐ φθέγγονται, πολλάκις δὲ καὶ νηστεύουσι. Σαμαναῖοι δὲ εἰσὶ μὲν, ὡς ἔφαμεν, λογάδες. Ὅταν δὲ μέλλῃ εἰς τὸ τάγμα τις ἐγγράφεσθαι, πρόσεισι τοῖς ἄρχουσι τῆς πόλεως, ὅπου δ' ἂν τύχῃ τῆς πόλεως ἢ τῆς κώμης, καὶ τῶν κτημάτων ἐξίστασται (καὶ) πάσης τῆς ἄλλης οὐσίας, ξυράμενος δὲ τοῦ σώματος τὰ περιττὰ λαμβάνει στολὴν ἄπεισί τε πρὸς Σαμαναίους, οὔτε πρὸς γυναῖκα οὔτε πρὸς τέκνα, εἰ τύχοι κεκτημένος, ἐπιστροφὴν ἤ τινα λόγον ἔτι ποιούμενος ἢ πρὸς αὐτὸν ὅλως νομίζων. Καὶ τῶν μὲν τέκνων ὁ βασιλεὺς κήδεται, ὅπως ἔχωσι τὰ ἀναγκαῖα, τῆς δὲ γυναικὸς οἱ οἰκεῖοι. Ὁ δὲ βίος τοῖς Σαμαναίοις ἐστὶ τοιοῦτος· ἔξω τῆς πόλεως διατρίβουσι

§ 17. Nam cum Indorum respublica in multas partes distributa sit, genus quoddam sapientum apud ipsos est, quos Græci Gymnosophistas vocare consueverunt. Horum duæ factiones sunt, Brachmanum altera, altera Samanæorum. Brachmanes per generis successionem, non secus ac sacerdotium hujusmodi divinam sapientiam admittunt. Samanæi selecti quidam sunt, et ex quibuslibet qui divinæ sapientiæ se tradere voluerint, constant. Eorum vita ad hunc modum est, quemadmodum Bardesanes Babylonius memoriæ prodit, qui majorum nostrorum tempestate exstitit, cum illisque Indis est versatus, qui cum Dandami missi ad Cæsarem fuerant. Brachmanes enim omnes unius sunt generis, ex unius patris uniusque matris origine omnes deducti; Samanæi vero non ita, sed ex omni Indorum gente, ut jam diximus, collecti. Neque igitur sub regno degunt Brachmanes, neque reliquis civibus adnumerantur : sed ex ipsis ii qui philosophi sunt, alii in monte, alii apud Gangem fluvium habitant. Ac montani quidem pomis et lacte bubulo herbis coagulato vescuntur : fluviales ex pomis etiam ipsi victum comparant, quæ multa apud fluvium nascuntur. Terra enim fere semper recentes fructus producit : quin etiam oryzæ copiam sponte procreat, qua, si quando poma defecerint, uti quoque in cibo solent. Aliud vero quidpiam degustare, aut alimentum ex animatis vel omnino tangere immunditiæ extremæ atque impietati non dissimile apud ipsos habetur. Cultum deo religiose ac pie exhibent. Majorem enim diei ac nocti partem hymnis in deos ac precibus dicarunt. Singuli tamen in propriis tuguriis manent, et quam maxime fieri potest soli morantur. Simul enim versari Brachmanes ac multum colloqui non admodum patiuntur. Sed cum id forte contigerit, recessione inde facta, in multos dies postea non loquuntur. Sæpe etiam jejunant. Samanæi vero electi, ut diximus, sunt. In quorum collegium cum quispiam est asciscendus, ad principes civitatis aut vici cujuscunque fuerit accedit, atque ibi bonis suis facultatibusque omnibus repudiatis ac supervacua omni corporis parte detonsa stolam accipit, atque ita nulla neque uxoris neque liberorum si forte adsint ratione habita, quasi ad se nihil omnino amplius pertineant, ad Samanæos recedit. Regi liberorum educandorum, cognatis uxoris cura relinquitur. Vita Samanæorum hujusmodi est : extra urbem commorantur

(1) Δαμάδμιν se lit dans quelques msc. — (2) γένους αὐτῶν.

διημερεύοντες ἐν τοῖς περὶ τοῦ θείου λόγοις, ἔχουσι δὲ οἴκους καὶ τεμένη ὑπὸ τοῦ βασιλέως οἰκοδομηθέντα, ἐν οἷς οἰκονόμοι εἰσὶν ἀπόταχτόν τι λαμβάνοντες παρὰ τοῦ βασιλέως εἰς τροφὴν τῶν συνιόντων. Ἡ δὲ παρασκευὴ γίνεται ὀρύζης καὶ ἄρτων καὶ ὀπώρας καὶ λαχάνων. Καὶ εἰσελθόντων εἰς τὸν οἶκον ὑπὸ σημαίνοντι κώδωνι οἱ μὴ Σαμαναῖοι ἐξίασιν, οἱ δὲ προσεύχονται. Εὐξαμένων δὲ πάλιν διακωδωνίζει καὶ οἱ ὑπηρέται ἑκάστῳ τρυβλίον δόντες (δύο γὰρ ἐκ ταὐτοῦ οὐκ ἐσθίουσι) τρέφουσιν (1) αὐτοὺς τῇ ὀρύζῃ· τῷ δὲ δεομένῳ ποικιλίας προστίθεται τὸ λάχανον ἢ τῆς ὀπώρας τι. Τραφέντες δὲ συντόμως ἐπὶ τὰς αὐτὰς διατριβὰς ἐξίασιν. Ἀγύναιοι δ' εἰσὶ πάντες καὶ ἀκτήμονες καὶ τοσοῦτον αὐτῶν τε καὶ τῶν Βραχμάνων σέβας ἔχουσιν οἱ ἄλλοι, ὥστε καὶ τὸν βασιλέα ἀφικνεῖσθαι παρ' αὐτοὺς καὶ ἱκετεύειν εὔξασθαί τι καὶ δεηθῆναι ὑπὲρ τῶν καταλαμβανόντων τὴν χώραν ἢ συμβουλεῦσαι τὸ πρακτέον.

§ 18. Αὐτοὶ δὲ οὕτως πρὸς θάνατον διάκεινται, ὡς τὸν μὲν τοῦ ζῆν χρόνον ὥσπερ ἀναγκαίαν τινὰ τῇ φύσει λειτουργίαν ἀκουσίως ὑπομένειν, σπεύδειν δὲ τὰς ψυχὰς ἀπολῦσαι τῶν σωμάτων. Καὶ πολλάκις, ὅταν εὖ ἔχειν σκέψωνται, μηδενὸς αὐτοὺς ἐπείγοντος κακοῦ μηδὲ ἐξελαύνοντος ἐξίασι τοῦ βίου, προειπόντες μέντοι τοῖς ἄλλοις· καὶ ἔστιν οὐδεὶς ὁ κωλύσων, ἀλλὰ πάντες αὐτοὺς εὐδαιμονίζοντες πρὸς τοὺς οἰκείους τῶν τεθνηκότων ἐπισκήπτουσί τινα. Οὕτως βεβαίαν καὶ ἀληθεστάτην αὐτοί τε καὶ οἱ πολλοὶ ταῖς ψυχαῖς τὴν μετ' ἀλλήλων εἶναι δίαιταν πεπιστεύκασιν. Οἱ δ' ἐπειδὰν ὑπακούσωσι τῶν ἐντεταλμένων αὐτοῖς, πυρὶ τὸ σῶμα παραδόντες, ὅπως δὴ καθαρωτάτην ἀποκρίνωσι τοῦ σώματος τὴν ψυχήν, ὑμνούμενοι τελευτῶσι· ῥᾷον γὰρ ἐκείνους εἰς τὸν θάνατον οἱ φίλτατοι ἀποπέμπουσιν ἢ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων ἕκαστοι τοὺς πολίτας εἰς μὴ μηκίστας ἀποδημίας. Καὶ σφᾶς μὲν αὐτοὺς δακρύουσιν ἐν τῷ ζῆν διαμένοντας (2), ἐκείνους δὲ μακαρίζουσι τὴν ἀθάνατον λῆξιν ἀπολαμβάνοντας, καὶ οὐδεὶς οὔτε παρὰ τούτοις οὔτε παρὰ τοῖς ἄλλοις τοῖς εἰρημένοις σοφιστὴς προελθών, οἷοι βροτοὶ νῦν παρ' Ἕλλησιν, ἀπορεῖν ἔδοξε λέγων· Ἐὰν ὑμᾶς πάντες μιμήσωνται, τί ἡμῖν ἔσται; οὔτε διὰ τούτους συνεχύθη τὰ τῶν ἀνθρώπων. Οὔτε γὰρ ἐμιμήσαντο πάντες, οἵ τε μιμούμενοι εὐνομίας μᾶλλον, οὐ συγχύσεως τοῖς ἔθνεσι γεγόνασιν αἴτιοι. Καὶ μὴν οὐδὲ ὁ νόμος τούτους ἠνάγκασεν, ἀλλὰ τοῖς ἄλλοις ἐπιτρέψας σιτεῖσθαι κρέασι τούτους αὐτονόμους εἴασε καὶ ἐσέφθη ὡς αὐτοῦ κρείττονας, οὐ μὴν ὡς ἀδικίας κατάρχοντας ὑπήγαγε τῇ παρ' αὐτοῦ δίκῃ, ἀλλὰ τοὺς ἑτέρους. Πρὸς μέντοι τοὺς ἐρωτῶντας τί ἔσται μιμησαμένων πάντων τοὺς τοιούτους, ῥητέον τὸ τοῦ Πυθαγόρου· καὶ γὰρ βασιλέων πάντων γενομένων δυσδιέξακτος ὁ βίος, φησίν, ἔσται καὶ οὐ δήπου φευκτέον τὸ τῆς βασιλείας· καὶ σπουδαίων ἁπάντων οὐχ

(1) τρέφοντες. — (2) διαμείναντας.

ac totum diem in divinis colloquiis traducunt, ubi domos et fana a rege exstructa habent : in quibus œconomi sunt, qui certam quandam mercedem ad convenientium alimentum a rege accipiunt. Victus eorum ex oryza et pane et pomis et oleribus apparatur. Nam cum ingressi in domum fuerint, ad tintinnabuli signum Samanæi preces effundunt; quod ubi fecerunt, signo iterum dato ministri singulis lance oblata, duo enim ex eodem vase non comedunt, oryza ipsos pascunt. Si quis varietatem aliquam requirat, olus aut pomorum quidpiam apponitur : quibus sane celeriter vescuntur. Quo facto exeunt ad eadem studia sese conversuri. Omnes autem cælibes sunt neque ullas possessiones habent; ac tanta et ipsi et Brachmanes in veneratione apud alios sunt, ut rex quoque interdum ad eos accedat, rogetque ut pro statu regionis deum precentur, aut quid agendum sit, consulant.

§ 18. Ipsi autem ita erga mortem affecti sunt, ut vivendi tempus quasi necessarium quoddam naturæ ministerium inviti sustineant, atque ideo animas a corporibus festinent absolvere. Ac sæpe ubi bene se habere conspexerint, nullo malo urgente e vita decedunt, re tamen aliis prænuntiata, nullusque sit qui prohibeat, sed omnes eos beatos prædicantes suis quisque domesticis morituris mandata quædam tradant : adeo stabilem ac veram et ipsi et plerique animabus inter se post obitum vitam esse crediderunt. Illi autem ubi mandata sibi commissa perceperunt, corpore in ignem conjecto, ut purissimam a corpore animam secernant, ab omnibus celebrati mortem obeunt. Æquiori enim animo illos amici ac propinqui ad mortem dimittunt, quam alii homines suos quisque cives in non admodum longinquas peregrinationes : ac se ipsos qui in vita superstites remanserint, deplorant, illos beant, quippe immortalem sortem jam receperint. Neque quispiam aut apud hos, aut apud alios quos superius commemoravi, sophista ac declamator procedens, quales multi apud Græcos nunc sunt, dubitare visus est, ac dicere, si non omnes imitabuntur, quid nobis eveniet? neque propter hos humanæ res confusæ sunt. Nam neque omnes hos sunt imitati : et qui imitati sunt, ordinis potius et tranquillitatis, quam confusionis populis in causa exstiterunt. At enim neque lex his necessitatem ullam afferebat, sed cum aliis permitteret, ut carnibus vescerentur, hos sui juris ut essent, reliquit, et quasi se superiores venerata est. Neque enim hos quasi injustitiæ perpetratores, pœnæ quam irrogat, subjecit, sed alios. Ad eos tamen, qui quid eventurum sit, requirunt, si omnes hujuscemodi vitam hominum imitentur, illud Pythagoræ respondendum est : Si enim omnes essent reges, efficeretur, inquit, ut difficulter vita traduci posset, neque tamen propterea fugiendum regnum est. Sic quoque si omnes probi sint, reipublicæ quidem expediendæ ac disponendæ

Lois des Brahmines qui habitent les Indes. — De même chez les Indiens, les Brahmines, qui se comptent par milliers et dizaines de milliers, ont une loi qui leur défend absolument de tuer, d'adorer des idoles, de forniquer, de manger de la chair et de boire du vin; et personne parmi eux ne transgresse cette loi. Il y a des milliers d'années que ces hommes-là sont régis par cette loi qu'ils ont faite pour eux (1).

Autre loi qui s'observe dans l'Inde. — Il y a une autre loi dans l'Inde et dans le même climat, qui est relative à ceux qui n'appartiennent pas à la caste des Brahmines et ne pratiquent pas leur doctrine. Cette loi leur prescrit d'adorer des idoles, d'entretenir un commerce avec les femmes, de tuer et de commettre d'autres crimes abominables qui répugnent aux Brahmines. Dans le même climat de l'Inde, on trouve des hommes qui ont la coutume de manger la chair humaine, de la même manière que les autres nations mangent la chair des animaux. Ainsi, les mauvais astres n'ont pas obligé les Brahmines à faire le mal et à commettre des crimes abominables, et les astres favorables n'ont pas conseillé au reste des Indiens de s'abstenir du mal. En outre, ces astres qui ne s'écartent point de la place qui leur est assignée, et qui passent dans les signes du zodiaque qui ont une influence sur les hommes, n'ont pas engagé

(1) Cf. Palladius, *De Gentibus Indiæ et Bragman.* (Londres, 1665). — Strabon, *Géogr.*, liv. XV, ch. 1, § 59 et suiv. — S. Jérôme (*adv. Jovian.*, liv. II) mentionne, d'après Bardesane, deux castes de Gymnosophistes, les Brahmines et les Samanéens (Samanæi). Le nom de ces derniers ne se rencontre ni dans le texte syriaque, ni dans Eusèbe, ni dans Cæsarius, ni dans les Récognitions; on le trouve rappelé dans Porphyre sous la forme Σαμαναῖοι (*De abstinentia*, liv. IV, § 17). — Origène (*contra Cels.*, liv. I, p. 19) et Clément d'Alexandrie (*Stromat.* I) mentionnent aussi les Samanéens.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 8.

Παρὰ Ἰνδοῖς καὶ Βάκτροις εἰσὶ χιλιάδες πολλαὶ τῶν λεγομένων Βραχμάνων, οἵτινες κατὰ παράδοσιν τῶν προγόνων καὶ νόμων οὔτε φονεύουσιν, οὔτε ξόανα σέβονται, οὐκ ἐμψύχου γεύονται, οὐ μεθύσκονταί ποτε, οἴνου καὶ σίκερος μὴ γευόμενοι, οὐ κακίᾳ τινὶ κοινωνοῦσι προσέχοντες τῷ θεῷ, τῶν ἄλλων Ἰνδῶν φονευόντων καὶ ἑταιρευόντων καὶ μεθυσκομένων καὶ σεβομένων ξόανα καὶ πάντα σχεδὸν καθ' εἱμαρμένην φερομένων. Ἔστι δὲ ἐν τῷ αὐτῷ κλίματι τῆς Ἰνδίας φυλή τις Ἰνδῶν, οἵτινες τοὺς ἐμπίπτοντας ξένους ἀγρεύοντες καὶ τούτους θύοντες ἐσθίουσι. Καὶ οὔτε οἱ ἀγαθοποιοὶ τῶν ἄστρων κεκωλύκασι τούτους

Recognitiones Ps. Clem., IX, 20.

Sunt similiter et apud Bactros in regionibus Indorum immensæ multitudines Bragmanorum, qui et ipsi ex traditione majorum, moribus legibusque concordibus, neque homicidium neque adulterium committunt, neque simulacra colunt neque animantia edere in usu habent, nunquam inebriantur, nunquam malitiose aliquid gerunt, sed Deum semper colunt; et quidem hæc illi, cum cæteri Indorum et homicidia et adulteria committant et simulacra colant et inebrientur atque alia hujusmodi flagitia exerceant. Sed et in ipsius Indiæ nihilominus occiduis partibus regio quædam est, ubi hospites cum inciderint, capti immolantur et comeduntur; et neque bonæ stellæ vetuerunt eos ab hujusmodi flagitiis et ab execrandis cibis, neque malignæ

Cæsarius, Quæst., *loc. cit.*

Νόμος δὲ καὶ παρὰ Βακτριανοῖς ἤτοι Βραγμανοῖς ἡ ἐκ προγόνων παιδεία, μὴ μεθύειν, μηδὲ ἀψύχων ἀπογεύεσθαι, οὐκ οἴνου ἁπλοῦ ἢ νόθου μετέχειν, θεὸν τὸν ἐμὸν δεδοικότας· καίτοι τῶν παρακειμένων αὐτοῖς Ἰνδῶν μιαιφονούντων καὶ οἰνοφλυγούντων καὶ μονιῶν ἀγρίων ἢ συῶν δίκην θηλυμανούντων καὶ τῷ πάθει κραδαινομένων. Ἐν δὲ τοῖς ἑσπερίοις κλίμασιν ἐνδοτέρω τῶν ἐκεῖσε Ἰνδῶν ξενοβόροι τινὲς ὑπάρχοντες τοὺς ἐπήλυδας ἀναιροῦντες ἐσθίουσι, καὶ οὐδεὶς τῶν ἀγαθοποιῶν ἀστέρων τῆς

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

Νόμος δὲ παρὰ Βακτριανοῖς (ἤτοι Βραχμᾶνες καὶ Γνησιῶτες) ἡ ἐκ προγόνων παιδεία τε καὶ εὐσέβεια, μὴ κρεοφαγεῖν ἢ οἰνοποτεῖν ἢ λαγνεύειν ἢ παντοίαν κακίαν διαπράττεσθαι διὰ πολὺν φόβον θεοῦ καὶ πίστιν· καίτοιγε τῶν παρακειμένων αὐτοῖς μιαιφονούντων καὶ αἰσχροπραγούντων, ἐμμανῶς τε καὶ ὑπερ-

ceux qui mangent la chair humaine à s'abstenir de cette exécrable et odieuse nourriture.

Lois des Perses. — Les Perses ont fait, eux aussi, pour leur usage, des lois qui leur permettent de prendre pour épouses leurs sœurs, leurs filles et les filles de leurs filles. Il s'en trouve même qui vont plus loin et épousent même leurs mères (1). Quelques-uns de ces Perses ont été dispersés et se trouvent en Médie, dans la Parthie, en Égypte et en Phrygie; on les appelle Mages. Dans toutes les contrées où ils se trouvent, ils se gouvernent selon cette loi qui fut faite pour leurs pères. Cependant nous ne pouvons pas dire que pour tous les Mages et le reste des Perses, Vénus était placée avec la Lune et avec Saturne dans le signe et dans les parties de Saturne, pendant que Mars y était aussi. Il existe dans beaucoup d'endroits du royaume des Parthes, des hommes qui tuent leurs femmes, leurs frères et leurs enfants, et n'encourent aucun châtiment, tandis que, chez les Romains et les Grecs, celui qui tue un des siens encourt la peine capitale qui est le plus grand des châtiments.

Lois des Gèles. — Chez les Gèles, les femmes

(1) L'empereur Julien (1[er] *panégyrique de Constance*, § 10) raconte que Parysatis était sœur du roi Darius Nothus. Dans son livre contre les chrétiens où il réfute les Évangiles (§ 4), le même écrivain dit que les Perses épousent leurs sœurs, leurs filles et leurs mères. Les auteurs chrétiens des premiers siècles confirment ce témoignage. Cf. Tertullien, *Ad nationes*, I, 18. — Saint Clément, *Homél.*, XIX, 19. — Origène, *Contra Celsum*. — D'après Théodoret, l'auteur de cette loi serait Zaradas (*Græc. affec. curat.*, *de Legibus*. Ed. Gaisford. p. 351).

Eusebius, Præparat. evang., *loc. cit.* § 8-9.

μὴ μιαιφονεῖν καὶ μὴ ἀθεμιτογαμεῖν, οὔτε οἱ κακοποιοὶ ἠνάγκασαν τοὺς Βραχμᾶνας κακουργεῖν.

Παρὰ Πέρσαις νόμος ἦν γαμεῖν τὰς θυγατέρας καὶ τὰς ἀδελφὰς καὶ τὰς μητέρας· καὶ οὐ μόνον ἐν τῇ χώρᾳ ἐκείνῃ καὶ ἐν ἐκείνῳ τῷ κλίματι τούτους τοὺς ἀνοσίους γάμους οἱ Πέρσαι ἐποίησαν.

§ 9. Ἀλλὰ καὶ ὅσοι αὐτῶν τῆς Περσίδος ἐξεδήμησαν, οἵτινες καλοῦνται Μαγουσαῖοι, τὴν αὐτὴν ἀθεμιστίαν διαπράττονται, παραδιδόντες τοὺς αὐτοὺς νόμους καὶ τὰ ἔθη τοῖς τέκνοις κατὰ διαδοχήν. Ἐξ ὧν εἰσὶ μέχρι νῦν πολλοὶ ἐν Μηδίᾳ καὶ ἐν Αἰγύπτῳ καὶ ἐν Γαλατίᾳ. Καὶ οὐ δήπου Κύπρις ἐν Φρυγίᾳ καὶ ἐν ὁρίοις καὶ οἴκοις Κρόνου, σὺν Κρόνῳ ἐφομαρτοῦντος τοῦ Ἄρεος, ἐν ταῖς τῶν πάντων γενέσεσιν εὑρίσκετο.

Παρὰ Γήλοις νόμος ἐστὶ τὰς γυναῖκας γεωργεῖν

Recognitiones Ps. Clem., IX, 20-21-22.

stellæ compulerunt Bragmanos, ut aliquid agerent mali.

Et rursus mos apud Persas, matres accipere in conjugium et sorores et filias, et sub illo omni axe incesta Persæ ineunt matrimonia.

21. Ac ne forte liceat his qui mathesim sequuntur uti illo perfugio quo dicunt, certas quasdam esse plagas cœli, quibus propria quædam habere conceditur, ex ipsa Persarum gente aliquanti ad peregrina profecti sunt, qui Magusæi appellantur, ex quibus usque in hodiernum sunt alii in Media, alii in Parthia, sed et in Ægypto nonnulli, plures autem in Galatia et Phrygia, qui omnes incertæ hujus traditionis formam indeclinabilem servant ac posteris custodiendam transmittunt, etiam cum plagam cœli mutaverint; nec tamen eos Venus cum Luna in finibus et domibus Saturni, cum Saturno attestante etiam Marte, compulit habere inter cæteros Genesim.

22. Apud Gelos quoque mos est, ut mulieres

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

μιαιφονίας αὐτοὺς ἀποστῆναι ἴσχυσε μέχρι τήμερον.

Ἕτερος νόμος Χαλδαίοις τε καὶ Βαβυλωνίοις μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοφθορεῖν καὶ ταῖς σφῶν παισὶν ἐπιμαίνεσθαι καὶ μιαιφονεῖν, εἰ καὶ πόρρω τῆς ἐνεγκαμένης γένωνται, καὶ τοῖς σφῶν κεχρῆσθαι νόμοις, φανερῶς καὶ λεληθότως διακελευόμενοι. Ἐξ ὧν τινὲς αὐτῶν μέχρι καὶ νῦν ὑπάρχουσιν, ἐν Μήδοις καὶ Πάρθοις καὶ Ἐλαμίταις καὶ Αἰγυπτίοις, ἐν Φρυξὶ καὶ Γαλάταις, ἔν τισι κώμαις μιαιφονοῦντες· καὶ οὐδέπω Κύπρις σὺν Μήνῃ ἐν ὁρίοις καὶ οἴκοις Κρόνου, ἐπιμαρτυροῦντος τοῦ Ἄρεος, ἐν ταῖς πάντων αὐτῶν γενέσεσιν εὑρίσκεσθαι οἷα τε.

Θάτερος δὲ παρὰ Γήλαις νόμος γυναῖκας γεωργεῖν

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

φυῶς· ἐν δὲ τοῖς ἐσωτέροις μέρεσι τούτων ἀνθρωποβοροῦντες μάλιστα καὶ κατεσθίοντες ἀλλήλους ὡς οἱ κύνες.

Ἄλλος δὲ νόμος οὗτος Χαλδαίοις τε καὶ Βαβυλωνίοις, μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοτεκνοφορεῖν καὶ μιαιφονεῖν καὶ πᾶσαν θεομισῆ πρᾶξιν ὡς ἀρετὴν ἀποτελεῖν, κἂν πόρρω τῆς χώρας αὐτῶν γένωνται.

Ἕτερος δ' αὖ Περαγιλαίοις (*leg.* παρὰ Γήλαις) νόμος,

sèment, récoltent, fabriquent et exécutent tout ce qui concerne le labourage, et ne portent pas de vêtements de couleur. Elles ne mettent pas non plus de chaussures et ne se servent pas de parfums délicats. Personne ne songe à les blâmer lorsqu'elles commettent un adultère avec des étrangers, ou quand elles entretiennent un commerce illicite avec les esclaves de leurs maisons. Quant aux Gèles, leurs époux, ils portent des ornements de couleur, se parent d'or et de bijoux, et emploient des parfums délicats. Et ce n'est point parce qu'ils sont efféminés qu'ils agissent de cette manière, mais parce qu'il existe chez eux une loi qui le veut ainsi, car tous les hommes aiment la chasse et sont guerriers. Cependant, nous ne pouvons pas dire que pour toutes les femmes des Gèles, Vénus était entrée dans le signe du Capricorne ou dans celui du Verseau, ou dans un signe défavorable. Il ne nous est pas possible non plus de dire pour tous les Gèles, que Mars et Vénus étaient entrés dans le signe du Bélier, sous lequel, d'après ce qui est écrit, naissent des hommes vigoureux et lascifs.

La loi des Bactriens. — Chez les Bactriens appelés Caschans (1), les femmes se parent avec les vêtements des hommes et avec beaucoup d'or et

(1) Selon Moïse de Khorène, le pays des Kouschans, nom qui paraît être synonyme de celui des Caschans, était le même que la Parthie ou Bactriane (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2). — Cf. aussi la note que nous avons consacrée aux Kouschans (p. 23, note 1). Il est curieux de noter qu'Eusèbe n'a pas donné ce nom, et Cæsarius le rend par la variante Σούσοις τῆς Βαβυλῶνος. L'auteur des Récognitions dit simplement, *in Susis*. Les Σούσιοι sont mentionnés par Strabon (*Géogr.*, liv. XV, ch. 3, § 2), qui les identifie avec les Κίσσιοι, cités également par Hérodote (*Hist.*, liv. VII, 62, 86, 210).

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 9-10-11.

καὶ οἰκοδομεῖν καὶ πάντα τὰ ἐργατικὰ πράσσειν καὶ κοινωνεῖν οἷς ἂν βούλωνται καὶ μὴ ἐγκαλεῖσθαι ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν μήτε καλεῖσθαί τινα μοιχαλίδα, τῷ πάσας ἐργατικὰς εἶναι καὶ πᾶσι κοινωνεῖν, μάλιστα δὲ τοῖς ξένοις. Καὶ οὔτε μυρίζονται Γήλισσαι γυναῖκες, οὔθ' ἱμάτια βαπτὰ φοροῦσιν, ἀνυπόδητοι δέ εἰσι πᾶσαι·

§ 10. καίτοι τῶν Γήλων ἀνδρῶν κοσμουμένων ἐν φορήμασι μαλακοῖς καὶ ἐν διαφόροις χρώμασι καὶ χρυσοφορούντων καὶ μυριζομένων, καὶ οὐ κατά τινα ἄλλην μαλακίαν· εἰσὶ γὰρ ἀνδρεῖοι καὶ πολεμικώτατοι καὶ κυνηγετικώτατοι. Καὶ οὐ πᾶσαι αἱ τῶν Γήλων γυναῖκες ἔλαχον ἐν Αἰγοκέρωτι ἢ ἐν Ὑδρηχόῳ κακοδαιμονοῦσαν τὴν Κύπριν· οὔθ' οἱ ἄνδρες αὐτῶν πάντες ἔχουσιν ἐν Κριῷ σὺν Ἄρει τὴν Παφίην, ἔνθα τοὺς ἀνδρείους καὶ σπατάλους οἱ Χαλδαΐζοντες λέγουσι.

§ 11. Παρὰ Βάκτροις αἱ γυναῖκες παντὶ κόσμῳ διαφέροντι καὶ παντὶ μύρῳ χρῶνται, ὑπηρετούμεναι

Recognit. Ps. Clem., IX, 22-23.

agricolentur, ædificent et omne opus virile perficiant, sed et misceri quibus volunt licet, nec incusantur a viris aut adulteræ appellantur; passim enim concubitus miscent et præcipue cum hospitibus. Unguenta nesciunt, non induuntur veste fucata, non calceis, e contra viri Gelorum ornantur, pectuntur, indumentis mollibus et variis induuntur, auro compositi unguentisque delibuti, et hæc non pro dissolutione virium, sunt enim bellicosissimi et venatores acerrimi. Nec tamen universæ Gelonum mulieres in Capræcornu aut Aquario cacodæmonem Venerem nascentem habuere, neque viri eorum in Ariete cum Marte Venerem positam, per quod schema effeminatos et dissolutos nasci adserit viros Chaldaïca disciplina.

23. Porro vero in Susis mulieres unguentis et quidem optimis utuntur, ornamentis comtæ ex

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

καὶ οἰκοδομεῖν καὶ τὰ ἀνδρῶν πράττειν· ἀλλὰ καὶ κοινωνεῖν οἷς ἂν βούλωνται τῶν ἐπηλύδων, οὐκ ἐπιτιμώμεναι ὑπὸ τῶν προεχόντων ἀνδρῶν, οὐδὲ ζηλούμεναι. Οὐ μυρίζονται δὲ, οὐδὲ φυκίοις τὴν ὄψιν νοθεύονται, σφῶν παρειὰς ἐπιχρωννῦσαι, καθὼς αἱ παρ' ἡμῖν ἀλλότριαι (*leg.* ἀλλότριον) ὑποδύνουσαι προσωπεῖον, οἱ δὲ ἄνδρες στιβάζονται ἐσθῆτι μαλακῇ περιβολῇ· ὑπάρχουσι δ' ἐν αὐταῖς καὶ πολεμικώταται καὶ ἀνθοβάφῳ καὶ θηρῶσαι τὰ μὴ λίαν ἰσχυρὰ τῶν θηρίων. Πῶς οὖν πᾶσαι αἱ Γήλων γυναῖκες οὐκ ἔλαχον Αἰγοκέρῳ ἢ Ὑδροχόῳ, κακοδαιμονοῦσι τῇ Κυπρίδι (*corrigenda ex Euseb.*)· οὔτ' αὖ πάλιν οἱ ἄνδρες αὐτῶν ἔλαχον ἐν Κριῷ σὺν Ἄρει τὴν Ἀφροδίτην, ἔνθα τους ἀνδρείους καὶ σπατάλους φασὶν οἱ τῇ γνώμῃ Χαλδαῖοι.

Ἐν δὲ Σούσοις τῆς Βαβυλῶνος αἱ γυναῖκες παντὶ μύρῳ διαφέροντι καὶ κόσμῳ χρῶνται, ὑπηρετούμεναι

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

γυναῖκα οἰκοδομεῖν καὶ γεωργεῖν καὶ τὰ ἀνδρῶν ἔργα πράττειν· ἀλλὰ καὶ πορνεύειν, ὡς ἂν βούλωνται, μὴ κωλυόμεναι παντελῶς ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν αὐτῶν ἢ ζηλούμεναι· αἳ ὑπάρχουσαι καὶ πολεμικώταται καὶ θη-

de bijoux de prix. Leurs esclaves, tant mâles que femelles, les servent plus que leurs époux; elles montent à cheval et quelques-unes s'habillent de vêtements tissés d'or et enrichis de pierres précieuses. Ces femmes n'observent pas la chasteté, mais elles entretiennent des relations adultères avec leurs esclaves (1) et avec les étrangers qui viennent dans ce pays; et leurs maris ne les blâment point pour cela. Ces femmes n'ont aucune crainte, car les Caschans considèrent leurs femmes comme étant au-dessus d'eux. Cependant nous ne pouvons pas dire de toutes les femmes bactriennes qu'elles sont nées lorsque Vénus, Mars et Jupiter se trouvaient dans le signe de Mars, au centre du ciel, époque à laquelle naissent les femmes riches et adultères, et qui dominent leurs époux en toutes choses.

Les lois des Racamiens, des Édesséniens et des Arabes. — Chez les Racamiens, les Édesséniens et les Arabes (2), la femme qui commet un adultère, non-seulement est mise à mort, mais encore celle contre qui s'élève le soupçon d'adultère est punie de la même manière.

Les lois d'Hatra. — Il existe à Hatra une loi qui punit de la lapidation quiconque commet un vol, même d'un objet de mince valeur. Chez les Caschans, on crache au visage de celui qui commet un vol analogue. Chez les Romains, quiconque commet un vol sans importance est fouetté et banni. De l'autre côté de l'Euphrate, et vers l'Orient, celui qui est signalé, soit comme voleur, soit comme assassin, ne s'en préoccupe pas beaucoup; mais, quand un homme est appelé pédéraste, il se venge alors jusqu'à mettre à mort celui qui l'a insulté.

(1) Scylax (*Périple*, p. 27, t. I, éd. Didot, dans la Collection des petits géographes grecs) attribue la même coutume aux Lihournes.

(2) Cureton fait observer que les Arabes sont désignés dans la version *peschito* (simple) de la Bible, par « Ba Rakam » (*Jud.*, VI, 3). Aboulféda mentionne une ville de Rakim près de Belkâ, dont les maisons sont taillées dans le roc (*Géogr.*, texte arabe, pg. 227, éd. Reinaud).

Eusebius, Præparat. evangel., VI, *loc. cit.*, § 11-12-13.

ὑπὸ παιδίσκων καὶ νεανίσκων μᾶλλον ἢ οἱ ἄνδρες· προερχόμεναι μετὰ πολλῆς φαντασίας ἔφιπποι, κοσμοῦσαι πολλῷ χρυσῷ καὶ λίθοις βαρυτίμοις τοὺς ἵππους· καὶ οὐ σωφρονοῦσιν, ἀλλ' ἀδιαφόρως κοινωνοῦσι τοῖς δούλοις καὶ τοῖς ξένοις, ἄδειαν ἔχουσαι τοιαύτην, καὶ ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν μὴ ἐγκαλούμεναι, σχεδὸν κυριεύουσιν αὐτῶν. Καὶ οὐ πάντως ἐν πάσῃ γενέσει τῶν ἐν Βακτρίᾳ γυναικῶν μεσουρανεῖ μετὰ Διὸς καὶ Ἄρεος ἐν ἰδίοις ὅροις ἡ φιλογέλως Ἀφροδίτη.

§ 12. Ἐν δὲ τῇ Ἀραβίᾳ καὶ τῇ Ὀσροηνῇ οὐ μόνον αἱ μοιχαλίδες φονεύονται, ἀλλὰ καὶ αἱ ὑποπτευόμεναι οὐχ ἀφίενται ἀτιμώρητοι.

Παρὰ Πάρθοις καὶ Ἀρμενίοις οἱ φονεῖς ἀναιροῦνται, ποτὲ μὲν ὑπὸ τῶν δικαστῶν, ποτὲ δὲ ὑπὸ τῶν καθ' αἷμα τῶν φονευθέντων. Καὶ ἐάν τις φονεύσῃ γυναῖκα αὐτοῦ ἢ ἀδελφὸν ἄτεκνον ἢ ἀδελφὴν ἄγαμον ἢ υἱὸν ἢ θυγατέρα,

§ 13. οὐκ ἐγκαλεῖται ὑπό τινος, νόμου τοιούτου ὑπάρχοντος ἐν ταῖς χώραις ἐκείναις· παρ' Ἕλλησι δὲ καὶ Ῥωμαίοις μείζονι τιμωρίᾳ ὑποβάλλονται οἱ τῶν οἰκείων καὶ συγγενῶν φονευταί.

Ἐν Ἄτροις ὁ κλέπτων τι ὀβολοῦ ἄξιον λιθάζεται· παρὰ Βάκτροις ὁ ὀλίγα κλέπτων ἐμπτύεται, παρὰ Ῥωμαίοις πληγαῖς αἰκίζεται· τοιοῦτοι γὰρ οἱ νόμοι. Ἀπὸ Εὐφράτου ποταμοῦ καὶ μέχρι τοῦ Ὠκεανοῦ ὡς ἐπὶ ἀνατολὰς ὁ λοιδορούμενος ὡς φονεὺς ἢ ὡς κλέπτης οὐ πάνυ ἀγανακτεῖ· ὁ δὲ ὡς ἀρσενοκοίτης λοιδορούμενος ἑαυτὸν ἐκδικεῖ μέχρι καὶ φόνου.

Recognit. Ps. Clem., IX, 23.

lapidibus pretiosis, ministeriis quoque ancillarum fultæ procedunt multo majore ambitione quam viri, nec tamen pudicitiam colunt, sed indifferens eis cum quibuscumque voluerint usus est et servis et hospitibus, tali licentia a viris permissa; et non solum non culpantur pro hoc, sed et dominantur in viros. Nec tamen omnium Genesis mulierum Susidarum in medietate cœli cum Jove et Marte Venerem in Jovis ædibus habent.

Cæsarius, Quæst. *loc. cit.*

καὶ φαιδρῶς προϊοῦσαι σὺν βλοσυρίᾳ καὶ διαχύσει πολλῇ· πᾶσι δὲ νεήλυσιν ἀδεῶς τε καὶ ἀναιδῶς συγκαθεύδουσιν, ἄρχουσαι μᾶλλον τῶν οἰκείων ἀνδρῶν. Καὶ οὐ πάντως ἐν πάσῃ γενέσει τῶν Σουσίδων γυναικῶν μεσουρανεῖ μετὰ Διὸς καὶ Ἄρεος ἐν Διὸς ὅροις ἡ Ἀφροδίτη.

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

ρῶσαι τὰ μὴ λίαν ἰσχυρότατα τῶν θηρίων· ἄρχουσι δὲ καὶ τῶν ἰδίων ἀνδρῶν καὶ κυριεύουσιν.

Les lois des.......... (1) — .... garçons..... et ne sont pas........ De même, dans tous les pays de l'Orient, ceux qui ont été insultés et qui sont connus, sont tués par leurs pères et leurs frères; et souvent ceux-ci ne font pas connaître le lieu de leur sépulture.

Les lois des Orientaux (2). — Cependant, dans le nord, dans le pays des Germains et dans ceux qui se trouvent dans le voisinage, les jeunes garçons, beaux de figure, remplissent auprès des hommes le rôle de femmes. Ils célèbrent aussi des cérémonies de mariage, et cela n'est pas considéré chez eux comme un déshonneur, parce que leur loi le permet ainsi. Cependant il n'est pas possible que tous ceux qui habitent la Gaule, et qui sont ainsi flétris par ce vice honteux, soient nés pendant que Mercure était en conjonction avec Vénus dans le signe de Saturne, dans les limites de Mars, et dans les signes du Zodiaque à l'Occident. Car les hommes qui sont nés sous cette influence sont déshonorés, est-il écrit, et traités comme s'ils étaient des femmes.

Les lois des Bretons. — Chez les Bretons, beaucoup d'hommes n'ont qu'une seule femme.

Les lois des Parthes. — Chez les Parthes, un homme épouse beaucoup de femmes, et toutes observent scrupuleusement la fidélité envers le mari, en vertu d'une loi établie dans ce pays.

La loi des Amazones. — Pour ce qui regarde les Amazones, toutes sans exception, dans la nation,

(1) Cette lacune provient d'une suppression faite avec intention. Les trois textes d'Eusèbe, des Récognitions et de Cæsarius offrent à cet endroit des variantes très-différentes qui ne permettent pas de restituer avec sécurité le texte syriaque.

(2) Cette rubrique est une erreur du copiste du manuscrit, car Eusèbe et l'auteur des Récognitions, dans le passage correspondant, mentionnent les Gaulois à deux reprises différentes.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 13-14-15.

Παρ' Ἕλλησι δὲ καὶ οἱ σοφοὶ ἐρωμένους ἔχοντες οὐ ψέγονται. Ἐν τῇ αὐτῇ (ἐν δὲ τῇ?) ἀνατολῇ ὑβριζόμενοι ἐὰν γνωσθῶσιν, ὑπὸ ἀδελφῶν ἢ πατέρων καὶ συγγενῶν φονεύονται καὶ ταφῆς προδήλου οὐκ ἀξιοῦνται.

§ 14. Παρὰ δὲ Γάλλοις οἱ νέοι γαμοῦνται μετὰ παρρησίας, οὐ ψόγον τοῦτο ἡγούμενοι διὰ τὸν παρ' αὐτοῖς νόμον. Καὶ οὐ δυνατόν ἐστι πάντας τοὺς ἐν Γαλλίᾳ οὕτως ἀθέως ὑβριζομένους λαχεῖν ἐν ταῖς γενέσεσι φωσφόρον μεθ' Ἑρμοῦ, ἐν οἴκοις Κρόνου καὶ ὁρίοις Ἄρεος δύνοντα.

Ἐν Βρετταννίᾳ πολλοὶ ἄνδρες μίαν γυναῖκα ἔχουσιν.

Ἐν δὲ τῇ Παρθίᾳ πολλαὶ γυναῖκες ἕνα ἄνδρα, καὶ πᾶσαι σωφρονοῦσι πειθόμεναι αὐτῷ κατὰ τὸν νόμον.

§ 15. Αἱ δὲ Ἀμαζόνες πᾶσαι ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν, ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῶα ἅπαξ τοῦ ἔτους περὶ τὴν ἐαρι-

Recog. Ps. Clem., IX, 23-24.

In ulterioribus Orientis partibus, si puer muliebri se substernat injuriæ, cum agnitum fuerit, a fratribus aut parentibus vel quibuslibet aliis interficitur nec sepultura donatur.

Et rursus apud Gallos lex prisca constituit nuptum tradi publice pueros, nec opprobrium ex hoc aliquod duci; et numquid possibile est, ut omnes qui tam turpiter succumbunt apud Gallos, Luciferum cum Mercurio in domibus Saturni et finibus Martis habuerint?

24. In Britanniæ partibus plures viri unam habent uxorem.

In Parthia, multæ mulieres unum habent virum, et utraque orbis pars moribus suis atque institutis obsequitur.

Amazones omnes non habent viros, sed sicut

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

Ἐν δὲ τῇ Ἑώᾳ οἱ ἀρρενοφθοροῦντες οἱ παρὰ χριστιανοῖς ἐὰν γνωσθῶσιν ὑπὸ τῶν ὁμαίμων ἀφειδῶς τιμωροῦνται.

Ἐν Βρετταννίᾳ πλεῖστοι ἄνδρες μιᾷ συγκαθεύδουσι γυναικί· ὡσαύτως καὶ πολλαὶ γυναῖκες ἑνὶ ἑταιρίζονται ἀνδρί.

Καὶ πᾶσι τοῖς πατρίοις τὰ ἔθνη ὥσπερ νόμῳ στοιχοῦσιν ἀδάκνως (ἀδεῶς?) καὶ ἀπόνως.

Ἀμαζόνες δὲ ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν· ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῶα ἅπαξ τοῦ ἔτους περὶ τὴν ἐαρινικὴν (*l.* ἐαρινὴν) ἰσημερίαν ὑπερόριοι γίνονται, μισγόμεναι τοῖς γειτνιῶσιν ἀνδράσιν, οἷον πανήγυρίν τινα καὶ ἑορτὴν

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

Ἐν δὲ Βρετταννίᾳ πλεῖστοι ἄνδρες μιᾷ συγκαθεύδουσι γυναικί, καὶ πολλαὶ γυναῖκες ἑνὶ ἑταιρίζονται ἀνδρί· καὶ τὸ παράνομον ὡς νόμον καλὸν καὶ πατρῷον πράττουσιν ἀζήλωτον καὶ ἀκώλυτον.

Ἀμαζόνες δὲ ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν, ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῶα ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ περὶ τὴν ἐαρινὴν ἰσημερίαν ὑπερόριοι γίνονται καὶ μιγνύμεναι τοῖς γειτνιῶσιν ἀνδράσιν ὡς πανήγυρίν τινα καὶ μεγάλην ἑορ-

ne prennent pas d'époux ; cependant une fois par an, à l'exemple des animaux, au printemps, elles quittent leurs rivages et franchissent le fleuve ; puis quand elles sont parvenues de l'autre côté, elles célèbrent une grande fête sur la montagne. Les hommes qui habitent ces régions arrivent et demeurent quinze jours avec elles; ils les fréquentent et elles deviennent grosses, après quoi elles retournent dans leur propre pays. Au moment de la naissance de leurs enfants, les Amazones exposent les mâles et n'élèvent que les filles. C'est un fait connu et conforme aux lois de la Nature, qu'elles deviennent toutes enceintes dans le même mois, un peu plus tôt, un peu plus tard ; et, comme nous l'avons entendu dire, toutes sont fortes et belliqueuses. Toutefois aucun astre n'est capable d'empêcher que tous les enfants mâles qui sont nés des Amazones ne soient exposés de la sorte.

Le Livre des Chaldéens. — Il est écrit dans le Livre des Chaldéens que chaque fois que Mercure rencontre Vénus dans le signe qui porte son propre nom, il donne naissance à des peintres, à des sculpteurs et à des changeurs de monnaies ; mais quand ils se rencontrent dans le signe de Vénus, il naît des parfumeurs, des danseurs, des chanteurs et des poëtes. Cependant, dans toute la contrée des Tayites (1) et des Sarrasins, dans la Libye supérieure et chez les Mauritaniens, dans le pays des Nomades (Numides), qui est à l'embouchure de l'Océan, et dans la Germanie extérieure, dans la Sarmatie supérieure, en Espagne (2) et dans

(1) Nom d'une tribu arabe, souvent exprimé pour désigner les Arabes en général. Eusèbe n'a pas compris ce nom qu'il a rendu par la forme Ταϊνοί. Cæsarius l'a transcrit sous la forme Ἠλεῖοι, ce qui n'a aucun sens. Quant à l'auteur des Récognitions, il a tout à fait supprimé ce nom.

(2) Ceci est une erreur de copiste ; il ne peut pas être question dans ce paragraphe de l'Espagne. Eusèbe et Cæsarius ont écrit ἐν τῇ Σκυθίᾳ, et le texte des Récognitions est conforme à ceux des auteurs précédents.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 15-16.

νὴν ἰσημερίαν ὑπερβαίνουσαι τοὺς ἰδίους ὅρους κοινωνοῦσι τοῖς πλησιοχώροις, ἑορτήν τινα ταύτην ἡγουμένοις· ἐξ ὧν συλλαμβάνουσαι ὑποστρέφουσι καὶ ἀναγκαίως ἐν ἑνὶ καιρῷ ἀποκυΐσκουσι κατὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον, καὶ τοὺς μὲν γεννωμένους ἄρρενας ῥίπτουσι, τὰς δὲ θηλείας ἀνατρέφουσι· πολεμικαί τέ εἰσι καὶ γυμνασίων προνοούμεναι.

§ 16. Ἑρμῆς μετὰ Ἀφροδίτης ἐν οἴκοις Ἑρμοῦ ποιεῖ πλάστας καὶ ζωγράφους καὶ τραπεζίτας· ἐν οἴκοις δὲ Ἀφροδίτης μυρεψοὺς καὶ φωνάσκους καὶ ὑποκριτὰς ποιημάτων. Καὶ παρὰ Ταϊνοῖς καὶ Σαρακηνοῖς καὶ ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ Λιβύῃ καὶ παρὰ Μαύροις καὶ παρὰ τοῖς περὶ τὸ στόμα τοῦ Ὠκεανοῦ Νομάσι καὶ ἐν τῇ ἐξωτέρᾳ Γερμανίᾳ, καὶ ἐν τῇ Σκυθίᾳ καὶ ἐν πᾶσι τοῖς ἐξ

Recogn. Ps. Clem., IX. 24.

animalia semel in anno circa vernale æquinoctium proprios egressæ terminos, finitimæ gentis viris miscentur, solennitatem quandam per hoc observantes, ex quibus cum conceperint redeunt, et si marem pepererint abjiciunt, feminas nutriunt. Cumque unius temporis sit omnium partus, absurdum est, ut in maribus quidem putetur Mars cum Saturno in tempore æquis esse portionibus, in feminarum vero Genesi nunquam.

Sed neque Mercurium cum Venere habuisse in domibus propriis positum, ut vel pictores ibi vel sculptores vel trapezitas efficiat, aut in domibus Veneris, ut unguentarios vel vocales vel poetas producat. Apud Saracenos et superiores Libes et Mauros et circa ora maris Oceani habitantes, sed et in extremis Germaniæ partibus et

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

τὸν καιρὸν τῆς ἑταιρείας ἡγούμεναι. Ἐξ ὧν κατὰ γαστρὸς φέρουσαι παλινδρομοῦσιν οἴκαδε ἅμα πᾶσαι. Τῷ δὲ καιρῷ τῆς ἀποκυήσεως τὸν μὲν ἄρρενα φθείρουσι, τὸ δὲ θῆλυ ζωογονοῦσι καὶ τιθηνοῦσιν ἐπιμελῶς. Ἄτοπον δὲ πιστεῦσαι ἐπὶ μὲν τῇ τῶν ἀρρένων σπορᾷ Ἄρεα μετὰ Κρόνου ἐπὶ τῆς ὥρας ἰσομοίρως τυχεῖν· ἐπὶ δὲ τοῦ θήλεος οὐδέποτε.

Εἰ δὲ καὶ Ἑρμῆς, ὥς φατε, μετὰ Ἀφροδίτης ἐν οἴκοις ἰδίοις ἐπιτελεῖ πλάστας, ζωγράφους, κερματιστάς, ἐν οἴκοις δὲ Ἀφροδίτης μυρεψούς, φωνάσκους, ὑποκριτάς, ποιητάς· παρὰ δὲ Ἠλείοις καὶ Σαρακηνοῖς καὶ τοῖς ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ Λιβύῃ καὶ Μαύροις, κατὰ τὰς ἠϊόνας καὶ ὄχθας τοῦ Ὠκεανοῦ ποταμοῦ οἰκοῦσι, καὶ ἐν τῇ ἐξωτέρᾳ Γερμανίᾳ καὶ ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ Σαρ-

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

τὴν τὸν καιρὸν ἐκεῖνον ἡγοῦνται· ἐξ ὧν κατὰ γαστρὸς συλλαβοῦσαι παλινδρομοῦσιν οἴκαδε πᾶσαι· τῷ δὲ καιρῷ τῆς ἀποκυήσεως τὸ μὲν ἄρρεν φονεύουσι, τὸ δὲ θῆλυ ζωογονοῦσι καὶ ἐπιμελῶς ἐκτρέφουσιν.

tous les pays qui sont situés au nord du Pont, dans toute la contrée des Alains et chez les Albanais, chez les Zazi (Sasses), et à Brousa, qui est située au delà du Douro (1), on ne trouve ni sculpteur, ni peintre, ni parfumeur, ni changeur, ni poëte. Cette influence de Mercure et de Vénus est sans effet sur toute cette contrée du monde.

Dans toute la Médie, tous les hommes au moment de leur mort, même quand il existe encore en eux un reste de vie, sont jetés aux chiens, qui mangent les cadavres de toute la Médie. Cependant nous ne pouvons pas dire que tous les Mèdes soient nés au moment où la Lune se trouve placée, par rapport à eux, avec Mars dans le signe du Cancer, pendant le jour où il passe sous la Terre. C'est ainsi que, selon ce qui est écrit, naissent ceux qui sont mangés par les chiens.

Tous les Indiens sont consumés par le feu, lorsqu'ils meurent; et beaucoup de leurs femmes sont brûlées vivantes avec eux. Cependant nous ne pouvons pas dire que toutes les femmes des Indiens qui sont brûlées, soient nées pendant que Mars et le Soleil se rencontrèrent dans le signe du Lion, pendant la nuit où il passait sous la Terre, comme naissent les hommes qui sont consumés par le feu.

Tous les Germains meurent étranglés à l'exception de ceux qui sont tués en combattant. Cependant, il n'est pas possible qu'à la naissance de

(1) Le texte est encore altéré en cet endroit. Eusèbe donne la variante Ὠτηνῇ καὶ Σαυνίᾳ καὶ ἐν Χρυσῇ. Les Récognitions ne mentionnent que la « Chrysea insula ». Épiphane (p. 1091) donne une autre leçon : ἢ Γερμανῶν χώρα, ἢ Σαρματία, ἢ ὁπόσοι ἐν τοῖς Δαύνισιν, ἢ παρὰ Ζιχοῖς.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 17-18.

ἀρκτικῶν μερῶν τοῦ Πόντου ἔθνεσι καὶ ὅλῃ τῇ Ἀλανίᾳ καὶ Ἀλβανίᾳ καὶ Ὠτηνῇ καὶ Σαυνίᾳ,

§ 17. καὶ ἐν Χρυσῇ οὐκ ἔστιν ἰδεῖν οὐ τραπεζίτην, οὐ πλάστην, οὐ ζωγράφον, οὐκ ἀρχιτέκτονα, οὐ γεωμέτρην, οὐ φώνασκον, οὐχ ὑποκριτὴν ποιημάτων, ἀλλ' ἐστέρηται ὁ τῆς τοῦ Ἑρμοῦ καὶ τῆς Ἀφροδίτης ἐνεργείας τρόπος ἐν ὅλῳ τῷ κύκλῳ τούτῳ τῆς οἰκουμένης.

Οἱ Μῆδοι πάντες τοῖς μετὰ σπουδῆς τρεφομένοις κυσὶ τοὺς νεκροὺς ἔτι ἐμπνέοντας παραβάλλουσι· καὶ οὐ πάντες σὺν τῇ Μήνῃ τὸν Ἄρεα ἐφ' ἡμερινῆς γενέσεως ἐν Καρκίνῳ ὑπὸ γῆν ἔχουσιν.

Ἰνδοὶ τοὺς νεκροὺς καίουσι, μεθ' ὧν συγκαίουσιν ἑκούσας τὰς γυναῖκας· καὶ οὐ δήπου πᾶσαι αἱ καιόμεναι ζῶσαι Ἰνδῶν γυναῖκες ἔχουσιν ὑπὸ γῆν ἐπὶ νυκτερινῆς γενέσεως σὺν Ἄρει τὸν Ἥλιον ἐν Λέοντι ὁρίοις (*fort.* ἢ Λέοντι ἐν ὁρίοις) Ἄρεος.

§ 18. Γερμανῶν οἱ πλεῖστοι ἀγχονιμαίῳ μόρῳ ἀποθνήσκουσι καὶ οὐ πάντως τὸ πλῆθος τῶν Γερμανῶν

Recogn. Ps. Clem., IX. 24-25.

apud Sarmatas et Scythas atque omnes quæ sub axe septentrionis jacent Pontici litoris gentes et in Chrysea insula nunquam invenitur trapezita nec sculptor, aut pictor, aut architectus, aut geometres, aut tragœdus, aut poeta; ergo deficit apud eos Mercurii Venerisque constellatio.

25. Ex omni orbe terrarum Medi tantummodo summa observantia adhuc spirantes homines canibus devorandos abjiciunt, et non ob hoc Martem cum Luna per diurnam Genesim in Cancro positos habent.

Indi mortuos suos incendunt, cum quibus et uxores defunctorum sponte se offerentes exuruntur. Sed non ideo omnes, quæ vivæ incenduntur Indorum mulieres, in nocturna Genesi sub terra habent Solem cum Marte in partibus Martis.

Germanorum plurimi laqueo vitam finiunt, nec idcirco omnes Lunam cum Hora, Saturno et

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

ματίᾳ καὶ ἐν Σκυθίᾳ καὶ ἐν πᾶσι τοῖς ἐξωτικοῖς μέρεσι τοῦ Πόντου ἔθνεσιν οὐχ οἷόν τε εὑρεῖν κολλυβιστὴν ἢ πλάστην ἢ ζωγράφον, οὐχ ἀρχιτέκτονα, οὐ φωνάσκον, οὐχ ὑποκριτὴν ποιημάτων, ὡς παρ' ἡμῖν· διὰ τί Ἑρμῆς καὶ Ἀφροδίτη οὐ παρέσχον κατ' ἐνιαυτὸν ἐπιτυχεῖν γεννωμένῳ τοῖς ἐκλείπουσι παρ' αὐτοῖς ἐπιτηδεύμασι;

Μῆδοι δὲ πάντες μετὰ σπουδῆς ἔτι ἐμπνέοντας τοὺς κάμνοντας κυσὶ βορὰν προστιθέασιν ἀναλγήτως· σὺν τῇ Μήνῃ, ὥς φατε, τὸν Ἄρεα ἐπὶ ἡμερινῆς γενέσεως ἐν Καρκίνῳ Μῆδοι ἔλαχον.

Ἰνδοὶ δὲ τοὺς νεκροὺς ἑαυτῶν τεφροποιοῦσι πυρί, μεθ' ὧν καταφλέγουσί τινων τὰς συμβίους. Καὶ οὐ δήπου πᾶσαι αἱ πυριάλωτοι Ἰνδῶν γυναῖκες ἢ αἱ ζῶσαι ἔλαχον ὑπὸ τῆς νυκτερινῆς συνελεύσεως τῶν γονέων σὺν Ἄρει τὸν Ἥλιον, ἐν νυκτὶ μὴ φαίνοντα ἐν μοίραις Ἄρεος.

Γερμανῶν οἱ πλείους ἀγχόνῃ τοῦ ζῆν ἀμείβονται· καὶ οὐ πάντως τὸ πλῆθος Γερμανῶν τὴν Σελήνην καὶ τὴν ὥραν μεσολαμβανομένας ὑπὸ Κρόνου καὶ Ἄρεος ἔχουσιν. Ἀλλ' ἐν παντὶ ἔθνει ἡμέραι βροτοῖς γένωνται (*lege :* καὶ ἡμέρᾳ βροτοὶ γεννῶνται), οὐ κρείτ-

tous les Germains, la Lune et Hora se soient trouvées entre Mars et Saturne. Cependant, en tout lieu et à toute heure, des hommes naissent dans des circonstances différentes les unes des autres, et les lois humaines triomphent du Destin, et ils se gouvernent d'après leur volonté.

Ainsi, le Destin n'oblige pas les Sères à ne pas commettre d'homicide, quand ils n'en ont pas le désir, ni les Brahmines à manger de la chair. Il n'empêche pas non plus les Perses d'épouser leurs filles et leurs sœurs, ni les Indiens d'être brûlés, ni les Mèdes d'être dévorés par les chiens, ni les Bretons de prendre des hommes en guise de femmes, ni les Édesséniens d'être chastes, ni les Grecs de s'adonner à la gymnastique,............ ni les Romains de conquérir toujours des provinces, ni les Gaulois de se marier entre eux. Il ne force pas non plus les Amazones à élever leurs enfants mâles; et la naissance n'oblige aucun être sur la surface du monde, à cultiver l'art des Muses. Mais, comme je l'ai dit, dans chaque pays et chez chaque peuple, tous les hommes agissent selon le Libre Arbitre de leur nature, comme ils l'entendent, et sont soumis au Destin et à la Nature, à cause du corps qui les enveloppe, tantôt selon leur volonté et tantôt contre leur gré. Car dans chaque pays et chez chaque peuple, il existe des riches et des pauvres, des gouverneurs et des gouvernés, des gens en santé et des malades, chacun selon que le Destin et la naissance l'ont atteint.

Je lui dis : Tu nous as convaincus de tout ceci, [notre] frère Bardesane, et nous savons que [ce que tu dis] est vrai. Mais tu sais que les Chaldéens disent

---

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 18-19-20.

τὴν σελήνην καὶ τὴν ὥραν μεσολαβουμένας ὑπὸ Κρόνου καὶ Ἄρεος ἔχει. Παντὶ ἔθνει καὶ πάσῃ ἡμέρᾳ καὶ παντὶ τόπῳ τῆς γενέσεως γεννῶνται ἄνθρωποι· κρατεῖ δὲ ἐν ἑκάστῃ μοίρᾳ τῶν ἀνθρώπων νόμος καὶ ἔθος διὰ τὸ αὐτεξούσιον τοῦ ἀνθρώπου.

§ 19. Καὶ οὐκ ἀναγκάζει ἡ γένεσις τοὺς Σῆρας μὴ θέλοντας φονεύειν, ἢ τοὺς Βραχμᾶνας κρεοφαγεῖν, ἢ τοὺς Πέρσας ἀθεμίτως μὴ γαμεῖν, ἢ τοὺς Ἰνδοὺς μὴ καίεσθαι, ἢ τοὺς Μήδους μὴ ἐσθίεσθαι ὑπὸ κυνῶν ἢ τοὺς Πάρθους μὴ πολυγαμεῖν ἢ τὰς ἐν τῇ Μεσοποταμίᾳ γυναῖκας μὴ σωφρονεῖν, ἢ τοὺς Ἕλληνας μὴ γυμνάζεσθαι γυμνοῖς τοῖς σώμασιν, ἢ τοὺς Ῥωμαίους μὴ κρατεῖν, ἢ τοὺς Γάλλους μὴ γαμεῖσθαι, ἢ τὰ ἄλλα βάρβαρα ἔθνη ταῖς ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων λεγομέναις Μούσαις κοινωνεῖν· ἀλλ' ὡς προεῖπον, ἕκαστον ἔθνος καὶ ἕκαστος τῶν ἀνθρώπων χρῆται τῇ ἑαυτοῦ ἐλευθερίᾳ, ὡς βούλεται καὶ ὅτε βούλεται, καὶ δουλεύει τῇ γενέσει καὶ τῇ φύσει δι' ἣν περίκειται σάρκα, πῇ μὲν ὡς βούλεται, πῇ δὲ ὡς μὴ βούλεται.

§ 20. Πανταχῇ γὰρ καὶ ἐν παντὶ ἔθνει εἰσὶ πλούσιοι καὶ πένητες, καὶ ἄρχοντες καὶ ἀρχόμενοι, καὶ ἐρρωμένοι καὶ νοσοῦντες, ἕκαστος κατὰ τοὺς τῆς γενέσεως αὐτοῦ κλήρους.

Ταῦτα, ὦ Βαρδησάνη, ἄκρως ἡμᾶς πέπεικας, φημὶ

Recogn. Ps. Clem., IX, 25-26.

Marte circumcinctas habent. Sed nonne in omni gente et in omni die per omnem diversitatem Genesis nascuntur homines? ex quibus omnibus apparet, quia metus legum in unaquaque regione dominatur, et arbitrii libertas, quæ est hominibus insita per spiritum obtemperat legibus.

Nec cogere potest Genesis aut Seres homicidium committere, aut Bragmanos carnibus vesci, aut Persas incesta vitare, vel Indos non exuri, aut Medos non a canibus devorari, Parthos non habere plures uxores, aut mulieres Mesopotamiæ non servare pudicitiam, Græcos non exerceri palæstris, Gallorum pueros non pati muliebria, vel gentes barbaras Græcorum studiis institui, sed ut diximus unaquæque gens suis legibus utitur pro libertatis arbitrio, et decreta Genesis legum severitate depellit.

26. Sed dicet aliquis eorum qui in disciplina

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

τονες ἢ χείρονες κατὰ ἄστρων συμπλοκήν, ὡς ὑμεῖς φατέ, ἀλλ' ἐν ἑκάστῃ χώρᾳ νόμοι τινὲς καὶ πάτρια ἔθη κρατεῖ, ἐξ ὧν τὸ αὐτεξούσιον καὶ τὸ ἐφ' ἡμῖν τὰ πρακτέα ὑπάρχειν παιδευόμεθα πάντες.

Οὐ γὰρ οἷα τε ἡ καθ' ὑμᾶς γένεσις ἀναγκάσαι Σῆρας ἀνακεῖν (*lege :* ἀναιρεῖν) ἢ Βραχμᾶνας κρεοβορεῖν καὶ σικεροποτεῖν ἢ Πέρσας μὴ μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοφθορεῖν ἢ Ἰνδοὺς μὴ πυρὶ διδόναι τοὺς νεκροὺς ἢ Μήδους μὴ κυσὶ τοὺς θνησκομένους (*leg.* θνήσκοντας) προτιθέναι ἢ Πάρθους μὴ πολυγαμεῖν ἢ τοὺς Μεσοποταμίτας μὴ ἄκρως σωφρονεῖν ἢ Ἕλληνας μὴ σωμασκεῖσθαι ἢ τὰ βάρβαρα ἔθνη ταῖς ὑφ' Ἑλλήνων προσαγορευομέναις κοινωνεῖν· ἀλλ' ὡς προέφην ἕκαστος βροτῶν χρῆται τῇ τοῦ νόμου ἐλευθερίᾳ, τὰ ἐκ τῶν ἄστρων μυθουργούμενα καθ' Ἕλληνας παραπεμπόμενος, τῷ ἐκ τῶν νόμων δέει ἢ τῷ ἔθνους ἔθει πατρίῳ τῶν φαύλων εἰργόμενος· αἱ μὲν γὰρ τῶν ἀρετῶν ὑπάρχουσι προαιρετικαί, αἱ δὲ περιστατικαί, ἀνάγκῃ ἐπὶ τὸ κρεῖττον χωροῦντος τοῦ ζητουμένου ὑπὸ τῶν νόμων.

Ἀλλ' ἑπτὰ ὄντων (*add.* τῶν) τῇ γενέσει ἡμῶν ἀνα-

que la Terre est partagée en sept parties, appelées climats, et que, sur ces mêmes parties, les sept astres exercent leur influence, chacun en particulier sur chacune d'elles, et qu'enfin, dans chacun de ces mêmes endroits, la force de l'influence [de chaque astre] prévaut, et c'est ce qui est appelé Loi.

Il me répliqua : Sache d'abord, ô mon fils Philippe! que les Chaldéens ont inventé ceci en vue de tromper, car bien que la Terre soit divisée en sept parties, il existe néanmoins, dans chacune de ces parties, beaucoup de lois qui diffèrent les unes des autres. En effet, on ne trouve pas dans le monde sept lois selon le nombre des sept planètes, ni douze selon le nombre des signes du Zodiaque, ni trente-six selon le nombre des Décans (1); mais il existe beaucoup de lois dans chaque état, dans chaque contrée, dans chaque province et dans chaque habitation, qui sont différentes de celles de leurs voisins. Vous vous rappelez ce que je vous ai dit, que, dans le même climat des Indes, il existe des hommes qui ne mangent pas la viande des animaux, et d'autres qui vivent de chair humaine. Je vous ai dit encore relativement aux Perses et aux Mages, que ce n'est pas seulement dans le climat de la Perse que les hommes prennent comme épouses leurs filles et leurs sœurs, mais aussi que dans chaque pays où ils sont établis, ils ont observé la coutume de leurs pères et suivi les mystères que ceux-ci leur avaient transmis. Souvenez-vous également qu'il y a beaucoup de

(1) Les douze signes du Zodiaque étaient partagés chacun en trois parties, formant un total de trente-six, lesquels se trouvaient subdivisés eux-mêmes en dix parties appelées *décans* : « Singula signa in tres partes dividuntur : singulæ autem partes singulos habent decanos, ut sint in singulis signis terni decani. « (Julius Firmicus, *ad Mavort. Loll. Astron.*, pg. 17.) — Manilius (Astronom. lib. 4, v. 298) en parle en ces termes :

Quapropter Grajæ dixere Decania gentes?
A numero nomen positum est, quod partibus astra
Condita tricenis triplici sub sorte feruntur,
Et tribuunt denas in se coeuntibus astris,
Inque vicem ternis habitantur singula signis.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 20-21-22.

αὐτῷ. Οἱ δὲ ἀστρονόμοι φασὶ τὴν γῆν ταύτην μεμερίσθαι εἰς ἑπτὰ κλίματα, καὶ ἄρχειν ἑκάστου κλίματος ἕνα τῶν ἑπτὰ ἀστέρων· καὶ τοὺς διαφόρους νόμους μὴ τοὺς ἀνθρώπους τεθεικέναι ἑαυτοῖς, ἀλλ' ἑκάστου ἄρχοντος πλεονάζειν τὸ θέλημα ἐν τῇ ἰδίᾳ χώρᾳ, ὃν νόμον νενομίκασιν οἱ κρατούμενοι.

§ 21. Ἀπεκρίνατο· Οὐκ ἀληθὴς ἡ ἀπόκρισις αὕτη, ὦ Φίλιππε· εἰ γὰρ καὶ διῄρηται ἡ οἰκουμένη εἰς μέρη ἑπτὰ, ἀλλ' οὖν γε ἐν μιᾷ μερίδι εὑρίσκομεν πολλὰς διαφορὰς νόμων· οὐδὲ γὰρ ἑπτὰ νόμοι εἰσὶ κατὰ τοὺς ἑπτὰ ἀστέρας, οὐδὲ δώδεκα κατὰ τὰ ζώδια, οὐδὲ τριακονταὲξ κατὰ τοὺς δεκανοὺς, ἀλλὰ μυρίοι. Μνημονεύειν τε ὀφείλετε ὧν προεῖπον, ὅτι καὶ ἐν ἑνὶ κλίματι καὶ ἐν μιᾷ χώρᾳ τῶν Ἰνδῶν εἰσὶν ἀνθρωποφάγοι Ἰνδοὶ, καὶ εἰσὶν οἱ ἐμψύχων ἀπεχόμενοι, καὶ ὅτι οἱ Μαγουσαῖοι οὐκ ἐν Περσίδι μόνῃ τὰς θυγατέρας γαμοῦσιν, ἀλλὰ καὶ ἐν παντὶ ἔθνει, ὅπου ἂν οἰκήσωσι, τοὺς τῶν προγόνων φυλάσσοντες νόμους καὶ τῶν μυστηρίων αὐτῶν τὰς τελετάς.

§ 22. Ἀλλὰ καὶ πολλὰ βάρβαρα ἔθνη κατελέ-

Recogn. Ps. Clem., IX, 26.

mathesis eruditi sunt, Genesim in septem partes dirimi, quæ illi climata appellant, dominari vero unicuique climati unam ex septem stellis, et istas quas exposuimus diversas leges non ab hominibus positas, sed ab istis principibus secundum uniuscujusque voluntatem; et hoc quod stellæ visum est, legem ab hominibus observatam.

Ad hæc ergo respondebimus, quod primo quidem non est in septem partes orbis terræ divisus, tum deinde et si ita esset, in una parte et in una regione invenimus multas differentias legum; et ideo neque septem sunt secundum numerum stellarum, neque duodecim secundum numerum signorum, neque triginta et sex secundum numerum Decanorum, sed sunt innumeræ.

27. Meminisse autem debemus eorum quæ supra enumerata sunt, quod in una Indiæ regione sunt et qui hominum carnibus vescantur, et sunt qui etiam a pecudibus vel avibus omnibusque animantibus abstineant et quia Magusæi non solum in Perside

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

κειμένων ἀστέρων, εἰς ἑπτὰ λέγομεν κλίματα τὴν γῆν διαιρεῖσθαι, καὶ ἄρχεσθαι ἕκαστον κλίμα ὑφ' ἑνὸς τῶν ἀστέρων, καὶ πρὸς ἐκείνων συμπλοκὰς ἄγεσθαι καὶ ἀποτελεῖσθαι τοὺς ἀρχομένους· ὅπερ νόμον τινὲς τὴν τοῦ ἄστρου ἐνέργειαν λέγουσιν.

Καὶ πῶς, εἰ ἑπταχῶς διαιρεῖται ἡ οἰκουμένη, ἐν μιᾷ μερίδι πολλοὺς καὶ διαφόρους νόμους εὑρίσκομεν, καὶ οὔτε ἑπτὰ μόνον κατὰ τοὺς ἀστέρας, οὔτε δὶς ἓξ κατὰ τοὺς ζωδιακοὺς, οὐδ' αὖ πάλιν τριακονταὲξ κατὰ τοὺς δεκανοὺς, ἀλλὰ μυρίοι μνημονεύονται νόμοι, πάλαι ἀμειφθέντες καὶ νῦν ὑπάρχοντες. Πῶς δέ; ἐν ταὐτῷ τμήματι τοὺς ἀνθρωποβόρους Ἰνδοὺς καὶ

peuples, comme je vous l'ai dit, qui entourent toute la Terre et qui ne font pas partie de ces climats. Ces hommes ne possèdent pas l'art que Mercure et Vénus leur imposent, quand ils sont en conjonction l'un avec l'autre.

Et si les lois étaient spéciales aux climats, il n'en pourrait pas être ainsi, parce qu'il est connu que ces hommes n'ont aucun rapport avec les autres, et que leur manière de vivre est différente. Combien de sages, croyez-vous, ont abrogé dans leurs propres pays les lois qui leur semblaient défectueuses? Combien y a-t-il de lois qui ont été abolies par nécessité? Combien y a-t-il de rois qui, après s'être emparés des pays qui ne leur appartenaient pas, ont abrogé les lois qui y étaient établies, et en ont publié d'autres selon leur volonté? Et quand ces faits se passèrent, aucun astre n'avait la puissance de maintenir la loi. Cela vous est du reste facile à comprendre, car ce n'est que d'hier que les Romains ont conquis l'Arabie (1) et y ont abrogé d'anciennes lois, et notamment la circoncision, au moyen de laquelle ils se mutilaient. En effet, celui qui a le pouvoir en lui, obéit à des lois qu'un autre a établies pour lui, et celui-ci possède également le pouvoir sur lui-même. Mais je vous dirai ce qui servira plus que toute autre chose à convaincre les insensés et les incrédules. Tous les Juifs qui ont reçu la loi de la main de Moïse, circoncisent leurs enfants mâles le huitième jour, et n'attendent pas pour cela la venue des astres; ils n'observent pas non plus la loi des contrées; et l'astre qui a de l'influence dans le climat [qu'ils habitent] ne les régit point par force. Mais soit qu'ils se trouvent à Édom ou en Arabie, en Grèce ou en Perse, dans le nord ou dans le midi, ils observent cette loi qui fut établie pour eux par leurs pères. En outre, il est connu que ce qu'ils font, ne provient pas du fait de leur naissance, car il n'est pas possible que Mars se soit levé pour

(1) Ceci est une allusion à la campagne que Lucius Verus fit contre les Parthes en Asie, et à la suite de laquelle la Mésopotamie fut cédée aux Romains; ou peut-être encore à l'occupation de l'Arabie par Septime Sévère, vers l'an 200. — Cf. les médailles de cet empereur faisant allusion à cette campagne (Cohen, *Descript. des méd. romaines*, t. III, pg. 236, n° 30 et suiv.).

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cil.*, § 22-23-24.

ξαμεν, τά τε ὄντα ἐν μεσημβρίᾳ καὶ δύσει καὶ ἀνατολῇ καὶ ἄρκτῳ, τουτέστιν ἐν διαφόροις κλίμασι, μὴ μετέχοντα Ἑρμαϊκῆς ἐπιστήμης.

§ 23. Πόσοι, νομίζετε, σοφοὶ ἄνδρες παρήγαγον τοὺς κακῶς κειμένους νόμους, πόσοι δὲ νόμοι ὑπὸ τῆς ἀπορίας κατελύθησαν, πόσοι βασιλεῖς κρατήσαντες ἐθνῶν παρήγαγον τοὺς πρὸ αὐτῶν νόμους καὶ ἔθεντο τοὺς ἰδίους, καὶ οὐδεὶς τῶν ἀστέρων ἀπώλεσε τὸ ἴδιον κλίμα. Χθὲς οἱ Ῥωμαῖοι τῆς Ἀραβίας κρατήσαντες τοὺς τῶν βαρβάρων νόμους ἤλλαξαν· ἕπεται γὰρ τὸ αὐτεξούσιον τῷ αὐτεξουσίῳ.

§ 24. Τὸ δὲ δυνάμενον πεῖσαι καὶ τοὺς ἀπίστους ἐκθήσομαι ὑμῖν. Ἰουδαῖοι πάντες οἱ διὰ Μωσέως δεξάμενοι νόμον τοὺς γεννωμένους ἄρρενας παῖδας ἐν τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ αἱμάσσουσι περιτέμνοντες, οὐκ ἀστέρος παρουσίαν ἀναμένοντες, οὐ κλίματος

Recogn. Ps. Clem., IX. 27-28.

matres ac filias excipiunt in matrimonium, sed et in omni gente ubicunque habitaverint, malorum (*lege.* majorum) suorum incesta instituta custodiunt, tum præterea et innumeras gentes memoravimus, quæ penitus studia nesciunt literarum.

Sed et aliquanti sapientes viri ipsas leges in nonnullis commutaverunt locis, aliæ vero etiam sponte pro sui vel impossibilitate vel inhonestate derelictæ sunt. Certe quod in promptu est noscere, quanti imperatores gentium quas vicerant leges et instituta mutarunt et suis eas legibus subjecerunt. Quod evidenter a Romanis factum docetur, qui omnem pæne orbem omnesque nationes propriis primo et variis legibus institutisque viventes in Romanorum jus et civilia scita verterunt. Superest ergo ut et stellæ gentium, quæ a Romanis victæ sunt, climata sua partesque perdiderint.

28. Addam adhuc rem, quæ possit etiam valde incredulis satisfacere. Judæi omnes, qui sub lege Moysi vivunt, filios suos octava die absque ulla dilatione circumcidunt et infantis teneri sanguinem fundunt; a sæculo autem nullus ex gentibus

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

τοὺς ἐμψύχων καὶ θοίνης ἁπάσης ἀπεχομένου Βραχμαίους οἰκοῦντας ὁρῶμεν; πῶς δὲ οἱ ἐν Βαβυλῶνι, ὅπου ἂν γίνωνται, τῇ μιαιγαμίᾳ τῶν ὁμαίμων παροινοῦσι;

Καὶ πολὺς ὁ λόγος περὶ Λογγοβάρδων καὶ Νόρων καὶ Γάλλων καὶ Ἑσπερίων τῶν ἑρμαϊκῆς καὶ χρονικῆς ἀμοιρούντων ἐπιστήμης τῶν ἄστρων. Πόσοι βασιλεῖς καὶ ἄρχοντες παρήγαγον τοὺς κακῶς κειμένους νόμους, αὐτοὶ τὸ δοκοῦν νομοθετοῦντες, ἢ αὖ πάλιν τοὺς κρείττονας οἱ ἐναντίοι ἀπώσαντο, ὑπ' οὐδε-

tous les Juifs le huitième jour, quand on les circoncit, afin que le fer passe sur eux, et que leur sang soit répandu.

Tous parmi eux, à quelque endroit qu'ils se trouvent, s'abstiennent d'adorer des idoles, et un jour sur sept, eux et leurs enfants s'abstiennent de tout travail, de toute construction, de tout voyage, et ne font ni achat ni vente. Ils n'immolent pas non plus un animal le jour du sabbat, ils n'allument point de feu, ils ne rendent pas la justice, et il ne se trouve chez eux aucun homme à qui le Destin commande d'aller au tribunal le jour du sabbat, pour gagner sa cause ou la perdre ; ou de démolir ou de bâtir, ou bien de faire aucune de ces choses que font les hommes qui n'ont pas reçu cette loi. Les Juifs ont encore d'autres coutumes, selon lesquelles ils ne sont pas gouvernés comme le reste des hommes, tandis que le même jour, tous, sans exception, engendrent, naissent, tombent malades et meurent ; car ces diverses circonstances ne sont pas au pouvoir de l'homme.

En Syrie et à Édesse, les hommes ont l'habitude de se circoncire en l'honneur de Tharatha (1); mais quand le roi Abgar se fut converti au christianisme, il ordonna que quiconque se circoncirait aurait la main coupée, et, depuis ce jour-là jusqu'à aujourd'hui, aucun homme ne se circoncit dans la contrée d'Édesse.

Que dirons-nous alors de notre nouvelle

(1) C'est une divinité analogue à Cybèle ou Rhéa avec laquelle Eusèbe l'a assimilée. Justin le Martyr fait mention de cette pratique : καὶ φανερῶς εἰς κιναιδίαν ἀποκόπτονταί τινες καὶ εἰς μητέρα θεῶν τὰ μυστήρια ἀναφέρουσι (*Apolog*. I, c. 27). — Cf. aussi S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. VII, ch. 24. — Épiphane, *Panar.*, pag. 1092. — M. Matter croit que ce fut Bardesane qui engagea le roi Abgar à mettre fin aux mutilations que s'infligeaient certains enthousiastes en l'honneur de Cybèle (*Hist. du Gnosticisme*, t. I, sect. II, ch. 2).

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.* 24-25-26.

ἐξουσίαν ἐκτρεπόμενοι (*leg.* ἐντρεπόμενοι), οὐχ ὑπὸ νόμου ἀλλοτρίας χώρας ἀγόμενοι· ἀλλ' εἴτε ἐν Συρίᾳ τυγχάνουσιν, εἴτε ἐν Γαλλίᾳ, εἴτε ἐν Ἰταλίᾳ, εἴτε ἐν Ἑλλάδι ἢ ἐν Παρθίᾳ ἢ ὅπου ἂν ὦσι, τοῦτο ποιοῦσιν. Ὅπερ οὐκ ἔστι κατὰ γένεσιν· οὐ γὰρ δύνανται πάντες Ἰουδαῖοι μίαν γένεσιν ἔχειν.

§ 25. Ἀλλὰ καὶ δι' ἡμερῶν ἑπτὰ πάντες ὅπου ἂν ὦσιν ἀργοῦσιν ἐκ παντὸς ἔργου καὶ οὔτε ὁδεύουσιν οὔτε πυρὶ χρῶνται· οὔτε ἀναγκάζει ἡ γένεσις Ἰουδαῖον οὐ κτίσαι οἶκον, οὐ καταλῦσαι, οὐκ ἐργάσασθαι, οὐ πωλῆσαι, οὐκ ἀγοράσαι ταῖς ἡμέραις τοῦ σαββάτου, καίτοι ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ γεννώντων Ἰουδαίων καὶ γεννωμένων καὶ νοσούντων καὶ ἀποθνησκόντων. Ταῦτα γὰρ οὐκ ἔτι ἐστὶ τοῦ αὐτεξουσίου.

Ἐν τῇ Συρίᾳ καὶ ἐν τῇ Ὀσροηνῇ ἀπεκόπτοντο πολλοὶ τῇ Ῥέᾳ, καὶ ἐν τούτῳ μιᾷ ῥοπῇ ὁ βασιλεὺς Ἄβγαρος ἐκέλευσε τῶν ἀποκοπτομένων τὰ αἰδοῖα ἀποκόπτεσθαι καὶ τὰς χεῖρας, καὶ ἐκτότε οὐδεὶς ἀπεκόπτετο ἐν τῇ Ὀσροηνῇ.

Τί δὲ ἐροῦμεν περὶ τῆς τῶν Χριστιανῶν αἱρέσεως,

Recogn. Ps. Clem., IX, 28-29.

hoc die octava perpessus est, et e contra Judæorum nullus omisit. Quomodo ergo in hoc ratio Genesis stabit? cum per cunctas orbis terræ partes omnes Judæi admixti gentibus vivant et octava ferrum perferant die unius in membri loco, et nemo gentilium, sed ipsi soli, ut dixi, hoc faciunt, non stella cogente nec perfusione sanguinis perurgente, sed lege religionis adducti, et in quocunque orbis loco fuerint, hoc est eis insigne vernaculum. Sed et quod unum nomen omnibus inest ubicunque fuerint, numquid et hoc per Genesim venit? et quod nunquam apud eos infans natus exponitur, et quod septimo quoque die omnes ubicunque fuerint otium gerunt nec iter incedunt nec igni utuntur? quid est ergo, quod nullum Judæorum in illa die cogit Genesis aut iter agere, aut ædificare, aut vendere aliquid, aut emere?

29. Quin imo et majorem fidem rerum præ-

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

νὸς τῶν ἄστρων πρὸς τὰ αἱρεθέντα εἰργόμενοι. Νῦν δὲ φάναι βούλομαι, ὃ καὶ τῶν ἀπίστων πάντων ἀπορράψει τὰ στόματα. Ἰουδαῖοι πάντες, τὸν διὰ Μωσέως δεξάμενοι λόγον, πᾶν ἄρρεν λογικὸν αὐτοῖς γινόμενον τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ περιτέμνοντες αἱμάττουσιν· ἀπὸ δὲ τοῦ αἰῶνος οὐδεὶς Ἑλλήνων ἢ Χριστιανῶν περιτομὴν ἐδέξατο. Πλείστων (*add. videtur* οὖν) Ἰουδαίων καὶ Ἑλλήνων καὶ Χριστιανῶν κατὰ τοὺς αὐτοὺς μῆνας καὶ ἑβδομάδας καὶ ἡμέρας καὶ ὥρας γεννωμένων, Ἄρης (*leg.* ποῦ Ἄρης) ἢ Ἑρμῆς ἢ Κύπρις ἢ ὁ λοιπὸς Ἑλλήνων μῦθος, ἑνὸς κύκλου ἐμπεριέχοντος τὰ πάντα, καὶ μηδενὸς ὑπὸ ἀστέρων βιαζομένου; Οὐ γὰρ πάντες

génération, nous qui sommes chrétiens, et que le Messie a établis dans chaque contrée et dans chaque pays? car n'importe où nous habitons, nous sommes tous désignés par le seul nom du Messie, — chrétiens; et au jour qui tombe le premier de la semaine, nous nous réunissons, et nous jeûnons durant les jours fixés [par la loi]. Et nos frères qui sont en Gaule ne prennent pas des mâles pour femmes; ceux qui habitent la Parthie ne prennent pas deux épouses; ceux qui sont en Judée ne se circoncisent plus, et nos sœurs qui demeurent chez les Gèles et les Caschans n'ont pas de relations adultères avec les étrangers; et ceux qui sont dans la Perse ne prennent pas non plus leurs filles pour épouses, et ceux qui habitent la Médie n'abandonnent pas leurs morts, ne les enterrent pas vivants et ne les donnent pas en pâture aux chiens; et ceux qui résident à Édesse ne tuent pas leurs femmes qui commettent un adultère, non plus que leurs sœurs; mais ils se séparent d'elles, et s'en rapportent [pour les punir] au jugement de Dieu. Ceux qui habitent Hatra ne lapident pas les voleurs. Mais n'importe où ils résident, n'importe en quel lieu ils se trouvent, les lois du pays ne les séparent point des lois de leur Messie, et le caprice des gouverneurs ne les oblige point à faire usage des choses qui leur paraissent impures. Mais la maladie et la santé, la richesse et la pauvreté, enfin tout ce qui ne dépend pas de leur Libre Arbitre, leur arrive dans quelque lieu qu'ils se trouvent. Car, comme le Libre Arbitre de l'homme n'est pas régi par l'influence des Sept; et quand il est régi par eux, il est capable de résister à leur influence; de même aussi cet homme visible n'échappe pas facilement aux ordres de ses gouverneurs, car il est esclave et sujet. En effet, si nous étions capables de faire toute chose, nous serions nous-mêmes toute chose; et si rien de ce qui se fait ne venait à la portée de nos mains, nous serions les instruments d'autrui. Toutefois, quand il plaît à Dieu, toutes choses sont possibles sans aucun empêchement, car il n'y a rien qui puisse arrêter cette grande et sainte volonté. Ainsi même ceux qui pensent être contre lui, ne le sont pas en force, mais seulement en mal et en erreur, et cela peut durer un court espace de temps, parce qu'il est bon, et qu'il permet à toutes les natures de persévérer dans l'état où elles se trouvent et de se gouverner selon leur propre volonté. Mais ces natures se trouvent néanmoins liées par les faits accomplis et par les plans médités pour leur venir en aide. Ainsi, cet ordre et ce gouvernement qui ont été imposés, et l'association de l'un avec l'autre, adoucissent la force de la Nature, pour qu'ils ne soient pas coupables tous ensemble, ni blessés tous à la fois, comme ils étaient coupables et blessés avant la création du monde. Il viendra aussi un temps où cette méchanceté qui persiste chez eux aura un terme, grâce à l'instruction qui se développera

---

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, 26-27-28.

ῆς ἡμεῖς οἱ δοξασταὶ πολλοὶ ὄντες καὶ ἐν διαφόροις ἀνέστημεν κλίμασιν, ἐν παντὶ ἔθνει καὶ κλίματι, οἵτινες πολλοὶ ὄντες ἑνὶ ὀνόματι κεκλήμεθα.

§ 26. Καὶ οὔτε οἱ ἐν Παρθίᾳ Χριστιανοὶ πολυγαμοῦσι, Πάρθοι ὑπάρχοντες, οὔθ' οἱ ἐν Μηδίᾳ κυσὶ παραβάλλουσι τοὺς νεκρούς· οὐχ οἱ ἐν Περσίδι γαμοῦσι τὰς θυγατέρας αὐτῶν, Πέρσαι ὄντες, οὐ παρὰ Βάκτροις καὶ Γάλλοις φθείρουσι τοὺς γάμους· οὐχ οἱ ἐν Αἰγύπτῳ θρησκεύουσι τὸν Ἆπιν ἢ τὸν κύνα ἢ τὸν τράγον ἢ αἴλουρον· ἀλλ' ὅπου εἰσὶν, οὔτε ὑπὸ τῶν κακῶς κειμένων νόμων καὶ ἐθῶν νικῶνται, οὔθ' ἡ ὑπὸ τῶν ἀρχῶν πρυτανευομένη γένεσις αὐτοὺς ἀναγκάζει τοῖς ἀπειρημένοις κακοῖς ὑπὸ τοῦ διδασκάλου αὐτῶν χρῆσθαι, νόσῳ δὲ καὶ πενίᾳ καὶ πάθεσι καὶ ταῖς νομιζομέναις ἀτιμίαις ὑπόκεινται.

§ 27. Ὥσπερ γὰρ ὁ ἐλεύθερος ἡμῶν ἄνθρωπος δουλεύειν οὐκ ἀναγκάζεται, κἂν ἀναγκασθῇ ἀνθίσταται τοῖς ἀναγκάζουσιν, οὕτως οὐδὲ ὁ φαινόμενος

Recogn. Ps. Clem., IX, 29.

sentium dabo, ecce enim ex adventu justi et veri prophetæ vixdum septem anni sunt, in quibus ex omnibus gentibus convenientes homines ad Judæam et signis ac virtutibus quæ viderant, sed et doctrinæ majestate permoti, ubi receperunt fidem ejus, abeuntes ad regiones suas illicitos

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

Ἕλληνες ἢ Ἰουδαῖοι ἢ Χριστιανοὶ ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἢ ὥρᾳ ἐν τῇ μητρῴᾳ κατεβλήθησαν νηδύϊ, οὐδ' αὖ πάλιν πάντες ἅμα ἀπεκυήθησαν· πῶς οὖν οἱ πλεῖστοι αὐτῶν Χριστῷ συνέθεντο, τὴν πατρῴαν ἀρνησάμενοι πλάνην, μὴ ἰσχύσαντος τοῦ ἄρχοντος ἀστέρος τῆς χερσαίου μερίδος ἐμποδῆσαι αὐτοὺς πρὸς θεοσέβειαν;

dans une autre société. Dès l'établissement de ce monde régénéré, tous les mauvais instincts disparaîtront et toutes les rébellions auront une fin.

L'insensé sera convaincu et les imperfections seront effacées; il y aura paix et sécurité par le don de Celui qui est le Seigneur de toutes les Natures.

Eusebius, Præparat. evangel., VI, 27-28.

ἡμῶν δοῦλος ἄνθρωπος τῆς ὑποταγῆς ἐκφεύγειν ῥᾳδίως δύναται. Εἰ γὰρ πάντα ἐδυνάμεθα, ἡμεῖς ἂν ἦμεν τὸ πᾶν, ὥστε εἰ μηδὲν ἐδυνάμεθα, ἄλλων ἂν ἦμεν, ὡς προεῖπον, ὄργανα καὶ οὐχ ἑαυτῶν.

§ 28. Θεοῦ δ' ἐπινεύσαντος πάντα δυνατὰ καὶ ἀνεμπόδιστα· τῇ γὰρ ἐκείνου βουλήσει οὐδὲν ἀντιστῆναι δύναται· καὶ γὰρ τὰ δοκοῦντα ἀνθίστασθαι, αὐτοῦ χρηστοῦ ὄντος καὶ συγχωροῦντος ἑκάστῃ φύσει ἔχειν τὴν ἰδιότητα καὶ τὸ αὐτεξούσιον τοῦ θελήματος, ἀνθίσταται.

Recogn. Ps. Clem., IX, 29.

quosque gentilium ritus et incesta sprevere conjugia. Denique apud Parthos, sicut nobis Thomas, qui apud illos evangelium prædicat, scripsit, non multi jam erga plurima matrimonia diffunduntur, nec multi apud Medos canibus objiciunt mortuos suos, neque Persæ matrum conjugiis aut filiarum incestis matrimoniis delectantur, nec mulieres Susidis licita ducunt adulteria; nec potuit ad crimina Genesis compellere, quos religionis doctrina prohibebat.

IV. TRAITÉ SUR LES RÉVOLUTIONS DES ASTRES.

[Fragment extrait du *Spicilegium syriacum* de W. Cureton ; pg. 21 du texte syriaque.]

Bardesane, un homme de l'antiquité, réputé pour son habileté dans les sciences, a consigné dans un Traité qu'il a composé sur les Révolutions des astres, les calculs qui suivent : Deux révolutions de Saturne équivalent à 60 années, cinq de Jupiter à 60 années, quarante de Mars à 60 années, soixante du Soleil à 60 années, soixante et douze de Vénus à 60 années, cent cinquante de Mercure à 60 années (1), sept cent vingt de la Lune à 60 années ; et c'est la même révolution pour tous les corps célestes, c'est-à-dire le temps d'une de leurs révolutions. D'où il résulte que 100 de ces révolutions représentent 6000 ans, de la manière suivante : 200 révolutions de Saturne, 500 de Jupiter, 400 de Mars, 600 du Soleil, 7,200 de Vénus, 12,000 de Mercure, 72,000 de la Lune. Et Bardesane établit ce calcul pour démontrer que la durée de ce monde ne serait que de 6,000 ans.

(1) Ceci ne s'accorde pas avec le calcul qui est fait plus bas de 12,000 révolutions de Mercure à 6,000 ans. Il y a donc une erreur dans le manuscrit, et il faudrait lire ou 120 au lieu de 150, ou 15 au lieu de 12.

AGATHANGE.

HISTOIRE DU RÈGNE DE TIRIDATE

ET DE LA PRÉDICATION DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

SUR LE TEXTE ARMÉNIEN ACCOMPAGNÉ DE LA VERSION GRECQUE,

PAR

VICTOR LANGLOIS.

INTRODUCTION.

Agathange, historien du quatrième siècle de notre ère, qui ouvre la série des annalistes arméniens dont les écrits nous sont parvenus (1), remplissait auprès du roi Tiridate II (Dertad) les fonctions de secrétaire (2). Les détails de la vie de ce personnage nous sont complétement inconnus. Cette écrivain est différent d'un autre Agathange, fils de Callistrate, dont parlent Léon Allatius et Fabricius (3). Les anciens écrivains de l'Arménie, comme Zénob de Glag (4) et Moïse de Khorène (5), représentent Agathange comme un historien « sincère et très-véridique, » et Lazare de Pharbe (6) lui décerne le titre d'« homme bienheureux ». Agathange, dans la préface de son Histoire, nous apprend qu'il était né à Rome, où il avait étudié les lettres grecques et latines; mais cette préface, qui se trouve seulement dans deux manuscrits arméniens, passe pour être apocryphe, et il serait téméraire de faire fond sur un document aussi peu certain, n'existant point dans la traduction grecque, plus complète à certains égards que le texte arménien.

Le nom d'Agathange, Ἀγαθάγγελος, nous donne à penser que le personnage qui le portait était un Grec, vraisemblablement originaire des contrées occidentales de l'Arménie, situées sur la frontière des possessions byzantines en Asie. Toutefois ce nom, dont les Arméniens ont parfaitement connu le sens, puisqu'ils en donnent l'équivalant dans leur idiome, *pari-hretchdag* « bon ange » (1), paraît être une traduction de l'appellation perse Οἰβάρας, mentionnée par quelques écrivains de l'antiquité, notamment par Ctésias (2), Nicolas de Damas (3), et par l'abréviateur de l'Histoire de Trogue-Pompée, sous une forme un peu altérée, *Sœbarès* (4). Nicolas de Damas dit en effet: Ὁ γὰρ Οἰβάρας δύναται ἑλλάδι γλώσσῃ Ἀγαθάγγελος. Dans les additions qu'il a jointes à son édition de la « Vie de César » par Nicolas de Damas, M. Alfred Didot rapporte l'opinion d'Eugène Burnouf sur l'origine du nom d'Οἰβάρας, où le savant indianiste a reconnu le mot zend *hubâra*, signifiant « celui qui apporte le bien, le porte-bonheur » (5).

L'histoire qui nous est parvenue sous le nom d'Agathange nous a été conservée dans les deux langues arménienne et grecque. Il est aujourd'hui démontré que le texte arménien a servi de prototype à la version grecque. Mgr Sukias de Somal avait d'abord formulé cette opinion avec réserve (6), et les savants Mékhitaristes vénitiens l'exprimèrent plus tard d'une façon formelle, dans la préface de l'édition italienne de l'Histoire d'Agathange, qui parut à Saint Lazare, sous le nom de M. Tomasseo (7). Les doctes religieux ont reconnu en effet que le texte arménien d'Agathange est conçu dans l'idiome le plus pur, et qu'il ne contient aucune trace d'hellénisme, tandis

(1) Sukias de Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia*, pag. 10 et suiv. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armen. Litteratur.*, pag. 16 et suiv. — [Le P. Karékin Djimedjian], *Hist. de la litt. armén.* (en armén.), t. I, pag. 99 et suiv.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 67.

(3) Léon Allatius, *de Georgiis et eorum scriptis diatriba* (Paris, 1651) pag. 342. — Fabricius, *Biblioth. græca*, liv. V, ch. 45, t. X, pag. 473, 666.

(4) *Histoire de Daron* (éd. de Venise, 1832), pag. 19, 22. — Cf. aussi la traduction française (Journal asiatique, 1863) et tirage à part, pag. 24.

(5) *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 64 et passim.

(6) *Histoire d'Arménie* (éd. de Venise, 1793), pag. 7 et suiv. — Cf. aussi Tchamitch, *Hist. d'Arménie*, t. I, pag. 668.

(1) Guiragos, *Hist. d'Arménie*, pag. 2 (éd. de Venise, 1865).

(2) *Persica fragm.*, à la fin de l'histoire d'Hérodote (Ed. Didot), pag. 46.

(3) *Fragm. Hist. Græc.*, de M. Ch. Müller (éd. Didot), t. III, pag. 400, *frag.* cc.

(4) Justin, *Hist. univ.*, I, 6-7.

(5) Piccolos et Alfr. Didot, *Vie de César*, par Nicolas de Damas, *addit.*, pag. 98-99.

(6) *Quadro della storia letteraria di Armenia*, pag. 11.

(7) *Collana degli storici armeni, II. — Agatangelo* (Venise, 1843), préface pag. IX et suiv.

qu'au contraire le texte grec présente des différences sensibles avec l'arménien, et paraît en être la version due à un traducteur qui n'aurait pas toujours rendu avec fidélité le sens du document qu'il avait sous les yeux. L'opinion des savants Mékhitaristes, en ce qui concerne les deux textes de l'Histoire d'Agathange qui nous sont parvenus, est à l'abri de toute critique. Mais ce point établi ne constitue qu'un côté de la question; et, après avoir fait une étude approfondie des deux textes arménien et grec qui nous ont été conservés, nous avons cru découvrir que ces deux rédactions ne sont pas l'œuvre originale d'Agathange et qu'elles ont dû être précédées d'un texte plus ancien qui a disparu aujourd'hui. Ce qui nous fait supposer l'existence d'une première rédaction de l'Histoire du secrétaire de Tiridate, c'est la présence, dans les deux textes bilingues que nous possédons, d'une notable quantité d'interpolations, indiquant un remaniement général de l'œuvre d'Agathange, et la mention de personnages historiques qui ont vécu un siècle et demi après l'époque où florissait notre auteur. En outre, dans les deux rédactions qui nous sont parvenues sous le nom d'Agathange, le secrétaire de Tiridate se sert d'expressions tellement peu en rapport avec le respect dû à la majesté du roi d'Arménie, qu'il n'est pas possible d'admettre qu'un historien chargé par son souverain d'enregistrer tous les actes de sa vie, ait pu rédiger une biographie aussi peu édifiante de son maître, avant sa conversion au christianisme. Enfin, il est impossible d'admettre qu'Agathange ait pu dire qu'il fut témoin oculaire des événements et des prodiges qu'il raconte, et qu'il soit l'auteur de cette longue digression renfermant toute l'exposition de la doctrine de S. Grégoire l'Illuminateur, qui n'a dû être coordonnée et rédigée dans les termes qui nous ont été transmis, qu'à une époque où la foi chrétienne avait jeté déjà de profondes racines dans l'Arménie.

Toutes ces raisons nous autorisent donc à supposer que les textes bilingues de l'Histoire d'Agathange que nous possédons actuellement sont l'œuvre d'un écrivain chrétien postérieur, qui aura fait subir à l'ouvrage original du secrétaire de Tiridate une transformation complète. En effet, l'Histoire d'Agathange, telle que nous la lisons aujourd'hui dans les deux textes arménien et grec, est bien plutôt l'œuvre d'une hagiographe, qui a voulu retracer le martyre de S. Grégoire, celui de sainte Hripsimé et de ses compagnes, qu'une histoire particulière du premier roi chrétien de la Grande-Arménie. Au surplus, les doutes que nous émettons sur l'authenticité de l'Histoire d'Agathange avaient déjà été énoncés par le cardinal Baronius, et par les PP. Papebrock et Stilting, dans les *Acta Sanctorum* (1), qui firent de grandes réserves touchant l'authenticité des faits rapportés par le secrétaire de Tiridate.

Il est fort difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de se faire une idée bien nette des raisons qui firent préférer par les Arméniens le texte remanié d'Agathange à la composition originale de l'auteur. Pour ce qui est de l'époque de la seconde rédaction, il semble qu'elle a dû être entreprise au commencement du cinquième siècle, c'est-à-dire au moment où la littérature arménienne acquit les développements considérables dus au zèle des « saints traducteurs. » En effet, au commencement du quatrième siècle, un des premiers annalistes arméniens, Zénob de Glag, dont l'Histoire fut d'abord écrite en syriaque, eut sous les yeux le texte original du livre d'Agathange, différent de celui qui nous est parvenu, comme on peut s'en convaincre en comparant le passage où cet historien renvoie au livre du secrétaire de Tiridate, passage qu'on chercherait vainement dans les deux textes que nous possédons (2).

On ne saurait induire du témoignage de Lazare de Pharbe, écrivain du cinquième siècle qui, au commencement de son Histoire, parle assez longuement de celle d'Agathange, si cet annaliste a eu sous les yeux le texte original du secrétaire de Tiridate ou bien la seconde rédaction. Cependant nous sommes disposé à croire que déjà, du temps de Lazare, le texte primitif d'Agathange avait disparu, car il semble faire allusion plutôt à la seconde rédaction qu'au texte original, puisqu'il désigne l'histoire de Tiridate sous le nom de « Livre de S. Grégoire (3) », ce qui impliquerait déjà

(1) Septembre 30., t. VIII de la collection des Bollandistes; préface, et *passim*.

(2) Le passage de Zénob est ainsi conçu : « Plus tard, « Dertad (Tiridate), étant chez les Grecs (les Romains), « s'empara de lui (Hratché), car il avait fait la guerre « contre Dioclétien, roi des Grecs, à ce que raconte « Agathange. » (Cf. *Histoire de Daron*, pag. 22 du texte, et 29-30 de la trad. fr.)

(3) Lazare de Pharbe, *Histoire d'Arménie*, pag. 7.

l'existence de l'écrit hagiographique qui nous a été transmis sous le nom d'Agathange.

Moïse de Khorène, qui vivait au commencement du cinquième siècle, paraît n'avoir également connu que la seconde rédaction d'Agathange. En effet, les cinq passages de son Histoire (1) où il renvoie au livre de cet annaliste se trouvent exactement mentionnés dans la double rédaction, arménienne et grecque, de l'œuvre du secrétaire de Tiridate.

On ne peut donc plus avoir de doutes sur l'existence d'une rédaction originale du livre d'Agathange qui a disparu et a été remplacée, environ un siècle et demi plus tard, par une seconde rédaction très-différente de la première, où l'élément historique a fait place à toute une série de légendes rédigées après coup par un hagiographe anonyme. Au surplus, l'existence de deux textes différents de l'Histoire d'Agathange n'a rien qui doive nous surprendre, car le même fait s'est produit également pour l'histoire du syrien Zénob de Glag, écrivain contemporain du secrétaire du premier roi chrétien de la Grande-Arménie (2).

A partir du cinquième siècle, les écrivains arméniens qui ont fait usage du livre d'Agathange n'ont eu très-certainement à leur disposition que la seconde rédaction; et, bien que les mentions très-abrégées qu'ils font de cette Histoire ne nous permettent pas, en ce qui les concerne, de trancher la question d'une manière absolue, toutefois il semble fort naturel de croire que les panégyristes (3), que Jean Catholicos (4) et qu'Étienne Orbélian (5) par exemple, ne connurent pas l'Histoire originale d'Agathange.

L'histoire qui nous est parvenue sous le nom d'Agathange a toujours joui chez les Arméniens d'une très-grande réputation, car ils la considèrent comme le plus ancien monument de leurs annales nationales. Telle que nous la possédons actuellement, l'Histoire d'Agathange s'est vulgarisée chez les Grecs, qui la firent entrer dans leurs Ménologes (1), chez les Égyptiens, les Arabes et les Chaldéens (2). La première edition grecque de l'Histoire du secrétaire de Tiridate, ou plutôt la seconde rédaction due à un hagiographe anonyme, est celle d'Agapius. Ensuite vient l'édition du P. Stilting (3), qui s'est servi du plus ancien manuscrit connu, appartenant à la bibliothèque des Médicis de Florence (4), copié par le P. Papebrock, et qui est bien préférable à celui donné dans le *Paradisius* d'Agapius. Le P. Stilting a donné également, à la suite du texte grec d'Agathange, une Vie abrégée de S. Grégoire, en latin, qui paraît avoir été rédigée au douzième siècle, d'après l'original grec, et qui se trouve à Rome, dans la bibliothèque Barberini (5).

Le texte arménien d'Agathange a été plusieurs fois réimprimé; la première édition parut à Constantinople en 1709, et fut réimprimée dans la même ville en 1824 (6). Le manuscrit dont se servirent les éditeurs fut copié à Amid, et appartient aujourd'hui à la bibliothèque du monastère de S.-Lazare de Venise. La troisième édition est celle des Mékhitaristes de Venise, qui parut en 1835 et qui a été réimprimée en 1862 (7). Des sept manuscrits dont les savants religieux se servirent pour donner leur édition, celui de la Bibliothèque impériale de Paris (8) fut préféré, comme étant le texte dont la rédaction paraissait la plus parfaite. L'édition de Venise, quoique infiniment

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie* (éd. Levaillant de Florival), t. I, pag. 309, 337, 341, 351, 363.

(2) *Histoire de Daron*, par Zénob de Glag (trad. fr. de M. Prudhomme), préface, pag. 5 et suiv.

(3) *Panégyriques de S. Grégoire l'Illuminateur*, par Jean Sargavag, Vartan de Pardzerpert, Jean d'Erzinga, dans la *Petite Bibliothèque arménienne* (Venise, 1853), en arm.

(4) *Histoire d'Arménie* (éd. Emin, en arm.), pag. 23, et trad. fr. de St.-Martin (Paris, 1841), ch. VIII, pag. 30.

(5) *Histoire de la Siounie* (éd. Chahnazarian, 1859), pag. 55 et suiv., et trad. fr. par M. Brosset (S.-Pétersbourg, 1864), pag. 8 et suiv.

(1) Siméon le Métaphraste [Vies de 122 Saints]. — Agapius, *Liber dictus Paradisius, seu illustr. sanct. vitæ*, etc. (Venise, 1541).

(2) *Storia d'Agatangelo*, préface, page IX.

(3) *Acta Sanctorum*, 30 *sept.*, t. VIII, pag. 295 et suiv.

(4) *Plut.* 7; *Cod.* 27.

(5) N° 926. — Cf. *Acta Sanctor.*, *loc. cit.*, pag. 402-413.

(6) Cette édition laisse beaucoup à désirer. Elle fut imprimée à Ortakeuï, faubourg de Constantinople, format in-8°, en 1824, mais elle porte par erreur le millésime de 1822.

(7) Cette édition, format in-18, est la meilleure édition de l'ouvrage d'Agathange.

(8) Biblioth. imp., anc. fonds arm., n° 51, f°s 108-291. — Ce msc. fut écrit au XIIIe siècle à Rim (Rimini en Italie), par un certain Vartan, pour le donner à l'hospice arménien sous le vocable des Évangélistes Jean et Matthieu, comme on le voit par le contenu des mémoriaux, fol. 255 *verso* et 293 *recto*.

plus [...]gnée que celle de Constantinople, pourra cependant être améliorée par la suite, lorsqu'il sera permis de transcrire le précieux palimpseste conservé dans la bibliothèque du monastère des Mékhitaristes de Vienne, et qui est sans contredit le texte le plus ancien que l'on connaisse de l'Histoire d'Agathange, en arménien (1).

L'œuvre originale d'Agathange, retouchée par l'hagiographe anonyme, a servi de prétexte à une foule de biographies de S. Grégoire et des SS. Hripsimé et Gaïané, qu'on rencontre principalement dans les Panégyriques, dans les Martyrologes et dans d'autres écrits appartenant à la littérature religieuse de l'Arménie. Un prêtre de cette nation, Jacques Balthazarian, traduisit en 1717 beaucoup de ces compositions, qui offrent un caractère plutôt religieux qu'historique. Son travail existe à Rome, dans les Archives des Jésuites, et à Naples, dans celles du couvent de S.-Grégoire « l'Arménien. »

C'est principalement en Italie qu'a été imprimée le plus souvent la Biographie de S. Grégoire l'Illuminateur, d'après le texte du *Paradisius*. Dès l'année 1576, Blaise Acciaiuolo composa en italien une Vie de l'apôtre de l'Arménie, qu'il dédia à Lucrèce Caracciolo, abbesse du monastère de S.-Grégoire. En 1630, Dominique Gravina, de l'ordre des frères prêcheurs, publia également une Vie du même apôtre. En 1636, Ange Volpe de Montepeloso, frère mineur, écrivit en italien une Vie de S. Grégoire qui fut imprimée à Naples. Enfin, en 1717, Antoine-Marie Bonucci publia à Rome, en italien, une vie de l'Illuminateur de l'Arménie.

La traduction latine, mise en regard du texte grec donné par le P. Stilting, fut, durant de longues années, la seule version qui existât de l'Histoire d'Agathange. En 1841, les savants religieux de S.-Lazare de Venise traduisirent en italien le texte arménien d'Agathange, dans la Collection des historiens arméniens, confiée aux soins de M. Tomasseo. La partie dogmatique du livre fut supprimée avec intention dans cette édition, comme n'appartenant pas directement aux faits purement historiques, que les éditeurs avaient principalement en vue de faire connaître au monde savant.

Telle que nous la possédons aujourd'hui, l'Histoire d'Agathange, qui s'étend depuis l'an 226 à l'an 330 de notre ère, se compose de trois parties comprenant : 1° l'histoire et le martyre de S. Grégoire, des SS. Hripsimé et Gaïané et de leurs compagnes, y compris la délivrance de l'apôtre de l'Arménie; 2° la doctrine de S. Grégoire; 3° enfin, l'histoire de la conversion de l'Arménie, qui se termine par le récit du voyage du roi Tiridate et de S. Grégoire à Rome, et de leur visite à l'empereur Constantin le Grand et au pape S. Sylvestre.

L'édition que nous publions aujourd'hui comprend le texte grec et la version latine, donnés par le P. Stilting, ainsi que la traduction française inédite du texte arménien de l'Histoire d'Agathange, faite sur l'édition de Venise. Nous avons fait précéder notre version d'une traduction de la préface arménienne attribuée à Agathange, qui figure en tête de l'édition des Mékhitaristes. Si nous avons cru devoir faire des suppressions dans plusieurs endroits de l'Histoire du secrétaire de Tiridate, c'est afin d'éviter des longueurs qui n'ont aucun intérêt historique. Toutefois les coupures ne portent que sur les passages purement religieux, parce que les questions qui y sont traitées eussent été déplacées dans une collection qui est destinée à faire connaître spécialement les productions profanes du génie grec et les faits relatifs à l'histoire de l'antiquité. Afin de rendre notre publication aussi complète que possible, nous avons joint au livre d'Agathange un fragment d'une Histoire d'Arménie attribuée à cet écrivain par un annaliste du septième siècle, Sébéos, évêque de la satrapie des Mamigoniens, dont l'unique manuscrit découvert, il y a quelques années, dans la bibliothèque d'Edchmiadzin (1), a été signalé à l'attention des savants par M. Brosset (2), et dont le texte a été

(1) Le catalogue imprimé des manuscrits du monastère d'Edchmiadzin (Tiflis, 1863, in-4°) mentionne, à la page 179, six msc. de l'histoire d'Agathange, dont le plus ancien est daté de la fin du treizième siècle. Mais aucun des manuscrits connus de cet historien ne peut le disputer en antiquité avec le palimpseste des Mékhitaristes de Vienne. — Cf. aussi M. Brosset (3e *Rapport sur un voyage archéologique en Géorgie et en Arménie*, pag. 42, 45, 56, 59), qui donne des détails particuliers sur chacun des manuscrits de l'Histoire d'Agathange, conservés dans la bibliothèque patriarcale d'Edchmiadzin.

(1) Cf. le Catalogue de cette bibliothèque (Tiflis, 1863, in-4°, en arménien), pag. 192, n° 1746.

(2) *Rapports sur un voyage archéologique en Géorgie et en Arménie;* 3e Rapport, pag. 49 et suiv. — Cf.

publié à Constantinople par M. Thaddée Mihrtadian (1). Cette Histoire de Sébéos n'a pas encore été traduite en français, mais il en existe une version russe, publiée par les soins et sous le patronage de l'Académie impériale des sciences de S.-Pétersbourg (2).

Nous n'avons pas cru devoir joindre à l'ouvrage d'Agathange la « Lettre d'alliance » de Tiridate et de Constantin (3), qui est comme un complément de ce livre, parce que ce document est apocryphe (1), et qu'il est démontré que c'est l'œuvre d'un écrivain du douzième ou du treizième siècle. Au surplus, cette composition n'a aucun caractère historique, et appartient spécialement à la littérature religieuse de l'Arménie.

aussi Chakhatounoff, *Descript. d'Edchmiadzin* (en armén.), t. II, *passim*.

(1) *Histoire d'Héraclius* (Constantinople, 1851), en arménien.

(2) *Histoire de l'empereur Héraclius, par l'évêque Sébéos*, traduite en russe par M. Patcanian (S.-Pétersbourg, 1862, in-8°).

(3) Le texte de ce document, dont il existe de nombreux manuscrits, a été publié d'abord à la suite de la première et de la seconde éditions d'Agathange, données à Constantinople. Il a été publié en dernier lieu par G. Chahnazarian, dans sa « Réfutation de la prétendue alliance entre S. Grégoire et S. Sylvestre » (Paris, 1862), en arménien, p. 11 et suiv.

(1) Cf. l'ouvrage cité de G. Chahnazarian, *Réfutation, etc.* (p. 55 et suiv.), où il prouve que l'authenticité de la « *Lettre d'alliance* » soutenue par le catholicos Mattéos (p. 31 et suiv.) est très-contestable. — Cf. aussi M. Brosset (3e *Rapport*, p. 45 et suiv.) et la trad. franç. d'Étienne Orbélian, par le même savant (p. 10 et suiv., note 1re).

NOTE ADDITIONNELLE.

Le P. Sukias Baron, Mékhitariste, chargé de la rédaction du catalogue des manuscrits arméniens de la Bibliothèque impériale de Paris, a découvert dans le manuscrit, ancien fonds, n° 51, que le texte arménien d'Agathange qui nous est parvenu est une traduction faite sur une version grecque par un écrivain du septième siècle, Eznig le prêtre, auteur différent de Eznig de Goghp, qui vivait au cinquième siècle. Eznig a entrepris, à ce qu'il paraît, sa traduction à l'occasion de la première invention des reliques de sainte Hripsimé, sous le patriarcat de Gomidas (cf. Sébéos, *Histoire d'Héraclius*, en arm., ch. 35, pag. 139; Cple, 1851, in-8°), qui a composé une hymne sur cette vierge et ses compagnes (*Storia di Agatangelo*, Venise, 1843, in-8°, pag. 209-222, traduction italienne de Louis Carrer). — Mes doutes sur l'authenticité des textes arménien et grec d'Agathange qui nous sont parvenus sont donc parfaitement justifiés, puisque nous avons la preuve actuellement que l'Histoire de Tiridate, attribuée jusqu'à présent au secrétaire de ce prince, est l'œuvre d'un hagiographe dont le travail a été mis en lumière au septième siècle seulement, par Eznig le prêtre, à l'occasion de la découverte du corps de sainte Hripsimé.

AGATHANGE.

HISTOIRE DU RÈGNE DE TIRIDATE

ET DE LA PRÉDICATION DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR.

PRÉFACE ATTRIBUÉE A AGATHANGE (1).
(*Traduction faite sur le texte arménien.*)

L'ardent désir des navigateurs est d'arriver heureusement au port; c'est pourquoi ils s'efforcent, dans leur avidité pour les richesses et le gain, de combattre les caprices des flots, des tempêtes et des ouragans. Au moment propice, ils se réunissent plusieurs, et, à force de rames, ils dirigent ces coursiers de bois et de fer; ils s'encouragent tour à tour, et, le cœur rempli d'incertitude et de crainte, ils marchent sur la plaine d'azur, sans que leurs pieds fassent un mouvement, et ils volent sur la surface des eaux agitées. Les vagues furieuses se relèvent comme des montagnes, et puis s'abaissent peu à peu, comme David le chante sur sa harpe : « Elles s'élèvent et s'amoncellent; elles s'abaissent et s'aplanissent (2). » Enfin, à l'abri de l'agitation des flots, ils se hâtent d'arriver dans leur pays; là, ils racontent à leurs proches, à leurs voisins, les vicissitudes cruelles de leur voyage, leur ballottement continuel sur les flots inconstants, en vue de recueillir quelque gain, car, en exposant leur vie et en la disputant à la mort, leur but est de s'enrichir. Et, bien que les vagues soulevées par un vent impétueux prennent diverses couleurs, semblables aux agitations de la jeunesse; et que, blanches d'écume, elles se repoussent pour s'avancer ensuite sur le sable du rivage, cependant les matelots, en arrivant au port, sourient de leur frayeur.

Ceux-là aussi qui mesurent la profondeur de l'abîme, tantôt uni, tantôt s'affaissant avec fracas, tremblent devant le danger, en se voyant ainsi suspendus sur les eaux; mais, en songeant à la possibilité du succès, ils s'efforcent de résister à la fureur de la mer en courroux, et se disent : « Quand nous serons de retour avec nos richesses, nous montrerons avec joie à nos parents et à nos voisins le prix de nos labeurs. » Ils veulent s'affranchir du nom de pauvres et délivrer les leurs de la tyrannie des princes qui les accablent d'impôts; [ils veulent] leur donner de quoi satisfaire leurs obligations et les débarrasser du joug de la servitude; enfin [ils veulent] devenir les bienfaiteurs de leurs voisins, avoir un nom respecté de leurs ennemis, et faire la joie de tous ceux qui leur sont chers. Pour cela, ils déclarent une guerre terrible à l'immensité de la mer, en vue de trouver la sécurité de leur existence, lorsque, loin des abîmes écumants, ils seront à l'abri dans le port. Contraints ainsi par le danger de leur profonde misère, ils ont hâte de satisfaire à la loi du devoir, peut-être pour racheter leurs personnes et s'exonérer de leurs charges; peut-être aussi se sont-ils endettés, et veulent-ils obtenir un double gain, afin de désintéresser les exacteurs et de se procurer quelques ressources.

Il s'en trouve aussi beaucoup qui, à cause de semblables malheurs, s'adonnent à la profession pénible du négoce. Il y en a qui emploient leurs richesses au profit de leur pays, [ou bien] pour orner la personne des rois de perles précieuses, de pierreries et d'étoffes de diverses couleurs. Ils sont aussi utiles aux pauvres et vendent à bas prix les marchandises; et, avec de nouvelles

(1) Des sept manuscrits consultés par les PP. Mékhitaristes de Venise, deux seulement contiennent cette préface qu'ils ont placée en tête de leur édition d'Agathange, publiée à Venise (en arm., 1835, in-18). On a émis quelques doutes sur l'authenticité de cette préface; mais nous devons faire observer toutefois que Zénob de Glag, Moïse de Khorène, Lazare de Pharbe et quelques autres auteurs y font allusion. Le texte de cette préface a été altéré en beaucoup d'endroits par les copistes, ce qui rend le sens parfois difficile à saisir. Nous devons faire également remarquer que la préface d'Agathange n'existe pas dans la version grecque.

(2) Psaume CIII, v. 8.

et merveilleuses découvertes, ils font avancer la civilisation. Ils pourvoient aux besoins de l'humanité par un bien-être nécessaire; ils nourrissent beaucoup de monde; ils garnissent les maisons des médecins d'aromates odorants et de racines efficaces; ils donnent des vêtements aux gens nécessiteux, et de la célébrité aux provinces. Ils mesurent la longueur de l'espace, eux qui sont voyageurs dans l'univers; ils apportent avec eux la joie avec ses bienfaits. A d'autres, ils donnent la force; au monde, la puissance; ils rassasient ceux qui ont faim; ils désaltèrent ceux qui ont soif, et ils comblent les riches de trésors. Cependant, sous le coup de la violence, ils parviennent à se sauver de la détresse, et assurent aux autres le bien-être. Leur industrie habituelle les rend familiers et agréables. Ces voyages continuels au moyen desquels on met à profit les sommes les plus minimes, ils les augmentent à l'infini. Pour cela, ils pénètrent avec ardeur dans la vaste mer, non pas suivant leur volonté, mais suivant l'impulsion du vent qui, en soufflant, les pousse et les repousse sur l'immensité des eaux, à la recherche du gain, entre la vie et la mort.

Il est une nécessité analogue, plus grande même encore, qui force l'homme à naviguer sur la mer de la science; car il n'y a personne qui puisse s'imposer un travail aussi fatiguant, s'il n'y est sollicité par l'ordre impérieux d'un homme tout-puissant. Et quel est donc celui qui se plaît à mesurer la profondeur des abîmes de la mer? Dans ces longs voyages, on ne cherche qu'à se procurer quelque profit. Ainsi, pour nous, ce n'est pas une orgueilleuse résolution qui nous pousse à entreprendre témérairement ce travail; mais nous sommes contraint malgré nous, par les ordres formels des princes, à naviguer sur la mer des lettres. Un ordre royal a forcé le pauvre fonds de notre intelligence à payer l'impôt, à consigner dans la forme historique les vicissitudes arrivées de nos jours. A ceux qui viendront après nous, nous laissons cependant l'immense travail de confier avec ordre, à la mémoire, les événements accomplis dans le cours des siècles. Ce n'est pas non plus de notre plein gré que nous nous mettons à ce travail (1), mais, ne pouvant pas nous opposer à un commandement royal, nous raconterons les choses de notre mieux.

(1) C'est-à-dire de raconter les événements contemporains.

Prêtons-nous donc à ce commerce des traditions, abordons le péril mortel, et présentons la série des événements politiques que nous avons minutieusement recherchés et examinés, suivant l'ordre des temps et conformément au commandement que nous avons reçu. Quant à l'excellence des événements spirituels qui sont les véritables richesses de ceux qui aiment Dieu, nous les offrons comme des perles précieuses, perles fines, brillant d'une rare beauté, n'ayant ni taches ni défauts dans leur pure blancheur, pour orner les couronnes des monarques, ou bien, comme les perles précieuses de l'Inde, pour garnir le bandeau royal. Certes, elles ne sont pas trouvées facilement même par les souverains; mais on les découvre avec beaucoup de dépenses, à la suite de longs voyages et de grandes fatigues. Aussi la splendeur des pierreries de ces hommes spirituels, mises en vente par nous, n'orne pas seulement la tête du roi en présence des autres, mais elle embellit, elle élève, elle satisfait, elle console chacun en particulier. Ces parures donnent aux princes la majesté, comme le diadème de la couronne aux bandeaux resplendissants; et en même temps elles enrichissent le pauvre, elles le délivrent, l'arrachent de son fumier, et le rendent illustre à l'égal [des rois]. Elles comblent les nations de bénédictions et l'année de douceur (1); elles remplissent les indigents d'une céleste abondance; elles offrent le repos à ceux qui sont fatigués, et à tous les maux un remède efficace; elles peuvent guérir sans le secours des racines et des aromates, donner aux villes la prospérité par les faveurs du Seigneur, et obtenir par leurs prières la grandeur de la nation. Ils indiquent le bonheur de s'élever jusqu'à Dieu, par les voies célestes, eux qui sont les voyageurs du royaume de Dieu. Ce sont eux qui, pleins de zèle pour le Seigneur, moururent et passèrent à la vraie vie, en léguant au monde leurs noms et leurs mérites. Ils sont la vie et le salut de ceux qui sont appauvris par le péché; ils sont les trésors cachés de la richesse du roi céleste. Ils réjouissent par leur foi ceux qui, comme Adam, ont perdu le vêtement de la lumière. Ils rassasient ceux que le péché de l'ignorance a affamés, et ils désaltèrent ceux qui ont soif à la coupe de la vérité. Ils présentent en abondance le trésor céleste à ceux qui en ont

(1) Psaume LXIX, v. 12.

le plus besoin, puisqu'ils ouvrent à tous les portes de la miséricorde de J.-C. Et pour cela, ils aimèrent leur Seigneur, et ils furent aimés de lui; ils intercèdent et ils obtiennent pour tous les faveurs dont ils ont besoin. C'est par leur entremise que Dieu accorde de telles paroles et une si grande prospérité, non-seulement aux âmes, mais encore aux corps, pour que la divine miséricorde descende sur eux et distribue au monde une indulgente piété. Pour cela, naviguant sur la mer orageuse du monde pécheur, ils surmontèrent le danger, combattirent contre les flots et arrivèrent au port tranquille du céleste nocher. Ils offrirent une couronne de gloire au roi de la lumière, à l'abri des orages du mal, aussitôt qu'ils furent parvenus à la cité, prêts pour la joie éternelle, ornés de pierres précieuses et couronnés de perles d'une splendeur spirituelle; après qu'ils eurent abandonné leur propre vie à ceux qui les martyrisaient, pour se procurer la richesse qui ne passe pas; portant hautement, solidement et entièrement la prospérité humaine sur le navire de la foi.

Et quel prix pourrait égaler une telle récompense? Un seul pourrait l'égaler d'une manière parfaite : la volonté du cœur, en se confiant avec foi et amour aux oracles. Aussitôt la brillante et précieuse perle, attachée à la bonne volonté, y restera fixée comme un joyau. Baisse la tête, et tu auras sur-le-champ une couronne spirituelle qui t'ornera beaucoup plus que des pierres précieuses. Aspire au banquet royal, et tu goûteras aussitôt la saveur des mets. Aie seulement soif d'amour, et la source de vie te désaltérera entièrement. Lave-toi de tes souillures, et aussitôt tu seras paré d'un vêtement plus éclatant que la fleur du lis.

C'est pourquoi, voulant entrer dans la profondeur du discours historique, je dis à ceux qui voudront écouter attentivement cette utile narration : L'ordre m'en a été donné, à moi Agathange, originaire de la grande ville de Rome, instruit dans la science des anciens, ayant appris les lettres romaines et grecques, et n'ignorant pas l'art d'écrire en abrégé. Ainsi, étant arrivé dans le royaume des Arsacides, au temps du brave, du vertueux, du fort, du belliqueux Tiridate (Dertad), qui surpassa en valeur tous ses ancêtres, qui déploya une vigueur d'athlète et fit des entreprises de géant, il nous a imposé de raconter, non pas ses hauts faits, ni des fictions ou des fables embellies par des récits exagérés et mensongers, mais les épisodes des diverses expéditions, les événements des temps de troubles et de guerres, de dire tout le sang répandu, les armées massacrées, les révoltes militaires, les incursions, la ruine des provinces, la chute des villes, la prise des bourgs, la lutte des hommes, leur héroïsme et leurs vengeances. Cet ordre m'a été donné par le grand roi Tiridate, en vue de raconter d'après la succession des temps, d'abord les exploits de son père Chosroès (Khosrov), les guerres heureuses à l'époque des troubles du royaume et de la confusion des peuples, puis la mort du valeureux Chosroès, qui en fut la cause; comment s'accomplit cet événement et ce qui en advint; la valeur dont hérita Tiridate, et tout ce qu'il fit durant son règne; de quel endroit et comment arrivèrent les martyres aimées de Dieu, qui brillèrent presque du même éclat que des flambeaux, pour dissiper les sombres nuages qui obscurcissaient l'Arménie; comment elles donnèrent leur vie pour la vérité de Dieu; comment le Seigneur eut pitié de l'Arménie, en la visitant et en opérant, par le moyen d'un homme, tant de miracles; avec quelle patience et par quel triomphe celui-ci souffrit tant d'épreuves pour le Christ; ses tourments dans la fosse; ses combats comme un lutteur de profession dans la ville d'Artaxate (Ardaschad); comment il mérita le nom de martyr; comment on le crut mort, et son retour à la vie par la volonté de Dieu; les soins qu'il prit de l'Arménie; comment il devint le messager de la doctrine du Christ et de la bonté divine, après le châtiment miraculeux; comment Tiridate bienfaisant, en embrassant une vie inespérée, devint bon pour tous, et, par la grâce divine, le fils de sa patrie régénérée, en jouissant de la véritable existence.

Ainsi donc, comme nous l'avons dit, nous allons écrire, non pas d'après les renseignements puisés à d'anciennes traditions, mais après avoir vu nous-même, de nos propres yeux, les personnages; après avoir été témoin des vicissitudes spirituelles et de la lumineuse et glorieuse doctrine placée au-dessus de toutes les autres, à laquelle le roi soumettait tout son peuple, au joug imposé par Dieu; ou plutôt, ce n'était pas lui, mais bien la volonté du Christ tout-puissant. Quand ils travaillèrent à renverser les édifices et à fonder les saintes églises, ils l'érigèrent

ensuite (S. Grégoire l'Illuminateur), comme pasteur de l'Église, et ils jouirent de sa doctrine. Lorsque Tiridate retourna au pays des Romains, au temps du pieux Constantin, empereur (roi) des Grecs et des Romains, il entra avec lui en relations de foi, revint avec de riches présents, au comble de l'allégresse, et consacra à Dieu beaucoup de temples. Nous raconterons toutes ces circonstances avec ordre et en détail; nous donnerons la doctrine du saint, qui fut trouvé digne d'être élevé au siège épiscopal, d'avoir le titre de patriarche, lui, le grand défenseur de la vertu. Nous dirons aussi ce qu'il était, de qui il fut fils, et comment il avait mérité de faire le bien qu'il avait reçu par la grâce de Dieu. Je monterai donc le coursier de l'esprit, je parcourrai le champ de l'intelligence, je viserai au but de la pensée, je voguerai avec le bras de la mémoire et je m'avancerai bravement avec le *calam* (1). J'exprimerai par mes paroles mes pensées, et je ferai sortir de mes lèvres les vérités de la science. Puis, me dirigeant avec force, je tournerai rapidement la roue de ces narrations historiques, et, de bon cœur, je naviguerai sur les eaux de la mer des âges. Car, ayant consulté les documents écrits de ma patrie, il faut que je dise par ordre comment fut prêché l'Évangile du Verbe de vie donné par Dieu à la race de Thorgom (2) dans l'Arménie; comment et par qui les Arméniens l'ont reçu, et quel est celui qui apparut comblé des grâces divines. Quelle fut aussi la lumineuse doctrine et la vie angélique, remplie de vertu, d'une noble patience et de la grâce du très-fort champion, du confesseur du Christ et du martyr de la vérité; et combien Dieu accorda de prospérité, de paix, d'abondance, de fertilité et de santé, grâce à ses prières. Comment, par son amour pour Dieu et par la force que le Christ lui avait accordée, les vains cultes tombèrent et se brisèrent, et la religion divine se répandit sur toute l'Arménie. Comment, ayant construit des églises dans tout le pays, ayant démoli les temples de la vanité, dans lesquels se trouvaient accumulées les erreurs de la fausse religion des anciens; l'inutile adoration des pierres et du bois; la stupide invocation des fantômes, lorsqu'ils étaient ivres de mensonge et des impuretés de l'idolâtrie, et que, semblables à la lie, ils tombaient dans les abîmes de l'Océan du mal. C'est alors que le juste S. Grégoire, étant devenu le prédicateur et le maître de toute l'Arménie, enseigna à ne pas s'arrêter dans les sentiers des péchés de ce monde semblable à la mer, et qu'étant entré dans le port sûr et tranquille de la vie du Père, il y prépara leur demeure.

Or, nous, ayant traversé d'un vol rapide les tourbillons profonds, les ondes immenses toujours agitées, qui coulent avec la fureur de torrents déchaînés; ayant parcouru les cités, les îles et les pays lointains; ayant trouvé des marchandises en grande quantité et des objets d'un grand prix, très-ornés et procurant d'immenses bénéfices, nous les avons apportés au lieu sûr de votre profit. Hâtons-nous d'ouvrir les dépôts de nos marchandises; vendons aux auditeurs le fruit de nos pénibles recherches; captivons leur attention et offrons notre histoire, surtout d'après ton ordre, très-puissant Tiridate, roi de la Grande-Arménie! afin que la prospérité du pays, qui est le produit de cette vente, et que le fruit de nos fatigantes navigations, viennent s'ajouter à ton trésor.

(1) Le roseau taillé dont les Orientaux se servent pour écrire.

(2) Selon les traditions arméniennes, Thorgom, père de Haïg, premier patriarche de l'Arménie, serait le même que Thaglath (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 9). Les historiens arméniens donnent souvent à la nation arménienne l'épithète de « race de Thorgom ».

ΑΓΑΘΑΓΓΕΛΟΣ.

Acta Sanctorum septembris, tomus VIII, pag. 320 et seq. — *Acta Sancti Gregorii*, auctore Agathangelo; ex Bibliotheca Medicæa Florent. S. Laurentii, interprete Joanne Stiltingo, S. J.

Πρόλογος Ἀγαθαγγέλου, ἐν οἷς καὶ τὸ μαρτύριον ἁγίου Γρηγορίου.

§ 1. Οἱ τῇ ἐπιθυμίᾳ τὰ (l. ταῖς) ἐν πελάγεσιν ὁδοιπορίαις ἑαυτοὺς ἐκδιδόντες καὶ πρὸς τοὺς κινδύνους τῶν κυμάτων ἐπειγόμενοι προθύμως ναῦς κατασκευάζουσι, καὶ ἐν θαλάττῃ τὸν βίον ἀσπάζονται, ἱστὸν ἱστῶντες καὶ τοῖς πηδαλίοις ἐκτέμνοντες τὴν τῶν ὑδάτων βίαν καὶ κυβερνῶντες τὴν ναῦν ἔνθαπερ βουληθῶσιν, χαλιναγωγοῦντες καθάπερ πῶλον τὴν σκάφην πρὸς τὴν οἰκείαν ὁρμήν. Τούτους οὐ δειλαίνει κυμάτων βία, οὐ προσβολὴ σπιλάδων καταπτοεῖ· ἐν κινδύνοις γὰρ διαιτώμενοι, γείτονες θανάτου εἶναι ἀσπάζονται, ὅπως χορηγήσωσιν ἑκάστῳ τὰ πρὸς τὴν χρείαν. Καὶ οἱ μὲν πρὸς κατατροφὴν πόλεων ἐπείγονται, οἱ δὲ πρὸς καλλωπισμὸν ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν ἐπὶ τὴν Ἰνδικὴν θάλατταν σπεύδουσι, τῆς ἐν ἐκείνοις εὐθυμίας (l. εὐθηνίας) λίθων τιμίων τοῖς δεομένοις μετακομίζοντες. Εἰς τοῦτο οὖν κἀγὼ πέλαγος πραγμάτων εἰσελθὼν, βαδίσω τῷ λόγῳ ἐπὶ τὰ τῶν Ἀρμενίων πράγματα, συγγραφόμενος (l. συγγράφων πόλεμον) τῶν Περσῶν τε καὶ Ἀρμενίων, ὡς ἐπολέμησαν πρὸς ἀλλήλους.

§ 2. Πάρθων (l. Πάρθοι), ἐν εὐτυχίᾳ μεγίστῃ ὄντες καὶ κρατοῦντες τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας καὶ Ἀρμενίων καὶ Ἰνδῶν τῶν γειτνιαζόντων τοῖς ἑῴοις Πέρσαις, ἔτι δὲ τῶν σκληροτάτων Μασσαγετῶν, εἶχον τὴν τάξιν ταύτην· ὁ μὲν γὰρ πρῶτος τοῦ γένους τῶν Πάρθων, τῶν εἰς ὕστερον μετονομασθέντων Ἀρσαδίκων (Ἀρσακιδῶν), καὶ ἐν χρόνοις τὰ πρεσβεῖα ἔχων καὶ ἐν ἀρετῇ κοσμούμενος, ἐγίνετο τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας κύριος· ὁ δὲ τὰ δεύτερα κληρούμενος ἐπέβαινεν τῇ τῶν Ἀρμενίων βασιλείᾳ. Ὁ δὲ τὸν τρίτον βαθμὸν ἔχων τῇ τῶν Ἰνδῶν τῶν πλησίον ὄντων Περσῶν ἐβασίλευσεν. Ὁ δὲ τέταρτος τῆς τῶν Μασσαγετῶν βασιλείας ἐπελαμβάνετο. Αὕτη ἡ τάξις ὑπῆρχεν ἐν τῷ γένει τῶν Πάρθων, ἐπὶ πλεῖστόν τε χρόνον τῆς τοιαύτης εὐδαιμονίας ἐντὸς ἦσαν.

AGATHANGELUS.

Prologus Agathangeli ad hæc, et martyrium S. Gregorii.

PRÆFATIO.

De potentia regni Parthorum.

§ 1. Qui se tradiderunt desiderio iter faciendi per maria et ad aquarum pericula incitantur, naves alacriter exstruunt, et in mari vivere amant, malum erigunt, et gubernaculis undarum impetum infringunt, navemque dirigunt, ubicumque voluerint, concavum illud lignum, pulli instar, pro arbitrio suo refrænantes. Hos non terret fluctuum vis, non saxorum occursus conturbat : in periculis enim vitam transigentes, in mortis vicinia versari cupiunt, ut unicuique afferant utilia. Et hi quidem ad victum civitatum pergunt; alii vero ad ornatum virorum ac mulierum ad mare Indicum properant, pretiosorum lapidum in illis regionibus abundantiam transferentes eis, qui illos flagitant. In ejusmodi rerum pelagus et ego sermone ingrediar, in Armenorum videlicet negotia, scribens res gestas Persarum Armenorumque, qualia invicem bella gesserint.

§ 2. Parthi, quando in maxima fuerunt felicitate, regnum Persarum, Armenorum, et Indorum illorum, qui finitimi sunt orientalibus Persis, imo et durissimorum Massagetarum, possederunt hoc ordine : primus, ex genere Parthorum, qui postmodum Arsacidæ fuerunt cognominati, et ætate reliquos præcedens et virtute ornatus, dominium obtinuit regni Persarum. Qui secundas sortitus erat partes, Armenorum consecutus est regnum. Qui tertio erat gradu, Indorum Persis vicinorum dominium habuit. Quartus vero Massagetarum regnum suscepit. Hic erat ordo in genere Parthorum, et longissimo tempore in tali steterunt prosperitate (1).

(1) La monarchie arsacide était le centre d'un vaste système politique, en rapport avec les Romains du côté de l'occident, tandis qu'à l'orient, il était en contact avec l'empire chinois. Cette puissante monarchie féodale se composait de quatre royaumes principaux, possédés par les membres d'une même famille : la branche aînée dominait sur la Perse, et le monarque, décoré du titre de *roi des rois*, avait la haute souveraineté sur tous les princes de son sang. Les rois d'Arménie tenaient le second rang; venaient ensuite ceux de la Bactriane, chefs de toutes les tribus alanes et gothiques répandues sur les bords de l'Indus ou dans les régions qui se prolongent au nord de l'Inde et à l'orient de la Perse. Sébéos (p. 11) en fait mention dans son Histoire. Au dernier rang était le roi arsacide des Massagètes et des Lepins (*Lepones*, peuple mentionné par Tacite), possédant toute la Russie méridionale, et qui gouvernait les tribus gothiques, alanes, saxonnes, mèdes, perses et indiennes sur les rives du Volga et du Tanaïs. — Cf. Saint-Martin, dans le *Journal asiatique* (1822), p. 65 et suiv., et *Discours sur l'origine et l'histoire des Arsacides*, lu à la séance publique de l'Académie des Inscriptions, le 27 juillet 1821, publié par M. Lajard dans les Œuvres posthumes de Saint-Martin, *Histoire des Arsacides*, t. II, *Appendice*, p. 299 et

CAPUT PRIMUM.

Destructum Parthorum imperium, occiso Artabane ab Artasira, qui Persarum regnum occupat.

§ 3. Ἄρξομαι δὲ ἐκεῖθεν, ὅθεν τῆς πτώσεως ὁ Πάρθος ἀρχὴν ἐδείξατο. Ἀρταβάνης ὁ παῖς Οὐαλάρσου ἐκ Πάρθων καταγενόμενος, τῆς τῶν Χαλδαίων παιδείας ἐν πείρᾳ ὑπάρχων, δρόμον τε ἀστέρων καὶ ῥοπὰς ἀναμετρεῖν ἐπιστάμενος, καὶ τύχας εἰδέναι παιδευθεὶς, μετὰ τῆς οἰκείας ἀλόχου καθεύδων ἐν τῇ σκηνῇ, ἐσκόπει ἐπὶ τὰ φαινόμενα ἄστρα, ἔγνω δέ τι, καὶ πρὸς τὴν βασιλίδα φησίν· Δρόμον ἐθεασάμην ἀστέρος, εἴκασά τε οὕτως· τήμερον, εἴ τοῦ οἰκείου δεσπότου βουληθείη τις ἀποστῆναι πόλεμόν τε πρὸς αὐτὸν ποιῆσαι, ἐν τῷ παρόντι καιρῷ νικᾷ, ἡττωμένου τοῦ δεσπότου· καὶ ταῦτα εἰρηκὼς, ἐτράπη εἰς ὕπνον. Κατὰ δὲ συνήθειαν μία τῶν θεραπαινίδων τῆς βασιλίσσης, ἐν αὐτῇ τῇ σκηνῇ καθεύδουσα, ὑπούργει τῇ ἐπιταττομένῃ χρείᾳ παρ' αὐτῆς. Ἥτις, τῶν ἐν πρώτοις τελούντων θυγάτηρ ὑπάρχουσα, συνήθης ἦν τινὶ τῶν μεγιστάνων Ἀρτασιρᾷ προσαγορευομένῳ, ἐκ τῆς πατρίας τῆς Ἀσσυρίας, πόθῳ πρὸς αὐτὸν βαλλομένη καὶ τῶν ῥημάτων τοῦ βασιλέως ἀκροατὴς γενομένη, λαθοῦσά τε τὸν βασιλέα καὶ τὴν βασίλισσαν, ἔδραμεν πρὸς Ἀρτασιρᾶν, παῖδα Σασάνου, ὅθεν καὶ Σασαμίκαι (l. Σασανίδαι) ἐκλήθησαν οἱ ἐξ αὐτοῦ καταγενόμενοι καὶ βασιλέων Περσῶν.

§ 3. Ordiar autem ab eo, unde Parthus lapsus sui ostendit principium. Artabanes, filius Valarsi (1), ex Parthis oriundus, cum scientiam Chaldæorum haberet compertam, cursumque astrorum et inclinationes metiri nosset, rerumque eventus præscire didicisset, cum propria uxore dormiens in tabernaculo, contemplatus est apparentia sidera, intellexitque aliquid, et ad reginam dixit : Cursum vidi sideris, illumque hodie talem censeo, ut, si quis a domino suo velit abscedere, illumque bello impetere, præsenti tempore victoriam sit consecuturus, superato domino. Et, his dictis, reversus est ad dormiendum. Secundum consuetudinem autem una ancillarum reginæ (2), in eodem dormiens tabernaculo, servit in necessariis ab ipsa mandatis. Hæc cujusdam ex primariis ministris erat filia, et familiaris erat cuidam ex magnatibus, cui nomen Artasiras (3), ex provincia Assyria, cujus tenebatur desiderio. Itaque cum regis verba audivisset, regemque et reginam id lateret, cucurrit ad Artasiram, filium Sasani, unde Sasamicæ (Sasanidæ) (4) vocati sunt, qui ex illo et Persarum regibus orti sunt.

suiv. — Outre ces quatre dynasties, il y avait encore les Arsacides des Aghouank, et ceux de l'Ibérie (Moïse de Gaghangaïdoutz, *Hist. des Aghouank*, liv. I, ch. 15 et addit.). — Cf. aussi Patcanian, *Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides*, p. 23 et suiv. de la trad. franç.

(1) Suivant les historiens grecs et latins, Artaban, cinquième du nom, était fils de Vologèse IV. Son règne dura de l'an 215 après notre ère, selon Prinsep, ou 219, selon Tychsen, jusqu'en 226, époque à laquelle il fut tué en combattant contre Ardschir, fondateur de la dynastie des Sassanides. Dion Cassius et Hérodien placent cet événement sous le règne d'Alexandre Sévère, et Agathias fixe plus exactement sa date à la quatrième année du règne de ce prince, l'an 538 de l'ère des Séleucides qui correspond à l'année 225-226 de notre ère (Saint-Martin, *Fragm. d'une hist. des Arsacides*, t. II, p. 220 et 221, 234. — Patcanian, *Essai d'une hist. des Sassanides*, p. 18 et suiv. de la trad. franç.).

(2) Les historiens orientaux donnent à cette femme le nom de Gulnar. Ayant noué des intelligences avec Ardschir, elle lui révéla qu'Artaban voulait se défaire de lui. Afin de reconnaître ce service, Ardschir promit à Gulnar de la prendre pour épouse, s'enfuit avec elle, et commença contre Artaban la lutte qui devait se terminer par le renversement de la dynastie des Arsacides de Perse et l'élévation de la race de Sassan sur le trône de l'Iran.

(3) Artaxerxès, ou Artaxarès, appelé Ardschir par les Orientaux, était fils de Sassan et de la femme d'un certain Babek qui avait engagé cette dernière à s'attacher à cet officier, à la suite d'un songe qui lui avait révélé que de Sassan naîtrait un homme qui se rendrait illustre. Ardschir, né de cette union bizarre, devint célèbre dans la suite par ses victoires sur Artaban qu'il remplaça sur le trône. Les différents historiens qui racontent l'origine d'Ardschir ne sont pas d'accord sur le détail des circonstances qui précédèrent sa naissance. Selon l'auteur du *Lebtarikh*, Ardschir Babgan aurait été un berger de Babek, dont il épousa la fille (D'Herbelot, *Bibl. orient.*, v° *Ardschir*), tandis que Khondemir raconte, d'après le *Tarikh Kozideh* et le *Bina Kiti*, que sous le règne d'Houmaï, fille de Bahaman, plus connu sous le nom d'Artaxerxès Longue-main, Sassan, ayant été exclu du trône par sa sœur, quitta volontairement la Perse et s'exila dans l'Inde. Un fils de ce Sassan, appelé Ardschir, rentra dans sa patrie, se mit au service de Babek, gouverneur de la province de Perse pour Artaban, et épousa la fille de ce chef. Élevé dans le palais, Ardschir se fit bien vite distinguer par ses qualités et par son courage; mais bientôt, à la suite d'un songe du roi, il porta ombrage à ce prince qui le força à s'enfuir. C'est alors qu'Ardschir se révolta contre Artaban, et finit par le détrôner, après une lutte qui dura douze ans (D'Herbelot, *loc. cit.*). — Cf. aussi Patcanian, *Essai*, etc., p. 41 de la trad. franç.

(4) La dynastie des Sassanides, fondée par Ardschir, occupa le trône de Perse depuis l'an 226 de notre ère jusqu'à l'an 642 ou même 651-652, car les chronographes ne sont pas d'accord sur ce point. Si l'on s'en rapporte à Maçoudi, les Sassanides régnèrent 439 ans, tandis que Bahram, mobed de Schapour, accorde à ces dynastes 455 ans de règne. — Cf. aussi Patcanian, *Essai*, etc., p. 134 et suiv. de la trad. franç.

§ 4. Εἰσβαλοῦσα οὖν αὐτὴ εἰς τὴν σκηνὴν, διακωλύεσθαι γὰρ αὐτὴν ἐκ τῶν ὑπηρετούντων οὐκ ἦν, τὸ γὰρ φίλτρον τῶν ἀμφοτέρων οὐκ ἠγνοεῖτο, ἔλεγεν οὕτως· Φίλε Ἀρτασιρᾶ, ἀπίτω σου τῶν βλεφάρων ὁ ὕπνος· ὅρμα νῦν πρὸς τὴν βουλὴν, ἣν πάλαι εἶχες· θάῤῥει, ἀφορῶν πρὸς τὴν μαντείαν τοῦ βασιλέως· νῦν καιρὸς πανοπλίας, νῦν βουλῆς χρεία ἀνδρῶν σοφωτάτων, νῦν ἀθροῖσαι πλῆθος πρὸς παράταξιν δεῖ. Ὁ γὰρ βασιλεὺς, δρόμον ἀστέρων θεασάμενος, ἔφη· Νῦν δοῦλος ἀντιπράττων δεσπότη νικᾷ ἐν τῷ παρόντι καιρῷ. Ἀλλὰ δεῦρο, σὺ μὲν χώρει ἐπὶ τὴν βουλὴν, ἐμοὶ δὲ δεξιὰν ἐπιδοὺς, ὅρκῳ βεβαίωσον τὴν ἐμὴν γνώμην, ὡς τῆς βασιλείας Περσῶν ἐντὸς γινόμενος, ἐμὲ τῆς σῆς κοίτης ἔξω οὐ καθιστᾷς, κοινωνόν με τῆς αὐτῆς δεξιᾶς (l. ἀξίας) ἀποδεικνύων. Τοῦτο γὰρ ἀεί μοι ἔλεγες ἐπαγγελλόμενος, ἡνίκα τῆς αὐτῆς βουλῆς ἀπήρχου. Ταῦτα μὲν Ἀρταδούκτα. Ὁ δὲ Ἀρτασιρᾶς, χάριν μεγίστην ὁμολογήσας, καὶ ἁψάμενος τοῦ γυναίου τῆς χειρὸς μετὰ οἰκείας δεξιᾶς ἀνατείνων εἰς οὐρανὸν, ἔλεγεν· Οὕτως ὁρῷτο θεία δύναμις, ἥλιος καὶ πῦρ, ἀήρ τε καὶ γῆ, ὡς τήμερον βουλευόμενος μετὰ τῶν ἀρίστων Περσῶν, καὶ ἀφιστάμενος τοῦ βασιλέως, αὐτίκα σε ἐν τῷ ἐμῷ οἴκῳ δεσπόζειν πάντων παρασκευάσω.

§ 5. Ταῦτα ἀκούσασα Ἀρταδούκτα ἔλεγεν· Βαδιῶ λοιπὸν πρὸς τὴν σκηνὴν τοῦ βασιλέως· χρὴ γὰρ τὴν τήμερον τὴν τῶν προλαβουσῶν ἡμερῶν διακονίαν προσάγειν. Εἰ γὰρ καὶ τύχην ἐλευθέραν κεκτήμεθα τεχθέντων ἐκ μεγιστάνων, ἀλλὰ δουλεύειν ταῖς βασιλικαῖς χρείαις χρή. Ταῦτα εἰποῦσα, ἐπορεύετο εἰς τὴν σκηνὴν τοῦ βασιλέως, καὶ λάθρα εἰς τὴν οἰκείαν κοίτην ὑπεισελθοῦσα ἀνεκλίνετο. Ὁ δὲ Ἀρτασαρᾶς, ἀναστὰς, συνήγαγεν τοὺς μεγιστάνους (l. μεγιστᾶνας) τῶν Περσῶν καὶ Ἀσσυρίων, μεθ' ὧν καὶ ἐν ἄλλαις ἡμέραις ἐβουλεύετο, καὶ στὰς ἐν μέσῳ λέγει· Ἄνδρες ἄριστοι Περσῶν καὶ Ἀσσυρίων, τὴν τῶν Πάρθων ἀλαζονείαν ἐκ πολλῶν τῶν χρόνων ἴσμεν, ἀλλοτρίων πόνους ἁρπάζοντας. Ἐγκαυχῶνται δὲ ἀδικοῦντες, μάτην φονεύοντες οὐ παύονται, Περσῶν ἄνδρας καὶ Ἀσσυρίους βδελύττονται οἱ Πάρθοι, ἐκ βαρβάρων γῆς ὑπεισελθόντες εἰς ἡμᾶς· τί οὖν ἐρεῖτε; Εἰ ψευδεῖς οἱ ἐμοὶ λόγοι, μενέτω βασιλεύων καὶ ἀδικῶν· εἰ δὲ τῆς ἀληθείας ἔξω οὐκ εἴρηκα, ὁρμήσωμεν πρὸς παράταξιν· κρεῖττον γὰρ θανεῖν ἢ εἶναι δοῦλοι δεσπότου ἀδικοῦντος. Ταῦτα μὲν Ἀρτασιρᾶς.

§ 6. Οἱ δὲ τῶν Περσῶν ἄριστοι ἐδέξαντο τὰ εἰρημένα· ηὔχοντο γὰρ ἀπαλλάττεσθαι μὲν τῶν Πάρθων, ἐκ δὲ τοῦ οἰκείου γένους εἶναι βασιλέα τῶν Περσῶν. Καὶ πρὸς Ἀρτασιρᾶν ἐροῦσιν (l. εἶπον)· Σὲ ἀρχηγὸν καὶ λόγων καὶ πράξεων ἔχομεν, πεῖραν τῆς σῆς ἀγαθῆς γνώμης λαβόντες, ἐνάρετόν τε πολιτείαν εἶναι ἔν σοι ἐπιστάμενοι· ὃ οὖν βούλῃ, πράττων ἡγεμόνευε· ἡμεῖς δὲ ἑπόμεθα τοῖς σοῖς λόγοις, πράξοντες ὅσα εἰς λυσιτέλειαν ἀμφοτέροις ἐστίν. Ἡμέρας οὖν γενομένης, καὶ

§ 4. Ea igitur in tabernaculum ingressa (neque enim a ministris prohiberi poterat : nam amborum amor non erat incognitus), sic locuta est : Care Artasira, abeat a palpebris tuis somnus : arripe nunc consilium, quod olim habuisti : confide, respiciens ad divinationem regis. Nunc tempus est integræ armaturæ, nunc opus consulto sapientissimorum virorum, nunc congreganda in aciem multitudo. Quippe rex, considerato astrorum cursu, dixit : Nunc servus, domino suo repugnans, præsenti vincit tempore. Age, tu quidem ad consilium vade : mihi vero dexteram porrigens, sententiam meam jurejurando confirma, quod, ubi consecutus fueris regnum Persarum, nec a thoro tuo non sis separaturus, hujus ejusdem dignitatis participem me reddens : hoc enim semper mihi dixisti, cum promissis, quando hoc ipsum consilium aggredi cœpisti. Hæc quidem Artaducta (1). Artasiras vero gratias egit maximas, apprehensamque mulierculæ manum cum dextera sua in cœlum extendens, dixit : Sic videat divina potestas, sol et ignis, aerque et terra, ut, hodie consilio cum primatibus Persarum habito, deficiensque a rege, confestim te in domo mea faciam dominam.

§ 5. His auditis, Artaducta dixit : Jam vadam ad tabernaculum regis. Nam oportet me hodie præcedentium dierum ministerium agere. Etiamsi enim conditionem liberam natorum ex primatibus habeamus, oportet tamen ministrare necessitatibus regiis. His dictis, abibat in tabernaculum regis, latenterque lectum suum ingressa, decumbebat. Surgens vero Artasiras, congregavit primates Persarum et Assyriorum, quibuscum et aliis diebus consultaverat, et stans in medio dicit : Viri optimi Persarum et Assyriorum, fastum Parthorum a multo tempore novimus, alienosque ab eis rapi labores. Gloriantur, dum injurias inferunt; occidere sine causa non desinunt, viros Persarum et Assyriorum abominantur Parthi, ex terra barbarorum in nostram ingressi. Quid ergo dicitis? Si verba mea sunt falsa, maneat idem et regnans et injuria afficiens. Si vero non nisi vera dixi, ad arma concurramus. Nam præstat mori, quam servire regi injurias inferenti. Hæc Artasiras.

§ 6. Optimates autem Persarum dicta cum favore exceperunt : cupiebant enim Parthorum liberari dominio, et regem habere Persarum ex suo genere. Itaque ad Artasiram dicunt : Te dictorum factorumque ducem habemus, prudentiam consilii tui experientia edocti, scientesque gubernationem tuam ex norma virtutis procedere. Itaque quod vis, fac, et ducem te præbe : nos sequimur dicta tua, facturi quæ ad utilitatem utrorumque con-

(1) *Artatoukhd* est un nom composé qui veut dire *fille d'Ardschir* ou d'*Ardaban*. C'est la même femme que les historiens persans nomment *Gulnar,* comme nous l'avons dit précédemment, p. 110, note 2.

πρὸς πόλεμον ἀπιδόντες οἱ Πέρσαι ἅμα τῷ Ἀρτασιρᾷ τῷ ἀρχηγῷ αὐτῶν, πρέσβεις πρότερον ἀπέστελλον πρὸς τὸν βασιλέα Ἀρταβάνην, Ζηκᾶν καὶ Καρινᾶν, μεγίστους γενεάρχας καὶ στρατηγούς, οἵτινες ἀπελθόντες ἔστησαν ἐναντίον τοῦ ἀρχιβασιλέως. Ἀρχὴ δὲ τῶν λόγων αὐτῶν ἦν αὕτη· Ἡμεῖς πρέσβεις Περσῶν· καὶ εἰ ἡμερωτάτη γνώμη τοὺς παρὰ Περσῶν δέξασθαι λόγους, λέξωμεν καὶ οἷα πρέσβεις λόγους ἐπαγγέλλειν πολλούς, φόβου καὶ κινδύνου ἔξω ὑπάρχοντες, τοῦτο καὶ τοῦ νόμου κελεύοντος, ὃν τεθείκασιν οἱ πάλαι ἄριστοι, ἀπαθεῖς τοὺς στελλομένους πρέσβεις φυλάξαντες. Εἰ οὖν συγχωρῇς, βασιλεῦ, ἐροῦμεν. Ἀρταβάνης δὲ ὁ βασιλεὺς ἐδίδου αὐτοῖς χώραν λέγειν, ὅπερ βούλονται.

§ 7. Ἠρχόν τε (l. Ἤρχοντο) δὲ τοῦ λόγου λοιπὸν οὕτως· Ὦ βασιλεῦ, ἔστιν παρ' ἡμῖν τοῖς Πέρσαις μελέτη τὸ τοῖς βασιλεῦσιν ὑποτάσσεσθαι, οἷα τοῦ βασιλέως δεσπότου τυγχάνοντος πάντων· αὐτὸν δὲ τὸν βασιλέα εὐνομίᾳ καὶ δικαιοσύνῃ τὰ πράγματα κυβερνᾷν, ἔξω βαρβαρικῆς φρονήσεως πολιτεύεσθαι, καὶ ἀντιπάλοις μὲν φοβερὸς φαίνεσθαι, ὑπηκόοις δὲ εὐνοϊκός. Πῶς γὰρ οἷός ἐστι κωλύειν ἀδικοῦντας, εἴπερ αὐτὸς ἀπάρχεται ἀδικίας; πῶς τιμωρεῖται τοὺς δεῖνα πράττοντας, αὐτὸς πρόχειρος εἰς τὰ πλημμελήματα; Ἡμεῖς πεῖραν τῶν σῶν δεινῶν εἰληφότες, τῆς σῆς βασιλείας ἑαυτοὺς ἐστερήσαμεν, οὐ μισοῦντες ὑποταγῆναι, ἀλλὰ παράνομον βασιλέα φεύγοντες, οὐ τυραννοῦντες, ἀλλὰ τυραννικὴν γνώμην μὴ φέροντες. Ταῦτα τῶν Περσῶν τὰ ῥήματα. Ὁ δὲ βασιλεὺς Ἀρταβάνης πλείστας ὥρας κλίνας τὴν κεφαλήν, καὶ θεωρῶν εἰς τὸ ἔδαφος, προεώρα τὴν μέλλουσαν ἔκπτωσιν τῆς οἰκείας βασιλείας, καὶ ἀποβλέψας πρὸς τοὺς σταλέντας λέγει· Ἐγὼ τῆς ὕβρεως ταύτης αἴτιος, τοὺς μὲν ἀρχαῖς καὶ ἐξουσίαις τιμήσας, τοὺς δὲ πλουτεῖν παρεσχηκώς, πολλοὺς δὲ δωρεαῖς βασιλικαῖς καὶ ἀγρῶν καὶ κτημάτων κυρίους καταστήσας. Ὑμεῖς δὲ χωρεῖτε πρὸς τὸ βουλευθὲν παρ' ὑμῶν· ὄψεσθε δέ με πρὸς τὰς ὑμετέρας γνώμας μεταῤῥυθμιζόμενον. Διδάξω ὑμᾶς μὴ ἀνθίστασθαι βασιλεῖ. Οἱ δὲ σταλέντες ὑμεῖς βαδίσατε, μηκέτι τοιούτων λόγων ὑπουργοὶ γινόμενοι, μήπως ὑμᾶς πρώτους τῆς ἐμῆς ὕβρεως δίκας ἀπάρξομαι.

§ 8. Ταῦτα ἀκούσαντες Ζηκᾶς καὶ Καρινᾶς ἐπορεύοντο εἰς τὸ συνέδριον τῶν Περσῶν, καὶ ἐλθόντες ἀπήγγειλαν ἅπαντα τῷ τε Ἀρτασιρᾷ καὶ τοῖς λοιποῖς ἀρίστοις τῶν Περσῶν, προστεθεικότες τοῖς εἰρημένοις καὶ τὴν μανίαν τοῦ βασιλέως, ὡς μηκέτι ἀναμένοντος αὐτοῦ δευτέραν ἀπαγγελίαν, ἀλλ' ὁπλιζομένου κατὰ τῶν τῆς βουλῆς ἀρχηγῶν· ὁ δὲ Ἀρτασιρᾶς, πέμψας πρὸς Ἀρταδούκταν, ἔφερεν καὶ ὀχυρωτάτῳ καστέλλῳ ταύτην καθιστᾷ ἅμα τοῖς οἰκείοις πράγμασιν· αὐτὸς δὲ ὡπλίζετο μετὰ Περσῶν καὶ Ἀσσυρίων κατὰ τοῦ

ducunt. Quare, orta luce, Persæ cum duce suo Artasira, ad bellum respicientes, ad regem Artabanem prius legatos miserunt Zecam et Carinam (1), præcipuarum familiarum principes et belli duces. Hi abeuntes, steterunt coram rege regum (2). Principium vero dictorum eorum hoc erat : Nos sumus legati Persarum : si mens tibi placida ad audiendum Persarum verba, loquamur etiam tamquam legati multa legationis verba sine timore et periculo, cum et lex id jubeat, quam statuerunt olim optimates, qui legatos ab omni perpessione servabant immunes. Si igitur permittis, rex, dicemus. Rex vero Artabanes dedit eis licentiam dicendi quod vellent.

§ 7. Deinde sermonem exorsi sunt ita : O rex, apud nos Persas cura et studium est, ut regi obediamus, quippe cum rex sit omnium dominus : ut vero rex ipse ex æquitate et justitia res administret, sine barbarico sensu gubernet, ut et inimicis quidem terribilis appareat, subditis vero benevolus. Qua enim ratione poterit injuriam inferentes punire, si ipse ab injuriis principium ducat? quo modo gravia committentes supplicio afficiet, si ipse in delicta sit promptus? Nos experti gravia tua delicta, regio tuo imperio nos subtraximus, non odio subjectionis, sed fugientes regem improbum; non tyrannidem arripientes, sed sensum tyrannicum non ferentes. Hæc Persarum verba. At rex Artabanes inclinato ad plures horas capite ad pavimentum respiciebat, prævidens futurum e regno suo lapsum : inde missos intuitus, dixit : Ego hujus injuriæ auctor sum, qui alios principatibus et potestatibus honoravi, alios divitiis auxi, multos donis regalibus agrorum et possessionum dominos constitui. Vos autem abite ad consilia a vobis decreta. Me vero videbitis ad sententias vestras accommodatum. Docebo vos regi non resistere. Vos vero missi abscedite, nec unquam amplius ejusmodi sermonum fiatis ministri, ne vindictam injuriæ mihi illatæ a vobis exordiar.

§ 8. Hæc audientes, Zecas et Carinas abierunt ad concilium Persarum, venientesque annuntiaverunt omnia Artasiræ et reliquis Persarum primatibus : addiderunt etiam dictis insanam regis iram, non exspectantis unquam legationem secundam, sed armati adversus duces consilii. Artasiras autem mittens ad Artaductam, eam abstulit et munitissimo cum rebus suis inclusit castello : ipse vero cum Persis et Assyriis arma parabat adversus magnum regem Artabanem. Artabanes quoque,

(1) Le nom de Ζηκᾶς ne nous est pas connu. Quant à celui de Καρινᾶς, c'est la forme grecque du nom de *Garène*, porté par une famille célèbre, dont les descendants sont appelés Gamsarians. — Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, en arm., liv. II, ch. 71 à 74.

(2) Le texte grec porte ἀρχιβασιλεύς, *archiroi*.

ἀρχιβασιλέως Ἀρταβάνου. Αἰσθόμενος δὲ Ἀρταβάνης τῆς κατ' αὐτοῦ παρασκευῆς ὡπλίζετο καὶ αὐτὸς μετὰ Πάρθων, ἔχων καὶ οὐκ ὀλίγους Πέρσας, μὴ κεκοινωνηκότας τῇ τῶν ὁμοφύλων βουλῇ. Πρώτῃ δὲ προσβολῇ πολεμήσαντες πρὸς ἀλλήλους (aliquid deest). Πέρσαις τε καὶ Πάρθοις ἐξ ἑκατέρου μέρους πλεῖστοι ἔπιπτον. Ἐπικρατέστερος δὲ ἐγίνετο Ἀρτασιρᾶς, πλείστων καὶ ἑτέρων χωρισθέντων μὲν Ἀρταβάνου, προστεθέντων δὲ Ἀρτασιρᾷ. Ἐν δευτέρᾳ δὲ παρατάξει ὁρμήσαντες κατ' ἀλλήλων πλείστους ἀνήλισκον ἐκ τῶν Πάρθων, εἰς φυγὴν δὲ πρὸς βραχὺ ἐτρέπετο ὁ βασιλεὺς Ἀρταβάνης, πάλιν δὲ εἰς πόλεμον εὔτρεπτος γινόμενος. Δύο οὖν καὶ δέκα μῆνας παροχησάντων πρὸς ἀλλήλους, πῇ μὲν πολεμούντων, πῇ δὲ ἀναπαυομένων, εἰς ὕστερον δὲ αὖθις πρὸς μάχην ἰδόντες ἔφθασαν εἰς τὸ χωρίον τῆς παρατάξεως, καί φησι πρὸς τὸν βασιλέα Ἀρταβάνην. . . . .

§ 9. .... ὁμολογήσας, ἅμα αὐτῇ ἐβασίλευσε τῶν τε περιλειφθέντων Πάρθων, Περσῶν τε καὶ Ἀσσυρίων, πάντα πράττων ἐπιεικῶς, εὐνομίᾳ χαίρων καὶ πολιτείᾳ δικαιοτάτῃ.

Ἔσπευδε γὰρ ἐπαίνους κομίζεσθαι, οἷα ἐξ ἀδοκήτου Περσῶν βασιλείας ἐπιβάς. Τὰ δὲ συμβάντα ταῦτα ἀπηγγέλλετο Χὸς (Χοσρόῳ) Ἀρσακίδῃ βασιλεύοντι τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, ὡς τοῦ παιδὸς Σασάνου Ἀρτασιρᾶ κρατήσαντος τῆς Περσῶν βασιλείας, ἀπολέσαντος δὲ Ἀρταβάνην τὸν αὐτοῦ ἀδελφόν. Προσετέθη δὲ τοῖς ἀπαγγελλομένοις, ὅτι καὶ Πάρθοι χαίρουσι μᾶλλον τῇ

intelligens arma parari contra se, similiter se parabat cum Parthis, habens et Persas non paucos, qui gregalium suorum conspirationis non erant participes. Primo autem impetu ex illis, qui invicem bello impetebant, tam Persis quam Parthis, plurimi cadebant ex utraque parte. At potentior fiebat Artasiras, quod alii plurimi Artabanem desererent, et Artasiræ se adjungerent. Deinde, cum secundo conflictu invicem impeterent, plurimi ceciderunt ex Parthis, et rex Artabanes confestim in fugam versus est, rursus tamen postea ad bellum reversus. Cum igitur duodecim mensibus invicem congrederentur, partim bellantes, partim quiescentes, demum iterum ad pugnam intenderunt, et in locum conflictus pervenerunt, et dicit ad regem Artabanem (1) : . . . .

§ 9. .... confessus, cum ipsa [Artaducta] regnavit in reliquos Parthos, Persasque et Assyrios, omnia faciens moderate, æquitate gaudens et gubernatione justissima (2).

Studebat enim laudes consequi, ut qui ex improviso Persarum regnum erat adeptus. Hæc porro, quæ contigerant, annuntiata sunt Cusaroni (Chosroi) Arsacidæ, regnanti in magna Armenia, videlicet quod filius Sasani, Artasiras, prævaluisset in regno Persarum et perdidisset Artabanem fratrem suum. Adjectum erat nuntiatis, etiam Parthos magis gaudere regno Artasiræ, quam illius, qui

(1) D'après ce qui est noté dans le ms. dont s'est servi Stilting, il y aurait ici une lacune dans le texte ; aussi l'éditeur a-t-il cru devoir ajouter en cet endroit le passage suivant d'après Métaphraste :

« Cum postremo utriusque partis acies prope essent, aiunt Artasiram dixisse Artabani regi, ne temere faceret, et perderet genera Persarum et Parthorum : regnum enim nolle deinceps manere apud Artabanem, sed transire ad Artasiram. Tu autem, inquit, si me audias, vives citra ullam molestiam. Dabo enim tibi regionem, quæ affatim suppeditabit omnia quæ ad usum pertinent. Oportet autem non alio, quam te ipso uti magistro ejus, quod est utile, et meminisse responsi, quod aliquando reginæ dixisti in tabernaculo. Sed hæc quidem Artasiras. Artabanus autem prius adspiciens ad quosdam suos familiares : Quam gravis res est, inquit, femina ! amor conjugii potius læserit, quam juverit. Hæc cum dixisset, jubet transire quendam ex satellitibus, et interficere reginam. Existimabat enim, eam prodidisse secretum. Conversus autem ad Artasiram, respondit, esse sibi longe optabilius mori, quam Artasiræ, qui erat servus, regno cedere. Quæ simul atque dixisset, insane et bacchantis more irruit in Persas ; et ex eis quidem multos sauciat, plures autem occidit ; dirigit vero etiam hastam adversus Artasiram. Ille autem (habebat enim manus sagittandi peritas, et quæ hac in re semper magna cum laude versabantur) fugam quidem simulat. Dum eum autem persequitur Artabanes, immittit telum in pectus propter mamillam ejus, qui persequebatur. Quod cum ob vires ejus, qui fuerat jaculatus, sustineri non potuisset, rumpit Artabani thoracem ; et trajecto pectore excidit e dorso, et morte statim afficit Artabanem. Mox autem convenientes inter se Parthi et Persæ, regem renuntiant Artasiram, qui ostendebat, se magnam eorum gerere curam, et non parvam esse suam in eos humanitatem. Et ille quidem cum sic se haberet, Artaductam ducit uxorem, quam datum jusjurandum ei prius desponderat, et eam eligit reginam. » — Dion Cassius raconte (liv. LXXX, 3) que les Parthes furent vaincus dans trois combats par Artaxerxès. Moïse de Khorène (liv. II. ch. 69) dit de son côté que « l'histoire de ce « temps a été écrite par un grand nombre d'auteurs per- « ses, syriens et même grecs. Depuis le commencement « de leur empire jusqu'à sa chute, on voit que les Par- « thes ont eu des rapports avec les Romains, tantôt en « état d'obéissance, tantôt en état de guerre, comme le « rapportent Paléphatus, Porphyre, Philémon et beau- « coup d'autres écrivains. » Moïse ne s'est pas servi de ces différentes sources ; il a seulement puisé ses récits dans le livre de Khorohpoud, historien perse, secrétaire de Sapor, qui fut fait prisonnier par Julien l'Apostat, et qui avait traduit l'histoire de son compagnon de captivité Barsoma, appelé par les Perses Rasdsohoun (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 70).

(2) Rapprochez ce passage de ce que dit Eutychius (*Annal.*, pag. 375) : « Quanta fieri potuit cum justitia inter homines versatus est. »

AGATHANGE.

HISTOIRE DE TIRIDATE LE GRAND ET DE LA PRÉDICATION DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR.

[*Traduction de l'arménien.*]

CHAPITRE I (1).

Lorsque (2) le royaume des Parthes penchait vers sa ruine, Ardaschir, fils de Sassan (3), satrape de la province de Sdahr (4), tua Artaban (Ardavan), fils de Vologèse (Vagharsch) (5), et lui ravit le pouvoir. Puis il attira dans son parti les armées perses, qui abandonnèrent et repoussèrent avec mépris la souveraineté des Parthes, et ils choisirent d'un commun accord Ardaschir, fils de Sassan, pour leur souverain. Chosroès (Khosrov) (6), roi des Arméniens, apprit la nouvelle de la mort d'Artaban (7). Chosroès occupait le deuxième rang dans la monarchie perse (car le roi d'Arménie était considéré comme le second) (8). Bien qu'il eût connu sans tarder cette nouvelle, il ne put

(1) Vers l'époque de la naissance du Christ, la famille des Arsacides qui régnait en Perse se divisait en quatre branches : Arschavir ou Phraate IV (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 28. — Richter, *Hist. Krit. Versuch....* pag. 78. — Saint-Martin, *Fragm. d'une hist. des Arsacides,* t. II, pag. 370) avait laissé trois fils : Ardaschès, Garên, Sourên, et une fille, Koschm, mariée à Aspahabed, généralissime des armées de l'Iran. Ardaschès ou Artaban III (Richter, *op. cit.,* pag. 106) monta sur le trône, mais ses frères et sa sœur ne le reconnurent pas et se révoltèrent. L'arrivée en Perse d'Abgar d'Édesse apaisa pour un temps la discorde dans la maison royale. Il fut décidé en conseil qu'Ardaschès régnerait à titre héréditaire, que les frères et la postérité de sa sœur prendraient le nom de *Pahlav,* nom générique des Arsacides de Perse, qu'ils occuperaient le premier rang entre tous les seigneurs perses, et qu'en cas d'extinction de la famille d'Ardaschès, ils régneraient dans l'ordre suivant : d'abord la famille de Garên-Pahlav, et, si celle-ci venait à s'éteindre, les familles Sourên-Pahlav et Aspahabed-Pahlav. Cet arrangement calma pour quelque temps les partis hostiles; toutefois les dissensions intestines ne s'éteignirent qu'à la chute même de la dynastie parthe. Les membres de la branche Garên-Pahlav, comme les plus proches héritiers, soutenaient mollement le gouvernement; mais les deux autres branches, qui avaient peu d'espoir d'arriver au trône, créaient constamment des embarras à la branche aînée et se rangeaient du côté de ses ennemis. Ces rapports hostiles ne contribuèrent pas peu à l'affaiblissement des Parthes dans les derniers temps, et les Romains en profitèrent plus d'une fois pour soutenir leurs ennemis (Patcanian, *Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides*, pag. 18-19 de la trad. franç.). Ces complications expliquent la suite des événements que raconte Agathange.

(2) Le texte arménien d'Agathange commence seulement ici et offre, comme on le verra, des différences assez sensibles avec le texte grec qui en est la traduction.

(3) Ardschir n'était pas le frère de Chosroès comme l'avancent Procope et Zénob de Glag, d'accord en cela avec le texte grec d'Agathange. Ces deux princes étaient simplement alliés (Oukhthannès d'Édesse, ms. de la Bibl. imp., nouv. fonds arm., n° 47, pag. 67). Moïse de Khorène et Dion Cassius ne parlent pas de la parenté d'Artaban et de Chosroès.

(4) La province de Sdahr est la *Persépolis* des Grecs et des Latins; Istakhar, selon Saint-Martin (*Mém. sur l'Arm.,* t. II, pag. 469, note 117). Le nom de l'ancienne capitale de la Perse était aussi l'appellation particulière de la province où elle était située. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 69) dit que Sdahr, qu'il orthographie aussi *Sdahr*, était la patrie d'Ardschir. Le géographe Vartan dit que Sdahr était renommée par ses belles étoffes de soie (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 438-439).

(5) Moïse de Khorène (liv. II. ch. 69) donne à Vologèse le nom de Vagharsch et lui accorde 50 ans de règne. Zénob de Glag (pag. 20 de l'édit. arm. de Venise et p. 25 de la trad. fr.) dit également que le père d'Artaban s'appelait Vagharsch.

(6) Le texte grec porte seulement Χός pour Χοσρόης. Plus loin le nom de Chosroès est écrit constamment Χουσάρων. Il s'agit ici de Khosrov le Grand, que les Grecs et les Latins appellent Chosroès, roi arsacide d'Arménie, qui régna de l'an 198 ou 214 à 259 de J.-C. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 412. — Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. III, pag. 46-48).

(7) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 19.

(8) Voir pour les détails de la lutte entre l'Arménie et la Perse : Zénob de Glag, *Hist. de Daron*, pag. 20 et suiv. du texte et pag. 25 et suiv. de la trad. franç. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 69, 71 à 73. — Cf. aussi Patcanian, *Essai...*, pag. 18, 41 et suiv.

βασιλείᾳ Ἀρτασιρᾶ ἡ (add. τῇ) τοῦ οἰκείου προσυγγενοῦς, ἐπειδήπερ ἐξέλειπον χρόνοι τῆς τῶν Πάρθων βασιλείας, καὶ περιεκρατεῖτο ἡ τοῦ Ἀρταβάνου υἱοῦ

cum eis ex eodem sanguine ortum ducebat, quandoquidem citissime defecerunt tempora Parthorum regni, et superata est potentia Artabanis, filii Valerii (1), occisi ab

(1) Il y a ici une altération évidente dans le texte grec d'Agathange. Le nom de Οὐαλέριος cache celui de Vagharsch ou Vologèse IV qui, nous l'avons dit dans une note précédente, était père d'Artaban V.

faire aucun préparatif de guerre. Il rentra donc dans son pays, plongé dans une tristesse profonde, sans avoir pu prévenir ces événements et y porter remède.

[§ 10.] Mais (1), au commencement de l'année suivante, Chosroès, roi d'Arménie, fit une levée de soldats. Il réunit les armées des Aghouank et des Géorgiens, ouvrit la porte des Alains (2) et leur (3) défilé, et en fit sortir les Huns pour attaquer les frontières de la Perse. Il dévasta la contrée d'Assyrie jusqu'aux portes de Ctésiphon (Dispon); il saccagea et livra au fer et au feu les villes populeuses et les bourgs florissants, il ruina le pays et le laissa sans habitants. Il ne cherchait qu'à tout détruire; il abattait les villes jusque dans leurs fondements et prétendait même changer les lois de la monarchie perse. Il avait juré de venger sa race, qui avait été privée de ce royaume. Se fiant sur le nombre de ses soldats, et espérant beaucoup de leur valeur, il s'enorgueillissait et brûlait de haine et du désir de se venger. Il lui arriva donc rapidement comme auxiliaires les nombreuses et braves cohortes de cavalerie bien armée des Aghouank, des Lepin, des Djgheb, des Gasp (4), avec beau-

(1) Le texte grec est ici plus complet que l'arménien, car il ajoute : « Chosroès étant rentré dans sa province d'Érasène ». L'Érasène est le *Campus Araxenus* des Occidentaux, aussi appelé Ἀραξηνὸν πεδίον par Strabon (liv. XI, ch. 14, § 4). Il fut désigné plus tard sous le nom de pays d'*Arscharounikh*. Dans l'origine, les Arméniens avaient donné à ce pays le nom d'*Eraskhadzor*, « vallée de l'Araxe ». C'est dans ce canton que se trouvaient les villes d'Erovantaschad et de Pakaran (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 108-109).

(2) La Porte des Alains, ou bien encore Portes du Caucase ou Portes de Dzor (cf. Procope, *de Bell. Goth.*, liv. IV, ch. 3). C'est le défilé appelé aujourd'hui Dariel, mot formé du persan *Deri-alan*, « Portes des Alains ». Voici la description que Pline (liv. VI, ch. 11) donne de ce défilé : « Ingens naturæ opus, montibus interruptis repente, ubi fores obditæ ferratis trabibus, subter medias amne Dyriodori fluente, citraque in rupe castello communito ad arcendas transitu gentes innumeras. » Les Géorgiens donnent à ce défilé le nom de « Porte de l'Aragwi » (Klaproth, *Voy. dans le Caucase et la Géorgie*, t. I, p. 670-676 de l'éd. allem.).

(3) Le texte grec porte ici un nom propre, Ζουάρος, qui ne se trouve pas dans l'arménien. C'est une méprise du traducteur grec, qui a pris le pronom *ziouro*, « leur », pour un nom propre. Rien de semblable n'existe en arménien, ce qui est une preuve positive que le texte grec d'Agathange est la traduction de l'arménien, comme nous l'avons déjà fait observer dans l'Introduction.

(4) Ces noms désignent les nomades scythes et sarmates du nord de l'Arménie et de la Géorgie. Le texte grec dit Λιφίννιοι καὶ Σιλβάνοι. Pline (liv. VI, ch. 10) mentionne également quelques-uns de ces peuples : « gentes Sylvorum et infra Lubienorum. »

Οὐαλερίου δεσποτεία, ἀποκτανθέντος ὑπὸ Ἀρτασιροῦ υἱοῦ Σασάνου, οὐκέτι οὐδὲ (l. δὲ) ἐπὶ χρόνον μακρὸν σταθῆναι ἴσχυσεν.

Οὗτος ὁ Ἀρτασιρᾶς τῆς τῶν Σταχριτῶν πατρίδος σατράπης ὑπῆρχεν, ὃς παραγενόμενος συναθροίσας τε καὶ συναρμόσας τοὺς τῶν Περσῶν στρατοπεδάρχας ἐποίησεν ἀθετῆσαι καὶ ἀπώσασθαι τὴν Πάρθων βασιλείαν, εὐδοκήσαντας καὶ πεισθέντας μᾶλλον ἑλέσθαι τὴν αὐτοῦ δεσποτείαν. Ἐπειδὴ οὖν μετὰ θάνατον τοῦ Ἀρταβάνου, τοῦ ἀποκτανθέντος ὑπὸ τοῦ Ἀρτασιροῦ, υἱοῦ Σασάνου, κατέλαβεν ἡ ἀγγελία αὕτη πρὸς τὸν Κουσάρω βασιλέα Ἀρμενίας, ἀδελφὸν δὲ Ἀρταβάνου, ὃς ἦν δεύτερος τῆς δεσποτείας Πάρθων, ὁ μὲν (l. γὰρ) τῶν Ἀρμενίων βασιλεὺς τῆς τῶν Πάρθων δεσποτείας δεύτερος ὑπῆρχεν. Καίτοιγε ὅμως καὶ ἐν τάχει ἀκούσας τὴν λυπηρὰν ἀγγελίαν, καὶ στρατοπεδευσάμενος, οὐκ ἔφθασεν εἰς τὸν ἀριθμὸν τῆς παρατάξεως. Ἅμα τε ἔφη (Ἀνεστράφη?) οὖν μετὰ πλείστης λύπης ἐπὶ τῇ γενομένῃ συμφορᾷ καὶ μάλιστα διὰ τὸ μὴ φθάσαι αὐτὸν τὸ ἔργον τοῦ πολέμου ποιῆσαι.

Artasira, filio Sasani, et ad longum tempus stare non potuit.

Hic Artasiras erat unus ex satrapis provinciæ Stachritarum qui, cum venisset et in unum collegisset præfectos exercituum Persarum, et cum eis convenisset, effecit ut abrogarent ac repellerent Parthorum imperium, et acquiescerent consentirentque ejusdem potius dominationem instituere. Ubi ergo port mortem Artabanis, occisi ab Artasira, filio Sasani, pervenit hic nuntius ad Cusaronem (Chosroem) regem Armeniæ, Artabanisque fratrem, qui in dominatione Parthorum secundus erat, nam Armeniorum rex Parthicæ dominationis erat secundus. Hic quamvis velociter post auditum tristem nuntium castrametaretur, non pervenerat in numerum exercitus congregati. Regressus est igitur maximo cum dolore propter infortunium, quod acciderat, et maxime, quia non quo oportebat tempore advenerat ad opera belli exercenda.

CAPUT SECUNDUM.

Bellum ab Armeniæ rege contra Persas pro imperio gestum : dolo Anaci occisus rex Armeniæ.

§ 10. Ἀνακάμψας δὲ ἐπ' Ἐρασενεῖς τὴν ἰδίαν πατρίδα, καὶ ἐν τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ ἤρξατο ὁ αὐτὸς

§ 10 Reversus vero est in Erasenen provinciam suam et sequenti anno idem Cusaro Armeniæ rex cœpit con-

coup d'autres de ces contrées, pour venger le sang d'Artaban. Il était si affligé que les Perses, ayant abandonné ses parents, se fussent soumis comme vassaux à la nouvelle domination des Sdahr (Perses), qu'il envoya également une ambassade à ces mêmes parents, pour qu'ils s'assemblassent avec le concours des belliqueuses populations et des courageux soldats des Kouschans (1) et d'au-delà, et de leurs propres sujets. Mais ses parents, les chefs des familles et les principaux d'entre les Parthes, ne l'écoutèrent point, parce qu'ils étaient déjà soumis à Ardaschir et satisfaits d'être ses sujets, plutôt que de le devenir de leur compatriote et de leur parent (2).

[§ 11.] Cependant Chosroès rassembla la multitude de ses soldats et tous ceux qui étaient ar-

(1) Les Kouschans sont mentionnés dans Moïse de Khorène (liv. I, ch. 13). Nous avons donné des détails sur cette nation dans les notes qui accompagnent la traduction de Mar Apas Catina (voy. plus haut, p. 23, note 1).

(2) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 67) raconte les tentatives faites par Chosroès, roi d'Arménie, pour entraîner ses parents dans la ligue contre Ardschir, et s'appuie sur le témoignage même d'Agathange dont il reproduit pour ainsi dire textuellement les paroles. Mais, trouvant que les détails fournis par le secrétaire de Tiridate sont trop restreints, Moïse de Khorène (liv. II, ch. 68) donne un récit circonstancié de ces événements, en le faisant précéder de l'histoire de la fondation des satrapies de Garên-Pahlav, de Sourên-Pahlav et d'Aspahabed-Pahlav, créées par Ardaschès en faveur de ses frères. Plus loin (liv. II, ch. 71), l'historien arménien raconte la jalousie des représentants de deux de ces satrapies, les Sourên et les Aspahabed, contre la branche régnante sortie de leur race, et leur adhésion à l'élévation d'Ardschir, qui avait tué Artaban et s'était emparé de sa couronne. Chosroès, roi d'Arménie, qui soutenait Artaban, vit avec chagrin la défection de ses parents, dont un seul, le représentant de la maison de Garên, lui était resté fidèle (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 72). « Ardaschir, ajoute l'historien, se vengea de la race de Garên-Pahlav en tuant tous les hommes et les descendants mâles de cette race, sauf un enfant qui échappa à ce massacre, et fut le chef des Gamsarian (liv. II, ch. 73). » — Cf. aussi Patcanian, *Essai d'une hist. des Sassanides*, pg. 18 et suiv.; 41 et suiv. de la trad. franç.

Κουσάρων ὁ τῶν Ἀρμενίων βασιλεὺς στρατείαν συναθροίζειν, καὶ συγκαλεῖν τὴν τῶν Ἀλβανῶν καὶ Ἠβηρῶν στρατοπεδαρχίαν, ἀνοῖξαι δὲ καὶ τὰς κλεισούρας τῶν Ἀλανῶν, καὶ τοῦ λεγομένου Ζουάρου (Καζουάρου) πύργου, ἐκβαλεῖν τε τὰ τῶν Οὔννων στρατεύματα, ὥστε ἐπιδραμεῖν τοῖς τῆς Περσίδος μέρεσιν καταλαβεῖν τε καὶ τὰ κλίματα τῆς Ἀσσυρίας, ἕως τῶν Κασπίων λεγομένων πυλῶν, πρεδεῦσαί τε καὶ ἀφανίσαι ἢ μεταθεῖναι τὰς ἐν ἡσυχίᾳ καὶ εὐανθίᾳ πόλεις τε καὶ κωμοπόλεις καθισταμένας. Ἐσπούδαζεν γὰρ ἐνθυμούμενος καὶ τὸν νόμον ἐξᾶραι τῆς τῶν Περσῶν δεσποτείας εἰς τέλος, ἐκδίκησιν λαβεῖν ἐπειγόμενος τῆς ἐκπτώσεως τῆς δεσποτείας τοῦ ἀδελφοῦ. Μεγάλην δὲ ἔχων μῆνιν, καὶ πεπληγὼς ἀμέτρῳ ζήλῳ τὴν καρδίαν ὑψηλὰ ἐφρόνει, θαρρῶν τῷ τῆς στρατείας πλήθει καὶ τῇ ἀνδρείᾳ τῶν συμμάχων. Τότε οὖν ἐν τάχει εἰς βοήθειαν ὁμοῦ πάντες ἔφθασαν μετὰ ἀπείρου πλήθους καὶ ἀνδρειοτάτων ἱππέων καὶ ἰσχυρᾶς ἑτοιμασίας Ἀλβανοὶ, Λιφίννιοι, Σιλβάνοι, Κασπῖται, καὶ ἄλλοι ἐκ τῶν αὐτῶν μερῶν, ὅπως τὴν ἄμυναν τοῦ Ἀρταβάνου αἵματος ἐπιζητήσωσιν. Καὶ γὰρ ἐν μεγίστῃ λύπῃ ὑπῆρχεν διὰ τὴν φυσικὴν ἀδελφότητα τοῦ ἀναιρεθέντος, καὶ τὴν αὐτοῦ συγγένειαν τὴν ὁμοθυμαδὸν ὑποταγεῖσαν (τῇ ἀρχῇ?) τῶν ἐπαρθέντων Σταχριτῶν, καὶ μάλιστα ὅτι καὶ ἀποστείλας ἦν ὁ Κουσάρων πρέσβεις, ἵνα οἱ συγγενεῖς εἰς βοήθειαν παραγένωνται, ἀνθιστάμενοι τῇ νεωστὶ βασιλείᾳ, καὶ χεῖρα ὀρέξωσιν εἰς συμμαχίαν· ὅμως οἱ συγγενεῖς, φυλάρχαι καὶ σατράπαι καὶ ἔξαρχοι Πάρθων οὐχ ὑπήκουσαν. Πεπεισμένοι γὰρ καὶ εὐδοκήσαντες καὶ ὑποταγέντες ἦσαν :.... τῇ τῶν ὁμογενῶν δεσποτείᾳ ἢ ἀδελφότητι.

§ 11. Πλὴν ὅμως λαβὼν ὁ Κουσάρων τὸ πλῆθος

gregare exercitum, et convocare agmina Albanorum et Iberorum : apertisque claustris Alanorum, et ejus quæ dicitur Zuari (Chazari?) turris, Hunnorumque emittere agmina, ut partes invaderent Persidis, caperentque etiam tractus Assyriæ usque ad portas dictas Caspias, prædarenturque et exterminarent transponerentve civitates et oppida felici quiete florentia. Studebat enim et cogitabat legem dominationis Persarum in perpetuum tollere, ut vindictam caperet de lapsu dominii fratris sui. Magnam autem fovens iram, immoderatoque succensus zelo, excelsa animo volvebat, fretus exercitus sui multitudine et commilitonum virtute. Tunc igitur velociter omnes simul in auxilium venerunt cum innumera multitudine et equitatu fortissimo validoque apparatu, Albani, Liphinnii, Silvani, Caspitæ, aliique ex illis partibus, ut vindictam de sanguine Artabanis requirerent. In maxima enim erat tristitia propter naturalem occisi fraternitatem, et propter consanguineos unanimiter subjectos superbis Stachritis, et maxime, quia etiam legatos miserat Cusaro, ut consanguinei suppetias venirent, resistentes nato nuper imperio, manumque præberent auxiliatricem ad bellum simul gerendum. Attamen consanguinei, qui tribuum principes, satrapæ et duces erant Parthorum, non obtemperarunt. Nam obsequentes magis acquiescentesque et subjecti erant ex eadem gente dominationi quam fraternitati.

§ 11. Verumtamen Cusaro, sumpta secum multitudine

rivés de différents côtés pour le secourir à la guerre. Quand le roi des Perses vit cette masse fondre sur lui avec tant d'impétuosité, il s'avança aussi contre elle en déployant toutes ses forces. Mais, comme il ne put leur opposer d'obstacle, il se mit à fuir. Les autres le poursuivirent et mirent en déroute toute l'armée des Perses, qui couvrit la campagne et les chemins de cadavres épars de tous côtés; puis ils dispersèrent tous ceux que le fer épargna. Le roi des Arméniens, après cet exploit meurtrier, retourna joyeux en Arménie, dans la ville de Vagharschabad (1), située dans la province d'Ararat, ayant remporté la victoire et ramassé un butin considérable (2). Il ordonna qu'on expédiât des messagers et qu'on écrivit des lettres en différents lieux, pour adresser des actions de grâces aux divinités dans les Temples des Sept autels (3). Il gratifia les localités de la race arsacide consacrées au culte national d'offrandes de taureaux blancs et de chèvres blanches, de chevaux et de mulets blancs, d'ornements d'or et d'argent avec des franges éclatantes, de tissus de soie, ornés de guirlandes et de festons, de couronnes d'or et d'ornements d'argent, de magnifiques vases d'argent et d'or enrichis de pierreries, de vêtements splendides et de superbes parures. Il y ajouta en outre la cinquième part du butin qu'il avait enlevé, et fit de grandes largesses aux prêtres. Il en fit également aux soldats qui l'avaient accompagné, et ensuite il les congédia.

CHAPITRE II.

[§ 12.] Au commencement de l'année suivante,

(1) Vagharschabad, c'est-à-dire « ville construite par Vagharsch » ou Vologèse. Sur la fondation de cette ville, cf. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 65) qui donne les détails les plus circonstanciés touchant l'édification de cette cité fameuse dont l'origine est entourée d'une légende.

(2) Cf. sur cette campagne le récit de Moïse de Khorène (liv. II, ch. 71-73) et celui d'Oukhthannès d'Édesse (ms. de la Bibl. imp., nouv. fonds arm., n° 47, p. 60-67).

(3) C'étaient vraisemblablement les autels principaux de l'Arménie, situés dans le territoire de Phaïdagaran, où se trouvait un canton du nom d' « Autel des sept niches ». (Indjidji, *Géogr. anc. de l'Arm.*, en arm., p. 326).

τοῦ ἰδίου στρατοπέδου, καὶ τοὺς προσηλύτους λίαν ἐμπειροπολέμους, ἐπέβη τῇ Περσίδι. Θεωρήσαντος δὲ τοῦ τῶν Περσῶν βασιλέως τὸν ἀμύθητον ὄχλον τοῦ στρατεύματος, ὅτι ἐν βαρυτάτῃ δυνάμει ὁρμηθέντες ἐπέφθασαν αὐτὸν, ἐξῆλθεν καὶ αὐτὸς εἰς ὑπάντησιν ἀκουσίως ἐν ἑτοιμασίᾳ πολέμου· καὶ ἀντιπίπτειν μὴ ἰσχύσας, νῶτα διδοὺς, φυγὰς ἔμπροσθεν αὐτῶν ἐγένετο. Οἱ δὲ πολέμιοι καταδιώξαντες κατέστρωσαν τῶν Περσῶν πᾶσαν στρατείαν κἀν ταῖς πεδιάσι καὶ ταῖς ὁδοῖς περιεσκόρπισαν ἄπειρον τῶν κατακοπέντων καὶ τεθνηκότων πλῆθος. Ὁ δὲ βασιλεὺς τῆς Ἀρμενίας, ἀναζεύξας ἐν μεγίστῃ νίκῃ καὶ πλήθει χρημάτων μετὰ πολλῆς θυμηδίας, διαβαίνει εἰς τὰ μέρη τῆς Ἀρμενίας. Παραγενόμενος δὲ ἐν τῇ πατρίδι Ἀραρὰτ καὶ πόλει, ἥτις καλεῖται Οὐαλεροκτίστη, παρακελεύεται ἀγγέλους διαποσταλῆναι διαφόροις μέρεσι, καὶ γράμματα καταπεμφθῆναι πρὸς τὸ ἀναθήματα γίνεσθαι τοῖς ἑπτὰ ἱεροῖς, τοῖς ἐν τῇ ἰδίᾳ αὐτοῦ ἐξουσίᾳ ὑπάρχουσιν, καὶ πέμπει λευκοὺς ταύρους καὶ λευκοὺς τράγους καὶ ἵππους λευκοὺς καὶ ἡμιόνους λευκοὺς, χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ σκεύη, καὶ λίθους τιμίους, καὶ πολυτελέστατον ἱματισμὸν ἐξ ὧν τε εἶχεν καὶ ἀπὸ τῶν αὐτοῦ συγγενῶν, εἰς τιμὴν καὶ κόσμον τῶν σεβασμίων αὐτοῦ τόπων, ἀπὸ πάντων τῶν σκύλων τὸ πέμπτον εἰς αὐτοὺς ἀφορίσας, πολλά τε δῶρα τοῖς ἱερεῦσιν ἐχαρίσατο, τοῖς δὲ στρατεύμασι τοῖς περὶ αὐτὸν παρασχὼν δωρεὰς, ἀπέλυσεν.

§ 12. Πάλιν δὲ ἐν τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ στρατείαν συναθροίσας Κουσάρων, ὁ τῶν Ἀρμενίων βασιλεὺς, καὶ τὴν αὐτοῦ συμμαχίαν ἀνακαλεσάμενος, ἢ καὶ πλείονα

exercitus sui cum advenis belli arte admodum exercitatis, ingressus est Persidem. Cum autem videret Persarum rex innumerabilem exercitus multitudinem, quandoquidem maximis cum viribus ipsum prævenerant, invitus et ipse obviam processit cum apparatu bellico; cumque resistere non valeret, terga dans, in fugam ab ipsis conversus est. Hostes vero persecuti, totum Persarum prostraverunt exercitum, et circumquaque in campis et in viis disperserunt innumeram concisorum mortuorumque multitudinem. Porro rex Armeniæ, motis castris, maxima potitus victoria et ingenti pecuniarum copia, magna cum oblectatione transgreditur in partes Armeniæ. Ubi autem pervenerat in provinciam Ararat et civitatem quæ vocatur Valeroctista (Valarsabad), jubet nuntios mitti in varias partes, litterasque scribi ad paranda donaria, suspendenda in septem fanis, quæ sunt in ipsius ditione; mittitque tauros albos, hircos albos, equos albos, asinos albos, vasa aurea et argentea, lapides pretiosos, et ex vestimentis tam quæ ipse habebat, quam quæ a consanguineis acceperat, magnificentissima ad honorem et ornatum venerandorum locorum suorum, ab omnibus spoliis quintam pro iis partem separans. Multa quoque sacerdotibus dona largiebatur; agmina vero, quæ secum habebat, donis honorata, dimisit.

§ 12. At rursum sequenti anno exercitum congregavit Cusaron Armeniæ rex, et advocavit idem sociorum subsidium, aut majus etiam præcedente, duxitque ad partes

Chosroès rassembla une armée considérable, la partagea en cohortes, et, outre ses soldats, il en leva beaucoup d'autres et les envoya dans les contrées de l'Assyrie et même chez les Arabes (Dadjik) (1) qui s'étaient armés pour prêter leur concours. Ils dévastèrent tout le pays et revinrent triomphants. Si bien que, ravageant sans relâche pendant dix ans, ils ruinèrent tout le pays placé sous la dépendance du roi des Perses. Celui-ci, voyant tous ces désastres, en fut accablé, abattu et troublé, et il ne savait quel parti prendre. Il fit venir près de lui tous les rois et les gouverneurs, les satrapes et les généraux, les chefs et les princes de son royaume, pour tenir conseil avec eux. Il les conjura tous de s'efforcer à trouver quelque moyen de défense. « Si on trouve un moyen, disait-il, je vous promets une grande récompense; si on découvre, disait-il encore, quelqu'un qui puisse me venger et calmer ma colère, je lui donnerai le second rang dans mon empire et il n'aura au-dessus de lui que le trône. S'il est ou d'un rang élevé ou d'une condition inférieure, je le récompenserai par les plus grands honneurs. »

[§ 13.] Alors un de ceux qui assistaient au conseil, et qui était un des principaux gouverneurs de l'empire des Parthes, nommé Anag, se leva, et, se tenant au milieu de l'assemblée, il promit à son maître de le venger de sa famille comme de ses propres ennemis. Le roi se tourna vers lui et lui dit : « Si tu te charges de ma vengeance de toute ton ardeur, je t'accorde de nouveau le pays de Pablav (2) comme patrimoine de ta famille (3);

(1) Les Arméniens donnent le nom de *Dadjik* à tous les peuples qui professent la religion musulmane, sans distinction de nationalité. Ici, il est question plus spécialement des Arabes qui étaient voisins de l'Assyrie.

(2) Pahlav est la province de Pahla, dont le chef-lieu portait le même nom. Zénob de Glag appelle cette ville Palahav de Bardav, c'est-à-dire Pahlav de Parthie (Cf. Patcanian, *Essai d'une Hist. des Sassanides*, p. 18, 19; et trad. franç., p. 35. — Zénob de Glag, trad. fr. p. 26, note 3).

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 28, 67.

τῆς προτέρας, ἐπέδραμεν εἰς τὰ μέρη τῆς Συρίας. Συνεβάλλοντο δὲ αὐτῷ καὶ αἱ τῶν Σαρακηνῶν στρατεῖαι πρὸς συμμαχίαν. Σκυλεύσας δὲ καὶ τὸ δεύτερον, ἐν ἐπαίνῳ ὑπέστρεψεν εἰς τοὺς αὐτοῦ ἰδίους τόπους· καὶ τοῦτον τὸν τρόπον ἐφεξῆς ἐπὶ δέκα ἔτη τὴν ὑποτεταγμένην τῷ τῶν Περσῶν βασιλεῖ ἐξουσίαν κατέστρεψεν. Ταῦτα οὖν θεασάμενος ἅπαντα τὰ κακὰ ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς κατειληφότα αὐτὸν, συνεχύθη σφόδρα καὶ διηπορεῖτο ἐν ἑαυτῷ. Προσκαλεσάμενος δὲ πάντας τοὺς βασιλεῖς καὶ τοπάρχας καὶ στρατηγοὺς τῆς ἰδίας δεσποτείας συμβούλιον λαμβάνειν, παρακαλῶν πάντας λύσιν τῶν κακῶν εὑρεῖν· ὑπισχνεῖτο δὲ καὶ μείζονας δωρεὰς τῷ δυναμένῳ ἐκδίκησιν εἰσπρᾶξαι, ἐπαγγελλόμενος ἐν τῷ δευτέρῳ ἀξιώματι τῆς ἰδίας δεσποτείας κατατάττειν αὐτὸν, λέγων ὅτι Εἰ καὶ πάνυ τις τῶν ὑποδεεστέρων τύχοι, πλὴν τοῦ ἐμοῦ θρόνου πρώτου φανέντος, παρ' αὐτῶν τὴν ἴσην μετ' ἐμὲ ἐχέτω τιμήν.

§ 13. Τότε τις ἐκ μέσου τοῦ συνεδρίου ἐπιφανέστατος ἐθνάρχης τῆς τῶν Περσῶν δεσποτείας, ᾧ ὄνομα Ἄνακ, ἐκ τῆς συγγενείας Κουσάρω τοῦ βασιλέως, ἀναστὰς εἰς μέσον παρῄει, καὶ ἐκ τοῦ ἰδίου συγγενοῦς, ὡς παρὰ ἐχθροῦ, ὑπέσχετο ἐκδίκησιν λαβεῖν. Ἀρξάμενος δὲ ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς διαλέγεσθαι, αὐτῷ φησίν· Ἐάν μοι ταύτην τὴν ἐκδίκησιν ὁλοψύχως ἐκζητήσῃς, τὴν ἀπαρχῆς προγονικὴν ὑμῶν ἐξουσίαν ὑμῖν ἀναδώσω, καὶ σοὶ περιθεὶς διάδημα ὑπερδοξάσω καὶ ἐπιφανέστατον καὶ ἐνδοξότατον τῶν ἐν τῇ ἐμῇ βασιλείᾳ ποιήσω, καὶ δεύτερός μου κληθήσῃ. Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Πάρθος Ἄνακ, εἶπεν· Τὸ κατάλειμμα τῆς ἐμῆς συγγενείας εὐποιήσας τιμήσῃς. Ἐγὼ γὰρ καὶ

Syriæ. Adjuncta autem eidem quoque sunt Saracenorum agmina in subsidium. Raptisque iterum spoliis, cum laude reversus est ad loca propria. Et hoc modo deinceps in annos decem subjectam regi Persarum potestatem evertit. Cum ergo perspiceret Persarum rex hæc omnia mala, quibus affligebatur, confusus est vehementer, hæsitque ambiguus. Convocatis autem omnibus regibus, locorum præsidibus, et belli ducibus, quos habebat in ditione sua, ad consultandum, hortatus est omnes, ut invenirent malorum exitum. Promittebat vero dona majora illi, qui vindictam facere valeret, annuntians, se eidem secundam dignitatem in dominio suo traditurum, dicens quod : Etiam si quis sit fortunæ admodum tenuis, solio tantum meo primo apparente, æqualem ab ipsis post me obtineat honorem.

§ 13. Tunc aliquis illustrissimus in ditione Persarum gentis præfectus, cui nomen Anac, consanguineus Cusaronis regis, ex ipso surgens consessu, processit in medium, et promisit vindictam se capturum de proprio consanguineo, tanquam de inimico. Incipiens vero disserere Persarum rex, eidem dicit : Si hanc mihi vindictam toto animo exquisiveris, avitam potestatem statim vobis reddam : tibique imponens diadema, gloria sublevabo, clarissimumque et omnium illustrissimum in regno meo efficiam, et secundus a me vocaberis. Respondens vero Parthus Anac, dixit : Relictos ex cognatione mea benefaciendo honoraveris. Ego enim et frater meus germanus

je te decore d'une couronne, je te comble d'honneurs et de gloire durant tout mon règne, et tu seras le second après moi (1). » — « Prends soin des miens, répliqua le Parthe, car aujourd'hui même, accompagné de mon frère, je prends congé de toi. » Alors le Parthe, ayant fait tous ses préparatifs, s'en alla avec son frère, ses serviteurs, leurs femmes et leurs enfants et avec toute sa suite, du côté de l'Arménie, comme s'il émigrait et s'il se révoltait contre le roi des Perses, et il vint se présenter au roi Chosroès (2), [§ 14.] dans la province d'Oudi, dans la ville de Khaghkhagh (3), où se trouvait le palais d'hiver du roi d'Arménie (4). Ce qu'ayant entendu, le roi d'Arménie s'en réjouit; il vint à sa rencontre et l'accueillit avec une joie extrême, surtout lorsqu'Anag commença à lui parler par feinte, et lui expliqua les secrètes intentions de son arrivée : « Je suis venu vers toi, dit-il, pour que nous nous vengions ensemble de notre ennemi commun. » Le roi, le voyant arriver avec toute sa famille, le crut sincère; il lui accorda des honneurs comme à un souverain et lui donna le second rang dans son royaume. Tout le temps des jours rigoureux et glacés de l'hiver se passa ainsi dans la joie. Lorsqu'arrivèrent ensuite les jours qui ouvrent les portes du printemps et que tempèrent le souffle des zéphyrs, le roi quitta cette région, et descendit avec les siens à la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat. Tandis

(1) Cf. Sébéos, *Hist. d'Héraclius* (en arm.), liv. III, ch. 1.

(2) Zénob de Glag (p. 20 et suiv. du texte et p. 26 de la trad. fr.) raconte les mêmes détails, mais plus brièvement. — Cf. aussi Moïse de Khorène (liv. II, ch. 74.)

(3) Khaghkhagh était située dans la partie septentrionale de la province d'Oudi. Non loin des murs de cette ville coulait le petit fleuve Lopnas qui se jetait dans le Kour (Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, en arm., p. 110), appelé Cyrus par les Occidentaux.

(4) Ce fut en effet dès le troisième siècle que Khaghkhagh devint la résidence d'hiver des rois d'Arménie. Plus tard, elle eut la même destination sous les rois des Aghouank (Élisée, *Hist. des Vartaniens*, ch. 3).

ὁ ἐμὸς γνήσιος ἀδελφὸς σήμερόν σοι συντασσόμεθα, καὶ ἀπαλλαττόμεθα. Ἐπ' ἀδήλῳ γὰρ πρόκειται τὸ ὑπ' ἀλλήλων ἔτι θεαθῆναι.

Τότε οὖν ἕτοιμος γενόμενος ὁ Πάρθος μετὰ καὶ τοῦ ἰδίου ἀδελφοῦ σὺν γυναιξίν τε καὶ παισὶν καὶ τῇ λοιπῇ ἀποσκευῇ ἐξῆλθεν, ἀντάρτου σχῆμα ὑποκρινόμενος, καὶ ἤρχετο εἰς τὰ μέρη τῆς Ἀρμενίας, ὡς ἀποστατήσας τῶν Περσῶν βασιλέως, προσκεχωρηκὼς δὲ Κουσάρῳ τῷ τῆς Ἀρμενίας βασιλεῖ.

§ 14. Παρεγένετο οὖν ἐν τῇ πατρίδι καὶ Χαλχὰλ πόλει λεγομένῃ, ἐν παραχειμίοις τόποις τῶν τῆς Ἀρμενίας βασιλέων. Θεασάμενος δὲ αὐτὸν ὁ βασιλεὺς μετὰ πλείστης φιλοτιμίας ἀπεδέξατο, μάλιστα ὅτι ὑποκρινόμενος δολερῶς συνομιλεῖν αὐτῷ ἤρξατο, καὶ τῆς ἰδίας παρουσίας τὴν πίστιν ἀπεδείκνυτο λέγων· Διὰ τοῦτο πάρειμι, ἵνα συμφώνως ὑπὲρ ἀμφοτέρων ἡμῶν ἐκδίκησιν εἰσπρᾶξαι δυνηθῶμεν. Ἐπειδὴ οὖν ἐθεώρει ὁ βασιλεὺς τὸν ἄνδρα πρὸς αὐτὸν ὁρμήσαντα σὺν πᾶσι τοῖς οἰκείοις, ἀδιστάκτως αὐτῷ ἐπίστευσεν· καὶ τότε δίδωσιν αὐτῷ τιμὴν κατὰ τὸν βασιλικὸν νόμον, καὶ ἐπὶ δευτέρῳ αὐτὸν θρόνῳ ἀναβιβάσας ἐκάθισεν. Πάντα δὲ τὸν τοῦ χειμῶνος καιρὸν καὶ τὰς τῶν δεινοτάτων ἀνέμων πνοὰς ἐν εὐφροσύνῃ ἀναπεπαυμένοι ἦσαν. Ἐπειδὴ οὖν ἤχασιν αἱ τοῦ ἔαρος ἡμέραι, πνέοντος τοῦ νότου θερμὸν, τῆς θερινῆς θύρας ἀνοιγείσης, ἀπῆρεν ὁ βασιλεὺς ἐξ ἐκείνων τῶν μερῶν, καὶ κατέβη εἰς τὴν πατρίδα, λεγομένην Ἀραρὰτ, εἰς πόλιν Οὐαλεροκτίστην, καὶ ὅτε ἐν εὐφροσύνῃ ἀναπεπαυμένοι ἦσαν ὅ τε βασιλεὺς καὶ ὁ Πάρθος, ἐνεθυμεῖτο ὁ βασιλεὺς στρατοπεδεῦσαι πάλιν εἰς τὰ μέρη τῆς Περσίδος. Ὁ δὲ Πάρθος ἀκούσας ἐμνήσθη τοῦ ὅρκου τοῦ πρὸς τὸν Περσῶν βασιλέα, καὶ τὴν ἰδίαν

tibi hodie valedicimus et nos discedimus. Nam incertum manet, an invicem etiamnum simus visuri.

Itaque tunc Parthus, simulac erat paratus, cum proprio fratre et cum uxoribus ac liberis, et cum reliquo apparatu egressus est, rebellatoris speciem simulans, profectus est in partes Armeniæ, quasi deserens Persarum regem, accedensque ad regem Armeniæ Cusaronem.

§ 14. Advenit itaque in provinciam et civitatem Chalchal dictam, in loca hiberna regum Armeniæ. Rex vero eum videns, summo cum honore excepit, maxime postquam simulante dolo cum ipso colloqui cœpit, et adventus sui fidem manifestare, dicens : « Hac de causa adsum, ut communi consensu de ambobus nobis vindictam facere possimus. » Igitur perspiciens rex virum ad se venisse cum omnibus suis familiaribus, indubitanter ei credidit, et tunc eidem regalem tribuit honorem, eumque attollens, in secundo sedere fecit solio. Omne autem tempus hiemale, illudque, quo vehementissimi erant ventorum flatus, cum lætitia transegerunt in quiete. At ubi venit tempus veris, austro calidum spirante, apertâque æstatis portâ, ex illis partibus rex discessit, profectusque est ad provinciam Ararat dictam, patriam suam, ad civitatem Valeroctistam; et ubi hilariter quieverant tam rex quam Parthus, cogitabat rex iterum castra movere in tractus Persidis. Hoc intellecto, Parthus jurisjurandi, quo se regi Persarum obstrinxerat, recordatus est, cupiebatque et propriam videre patriam, credebatque

que, là, il se reposait dans la joie, il lui vint à l'esprit de lever des troupes avec lesquelles il résolut de parcourir et de ravager de nouveau les domaines des Perses. Le Parthe, ayant appris cette résolution, se souvint de l'engagement qu'il avait contracté envers le roi des Perses, et se rappela aussi les promesses qu'il lui avait faites. Aussi, désirant recouvrer son propre pays appelé Pahlav, [§ 15.] il médita un projet criminel. Ayant pris à l'écart le roi et son propre frère, comme pour faire une promenade et s'entretenir d'affaires secrètes, ils se munirent d'épées tranchantes. Tout à coup ils tirèrent leurs armes et en frappèrent le roi (1). Aussitôt la nouvelle de cet assassinat se répandit partout; la foule et les lamentations allèrent en grossissant; mais les meurtriers, durant ce temps, étant montés sur leurs chevaux, prirent la fuite. Les satrapes de l'armée arménienne, ayant appris leur fuite, se partagèrent en différentes troupes et les poursuivirent. Les uns coururent au pont même qui mène à la ville d'Ardaschad (2), parce que le fleuve Araxe était gonflé jusqu'au bord de ses rives, et ses eaux étaient troublées et grossies par la fonte des neiges et des glaces. Les autres, ayant franchi le pont de la ville de Vagharschabad, appelé pont de Medzamor (3), coururent aussi à l'extrémité du pont d'Ardaschad, et, ayant cerné les fugitifs dans un étroit passage, ils les précipitèrent du pont de Dapher (4) dans le fleuve. Ensuite ils s'en retournèrent en poussant des cris de douleur, et tout le pays de concert pleurait son roi. Celui-ci,

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 74. — Zénob de Glag, p. 20 et suiv. du texte et p. 26-27 de la trad. fr.

(2) Cette ville, située au confluent de l'Araxe et du Medzamor, fut pendant longtemps la capitale de l'Arménie. Les Grecs la nommaient Ἀρτάξατα ou Ἀρταξιάσατα (Strabon, liv. XI, ch. 14. — Ptolémée, *Géogr.*, liv. V, ch. 13. — Étienne de Byz., *de Urbib.*, *hoc verbo*). Selon Strabon et Plutarque (*Vie de Lucullus*) elle fut fondée d'après les avis d'Annibal, par Artaxias, d'abord gouverneur, et puis ensuite roi d'Arménie. Tiridate, qui la rebâtit après qu'elle eut été ruinée par Corbulon, lui donna le nom de l'empereur Néron qui lui avait rendu ses États (Dion Cassius, liv. 63, *apud* Xiphil.). Cette ville n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines.

(3) Medzamor, *grand marais*, appelé aussi Azad, *libre*; c'est une rivière qui coule à l'ouest près de Tévin et va rejoindre l'Araxe un peu au-dessus de cette ville.

(4) Cf. Indjidji, *Géogr. ancienne*, p. 487.

πατρίδα ἰδεῖν ἐπεπόθει, καὶ τῶν ὑποσχέσεων ἐπιτυχεῖν ἐπίστευεν, ὡς μέλλων τῆς τῶν Πάρθων ἐξουσίας ἐπικρατεῖν, καὶ τὴν προγονικὴν τιμὴν ἀναλαβεῖν.

§ 15. Βουλὴν οὖν πονηρὰν σκεψάμενος, λαμβάνει τὸν βασιλέα αὐτός τε καὶ ὁ ἴδιος αὐτοῦ ἀδελφὸς ἰδιάζοντες, ὡς προφασιζόμενοι σκέψιν τινὰ ἀναθέσθαι αὐτῷ, τὰς δὲ ῥομφαίας αὐτῶν, ὀλοστόμους, παρελυσθέντας ἐκράτουν κρυφίως. Αὐτίκα δὲ ἀπροσδοκήτως τὰς σπάθας ἀνασπάσαντες, ἐπάταξαν τὸν βασιλέα, καὶ εἰς τὴν γῆν κατέῤῥαξαν. Γνοὺς δέ τις εὐθέως τὸ γινόμενον πρᾶγμα, ἐξέκραγεν ὀλολυγμῷ μεγάλῳ, καὶ ὡς ὧδε καὶ ὧδε αὐτοὶ, ἐπιβάντες τοῖς ἰδίοις ἵπποις, φυγάδες ἐγένοντο, καὶ τοῦτο μαθόντες οἱ σατράπαι τῶν Ἀρμενίων, νουμέραρχοι διεμερίζοντο ὀπίσω αὐτῶν καταδιώκοντες, καὶ προδραμόντες τινὲς προκατελάβοντο τὴν διαβάθραν ἐπὶ πύλαις Ἀρταξάτης πόλεως. Ὁ γὰρ ποταμὸς Ἐρασὰχ πλημμύρων μέχρι τῆς κρηπῖδος ἔῤῥεεν ἐκ τῆς λυθείσης χιόνος σὺν τῷ κρυστάλλῳ, οἰδαίνων καὶ ἀναβλύζων ἐν ταῖς ἡμέραις ὧν τῆς αὐτοῦ ἀναθολώσεως. Ἄλλοι δὲ περάσαντες τὴν γέφυραν Οὐαλεροκτίστης τῆς πόλεως, καὶ τὴν διαβάθραν τοῦ λεγομένου ποταμοῦ Μάθεος, συνέδραμον καταλαβεῖν τὰς διαβάσεις τῆς προκειμένης πόλεως Ἀρταξάτης, καὶ ἐν τοῖς στενοῖς περικυκλώσαντες τοὺς φυγάδας ἐν μέσῳ τῶν γεφυρῶν ἔνθεν καὶ ἔνθεν, ποταμοβρυχίους πεποιήκασιν. Αὐτοὶ δὲ, ἀναστρέψαντες ὀλολυγμοῖς καὶ κραυγαῖς καὶ ἐλεειναῖς φωναῖς σὺν πάσῃ τῇ χώρᾳ συναχθέντες, τὸν βασιλέα ἐθρήνουν. Ἔτι δὲ μικρὰν ἐκεῖνος θέρμην ὑπὸ τὰ στέρνα ἀναπνέων, τῆς τελευταίας

obtenturum se promissa sibi facta, velut dominationem Parthorum adepturus, honoremque progenitorum suorum habiturus.

§ 15. Igitur, pravo inito consilio, assumpserunt regem ipse ejusque frater sine alio comitatu, prætexentes, quandam considerationem se illi propposituros, gladios vero suos, totos acutos, involutos occulte arripiebant. Extemplo autem gladios improviso educentes, regem percusserunt et in terram dejecerunt. Cum vero factum aliquis continuo rescivisset, exclamavit magno cum ululatu; et cum illi, ascensis equis suis, huc illucque fugerent, et hoc Armeniorum satrapæ didicissent; cohortium præfecti dividebantur ad eos persequendos, et præcurrentes aliqui præoccupaverunt pontem ad portas civitatis Artaxatæ. Nam fluvius Erasach exundans, usque ad crepidinem fluebat ex nive soluta cum glacie, tumens et scaturiens in diebus limi ebullientis. Alii vero transeuntes pontem civitatis Valeroctistæ, et pontem fluvii, cui nomen Matheus, concurrerunt ad occupandos transitus civitatis Artaxatæ, fugitivosque in locorum angustiis circumdantes in medio pontium hinc et illinc, fecerunt ut submergerentur in flumine. Illi autem redeuntes, ululatibus et clamoribus, vocibusque miserandis, cum omni provincia congregati, regem lugebant. Ille vero, modicum adhuc calorem in pectore spirans, postremo adveniente flatu, præcepit ut omnis eorum cognatio

avant de rendre le dernier soupir, ordonna qu'on exterminât toute la famille [de son assassin]. Alors on commença à faire un grand carnage, et on n'épargna ni les hommes mûrs, ni l'âge qui ne sait pas encore distinguer la main droite de la gauche (1). Les femmes mêmes tombèrent sous le fer; deux petits enfants, arrachés par leurs nourrices au massacre des fils du Parthe, échappèrent seuls à la mort. L'un fut conduit en Perse et l'autre en Grèce (2).

CHAPITRE III.

[§ 16.] Or il advint que le roi des Perses, ayant appris ces événements, se livra à la joie (3); il y eut des danses et une fête de triomphe, et il accomplit les vœux nombreux qu'il avait faits aux Temples du Feu. Il enrôla des soldats, entra en campagne, lança des partis armés dans le royaume d'Arménie et enleva des hommes et des chevaux, des vieillards et des enfants, des jeunes filles et des jeunes gens (4). Cependant un des fils de Chosroès roi des Arméniens, qui était encore en bas âge et qui s'appelait Tiridate (Dertad), échappa aux envahisseurs, car ses gouverneurs (5) s'enfuirent avec lui à la cour de l'empereur du pays des Grecs. Ensuite le roi de Perse, étant venu en Arménie, s'empara du pays et lui imposa son nom. Il mit en

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 74. — Zénob de Glag, p. 21 du texte arm. et 27 de la trad. franç.

(2) Zénob de Glag (p. 21 et 22 du texte arm., et p. 27-28 de la trad. fr.) raconte qu'après le meurtre d'Anag et des membres de sa famille, un certain Pourtar d'une famille distinguée de la Perse et qui avait épousé à Césarée Sophie, sœur d'Euthale, prévint Okohi, femme d'Anag, de l'ordre donné par Chosroès de mettre à mort tous les membres de la famille de son époux. Ce Pourtar se chargea de cacher le fils d'Anag, appelé Grégoire, pour le sauver de la mort, et le confia à Sophie. Sourên, frère de Grégoire, fut conduit en Perse par ses gouvernantes et fut élevé à la cour du roi des Hephthalites, auprès de Khosrovouhi, sœur d'Anag, femme de Diran, fils de Djevanchir (Oukhthannès d'Édesse, *op. cit.*, p. 68. — Vartan, *Hist.*, *univ.* en arm., p. 37). Devenu grand, Sourên passa sur le territoire des Djens et devint le roi du pays (Zénob, p. 22 du texte et p. 29 de la tr. fr. — Oukhthannès d'Édesse, p. 68). Pourtar, ayant conduit Grégoire en Cappadoce, le fit élever et instruire dans les lettres grecques et syriaques. A l'âge de douze ans, Grégoire épousa Marie, fille de David, dont il eut Verthanès et Rhesdaguès (Zénob, p. 22 du texte et p. 31-32 de la trad. fr. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80. — Oukhthannès, p. 72. — Vartan, *Hist. univ.*, p. 37) qui devinrent plus tard patriarches de la nation arménienne.

(3) Zénob de Glag dit que le roi de Perse érigea en fête le jour de la mort de Chosroès (p. 21 du texte, et p. 27 de la trad. fr. — Oukhthannès, p. 62-64, 67).

(4) Cf. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 76) qui emprunte ce qu'il raconte de l'invasion de l'Arménie par Ardschir, à Firmilien, évêque de Césarée, disciple d'Origène, auteur d'une Histoire des persécutions suscitées contre l'Église par les empereurs Maximien et Décius, histoire aujourd'hui perdue et que cite Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. VII, ch. 14.

(5) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 76) nomme l'un de ces satrapes, qui s'appelait Ardavazt Mantagouni.

πνοῆς αὐτῷ φθασάσης ἐκέλευσε τὴν συγγένειαν αὐτῶν πᾶσαν ἐξολοθρεῦσαι, καὶ μηδὲν ὅλως καταλιπεῖν ἀπὸ νεανίσκου καὶ τοῦ μὴ γινώσκοντος δεξιὰν καὶ ἀριστεράν. Ἀλλὰ καὶ τὴν θήλειαν γονὴν ἐξηφάνισαν ἐν τοῖς ξίφεσιν. Πλὴν δύο μικρότατα παιδία ἐκ τῶν υἱῶν τοῦ Πάρθου διασώσας τις τῶν ἐγγυτάτων, ἐποιήσατο μετὰ τροφῶν, καὶ ἐκφυγεῖν πεποίηκεν, ἕνα μὲν εἰς τὰ μέρη τῆς Περσίδος, τὸν δὲ ἕτερον ἐν τοῖς Ῥωμαϊκοῖς τόποις, καὶ ἐγένετο.

exterminaretur, nec ullus omnino relinqueretur, nec adolescens, nec ille, qui neque dexteram novit neque sinistram : quin et genus muliebre gladiis deleverunt. Verumtamen, cum quis ex proximis duos infantes maxime pusillos ex filiis Parthi servasset, nutrices iisdem attribuit, fecitque ut effugerent, alter quidem in partes Persidis, alter in loca Romanis subjecta, ut revera factum est.

CAPUT TERTIUM.

Primordia S. Gregorii et Teredatis Armeniæ regis : hic, obtento patris regno, Gregorium ad idololatriam inducere frustra nititur.

§ 16. Ὡς ἤκουσε ταῦτα πάντα ὁ βασιλεὺς τῶν Περσῶν, θυμηδίας ἐπλήσθη, καὶ μεγάλην πανήγυριν ἐπετέλει ἐκείνην τὴν ἡμέραν, καὶ πλεῖστα χαρίσματα τοῖς ἱεροῖς ἐδωρεῖτο τῶν δαιμόνων. Ἐπιστρατοπεδεύσας καταλαμβάνει τὴν τῆς Ἀρμενίας μεγάλην χώραν, καὶ πᾶσαν ἡλικίαν ὁμοῦ αἰχμαλωτίσας κατακράτος εἷλεν αὐτήν. Διασωθεὶς δὲ εἷς, περιεσώσατο ἐκ μέσου τῆς αἰχμαλωσίας ἕνα τῶν υἱῶν τοῦ βασιλέως

§ 16. Ubi hæc omnia intellexit rex Persarum, repletus est voluptate, et maximam festivitatem celebravit illa die, plurimaque dæmonum fanis largitus est dona. Collecto autem exercitu, occupavit magnam Armeniæ provinciam, omnemque simul ætatem captivitati addicens, terram vi obtinuit. At unus, qui evaserat, e medio captivorum unum ex filiis regis Armeniæ Cusaronis servavit, non nimis parvum, cui nomen Teredates, tra-

fuite les troupes grecques, les repoussa jusqu'à leurs frontières (1), fit creuser des fossés pour marquer leurs limites (2), et nomma *Porte du fossé* l'endroit qui s'appelait auparavant Ojdz (3). Il emmena avec lui le reste des habitants, et s'empara du pays. Pendant ce temps, Tiridate vint chez un comte appelé Licinius (Ligianès) (4) et trouva chez lui la nourriture et l'instruction.

[§ 17.] Cependant le fils du Parthe, qui s'était réfugié en Grèce, grandit et étudia à Césarée, ville de Cappadoce, et sa gouvernante (5) l'élevait sans cesse dans la crainte du Christ. Ayant été instruit dans les doctrines de la foi chrétienne, l'Écriture-Sainte lui devint familière, et il grandit dans la crainte de Dieu. Son nom était Grégoire. Lorsqu'il eut appris par sa gouvernante l'acte commis par son père, il s'en alla vers le roi Tiridate (6) avec la libre volonté de le servir (7). Toutefois il se cachait, ne voulait pas faire savoir de qui il était fils, et il refusait de dire d'où et comment il était venu. S'étant consacré au service du roi, il lui était soumis entièrement. Dans ce temps-là, l'Église de Dieu était persécutée par le prince des Grecs (8). Tiridate, s'étant aperçu que Grégoire appartenait au culte chrétien, commença à lui faire des reproches et des menaces et le mit

(1) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 76) raconte que, pendant les règnes de Tacite et de Florien, Ardschir ravagea l'Arménie, battit les troupes grecques (romaines) et réduisit les habitants du pays en captivité. Tacite marcha contre Ardschir qui le mit en fuite, après quoi l'empereur fut assassiné à Djanik, dans le Pont, par les siens, tandis que son frère Florien mourait de la même manière, peu de temps après, à Tarse en Cilicie. Vopiscus (*Vie de Tacite*) est beaucoup moins précis que Moïse de Khorène, et c'est à peine s'il parle de l'expédition dirigée par Tacite contre les Perses. Quant à la mort de Tacite, Vopiscus ne dit pas si ce prince, qui était âgé de soixante-quinze ans, quand il revêtit la pourpre, périt de mort violente.

(2) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 77) dit qu'Ardschir fit faire le bornage du pays, et éleva des termes pour indiquer les limites de la terre, et que ces bornes furent désignées sous le nom de termes ardaschiriens.

(3) L'emplacement de cette localité est incertain, car cet endroit paraît être différent de la ville du même nom qui était située dans la province de Siounie. La version grecque d'Agathange rend le nom d'*Ojdz* par τόπος Χάσματος.

(4) Il est certain qu'il est question ici de C. Fl. Licinius Licinianus qui, en 307, fut associé à l'empire avec Galère, et en 311, prit le titre d'Auguste avec Constantin et Maximin Daza. — Cf. Moïse de Kh., II, 79.

(5) Cette gouvernante s'appelait Sophie; c'était une chrétienne de Césarée, mariée à Pourtar, Perse de nation, qui était venu s'établir en Cappadoce (Moïse de Khorène, II, 80).

(6) Tiridate II, appelé *Dertad* par les Arméniens, reçut le surnom de Grand. Il était fils de Chosroès, surnommé aussi le Grand, assassiné par Anag. Tiridate fut le premier roi chrétien de la Grande Arménie, et régna de l'an 286-287 à l'an 314 de notre ère, par la volonté de Dioclétien qui l'éleva sur le trône d'Arménie dans la troisième année de son règne (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 82.— Mékhitar d'Aïrivank, *Hist. d'Arm.*, en arm., p. 45).

(7) Cf. Zénob de Glag, p. 22 et 23 du texte, et p. 32 de la trad. fr. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.

(8) Agathange fait allusion ici à la persécution de Dioclétien, ordonnée contre les chrétiens, en 303.

Ἀρμενίας Κουσάρω, οὗ μικρότατον παιδίον, ᾧ ὄνομα Τηρηδάτης, καὶ παραδοὺς παιδαγωγοῖς ἐφυγάδευσεν εἰς τὰ μέρη Ῥωμανίας ἐν τῷ τοῦ Καίσαρος παλατίῳ. Τὴν μὲν οὖν Ἀρμενίων χώραν ὁ βασιλεὺς Περσίδος περιελὼν ἰδιοποίητο, καὶ ἐπὶ τῷ ἑαυτοῦ ὀνόματι τοὺς τόπους ἐκάλει· τοὺς ἐγκαθέτους στρατηγοὺς ἐξεδίωκεν ἕως τῶν ὁρίων Ῥωμανίας, καὶ τάφρους πεποιηκὼς, ὅρια ἔστησεν· τὸν δὲ τόπον ὠνόμασεν Φοσέων πύλας, ἔνθα πάλαι ἐκαλεῖτο τόπος Χάσματος. Παραγενόμενος οὖν Τηρηδάτης ἐκάθισε παιδευόμενος παρά τινι κόμητι Λυκιανῷ καλουμένῳ.

§ 17. Ὁ δὲ υἱὸς τοῦ Πάρθου, ὁ προσπεφυγὼς τοῖς Ῥωμαίων μέρεσιν, ἀνετρέφετο καὶ ἐπαιδεύετο ἐν πόλει Καισαρείᾳ τῆς Καππαδοκίας, καὶ ἐν γνώσει τινὸς χριστιανοῦ γενόμενος, ἐδιδάχθη τὸν φόβον τῆς τοῦ Χριστοῦ διδαχῆς, καὶ τῆς θείας παιδεύσεως πάνυ ἔμπειρος ἐγένετο, ὀνόματι λεγόμενος Γρηγόριος. Ὡς δὲ ἔμαθε περὶ τῶν τοῦ πατρὸς πράξεων τῶν πάλαι γενομένων, ἐξελθὼν ἐπορεύθη πρὸς Τηρηδάτην αὐτοπροαιρέτως λειτουργῆσαι αὐτῷ, περικρύπτων δὲ αὐτὸν, καὶ μηδὲν ἐκφήνας, ἢ πόθεν, ἢ πῶς, ἢ ἕνεκεν τίνος εἰς δουλείαν

ditumque pædagogis, fugere jussit in partes Romanorum et ad Cæsaris palatium. Itaque Persarum rex captam undique Armeniæ provinciam sibi vindicavit, et ex nomine suo locis dabat nomina : ibi in statione positos militum duces persecutus est usque ad confinia ditionis Romanæ, fossisque factis, limites constituit : locum vero nominavit Φοσέων πύλας [Fossarum portas], ubi ante vocabatur τόπος Χάσματος [Hiatus locus]. Teredates igitur, ubi advenerat, manebat, ut institueretur, apud quendam comitem, nomine Lucianum.

§ 17. At filius Parthi, qui ante ad Romanorum partes fugerat, educabatur et erudiebatur in civitate Cæsarea Cappadociæ, notusque cuidam christiano factus, docebatur timorem doctrinæ christianæ, divinæque eruditionis peritus admodum factus est, nomine dictus Gregorius. Ubi vero didicit facta patris sui, quæ olim contigerant, abiens ivit ad Teredatem ut libera voluntate ei serviret, occultans tamen se, et nihil indicans, unde, aut quomodo, aut qua de causa, in servitutem se inclinans, administrandum ei cum omni subjectione venisset. Iisdem

souvent en prison, couvert de chaînes, pour qu'il abandonnât le culte du Christ et qu'il lui obéît, en adorant de fausses et impures divinités.

[§ 18.] A cette époque le prince des Goths (1) rassembla des soldats, et, ayant réuni une armée considérable, déclara la guerre au prince des Grecs (2). Il lui envoya des ambassadeurs pour lui dire : « Pourquoi mettons-nous tant de gens en campagne, tant d'hommes hors de combat, et ruinons-nous le pays en y jetant la consternation? Me voici seul, loin de mes cohortes et marchant contre toi. Avance-toi de ton côté, et trouvons-nous ensemble en champ clos. Si je triomphe, les Grecs resteront soumis à ma domination; si au contraire tu es victorieux, nous serons soumis à tes lois pour la vie, et, au lieu de répandre du sang, nous ne songerons qu'au bien général. » Ayant entendu ces paroles, le roi des Grecs fut effrayé, puisque son adversaire ne voulait pas livrer de bataille rangée et qu'il refusait de consentir aux propositions de l'ambassade, n'étant pas d'une complexion vigoureuse. Aussi, saisi de terreur, il ne savait que répondre. A ce moment l'empereur ordonna d'expédier des messagers et des décrets aux princes et aux officiers de son empire, pour qu'ils se hâtassent de venir le trouver. Tous les princes, les troupes et les satrapes arrivèrent sans retard. Licinius se hâta de rejoindre également le camp du roi avec son armée.

(1) Ce roi des Goths est appelé Hratché ou Hertché, par les écrivains arméniens. Il était fils d'Askednè ou Saktène, sœur de S. Jacques de Nisibe, l'un des plus illustres Pères de l'Église arménienne. Jacques était lui-même fils de Khosrovouhi, sœur d'Anag, père de S. Grégoire (Zénob de Glag, p. 22 du texte et p. 29 et 30 de la trad. fr. — Oukhthannès d'Édesse, p. 68). Hratché, venu avec ses parents, dans le pays des Goths, fut, à la suite de circonstances heureuses, élevé à la dignité royale (Oukhthannès, p. 68. — Vartan, *Hist. univ.*, p. 37).

(2) Cf. Zénob de Glag, p. 22 du texte et p. 30 de la trad. fr. — Le prince des Grecs dont il est question dans ce passage n'est autre que Dioclétien.

ἑαυτὸν ὑποκλίνας, ἐν πάσῃ ὑποταγῇ λειτουργεῖν ἐνώπιον αὐτοῦ. Καὶ ἐν τοῖς καιροῖς ἐκείνοις ὁ τῶν Ἑλλήνων ἄρχων τὴν τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαν ἐδίωκε, καὶ τότε μανθάνει ὁ Τηρηδάτης περὶ Γρηγορίου ὅτι χριστιανὸς ὑπάρχει. Ἤρξατο δὲ τηνικαῦτα ἐπιτιμᾶν αὐτῷ, καὶ διαφόρως ἀγανακτήσεως ἐπιτιθέναι· πολλάκις δὲ ἐν φυλακαῖς καὶ δεσμοῖς καὶ βασάνοις ἔθλιβεν αὐτὸν, καὶ ἀποστῆσαι ἔσπευδε τῆς τοῦ Χριστοῦ προσκυνήσεως, καὶ εἰς δουλείαν ὑπεισαγαγεῖν τῆς τῶν ματαίων εἰδώλων βδελυρᾶς λατρείας.

§ 18. Ἐν δὲ ταῖς ἡμέραις ἐκείναις στράτευμα συναθροίζει ὁ τῶν Γότθων ἄρχων, καὶ πολλὴν βοήθειαν συγκομίσας, ἦλθε πόλεμον στῆσαι μετὰ τοῦ τῶν Ἑλλήνων ἄρχοντος, καὶ τὸν τρόπον τοῦτον, φασὶν, ἀποστέλλει λέγων αὐτῷ· Ἵνα τί ὅλως παράγομεν τοὺς συμμίκτους ἐν τῷ πολέμῳ, καὶ κατακόπτομεν τὰ στρατεύματα, κίνδυνον δὲ ἅμα καὶ ἀνάγκην ταῖς πόλεσιν ἐπιφέρομεν; Ἰδοὺ ἐγὼ ἀντίπαλος ἐκ τοῦ ἡμετέρου στρατοῦ ἐξέρχομαι, καὶ σὺ αὐτὸς ἀπὸ τῶν Ἑλλήνων, καὶ μονομαχήσωμεν. Ἐὰν ἐγὼ σὲ ὑπερνικήσω, οἱ Ἕλληνες ἐμοὶ ὑποταγῶσιν ἐν δουλείᾳ· εἰ δὲ αὐτὸς ἐμὲ ὑποπιάσῃς, οἱ ἡμέτεροί σοι ἀποκλίναντες δουλεύσωσι, καὶ χωρὶς αἱματεκχυσίας τοῖς ἀμφοτέρων μέρεσι γένηται εἰρήνη, καὶ ἀσφάλεια. Ταῦτα ἀκούσας ὁ τῶν Ἑλλήνων βασιλεὺς, ἐφοβήθη λίαν, ὅτι ἀναλκέστατος ὑπῆρχε τῇ τῶν ὀστῶν δυνάμει, καὶ ἐκκενωθεὶς τὸ τῆς καρδίας θάρσος, ἐταράχθη μὴ εὑρίσκων, πῶς αὐτῷ παράσχοι ἀπόκρισιν. Τότε παρακελεύεται πανταχῇ γράμματα καταπεμφθῆναι πρὸς τοὺς στρατηγοὺς τῆς ἰδίας ἐξουσίας, ὅπως πάντες παρ' αὐτὸν ἐν τάχει παραγένωνται. Τότε δὴ οἱ ἄρχοντες καὶ οἱ στρατηγοὶ τὰ πρὸς αὐτὸν ἐν σπουδῇ κατελάμ-

temporibus Græcorum princeps ecclesiam Dei persecutus est, et tum rescivit Teredates de Gregorio, quod christianus esset. Itaque ipsum continuo cœpit increpare, variisque modis per indignationem aggredi : frequenter autem carceribus, vinculis et cruciatibus ipsum affligebat, studebatque eum ab adoratione Christi abducere, et ad abominandum inanium idolorum sensim reducere cultum.

§ 18. Illo tempore Gothorum princeps exercitum congregat, multorumque secum trahens subsidium, venit bellum moturus principi Græcorum, eoque modo, inquiunt, legationem mittens, locutus est : Ut quid omnino commixtos adducimus in conflictum, et agmina concidimus, periculum vero simul et necessitatem urbibus inducimus? Ecce ego in lucta adversarius ex castris nostris egredior, et tu ipse ex Græcis : singulari dimicemus certamine. Si ego te superavero, Græci mihi subjiciantur servi; si vero ipse me depresseris, nostri se tibi inclinantes serviant, et sine sanguinis effusione ex amborum partibus pax fiat et securitas. Hæc audiens Græcorum rex vehementer timuit, quia ossium robore erat infirmissimus, animique fortitudine destitutus, et turbatus est, quod non inveniret, quo eidem responderet modo. Tunc jubet, litteras quoquoversus mitti ad belli duces dominationi suæ subjectos, ut omnes velociter ad ipsum accedant. Duces autem et milites diligenter ad ipsum profecti sunt.

[§ 19.] Tandis que les corps d'armée étaient en marche, accompagnés de Tiridate, il arriva qu'ils entrèrent dans un chemin resserré par des haies de vignes et des blés, près des portes de la ville (1) qui, à cette heure de la nuit, étaient fermées. Ne trouvant pas à ce moment des fourrages pour les chevaux de l'armée, on découvrit, dans une étable à bœufs, une grande quantité de foin amoncelé; mais personne ne pouvait arriver jusqu'à la hauteur de l'enceinte. Tiridate, y étant monté et y ayant pénétré ensuite, jetait aux soldats botte par botte, jusqu'à ce qu'ils en eussent leur suffisance; puis il lança également au milieu de l'armée les gardiens du grenier et même les ânes (2), et franchit ensuite la muraille (3). Licinius, voyant cette force extraordinaire, en fut étonné. Le matin, comme le jour paraissait, on ouvrit les portes de la ville et toutes les troupes y entrèrent. Licinius se présenta au roi (4), avec tous les grands, les généraux, les capitaines et les princes.

[§ 20.] Le roi lui fit part de la proposition du roi des Goths. Licinius lui répondit : « Que mon seigneur soit sans aucune inquiétude; il y a à sa Porte un homme capable de lui résister; c'est Tiridate qui descend des rois du pays d'Arménie. » Et il se mit à raconter l'acte audacieux de la nuit précédente. Le roi ordonna aussitôt qu'on amenât Tiridate en sa présence, et lui fit part du défi qu'on lui avait jeté. On fit ensuite tous les préparatifs pour la rencontre qui devait avoir lieu le jour suivant. Le lendemain, à l'aube [du jour], le roi ordonna qu'on revêtit Tiridate de la pourpre et des ornements royaux. Ils lui mirent l'emblème de la dignité souveraine, et comme

(1) Il est difficile de savoir à quelle localité il est fait allusion dans ce passage. Les Mékhitaristes, dans les notes jointes à la traduction italienne d'Agathange (p. 21, note 1), hésitent à affirmer qu'il soit question de Rome ou de toute autre ville de l'empire.

(2) L'arménien dit formellement que c'étaient « des ânes », *itchian;* mais le traducteur grec a cru lire *i' tchanîz*, « des chiens ».

(3) Cette action d'éclat n'est pas relatée par Moïse de Khorène (liv. II, ch. 79) qui a rassemblé cependant une foule de particularités intéressantes touchant l'adresse et la force de Tiridate, d'après l'Histoire, aujourd'hui perdue, de Firmilien, évêque de Césarée.

(4) C'est-à-dire : à l'empereur Dioclétien.

6ανον. Παραλαβὼν οὖν καὶ Λικινιανὸς τὴν ὑπὸ τὴν αὐτοῦ χεῖρα στρατείαν, ἧκει μετὰ πάντων.

§ 19. Καὶ ἐγένετο ἐν τῷ πορεύεσθαι τὰ συστήματα τῶν στρατοπέδων, ἔφθασαν ἐν στενωτάτοις τόποις ἀνὰ μέσον τῶν ἀμπελώνων φραγμῶν [καὶ] πρὸς τὰς πύλας τῆς πόλεως προσανέτρεχον. Αἱ δὲ πύλαι κεκλεισμέναι ἦσαν, μεσονυκτίου ὄντος, καὶ ἐπειδὴ οὐχ ηὑρίσκετο χορτάσματα τοῖς ἵπποις, ἕως ὡρῶν πλείστων ἀναβλέψαντες, θεωροῦσι χόρτον πολὺν ἀποτεθειμένον ἐν περιβόλῳ, εἰς ὃν οὐδεὶς ἠδύνατο ἐκτεῖναι χεῖρα διὰ τὸ ὕψος τοῦ τείχους. Τότε Τηρηδάτης ἐπιβὰς κάτεισιν εἰς τὸ χορτοβολίον, καὶ ἀναῤῥίπτει δεσμὰς μεγάλας εἰς μέσον τῆς στρατείας εἰς χορτασίαν τῶν ἵππων· οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ τοὺς φυλάσσοντας κύνας πολλοὺς ἐπάνωθεν τοῦ τείχους ὑπερηκόντιζεν· αὐτὸς δὲ ἀναπηδήσας καταβαίνει διὰ τοῦ τείχους. Ταύτην οὖν τὴν ῥοπὴν αὐτοῦ θεασάμενος ὁ Λικινιανὸς ὑπερεθαύμασεν, καὶ τοῦ ὄρθρου τὴν ἡμέραν ἀπογυμνώσαντος, ἠνοίχθησαν αἱ πύλαι τῆς πόλεως, οἱ δὲ στρατηγοὶ εἰσήεισαν εἰς τὴν πόλιν ἅμα τῶν στρατευμάτων. Ὁ δὲ Λικινιανὸς τῷ βασιλεῖ παρέστη, καὶ πάντες οἱ μεγιστᾶνες καὶ στρατοπεδάρχαι καὶ νουμέραρχοι.

§ 20. Ὁ δὲ βασιλεὺς διηγήσατο πάντα τοῖς ἄρχουσι τὰ δηλωθέντα ὑπὸ τοῦ τῶν Γότθων βασιλέως. Τότε ἤρξατο Λικινιανὸς τῷ βασιλεῖ λέγειν· Μηδέν, φησί, ταραχθήτω ἡ καρδία τοῦ ἐμοῦ δεσπότου. Ἔστιν ἐνθάδε ἀνὴρ ἐν τῷ ὑμετέρῳ παλατίῳ, δι' οὗ αὕτη ἡ ἀπορία λύσιν λαμβάνει, Τηρηδάτης ἐκ τῆς συγ-

Itaque et Licinianus, sumpto agmine, cui præerat, cum omnibus venit.

§ 19. Contigit autem quando turmæ militares proficiscebantur, ut venirent in loca angustissima, inter media sepimenta vinearum qua ad portas civitatis accesserunt. Portæ vero erant clausæ, cum esset nox media; et quoniam non inveniebantur equis pabula, ad plures horas circumspicientes, perspiciunt fœnum multum in vallo depositum, ad quod nemo poterat manum extendere propter muri altitudinem. Tunc Teredates ascendens venit ad fœnile, fascesque magnas in medium agminis projicit in pabulum equorum : neque hoc tantum; sed etiam canes multos, qui pro custodia erant, desuper ex muro jaculatus est, ipse vero rursus insiliens ex muro descendit. Hunc ejus facinoris eventum videns Licinianus vehementer admiratus est : ortoque diei, discusso crepusculo, apertæ sunt civitatis portæ, ducesque cum agminibus ingressi sunt civitatem. Licinianus autem adstitit regi, uti et omnes optimates, ducesque agminum et manipulorum.

§ 20. At rex ducibus narrat omnia quæ manifestata erant a rege Gothorum. Tunc cœpit Licinianus regem alloqui. Nihil, inquit, turbetur cor domini mei : est hic vir in vestro palatio, per quem hæc perplexa deliberatio solutionem accipiet, Teredates ex cognatione regis Ar-

personne ne le connaissait, le bruit courut que c'était l'empereur lui-même. Il traversa la masse des troupes, et, accourant au bruit de la trompette, il arriva en face des ennemis. Le roi des Goths et le prétendu empereur s'avancèrent, en aiguillonnant les flancs de leurs coursiers, et se heurtèrent. Tiridate, triomphant, saisit le roi et le conduisit en face de l'empereur (1).

[§ 21.] Alors ce prince le combla d'honneurs, lui fit de riches présents, lui ceignit la tête du diadème, lui donna la pourpre et le décora des ornements impériaux (2). Il lui confia une armée nombreuse pour son service, et le renvoya dans sa patrie, en Arménie. Après avoir remporté cette victoire, Tiridate, roi de la Grande-Arménie, prit la route de la Grèce. Arrivé dans ce pays, il rencontra beaucoup de soldats perses qui avaient soumis le pays à leur domination. Il en tua un grand nombre, et mit le reste en fuite en les repoussant jusqu'aux frontières des Perses. Tiridate reconquit le domaine de ses pères, et étendit sa puissance jusqu'aux confins de son empire (3).

V.

La première année de son règne dans la Grande-Arménie, Tiridate se rendit dans la province d'Acilicène (Eghéghiatz) (4) au village d'Erez (5),

(1) Cf. Zénob de Glag (p. 22 du texte, et p. 29-30 de la trad. fr.). — Bardesane d'Édesse qui avait composé une Histoire d'Arménie, mentionnée par Zénob et par Oukhthannès d'Édesse (p. 68), racontait dans ce livre, à ce que nous apprend ce dernier historien, que « Dertad et Hratché échangèrent entre eux un colloque », après quoi il déclare ignorer ce qu'on fit ensuite de Hratché. Il est probable qu'Oukhthannès a voulu faire allusion au combat singulier de Tiridate et de Hratché, à la suite duquel ce dernier, saisi par le prince arménien, fut amené en présence de Dioclétien. — Cf. les fragments historiques de Bardesane que nous avons recueillis et publiés dans ce volume, p. 67.

(2) L'élévation de Tiridate au trône d'Arménie, par l'ordre de Dioclétien, eut lieu la troisième année du règne de ce dernier, à ce que nous apprend Moïse de Khorène (liv. II, ch. 82), c'est-à-dire en 287. Oukhthannès d'Édesse a donc commis une erreur en disant que ce fut à l'empereur Probus que Tiridate fut redevable de sa couronne (p. 93 et suiv.).

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 82.

(4) Le canton d'Eghéghiatz est celui que les géographes anciens, notamment Strabon (liv. XI, ch. 14, § 2) et Ptolémée (liv. V, ch. 13), appellent l'Acilicène. Il était situé sur les rives de l'Euphrate, près de la ville d'Erzenga (Ardzendjan). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 14. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 45.

(5) Erez, aussi appelé Eriza, Erzinga, ville située à l'O. de l'Euphrate, au sommet d'une colline, au nord du fleuve Kall ou Lycus. Tigrane II l'avait décorée de splendides édifices (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 13, 57). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, pg. 14. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 71.

γενείας τοῦ τῆς Ἀρμενίας βασιλέως· καὶ διηγήσατο αὐτῷ πάντα τὰ κατὰ τὴν ἑσπέραν αὐτοῦ ἀνδραγαθήματα. Τότε ἐκέλευσε προσκαλέσασθαι τὸν Τηρηδάτην, καὶ ἐλθὼν ἐξεῖπεν αὐτῷ πάντα ἀκολούθως. Παραυτίκα οὖν συνετάξαντο, καὶ ὥρισαν ἐν ἑτοιμασίᾳ πολέμου ἐπὶ τὴν αὔριον ἀλλήλους θεάσασθαι μονομαχοῦντας. Ὄρθρου δὲ ἀνατείλαντος, ἐκέλευσεν ἁλουργίδα αὐτὸν ἐνδυθῆναι, καὶ ἐκαλλωπίσθη Τηρηδάτης ἐν σχήματι Καίσαρος. Περιέθηκαν δὲ αὐτῷ καὶ βασιλικὸν διάδημα, ὥστε μηδένα γινώσκειν, εἰ μὴ αὐτὸς οὗτος εἴη ὁ Καῖσαρ. Τὸ δὲ πλῆθος τοῦ στρατεύματος ἐκβάλλοντες ἐν φωνῇ σάλπιγγος ἔμπροσθεν ἦγαγον ἕως ἐξ ἐναντίας τῶν ἐχθρῶν. Ἀντιπαρασταθέντες δὲ ὁ καισαροειδὴς καὶ ὁ τῶν Γότθων βασιλεὺς σφοδροτάτῃ τάσει φραγγελώσαντες ἀμφότεροι τὰ τῶν ἵππων στέρνα, ἀλλήλους ἐπέφθασαν. Ἐκεῖσε δὴ ὑπερνικήσας ὁ καισαροειδὴς τὸν Γότθων βασιλέα, καὶ ἀπὸ χειρὸς αὐτὸν λαβών, παρίστησι τῷ Καίσαρι.

§ 21. Τότε ἐμεγάλυνεν σφόδρα ὁ βασιλεὺς τὸν Τηρηδάτην, μεγίστας δωρεὰς δεδωκὼς αὐτῷ, καὶ ἐπιδήσας καὶ διάδημα ἐπὶ τὴν κεφαλὴν, καὶ πορφύραν ἐνδύσας καὶ Καίσαρος ἐνδύμασι κοσμήσας, καὶ στράτευμα εἰς βοήθειαν ἐγχειρίσας, ἀπέλυσεν εἰς τὴν ἰδίαν χώραν· καὶ μετὰ τὴν νίκην τῆς μονομαχίας ἀναζεύγνυται ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων χώρας Τηρηδάτης ὁ τῆς

meniæ : narrabatque eidem omnia vespere præcedente ab illo patrata facinora. Tunc jussit advocari Teredaten : veniensque exposuit ei omnia consequenter. Quare confestim inter se pacti sunt et definierunt in apparatu bellico postridie invicem videre singulari pugna decertantes. Orto crepusculo, jussit rex ipsum purpura indui, et ornatus est Teredates habitu Cæsaris. Caput ejus etiam regio diademate redimiverunt, ut nullus perspicere aliud posset, nisi quod esset hic ipse Cæsar. Multitudinem autem exercitus canente tuba progredi fecerunt, donec starent e regione hostium. At stantes invicem oppositi personatus Cæsar et Gothorum rex, equorum armis vehementissimo impetu percussis, in alterutrum ferebantur. Hic vero regem Gothorum superavit personatus Cæsar, manuque apprehensum, ad Cæsarem traxit.

§ 21. Tunc imperator summopere extulit Teredaten, datis ei muneribus maximis : diadema eidem imposuit et purpuram, vestimentisque ornavit cæsareis, datoque eidem exercitu in subsidium, dimisit in provinciam suam. Itaque post relatam singulari pugna victoriam, Teredates majoris Armeniæ rex ex ditione Romanorum

dans le temple d'Anahid (1), pour y faire des sacrifices. Ayant rempli cet indigne ministère, il descendit et campa sur la rive du fleuve Lycus (Kaïl) (2). Étant entré dans sa tente et s'étant mis à table, au moment où tout le monde se préparait à boire, le roi donna l'ordre à Grégoire (Krikor) de faire à l'autel d'Anahid une offrande de couronnes et d'épais rameaux. Mais celui-ci refusa de rendre aucun hommage aux divinités.

[§ 22.] Alors le roi commença à parler à Grégoire en ces termes : « Tu es étranger et ignoré parmi nous; comment oses-tu donc adorer un Dieu que je n'adore pas? » Ensuite il ordonna de le mettre en prison durant tout le jour. Le lendemain, il commanda qu'on amenât Grégoire en sa présence. Le roi lui parla alors de cette manière : « Il y a déjà tant d'années que je te connais, tu m'as toujours servi fidèlement; j'ai toujours été satisfait de tes services, et mon intention était de t'accorder la vie (des faveurs). Pourquoi donc refuses-tu d'exécuter ma volonté? » Grégoire lui répondit : « Dieu a commandé que les serviteurs obéissent à leurs maîtres sur la terre, et tu conviens que je t'ai servi de tout mon pouvoir. Mais le respect et le service que l'on doit à Dieu, on ne peut les accorder à aucun autre, parce que lui seul est le Créateur du ciel et de la terre, des anges qui glorifient sa majesté, des hommes qui sont son ouvrage et qui doivent l'adorer et accomplir sa volonté, et de tout ce qui est dans

(1) Ce temple d'Anahid à Erez est cité par Pline (V, 33), Strabon (XI, ch. 14, § 16), Procope (*Bell. pers.*, I, 17), et d'autres encore (Emin, *Rech. sur le pagan. arm.*, p. 13). — La déesse Anahid est d'origine assyro-babylonienne; son nom était *Anahata* en ancien persan, mot qui veut dire « sans tache », épithète du génie femelle de l'eau, appelé aussi *Ardoui Sour* (Cf. *Zend-Avesta*, trad. d'Anquetil Duperron, t. III, p. 172 et suiv. — Oppert, *Expédit. de la Mésopotamie*, t. II, p. 194 et suiv. — Reinaud, *Mém. sur la Mésène et la Kharacène*, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres, t. XXIV, P. II, p. 24, note 2). Anahid est la même que la Beltis des Assyriens, la Mélita des Babyloniens (Hérodote, I, 131), qui était également adorée en Perse sous le même nom.— M. Emin a développé avec beaucoup de pénétration tout ce qui a trait au culte d'Anahid en Arménie, dans ses « Recherches sur le paganisme arménien » (p. 10 de la trad. fr. de M. de Stadler), et a démontré que cette divinité était différente d'Artémis, avec laquelle les Grecs l'avaient à tort identifiée.

(2) Le fleuve Kaïl, que les Grecs, et notamment Strabon (liv. XI, ch. 14. § 7), ont traduit par Λύκος, et Pline par *Lycus* (V, 24), descend des montagnes de Trébizonde et va se jeter dans l'Euphrate.

μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεύς, καὶ παραγενόμενος εὑρίσκει τοὺς τῶν Περσῶν στρατηγοὺς ὅτι τὴν ἅπασαν χώραν εἰς ἑαυτοὺς ἦσαν ἀποσπασάμενοι ἐν δουλείᾳ· καὶ πολλοὺς μὲν ἐξ αὐτῶν κατέκοψεν, πολλοὺς δὲ εἰς τὰ μέρη τῆς Περσίδος φυγάδας ἐποίησεν, καὶ τὴν πατρῴαν δεσποτείαν ἀποσπάσας, κατίσχυσεν τῶν τῆς χώρας ὁρίων.

Ἐν τῷ πρώτῳ ἔτει τῆς μεγάλης Ἀρμενίας Τηρηδάτου βασιλέως ἐπορεύθησαν καὶ ἥκασιν ὁ βασιλεύς τε καὶ ὁ στρατὸς εἰς τὴν ἐκκλησίαν τὴν (l. Ἀκιλικηνὴν) λεγομένην Πατρίδα, ἐν τῇ κώμῃ τῇ καλουμένῃ Ἔρηξ, ἔνθα ἦν τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν, ἵνα ἐκεῖ ἐπιθύσωσι. Καὶ τελέσαντες τὸ ἀθέμιτον ἔργον, κατέβησαν παρεμβάλλοντες παρὰ τὸ χεῖλος τοῦ καλουμένου Λύκου ποταμοῦ. Εἰσελθὼν δὲ εἰς τὴν σκηνὴν ὁ βασιλεὺς, κατεκλίθη ἐν δείπνῳ, καὶ πεπωκὼς ἠγαθύνθη σφόδρα. Τότε κελεύει τὸν Γρηγόριον στέμματα καὶ δασεῖς κλάδους τῶν δένδρων δῶρα εἰσφέρειν ἐν τῷ ἱερῷ τῇ εἰκόνι τῆς Ἀρτέμιδος. Ὁ δὲ οὐ προσεδέξατο τιμὴν προσενέγκαι τοῖς εἰδώλοις.

§ 22. Ἤρξατο οὖν ὁ βασιλεὺς διαλέγεσθαι πρὸς Γρηγόριον, καί φησιν· Ἄνθρωπος ξένος καὶ ἀπερίστατος ἐλθὼν προσήγγισας ἡμῖν, καὶ πῶς τολμᾷς σέβειν θεὸν τὸν μὴ παρ' ἐμοῦ προσκυνούμενον; Καὶ ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ἐκέλευσεν αὐτὸν ἐν ἀσφαλείᾳ γενέσθαι. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ προσέταξεν, καὶ ἤνεγκαν τὸν Γρηγόριον ἐπὶ τοῦ βασιλέως· εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ βασιλεύς· Τοσαῦτα ἔτη, ἀφ' οὗ τεθέαμαί σε, καὶ ἐξ ὅλης

castra movet, et ubi advenerat, reperit quod Persarum duces totam provinciam ad se abstraxerant in servitutem : et multos quidem ex ipsis concidit, multos quoque coegit in Persidem fugere, paternamque dominationem sibi vindicans, fines provinciæ in potestate sua habuit.

Anno primo regnantis Teredatæ, magnæ Armeniæ regis, rex ejusque exercitus profecti sunt; veneruntque ad ecclesiam (Acilicenen) dictam provinciam, ad vicum qui vocatur Erez, ubi erat fanum Artemidis, ut ibidem offerrent sacrificia. Peractoque nefando opere, descenderunt castrametaturi ad ripam fluminis dicti Lyci. Rex autem, in tabernaculum ingressus, discubuit ad cœnandum et, sumpto potu, admodum gavisus est. Tunc jubet Gregorium coronas et densos arborum ramos in templum portare dona simulacro Artemidis. At ille non sustinuit honorem afferre idolis.

§ 22. Cœpit igitur rex Gregorium alloqui et dicit : Homo peregrinus et destitutus ad nos veniens accessisti, et quomodo audes colere Deum qui a me non adoratur? Eodem die præcepit, ut sub tuta esset custodia. Postridie vero jussit, et Gregorium adduxerunt ad regem. Rex autem eidem dixit : Tot sunt anni, quibus te vidi, et

la mer et sur la terre. » Le roi répliqua : « Sache que tu as rendu inutile le mérite de tes services auxquels je rends témoignage. Donc, au lieu de faveurs que tu avais méritées, je multiplierai tes disgrâces; au lieu d'honneurs, je te couvrirai de honte; tu n'auras plus ni charges, ni dignités, mais je te donnerai la prison, des chaînes et une mort terrible, si tu refuses de rendre un culte aux divinités, et surtout à la noble dame Anahid, la gloire et la vie de notre nation (1), qui a été honorée par tous les rois et en particulier par le roi des Grecs; car elle est mère de toute science, bienfaitrice du genre humain, et fille du grand et fort Aramazd (2). »

[§ 23.] Grégoire reprit : « Je t'ai obéi autant qu'il était en moi; je n'ai pas perdu le mérite de mes services, puisque le Seigneur a prescrit d'obéir aux maîtres de la terre. Donc c'est Dieu qui récompense lui-même les services. Je n'attendais aucune récompense de toi, mais de mon Créateur de qui dépendent tous les êtres visibles et invisibles. Quant à ce que tu me dis, que tu multiplieras mes disgrâces au lieu de doubler mes faveurs, en me privant de cette vie, tu augmentes la joie qui

(1) Cf. Emin, *Recherches sur le pag. arm.*, p. 11 de la trad. fr.

(2) Aramazd, l'*Ahura-Madza* du Zend-Avesta, Oromazès, Ormuzd ou Ormizd des Occidentaux. Les Arméniens lui donnaient le titre de *père des dieux*, et l'épithète de *grand* et *fort*, *créateur du ciel et de la terre, produisant la fertilité et l'abondance.* Les Grecs, qui avaient un goût très-prononcé pour les assimilations, ont identifié Aramazd à Ζεύς (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 9 et suiv.).

σου δυνάμεως ἐδούλευσάς μοι εὐγνωμόνως, καὶ ηὐχαρίστουν τοῖς καμάτοις. Διὸ εἶχον ἐν τῇ ψυχῇ ἀποδοῦναί σοι τὴν χάριν· ἵνα τί οὖν οὐ ποιεῖς τὸ ἐμοῦ θελημα; Ἀποκριθεὶς δὲ Γρηγόριος, εἶπεν· Ἐκέλευσεν ὁ Θεὸς, ἵνα οἱ δοῦλοι ὑποταγῶσι τοῖς σαρκικοῖς δεσπόταις, καθὼς πρέπον ἐστὶν, ὡς καὶ αὐτὸς μαρτυρεῖς μοι, ὡς ἐδούλευσά σοι ἐξ ὅλης μου τῆς ἰσχύος. Ὅμως δὲ τὴν τοῦ Θεοῦ τιμὴν καὶ λατρείαν οὐδὲν ἔξεστιν ἀποδοῦναι (l. οὐδ' ἔνεστι προδοῦναι). Αὐτὸς γάρ ἐστιν μόνος ποιητὴς οὐρανοῦ καὶ ἀγγέλων καὶ γῆς καὶ ἀνθρώπων καὶ πάντων ὁρατῶν τε καὶ ἀοράτων κτισμάτων, τῶν ὀφειλόντων προσκυνεῖν αὐτὸν καὶ λατρεύειν. Ὁ δὲ βασιλεὺς ἔφη· Γίνωσκε ὅτι ἀπεποιήσω τὸν σὸν κόπον, ὃν ἐμοὶ κεκοπίακας, ὡς ἐγὼ μαρτυρῶ. Νῦν δὲ ἀντὶ τιμῆς ἐπιτίθημί σοι θλίψιν, καὶ ἀντὶ δόξης ἀτιμίαν καὶ ἀντὶ ἀξιώματος φυλακὴν καὶ δεσμὰ, καὶ αὐτὸν τὸν θάνατον τὸν ἀποκόπτοντα πάσας τὰς ἐλπίδας τῶν ἀνθρώπων, ἐὰν μὴ καταδέξῃ τοῖς θεοῖς λατρείαν προσφέρειν, μάλιστα ταύτῃ τῇ μεγάλῃ Ἀρτέμιδι, τῇ δεσποίνῃ, ἥτις ἐστὶ δόξα τῷ ἡμετέρῳ γένει καὶ σωοποιός· ἣν καὶ βασιλεῖς πάντες τιμῶσι, καὶ μάλιστα ὁ βασιλεὺς τῶν Ἑλλήνων. Μήτηρ γάρ ἐστι πάσης σωφροσύνης, καὶ φιλάνθρωπος τῇ ἀνθρωπίνῃ φύσει, καὶ γέννημα τοῦ μεγάλου καὶ ἐναρέτου Διός.

§ 23. Εἶπε δὲ Γρηγόριος· Ἐγὼ μέν σοι ἐν εὐνοίᾳ κεκοπίακα, καὶ οὐκ ἄν ποτε ἐγὼ αὐτὸς τῶν ἐμαυτοῦ κόπων (l. τὸν ἐμ. κόπον) ἀποποιήσω, οὐδὲ ἀθετήσω κατὰ τὸ διαταχθὲν παρὰ τοῦ Θεοῦ δουλεύειν σαρκικοῖς δεσπόταις. Ἀλλ' ἔστιν Κύριος, ὁ τῶν ἀγαθῶν μισθαποδότης. Οὐδὲ γὰρ ἐγὼ παρὰ σοῦ ἐδόκουν ἀπολαβεῖν τι, ἀλλ' ἀπὸ τοῦ ποιητοῦ, οὗ εἰσὶν ὁρατὰ καὶ ἀόρατα κτίσματα. Περὶ δὲ ὧν λέγεις θλίψιν μοι ἐπιθεῖναι ἀντὶ τιμῆς, προστιθεῖς μοι τὴν τοῦ Χριστοῦ ἡτοιμασμένην εὐφροσύνην, οὗ ἡ δεσποτεία αἰωνία, καὶ ἡ βασιλεία ἄληκτος, καὶ τὰ ἀγαθὰ ἀκατάληπτα· καὶ ὅτι ἀντὶ δόξης ἔφης ἀτιμίαν ἐπαγαγεῖν, ὄντως προξενεῖς μοι τὴν τῶν

totis viribus bonaque voluntate mihi servivisti, et labores accepi animo benigno. Quapropter in anima habebam tibi gratiam referre. Ut quid igitur non perficis voluntatem meam? Respondens vero Gregorius, dixit : Præcepit Deus, ut servi subjiciantur dominis carnalibus, sicut decet; quemadmodum ipse mihi testaris, quod tibi servierim ex tota virtute mea. Verumtamen non licet Dei honorem et cultum ullo modo prodere. Ipse enim solus est creator cœli et angelorum, terræque et hominum, visibiliumque omnium et invisibilium creaturarum, quæ adorationem ipsi debent et servitutem. At rex dixit : Intellige, irritum fecisse te laborem, quo mihi servivisti, ut ego testor. Nunc vero pro honore inferam tibi angores, pro gloria ignominiam, pro dignitate carcerem et vincula, ipsamque mortem, qua omnes hominum spes abscinduntur; nisi receperis divinum cultum te deis oblaturum, præsertim magnæ huic Artemidi dominæ, quæ generi nostro et gloriæ est et saluti : quam et reges omnes colunt, et maxime rex Græcorum. Omnis enim sapientiæ est mater, benignaque in humanam naturam, et progenies magni fortisque Jovis.

§ 23. Verum Gregorius dixit : Ego quidem bona voluntate pro te laboravi, et nunquam ego ipse laborem meum recusabo, neque negligam secundum Domini præceptum servire dominis carnalibus. At est Dominus, qui bonorum est remunerator. Neque enim a te aliquid accipere cogitavi, sed a Creatore, cujus sunt visibiles invisibilesque creaturæ. Quod dicis, velle te mihi pro honore angores inferre, auges mihi lætitiam præparatam a Christo, cujus dominatio æterna, cujus regnum perpetuum cujus bona incomprehensibilia sunt.

m'a été préparée par le Christ, dont la félicité est éternelle, dont le règne n'a pas de fin et dont les joies ne diminuent point. Si, au lieu d'honneurs, tu m'accables de ton mépris, tu m'accordes par là la splendeur des anges, adorateurs bienheureux de leur Créateur. Et pour ce qui est de me menacer de la prison et des chaînes, au lieu de m'élever en dignité, tu me rends heureux, car de cette manière, je ressemblerai à mon Seigneur par ses liens et je me réjouirai avec lui le jour de son avénement. En me chassant de ta table, tu me prépares une place au banquet d'Abraham, père des croyants et de tous les justes qui jouiront du royaume de Dieu. Me menaces-tu de la mort? voici que tu me fais entrer dans le chœur du Christ, où sont tous ceux qui ont été appelés, les patriarches, les justes, les prophètes, les apôtres, les martyrs et tous les élus. Tu me menaces de m'enlever par la mort l'espérance de la vie, parce qu'en vérité tu n'as point d'espérance. Ne sais-tu pas que l'espérance de ceux qui adorent Dieu se raffermit? Tous ceux qui, comme toi, adorent des dieux muets, et les ouvrages inanimés faits par la main des hommes, désespèrent véritablement de la vraie vie de Dieu....

[§ 24.] « Quant à la noble dame Anahid que tu appelles Grande-Déesse, il y eut peut-être jadis une femme de ce nom, à qui des hommes, au moyen d'enchantements idolâtriques et de fantômes représentant différentes figures de démons, imaginèrent de faire élever des temples et des statues, pour les adorer. Ces simulacres n'ont pas de vie; ils ne peuvent faire ni le bien ni le mal, ils ne peuvent honorer leurs ministres,

---

ἀγγέλων τιμὴν ἐν εὐφροσύνῃ (deest σεβόντων) τὸν ἑαυτῶν ποιητήν· καὶ ὅτι λέγεις ἀντὶ ἀξιώματος φυλακὴν καὶ δεσμὰ περιβαλεῖν μοι, μακάριός εἰμι δεξάμενος τὴν μίμησιν τῶν δεσμῶν τοῦ ἐμοῦ δεσπότου, ἵνα μετ' αὐτοῦ εὐφρανθῶ καὶ ἀγαλλιάσωμαι ἐν τῇ αὐτοῦ παρουσίᾳ. Καὶ ἐπειδὴ νομίζεις ἀποστερεῖν με τῶν σῶν δείπνων, ἰδοὺ ἑτοιμάζεις με κατακλιθῆναι μετὰ τοῦ πατρὸς τῆς πίστεως ἡμῶν Ἀβραάμ, καὶ πάντων τῶν δικαίων, τῶν μελλόντων εὐφρανθῆναι ἐν τῇ βασιλείᾳ τοῦ Θεοῦ· καὶ ὅτι ἀπειλεῖς μοι θάνατον, ἰδοὺ ἀναμιγνύεις με εἰς τὸν χορὸν τοῦ Θεοῦ, ἔνθα πάντες εἰσὶ χορεύοντες, πατέρες καὶ δίκαιοι καὶ προφῆται καὶ ἀπόστολοι καὶ μάρτυρες καὶ πάντες οἱ ἐκλεκτοὶ τοῦ Θεοῦ. Καθὼς δὲ λέγεις ὅτι ἐν τῷ θανάτῳ τὴν ἐλπίδα τῆς ζωῆς σου ἐκκόπτω, οὐχ ἡ ἐμὴ ἀλλ' οὐδενὸς ἡ ἐλπὶς ἐκκόπτεται ἀπὸ πάντων τῶν θεοσεβῶν· ἡ δὲ τῶν θεοφιλῶν ἐλπὶς περικρατεῖ, ἣν κἀγὼ αὐτὸς ἔχω· τῶν δὲ καθ' ὑμᾶς λατρευόντων εἰδώλοις καὶ χειροποιήτοις ἀνθρώπων, ἀληθῶς ἐστὲ ἀπηλπισμένοι ἀπὸ τῆς θεϊκῆς ζωῆς.

§ 24. Ἣν δὲ σὺ καλεῖς μεγάλην δέσποιναν Ἄρτεμιν, σεαυτὸν ἀπατῶν (f. ἀπατᾷς). Οὐχ οὕτως γὰρ ἔχει τὰ περὶ τούτων· ἀλλ' ἄνθρωποι ἐγένοντο ἐν καιρῷ τινι. Καὶ ἐπειδήπερ διὰ κνήσεις δαιμόνων καὶ γοητείας ἐξέστησαν τούς τε ἀνθρώπους, μορφὰς καὶ φαντασίας αὐτῶν τῶν δαιμόνων δεικνύντων, ἔπεισαν βωμοὺς οἰκοδομεῖν, καὶ στήλας στῆσαι, καὶ προσκυνεῖν τὰ ἀνωφελῆ, τὰ μὲν μηδὲ κακὸν μηδὲ ἀγαθὸν ποιῆσαι δυνάμενα. Οὐδὲ γὰρ τιμῆσαι τοὺς ἰδίους λατρευτὰς, οὐδὲ ἀτιμῆσαι τοὺς ὑβρίζοντας οἷοί τέ εἰσιν, οὕστινας ὑμεῖς σκοτισθέντες λατρεύετε, καὶ τὸν νοῦν ἐξεστηκότες. Καὶ ἀντὶ τοῦ Θεοῦ, οὗ τῶν ἀγαθῶν ἀπελάβετε, τιμᾶτε τοὺς λιθίνους καὶ ξυλίνους καὶ χρυσοῦς καὶ ἀργυροῦς, ἃ ὁ Θεὸς ἔκτισεν εἰς ὑπηρεσίαν καὶ ἀπόλαυσιν καὶ χρείαν τῶν ἀνθρώπων...

Quod dixisti, pro gloria ignominiam te illaturum, omnino mihi concilias honorem angelorum, cum lætitia factorem suum laudantium. Quod ais, pro dignitate carcerem et vincula mihi præparata, beatus sum, si vincula domini mei valeam imitari, ut cum ipso oblectationem consequar, et in adventu ejus exsultem. Quod statuis me tuis privare cœnis, præparas me ad decumbendum cum patre fidei nostræ Abraham, et cum omnibus justis, qui hilaritate summa perfruentur in regno Dei. Quod mortem mihi minitaris; ecce immisces me choro Dei, apud quem omnes choreas agunt, Patres, Justi, Prophetæ, Apostoli, Martyres, et omnes electi Dei. Quum vero dixisti : Morte omnem tibi vitæ spem abscindo : non mea neque omnium piorum spes morte abscinditur; invalescit vero spes Deum colentium, quam et ego habeo. Eorum vero, qui apud vos idola et opera manuum colunt, nulla revera est spes vitæ divinæ.

§ 24. Quod autem magnam dominam vocas Artemidem, id facis te ipse decipiens. Non ita se habent res istorum : sed homines aliquando fuerunt. At quoniam dæmones per prurigines et præstigias homines in admirationem traxerunt, ipsi figuras et phantasmata repræsentantes, persuaserunt eis, ut altaria ædificarent, columnas erigerent, et adorarent inutilia, quæ neque malum facere possunt, neque bonum. Etenim nec honorare possunt cultores suos, nec injuria afficientes ignominiose habere; quos vos tenebris excæcati et mente emoti divino cultu honoratis et Dei loco, a quo bonas accepistis, vos colitis lapideos, ligneos, aureos, argenteos deos, quas materias Deus creavit in ministerium et usum hominum...

ni punir ceux qui les outragent. Il n'y a qu'un esprit aveugle qui puisse adorer les dieux que vous honorez...... »

VI.

[§ 28.] Le roi prit la parole et dit : « Combien de fois t'ai-je averti et ordonné de ne plus répéter en ma présence ces fables que tu as trouvées et apprises, et qu'il ne t'appartient pas de me raconter? Je t'ai ménagé à cause de tes services et parce que j'espérais que tu reviendrais au vrai culte, en adorant les divinités dont tu offenses de nouveau l'honneur. Tu invoques un autre Créateur inutile, et tu outrages ceux qui sont vraiment créateurs, même la grande Anahid qui vivifie et protége l'Arménie. Tu en fais de même pour le grand et fort Aramazd, créateur du ciel et de la terre. Nos autres divinités, tu les appelles muettes et insensées. Dans ton arrogance, tu nous as outragés, en nous appelant chevaux et mulets. Or, puisque tu as accumulé tant d'offenses, en nous comparant même à des animaux, je te livrerai aux tourments, je mettrai un frein à ta langue, afin que tu saches que ce sont les paroles que tu as osé répéter devant moi qui en sont cause. Je t'ai fait un grand honneur en daignant parler avec toi, et tu m'as répondu comme à un égal. »

[§ 29.] Et il ordonna qu'on lui attachât les mains derrière le dos, qu'on lui mit un mors dans la bouche, une grande quantité de sel sur le dos, qu'on lui liât la poitrine; et, au moyen d'une corde attachée aux mains et aux pieds, qu'on le hissât avec une machine, à l'endroit le plus élevé des murs du palais. Il resta ainsi lié très-étroitement pendant sept jours. Après ce temps, le roi ordonna qu'on le délivrât de ses liens cruels et qu'on l'a-

CAPUT QUARTUM.

Supplicia, quibus Gregorii constantiam frangere nititur Teredates.

§ 28. Ὑπολαβὼν δὲ ὁ βασιλεὺς, εἶπεν αὐτῷ· Ποσάκις σε ἐνουτέθησα καὶ ἐνετειλάμην, ἵνα μὴ δευτερώσῃς τὰ πλάσματα τῶν μυθευομένων σου ῥημάτων, ἃ συῤῥάψαι μεμάθηκας; οὐδὲ γὰρ πρέπει σε λαλεῖν ταῦτα. Κἀγὼ ἐφεισάμην σου, ὡς κεχμηκότος, ὅπως ἔλθῃς εἰς εὐθύτητα σέβειν τοὺς θεούς. Σὺ δὲ ἐπιβαλὼν ἄλλῳ τὴν τιμὴν αὐτῶν, ὃν ἂν βούλῃ, καλεῖς ποιητὴν, καὶ τοὺς ὄντας ἀληθῶς ποιητὰς ὑβρίζεις, καὶ τὴν μεγάλην Ἄρτεμιν, ἐν ᾗ ζῇ καὶ ζωὴν ἔχει ἡ χώρα τῆς Ἀρμενίας, σὺν ταύτῃ καὶ τὸν ἀνδρειότατον Δία, τὸν ποιητὴν οὐρανοῦ καὶ γῆς, μετὰ δὲ τοῦτον καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς, καλέσας ἀψύχους καὶ ἀλάλους· καὶ ἡμῖν δὲ ἐξέτεινας ὕβρεις. Ἐτόλμησας γὰρ εἰπεῖν ἡμᾶς ἵππους καὶ ἡμιόνους, καὶ πάσας λοιδορίας προστεθεικὼς, ἐθάῤῥησάς τε ἀλόγους (f. ἄλογα) ἡμᾶς εἰπεῖν. Νῦν περιβαλῶ σε ἐν βασάνοις, καὶ κημὸν ἐμβαλῶ ἐν ταῖς σιαγόσιν σου, ἵνα γνῷς τὴν ματαιότητα τῶν σῶν λόγων, οὓς προελάλεις ἐνώπιόν μου, ὅτι διὰ ταῦτά σοι ἐγένετο. Καὶ τοῦτο, φησὶ, μέγα σοί ἐστιν, ὅτι ἐλάλησας ἐνώπιόν μου, καὶ ἐτίμησά σε, καὶ ἔδωκάς μοι ἀπόκρισιν, ὡς τῷ σῷ ἑταίρῳ.

§ 29. Καὶ ἐκέλευσεν ἐξάγκωνα δῆσαι αὐτὸν, καὶ κημὸν ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ δοῦναι, καὶ τοῦ παρ' αὐτοῖς λαξευτοῦ ἅλατος βώλους ἐπιθεῖναι κατὰ τοῦ νώτου αὐτοῦ, καὶ στραγγαλώσαντες αὐτὸν τῇ στραγγάλῃ κατὰ τοῦ στήθους κατασφίγξαι καὶ ἀνακρεμασθῆναι ἐν ὑψηλοτάτῳ τόπῳ τοῦ δώματος τοῦ παλατίου αὐτοῦ διὰ μηχανικῶν ὀργάνων. Καὶ ἔμεινεν οὕτως κρεμάμενος ἑπτὰ ἡμέρας, καὶ ἐκέλευσεν καὶ ἔλυσαν αὐτὸν ἀπὸ τῶν πικροτάτων καὶ δεινοτάτων βασάνων τούτων.

§ 28. At rex respondens ad eum dixit : Quoties te monui et tibi præcepi, ut non repeteres figmenta verborum fabulosorum, quæ consarcinare didicisti : neque enim te decet talia loqui. Peperci tibi, ut qui laboraveris, ut ad rectam rationem accedas in cultu deorum. At tu illorum honorem transferens ad alium, quem tibi lubet, hunc factorem vocas, eosque, qui vere effectores sunt, contumeliis impetis, et magnam Artemidem, per quam vivit et vigorem habet provincia Armeniæ, cumque ea et fortissimum Jovem, cœli et terræ opificem, post hunc et alios deos, quos vocasti inanimos et mutos; et ad nos quoque injurias extendisti. Sustinuisti enim nos dicere equos et mulos, omnemque adjiciens contumeliam, etiam rationis expertes nos dicere ausus es. Nunc tradam te cruciatibus, et camum injiciam maxillis tuis, ut percipias vanitatem verborum tuorum, quæ locutus es coram me; cum id tibi eorum causa contingat. Et hoc, inquit, tibi magnum est, quod locutus sis coram me, et te honoraverim. At tu mihi respondisti, ut æquali tuo.

§ 29. Tunc manibus in tergum revinctis alligari jussit, et camum ori ejus inseri, massasque excisi apud ipsos salis dorso ejus imponi; constrictumque loro circa pectus fortiter stringente, suspendi in celsissimo loco palatii sui per instrumenta mechanica. Mansit autem septem diebus sic suspensus : tunc, jubente rege, solverunt ipsum amarissimis vehementissimisque cruciatibus istis : ferentesque eum stiterunt regi. Rex autem

menât devant lui. Il commença à lui parler ainsi : « Comment as-tu pu souffrir, supporter, résister et vivre jusqu'à aujourd'hui ? as-tu senti au moins que, comme un âne et un mulet, tu as véritablement porté ta charge et que tu es resté courbé dessous? C'est parce que tu as osé insulter nos Dieux, en disant qu'ils étaient insensibles, qu'ils t'ont infligé ce châtiment. Maintenant, si tu ne veux pas rendre un culte aux idoles, si tu continues à les outrager, tu endureras des tourments encore plus cruels...... »

VII.

[§31.] Alors le roi commanda qu'on le suspendît par un pied la tête en bas; que, dans cette position, on brûlât sous lui du fumier et qu'on le frappât fortement avec des verges mouillées. D'après l'ordre du roi, dix hommes le martyrisèrent, et il resta ainsi suspendu durant sept jours.....

VIII.

[§ 47.] Et il commanda qu'on apportât des entraves de bois, pour les lui mettre aux os des jambes et qu'on les serrât avec de fortes cordes qui faisaient couler le sang à l'extrémité inférieure de ses doigts de pieds. Alors le roi lui dit : « Ne ressens-tu aucune douleur ? » Il répondit en ces termes : « La force m'est donnée, puisque j'ai prié le Créateur de l'univers, l'architecte et le constructeur de toutes les choses visibles et invisibles. » Le roi alors ordonna qu'on lui ôtât ses liens, et, ayant fait apporter des coins de fer, on les lui enfonça dans la plante des pieds. Ensuite on le prit par la main et on le faisait courir çà et là d'un côté à l'autre. Le sang coulait de ses pieds et arrosait la terre en abondance....

Καὶ ἐνέγκαντες ἔστησαν αὐτὸν ἐπὶ τοῦ βασιλέως. Καὶ ἠρώτα αὐτὸν, λέγων· Πῶς ἐκαρτέρησας ἕως τῆς σήμερον; ἔλαβες ἄρα πεῖραν, ὅτι ἀληθῶς ὡς ὄνος ὄντως βαστάξας κατὰ τοῦ νώτου γόμον ἐστήριξας καὶ ἐπὶ τόπῳ ἔμεινας μετὰ τὸν γόμον, ἐπειδὴ ἐτόλμησας ὑβρίσαι τοὺς θεοὺς, λέγων· Ἀκίνητοί εἰσι· διὰ τοῦτο ἀπέδωκάν σοι τὴν τιμωρίαν ταύτην. Νῦν δὲ ἐὰν μὴ καταδέξῃ σέβειν αὐτοὺς, καὶ προσθήσεις τοιαύτας ὕβρεις, ἔτι μειζότερά σοι κακὰ γενήσεται...

§ 31. Καὶ θυμωθεὶς ὁ βασιλεὺς ἐκέλευσεν αὐτὸν κατὰ κεφαλὴν κρεμασθῆναι ἀπὸ τοῦ ἑνὸς ποδὸς, ἵνα ἔτι αὐτοῦ κρεμαμένου καπνίσωσιν ὑποκάτω αὐτοῦ δυσώδη κόπρον, καὶ τυφθῇ σφόδρα βάκλοις ὑγροῖς· καὶ ἔδειραν αὐτὸν δέκα ἄνθρωποι κατὰ τὴν κέλευσιν τοῦ βασιλέως, καὶ ἔμεινεν οὕτως κρεμάμενος ἑπτὰ ἡμέρας.....

interrogabat ipsum, dicens : Quomodo tolerasti usque in hunc diem? Experimentum nunc cepisti, quod vere, ut asinus, dorso onus gestans constiteris, et per onus in loco manseris, quia deos contumeliis appetere ausus es, dicens : Immobiles sunt. Ideo hanc tibi pœnam retrdiuerunt. Nunc vero, si non consenseris eos honorare et ejusmodi addideris injurias, majora etiam tibi inferentur mala...

§ 31. Tunc rex iratus jussit eum capite deorsum verso suspendi ab uno pede, ut eo in caput præcipite pendente inferius fumum excitarent ex fimo graveolente, et fortiter cæderetur baculis humidis. Decem homines ex mandato regis ipsum verberarunt, eoque modo pependit septem diebus.....

CAPUT QUINTUM.

[*Alia Sancti tormenta : injicitur tandem profundo puteo, ut ibi moriatur. Regis contra Persas bella et edicta contra Christianos.*]

§ 47. Καὶ ἐκέλευσεν χορμοὺς ξύλων ἐνεχθῆναι καὶ γενέσθαι σανίδας κατὰ τῶν ἀντικνημίων τῶν ποδῶν αὐτοῦ, καὶ μετὰ στραγγάλης περισφίγξαι σπαρτίοις εὐτόνως, ἕως οὗ κατέῤῥεεν τὸ αἷμα διὰ τῶν ἄκρων τῶν δακτύλων τῶν ποδῶν αὐτοῦ, καὶ ᾐσθάνθη τῶν πόνων..... Καὶ ἐκέλευσεν μετὰ ταῦτα ἥλους σιδηροῦς ἐνεχθῆναι, καὶ κατὰ τῶν πελμάτων αὐτοῦ ἐμπαγῆναι, καὶ λαβόντες ἀπὸ χειρὸς ἔνθεν καὶ ἔνθεν δραμεῖν αὐτὸν ἐποίουν ὧδε κἀκεῖ. Καὶ τὸ αἷμα ἐξεχέετο, καὶ ἔῤῥεεν ἀπὸ τῶν ποδῶν αὐτοῦ, καὶ τὴν γῆν σφόδρα κατέβρεχεν....

§ 47. Tunc jussit afferri lignorum truncos, et inde fieri tabulas tibiis pedum ejus imponendas, easque funibus nodosis vehementer constringi, donec deflueret sanguis per summitates digitorum pedum ejus, et senserit hunc dolorem...... Deinde rex jussit afferri clavos ferreos, plantisque pedum ejus infigi : sumentes vero manum ejus hinc et inde, eum currere fecerunt hac et illac. Atque effundebatur sanguis et defluebat a pedibus ejus, et terram abunde rigabat......

[§ 48.] Le roi dit alors : « Maintenant frappez-le, pour que de ses larmes il ressente de l'allégresse. » Et ils lui donnèrent des coups sur la tête et le frappèrent cruellement. Le roi lui demanda alors : « Est-ce de l'allégresse? » — Il lui répondit : « Sans doute, car, si le laboureur ne suait pas sous l'ardeur brûlante du soleil, il n'aurait pas la joie de jouir du fruit de son labeur durant le repos de l'hiver. » Le roi reprit ensuite : « Tu vas aussi travailler dans la position terrible où tu te trouves. » Et il fit apporter du sel, du nitre et du vinaigre, le fit coucher à terre, le visage tourné en l'air, la tête serrée dans un étau de menuisier, et lui fit mettre un roseau dans les narines pour lui faire absorber ce mélange. Puis il fit apporter des sacs faits de peaux de brebis remplis des cendres d'un brasier, pas assez remplis pour qu'il ne pût respirer, mais suffisamment pour que la cendre, lui montant au cerveau, pût le tourmenter. On les lui mit sur la tête, et on lui serra l'ouverture du sac autour du cou; il resta ainsi pendant six jours.

IX.

[§ 49.]..... Et le roi, s'irritant de plus en plus, lui fit lier les pieds avec des courroies, et le fit suspendre la tête en bas; il lui fit mettre un entonnoir à l'anus, et, avec des outres, il lui fit verser de l'eau dans les entrailles.....

X.

[§ 50.] Et il ordonna qu'on lui déchirât les flancs avec des crochets de fer, jusqu'à ce que le sol fût arrosé de son sang......... Puis il commanda qu'on apportât des clous et des crochets de fer dans beaucoup de paniers, qu'on les disposât par terre très-rapprochés, et, après avoir enlevé à Grégoire ses vêtements, on le jeta dessus. On lui perça tous les membres, on le traîna, on l'ensevelit presque dans les pointes de fer, et on le roula de telle sorte qu'il ne resta plus une seule partie de son corps qui ne fût couverte de blessures.....

---

§ 48. Εἶπεν δὲ ὁ βασιλεύς· Τύψατε αὐτὸν τῷ κλαυθμῷ, σκεύει τῶν δακρύων, ἵνα ἔλθῃ αὐτῷ εὐφροσύνη. Καὶ ἐκολάφισαν αὐτὸν εἰς τὴν κεφαλὴν, παίοντες δεινῶς. Οὐκοῦν ἐνταῦθα κοπίασον ἐργατικῶς διὰ τῶν βασάνων, ἐν αἷς ἕστηκας. Καὶ ἐκέλευσεν ἐνεχθῆναι ἅλας καὶ νίτρον καὶ ὄξος δριμύτατον, καὶ ὕπτιον αὐτὸν ἁπλῶσαι καὶ τὴν κεφαλὴν ἀσφαλισθῆναι ἐν τῷ κοχλίᾳ τῶν τεκτόνων, καὶ καλάμου αὐλίσκον πῆξαι ἐν τῇ ῥινὶ αὐτοῦ, κἀκεῖνα ἀναμιγέντα διὰ τοῦ αὐλίσκου καταχέειν εἰς τὴν κεφαλήν. Καὶ μετὰ ταῦτα ἐκέλευσεν, καὶ ἤνεγκαν θύλακα δερμάτινον καὶ ἐγέμισαν αὐτὸν καμινιαίας αἰθάλης, καὶ ἐποίησαν ἵνα μὴ πάνυ μεμέστωται ἕνεκεν τῆς δοσοληψίας τῆς πνοῆς, ὅπως εἰσελκύσαντος τοῦ ἐγκεφάλου βασανισθῇ πικρῶς· καὶ ἐνδύσαντες εἰς τὴν κεφαλὴν τὸ στόμα τοῦ θύλακος, περιέδησαν τῷ τραχήλῳ αὐτοῦ· καὶ ἔμεινεν οὕτως ἓξ ἡμέρας.

§ 49. ...... Ἐπὶ πλεῖον δὲ ὀργισθεὶς ὁ βασιλεὺς, ἐκέλευσεν δῆσαι τοὺς πόδας αὐτοῦ σπαρτίοις, καὶ κατὰ κεφαλὴν κρεμάσαι, καὶ καταχέειν διὰ τῆς ἕδρας ὕδωρ εἰς τὸ ἐντὸς αὐτοῦ....

§ 50..... Καὶ ἐκέλευσεν ξῦσαι τὰς πλευρὰς αὐτοῦ σιδηροῖς ὄνυξιν, ἕως οὗ κατηρδεύθη τὸ ἔδαφος ἀπὸ τοῦ αἵματος αὐτοῦ........... Καὶ ἐκέλευσεν ἐνεγκεῖν τριβόλους ἐν κοφίνοις καὶ ἐν τῇ γῇ ῥανθῆναι· καὶ γυμνώσαντες τὸν Γρηγόριον ἥπλωσαν ἐπάνω τῶν τριβόλων, καὶ κατεκεντήθη ὁμοῦ ὅλον τὸ σῶμα αὐτοῦ. Σύροντες δὲ αὐτὸν, ἐκαλίνδουν, καὶ περιέστρεφον, ἕως τοῦ μὴ ἀπομεῖναι τόπον ὁλόκληρον ἐν τῷ σώματι αὐτοῦ.

§ 48. Rex autem dixit: Percutite eum usque ad fletum, afferentem lacrymas, ut oriatur eidem lætitia. Et colaphis eum ceciderunt in caput, percutientes vehementer. Ergo hic labora operose per tormenta, in quibus constitutus es. Et jussit afferri salem et nitrum et acetum vehementissimum, eumque extendi resupinum, caputque cochleæ architectonicæ tuto imponi, et nari ejus parvam infigi fistulam, illaque simul commixta per fistulam effundi in caput. Deinde jussit, et attulerunt saccum coriaceum, quem fuligine ex camino repleverunt, et fecerunt ne nimium repleretur ad respirationem non impediendam, ut cerebro attrahente acriter torqueretur : et inducentes capiti ejus os sacculi, collo ejus alligarunt : et sic mansit sex diebus.

§ 49. . . . . Rex vero magis excandescens, funibus pedes ejus colligari jussit, præcipitemque in caput suspendi, et per anum ejus ex utribus infundi aquam in interiora....

§ 50. ..... Jussit autem latera ejus radi ungulis ferreis donec pavimentum sanguine ejus rigaretur.............. Tum jussit in cophinis afferri tribulos, iisque conspergi terram : et nudatum Gregorium super tribulos extenderunt, totumque simul ejus corpus punctionibus impletum est : trahentes quoque ipsum, tegebant (aculeis?) et in iis circumvolvebant, donec non maneret locus integer in ejus corpore...

[§ 51]..... Et le roi ordonna, qu'après lui avoir mis des cercles de fer aux genoux, on le frappât avec des marteaux, et qu'on le suspendit jusqu'à ce qu'on lui eût brisé les genoux. Et il demeura ainsi suspendu pendant trois jours. Le quatrième jour, il ordonna qu'on l'amenât en sa présence.....

[§ 53.] ..... Et il ordonna qu'on fit fondre du plomb dans des chaudières de fer; et, quand il fût bouillant et liquide comme de l'eau, on le répandit sur lui. Tout son corps fut couvert de brûlures. Mais Grégoire n'en mourut pas et il résista avec un grand courage. Et, à quelques demandes qu'on lui adressât, il répondait aussitôt.....

XI.

[§ 54.] Tandis que Tiridate s'attachait à lui parler avec douceur et à lui promettre des richesses et des honneurs, en disant : « S'il ne m'écoute pas, j'augmenterai encore ses souffrances et je le tourmenterai de telle façon qu'il ne pourra plus les supporter, » voici qu'un des satrapes (1) se présenta devant le roi pour lui donner cet avis : « Cet homme est indigne de vivre, c'est pourquoi il ne veut plus exister ni voir la lumière; depuis longtemps il habite parmi nous, et nous ne le connaissions point. C'est le fils du perfide Anag, qui tua ton père Chosroès, dévasta l'Arménie et la livra au pillage et à la captivité. Or le fils de ce criminel est indigne de vivre. » Après tant de tortures, de souffrances, de fléaux, de gibets et de douleurs atroces qu'il supporta avec tant de résignation pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le roi, ayant su d'une manière positive qu'il était fils d'Anag le Parthe, meurtrier de son père Chosroès, ordonna qu'on le conduisît

(1) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 82) nous apprend le nom de ce satrape. « Dadjad, dit-il, beau-frère de Ardavazt Mantagouni, fut créé prince du canton d'Achotz. Ce fut Dadjad qui prévint Ardavazt, lequel avertit à son tour Tiridate, que Grégoire était fils d'Anag..... » Zénob de Glag, *Hist. de Daron* (pag. 32 de la trad. fr.), dit au contraire que Tiridate apprit ce fait de la bouche « de la sœur du beau-père de Grégoire ».

---

§ 51. ...... Καὶ ἐκέλευσεν περικνημῖδας σιδηρᾶς γενέσθαι εἰς τὰ γόνατα αὐτοῦ, καὶ πῆξαι παχεῖς σφῆνας, καὶ ἀνακρεμάσαι αὐτὸν, ἕως οὗ ἀπεσπάσθησαν τὰ γόνατα αὐτοῦ. Ἔμεινεν δὲ τρεῖς ἡμέρας κρεμάμενος. Καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ κατενέγκαντες ἔστησαν αὐτὸν ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως......

§ 53. ..... Καὶ ἐκέλευσεν λυθῆναι μόλυϐδον ἐν λέϐητι σιδηρῷ, καὶ ἔτι ζέουσαν καταχέειν κατὰ τοῦ στόματος αὐτοῦ καὶ καθ' ὅλον τὸ σῶμα αὐτοῦ. Καὶ οὐκ ἀπέθανεν, ἀλλ' ἔτι ἔχων δύναμιν, ἐν τῷ ἐπερωτᾶσθαι ἀπεκρίνατο ἐν τάχει.....

§ 54. Καὶ ὡς ἔτι ἐσκέπτετο Τηρηδάτιος λαλῆσαι αὐτῷ ἁπαλῶς, καὶ δηλῶσαι καὶ ἐπαγγείλασθαι ὑπάρξεις καὶ τιμὰς, αἷς οὐκ ἔμελλεν ὑπακούειν, λογισάμενος ὡς, εἰ μὴ ταύταις πεισθείη, προσθεῖναι αὐτῷ βασάνους καὶ εἰς χρόνον κολάσαι· ἰδοὺ εἷς τῶν σατραπῶν προσέρχεται τῷ βασιλεῖ, καὶ ἀρξάμενος λαλεῖν αὐτῷ, καὶ διδάξαι πᾶσαν τὴν ἀκρίϐειαν, τὴν περὶ αὐτὸν, ἔφη· Οὐκ ἔξεστιν αὐτὸν ζῆν· διὰ τοῦτο οὐ θέλει τὸ φῶς ἰδεῖν, οὔτε ἐλεηθῆναι. Τοσοῦτος γὰρ χρόνος, καὶ οὐκ ἔγνωμεν αὐτόν. Ἀλλ' οὗτός ἐστιν υἱὸς Ἄναχ τοῦ καταδίκου, τοῦ ἀποκτείναντος τὸν σὸν πατέρα Κουσαρῶ, καὶ ποιήσαντος σκότος τῇ τῶν Ἀρμενίων χώρᾳ, καὶ εἰς ὄλεθρον παραδόντος τὴν γῆν ταύτην, καὶ εἰς αἰχμαλωσίαν. Νῦν οὖν οὐ χρὴ αὐτὸν ζῆν· υἱὸς γὰρ ἐκδικήσεως ὑπάρχει. Καὶ μετὰ τοσαύτας ἐξετάσεις καὶ βασάνους καὶ πληγὰς καὶ φυλακὰς, στρεϐλώσεις καὶ κρεμάσεις, ἐν αἷς ἐνέπηξαν εἰς αὐτὸν, ἃς ἐπήνεγκεν διὰ τὸ ὄνομα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, μαθὼν περὶ τούτων τῶν πραγμάτων ὁ βασιλεὺς, ὅτι ἀληθῶς υἱός ἐστιν τοῦ Πάρθου Ἄναχ, τοῦ ἀποκτεί-

§ 51. ... Tunc jussit rex tibilia ferrea imponi genibus ipsius, infigique cuneos crassos, eumque suspendi, donec genua ejus avellerentur. Mansit autem tribus diebus suspensus, et die tertia deposuerunt et statuerunt coram rege.....

§ 53. ... Et jussit liquefieri plumbum in lebete ferreo, et adhuc fervidum effundi in os et in totum corpus ipsius. Non tamen est mortuus, sed vires etiamnum habens, dum interrogabatur, confestim respondit...

§ 54. Et dum Teredates adhuc meditabatur molliter ipsum alloqui, eique exhibere et promittere opes et honores, quibus promissis morem gesturus non erat, cogitans, si his non cederet, addere cruciatus, et in longum tempus eum punire; ecce quidam ex satrapis regem adit, eumque orsus alloqui et docere omnem diligentiam de illius rebus, dixit : « Non licet ipsum vivere. Hac de causa non cupit lucem videre, nec misericordiam obtinere. Multum effluxit temporis, quo eum non cognovimus. At hic est filius Anaci judicio damnati, qui occidit patrem tuum Cusaronem, et tenebras induxit in regionem Armeniæ, et hanc terram ad interitum perduxit et ad captivitatem. Nunc ergo non oportet eum vivere : nam filius ultionis est. » Et post tot inquisitiones, cruciatus, plagas, carceres, tormenta et suspensiones, quibus ipsum afflixerunt, et quæ passus est propter nomen domini nostri Jesu Christi; intelligens de his rebus rex, quod revera filius esset Anaci Parthi, qui patrem ipsius

pieds et mains liés, dans la province d'Ararat, qu'on l'enfermât dans le donjon du château de la ville d'Ardaschad, et qu'on le descendît dans une caverne très-profonde (1) pour qu'il y mourût. Il y resta durant treize ans (2).

[§ 55.] Le roi s'en vint ensuite dans son palais d'hiver de la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat, située dans la partie orientale de l'Arménie. Ensuite, durant tout le temps de son règne, le roi Tiridate détruisit et dévasta le pays placé sous la domination des Perses, ruina l'Assyrie et y fit un grand carnage. A cause de cela, ceci passa en proverbe : « Comme le fier Tiridate, qui, dans son impétuosité, renversa les digues des fleuves, et, dans son audace, arrêta leurs cours vers la mer. » Et en vérité, il était audacieux, magnanime et doué d'une grande vigueur. Sa taille était très-élevée; il était très-robuste et très-fort; c'était un vaillant et courageux guerrier. Il avait passé toute sa vie au milieu des batailles, et avait toujours remporté la victoire. Il s'acquit une grande renommée, et l'éclat de ses triomphes se répandit par toute la terre. Il mit en déroute tous ses ennemis, et vengea ses ancêtres. Il fit d'immenses ravages dans toute l'Assyrie, et partout il enlevait du butin. Il passa au fil de l'épée les armées perses, rassembla des dépouilles considérables, et, à la tête de la cavalerie grecque, il culbutait les cohortes ennemies. Il fit une levée d'hommes parmi les Huns, et réduisit en servitude une grande partie de la Perse (3).

(1) La légende de S. Grégoire l'Illuminateur est un des faits les plus mémorables des annales religieuses de l'Arménie. Elle se trouve consignée dans la plupart des écrits religieux et profanes qui traitent de l'histoire de cette époque. Agathange donne à ce sujet des détails très-circonstanciés que l'on trouve rapportés dans le Ménologe arménien (30 sept. et 18 nov.). — Cf. aussi J.-B. Aucher, *Vies des saints*, en arm., t. II, pag. 520 et t. III, pag. 74, 321 et suiv. — Le souterrain du château d'Ardaschad, que les Arméniens désignent sous le nom de *caverne* ou de *puits*, est appelé actuellement *Khor-virab* « fosse profonde ». On a construit sur l'emplacement de cette localité, illustrée par le martyre de S. Grégoire, un monastère célèbre, mentionné par Vartan dans sa *Géographie* (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 418 et suiv.). — Cf. aussi Indjidji, *Géogr. anc.*, pag. 486. — Le P. L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, pag. 72, § 139. — Chakhatounoff, *Descript. d'Edchmiadzin*, t. II, pag. 277 et suiv., § 571. — Il existe dans ce monastère une grande quantité d'inscriptions arméniennes d'une époque assez récente, et qui rappellent que ce lieu servit de prison à l'apôtre national de l'Arménie. La plus intéressante est gravée sur un fût de colonne, au bas du clocher; elle est en caractères pehlwi, et n'a pas encore été publiée jusqu'à présent. J'en dois la communication à M. Bergé, de Tiflis, qui m'a également envoyé la copie de toutes les inscriptions arméniennes de Khor-virab, dont le père Chakhatounoff a publié le texte, souvent altéré, et dont Dubois de Montpereux a donné quelques traductions dans son Voyage autour du Caucase.

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre d'années que S. Grégoire passa dans la caverne d'Ardaschad; les uns disent qu'il y resta treize ans, d'autres quatorze; mais presque tous les écrivains fixent la durée de sa détention à quinze ans (Zénob de Glag, pag. du texte et pag. 32 de la trad. fr. — Oukhthannès d'Edesse, pag. 75-77. — *Vies des saints arm.*, *loc. cit.*).

(3) Les exploits de Tiridate sont racontés tout au long

ναντος Κουσαρῶ πατέρα αὐτοῦ, ἐκέλευσεν δεδεμένον αὐτὸν χερσὶ καὶ ποσὶ καὶ τραχήλῳ ἀπαγαγεῖν εἰς τὴν Ἀραρὰτ πατρίδα, καὶ δοῦναι αὐτὸν ἐν τῇ λόφῃ τοῦ κάστρου ἐν τῇ Ἀρταξὰτ τῇ πόλει, καὶ καταγαγεῖν εἰς τὸ κατώτατον χάος, ὃ ἦν βαθύτατον πάνυ, ἕως οὗ ἐκεῖ ἀποθάνῃ· καὶ ῥιφεὶς ἔμεινεν ἐν ἐκείνῳ τῷ κρημνῷ ἔτη δεκατέσσαρα.

§ 55. Καὶ αὐτὸς οὖν ὁ βασιλεὺς ἐπορεύθη παραχειμάσαι ἐν πατρίδι Ἀραρὰτ, ἐν Οὐαλαρσαπὰτ πόλει τῆς Ἀρμενίων χώρας κατὰ ἀνατολάς. Ὁ δὲ βασιλεὺς Τηρηδάτιος ὅλον τὸν χρόνον τῆς αὐτοῦ βασιλείας κατέτρεχεν καὶ ἐπραίδευεν τὴν γῆν τοῦ τῶν Περσῶν βασιλέως, καὶ τὴν ἐπαρχίαν τῆς Ἀσσυρίας ἐπάταξε δεινοτάταις πληγαῖς. Διὰ τοῦτο ἐῤῥέθησαν οὗτοι οἱ λόγοι ἐν παραβολαῖς λόγων, ὅτι ὡς ὁ ἀλαζὼν Τηρηδάτιος ἀλαζονευόμενος κατέστρεψεν τὰ τῶν ποταμῶν χείλη, καὶ ἐξήρανε τὰ ῥεῖθρα τῶν θαλασσῶν ἐν τῇ ἀλαζονείᾳ αὐτοῦ· ἐπειδὴ ἦν σφόδρα πρὸς τὴν ἀμφίασιν ἀλαζὼν καὶ σεμνὸς, καὶ δυνατὸς καὶ στερεὸς ὀστέοις, καὶ εὔσαρκος σώματι· ἀνδρειότατος δὲ καὶ πολεμι-

Cusaronem occidit, jussit eum manibus pedibusque et collo vinctum perduci in provinciam Ararat, tradique in verticem castri in civitate Artaxat, demittique in infimum hiatum, qui profundus admodum erat, donec ibidem moreretur. Injectus autem, mansit in illo præcipitio annis quatuordecim.

§ 55. Rex ipse quoque profectus est in provinciam Ararat, in Valarsapat civitatem, quæ est regionis Armeniæ versus orientem, ut ibi hiemaret. Hic autem rex Teredates toto tempore regni sui profligavit et deprædatus est terram regis Persarum, et provinciam Assyriæ percussit gravissimis plagis. Quapropter hæc verba in proverbium abierunt : Sicut gloriosus Teredates jactabundus evertit ripas fluviorum, et marium fluenta exsiccavit in jactantia sua. Nam supra modum in vestimentis gloriosus erat et magnificus, ossibus robustus et firmus, et corpore succi pleno : bellator vero erat fortissimus, procerus

[§ 56.] Pendant les treize années que Grégoire séjourna dans la caverne profonde du château, une veuve qui était dans ce château, ayant appris en songe sa captivité, préparait chaque jour un petit pain et le lançait dans la caverne. Par un effet de la divine Providence, il s'en nourrit durant toutes les années qu'il y fut enfermé. Par une faveur du Seigneur, il demeura vivant dans cette caverne, où tous ceux qu'on y jetait moururent par suite de l'odeur fétide de la fange de ce bourbier, de la quantité de reptiles et de la profondeur de la caverne. En effet, ce lieu était particulièrement destiné à ceux qui s'étaient rendus coupables d'homicides en Arménie.

XII.

[§ 57.] A cette époque, le roi Tiridate expédia un édit dans toutes les contrées soumises à sa domination dont voici la teneur : « Tiridate, roi de la Grande-Arménie, aux grands, aux princes, aux satrapes, aux préfets et à tous ceux qui sont sous ma puissance, dans les bourgs, dans les villes, dans les villages, dans les campagnes, aux nobles et au peuple, à tous salut également. Puissent la santé et la prospérité vous arriver avec l'aide des dieux; une abondante fertilité par le puissant Aramazd, la protection de la grande déesse Anahid, et un grand courage par le vaillant Va-

par Moïse de Khorène (liv. II, ch. 75, 79, 82, 85) d'après l'Histoire, aujourd'hui perdue, de Firmilien, évêque de Césarée, que l'annaliste arménien a résumée dans son livre.

στῆς, ἄκρως ὑψηλὸς καὶ πλατὺς τῇ ἡλικίᾳ. Ὅστις πάντα τὸν χρόνον αὐτοῦ πολεμῶν, ἐλάμβανε τὰ νικητήρια ἐν τοῖς μονομάχοις. Κτησάμενος δὲ καὶ ὄνομα καυχήματος, ἔστησεν ἀθλήσεως νίκην ἐν ὅλῳ τῷ κόσμῳ. Ἐν τοῖς ἰδίοις καιροῖς ἐπάταξεν ἐν πληγαῖς μεγάλαις τοὺς ἐχθροὺς, καὶ ἐζήτησεν ἐκδίκησιν τῶν προγόνων αὐτοῦ· ἔλαβεν σκῦλα πολλὰ ἀπὸ τῶν τῆς Ἀσσυρίας μερῶν, καὶ ἀφείλετο ὑπάρξεις μεγίστας· ἐνέβαλεν εἰς ῥομφαίαν τὸ στράτευμα τῶν Περσῶν καὶ ἀπέσπασεν σκῦλα πολλά. Ἐγένετο ὁδηγὸς στρατοπεδάρχαις Ῥωμαίων, καὶ παρέδωκεν τὰς παρεμβολὰς αὐτῶν. Ἐξέβαλεν στρατιὰν Οὔννων, καὶ ᾐχμαλώτισεν τὰ μέρη τῆς Περσίδος.

§ 56. Ἐν δὲ τοῖς τεσσαρεσκαίδεκα ἔτεσιν, ἐν οἷς γέγονεν ὁ ἅγιος Γρηγόριος ἐν τῷ κάστρῳ τῆς φυλακῆς, ἐν τῷ βαθυτάτῳ χάσματι, γυνὴ μία χήρα, οἰκοῦσα ἐν ἐκείνῳ τῷ κάστρῳ, χρηματισθεῖσα ἀπὸ ὁράματος, καθεκάστην ἄρτον ποιοῦσα ἕτοιμον, ἔῤῥιπτεν κάτω ἐν τῷ χάσματι, καὶ οὕτως ἐτρέφετο ἀπὸ τῆς τοῦ Θεοῦ κελεύσεως τὰ ἔτη ἐκεῖνα, ἐν οἷς ἔμεινεν αὐτόθι. Αὐτὸς γὰρ ἐν τῷ κρημνῷ ἐκείνῳ ἐφυλάττετο διὰ τῆς χάριτος τοῦ ἰδίου δεσπότου. Οἱ γὰρ ἄλλοι ἄνθρωποι ῥιφέντες ἐκεῖ ἔθνησκον ἕνεκεν τῆς δεινότητος καὶ τῆς πικρίας καὶ κακότητος τοῦ τόπου, καὶ τοῦ βορβόρου, καὶ τῶν ὄφεων τῶν ἐγκειμένων, καὶ τῆς βαθύτητος αὐτοῦ. Διὰ γὰρ τοὺς κακούργους ᾠκοδομήθη ἐκεῖνος ὁ τόπος, καὶ εἰς κόλασιν πάντων τῶν καταδίκων τῆς Ἀρμενίων χώρας.

§ 57. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐκέλευσεν ὁ Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς γράμματα καταπεμφθῆναι πανταχῇ τῆς ἰδίας ἐξουσίας ἐν τούτῳ τῷ τύπῳ· Τηρηδάτιος βασιλεὺς τῆς μεγάλης Ἀρμενίας τοῖς μεγιστᾶσι καὶ ἄρχουσι καὶ σατράπαις καὶ ἐπ' ἐξουσίαις, καὶ τοῖς λοιποῖς ὑπηκόοις ὑπὸ τὴν ἐμὴν ἐξουσίαν, κωμοπόλεσι καὶ κώμαις καὶ χωρίοις, ἐλευθέροις τε ὁμοῦ καὶ ἀπελευθέροις πᾶσιν εἰρήνη. Πρόνοια γένηται ἀπὸ τῆς τῶν θεῶν βοηθείας, καὶ πλῆθος ἑτοιμασίας ἀπὸ τοῦ ἀνδρειο-

admodum et latus statura. Hic omni tempore suo belligerans, victoriæ præmia reportavit inter gladiatores. Obtento etiam nomine glorioso, per totum mundum luctationis victoriam extendit. In tempore suo magnas inimicis intulit clades, et vindictam progenitorum suorum expetivit : obtinuit spolia multa ex partibus Assyriæ, et divitias abstulit maximas : exercitum Persarum magna strage percussit, multaque abstraxit spolia. Ducibus Romanorum factus est ductor, et ordines castrorum eis præbuit. Ejecit exercitum Hunnorum, et in captivitatem duxit tractus Persidis.

§ 56. Annis vero illis quatuordecim, quibus sanctus Gregorius manebat in castro carceris, in profundissimo hiatu, mulier quædam vidua, habitans in castro illo, divinitus per visionem monita, quotidie panem præparatum mittebat deorsum in hiatum, et sic nutriebatur mandato Dei annis illis, quibus ibidem mansit. Nam ipse in præcipitio illo conservabatur caritate Domini sui. Alii enim homines, qui illuc erant injecti, moriebantur ob molestiam, acerbitatem et calamitatem loci, ob lutum et serpentes, qui erant in profunda illa caverna. Nam pro hominibus flagitiosis ædificatus erat iste locus, et ad supplicium omnium condemnatorum regionis Armeniæ.

§ 57. Post hæc Teredates quocumque per ditionem suam litteras transmitti jussit, quæ hujus erant tenoris : Teredates rex magnæ Armeniæ magnatibus, ducibus, satrapis, præfectis et reliquis in ditione mea subditis, oppidis, vicis et locis, liberis simul et libertate carentibus, omnibus pacem. Providentia sit ab auxilio deorum, et plurimum alacritatis a fortissimo Jove, cura

hak'n (1), à tous les Arméniens de notre pays (2); la sagesse aux Grecs du pays des empereurs, et protection à ceux des divins Parthes, descendants de nos aïeux. Sachez, chacun en particulier, par cet ordre, tout ce que nous avons fait pour votre prospérité. Quand nous étions dans le pays des Grecs, nous vîmes la sollicitude des rois pour procurer la félicité dans leur pays, honorant le culte des dieux par des sacrifices, par des offrandes magnifiques, des dons différents, toutes sortes de fruits et leur offrant toute espèce de présents; observant leur culte très-pieusement et avec amour, adorant et vénérant de toutes les manières les dieux illustres, magnifiques et immortels. Nous avons vu également comment ces mêmes dieux donnaient la tranquillité, la prospérité, la richesse et l'abondance au pays, et une population florissante, comme la récompense de leur zèle pour le culte des dieux. C'est pourquoi les rois du pays, pour leur en inspirer la crainte, choisirent des hommes pour veiller au culte des dieux, parce que, si le vulgaire par ignorance, ou si quelqu'un par oubli ou par démence, voulait mépriser leur culte, les préfets, selon l'ordre établi par les rois, les extermineraient dans leurs provinces, afin que les dieux augmentent la félicité du royaume. Car, si quelqu'un les méprisait, il exciterait leur colère contre nous, il se perdrait lui-même, en provoquant de grands dommages et d'irréparables malheurs. C'est précisément à cause de cela que les rois des Grecs donnèrent, dans leur royaume, l'ordre menaçant de condamner à mort les coupables (3). Or, nous aussi, jaloux de votre félicité et désirant que les dieux augmentent avec abondance leurs dons envers vous, nous ordonnons que vous restiez fidèles à leur culte et à leur glorification, pour obtenir par leur intervention la prospérité, l'abondance et la paix. De même que chaque père de famille prend soin de sa maison et des siens, nous aussi, nous veillons avec sollicitude à la prospérité de l'Arménie. Ainsi donc vous tous, nos grands bien-aimés, satrapes, nobles, préfets, villageois et citadins, et vous, nos sujets arsacides (Arschagouni), élevés et nourris pour le bien de votre roi, honorez les dieux. S'il se trouve quelqu'un qui les offense, s'il tombe entre vos mains, prenez-le, et, après lui avoir lié les pieds, les mains et le cou, conduisez-le à la Porte Royale; et ses biens, ses récoltes, ses terres, ses possessions et ses trésors, tout sera pour ceux qui l'auront dénoncé. Soyez satisfaits avec l'aide des dieux et de votre roi; soyez aussi heureux, car nous le sommes. »

Ensuite le roi Tiridate, pendant tout le temps de son règne, guerroya avec la Perse et tira ven-

(1) Le dieu Vahak'n, qui fait partie du Panthéon arménien, appartient, selon M. Emin, à la classe des demi-dieux, désignés par les auteurs nationaux sous le nom de *tutzazn* « hommes d'origine divine ». Vahak'n était fils de Tigrane I, roi d'Arménie, contemporain de Cyrus et de Crésus. Sa mémoire s'est conservée dans les chants des rhapsodes; et un fragment relatif à la naissance de ce dieu nous a été transmis par Moïse de Khorène (liv. I, ch. 30). Agathange donne dans un passage de son Histoire un précieux renseignement sur ce dieu, qui portait l'épithète de *Vitchabakal*, « destructeur de dragons ». Vahak'n avait son temple à Achdichad, dans la province de Daron, non loin de l'Euphrate (Emin, *Recherches sur le pagan. arm.*, pag. 41 et suiv. de la trad. fr.).

(2) Nous ferons observer ici que le texte grec ne renferme que le préambule du décret de Tiridate, que l'arménien donne dans son entier.

(3) Ce passage fait allusion aux édits des empereurs romains ordonnant les persécutions contre les chrétiens. Tiridate s'appuie sur ce précédent, pour rendre également un édit de persécution, en sa qualité de prince allié des Romains, auxquels il devait sa couronne et la possession de son royaume.

τάτου Διὸς, φροντὶς δὲ ἀπὸ τῆς δεσποίνης Ἀρτέμιδος· καὶ ἀρετὴ ὑμῖν φθάσῃ ἀπὸ τοῦ ἐναρέτου Ἡρακλέους, πάσῃ τῇ χώρᾳ, καὶ τὰ λοιπά. Ἐν ὅλοις δὲ τοῖς ἔτεσιν τῶν αὐτοῦ χρόνων Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς, ἐχθρεύσας τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας, ἐξεζήτησεν ἐκδίκησιν διὰ μάχης καὶ πολέμου, ἕως τοῦ πληρωθῆναι τὸν χρόνον τῶν δεκατεσσάρων ἐτῶν, τοῦ τὸν πανάγιον Γρηγόριον ἐν τῇ φυλακῇ τοῦ κάστρου γενέσθαι. Ἦν γὰρ πόλεμος σκληρότατος ἀνάμεσον Τηρηδάτου βασιλέως καὶ ἀνάμεσον τῶν τῆς Περσίδος βασιλέων. Πάλιν δὲ δευτέραν διάταξιν κελεύει διαχαράξαι πάσαις ἐπαρχίαις τούτῳ τῷ τύπῳ· Τηρηδάτης ὁ τῆς μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεὺς ταῖς χώραις καὶ ἐπαρχίαις σατράπαις τε καὶ στρατηγοῖς καὶ πολίταις εἰρήνη. Ὑγιαίνετε· καὶ γὰρ ἡμεῖς αὐτοὶ ὑγιαίνομεν. Ὑμεῖς ἐπίστασθε πῶς ἄνωθεν καὶ

a domina Artemide, virtus ab Hercule, virtute ornato, adsit vobis et omni regioni, et reliqua. Porro omnibus annis temporum suorum Teredates rex, inimicitias gerens cum regno Persarum, vindictam exquisivit per pugnam et bellum, donec impleretur tempus quatuordecim annorum, quibus sanctissimus Gregorius erat in carcere castri. Erat enim bellum durissimum inter Teredaten regem et reges Persidis. Rursum jussit scribi secundum mandatum omnibus provinciis hunc in modum: Teredates magnæ Armeniæ rex locis et provinciis, satrapisque et belli ducibus ac civibus, pacem: valete, nam et nos ipsi valemus. Vos scitis, quomodo antiquitus et

geance des anciennes batailles. Ainsi, pendant les treize ans que Grégoire resta dans la caverne, il y eut une guerre continuelle et terrible entre Tiridate et le roi des Perses (1). Il ordonna encore qu'on expédiât un autre édit dans les provinces de son royaume et qui était conçu en ces termes : « Tiridate, roi de la Grande-Arménie, aux pays tributaires et aux provinces, aux satrapes, aux soldats, aux villageois et à tous, salut. Soyez satisfaits, car nous aussi sommes satisfait. Vous savez comment, dès le temps de nos ancêtres, nous obtînmes la victoire et la paix avec l'aide des dieux, comment nous avons subjugué toutes les nations, et nous les avons conservées sous notre obéissance. Mais quand nos hommages ne furent plus agréables aux dieux et que nous ne savions plus les apaiser dans leur courroux, ils nous renversèrent de force du faîte de notre puissance.

[§58.] « Et cela à cause de la secte des chrétiens. Or nous vous commandons que, s'il s'en trouvait quelques-uns (puisqu'il n'est que trop vrai que ce sont eux qui s'opposent au culte des dieux), on les dénonce aussitôt ; et, à ceux qui le feront, il sera distribué des présents et des largesses de notre trésor royal. Mais celui qui les cacherait ou qui ne les dénoncerait pas, s'il est découvert ensuite, qu'il soit condamné à mort, et envoyé au tribunal du roi ; il mourra, et sa maison sera dévolue au fisc. De même que je n'ai pas épargné mon fidèle Grégoire que j'aimais infiniment, puisque, précisément pour cela, je lui fis endurer d'atroces tourments, et puis ensuite je l'ai fait jeter dans une caverne profonde pour y servir aussitôt de pâture aux serpents, sans avoir égard à ses grands services, dès qu'il s'agissait de l'amour et de la crainte des dieux. Que ceci serve d'exemple, et redoutez une mort semblable. Ainsi vous vivrez sous la protection des dieux, et vous pourrez attendre de nous des bienfaits. Soyez satisfaits, car nous le sommes aussi. »

XIII.

[§ 59.] En ce temps-là, il arriva que l'empereur (Dioclétien, Tioghlidianos) voulut prendre

(1) Le roi des Perses était alors Sapor, fils d'Hormisdas. (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 85-87.)

ἀπὸ προγόνων νίκη καὶ εἰρήνη πολλὴ κεχάριστο ἡμῖν διὰ τῆς τῶν θεῶν βοηθείας, ὅπως πάντα τὰ ἔθνη συμφώνως ὑποτάξαντες ἔσχομεν. Ὅταν γὰρ αὐτοὺς θεραπεύειν ἐν σεβάσμασιν οὐκ ἐσπουδάσαμεν, καὶ τὰς διαταγὰς αὐτῶν ὑπερεφρονήσαμεν, ἐξέβαλον καὶ ἀπώσαντο ἡμᾶς τῇ ὀργῇ αὐτῶν ἀπὸ τῆς μεγίστης ἡμῶν δεσποτείας.

§ 58. Νῦν οὖν μάλιστα διὰ τὴν τῶν χριστιανῶν θρησκείαν παραγγέλλομεν ὑμῖν, πολλάκις γὰρ συμβαίνει εὑρεθῆναί τινα, αὐτοὶ γὰρ πλεῖον γίνονται ἐμπόδιον τῇ τῶν θεῶν λατρείᾳ· ὥστε τοὺς τοιούτους εὑρόντας ὑμᾶς εἰς μέσον ἀγαγεῖν· καὶ γὰρ ἀπὸ τῶν βασιλέων δῶρα καὶ τιμὴ κεχάρισται τοῖς φανεροῦσιν· εἰ δὲ μὴ ἀποδείξουσιν αὐτούς, ἢ καὶ κρύψουσι, καταληφθέντες οὗτοι μετὰ τῶν καταδίκων λογισθήσονται, καὶ εἰς τὰ βασίλεια ἀχθέντες ἀποθανέτωσαν, ὁ δὲ οἶκος αὐτῶν τῷ δημοσίῳ ἀποδοθῇ. Εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἐγὼ οὐκ ἐφεισάμην τοῦ ἐμοῦ ἀγαπητοῦ καὶ εὐεργέτου Γρηγορίου, ὅνπερ ἕνεκεν τούτου τοῦ προστάγματος πολλαῖς βασάνοις καὶ τιμωρίαις ὑποβαλών, ὕστερον ἐκέλευσα αὐτὸν ἐν τῷ βαθυτάτῳ κρημνῷ ῥιφῆναι, κἀκεῖσε ἅμα ὑπὸ τῶν ὄφεων βρωθῆναι. Οὐδὲ γὰρ τὸν μέγαν αὐτοῦ κόπον ἐλογισάμην τι πρὸς [τὴν] τῶν θεῶν ἀγάπην καὶ τιμήν, ἵνα καὶ ὑμῖν ἀπειλὴ καὶ φόβος θανάτου γένηται, καὶ ζήσητε ὑπὸ τὴν αὐτῶν πρόνοιαν, καὶ παρ' ἡμῶν συνεργασίας εὕρητε· συνίετε. Ὑγιαίνετε, καὶ ἡμεῖς ὑγιαίνομεν.

§ 59. Καὶ ἐγένετο ἐν ἐκείνοις τοῖς καιροῖς, ἐζήτησεν ἑαυτῷ γυναῖκα Διοκλητιανὸς ὁ Καῖσαρ πρὸς γά-

---

a tempore progenitorum nostrorum victoria et pax multa nobis data sit per auxilium deorum, ut omnes gentes concorditer haberemus subditas. Nam quando illos in simulacris colere non studuimus, et mandata eorum contempsimus, ira sua nos ejecerunt et expulerunt a maxima dominatione nostra.

§ 58. Nunc ergo maxime propter religionem Christianorum mandamus vobis (nam sæpe contingit, ut illorum aliquis inveniatur, ipsique cultum deorum præcipue impediunt) ut, si quos tales inveniatis, in medium producatis. Nam eos manifestantibus et dona et honor decreta sunt a regibus : si vero illos non indicabunt, vel etiam abscondent, hi comprehensi cum damnatis habebuntur, ductique in carceres regios moriantur : domus vero eorum publico detur. Si ego vel maxime non peperci dilecto meo et bene merito Gregorio, quem propter hoc mandatum, multis cruciatibus et tormentis prius subjectum, in profundissimum præcipitium projici jussi, ibique simul a serpentibus devorari ; neque enim magnum ejus laborem existimavi aliquid esse in comparatione ad amorem et cultum deorum, ut vobis etiam metus sit et timor mortis, et sub eorum vivatis providentia, et beneficia a nobis consequamini ; intelligite. Valete, et nos valemus.

§ 59. Illis temporibus Diocletianus imperator quæsivit mulierem nuptiis sibi sociandam : et tunc circumqua-

une épouse ; or, des peintres allèrent dans toutes les parties de son empire, pour retracer exactement sur des tableaux la beauté du sujet, les charmes du visage, les yeux grands et noirs, le teint de la peau, afin d'exposer ensuite au roi ces images agréables à sa vue. En ce temps-là aussi, il y avait dans la ville des Romains un monastère de vierges solitaires, mortifiées, qui ne vivaient que de légumes. C'étaient des chrétiennes chastes, pures, saintes et fidèles, qui, le jour et la nuit, à toute heure, étaient dignes d'adresser au ciel une sainte prière, des louanges et des actions de grâces. La supérieure s'appelait Gaïanè, et une de ses disciples avait nom Hripsimè; elle était fille d'un homme de race royale, et pieux (1).

(1) L'histoire des saintes Hripsimiennes ou Ripsimes, nom générique que les Latins donnent aux compagnes de Hripsimè, se trouve racontée tout au long dans le Panégyrique de sainte Hripsimè, dont l'auteur est Moïse de Khorène (*Œuvres complètes*, Venise, 1843, pag. 297), par S. Nersès Schnorhali, dans ses poésies sacrées (*Œuvres compl.*, Venise, 1830, pag. 468, 469, 472, 475, 520), dans le livre des Hymnes, ou *Charagan*, *passim*, et dans les « Vies des saints arméniens » (8 et 6 octob.). Les Mékhitaristes ont donné à la fin de leur traduction d'Agathange en italien (*append.* 2) plusieurs hymnes du patriarche Gomidas et de S. Nersès Schnorhali en l'honneur des saintes Hripsimiennes, traduites en vers italiens par M. Luigi Carrer (pag. 209 et suiv.). — Cf. aussi les Vies des saints grecs (29 sept.) et latins (30 du même mois). — Malgré tout le respect dû à la tradition concernant les saintes Hripsimiennes, je ne puis m'empêcher de comparer ce que racontent Agathange, les hagiographes et les panégyristes, au sujet de ces martyres, avec un événement historique contemporain rapporté par Lactance (*de Mort. persec.*, ch. 15, 39, 40, 41, 50 et 51), et qui me paraît avoir servi de texte à la légende du voyage et du martyre en Arménie de sainte Hripsimè et de ses compagnes. Dioclétien avait eu de Prisca, sa femme, une fille appelée Valéria qui épousa Galère. Ce dernier, en mourant, recommanda à Licinius sa femme et un fils Candidianus qu'il avait eu d'une concubine. Licinius ne se vit pas plutôt maître du sort de Valéria, qu'il lui proposa de l'épouser; mais cette princesse refusa et chercha un refuge auprès de Maximien qui voulut également la prendre pour épouse. Valéria repoussa cette proposition, et elle fut dès lors en butte aux plus injustes persécutions; ses biens furent confisqués, son entourage périt dans de cruelles tortures, et elle-même fut traînée d'exil en exil. Une vieille femme, amie de Valéria, une vestale et la femme d'un sénateur, accusées injustement d'avoir engagé Valéria à repousser Maximien, furent mises à mort, parce qu'elles avaient contrarié l'amour de ce prince. Valéria, reléguée dans les déserts de la Syrie, trouva le moyen d'instruire son père Dioclétien de ses malheurs. Ce prince, retiré à Salone, demanda à Maximien de lui rendre sa fille; mais il ne put fléchir la colère de l'empereur et mourut de chagrin. Valéria chercha alors à se dérober aux poursuites continuelles dont elle était l'objet de la part de Maximien. Pendant quinze mois elle erra déguisée, mais elle finit par être arrêtée en 315, avec sa mère, à Thessalonique. Licinius les condamna toutes deux à mort, et elles furent exécutées. Quelques auteurs ont prétendu que Valéria et sa mère étaient chrétiennes, et que Dioclétien les avait contraintes à offrir de l'encens aux idoles. La vie si accidentée de ces deux femmes, leur supplice, leur mort, offrent de telles analogies avec le récit d'Agathange qui dit que Hripsimè était d'origine royale, que je suis disposé à croire que ce que raconte le secrétaire de Tiridate des saintes Hripsimiennes, a peut-être son origine dans l'histoire des aventures malheureuses de Valéria, de Prisca et des femmes de leur suite, qui furent victimes de l'amour insensé de Maximien. Je signale ce rapprochement, sans rien conclure de positif; peut-être l'attention sera-t-elle appelée sur ce point historique qui mérite d'être examiné avec soin. — Cf. sur la vie et les aventures de Valéria et de Prisca, Lebeau, *Hist. du Bas-Empire* (éd. St-Martin), t. I, pag. 144 et suiv., et pour plus de détails l'ouvrage même de Lactance, auquel ce récit a été emprunté par le savant historien français.

μου κοινωνίαν· καὶ τότε πανταχῆ τῆς ἰδίας δεσποτείας ἀποσταλέντες περιῄεσαν ζωγράφοι καὶ ὁμοιογράφοι, εἰκονογράφοι, ἀκριβογραφεῖς, καλλωπισταὶ καὶ ἡλικιομέτραι, ἵνα τὴν εὐμορφίαν τῆς ὄψεως, καὶ τὸν μέλανα κόσμον τῶν ὀφρύων ἐν ταῖς σανίσιν ὁμοιογραφήσαντες, διὰ τοῦ τῶν χρωμάτων καλλωπίσματος ἀποδείξωσιν εἰς τὴν τοῦ βασιλέως ἀρέσκειαν. Τότε οὖν παραγενόμενοι εὑρίσκουσιν ἐν τῇ πόλει τῶν Ῥωμαίων μοναστήριον ἡσυχαστριῶν, ἀειπαρθένων, ἰδιαζουσῶν ἐν ἐρημίαις, ὀσπρίων μόνον κεχρημένων, σεμνῶν, σωφρόνων, ἁγίων γυναικῶν τῆς τοῦ Χριστοῦ πίστεως, αἳ νυκτὸς καὶ ἡμέρας καὶ ἐν παντὶ καιρῷ δοξολογίας καὶ ὕμνους καὶ τελείας εὐχὰς τῷ Θεῷ εἰς τὸν οὐρανὸν ἀναπέμπουσαι οὐκ ἐπαύοντο. Ὀνόματα δὲ ἦν αὐταῖς ταῦτα· τῆς μὲν πρώτης Γαιανή, καὶ τῆς ὑπ' αὐτῆς ἀνατραφείσης Ῥιψιμία ἐκ τοῦ βασιλικοῦ καὶ θεοσεβοῦς γένους οὔσης. Ἦσαν δὲ καὶ ἄλλαι σὺν αὐταῖς πλεῖσται.

que per totam ejus dominationem missi circumibant pictores varii generis, nempe qui similitudinem norant exhibere, qui ipsam docti erant repræsentare imaginem, qui accurata in pingendo præstabant diligentia, qui ornamenta norant addere, et qui staturam metiri, ut oculorum pulchritudinem, nigrumque superciliorum ornatum in tabulis ad vivum repræsentantes, per colorum elegantiam exhiberent imaginem regi placitam. Cum itaque advenissent, in civitate Romanorum inveniunt monasterium viventium in quiete et in perpetua virginitate, quæ in locis solitariis ad victum solis utebantur leguminibus, erantque mulieres honestæ, prudentes, sanctæ, fide christianæ, quæ noctu dieque et omni tempore laudes et hymnos, precesque perfectas in cœlum ad Deum transmittere non cessabant. Nomina vero illis hæc erant : prima dicebatur Gaiana ; altera quæ ab ipsa enutriebatur, et ex regio et christiano erat genere, Ripsimia : erant et aliæ cum his plurimæ.

[§ 60.] Les peintres entrèrent de force dans l'habitation de ces saintes femmes; et, voyant la beauté modeste de Hripsimè, ils en furent frappés, ils la peignirent avec différents autres portraits, et les envoyèrent au roi. Lorsque le roi vit la rare beauté de Hripsimè, retracée sur le tableau, il fut pris d'un amour insensé, et voulut fixer sans retard le jour de ses noces, attendant avec impatience le moment de la fête. Ensuite on envoya en toute hâte des ambassadeurs et des messagers dans tout l'empire, afin que tous apportassent des présents et des cadeaux pour les noces royales, et que leur joie rendît plus solennelles les cérémonies, suivant l'usage des princes.

Quand les pieuses femmes virent les flèches de l'Ennemi (le démon) lancées, selon la coutume, contre les saints adorateurs du Christ, elles comprirent que [§ 61.] l'Ennemi avait choisi le roi comme l'instrument de sa malice, comme déjà, dans le Paradis, il se servit du serpent pour insinuer l'oubli du précepte dans l'oreille insensée de la première femme. Ainsi, se cachant sous les traits du roi impie, il voulait combattre les églises fondées par Dieu. Quant au roi, enorgueilli par les insinuations insidieuses de l'Ennemi, il suscitait des persécutions aux églises de Dieu; insensé et stupide, il adorait les fantômes des morts, les statues muettes d'idoles d'or, d'argent, de bois, de pierre, de cuivre, et leur rendait un culte impur. Il s'en glorifiait, et il voulait ébranler la pierre sur laquelle repose l'Église; mais, ne pouvant y parvenir, il fut écrasé (1). Cependant, dans son orgueil, il causait beaucoup de dommages aux églises de Dieu.

(1) Luc. XX, 18.

§ 60. Ὅτε οὖν παρεγένοντο οἱ πεμφθέντες, εἰσῆλθον βίᾳ εἰς τὴν μάνδραν τῶν ἁγίων· καὶ θεασάμενοι τὴν σεμνοτάτην καὶ ἁγνωτάτην Ῥιψιμίαν, ἐξίσταντο ἐπὶ τὸ κάλλος αὐτῆς. Εὐθέως δὲ ἐν ταῖς σανίσιν ὁμοιογραφήσαντες, πρὸς τὸν Καίσαρα ἔδραμον. Ὅτε οὖν ἐθεάσατο ὁ βασιλεὺς τὸ λαμπρότατον κάλλος ἐν τῇ ζωγραφίᾳ τῆς Ῥιψίμης, ἐμφανῶς ἐν τῇ ἐπιθυμίᾳ τοῦ ἔρωτος διὰ τὸ ἀθέμιτον αὐτοῦ ἦθος ἐσκοτοῦτο ἐπειγόμενος· προθεσμίαν δὲ ὁρίσας, ἔσπευδεν καὶ ὠχλεῖτο τὴν γυναικείαν εὐφροσύνην ἐπιτελέσαι. Τότε διὰ τάχους ἀγγέλους ἔπεμπεν πάσῃ τῇ ἰδίᾳ ἐξουσίᾳ, ὅπως πάντες δωροφόροι γένωνται τῷ μεγάλῳ γάμῳ, καὶ ἐν πλείστῃ χαρᾷ ἐρχομένους ὁμοῦ πάντας, ἐπιτελεῖν τὴν τοῦ βασιλέως διαταγὴν κατὰ τοὺς νόμους τῶν βασιλικῶν γάμων. Θεασάμεναι οὖν αἱ πανάγιαι τὰ χρυφοπομπαῖα βέλη τοῦ ἐχθροῦ, ἐν οἷς πέμπει τοξεῦσαι τοὺς τοῦ Χριστοῦ ἁγίους, ἐθλίβοντο.

§ 61. Σκεῦος γὰρ ὀργῆς εὑρὼν τὸν βασιλέα, καθάπερ ἐν παραδείσῳ τὸν ὄφιν, ὑπηρέτην ποιησάμενος τὸν αὐτὸν τρόπον, καὶ ἐνθάδε τὸν παράνομον τοῦτον ὡς θηρίον ἔχων, κατὰ πρόσωπον τὰς τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας δι' αὐτοῦ ἐπολέμει. Ἀναστήσας γὰρ αὐτὸν ἐν ὑπερηφανίᾳ καὶ διεστραμμένῃ καρδίᾳ, καὶ παγίδα στήσας ὁ μισόκαλος παρώτρυνεν αὐτὸν εἰς τὸ ἐξεγεῖραι διωγμὸν κατὰ τῶν τοῦ Θεοῦ ἐκκλησιῶν. Διαστραφεὶς γὰρ τὸν νοῦν καὶ ἐξεστηκώς, προσκυνεῖ τὰς τῶν νεκρῶν στήλας, καὶ χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ, καὶ ξύλινα, καὶ χαλκᾶ ἰνδάλματα τῷ σεβάσματι· καὶ ἅμα ἀλαζονευόμενος, προσκροῦσαι τῇ στερεᾷ πέτρᾳ τῆς τῶν ἐκκλησιῶν πίστεως ἐνεθυμεῖτο· οὐ μόνον μὴ ἰσχύσας τὴν πέτραν μαλάξαι, ἀλλὰ καὶ συντριβεὶς κατεπόθη ἐχόμενα πέτρας ὁ ἄδικος κριτής. Ὁμοίως (l. Ὅμως) δὲ τῇ μανιώδει ἀλαζονείᾳ ἐπὶ πλεῖον ἐπαρθείς, πολλὰ δεινὰ ἐποίησε τῇ ἁγίᾳ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίᾳ.

§ 60. Postquam ergo missi advenerant, vi in monasterium sanctarum ingressi sunt: conspectaque honestissima et sanctissima Ripsimia, admirati sunt pulchritudinem ejus. Ubi ergo velociter eam ad vivum in tabulis pictis expresserunt, profecti sunt ad imperatorem. At imperator in pictura Ripsimæ splendidissimam intuitus pulchritudinem, per nefariam consuetudinem suam, quasi caligine obductus, palam in concupiscentiam amoris ejus exarsit: tempusque definitum constituens, festinabat mente turbatus, ut muliebres delicias perfecte consequeretur. Tunc festinanter nuntios misit per totam ditionem suam, ut omnes dona ferant magnis nuptiis, maximaque cum lætitia omnes simul accurrant ad perficiendum mandatum imperatorium secundum leges regiarum nuptiarum. Videntes igitur sanctæ missa in occulto inimici jacula, quæ jacit ad vulnerandos Christi sanctos, affligebantur.

§ 61. Nam cum vas iræ invenisset imperatorem, sicut in paradiso serpentem, suumque eodem modo fecisset ministrum, et hic improbum illum ut belluam habens, palam Christi ecclesias per ipsum oppugnabat. Quippe ubi ipsum imbuisset superbia et corde perverso, osor ille honesti, injecto laqueo, eundem impulit ad persecutionem contra Dei ecclesias movendam. Cum enim sit mente perversa et obstupefacta, mortuorum statuas, aureaque, argentea, lignea et ærea simulacra religioso cultu adorat: simulque superbius in solidam ecclesiarum veræ fidei petram impingere in animum induxit: qui non solum non potuit petram emollire, sed contritus etiam prope petram submersus est injustus judex. Nihilominus tamen insana sua jactantia maxime elatus, multa sanctæ Dei ecclesiæ intulit mala.

[§ 62.] Mais la bienheureuse et vertueuse Gaïanè, avec Hripsimè, élevée dans la sainteté, et ses autres compagnes, en pensant au vœu religieux de chasteté qu'elles avaient fait, pleuraient ensemble sur cet ordre du roi impie et dépravé, qui exigeait de faire leurs portraits. Elles se mirent donc à prier avec une grande ferveur, et sollicitèrent l'aide du Dieu miséricordieux, pour qu'il les délivrât du danger qui les menaçait......

[§ 65]. Après cela, sainte Gaïanè et sa compagne Hripsimè, avec leurs vertueuses compagnes, prirent la fuite et vinrent dans un pays lointain pour conserver leurs âmes dans la sainteté, loin de ces hommes grossiers......

[§ 66]..... Elles arrivèrent ensuite en Arménie dans la province d'Ararat, dans la ville de Vagharschabad, aussi appelée Norkaghakn (Ville Neuve), capitale du roi d'Arménie. Elles se retirèrent dans un endroit où l'on réunissait les cuves pour les vignes qui sont situées entre l'Orient et le Nord, et elles vivaient ensemble des choses qu'elles achetaient à la ville ; elles n'avaient point d'autres provisions. Une d'elles seulement savait travailler le verre, et fabriquait des perles, dont le prix servait pour leur nourriture quotidienne.

XIV.

[§ 67.] En ce temps-là, une grande perturbation se manifesta dans le pays des Romains, et on expédiait de tous les côtés des courriers et des messages, afin de pouvoir retrouver les fugitives. Alors un ambassadeur fut envoyé à Tiridate, roi de la Grande-Arménie, et vint trouver ce prince dans la ville de Vagharschabad. Quand l'envoyé lui remit l'édit, le roi le prit de sa main avec joie. Voici ce qu'il contenait : « L'empereur Dioclétien

---

§ 62. Θεασαμένη οὖν ἡ μακαριωτάτη Γαιανὴ σὺν τῇ ἁγίᾳ Ῥιψίμῃ καὶ ταῖς λοιπαῖς σεμνοτάταις καὶ ἁγιοτρόποις γυναιξὶν, ἐμνήσθησαν τῆς ἁγίας ἀποταγῆς, καὶ τοῦ σεμνοῦ βίου, καὶ τῆς ἐπιπόνου διαγωγῆς καὶ τροφῆς, ἐν αἷς ἦσαν ἔκπαλαι παιδευθεῖσαι. Τότε οὖν ὀλολύζουσαι ἐν ἑαυταῖς διὰ τὴν ἀπόδειξιν τῆς ἑαυτῶν διαγνώσεως, τῆς ἐπὶ τοῦ μιαρωτάτου καὶ παρανόμου βασιλέως διὰ τῆς εἰκόνος αὐτῶν γενομένης, εἰς εὐχὰς καὶ ἐπιπονωτέρας ἀσκήσεις τραπεῖσαι, παρεκάλουν τὸν ἐλεήμονα Θεὸν βοηθῆσαι αὐταῖς, καὶ ἐξελέσθαι αὐτὰς τοῦ πειρασμοῦ....

§ 65. Καὶ μετὰ ταῦτα ἡ ἁγία Γαιανὴ μετὰ Ῥιψίμης καὶ τῆς λοιπῆς συνοικίας, καὶ τῆς σεμνοτάτης συνοδίας, ἐξελθοῦσαι, ἐπορεύοντο φεύγουσαι, ἵνα τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἐν ἁγνότητι τηρήσωσιν ἐν τῷ φιλαμαρτήμονι τούτῳ κόσμῳ ἀπὸ τῶν παρανόμων ἀνθρώπων....

§ 66....... Τότε οὖν ἐλθοῦσαι φθάνουσιν τὰ ὅρια τῆς Ἀρμενίας, εἰς Ἀραρὰτ τὴν πατρίδα, καὶ Οὐαλαρσαπὰτ, τὴν καλουμένην νέαν πόλιν, κεκτισμένην εἰς οἰκητήριον τῶν βασιλέων τῆς Ἀρμενίας. Ἐλθοῦσαι οὖν εἰσέρχονται εἰς τοὺς ληνοὺς τῶν ἀμπελώνων, οἵ εἰσὶν ᾠκοδομημένοι ἀπὸ βορρᾶ κατὰ ἀνατολὰς, καὶ ἐτρέφοντο ἐκ τῶν ἰδίων ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς τῆς πόλεως, μηδὲν μὲν ἔχουσαι μεθ' ἑαυτῶν, ἀλλ' ὅτι μία ἐξ αὐτῶν εἰδυῖα βελουργεῖν (l. ὑελουργεῖν), τῆς ἐφημέρου τροφῆς αὐτῶν ἐχορήγει τὰς χρείας.

§ 67. Τότε δὴ οὐ μικρὰ ταραχὴ ἐγένετο ἐν τῇ Ῥωμαίων χώρᾳ, καὶ πανταχῇ πέμπονται εἰς ζήτησιν, εἰ δυνατὸν, εὑρεῖν αὐτάς. Φθάνουσιν οὖν ἐν ἐκείνῳ τῷ καιρῷ ἄγγελοι πρὸς Τηρηδάτην βασιλέα Ἀρμενίας, ἐν αὐτῇ τῇ Οὐαλαρσαπὰτ πόλει· καὶ ὡς προσήνεγκαν τὴν ἐπιστολὴν ἐδέξατο μετὰ χαρᾶς. Ἦν δὲ τοῦτον τὸν τύπον ἔχουσα· Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Διοκλητιανὸς

§ 62. Hæc ergo cum perspiceret beatissima Gaiana cum sancta Ripsime et reliquis castissimis sanctorumque morum mulieribus, recordatæ sunt sanctæ renuntiationis, et vitæ castæ, et laboriosæ vivendi rationis et victus, quibus olim erant institutæ. Itaque lamentatæ secum propter manifestationem suam, apud impurissimum et improbum imperatorem per imaginem ipsarum factam, versæ ad preces et laboriosas magis exercitationes, rogabant misericordem Deum, ut sibi opem ferret, illaque se tentatione liberaret......

§ 65. Post hæc sancta Gaiana cum Ripsime et reliquis cohabitantibus et cum honestissimo comitatu, egressæ, discedebant fugientes, ut in mundo hoc peccatis dedito animas suas ab improbis hominibus servarent castas.....

§ 66...... Itaque tunc profectæ, pervenerunt ad confinia Armeniæ, in provinciam Ararat, et ad Valarsapat, dictam novam civitatem, quæ condita erat pro habitatione regum Armeniæ. Ubi eo pervenerant, ingressæ in torcularia vinearum quæ sunt ædificata ex parte boreali versus orientem, et nutriebantur de propriis ex foro civitatis, nihil quidem secum habentes, sed quia una ex illis noverat in vitro operari, ad quotidianum victum necessaria ipsis suppeditabat.

§ 67. At non modica eo tempore facta est turbatio in regione Romanorum, et quoquoversum mittuntur, qui investigent, ut illas, si possint, inveniant. Veniunt ergo illo tempore nuntii ad Teredaten regem Armeniæ in ipsam civitatem Valarsapat : et epistolam quam attulerunt, accepit cum gaudio: Erat autem scripta hoc modo : Imperator Cæsar Diocletianus dilecto fratri et throni ejusdem

(Tioghlidianos) César à notre bien-aimé frère Tiridate, notre collègue, salut. Ta fraternité doit connaître les dommages qui nous sont causés toujours par la secte perfide des chrétiens, parcé qu'en toutes choses notre majesté et notre gouvernement sont méprisés par eux et par leur religion. Ils n'ont aucune retenue; ils adorent un crucifié; ils révèrent aussi un bois, et ils honorent également les ossements de ceux qui ont été tués; ils pensent que c'est une gloire et un honneur de mourir pour leur Dieu. Ils ont été condamnés par la justice de nos lois, parce qu'ils insultèrent et tourmentèrent nos ancêtres et nos prédécesseurs dans ce royaume. Le fil de nos épées s'est émoussé, et ils n'ont pas redouté la mort. Séduits par un Juif crucifié, ils enseignent à mépriser les rois, et à ne se point soucier des statues des dieux. Ils ne tiennent aucun compte de l'influence des astres, du soleil, de la lune et des étoiles, qu'ils regargent comme créés par ce crucifié. Ils enseignent aussi à mépriser les images des dieux; ils les ont tous repoussés de leur culte; ils engagent même les femmes à abandonner leurs maris, et les maris leurs femmes.

[§ 68.] « Et cependant, bien que nous leur ayons infligé des peines et des supplices, ils s'enflamment encore davantage, et leur secte se répand partout. J'ai vu une jeune et belle vierge de leur secte, j'ai voulu en faire mon épouse, et ils ont osé me la ravir. Non-seulement elle ne fut point dans le ravissement de devenir ma compagne, moi son roi, mais elles toutes ne craignirent point mes menaces; et comme je n'appartiens point à leur secte, elles me regardèrent comme un être impur, souillé et abominable, et on l'a fait fuir dans les pays soumis à ta domination. Maintenant, mon frère, fais en sorte de les retrouver partout où elles seront, tire vengeance de celles qui sont avec elle et de sa supérieure, et fais-les mourir. Quant à la belle et divine fugitive, envoie-la près

---

τῷ ἀγαπητῷ ἀδελφῷ καὶ συνθρόνῳ μου Τηρηδάτη. Γνωρίζω τῇ σῇ ἀδελφότητι καὶ ἐμῷ συμμάχῳ τὰς συμφορὰς, ἅσπερ διαπαντὸς πάσχομεν ἀπὸ τῆς πεπλανημένης θρησκείας τῶν χριστιανῶν. Πάντοτε γὰρ ἐξουδενεῖται ἡ ἡμετέρα δεσποτεία ἀπὸ τῆς αὐτῶν συναγωγῆς, καὶ καταφρονεῖται ἡ βασιλεία ἡμῶν ὑπ' αὐτῶν. Αὐτοὶ γὰρ νεκρόν τινα καὶ ἐσταυρωμένον σέβουσι, καὶ ξύλον προσκυνοῦσι, καὶ τὰ ὀστᾶ τῶν τεθνηκότων τιμῶσι, καὶ τὸν ἐν αὐτοῖς θάνατον ὑπὲρ τοῦ Θεοῦ δόξαν καὶ τιμὴν ἡγοῦνται. Καὶ ἀπὸ τοῦ ἡμετέρου νόμου κατακέκρινται, ἐπειδὴ καὶ τοὺς ἡμετέρους προγόνους, τοὺς ἀρχαίους πατέρας καὶ βασιλεῖς, ἐσίαναν, καὶ τὰ ξίφη ἡμῶν ἤμβλυναν, αὐτοὶ δὲ οὐκ ἀπέκαμον τοῦ ἀποθανεῖν. Πεπλάνηνται οὖν ἔν τινι Ἰουδαίῳ ἐσταυρωμένῳ, καὶ τοὺς βασιλεῖς ἀτιμάσαι διδάσκουσι, καὶ αὐτοὺς τοὺς θεοὺς ἐξουθενοῦντες, ἀλλὰ καὶ τὰς δυνάμεις τῶν φωστήρων ἡλίου τε καὶ σελήνης ἅμα τοῖς λοιποῖς ἄστροις ὡς οὐδὲν λογίζονται, ἀλλὰ ποιήματα λέγουσιν εἶναι αὐτοῦ τοῦ ἐσταυρωμένου, καὶ τὴν γῆν ἅπασαν μετέστησαν ἀπὸ τῆς τῶν θεῶν λατρείας, ὥστε καὶ τὰς γυναῖκας ἀπὸ ἀνδρῶν καὶ τοὺς ἄνδρας ἀπὸ γυναικῶν ἔτι ζώντων ἀποχωρίζουσιν.

§ 68. Εἰ καὶ μεγίσταις ἀπειλαῖς καὶ διαφόροις βασάνοις ὑπεβλήθησαν, περισσοτέρως ἀνήφθη καὶ διέλαβεν καὶ διέδωκε ἡ θρησκεία αὐτῶν, καὶ ὅσον προσεθήκαμεν τὰς ἐκφοβήσεις, ἡ αἱματοχυσία αὐτῶν ὑπὲρ τὸ δέον ἐπλεόνασεν τὴν διδαχήν. Συνέβη οὖν θεωρεῖν με ἀπὸ τῆς αὐτῶν θρησκείας νεάνιδα μίαν εὐμορφοτάτην παρθένον, καὶ βουλομένου μου αὐτὴν λαβεῖν εἰς γυναῖκα, ἐτόλμησαν καὶ ταύτην δολιεῦσαι ἀπ' ἐμοῦ· καὶ οὐδὲ ὡς βασιλέα ἐπεθύμησαν, οὐδὲ τὰς ἀπειλάς μου ἐφοβήθησαν, μᾶλλον δὲ διὰ τὴν θρησκείαν αὐτῶν βδελυκτὸν καὶ ἀκάθαρτον καὶ σιαντὸν ἐλογί-

consorti Teredatæ. Notas facio fraternitati tuæ et throni sodali meo calamitates, quas semper patimur per errantem superstitionem christianorum. Omnino enim vilipenditur dominatio nostra ab eorum congregatione, et ab ipsis contemnitur imperium nostrum. Nam illi colunt mortuum quendam et crucifixum, et lignum adorant, et ossa mortuorum honorant, et ob illa mortem pro Deo suo gloriæ sibi vertunt et honori. Per legem nostram damnati sunt, quandoquidem progenitores nostros, antiquos patres et imperatores, contemptui habuerunt, et gladios nostros obtuderunt, illi vero moriendo non sunt defatigati. Decepti autem sunt circa quendam Judæum crucifixum, discuntque regibus honorem non habere, ipsos quoque deos nihili facientes. Verum et potestates luminarium, solis et lunæ, et reliquorum astrorum pro nihilo habent, sed opera esse dicunt crucifixi sui, totamque a deorum cultu abstraxerunt terram, ut et uxores a maritis, et viri ab uxoribus etiamnum viventibus secedant.

§ 68. Etiamsi autem gravissimis comminationibus, variisque subjecti fuerint suppliciis, tamen ipsorum superstitio magis accensa pluresque complexa est, et se disseminavit : quantum auximus terrores, tantum effusio sanguinis eorum supra æquum multiplicavit doctrinam ipsorum. Contigit autem, ut viderem illorum superstitionis puellam quandam, virginem speciosissimam, quam cum uxorem ducere vellem, ausi sunt et hanc deceptam a me alienare : et neque ut imperatorem me desideraverunt, neque minas meas timuerunt; sed per superstitionem suam potius me ut detestandum et impurum

de moi. Cependant, si sa beauté te charmait, garde-la, car on n'a jamais rencontré chez les Grecs une beauté qui lui soit comparable. Sois en paix avec le culte des dieux et avec toute félicité. »

XV.

[§ 69.] Or il arriva qu'après avoir pris lecture de cet édit, le roi donna aussitôt des ordres sévères pour qu'on fît sans tarder des recherches dans tous les pays soumis à sa domination. Il expédia des messagers de différents côtés, pour qu'on lui amenât les fugitives aussitôt qu'on les aurait trouvées, et il promit en récompense des présents magnifiques. Pendant qu'ils s'empressaient, aux confins de l'Arménie, dans l'espoir de semblables promesses, ces saintes martyres se tenaient cachées dans la ville royale de Vagharschabad, capitale du royaume. Peu de jours après, à la suite de recherches incessantes, elles furent découvertes.....

[§ 70.].... Or, on les trouva dans l'endroit où l'on met les cuves en réserve. Car, quand l'édit du grand roi des Grecs fut remis à Tiridate, il s'éleva un grand tumulte dans le pays des Arméniens. On fit fermer tous les chemins et toutes les issues des provinces, et on fit partout des recherches. Lorsque quelqu'un fit savoir qu'il les avait vues, et que la chose se fut vérifiée, on ordonna de suite à une légion de troupes à pied de cerner pendant deux jours le lieu où elles se trouvaient. Trois jours après, la renommée de la modeste et admirable beauté de Hripsimè se répandit parmi le peuple et sur toutes les places. Tout le monde était dans l'agitation, et l'unanimité des louanges augmentait l'étonnement. Une foule immense accourait de toutes parts pour rendre hommage à sa beauté. Les satrapes et les grands accouraient aussi à l'envi pour la voir. Les nobles, confondus avec le peuple, se pressaient les uns les autres, à cause du déréglement de leurs mœurs et de l'impureté effrénée des païens. Quand ces saintes femmes virent la malice de ces hommes insensés

---

σαντό με. Διὸ καὶ τὴν τροφὸν μετὰ τῆς νεάνιδος εἰς τὰ μέρη τῆς ὑμετέρας δεσποτείας προπέμψαντες ἐφυγάδευσαν. Φροντὶς οὖν σοι γένηται, ἀδελφέ μου, ζητῆσαι ἐν ἐκείνοις τοῖς μέρεσι, καὶ εὑρεῖν τὰ ἴχνη αὐτῶν, καὶ τὰς μετ' αὐτῆς ἅμα τῇ τροφῷ θανάτῳ ἀπαλλάξαι, καὶ τὴν ἀπατηθεῖσαν θεοειδῆ [καὶ] εὐμορφοτάτην ἐμοὶ ἐνθάδε ἀποστεῖλαι. Εἰ δὲ ἀρέσει σοι τὸ κάλλος τῆς ὄψεως αὐτῆς, σεαυτῷ τηρήσεις. Οὐ γὰρ ἀνευρέθη ὁμοία ταύτης ἐν τῇ Ἰωνίων χώρᾳ. Ὑγίαινε ἐν πάσῃ τιμῇ ἀπὸ τῆς τῶν θεῶν λατρείας.

§ 69. Καὶ ἐγένετο, ὡς ἀνεγνώσθη ἡ διαταγὴ τῆς ἐπιστολῆς ταύτης, ἐκέλευσεν ὁ βασιλεὺς μετὰ σπουδῆς πλείστης καὶ παραγγελίας, ἵνα, πάντας τοὺς τόπους τῆς αὐτοῦ ἐξουσίας ἐξετάσαντες ἐν τάχει, ἐκζητήσωσιν. Δρομαίους οὖν ἔπεμπεν πανταχῇ, ἵνα εὑρόντες εἰς μέσον ἐνέγκωσιν· τοῖς δὲ εὑρίσκουσιν αὐτὴν μεγάλας δωρεὰς ὑπισχνεῖτο. Καὶ ὡς ἔτι αὕτη ἡ ταραχὴ ἐν τοῖς τῆς Ἀρμενίας μέρεσιν ἐκινεῖτο, αἱ πανάγιαι μάρτυρες ἐκεῖναι ἐκρύπτοντο ἐν τῇ βασιλευούσῃ πόλει Οὐαλαρσαπάτ· καὶ μετ' οὐ πολὺ εὑρεθεῖσαι ἐγνώσθησαν.....

§ 70....... Εὑρίσκονται οὖν εἰς τοὺς ληνοὺς ἔξωθεν τῆς πόλεως. Ὅτε οὖν ἔφθασε τὸ γράμμα ἀπὸ τοῦ μεγάλου τῶν Ῥωμαίων βασιλέως πρὸς Τηρηδάτιον τὸν τῆς Ἀρμενίας βασιλέα, οὐχ ὀλίγη ἐγένετο ταραχὴ ἐν ἐκείνῃ τῇ χώρᾳ. Ἐτήρησαν γὰρ πάσας τὰς περιόδους καὶ διαβάσεις ἐν τοῖς ἑκάστης τῆς πατρίδος μέρεσιν, καὶ θεασάμενός τις αὐτὰς διηγήσατο περὶ αὐτῶν. Ὡς δὲ καταφανεῖς αὐτὰς ἡ φήμη ἐποίησεν, ἐκελεύσθησαν δύο ἡμέρας τηρηθῆναι ἐκεῖσε διὰ τῶν πεζῶν μετὰ τῶν θυρεῶν [καὶ] ῥοπάλων. Καὶ μετὰ τρεῖς ἡμέρας ἤχησεν

et aversandum habuerunt. Quapropter nutricem cum puella ad vestram transmittentes ditionem fugere compulerunt. Itaque, frater mi, cura investigare in illis partibus, et vestigia earum deprehendere, sociasque virginis una cum nutrice morte e medio tollere; deceptam vero, divinam scilicet et speciosissimam, inde ad me transmittere. Si vero tibi placebit decor faciei ejus, tibi ipsam servabis : neque enim inventa est huic similis in tota Ionia provincia. Vale cum omni honore per cultum deorum.

§ 69. Postquam epistolæ illius contextus erat perlectus, præcepit rex maximo cum studio et mandato, ut per omnia ditionis suæ loca continuo investigantes, illam quærerent. Quoquoversum ergo mittebat cursores, ut inventam in medium adducerent : illam autem invenientibus magna pollicebatur præmia. Dum vero hic tumultus fiebat in partibus Armeniæ, sanctissimæ istæ martyres latebant absconditæ in regia civitate Valarsapat : et post non multum temporis repertæ innotuerunt.....

§ 70...... Inveniuntur autem in torcularibus extra civitatem. Cum enim venerat epistola magni Romanorum imperatoris ad Teredaten Armeniæ regem, non modicæ in illa regione factæ sunt turbæ, observabant enim omnes circuitus et transitiones in partibus uniuscujusque provinciæ : cumque eas quis vidisset, de ipsis adnuntiabat. Ut vero fama eas fecit manifestas, jussæ sunt duabus diebus ibidem custodiri per pedites, scutis et clavis instructos. Post tres dies vulgata est fama pulchritudinis Ri-

et dépravés, elles se mirent à se lamenter et à sangloter tout haut; elles élevaient leurs mains au ciel, en demandant leur salut au Seigneur tout-puissant qui les avait déjà sauvées de la malice impure des païens. Puisse Dieu leur accorder la victoire en l'honneur de la foi! Et, s'étant voilé le visage, elles se prosternaient à terre, par honte de ces hommes dissolus qui faisaient foule pour les voir.

[§ 71.] Beaucoup de ceux qui étaient les confidents du roi, ayant vu la beauté de Hripsimè, en parlèrent au prince qui en fut émerveillé. Le lendemain, dès le matin, le roi ordonna qu'on conduisît la bienheureuse Hripsimè au palais royal, et qu'on retînt Gaïanè et ses compagnes dans le lieu où elles se trouvaient. Aussitôt on fit venir du palais des litières couvertes de plaques d'or; des serviteurs arrivèrent à la porte de l'endroit où l'on mettait les cuves en réserve et qui leur servait de demeure hors de la ville. Par ordre du roi, on apprêta également des vêtements magnifiques, brillants, splendides, éclatants, des ornements très-riches pour qu'elle s'en parât et qu'elle entrât avec pompe dans la ville, pour être présentée au roi; car, avant de l'avoir vue, il avait songé à la prendre pour épouse, à cause du récit qu'on lui avait fait de sa beauté.....

XVI.

[§ 74.] Les choses en étant à ce point, une foule immense de peuple se réunit aux ministres du roi, qui étaient venus pour conduire Hripsimè à la cour, ainsi que les satrapes, les principaux d'entre les grands qui étaient arrivés pour lui faire

---

ἡ φήμη τοῦ κάλλους τῆς Ῥιψίμης παρὰ πᾶσι, καὶ πάντες ἄνθρωποι, καὶ σύμμικτοι καὶ μεγάλοι καὶ σατράπαι, συνέδραμον εἰς τὸ θεωρῆσαι τὸ αὐτῆς κάλλος, καὶ κατὰ τὴν ἄθεον αὐτῶν καὶ δαιμονιώδη συνήθειαν, ἀλλήλοις ἐπεμβαίνοντες συνεθλίβοντο. Αἱ δὲ ἅγιαι καὶ μακαριώταται, θεασάμεναι τὴν τῶν ἀνθρώπων ἀναίδειαν, ὀλολύζουσιν ὑψηλῇ τῇ φωνῇ μετὰ δακρύων, καὶ τὰς χεῖρας εἰς εὐχὰς ἐπάρασαι, ἐζήτουν σωτηρίαν παρὰ τοῦ παντοκράτορος καὶ παντοδυνάμου δεσπότου, ὃς καὶ ἐν πρώτοις αὐτὰς ἐλυτρώσατο ἀπὸ τοῦ παρανομωτάτου μιάσματος, ἵνα δώσῃ καὶ τὴν τοῦ παρόντος πολέμου νίκην. Τὰς δὲ ὄψεις αὐτῶν περιδήσασαι, ἔρριψαν ἑαυτὰς εἰς τὴν γῆν ἀπὸ αἰδοῦς ἐκ τῶν θεατῶν, τῶν περὶ αὐτὰς συνηγμένων.

psimes apud universos, et omnes homines, cum promiscui tum magni et satrapæ, concurrerunt ad videndam ejus pulchritudinem, et pro more suo impio et diabolico invicem comprimentes, conterebantur. At sanctæ et beatissimæ, perspecta tanta hominum impudentia, lamentabantur alta voce cum lacrymis, manusque elevantes ad orationem, ad salutem suam conservandam rogabant omnia continentem et omnipotentem dominum, qui jam antea ipsas ab improbissimo eruit flagitio, ut in præsenti etiam bello concedat victoriam. Vultus quoque suos circumligantes, in terram se projecerunt ex verecundia, quam incutiebant spectatores circum ipsas congregati.

CAPUT SEPTIMUM.

Sanctarum Ripsimes, Gaianæ et sociarum cum Teredate pro castitate certamina, et martyrium.

§ 71. Καὶ οἱ πλεῖστοι αὐτῶν, καὶ μάλιστα πιστικοὶ τοῦ βασιλέως, πορευθέντες διηγοῦνται αὐτῷ περὶ τοῦ αὐτῆς κάλλους. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ ὄρθρου ταχέως ἐκέλευσεν ὁ βασιλεὺς τὴν μακαριωτάτην Ῥιψιμίαν ἐν τοῖς βασιλείοις ἀνενεχθῆναι, τὴν δὲ ἁγίαν Γαιανὴν ἅμα ταῖς λοιπαῖς αὐτόθι τηρηθῆναι. Εὐθέως οὖν ἀπὸ τῶν βασιλικῶν χρύσεα παστοφορεῖα μετὰ πλήθους δορυφόρων ἐν τοῖς ληνοῖς ἔφθασαν, ὅπου ἦσαν παραμένουσαι ἔξωθεν τῆς πόλεως, καὶ πολυτελέστατος ἱματισμὸς καὶ ἁπαλός· καὶ κόσμια λαμπρὰ προσενέγκαντες, ἔδωκαν αὐτῇ, ἵνα μετὰ τιμῆς καὶ δόξης εἰσελθοῦσα εἰς τὴν πόλιν θεάσηται τὸν βασιλέα. Πρὸ τοῦ γὰρ ἰδεῖν αὐτὴν, ἐβουλήθη λαβεῖν αὐτὴν εἰς γυναῖκα διὰ τοὺς διηγησαμένους περὶ τῆς εὐμορφίας αὐτοῦ.....

§ 74. Τούτων οὖν παρ' αὐτῆς οὕτως ῥηθέντων, τὸ

§ 71. Plurimi autem eorum, et maxime qui fideles erant regi, ad ipsum accedentes, narrabant de Ripsimes pulchritudine. Postridie vero in crepusculo matutino rex continuo jussit beatissimam Ripsimam ad palatium adduci; et sanctam Gaianam una cum reliquis ibidem conservari. Itaque velociter a regio palatio lecticæ auro varietatæ cum multitudine satellitum ad torcularia pervenerunt, ubi permanebant extra urbem sanctæ, unaque vestitus pretiosissimus et mollis : ornamentaque afferentes splendida, eidem dederunt, ut cum honore et gloria urbem ingressa, regem videret. Nam priusquam eam rex videret, uxorem sibi sumere volebat, quia audiverat narrantes de ejus egregia forma. ...

74. Hisce ab ea sic dictis, multitudo confluxit homi-

honneur et pour l'escorter jusqu'au palais, comme épouse du roi Tiridate et reine des Arméniens.....

[§ 75.] A ce moment, on entendit dans le ciel un grand éclat de tonnerre; tous en furent épouvantés, et on entendit une voix qui leur dit: « Prenez courage, soyez fermes; parce que je suis avec vous, je vous ai gardées dans toutes vos voies, je vous ai conduites en sûreté jusqu'ici, pour que mon nom soit glorifié devant les peuples de ces contrées septentrionales. Surtout toi, Hripsimè, ainsi que le dit ton nom, tu fus véritablement *jetée* (1) de la mort à la vie avec Gaïanè et ses compagnes bien-aimées. Ne craignez point, mais venez dans le lieu de l'ineffable allégresse, que mon Père et moi nous avons préparé à vous et à ceux qui vous ressemblent. » Et il tonna si longtemps que les hommes en furent saisis d'effroi; beaucoup de chevaux de la troupe se cabrèrent de frayeur, et, en bondissant et en ruant, ils renversèrent à terre beaucoup de leurs cavaliers, en foulèrent plusieurs aux pieds et les tuèrent. La foule épouvantée se pressa tellement que plusieurs furent étouffés; il y eut un grand massacre, et on entendit des cris et des lamentations. Tous furent saisis de confusion et de terreur, beaucoup de gens moururent, et plusieurs teignirent la terre de leur sang. Dans ce désordre et dans ce massacre de la multitude, quelques-uns des officiers du roi coururent aussitôt, et lui rapportèrent ce qu'ils avaient entendu; ils arrivèrent avec des signes d'écriture (2) et, apres avoir enregistré toutes les paroles [de la sainte], ils les lurent en présence du roi. Le roi dit alors: « Puisqu'elle ne vient pas de bon gré en grande pompe, qu'on la transporte de force au palais, et qu'on la conduise dans mes appartements royaux. »

(1) Le nom de Hripsimè, qui est grec, vient de ῥίπτω, *jeter* et au figuré *affronter un danger*.

(2) L'usage d'écrire en abrégé existait chez les Arméniens, à ce que l'on peut induire de ce passage et d'un autre qui se trouve également dans Agathange (éd. arm. de Venise, p. 85) où il est dit: « Les secrétaires du roi Tiridate enregistrèrent avec des signes d'écriture, *nechanakirkh*, tout ce qui avait été dit par le saint homme (Grégoire l'Illuminateur). » Ces mots « signes d'écriture » font allusion à des abréviations que M. Emin (*de l'Alphabet arménien*, p. 6 et suiv. de la trad. fr.) suppose être des caractères hiéroglyphiques ou cunéiformes, dont il a rapporté bon nombre d'exemples dans sa savante notice. Cependant, en l'absence de renseignements positifs sur l'écriture *tironienne* des Arméniens avant la vulgarisation de l'alphabet Mesrobien, il est bien difficile de se faire une idée exacte de ce qu'Agathange a voulu dire, en parlant des *nechanakirkh*.

πλῆθος συνέῤῥεεν τῶν ἀνθρώπων. Ἦσαν γὰρ ἄπειροι οἱ τοῦ βασιλέως ὑπηρέται, οἱ ἐλθόντες λαβεῖν αὐτὴν εἰς τὰ βασίλεια, σατράπαι καὶ μεγιστᾶνες καὶ ἄρχοντες τιμῆσαι αὐτὴν, καὶ ἀπελθεῖν μετ' αὐτῆς, ἵνα ἀπενέγκωσιν αὐτὴν εἰς γυναῖκα τοῦ βασιλέως καὶ βασιλίδα τῆς Ἀρμενίας.....

§ 75. Καὶ ἐγένετο σφοδροτάτη βροντὴ, ὥστε ἐκφοβεῖσθαι τὸν ὄχλον, καὶ ἤκουσαν φωνῆς λεγούσης πρὸς αὐτάς· Ἀνδρίζεσθε, καὶ θαρσεῖτε· μεθ' ὑμῶν γάρ εἰμι, καὶ ἐφύλαξα ὑμᾶς ἐν πάσαις ταῖς ὁδοῖς ὑμῶν, καὶ ἤνεγκα ὑμᾶς τοῦ τόπου τούτου φυλάξας ἀσπίλους, ἵνα καὶ ἐνθάδε δοξασθῇ τὸ ὄνομά μου ἐν τοῖς βορεινοῖς μέρεσιν τῶν ἐθνῶν. Εἴ γε μάλιστα, Ῥιψίμη, κατὰ τὸ ὄνομά σου ἀληθῶς ἐξεῤῥίφθης σὺν τῇ Γαιανῇ καὶ ταῖς λοιπαῖς ἐκ τοῦ θανάτου εἰς τὴν ζωήν· μὴ φοβηθῆτε οὖν, ἀλλὰ δεῦτε εἰς τὸν τόπον, ἐν ᾧ ἡτοιμάσθη ὑμῖν, καὶ τοῖς ὑμῖν ὁμοίοις ἡ ἀνεκλάλητος εὐφροσύνη. Καὶ οὕτως ἐπὶ ἀρᾷ τῆς βροντῆς κρατούσης, ἐσκοτώθησαν οἱ ἄνθρωποι ἀπὸ τοῦ φόβου, καὶ πολλῶν ἵπποι ἀφηνιάσαντες ἔῤῥιψαν τοὺς ἐπιβάτας, πολλοὺς δὲ καὶ κατεπάτησαν καὶ ἀπέκτειναν, κραυγῇ τε καὶ ταραχῇ πάντες ἐθορύβησαν, καὶ ὑπ' ἀλλήλων συνεπατήθησαν. Τὸ γὰρ φόβητρον πάντας ἐξέστησεν, καὶ πολλῶν αἱμάτων ἐκχυθέντων τὴν γῆν ἐμόλυναν. Γενομένου οὖν τούτου τοῦ θορύβου τοῖς συναχθεῖσιν, τινὲς τῶν ὑπηρετῶν ἐκ μέσης τῆς ταραχῆς δραμόντες, ἀπήγγειλαν

num. Nam innumeri erant regis ministri, qui venerant eam ad palatium perducturi, satrapæ, magnates et præfecti, qui aderant ad ipsam honorandam et ad abeundum cum ea, ut ipsam abducerent uxorem regis, reginamque Armeniæ.....

§ 75. Et factum est tonitru vehementissimum, ut expavesceret turba: illæ vero audierunt vocem sibi dicentem: « Virili animo estote, et confidete: nam vobiscum sum, et servavi vos in omnibus viis vestris, et portavi vos etiam ex hoc loco servans sine macula, ut et hic glorificetur nomen meum in partibus gentium borealibus: si quidem maxime, Ripsime, secundum nomen tuum *ejecta* es, cum Gaiana et reliquis, ex morte in vitam. Itaque nolite timere, sed venite in locum, ubi vobis parata est, iisque qui vobis sunt similes, ineffabilis delectatio. » Sic autem prævalente tonitru, homines timore excæcati sunt, multorum equi frenum mordentes excusserunt sessores suos, multosque et conculcarunt et occiderunt: clamoreque et tumultu omnes exæstuarunt, aliique ab aliis invicem conculcati sunt. Nam terror omnes fecerat attonitos, multoque effuso cruore terram contaminarunt. Facto igitur hoc tumultu inter congregatos, quidam ministrorum, ex mediis turbis abscurrentes, nuntiaverunt regi omnia

[§ 76.] Alors les soldats du roi emmenèrent sainte Hripsimè, tantôt la traînant à terre, tantôt la portant dans leurs bras ....

[§ 77.] Pendant que sainte Hripsimè offrait à Dieu ses prières, le roi Tiridate entra dans la chambre où elle était renfermée. Or, quand il fut entré, la foule qui était au dehors du palais et dans les rues dansait, sautait et chantait des chansons. Beaucoup encombrèrent de tables le milieu de la ville, les autres le palais. Ils voulaient célébrer ainsi les noces, en excitant à danser. Mais le Seigneur Dieu regarda sa bien-aimée. Hripsimè afin de la sauver; il prêta l'oreille à ses prières, il lui donna la force, comme il l'avait donnée à Jaël et à Debbora (1), pour qu'elle fût délivrée du tyran injuste et violent. Or le roi, étant entré, voulut la saisir pour satisfaire sa passion; mais elle, enveloppée de la force de l'Esprit-Saint, résista avec un courage viril, et lutta depuis la troisième jusqu'à la dixième heure, et le roi fut vaincu. Celui qu'on réputait avoir une force extraordinaire, qui chez les Grecs avait donné tant de preuves de sa vigueur, qui avait rempli tout le monde d'étonnement, et qui dans son propre royaume, lorsqu'il fut revenu dans sa patrie, avait déployé son courage et sa valeur (2), cet homme si remarquable en toutes choses fut ce jour-là vaincu par une jeune fille, par la volonté et la grâce du Christ. Et quand il fut vaincu et harassé, il perdit courage, et il sortit de la chambre.

(1) Juges, IV, 9, 24.

(2) Cf. Moïse de Khorène, l. II, ch. 79, 82, 85.

πάντας τοὺς λόγους αὐτῶν καὶ τὰ λεγόμενα τῷ βασιλεῖ. Καὶ εἶπεν ὁ βασιλεύς· Ἀνθ' ὧν οὐκ ἐβουλήθη ἐλθεῖν ἐν τιμῇ καὶ εἰρήνῃ, βίᾳ ἐνεχθῇ ἐν τῷ παλατίῳ, καὶ εἰσαχθῇ εἰς τὸν τοῦ βασιλέως κοιτῶνα.

§ 76. Λαβόντες οὖν τὴν ἁγίαν Ῥιψιμίαν οἱ δορυφόροι, ποτὲ μὲν σύροντες, ποτὲ δὲ ἀναβαστάζοντες ἦγον.........

§ 77. Καὶ ὡς ἔτι ἡ ἁγία Ῥιψίμη ταύτας τὰς εὐχὰς τῷ Θεῷ προσέφερεν, παραγενόμενος εἰσῆλθεν ὁ βασιλεὺς Τηρηδάτιος εἰς τὸν κοιτῶνα, ἔνθα ἐνεκέκλειστο ἡ παναγία. Εἰσελθόντος δὲ αὐτοῦ, ὁμοῦ πάντες, οἱ μὲν ἔξωθεν τοῦ παλατίου, οἱ δὲ ἐν ταῖς πλατείαις, ἄλλοι δὲ ἐσωτέρω, ἐκραύγαζον κρότοις πηδῶντες, καὶ οἱ μὲν ᾄδοντες, [καὶ τινὲς μὲν ἐν τῷ κάστρῳ,] οἱ δὲ [τὸ μέσον τῆς πόλεως ἐπλήρωσαν, καὶ] παίζοντες, λογιζόμενοι τοῖς γάμοις ᾄδειν καὶ χορεύειν. Ὁ δὲ κύριος ὁ Θεὸς, προσεσχηκὼς τῇ ἀγάπῃ τῆς αὐτοῦ Ῥιψίμης, ὥστε περισῶσαι αὐτὴν, ἵνα μὴ ἀπολεῖται ἡ παρακαταθήκη, ἣν ἐφύλαξεν καὶ ἠσφαλίσατο ἕως τότε, ἐνίσχυσεν αὐτὴν, ὡς τὴν Ῥαχὴλ καὶ Δεββοράν, καὶ δέδωκεν αὐτῇ δύναμιν, ἵνα ῥυσθῇ ἀπὸ τῆς παρανομωτάτης ἐκείνης βίας. Εἰσελθὼν οὖν ὁ βασιλεὺς, ἐπελάβετο αὐτῆς, ὥστε πληρῶσαι τὸ ἀθέμιτον ἔργον. Αὐτὴ οὖν, ἐνδυναμωθεῖσα ὑπὸ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος, ἀνδρείως ἀντέστη, ἀπωθοῦσα αὐτόν· καὶ ἀπὸ τρίτης ὥρας μαχεσάμενος ὁ βασιλεὺς ἕως δεκάτης, ἐκλυθεὶς ἔπεσεν, οὕτως δυνατώτατος ὤν, ὃς καὶ ἐν τῇ Ἰωνίων χώρᾳ ἔτι ὑπάρχων, πολλὰς δυναστείας ἀπέδειξεν διὰ τὸ τῶν ὀστέων στερεὸν, ὅτε καὶ ἐξέστησεν πάντας. Οὐ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ ἀφ' οὗ τὴν προγονικὴν πατρίδα παρέλαβεν, πολλὰ ἔργα τῆς αὐτοῦ ἀνδρειότητος ἀπέδειξεν, καὶ πανταχοῦ εὔφημος γενόμενος ἦν. Οὗτος οὖν ἀπὸ μιᾶς κόρης ἡττηθεὶς τῷ θελήματι καὶ τῇ δυνάμει τοῦ Χριστοῦ, καὶ ἀποκαμὼν ἐξῆλθεν ἔξω.

illarum verba, omniaque jam relata. At rex dixit, ut, cum noluisset venire cum honore et pace, vi afferretur ad palatium, et induceretur in cubiculum regium.

§ 76. Itaque satellites sanctam Ripsimiam arripuerunt, et modo trahentes, modo gestantes, adduxerunt. ....

§ 77. Adhuc preces has Deo offerente sancta Ripsimia, ingressus est rex Teredates in cubiculum, cui sancta erat inclusa. Illo autem ingresso, simul omnes, alii extra palatium, alii in plateis, alii interius, cantantes exclamarunt, et cum plausibus saltarunt. Et cantantes quidem (quorum aliqui erant in castro, alii mediam urbis partem impleverant) et ludentes credebant se nuptiarum causa cantare. At dominus Deus cum attenderet ad caritatem Ripsimiæ suæ, ut servaret eam, ne periret depositum, quod eo usque servaverat et securum reddiderat, confortavit ipsam, quemadmodum Rachelem et Debboram, deditque ei vires, ut liberaretur violentia illa iniquissima. Ingrediens ergo rex, apprehendit eam, ut opus nefandum perageret. Illa igitur viribus animata a Sancto Spiritu, fortiter restitit, ipsum repellens. Ubi autem rex ab hora tertia pugnaverat usque ad decimam, deficiens viribus cecidit, licet alias esset robustissimus, ut qui, cum adhuc in Ionia degeret, multa fortitudinis dedit specimina per soliditatem ossium suorum, quando omnibus stuporem ingessit. Neque tunc solum, sed in regno etiam suo, postquam regionem progenitorum suorum obtinuit, multa virtutis suæ exhibuit documenta, et ubique famosus evaserat. Hic igitur ab una puella superatus pro voluntate Dei, et virtute Christi, fatigatusque cubiculo exivit.

[§ 78.] Et il fit venir la bienheureuse Gaïanè, et après lui avoir fait mettre un carcan de bois au cou, il la fit amener à la porte de la chambre. Lui-même y rentra et ordonna à ses serviteurs de forcer l'inflexible Gaïanè de dire à Hripsimè : « Accomplis la volonté du roi, tu vivras et nous vivrons aussi. » Gaïanè consentit à parler à sa compagne, et, s'étant approchée de la porte, elle dit à Hripsimè qui était dans la chambre : « Ma fille, que le Christ t'épargne une pareille honte et vienne à ton secours ; qu'il ne soit jamais vrai, ma fille, que tu renonces à l'héritage de la vie éternelle de Dieu, pour une vie fugitive qui n'est rien, qui est aujourd'hui et qui demain n'existe plus. » Lorsqu'on entendit quels conseils elle lui donnait, on prit des pierres et on l'en frappa sur la bouche, de manière à lui briser les dents, pour la forcer de dire à Hripsimè de faire la volonté du roi. Mais elle l'encourageait encore davantage, en lui disant : « Prends courage, ... »

[§ 80.] Sainte Gaïanè dit toutes ces choses en langue romaine (latine) à sa fille, lorsqu'elle était à la porte de la chambre, et durant que le roi luttait avec sainte Hripsimè. Mais, parmi les serviteurs du roi, il s'en trouvait quelques-uns qui comprirent ce discours prononcé dans le langage des Romains. Or, quand ils surent ce que Gaïanè disait à sa compagne, ils l'arrachèrent de la porte ; car, bien qu'ils la frappaient cruellement, qu'ils lui hachaient le visage avec une pierre, de manière à lui casser les dents, qu'ils lui brisaient la mâchoire, elle ne changea pas de langage, ne dit pas autre chose à la jeune fille, mais elle répéta ce qu'elle avait commencé à formuler devant eux. Hripsimè lutta de nouveau avec le roi depuis la dixième heure jusqu'à la première veille de la nuit, et elle resta triomphante. La jeune fille était fortifiée par l'Esprit-Saint en luttant contre le roi ; elle le repoussait, elle le domptait, jusqu'à ce qu'enfin, fatigué et languissant, elle le terrassa. Elle lui enleva et lui déchira ses vêtements, elle

§ 78. Καὶ ἐκέλευσεν ἐνεγκεῖν τὴν μακαριωτάτην Γαιανὴν, καὶ ξύλον κατὰ τοῦ τραχήλου αὐτῆς κρεμασθῆναι, καὶ ἐπὶ ταῖς τοῦ κοιτῶνος θύραις στῆσαι αὐτήν. Αὐτὸς δὲ εἰσῄει πάλιν πρὸς αὐτὴν, παραγγείλας τοῖς ὑπηρέταις ἀναγκάσαι τὴν Γαιανὴν εἰπεῖν πρὸς τὴν ἁγίαν Ῥιψημίαν ἀπὸ τῆς θύρας ποιῆσαι τὸ θέλημα αὐτοῦ, ὅπως σὺ καὶ ἡμεῖς ζήσωμεν, φησίν. Καταδεξαμένη οὖν λαλῆσαι αὐτῇ, προσῆλθεν τῇ τοῦ κοιτῶνος θύρᾳ, καὶ φησίν· Τέκνον, φυλάξῃ σε ὁ Χριστὸς ἀπὸ τοῦ μιάσματος τούτου, καὶ γένηταί σοι δύναμις. Τέκνον ἐμὸν, μηδαμῶς γένηταί σε ἐξελθεῖν ἀπὸ τῆς κληρονομίας, καὶ τὰ πρόσκαιρα ἐπιθυμῆσαι, τὰ μηδὲν ὄντα σήμερον, καὶ αὔριον ἀπολλύμενα. Ὅτε οὖν ἐποίησε τὴν προσενεχθεῖσαν αὐτῇ νουθεσίαν, λίθοις τὸ στόμα αὐτῆς ῥίψαντες, τοὺς ὀδόντας κατέκλασαν, καὶ ἠνάγκαζον αὐτὴν εἰπεῖν τὸ θέλημα τοῦ βασιλέως. Ἡ δὲ πλέον διισχυριζομένη ἔλεγεν· Ἀνδρίζου.........

§ 80. Ταῦτα οὖν πάντα ἐλάλει ἡ ἁγία Γαιανὴ ἐν τῇ ῥωμαϊκῇ διαλέκτῳ ἀπὸ τῆς θύρας τοῦ κοιτῶνος, ἔτι τοῦ βασιλέως μαχομένου μετὰ τῆς ἁγίας Ῥιψήμης. Ἦσαν δέ τινες τῶν ὑπηρετῶν τοῦ βασιλέως ἀκούοντες τὴν τῶν Ῥωμαίων ὁμιλίαν· καὶ ὡς ἤκουσαν ταῦτα πάντα, ἃ ἐλάλησεν Γαιανὴ μετὰ τῆς παιδὸς, ἐπῆραν αὐτὴν ἀπὸ τῆς θύρας. Εἰ γὰρ καὶ πολλάκις ἔτυψαν αὐτῆς τὸ πρόσωπον λίθοις, καὶ τὸ στόμα σὺν τοῖς ὀδοῦσιν καὶ ταῖς οὐλαῖς συνέτριψαν· ἀλλ' ὅμως αὐτὴ οὐκ ἤλλαξεν τοὺς λόγους, τοῦ λαλῆσαι ἄλλως πρὸς τὴν παρθένον, ἀλλὰ καθὼς ἤρξατο, τοῖς αὐτοῖς προσέθηκεν. Ἐμαχήσατο οὖν ἔτι μετ' αὐτῆς ἀπὸ τῆς δεκάτης ὥρας ἕως μιᾶς φυλακῆς τῆς νυκτός. Καὶ ἐνδυναμωθεῖσα ἡ νεᾶνις ἀπὸ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἔῤῥιψεν τὸν βασιλέα, ὀλιγωρήσαντα καὶ ἐκλυθέντα,

§ 78. Jussit vero adduci beatissimam Gaianam, et lignum ex collo ejus suspendi, et ad januas cubiculi eam constitui. Ipse autem iterum intrabat ad sanctam, dato ministris mandato cogendi Gaianam, ut ex janua ad sanctam Ripsimiam diceret, ut regis voluntati obsequeretur, quo et tu et nos vivere possimus, inquit. Itaque, cum recepisset ipsam alloqui, appropinquavit januæ cubiculi, et dicit : « Filia, custodiat te Christus ab hac contaminatione, et tibi dentur vires. Filia mea, nequaquam contingat, ut excidas ab hereditate, et temporalia desideres, quæ nihil hodie sunt, et cras intereunt. » Quando ergo proferebat admonitionem ei factam, lapidibus contundendo ejus os, dentes ejus frangebant, cogebantque ipsam loqui secundum voluntatem regis. Illa vero magis confirmans, dicebat : « Viriliter age .... »

§ 80. Hæc omnia dicebat sancta Gaiana ex janua cubiculi lingua romana, adhuc rege pugnante cum sancta Ripsime. At ex ministris regis erant nonnulli, qui intelligebant sermonem Romanorum : et ubi hæc omnia, quæ sancta Gaiana loquebatur ad puellam, audiverant, eam amoverant a porta. Licet enim frequenter faciem ejus lapidibus percuterent, et os ejus cum dentibus et gengivis comminuissent, illa tamen non mutabat sermones ut alio modo loqueretur cum virgine : sed sicut cœperat, sic et prosequebatur. Rex ergo adhuc cum sancta pugnabat ab hora decima, usque ad primam noctis vigiliam : et roborata puella a Spiritu sancto dejecit regem vix spirantem et deficientem, nudum pallioque suo et veste

lui arracha le bandeau royal, et elle le laissa couvert de honte. Elle lui mit son manteau en lambeaux et remporta la victoire, en conservant sa pureté. Elle ouvrit les portes du palais et en sortit de vive force, en fendant la foule du peuple, sans que personne pût la retenir. Puis, courant par la ville, elle sortit par la porte d'orient. Étant venue à l'endroit où l'on serrait les cuves, où était d'abord leur demeure, elle jeta un cri pour avertir ses compagnes.

[§ 81.] Ensuite, s'étant éloignée de la ville, elle alla vers l'endroit situé entre le nord et l'orient, sur un point montant et sablonneux, près la grande route qui conduit à la ville d'Ardaschad. Là, s'agenouillant pour prier ......

[§ 83.] Pendant que sainte Hripsimè parlait ainsi, les ministres du roi, les chefs des gardes et les bourreaux, avec des torches allumées devant eux, arrivèrent en toute hâte cette nuit-là même. Ils parurent à l'improviste, lui lièrent les mains derrière le dos et voulurent lui couper la langue. Mais elle ouvrit la bouche et leur présenta sa langue à couper. Ils la dépouillèrent de ses vêtements, et, ayant enfoncé quatre pieux en terre, ils l'attachèrent par les pieds et par les mains, et, en ayant approché les torches, ils lui brûlèrent le corps avec la flamme pendant longtemps; puis ils la tuèrent à coups de pierre. Pendant qu'elle vivait encore, ils lui arrachèrent les yeux, et ensuite ils mirent son corps en pièces, en disant : « Que tous ceux qui oseront mépriser la volonté du roi et n'en tenir aucun compte périssent de la sorte. » Il y avait avec les compagnes de Hripsimè plus de soixante et dix personnes, tant hommes que femmes. Les compagnes cherchèrent à ensevelir leurs corps, car il y en eut trente-deux qui furent massacrées en même temps .... Et, ayant prononcé ces paroles toutes ensemble, elles expirèrent.

γυμνὸν καὶ ἐκδεδυμένον ἀπὸ τῶν ἱματίων καὶ τῆς στολῆς αὐτοῦ· ἐσκόρπισεν δὲ καὶ τὰ κόσμια τοῦ διαδήματος, καὶ ἐν αἰσχύνῃ κατέλιπεν αὐτόν. Ἐξῆλθεν δὲ τὰ ἴδια ἐνδύματα κατεσχισμένα φοροῦσα, πλὴν ὅμως ἀσπίλως φυλαχθεῖσα ἔμεινεν ἐν ἁγνότητι, καὶ ἀνοίξασα τὴν θύραν, βίᾳ ἐξῆλθεν, καὶ σχίσασα τὸν ὄχλον παρῆλθεν διὰ μέσης τῆς πόλεως, μηδενὸς ἰσχύσαντος κρατῆσαι αὐτήν. Διαπερῶσα οὖν ἐξῄει κατὰ ἀνατολὰς τὴν πύλην, καὶ ἐλθοῦσα εἰς τὸν ληνὸν ὅπου τὸ πρότερον ἦν ἡ καταμονὴ αὐτῶν, εὐηγγελίζετο ταῖς λοιπαῖς παρθένοις.

§ 81. Μείνασαι δὲ μικρὸν ἀπὸ τῆς πόλεως εἰς τὰ μέρη τὰ βόρεια κατὰ ἀνατολὰς ἐν λόφῳ τινὶ ἀμμώδει, ἐχόμενα τῆς βασιλικῆς ὁδοῦ, τῆς ἀποφερούσης εἰς τὴν Ἀρταξὰτ πόλιν, γόνυ κλίνασαι ηὔχοντο......

§ 83. Ἔτι δὲ λαλούσης ταῦτα πάντα τῆς ἁγίας Ῥιψήμης, ἐν αὐτῇ τῇ νυκτὶ ἐπέστησαν εἰς τὸν τόπον οἱ ἄρχοντες τοῦ βασιλέως, καὶ ὁ ἀρχιμάγειρος μετὰ τῶν στρατιωτῶν, λαμπάδας βαστάζοντες, καὶ προσελθόντες ἔδησαν ἐξάγκωνα τὴν ἁγίαν Ῥιψήμην, καὶ ἐζήτουν γλωττοτομῆσαι. Ἡ δὲ ἑκουσίως προέφερεν ἐκβάλλουσα τὴν γλῶτταν, καὶ αὐτίκα τὰ περὶ αὐτὴν ἱμάτια περισχίσαντες χερσὶ καὶ ποσὶ, καὶ τανύσαντες τὰς λαμπάδας τῷ σώματι προσέφερον, καὶ οὕτως τῷ πυρὶ τῶν λαμπάδων τὸ σῶμα καύσαντες, καὶ λίθους ὀξεῖς ἐν τοῖς κόλποις αὐτῆς πήξαντες, ἐσκόρπισαν τὰ σπλάγχνα αὐτῆς, καὶ ἔτι ἐχούσης πνοὴν τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐξώρυξαν. Μετὰ ταῦτα δὲ καταμελήσαντες αὐτὴν, ἔλεγον· Πάντες οἱ τοῖς βασιλικοῖς προστάγμασιν ἀνθιστάμενοι τούτῳ τῷ τρόπῳ ἀπολέσθωσαν. Ἦσαν δὲ καὶ ἄλλοι ἅγιοι ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες, πλείους ἑβδομήκοντα ὀνομάτων, οἳ σὺν αὐταῖς ἐλθόντες ἔξω;

talari exutum : dispersit quoque ornamenta diadematis, eumque reliquit pudore affectum. Exivit autem, discissa gerens vestimenta : servata tamen sine macula in castitate permansit; portaque aperta, per vim egressa est : scindensque turbam, per mediam transiit civitatem, nemine valente ipsam apprehendere. Itaque pertransiens versus orientem egressa est portâ, veniensque ad torcular, ubi antea earum erat mansio, reliquis virginibus bonum attulit nuntium

§ 81. Ubi vero manserant aliquo tempore non longe a civitate in partibus borealibus versus orientem in tumulo quodam arenoso prope viam regiam, quæ ducit ad urbem Artaxat, flexis genibus, orabant ....

§ 83. Adhuc omnia hæc loquente sancta Ripsime, eadem nocte advenerunt in locum præfecti regis et magister coquorum cum militibus, instructi lampadibus, et accedentes, S. Ripsimes manus post terga ligaverunt, et volebant eidem linguam abscindere. At illa lubenter protulit linguam extensam. Et mox vestimenta, quibus erat induta, manibus pedibusque dilaceraverunt corpori, et extensas lampades admoverunt sic flamma lampadum corpus adurentes, et acutos lapides in sinus ejus infigentes, viscera ejus disperserunt; oculosque etiam tum spirantis evulserunt. Post hæc vero, illâ membratim discissâ, dixerunt : « Hoc modo pereant omnes qui regiis mandatis resistunt. » Erant autem et alii sancti, viri et mulieres, plures quam septuaginta, qui cum ipsis foras erant egressi, et quidam ad locum venerant, quod cuperent

[§ 84.] Une autre, qui fut tuée aussi dans leur demeure de la resserre aux cuves, dit en laissant le monde : « Je te remercie, ô Dieu bienfaisant, qui ne m'as point exclue ; j'étais malade et je n'ai pu me mettre à la suite de mes compagnes. Pourtant, Seigneur doux et miséricordieux, reçois mon âme, et mets-la avec la troupe de tes saintes martyres, mes compagnes et mes sœurs, près de ta servante, et de notre guide Gaïanè, et de ta bien-aimée Hripsimè, notre fille. » Et en disant ces mots, elle mourut. On prit leurs corps et on les jeta en pâture aux chiens de la ville, aux bêtes féroces de la terre et aux oiseaux du ciel.

XIX.

[§ 85.] Quant au roi, il ne prenait nul souci de sa honte, comme il l'aurait dû. Célèbre comme il l'était à la guerre, et s'étant montré fort comme un géant, aux jeux Olympiques des Grecs ; ayant remporté tant de victoires au-delà de l'Euphrate ; dans les pays des Dadjik (Arabes) il eut un cheval gravement blessé ; ayant pris le cheval et ses harnais, il serra sa cuirasse et passa l'Euphrate à la nage. Cependant ce prince si fort et si vigoureux qui fut, par la volonté de Dieu, vaincu par une jeune fille, ne songeait plus à la honte qui le couvrait, mais, épris ardemment de sa beauté, il était triste et accablé après la mort de la jeune fille, et il éclatait en lamentations : « Voyez, disait-il, cette secte abominable des chrétiens, comme elle égare les hommes en les éloignant du culte des dieux. Ils les privent des jouissances de cette vie, et les empêchent de redouter la mort. Ils ont fait de même pour l'admirable Hripsimè, qui n'a pas sa pareille parmi toutes les femmes qui sont sur terre. Mon cœur a brûlé pour elle, et moi, le roi Tiridate, tant que je vivrai, elle ne s'effacera point de ma mémoire. Je connais bien le pays des Grecs et des Romains,

---

τινὲς τὸν τόπον φθάσαντες ἐζήτουν τὰ λείψανα αὐτῶν συστεῖλαι καὶ θάψαι. Τούτοις οὖν ξίφη ἐπιθέντες ἀνεῖλαν ὀνόματα τριάκοντα δύο............... Ταῦτα δὲ ἐπὶ τὸ αὐτὸ εἰπόντες ἐτελειώθησαν.

§ 84. Μίαν ἐξ αὐτῶν, ἀσθενοῦσαν ἐν τῇ καταμονῇ αὐτῶν τῷ ληνῷ, ἀπέκτειναν καὶ αὐτὴν εἰρηκυῖαν οὕτως ἐν ὥρᾳ τῆς τελευτῆς αὐτῆς· Εὐχαριστῶ σοι, δέσποτα φιλάνθρωπε, τῷ κἀμὲ μὴ ὑστερήσαντι. Ἀσθενὴς γὰρ ὑπάρχουσα, οὐκ ἠδυνήθην δραμεῖν ὀπίσω τῶν ἐμῶν ἑταίρων· ὅμως δὲ, ἀγαθὲ καὶ ἐλεήμων, δέξαι καὶ σύναψον τὸ ἐμὸν πνεῦμα εἰς τὸν χορὸν τῶν σου μαρτύρων, ἐμῶν δὲ ἀδελφῶν, μετὰ τῆς μητρὸς ἡμῶν Γαιανῆς, καὶ ἀδελφῆς καὶ τέκνου ἡμῶν Ῥιψήμης. Καὶ αὐτὴ οὖν οὕτως λαλήσασα ἐκοιμήθη. Σύραντες δὲ τὰ σώματα ἔξω ἔρριψαν βρῶμα γενέσθαι κυσὶν τῆς πόλεως, καὶ πετεινοῖς καὶ θηρίοις.

§ 85. Ὁ δὲ βασιλεὺς μεγάλως ἐνετράπη, ὁ οὕτως ὀνομαστὸς πανταχοῦ γενόμενος ἐν πολέμῳ, καὶ μάλιστα ἐν τοῖς ὀλυμπιακοῖς ἀγῶσι τῆς Ἰωνίας γῆς γιγανταῖος φανεὶς, καὶ πολέμους ἐπέκεινα τοῦ Εὐφράτου ποταμοῦ κατορθώσας εἰς τὰ μέρη τῶν Σαρακηνῶν, ὅπου ποτὲ τρωθεὶς ἐξῄει μετὰ τοῦ ἵππου τὸν πόλεμον φεύγων καὶ ὥστε μὴ καταληφθῆναι, τόν τε ἵππον σύρων καὶ τὰ οἰκεῖα ὅπλα καὶ τὸ τοῦ ἵππου ἔνδυμα τοῖς μεταφρένοις ἐπιθεὶς, διενήξατο τὸν Εὐφράτην· καὶ οὗτος πανταχοῦ στερεώτατος τοῖς ὀστέοις ἀπὸ μιᾶς νεάνιδος ἡττηθεὶς κατισχύνθη θελήματι τοῦ Θεοῦ. Ὅμως δὲ παριδὼν τὴν ἑαυτοῦ αἰσχύνην, εἰς δὲ τὴν ὅρασιν τῆς ὄψεως τῆς κόρης, καὶ τῆς αὐτῆς φιλίας θερμανθεὶς, ἐν μεγίστῃ λύπῃ καὶ πένθει ἐκάθητο, τὸν θάνατον τῆς κόρης ὀδυρόμενος, Βλέπετε, λέγων, τὸ γοητικὸν γένος τῆς τῶν χριστιανῶν θρησκείας πῶς ἀπόλλυσι τὰς ψυχὰς τῶν ἀνθρώπων διαστρέφοντες ἀπὸ τῆς θεῶν

ipsarum reliquias componere et sepelire. In hos ergo gladios stringentes, occiderunt triginta et duos. .... Hæc simul dicentes, mortem obierunt.

§ 84. Unam ex illis ægrotantem in ipsarum mansione in torculari occiderunt, in hora obitus sui sic locutam : « Gratias tibi ago, misericors Domine, qui nec me destituisti. Cum enim infirma essem, non poteram socias currendo sequi. Verumtamen, benigne et misericors, spiritum meum accipe et conjunge cum choro martyrum tuarum, mearum vero sororum, una cum matri nostra Gaiana, et sorore ac filia nostra Ripsime. » Hæc itaque sic locuta obdormivit. Tracta vero foras corpora projecerunt, ut fierent esca canibus civitatis, avibusque et feris.

§ 85. At rex vehementer erubuit, ille nimirum, qui ubique tam famosus evaserat in bello, et qui maxime in olympicis certaminibus Ioniæ apparuerat instar gigantis, qui et bella fortiter gesserat trans flumen Euphraten in partibus Saracenorum, ubi aliquando vulneratus bello egressus est cum equo fugiens, et ne comprehenderetur, trahens equum, armaque propria et equi indumentum dorso imponens, Euphraten transnatavit : et hic ossium robore ubique celebratus, ab una victus puella, Dei voluntate dejectus est. Verumtamen negligens verecundiam suam, in visionem vero faciei puellæ et in amorem ejus inflammatus, in maxima sedebat tristitia et luctu, de morte puellæ lamentans. « Videte, inquiebat, magicum genus illorum, qui sectæ sunt christianorum ; quo animas hominum perdant modo, dum eas avertunt ab adoratione

les contrées des Parthes qui nous appartiennent, et l'Assyrie, et le pays des Dadjik (Arabes), et l'Adherbadagan (Adherbeidjan). Mais pourquoi les énumérer les uns après les autres? Les pays que j'ai visités pendant la paix, beaucoup d'autres que j'ai parcourus pendant la guerre, en les saccageant, sont en nombre considérable; mais dans aucun d'eux je ne vis une semblable beauté, et elle a été perdue par les séductions de ses compagnes. Leurs sortiléges ont été tellement puissants, que moi-même j'ai été vaincu. »

[§ 86.] Le jour d'après, le chef des archers se présenta pour obtenir l'ordre de tuer sainte Gaïanè. Le roi, en entendant cela, troublé par l'amour, consterné, stupéfait, anéanti, ne se souvenant plus de ce qui était advenu à sainte Hripsimè, la croyait encore vivante. Il promettait d'élever à de grandes dignités et à de grands honneurs quiconque parviendrait à séduire la jeune fille et la persuaderait de venir à lui. Celui à qui il s'adressait lui dit : « Ainsi périssent, ô roi, tous tes ennemis, et ceux qui méprisent les dieux et la volonté des rois. Mais celle qui perdit l'admirable Hripsimè vit, ainsi que deux de ses compagnes. » Ayant appris que sainte Hripsimè était morte, le roi retomba de nouveau dans sa tristesse, se roula à terre, versa des larmes, et entra dans une fureur terrible. Puis il ordonna qu'on arrachât la langue à la vertueuse Gaïanè, avant de la tuer, parce qu'elle avait osé perdre par de perfides conseils celle qui parmi les mortels avait la beauté d'une déesse (et cette beauté, les déesses la lui avaient donnée), et qu'on la fît mourir dans d'atroces tourments. Le chef des bourreaux se présenta alors, et il se vanta de la faire mourir cruellement. Il les fit sortir chargées

---

προσκυνήσεως, καὶ τῆς μὲν παρούσης ζωῆς καὶ ἀπολαύσεως καταφρονοῦσι, τὸν θάνατον οὐ φοβοῦνται. Ἐννοῶ δὲ μάλιστα τὴν θαυμασιωτάτην Ῥιψήμην, ἧς οὐχ ἐξισοῦτό τις ἐν συγκρίσει τῶν γηγενῶν γυναικῶν. Ὀπίσω γὰρ αὐτῆς ἡ καρδία μου ἀπομένει, καὶ οὐχ ἐπιλανθάνομαι αὐτῆς ἕως ἂν εἰμι ἐν τῇ ζωῇ Τηρηδάτιος ὁ βασιλεύς. Τὴν γὰρ Ἰωνίαν καὶ Ῥωμαίαν χώραν ἐπίσταμαι καὶ τὰ μέρη τῶν Πάρθων, Ἀσσυρίαν τε καὶ Περσικὴν, καὶ ἵνα μὴ ἐφεξῆς ὀνομάσω, πολλοὺς γὰρ τόπους καὶ χώρας ἐν πολέμῳ κατέλαβον, πλείστους τε καὶ μετ' εἰρήνης, καὶ τοῦ κάλλους ταύτης ὅμοιον οὐχ ἐθεώρησα πώποτε, ἣν διαστρέψαντες ἦσαν οἱ γόητες, οὕτως ὑπερβαλλόντως φαρμακεύσαντες, ὡς κἀμὲ νικῆσαι.

§ 86. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ προσελθὼν ὁ ἀρχιμάγειρος, διάταγμα ᾔτει λαβεῖν περὶ τῆς ἁγίας Γαιανῆς, ποίῳ θανάτῳ αὐτὴν ἀποκτείνῃ. Αὐτὸς οὖν ἀκούσας, ὡς ἐξεστηκὼς ἀπὸ τῆς φιλίας καὶ μωρανθεὶς καὶ ἐκλυθεὶς καὶ ἔξω ἑαυτοῦ γενόμενος, ἐνόμισεν ζῆν τὴν ἁγίαν Ῥιψήμην, καί φησιν· Ἐπὶ μεγάλῳ ἀξιώματι καὶ τιμῇ καὶ δώροις ἵστημι τὸν δυνάμενον πεῖσαι τὴν κόρην ἐλθεῖν πρός μέ. Ὁ δὲ ἀρχιμάγειρος ἔφη οὕτως· Ἀπολοῦνται πάντες οἱ τοῦ βασιλέως ἐχθροὶ, καὶ οἱ τῶν θεῶν καταφρονοῦντες, καὶ τῶν βασιλικῶν προσταγμάτων, ὡς ἐκείνη. Ἡ δὲ διαστρέψασα αὐτὴν γοήτρια μετὰ δυοῖν ἑταίρων αὐτῆς ζῇ. Καὶ ὡς ἤκουσεν τὸν τῆς ἁγίας Ῥιψήμης θάνατον ὁ βασιλεὺς, πάλιν ἐν λύπῃ κατεπόθη καὶ καταβὰς ἀπὸ τοῦ θρόνου, ἐπὶ τὴν γῆν ἐκάθισεν καὶ ἐθρήνει καὶ ἔκλαιεν. Πάλιν οὖν κελεύει τὴν ἁγίαν Γαιανὴν, ὥστε τὴν αὐτῆς γλῶσσαν διὰ τοῦ τένοντος ὄπισθεν πρῶτον ἐκβαλεῖν, καὶ οὕτως ἀποκτανθῆναι αὐτὴν, ἐπειδὴ ἐτόλμησεν, φησὶν, ἐν διαστρόφῳ νουθεσίᾳ ἀπολέσαι τοιαύτην κόρην, ἔχουσαν τὴν τῶν θεῶν εὐμορφίαν ἐν μέσῳ τῶν ἀνθρώπων. Διὰ

deorum : præsentem vitam ejusque fruitionem contemnunt : mortem non verentur. Verum maxime cogito admirandam summopere Ripsimam, cui in comparatione adæquata non est ulla mulier terrestris. Ad illam enim cor meum anhelat, ejusque non obliviscar, donec in vita fuero rex Tiridates. Ioniam cognovi regionem et Romanam, ditionesque Parthorum, et Assyriam, et Persidem, et ne plura nominem, multa loca et provincias accessi in bello, plurima in pace, et pulchritudinem huic æqualem nunquam vidi. Hanc perverterunt magi illi, qui eam ita supra modum præstigiis instruxerunt, ut et me vinceret. »

§ 86. Postridie accedens coquorum magister, mandatum petiit de sancta Gaiana, qua eam morte perimeret. Audiens ergo rex, quasi attonitus præ amore et stupidus dissolutusque et mentis impos factus, putabat vivere sanctam Ripsimen, et dixit : « Si quis persuadere possit puellæ, ut veniat ad me, ei magnam dignitatem, honorem et dona offero. » At magister coquorum sic dixit : « Pereant omnes regis inimici et contemptores deorum, ac mandatorum regiorum, quemadmodum illa. At præstigiatrix, quæ illam pervertit, etiam nunc vivit cum duabus sociabus. » Ubi vero audivit rex mortem sanctæ Ripsimes, iterum tristitia absorptus est, solioque descendens, in terra sedebat, lugebat, flebat. Quare iterum de sancta Gaiana præcepit, ut linguam ejus per cervicem retro primum evellerent, et sic ipsam occiderent, quia ausa est, inquit, perversa admonitione perdere talem puellam, quæ in medio hominum habebat pulchritudinem deorum. Hac

de chaines, par la porte méridionale de la ville, vers le chemin conduisant au pont de Medzamor, dans le lieu où l'on avait coutume d'exécuter tous les condamnés; c'était un endroit marécageux, proche du fossé qui entourait la ville.

[§ 87.] Ils enfoncèrent en terre quatre pieux pour chacune d'elles, et tandis qu'ils les préparaient, sainte Gaïanè et ses compagnes parlèrent ainsi : « Nous te remercions, Seigneur..... »

[§ 88.] Après cela, les bourreaux vinrent, et leur arrachèrent leurs vêtements. Ils les attachèrent chacune solidement aux quatre pieux; ils leur firent des incisions dans la peau des jambes, y placèrent des tubes de roseaux, et, en soufflant, ils les écorchèrent, pendant qu'elles respiraient encore, depuis les pieds jusqu'aux seins. Ils leur percèrent la nuque, et leur arrachèrent par cette ouverture la langue. Ils leur entrèrent des pierres dans le corps, et leur firent sortir les entrailles. Et comme elles étaient encore vivantes, ils leur tranchèrent enfin la tête avec le glaive. Ceux qui les avaient accompagnées du pays des Romains dans la contrée d'Arménie étaient au nombre de soixante-dix personnes. Mais celles qui furent massacrées avec les saintes femmes Gaïanè et Hripsimè, et celles qui partagèrent avec elles le martyre, étaient seulement trente-sept. Donc le vingt-sixième jour du mois d'Hori (1), sainte Hripsimè fut martyrisée avec la sainte cohorte des trente-trois martyres ses compagnes; et le vingt-septième jour du même mois, sainte Gaïanè avec deux de ses compagnes, qui combattaient avec elle, reçurent la couronne de la victoire (2).

(1) Second mois arménien correspondant à septembre et octobre.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Panégr. des SS. Hripsim.*; *op. et loc. cit.*—La fête des SS. Hripsimiennes est célébrée dans l'église d'Arménie le lundi après l'octave de la Pentecôte; celles des Gaïaniennes, c'est-à-dire des martyres compagnes de Gaïanè, le mardi d'après. Les Grecs célèbrent cette fête le 29 septembre, les Latins et les Arabes chrétiens, le 30, et enfin les Coptes le 26 du même mois.

τοῦτο πρῶτον καταπήξαντες, οὕτως αὐτὴν ἀποκτείνατε. Δεξάμενος οὖν τὴν παραγγελίαν, ὁ ἀρχιμάγειρος ἐκέλευσεν ἐχούσας τὰς ἁλύσεις ἐκβαλεῖν αὐτὰς διὰ τῆς ἡλιακῆς πύλης τῆς πόλεως εἰς τὰ μέρη τῆς βασιλικῆς ὁδοῦ, τῆς ἀποφερούσης εἰς τὴν γέφυραν τοῦ Βαθυτάτου καλουμένου ποταμοῦ, εἰς τὸν τόπον, ὅπου πάντας τοὺς καταδίκους ἐφόνευον ἐν τῇ πεδιάδι παρὰ τὸ φοσσάτον τὸ τὴν πόλιν κυκλοῦν.

§ 87. Καὶ πησσόντων αὐτῶν πάλους τέσσαρας μιᾷ ἑκάστῃ αὐτῶν, καὶ ἑτοιμαζόντων, ἤρξατο ἡ ἁγία Γαιανὴ σὺν ταῖς ἄλλαις λαλεῖν οὕτως· Εὐχαριστοῦμέν σοι, δέσποτα.....

§ 88. Μετὰ ταῦτα οὖν προσελθόντες περιέσχισαν τὰ ἱμάτια ἀπὸ τῶν μελῶν αὐτῶν, καὶ ἐτάνυσαν μίαν ἑκάστην τέσσαρσι πάλοις, τοὺς δὲ ἀστραγάλους τρυπήσαντες καὶ αὐλίσκῳ φυσῶντες, ὡς ἀσκούς, ἐξέδηραν τὰ τῶν ἁγίων δέρματα κάτωθεν ἀπὸ τῶν ποδῶν ἕως τῶν μασθῶν αὐτῶν ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἅμα τῶν τριχῶν. Τὰς δὲ γλώσσας διὰ τῶν αὐχένων τρυπήσαντες ἐξέβαλον, καὶ λίθους ὀξεῖς ἐν τοῖς κόλποις αὐτῶν πήξαντες διεσκόρπισαν τὰ σπλάγχνα αὐτῶν, καὶ ἔτι ζῶσαι τὰς κεφαλὰς ἀπετμήθησαν ξίφεσιν. Οἱ δὲ ἅμα αὐταῖς παραγενόμενοι ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων χώρας πλείους ὑπῆρχον ἑβδομήκοντα. Οἱ δὲ σφαγέντες μετὰ τῶν ἁγίων Γαιανῆς καὶ Ῥιψήμης ἅμα ταῖς λοιπαῖς τριάκοντα ἑπτὰ ἦσαν τὸν ἀριθμόν. Τοσοῦτος ἦν ὁ χορὸς τῶν μαρτύρων. Τῇ εἰκάδι οὖν καὶ ἕκτῃ τοῦ μηνὸς σεπτεμβρίου ἐτελειώθη ἡ ἁγία Ῥιψήμη ἅμα τοῖς σὺν αὐτῇ ἀθληταῖς· εἰκάδι δὲ καὶ ἑβδόμῃ τοῦ αὐτοῦ μηνὸς ἡ Γαιανὴ σὺν ταῖς δυσὶν ἔλαβεν τὸν στέφανον τῆς νίκης.

de causa ipsam prius figentes, sic occidite. Accepto mandato, magister coquorum jussit vinctas catenis illas ejici per portam urbis solarem in partes viæ regiæ, quæ ducit ad pontem fluminis dicti Profundissimi, ad locum, ubi occidebant omnes condemnatos in planitie prope fossam, quæ urbem cingit.

§ 87. Dum autem illi singulis quatuor figebant palos, et omnia parabant, cœpit sancta Gaiana cum reliquis sic loqui : « Gratias tibi agimus, Domine..... »

§ 88. Post hæc ergo accedentes, dilaceraverunt vestimenta a membris earum, et unamquamque extenderunt quatuor palis : talos vero perforantes, et fistula inflantes, sicut utres, pellem sanctis detraxerunt ab imo, sive a pedibus usque ab ubera eodem modo una cum capillis. At linguas per cervices perforando extraxerunt; lapidesque acutos in sinus earum figentes, viscera disperserunt : et etiam tum viventibus capita gladio amputata sunt. Qui simul cum illis venerant e regione Romanorum, plures erant quam septuaginta. Qui vero cum sanctis Gaiana et Ripsime mactati sunt, una cum reliquis numero fuerunt triginta et septem. Tantus erat martyrum chorus. Itaque vigesima sexta mensis septembris, mortua est sancta Ripsime cum athletis eidem adjunctis : vigesima septima ejusdem mensis Gaiana cum duabus obtinuit coronam victoriæ.

XX.

[§ 89.] Durant six jours, le roi fut plongé dans le deuil et dans une sombre tristesse, par suite de son amour passionné pour la beauté de Hripsimè; puis il prit la résolution d'aller chasser dans la plaine de Paragan Nechamag (?) (1). Il fixa l'heure et commanda à sa garde de prendre des rets, des cordes, des lacets, et beaucoup de piéges. Le roi, monté sur son char, était sur le point de sortir de la ville, quand le châtiment du Seigneur s'appesantit sur lui. Un démon immonde s'empara du roi et le renversa à terre de son char. Aussitôt il entra dans une grande fureur, et il s'arrachait les chairs. Semblable à Nabuchodonosor, roi des Babyloniens (2), n'ayant plus rien d'humain, il prit la forme des sangliers et habitait avec eux. Puis, étant entré dans un lieu couvert de roseaux, il paissait l'herbe comme une brute, et il se roulait complétement nu dans les champs. Cependant, comme on voulait le retenir dans la ville, on ne put y parvenir, d'abord à cause de sa vigueur naturelle, ensuite par la force des démons qui s'étaient emparés de tout son être (3). Les habitants de la ville, également possédés du démon, devenaient furieux, et une infinité de malheurs fondait sur tout le pays. Toute la famille royale, serviteurs et ministres, étaient frappés de semblables châtiments, et un deuil immense était répandu en tous lieux.

(1) Le nom de cet endroit est altéré dans tous les manuscrits, *Paragon Nechamag, Nechemag, Ichemqg, Chemag, Emag* (Agathange, *texte armén.*, p. 662).

(2) Daniel, IV, 12, 13.

(3) Le roi Tiridate était vraisemblablement atteint de *lycanthropie,* espèce particulière d'aliénation mentale et de délire mélancolique, dans les accès duquel les malades s'imaginent être changés en loup ou en toute autre espèce d'animal sauvage, hurlent comme les fauves, fuient le jour la compagnie des hommes et courent la nuit à travers les champs. On donne aussi le nom de lycanthropie à une maladie de l'âme qui rend sauvage et misanthrope l'homme qui en est atteint. J.-J. Rousseau fut une des victimes de cette touchante folie, qui diffère complétement de la maladie dont fut atteint le roi Tiridate. — Les anciens parlent souvent dans leurs récits de la lycanthropie. On se rappelle à ce sujet le récit de Nicéros, au banquet de Trimalchion (Pétrone, *Satyricon,* ch. LXII, p. 92 et suiv., éd. H. de Guerle).

CAPUT OCTAVUM.

Pœna divinitus inflicta regi Teredati. Sanctus Gregorius e carcere aut puteo eductus, regem Armenosque docere incipit.

§ 89. Ἐπεὶ οὖν ἓξ ἡμέρας διέμεινεν βαθυτάτῃ λύπῃ κατασχεθεὶς ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τῆς ἐπιθυμίας τοῦ κάλλους τῆς Ῥιψήμης· καὶ μετὰ ταῦτα ἠβουλήθη εἰς θήραν ἐξελθεῖν ἅμα τῷ στρατεύματι, καὶ ἑτοιμαζόντων τῶν πεζῶν τὰ λίνα, καὶ μελλόντων ἀπελθεῖν εἰς τὴν θήραν ἐν τῇ πεδιάδι καλουμένῃ Φαραχάνης ἐμάχων, ἀνῆλθεν ἐν τῷ ἅρματι ὁ βασιλεὺς, καὶ καθίσας ἐξῄει τὴν πόλιν, καὶ εὐθέως τιμωρία παρὰ τοῦ Θεοῦ φθάσασα παίει τὸν βασιλέα ἐπὶ τῷ ἅρματι, πνεῦμα ἀκάθαρτον, καὶ εἰς γῆν καταβάλλει· καὶ ἤρξατο μαίνεσθαι, καὶ τὰς ἰδίας σάρκας κατεσθίειν. Ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν ὁμοίωσιν Ναβουχοδονόσορ τοῦ βασιλέως Βαβυλῶνος, ἀπὸ φύσεως ἀνθρωπίνης γενόμενος ἐν μορφῇ συάγρων, μετ' αὐτῶν ᾤκει εἰς τοὺς καλαμῶνας, καὶ γυμνωθεὶς παντελῶς τὴν πεδιάδα περιῄει. Οὐδὲ γὰρ οἱ ἐν τῇ πόλει βουλόμενοι κρατῆσαι αὐτὸν ἴσχυον διὰ τὴν φυσικὴν αὐτῷ δύναμιν προσοῦσαν, καὶ τὴν τῶν δαιμόνων μανίαν τῶν ἐν αὐτῷ οἰκισθέντων. Ἀλλὰ καὶ πλεῖστοι τῶν ἐν τῇ πόλει ἀνθρώπων τὸν αὐτὸν τρόπον δαιμονισθέντες ἐμαίνοντο, καὶ φοβερὰ καταστροφὴ πάσῃ τῇ χώρᾳ ἐπέφθασεν. Οἱ δὲ τοῦ βασιλέως οἰκεῖοι, δοῦλοί τε καὶ ὑπηρέται, ὡσαύτως πάντες ὁμοῦ τιμωρίαις πολλαῖς ἐκολάζοντο.

§ 89. Rex autem, postquam sex diebus profundissima detentus manserat tristitia ex desiderio pulchritudinis Ripsimes, deinde voluit exire ad venationem cum agmine suo : cumque pedites lina pararent, et discessuri essent ad venationem in campum, dictum Φαραχάνης ἐμάχων, rex currum suum ascendit, sedensque exivit urbe. Protinus autem castigatio, immissa a Deo, regem in curru percutit, spiritus immundus, ipsumque dejicit in terram. Cœpit porro furere et carnes proprias comedere : quin etiam, veluti Nabuchodonosor rex Babylonis, ab humana natura ad formam aprorum dejectus est, et cum ipsis habitabat in arundinetis, planeque nudus pertransibat campum. Neque enim comprehendere eum poterant, qui ex urbe id volebant, propter naturale robur, quo præstabat, et propter furorem dæmonum, qui eum inhabitabant. Verum et homines plurimi ex iis, qui habitabant in urbe, eodem modo correpti a dæmonibus furebant, horrendaque subversio toti contigit regioni. Familiares vero regis, servique et ministri, eodem modo omnes simul multis castigabantur suppliciis.

[§ 90.] Dans ce temps-là, la sœur du roi, nommée Kosrovitoukhd, eut un songe inspiré par Dieu. Elle vint parler au peuple auquel elle raconta sa vision, disant : « J'ai eu cette nuit un songe. Un homme au visage radieux vint et me dit : Il n'y a pas d'autre moyen de faire cesser les châtiments qui vous accablent, que d'envoyer à la ville d'Ardaschad, pour y chercher le prisonnier Grégoire. Dès qu'il sera arrivé, il vous indiquera un remède à vos souffrances. » Lorsqu'ils eurent entendu ces paroles, ils en rirent et lui dirent : « Es-tu donc devenue folle, es-tu donc possédée aussi ? Comment cela se peut-il, puisqu'il y a quinze ans qu'on l'a jeté dans une caverne profonde, et tu dis qu'il est encore vivant ? Qui sait seulement si ses os se trouvent encore dans cet endroit ? car, le jour où il y fut jeté, il sera mort sur-le-champ, à la vue des reptiles. » Cependant la sœur du roi eut encore la même vision au moins cinq fois de suite, avec menace, si elle ne la racontait pas, d'un grand châtiment, et de voir les souffrances du roi et des autres hommes augmenter jusqu'à la mort, avec un accroissement de douleurs. Kosrovitoukhd, étant rentrée, répéta les paroles de l'ange avec une grande terreur et une insistance particulière.

[§ 91.] Ils envoyèrent aussitôt un grand satrape, nommé Oda (1), qui arriva à la ville d'Ardaschad, afin de tirer Grégoire de la caverne où il était renfermé. Or, quand Oda fut venu à la ville d'Ardaschad, les habitants allèrent à sa rencontre, en lui demandant la cause de son arrivée. Il répondit : « Je suis venu pour chercher le prisonnier Grégoire. » Et eux très-étonnés répondirent : « Qui peut savoir s'il est encore là ? Il y a bien longtemps qu'on l'a enfermé dans ce lieu. » Alors Oda raconta le songe et les événements qui étaient arrivés. Puis on apporta de longues et solides cordes, et, quand on les eut nouées, ils les descendirent dans la caverne. Oda appela à haute

(1) Oda, de la famille satrapale des Amadouni, gendre de la famille des Selgouni, était père adoptif de Khosrovitoukhd, fille de Chosroès, et sœur de Tiridate. Ce personnage résista à Ardschir, roi de Perse, et s'enferma dans le fort d'Ani (Moïse de Khorène, l. II, ch. 77). Oda avait élevé la sœur de Tiridate, et avait gardé à Nitach les trésors du roi. Tiridate, en montant sur le trône, éleva Oda à la charge de premier ministre (Moïse de Khorène, II, 82), pour le récompenser de ses services et de son dévouement.

§ 90. Ἐν ἐκείνῳ οὖν τῷ καιρῷ ὀπτασία ἐπεφάνη τῇ τοῦ βασιλέως ἀδελφῇ, τῇ καλουμένῃ Κουσαρωδούκτα. Ἐλθοῦσα οὖν διηγεῖτο τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἔλεγεν· Ὅραμα ἐθεασάμην ταύτῃ τῇ νυκτί· ἄνθρωπος εἷς φωτοειδέστατος παραστὰς ἔφη πρός με, ὅτι οὐδεμία ἴασις τῆς πληγῆς τῶν βασάνων ἡμῶν γενήσεται, ἐὰν μὴ πέμψαντες ἐν τῇ Ἀρταξὰτ πόλει, ἐκεῖθεν ἐνέγκητε τὸν δέσμιον Γρηγόριον, ἵνα αὐτὸς ἐλθὼν διδάξῃ ὑμᾶς φάρμακον ἰάσεως. Ἀκούσαντες δὲ οἱ ἄνθρωποι κατεγέλων τῶν αὐτῆς ῥημάτων, λέγοντες· Τάχα καὶ αὐτὴ συμμαίνῃ, ἀπὸ δαίμονος ἐλαυνομένη. Πῶς γὰρ οὔ; ἰδοὺ δεκαπέντε ἔτη πληροῦνται, ἀφ' οὗ αὐτὸν ἔῤῥιψαν ἐν τῷ κρημνῷ, καὶ λέγεις αὐτὸν ζῆν; ποῦ γὰρ κἂν τὰ ὀστᾶ εὑρίσκηται; ἐν αὐτῇ γὰρ τῇ ὥρᾳ, ἐν ᾗ ἐκεῖ ἐχαλάσθη, ἀπὸ τῆς θέας τῶν ἡμῶν ὀφθαλμῶν ἀνηλώθη. Δεύτερον οὖν καὶ τρίτον ὁ φανεὶς αὐτῇ μετὰ μείζονος ἀπειλῆς ἔλεγεν· Ἐὰν μὴ συχνῶς διηγήσῃ, μεγάλας τιμωρίας καὶ αὐτὴ δέξῃ. Αἱ δὲ βάσανοι τῶν ἀνθρώπων καὶ τοῦ βασιλέως ἐπλεόναζον, καὶ ὁ θάνατος ἐν ὄχλῳ. Εἰσελθοῦσα οὖν πάλιν ἐν μεγάλῃ σπουδῇ Κουσαρωδούκτα διηγήσατο τοὺς λόγους.

§ 91. Εὐθέως οὖν ἀποστέλλουσι τιμιώτατόν τινα σατράπην, Αὐταυίαν ὀνόματι, ἀπελθεῖν ἐν τῇ Ἀρταξὰτ πόλει. Οἱ δὲ πολῖται, ὡς ἐθεάσαντο αὐτὸν ἐρχόμενον, ἐξιόντες εἰς ὑπάντησιν αὐτοῦ μετὰ χαρᾶς, ἐπυνθάνοντο τὴν αὐτοῦ παρουσίαν. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Διὰ τὸν δέ-

§ 90. Eodem tempore visio obtigit sorori regis, cui nomen Cusaroducta. Hanc ergo, accedens ad homines, narrabat, et dicebat : « Visionem vidi hac nocte. Vir lumine splendidissimus mihi adstans dixit, quod nulla sanatio plagæ cruciatuum nostrorum sit futura, nisi mittatis ad civitatem Artaxat, indeque auferatis vinctum Gregorium, ut ille veniens vos doceat medicamentum, quo obtineatur sanatio. » At homines id audientes deridebant ejus verba, dicentes : « Forsitan et ipsa insanis, stimulata a dæmone. Numquid non? Ecce quindecim anni complentur a tempore, quo eum in præcipitium injecerunt, et dicis ipsum vivere ? ubi enim vel ossa invenientur ? nam eadem hora, qua illuc dimissus est, a visu oculorum nostrorum ablatus est. » Secundo igitur et tertio apparens ipsi, cum gravioribus minis dixit : « Nisi assidue narraveris, magnas et ipsa sustinebis pœnas. » Cruciatus vero hominum et regis augebantur, et mors in multitudine. Rursum ergo accedens Cusaroducta, magno studio narravit audita verba.

§ 91. Confestim ergo mittunt satrapam quendam honestissimum, nomine Autaviam, ut se conferat ad urbem Artaxat. Cives vero, ubi viderunt eum venientem, obviam exeuntes cum gaudio, interrogabant de adventu ejus. Ille autem dixit : « Adsum propter vinctum Gregorium,

voix et dit : « Grégoire, où que tu sois, sors, parce que le Seigneur Dieu, que tu adores, a commandé qu'on te tirât de ce lieu. » Et Grégoire, s'étant levé aussitôt, prit la corde, la secoua et s'y cramponna. Et ceux qui étaient au dehors, l'ayant entendu, le hissèrent et virent tout son corps noir comme du charbon; on lui apporta des habits et on l'en revêtit. Puis on l'accompagna avec joie dans la ville d'Ardaschad, et on se mit en route pour le conduire à Vagharschabad.

[§ 92.] Alors le démon, s'étant emparé du roi, le conduisit au-devant de lui, tout brisé par ses souffrances; et les satrapes attendaient Grégoire hors de la ville. Or, quand ils le virent venir de loin avec Oda et beaucoup d'autres hommes de la ville d'Ardaschad, ils se précipitèrent à sa rencontre, et, se dévorant les chairs avec une épouvantable fureur, ils écumaient devant lui. Le saint, s'agenouillant aussitôt, se mit en prières, et ils revinrent à la raison tout à coup. Grégoire commanda qu'on leur mît des vêtements et qu'on cachât leur nudité. Le roi et les satrapes, s'étant approchés, embrassaient les pieds de saint Grégoire, disant : « Nous te supplions de nous pardonner tout le mal que nous t'avons fait. » Il les releva et leur dit : « Je suis un homme semblable à vous, et j'ai un corps pareil au vôtre. Mais vous, reconnaissez votre Créateur qui a fait le ciel, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, la mer et le désert, car lui seul peut vous guérir. »

σμιον Γρηγόριον πάρειμι, ἐκβαλεῖν αὐτὸν ἀπὸ τῆς φυλακῆς. Τῶν δὲ θαυμαζόντων καὶ λεγόντων· Ἆρα σύ; πολλὰ γὰρ ἔτη ἐστὶν, ἀφ' οὗ ἐῤῥίφθη ἐκεῖ. Εἶτα αὐτὸς διηγήσατο τὸ ὅραμα, καὶ τὰ λεγόμενα ἔργα. Ἐνέγκαντες οὖν σχοινία μακρὰ καὶ στιβαρὰ, προσδήσαντες σχοίνους μακροὺς ἐχάλασαν κάτω. Ἀνεβόησεν οὖν Αὐταυίας ὁ σατράπης μεγάλῃ τῇ φωνῇ καὶ εἶπεν, Γρηγόριε, εἰ ἔτι ἐν τοῖς ζῶσιν ὑπάρχεις, δεῦρο ἔξω· ὁ γὰρ κύριος ὁ Θεός σου, ᾧ αὐτὸς λειτουργεῖς, ἐκέλευσέν σε ἀνελθεῖν. Καὶ εὐθέως ἀναστὰς, καὶ δραξάμενος τῶν σχοινίων, ἐκίνει αὐτά. Αἰσθόμενοι οὖν καὶ ἀνελκύσαντες αὐτὸν ἀναφέρουσιν, καὶ ἐθεάσατο ὅτι τὸ σῶμα αὐτοῦ μεμελάνωτο, ὡς δαλός. Καὶ προσενέγκαντες ἱμάτια ἐνέδυσαν αὐτὸν, καὶ μετὰ χαρᾶς πλείστης λαβόντες αὐτὸν, ἀπὸ τῆς Ἀρταξὰτ τῆς πόλεως ἔρχονται εἰς Οὐαλεροκτίστην πόλιν.

§ 92. Τότε οὖν ὁ βασιλεὺς διὰ τὴν τοῦ δαίμονος μάστιγα ἀγόμενος βίᾳ εἰς ὑπάντησιν ἔρχεται τοῦ ἁγίου, γυμνὸς καὶ ἐπονείδιστος. Οἱ δὲ σατράπαι ἔξω τῆς πόλεως παραμένοντες προσεδέχοντο αὐτούς. Θεασάμενοι οὖν ἐρχόμενον τὸν ἅγιον Γρηγόριον, ἅμα Αὐταυίᾳ τῷ σατράπῃ, πολλῶν ἐπακολουθούντων αὐτοῖς ὄχλων ἀπὸ Ἀρταξὰτ τῆς πόλεως, προσεχώρουν εἰς συνάντησιν αὐτοῦ δαιμονιαζόμενοι, καὶ τὰς ἰδίας σάρκας ἐσθίοντες, καὶ ἀφρίζοντες ἔπιπτον ἔμπροσθεν αὐτοῦ. Ὁ δὲ ἅγιος, εὐθὺς γόνυ κλίνας, ηὔξατο ἐκτενῶς περὶ αὐτῶν· ὡς δὲ ἀνένηψαν, ἐκέλευσεν αὐτοὺς περιβαλέσθαι ἱμάτια, καὶ σκεπάσαι αὐτῶν τὰ ἀσχήμονα. Προσελθὼν οὖν ὁ βασιλεὺς μετὰ τῶν σατραπῶν ἐπελάβοντο τῶν ποδῶν τοῦ παναγίου Γρηγορίου, καὶ ῥίψαντες αὐτοὺς εἰς τὴν γῆν, ἀνεβόων λέγοντες· Αἰτούμεθα παρὰ σοῦ μὴ μνησθῇς τῶν κακῶν ἡμῶν, ἐν οἷς σε ἐθλίψαμεν. Αὐτὸς δὲ ἐξεγείρας αὐτοὺς, ἔλεγεν πρὸς αὐτούς· Κἀγὼ καθ' ὑμᾶς ἄνθρωπος ὑπάρχω, σῶμα ἔχων ὁμοιοπαθὲς ὑμῖν. Ὑμεῖς δὲ γνῶτε τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν, ἥλιόν τε καὶ σελήνην σὺν

ut eum de carcere educam. » Illis vero mirantibus et dicentibus : « Ain' tu ? nam multi sunt anni, a quibus illuc injectus est. » Deinde ipsis narravit visionem, et quæ contigerant. Quapropter allatis funibus longis et solidis, colligaverunt funes oblongos, et deorsum demiserunt. Exclamavit ergo Autavias satrapa elata voce, et dixit : « Gregori, si etiamnum in vivis es, egredere. Nam dominus Deus tuus, cui tu servis, præcepit ut ascendas. » Et continuo surgens, et pugno funes apprehendens, eos movit. Id ergo sentientes, attrahentesque eum sursum tulerunt : visumque corpus ejus, nigrum erat factum instar titionis. Allatis vero vestimentis eum induerunt, eoque maxima cum lætitia suscepto, a civitate Artaxat proficiscuntur ad civitatem Valeroctisten.

§ 92. Tunc ergo rex, per flagellum dæmonis vi ductus, in occursum sancti procedit, nudus et ignominiosus. Satrapæ vero, qui degebant extra civitatem, illos exspectabant. Ubi autem viderunt venientem sanctum Gregorium cum Autavia satrapa, multis ipsos sequentibus a civitate Artaxat, obviam ei se contulerunt a dæmonibus vexati, et proprias comedentes carnes, spumasque emittentes coram ipso prociderunt. At sanctus, velociter genu flectens, orabat pro illis cum fervore. Ubi ad sobrietatem mentis redierunt, jussit eos vestibus circumdari, et verenda eorum tegi. Accedentes ergo rex et satrapæ apprehenderunt pedes sancti Gregorii, seque in terram projicientes, exclamaverunt ad ipsum dicentes : « Rogamus te, ne memineris malorum, quibus te afflixiimus. » Ille vero eos surgere faciens, ad eosdem dixit : « Et ego inter vos homo sum, habens corpus vestris simile. Vos autem cognoscite eum qui fecit cœlum et terram,

[§ 93.] Grégoire se mit à les interroger : « Où sont déposés les corps des martyres de Dieu? » Ils répondirent : « De quelles martyres veux-tu nous parler? » Il reprit : « De celles que vous fîtes mourir pour Dieu. » Et ils lui montrèrent l'endroit où elles étaient. Alors le saint courut recueillir les corps à l'endroit où elles avaient été suppliciées. Elles étaient restées là, en plein air, près de la ville. Et ils virent que la toute-puissance de Dieu avait conservé leurs corps durant neuf jours et neuf nuits, et qu'aucune bête féroce, aucun chien, aucun oiseau, ne s'était approché pour les dévorer, enfin que la corruption ne s'y était pas mise. Ils apportèrent beaucoup d'étoffes pour les envelopper. Mais le bienheureux Grégoire ne trouva pas les brocarts apportés par le roi et par les autres personnes, dignes de ces corps sacrés, et il enveloppa chaque sainte dans sa robe déchirée. « Pour le moment, que tout reste dans cet état, jusqu'à ce que vous soyez dignes d'envelopper leurs corps. « Puis, les ayant pris avec lui, il se transporta dans l'endroit où l'on emmagasinait les cuves et qui servait de demeure aux saintes femmes, et lui-même y resta pour y fixer sa résidence. Et toute la nuit, saint Grégoire priait Dieu pour leur salut, afin qu'ils se convertissent, et qu'ils trouvassent le moyen de faire pénitence. Le jour suivant, le roi, les satrapes, les grands avec une grande foule de peuple vinrent se prosterner à genoux devant saint Grégoire et devant les restes saints des martyres du Seigneur. Ils priaient en disant : « Pardonne-nous tout le mal que nous t'avons fait, et demande pour nous à ton Seigneur que nous ne périssions point. »

[§ 108]...... Et ayant dit cela, saint Grégoire

τοῖς ἄστροις, τὴν θάλασσάν τε καὶ τὴν ξηρὰν, τὸν καὶ ὑμᾶς δυνάμενον ἰάσασθαι.

§ 93. Καὶ εὐθέως ἤρξατο ὁ ἅγιος Γρηγόριος πυνθάνεσθαι. Ποῦ, φησιν, εἰσὶν κείμενα τὰ σώματα τῶν τοῦ Θεοῦ μαρτύρων; Ἔφησαν ἐκεῖνοι· Ποίων μαρτύρων λέγεις; Εἶπεν αὐτοῖς· Τῶν διὰ Χριστὸν ἀποθανόντων ὑφ' ὑμῶν. Καὶ εἶπον πρὸς αὐτόν· Δεῦρο καὶ ἴδε τὸν τόπον. Δραμὼν οὖν ὁ ἅγιος συνέστειλεν τὰ αὐτῶν λείψανα. Ἔκειντο γὰρ ἐν τῷ τοῦ θανάτου αὐτῶν τόπῳ ἐῤῥιμμένα, φυλαχθέντα δὲ διὰ τῆς τοῦ Θεοῦ δυνάμεως, ἐννέα ἡμέρας καὶ τὰς ἴσας νύκτας ἐσκορπισμένα ἔξω τὰ σώματα μήτε θηρίου ἀψαμένου μήτε κυνός (ἐγγὺς γὰρ περὶ τὴν πόλιν ἦσαν)· ἀλλ' οὐδὲ πετεινὸν ἐφιζάνειν ἠδυνήθη οὐδὲ μὴ ὤζεσαν τὰ σώματα αὐτῶν. Προσήνεγκαν οὖν πολυτελέστατον ἱματισμὸν τῆς κηδεύσεως χάριν ὁ βασιλεὺς καὶ πάντες. Ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος οὐκ ἄξια αὐτῶν ἔκρινε ταῦτα, ἀλλ' ἐν τοῖς ἰδίοις ἱματίοις σκεπάσας αὐτὰ, εἶπεν πρὸς πάντας· Οὕτως ἐχέτωσαν ἕως οὗ γένησθε ὑμεῖς ἄξιοι τοῦ τιμῆσαι τὰ σώματα αὐτῶν· καὶ συνάψας τὰ λείψανα ἀνεχώρησεν εἰς τὸν ληνὸν, ὅπου τὸ πρότερον ἡ καταμονὴ αὐτῶν ὑπῆρχεν, κἀκεῖσε ἔμεινεν. Καὶ δι' ὅλης τῆς νυκτὸς ὁ πανάγιος Γρηγόριος τῷ Θεῷ εὐξάμενος περὶ τῆς σωτηρίας αὐτῶν, ἐζήτει πως ἵνα μετανοήσαντες σωθῶσιν. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ ὁ βασιλεὺς μετὰ τῶν σατραπῶν καὶ μεγιστάνων καὶ συμμίκτων ὁμοῦ καὶ παντὸς τοῦ ὄχλου γονυπετοῦντες ἔμπροσθεν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ τῶν ἁγίων μαρτύρων, κλαίοντες ἔλεγον· Συγχώρησον ἡμῖν τὰ κακὰ ἡμῶν, τὰ παρ' ἡμῶν σοι γενόμενα, καὶ αἴτησαι παρὰ τοῦ Θεοῦ σου, ἵνα μὴ ἀπολώμεθα.

§ 108. ..... Καὶ τοῦτο εἰπὼν, ἀπέλυσε τὸν ὄχλον. Ὁ δὲ βασιλεὺς καὶ οἱ μεγιστᾶνες αὐτοῦ οὐδέποτε ἠδύ-

solem et lunam cum sideribus, mareque et terram aridam, qui et vos potest sanare.

§ 93. Tum continuo cœpit sanctus Gregorius interrogare. Ubi, inquiebat, jacent corpora Dei martyrum? Illi dixerunt : De quibus martyribus loqueris? Dixit eis : De illis qui pro Christo occisi sunt a vobis. Responderunt eidem : Veni et vide locum. Currens itaque sanctus eorum corpora simul collegit. Nam in loco mortis ipsorum projecta jacebant, conservata autem Dei potentia : novem dies totidemque noctes dispersa foris corpora nec fera bestia attigit, nec canis (nam prope civitatem erant); sed neque avis iis insidere potuit; nec vero olebant corpora eorum. Quapropter et rex et omnes pretiosissima attulerunt indumenta pro sepultura. At sanctus Gregorius hæc illis digna non censuit; sed ea propriis contegens vestimentis, ad omnes dicebat : Sic permaneant, donec vos fiatis digni, qui honoretis earum corpora : conjunctisque corporibus, abiit in torcular, ubi prius earum fuerat habitatio, ibique mansit. Per totam porro noctem Deum orans pro illorum salute, sanctus Gregorius quærebat, ut pœnitentes salutem consequerentur. At sequenti die rex, satrapæ et magnates cum promiscuis et universa turba in genua provoluti sunt coram sancto Gregorio et sanctis martyribus, et flentes dixerunt : Condona nobis mala, quæ tibi intulimus, et ora Deum tuum, ut non pereamus.

§ 108. ..... Et his dictis, dimisit multitudinem. Rex vero et magnates ipsius numquam poterant a sancto

les congédia. Mais le roi et les grands, frappés par le châtiment, ne le quittaient jamais, et le jour et la nuit; ils restaient dans la vigne avec lui, près de la porte de l'endroit où l'on resserrait les cuves, revêtus d'un cilice et assis sur la cendre, et ils jeûnèrent durant soixante-six jours. Et le bienheureux Grégoire, sans prendre de repos, ne cessa jour et nuit durant soixante-cinq jours de discuter, d'avertir, d'enseigner et de persuader. En sage médecin, il s'efforçait de trouver le remède efficace, pour qu'ils se confiassent à lui comme malades....

CI.

[§ 109.] ..... Or les soixante-six jours étant écoulés, le roi, les princes, les satrapes avec leur peuple (1), vinrent au lever du soleil se prosterner devant saint Grégoire; les femmes y étaient également avec leurs jeunes enfants pleins d'innocence; tous le priaient de les délivrer des châtiments qui s'étaient appesantis sur eux et de la verge terrible dont les avait frappés le juge inflexible; et, plus que tous les autres, le roi, qui avait pris la forme des pourceaux immondes. En effet, ses membres s'étaient couverts de poils, et sur tous ses os il lui était poussé des soies comme aux sangliers sauvages, les ongles de ses pieds et de ses mains s'étaient durcis comme les ongles des animaux qui labourent la terre avec leur groin et se nourrissent de racines. Ainsi les traits de son visage s'étaient allongés en forme de museau, semblable à celui des brutes qui vivent au milieu des roseaux.

[§ 110.] A cause de sa féroce nature et de ses actes abominables, le roi, déchu des honneurs du trône, et semblable aux brutes privées de raison, errait avec elles dans les buissons, se dé-

(1) Chaque satrape possédait une, deux, et quelquefois même plusieurs provinces, dont il avait le gouvernement sous l'autorité immédiate du roi. De plus ces satrapes avaient leur armée à eux, différente des contingents qu'ils envoyaient au souverain, et qui formaient l'armée royale (cf. Moïse de Khorène, III, 56. — Indjidii, *Archéol. arm.*, en arm., t. II, pag. 87).

ναντο χωρισθῆναι αὐτοῦ, πεπληγμένοι γὰρ ἦσαν καὶ φοβερισμένοι (l. πεφοβ.). Νυκτὸς οὖν καὶ ἡμέρας ἡ κατομονὴ αὐτῶν ἦν ἐν τῷ ἀμπελῶνι πρὸς τῇ θύρᾳ τοῦ ληνοῦ. Ἦσαν ἐνδεδυμένοι σάκκους, καὶ σποδοῦ (l. ἐπὶ σποδοῦ vel ἐν σποδῷ) καθήμενοι. Νηστεύοντες (l. Νηστεύοντας) δὲ ἐπὶ ἡμέρας ἑξήκοντα πέντε, λαλῶν καὶ παιδεύων καὶ διδάσκων αὐτοὺς καὶ διαβεβαιῶν, ὡς σοφὸς ἰατρὸς, σπουδάζων εὑρεῖν τὸ τῆς σωτηρίας αὐτῶν φάρμακον, ὅπως αὐτοὶ πρῶτοι προσενέγκωσιν αὐτῷ τὰς ψυχὰς αὐτῶν, ὡς οἱ ἀσθενοῦντες......

§ 109. ..... Πληρωθέντων τῶν ἑξήκοντα ἡμερῶν, ὄρθρου ταχέως προσελθόντες οἱ μεγιστᾶνες καὶ ἄρχοντες σὺν τῷ βασιλεῖ καὶ τῷ λοιπῷ ὄχλῳ, μετὰ γυναικῶν καὶ παιδίων θηλαζόντων, φατρίαι διάφοροι, προσπεσόντες τῷ ἁγίῳ Γρηγορίῳ, ἐζήτουν ἴασιν εὑρεῖν τῶν βασάνων. Πληγέντες γὰρ ἦσαν τῇ τῆς ὀργῆς ῥάβδῳ τοῦ δικαιοτάτου κριτοῦ, μάλιστα δὲ ὁ βασιλεὺς, ἀλλαγεὶς ἐν μορφῇ κοπρορύκτων χοίρων, δεδασυμμένου ὅλου τοῦ σώματος αὐτοῦ, καὶ ἐν τοῖς μέλεσιν αὐτοῦ ἀναφυεισῶν τριχῶν, ὡς καὶ τῶν μεγάλων συάγρων, τῶν ἐν τοῖς καλαμῶσιν βοσκομένων, καὶ οἱ ὄνυχες δὲ τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν ἦσαν ὡς τῶν γεορύκτων χοίρων, καὶ τὸ στόμα, ἡ (l. ἦν) ὄψις ἀλλοιωθεῖσα ἐν σχήματι χοίρου.

§ 110. Δικαίαν γὰρ ἐπιτιμίαν παρὰ τοῦ δικαίου κριτοῦ Θεοῦ δεξάμενος διὰ τὸ ἄγριον αὐτοῦ καὶ ἀνήμερον ἦθος, ἐκπεσὼν τῆς βασιλείας μετὰ τῶν θηρίων ἐν τῷ ἀγρῷ ἐβόσκετο. Παρασυνεβλήθη γὰρ τοῖς κτή-

discedere : attoniti enim erant et exterriti. Quare noctibus et diebus manebant in vinea ad portam torcularis. Induti erant saccis, et pulvere conspersi sedebant. Cum autem jejunarent ad sexaginta et quinque dies, loquens sanctus, instituensque et docens ipsos, et confirmans, veluti sapiens medicus, studebat invenire medicinam salutis eorum, ut illi primi offerrent eidem animas suas, sicut infirmi......

§ 109. ..... Completis illis diebus sexaginta, mane confestim accedentes magnates et principes cum rege et cum reliqua multitudine, cum uxoribus et pueris lactentibus, agmina diversa, accidentesque ad pedes sancti Gregorii, flagitabant sanationem dolorum. Percussi enim erant virga iræ justissimi Judicis, et vel maxime rex, mutatus in figuram in stercore se volutantium porcorum, hirsuto reddito toto ejus corpore, et excrescentibus per membra ejus pilis, quales sunt magnorum aprorum, qui pascuntur in arundinetis : imo et ungues manuum pedumque erant velut terram fodientium porcorum, quemadmodum et vos : os conspiciebatur formâ porcinâ alienatum.

§ 110. Nam justam pœnam cum accepisset a Deo justo judice ob mores suos silvestres et immites, regno privatus cum feris pascebatur in agris. Comparatus est illis, secundum quod scriptum est, separatus ab

robant à la vue des hommes. Quand le saint confesseur du Christ, Grégoire, sortit de la caverne qui lui servait de prison et arriva à l'endroit où étaient les martyres, tous les possédés, comme par un effet de la divine Providence, accoururent et vinrent ensemble dans ce lieu. Le roi lui-même, semblable à un animal du genre des pourceaux, sortit des roseaux hantés par une quantité de bêtes sauvages, et, poussant des grognements, labourant le sol avec son visage, ayant l'écume à la bouche, s'approcha du bienheureux Grégoire qui se mit en prières. Il demanda d'abord au Dieu très-miséricordieux, non pas la transformation des traits du visage des êtres châtiés, mais celle de leur intelligence, pour qu'ils pussent comprendre les mystères et écouter sa doctrine. Et ils obtinrent d'être assez guéris pour pouvoir entendre, comprendre et parler avec facilité. Cependant, jusqu'au soixante-sixième jour de l'instruction, le roi avait le même aspect, enveloppé dans ses liens, et entouré d'un peuple innombrable accouru de tous les pays.

[§ 111.] A ce moment, ils se prosternèrent devant lui et sollicitèrent leur guérison. Le roi était loin d'avoir une figure humaine, et il se trouvait dans cette humiliation; mais il pouvait parler, écouter et comprendre. Grégoire, ayant entendu leur prière, répondit : « Et moi aussi, comme si j'étais parmi vous, je solliciterai votre délivrance; quant à vous, implorez votre guérison de tout votre cœur. En attendant, hâtez-vous d'élever des chapelles où nous déposerons les martyres de Dieu, pour qu'elles obtiennent pour vous le soulagement de vos peines, que vous soyez délivrés des supplices amers, cruels, épouvantables qui sont préparés et dont vous êtes menacés, et que vous soyez dignes du paradis du Christ. » Ils le supplièrent alors qu'il commandât ce qu'il voulait qu'on fît.

νεσιν τοῖς ἀνοήτοις, καὶ ὡμοιώθη αὐτοῖς, κατὰ τὸ γεγραμμένον, κεχωρισμένος ἐκ μέσου τῶν ἀνθρώπων. Ὅτε οὖν ἐξῆλθεν ὁ ὁμολογητὴς ἐκ τῆς φυλακῆς καὶ μάρτυς τοῦ Χριστοῦ Γρηγόριος, ἔφθασαν εἰς τὸν τόπον τῶν μαρτυρησάντων ἀπὸ τῆς τοῦ Θεοῦ οἰκονομίας, καὶ συνήχθησαν πάντες εἰς ἀπαντὴν ἐρχόμενοι δαιμονιῶντες, καὶ ὁ βασιλεὺς σὺν αὐτοῖς, καὶ ὡς σύαγρος μεγάλῃ τῇ φωνῇ ἔκραξεν, βρίζων (l. τρίζων vel βρύχων) καὶ ἀφροῦ πληρῶν τὴν ἑαυτοῦ ὄψιν, ἐν ὁμοιώματι τετραπόδων τρέχων ἀπὸ τῶν καλάμων, καὶ ἔφθασεν εἰς τὸν τόπον ἐκεῖνον. Ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος εὐξάμενος ἐζήτει παρὰ τοῦ παντοδωροδότου Θεοῦ, ἵνα πρὸς ὥραν οὐ τὴν ὑγείαν τῆς ὄψεως ἀπολάβοι, ἀλλ' ἵνα τὴν ἀκρόασιν καὶ τὴν ἔννοιαν ὡς (l. εἰς) τὴν διδασκαλίαν νηφαλίως ἔχειν (l. ἔχοι), ὥστε νοῆσαι τὰ λεγόμενα τῶν λεγομένων λογίων τοῦ Θεοῦ, τοσοῦτον μόνον τὴν ἴασιν γενέσθαι αὐτῷ, ὥστε ἀκούειν καὶ λαλεῖν καὶ νοεῖν ἀνεμποδίστως. Τετυχηκὼς δὲ ταύτης ὁ βασιλεὺς τῆς ἰάσεως, τὰς ἑξήκοντα ἓξ ἡμέρας τῆς διδασκαλίας αὐτοῦ ἔμεινεν ἐν τῇ αὐτῇ μορφῇ, περιδεδεμένος καὶ περικεκλεισμένος ἐν μέσῳ τῶν συνηγμένων ἀνθρώπων.

§ 111. Πάντες δὲ κυλιόμενοι καὶ κλαίοντες ἐζήτουν ἴασιν ἑαυτοῖς τε καὶ τῷ βασιλεῖ. Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτοὺς μετὰ τὴν παράκλησιν ὁ ἅγιος· Κἀγὼ μεθ' ὑμῶν ὡς εἷς ἐξ ὑμῶν ζητήσω τὴν ὠφέλειαν, καὶ ὑμεῖς συνθύμως ζητήσατε τὴν ὑμετέραν ἴασιν, καὶ ὁ φιλάνθρωπος Θεὸς ἐλεήσει ὑμᾶς. Σπεύσατε οὖν οἰκοδομῆσαι τὰ μαρτύρια καὶ ἀναπαῦσαι τοὺς τοῦ Χριστοῦ μάρτυρας, καὶ αὐτοὶ ἀναπαύσωσιν ὑμᾶς ἀπὸ τῶν βασάνων καὶ τῆς ἐπελθούσης τιμωρίας· σωθῆτε καὶ ἀπὸ τῶν φοβερῶν καὶ πικρῶν καὶ ἡτοιμασμένων κολάσεων καὶ τῶν μελλουσῶν καὶ ἐπηγγελμένων κρί-

hominibus. Quando ergo confessor et martyr Christi Gregorius exivit de carcere, per Dei providentiam venerunt ad locum, ubi passi erant martyres, et congregati sunt omnes vexati a dæmonibus, ut ipsi procederent obviam, et cum eis rex; ac instar apri magna voce clamavit, frendens et vultum suum spumâ replens, more quadrupedum currens ex arundinibus, et pervenit ad locum istum. At sanctus Gregorius precatus, rogabat datorem donorum omnium Deum, ut ad tempus non sanitatem formæ obtineret, sed ut auditum impetraret et mentem ad doctrinam sobrie excipiendam, ut perpenderet exposita de dictis Dei oraculis, tantumque dumtaxat sanationis eidem concederetur, ut sine impedimento audiret, loqueretur et cogitaret. Hac ergo sanatione obtenta, rex illis sexaginta et sex diebus institutionis suæ permansit in eadem figura, undique ligatus et inclusus in medio eorum, qui convenerant.

§ 111. Omnes vero provoluti et flentes rogabant sanationem sibi et regi. At sanctus post consolationem ad eos dixit : Et ego vobiscum, tamquam unus ex vobis, rogabo quæ utilia sunt, et vos uno animo rogate sanationem vestram; et benignus Deus miserebitur vestrûm. Festinate igitur ædificare sacras martyribus ædes, et corpora Christi martyrum ad requiem perducere, ut ipsi vobis impetrent requiem a cruciatibus et a supplicio, quod vobis supervenit : ab horrendis etiam, amaris ac paratis pœnis futurisque et annuntiatis judiciis eruamini,

CII.

Il se mit alors à leur raconter sa vision, et leur dit : « Venez maintenant, et je vous raconterai, mes frères, quel signe le Créateur m'a donné de son amour pour vous, c'est-à-dire, la vision admirable qui m'est apparue; comment Dieu est descendu vers ces saintes martyres, et comment il les a élevées à une hauteur inaccessible dans le royaume des cieux.

[§ 112-113.] « Or voici la merveilleuse, ineffable et divine vision qui m'est apparue des grâces vivifiantes qui vous seront accordées. Voici quelle était sa forme : Vers le milieu de la nuit, tandis que, fatigués de veiller, vous vous étiez endormis, je veillais encore et je méditais sur l'infinie miséricorde de Dieu, qui se montra si prompte à vous visiter et à vous placer comme au creuset des avertissements de sa sage et divine doctrine. Et je me rappelais l'amour des saintes martyres pour leur admirable Créateur, car elles jouissaient des ineffables récompenses qui leur étaient préparées. Alors un grand bruit de tonnerre se fit entendre; c'était un mugissement terrible comme le roulement des vagues gonflées et furieuses de la mer. La voûte du firmament céleste s'ouvrit comme un pavillon, et il en descendit un homme éclatant de lumière; il m'appela par mon nom et me dit : « Grégoire ! » Et moi, regardant, je vis son visage; épouvanté et tremblant, je tombai à terre. Et il me dit : « Regarde en haut, et contemple les merveilles que je te montre. » Et moi, regardant, je vis le firmament céleste ouvert, les eaux divisées et comme des vallées et des cimes de montagnes

---

σεων, καὶ καταξιωθῆτε τῆς τοῦ Χριστοῦ βασιλείας. Τῶν δὲ ἐν σπουδῇ ζητούντων, καθὼς βούλεται, προσέταξεν αὐτοῖς ποιεῖν. Καὶ αὐτός τι ὅραμα διηγούμενος αὐτοῖς, ἔλεγεν· Δεῦτέ, φησιν, ἀδελφοί, διηγήσομαι ὑμῖν τὴν κηδεμονίαν τῆς τοῦ δημιουργοῦ ἀγάπης τὴν πρὸς ὑμᾶς οὖσαν· ἥτις ἀπεκαλύφθη μοι φοβερὰ καὶ θεϊκὴ θεωρία, δηλοῦσα τὴν αὐτοῦ συγκατάβασιν, τὴν πρὸς τοὺς ἁγίους αὐτοῦ μάρτυρας, καὶ τὴν ἀσύγκριτον τούτων τιμὴν τὴν εἰς τὸ ἄμετρον ὕψος ἀρθεῖσαν (fort. τῶν ἀρθεισῶν) ἐν τῇ τῶν οὐρανῶν βασιλείᾳ καὶ τὴν ὑμῖν μέλλουσαν χαρισθῆναι ζωοφόρον ἐπίσκεψιν.

§ 112-113. Ἐφάνη οὖν λίαν θαυμαστὸν καὶ θεϊκὸν καὶ ἀνεκδιήγητον ὅραμα, οὗ ἐκ μέρους ἔλαβον τὴν κατανόησιν. Ἐν τῷ μεσονυκτίῳ οὖν τούτῳ, ὅτε ὑμεῖς κεκμηκότες ἀνεπαύεσθε ἀπὸ τοῦ βάρους τῆς ἀγρυπνίας, ἐγὼ ἐγρηγόρουν ἔτι ἐνθυμούμενος καθ' ἑαυτὸν ἕνεκεν τῶν ἐξαίφνης θαυμασίων καὶ ἐπισκέψεων καὶ ἐλέους τοῦ Θεοῦ πρὸς ὑμᾶς, διὰ τὸ ἐμβαλεῖν αὐτὸν ὑμᾶς ἐν τῷ χωνευτηρίῳ τῆς θεϊκῆς γνώσεως καὶ τῆς διδασκαλικῆς παιδεύσεως. Ἐλογιζόμην δὲ καὶ τὴν τῶν μαρτύρων ἀγάπην, τὴν πρὸς τὸν αὐτῶν ποιητήν, καὶ τὰς ἑτοιμασθείσας αὐτοῖς ἀμοιβάς, ἄρα ὁποῖαι νῦν ὑπάρχουσι. Ὡς δὲ ἐν τούτοις ἤμην, ἄφνω ἐγένετο φωνὴ σφοδροτάτης βροντῆς, καὶ φοβερὸς κτύπος, ὡς φωνὴ θαλάσσης βραζούσης, τῶν κυμάτων οἰδαινόντων καὶ τεταραγμένων, καὶ διηνοίχθη τὸ σκηνοειδὲς στερέωμα τοῦ οὐρανοῦ, καὶ κατελθὼν ἄνθρωπος εἰς ἐν σχήματι φωτὸς ἐκάλεσε τὸ ὄνομά μου, καὶ εἶπεν· Γρηγόριε. Ἐγὼ δέ, ἀτενίσας, εἶδον τὴν μορφὴν αὐτοῦ. Ἔμφοβος δὲ γενόμενος καὶ τρομάσας, εἰς τὴν γῆν ἔπεσον. Καὶ εἶπέν μοι· Πρόσεχε ἄνω, καὶ ἴδε τὰ θαυμάσια, ἃ ἐγὼ σοι δείξω. Καὶ ἀναβλέψας ἐθεασάμην τὸ στερέωμα τοῦ οὐρανοῦ, καὶ τὰ ὕδατα τὰ ὑπεράνω τοῦ στερεώματος διασχισθέντα καθ' ὁμοίωσιν τῶν φαράγγων, ὡς τοὺς λόφους τῶν ὀρέων,

et dignemini regno Christi. Illis vero studiose obsecrantibus, ut volebat, eos facere jubebat. Ille quoque, quandam visionem illis enarrans, dicebat : Venite, inquit, fratres, narrabo vobis providentiam caritatis conditoris in vos. Hæc mihi ostensa est visio tremenda et divina, manifestans quam clementer se demittat in gratiam sanctorum martyrum, et horum incomparabilem gloriam, ad immensam altitudinem in regno cœlorum elatam, et visitationem, quæ vitam afferat, vobis benigne impertiendam.

§ 112-113. Itaque apparuit mihi admodum admirandum, divinum et inerarrabile spectaculum, cujus intelligentiam ex parte assecutus sum. In media hac nocte, quando vos dormientes requiescebatis a labore vigiliarum, ego vigilabam, in memetipso adhuc cogitans de repentinis mirabilibus et visitationibus, et de Dei in vos misericordia, quia vos immisit in conflaturam Dei cognitionis et eruditæ institutionis. Considerabam autem et martyrum caritatem, qua feruntur in Creatorem suum, et paratas eis retributiones, qualibus utique nunc fruuntur. Quando his immorabar, repente facta est vox tonitrui vehementissimi, et sonitus terribilis, qualis est sonus maris fervescentis, fluctibus intumescentibus et conturbatis; et cœli firmamentum, tabernaculi referens formam, apertum est : descendensque homo quidam in habitu viri, vocavit nomen meum, et dixit : Gregori! Ego vero, intendens oculos, vidi formam ejus : at timens tremensque factus, in terram cecidi. Et dixit mihi : Respice sursum, et vide mirabilia, quæ tibi ostendam. Sursumque aspiciens, vidi firmamentum cœli, et aquas, quæ sunt supra firmamentum, discissas ad modum præcipitiorum, sicut vertices montium, hinc et inde divisas,

accumulées çà et là et tellement élevées que l'œil ne pouvait les atteindre. Et une lumière répandue sur elles descendait jusqu'à la terre, et en même temps que la lumière, d'innombrables cohortes d'hommes étincelants et ailés ; et leurs ailes étaient flamboyantes. La lumière était semblable aux légers atomes de la poussière, qui, au moment de la chaleur du printemps, se jouent dans le rayon de soleil glissant par une fenêtre ou par toute autre issue. Et les cohortes, en même temps que la lumière, inondèrent toute la terre; et comme la lumière se répandait, elles se répandirent avec elle. Et un homme au visage terrible, grand et formidable, descendit le premier d'en haut. Il tenait à la main un énorme marteau d'or, et tous le suivaient. Il arrivait d'un vol rapide, semblable à un aigle aux ailes puissantes. Il descendit et vint jusqu'à terre, au milieu de la ville, et il frappa la croûte épaisse de l'immense contrée. Et le coup en retentit jusque dans les abîmes de l'enfer, et toute la terre, jusqu'où pouvait atteindre la vue, devint unie comme une plaine.

[§ 114.] « Et j'aperçus au milieu de la ville, près du palais du roi, un piédestal rond en or, large comme un grand plateau, duquel s'élevait une immense colonne de feu, avec un nuage pour chapiteau, surmonté d'une croix flamboyante. Et je regardai, et je vis trois autres piédestaux, un à l'endroit où fut matyrisée sainte Gaïanè avec deux de ses compagnes, l'autre, là où sainte Hripsimè fut martyrisée avec ses trente compagnes; le troisième sur l'emplacement de la resserre des cuves. Et ces piédestaux étaient de couleur rouge sang, et les colonnes étaient de nuages et les chapiteaux de feu. Et sur les trois colonnes, des croix lumineuses, semblables à la croix du Seigneur. Et les croix de ces colonnes étaient semblables au chapiteau de la colonne de lumière qui était plus élevée que toutes les autres. Et sur les croix de ces quatre colonnes s'unirent ensemble

---

ὧδε καὶ ὧδε διαμεμερισμένα, ἑστηκότα καὶ συντεθειμένα, ἀνείκαστα καὶ ἀκατάληπτα τῆς τῶν ὀφθαλμῶν θεωρίας. Καὶ τὸ φῶς εἶδον ῥέον ἄνωθεν, καὶ μέχρι τῆς γῆς κατιὸν, καὶ μετὰ τοῦ φωτὸς στρατιαὶ ἄμετροι, φωτοειδεῖς, δίπτεροι ἐν ὁράσει ἀνθρώπων. Ἦσαν δὲ αἱ πτέρυγες αὐτῶν πῦρ. Κατῄεσαν δὲ καθ' ὁμοίωσιν λεπτοτάτου κονιορτοῦ, κινουμένου ἀπὸ τῆς θερμότητος ἀκτῖνος τοῦ ἡλίου, ὅταν διὰ θυρίδων καὶ φωτοφόρων στρογγυλῶν εἰσβάλλῃ. Οὕτως αἱ στρατιαὶ μετὰ τοῦ φωτὸς ἐπλήρωσαν τὰ κάτω μέρη, καὶ προέτρεχε τὸ φῶς σὺν τῇ στρατιᾷ, καὶ εἷς φοβερὸς ἐν ὁράσει ἀνθρώπου, ὑψηλὸς καὶ ἔνδοξος ἐκράτει τὴν ἀρχὴν καὶ τὸ τέλος τῆς στρατιᾶς, καὶ προῆγεν ἕως κάτω, καὶ τὰς ἄμφω ἀρχὰς ἐφύλαττεν, καὶ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ σφύρα μεγάλη χρυσῆ, καὶ πάντες ἠκολούθουν αὐτόν. Αὐτὸς δὲ, πετόμενος ὀξέως, κατὰ τὴν ὀξύτητα τοῦ ἀετοῦ, κατελθὼν ἔφθασε τὸ ἔδαφος τῆς γῆς εἰς τὸ μέσον τῆς πόλεως, καὶ ἐπάταξε τὸ πάχος τοῦ πλάτους τῆς γῆς. Μέγας δὲ καὶ ἄμετρος κτύπος ἤχησεν ἐν τοῖς καταχθονίοις τῶν ἀβύσσων, καὶ πᾶσα ἡ γῆ ἐν βλέμματι ὀφθαλμῶν ἱκανῶς ὁμαλισθεῖσα ἐξισώθη, καὶ πεδίον γέγονε.

§ 114. Καὶ θεωρῶ ἐν μέσῳ τῆς πόλεως ἐγγὺς τοῦ παλατίου τοῦ βασιλέως τετορνευμένην βάσιν χρυσῆν, τῷ μεγέθει ὡς βουνὸν μέγαν, καὶ ἐπάνω αὐτῆς στῦλον πυρὸς ὑψηλὸν σφόδρα, καὶ ἐπάνω αὐτοῦ κεφαλίδα ἐκ νέφους καὶ σταυρὸν φωτός· ἔτι δὲ θεωρῶ ἄλλας τρεῖς βάσεις, μίαν ἐν τῷ τόπῳ, ᾧ ἐμαρτύρησεν ἡ ἁγία Γαιανὴ μετὰ τῶν δύο ἑταιρῶν αὐτῆς, καὶ μίαν ἐν τῷ τόπῳ, ᾧ ἐμαρτύρησεν ἡ ἁγία Ῥιψίμη μετὰ τῶν τριάκοντα τριῶν, καὶ μίαν ἐν τῷ τόπῳ τοῦ ληνοῦ. Αἱ δὲ βάσεις ἐκεῖναι ἦσαν πυροειδεῖς, καὶ στῦλοι ἐπέκειντο ἐκ νεφέλης, καὶ αἱ κεφαλίδες ἐκ πυρὸς, καὶ ἐπάνω

consistentes et simul compositas, hominum conspectui invisibiles et incomprehensibiles. Lucem etiam vidi desuper fluentem, et ad terram usque descendentem : et cum luce erant agmina immensa, eaque lucidorum et bipennium in aspectu hominum : sed pennæ eorum erant sicut ignis. Descendebant autem in similitudinem minutissimi pulveris, qui movetur a ferventissimo solis radio, quando per fenestras et rotunditates luciferas ingreditur. Hoc modo agmina cum lumine implebant inferiores partes : et procurrebat lux cum agmine, et aliquis veranda hominis specie, excelsus et gloriosus, regebat principium et finem agminis, duxitque deorsum usque : et ambo custodiebat agmina, habebatque in manu sua grandem malleum aureum, et ipsum omnes sequebantur. Ille autem, velociter volans instar velocis aquilæ, descendens venit ad solum orbis terrarum in mediam civitatem, et percussit crassitiem latitudinis terræ; ingens vero et immensus sonitus in infernis abyssorum locis insonuit, et omnis terra secundum oculorum visum abunde explanata est et ad æqualitatem redacta, factaque est planities.

§ 114. Et in medio civitatis prope palatium regis video basim auream tornatam magnitudine collis ingentis, et super ipsam ignis columnam valde excelsam, et supra ipsam capitulum ex nube et crucem lucidam : præterea video alias tres bases, unam in loco, ubi martyrio coronata est sancta Gaiana cum duabus suis sociabus; et unam in loco, ubi passa est sancta Ripsime cum triginta tribus, et unam in loco torcularis. Hæ autem bases erant ignei aspectus, et columnæ ex nube iis insistebant, et capitula ex igne : et supra tres columnas erant cruces

des arcs admirables; et sur ces arcs je vis un édifice avec une coupole, en forme de pavillon, formé de nuages; c'était une œuvre prodigieusement divine. Et sous ce pavillon, sur les arcs, je vis les trente-sept saintes martyres, toutes éclatantes dans leurs robes blanches, avec des formes d'une beauté ineffable. En haut de l'édifice, je vis un trône divin et admirable, tout entier de feu, où se dressait la croix du Seigneur. La lumière répandue de toutes parts l'enveloppa et se confondit avec les rayons de la croix, pour former une colonne de lumière rayonnante qui s'étendit jusqu'à la base des colonnes.

[§ 115.] « Et une source abondante jaillit, coula et se répandit sur toute la plaine, la couvrit entièrement, aussi loin que l'œil pouvait voir. Et elle devint une mer unie et azurée, et tous les champs parurent de la couleur du ciel. Et je vis un nombre immense d'autels de feu, et, près de chaque autel, une colonne surmontée d'une croix, et une multitude innombrable m'apparut brillante comme les étoiles. Et je vis d'immenses troupeaux de chèvres noires qui, après avoir traversé les eaux, se changèrent en agneaux, et leur couleur devint blanche, et leur laine scintillait et lançait des étincelles. Et tandis que je regardais, tout à coup les troupeaux enfantèrent et se multiplièrent, et les agneaux qui venaient de naître remplirent la campagne, et tous étaient d'une couleur très-brillante. Tout à coup, d'autres naquirent encore et se multiplièrent. Et une moitié, ayant traversé les eaux, se changea en loups noirs, ils assaillirent les troupeaux et commencèrent à en faire un immense carnage, et le sang coulait à flots. Et tandis que je regardais, je vis poindre des ailes aux troupeaux, et ils devinrent

---

τῶν τριῶν στύλων σταυροὶ τρεῖς φωτοειδέστατοι, καθ' ὁμοίωσιν τοῦ δεσποτικοῦ σταυροῦ, καὶ τῶν στύλων τούτων οἱ σταυροὶ ἴσοι ἦσαν, τῆς δὲ φωτοειδοῦς κεφαλίδος ὁ στῦλος ὑψηλότερος ὑπῆρχεν. Καὶ τοῖς τέσσαρσι στύλοις ἐπάνω τῶν σταυρῶν καμάραι θαυμαστοειδεῖς, ἴσαι ἀλλήλαις, συνεπάγησαν. Τούτων δὲ ἐπάνωθεν κυκλοφερὲς ἡμίσφαιρον σκήνωμα, ὡς σελήνην, ἐθεώρουν, νεφοφανῆ καὶ θεοκτίστην οἰκοδομὴν ἔχουσαν· ὑποκάτω δὲ τῆς σκηνῆς ἐπάνω τῶν καμαρῶν τοὺς τριάκοντα ἁγίους μάρτυρας τοῦ Χριστοῦ, ὡς ἐν σχήματι λευκοτάτου φωτὸς μετὰ τῶν ἐνδυμάτων, περὶ ὧν οὐ δύναμαι διηγήσασθαι. Ἐπάνω δὲ τοῦ ἄκρου τῆς οἰκοδομῆς ἐθεώρουν θρόνον θαυμαστὸν, θεόπλαστον, φοβερὸν, πύρινον, καὶ τὸν δεσποτικὸν σταυρὸν ἐπάνω αὐτοῦ, φῶς δὲ τούτῳ περιερχόμενον, συμμιγὲν εἰς τὰς ἀκτῖνας τοῦ σταυροῦ, καὶ συμπεπηγὸς ἐπὶ τὸ αὐτὸ, καὶ στῦλον φωτὸς ἐργασάμενον ἔλαμψεν μέχρις ἄνω.

§ 115. Ἐν μέσῳ δὲ τῶν βάσεων τῶν κατωτέρων στύλων ἐξέῤῥευσε πηγὴ σφοδροτάτου ὕδατος, καὶ ἐκχυθεῖσα ἡπλώθη ἐν πάσαις ταῖς πεδιάσι, καὶ ἐπλήρωσε τὰ σύμπαντα ἄχρι τῆς τῶν ὀφθαλμῶν καταλήψεως, καὶ ἐγένετο θάλασσα μεγάλη. Οὐρανοειδῆ δὲ καὶ χλωρίζοντα ἐφάνη ὁμοῦ πάντα τὰ πεδία. Καὶ εἶδον πλῆθος πυρίνων θυσιαστηρίων ἄμετρον, καὶ σταυρὸν ἕνα ἐπάνω ἑνὸς ἑκάστου θυσιαστηρίου· ἔλαμπον δὲ ὡς τὸ πλῆθος τῶν ἄστρων. Καὶ εἶδον ἀγέλην ἀναρίθμητον αἰγῶν ἐν χρώματι μελανῷ, ἥτις, περάσασα τὰ ὕδατα, πρόβατα ἐγένετο, ὡς καὶ τὴν χρόαν στραφῆναι αὐτῶν εἰς λευκότητα. Χρυσόμαλλα δὲ φωτοειδέστατα ἐφάπαξ ἐγένοντο, ὥστε καὶ ἀκτῖνας ἐκπέμπειν. Αὐτὰ δ' ἔτι προσέχοντος ἐμοῦ, ἐξαίφνης γέννησις τῶν ποιμνίων ἐγένετο, καὶ ἐπληθύνθησαν, καὶ τὰ γεννήματα αὐτῶν ἐπλήρωσε τὰ σύμπαντα, καὶ τὰ γεννηθέντα ἀρνία πάντα φωτόμαλλα ὑπῆρχον. Μετὰ

tres lucidissimæ, ad similitudinem crucis Dominicæ, et trium columnarum æquales erant cruces, sed luminoso capitulo columna erat excelsior. Et quatuor columnæ supra cruces mirabilis aspectus fornices, invicem similes, habebant superductas. Supra has videbam orbiculare dimidii circuli tabernaculum, quasi lunam, cujus structura ex nube videbatur et divinitus facta : at infra tabernaculum supra fornices videbam triginta sanctos Christi martyres, tamquam in forma candidissimi luminis cum vestimentis, de quibus nihil referre possum. Supra verticem ædificii spectabam solium admirandum, divini operis, reverendum, igneum, et supra illud Dominicam crucem, lumen vero circumfusum solio erat mixtum cum radiis crucis, simulque cum iis compactam columnam lucis efficiebat, et usque ad partem supremam resplendebat.

§ 115. Ex medio basium inferiorum columnarum scaturiebat fons aquæ vehementissimæ, eaque effusa explicabatur per omnia loca campestria, replebatque omnia, quæ patebant oculorum conspectui, fiebatque mare magnum. Cœlestis autem et viridis coloris omnes simul apparebant campi. Et vidi multitudinem ingentem altarium igneorum et crucem supra unumquodque altare : splendebant autem ut multitudo stellarum. Et vidi gregem innumerabilem caprarum coloris nigri, quæ ingredientes in aquas fiebant oves, ut et cutis earum mutaretur in candorem : unica autem vice coloris aurei et splendidissimæ fiebant, ut radios etiam emitterent. Dum adhuc speculabar, confestim gregum facta est generatio, et multiplicati sunt, et fœtus eorum omnia repleverunt : agnique generati erant omnes lucidi velleris. Post hos vero et alii fœtus propositi sunt, et ex illis nonnulli, qui in

ailés, et, prenant leur vol, ils vinrent se joindre aux cohortes rayonnantes. Et il coula un torrent de feu qui emporta les loups, et je contemplais toutes ces choses avec étonnement...

[§ 120.] ..... « Et on entendit un grand tremblement de terre; et, lorsque le jour parut, la vision s'évanouit.

[§ 121.] .... « C'est pourquoi il m'a dévoilé en songe l'avenir, pour que je vous le raconte, et que sa volonté s'accomplisse aussitôt en vous. Hâtez-vous donc, vous aussi, d'exécuter ses préceptes. Venez, élevons des chapelles pour transférer les martyres dans le lieu du repos, et elles-mêmes vous encourageront à vous renouveler. »

CIII.

Ayant dit ces mots, Grégoire ordonna qu'on préparât aussitôt les matériaux pour construire, et toute la foule, dès qu'elle l'eut entendu, se mit ardemment à l'œuvre. Ils entassèrent, dans les endroits indiqués, les uns des cailloux, les autres de grosses pierres, quelques-uns des briques, quelques autres des cèdres, et ils disposaient chaque chose, remplis de joie et pénétrés d' une grande crainte. Grégoire lui-même, prenant le niveau des maçons, jetait les fondements de la chapelle destinée au repos des martyres. Toute la multitude était accourue à son aide; ils élevaient l'édifice suivant un plan bien arrêté. Chaque homme se mettait au travail; les femmes aussi prêtaient leur assistance, suivant la faiblesse de leurs forces. Ainsi ils travaillaient tous ensemble avec foi et saisis de crainte, afin qu'il ne restât personne qui ne participât aux grâces salutaires. Et ils élevèrent trois chapelles, l'une du côté de la ville entre le nord et le levant, là où fut martyrisée Hripsimè avec ses trente-trois compagnes, et ils construisi-

δὲ ταῦτα ἄλλα γεννήματα προετέθησαν, καὶ ἐξ αὐτῶν τινα, εἰσελθόντα εἰς τὰ ὕδατα, ἐπέρασαν, καὶ τὰ ἀρνία λύκοι ἐγένοντο μελανοί, καὶ ὁρμήσαντες εἰς μέσον τῶν ποιμνίων, ἤρξαντο σφάζειν, καὶ πλῆθος αἵματος ἐξεχύθη. Καὶ ὡς ἔτι ἐθεώρουν, ἀνεφύησαν πτέρυγες τοῖς ποιμνίοις, καὶ ἐγένοντο πτερωτὰ, καὶ πετασθέντα ἀνελήφθησαν εἰς τὰς στρατιὰς τοῦ φωτὸς, καὶ ἀνέστη κατακλυσμὸς πυρὸς, καὶ σύρας ἀπώλεσε τοὺς λύκους· ἐγὼ δὲ ἀτενίζων ἐθαύμασα.

§ 120. ...... περὶ τὸν ὄρθρον σεισμὸς ἐγένετο, καὶ παρῆλθεν τὸ ὅραμα.

aquas fuerant ingressi, transiverunt, et agni facti sunt nigri, irruentesque in medium gregum, cœperunt mactare, et multum sanguinis effusum est. Et cum adhuc contemplarer, gregibus natæ sunt alæ, factique sunt alati, et volantes ad agmina lucis assumpti sunt : et ortum est diluvium ignis, trahensque perdidit lupos. Ego vero aspiciens miratus sum.

§ 120. ..... Circa auroram motus est factus, et transiit visio.

CAPUT UNDECIMUM.

Templa ædificata : rex sanatus cum populo : idola multis in provinciis confracta et gentes institutæ.

§ 121. ..... Διὰ τοῦτο καὶ τὴν τῶν μελλόντων ὅρασιν ἔδειξέν μοι διηγήσασθαι ὑμῖν, ὥστε τὸ θέλημα αὐτοῦ ἐν ὑμῖν νῦν ἀποτελεσθῆναι. Ὑμεῖς δὲ σπεύσατε πρὸς τὴν διαταγὴν τὴν παρ' αὐτοῦ ῥηθεῖσαν. Δεῦτε μετενέγκωμεν τοὺς μάρτυρας εἰς ἀνάπαυσιν, ὅπως καὶ αὐτοὶ ὑμᾶς μετενέγκωσιν εἰς ἀνακαίνωσιν.

Τοῦτο δὲ εἰπὼν, ἐκέλευσε τὰ πρὸς τὴν οἰκοδομὴν ἐν τοῖς προτεταγμένοις τόποις· κομίζοντες οἱ μὲν λίθον, οἱ δὲ πλίνθον, οἱ δὲ κέδρινα ξύλα ἐν ἀγαθότητι καρδίας καὶ σπουδῇ καὶ φόβῳ. Αὐτὸς δὲ ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἀναλαβὼν τὸ τῶν οἰκοδόμων σπαρτίον, τὰ θεμέλια τῶν ναῶν ἐχάραξε, καὶ ἕκαστος ἐκ τοῦ πλήθους φροντίδα ἀναδεξάμενος, καλλίστῳ χαράγματι εὐαρμόστως τοὺς θεμελίους κατέθεντο εἰς ἐκδωμάτωσιν τῆς οἰκοδομῆς, πάντων χεῖρα ὀρεξάντων εἰς τὸ ἔργον ἐν πίστει καὶ φόβῳ μεγάλῳ, δεδιὼς ἕκαστος μήπως ὑστε-

§ 121. ..... Hac de causa et futurorum visionem mihi ostendit, ut eam vobis enarrarem, quo voluntas ejus in vobis modo perficiatur. Vos vero festinate ad implendum mandatum ab eo vobis declaratum. Venite, transferamus martyres ad requiem, ut et illi vos perducant ad renovationem.

Hoc ubi dixerat, mandavit necessaria ad ædificationem in designatis locis. Adferebant alii lapides, alii lateres, alii ligna cedrina, cum bonitate cordis, diligentia et timore. Ipse vero sanctus Gregorius, assumpto ædificantium funiculo, fundamenta templorum signavit, et singuli e multitudine, curam exhibentes, pulcherrimo ordine lapides fundamentales concinne deponebant, ad structuram ædificii, omnibus manum opere admoventibus cum fide et timore magno, quod unusquisque metueret, ne forsan postea salutari gratia sanationis excideret.

rent l'autre au midi de la même ville, là où la supérieure Gaïanè souffrit le martyre, et la troisième près de la resserre des cuves, dans la vigne où était leur habitation (1).

[§ 122.] Ils les construisirent, les embellirent, et les ornèrent de lampes d'or et d'argent sans cesse allumées, de grands lustres resplendissants de lumière et également de candélabres brûlant toujours.

CIV.

Et il commanda qu'on fît pour chacune d'elles une caisse de bois de sapin, avec de fortes attaches et des garnitures de fer. Chaque caisse ayant été préparée suivant ses ordres, ils les portèrent à l'entrée de la resserre des cuves, devant saint Grégoire. Celui-ci les prit, entra seul dans la resserre, et ne permit à aucun autre d'y pénétrer, disant : « Il ne vous convient pas de vous en approcher et de les toucher, parce que vous n'êtes pas encore guéris, ni purifiés par le baptême. » Lorsqu'il était renfermé seul, il plaça chacune des saintes dans une caisse séparée, et il l'ensevelit avec soin dans une robe ; puis il mit dessus le signe du Christ. Pendant ce temps-là, le roi, les princes du sang et tous les grands, les satrapes, les nobles et toute l'armée, apportèrent des aromates odoriférants, du pur encens, des étoffes de soie de diverses couleurs et des tissus d'or. Et la reine et les princesses, les femmes des grands et les filles des nobles, apportèrent des robes de pourpre tissées d'or, des tissus bleus et blancs comme la neige, pour les ornements destinés aux saintes. On entassait l'or, l'argent et les tissus, à la porte de la resserre des cuves.

(1) Les églises des saintes Hripsimè, Gaïanè et de leurs compagnes ont été élevées à petite distance de l'endroit où se dressent actuellement les constructions du célèbre monastère d'Edchmiadzin, résidence du catholicos des Arméniens dissidents, chef suprême de la religion. L'église consacrée à sainte Gaïanè a été construite par le catholicos Ezdras ou Ezr en 630, et réparée par Philippe patriarche, en 1652. — L'église de sainte Hripsimè fut bâtie par le catholicos Gomidas en 618 et réparée en 1653 par Philippe. (Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, ch. 25, p. 131.) — Cf. Dubois de Montpereux, *Voyage autour du Caucase*, t. III, p. 213. — Chakhatounoff, *Descr. d'Edchmiadzin*, en arm., t. I, pag. 261, 273 et suiv. — Brosset, *Rapports sur un voy. en Arménie*, III, pag. 82 et suiv.

ρον τῆς σωτηριώδους χάριτος ἐκπέσῃ τῆς ἰάσεως. Ἐξεδωμάτωσαν δὲ ναοὺς τρεῖς, ἕνα ἐν τοῖς βορεινοῖς μέρεσι κατὰ ἀνατολὰς τῆς πόλεως, ἔνθα ἐμαρτύρησαν οἱ (αἱ?) περὶ τὴν ἁγίαν Ῥιψίμην τριάκοντα τρεῖς, τὸν δὲ ἕτερον ἐν τοῖς μέρεσι τοῦ νότου, ἔνθα ἐμαρτύρησεν ἡ τῆς ἁγίας τροφὸς Γαιανὴ μετὰ τῶν τριῶν αὐτῆς ἑταιρῶν, τὸν δὲ τρίτον παρὰ τὸν ληνὸν ἐν μέσῳ τοῦ ἀμπελῶνος, ὅπου τὸ πρότερον ὑπῆρχεν αὐτῶν ἡ καταμονή.

§ 122. Οἰκοδομήσαντες δὲ τοὺς τόπους ἐκόσμησαν χρυσοῖς καὶ ἀργυροῖς φανοῖς καὶ λαμπάσιν ἀσβέστοις, καὶ λυχνίαις καιομέναις διαπαντός. Προσέταξε δὲ αὐτοῖς ποιῆσαι καὶ λάρνακας ἑκάστῳ ἀπὸ σανίδων κεδρίνων ἐν στερεοῖς ἥλοις συγκλεισθείσας· καὶ πάντα κατὰ τὸ προστεταγμένον παραυτίκα ἀπηρτίσθη. Ἐνεχθεισῶν δὲ τῶν λαρνάκων πρὸς τὴν θύραν τοῦ ληνοῦ ἐνώπιον τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, αὐτὸς καταμόνας εἰσῆλθεν, μὴ συγχωρήσας ἄλλῳ τινὶ συνεισελθεῖν αὐτῷ. Οὐ γὰρ δεῖ, φησιν, ὑμᾶς πλησιάσαντας προσπελάσαι αὐτοῖς, μήπω ἰαθέντας, μηδὲ καθαρισθέντας διὰ τοῦ βαπτίσματος. Αὐτὸς δὲ λαβὼν τὰς λάρνακας ἔσω, ἕκαστον τῶν ἁγίων ἐν τῇ ἰδίᾳ λάρνακι κατέθετο, σὺν τοῖς αὐτῶν ἐσχισμένοις ἱματίοις περισφίγξας, ἐσφράγισε τῇ τοῦ Χριστοῦ σφραγῖδι. Ὁ δὲ βασιλεὺς, καὶ οἱ μεγιστᾶνες, καὶ ὁ στρατὸς, ἕκαστος προσέφερεν μύρα εὐωδέστατα, καὶ ἀρώματα καὶ ἐνδύματα διάφορα, ἀπὸ μεταξίων ὑφασμένα, καὶ χρυσέμπαστα, ὁλοσηρικά. Καὶ ἡ γυνὴ τοῦ βασιλέως καὶ νεάνιδες τοῦ αὐτοῦ γένους, καὶ αἱ τῶν μεγάλων γυναῖκες καὶ θυγατέρες

Construxerunt autem tria templa, unum in partibus borealibus ad orientem civitatis, ubi cum sancta Ripsime martyrio coronati sunt triginta tres; alterum in partibus australibus, ubi passa est sanctæ nutrix Gaiana cum tribus sociabus suis; tertium vero apud torcular in medio vineæ, ubi prius earum erat commoratio.

§ 122. Loca vero, quæ ædificaverunt, exornarunt auro et argento, lanternis et lampadibus inextinctis, et candelabris semper ardentibus. Eis quoque præcepit, ut singulis construerent arcas ex tabulis cedrinis per solidos clavos conclusas : et omnia, quæ mandaverat, velociter perfecta sunt. Allatis vero arcis ad portam torcularis coram sancto Gregorio, ipse solus ingressus est, non sinens secum alium quempiam ingredi. Non enim oportet, inquiebat, vos prope ad illos accedere, cum necdum sanati sitis, neque mundati baptismate. At ipse, arcis intro portatis, singulos sanctos in propria deposuit arca, scissis eorum constringens vestimentis, signavitque sigillo Christi. Rex vero, et magnates, et exercitus, unusquisque proferebat unguenta odoris optimi et aromata, et vestimenta varia ab opificibus serici contexta, aureisque variata filis et holoserica. Conjux quoque regis, et puellæ ex ejusdem genere, et magnatum uxores et filiæ,

[§ 123.] Quand saint Grégoire sortit et qu'il vit tant de richesses entassées à la porte de la resserre des cuves, il ne voulut pas les employer pour les saintes : « Ne vous ai-je pas dit qu'il ne convient pas que vous approchiez d'elles ce qui vous appartient, tant que le baptême ne vous aura point purifiés?... »

CV.

Cependant le roi Tiridate, à l'exception de la parole, conservait toujours la forme d'un pourceau. Il en avait les cornes des pieds et des mains, son visage ressemblait à un grouin, ses dents étaient comme des défenses de sanglier, et son corps tout entier était hérissé de poils. Il avait la tête et la figure voilées, son corps était revêtu d'un cilice, et il paraissait ainsi à tout le peuple.

[§ 124.] Donc le roi s'approcha de saint Grégoire, et le supplia de guérir ses pieds et ses mains, pour qu'il pût aussi travailler à la construction des chapelles des saintes. Alors le bienheureux Grégoire, ployant les genoux devant le Seigneur de tous, devant le Dieu bienfaisant et miséricordieux, se prosterna devant les caisses où étaient renfermés les corps des saintes martyres du Christ, et, les invoquant, il leva les bras, les étendit vers le ciel, en implorant la guérison du roi et de tous les assistants. Puis il revint près du roi, et, par la grâce du Christ, il lui guérit les pieds et les mains; car la corne lui tomba des pieds et des mains (1) pour qu'il pût aussitôt travailler avec ses mains, et prendre part aux travaux élevés en l'honneur

(1) Sozomène (*Hist. ecclésiast.*, II, 8) attribue la conversion de Tiridate à un miracle, sans parler cependant de S. Grégoire et de son intervention pour obtenir la guérison du roi.

τὰ πορφυρᾶ, καὶ διάχρυσα, καὶ βύσσινα, καὶ οὐρανόχρωτα, καὶ χιονοφανῆ, εἰς τὰ ἐνδύματα τῶν ἁγίων προσέφερον, ὡσαύτως χρυσὸν καὶ ἄργυρον καὶ λίνον ἐκόμισαν ἐν σπουδῇ πρὸς τὴν θύραν τοῦ ληνοῦ.

§ 123. Ἐξελθὼν δὲ ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἐθεάσατο πάντα βεβουνισμένα ἐπὶ τῇ θύρᾳ, καὶ μὴ καταδεξάμενος λαβεῖν τι ἐξ αὐτῶν, ἔφη πρὸς αὐτούς· Τοῦτο ὑμῖν πάλαι εἴρηκα, ὅτι οὐ δέον ἐστὶν τῶν ὑμετέρων τι αὐτοῖς προσεγγίσαι, μήπω καθαρισθέντων τῷ λουτρῷ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος... Ὁ οὖν βασιλεὺς Τηρηδάτιος ἔτι ὑπῆρχεν ἐν τῇ τοῦ χοίρου μορφῇ, καὶ τοῖς ὄνυξι τῶν χειρῶν καὶ ποδῶν, καὶ τῷ ὁμοιώματι τῆς ὄψεως, πλὴν τῆς ἀνθρωπίνης ὁμιλίας. Ἦσαν δὲ οἱ ὀδόντες μεγάλοι ὡς συάγρων, καὶ τῶν βοστρύχων ἡ δασύτης περὶ ὅλον τὸ σῶμα, περιδεδεμένος ἐν σάκκῳ ὡς φοβερὸν θέαμα ἐν μέσῳ τῶν λαῶν.

§ 124. Προσελθὼν οὖν παρεκάλει τὸν ἅγιον Γρηγόριον, ὅπως τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν τῆς ἰάσεως ἐπιτύχῃ, καὶ τοῦ ἔργου τῶν ἁγίων μὴ ἄμοιρος παντελῶς γένηται· ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος εἰσελθὼν, καὶ γόνυ κλίνας τῷ πάντων δεσπότῃ καὶ φιλανθρώπῳ Θεῷ, περιλαβών τε καὶ τὰς λάρνακας τῶν ἁγίων μαρτύρων καὶ μακαρίων σωμάτων τῶν τοῦ Χριστοῦ ἀθλητῶν, προσέφερεν ἐκτενεῖς δεήσεις, ἐπάρας τὰς ἁγίας καὶ διαπαντὸς ἡπλωμένας χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν, ἐπιζητῶν τῷ βασιλεῖ (add. καὶ) τοῖς συναχθεῖσιν ἴασιν. Ἡ δὲ κραυγὴ πάντων καὶ ὀλολυγμὸς καὶ ὁ κλαυθμὸς τὸν ἀέρα ἐπλήρου. Στραφεὶς οὖν πρὸς τὸν βασιλέα, διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ χάριτος τὰς χεῖρας αὐτοῦ καὶ τοὺς πόδας ἰάσατο· ἐξέπεσαν γὰρ αἱ ὁπλαὶ αὐτοῦ, ἵνα κοινωνὸς γένηται τοῦ ἔργου τῶν ἁγίων, ταῖς ἰδίαις χερσὶν καταξιούμενος κοπιᾷν. Ἰαθεὶς οὖν ἠρώτα τὸν ἅγιον Γρηγόριον, τί αὐτῷ προστάττει ποιεῖν. Ὁ δὲ τὸ μέτρον

purpurea et inaurata et byssina et cœlesti colore tincta et niveo candore fulgida, pro indumentis sanctorum offerebant; similique animo aurum, argentum et linum studiose afferebant ad portam torcularis.

§ 123. At egressus sanctus Gregorius, vidit omnia in cumulum congesta ad portam, et non sustinens ex illis aliquid accipere, ad eos dixit : Jam ante indicavi, nequaquam decere aliquid rerum vestrarum ad sanctos accedere, quod necdum mundati sitis lavacro sancti baptismatis...... Rex autem Teredates etiam tum habebat figuram porci cum unguibus manuum et pedum et similitudine vultus, excepto sermone humano. Dentes erant fulminei, velut aprorum; capillorum hirsuties erat per totum corpus : circumdatus erat sacco, ut horrendum spectaculum in medio populorum.

§ 124. Itaque accedens rogat sanctum Gregorium, ut manuum ac pedum obtineat sanationem, et operis pro sanctis non omnino expers permaneat. Sanctus vero Gregorius ædem ingressus, flexit genua coram domino omnium et misericordi Deo; complexusque arcas sanctorum martyrum et beatorum corporum Christi athletarum, obtulit ferventes obsecrationes, extensis sanctis manibus iisque semper in cœlum expansis, efflagitans sanationem regi et reliquis ibi congregatis. Clamor vero omnium et ejulatus et fletus aera replebat. Igitur sanctus ad regem conversus, per gratiam Christi manus ejus ac pedes sanavit ; nam ungulæ ejus deciderunt, ut particeps fieret laboris pro sanctis, operandi propriis manibus gratia impetrata. Sanatus ergo rogavit sanctum Gregorium, quidnam faciendum sibi committeret. Ille

des saintes. Le roi demanda à Grégoire ce qu'il voulait qu'il fît. Il lui donna la mesure des caisses des saintes, afin qu'il creusât la terre pour chacune d'elles, dans les chapelles destinées à leur repos. Et il pria de nouveau Grégoire qu'il ordonnât à son épouse, la reine Aschkhen (1), et à sa sœur Khosrovitoukhd, de s'associer aussi au travail. Le saint donna cet ordre, et elles se rendirent avec lui pour l'aider dans son œuvre. Et lorsqu'il eut pris la mesure des caisses, elles creusaient, dans le temple des saintes martyres, l'endroit où elles devaient reposer.

[§ 125.] Le roi prit alors la bêche et la pioche, et il creusait la terre selon la grandeur des caisses. Et les deux autres, la reine Aschkhen et la sœur du roi, Khosrovitoukhd, se passaient de main en main, dans le pan de leur tunique, la terre qu'elles enlevaient pour la porter dehors. Et ainsi, selon l'ordre [qu'elles avaient reçu], elles disposèrent d'abord la tombe de sainte Hripsimè, et puis celles de ses trente-deux compagnes, dans l'endroit même où fut répandu le sang de leur bienheureux martyre, là où on allait dresser le glorieux autel du Christ. Et également dans la chapelle située au midi de la ville, là où furent martyrisées sainte Gaïanè et ses deux compagnes, le roi lui-même avec sa sœur Khosrovitoukhd et avec la reine Aschkhen préparèrent leurs tombes de leurs propres mains. Puis le roi vint solliciter de saint Grégoire l'autorisation de se transporter sur le sommet du mont Massis (2), voyage qui exigeait sept journées. Il prit dans ce lieu, sur la cime de la montagne, des pierres très-dures, pesantes, longues, grosses, énormes, dont une seule n'eût pu être mise en mouvement par une multitude d'hommes. Mais le roi, doué d'une force extraordinaire, plaçant sur son épaule huit de ces blocs, à la manière d'Haïg (3), les apporta à la chapelle des vierges. Lui seul dressa sur le seuil quatre énormes blocs, comme pour réparer sa lutte insensée avec la sainte, dans sa chambre, lorsque, gardée par la grâce du Seigneur, elle en triompha

(1) Aschkhen était fille d'Achkhatar; elle était aussi grande de taille que le roi. Tiridate la fit inscrire au rang des Arsacides, lui fit revêtir la pourpre, ceindre la couronne, pour en faire son épouse. D'Aschkhen naquit Khosrov ou Chosroès (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 83). A la mort de Tiridate, la reine Aschkhen se retira à Carni, où elle mena une vie toute religieuse jusqu'à sa mort.

(2) Le mont Ararat est appelé Massis par les Arméniens.

(3) L'arménien se sert de l'expression *haïgapar* qui est intraduisible, et qui exprime la force herculéenne du roi qu'il compare à celle de Haïg, chef de la race arménienne, qui passait pour un géant d'une force extraordinaire (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, I, 10).

δέδωκεν αὐτῷ τῶν ἁγίων λαρνάκων, ὥστε σκάπτειν τοὺς τόπους ἑκάστῃ λάρνακι ἐν ταῖς στοαῖς τῶν μαρτύρων ἐν τόποις ἀφωρισμένοις παρὰ Κυρίου. Παρεκάλεσε δὲ τὸν ἅγιον Γρηγόριον κελεῦσαι τὴν βασίλισσαν Ἀσιχήνην αὐτοῦ γυναῖκα, καὶ τὴν ἀδελφὴν, τὴν καλουμένην Κουσαρωδούχτα, συνεργοὺς αὐτῷ γενέσθαι, ὅπως καταξιωθῶσι καὶ αὐταὶ κοινωνῆσαι τῷ ἔργῳ. Κελεύσαντος δὲ αὐτοῦ, ἐπορεύθησαν σκάπτειν κατὰ τὸ διάμετρον τῶν λαρνάκων ἔσω ἐν τῷ ναῷ ἐν τοῖς τόποις τῆς αὐτῶν καταπαύσεως.

§ 125. Λαβὼν οὖν ὁ βασιλεὺς ἀξινόρυγα λαξευτήριον καὶ ἄμην, ἔσκαπτε τοὺς τῶν ἁγίων τόπους κατὰ τὸ μέτρον τῶν λαρνάκων. Ἡ δὲ βασίλισσα Ἀσιχήνη, καὶ ἡ τοῦ βασιλέως ἀδελφὴ Κουσαρωδούχτα, δεξάμεναι τὸν χοῦν εἰς τοὺς κόλπους αὐτῶν ἔξω ἐκόμιζον, καὶ ἀκολούθως ἡτοίμασαν πρῶτον τὴν τῆς ἁγίας Ῥιψίμης κατάθεσιν, ἔπειτα τῶν τριάκοντα τριῶν ἐν τῷ τόπῳ τῆς αὐτῶν μαρτυρίας, ὅπου ἐκενώθη τὸ αἷμα αὐτῶν ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος τοῦ Χριστοῦ. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐν τῷ μαρτυρίῳ, τῷ κατὰ νότον τῆς πόλεως, ἡτοίμασαν τῆς ἁγίας Γαιανῆς καὶ τῶν ἅμα αὐτῇ τριῶν αὐτὸς ὁ βασιλεὺς σὺν τῇ ἰδίᾳ ἀδελφῇ καὶ τῇ δεσποίνῃ Ἀσιχήνῃ τὰς θήκας, χερσὶν ἰδίαις περικοσμήσασαι τοὺς ἑκάστους τόπους. Μετὰ δὲ ταῦτα προσελθὼν ὁ βασι-

vero eidem dedit mensuram arcarum, ut loca singulis effoderet arcis in cellis martyrum, in locis a Domino distinctis. Rogavit autem sanctum Gregorium, ut juberet reginam Asichenen, conjugem suam, et sororem nomine Cusaroductam, secum operari, ut et hæ operis participes fieri mererentur. Illo autem jubente, iverunt intro in ecclesiam ad fodiendum secundum arcarum diametrum in locis requiei martyrum.

§ 125. Sumens itaque rex marram et ligonem, effodit loca sanctis secundum mensuram arcarum : regina vero Asichene, et regis uxor Cusaroducta, acceptum in sinu pulverem foras portabant; et consequenter præpararunt primum sanctæ Ripsimes depositioni locum, deinde aliorum triginta trium in loco martyrii eorum, ubi sanguis ipsorum pro Christi nomine effusus est. Simili modo in æde martyrum, quæ est ad austrum civitatis, præpararunt sanctæ Gaianæ et tribus cum ea rex ipse cum sorore sua, et domina Asichene, thecas, propriis manibus loca singula circumornantes. Post hæc accedens rex cum

d'une façon si victorieuse. Aussi, à ce moment, il lui offrit comme couronne de sa victoire le travail de ses mains.

[§ 126.] Après avoir élevé et terminé les trois chapelles sacrées, ils les ornèrent et les embellirent d'une manière digne; puis ils transportèrent chaque martyre dans sa chapelle. On mit sainte Gaïanè avec ses deux compagnes dans la chapelle du midi, au lieu de son martyre. Et ils transportèrent aussi la bienheureuse Hripsimè avec ses trente-deux compagnes dans la chapelle de l'orient, du côté de la grande église. Et celle qu'ils avaient martyrisée seule dans la resserre aux cuves, ils lui élevèrent une chapelle au nord de la ville. Et ils transportèrent toutes les saintes martyres du Christ, chacune dans le lieu de son repos. Et chaque chose fut accomplie suivant l'ordre de la vision apparue à saint Grégoire. Et dans les trois chapelles élevées sur les sépultures de ces martyres vivantes [en Dieu], il éleva le signe sacré de la croix du Seigneur, en recommandant au peuple d'adorer le Seigneur leur Créateur devant ce signe qui vivifie tout le monde....

Aussitôt il alla avec le roi et avec tout le peuple au lieu indiqué de la colonne de feu sur la base d'or; ils environnèrent aussitôt ce lieu d'une haute muraille, ils la munirent de portes et de serrures, et là aussi ils élevèrent le signe de la croix salutaire (1); et quiconque venait en cet endroit pouvait adorer à genoux le Dieu Créateur.

(1) L'Église élevée par S. Grégoire porta le nom de « Descente du fils unique ». C'est sur son emplacement que se dressent les constructions actuelles de l'église du monastère patriarcal d'Edchmiadzin, décrites par Dubois de Montpereux, dans son « Voyage autour du Caucase », par le P. Chakhatounoff, « Descript. d'Edchmiadzin », par M. Brosset dans son « IIIe Rapport sur un voyage en Arménie, » et en général par tous les voyageurs qui ont écrit des relations de leurs pérégrinations dans la province d'Erivan, sur le territoire de laquelle se trouve le couvent patriarcal de l'Arménie.

λεὺς συνετάξατο τῷ ἁγίῳ Γρηγορίῳ εἰς ὑψηλότατον καὶ μέγα ὄρος, Μασῆς λεγόμενον, ἀπελθεῖν, ἑπτὰ ἡμερῶν ὁδὸν ἔχον, ὥστε ἀπὸ τῆς κορυφῆς λαβεῖν λίθους ἀκροτόμους, στιβαρούς, πλατεῖς τε καὶ μήκει παμμεγέθει, ὡς μὴ ῥᾳδίως κινεῖσθαι ὑπὸ πλήθους ἀνθρώπων. Ἀναβαστάξας οὖν τῷ νώτῳ γιγαντιαίως καὶ κομίσας ὀκτὼ στήλας εἰς τὰς θύρας τῶν ναῶν, ἔστησεν παραστάδας καὶ ὑπέρθυρα, ἀντὶ τῆς προτέρας καὶ ἀνοήτου μάχης, ἣν μετὰ τῆς ἁγίας Ῥιψίμης ἐπύκτευσεν ἐν τῷ ἰδίῳ κοιτῶνι, ἀντεισφέρων τῶν πόνων.

§ 126. Οἰκοδομήσας δὲ καὶ καλλωπίσας τρεῖς ναοὺς τῶν μαρτύρων, μετὰ πάσης ἑτοιμασίας καὶ παντὸς κόσμου ἕκαστον τῶν ἁγίων ἐν τοῖς ἰδίοις τόποις ἀποκατέστησεν. Καὶ τὴν μὲν ἁγίαν Γαιανὴν πρὸς τοῖς νοτιαίοις μέρεσιν μετὰ τῶν τριάκοντα τριῶν ἐν τοῖς βορεινοῖς μέρεσιν κατὰ ἀνατολὰς τῆς πόλεως ἐν τῷ ναῷ παρέδωκαν· καὶ τὴν σφαγεῖσαν ἀσθενῆ ἐν τῷ ληνῷ ἀπέθεντο, ἔνθα καὶ γέγονε ναὸς κατὰ βορρᾶν τῆς πόλεως. Πάντας οὖν τοὺς μάρτυρας παθόντας ὑπὲρ τοῦ Χριστοῦ μετήνεγκαν εἰς τὸν ἑκάστου τόπον τῆς αὐτῶν καταθέσεως, κατὰ τὴν προφανεῖσαν ὅρασιν τῷ ἁγίῳ Γρηγορίῳ οὕτως τελειώσαντες. Ἔσω δὲ τῶν τριῶν ναῶν ἐπάνω τῶν κοιμητηρίων καὶ ζωοφόρων τάφων, ἐν τοῖς τόποις τῶν θυσιαστηρίων, ἔστησεν ἑκάστῳ τὸ δεσποτικὸν σημεῖον τοῦ σταυροῦ, ἵνα, φησίν, ἐνώπιον τοῦ ζωοδότου σημείου τούτου προσκυνήσητε κύριον τὸν Θεόν, ποιήσαντα ὑμᾶς .....

Καὶ ἅμα τῷ βασιλεῖ σὺν τοῖς ὄχλοις τὸν τόπον, ἔνθα ἐθεάσατο τὸν στῦλον πύρινον ἐπὶ τῇ χρυσῇ βάσει, περιετείχισεν ὑψηλοτάτῳ τείχει εἰς τιμὴν τοῦ τόπου, θυρεῷ δὲ καὶ κλείθροις ἀσφαλισάμενος, καὶ

sancto Gregorio decrevit abire in altissimum et amplum montem, Masis nominatum, septem dierum itinere distantem, ut ex vertice ejus caperet lapides duros, graves, latosque et ingentis amplitudinis, ut non facile moverentur a multis hominibus. Sublatas ergo in humerum gigantis more octo columnas tulit pro portis templorum, et constituit porticus et lapides superiores ostiorum, pro priore et amenti pugna, qua in cubiculo suo cum sancta Ripsime luctatus est, reddens labores.

§ 126. Ubi ædificaverat et ornaverat tres martyrum ædes sanctus cum omni apparatu omnique ornatu unumquemque sanctorum in loco suo deposuit: et sanctam quidem Gaianam in partibus australibus [cum duabus posuerunt, sanctam Ripsimen] cum triginta tribus in borealibus versus orientem civitatis in templo sepulturæ tradiderunt; et infirmam mactatam in torculari deposuerunt, ubi et templum constructum est ad septentrionem civitatis. Itaque omnes martyres pro Christo passos transtulerunt ad loca suæ depositionis singulos, omnia perficientes secundum visionem sancto Gregorio ante manifestatam. Intus vero in tribus templis super cœmeteria et sepulchra vitam afferentia, in locis altarium, in singulis sanctus constituit Dominicum signum crucis, ut, inquiebat, coram hoc signo, per quod vita data est, adoretis dominum Deum, qui fecit vos.....

Tum una cum rege et cum turbis locum, ubi vidit columnam igneam super basim auream, circumvallavit muro altissimo ad honorem loci, saxoque ad ostium et

CVIII.

[§ 129.] ...... Et aussitôt le roi, de sa propre volonté, prescrivit et recommanda à saint Grégoire d'enlever tout d'abord et d'anéantir les anciennes divinités de sa patrie, qui ne sont pas des dieux. Puis le roi alla lui-même avec toute l'armée de la ville de Vagharschabad à Ardaschad, pour y détruire les autels d'Anahid, à l'endroit appelé Erazamoïn (1). Il rencontra d'abord sur sa route le temple du dieu Dir (2) où l'on expliquait les songes inspirés par ce dieu; c'était le temple du maître enseignant la sagesse des prêtres, qui portait le nom d'école de l'Écrivain d'Ormizd, et dans laquelle s'enseignaient tous les arts (3).

[§ 130.] Ils se mirent aussitôt à le détruire; ils l'incendièrent et le laissèrent en ruines. Là, apparut une immense troupe de démons, ayant la forme humaine, montés sur des chevaux ou à pied, armés de lances et de javelots, munis d'armes et de projectiles; ils couraient, criaient et poussaient des hurlements terribles. Lorsqu'ils se furent enfuis, ils se précipitèrent dans le temple d'Anahid. De là, ils combattaient contre ceux qui s'approchaient, et, du sommet de l'édifice, ils décochaient contre ceux qui se trouvaient en bas, des flèches

(1) Erazamoïn, de *eraz*, songe, et *mouïn*, faculté, — c'est-à-dire, interprétation des songes (Cf. Emin, *Recherches sur le pag. armén.*, pag. 18 de la trad. fr.). — Cet endroit se trouvait dans la province d'Ararat. — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 497 et suiv.

(2) Le dieu Dir n'est cité qu'en ce seul endroit d'Agathange, et on ne trouve nulle part, dans les écrivains arméniens, qu'il soit fait mention de cette divinité. M. Emin (*Rech. sur le pag. arm.*, pag. 18 et suiv.) le compare à Hermès ou Mercure, et affirme qu'il était le même que le Tir assyrien, fils de Nébo. — Le nom de Tiridate, en arménien Dertad, est composé du nom *Dir* et de *dad* qui signifient « don de Dir », comme Mihrdad (Mithridate) veut dire « don de Mithra. » (Emin., *op. laud.*, pag. 20, note 1.)

(3) Cette phrase a été différemment interprétée par les savants Mékhitaristes qui semblent ne pas avoir reconnu le nom du dieu Dir que leur texte donne sous la forme *Dour*. Voici comment ces savants ont rendu ce passage dans la version italienne d'Agathange (pag. 147) : « N'andò poi il re stesso con tutto l'esercito dalla città di Valarsabad in Ardassad, per quivi distruggere i simulacri d'Anaite : poi al luogo detto Erazamujn; che primo incontrasi nella via questo tempio delle spiegazioni de' sogni, ov'era il soggiorno de' sacerdoti pagani, e chiamavasi l'archivio del Dio potente, scrittore della dottrina d'Ormizda, e dottore del senno eloquente. »

στήσας ἐκεῖ τὸ σωτήριον σημεῖον τοῦ σταυροῦ, ἐκέλευσεν, ἵνα ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ πάντες φθάνοντες καὶ γονυπετοῦντες προσκυνήσωσι τὸν παντοκράτορα Θεόν.

§ 129. ..... Ἐν τάχει οὖν ὁ βασιλεὺς ἐξουσιαστικῶς ἐκέλευσεν, συμπειθομένων καὶ τῶν λοιπῶν, ἐν τῇ ἐξουσίᾳ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου εἶναι τὴν καταστροφὴν τῶν πατρῴων νομιζομένων αὐτοῖς θεῶν, καὶ τῶν βουνῶν αὐτῶν, ὅπως ἐξάρῃ ἐκ μέσου τὰ μνημόσυνα αὐτῶν. Αὐτὸς οὖν ὁ βασιλεὺς ἐπορεύθη μετὰ τοῦ στρατεύματος ἀπὸ Οὐαλεροχτίστης τῆς πόλεως εἰς τὴν Ἀρταξερξοχτίστην, ὥστε καταστρέψαι τὸν ἐκεῖ σεβασμὸν τῆς Ἀρτέμιδος ἐν τοῖς λεγομένοις τόποις Ὀνειρομούσοις. Ἀπιοῦσι δὲ αὐτοῖς ὑπήντησε τόπος, προσαγορευόμενος ὀνειροπόλων, ὀνειροδεικτῶν, σέβασμα δαίμονος γραμματέως, καὶ γνώσεις ἱερέων. Τρίδις ἐκέκλητο βωμὸς Ἀπόλλωνος, χαρτυλαρίων (χαρτυλάριον?) Διὸς διδαχῆς, εὐμαθήτης (οὗ μάθησις?) ἱερέων.

§ 130. Πρῶτον οὖν τοῦτον χειρωσάμενοι καθεῖλαν, καὶ ἔκλασαν, καὶ ἐκ θεμελίων κατέστρεψαν· ἐν ᾧ φανέντων τῶν δαιμόνων, ὡς πλῆθος στρατοπέδων καὶ νουμέρων ἡτοιμασμένων, ὡς εἰς παράταξιν, λόγχας βασταζόντων ἐν σχήματι ἀνθρώπων προστρεχόντων μετὰ δοράτων καὶ θυρεῶν, καὶ μεγάλως βοώντων, τροπὴ γέγονεν αὐτῶν, καὶ εἰς τὸ τῆς Ἀρτέμιδος

claustris munivit, et salutare crucis signum ibi erexit, præcipiens ut omnes ad illum locum venientes genuaque flectentes adorent omnipotentem Deum.

§ 129. ..... Confestim ergo rex, consentientibus et reliquis, pro imperio mandavit, ut in potestate esset sancti Gregorii evertere patrios, quos ipsi putabant, deos, et colles eorum, ut de medio tollerentur monumenta ipsorum. Ipse quoque rex cum exercitu profectus est ab urbe Valeroctiste ad civitatem Artaxerxoctisten, ut destrueret vigentem ibi cultum Dianæ in locis dictis Ὀνειρομούσοις. Abeuntibus autem illis occurrit locus cognominatus divinantium per somnia, demonstrantium somnia, numen dæmonis scribæ, et cognitiones sacerdotum. Tridis vocata est ara Apollinis, chartularium Jovis, ubi institutio sacerdotum.

§ 130. Hanc igitur primum, injecta manu, abstulerunt, fregerunt, et a fundamentis everterunt. Cum ibi apparerent dæmones, velut turma militum, et cohortium paratarum tamquam ad bellum, lanceas gestantium, et humana forma procurrentium cum hastis et scutis magnoque clamore, fuga eorum facta est, et ad tem-

inoffensives et une grêle de pierres, ce qui effraya peu les nouveaux adeptes. Quand Grégoire vit cela, il fit le signe du Seigneur, courut à la porte du temple, et toutes les constructions de l'édifice, ébranlées jusque dans leurs fondements, s'écroulèrent. Les matériaux en bois s'allumèrent à l'improviste et brûlèrent par la puissance de la croix divine, et la fumée s'éleva comme les ramures d'un arbre jusqu'aux nues. Tous les démons prirent alors la fuite devant le peuple, déchirant leurs vêtements et se frappant le front, hurlant et poussant des cris déchirants : « Malheur à nous, parce que Jésus, fils de Marie, nous chasse de la terre tout entière; il nous faut quitter ces lieux, par la puissance des morts et des captifs; qu'allons-nous devenir, fugitifs que nous sommes, puisque sa gloire remplit l'univers? Irons-nous au milieu des habitants du Caucase, du côté du nord? là peut-être pourrons-nous nous cacher et vivre, et au lieu de combattre avec les vents, sans relâche, séparés des habitations des hommes, pourrons-nous accomplir notre volonté contre eux. » Tous ceux qui entendirent ces paroles [§ 131.] furent confirmés dans la foi. Alors la troupe ténébreuse des démons disparut de ce lieu, comme une fumée. Mais le peuple qui était arrivé là détruisit aussitôt les fondements qui restaient; il distribua les trésors qui y étaient accumulés aux mendiants, aux pauvres et aux nécessiteux. Le terrain, les ministres, avec les prêtres païens et leurs biens, furent donnés pour le service de l'Église. Ensuite Grégoire, semant chez eux tous

---

ἱερὸν ἔφυγον, ὅθεν καὶ τοῖς καταλαβοῦσιν ἀνθρώποις ἀνθιστάμενοι ἐμάχοντο, βέλη ἀδύνατα καὶ λίθους ὡς λαίλαπας ἄνωθεν ἐκ τῆς οἰκοδομῆς κατὰ τῶν ἀνθρώπων ἀκοντίζοντες, οὓς πρὸς ὀλίγον ἐτάραξαν νεοπίστους ὑπάρχοντας. Ὡς δὲ Γρηγόριος ταῦτα ἐθεάσατο, τὸ δεσποτικὸν σημεῖον τοῦ σταυροῦ ποιήσας, εἰς τὴν θύραν τοῦ ἱεροῦ ἔφθασεν, καὶ εὐθὺς ἡ οἰκοδομὴ σεισθεῖσα ἐκ θεμελίων κατέπεσεν. Ἡ δὲ τῶν ξύλων κατασκευὴ ἀναφθεῖσα κατεκάη ἀπὸ τῆς τοῦ σημείου δυνάμεως. Ὁ δὲ καπνὸς τὸν ἀέρα ἐκάλυψεν, καὶ πάντες οἱ δαίμονες, φυγάδες γενόμενοι, ἐνώπιον τῶν ἀνθρώπων φαντασίας ἐποίουν περιεσχισμένοι καὶ κοπτόμενοι ἐν κραυγῇ μεγάλῃ καὶ κλαυθμῷ λέγοντες· Οὐαὶ ἡμῖν, οὐαὶ ἡμῖν, ὅτι ἀπὸ πάσης τῆς γῆς ἐφυγάδευσεν ἡμᾶς Ἰησοῦς, ὁ υἱὸς Μαρίας, καὶ ἐντεῦθεν διὰ τοῦ δεσμίου καὶ τεθνηκότος Γρηγορίου γέγονεν ἡμῖν δίωξις. Ποῦ οὖν φύγωμεν; ἡ γὰρ δόξα αὐτοῦ ἐπλήρωσεν τὴν ὑπ' οὐρανόν. Νῦν οὖν ἐκχωρήσαντες ἀπέλθωμεν εἰς κατοίκησιν ἐν ὄρει Καυκασίῳ ἐν τοῖς μέρεσι βοῤῥᾶ, ὅπως ἐκεῖσε διασωθέντες ἡσυχάσωμεν. Ἀπαύστως γὰρ κατὰ τὸν ἀέρα πλανωμένους ποιήσας, διεχώρισεν ἀπὸ τῆς ἐπιμιξίας τῶν ἀνθρώπων, ὥστε μὴ συντελέσαι δι' αὐτῶν τὰς ἐπιθυμίας ἡμῶν. Ταῦτα δὲ ἔλεγον ἐκεῖνοι, ἀκουόντων πάντων.

§ 131. Οἱ δὲ ἄνθρωποι περισσοτέρως ἐν τῇ πίστει ἑδραῖοι ἐγίνοντο. Μελανοφανεῖς δὲ οἱ δαίμονες ὀφθέντες, ὡς καπνὸς, ἀπὸ τοῦ τόπου ἐκείνου ἐξέλειπον. Πάντων δὲ καθελόντων τὸ ἱερὸν ἐκ θεμελίων, ἁρπαγὴ τῶν ἐκεῖσε θησαυρῶν γέγονε τοῖς δεομένοις καὶ πτωχοῖς, ὀρφανοῖς τε καὶ χήραις καὶ ἀπεριστάτοις διανεμηθέντων. Τὴν δὲ περιοχὴν τοῦ ἱεροῦ μετὰ τῶν ὑπηρετῶν αὐτοῦ καὶ τῶν ἱερῶν, καὶ ἀρούρας καὶ ὁρίων εἰς δουλείαν τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὑπηρεσίας ἀφώρισαν. Οὕτως δὴ πᾶσιν ὁ ἅγιος Γρηγόριος σπείρας τὸν λόγον τῆς θεογνωσίας, καὶ πάντας στήσας ἐν τῇ τοῦ Χριστοῦ ὁδῷ, ἐδίδαξεν τὰς ἐντολὰς τοῦ κτίσαντος

plum Dianæ recesserunt : unde etiam supervenientibus hominibus resistentes pugnabant, jacula impotentia et lapides nimborum instar ex suprema ædificii parte vibrantes in homines, quos, utpote neophytos, modico tempore perturbarunt. At ubi ea vidit Gregorius, facto Dominico crucis signo, in portam templi pervenit, et continuo motum a fundamentis ædificium concidit : lignorum vero materies virtute signi incensa est et combusta. Fumus autem aera obscuravit, et omnes dæmones, in fugam conjecti, coram hominibus spectra faciebant, et dissoluti plangentesque magno cum clamore et fletu dicebant : Væ nobis! væ nobis! quia ex omni terra fugavit nos Jesus, Mariæ filius, et hic per vinctum et mortuum Gregorium concitata est adversum nos persecutio. Quo ergo fugiamus? nam gloria ejus implevit orbem terrarum. Nunc itaque cedentes discedamus ad habitandum in monte Caucaso, in partibus borealibus, ut ibidem servati in quiete degamus. Nam indesinenter per aera vagantes nos fecit et separavit a societate hominum, ut non perficiantur ab illis desideria nostra. Hæc illi dicebant, audientibus omnibus.

§ 131. Homines autem in fide abundantius firmabantur. Postquam vero dæmones nigra specie fuerant visi, tamquam fumus, a loco illo evanuerunt. At omnibus templum a fundamentis diruentibus, spoliatio facta est thesaurorum ibi servatorum, qui indigentibus et pauperibus pupillisque et viduis et hominibus derelictis fuerunt divisi. Ambitum templi cum ministris ejus et sacris, agrisque et terminis, in servitium ministerii ecclesiastici separaverunt. Hoc modo sanctus Gregorius omnibus seminavit verba cognitionis Dei, omnesque in via Christi constituit, et deinde præcepta Dei, qui eos

la parole du culte véritable de Dieu, les amena dans le sentier du Seigneur et il les instruisit dans les préceptes du Créateur. Dans toutes les villes de l'Arménie, dans les cités, les bourgs et les campagnes, il indiquait l'emplacement de la maison de Dieu. Cependant il n'en creusait nulle part les fondements, il n'élevait nulle part aucun autel au nom de Dieu, car il n'était pas revêtu des honneurs du sacerdoce. Il entourait seulement les localités consacrées de murailles et y dressait le signe de la croix. Il élevait également, au commencement des rues et des chemins, sur les places et dans les carrefours, le signe conservateur et protecteur.....

[§ 132.] Il choisit ensuite les principaux de la race des Arsacides (Arschagouni) et leur enseignait la doctrine. Le premier parmi eux était le roi Tiridate, avec toute sa famille. Il s'efforçait également d'indiquer à toutes les intelligences la science de la vérité. En prêchant ainsi et en répandant partout le saint Évangile du Seigneur, il les instruisait pour qu'ils se conduisissent bien dans le chemin de la vie éternelle. Il leur recommandait principalement d'adorer seulement le Seigneur leur Dieu, et de ne servir que lui.

CIX.

Puis, invoquant pour eux la grâce du Dieu bienfaisant, il s'en alla avec le roi dans les autres parties de l'Arménie, semer le Verbe de vie. Il parvint dans le canton de Taranaghi (1), pour y

(1) Le canton de Taranaghi est appelé Δαράνισσα par Ptolémée, *Géogr.*, V, 15, 14.

αὐτοὺς Θεοῦ, καὶ ἐν πάσαις ταῖς πόλεσι τῆς Ἀρμενίας, καὶ ταῖς κώμαις καὶ χωρίοις, καὶ κωμοπόλεσιν, ἀφώρισε τοὺς τόπους τοῦ οἴκου τοῦ Θεοῦ, μὴ καταβαλὼν θεμέλιον ἐκκλησίας, μηδὲ στήσας θυσιαστήριον, διὰ τὸ μὴ ἔχειν αὐτὸν τὴν τῆς ἱερωσύνης τιμήν. Μόνον δὲ περιετείχισεν τοὺς τόπους περιβόλῳ, καὶ τὸ δεσποτικὸν σημεῖον τοῦ σταυροῦ ἐπήγνυεν, ὡσαύτως ἐν εἰσόδοις καὶ ἐξόδοις....

§ 132. Ἀπὸ τότε οὖν ἀρξάμενος, ἐκέλευσεν τὸ τῶν Σαρακηνῶν (l. Ἀρσακιδῶν) γένος κατὰ σχολὴν πρὸς τὴν θείαν διδασκαλίαν γυμνάζεσθαι· ἐν ᾧ πρῶτος ἦν Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς μετὰ παντὸς τοῦ οἴκου αὐτοῦ, καὶ οἱ λοιποὶ τοῦ αὐτοῦ γένους. Σπουδὴν γὰρ ἐποιεῖτο οὕτως πᾶσαν ψυχὴν εἰς εὐθύτητα καὶ γνῶσιν ἀληθείας ἐνέγκαι, καὶ ἐμπλῆσαι πάντων τὰς ἀκοὰς τῶν λογίων τοῦ ἁγίου Εὐαγγελίου, ἀσφαλῶς τὴν τῆς ζωῆς ὁδὸν παραδοῦναι, ὥστε πάντοτε αὐτοὺς ἔχειν ἐν τῇ καρδίᾳ κύριον τὸν Θεὸν αὐτόν τε προσκυνεῖν καὶ αὐτῷ μόνῳ λατρεύειν. Παραθέμενος δὲ αὐτοὺς τῇ τοῦ Θεοῦ χάριτι, αὐτὸς ἀναλαβὼν τὸν βασιλέα, ἐπορεύθη, ὅπως καὶ τοῖς ἄλλοις μέρεσι τῶν ὁρίων τῆς Ἀρμενίων χώρας σπείρῃ τὸν λόγον τῆς ζωῆς. Παραγενόμενος δὲ ἔφθασε τὴν τῶν Δαραλιστῶν πατρίδα, ἵνα κἀκεῖ τῶν ψευδονόμων θεῶν τὰ ἱερὰ καταστρέψωσιν. Ἐλθόντες οὖν ἐν τῇ καλουμένῃ κώμῃ Θορδὰν, ἐν ᾗ ὑπῆρχεν ἱερὸν λεγόμενον λευκοδόξων δαιμόνων, βωμὸς Βα[ρ]σαμήνης, πρῶτον τοῦτον καταστρέψαντες, τὴν εἰκόνα αὐτῆς συνέτριψαν καὶ πάντας τοὺς θησαυροὺς τοῦ χρυσοῦ καὶ ἀργύρου συλλέξαντες, διεμέρισαν τοῖς πτωχοῖς, τὴν δὲ κώμην πᾶσαν σὺν ταῖς ἀρούραις καὶ ὁρίοις αὐτῆς εἰς ὄνομα ἐκκλησίας ἀφώρισαν, καὶ τὸ ζωοφόρον ἐκεῖ σημεῖον ἔστησαν. Ὁ δὲ μακάριος, εὐθέως τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν ἀναλαβὼν, ἤρξατο τὴν πατρίδα, συνευδοκοῦντος Θεοῦ καὶ τοῦ βα-

creaverat, edocuit: in omnibus quoque civitatibus Armeniæ, in vicis, locis et in oppidis, separavit loca pro domo Dei, non jaciens tamen fundamentum ecclesiæ, nec erigens altare, quia non habebat honorem sacerdotii. Loca solum circumvallabat, et Dominicum crucis signum figebat, cum in ingressibus tum in egressibus....

§ 132. Ab eo igitur incipiens tempore, jussit genus Saracenorum (l. Arsacidarum) per otium divina doctrina institui. Hac in re primus erat rex Teredatius cum omni domo sua, et cum reliquis generis sui. Nam hoc modo studebat omnem animam ad rectam viam et cognitionem veritatis adducere, omnium auditum implere dictis Evangelii, iisque secure viam vitæ tradere, ut semper in corde haberent dominum Deum, ipsumque adorarent, atque ei soli servirent. At ille, ubi eos per Dei gratiam adduxerat, secum assumens regem, profectus est, ut in aliis quoque partibus ditionis regni Armeniæ verbum vitæ seminaret. Venit autem ad provinciam Daralistarum, ut ibidem etiam templa falsi nominis deorum destruerent. Ubi vero advenerant in pagum, Thordan dictum, in quo erat templum, λευκοδόξων dæmonum vocatum, altare Barsaminæ; hoc primum destruentes, imaginem ejus confregerunt, omnesque thesauros auri et argenti colligentes, pauperibus distribuerunt, totum vero pagum cum agris et finibus suis nomine ecclesiæ sequestrarunt, et salutare signum ibi posuerunt. Porro beatus, assumpta confestim doctrina evangelica, cœpit provinciam, Deo probante et consentiente rege, a patriis

détruire le temple des faux dieux, parce qu'il y avait dans le bourg de Thortan (1) le temple d'un dieu glorieux et célèbre, appelé Parschimnia (2). Ils le ruinèrent d'abord, et mirent en pièces la statue (3). S'étant emparés de tous les trésors en or et en argent, ils les distribuèrent aux pauvres, et le bourg avec toutes les terres et les champs furent donnés au nom de Dieu. Là aussi on éleva le signe de la croix du Sauveur de tous. Ensuite le saint, prenant le caractère d'apôtre sacré, avec l'aide efficace du roi, s'occupa à détacher les habitants de cette province du culte de leurs ancêtres et de leurs coutumes sataniques, pour les amener au service de l'obéissance du Christ. Et pendant qu'ils semaient en eux le Verbe de vie, qu'il les exerçait tous dans le culte de Dieu, il se manifesta des miracles éclatants aux habitants du pays, et les démons, sous des formes diverses, s'enfuirent en masses pressées du côté de la Chaldie (4).

[§ 133.] Les ayant aussi confirmés dans la foi, Grégoire s'en alla dans une place forte appelée Ani (5), sépulture des rois d'Arménie, et là également, ils ruinèrent les statues du dieu Aramazd, qu'on disait être le père de tous les dieux. Après avoir élevé aussi dans cet endroit le signe divin, ils donnèrent le bourg avec son château pour le service de l'Église. Ensuite, il se dirigea sur la province d'Eghéghiatz qui est sur les confins, dans le bourg d'Erez où se trouvaient les temples les plus considérables des rois d'Arménie, consacrés spécialement au culte d'Anahid. Là, les dé-

(1) Le bourg de Thortan, dans la Haute-Arménie, était situé à l'orient de l'Euphrate. C'est dans cette localité que fut enterré S. Grégoire avec quelques-uns de ses successeurs. (Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 2. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, II, 88. — Mesrob, *Vie de S. Nersès*, ch. I. — Cf. aussi Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 6.)

(2) Le dieu Parschimnia est d'origine assyrienne. On le désignait sous l'épithète de *spitakapar*, « glorieux ». Moïse de Khorène (l. I, ch. 13; liv. II, 14) l'appelle Parchamin, et Anania de Schirag le nomme Parcham l'Assyrien. La légende raconte que pendant l'hiver Vahak'n lui vola de la paille, et s'enfuit avec le fruit de son larcin à travers la voûte des cieux, en laissant tomber des brins qui formèrent la Voie lactée, appelée par les anciens Arméniens « trace du voleur de paille ». (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, pag. 17.) Cf. plus haut, p. 24, et p. 40.

(3) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 14) dit que la statue de Parchamin fut transportée de la Mésopotamie par Tigrane II, fils d'Ardaschès, dans le village de Thortan, et ajoute que cette statue était d'ivoire et de cristal, montée en argent.

(4) C'est-à-dire dans le pays de Chaldik qui se trouvait dans le Pont. — Cf. plus haut, p. 44, note 3.

(5) Le fort d'Ani, appelé aussi Gamakh, et que Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 50) nomme Κάμαχα, était situé sur la rive occidentale de l'Euphrate, dans le canton de Taranaghi. Ce fort était célèbre, non-seulement par son temple d'Aramazd et par la sépulture des rois, mais aussi parce qu'on y gardait les trésors de la couronne. Vers la fin du quatrième siècle, les tombeaux des rois d'Arménie furent détruits par Méroujan Ardzrouni, commandant les armées perses en Arménie, après la mort d'Archag II (Faustus de Byzance, liv. III, ch. 2, et liv. IV, ch. 24). Lors de la domination byzantine, Ani fut occupé par une garnison grecque, chargée de protéger la partie orientale de l'empire contre les Arabes (Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 7 et suiv.).

σιλέως, ἀφιστᾷν ἀπὸ τῶν πατρικῶν παραδόσεων, καὶ τὰς σατανικὰς καὶ δαιμονιώδεις συνηθείας τῇ ὑποταγῇ καὶ δουλείᾳ τοῦ Χριστοῦ προσφέρειν. Καὶ ὅτι ἔσπειρεν καὶ τούτοις τὸν λόγον τῆς ζωῆς, πάντας εἰς θεοσέβειαν ἄγων, μεγάλα παρὰ τοῦ Θεοῦ καὶ ταύτῃ τῇ πατρίδι σημεῖα γέγονεν. Οἱ γὰρ δαίμονες, ὀφθαλμοφανῶς ἐν διαφόροις σχήμασι φυγάδες γενόμενοι, εἰσῆλθον εἰς τὰ μέρη τῶν Χαλτῶν.

§ 133. Στηρίξας δὲ τοὺς πιστοὺς, ἐξελθὼν ἐπορεύθη εἰς ὀχυρώτατον τόπον, καλούμενον Ἰαυὶ (l. Ἀνὶ), βασιλικὸν οἶκον ἐν τοῖς κοιμητηρίοις τῶν τῆς Ἀρμενίας βασιλέων, κἀκεῖ κατέστρεψαν τὸν βωμὸν τοῦ Κρόνου, τοῦ πατρὸς Διὸς παντοδαίμονος, καὶ τὸ δεσποτικὸν σημεῖον ἔστησαν· τὴν δὲ κωμόπολιν σὺν τῷ ὀχυρώματι εἰς δουλείαν ἐκκλησίας ἀφώρισαν. Μετὰ δὲ ταῦτα εἰς τὴν ὅμορον πατρίδα, Ἐκκλησιανὴν λεγομένην, ἀνῆλθον, κἀκεῖσε ἐφάνησαν δαίμονες ἐν τοῖς μεγάλοις ἱεροῖς τῆς Ἀρμενίας, ἐν τοῖς τόποις τῶν σεβασμάτων, ὅπου ἦν ὁ βωμὸς τῆς Ἀρτέμιδος ἐν κωμοπόλει Ἐρηζ· ὡς γὰρ στρατιῶται μετὰ θυρεῶν συναχθέντες ἐμά-

avellere traditionibus, et satanicas diabolicasque consuetudines subjectioni et famulatui Christi deferre : et quandoquidem in iis seminabat verbum vitæ, omnes ad cultum Dei impellens, magna a Deo huic etiam provinciæ signa ostensa sunt. Nam dæmones variis formis, quæ oculis patebant, fugientes, in partes Chaltorum ingressi sunt.

§ 133. Confirmatis autem fidelibus, egressus venit ad locum munitissimum, Javi (l. Ani) nominatum, domum regiam ex cœmeteriis regum Armeniæ, et ibi everterunt altare Saturni, patris Jovis, deorum principis, et signum Dominicum erexerunt : oppidum vero cum munitione in servitutem ecclesiæ separarunt. Post hæc in finitimam profecti sunt provinciam, dictam Ecclesianam, ibique apparuerunt dæmones in magnis Armeniæ templis, in locis sacrorum, ubi erat altare Artemidis, in oppido Erez. Nam sicut milites collecti scutis pugnabant, et præ

mons, s'étant réunis comme une armée, avec des boucliers, combattaient en faisant retentir les montagnes d'un bruit épouvantable et de leurs hurlements. Ensuite ils prirent la fuite, et les hautes murailles, s'écroulant tout à coup, aplanirent le sol. Saint Grégoire, avec le roi, l'armée et tous ceux qui étaient venus, brisèrent la statue d'or de la déesse Anahid (1), détruisirent tout et enlevèrent l'or et l'argent.

CX.

Ensuite, ayant traversé le fleuve Kaïl (Lycus), ils détruisirent la statue de Nanéa (2), fille d'Aramazd, dans le bourg de Thil (3), et ayant pris et rassemblé le trésor des deux temples, ils les laissèrent en offrande avec les terres aux églises de Dieu. Ainsi, dans beaucoup d'endroits, ils ruinaient les idoles muettes, perverses, fondues, sculptées, taillées, vaines, inutiles, pernicieuses, créations de l'ignorance d'hommes insensés, eux qui s'étaient convertis de plein gré et avaient été confirmés dans la foi.

[§ 134.] ..... Saint Grégoire se hâta d'arriver dans le canton de Terdjan (4), pour y prêcher et y introduire la culture apostolique, délivrer les habitants de la barbarie abominable, idolâtre et satanique, pour instruire ces races barbares, et les conduire de la vie âpre et sauvage de l'idolâtrie dans la voie droite et à la sagesse divine, et leur faire connaître la vérité évangélique. Il alla également au temple de Mihr (5) qu'on disait fils d'Aramazd, dans la ville de Pakaïaridj (6) dans l'idiome des Parthes, et le détruisit aussi, jus-

(1) La statue d'or d'Anahid était célèbre chez les Arméniens et les Occidentaux. Pline en a donné la description (*Hist. nat.*, liv. 33, ch. 24), en disant que cette statue d'or massif fit partie du butin emporté par Marc-Antoine, lors de son expédition contre les Parthes. C'est sans doute cette statue d'or qui avait valu à Anahid les surnoms de *oskedzin*, « créée d'or », *oskiamaïr*, « mère d'or », *oskéhat*, « d'or », que lui donnent les auteurs arméniens, et notamment Agathange (Cf. Emin, *Recherches sur le pag. arm.*, pag. 14 de la trad. fr.).

(2) Nanéa, Nané, est une divinité très-peu connue. Les Grecs l'assimilaient à Artémis (Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 13); mais les Arméniens semblent en faire une forme d'Astlig ou de Vénus (Emin, *Recherches sur le pag. arm.*, pag. 16).

(3) Thil, bourg de la Haute-Arménie, appelé Θαλίνα par Ptolémée (V, 13, 12). C'est dans ce bourg que furent enterrés les fils de S. Grégoire et le patriarche S. Nersès (Faustus de Byzance, III, 2; V, 24. — Mesrob, *Vie de S. Nersès*, en arm., ch. 1 et 10).

(4) Le canton de Terdjan faisait partie de la Haute-Arménie; il correspond à la Derxène ou Xerxène de Strabon (liv. XI, 14, § 5). Au quatorzième siècle, le canton de Terdjan se nommait Atakh, à ce que nous apprend Vartan dans sa Géographie (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 434-435).

(5) Mihr est un dieu d'origine perse, le même que Mithra (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, pag. 20 et suiv. de la trad. fr.). La traduction grecque a assimilé Mihr à Vulcain, Ἥφαιστος; mais le rapprochement n'est pas exact. Il est vrai que Tigrane avait fait dresser la statue de Vulcain dans le temple de Mihr à Pakaïaridj, statue qu'Ardaschès avait enlevée comme butin de guerre et transportée en Arménie (Moïse de Khorène, II, 14). Toutefois ces deux divinités sont très-différentes, et ne peuvent en aucune façon être confondues l'une avec l'autre.

(6) Sur cette ville, cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, pag. 24, et St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 74.

χοντο, καὶ ἀπὸ τῆς κραυγῆς αὐτῶν τὰ ὄρη ἠχήσαντα ἐδόκει σείεσθαι. Ἐκκεχωρηκότων δὲ τούτων τοῦ ἱεροῦ, καὶ ἐκπεφευγότων, καταπεσὸν τὸ ἱερὸν μετὰ τοῦ ὑψηλοτάτου τείχους, ἐν τάχει ἠδαφίσθη. Ὁ δὲ στρατὸς ἅμα Γρηγορίῳ καὶ τῷ βασιλεῖ τὴν χρυσῆν εἰκόνα τῆς Ἀρτέμιδος συνέτριψαν, καὶ τὸν τόπον παντελῶς καθελόντες, ἔλαβον τὸ χρυσίον καὶ τὸ ἀργύριον· κἀκεῖθεν περάσαντες τὸν Λύκον ποταμὸν κατέβαλον τὸν τῆς Ἀθηνᾶς βωμὸν, θυγατρὸς Διὸς, ἐν τῇ κωμοπόλει Θεσδίας, τοὺς δὲ θησαυροὺς ἀμφοτέρων τῶν ἱερῶν συνάξαντες, ἀφώρισαν εἰς ὑπηρεσίαν ἐκκλησιαστικῶν κειμηλίων μετὰ τῶν τόπων αὐτῶν. Καὶ οὕτως ἀπὸ πολλῶν πατρίδων ἐξῆραν τὰ σκάνδαλα, κωφά τε καὶ χωνευτὰ καὶ γλυπτὰ εἴδωλα, βλαβερά τε καὶ ἀχρεῖα, πεποιημένα ἀπὸ τῶν ἀνοήτων καὶ ἐξεστηκότων ἀνθρώπων.

§ 134. .... Μετὰ δὲ ταῦτα ἔσπευδεν ὁ ἅγιος Γρηγόριος καταλαβεῖν καὶ τὴν τῶν Ζερανιτῶν πατρίδα,

clamore eorum montes resonantes videbantur moveri. Verum illis e templo discedere coactis et aufugientibus, concidens templum cum altissimo muro confestim æquatum est solo. Exercitus vero cum Gregorio et rege auream imaginem Dianæ confregerunt, locumque omnino subvertentes, abstulerunt aurea et argentea. Inde trajicientes Lycum fluvium, dejecerunt Minervæ aram, Jovis filiæ, in oppido Thesdias : thesauros vero utriusque templi collectos segregarunt ad usum ecclesiasticorum ornamentorum cum locis ipsis. Hoc modo a multis provinciis abstulerunt offendicula, surdaque et tornatilia et sculpta idola, noxiaque et inutilia, ab hominibus amentibus et stupidis fabricata.

§ 134..... Deinde vero festinavit sanctus Gregorius proficisci ad provinciam Zeranitarum, apostolicamque ibi

qu'aux fondements. Il en prit les trésors pour les distribuer aux pauvres, et il consacra le terrain à l'Église. Il confirma les habitants du pays dans la science de la vérité. Ensuite il commença à instruire avec soin dans la sagesse divine la cour du roi, ainsi que les grands et les nobles de l'armée.

CXI.

[§ 135.] Ensuite le roi Tiridate, avec sa femme la reine Aschkhen et sa sœur Khosrovitoukhd, commanda qu'on réunit toutes ses troupes, et d'après ses ordres elles arrivèrent aussitôt au rendez-vous indiqué, qui était la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat. Le roi y vint aussi et toutes les cohortes s'y rassemblèrent; les grands, les préfets, les gouverneurs, les nobles, les généraux, les commandants, les princes, les satrapes, les juges, les magistrats, tous se présentèrent devant le roi. Celui-ci décida, de concert avec eux, de hâter la possession de si grands biens: « Hâtons-nous d'élire pour notre pasteur Grégoire, qui nous a été donné par Dieu comme guide, pour qu'il nous illumine par le baptême, et qu'il nous renouvelle par le sacrement du Créateur. » Mais Grégoire ne voulait pas consentir à recevoir le

---

καὶ τὸ ἀποστολικὸν κήρυγμα κἀκεῖσε σπείρας, ἀποστῆσαι τῆς βδελυρᾶς τῶν δαιμόνων προσκυνήσεως καὶ τῆς ἐφιαλτικῆς ἐνεργείας τὰ βαρβαρικὰ μέρη, καὶ εἰς τὰ μαθήματα τῆς θεϊκῆς σοφίας μεταλαβεῖν τὸ τραχύτατον ἔθνος καὶ περιφερόμενον ἐθνικαῖς ἀγωγαῖς, ὥστε πεπαιδευμένους καὶ γεγυμνασμένους ἐν τοῖς εὐαγγελικοῖς παραγγέλμασι καὶ οὐχ οἵους (l. οἰκείους) καταστῆσαι. Ἔφθασεν οὖν ἐν τῷ ἱερῷ Ἡφαίστου, λεγομένου υἱοῦ τοῦ Διὸς, ἐν κώμῃ λεγομένῃ Βαραάριζ κατὰ τὴν τῶν Πάρθων γλῶσσαν, καὶ τοῦτο ἀπὸ θεμελίων κατέσκαψεν, τοὺς δὲ ἀποκειμένους θησαυροὺς συλλέξαντες, τοῖς πτωχοῖς διένειμαν· καὶ τὸν τόπον τῇ ἐκκλησίᾳ ἀφώρισαν, καὶ ἐστήριξαν ἐν τῇ γνώσει τῆς ἀληθείας. Καὶ ἀπὸ τότε ἔσπευδεν τοὺς οἰκειοτάτους, καὶ τοὺς μεγάλους τοῦ παλατίου καὶ ἐλευθέρους ἐν γένει ἐν τῇ τοῦ Θεοῦ σοφίᾳ παιδεῦσαι.

etiam promulgando prædicationem, abstrahere ab abominanda dæmonum adoratione, et ab Ephialtica operatione partes barbaricas, et ad disciplinam divinæ sapientiæ transferre gentem durissimam, institutisque gentilibus circumlatam, ut eruditi et exercitati essent evangelicis monitis et amici fierent. Venit ergo ad templum Vulcani, qui Jovis filius dicitur, in pago Baraariz nominato secundum linguam Parthorum, et hoc a fundamentis everterunt: sed thesauros ibi jacentes collegerunt, et diviserunt pauperibus: locum pro ecclesia sequestrarunt, et ipsos in cognitione veritatis confirmarunt. Ab eo tempore festinavit familiarissimos, et proceres palatii, et genere liberos, Dei scientia erudire.

CAPUT DUODECIMUM.

Sanctus Gregorius cum insigni comitatu et cum litteris Cæsaream missus a rege, ibique ordinatus archiepiscopus, redit in Armeniam cum litteris Cæsareensium.

§ 135. Ὁ δὲ βασιλεὺς Τηρηδάτιος σὺν τῇ βασιλίσσῃ Ἀσιχήνῃ, καὶ τῇ ἀδελφῇ αὐτοῦ Κουσαρωδούκτᾳ, ἐκέλευσεν συναχθῆναι ὁμοθυμαδὸν τὰ στρατεύματα. Οἱ δὲ διὰ τάχους εἰς τὴν ὡρισμένην ἡμέραν παρεγένοντο εἰς Ἀραρὰτ τὴν πατρίδα, καὶ Οὐαλεροκτίστην τὴν πόλιν, ἔνθα καὶ ὁ βασιλεὺς ἐπορεύετο. Καὶ συνήχθησαν μεγιστᾶνες, καὶ φύλαρχοι, καὶ τοπάρχαι, καὶ οἱ ἐν ἀξιώματι ἔντιμοι, στρατοπεδάρχαι, καὶ οἱ ἐπ' ἐξουσιῶν ἄρχοντες, σατράπαι τε καὶ ἐλεύθεροι, καὶ παρίστανται ἐνώπιον τοῦ βασιλέως. Συμβούλιον δὲ ἔλαβεν μετὰ πάντων ὁ βασιλεὺς, σπεύδων αὐτοὺς ἀγαθῶν ἔργων κληρονόμους γενέσθαι, καί φησιν· Δεῦτε τοῦτον ἐν τάχει, τὸν δοθέντα παρὰ τοῦ Θεοῦ τῆς ζωῆς ἡμῶν ὁδηγὸν, ποιμένα καταστήσωμεν τὸν Γρηγόριον, ὅπως φωτίσῃ ἡμᾶς διὰ τοῦ βαπτίσματος, καὶ ἀνακαινίσῃ διὰ τῶν ζωοφόρων μυστηρίων τοῦ

§ 135. Rex porro Teredatius cum regina Asicheue et sorore sua Cusaroducta jussit unanimiter congregari exercitus. Hi vero velociter ad diem præstitutum advenerunt in provinciam Ararat, et in civitatem Valeroctisten, quo et rex profectus est. Congregati autem sunt magnates, principes tribuum, locorum principes, et qui in dignitatibus sunt honorati, agminum duces, magistratuum principes et liberi, adstiteruntque coram rege. Consultabat autem cum omnibus rex, studens bonorum operum eos reddere possessores, et dixit: Agite, hunc Gregorium, qui a Deo nobis datus est vitæ dux, quamprimum constituamus pastorem, ut illuminet nos baptismate et renovet mysteriis vitam afferentibus creatoris nostri

grand honneur du sacerdoce. « Je ne puis, disait-il, soutenir une telle dignité à cause de sa grandeur, car c'est un honneur et une gloire ineffable donnée par le Christ, d'être intercesseur entre Dieu et les hommes. Cherchez donc et trouvez quelqu'un qui en soit digne. »

[§ 136.] Alors Dieu envoya au roi une vision admirable, parce qu'il voyait l'ange de Dieu qui lui parlait : « Vous devez, disait-il, conférer sans tarder le sacerdoce à Grégoire, afin qu'il vous éclaire par le baptême. » L'ange de Dieu apparut également à Grégoire, et il lui dit de ne point s'y refuser : « car, disait-il, cela est ordonné par le Christ. » Alors il consentit aussitôt et dit : « Que la volonté de Dieu soit faite ! »

CXII.

Alors le roi, avec hâte, avec crainte et aussi avec une grande joie, rassembla les principaux satrapes et les gouverneurs du pays. En premier lieu, le prince de la maison d'Ankegh (1) ; le second, le prince d'Aghdsnik (2) qui était grand ptiachtchkh (3) ; le troisième, le prince chef des eunuques (4) ; le quatrième, le prince thakatir, chef de la cavalerie (5) ; le cinquième, le prince généralissime, chef des troupes arméniennes (6) ; le sixième, le prince du pays de Gortouk (7) ; le septième, le prince du pays de Dzop (8) ; le huitième, le prince du pays des Karkars (9), nommé le second ptiachtchkh ; le neuvième, le

(1) La race d'Ankegh était issue de Baskam, petit-fils de Haïgag (Moïse de Khorène, I, 13), surnommé Dork (II, 8). Faustus de Byzance dit que les possessions de cette satrapie se trouvaient dans le canton de Dzop, situé dans la quatrième Arménie.

(2) Cette province, appelée aussi Aghdzen, située au sud de l'Arménie et sur les bords du Tigre, correspond au pachalik d'Amid. Les Byzantins la nommaient Arzaııène (Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 62. — St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, pag. 156 et suiv.).

(3) Le titre de ptiachtchkh, que les Grecs ont rendu par πητιάξ (Visconti, *Icon. grecque*, t. II, pag. 386), veut dire « commandant des frontières. » (Cf. Moïse de Khorène, II, 8.)

(4) Ce personnage portait, selon Moïse de Khorène (II, 7), le nom d'*Haïr-ichkhan*, « prince-père ».

(5) Le *thakatir* « qui pose la couronne » était également *asbed* « chef de la cavalerie ». Cette charge appartenait aux Pakradouni (Bagratides), issus du juif Pakarad, auquel Valarsace avait conféré cette importante dignité (Moïse de Khorène, II, 7, 8).

(6) Ce prince s'appelait Ardavazt Mantagouni (Moïse de Khorène, II, 82).

(7) Canton de la province de Gordjaik (Moïse de Kh., II, 8.)

(8) Dans la quatrième Arménie. Ce canton répond à la Sophène de Strabon (XI, 14, 2). — Cf. Moïse de Kh., II, 8.

(9) Le Koukharkh est une province de l'Arménie septentrionale, qui répond à l'ancienne Gogarène de Strabon (XI, 14, 4).

δημιουργοῦ ἡμῶν Θεοῦ. Ὁ δὲ Γρηγόριος οὐκ ἐβούλετο καταδέξασθαι τὴν τῆς ἀρχιερωσύνης τιμήν· Οὐκ εἰμι ἱκανὸς, λέγων, διὰ τὸ ἄπειρον ὕψος τῆς θεότητος ταύτην βαστάξαι· ἀνεκδιήγητα γὰρ δωρήματα ὑπάρχουσιν ἀπὸ τῆς τοῦ Χριστοῦ δόξης τῷ ἡγουμένῳ καὶ μεσίτῃ γινομένῳ Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων. Ἀλλὰ ζητήσατε τὸν ἄξιον εἰς τοῦτο προχειρισθῆναι.

§ 136. Τότε θεωρεῖ ὁ βασιλεὺς ὅραμα φοβερὸν παρὰ τοῦ Θεοῦ ἀποδειχθὲν αὐτῷ. Εἶδεν γὰρ Θεοῦ ἄγγελον λέγοντα αὐτῷ· Δεῖ ὑμᾶς, φησὶ, τὸν Γρηγόριον κληρῶσαι ἀνυπερθέτως ἐν τῇ τῆς ἱερωσύνης τιμῇ, ὅπως φωτίσῃ ὑμᾶς. Ὡσαύτως ἐφάνη καὶ Γρηγορίῳ αὐτὸς ὁ ἄγγελος, λέγων· Μὴ τολμήσῃς ἀντιστῆναι, παρὰ τοῦ Χριστοῦ γὰρ ταῦτά σοι προστέτακται. Καὶ εὐθέως καταδεξάμενος, ἔφη· Τὸ θέλημα τοῦ Κυρίου γενέσθω.

Τότε ὁ βασιλεὺς μετὰ πολλῆς χαρᾶς καὶ σπουδῆς καὶ φόβου μεγάλου ἐφρόντιζεν. Κελεύει οὖν τοὺς ἀρχηγοὺς τῶν σατραπῶν συγκαλέσασθαι, καὶ τοπάρχας. Καὶ πρῶτος ἄρχων Ἀγγελιτῶν οἴκου, ὁ δεύτερος ἄρχων Ἀλσενῶν, ὁ τῆς κομητατησίας, ὁ τρίτος ἄρχων ἐπὶ τῆς ἐξουσίας Πατρίκιος λεγόμενος, ὁ τέταρτος ἄρχων ὁ τὸ διάδημα ἐξουσίαν ἔχων ἐπιδῆσαι τῷ βασιλεῖ, ὁ λεγόμενος Ἀσπέτων, ὁ πέμπτος

Dei. At Gregorius nolebat acceptare honorem summi sacerdotii. Non sum idoneus, aiebat, propter immensam sublimitatem divinitatis hunc honorem possidere. Nam inenarrabilia a gloria Christi habet dona, qui ductor fit hominumque intercessor apud Deum. Verum quærite dignum, qui ad hoc promoveatur.

§ 136. Tunc offertur regi visio verenda, eidem a Deo ostensa. Vidit enim Dei angelum sibi dicentem : Oportet vos, inquit, Gregorium sine dilatione sortiri in honorem sacerdotii, ut vos illuminet. Similiter Gregorio visus est idem angelus, dicens : Ne præsumpseris resistere : nam hæc tibi a Christo mandata sunt. Ille statim annuens, dixit : Fiat voluntas Dei !

Tunc rex ingente cum gaudio studioque et timore magno rei curam suscepit. Jussit ergo convocari satraparum duces, et locorum principes. Primus princeps domus Angelitarum : secundus princeps Alsenarum, qui est ex comitatu : tertius princeps, qui a dignitate sua Patricius dicitur : quartus princeps, qui auctoritatem habet redimiendi regem diademate, dictus Aspeton : quintus princeps, castrorum præfectus militiæ

prince du pays des Reschdouni (1); le dixième, le prince du pays de Mog (2); le onzième, le prince du pays de Siounik (3); le douzième, le prince du pays de Zotek (4); le treizième, le prince du pays d'Oudi (5); le quatorzième, le prince préfet du canton de Zaravant et de Her (6); le quinzième, le prince de la race de Malkaz (7); le seizième, le prince des Ardzrouni (8). Ce sont là les princes choisis, les préfets et les gouverneurs, les chefs de mille et de dix mille soldats d'Arménie, de la race de Thorgom. Le roi, les ayant rassemblés, les envoya en Cappadoce, dans la ville de Césarée, qui dans l'idiome arménien s'appelle Majakh (9). C'est là qu'ayant envoyé Grégoire, Tiridate voulait le faire nommer grand pontife de tout son pays.

(1) Canton de la province de Vasbouragan, situé sur les rives méridionales du lac de Van.

(2) Province de la Grande Arménie, située à l'orient du Tigre, dans les montagnes du Kurdistan, et qui paraît être la même que la Moxoène d'Ammien Marcellin (liv. 25, ch. 7).

(3) Cette province s'étendait depuis l'Araxe jusqu'au-delà du lac de Sévan. Les satrapes de cette province descendaient de Haïg, et étaient qualifiés par les Grecs d'Ἄρχοντες τοῦ Συνῆς (Const. Porphyr., *De cærem. aul. byz.*, t. I, pag. 397). Plus tard la Siounie devint l'apanage des princes Orbélians, qui en furent dépouillés par les Musulmans.

(4) La tribu des Zotek, issue de la race d'Ahran (Moïse de Khorène, II, 7), occupait le pays situé à l'orient du Kour ou Cyrus.

(5) La tribu des Oudi occupait le territoire situé à l'extrémité septentrionale de l'Arménie sur les rives du Kour. C'est ce pays qui est appelé Otène par Pline (VI, 13). — Cf. S.-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 226 et suiv.

(6) Ces deux cantons faisaient partie de la Persarménie, et se trouvaient situés sur le versant des montagnes du Kurdistan vers l'est, et du côté d'Ourmiah. — Cf. S.-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 178.

(7) La race de Malkaz descendait des Khorkhorouni, issus de Haïg. Le chef de cette race était commandant des gardes du corps du roi (Moïse de Khorène, II, 7).

(8) Cette satrapie fut fondée par Vagharschag. Le chef avait le privilége de porter les aigles devant le roi (Moïse de Khorène, II, 7). Les Ardzrouni régnèrent au dixième siècle dans le Vasbouragan (Thomas Ardzrouni, *Hist. des Ardzrounis*, en arm. — Indjidji, *Archéol. arm.*, t. II, pag. 109-121).

(9) Mazaca fut fondée, selon les traditions arméniennes, par Majakh, deux mille ans avant J.-C. (Moïse de Kh., I, 13). Le nom de Césarée, qui remplaça celui de Mazaca, fut donné à cette ville par Tibère (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, I, pag. 185-186).

CXIII.

[§ 139.] ..... Grégoire monta dans le char enrichi d'or du roi, traîné par des mules blanches; et tous les princes réunis l'accompagnèrent avec des chars et des chevaux, avec des troupes et des bannières, chacun conduisant sa cohorte. Ils quittèrent la province d'Ararat et la ville de Vagharschabad, et ils arrivèrent aux frontières des Grecs, où ils trouvèrent l'hospitalité dans toutes les villes et furent reçus avec de grands hon-

---

ἄρχων στρατοπεδάρχης στρατηλατικῆς ἐξουσίας τῆς Ἀρμενίων χώρας, ὁ ἕκτος ἄρχων ὁ τῆς Κορδοβιτῶν χώρας, ὁ ἕβδομος ἄρχων ὁ ἕτερος κομητατήσιος· ὁ ὄγδοος ἄρχων τῆς Ῥουστινῶν χώρας, ὁ ἔννατος ἄρχων τῆς Κωμητῶν χώρας· ὁ δέκατος ἄρχων τῆς Συνιστῶν χώρας, ὁ δωδέκατος ἄρχων ὁ Σουδέων χώρας, καὶ ὁ τρισκαιδέκατος ἄρχων ὁ τῆς Σουτιῶν χώρας. Ὁ τεσσαρεσκαιδέκατος, ὁ ἐθνάρχης Ζαρουανδῶν καὶ Χεχρᾶς τῆς πατρίδος· ὁ πέμπτος καὶ δέκατος ἄρχων, ὁ τοῦ Μαλχασιῶν οἴκου· ὁ ἑξκαιδέκατος ἄρχων, ὁ Ἀσουρουνῶν. Οὗτοι οἱ ἄρχοντες οἱ ἐκλεκτοὶ, τοποκράτορες, πατριαρχικοὶ, χιλίαρχοι καὶ μυρίαρχοι ἐν μέσῳ τῆς Ἀρμενίων χώρας οἴκου Θοργὼμ, οὓς συναθροίσας ὁ βασιλεὺς, ἀπέστειλεν εἰς τὰ μέρη Καππαδοκίας εἰς πόλιν Καισαρέων, κατὰ τὴν Ἀρμενίων διάλεκτον Μασὰχ λεγομένην, ὅπως ἀπελθόντες τὸν Γρηγόριον ἀρχιερέα καταστήσωσι πάσῃ τῇ χώρᾳ.

§ 139. ..... Ἀνεβίβασαν δὲ τὸν ἅγιον Γρηγόριον ἐν τῷ χρυσεμπάστῳ ἅρματι, ἑλκομένῳ λευκαῖς ἡμιόνοις, καὶ πάντες οἱ ἄρχοντες μετ' αὐτοῦ μετὰ τῶν ἁρμάτων καὶ ἵππων, ἕκαστος σὺν τῷ ἰδίῳ στρατεύ-

egionis Armeniæ : sextus princeps, præfectus regionis Cordobitarum : septimus princeps, alius ex comitatu : octavus princeps, regionis Rustinarum præfectus : decimus princeps, regionis Synistarum : duodecimus princeps, regionis Sudeorum : decimus tertius princeps, regionis Sutiarum : decimus quartus, præfectus gentis Zaruandarum et provinciæ Checras : decimus quintus, princeps Malchasiarum domus : decimus sextus, princeps Asurunarum. Hi sunt principes electi, locorum præfecti, capita familiarum, mille et decem millium ductores in regione Armeniæ ex familia Thorgom, quos collegit rex, et misit in Cappadociam ad civitatem Cæsaream, secundum idioma Armenorum Masach dictam, ut proficiscentes Gregorium constituerent summum sacerdotem totius regionis.

§ 139. ..... Sanctum vero Gregorium ascendere fecerunt in currum auro distinctum, tractum a mulis candidis, et omnes cum ipso principes cum curribus et equis, singuli cum agminibus suis egressi a provincia

neurs. On leur témoignait une grande joie, on leur donnait des fêtes et des banquets, lorsqu'on apprenait les miracles opérés par Dieu, la conversion salutaire de ceux qui étaient venus, et leur progrès dans la voie du bien. Étant ainsi fêtés sur toute la route, ils arrivèrent à Césarée et ils y virent le saint catholicos Léonce (Léontios), tout le clergé de l'Église par ordre de dignités, et tous les ministres des mœurs angéliques. Après les avoir salués, ils racontèrent tout ce que Dieu avait opéré, et ils présentèrent la lettre du roi au saint pontife qui la reçut avec de grandes démonstrations d'allégresse. Tous les habitants, les accueillant avec amour, leur faisaient avec joie une grande fête; ils accueillirent saint Grégoire à cause des mérites de ses vertus et des souffrances qu'il avait endurées dans son martyre, et ils le reçurent avec des cierges, des chants et des hymnes spirituelles. Les grands de la ville lui témoignèrent un grand respect, et l'honorèrent de grand cœur, suivant la coutume de ceux qui appartiennent au Christ. Ainsi, il fut honorablement accueilli de tous, à cause du bonheur qu'il avait éprouvé en obtenant le titre de martyr.

[§ 140.] Alors on convoqua dans la ville de Césarée un concile composé de beaucoup d'évêques pour ordonner saint Grégoire, et lui concéder l'honneur de l'humble sacerdoce du Christ et la dignité de l'épiscopat pour la gloire de Dieu. Les saints évêques réunis et le saint catholicos Léonce lui imposèrent les mains avec le saint Évangile, pour qu'il reçût l'autorité sur la terre et dans le ciel et les clefs du royaume céleste (1). Ensuite ils prirent congé de saint Grégoire et des princes, avec de grands honneurs, et lui donnèrent une lettre et une escorte. Ceux-ci se mirent en route, et, ayant quitté la ville, avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils arrivèrent à la ville de Sébaste, où, ayant trouvé des demeures, ils résidèrent plusieurs jours. Grégoire y rencontra beaucoup de

(1) Sur l'apostolat de S. Grégoire et la légalisation ecclésiastique de ses travaux qu'il alla chercher lui-même à Césarée, avec le titre d'évêque d'Arménie, consultez Fabricius, *Lux salutaris*, p. 640. — Blumhardt, *Hist. génér. de l'établ. du Christ.* (trad. de Bost.), t. I, p. 292. — Lenain de Till emont, *Mémoires*, t. V, p. 112.

ματι, ἐξελθόντες ἀπὸ Ἀραρὰτ τῆς πατρίδος καὶ Οὐαλεροκτίστης πόλεως, ἔφθασαν ἐν τοῖς ὁρίοις Ἰωνίας, πολλὴν τιμὴν εὑράμενοι πανταχοῦ ἐν ταῖς πόλεσι, μετὰ πλείστης χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης προπεμπόμενοι, ἐπειδὴ ἀκούοντες ἦσαν ἅπαντες τὰ θαυμάσια τοῦ Θεοῦ, καὶ τὴν γινομένην σωτηρίαν, καὶ τὰς ἐπ' ὠφελείᾳ πορείας αὐτῶν. Οὕτως πανταχοῦ ὁδηγηθέντες, ἔφθασαν εἰς τὴν Καισαρέων πόλιν, καὶ ἐθεάσαντο ἐκεῖ τὸν ἁγιώτατον καὶ καθολικὸν Λεόντιον, καὶ πάντας τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς χοροὺς τῶν ἁγίων κληρικῶν, καὶ τὰς ἀγγελικὰς καταστάσεις ἐν τῇ ἀσκήσει καὶ λειτουργίᾳ. Καὶ ἀσπασάμενοι αὐτοὺς διηγήσαντο τὰ γενόμενα παρὰ τοῦ Θεοῦ· προσήνεγκαν δὲ καὶ τὴν ἐπιστολὴν τοῦ βασιλέως τῷ ἁγιωτάτῳ ἐπισκόπῳ· ὅστις, μετὰ πλείστης χαρᾶς δεξάμενος, σὺν πάσῃ τῇ πόλει ηὐφραίνετο, καὶ πάντες ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἑώρταζον πανηγυρικὴν ἑορτήν. Τὸν δὲ ἅγιον Γρηγόριον ἀξίως ἐτίμησαν, κατὰ τὴν ἐνάρετον αὐτοῦ ἄθλησιν, καὶ τὸ μαρτυρικὸν στάδιον ψαλμοῖς καὶ πνευματικοῖς ᾄσμασιν δοξολογοῦντες· καὶ τῶν ἀρχόντων δὲ τῆς πόλεως φιλοτίμως δεξαμένων αὐτοὺς μετὰ σπουδαιοτάτης φροντίδος κατὰ τὸ χριστιανικὸν σπούδασμα. Οὕτως παρὰ πάντων δεόντως ἐτιμήθησαν, καὶ μάλιστα διὰ τὸ ἀξίωμα τοῦ μαρτυρικοῦ ὀνόματος.

§ 140. Μετὰ ταῦτα οὖν γίνεται σύνοδος ἐπισκόπων ἐν τῇ Καισαρέων πόλει, ἵνα τὸν ἅγιον χειροτονήσωσιν, ὥστε ἐγχειρισθῆναι αὐτῷ τὴν τιμὴν τῆς ταπεινώσεως καὶ ἀρχιερωσύνης τοῦ Χριστοῦ, καὶ τὸ ὕψωμα τῆς ἀρχιερατικῆς δόξης τοῦ Θεοῦ. Τὸ δὲ ἅγιον Εὐαγγέλιον κατὰ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ κουφίσαντες, ἐπέθηκαν

Ararat et urbe Valeroctiste, venerunt ad confinia Ioniæ, multum honoris ubique recipientes in urbibus, magnoque cum gaudio et oblectatione deducti, quandoquidem omnes audiebant mirabilia Dei, factamque salutem, et itinera eorum fructuosa. Sic ubique deducti, venerunt ad civitatem Cæsaream, et ibidem viderunt sanctissimum et catholicum Leontium, et omnes choros ecclesiasticos sanctorum clericorum, et angelicos consessus in exercitatione et liturgia. Ubi illos salutaverant, narrabant facta a Deo : epistolam vero regis attulerunt sanctissimo episcopo, qui, ea summo cum gaudio accepta, cum tota civitate exsultabat, et omnes simul magnificam celebrarunt festivitatem. Sanctum quoque Gregorium digne honorarunt propter fortia ejus certamina, totum etiam martyrii ejus cursum psalmis et canticis spiritualibus gloriose celebrantes. Præterea civitatis principes honorifice eos cum diligentissima cura exceperunt secundum christianorum studium. Sic ab omnibus decenter honorabantur, et maxime propter dignitatem nominis martyris.

§ 140. Post hæc igitur habitum est concilium episcoporum in civitate Cæsærea, ut sanctum manus imponendo ordinarent, ipseque acciperet honorem humiliationis et summi sacerdotii Christi, et excellentiam pontificalis honoris Dei. Cum autem levarent super caput ejus sanctum Evangelium, manus imposuerunt episcopi

moines qu'il persuada de venir avec lui pour les ordonner prêtres dans son pays, et il en emmena un grand nombre. Il fut magnifiquement reçu par les évêques de cette ville, par les grands et par le peuple. Partout où ils passaient, une foule immense se pressait pour voir le saint évêque Grégoire, et pour recevoir sa bénédiction........... Ensuite........... ayant accompli de cette manière leur long voyage, en bonne santé, en prospérité et remplis d'allégresse spirituelle, ils arrivèrent en Arménie.

CXIV.

[§ 141.] Étant arrivé aux confins de l'Arménie, Grégoire apprit que le temple de Vahak'n, dans le canton de Daron, était rempli d'or et d'argent et de beaucoup de présents offerts par les grands rois, et célèbre par le nom de la huitième statue du dieu appelé Vahak'n, destructeur de dragons. C'était l'endroit des sacrifices des rois de la Grande Arménie, situé sur le sommet du mont Karké (1) et proche de l'Euphrate, en face de la grande montagne du Taurus, et, à cause des nombreux sacrifices qui s'y faisaient, on l'appelait encore Achdichad (lieu des sacrifices) (2). Trois temples étaient encore restés debout : le premier était le temple de Vahak'n (3); le second, celui de la divine Mère d'or, et la statue avait aussi ce nom, c'est-à-dire la Mère d'or (4); le troisième temple était celui de la déesse Astghig, appelé aussi la résidence de Vahak'n, et qui est l'Aphrodite des Grecs.

(1) Le mont Karké faisait partie de la chaîne des montagnes du Kurdistan (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 32).

(2) Ville principale du canton de Daron, dans la province de Douroupéran, célèbre par les temples des dieux nationaux de l'Arménie.

(3) Le dieu Vahak'n était représenté dans ce temple sous la forme d'un homme tuant un dragon. Les anciens bardes arméniens récitaient au son du pampirn les exploits de Vahak'n, qui avait délivré le pays des monstres qui l'infestaient (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, I, 31).

(4) Ce nom était donné à la déesse Anahid, comme nous l'avons dit dans une note précédente.

τὰς χεῖρας οἱ ἐν τῇ ἁγίᾳ συνόδῳ ἐπίσκοποι, ὧν πρῶτος Λεόντιος. Λαβὼν οὖν τὴν ἐξουσίαν ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς δῆσαι καὶ λῦσαι, κατὰ τὸ ῥητὸν τοῦ Εὐαγγελίου, καὶ τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας τοῦ Θεοῦ, προπέμπεται ὑπὸ τοῦ πλήθους ἐπισκόπων ὁ ἁγιώτατος Γρηγόριος μετὰ πολλῆς τιμῆς καὶ γραμμάτων. Ἐξελθόντες δὲ ἐκεῖθεν ἐν τῇ χάριτι τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἔφθασαν τὴν Σεβαστινῶν πόλιν, κἀκεῖσε καταμείναντες ἡμέρας οὐκ ὀλίγας, ἔπεισαν πλείονας τῶν εὐλαβεστάτων ἀδελφῶν συνεξελθεῖν αὐτοῖς, ἵνα ὁ ἁγιώτατος ἀρχιεπίσκοπος κληρώσῃ αὐτοὺς ἱερατικῷ κλήρῳ ἐν τῇ ἰδίᾳ χώρᾳ, καὶ πολλοὺς χοροὺς συμπαραλαβόντες ἐπορεύοντο. Φιλοτίμως δὲ παρὰ πάσης χώρας τῶν ἐπισκόπων καὶ τῶν ἀρχόντων καὶ λαῶν ὑπεδέχοντο. Ἐπὶ δὲ τῇ αὐτῶν πορείᾳ συνήγετο ὄχλος πολὺς τῶν λαῶν, ὥστε ἰδεῖν τὸν ἅγιον ἀρχιεπίσκοπον Γρηγόριον, ἵνα εὐλογηθῶσι παρ' αὐτοῦ..... Μετὰ δὲ ταῦτα....... διήνυσε τὸ μῆκος τῆς ὁδοῦ μετὰ πολλῆς εὐοδώσεως καὶ πνευματικῆς χαρᾶς μέχρι τῆς ἰδίας χώρας.

§ 141. Καὶ ὅτε ἔφθασαν εἰς τὰ ὄρη τῆς Ἀρμενίων χώρας, ἤκουσεν ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ὅτι ὁ Βαβήιος βωμὸς κατελείφθη ἐν χώρᾳ Ταραυνῶν, βωμὸς πλουσιώτατος, μεστὸς ἀργυρίου καὶ χρυσίου. Ἦν γὰρ ἐκεῖ πολλὰ ἀναθήματα μεγάλων βασιλέων ἀποκείμενα. Προσηγορεύετο δὲ ὁ βωμὸς ὀγδόου σεβάσματος τοῦ ἐμφημοτάτου δρακοντοπνίκτου Ἡρακλέους, τόπος θυσιῶν βασιλέων Ἀρμενίας μεγάλης ἐν τοῖς Χαρχαρεῶν ὄρεσιν. Ἦν δὲ ἐπάνω τοῦ ποταμοῦ Εὐφράτου, κατέναντι τοῦ μεγάλου ὄρους Ταύρου, ὁ εἰρημένος τόπος διὰ τὰς πολλὰς θυσίας πολύθυτος. Τοῦτο τὸ ἱερὸν ἔτι περιέστηκεν τρεῖς βωμοὺς ἐν ἑαυτῷ ἔχον· ὁ

in sancto concilio præsentes, quorum primus Leontius. Accepta ergo in cœlo et in terra potestate ligandi et solvendi, secundum verba Evangelii, et clavibus regni cœlorum, sanctissimus Gregorius a multitudine episcoporum dimittitur magno cum honore et cum litteris. Inde egressi cum gratia Domini nostri Jesu Christi, venerunt ad civitatem Sebasten, ibique morati diebus non paucis, pluribus e piissimis fratribus persuaserunt, ut secum proficiscerentur, quo sanctissimus archiepiscopus in sua provincia eos ordinatione sacra clero sacerdotali adscriberet, multosque choros secum ducentes inde discesserunt. Honorifice autem ab omnium locorum episcopis, præfectis et populis excipiebantur. In eorum quoque itinere multa conveniebat populorum turba, ut viderent sanctum archiepiscopum Gregorium, et benedictionem ab eo obtinerent......... Post hæc .... longam viam multa cum itineris prosperitate absolvit, et cum spirituali lætitia pervenit ad regionem suam.

§ 141. Ubi vero pervenerant in montes regionis Armeniæ, audivit sanctus Gregorius, relictum esse altare Babeium in provincia Taraunarum, altare ditissimum, plenum argenteis et aureis. Erant enim ibidem deposita multa donaria magnorum regum. Nominabatur autem altare octavi simulacri Herculis, famosissimi draconum suffocatoris, locus sacrificiorum magnæ Armeniæ regum in montibus Charcharearum. Erat situs locus supra Euphratem fluvium e regione magni montis Tauri, appellatus propter multitudinem sacrificiorum Polythytus

Grégoire alla pour le détruire aussi; car la masse ignorante des habitants sacrifiait toujours dans les temples qui existaient encore.

[§ 142.] En revenant de la Grèce, il apportait avec lui quelques reliques des ossements du grand prophète, du bienheureux Jean-Baptiste (Méguerditch) et du saint martyr du Christ Athénogène (1). Cependant, arrivé en face de ces temples, près de l'Euphrate, il voulut porter les reliques à l'un des temples pour détruire les autels des idoles, et élever des chapelles aux saints. Quand ils arrivèrent près du fleuve Euphrate, distant de deux courses de cheval, ils eurent à traverser encore une vallée où il y avait un peu d'eau. Les mules blanches du carrosse où se trouvaient les divins trésors, les reliques, s'étant arrêtées, il fut impossible de les faire avancer dans la vallée. Mais l'ange de Dieu, étant apparu à Grégoire, lui dit : « Il plaît au Seigneur que ces saints de Dieu demeurent ici. » Aussitôt toute la troupe, s'étant mise au travail, éleva bien vite une chapelle, et donna à ces saints leur repos (2).

CXV.

Pendant qu'ils élevaient la chapelle, Grégoire commanda à la troupe et aux princes qui étaient avec lui de monter pour abattre à coups de marteau le temple des idoles. Ayant gravi en se pressant, ils ne purent trouver les portes du temple pour y entrer, parce que les démons les leur avaient cachées. Ils tâchaient d'y pénétrer par l'extérieur, mais les outils de fer ne purent

(1) Athanakinès ou Athénogène, évêque de Sébaste, fut martyrisé sous Dioclétien (*Vies des Saints*, 17 juillet). Il est curieux de lire dans Zénob de Glag (*Histoire de la province de Daron*, p. 34 et suiv. de la trad. fr.) l'histoire des événements qui mirent S. Grégoire en possession des reliques de S. Jean-Baptiste et de S. Athénogène. Il paraît que l'évêque de Césarée vendit à S. Grégoire, pour la somme de 1200 tahégans, les reliques de ce dernier.

(2) Le monastère de S. Jean-Précurseur, en Arménie, *Sourp Garabed*, fondé par S. Grégoire sur l'emplacement où il déposa les reliques de ce saint et celles d'Athénogène (Zénob de Glag, p. 50 et suiv. de la trad. fr.), devint la résidence des évêques de la principauté des Mamigoniens. On appelle encore ce monastère, couvent de Glag ou des Neuf-Sources, *Innagnian*, à cause de neuf cours d'eau qui se trouvent dans son voisinage (Indjidji, *Géogr. anc. de l'Arm.*, p. 99).

πρῶτος ἐλέγετο ὁ Βαϐήιος, ὁ δεύτερος Χρυσῆς μητρὸς χρυσογεννήτων θεῶν, χρυσόκοκκος (Χρυσῆς μητρὸς τῶν δαιμόνων). Καὶ ὁ τρίτος βωμὸς ἀστέρος θεῶν (f. Ἀστχρῶθ) καὶ τῶν (τοῦ?) Ἡρακλέους ἐλέγετο κληθεὶς, κατὰ δὲ τοὺς Ἕλληνας Ἀφροδίτης. Ὥρμησεν οὖν ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἵνα καὶ τοῦτον καθέλῃ. Ἔτι γὰρ ἀγνοοῦντες οἱ ἄνθρωποι ἐθυσίαζον ἐν τοῖς καταλειφθεῖσιν βωμοῖς τούτοις.

§ 142. Ἀναστρέφων δὲ ἀπὸ τῶν Ἰωνίας μερῶν ἔλαϐεν ἐκ τῶν λειψάνων τοῦ μεγάλου προφήτου καὶ φθάσας κατέναντι τῶν βωμῶν παρὰ τὸν Εὐφράτην ποταμὸν, ἐϐούλετο ὁ ἅγιος Γρηγόριος ἀνελθεῖν, ἔνθα οἱ βωμοὶ, ἵνα καθελὼν αὐτοὺς μαρτύρων τοῖς λειψάνοις ἀναστήσῃ. Ὡς δὲ προσεπέλασαν τῷ Εὐφράτῃ ποταμῷ ἀπὸ τριῶν σταδίων, καὶ φάραγγα μικρὰν ἔμελλον περᾶσαι, ὕδωρ ὀλίγον ἔχουσαν, ἀπεστάθησαν αἱ ἐν τῷ ἅρματι λευκαὶ ἡμίονοι καὶ τὸν θεϊκὸν θησαυρὸν τῶν ἁγίων λειψάνων βαστάζουσαι, καὶ οὐκ ἠδύναντο παρελθεῖν τὴν φάραγγα. Ἀποκαλυφθεὶς δὲ ὁ ἄγγελος Κυρίου πρὸς Γρηγόριον εἶπεν· Εὐδόκησεν Κύριος τὴν κατοίκησιν τῶν ἁγίων ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ. Τοῦ δὲ πλήθους εὐθέως χεῖρα ὀρέξαντος, κατὰ πρόθεσιν Γρηγορίου, ᾠκοδόμησαν μαρτύριον, καὶ τοὺς ἁγίους κατέθεντο.

Ἔτι δὲ μελλούσης τελειωθῆναι τῆς οἰκοδομῆς, προσέταξεν Γρηγόριος τῷ στρατεύματι καὶ τοῖς ἄρχουσι τοῖς σὺν αὐτῷ, ἵνα ἀνελθόντες μετὰ λαξευτηρίων καταϐάλωσι τοὺς βωμούς. Πολλὰ δὲ κοπιάσαντες, οὐκ ἴσχυσαν ἐξευρεῖν τὰς θύρας τοῦ ἱεροῦ,

(sacrificiis abundans). Hoc fanum adhuc stabat, tria in se habens altaria : primum vocabatur Babeius; secundum Aureæ genetricis auro genitorum deorum, auro purpuraque ornata (statua?) Aureæ matris deorum. Et tertium altare Astaroth (?) et Herculis dicebatur locus, vocatum secundum Græcos Aphroditæ. Profectus ergo est sanctus Gregorius, ut hoc etiam fanum destrueret; nam homines ignorantes etiam tum sacrificabant in relictis istis altaribus.

§ 142. Revertens autem ex partibus Ioniæ, accepit de reliquiis magni prophetæ [Joannis Baptistæ et Athenogenis martyris], veniensque e regione altarium circa Euphratem fluvium, volebat sanctus Gregorius pergere ad locum ubi erant altaria, ut ea destrueret et martyrum reliquis alia erigeret. Cum vero ad Euphratem appropinquarent, tribusque ab eo distarent stadiis, et modicam transituri essent vallem, in qua nonnihil erat aquæ, albi muli, qui currum trahebant, et divinum portabant sanctarum reliquiarum thesaurum, defecerunt et non poterant transire vallem. Apparens vero angelus Domini, ad Gregorium dixit : Placuit Domino, ut habitatio sanctorum sit in hoc loco. Continuo secundum propositionem Gregorii, multitudine manum porrigente, ædificarunt sacram martyrum ædem, et sanctos ibi deposuerunt.

Dum adhuc perficiendum erat ædificium, præcepit Gregorius exercitui et principibus, qui cum ipso erant, ut pergerent cum instrumentis lapidariis, et altaria dejicerent. At illi multum laborando non potuerunt invenire portas templi, ut illud ingrederentur : qui

entamer les murailles. Aussitôt les princes accoururent et firent part des obstacles qu'ils avaient rencontrés.

[§ 143.]..... Un vent violent s'éleva bientôt du bois de la croix que le saint pontife portait à la main. Le vent souffla fortement, aussi haut que la cime de la montagne; et, y étant arrivé, il abattit, renversa et déracina tout l'édifice des autels des idoles, et le fit si bien disparaître qu'on n'aperçut ensuite plus rien dans cet endroit, ni p erre, ni bois, ni argent; il semblait qu'il n'y avait jamais eu là de constructions. Ceux qui s'y trouvaient renfermés, les ministres païens et leurs sectaires furent anéantis; leurs ossements mêmes disparurent...... (1).

Il gravit ensuite à l'endroit où étaient les temples, et, ayant rassemblé les gens du pays, il les convertit au culte divin. Il jeta les fondements de l'église et éleva un autel à la gloire du Christ. C'est là qu'on commença d'abord à construire des églises et des autels au nom de la Sainte Trinité et à établir les fonts baptismaux (2). D'abord il purifia par le baptême les grands satrapes qui l'avaient accompagné à la ville de Césarée, puis ensuite les habitants du pays. Il s'arrêta vingt jours en cet endroit, où il baptisa plus de cent quatre-vingt-dix mille personnes. Il éleva un autel dans la chapelle du repos des saints qu'il avait construite, y célébra le sacrifice salutaire, et là il distribua le corps et le sang vivifiant du Christ. Il

(1) Cf. le récit détaillé de la prise de possession de cette localité appelée Kiçané, sur le territoire de Balounik, dans le canton de Daron, qu'a donné Zénob de Glag (*Histoire de Daron*, p. 36 et suiv. de la traduction fran aise).

(2) Faustus de Byzance appelle cette première église « la mère des églises d'Arménie » (*Hist. d'Arm.*, III, 3, 14. — IV, 14). Elle fut détruite par Abderrahim, neveu de Mahomet, à ce que nous apprend le continuateur arménien de l'Histoire de Zénob, Jean Mamigonien.

ὥστε ἔνδον εἰσελθεῖν· οἱ γὰρ ἔνδον φαντασίας ποιήσαντες ἐκάλυψαν ταύτας. Ἀλλὰ μὴν οὐδὲ ἔξωθεν ὁ σίδηρος ἥψατο τῆς οἰκοδομῆς. Σπεύσαντες δὲ οἱ ἄρχοντες κατέβησαν διηγήσασθαι τῷ πατριάρχῃ.

§ 143. .... Σφοδρότατος ἄνεμος ἀπὸ τοῦ δεσποτικοῦ σημείου, οὗ ἐν τῇ χειρὶ ἐβάσταζε, πνεύσας, καὶ τὴν οἰκοδομὴν τῶν βωμῶν τύψας, ἐκ θεμελίων κατέβαλεν, τῆς φάραγγος πλήρης ἐκπνεύσας, καὶ παντελῶς ἐδαφίσας τὸν τόπον, ὥστε μηδὲ τὰ ἴχνια αὐτῶν ἀπὸ τότε φανῆναι, καὶ τοὺς λίθους δὲ μηκόθεν ἀκοντίσας. Ἀλλ' οὐδὲ ὁ χρυσὸς καὶ ὁ ἄργυρος, ὁ πολὺς ἀποκείμενος ἐν τῷ ἱερῷ, εὑρέθη, καὶ πλῆθος δὲ ἀνθρώπων ἐκ τῶν ἱερέων καὶ τῶν δεισιδαιμόνων ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ ἀπέθανον, μηδὲ τῶν ὀστέων αὐτῶν εὑρεθέντων.......

Μετὰ δὲ ταῦτα ἀνελθὼν εἰς τὸν τόπον ἱεροῦ, καὶ συνάξας τοὺς ἀνθρώπους, ἐδίδασκεν τὴν θεογνωσίαν, καὶ κατέθεντο τὰ θεμέλια τῆς ἐκκλησίας ἐν αὐτοῖς τοῖς τόποις, καὶ ἔστησεν θυσιαστήριον ἐν ὀνόματι τῆς δόξης τοῦ Θεοῦ, ἐκεῖσε ἐν πρώτοις ἀρξάμενος ἐκκλησιῶν οἰκοδομῆς καὶ καταστάσεως θυσιαστηρίων εἰς ὄνομα τοῦ Χριστοῦ· καὶ ἑτοιμάσας λουτῆρας βαπτίσματος, πρῶτον μὲν τοὺς μετ' αὐτοῦ συνοδεύσαντας μεγάλους σατράπας ἐπελθόντας, ἡμέρας δὲ εἴκοσι ἐν τῇ αὐτῇ πατρίδι παραμείνας, ἐβάπτισε πλείους ἐννέα καὶ δέκα μυριάδας ἀνθρώπων· καὶ στήσας θυσιαστήρια ἐν τοῖς μαρτυρίοις τῶν ἁγίων, τοῖς ὑπ' αὐτοῦ οἰκοδομηθεῖσιν, προσήνεγκεν προσφορὰς σωτηρίων, καὶ τὸ ζωοποιὸν σῶμα καὶ αἷμα τοῦ Χριστοῦ μετέδωκε πᾶσι· καὶ προσέταξεν ἐπιτελέσαι κατ' ἔτος ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ τὴν τῶν μαρτύρων μνήμην ἑβδόμῃ τοῦ μηνὸς Σαομὴ κατὰ χώραν λεγομένου, κατὰ δὲ Ῥωμαίους ὀκτωβρίῳ, ὅπως μετὰ πλείστης χαρᾶς συναχθέντες τὴν πανήγυριν ἐκείνης τῆς ἡμέρας ἑορτάσωσιν, ἐπειδὴ ἐνταῦθα ἐκ-

enim intus erant, spectra objiciendo illas occultabant. At neque extrinsecus ferrum tangebat ædificium. Itaque principes festinanter iverunt, patriarchæ ista nuntiaturi.

§ 143....... Ventus vehementissimus a signo Dominico, quod in manu gestabat, spirans, ædificiumque altarium percutiens, a fundamentis dejecit, plenus ex valle aspirans, et locum omnino solo æquans, ut nec altarium vestigia ab illo tempore cernerentur, imo et lapides longissime jactarentur. At neque aurum et argentum, quod in templo plurimum jacebat, inventum est, et multitudo hominum ex sacerdotibus et superstitiosis in loco illo mortui sunt, ne ossibus quidem eorum inventis........

Post hæc procedens ad locum templi et congregans homines, docebat Dei cognitionem : et posita sunt fundamenta ecclesiæ in iisdem locis, et erexit altare ad gloriam Dei, ibi primum incipiens ædificare ecclesias et altaria erigere nomine Christi : præparatisque lavacris ad baptizandum, primum quidem magnos satrapas, qui itineris comites fuerant, accedentes baptizavit, deinde vero viginti diebus in eadem permanens provincia, plures quam novem et decem hominum myriadas. Erectis quoque altaribus in sacris sanctorum martyrum ædibus, quas ipse ædificaverat, obtulit sacrificia salutaria, et salutiferum Christi corpus et sanguinem distribuit omnibus : præterea mandavit, ut quotannis in loco illo martyrum memoria celebraretur septima die mensis Saome in loco illo dicti, secundum Romanos mense Octobri, ut maximo cum gaudio congregati festivitatem illius diei celebrent, quandoquidem ecclesiam in principio ibidem

prescrivit qu'on célébrât dans ce lieu chaque année la fête des saints, et que là, s'étant tous réunis, ils sanctifiassent une fête en leur mémoire, le septième jour du mois de Sahmi (1), parce que ce fut là qu'il éleva des églises, et qu'il ordonna des prêtres. Tout à l'entour, on construisit des églises entourées de murailles et on y établit des prêtres.

[§ 144.] Ensuite, en quittant ce lieu, avec la glorieuse puissance de la croix, il emporta une partie des reliques des saints, pour leur élever des chapelles en d'autres endroits. Et parcourant toutes les provinces, visitant les bourgs et les campagnes, il construisait des églises, donnait le baptême et consacrait des prêtres.

CXVI.

Le grand roi Tiridate, ayant appris que Grégoire était arrivé en Arménie, partit avec son armée, la reine Aschkhen et sa sœur Khosrovitoukhd, de la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat, pour aller au-devant de Grégoire. Il arriva au bourg de Pakovan (2), qui en langue parthe se dit Titzavan (bourg des idoles) (3), et il y séjourna un mois. Ensuite il voyagea pour doter différents pays d'églises, de prêtres et de ministres, et introduire la discipline pour le service divin et pour purifier beaucoup de gens par le baptême. Il arriva ensuite dans un lieu appelé Titzavan, avec tous les grands, les soldats et la foule du peuple qui s'était rassemblée dans difrentes localités, le suivait partout et obtenait de lui la guérison et tout ce qui était nécessaire. Et lui, avec une doctrine abondante, semait chez tous le Verbe de vie. Le bienheureux évêque, suivi des ministres de l'Évangile qui étaient avec lui et dont nous ne pouvons mentionner les noms,

(1) Le 16 d'octobre. Maintenant les Arméniens célèbrent cette fête le deuxième dimanche après la Pentecôte.

(2) Ville de la province d'Ararat dans le canton de Pakrévant, dans le voisinage du mont Massis. Elle fut fondée à la fin du premier siècle, par Sempad Bagratide, général des armées du roi Ardaschès II, qui la peupla avec des captifs amenés de Pakaran (Moïse de Khorène, II, 45).

(3) En arménien *Titzavan* a la signification « de bourg des idoles »; *tikh*, idole, et *avan*, bourg.

κλησίαν ἐν ἀρχῇ ᾠκοδόμησεν καὶ θυσιαστήρια ἔστησεν καὶ ἱερέας ἐκλήρωσε τοῖς τόποις ἐκείνοις, καὶ βαπτίσματα ἐποίησεν.

§ 144. Ἔπειτα δὲ τὴν περίχωρον ἐπλήρωσεν ἐκκλησιῶν καὶ ἱερέων, αὐτὸς δὲ ἀπάρας, ἐπορεύθη ἐκεῖθεν μετὰ τοῦ καυχήματος τοῦ σταυροῦ καὶ δυνάμεως τοῦ Χριστοῦ, βαστάξας μέρος τῶν ἁγίων λειψάνων, ὥστε καὶ ἐν ἄλλοις τόποις οἰκοδομῆσαι μαρτύρια. Ἐν πολλαῖς δὲ ἐπαρχίαις, καὶ κωμοπόλεσιν, καὶ χωρίοις ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίας καὶ βαπτίσματα καὶ ἱερέας ἔστησεν.

Ἀκούσας δὲ ταῦτα ὁ μέγας βασιλεὺς Τηρηδάτιος, ὅτι κατέλαβε τὴν τῆς Ἀρμενίας χώραν ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἀναλαβὼν τὰ περὶ αὐτὸν στρατεύματα, καὶ τὴν βασίλισσαν Ἀσιχήνην καὶ τὴν ἀδελφὴν Κουσαρωδούκταν, ἐξῆλθεν ἀπὸ τῆς Ἀραρὰτ πατρίδος καὶ Οὐαλεροχτίστης τῆς πόλεως, εἰς ἀπάντησιν τοῦ ἁγίου ἀρχιεπισκόπου, καὶ παρεγένετο ἐν πόλει Βαγαβὰν ἥτις καλεῖται διὰ τῆς τῶν Πάρθων γλώσσης Κωμόπολις βωμῶν· καὶ ἐν αὐτῇ παρέμεινεν μηνὸς ἡμέρας καραδοκῶν αὐτόν. Ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος περιῄει εἰς διάφορα μέρη, πληρῶν ἐκκλησιῶν καὶ ἱερέων, καὶ βαπτισμάτων φωτίζων πάντας διὰ πασῶν τῶν ἐκκλησιαστικῶν καταστάσεων. Ἐλθὼν οὖν ἔφθασεν τὴν πόλιν, λεγομένην Βαγαβὰν, μετὰ τῶν μεγιστάνων καὶ τοῦ ὄχλου ἀκολουθοῦντος αὐτῷ ἀπὸ διαφόρων τόπων, οἳ καὶ ἰάσεως παρ' αὐτοῦ ἀπὸ νοσημάτων ἐτύγχανον. Αὐτὸς δὲ ἐν τῇ δαψιλωτάτῃ διδασκαλίᾳ πᾶσι περιέσπειρε τὸν λόγον ζωῆς σὺν τοῖς

construxit, altaria erexit, sacerdotes illis locis ordinavit, et baptismum contulit.

§ 144. Deinde vero loca circumjacentia replevit ecclesiis et sacerdotibus, ipseque discedens, inde profectus est cum gloria crucis et virtutis Christi , secum portans partem sanctarum reliquiarum, ut in aliis quoque locis sacras martyrum ædes construeret. Et vero in multis provinciis, oppidis et locis ædificavit ecclesias baptismatumque lavacra, et sacerdotes constituit.

At ubi audiverat magnus rex Teredatius, in regionem Armeniæ pervenisse sanctum Gregorium, assumptis exercitibus, quos habebat secum, et regina Asichene et sorore Cusaroducta, egressus est a provincia Ararat, et ab urbe Valeroctiste, in occursum sancti archiepiscopi, venitque ad civitatem Bagaban, quæ Parthorum lingua vocatur Oppidum altarium; mansitque in ea mensis intervallo, eum exspectans. At sanctus Gregorius circumibat ad partes varias, replens omnes ecclesiis et sacerdotibus, omnesque baptismate illuminans, secundum omnia ecclesiastica statuta. Eundo igitur pervenit ad civitatem, Bagaban nominatam, cum magnatibus, et cum turba ipsum ex variis locis sequentium, qui et sanationem ex morbis ab eo impetrabant. Ipse vero abundantissima doctrina omnibus in circuitu spargebat verbum vitæ, una cum

s'étant recommandé à la grâce de Dieu, arriva au pied du mont Nebad (1).

[§ 145.] Le roi vint à sa rencontre avec toute l'armée sur le bord du fleuve Euphrate, et Grégoire, le rencontrant en cet endroit, les remplit tous de la grâce de l'Évangile du Christ. Puis, avec une grande révérence et un contentement parfait, ils retournèrent au bourg, où les princes présentèrent au roi la réponse qu'ils avaient apportée à la lettre......

CXVII.

[§ 149.] Là, Grégoire posa les fondations pour élever une église et il plaça dans cette maison du Seigneur les reliques des saints qu'il apportait avec lui. Et de cette manière, dans chaque endroit des provinces, il fondait des églises, il dressait des autels, et consacrait des prêtres. Tout le pays s'étant converti de bon gré, tous persévéraient dans la prière et dans la crainte de Dieu. Lorsque les jours de jeûne furent accomplis, Grégoire convoqua les cohortes de l'armée, le roi lui-même, avec son épouse Aschkhen, la grande princesse Khosrovitoukhd, tous les grands, et, au jour fixé, il les conduisit tous sur la rive de l'Euphrate, et là il les baptisa tous, au nom du Père, du Fils et du saint Esprit (2)......

(1) Le mont Niphate était au sud-ouest du mont Ararat, vers les sources de l'Euphrate. Les anciens géographes comme Strabon (XI, 12, § 4) et Ptolémée (V, 13) en parlent comme d'une montagne célèbre. Virgile en fait aussi mention dans le IIIe livre des *Géorgiques* (vers 30), et Horace dans son IIe livre (*Ode* IX, à Valgius), où il qualifie le Niphate de montagne glacée, « rigidum Niphaten ».

(2) Le martyrologe arménien, dix-huitième jour de novembre, constate que Grégoire imposa alors à Tiridate le nom de Jean.

οὖσιν αὐτῷ ἐργάταις τοῦ Εὐαγγελίου τοῦ Χριστοῦ, οὓς κατ' ὄνομα εἰπεῖν δυσθεώρητον. Μετὰ τούτων οὖν ἐρχόμενος ὁ ἅγιος ἀρχιεπίσκοπος, πλήρης τῆς τοῦ Θεοῦ χάριτος, ἐπέρασεν παρὰ τὸ ὄρος, τὸ λεγόμενον Ναπάτ.

§ 145. Ὁ δὲ βασιλεὺς προκατελάβετο αὐτὸν σὺν τῷ στρατεύματι ἐπὶ τοῦ χείλους τοῦ ποταμοῦ Εὐφράτου· ἐν δὲ τῇ συναντήσει πάντας ἐπλήρωσε θεϊκῆς χάριτος, καὶ εὐαγγελικῶν ἀσπασμῶν παραπλησίων τῶν τοῦ Χριστοῦ μαθημάτων. Μετὰ πολλῆς οὖν εὐφροσύνης καὶ χαρᾶς εἰς τὴν κωμόπολιν ὑποστρέψαντες, ἐκεῖσε προσκομίζουσι τὰ εἰρηνοφόρα γράμματα....

operariis Evangelii Christi, quos habebat, sed quorum nomina dicere difficile est. Post hæc igitur veniens sanctus archiepiscopus, plenus Dei gratia, pervenit ad montem, dictum Napat.

§ 145. Rex autem in occursum ejus cum exercitu venit ad ripam Euphratis fluminis; in occursu vero sanctus omnes replevit divina gratia et evangelicis salutationibus ex sibi notis Christi disciplinis. Cum magna ergo oblectatione et gaudio in oppidum revertentes, ibidem protulerunt litteras pacificas........

CAPUT DECIMUM TERTIUM.

Baptismus regi, reginæ et innumeræ Armenorum multitudini collatus : ecclesiæ per totum regnum constructæ; iisque sacerdotes præfecti : scholæ institutæ, etc.

§ 149. Καταβεβληκὼς δὲ κἀκεῖσε θεμέλια, ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίαν, καὶ τὰ καταλειφθέντα τῶν ἁγίων λείψανα ἐν τῷ τοῦ Κυρίου οἴκῳ ἐναπέθετο, καὶ οὕτως ἐν πάσῃ περιχώρῳ ἐθεμελίωσεν ἐκκλησίας, καὶ θυσιαστήρια ἀνωρθώσατο, καὶ ἱερέας προεχείρισε, πάντων ἐπιστραφέντων ἐξ ὅλης καρδίας αὐτῶν προαιρέτως, καὶ προκοπτόντων ἐν νηστείαις καὶ εὐχαῖς καὶ φόβῳ Θεοῦ. Πληρωθείσης δὲ τῆς νηστείας καὶ τῆς ὡρισμένης ἡμέρας, λαβὼν ὁ μακαριώτατος τὸ στράτευμα, καὶ αὐτὸν τὸν βασιλέα, καὶ Ἀσιχήνην τὴν βασίλισσαν καὶ τὴν μεγάλην νεᾶνιν Κουσαρωδούκταν, μετὰ τῶν λοιπῶν μεγάλων, ἀνιόντος ἡλίου, κάτεισι παρὰ τὸ χεῖλος τοῦ Εὐφράτου ποταμοῦ, καὶ ἐβάπτισε πάντας ὁμοῦ ἐν ὀνόματι Πατρὸς καὶ Υἱοῦ καὶ ἁγίου Πνεύματος.......

§ 149. Jactis autem fundamentis, ibidem ecclesiam ædificavit, et sanctorum reliquias, quæ supererant, in domo Domini deposuit : et in omnibus circumjacentibus locis ecclesias fundavit, altaria erexit, et sacerdotes promovit, omnibus in toto corde suo libera voluntate conversis, ac proficientibus in jejuniis et orationibus et timore Dei. Impleto deinde jejunio et die præfixo, beatissimus vir, assumptis secum exercitu, ipsoque rege, et Asichene regina et magna puella Cusaroducta, cum reliquis magnatibus, oriente sole, descendit ad ripam Euphratis fluminis, et omnes simul baptizavit in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.....

CXIX.

[§ 150]...... Ceux de l'armée royale qui furent baptisés durant ces sept jours, tant hommes qu'enfants, étaient au nombre de plus de quatre millions. Il ordonna qu'on célébrât solennellement la commémoration des saints qu'il avait apportés avec lui, au jour même où l'on célébrait déjà le culte inutile du dieu Amanor (1), au moment de l'apparition des fruits nouveaux, et où l'on fêtait joyeusement dans cette localité le dieu hospitalier, dans les premiers jours de Navassart. Enfin il ordonna que, les réunissant ensemble, ils célébrassent à la fois, le même jour, dans ce bourg, la commémoration du grand et bienheureux Jean Baptiste et du saint martyr de Dieu, Athénogène (2). Ensuite le bienheureux Grégoire, enseignant sa doctrine et ouvrant le cœur du peuple pour la saisir, et proposant ses enseignements comme une mer montante, les remplissait tous des biens spirituels (3).

[§ 151.] Après avoir visité chaque localité de la Grande Arménie, il éleva des églises dans toutes les provinces, les villes, les bourgs, les villages et les campagnes. Le roi écrivit également par tout son royaume pour qu'on donnât à chaque église quatre champs dans les campagnes, et dans les bourgs sept domaines, comme offrande au Seigneur. Il institua des prêtres en tous lieux, et il commanda qu'on adorât seulement le Seigneur Dieu, Créateur du ciel et de la terre. Il multiplia partout les ministres de l'autel de Dieu, et consacra des prêtres dans toutes les églises pour chaque autel. Ainsi, il instituait les évêques, comme chefs du peuple du Seigneur, et il leur imposa de gouverner avec un zèle prudent et

(1) La fête d'Amanor, « nouvel an », divinité d'origine perse, avait lieu au commencement du nouvel an, c'est-à-dire le premier jour de Navassart (11 août), et durait six jours. Cette fête avait été instituée par Vagharschag (Moïse de Khorène, II, 66). Les pieux pèlerins qui venaient à cette fête, de tous les points de l'Arménie, restaient à l'entour du temple de Bagavan, où ils recevaient l'asile et participaient aux produits des sacrifices (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 23 et suiv. de la trad. fr.).

(2) On célébra aussi plus tard dans cette localité la fête de sainte Gaïanè.

(3) Cédrénus (*ad ann. XIX Const. magni*) confirme le témoignage d'Agathange, touchant la conversion de l'Arménie tout entière par S. Grégoire l'Illuminateur : Ἡ πᾶσα Ἀρμενία εἰς τὴν τοῦ Χριστοῦ πίστιν μετατίθεται.

§ 150.... Ἐν δὲ ταῖς ἑπτὰ ἡμέραις ἐκείναις ἐβαπτίσθησαν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς παρεμβολῆς ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες σὺν τοῖς παιδίοις πλείους τετρακόσιαι μυριάδες. Καὶ τὰ μνημόσυνα τῶν ἐνεχθέντων ἔταξεν εἰς τὴν μεγάλην πανήγυριν τῆς λεγομένης Διαπομπῆς, τῆς ματαίως εἰς τιμὴν τῶν παλαιῶν σεβασμάτων γενομένης ἀπὸ τῶν καιρῶν τῶν νέων εἰς τὰς ἀπαρχὰς τῶν καρπῶν, ξενοδέκτων Θεῶν λεγομένης τῆς πανηγύρεως, ἣν ἐπιτελοῦσιν ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ εὐφραντικῶς ἀπὸ τῶν ἀρχαίων καιρῶν ἐν ἡμέρᾳ τῆς πληρώσεως τοῦ ἐνιαυτοῦ. Αὐτὴν οὖν τὴν ἡμέραν ὡρίσατο ὁ ἅγιος, συναχθέντας ὁμοῦ ἑορτάζειν τὴν τῶν μαρτύρων ἡμέραν, Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ καὶ Ἀθηνογένους τοῦ μάρτυρος ἐν ταύτῃ τῇ πόλει Βαγαβὰν, ἐν ᾗ καὶ ὁ μακαριώτατος τὴν διδασκαλίαν εἰς ἔργον ἐμβαλὼν, ἐπλήρωσεν πνευματικῆς νουθεσίας τοὺς συνελθόντας, καὶ πλατυτέρως ἐξηγησάμενος, πάντας ἐχαροποίησεν.

§ 151. Μετὰ ταῦτα δὲ ἐξελθὼν εἰς πάντα τὰ ὅρια Ἀρμενίων τῆς μεγάλης χώρας, ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίας ἐν πάσαις ταῖς ἐπαρχίαις, καὶ πατρίσι, καὶ μέρεσιν, ἐν ταῖς πόλεσίν τε καὶ κωμοπόλεσιν, κώμαις τε καὶ χωρίοις, καὶ ἐποικίοις. Ὁμοίως δὲ καὶ ὁ βασιλεὺς ἐν πάσῃ τῇ αὐτοῦ ἐξουσίᾳ ἔταξεν τέσσαρας ἀρούρας, εἰς ὑπηρεσίαν τοῦ ἱερέως, ὥστε προσενέγκαι τὰς ἀπαρχὰς τῷ Κυρίῳ· καὶ ἐν πᾶσι τοῖς τόποις στήσαντες ἱερέας, ἐκέλευσεν κύριον τὸν Θεὸν μόνον σέβειν, τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν

§ 150..... Illis autem diebus septem baptizati sunt in castris regiis, cum viri, tum mulieres cum pueris, plures quam quadringentæ myriades. Memoriam sanctorum allatorum statuit in magna festivitate, quæ dicitur Διαπομπὴ (dimissio) et quæ vane in honorem antiquorum simulacrorum peragebatur, a temporibus novarum frugum pro primitiis fructuum. Hospitalium deorum dicta erat festivitas, quam celebrant in illo loco hilariter ab antiquis temporibus in die, quo annus completur. Hanc igitur diem constituit, ut simul congregati diem festivitatis martyrum Joannis Baptistæ et Athenogenis celebrarent in illa civitate Bagaban : in qua vir beatissimus instructionem opere exsequens, congregatos spirituali adhortatione replevit, latiusque disserens, omnibus gratificatus est.

§ 151. Post hæc egressus in omnes fines magnæ Armenorum regionis, ecclesias construxit in omnibus præfecturis, provinciis et tractibus, in civitatibus, in oppidis, in pagis, in vicis, et in villis. Similiter et rex in omni ditione sua ordinavit in vicis quatuor arva, in oppidis vero arva septem, ad servitium sacerdotis, ut offerrent primitias Domino. Cumque in omnibus locis sacerdotes constituerent, jussit rex Deum qui fecit cœlum et terram, solum coli; ejusque servos et altarium Domini ministros

dévoué le troupeau du Seigneur. Saint Grégoire persuada ensuite au roi de rassembler dans plusieurs localités beaucoup d'enfants de divers pays et de diverses provinces et de les instruire. Ayant mis ce peuple grossier, sauvage et barbare dans le creuset de la doctrine, par l'ardeur de l'amour spirituel, il leur enlevait l'écorce et la rouille des démons impurs et des cultes superstitieux, et il les déshabituait tellement des coutumes de leur patrie, qu'ils disaient : « J'ai oublié mon peuple et la maison de mon père (1). »

CXX.

[§ 152.] Le roi Tiridate ordonna qu'on amenât beaucoup d'enfants des différentes parties de l'Arménie, pour étudier la doctrine et pour en faire des maîtres dévoués; qu'on amenât spécialement dans des localités désignées, et en différentes catégories, les enfants des prêtres réprouvés des idoles, et qu'on leur accordât un salaire annuel. Il les partagea en deux catégories, l'une qui devait apprendre la langue syriaque, et l'autre le grec. Ainsi tout à coup, ce peuple grossier, nomade et brutal, s'instruisant dans la doctrine des prophètes et des apôtres, connut et posséda l'Évangile, et apprit les divines traditions. Grégoire arriva d'abord dans son domaine de Rodangag (2) dans la province d'Ararat, dans la ville de Vagharschabad, là où avaient commencé les châtiments divins, où il avait eu la vision et où il avait ensuite élevé le signe de la sainte croix; c'était là aussi qu'avaient été ensevelies les saintes de Dieu, que leurs chapelles furent édi-

(1) *Psalm.*, XLIV, 11.

(2) Ce nom est altéré dans tous les manuscrits, ce qui empêche d'identifier cette localité avec aucun nom connu.

καὶ τὴν γῆν· καὶ τοὺς μὲν ὑπηρέτας καὶ λειτουργοὺς τῶν τοῦ Κυρίου θυσιαστηρίων ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις. Ἐκλήρου δὲ τούτους εἰς ἀνακεφαλαίωσιν τῶν λαῶν Κυρίου ὁ ἀρχιεπίσκοπος, παραγγέλλων αὐτοῖς διαπιστικῶς τὰ τῆς ὁδηγίας κυβερνᾷν, καὶ φωτίζειν τὸ τοῦ Κυρίου ποίμνιον. Ἔπειτα δὲ ἔπεισεν τὸν βασιλέα ἵνα ἑκάστῃ πατρίδι, καὶ τόπῳ ἐν πᾶσι τοῖς μέρεσι συναγάγῃ παῖδας πρὸς διδασκαλίαν, τὸ ἄγριον καὶ ἀνήμερον καὶ ἐφιαλτικὸν ἦθος ἐξημερῶν. Ὅπερ καὶ πεποίηκεν, ἐμβαλὼν αὐτοὺς ἐν τῷ χωνευτηρίῳ τῆς πνευματικῆς παιδεύσεως καὶ ἀγάπης, τὸν ἰὸν καὶ ῥύπον καὶ δυσωδίαν τῶν δαιμόνων ἐκκαθαίρειν καὶ ἀποξῦσαι θέλων· καὶ οὕτω διεχώρισε τὰς ψυχὰς αὐτῶν ἀπὸ τῶν ματαίων καὶ πατρικῶν σεβασμάτων, ὥστε εἰπεῖν αὐτούς· Ἐπελαθόμην τοῦ λαοῦ μου καὶ τοῦ οἴκου τοῦ πατρός μου.

§ 152. Παρακελεύεται οὖν ὁ βασιλεὺς Τηρηδάτιος κατὰ τόπους τῶν ὁρίων τῆς Ἀρμενίας ἐν τῇ ἰδίᾳ ἀπὸ χωρῶν καὶ πατρίδων πλῆθος νεολαίας παίδων εἰσφέρειν, ἐπὶ τοῦ γυμνάσαι αὐτοὺς, πιστικοὺς διδασκάλους ἐπιστήσας. Ἐπαίδευσε δὲ μάλιστα τὸ γένος τῶν δεισιδαιμόνων ἱερέων, καὶ τούτους ἐν τοῖς ἐπιτηδείοις τόποις συνάξας, τὰ πρὸς τὴν ἀναγωγὴν ἐκέλευσεν χορηγεῖσθαι, διαμερίσας ἐν δυσὶ χωρίοις τοὺς παιδευομένους, τοὺς μὲν ἐν τῇ σύρᾳ διαλέκτῳ, τοὺς δὲ ἐν τῇ ἑλληνικῇ παιδευθῆναι. Διὸ παραυτίκα οἱ ἀγριογνώμονες καὶ ἀμεριμνόβιοι καὶ κτηνόφρονες ἄνθρωποι, προφητικόγνωστοι, καὶ ἀποστολικομαθεῖς, καὶ εὐαγγελικῶν ῥημάτων κληρονόμοι ἐγίνοντο. Οὕτως γὰρ ἰχνηλατήσας πᾶσαν τὴν θεϊκὴν παράδοσιν, ἐν οὐδενὶ ἀμοίρους αὐτοὺς ἀπέδειξεν. Ἔφθασεν καὶ ἐν τοῖς πρώτοις μέρεσιν ὁ ἀρχιεπίσκοπος ἐν τῇ Ἀραρὰτ πατρίδι καὶ Οὐαλεροκτίστῃ τῇ πόλει, ἔνθα ἡ θεϊκὴ

in omnibus ecclesiis. Hos vero sortiebatur archiepiscopus ad populos Domini summatim recensendum, ut fideliter administrarent, quæ ad directionem pertinent, et gregem Domini illuminarent. Deinde persuasit regi, ut unicuique provinciæ et loco in omnibus partibus pueros congregaret docendos, ut quod in eorum moribus est agreste, immite et paganicum, ad mansuetudinem reduceret : quod et fecit, immittens eos in conflaturam spiritualis instructionis et caritatis, ut rubiginem, sordes et fœtorem dæmonum abstergeret et abraderet : adeoque eorum animas avulsit a vanis et patriis sacris, ut ipsi dicerent : « Oblitus sum populi mei, et domus patris mei. »

§ 152. Jubet ergo rex Teredatius per loca finium Armeniæ, ut in locum privatum ex tractibus et provinciis inferretur multitudo conventus puerorum, ad eos instituendum fideles magistros præponens. Maxime autem instruebat genus superstitiosorum sacerdotum, hisque in locis idoneis congregatis necessaria ad institutionem suppeditari jubebat; instruendos in duas dividens classes, ut alii quidem lingua syriaca, alii græca erudirentur. Hinc confestim, qui silvestri erant indole, qui negligentioris vitæ, qui mente belluina erant homines, fiebant propheticæ doctrinæ gnari, apostolicarum scripturarum discipuli, et verborum evangelicorum participes. Sic enim investigata omni traditione divina, nulla in re eos illius ostendebat expertes. Venit etiam archiepiscopus in primum tractum, nempe in provinciam Ararat, et in urbem Valeroctisten, ubi divina comminatio principium habuit, ubi et ipse

fiées, et que l'autel fut élevé au Seigneur sur le lieu du repos des saintes. Il bâtit à l'endroit assigné la maison de Dieu, comme cela lui avait été révélé dans la vision, et il éleva l'autel du Christ (1).

[§ 153.] Il multiplia les églises dans tous les lieux où existaient autrefois des temples qu'il avait détruits et dans des pays et des endroits différents. Il consacra des prêtres, et, avec la confirmation du Christ, il les fortifia tous pour recevoir le Saint-Esprit. Ainsi, dans toute l'Arménie, il répandit la culture de la prédication évangélique, depuis la ville de Satala (2) jusqu'au pays des Chaldik, et depuis Gaghardch (3) près les confins des Massagètes (4), vers le pays des Alains, jusqu'au pays des Caspiens, à Phaidagaran (5), ville du royaume d'Arménie; depuis la ville d'Amid (6) jusqu'à Medzpin (7) en côtoyant la Syrie, la nouvelle Schiragan et Mahkherdan (8), et près des Gortouk jusqu'au pays des Mèdes (Mares), et aux domaines du prince de Mahkherdan; enfin il étendit ses soins évangéliques jusqu'à l'Adherbadagan (9). Tout le temps de sa vie, l'été et l'hiver, le jour et la nuit, avec une infatigable sollicitude, avec une marche lente et évangélique, il porta le nom du Christ sauveur, en présence du roi et des princes et de tous les pays, ne rencontrant pas d'adversaires; il revêtit chaque âme de la grâce divine et des armes du Saint-Esprit.

(1) L'église patriarcale d'Edchmiadzin, à laquelle il est fait allusion dans ce passage, a été souvent décrite par les voyageurs, notamment par Dubois de Montpereux, M. Brossèt, et le P. Chakhatounoff dans sa « Description de l'Arménie et du siége patriarcal d'Echmiadzin. »

(2) Satala, ville de la Petite-Arménie sur la branche septentrionale de l'Euphrate. Elle porte aujourd'hui le nom d'Erzinga (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 98. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 59).

(3) Canton du Koukarkh, appelé le Klardjethi en Géorgien, et qui était situé à l'extrémité septentrionale de l'Arménie, près du Djawakhethi (Moïse de Kh., liv. II, 83). C'est peut-être les monts *Coraxiani* de Pline, V, 27; VI, 9.

(4) Le grec porte Οὔννων « des Huns ».

(5) Ville capitale de la province du même nom, située dans le canton de Vartanaguerd. C'est là que Sanadroug se rendit indépendant au commencement du quatrième siècle et prit le titre de roi (Moïse de Kh., III, 3). Cette ville s'appela sous les Musulmans qui s'en emparèrent, Baylekan (Aboulfeda, *Géogr.*, text. arab., p. 404).

(6) Ville de la province d'Aghdsnikh, sur le Tigre, dans le pays de Diarbékir (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t, I, p. 165 et suiv.).

(7) Medzpin, aussi appelée Nisibe, ville importante de l'Aghdsnikh, dont il est souvent question dans l'histoire d'Arménie (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 161).

(8) Nor-Schirag ou Nouvelle-Schirag se trouvait sur les confins de la Syrie, mais en dehors de l'Arménie. Le père Indjidji l'identifie avec la Cœlésyrie. Mahkherdan était également située en dehors de l'Arménie, au sud. Il en est fait mention dans Faustus de Byzance (IV, 50).

(9) L'Adherbeidjan, canton de l'Arménie dépendant de la province de Vasbouragan et qui confinait avec la province persane d'Adherbeidjan (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 127 et suiv.).

ἀπειλὴ ἤρξατο, ὅπου καὶ αὐτὸς τὸ δεσποτικὸν σημεῖον ἔστησε, καὶ οἱ μάρτυρες τοῦ Θεοῦ τελειωθέντες κατετέθησαν. Ἀνωρθώσατο οὖν ἐκεῖ θυσιαστήριον τοῦ Θεοῦ ἐν τοῖς κοιμητηρίοις, καὶ τὸν περιτειχισθέντα τόπον τοῦ οἴκου τοῦ Θεοῦ ἐξεδωμάτωσεν, τὸν πρὸ πάντων ἀποδειχθέντα αὐτῷ διὰ τῆς θείας δράσεως.

§ 153. Οὕτω καὶ ἐν τοῖς τόποις τῶν ἱερῶν ἐν ἀρχῇ καθαιρεθέντων, ἐν Ἀρταξὰτ τῇ πόλει, καὶ τοῖς λοιποῖς τόποις, καὶ χώραις, καὶ πατρίσιν, ἐπλήθυνεν ἐκκλησίας, καὶ ἱερέας κατέστησεν· καὶ σημειοχρίστους πάντας πεποιηκὼς, καὶ πνευματοφόρους προσήνεγκε τῷ Θεῷ, καὶ ἐν πάσῃ τῇ χώρᾳ τῆς Ἀρμενίας ἀπ' ἄκρου ἕως ἄκρων διέτεινεν τὴν ἐργασίαν τοῦ εὐαγγελικοῦ κηρύγματος ἀπὸ Σαταλῶν τῆς πόλεως μέχρι τῆς χώρας Χαλτῶν καὶ Καλαρσῶν, ἕως ὁρίων Μασαχοῦ τῶν Οὔννων, καὶ πυλῶν Κασπίων, καὶ μερῶν Ἀλανῶν καὶ Φατακαρανῆς πόλεως Ἀρμενίας βασιλέων, καὶ ἀπὸ τῆς τῶν Ἀμηδηνῶν πόλεως μέχρι Νισίβεως παρὰ τὰ ὅρια τῆς Συρίας ἕως Νοσικάρων γῆς, καὶ Κορδοβιτῶν, καὶ τῆς ὀχυρωτάτης χώρας τῶν Μήδων, καὶ τοῦ οἴκου Μαχουρτῶν τοῦ ἄρχοντος καὶ μέχρι Ἀτραπατακὰν, ἥτις καλεῖται Προχωρία κατὰ τὴν Περσικὴν γλῶτταν, ἐξέτεινε τὸ εὐαγγελικὸν

signum Dominicum erexerat, et Dei martyres post mortem erant depositi. Erexit ergo ibidem altare Deo in loco sepulturæ martyrum, et locum ante vallo circumdatum pro domo Dei, exædificavit, illum ipsum, qui ante omnia eidem divina visione ostensus fuerat.

§ 153. Sic quoque in locis templorum gentilium, quæ in principio fuerunt eversa, in civitate Artaxat, et reliquis locis, tractibus et provinciis, multiplicavit ecclesias et sacerdotes constituit : et omnes Christi signo fulgentes reddidit et Spiritu sancto afflatos Deo obtulit. In omni quoque tractu Armeniæ, ab extremo usque ad extremos, dilatavit operationem evangelicæ prædicationis, a Satalorum civitate usque ad regiones Chaltarum et Calarsarum, usque ad confinia Masachi Hunnorum et usque ad portas Caspias et partes Alanorum, et ad civitatem Phatacaranen, quæ est regum Armeniæ : et a civitate Amedenorum usque ad Nisibin prope confinia Syriæ, et usque ad terram Nosicarorum, et Cordobitarum, et munitissimum Medorum tractum et domum principis Machurtarum, et usque Atrapatacan, quæ Προχωρία vocatur sermone persico, extendit evangelicam

[§ 154.] Il sauva la vie à beaucoup de prisonniers qui avaient été martyrisés, les délivrant par la puissance terrible de la gloire du Christ; il anéantit beaucoup d'ordres sévères, injustement écrits. Il confirma dans une confiante espérance beaucoup d'hommes simples et sincères, et, avec sa consolante doctrine, il les exhorta à la glorieuse apparition du Dieu très-grand, seigneur et sauveur de tous, Jésus-Christ, et il les dirigea vers l'ordre et la piété. Il envoyait également des cénobites par troupes, dans les lieux habités et sauvages, dans les campagnes et sur les montagnes, réfugiés et rassemblés dans des grottes. Il prit aussi les enfants de quelques prêtres païens et il les élevait et les instruisait sous ses yeux. Il s'occupait de les nourrir et de les instruire avec une ferveur et un zèle spirituels. Il consacra ceux qui avaient mérité la dignité épiscopale. Le premier se nommait Albin (Aghpian), qui fut prélat au-delà de l'Euphrate; le second Euthalius (Eudaghios), qui fut pasteur dans le pays de Passen; le troisième Bassus (Pasos); le quatrième Moïse; le cinquième Eusèbe; le sixième Jean; le septième Agapius (Agapès); le huitième Arditès (1); le neuvième Arsougès; le dixième Antiochus; le onzième Dirigès; le douzième Cyriaque (Guiragos). Ce sont eux qui furent choisis parmi les prêtres païens pour être évêques des divers diocèses, et étendre la prédication. Mais celui qui voudrait se souvenir du nom des autres ne le pourrait pas.

(1) Il est cité dans la rubrique du ch. 80 du livre II de l'Histoire de Moïse de Khorène.

κήρυγμα, θέρους καὶ χειμῶνος, ἡμέρας καὶ νυκτὸς, ὁ ἄοκνος ἐν τῇ ἀποστολικῇ αὐτοῦ πορείᾳ καὶ εἰρηνοφόρῳ βαδίσματι, ἐπὶ βασιλέων καὶ ἀρχόντων, καὶ ἐθνῶν ἀφόβως τὸ πανσωτήριον ὄνομα τοῦ Κυρίου ἐπὶ στόματος φέρων, πᾶσαν ψυχὴν Χριστοφόρον εἰργάσατο.

§ 154. Καὶ πολλῶν δεσμίων καὶ πεφυλακισμένων ἀπὸ τυράννων σωτηρίας πρόξενος γέγονεν, ἐκσπάσας ὑπὸ τῶν χειρῶν αὐτῶν τῇ δυνάμει τῆς τοῦ Χριστοῦ δόξης, τῆς ἐν αὐτῷ ἐνοικούσης. Πολλῶν δὲ καὶ τὰ ἄδικα γραμμάτια περισχίσας, ἐγένετο παράκλησις τοῖς πενθοῦσιν ὀλιγοψύχοις· καὶ διὰ τῆς θεϊκῆς διδασκαλίας τὴν προσδοκωμένην ἐλπίδα τῆς ἐπιφανείας τοῦ μεγάλου Θεοῦ, καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐν τῇ ἑκάστου ψυχῇ ἐναπέθετο. Πάντας οὖν οὕτως μετὰ προθυμίας εἰς τὴν θεογνωσίαν μετήνεγκεν ἀπὸ τῆς ἀρχαίας αὐτῶν παραδόσεως. Πολλοὺς δὲ (add. καὶ) ἀναριθμήτους χοροὺς τῶν μοναστῶν ἐν ἀοικήτοις τόποις, καὶ χωρίοις, καὶ κωμοπόλεσι, τὴν ὀρεινήν τε καὶ πεδιάδα οἰκοῦντας, στηλίτας καὶ ἀποκλείστους κατέστησεν. Τινὰς δὲ καὶ δεισιδαιμόνων ἱερέων παῖδας δεξάμενος ἐνώπιον αὐτοῦ, ἐνάγειν ἐποίει σπουδὴν πνευματικοῦ μαθήματος ἐπιτιθέμενος, παραγγείλας μετὰ φόβου διάγειν αὐτούς· ἐξ ὧν καὶ εἰς τὴν ἐπισκοπικὴν τιμήν τινες ἀξιωθέντες παρ' αὐτοῦ χειροτονοῦνται. Ὁ πρῶτος Ἀλβηνὸς καλούμενος, ὅστις τοῖς μέρεσιν Εὐφράτου τοῦ ποταμοῦ ἐπέστη διδάσκαλος. Ὁ δὲ δεύτερος Εὐθάλιος, τοῖς μέρεσι Βασηνῶν κατασταθεὶς ποιμήν. Ὁ τρίτος Βάσσος, ὁ τέταρτος Μωϋσῆς· ὁ πέμπτος Εὐσέβιος· ὁ ἕκτος Ἰωάννης· ὁ ἕβδομος Ἀγάπιος· ὁ ὄγδοος Ἄρτιος· ὁ ἔννατος Ἀρσύκης· ὁ δέκατος Ἀντίοχος. Αὐτοὶ ἐκ τῶν ἱερέων υἱῶν ἐξελέχθησαν γενέσθαι ἐπίσκοποι ἐν διαφόροις μέρεσιν,

prædicationem, tempore æstatis et hiemis, diebus et noctibus, vigil in sua via apostolica, et in itinere suo pacem afferente; et coram regibus, principibus et gentibus nomen salutiferum Domini sine timore in ore gerens, in omni anima efficiebat, ut Christum portaret.

§ 154. Multis quoque vinctis et custodia detentis per tyrannos salutem conciliabat, Christi gloriosa virtute, quæ in ipso inhabitabat, illos ab eorum manibus evellens. Præterea, conscissis multorum schedis injustis, fiebat consolatio lugentium et eorum, qui pusillo erant animo. Per divinam autem doctrinam uniuscujusque animæ instillabat exspectatam spem revelationis magni Dei et salvatoris nostri Jesu Christi. Hoc itaque modo omnes cum alacritate ab antiqua ipsorum traditione ad cognitionem Dei transferebat. Choros vero monachorum multitudine innumerabiles in locis inhabitatis, in vicis, in oppidis, cum in montanis tum in campis degentes, stylitas et reclusos, constituit. Sumpsit autem et nonnullos superstitiosorum sacerdotum filios apud se, quos jubebat studiose incumbere ad spiritualem doctrinam, adhortans, ut cum timore viverent : ex quibus aliquos, honore episcopali dignatos, manuum impositione ipse ordinavit. Primus nominatus est Albenus, qui partibus fluminis Euphratis præest magister. Secundus vero Euthalius, tractui Basenorum constitutus pastor. Tertius Bassus, quartus Moyses, quintus Eusebius, sextus Joannes, septimus Agapius, octavus Artius, nonus Arsyces, decimus Antiochus. Hi ex filiis sacerdotum electi sunt ad episcopatum in variis partibus obeundum, ut

[§ 155.] Il laissa Albin, homme sincère et rempli de l'amour de Dieu, pour veiller sur l'armée de la cour royale; et lui, de temps en temps, s'en allait sur les montagnes et il se donnait lui-même comme exemple aux autres. Il prenait quelques-uns de ses disciples des différents monastères, et ils allaient ensemble habiter sur des montagnes solitaires, cachés dans des grottes et dans des cavernes, heureux de se nourrir d'herbes......

CXXIII.

[§ 158.]... En ce temps-là, l'Arménie devenait heureuse, enviée et admirée. Comme autrefois Moïse fut tout à coup maître de la loi des Hébreux, avec tout le chœur des prophètes, comme Paul avec la troupe des apôtres et le salutaire Évangile du Christ; ainsi Grégoire vint et apparut, et aux Arméniens il parla la langue arménienne (1). Étant allé dans diverses provinces, il choisissait un lieu solitaire dans les déserts, et là il résidait, et de là il les instruisait. Il institua des évêques dans toutes les provinces de l'Arménie son diocèse. Ceux qui furent appelés par lui à la dignité épiscopale étaient au nombre de plus de quatre cents, et les ordres des prêtres, des diacres et des lecteurs et d'autres ministres du Seigneur étaient innombrables. Le roi Tiridate fit ce pacte avec tous les hommes sous sa domination, grands et petits,

(1) Ce renseignement sur l'usage de la langue arménienne est précieux, car il est pour nous la preuve que l'idiome national était en usage parmi le peuple, malgré l'absence de caractères alphabétiques spéciaux à la langue arménienne, qui s'écrivait avec les caractères grecs, syriaques ou perses. On peut induire également de ce passage que l'arménien n'était pas la langue dont se servaient les premiers apôtres qui vinrent prêcher le christianisme en Arménie, et nous savons en effet que les premiers prêtres du pays furent des Syriens et même des Grecs, comme semblent l'indiquer les noms propres d'hommes, portés par les premiers évêques ordonnés par S. Grégoire (Cf. plus haut, § 154, p. 181).

ὥστε εἰς αὔξησιν φέρειν τὸ κήρυγμα. Τῶν δὲ λοιπῶν τὰ ὀνόματα δυσθεώρητα, εἰ καὶ βουληθείη τις ἐξειπεῖν.

prædicatio caperet incrementa. Aliorum vero nomina cognitu sunt difficilia, etsi quis vellet edicere.

CAPUT QUARTUMDECIMUM.

Gregorius, relicta regis aula, in solitudine sic habitat, ut frequenter invisat ecclesias. Duo ejus filii, jussu regis, in Armeniam ducti, ex his unus Arostaces consecratus episcopus; mira regis pietas.

§ 155. Τὸν δὲ Ἀλϐηνὸν ἄνδρα ἀληθινὸν καὶ θεοφιλέστατον ἐν τῷ παλατίῳ τοῦ βασιλέως ἐπιστάτην ἔταξεν· καὶ αὐτὸς κατὰ καιροὺς ἐν τοῖς ἀϐάτοις ὄρεσιν ἦγεν σχολὴν, τύπος ἐν παντὶ καὶ πᾶσι γενόμενος. Παραλαμϐάνων γάρ τινας ἐκ τῶν μαθητευθέντων τῶν μοναστηρίων, ἀνῄει εἰς τὰ ὄρη ἰδιαζόντως, ἐν σχίσμασι πετρῶν καὶ σπηλαίοις, τὴν ἡμερούσιον τροφὴν ἀπὸ τῶν βοτανῶν ἐπιτηδεύων. .....

§ 158. .... Τότε οὖν ποθεινοτάτη καὶ εὐπρεπεστάτη καὶ ὑπερκαλλίστη ἐγεγόνει ἡ χώρα τῆς Ἀρμενίας. Ὡς γὰρ ὁ Μωϋσῆς νομοθέτης εὑρεθεὶς ταῖς ἑϐραϊκαῖς παρεμϐολαῖς μετὰ τοῦ προφητικοῦ χοροῦ, καὶ ὁ παῤῥησιαστικώτατος Παῦλος μετὰ τοῦ ἀποστολικοῦ συστήματος, καθ' ὁμοίωσιν αὐτῶν εἰς μέσον παρελθὼν, καὶ τὸ ζωοποιὸν κήρυγμα τοῦ Εὐαγγελίου τοῦ Χριστοῦ ἐπειράσθη τῇ τῶν Ἀρμενίων γλώττῃ, τὴν θεοσέϐειαν πάντας ἐδίδαξεν, καὶ ἐν πάσαις χώραις πορευόμενος ἐπελέξατο ἑαυτῷ εἰς κατοίκησιν ἐρήμους τόπους, κἀκεῖσε ᾤκει, ἀπὸ τῶν ἐρημιῶν πάντας εἶναι (fort. ἐνιεὶς) ἐπισκόπους πάσαις ταῖς πατρίσιν τῆς Ἀρμενίων χώρας. Οἱ δὲ ὑπ' αὐτοῦ χειροτονηθέντες καὶ κατασταθέντες πλείους ἢ τετρακόσιοι ἐπίσκοποι ἦσαν, οἳ καὶ διαφόροις τόποις

§ 155. Albenum autem, virum tenacem veri Deique amantissimum, in palatio regio magistrum ordinavit: et ipse ad tempus otio vacabat in montibus inaccessis, omnibus exemplar factus in omnibus. Assumens enim quosdam in monasteriis institutos, seorsum abibat in montes, in scissuris petrarum et speluncis degens, et victum quotidianum sibi parans ex herbis.....

§ 158 ..... Tunc ergo desideratissima, honestissima et supra modum pulcherrima facta est regio Armenia. Sicut enim Moyses castris hebraïcis cum choro prophetico inventus est legislator, et liberrimus Paulus cum turba apostolica, simili modo in medium eorum progressus, S. Gregorius etiam vivificam Evangelii Christi prædicationem sermone Armenorum tentavit, pietatem omnes docuit; et omnes ingrediens tractus, in omnibus pro sua habitatione sibi elegit loca deserta; ibique habitabat, ex eremis omnes immittens episcopos omnibus provinciis regni Armeniæ. Qui vero ab ipso ordinati erant et constituti, plures quam quadringenti erant episcopi, qui et

qu'ils obéiraient avec fermeté à tous les commandements du Seigneur, et qu'ils croiraient au Créateur de tout leur cœur. Tous, étant persuadés, s'empressaient d'accomplir l'ordre. Le roi supplia Grégoire de rester auprès de lui et de l'accompagner dans ses voyages; mais il n'y consentit pas, aimant mieux habiter dans des déserts. Il veillait à s'humilier dans des jeûnes, afin que l'orgueil ne s'élevât pas pour le faire tomber. Il avait résolu durant toute sa vie de se nourrir seulement tous les quarante jours et de jeûner le reste du temps, jusqu'au jour où il serait invité par le Christ à son repos.

[§ 159.] Et tandis que le roi affligé désirait, ainsi que tous, qu'il habitât au milieu d'eux, et se plaignait de lui; quelques-uns de ceux qui le connaissaient avertirent le roi que saint Grégoire, dans sa jeunesse, avait été d'abord marié et qu'il avait eu deux fils, dont le premier s'appelait Verthanès (il était séculier et s'était voué également à la prêtrise), et le second, Rhesdaguès, avait été élevé dès l'enfance dans le service de Dieu. Ce dernier était entré dans l'ordre des moines solitaires qui habitaient sur les montagnes; il avait supporté de grandes afflictions, et suivait l'Évangile en tous points. Il s'était adonné entièrement aux choses spirituelles, à la solitude, au séjour des montagnes, à la faim et à la soif, vivant d'herbes, s'enfermant dans l'obscurité, couvert d'un cilice, dormant sur la terre, se privant même souvent du doux repos de la nuit, du sommeil réparateur, et veillant debout. Il faisait tout cela depuis peu de temps. D'autres s'étaient réunis à lui et il les avait élevés dans le même culte évangélique. Ayant ainsi fortement et volontairement supporté toutes les tentations qui lui étaient survenues, et étant sanctifié

ἐπεσκόπησαν· τὸ δὲ πλῆθος τῶν πρεσβυτέρων καὶ διακόνων καὶ ἀναγνωστῶν, καὶ ἄλλων τῶν ἐν τῇ λειτουργίᾳ τοῦ Θεοῦ κατασταθέντων, τὸν ἀριθμὸν ὑπερβαίνει. Τηρηδάτιος δὲ ὁ βασιλεὺς τὴν εὔνοιαν τῶν ὑπηκόων ἀπαιτῶν, τὴν πίστιν τῆς πρὸς αὐτὸν εὐνοίας ἀπὸ τῆς ὑποταγῆς πρὸς τὰς ἐντολὰς τοῦ Θεοῦ τὸν λαὸν ἐπιδείκνυσθαι ἔφασκεν, καὶ ἐν τῇ πίστει τῇ πρὸς τὸν ἁπάντων δημιουργὸν καὶ Θεόν· καὶ πάντων μετὰ προθυμίας πιστευόντων ἐν σπουδῇ ἐπληροῦντο τὰ προστεταγμένα. Πολλάκις δὲ ὁ βασιλεὺς προσπίπτων ἠντιβόλει τὸν ἀρχιεπίσκοπον αὐτῷ παραμεῖναι διαπαντὸς, καὶ περινοστεῖν τὰς χώρας. Ὁ δὲ οὐκ ἐπένευσεν, ἀλλ' ἐν ταῖς ἐρήμοις κατοικῶν, ἐν νηστείαις κατέτρυχεν ἑαυτὸν, ἵνα μὴ ἀπὸ τῆς ὑπερηφανίας ἐπαρθεὶς καταπατηθῇ, ἀλλ' ὥρισεν ἑαυτῷ ἐν πάσαις ταῖς ἡμέραις τῆς ζωῆς αὐτοῦ διὰ τεσσαράκοντα ἡμερῶν τὴν νηστείαν ἄγειν μέχρι τῆς τοῦ Χριστοῦ κλήσεως καὶ ἀναπαύσεως τῆς ἰδίας τελευτῆς.

§ 159. Ὁ δὲ βασιλεὺς σὺν πάσῃ τῇ χώρᾳ ὀδυρόμενος τὸν χωρισμὸν αὐτοῦ, ἐν πολλῇ ἀδημονίᾳ διῆγεν. Τότε ἀκούσας ὁ βασιλεὺς παρά τινων, ἐπισταμένων περὶ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, ὅτι νεώτερος ἔτι ὑπάρχων καὶ βιώσας δύο ἔσχεν υἱοὺς, ὧν ὁ μὲν πρωτότοκος ἐγνωρίζετο Οὐρθάνης τοὔνομα, ὅστις καὶ αὐτὸς ἐν τῷ βίῳ διαπρέπων εἰς βαθμὸν λειτουργίας πρεσβυτέρου προσῆλθεν· ὁ δὲ δεύτερος Ἀρωστάκης, ὅστις ἐκ νέας ἡλικίας ἐν τῷ θεϊκῷ ἔργῳ τε καὶ δουλείᾳ ἀνετράφη, ἀναχωρητής τε καὶ ἀσκητὴς ὢν, καὶ τὰ ὄρη οἰκῶν, καὶ πολλαῖς κακοπαθείαις ὑποπιεσθεὶς κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον, πάσῃ τῇ γυμνασίᾳ τοῖς πνευματικοῖς μαθήμασιν ἐξέδωκεν ἑαυτὸν, ὅτι τε μονοχίτων ἦν καὶ μόνος, καὶ πεινῶν καὶ διψῶν, καὶ λαχάνοις χρώμενος, ἀπεκέκλειστο ἐν ἐνδύμασι ταπεινοῖς καὶ χαμοκοιτίαις, πολλάκις τὰς νυκτερινὰς ἀγρυπνίας ἐν ἀκοιμήτῳ ὄμματι ἐκ ποδὸς ἀποπληρῶν, καὶ τοῦτο οὐκ ἐπ' ὀλίγῳ χρόνῳ,

episcopatum in diversis locis administrarunt. Multitudo vero presbyterorum, diaconorum, lectorum, et aliorum, qui in Dei ministerio sunt constituti, numerum supergreditur. At rex Teredatius, subditorum suorum exigens benevolentiam, dicebat fidem benevolentiæ in se ostendi a populo per subjectionem, qua Dei præcepta observabat, et per fidem in omnium conditorem et Deum. Omnibus autem cum alacritate credentibus, studiose perficiebantur mandata. Rex porro frequenter procidens rogabat archiepiscopum, ut semper maneret secum et provincias circumiret. At ille non consensit, sed habitans in locis desertis, se jejuniis affligebat, ne in superbiam elatus conculcaretur. Omnibus vero diebus vitæ suæ sibi præscripsit, ut jejunaret per dies quadraginta utque ad vocationem Christi et requiem ejus per mortem.

§ 159. At rex cum universo regno dolens de secessu ejus, in multa vivebat tristitia. Tunc rex per quosdam, qui res Gregorii noverant, intellexit eum, cum junior esset et in sæculari vita, duos genuisse filios, quorum primogenitus notus erat, nomine Urthanes, qui et ipse in sæculari vita insignis, ad ministerium clericale et gradum presbyteri accessit; secundus vero Arostaces, qui a pueritia educatus erat in opere et servitute Dei, cumque anachoreta esset et asceta, et in montibus degeret, multosque secundum Evangelium in omni exercitatione passus esset labores, disciplinis spiritualibus se tradiderat : nam unico indutus erat vestimento et solus, esuriens et sitiens, oleribus vescens, degebat reclusus humilibus et indumentis et humi cubationibus. Nocturnas vigilias frequenter vigilanti oculo expedite peragebat : et hacce non exiguo, sed longissimo tempore consuetudine utebatur.

de la sorte, il fut connu et devint cher à Dieu et aux hommes. Or le roi Tiridate, ayant entendu toutes ces choses, expédia, sans plus tarder, trois princes honorables et estimés, avec des lettres, pour que les deux fils de Grégoire fussent aussitôt amenés près de lui.

[§ 160.] Les envoyés du roi, qui devaient les amener, étaient : le prince Ardavast, généralissime de toutes les armées de la Grande Arménie; le second, Dadjad, prince de la province d'Aschotz (1); le troisième, Tad, héraut (précurseur) du roi.

CXXIV.

Ceux-ci, étant arrivés dans la contrée de Cappadoce, rencontrèrent Verthanès dans la ville de Césarée, et saint Rhesdaguès qui habitait dans le désert de son monastère. Ce dernier ne voulait pas quitter sa solitude, jusqu'à ce que beaucoup de chrétiens, s'étant réunis, le persuadèrent de partir, car, « il est mieux pour toi, disaient-ils, de travailler à l'œuvre de la culture divine que d'habiter en solitaire dans le désert. » Et ils les envoyèrent. Ceux qui étaient venus s'en retournèrent en Arménie et présentèrent au roi les deux fils de Grégoire qu'ils avaient ramenés avec eux. Le roi les reçut et alla avec eux en personne à la recherche de saint Grégoire partout où ils croyaient le rencontrer. Enfin on le découvrit dans la province de Taranaghi, sur le mont Manaiark (2), dans le désert. Alors le roi Tiridate supplia le bienheureux Grégoire, puisqu'il ne voulait pas con-

(1) Cf. sur ce personnage, qui était beau-frère d'Ardavast Mantagouni, ce qu'en dit Moïse de Khorène, liv. II, ch. 78 et 82.

(2) La caverne ou l'antre de Mané tirait son nom d'une des compagnes de sainte Hripsimè, qui ne suivit pas ces dernières en Arménie, et s'arrêta en cet endroit, sachant que « tous les lieux appartiennent à Dieu » (Moïse de Khorène, l. II, ch. 91). On ignore quel nom portait originairement la montagne où se trouvait l'antre de Mané. Au douzième siècle, les Arméniens nommaient cette montagne le mont Sebouh, et le géographe Vartan lui donne le nom de Kohanam « je rends grâce » *Géogr.*, dans St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 432-433), qui est une épithète donnée par le peuple à toute montagne élevée.

ἀλλ' ἐπὶ πλείστῳ οἰκειούμενος. Εὑρηκὼς δέ τινας, προσπελάσαι ἑαυτῷ πεποίηκεν καὶ κατηχήσας αὐτοὺς, ἐδίδαξεν τὴν εὐαγγελικὴν λειτουργίαν, καὶ τοὺς ἐπερχομένους πειρασμοὺς ἀνδρείως φέρειν. Οὗτος δὲ φωστὴρ γενόμενος καὶ ὑπερεκλάμψας, ἐγνώσθη Θεῷ καὶ ἀνθρώποις. Περὶ τούτων ἀκριβέστερον μαθὼν Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς, ἐν τάχει καὶ ἀνυπερθέτως ἀπέστειλε τρεῖς τῶν ἐνδοτάτων ἀρχόντων μετὰ θείων γραμμάτων, ἵνα τοὺς δύο υἱοὺς Γρηγορίου κομίσωσιν αὐτῷ.

§ 160. Τῶν δὲ πεμφθέντων παρὰ τοῦ βασιλέως ὁ πρῶτος, στρατοπεδάρχης πάσης τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, ὁ δεύτερος, Τασάτης Ἀσουκώων πατρίδος ἄρχων, ὁ τρίτος Δατᾶς, ὁ προμηνυτὴς τοῦ βασιλέως.

Παραγενόμενοι οὖν οὗτοι ἐν τῇ Καππαδοκῶν χώρᾳ, εὗρον τὸν Οὐρθάνην ἐν τῇ Καισαρέων πόλει. Ὁ δὲ ἅγιος Ἀρωστάκης ᾤκει ἐν ταῖς ἐρήμοις ἀναχωρητὴς, ὅστις οὐκ ἐπείθετο χωρισθῆναι τῆς ἡσυχίας, καὶ συνελθεῖν αὐτοῖς, εἰ μὴ ἐγεγόνει συνέλευσις πλήθους χριστιανῶν· οἳ καὶ πάντα ποιήσαντες, ἐποίησαν ἅμα αὐτοῖς συνελθεῖν αὐτὸν, φάσκοντες· Βέλτιόν σοι ὑπάρχει ὁ κόπος τῆς τοῦ Θεοῦ ἐργασίας ἢ περιμονία τῆς ἐν τῇ ἐρήμῳ κατοικίας. Προπέμπουσιν οὖν αὐτὸν σὺν τῷ ἰδίῳ ἀδελφῷ. Οἱ δὲ ἀπεσταλμένοι, παραγενόμενοι ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ, τοὺς δύο υἱοὺς Γρηγορίου παρέστησαν τῷ βασιλεῖ· οὓς δεξάμενος ὁ βασιλεὺς, σὺν αὐτοῖς εἰς ἐκζήτησιν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ἐξῆλθεν, ὅπου δὴ εὕροι· καὶ ἐλθὼν εὑρίσκει αὐτὸν ἐν τῇ Δαραναλητῶν πατρίδι, ἐν τῷ ὄρει τῷ καλουμένῳ Μαναάρχ, ἐν τῇ ἐρήμῳ. Παρεκάλεσεν οὖν ὁ βασιλεὺς Τηρηδάτιος τὸν ἅγιον Γρηγόριον, Ἀνθ' ὧν, φησὶν, οὐκ ἠβουλήθης παραμεῖναι ἡμῖν, ἀγαπήσας τὴν ἐρημίαν καὶ

Cum vero quosdam invenisset, illos ad se jussit accedere, eosque instruendo evangelicum ministerium docuit, et irruentes tentationes fortiter tolerare. Hic ergo lumen effectus, et supra modum resplendens, notus erat Deo et hominibus. De hisce autem cum accuratius instructus esset rex Teredatius, continuo sine dilatione tres ex principibus familiarissimis cum divinis litteris misit, ut duos Gregorii filios ad se perducerent.

§ 160. Primus ex missis a rege præfectus erat castrorum totius magnæ Armeniæ : secundus Tasates, princeps provinciæ Asucoorum : tertius Datas, prænuntius regis.

Ubi ergo hi advenerant in provinciam Cappadocum, Urthanem invenerunt in civitate Cæsareensi. At sanctus Arostaces habitabat anachoreta in locis desertis; neque is consensit ad discedendum ex solitudine et cum illis proficiscendum, nisi ubi factus fuerat conventus multorum christianorum. Hi omnia molientes, effecerunt, ut una cum illis discederet, dicentes : Utilior tibi est labor in opere Dei, quam perseverans habitatio in eremo. Itaque ipsum cum fratre suo dimittunt. Qui vero erant missi, postquam advenerant in Armeniam, duos Gregorii filios regi stiterunt. His acceptis, rex cum illis profectus est ad quærendum sanctum Gregorium, ubicumque eum posset invenire : veniensque eum reperit in provincia Daranaletarum, in monte cui nomen Manaarch, in loco solitario. Quapropter rex Teredatius hortatus est sanctum Gregorium, dicens : Quandoquidem noluisti nobiscum manere, quod ames solitudinem et vitam monasticam,

sentir à rester avec lui par amour de la vie solitaire, de consacrer évêque son saint fils Rhesdaguès qu'il lui avait amené. Grégoire le consacra évêque à sa place, d'après ces paroles de l'Écriture : « Au lieu des pères, les enfants seront comme princes de la terre (1). »

[§ 161.] Car, plus que son père, celui-ci démontra sa doctrine du vivant de son père ; et puis il lui succéda et monta sur le siége du patriarcat de la Grande Arménie (2). Puis le grand Grégoire lui-même s'en alla dans les pays qu'il avait organisés et dans les provinces de l'Arménie qu'il avait instruites, pour consoler, fortifier, renouveler, confirmer......

CXXV.

[§ 163.] Dans ce temps-là, Constantin, fils du roi Constance (3), régna en Espagne et en Italie, et il crut en Dieu, Créateur du ciel et de la terre, et dans le Verbe son fils unique, et dans le saint Esprit de sa divinité. Il rassembla une nombreuse armée sur les rivages du grand Océan, et il les adjura tous de croire à la vérité, en écoutant les oracles d'un Dieu unique, et que tous, comme une seule nation parfaite, glorifiassent Dieu. Se confiant en Dieu, il marcha contre les rois païens, et en peu de temps les mit tous en déroute ; il renversa, par la puissance de la Croix du Christ, les rois impies et scélérats Dioclétien, Marcien (4), Maximien, Lucien (5) et Maxence, et il extermina toute la race des rois impurs et païens. Il releva également les églises ruinées et les autels détruits de la maison du Seigneur ; il mura les endroits où les saints avaient été martyrisés et il multiplia la gloire des bienheureux martyrs. Il augmenta l'honneur des prêtres de Dieu ; il établit la paix par toute la terre, en détruisant le scandale, afin

(1) *Psalm.* XLIV, 17.

(2) Saint Grégoire monta sur le trône pontifical de l'Arménie vers l'an 303 ou 304 de notre ère. Son fils cadet Rhesdaguès le remplaca en 306, et occupa le patriarcat jusqu'en 314, époque à laquelle le fils aîné de Grégoire, Verthanès, succéda à son frère.

(3) Constantin 1er le Grand, fils de Constance Chlore.

(4) Le nom de Marcien, qui régna de l'an 450 à 457, est une preuve manifeste des retouches et des interpolations qu'a subies le texte d'Agathange ; et même, on peut conclure que le texte qui nous est parvenu est postérieur de plusieurs siècles à la rédaction primitive. Il paraît évident que les noms de ces empereurs n'ont pu être cités qu'après la réunion du concile œcuménique de Chalcédoine, qui amena la séparation des Églises d'Orient et d'Occident.

(5) Il est probable que le nom de Lucien est une faute de copiste pour Licinius, que le grec appelle Licinianus.

τὸν μοναστικὸν βίον, χειροτόνησον ἡμῖν ἐπίσκοπον τὸν ἅγιον υἱὸν Ἀρωστάκην ἀντὶ σοῦ. Ὃ δὴ καὶ πεποίηκεν αὐτὸς, κατὰ τὸ γεγραμμένον· Ἀντὶ τῶν πατρῶν σου ἐγενήθησαν οἱ υἱοί σου. Καταστήσεις αὐτοὺς ἄρχοντας ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν.

§ 161. Οὗτος ὁ Ἀρωστάκης, ὑπερβαλλόντως κάλλιστος εὑρεθεὶς, ἐπλεόνασε τὴν διδασκαλίαν ὑπὲρ τὸν πατέρα, καὶ μετ' αὐτὸν κρατήσας τοῦ πατρικοῦ τόπου, παρέλαβε τοὺς οἴακας τοῦ καθολικοῦ θρόνου τῆς μεγάλης Ἀρμενίας. Τότε καὶ αὐτὸς ὁ ἅγιος Γρηγόριος ἐκπορεύεται περιελθεῖν τοὺς τόπους, καὶ τὰς διαταγὰς τῶν μαθητευομένων περιεργάσασθαι, ὅπως παραμυθήσηται αὐτοὺς, καὶ χαροποιήσῃ, καὶ πλεῖον στηρίξῃ.

protepiscopum nobis manuum impositione constitue sanctum filium tuum, Arostacen. Id sane et ipse fecit, secundum quod scriptum est : Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram.

§ 161. Hic Arostaces quam optimus repertus, prædicationem multiplicavit supra patrem, et post ipsum in paternum elevatus locum, suscepit administrationem catholici solii magnæ Armeniæ. Tunc et ipse sanctus Gregorius egressus est, circumiturus tractus, ad dispositiones discipulorum curiose perficiendas, ut eos consolaretur, eis gratificaretur eosdemque magis confirmaret.

CAPUT QUINTUMDECIMUM.

Laus Constantini imperatoris, quem cum Gregorio invisit Teredates. Concilium Nicænum cui interest Gregorii filius : perseverantia sancti in bono usque ad mortem. Fides scriptoris.

§ 163. Τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων, ἐν τοῖς καιροῖς ἐκείνοις ἐβασίλευσεν Κωνσταντῖνος, υἱὸς Κωνσταντίου βασιλέως, ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Σπανιῶν καὶ Γαλλιῶν, καὶ ἐπίστευσεν εἰς Θεὸν, τὸν ποιητὴν οὐρανοῦ καὶ γῆς, καὶ εἰς τὸν αὐτοῦ Υἱὸν, τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ, τὸν μονογενῆ, καὶ τὸ ἅγιον Πνεῦμα τῆς θεότητος αὐτοῦ. Οὗτος, συναθροίσας ἄπειρον πλῆθος ἐπὶ τὴν μεγάλην

§ 163. Cum hæc sic se haberent, illis temporibus imperabat Constantinus, filius Constantii imperatoris, in regione Hispaniarum et Galliarum : credidit que in Deum factorem cœli et terræ, et in Filium ejus unigenitum, verbum Dei, et in sanctum Spiritum divinitatis ejus. Hic collecta immensa multitudine ad mare magnum, quod

que personne ne chancelât dans la voie du Seigneur. Il renversa les temples impies des démons; et ces mêmes démons avec leurs ministres prirent la fuite et disparurent. Il combla d'honneurs et de présents ceux qui n'avaient cessé de vivre dans le culte vrai et pieux de Dieu.

[§ 164.] C'est pourquoi il remporta sur tous la victoire, parce qu'il avait la bannière de la croix et que, par ses édits, il répandit dans l'univers le ferme commandement de la vérité, pour que les hommes restassent fermes dans la foi reçue de Dieu: imposant à tous de vivre religieusement avec la lumière puissante de la foi divine. Ainsi il dispersait les cohortes des ténèbres et domptait toutes leurs forces. Mais ceux qui consentaient à se faire les adorateurs de la vérité devenaient ses amis, et, en les honorant, il les appelait auprès de lui. De cette manière, ayant acquis la puissance sur les hommes, il établit sa domination et il disait avec raison que son royaume était fondé par Dieu. Il devint si pieux et si constant que, tous les jours de sa vie, un ange lui apparut et le bénissait chaque matin, en prenant le signe du Christ de sa couronne, et le lui posait sur le front. Ainsi le bienheureux et admirable Constantin voyait l'ange céleste son ministre; et lui, le véritable adorateur et l'ami de Dieu toujours victorieux, offrait au Christ sa pourpre royale, confirmait son royaume dans la foi, et établissait dans toutes les églises la croyance à la vérité.

θάλασσαν, τὴν ἐν τῷ Ὠκεανῷ, τοῦτον τὸν λόγον τὸν περὶ τῆς πίστεως πᾶσι διέθετο, ἵνα ὁμοθυμαδὸν πάντες τῇ ἀληθείᾳ πάντες πιστεύσωσιν (f. πιστεύσωσιν, πάντες), ἐν ἑνὶ θεολόγῳ φθόγγῳ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὰς ἐντολὰς τοῦ Θεοῦ ἐπιτελοῦντες, ὥστε ἑνὸς Θεοῦ προσκυνητὰς γενέσθαι· καὶ θαῤῥήσας τῷ Θεῷ τὰ τῶν Ἑλλήνων βασιλέων ὥρμησεν, καὶ εὐθέως ἐξολοθρεύσας ἀπώλεσεν πάντας, διὰ τῆς δυνάμεως τοῦ δεσποτικοῦ σημείου, τοὺς ἀκαθάρτους καὶ παρανόμους βασιλεῖς, τὸν Διοκλητιανὸν καὶ Μαρκιανὸν καὶ Μαξιμιανὸν καὶ Λικινιανὸν καὶ Μαξέντιον, καὶ πᾶν ἀκάθαρτον γένος τῶν ἐθνικῶν βασιλέων ἐξῆρεν ἐκ μέσου, καὶ ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίας, καὶ τὰ κατεστρεμμένα θυσιαστήρια ἔστησεν ἐν τοῖς οἴκοις τοῦ Θεοῦ. Ἐξεδωμάτωσεν δὲ καὶ μαρτύρια, καὶ ἐπλήθυνε τοὺς λειτουργοὺς αὐτῶν, προσέθηκέν τε τιμὴν καὶ τοῖς ἱερεῦσι τοῦ Θεοῦ. Καὶ ἐποίησεν εἰρήνην τοῖς ἐπιγείοις, καὶ ἐξῆρεν ἐκ μέσου τὰ σκάνδαλα, ἵνα μηδεὶς ἐν μηδενὶ προσκόψῃ εἰς τὴν θεϊκὴν πορείαν. Κατέστρεψεν δὲ καὶ τὰ βδελυκτὰ ἱερὰ τῶν δαιμόνων, καὶ τοὺς ὑπηρέτας αὐτῶν φυγάδας ποιήσας ἐξήλειψεν. Δῶρα δὲ καὶ τιμὴν ἐχαρίσατο τοῖς ἐν τῇ ἀληθινῇ θεοσεβείᾳ ἐμμείνασιν, καὶ μὴ ἀφισταμένοις τῆς εὐθύτητος.

§ 164. Τούτου οὖν ἕνεκεν ἐχαρίσθη αὐτῷ νίκη πρὸς πάντας. Ἀνεδέξατο γὰρ εἰς αὐτὸν καὶ τὸ σημεῖον, τὸ τοῦ ἀεὶ νικῶντος σταυροῦ, καὶ τὰ προστάγματα τῆς ἀληθινῆς ἐντολῆς, καὶ ἐμμένειν ἐν τῇ ἑδραίᾳ πίστει τοῦ Κυρίου ἐπηγγείλατο, καὶ ταύτην διὰ γραμμάτων εἰς τὴν οἰκουμένην ἤπλωσεν. Ἐξέπληξεν δὲ πάντας τῇ ἀνικήτῳ δυνάμει διὰ τῆς φωτοφόρου πίστεως, καὶ εὐσεβῶς τῷ δεσπότῃ αὐτοῦ προκείμενος διετέλεσεν. Οὕτως ὑπερισχύσας ἐφυγάδευσε τὴν στρατιὰν τοῦ σκότους, καὶ ἀνώτερος πάντων ἐγένετο. Τοὺς δὲ ὑποταγέντας τῇ προσκυνήσει τῆς ἀληθείας, ὡς φίλους, μετὰ πλείστης τιμῆς οἰκείους ἑαυτῷ ἐποίει, καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ πάντων τῶν ἀνθρώπων δυνατώτερος εὑρεθεὶς τὴν ἰδίαν βασιλείαν παρὰ τοῦ Θεοῦ δεδομένην ὄντως βασιλείαν ἡγεῖτο. Ἐπὶ τοσοῦτον δὲ προέκοψεν ἐν τῇ εὐαρεστήσει τοῦ Θεοῦ, ὥστε πάσας

est Oceanus, de ratione fidei coram omnibus egit, ut uno omnes essent animo, omnes veritati crederent, consono sermone de Deo omnes simul præcepta Dei perficerent, omnesque unius Dei fierent adoratores. Confisus porro de Deo, imperatorum gentilium ditionem invasit, et brevi tempore per virtutem signi Dominici penitus exterminavit immundos et injustos imperatores Diocletianum, et Marcianum, et Maximianum, et Licinianum, et Maxentium, omneque immundum gentilium imperatorum genus de medio sustulit, et ædificavit ecclesias, altariaque eversa in Dei ædibus erexit. Construxit similiter sacras martyrum ædes, earumque ministros multiplicavit; et Dei sacerdotum auxit honorem. Pacem terræ tribuit, et offendicula e medio abstulit, ut nullus ulla in re laberetur contra institutum divinum. Evertit autem et abominanda sacra dæmonum, eorumque ministros fugatos obliteravit. Dona vero et honorem impertiebat illis, qui in vero Dei cultu permanserant, et a via recta non erant aversi.

§ 164. Horum ergo causa eidem contra omnes data est victoria. Nam ille acceperat signum crucis semper vincentis, veræque legis præcepta; et pollicitus est se mansurum in firma Domini fide, et hanc litteris per orbem declaravit. Omnes autem attonitos reddidit insuperabili virtute fidei luciferæ, et pie Domino suo subjectus vitam traducebat. Sic supra modum confortatus agmen tenebrarum fugabat, et omnibus fiebat major. Illos vero, qui se veritatis cultui subjecerant, tanquam amicos, maximo cum honore familiares sibi faciebat, et hoc modo omnibus factus potentior, imperium sibi a Deo datum vere imperium existimabat. Tantum vero proficiebat in gratia Dei, ut omnibus diebus vitæ suæ angelos haberet sibi ministrantes, et diadema Christi signo distinctum

CXXVI.

[§ 165.] Alors cette grande nouvelle arriva dans la Grande Arménie, à la cour arsacide de Tiridate, roi de la Grande Arménie. Celui-ci, l'ayant apprise, offrit au Seigneur de tous des louanges infinies, et, avec les témoignages d'une immense joie, il remerciait celui qui, dans tous les pays, glorifiait son saint nom. Après qu'il eut pris des renseignements, le grand roi des Arméniens tint conseil pour entreprendre son voyage. Ayant fait ses préparatifs, il prit avec lui le grand archevêque Grégoire, son fils Rhesdaguès, l'évêque Albin, et les quatre préfets de sa cour qu'on appelait ptiachtchkh de la milice : le premier, le commandant des frontières de Nor-Schirag ; le second, le commandant des pays de l'Assyrie ; le troisième, celui des pays arabes ; le quatrième, celui des pays des Massagètes ; de plus, le grand prince de la race d'Ankegh, le thakatir, chef de la cavalerie, et le généralissime, prince de Mog (1), le prince de Siounik, le prince des Reschdouni, le prince de la race de Makaz (2), le gouverneur de Schahab, et le surintendant des chasses royales. En outre il emmena beaucoup d'autres grands et soixante-dix-mille soldats d'élite, [§ 166.] et il s'en alla de la ville de Vagharschabad dans la province d'Ararat, et arriva aux frontières des Grecs. Il traversa avec une grande

(1) La province de Mog, limitrophe de celle d'Aghdsnikh, à l'est du Tigre, dans les montagnes du Kurdistan, répond à l'ancienne Moxoène d'Ammien Marcellin (liv. XXV, ch. 7). Les princes de Mog se succédèrent pendant plusieurs siècles dans cette province, et leurs descendants régnaient même dans le pays au commencement du dixième siècle (Jean Cathol., *Hist d'Arm.*, ch. 116, pag. 291 de la trad. de St-Martin).

(2) Le grec dit ἀπογράφοντα ἄρχοντα qui semble indiquer un chancelier. Les Mékhitaristes, dans les notes jointes à l'édition italienne d'Agathange (pag. 192, note 2), émettent l'opinion que cette indication cache peut-être le titre que portait Agathange, qui était secrétaire du roi. Toutefois le texte arménien, qui est très-différent en cet endroit, n'autorise cette supposition qu'avec une extrême réserve.

τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ ὑπ' ἀγγέλων ὑπηρετεῖσθαι, καὶ τὸ σημειόχριστον διάδημα ἐπὶ τῆς κεφαλῆς κατὰ πρωῒ ἐπιτιθέναι. Οὕτως θεωρῶν οὐράνιον ἄγγελον τῇ ἰδίᾳ ὑπηρεσίᾳ ὁ μακαρίτης, ποθεινότατος πᾶσιν ἐγένετο ὁ εὐσεβέστατος βασιλεὺς Κωνσταντῖνος· ὃς καὶ τὴν ἰδίαν ἁλουργίδα τῷ Χριστῷ προσανέθηκε. Διὰ γὰρ τῆς ἐνούσης αὐτῷ θεοσεβείας πάντας ὑπερνικήσας, ἔστησε τὴν βασιλείαν αὐτοῦ ἐν πίστει, καὶ ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις ἐβεβαίωσε τὴν ἀληθινὴν πίστιν.

§ 165. Τούτων δὲ ἀκουστῶν γενομένων ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ, καὶ ἐν τῷ παλατίῳ τῆς βασιλείας τῶν Ἀρσακιτῶν πρὸς Τηρηδάτιον βασιλέα τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, πολλὴν εὐχαριστίαν προσενέγκας τῷ Θεῷ, μετὰ πλείστης χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης εὐλόγησεν τὸν Κύριον, ὅτι ἐν πάσῃ τῇ γῇ δοξάζεται τὸ πανάγιον αὐτοῦ ὄνομα. Ὅτε οὖν ἤκουσε τοιαῦτα ὁ βασιλεὺς, ἐβουλεύσατο μετὰ σπουδῆς πορευθῆναι πρὸς αὐτὸν, καὶ ἕτοιμος γενόμενος παραλαμβάνει τὸν μέγαν ἀρχιεπίσκοπον Γρηγόριον, καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ Ἀρωστάκην ἐπίσκοπον, καὶ ἀπὸ τῶν περὶ αὐτὸν ἐνδόξων τοὺς τέσσαρας τιμιωτάτους τοῦ ἰδίου παλατίου, τὸν πρῶτον τοποχράτορα ἀπὸ Νορσιρέων μερῶν, τὸν δεύτερον τοποχράτορα ἀπὸ τῶν τῆς Ἀσσυρίας μερῶν, τὸν δὲ τρίτον ἀπὸ τῶν Ἀρουαστῶν μερῶν, τὸν δὲ τέταρτον ἀπὸ τῶν Μασαχοῦ τῶν Οὔννων μερῶν, καὶ τὸν μέγιστον ἄρχοντα τοῦ οἴκου τῶν λεγομένων Ἀγγελιτῶν, καὶ τὸν στέφοντα τὸν βασιλέα ἄρχοντα, Ἄσπετ λεγόμενον, καὶ τὸν στρατοπεδάρχην τὸν μέγαν, καὶ τὸν ἄρχοντα Μαχιτῶν, καὶ τὸν ἄρχοντα Συνιστῶν, καὶ τὸν ἄρχοντα Ῥεστουνιτῶν, καὶ ἀπογράφοντα ἄρχοντα, καὶ τὸν ἐθνάρχην Σαπιανῶν, καὶ τὸν ἄρχοντα Πασκαπετέων,

matutino tempore capiti suo imponentes. Cum autem religiosus imperator Constantinus ita paratum ad sibi ministrandum perspiceret cœlestem angelum, beatus ille omnibus factus est desideratissimus : qui et purpuram suam Christo obtulit. Cum enim pietate sibi insita omnes superaret, per fidem imperium suum constituit, et in omnibus ecclesiis veram fidem stabilivit.

§ 165. Ubi hæc innotuerant in regione Armenorum, et in palatio regni Arsacidarum Tiridatio regi magnæ Armeniæ, multis Deo gratiis actis, maxima cum lætitia et exsultatione benedixit Domino, quod in omni terra glorificaretur sacrosanctum nomen ejus. Quando igitur talia rex audivit, consilium cepit ipsum studiose invisendi : factusque ad iter paratus comites assumpsit magnum archiepiscopum Gregorium et filium ejus Arostacen episcopum, et ex viris apud se honoratis quatuor palatii sui honoratissimos : primum Norsireorum tractus præfectum, secundum Assyriæ partium præfectum, tertium tractus Aruasparum, quartum Masachi partium Hunnorum ; et principem domus eorum, qui nominantur Angelitæ ; et principem, qui diadema regi imponit, Aspet vocatum ; et magnum castrorum præfectum, et ducem Macitarum, et ducem Synistarum, et ducem Restunitarum, et scribam principem, et præfectum gentis Sapianarum, et præfe-

allégresse beaucoup de pays, et reçut de grands honneurs et des marques de respect dans toutes les villes. Beaucoup de princes venaient à sa rencontre et lui offraient leurs respectueux hommages. Ainsi, voyageant promptement et par terre et par mer, ils arrivèrent enfin en Italie, dans la province des Dalmates (1), et à la ville capitale de Rome. Aussitôt l'avis en fut donné au palais royal. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, le roi sacré par Dieu et le digne possesseur de ce trône, Constantin, avec le pontife, grand archevêque de la ville royale, Sylvestre (Selpestros) (2), les honorant d'une grande estime, et avec toutes les marques de l'allégresse, les firent reposer quelque temps dans la ville universelle. Puis le pieux roi Constantin, rempli d'admiration, demanda au roi Tiridate de quelle manière lui était arrivé le miracle de Dieu. Et Tiridate raconta devant l'empereur tous les biens qu'il avait reçus de Dieu, et n'eut pas honte de rappeler le châtiment qui l'avait changé en bête sauvage; la pieuse résignation des saintes martyres, ce qui arriva, et l'endroit où elles reposaient actuellement. Et il montrait au roi Grégoire lui-même, et lui disait: « C'est l'homme par le moyen duquel nous avons connu la bonté de Dieu. » Et il raconta ses souffrances et les miracles prodigieux qu'il accomplit.

[§ 167.] L'empereur (Gaiser) Constantin, dans l'admiration, se prosterna et s'agenouilla devant Grégoire pour recevoir sa bénédiction et lui rendit des honneurs comme au confesseur du Christ, autant qu'il le méritait. Il montra aussi au roi

(1) Les historiens anciens de l'Arménie donnent assez souvent le nom de Dalmates aux Latins, probablement parce qu'à cette époque, il y eut plusieurs empereurs d'origine illyrienne.

(2) Le texte grec l'appelle Eusèbe, ce qui est une faute des copistes.

καὶ πλείστους τῶν ἄλλων μεγάλων, καὶ ἑβδομήκοντα χιλιάδας ἐκλεκτῶν στρατοπέδων.

§ 166. Ἐξελθὼν οὖν Ἀραρὰτ τῆς πατρίδος, καὶ Οὐαλαρσαπὰτ τῆς πόλεως, ἐπέρασεν εἰς τὰ μέρη τῆς Ἰωνίας. Πολλὰς δὲ ἡμέρας διανύσας ἐν πλείστῃ εὐφροσύνῃ καὶ τιμῇ καὶ ἑτοιμασίᾳ κατὰ τὰς πόλεις ὑπὸ πάντων τῶν ἀρχόντων μετὰ μείζονος ὑποδοχῆς διὰ γῆς τε καὶ θαλάσσης ἐπειγόμενος, ἔφθασεν ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Ἰταλῶν, εἰς τὴν βασιλεύουσαν πόλιν τῶν Ῥωμαίων· καὶ περὶ τοῦτο παραυτίκα ἐμηνύθη ἐν τῷ βασιλικῷ παλατίῳ. Ἀκούσας δὲ ὁ θεοσεβέστατος βασιλεὺς καὶ τιμιώτατος τῶν βασιλέων Κωνσταντῖνος, καὶ ὁ ἀρχιεπίσκοπος, εἰσπορευόμενος ἐν τῷ αὐτοῦ παλατίῳ πάντοτε, ὁ καλούμενος Εὐσέβιος, μετὰ μεγίστης τιμῆς καὶ ἀγάπης ἐξῆλθον εἰς ἀπάντησιν αὐτῶν, καὶ ἡτοίμασαν ξένια ἐν τῇ αὐτῇ οἰκουμένῃ πόλει, ὅπως ἀναπαύσηται ἀπὸ τοῦ μήκους τῆς ὁδοιπορίας. Θαυμάσας οὖν ὁ θεοφιλέστατος Καῖσαρ Κωνσταντῖνος, ἐπηρώτα τὸν βασιλέα Τηρηδάτιον, λέγων· Πῶς πρὸς σὲ τὰ θαυμάσια τοῦ Θεοῦ γέγονεν, ἀδελφέ; Ὁ δὲ διηγήσατο πάντα ἀκριβῶς ἐπὶ τοῦ Καίσαρος τὴν παρὰ τοῦ Θεοῦ γεγενημένην φιλανθρωπίαν, καὶ τὴν τιμωρίαν τοῦ γενέσθαι ἐν μορφῇ κτηνῶν ἀνεπαισχύντως ἐξαγγείλας, καὶ τὴν ὑπομονὴν τῶν ἀθλοφόρων μαρτύρων, καὶ πάντα τὰ πεπραγμένα λεπτομερῶς ἐξειπών· καὶ τὸν παρεστῶτα μέγαν Γρηγόριον ἐπὶ τοῦ Καίσαρος ἀποδεικνύων, Οὗτός ἐστιν, ἔφη, ὁ ἀνὴρ, δι' οὗ ἡμεῖς ἔγνωμεν τὴν φιλανθρωπίαν τοῦ Θεοῦ, καὶ περὶ τοῦ (l. τῆς τοῦ) ἀνδρὸς καρτερίας καὶ ὑπομονῆς, καὶ τῶν σημείων καὶ θαυμάτων δι' αὐτοῦ γενομένων.

§ 167. Διὸ ὑπερθαυμάσας ὁ θειότατος Καῖσαρ Κωνσταντῖνος, καὶ ταπεινώσας ἑαυτὸν, ἔπεσεν εἰς τοὺς πόδας τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, ἵνα εὐλογηθῇ παρ'

ctum Pascapeteorum; plurimosque ex aliis magnatibus et septuaginta millia electorum militum.

§ 166. Egressus ergo a provincia Ararat et civitate Valarsapat, transivit in provinciam Ioniæ. Multos autem transigens dies, magna cum voluptate, honore et apparatu in civitatibus ab omnibus præfectis una cum majore susceptione exhibitis, per terram et mare festinans, pervenit in provinciam Italicam, et in dominantem urbem Romam: et hac de re nuntius quam primum delatus est ad palatium imperiale. Ubi id intellexerat religiosissimus imperator et regum omnium honoratissimus Constantinus, et archiepiscopus, qui in ejus palatio semper versabatur, nominatus Eusebius, maximo cum honore et amore egressi sunt in occursum eorum, et in eadem illa orbis instar urbe præpararunt hospitia, ut requiescerent post iter longissimum. Cum autem miraretur Dei amantissimus imperator Constantinus, interrogabat regem Teredatium, dicens: Quomodo Dei mirabilia in te facta sunt, frater? Ille vero coram imperatore accurate enarravit, nimirum exhibitam a Deo misericordiam, pœnamque inflictam, qua formam jumentorum induerant, sine pudore referens, et tolerantiam martyrum coronatorum, omniaque facta enucleate exponens: adstantem vero magnum Gregorium imperatori ostendens, Hic est, inquiebat, vir ille, per quem cognovimus misericordiam Dei; narratque viri fortitudinem ac patientiam, signaque et miracula per eum patrata.

§ 167. Quapropter supra modum miratus, et humilians se divinissimus imperator, procidit ad pedes sancti Gregorii, ut sibi bene precaretur; ipsum vero postquam decenter

Tiridate de l'affection comme à un frère bien-aimé, avec une grande joie, surtout parce qu'il avait reconnu Dieu. Il fit alliance avec lui, ayant pour médiatrice la foi dans le seigneur Christ, pour qu'on observât entre les deux royaumes une amitié durable (1). Aussi le roi des Arméniens se confirmait encore davantage dans sa foi dans la Sainte-Trinité. Il raconta aussi comment les martyres de Dieu avaient été suppliciées. Puis l'empereur Constantin se mit également à raconter leur vie incomparable; car il savait déjà combien elles étaient vertueuses, quand elles étaient dans leur patrie, et à quelle noble race elles appartenaient. Il raconta aussi les victoires que Dieu lui avait accordées, et comment il avait triomphé de tous les ennemis de la vérité: « Sache, mon frère, lui dit-il, que Dieu fait connaître sa miséricorde par toute la terre, afin que toutes ses créatures le connaissent et glorifient sa vérité, parce qu'il veut de tels adorateurs! »

[§ 168.] Puis on leur fit de grands honneurs, on leur donna des subsistances, et on les entoura de la glorieuse pompe en usage à la cour, de prêtres et de nobles de la ville. On leur fit des présents et des cadeaux précieux, comme marque de respect et d'affection. Puis, prenant congé des Augustes, et étant salués par le saint catholicos, par le clergé et par les illustres seigneurs de la

(1) Beaucoup de critiques ont mis en doute le voyage de Tiridate et de S. Grégoire à Rome, bien que la relation de cet événement nous ait été transmise par la plupart des anciens écrivains profanes et religieux de l'Arménie. Cependant, comme ce fait a été passé sous silence par les historiens occidentaux, on s'accorde à le croire controuvé. Pour ce qui est de la Lettre d'alliance entre les deux souverains, arménien et romain, et entre le catholicos Grégoire et le pape Sylvestre, il paraît certain que ce document est apocryphe. On y rencontre en effet des mots empruntés au langage des Croisés, ce qui est la preuve manifeste que cette pièce est l'œuvre d'un écrivain contemporain des dernières guerres saintes. Pour entreprendre la critique des deux questions si épineuses du voyage de Tiridate en Occident et de l'antiquité de la Lettre d'alliance, il faudrait entrer dans de longues et minutieuses discussions qui nous entraîneraient trop loin. Nous dirons seulement que les Arméniens eux-mêmes révoquent en doute l'authenticité du voyage et de la lettre, comme on pourra s'en convaincre, en lisant le travail récent sur ce sujet de Garabed Chahnazarian, publié à Paris, en 1862 (en arménien), sous le titre de *Réfutation de la prétendue alliance entre saint Grégoire et saint Sylvestre.*

αὐτοῦ· πρεπόντως δὲ αὐτὸν τιμήσας, ὡς τοῦ Χριστοῦ ὁμολογητὴν, ἀξίως καὶ τὸν βασιλέα Τηριδάτιον ἀδελφικῷ φιλήματι προσεδέξατο, καὶ ἠγάπησεν αὐτὸν, ὡς γνησιώτατον ἀδελφὸν, καὶ ὁμόψυχον, μάλιστα θεωρῶν αὐτὸν φιλόχριστον· καὶ διαθήκην πρὸς αὐτὸν διέθετο, μεσίτην ποιησάμενος αὐτῶν τὴν εἰς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν πίστιν, ὅπως ἀπαραλείπτως ἡ φιλία μεταξὺ τῆς βασιλείας αὐτῶν εἰς τέλος διατηρηθείη· καὶ περισσῶς ἐβεβαίωσε τὸν βασιλέα τῆς Ἀρμενίας ἐν τῇ ὁμολογίᾳ τῆς ἁγίας Τριάδος. Περὶ δὲ τῶν παναγίων τοῦ Θεοῦ μαρτύρων Κωνσταντῖνος ὁ μέγας Καῖσαρ διηγήσατο, πῶς ἐν Ῥωμίᾳ οὖσαι ἐβίωσαν, καθὼς πάλαι περὶ αὐτῶν ἠπίστατο τὴν εὐάρεστον αὐτῶν τῷ Θεῷ πολιτείαν, καὶ πῶς συγγενίδες αὐτοῦ ὑπάρχουσαι, πάντων ὁμοῦ διὰ τὸν Χριστὸν κατεφρόνησαν. Ἐξεῖπεν δὲ αὐτῷ καὶ τὴν νίκην τὴν δοθεῖσαν αὐτῷ παρὰ τοῦ Θεοῦ πρὸς πάντας τοὺς ἐχθροὺς τῆς ἀληθείας, πῶς πάντων περιεγένετο, καί φησιν πρὸς αὐτόν· Γίνωσκε, ἀδελφὲ, ὅτι ὁ Θεὸς ἐν πάσῃ τῇ γῇ ἀποδείκνυσι τὸ ἔλεος τῆς δεσποτείας αὐτοῦ, ὅπως πάντα τὰ ποιήματα αὐτοῦ γνώσωνται αὐτὸν καὶ γένωνται προσκυνηταὶ τῆς ἀληθείας· τοὺς γὰρ τοιούτους προσκυνητὰς βούλεται.

§ 168. Μετὰ δὲ ταῦτα τιμηθέντες πρεπόντως ἀπὸ τῶν βασιλικῶν, καὶ τῶν ἐκκλησιῶν, καὶ τιμιωτάτων ἀρχόντων τῆς πόλεως ἐν δώροις μείζοσι, μετὰ πολλῆς εὐνοίας συνετάξατο τῷ θείῳ Αὐγούστῳ. Δεξάμενος δὲ ἀσπασμὸν καὶ ἀπὸ τοῦ ἀρχιεπισκόπου τῆς ἐκκλησίας, καὶ τῶν ἐνδοξοτάτων ἀρχόντων, ἐξῆλθεν μετὰ πάσης

honoravit, ut Christi confessorem, regem quoque Teredatium digne excepit fraterno osculo, eumque dilexit ut fratrem germanissimum et unanimum, maxime quod videret Christi amantem. Fœdus quoque cum eo inivit; fidem in dominum nostrum Jesum Christum interponens, ut indesinenter amicitia inter regna eorum usque ad finem conservaretur. Abundantius etiam confirmavit regem Armeniæ in confessione sanctissimæ Trinitatis. De sanctissimis autem Dei martyribus narravit Constantinus magnus imperator, quo modo vixissent, quando erant in ditione Romana, qua ratione olim cognovisset earum vivendi modum Deo gratum; quodque, cum ejus essent consanguineæ, omnia simul pro Christo reliquissent. Narravit victoriam sibi a Deo datam de omnibus veritatis inimicis, quo omnes superavisset modo; eidemque dixit: Scito, frater, quod Deus in omni terra ostendat misericordiam dominationis suæ, ut ipsum omnes creaturæ ejus agnoscant, fiantque cultores veritatis: tales enim vult adoratores.

§ 168. Post hæc majoribus decore honorati donis, cum ab aulicis imperatoris, tum ab ecclesiis, tum a præcipuis urbis principibus, summa cum benevolentia valedixit divino Augusto. Accepta etiam salutatione benevola ab archiepiscopo ecclesiæ, et ab honoratissimis principibus,

ville, et étant montés sur un char comblé des souhaits de l'empereur, ils s'en allèrent avec une grande pompe et un grand cortége, pour commencer leur royal voyage. On les comblait d'honneurs dans toutes les villes, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en Arménie, dans la province d'Ararat, à la ville de Vagharschabad, où étaient les chapelles des saintes martyres. Les ornements d'or donnés par l'empereur furent mis dans le tombeau des saintes. Ils élevèrent et ornèrent d'autres églises. Ensuite le grand Grégoire entreprit de rendre visite à ses premiers disciples, et il les confirmait dans la véritable instruction.

CXXVII.

[§ 169.] Ensuite le grand et auguste empereur Constantin ordonna à tous les évêques de se réunir dans la ville de Nicée. Alors le grand roi Tiridate et le saint catholicos Grégoire envoyèrent Rhesdaguès, muni de tout ce qui était nécessaire. Il arriva avec tous les évêques à ce grand concile de Nicée où fut exposée la croyance universelle qu'on devait accepter. On établit des règles définies, des canons invariables, suivant la divine volonté du Très-Haut. Et là, le grand empereur Constantin, étant entré, confessa sa foi, et, couronné de la bénédiction du concile, il laissa sa mémoire sur la terre, et dans les cieux il s'assura la récompense. Le bienheureux Rhesdaguès, étant reparti, arriva en Arménie avec la foi resplendissante, et avec les canons de Nicée, confirmés et acceptés par Dieu. Alors il présenta au roi et au saint catholicos le dépôt qu'il avait apporté. Saint

---

τιμῆς. Ἀναβιβάσαντες δὲ αὐτοὺς ἐν χρυσεμπάστοις ἅρμασιν, κελεύσαντος τοῦ Καίσαρος οὕτως, προεπέμποντο εὐπρεπῶς ἐπὶ τὴν βασιλικὴν ὁδόν. Λαμπρότατοι δὲ φανέντες πάσαις ταῖς πόλεσι, καὶ κατὰ τὸ βασιλικὸν ἀξίωμα παρὰ πάντων τιμηθέντες, ἔφθασαν εἰς τὴν τῶν Ἀρμενίων χώραν, ἐν πατρίδι Ἀραράτ, ἐν πόλει Οὐαλαρσαπάτ, ἔνθα τὰ κοιμητήρια ἦν τῶν μαρτύρων, φέροντες καὶ τὰ παρασχεθέντα δῶρα, χρυσὸν καὶ ἄργυρον καὶ τιμιώτατα σκεύη, ἐπὶ τῷ ἀναθέσθαι τῇ ὑπηρεσίᾳ τῆς τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας, καὶ τοῖς εὐκτηρίοις τῶν μαρτύρων. Ἔδωκεν δὲ καὶ ὁ μέγας Καῖσαρ εἰς τιμὴν τῶν μαρτύρων χρυσᾶ κειμήλια· οἱ δὲ καὶ προσανέθηκαν, καὶ πλέον τῆς ἰδίας ἐκκλησίας ἐκόσμησαν. Ὁ δὲ μέγας Γρηγόριος ἤρξατο περινοστεῖν τοὺς μαθητευομένους, καὶ ἐπὶ πλεῖον αὐτοὺς στηρίζειν τῷ ἀληθινῷ κηρύγματι.

§ 169. Τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων, μετὰ ταῦτα ἐκέλευσεν ὁ μέγας Καῖσαρ Αὔγουστος Κωνσταντῖνος σύνοδον πάντων τῶν ἐπισκόπων γενέσθαι ἐν τῇ Νικαέων πόλει. Τότε ὁ μέγας βασιλεὺς Τηρηδάτιος καὶ ὁ ἅγιος καὶ καθολικὸς Γρηγόριος παρασκευάσαντες ἀπέστειλαν τὸν Ἀρωστάκην ἐπίσκοπον, υἱὸν δὲ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, παραγενέσθαι ἐν τῇ Νικαέων πόλει μετὰ πάντων τῶν ἐπισκόπων, ἔνθα πάσῃ οἰκουμένῃ ἐξεδόθη ἡ ἀληθινὴ παράδοσις τῆς πίστεως, καὶ διατάξεις τῶν φωτοφόρων κανόνων, δεδομέναι εἰς εὐαρέστησιν τοῦ Θεοῦ τοῦ ὑψίστου. Ἐν ταύτῃ τῇ συνόδῳ εἰσελθὼν ὁ μέγας Καῖσαρ Κωνσταντῖνος, ὡμολόγησε τὴν ὀρθὴν πίστιν, καὶ παρὰ πάσης τῆς συνόδου εὐλογηθεὶς καὶ στεφθεὶς, τὸ ἐπαινετὸν ὄνομα ἐν τῇ γῇ κατέλιπεν, καὶ τὴν δικαιοσύνην ἐν τῷ οὐρανῷ προέπεμψεν. Ὁ δὲ μακαριώτατος Ἀρωστάκης ἤρχετο ἐλλαμφθεὶς ἀπὸ τῆς πίστεως τῆς ἁγίας καὶ θεοπρεπεστάτης συνόδου σὺν τοῖς κανόσι τῶν Νικαέων. Ἔφθασε δὲ ἐν

egressus est cum omni honore. Cum autem ipsos elevassent in currus auro distinctos, jubente sic imperatore, honorifice deduxerunt in viam regiam. Ubi vero in omnibus civitatibus magnificentissimi apparuerant, et pro regia dignitate ab omnibus fuerant honorati, pervenerunt in regionem Armeniæ, in provinciam Ararat, in urbem Valarsapat, ubi erant sepulcra martyrum. Afferebant autem obtenta dona, aurum et argentum, vasaque pretiosissima, ut ea offerrentur in ministerium ecclesiæ Dei, et oratoriorum martyrum. Dedit autem magnus imperator in honorem martyrum etiam ornamenta aurea; hi vero et obtulerunt, eaque oratoria magis, quam propriam ecclesiam, exornarunt. At magnus Gregorius cœpit invisere discipulos, eosque vera prædicatione magis confirmare.

§ 169. Hisce sic se habentibus, postea magnus Cæsar Augustus Constantinus jussit concilium omnium episcoporum congregari in urbe Nicæa. Tunc magnus rex Teredatius et sanctus et catholicus Gregorius, facta præparatione, miserunt Arostacen episcopum, filium sancti Gregorii, ut cum omnibus episcopis adesset in urbe Nicæa, ubi toti mundo edita est vera fidei traditio, conditaque depositio canonum luciferorum, ambæ ad. placendum Deo altissimo. Hoc ingressus concilium magnus imperator Constantinus, confessus est rectam fidem, et ab omni concilio faustis precationibus honoratus et coronatus, laudabile nomen in terra reliquit, et justitiam præmisit in cœlum. At beatissimus Arostaces, illustratus fide sancti divinique concilii, venit cum canonibus Nicænorum patrum : pervenitque in Armeniam, ac regi et sancto

Grégoire, ayant fait quelques additions à ces canons (1) de concert avec le roi Tiridate, illumina son diocèse d'Arménie pour tous les jours de son existence.

[§ 171.].... De cette manière, passant en véritable apôtre tous les jours de sa vie, conformément aux préceptes qu'il avait reçus, il fit de même, d'année en année, jusqu'à sa mort (2). Et il était plongé et rayonnant dans l'amour du Christ.

[§ 172.] Nous, qui avons reçu de ta Majesté, ô Tiridate, l'ordre de tout exposer, comme il convient à un historien, nous n'avons pas écrit conformément aux règles de l'éloquence grecque, en disposant les événements avec art, mais nous avons regardé dans la divine Écriture, comme dans un miroir, les préceptes très-hauts inspirés au bienheureux Moïse, en vue d'écrire tous les faits pour les conserver aux siècles futurs. Ce commandement fut donné aussi à d'autres prophètes : « Prends, dit-il, une tablette polie et neuve et écris avec le style d'un écrivain courageux (3) », et ailleurs : « Écris cette vision sur une tablette et couche-la dans un livre, pour que quiconque la lira la comprenne facilement (4). Et David, parlant plus clairement, indique que les lois divines sont données en héritage à toutes les nations, et il dit ainsi : « Que ceci soit écrit pour la génération dernière (5). » Et ailleurs : « Le Seigneur racontera aux peuples par écrit (6) » ce qu'est venu accomplir le Sauveur de tous, le Christ, avec son gracieux commandement :

(1) Ces documents se trouvent dans les recueils de canons arméniens, dont il existe bon nombre de manuscrits dans les bibliothèques d'Edchmiadzin, Venise (Saint-Lazare), Paris, etc.

(2) On est étonné de ne trouver dans Agathange aucun détail sur la mort de S. Grégoire. Galanus, auteur d'un ouvrage fort remarquable, intitulé · *Conciliatio ecclesiæ armenæ cum romana*, en 3 vol. in-4°, raconte que S. Grégoire mourut dans des lieux solitaires, ignorés de tous, et que son corps fut trouvé par des bergers. Au temps de l'empereur Zénon, le saint apparut en songe à un ermite et lui commanda de prendre son corps et de l'ensevelir dans la ville de Thortan, ce que fit l'ermite. Zénon ordonna de le transporter ensuite à Constantinople, en ne laissant qu'une partie de ces reliques dans la première ville. Ces faits sont relatés dans le Bréviaire de l'ordre des frères prêcheurs, en arménien. Ce qui resta en Arménie des reliques de saint Grégoire fut partagé et placé dans de riches reliquaires ornés de pierres précieuses. Une partie fut déposée dans l'église patriarcale de Vagharschabad (Edchmiadzin), siége pontifical de saint Grégoire; l'autre, après différentes péripéties, fut déposée dans l'église du monastère patriarcal de Sis, en Cilicie. A Edchmiadzin on conserve aujourd'hui encore la dextre du premier patriarche de l'Arménie; et à Sis, j'ai vu moi-même, en 1852, l'autre bras de saint Grégoire enfermé dans une châsse d'argent en forme de bras (V. mon *Voyage en Cilicie*, p. 400). Pour ce qui est des reliques apportées à Constantinople, elles furent plus tard transférées en Italie, où elles furent déposées dans une église de Naples, appelée Saint-Liguor, corruption de Saint-Grigor ou Grégoire, appartenant à des moines bénédictins (Cf. Baronius, *Annot. ad Martyrol.*, 11 *junii et* 30 *sept.*).

(3) Isaïe, VIII, 1.

(4) Isaïe, XXX, 8. — Habac., 22.

(5) Psalm., CI, 19.

(6) Psalm., LXXXVI, 6.

τῇ τῆς Ἀρμενίας χώρᾳ, καὶ προσήνεγκε τῷ βασιλεῖ καὶ τῷ ἁγίῳ ἀρχιεπισκόπῳ τὴν ἐνεχθεῖσαν παράδοσιν. Ἐν ταύτῃ οὖν τῇ πίστει ὁ ἅγιος Γρηγόριος καὶ τοῖς κανόσι φωτίσας τὴν κληρωθεῖσαν αὐτῷ χώραν τῆς Ἀρμενίας, συμπράττοντος δὲ καὶ τοῦ βασιλέως Τηρηδάτου, πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ ἐφωταγώγησε πάντας.

§ 171..... Τούτῳ οὖν τῷ τρόπῳ πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ ἀποστολικῶς διάγων, ἠκολούθει τοῖς παραγγέλμασι τῶν παραδεδωκότων. Τοῦτο ποιήσας μετὰ τῆς τελευτῆς αὐτοῦ ἐν πάσῃ ψυχῇ ἐγκατέθετο τὴν τοῦ Χριστοῦ φωταγωγοῦσαν ἀγάπην.

§ 172. Ἡμεῖς δὲ, καθὼς ἐδεξάμεθα τὴν διάταξιν τοῦ σοῦ κράτους, ἄριστε βασιλέων Τηρηδάτιε, συγγράφειν τὰ ὑπομνήματα, ὡς χρηστοὺς χρονογραφίας τόμους, διελύψαμεν (l. διελύσαμεν) καὶ κατὰ τὸν τύπον τῆς ἑλληνικῆς παιδεύσεως ἀκολούθως τὰ πάντα συνεγραψάμεθα. Προσεσχηκότες δὲ καὶ, ὡς ἐν ἐσόπτρῳ, τῇ θεϊκῇ παραδόσει καὶ τῇ δεδομένῃ ἐντολῇ τῷ μεγάλῳ Μωϋσεῖ, ὅστις παραγενόμενος περὶ πάντων τῶν γενομένων πραγμάτων τὰ θεϊκὰ προστάγματα παρέδωκεν

archiepiscopo attulit stabilitam traditionem. Hac igitur fide hisque canonibus sanctus Gregorius illuminavit commissam sibi Armeniæ regionem, rege Teredatio opem afferente, et sic omnibus vitæ suæ diebus lumen omnibus attulit.

§ 171...... Hoc ergo modo omnes vitæ suæ dies apostolice transigens [sanctus Gregorius] sequebatur præcepta eorum, qui ea tradiderant. Cum vero ista fecisset, post obitum suum tota anima sua induit illuminantem Christi amorem.

§ 172. Nos vero, quemadmodum accepimus præceptum potentiæ tuæ, optime regum Teredati, conscribendi commentarios, velut utiles descriptionis temporum tomos, debitum solvimus, et ad similitudinem eruditionis Græcæ, omnia consequenter conscripsimus. Attendimus tamen etiam, veluti in speculum intuiti, ad divinam traditionem et ad præceptum magno Moysi datum, qui, cum adfuisset omnibus rebus gestis, divina præcepta scriptis

« Allez par toutes les nations (1), » et « Cet Évangile sera prêché dans tout l'univers (2), » pour démontrer que l'Évangile serait bientôt divulgué et pratiqué avec une fructueuse culture.

[§ 173.] Or, pour agir conformément à ces écrits, nous avons raconté tout ceci, non pas d'après les données conservées dans d'anciens ouvrages, mais ayant vu les personnages de nos propres yeux (3), étant témoins des faits spirituels, ayant entendu le cher enseignement dont nous avons été aussi les ministres suivant le précepte évangélique. Nous n'avons pas raconté faussement, jouant avec nos propres paroles; mais, ayant laissé le trop, nous avons seulement consigné les choses principales sans [y ajouter] beaucoup de détails. Car nous n'avons pas écrit pour nous, mais pour les rois; et, lorsqu'on lira ce livre en ta présence, on en reconnaîtra la véracité, car nous ne pouvions minutieusement noter tout ce que firent les saints, mais nous nous sommes borné à ce qui est facile et nécessaire, selon la manière des apôtres. Laissant de côté les nombreux mérites des saints, sans entrer dans les détails, nous avons seulement noté le plus utile et le plus important. Nous avons agi de cette manière, non pour ajouter à l'honneur des élus de Dieu qui sont célèbres et vénérables par la gloire vivifiante de la croix, mais pour donner l'exemple et inspirer le courage à leurs enfants spirituels, qui doivent être instruits par eux pendant de longues générations, suivant le chantre spirituel qui dit : « Ainsi

(1) Matth., XXVIII, 19.
(2) Marc, XVI, 15.
(3) Ce passage a été un des points capitaux qui ont fait taxer de mensonge le livre d'Agathange par le bollandiste Stilting. Il est vrai qu'on est autorisé à penser qu'Agathange n'a pas été témoin de tous les faits qu'il a enregistrés, et il est probable que l'hagiographe qui a dénaturé son livre aura conservé cette phrase de l'œuvre primitive, sans penser que les interpolations et les additions ajoutées par lui feraient suspecter la bonne foi du secrétaire de Tiridate.

διὰ τῆς συγγραφῆς εἰς τήρησιν τῶν ἐν τοῖς μετέπειτα αἰῶσιν ἐρχομένων· ἀκολούθως δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις προφήταις, οἷς ὁ Θεὸς ἐτάξατο, Λάβε σεαυτῷ, λέγων, τόμον νέον μέγαν, καὶ γράψεις ἐν αὐτῷ γραφίδι γραμματέως, καὶ ἀλλαχοῦ· Γράψον τὴν ὅρασιν ταύτην ἐν πλαξὶν καὶ ἐν βιβλίῳ, ἵνα οἱ ἀναγινώσκοντες παῤῥησίᾳ ἀναγνώσωνται. Ὁ δὲ ἅγιος Δαβὶδ ῥητῶς περὶ πάντων τῶν ἐθνῶν τὸν κλῆρον τῶν θείων προσταγμάτων σημαίνει, φάσκων· Γραφήτω αὕτη εἰς γενεὰν ἑτέραν, καὶ Κύριος διηγήσεται ἐν γραφῇ λαῶν. Ὅπερ ἐλθὼν ἐπλήρωσεν Χριστὸς ὁ σωτὴρ ἡμῶν διὰ τῆς θεϊκῆς χάριτος, Ἐξέλθετε, λέγων, εἰς πάντα ἔθνη, καὶ κηρύξατε τὸ Εὐαγγέλιον τοῦτο ὑποκάτω τοῦ οὐρανοῦ. Ὅθεν καὶ ὁ μακαριώτατος τῇ ἐλπίδι τοῦ Θεοῦ ἐμπλησθεὶς ἐν σπουδῇ ἐφανέρωσε κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον τὴν αὐτοῦ ἐργασίαν.

§ 173. Νῦν δὲ κατὰ τὸν τύπον τὸν γεγραμμένον ἐπὶ τέλει καταπαύσωμεν, οὐκ ἐκ παλαιᾶς φήμης ἐγνωκότες, ἃ συνεγραψάμεθα ἀκολούθως, ἀλλ' οἷς ἡμεῖς παρεστάμενοι, θεαταὶ ἐγενόμεθα τῶν πεπραγμένων ἔργων, καὶ ἀκροαταὶ τῆς κεχαριτωμένης διδασκαλίας. Καὶ ὑπηρέται τῶν εὐαγγελικῶν προσταγμάτων, οὐ ψευδολογήσαντες μυθωδῶς ἐκ τῶν ἡμετέρων λόγων, πλεῖστα δὲ καταλείποντες τῇ συντομίᾳ, τοῖς ἐπισημοτέροις ἐχρησάμεθα, συλλέξαντες τῶν χρησιμωτέρων τὴν σύνθεσιν· ὅπερ οὐχ ἡμῖν μόνοις, ὦ βασιλεῦ, ἀλλ' ὅταν καὶ ἐπὶ τοῦ σοῦ κράτους ὁ τόμος ἀναγνωσθῇ, πάντῃ ἔκδηλον γενήσεται. Οὐδὲ γὰρ ἱκανοὶ ὑπήρχομεν πάντα τὰ πεπραγμένα παρὰ τῶν ἁγίων καθ' ἓν ἐπισημάνασθαι, ἀλλ' εἰς τὸ εὐχερέστερον καὶ ἀναγκαῖον καὶ ἡδύτατον, ἀποστολικῶς τὴν προαί-

tradidit, ut observarentur ab iis, qui venturi essent futuris sæculis : consequenter et ad alios prophetas, quibus Deus præcepit : « Sume tibi librum novum grandem, et scribes in eo stilo scribæ. » Et alibi : « Scribe hanc visionem in tabulis et in libro, ut legentes cum libertate legant. » At sanctus David, disertis verbis, de omnibus gentibus loquens, hæreditatem divinorum præceptorum ostendit, dicens : Scribatur hæc in generatione altera, et Dominus narrabit in scriptura populorum. Quod Christus servator noster, ubi venerat, implevit divina gratia : Exite, inquiens, ad omnes gentes, et prædicate Evangelium hoc in orbe terrarum. Unde et beatissimus, Dei fiducia repletus, studiose ostendit operationem suam Evangelio conformem.

§ 173. Nunc vero exemplari conscripto finem demum imponamus, qui non ex antiqua fama novimus, quæ consequenter scripsimus, sed, cum ipsi adfuerimus, rerum gestarum facti sumus spectatores et doctrinæ traditæ auditores. Cum autem evangelicorum præceptorum simus ministri, non sermone nostro fabulose mendacia comminiscentes; sed plurima brevitatis gratia prætermittentes, insignioribus usi sumus, ex utilioribus collecta compositione. Quod quidem, non nobis tantum, o rex, sed ubi tomus coram potestate tua lectus fuerit, ubique fuit manifestum. Neque enim idonei eramus ad omnia, quæ peracta sunt a sanctis, singulatim exponenda : sed ad illud, quod facilius, necessarium et suavissimum est, more apostolico consilium nostrum deflleximus, quemad-

qu'il a commandé à nos pères de montrer ces choses à nos enfants, pour qu'elles soient connues d'une autre génération. Les enfants qui naîtront les raconteront à leurs enfants, pour qu'ils mettent en Dieu leur espérance, qu'ils n'oublient pas ses œuvres, qu'ils cherchent avec soin ses préceptes et qu'ils ne deviennent pas comme leurs pères (1) », mais, parlant à leur Créateur, ils s'expriment ainsi : « Tu es le Seigneur notre Dieu! »

(1) Psalm., LXXVII, 5-8.

ρεσιν ἐξεδώκαμεν, ὡς καὶ ὁ ἅγιος Λουκᾶς τὰ πλεῖστα τῶν ἁγίων ἀποστόλων ἔργα παρεὶς λεπτομερῶς ἐκθέσθαι, τὰ ἀναγκαῖα καὶ ὠφελιμώτατα ἐξηγήσατο. Ὅθεν καὶ ἡμεῖς καθ' ὁμοιότροπον ἐξεθέμεθα οὐκ εἰς τιμὴν τῶν ἐκλεκτῶν τοῦ Χριστοῦ, οἳ διὰ πάντων τῶν καυχημάτων τοῦ ζωοποιοῦ σταυροῦ γνωρισθέντες ἐτιμήθησαν, ἀλλ' εἰς τύπον θάρσους τῶν πνευματικῶν γεννημάτων, τῶν μελλόντων μαθητευθῆναι ἐν διαφόροις γενεαῖς κατὰ τὸν πνευματικὸν ψαλμῳδὸν, τὸν λέγοντα· Καθὼς ἐνετείλατο τοῖς πατράσιν ἡμῶν τοῦ γνωρίσαι αὐτὰ τοῖς υἱοῖς αὐτῶν, ὅπως γνῷ γενεὰ ἑτέρα, υἱοὶ τεχθησόμενοι καὶ ἀναστήσονται καὶ ἀναγγελοῦσιν αὐτὰ τοῖς υἱοῖς αὐτῶν, ἵνα θῶνται ἐπὶ τὸν Θεὸν τὴν ἐλπίδα αὐτῶν, καὶ μὴ ἐπιλάθωνται τῶν ἔργων τοῦ Θεοῦ, καὶ τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ ἐκζητήσωσιν, ἵνα μὴ γένωνται ὡς οἱ πατέρες αὐτῶν, ἀλλ' ἵνα αὐτοὶ πρὸς τὸν δημιουργὸν οὕτως φθεγγόμενοι εἴπωσι· Κύριος ὁ Θεὸς ἡμῶν σὺ εἶ, καὶ αὐτὸς εἴπῃ· Λαός μου ὑμεῖς ἐστε· αὐτῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

modum et sanctus Lucas, plurima sanctorum apostolorum opera minutatim exponere prætermittens, necessaria et utilissima enarravit. Unde et nos simili modo exposuimus, non in honorem electorum Christi, qui vivificæ crucis gloriationibus innotuerunt et honorati sunt, sed ad exemplar fortitudinis spiritualium filiorum, qui crudientur in variis generationibus secundum spiritualem Psalmistam, qui dicit : Sicut mandatum est patribus nostris nota facere ea filiis suis, ut cognoscat generatio altera : filii qui nascentur, et exsurgent, et narrabunt filiis suis, ut ponant in Deo spem suam, et non obliviscantur operum Dei, et mandata ejus exquirant, ne fiant sicut patres eorum : sed ut ipsi ad conditorem loquentes, dicant : Dominus Deus noster es tu; ipse dicat : Populus meus vos estis. Ipsi gloria in sæcula. Amen!

APPENDICE.

FRAGMENT DU IV[e] LIVRE DE L'HISTOIRE DE MOISE DE KHORÈNE.

On savait par le témoignage de Thomas Ardzrouni, écrivain du dixième siècle, auquel on doit une « Histoire de la maison satrapale des Ardzrounis », et par quelques allusions d'Assoghig et de Samuel d'Ani, qu'il avait existé jadis un quatrième livre de l'«Histoire d'Arménie » de Moïse de Khorène. Ce quatrième livre n'était pas, comme on aurait pu le supposer, une continuation du récit des événements rapportés dans les trois premiers, mais plutôt une sorte de commentaire de cette histoire, où l'auteur développait certains chapitres qu'il avait rédigés avec trop de concision. On peut donc supposer que ce quatrième livre était plutôt une seconde histoire, entreprise par l'Hérodote arménien, et c'est à cette opinion que le savant P. Léon Alischan paraît s'être arrêté, dans une remarquable notice qu'il a imprimée dans le *Pazmaveb*, journal arménien des Mékhitaristes de St-Lazare de Venise (1851, page 69 et suiv.). Jusqu'au moment où le P. Alischan publia son mémoire, on ne connaissait aucun fragment du quatrième livre de l'histoire de Moïse de Khorène, bien que certaines personnes assurent qu'il se conserve en manuscrit dans la bibliothèque du couvent patriarcal arménien de Saint-Jacques (Sourp Agop), à Jérusalem. Toutefois l'opinion la plus accréditée est celle qui considère cette partie de l'«Histoire de Moïse de Khorène », comme à jamais perdue. Le P. Alischan, en compulsant les manuscrits du couvent de Saint-Lazare de Venise, a découvert un fragment fort précieux de ce quatrième livre, dans un *Donagan* ou Martyrologe, et cette découverte a été une véritable révélation. Le fragment en question contient le récit de l'assassinat et des funérailles du roi Tiridate. Il se trouve reproduit dans le texte original, à la suite de la savante notice du P. Alischan (page 75 du *Pazmaveb*, de 1851).

ASSASSINAT ET FUNÉRAILLES DU ROI TIRIDATE.

Cependant le roi Tiridate (Dertad), après avoir cru dans le Christ, fit briller la vertu la plus éclatante jusqu'au moment de sa mort, arrivée alors qu'il était fort avancé en âge. Mais l'endurcissement de notre nation, et son orgueil qui se manifesta depuis l'origine, furent la source de toutes

nos infortunes. En effet, quelques hommes pervers, à l'instigation de Sapor (Schapouh), conçurent le projet de tuer Tiridate, et de rétablir de nouveau le paganisme en Arménie. Parmi les conjurés se trouvait le chambellan (sénégabed) du roi, imitant en cela l'exemple du traître Judas. D'ailleurs le roi ignorait le nom et le nombre des conjurés; c'est pourquoi, ayant mandé en sa présence le chambellan, il voulut savoir de lui si une semblable conjuration existait dans le palais. Le chambellan, à cette communication du roi, se troubla et fut saisi de frayeur; il déclara n'avoir connaissance de rien de semblable. Aussitôt après son entrevue avec le roi, il alla trouver, encore plein d'épouvante, ses complices. Ceux-ci, effrayés, promirent d'abandonner le projet impie qu'ils avaient conçu, et, à sa prière, ils feignirent tous par crainte d'y renoncer. Cependant le roi, persistant dans ses soupçons, et mettant son espoir et sa vie entre les mains de Dieu, se retira du côté de l'occident, dans le canton d'Eghéghiatz, en feignant d'ignorer complétement cette conspiration. Parmi les conjurés, dont le nombre était considérable, il s'en trouva quelques-uns, comme les nobles de la contrée de Siounik, qui, désirant assurer la tranquillité de leurs domaines, secondaient les vues de Sapor avec plus de zèle que les autres, et vinrent rejoindre le roi. Comme ils se trouvaient auprès de Tiridate pendant une chasse aux bêtes fauves, ils profitèrent de cette occasion pour lui décocher un trait, lancé comme par l'effet du hasard. Alors le roi rentra dans son palais et se coucha, légèrement blessé. Alors le chambellan, qui était au nombre des conjurés, s'approcha du roi afin de panser sa blessure; et, jugeant qu'elle n'était point mortelle, il lui donna du poison. Tiridate expira sur-le-champ. Ce fait fut révélé dans la suite par les complices mêmes du coupable.

Le corps du roi fut transporté à Thortan, placé dans un cercueil garni d'argent, et orné d'étoffes précieuses; il était traîné par des mulets dont les harnais étaient d'or. Des cohortes de soldats armés, portant des étendards, l'escortaient à droite et à gauche. En avant du cercueil, on chantait des hymnes funèbres et on faisait brûler des parfums. Après, marchaient sur deux files les amis, les familiers, les parents; plusieurs des fils [du roi] suivaient à pied le cortége. Derrière le cercueil, les trompettes et les harpes faisaient entendre des sons funèbres qu'accompagnaient de leurs chants des femmes éplorées; sans compter une masse considérable de peuple qui fermait la marche. Dès que le cortége fut arrivé à l'endroit désigné pour la sépulture, on éleva un tombeau monumental en marbre blanc, et là on déposa ce trésor précieux, cette victime pure, cette illustre dépouille, ce bienfaiteur du pays. On couvrit le cercueil de cristal et on inhuma [le corps du roi] à l'endroit désigné sous le nom de « délassement du grand Grégoire [l'Illuminateur] », qu'il avait entouré lui-même d'une muraille et qu'il appelait son « jardin ». On établit pour règle dès lors de célébrer chaque année [en cet endroit] l'anniversaire de la mort du roi; et après avoir confié à l'évêque du village le soin d'accomplir cette fête, on s'en retourna. Telle fut la fin de Tiridate qui, après un règne de soixante-quinze ans, rendit son âme au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

NOTE ADDITIONNELLE.

J'ai reçu dernièrement de M. Brosset, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, l'inventaire traduit par lui des manuscrits géorgiens conservés au monastère d'Ivéron, au mont Athos, dont j'ai donné un court résumé dans l'Introduction de la Géographie de Ptolémée (1). En faisant une étude plus approfondie des matières contenues dans cet inventaire dressé en 1836 par un prêtre géorgien, le P. Hilarion, j'ai découvert qu'il existait, dans un volumineux martyrologe, une traduction en langue géorgienne de l'Histoire d'Agathange. Ce curieux document, dont on ignorait jusqu'à présent l'existence, forme le § 15 des pièces contenues dans le manuscrit en question. Cette traduction commence ainsi : « Vie du saint prêtre Grégoire, évêque d'Arménie. — Lorsque l'empire des Perses était divisé...... ». Ces derniers mots sont précisément le début de l'Histoire d'Agathange, en arménien, ce qui est pour nous la preuve que la version géorgienne de la « Vie de Grégoire » a été faite directement, comme la version grecque, sur le texte arménien qui nous est parvenu.

(1) Cf. pag. 105 de l'Introduction qui précède la reproduction en photolithographie du msc. de la Géographie de Ptolémée, appartenant au monastère de Vatopédi, au mont Athos (Paris, A. Firmin Didot, 1867, in folio).

LE PSEUDO-AGATHANGE.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE.

Sébéos, évêque de la satrapie des Mamigoniens, qui florissait au septième siècle de notre ère, a rapporté au commencement de son *Histoire de l'empereur Héraclius* (1) un passage assez étendu composé, à ce qu'il prétend, par Agathange, secrétaire et biographe du roi Tiridate. Ce fragment historique contient l'histoire de l'Arménie depuis les origines jusqu'au règne de Bab, qui mourut soixante-trois ans après que Tiridate eut cessé d'exister. Il est donc constant que l'auteur de cette composition historique ne peut être Agathange. Toutefois, comme ce document renferme des détails complétement neufs sur quelques points de l'histoire d'Arménie que Moïse de Khorène ne nous a pas transmis, nous n'avons pas hésité à le publier, parce qu'il est évident que l'auteur a puisé ses renseignements à des sources aujourd'hui perdues, et qui complètent les informations recueillies par Moïse de Khorène dans le livre de Mar Apas Catina.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE D'HÉRACLIUS PAR SÉBÉOS.

Traduction de l'arménien.)

Livre I.

Ce n'est pas de mon propre mouvement (2) que j'ai entrepris de décrire avec soin l'époque des anciens héros, et de retracer leur histoire, en mentionnant également les temps fabuleux. Dans ce livre, je vais faire également le récit de ce qui arriva dans la suite, et je le comparerai aux misères du temps présent, en comptant les années et les jours des cinq rois. Pour cela, j'examinerai dans le livre de Marappas (Mar Apas Catina) (1), le philosophe de Medzourkh (2), l'inscription qu'il découvrit dans la ville de Medzpin (Nisibe), résidence du roi Sanadroug (3), en face des portes de son palais, inscription tracée sur une pierre ensevelie sous les décombres de l'habitation royale. Lorsque les colonnes (4) qui ornaient ce palais furent demandées pour la Porte du roi des Perses, on trouva aussitôt, en fouillant les ruines pour les découvrir, une inscription en lettres grecques, gravée sur une pierre : c'étaient les jours et les années des

(1) Constantinople, 1851, édition de M. Thaddée Mihrtad Mihrtadiantz, p. 1 à 14. — Cette édition a été faite sur le seul manuscrit de Sébéos connu jusqu'à présent, et qui appartient à la bibliothèque d'Edchmiadzin. M. Brosset avait signalé, en 1848, l'existence de ce manuscrit dans ses « Rapports sur un voyage en Géorgie et en Arménie, » (3e Rapport, p. 45 et suiv.). Le Catalogue imprimé de la bibliothèque d'Edchmiadzin (Tiflis, 1863, in-4°, en arménien) mentionne cet important ouvrage sous le n° 1746, p. 192. — Le P. Chakhatounoff, dans sa « Description d'Edchmiadzin » (en arménien), t. II, a parlé aussi à plusieurs reprises de l'Histoire de l'empereur Héraclius, par Sébéos.

(2) Déjà, dans la préface attribuée à Agathange, l'auteur insiste sur ce point, en disant que c'est en vertu de l'ordre du roi Tiridate, qu'il a entrepris d'écrire l'histoire des événements qui amenèrent le triomphe de la foi chrétienne en Arménie. — Cf. plus haut, p. 191, § 172.

(1) Cf. plus haut, p. 13 et suiv., le long fragment de l'« Histoire ancienne de l'Arménie », de Mar Apas Catina, que nous a conservé Moïse de Khorène.

(2) Cf. plus haut, p. 10, et note 6.

(3) A la mort d'Abgar Ouchama arrivée l'an 32 après J.-C., le royaume d'Arménie fut partagé en deux parties : Ananoun, fils d'Abgar, régna à Édesse, et Sanadroug hérita d'une partie de l'Arménie et de l'Adiabène. En 36, Sanadroug fit périr le fils d'Abgar et régna seul (Moïse de Khorène, II, 35). C'est ce prince qui est appelé Izate par Josèphe (*Antiq. jud.*, liv. XVIII, ch. 9; XX, 3). Moïse de Khorène (II, 36) dit qu'en effet Sanadroug releva la ville de Medzpin (Nisibe) détruite par un tremblement de terre, et qu'il dépensa pour la reconstruction de cette ville tous ses trésors. Ce prince mourut d'une façon tragique à l'âge de trente ans, à ce que raconte l'Histoire de Léroubna, auteur dont le livre est perdu et dont Moïse de Khorène a emprunté quelques chapitres relatifs aux règnes d'Abgar et de Sanadroug (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 26 à 37).

(4) Nisibe, située dans la partie septentrionale la plus fertile de la Mésopotamie, à deux journées du Tigre, sur le Mygdonius, au pied du mont Masius, répondait, selon S. Jérôme (*Quæst. in Genes.*, c. II, v. 10, t. III, p. 320, *éd.* Vallars.), à l'Achad de la Genèse, ville bâtie par Nemrod, en même temps que Babylone et Édesse. Nisibe, en phénicien, veut dire « colonnes » ou « monceau de pierres ». Le premier sens est donné par Philon, écrivain cité dans Étienne de Byzance, et le second par Uranius, mentionné par le même auteur. Ces deux interprétations sont confirmées par les langues hébraïque et syriaque et par tous les idiomes de même origine.

cinq rois arméniens et parthes. J'ai trouvé cette inscription chez les disciples de Marappas dans la Mésopotamie, et je veux vous la faire connaître. En voici la suscription :

Moi, le scribe Agathange, j'ai tracé de ma main sur cette pierre les années des premiers rois d'Arménie, d'après l'ordre du vaillant Tiridate (Dertad), apres les avoir relevées dans la cour (archives) royale. Tu verras plus bas, à sa place, la copie de cette inscription.

Je commencerai mon récit par l'histoire du roi redoutable, de l'homme brave; ce sera d'abord l'histoire des anciens, afin de montrer d'où est venue l'abondance des choses terrestres. Ensuite j'ajouterai, en les y greffant, les mythes des héros et les récits fabuleux des guerres insensées. Lorsque les douleurs qui suivirent la construction de la tour [de Babel], pareilles à celles d'un enfantement, amenèrent la dispersion d'un peuple nombreux dans le grand désert, dans les lieux inaccessibles au bruit, à cette époque Titan (Didan), qui régna le premier sur la terre, déclara la guerre à tous ses compagnons (1).

Bel le Titan, ne tenant aucun compte de sa nature, s'imaginait être supérieur au genre humain, dont il convoitait la domination entière. C'est alors que Haïg, de la race de Japhet, ne voulut pas se soumettre au roi Bel et ne consentit pas à le reconnaître pour son Dieu. Bel s'arma contre Haïg, qui le repoussa avec son arc (2).

Ce fut cet Haïg qui engendra son fils Aramaniak à Babylone (3). Aramaniak fut père de plusieurs fils et de plusieurs filles; l'aîné fut Aramaïs. Aramaïs eut beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Amasia. Amasia engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Kégham. Kégham engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Harma. Harma engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Aram. Aram engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Ara le Beau (4).

Voilà les noms des premiers hommes fondateurs de la race, nés à Babylone, et qui émigrèrent dans les contrées du Nord, sur la terre d'Ararat. Haïg vint de Babylone avec sa femme, ses enfants et tous ses biens. Il arriva et se fixa

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 10 et suiv., et plus haut, p. 16 et suiv.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, chap. 10 et 11, et plus haut, p. 16 et suiv.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 10, et plus haut, p. 16 et suiv.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 5, 12 et 14 à la fin; et plus haut, p. 20 et suiv.; enfin, p. 25, à la fin.

sur les terres de l'Ararat, au pied de la montagne (1), dans la demeure que s'était bâtie autrefois Zérouan le père avec ses frères (2).

Ensuite Haïg laissa cette possession en apanage à son petit-fils Gatmos, fils d'Aramaniak. Quant à lui, il se retira, alla au nord et se fixa sur un plateau élevé. Ce plateau reçut le nom de Hark (pères) en l'honneur de ses ancêtres. De même, le pays reçut le nom de Haïg, ainsi que tous les Haïciens (Arméniens) (3).

Haïg était doué d'une force puissante, beau de visage, adroit à lancer les flèches et fort à la lutte (4).

En ce temps-là, Bel le Titan régnait à Babylone; c'était un fort chasseur, magnifique, et classé parmi les Dieux. Il était doué d'une force colossale, et sa personne était d'une remarquable beauté. Il était prince de tous les peuples dispersés sur la surface de la terre. Usant d'artifices pour les tromper, leur dictant ses ordres, et enflammé d'un orgueil insensé, il dressa sa propre image, et les força de l'adorer et de lui offrir des sacrifices comme à Dieu.

Aussitôt tous les peuples se soumirent à sa puissance. Mais Haïg, un des patriarches de la race, refusa de lui obéir, n'éleva pas l'image du roi dans sa maison, et ne lui rendit pas les honneurs divins.

Le nom de cet homme était Haïg, et le roi Bel conçut contre lui une haine implacable. Le roi Bel, rassemblant ses armées à Babylone, s'élança sur Haïg afin de le tuer.

Il arriva dans le pays d'Ararat, dans le domaine qui était leur apanage héréditaire, élevé au pied de la montagne. Gatmos s'enfuit à Hark, auprès de son père, et l'informa en ces termes : « Le roi Bel a marché contre toi; il est parvenu jusqu'à notre domaine, et me voilà fuyant avec ma femme et mes enfants. »

Haïg se fit alors accompagner de ses fils Aramaniak et Gatmos, de leurs enfants et des fils de ses sept filles, guerriers vaillants quoique peu nombreux.

Haïg se porta à la rencontre du roi Bel et ne

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 10, et plus haut, p. 16.

(2) Cf. Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 6), qui raconte d'après la « Sibylle Bérosienne » la lutte que Titan et Japhet soutinrent contre Zérouan qui voulait les dominer.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 10, 12 et suiv., et plus haut, p. 16, 19 et suiv.

(4) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 10, et plus haut. p. 16.

put lutter avec le nombre considérable des géants bien armés.

Lorsqu'Haïg et Bel se trouvèrent face à face, celui-ci voulut faire Haïg prisonnier de ses propres mains; mais celui-ci s'échappa de sa présence et prit la fuite. Alors Bel se mit à sa poursuite, accompagné de son écuyer.

Haïg s'arrêta et lui dit : « Pourquoi me poursuis-tu? Retourne dans ton pays, afin que tu ne meures pas aujourd'hui de ma main, car ma flèche ne manque jamais son but. »

Bel lui répondit en ces termes : « Je ne veux pas que tu tombes aux mains de mes jeunes guerriers et que tu meures. Soumets-toi à mon autorité, vis en paix dans ton domaine, et tu seras placé à la tête des jeunes chasseurs de ma maison. »

Haïg, répliquant à Bel, lui dit : « Tu es un chien, de la meute des chiens, toi et ta troupe; c'est pourquoi aujourd'hui je viderai mon carquois contre toi. » Le roi Titan, étant armé, se fiait à son armure.

Haïg, descendant de Japhet, s'approcha de lui, tenant en main son arc, pareil à une énorme massue de cèdre. Il s'arrêta et ajusta son arc contre Bel.

Plaçant une flèche dans la courbe de son arc immense, et la lançant avec force, il traverse la cuirasse de fer, et, perçant son bouclier d'airain, il frappa si violemment l'idole de chair que la flèche, passant d'outre en outre, s'enfonça dans la terre. Le héros, qui se croyait dieu, roula à terre. Quant à son armée, elle prit la fuite. S'élançant alors à la poursuite des vaincus, les Haïciens leur enlevèrent leurs troupeaux de chevaux, de mulets et de chameaux (1).

Haïg rentra dans son pays et posséda la terre d'Ararat où il s'établit avec sa race jusqu'à nos jours. Avant de mourir, il laissa ses domaines en apanage à Gatmos, son petit-fils, fils d'Aramaniak, et frère de Harma.

Il commanda à Aramaniak de se rendre au côté du nord où il s'était d'abord fixé. Après la mort de Haïg, Aramaniak, prenant ses fils et ses filles, ses sept sœurs avec leurs maris, leurs fils et leurs filles, ainsi que tous ses biens, s'en alla et se fixa dans la première province qui fut appelée Hark en l'honneur de ses pères (1).

Ensuite Aramaniak, s'avançant vers le nord, gagne une vallée profonde qui s'étend entre de hautes montagnes, et à travers laquelle roule en s'échappant un fleuve rapide. L'ayant traversé, Aramaniak se fixe dans cette contrée montagneuse et aride, et en fait son apanage héréditaire.

Après Aramaniak, son fils Aramaïs se construit une habitation sur les bords du fleuve, et la nomme de son nom Aramaïs. Ses enfants commencèrent à se multiplier et à remplir la terre.

Ils fondèrent des provinces. Aramaïs mourut et son fils Amasia occupa le pays. Après lui vint Kégham. Après Kégham, son fils Harma gouverna; après celui-ci vint son fils Aram (2), et puis le fils de ce dernier Ara le Beau, qui donna son nom à toute la plaine d'Ararat.

Sémiramis (Schamiram), femme du roi des Assyriens Ninus, ayant entendu parler de sa beauté, voulut faire amitié avec lui, pour trouver l'occasion de satisfaire sa passion voluptueuse. Sa renommée de beauté lui faisait désirer ardemment de posséder le bel Ara et sa beauté.

Il n'y avait pas d'homme dans ce temps-là qui lui fût comparable en beauté. Elle lui envoya donc des ambassadeurs chargés de lui offrir des présents, pour l'inviter à venir la trouver chez elle à Ninive. Mais Ara dédaigna ses présents et refusa de venir voir Sémiramis à Ninive. Alors Sémiramis, ayant réuni ses troupes, marcha contre lui, en Arménie. Dès qu'elle fut arrivée dans la plaine d'Ara, elle lui livra un combat, défit ses troupes, et fit périr Ara dans la bataille.

Alors Sémiramis donna l'ordre de porter le cadavre d'Ara sur la terrasse de son palais, et dit : « Je vais commander aux dieux de lécher ses plaies, et il ressuscitera. »

Mais, lorsque le cadavre commença à se décomposer sur la terrasse du palais, elle ordonna de le jeter secrètement dans une fosse et de la combler. Ensuite, faisant revêtir de magnifiques ornements un de ses favoris, beau de figure, elle fit courir le bruit que les dieux avaient léché les plaies d'Ara et l'avaient ranimé. La reine Sémiramis, de cette manière, le tenant enfermé et ne

(1) Le récit du Pseudo-Agathange est beaucoup plus circonstancié que celui de Moïse de Khorène, qui paraît avoir abrégé en cet endroit le livre de Mar Apas Catina (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 11). On doit croire que notre auteur a eu sous les yeux l'ouvrage original de l'annaliste syrien, à moins qu'on ne suppose, ce qui est fort possible, que le Pseudo-Agathange, qui était peut-être un écrivain postérieur à Moïse de Khorène, ait développé le texte de cet historien pour donner à son récit un plus grand intérêt.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 10 et 12, et plus haut, p. 16, 19 et suiv.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 12, et plus haut, p. 19 et suiv.

le faisant voir à personne de ceux qui le connaissaient, inventa la fable des Aralèz (1).

Sémiramis s'empara alors de la terre d'Arménie, et dès cette époque les rois de l'Assyrie la possédèrent jusqu'à la mort de Sennakérib (Sénékarim), après lequel les Arméniens secouèrent le joug des rois assyriens.

Ils furent gouvernés par Zareh, fils de l'un des enfants d'Aramaniak, homme fort et adroit à lancer des flèches. Après lui vint Armok, puis Sarhank, puis Schavasch, et ensuite Pharnavaz (2).

Celui-ci engendra Pakam et Pakaram; Pakaram engendra Piouram; Piouram engendra Asbad. Les enfants de Pakaram recueillirent leur héritage dans les contrées occidentales. Ils forment la maison d'Ankegh, parce que Pakaram s'appelait aussi Ankegh, qui était adoré dans ce temps-là par les nations barbares (3).

Pharnavaz se soumit à Nabuchodonozor, roi de Babylone. Depuis lors les rois babyloniens et mèdes dominèrent l'Arménie jusqu'au temps d'Alexandre de Macédoine, qui soumit à son pouvoir l'univers entier.

Les Arméniens furent soumis aux Macédoniens jusqu'à la révolte des Parthes contre ces derniers et jusqu'à la fondation du royaume des Arsacides (Arschagouni) (4). Comme tu le vois, c'est ainsi que le raconte l'annaliste.

On raconte qu'une esclave d'Abraham, Marsiag, s'enfuit de Damas, de la maison d'Isaac, et vint s'établir au pied des deux montagnes qui dominent la grande plaine de l'Araï (Araxe), le sommet de l'Arakadz et la montagne de Kegh.

Elle donna son nom aux montagnes qui s'appellent Azad (libre). Elle eut trois fils, Parokh, c'est-à-dire Éléazar. Son habitation est appelée Parokhd et la terre Paragan, servant à leurs courses et à leurs chasses; ils se sont confondus avec la race d'Aramaniak (1).

Révolte des Parthes qui arriva en Arménie à cette époque.

Après la mort d'Alexandre, roi (césar) des Macédoniens, les Parthes furent soumis à ces derniers pendant soixante et un ans. Cependant, à Babylone, régnèrent Séleucus Nicator (Nicanor), trente-huit ans; Antiochus Soter, dix-neuf ans; Antiochus Théus, dix ans.

La onzième année du règne d'Antiochus, les Parthes se révoltèrent et s'affranchirent du joug des Macédoniens. Arsace (Arschag) le Grand, fils du roi des Thétaliens [qui habitait] à Pahl-Schahasdan (2), au pays des Couschans, s'empara du pouvoir, et tous les peuples de l'orient et du nord se soumirent à sa domination (3).

Alors le roi Arsace, avec toute son armée, porta la guerre de l'orient à Babylone, dans les États des rois que nous avons nommés, pour y établir sa domination, et il arriva à Babylone.

Mais, lorsque Antiochus s'aperçut que le roi des Parthes, Arsace, avec une nombreuse armée s'avançait contre lui, et qu'il ne pouvait compter sur ses troupes pour arrêter l'usurpateur, il s'enfuit devant lui et gagna l'Asiasdan (4) où il régna cinq ans. Après lui, l'Asiasdan fut soumis pendant quelque temps aux Macédoniens qui s'y succédèrent. Le roi Arsace soumit les Assyriens, sujets d'Antiochus, ainsi que les Babyloniens, les Perses, les Mèdes et le pays d'Arménie jusqu'au mont Gabgoh (5) et jusqu'aux rivages de la grande

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 15, et plus haut, p. 26 et suiv.

(2) Ces trois personnages ne figurent pas dans la liste des rois de la dynastie haïcienne que nous a transmise Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 31) d'après Mar Apas Catina. Le nom de Pharnavaz, qui paraît être le même que celui de Pharnouas, deuxième successeur de Barouïr (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 22), n'autorise pas cependant à confondre ces deux personnages. Le nom de Pharnavaz paraît plutôt géorgien qu'arménien, car il figure dans les annales géorgiennes, comme l'appellation du premier roi du Karthli, qui régna de l'an 302 à 237 avant J.-C. — Cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 36 et suiv.

(3) Cette généalogie des derniers rois de la dynastie d'Haïg est complétement différente de celle que nous a transmise Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 31), qui donne la liste suivante : « Vahak'n, Aravan, Nerseh, Zareh, Armok, Pakam, Van et Vahé qui périt en combattant contre Alexandre de Macédoine. » L'absence de documents ne nous permet pas de contrôler les renseignements généalogiques que nous ont transmis Moïse de Khorène et le Pseudo-Agathange; aussi nous nous contentons de signaler les différences qui se remarquent dans ces deux monuments historiques.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*; liv. I, ch. 31, et plus haut; p. 41.

(1) Ce passage du Pseudo-Agathange diffère complétement des renseignements que nous a transmis Moïse de Khorène (liv. I, ch. 12), où il est question de Parokh qu'il dit être fils de Kégham, fils d'Amasia. Il est évident que le Pseudo-Agathange a puisé les données qu'il nous transmet ici à des sources différentes de celles où Moïse a recueilli ses renseignements.

(2) Cette même ville est appelée par Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2) Pahl-Aravadine. Le nom de Schahasdan veut dire en arménien « pays ou contrée du roi ».

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 1 2 et 68, et plus haut, p. 42 et suiv.

(4) L'Asie centrale.

(5) Le Caucase.

mer occidentale (1). Arsace régna un grand nombre d'années à Babylone (2).

Dans la cent quatorzième année (?) du roi parthe Arsace et dans la quatrième du gouvernement de Démétrius en Asiasdan et en Syrie, lorsqu'Arsace était absent et se trouvait en Orient, Démétrius rassembla des troupes et s'empara de Babylone.

Voyant qu'Arsace s'avançait contre lui avec une grande quantité de troupes, Démétrius se replia et se retira vers Antioche. Là, il livra bataille à Arsace. Un combat sanglant eut lieu près de la ville d'Antioche; les troupes de Démétrius furent battues et détruites, et Démétrius lui-même fut fait prisonnier. Arsace, lui ayant fait attacher les bras et les jambes, l'emmena en Orient, à Pahl-Schahasdan (3).

Antiochus, frère de Démétrius, ayant appris que ce dernier était tombé au pouvoir du roi Arsace, s'empara du trône de Syrie et de l'Asiasdan, rassembla une armée, et, dix ans après, il marcha sur Babylone. Arsace apprit qu'Antiochus, frère de Démétrius, régnait et qu'il marchait sur Babylone.

Dix ans après, Arsace donna la liberté à Démétrius et le laissa revenir chez son frère pour lui parler de ce qu'il y avait à faire. Mais Démétius ne se rendit pas à Babylone chez son frère, et alla dans l'Asiasdan. Alors Arsace marcha contre Babylone avec une armée de 130,000 hommes.

Dans la cent vingt-huitième année du règne d'Arsace, et comme il s'approchait de Babylone, Antiochus l'attaqua à l'improviste dans les gorges des montagnes et en hiver, mais il ne put triompher de lui. Arsace battit son armée, et, portant un coup à Antiochus de sa propre main, il le renversa et le tua. Il fit en même temps prisonnier Séleucus, fils d'Antiochus, qu'il ordonna de garder dans son palais royal (4).

Dans ce temps-là, Arsace confia le trône de l'Arménie à son fils Arsace dit le jeune (5), dans la ville de Medzpin (Nisibe), et lui soumit l'Arouasdan (1) sur les confins des Dadjiks et de la Syrie, ainsi que la Cappadoce tenant à la Cilicie, jusqu'aux rivages de la grande mer occidentale; au nord, jusqu'à la grande montagne du Caucase qui s'étend à l'est et va tout le long de la frontière fortifiée du pays des Mèdes, rejoint le mont Zarasb et traverse la contrée de Nor-Schirag (Nouveau-Schirag) (2).

Arsace l'envoie à Merdzan vers l'occident avec une armée forte de 70,000 hommes et accompagné des plus grands princes des satrapies, car personne ne pouvait lui opposer de résistance. Pakarad Pharazian (3), descendant d'Aramaniak, grand satrape, vint à sa rencontre avec son armée et lui offrit des présents en or et en argent, le revêtit de la tunique et du manteau [royal], lui posa [sur la tête] la couronne des anciens rois, le fit asseoir sur le trône d'or orné de pierres précieuses, et lui donna sa fille en mariage.

Ensuite le roi Arsace le fit commandant de la cavalerie du royaume d'Arménie, c'est-à-dire prince et gouverneur, chargé de l'exécution des ordres souverains, [et lui donna le titre] de père et frère du roi, avec des pouvoirs considérables (4). Il dispersa et détruisit les bandes qui s'étaient révoltées contre lui dans la Mésopotamie syrienne.

Voici les princes parthes qui régnèrent, après Arsace leur père, à Pahl-Schahasdan dans la terre des Couschans. On raconte qu'Arsace, roi des Parthes, eut quatre fils; on dit que le premier régna dans le pays de Thétaliens, le second sur les Ciliciens, le troisième sur les Parthes, et le quatrième sur le pays d'Arménie (5).

Arsace vécut 130 ans et régna 56 ans. Après lui, son fils Arsace régna sur les Parthes à Pahl-Schahasdan pendant 70 ans. Après celui-ci, son fils Aschnasch, 32 ans; Arschen, 22 ans; Arschavir, 45 ans; Ardaschès, 34 ans; Darius

(1) Le Pont-Euxin.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2, 68.

(3) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2) raconte qu'Arsace le Grand eut à soutenir une guerre contre Démétrius et son fils Antigone. Ce dernier vint fondre sur Arsace à Babylone; il fut fait prisonnier et conduit chez les Parthes chargé de fers, d'où lui est venu son nom de Sidéritès. — Cf. aussi plus haut, p. 42 et suiv.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2, et plus haut, p. 42.

(5) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 3) assure que ce fut Valarsace, qu'Arsace le Grand, son frère, établit sur le trône d'Arménie. — Cf. aussi plus haut, p. 43.

(1) L'Arouasdan « pays des Arik ». Sur ce nom voyez plus haut, p. 36, note 2.

(2) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 530 et suiv.

(3) Il est question ici de Schampa Pakarad, descendant d'une famille juive transportée en Arménie, et qui, ayant rendu les plus grands services à Valarsace, fut élevé par lui aux plus hautes dignités du royaume (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 3, 7). Ce Pakarad est le chef de la race des Bagratides dont nous avons parlé plus haut, p. 48, note 3, 2e colonne, et p. 46.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 3, 7, et plus haut, p. 43 et 46.

(5) Cf., sur la constitution politique de l'empire des Parthes et des royaumes qui en dépendaient, ce que nous avons dit plus haut, p. 46, note 2, 1re colonne.

(Darèh), 30 ans; Arschag, 17 ans; Ardaschir, 46 ans; Péroze, 64 ans; Valarsace (Vagharschag), 50 ans; Artaban (Ardavan), 36 ans; ainsi toutes les années du gouvernement des Parthes font 573 ans (1).

Voici les rois arsacides qui, après Arsace le Grand, ont régné sur l'Arménie : la 129e année du règne d'Arsace, son fils Arsace le jeune monta sur le trône d'Arménie, dans la ville de Medzpin, avec son frère Valarsace qu'il institua roi d'Arménie, et régna 42 ans. Ensuite vinrent Arsace, 13 ans; Ardaschès, 25 ans; Artaban et Arschavir, 37 ans; Érouant, fils d'Arsace, 21 ans; Ardaschès son frère, 52 ans; Diran, fils d'Ardaschès, 22 ans(2); Tigrane son frère, 42 ans (3); Arscham, 38 ans (4); Sanadroug, fils de la sœur d'Abgar, 30 ans (1); Ardaschès, fils de Sanadroug, 41 ans (2); Ardavazt et Tigrane, fils d'Ardaschès, 24 ans (3); Vagharsch, fils de Tigrane, 20 ans (4); Chosroès (Khosrov) le brave, fils de Vagharsch, 48 ans (5); ensuite Tiridate le Grand, fils de Chosroès, 48 ans (6); Arsace, fils de Diran, 7 ans (7); Sapor (Schapouh), roi de Perse, 74 ans; Bab, fils d'Arsace, 7 ans (8).

(1) Cette généalogie des Parthes arsacides est complètement erronée. Il suffira pour s'en convaincre de consulter Saint-Martin, *Fragments d'une Histoire des Arsacides* (Paris, 1850, 2 vol. in-8°), où ce savant critique a rassemblé tous les textes anciens qui tendent à éclaircir l'histoire des souverains arsacides de la Parthie, de l'Arménie, de la Bactriane, etc., qui formaient l'ensemble d'un vaste système monarchique embrassant l'Asie centrale et occidentale.

(2) Les historiens arméniens et notamment Moïse de Khorène (liv. II, ch. 9 et suiv.) établissent ainsi la succession des rois d'Arménie de la dynastie arsacide : Valarsace, Arsace Ier, Ardaschès Ier auquel succéda Tigrane Ier, dont il sera question plus bas.

(3) Tigrane Ier régna de 89 à 36 av. J.-C.

(4) Arscham, frère de Tigrane Ier, paraît être le même que le Monobaze ou Manovaze des Grecs et des Arméniens, et le Maanou Sapheloul des Syriens; il régna à Édesse de l'an 38 avant J.-C., jusqu'à l'an 10.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 36. — Ce prince régna de l'an 36 à 58 après J.-C.

(2) Ardaschès III régna de 78 à 120; c'est ce personnage que les Grecs appellent Axidarès, et dont le règne fut sans cesse troublé par la rivalité des Parthes et des Romains.

(3) Ardavazt IV ne régna que quelques jours en 120; il eut pour successeur Diran Ier son frère (121-142) auquel succéda Tigrane VI son frère (142-161), lequel fut remplacé par Sohême, créature de Lucius Vérus.

(4) Vagharsch ou Vologèse régna de 178 à 198.

(5) Chosroès Ier le Grand régna de 198 à 232.

(6) Tiridate II, fils de Chosroès Ier, régna de 259 à 314.

(7) Arsace III régna de 341 à 370.

(8) Bab régna de 370 à 377. Ce fut dix ans après la mort de Bab que l'Arménie fut partagée entre les Romains et les Perses. Arsace IV régnait sous la suzeraineté de l'empereur de Constantinople dans les provinces occidentales du royaume, et Chosroès III, de la race des Arsacides, gouvernait, au nom de Sapor III, la portion de l'Arménie qui reconnaissait l'autorité des Sassanides de Perse.

FAUSTUS DE BYZANCE.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

EN QUATRE LIVRES,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'ARMÉNIEN EN FRANÇAIS,

PAR

JEAN-BAPTISTE EMINE,

DIRECTEUR DU GYMNASE IMPÉRIAL DE WLADIMIR SUR LA KLIAZMA.

INTRODUCTION.

De tous les monuments historiques de l'Arménie, l'ouvrage de Faustus de Byzance est assurément celui qui a été le plus sévèrement jugé par les écrivains nationaux. Déjà, à une époque fort ancienne, les Arméniens, par un sentiment exagéré de patriotisme, avaient témoigné leur mécontentement contre Faustus, en accusant cet historien de s'être fait l'écho de récits mensongers et d'appréciations calomnieuses. Lazare de Pharbe, auteur du cinquième siècle, qui avait compris l'injustice de ses compatriotes envers Faustus, s'appliqua à le défendre et à le justifier. Cet historien, qui fit preuve en cette circonstance d'une louable impartialité, n'hésita pas à reconnaître que l'ouvrage de Faustus avait subi d'importantes modifications, et que l'ignorance et l'esprit de parti n'étaient point étrangers aux interpolations qu'on remarque, à première vue, dans l'histoire de cet écrivain. Au surplus, ces altérations des textes originaux des plus anciens prosateurs de l'Arménie sont assez fréquentes, et la critique a déjà signalé des additions et des changements introduits dès le quatrième siècle (1), dans les ouvrages historiques qui nous sont parvenus sous les noms d'Agathange (2) et de Zénob de Glag (3). Il est curieux de voir qu'au cinquième siècle, comme de nos jours, les Arméniens se sont toujours blessés des attaques dirigées contre leur nation, et qu'il est fort difficile de faire taire chez eux les rancunes qu'ils conservent contre plusieurs de leurs écrivains, accusés d'avoir flétri ou stigmatisé les défauts de leurs compatriotes. Lazare de Pharbe qui, de son côté, s'est montré impitoyable envers ses nationaux (4), et qui a pris à tâche de justifier Faustus, en le représentant comme un écrivain supérieur, d'une rare érudition, incapable de descendre jusque dans les basses régions de la calomnie (1), n'a pu, malgré ses efforts, ramener les Arméniens à des sentiments plus justes envers cet historien. Ce préjugé a subsisté même jusqu'à présent, et les savants religieux de la congrégation de Saint-Lazare de Venise, notamment Indjidji (2) et Tchamitch (3), n'hésitent point à déclarer que tout le récit de Faustus, à quelques exceptions près, est dépourvu d'authenticité et ne mérite aucune confiance. Il est vraiment regrettable que les éditeurs de l'Histoire de Faustus n'aient attaché qu'une médiocre importance au témoignage de Lazare de Pharbe qui place cet auteur au même rang qu'Agathange, en donnant aux livres de ces deux annalistes la préférence sur « cette quantité d'ouvrages historiques arméniens qu'il avait à sa disposition », en composant son livre (4). Toutefois l'ouvrage de Faustus, auquel nous accordons une véritable importance, n'est pas exempt de défauts, et il est vrai de dire qu'on y trouve des erreurs capitales, de fréquents anachronismes, une absence complète de chronologie et des exagérations inexplicables sur le nombre et l'importance des armées dont il fait l'énumération. Mais ces défauts qui, il faut bien le reconnaître, sont communs aux écrivains de cette époque, et dont la faute retombe en partie, soit sur les traducteurs, soit sur les copistes, sont du reste excusables chez un écrivain du quatrième siècle, d'autant plus qu'à côté de quelques taches, nous trouvons des indications précieuses et exactes qu'on chercherait en vain chez les contemporains de Faustus ; nous voulons parler des détails que donne cet historien sur les mœurs,

(1) Cf. l'introduction à l'*Hist. d'Arménie* de Lazare de Pharbe, en arménien (Venise, 1793, pag. 14).

(2) Cf. l'introduction à l'*Histoire d'Agathange*, plus haut, pag. 100 et suiv.

(3) Cf. l'avant-propos en tête de la traduction française de Zénob de Glag dans le *Journal asiatique*, 1863, et tirage à part, pag. 5.

(4) Cf. la *Lettre* de Lazare de Pharbe à Vahan Mamigonien, en arménien (Moscou, 1853, in-8°).

(1) Introduction à l'*Histoire d'Arménie* de Lazare de Pharbe, pag. 14.

(2) Indjidji, *Archéol. armén.*, en arménien (Venise, 1835), t. II, pag. 185.

(3) Tchamitch, *Hist. d'Armén.*, en arménien (Venise, 1832), t. I, p. 11.

(4) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 9.

les usages, les coutumes, les superstitions, les croyances populaires, les cérémonies du paganisme arménien, les relations des satrapes avec le roi, le système féodal introduit en Arménie par les Arsacides, les commencements du christianisme et ses luttes, les rapports de l'Église avec l'État, enfin sur les relations du patriarche avec le pouvoir royal, etc. Non-seulement Faustus nous apparaît dans son livre comme un historien savant et fort au courant des événements qu'il raconte, mais encore il déploie un véritable talent de narrateur lorsqu'il trace les portraits de quelques-uns des personnages dont il a esquissé l'histoire. Les biographies des patriarches Verthanès, Grigoris, Iousig, Jacques de Medzpin, Daniel, Nersès, Khad, et des généraux Vasag, Mouschég, Manuel, sont rédigées de main de maître, et nous représentent avec une vérité parfaite ces personnages peu connus et dignes de l'admiration de la postérité.

Les récits de Faustus, comparés à ceux de Moïse de Khorène qui a rapporté également quelques-uns des faits historiques racontés par son prédécesseur, offrent des différences sensibles, et ce désaccord a été l'un des principaux arguments mis en avant par les critiques arméniens pour accuser Faustus de s'être écarté de la vérité. Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, il est fort difficile de dire auquel des deux historiens il faut accorder le plus de confiance, et on doit attendre, pour se prononcer à cet égard, que la critique, à l'aide de données nouvelles, soit en mesure de contrôler avec une entière certitude les récits de ces deux grands écrivains.

Quoi qu'il en soit, l'Histoire de Faustus de Byzance est, avec celle de Moïse de Khorène, la source capitale qui fournit les renseignements les plus abondants pour les annales de l'Arménie dans les deux premiers siècles de la conversion de ce pays au christianisme. Le récit de Faustus s'étend depuis l'année 344 de notre ère jusqu'en 392. Le savant Saint-Martin faisait grand cas de l'Histoire de Faustus, à laquelle il a emprunté une foule d'informations qui ont trouvé place dans les notes dont il a enrichi les premiers volumes de la nouvelle édition de « l'Histoire du Bas-Empire » de Lebeau (1). Du reste, dans un autre ouvrage, Saint-Martin s'était plu à rendre justice à

(1) Cf. les tomes II à V. Édition F. Didot.

cet historien, en disant « qu'il est facile de voir, par l'attention scrupuleuse qu'il prend de rappeler jusqu'aux moindres détails des événements, qu'il doit donner une connaissance plus exacte de l'Arménie au quatrième siècle de notre ère, que Moïse de Khorène, dont l'Histoire est écrite avec une extrême brièveté (1). » Il n'est pas douteux que Moïse de Khorène ait fait de larges emprunts à l'Histoire de Faustus qu'il n'a pas nommé, et du reste son exemple a été suivi par Lazare de Pharbe, Sébéos, Moïse de Gaghangaïdoutz, Jean Catholicos, Mesrob, Étienne Assoghig, Guiragos de Gantzag, Vartan le Grand, et tant d'autres encore, qui citent Faustus sans le nommer, et rapportent même quelques-unes de ses expressions.

Bien que Faustus de Byzance fasse partie de la pléiade des historiens classiques de l'Arménie, on ne connaît que fort peu de chose de sa biographie. Son origine grecque, qui n'est pas douteuse, l'a fait considérer comme un étranger, et aucun écrivain national ne s'est spécialement attaché à nous conserver des détails particuliers sur sa vie (2). Dans un seul passage de son Histoire, Faustus, en énumérant les grands satrapes convoqués par le roi Diran (353-363), mentionne un certain prince de la famille des Saharouni qu'il dit être de sa famille : « l'ischkhan de notre famille, dit-il, de la race des Saharouni (3). » On ne saurait dire si c'était par son père ou par sa mère, qu'il appartenait à cette illustre maison, mais ce qu'on peut avancer avec certitude, c'est qu'il était originaire de Byzance, comme l'indique son surnom de *Pouzantatzi*, qui veut dire en arménien « natif de Constantinople ou de Byzance ». Il reçut une instruction solide dans cette capitale, comme l'assure Lazare de Pharbe (4), mais il n'appartenait pas vraisemblablement à la caste sacerdotale, car notre auteur n'a rien de commun avec l'évêque Faustus dont il est ques-

(1) Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, pag. 313-314, note 2.

(2) Les critiques modernes, et notamment le P. Karékin dans son « Histoire de la littérature arménienne, » en arménien, n'hésite pas à considérer Faustus, comme un Grec.

(3) Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 12. — Ce passage paraît du reste altéré par les copistes. Le P. Karékin suppose, qu'au lieu de lire *méro dohmi* « de notre famille, » il faut restituer le nom du satrape *Mérohtahzad*, ce qui changerait complétement le sens de ce passage.

(4) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 14.

tion dans son Histoire (1), et avec lequel on a cherché à l'identifier (2).

L'instruction brillante que Faustus avait acquise dans les écoles de la capitale de l'empire des Césars ne permet pas de douter que cet écrivain n'ait composé son livre dans l'idiome grec, et en effet son style diffère essentiellement, même dans la traduction arménienne qui nous est seule parvenue, de celui des autres écrivains de son époque. De plus, les derniers mots qui terminent le troisième livre de son Histoire ne peuvent laisser subsister aucune incertitude sur la langue dans laquelle il rédigea son livre, puisque Faustus y est désigné par cette épithète « grand historien et chronographe grec. »

On doit croire que l'Histoire de Faustus de Byzance fut traduite dans la première moitié du cinquième siècle, immédiatement après l'introduction ou la mise en usage de l'alphabet national, dont l'invention est attribuée à S. Mesrob (3), et ce qui nous autorise à avancer cette hypothèse, c'est la mention que fait Lazare de Pharbe de la mutilation qu'aurait subie le texte original de Faustus de la part des falsificateurs grecs ou syriens qui abondaient à cette époque (4).

La version arménienne de l'Histoire de Faustus, répandue en grand nombre d'exemplaires en Arménie, contribua sans aucun doute à la perte du texte original grec, comme cela avait eu lieu déjà pour une foule d'ouvrages du même genre, dont il ne reste que des versions syriaques, arméniennes, coptes, etc. Cependant le texte primitif de Faustus, qui avait eu un certain retentissement en Grèce, existait encore au sixième siècle, puisque Procope l'a connu, et qu'on trouve dans son *Histoire de la Guerre Persique* (5), des détails précis sur les événements qui précédèrent et suivirent la détention d'Arschag II dans le Château de l'Oubli (Aniousch; φρούριον τῆς λήθης), détails qui sont textuellement empruntés à notre auteur (1). En effet, Procope nomme la source à laquelle il a puisé les renseignements qu'il donne sur Arschag II « une Histoire d'Arménie », et c'est le même titre que nous trouvons dans Lazare de Pharbe (2). L'édition de Venise donne une rubrique différente : « Histoire d'Arménie de Faustus de Byzance, en 4 livres. » Il serait curieux de savoir si ce titre existe réellement sur les manuscrits dont se sont servis les savants éditeurs, car il est à remarquer qu'en tête des quatre livres de l'Histoire de Faustus, on lit les mots *Pouzantaran Badmouthiounk*, qui sont fort importants. S'il est vrai, comme le dit Lazare de Pharbe, que l'ouvrage de Faustus portait la rubrique d' « Histoire d'Arménie », on se demande ce que pourrait signifier alors le terme *Pouzantaran*, et pourquoi le mot *Badmouthiounk* qui le suit écrit immédiatement, est au pluriel au lieu d'être exprimé au singulier. Pour répondre à cette question, il faut avant tout expliquer le mot *Pouzantaran*. Cette expression fort singulière se compose de deux éléments, d'abord *Pouzant*, surnom de Faustus qui est l'abrégé de *Pouzantatzi*, « originaire ou natif de Byzance », et ensuite la particule *ran* qui, en arménien, exprime l'idée de lieu. C'est le seul et unique cas où cette particule entre dans la composition d'un nom propre. Or, en présence d'un fait aussi rare dans la langue arménienne, on peut hasarder une conjecture, c'est que le mot composé *Pouzantaran* doit signifier « Bibliothèque de Pouzant » ou « de Faustus de Byzance ». A l'appui de cette hypothèse, nous voyons le mot *Badmouthiounk* « histoires » employé au pluriel, ce qui nous permet de conjecturer que les expressions *Pouzantaran Badmouthiounk* veulent dire « Bibliothèque historique de Faustus de Byzance », et que cette Bibliothèque renfermait l'histoire de plusieurs nations et notamment celle de l'Arménie. Au surplus, ce titre n'a rien d'insolite, puisque déjà il avait été pris à une époque plus ancienne par Diodore de Sicile, dont les œuvres, soit dit en passant, étaient complètes à l'époque où vécut Faustus (3).

Faustus a divisé son ouvrage en quatre livres (4);

(1) Liv. IV, ch. 4; liv. V, ch. 24; liv. VI, ch. 5 et 6.

(2) Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. I, liv. II, ch. 45. — St-Martin, *Hist. du Bas-Empire* (éd. Didot), t. V, p. 27.

(3) Sur l'alphabet arménien, cf. notre Mémoire inséré dans l'édition russe de Moïse de Khorène (Moscou, 1858) pag. 377; la traduction française dans la *Revue d'Orient* (1865) et le tirage à part de cette traduction.

(4) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 14.

(5) Procope, *Bell. persic.*, liv. I, ch. 5.

(1) Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. IV, ch. 54, et liv. V, ch. 7.

(2) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 8.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 1.

(4) Cf. plus bas, la Préface de Faustus, p. 20?.

cependant le premier livre est nommé, par l'auteur ou par son traducteur, le 3e; le second devient le 4e, le troisième est appelé le 5e, et enfin le quatrième est désigné sous le nom de 6e. Cette division, qui peut paraître singulière de prime abord, est cependant facile à expliquer. En effet, les premières lignes de l'avis préliminaire que Faustus a placé en tête de son Histoire, quoique assez confuses, nous permettent de reconnaître que l'ouvrage de cet annaliste, tel qu'il nous est parvenu, ne forme que la troisième partie de la « Bibliothèque historique », et que les deux parties précédentes devaient être divisées en deux livres distincts, traitant de l'histoire d'autres nations. L'Histoire d'Arménie venait ensuite; elle formait la continuation de la « Bibliothèque » de Faustus, et devait par conséquent commencer par le troisième livre. En effet, pour que le lecteur ne pût avoir de doutes sur cette division en livres, l'auteur, après avoir écrit, en tête de son Histoire d'Arménie, la rubrique « troisième livre », se hâte d'ajouter le mot « commencement », puis vient le premier chapitre de ce même livre. De cette façon, on doit écarter la supposition des savants Mékhitaristes qui croyaient à l'existence d'une autre Histoire d'Arménie du même auteur, qui serait aujourd'hui perdue. En résumé, si le mot *Pouzantaran*, dont le sens a été expliqué plus haut, a la valeur que nous lui avons attribuée, les mots « voici ce qui se trouve dans les livres de cette troisième Histoire (1) » se comprennent aisément sans qu'il soit besoin de recourir à une autre explication.

M. Neumann, de Munich, a cependant donné une explication différente de la nôtre (2), et que nous croyons utile de rappeler, malgré son peu de vraisemblance. Selon lui, le 1er livre de Faustus serait appelé le 3e, parce que cet historien aurait considéré son ouvrage comme faisant suite au récit d'Agathange. Mais cette supposition, tout ingénieuse qu'elle paraisse, ne repose sur aucune preuve et se trouve en désaccord avec le texte même de l'Avis préliminaire de Faustus.

Les quatre livres de Faustus ont subi de la part des copistes de fâcheuses mutilations, comme on peut s'en assurer en lisant la table des matières qui termine le sixième livre. En effet, Faustus donnait, dans cette partie de son Histoire, des détails sur lui-même « en dix versets bien complets », qui manquent actuellement dans tous les manuscrits.

L'Histoire de Faustus embrasse l'espace d'environ un demi-siècle, et traite des règnes de huit souverains arméniens de la dynastie arsacide. Après avoir dit quelques mots sur le roi Tiridate, sur S. Grégoire l'Illuminateur et son fils Rhesdaguès, notre auteur raconte le règne de Chosroès II, fils de Tiridate; puis il passe à ceux de Diran II, d'Arschag II, de Bab, de Varazadt, d'Arschag IV, de Vagharschag ou Valarsace II. Il termine son Histoire par un exposé de la division politique de l'Arménie arrêtée par Sapor, roi de Perse, et par Arcadius, empereur des Grecs, en faveur d'Arschag IV et de Chosroès III.

Le style de Faustus est irréprochable comme pureté de langue, et en cela il ne le cède en rien pour l'élégance aux traductions arméniennes faites pendant le cinquième siècle. Cependant Faustus a le défaut d'allonger ses périodes, ce qui rend son style parfois très-languissant, et le sens des mots difficile à saisir au premier abord. Aussi on doit comprendre que de difficultés il nous a fallu vaincre, pour rendre dans un idiome européen l'ouvrage de cet auteur, qui jusqu'à présent n'avait pas encore été soumis à l'épreuve d'une traduction.

Le texte de Faustus n'a eu encore que deux éditions; la première a paru à Constantinople en 1730; la seconde a vu le jour un siècle plus tard à Venise en 1832. L'édition *princeps* est fort rare, et il nous a été impossible de nous la procurer; c'est sur le texte de Venise que nous avons fait notre traduction.

En terminant, nous ferons observer que Faustus ne donne dans son livre aucune date, ce qui rend la chronologie des Arsacides très-difficile à établir. Pour entreprendre la restitution des époques de chaque règne, il aurait fallu entrer dans une série de longues discussions qui nous eussent entraîné au-delà des bornes qui nous ont été tracées. Dans un ouvrage spécial, pour lequel nous avons rassemblé des documents assez nombreux, nous aborderons la question de la chronologie des Arsacides d'Arménie qui, jusqu'à présent, n'a

(1) Cf. plus bas, Avis préliminaire de l'Histoire de Faustus.

(2) *Versuch einer Geschichte der Armenischen litteratur* (Leipzig, 183), p. 26. — C'est aussi l'opinion du P. Karékin dans son Histoire de la littérature arménienne.

pas été étudiée avec le soin qu'elle mérite, et nous avons tout lieu d'espérer que ce travail, entrepris en dehors du domaine par trop fréquenté des hypothèses, offrira au public savant quelque intérêt et sera consulté avec une sympathique indulgence.

J.-B. Emin.

FAUSTUS DE BYZANCE.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE.

(*Traduction de l'arménien.*)

AVIS PRÉLIMINAIRE DE L'AUTEUR.

Voici ce qui se trouve dans les livres de cette troisième Histoire (1) : les canons chronologiques des trois ouvrages, puis les quatre livres [suivants], qui ne renferment que des mémoires sur la même matière; l'histoire de la nation arménienne, issue des enfants de Thorgom (2); c'est-à-dire les faits et gestes accomplis autrefois; les actions et la biographie des saints pontifes, hommes de Dieu, jusqu'au moment de la mort de chacun d'eux; [les exploits] des rois arsacides, maîtres du pays, et ceux des hommes illustres placés à la tête de l'armée et issus du nombre des vaillants satrapes (nakharar); [le tableau] de la paix, de la guerre, de la prospérité, de la dévastation, de la justice, de l'iniquité, de la foi et de l'impiété. A partir du règne de Chosroès (Khosrov), fils de Tiridate (Dertad), jusqu'au dernier temps de la décadence de la royauté en Arménie, et du pontificat de Verthanès, fils du premier pontife Grégoire, enfin jusqu'aux principaux et derniers évêques arméniens, j'ai décrit [tout] en détail, selon l'ordre chronologique et dans des chapitres rigoureusement divisés. J'ai fait précéder ces quatre livres de quatre tables des matières, que je reproduis en tête de chaque chapitre, jusqu'à la fin de cet [ouvrage], afin d'en faciliter [la lecture] à tous ceux qui voudront étudier ce que je vais raconter.

(1) C'est ainsi que nous avons compris ce premier membre de phrase, qui est le début de la « Bibliothèque historique » de Faustus de Byzance. Les termes en sont confus, mais nous avons expliqué dans l'Introduction ce qu'il faut entendre par les mots « troisième histoire ». — Cf. plus haut, p. 206.

(2) Selon les traditions arméniennes, Thorgom, le *Thogarma* des Livres saints, était père de Haïg, premier chef de la race arménienne. Ainsi l'expression « enfants de Thorgom » signifie « les Arméniens ».— Cf. plus haut, p. 16, notes 4 et 6.

LIVRE TROISIÈME.

CANONS DE CE LIVRE; VINGT ET UN CHAPITRES.

XIV. Vie et actions du grand Daniel; comment il réprimanda le roi Diran qui, pour se venger, le fit mourir.

XV. Des fils de Iousig; comment ils foulèrent aux pieds l'honneur du divin sacerdoce.

XVI. De Pharin qui occupa le siége patriarcal.

XVII. De Schahag, issu de la race de l'évêque Albin (Aghpianos), qui occupa le siége patriarcal. Comment l'Arménie entière abandonna le Seigneur et ses commandements.

XVIII. Le chef des eunuques, Haïr, fait mourir les familles satrapales.

XIX. De Bab et d'Athanakinès, fils de Iousig, et de quelle manière ils moururent dans leur iniquité.

XX. Le roi Diran est trahi par son chambellan Phisig de Siounie, et fait prisonnier par Varaz. Le pays partage le sort de son roi.

XXI. Les satrapes arméniens se réunissent d'un consentement unanime et engagent l'empereur des Grecs à venir en Arménie pour les secourir. Le roi des Perses, accouru avec une nombreuse armée, est contraint de s'enfuir seul dans son royaume sur un cheval.

LIVRE TROISIÈME.

COMMENCEMENT.

CHAPITRE I.

Ce qu'il advint en Arménie après la prédication de l'apôtre Thaddée. — Canons des livres chronologiques.

La prédication de l'apôtre Thaddée depuis son début; son martyre et sa mort jusqu'à la fin de la prédication et de la mort de saint Grégoire (1); le meurtre de l'apôtre commis par le roi Sanadroug (2) jusqu'au moment où celui-ci fut obligé d'embrasser la foi [chrétienne] (1); la mort du roi Tiridate (Dertad) (2); les faits accomplis par les anciens; la vie des hommes illustres, celle de leurs adversaires, tout cela a été décrit par d'autres [historiens] (3). Néanmoins nous allons relater succinctement tous ces faits dans le cours de notre Histoire, pour ne pas en intervertir l'ordre. Dans notre narration, nous examinerons et l'époque primitive et les derniers temps; quant à l'époque intermédiaire, elle a été écrite par d'autres, et nous la mentionnons seulement pour ne point laisser de lacunes dans notre ouvrage. C'est ainsi qu'une brique placée au milieu d'un mur achève la construction de l'édifice entier. Cela dit, nous allons entrer immédiatement en matière.

CHAPITRE II.

Du premier grand pontife Grégoire; [de son fils] et de leurs sépultures.

Pendant le règne de Tiridate (Dertad), fils de Chosroès (Khosrov), [l'Arménie] embrassa la foi chrétienne (4), grâce au zèle du grand prêtre Grégoire, fils d'Anag.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 33. — Les détails que donne Moïse sur la prédication de Thaddée à Édesse, à la cour du toparque Abgar Ouchama qu'il convertit à la foi, sont extraits, à ce qu'il nous apprend lui-même (ch. 36), d'une histoire écrite en syriaque par Léroubna, fils du scribe Apschatar, qui a raconté les événements des règnes d'Abgar et de Sanadroug. L'ouvrage de Léroubna était conservé dans les archives d'Édesse. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris, dans un martyrologe arménien manuscrit, une histoire attribuée à Léroubna, mais cette composition est apocryphe.

(2) L'apôtre Thaddée fut martyrisé avec ses compagnons, dans le canton de Chavarchan, appelé aussi Ardaz. Selon la tradition, la pierre s'entr'ouvrit pour recevoir le corps de l'apôtre, qui fut ensuite inhumé dans la plaine (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 34).

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 34, 35.

(2) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 92) raconte que le roi Tiridate avait pris la résolution, vers la fin de sa vie, d'abdiquer et d'aller vivre en solitaire dans l'antre de Mané, où saint Grégoire avait achevé ses jours. Ses sujets, mécontents de la résolution du roi, lui donnèrent un breuvage empoisonné qui causa sa mort (voir plus haut, p. 194). Le même historien donne à Tiridate cinquante-six ans de règne.

(3) Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de savoir quels sont les historiens auxquels Faustus de Byzance fait allusion dans ce passage. On ne saurait même dire si ces historiens étaient arméniens ou grecs, car Moïse de Khorène lui-même, en racontant l'histoire détaillée de ces événements, n'indique pas non plus les sources où il a puisé ses informations (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 34). Un seul historien syriaque est cité par Moïse : c'est Léroubna, dont il a été question dans une note précédente, et qui a donné le texte de la prétendue correspondance échangée entre Abgar et le Christ, correspondance dont Eusèbe nous a transmis une traduction grecque, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. I, ch. 13.

(4) Tiridate II, fils de Chosroès le Grand, monta sur le trône de son père, l'an 286 de J.-C. et gouverna le royaume d'Arménie pendant l'espace de cinquante-six ans, c'est-à-dire jusqu'à l'année 342. La dix-septième année de son règne, en 302, il embrassa la foi chrétienne, par suite de la prédication et des miracles de saint Grégoire l'Illuminateur (Cf. plus haut, Agathange, *Hist. de Tiridate*, ch. XX, § 92 et 93, p. 152 et suiv.).

Aristaguès (1), fils cadet de ce dernier, pendant l'apostolat de son père, fut son coopérateur actif durant toute sa vie, jusqu'au jour de sa mort, quand il fut rappelé par le Christ (2). On avait préparé pour tous les deux des sépultures dignes de les recevoir : Grégoire le Grand fut enterré dans le village de Thortan, au canton de Taranagh. Quant à son fils Aristaguès, après sa mort de confesseur, son corps fut emporté du canton de Dzop et enseveli dans le bourg de Thil au canton d'Eghéghiatz, dans les domaines de son père Grégoire (3).

CHAPITRE III.

Règne de Chosroès, fils de Tiridate. — Patriarcat de Verthanès, fils du grand pontife Grégoire.

Aussitôt après, le trône [d'Arménie] fut occupé par Chosroès [II] Kotac (4), petit-fils de Chosroès [I], fils du vaillant et vertueux roi Tiridate. Sous son règne, vivait Verthanès, fils aîné de Grégoire, qui, à l'exemple de son père et de son frère, occupa le siége du premier et devint [grand] pontife (5). En ce temps-là, régnaient la paix, l'ordre, la fécondité, la santé, la richesse, un zèle et un grand amour pour le bien qui se propageaient partout. Saint Verthanès, suivant l'exemple de son père et de son frère, ne faisait qu'éclairer le peuple et le guider [dans la voie du bien]. C'était une époque où la justice et la probité florissaient. Vers ce même temps, le pontife Verthanès, partit pour aller visiter la première et grande mère des églises arméniennes, dans le pays de Daron, où jadis, du temps du grand pontife Grégoire, les autels des temples païens furent détruits par l'effet d'un miracle (1). Arrivé là, il se préparait, comme il avait l'habitude de le faire, à renouveler le sacrifice que le Seigneur avait offert sur la croix pour notre salut et communier en souvenir de la Passion, c'est-à-dire avec le corps et le sang vivifiants du Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car c'est ainsi que les pontifes arméniens, avec les rois, les grands, les satrapes et une foule immense de gens du pays, venaient ordinairement honorer les localités où, dans le commencement, on ne voyait érigées que les statues des idoles, les localités qui, purifiées au nom de la divinité, devenaient une maison de prières et un lieu de dévotion pour tous. Là surtout, dans ce centre principal de l'Église, on se réunissait sept fois l'année en commémoration des saints qui y reposaient; c'était avec une prédilection prononcée qu'on se rendait aussi à la chapelle du grand prophète saint Jean-Baptiste. Ce rendez-vous se faisait chaque année dans les églises placées sous l'invocation des apôtres, disciples du Seigneur, et dans celles consacrées aux martyrs, où on venait fêter avec allégresse le jour de leur mort.

Il arriva une fois que le grand pontife Verthanès, accompagné d'une suite peu nombreuse, était venu offrir le sacrifice de la bénédiction. Des gens, qui jusqu'alors gardaient en secret le culte invétéré du paganisme et de l'idolâtrie, s'étant réunis au nombre de deux mille, convinrent entre eux de tuer Verthanès, le pontife de Dieu. Ils étaient un peu encouragés dans leur dessein par l'épouse du roi, que le saint réprimandait sans cesse au sujet de sa conduite déréglée. Cette foule cernait déjà la grande muraille de l'église d'Achdichad; et, tandis que Verthanès, entré dans le temple, célébrait la messe, la troupe se prépara à l'assiéger du dehors. Mais ici un miracle s'accomplit; les bras des gens qui faisaient partie de la troupe se replièrent sur leurs dos; et de cette manière tous se sentirent attachés, sans avoir été liés par personne. C'est ainsi que tous ces gens frappés de stupeur, pliés, garrottés, accroupis, gisaient sur le sol, ne pouvant bouger de leur place : c'étaient des hommes de la race sacerdotale qui ne faisaient que sacca-

(1) Arisdaguès, ou Rhesdaguès, occupa le trône pontifical de l'Arménie de l'an 306 à l'an 314 de J.-C.

(2) Agathange est entré dans quelques détails sur l'activité de Rhesdaguès, fils cadet de saint Grégoire, dans son *Histoire de Tiridate.* — Cf. plus haut, ch. CXXIII, § 159, pag. 183.

(3) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 89 et 91, liv. III, ch. 2) précise l'endroit où saint Grégoire fut enterré; ce fut dans l'antre de Mané sur la montagne où il s'était retiré de son vivant. Rhesdaguès, qui avait succédé à son père, fut tué par Archélaüs, proconsul de la Quatrième Arménie, qui l'assassina dans le canton de Dzop. Ses disciples enlevèrent son corps, le portèrent dans la localité indiquée par Faustus, où il fut enseveli. — Cf. aussi la *Vie des saints arméniens; sub nom.* SS. Grégoire et Rhesdaguès.

(4) Le mot *kotac*, ajouté ici comme épithète au nom de Chosroès II, fils de Tiridate, est inconnu, et on ne saurait en donner l'explication. Faustus est le seul auteur qui l'ait employé. On peut supposer que ce mot a la signification de « petit », épithète qui avait été donnée à Chosroès II, dont le règne fut de neuf ans (344-353).

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 80 et 91; liv. III, ch. 2. — Verthanès, fils aîné de saint Grégoire l'Illuminateur et successeur de Rhesdaguès, son frère cadet, sur le trône pontifical, administra l'Église d'Arménie, de l'an 314 à 330 de J.-C.

(1) Agathange, *Hist. de Tiridate*, pag. 173, ch. CXIV, § 16. — Zénob de Glag, *Hist. de Daron*, pag. 36 de la traduct. franç.

ger et dévaster le pays par leur cruauté. Toute cette foule restait entassée pêle-mêle dans l'enceinte de l'église, quand Verthanès en personne, s'approchant d'elle, demanda : « Qui êtes-vous, d'où venez-vous et qui cherchez-vous? » Ils commencèrent à lui confesser la vérité en disant : « Nous sommes venus pour ravager cet endroit et pour vous tuer, encouragés que nous étions par l'ordre et à l'instigation de la reine de la Grande Arménie. Mais le Seigneur Dieu vient de manifester sa puissance et de nous prouver que c'est lui seul qui est Dieu. Et maintenant nous sommes convaincus et nous croyons que c'est bien lui seul qui est Dieu. Nous voilà garrottés, ne pouvant même bouger de cette place. »

Alors le bienheureux Verthanès commença à leur enseigner la foi et à les fortifier dans la croyance du Seigneur Jésus-Christ; et il leur parla longuement. Après quoi, s'adressant à Dieu, il lui adressa des prières, puis, après avoir guéri [cette multitude], il la délivra de ses liens invisibles et de ses souffrances insupportables. Toute cette multitude, une fois libre, se prosterna devant Verthanès en lui demandant, comme remède, la pénitence; le saint homme leur en désigna le terme. Instruits dans la foi de la Trinité une et sainte, ils reçurent le baptême, au nombre de deux mille environ, sans compter leurs femmes et leurs enfants. Verthanès, après les avoir réunis aux fidèles, les congédia, purifiés et fermes dans leur croyance (1).

CHAPITRE IV.

Des deux familles des Manavazian et des Ouortouni qui s'entre-tuèrent en Arménie.

Vers ce temps-là, un grand conflit éclata dans le pays des Arméniens : deux grands satrapes et princes, maîtres et seigneurs de provinces et de pays entiers, étant aux prises, se firent l'un contre l'autre une guerre cruelle avec une violente inimitié. D'un côté, le prince de la maison des Manavazian (2), de l'autre, le chef de la famille des Ouortouni (3), ne cessèrent de troubler le vaste pays des Arméniens (4). C'était une guerre acharnée entre eux, qui fut la cause d'une ruine et d'un massacre immense d'individus. Enfin le roi Chosroès et le grand pontife Verthanès se décidèrent à envoyer le vénérable archevêque Albin (1) pour rétablir la paix entre eux. On le traita avec mépris et on rejeta son intervention, en se moquant de ceux qui l'avaient envoyé. L'évêque ayant été congédié avec des injures, [les princes ennemis] se mirent à dévaster la maison du roi. Acharnés comme ils l'étaient, ils continuèrent à se faire la guerre avec plus de violence. Alors le roi, courroucé, envoya contre eux le commandant en chef de l'armée arménienne, Vatché, fils d'Ardavazt, chef de la maison des Mamigoniens, pour tuer et exterminer entièrement les deux familles. Le commandant Vatché, aussitôt arrivé, tomba sur les deux familles, les combattit et les mit en fuite, n'épargnant pas même un seul enfant mâle. Après quoi il revient auprès de Chosroès, roi des Arméniens, et du grand pontife Verthanès. Le roi fit don du bourg et du village, résidence du chef des Manavazian, à l'église de l'évêque Albin, ainsi que de Manavazakert (2) avec tous ses alentours et son petit canton, situé sur les confins de ce dernier, et s'étendant vers les rives de l'Euphrate. Le propre village des Ouortouni, nommé Ouortorou, fut aussi cédé (3) : il se trouvait dans le pays de Pasan (4), où l'évêque de Pasan avait son siége.

CHAPITRE V.

Des fils de Verthanès, dont le premier se nommait Grigoris et le second Iousig.

Verthanès et Rhesdaguès (Aristaguès) étaient les fils du grand pontife Grégoire. Rhesdaguès était vierge et pur dès son enfance; quoique fils cadet, il occupa le premier le siége épiscopal de son père. Bien que marié, Verthanès n'avait point de postérité. Pendant bien des années, il pria Dieu de ne pas le priver de la bénédiction d'avoir un enfant qui se consacrerait un jour au service du Seigneur, comme étant son héritier. Dans sa vieillesse, le Seigneur exauça ses prières; son épouse conçut et engendra deux fils jumeaux; Verthanès donna à l'aîné le nom de son père Grigoris, au cadet celui de Iousig. Élevés en présence du

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 2) ajoute qu'après avoir échappé au complot des païens, Verthanès s'en alla au bourg de Thil, où se trouvait le tombeau de son frère Rhesdaguès.

(2) Cf., sur cette famille, la note 5 de la page 19.

(3) Cf., sur cette famille, la note 5 de la page 19-20.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 2.

(1) Un personnage du même nom est cité à plusieurs reprises par Agathange (*Hist. de Tiridate*, éd. de Venise, pag. 626, 627, 646). Cf. plus haut, pag. 181 *et passim*.

(2) Ce mot veut dire « la ville de Manavaz ».

(3) Cf. plus haut, pag. 19 et note 5.

(4) Le pays de Pasan, ou de Pasen, situé dans la province d'Ararat. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc. de l'Arménie*, pag. 380 et suiv., et plus haut, pag. 45, note 1, 2e col.

roi d'Arménie, ils se voyaient entourés de soins pour leur éducation. Dans la suite, le fils aîné, Grigoris, occupa le siége épiscopal dans les contrées des Aghouank et des Ibériens (Virk), quand il fut d'âge à faire de bonnes actions et à porter en lui la science de Dieu. Il ne voulut pas contracter mariage; et, dans sa seizième année, il monta sur le siége épiscopal dans les pays des Ibériens et des Aghouank, c'est-à-dire dans le voisinage des Massagètes (Mazkouth) (1). Aussitôt installé, son premier soin fut de rétablir l'ordre dans les églises, en suivant l'exemple de Grégoire premier (2).

Ce fut Diran (3), fils du roi Chosroès, qui éleva Iousig (4). Le prince royal Diran donna sa fille en mariage à Iousig, fils de Verthanès. Comme c'était un jeune homme, la première nuit qu'il connut sa femme, elle conçut. Immédiatement, il aperçut dans une vision, qu'il avait deux enfants et tous deux indignes du service du Seigneur Dieu; alors il se repentit de s'être marié. Il versa des larmes, implora Dieu, et, abreuvé de chagrin, il fit pénitence. Comme jeune homme, il ne s'était marié qu'en cédant aux instances du roi. Ceci même ne se fit que par la grâce de Dieu; car plus tard devaient naître de lui de grands pasteurs qui se voueraient au bien de leur pays et à l'intérêt du service de l'Église, d'après les préceptes de l'Évangile. Après cette première et unique nuit, il ne connut plus sa femme. La femme engendra pour ce monde, comme cela avait été déjà montré d'avance à Verthanès, dans la vision. L'un des fils s'appela Bab, l'autre Athénogène (Athanakinès).

Iousig, jeune homme resté pur, à la suite de la première nuit [de ses noces], n'approcha plus sa femme, non pas qu'il considérât le mariage comme une chose impure, mais parce qu'il avait souci de la vision qu'il avait eue, et il ne voulut plus donner le jour à des enfants indignes. Or ce n'était pas pour ce monde qu'il désirait avoir un enfant, mais il le souhaitait pour le consacrer au service du Seigneur Dieu. Il comptait pour rien tout ce qui était terrestre; il préférait aux choses passagères ce qui venait d'en haut; il n'avait qu'une seule aspiration, celle de la vie céleste. Servir Jésus-Christ était son seul désir et son unique gloire. Il ne s'arrêtait ni sur l'amitié du roi, ni sur les honneurs et les grandeurs qui venaient de lui, ni sur ce qu'il était son gendre. Il renonça à tout, comme à des choses inutiles, abominables et trompeuses. La première déception éprouvée, il ne fut jamais enclin à la séduction comme un adolescent; dès lors il parut avoir l'esprit d'un vieillard, ne méditant que l'immortalité. Il préféra le blâme, par amour du Christ, aux grandeurs des rois. Il se consacra à la vie austère et, dès l'âge de douze ans, il n'endura que des mortifications. En tout il suivait [la doctrine de] ses pères, et l'exemple de son frère Grigoris vivait en lui. Il a supporté le joug du Christ jusqu'à la fin de sa vie sans la moindre paresse.

La maison royale s'était posée vis-à-vis de Verthanès dans une situation hostile, et, tandis que ses beaux-parents (beaux-pères) le tracassaient à cause des faits que je viens de raconter, la mort atteignit sa femme, et [de cette manière] Iousig se trouva libre d'engagement. Préoccupé comme il l'était du sort de ses enfants, il passait des heures entières à prier Dieu; l'ange du Seigneur lui apparut dans une vision et lui dit : « Iousig, fils de Grégoire, sois sans crainte, car le Seigneur a exaucé ta prière, et de tes enfants naîtront d'autres enfants qui apporteront la lumière de la science à l'Arménie; ils seront pour ce pays la source de la sagesse spirituelle. Ce sera d'eux que jaillira la grâce des commandements de Dieu; par leur intermédiaire, le Seigneur accordera une paix abondante et une prospérité durable aux églises triomphantes et fortes; nombre d'égarés rentreront dans la voie de la vérité et le Christ sera glorifié par beaucoup de nations. Ils seront les colonnes de l'église, les dispensateurs de la parole de vie, les bases de la foi, les serviteurs du Christ et du Saint-Esprit; car ce qui servira de fondement à l'édifice doit en servir aussi pour le couronnement. Leur main laborieuse plantera beaucoup d'arbres fructueux et utiles, qui obtiendront la bénédiction de Dieu. Ceux d'entre eux qui ne consentiront pas à être plantés par elle, qui ne voudront pas s'abreuver de la rosée de la science, seront rejetés avec mé-

(1) Moïse de Gaghangaïdoutz (*Hist. des Aghouank*, t. I, ch. 14, 21, Paris, 1860, en arm.) parle longuement de Grigoris, fils de Verthanès, qui prêcha la foi dans le pays des Aghouank, après avoir reçu à l'âge de quinze ans la consécration patriarcale des mains de son frère Iousig, patriarche d'Arménie. Grigoris fut mis à mort en 343 (Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. I, p. 426) dans la plaine de Vadnian par ordre de Sanesan ou Sanadroug (voy. plus loin, ch. VI). Ses reliques furent portées au village d'Hagou par les moines syriens. — Cf. aussi Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I. Addition XXVI, pag. 473.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 3.

(3) Diran II, fils de Chosroès II le Petit, monta sur le trône en 325 et mourut en 351.

(4) Iousig, petit-fils et troisième successeur de saint Grégoire sur le trône pontifical de l'Arménie, fut intronisé à la mort de son père Verthanès, l'an 330, et occupa le siége patriarcal jusqu'en 336.

pris et malédiction et consumés par le feu. Souvent, pour le nom du Seigneur, ils seront enviés et haïs par les indignes; mais ils resteront cependant inébranlables dans leur foi comme un rocher, et triompheront de leurs ennemis par leur longanimité. Après eux commencera à régner le mensonge engendré par des gens qui ne connaîtront pas de frein, égoïstes, intéressés, sans asile, indignes et fourbes, et le nombre de ceux qui ont fait vœu de conserver fermement la foi sera très-restreint. » Le jeune Iousig, après avoir entendu tout cela de la bouche de l'ange, se consola et rendit grâces au Seigneur Dieu, qui le jugea digne d'une pareille révélation. Dès lors, il ne fit que rendre grâces au ciel à chaque heure de sa vie.

CHAPITRE VI.

Fin de Grigoris.

L'évêque Grigoris, fils de Verthanès et frère d'Iousig, étant encore un jeune homme, fut nommé catholicos des pays des Ibériens (Virk) et des Aghouank, où il fit construire et restaurer beaucoup d'églises, dans les districts limitrophes de l'Adherbéidjan (Aderbadagan). Prédicateur de la vraie foi chrétienne, il se présentait, admirable et sublime, devant tout le monde; il menait une vie d'une austérité indicible; jeûnant, se sanctifiant, veillant durant toute la nuit, et priant avec ferveur le Seigneur Dieu pour le salut de chacun. D'après les prescriptions de l'Évangile, aidé par les grâces de Dieu, il surveillait sans cesse la sainte Église. Il travaillait surtout sans relâche à convaincre chacun de la nécessité de faire le bien, à passer le jour et la nuit dans le jeûne et dans les prières, et à remplir les prescriptions sublimes de la foi. Il faisait cela également et avec la même ardeur spirituelle, pour ceux qui étaient près et pour ceux qui étaient loin. Comme un athlète jaloux de combattre, il s'exerçait sans cesse et était prêt à aller au-devant des tentations et des dangers, à répondre avec hardiesse et à lutter pour la vérité de la foi chrétienne.

Après avoir édifié et restauré toutes les églises des pays dont il a été question, Grigoris arriva au camp du roi arsacide des Massagètes, qui se nommait Sanesan (1). Il y avait parenté entre les rois Massagètes et ceux des Arméniens, parce qu'ils tiraient leur origine de la même race. Grigoris se présente au roi des Massagètes qui commandait l'immense armée des Huns. Debout devant eux, il commença à leur prêcher l'Évangile du Christ en disant : « Reconnaissez Dieu. » Au commencement, les Huns l'écoutèrent avec attention, acceptèrent [la foi] et se soumirent à lui. Ensuite, en examinant la religion du Christ, ils apprirent que Dieu déteste le pillage, le meurtre, l'avarice, le désir de s'emparer et de s'approprier ce qui appartient à autrui. Quand ils apprirent cela, ils dirent avec emportement : « Si nous cessons de piller, de dépouiller les autres, de nous emparer de leurs biens, comment subsistera alors une armée aussi nombreuse que la nôtre? » Avec beaucoup de bonnes paroles, Grigoris essaya de les convaincre, mais personne ne voulut l'écouter. Ils se disaient entre eux : « Le voilà arrivé chez nous pour nous empêcher avec de semblables discours de pratiquer ce que nous avons fait jusqu'à présent. Si nous prêtons l'oreille à ce qu'il dit et si nous embrassons la religion chrétienne, qu'est-ce que nous deviendrons, sans pouvoir monter à cheval comme c'est chez nous la coutume? » Ils ajoutèrent : « C'est la pensée du roi d'Arménie, qui, en l'envoyant chez nous, a voulu, par la propagation de cette doctrine, nous faire renoncer à nos incursions dans son propre royaume. Eh bien! tuons-le, recommençons nos invasions en Arménie, et enrichissons notre pays d'un butin abondant. »

Le roi [des Massagètes] se tourna vers eux et se plaça du côté de sa troupe. Alors on amena un cheval fougueux; on attacha le jeune Grigoris à la queue de ce cheval et on le lança sur le littoral de la grande mer septentrionale (1), qui s'étend au-delà de leur camp situé dans la plaine de Vadnian. C'est ainsi qu'on tua le vertueux prédicateur du Christ, le jeune Grigoris. Ceux qui l'avaient accompagné du canton de Hapant enlevèrent son corps, le transportèrent dans leur propre district, dans le pays des Aghouank sur les confins de l'Arménie, à Hapant, dans le village qui se nomme Amaraz. On le déposa près de l'église qui fut construite par le premier Grégoire, surnommé le Grand, lequel était l'aïeul de Grigoris, grand pontife du vaste pays des Arméniens. Chaque année, les habitants de tous les cantons du pays se réunissent pour fêter la mémoire et le jour de son martyre (1).

(1) Sanesan est le même souverain que Sanadroug dont il est longuement question dans l'*Histoire d'Arménie* de Moïse de Khorène (liv. III, ch. 3).

(1) Il s'agit ici de la mer Caspienne, comme le dit de son côté Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. III, ch. 3) qui a raconté très-brièvement cet événement.

(2) Selon le récit de Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. III, ch. 3), « les barbares foulèrent Grigoris aux pieds de leurs chevaux, dans la plaine de Vadnian près de la mer

CHAPITRE VII.

Grand combat livré à la suite de l'invasion du roi des Massagètes dans les États du roi d'Arménie. Comment il périt, lui et ses troupes.

Dans ce temps-là, Sanesan, roi des Massagètes, nourrissait une animosité et une haine implacables contre son parent le roi d'Arménie Chosroès (Khosrov). Il réunit ses troupes composées des Huns, des Phokh (1), des Thavasbar, des Hedjmadag, des Ijmakh, des Kath, des Teghouar, des Koukar, des Schischp, des Dchighp, des Paghasdj, des Ekersouan (2), celles des autres peuplades innombrables, non habituées à avoir un domicile fixe et vivant sur des chariots, et tout ce que le roi avait de gens de guerre sous son commandement. Laissant derrière lui ses frontières, il franchit la grande rivière Cyrus (Kour), entra dans l'Arménie et envahit [avec ses troupes] tout le pays. Les cohortes de cette immense cavalerie étaient innombrables, et même on ignorait le nombre des fantassins armés de lances. Ces peuplades elles-mêmes n'étaient pas en état de connaître le chiffre de leurs troupes. Seulement, quand, dans des localités indiquées, on passait en revue ces cohortes, dont chacune avait son drapeau et ses armes particulières, ordre était donné à chaque homme d'apporter une pierre et de la jeter dans un endroit désigné pour en former un monceau. C'est de cette manière qu'on indiquait la quantité de cette masse d'hommes, et par ce moyen on voulait inspirer l'épouvante à ceux qui devaient passer le lendemain par cet endroit. Chemin faisant, ils laissaient [cette indication] aux carrefours des grandes routes. Enfin ils entrèrent dans le pays d'Arménie, qui bientôt se trouva envahi par ces barbares dans toute son étendue. Ils ne cessaient de détruire, de porter la dévastation partout et de réduire les habitants en captivité. Ils se répandirent vers les frontières [du pays] jusqu'à la petite ville de Sadagh et jusqu'à Kandsag d'Adherbéidjan (Aderbadagan) (1). Alors on ordonna [à toutes ces troupes] de se réunir dans un même lieu, et ce rendez-vous général était fixé dans la province d'Ararat.

A la nouvelle de l'invasion de son frère Sanesan, roi des Massagètes, le roi d'Arménie Chosroès prit la fuite et se jeta dans le château inaccessible de Tarioun (2), dans le territoire de Gok (Govk), suivi par le vieux Verthanès, grand pontife des Arméniens. Alors on commença à jeûner, à prier Dieu pour qu'il les délivrât de ce bourreau implacable, qui déjà depuis une année entière tenait sous sa main tout le pays qui était couvert de ses guerriers. C'est alors qu'on vit arriver Vatché, fils d'Ardavazt, de la maison des Mamigoniens, commandant en chef de toutes les armées de la Grande Arménie, qui, dans ce temps-là, revenait d'un voyage lointain, entrepris dans les provinces grecques (3). Il rassembla les vaillants satrapes (nakharar), improvisa un corps nombreux, et le lendemain,

Caspienne. Les diacres de Grigoris, ayant enlevé son corps, le portèrent dans la petite Siounik et l'enterrèrent dans le bourg d'Amaraz. » — Cf. Moïse de Gaghangaïdoutz, *Hist. des Aghouank*, t. I, ch. 14, 21.

(1) Dans la Géographie de Pappus d'Alexandrie, attribuée à Moïse de Khorène (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 356-357), cette peuplade est appelée les Phaskh. On trouve mentionnés dans la même géographie les noms des deux peuplades suivantes.

(2) Les noms de ces peuplades sont en majeure partie inconnus. Elles habitaient toutes la Sarmatie orientale où se trouvaient un nombre considérable de tribus dont quelques-unes ont été mentionnées dans la Géographie de Pappus, attribuée à Moïse de Khorène (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 354-357). Les écrivains et les géographes postérieurs ne nous ont pas transmis les noms de toutes ces tribus scythiques, dont la plupart étaient d'origine touranienne, et ils se contentent de les désigner sous le nom générique de Gog et Magog, appellation empruntée aux Livres saints et qui persista dans tout le moyen âge oriental, comme qualification des populations barbares qui, à différentes reprises, envahirent l'Asie occidentale. — Cf., à ce sujet, la note savante de M. Pauthier, insérée dans sa remarquable édition du *Livre de Marco-Polo* (Paris, Didot, 1865), t. I, pag. 217 et suiv. note 4.

(1) Cette ville s'appelle actuellement Gandjah ou Elisabethpol. Les Arméniens la désignaient aussi sous le nom de Kandsag des Aghouank. Kandsag se trouve dans la province arménienne d'Artsakh, à peu de distance du Kour. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 150 et suiv.)

(2) Un manuscrit donne, au lieu de ce nom, celui de Daron, ce qui n'est pas admissible. Ce château, qui portait aussi les noms de Taronkh, Taroun, Tarioun, etc., était en effet situé dans le canton de Gok ou Gokaïovid, qui faisait partie de la province d'Ararat. On conservait dans l'église de ce château de précieuses reliques dont parle Vartan dans sa Géographie (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 420-421).

(3) Moïse de Khorène parle dans son Histoire (liv. III, ch. 4) d'une ambassade que Verthanès et les satrapes arméniens envoyèrent à Constance, fils de Constantin le Grand, pour lui demander des secours contre Sanadroug et Pagour, prince d'Aghdsnikh, qui voulait se rendre indépendant. Les députés qui allèrent en Grèce étaient Mar, prince de Dzop, et Cac, prince de Hachdiank. Mais l'historien arménien auquel nous empruntons ces détails ne nomme pas Vatché, fils d'Ardavazt, qui semble cependant avoir fait partie de l'ambassade, à ce qu'on peut induire des paroles de Faustus.

à l'heure des matines, il tomba sur le camp des ennemis, établi au pied de la montagne nommée *Tzlou-kloukh* (tête de taureau). Après avoir passé tout le monde au fil de l'épée, de telle sorte que personne ne put échapper au massacre, il emmena avec lui de nombreux captifs. Chargé du butin, il descend dans la plaine de la province d'Ararat, y rencontre le roi des Massagètes, Sanesan, avec son armée principale qui était considérable [et qui occupait] la ville de Vagharschabad (1). Vatché, à la tête de son corps d'armée, fond sur la ville à l'improviste, et le Seigneur lui livre les ennemis.

L'ennemi, se voyant ainsi attaqué, sort de la ville et se dirige vers les endroits escarpés du château d'Oschagan, cherchant asile dans ces lieux déserts et couverts de blocs de pierres. Cependant il s'y livra un combat des plus acharnés. Les compagnons d'armes du commandant en chef des Arméniens, c'est-à-dire Bagrat Bagratide (Pakratouni), Méhountag et Karékïn Reschdouni, Vahan, chef de la famille des Amadouni, et Varaz Gaminagan, arrivés à temps, se mettent à frapper et à tuer les troupes des Alains, des Massagètes, des Huns et des autres peuplades, jusqu'à ce que cette plaine couverte de pierres se trouvât encombrée de cadavres; le sang coulait comme un fleuve et il n'y avait pas moyen de préciser le nombre des tués. Le peu de gens échappés à la mort étaient poursuivis par les Arméniens qui les chassèrent devant eux jusqu'au pays des Paghasidj. On apporta la tête du grand roi Sanesan et on la présenta au roi d'Arménie qui, à cette vue, commença à pleurer, en disant : « Oui, c'était un frère pour moi, un prince d'origine arsacide. » Ensuite le roi, accompagné du grand pontife arménien, se rendit sur le lieu du combat où ils virent un nombre immense de guerriers morts de leurs blessures : l'endroit était empesté par les cadavres en putréfaction. Ils donnèrent l'ordre d'amener un nombre considérable d'hommes robustes pour qu'ils les ensevelissent en entassant sur eux de grands blocs de rochers, afin de préserver le pays de la peste qui pouvait se propager. Pendant plusieurs années, aucun événement ne vint troubler la paix de l'Arménie.

C'est ainsi que la mort de saint Grigoris fut vengée sur le roi Sanesan et sur toute son armée, car il ne resta pas un seul homme en vie (2).

(1) Sur cette localité, voyez plus haut, pag. 117, note 1.

(2) Cette guerre est racontée différemment par Moïse de Khorène, qui rapporte (*Hist.*, liv. III, ch. 3 et suiv.) que Sanadroug s'empara sur Chosroès de la ville de Phaïdagaran. Cette agression engagea le roi d'Arménie, conseillé par Verthanès, à implorer l'assistance de Constance, qui envoya au secours de Chosroès un de ses généraux nommé Antiochus. Celui-ci, ayant pris comme auxiliaires Pacarad, général de la cavalerie arménienne, Mihran, gouverneur de l'Ibérie et ptieschkh des Koukars, Vahan Amadouni et Manadjihr Reschdouni, marcha au-devant de Sanadroug qui se retira du côté de la Perse, auprès du roi Sapor (Schapouh). Antiochus, ayant rétabli l'ordre dans le royaume, revint en Grèce. Moïse de Khorène (liv. III, ch. 9) parle ensuite d'une seconde invasion des peuples du Nord, excités secrètement par Sanadroug. Vahan Amadouni se porta à la rencontre des ennemis, leur livra bataille à Oschagan et les mit en pleine déroute. Son récit est moins circonstancié que celui de Faustus.

CHAPITRE VIII.

Plantation d'une forêt. — Guerre avec les Perses et extermination de la race satrapale des Peznouni.

Quand la paix fut rétablie pour quelque temps dans le pays des Arméniens, le roi d'Arménie, Chosroès, ordonna de distribuer des présents à tous les hommes vaillants, qui l'avaient servi et qui s'étaient exposés dans tous les combats pour [le salut] de la Grande Arménie (1). Il fit don au commandant Vatché des sources de Tchantchanag, Tcherapachkhik et de Tzlou-kloukh (tête de taureau) avec tous leurs cantons; il en fit autant aux autres grands satrapes. Le roi donna ordre à son commandant de faire venir beaucoup de palissades de tout le pays, d'apporter des noisetiers sauvages et de planter une forêt de noisetiers dans la province d'Ararat, à commencer du solide château royal, nommé Karni, jusqu'à la plaine de Medzamor qui s'étend au pied de la colline appelée Tevin, située au nord de la grande ville d'Ardaschad. Cette forêt suivait le courant du fleuve jusqu'au palais de Dignouni, que le roi nomma Dadjar-maïri (palais du bosquet). Une autre forêt fut plantée au sud de la première; dans la plaine qui s'étend depuis l'endroit où croît le roseau : on la nomma Khosrovakert (plantée par Chosroès). C'est ici qu'on construisit un palais royal. Les deux forêts étaient entourées de palissades, et on ne les avait pas réunies pour laisser libre la grande route qui les traversait. Quand les forêts eurent pris racine et grandi, le roi ordonna de les remplir de bêtes fauves de toute espèce, pour qu'elles puissent servir aux chasses royales. Le commandant Vatché exécuta

(1) Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. III, ch. 9) rapporte que le roi Chosroès donna le territoire d'Oschagan à Vahan, qui avait remporté en cet endroit une victoire signalée contre les peuples du Nord.

l'ordre du roi avec la plus grande diligence (1).

Tandis que Chosroès était occupé à planter la forêt, il arriva tout à coup chez lui, pendant son séjour dans le canton de Her et de Zaravand (2), un messager [avec la nouvelle] que l'armée perse, prête à entrer en campagne, allait bientôt lui déclarer la guerre. Alors le roi Chosroès ordonna à Tadapé, chef de la famille des Peznouni, de réunir un nombre considérable d'hommes les plus vaillants du pays, et d'aller avec ce corps d'élite au-devant de l'ennemi afin de l'arrêter dans sa marche. Tadapé, à la tête de cette nombreuse armée arménienne, alla à la rencontre des Perses. Quand il rencontra l'ennemi, il entra en négociation avec les chefs de l'armée perse, afin de leur livrer le roi d'Arménie, son maître. Il donna l'ordre à l'ennemi de se tenir en embuscade, de se jeter sur les Arméniens et de les passer au fil de l'épée. Au moment où les Arméniens s'y attendaient le moins, quarante mille hommes furent massacrés et les autres prirent la fuite. Alors, le traître Tadapé, ayant pris le commandement de l'armée perse, se prépara à attaquer le roi d'Arménie. Mais les fugitifs, arrivés au camp du roi des Arméniens, lui apportèrent la funeste nouvelle du grand désastre et de l'exécrable trahison du perfide Tadapé.

Alors le roi d'Arménie, Chosroès, avec Verthanès, le grand pontife, se prosternant devant Dieu, commença à lui adresser de ferventes prières accompagnées de larmes abondantes. Après quoi il se hâta de rassembler autour de lui une armée d'environ trente mille hommes; le commandant Vatché fut mis à leur tête. C'est ainsi que le roi alla à la rencontre de l'ennemi avec tous ses grands satrapes. Les deux armées se heurtèrent sur le bord de la mer de Peznouni dans le bourg d'Aresd (3), près de la petite rivière où se trouvait la pêcherie royale. C'est de là qu'ils virent l'armée perse qui était innombrable; c'était comme des étoiles dans le ciel et comme le sable sur le bord d'une mer. Il était impossible de compter les guerriers, ni de préciser le nombre des éléphants. Mettant leur espérance en Dieu, ils se précipitèrent sur le camp ennemi; ils frappèrent, ils hachèrent, ils tuèrent de telle sorte que personne ne put échapper. Ils firent un grand butin et emmenèrent les éléphants et tout ce qui formait la force [ennemie]. Tadapé, pris par le commandant en chef Vatché et par le vaillant Vahan Amadouni, fut amené devant le grand roi Chosroès et lapidé comme un homme qui avait trahi sa patrie, son armée et son maître. Vatché, apprenant que tous les parents, la femme et les enfants [de Tadapé] se trouvaient au château du prince des Reschdouni, dans l'île d'Aghthamar (1), s'embarqua pour cette île, où il massacra hommes et femmes sans exception. C'est ainsi que la race des Peznouni fut exterminée. On confisqua la maison [de Tadapé] pour le fisc.

Après cela, les Perses ne discontinuèrent pas de guerroyer avec le roi Chosroès, qui établit la loi suivante : « Dorénavant les grands et les satrapes, maîtres et possesseurs des provinces, commandant une troupe de mille à dix mille hommes, seront obligés de rester auprès du roi, et de former sa suite; et aucun d'eux ne devra se trouver dans l'armée royale. » Le roi, se méfiant de leur fidélité, pensait qu'à l'exemple de Tadapé, il leur serait facile de se révolter contre lui. Il n'avait de confiance que dans le vieux Vatché, le fidèle généralissime de la Grande Arménie, et que dans le vaillant Vahan Amadouni. Après avoir réuni les troupes de toutes les anciennes familles à l'armée royale, il leur transmit le commandement. Dès lors cette armée ne cessa de se couvrir de gloire dans les guerres incessantes qu'elle faisait sur le territoire de la Perse, empêchant l'ennemi d'envahir et de dévaster l'Arménie, à cause de l'inaction [des généraux de ce royaume]. Durant la vie de ces deux chefs, le pays jouit de la paix et le roi d'une parfaite sécurité.

CHAPITRE IX.

Le ptieschkh Bacour se révolte contre le roi d'Arménie; il est remplacé par le ptieschkh Vaghinag.

Vers ce temps-là, le grand prince d'Aghdsnik, un des vassaux qu'on nommait ptieschkh, se révolta contre le roi d'Arménie. C'était un des quatre [personnages] occupant la première

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 8.

(2) Ces deux cantons faisaient partie de la province de Persarménie, non loin des montagnes occupées par les Kurdes, près de la ville d'Ourmiah. — Cf. Géogr. de Pappus, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 362-363, et Géogr. de Vartan, même ouvrage, pag. 422-423.

(3) Cette localité était située dans la province de Dourouberan, non loin du lac de Van, dont il est ici question sous le nom de mer de Peznouni (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 55).

(1) Cette île du lac de Van est entièrement occupée par une ville et par le célèbre monastère d'Aghthamar, fondé en 653 par le prince Théodore (Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, en arm., t. II, p. 355), et qui sert actuellement de résidence à un patriarche naguère indépendant, mais qui relève actuellement du catholicos d'Edchmiadzin.

place et le premier coussin au palais du roi (1). Il se rangea du côté du roi des Perses (2), et trahit la maison royale qui avait en lui une confiance parfaite (3). Il demanda au roi des Perses une troupe auxiliaire, et, se détachant du royaume d'Arménie, il commença contre son roi, avec le secours des Perses, une guerre qui, chaque jour, devenait de plus en plus acharnée. Alors le roi d'Arménie, à la tête d'une nombreuse armée, expédia ses fidèles vassaux, notamment le prince de Gortouk (4), Tchonn; le prince du grand Dzop (5), Mar; le prince de Dzop (6), Schahéi-Nersèh; le prince de Siounik, Vaghinag; le prince de Hachdiank (7), Tad; et le prince de Pasen (8), Manag (9), qui, étant partis, prirent [non-seulement] le dessus sur l'armée perse, mais exterminèrent [encore] tous les combattants, en les faisant passer au fil de l'épée.

Le ptieschkh, ainsi que ses frères et ses fils, furent tués (10). On présenta au roi la tête de Bacour, et sa jeune fille. Comme de toute la famille, il ne restait que cette jeune fille, le roi la donna en mariage à son favori Vaghinag de Siounik avec toute la maison d'Aghdsnik en l'élevant à la dignité de ptieschkh et en le déclarant héritier de la maison de ce dernier. Vaghinag, le ptieschkh, eut beaucoup d'héritiers, et, quoiqu'il possédât de vastes domaines et une troupe nombreuse, il resta toujours fidèle au roi. Seulement un des fils du ptieschkh, Bacour, jeune encore, s'enfuit et se réfugia chez le commandant arménien Vatché, dans la maison duquel il fut caché et sauvé. Dans la suite, il devint héritier de la maison de Vatché, et après quelque temps il reparut et rentra en possession de sa propre maison. Ce jeune homme se nommait Hécha.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 4 et 7.

(2) Sapor II, qui régna de 310 à 380.

(3) Il est question ici de la révolte de Bacour contre Chosroès, roi d'Arménie (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 4, 7).

(4) Gortouk était un canton du Gordjaïk, et répond à la *Cortœa*, de Ptolémée (*Géogr.*, liv. V, ch. 13).

(5) La Sophène des anciens, canton de la Quatrième-Arménie. (Strabon, liv. XI, ch. 12 et 14. — Pline, liv. V, ch. 12. — Ptolémée, liv. V, ch. 13.)

(6) La petite Sophène, aussi appelée Sophène des Schahouni. (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 48.)

(7) Canton de la Quatrième-Arménie qui servait de résidence aux Arsacides qui n'étaient pas destinés à régner. C'est l'Asthianène de Ptolémée, liv. V, ch. 13.

(8) La Phasiane de Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 45) qui était un canton de la province d'Ararat.

(9) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 7) raconte que ce fut Manadjihr, chef des Reschdouni, qui fut chargé d'opérer contre Bacour et les Perses, et qui revint victorieux de son expédition.

(10) Le fils de Bacour s'appelait Hécha; il fut envoyé chargé de chaînes au roi d'Arménie (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 7). Faustus dit plus loin que ce prince échappa au massacre de sa famille.

CHAPITRE X.

De Jacques, évêque de Medzpin (Nisibe).

Vers ce temps-là, le grand évêque de Medzpin, cet admirable vieillard, infatigable dans les œuvres de la vérité [chrétienne], cet élu de Dieu, Jacques (Agop) de nom, Perse d'origine (1), partit de sa ville, se dirigeant vers les montagnes d'Arménie, c'est-à-dire vers le mont de Sararat (2), dans le territoire de la principauté d'Ararat, au canton de Gortouk. C'était un homme rempli des grâces du Christ, qui possédait la puissance de faire des miracles et des prodiges. Arrivé [sur la place], il s'adressa à Dieu avec le plus vif désir d'obtenir la possibilité de voir l'arche de délivrance construite par Noé, qui s'était arrêtée sur cette montagne pendant le déluge (3). Jacques obtenait de Dieu tout ce qu'il lui demandait. Tandis qu'il montait les côtés pierreux de l'inaccessible et aride montagne de Sararat, lui et ceux qui l'accompagnaient se sentirent altérés par suite de la fatigue. Alors le grand Jacques fléchit les genoux et resta en prières devant le Seigneur, et, à la place où il posa sa tête, jaillit une source dont lui et ceux qui l'accompagnaient étanchèrent leur soif : [c'est pour cela que] jusqu'à ce jour on la nomme « source de Jacques ». Cependant il ne discontinua pas de s'appliquer avec zèle à voir l'objet de son désir, et il ne cessa de prier le Seigneur Dieu.

Déjà il était près du sommet de la montagne, et, exténué et fatigué comme il était, il s'endormit. Alors l'ange de Dieu vint et lui dit : « Jacques! Jacques! » Il répondit : « Me voici Seigneur. » Et

(1) S. Jacques de Nisibe, surnommé le Sage, et *Ezcon*, parent de S. Grégoire l'Illuminateur, fut un des pères du concile de Nicée. On a de lui un livre d'homélies appelé *Ezcon*, qui fut publié et traduit à Rome par le cardinal Antonelli en 1756, et édité de nouveau à Venise, en 1765, à la suite de l'édition des SS. Pères. L'original arménien fut également publié à Constantinople en 1824. — Cf. aussi Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 17 et suiv.

(2) Le mont Ararat, le Massis des Arméniens, considéré comme la montagne où s'arrêta l'arche de Noé. L'orthographe du nom de Sararat, donnée par Faustus, me paraît être une faute des copistes, car elle ne se trouve que chez cet écrivain.

(3) Genèse, VIII, 4.

l'ange dit : « Le Seigneur exauce ta prière et accomplit ta demande; ce qui se trouve sur ton chevet est du bois de l'arche. Le voilà; je te l'apporte, il vient de là. Dorénavant tu cesseras de désirer de voir l'arche, car telle est la volonté du Seigneur. » Jacques se réveilla avec la plus grande joie, adorant le Seigneur en lui rendant grâce; il vit la planche qui paraissait avoir été enlevée d'un coup de hache à un grand morceau de bois. L'ayant prise, il rebroussa chemin, avec ce qui lui était accordé, suivi de ses compagnons de voyage. La joie qu'éprouva le grand [prophète] Moïse, cet homme qui avait vu Dieu, n'avait pas été plus grande [que celle de Jacques], peut-être même fut-elle moindre, quand, après avoir reçu les commandements écrits avec le doigt de Dieu, et les ayant entre les mains, il descendait de la montagne de Sinaï, avec les tables qu'il apportait au peuple rebelle; à ce peuple qui, s'étant détourné des saints lieux, la face prosternée contre terre, ayant quitté la voie du Seigneur, adorait le veau de métal et attristait profondément le porteur des commandements; car les tables brisées prouvaient déjà le chagrin de celui qui les apportait. Mais quant à ce bienheureux [Jacques], l'objet de notre discours, ce n'était pas le même cas; car, rempli de consolation spirituelle, il revenait en apportant la bonne nouvelle à toutes les nations de la terre, accordée évidemment et secrètement par le Dieu tout-puissant.

Pendant que l'homme de Dieu apportait le bois de la délivrance, ce symbole de l'arche construite par notre père Noé, ce symbole éternel du grand châtiment infligé par Dieu aux êtres raisonnables et à ceux privés de raison, les habitants de la ville et des alentours venaient à sa rencontre avec une joie et une allégresse sans bornes. Dès qu'on eut aperçu le saint homme, on l'entoura comme un envoyé du Christ et comme un ange du ciel; on envisageait ce vaillant pasteur comme le prophète qui avait vu Dieu; on l'embrassait et on baisait les traces de ses pieds fatigués. On recevait avec empressement ce bois, ce gracieux présent, conservé jusqu'à ce jour chez eux comme le signe visible de l'arche du patriarche Noé (1).

Après cela l'admirable évêque Jacques apprit une nouvelle venant du pays des Arméniens; il partit vers le grand prince Manadjihr Reschdouni, grand vassal du roi d'Arménie (2), et il entra sur son territoire. Il avait entendu parler de lui comme d'un homme méchant et cruel, qui, dans des accès d'emportement, faisait périr à tort quantité de gens. Il était venu pour le réprimander et l'édifier, afin que Manadjihr, se rappelant la crainte du Seigneur, devînt plus docile et renonçât à ses habitudes de férocité. Quand l'impie Manadjihr vit l'homme de Dieu, l'évêque Jacques, il commença à se moquer de lui avec mépris. Entraîné par le penchant naturel de ses mœurs indomptables, il donna ordre d'amener devant le saint homme huit cents individus qui se trouvaient mis aux fers, sans avoir commis de crime, et, comme par dérision, il chargea un bourreau de les jeter tous dans la mer. Après avoir fait périr tant d'âmes innocentes, il ordonna de chasser de ses domaines le saint évêque, le couvrant d'injures et de moqueries : « Tu vois bien, lui dit-il, que je fais grand cas de ton intercession : je les ai délivrés tous de leurs chaînes et les voilà qui nagent dans la mer (1). »

Plongé dans une profonde tristesse, Jacques quitta ces lieux et, selon l'ordre du Seigneur, en secouant sur eux la poussière de ses pieds. Lui et ses compagnons atteignirent la montagne de Reschdouni, où se trouvent les mines de fer et d'étain. C'est une haute montagne, qu'on nomme Endsakiar (2); elle se divise en deux, et, de son sommet, on peut voir tout le territoire du canton. Pendant plusieurs jours, Jacques n'avait pris aucune nourriture; une soif brûlante le tourmentait, et comme il était déjà arrivé au pied de la montagne, il se mit en prières à genoux devant le Seigneur. Au moment où il posait sa tête sur la terre, il vit jaillir une source, dont lui et ceux qui étaient avec lui étanchèrent leur soif. Ce qui s'était passé sur la montagne de Sararat se répétait au pied d'Endsakiar, au bord de la mer de Reschdouni. Cette source, comme la première, se nomme également jusqu'à ce jour « source de Jacques. »

Jacques, le grand pontife de Dieu, monté au sommet de la montagne d'Endsakiar, maudit toute la contrée, afin que la discorde n'y cessât

(1) On conserve à Edchmiadzin, dans le trésor du monastère, un morceau de bois pétrifié qu'on dit avoir appartenu à l'arche de Noé (Cf. Brosset, 3e Rapport, p. 20).

(2) Manadjihr était chef de l'armée méridionale de l'Arménie, et chargé par Antiochus d'envahir l'Assyrie et la Babylonie (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 6).

(1) Selon Moïse de Khorène (liv. III, ch. 7), Manadjihr aurait fait un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient huit diacres de S. Jacques, qu'il fit jeter à la mer.

(2) Cette montagne, qu'on appelait aussi Endsakhisar, est citée par Jean Catholicos dans son Histoire; il dit que cette montagne faisait partie des contrées cédées par Chosroès à l'empereur Maurice (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, ch. IX).

jamais, puisqu'on avait rejeté la paix du Seigneur. Le saint évêque, ce pasteur de la bonne nouvelle, retourna ensuite dans sa ville. Deux jours après son départ, la femme de Manadjihr et ses sept fils moururent dans ce même canton; puis, par suite d'une maladie horrible, Manadjihr lui-même eut son corps rongé de vers et sortit de ce monde dans d'affreuses souffrances (1). Selon la parole qui a été dite, depuis ce jour et après, il n'y a pas eu de paix dans ce pays. Jacques faisait de grands miracles. Il assista au grand concile de Nicée qui eut lieu pendant le règne de l'empereur grec Constantin, où se réunirent trois cent dix-huit évêques, à cause de la maudite hérésie d'Arius d'Alexandrie, de la province d'Égypte. Tous les évêques étaient déjà assis devant Constantin, et parmi eux se trouvait aussi Rhesdaguès (Aristakès), fils du merveilleux Grégoire, premier catholicos de la Grande-Arménie. C'est ici que les actions inconnues de ce souverain admirable furent, par un miracle du Saint-Esprit, dévoilées à Saint-Jacques, qui vit le cilice que l'empereur Constantin portait sous la pourpre et sous l'habit royal, et l'ange gardien qui le servait (2). L'évêque Jacques, frappé d'admiration, révéla aux autres évêques du concile la présence de l'ange, mais personne ne voulut y croire. Cependant il ne discontinua pas de discuter avec eux, en disant : « Puisque vous connaissez les choses secrètes, dites-moi avant tout ce que le souverain porte sous son habit royal? » Alors il se leva, et, avec le secours du Saint-Esprit, il leur montra le signe qui prouvait l'humilité de l'empereur, son ascétisme et son amour pour Dieu. C'est ainsi qu'il prouva et montra à tous que Constantin, à cause de sa foi fervente en Jésus-Christ, portait le cilice sous sa pourpre. A son tour, l'empereur Constantin vit l'ange qui servait Jacques; il se jeta aux pieds de ce dernier et l'honora par de grands présents.

L'empereur ordonna que son siége fût placé au-dessus de celui de beaucoup d'autres [évêques] qui assistaient au concile.

Les ossements de Jacques, donnés à la ville d'Amid, y furent transférés par les habitants de Medzpin, pendant les guerres des empereurs grecs avec les rois perses (3).

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 7.

(2) La même légende est racontée par Agathange, dans son *Histoire de Tiridate*. — Cf. plus haut, p. 186, § 164.

(3) Le géographe Vartan assure qu'on conservait la main droite de S. Jacques dans l'ermitage de Reschdagapnag, situé dans le canton d'Arakadzodn (S. Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 416-417).

CHAPITRE XI.

Grande guerre entre les Perses et les Arméniens, où succomba le commandant Vatché. Mort du roi Chosroès, et passage de ce monde à l'autre du patriarche Verthanès.

Après cela, la guerre entre les Arméniens et les Perses se renouvela avec encore plus de violence. Les Perses réunirent une armée nombreuse pour envahir tout le territoire du pays des Arméniens. De son côté Vatché, chef de la cavalerie de la Grande-Arménie, rassembla les satrapes avec toutes leurs troupes et marcha à leur tête contre les Perses : un combat eut lieu; des deux côtés le carnage fut immense, et plusieurs des anciens les plus marquants y trouvèrent la mort. Dans ce combat fut tué Vatché, le chef illustre de la cavalerie arménienne, ce qui causa un grand deuil dans tout le pays, car c'était par lui que le Seigneur avait plus d'une fois sauvé l'Arménie. Alors Verthanès, le grand pontife, invita le roi Chosroès et rassembla tout le monde et toute l'armée; tous, plongés dans une tristesse profonde, versant des torrents de larmes, en proie aux plus vives angoisses, pleurèrent amèrement la perte irréparable de ceux qui, abandonnant cette vie, en laissèrent les pénibles soins à ceux qui restaient. Le grand Verthanès, visitant tout le monde, consolait chacun en disant : « Consolez-vous en Christ, car ceux qui sont morts ont péri pour sauver leur pays, leurs églises et les lois dictées par la Providence divine, pour que notre patrie ne tombe pas dans la servitude, que nos églises ne soient plus profanées, que nos martyrs ne soient plus voués au mépris, que nos vases sacrés ne tombent pas entre les mains impures des infidèles, que notre clergé ne se désorganise point et que ceux qui ont reçu le baptême, réduits en captivité, n'embrassent pas les abominations des cultes impies. Si nos ennemis étaient parvenus à s'emparer de notre pays, ils y auraient sans doute établi leur religion impie qui renie le vrai Dieu : nous implorons [le ciel] pour que cela ne s'accomplisse jamais. C'est pour cela que nos pieux athlètes ont combattu avec courage; ils n'ont embrassé la mort que pour détourner le mal de leur pays, pour que l'impiété ne s'introduise pas dans une contrée où fleurissent l'amour et le culte du vrai Dieu, pour que le malin [esprit] n'asservisse pas à sa volonté et ne sème pas la discorde dans les cœurs liés entre eux par un amour ardent. Durant leur vie, ils n'ont fait que travailler dans cette vue avec équité, et en mourant ils se sont sacrifiés avec une fermeté unanime pour la vérité du Seigneur,

pour les églises, pour les martyrs, pour la sainte loi, pour la foi, pour le clergé, pour les innombrables néophytes baptisés au nom du Christ et enfin pour l'armée du Seigneur de notre pays. Puisqu'ils n'ont pas épargné leurs propres personnes, ils méritent d'être rangés au nombre des confesseurs du Christ. Eh bien! cessons de les pleurer, honorons-les pour leur foi inébranlable, comptons-les au nombre de nos martyrs, et que la mémoire de leur vertu soit dorénavant célébrée dans notre pays avec celle des confesseurs du Christ, dans les siècles des siècles. Célébrons donc leur fête, réjouissons-nous pour complaire à Dieu, afin qu'il nous accorde la paix. »

Le grand pontife Verthanès établit comme loi dans toute l'Arménie que l'église célébrât chaque année la mémoire de ces martyrs, et que le souvenir de ceux qui, à leur exemple, tomberaient dans le combat pour la délivrance du pays, fût célébré aussi devant le saint autel de Dieu, pendant la messe, immédiatement après la commémoration des saints, afin que les vivants reçoivent des trépassés sollicitude et miséricorde; « car, disait Verthanès, ils sont tombés dans la guerre comme les frères de Judas et de Matathias Macchabée. »

Le fils du commandant Vatché, jeune enfant qu'on nommait du nom de son aïeul, Ardavazt, fut élu à sa place et mis en possession du coussin de son père. En présence du roi, on posa sur sa tête les insignes portés par son père et on l'éleva à la dignité de chef de la cavalerie, puisqu'il était le représentant d'un homme et d'une famille qui avaient rendu de grands services. Tout ce qu'il y avait d'hommes vaillants dans sa famille avait péri dans cette bataille sanglante. On transmit le commandement de l'armée à Arschavir Gamsaragan, prince de Schirag et de la province d'Archarounik (1), ainsi qu'à Antov, prince de Siounie, parce que tous deux étaient les beaux-fils de la famille des Mamigoniens. Le grand pontife Verthanès, de concert avec le roi, chargea Arschavir et Antov d'élever le jeune Ardavazt, afin qu'il pût occuper la place de ses ancêtres et celle de son père, et accomplir de grandes actions pour le Christ, Seigneur de tous, ainsi que pour ses propres maîtres, les héros arsacides, en défendant leur vie et leur maison; qu'il fût le protecteur des veuves et des orphelins, et qu'enfin, durant toute sa vie, il restât le digne successeur de son illustre père dans la fonction de chef de la cavalerie.

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 10.

Après cela Chosroès, roi de la Grande-Arménie, ce héros qui ne rêvait que le bien de son pays, passa de ce monde dans l'autre (1). Les habitants de toutes les contrées et de toutes les provinces de la Grande-Arménie se réunirent et firent de grandes lamentations; après quoi on le porta et on le mit avec ses ancêtres à Ani, dans le canton de Taranagh (2).

Après lui, passa de ce monde dans l'autre Verthanès, le grand pontife (3). Tout le pays se rassembla, profondément consterné, versant des larmes abondantes sur ce qu'il était privé de son maître et de son enseignement spirituel; et avec une grande cérémonie et des chants spirituels, avec des candélabres, des cierges et de l'encens, on transporta sur un char royal le corps de saint Verthanès jusqu'au village de Thortan, dans le district de Taranagh (4). Et là on posa près du grand patriarche Grégoire ses saints ossements, et, après avoir chanté des prières funèbres, chacun retourna dans son foyer (5).

CHAPITRE XII.

Diran règne après son père. Iousig, après la mort de son père Verthanès, occupe le siége patriarcal; de quelle manière il fut tué par le roi Diran dont il avait censuré la conduite.

Le roi Chosroès étant mort, son fils Diran lui succéda dans le royaume de la Grande-Arménie (6). En même temps le saint et bienheureux jeune homme Iousig occupa le siége des patriarches d'Arménie (7). Alors le roi Diran manda Vagharsch, prince d'Andzith (8), grand intendant de l'Arménie et réunit chez Iousig, comme c'était l'usage, les grands satrapes dont les noms suivent: le prince

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 10. — Chosroès II mourut en 325.
(2) Cf. plus haut, p. 166, note 1; p. 167, notes 1 et 3.
(3) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 11. — Verthanès mourut en 330.
(4) Cf. plus haut, p. 167, note 1.
(5) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 11
(6) Diran II régna de l'an 335 jusqu'en 341.
(7) Iousig occupa le siége patriarcal de l'an 330 à 336.
(8) Le canton d'Andzith, aussi appelé Andzda et Handzith, faisait partie de la Quatrième-Arménie. Une dynastie satrapale occupait ce canton depuis une époque fort reculée (Cf. plus loin, Faustus, liv. IV. ch. 24; liv. V, ch. 9. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 15. — Lazare de Pharbe, p. 268. — Mesrob, *Vie de S. Nersès*, ch. I.) — Ptolémée (liv. V, ch. 13) nomme ce canton Andzitène, nom que les Byzantins ont transcrit sous la forme Χανζῖτ (Coust. Porphyr., *de adm. imp.*, ch. 50.) — Cf. aussi Aboulpharadj, *Chr. syr.*, p. 301 et suiv. — Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 249, t. III, p. 718.

Zarèh, chef de la famille du Grand-Dzop; Varaz Schahouni, prince du pays de Dzop; Guénith, de la race des Gaminagan, prince de la province de Haschdiank; Voroth, prince de la province de Vanant; Schahên, prince de la race d'Andsevatzi; Adam, prince de Koghthen; Manavaz, prince de Goghp; Korouth, prince du pays de Dzork (1), Manasb, prince de Khorkhorouni (2), de la maison de Maghkhazouni; le prince de notre famille, de la race des Saharouni (3), et Apa, prince de la famille de Kenouni. Le roi ordonna à tous ces satrapes d'aller avec le grand intendant Vagharsch chez le bienheureux Iousig, de le conduire sur un char royal à Césarée, capitale de la Cappadoce, limitrophe de l'Arménie, pour qu'il fût élevé au siége apostolique des patriarches. Arrivé dans la ville de Césarée, on fit sacrer catholicos Iousig fils de Verthanès. Il fut élevé sur le siége de l'apôtre Thaddée, occupé jadis par son bisaïeul Grégoire le Grand; après quoi tous revinrent sains et saufs dans la province d'Ararat, avec la plus vive allégresse. On dépêcha d'avance les deux princes des deux provinces de Dzop chez le roi, comme messagers apportant la bonne nouvelle.

Le roi, ayant appris cette nouvelle, passa par le pont de Dapher au-delà de la rivière, dans la plaine, et alla en personne à la tête d'une troupe nombreuse à la rencontre de Iousig. Après s'être salués mutuellement, on traversa le pont de Dapher, on entra dans la grande ville d'Ardaschad, en se dirigeant vers l'église, où on fit asseoir le jeune Iousig sur le siége épiscopal. Digne fils de son père, Iousig hérita de la mission apostolique de Verthanès. Il menait une vie angélique, remplissant ses devoirs selon les grâces divines. Il mettait un grand zèle à faire paître le troupeau des êtres raisonnables du Christ, en lui proposant les préceptes de l'Évangile. C'était un jeune homme de haute taille et d'une beauté telle que rien ne l'égalait sur toute la terre. Avec son âme sainte et pure, il ne s'occupa jamais des choses d'ici-bas, mais, comme un vaillant guerrier du Christ, comme un athlète, dès l'âge le plus tendre, il ne cessa de combattre et de vaincre l'ennemi invisible. Pour lui, craindre ou favoriser qui que ce fût, était chose inconnue; il portait toujours le glaive de la parole du Saint-Esprit à ses côtés. Le Saint-Esprit l'avait rempli de ses grâces, et son savoir se répandait comme une rosée sur ses ouailles, en arrosant la terre de leurs cœurs.

Cependant le roi Diran, les satrapes les plus marquants, et en général le pays entier, menaient une vie contraire à la volonté de Dieu. Le roi surtout et ses princes ne faisaient que donner l'ordre de commettre des meurtres, d'odieux forfaits et de répandre le sang des innocents. Ils ne faisaient pas attention aux commandements du Très-Haut, quoiqu'on leur rappelât chaque jour ce qu'ils devaient attendre de Dieu. Le bienheureux patriarche Iousig s'opposait à tout cela; il réprimandait sans relâche avec de douces paroles pénétrées de l'esprit chrétien, en rappelant à tous les tourments éternels du feu inextinguible qui les attendaient après le dernier jugement. Quoique jeune, Iousig portait en lui la sagesse de la vieillesse et remplissait le devoir du pasteur avec un courage admirable. Ce jeune homme, par sa sagesse, ne le cédait en rien à ses pères : leur raison, leur esprit pénétrant, leur génie, vivaient en lui, et, à la fleur de ses jours, il était prêt à combattre pour la vérité jusqu'à la mort. Il n'était préoccupé que d'une seule chose : sauver son âme ainsi que celles des autres. La crainte du Seigneur était tellement grande en lui, qu'il n'estimait ni l'amitié, ni le courroux du roi. Il était plein de la sagesse divine et profondément versé dans l'Écriture-Sainte. Armé de ces vertus, il réprimandait incessamment; enfin il donna l'ordre d'interdire au roi ainsi qu'aux grands, l'entrée de l'église.

C'est ainsi qu'il châtiait, en liant par sa parole de pontife, le roi et les grands, à cause de l'iniquité, de l'adultère, des vices contre nature, de l'effusion du sang, de la rapine, du manque d'amour pour les pauvres, enfin pour beaucoup d'autres péchés semblables. En voulant observer strictement les lois du Seigneur et en frappant impitoyablement ceux qui transgressaient les préceptes du Christ, Iousig était devenu leur ennemi commun. De cette manière, durant toute sa vie, il faisait une guerre constante à tout le monde. Il advint que, le jour d'une fête annuelle, le roi Diran, accompagné des grands, allait entrer dans l'église. Iousig lança contre lui ces mots : « Tu es indigne; pourquoi es-tu venu? n'entre pas dans le temple! » A cause de ces paroles, on le traîna hors de l'église, on lui asséna des coups de bâton, et le grand pontife de Dieu, le bienheureux Iousig, abattu et blessé, resta sur la

(1) Canton de la province de Douroupéran, qui paraît correspondre à la Χορή ou Χορὶ de Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 44.

(2) C'est ce passage qui nous donnerait le seul détail connu sur la famille à laquelle appartenait Faustus de Byzance; mais il paraît altéré, ainsi que je l'ai dit, p. 204, note 3.

(3) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 487.

place à demi-mort. Les prêtres attachés à l'église du palais, dans le château royal de Penapegh du canton du Grand Dzop, le relevèrent et le portèrent dans le village de Thortan, au canton de Taranagh, où, peu de jours après, il mourut. Il fut enterré auprès de Grégoire et de ses pères (1).

CHAPITRE XIII.

Comment, après la mort de Iousig, l'Arménie resta sans chef [*spirituel*], *ses fils n'étant pas dignes d'occuper le siége de leur père.*

Après cette mort que le bienheureux Iousig subit sous des coups de bâton redoublés, tous les habitants du pays de Thorgom (l'Arménie), restés sans chef spirituel, erraient comme des aveugles. Car il leur avait été donné l'esprit de l'erreur et des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre et un cœur pour ne pas comprendre et ne pas se repentir. Ils se sont frayé les voies qui les conduisaient tout droit dans l'abîme ténébreux de la perdition, dans lequel ils sont tombés. Restés sans pasteur, ils n'avaient personne pour retenir leur fureur effrénée à commettre le péché. Étant devenus des enfants rebelles, ils allaient à leur gré dans la voie de la perdition, et c'était sans Dieu que la perverse nation arménienne vivait sur la terre. Ils ressemblaient à ce troupeau de brebis qui, après avoir rejeté la surveillance des chiens vigilants, est devenu la proie des loups ravisseurs, à l'exemple de la grande ville d'Athènes.

En ce temps-là, le roi Diran leur servait de mauvais exemple : tous commencèrent à l'imiter et à agir comme lui. Depuis longtemps les Arméniens avaient embrassé le christianisme, mais extérieurement et seulement pour avoir un culte quelconque; ils l'envisageaient comme un égarement humain qu'ils avaient été contraints d'accepter; car le nombre de ceux qui avaient embrassé le christianisme avec espoir, foi et conscience était très-restreint et se bornait seulement aux personnes initiées à la littérature grecque et syriaque, ou bien à ceux qui étaient un peu versés dans l'un ou l'autre idiome. A ceux qui n'étaient pas du nombre des initiés, c'est-à-dire à la multitude du peuple, soit satrapes, soit sujets, les docteurs prenaient la peine d'enseigner jour et nuit, de verser sur eux leurs enseignements, comme les nuages versent une pluie abondante. Personne d'eux ne comprenait ni un mot, ni un demi-mot, pas même un soupçon de ce qu'ils entendaient dire. La mémoire leur faisait défaut, et ils ne pouvaient absolument rien retenir dans leur esprit; car cet esprit n'était occupé que de choses inutiles et vaines. Comme des enfants gâtés dans leur enfance par des jouets, et peu habitués à songer à l'utile et au nécessaire, ils dépensaient, avec leur esprit inculte et barbare, leur temps et leurs facultés à étudier les usages et coutumes du paganisme ancien, cette œuvre d'un esprit pauvre et superficiel. Ils s'adonnaient au contraire aux études de leur mythologie et de leurs chants épiques avec un amour vif et constant, avec une foi ardente, d'où découlaient la haine, l'envie, la discorde, l'animosité qu'ils nourrissaient avec constance. S'entre-tuer et trahir son prochain et son frère était pour eux une occupation de prédilection. Ils étaient prêts à se tendre des piéges les uns aux autres, les amis aux amis, les proches aux proches, les familiers aux familiers, les parents aux parents et les alliés aux alliés. Altérés de sang, ils le versaient en profusion et il leur était aussi facile de commettre des forfaits, qu'aux gens privés de culture morale et spirituelle. Dans l'obscurité des nuits, ils rendaient un culte à leurs anciennes divinités, comme on commet l'adultère en se livrant à des débauches abominables. C'est pour cela qu'ils ne prêtèrent pas l'oreille aux conseils des sages et n'écoutèrent pas les chefs spirituels qui leur rappelaient les commandements de Dieu. A cause des conseils qu'ils donnaient, ceux-ci étaient haïs, persécutés et tués, et, comme dit le prophète : « Ils haïssent ceux qui les reprennent à la porte des villes et ils ont en abomination celui qui rend la justice » (1). La connaissance de la vraie foi n'était pas prêchée parmi eux, comme elle était propagée par la voie de la parole divine parmi les nations des croyants et des sages qui, en l'embrassant, l'acceptèrent avec reconnaissance, y crurent

(1) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 14) raconte différemment le martyre de Iousig : « Étant arrivé au canton de Dzop, Diran voulut ériger, dans son église royale, l'effigie [de l'empereur Julien et celles des démons (ch. 13),] qu'il venait d'apporter. Saint Iousig, arrachant cette image des mains du roi, la jeta à terre, la foula aux pieds, et la brisa en criant à l'imposture. Diran n'écoutait rien, car il connaissait la colère de Julien. Il pensait que la mort l'attendait pour avoir profané l'effigie de l'empereur. Ces réflexions, ajoutant encore à l'ardeur de sa haine pour Iousig, à cause des reproches que celui-ci lui faisait sans cesse sur sa coupable conduite, Diran le fit battre longtemps à coups de fouet, jusqu'à ce qu'il rendit l'esprit...... Le corps d'Iousig fut transporté près de celui de son père au village de Thortan. S. Iousig avait passé six ans dans l'épiscopat. »

(1) Amos, chap. V, vers. 10.

et jouirent des grâces de la miséricorde. Non, ils l'avaient acceptée, comme les Hébreux, avec un esprit boiteux et aveugle. C'est peut-être à cette nation [arménienne] que se rapportait la parole du prophète : « Ce sont des enfants insensés, des enfants qui ne sont pas dociles ; ils sont sages pour faire le mal, ils n'ont jamais su faire le bien ; » et encore : « Ce sont des enfants effrontés dont le cœur est obstiné... ; eux et leurs pères ont péché contre moi. » Cette nation fut délaissée parce qu'elle ne voulut pas saisir les choses invisibles que Dieu lui faisait comprendre par les choses visibles ; elle n'a pas voulu s'élever par les êtres créés jusqu'au Créateur, qui coordonne et protége tout, et qui ne cessa de multiplier le nombre de ses prodiges et de ses signes visibles jusqu'à changer même l'image de l'homme en une figure de bête. C'est par cette voie que Dieu a sauvé cette nation. Le règne du roi Diran, ce règne qui passa sans rien produire d'utile ni de sage, n'avait d'autre but [que ce que nous venons de décrire]. Il surpassa tous les règnes précédents, par ses méchancetés, dont la plus grave a été la mort que subit le chef spirituel, sous les coups de bâton. Après cela, les Arméniens n'agissaient que d'après leur volonté, puisqu'il n'y avait personne dont les conseils sévères pussent leur servir de frein et les empêcher d'aller dans la voie de l'iniquité. Alors le Seigneur, les abandonnant, leur laissa suivre le désir de leur cœur. Mais, comme il n'y avait pas de chef du sacerdoce, les Arméniens commencèrent à chercher un pasteur ou un chef qui pût occuper la place de pontife, non pas pour [enseigner] la vérité [chrétienne], mais pour avoir un complice qui consentît à faire leur volonté.

Alors le roi, les princes et en général tous [les grands] délibérèrent sur le choix d'un homme digne [d'occuper le siége patriarcal], car les deux jumeaux de Iousig, qui étaient restés après leur père, l'un nommé Bab, l'autre Athanakinès, étaient des jeunes gens indociles et rebelles, nullement versés dans la science de l'Écriture divine, ni élevés dans les principes de la vertu. Ils ne voulurent pas imiter l'exemple de leur père, ni s'arrêter sur la vie vertueuse de Grégoire le Grand, ni penser à l'honneur spirituel [de leur famille], ni même à la vie éternelle. Ils suivirent de préférence les habitudes de leur siècle, et, fiers de leur parenté vaine et passagère, ils embrassèrent l'état militaire. A cause de cela et de leur orgueil, ils ne furent pas élus et furent rejetés d'après la vision de leur père; de cette manière ils n'entrèrent pas sous le joug du culte divin. [Excepté ces deux jeunes hommes], il n'y avait personne de la maison des enfants de saint Grégoire qui pût hériter de la dignité de grand pontife dans la maison du Seigneur.

CHAPITRE XIV.

Vie et actions du grand Daniel; comment il réprimanda le roi Diran qui, pour se venger, le fit mourir.

En ce temps-là, vivait encore l'homme admirable, le saint vieillard, le grand chorévêque Daniel, disciple du grand Grégoire, qui l'avait nommé surintendant principal du district de Daron, dans la province d'Egéghiatz (1). Investi du pouvoir, Daniel avait l'administration de la juridiction ecclésiastique sur tout le pays, où il était chef indépendant. Outre cela, il avait la surveillance, l'inspection et la sollicitude pastorale sur toutes les églises de la Grande-Arménie. Il prêcha l'Évangile jusque dans les lieux les plus lointains de la Perse, où il convertit au christianisme un nombre immense d'égarés. Syrien d'origine, il occupa le siége de Daron, où était la mère, la première et la plus grande de toutes les églises de l'Arménie, le siége principal le plus honoré. Car c'est ici que, pour la première fois, la sainte église fut construite et l'autel érigé au nom du Seigneur. Plus loin se trouvait l'église du prophète [Jean-Baptiste], et près de la maison du Seigneur, l'église où reposent les apôtres. Les patriarches et les rois avaient ordonné d'honorer ces lieux à cause de leur priorité, de même que dans le district de Taranagh, on honorait l'église de Thortan qui renfermait le tombeau du patriarche Grégoire. Les mêmes honneurs se rendaient à la mémoire du roi Tiridate, qui le premier, contraint ou de bon gré, se trouva digne d'embrasser la foi du Christ. C'est pour cela que tout le pays voulut honorer les lieux où reposaient les évêques des temps anciens; il lui était aussi agréable de rendre les mêmes honneurs à son roi Tiridate, le premier voué au Christ, à son premier évêque Grégoire, aux premières martyres Gaïanè et Hripsimè, qui, avec leurs compagnes, subirent le martyre dans la province d'Ararat (2), qu'à la première église [de l'Arménie].

Tous ces lieux avec leurs districts étaient confiés aux soins de Daniel, de cet homme fidèlement attaché non-seulement à la première église,

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 14.
(2) Cf. plus haut, Agathange, *ad calcem*.

mais aussi au pouvoir du siége patriarcal et à la stabilité de l'union de l'église catholique. Il avait reçu du grand Grégoire la dignité de chorévêque même, par l'imposition des mains, quand celui-ci détruisit les autels du temple d'Hercule, c'est-à-dire de Vahak'n, à l'endroit nommé Achdichad, où étaient posés les fondements de la première église (1).

Daniel était un homme admirable, doué de la vertu d'opérer de grands miracles au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il marchait sur les eaux des fleuves avec ses chaussures, sans les mouiller. S'il lui arrivait dans les jours d'hiver de se frayer un passage dans les montagnes couvertes d'une neige profonde et abondante, les monceaux de neige, ayant acquis de la solidité, s'aplanissaient tout à coup sous ses pas. Voulant entreprendre un voyage lointain, il le faisait sans efforts, avec la vitesse de l'éclair. Dans l'endroit où il voulait se rendre, on l'y voyait paraître au moment où il y était le moins attendu, comme s'il avait été apporté sur des ailes. Il ressuscitait les morts, il guérissait les malades et opérait beaucoup d'autres prodiges plus grands que ceux-là, que ma parole n'est pas en état de transcrire. Pour demeure il choisissait les montagnes inhabitées par l'homme, d'où il venait cependant s'informer des besoins de son troupeau avec une sollicitude admirable. Il ne portait qu'un habit, un manteau de cuir et des sandales; il se nourrissait de racines, d'herbes, et ne se servait même jamais de bâton. Il obtenait tout ce qu'il demandait de Dieu, et sa parole était pénétrée d'une puissance tellement divine, que ce qu'il disait s'accomplissait. Quand il quittait les déserts et qu'il descendait dans les villages pour faire de bonnes œuvres, il s'arrêtait dans les principales églises et souvent à l'origine de la source, au pied de la hauteur qui servait jadis d'emplacement au temple d'Hercule et qui, en s'élevant en face de la grande montagne, nommée Tzoul (taureau), se trouve éloignée du lieu de l'autel, du côté inférieur, d'environ un jet de pierre. [Cette source est] dans l'étroit ravin entouré d'un bocage riche en frênes, qui pour cette raison s'appelait Hatsiats-trakhd (jardin des frênes); c'est à cette source que jadis saint Grégoire baptisa un grand nombre de soldats. Saint Daniel avait ici une petite cellule, creusée dans la terre, d'où il ne sortait que pour aller inspecter son diocèse.

Ainsi les plus grands des satrapes, réunis dans un même endroit, après avoir délibéré entre eux, engagèrent le roi à faire venir le vieillard Daniel dans le camp, pour le désigner comme chef spirituel et l'élever au siége patriarcal. On envoya vers lui un des princes de la race des Saharouni, Artaban (Ardavan), prince de Vanand, Garen, prince de la race des Amadouni, et Varaz, prince de la race des Timakhsian. Tous ces satrapes, arrivés dans le district d'Egéghiatz, trouvèrent le saint homme à Thil, village appartenant aux domaines de l'église, où il était occupé à faire la moisson de Dieu. C'est ici qu'il fut rencontré et amené au bourg de Paraedch, au canton d'Aghdsnik, où se trouvait alors le roi Diran. Aussitôt qu'il fut en présence du roi Diran, le grand chorévêque Daniel débuta par le réprimander.

C'est ainsi qu'il parla en s'avançant: « Pourquoi avez-vous oublié Dieu, votre Créateur, les châtiments, les signes et les prodiges qu'il a faits pour vos pères et pour vous? pourquoi êtes-vous retombés dans l'erreur de l'idolâtrie de vos ancêtres, dans la haine, dans l'avarice, dans la violence, dans la persécution des pauvres, dans l'adultère, dans la perfidie, dans la vexation mutuelle et dans le meurtre? Pourquoi avez-vous abandonné la voie de la justice? pourquoi vous êtes-vous détournés de Dieu, votre bienfaiteur, qui vous a tirés du néant et que vous oubliez dans vos erreurs, lui, qui est venu vous chercher quand vous étiez plongés encore dans l'éternelle perdition? Fils de Dieu, il est descendu pour enseigner ses créatures; elles n'ont pas voulu l'entendre, elles l'ont tourmenté jusqu'à la mort; cependant il a supporté ces tourments, et en même temps il n'a caché sa puissance à personne, puisqu'il a voulu être cause de la vie de tous. Il a élu ceux qu'il trouva après sa résurrection, prêts et dignes; il les enseigna et les envoya comme des prêcheurs et comme des solliciteurs pour vous inviter à jouir de la lumière de la délivrance.

« Mais vous, vous avez payé d'ingratitude les bienfaits; vous avez tué celui qui fut envoyé vers vous comme prédicateur et incitateur pour vous appeler aux grâces salutaires du royaume de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans votre démence, vous êtes devenus complices de la nation déicide des Hébreux, car ceux-ci tuèrent le Seigneur, tandis que vos pères ont tué son apôtre et ont fait subir les mêmes souffrances à un autre apôtre et pour la même cause. Après quoi est venue une multitude de saints martyrs de Dieu qui subirent le même martyre qu'avaient embrassé ces apôtres : ils subirent non-seulement de cruels

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 173, ch. CXIV.

supplices, mais la mort même, pour vous faire voir la vérité et vous convaincre de retourner vers la connaissance de la sagesse du Fils de Dieu. C'est par son sang, comme je viens de dire, et par divers prodiges que Dieu vous a châtiés, mais il ne vous a pas fait périr à cause de sa grande miséricorde; il a voulu vous faire approcher de lui et, par la connaissance de sa doctrine, vous faire entrer dans la demeure de la vie, à cause de son grand amour pour son fils bien-aimé.

« Après cela, Dieu, en vous pardonnant vos méfaits, vous donna pour docteurs ses [créatures] bien-aimées; vous les avez non-seulement oubliés, mais vous ne vous en souvenez plus; vous imitez les Hébreux que vous avez pris pour modèles dans toutes vos actions. Vous devriez bien garder dans vos cœurs les bienfaits de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui n'a pas voulu se rappeler les péchés de vos pères ainsi que vos iniquités. Impossible à vous d'oublier les soins que les saints-pères ont eus pour vous; eux qui, par leurs conseils et leurs enseignements, n'ont pensé jour et nuit qu'à sauver vos âmes. Vous devriez avoir de l'affection pour eux comme pour des personnes qui vous ont enfantés et régénérés spirituellement par leur enseignement; et quand vous êtes retombés dans vos erreurs, les saints-pères, voyant quelques-uns de vos proches se repentir, se sont décidés à vous enfanter de nouveau, à inculquer en vous le Christ, pour vous rendre dignes du royaume du ciel. Pour votre part, vous devriez aussi avoir de la sollicitude pour leurs fils et leurs disciples, qui ont été vos guides et vos chefs pendant la propagation de la parole divine parmi vous; je ne parle pas déjà de ceux d'entre ces derniers qui, quoique leurs descendants par la chair, ne leur étaient nullement inférieurs par leurs œuvres spirituelles.

« Ainsi, après avoir abandonné Dieu, vous vous êtes rappelé vos méchancetés d'autrefois et vous avez comblé la mesure des crimes de vos pères qui, ne voulant pas prêter l'oreille aux bons et utiles conseils des saints-pères, les ont fait périr dans des tourments; vous aussi vous avez tué leurs fils, leurs héritiers, leurs compagnons et leurs imitateurs, car vos actions criminelles leur déplaisaient : j'entends nommer saint Iousig, le jeune patriarche, le vicaire et le remplaçant de l'apôtre saint Thaddée et de son égal saint Grégoire. En ceci vous agissez comme les Hébreux, qui ne faisaient que massacrer les envoyés de Dieu et les prophètes. Eh bien, pour tant de mensonges et d'abominations, le Seigneur vous ôtera votre royaume, vous ôtera votre sacerdoce. Vous tomberez en ruine, vous vous disperserez; vos frontières se dissoudront comme celles du royaume d'Israël; vous resterez sans maître; personne ne vous épargnera, personne ne vous accordera de sollicitude : vous serez comme des brebis qui n'ont pas de berger et comme un troupeau livré à des fauves. Vous serez privés de votre gloire; la main de l'ennemi vous emmenera dans la captivité et vous imposera le joug de la servitude que vous ne secouerez jamais de vos cous : vous dépérirez et vous vous userez en aspirant toujours [à la liberté]. De même qu'Israël, après son déchirement, n'a pu se réunir de nouveau, de même vous vous ruinerez et vous vous disperserez. Ce seront d'autres qui jouiront de vos travaux, ce seront d'autres qui se nourriront de la séve [de votre nation]. Alors il ne se trouvera personne pour vous délivrer, et le Seigneur ne daignera même pas jeter un regard sur vous et vous sauver de nouveau.

« Eh bien, est-ce pour cela, est-ce pour entendre de ma bouche tout ce que je viens de vous dire, que vous m'avez engagé à venir chez vous? Si même je ne vous avais pas parlé de tout cela, tout cela devrait s'accomplir un jour à cause du meurtre du jeune Iousig, de ce juste, de ce grand et vertueux chef, issu de la maison de saint Grégoire. C'est cela que le Seigneur m'a fait voir, et cela s'accomplira un jour.

« Quant à ce que vous m'avez fait dire par vos envoyés, de venir et de m'installer en qualité de chef, [je vous demande] : comment puis-je être chef de ceux qui ne veulent pas revenir au Seigneur? Comment puis-je m'installer comme chef d'une nation que le Seigneur a déjà abandonnée? Comment lèverai-je mes mains vers Dieu en priant pour ceux dont les mains sont couvertes du sang des saints du Seigneur? Comment, étant en oraison, rendrai-je grâces pour ceux qui ont tourné vers le Seigneur, non pas leurs visages, mais leurs dos? Comment me poserai-je en médiateur pour ceux qui ont subjugué? Comment parlerai-je de la réconciliation à ceux qui ont trahi et ne veulent pas revenir? Le Seigneur lui-même a préparé tous les maux pour ces gens-là qui disaient que le Seigneur ne voit rien de tout cela... et ainsi de suite. »

Tel est le discours que le vieux chorévêque Daniel prononça en présence du roi Diran devant les princes, devant les chefs, devant toute l'armée. Pendant qu'il le débitait, le roi, frappé d'étonnement, absorbé par les paroles qu'il venait d'entendre, gardait un profond silence. Après avoir écouté tout ce discours, Diran s'enflamma

d'une violente colère suscitée par son impiété et donna l'ordre d'étrangler Daniel. Ceux qui servaient [le roi], ayant entendu cet ordre, l'exécutèrent sur-le-champ. Les plus anciens des satrapes ne purent parvenir à détourner l'esprit du roi de cette méchante pensée; dans l'emportement de sa violente colère, il refusa de prêter l'oreille [à leur intercession]. Par conséquent, on jeta un lacet autour du cou de Daniel et on l'étrangla. C'est ainsi que le saint vieillard finit ses jours (1).

Une multitude de gens qui le connaissaient intimement, ayant pris son corps, voulurent le déposer auprès des ossements des martyrs du Christ. Mais Daniel apparut à saint Épiphane, un de ses disciples, et lui dit de ne pas honorer ses ossements comme ceux des autres [martyrs], mais de les porter et de les ensevelir dans l'endroit indiqué par lui-même en ajoutant : « Si le corps de Notre-Seigneur a été enseveli dans le sépulcre jusqu'à la troisième journée, quand il ressuscita pour aller vers son Père, d'autant plus notre corps terrestre peut rester enterré. » Alors les plus aimés de ses disciples, accompagnés du clergé du camp (royal), ayant à leur tête Schaghita et Épiphane, dont le premier avait été désigné par Daniel même, comme docteur dans le pays de Gortouk, et le second dans les cantons d'Aghdsnik et du Grand Dzop, ayant pris son saint corps, le portèrent et le déposèrent dans le lieu, où jadis se trouvait sa cellule, c'est-à-dire dans le pays de Daron, où était la mère de toutes les églises de l'Arménie, près de la source dans laquelle Grégoire baptisa l'immense quantité du peuple, dans la localité qui se nomme Hatziatz-drakht (Jardin des frènes). C'est ici qu'on ensevelit le corps de saint Daniel, d'après l'ordre qu'il avait donné à ses disciples pendant son apparition (2).

CHAPITRE XV.

Des fils de Iousig; comment ils foulèrent aux pieds l'honneur du divin sacerdoce.

Après cela, on assembla un conseil où il fut décidé de présenter le fils de saint Iousig au sacerdoce auquel ses pères avaient été voués (3). Aussitôt Bab et Athanakinès furent pris, sans leur consentement, amenés dans l'assemblée des évêques où, contre leur propre volonté, on imposa sur eux les mains et on leur conféra le diaconat. Mais en foulant aux pieds ce gage de l'honneur spirituel, ils embrassent la vocation militaire et de cette manière ils se dégradent profondément. Non-seulement ils donnent la préférence à la vie terrestre, mais ils prennent pour femmes les sœurs du roi et s'éloignent de l'héritage de Dieu. La femme de Bab se nommait Varazdoukht. Tous deux sortirent de ce monde sans avoir jamais eu d'enfants. Le nom de la femme d'Athanakinès était Bambischen (1); c'est d'eux que naquit Nersès, homme admirable, qui ensuite fut grand pontife. Cependant en ce temps-là, il n'y avait personne qui pût administrer le siége pontifical. On délibéra sur le choix d'un chef et on s'arrêta unanimement à ceci : trouver quelqu'un de la maison de Grégoire qui put occuper la chaire des patriarches.

CHAPITRE XVI.

De Pharên qui occupa le siége patriarcal.

En ce temps-là, on trouva digne [du siége patriarcal] Pharên (2) du district de Daron, qui était prêtre de la grande église placée sous le vocable du prophète saint Jean-Baptiste, la première maison de prière où reposent les saints dont l'administration était confiée à Pharên. Il fut invité chez le roi qui, après l'avoir muni d'une lettre, lui donna un cortége de princes les plus brillants, [à savoir] le grand commandant arménien Vasag, de la race des Mamigoniens, Méhentag Reschdouni, Antov Siouni, Arschavir Gamsaragan, tous grands et principaux chefs de famille, avec dix autres personnages honorables, et l'envoya avec des présents à Césarée, capitale de la Cappadoce où Pharên fut consacré catholicos de la Grande-Arménie. Après quoi ils retournèrent en paix dans leur pays.

Pharên n'occupa la chaire patriarcale que peu de temps (3). Il n'avait pas assez de courage pour châtier ou réprimander quelqu'un à cause de ses erreurs ou de son impiété. Il ne surveillait que la pureté de sa propre vie, se soumettant en tout

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 14.
(2) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 14.
(3) Cf Moïse de Khorène, liv. III, ch. 16.

(1) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 16) raconte que les deux fils d'Iousig qui étaient indignes d'occuper le siége apostolique, furent foudroyés ensemble à la même place.
(2) C'est le même personnage qui est appelé Pharhnersèh, d'Aschdischad, au canton de Daron, par Moïse de Khorène (III, 16) et qui occupa le siége pontifical de l'an 336 à l'an 340.
(3) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 16) dit quatre ans.

à la volonté du roi impie avec lequel il agissait de concert involontairement. Enfin il s'endormit et fut enseveli avec ses pères. Les prêtres de l'église du camp (royal) enlevèrent son corps, partirent pour le district de Daron et dans le village appartenant à la célèbre église du prophète saint Jean-Baptiste, lieu de son séjour d'autrefois, ils construisirent un magnifique tombeau et y ensevelirent ses ossements.

CHAPITRE XVII.

De Schahag, issu de la race de l'évêque Albin, qui occupa le siége patriarcal. Comment l'Arménie entiere abandonna le Seigneur et ses commandements.

En ce temps-là, tout le pays se réunit et commença à délibérer sur celui qui pourrait être investi de la dignité patriarcale. Car puisque de la maison de Grégoire il n'y avait personne de digne, on s'arrêta sur un certain Schahag de la race de l'évêque Albin. On confia Schahag au chef des eunuques, qualifié du nom de Haïr (père), qui fut accompagné de dix satrapes, ayant à leur tête un des grands princes de la vallée de Gardman, et on l'envoya avec de grands honneurs à la grande ville de Césarée, dans le pays de Cappadoce. C'est ici qu'il reçut l'imposition des mains et fut consacré catholicos de la Grande-Arménie. Après quoi, ils revinrent chez le roi avec honneur.

Or, Schahag s'installant sur le siége des patriarches, suivit en tout l'exemple de Pharên et administra le pays comme son prédécesseur. Mais ceux qu'il instruisait, ne prêtaient nullement l'oreille à ses conseils, et, quoique réprimandés, ils continuaient à commettre le péché ouvertement. Le roi, les satrapes et les princes en général, abandonnant le Seigneur et ses commandements, étaient revenus sans la moindre crainte a tous les maux d'autrefois. L'impiété que les hommes commettaient envers leurs proches, surpassait celle des grands : tout le monde, à commencer par les gens du peuple jusqu'aux seigneurs, tous ne pensaient qu'à revenir aux anciennes habitudes de leurs pères. A cause de tout cela, le Seigneur Dieu, s'indignant contre eux, les délaissa et permit à leurs ennemis de les fouler aux pieds. Car au temps du règne de Tiridate, quand ils connaissaient le Seigneur, Dieu leur accorda la paix et imposa silence à leurs ennemis; dès lors le Seigneur apaisa la guerre dans le territoire de leur pays : il n'y avait ni discorde ni trouble avec leurs voisins, et ils vivaient dans la plus parfaite tranquillité. Mais dans le temps [dont nous parlons], sur toutes les frontières, les nations voisines s'étaient posées en ennemies contre chacun des rois de l'Arménie, et ceux-ci ne pouvaient compter sur l'amitié d'aucune d'elles.

CHAPITRE XVIII.

Haïr, chef des eunuques, fait mourir les familles satrapales.

Or, à l'époque de ce règne extravagant, non-seulement les ennemis trahissaient leurs ennemis, les amis leurs amis, et les proches leurs proches; mais dans toute l'étendue du pays des Arméniens, les habitants ne faisaient qu'ourdir de nombreuses trames les uns contre les autres. C'était le Seigneur qui répandait parmi eux la discorde, faisait souffler l'esprit immonde et le vent des erreurs; aussi ils commencèrent à s'entre-tuer, à cause de leur iniquité. Il y avait surtout un homme pervers, poussé par l'esprit malin qui, plus que personne, tâchait d'exciter le roi Diran contre les familles satrapales. Il était revêtu de la dignité de grand eunuque; c'était un homme malveillant et cruel, au cœur endurci, qu'on nommait Haïr. Cet homme, par ses rapports mensongers, fit massacrer beaucoup de satrapes innocents et ébranla tout ce grand royaume. Par ses intrigues, il fit passer au fil de l'épée deux familles, celles des Reschdouni et des Ardzrouni, qu'il anéantit complétement. Sans avoir commis aucun crime, elles furent exterminées, y compris les femmes qui ne furent pas même épargnées. En ce temps-là, on était à la recherche de Dadjad fils de Méhentag Reschdouni, et de Schavasp, fils de Vatché Ardzrouni, tous deux enfants à la mamelle, qui étaient élevés chez leurs nourriciers; ils furent amenés en présence du roi. Aussitôt que [ce dernier] les vit, il donna l'ordre de les égorger, parce que c'étaient les derniers enfants mâles, restés des deux familles. Mais Ardavazt et Vasag, de la race des Mamigoniens et généraux de l'armée arménienne, se trouvant là en ce moment, s'emparèrent de ces petits enfants et les prenant sous les bras, les emportèrent avec eux. Levant au-dessus d'eux leurs épées, ils se préparèrent à combattre pour ces enfants, jusqu'à la mort (1). Et quoique, en ce temps-là, ils eussent

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 15) raconte ces événements d'une manière toute différente. Selon cet historien, les satrapes arméniens, en apprenant le martyre d'Iousig (ch. 14), firent éclater leurs murmures, et Zora, commandant l'armée méridionale de

en nourrice Arschag, fils du roi; cependant ils abandonnèrent Arschag leur nourrisson et quittèrent le camp royal. Ils se retirèrent dans leurs domaines, et quittant leurs propres maisons pendant un grand nombre d'années, ils vécurent avec leurs familles, dans les lieux inaccessibles de Daïk. Après avoir élevé ces enfants, c'est-à-dire Schavasp et Dadjad, ils leur donnèrent leurs filles en mariage. C'est ainsi que ces deux races commencèrent à se propager de nouveau. Pendant une longue série d'années, Ardavazt et Vasag ne prirent aucune part dans les conseils des Arméniens.

CHAPITRE XIX.

De Bab et d'Athanakinès, fils de Iousig; et de quelle manière ils moururent dans leur iniquité.

Cependant les fils d'Iousig, Bab et Athanakinès, menant une existence en haine de Dieu, ne faisaient que marcher dans la voie de l'impiété et de l'iniquité. N'ayant pas devant leurs yeux la crainte de Dieu, ils passaient tous les jours de leur vie dans la plus grande insolence. Ils préféraient l'incontinence et l'impudicité aux commandements de Dieu, qu'ils tournaient en dérision. Les deux frères, Bab et Athanakinès, se rendirent au village d'Aschdischad, au canton d'Egéghiatz, dans la province de Daron, où leur bisaïeul avait construit la première église. Retirés dans le palais épiscopal qui s'élevait là, entourés de femmes perdues, de courtisanes, de joueurs d'instruments et de bouffons, ils se livrèrent à l'ivrognerie, ne s'inquiétant nullement des lieux saints qu'ils foulaient aux pieds, plaisantant et se moquant même du temple de Dieu.

Tandis que, plongés dans la plus grande joie et assis dans le palais épiscopal, ils mangeaient et buvaient, l'ange du Seigneur apparut subitement comme un éclair, frappa les deux frères et les fit périr au milieu du festin (1). Ceux qui se trouvaient au palais, partageant leur joie et le festin, tous, sans exception, abandonnèrent la place et prirent la fuite. L'épouvante était si grande que personne d'entre eux n'osa retourner au palais une autre fois. Personne d'étranger ne s'arrêta non plus jamais à la pensée d'entrer dans ce lieu, d'approcher des portes et de les fermer, car elles étaient restées ouvertes au moment de la fuite générale. De même, les jours suivants, personne n'osa passer devant ces portes.

C'est ainsi que périrent les deux frères Bab et Athanakinès. Leurs corps gisaient dans l'intérieur du palais épiscopal, là où étaient réunis les convives. Les portes du palais restèrent ouvertes, personne n'eut assez de courage pour y entrer, si bien que leurs corps se pourrirent, se décomposèrent, et les os décharnés se détachèrent les uns des autres. Plusieurs mois s'écoulèrent avant qu'on se fût décidé à aller ramasser ces os et à les emporter de ce lieu. On les trouva dépouillés de leurs chairs et entièrement desséchés : ils furent déposés dans la vigne de l'église qu'on nomme Akarag.

Cependant il restait un fils d'Athanakinès, qu'il avait eu de sa femme Bambischen, sœur du roi : il se nommait Nersès (2). Ce fut lui qui, dans la suite, occupa le siége patriarcal de tout le pays des Arméniens. Quant à Bab, il n'eut pas d'enfants de sa propre femme, mais comme il avait eu une concubine de noble origine, née au village de Hatziatz dans la province de Daron, il eut de cette femme de Hatzeg un fils du nom de Vrig.

CHAPITRE XX.

Le roi Diran est trahi par son chambellan Phisac (Phisig) de Siounie et fait prisonnier par Varaz. Le pays partage le sort de son roi.

Une [parfaite] amitié liait le roi d'Arménie et celui de la Perse. Un des premiers dignitaires de la Perse, Schapouh-Varaz, avait sa résidence dans le pays d'Adherbeidjan (Aderbadagan). Tandis qu'une paix parfaite régnait entre eux, le Seigneur choisit un homme indigne appelé Phisac (Phisig), un vrai démon de discorde, originaire de

l'Arménie, à la place de Manadjihr, qui accompagnait l'armée mise à la disposition de l'empereur Julien par Diran, se révolta contre le roi avec ses soldats et se retrancha à Demoris. Sur ces entrefaites, Julien écrivit à Diran que les auxiliaires arméniens qu'il lui avait donnés, désertaient l'armée, et il lui enjoignit de faire mourir Zora. Diran expédia à ce dernier l'eunuque Haïr en lui donnant l'ordre de venir le trouver. Zora qui se vit tout à coup abandonné par ses soldats, prit le parti d'aller trouver le roi qui s'empara de son château d'Aghthamar et fit mettre à mort Zora et toute sa famille. Un seul enfant, fils de Méhentag, échappa à ce massacre, et fut sauvé par ses nourriciers. Saghamout, seigneur d'Andzith fut placé par le roi à la tête de l'armée de Zora.

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 16) dit que les deux frères furent frappés au même instant par la foudre qui les tua sur le coup.

(2) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 16) raconte que le jeune Nersès résidait à Césarée, et qu'il passa de là à Byzance, où il épousa la fille d'un grand prince du nom d'Aspion.

Siounie, chambellan du roi Diran, et par son intermédiaire, il suscita le trouble pour un motif futile. Il fut envoyé comme messager vers Varaz-Schapouh, que le roi de Perse avait laissé dans le pays d'Adherbeidjan comme gouverneur de la province.

Or, en ce temps-là, le roi Diran avait un cheval qui excitait l'admiration de tout le monde. C'était un cheval gris-pommelé, fougueux, magnifique, connu dans tout le pays, un bel animal qui n'avait pas son égal et qui, par sa grandeur et sa taille, surpassait tous les chevaux. Phisac, chambellan du roi, pendant son ambassade, parla de ce cheval à Varaz, avec qui il avait déjà noué amitié. En retournant, il présenta au roi des Arméniens une lettre de la part de Varaz, [dans laquelle celui-ci priait le roi de lui céder son cheval]. Diran ne voulut pas même entendre parler de cette affaire. Cependant, comme il se méfiait de cet homme, qui pouvait semer la discorde entre les deux rois, il donna ordre de chercher un cheval qui fût aussi beau et de la même couleur. On parvint à en trouver un, gris-pommelé, en tout semblable au sien, mais moins grand; il fut envoyé avec le perfide Phisac, muni d'une lettre et de présents pour le prince Varaz en Adherbeidjan. Le roi lui conseilla de dire ces paroles : « Voici le cheval que tu avais demandé et que le roi te cède sans aucun regret à cause de l'amitié qu'il te porte. » Arrivé chez Varaz, Phisac ne lui cacha point le refus du roi; et, au lieu de dissimuler ses perfides projets, il fit tout son possible pour exciter davantage Varaz. Il ne craignit pas même de raconter que le roi Diran nourrissait une haine violente, une envie démesurée, une grande animosité contre le roi de Perse et son armée, qu'il ne redoutait nullement, et qu'enfin, il avait manifesté sa répugnance à se séparer de son cheval qu'il avait caché. [Il ajouta : « Le roi] se moquant de toi, a voulu te tromper en t'envoyant un autre cheval avec moi. Mais ce n'est pas encore tout : le roi Diran, fondant son espérance sur l'empereur et sur son armée, se propose d'arracher le pouvoir royal des mains des Sassanides, en disant : « Ce pouvoir appartenait jadis à nous et à nos pères, et je ne me tranquilliserai pas jusqu'à ce que l'honneur de mes ancêtres ne me revienne, jusqu'à ce que la royauté d'autrefois ne me soit rendue, à ma maison, à mon fils et à leurs enfants. » C'est ainsi que par de semblables paroles, le perfide Phisac excitait Varaz contre son propre maître, et appelait la mort sur la tête de son roi.

Aussitôt que Varaz-Schapouh, marzban d'Adherbeidjan, entendit tout cela de la bouche de Phisac, ce chien enragé, il écrivit sur-le-champ une lettre de dénonciation, et la dépêcha à Nersèh, roi de Perse. [Dès ce moment] il ne cessa de provoquer le roi des Perses, de l'exciter contre le roi des Arméniens jusqu'à ce qu'il reçut l'ordre de trouver le moyen de se saisir de Diran, en lui tendant toutes sortes d'embûches. Pendant que la paix régnait entre les deux princes, la colère du Seigneur excita sa vengeance contre le pervers Diran, sur qui fut vengée la mort des deux grands prêtres, dont le sang fut versé par lui.

Alors Varaz dépêcha un messager vers le roi des Arméniens et, prétextant le vif désir de le voir, il lui demanda une entrevue pour lui témoigner son amitié et pour l'entretenir de questions concernant la paix. Aussitôt que Diran entendit exprimer ce désir, il donna l'ordre, avec la plus grande joie, de l'engager à venir chez lui. Avant l'arrivée de Varaz, le roi, après avoir conféré avec ses familiers et les dignitaires de son palais, dit : « Il va nous arriver un personnage qu'il faudra divertir et amuser avec des chasses, des festins et d'autres plaisirs. Cependant il ne faut pas qu'il voie les chasses de notre pays qui abondent en bêtes fauves, car les Perses en général sont très-envieux et très-malveillants; trouvez seulement un lieu où nous puissions nous divertir sans tuer beaucoup de bêtes fauves et sans en faire grande parade. [En un mot,] la chasse doit être médiocre, pour ne pas exciter l'envie de cette méchante et perverse nation des Perses. Que cela soit dans le pays d'Abahouni, au pied de la grande montagne Masik, dans les environs de l'endroit où se trouve la ville d'Aghiorskh; c'est là que vous préparerez la chasse. »

Enfin Varaz-Schapouh arriva accompagné d'une suite de trois mille hommes; il se présenta au roi dans le pays d'Abahouni, et [Diran] lui fit un accueil des plus magnifiques. Les paroles concernant la chasse, qui avaient été proférées par le roi, furent rapportées sur-le-champ au commandant des Perses, par le perfide calomniateur Phisac, par ce lâche qui, trahissant son maître, préparait sa mort, en consommant aussi la ruine de sa patrie. Cependant les deux princes se divertirent pendant quelques jours. Mais le prince perse cachait profondément sa haine sous le voile de l'astuce, jusqu'à ce qu'il pût trouver un moment favorable pour accomplir ses perfides projets.

Or, il advint qu'en ce temps-là, les généraux [arméniens] s'étaient retirés et se trouvaient absents, ainsi que les plus grands des satrapes et les anciens chefs de familles; l'armée royale vi-

vait soit dans ses maisons, soit dans son camp, en sorte qu'il n'y avait avec le roi aucun détachement de soldats ou de cavalerie; il n'y avait que quelques serviteurs munis de leurs filets pour la chasse, des éclaireurs, des gens de service, gardant les tentes, enfin quelques soldats chargés du service de la garde; puis venaient la reine et le prince royal, le jeune Arschag. Quoique Diran eût si peu de gens autour de lui et qu'il vit le général des Perses arriver avec une escorte forte de trois mille hommes, armés de toutes pièces, il ne conçut aucun soupçon, parce qu'il le voyait venir avec des intentions pacifiques, avec de riches présents et en lui témoignant beaucoup d'égards.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le roi fut engagé [par Varaz] à un festin où il devait être magnifiquement traité. Après d'amples libations, le roi et tous ceux qui l'accompagnaient s'étant enivrés, des soldats embusqués se jetèrent subitement et à l'improviste sur chacun des convives et s'emparèrent d'eux, ainsi que de la personne du roi Diran qui fut entouré d'hommes armés de haches et de boucliers. Dès qu'il fut saisi, on l'attacha avec des chaînes de fer. Alors l'ordre fut donné de piller le camp [royal]; tout ce qu'on y trouva, le trésor du roi, ses biens, sa femme et ses fils furent emmenés du pays d'Abahouni.

A peine [les soldats] arrivaient au village de Talaris, que le général des Perses qui les suivait, faisait aussi son entrée dans le même village, amenant avec lui le roi Diran enchaîné. Alors Varaz dit : « Eh bien, apportez-moi du charbon pour faire rougir le fer et brûler les yeux du roi des Arméniens. » Le charbon apporté, on brûla les yeux de Diran. Alors Diran commença à parler en ces termes : « Puisque c'est en cet endroit que la lumière de mes deux yeux s'est assombrie, que dorénavant et pour toujours il soit nommé *Atzough* au lieu de *Talaris*, et que cela reste comme un souvenir de moi. Maintenant je me rappelle et je comprends que c'est une vengeance pour l'énormité de mes péchés, puisque j'ai privé tout mon pays, dont j'étais le roi, de la lumière que lui apportaient les deux docteurs; en croyant éteindre la lumière de la vérité prêchée par eux, me voilà privé de la lumière de mes propres yeux. »

Après quoi, le général des Perses, quittant le village d'Atzough, partit sans délai pour la Perse, emmenant avec lui le roi Diran et tous les captifs; de là il se rendit en Assyrie chez son maître le roi des Perses (1).

La funeste nouvelle de cette calamité ne tarda pas à se répandre bientôt [dans tout le pays]. De tous les côtés arrivèrent les satrapes, les princes, les juges, les généraux d'armée, les chefs et une multitude de gens : ils se réunirent en corps et se mirent à la poursuite de Varaz, mais ils ne purent l'atteindre. Néanmoins, ils s'emparèrent d'une contrée du pays des Perses, où ils firent passer au fil de l'épée tous les habitants, répandant sur tout leur passage l'incendie et la dévastation. Après quoi ils retournèrent chez eux et, se réunissant, ils pleurèrent le roi des Arméniens, leur propre maître, ainsi que la ruine de leur pays et de ce qu'ils restaient privés de maître et de seigneur.

CHAPITRE XXI.

Les satrapes arméniens se réunissent d'un consentement unanime et engagent le roi des Grecs à venir en Arménie pour les secourir. Le roi des Perses, accouru avec une nombreuse armée, est contraint de s'enfuir seul dans son royaume sur un cheval.

Or, les habitants du pays des Arméniens, c'est-à-dire les grands satrapes, les anciens, les gouverneurs, les dynastes, les nobles, les généraux, les juges, les chefs, les princes et le peuple lui-même se réunissant, commencèrent à se dire les uns aux autres : « A quoi bon ce deuil dans lequel nous sommes plongés? Nos ennemis vont sans doute en tirer profit; encore quelque temps et ils vont faire irruption dans notre pays. Il est urgent de nous consoler; défendons-nous, défendons notre patrie, et vengeons la mort de notre maître. » Après quoi, tous les gens du pays en général consentirent unanimement à chercher du secours.

Alors les anciens parmi les Arméniens envoyèrent un des grands satrapes nommé Antov, chef de la famille de Siounie et Arschavir Gamsaragan, chef de la famille des Arscharouni, avec des présents, vers le roi des Grecs, en lui promettant de se soumettre à son pouvoir, s'il consentait à

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 17), en racontant la captivité de Diran, donne d'autres motifs à cet événement. Selon cet historien, le roi de Perse, Sapor, après la mort de Julien et le traité de paix qu'il signa avec son successeur Jovien, aurait écrit à Diran qu'il le félicitait de sa fidélité, de l'ordre habile qu'il avait donné à son armée, et d'avoir quitté le parti des Romains, faisant ainsi allusion à la retraite de Zora qui, nous l'avons vu, s'était révolté contre Diran. Sapor qui feignait de croire que Diran était dans ses intérêts, bien qu'il sût le contraire, l'engagea à venir le trouver pour recevoir la récompense de sa fidélité. Mais, dès que le roi d'Arménie fut auprès du roi de Perse, Sapor changea de langage, lui adressa les plus vifs reproches, et lui fit crever les yeux. Ce prince avait régné onze ans.

venir à leur secours et à leur prêter la main pour se venger de leur ennemi. Arrivés au pays des Grecs, ils se rendirent au palais impérial, et présentant au souverain la lettre et les présents, ils lui firent part de la prière que tous leurs compatriotes lui adressaient. L'empereur, après les avoir entendus, témoigna une grande disposition à leur être utile et s'empressa de tendre la main au pays des Arméniens. En effet, il se rappelait très-bien le pacte que l'empereur Constantin et le roi Tiridate avaient conclu entre eux et confirmé par leurs serments.

Les ambassadeurs, envoyés du pays des Arméniens au palais impérial, n'étaient pas encore de retour dans leur patrie, lorsque du côté de l'orient, le roi des Perses, Nersèh, se mit en marche vers l'Arménie, afin de conquérir son territoire et de le livrer à l'incendie et à la dévastation. Il partit à la tête de son armée avec un camp immense, avec beaucoup d'éléphants, muni de provisions et accompagné de toute sa suite, de sa chancellerie, de ses femmes et de la reine des reines; puis il entra dans le territoire de l'Arménie et occupa tout le pays en général. Les satrapes arméniens, accompagnés de leurs sujets et de leurs familles, s'enfuirent en cherchant un refuge sur le territoire de la Grèce et en faisant parvenir à l'empereur l'avis de cette funeste nouvelle. Aussitôt que l'empereur grec apprit tous ces événements, il rassembla ses troupes, entra en Arménie et marcha contre le roi des Perses. Laissant son camp près de la ville de Sadagh, il choisit deux hommes des plus marquants et des plus sages du camp arménien, nommés Arschavir et Antov, ceux-mêmes qui avaient été envoyés vers lui comme ambassadeurs la première fois; et, travesti en paysan, en habit de maraîcher, il entra avec eux dans le camp des Perses, qui était établi dans le village d'Oskha situé dans le canton de Pasèn, où ils examinèrent et étudièrent attentivement le nombre et la force de l'armée ennemie. Revenus dans leur camp, ils se préparèrent à marcher contre l'armée du roi des Perses, qu'ils trouvèrent dans le même lieu, campée sans précaution et sans méfiance. Il faisait déjà jour quand ils fondirent sur le roi des Perses et passèrent au fil de l'épée le camp tout entier, sans laisser échapper personne. Ils s'emparèrent du camp, des trésors, des richesses et emmenèrent en captivité les femmes du roi et la reine des reines, avec toute leur suite. Le roi seul, monté sur un misérable cheval, se sauva précédé d'un courrier et parvint avec peine jusque dans son royaume. Alors l'empereur parut en triomphe au milieu du camp, et donna ordre d'exterminer en général tout individu dans la force de l'âge et d'emmener le reste en captivité au pays des Grecs. Après avoir comblé d'honneurs Antov et Arschavir, il leur confia le gouvernement de l'Arménie, leur donna la suprématie sur tous les princes et leurs domaines, et se mit en route pour retourner dans ses états, dans le pays des Grecs.

Cependant le roi des Perses, fugitif, rentra dans son royaume, convoqua le reste de ses dignitaires en conseil et donna l'ordre d'examiner et de découvrir la cause primitive de cette guerre. Enfin on parvint à la connaître, et on rapporta au roi que le méchant Varaz-Schapouh en avait été la cause unique, qu'il avait suscité tout ce trouble pour une chose sans importance, pour un motif futil, c'est-à-dire pour un cheval. Alors il ordonna de le démettre de sa dignité, de le dépouiller de ses vêtements d'honneur et de lui infliger la bastonnade la plus terrible. Puis, selon l'usage des Perses, il ordonna de l'écorcher, de rembourrer sa peau avec de la paille et de l'exposer à la risée de tout le monde. Se repentant des choses déjà accomplies, le roi dépêcha vers l'empereur ses dignitaires les plus honorables, pour solliciter la paix et [demander la liberté de] ses femmes captives, afin qu'il lui épargnât la honte et l'humiliation. [A la suite de cette prière], l'empereur grec Valens (Vaghès) expédia au roi des Perses une lettre ainsi conçue : « C'est à toi premièrement à rendre les captifs que tu as emmenés du pays des Arméniens et tout le butin pris par toi. Pour que je te rende ce que j'ai pris, il faut que tu fasses ce que je te propose. » Ayant reçu cette lettre, le roi des Perses n'eut rien de plus pressé que de se conformer sur-le-champ [à son contenu]. Il fit sortir le roi Diran de sa prison, lui parla avec douceur, disant qu'il allait le renvoyer avec honneur en Arménie et lui rendre le pouvoir royal. A cela Diran répondit : « Non-seulement il est inutile, mais même il est impossible à un aveugle de régir un royaume; élève plutôt mon fils Arschag sur le trône royal à ma place. » Alors Nersèh, élevant à la royauté le fils de Diran, Arschag (1), l'expédia en Arménie avec toutes les femmes du roi, tous les captifs, les trésors, les

(1) Arschag III régna de l'an 341 jusqu'en 370. Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 18) ne parle en aucune façon des faits rapportés ici par Faustus. Il se contente de dire que Sapor plaça Arschag, fils de Diran II, sur le trône d'Arménie, afin de se concilier les bonnes grâces des habitants du pays et de s'assurer la possession de ce royaume.

présents et le butin. De même il envoya de son royaume, dans le pays des Arméniens, le roi Diran avec un attirail magnifique. Il remplit ainsi strictement l'ordre de l'empereur grec. Après les avoir tous expédiés en Arménie, le roi des Perses congédia aussi les envoyés de l'empereur grec, afin qu'ils lui rapportassent en détail comment il venait d'exécuter son ordre, et pour que l'empereur renvoyât de la même manière les captifs pris au roi des Perses. L'empereur apprit avec la plus grande satisfaction les détails de l'exécution de son ordre, touchant le renvoi du roi Diran et des captifs arméniens. Alors l'empereur grec, de son côté, consentit à rendre les captifs perses; il renvoya les femmes du roi des Perses avec les plus grands honneurs, ainsi que tous les captifs; et il les fit partir tous sains et saufs du pays des Grecs dans le pays des Perses.

Ici finit le troisième livre, [contenant] vingt et un chapitres et les canons chronologiques de Faustus de Byzance, grand historien et chronographe grec (1).

LIVRE QUATRIÈME.

Canons chronologiques de l'Histoire d'Arménie, du pays des enfants de Thorgom.

I. Comment, après une longue guerre, le roi des Perses, Nersèh, éleva au trône Arschag, fils de Diran; et comment il envoya ce dernier dans le pays des Arméniens avec son père Diran et tous les captifs.

II. L'ordre est rétabli et reconnu dans toute l'étendue du pays; rétablissement du royaume d'Arménie.

III. Saint Nersès; son origine; comment il fut choisi comme évêque du pays des Arméniens.

IV. Comment Nersès fut emmené à Césarée; nombreux miracles accomplis par Dieu; apostolat et direction religieuse que Nersès donna à son troupeau.

V. Nersès, catholicos des Arméniens, accompagné de satrapes, est envoyé par le roi Arschag vers l'empereur Valens; son discours sur la religion, à propos du fils de l'empereur, est cause de son arrestation et de son exil; l'empereur renvoie les satrapes avec des présents.

VI. Comment Nersès, après avoir été exilé dans une île déserte, y vécut miraculeusement pendant neuf ans.

VII. Miracles accomplis par Dieu envers Nersès et Basile. Jalousie de l'évêque Eusèbe contre ce dernier.

VIII. L'empereur Valens persécute tous les orthodoxes; il est cause d'une dispute entre les vrais croyants et les Ariens hétérodoxes. Saint Basile, à la suite d'une vision miraculeuse, est contraint d'accepter le combat, durant lequel, avec l'aide de Dieu, il triomphe de ses adversaires en présence de l'évêque Eusèbe. Comment ce dernier est jeté en prison et y meurt. Basile est mis en liberté.

IX. Saint Basile est élu évêque; miracle de Dieu; Basile ordonne au peuple croyant en Jésus-Christ de réunir tous ses trésors, ce qui est exécuté. On les lui apporte à cause de l'amour de Dieu vivifiant, et on implore l'empereur pour qu'il fasse rentrer les évêques [bannis] dans leurs diocèses.

X. L'empereur Valens engage un sophiste à aller combattre la vraie doctrine; miracles dont ce dernier fut témoin en voyant la multitude des martyrs dans l'enceinte de l'église; l'empereur Valens meurt à la suite des prodiges accomplis par Dieu, et la paix est rétablie dans l'Église de Dieu.

XI. Les princes envoyés vers l'empereur Valens retournent en Arménie chez leur maître Arschag; ce dernier s'emporte contre l'empereur et dévaste les domaines de l'empire grec.

XII. Khat est sacré évêque de Pakravant par Nersès et chargé du vicariat; son caractère, ses prodiges et ses miracles; comment, guidé par la vérité, il se montre impartial pour le grand roi Arschag et cherche à mettre un frein à toutes ses iniquités; il prend soin des pauvres, à l'exemple du grand pontife Nersès.

XIII. Après son retour de la Grèce, le saint catholicos Nersès réprimande le roi Arschag; prodiges horribles accomplis dans le bourg d'Arschagavan; toute la multitude des hommes qui s'y trouvaient, périt subitement.

XIV. Haïr chef des eunuques; son arrivée dans le canton de Daron; il visite Aschdischad, lieu de prières; comment, condamné par ses propres paroles, il se trouva contraint de s'en aller; sa mort.

XV. Comment l'impie roi Arschag, excité par la

(1) Cette indication finale est des plus importantes, car elle ne permet pas de douter que Faustus de Byzance n'ait composé son livre en grec, puisque le titre d'*historien grec* lui est donné ici, ce qui n'aurait aucun sens si Faustus avait écrit son livre en arménien.

calomnie du méchant Dirith, fit périr Knel fils de son frère; il est réprimandé pour ce fait par l'homme de Dieu, Nersès; le roi ordonne de tuer son autre neveu Dirith; il prend pour femme la veuve de Knel; il fait amener Olympie (Oghempi) de la Grèce et la prend pour épouse; elle est empoisonnée par le prêtre Merdchiounig, sur l'ordre de Pharandzêm, pendant la communion.

XVI. Le roi des Perses, Sapor, invite chez lui Arschag roi des Arméniens et lui fait un accueil des plus magnifiques; le sbarabed arménien Vasag le Mamigonien, tue le chef de l'écurie du roi des Perses. Le roi Arschag prête serment de fidélité au roi des Perses sur l'Évangile; il viole son serment et s'enfuit. Sapor, pour se venger, fait massacrer soixante-dix serviteurs de Dieu.

XVII. Sapor, roi des Perses, persécute les chrétiens.

XVIII. Vartan est mis à la mort par le roi Arschag, à l'instigation du sbarabed Vasag, frère de Vartan.

XIX. Le roi des Arméniens, Arschag, massacre les satrapes sans raison et sans pitié.

XX. Guerre acharnée entre les Grecs et les Perses; secours apporté par Arschag, roi des Arméniens, au roi des Perses; il fait passer au fil de l'épée les troupes grecques. Arschag, trompé par Antov de Siounie, s'enfuit de la cour de Sapor, roi des Perses.

XXI. Guerre entre Sapor, roi des Perses, et Arsschag, roi de Arméniens; ce dernier remporte la victoire.

XXII. Après cette première bataille, trois combats ont lieu avec les Perses dans le pays des Arméniens; ceux-ci triomphent encore de leurs ennemis.

XXIII. Mehroujan Ardzrouni se révolte contre Arschag, roi des Arméniens; il passe chez le roi des Perses, Sapor, et commence à susciter la guerre; il renie Dieu et cause de grandes calamités au pays des Arméniens.

XXIV. Mehroujan engage le roi des Perses, Sapor, à continuer la guerre; il sert de guide à Sapor. Mehroujan envahit l'Arménie; il s'empare des ossements des rois Arsacides; le général Vasag, après avoir triomphé de l'ennemi, reprend ces ossements.

XXV. Le roi Arschag tente une invasion en Perse; il attaque le camp du roi Sapor à Thavredch, et le met en déroute.

XXVI. Vïn le perse, avec quatre cent mille hommes, essaye d'envahir l'Arménie; il est vaincu par les troupes arméniennes.

XXVII. Le général perse Antigan, avec une armée de quatre cent mille hommes, s'avance pour dévaster l'Arménie, le sbarabed arménien Vasag va à sa rencontre à la tête de cent vingt mille hommes et le défait, ainsi que son armée.

XXVIII. Hazaroukhd, satrape perse, est envoyé par le roi Sapor à la tète de huit cent mille hommes, pour envahir l'Arménie; Vasag avec cent dix mille hommes va à sa rencontre et le défait, lui et son armée, sur le territoire d'Aghdsnik.

XXIX. Temaiount Vecemagan, avec une armée de neuf cent mille hommes, est envoyé par Sapor, roi des Perses contre Arschag, roi des Arméniens; le général arménien Vasag le bat avec toute son armée.

XXX. Vahridch, à la tête d'une armée de quatre millions d'hommes (?), fond sur le roi Arschag; il est défait avec toute son armée par le général arménien Vasag.

XXXI. Koumant Sapor se vante en présence de Sapor, roi des Perses [de conquérir l'Arménie]. Il marche à la tête de neuf cent mille hommes; il est défait et chassé honteusement du pays des Arméniens.

XXXII. Kéhgan, chef de race, envoyé avec de nombreuses troupes par Sapor, roi des Perses, contre Arschag, roi des Arméniens, est défait par Vasag, général des Arméniens.

XXXIII. Sourên Pahlav, avec une nombreuse armée, est défait comme ses prédécesseurs.

XXXIV. Abagna Vicemagan, prend parti dans cette guerre; il n'est pas plus heureux que ses prédécesseurs.

XXXV. Zig, chef des secrétaires de Sapor, roi des Perses, envoyé par ce dernier avec une armée nombreuse en Arménie, périt comme ses prédécesseurs.

XXXVI. Sourên le perse veut continuer la guerre après Zig; il tombe entre les mains de Vasag et périt avec ses troupes.

XXXVII. Herevschoghoum, envoyé par le roi des Perses avec neuf cent mille hommes en Arménie, donne aux Arméniens une nouvelle occasion de triompher de leurs ennemis.

XXXVIII. Alanozan, à la tête de quatre millions d'hommes (?), marche, sur l'ordre du roi des Perses, pour combattre le roi des Arméniens; il est vaincu par Vasag.

XXXIX. Le grand satrape Poïagan, avec ses quatre cent mille hommes, est exterminé par le sbarabed arménien Vasag.

XL. Vatchagan, à la tête d'une armée de cent quatre vingt mille hommes, marche à la con-

quête de l'Arménie ; il est mis en fuite avec ses troupes par le sbarabed Vasag.

XLI. Meschgan fait une invasion en Arménie avec trois cent cinquante mille hommes ; il est vaincu par Vasag et par les troupes arméniennes.

XLII. Maroudjan, avec six cent mille hommes venus contre le roi Arschag, sont battus et exterminés par le sbarabed Vasag.

XLIII. Le chef des Zïntags, à la tête d'une armée de neuf cent mille hommes, fond sur le roi arménien ; il est défait avec ses troupes par le général Vasag.

XLIV. Le prince royal Bab, possédé par les dev, commet des abominations.

XLV. Saguesdan, grand maître de la garde-robe du roi Sapor, est envoyé par ce dernier en Arménie ; il est mis en fuite par le général arménien Vasag.

XLVI. Schabesdan, grand maître de la cour, venu avec une armée de cinq millions d'hommes (?) en Arménie, est entièrement défait par les troupes arméniennes.

XLVII. Le grand-maître de la garde-robe des Mages, avec cent quatre-vingt mille hommes, livre bataille au roi des Arméniens ; il est défait comme ses prédécesseurs.

XLVIII. L'intendant général des vivres, avec neuf cent mille hommes, arrive pour combattre les troupes du roi des Arméniens ; il est défait par eux et le général Vasag, à Saghamas.

XLIX. Mergan, avec quatre cent mille hommes, présente le combat au roi des Arméniens ; il est défait par Vasag et les troupes arméniennes.

L. Désorganisation du royaume d'Arménie ; plusieurs satrapes arméniens se révoltent et passent du côté de Sapor, roi des Perses ; affaiblissement du royaume d'Arménie.

LI. Les satrapes restés en Arménie viennent se réunir chez le catholicos arménien Nersès, pour porter plainte contre leur roi Arschag, qu'ils abandonnent.

LII. Le roi Sapor fait en ce moment cesser la guerre avec Arschag, roi des Arméniens, et l'engage avec des promesses à conclure la paix.

LIII. Le roi Sapor fait de nouvelles propositions à Arschag, roi des Arméniens ; ce dernier se rend à son appel et meurt.

LIV. Sapor, ayant interrogé les Mages et les Chaldéens, cherche à sonder Arschag ; il le fait jeter dans le château de l'Oubli (Aniousch), et fait endurer une mort cruelle au sbarabed arménien Vasag.

LV. Invasion et dévastation de l'Arménie ; captivité [arménienne] emmenée en Perse ; mort cruelle de la reine Pharandzèm, et ruine totale des villes et du pays entier.

LVI. Martyre du prêtre Zouith en Perse.

LVII. Invasion tentée par Sapor, roi des Perses, afin d'exterminer entièrement le reste [des habitants] de l'Arménie ; malheurs sans nombre endurés par ces derniers.

LVIII. Calamités que Vahan et Méroujan font subir au pays des Arméniens ; Vahan et sa femme sont mis à mort par leur propre fils.

LIVRE QUATRIÈME.

Canons chronologiques de l'Histoire d'Arménie, du pays des enfants de Thorgom.

CHAPITRE I.

Comment, après une longue guerre, le roi des Perses, Nersèh, éleva au trône Arschag, fils de Diran, et comment il envoya ce dernier dans le pays des Arméniens avec son père Diran et avec tous les captifs.

La paix et l'amitié étant rétablies entre l'empereur des Grecs et le roi des Perses Nersèh, [les deux souverains] s'empressèrent de remplir ponctuellement leurs engagements. L'empereur grec renvoya les captifs au roi des Perses Nersèh qui, après avoir investi Arschag (1) du pouvoir royal, l'expédia en grande pompe avec son père, leurs femmes, tous les captifs, leurs trésors et leurs biens. C'est ainsi qu'Arschag, roi de la Grande-Arménie, se mit en route, accompagné de son père et de sa famille, traversa le pays des Assyriens et entra dans son royaume, où il réunit tous [les habitants] dispersés et commença à régner sur eux. En ce temps-là, la paix fut rétablie partout, et tous ceux qui s'étaient enfuis, égarés, ou bien se tenaient cachés dans des lieux inaccessibles du pays des Arméniens, revinrent, et, s'étant réunis, ils vécurent en sécurité sous la protection du roi Arschag. C'est de cette manière que l'ordre et la paix furent rétablis par ces deux souverains dans l'Arménie, et que la population entière ne cessa dès lors de jouir d'une parfaite tranquillité dans ses possessions et dans ses domaines.

(1) Arsace ou Arschag III, fils de Diran II, régnà en Arménie de l'an 341 à 370 de notre ère. — Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 18.

CHAPITRE II.

L'ordre est rétabli et reconnu dans toute l'étendue du pays ; rétablissement du royaume d'Arménie.

En ce temps-là, le roi Arschag se mit à la recherche des généraux de la race des vaillants Mamigoniens ; car ils avaient été ses pères nourriciers. Il les rencontra dans leurs propres domaines, dans des lieux inaccessibles du pays de Daïk et les fit rentrer à son service ; car, pendant la démence de Diran, ils s'étaient refusés à prendre part aux affaires des Arméniens. Le frère aîné, Vartan, fut rétabli par le roi dans ses droits de chef de sa famille ; le second frère, Vasag, nourricier du roi, fut nommé généralissime (sbarabed) de l'armée, et le plus jeune fut investi d'un commandement militaire. Arschag, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, fit rentrer dans le devoir les chefs de toutes les grandes familles avec leurs troupes, en désignant à chacun d'eux leurs fonctions. Les grands une fois soumis, il partagea les troupes et leur confia la garde des frontières de l'Arménie de tous les côtés.

Le pouvoir royal fut dès lors rétabli dans le pays des Arméniens comme par le passé ; les grands rentrèrent dans l'exercice de leurs charges, et les commissaires remplissaient leurs fonctions. On voyait à la tête des gouverneurs et des administrateurs, chargés de pourvoir aux besoins des habitants du pays, dans les villes et dans les villages, la famille des Kénouni, [dont les membres] furent investis de la haute direction des affaires. L'armée entière avec tout ce qui en dépend, c'est-à-dire les munitions d'armes, les piques, les arcs, les étendards ornés d'aigles et de faucons, ainsi que le commandement des troupes, en temps de guerre, furent confiés aux descendants de l'ancienne famille des Mamigoniens, qui furent investis des charges de stratélates et de sbarabed. Ces personnages étaient renommés pour leur intrépidité, leur courage, leur dextérité, leur valeur militaire, leur célébrité et leurs bonnes œuvres ; on eût dit que c'étaient des gens auxquels le ciel même accordait l'administration militaire dans toute l'étendue de la Grande-Arménie. Les membres de ces deux maisons, ainsi que ceux de la noblesse qui venait après eux, décorés des titres de gouverneurs, obtinrent le droit de s'asseoir en présence du roi sur des coussins, de porter les insignes d'honneur sur leurs têtes ; sans parler des chefs des grandes familles qui, en leur qualité de gouverneurs, étaient aussi admis au palais, à l'heure du repas, et occupaient neuf cents coussins parmi les convives, sans compter un nombre considérable de serviteurs au service du palais.

CHAPITRE III.

Saint Nersès ; son origine ; comment il fut choisi comme évêque du pays des Arméniens.

Les chefs de plusieurs grandes familles et de différentes races, les grands qui avaient leurs propres soldats et leurs bannières, tous les satrapes et les nobles, les chefs et les princes, les généraux et les gardiens des frontières, se réunirent chez le roi Arschag pour délibérer sur le choix d'un chef [spirituel], qui fût digne d'occuper le siége patriarcal et de garder les brebis du Christ. La décision qui fut prise au conseil, et qui fût accueillie en général par tous les assistants, consistait à trouver parmi les descendants de la maison de Grégoire [l'Illuminateur] quelqu'un qui fut digne d'être choisi comme chef [spirituel]. Tous, s'adressant au roi, lui dirent : « Puisque Dieu a voulu rétablir votre royauté, il faut que le patriarcat spirituel reste aussi dans cette famille. Car, avec la restauration de ce siége, il y aura une notable amélioration des mœurs dans notre pays. »

Alors les nombreuses troupes de toute l'Arménie demandaient et proclamaient celui qui se nommait Nersès. C'était le fils d'Athanakinès et le petit-fils du grand patriarche Iousig, fils de Verthanès, fils du grand et du premier Grégoire ; sa mère avait nom Bambischen et était sœur du roi Diran. Dans son enfance, il fut élevé à Césarée, ville de Cappadoce (Kamir), où il reçut son instruction sous la direction de maîtres fidèles, et où il acquit l'affection de ses condisciples. Entré dans le monde, il se maria jeune encore (1). En ce temps-là, il était au service militaire, et occupait la charge de chambellan particulier du roi Arschag, qui lui accordait une entière confiance dans toutes les affaires intérieures et extérieures du royaume.

Nersès était d'une taille élevée et agréable, d'une beauté si attrayante que personne ne l'égalait sur la terre ; à ceux qui le voyaient, il inspirait non-seulement de la sympathie, mais encore de l'admiration, voire même une certaine crainte ; son courage dans la guerre était envié par tout le monde. Il se nourrissait de la crainte du Seigneur

(1) Nersès, au dire de Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 16), était en ce moment à Constantinople, où il était venu pour épouser la fille d'un grand personnage, nommé Aspion. — Voir plus haut, p. 229, note 2.

Dieu, en conservant ses commandements. Charitable, pieux et prudent, il possédait une sagesse infinie; c'était un juge impartial, modeste, aimable et doux; il aimait les pauvres; les saintes lois du mariage étaient sacrées pour lui, et son amour pour Dieu atteignait la perfection. Il aimait son prochain, selon les commandements, autant que son âme. Bien qu'au service militaire, sa conduite était très-régulière. Malgré sa jeunesse, il vivait selon les préceptes du Seigneur, dans la voie de la justice. Sa manière d'être habituelle envers ses égaux était à l'abri de tout reproche. Il était infatigable, plein de zèle pour la gloire de Dieu et [enflammé] d'un amour ardent pour le Saint-Esprit. Tel était cet homme, parfait et accompli en tout. Il aimait les pauvres et les malheureux, et il en avait soin au point de partager avec eux non-seulement ses vêtements, mais encore sa nourriture. Il portait secours aux affligés, à ceux qui étaient dans la douleur, et s'offrait toujours comme protecteur et médiateur des opprimés.

Nersès, ce jeune homme à la taille grande et élancée, à la chevelure abondante et flottante, portait un vêtement riche et élégant, et se tenait debout derrière le roi, portant en main l'épée royale, qui était d'acier et enfermée dans un fourreau d'or avec une ceinture ornée de perles et de pierres précieuses. Aussitôt toute l'assemblée commença à crier à haute voix : « C'est Nersès qui doit être notre pasteur ! » Ayant entendu cette acclamation, Nersès refusa d'accepter [le mandat] dont il se disait indigne. Cependant l'assemblée ne cessait de persister dans sa résolution et continuait à crier devant le roi : « Personne excepté lui ne sera notre pasteur; personne excepté lui n'occupera le siége. » Mais lui, à cause de sa grande humilité, se considérant indigne [d'un tel honneur], s'avança et fit des rapports mensongers sur sa propre personne, s'accusant d'iniquité et de péchés qu'il n'avait jamais commis. La multitude, de même que le roi, en l'écoutant, poussèrent des éclats de rire, surtout quand il se calomniait ainsi lui-même. Cependant les troupes qui étaient présentes répétaient unanimement et à haute voix : « Que les péchés commis par toi retombent sur nous et sur nos têtes; nous prenons sur nous-mêmes et sur nos enfants toutes les actions [que tu as commises]; mais toi, reprends l'œuvre de ton bisaïeul Grégoire [l'Illuminateur] et renouvelle parmi nous son patriarcat. » Comme il ne savait que répondre à ces paroles, il se mit à blâmer les troupes en disant : « Vous êtes des hommes iniques et impurs; c'est pour cela que je ne veux pas être votre pasteur et que je ne puis pas prendre sur moi vos péchés : je ne suis pas injuste, je ne tolérerai pas vos méchancetés. Oui, vous m'aimez aujourd'hui, mais c'est en vain; demain vous me haïrez et vous me considérerez comme votre ennemi, car je deviendrai pour vous une lourde massue que vous appelez sur vos têtes. Ainsi laissez-moi traîner ma vie misérable, remplie de péchés, sans d'autres soucis, en attendant le jugement dernier. » Mais la multitude des guerriers faisait entendre son acclamation, en disant : « Eh bien, nous ne voulons que toi, pêcheur, pour être notre pasteur ! » Sans doute ce n'était que la Providence divine qui les faisait persister tous dans leur résolution. Alors le roi Arschag, s'enflammant d'une grande colère, se retourna vers Nersès, qui, en sa qualité de chambellan, tenait l'épée royale avec la ceinture, et, l'arrachant de ses mains, il donna ordre de le lier en sa présence, de lui couper ses cheveux bouclés, longs, épais, magnifiques, incomparables pour leur beauté, et d'arracher ses riches vêtements. Puis il donna l'ordre d'apporter les habits sacerdotaux et de l'en revêtir; en même temps le roi fit appeler le vénérable évêque Faustus (Fausdos) pour qu'il lui conférât le diaconat par l'imposition des mains.

Pendant qu'on lui coupait les cheveux, plusieurs des personnes présentes ne purent retenir leurs larmes et ne pas exprimer leurs regrets, à cause de leur beauté, en apercevant son visage complétement méconnaissable. Mais aussitôt qu'on le vit orné de la beauté du Christ, aussitôt que la grâce divine l'appela à veiller sur la maison du Christ, plusieurs des assistants éprouvèrent une immense joie.

C'était le Seigneur lui-même qui avait inspiré dans les cœurs de tous ces gens le choix du pasteur qui pouvait être leur guide et qui devait leur montrer le chemin de la vie. Faisant encore partie de l'armée, bien qu'il en portât le costume extérieurement, il avait intérieurement revêtu le Christ. La vie qu'il menait était empreinte d'une noblesse exemplaire. Dans son cœur, il se croyait crucifié avec Jésus-Christ; il partageait avec lui sa sépulture, et, semblable à un juste, il attendait avec un ferme espoir la Résurrection.

Tout cela le rendait vraiment digne du siége patriarcal et de la chaire occupée par ses pères et par l'apôtre Thaddée, et digne également de cet héritage matériel légué par saint Grégoire. Aussi, comme c'était le Seigneur qui l'appelait à cette charge, c'était lui qui avait mis dans le cœur de tout le monde de l'en trouver digne et de le demander. De son côté, il se trouvait indigne du haut

rang auquel on voulait l'élever; lui, toujours si craintif et si humble, ne cédant qu'à la violence, au désir unanime, à l'ordre de Dieu et à ce qui fut prédit à Iousig dans sa vision : « Un homme sortira de ta race qui sera le flambeau illuminateur de tout son pays. »

CHAPITRE IV.

Comment Nersès fut emmené à Césarée; nombreux miracles accomplis par Dieu; apostolat et direction religieuse que Nersès donna à son troupeau.

On réunit alors les plus grands princes pour accompagner Nersès qu'on avait tant désiré, et pour aller là où on avait l'habitude de consacrer les patriarches. Une multitude d'évêques se rassembla pour cela chez le roi, et tous, tant qu'ils étaient, consentirent à élire Nersès et à l'élever sur le siége patriarcal. Avec le consentement unanime de tous les évêques, du roi et des laïques, Haïr, principal chef des eunuques, Pakarad, grand prince investi du commandement militaire, Daniel, grand prince de Dzop; Méhantag Reschdouni; Antov, prince de Siounie; Archavir, prince de Schirac et d'Arscharouni; Noïn, prince du second Dzop; Barkev, prince de la maison des Amadouni, munis de lettres authentiques de la part du roi pour le catholicos Eusèbe, furent envoyés avec une quantité de présents magnifiques à Césarée, capitale de la Cappadoce (Kamir), afin que saint Nersès y fût consacré catholicos de la Grande-Arménie.

Arrivés dans cette ville, ils éprouvèrent la plus grande joie, en voyant le catholicos des catholicos, le saint, le célèbre, le bienheureux, le magnifique et l'admirable Eusèbe. Ils lui remirent la lettre du roi Arschag, en étalant devant lui les présents qu'ils avaient apportés. L'archevêque Eusèbe accueillit les envoyés avec beaucoup de considération et d'après les règles canoniques et les lois établies par les apôtres, et convoqua chez lui beaucoup de saints évêques pour qu'ils conférassent par l'imposition des mains à saint Nersès le pontificat de la Grande-Arménie. Alors un grand miracle éclata : à peine étaient-ils entrés dans l'église qu'une colombe blanche descendit sur l'autel à la vue de tout le clergé et de tout le monde. Puis, au moment où le grand pontife Eusèbe faisait son entrée, accompagné de prêtres et d'un saint archiprêtre, qui avait nom Basile, la colombe quitta l'autel, et, s'arrêtant sur ce dernier, elle se posa sur lui pendant plusieurs heures. Aussitôt l'heure du sacre arrivée, on vit la colombe s'envoler loin de saint Basile et se placer sur la tête de Nersès.

A la vue de ce miracle et de ce prodige de Dieu qui s'accomplissaient sur cet homme, tout le peuple et le grand archevêque Eusèbe étaient frappés d'admiration. Alors une acclamation générale se fit entendre : « Tu as plu à Dieu, et l'Esprit de Dieu s'est arrêté sur toi; » car c'était vraiment ainsi que le Saint-Esprit était jadis apparu sur le Seigneur. Après l'imposition des mains, on fit asseoir Nersès sur le siége épiscopal, on lui rendit honneur et plusieurs personnes disaient : Ἐγχωμιᾷ, ce qui signifie : « Le Saint-Esprit s'est arrêté sur lui. » Cependant Nersès ne cessait de se croire indigne de l'accomplissement de ces faveurs. On le fit partir avec la plus grande pompe, accompagné par les grands satrapes arméniens. Tous, revêtus de la gloire spirituelle, rentrèrent dans le pays des Arméniens. Le roi Arschag alla au-devant d'eux jusqu'à la montagne nommée Arioutz (Lion), où ils se rencontrèrent pleins de joie; et, après s'être salués et bénis mutuellement, ils rentrèrent dans l'intérieur du pays.

C'est ainsi que saint Nersès s'installa sur le siége patriarcal. Durant son pontificat, la paix ne cessa de régner dans le pays. En effet, dans toutes les occasions de sa vie, il ne fit qu'imiter l'exemple de son bisaïeul Grégoire le Grand, car il avait hérité de son ineffable bonté. Il réhabilita l'apostolat de ses ancêtres, et continua leur œuvre, c'est-à-dire qu'il prit soin de garder [son troupeau] intact contre les attaques des ennemis visibles et invisibles. Il ressemblait aux premiers arbres, il portait les mêmes fruits, grâce à son enseignement et à sa vigilance pastorale, en donnant [à ses fidèles] une pâture utile et spirituelle. La grâce divine était si grande en lui que, lorsque l'occasion se présentait, il faisait des prodiges de guérison sur les malades. Non-seulement il convertissait les égarés, mais il faisait des miracles plus grands encore; il finissait par convaincre les obstinés endurcis, en leur inspirant de la crainte, et en persuadant ceux dont les cœurs étaient ouverts aux douces paroles de l'enseignement.

Nersès renouvelait les églises dévastées et rétablissait les autels renversés. Il prêchait le repentir à ceux dont la foi était chancelante, pour qu'ils puissent se sauver en croyant en Dieu. Il consolait ceux qui croyaient, en leur inspirant l'espérance des biens éternels qui les attendaient. Occupant la chaire de Thaddée et marchant dans la voie de ses pères, il devint un fils digne d'eux. Il faisait taire la médisance et empêchait [la propagation] de l'iniquité, soit par les paroles, soit

par les actions. Prêt à embrasser la mort pour la vérité, il applaudissait et encourageait avec joie les succès du juste. La pluie de son enseignement, en fécondant la justice, la nourrissait et la rendait capable de recevoir la bénédiction et de porter des fruits. Dans toutes les localités de la Grande-Arménie, où jadis ses ancêtres avaient semé la prédication de la parole de vie, lui aussi fit tomber la pluie, et, patient moissonneur, il participait à l'œuvre des semeurs. En arrosant et en faisant croître l'herbe, il multiplia la moisson abondante dans le grenier du royaume de Dieu. Oui, c'était vraiment un successeur digne de ses ancêtres.

Il possédait un pouvoir immense pour accomplir des prodiges indicibles. Pratiquant l'œuvre de la charité, il donnait par là le bon exemple, et par son enseignement il ouvrait en général les portes fermees de l'esprit de tout le monde, en engageant à faire le bien. D'un côté, il enseignait l'amour, l'espérance, la foi, la sainteté, la douceur, l'humilité, la clémence, la sollicitude pour le soutien des indigents et l'espérance de la promesse faite par le Christ; d'un autre côté, il rappelait le juste châtiment par le feu inextinguible et par les supplices sans fin qui auront lieu au [second] avénement, lorsque viendra le Fils de Dieu, Jésus-Christ. Par ce moyen, il suscita une telle crainte, que tous ceux qui habitaient le territoire de l'Arménie crurent [à ses paroles] et se hâtèrent de distribuer leurs biens aux pauvres, et cela avec une grande joie.

Nersès se mit en route et arriva dans le pays de Daron, où il convoqua tous les évêques de l'Arménie. Réunis dans le village d'Aschdichad, où était construite la première église, la mère de toutes les églises, et où ordinairement les anciens convoquaient les assemblées synodales, ils commencèrent à délibérer sur le rétablissement de l'ordre dans l'Église et l'unité dans la foi. Tous se montrèrent unanimes dans ce concile, en établissant des règles générales et obligatoires pour tous les ordres monastiques du pays des Arméniens, à l'exception du mariage. Le saint pontife Nersès imposait une seule chose à tous : c'étaient les institutions apostoliques, c'est-à-dire que tous devaient, par leurs conseils, par la persuasion et le zèle, guider le peuple dans la voie des bonnes œuvres. Nersès était le premier à faire ce qu'il enseignait aux autres; en général, c'est ainsi qu'il voulait qu'on agît dans tous les cantons, dans toutes les contrées, dans tous les lieux et dans tous les endroits du territoire de l'Arménie. Il ordonna de choisir les lieux les plus commodes, pour y construire des hospices, pour y réunir les malades, les lépreux, les paralytiques, enfin tous ceux qui étaient atteints d'une maladie quelconque. On établit simultanément des hôpitaux pour les lépreux et pour les malades ordinaires, en pourvoyant aux besoins de chaque jour et en fournissant aux pauvres le nécessaire. Cet ordre venait du grand pontife Nersès et était [en même temps] l'avis du saint conseil, à savoir, que les malades devaient rester dans leurs demeures propres et ne pas les quitter pour aller mendier, mais ne pas même en franchir les portes, et que tout le monde fût obligé de venir à leur secours. « Il ne faut pas, disait-il, que l'ordre dans le pays en souffre; il faut qu'en général chaque homme, mû par la charité et la crainte, leur apporte des aliments et pourvoie à leurs besoins. »

C'est ainsi que Nersès organisa, construisit, établit toutes ces choses; il enseigna à tout le pays mille autres moyens de pratiquer la charité, en rétablissant les institutions de ses pères. A ceux qui, dans leur désespoir, s'abandonnaient aux lamentations et aux pleurs sur les morts et se faisaient beaucoup de mal, Nersès prêchait l'espérance de la Résurrection, persuadant aux hommes que la mort n'est pas éternelle, et qu'ils renaîtront un jour, que le Seigneur viendra, qu'il y aura une renaissance par la Résurrection et que chacun aura sa récompense selon ses actions. Il conseillait de respecter les lois du mariage, de se garder une fidélité mutuelle; surtout de ne pas contracter de mariage avec de proches parents, d'éviter l'inceste, de ne pas avoir de rapports illicites avec les filles d'une beauté remarquable, comme cela était arrivé une fois. Il établit comme règle, de s'abstenir complétement de la chair des animaux et de l'usage du sang [pour la nourriture], de ne pas s'approcher d'une femme pendant l'époque de ses menstruations, parce qu'il trouvait toutes ces choses impures devant le Seigneur.

Nersès envisageait l'astuce, les murmures, l'avarice, l'envie, le désir, l'iniquité, la sodomie, la lâcheté, la médisance, l'ivrognerie, la gourmandise, la violence, l'adultère, la vengeance, le mensonge, l'inimitié, la cruauté, le faux témoignage, l'effusion du sang, le meurtre, enfin toutes sortes d'abominations, comme il envisageait ceux qui n'avaient pas foi en la Résurrection, qui pleuraient leurs morts avec désespoir, et il les estimait également dignes de la perdition. Il prescrivait au pays entier, à commencer par le roi et par les grands jusqu'à ceux qui avaient quelque autorité sur leurs proches, d'avoir compassion des serviteurs, des humbles, des disciples, de les aimer

comme leurs proches et de ne pas les accabler d'impôts outre mesure, en leur rappelant qu'eux aussi ils ont un maître dans le ciel. De même, il ordonnait aux serviteurs d'avoir une parfaite obéissance envers leurs seigneurs, afin de mériter la récompense de la part de Jésus-Christ.

De son temps, les églises restaurées jouissaient d'une paix parfaite. Partout les évêques se voyaient entourés d'honneurs et de considération dans toute l'étendue de la Grande-Arménie. La prospérité dans toute sa plénitude régnait dans l'Église en général : la pompe et la magnificence ornaient les principales églises, le nombre du clergé augmentait chaque jour. Il multiplia le nombre des églises dans les villages et dans les déserts. On peut en dire autant des moines.

Dans tous les districts de l'Arménie, il fonda des écoles pour les langues grecque et syriaque. Il fit rentrer dans leur patrie beaucoup de captifs malheureux et affligés, les uns par la rançon, les autres par la crainte qu'il inspirait, en prêchant la gloire du Christ. Les veuves, les orphelins, les indigents, trouvaient toujours chez lui un asile et la nourriture, les pauvres la consolation : son palais et sa table étaient toujours prêts à recevoir les indigents, les étrangers et les hôtes. Quoiqu'il eût déjà construit à leur usage beaucoup d'hospices dans tous les cantons, et qu'il les eût munis de provisions indispensables pour qu'ils ne fussent pas dans la nécessité de quitter leurs lits et d'aller mendier; inspiré par son grand amour pour les pauvres, il leur laissait cependant la libre entrée dans son palais; car les boiteux, les aveugles, les paralytiques, les sourds, les gens perclus, les malheureux, les nécessiteux, tous assis à sa table, partageaient avec lui son repas. Il les lavait tous de ses propres mains; il les oignait et les pansait; c'était lui qui donnait à chacun son aliment et dépensait pour eux tout le nécessaire. Tous les étrangers trouvaient le repos auprès de lui et sous son toit. . . . .

. . . .

Le pays des Arméniens ne posséda jamais un semblable pasteur (1).

CHAPITRE V.

Nersès, catholicos des Arméniens, accompagné de satrapes, est envoyé par le roi Arschag vers l'empereur Valens; son discours sur la religion, à propos du fils de l'empereur, est cause de son arrestation et de son exil; l'empereur renvoie les satrapes avec des présents.

Or, il arriva que le roi des Arméniens jugea nécessaire d'envoyer en Grèce le grand catholicos Nersès, avec dix satrapes les plus marquants, pour renouveler le pacte d'alliance qui existait entre le royaume d'Arménie et l'empereur grec. Ils se mirent en route et arrivèrent au palais impérial des souverains grecs.

Vers ce temps-là, Valens (1), le grand souverain grec, ayant pris parti pour les Ariens, avait embrassé leur hérésie. Quand, à la première audience, il vit Nersès, il lui témoigna la plus grande considération, en lui faisant un accueil magnifique.

Quelque temps après il advint que le fils unique de l'empereur, — il n'en avait pas d'autre, — tomba gravement malade. Le saint catholicos des Arméniens, Nersès, fut engagé par le souverain à réciter des prières sur l'enfant. Arrivé en sa présence, Nersès lui parla en ces termes (2). . . . .

. . . .

C'est ainsi que saint Nersès parla à l'empereur; de plus il ajouta à ces paroles : « Dès aujourd'hui nous t'indiquons un terme de quinze jours pour que tu puisses bien penser au bienfait que nous te proposons. Si pendant ce temps ou jusqu'au dernier jour de ce terme, tu n'embrasses pas la vraie foi, pour que tu comprennes que tout ce que je viens de dire devant toi est juste et fidèle, tu auras le signe que voici : ton enfant mourra ! »

Pendant que Nersès parlait en présence de Valens, ce souverain l'écoutait, gardant le plus profond silence. Il était assis les jambes croisées, appuyé sur le coude, la main sous le menton. Telle était l'attitude de Valens pendant tout le discours de Nersès, dont toutes les paroles étaient

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 20) raconte dans les mêmes termes, mais plus brièvement, les bienfaits dont saint Nersès dota son pays durant son patriarcat. Ce catholicos, un des plus illustres de l'Arménie, occupa le siége pontifical de l'an 340 à 374 de notre ère. Un écrivain arménien du X[e] siècle, Mesrob le prêtre, nous a transmis une biographie de saint Nersès qui a eu plusieurs éditions (Madras, 1775; Venise, 1853, dans la *Petite Biblioth. arm.*) — Cf. aussi Aucher, *Vies des saints arm.*, *s. verb. Nersès*. — Le même, *Fleur de la vie des saints*, page 218. — P. Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 129 et suiv.

(1) Selon Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 21), ce fut vers l'empereur Valentinien I, collègue de Valens, que saint Nersès fut envoyé par le roi d'Arménie. Ces deux opinions sont erronées; c'était l'empereur Constant qui régnait à Constantinople lors du voyage de saint Nersès (Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, éd. Saint-Martin, t. II, liv. X, 19).

(2) Le discours de Nersès à l'empereur est une profession de foi orthodoxe que nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire ici.

fidèlement inscrites par des secrétaires garde-notes qui se tenaient debout devant l'empereur. Enfin [Valens], s'enflammant d'une colère violente, ordonna de charger le saint pontife arménien, Nersès, de chaînes de fer, de le jeter dans une prison, de l'y garder jusqu'au moment où il se déciderait quelque chose : la guérison ou la mort de l'enfant. Mais, aussitôt les quinze jours écoulés, le fils de l'empereur, son héritier unique, mourut. Après l'avoir grandement pleuré, il ordonna d'amener en sa présence saint Nersès, et, l'appelant à lui, il lui demanda : « N'est-ce pas vous, chrétiens, qui êtes la cause de la mort de l'enfant? » Nersès répliqua en disant : « Après les paroles dites par moi, Jésus-Christ a prolongé pendant quinze jours [la vie de l'enfant] pour que vous ayez le temps de vous convertir [à la vraie foi]; mais vous ne l'avez pas fait; et c'est pour cela que l'enfant est mort. Pourtant, si maintenant, toi et tes familiers, croyez en Jésus-Christ, Fils de Dieu, il peut ressusciter ton fils. » A ces paroles, l'empereur s'emporta à un tel point qu'il voulut lui faire subir la mort la plus cruelle. Mais les grands dignitaires du palais et les conseillers, s'approchant de l'empereur, lui dirent : « C'est un des envoyés d'un grand souverain, et il vient d'un pays lointain de la part d'un roi puissant : il ne faut pas qu'il souffre le moindre mal chez nous. Autrement, une inimitié fâcheuse va éclater bientôt et une guerre désastreuse s'engagera entre nous et le grand roi des Arméniens. [Sans doute], ce n'est pas d'après la parole [de cet homme] que l'enfant pouvait vivre ou mourir. » Ils parlèrent longtemps dans ce sens, mais ils ne parvinrent pas à apaiser le courroux de l'empereur. Si d'un côté les choses prenaient de plus en plus un caractère sombre, de l'autre toute la multitude, à laquelle se joignirent aussi les troupes, insistait fermement pour que l'homme en question ne fût pas mis à mort. Enfin on parvint, et cela avec beaucoup de peine, à convaincre l'empereur de ne pas le faire tuer; le persuader de laisser aller Nersès dans son pays était chose impossible. Cependant l'empereur était mis dans une telle position, qu'il devait consentir seulement à l'exiler. En agissant ainsi, les sages conseillers pensèrent avec raison qu'une fois en exil, Nersès conserverait la vie, qu'ensuite il pourrait conquérir sa liberté, et que de cette manière la guerre n'éclaterait pas entre les deux royaumes. Ils dirent : « Nulle part, dès les temps les plus reculés, on n'a vu, ni entre les nations ennemies, ni en temps de guerre, qu'un ambassadeur fût jamais détenu, ni surtout qu'il ait été menacé de mort, sans parler déjà d'un personnage aussi considérable que l'est le chef [spirituel] d'un pays entier; car le roi de leur pays et lui sont égaux, dit-on. Le pays entier, d'où ces envoyés sont venus, aime grandement cet homme, et il y jouit de la plus grande célébrité. Ceux qui l'accompagnaient ont raconté qu'il est non-seulement un des personnages les plus intimes du roi, mais qu'il est même son parent. En un mot tout le pays le chérit. »

Le roi répondit à cela : « Tout ce que vous venez de dire, hommes sages, serait bien pensé si la chose était ainsi. Car, si Nersès était autorisé par son maître à me transmettre tous ces reproches humiliants, on n'aurait pas le droit d'accuser l'ambassadeur, de le blâmer ou de l'en punir. Mais cet homme a commencé de son chef à m'adresser des reproches, de son chef il s'est fait garant de la mort de mon fils, et il est même allé jusqu'à dire : « Oui, c'est moi qui l'ai tué. » Son roi l'avait envoyé ici pour consolider l'amitié mutuelle, et le voilà qui introduit la mort chez nous; par conséquent il est dangereux même pour son roi. Il est responsable d'avoir agi de son gré, il est condamnable pour avoir fait tout cela, j'en suis convaincu, à l'insu de son roi. »

Par conséquent l'empereur ne fit aucune attention à ce qu'on venait de dire. Il donna l'ordre d'exiler le bienheureux Nersès et de l'envoyer dans une des îles de la grande mer déserte et inhabitée, où il n'y aurait ni eau pour boire, ni aliment quelconque, afin qu'il y mourût de faim. [Après quoi], Valens réunit chez lui les évêques, les prêtres et les diacres de toutes les villes de l'empire qui confessaient la foi orthodoxe, il en forma une assemblée nombreuse et il leur proposa d'embrasser la fausse doctrine de la secte arienne, de retourner dans leurs diocèses respectifs et de convertir leur troupeau à la foi des Ariens. Mais, comme personne parmi eux ne voulut y consentir, il les fit tous bannir dans des pays étrangers, de sorte que personne d'eux ne rentra dans son foyer. A leurs places, il nomma des pasteurs impies et envoya de faux évêques dans toutes les villes. C'est ainsi que le trouble et l'hérésie, entrés dans l'église, l'ébranlèrent jusque dans ses fondements. L'épreuve, l'anxiété et le péril étaient répandus partout, si bien qu'on n'avait rien vu de pareil du temps des souverains d'autrefois : c'était encore pire que la guerre et les troubles excités jadis par les empereurs idolâtres, amis des temples païens. Les vrais docteurs orthodoxes furent remplacés par les ouvriers de Satan; l'anxiété gagna tous ceux qui avaient foi en Jésus-Christ, et le peuple en général fut plongé

partout dans le deuil et dans la tristesse. Car les ouvriers de Satan envahirent les églises, et, avec l'éloignement des pasteurs de leurs troupeaux, les ouailles se dispersèrent, et, restées sans chefs, elles n'avaient [pas d'endroit] où prier Dieu.

Pour ne pas seulement obéir aux envoyés de Satan, les fidèles faisaient leur oraison hors des villes et des villages, à ciel ouvert, dans des lieux découverts. A la fin de chaque prière, ils demandaient à Dieu qu'il fît cesser les temps difficiles, qu'il leur rendît leurs vrais chefs, et qu'il les fît rentrer dans les églises construites par eux-mêmes et dont ils étaient éloignés.

Quant aux princes arméniens, qui avaient accompagné saint Nersès, Valens leur donna à tous beaucoup d'argent, et, après les avoir ainsi comblés de présents, il les renvoya. Il les chargea en même temps d'une immense quantité d'or, d'argent et de pierres précieuses pour leur souverain, voulant de la sorte gagner les bonnes grâces du roi des Arméniens, Arschag, et il lui adressa une lettre dans laquelle il accusait Nersès d'être l'unique cause de la mort de son fils. En outre, il congédia les otages du roi d'Arménie, Arsacides d'origine, qui se trouvaient alors au palais impérial, c'est-à-dire les deux neveux du roi, dont l'un se nommait Knel, l'autre Dirith, en les confiant aux satrapes arméniens. C'est ainsi que Valens se décida à mettre en liberté ces derniers.

CHAPITRE VI.

Comment Nersès, après avoir été exilé dans une île déserte, y vécut miraculeusement pendant neuf ans.

L'empereur Valens, après avoir persécuté la sainte Eglise dans toute l'étendue de son empire, après avoir éloigné tous les évêques de leur troupeau en les bannissant dans des pays étrangers, concentra tout son courroux sur saint Nersès qui fut la cause de la mort de son fils unique et chéri, et se décida à lui faire subir la mort la plus cruelle. C'était avec beaucoup de peine que les grands et les conseillers du souverain, qui n'étaient point de son avis, parvinrent à soustraire Nersès au danger qui le menaçait. Ordre fut donné qu'on le transportât dans une île déserte du grand Océan, où il n'y eût ni eau, ni herbe, ni racine, enfin rien de ce qui est indispensable pour les besoins de l'homme, et qui ne fût qu'un rocher couvert de sable, inaccessible aux voyageurs et aux navires.

Nersès fut transporté dans le lieu désigné avec soixante-dix autres personnages, dont les uns étaient des évêques de différentes villes, les autres, des clercs de différentes églises. Nersès se réjouissait à la pensée qu'enfin il lui était donné de souffrir pour le nom du Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu. Parmi ceux qui subirent l'exil avec lui, il y avait deux des siens : un diacre, nommé Rasdom, et un certain Diranam. Les soixante-dix exilés venant de différents lieux une fois montés sur le navire, le bâtiment partit, et, grâce à un vent favorable, il arriva en quinze jours au lieu désigné et retourna après les avoir débarqués. Cette île couverte de sable était dépourvue de tout, même d'herbe et d'eau potable. C'est pour cette raison qu'on l'avait choisie pour le lieu d'exil où, d'après l'ordre impérial, ils furent tous transportés et où ils devaient mourir de faim. A peine un mois s'était-il écoulé que les plus faibles parmi les exilés, tourmentés par la faim et la soif, commencèrent à s'épuiser et à s'affaiblir. Nersès les consolait et les ranimait. . . . . (1).

Après avoir parlé, Nersès ajouta : « Pliez le genou tous ensemble pour que Jésus-Christ nous rende dignes de sa miséricorde. » A peine avaient-ils plié le genou trois fois et récité l'oraison, qu'un vent violent se leva sur la mer et commença à jeter dans l'île une immense quantité de poissons en monceaux, ainsi qu'une pareille quantité de bois. Le bois préparé, ils virent qu'il leur manquait du feu pour l'allumer. Tout d'un coup, le bois s'enflamma de lui-même et commença à brûler; alors tous se redressèrent pour prier Dieu et lui rendre grâce; puis ils firent cuire le poisson. Cela fait, ils s'assirent et mangèrent. Ils étaient déjà rassasiés quand ils sentirent le besoin d'apaiser leur soif. Alors saint Nersès se levant creusa dans le sable de l'île, et voilà qu'une source d'eau douce et savoureuse jaillit; ceux qui s'y trouvaient étanchèrent leur soif. C'est ainsi que la mer les nourrissait dans cette île. De son côté, Nersès ne cessait de les encourager.

Les frères, jour et nuit, rendaient grâces au Seigneur Jésus-Christ, le bénissant sans relâche. Ils attendaient le coucher du soleil, quand les flots de la mer leur apportaient l'aliment habituel, pour prendre le repas envoyé par Dieu. Quant à saint Nersès, il ne prenait son repas qu'une fois la semaine, c'est-à-dire les dimanches. Durant neuf ans que les frères passèrent dans cette île, Nersès ne cessa jamais de soutenir leur courage.

(1) Nous avons supprimé une longue prière qu'il nous a semblé inutile de reproduire, puisqu'elle ne renferme rien d'historique.

CHAPITRE VII.

Miracles accomplis par Dieu envers Nersès et Basile. Jalousie de l'évêque Eusèbe contre ce dernier.

Quand l'évêque de la Césarée, Eusèbe, vit la colombe, descendant miraculeusement du ciel, s'arrêter sur le saint archiprêtre Basile de Césarée, il conçut une jalousie excessive contre lui, et, dès ce moment, il le considérait comme son antagoniste et son ennemi. Le bruit s'en était déjà répandu par tout le pays, où l'on racontait que pendant le sacre du saint catholicos Nersès, [le Saint-Esprit], sous la forme d'une colombe, se posa d'abord sur le saint archiprêtre Basile, puis, s'envolant loin de lui, s'arrêta sur le pontife Nersès. Ce bruit courait dans tout le pays de Cappadoce. Aux yeux de tout le monde, ce miracle était extraordinaire, par conséquent chacun témoignait une haute considération à saint Basile. [Ce qui le rendait digne de tout honneur c'étaient] la vie sainte, l'humilité sans bornes, la prière fervente adressée à Dieu, la modestie de son caractère, son amour pour les pauvres et les malheureux et son aptitude pour les commandements [de Dieu]. Ayant de vastes connaissances, il était comme une source intarissable de sagesse, comme un fidèle interprète de la doctrine [chrétienne]; versé dans la philosophie, il était prêt partout et toujours à fermer la bouche aux hérétiques, affermissant chez tous la foi en la vraie et très-sainte Trinité. A cause de tout cela, on le considérait comme un apôtre du Christ, comme un ange du ciel, en disant que vraiment il était digne de l'esprit de Dieu. A le voir, on dirait l'humilité personnifiée, et, quoiqu'il s'estimât indigne, tous ceux qui sentaient le besoin de s'instruire venaient chez lui et surtout les chefs des philosophes profanes. Il convertit plusieurs d'entre eux de leur croyance erronée à la vraie foi, et de la sorte il rendait adorateurs de Jésus-Christ beaucoup de gens. Tout le pays le regardait comme un être descendu du ciel. Mais la parole humaine est faible pour rendre toutes ses perfections. Cependant, quand saint Basile, rencontrant son évêque, lui voyait la figure sombre, il s'éloignait de lui, et, quittant la ville, il se retirait dans quelque village, où il pouvait vivre tranquillement.

CHAPITRE VIII.

L'empereur Valens persécute tous les orthodoxes. Il est cause d'une dispute entre les vrais croyants et les Ariens hétérodoxes. Saint Basile, à la suite d'une vision miraculeuse, est contraint d'accepter le combat, durant lequel, avec l'aide de Dieu, il triomphe de ses adversaires, en présence de l'évêque Eusèbe. Comment ce dernier est jeté en prison et y meurt. Basile est mis en liberté.

En ce temps-là, Valens, cet empereur impie, s'armait avec le plus grand acharnement contre les ouvriers de la vraie foi, c'est-à-dire contre ceux qui croyaient sincèrement en Jésus-Christ, le confessant vrai Fils de Dieu, engendré par le Père et consubstantiel avec lui. Il était prêt à susciter la persécution générale accompagnée de supplices et de tourments, à prescrire à tous [d'embrasser la doctrine arienne] et à l'imposer avec son autorité.

Alors les fanatiques docteurs de la secte arienne, se réunissant, dirent : « Souverain, permets-nous d'entrer en combat avec nos adversaires et de discuter avec eux; alors nous verrons lequel des deux partis remportera la victoire, et on n'aura pas le droit de dire que nous avons triomphé [de nos adversaires] par la force. » L'empereur Valens accepta cette proposition avec joie. Il choisit des hommes éloquents et d'habiles dialecticiens, qu'il croyait profondément versés [dans l'art], parmi les faux évêques de la secte arienne. Il envoya vers Eusèbe, évêque de Césarée, demander que celui-ci indiquât le jour pour la discussion qui devait avoir lieu en sa présence et qui prouverait jusqu'à l'évidence de quel côté est la vérité. Le jour des conférences une fois fixé, l'évêque Eusèbe, après avoir réuni tous les clercs chez lui, commença de concert avec eux à penser sérieusement à l'issue de l'affaire; et comme c'était un homme qui n'avait pas le don de la parole, il était fort inquiet des réponses qu'il devait donner à ses adversaires. Dans ce conseil, on se décida d'envoyer vers le bienheureux Basile pour l'engager à venir, « parce que, disait-on, il a la parole puissante et que lui seul a la grâce de mettre fin à la fraude traîtresse de Satan que celui-ci prépare à l'Église que le Christ a rachetée par son sang. » Par conséquent l'évêque Eusèbe écrivit une lettre suppliante à l'archiprêtre Basile concernant l'honneur du culte [orthodoxe], dans laquelle il conjurait ce dernier d'oublier les désagréments réciproques qui eurent lieu jadis entre eux et d'arriver sans délai, car il s'agissait d'une discussion sur la foi en Dieu. De leur côté, tous les clercs qui se trouvaient présents lui adressèrent aussi une lettre, en le priant d'arriver sur-le-champ sans perdre un instant. On chargea de ces lettres des hommes fidèles et honorables, et on

les dépêcha vers Basile. Ces gens se mirent en route et, tandis qu'ils voyageaient, saint Basile célébrait le service divin dans le lieu où il était. Tout à coup il fut saisi d'un profond sommeil pendant lequel il vit en songe une grande et belle vigne, couverte de fruits abondants, et trois sangliers dans cette vigne la détruisaient en la bouleversant. Ils coupèrent plusieurs racines aux ceps, les déracinèrent, arrachèrent leurs rejetons et ils faisaient de grands dégâts dans toute la vigne. Tous les vignerons étaient là réunis et, malgré leurs efforts, ils ne pouvaient parvenir à chasser de la vigne les sangliers dévastateurs. Alors ils se mirent à appeler à haute voix Basile, en disant : « Si toi, Basile, tu refuses de venir [à notre secours], personne d'autre ne sera en état de faire sortir d'ici ces sangliers et de mettre fin à cette grande dévastation. Hâte-toi, accours vite, car le dégât est grand. » Basile, étant arrivé, chassa les sangliers dévastateurs hors de la vigne et répara ce qui avait été détruit.

L'homme admirable, Basile, se réveillant, était frappé de son rêve et plongé dans ses pensées. Pendant qu'il se demandait ce que ce songe pouvait signifier, les envoyés de l'évêque Eusèbe arrivèrent de Césarée et lui présentèrent les lettres. Les ayant parcourues, il se réjouit grandement, car il comprit bien que c'était Dieu qui avait inspiré à Eusèbe le désir de l'engager à se poser en défenseur de la vérité. D'après cette lettre, il se mit en route immédiatement, se dirigeant vers l'évêque Eusèbe. Après avoir délibéré sur ce qu'ils devaient entreprendre, Basile dit à Eusèbe de demander à l'empereur l'autorisation d'amener avec lui l'un de ses prêtres. Eusèbe se rendit chez l'empereur et lui dit : « Comme tu viens de me donner deux adversaires, laisse-moi amener un de mes prêtres [à la conférence]. » De concert avec les évêques ariens, l'empereur consentit à ce qu'Eusèbe amenât avec lui ses compagnons, en se rendant à l'assemblée.

A l'heure indiquée, l'empereur, l'évêque Eusèbe avec le bienheureux archiprêtre Basile et les deux adversaires du côté de Satan, c'est-à-dire les deux faux évêques ariens, entrant en lice, se prirent à discuter et à examiner les opinions divergentes sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, c'est-à-dire s'il était engendré du Père et s'il était Fils de son essence ou non. Alors le bienheureux Basile, qui se tenait derrière l'évêque Eusèbe et prenait note de tout, rempli du Saint-Esprit, commença à faire des citations de la Genèse, du Lévitique, des Prophètes, des Actes des Apôtres, de la Sainte-Écriture en général, montrant et démontrant [la vérité de la doctrine orthodoxe], jusqu'à ce qu'il eût imposé silence aux deux champions de Satan et, en les faisant taire ainsi que l'empereur, il les couvrit d'opprobre.

L'empereur Valens, portant ses regards sur l'évêque, le vit couvert de sueur. Il lui demanda : « Comment se fait-il qu'une sueur si abondante ruisselle sur ton visage, car c'est grâce à ton secrétaire-garde-notes que tu viens de remporter la victoire dans cette discussion? » Basile répliqua à l'empereur disant : « Comment! après avoir longuement chassé devant lui deux pourceaux et un âne, tu viens lui demander pourquoi il est couvert de sueur? » Cependant l'empereur conçut un vif regret d'avoir consenti à ce que Basile eût été adjoint à Eusèbe. Alors les Ariens, couverts de honte, se levèrent et dirent à Valens : « A quoi bon toutes ces peines et ces discussions? N'es-tu pas maître d'ordonner d'accumuler toutes les souffrances possibles sur la tête de ceux qui se montrent rebelles à ta volonté? » C'est ainsi que l'assemblée fut dissoute.

L'empereur donna ordre de jeter Eusèbe avec beaucoup d'autres personnes dans une prison, d'opprimer les chrétiens orthodoxes et de surcharger les églises d'impôts onéreux. Sur ces entrefaites, Eusèbe succomba dans sa prison, accablé qu'il était sous le poids des chaînes les plus lourdes. Quant à saint Basile, les habitants de Césarée disaient : « Si vous ne le faites pas sortir de la prison, nous mettrons le feu à toute la ville. » Quand cette menace devint générale, l'empereur se vit contraint de céder, et il ordonna de délivrer le bienheureux Basile.

CHAPITRE IX.

Saint Basile est élu évêque; miracle de Dieu; Basile ordonne au peuple croyant en Jésus-Christ de rassembler tous ses trésors, ce qui est exécuté. On les lui apporte, à cause de l'amour du Dieu vivifiant, et on implore l'empereur pour qu'il fasse rentrer les évêques [bannis] de leurs diocèses.

Alors tous les évêques du diocèse de Césarée se réunirent pour élire saint Basile comme archevêque de Césarée. Les évêques étaient déjà rassemblés pour consacrer saint Basile, quand on vit une colombe descendre du ciel et se poser sur lui, comme cela était déjà arrivé une fois lors du sacre du grand pontife Nersès. Grand fut l'étonnement de tout le monde. On rendit grâces au Christ miséricordieux de permettre que le prodige accompli sur sa propre personne, en preuve de

sa divinité, se renouvelât aussi sur ses saints et ses serviteurs. C'est ainsi que Basile s'installa sur le siége des catholicos de Césarée.

Cependant l'empereur Valens ne discontinuait pas d'opprimer les chrétiens, car il disait : « Tous ceux dans mon empire qui portent le nom de chrétiens ne doivent dorénavant avoir chez eux ni or ni argent : ils doivent les apporter au palais [impérial]. » Par conséquent on enleva chez les soldats et les généraux, chez les habitants de plusieurs villes, portant le nom de chrétiens, leur or et leur argent, afin de n'en rien laisser chez personne, car ceux chez qui on en trouverait devaient subir la mort. C'était avec joie que chacun apportait au palais [son trésor], pour le nom du Christ, et qu'on se soumettait à ce châtiment avec empressement. De même les commissaires impériaux se saisirent de l'or et de l'argent des habitants de la ville de Césarée. Alors le bienheureux Basile commença à les encourager pour qu'ils l'apportassent de bon cœur, en disant : « Rendez vos trésors par mon intermédiaire; je m'en fais garant, car Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'unique Fils de Dieu, contre lequel l'empereur s'est armé avec arrogance, va se venger de lui par la mort. Mais soumettez-vous gaiement à ce dépouillement de vos richesses, car on a préparé pour vous dans le ciel des trésors impérissables. Quant à cette richesse, je vous la ferai rendre bientôt en vos propres mains. » Alors tous les habitants de la ville de Césarée arrivèrent en apportant l'argent et l'or qui se trouvaient chez chacun d'eux, et l'église en fut entièrement encombrée. On fit venir les grands et fidèles serviteurs de l'empereur, et, en leur présence, on mit les scellés sur les portes de l'église.

Après quoi, l'empereur Valens ordonna d'enchaîner de rechef l'archevêque Basile et de le jeter en prison, ainsi que tous les évêques, dans toutes les villes [de l'empire]. Cependant le peuple en général faisait des vœux et implorait [le ciel] pour qu'il mît fin à cette calamité menaçante, et pour que les vrais pasteurs rentrassent dans leurs foyers et fussent rendus à leurs ouailles.

CHAPITRE X.

L'empereur Valens engage un sophiste à aller combattre la vraie doctrine; miracles dont ce dernier est témoin, en voyant la multitude des martyrs dans l'enceinte de l'église; l'empereur Valens meurt à la suite des prodiges accomplis par Dieu, et la paix est rétablie dans l'Église de Dieu.

L'empereur Valens donna l'ordre de chercher et de trouver un homme éloquent qui fût en état de réfuter par écrit la foi des chrétiens [orthodoxes]. On lui dit qu'il y avait dans une certaine ville un sophiste très-habile. L'empereur dépêcha vers lui des fonctionnaires (magistros) pour qu'ils l'amenassent chez lui le plus vite possible; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Au second relais, ils virent une ville, et hors de cette ville une église au nom de sainte Thécla. C'est ici que le sophiste s'arrêta; il se choisit un gîte dans l'enceinte même de l'église, tandis que les envoyés de l'empereur en cherchèrent un dans la ville. Après avoir pris ses repas, le sophiste arrangea son lit et ferma les portes de l'église. Assis sur son lit, il était déjà prêt à s'y étendre, quand il vit de ses propres yeux, — car il veillait encore, — les portes de l'église s'ouvrir subitement et une grande multitude de martyrs apparaître entourés d'une gloire éblouissante. Sainte Thécla alla à leur rencontre, vêtue magnifiquement et étincelante de lumière. Après s'être salués mutuellement, sainte Thécla leur dit : « Vous êtes les bienvenus, amis, qui avez travaillé pour Jésus-Christ. » Chacun d'eux se prépara un siége et ils se rangèrent par ordre. Les saints commencèrent à parler ainsi : « Les saints du Seigneur qui n'ont pas encore quitté la terre s'y trouvent dans de grands dangers; car les uns sont dans les fers, les autres en prison, ceux-ci dans l'exil, ceux-là accablés d'impôts, calomniés et suppliciés odieusement. Nous voilà réunis pour porter secours aux croyants du Seigneur et les venger de leurs ennemis. Plusieurs ouvriers du Seigneur restent emprisonnés, beaucoup de champs sont délaissés et beaucoup de vignes sont devenues stériles : il faut que nous mettions un frein à Valens pour qu'il n'empêche pas les ouvriers de reprendre leurs travaux. C'est ainsi que le vaillant ouvrier Basile reste éloigné de son œuvre. Eh bien, envoyons deux d'entre nous pour qu'ils mettent fin à la vie de l'impie Valens. » L'un d'eux avait nom Serge (Sarkis), l'autre Théodore; on les expédia, en leur indiquant l'heure du rendez-vous : « A telle heure nous nous reverrons. » Cela dit, ils se levèrent et partirent.

Le sophiste qui se trouvait dans l'église et contemplait cette vision de ses propres yeux, frappé d'étonnement, ne put fermer l'œil pendant toute la nuit. Le lendemain, les envoyés de l'empereur étant venus de grand matin lui dirent : « Allons, mettons-nous en route. » Lui, prétextant une maladie, disait qu'il n'était pas en état de bouger de sa place. Et pendant qu'ils persistaient, le sophiste en défaillance respirait à peine, soupirant toujours, et ne pouvant leur donner de réponse jus-

qu'au soir. Le jour baissait déjà, quand les envoyés, le laissant dans l'enceinte de l'église, retournèrent en ville dans leurs gîtes. A peine le sophiste avait-il fermé les portes de l'église et s'était-il couché sur son lit, que tout à coup il vit les portes se rouvrir et les mêmes martyrs rentrer : ils remplirent l'église entière. Ils allèrent à la rencontre les uns des autres, radieux de joie, se saluant mutuellement; après quoi tous, se préparant un siége, s'assirent avec ordre. C'est alors qu'on vit arriver saint Sarkis et saint Théodore revenant de la mission qu'on leur avait confiée et entrant dans l'assemblée des saints. Le synode des saints, en les voyant, demanda : « Comment vous êtes-vous acquittés de l'affaire pour laquelle vous avez été envoyés? » Ils répondirent : « Aussitôt partis d'ici, nous avons tué Valens, l'ennemi de la vérité; maintenant nous voilà de retour auprès de vous. » Alors, tous se levèrent, et, après avoir rendu grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils retournèrent chacun chez eux. Jusqu'au matin, le sophiste épouvanté ne pouvait revenir de sa frayeur. Le jour venu, arrivent les envoyés de l'empereur, qui dirent au sophiste : « Eh bien, rendons-nous auprès de l'empereur. » Mais il leur répliqua : « L'empereur est déjà mort : chez qui irons-nous à présent? » Sur cette question, il s'engagea bientôt une discussion des plus vives; on alla même jusqu'à faire un pari, en indiquant un terme de trois jours. « Si l'on ne s'empare pas des marchandises, dit le sophiste, si l'on ne pille pas les villes, si l'empereur est en vie, je donne ma tête à couper, puisque je me suis permis d'avancer ce que je viens de dire. » Les envoyés consentirent à ce délai de trois jours. Les trois jours écoulés, on vit les paroles du sophiste confirmées, car en effet l'empereur était déjà mort.

Après cela, tous ceux qui étaient en prison ou en exil furent mis en liberté; les biens confisqués furent rendus à ceux à qui ils appartenaient. Ordre fut donné de restituer aussi aux habitants de Césarée leurs biens. Engagés par saint Basile à reprendre leurs effets, personne ne voulut même s'en approcher; et quoique Basile leur dît : « N'avais-je pas raison d'avancer que je me faisais garant de remettre vos biens dans vos propres mains? » ils n'y faisaient aucune attention, disant seulement : « Que nos biens entrent dans la trésorerie du Seigneur qui fut notre juge et vengea les serviteurs de la sainte Église. » De la sorte, aucun des habitants de Césarée ne toucha à son argent qui fut versé dans la trésorerie de l'église. Plus tard, l'archevêque en fit des fonts de baptême en argent qui existent jusqu'à ce jour dans la maison de Dieu.

CHAPITRE XI.

Les princes envoyés vers l'empereur Valens retournent en Arménie chez leur maître Arschag; ce dernier s'emporte contre l'empereur et dévaste les domaines de l'empire grec.

Voici les noms des princes qui, de la part du grand roi Arschag, furent envoyés du pays des Arméniens vers Valens, empereur des Grecs. Le grand pontife arménien, Nersès, en personne; le chef de la famille des Mamigoniens, Vartan, frère de Vasag, grand stratétate des Arméniens, qui tous deux étaient les pères nourriciers du roi Arschag; Méhen[tag], chef de la famille des Reschdouni; Méhar, chef de la famille des Andsévatzi; Karchouïl Maghkhaz, chef de la famille des Khorkhorouni; Mouschg, chef de la famille des Saharouni; Témed, chef de la famille des Kentouni; Gischgen, chef de la famille des Pakïank, Sourig, chef de la famille de Hersidzor; Vergen, chef de la famille des Hapoujen; tous partirent en ambassade pour renouveler l'alliance avec l'empereur Valens. Ce dernier fit arrêter le grand pontife Nersès et l'envoya en exil; à sa place, il mit en liberté Knel et Dirith, neveux du roi Arschag, auquel il expédia de grands présents, avec Vartan et avec ceux qui l'accompagnaient, pour gagner ses bonnes grâces. Après avoir quitté l'empereur, les ambassadeurs, arrivés dans leur pays, se présentèrent au roi de la Grande-Arménie, Arschag, en lui offrant la lettre de l'empereur, dans laquelle il se plaignait de saint Nersès, l'accusant de la mort de son fils unique. « C'est à cause de cela, écrivait l'empereur, que j'ai fait arrêter Nersès; pour que tu ne m'accuses pas trop, je te rends Knel et Dirith, deux jeunes gens qui sont tes neveux, fils de ton frère Arschag. » En même temps, les ambassadeurs présentaient au roi de grands et inestimables trésors.

Quand le roi Arschag eut entendu ce qu'on venait de lui lire, et vu tout ce qu'on avait apporté, il témoigna son mécontentement contre celui qui lui envoyait ces présents, ainsi que contre ceux qui les apportaient. Il s'enflamma de colère contre l'empereur qui avait osé arrêter un personnage aussi considérable et aussi honoré que l'était le chef spirituel d'un pays entier et de tout un royaume : « Nous lancerons une quantité de pierres à l'empereur ainsi qu'à vous; oui, nous en avons assez pour briser ses dents et les vôtres : les siennes à cause de son envoi, les vôtres pour vous en être chargés. Et notre humiliation, qu'en ferons-nous? Eh bien, je lui ferai payer cher toutes ses bontés! »

Il ordonna à Vasag, son général, de réunir les troupes et d'aller porter la dévastation sur le territoire de Césarée (Kamir). Vasag le sbarabed exécuta sur-le-champ l'ordre qu'il venait de recevoir. Il réunit une nombreuse armée de deux cent soixante mille hommes environ, à la tête de laquelle il ravagea tout le pays de Cappadoce jusqu'à la ville d'Ancyre (Angora). Pendant six ans, il dévasta sans relâche les domaines de l'empire grec. Grands étaient le butin et la richesse que ramassa [l'armée de Vasag], qui, en même temps, usait de violence et de cruauté envers ses ennemis dans tout le pays.

CHAPITRE XII.

Khat est sacré évêque de Pakravant par Nersès et chargé du vicariat; son caractère, ses prodiges et ses miracles; comment, guidé par la vérité, il se montre impartial pour le grand roi Arschag et cherche à mettre un frein à toutes ses iniquités; il prend soin des pauvres, à l'exemple du grand pontife Nersès.

Khat était originaire du village de Marak (1), du canton de Garin (2). Disciple du grand pontife Nersès, il fut élevé en sa présence. Doué d'une intelligence remarquable, il se montra zélé pour la foi, fidèle en toutes choses, il excella surtout dans le service et dans l'amour de l'Église de Dieu. Saint Nersès lui confia la surveillance des pauvres, et il fit preuve d'une sollicitude exemplaire. En conséquence saint Nersès, avant son voyage en Grèce, consacra Khat en qualité d'évêque de Pakravant et d'Arscharouni, et partit après l'avoir nommé son vicaire (3). Cependant, tout le pays des Arméniens, avec les grands seigneurs et les chefs des familles les plus considérables, maîtres des provinces, des cantons et des bourgs, avec tout le clergé et tout le peuple en général, tous étaient plongés dans un deuil profond, après le départ de leur grand et principal pasteur. L'évêque saint Khat prescrivit à tout le pays d'observer le jeûne et de se mettre en prières jusqu'au retour de saint Nersès. Pendant tout le temps de l'emprisonnement [de ce dernier], le peuple ne cessa de jeûner; Khat de son côté le guidait en toutes choses, à l'exemple du grand pasteur Nersès, jusqu'à ce que le Seigneur daignât exaucer la prière de tous les fidèles, et rappeler saint Nersès sur son siége.

Pendant ce temps-là, le roi des Arméniens, Arschag, s'écartait du sentier de Dieu : autant dans sa jeunesse il avait suivi la sagesse divine, autant dans l'âge mûr il se montra vicieux et insensé. Malgré les constantes réprimandes du saint pasteur Khat, il restait sourd à ses paroles. Vers ce temps-là, le roi fit construire un bourg dans la vallée du canton de Kog (1). Par la voix des crieurs publics, il ordonna de proclamer sa volonté royale dans toute l'étendue de son empire, dans tous les lieux, dans tous les cantons, sur les places publiques, afin d'engager tous les débiteurs, tous les criminels et tous les accusés, à venir dans ce bourg et à s'y établir. Celui qui avait versé le sang humain, qui avait commis un crime, qui avait enlevé la femme d'un autre, qui restait devoir à quelqu'un, qui s'était emparé du bien d'autrui, qui avait raison de craindre quelqu'un, n'avait qu'à se rendre dans ce lieu pour se soustraire à la poursuite de la loi.

Cet ordre aussitôt proclamé, on vit accourir de tous les côtés des voleurs, des brigands, des assassins, des meurtriers, des parjures, ceux qui volent les hommes, des malfaiteurs, des saccu-laires, des oppresseurs, des juges prévaricateurs, des calomniateurs, des spoliateurs et des avares. A la suite de cela, ceux qui excellaient dans le crime y trouvèrent refuge, comme les femmes qui abandonnaient leurs maris, les maris qui abandonnaient leurs femmes, accompagnés des femmes des autres, des serviteurs qui s'étaient saisis des trésors de leurs maîtres et des personnes avec les objets qu'ils avaient en nantissement : de la sorte, le pays entier fut spolié et dévasté. Le murmure devint général, et cependant personne n'obtenait de justice, même dans les tribunaux. Par conséquent tout le monde se lamentait, poussait des gémissements, disant à haute voix : « La justice est morte, c'est pour cela que nous ne la trouvons nulle part; car, si elle existait, si elle n'était que perdue, nous l'aurions retrouvée. »

Cependant l'endroit prit d'abord l'aspect d'un bourg, puis celui d'une ville, qui ne tarda pas à remplir bientôt toute la vallée (2). Le roi Arschag donna ordre de nommer ce bourg en son honneur Arschagavan, et de plus d'y construire un palais royal. Dès ce moment, [les habitants de cet endroit] n'eurent aucune crainte du Seigneur. Beaucoup de gens commencèrent à se ressentir de cet ordre de choses, et le mécontentement devenait général. Pour cette raison, l'évêque saint

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, page 35.
(2) Cette ville est la même que *Theodosiopolis* ou Erzeroum, dans la Haute-Arménie.
(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 20.

(1) Le canton de Kog, appelé aussi Gokovid, faisait partie de la province d'Ararat (Moïse de Khorène, *Géogr.*, dans S. Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pages 366-367).
(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 27.

Khat fit au roi des observations continuelles, le réprimandait ouvertement surtout quand on le contraignit d'élever l'autel dans l'église du bourg l'Arschagavan. En blâmant et en gourmandant le roi, les grands et les princes, il disait : « Je ne suis qu'un vicaire et, sans le consentement de mon père qui m'a laissé ici, je ne puis rien entreprendre. » Alors le roi Arschag conçut l'idée de corrompre le saint évêque Khat par des honneurs et par des présents ; il lui donna beaucoup d'or et d'argent, plusieurs chevaux de son écurie royale avec un harnachement royal enrichi de soie et d'or, afin de l'attirer à lui et de gagner ses bonnes grâces. Mais Khat, en présence du roi, distribuait aux pauvres les présents qu'il avait reçus de lui et ne discontinuait pas de le réprimander jusqu'à ce que l'ordre fut donné de le chasser du camp [royal]. Cependant, Khat alla faire sa tournée dans le pays, pour y rétablir l'ordre, édifier [ses ouailles] et les enseigner, enfin pourvoir aux besoins des pauvres, comme cela lui avait été ordonné par saint Nersès, lors de son départ. Khat fit beaucoup de prodiges et de miracles, et guérit beaucoup de malades. En venant au secours des pauvres, il vidait tous les greniers, tous les vasès, toutes les caves et tous les tonneaux ; arrivé le lendemain, il voyait que tout était plein et rempli de nouveau par l'ordre de Dieu. Chaque jour il recommençait son œuvre de bienfaisance envers les pauvres, mais les greniers et les caves ne s'épuisaient jamais. Tels étaient les grands miracles qui se faisaient par l'intermédiaire de cet homme admirable, magnifique et illustre parmi tous les Arméniens, qui, à l'exemple de saint Nersès, allait partout édifiant et enseignant les églises arméniennes.

Il arriva un jour que des voleurs dérobèrent les bœufs appartenant à l'église de l'évêque saint Khat, et s'en allèrent. Bientôt les voleurs furent frappés de cécité ; sans le vouloir, en tâtonnant, ils ramenèrent avec eux tous les bœufs jusqu'aux portes de saint Khat qui, en sortant, les vit de ses propres yeux et rendit grâces au Seigneur de n'avoir pas oublié ceux qui croyaient en lui. Alors l'évêque se mit en oraison et rendit la vue aux voleurs ; après quoi il ordonna de les laver, de leur donner à manger et de les fêter dignement. Après les avoir bénis, il leur rendit les bœufs qu'ils avaient volés, les laissa poursuivre leur chemin, et ils partirent.

En général, il faisait preuve de longanimité dans toutes ses actions. Il avait deux filles dont il donna l'une en mariage à un certain Asroug, qui, après son beau-père, occupa son siége épiscopal.

CHAPITRE XIII.

Après son retour de la Grèce, le saint catholicos Nersès réprimande le roi Arschag ; prodiges horribles accomplis dans le bourg d'Arschagavan ; toute la multitude des hommes qui s'y trouvaient périt subitement.

Après la mort de l'empereur, tous les évêques, revenus de leur exil, vinrent se fixer de nouveau dans les villes qui leur servaient de résidence. Le saint catholicos Nersès revint aussi de l'île déserte où il avait été enfermé. La prière générale fut exaucée, et il fut rendu à son pays. A son arrivée en Arménie, les évêques de plusieurs cantons accompagnés de leurs ouailles, tous les satrapes et les gouverneurs de province allèrent à sa rencontre. On amenait vers lui des malades qu'il guérissait, ce qui faisait rendre grâces à Dieu, en le glorifiant. Le peuple entier, à cause de son amour sans bornes pour son principal pasteur, se croyait délivré comme lui de la captivité.

La joie et l'allégresse spirituelles étaient immenses : partout on allait accomplir les vœux faits au Seigneur Dieu pour le retour du patriarche, de ce trésor spirituel qui leur avait été enlevé ; [car vraiment] en exauçant leurs prières, il avait envoyé la consolation à tous, en la personne de leur père et de leur docteur spirituel, sans lequel ils étaient restés orphelins, le cœur brisé et dans le désespoir. Tout le monde avait déjà oublié la tristesse cruelle qui venait de se changer en allégresse. Quant au roi Arschag, il alla à la rencontre jusqu'aux contrées de Pakhaser, d'où ils partirent ensemble gais et joyeux. Dorénavant, toute l'Arménie allait prendre un autre aspect : les mœurs, les ordonnances et les lois de l'Église allaient se renouveler.

A son arrivée en Arménie, le premier soin du patriarche Nersès fut de se convaincre que son vicaire, saint Khat, était resté fidèle à la vérité et à l'orthodoxie, qu'il avait toujours marché dans le sentier du Seigneur Dieu, et qu'il n'avait jamais erré ni à droite, ni à gauche. Alors il rendit grâces à Dieu d'avoir retrouvé son fils spirituel Khat, comme il le désirait : il lui tardait de le revoir. Mais quand il eut appris, par Khat, l'iniquité, la méchanceté et la mauvaise conduite du roi, il fut plongé dans la plus profonde tristesse et ne cessa de se lamenter, de verser des larmes et de pousser des gémissements. Ce qui surtout affligeait Nersès, c'était la ville d'Arschagavan qui avait été construite au prix de beaucoup de péchés, d'iniquités et de méchancetés.

Alors le saint patriarche Nersès, entrant chez

le roi, commença à lui parler ainsi : « Pourquoi as-tu oublié le Seigneur et négligé ses commandements, le Seigneur qui a tout créé du néant, qui est le père des orphelins et le protecteur des veuves, qui pour notre salut a daigné se faire homme, qui secourt les pauvres, qui les nourrit par sa miséricorde, le Seigneur qui est un juge équitable, fort et clément, qui prête l'oreille à tous les affligés et qui ne supporte jamais le mépris de qui que ce soit? Comment as-tu osé faire si peu de cas de ses commandements? N'est-ce pas pour cette iniquité que ton père a péri? Cependant ne t'es-tu pas rappelé celui qui, ne se souvenant pas des péchés de ton père, t'a permis d'occuper sa place, c'est-à-dire d'hériter de son trône et de sa couronne? Malgré tout cela, tu as commencé à faire des iniquités devant ton Seigneur Dieu et à commettre ouvertement l'impiété et l'injustice à l'exemple des habitants de Sodome. Tout le pays ne fait que gémir et verser des larmes sur les vexations et les déprédations sur lesquelles tu as voulu fonder ta grandeur, quoique tu possèdes les immenses richesses du royaume que le Seigneur de tous, Jésus-Christ, t'a donné.

« Eh bien, écoute ce que je vais te dire, et fais-le pour que tu puisses te sauver, et te soustraire à la colère de Dieu, et pour que le malheureux pays des Arméniens ne périsse pas à cause de toi. J'ai eu une vision : j'ai vu la perdition et la ruine se préparant à se ruer sur l'Arménie. Par conséquent, ordonne de détruire le bourg que tu as élevé, de chasser les hommes que tu y as réunis, afin que chacun d'eux retourne dans sa résidence primitive et rende à son prochain ce qu'il lui doit, et pour que tu n'encoures pas le malheur de tomber dans l'abîme des maux préparés par la colère divine. Quant aux péchés que tu as commis, nous prescrirons à tout le pays d'observer le jeûne et de se mettre en prières pour toi et nous ferons avec toi pénitence; peut-être que le Seigneur te pardonnera tes énormes péchés. Enfin, si tu as une telle prédilection pour Arschagavan, moi-même je le remplirai équitablement d'édifices et je le maintiendrai en bon état pour toi. »

Mais le roi se moqua du catholicos et de ce qu'il venait de dire. Nersès s'adressa à lui pour la seconde fois et lui dit avec irritation : « O roi, sais-tu ce que Dieu a prédit par la bouche des prophètes : Malheur à celui qui bâtit sa maison par l'injustice et ses étages sans droiture (1); et encore : Malheur à celui qui cherche à faire un gain injuste pour établir sa maison? Nonobstant la beauté et la grandeur des maisons, elles tomberont en ruine : l'homme ne les habitera jamais, et elles deviendront cloisons pour les troupeaux, repaires pour les bêtes sauvages, tanières pour les hyènes, les lapins et les renards, nids pour les grues et les corbeaux. C'est ainsi que l'œuvre de tes mains se détruira et ne sera plus rétablie; tous les impies qui l'habitent périront jusqu'au dernier; elle deviendra la cabane des cerfs et la nourriture des onagres; les renards ne feront qu'y entrer et en sortir; elle ne sera plus rétablie, elle ne sera plus habitée. »

(1) Jérémie, XXII, 13.

Après avoir ainsi parlé, le patriarche Nersès quitta le roi et alla visiter les cantons, les instruisit et établit l'ordre dans toutes les églises de l'Arménie. Trois jours après le discours du bienheureux Nersès, le Seigneur livra le bourg d'Arschagavan à la destruction. Alors, une maladie cruelle, que quelques personnes qualifiaient d'« implacable », commença à faire de grands ravages, en sévissant sur les hommes et les animaux. Cette épidémie, n'ayant duré que trois jours, dépeupla entièrement le bourg : plus de vingt mille individus périrent, de manière que personne n'échappa. C'était une calamité subite et inattendue qui détruisit tout (1).

A la suite de ce désastre, le roi alla lui-même à la recherche du patriarche Nersès, et, après l'avoir trouvé, il le supplia de prier pour lui, afin qu'il ne pérît point, car il éprouvait des angoisses horribles . . . .

Le roi tomba à genoux, supplia saint Nersès de se réconcilier avec lui, et lui promit de ne jamais lui désobéir dorénavant.

CHAPITRE XIV.

Haïr chef des eunuques; son arrivée dans le canton de Daron; sa visite à Aschdischad, lieu de prières; comment, condamné par ses propres paroles, il se trouva contraint de s'en aller; sa mort.

Haïr, le chef des eunuques (martbed), était un

(1) La ruine d'Arschagavan est racontée d'une manière toute différente par Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 27). Selon cet écrivain, les satrapes arméniens, qui avaient vu avec regret la fondation d'une ville donnant droit d'asile à des malfaiteurs de la pire espèce, s'étaient amèrement plaints au roi Arschag, qui ne tint aucun compte de leurs avis. Ceux-ci s'armèrent alors, et, ayant marché contre la ville du roi, passèrent au fil de l'épée tous les habitants, sauf les enfants à la mamelle. Nersès, en apprenant ce massacre, accourut, délivra les enfants qu'il fit porter dans des corbeilles dans une étable, et les fit élever par des nourrices. Ces enfants formèrent plus tard une bourgade qui fut appelée *Ouort* « corbeille », à cause de cette circonstance.

homme méchant, qui par son iniquité, par son injustice et son caractère vindicatif, surpassait tous les chefs des eunuques, ses prédécesseurs, du même nom. C'était lui qui, pendant le règne du roi Diran, fit mourir les familles satrapales et renouvela ce massacre au temps d'Arschag. Pendant qu'il visitait ses domaines (martbédouthioun), il arriva à Haïr le martbed de descendre dans le canton de Daron, pour inspecter ses villages.

Vers ce temps-là, saint Nersès faisait aussi sa tournée dans ses propres domaines qui se composaient de quinze cantons, jadis octroyés à ses ancêtres, et où ils avaient leurs résidences d'été. Les principaux de ces quinze cantons étaient Ararat, Taranagh, Egéghiatz, Daron, Peznouni, Tzop; les autres étaient situés ou parmi ces derniers ou dans les environs. Haïr le martbed arriva dans ses domaines [de Daron], en même temps que le saint catholicos Nersès visitait le lieu de la première église construite par Grégoire, où se trouvent aussi les églises [érigées en l'honneur] des saints martyrs, pour célébrer le service en commémoration des saints. Haïr le martbed, en traversant ces localités, voulut voir les saints lieux d'Aschdisehad, pour y prier et pour recevoir la bénédiction du saint pontife Nersès. Après l'office, ils se saluèrent mutuellement. Le saint patriarche Nersès ordonna de préparer un dîner pour les assistants. Tandis qu'on était occupé à préparer un repas digne d'un hôte aussi considérable [que Haïr], ce dernier, quittant l'endroit où était le palais épiscopal, se dirigea vers les églises des saints martyrs et sur une place large et spacieuse, où il se mit à se promener en long et en large, et à admirer les jolis endroits, les sites agréables, les collines au pied desquelles se déroulaient des paysages, car vraiment le pays était magnifique. Dès lors un violent sentiment de jalousie s'empara de lui.

Rentré [au palais épiscopal], il se mit à table et commença à manger et à boire. Il était déjà pris de vin, quand il se mit à proférer, dans son ivresse, des paroles outrageantes, à vomir des injures contre le roi Tiridate, contre les morts et les vivants, contre les ancêtres et les descendants des rois arméniens arsacides : « Comment ont-ils pu octroyer de pareils biens à des individus vêtus comme des femmes et non pas à de véritables hommes? » Il parlait des saints lieux légèrement et avec mépris, disant : « Nous nous emparerons de cette place, car il faut y construire un palais royal. Si moi, Haïr le martbed, je conserve la vie, aussitôt arrivé auprès du roi, je ferai transporter d'ici tout ce qui s'y trouve, je chasserai tout le monde et je transformerai cet endroit en une résidence royale. »

Le saint pontife, après l'avoir écouté, dit : « C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a choisi cet endroit; son nom est glorifié partout avec celui du Père et du Saint-Esprit. Il a commandé de ne convoiter rien de ce qui appartenait à un autre; par conséquent celui qui arrête avec avidité ses regards sur ce qui lui est consacré, n'atteindra jamais le but qu'il s'est proposé, et il sera ruiné par cela même dont il menace les autres. » Après quoi, Haïr le martbed, quittant les saints lieux, descendit sur la rive de l'Euphrate, dans des vallées couvertes de forêts épaisses et de roseaux abondants au confluent des deux rivières, à l'endroit nommé Medzourkh, où jadis une ville avait été construite par le roi Sanadroug. C'est ici que la colère et le jugement du Seigneur se manifestèrent sur l'impie Haïr, à la suite de ses actions et de ses menaces. Il tomba dans les mains d'un homme, nommé Schavasb, descendant de la famille des Ardzrouni. Tandis qu'il poursuivait son chemin, monté sur son char, Schavasb, venant à sa rencontre, trompa sa crédulité en disant : « Je viens de rencontrer un ours blanc comme la neige. » Haïr, séduit par ces paroles, descendit de son char, et, montant un cheval, s'enfonça dans la forêt [avec Schavasb]. Ils étaient déjà dans la plus profonde épaisseur des bois, quand ce dernier ralentit sa marche et décocha par derrière une flèche qui, perçant d'outre en outre l'eunuque Haïr, lui fit mordre la poussière. C'est ainsi que les paroles dites par l'homme de Dieu s'accomplirent immédiatement, car ce n'était pas en vain qu'il les avait prononcées.

CHAPITRE XV.

Comment l'impie roi Arschag, excité par la calomnie du méchant Dirith, fit périr Knel, fils de son frère; il est réprimandé pour ce fait par l'homme de Dieu, Nersès; le roi ordonne de tuer son autre neveu, Dirith; il prend pour femme la veuve de Knel; il fait amener Olympie de la Grèce et la prend pour épouse; elle est empoisonnée par le prêtre Merdchiounig, sur l'ordre de Pharandzêm, pendant la communion.

Un certain Antov, un des vassaux du chef de la famille de Siounie, avait en ce temps-là une fille nommée Pharandzêm, renommée pour sa beauté et sa modestie. Le jeune Knel, neveu du roi, l'épousa (1). Bientôt le bruit de sa beauté, s'étant répandu partout, fut connu dans tout le

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 22.

pays. Il parvint aussi jusqu'à Dirith, cousin germain de Knel, qui, en apprenant cette réputation de beauté, conçut une vive passion pour la jeune femme. Dès lors il ne cessa de chercher le moyen de jeter, ne fût-ce que furtivement, un regard sur sa belle-sœur. Une fois ce but atteint, il n'eut d'autre pensée que de faire périr le mari de cette femme, afin d'avoir plus tard la satisfaction de la posséder.

Alors Dirith se mit à tramer un complot contre Knel. Grâce à son argent, il gagna plusieurs personnes, par la voie desquelles il était sûr de faire réussir sa calomnie. Il fit même arriver au roi Arschag les mensonges inventés par lui; on lui disait : « Knel veut te tuer et s'emparer de ton trône; en général, les satrapes de tout notre pays préféreraient se trouver sous son pouvoir plutôt que sous le tien. Prince, c'est a toi de bien penser à ce que tu devrais entreprendre et faire pour te sauver. » Telles étaient les paroles au moyen desquelles on excitait continuellement le roi Arschag, jusqu'à ce qu'on parvint enfin à le persuader de la vérité de la chose (1).

Dès lors, le roi, excité de cette manière contre le jeune Knel, ne cessait de le persécuter et de machiner lentement de secrètes menées contre lui. Enfin, le roi se décida à engager le jeune Knel aux fêtes de *navassart* (2) afin de le tuer. Il dépêcha vers lui le chef de la famille des Mamigoniens, Vartan, frère du général (sbarabed), pour qu'il l'engageât à venir, [en lui prescrivant toutefois de prendre] toutes les précautions pour que le secret ne transpirât point, car alors Knel pourrait se dérober par la fuite. [Le roi conseilla à Vartan] d'user de beaucoup de finesse et de séduction pour l'amener là où la mort l'attendait. Alors le camp royal était établi à Schahabivan, chef-lieu du camp des rois arsacides, [qui se trouve] plus bas que la Siounie et plus haut que la plaine. Vartan, envoyé par le roi Arschag, partit et trouva Knel dans un lieu voisin, c'est-à-dire au village d'Aravioudotz. Le chef de la famille des Mamigoniens lui fit beaucoup de promesses, et usa d'une grande habileté pour décider le jeune Knel à venir, accompagné de sa femme et de sa maison, au camp royal. Il lui disait : « Depuis que la calomnie de tes rivaux s'est trouvée émoussée, depuis qu'Arschag a reconnu lui-même ton innocence et qu'il t'a haï à tort, toi, qui es grandement digne de son amour; depuis ce temps, dis-je, il t'affectionne beaucoup, il te réserve des honneurs et il ne veut pour rien au monde passer les fêtes de *navassart* sans toi (1). »

Knel se mit en route avec toute sa suite; il employa toute une nuit pour gagner le camp royal et y arriva le lendemain de grand matin, quand le jour du dimanche allait commencer. Il advint que ce jour était celui de la fête de Grégoire et de Tiridate qu'on célébrait dans le bourg de Pakavan. A cette fête étaient accourus une immense multitude de gens du pays et plusieurs évêques de différents cantons. Le grand pontife Nersès y avait envoyé Khat, son vicaire, et son archidiacre Mourig, tous deux autorisés par lui à y assister à sa place et à pourvoir à tous les besoins du peuple qui s'y trouvait. Lui-même était resté au camp royal pour y célébrer la même fête. Cette même nuit, en présence du catholicos, on chanta les offices de la manière la plus solennelle.

Le jour ne faisait que poindre quand Knel, suivi de son escorte, s'approchait du camp royal. A peine était-il entré dans le camp qu'on fit savoir son arrivée au roi qui donna l'ordre de l'arrêter, de l'emmener hors du camp et de le tuer. Il se trouvait déjà au milieu du camp, monté sur son cheval et se dirigeant vers la tente royale, d'où il vit sortir beaucoup de serviteurs à pied, armés d'épées et de boucliers, de lances, de poignards, de haches et de piques, qui, se jetant sur le jeune Knel, se saisirent de lui et le firent descendre de cheval. Après lui avoir lié les mains sur le dos, on l'emmena sur le lieu du supplice. Sa femme, qui l'accompagnait en litière, se trouvait au milieu de l'escorte. Quand elle vit son mari arrêté et garrotté, elle se précipita vers la tente qui servait d'église, où l'on récitait les offices pour les gens du camp, réunis pour prier Dieu, et où était alors le grand pontife Nersès. Arrivée près de lui, elle lui apporta la funeste nouvelle de la mort injuste que son mari allait subir, et criait à haute voix : « Va, hâte-toi, car on veut égorger mon époux qui n'est coupable d'aucun crime. » Nersès, interrompant le service, se dirigea aussitôt vers la tente royale, et, y étant arrivé, il se présenta brusquement au roi. Quand celui-ci vit le grand pontife devant lui, il comprit qu'il venait en médiateur pour le dissuader de faire périr Knel; alors le roi, se couvrant la tête et le visage de son hermine, et feignant de dormir, se mit à ronfler pour ne pas entendre les paroles du pontife. Mais le saint homme, s'approchant du roi et le touchant, lui dit : « Seigneur, souviens-toi de ton

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 22.

(2) Cf. sur ces fêtes, les *Recherches sur le paganisme arménien*, trad. d'A. de Stadler, page 23.

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 22.

Seigneur, qui, pour l'amour des hommes, quitta son céleste séjour et prit notre humble et indigne image, afin de nous enseigner la charité, et qu'en suivant l'exemple du maître divin, nous ayons mutuellement pitié les uns des autres, que nous nous aimions avec des égards, et que nous nous gardions de nous faire du mal réciproquement. Eh bien, si tu n'épargnes pas ton frère, ton compagnon, ton proche et ton parent, le Seigneur, qui volontairement s'est fait notre frère, n'aura pas de pitié pour toi; car il nous a dit : Si tu écoutes le Christ qui te parle par ma bouche, tu ne périras pas. [Qui sait?] peut-être seras-tu privé de ton royaume; peut-être resteras-tu seul, et personne ne viendra à ton secours. Écoute ce que le Christ vient de dire; pense à toi-même, ne verse pas le sang de ton frère, de ton parent, en tuant le juste, sans sujet et sans pitié. »

Le roi restait immobile, faisant semblant de ne rien entendre. Il ne se découvrait pas le visage et ne donnait aucune réponse. Étendu sur son siége, enveloppé et couvert comme il était, il ne montrait même pas le moindre désir de se bouger. Tandis que Nersès prononçait ces paroles pour persuader le roi, le chef des bourreaux, Erazmag, arriva, et, entrant dans la tente royale, il dit : « Je viens d'accomplir l'ordre de Votre Majesté. Ayant pris Knel, je l'emmenai sous le mur de Sious, où je l'ai tué et enterré sur place (1). »

Alors saint Nersès commença à parler ainsi : « Vraiment tu es comme l'aspic qui ferme son oreille pour ne pas écouter la voix des psylles, la voix du charmeur habile dans l'art des enchantements; toi aussi, tu te bouches les oreilles pour ne pas écouter les paroles et les conseils de la divine Écriture; à l'exemple des bêtes féroces, tu commences à dévorer les hommes. Par conséquent ce qui a été dit d'eux s'accomplira pour toi : « Dieu brisera leurs dents dans leurs bouches. Le Seigneur rompra les dents de la mâchoire des lionceaux. » Puisque tu es allé contre le commandement de ton Seigneur Jésus-Christ, tu seras humilié comme de l'eau qui coule, et, quand il bandera son arc, tu seras terrassé. Telle sera la défaite que je viens de prédire par la bouche du prophète; votre race arsacide boira le calice jusqu'à la lie, vous vous abreuverez dans cette coupe, vous serez terrassés et vous ne vous relèverez plus. Au second avénement du Seigneur, c'est le feu inextinguible qui vous sera réservé; alors vous serez dans les ténèbres et vous ne verrez plus la splendeur de la gloire du Fils de Dieu. Mais toi, Arschag, puisque tu viens de commettre l'œuvre de Caïn, tu hériteras de la malédiction de Caïn : toi vivant, tu seras dépouillé de ta royauté; tu subiras des supplices plus grands encore que ceux endurés par ton père Diran, et ta vie d'ici-bas sera couronnée par une mort cruelle. » Ayant dit cela, le grand pontife Nersès sortit de chez le roi, pour ne plus retourner au camp royal.

Le jeune Knel, emmené près de Sious royale, fut décapité au sommet du monticule, à l'endroit nommé Lesïn, tout près de la palissade qui entoure l'enceinte destinée à la chasse des bêtes fauves, vis-à-vis des sources du bosquet de myrte, en face du camp royal.

Alors le roi donna ordre que tous ceux, grands et petits sans exception, qui se trouvaient au camp, se réunissent pour se lamenter et pleurer Knel, le grand *sébouh* (1) arsacide qui venait de subir la mort. Le roi en personne se rendit à cette cérémonie funèbre pour pleurer son neveu dont il avait lui-même ordonné la mort. Assis auprès du corps, il pleurait Knel et ordonnait en même temps qu'on fît entendre de grandes et tristes lamentations autour du corps de sa victime. Pharandzèm, la femme de Knel, la tunique déchirée, les cheveux épars, le sein découvert, pleurait et se lamentait au milieu des pleureurs; elle poussait des gé-

(1) Faustus de Byzance attribue la mort de Knel à des circonstances secondaires, en supposant que ce fut par jalousie que Dirith ourdit contre lui une intrigue auprès du roi Arschag. Moïse de Khorène (liv. III, ch. 21 — 25) paraît avoir mieux compris le sens de ce drame dont il raconte les péripéties avec des détails fort circonstanciés. Pendant une guerre entre les Romains et les Arméniens, Valentinien avait fait périr Tiridate, frère d'Arschag et père de Knel; mais plus tard, s'étant repenti de cette action criminelle, il accorda à Knel le titre de *hypatos* (consul), ce qui irrita beaucoup Dirith. Knel, ayant épousé Pharandzèm, de la race de Siounie, obtint des satrapes arméniens leurs fils qu'il fit élever dans son palais. Dirith profita de cette circonstance pour dénoncer Knel au roi, comme aspirant à la royauté, et il fut appuyé dans ses calomnies par Vartan le Mamigonien, écuyer du roi. Arschag donna l'ordre à Knel de quitter la province d'Ararat et de se fixer ailleurs. Cependant Vartan ne cessait de renouveler ses perfides menées contre Knel et excitait secrètement Arschag contre lui. Ce prince écrivit alors à Knel une lettre que Moïse de Khorène nous a conservée, et, l'ayant invité à une chasse, il le fit tuer traîtreusement par Vartan. Arschag, s'étant débarrassé de Knel, lui fit faire de magnifiques funérailles à Zarichad, et, pour paraître étranger au meurtre de ce prince, il s'abandonna publiquement à la plus vive douleur. Cependant saint Nersès n'ignorait pas le crime d'Arschag et il le maudit. Arschag s'empara des richesses de Knel, et épousa sa femme Pharandzèm de laquelle il eut Bab.

(1) Le mot *sébouh* veut dire littéralement, « un noble de haut rang, un pair du roi »

missements, et ses larmes amères faisaient verser des pleurs à tous les assistants. Le roi Arschag, qui venait de voir la femme de Knel à cette cérémonie, se prit de passion pour elle, et, dès ce moment, il conçut l'idée d'en faire son épouse.

Mais celui qui venait de mettre en œuvre tant de trahisons et de calomnies et de préparer cette intrigue pour faire tuer son propre parent, était Dirith. Il avait commis tous ces crimes à cause de la femme [de Knel] dont il était devenu amoureux; et, pour satisfaire sa passion, il avait excité le roi à commettre ce meurtre. Le deuil le plus profond régnait encore, quand Dirith, dans l'ivresse de sa passion, commençait déjà à perdre patience. Il envoya dire à la femme de Knel : « Ne t'afflige point trop, car je suis meilleur que ton mari; je t'aime, c'est à cause de cet amour que je l'ai fait périr pour t'avoir pour épouse. » Telles étaient les propositions adressées par Dirith à Pharandzêm durant le cours des lamentations qui se faisaient autour du corps de son mari. S'abandonnant à des plaintes déchirantes, elle dit : « Vous tous, écoutez; c'est moi qui suis cause de la mort de mon mari; car celui qui, en attachant sur moi ses regards, est devenu amoureux de moi, a fait périr mon mari. » Elle s'arrachait les cheveux, elle poussait des gémissements perçants, en donnant un libre cours à ses lamentations.

Quand ces graves événements eurent été dévoilés à tout le monde, Pharandzêm se mit à la tête des pleureuses qui toutes ensemble commencèrent à chanter, sur un ton lamentable, la convoitise de Dirith, le regard amoureux de ses yeux, ses calomnies, ses secrètes menées contre Knel, le meurtre de ce dernier, avec une voix déchirante, pénétrante et passionnée, qui se faisait entendre au milieu des lamentations générales. A peine le chant eut-il cessé, que le bruit [de cet amour] se répandit partout. Il parvint jusqu'au roi Arschag, qui, après s'en être assuré, fut étonné et surpris, et éprouva un vif regret d'avoir ordonné le meurtre de Knel. Il se tordait les mains, en exprimant le profond regret d'avoir commis un tel crime, en disant : « Épris d'un amour blâmable pour la femme de Knel, Dirith a causé tous ces maux, cette calomnie, cette mort cruelle et inutile; à cause de sa passion criminelle, il nous a fait verser le sang innocent; en nous poussant à faire périr son frère, il a accumulé sur notre tête les malédictions éternelles qui vont nous frapper. »

Le roi, après avoir pris des renseignements précis sur tous ces événements, dissimula son dépit pendant quelque temps. La victime était déjà enterrée dans l'endroit où elle avait été massacrée, et un grand nombre de jours s'étaient déjà écoulés depuis sa mort, lorsque Dirith expédia au roi une dépêche ainsi conçue : « Que le roi daigne me permettre de prendre Pharandzêm, la femme de Knel, pour épouse. » Quand le roi apprit cela, il dit : « Maintenant je suis convaincu de ce que j'ai entendu dire : la femme de Knel a été la cause unique de la mort de ce dernier. » Dès lors, le roi ne cessa de méditer la mort de Dirith afin de venger sur lui le meurtre de Knel. A peine Dirith eut-il eu connaissance des intentions du roi qu'il prit la fuite pendant la nuit, pour se soustraire à la colère d'Arschag. On rapporta au roi Arschag que Dirith venait de s'enfuir; alors il donna ordre à tous les nobles qui se trouvaient dans le camp de se mettre à la poursuite de Dirith et de le tuer là où il serait atteint. Plusieurs braves se mirent à la poursuite de Dirith qu'ils rencontrèrent dans la forêt du canton de Pasèn, où il fut tué. Alors Arschag emmena chez lui Pharandzêm, la femme de Knel. Autant le roi Arschag aimait cette femme, autant celle-ci le haïssait, disant que le roi Arschag était velu et qu'il avait la peau basanée. Quand le roi se persuada qu'il lui serait impossible de se faire aimer de cette princesse, il dépêcha des envoyés en Grèce, d'où on lui amena pour femme une certaine Olympie, issue du sang impérial. Arschag l'aima d'un amour ardent et par là excita la jalousie de Pharandzêm, qui, portant envie à Olympie, cherchait le moyen de la perdre. Cependant Pharandzêm venait de mettre au monde un fils qu'on nomma Bab. Ayant grandi et étant devenu fort et robuste, il fut envoyé comme otage à la cour de l'empereur grec. Pharandzêm continuait toujours à nourrir la plus grande jalousie et la plus implacable inimitié contre Olympie, qu'elle cherchait à empoisonner par tous les moyens. Mais elle ne trouvait aucune facilité pour réaliser ses machinations, car Olympie, étant toujours sur ses gardes, ne prenait la nourriture et la boisson que des mains de ses confidentes, et ne buvait que le vin préparé par ces dernières dans les bassins. Quand Pharandzêm vit qu'elle avait épuisé tous les moyens possibles pour faire prendre des breuvages mortels à sa rivale, elle fit saisir un certain Merdchiounig, originaire d'Archamouni, du canton de Daron, qui en ce temps-là était prêtre de la cour, et le fit jeter dans une prison. Alors ce prêtre [se vit contraint] d'accomplir un crime inouï qui, jusqu'à présent, n'avait encore été commis sur la terre par qui que ce soit, c'est-à-dire de glisser du poison dans l'Eucharistie. En mêlant

le poison mortel au saint et divin corps du Seigneur, le prêtre Merdchiounig l'administra à la reine Olympie dans l'église, et mit ainsi fin à ses jours. De la sorte, il accomplit les ordres implacables de l'impie Pharandzêm et reçut d'elle en récompense le village de Komgounk, au canton de Daron, dont il était originaire (1).

Le saint catholicos Nersès ne vit plus le roi Arschag jusqu'au jour de sa perte. A la place de Nersès, on fit siéger un certain Tchounag comme chef spirituel : c'était le serviteur des serviteurs de la cour. Le roi donna ordre de convoquer tous les évêques du pays des Arméniens pour sacrer Tchounag en qualité de catholicos de toute l'Arménie. Mais personne d'eux ne se rendit à cet appel, excepté les évêques de Gortouk et d'Aghdsnik, qui, d'après l'ordre du roi, consacrèrent Tchounag catholicos. Ce Tchounag était un homme doux, dépourvu d'éloquence, et incapable ni d'enseigner, ni de réprimander; le roi était sûr d'obtenir son approbation pour toutes les actions qu'il commettrait.

CHAPITRE XVI.

Le roi des Perses, Sapor, invite chez lui Arschag, roi des Arméniens, et lui fait un accueil des plus magnifiques; le sbarabed arménien, Vasag le Mamigonien, tue le chef de l'écurie du roi des Perses. Le roi Arschag prête serment de fidélité au roi des Perses sur l'Évangile; il viole son serment et s'enfuit. Sapor, pour se venger, fait massacrer soixante-dix serviteurs de Dieu.

En ce temps-là, le roi des Perses, Sapor, invita chez lui le roi des Arméniens, Arschag, lui fit un accueil magnifique, le combla de faveurs et d'honneurs, l'honora avec des présents en or et en argent, enfin il lui donna tout ce qui est dû à un roi. Il accueillit Arschag comme un frère, comme un fils bien-aimé, et lui céda l'Adherbeidjan, cette vaste contrée, qui occupait le second rang [dans la hiérarchie politique de l'empire perse]. A l'heure des festins, ils étaient toujours ensemble, assis l'un à côté de l'autre sur le même siége, ayant des habits de la même couleur et les mêmes insignes royaux. Chaque jour, le roi des Perses préparait pour lui un diadème semblable au sien. Tous les deux étaient comme des frères du même sang, inséparables dans les banquets et les festins, où ils passaient leur temps dans une joie indicible.

Or, il advint qu'un jour le roi des Arméniens, Arschag, visita une des écuries du roi des Perses. Le chef de l'écurie royale s'y trouvait assis dans un des bâtiments attenants. En voyant le roi, non seulement il ne lui témoigna aucun égard, mais au contraire il commença à l'injurier, en lui adressant en langue perse ces paroles : « Roi des boucs arméniens, viens et assieds-toi sur ce tas d'herbe. » Le sbarabed de la Grande-Arménie, Vasag le Mamigonien, ayant entendu ces paroles, et enflammé d'une violente colère, tira l'épée qui pendait à sa ceinture, et, d'un seul coup, il trancha sur place la tête du chef de l'écurie du roi des Perses. Il ne supportait jamais des paroles humiliantes pour son roi, et il était prêt à endurer plutôt mille morts que d'entendre des injures adressées à son maître. Quoiqu'il fût dans un pays étranger, entouré de Perses, il n'hésita pas un instant à châtier l'insolence de cet homme. Quand le roi des Perses eut appris ce meurtre, il témoigna beaucoup d'égards au général Vasag, admirant en même temps son intrépidité et son courage. Il le combla de présents et d'honneurs, à cause de son attachement pour son maître. Durant tout le temps de la paix qui régna entre les deux souverains, Vasag fut l'objet de la constante affection de Sapor.

Le roi des Arméniens était encore chez le roi des Perses; une grande amitié et une paix solide régnaient encore entre eux, quand Sapor eut de vives appréhensions touchant le roi des Arméniens, Arschag. Il craignait qu'il ne trahît l'alliance mutuelle et ne se détachât de lui en se rangeant du parti de l'empereur grec. Il n'avait aucune confiance en lui et il redoutait beaucoup de le voir rompre le pacte d'alliance. En conséquence, il exigea que le roi Arschag lui fît un serment : « Déclare, lui disait-il, et jure-moi que tu ne me trahiras jamais. » Pressé de la sorte, il fut contraint de faire venir des prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon (Dispon), dont le principal s'appelait Mari. On apporta le saint Évangile; le roi des Perses, Sapor, fit prêter au roi des Arméniens, Arschag, serment sur l'Évangile de Dieu, qu'il ne le trahirait jamais et qu'il conserverait le pacte d'alliance conclu entre eux. Tous ces pourparlers avaient lieu par l'intermédiaire du chef de la maison des Mamigoniens, c'est-à-dire par le frère aîné du sbarabed Vasag, qui se nommait Vartan et qui était un des principaux favoris du roi Sapor. Le général arménien Vasag, qui portait envie à son frère aîné Vartan et voulait lui nuire, s'efforça de brouiller les deux souverains. Il conseilla au roi des Arméniens de prendre la fuite; et ce dernier y consentit sans beaucoup

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 24, 25.

d'hésitation. Le roi Sapor, instruit de son intention, dit : « Si, vous autres Arméniens, aviez prêté serment de bon cœur et avec sincérité, votre roi ne m'aurait jamais trahi et pris la fuite. Je suis convaincu que vous avez usé d'artifices pour me tromper, et que vous avez comploté traîtreusement avec lui, avant de le décider à s'enfuir. Vous n'avez d'autre pensée que de vous emparer du royaume des Arsacides : voilà tout ce que vous cherchez ! »

Alors le roi Sapor jura par le Soleil, l'Eau et le Feu, en disant qu'il ne laisserait pas en vie un seul homme confessant la religion chrétienne, et il ordonna de massacrer tous les chrétiens. Alors on emmena les prêtres, les diacres et le principal prêtre Mari à leur tête, en tout soixante-dix personnes, et on les égorgea tous dans une même fosse. Sapor fit attacher le saint Évangile sur lequel le roi Arschag avait prêté serment, avec des chaînes de fer, le scella avec sa propre bague, puis il ordonna de le mettre dans la trésorerie et de l'y garder soigneusement.

CHAPITRE XVII.

Sapor, roi des Perses, persécute les chrétiens.

En ce temps-là, quand le prêtre Mari et les soixante-dix autres prêtres eurent subi le supplice de la mort, le roi Sapor suscita la plus grande persécution contre la religion chrétienne ; il chargeait les chrétiens d'impôts onéreux, leur infligeait des peines et des châtiments, après quoi il donna l'ordre de passer au fil de l'épée tous ceux qui, dans son royaume, portaient le nom de chrétien, sans aucune exception. A la suite de cet ordre, on massacra les chrétiens par milliers et par dizaine de milliers, pour qu'il n'en restât pas un seul dans les domaines du roi.

CHAPITRE XVIII.

Vartan est mis à mort par le roi Arschag, à l'instigation du sbarabed Vasag, frère de Vartan.

Cependant Vartan, chef de la maison des Mamigoniens, étant venu en ambassade de la part du roi des Perses auprès du roi des Arméniens, Arschag, lui remit la lettre [de Sapor], en ajoutant que ce dernier resterait comme par le passé, fidèle, non-seulement à la paix et à l'amitié réciproque, mais aussi au serment juré. En outre, Vartan disait : « Sapor est prêt à oublier le passé, si tu restes fidèle au pacte d'alliance et si tu ne trahis pas le serment que tu as juré selon les lois de la religion. Dans le cas contraire, il t'abandonne [aux remords] de ta propre conscience et à ta foi que tu trahiras. » Le roi Arschag écouta avec beaucoup de calme ce que Vartan venait de lui dire, et lui promit de se conformer au vœu [du roi des Perses]. Après quoi il le congédia avec de grands égards et le laissa aller dans ses domaines pour s'y reposer des fatigues de son long voyage. Vartan partit aussitôt.

Pendant le séjour de Vartan, chef de la famille des Mamigoniens, chez Arschag, Vasag, frère cadet du premier, ne se trouvait pas auprès du roi. Mais quand il arriva, [après le départ de son frère], il commença à exciter le roi contre son aîné, en disant : « Vartan ne pense qu'à te livrer au roi des Perses, il ne médite que ta perte; si tu ne te hâtes pas de t'en défaire le plus tôt possible, il te fera périr et l'Arménie entière avec toi. » La reine, de son côté, répétait les mêmes paroles, confirmant celles du général Vasag. Elle avait de la rancune contre Vartan, parce qu'il avait traîtreusement, et avec de grands serments, engagé son [premier] mari Knel à venir trouver le roi Arschag, afin de le faire périr. A cause de cette haine invétérée, la reine ne se lassait pas d'exciter le roi, qui enfin se décida à rassembler des troupes et à les faire marcher contre Vartan. Il confia leur commandement à Vasag, frère de Vartan.

Arrivés dans le district de Daïk, appartenant à Vartan, ils le trouvèrent dans son château fort d'Erakhani (1). Quand les gens du lieu virent le détachement, et Vasag à sa tête, ils ne conçurent aucune crainte, et ne prirent aucune précaution, croyant que c'était l'escorte du frère [de Vartan], et que son arrivée ne pouvait annoncer rien de funeste. On le vit, lui et son détachement, mettre pied à terre devant la tente de Vartan, dressée dans la vallée au pied même du château. Les gens de Vasag portaient tous des armes sous leurs habits. [En ce moment, Vartan], entièrement nu, se lavait la tête. Il était courbé, attendant qu'on lui versât de l'eau, quand plusieurs hommes, se jetant sur lui avec des épées, lui en portèrent des coups, de telle sorte qu'il ne put même pas se relever et fut tué sur place.

La femme de Vartan était enceinte et sur le point d'accoucher. Elle était en haut du château assise sur un siége, quand une grande clameur retentit aussitôt. A peine l'eut-elle entendue,

(1) Cette localité n'est citée que cette seule fois, par Faustus, comme se trouvant dans le canton de Daïk. Les autres écrivains arméniens n'en font aucunement mention. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, page 373.

qu'elle se précipita de son siége, et, tandis qu'elle courait, elle mit au monde un enfant, auquel on donna le nom de son père, Vartan.

CHAPITRE XIX.

Le roi des Arméniens, Arschag, massacre les satrapes sans raison et sans pitié.

Dès le moment où le saint pontife Nersès s'éloigna du camp royal, il n'y eut personne qui pût en imposer au roi, lui donner des conseils ou le reprendre; dès lors il se livrait à des actes d'une cruauté sans exemple. Plusieurs satrapes furent massacrés par lui; des familles satrapales furent totalement anéanties; les domaines de plusieurs familles furent réunis au fisc. La race des Gamsaragan, par exemple, qui possédait les districts de Schirag et d'Archarouni, fut détruite entièrement, et leurs cantons furent acquis par le fisc. Vasag, sbarabed des Arméniens, parvint à soustraire à la mort un seul petit garçon de cette famille, nommé Sbantarad, et à le sauver. Ce dernier rentra plus tard en possession de ses domaines (1). Le roi Arschag donna ordre de construire dans le district d'Archarouni un fort qui fut nommé Ardaker (2); et comme c'était un des châteaux les plus importants, ce canton était désigné par le roi pour approvisionner de vivres les magasins destinés à l'entretien de sa maison.

CHAPITRE XX.

Guerre acharnée entre les Grecs et les Perses; secours apporté par Arschag, roi des Arméniens, au roi des Perses; il fait passer au fil de l'épée les troupes grecques. Arschag, trompé par Antov de Siounie, s'enfuit de la cour de Sapor, roi des Perses.

Quand pour la première fois le roi Arschag, foulant aux pieds ses serments, s'enfuit de chez le roi Sapor, ce dernier ne chercha nullement à l'inquiéter, parce qu'il soutenait alors une guerre des plus acharnées contre l'empereur grec. Le roi des Arméniens, Arschag, voyant cette guerre devenir de jour en jour plus menaçante, attendait patiemment, dans sa présomption, quel serait celui des deux souverains qui solliciterait son secours. Il espérait que l'empereur grec lui ferait des ouvertures à ce sujet, et il se serait rendu avec empressement à son appel. Toutefois il fut déçu dans son attente, car les Grecs ne lui firent aucune proposition dans ce sens.

Cependant le roi des Perses, Sapor, dépêcha vers Arschag des ambassadeurs chargés de lui rappeler son premier serment et de lui dire : « Mon frère, si tu es disposé à me prêter ton concours pendant cette guerre, tu feras bien d'arriver à la tête de ton armée. Car, si tu te ranges de notre côté, je sais d'avance que la victoire est à nous. » Ce fut avec la plus grande joie que le roi des Arméniens, Arschag, entendit cette proposition. Il manifesta [sur-le-champ] sa volonté d'aller porter secours à Sapor, roi des Perses. Il ordonna à son sbarabed Vasag de réunir et de préparer les troupes, ce qui fut exécuté sans délai. Une armée de quatre cent mille hommes d'élite et de braves soldats, courageux et habitués aux fatigues de la guerre, fut bientôt sur pied. Elle était composée de soldats armés de toutes pièces, munis de piques, d'épées, de haches, et d'archers habiles, dont les coups étaient sûrs. C'étaient des gens pleins de courage qui ne tournaient jamais le dos à l'ennemi, des cavaliers cuirassés, ayant la tête couverte d'un casque, avec des drapeaux, des étendards et des trompettes au son retentissant.

Le roi Arschag se mit en route, entouré d'une multitude de satrapes; il traversa l'Aghdsnik, qui faisait partie de ses domaines; et, se précipitant dans le pays d'Arouatsasdan, il ne s'arrêta que devant la ville de Medzpin (Nisibe), où devait avoir lieu la bataille. Alors, des deux côtés, on se prépara, afin d'arriver au lieu du combat, dans le temps voulu.

Les troupes grecques, campées sur le bord de la mer, étaient innombrables comme [les grains] de sable. L'armée perse se faisait attendre, car elle était encore en marche, se dirigeant vers l'endroit désigné. Cependant le roi des Arméniens, étant arrivé avant les Perses, campait au rendez-vous fixé; ses troupes, fatiguées de leur inactivité, commençaient à perdre patience. Elles voulaient, sans attendre les Perses, attaquer l'empereur grec et terminer la guerre à elles seules. Chaque corps de l'armée arménienne était prêt à engager l'attaque; le général Vasag lui-même avait une ardeur égale à celle de ses compagnons d'armes; pour lui, tout obstacle était facile à vaincre, car il voulait à tout prix commencer et terminer lui-même le combat

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III. ch. 31) raconte aussi en détail les cruautés commises par Arschag envers les satrapes. Il parle de l'extermination complète de la race des Gamsaragan, dont il convoitait la forteresse Ardaker et leur ville Erouantachad. Spantarad, qui échappa seul au massacre de cette famille, était le fils d'Arschavir.

(2) Sur cette forteresse, cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 396.

avec ses propres ressources, sans attendre le secours de l'armée perse.

C'est ainsi que toute l'armée arménienne se présenta à son souverain Arschag, en le suppliant de ne pas attendre l'arrivée du roi des Perses, Sapor. Elle lui demandait la faveur de mettre fin à l'entreprise pour laquelle elle était venue, c'est-à-dire d'attaquer l'ennemi le plus vite possible, au lieu de séjourner dans un pays étranger; car elle préférait plutôt mourir, que de vivre loin de sa patrie. Le roi Arschag fut contraint de céder et consentit à livrer le combat. Alors le général Vasag, sbarabed de la Grande-Arménie, ordonna à l'armée arménienne de se préparer.

Après lui avoir fait prendre les armes, Vasag, à la tête de tous les braves soldats d'Ararat, fondit sur le camp ennemi, et fit passer au fil de l'épée tous les Grecs, de telle sorte que personne ne fut épargné. Les Arméniens s'emparèrent d'un riche butin, de trésors immenses, et prirent tout ce que possédaient les troupes grecques.

Dès que le combat fut terminé, le roi des Arméniens alla se reposer avec ses troupes jusqu'au moment où le roi des Perses arriva, accompagné d'une armée immense, innombrable. Quand ce dernier eut appris les hauts faits accomplis par les Arméniens, [les résultats] du combat qu'ils avaient livré et de la victoire qu'ils avaient remportée, enfin que l'affaire était déjà terminée, il fut frappé d'admiration et d'étonnement. Il s'empressa aussitôt de combler de grands honneurs le roi des Arméniens Arschag, tous les grands, ainsi que le sbarabed Vasag.

Le roi des Perses, Sapor, consulta alors [les chefs] de son armée sur les présents et les récompenses qu'on pourrait dignement accorder au roi Arschag, qui venait d'accomplir de si grandes choses, de donner des marques d'une valeur à toute épreuve, de battre un si redoutable ennemi, de livrer une si grande bataille, de laquelle il était sorti victorieux, et qui avait couvert ses alliés d'une gloire aussi éclatante. « Car si nous avions été présents, [dit-il], et si la fortune nous avait été favorable, ce n'est qu'avec le secours des Arméniens que l'armée arienne aurait pu espérer triompher de l'ennemi. Mais voilà que le roi des Arméniens [seul] vient de combattre sans nous, et qu'il a remporté des succès et accompli des actions d'éclat dont personne n'est capable de lui disputer le mérite. Eh bien, comment le récompenserons-nous? »

Préoccupé qu'il était, il se demandait : « Que puis-je lui offrir? » Alors les satrapes, répondant au roi des Perses Sapor, lui dirent : « Tu peux lui donner ce que tu voudras et le récompenser comme bon te semblera; car tu possèdes une immense quantité d'or, d'argent, de perles et d'étoffes de soie; tu n'as qu'à choisir et lui en donner selon ta volonté. » Mais le roi des Perses, Sapor, répondit à ses princes en disant : « Ce que vous venez de dire n'est pas encore une preuve d'amitié [solide]; je veux contracter une telle amitié avec le roi des Arméniens, Arschag, qu'elle soit indissoluble et éternelle. Je lui donnerai pour femme ma fille, je lui octroirai un domaine tellement vaste que, quand il voudra venir chez nous de l'Arménie, il puisse, pendant son voyage depuis l'Arménie jusqu'à Ctésiphon (Dispon) s'arrêter partout dans ses propres possessions. Voilà ce que nous ferons pour le roi! Quant au commandant en chef Vasag, aux grands et autres généraux, nous leur distribuerons de l'or, de l'argent, des soieries et des perles. » Les conseillers du roi et les grands accueillirent cette proposition et l'approuverent, en disant : « C'est ce qu'il faut faire absolument. »

Cependant Sapor, roi des Perses, engageait le roi des Arméniens, Arschag, à venir sans délai avec lui en Assyrie pour y célébrer son mariage [avec sa fille], avec une pompe vraiment royale. Arschag et ses troupes ne se prêtèrent pas volontiers à entreprendre ce voyage lointain; car tous, et chacun d'eux en particulier, avaient grande envie, selon les habitudes des Arméniens, de rentrer sans tarder dans leurs foyers. Antov, chef du canton de Siounie, apprenant que le roi des Perses, Sapor, voulait donner sa fille en mariage au roi des Arméniens, Arschag, conçut la plus vive inquiétude, et dès lors il ne cessa de concevoir des craintes mortelles. Il pensait qu'aussitôt qu'Arschag prendrait pour épouse la fille du roi des Perses, [la reine] Pharandzêm, qui était sa propre fille, tomberait en disgrâce, car cette princesse, qui était la veuve de Knel, était alors la femme d'Arschag, roi des Arméniens. Il était dans de continuelles appréhensions, pensant qu'une fois qu'Arschag prendrait une autre femme, sa propre fille devrait subir une grande humiliation.

C'est alors qu'Antov se mit à chercher, dans son esprit inquiet, le moyen de troubler la profonde amitié qui liait les deux souverains. Antov commença par le général arménien Vasag, auquel il offrit une quantité d'or; de même il corrompit tous les grands, afin de pouvoir parvenir à faire rompre les relations d'intimité qui existaient entre les deux rois. Tous les grands, aveuglés par l'or de la corruption, s'engagèrent à lui prêter leur concours. Alors Antov, par les

machinations les plus coupables, essaya d'entraîner dans son complot un des conseillers les plus intimes et les plus influents du roi des Perses, pour qu'il se chargeât de brouiller Sapor et Arschag. Après lui avoir donné une immense quantité d'or, Antov lui mettait même dans la bouche les paroles qu'il devait dire au roi, en feignant de le prévenir qu'Arschag voulait s'enfuir parce que le roi des Perses avait pris la ferme résolution de se saisir de lui et de le tuer. [Antov ajouta] : « Après lui avoir dit cela, tu nous feras appeler en conseil et tous les anciens affirmeront la véracité de tes paroles. » Après quoi le conseiller du roi des Perses, entrant chez le roi des Arméniens, commença à raconter les paroles que le traître Antov lui avait apprises : « O roi des Arméniens, Arschag, quitte ces lieux, car le roi des Perses, Sapor, a pris la ferme résolution de se saisir de toi et de te faire mourir : » A ces mots, le roi Arschag, frappé d'étonnement, resta ébahi, puis il dit : « Quoi ! est-ce là la récompense des grands services que je viens de lui rendre? » A l'instant même, le roi Arschag ordonna de réunir en sa présence tous les grands, tous ses conseillers, le sbarabed Vasag, son beau-père Antov et en général tous les satrapes, et leur raconta ce qu'il venait d'entendre de la bouche du Perse. Alors tous ensemble dirent d'un commun accord : « Il y a déjà longtemps que nous avons entendu cela, seulement nous n'osions pas te le dire ; mais la chose est malheureusement très-vraie. Maintenant, ô roi, réfléchis et fais en sorte de t'enfuir en même temps que nous. » Le roi Arschag fit présent de beaucoup d'or et d'argent au Perse qui venait de lui faire cette communication. Sur ces entrefaites, on se prépara à partir. Après avoir délibéré avec ses grands, le roi des Arméniens, Arschag, avec tout ce qu'il y avait en fait d'hommes au camp arménien, se leva pendant une nuit, monta à cheval et s'enfuit. On laissa sur place les tentes, les pavillons, les bagages, en un mot le camp entier et on s'en alla furtivement. Dans le camp des Perses, personne ne se douta de rien jusqu'à la pointe du jour.

Quand, à l'heure de la présentation, tous les rois et les grands princes se rendirent chez le roi des Perses pour le féliciter, on ne vit parmi eux, ni le roi des Arméniens Arschag, ni ses grands. Alors Sapor ordonna aux siens d'aller au camp du roi Arschag et de savoir la cause qui l'avait empêché de venir rendre hommage au roi des Perses. On se rendit au camp, et on le trouva désert, car il n'y avait plus personne : on n'y trouva que des pavillons, des tentes, des toiles, des rideaux, des siéges, des lits, des ustensiles de toute espèce, des bagages et même des trésors abandonnés, excepté les armes qu'on avait prises en partant. Enfin, ceux qui étaient allés au camp revinrent et racontèrent à Sapor, roi des Perses, tout [ce qu'ils venaient de voir]. A peine eut-il appris la chose, qu'il comprit, en homme sage, ce qui était arrivé, et il dit : « Ce sont des gens de notre maison qui ont fait prendre la fuite au roi des Arméniens, ce sont nos serviteurs, des gens attachés à notre propre cour qui ont engagé Arschag à s'enfuir. » Et il dépêcha sur-le-champ les plus considérables parmi ses grands pour se porter vers le roi des Arméniens, afin de l'assurer de son amitié, jurant d'observer fidèlement son serment, et de l'engager à revenir sur ses pas, afin de rechercher et de découvrir les paroles de la calomnie. Mais le roi des Arméniens ne voulut ni prêter l'oreille aux paroles des envoyés de Sapor, ni retourner dans le pays des Perses. Depuis ce jour, il s'engagea entre le roi des Arméniens, Arschag, et Sapor, roi des Perses, une guerre acharnée qui dura plus de trente ans.

CHAPITRE XXI.

Guerre entre Sapor, roi des Perses, et Arschag, roi des Arméniens ; ce dernier remporte la victoire.

Après que le roi des Arméniens, Arschag, se fut enfui du royaume de Sapor, roi des Perses, ce dernier, pendant huit ans, ne lui témoigna aucune rancune ; au contraire il ne faisait qu'entretenir Arschag de paroles amicales, en le priant de conserver la paix et l'union établies entre eux, car il était sans cesse menacé de soutenir une guerre continuelle et sans relâche avec les empereurs grecs. Arschag, roi des Arméniens, ne faisait aucune attention à lui et n'exprimait aucun désir de se rapprocher du roi des Perses. Il avait rompu toute relation avec Sapor ; et non-seulement il ne lui envoyait pas de présents, mais il ne voulait même pas qu'on prononçât son nom en sa présence. Néanmoins le roi des Perses ne cessait de lui envoyer de riches cadeaux avec ses ambassadeurs, tandis que, d'un autre côté, il continuait à guerroyer contre les empereurs grecs.

Mais, quand la paix fut conclue entre les empereurs grecs et Sapor, roi des Perses, un pacte d'alliance fut rédigé et scellé par l'empereur des Grecs, et remis au roi des Perses. Dans ce pacte d'alliance, il était écrit : « Je te cède la ville de Medzpin en Arouastan, ainsi que

la Mésopotamie syrienne; quant aux régions méditerranéennes d'Arménie, j'en fais l'abandon; si tu en fais la conquête et si tu les soumets, je prends l'engagement de ne pas venir au secours des Arméniens. » L'empereur grec, se voyant pressé et dans une position difficile, fut contraint de mettre son sceau sur ce traité qu'il renvoya au roi des Perses. C'est à cette condition qu'il put s'échapper des mains de ce dernier.

Une fois la paix consolidée entre l'empereur grec et le roi des Perses, ce dernier se prépara à faire la guerre à Arschag, roi des Arméniens. Les troupes arméniennes qui gardaient les frontières et étaient campées à Kandzag d'Adherbeidjan (Aterbadagan) se hâtèrent d'en prévenir leur maître avant que Sapor eût atteint le territoire de l'Adherbeidjan. Aussitôt informé [de cette invasion], Arschag, roi des Arméniens, donna ordre à son sbarabed Vasag de rassembler toutes ses troupes et d'aller à la rencontre du roi des Perses, Sapor. Après les avoir réunies dans un même endroit, Vasag le sbarabed, commandant de toutes les armées arméniennes, les passa en revue et trouva une cavalerie armée de toutes pièces, munie de piques, formant ensemble six cent mille hommes, animés d'un même sentiment et d'une même pensée. A la tête de cette cavalerie, Vasag se mit en marche, et, fondant sur le roi des Perses, il le mit en pleine déroute. Tous les soldats perses sans exception furent passés au fil de l'épée; le roi Sapor put seul s'échapper au galop d'un cheval. Les Arméniens, après avoir porté l'incendie et la dévastation dans toute la Perse, après avoir fait un immense butin, [revinrent sur leurs pas] et, occupant le lieu du combat, ils gardèrent le territoire de la Perse.

CHAPITRE XXII.

Après cette première bataille, trois combats ont lieu avec les Perses dans le pays des Arméniens; ceux-ci triomphent encore de leurs ennemis.

En ce temps-là, Sapor, roi des Perses, rassembla une armée aussi nombreuse que les sables de la mer et une prodigieuse quantité d'éléphants. Il divisa son armée en trois corps. Il en confia deux au commandement des généraux Antigan et Hazaravoukhd, se réservant la direction du troisième. Le roi ordonna à ses troupes de faire irruption en Arménie par trois endroits différents. Cet ordre arriva à la connaissance du roi des Arméniens, Arschag, et du général Vasag, qui [de leur côté] rassemblèrent une immense quantité de troupes. Nonobstant leur diligence, les Perses pénétrèrent en Arménie en y faisant leur entrée par trois endroits à la fois.

Le roi Arschag divisa aussi son armée en trois corps, dont il confia le premier au sbarabed Vasag, le second à Pakas, frère de ce dernier, qui avait l'esprit borné, mais avait fait preuve d'une bravoure excessive, et lui-même prit le commandement du troisième corps. Ordre fut donné de partir et de livrer sans tarder la bataille aux troupes perses. Le sbarabed Vasag, s'étant mis en marche, rencontra le premier détachement perse, commandé par Hazaravoukhd, qui avait déjà pénétré dans le canton de Vanant et se trouvait dans le lieu nommé Erévial. C'est ici que Vasag livra bataille aux troupes perses, les vainquit et les mit en pleine déroute; celles-ci prirent la fuite et se dispersèrent. Alors le général Vasag lança ses soldats à la poursuite des Perses fugitifs qui furent tous exterminés. On s'empara de dépouilles immenses et des éléphants.

Le même mois, la même semaine, le même jour, Pakas arriva à la tête de ses troupes. Il rencontra le second corps d'armée perse sous le commandement du général Antigan qui avait assis son camp aux environs des pêcheries royales d'Aresd. Prévenus d'avance de l'arrivée de Pakas, les Perses se préparèrent à attaquer les troupes arméniennes pour les combattre. Pakas fondit sur elles, attaqua l'ennemi de front, fit un grand carnage dans les rangs des Perses et tua Antigan sur le lieu du combat. Après quoi, Bagas rencontra la troupe des éléphants, au milieu desquels il en vit un qui était orné magnifiquement, ayant les bannières royales déployées sur lui. Pakas, croyant le roi sur cet éléphant, mit pied à terre, tira son épée et se jeta sur l'animal. L'épée à la main, il se précipita sous [le ventre de] l'éléphant, et lui trancha les nerfs [des pieds]. L'animal tombant sur lui l'écrasa, car Pakas n'eut pas le temps de se sauver, de sorte que tous les deux périrent sur place. Quoique le général Pakas mourût dans ce combat, les troupes perses néanmoins furent massacrées sans qu'aucun homme pût échapper.

La même année, la même semaine, le même jour, car les trois combats eurent lieu dans la même journée, le roi Arschag arriva avec les troupes qui étaient sous son commandement. Il trouva l'ennemi campé dans le district de Pasen, au lieu nommé Oskha (Okhsa ?). Le roi Arschag se jeta sur le camp des Perses pendant la nuit et passa tous les ennemis au fil de l'épée. Sapor seul, monté sur un cheval, s'enfuit avec peine, gagnant le territoire du pays des Perses.

Alors les messagers partis des trois détachements avec la nouvelle de la victoire se rencontrèrent. Excepté Pakas, qui seul tomba dans un des combats, tous étaient sains et saufs. Ce fut Dieu qui accorda cette victoire. Les Arméniens portèrent la dévastation dans le territoire de la Perse jusqu'à la contrée qu'on nomme Khardizan. Ils s'emparèrent d'immenses trésors, de grandes richesses, de beaucoup de butin, d'armes et d'ornements, en un mot ils s'enrichirent outre mesure.

CHAPITRE XXIII.

Méroujan Ardzrouni se révolte contre Arschag, roi des Arméniens; il passe chez le roi des Perses, Sapor, et commence à susciter la guerre; il renie Dieu et cause de grandes calamités au pays des Arméniens.

En ce temps-là, Méroujan Ardzrouni, un des grands satrapes, se révolta contre le roi des Arméniens, vint se présenter à Sapor, roi des Perses, et, prêtant serment entre ses mains, il lui jura fidélité comme son vassal pour toujours. Avant tout, il renia la [vraie] vie qu'il avait en Dieu, car, ayant abandonné la foi chrétienne, il renonça au nom de chrétien et embrassa la religion du mazdéisme (1), c'est-à-dire celle des Mages ; il se prosterna devant le Soleil et le Feu, en confessant que les [vrais] dieux sont ceux que le roi des Perses adore. Après quoi, il conclut le pacte suivant avec Sapor, roi des Perses. Si Sapor parvenait à triompher des Arméniens et à conquérir leur territoire, et si lui, Méroujan, venait à rentrer dans son pays et dans ses propres domaines, alors il serait le premier à construire dans sa propre maison un *artouschan* (2), c'est-à-dire une maison pour adorer le feu. Il jura par la mort et la vie, promettant d'accomplir ce qu'il disait en paroles. Alors on organisa une armée plus nombreuse que la première, à la tête de laquelle on plaça le traître Méroujan, pour envahir le pays des Arméniens. Sous la conduite de Méroujan, les Perses incendièrent et dévastèrent l'Arménie tout entière; on foulait [les hommes] aux pieds des éléphants ; on accrochait les femmes au timon des chariots, et on massacrait tous les habitants des provinces septentrionales de l'Arménie.

Le roi Arschag était encore dans les contrées inférieures du canton d'Ankegh, à Oudesd, quand les troupes perses détruisirent, saccagèrent et dévastèrent les régions méditerranéennes. Le général arménien, Vasag, se hâta aussitôt de réunir ses troupes; mais ce qu'il parvint à rassembler n'était qu'un corps d'élite de dix mille cavaliers armés de toutes pièces. Il voulait, à leur tête, atteindre les Perses. Aussitôt que les généraux de l'armée du roi des Perses apprirent que le général arménien, Vasag, était occupé à rassembler ses troupes, ils s'emparèrent du peu de gens qui restaient dans le pays et partirent en toute hâte pour la Perse, en les emmenant avec eux en captivité. Cependant Vasag le Mamigonien se mit à leur poursuite et les atteignit quand ils étaient encore sur le territoire de l'Adherbeidjan. Les troupes perses, abandonnant les captifs, s'enfuirent avec Méroujan. Après avoir délivré des prisonniers en grand nombre, les Arméniens retournèrent tranquillement auprès du roi Arschag.

CHAPITRE XXIV.

Méroujan engage le roi des Perses, Sapor, à continuer la guerre; il sert de guide à Sapor. Méroujan envahit l'Arménie; il s'empare des ossements des rois Arsacides. Le général Vasag, après avoir triomphé de l'ennemi, reprend ces ossements.

Après cela, le traître Méroujan s'efforçait d'entretenir la haine violente du roi des Perses, Sapor, contre le roi Arschag. Sapor rassembla de nouvelles troupes, et envoya des émissaires pour épier les mouvements du roi Arschag. Tandis que ce dernier, à la tête de ses troupes, attendait l'arrivée des Perses sur le territoire d'Adherbeidjan, ceux-ci, sous la conduite de Méroujan, firent une incursion dans l'Arménie par un autre côté. Car le roi des Perses, Sapor, avec son armée innombrable, passant par Aghdsnik, par le grand Dzop, par Ankegh-doun, par le canton d'Andsid, par Dzop de Schahé, par le district de Mzour, par Taranagh et par Egéghiatz, se répandit comme un torrent violent, en ravageant les territoires de ces cantons. On brûlait, on pillait, on passait au fil de l'épée une multitude d'hommes, on attachait aux timons des chariots des femmes et des enfants, on foulait les autres sous les herses, on jetait une immense quantité d'hommes aux pieds des éléphants et on emmenait en captivité un grand nombre de jeunes gens. Un nombre considérable de châteaux forts et de forteresses furent rasés. Après s'être emparés de la grande ville de Tigranocerte,

(1) *Mazdezn* est la transcription arménienne du mot zend *mazdayasna*, qui veut dire « adorateur d'Ahaura-Mazda ou Ormuzd. »

(2) Mot zend signifiant « temple du feu ».

(Dikranaguerd), située dans le district d'Aghdsnik, gouvernée par le ptieschkh, les Perses la démantelèrent. Ayant emmené en captivité quarante mille familles, ils prirent le chemin du canton du grand Dzop : ils s'emparèrent de quelques-uns des châteaux, mais il en resta d'autres dont ils ne purent se rendre maîtres. Ils allèrent mettre le siége devant le château fort d'Ankegh, qui était dans le district d'Ankegh-doun, parce que là se trouvaient plusieurs tombeaux des rois arméniens de la race des Arsacides, et des trésors entassés et accumulés par les anciens, depuis un temps immémorial. Mais, comme ce château était imprenable, ils ne parvinrent pas à s'en emparer, et ils furent forcés de lever le siége et de s'en aller. C'est ainsi qu'ils durent renoncer à conquérir beaucoup d'autres châteaux forts dont ils ne purent s'emparer. Il n'y eut que l'inaccessible château d'Ani, situé dans le district de Taranagh, qui, par suite des intrigues du traître Méroujan, ouvrit ses portes aux Perses. Dès que ceux-ci eurent escaladé les murailles, ils s'empressèrent de les démanteler et d'en faire descendre les immenses trésors renfermés dans le château. En ouvrant les tombeaux des premiers rois arméniens, des vaillants Arsacides, ils enlevèrent leurs ossements et les emportèrent comme trophées. Un seul tombeau celui du roi Sanadroug, résista à leurs efforts, à cause de sa construction forte, solide, immense, et qu'on aurait cru fabriquée par des géants et avec un art parfait. Ayant quitté ce lieu, ils s'éloignèrent et ils ravagèrent tous les pays par où ils passaient. Ils se dirigèrent ensuite vers les contrées de Pasen, pour attaquer par derrière les troupes du roi des Arméniens.

Sur ces entrefaites, arriva un messager vers le roi Arschag avec cette funeste nouvelle : « Tandis qu'assis dans l'Adherbeidjan, tu attends que l'ennemi t'attaque par devant, le voilà qui dévaste par derrière notre pays tout entier et il va bientôt t'attaquer toi-même. » A cette nouvelle, le roi des Arméniens Arschag et son général Vasag passèrent aussitôt en revue leurs troupes. A ce moment, le général Vasag n'avait à sa disposition que soixante mille hommes, braves guerriers, animés d'un même sentiment et d'une même volonté pour la guerre, prêts à combattre pour leurs femmes et pour leurs enfants, décidés à sacrifier leur vie pour leur patrie, pour leur église et ses serviteurs, pour la foi en Dieu, et pour leurs maîtres, les souverains arsacides. Il arriva même que beaucoup de gens enlevèrent de leurs sépultures les restes des rois qui étaient morts, et s'exilèrent volontairement avec ces saintes dépouilles.

Le sbarabed Vasag, laissant le roi Arschag avec ses serviteurs dans un lieu inaccessible du pays des Mèdes (Mar), se mit en marche, et, à la tête de ses soixante mille hommes, il arriva dans la province d'Ararat, centre de l'Arménie, où il trouva les troupes perses, nombreuses comme les grains de sable sur les bords de la mer, et campées aux environs de cette province. Vasag, avec sa troupe, attaqua brusquement pendant la nuit le camp du roi des Perses, passa au fil de l'épée presque toutes les troupes de l'ennemi, le roi excepté, qui seul, à cheval, s'échappa avec peine. Il poursuivit quelques fugitifs qui avaient échappé au massacre jusqu'aux frontières de leur pays, et s'empara d'un riche butin. Après ce grand carnage, les Arméniens délivrèrent les ossements de leurs rois des mains des Perses, qui les emportaient dans leur pays. « Nous emportons, disaient-ils, d'après leur coutume païenne, les ossements des rois des Arméniens avec nous, pour que la gloire, la fortune et la valeur de ces rois passent avec leurs dépouilles dans notre pays. » Vasag délivra aussi tous les captifs arméniens. Quant aux ossements des rois, il les fit ensevelir dans un village de la province d'Ararat, nommé Aghdskh, et situé dans un des plus tortueux et inaccessibles défilés de la grande montagne d'Arakadz. Après cela, Vasag commença à rétablir l'ordre dans le pays, et à réparer les ravages produits par l'ennemi et par l'incendie.

Le traître Méroujan, cette fois encore, échappa avec le roi des Perses par la fuite. Dès lors, le roi Arschag, de concert avec le général Vasag, prit grand soin de la défense de son pays, en surveillant les frontières de l'Arménie jusqu'au dernier jour de leur vie.

CHAPITRE XXV.

Le roi Arschag tente une invasion en Perse; il attaque le camp du roi Sapor à Thavresch, et le met en déroute.

Arschag, roi des Arméniens, ayant rassemblé auprès de lui des troupes nombreuses comme le sable, marcha contre la Perse. Vasag, qui avait convoqué comme auxiliaires les Huns et les Alains, alla rejoindre Arschag à la tête de son corps d'armée. En même temps, le roi des Perses, accompagné de toutes ses troupes, se porta de son côté contre les Arméniens, et se dirigea vers leur pays. Mais les Arméniens entrèrent en grande diligence dans l'Adherbeidjan, où ils trouvèrent le camp du roi des Perses, assis à Thavresch.

Le sbarabed Vasag, avec ses deux cent mille

hommes, attaqua le camp des Perses. Le roi seul put s'échapper, monté sur un cheval. Tout le camp ennemi fut pris par les Arméniens qui y firent un immense butin. Ils massacrèrent la plus grande partie des troupes perses. Après quoi, ils portèrent la dévastation dans tout le pays d'Adherbeidjan, en le saccageant de fond en comble, et en emmenant en captivité des populations aussi nombreuses que les étoiles [du ciel]. Après avoir passé le reste des habitants au fil de l'épée, les Arméniens prirent grand soin de garder les frontières de leur pays avec la plus grande vigilance.

CHAPITRE XXVI.

Vïn le Perse, avec quatre cent mille hommes, essaye d'envahir l'Arménie; il est vaincu par les troupes arméniennes.

Après cela, Sapor, roi des Perses, envoya contre Arschag, roi des Arméniens, Vïn, à la tête de quatre cent mille hommes. Aussitôt arrivé dans le pays, ce dernier lança ses troupes sur toute la surface du territoire de l'Arménie. Le roi Arschag, averti de cette invasion, alla attaquer l'armée perse, dont il détruisit la plus grande partie, en chassant devant lui le reste des fugitifs jusqu'aux frontières de la Perse. Revenant sur leurs pas, les Arméniens occupèrent le lieu du combat.

CHAPITRE XXVII.

Le général perse, Antigan, s'avance avec une armée de quatre cent mille hommes, pour dévaster l'Arménie; le sbarabed arménien, Vasag, va à sa rencontre, à la tête de cent vingt mille hommes, et le défait, ainsi que son armée.

Après cela, le roi des Perses, ayant réuni une armée d'élite et de bons guerriers au nombre de quatre cent mille hommes, l'expédia sous le commandement du général Antigan contre le roi des Arméniens, pour s'emparer de son royaume et le livrer à la dévastation et à l'incendie. Antigan arriva et fit irruption en Arménie. Le sbarabed arménien, Vasag le Mamigonien, alla à sa rencontre avec cent vingt mille hommes. Il défit Antigan, battit son armée de sorte que personne n'échappa, et, après avoir pris tous les bagages de l'ennemi, il s'établit sur le champ de bataille.

CHAPITRE XXVIII.

Hazaravoukhd, un des satrapes perses, est envoyé par le roi Sapor à la tête de huit cent mille hommes pour envahir l'Arménie. Vasag, avec cent dix mille hommes, va à sa rencontre, et le défait lui et son armée, sur le territoire d'Aghdsnik.

Hazaravoukhd, un des généraux perses, fut envoyé avec la mission d'incendier, de ravager et de ruiner le pays des Arméniens de fond en comble. Se dirigeant vers le district d'Aghdsnik, il se préparait à répandre ses troupes dans l'Arménie entière et dans tout son territoire. Mais Vasag, s'étant porté à sa rencontre, le défit entièrement et chassa devant lui le reste des fugitifs qui s'enfuirent en Perse. Hazaravoukhd fut tué pendant le combat.

CHAPITRE XXIX.

Témavount Vécémagan, avec une armée de neuf cent mille hommes est envoyé par Sapor, roi des Perses, contre Arschag, roi des Arméniens: le général arménien Vasag le bat avec toute son armée.

Ensuite, arriva en Arménie Témavount Vécémagan, de la race de Kavous (Gavosagan), envoyé par Sapor, roi des Perses, avec une armée de neuf cent mille hommes pour livrer bataille aux Arméniens. Les troupes arméniennes se préparèrent à l'attaque, ayant à leur tête le général Vasag, et se portèrent à la rencontre de l'ennemi pour lui offrir le combat. L'armée perse fut vaincue et tourna le dos. Le carnage que fit Vasag dans les rangs des Perses fut immense; il n'épargna personne. Il tua Vécémagan qui se tenait au milieu de son armée. Quant à ceux qui échappèrent au massacre, les Arméniens les poursuivirent loin de leurs frontières.

CHAPITRE XXX.

Vahridch, à la tête d'une armée de quatre millions d'hommes (?), fond sur le roi Arschag. Il est défait avec toute son armée par le général arménien Vasag.

Ensuite on vit arriver Vahridch, [fils] de Vahridch, avec une armée de quatre millions (?) de Perses, envoyée par le roi Sapor en Arménie, pour ravager ce pays et le détruire entièrement. Les Perses atteignirent un lieu nommé Makhasian. Le général Vasag les rencontra avec quarante mille hommes, les battit, fit un massacre des plus sanglants et n'épargna personne. Dans ce combat, Vahridch fut tué. Après cela, les troupes arméniennes surveillèrent les frontières de leur pays.

CHAPITRE XXXI.

Koumant Sapor se vante en présence de Sapor, roi des Perses, [de conquérir l'Arménie]. Il marche à

a tête de neuf cent mille hommes; il est défait et chassé honteusement du pays des Arméniens.

Après cela, Koumant Sapor, se vantant [de sa valeur] en présence du roi Sapor, fut envoyé par ce dernier [en Arménie], avec neuf cent mille hommes, et, ayant pris pour guide le traître Méroujan, de la famille des Ardzrouni, Arménien d'origine, il pénétra en Arménie, dont les frontières étaient généralement mal défendues. Les Perses se répandirent sur toute l'étendue de l'Arménie, où ils ramassèrent du butin et ravagèrent le pays tout entier. Le général arménien Vasag, ayant préparé [les siens], marcha contre eux; il atteignit le détachement du roi et fondit sur lui. Koumant Sapor fut le premier que tua Vasag; après quoi les Arméniens, se répandant dans la plaine, massacrèrent les Perses jusqu'au dernier. Méroujan le traître parvint seul à s'enfuir, monté sur un cheval, et se sauva en Perse.

CHAPITRE XXXII.

Téhgan, chef de race, envoyé avec de nombreuses troupes par Sapor, roi des Perses, contre Arschag, roi des Arméniens, est défait par Vasag, général des Arméniens.

Après cela, Sapor, roi des Perses, rassembla ses troupes; il réunit une armée aussi nombreuse que les sables de la mer, armée de piques, au nombre de quatre millions (?) d'hommes. Téhgan, chef de race, qui était parent des généraux arméniens, c'est-à-dire des Mamigoniens, fut envoyé par Sapor en Arménie. Il trouva que les Arméniens veillaient attentivement et qu'ils étaient prêts à livrer combat. Le général Vasag, à la tête de soixante-dix mille combattants, rencontra les Perses, les battit et les obligea à prendre la fuite devant lui. Téhgan, chef de race, parent de Vasag, fut tué par ce dernier. Méroujan Ardzrouni, qui lui servait de guide, échappa seul par la fuite.

CHAPITRE XXXIII.

Sourên Pahlav, avec une nombreuse armée, est défait comme ses prédécesseurs.

Cependant Sapor, roi des Perses, rassembla de nouveau des troupes, organisa et forma plusieurs légions de braves combattants avec un nombre considérable d'éléphants, qu'il confia à Sourên Pahlav, parent d'Arschag, roi des Arméniens, sous la conduite de Méroujan; et il les envoya combattre les Arméniens. Le général arménien Vasag le rencontra avec trente mille hommes, fit un carnage horrible des troupes perses, et attaquant face à face Sourên, il le tua. Toutefois Méroujan parvint [encore] à prendre la fuite.

CHAPITRE XXXIV.

Abagan Vécémagan prend parti dans cette guerre; il n'est pas plus heureux que ses prédécesseurs.

Après Sourên, Vécémagan parut à la tête d'une immense armée guidée par Méroujan. Il était envoyé par Sapor, roi des Perses, en Arménie, pour conduire la guerre. Le sbarabed arménien Vasag fut chargé de se porter à sa rencontre. Il attaqua Abagan Vécémagan et ses troupes, les défit complétement, et personne ne put échapper. Méroujan le traître put seul s'enfuir.

CHAPITRE XXXV.

Zig, chef des secrétaires de Sapor, roi des Perses, envoyé par ce dernier avec une armée nombreuse en Arménie, périt comme ses prédécesseurs.

Après cela, Sapor, roi des Perses, envoya Zig (1), son premier secrétaire, pour faire la guerre aux Arméniens; il lui donna pour guide Méroujan. Son armée se composait de cohortes et de légions aussi nombreuses que le sable de la mer. Ayant pénétré en Arménie, le général arménien, Vasag, rencontra l'ennemi et lui livra le combat; après avoir tué Zig, il massacra une partie de ses troupes, l'autre fut obligée de prendre la fuite. Cette fois encore, on ne parvint pas à s'emparer de Méroujan.

CHAPITRE XXXVI.

Sourên le Perse veut continuer la guerre après Zig; il tombe aux mains de Vasag et périt avec ses troupes.

Après la mort de Zig, Sourên le Perse fut envoyé [en Arménie] par Sapor, roi des Perses. Il vint à la tête de six cent mille combattants pour présenter le combat au roi des Arméniens, Arschag; il avait encore Méroujan pour guide. Alors Vasag, sbarabed arménien, réunit toutes les troupes satrapales, et, pendant la nuit, il s'introduisit à pied dans le camp ennemi, l'épée à la main, avec dix mille combattants d'élite. On y fit

(1) Ammien Marcellin (XXVII, 12), en parlant du siége d'Artogérasse, dit que cette expédition était confiée à deux Arméniens transfuges, Cylax et Artaban. Or, au ch. 54, qu'on lira plus loin, Faustus dit que l'un des chefs de l'armée perse, chargé d'assiéger Artaguers (Artogérasse), s'appelait Zig; on peut donc supposer que Cylax et Zig sont un même personnage dont le nom aura été altéré par Ammien Marcellin ou par les copistes de son Histoire.

un horrible carnage; Sourèn le Perse fut pris et amené en présence du roi Arschag, qui donna ordre de l'assommer à coups de pierres. Quant à Méroujan, il put encore s'échapper par la fuite.

CHAPITRE XXXVII.

Herevschoghoum, envoyé par le roi des Perses, avec neuf cent mille hommes, en Arménie, donne aux Arméniens une nouvelle occasion de triompher de leurs ennemis.

Herevschoghoum alla à son tour porter la guerre en Arménie. Lui aussi était parent du roi des Arméniens. Vasag, après avoir préparé et armé toutes ses légions, s'avança à la rencontre des Perses, les contraignit à prendre la fuite, en les chassant devant lui. Herevschoghoum et Méroujan prirent la fuite.

CHAPITRE XXXVIII.

Alanozan (Aghanaïozan), à la tête de quatre millions (?) d'hommes, marche sur l'ordre du roi des Perses pour combattre le roi des Arméniens; il est vaincu par Vasag.

Aghanaïozan, de la race de Pahlav et de la famille des Arsacides (1), se fit fort en présence de Sapor, roi des Perses, d'envahir le territoire de l'Arménie. Arschag, roi des Arméniens, prévenu à temps de son invasion, confia ses troupes au sbarabed arménien, Vasag. Le roi plaça tous les satrapes arméniens sous le commandement de ce dernier et les envoya à la rencontre de l'armée perse. Vasag vainquit et repoussa ce qui restait d'ennemis dans le pays des Perses. Puis, revenant sur ses pas, il organisa la défense des frontières de l'Arménie.

CHAPITRE XXXIX.

Le grand satrape Poïégan, avec ses quatre cent mille hommes, est exterminé par le sbarabed arménien, Vasag.

Après cela, Poïégan, grand satrape perse, entra avec quatre cent mille hommes dans l'Adherbeidjan, afin d'envahir l'Arménie. Vasag, lui barrant le chemin avec son armée, battit les troupes perses et tua Poïégan à Thavresch. Il mit le feu au palais du roi des Perses, et, ayant trouvé le portrait de ce prince, il en fit une cible et lui décocha des flèches. Méroujan, qui était venu avec les Perses, parvint seul à s'enfuir.

CHAPITRE XL.

Vatchagan, à la tête d'une armée de cent quatre-vingt mille hommes, marche à la conquête de l'Arménie; il est mis en fuite avec ses troupes par le sbarabed Vasag.

Vatchagan, un des satrapes perses, fit irruption en Arménie à la tête d'une armée de cent quatre-vingt mille combattants. Le général arménien, Vasag, laissant le roi Arschag dans le château fort de Tarioun, se mit en marche avec toutes les troupes arméniennes, et fondit sur le camp de Vatchagan. Il tua Vatchagan et fit un immense massacre dans le camp ennemi. Méroujan seul, qui était venu comme guide, se sauva avec un petit nombre de combattants.

CHAPITRE XLI.

Meschgan fait une invasion en Arménie avec trois cent cinquante mille hommes. Il est vaincu par Vasag et par les troupes arméniennes.

Un satrape perse, nommé Meschgan, se mit en route pour présenter le combat au roi Arschag. Le général Vasag dirigea ses troupes contre lui. Des deux côtés on s'attaqua avec une grande impétuosité. L'armée arménienne triompha des troupes perses et en fit un tel carnage que personne ne put s'échapper. Meschgan lui-même fut tué, mais Méroujan parvint à s'enfuir.

CHAPITRE XLII.

Maroudjan, à la tête de six cent mille hommes, venus contre le roi Arschag, sont battus et exterminés par le sbarabed Vasag.

Un grand satrape, appelé Maroudjan, vint livrer combat aux Arméniens. Il pénétra dans le centre de l'Arménie, à la tête d'une armée de six cent mille combattants. Ce satrape avait pris pour guide Méroujan Ardzrouni. Vasag, avec les troupes arméniennes, rencontra l'armée perse, la défit et tua Maroudjan. Méroujan s'échappa seul.

(1) Ce personnage est mentionné par Moïse de Khorène. (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 34). Toutefois les faits racontés par l'Hérodote arménien, sont en complet désaccord avec le récit de Faustus. Selon Moïse de Khorène, Arschag prit la fuite dès qu'il apprit l'arrivée de Alanaozan Pahlavig dans ses États, car il était abandonné de la plupart des satrapes qui s'allièrent au général de l'armée perse et se rendirent volontairement auprès de Sapor. Celui-ci les combla d'honneurs et les renvoya dans leur patrie. C'est alors, dit Moïse de Khorène, qu'Arschag envoya un message à Alanaozan pour l'engager à cesser de le poursuivre, mais celui-ci refusa d'accueillir ses propositions.

CHAPITRE XLIII.

Le chef des Zïntag, à la tête d'une armée de neuf cent mille hommes, fond sur le roi d'Arménie; il est défait avec ses troupes par le général Vasag.

Un certain chef des Zïntag se chargea du commandement des troupes du roi des Perses, et envahit le territoire d'Adherbeidjan. Le général arménien, Vasag, se hâta d'aller à sa rencontre. Pendant la nuit, il fondit sur le camp des Perses, passa ces derniers au fil de l'épée et tua le chef des Zïntag au milieu du camp. Le traître Méroujan parvint encore à s'enfuir.

CHAPITRE XLIV.

Le prince royal Bab, possédé par les dev, commet des abominations.

Bab, fils d'Arschag, avait pour mère Pharandzêm, originaire de Siounie et veuve de Knel, tué par le roi Arschag, qui prit pour épouse la femme de sa victime. C'est de cette Pharandzêm qu'il eut un fils nommé Bab. Aussitôt après la naissance de l'enfant, son père, qui était un impie et ne craignait pas Dieu, le voua aux *dev* (1). A la suite de cela, l'enfant fut possédé par les *dev*, qui le dirigèrent d'après leur volonté. Quand il devint grand, il se livra au péché, à l'adultère, à la sodomie et à toutes sortes d'abominations; c'était en outre un homme très-efféminé.

Sa mère, avertie de ces abominations et ne pouvant plus supporter cette mauvaise renommée, dit au chambellan de son fils de l'appeler dans la chambre de Bab, quand celui-ci ferait entrer chez lui ceux avec qui il était en liaison coupable. Le jeune homme était déjà dans son lit et avait fait mander ses compagnons de débauche, quand il vit entrer brusquement sa mère qui se plaça devant lui. Le jeune prince se mit alors à gémir et à se lamenter, en disant à sa mère : « Lève-toi, et va-t-en, je ne puis plus supporter ta présence et je mourrai si tu restes dans cette chambre. » Sa mère lui répondit : « Non, je ne quitterai pas cette chambre ; » mais lui continua à se plaindre et à gémir encore plus fort. C'est alors que Pharandzêm vit de ses propres yeux des serpents blancs qui s'enroulaient autour des pieds du lit et se tordaient sur le jeune Bab pendant qu'il restait couché. [Cependant le prince] ne cessait de gémir et d'appeler ses jeunes compagnons de débauche. Alors Pharandzêm se rappela ce qui s'était passé, lors de la naissance de son fils, quand son père le voua aux *dev*. Elle comprit que c'étaient bien eux, qui sous la figure des serpents se tordaient sur [le corps de] son fils. Fondant alors en larmes, elle dit : « Malheur à moi, ô mon fils! tu es sous la puissance des *dev*, et je n'en savais rien. » Après avoir prononcé ces mots, elle se leva et s'en alla, laissant son fils assouvir sa passion. C'est ainsi que, possédé par les *dev*, Bab, fils d'Arschag, ne discontinuait pas de commettre des abominations tous les jours de sa vie jusqu'à son avénement au trône, et depuis jusqu'à sa mort (1).

(1) Les *dev* étaient des génies malfaisants selon l'ancienne religion des Perses (Burnouf, *Comm. sur le Yaçna*, t. I, p. 8). — Cf. Émin, *Rech. sur le pagan. arm.*, page 27 de la trad. fr. — On verra quelques lignes plus bas que les *dev* prenaient la forme de serpents blancs pour tourmenter leurs victimes. Il n'y a donc pas de doutes à avoir sur le rôle des *dev* dans la mythologie arménienne, puisque Faustus nous révèle ici un fait fort intéressant, qui confirme le Zend-Avesta (Vendidad-Sadé, dans le Zend-Avesta, t. I, part. II, p. 305, éd. Anq. Duperron), et ce qu'avance M. Émin, touchant les mauvais esprits qu'il considère comme les agents d'Ahriman, bien que cette divinité ne soit pas mentionnée dans les auteurs arméniens comme faisant partie de leur Panthéon. Le nom d'Ahriman, corrompu en celui de Kharaman, est devenu chez les Arméniens le nom du serpent et du Diable (History of Vartan, by Elisæus, éd. Neumann, page 84, note 9). — Cf. aussi A. Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. I, p. 133, et note 3.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 38 et suiv.

CHAPITRE XLV.

Saguesdan, grand-maître de la garde-robe du roi Sapor, est envoyé par ce dernier en Arménie; il est mis en fuite par le général arménien, Vasag.

Après cela, le roi des Perses, Sapor, rassembla ses troupes, au nombre de quatre cent mille hommes, et les ayant placées sous le commandement du grand-maître de la garde-robe, Saguesdan, il les envoya en Arménie. Dès qu'elles furent arrivées dans ce pays, ces troupes se répandirent dans tout le royaume d'Arménie. Alors les principaux satrapes arméniens se réunirent à un rendez-vous donné, où ils décidèrent que le roi Arschag ne devait point prendre part personnellement au combat qui allait se livrer. Après cela, le général arménien Vasag, de concert avec tous les grands et les principaux satrapes de la Grande-Arménie, fit essuyer aux troupes perses une défaite complète. Il tua Saguesdan, grand-maître de la garde-robe. Méroujan Ardzrouni seul s'échappa par la fuite.

CHAPITRE XLVI.

Schabesdan, grand-maître de la cour, venu avec une armée de cinq millions (?) d'hommes en Arménie, est entièrement défait par les troupes arméniennes.

Schabesdan, grand-maître de la cour, qui était venu à la tête d'une armée de cinq millions (?) d'hommes, se préparait à pénétrer dans l'intérieur de l'Arménie. Cependant le général arménien, Vasag, après avoir rassemblé les légions arméniennes, se mit à leur tête et se porta à la rencontre des Perses, qu'il massacra tous, y compris Schabesdan, grand-maître de la cour de Perse. Méroujan fut le seul qui se sauva par la fuite.

CHAPITRE XLVII.

Le grand-maître de la garde-robe des Mages, avec cent quatre-vingt mille hommes, livre bataille au roi des Arméniens; il est défait comme ses prédécesseurs.

Après cela, le grand-maître de la garde-robe des Mages, avec cent quatre-vingt mille combattants, vint livrer bataille au roi des Arméniens, Arschag. En un lieu [désigné], se réunirent les troupes arméniennes et le sbarabed Vasag qui avait été jadis le nourricier du roi Arschag. Quoiqu'ils eussent mis beaucoup de diligence dans leur marche, ils ne purent cependant parvenir que jusqu'à Maghkhazan. Ce fut dans cet endroit que les deux armées se heurtèrent; les Perses furent vaincus et prirent la fuite devant Vasag et les troupes arméniennes. Le grand-maître de la garde-robe des Mages fut tué, et l'armée entière qu'il commandait fut massacrée. Méroujan seul, monté sur un coursier fougueux, put échapper au massacre.

CHAPITRE XLVIII.

L'intendant général des vivres, avec neuf cent mille hommes, arrive pour combattre les troupes du roi des Arméniens; il est défait par eux et le général Vasag, à Saghamas.

L'intendant général des vivres du roi des Perses vint à la tête d'une armée de neuf cent mille hommes à Saghamas, dans le canton de Gordjekh. Ayant assis son camp dans un lieu inaccessible, il se préparait à livrer combat à Arschag, roi des Arméniens. Alors arriva le général arménien, Vasag, avec dix mille combattants d'élite, et il se tint en embuscade aux environs du camp. La nuit venue, il fondit sur le camp [ennemi] et fit passer tout le monde au fil de l'épée, de sorte que personne ne put s'enfuir. Méroujan qui, à ce moment, était loin de l'armée, s'enfuit seul.

CHAPITRE XLIX.

Mérigan, avec quatre cent mille hommes, présente le combat au roi des Arméniens; il est défait par Vasag et par les troupes arméniennes.

Enfin un certain Mérigan arriva en Arménie à la tête d'une nouvelle armée perse. Il vint avec quatre cent mille hommes pour livrer combat à Arschag, roi des Arméniens. De leur côté, les troupes arméniennes, ayant à leur tête le général Vasag, fondirent sur l'ennemi comme des lions furieux, massacrèrent les Perses, et tuèrent Mérigan. Cette fois encore Méroujan put s'échapper par la fuite.

CHAPITRE L.

Désorganisation du royaume d'Arménie. Plusieurs satrapes arméniens se révoltent et passent du côté de Sapor, roi des Perses; affaiblissement du royaume d'Arménie.

Pendant trente-quatre ans, l'Arménie soutint la guerre contre le roi des Perses; des deux côtés on se sentait fatigué, harassé et épuisé. C'est alors qu'on vit les grands quitter un à un le camp du roi des Arméniens et se disperser, en abandonnant leur maître Arschag. Ce furent les principaux satrapes qui donnèrent l'exemple de cette désertion : en premier lieu le ptieschkh d'Aghdsnik, le ptieschkh de Norschiragan, ceux de Mahguerdoun, de Nihoragan et de Tassendré, de concert avec tous les satrapes d'Aghdsnik, avec le corps des troupes et toute la population de cette province. Ils abandonnèrent le roi Arschag, et vinrent se présenter à Sapor, roi des Perses. Ils se hâtèrent de se retrancher dans [leurs domaines] du côté de l'Arménie, de l'autre côté de la muraille, nommé Dzoraï, et y pratiquèrent des portes. De cette manière, ils séparèrent entièrement leur pays de l'Arménie.

En second lieu, c'était le ptieschkh de Koutar (Koutor), puis le seigneur du canton de Dzoraï, le seigneur du district de Goghp et avec eux celui de Kartmanadzor, [enfin] tous ceux dont les domaines se trouvaient de leur côté ou confinaient aux domaines des premiers, ou bien étaient situés dans leurs alentours; tous abandonnèrent Arschag, roi des Arméniens, et allèrent se présenter au roi des Perses, Sapor. La province d'Artsakh, le district des Demori, le pays de Gortik, tous célèbres par leur position inattaquable, se révoltèrent contre Arschag. Ensuite le seigneur du canton de Gortik alla se présenter au roi des Perses.

Après cela, le pays de Mar, qui est au delà de l'Adherbeïdjan, se révolta contre le roi d'Arménie et se rendit indépendant. Il refusa de reconnaître son autorité, et son exemple fut suivi par le pays de Gasp. Saghamoud, seigneur d'Andsit, de concert avec le prince du grand Tzop, abandonnèrent aussi Arschag, et allèrent trouver l'empereur grec. [A la suite de tous ces événements], les régions méditerranéennes [de l'Arménie] commencèrent à concevoir de la défiance pour leur roi et à se détacher de son obéissance, en refusant de prendre part à aucune de ses entreprises. C'est ainsi que le pouvoir royal s'affaiblit considérablement.

Vahan, frère du sbârabed Vasag, de la maison des Mamigoniens, séduit par son neveu (fils de sa sœur) Méroujan Ardzrouni, se révolta aussi contre Arschag, roi des Arméniens, et se rendit auprès du roi des Perses, Sapor. Pour gagner entièrement les bonnes grâces de ce dernier, Vahan renia la [vraie] vie en Jésus-Christ et consentit à confesser la religion des Mages, c'est-à-dire à adorer le Feu, l'Eau, et le Soleil, et à renier la foi chrétienne, dans laquelle il était né. Il entra dans les bonnes grâces du roi des Perses, l'excita par ses calomnies contre le roi des Arméniens, Arschag, et contre Vasag, chef de sa propre famille, en lui rappelant la mort de Vartan, « qui, ajoutait-il, est mort à cause de toi ».

Vahan devint alors le favori de Sapor, qui lui donna pour femme sa propre sœur Ormizdtoukhd; dès lors la plus grande intimité régna entre Vahan et Sapor qui lui accorda le coussin (1) et les honneurs dont jouissaient ses ancêtres. Il investit Vahan de grands honneurs, en présence de son armée, en lui promettant beaucoup de biens. A partir de ce moment, le nombre des Arméniens commença à diminuer (2).

CHAPITRE LI.

Les satrapes restés en Arménie viennent se réunir chez le catholicos arménien Nersès, pour porter plainte contre leur roi Arschag, qu'ils abandonnent.

Alors tous les hommes du royaume d'Arménie, s'étant rassemblés, se rendirent chez le grand pontife arménien Nersès; c'étaient de grands satrapes, des chefs et des gouverneurs de provinces, des seigneurs de cantons, des intendants et des chefs de villages qui se présentèrent devant Nersès et lui dirent : « Seigneur, tu sais toi-même qu'il y a déjà trente ans, que grâce à notre roi Arschag, nous n'avons pas eu une année de repos; nous n'avons pu essuyer la sueur de notre front que par le tranchant de l'épée, et par la pointe de la lance. Nous sommes découragés, nous ne pouvons plus combattre, nous aimerions mieux faire ce qu'ont fait nos compagnons, c'est-à-dire aller chez le roi des Perses et lui rendre hommage : il ne nous reste que cela à faire, car nous sommes las de guerroyer. Si le roi Arschag a besoin de continuer la guerre avec Sapor, il n'a qu'à demander l'assistance de Vasag et de son beau-père Antov; quant aux gens de l'Arménie, dorénavant personne n'ira lui porter secours. Combattre le roi perse, ou ne pas le combattre, ne dépend que du bon plaisir d'Arschag : nous lui laissons le champ libre, cela ne nous regarde plus. »

Saint Nersès leur répondit comme on devait bien s'y attendre, et leur adressa les paroles suivantes : « Réfléchissez, pensez bien et souvenez-vous du commandement que Notre-Seigneur nous a prescrit par rapport aux serviteurs, c'est-à-dire d'obéir à ceux qui sont nos maîtres. Vous tous, qui êtes présents ici, vous pouvez rendre témoignage que vous êtes redevables de beaucoup aux rois arsacides. C'est d'eux que quelques-uns de vous ont reçu en apanage des cantons entiers, d'autres ont été nommés chefs de contrées; à ceux-ci, des villages et des bourgs considérables ont été accordés, à ceux-là, on a donné des trésors et des terres. Quoique cette abominable race des Arsacides soit coupable devant le Dieu Créateur, néanmoins elle a été tout pour vous : elle vous a tous protégés, elle vous a tirés de la boue, elle vous a tous relevés, les uns par des honneurs, les autres par le pouvoir, les troisièmes par de hautes charges. Oui, le roi Arschag est coupable devant Dieu, il est redevable d'intérêts à son Créateur, c'est-à-dire que la vengeance doit retomber sur lui; mais Dieu, par sa grande et immense miséricorde, l'a épargné, ainsi que vous, à cause de lui. Néanmoins vous voilà prêts à vous précipiter dans la servitude des idolâtres, à vous priver de

(1) De même que les seigneurs perses, les princes arméniens avaient à la Porte de Perse, leur place et leur coussin distincts. (Moïse de Khorène, III, 51, 65. — Moïse de Gaghangaïdoutz, l. II, c. 1. — Agathange, p. 593, Ed. de Venise.) — Cf. Patcanian, *Essai d'une histoire des Sassanides*, page 13, § 4 de la trad. franç.

(2) Faustus est encore en désaccord complet dans ce chapitre avec Moïse de Khorène qui raconte (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 36) qu'à la mort d'Arschag, Sapor envoya une armée en Arménie sous les ordres de Méroujan. Le roi aurait donné, selon le même historien, sa sœur Ormizdtoukhd en mariage à Méroujan avec de nombreux villages et des domaines en Perse, et lui aurait même promis le trône d'Arménie, à la condition de convertir tout le pays au magisme.

la [vraie] vie en Dieu et à renier vos propres maîtres qui vous ont été donnés par Dieu même; [vous êtes prêts] à aller servir des maîtres étrangers et à rechercher leur religion sans Dieu. Est-ce que vous préféreriez par exemple aimer et accepter ces derniers et rejeter votre roi qui adore le Créateur? Supposons qu'Arschag soit le plus méchant des hommes, cependant il est adorateur de Dieu : j'admets qu'il soit pécheur, mais il est votre roi! Vous venez de me dire que, pendant des années entières, vous avez fait la guerre pour sauver vos personnes, vos âmes, votre pays, vos femmes, vos enfants, et ce qui est le plus grave encore, vos églises, les serviteurs de la foi que nous avons en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que Dieu vous a toujours accordé la victoire. Au lieu du Christ votre Seigneur, vous voulez servir le magisme et ses adorateurs; vous voulez abandonner notre Créateur et ses préceptes qui vous prescrivent de rester fidèles aux maîtres, selon la loi imposée par lui. Peut-être [à la suite de tout cela], votre Seigneur Dieu, dans sa colère, va vous détruire entièrement, vous livrer à jamais à la triste servitude des idolâtres, de sorte que ce joug pèsera à jamais sur nous. Alors vous implorerez Dieu, mais il ne vous écoutera point, car c'est de bon gré que vous serez allés en servitude chez des maîtres idolâtres et cruels, chez des hommes ignorants et sans Dieu. Une immense quantité de maux vous attend et vous ne serez pas en état de vous en débarrasser. »

Alors toute l'assemblée, réunie dans un même lieu, commença à pousser des clameurs et à vociférer, en disant : « Eh bien, allons-nous-en, rentrons chacun dans nos foyers, car nous ne sommes pas disposés à entendre de semblables paroles. » Et ils se retirèrent tous dans leurs maisons.

CHAPITRE LII.

Le roi Sapor fait en ce moment cesser la guerre avec Arschag, roi des Arméniens, et l'engage avec des promesses à conclure la paix.

Cependant le roi des Perses, Sapor, invita Arschag à venir le trouver pour conclure la paix avec lui et cimenter une amitié solide, en lui adressant des prières et des lettres accompagnées de présents. Quoique Arschag fût disposé à continuer la guerre, les troupes arméniennes refusèrent formellement de lui obéir. C'est alors [seulement] que de bon gré ou de force, il se vit contraint d'écrire une lettre de soumission au roi des Perses, Sapor, comme il convenait à un vassal de le faire vis-à-vis de son maître, et de lui envoyer des présents [comme gage] de réconciliation.

CHAPITRE LIII.

Le roi Sapor fait de nouvelles propositions à Arschag, roi des Arméniens; ce dernier se rend à son appel et meurt.

Après cela, Sapor, roi des Perses, envoya une seconde députation vers le roi des Arméniens, Arschag. Elle était chargée de lui dire : « Si moi et toi, nous sommes en paix, il faut que nous nous voyions, et que dès ce moment nous vivions comme un père et un fils. Cependant si tu persistes à ne pas venir me voir, c'est pour moi la preuve que tu cherches à entretenir la guerre entre nous. » Alors, Arschag demanda à Sapor un serment solennel pour qu'il puisse se rendre auprès de lui sans appréhension. Ce dernier fit apporter du sel et, d'après l'usage établi en Perse pour assurer l'inviolabilité du

---

Προκοπίου Καισαρέως ἱστορίαι.

.... Διὸ δὴ καὶ τὴν ἐπωνυμίαν ταύτην πρὸς Περσῶν ἔλαχεν. Ἅπαξ δὲ ἡ τῶν Ἀρμενίων ἱστορία φησὶ νόμου τοῦ ἀμφὶ τῷ λήθης φρουρίῳ παραλελύσθαι τὴν δύναμιν Πέρσαις τρόπῳ τοιῷδε.

Πόλεμός ποτε Πέρσαις τε καὶ Ἀρμενίοις ἀκήρυκτος γέγονεν εἰς δύο καὶ τριάκοντα ἔτη ἐπὶ Παχουρίου μὲν Περσῶν βασιλεύοντος, Ἀρμενίων δὲ Ἀρσάκου Ἀρσακίδου ἀνδρός. Τούτῳ τε τῷ πολέμῳ μηκυνομένῳ κεκακῶσθαι μὲν ἐς ἄγαν ἀμφοτέρους ξυνέβη καὶ διαφερόντως τοὺς Ἀρμενίους. Ἀπιστίᾳ δὲ πολλῇ ἐς ἀλλήλους ἐχόμενοι ἐπικηρυκεύεσθαι παρὰ τοὺς ἐναντίους οὐδέτεροι εἶχον. Ἐν τούτῳ δὲ Πέρσας τετύχηκε πόλεμον πρὸς ἄλλους βαρβάρους τινὰς οὐ πόρρω Ἀρ-

Procopii de bello persico, lib. I. *cap.* 5. (*Ed. Paris*, pg. 15 et *seq.* — *Ed. Bonn.* T. I. pg. 26 et *sq.*)

.... Quæ causa fuit appellationis ejusmodi (i. e. Oblivionis). Semel autem legi, quæ est de castello Oblivionis, abrogatam vim datumque laxamentum fuisse, Armeniorum monumenta fidem faciunt. Res ita contigit.

Persis aliquando bellum fuit cum Armenis inexpiabile per annos xxxij imperante illis Pacurio (l. Sapori), his Arsace ex genere Arsacidarum. Et graviter quidem utrosque, sed Armenos in primis afflixerat bellum impendio diuturnius. Eo processerat mutua diffidentia, ut neutri integrum sibi esse putarent caduceatores mittere. Interim forte accidit ut cum aliis barbaris Armeniæ accolis bellum Persæ susciperent. Hic Armeni quo suam in

serment, le fit cacheter avec une bague [sur le chaton de laquelle] était la figure d'un sanglier (1), et il l'envoya à Arschag, avec une lettre ainsi conçue : « Au cas où Arschag se refusera après un tel serment de venir me trouver, qu'il se prépare à recommencer la guerre » (2).

Les gens du pays des Arméniens, ayant appris et entendu [ces nouvelles], ne donnèrent pas de répit à Arschag ; ils le pressaient par tous les moyens d'aller se présenter devant le roi des Perses, Sapor. Alors Arschag, roi des Arméniens, accompagné du sbarabed arménien son nourricier, se mit en route non sans regret et quitta le pays des Arméniens pour se rendre en Perse, auprès du roi Sapor. Aussitôt arrivés, tous les deux, c'est-à-dire le roi Arschag et le sbarabed Vasag, furent reçus par le détachement de la garde qui se composait de nobles, et, bien qu'ils étaient surveillés, ils jouissaient toutefois de leur liberté. Cependant, le roi Sapor ayant fait venir le roi Arschag en sa présence, le reçut avec dureté comme un vassal. Le roi des Arméniens s'avoua coupable et criminel envers lui, et il fut de nouveau remis à la garde du détachement qui l'avait accompagné, pour y être surveillé.

(1) Cf. Moïse de Gaghangaïdoutz, *Hist. des Aghouank*, liv. II. ch. I. — Patcanian, *Essai d'une hist. des Sassanides*, pg. 13. §.5 de la trad. franc.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III. ch. 34, 35.

CHAPITRE LIV.

Sapor, ayant interrogé les Mages et les Chaldéens, cherche à sonder Arschag. Il le fait jeter dans le château de l'Oubli (Aniousch) et fait endurer une mort cruelle au sbarabed arménien Vasag.

Alors Sapor, roi des Perses, appela les mages, les astrologues et les Chaldéens, et leur adressa la parole en ces termes : « Plus d'une fois j'étais prêt à cimenter l'amitié la plus solide avec Arschag, roi des Arméniens ; mais lui m'a toujours méprisé. J'avais conclu avec Arschag un pacte d'alliance, et quoiqu'il m'eût juré sa foi, selon la loi chrétienne, sur ce qu'on appelle l'Évangile, il fut cependant le premier à trahir son serment. J'étais prêt à avoir mille bontés pour lui, comme un père aurait été capable de le faire pour son fils; mais il m'a payé le bien avec le mal. Supposant que ce furent les prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon (Dispon), qui lui avaient frauduleusement fait prêter un serment pour qu'il le reniât plus tard, j'ai fait venir ces prêtres, afin de les châtier comme des criminels ; mais Mâri, le principal d'entre eux, me dit : « Nous avons fait prêter serment à Arschag avec la plus grande sincérité; s'il n'a pas été loyal, ce même Évangile le reniera à vos pieds. » Toutefois je n'ai prêté aucune attention à ce que lui et ses compagnons disaient. J'ai donné ordre de les égorger, au

---

μενίων διωχημένους διενεγκεῖν. Οἵ τε Ἀρμένιοι, ἐν σπουδῇ ἔχοντες ἐπίδειξιν ἐς Πέρσας τῆς ἐς αὐτοὺς εὐνοίας τε καὶ εἰρήνης ποιήσασθαι, ἐσβαλεῖν ἐς τούτων δὴ τῶν βαρβάρων τὴν γῆν ἔγνωσαν, δηλώσαντες τοῦτο πρότερον Πέρσαις. Ἀπροσδόκητοί τε αὐτοὶ ἐπιπεσόντες σχεδόν τι ἅπαντας ἡβηδὸν ἔκτειναν. Ὅ τε Παχούριος τοῖς πεπραγμένοις ὑπερησθεὶς, πέμψας παρὰ τὸν Ἀρσάκην τῶν οἱ ἐπιτηδείων τινὰς, τά τε πιστά οἱ παρασχόμενος, τὸν ἄνθρωπον μετεπέμψατο. Καὶ ἐπεὶ παρ' αὐτὸν Ἀρσάκης ἀφίκετο, τῆς τε ἄλλης αὐτὸν φιλοφροσύνης ἠξίωσε καὶ ἅτε ἀδελφὸν ἐπὶ τῇ ἴσῃ καὶ ὁμοίᾳ ἔσχε. Καὶ τότε μὲν ὅρκοις δεινοτάτοις τόν τε Ἀρσάκην καταλαβὼν καὶ αὐτὸς οὐδὲν ἧσσον ὀμωμοκὼς ἦ μὴν εὔνους τε καὶ ξυμμάχους Πέρσας τε τὸ λοιπὸν καὶ Ἀρμενίους ἀλλήλοις εἶναι, αὐτίκα δὴ αὐτὸν ἐς τὰ πάτρια ἤθη ἀφῆκεν ἰέναι.

Χρόνῳ δὲ οὐ πολλῷ ὕστερον διέβαλον τὸν Ἀρσάκην τινὲς, ὡς δὴ πράγμασιν νεωτέροις ἐγχειρεῖν βούλοιτο. Οἷσπερ ἀναπεισθεὶς ὁ Παχούριος αὖθις αὐτὸν μετεπέμπετο ὑπειπὼν ὅτι δὴ αὐτῷ τὸ κοινολογεῖσθαι ὑπὲρ τῶν ὅλων ἐπιμελὲς εἴη. Καὶ ὃς οὐδέν τι μελλήσας ἐς αὐτὸν ἦλθεν, ἄλλους τε τῶν ἐν Ἀρμενίοις μα-

Persas benevolentiam, et pacis cum ipsis colendæ studium declararent, in barbarorum illorum fines prorumpere statuerunt. Cum autem de suo consilio certiores Persas fecissent, improviso impetu Barbaros sine ullo ætatis discrimine ad internecionem prope ceciderunt. Quo facto summe lætans Pacurius, Arsacem per quosdam ex intimis data fide ad congressum invitavit, eumque, postquam advenit, prolixa humanitate dignatus, non aliter habuit quam si cum fratre parique egisset. Tum demum jusjurandum exegit sanctissimum, ipseque vicissim reddidit, Persas deinceps atque Armenos mutuam sibi benevolentiam, et in bellis auxilium præstituros. Mox in patriam dimisit.

Haud multo post quidam ad Pacurium detulerunt rebus novis Arsacem studere. Id Pacurius sibi passus persuaderi, ipsum iterum ad conferenda de summa rerum, ut aiebat, consilia advocavit. Nulla is interposita mora adfuit, cum alios Armenos bello egregios in comitatu habens

nombre de soixante-dix individus qu'ils étaient, dans une même fosse, et de passer leurs coreligionnaires au fil de l'épée. Quant à l'Évangile, sur lequel le roi Arschag a prêté serment et qui renferme l'essence de la doctrine chrétienne, je l'ai fait attacher avec des chaînes et déposer avec mes trésors. Les paroles du prêtre Mâri sont gravées dans ma mémoire; je me rappelle bien ce qu'il disait : « Ne nous tuez pas, car je sais bien que l'Évangile amènera le roi Arschag à vos pieds. » — « Voilà déjà bien des prédictions de ce prêtre accomplies. Il y a déjà trente ans que nous autres Arik soutenons la guerre contre le roi Arschag, et nous ne sommes pas parvenus à remporter une seule victoire sur lui; aujourd'hui il arrive ici de sa propre volonté et sur ses propres jambes. Si j'étais sûr que dorénavant il restera fidèle et soumis au pacte [d'alliance,] je le renverrais avec beaucoup d'honneurs dans son pays. »

A cela les Chaldéens répondirent à Sapor : « Accorde-nous le jour présent [pour réfléchir], et demain matin nous te donnerons notre réponse. » Le lendemain, tous les Chaldéens et les astrologues vinrent ensemble et dirent au roi : « Maintenant que le roi des Arméniens, Arschag, est venu chez toi, comment parle-t-il, quel ton prend-il avec toi, et comment se comporte-t-il ? » Le roi dit : « Il se tient sur le même rang que mes vassaux, il cherche à ressembler à la poussière de mes pieds. » Ils reprirent : « Fais ce que nous allons te dire; garde-le encore ici, et [en même temps] dépêche des envoyés en Arménie, pour qu'ils apportent de là, à peu près deux mesures de terre arménienne avec une cruche d'eau. Alors tu ordonneras de couvrir la moitié du sol de ta tente avec de la terre rapportée de l'Arménie, après quoi tu prendras le roi des Arméniens, Arschag, par la main, et, d'abord tu le mèneras à l'endroit où est ta propre terre, en lui adressant quelques paroles. Puis tu le prendras de nouveau par la main, tu le conduiras dans la partie de la tente couverte de terre arménienne, et tu feras une grande attention à ce qu'il te dira. C'est alors que tu sauras si Arschag, après avoir été renvoyé par toi en Arménie, sera fidèle à l'alliance et au pacte. Mais si, sur la terre arménienne, il commence à parler avec arrogance, sache que le jour même où il touchera la terre d'Arménie, il reprendra avec toi le ton hautain d'autrefois, il renouvellera la même guerre avec toi, en entretenant ses anciennes inimitiés. »

Ayant entendu cette communication des Chaldéens, le roi des Perses envoya en Arménie, des exprès avec des chameaux d'Arabie, pour y chercher de la terre et de l'eau qui devaient servir à la divination. Peu de jours après, ils revin-

---

χιμωτάτων ἐπαγόμενος καὶ Βασίκιον, ὅσπερ αὐτῷ στρατηγός τε καὶ ξύμβουλος ἦν· ἀνδρείας τε γὰρ καὶ ξυνέσεως ἐπὶ πλεῖστον ἀφῖκτο. Εὐθὺς οὖν ὁ Πακούριος ἄμφω, τόν τε Ἀρσάκην καὶ Βασίκιον, πολλὰ ὀνειδίζων ἐκάκιζεν, εἰ τὰ ὀμωμοσμένα ἠλογηκότε οὕτω δὴ τάχιστα ἐς ἀπόστασιν ἴδοιεν. Οἱ δὲ ἀπηρνοῦντό τε καὶ ἀπώμνυον ἐνδελεχέστατα, μηδὲν σφίσιν αὐτοῖς βεβουλεῦσθαι τοιοῦτον. Τὰ μὲν οὖν πρῶτα ὁ Πακούριος αὐτοὺς ἐν ἀτιμίᾳ ἐφύλασσεν, ἔπειτα δὲ τῶν μάγων ἀνεπυνθάνετο ὅ τι οἱ ποιητέα ἐς αὐτοὺς εἴη. Οἱ δὲ μάγοι τῶν μὲν, ἀρνουμένων καὶ οὐ διαρρήδην ἐληλεγμένων, καταγινώσκειν οὐδαμῆ ἐδικαίουν, ὑποθήκην δὲ αὐτῷ τινα ἔφραζον, ὅπως ἂν Ἀρσάκης αὐτὸς ἄντικρυς αὐτοῦ κατηγορεῖν ἀναγκάζοιτο. Τὸ γὰρ τῆς βασιλικῆς σκηνῆς ἔδαφος κόπρῳ καλύπτειν ἐκέλευον, ἥμισυ μὲν ἐκ τῆς Περσῶν χώρας, θάτερον δὲ ἥμισυ ἐκ τῆς Ἀρμενίας. Καὶ ὁ βασιλεὺς κατὰ ταῦτα ἐποίει. Τότε δὴ οἱ μάγοι τὴν σκηνὴν ὅλην μαγείαις τισὶ καταλαβόντες ἐκέλευον τὸν βασιλέα σὺν τῷ Ἀρσάκῃ τοὺς περιπάτους ἐνταῦθα ποιεῖσθαι, ἐπικαλοῦντα τοῖς τε ξυγκειμένοις καὶ ὀμωμοσμένοις λυμήνασθαι. Δεῖν δὲ αὐτοὺς τῷ διαλόγῳ παραγενέσθαι (f. περιγενέσθαι)· οὕτω γὰρ ἂν τῶν λόγων μάρτυρες ἁπάντων εἶεν. Αὐτίκα γοῦν ὁ Πακούριος τὸν Ἀρσάκην μεταπεμψάμενος

tum Basicium (l. Vasacium), quem ob fortitudinem ac prudentiam singularem, et rei bellicæ, et consilio regio præfecerat. Ambos amarulentis verbis excepit Pacurius, spretum exprobans jusjurandum, quo vix dato, incubuissent continuo ad defectionem. Infitiari illi constantissimeque tale consilium abjurare. Nihilo tamen minus Pacurius eos in custodia primum habuit, et parum illa quidem liberali atque honesta : postea quid in ipsos esset statuendum requisivit ex Magis. Hi cum iniquum esse pronuntiassent reos diffitentes nec aperte conjunctos damnare, aggressi sunt rationem tradere, qua Arsaces accusare se ipse coram adigeretur. Ergo jubent regii tabernaculi solum obduci luto, sumpta ex agro Persico dimidia parte, ex Armenio altera. Præscriptum rex accuravit. Tum Magi tabernaculo incantato, regi denuntiant, inambulandum illic esse cum Arsace, deque facta conventis ac iuramento fraude expostulandum : oportere autem ipsos colloquio interesse; atque ita testes exstituros eorum omnium quæ essent ultro citroque dicta. Accito confestim Arsace obambulare cum eo cœpit Pa-

rent, en apportant avec eux ce qu'on leur avait ordonné de chercher. Alors le roi des Perses, Sapor, commanda de recouvrir la moitié du sol de sa tente avec de la terre apportée de l'Arménie et de l'asperger avec de l'eau provenant de ce pays, en laissant intacte l'autre moitié du sol. Il ordonna qu'Arschag, roi des Arméniens, fût amené en sa présence et que tout le monde se retirât. Sapor, prenant Arschag par la main, se mit à marcher avec lui dans sa tente de long en large. Arrivé sur la terre perse, il dit : « O Arschag, roi des Arméniens, pourquoi es-tu devenu mon ennemi? ne t'ai-je pas aimé comme un fils? ne t'avais-je pas promis ma fille pour épouse, afin de t'avoir pour fils? Néanmoins, tu t'es révolté contre moi, de ta propre volonté; tu t'es posé en ennemi vis-à-vis de moi, et voilà déjà trente années que tu soutiens la guerre contre moi. »

Le roi Arschag répondit : Oui! je suis fautif et coupable envers toi. Venu à ton secours, j'ai taillé en pièces tes ennemis et je les ai vaincus, espérant obtenir de toi une grande récompense; mais, séduit par [les paroles trompeuses de] mes ennemis, qui me conseillaient de me défier de toi, je me crus dans l'obligation de m'enfuir. Maintenant le serment que je t'ai prêté m'amène auprès de toi, et me voici en ta présence; comme ton vassal, je me livre entre tes mains. Fais de moi ce que tu voudras, et agis comme tu le trouveras bon. Tue-moi, car moi, ton vassal, je suis très-coupable, et je me reconnais criminel envers toi. »

Mais le roi Sapor, le prenant par la main, marcha de nouveau et, faisant semblant de justifier Arschag, il se dirigea vers l'endroit recouvert de terre arménienne. A peine Arschag avait-il atteint cet endroit, à peine avait-il touché la terre arménienne, qu'il commença à parler avec orgueil, et changea de ton avec arrogance, en disant : « Éloigne-toi de moi, vassal scélérat, toi qui domines tes maîtres d'autrefois; je me vengerai de toi et de tes enfants, [je tirerai vengeance de l'opprobre] de mes ancêtres et de la mort du roi Artaban (Ardevan). Car vous autres vassaux, vous voilà occupant le coussin de vos maîtres; mais je n'abandonnerai pas [mon dessein] tant que je n'aurai point repris la place [que vous occupez] »

Sapor le prit de nouveau par la main, et le conduisit encore sur la terre perse. Arschag, se repentant de ses paroles, s'inclina [devant le roi des Perses], embrassa ses genoux et regretta beaucoup d'avoir parlé de la sorte. Sapor le ramena sur la terre arménienne, et Arschag se mit à parler encore avec plus de véhémence que la première fois. Le roi des Perses l'éloigna de rechef de l'endroit, et Arschag exprima de nouveaux regrets [à cause des paroles imprudentes] qu'il venait de prononcer et se repentit encore une fois. Cependant Sapor, du matin jusqu'au soir, ne cessa pas de sonder le roi des Arméniens. Lorsqu'il se trouvait sur la terre arménienne, ce dernier devenait arrogant; mais aussitôt qu'il touchait la terre perse, il commençait à se repentir.

Sur le soir, arriva l'heure du repas du roi des Perses. Ordinairement, c'était l'usage de préparer un siége pour le roi des Arméniens sur le même divan qu'occupait le roi des Perses pendant le fèstin : c'était déjà une coutume du pays que les deux souverains devaient s'asseoir sur le même siége. Ce jour-là, on prépara d'abord et on arrangea les siéges pour tous les hôtes royaux, qui étaient présents; mais celui d'Arschag fut placé plus bas que tous les autres et à un endroit très-éloigné, qui était recouvert de terre arménienne. Tous les convives occupaient déjà les places qui leur étaient assignées, selon leur dignité, lorsqu'on amena le roi Arschag qu'on fit asseoir. Après avoir manifesté pendant quelques instants un sentiment d'humeur et de colère, Arschag se leva et dit, en s'adressant au roi Sapor : « Elle est à moi la place que tu occupes, ôte-toi de là pour que je puisse m'y asseoir : elle appartient de droit à notre race; [si non], arrivé dans mon

---

διαύλους ἐν τῇ σκηνῇ ξὺν αὐτῷ ἐποιεῖτο, παρόντων σφίσιν ἐνταῦθα τῶν μάγων, καὶ ἀνεπυνθάνετο τοῦ ἀνθρώπου ὅτου δὴ ἕνεκα τὰ ὀμωμοσμένα ἠλογηκὼς εἶτα Πέρσας τε καὶ Ἀρμενίους αὖθις τρίβειν ἀνηκέστοις κακοῖς ἐγχειροίη· ὁ δὲ Ἀρσάκης, ἕως μὲν ἐν τῷ χώρῳ οἱ λόγοι ἐγίνοντο οὗ δὴ χοῦς ἐκ τῆς Περσίδος ἐπέκειτο, ἀπηρνεῖτό τε καὶ ὅρκοις τοῖς δεινοτάτοις πιστούμενος ἀνδράποδον ἰσχυρίζετο εἶναι Παχουρίου πιστόν· ἐπειδὴ δὲ μεταξὺ λέγων ἐς τῆς σκηνῆς τὸ μέσον ἀφῖκτο, ἵνα δὴ κόπρου τῆς Ἀρμενίας ἐπέβησαν, ἐνταῦθα οὐκ οἶδα ὅτῳ ἀναγκασθεὶς λόγους μὲν τούτους ἐπὶ τὸ θρασύτερον

curius in tabernaculo, coram Magis interrogans, cur contra fidem juramento sancitam tentasset denuo maximis calamitatibus Persas pariter Armenosque conterere? Ac pernegavit quidem Arsaces, fidum se esse mancipium Pacurii dejerans, quamdiu ubi terra Persica suberat, sunt collocuti. Ut vero medio in sermone medium in tabernaculum ventum est, et terra Armenia calcari cœpta, illa e vestigio vi nescio qua adactus effervesce-

pays, je me vengerai cruellement de toi. » Sapor, roi des Perses, ordonna qu'on apportât [sur-le-champ] des chaînes, et qu'on les mît au cou, aux pieds et aux mains d'Arschag; qu'on l'emmenât à Antmesch (1), aussi appelé le château d'Aniousch, et qu'on l'y enfermât jusqu'à sa mort (2).

Le lendemain, le roi Sapor fit amener en sa présence Vasag le Mamigonien, sbarabed de la Grande-Arménie. Il lui fit d'amers reproches, en disant : « Eh bien, renard (car Vasag était de petite taille), c'est bien toi qui a été la cause de tant de malheurs, et qui nous as procuré une si grande somme de fatigues? C'est bien toi qui pendant tant d'années as taillé en pièces les Arik? Que feras-tu maintenant, car je vais te faire subir la mort d'un renard? » Vasag répondit à cela : « Maintenant me voyant petit comme je le suis, tu ne peux comprendre la mesure de ma grandeur, car jusqu'à présent j'étais un lion pour toi; mais actuellement tu me traites comme un renard. Cependant, tant que j'ai été Vasag, j'étais un géant; j'avais un pied sur une montagne, un autre pied sur une autre montagne; quand j'appuyais sur mon pied droit, la montagne de droite rentrait sous terre; quand j'appuyais sur mon pied gauche, c'était la montagne de gauche qui s'enfonçait sous la terre. » Sapor, roi de Perses, lui répliqua : « Eh bien, dis-moi quelles sont les montagnes que tu as ainsi enfoncées? » Vasag répondit : « Les deux montagnes! l'une c'était toi, l'autre l'empereur grec. Je vous aurais fait rentrer, toi et l'empereur des Grecs, sous la terre, si Dieu me l'avait permis, s'il ne nous avait pas abandonnés et si la bénédiction de notre père Nersès reposait sur nous. Car tant que nous avons suivi la parole et le conseil de ce dernier, nous n'avons pas cessé de te châtier cruellement. Maintenant que de notre propre chef, les yeux ouverts, nous nous sommes nous-mêmes précipités dans l'abîme, fais de moi ce que tu voudras. » Le roi des Perses donna ordre d'écorcher le général arménien, Vasag, de remplir d'herbe

(1) Antmesch en persan, et Aniousch-pert en arménien, veulent dire « château de l'Oubli ». C'est une localité dont la position n'est pas bien déterminée. Ammien Marcellin l'appelle *Agabana*, (XXVII, 12). Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 35) et Faustus placent ce château dans la Suziane ou Khoudjastan (Khouzistan). Procope le mentionne également dans son *Bell. Persic.* (liv. I, ch. 5), dont nous donnons un extrait relatif à cet événement, qu'il semble avoir emprunté à Faustus. Agathias (l. IV, p. 138) et Cédrénus (t. I, p. 356, 396) donnent au château d'Aniousch le nom de τῆς λήθης φροῦριον, ce qui est la traduction de l'arménien.

(2) Ammien Marcellin (liv. XXVII, ch. 12) raconte que le vieux roi de Perse, Sapor, se montrait aussi envahisseur à la fin de sa vie qu'au commencement de son règne. A la mort de Julien et après le traité ignominieux qui l'avait suivie, on crut à une apparence de concorde entre la Perse et les Romains. Mais bientôt foulant aux pieds ce pacte, il voulut étendre la main sur l'Arménie et réunir ce royaume à ses domaines. L'esprit public y étant contre lui, il employa la ruse et le parjure pour décider Arschag à venir le trouver, et il le fit arrêter et conduire dans un endroit écarté où on lui creva les yeux. Après quoi le roi captif fut chargé de chaînes d'argent et relégué au fort d'*Agabana*, où il fut mis à mort au milieu des tortures. Le château d'Agabana doit être la même chose que le fort d'Aniousch.

ἐξαπιναίως μεταβιβάζει, ἀπειλῶν δὲ τῷ τε Παχουρίῳ καὶ Πέρσαις οὐκ ἔτι ἀνίει, ἀλλὰ τίσασθαι αὐτοὺς ἐπηγγέλλετο ὕβρεως τῆσδε, ἐπειδὰν αὐτὸς αὐτοῦ τάχιστα κύριος γένοιτο. Καὶ ταῦτα λέγων τε καὶ νεανιευόμενος ἐποιεῖτο τὸν περίπατον ὅλον, ἕως ἀναστρέψας ἐς κόπρον αὖθις τὴν ἐκ γῆς τῆς Περσίδος ἀφίκετο. Ἐνταῦθα γὰρ πάλιν ὥσπερ τινὰ παλινῳδίαν ᾄδων ἱκέτης τε ἦν καὶ οἰκτρούς τινας τῷ Παχουρίῳ προὔφερε λόγους. Ἐπεὶ δὲ ἐς χοῦν αὖθις τὸν Ἀρμενίων ἦλθεν, ἐς τὰς ἀπειλὰς ἀπεχώρησε. Καὶ πολλάκις οὕτω μεταβληθεὶς ἐφ' ἑκάτερα ἔκρυψε τῶν οἱ ἀπορρήτων οὐδέν. Τότε δὴ οἱ μὲν μάγοι κατέγνωσαν αὐτοῦ ἔς τε τὰς σπονδὰς καὶ τοὺς ὅρκους ἠδικηκέναι. Παχούριος δὲ Βασικίου μὲν τὸ δέρμα ἐκδείρας, ἀσκόν τε αὐτὸ πεποιημένος καὶ ἀχύρων ἐμπλησάμενος, ὅλον ἀπεκρέμασεν ἐπὶ δένδρου τινὸς ὑψηλοῦ λίαν. Τὸν μέντοι Ἀρσάκην (ἀποκτεῖναι γὰρ ἄνδρα τοῦ βασιλείου αἵματος ὄντα οὐδαμῆ εἶχεν) ἐν τῷ τῆς λήθης φρουρίῳ καθεῖρξε.

re, ingentique spiritu vocem mittere, Pacurio Persisque minitari, memorem se atque adeo ultorem acceptæ contumeliæ polliceri, statim ut juris esse sui cœpisset. Ita confecit spatium, hæc denuntians juveniliterque ferociens, donec regressus, in terra Persica pedem posuit. Hic enim palinodiam canens, famulum rursus egit supplicem ac miserabili voce in humilitatem sese submisit. Post, simul ad Armeniam terram, simul ad minas rediit: atque ita utroque versum sæpe circumductus, quidquid habuit arcani effudit. Eum tandem Magi fœdifragum ac perjurum judicarunt : et Basicio quidem deripi cutem jussit Pacurius, deinde utrem ex ea fieri, tum inferciri paleis, ex arbore demum procerissima suspendi; Arsacem vero in castellum Oblivionis detrudi. Neque enim sibi committendum putavit, ut virum regio cretum sanguine morte afficeret.

sa peau et de l'apporter au château d'Antmesch, aussi appelé Aniousch, où était déjà enfermé le roi Arschag (1).

CHAPITRE LV.

Invasion et dévastation de l'Arménie; captivité [arménienne] emmenée en Perse; mort cruelle de la reine Pharandzêm, et ruine totale des villes et du pays entier.

Alors Sapor, roi des Perses, envoya en Arménie deux de ses grands, dont l'un se nommait Zig, l'autre Garên (2), à la tête de cinq millions (?) de combattants, pour ruiner et dévaster ce royaume de fond en comble. Ils s'y rendirent sans retard. Quand la reine d'Arménie, Pharandzêm, femme du roi Arschag, vit les armées du roi des Perses couvrir toute la surface du pays, elle prit avec elle onze mille hommes d'élite, tous nobles, braves guerriers et bien armés; elle partit avec eux et s'enferma dans le château d'Ardakers (3) situé dans la contrée d'Arscharouni, et s'y réfugia.

Bientôt arrivèrent les Perses qui mirent le siége devant le château et l'enveloppèrent de tous les côtés. Les Arméniens s'y enfermèrent, comptant sur la position inaccessible de cette place.

Cependant les Perses établirent leurs tentes et assirent leur camp dans les vallées d'alentour. Ils assiégèrent ce château pendant treize mois et ne purent s'en emparer, car il était imprenable. La contrée fut dévastée entièrement par eux; ils ne quittaient leur camp que pour aller faire du butin; ils amenaient des districts voisins des captifs et des bestiaux, et ils apportaient d'autres endroits, des vivres pour leur propre subsistance. C'est ainsi qu'ils traînèrent en longueur le siége de cette place.

En ce temps-là, Bab (1), fils du roi Arschag, ne se trouvait pas en Arménie, car il s'était réfugié auprès de l'empereur des Grecs (2). Quand la noblesse arménienne apprit tous ces malheurs, elle conçut le projet d'aller chercher des secours et résolut de venir rejoindre son prince royal. Elle avait à sa tête le général Mouschegh, fils du sbarabed Vasag. Pendant que la députation sollicitait des secours auprès de l'empereur des Grecs, la noblesse envoyait sans cesse des messagers chez la reine Pharandzêm, lui conseillant de garder le château et de ne pas se rendre aux Perses. Son fils Bab lui envoyait chaque semaine des exprès, qui s'introduisaient en cachette dans le château par une porte secrète, afin d'encourager la reine, et cela pendant les treize mois que dura le siége. Ceux qui venaient chez la reine n'avaient qu'une seule parole : « Tenez ferme, car votre fils Bab va arriver bientôt à votre secours avec les troupes impériales. » Chaque jour on ne faisait que lui répéter : « Encore quelques instants, encore un peu de patience, et le secours vous arrivera. »

Il arriva que, le quatorzième mois, les assiégés qui étaient dans le château, furent atteints par la colère de Dieu, car la mort commença à y faire de grands ravages : c'était un châtiment envoyé par le Seigneur. Car, en présence de la reine Pharandzêm, on mangeait, on buvait, et on se livrait à la joie dans ses appartements mêmes. Or il arriva qu'à la table autour de laquelle tout le monde se trouvait réuni, subitement, dans l'espace d'une heure, mouraient cent, deux cents et cinq cents hommes; et ceci se renouvelait chaque jour. Cette calamité dura un mois et pendant ce temps-là tout le monde périt; savoir onze mille hommes

(1) Il existe, dans la littérature moderne de l'Arménie, plusieurs tragédies dont le sujet est tiré de l'histoire d'Arschag III. L'une, intitulée « Arschag II » (*sic*) est en prose et a pour auteur un arménien de Constantinople, Mr Karakasian. L'autre, qui porte le même titre, (les Arméniens ne comptant pas parmi leurs rois, Arschag II, fils d'Artaban III, roi des Parthes, qui régna en 35 de J.-C.), est en vers; elle a été composée par le P. Khorène Calfa, qui en a publié une traduction française, dans la *Revue de l'Orient*, en 1864.

(2) Ammien Marcellin (liv. XXVII, ch. 12) raconte qu'après l'emprisonnement d'Arschag, le roi de Perse, Sapor, envoya en Arménie deux transfuges, l'eunuque Cylax et Artaban, dont le premier était un ancien préfet et le second un général investi d'un grand commandement sous le roi Arschag, avec ordre de prendre le fort d'Artogérasse (Artakers) des Arméniens, point très-important où était renfermé le trésor d'Arschag et où s'étaient réfugiés la femme et le fils du roi d'Arménie. — Le nom de Cylax est peut-être une altération du nom de Zig; nous donnons cette explication sous toute réserve. Quant au nom d'Artaban, il me paraît bien difficile de l'identifier avec celui de Garên, à moins qu'on ne suppose que Garên ne soit le nom de famille d'Artaban, car on sait que la race de Garên-Pahlav était fort nombreuse en Perse et en Arménie, comme nous l'avons fait remarquer dans une des notes qui accompagnent l'Histoire d'Agathange, p. 114, note 1.

(3) Ardarakers ou Ardakers, château fort de la province d'Ararat, appelé aussi Gaboïd-pert « château bleu », faisait partie des domaines des Gamsaragan. Ammien Marcellin (liv. XXVII, ch. 12) le nomme *Artogérasse*. — Strabon (liv. XI, 14, § 6) lui donne le nom d'Artagéras, qui est aussi l'appellation que l'on trouve dans Velléius Paterculus (liv. II, p. 125). Ptolémée (liv. V, ch. 13) l'appelle Artagigarta. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, pag. 395. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 122-123.

(1) Bab, fils d'Arsace ou Arschag III, régna de 370 à 377. C'est ce prince qui est appelé *Para* par Ammien Marcellin (XXVII, 12; XXX, 1).

(2) Valens.

et six mille femmes. La reine Pharandzêm avec ses deux servantes resta seule au château. Alors Haïr le martbed, chef des ennuques, s'introduisit furtivement dans le château et accabla d'injures la reine, comme si elle était une courtisane, puis il blâma la race des Arsacides, comme des hommes coupables et criminels, qui avaient causé la perte du pays : « Vous avez bien mérité votre malheur et ce qui vous attend encore. » [Ayant dit cela], il sortit brusquement et s'en alla. Quand la reine Pharandzêm se vit seule, elle ouvrit la porte du château, y laissa entrer les Perses qui s'emparèrent de sa personne, et la firent sortir de la forteresse. Dès qu'il fut entré dans le fort, le général des Perses s'empara des trésors du roi des Arméniens qui s'y trouvaient renfermés. Pendant neuf jours et neuf nuits, les Perses ne furent occupés qu'à enlever tout ce qu'ils trouvèrent dans le château d'Ardakers (1). La reine avec tout le butin furent envoyés [en Perse].

Après cela, ils se rendirent près de la grande ville d'Ardaschad, la prirent et, après en avoir rasé les murailles, ils s'emparèrent de tous les trésors qui s'y trouvaient accumulés, et réduisirent en captivité tous les habitants de la ville. On emmena d'Ardaschad quarante familles arméniennes et neuf mille familles juives qui jadis avaient été amenées captives de la Palestine par le roi Tigrane l'arsacide. On mit le feu aux bâtiments en bois, on démolit ceux en pierre, on abattit la muraille de la ville de fond en comble, on ne laissa pas pierre sur pierre, [en un mot] on fit régner la désolation dans la ville d'Ardaschad (1).

Après avoir réuni tous les captifs de la ville dans un même lieu, on leur fit traverser le pont de Dapher, on en fit le dénombrement et on les enveloppa de troupes armées de haches. C'est alors que les généraux perses dirent à Zouith, prêtre de la ville d'Ardaschad (2) : « Sors du milieu des captifs et va-t-en où bon te semblera. » Mais le prêtre Zouith ne consentit pas à cette proposition, disant : « Où vous conduisez mes fidèles, conduisez-moi aussi, car je suis leur pasteur ; il est impossible que le pasteur abandonne son troupeau, puisque le berger doit donner sa vie pour ses brebis. » Ayant dit cela, il reprit sa place au milieu des captifs et alla avec eux en captivité en Perse.

Les Perses prirent la ville de Vagharschabad et, l'ayant détruite de fond en comble, ils enlevèrent [de cette ville] dix-neuf mille familles. Dans toute la cité, ils ne laissèrent pas debout un seul édifice. Après avoir tout détruit et démoli, ils répandirent la dévastation dans le pays entier, massacrèrent tous les hommes mûrs, et réduisirent en captivité les femmes et les enfants. Puis ils s'emparèrent de toutes les forteresses du roi des Arméniens, et, les ayant amplement approvisionnées, ils y mirent des garnisons.

Les Perses s'emparèrent aussi de la grande ville d'Erouantaschad, et, après avoir enlevé vingt mille familles arméniennes et trente mille familles juives, ils la démolirent de fond en comble.

Ensuite ils prirent Zarehavan (3), ville du district de Pakrévant, d'où ils enlevèrent cinq mille familles arméniennes et huit mille familles juives. Quant à la ville, ils la détruisirent de fond en comble.

Ils prirent aussi la grande ville de Zarischad (4), située dans le canton d'Aghiovid (Aghoïhovid), [d'où ils firent sortir] quatorze mille familles arméniennes et dix mille familles juives, puis ils la détruisirent de fond en comble.

De même, ils s'emparèrent de la forte ville de Van, dans le canton de Dosp (5) ; l'ayant détruite jusqu'aux fondements ils la livrèrent à l'incendie

(1) Moïse de Khorène (III, 35.) — Cylax et Artaban, envoyés par Sapor pour faire le siége d'Artogérasse, entourèrent la place avec une nombreuse armée, pendant l'hiver. L'eunuque Cylax, voyant qu'il serait très-difficile de s'emparer du château qui était entouré de formidables défenses, vint, accompagné d'Artaban, avec un sauf-conduit, trouver la reine dans la forteresse pour l'engager à capituler. Cependant la reine, par ses larmes éloquentes, parvint à séduire les deux généraux qui abandonnèrent le parti de Sapor et engagèrent la reine à faire une sortie pendant la nuit, pour surprendre le camp de Perses. Cette ruse ayant réussi, les Arméniens battirent les assiégeants et le prince Para (Bab) parvint à s'échapper et à aller trouver Valens qui lui donna pour résidence, la ville de Néocésarée, dans le Pont. Ces bonnes dispositions de Valens envers les Arméniens engagèrent Cylax et Artaban à envoyer une députation à Valens pour lui demander Para pour roi, ce qui fut accordé. Ces événements et surtout la trahison de Cylax et d'Artaban irritèrent tellement Sapor, qu'il résolut d'envoyer une armée pour dévaster l'Arménie et se rendre maître d'Artogérasse. Il s'empara de la ville, fit la reine prisonnière et mit la main sur tous les trésors d'Arsace. (Ammien Marcellin, XXVII, 12.)

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.

(2) Zouith était un prêtre chrétien d'origine juive, qui ayant été accusé auprès de Sapor d'exciter les captifs faits à Ardaschad, à ne pas abandonner la foi du Christ, fut martyrisé par ordre du roi de Perse (Moïse de Khorène, III, 35.)

(3) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 153.

(4) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 125.

(5) Indjidji, *Arm. anc.*, pg. 378. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 131.

et y firent captifs cinq mille familles arméniennes et dix-huit mille familles juives.

Toute cette multitude de Juifs que les Perses conduisirent en captivité de l'Arménie, avaient été amenés de la Palestine par le grand roi des Arméniens, Tigrane, lors de la captivité du grand-prêtre des Juifs, Hyrcan, qu'il amena jadis en Arménie (1). Le grand roi, de son vivant, avait établi tous ces Juifs dans les villes de l'Arménie que les Perses venaient de dévaster et dont les habitants avaient été réduits en captivité. [A ces captifs, on avait joint] ceux de tout le pays des Arméniens, c'est-à-dire de plusieurs districts, de plusieurs contrées, de plusieurs cantons et de plusieurs provinces : tous furent rassemblés dans la ville de Nakhitchévan (Nakhdjavan), où était le quartier général de l'armée perse. Cette ville fut prise également et détruite. On en fit sortir deux mille familles arméniennes et seize mille familles juives, pour les emmener en captivité avec tous les autres. Pour réduire tout le reste du pays, les Perses y laissèrent des gouverneurs et des chefs et, ayant pris la reine Pharandzêm, les trésors et tous les captifs, ils se dirigèrent vers la Perse, afin de les présenter à Sapor. Arrivés dans le pays des Perses, ils allèrent présenter la reine Pharandzêm, tous les captifs arméniens et les trésors au roi qui témoigna beaucoup de reconnaissance à ses généraux. Sapor voulant humilier la nation et la royauté arméniennes, donna ordre de rassembler toutes ses troupes, tous ses nobles et tous les hommes de son pays, grands et petits, qui étaient sous son pouvoir et d'amener devant toute cette multitude Pharandzêm, reine d'Arménie. D'après l'ordre royal, elle fut jetée dans un lieu préparé d'avance pour cela, et elle fut livrée à des hommes qui se portèrent vis-à-vis d'elle, aux plus odieux attentats. C'est ainsi que mourut la reine Pharandzêm. Quant aux captifs, on les établit, partie en Assyrie, partie dans le pays de Khouzistan.

CHAPITRE LVI.

Martyre du prêtre Zouith en Perse.

Parmi les captifs arméniens, emmenés en Perse, se trouvait aussi Zouith, prêtre de la ville d'Ardaschad, qui fut amené, chargé de chaînes en présence du roi des Perses, Sapor. En le regardant, le roi remarqua que le prêtre Zouith était un homme robuste et grand de taille; et quoique jeune encore, il avait la chevelure blanche, tandis que sa barbe était tout à fait noire. Les premières paroles proférées par le roi furent celles-ci : « Voyez-vous la méchanceté de cet homme; cela est évident, car sa chevelure prouve qu'il doit être magicien : il a les cheveux blancs et la barbe noire. » A cela le prêtre répondit : « Tu es libre de dire ce que tu veux, mais apprends qu'il est juste que mes cheveux aient blanchi, car ils sont plus vieux et ils ont poussé au moins quinze ans avant ma barbe. » Le roi ordonna de le garder jusqu'au lendemain. Le jour suivant, il le fit conduire sur la place publique, chargé de chaînes. Les gens du roi vinrent l'interroger, croyant que s'il consentait à embrasser la religion des mages, il pourrait ne pas subir la mort. Mais Zouith refusa nettement, en déclarant qu'il mourrait avec joie pour Dieu. Arrivé sur le lieu du supplice, il demanda aux bourreaux de lui permettre de se mettre un instant en prières. En s'avançant un peu, il fléchit le genou et dit :

« Notre (1) Créateur, qui as créé les cieux, la terre et la mer, c'est toi qui nous a tirés de la poussière en nous donnant l'esprit, la parole et la vie; c'est toi qui t'es révélé à nous en nous envoyant le Fils de l'Homme, par la voie des saints prophètes, tes précurseurs. Toi-même, tu es descendu [du ciel], tu es devenu homme et tu as paru sur la terre, tu as marché avec les hommes, tu as accordé ta parfaite sagesse à tes créatures en la faisant prêcher dans le monde par les apôtres. Par l'intermédiaire des saints docteurs que tu as placés dans ton Église pour l'éclairer, tu as donné la sagesse à tout le monde. Moi aussi, homme indigne et malheureux, tu m'as rendu digne de ton service, en me faisant préparer d'avance par ton saint et grand pontife Nersès, ton serviteur, qui après m'avoir élevé et instruit, m'ordonna prêtre par l'imposition de ses mains. Dès lors tu m'avais jugé digne de boire le calice salutaire du martyre : en le buvant, j'invoquerai le nom du Seigneur, adressant ma prière au Seigneur, en présence de tout son peuple. A toi, comme à ton fils unique, ton bien-aimé Jésus-Christ et à ton Saint-Esprit vivifiant, gloire, force et puissance soient rendues avant les siècles, maintenant et toujours. Amen. »

A peine Zouith avait-il prononcé ces mots,

(1) Moïse de Khorène, liv. II, ch. 19.

(1) Dans quelques msc., la prière de Zouith forme un chapitre spécial, le 57e; il a pour titre : « *Prière de Zouith à l'heure de la mort* ». Les Mékhitaristes, dans leur édition de Faustus de Byzance, ont conservé ce chapitre, ce qui porterait à 59 le nombre des chapitres du IVe livre.

que la foule, qui se pressait autour de lui, dit : « Amen. » Les bourreaux mécontents de ce qu'on lui avait permis de parler si longuement, le conduisirent, sans plus tarder, sur le lieu du supplice. Ce fut avec une grande joie que Zouith tendit son cou et fut frappé avec le tranchant de l'épée (1).

CHAPITRE LVII.

Invasion tentée par Sapor, roi des Perses, afin d'exterminer entièrement le reste [des habitants] de l'Arménie; malheurs sans nombre endurés par ces derniers.

Après cela, Sapor, roi des Perses, à la tête de toutes ses armées, se mit en marche et arriva en Arménie, ayant pour guide Vahan le Mamigonien et Méroujan Ardzrouni. Ses troupes dévastèrent le pays en tout sens, et réunirent en un même lieu tous les captifs. Plusieurs satrapes arméniens, abandonnant leurs femmes, leurs enfants et leurs proches, s'enfuirent de tous les côtés. Ces femmes délaissées furent prises par les envahisseurs et amenées en présence de Sapor.

Le camp du roi Sapor était assis dans le canton de Pakrévant, sur les ruines de la ville de Zarehavan, détruite précédemment par les troupes perses. Les captifs de l'Arménie furent tous réunis devant le roi qui donna ordre de jeter aux pieds des éléphants tous ceux qui avaient atteint l'âge mûr, et d'attacher aux timons des chariots les femmes et les enfants. C'était par mille, par dizaines de mille qu'on comptait les victimes, de sorte qu'il est impossible de préciser le nombre des morts. Les femmes des nobles et des satrapes, qui avaient pris la fuite, amenées sur la place publique de la ville de Zarehavan, furent mises à nu, d'après l'ordre royal, et rangées des deux côtés de la place publique. Le roi Sapor, entouré de pompe, chevauchait autour de ces femmes et emmenait celles qui étaient les plus belles, les prenant une à une dans son palais pour assouvir sa passion; car non loin de la place, il avait fait dresser une tente, pour accomplir ces forfaits. Ceci se continua pendant l'espace de plusieurs jours. Tous les hommes de la race de Siounie, d'un âge mûr, furent massacrés, les femmes furent tuées, les enfants mâles furent mutilés pour en faire des eunuques, après quoi on les emmena en Perse. Sapor faisait tout cela pour se venger d'Antov qui avait excité la guerre contre Nersèh, roi des Perses (2).

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.
(2) Cf. plus haut, liv. III, ch. 21, pag. 231 et suiv.

Le roi des Perses, Sapor, donna ordre de construire des forteresses dans les lieux les plus inaccessibles de l'Arménie et de les faire toutes occuper par des garnisons. Il distribua les femmes nobles [arméniennes] dans toutes ces forteresses pour y être gardées, et il imposa cette condition que, si leurs maris ne prenaient pas du service chez le roi, elles seraient tuées par ceux qui en avaient la garde. Il laissa en Arménie, Zig et Garèn comme gouverneurs, avec un nombre considérable de troupes, en chargeant Vahan et Méroujan, d'administrer le reste du pays (1); puis il partit lui-même pour l'Adherbeïdjan.

CHAPITRE LVIII.

Calamités que Vahan et Méroujan font subir au pays des Arméniens; Vahan et sa femme sont mis à mort par leur propre fils.

Après cela, Vahan le Mamigonien et Méroujan Ardzrouni, hommes impies et abominables, qui avaient tous les deux renié le culte divin et embrassé l'hérésie du mazdéïsme, détruisirent les églises chrétiennes et les maisons de prières dans plusieurs cantons et dans plusieurs contrées de l'Arménie. Ils persécutèrent beaucoup de monde, en les contraignant d'abandonner la foi divine et d'embrasser le culte du mazdéïsme. Vahan et Méroujan donnèrent en même temps l'ordre de persécuter dans toutes les forteresses, les femmes abandonnées par les satrapes leurs maris, afin de leur faire accepter la loi du mazdéïsme, et si elles s'y refusaient, ils donnaient plein pouvoir aux chefs des garnisons de les faire périr toutes, au milieu des souffrances les plus cruelles. Quand on reçut cet ordre dans les forteresses, on le mit partout à exécution. Mais comme aucune de ces femmes ne consentit à renier la foi chrétienne, toutes furent massacrées, après avoir enduré les plus épouvantables supplices (2). Cependant Vahan avait une belle-sœur, issue de la race mamigonienne, sœur de Vartan, et appelée Hamazasbouhi : elle était la femme de Karékïn, seigneur du canton de Reschdouni. Lors de l'invasion du roi Sapor en Arménie, Karékïn, la laissant dans la citadelle de Van, ville du canton de Dosp, s'enfuit. Mais l'impie Vahan et Méroujan envoyèrent l'ordre aux chefs des garnisons, de contraindre cette femme à accepter la loi du mazdéïsme, et au cas où elle s'y refuserait, de la tuer, en l'attachant au sommet de la plus haute tour. Hamazasbouhi,

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 36.
(2) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 36.

ayant refusé de se soumettre à cet ordre, fut conduite sur la tour qui s'élève au plus haut sommet du rocher et regarde le lac du côté du fleuve; là elle fut mise à nu, comme au moment où elle était sortie du sein de sa mère, et, après qu'on lui eut lié les pieds, on la suspendit au sommet de la tour, la tête en bas. C'est ainsi qu'elle mourut sur le gibet. Hamazasbouhi avait le corps très-blanc et excessivement beau; par conséquent il y avait une foule de monde qui se réunissait chaque jour pour le contempler comme un objet digne d'admiration. A la vue de la princesse Hamazasbouhi, une femme qui avait été jadis sa nourrice, ayant mis un manteau appelé *anguiough* (1), et s'étant ceinte d'une ceinture, se plaça au pied du rocher où était la tour, à laquelle était suspendu [le cadavre de] la princesse, jusqu'à ce que son corps se détachât par lambeaux. A mesure que les os tombaient, elle les rassemblait tous dans son sein; cette femme retourna ensuite parmi les siens.

La méchanceté de Vahan et de Méroujan était telle qu'ils furent impitoyables même envers leurs parents; quant aux étrangers, ils les traitèrent avec dureté et sans miséricorde. Ils firent construire des temples du feu dans plusieurs endroits, en obligeant les gens de se soumettre aux lois du mazdéïsme. Dans leurs propres domaines, ils construisirent aussi des temples du feu, et firent enseigner la doctrine du mazdéïsme à leurs enfants et à leurs proches. Enfin, le fils de Vahan, qui s'appelait Samuël, fit périr sous ses coups Vahan son père et Ormizdtoukhd sa mère, sœur de Sapor, roi des Perses, et se sauva dans le pays de Chaldie.

LIVRE CINQUIÈME.

CANONS CHRONOLOGIQUES DE L'HISTOIRE DE LA MAISON DES ENFANTS DE THORGOM, SOUCHE DES ARMÉNIENS.

(1) Le texte arménien présente ici quelqu'obscurité; le mot *anaguiough,* que d'autres manuscrits nous ont transmis sous la forme *anguiough,* dérive du mot *anguioun,* « angle », et veut dire sans doute « une poche ». Le vêtement de la nourrice de Hamazasbouhi devait être une sorte de manteau, garni d'une large poche, ou dont une des pointes se relevait et se fixait à une ceinture, afin de remplir l'office d'une poche.

LIVRE CINQUIÈME.

Canons chronologiques de l'Histoire de la maison des enfants de Thorcom, souche des Arméniens.

CHAPITRE I.

Bab est élevé à la dignité royale en Grèce; son arrivée en Arménie; il entre en possession de son pays et réussit dans toutes ses entreprises.

A la suite de ces événements, Mouschegh, fils de Vasag, ayant rassemblé ce qui restait de la noblesse arménienne, se rendit avec elle auprès du roi des Grecs. Il fit part à ce dernier de la prière des Arméniens et de tous leurs malheurs, et il demanda à l'empereur le fils d'Arschag, Bab, pour roi d'Arménie. Le grand roi des Grecs éleva à la royauté Bab (1), fils d'Arschag, d'après la demande qu'on venait de lui adresser et, donnant un secours considérable au roi Bab, il l'expédia en Arménie, accompagné du stratélate Térence, d'un certain comte Até (2), [lesquels étaient suivis par] six millions (?) de combattants.

Arrivé en Arménie, Mouschegh fut nommé sbarabed de l'armée arménienne à la place de Vasag son père. Alors, de tous les côtés du pays, tous ceux qui, après s'être dispersés et enfuis, s'étaient tenus cachés [jusqu'alors], venaient et se rassemblaient. Le premier soin du roi, de tous les habitants du pays des Arméniens, des grands, des gouverneurs de cantons et des seigneurs de provinces, fut d'aller trouver le saint et le grand-pontife Nersès. Ils savaient tous que le grand catholicos pouvait par sa prière, obtenir de Dieu la prospérité du pays et sa délivrance des mains

(1) Selon Moïse de Khorène (III, 36), Nersès le Grand, patriarche d'Arménie ayant appris les malheurs de ce royaume et la mort du roi Arschag, vint trouver Théodose pour lui demander d'élever Bab sur le trône de ses pères. L'empereur, cédant aux prières du pontife, envoya Bab dans son royaume, avec une armée sous le commandement de Térence. Le prince arménien chassa Méroujan du pays et occupa dès lors le trône de ses ancêtres. Le récit d'Ammien Marcellin (liv. 37) est plus détaillé et semble se rapprocher davantage de la vérité. Cylax et Artaban demandèrent à Valens de leur donner Para (Bab) pour roi et de lui prêter le concours de ses armées. L'empereur accéda à leur demande et envoya Térence avec Para en Arménie, pour l'installer sur le trône de ses pères. Seulement Valens, pour ne pas rompre le traité signé par les Romains avec la Perse, défendit à Para de prendre les insignes de la royauté, mais il l'autorisa à exercer dans tout son royaume la puissance souveraine.

(2) C'est le même personnage que Moïse de Khorène (III, 38) appelle Atté et qu'il qualifie de « grand comte ».

de l'ennemi; [ils savaient] aussi que tout ce qu'il demandait à Dieu lui était accordé, et qu'enfin guidés par sa sagesse, il pouvait leur être utile par ses conseils. C'était une chose très-grave d'aller à la recherche d'un tel homme, qui pût leur donner des conseils sages et utiles, et selon les circonstances du moment, leur inspirer des idées dont ils pourraientse servir dans des occasions données.

Alors le roi Bab lui-même, avec tous les anciens de l'Arménie, alla à la recherche de Nersès; il trouva le grand pontife et le supplia d'être le père des Arméniens, de les guider en toutes choses par ses conseils et d'intercéder pour eux [auprès de Dieu]. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à persuader Nersès de venir avec eux au camp royal; car, depuis le jour où Knel fut mis à la mort, jusqu'à l'avénement de Bab, Nersès n'avait point paru dans le camp royal.

Cela leur coûta beaucoup [de peines]; enfin ils l'y emmenèrent. Dès lors il fut leur seul chef et leur seul conseiller; il arrangeait et dirigeait [en même temps] toutes choses, priant Dieu sans cesse pour eux. Car vraiment on le voyait partout avec sa sagesse, ici partageant les soucis [du roi], là allégeant les peines [des ses compatriotes] par ses prières; [en un mot] en tout et partout, il se comportait en père.

Cependant le sbarabed Mouschegh, après avoir préparé les troupes arméniennes au nombre de dix mille hommes placés sous son commandement, après les avoir rangées et munies d'armes, de brillants drapeaux et d'étendards déployés, il les passa en revue en présence du roi Bab, du grand pontife Nersès et des généraux grecs, Térence et Até. Bab, roi des Arméniens, témoigna la plus grande reconnaissance au général Mouschegh, en lui accordant des présents considérables; de leur côté les généraux grecs lui adressèrent aussi leurs félicitations. Le grand pontife Nersès, bénissant le général Mouschegh, lui dit : « Que le Seigneur Christ te bénisse, qu'il te soit propice, qu'il t'accorde le don de la victoire tous les jours de ta vie, qu'il délivre par toi et par [les membres] de ta famille, le pays des Arméniens, à tout jamais [de ses ennemis]. »

Le général arménien, Mouschegh, à la tête de son corps d'armée, se mit en marche, précédant comme avant-garde le roi Bab et les troupes impériales. Arrivé dans le canton de Taranagh, Mouschegh pressa hardiment le pas; il pénétra dans les régions méditerranéennes de l'Arménie, tomba sur Garên et Zig, généraux perses, les tua et passa au fil de l'épée toutes leurs troupes, ne laissant échapper personne. Ainsi, il délivra tout le territoire de l'Arménie, dont il s'empara jusqu'à Kandzag, ville de l'Adherbeïdjan.

C'est ainsi que le roi Bab fit son entrée dans le pays des Arméniens et commença à y régner. Il conquit les plus forts des châteaux dont les Perses s'étaient emparés, entre autres celui de Tarounk, dans le pays de Gok (1), où étaient déposés d'immenses trésors appartenant aux Arsacides. Comme la garnison de ce château consistait en gens dévoués, les Perses ne parvinrent pas à s'en emparer, quoiqu'ils ne cessèrent pas de battre en brèche cette place depuis le moment où le roi Arschag fut emmené en Perse jusqu'à l'arrivée du roi Bab en Arménie. De la sorte, le trésor fut conservé et passa intact entre les mains du roi Bab. A Érant et à Pakhisch l'armée grecque, se divisant, alla occuper toutes les provinces du pays des Arméniens. Cependant Méroujan le traître s'enfuit seul, monté sur un cheval.

Le général arménien Mouschegh, parcourant le pays entier, détruisit partout les temples du feu du mazdéïsme. Il donna l'ordre de s'emparer des sectaires de cette religion, d'en prendre autant qu'il était possible et de les brûler tous à petit feu. Il fit subir la mort la plus cruelle aux garnisons de plusieurs châteaux, et ayant pris plusieurs des seigneurs qui jouissaient d'une grande considération auprès du roi des Perses, Mouschegh les fit écorcher, fit remplir leurs peaux d'herbe, et les suspendit sur [le haut] des murailles. Il fit cela dans plusieurs endroits, pour venger la mort de Vasag son père.

On reconstruisit ce que l'ennemi avait détruit; on répara les églises. On voyait la royauté acquérir de jour en jour de nouvelles forces et les affaires prendre une meilleure direction. [On voyait partout] saint Nersès, ce sage patriarche, comme guide, dirigeant toutes les affaires par ses conseils lumineux, construisant des hospices pour les pauvres, comme il le faisait jadis, et surveillant les mœurs dans tout le royaume, en fondant sa doctrine sur les bons principes de la religion, comme du temps des anciens rois, ainsi qu'il en avait été lui-même le témoin oculaire. Ayant sur toutes choses une grande sollicitude pour l'ordre de l'Église et pour le service des évêques, des prêtres et des diacres, il répara en même temps les édifices appartenant aux églises [en général], et ceux des églises en l'honneur des martyrs.

D'après l'ordre du roi Bab, le général arménien Mouschegh, à la tête de son armée, se rendit

(1) Indjidji, *Arm.*, *anc.*, p. 450.

vers les frontières de son pays, pour les garder et les surveiller avec attention.

CHAPITRE II.

Le général arménien Mouschegh attaque le camp de Sapor, roi des Perses, et en fait un horrible carnage; Sapor s'enfuit à cheval.

Le stratélate de la Grande-Arménie, Mouschegh, fils de Vasag, réunit autour de lui un corps d'élite de quarante mille hommes [appartenant à la] noblesse, tous animés d'un même désir et d'une même volonté, et après les avoir munis d'armes, de chevaux et de vivres, il alla, à leur tête, occuper les confins d'Adherbadidj pour garder [les frontières] de l'Arménie. En même temps, Sapor, roi des Perses, s'étant préparé [aussi de son côté] avec une armée fortement organisée, vint dans le pays d'Adherbeidjan, en prenant pour guide Méroujan. Le camp royal se trouvait alors à Thavresch.

Le sbarabed arménien Mouschegh alla à sa rencontre avec ses quarante mille combattants, et, attaquant le camp [royal], il le tailla en pièces. C'est avec la plus grande peine que le roi Sapor put trouver à cheval un salut dans la fuite. Aidé par les troupes arméniennes, Mouschegh passa au fil de l'épée tous les gens du camp; il y en eut beaucoup qui furent massacrés; plusieurs des grands furent pris avec les trésors du roi des Perses; de même la reine des reines, avec beaucoup d'autres femmes, tomba entre les mains de Mouschegh. Le sbarabed s'empara aussi de toute la chancellerie [royale], de tous les anciens, au nombre de six cents hommes, et les ayant fait écorcher, il ordonna de remplir d'herbe leurs peaux et de les envoyer à Bab, roi des Arméniens. Mouschegh fit ces représailles pour venger [la mort de] Vasag son père.

Quant aux femmes du roi Sapor, le général arménien Mouschegh prescrivit sévèrement aux siens de se bien garder de leur faire le moindre affront. Il ordonna de préparer pour elles des litières dans lesquelles il les expédia toutes à la suite du roi Sapor, leur mari, escortées par des Perses qui furent chargés de les conduire auprès de Sapor, saines et sauves, et à l'abri de toute insulte. Le roi des Perses fut frappé de voir la magnanimité, la noblesse et l'indépendance de Mouschegh qui s'était bien gardé d'insulter ses femmes. En ce temps-là, Mouschegh avait un coursier blanc. Il arriva au roi Sapor, pendant les banquets qu'il donnait à son armée, de prendre dans sa main la coupe remplie de vin, en disant : « Que l'homme au coursier blanc prenne aussi du vin. » Il fit peindre sur une coupe le portrait de Mouschegh, monté sur un cheval blanc, et ordinairement pendant les grands festins, il posait la coupe devant lui et répétait chaque fois les mêmes paroles : « Que l'homme au coursier blanc prenne aussi du vin! »

Cependant Mouschegh et les troupes arméniennes s'emparèrent d'un butin considérable dans le camp des Perses et s'enrichirent de trésors et de richesses immenses. Ils mirent de côté une part du butin pour le roi Bab, une autre pour les troupes restées auprès de ce dernier et une troisième pour les généraux grecs qui étaient auprès du roi; outre cela, ils distribuèrent des présents à chaque soldat. Cependant les troupes arméniennes, rentrées dans leur pays, portèrent des plaintes au roi Bab contre le sbarabed Mouschegh, en disant : « Pourquoi a-t-il laissé aller les femmes du roi des Perses, notre ennemi? » A cause de cela, Bab, roi des Arméniens, garda rancune à Mouschegh pendant longtemps.

CHAPITRE III.

Le roi Bab donne l'ordre de tuer Haïr le martbed.

On rapporta au roi Bab et on lui raconta toutes les injures que Haïr le martbed vomissait contre la reine Pharandzêm, mère du roi, quand elle se trouvait dans le château assiégé [par l'ennemi], où il s'était introduit furtivement, en l'outrageant comme une courtisane; après quoi il s'en était allé. Pendant que Haïr le martbed visitait ses domaines dans le pays de Daron, le sbarabed arménien Mouschegh était dans la même province, dans son propre château d'Oghagan (1) qui s'élève sur [les bords] du fleuve Euphrate. Là, un courrier envoyé par le roi Bab arriva chez le général arménien Mouschegh, avec une lettre où il était écrit que Mouschegh était chargé de faire subir à Haïr le martbed la mort la plus cruelle. Il tenait encore dans sa main la lettre du roi avec son ordre, quand il envoya inviter avec perfidie Haïr [à venir] chez lui à Oghagan, sous prétexte d'un festin qu'il allait lui préparer. On était en plein hiver, et les eaux de l'Euphrate étaient complétement glacées. Haïr le martbed, invité à ce festin, se rendit au château d'Oghagan. Alors le général Mouschegh ordonna aux soldats de le prendre, de le mettre à nu, tel qu'il était sorti [du sein] de

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 107. — Place forte du Douroupéran qui appartenait aux Selgouni (Moïse de Khorène, II, 84).

sa mère, de lui lier les mains sous ses genoux, de le faire descendre dans la rivière et de l'exposer sur la glace du fleuve. Haïr périt de la sorte. Le lendemain, quand on vint le voir, on trouva que sa cervelle, à la suite du froid, s'était écoulée par ses narines. Il fut remplacé dans son office de Haïrmartbed par un certain Teghag, qui, du temps du roi Arschag ou de Diran, père de ce dernier, avait occupé la charge de martbed pendant quelque temps.

CHAPITRE IV.

Nouvelle guerre entre le roi Bab et les Perses; une bataille est livrée dans le bourg de Pakavan, situé dans le canton de Pakravant.

A la suite de ces événements, le roi des Perses rassembla de nouveau toutes ses troupes et se mit à leur tête pour le pays d'Adherbeidjan, où il resta avec quelques soldats; et il envoya le gros de son armée faire la guerre au roi Bab. Les troupes perses dévastèrent le pays des Arméniens jusque dans le centre de la contrée. Le roi d'Arménie [de son côté] donna ordre de réunir ses troupes à Pakavan. L'armée des Grecs, qui était cantonnée à Erant et à Pakhisch, vint rejoindre Bab et se retrancha dans son camp, en l'entourant d'un fossé, à peu de distance de la montagne de Nebad (Niphates), près du fleuve Euphrate. A la suite de ces préparatifs, on attendit l'heure du combat.

Le sbarabed arménien Mouschegh rassembla aussi les troupes arméniennes au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes et s'apprêta [à soutenir le choc des ennemis]. Le roi Sapor avait déjà envoyé ses troupes contre les Arméniens et les Grecs, quand Ournaïr, roi des Aghouank (1), qui se trouvait alors chez le roi des Perses, se présenta à ce dernier et lui demanda un présent, en disant : « Daigne, ô le plus brave des hommes, me permettre de combattre seul, avec mon détachement, les troupes du roi Bab, car il est plus convenable que l'armée des Arik aille au-devant des Grecs, et que moi à la tête des miens, je marche contre les généraux arméniens. »

Non-seulement cette proposition plut à Sapor, mais il en témoigna sa reconnaissance à Ournaïr et il lui accorda [ce qu'il demandait]. Cependant Méroujan Ardzrouni dit à Ournaïr : « Tu vas ramasser des épines, ce sera une grande merveille si tu parviens à les recueillir. » [En même temps], Méroujan dépêcha secrètement un messager vers le général arménien Mouschegh pour lui dire : « Méfie-toi et sois sur tes gardes, Mouschegh; car tu es le présent qu'Ournaïr, roi des Aghouank, a demandé [à Sapor], avec beaucoup de présomption. Maintenant c'est à toi de te tirer d'embarras. »

Après avoir délibéré sur ce qu'il y avait à faire, les troupes perses se mirent en marche pour aller en Arménie, suivies par le détachement d'Ournaïr, roi des Aghouank. Voici le langage que ce dernier tint aux siens : « Quand vous serez aux prises avec les troupes grecques, je vous recommande de faire des prisonniers plutôt que de les tuer; nous les emmènerons liés comme des trophées, et nous les ferons travailler chez nous comme des ouvriers et des maçons à la construction de nos villes et de nos palais. » Au moment où les troupes des Grecs et celles des Perses se trouvaient déjà en présence et étaient prêtes à en venir aux mains, le roi Bab lui-même s'arma pour aller prendre part au combat. Mais le général grec Térence l'en dissuada en disant : « L'empereur grec, en nous envoyant près de toi, nous a recommandé de te bien garder. Qui sait, s'il t'arrive quelque accident, avec quel visage paraîtrons-nous devant notre maître? Quelle réponse lui donnerons-nous, lorsque nous reviendrons auprès de lui sans toi? Alors l'empereur nous considérera comme des criminels. O roi, fais ce que nous allons te dire : prends le pontife des Arméniens, Nersès, éloigne-toi avec lui sur la montagne de Nebad, dans quelque lieu inaccessible et à l'abri du danger; que le grand-pontife se mette en prière et demande pour nous la victoire au Seigneur. Quant à toi, tu regarderas de la hauteur, et tu seras témoin du zèle, des prouesses ou de la lâcheté de chacun, dans le combat qui s'engagera bientôt sous tes yeux. » Le roi Bab consentit à cette proposition, et ayant pris le grand-pontife Nersès, il alla se placer sur la montagne de Nebad, [d'où il voyait] les troupes grecques et arméniennes descendre sur le lieu du combat. Alors le sbarabed arménien Mouschegh, avant de se rendre au combat, apporta ses armes et ses étendards au pontife Nersès, pour qu'il les bénît. Le roi Bab se souvint en ce moment des paroles qui lui furent rapportées jadis et dit : « Je me rappelle que Mouschegh est un ami du roi des Perses, Sapor. N'est-ce pas ce même Mouschegh qui a délivré les femmes du roi Sapor [et les a envoyées] dans les litières, escortées par des soldats? J'ai même entendu dire qu'il négocie avec les Perses. Eh bien il ne faut pas qu'il prenne part à ce combat. »

(1) Ce personnage est cité également par Moïse de Khorène (III, 37), comme auxiliaire des Perses.

Le général arménien Mouschegh demanda au grand-pontife Nersès d'intercéder pour lui auprès du roi Bab. Mais celui-ci répondit à Nersès : « N'intercède pas pour lui, car, aussitôt descendu, il va se ranger du côté des Perses. » Cependant le pontife continuait à le solliciter, et comme en ce temps-là, le roi mettait beaucoup d'empressement à accomplir la volonté de Nersès, il lui dit : « Je ferai ta volonté, mais avant que tu le laisses aller au combat, fais-lui prêter serment entre tes mains, qu'il ne nous trahira pas. » Mouschegh fut appelé en présence du roi et, après l'avoir salué, il s'approcha du grand-pontife Nersès, prit sa main droite et prêta serment; puis il mit sa main dans celle du roi Bab et lui prêta le serment suivant : « Je vivrai et je mourrai pour toi, comme mes ancêtres l'ont fait pour tes ancêtres; ce que mon père a fait pour ton père Arschag, je le ferai pour toi; seulement ne prête pas l'oreille à la colomnie. »

Alors le pontife arménien Nersès le bénit avec la plus grande ferveur. Le roi Bab ordonna d'amener son coursier et sa lance, et les offrit au brave général Mouschegh, qui cependant se refusa à les accepter, en disant : « Je combattrai avec mes propres armes, et quand je serai de retour, tu me donneras ce que bon te semblera; ne suis-je pas ton serviteur? » Puis il présenta son drapeau et ses armes à Nersès pour qu'il les bénît. Monté à cheval, à la tête de son détachement, qui occupait l'aile droite de l'armée grecque, Mouschegh commença à s'avancer.

Le roi Bab et le pontife Nersès restèrent debout sur la montagne de Nebad. Saint Nersès, les bras élevés vers le ciel, demandait au Seigneur d'épargner sa sainte Église, rachetée par son sang précieux; de ne pas abandonner son peuple aux idolâtres et aux infidèles, afin qu'on ne dise pas parmi les gentils : où est leur Dieu? Tandis qu'il adressait à Dieu sa prière, les troupes arméniennes se présentaient comme un feu ardent vis-à-vis les Perses. [On vit alors] le corps d'armée de Mouschegh, devançant les autres détachements, se précipiter avec impétuosité [sur l'ennemi.] Le roi qui contemplait ce spectacle, allait perdre Mouschegh de vue; enfin il voyait disparaître ses drapeaux. Aussitôt ces derniers disparus, le roi Bab se mit à crier et dit, s'adressant à Nersès : « Me voici, grâce à toi, précipité dans le feu! ne t'avais-je pas dit de ne pas envoyer cet homme au combat? Le voilà qui a passé du côté des Perses et il va maintenant nous causer beaucoup de malheurs. » Le pontife Nersès répliqua : « Non, roi, non, ne pense pas ainsi; il n'est pas homme à nous trahir : tu verras toi-même quelles prouesses va accomplir devant toi ton serviteur. »

Le roi Bab ne cessait d'importuner le pontife Nersès pour qu'il ne discontinue pas d'implorer le secours du Seigneur pendant la mêlée. Mais Nersès perdant patience, dit au roi Bab : « Si tu diriges ton cœur vers le Seigneur, alors peut-être il aura pitié de toi et de ton pays; si tu te purifies de tes actes abominables, le Seigneur t'accueillera; il ne te laissera pas échapper de ses mains, et il ne te livrera pas à tes ennemis......(1).

C'est en ces termes, que Nersès, debout sur la montagne, ayant le roi Bab à ses côtés, pria Dieu jusqu'au soir, au coucher du soleil, et jusqu'au moment où le combat fut terminé.

Pendant cette bataille, Dieu venant en aide aux Grecs, les troupes arméniennes remportèrent la victoire. L'armée des Perses, défaite, tourna le dos et se dispersa dans les plaines, dans les hautes montagnes et dans les vallées profondes. Les troupes grecques et arméniennes poursuivirent les Perses et les taillèrent en pièces, [y compris] les chefs et les simples soldats, sans aucune distinction; ceux qui avaient des chevaux légers purent seuls s'enfuir. C'est ainsi que les Arméniens poursuivirent les fugitifs, les chassant devant eux jusqu'à Kandzag d'Adherbeidjan, c'est-à-dire jusqu'aux frontières de l'Arménie. Le sbarabed Mouschegh fit un carnage immense des troupes perses. Ensuite il guetta le détachement des Aghouank, qu'il décima entièrement. Il atteignit leur roi Ournaïr au moment de sa fuite et le frappa sur le crâne, à coups reboublés, avec la hampe de sa pique, en disant : « Tu dois remercier le sort d'être roi et d'avoir une couronne; car je ne voudrais jamais tuer un roi, quand même je serais dans des circonstances très-difficiles. » Il le laissa ainsi s'enfuir avec huit cavaliers dans le pays des Aghouank.

Quand les troupes arméniennes furent de retour, le général Mouschegh présenta à Bab, roi des Arméniens, une quantité considérable de têtes des plus braves combattants. Les satrapes, les grands, enfin tous les guerriers en firent autant. On célébra cette victoire dans l'Arménie entière, ainsi que dans l'armée grecque. Il serait difficile de préciser l'immense quantité de trésors, d'armes, d'ornements d'or, d'argent et de butin, le nombre de chevaux, de mulets et d'éléphants que [les vainqueurs] prirent à l'ennemi.

(1) Il y a ici une longue prière de saint Nersès qui ne renferme rien d'historique et que nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire.

Bientôt après, on calomnia le général Mouschegh auprès du grand roi Bab en disant : « Sache, ô roi, que Mouschegh est plein d'astuce pour toi; il n'attend que le moment propice pour te tuer; car il donne ouvertement la liberté à tes ennemis; il lui est arrivé plus d'une fois de laisser partir ceux qui se trouvaient entre ses mains. Il vient de faire la même chose à ton rival, le roi Ournaïr, qu'il a laissé échapper. » A la suite de ces calomnies, il y avait sans cesse des querelles entre le général Mouschegh et le roi Bab, qui lui adressait des reproches continuels. [Enfin] Mouschegh fit au roi Bab la réponse suivante : « J'ai taillé en pièces tous ceux qui étaient mes égaux; mais ceux qui portent des couronnes sont tes égaux et non pas les miens; tu n'as qu'à aller tuer tes semblables, comme je l'ai fait avec les miens. Jusqu'à ce moment, je n'ai pas levé la main contre quiconque portait une couronne, je ne la lève pas à présent, je ne la lèverai pas dans l'avenir. Si tu as envie de me tuer, tue-moi; quant à moi, si dorénavant un roi quelconque tombait entre mes mains, comme cela m'est arrivé plus d'une fois, [je te répète] que je ne suis pas homme à tuer un roi qui porte la couronne, quand même il serait sur le point de m'ôter la vie. »

Le roi Bab, après avoir entendu ces paroles, se levant de son trône, les larmes aux yeux, se jeta au cou de Mouschegh, l'embrassa et dit en pleurant : « Oui, ils méritent bien la mort ceux qui osent calomnier Mouschegh, cet homme brave et honorable! Mouschegh est issu d'une race aussi noble que la nôtre; ses ancêtres sont comme les nôtres; car, ayant abandonné la royauté du pays des Djen (1) et étant venus en Arménie, ils ont non-seulement consacré leur vie à nos ancêtres, mais ils l'ont même sacrifiée pour eux; son père, le père de Mouschegh a donné sa vie pour mon père, il nous a servi lui-même [jusqu'à présent] avec un dévouement sans bornes, grâce aux prières ferventes que notre admirable père Nersès a adressées à Dieu. Mouschegh a remporté des victoires et a été la cause unique d'une longue paix. Eh bien! comment [maintenant] ose-t-on me dire que Mouschegh attend le moment propice pour me tuer? Un homme juste, raisonnable et bien intentionné, au point d'épargner même les souverains étrangers, pourrait-il lever la main contre ses propres maîtres? »

En ce temps-là, Bab donna au général Mouschegh beaucoup de présents, de villages, et le combla d'honneurs.

CHAPITRE V.

Avis donné par Ournaïr d'un second combat livré par les Arméniens aux Perses à Kandzag d'Adherbeïdjan, où les premiers sont vainqueurs.

Après cela, Ournaïr, roi des Aghouank, dépêcha un envoyé vers Mouschegh pour lui donner cet avis : « Je te suis vivement reconnaissant de ne m'avoir pas tué, car Dieu m'avait fait tomber entre tes mains; mais tu as bien voulu m'épargner : tant que je vivrai, je n'oublierai jamais ce témoignage d'amitié de ta part. Je te préviens donc que le roi des Perses, Sapor, se prépare à la tête de toute son armée à tomber sur toi à l'improviste. » A la suite de cet avis, le stratélate grec disposa les troupes qu'il avait alors sous ses ordres et partit avec elles, en dirigeant sa marche vers les frontières de l'Arménie, du côté de Kandzag d'Adherbeïdjan. De même, le sbarabed Mouschegh rassembla toutes les troupes arméniennes qui étaient au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes d'élite, tous bien armés et portant des lances, sans parler de ceux qui étaient munis de boucliers; et, pour prévenir l'ennemi, il se porta sans tarder sur les frontières. Le roi resta seul en Arménie avec le pontife Nersès qui implorait le secours de Dieu pour tout le pays, ainsi que pour l'armée qui allait livrer bataille.

Le roi des Perses, Sapor, arrivé avec ses troupes sur le lieu du combat, y trouva déjà l'armée grecque et les légions arméniennes prêtes à entamer l'affaire. Une mêlée terrible s'engagea et les Perses furent vaincus. Ce fut surtout le corps des soldats armés de lances qui, attaquant avec ardeur les soldats perses, les faisait tomber de leurs chevaux, en présence même du roi Sapor. Les guerriers arméniens, voyant les Perses tomber, faisaient retentir ce même cri tous ensemble : « Qu'ils soient à Arschag le brave! » C'est à leur roi Arschag qu'ils consacrèrent tous les valeureux combattants qu'ils tuèrent dans cette bataille; ils disaient à chaque soldat tué : « Sois une victime pour notre roi Arschag! » C'était toujours le même cri qu'on entendait, quand les braves Arméniens, armés de lances, appartenant à la noblesse, renversaient les Perses, car eux aussi disaient : « Qu'ils soient à Arschag le brave! » puis

(1) Les Mamigoniens et les Orbélians passaient, selon une ancienne tradition, pour être originaires de la Chine (Djénastan). Leurs ancêtres, chassés de leur pays par une révolution, seraient venus chercher asile en Arménie, où les rois arsacides les accueillirent et leur donnèrent le titre de satrapes, avec des domaines. (Moïse de Khorène, II, 81.)

à chaque tête tranchée, on disait ordinairement : « Sois une victime pour Arschag ! »

[A ce combat], un nombre considérable de légions grecques et arméniennes étaient munies et entourées de boucliers, ayant l'aspect d'une ville imprenable. Quand les Perses commencèrent à presser les troupes grecques et le corps des Arméniens armés de lances, alors ces derniers, pénétrant au milieu des légions grecques et arméniennes, s'y reposèrent protégés par leurs boucliers, comme dans une forteresse. Après s'être reposés un instant, ils sortaient et recommençaient à attaquer les Perses, en faisant un horrible carnage dans leurs rangs et en leur faisant mordre la poussière à leurs pieds. C'était toujours avec le même cri poussé au nom de leur roi Arschag que les Arméniens s'encourageaient les uns les autres, en tranchant la tête à une foule de Perses. Quand les troupes perses commencèrent à les harceler de nouveau, ils se retirèrent encore au centre des légions, comme dans un château inaccesible, et ceux-ci, écartant leurs boucliers, les accueillirent dans leurs rangs. Ce jour-là, le stratélate Térence, avec son armée, et le sbarabed Mouschegh, à la tête de ses troupes, taillèrent complétement en pièces les Perses. Sapor, roi des Perses, s'enfuit du lieu du combat avec le peu de gens qui lui restaient. Après avoir laissé des troupes pour garder les frontières, les vainqueurs retournèrent auprès de leur roi Bab, couverts de gloire, chargés d'un riche butin, et entourés d'une grande pompe (1).

Le roi Sapor rentra dans son royaume, émerveillé de la bravoure que le corps d'armée arménien venait de déployer devant lui. Il disait : « Je suis en admiration devant ce que je viens de voir. Dès ma jeunesse, j'ai passé toutes mes journées à la guerre dans les combats ; [et quoiqu'] il y ait déjà plusieurs années que j'occupe le trône, je n'en ai pas passé une seule sans livrer bataille ; eh bien, je n'ai jamais vu un combat aussi acharné que celui dont je viens d'être témoin. Quand les Arméniens armés de lances s'avançaient pour tenter l'attaque, ils ressemblaient à une haute montagne ou à une tour bien assise, forte et inébranlable. S'il nous arrivait de les ébranler quelque peu, ils se réfugiaient parmi les légions grecques, qui, écartant leurs boucliers, les recevaient comme dans l'enceinte d'une ville entourée de murailles.

« Après s'y être reposés un peu, ils sortaient de nouveau et se mettaient à massacrer impitoyablement les troupes des Arik. Encore une chose qui m'a vivement frappé, c'est cet amour, ce dévouement que l'armée arménienne porte à son maître. Quoiqu'il y ait déjà tant d'années que leur roi Arschag leur a été enlevé, c'était par son nom qu'ils s'encourageaient les uns les autres au combat.

« Quand il leur arrivait de terrasser les combattants, ils disaient d'une voix unanime : « A Arschag ! » Cependant Arschag n'était plus parmi eux. Professant un tendre amour pour leur maître, ils sacrifiaient à Arschag les ennemis qu'ils tuaient. Et ce fougueux détachement de Mouschegh ! Il me semblait qu'un feu jaillissait de ses bannières ; quant à lui, il passait et repassait comme la flamme qui embrase les touffes des joncs. Des années entières se sont déjà écoulées depuis qu'ils ont perdu leur maître Arschag, qui, à l'heure qu'il est, se trouve au château d'Antmesch, dans le pays de Khouzistan ; cependant les Arméniens, qui l'aiment ardemment, s'imaginaient qu'il était à leur tête comme leur propre roi, le croyaient parmi eux, dirigeant le combat, et eux-mêmes remplissaient leur devoir en sa présence. Ah ! continua Sapor, heureux le maître qui commanderait une armée animée de pareils sentiments, aussi fidèle et aussi dévouée à son roi ! »

CHAPITRE VI.

Teghag le martbed, nommé chef des frontières, entre en négociation avec le roi des Perses, pour trahir le roi des Arméniens ; le roi Bab fait mourir Teghag.

Le général de l'armée grecque Térence, et Mouschegh, général des troupes arméniennes, laissèrent Teghag le martbed, qui d'après ses fonctions se nommait *Haïr* du roi (1), comme gardien des frontières, à Kandzag, qui se trouvait sur les confins des deux royaumes, de Perse et d'Arménie. Ils lui conférent trente mille hommes d'élite, munis de lances et couverts de cuirasses, et pourvus de tout ce qui était nécessaire. Térence et Mouschegh, avec le reste des troupes, retournèrent ensuite en Arménie auprès du roi Bab. Teghag le martbed, [resté seul], dépêcha secrètement des envoyés vers Sapor, roi des Perses, s'engageant à livrer dans ses mains le roi Bab, le général grec Térence et le général arménien Mouschegh. Teghag obtint de Sapor [en retour de cette proposition] une immense quantité de trésors. Cependant quelques-uns des grands sa-

(1) Il est question dans ce chapitre de la bataille de Tzirav, mentionnée par Moïse de Khorène (III, 37).

(1) C'est-à-dire « père du roi ». Cette charge était celle de chef des eunuques.

trapes, par exemple Knel, seigneur du canton d'Andsevatsi, et d'autres qui étaient restés avec lui [à Kandzag], en avertirent secrètement le roi Bab. Celui-ci envoya des exprès vers Teghag le martbed pour lui dire : « Après avoir réuni les troupes qui se trouvent sous ta main, transmets-les à Knel Andsevatsi, et hâte-toi d'arriver auprès de moi le plus vite possible; il m'est indispensable de t'envoyer vers Sapor, roi des Perses, car je me suis décidé à me reconnaître son vassal. » A peine Teghag le martbed avait-il entendu ces paroles, qu'ivre de joie, il disait dans son cœur : « Maintenant il me sera plus facile de réaliser ce que j'ai promis au roi Sapor. Une fois auprès de Bab, d'un côté j'userai de tout mon pouvoir pour le tranquilliser, de l'autre je le ferai attaquer à l'improviste par le roi des Perses. » Teghag, au comble de la joie, se mit à négocier avec les deux souverains; puis, étant monté sur un bon coursier, il partit sans plus tarder, pour rejoindre le roi Bab [qui se trouvait alors] au grand village d'Artians appartenant au domaine royal et situé dans la province d'Ararat. Aussitôt arrivé, Teghag se présenta au roi qui lui fit un accueil des plus magnifiques. A l'heure du souper, le roi Bab donna ordre qu'on emmenât Teghag le martbed et qu'on le revêtît de riches habits. On lui mit un caleçon très-large, tombant à gros plis et dont l'ampleur l'empêchait d'être [convenablement] habillé. Puis on lui fit endosser un habit très-large et on lui attacha une ceinture à laquelle pendait une épée. Les plis qui retombaient de sa ceinture couvraient entièrement son épée. Pendant qu'on mettait à Teghag le caleçon, la chaussure, et qu'on lui ceignait l'épée, — les plis de son caleçon, descendant jusqu'aux chevilles de ses pieds, couvraient totalement son épée, — il ne se douta pas un instant du mauvais augure que présageait la largeur démesurée de ses habits. A neuf heures, on vint dire à Teghag : « On t'invite à souper dans les appartements intérieurs du palais. » On le fit entrer dans le corridor de l'appartement habité par le roi. Or ce corridor était étroit et avait plusieurs petites ouvertures pratiquées au plafond pour donner du jour. Des deux côtés de ce corridor, se trouvaient rangés des gens munis de boucliers et armés de haches; tandis qu'on conduisait Teghag, tout d'un coup les fenêtres furent fermées. Alors ceux des gens qui portaient des boucliers l'entourèrent et le tirèrent de côté et d'autre. En vain, il porta la main pour saisir son épée qui se trouvait enveloppée et cachée dans les plis de ses habits; il ne put parvenir à la tirer.

Quoique Teghag fût grand de taille, robuste et osseux, cependant les gens qui portaient des boucliers, après l'avoir entouré, l'enlevèrent et le transportèrent jusqu'aux portes de l'appartement du roi. Ce dernier, voyant qu'on allait l'y faire entrer, dit : « Ne le portez pas ici; ne le portez pas ici; mais conduisez-le dans la garde-robe. » Les soldats, portant des boucliers, le firent passer du corridor même dans la garde-robe, où était déposée la couronne royale. Lorsqu'on lia les mains de Teghag, il dit : « Dites au roi, dites-lui bien que j'ai mérité cette mort; mais que cependant il devait me faire tuer sur la place publique et non dans un appartement où on garde les couronnes et où on va ensanglanter la sienne. » A peine avait-il proféré ces mots, qu'on l'égorgea dans les chambres de la garde-robe. Après lui avoir tranché la tête, on la porta au bout d'une pique, qui fut plantée au milieu du camp royal.

CHAPITRE VII.

Arschag, roi des Arméniens, se donne la mort dans le château d'Aniousch, situé dans le pays de Khouzistan, à l'instigation de Trasdamad.

En ce temps-là, Arschag, roi des Arméniens, vivait encore au château d'Antmesch, nom qui signifie château d'Aniousch (1), et qui se trouvait dans la contrée de Khouzistan, située dans le royaume de Perse. Bien qu'à cette époque, la guerre entre la Perse et l'Arménie eût cessé, cependant le roi des Kouschans, qui était d'origine arsacide, suscita une [nouvelle] guerre contre le roi Sapor le sassanide. Ce prince, ayant réuni toutes ses troupes et tous les cavaliers qu'il avait emmenés en captivité avec lui du pays des Arméniens, leur donna l'ordre de marcher et se mit à leur tête, accompagné de l'eunuque du roi Arschag. Or, cet eunuque d'Arschag, roi des Ar-

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.

Προκοπίου Καισαρέως Ἱστορίαι.

.... Χρόνῳ δὲ ὕστερον τῶν τις Ἀρμενίων τῷ τε Ἀρσάκῃ ἐν τοῖς μάλιστα ἐπιτήδειος καί οἱ ἐπισπόμενος ἐς τὰ Περσῶν ἤθη ἰόντι Πέρσαις ἐπί τι ἔθνος

Procopii de Bello Persico, lib. I, cap. 5. (*Ed. Paris.*, *pag.* 17 *et seq.* — *Ed. Bonn.*, t. I, *pag.* 29 *et seq.*)

.... Secundum ea, quidam Armenus ex intimis Arsacis, et eorum numero, qui ipsum in Persidem comitati

méniens, qui jadis avait été un personnage dévoué, investi d'un pouvoir étendu, jouissant de grands honneurs et très-aime [de son maître], s'appelait Trasdamad. La guerre entre le roi des Kouschans et celui des Perses une fois commencée, les troupes du premier harcelèrent cruellement celles des Perses, réduisirent en captivité beaucoup de leurs ennemis et chassèrent devant elles le reste. L'eunuque Trasdamad, qui pendant le règne de Diran, roi dès Arméniens, et de son fils Arschag, avait été gouverneur de province et [gardien] fidèle des trésors du château d'Ankegh et de tous les châteaux royaux de ces contrées, ainsi que des trésors du château de Penapegh dans le pays de Dzop (1), confiés à ses soins, avait son coussin plus élevé que ceux des autres satrapes. Cette charge [de gardien des trésors], dès les temps les plus anciens de la dynastie arsacide, était inhérente à celle de martbed.

L'eunuque Trasdamad, prince (ischkhan) [du canton] d'Ankegh-doun, avait été emmené captif en Perse, au temps où le roi Arschag fut fait prisonnier. Il se trouva au combat où les Kouschans défirent Sapor, roi des Perses. Dans cette affaire, Trasdamad se signala par sa bravoure et sauva la vie à Sapor; il mit hors de combat beaucoup de Kouschans et présenta [ensuite à son maître] les têtes de plusieurs ennemis.

C'est ainsi que Trasdamad sauva la vie à Sapor au moment où ce dernier se trouva pressé et entouré de tous les côtés par les ennemis.

Quand le roi des Perses rentra en Assyrie, [son premier soin] fut de témoigner à l'eunuque Trasdamad sa reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu. Il lui dit : « Tu peux me demander ce que tu voudras, et ce que tu demanderas, je te l'accorderai sans hésiter. » Trasdamad dit au roi : « Je ne te demande qu'une seule chose : permets-moi d'aller voir mon propre maître, Arschag, roi des Arméniens. Permets-moi, quand je me serai rendu chez lui, de le délivrer de ses liens pour un jour seulement, de lui laver la tête, de l'oindre, de le revêtir de riches habits, de lui préparer son siége, de lui présenter un repas et du vin, et de le divertir au moyen de musiciens, et cela pour un jour seulement. »

Le roi Sapor lui dit : « C'est une demande bien difficile à accorder; car depuis que le royaume de Perse existe et que le château porte la dénomination de château d'Aniousch, personne n'a osé rappeler aux rois un seul homme qui y ait été enfermé. Ce que tu demandes est d'autant plus grave que celui qui est enfermé dans cet endroit est un roi, un personnage qui est mon égal et qui s'y trouve retenu parce qu'il a été mon rival. En me faisant une demande aussi importune, tu risques ta propre vie en prononçant le nom seul d'Aniousch; car cela est défendu par la loi, depuis qu'existe le royaume des Arik. Mais puisque les services que tu m'as rendus sont immenses, je t'accorde ta demande, tu peux aller [trouver Arschag]. Cependant il serait plus prudent de songer à tes intérêts, de me demander [comme don] une province, un canton ou bien des trésors. En exprimant ton désir, quoique tu enfreignes la loi du royaume des Arik, j'y accède au lieu dè t'accorder des récompenses auxquelles tu as droit. »

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 507 et 57.

Ἰοῦσι βαρβαρικὸν ξυνεστράτευσεν· ὅς δὴ ἀνήρ τε ἀγαθὸς ἐν τῷ πόνῳ τούτῳ, ὁρῶντος Παχουρίου τὰ ποιούμενα, γέγονε καὶ τῆς νίκης αἰτιώτατος Πέρσαις. Διὸ δὴ αὐτὸν ὁ Παχούριος ὅ τι ἂν βούλοιτο αἰτεῖσθαι ἠξίου, ἰσχυρισάμενος ὅτι δὴ οὐδενὸς πρὸς αὐτοῦ ἀτυχήσει. Ὁ δὲ ἄλλο οἱ οὐδὲν γενέσθαι ἠξίου ἢ ὥστε τὸν Ἀρσάκην ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ θεραπεῦσαι ᾗ βούλοιτο. Τοῦτο τὸν βασιλέα ἠνίασε μὲν ὡς τὰ μάλιστα, εἰ λύειν νόμον οὕτω δὴ παλαιὸν ἀναγκάζεται, ὅπως μέντοι παντάπασιν ἀληθίζηται, ξυνεχώρει τὴν δέησιν ἐπιτελῆ γενέσθαι. Ἐπεὶ δέ γε βασιλέως ἐπαγγείλαντος γέγονεν ἐν τῷ λήθης φρουρίῳ, ἠσπάσατο μὲν τὸν Ἀρσάκην, ἄμφω δὲ ἀλλήλοιν περιβαλόντε ἐθρηνησάτην τε ἡδύν τινα θρῆνον καὶ ἀπολοφυραμένω τὴν παροῦσαν τύχην μόλις ἀπ' ἀλλήλοιν διαλύειν τὰς αὐτοῦ χεῖρας ἑκάτερος ἔσχεν. Ἐπεὶ δὲ τῶν ὀδυρμῶν ἐς κόρον ἐλθόντες ἐπαύσαντο, ἔλουσε μὲν ὁ Ἀρμένιος τὸν Ἀρσάκην καὶ τἄλλα οὐ κατημελημένως ἐκόσμησε,

fuerant, militarem navavit operam Persis adversum barbaros, et sub oculis ipsius Pacurii (l. Saporis) tam strenue se gessit in eo bello, ut Persæ illius maxime opera victoriam reportarint. Quamobrem contendit ab ipso Pacurius ut peteret quidquid collibitum esset, affirmate recipiens ei nihil se negaturum. Unum hoc ille rogavit, sibi ut potestas fieret ministrandi Arsaci per diem unum, idque prout libido foret. Mirum quam grave regi fuerit in necessitatem adduci infringendæ adeo antiquæ legis : fidem tamen ne falleret, annuit postulatui. Mandato itaque regio admissus ille in castellum Oblivionis, Arsacem salutavit. Hic inter se complexi, et in suavissimum lamentum effusi, vicem suam complorarunt, vix ut alter ab altero divellere manus quiverint. Tandem lugendi satietate fessi cum paululum respirassent, Arsacem lavit Armenius, et totum accurate composuit; habitu etiam regali ornatum reclinavit in toro. Tum Arsaces

Le roi donna à Trasdamad un officier de sa garde des plus dévoués, le munit d'une lettre portant l'empreinte de la bague royale. Cette lettre lui accordait la libre entrée dans le château d'Antmesch, où, d'après la faveur qu'il venait de solliciter, il pouvait réaliser son désir de voir le roi prisonnier, Arschag, qui jadis avait régné sur l'Arménie. Avec l'officier de la garde et la lettre royale, Trasdamad s'introduisit dans le château d'Aniousch où il vit son propre maître. Aussitôt, il délivra Arschag des fers qui liaient ses mains et ses pieds, ainsi que du jonc (?) et des chaînes qui retenaient son cou. Il lava la tête d'Arschag et le fit baigner. Ensuite il le revêtit de magnifiques habits, lui prépara le siége et le fit asseoir. Puis il lui servit son repas d'après le cérémonial de la cour, et plaça du vin devant lui, selon le même cérémonial. De cette manière, Trasdamad tira Arschag de sa torpeur, le consola et le divertit au moyen des musiciens.

Vers la fin du repas, on fit placer devant Arschag des fruits, des pommes, des concombres et des mets délicats; et en même temps, on déposa un poignard devant lui, pour qu'il pût s'en servir. Trasdamad faisait tout son possible pour divertir Arschag, et, se tenant debout devant lui, il ne cessait de lui prodiguer des consolations. Arschag était déjà plongé dans les vapeurs de l'ivresse, qui commençaient à lui obscurcir la vue. Alors il se rappela son passé et dit : « Malheur à Arschag ! ainsi vont les choses ! Me voilà ici et arrivé à ce point. » Ayant dit cela, il plongea dans son cœur le poignard qu'il tenait à la main pour couper le fruit auquel il allait goûter. Il mourut sur le coup, à l'endroit même où il était assis. Trasdamad voyant cela, se précipita sur lui, arracha de son sein le poignard, et se l'étant plongé dans le côté, il mourut, lui aussi à l'instant même.

CHAPITRE VIII.

Après la guerre des Perses, le sbarabed Mouschegh fait la guerre à ceux qui s'étaient révoltés contre le roi des Arméniens, dans différents endroits, à commencer par l'Adherbeidjan, possession du roi des Arméniens.

Quand la guerre avec les Perses fut terminée, et que tout rentra dans le calme, le sbarabed arménien Mouschegh, déclara la guerre à ceux qui s'étaient soulevés contre les rois arsacides, pour se rendre indépendants (1). En premier lieu, il commença par les possessions du roi des Arméniens, dans l'Adherbeïdjan, en dévastant tout le territoire des Adherbaditch, et en emmenant en captivité une multitude considérable de gens. Après avoir soumis le reste des habitants, il leur imposa un tribut et prit beaucoup d'otages.

CHAPITRE IX.

De Noschiragan. (2)

Mouschegh défit les habitants du pays de Noschiragan, qui s'étaient révoltés contre le roi des Arméniens. Après avoir soumis le pays, il le dévasta et le réduisit en esclavage. Il prit des otages parmi les habitants qui restèrent, et leur imposa un tribut.

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.
(2) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 530.

σχῆμα δὲ αὐτῷ περιθέμενος τὸ βασίλειον ἐπὶ στιβάδος ἀνέκλινεν. Ἐνταῦθά τε τοὺς παρόντας Ἀρσάκης βασιλικῶς εἱστία ᾗπερ εἰώθει τὰ πρότερα. Ἐν ταύτῃ τῇ θοίνῃ πολλοὶ μὲν ἐπὶ κύλικι λόγοι ἐλέχθησαν, οἵπερ τὸν Ἀρσάκην ἱκανῶς ἤρεσκον, πολλὰ δὲ ἄλλα ἐς μέσον ἦλθεν, ἅπερ αὐτῷ ἐν ἡδονῇ ἦν· μηκυνομένου τε τοῦ πότου ἄχρι ἐς νύκτα τῇ πρὸς ἀλλήλους ὁμιλίᾳ περφυῶς ἥσθησαν, μόλις δὲ ἀλλήλων ἀπαλλαγέντες διελύθησαν, καταβεβρεγμένοι τῇ εὐπαθείᾳ. Τότε δὴ λέγουσι τὸν Ἀρσάκην εἰπεῖν ὡς ἡμέραν τὴν ἡδίστην διατελέσας, ἐν ταύτῃ τε ξυγγενόμενος τῷ ποθεινοτάτῳ ἀνθρώπων ἁπάντων, οὐκ ἂν ἔτι ἑκὼν γε εἶναι ὑποσταίη τὰ φλαῦρα τοῦ βίου. Καὶ ταῦτα εἰπόντα μαχαίρᾳ ἑαυτὸν διαχρήσασθαι, ἥνπερ ἐν τῇ θοίνῃ ἐξεπίτηδες κεκλοφὼς ἔτυχεν, οὕτω τε αὐτὸν ἐξ ἀνθρώπων ἀφανισθῆναι. Τὰ μὲν οὖν κατὰ τοῦτον δὴ τὸν Ἀρσάκην ἡ τῶν Ἀρμενίων συγγραφὴ λέγει ταύτῃ, ᾗπερ ἐρρήθη, κεχωρηκέναι, καὶ τὸν νόμον τότε ἀμφὶ τῷ τῆς λήθης φρουρίῳ λελύσθαι.

regifice pro more pristino apparatis epulis eos accepit qui adfuerunt. Convivalibus jocis, non sine magno ejus oblectamento, bellissime lusum est, aliaque in medium venere plurima, quæ ipsum multa hilaritate consperserunt. Summa certe fuit confabulandi suavitas, quæ ad noctem usque compotationem duxit. Vix tandem discesserunt, lauti epuli voluptate perfusi. Subinde Arsacem dixisse memorant, haud æquo deinceps animo laturum se ærumnas vitæ, postquam cum mortalium sibi optatissimo omnium lætissimum diem egisset : his dictis, cultro, quem de mensa consulto sublegerat, se confodisse, itaque occubuisse. Eum exitum habuisse Arsacem, ac tunc temporis legem illam quæ est de castello Oblivionis, abrogatam esse prodit historia Armenorum.

CHAPITRE X.

Des cantons de Gortouk, de Gortik et de Dmorik.

Le sbarabed Mouschegh ravagea également les districts de Gortouk (1), de Gortik et de Dmorik (2), qui s'étaient aussi révoltés contre le roi d'Arménie. Après les avoir soumis, il les dévasta, les réduisit en esclavage et imposa un tribut au reste des habitants; il prit également beaucoup d'otages.

CHAPITRE XI.

De Mark.

Mouschegh dévasta également les contrées de Mark, [dont les habitants] s'étaient aussi révoltés contre le roi des Arméniens; il emmena beaucoup de captifs. Après avoir imposé tribut au reste des habitants, il leur prit des otages.

CHAPITRE XII.

De l'Artsakh.

Mouschegh ravagea le pays d'Artsakh (3) d'où il enleva un grand nombre de prisonniers; et, après avoir pris des otages, il imposa un tribut au reste des habitants.

CHAPITRE XIII.

De l'Aghouanie.

Mouschegh porta la guerre dans le pays des Aghouank, qu'il dévasta cruellement. Il reconquit plusieurs cantons, notamment Oudi, Schagaschen, la Vallée de Kartman, Goght et d'autres contrées environnantes, dont les Aghouank, qui les avaient détachées de l'Arménie, s'étaient emparés. Le fleuve Kour fut désigné comme devant servir de limite entre le pays des Aghouank et celui des Arméniens, ainsi que cela existait auparavant. Plusieurs chefs aghouank furent tués [dans cette campagne]. Mouscheg, après avoir pris des otages, imposa au reste des habitants un tribut.

(1) La province de Gordjaïk ou des Kurdes. (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 176.)

(2) Le canton appelé Gortik (Indjidji, *Arm., anc.* pag. 146.) répond à la *Cortæa* de Ptolémée (V, 13,) où se trouvait la forteresse de Dmorik ou Dmoris (Moïse de Khorène, II, 50; III, 15.)

(3) La province d'Artsakh, appelée plus tard Khatchen, dont les Grecs ont fait la *Chatziène* mentionnée par Constantin Porphyrogénète (*de cærem. aul. byz.*, t. I, pag. 397.) qui appelle le prince du pays, ἄρχων τῆς Χατζιηνῆς. C'est aujourd'hui le Karabagh (jardin noir) dans les provinces russes de la Transcaucasie, et dont le chef-lieu est Choucha.

CHAPITRE XIV.

De Gasp (1).

Ensuite le sbarabed Mouschegh tira une cruelle vengeance du pays des Perses et de la ville de Phaïdagaran (2), parce que les gens de ce pays avaient trahi le roi des Arméniens, en se révoltant contre lui. Arrivé là, le sbarabed arménien massacra un grand nombre de leurs habitants dont une quantité considérable fut réduite en captivité. Après avoir pris des otages, il imposa un tribut au reste des habitants et laissa [dans le pays] des gouverneurs.

CHAPITRE XV.

De l'Ibérie (Virk).

Ensuite le sbarabed Mouschegh alla contre le roi de l'Ibérie (Virk) (3), qu'il pressa excessivement, en dévastant le territoire de son royaume. Il passa au fil de l'épée toute la noblesse et toutes les familles satrapales qu'il y trouva. Mouschegh donna ordre de mettre en croix, au centre même du pays, la race des Phar[n]avazian (4); il prit aussi le ptiaschkh des Koukark qui reconnaissait autrefois la suzeraineté du roi des Arméniens, mais qui, dans la suite, se révolta contre ce dernier. Le sbarabed massacra tous les mâles de la famille de ce ptiaschkh et emmena en captivité ses femmes et ses filles. Il agit de la même manière envers tous les satrapes qui, se trouvant dans ce pays, s'étaient révoltés contre le roi des Arméniens, c'est-à-dire qu'il les décapita tous. Il reconquit toutes les provinces et, ayant pris des otages, il imposa un tribut au reste des habitants. Après avoir rétabli pour limite entre le pays des Arméniens et celui des

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 319.

(2) Capitale de la province du même nom, sur le Kour, et non loin de la mer Caspienne. La ville actuelle de Salian occupe son emplacement. (L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, pag. 92.)

(3) Le pays de Virk ou d'Ibérie formait alors le royaume de Géorgie, dont les rois furent souvent en guerre avec ceux d'Arménie, leurs voisins. Il n'est pas question de la guerre que Mouschegh fit au roi des Géorgiens qui devait être alors Bakour III, fils de Pharsman VI, le dernier souverain de la dynastie khosroïde. (Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, pag. 214 et suiv.)

(4) Les descendants de Pharnavaz, qui fut le premier roi du Karthli, n'ont pas laissé de traces dans l'histoire de la Géorgie. J'ignore où Faustus a puisé ce renseignement.

Ibériens le grand fleuve Kour, comme cela existait jadis, il rentra en Arménie.

CHAPITRE XVI.

Du roi d'Aghdsnik.

Ensuite Mouschegh se dirigea vers le pays d'Aghdsnik, qui s'était révolté contre le roi des Arméniens, et le livra à une épouvantable dévastation. Ayant pris le ptiaschkh d'Aghdsnik, il fit massacrer ses femmes en sa présence et réduisit ses enfants en captivité. Il imposa le tribut à ceux qui restèrent dans le pays d'Aghdsnik, où il établit des chefs et des gouverneurs.

CHAPITRE XVII.

Du grand Dzop.

De là [les Arméniens] firent irruption dans le grand Dzop (1) qui s'était aussi révolté. Mouschegh y porta la dévastation, passa au fil de l'épée les habitants, et, après avoir pris des otages, il imposa un tribut à toute la population.

CHAPITRE XVIII.

De l'Ankegh-doun.

Mouschegh fit périr une multitude de gens dans l'Ankegh-doun (2), en les passant au fil de l'épée. Mais, comme ce pays fut jadis une résidence royale, Mouschegh se contenta d'imposer seulement un tribut à ses habitants.

CHAPITRE XIX.

Du canton d'Andsid.

Ensuite Mouschegh fit irruption dans le canton d'Andsid (3), en portant la dévastation dans tous les lieux environnants, qui s'étaient tous révoltés contre le royaume des Arsacides. Après avoir soumis ce canton, il passa au fil de l'épée les seigneurs du pays, prit des otages, et contraignit le reste des habitants à payer tribut à Bab, roi des Arméniens.

CHAPITRE XX.

Du sbarabed arménien Mouschegh.

Le brave sbarabed arménien [Mouschegh], plein d'ardeur et de zèle, consacrait tous les jours de sa vie au royaume d'Arménie, qu'il servit toujours avec fidélité. Occupé et le jour et la nuit, il passait tout son temps à combattre l'ennemi pour ne pas le laisser s'emparer même d'un coin de territoire faisant partie du pays des Arméniens. [Il n'avait qu'une seule pensée], celle de vivre pour sa patrie, de mourir bravement pour elle, pour ses propres maîtres, pour les habitants du pays, pour la foi chrétienne, pour ceux qui croient en Dieu, pour le peuple baptisé au nom du Christ, pour les églises, pour les vases sacrés, pour les basiliques consacrées à la mémoire des martyrs du Christ, pour les serviteurs de Dieu, pour les sœurs et les frères, pour les proches parents, pour les amis sincères; enfin, toujours prêt à se sacrifier, Mouschegh ne rêvait qu'à servir ses maîtres arsacides.

CHAPITRE XXI.

Du pontife Nersès, ce qu'il était, et ce qu'il faisait.

Le pontife des Arméniens, Nersès, renouvela tout ce qui était détruit dans le pays des Arméniens. Se chargeant de consoler, de nourrir et de surveiller les pauvres, il accueillait en même temps les lépreux. Il construisit partout des églises, restaurant celles qui avaient été démolies, en y rétablissant l'ordre renversé. Ici, il édifiait [le peuple] et l'affermissait [dans la foi], là il le reprenait et le châtiait. Il accomplit beaucoup de miracles, de grands prodiges et des guérisons merveilleuses. Sévère dans tout ce qui concernait la religion, quand il bénissait quelqu'un, sa bénédiction produisait son effet; quand il maudissait quelqu'un, il était maudit. Il multiplia le nombre des serviteurs [de Dieu] sur tous les points du territoire d'Arménie, en instituant des évêques dans chaque canton, et en se réservant pour lui la surveillance générale et la juridiction, qu'il exerça jusqu'à ses derniers jours.

CHAPITRE XXII.

Le roi Bab est obsédé par les dev; son genre de vie.

Le roi Bab, dans son enfance, et dès les premiers jours de sa naissance, fut consacré aux *dev* (1) par sa mère impie Pharandzém (2); à la suite de cela,

(1) Canton de la Quatrième-Arménie qui était appelé Sophène par les Grecs, et que les Arméniens divisaient en deux parties, le grand et le petit Dzop (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 92.)

(2) Indjidji, *Géogr. anc.*, pag. 507.

(3) Indjidji, *Arm.*, *anc.*, pag. 43.

(1) Voir plus haut, pag. 265, et note 1, ch. XLIV.

(2) Faustus est ici en contradiction avec ce qu'il a dit dans le ch. 44 du liv. IV (pag. 265), où il raconte que ce fut le roi Arschag qui, à la naissance de son fils Bab, l'avait consacré aux *dev*. La reine ignorait même cette cir-

il fut obsédé par les *dev*, dès l'âge le plus tendre. Ne pensant qu'à accomplir leur volonté, Bab ne chercha jamais à s'en délivrer. Il s'était voué tout à fait à ces génies du mal, et ceux-ci, invoqués par des sortiléges, se montraient sur la personne de Bab, et chacun pouvait de ses yeux s'apercevoir de leur présence auprès du roi. Chaque fois qu'on venait saluer le roi Bab, on voyait les *dev*, sortant de son sein, s'enrouler autour de ses épaules sous la forme de serpents. Les personnes présentes, épouvantées, n'osaient s'approcher du roi. Quant à lui, il disait à tout le monde : « Ne craignez rien, ce sont les miens. » Ces serpents se faisaient voir à tout le monde, enlacés autour de lui; car Bab était possédé par une masse de ces génies, et par conséquent tous ceux qui approchaient le roi voyaient également ces serpents. Ces *dev* se rendaient invisibles seulement quand le patriarche Nersès ou le saint évêque Khat entraient chez Bab.

Le roi Bab avait des mœurs déréglées; il commettait des adultères et toutes toutes d'abominations. Possédé comme il était par les *dev*, il le fut jusqu'à ses derniers jours, car ils ne cessèrent de résider dans toute sa personne.

CHAPITRE XXIII.

Comment saint Nersès reprenait sans cesse le roi Bab à cause de ses mauvaises actions.

Saint Nersès, pontife des Arméniens, ne cessait de réprimander souvent le roi Bab, en présence même de témoins. A cause de la somme de ses péchés, il lui interdit non-seulement l'entrée de l'église, mais aussi d'approcher du vestibule. Il lui adressait des reproches continuels et lui infligeait des pénitences. Nersès croyait, par ce moyen, mettre un terme aux actes abominables du roi, et pensait le faire rentrer dans la voie de son propre salut; aussi ne cessait-il de lui inspirer la pensée du repentir. Il lui faisait des citations de l'Écriture-Sainte, lui rappelant les châtiments éternels qui l'attendaient au jugement dernier, afin qu'il se rendit sage et meilleur, en vue de progresser dans la voie de la justice et de prendre quelque soin des œuvres saintes. (1)

Le roi Bab, non-seulement ne prêta pas l'oreille à ses exhortations, mais au contraire il s'arma contre Nersès d'une haine implacable, et il n'attendait que le moment favorable pour le tuer et cela sans déguiser ses projets. Par crainte de l'empereur des Grecs (1), il n'osa pas exécuter ce meurtre contre Nersès, ni même se permettre de l'injurier publiquement. [Du reste] aucun habitant de son royaume, et aucun soldat de son armée n'aurait consenti à accomplir un tel forfait, car Nersès était un homme sur qui les regards de tous les Arméniens étaient tournés, à cause de ses œuvres équitables, de sa vie sainte, de son administration animée d'un esprit de paix, et surtout à cause des prodiges qu'il accomplissait en face de tous; ce qui le faisait regarder comme un ange du ciel. Cependant, le roi nourrissait [toujours] une haine implacable contre lui et cherchait tous les moyens de le faire périr, quoiqu'il n'osât point en parler, attendu que ses troupes l'auraient massacré. Tout le monde recourait aux prières de Nersès qui était aimé généralement des grands et des petits, des personnes notables et des hommes de basse extraction, des nobles et des gens du peuple.

CHAPITRE XXIV.

Comment le saint et grand pontife Nersès fut tué par le roi Bab.

Cependant, le roi Bab s'était déclaré l'ennemi irréconciliable du grand pontife Nersès, de cet homme de Dieu, qui le reprenait toujours sur l'énormité de ses péchés. Il ne voulait ni se corriger, ni marcher dans le sentier droit, mais comme il était fatigué de s'entendre réprimander sans cesse par Nersès, il conçut le projet de faire mourir le grand pontife de Dieu. Ne pouvant le faire ouvertement, il feignit de se repentir, en priant le saint homme de lui imposer une pénitence. Il l'invita à venir dans son palais situé dans le bourg de Khakh, dans le canton d'Egéghiatz (2), où il prépara un souper à l'homme de Dieu, en le faisant asseoir sur le siége royal. C'était comme un commencement de la pénitence qu'il allait s'imposer dès ce moment, pour se purifier de ses péchés.

L'ayant fait asseoir à sa table, le roi se leva lui-même de son siége, et alla présenter à l'homme de Dieu, à Nersès, la coupe et l'acine empoisonnés. A peine Nersès avait-il vidé la coupe qu'il comprit la perfidie du roi et dit : « Sois béni, Seigneur Dieu, pour m'avoir jugé digne de vider cette coupe et de subir pour toi cette mort que j'ai tant désirée dès mon enfance! J'accepte cette

constance, ainsi qu'on peut le voir dans la suite de ce chapitre.

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 38

(1) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 38) dit que l'empereur des Grecs était Théodose [le Grand].

(2) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 21.

coupe de salut, j'invoque le nom du Seigneur, car moi aussi je vais participer dorénavant à l'héritage des saints dans la lumière. — O roi, maintenant c'est à toi que je m'adresse : n'était-il pas en ton pouvoir de me faire tuer ouvertement? car personne ne pouvait t'en empêcher; personne ne pouvait arrêter ton bras au moment de l'accomplissement de ton forfait. Mais, Seigneur, pardonne-lui le crime qu'il vient de commettre sur ma personne, reçois l'âme de ton serviteur, toi qui es le refuge de tous les affligés et le dispensateur de tous les biens! »

Après avoir ainsi parlé, Nersès se leva et rentra dans sa demeure. Tous les grands satrapes arméniens, le sbarabed Mouschegh, Haïr le martbed, enfin ceux qui avaient assisté à cette scène, quittant le palais du roi, suivirent Nersès dans sa demeure. Rentré chez lui, Nersès, relevant son manteau, montra [aux assistants la tache] bleu foncé, grande comme un gâteau, qui se dessinait à l'endroit de son cœur. Aussitôt les satrapes, pour le sauver, se hâtèrent de lui présenter l'antidote contre le poison meurtrier, mais lui refusa de le prendre, et le rejeta en disant : « C'est le plus grand bien qui m'arrive, car je meurs pour avoir surveillé l'accomplissement des préceptes du Christ. Vous savez bien vous-mêmes que tout ce que je vous ai dit a été dit publiquement, et ç'a été toujours mon unique désir. Je suis content du sort qui me réunit aux élus, et c'est avec joie que j'embrasse mon héritage! Oh! avec quelle joie je vais quitter bientôt ce monde pervers et impie! » Ayant parlé de la sorte, Nersès leur donna des conseils, et pria tous les assistants d'avoir soin d'eux-mêmes et de garder les commandements du Seigneur.

Après cela, un sang caillé commença à lui sortir de la bouche, ce qui dura presque deux heures. Il se mit en prières et, fléchissant le genou, il pria [Dieu] de pardonner à son meurtrier. Il pria ensuite pour tous les hommes, pour les présents et les absents, pour les dignes et les indignes, même pour les inconnus. Après avoir terminé sa prière, il éleva ses bras et ses yeux vers le ciel, en disant : « Seigneur Jésus-Christ, reçois mon âme! » Ayant achevé ces mots, il rendit l'esprit. Alors les serviteurs de l'Église, ayant à leur tête, l'évêque Faustus (1), le maître des offices Dertadz, le sbarabed Mouschegh, Haïr le martbed et tous les nobles du camp royal, prirent le corps de saint Nersès, de cet homme de Dieu, et le transportèrent du village de Khakh, où le crime avait été commis, dans son propre bourg de Thil, avec des torches allumées et avec une grande pompe, en récitant des psaumes et des prières. Le corps n'était pas encore enseveli, quand on vit arriver le roi Bab qui l'enveloppa et le mit dans le sépulcre des martyrs. Cependant le roi Bab faisait semblant de ne rien comprendre, comme s'il était complétement étranger à la mort [de Nersès] (1).

CHAPITRE XXV.

Vision qui apparut aux saints anachorètes, Schaghita et Epiphane, quand ils vivaient encore dans la montagne.

Deux moines anachorètes, dont l'un s'appelait Schaghita, Syrien d'origine, qui vivait dans la montagne d'Arioutz (du lion), et l'autre, d'origine grecque, se nommait Épiphane et habitait dans la grande montagne, sur le lieu consacré aux idoles et qu'on nomme « trône d'Anahid » (athor Anahta), avaient été disciples du grand saint Daniel, dont nous avons parlé plus haut (2). Au moment même de la mort de saint Nersès, les deux anachorètes, se trouvant chacun dans leurs montagnes, virent de leurs propres yeux, au milieu du jour, l'homme de Dieu, comme transporté jusqu'aux nues, et porté en haut par les anges de Dieu et des légions d'autres anges qui venaient à sa rencontre. Étant frappés de cette vision, les anachorètes furent étrangement surpris. Cependant Schaghita, qui se trouvait sur la montagne d'Arioutz, versé qu'il était dans les sciences, comprit à l'instant même que saint Nersès était mort, et que c'était son âme qu'il venait d'apercevoir; Épiphane comprit autrement cette vision : il pensa que Nersès était enlevé vivant de cette terre. Quittant tous deux leurs montagnes, ils se dirigèrent sans plus tarder du côté du canton d'Égéghiatz, où ils apprirent en effet que le saint patriarche Nersès était déjà mort. Ils allèrent alors jusqu'au village de Thil, et virent l'endroit où reposait son corps. Ces deux hommes, s'étant rencontrés dans ce lieu, se racontèrent, en présence du peuple, ce dont ils avaient été témoins. C'étaient des hommes qui menaient une vie angélique, et vivaient dans le désert. Ils avaient le

(1) Ce personnage, qu'on a souvent confondu avec l'auteur de cette histoire, est tout à fait différent. Nous avons fait observer, dans l'Introduction, que Faustus de Byzance n'avait pas reçu les ordres sacrés; du moins nous n'avons pu recueillir aucun renseignement à cet egard.

(1) Cf. le récit analogue de l'empoisonnement et des funérailles de S. Nersès, dans Moïse de Khorène (liv. III, ch. 38) qui ajoute que ce pontife occupa pendant 34 ans le siége pontifical de l'Arménie.

(2) Cf. liv. III, ch. 14; pag. 224 et suiv.

pouvoir de faire de grands prodiges, et tout le monde connaissait leurs œuvres.

CHAPITRE XXVI.

De saint Schaghita.

Schaghita, homme saint, avait été disciple du grand Daniel. Dès son enfance, élevé dans le désert, il vivait avec des anachorètes et se nourrissait d'herbes. Après la mort de saint Nersès, il alla dans le canton de Gortouk, où il fit de grands prodiges, vivant au milieu des lions, car plus de vingt lions l'entouraient toujours et l'accompagnaient partout. Si quelque maladie attaquait ces animaux, ils entouraient Schaghita, le tiraient [par ses vêtements] et, par des signes, lui faisaient entendre qu'ils avaient besoin de son secours. Or il advint qu'un énorme lion, qui avait une écharde dans la patte, vint un jour trouver saint Schaghita, dans la montagne où ce dernier habitait, et levant son membre blessé, comme l'aurait fait un homme, il lui montra sa plaie, et semblait implorer sa guérison. Saint Schaghita, après avoir enlevé l'écharde, mit de la salive sur la plaie, et avec le morceau d'étoffe qui entourait sa tête, il pansa la blessure du lion et le guérit.

C'est ainsi que le saint opéra de nombreux miracles. Il passait tous les jours de sa vie dans les déserts, en compagnie des bêtes sauvages. S'il lui arrivait de traverser un fleuve, il marchait sur ses eaux avec ses sandales, qui étaient à peine mouillées. Quand il entrait dans un village, il convertissait plusieurs égarés par des miracles et par des prodiges. Il marchait toujours seul, et, aussitôt qu'il entrait dans un village, il guérissait beaucoup de malades. C'était un homme d'un âge fort avancé.

Tout le monde attendait sa mort avec impatience, afin de s'emparer de son corps. Schaghita, ayant appris que plusieurs hommes attendaient sa mort pour s'emparer de son corps, demanda à Dieu de ne pas leur accorder ce souhait. Un jour, comme il avait l'habitude de le faire, quand il marchait sur les eaux d'un fleuve du [canton] de Gortouk pour le traverser, tout d'un coup, sur sa demande [adressée à Dieu], il plongea sous les eaux et disparut; ce qui causa un grand deuil dans tout le canton. De tous les côtés, une immense multitude d'hommes, s'étant réunis, détournèrent les eaux de la rivière, les dirigeant d'un autre côté, et se mirent à chercher le corps de saint Schaghita, qu'ils ne purent trouver nulle part. C'était la prière qu'il avait faite à Dieu qui venait de s'accomplir.

CHAPITRE XXVII.

De saint Épiphane.

Le bienheureux saint Épiphane avait été, comme saint Schaghita, élève du grand Daniel; lui aussi fut, dès son enfance, élevé dans le désert. Après la mort du grand pontife Nersès, il se retira dans le désert du Grand Dzop, nommé Mampré, qui s'étend sur la rive du fleuve Mamouschegh. Il habitait des cavernes, vivait entouré de bêtes féroces, tels que des ours et des panthères. Habitant dans le désert, il opérait de grands prodiges et des miracles. Il convertit plusieurs païens au christianisme; il couvrit le pays de Dzop de monastères, instituant des docteurs dans tout le pays, et [de la sorte] saint Épiphane devint la lumière de Dzop par son enseignement lumineux. Il passa de cet endroit dans le pays d'Aghdsnik pour y répandre la lumière : il y fonda un grand nombre de monastères; et, le jour de la commémoration des saints, il posa, pour le salut du pays, les fondements d'une église en l'honneur des martyrs dans la ville de Tigranocerte. Après avoir opéré des miracles dans cette ville, il rentra dans sa demeure habituelle. Or il y avait à peu de distance du fleuve Mamouschegh, une source d'où sortait une multitude de poissons; beaucoup de gens en faisaient leur nourriture. Deux frères s'étant pris de querelle à propos de ces poissons, l'un d'eux tua l'autre. Saint Épiphane, ayant appris cet événement, dit : « Dorénavant personne ne mangera [plus de ces poissons.] » A l'instant même le poisson de cette source prit un goût d'amertume, et jusqu'à ce jour il est d'une saveur amère comme la bile. Personne n'en a plus pêché jusqu'à présent. Saint Épiphane fit beaucoup d'autres prodiges. Après avoir rétabli l'ordre dans ces cantons, saint Épiphane, accompagné de ses disciples, c'est-à-dire des moines qui vivaient dans les montagnes et dans les déserts, au nombre de cinq cents, se dirigea vers le pays des Grecs. Chemin faisant, ils rencontrèrent une femme. Ils l'avaient laissée déjà bien loin en arrière, quand Épiphane interrogea ses disciples en leur disant : « Comme cette femme est belle et magnifique! » Un des disciples qui était jeune, dit : « La femme dont tu viens de faire l'éloge est borgne. » A cela saint Épiphane répliqua : « Et quel besoin avais-tu d'examiner son visage? n'est-ce pas une preuve que tu es obsédé par de mauvaises pensées? » A l'instant même il congédia le jeune homme. S'étant embarqués sur des navires, ils entrèrent dans la grande mer et prirent pied dans une île déserte, qui était infestée de reptiles. Cette île était

un repaire de serpents, d'aspics, de basilics et de beaucoup d'autres vipères venimeuses. Aussitôt que saint Épiphane mit le pied sur cette île, toutes les vipères la quittèrent. Dès ce moment, ils y furent en sûreté et y demeurèrent en paix. C'est dans ce lieu que saint Épiphane s'établit, et qu'il termina ses jours.

CHAPITRE XXVIII.

Grands prodiges et miracles opérés par Dieu à Mampré, après le départ d'Épiphane.

Saint Épiphane, se préparant à quitter le lieu de sa solitude, nommé Mampré, dans le canton de Dzop, y laissa plusieurs frères animés du même esprit et de la même foi chrétienne; c'étaient des ermites et des athlètes qui habitaient les montagnes, ayant pour chef un prêtre. Il y en avait parmi eux quelques-uns, qui, dès leur enfance, n'avaient pris d'autre nourriture que de l'herbe et de l'eau pure, et qui ne connaissaient même pas le goût du vin. Un de ces frères, menant une vie austère, avait cependant une conduite blâmable, car il ne buvait jamais à la coupe du salut, c'est-à-dire le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, quand il montait à l'autel de Dieu, il ne pouvait pas se convaincre que le vin fût véritablement le sang du Fils de Dieu. Ce vin [consacré] ne lui représentait simplement que du vin, et il en faisait le sujet de disputes sans fin avec tout le monde. Un jour qu'on allait consommer le mystère du sacrifice de la messe dans l'église construite par saint Épiphane, on mit le pain sacré et le vin sur l'autel pour qu'il s'y transformât en sang. Le frère incrédule était là présent. Le prêtre se tenait déjà devant le saint autel; mais, avant d'opérer le sacrifice, il tendit les mains vers le tabernacle et pria (1). . . . .

Ayant prié de la sorte avant d'offrir le sacrifice de la messe, le prêtre commença à le célébrer. Qand il récita : « Notre Père, qui êtes aux cieux, » il fléchit le genou et pria longtemps. Pendant qu'il était en oraison, le frère incrédule se tenant debout, regardait l'autel d'en bas; c'est alors qu'il vit un miracle de ses propres yeux. Il aperçut le Christ, descendu [du ciel], qui se tenait sur l'autel. Il montrait son côté, percé par une lance, d'où sortait son sang qui venait remplir le calice posé sur l'autel. Quand le moine incrédule vit cela, il fut frappé de terreur, et, saisi d'un violent frisson, il tomba sans connaissance et s'évanouit.

(1) Nous avons supprimé cette invocation qui ne renferme rien d'historique.

Le prêtre, après avoir terminé la sainte messe, descendit de l'autel avec le calice et vit le frère couché par terre et privé de sentiment. Lorsqu'il eut fait communier les assistants, le prêtre reporta le calice sur l'autel, puis, étant revenu sur ses pas, il s'approcha du frère qui était évanoui à terre. Il versa de l'eau dans la bouche du frère qui reprit peu à peu ses sens. Ce frère raconta alors le grand miracle dont il avait été témoin. Alors le prêtre voulut lui administrer le saint sacrement; mais le frère, s'en croyant indigne, n'y consentit pas. Il se creusa une caverne, dans laquelle, pendant sept ans, il expia le péché de son incrédulité; après quoi il se crut digne de participer au sacrement [de la communion]. Cependant le frère redescendit de nouveau dans la caverne et y passa tous les jours de sa vie jusqu'au moment de sa mort. Le prêtre mourut aussi et tous les deux furent ensevelis dans l'église construite par Épiphane, où ces miracles avaient été accomplis.

CHAPITRE XXIX.

Iousig, descendant de la famille de l'évêque Albin, est nommé patriarche à la place de Nersès, par le roi Bab, sans le consentement du grand pontife de Césarée. Les patriarches arméniens sont privés du droit de donner l'imposition des mains aux évêques.

Après le patriarche Nersès, tué par le roi Bab, celui-ci ordonna à l'évêque Iousig, de la famille d'Albin (Aghpianos), évêque de Manazguerd, d'occuper le siége patriarcal (1). Le pontife de Césarée apprit qu'après la mort du grand patriarche Nersès, Iousig avait été installé, à la place de ce dernier, sans son consentement et sans qu'il eût obtenu l'imposition des mains du pontife de Césarée.

Cet événement excita l'étonnement et le courroux du patriarche de Césarée. Un concile d'évêques de cette province se réunit sous la présidence du patriarche, et rédigea une lettre pleine de réprimandes, [adressée à l'Église arménienne], et une autre au roi Bab, dans laquelle il annulait le pouvoir du patriarche [d'Arménie], lui interdisait d'imposer les mains aux évêques arméniens, et ne lui laissait que la seule prérogative de bénir la table du palais du roi. A partir de ce moment, le patriarche [d'Arménie] fut privé du droit d'imposer les mains aux évêques qui, de

(1) Les canons chronologiques des catholicos arméniens nomment, après Nersès-le-Grand, le patriarche Schahag, de Manazguerd dans le canton de Harkh, qui occupa le siége pontifical, de l'an 374 à 378. — Cf. Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, tables.

toutes les provinces et de toutes les contrées de l'Arménie, se rendirent dès lors à la ville de Césarée, pour obtenir la dignité épiscopale. Ainsi, dans le pays des Arméniens, l'évêque qui était le plus ancien ne jouissait que de la préséance et du droit de bénir la table des rois. [Iousig], quoique chrétien, n'osa jamais réprimander qui que ce fût; ayant un caractère faible et facile, il passa toute sa vie paisiblement, en gardant le silence, car il n'avait obtenu sa dignité que [de l'autorité] du roi seul.

CHAPITRE XXX.

Deuil profond causé par la mort du patriarche Nersès.

Le meurtre du saint patriarche Nersès, commis par le roi Bab, plongea le pays entier dans une profonde tristesse. Tous les habitants de l'Arménie disaient entre eux : « La gloire de l'Arménie s'en est allée, puisque le juste de Dieu a été enlevé à notre pays! » Les princes et les satrapes disaient également : « C'en est fait, notre pays est perdu! c'est en vain que le sang du juste a été répandu, d'autant plus que c'est pour Dieu que Nersès a été tué. » Le sbarabed des Arméniens, Mouschegh, disait de son côté : « Le sang du saint de Dieu a été versé sans raison. Dorénavant je ne puis plus marcher contre les ennemis, ni diriger ma lance contre qui que ce soit. Je sais d'avance que Dieu nous a déjà abandonnés, que nous sommes abattus, et que nous ne pouvons plus relever nos têtes. Maintenant nous ne remporterons plus de triomphes sur nos ennemis; je le sais bien, car la victoire nous venait de la prière de celui qui a été tué et de ceux de sa race. » Tous les habitants de la maison de Thorgom, tous ceux qui parlaient l'arménien, les nobles comme les paysans, d'un côté à l'autre du pays, déploraient amèrement cette perte.

CHAPITRE XXXI.

Après la mort du patriarche Nersès, le roi Bab détruit et renverse l'ordre établi dans l'Église par Nersès, de son vivant.

Quoique Bab, roi des Arméniens, eût déjà tué le patriarche Nersès, cependant il ne se contenta pas de sa mort, car il cherchait à détruire entièrement tout l'ordre établi dans l'Église par Nersès. Animé d'un esprit de vengeance, il ordonna ouvertement de fermer les asiles destinés aux veuves et aux orphelins, que Nersès avait construits dans plusieurs cantons du pays, et de démolir les monastères de filles, fondés par ce dernier dans les bourgs de plusieurs cantons et qui étaient entourés de murailles flanquées de tours. Le pontife arménien avait construit ces monastères pour qu'ils pussent recevoir dans leur enceinte les filles de tout le royaume, afin qu'elles s'adonnassent au jeûne et à la prière, en recevant leur nourriture ou des habitants du pays ou de leurs parents. Bab fit démolir tous ces monastères et livra les religieuses à la prostitution.

Dans chaque bourg, Nersès avait construit un hospice que les habitants d'alentour étaient obligés de pourvoir de vivres. La surveillance des malades et des pauvres, dans ces hospices, était confiée à la sollicitude de gens dévoués, et à ceux qui avaient la crainte de Dieu et la foi dans le jugement universel et dans l'avénement du Christ. En détruisant ces établissements, le roi fit chasser de leurs emplois les surveillants désignés par Nersès, pour avoir soin des indigents et des malheureux, et en même temps il publia un édit dans tout le royaume, en vertu duquel les pauvres pouvaient aller tendre la main et mendier partout, et il faisait défense à tous de leur porter dorénavant quoi que ce fût dans les hospices. C'était aussi un usage établi par les anciens, de donner au clergé les fruits et les dîmes; cependant le roi Bab défendit à chacun de se conformer à cet usage.

Du temps du patriarche Nersès, personne, dans tout le pays des Arméniens, n'osait répudier sa femme, qui avait porté le voile ou la couronne du mariage bénis [par le prêtre]; c'était une chose à laquelle personne n'eût osé arrêter sa pensée. De son vivant, personne ne se permettait de pleurer un mort avec désespoir et d'une manière interdite par les règles ecclésiastiques; personne n'osait faire entendre des lamentations et des cris de douleur. A la cérémonie des funérailles, on versait seulement des larmes, on entendait réciter les psaumes et les prières, et on ne voyait que des torches ou des cierges allumés. Mais, après la mort de Nersès, chacun eut la permission du roi d'abandonner sa femme; il y eut même des cas où un homme changea dix fois de femme; en un mot l'impiété devint générale dans ce temps-là. On faisait les obsèques des morts en poussant de grandes lamentations, accompagnées de trompettes, de guitares, de harpes et de danses. Les femmes et les hommes, ayant les bras ornés de bandelettes (?), le visage bariolé de diverses couleurs (?), se tenant les uns devant les autres et battant des mains, se livraient à des danses abominables et monstrueuses.

Du temps de Nersès, dans tout le territoire de l'Arménie, on ne voyait nulle part les pauvres mendier, car tout le monde avait soin de leur porter tout ce dont ils avaient besoin dans leurs asiles mêmes, de sorte qu'ils étaient pourvus abondamment de tout [ce qui leur était nécessaire.] Après la mort de ce pontife, s'il arrivait à quelqu'un de procurer quelque repos aux pauvres, il encourait de graves punitions, d'après l'ordre du roi.

Du temps de Nersès, dans tout le pays des Arméniens, l'exercice du culte se faisait dans les églises avec la plus grande pompe, et le nombre des saints serviteurs [de l'autel] était considérable. Alors on célébrait partout et toujours la mémoire des saints martyrs devant une affluence considérable du peuple; la considération dont on entourait les évêques dans toutes les provinces de l'Arménie allait en croissant, les institutions monastiques florissaient en général dans les lieux habités et inhabités. Tout cela fut oublié et détruit après la mort de Nersès.

Du temps du pontificat de Nersès, dans toutes les provinces de l'Arménie, dans les campagnes et dans les villages, des hospices et des hôpitaux avaient été construits au moyen des aumônes et de la charité envers les pauvres, les affligés, les étrangers, les outragés et les voyageurs. Saint Nersès avait désigné des surveillants pour leur procurer des vivres de différents lieux. Après sa mort, le roi Bab abolit tout cela et foula aux pieds l'honneur dû à l'Église; car toutes les règles qui y étaient établies par le patriarche, étant rejetées par lui, allaient tomber dans l'oubli. Après sa sortie de ce monde, plusieurs provinces d'Arménie et bon nombre de leurs habitants retournèrent à l'ancien culte des *dev*, et, avec le consentement du roi Bab, ils dressèrent des idoles dans plusieurs endroits, car il n'y avait personne qui leur inspirât quelque crainte ou qui pût les réprimander. Chacun faisait sans pudeur ce que bon lui semblait. On avait même dressé plusieurs statues qu'on adorait ouvertement.

En outre, le roi Bab réunit au fisc les terres que le roi Tiridate, du vivant du grand-pontife Grégoire, avait concédées au profit de l'Église, dans tout le pays des Arméniens. De sept terres [appartenant à l'Église], il en donna cinq au fisc et n'en laissa seulement que deux [à l'Église]. Dans chaque village dépendant de ces terres, il institua deux prêtres et autant de diacres, dont les frères et fils étaient obligés d'entrer au service du roi. En agissant ainsi, il croyait insulter [à la mémoire] de Nersès qu'il haïssait d'une haine invétérée, et se vengeait ainsi du mort [en tyrannisant] les vivants. Il ne songeait pas qu'il marchait ainsi à la perdition. A cette époque, l'ordre de l'Église et le culte allaient en s'affaiblissant dans tout le pays des Arméniens.

CHAPITRE XXXII.

Le roi Bab se détache du roi des Grecs. Il est tué par des soldats grecs.

Le roi Bab conçut dans son esprit de nouveaux projets et se détacha de l'alliance [qu'il avait conclue avec] le roi (l'empereur) grec, afin de s'unir au roi des Perses (1). Il dépêcha des envoyés vers ce dernier pour conclure une alliance avec lui, en lui demandant des secours. Ensuite il envoya des ambassadeurs chez le souverain des Grecs [pour lui dire]: « Rends-nous Césarée et dix autres villes, qui nous appartenaient jadis, ainsi que la ville d'Édesse (Ourrha), qui a été construite par nos ancêtres. Si tu ne veux pas susciter des troubles, remets-nous ces villes, ou bien je vais te faire une guerre acharnée. » Cependant Mouschegh et tous les princes arméniens tâchèrent de détourner le roi [de l'idée] de rompre l'alliance avec l'empire grec; mais il ne les écouta pas et déclara sur-le-champ la guerre à l'empereur.

[En ce temps-là], les généraux grecs, avec leurs troupes, étaient encore en Arménie; l'un se nommait Térence, l'autre Até. Le roi des Grecs expédia secrètement un exprès vers les chefs de ses troupes en Arménie avec l'ordre de tuer Bab, roi des Arméniens. Les chefs [grecs], ayant reçu l'ordre de l'empereur, cherchèrent un moment propice pour tuer Bab. Enfin Térence et Até apprirent que le roi Bab se trouvait seul, puisque tous les grands étaient absents ainsi que les troupes arméniennes. Le camp de Bab, roi des Arméniens, était assis dans la plaine, nommée Khou, dans le canton de Pakravant. Tout près de ce camp

(1) Moïse de Khorène (III, 39) raconte que Bab, qui était sous la dépendance de Théodose, ayant appris que ce prince s'était éloigné de sa capitale, se révolta contre le général romain Térence, qu'il chassa de ses États, avec les troupes impériales qui y étaient cantonnées. Ammien Marcellin (XXX, 1), qui paraît mieux informé que Moïse de Khorène, prétend que Térence, qu'il dépeint sous des couleurs peu favorables, complotait avec quelques Arméniens contre le roi Bab (Para), et qu'il écrivait lettres sur lettres à l'empereur Valens pour demander à ce prince de nommer un successeur à Bab. C'est alors que Bab résolut de se jeter dans les bras du roi de Perse, pour obtenir sa protection contre les Romains. Ce récit paraît plus conforme à la vérité historique que ceux de Moïse de Khorène et de Faustus de Byzance.

les troupes grecques étaient aussi installées. Le général grec prépara un banquet magnifique, digne d'un souverain, auquel fut invité le grand roi des Arméniens, Bab. On fit tous les préparatifs indispensables. Le roi se rendit à ce banquet, et, après avoir occupé sa place, il mangea et but. La tente du général grec Térence, où était entré le roi, était complétement cernée à l'intérieur par une légion de fantassins, ayant le bouclier à la main et l'épée à la ceinture; au dehors se tenait un autre détachement, armé de toutes pièces, qui cachait soigneusement ses armes sous ses vêtements ordinaires. Le roi Bab, à la vue de cet appareil, le considéra comme un hommage qui lui était rendu.

Pendant qu'il était à souper, les soldats, armés de haches, serrèrent les rangs, et l'enveloppèrent de tous les côtés. Aussitôt qu'on présenta au roi Bab la première coupe du festin, les tambours, les flûtes, les harpes et les trompettes commencèrent à faire entendre leurs fanfares. Le roi, tenant à la main la coupe de joie, promenait ses yeux sur tous les joueurs d'instruments. Cette coupe d'or était dans sa main gauche et il avait le coude gauche appuyé sur la table, tandis que sa main droite reposait sur la garde de l'épée attachée à son côté droit. Il allait porter la coupe à ses lèvres, les yeux fixés sur les joueurs des différents instruments, quand Térence fit un signe de l'œil aux troupes grecques. Deux légionnaires, armés de haches avec leurs boucliers ornés de clous d'or, qui se tenaient derrière le roi, levant leurs haches, se jetèrent tout à coup sur Bab. L'un d'eux le frappa juste à la nuque, et l'autre d'un coup de hache lui coupa le poignet de la main droite qui reposait sur la garde de son épée. Le roi Bab tomba sur place, la face contre terre; le vin de la coupe se mêla avec le sang qui coulait de son cou sur le plateau. Bab périt aussitôt (1). La consternation fut générale à ce festin. Alors Knel, seigneur du canton d'Andsévatzi, quittant son siége, tira son épée et tua un des deux légionnaires qui avait assassiné le roi. De son côté, le général grec Térence, s'armant de son épée, en asséna un coup sur la tête de Knel et lui fit sauter le crâne, au-dessus des yeux. Knel n'eut pas le temps de dire un seul mot devant l'assistance. (1)

CHAPITRE XXXIII.

Les princes arméniens délibèrent sans résultat.

Tous les grands princes arméniens, le sbarabed Mouschegh, Haïr le martbed et les autres seigneurs, s'étant réunis, tinrent conseil entre eux. « Qu'allons-nous entreprendre? qu'allons-nous faire? vengerons-nous notre roi ou non? » Voilà ce qui fut décidé dans ce conseil : « Nous ne pouvons, ni reconnaître la domination des Perses idolâtres, ni nous faire un ennemi de l'empereur grec; nous ne pouvons pas nous faire des ennemis de ces deux souverains, ni même nous passer du secours de l'un ou de l'autre. » Enfin on s'ar-

(1) Moïse de Khorène (III, 39) raconte que Théodose le Grand, ayant appris la défection du roi Bab qui venait de faire alliance avec le roi des Perses, donna l'ordre à son général Térence, qui était cantonné en Arménie, de marcher contre Bab pour le punir. Térence attaqua le camp des Arméniens, surprit Knel, général de l'armée royale, le tua et s'empara de la personne du roi. Bab, chargé de chaînes, fut conduit en présence de Théodose qui lui fit trancher la tête d'un coup de hache, pour le punir de sa perfidie. Selon Ammien Marcellin (XXX, 1), les choses se seraient passées tout autrement; ce fut pendant le règne de Valens que Térence cabala avec plusieurs Arméniens pour perdre le roi. Il le représentait comme un prince corrompu, tyrannique, emporté, et demandait qu'on lui ôtât la couronne. Bab (Para), appelé en Cilicie, sous le prétexte de conférer d'affaires urgentes, se rendit sans défiance à cette invitation. Il vint à Tarse, où on le reçut avec de grands témoignages de respect; mais bientôt il s'aperçut qu'il était joué, et il prit le parti de s'enfuir. Poursuivi par des soldats romains, il put gagner du terrain et arriva sur les bords de l'Euphrate. Bab passa le fleuve sur des outres et pénétra dans la Mésopotamie. L'empereur ordonna au comte Daniel et à Barzimère, tribun des sectaires, de poursuivre le fugitif avec des troupes légères et de s'emparer de sa personne. Le roi, serré de près par les troupes envoyées à sa poursuite, prit un sentier détourné, et parvint à s'échapper. Bab rentra dans ses États, laissant les soldats Romains consternés de l'habileté avec laquelle il avait pu leur échapper. Cependant les deux généraux de Valens, fort irrités d'avoir manqué leur but, formèrent le complot de tuer Bab. Ils chargèrent Trajan, général des troupes romaines cantonnées en Arménie, d'exécuter ce projet. Il assura Bab des intentions bienveillantes de Valens envers lui et l'engagea plusieurs fois à venir à sa table. Bab, rassuré par les promesses du général romain, se décida à accepter un banquet en son honneur que donnait Trajan. Il fut placé sur un trône, et, tandis que la musique faisait résonner ses fanfares et que le roi portait la coupe à ses lèvres, Trajan sort et donne l'ordre à un barbare, de ceux qu'on nomme *Supra*, de se jeter sur Bab et de le tuer. Le roi tomba percé de coups. Ammien Marcellin blâme en termes énergiques cet assassinat, qui fait honte à la dignité romaine, et il ajoute que « l'ombre de Fabricius en a gémi, si le sentiment subsiste au-delà de cette vie. » (Ammien Marcellin, XXX, 1, *ad calcem*.)

(1) Selon Moïse de Khorène (III, 39), Knel fut en effet tué par Térence, non pas dans le festin dont il est ici question, mais dans une bataille livrée par le général romain aux troupes arméniennes commandées par Knel, général de Bab. Le roi d'Arménie qui, selon Faustus, fut tué le premier, aurait péri, dit Moïse de Khorène, dans un festin; mais alors Knel était déjà mort. Ces deux récits bien différents jettent une grande confusion dans la suite des événements accomplis à cette époque.

rêta à cela : « Ce qui est fait est fait; [maintenant] il faut que nous reconnaissions le pouvoir des Grecs et que nous nous remettions entièrement à leur volonté. » Et on ne songea plus ni à se venger, ni à entreprendre quoi que ce fût; chacun se tint tranquille.

CHAPITRE XXXIV.

Varaztad est élevé à la dignité royale dans le pays des Arméniens, après Bab.

Après la mort de Bab, roi des Arméniens, l'empereur des Grecs éleva à la royauté du pays des Arméniens un certain Varaztad, d'origine arsacide (1). Il fit son entrée en Arménie avec une grande pompe et commença à régner sur ce pays. C'était un jeune homme plein de bravoure, avec des bras nerveux et un cœur intrépide (2), mais d'un esprit léger, d'un caractère versatile et d'une intelligence bornée. Cependant il était à peine arrivé que toutes les grandes familles satrapales se réunirent pour lui témoigner la joie qu'elles ressentaient de son avénement.

Le sbarabed Mouschegh commandait [comme toujours] l'armée arménienne. Avec une vigilance digne d'admiration, il gardait les frontières de l'Arménie, comme il était habitué à le faire. Il dirigeait le roi Varaztad de ses conseils. Toute sa sollicitude se portait vers l'Arménie, qu'il voulait voir florissante. Cet homme bien intentionné ne songeait qu'à rétablir la stabilité du royaume. Il entra en négociation avec les dignitaires grecs, et par leur intermédiaire avec l'empereur, [en proposant] : de construire, dans chaque province du pays des Arméniens, une ville avec deux châteaux forts, entourés de murailles et munis de garnisons dans chacune, et cela jusqu'à Kandzag, qui formait la limite de l'Arménie du côté de la Perse; d'armer la noblesse et les troupes arméniennes aux frais de l'empereur, afin qu'elles pussent défendre le pays contre les incursions des Perses. L'empereur accepta avec joie cette proposition pour la sécurité et la tranquillité de l'Arménie du côté des Perses, et pour que ceux-ci ne pussent pas s'emparer du pays.

CHAPITRE XXXV.

Varaztad, roi des Arméniens, à l'instigation d'hommes insensés et malintentionnés, fait périr le général arménien Mouschegh.

Les grands satrapes arméniens s'aperçurent bientôt que Varaztad, roi des Arméniens, était un jeune homme facile à se laisser influencer, et qu'il ne savait même pas faire de distinction entre le mal et le bien. En conséquence, ils commencèrent à le conduire selon leur guise, en le dirigeant à leur volonté. Quant à lui, il était enclin à écouter plutôt les avis des jeunes gens de son âge que ceux des veillards sages, qui pouvaient lui donner des conseils utiles.

Or Pad, chef de la famille des Saharouni, nourricier du roi Varaztad, conçut l'idée de s'emparer de la dignité de sbarabed, dont Mouschegh était investi. Il se mit à calomnier ce dernier auprès du roi Varaztad son pupille, en disant : « Dès le commencement, vous autres Arsacides, vous avez eu pour ennemie et adversaire la famille des Mamigoniens; ce sont eux qui ont ruiné le pays des Arméniens, et principalement Mouschegh, qui est un homme méchant et perfide. Il est ami de vos ennemis et ennemi de vos amis. Toujours et partout il a usé de fraude, de duplicité et de méchanceté envers vous; car n'était-ce pas Mouschegh qui, sous le règne de Bab, a eu maintes fois l'occasion de tuer dans les combats le roi des Perses, Sapor, et qui cependant ne le fit pas, et laissa échapper cet ennemi? N'était-ce pas lui qui jadis, avec la plus grande sollicitude, envoya les femmes de Sapor, tombées entre ses mains, dans des litières à la suite du roi? N'était-ce pas Mouschegh qui, ayant entre ses mains Ournaïr, roi des Aghouank, ne voulut pas le tuer, mais laissa échapper cet ennemi? N'est-ce pas ce Mouschegh qui, par ses conseils et ses instigations, fit assassiner le roi Bab par les généraux grecs? N'est-ce pas lui qui, excitant et soulevant l'empereur contre le roi, décida le prince romain à donner l'ordre de faire mourir Bab? Donc il mérite bien de subir la mort de ta main, car il n'est pas digne de vivre. O roi! il faut pourtant que tu te hâtes, car il médite de faire construire dans tout notre pays des villes, et d'y faire mettre des garnisons grecques. Alors, ou l'empereur te dépouillera de ton royaume, ou bien Mouschegh, après t'avoir tué, s'emparera de ton trône. » Tel était le langage qu'on tenait toujours au roi, jusqu'à ce qu'on parvint enfin à le persuader de faire tuer le sbarabed Mouschegh.

Ensuite on commença à délibérer sur les moyens de s'emparer de Mouschegh, car on le craignait beaucoup : « S'il a seulement le pressentiment de ce complot, disait-on, il va susciter

(1) Varaztad régna de 384 à 386; cependant Moïse de Khorène (III, 40) lui accorde quatre années de règne.

(2) Moïse de Khorène (III, 40) fait également l'éloge de Varaztad, dans les termes les plus pompeux. Il le compare à Tiridate, à Chion le Laconien et à Achille (!).

une guerre affreuse, et alors personne ne pourra résister à sa bravoure. Il ne nous reste qu'à conspirer contre lui. » Les conjurés n'attendaient plus que le moment favorable [pour exécuter leur complot]. Un jour Varaztad, roi des Arméniens, fit préparer un souper somptueux. Il donna l'ordre d'inviter à ce souper tous les anciens les plus marquants et les grands, ainsi que le général Mouschegh. Le roi Varaztad choisit des gens courageux et forts, qui devaient se tenir prêts à porter le coup fatal à Mouschegh, au moment le plus inattendu. Il les traita magnifiquement, leur fit boire une certaine quantité de vin et les divertit de toutes les manières. Le signal que le roi donna d'avance à ces assassins était celui-ci : « Quand vous serez bien assurés que le sbarabed Mouschegh est déjà pris de vin, et que l'ivresse aura allourdi sa paupière, et quand vous me verrez me lever pour satisfaire un besoin, c'est alors que vous l'entourerez. » Les convives buvaient; chacun était déjà sous l'influence des fumées du vin, mais seul le roi Varaztad s'abstenait de boire. Quand ce dernier fut assuré qu'à la suite de l'ivresse, on était devenu insensible, il se leva comme pour aller satisfaire un besoin; alors tous les anciens, quittant leurs siéges, se levèrent, afin de lui témoigner leur respect. Tout d'un coup, les douze hommes, qui avaient reçu leurs instructions, assaillirent Mouschegh par derrière; six de ces individus se saisirent d'un de ses bras, six autres de l'autre bras. [Mouschegh], voyant le roi s'arrêter, se tourna vers lui [et demanda] : « Qu'est-ce cela ? » Le roi lui répondit : « Retourne chez le roi Bab; c'est lui qui t'expliquera ce que cela signifie. » [Ayant dit cela], le roi s'en alla. Mouschegh reprit : « Telle est la récompense pour tant de services rendus, pour tant de sang versé, pour tant de sueur essuyée avec la pointe de ma flèche ! Mais, puisque l'instant de la mort est venu pour moi, je regrette de ne pouvoir l'affronter à cheval... » Ce fut tout ce qu'il put dire; car il ne put proférer ensuite aucune parole. Pad Saharouni, le nourricier du roi Varaztad, ayant dégainé son épée, suspendue à son côté, frappa à l'instant même la gorge du général Mouschegh et lui trancha la tête. On prit son corps et on le porta dans son propre village.

CHAPITRE XXXVI.

Vaine espérance des proches parents de Mouschegh et d'autres personnes.

Quand on apporta le corps du sbarabed Mouschegh dans sa maison, chez ses familiers, ces derniers ne voulaient pas croire à sa mort, quoiqu'ils vissent bien que sa tête était séparée du tronc. Ils disaient : « Il a pris part à des combats sans nombre et n'a jamais reçu de blessure, jamais trait ne l'a atteint, personne ne l'a blessé d'une arme quelconque. » D'autres espéraient le voir ressusciter; aussi quelques-uns, ayant rapproché la tête du tronc, les recousirent ensemble, transportèrent ce corps et le placèrent sur le toit d'une tour, en disant : « Comme Mouschegh était un homme brave, les Arlèz descendront et le ressusciteront (1). » Espérant le voir ressusciter, ils restèrent à le garder jusqu'à ce que le cadavre se fût décomposé. Alors ils le descendirent de la tour, le pleurèrent et l'enterrèrent selon les règles prescrites.

CHAPITRE XXXVII.

Manuel, au retour de sa captivité en Perse, venge Mouschegh; il chasse le roi Varaztad de l'Arménie et s'empare du pays.

Ensuite le roi Varaztad nomma sbarabed Pad, chef de la famille des Saharouni, qui avait été son nourricier et qui fut le calomniateur et le meurtrier de Mouschegh. Pad remplaça ce dernier dans sa charge de sbarabed de toute l'Arménie. [En même temps], le roi désigna comme chef de la famille des Mamigoniens un certain Vatché, issu de cette même famille.

En ce temps-là, deux frères mamigoniens, dont l'un s'appelait Manuel, et l'autre Goms (2), et qui avaient été emmenés en captivité par le roi Sapor, revinrent de la Perse. Peu de temps avant [leur retour en Arménie], le roi des Perses, de race sassanide, était en guerre avec le grand roi des Kouschans l'arsacide, qui résidait dans la ville de Pahl. Le roi des Perses, envoyant son armée faire la guerre contre les Kouschans (3), congédia en même temps les captifs arméniens. Au nombre de ces derniers, se trouvaient Manuel et son frère Goms. Une fois le combat en-

(1) Le culte des Arlèz ou Aralèz était très-répandu en Arménie, où il se maintint, comme le prouve ce passage de Faustus, même après la destruction du paganisme et alors que la religion chrétienne avait fait disparaître presque toutes les traces des antiques croyances orientales. — Cf. *Vebk*..... Chants populaires de l'Arménie (*en arm.*), pag. 83, et plus haut, p. 26, note 1, *col.* 1.

(2) Quelques mss. orthographient ce nom sous la forme « Gon ». Les éditeurs arméniens de Faustus se sont arrêtés à la première leçon.

(3) Cf. plus haut, p. 23, note 1, les renseignements que nous avons donnés sur les Kouschans.

gagé entre les armées ennemies, les Kouschans eurent l'avantage sur les Perses, qui prirent bientôt la fuite. Les Kouschans se mirent à les poursuivre et firent un tel carnage dans leurs rangs, que personne ne put s'échapper pour aller porter la nouvelle de la défaite, excepté Manuel Mamigonien, fils d'Ardaschīn et son frère Goms. Ceux-ci qui avaient fait preuve, dans cette bataille, d'une bravoure remarquable, se virent contraints de se sauver à pied. De toute l'armée perse, il n'y eut que ces deux frères qui, après s'être signalés par leurs actes de courage, revinrent sains et saufs chez le roi des Perses.

Ce dernier fut profondément affligé du désastre de ses troupes. Cette affliction se changea en colère, quand il vit que de toute son armée, il n'y avait eu de sauvés que les deux frères. S'emportant contre eux et les accablant de moqueries, il les expulsa de son territoire, pour qu'ils pussent retourner dans leur pays. Les deux frères se mirent en chemin et se dirigèrent à pied vers leur pays. Tous deux étaient grands et avaient une taille de géant. Ils étaient encore en route, quand Manuel renonça à continuer son chemin, car il avait mal aux pieds; alors son frère Goms, ayant pris ce géant sur ses épaules, le portait en faisant dix *farsang* (1), et le ramena ainsi en Arménie. Quand Vatché, jusqu'alors chef de la famille, vit rentrer dans le pays des Arméniens Manuel avec son frère Goms, il lui céda, avant même de l'avoir vu, le pouvoir qu'il avait obtenu du roi Varaztad, parce que Manuel était l'aîné de la race. Dès lors l'honneur du chef de la famille revint à Manuel, et Vatché resta le second.

Une fois rentré en possession de ses droits, Manuel s'empara de la dignité de sbarabed, sans en avoir reçu l'ordre du roi Varaztad, qui venait de concéder à son nourricier Pad le privilége appartenant à la famille des Mamigoniens. Après cela, le sbarabed Manuel dépêcha un messager vers le roi Varaztad pour lui dire : « Depuis les temps les plus reculés, notre race a rendu de grands services à tous les rois Arsacides; nous nous sommes sacrifiés pour vous; nous n'avons vécu que pour vous; nos ancêtres sont tombés pour vous dans les batailles; Vasag, père de Mouschegh, est mort pour le roi Arschag; [en un mot] nous avons toujours servi la dynastie des Arsacides; eh bien! au lieu de nous en récompenser, vous autres Arsacides, vous faites périr ceux de notre race qui ont été épargnés par l'ennemi. Et le brave Mouschegh, mon frère qui, dès son enfance, consacra toute sa vie à votre famille, qui défit et tailla en pièces vos ennemis, que ses ennemis mêmes ne sont jamais parvenus à tuer, tu le fis saisir et égorger durant un festin. En outre, tu n'es pas même un Arsacide, tu n'es qu'un bâtard (1), et c'est pour cela que tu n'as pas voulu reconnaître ceux qui ont rendu des services aux Arsacides. Quant à nous, nous n'avons jamais été vos vassaux, nous sommes vos égaux et même d'une extraction plus noble que la vôtre, car nos ancêtres ont été jadis rois dans le pays des Djen, d'où à la suite de discordes survenues entre les frères, et d'une grande effusion de sang, nous nous sommes mis à la recherche d'un lieu sûr; et c'est ici que nous l'avons trouvé. Les premiers rois arsacides savaient bien qui nous étions et d'où nos sommes venus. Mais puisque tu n'es pas un Arsacide, [je te conseille] de t'en aller de ce pays pour ne pas mourir de ma main. »

Le roi Varaztad [de son côté] fit transmettre au général Manuel la réponse suivante : « Bien que je ne sois pas un Arsacide, toutefois j'ai déjà posé sur ma tête la couronne de mes prédécesseurs arsacides et je domine sur tout leur royaume; j'ai vengé mon oncle (le frère de mon père) Bab sur ton frère, le perfide Mouschegh. Cependant tu viens de dire que vous n'êtes pas originaires de ce pays, mais issus de personnages d'extraction royale, venant du pays des Djen, et qu'ici vous êtes des étrangers; eh bien! songe à ne pas subir le sort de ton frère. Mû par la bonté, je te laisse aller; retourne dans le pays des Djen, va t'y installer, et place sur ton front un diadème. Mais si tu refuses de partir, je te ferai périr comme ton frère Mouschegh. »

Après un échange de courriers et de longues négociations des deux côtés, qui chaque jour devenaient plus acerbes, on finit par fixer le jour du combat. Le roi Varaztad, à la tête des troupes de son armée, parfaitement équipées, se mit en marche pour se rendre sur le lieu du combat. Le sbarabed Manuel arriva avec sa troupe au même endroit. Ce fut dans la plaine de Garīn que la mêlée eut lieu et que les combattants des deux troupes s'entrechoquèrent.

Le roi Varaztad et le sbarabed Manuel, la lance à la main, s'avancèrent l'un contre l'autre. Quand le roi, levant les yeux, aperçut le sbarabed se dirigeant vers lui, quand il vit la hauteur de cette taille magnifique couverte de pied en cap d'une

(1) Nom d'une mesure itinéraire, usitée en Perse. (Cf. Aucher, *Traité des poids et mesures* (en arm.), pag. 180.

(1) Varaztad était fils d'Anob, frère d'Arschag III, et par conséquent n'appartenait pas à la ligne directe des Arsacides

armure de fer, et ce corps robuste se dressant immobile sur un noble coursier, il crut un instant avoir devant les yeux une haute et inaccessible montagne. Mais [bientôt], il pensa à la mort, et ne comptant plus sur la vie, il se précipita [sur son adversaire.] Comme un jeune homme sans expérience, Varaztad voyant son ennemi ainsi armé et n'espérant pas que sa lance pourrait entamer sa cuirasse, il la plongea avec fureur dans la bouche du général Manuel. Celui-ci, saisissant la lance, l'arracha de la main du roi et fit sortir le fer de la lance de sa joue, en s'arrachant plusieurs dents.

Le roi Varaztad prit la fuite devant le général Manuel qui se mit à le poursuivre et, tenant dans sa main le fer de la lance, il en frappa à coups redoublés sur le crâne de Varaztad, en le chassant ainsi devant lui l'espace d'environ quatre stades. Les fils de Manuel, Hemaïag et Ardaschès, armés de lances, se précipitèrent aussi pour tuer le roi. Mais Manuel rappela ses fils en leur disant : « Gardez-vous bien d'être des régicides. » A peine avaient-ils entendu la voix de leur père, qu'ils rebroussèrent chemin sur-le-champ. C'est ainsi que l'armée du roi fut vaincue ce jour-là par la troupe de Manuel.

La surface de la plaine fut jonchée de morts, de blessés et d'hommes mutilés; le nombre des satrapes tués fut très-grand, et celui des fugitifs fut aussi considérable. Tandis que la troupe de Manuel poursuivait les fuyards, arriva le sébouh Hamazasb de la famille des Mamigoniens, qui, en passant devant les cadavres et les blessés, tombés dans ce combat, vit Karékïn, seigneur du canton des Reschdouni, étendu parmi eux sain et sauf, et n'était pas blessé. Ce Karékïn était le beau-frère de ce même Hamazasb, car il avait pour femme Hamazasbouhi, qui avait été conduite dans la ville de Van, dans le pays de Dosp, et fut pendue par les Perses sur la haute tour qui s'élève au-dessus de la caverne (1). Karékïn était couché parmi les morts, quand son beau-père (*sic*) passa devant lui. Karékïn dit alors à haute voix : « Seigneur Hamazasb, pense aussi à moi; ordonne qu'on m'amène un coursier pour que je le monte. » A cela Hamazasb reprit : « Qui es-tu? » Il répondit : « Je suis Karékïn Reschdouni. » Alors Hamazasb donna l'ordre suivant aux soldats qui étaient munis de boucliers, et qui l'accompagnaient : « Descendez, mettez vos boucliers sur lui et gardez-le, » et il passa outre. Les soldats, d'après l'ordre qu'ils avaient reçu, descendirent de leurs montures, couvrirent Karékïn de leurs boucliers et le gardèrent.

Ensuite arriva un certain Tanoun, chef d'une cohorte armée de boucliers et faisant partie des troupes de Manuel. Ces soldats, ayant vu Karékïn gardé par des hommes munis de leurs boucliers, leur demanda : « Qui est là, pourquoi êtes-vous descendus et que faites-vous ici? » Ils répondirent : « C'est Karékïn, seigneur des Reschdouni; Hamazasb nous a donné l'ordre de le garder. » Tanoun s'emporta vivement à cette réponse et dit : « Est-ce que Hamazasb ne voudrait pas l'avoir de nouveau pour beau-frère, lui donner en mariage sa [seconde] sœur Hamazasbouhi; serait-ce pour cela qu'il l'épargne et qu'il vous a ordonné de le garder? » Ayant dit cela, il descendit de cheval et, tirant son épée, il s'approcha de Karékïn, se mit à le hacher à coups redoublés et dispersa ses membres.

La moitié des troupes de Manuel revenait du carnage, ramenant un grand nombre de captifs. On présenta au sbarabed Manuel Pad le calomniateur et le meurtrier de Mouschegh, avec son fils et avec beaucoup d'autres qui lui avaient prêté la main dans [l'accomplissement de] ce forfait. Le sbarabed Manuel donna un ordre cruel contre le perfide Pad : d'abord il ordonna d'égorger le fils sous les yeux du père, puis il fit décapiter le père; enfin les autres furent massacrés de la même manière. Le roi Varaztad lui-même, chassé du territoire de l'Arménie, se réfugia dans le pays des Grecs, où il passa le reste de ses jours jusqu'à sa mort (1).

Le sbarabed des Arméniens, Manuel, après avoir soumis à son autorité le pays tout entier, réunit autour de lui les grands et les satrapes arméniens et, se plaçant à leur tête, il gouverna le pays à la place du roi, en rétablissant l'ordre partout. Au lieu du roi, il produisait devant le peuple la reine Zarmantoukhd, femme du roi Bab, accompagnée de ses deux fils arsacides, et entourée d'une pompe royale. Pendant tout le temps de son gouvernement, Manuel administra les affaires de son pays

(1) Cf. plus haut, liv. IV, ch. 58.

(1) Moïse de Khorène (III, 40) raconte d'une façon bien différente les événements accomplis sous le règne de Varaztad. Selon cet historien, le roi d'Arménie, aussitôt établi sur le trône par l'empereur, chercha à s'affranchir du joug des Grecs et à s'allier avec le roi Sapor dont il demanda une des filles en mariage. Les généraux grecs avertis de ces menées, en donnèrent avis à l'empereur Théodose qui leur intima l'ordre de faire venir le roi d'Arménie à sa cour pour expliquer sa conduite. Varaztad se rendit sans tarder à l'appel de Théodose, qui refusa de le recevoir et le fit charger de chaînes. Puis il le fit partir pour l'Ile de Thulé.

avec beaucoup de sagesse et de succès. Les deux jeunes princes arsacides se nommaient, l'aîné Arschag, le cadet Vagharschag. Tous les deux avaient été élevés par le sbarabed Manuel comme des nourrissons. Quant à leur mère Zarmantoukhd, il la gardait, en l'entourant des honneurs dus à une reine. Cependant Manuel comprit bien que l'acte audacieux qu'il avait commis ne devait pas satisfaire l'empereur grec; aussi il résolut de concert avec la reine, de faire une alliance, et ils se décidèrent à recourir à la protection du souverain des Grecs (1).

CHAPITRE XXXVIII.

Le sbarabed des Arméniens, Manuel, de concert avec toute l'Arménie, se range du côté du roi des Perses, amène en Arménie Sourên, en qualité de marzban et de lieutenant du roi des Perses. Ce prince le comble de présents. Méroujan Ardzrouni, par ses intrigues, soulève l'Arménie. Commencement de la guerre.

Après cela, la reine d'Arménie, Zarmantoukhd, et le sbarabed Manuel envoyèrent Kardchouil Maghkhaz, accompagné de plusieurs satrapes arméniens, avec des lettres et de riches présents, à la cour du roi des Perses, pour lui annoncer qu'ils étaient décidés à le servir fidèlement et à reconnaître son autorité, en plaçant sous sa suzeraineté le pays des Arméniens. Kardchouil avec sa suite, étant arrivé à la cour du roi des Perses, présenta à ce prince les lettres de la reine et du sbarabed arménien, en lui faisant part de la soumission de l'Arménie. Le roi des Perses accueillit cette ambassade avec la plus grande joie, la combla de grands honneurs, et donna des présents considérables à Kardchouil.

Il envoya avec lui dans le pays des Arméniens Sourên le perse, un de ses plus puissants satrapes, accompagné de dix mille cavaliers bien armés, afin de servir de renfort au général Manuel pour garder la reine Zarmantoukhd contre les attaques de l'ennemi. [En même temps], il chargea Sourên de porter un diadème, des vêtements et un voile à la reine Zarmantoukhd, avec des couronnes pour ses deux jeunes fils Arschag et Vagharschag (2). Quant au sbarabed Manuel, le roi des Perses envoya aussi pour lui un vêtement royal, une fourrure d'hermine, un ornement flottant en or et en argent pour attacher à l'aigle du casque, un bandeau pour ceindre son front, des ornements pour orner sa poitrine, tels qu'en portent les rois, une tente de couleur rouge de pourpre avec un aigle, de grandes tapisseries bleu céleste pour tendre l'entrée de sa tente et des vases d'or pour sa table; en outre le roi investit le général Manuel d'un pouvoir illimité sur le pays des Arméniens.

Kardchouil Khorkhorouni revint en Arménie accompagné de Sourên le perse et de dix mille cavaliers. On apporta les présents à la reine et aux princes royaux, ainsi qu'au sbarabed Manuel et à chacun des anciens et des chefs des grandes familles arméniennes. La reine Zarmantoukhd et le général Manuel, voyant ces marques d'honneurs et ces preuves d'amitié données par le roi des Perses, témoignèrent la plus grande considération à Sourên, reconnurent la suzeraineté du souverain de la Perse sur l'Arménie, et transmirent à son satrape le gouvernement du pays. Depuis lors, on fixa au roi d'Arménie un tribut fixe, des présents et des dons; au marzban Sourên l'entretien, la chaussure et les vivres nécessaires et aux dix mille cavaliers la nourriture indispensable. C'est ainsi qu'ayant obtenu cette protection, les Arméniens trouvèrent dans le roi des Perses un soutien solide qu'ils servirent fidèlement. Les envoyés du roi ne faisaient qu'aller et venir en Arménie, et le pays tâchait par tous les moyens de témoigner son attachement au souverain de la Perse. De son côté, le roi des Perses envoyait de fréquents présents à la reine Zarmantoukhd, ainsi qu'au général Manuel, qui, devenu son ami intime, atteignit bientôt le plus haut degré de gloire. Méroujan Ardzrouni, voyant la considération et les honneurs dont le roi des Perses comblait Manuel, comme s'il était son frère ou son fils, lui porta envie et chercha le moyen de le perdre auprès du roi, afin de le remplacer lui-même [dans ses bonnes grâces.] Mais n'espérant pas réussir auprès des Perses [pour nuire à Manuel], il dissimula son ressentiment et entreprit de tramer

(1) Je crois qu'il y a ici une erreur de copiste et qu'il faut lire « des Perses », comme semble l'indiquer la rubrique du chapitre suivant.

(2) Moïse de Khorène (III, 41) dont le récit diffère de celui de Faustus, assure que ce fut Théodose le Grand qui éleva sur le trône d'Arménie les deux fils de Bab, Arschag et Vagharschag. Ces deux princes, au dire du même narrateur, s'assirent sur le trône, après avoir lutté courageusement contre les Perses. Mais Vagharschag mourut dans l'année de son avénement, et Arschag resta seul maître du pouvoir qu'il conserva durant cinq ans. — Arschag IV et Vagharschag II montèrent sur le trône en 382. Vagharschag étant mort en 383, Arschag régna seul de l'an 383 à 389. Le royaume d'Arménie était partagé entre les Grecs et les Perses. En 387, Arschag était roi de la partie occidentale du pays comme vassal des Grecs, et Chrosrès ou Khosrov III, d'origine arsacide, gouvernait la partie orientale, sous la suzeraineté de Sapor III, roi de Perse.

dans son cœur la perte du général. S'appuyant fermement sur la noblesse du caractère de Manuel, il s'empara d'abord de son esprit en lui témoignant son humilité et son dévouement, puis il tâcha de se montrer pénétré d'une vraie sollicitude pour lui; enfin il vint [un jour] le prévenir d'un secret qui n'était que le fruit de son imagination, et qu'il lui découvrit dans les termes suivants : « Manuel! il faut que tu saches qu'un exprès est arrivé de la part du roi des Perses, portant à Sourên l'ordre de te prendre, de te lier et de te tuer ici, ou bien de t'emmener avec les plus grandes précautions auprès du roi, en chargeant de fers tes pieds, tes mains et ton cou. Maintenant, c'est à toi de penser à ce que tu dois faire dans cette conjoncture. » Ayant entendu ces paroles, Manuel, frappé d'étonnement, se disait : « Je ne me sens pas coupable envers les Perses, pourquoi agiraient-ils ainsi envers moi? » Mais Méroujan dit à Manuel : « Guidé par mon attachement et ma constante sollicitude pour toi, je me suis bien assuré de la vérité du fait avant de t'en prévenir. » Se fiant aux paroles de Méroujan, Manuel les crut sincères, et se mit à réunir ses nombreuses troupes autour de lui. Sourên vivait paisiblement et sans souci dans son camp, parce que le calomniateur et le scélérat Méroujan n'avait pas encore opposé l'un à l'autre les deux chefs. Tout à coup le général arménien Manuel tomba à l'improviste sur le camp de Sourên et tailla en pièces les dix mille Perses. Il épargna la vie au marzban Sourên, qu'il laissa aller seul, monté sur un cheval et qui cependant, saisi d'étonnement, ne pouvait s'expliquer pourquoi Manuel avait accompli un pareil acte. A cela Manuel dit : « Grâce à notre amitié, je te laisse aller ton chemin sain et sauf; [et je te déclare] que dorénavant je ne tomberai plus dans le piége tendu par les Perses. » Cependant Manuel comprit bien qu'il allait exciter la colère et la haine du roi des Perses; aussi il se prépara et rassembla toutes les troupes arméniennes. A la tête de son armée, il conduisit la reine Zarmantoukhd, femme du roi Bab, dans [la résidence] des souverains, et lui-même, défendant l'intégrité de l'Arménie, repoussait les attaques dirigées contre cette princesse par les peuples du voisinage, et surtout par les troupes des Perses, et cela durant tous les jours de sa vie. Quant à Méroujan, il alla en Perse, afin d'exploiter ses calomnies contre Manuel auprès du roi des Perses.

CHAPITRE XXXIX.

Koumant-Sapor (Schabouh) est envoyé par le roi des Perses pour porter la guerre en Arménie; il périt avec toute son armée de la main de Manuel.

Le roi des Perses envoya Koumant-Sapor à la tête de quatre-vingt huit mille combattants en Arménie, pour qu'il s'emparât de ce pays et le livrât à la dévastation. Il arriva du côté de l'Adherbeïdjan, jusqu'aux frontières de l'Arménie. En ce temps de troubles incessants, le sbarabed Manuel réunit avec beaucoup de peine vingt mille hommes et se porta en toute hâte à la rencontre de l'ennemi dont il passa les troupes au fil de l'épée. Il tua Koumant-Sapor et revint triomphant dans son pays.

CHAPITRE XL.

Varaz est envoyé en Arménie par le roi des Perses; il périt comme son prédécesseur, de la main de Manuel.

Ensuite un certain Varaz, général du roi des Perses, à la tête de cent quatre-vingt mille hommes, vint en Arménie pour combattre le sbarabed Manuel et les légions arméniennes. Le général arménien, après avoir préparé et armé dix mille cavaliers, alla livrer bataille à Varaz. Il défit et anéantit entièrement l'armée ennemie, tua en même temps Varaz, et revint avec un riche butin, beaucoup d'armes et de dépouilles enlevés aux Perses.

CHAPITRE XLI.

Mergan est envoyé par le roi des Perses avec une armée nombreuse dans le pays des Arméniens contre Manuel; il périt de la même manière que son prédécesseur.

Après ces événements, le roi des Perses envoya Mergan à la tête de quatre cent mille combattants contre l'Arménie. Aussitôt arrivé [dans ce pays], le général perse s'empara d'une partie du pays des Arméniens et assit son camp dans la plaine d'Ardantan. Manuel tomba pendant la nuit sur le camp ennemi, et après avoir passé tous les combattants au fil de l'épée, il tua Mergan et enleva un butin immense.

CHAPITRE XLII.

Paix qui dure sept ans.

Après cela, les Perses n'osèrent plus pénétrer sur le territoire de l'Arménie pendant sept ans, et la paix ne fut pas troublée. Ceux qui s'étaient dispersés dans tout le pays, commencèrent à se

réunir autour du sbarabed Manuel, ou bien à s'assembler en société et à vivre en sécurité sous l'administration de ce général. On vit arriver chez lui trois jeunes princes de la maison de Siounie, qui avaient échappé au carnage lors de l'invasion des Perses. L'un s'appelait Papic, l'autre Sam, le troisième Vaghinag. Le général arménien Manuel non-seulement les accueillit, mais il leur prêta même son concours, et les fit retourner dans leur propre domaine. Il institua Papic comme seigneur du pays, en désignant aussi des possessions aux deux autres. Papic (1) jura fidélité à Manuel et resta pendant toute sa vie son compagnon d'armes. Le sbarabed arménien institua de même des chefs de familles et des seigneurs dans plusieurs cantons, qui tous furent administrés par lui. Durant la vie de Manuel, le pays des Arméniens jouit d'une parfaite tranquillité sous son administration; les habitants du pays gouvernés par lui, buvaient et mangeaient; et pendant sept ans, ils se livrèrent à la joie, jusqu'au [moment de] la division de l'Arménie en deux parties et jusqu'à l'anéantissement de la royauté.

CHAPITRE XLIII.

Méroujan Ardzrouni, à la tête d'une armée, marche contre Manuel et périt de sa main.

Méroujan Ardzrouni qui, du vivant du roi Arschag (2), s'était déjà révolté contre le roi des Arméniens, avait passé du côté du roi des Perses. Il avait renié la foi chrétienne, et avait embrassé la religion du mazdéisme. Il avait à plusieurs reprises conduit les troupes perses en Arménie, en faisant éprouver de grands désastres à sa patrie, et il se trouvait encore auprès du roi des Perses. En excitant ce prince [contre l'Arménie], il le persuada de lui confier une grosse armée à la tête de laquelle il marcha contre le pays des Arméniens. Il se vantait auprès du roi des Perses, de prendre et d'amener Manuel auprès de lui, ou bien de lui présenter sa tête tranchée.

Il entra en Arménie avec une nombreuse armée perse, qu'il laissa campée dans le canton de Gordjek, et à la tête de son propre détachement, il se sépara de l'armée des Arik, pour aller tomber à l'improviste sur Manuel, lui livrer bataille et le défaire, afin d'être seul à se couvrir de gloire. [Avant de se mettre en marche], il parla ainsi aux généraux de l'armée des Arik : « J'irai d'abord épier [la position de Manuel], et puis je vous conduirai contre lui; de la sorte il nous sera plus facile de nous emparer de lui. »

Ayant pris avec lui son détachement, Méroujan partit pour le canton de Gok, s'y arrêta et commença à surveiller le camp de Manuel. Ce dernier avait son camp assis dans le bourg de Pakovan, situé dans le canton de Pakravant près des ruines de la ville de Zarehavant. Les émissaires de Méroujan vinrent épier le camp et le lieu où étaient parqués les chevaux, et, quand ils furent revenus, ils lui en firent un rapport. Méroujan conçut le projet de s'emparer de ces chevaux, et il porta toute son attention à cette entreprise, se réjouissant d'avance et disant à ses troupes : « Demain, à la même heure, Manuel sera entre mes mains, pris et garrotté, et sa femme Vartanouïsch sera déshonorée en sa présence même. » Il se mit en route pour accomplir son dessein, car il lui tardait de le réaliser. Sur le chemin par lequel devait passer le détachement de Méroujan, s'élevait une montagne nommée par les habitants, Eghdcherk. Chemin faisant, il rencontra des voyageurs auxquels il demanda : « Quels sont les endroits par lesquels ce chemin mène à Pakravant? » Les voyageurs lui répondirent : « Ce chemin va à Pakravant par la montagne d'Eghdcherk. » Méroujan tira un mauvais augure de ces paroles, qui le jetèrent dans une profonde tristesse. Aussi il ordonna de frapper cruellement ces hommes. Puis, traversant la route, il alla chez un magicien pour lui demander son avis; mais les sorts furent peu favorables et ne répondirent aucunement à ses espérances. Profondément affligé, il envoya en avant ses émissaires pour qu'ils le conduisissent au lieu où se trouvaient parqués les chevaux, afin de pouvoir d'abord s'emparer de Manuel. Arrivé en cet endroit, il ne l'y trouva pas; car par une inspiration divine, le sbarabed Manuel venait de donner ordre aux troupes arméniennes d'aller à la chasse. En conséquence, tous les chevaux étaient réunis dans le village et les gens étaient déjà prêts à les monter. Sur ces entrefaites arriva un homme porteur de la funeste nouvelle; il dit au général Manuel : « Sache que Méroujan Ardzrouni est arrivé à la tête d'un fort détachement et va tomber sur toi! Prends tes précautions. »

A l'instant même, les gens du détachement et le sbarabed arménien passèrent auprès des reliques de Saint-Jean (1), qui se trouvaient dans ce

(1) Selon Moïse de Khorène (III, 41), Papig avait donné sa fille en mariage au roi Arschag III.

(2) Arschag III. — Cf. plus haut, pag. 260, liv. IV, ch. 23.

(1) Les reliques de Saint-Jean Précurseur (Sourp Garabed) avaient été partagées entre plusieurs églises.

même village et se mirent à invoquer Dieu, ce juge équitable, pour qu'il vînt à leur secours. Sortis de là, ils envoyèrent la reine arsacide, ses deux fils, Arschag et Vagharschag, avec leurs femmes dans l'inaccessible château situé sur la grande montagne de Varaz (1). En même temps, Manuel donna ordre à Ardavazt, fils de Vatché, de partir avec les femmes; mais il ne voulut pas y consentir. Il était très-jeune encore, et comme tel, il avait selon les coutumes religieuses des Arméniens, établies pour les garçons, la tête rasée tout autour et, ne gardant qu'une longue tresse de cheveux. Manuel, voyant la résistance de ce jeune homme qui se refusait à suivre les femmes, donna des coups de sa houssine sur la tête nue d'Ardavazt, en lui défendant sévèrement de se rendre au combat, à cause de sa grande jeunesse. Ce dernier, mû par un sentiment de crainte que lui inspirait le général, partit avec les femmes; mais bientôt il s'arma et se rendit sur le lieu du combat.

Après avoir envoyé la reine avec ses suivantes dans le château inaccessible, Manuel se prépara au combat; il rassembla ses troupes et il traversa, enseignes déployées, le bourg de Kéough, en se dirigeant du côté de l'occident. Bientôt il vit Méroujan venir à sa rencontre, à là tête de son détachement. Cet indigne scélérat avait fait mettre à plusieurs de ses soldats des armes, des ornements et des bandelettes à leurs casques, que lui seul avait le droit de porter et, les ayant ainsi travestis, lui-même ne prit aucun de ses insignes habituels. Aussitôt que Manuel s'aperçut que l'armée des Perses et son détachement en étaient venus aux mains, il se précipita, semblable à un lion ou à un sanglier, dans les rangs de l'ennemi, en portant toute son attention sur ceux qui avaient revêtu les insignes de Méroujan, croyant qu'il allait tuer ce dernier. Ayant tranché la tête à plusieurs braves ainsi travestis, il se persuada bientôt qu'il n'avait pas eu affaire à Méroujan. Alors le sbarabed Manuel, s'adressant à son compagnon d'armes Papic, lui dit : « Vois-tu la feinte que ce maudit Méroujan vient d'employer? Mais il m'est arrivé jadis, quand nous étions amis, de vivre en sa compagnie, et je connais de lui un signe particulier : quand il est à cheval, ses genoux ne touchent pas les flancs de sa monture, car il les tient écartés. Eh bien! faisons attention à cela, peut-être parviendrons-nous à le reconnaître à ce signe. » Tous les deux regardèrent attentivement et ils reconnurent bientôt Méroujan, qui s'était travesti, car il ne portait pas ses insignes. Alors Manuel se mit à crier, en engageant Méroujan à s'avancer, et lui dit : « Maudit sois-tu! Jusques à quand te joueras-tu de nous et feras-tu massacrer les autres à ta place? Mais nous t'avons reconnu, c'est bien toi, et aujourd'hui tu ne t'échapperas pas de nos mains, car c'est le Seigneur Dieu qui, après avoir accumulé sur ta tête tous les crimes commis par toi, va te livrer à nous. » A peine Méroujan avait-il entendu ces paroles, que la lance à la main, il s'avança sur-le-champ, tandis que d'un autre côté, Manuel alla à sa rencontre. Tous les deux étaient des hommes robustes; aussi ils se portèrent réciproquement des coups de lance, qui les renversèrent par terre. A l'instant même, arriva le seigneur de la province de Siounie, Papic, le compagnon d'armes de Manuel; d'un coup de lance, dirigé de haut en bas au flanc de Méroujan, il le cloua à terre, de telle sorte qu'il lui fut impossible de faire un mouvement. Les serviteurs du sbarabed Manuel, après l'avoir remis à cheval, tranchèrent la tête à Méroujan (1). Les troupes de Méroujan, le voyant mort, prirent la fuite. Le détachement de Manuel, reprenant courage à la suite de cet événement, se mit à la poursuite de l'armée de Méroujan et la tailla en pièces, sans laisser échapper personne.

Le jeune Ardavazt, à l'insu de Manuel, s'était rendu sur le lieu du combat. Armé de pied en cap, il passa loin du détachement de Manuel, sur les bords de l'Euphrate, et il fit un grand carnage dans les rangs des ennemis, parmi les plus braves combattants. Un des guerriers de Méroujan, qui portait un étendard, voyant ce jeune homme imberbe, beau de figure et plein de feu, lui lança quelques paroles blessantes, et ayant enroulé les plis de son étendard autour de sa lance, il se précipita sur Ardavazt. Mais celui-ci banda son arc et décocha une flèche, qui, ayant traversé le corps du porte-étendart, vint se fixer dans le sol en le laissant étendu sur la place. S'emparant de la lance, Ardavazt se mit à la poursuite des fuyards, et plus que personne, ce jeune homme fit un horrible carnage dans l'armée de Méroujan. Après s'être couvert de gloire, il revint avec un riche butin pris sur l'ennemi.

(1) Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 265.

(1) Moïse de Khorène (III, 37) raconte autrement la mort de Méroujan. Selon cet historien, Méroujan aurait été fait prisonnier par le général Sempad à la bataille de Tzirav, qui fut livrée sous le règne du roi Bab. Sempad, pour punir Méroujan de sa trahison, aurait fait rougir une broche de fer et l'aurait placée sur la tête de Méroujan qui mourut à la suite de ce supplice.

Ce jour-là, il arriva un grand malheur. Vatché, qui était le lieutenant de Manuel, périt écrasé par son cheval, de même que Kardchouil Maghkhaz qui, emporté par sa monture, fut tué également; car tous deux étaient montés sur des chevaux jeunes et indomptés.

Manuel alla rejoindre le camp de la reine, en portant avec lui la tête de Méroujan. Samuel, fils de Vahan, ne voulant pas le suivre, se rendit au camp. Aussitôt que les femmes du camp de Manuel virent la tête de Méroujan, elles poussèrent un grand cri, la prenant pour celle de Samuel, fils de Vahan, car Méroujan et Samuel se ressemblaient beaucoup. Mais quand elles virent la tête de Méroujan fixée au sommet d'une poutre élevée, elles furent convaincues que ce n'était pas la tête de Samuel, mais celle de Méroujan Ardzrouni. Toutefois, elles dirent : « Cependant Méroujan était un frère à nous. »

Ensuite, on apporta dans le camp le corps de Vatché, père d'Ardavazt, ainsi que celui de Kardchouil Maghkhaz Khorkhorouni : on les pleura en faisant de grandes lamentations. Le porte-étendard de Méroujan, frappé par la flèche d'Ardavazt, fut aussi amené. L'étonnement fut général quand on vit que cet homme avait échappé à la mort, quoique la flèche l'eût transpercé d'outre en outre. Quand les troupes perses, que Méroujan avait laissées dans le canton de Gordjek, apprirent la mort de ce dernier et le massacre de son armée, elles prirent la fuite, en se dirigeant vers le pays des Perses. La tranquillité fut dès lors rétablie en Arménie.

CHAPITRE XLIV.

Le sbarabed Manuel fait élever à la royauté le jeune Arschag [IV]. *Sa mort.*

Après tous ces événements, le sbarabed Manuel rassembla toutes les troupes et, ayant pris la reine arsacide et les deux jeunes princes, Arschag et Vagharschag, suivis de l'armée arménienne, des grands satrapes et de tous les chefs des familles, il arriva dans le canton de Garïn, où il donna sa fille Vartantoukhd en mariage au jeune prince arsacide, Arschag. Puis il célébra les noces du frère de ce dernier, qui épousa la fille d'un général bagratide (1), du district de Sber, de cette race qui, dès l'origine [de la dynastie], avait seule le droit de poser la couronne sur la tête des rois arsacides. Le pays entier prit part à ces noces, qui causèrent la plus grande joie à tous les habitants. Enfin, Manuel convoqua les représentants de toute l'Arménie et éleva le jeune Arschag [IV] à la royauté, en nommant Vagharschag le second (1), ce qui causa aussi beaucoup de joie aux Arméniens.

Après cela, le sbarabed des Arméniens, Manuel, fut atteint d'une maladie mortelle; il appela son fils Ardaschir, lui conféra tous ses droits et l'investit de la charge de sbarabed, en lui recommandant de garder fidélité au roi Arschag et de lui être entièrement soumis. Il ajouta à cela : « Tu seras [toujours] prêt à te sacrifier pour le pays des Arméniens, à l'exemple de tes braves ancêtres qui ont donné leur vie pour leur patrie. Car c'est un devoir noble et agréable aux yeux de Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui le remplissent. [En accomplissant ce devoir], vous laisserez ici-bas un nom glorieux et vous irez représenter la justice au ciel. Ne craignez pas la mort, mais mettez votre espérance en celui qui a tout créé et tout affermi. Rejetez loin de vous la fraude, l'abomination et la méchanceté. Adorez le Seigneur Dieu avec sainteté et fidélité. Soyez prêt à mourir pour le pays qui adore Dieu, car vous subirez cette mort pour lui, pour son Église et ses serviteurs, et pour vos propres maîtres arsacides régnant sur ce pays. »

Ayant dit cela, il écrivit une lettre à l'empereur grec, en lui confiant [le sort de] l'Arménie et du roi Arschag. Lorsqu'il était couché sur son lit, très-malade, plusieurs personnes s'étaient réunies autour de lui; c'étaient le roi Arschag, Vartantoukhd, sa femme, les anciens, les grands, les satrapes arméniens, et plusieurs hommes et femmes de la plus haute condition. Manuel découvrit devant eux tous ses membres, les leur montra nus et ils purent voir de leurs propres yeux que sur tout son corps il n'y avait pas un endroit grand comme une monnaie d'argent qui ne portât une cicatrice; sur ses membres génitaux, il y avait plus de vingt marques de blessures. Il avait découvert ses membres et les montraient à tout le monde. Alors il se mit à verser des larmes et dit : « Dès ma jeunesse, j'ai passé ma vie dans les combats; c'est en combattant bravement que j'ai reçu toutes ces blessures. Pourquoi ne m'a-t-il pas été donné de tomber sur le champ de bataille, plutôt que de mourir ainsi comme un animal! J'aurais mieux aimé mourir dans un combat pour mon pays, en défendant les églises et les serviteurs de Dieu. Quel bonheur eût été le mien d'em-

(1) Il est question ici de Sabag Bagratouni, dont il est fait mention dans Moïse de Khorène, liv. III, ch. 41 et 43.

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 41.

brasser la mort pour les maîtres arsacides de notre pays, pour nos femmes et nos enfants, pour les gens qui croient en Dieu, pour nos frères, nos proches et nos amis sincères! Peut-être est-ce à cause de ma grande présomption, qu'il m'est dévolu de mourir de cette mort honteuse sur mon lit! »

Tel fut le discours tenu par Manuel en présence du roi et de tous les assistants! Puis il adressa à Arschag la prière suivante : « J'ai vécu en chrétien fervent, mettant toute mon espérance en Dieu, par conséquent, je désire qu'on ne se livre pas au désespoir, en me pleurant et en se lamentant à l'exemple des païens; car il ne faut pas pleurer ceux qui croient à la résurrection et au second avénement du Christ. Jusqu'à ce moment, j'ai vécu dans l'espérance et la crainte de Dieu; [de votre côté], vous ne devez pas vous écarter des commandements de Dieu, surtout prenez soin de la justice et plus encore de la miséricorde. C'est la principale chose que nous a recommandée le grand patriarche Nersès, qui, de son vivant, faisait ce qu'il enseignait aux autres : il portait secours aux indigents, aux pauvres, aux captifs, aux délaissés et aux étrangers en disant : « Il n'y a pas de commandement plus grand et plus honorable aux yeux de Dieu que la miséricorde et l'aumône. » Nersès envisageait comme un grand péché les lamentations sur les morts, auxquelles il avait mis fin de son vivant, et ce ne fut qu'après sa mort que des gens insensés les ont remises en vigueur. Que personne ne se lamente à propos de moi, autrement il sera coupable; sans doute une fois mort, je ne serai plus en état de défendre qui que ce soit; mais on ne doit pas faire ce que je ne veux pas qu'on fasse. Que celui qui m'aime, conserve ma mémoire. Ne craignez pas la mort dans le combat où je n'ai pas trouvé la mort, car rien ne se fait sans Dieu. »

C'est ainsi que parla Manuel. Il distribua de ses propres mains des trésors immenses aux pauvres et aux nécessiteux, après avoir fait don de ses richesses aux églises et aux grands évêques, et il mourut. Quoique le grand sbarabed venait de donner ordre de ne pas se lamenter, personne ne put se conformer à ses intentions, car dès qu'il eut fermé les yeux, les nobles et les pauvres, en un mot tous les habitants du pays des Arméniens, firent de grandes lamentations et le pleurèrent unanimement. Ce brave et bienfaisant Manuel était considéré par le monde comme un père, à cause de sa douceur, de sa charité, de son humilité et de sa sollicitude. Se voyant séparés à jamais de leur brave général, de leur sauveur et de leur triomphateur, tous exhalaient des plaintes amères.

LIVRE SIXIÈME.

Fin qui doit servir de complément aux livres précédents.

I. L'Arménie est divisée en deux états; Arschag [IV] est élevé à la royauté par l'ordre de l'empereur grec; Chosroès [III] règne sur l'autre moitié de la nation [arménienne], par l'ordre du roi des Perses. Après la division du pays, on fixe les limites des deux États.

II. Évêques illustres qui, en ce temps-là, vécurent en Arménie, dans les États du roi Chosroès, lequel reconnaissait la domination des Perses. Vie de Zavên.

III. De Schahag, [originaire] de Gordjek, qui remplaça Zavên comme grand pontife.

IV. D'Asbourag de Manazguerd, qui s'établit pontife après Schahag.

V. Des évêques Faustus et Zorth.

VI. D'Arosdom, frère de l'évêque Faustus.

VII. De l'évêque de Pasen, Ardith.

VIII. De l'évêque Jean; sa vie, ses paroles et ses actes insensés; prodiges opérés sur lui par Dieu.

IX. Continuation de l'histoire de Jean.

X. Suite [et fin] de l'histoire de Jean.

XI. De l'évêque Cyriaque (Guiragos).

XII. De Zorthovaz, évêque de Vanant.

XIII. De Dirig et Moïse, évêques de Pasen.

XIV. De l'évêque Aaron (Arscharoun).

XV. Du grand évêque Asbourag.

XVI. Du saint et vertueux Kint, qui, en ce temps-là, était chef des moines arméniens et vivait dans le désert ou dans les monastères.

A la fin de toutes ces histoires, les lecteurs trouveront des renseignements sur ma personne, en dix versets bien complets (1).

(1) Ces renseignements sur la vie de Faustus, qu'il eût été très-précieux de connaître, n'existent plus dans aucun des manuscrits que nous possédons actuellement.

LIVRE SIXIÈME.

FIN QUI DOIT SERVIR DE COMPLÉMENT AUX LIVRES PRÉCÉDENTS.

CHAPITRE I.

L'Arménie est divisée en deux États; Arschag [IV] *est élevé à la royauté par l'ordre de l'empereur grec; Chosroès* [III] *règne sur l'autre moitié de la nation* [*arménienne*] *par l'ordre du roi des Perses. Après la division du pays, on fixe les limites des deux États.*

Après la mort du général arménien Manuel, tout s'ébranla dans le royaume du roi Arschag [IV], car, plusieurs des satrapes se séparèrent de lui et trahirent leur patrie en passant du côté du roi des Perses, à qui ils demandèrent, pour les gouverner, un [autre] roi arsacide. Ce fut avec une grande joie qu'il accepta la proposition et consentit à leur donner un roi de la race des arsacides arméniens, afin de s'emparer de leur pays. Il choisit un jeune homme de cette race, nommé Chosroès [III], auquel il fit ceindre le diadème et, après lui avoir donné sa sœur Zérouantoukhd pour épouse et un certain Zig pour régent, il l'envoya en Arménie avec une nombreuse armée (1). Aussitôt que le roi Arschag les vit arriver, il passa sur le territoire de la Grèce pour y chercher du secours, tandis que les Perses prêtèrent la main à Chosroès. Le roi Arschag était déjà parvenu aux environs du canton d'Égéghiatz, quand les troupes grecques vinrent le rejoindre. L'armée des Perses et le roi Chosroès occupèrent la province d'Ararat. C'est ici que les envoyés et les ambassadeurs des souverains des Grecs et des Perses entamèrent des négociations, à la suite desquelles il fut décidé qu'on partagerait entre eux l'Arménie, « car, disaient-ils, il nous est indispensable d'affaiblir ce riche et puissant royaume qui se trouve entre nous. En le divisant entre ces deux rois arsacides placés par nous, puis en le dépouillant et en le réduisant en captivité, il ne sera plus en état de relever la tête. » S'arrêtant à cette pensée, ils divisèrent l'Arménie en deux parties : sur la partie appartenant à la Perse régnait le roi Chosroès, sur celle des Grecs régnait le roi Arschag. Cependant, plusieurs provinces furent détachées çà et là [par l'empereur des Grecs et le roi des Perses], de manière que des deux parties, il en resta peu de chose pour les deux rois, [c'est-à-dire] pour Chosroès et Arschag. Les deux arsacides marquèrent comme limite entre leurs deux États le canton de Siounie, dont les habitants reconnaissaient leurs rois respectifs.

Ajoutons à cela que la partie appartenant à Chosroès était plus grande que celle d'Arschag. Les deux états se virent dépouillés de plusieurs de leurs provinces, et peu après le royaume d'Arménie, tombant en pièces et marchant dès cette époque vers la décadence, s'amoindrit dans sa grandeur (1).

CHAPITRE II.

Évêques illustres qui, en ce temps-là, vécurent en Arménie, dans les États du roi Chosroès, lequel reconnaissait la domination des Perses. Vie de Zavên.

Zavên était un descendant du célèbre évêque Albin (Albianus), du village de Manavazguerd; c'était un homme excessivement méchant et envieux. Il établit pour les prêtres de son temps la coutume de porter l'habit militaire. En abandonnant la règle de l'Église apostolique, chacun vivait à sa manière, car de son temps, les prêtres ne portèrent plus de longues robes, comme cela était établi dès le commencement, mais des vêtements courts, [ne descendant] qu'aux genoux; ils ornèrent leurs vêtements de broderies, et marchèrent d'une manière superbe, ce qui ne leur convenait nullement; ils se paraient également de la fourrure des bêtes mortes. Quant à Zavên, il était toujours vêtu de vêtements brodés et garnis de rubans, il portait des habits doublés d'hermine et de loup, ayant par-dessus une fourrure de renard; c'est ainsi qu'il se tenait assis devant l'autel. Adonné à la dépravation, il passa toute sa vie à boire et à manger, et n'occupa son siége que trois ans.

CHAPITRE III.

De Schahag [*originaire*] *de Gordjek, qui remplaça Zavên comme grand pontife.*

Ensuite ce fut Schahag de Gordjek, qui, après la mort de Zavên, le remplaça comme grand pontife pendant trois ans. C'était un bon chrétien,

(1) Arschag IV et son frère Vagharschag II, fils du roi Bab, étaient montés sur le trône d'Arménie en 382. L'année suivante, Arschag IV régna seul, et en 387, l'Arménie fut partagée entre les Grecs et les Perses. La partie orientale du pays fut laissée à Arschag qui reconnaissait la suzeraineté des Grecs, et la partie orientale fut donnée à Chosroès III par Sapor III, roi de Perse.

(1) Moïse de Khorène (l. III, ch. 42) est entré dans d'assez longs détails sur cette division de l'Arménie entre les deux rois Arschag IV et Chosroès III, et qui complètent les renseignements que nous fournissent sur cet événement Faustus de Byzance et Lazare de Pharbe, pag. 17 et suiv., du texte arménien.

qui cependant ne pensa guère à changer l'ordre établi par Zavên, et sortit de ce monde après deux ans de pontificat.

CHAPITRE IV.

D'Asbourag de Manazguerd qui fut pontife après Schahag.

Après la mort de l'évêque Schahag, s'établit comme chef des évêques, Asbourag, de la race de l'évêque Albin; c'était un homme juste, vivant en Dieu et pénétré de l'esprit chrétien. Il avait son siége dans la partie de l'Arménie où régnait Chosroès. Il ne changea en rien l'ordre établi par Zavên, touchant les vêtements du clergé.

CHAPITRE V.

Des évêques Faustus et Zorth.

Vers ce temps-là vivait l'évêque Faustus, qui jadis avait été administrateur de la maison du grand pontife Nersès, ainsi que Zorth le camérier. Tous les deux étaient du nombre des douze évêques qui, vivant dans la maison patriarcale, formaient le conseil et régissaient tout, sous la direction du grand pontife. Sans parler des évêques de toutes les provinces, Faustus et Zorth étaient surtout chargés de la surveillance des hospices, et pendant toute leur vie, ils remplirent fidèlement leur devoir, du vivant de Nersès et pendant les règnes des deux rois, Chosroès et Arschag.

CHAPITRE VI.

D'Arosdom, frère de l'évêque Faustus.

L'évêque Faustus avait un frère, qui était un moine anachorète, d'une vie admirable, vivant dans les montagnes; tous les deux étaient d'origine grecque. [Ce frère deFaustus] vécut dans la plus grande austérité durant toute sa vie. Conduit par le Saint-Esprit, il résidait dans la province d'Ararat. Habillé de vêtements de cuir, se nourrissant d'herbes, il n'habita que le désert et les montagnes, jusqu'au jour de son repos. Enfin il mourut; son corps fut rapporté du désert et enseveli dans le propre village du patriarche Nersès, nommé Amok (1), où l'on célébrait annuellement sa mémoire.

CHAPITRE VII.

De l'évêque de Pasen, Ardith.

En ce temps-là, l'évêque de Pasen, Ardith, vieillard honorable et utile, était célèbre parmi les évêques qui vivaient alors. Par une vie sainte et droite, il se trouva digne du Saint-Esprit, et, pendant plusieurs années, il opéra de grands prodiges dans plusieurs endroits. Disciple du grand Daniel, il avait vécu du temps du roi Diran et vivait encore à l'époque des deux rois d'Arménie, Chosroès et Arschag.

CHAPITRE VIII.

De l'évêque Jean; sa vie, ses paroles et ses actes insensés; prodiges opérés sur lui par Dieu.

L'évêque Jean, si toutefois on peut le nommer évêque, était fils du patriarche Pharên. C'était un vieillard hypocrite qui aimait à montrer aux hommes qu'il portait le cilice et s'abstenait d'aliments; il allait jusqu'à ne pas porter de souliers, car l'été il enveloppait ses pieds d'une bande de toile, et l'hiver il mettait des chaussures d'écorce. Son avarice ne connaissait pas de bornes, et il n'était pas en état de se corriger par crainte de Dieu, et cela à un tel point, qu'il faisait des choses indignes et incroyables.

Il arriva qu'un jour, il rencontra en route un jeune homme, un laïque, venant à sa rencontre : il était à cheval, ceint d'une épée attachée à sa ceinture et portant le carquois sur le dos; il avait les cheveux lavés, oints et bien coiffés; un bandeau ceignait sa tête, un manteau couvrait ses épaules; il suivait son chemin, et peut-être revenait-il de faire du brigandage. Le cheval qu'il montait était grand, fougueux et rapide; l'évêque Jean l'aperçut de loin et, émerveillé qu'il était, il ne pouvait pas en détacher ses regards. Quand le cavalier approcha de l'évêque qui se tenait là à l'attendre, Jean saisit la bride du cheval et s'adressant [au jeune homme], lui dit : « Descends à l'instant même de ton cheval, car j'ai à te parler. » — L'autre répondit : « Tu ne me connais point, et moi je ne te connais pas du tout; donc qu'est-ce que tu veux me communiquer? » Pour rien au monde, le cavalier ne voulait mettre pied à terre, et cela d'autant plus, qu'il paraissait être ivre. Mais Jean persista à le faire descendre de cheval, et, l'ayant conduit à une certaine distance du chemin, il lui dit de s'incliner, « car, dit-il, je veux t'ordonner prêtre ». L'individu avoua avoir été brigand, meurtrier et scélérat dès son enfance, qu'il l'était même jusqu'à ce moment, par conséquent il ne se croyait pas digne d'un pareil honneur. De côté et d'autre s'engagea une vive dispute; ni l'un ni l'autre ne voulait céder. Enfin Jean terrassa avec force cet homme et lui imposant les mains, il l'ordonna prêtre; puis, se le-

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 505.

vant, il lui commanda d'ôter son manteau et jeta son pallium sur ses épaules : « Va dans ton village et sois-y prêtre, dit-il à cet homme qui ne savait même pas de quel village il était. » Quant à Jean, il s'empara du cheval en disant : « Parce que je t'ai ordonné prêtre, ton cheval me remplacera la chaussure. » Quoique l'homme ne voulait pour rien au monde le lui céder, l'évêque s'en empara de force, et congédia le possesseur. Tout cela n'avait été fait qu'à cause du cheval.

L'individu, contre son gré, le pallium sur ses épaules, se dirigea vers sa maison, se présenta à sa femme et à ses familiers, et il leur dit : « Levez-vous et allons nous mettre en oraison. » A cela ils dirent : « Mais tu divagues, n'es-tu pas possédé par le *dev?* » Il répliqua : « Allons, mettons-nous en oraison, car je suis prêtre. » Tantôt c'était la rougeur qui couvrait le visage de ces gens frappés d'étonnement, tantôt c'était le sourire qui paraissait sur leurs lèvres; enfin le voyant persister, ils consentirent à se mettre en prière avec lui. Cependant la femme dit au mari : « Mais tu n'étais que catéchumène, tu n'étais pas encore baptisé! » Le mari répondit : « Dominé [par l'évêque] qui ne m'a rien demandé à ce propos, moi-même j'ai oublié de le lui rappeler; il m'a ordonné prêtre, il a pris mon cheval, avec la bride et la selle, et s'en est allé. » Alors ses familiers lui dirent : « Pars à l'instant même chez l'évêque et dis-lui : « Je ne suis pas encore baptisé, comment as-tu pu m'ordonner prêtre? » Arrivé chez l'évêque, il lui dit : « Je ne suis pas encore baptisé, comment as-tu pu m'ordonner prêtre? » A cela, Jean répliqua : « Apportez-moi une cruche d'eau. » Ayant pris de l'eau, il la versa sur la tête de l'homme et lui dit : « Va-t'en, car je viens de te donner le baptême, » et il le congédia sur-le-champ.

CHAPITRE IX.

Continuation de l'histoire de Jean.

Il arriva à Jean de passer un jour devant une vigne au temps où on en faisait la taille. Quelqu'un de la vigne se mit à crier, et s'adressant à l'évêque, lui dit : « Seigneur, bénis-nous ainsi que notre vigne. » Jean répondit : « Qu'elle te produise des épines et des chardons! » L'homme dit : « Puisque tu nous maudis sans raison, eh bien! que ton propre corps soit couvert d'épines et de chardons! » Le prodige de Dieu ne tarda pas à se manifester, car aussitôt que l'évêque eut gagné sa demeure, il fut atteint par le châtiment; sur tous les membres de son corps, on vit poindre des épines. Attaqué de maladies cruelles, il se trouva pendant plusieurs jours entre la vie et la mort. Enfin il envoya chercher le vigneron et le supplia de réciter des prières sur lui, afin qu'il fût délivré de ses maux. Mais le vigneron lui dit : « Qui suis-je donc pour pouvoir bénir ou maudire quelqu'un, et surtout un évêque? » Jean persista jusqu'à ce que le vigneron se mît en oraison en disant : « Seigneur Dieu, tu sais bien que je ne suis qu'un indigne et un pécheur, et que je ne comprends rien à tous ces troubles qui m'enveloppent. Délivre-moi de ce mal, parce qu'on me dit : C'est toi qui as maudit l'évêque, et [son mal] n'est que la suite de ta parole. J'aurais mieux aimé la mort, car je ne comprends rien à tout ce qu'on dit de moi. » Cela dit, l'évêque fut guéri. [On vit alors] les épines se détacher de tout son corps; c'étaient des épines semblables à celles des plantes. Et il recouvra aussitôt la santé.

CHAPITRE X.

Suite [et fin] de l'histoire de Jean.

Ce même évêque Jean, fils de Pharên, toutes les fois qu'il lui arrivait de se rendre chez le roi des Arméniens, prenait volontiers près de lui le rôle d'histrion, afin d'en obtenir quelque libéralité, car il était pétri d'avarice. Il se mettait à marcher en présence du roi, à quatre pattes, et imitant le chameau, il faisait entendre le cri de cet animal. En faisant cela, il entremêlait ses cris de mots tels que : « Je suis un chameau, je suis un chameau, je porte les péchés du roi, mettez sur moi les péchés du roi, pour que je les porte. » Les rois, au lieu de leurs péchés, mettaient sur le dos de Jean des diplômes qui lui octroyaient des champs et des villages. Ce fut ainsi que cet évêque, imitant le chameau et portant les soi-disant péchés, obtint des rois des Arméniens, des champs, des villages et des trésors. Ce Jean était tellement plongé dans l'avarice, que mû par cette passion, il ne fit toute sa vie que des choses indignes [d'un évêque].

CHAPITRE XI.

De l'évêque Cyriaque (Guiragos).

L'évêque de Daïk, Cyriaque, qui se nommait aussi Schahag, était d'une piété exemplaire; se confiant à la volonté de Dieu, il conduisait son peuple dans la voie de la vérité et il gouverna toute sa vie son évêché selon la volonté de Dieu.

CHAPITRE XII.

De Zorthovaz, évêque de Vanant.

Zorthovaz, évêque du district de Vanant, [était] un homme modeste, digne de Dieu et plein de l'Esprit-Saint; il agissait en tout comme un [vrai] chrétien, et conduisait son peuple selon la volonté de Dieu.

CHAPITRE XIII.

Des évêques Dirig et Moïse.

Il y avait dans le district de Pasen deux évêques: Moïse et Dirig. C'étaient des hommes bons, angéliques, saints, croyants et dignes d'être les élus [de Dieu]. Chaque jour de leur vie, tous deux conduisaient leur troupeau de fidèles dans la voie de Dieu.

CHAPITRE XIV.

De l'évêque Aaron (Arscharoun).

Vers ce temps-là, vivait en Arménie l'évêque Aaron, homme célèbre qui excellait dans la vertu; tous les jours de sa vie, il se montra un chef éclairé pour son peuple.

CHAPITRE XV.

Du grand évêque Asbourag.

Asbourag était le grand évêque des Arméniens, homme saint, pieux, craignant Dieu et les hommes. Il n'osa jamais reprendre qui que ce fût. Doux, modeste, sobre, humble, bienfaisant et charitable, il passa toute sa vie en jeûnant et en priant Dieu. Seulement il portait des vêtements garnis de rubans, à la manière de Zavên.

CHAPITRE XVI.

Du saint et vertueux Kint qui, en ce temps-là, était chef des moines arméniens et vivait dans le désert ou dans les monastères.

Kint, originaire du district de Daron, avait été disciple du grand Daniel. Après la mort de ce dernier, il fut [nommé] chef des moines, docteur (vartabed) des ermites et de tous les anachorètes, surveillant des monastères et de tous ceux qui, pour l'amour de Dieu, quittant le monde, habitaient le désert, les cavernes, les anfractuosités des rochers, les crevasses de la terre, et marchaient nu-pieds, n'ayant qu'un seul vêtement, errant dans les montagnes à l'exemple des bêtes, vêtu des peaux de brebis et de chèvres, réduits à la misère, affligés, tourmentés, errant dans le désert pendant le froid et la chaleur, endurant la faim et la soif, se nourrissant d'herbes, de légumes et de racines. Telles furent les épreuves auxquelles ils se soumettaient tous les jours de leur vie et, comme il est écrit: « Le monde n'était pas digne de tels hommes. »

A l'exemple d'une troupe d'oiseaux, ils vivaient dans des trous de rochers et de cavernes, sans rien posséder, n'ayant aucune propriété, se privant de nourriture, et n'ayant aucune sollicitude. [En les voyant, on était tenté de demander]: comment le corps [humain] peut-il supporter tant [de privations? Comme nous venons de dire], saint Kint était leur principal chef, et tous les gens du pays des Arméniens lui donnaient le nom de *vartabed*.

Parmi ces anachorètes, il y en avait d'autres qui avaient été disciples [de Kint] et lui ressemblaient en tout; voici leurs noms: Vatchag, Ardoïd Marakh et Tiridate (Dertad), qui avait été le compagnon de ces derniers. L'archidiacre du grand pontife Nersès, après la mort de celui-ci, alla rejoindre l'essaim de ces vartabed-anachorètes. Mousché, jeune homme élevé par le saint Kint, marcha [aussi] sur les traces de son maître; enfin le nombre de leurs disciples était grand; tous vivant d'une vie angélique. Cependant il n'est pas donné à tout le monde de raconter les détails de leur vie.

Saint Kint était plein de l'Esprit de Dieu; tous ceux qui étaient avec lui opéraient, à son exemple, de grands prodiges et des guérisons, au nom du Seigneur Jésus-Christ. Visitant les pays lointains, habités par les païens, ils convertirent plusieurs d'entre eux, en les conduisant à la connaissance de la vie et dans le chemin de la vérité. Saint Kint remplit plusieurs déserts d'ermites, plusieurs villages de monastères, rétablissant et affermissant [en même temps] la divine religion parmi les hommes. Il avait lui-même pour lieu d'habitation le désert où jaillissent les sources du fleuve Euphrate. C'est là que, dans les anfractuosités des rochers qui jadis furent la demeure du premier et grand Grégoire, qu'on nomme Osgik, que le grand anachorète Kint avait son habitation. Saint Mousché ne le quittait jamais, tandis que les autres disciples de Kint visitaient sans cesse les cantons [environnants], d'après l'ordre de leur chef. Saint Tiridate avait son habitation construite par ses frères dans le canton de Daron.

SECONDE PARTIE.

HISTORIENS SYRIENS

TRADUITS EN ARMÉNIEN.

LÉROUBNA D'ÉDESSE, ZÉNOB DE GLAG

ET SON CONTINUATEUR JEAN MAMIGONIEN.

LÉROUBNA D'ÉDESSE.

HISTOIRE D'ABGAR

ET DE LA PRÉDICATION DE THADDÉE,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

SUR LE MANUSCRIT UNIQUE ET INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE PARIS,

PAR

JEAN-RAPHAEL ÉMINE

INTRODUCTION.

Moïse de Khorène mentionne, dans son Histoire d'Arménie, un écrivain syrien du nom de Léroubna ou Ghéroupna, fils du prêtre Apschatar, contemporain d'Abgar Ouchama, toparque d'Édesse, et qui florissait par conséquent dans le premier siècle de notre ère. Cet écrivain avait étudié à fond les Annales des Temples, et avait écrit l'histoire d'Abgar et de son neveu Sanadroug, laquelle se conservait dans les archives de la capitale de l'Osrhoène (1). Je ne saurais dire sur quelle autorité certains critiques se fondent pour prétendre que Léroubna était disciple de Bardesane (2). Moïse de Khorène, qui est le seul auteur qui parle de Léroubna, dont il avait lu le livre et auquel il a fait des emprunts assez notables, n'en dit pas un mot, et la chronologie s'oppose à ce qu'on puisse admettre que ces deux écrivains aient vécu dans le même temps.

On croit généralement que l'ouvrage original de Léroubna est perdu; et en effet, ni Assemani, qui vivait au siècle dernier et qui connaissait si bien les écrivains de sa patrie, ni les savants modernes qui s'occupent de la langue et de la littérature syriaques, n'ont rencontré jusqu'à présent de monuments historiques appartenant à cet auteur. Cependant, il y a quelques années, un docte mékhitariste de Venise, le P. Sukias Baron, qui avait été chargé de rédiger le catalogue des manuscrits arméniens de la Bibliothèque impériale de Paris, eut un instant l'espoir d'avoir découvert l'ouvrage de Léroubna. Il avait en effet trouvé dans un Martyrologe, écrit en caractères onciaux, un document intitulé : « Lettre d'Abgar, » et qui n'est autre chose que la prétendue correspondance échangée entre le toparque d'Édesse et le Christ, suivie d'une Histoire apocryphe de l'Invention de la croix et d'une relation de la prédication de l'apôtre Thaddée (3). A la fin de ce morceau, on lit qu'il fut composé par « Ghéroupnia (*lisez* Ghéroupna), fils d'Anag, fils d'Apschatar, secrétaire du roi,..... avec l'aide d'Anna (*lisez* Anan) confident du roi. » La correspondance d'Abgar et du Christ, ainsi que la relation de la prédication de Thaddée, paraissent être en effet l'œuvre de Léroubna, puisque Moïse de Khorène raconte les mêmes détails que ceux que nous donne le manuscrit de la Bibliothèque impériale; seulement l'Histoire de l'Invention de la croix, qui n'est pas dans Moïse de Khorène, est sans aucun doute une composition bien postérieure, due à un hagiographe ignorant qui l'a interpolée dans l'écrit original de Léroubna. En effet, selon le document en question, la découverte de la croix du Christ serait due à une princesse nommée Patronicia, femme de Claude, général romain et *césar* de Tibère, qui serait venue à Jérusalem au temps de cet empereur. Cet anachronisme suffit pour démontrer que la narration de l'Invention de la croix, attribuée à Léroubna, est un hors-d'œuvre, qui retrace sous une forme un peu différente, la découverte de la croix du Christ par Hélène, mère de Constantin le Grand.

Les critiques arméniens, et notamment le P. Karékin (1), n'hésitent pas à considérer le document qui nous est parvenu sous le nom de Léroubna, dans le Martyrologe de la Bibliothèque impériale, comme apocryphe d'un bout à l'autre. Cependant je suis disposé à croire que la partie de ce document, qui contient la prétendue correspondance échangée entre Abgar et le Christ et la prédication de l'apôtre Thaddée, est bien l'œuvre de Léroubna. Toutefois je ferai observer qu'en dehors de l'interpolation que nous avons signalée, cet ouvrage a subi, sous la plume des copistes, des altérations considérables et qu'il est facile de reconnaître, en comparant les deux textes de Moïse de Khorène et du Martyrologe de la Bibliothèque impériale. Un fait curieux à signaler dans le document de la Bibliothèque impériale, c'est que dans la lettre d'Abgar au

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, l. II, ch. 36.
(2) Allemand-Lavigerie, *Essai sur l'École chrét. d'Édesse*, p. 36.
(3) Anc. fonds arm., n° 88, in-f. contenant 142 articles. — Le document en question s'étend depuis le f. 112 *verso* jusqu'au f. 126 *verso*. — Cf. aussi Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 30 à 34.

(1) *Hist. de la littér. arm.*, en arm., p. 82 et suiv.

Christ, il le qualifie de « grand médecin », tandis que, dans Moïse de Khorène, le titre de médecin est remplacé par ceux de « sauveur et de bienfaiteur ». Léroubna était né païen, tandis que Moïse était un prêtre chrétien; aussi la variante s'explique aisément.

Le document de la Bibliothèque impériale a été traduit sans aucun doute sur un ouvrage rédigé originairement en syriaque. On reconnaît de prime abord que le style appartient à la bonne époque de la littérature arménienne, et que cette version doit être l'œuvre d'un des savants interprètes qui travaillèrent à la traduction en arménien des Livres saints. En effet, le style du document en question offre beaucoup d'analogies avec celui des Évangiles qui, on le sait, remonte au cinquième siècle de notre ère. La traduction française de la « Lettre d'Abgar », qui paraît ici pour la première fois, a été faite directement sur le texte arménien, par un élève distingué du collége Mourad de Paris, M. Jean Raphaël Émine, qui montre une aptitude remarquable pour les études scientifiques, et promet de devenir un jour un érudit distingué dont s'honorera la congrégation mékhitariste de Saint-Lazare de Venise.

V. L.

LÉROUBNA D'ÉDESSE.

I.

LETTRE D'ABGAR, FILS DE MANOVA (1), ROI DE LA VILLE D'ÉDESSE, QUI EST OURRHA EN LANGUE SYRIENNE.

(Manuscrit de la Biblioth. Imp. de Paris; anc. fonds armén.; n° 88. — Martyrologe; f. 112 v. et suiv.)

(*Traduction faite sur le texte arménien.*)

L'an 340 de l'ère des Grecs, sous les règnes de Tibère, empereur des Romains et d'Abgar, fils de Manova, roi de la ville d'Édesse en Mésopotamie de Syrie, la 32e année, le 12e jour du mois de Dré, le roi Abgar envoya avec des lettres Rapihap (2) et Schamschagram (3), personnages illustres et distingués de sa cour, et son confident Anan, dans la ville d'Euothropolis (Éleuthéropolis), appelée en langue syrienne Beth-Kouprin (4), vers le grand et illustre Sabinus (*lis.* Marinus), [fils] d'Eustorge (5), général de l'empereur, et gouverneur de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. Ceux-ci lui apportèrent une lettre relative à des affaires du gouvernement, et, lorsqu'ils furent arrivés chez lui, Sabinus les reçut avec une grande joie et de grands honneurs; ils restèrent vingt-cinq jours avec lui. Sabinus écrivit des lettres en réponse à celles que ces [messagers] lui avaient apportées, et il les renvoya auprès du roi Abgar. Ceux-ci prirent congé de lui et se dirigèrent directement sur Jérusalem. Ayant vu une multitude de gens qui venaient de loin pour voir le Christ (car la renommée des merveilles et des prodiges qu'il faisait dans tout le pays s'était répandue au loin), Mar-Ihap, Schamschagram et Anan, confident du roi, se joignirent à eux. Dès qu'ils furent entrés à Jérusalem, ils virent aussitôt le Christ et furent grandement émerveillés, ainsi que le peuple qui se trouvait avec eux. Ils virent aussi les Juifs réunis par groupes et discutant sur ce qu'ils devaient faire de lui. Les Juifs étaient très-tristes et fort troublés, en voyant la multitude de leurs concitoyens qui croyaient au Christ. Après [que les messagers] furent restés pendant dix jours à Jérusalem, Anan, confident du roi, écrivit toutes les choses qu'il avait vu accomplir par le Christ, et tout ce qu'il avait encore fait auparavant, alors qu'ils ne s'étaient pas encore rendus à Jérusalem. De là, ils s'en allèrent, et étant arrivés dans la ville d'Ourrha (Édesse), ils se présentèrent devant le roi Abgar leur maître, et lui remirent la lettre telle qu'ils l'avaient reçue. Après la lecture de cette lettre, Anan raconta au roi tout ce qu'ils avaient vu faire au Christ à Jérusalem. Anan lut ensuite au roi ce qu'il avait écrit et apporté à la résidence royale. Le roi Abgar, au comble de l'étonnement, disait à ses principaux officiers et aux princes de sa maison qui étaient présents : « Ces actes ne sont pas ceux d'un homme, mais d'un Dieu, car il n'y a personne parmi les hommes qui puisse ressusciter les morts, si ce n'est Dieu. » Il voulait se rendre lui-même en Palestine, pour voir de ses yeux le Christ et toutes les merveilles qu'il accomplissait, mais, comme le pays des Romains qu'il devait traverser, n'était pas sous sa domination, il resta chez lui pour ne pas donner lieu à quelque contestation.

Après quoi, il écrivit une lettre et la fit porter au Christ par son confident Anan. Celui-ci partit d'Ourrha, le 14 du mois d'Arek, et entra à Jérusalem le 12 du mois d'Ahégan, qui était un mercredi. Il trouva le Christ dans la maison du

(1) Manova ou Maanou est le nom que Denys de Telmahr, dans sa Chronique, donne à Arscham, père d'Abgar; plus loin, le nom de Maanou est remplacé par celui d'Arscham. (Voy. p. 318.)

(2) Moïse de Khorène (II, 30) appelle ce personnage Mar-Ihap, prince d'Aghdsnik; l'orthographe véritable est du reste rétablie quelques lignes plus bas.

(3) C'est la même appellation que les Occidentaux ont rendue sous la forme *Sampsicéramus*, Σαμψιγέραμος (cf. Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 502. — Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXIII, 2e part., p. 334). — Sampsicéramus était satrape des Abahouni (Moïse de Khorène, II, 30).

(4) Beth-Kouprin était un village du canton d'Éleuthéropolis, en Judée. (Reland, *Palest.*, I, 3.)

(5) Moïse de Khorène (II, 30) nomme ce personnage Marinus, fils d'Eustorge. Tibère l'avait nommé commandant de la Phénicie, de la Palestine, de la Syrie et de la Mésopotamie. — Il y eut aussi un gouverneur de la Syrie qui s'appela Sabinus, au temps d'Auguste; mais il ne peut être question de lui dans ce passage. (Münk, *Palestine*, p. 560-561.)

grand-prêtre des Juifs, Gamaliel. Il lut la lettre devant lui; elle était conçue en ces termes :

« Abgar, fils d'Arscham (1), à Jésus, grand médecin qui est apparu en Judée, dans la ville de Jérusalem, salut.

« Seigneur, j'ai entendu parler de toi et des guérisons que tu fais. Tu ne guéris pas avec des remèdes et des racines, mais avec ta parole. Tu rends la vue aux aveugles, tu fais marcher les boiteux, tu rends la santé aux lépreux et tu fais entendre les sourds; tu chasses les démons et tu ressuscites les morts; tu guéris par ta parole tous ceux qui souffrent et tous ceux qui sont malades. Lorsque j'ai entendu parler de ces merveilles extraordinaires que tu as faites, j'ai compris et j'ai cru que tu es Dieu, fils de Dieu, qui es descendu du ciel et qui accomplis toutes ces choses. A cause de cela, je t'ai adressé cette supplique, afin que tu viennes vers moi, pour que je t'adore et que tu me guérisses de mes douleurs et de ma maladie, comme je crois que tu en as le pouvoir. J'ai aussi entendu dire que les Juifs se plaignent de toi, te poursuivent et veulent te perdre. Je possède une petite ville charmante et suffisante pour nous deux, où nous vivrons paisiblement. »

Jésus, ayant reçu la lettre dans la demeure du grand-prêtre des Juifs, dit à Anan, confident du roi : « Va dire à ton maître qui t'a envoyé vers moi : Heureux celui qui a cru en moi sans m'avoir vu, car il est ainsi écrit de moi : Ceux qui me voient ne croiront point en moi, et ceux qui ne me voient pas y croiront. Sur ce que tu m'as écrit de venir vers toi, et pourquoi j'ai été envoyé dans ce monde, tout est accompli. Après quoi, je retournerai vers mon Père qui m'a envoyé, et lorsque je m'élèverai vers mon Père, je t'enverrai l'un de mes disciples pour qu'il te guérisse, toi et tout le peuple qui est avec toi, et qu'il vous conduise à la vie éternelle. Que ta ville soit bénie et que nul ennemi ne s'en empare à jamais. »

Anan, ayant entendu tout ce que Jésus lui avait dit, peignit son portrait avec des couleurs précieuses, car il était peintre du roi, et il vint l'apporter et l'offrir au roi Abgar, son maître. Lorsque le roi Abgar vit le portrait de Jésus, il le reçut avec une grande allégresse et le plaça avec honneur dans l'appartement de son palais. Anan lui raconta ensuite tout ce qu'il avait entendu dire de Jésus. Après l'ascension du Christ dans les cieux vers son Père, Thomas, l'un des douze apôtres, envoya vers le roi Abgar Até (Thaddée), l'un des soixante-douze disciples. Lorsqu'Até arriva dans la ville d'Ourrha, il entra dans la demeure de Doupia (Tobie), fils de Doupia le juif (1), qui était de la Palestine, et toute la ville fut remplie de cette nouvelle.

L'un des satrapes d'Abgar, nommé Abdiou, fils d'Abdiou, qui était l'un des principaux de la ville et collègue du roi, se présenta devant lui et lui dit : « Voici qu'un ange est arrivé et est entré ici, serait-ce celui que le Christ t'a annoncé en disant : Je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira ? Lorsque le roi Abgar eut entendu parler d'Até, des prodiges qu'il faisait, des guérisons remarquables qu'il opérait, il se souvint et crut sincèrement qu'il était celui auquel Jésus avait fait allusion en disant : Lorsque je monterai aux cieux vers mon Père, je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira. »

Le roi Abgar envoya chercher Doupia et lui dit : « J'ai entendu dire qu'un homme puissant est entré dans votre maison, amenez-le moi pour que je puisse espérer une bonne guérison qui me délivrera de mes douleurs. » Doupia se hâta le lendemain de prendre l'apôtre Até et de le conduire en présence du roi. Até savait qu'il possédait dans son cœur la force de Dieu, afin d'accomplir toutes ses volontés. Lorsqu'il eût été introduit chez le roi Abgar, et que tous les satrapes, les princes et les grands se tenaient devant lui, Abgar, dès qu'il fut entré, contempla sur le visage d'Até une merveilleuse vision. Au même instant où Abgar aperçut la vision, il se prosterna devant lui, l'honora, et ceux qui se tenaient devant lui s'en étonnèrent; car ils ne voyaient pas la vision dont Abgar seul avait été frappé. Abgar dit alors à Até : « Réponds-moi sincèrement si tu es en vérité le disciple de Jésus le puissant, fils de Dieu, qui m'envoya dire : « Je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira de tes maux et te donnera la vie. » Até lui dit : « Puisque tu as cru d'avance en lui, il m'a envoyé vers toi; si tu crois en lui de tout ton cœur, tu obtiendras tout ce que tu lui demanderas... » Le roi Abgar reprit : « J'ai cru en lui si sincèrement que j'ai voulu le rejoindre avec mes soldats et exterminer les Hébreux qui le crucifièrent; mais j'en fus empêché à cause de la puissance des Romains, car nous avions conclu un traité de paix avec l'empereur Tibère, comme nos premiers an-

(1) Abgar, fils d'Arscham, le Maanou Sapheloul de Denys de Telmahr, régna en Osrhoène depuis l'an 5 avant J.-C. jusqu'à l'année 32 après notre ère. — Abgar, surnommé Ouchama (le noir) par les Syriens, est appelé Monobaze par l'historien juif Josèphe.

(1) Moïse de Khorène (II, 63) dit que ce Tobie était de la race des Bagratides.

cêtres. » L'apôtre Até lui répondit : « N.-S. J.-C., ayant accompli les volontés de son Père, est retourné vers son Créateur et s'est assis avec lui au milieu des gloires éternelles, dans lesquelles il était dès le commencement. » Le roi dit : « Moi aussi, je crois en lui et en son Père. » L'apôtre reprit : « Puisque tu as cru de cœur et d'esprit, j'impose mes mains sur toi, au nom de Celui en qui tu as cru. » Au même moment, il imposa ses mains sur le roi et le guérit du fléau de la maladie qui le dévorait depuis longtemps. Abgar s'étonna et s'émerveilla beaucoup de voir que, comme Jésus, il guérissait par la parole et sans remèdes, au nom de J.-C.

Quand Abdiou, fils d'Abdiou, vit que le roi Abgar était guéri, il avança ses pieds vers Até, car il était goutteux, et Até, ayant imposé la main sur lui, le guérit, et le mal disparut. Il faisait également de grands miracles et des prodiges dans toute la ville; il guérissait les maux [des habitants] et toutes leurs maladies, et il accomplit devant eux les plus grands prodiges. Abgar lui dit : « Maintenant nous reconnaissons que tu fais ces miracles par la force et le nom de J.-C., aussi tous tes actes nous étonnent; nous te prions de nous raconter la manière dont s'effectua la venue du Christ, son règne glorieux, les miracles qu'il faisait et dont nous avons entendu parler et dont toi et tes autres compagnons avez été les témoins. » L'apôtre Até répondit : « Je ne cesse de prêcher que j'ai été envoyé ici pour enseigner et évangéliser tous ceux qui veulent croire comme toi. Or, dès demain, ordonne d'assembler près de moi toute la ville et j'y sèmerai la parole de vie; je prêcherai devant tout le monde sur la venue du Christ, comment elle se fit, sur le Père qui l'envoya, sur les mystères glorieux qu'il enseigna au monde et sur la vraie prédiction. Je dirai comment et pourquoi il abaissa la personne et humilia la hauteur de sa divinité, en se revêtant de notre humanité, comment il fut crucifié de son plein gré, comment il descendit chez les morts et affranchit ceux qui étaient encore dans les liens; comment il racheta les morts par sa mort, en descendant lui seul et en rejoignant avec beaucoup d'autres son glorieux Père, qui était avec lui dès le commencement, réunis ensemble dans une même divinité suprême. » Le roi Abgar commanda [qu'on donnât] à l'apôtre Até beaucoup d'argent, d'or et de présents.

Até lui dit alors : « Comment pourrai-je prendre ce qui ne nous appartient pas? car nous avons fait l'abandon de tout ce que nous possédions, selon l'ordre du Seigneur qui nous ordonna de prêcher sans bourse et sans besace, en portant la croix sur nos épaules et son Évangile dans tout l'univers, Évangile dont toutes les créatures ont été informées et se sont lamentées en sachant que le Seigneur a été crucifié pour nous en vue de délivrer tous les hommes. » Até raconta tous les prodiges et tous les miracles du Seigneur devant le roi Abgar, ses princes, ses satrapes, et devant Augusta, mère d'Abgar, de Scheghameth (Salomé), fille de Mihrtad, femme d'Abgar (1).

« Je [raconterai] les miracles étonnants qu'il accomplit, les prodiges divins qu'il opéra, son ascension vers son Père dans le ciel, et la manière dont il faisait de grands prodiges, avec une immense autorité, au moment de son ascension. [Je dirai] que c'est avec la même puissance qu'il guérit Abgar et Abdiou, fils d'Abdiou, le second personnage de son royaume. » Il leur montra de quelle manière il devait se manifester lors de la fin du monde, au moment de la résurrection à la vie qui est préparée à tous les hommes, et il leur indiqua la différence qui doit être faite entre les brebis et les boucs, entre les croyants et les infidèles. Até leur dit : « La porte de la vie est étroite, la voix de la vérité n'est pas retentissante; à cause de cela, les fidèles sont peu nombreux, et, comme le démon réside chez les infidèles, il y a beaucoup de tromperies qui égarent les spectateurs. Mais si ce n'était pas pour la bonne foi, qui doit être le partage de l'homme fidèle, que N.-S. est descendu des cieux, a pris naissance, s'est livré aux tourments de la mort, et nous a envoyés pour que nous soyons ses prédicateurs et ses évangélistes, lui que nous vîmes et dont nous avons entendu parler, pourquoi eût-il agi de la sorte et enseigné avec tant de hardiesse [sa doctrine]? Nous prêchons avec conviction devant tout homme, nous annonçons le véritable Évangile; et non-seulement cela, mais ce qui a été établi en son nom, après son ascension, nous le démontrerons et nous le prêcherons à tous.

« Or, je vais vous raconter un fait qui se passa au milieu d'hommes qui, comme vous, crurent que le Christ était le fils du Dieu vivant. Une femme appelée Patronicia, femme du général Claude, que l'empereur Tibère éleva à la seconde dignité de son empire, lorsqu'il s'en alla faire la guerre aux Hispaniens (Espagnols) qui s'étaient révoltés contre lui, à l'époque où Pierre, l'un des

(1) Selon Moïse de Khorène (II, 35), la femme d'Abgar se nommait Hélène. Après la mort de son mari, elle reçut la souveraineté de l'Adiabène, et mourut à Jérusalem, où elle fut enterrée.

disciples du Christ et chef des apôtres, se trouvait dans la ville de Rome, ayant vu les grands prodiges et les miracles qu'il accomplissait au nom du Christ, renia le paganisme de ses pères et les idoles qu'elle adorait, et crut en N.-S. J.-C. Elle l'adorait et le glorifiait avec ceux qui suivaient Pierre, qu'elle comblait des plus grands honneurs. Après cela, elle voulut voir Jérusalem et les lieux où s'accomplirent les grands miracles du Christ. Puis, partant sans plus tarder, elle quitta la ville de Rome et vint à Jérusalem, avec ses trois fils et une fille [qui était] vierge. A son entrée dans la ville, tous les habitants vinrent au-devant d'elle et on la reçut avec de grands honneurs, comme la reine et la maîtresse de tout l'empire des Romains.

« Cependant Jacques, chef et directeur de l'Église qui était bâtie dans Jérusalem, ayant appris la cause qui amenait cette princesse dans la ville, vint également et lui rendit visite, car elle était descendue au palais du grand roi Hérode. Quand la princesse l'aperçut, elle le reçut avec toutes les marques de la plus vive allégresse, comme Simon-Pierre, et il lui montra les guérisons merveilleuses qu'il opérait comme Pierre. Elle lui dit alors : « Montrez-moi le Golgotha où le Christ fut crucifié, le bois de la croix où il fut attaché par les Juifs, et l'endroit où il a été enseveli. »

« Jacques répondit : « Ces trois choses que Votre Majesté veut contempler sont entre les mains des Juifs, ce sont eux qui en sont les maîtres; ils ne nous permettent pas d'en approcher, ni de prier au Golgotha, ni à [l'endroit de] la résurrection, et ils se refusent à nous donner le bois de la croix. Là ne se bornent pas leurs mauvais procédés; ils nous persécutent cruellement pour nous empêcher d'évangéliser et de prêcher au nom du Christ, et même ils nous jettent souvent dans les prisons. » La reine, en entendant ces paroles, donna l'ordre d'amener en sa présence Zonia, fils du prêtre Anan, Athalie, fils de Caïphas, Juda, fils d'Absalon, les principaux et les chefs des Juifs, et elle leur dit : « Remettez entre les mains de Jacques et de ses compagnons le Golgotha, le lieu où s'accomplit la résurrection, et le bois de la croix du Christ, et que nul ne les empêche de vénérer les Lieux-Saints, selon leur habitude. » Ayant donné cet ordre aux prêtres, elle se leva, alla visiter les Lieux-Saints, qu'elle remit à la garde de Jacques et de ceux qui l'accompagnaient.

« Après cela, elle entra dans le sépulcre et trouva à l'intérieur trois bois de la croix, l'un de N.-S. et les autres des deux larrons qui furent crucifiés avec lui (1). Au moment de son entrée avec ses enfants dans le sépulcre, sa fille, qui était vierge, tomba et mourut sans souffrance ni maladie, et sans qu'il y eût aucune cause apparente de mort. Quand la princesse eut vu sa fille expirer si subitement, elle se mit à genoux et pria dans l'intérieur du sépulcre, en disant ces paroles : « Dieu qui avez voué votre personne à la mort à la place des créatures, qui êtes monté sur la croix en ce lieu même pour délivrer tous les hommes, qui avez été placé dans ce sépulcre pour donner la vie à tous ceux qui étaient renfermés dans le tombeau, qui êtes ressuscité comme un Dieu en vivifiant toutes les créatures, qui en ressuscitant avez rendu la vie à beaucoup d'autres, faites à présent, Seigneur Dieu de tous, que les païens, ainsi que les Juifs qui vous ont crucifié et foulé aux pieds, renoncent aux erreurs que j'ai reniées, aux idoles, aux images, et à la crainte des divinités de leur paganisme. Ils se réjouiront et se riront de moi, en disant que tout ce qui m'est arrivé est dû à ma renonciation au culte des dieux que j'adorais et devant lesquels je me prosternais, que j'ai confessé le Christ que je ne connaissais pas, et que je suis venue honorer les lieux de sa crucifixion et de sa sépulture. Si je ne suis pas digne, Seigneur, de voir exaucer mes prières, parce que j'ai adoré vos créatures au lieu de vous, ô vous, Seigneur, ayez pitié de moi à cause de votre nom adoré, afin qu'il ne soit pas blasphémé à présent pour la seconde fois, comme il a été blasphémé lors de votre crucifixion. » Lorsqu'elle eut prié de la sorte et soupiré amèrement, en se lamentant devant tous les assistants, son fils aîné se présenta à elle, et lui dit : « Écoutez, ma mère, ce que je vais vous dire. Je crois que la mort qui vient de frapper si subitement ma sœur n'a pas été une chose inutile, mais c'est au contraire un grand et étonnant miracle qui va servir à glorifier le grand nom du

(1) Le récit de l'Invention de la croix, qu'un hagiographe ou un copiste ignorant a interpolé dans l'écrit de Léroubna, est emprunté aux livres des écrivains ecclésiastiques qui racontent qu'Hélène, mère de Constantin le Grand, étant âgée de soixante-dix-neuf ans, se rendit à Jérusalem, afin d'aller honorer les Lieux-Saints. A son arrivée, elle fut étonnée de l'état déplorable où se trouvait le Calvaire, et ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'elle parvint à découvrir le sépulcre du Christ. En fouillant aux environs, on trouva trois croix, les clous et l'inscription telle qu'elle est rapportée par les évangélistes. Un miracle fit distinguer la croix du Christ. (Eusèbe, *Vie de Constant.*, liv. III, ch. 25 et suiv. — Théodoret, l. I, ch. 17, 18, — Zosime, liv. II, ch. 1. — Paulin, lett. 31. — S. Jérôme, lett. 58, t. I, p. 319.)

Christ, et que ceux qui le proclamèrent et y crurent ne seront point méprisés à cause de cela. Puisque nous sommes entrés dans ce sépulcre et que nous y avons trouvé trois croix, nous ne savons pas quelle est celle de ces croix sur laquelle le Christ fut crucifié. Or, par la mort de ma sœur, nous pouvons savoir et connaître quelle est la croix du Christ, car le Christ a pitié de ceux qui croient en lui. » Alors Patronicia, bien que très-désolée en ce moment, réfléchit pour comprendre si ce que son fils lui avait dit était vrai. Puis, s'étant approchée, elle prit une des croix et la plaça sur sa fille couchée devant elle. Aussitôt elle se mit en prières et dit ces paroles : « Christ, qui avez fait tant de miracles et de prodiges en ce lieu, nous avons appris et cru que cette croix est à vous, Seigneur ; que vous avez étendu vos bras sur elle et que vous y avez été attaché par des hommes criminels et audacieux : dévoilez-nous la puissance et la grandeur de votre divinité. Vous qui avez pris un corps et êtes devenu homme, avez été tourmenté et crucifié, faites que ma fille revienne à la vie, et votre nom sera glorifié lorsque son âme rentrera dans son corps, et ceux qui vous ont crucifié seront honteux, et ceux qui vous adorent se réjouiront. » Après avoir attendu une heure, après qu'elle eut prononcé ces paroles, elle mit de côté la croix qui était sur le cadavre et y plaça une autre croix. Puis elle dit encore cette prière : « Dieu qui avez créé tout être d'un regard et qui avez établi toutes les éternités d'un mot, Dieu qui avez répandu la vie sur tous les hommes qui vous prient, ne repoussez pas la prière que nous vous adressons, Seigneur, et, si cette croix est à vous, montrez la puissance de votre grandeur, comme vous le pouvez, pour que ma fille ressuscite, se lève, et que les Juifs qui vous ont crucifié soient confondus, que les païens qui adorent des idoles au lieu de vous adorer, que les fidèles et les vrais adorateurs vous remercient, en faisant retentir vos louanges devant ceux qui vous renient. » Ayant attendu encore deux heures, elle enleva encore cette croix de dessus le corps de sa fille.

« Ayant pris la troisième croix, elle la plaça sur sa fille, et, tandis qu'elle élevait les yeux au ciel et regardait en haut, en ouvrant la bouche pour prier, tout à coup, en un instant, lorsque la croix fut approchée du cadavre, sa fille revint à la vie, se leva sur son séant et, en se redressant, elle glorifia Dieu qui, avec sa croix, lui rendait la vie. Patronicia, en voyant la manière subite dont sa fille était ressuscitée, fut terrifiée, et, se jetant la face contre terre, elle glorifiait J.-C., en qui elle avait cru, et elle persévéra davantage dans sa foi qu'il était réellement fils du Dieu vivant. Son fils lui dit : « Voyez, princesse, si ce miracle ne s'était pas accompli ainsi aujourd'hui, peut-être, n'en ayant point été témoins, nous aurions abandonné la croix du Christ qui a rendu la vie à ma sœur, nous aurions pris l'une des croix des larrons meurtriers et nous l'eussions honorée. Mais dorénavant nous l'avons vue, nous nous sommes grandement réjouis, et Dieu, qui a accompli ce miracle, a été glorifié. »

« Ayant pris la croix du Christ, elle la remit à Jacques, pour qu'il la gardât avec de grands honneurs, et elle lui donna l'ordre de construire un grand et splendide édifice sur le sommet de la montagne où fut crucifié le Christ et sur le sépulcre où on l'avait déposé, afin que ces endroits fussent vénérés et devinssent des lieux d'adoration pour tous les fidèles (1). Or, quand la princesse vit que tous les habitants de la ville s'étaient rassemblés à la vue d'un si grand miracle, elle ordonna à sa fille de lever son voile et de laisser les insignes de sa naissance pour regagner le palais où elles étaient descendues, afin que tout homme qui la verrait glorifiât Dieu.

« Cependant les Juifs et la multitude des païens qui s'étaient réjouis et égayés à la mort de la jeune fille s'attristèrent beaucoup lors de sa résurrection. Ils n'osaient pas dire que le miracle ne s'était pas accompli ainsi, car ils voyaient beaucoup de gens qui croyaient au Christ, et ils étaient témoins de la quantité des miracles opérés après son ascension par les apôtres qui prêchèrent l'Évangile, en bien plus grand nombre que ceux qui avaient eu lieu en ce moment. La renommée des grands prodiges des apôtres arriva jusque dans les pays les plus éloignés, et ce fut une grande joie pour l'Église de Jérusalem. Dans les villes d'alentour, ceux qui ne furent pas témoins de ces miracles, ayant entendu ces récits, glorifiaient Dieu de plus en plus.

« Quand la princesse quitta Jérusalem pour rentrer dans la ville de Rome, par toutes les villes où elle passait une foule de gens se pressaient autour d'elle et la suivaient pour voir sa fille. Quand elle entra à Rome, elle raconta devant le général Claude tous les événements qui s'étaient passés. Lorsqu'il eut entendu tous ces faits, il ordonna d'expulser tous les Juifs du pays d'Italie, et par-

(1) Il est question dans ce passage de la construction de l'*Anastasis*, c'est-à-dire de l'Église de la Résurrection, ou du St-Sépulcre (Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. III, ch. 29 et suiv. — Socrate, liv. I, ch. 1. — Sozomène, liv. I, ch. 1. — Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. II, ch. 54.)

tout on racontait ce miracle. Cependant la princesse répéta aussi devant Simon-Pierre le récit du miracle. Or tout ce que les apôtres font, leurs disciples le font également; ils prêchent devant tout le monde, pour que ceux qui ne le savent pas apprennent ce qu'a fait le Christ par notre entremise, et que chacun glorifie son nom.

« Tout ce que j'ai raconté devant vous, [c'est pour] que vous soyez convaincus, et que vous croyiez combien le nom du Christ est grand pour ceux qui croient véritablement en lui. Cependant Jacques, chef de l'Église de Jérusalem, qui vit de ses propres yeux ces miracles, les consigna dans un écrit et le fit porter à ses collègues, à tous les apôtres, dans les pays et les villes qu'ils parcouraient. Les collègues (de Simon), les apôtres, écrivirent et prouvèrent à ce même Jacques tout ce que le Christ faisait par leur entremise, et ils le lisaient et le racontaient au peuple. »

Lorsque le roi Abgar, Scheghameth (Salomé), fille de Mihrtad, Pogra, Apethschmia et Schamschagram, Abdiou, Aghi et Parkaghapa, avec les autres, eurent entendu ce récit, ils en furent très-joyeux et ils glorifiaient Dieu, en confessant tous le nom du Christ. Le roi Abgar dit à l'apôtre Até : « Je veux que tout ce que nous t'avons entendu raconter, tu le répètes devant toute la ville à haute voix, et chacun entendra la prédiction de l'Évangile du Christ que tu enseignes; ainsi nous connaîtrons à fond et nous nous raffermirons dans la doctrine que tu enseignes, et beaucoup d'hommes sauront que j'ai véritablement cru au Christ par la lettre que je lui ai adressée. Tous sauront qu'il est Dieu et fils de Dieu, que tu es son vrai et fidèle disciple, et tu montreras par des œuvres sa puissance glorieuse devant tous ceux qui veulent croire en lui. »

Après cela, le roi Abgar ordonna à Abdiou, fils d'Abdi[ou], qui avait été guéri de sa maladie, d'envoyer des hérauts pour convoquer tous les habitants de la ville, pour que tous les hommes et les femmes, sans exception, se rassemblassent dans un endroit appelé Beth-para, endroit très-vaste près de la maison d'Avita, fils d'Abtekhé, afin d'entendre la doctrine de l'apôtre Até, comment il enseignait, et au nom de qui et par quelle puissance il guérissait et faisait des miracles et des prodiges. Car, lorsqu'il guérit Abgar, il n'y avait là que ses satrapes qui virent qu'il le rendit à la santé par la parole du Christ, tandis que beaucoup de médecins ne purent le guérir, malgré toutes leurs peines; mais un étranger le guérit par la seule parole du Christ.

Lorsque toute la ville, hommes et femmes, se furent assemblés d'après l'ordre du roi, on y voyait Avita, Ghappou, Khapès, Parkaghapa, Ghoupoupnia, Khosrov et Schamschagram, avec d'autres de leurs compagnons qui, comme eux, étaient les premiers et les satrapes du roi, toute son armée et beaucoup de gens de métier.

Les Juifs et les païens qui étaient dans la ville, les étrangers des pays éloignés, les gens de Medzpin, de Kharran, avec les habitants de la Mésopotamie, étaient venus et se tenaient tous en foule compacte pour entendre la doctrine de l'apôtre Até. Ils avaient ouï dire qu'il était disciple de Jésus qui fut crucifié à Jérusalem, et qu'il faisait des miracles et opérait en son nom de merveilleuses guérisons. Até commença à leur parler de la sorte............. (1)

Et lorsque l'apôtre Até eut exposé entièrement sa doctrine davant tous [les habitants] de la ville d'Ourrha, le roi Abgar vit que chacun des citadins était joyeux de la prédication de l'apôtre, hommes et femmes tous ensemble, et ils lui dirent : « Le Christ qui t'a envoyé vers nous est véritablement Dieu. » Le roi lui-même se réjouissait de plus en plus, il glorifia Dieu, car, comme il l'avait appris du Christ, il voyait les prodiges et les merveilles que faisait l'apôtre Até, au nom du Christ.

Le roi Abgar lui dit : « Comme je l'ai écrit au Christ dans ma lettre et comme il m'a répondu, et comme aussi je l'ai compris de toi aujourd'hui, je croirai de même durant tous les jours de ma vie et je demeurerai fidèle [à ma croyance], en m'en glorifiant, car j'ai compris qu'il n'y a pas d'autre puissance au nom de laquelle il se fasse des prodiges et des merveilles que la puissance du Christ, comme tu les accomplis en vérité. Or, désormais, c'est lui que j'adore, moi et mon fils Maanou (2), et les reines Augusta et Scheghameth (Salomé). Ainsi donc, là où tu voudras, construis une église, un lieu de réunion où ceux qui ont cru et qui croient à tes paroles, comme l'a dit Notre-Seigneur, seront libres de l'adorer à toute heure. Ceux qui voudront instruire et prêcher l'Évangile recevront de grands présents, et ils n'au-

(1) Léroubna expose longuement ici la doctrine de l'apôtre Thaddée, que nous n'avons pas jugé utile de reproduire, car elle ne renferme aucun renseignement historique. Cependant l'apôtre fait mention des divinités du paganisme édessénien, « l'idole Napou, Pel (Belus), Pathnicagh (Patnikal), divinité adorée par les habitants de Kharran, Tartha, divinité des Apontiens (?), le Soleil, la Lune et l'Aigle adorés par les Arabes. » Ces divinités sont également mentionnées par Moïse de Khorène (II, 27).

(2) Le fils d'Abgar s'appelait Anané ou Ananoun; il succéda à son père l'an 32 après J.-C.

ront d'autre occupation que leur ministère. Tout ce dont tu auras besoin pour l'usage de l'Église, je te le donnerai avec abondance. Comme ta parole est puissante et répandue dans cette ville, tu entreras chez moi sans te faire annoncer dans le palais d'honneur de ma royauté. » Alors le roi Abgar se rendit dans son palais royal et il fut rempli de joie, ainsi que les princes Abdiou, Kaimou, Schamschagram, Apouptou et Mihrtad. Après tout ce qu'ils virent de leurs yeux et entendirent de leurs oreilles, ils glorifiaient, la joie dans le cœur, Dieu qui fit revenir à lui leurs esprits détournés.

Et lorsqu'ils eurent renié le paganisme qu'ils pratiquaient et qu'ils eurent accepté l'Évangile du Christ, Até construisit [à Ourrha] une église, et ils y offraient leurs vœux et leurs sacrifices, eux et la multitude [des gens]de la ville, et là ils glorifiaient Dieu tous les jours de leur vie. Avita et Parkaghapa, qui étaient les principaux et les chefs de la ville et qui portaient des tiares, vinrent trouver Até et lui demandèrent des détails sur la venue du Christ; comment, étant Dieu, il s'était fait homme et comment [ses disciples] pouvaient supporter l'éclat de son visage? Até repondait à leurs questions, les enseignait et rendait le calme à leurs esprits. Sur tout ce que virent leurs yeux et que leurs oreilles entendirent, et tout ce qui a été prédit par les prophètes, touchant le Christ, il leur expliqua et ils accueillirent ses paroles avec candeur et avec foi, et personne ne s'éleva contre lui, car les prodiges qu'il faisait ne permettaient pas qu'on pût s'élever contre lui.

Mais Schavita et Apetnabon, les principaux de la ville, avec Béroze, Tangov et leurs compagnons, ayant vu les miracles de l'apôtre Até, acceptèrent sa doctrine, et détruisirent les temples dans lesquels on sacrifiait à Aratchnassou (?) et à Bel, leurs dieux.

Dans le grand temple qui était au milieu de la ville, ils criaient en disant : « Il est véritablement le disciple du grand docteur, de l'illuminateur glorieux dont nous avons entendu parler, touchant ce qu'il accomplissait en Palestine. » Tous ceux qui croyaient au Christ, l'apôtre Até les recevait et les baptisait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ceux qui adoraient les pierres et le bois venaient s'asseoir à ses pieds, pour apprendre et être conseillés par lui, pour s'éloigner des impuretés et des erreurs du paganisme. Les Juifs instruits dans la loi et les prophètes, qui étaient marchands de toiles, consentirent à devenir ses disciples, en avançant que le Christ est le fils du Dieu vivant. Cependant, ni le roi Abgar, ni l'apôtre Até, ne tourmentaient qui que ce soit, en les violentant pour croire au Christ, car, sans aucune menace, la seule force des miracles et des prodiges les poussait à croire au Christ; et toute la Mésopotamie et les pays d'alentour reçurent avec empressement sa doctrine. Até, fabricant de soie et de tiares du roi, Peghod et Parchghama, Parcemi et leurs autres compagnons, se joignirent à l'apôtre Até. Il les accueillit, en les faisant participer au ministère et à la doctrine.......... (1)

On adorait [Dieu] dans l'église qu'éleva l'apôtre Até, sur l'ordre exprès du roi Abgar. [Les disciples d'Até] étaient les administrateurs du roi et des satrapes, en ce qui concernait les besoins de l'Église et les aumônes à faire aux pauvres. Cependant beaucoup de gens du peuple s'assemblaient de jour en jour et venaient aux prières et aux offices. Tous étaient fortifiés dans la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les écrits sur la Trinité, et ils croyaient à la résurrection et à la rédemption des morts. Ils entassaient leurs morts dans l'espérance de la rédemption, et ils célébraient avec allégresse les fêtes de l'Église aux époques déterminées. Tous les jours, dans les veillées de l'Église, ils faisaient des aumônes abondantes aux malades et aux pauvres, selon la doctrine d'Até. Ils construisaient des églises autour de la ville et beaucoup de gens étaient ordonnés prêtres par lui. D'autres, en grand nombre, arrivaient, sous le costume de marchands, des pays de l'Orient et de la domination des Romains, afin de voir les prodiges accomplis par l'apôtre Até; ceux qui devenaient ses disciples recevaient l'ordination de la prêtrise, et ils reportaient dans leurs pays ses enseignements. En Assyrie et dans leurs provinces, ils élevaient des maisons de prières en secret, par crainte de ceux qui rendaient un culte au Feu et à l'Eau.

Cependant Nersèh, roi d'Assyrie, ayant entendu parler des actes qu'accomplissait l'apôtre Até, envoya quelqu'un auprès du roi Abgar, pour lui dire : « Fais-moi conduire cet homme qui fait des prodiges chez toi, pour que je le voie, que j'entende ses paroles, ou bien fais-moi savoir tout ce qu'il a fait dans ta ville. » Le roi Abgar écrivit à Nersèh, roi d'Assyrie, et il lui fit savoir toute l'histoire des faits accomplis par l'apôtre Até, depuis le commencement [de sa prédication] jusqu'à la fin; il n'omit rien, lui faisant tout connaître par écrit.

(1) Nous avons supprimé ici un passage de la doctrine de Thaddée qui renferme des conseils aux ministres de la nouvelle église.

Lorsque Nersèh entendit [la lecture] de ce qui lui avait été écrit, il en fut ravi et étonné, et il souhaitait très-ardemment de voir Até.

Abgar, ne pouvant point passer sur les domaines des Romains et se rendre en Palestine, afin d'exterminer les Juifs qui avaient crucifié le Christ, écrivit une lettre et la fit porter à l'empereur Tibère. Elle était ainsi conçue :

« Le roi Abgar à mon maître l'empereur Tibère, salut.

« Comme je sais que rien ne peut être caché à ta royauté, j'ai écrit à ta redoutable et immense puissance que les Juifs, qui sont sous ta domination dans les contrées de la Palestine, se sont assemblés et ont crucifié le Christ, sans qu'il ait commis aucun crime capital, [par jalousie] des grands prodiges qu'il a accomplis. En effet, il faisait de grandes merveilles et de grands miracles, et il ressuscitait même les morts. A l'heure où on le crucifia, le soleil s'obscurcit, la terre trembla et toutes les créatures furent saisies d'effroi et de terreur. Et si ce phénomène avait duré encore, tout l'univers et tous les fils des hommes auraient été anéantis. Or, ta royauté sait ce qu'il convient d'ordonner contre le peuple juif qui a accompli ce forfait. »

L'empereur Tibère écrivit et fit porter la réponse que voici au roi Abgar : « J'ai reçu la lettre dictée par ton amitié, et on l'a lue devant moi. J'ai su ce qu'ont fait les Juifs au crucifié, car l'éparque Péghanos (1) m'en a écrit, ainsi que sur le juge Pilate (?) (2). C'est la même chose que ce que tu m'as mandé. Comme je suis actuellement en guerre avec les Hispaniens (Espagnols) qui se sont révoltés contre moi dans ce moment-ci, je n'ai encore pu tirer vengeance de ce peuple. Mais je suis décidé, et quand j'aurai le loisir, j'ordonnerai de faire subir aux Juifs impies des châtiments suivant la loi qu'ils ont enfreinte. Quant à ce que le juge Pilate a fait dans tes domaines, je lui ai infligé une punition, car je l'ai destitué outrageusement, pour avoir enfreint les lois et accompli les volontés des Juifs, en laissant crucifier le Christ dans leur propre résidence. J'ai appris du Christ qu'il ne méritait pas le supplice de la croix et de la mort, mais qu'il était digne d'être honoré et adoré par eux, d'autant plus qu'ils voyaient de leurs yeux tout ce qu'il faisait. Quant à toi, à cause de notre amitié et de notre solide alliance, qui [existaient déjà du temps] de tes pères, tu as bien fait de m'écrire à ce sujet. »

(1) Moïse de Khorène (II, 33) nous permet de rectifier le nom de Pilate qui a été défiguré ici par les copistes.

(2) Ce membre de phrase a été altéré par les copistes.

Le roi Abgar ayant reçu Ardétias, envoyé vers lui par l'empereur Tibère, le renvoya avec de riches présents et des honneurs aussi grands que ceux avec lesquels on l'avait envoyé. Il partit de la ville d'Ourrha et se rendit à Nouthigoutha (?) où se trouvait Claude, le second de l'empire, et de là ils passèrent à Aratice (?), car l'empereur Tibère se trouvait dans cet endroit. Caïus gardait les pays qui étaient dans le voisinage de l'empereur, et Aratice raconta devant l'empereur Tibère les prodiges que faisait l'apôtre Até devant le roi Abgar. Quand on eut parlé de la paix et de la guerre, Tibère envoya et fit exterminer les principaux d'entre les Juifs de la Palestine, en nombre considérable. Quand le roi Abgar eut connu cette résolution, il fut joyeux d'apprendre que les Juifs avaient reçu le châtiment qu'ils méritaient.

Plusieurs années après, lorsque l'apôtre Até eut construit l'église d'Ourrha, et qu'il l'eut organisée comme il lui convenait, il enseigna un nombre considérable d'hommes des villes et des villages voisins ou éloignés. Il éleva de nouvelles églises qu'il orna et organisa ; il y établit des prêtres, des diacres et des lecteurs, et il leur apprit les règlements du ministère, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Après cela, l'apôtre Até prit la résolution d'aller prêcher dans les pays de l'Orient et en Assyrie, d'y enseigner la nouvelle doctrine du Christ et d'élever des églises dans toutes les provinces et dans tous les villages de l'Orient. Or, ayant convoqué tous les princes et le peuple qui étaient dans la ville, il éleva à sa place, à la dignité d'évêque, le fabriquant de tissus de soie Até, aux fonctions de prêtre Péghod, et de diacre Apchghama. Tandis que les satrapes et les principaux de la ville, Parkaghapa, fils de Zamé et Mar-Ihap, fils de Parschamscha, Snéga, fils de Badriga (du patrice?), avec d'autres de leurs compagnons, étaient rassemblés autour de lui, l'apôtre Até leur parla en ces termes. . . . . (1).

Le roi Abgar, avec les principaux satrapes de son royaume, se levèrent, et le roi rentra au palais. Tous étaient attristés du départ et de l'éloignement d'Até. Abgar, fit apporter [au fabricant

(1) Nous avons supprimé le discours prononcé par Thaddée, qui est purement religieux ; seulement nous avons rencontré dans ce discours un passage intéressant sur le culte ancien des Édesséniens, que nous avons cru utile de reproduire ici : « Prenez garde aux païens qui adorent le Soleil et la Lune, Bel et Napou, ainsi que les autres choses qui sont dans le ciel et sur la terre, et qu'ils appellent des dieux ; ce sont toutes choses créées par le Créateur pour les besoins de l'humanité. . . . . »

de soieries Até, à Péghod et à Apchghama], beaucoup de présents. Até, les ayant vus, envoya quelqu'un vers le roi Abgar, pour lui dire : « Je n'ai rien pris de vous à mon arrivée, et je témoigne que je me suis conformé à l'ordre du Christ qui a dit : « Ne prenez rien de personne et n'acquérez rien dans ce monde. » Trois jours après, l'apôtre Até, ayant parlé de la sorte, reçut le témoignage de l'enseignement qu'il avait fait de sa doctrine et de sa prédication devant tous les satrapes et les princes [de la cour] du roi. Il éleva les mains, se mit en prières et les bénit. Il se mit en route, suivi de toute la multitude. C'était un jeudi, le 14[e] jour du mois de Maréri. Son éloignement causa un grand deuil et une grande tristesse dans toute la ville. Non-seulement les chrétiens pleuraient, mais, plus que personne, le roi Abgar était attristé de son départ. Les chefs du royaume étaient également plongés dans une profonde douleur; aussi le roi ne fit plus aucun cas de sa dignité royale et [sembla l']abandonner. Il ne mangea ni ne but durant tout ce jour; et, en versant des larmes amères, il reconduisit Até, suivi de toute l'Église. Tous les habitants de la ville, le voyant ainsi, s'étonnaient de cette grande tristesse du roi. De même qu'on accompagne un mort, avec de grands honneurs, du respect et de la tristesse, on accompagna Até, qui s'en alla vers l'Orient pour prêcher l'Évangile du Christ. Até, qui fut son disciple, devint le chef, le directeur et l'héritier du siége de l'apôtre Até, par la consécration sacerdotale qu'il reçut de lui publiquement. Toute la Mésopotamie et tous les pays de l'Orient se soumirent à Até, selon la doctrine qu'il reçut de l'apôtre Até. Car, en ce temps-là, Ourrha fut la métropole de tous les pays du côté de l'Orient; ce fut dans ses murs que fut d'abord prêché l'Évangile du Christ, et là aussi fut bâtie la première église. Les habitants de tout l'Orient recevaient de cette ville leurs évêques consacrés, et ils se soumettaient eux-mêmes, comme elle se soumit à l'apôtre Até. . . . .

Quelques années après, le roi Abgar mourut et le trône fut occupé par un de ses fils (1), homme méchant et pervers, rempli d'impiété, haïssant la paix et ne croyant pas à la doctrine de la prédication de l'Évangile. Il envoya dire à l'évêque Até qui était dans l'église et interprétait au peuple les saintes Écritures : « Fais-moi des tiares en or comme tu en faisais auparavant à mes pères. » Até n'y consentit pas, et renvoya le messager en disant : « Je n'abandonne pas le ministère du Christ qui m'a été confié par l'apôtre Até, son disciple. » Lorsque le roi vit qu'Até ne consentait pas à faire ses volontés, il envoya [un homme] qui lui brisa les jambes, lorsqu'il s'asseyait dans l'église et interprétait [les Livres-Saints]. En mourant, Até fit jurer à Péghod et à Apchghama : « Mettez-moi dans cette demeure, où je meurs pour la vérité et ensevelissez-moi ici. » Ainsi qu'il avait fait jurer à Péghod et à Apchghama, ceux-ci se conformèrent à son désir. On l'enterra en avant de la porte du centre, au milieu des hommes et des femmes. Le deuil fut grand et amer dans toute l'Église et dans toute la ville, à cause des événements qui venaient de s'accomplir. Un deuil et une douleur semblables eurent lieu, quand mourut en martyr l'apôtre Até, son maître, [qui périt] de la main des impies habitant du côté de l'Orient (1).

Lorsqu'on eut brisé les jambes d'Até, il mourut presque subitement et n'eut pas le temps de consacrer Péghod. Celui-ci se rendit à Antioche et reçut l'ordination des mains de Sérapion, évêque de la ville d'Antioche, qui l'avait reçue lui-même de Zéprianos (2), évêque de la ville de Rome, qui l'avait reçue de Simon-Pierre, qui l'avait reçue du Seigneur. Celui-ci fut évêque de Rome pendant 25 ans du temps de l'empereur Tibère qui régna 13 ans; car les règnes des rois, les lois qu'ils édictent et les affaires dont on les entretient sont consignés et gardés dans les archives. De même aussi dans la ville d'Ourrha, Ghépoupnia (Ghéroupna), fils d'Anag, fils d'Apschatar, secrétaire du roi, a écrit tous les événements arrivés à l'apôtre Até, depuis le commencement jusqu'à la fin, avec le concours d'Anna (Anan), confident du roi, et ils placèrent [leur récit] dans les archives où l'on garde les livres, les lois royales, les contrats de vente et d'achat et les actes particuliers. Ces documents sont conservés soigneusement dans ces archives.

(1) Moïse de Khorène (II, 34) nomme le fils d'Abgar Anané ou Ananoun. — Cf. plus haut, p. 322, note 2.

(1) Thaddée et Barthélemy furent martyrisés, au dire des hagiographes, par ordre de Sanadroug, neveu d'Abgar.

(2) Le pape Zéphirin occupa le siége de Saint-Pierre de l'an 202 à 218. Il y a donc ici une erreur de nom qui prouve que ce passage est encore une interpolation due à l'ignorance des copistes.

II.

Histoire d'Abgar Ouchama et de Sanadroug.

(Extrait de l'Histoire de Moïse de Khorène, livre II, chap. XXVI à XXXVI.)

I. (Ch. XXVI.)

Règne d'Abgar [Ouchama]. — L'Arménie entièrement soumise au tribut des Romains. — Guerre avec les armées d'Hérode. — Son neveu Joseph est tué.

Abgar, fils d'Arscham, monte sur le trône la vingt-quatrième année d'Arschavir, roi des Perses. Cet Abgar était appelé *Avag-haïr* (homme brave) à cause de sa bonté, de sa sagesse, et surtout à cause de sa haute stature. Les Grecs et les Syriens, qui ne pouvaient bien prononcer son nom, l'appelaient Abgar. La seconde année de son règne, toutes les provinces de l'Arménie devinrent tributaires des Romains. Il parut alors un édit de César-Auguste enjoignant, comme il est dit dans l'Évangile de Saint-Luc, de faire un dénombrement général. Alors des procurateurs romains furent envoyés en Arménie, y apportèrent l'image de l'empereur Auguste, et la placèrent dans tous les temples. En ce temps-là naquit notre Sauveur Jésus-Christ, fils de Dieu.

Dans le même temps, Abgar et Hérode [Antipas] se brouillèrent, parce qu'Hérode voulait que son image fût placée à côté de celle de César, dans les temples de l'Arménie; Abgar s'y opposa. D'ailleurs Hérode, qui ne cherchait qu'une occasion pour attaquer Abgar, envoya une armée composée de Thraces et de Germains, pour faire une incursion dans le pays des Perses, avec ordre de traverser les États d'Abgar. Abgar, loin de consentir, s'oppose [au passage de cette armée], en se fondant sur l'ordre de l'empereur qui disait de la faire passer en Perse par le désert. Hérode indigné, et ne pouvant agir par lui-même, [tant il était] accablé de souffrances, en punition de sa coupable conduite envers le Christ, comme le raconte Josèphe, envoie son neveu Joseph, à qui il avait donné sa fille, unie en premières noces à Phérour (Phéroras) son frère. Celui-là, à la tête d'une armée considérable, précipitant sa marche sur la Mésopotamie, se présenta devant le camp d'Abgar, établi dans la province de Pouknan, fut tué dans le combat, et son armée fut mise en déroute. Aussitôt après, Hérode mourut, et Archélaüs son fils fut nommé dynaste des Juifs par Auguste.

II. (Ch. XXVII.)

Fondation de la ville d'Édesse. — Court aperçu sur la race de notre Illuminateur.

Peu de temps après, Auguste mourut, et Tibère lui succéda comme empereur des Romains. Germanicus devint César et conduisit à Rome les princes [du royaume] d'Arschavir et d'Abgar qui ornèrent son triomphe, à la suite de la guerre où ils avaient fait périr le neveu d'Hérode. Abgar irrité médite des projets de révolte, et se prépare à la guerre. Il éleva une ville sur le lieu occupé par le camp des Arméniens, à l'endroit même où précédemment elle gardait le passage de l'Euphrate contre les entreprises de Cassius. Cette nouvelle ville fut appelée Édesse. Abgar y transporte sa cour qui était à Medzpin, tous ses dieux, savoir : Nabok, Bel, Patnikal et Tarata, les bibliothèques des écoles attachées aux temples, et aussi les archives royales.

Ensuite, Arschavir étant mort, son fils Ardaschès régna sur les Perses. Bien que ce ne soit pas l'ordre chronologique ni l'ordre systématique que nous avons adopté pour la rédaction de ces annales, nous allons, — puisqu'il est question des descendants du roi Arschavir et d'Ardaschès son fils, [auxquels la nation arménienne est redevable de la vraie croyance (1)], — pour faire honneur à ces princes, les placer par anticipation près d'Ardaschès, afin que les lecteurs sachent qu'ils sont bien issus de la race du brave [Arschag le Parthe]. Enfin nous noterons l'époque de l'arrivée en Arménie de leurs ancêtres, les Garénian et les Sourénian, de qui descendent saint Grégoire et les Gamsarian, lorsque, suivant l'ordre des événements, nous atteindrons le règne du roi sous lequel ils parurent (2).

Cependant Abgar échoua dans ses projets de révolte; des dissensions s'étant élevées entre ses parents du royaume de Perse, il se mit en marche avec une armée pour apaiser et faire cesser la discorde.

III. (Ch. XXVIII.)

Abgar va en Orient et maintient Ardaschès sur le trône de Perse. — Il réconcilie ses frères de qui sont issus notre Illuminateur et ses parents.

Abgar étant allé en Orient, trouva sur le trône de Perse Ardaschès, fils d'Arschavir, et les frères

(1) Ce qui est entre crochets ne se trouve que dans deux manuscrits.

(2) Cf. le ch. suivant et le 58e du liv. II de l'Histoire de Moïse de Khorène.

d'Ardaschès en lutte avec lui; car ce dernier voulait régner sur eux dans sa postérité, et eux ne voulaient pas se soumettre à ses prétentions. C'est pourquoi Ardaschès les cerne de toutes parts, en les menaçant de les faire mourir. La division régnait parmi leurs soldats, leurs parents et leurs alliés; car le roi Arschavir avait trois fils et une fille : l'aîné était le roi Ardaschès lui-même, le second Garèn, le troisième Sourèn, et leur sœur appelée Goschm était mariée au général de tous les Arik, choisi par leur père Arschavir (1).

Alors Abgar persuade aux fils d'Arschavir de faire la paix, et stipule ainsi les conditions : Ardaschès règnera avec sa postérité, comme il le voulait, et ses frères seront appelés Pahlav, du nom de leur ville et de leur vaste et fertile domaine, de manière que leur satrapie soit la plus noble et la première de toutes celles de la Perse, comme étant d'origine vraiment royale. Il est stipulé en outre, par des traités et des serments, qu'en cas d'extinction de la ligne masculine d'Ardaschès, ses frères arriveront au trône. Après la descendance régnante d'Ardaschès, ses frères sont distingués en trois branches appelées : race de Garèn Pahlav, race de Sourèn Pahlav, et la race de leur sœur, Asbahabed Pahlav, du titre d'honneur porté par son mari.

On dit saint Grégoire issu de la race de Sourèn Pahlav, et les Gamsarian de la race Garèn Pahlav. Nous raconterons plus tard les circonstances de la venue de ces personnages, ne rappelant seulement ici leurs noms à côté d'Ardaschès, que pour que tu saches que ces grandes races sont bien du sang de Valarsace, c'est-à-dire la postérité d'Arsace le Grand, son frère.

Tout étant réglé de la sorte, Abgar, muni du texte du traité, retourne [dans son royaume], malade et en proie à d'intolérables douleurs.

IV. (Ch. XXIX.)

Abgar revient d'Orient, et secourt Arétas contre Hérode le tétrarque.

A son retour d'Orient, Abgar apprend que les Romains le soupçonnaient d'y être allé pour lever une armée. En conséquence, il expose aux procurateurs romains les causes de son voyage en Perse et le traité signé entre Ardaschès et ses frères. Toutefois on n'ajouta pas foi à ses rapports, car il était calomnié par ses ennemis, Pilate, Hérode le tétrarque, Lysanias (Lousina) et Philippe. Abgar s'étant rendu dans sa ville d'Édesse, se ligua avec Arétas, roi de Pétra (des Pétréens), lui fournit des auxiliaires sous la conduite de Kosran Ardzrouni, pour faire la guerre à Hérode. Celui-ci avait d'abord épousé la fille d'Arétas, puis l'avait répudiée pour prendre Hérodiade, du vivant même de son mari, circonstance pour laquelle il avait fait mourir Jean-Baptiste (Méguerdich). Ainsi la guerre entre Hérode et Arétas éclata à cause de l'injure faite à la fille de ce dernier. Les troupes d'Hérode, brusquement attaquées, furent écrasées, grâce au concours des braves Arméniens, comme si la divine Providence eût voulu tirer vengeance de la mort du Baptiste (1).

V. (Ch. XXX.)

Abgar envoie à Marinus des princes, qui, à cette occasion, voient le Christ notre Sauveur, ce qui fut la cause première de la conversion d'Abgar.

Vers ce temps-là, Marinus (2), fils de Storog (Eusthorge), fut investi par l'empereur de la charge de commandant de la Phénicie, de la Palestine, de la Syrie et de la Mésopotamie. Abgar lui envoya deux de ses principaux officiers, Marlhap prince d'Aghdsnik et Sampsicéramus (Schamschagram), chef de la maison des Abahouni, ainsi qu'Ananus (Anan) son favori. Les envoyés se rendirent dans la ville de Bethkoubin (3) pour faire connaître à Marinus les causes du voyage d'Abgar en Orient, en lui montrant le traité conclu entre Ardaschès et ses frères, et en même temps pour invoquer l'appui de Marinus. Ils rencontrèrent ce dernier à Eleuthéropolis. Marinus reçut avec courtoisie et distinction les députés, et fit cette réponse à Abgar : « Ne redoute rien de la part de l'empereur, pourvu que tu acquittes régulièrement le tribut. »

A leur retour, les députés allèrent à Jérusalem pour voir le Christ notre Sauveur, attirés par la renommée de ses miracles. Devenus eux-mêmes témoins oculaires de ses prodiges, ils en firent part à Abgar. Celui-ci, saisi d'admiration, crut vraiment que Jésus était le fils de Dieu, et dit : « Ces miracles ne sont pas d'un homme, mais d'un Dieu! Il n'est personne ici-bas qui ait le pouvoir de ressusciter les morts, si ce n'est Dieu! » Abgar souffrait par tout le corps de douleurs aiguës qu'il avait contractées en Perse, sept ans auparavant, et les hommes n'avaient pu apporter aucun soulagement à ses maux. Il fit porter une

(1) Cf. plus haut, Agathange, pag. 114, note 1.

(1) Cf. Josèphe, *Antiq. Judaïq.*, liv. XVIII, ch. 6.
(2) Cf. plus haut, pag. 317.
(3) Cf. plus haut, pag. 317 et note 4.

lettre suppliante à Jésus, le conjurant de venir le guérir de ses douleurs. Cette lettre était ainsi conçue :

VI. (Ch. XXXI.)

*Lettre d'Abgar à Jésus-Christ, Sauveur.**

« Abgar, fils d'Arscham, toparque (prince du pays), à Jésus, Sauveur et bienfaiteur [de l'humanité] qui a apparu dans le pays de Jérusalem, salut.

« J'ai entendu parler de toi et des guérisons opérées par tes mains, sans l'emploi des remèdes et des plantes. Car il est dit que tu fais que les aveugles voient, que les boiteux marchent et que les lépreux sont guéris. Tu chasses les malins esprits; tu guéris les malheureux affligés de longues maladies; enfin tu ressuscites les morts. Comme j'ai entendu parler de toutes ces merveilles opérées par toi, je n'hésite pas à croire, ou que tu es Dieu descendu du ciel pour faire de tels prodiges, ou bien le fils de Dieu, toi qui opères de si grandes choses. En conséquence je t'ai donc écrit, te suppliant de daigner venir vers moi afin de me guérir du mal qui me dévore. J'ai entendu dire aussi que les Juifs murmurent contre toi et veulent te livrer au supplice. Je possède une ville petite, mais [dont le séjour est] agréable; elle suffira à nous deux. »

Les porteurs de ce message rencontrèrent Jésus à Jérusalem, événement confirmé par les paroles de l'Évangile : « Quelques-uns d'entre les païens vinrent trouver Jésus; mais ceux qui les entendirent, n'osant rapporter à Jésus ce qu'ils avaient entendu, le dirent à Philippe et à André qui racontaient tout à Jésus. »

Le Sauveur n'accepta pas alors l'invitation qui lui était adressée, mais il voulut bien honorer Abgar d'une réponse dont voici le sens :

VII. (Ch. XXXII.)

*Réponse à la lettre d'Abgar, écrite par l'apôtre Thomas, d'après l'ordre du Sauveur.***

« Heureux celui qui croit en moi sans m'avoir vu! car il est écrit de moi : « Ceux qui me voient ne croiront point en moi; et ceux qui ne me voient point, croiront et vivront. » Quant à ce que tu m'as écrit de venir près de toi, il me faut accomplir ici toutes les choses pour lesquelles j'ai été envoyé, et, lorsque j'aurai tout accompli, je monterai vers Celui qui m'a envoyé; et quand je m'en irai, j'enverrai un de mes disciples qui guérira tes maux, te donnera la vie à toi et à tous ceux qui sont avec toi. »

Anan, courrier d'Abgar, lui apporta cette lettre, ainsi que l'image du Sauveur qui se trouve encore à présent à Édesse.

VIII. (Ch. XXXIII.)

Prédication à Édesse de l'apôtre Thaddée. — Copie de cinq lettres.

Après l'ascension de notre Sauveur, l'apôtre Thomas, l'un des douze, envoya un des soixante-dix disciples, Thaddée, dans la ville d'Edesse, pour guérir Abgar et évangéliser selon la parole du Seigneur. Thaddée se rendit dans la maison de Tobie, prince juif que l'on dit être de la race des Bagratides (Pakradouni). Ce Tobie, ayant été persécuté par (1) Arscham, n'abjura pas cependant avec ses autres parents le judaïsme, mais il en observa les lois jusqu'au moment où il crut au Christ. Bientôt le nom de Thaddée se répandit dans toute

(1) Deux msc., au lieu du mot *khosial,* qui veut dire « ayant fui ou évité » donnent la variante *khouschial,* qui a la signification de « ayant été persécuté ou tourmenté ». Cette dernière acception doit être préférée selon moi.

* Eusèbe, *Hist. Ecclés.*, lib. I, ch. 13.

Ἄβγαρος τοπάρχης Ἐδέσσης Ἰησοῦ Σωτῆρι ἀγαθῷ ἀναφανέντι ἐν τόπῳ Ἱεροσολύμων χαίρειν.

Ἤκουσαί μοι τὰ περὶ σοῦ καὶ τῶν σῶν ἰαμάτων, ὡς ἄνευ φαρμάκων καὶ βοτανῶν ὑπὸ σοῦ γινομένων. Ὡς γὰρ λόγος, τυφλοὺς ἀναβλέπειν ποιεῖς, χωλοὺς περιπατεῖν, καὶ λεπροὺς καθαρίζεις, καὶ ἀκάθαρτα πνεύματα καὶ δαίμονας ἐκβάλλεις, καὶ τοὺς ἐν μακρονοσίᾳ βασανιζομένους θεραπεύεις, καὶ νεκροὺς ἐγείρεις. Καὶ ταῦτα πάντα ἀκούσας περὶ σοῦ, κατὰ νοῦν ἐθέμην τὸ ἕτερον τῶν δύο· ἢ ὅτι σὺ εἶς ὁ θεὸς, καὶ καταβὰς ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ ποιεῖς ταῦτα, ἢ υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ ποιῶν ταῦτα. Διὰ τοῦτο τοίνυν γράψας ἐδεήθην σου σκυλῆναι πρός με, καὶ τὸ πάθος ὃ ἔχω, θεραπεῦσαι. Καὶ γὰρ ἤκουσα ὅτι οἱ Ἰουδαῖοι καταγογγύζουσί σου καὶ βούλονται κακῶσαί σε. Πόλις δὲ μικροτάτη μοι ἐστὶ καὶ σεμνὴ, ἥτις ἐξαρκεῖ ἀμφοτέροις.

** Ἄβγαρε, μακάριος εἶ πιστεύσας ἐν ἐμοὶ μὴ ἑωρακώς με. Γέγραπται γὰρ περὶ ἐμοῦ, τοὺς ἑωρακότας με μὴ πιστεύσειν μοι, ἵνα οἱ μὴ ἑωρακότες, αὐτοὶ πιστεύσωσι καὶ ζήσωνται. Περὶ δὲ οὗ ἔγραψάς μοι ἐλθεῖν πρός σε, δέον ἐστὶ πάντα δι' ἃ ἀπεστάλην, ἐνταῦθα πληρῶσαί με· καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι, οὕτως ἀναληφθῆναι πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με. Καὶ ἐπειδὰν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σου τινὰ τῶν μαθητῶν μου, ἵνα ἰάσηταί σου τὸ πάθος, καὶ ζωὴν σοὶ καὶ τοῖς σὺν σοὶ παράσχηται.

la ville. Abgar, en apprenant sa présence, dit : « C'est bien celui au sujet duquel Jésus m'a écrit, » et il le manda aussitôt auprès de lui. Lorsque Thaddée entra, une apparition merveilleuse éclaira sa face aux yeux d'Abgar, qui se leva tout à coup de son trône, tomba la face contre terre et se prosterna devant l'apôtre. Tous les princes qui étaient présents, furent saisis d'étonnement, car ils n'avaient point remarqué la vision. « Es-tu vraiment, dit Abgar, le disciple de Jésus à jamais béni, qu'il m'a promis de m'envoyer, et peux-tu me délivrer de mes maux? Je le suis, dit Thaddée; si tu crois en Jésus-Christ, fils de Dieu, les vœux de ton cœur seront exaucés. » — « J'ai cru en lui, reprit Abgar, et en son Père; c'est pourquoi je voulais aller à la tête de mes troupes exterminer les Juifs qui ont crucifié Jésus, si je n'en eusse été empêché par la puissance romaine.

Dès lors Thaddée se mit à évangéliser le roi et [les habitants de] sa ville; puis, imposant ses mains sur Abgar, il lui rendit la santé. Il guérit aussi un goutteux appelé Abdiou, patricien de la ville, très-honoré dans la maison du roi. Il guérit encore tous les malades et les infirmes de la ville, et tous eurent la foi. Abgar fut baptisé, et avec lui, tous [les habitants] de la ville; les temples des faux-dieux furent fermés, et les statues des idoles [qui étaient placées] sur les autels et les colonnes, furent dissimulées sous [d'épaisses nattes de] roseaux. Abgar ne contraignait personne par la force à embrasser la foi, mais de jour en jour le nombre des croyants augmentait.

L'apôtre Thaddée baptisa un fabricant de tiares de soie, appelé Addée, le consacra, l'établit à Édesse et le laissa au roi à sa place. Ensuite, ayant reçu un édit du roi, qui exigeait que tous écoutassent l'Évangile du Christ, Thaddée s'en alla trouver Sanadroug, neveu (fils de la sœur) d'Abgar, que ce prince avait établi comme chef du pays et de l'armée.

Abgar se plut à écrire à l'empereur Tibère la lettre suivante :

Lettre d'Abgar à Tibère.

« Abgar, roi des Arméniens, à son Seigneur Tibère, empereur des Romains, salut.

« Je sais que rien n'est ignoré de ta majesté; mais, comme ton ami, je te ferai encore mieux connaître les faits par écrit. Les Juifs qui habitent dans les cantons de la Palestine ont crucifié Jésus, sans péché, après tant de bienfaits, tant de prodiges, tant de miracles opérés en leur faveur jusqu'à ressusciter les morts. Crois-le bien, ce ne sont pas là des effets de la puissance d'un simple mortel, mais ce sont [des manifestations] divines. Au moment où ils l'ont mis en croix, le soleil s'obscurcit, la terre fut ébranlée jusque dans ses fondements. Jésus lui-même, le troisième jour, ressuscita d'entre les morts et apparut à plusieurs [personnes]. Aujourd'hui, en tous lieux, son nom invoqué par ses disciples, produit les plus grands miracles. Ce qui m'est arrivé à moi-même, en est la preuve manifeste. Ta majesté sait donc ce qu'elle doit ordonner à l'égard du peuple juif qui a commis ce forfait; elle sait si elle doit publier partout l'univers l'ordre d'adorer le Christ comme le Dieu véritable. Sois en santé. »

Réponse de Tibère à la lettre d'Abgar.

« Tibère, empereur des Romains, à Abgar, roi des Arméniens, salut.

« On a lu devant moi ta lettre amicale, et on t'adresse de ma part des remerciements. Quoique nous ayons déjà entendu raconter ces faits par plusieurs, Pilate, de son côté, nous a officiellement informé des miracles opérés par Jésus. C'est ainsi qu'étant ressuscité d'entre les morts, plusieurs l'ont reconnu pour être Dieu. En conséquence, j'ai voulu moi aussi faire ce que tu proposes; mais, comme il est d'usage chez les Romains de ne pas admettre un Dieu [nouveau] sur l'ordre du souverain seulement, tant que le sénat ne s'est pas réuni pour discuter l'affaire, j'ai donc dû proposer l'admission de ce Dieu au sénat qui l'a rejeté avec mépris, parce qu'elle n'avait pas été examinée d'abord par lui. Toutefois, nous avons donné ordre à tous ceux à qui cela conviendra, de recevoir Jésus parmi les dieux; et nous avons menacé de mort quiconque parlera en mal des chrétiens. Quant aux Juifs qui ont osé crucifier Jésus, qui, ainsi que je l'ai appris, ne méritait ni la croix, ni la mort, mais était digne d'être honoré et adoré, j'examinerai l'affaire quand j'aurai apaisé la révolte des Hispaniens, et je traiterai ces Juifs selon leur mérite. »

Abgar écrit encore une lettre à Tibère.

« Abgar, roi des Arméniens, à son Seigneur Tibère, empereur des Romains, salut.

« J'ai reçu la lettre écrite de la part de ta majesté et je me suis réjoui des ordres émanés de ta sagesse. Si tu le permets, mon avis est que la conduite du sénat est ridicule; car, selon la raison, c'est d'après le jugement des hommes que se confère la divinité. Ainsi donc, si Dieu ne convient pas à l'homme, il ne peut être Dieu, car il faut

de toute nécessité que Dieu soit accepté par l'homme. Donc, mon seigneur pensera qu'il est juste d'envoyer un autre gouverneur à Jérusalem, en place de Pilate qui doit être chassé avec ignominie de l'emploi élevé où tu l'avais appelé; car il a fait la volonté des Juifs et crucifié le Christ injustement et sans ton ordre. Je souhaite que tu conserves la santé. »

Abgar ayant écrit cette lettre, en déposa la copie avec celle des autres lettres dans les archives. Il écrivit ensuite au jeune Nersès (Nersèh), roi d'Assyrie, à Babylone (*sic*).

Lettre d'Abgar à Nersès.

« Abgar, roi des Arméniens, à mon fils Nersès, salut.

« J'ai reçu ta lettre; j'ai brisé les fers de Béroze et je lui ai remis ses offenses. Si cela te convient, nomme-le gouverneur de Ninive. Quant à ce que tu m'écris de t'envoyer ce médecin qui fait des miracles et prêche un autre Dieu supérieur au Feu et à l'Eau, afin que tu puisses le voir et l'entendre, [sache que] ce n'est point un médecin selon l'art des hommes, mais qu'il est un disciple du fils de Dieu, Créateur du feu et de l'eau, et destiné à venir [évangéliser] les contrées de l'Arménie. Toutefois, un de ses principaux compagnons, appelé Simon, est envoyé dans les contrées de la Perse. Cherche-le et tu l'entendras, toi, ainsi que ton père Ardaschès. Il guérira tous vos maux, et vous conduira dans le chemin de la vie. »

Abgar écrit encore à Ardaschès, roi de Perse, la lettre suivante.

Lettre d'Abgar à Ardaschès.

« Abgar, roi des Arméniens, à Ardaschès, mon frère, roi des Perses, salut.

« Je sais que tu as entendu parler de Jésus-Christ, fils de Dieu, que les Juifs ont crucifié, qui est ressuscité d'entre les morts et qui a envoyé ses disciples par tout l'univers pour instruire les hommes. L'un de ses principaux disciples, nommé Simon, se trouve dans les États de ta majesté. Cherche-le, tu le trouveras; il vous guérira de toutes vos maladies, il vous conduira dans le chemin de la vie, et tu croiras à ses paroles, toi, tes frères et tous ceux qui sont soumis à ton autorité. Il m'est bien doux de penser que mes parents, selon la chair, seront aussi mes parents et mes amis selon l'esprit. »

Abgar n'avait pas encore reçu la réponse à ces lettres, lorsqu'il mourut après trente-huit ans de règne.

IX. (Ch. XXXIV.)

Martyre de nos Apôtres.

Après la mort d'Abgar, le royaume d'Arménie se divisa en deux parties : Ananoun, fils d'Abgar, fut couronné roi à Édesse, et son neveu (le fils de sa sœur) Sanadroug [régna] en Arménie. Ce qui se passa de leur temps, a été écrit antérieurement par d'autres : l'arrivée de l'apôtre en Arménie et la conversion de Sanadroug, son apostasie par crainte des satrapes arméniens, le martyre de l'apôtre et de ses compagnons dans le canton de Schavarschan, appelé aujourd'hui Ardaz, la pierre s'entrouvrant pour recevoir le corps de l'apôtre, l'enlèvement de ce corps par ses disciples, son inhumation dans la plaine, le martyre de Santoukhd, fille du roi, près de la route, l'invention des reliques des deux saints, et leur translation dans les grottes, faits relevés par d'autres [écrivains] avant nous, ainsi que nous l'avons dit, et que nous n'avons pas cru nécessaire de rappeler en détail. De même aussi, ce qui a trait au martyre d'Addée, disciple de l'apôtre à Édesse, ordonné par le fils d'Abgar, a été raconté par d'autres avant nous.

Celui qui régna après la mort de son père, n'hérita pas des vertus paternelles, car il ouvrit les temples des idoles, et retourna au paganisme. Il envoya dire à Addée : « Fabrique-moi une tiare en étoffe tissée d'or, comme celles que tu faisais pour mon père. » Il lui fut répondu : « Mes mains ne fabriqueront pas de tiare pour le prince indigne qui n'adore pas le Christ, Dieu vivant. » Aussitôt le roi chargea un de ses gardes d'aller trancher les pieds d'Addée avec le glaive. Le soldat étant venu et ayant vu le saint homme assis sur le siége doctoral, lui coupa les jambes avec son épée, et aussitôt le saint rendit l'esprit. Nous mentionnons ce fait sommairement, parce que d'autres l'ont déjà raconté.

Vint ensuite en Arménie l'apôtre Barthélemy qui fut martyrisé chez nous, dans la ville d'Arevpan (1). Quant à Simon, envoyé en Perse, je ne puis pas rapporter avec certitude ce qu'il y fit, ni où il souffrit le martyre, parce que l'on raconte qu'un Simon apôtre fut martyrisé à Vériospora. Est-ce vrai? et pourquoi vint-il là? Je l'ignore. J'ai seulement noté ce fait pour que tu saches que je n'épargne aucun soin pour te dire tout ce qui est nécessaire.

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 509.

X. (Ch. XXXV.)

Règne de Sanadroug. — Les enfants d'Abgar mis à mort. — La princesse Hélène.

Sanadroug étant monté sur le trône, lève des troupes avec le secours des braves Bagratides et Ardzrouni, ses tuteurs, et va déclarer la guerre aux fils d'Abgar, pour s'assurer la possession de tout le royaume. Pendant qu'il était occupé de cette expédition, et comme par un effet de la divine Providence, la mort d'Addée par le fils d'Abgar fut vengée; car une colonne de marbre, — qu'il faisait ériger à Édesse sur le faîte de son palais, lorsqu'il était en bas pour diriger les travaux, — échappa des mains des ouvriers, tomba et lui écrasa les pieds.

Aussitôt un message des habitants de la ville parvint à Sanadroug, lui demandant qu'il s'obligeât par un traité, à ne pas les troubler [dans l'exercice] du culte chrétien, et eux alors remettront en ses mains la ville et les trésors royaux. Sanadroug promit; mais ensuite il viola son serment. Il passa au fil de l'épée tous les enfants de la maison d'Abgar, hormis les filles qu'il retira de la ville pour les établir dans la province d'Hachdiank. Quant à la première des femmes d'Abgar, appelée Hélène, il l'envoya à Kharran, ville qui lui appartenait, lui laissant la souveraineté de toute la Mésopotamie, en souvenir des bienfaits qu'elle avait obtenus pour lui d'Abgar.

Cette Hélène, pieuse comme Abgar son époux, n'accepta point de résider parmi des idolâtres, et se rendit à Jérusalem au temps de Claude, à l'époque de la famine prédite par Akab. Elle acheta en Égypte, avec ses trésors, une immense quantité de blé qu'elle distribua aux pauvres, ainsi que le rapporte Josèphe (1). Le tombeau d'Hélène, [monument] vraiment remarquable, se voit actuellement devant la porte de Jérusalem (2).

(1) *Antiq. judaïq.*, liv. XX, ch. 2-4.
(2) Josèphe, *Antiq.*, XX, 4, 3. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 12. — Pausanias (VIII, 16) parle de ce tombeau comme d'une merveille.

XI. (Ch. XXXVI.)

La ville de Medzpin reconstruite. — Dénomination de Sanadroug. — Sa mort.

De toutes les actions de Sanadroug, rien n'est digne de souvenir que la reconstruction de la ville de Medzpin; car cette ville ayant été ruinée par un tremblement de terre, Sanadroug la démolit, la rebâtit plus magnifiquement, l'entoura d'une double enceinte de murailles avec des bastions, et fit ériger au milieu [de la ville] sa statue avec une seule pièce de monnaie dans la main, ce qui signifiait : tous mes trésors ont été dépensés à construire cette ville, et il ne m'est plus resté que cette seule [pièce].

Mais pourquoi ce prince fut-il appelé Sanadroug? Nous le dirons : c'est qu'Odé, sœur d'Abgar, voyageant en hiver en Arménie, fut assaillie dans les monts Gortouk par un tourbillon de neige qui dispersa tous les voyageurs, au point que le compagnon ignorait où son compagnon avait été emporté. La gouvernante de Sanadroug, Sanod, sœur de Piourab Bagratide et épouse de Khosran Ardzrouni, prit l'enfant qui était encore tout petit, le plaça sur son sein, et resta avec lui sous la neige pendant trois jours et trois nuits. C'est delà qu'est venue la fable [qui dit] qu'un animal d'une nouvelle espèce, merveilleux et de couleur blanche, envoyé par les dieux, garda l'enfant. Mais, d'après nos informations, voici le fait : un chien blanc, qui était avec les [gens] envoyés à la découverte, trouva l'enfant et la gouvernante. Cet enfant fut donc appelé Sanadroug, du nom de sa gouvernante, c'est-à-dire : don de Sanod (1).

Sanadroug, monté sur le trône la douzième année d'Ardaschès, roi des Perses, et ayant vécu trente ans, mourut à la chasse d'un trait qui lui traversa les entrailles, comme une punition des tourments qu'il avait fait subir à sa sainte fille. Léroubna, fils du scribe Apschatar, a recueilli tous les faits qui se sont passés du temps d'Abgar et de Sanadroug et les a déposés dans les archives d'Édesse.

(1) Le mot arménien *dourk* signifie « don ».

ZÉNOB DE GLAG.

HISTOIRE DE DARON.

TRADUCTION NOUVELLE.

INTRODUCTION.

Les Arméniens rangent Zénob de Glag ou Klag parmi leurs écrivains nationaux, bien que cet historien soit d'origine sémitique et qu'il ait écrit dans l'idiome syriaque. On sait du reste que les auteurs qui ouvrent la série des historiens nationaux de l'Arménie étaient pour la plupart des étrangers, grecs ou syriens, et que leurs œuvres, bientôt traduites dans la langue des enfants d'Haïg, furent regardées de tout temps comme faisant partie du cycle littéraire arménien. Zénob était Syrien et originaire de Glag, localité que l'on croit avoir été située dans la partie méridionale de la Syrie et dans le voisinage de la frontière d'Égypte. Le nom de *Glag* est une altération du mot *kalah*, « château ou forteresse ». C'est un ethnique qui se rencontre souvent dans les pays habités par les peuples de race sémitique, et que les Arméniens ont emprunté à ces derniers. On trouve en effet *Hrom-gla* pour *Roum-kalah* « château des Grecs », et le mot *gla* ou *kla*, employé seul, pour *pert* « château » (1). Zénob quitta sa patrie et vint s'établir à Césarée de Cappadoce, où saint Grégoire l'Illuminateur le rencontra lorsqu'il arriva dans cette ville pour y recevoir la consécration épiscopale des mains de Léonce. Durant son séjour à Césarée, l'apôtre de l'Arménie s'attacha Zénob qu'il emmena avec lui, pour l'aider à achever la conversion des habitants de ce royaume, dont beaucoup se montraient encore hostiles à la religion du Christ. On ignore à quelle époque Zénob fut consacré évêque; tout ce que l'on sait de lui, c'est que Grégoire, après avoir jeté les fondements du monastère d'*Innagnian* ou « des Neuf-Sources », appelé aussi couvent de *Sourp Garabed* « saint Jean Précurseur », lui en confia la direction. En sa qualité de premier abbé du monastère des Neuf-Sources, Zénob imposa son surnom à ce couvent, qui est également connu sous la dénomination de « Couvent de Glag » (2). Zénob resta pendant vingt années à la tête des religieux de Sourp Garabed, à ce que nous apprend Jean Mamigonien, continuateur de l'Histoire de l'évêque syrien et son trente-cinquième successeur (1). Zénob mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 323 ou 324 de notre ère. Tels sont les seuls renseignements que nous avons pu rassembler sur la vie du premier abbé du monastère de Sourp Garabed.

(1) Cf. le Grand Dictionnaire des Mékhitaristes, v° *Gla*, qui cite plusieurs autres exemples.

(2) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 98.

On croit que Zénob, qui vivait dans l'intimité de saint Grégoire, remplissait, auprès de l'apôtre de l'Arménie, les fonctions d'historiographe, ou ce qu'on appelait alors *abréviateur*, emploi que nous avons vu souvent cité dans l'Histoire d'Agathange. Zénob, dont le monastère était situé sur les confins de l'Arménie et de la Syrie, à peu de distance des contrées où la foi chrétienne fit sa première apparition en Osrhoène, au temps du toparque Abgar et de l'apôtre Thaddée, écrivit vraisemblablement sous la dictée et par ordre de saint Grégoire l'histoire des luttes que le christianisme eut à soutenir dans le canton de Daron. Cette histoire est écrite sous forme de correspondance. Dans la première lettre, saint Grégoire remercie Léonce, évêque de Césarée, de lui avoir envoyé les reliques de saint Jean Précurseur, et l'informe des miracles qu'elles ont opérées, en détruisant le sanctuaire de la statue du dieu indien Kisané. Dans sa réponse à Grégoire, Léonce le félicite des merveilleux changements accomplis en Arménie, et l'engage à persévérer avec le même zèle dans son apostolat. La troisième lettre est adressée à des religieux syriens qui se trouvaient à Constantinople et qui demandaient des détails sur la conversion de l'Arménie à la foi nouvelle. Cette lettre fut écrite, d'après l'ordre de saint Grégoire, par Zénob qui se proposait de raconter toute l'histoire des événements accomplis en Arménie depuis la mort de Chosroès Ier, grand-père de Tiridate; mais il en fut dissuadé par le saint Illuminateur, et il se contenta seulement d'enregistrer les faits principaux qui s'accompli-

(1) Continuation de l'*Histoire de Daron*, par Zénob de Glag, en arménien (Venise, 1852), p. 7.

rent avant la conversion du pays, en insistant spécialement sur les derniers événements qui firent triompher en Arménie la foi du Christ. Cette lettre de Zénob forme, à proprement parler, le fond de son Histoire de Daron. C'est un document précieux pour lequel l'évêque syrien a fait usage de différentes sources aujourd'hui perdues, telles que les ouvrages historiques de Bardesane d'Édesse (1), les traductions d'un certain Bisiton, et une histoire grecque du royaume des Hephthalites, livres qui n'existent plus aujourd'hui et sur lesquels nous n'avons que les courts renseignements que nous fournit Zénob.

L'histoire de Zénob, telle qu'elle nous est parvenue, paraît avoir subi de graves altérations. On sait du reste que ces altérations des textes originaux des œuvres des plus anciens écrivains arméniens, dont les écrits sont arrivés jusqu'à nous, sont très-fréquentes; et nous avons fait remarquer ailleurs (2) que le livre d'Agathange a subi des modifications considérables qui ont complétement dénaturé l'œuvre originale du secrétaire de Tiridate. L'Histoire de Zénob n'a pas échappé à ces remaniements, et il s'est produit dans l'écrit qui nous est parvenu sous le nom de cet annaliste des changements très-notables au point de vue de la langue et de la vérité historique. Le texte original de Zénob a été corrompu, les mots et les tournures de phrases ont été dénaturés et détournés de leur sens et de leur véritable signification, ce qui rend parfois très-obscure la pensée de l'auteur, quand elle n'est pas complétement inintelligible (3).

Les critiques sont divisés sur la question de savoir quel est l'idiome que Zénob a employé pour rédiger son Histoire. Si l'on considère la nationalité de l'auteur, on ne saurait douter un seul instant que Zénob a d'abord écrit ses lettres en syriaque; et, en effet, comme le titre de son livre porte : « *Histoire de Daron, traduite par Zénob le Syrien,* » on doit croire que cette histoire, rédigée d'abord dans la langue maternelle de l'auteur, fut ensuite traduite par lui en arménien. Cependant on a la preuve qu'il a existé deux traductions arméniennes différentes de l'Histoire de Zénob : la première, qui est contemporaine de l'auteur (1) et qui existait encore au dixième siècle; et la seconde, qui est de beaucoup postérieure, et qui diffère notablement de la première, dont quelques fragments nous sont parvenus dans l'Histoire d'Oukhtannès d'Édesse (2). La seconde traduction, la seule que nous possédons actuellement, pourrait bien être l'œuvre de Jean Mamigonien, continuateur de l'histoire de l'évêque syrien, qui aurait modifié l'écrit original de son prédécesseur, pour mettre d'accord les récits de Zénob avec ceux d'Agathange et de Moïse de Khorène. Au surplus, l'histoire de Zénob, telle que nous la possédons, et celle de Jean Mamigonien qui écrivit au septième siècle, offrent les plus grandes analogies de style, et on sait que la langue arménienne varie souvent dans le même siècle, au point de présenter les plus grandes dissemblances. On peut donc croire que si Jean Mamigonien n'est pas l'auteur de la seconde traduction de l'histoire de Zénob, il l'a du moins revisée et modifiée complétement, afin que la continuation qu'il a ajoutée aux Annales de Daron n'offrît pas de différences d'idiome par trop sensibles avec la première traduction arménienne de l'ouvrage de son prédécesseur.

Il existe deux éditions de l'histoire de Zénob de Glag, avec la continuation de Jean Mamigonien. La première fut imprimée à Constantinople en 1719; elle est assez défectueuse. La seconde a été donnée à Venise par les Mékhitaristes de St-Lazare en 1843. Cette dernière édition a été faite à l'aide de cinq manuscrits appartenant à la riche bibliothèque du monastère arménien de Venise. M. Prud'homme a donné, dans le *Journal asiatique* de l'année 1863, une traduction de l'Histoire de Zénob, moins la continuation de Jean Mamigonien. En publiant une traduction nouvelle de l'Histoire de Daron, à laquelle nous ajouterons celle de son continuateur qui est inédite, et que M. Jean-Raphaël Émine a entreprise, nous nous sommes attaché à rendre aussi fidèlement que possible le texte de l'évêque syrien qui, en beaucoup d'endroits, donne lieu à des interprétations différentes et présente de grandes incertitudes qu'il est souvent difficile de dissiper. V. L.

(1) Cf. plus haut, p. 63 et suiv.
(2) Cf. plus haut, p. 99 et suiv.
(3) Le P. Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 124 et suiv.

(1) Sukias de Somal, *Quadro della storia lett. di Armenia,* p. 12.
(2) *Hist. de la séparation relig. des Arm. et des Géorgiens*; en arm.; Ms. de la Bibl. impériale de Paris, suppl. arm., n° 47, p. 68, 69, 93, 94.

ZÉNOB DE GLAG,

ÉVÊQUE SYRIEN.

HISTOIRE DE DARON.

Première lettre de saint Grégoire [l'Illuminateur] à Léonce, à Césarée (1).

« Au Seigneur trois fois béni, honoré d'en haut et vénéré par les hommes; au divin et saint pontife Léonce, archevêque de la grande, célèbre et magnifique ville de Césarée, cette première lettre de la faiblesse de notre intelligence est adressée en reconnaissance de la sainte consécration que vous nous avez donnée (2), avec notre salut et piété, à votre gloire et à l'univers entier.

« Nous rendons d'éclatantes actions de grâces à Dieu qui, dans sa sollicitude paternelle, a manifesté sa miséricorde au genre humain, en lui envoyant son Fils unique, qui a convoqué toutes les nations dans la Cité céleste, par la prédication apostolique. Ce bienfait a été, pour ce pays, la cause d'une gloire immense, car deux apôtres sont venus ici, dans cette contrée qui leur avait été désignée, conduits par la grâce et obéissant à l'ordre du Saint-Esprit (3). Quoique, de leur temps, le pays eût repoussé la vérité, cependant la miséricorde divine a eu pitié de notre misère, c'est pourquoi l'Esprit-Saint a opéré de nos jours des miracles que vous avez appris par le récit que nous vous en avons fait. En outre, nous offrons par votre intermédiaire à Dieu d'autres actions de grâces, et à vous particulièrement l'expression de notre gratitude, pour avoir donné à la terre d'Arménie le trésor de vie, le médiateur entre Dieu et les hommes, les reliques de saint Jean-Baptiste (Meguerditch). L'Arménie se réjouit de leur arrivée, avec la même allégresse qu'autrefois le Jourdain de la venue du Christ. Nous vous faisons savoir, de source certaine, que, de même que par la descente du Christ dans l'eau, la mort a été anéantie; ainsi, lorsqu'arrivèrent ici [les reliques du saint], les portes de l'enfer furent brisées. En effet, il y a en Arménie, dans la province appelée Quatrième-Arménie, située aux frontières de la Troisième, dans la chaine de montagnes du Taurus, [un territoire] d'où un rameau, se détachant, se prolonge jusqu'aux portes de Pahl (Bahlav) en Perse (1). Autour s'étend le domaine des Mamigoniens (2), qui est riche en sites agréables et abondamment planté d'arbres pour tous les besoins. C'est dans ce pays que la mort habitait comme dans une caverne, dans deux endroits différents.

« La mort s'était même si solidement établie dans l'un de ces endroits que, suivant une révélation du Saint-Esprit, ce lieu était réellement l'entrée de l'enfer. Les Indiens et les Perses l'appellent les Neuf-Sources (Innagnian) (3). Les habitants tenaient en grande vénération l'idole de Kisané et son frère Témèdre (4); aussi Satan y avait-il fixé solidement sa résidence. Nous avons renversé l'idole de Satan, et déposé dans une chapelle élevée sur ce lieu même les reliques du saint Précurseur (Garabed) Jean et celles du martyr Athénogène (Athanakinès) (5). Ainsi la mort a été détruite avec sa puissance, et actuellement Dieu y est honoré et adoré.

« Dans ce lieu des Neuf-Sources, j'ai laissé deux hommes vivant [en Dieu], Antoine (Andon) et Gronitès, dont ton amitié a gratifié le pays d'Ar-

(1) En Cappadoce.

(2) Cf. plus haut, Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 170 et suiv., ch. CXII et suiv.

(3) Il est fait allusion dans ce passage à la prédication des saints Barthélemy et Thaddée. — Cf. plus haut, Léroubna, p. 325 et 330.

(1) Cf. plus haut, p. 23, note 1.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 81, 85, et surtout Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 23 et suiv.

(3) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 99. — Cf. plus haut, p. 174, note 2.

(4) Emin, *Recherches sur le paganisme arm.*, p. 29 de la trad. française.

(5) Cf. Agathange, p. 174, § 142 et notes 1 et 2.

ménie, qui ont livré leurs corps vivants pour être crucifiés avec le Christ, pour la rédemption de l'âme de ceux qui sont en vie; et je les considère comme une perle d'un prix inestimable qui me serait donnée. Confiant dans l'affection et la tendresse que tu as pour nous, je te supplie de m'offrir une autre personne en présent, car, si la moisson est abondante, les ouvriers sont en petit nombre. Je te conjure donc d'envoyer des ouvriers pour faire cette moisson. L'un des moissonneurs que nous désirons est Éléazar, l'autre, le frère de Jacques le Syrien que j'ai emmené avec moi et consacré évêque de la maison des Mamigoniens. Fais-le donc partir avec d'autres ouvriers et particulièrement avec Timothée (Dimothéos) évêque d'Akten, dont tu vantais toi-même les connaissances littéraires; il serait certainement d'un très-grand secours pour notre pays, étant aidé de tes prières et de tes conseils.

« Tu es un exemple par tes pénitences continuelles, tu es le précepteur de beaucoup de gens; par la grâce de Dieu, tu vivras avec l'aide de nos prières, pour un grand nombre d'individus, dans le Seigneur. Amen! »

Seconde lettre. Réponse à saint Grégoire, de la part de l'archevêque de Césarée, écrite à l'époque de sa mort.

« Au bienheureux et divin seigneur, [mon] frère.

« Nous avons reçu ta sainte et gracieuse lettre qui nous a rempli de la joie la plus parfaite, au milieu de nos tribulations. Par suite de la tristesse qui nous est survenue, nous étions dans l'affliction, mais ta lettre de remercîments a secoué notre paresse. Après l'avoir lue, j'ai rendu grâces à Dieu de ce que, comme tu l'écris, il n'a pas rejeté les nations du Nord, qui, privées pendant longtemps de la vérité, regardaient comme des dieux les auteurs de leurs égarements, selon qu'ils l'avaient appris de Satan, l'ennemi de la vérité; car, marchant dans les ténèbres, elles étaient exclues de la connaissance de Dieu. Mais c'est à elles que s'appliquent ces paroles du prophète : « Le peuple qui est assis dans les ténèbres a vu la grande lumière de la connaissance de Dieu. » Quoique le Soleil de Justice (Jésus-Christ) eût brillé depuis longtemps déjà sur les créatures, tes peuples marchaient en tâtonnant à la lumière du jour, comme en pleine nuit. C'est pourquoi Dieu a jeté naguère un regard sur eux et il est descendu pour les délivrer du Pharaon incorporel. En effet, par les tourments que tu as endurés, tu es devenu supérieur à Moïse, puisque tu n'as pas épargné ton corps, jusqu'à ce que tu les aies délivrés et conduits au désert de Sinaï, inaccessible aux bêtes fauves et d'où étaient bannis les douleurs et les plaintes.

« Ainsi donc, puisque par toi le Soleil de Justice, le Christ, a brillé sur eux, et que tu as été choisi pour remplacer les saints apôtres, Barthélemy et Thaddée (1), qui avaient été élus [les premiers], souviens-toi de leurs travaux et suis toujours leurs traces. Au reste, il n'y a pas de raison pour cela, car le Seigneur qui les a donnés pour édifier et non pour détruire, a voulu que toi, nouveau précurseur, tu ne fasses que commencer à entrer dans ton pays d'Arménie. Inscris aussi mon nom dans ton livre; mentionne-le, pour que je reçoive une part de bénédiction après toi.

« Voici un bon conseil que je te donne : à l'endroit des Neuf-Sources, qu'on dit fertile en excellents fruits, construis une habitation pour des moines (2); tu les institueras sur le modèle des religieux de ce pays que tu as vus dans notre diocèse, et tu apprendras du bienheureux Antoine les règles de la vie monastique, car il n'est inférieur en rien au premier [Antoine]. Je pense que cela te sera utile, car j'ai persuadé à Épiphane, disciple du bienheureux Antoine, d'aller aux Neuf-Sources (3). Il emmène avec lui quarante personnes vertueuses, pénitents couverts de cilices, de mœurs irréprochables, et morts pour le monde. Quand tu les auras reçus, tu établiras Épiphane comme leur supérieur et celui des autres frères. Puis rédige un règlement perpétuel, afin que personne, dans les bourgs ou dans les villages, à l'exemple de ceux d'Alexandrie, ne se construise chacun un temple au Seigneur et ne se crée une maison à part. Tu rassembleras dans le même endroit cent personnes, tu leur assigneras de grands bourgs et de grands villages, pour subvenir aux besoins du couvent, afin que les moines vaquent uniquement à la prière et à la pénitence.

« Recommande aussi aux princes du pays d'orner les églises, d'aimer les pauvres et les moines, et de vivre dans la crainte de Dieu. Ne construis pas les bâtiments de la chapelle pour servir d'habitation à tes moines, mais établis-y des prêtres et un chorévêque, assigne-lui des vil-

(1) Cf. plus haut, Léroubna, p. 325, 330.

(2) Cf. plus haut, Agathange, 176, § 143.

(3) Cf. plus bas, Jean Mamigonien, *Contin. de l'hist. de Daron*, ch. I. — Épiphane succéda à Zénob de Glag comme abbé du monastère d'Innagnian.

lages et élèves-y des hôpitaux pour les pauvres, afin que ceux qui iront y chercher leur guérison ne murmurent pas comme autrefois ceux qui portaient des offrandes et qu'on laissait dormir à la porte du tabernacle (1). Accomplis tout cela comme je viens de te le dire.

« En ce qui concerne les évêques Timothée et Éléazar que tu m'as demandés avec insistance, ils étaient déjà partis avant que tu eusses renversé les autels des idoles et que tu nous eusses répondu. Éléazar a quitté en fugitif son siége, à cause des intrigues des hérétiques, qui se sont soulevés contre lui et l'ont banni sur le territoire des Grecs (Romains). Quant à Timothée, j'ai appris qu'il était allé à Jérusalem, au sujet de la traduction grecque de l'Évangile. Et moi, subissant les épreuves douloureuses de la mort, j'ignore encore combien de temps se prolongera mon existence; c'est pourquoi je diffère de leur écrire. Mais toi, adresse-leur des lettres pour leur faire connaître les hommes que tu as avec toi et les charmes de vos contrées. Surtout, fais-leur l'histoire exacte de la guerre que vous avez eu à soutenir contre les prêtres [idolâtres], quand vous vous êtes séparés de nous (2). Tu leur indiqueras aussi par un écrit secret les endroits où tu as déposé les reliques, afin que, l'apprenant, ils ne se refusent pas à y croire, pensant qu'elles n'ont pas encore été découvertes.

« Si, après cela, ils désirent savoir l'état de notre santé, [dis-leur que] nous sommes dans l'attente de la mort et de la fin de notre existence. L'homme extérieur, en vérité, se décompose en nous, mais l'homme intérieur commence à reprendre une vie nouvelle. Que le Seigneur Dieu vous accorde ce qui nous manque à nous-même, pour que vous puissiez conduire le troupeau qui vous a été confié au bercail spirituel de la Sion céleste, et que, par là et par tes prières, le Christ étende sa miséricorde sur notre propre troupeau, et qu'enfin, quand le pasteur paraîtra, nous recevions, nous aussi, la récompense des premiers ouvriers. Salut dans le Seigneur! »

Lorsque les messagers retournèrent vers saint Grégoire, ils ne le trouvèrent plus à Daron. Continuant leur route, ils traversèrent le canton de Haschdiank (3), et [arrivèrent] dans la province d'Ararat, à la ville de Vagharschabad. Là, montrant cette lettre, ils la lurent au peuple, et après qu'on en eut pris connaissance, tous, y compris le roi [Tiridate], furent saisis d'une profonde tristesse, principalement à cause des persécutions endurées par Éléazar et de son éloignement du pays.

Saint Grégoire, de concert avec le roi et les quatre princes investis de la garde des frontières (kaheretz ichkhank), écrivit à Éléazar, évêque de Nystra, et à Timothée, évêque d'Akten, la lettre suivante :

« Au seigneur [Éléazar], aux frères bien-aimés, aux ouvriers éloignés à cause de la parole de vie, nous offrons le salut dans le Seigneur, avec Tiridate et tous les princes.

« Celui qui entreprend de travailler à l'œuvre du Seigneur doit être persécuté, parce que sa prédication n'est pas accueillie par tout le monde. C'est pour cela, comme nous l'apprenons aujourd'hui à votre sujet, que vous avez quitté votre résidence et pris la résolution d'abandonner vos amis et votre diocèse, sans songer à votre exil. Suivant votre résolution, vous êtes partis sans savoir où vous alliez. C'est pourquoi nous vous félicitons à cause de votre émigration, mais nous croyons votre sagesse en défaut. En effet, puisque vous saviez que le roi [d'Arménie] est rempli de foi chrétienne et que le culte de Dieu est en honneur dans le pays, pourquoi vous êtes-vous enfuis dans des lieux étrangers et lointains, sachant surtout que dans tous les cantons il y a besoin d'un évêque et de prêtres? Plusieurs se sont, il est vrai, réunis ici de différents côtés; mais qu'est-ce que leur petit nombre comparé aux six cent vingt cantons de l'Arménie? C'est à peine si, dans chacun, il se trouve un prêtre ou deux. Les jeunes gens du pays sont encore des écoliers, et aucun d'eux n'est en état de recevoir les ordres sacrés. Et vous, avec tant de prêtres que vous emmenez, vous vous êtes aventurés dans un long et lointain voyage, et vous ne pensez pas à revenir dans ce pays qui est le vôtre.

« Nous vous conjurons donc de ne pas nous abandonner, de prendre courage, et de vous hâter de revenir avec les messagers que nous vous avons envoyés. Si vous venez, nous vous offrirons les contrées d'Égéghiatz et de Hark. Quel que soit l'endroit que vous choisirez pour résidence, il sera à vous et à vos successeurs après vous, aussi longtemps que nous vivrons, vous et nous. Si le territoire des Mamigoniens vous convient et vous plaît, comme tu l'as manifesté autrefois, en me demandant les Neuf-Sources, — comme c'est là que j'ai consacré ton frère [Zénob] évêque, et que, grâce à ses instantes prières, j'ai changé le nom

(1) I *Reg.*, 2, v. 22.
(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 174, ch. cxv et suiv.
(3) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 43.

de cette localité en son propre surnom [de Glag]; il a tellement de zèle pour le service du saint Précurseur, qu'il a construit en pierre et en ciment tous les bâtiments du couvent; et il ne me paraît pas disposé à le céder à qui que ce soit avant sa mort; — il ne nous convient pas de le lui ôter, car il a travaillé seul et achevé lui-même l'église, dont je n'avais fait que jeter les fondements. Cependant, s'il cède de lui-même, j'y ajouterai de nouveaux villages. Dans le cas contraire, choisis dans le pays tout ce qui te conviendra. Le lieu qui te plaira le mieux est à toi, et vous ne trouverez rien de notre part qui soit au-dessous de nos paroles. Salut dans le Seigneur! »

Envoi de la lettre.

Les messagers, venus de Césarée, prirent la lettre, la portèrent à Édesse (Ourrha), puis à Césarée (1), où ils ne trouvèrent point [Éléazar]. De là ils passèrent à Jérusalem où ils ne le rencontrèrent pas non plus, et ils apprirent, dans cette ville, que tous les deux étaient partis pour le pays des Grecs (pour Rome). Arrivés dans ce pays, Éléazar était retourné dans la Mésopotamie syrienne, pour la traduction des Douze Prophètes. Victor (Pekdor), Anastase et Caïus, évêques d'Égypte (?) (2), ayant vu la lettre, furent remplis d'une vive allégresse, parce qu'ils voyageaient aussi sur toutes les routes à la recherche d'Éléazar.

Ils écrivirent aussitôt une autre lettre semblable et l'envoyèrent à Timothée à Corinthe, en l'appelant ainsi que le diacre Akhigos, personnage très-instruit, et eux-mêmes prirent le chemin de la Mésopotamie. N'ayant pas rencontré Éléazar [dans ce pays], ils retournèrent à Jérusalem, d'abord dans l'espoir de l'y trouver, et enfin, pour faire une enquête sur la secte de Ménandre (3); car, à cette époque, il existait encore beaucoup de gens infectés de son venin. Quand ils furent arrivés [dans cette ville], ils ne trouvèrent point Éléazar. En ce temps-là, mourut le patriarche de Jérusalem (4). Les fidèles choisirent Caïus pour le remplacer et le consacrèrent archevêque de Jérusalem. Quant à Victor et à Anastase, ils retournèrent à Césarée. Cependant Éléazar, en revenant [du pays des Romains], rencontra en chemin saint Grégoire et Tiridate; ivre de joie, il retourna avec eux à Rome. Après un assez long séjour dans cette ville, saint Grégoire demanda une partie des reliques des saints Apôtres, la main gauche d'André l'apôtre et celle de l'évangéliste Luc. Les ayant obtenues, ils s'en retournèrent remplis de joie en Arménie. Tiridate rentra dans son royaume, dans sa ville de l'Ararat (1).

Saint Grégoire resta quelque temps à Daron, ayant avec lui les reliques des saints Apôtres, et demeura vingt-cinq jours dans le couvent de Glag, au lieu des Neuf-Sources et de l'idole Kisané, où reposaient les reliques du saint Précurseur. Il envoya les princes de la maison des Mamigoniens à la recherche d'un lieu convenable dans les montagnes. Ceux-ci cherchèrent durant plusieurs jours et retournèrent sans avoir découvert aucun endroit commode dans tous les cantons. Alors saint Grégoire recommanda à ses prêtres de faire des prières le soir; lui-même, étant entré dans l'église, étendit les bras devant les reliques des saints Apôtres et sur le tombeau du saint Précurseur, et adressa à Dieu cette prière :

« Seigneur, Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui commandes la justice et fais la charité, qui t'es souvenu du genre humain oublié de tes miséricordes, qui ne t'es pas irrité pour toujours contre lui et ne l'as pas complétement abandonné, tu m'as ordonné dans le sacerdoce que je remplis, et tu nous as donné le temps de payer la dette de nos premiers pères qui ont résisté à la prédication du saint Évangile. Tombés sous l'empire de la mort, du péché et de l'abîme de la corruption, la mort, en s'emparant d'eux, les a tous enveloppés dans la malédiction et les a rendus dignes du séjour de l'enfer, et le malin (Satan) les a engagés à persister dans le néant de l'erreur, comme si c'était la vérité. Mais tu nous as accordé la grâce de connaître ton nom et de devenir les héritiers de ton royaume céleste, en compagnie de tes saints apôtres. Tu as fait la paix avec ceux qui sont éloignés et ceux qui sont proches, par la venue de ton Fils unique et par la prédication des saints Apôtres, qui se sont partagé le monde entier pour y propager l'Évangile. Plus qu'ailleurs, tu as accompli dans ce pays les desseins de ta miséricorde par l'intermé-

(1) En Syrie.

(2) Il faut lire « de Syrie », car tous les évêques dont il s'agit ici occupaient des évêchés en Syrie.

(3) Ménandre était chef d'une secte gnostique et se disait envoyé de Dieu, afin de faire connaître un bain magique qui rendait les hommes invulnérables par les mauvais Éons. — Cf. Fleury, *Hist. ecclés.*, t. I, p. 276 et suiv.

(4) Quelques pages plus loin, Zénob donne le nom de ce patriarche qui s'appelait Symmaque. — Cf. p. 341.

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 189, § 168.

diaire du saint Précurseur qui s'est réservé, par [la présence] de son corps, toute cette contrée. En outre, ta miséricorde a daigné habiter dans ce temple, dont ta providence m'a fait la grâce de jeter ici-même les fondements, et dans lequel la base de notre foi demeurera solidement établie et inébranlable jusqu'au dernier jour, quand, Seigneur, tu viendras le renouveler [sous une forme] incorruptible. C'est lui qui est l'intermédiaire entre les ténèbres et la vérité, et il sera assis à la droite de ton Fils unique, dans une gloire inénarrable. Toi, Seigneur des armées, regarde du haut du ciel, ton éternelle demeure, et désigne-moi un lieu pour y faire reposer les reliques de tes saints Apôtres, dans cette terre, pour [célébrer] les louanges de ta toute-puissance, l'honneur de ta divinité et la gloire de la très-sainte Trinité. »

Lorsque saint Grégoire eut achevé de prier, un ange du Seigneur lui apparut et lui dit : « Lève-toi, va au pied de la montagne du Taurus, je te montrerai le lieu que le Seigneur a choisi pour servir de demeure aux saints. » Grégoire, le cœur rempli de joie, partit et emporta les reliques des saints Apôtres, et il se rendit dans le lieu qui lui avait été indiqué par l'ange du Seigneur. Là, ayant prié, il fit préparer des matériaux pour la construction d'une chapelle et y déposa les reliques des saints Apôtres qu'il avait apportées avec lui. Il établit en ce lieu douze serviteurs de l'Église, et le donna à Éléazar, d'où lui est venu le nom de « monastère d'Éléazar » (1). Saint Grégoire célébra une grande fête dans cet endroit, le jour même où les restes des saints y furent déposés, en présence d'une multitude de peuple. On y opérait de nombreuses guérisons.

En ce temps-là, Victor et Anastase, ayant rencontré à Constantinople (Pouzantia) plusieurs personnes d'Aschdischad de Daron, qui étaient venues dans cette ville, celles-ci leur racontèrent l'histoire de la première guerre soutenue par saint Grégoire à son retour à Daron, comment il avait été attaqué avec les siens par les prêtres païens, habitant le bourg de Kisané, ainsi que la deuxième guerre qui eut lieu entre Tiridate et le prince du Nord. En apprenant ces événements, les Grecs furent émerveillés de la bravoure du roi d'Arménie, et, en écoutant ce récit, Victor, Anastase, Aquila et Marcel furent dans l'admiration. S'étant donc arrêtés quelques jours à Constantinople, ils adressèrent à saint Grégoire une lettre en ces termes :

« Au saint, divin et glorieux patriarche de la noble Arménie, salut dans le Seigneur !

« Saint patriarche, nous avons lu, dans la ville des Romains (1), avec des sentiments de parfaite amitié et d'affection spirituelle, la lettre écrite par ta main vénérable. Dans l'excès de notre joie, nous avons rendu grâces à Dieu et nous avons été sur le point de suivre tes envoyés; mais nous avons été retenus par l'absence d'Éléazar qui voyageait en Mésopotamie. Étant revenus du pays des Romains [dans cette contrée], nous ne le rencontrâmes point. Alors nous nous rendîmes à cause de lui et des Lieux-Saints de Jérusalem auprès de saint Symmaque. Celui-ci étant mort, les fidèles, inspirés par la providence divine, consacrèrent à sa place Caïus comme patriarche de Jérusalem. En ce moment, nous sommes à Constantinople, parce que l'évêque d'Akten est allé en Égypte (2) et essaye d'apaiser ceux qui nous ont exilés. Voici ce qu'il nous écrit : « Les habitants d'Akten ont remis leur ville entre mes mains, mais ceux de Nystra ont refusé de me recevoir. Demeurez donc à Constantinople, pendant que j'irai dans une autre ville. Voilà pourquoi nous différons notre départ; car ton pays est loin, et notre mauvaise santé et les voyages nous ont rendus impotents. Victor souffre considérablement de la chaleur, et le bienheureux Marcel a la vue très-affaiblie.

« Nous te conjurons donc, bienheureux ouvrier de Dieu, de donner l'ordre à l'un de tes prêtres de nous envoyer par écrit le récit de votre voyage, de votre arrivée dans tout le pays d'Arménie, de la première guerre que vous avez eu à soutenir de la part des prêtres païens du pays, celui de votre second retour en revenant de Rome, et de la guerre suscitée par les peuples du Nord. En ce qui concerne les reliques que tu as apportées avec toi, fais-nous connaître où tu les as déposées et quels prêtres tu y as laissés pour les garder; si l'endroit en est connu de quelqu'un, comme plusieurs le prétendent, ou s'il ne l'est pas; où tu as laissé Gronitès et Antoine, de la sainteté desquels se glorifient leurs églises; ce qu'est devenu Épiphane leur disciple; enfin où sont Éléazar et Zénob [de Glag]. Nous te supplions de nous écrire toutes ces choses fidèlement, afin que, quand nous irons trouver l'évêque Timothée, nous puis-

(1) Ce couvent, aussi appelé « monastère des Saints-Apôtres », est situé dans le voisinage de Mousch, dans le Kurdistan oriental (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 188-189). — Cf. aussi Vartan, *Géogr.*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 430-431.

(1) Constantinople.
(2) Il faut lire : « sur les frontières d'Égypte. »

sions l'en instruire, lui et les siens, par écrit. Tout ceci est important pour nous, ne tarde donc pas. Que la grâce du Saint-Esprit demeure sur ceux qui croient [en Dieu!].»

Lorsque saint Grégoire eut pris connaissance de cette lettre, il ordonna à Zénob le Syrien de rédiger par écrit le récit exact de la première et de la seconde guerre, de faire connaître l'endroit exact où avaient été déposées les reliques, comment vivaient Antoine et Gronitès, et où ils étaient. Quant à la description des vallées et de la montagne et aux hommes qui avaient provoqué cette guerre, pour ne pas vouloir renverser les idoles, « tu écriras, » dit-il, « ce qui les concerne, en indiquant chaque chose en détail, et tu en enverras le récit. » Zénob demanda à commencer son histoire à la mort de Chosroès [Ier le Grand] (Khosrov), et de narrer, à partir de ce moment, tous les faits par ordre chronologique. Grégoire n'y consentit pas, prétendant que ce qu'il avait indiqué suffisait. « Il ne convient pas, dit-il, d'écrire une aussi longue histoire dans une lettre adressée à des Syriens et de faire mention des Arméniens. Envoie-leur seulement [le récit de] ce qu'ils ont demandé. » Zénob obéit et se contenta d'écrire aux évêques syriens le récit des événements accomplis sur leurs frontières.

Réponse de Zénob [de Glag] faisant connaître l'origine de cette histoire.

« Au Seigneur [Victor], aux chers et bienheureux évêques, salut dans le Seigneur, et profonde amitié de la part de Zénob, indigne serviteur de votre sainteté et de celle des Arméniens.

« Lorsque la lettre écrite par votre main vénérable eut été lue devant le saint archevêque Grégoire, nous avons rendu grâces à Dieu avec une joie inexprimable, de ce qu'il a fait cesser les persécutions dans vos contrées. Sur-le-champ, il donna l'ordre d'écrire et de répondre à chacune de vos questions. Quelques-uns voulaient empêcher qu'on ne vous répondît, à cause de votre départ, mais il n'en a pas tenu compte, et il a oublié tout son ressentiment pour ne se souvenir que de vos explications.

« Ne méprisez pas ce récit, soit à cause de sa brièveté, soit parce qu'Agathange ne mentionne pas les faits qui y sont relatés; la cause est que j'ai écrit avant lui (1). Si je n'ai pas raconté l'histoire des rois, c'est parce que saint Grégoire m'a prescrit de n'écrire rien de plus que ce que vous avez demandé, et qu'il a cru raisonnable de laisser de côté ce qui concernait les vaillants rois arsacides de la maison d'Arménie, pour vous adresser simplement une lettre de réponse, lettre que saint Grégoire a intitulée lui-même «Histoire des Syriens». Je prendrai donc votre demande pour point de départ de cette histoire.»

(1) Ce passage est évidemment une interpolation que le traducteur ou le continuateur de Zénob de Glag, Jean Mamigonien, aura ajoutée au texte primitif, pour donner plus de poids au récit de son devancier.

Réponse de Zénob le Syrien, évêque, contenant l'histoire de la localité nommée les Neuf-Sources (Innagnian) et de la guerre suscitée par Artzan.

Pendant le cours de son règne, Chosroès [Ier], fils de Vagharsch (1), voulut venger la mort d'Artaban (Ardévan), son frère (2). La guerre ayant éclaté entre les deux rois, celui d'Arménie et celui de Perse, le combat s'engagea avec fureur, et le roi d'Arménie triompha. Pendant dix ans, il dévasta le territoire perse qu'il s'efforçait de ruiner, en portant partout l'extermination et l'esclavage. Le roi des Djen (3) intervint, mais il ne put faire cesser son ressentiment et l'amener à faire la paix. Chosroès vengea, par la famine et le glaive, la mort de son frère, mis à mort par le roi de Perse (4). Sur ces entrefaites, un homme du nom d'Anag, de la famille même des Arsacides (5), proposa au roi d'aller tuer Chosroès, à la condition qu'on lui donnerait comme récompense Pahl (Bahlav) de Parthie (Bardav). Le roi ayant accueilli cette proposition, le Parthe ne recula point devant le meurtre de Chosroès. Il partit donc en emmenant avec lui son frère, sa femme et ses enfants, et alla trouver Chosroès, en simulant l'amitié et feignant d'être exilé (6). A la fin de la seconde année [de son séjour en Arménie], le roi manifesta le projet de faire une expédition en Perse. Un jour qu'ils étaient à la chasse, Anag prit à part Chosroès, comme s'il eût eu un secret à lui communiquer; puis, levant tout à coup sur lui son épée, il étendit le roi mort à terre.

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 114.
(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 114.
(3) Cf. sur le pays des Djen ou Djénastan Vartan, *Géogr.* publ. par Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 436-437.
(4) Cf. plus haut, Agathange, p. 115 et suiv. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 72-73.
(5) La race des Arsacides d'Arménie se divisait en trois branches (cf. plus haut, p. 114, note). Anag appartenait à la branche de Sourên-Pahlav, qui avait émigré en Perse et s'était soumise à Ardschir. (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 71 et 74.)
(6) Cf. plus haut, Agathange, p. 117 et suiv., ch. H, § 12 et suiv.

Anag et les siens périrent submergés dans les flots, avant d'avoir pu gagner la Parthie. Quant au roi de Perse, il érigea en fête le jour de la mort de Chosroès, et donna Pahl aux membres de la famille d'Anag qui avaient survécu.

Anag, en arrivant de Perse, était venu dans le canton d'Ardaz (1) et s'était arrêté auprès du tombeau du saint apôtre Thaddée; c'est là, à ce que l'on raconte, que fut conçu saint Grégoire [l'Illuminateur], qui compléta l'œuvre de Thaddée. Pendant que Chosroès était en paix [avec la Perse], un homme nommé Pourtar, d'une famille distinguée de la Perse, étant parti à la suite d'Anag, était venu jusqu'à Ardaz, d'où il avait émigré en Cappadoce (Kamir). Étant venu à Césarée, il s'était allié à une famille chrétienne, en épousant une femme appelée Sophie, sœur d'un riche habitant du nom d'Euthale. Pourtar habitait depuis un an cette ville, quand il emmena sa femme, et reprit le chemin de la Perse. Euthale, qui le poursuivait, le rejoignit dans la province d'Ararat. Ils s'étaient arrêtés dans la ville de Vagharschabad, et Sophie avait été prise pour nourrice du jeune Grégoire. En sa qualité de gouvernante, elle éleva notre Illuminateur (2).

Après avoir été frappé mortellement par Anag, Chosroès, qui respirait encore, prescrivit de passer au fil de l'épée la famille tout entière de l'assassin. Pourtar, en apprenant l'ordre royal, entra précipitamment chez Okohi, femme d'Anag, enleva Grégoire de ses bras et le donna à sa femme Sophie. Son frère Sourên fut transporté à la porte des Perses par ses gouvernantes, et il fut élevé auprès de sa tante (sœur de son père), femme de Djévanschir (3), roi des Hephthalites. Devenu grand, il passa sur le territoire des Djen, après la mort de Khosrovouhi, et y resta dix ans; après quoi, il régna sur le pays pendant dix-neuf ans (4). Plusieurs [auteurs] prétendent que le frère de Grégoire est surnommé « le sage » (zkon) et l'appellent Jacques (5), mais c'est une erreur. Jacques était neveu (fils de la sœur) du père de saint Grégoire, et le nom de sa mère était Khosrovouhi. Quand celle-ci fut morte, et que Diran son père eut perdu la couronne avec la vie dans un combat, de la main de Rekès roi des Lephni (1), Jacques, avec sa sœur Asguetné, continua à résider dans le même endroit. Au bout d'un certain temps, son neveu (fils de sa sœur) s'en alla dans le pays des Goths (Keth) et y devint roi. Plus tard, Tiridate, étant chez les Grecs, s'empara de sa personne, car c'est lui qui fit la guerre contre Dioclétien, roi des Grecs, ainsi que le raconte Agathange (2). Si tu veux connaître exactement toutes ces choses, ô bienheureux Victor, lis l'histoire du royaume des Hephthalites, écrite en grec, ou [celle qui] traite du royaume des Djen, que tu trouveras à Édesse, dans l'historien Bardesane (Part).

Pourtar, ayant pris sa femme et le jeune Grégoire, s'en retourna à la suite d'Euthale, son beau-père, dans la province de Cappadoce. Il envoya l'enfant à l'école et le fit instruire dans la littérature et les langues syriaque et grecque. Grégoire s'instruisait en même temps dans la piété. Lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, un homme pieux, nommé David, lui donna en mariage sa fille Marie. Devenue mère de deux enfants, dont l'aîné se nommait Verthanès, et le plus jeune Rhesdaguès, [Marie] entra dans un couvent de femmes, et son plus jeune fils suivit un moine nommé Nicomaque (Niguimakos); l'aîné demeura avec son gouverneur et se maria dans la suite (3).

Cependant leur père [Grégoire] se rendit auprès de Tiridate, pour payer la dette de son père; il y resta jusqu'à ce que [Tiridate] eût remplacé le sien sur le trône. Comme il refusait de sacrifier aux idoles, le roi le livra à d'effroyables tourments. Enfin, ayant appris de la sœur du beau-père de Grégoire qu'il était fils d'Anag, l'assassin de son père Chosroès, Tiridate le fit jeter dans une caverne profonde et l'y retint pendant quinze ans. Au bout de ce temps, l'Arménie tout entière fut possédée par des démons, et le roi lui-même alla vivre en compagnie des sangliers (4). Par l'ordre de Dieu, ses satrapes allèrent chercher [Grégoire] et le ramenèrent. Tiridate, étant revenu, les réunit autour de lui, les garda cinq jours en sa présence, sans manger, et écoutait l'enseignement que prêchait le saint. Ce fut le

(1) Vartan, dans sa Géographie (Saint-Martin, *Mém.* t. II, p. (422-423), appelle ce pays Magou. — Cf. aussi Indjidji, *Arm. anc.*, p. 201.

(2) Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.

(3) Selon Oukhtannès d'Édesse (*Hist. de la sépar. des Arm. et des Géorg.*, ms. de la *Bibl. imp.* p. 68.), Khosrovouhi, sœur d'Anag, était femme de Diran, fils de Djévanschir.

(4) Cf. Agathange, p. 121, ch. III, et note 2.

(5) Cf. plus haut, p. 218 et suiv., ce que dit Faustus de Byzance, de saint Jacques de Nisibe, l'un des pères de l'Église d'Arménie.

(1) Il s'agit ici de Hratché ou Hertché, qualifié de roi des Goths, par Agathange. (Cf. plus haut, p. 123, § 18.)

(2) Cf. plus haut, p. 124-125. § 20, et note 1 de la p. 125.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.

(4) Cf. plus haut, Agathange, p. 125 et suiv.

premier jeûne institué à l'époque de Grégoire. Sylvestre l'adopta à Rome, et il fut observé par Constantin lui-même et par toutes les villes d'Égypte; nous l'appelons « préliminaire » (aradchavorkh).

Lorsque les jours de leur jeûne furent achevés, l'apparence immonde d'un sanglier qu'avait pris Tiridate s'évanouit, et les soldats qui étaient possédés par les démons furent guéris (1).

Alors [Grégoire], commençant sa mission, leur enseigna à élever des temples au Seigneur, et leur dit : « Il faut faire venir des prêtres pour vous diriger. » Mais un ange du Seigneur leur persuada de le prendre lui-même pour pasteur (2). [Tiridate] sanctionna leur choix, lui donna des princes et des soldats en grand nombre et l'envoya avec cette escorte en Cappadoce, à Césarée, pour y être consacré par le saint archevêque Léonce (3). Étant donc partis de Vagharschabad, ils traversèrent le canton de Pasen (4) et arrivèrent au village d'Érez, dans le canton d'Égéghiatz, non loin des idoles qui furent détruites par saint Grégoire (5). Ensuite ils se rendirent à Césarée. Là il fut sacré par l'illustre archevêque Léonce, avec de grands honneurs. [Léonce] le traita avec distinction (6) et lui fit présent des reliques du saint Précurseur Jean et du martyr Athénogène (Athanakinès).

Qui donc avait apporté à Césarée les reliques du Précurseur? Ce fut Jean l'Évangéliste qui, étant dans l'île de Patmos, vint à Éphèse et passa ensuite à Jérusalem, où, par un effet de la providence divine, il découvrit son tombeau. Jean enleva pendant la nuit le saint corps du Précurseur, et le donna à l'évêque Polycarpe son disciple, pour le transporter à Éphèse, dans l'église qu'il avait lui-même élevée sous l'invocation de la Sainte-Mère de Dieu. Après la mort de l'Évangéliste, les saintes reliques du Précurseur restèrent à Éphèse jusqu'au temps de l'empereur (roi) [Trajan] Dèce. Sous le règne de ce dernier, siégeait à Éphèse un disciple d'Agténus (7), Firmilien (Pharmélos), qui, ayant été banni de cette ville, vint à Césarée, emportant les reliques entières du saint Précurseur, à l'exception du chef. Il les déposa dans une étoffe de lin immaculée, non secrètement, mais en face de tous, et elles demeurèrent dans le même endroit jusqu'au règne de Dioclétien.

Lorsque saint Grégoire alla trouver Léonce, archevêque de Césarée, pour être sacré par lui, il lui demanda, à plusieurs reprises, [de lui donner] des reliques du saint Précurseur. [Léonce] résista jusqu'au moment où il reçut l'ordre du Seigneur, pendant la dernière nuit, de les partager et de lui en remettre la moitié. Le lendemain, des luttes très-sérieuses eurent lieu; enfin les satrapes pesèrent 12,000 tahégans à l'archevêque, et, ayant enlevé de vive force les reliques, ils sortirent de la ville. Le prince de la maison d'Ankegh (1) proposa même de mettre le feu [à Césarée] pendant la nuit. L'archevêque, averti de ce projet, réussit, par son éloquence, à rétablir la paix, et, en retour des 12,000 tahégans, il leur donna les reliques d'Athénogène, et ne put qu'avec peine rétablir la concorde et l'amitié avec eux, avant de les congédier. Il offrit en outre à saint Grégoire deux pierres éclatantes de lumière qu'il avait reçues de l'archevêque de Rome.

Ayant quitté Césarée, [Grégoire] demeura pendant quelque temps à Sébaste, pour réunir des moines. Il appela aussi plusieurs docteurs d'Alexandrie, avec d'excellents prêtres, dont il consacra l'un, Téglarios, évêque de la plaine de Tévin, et il en fit venir également de Syrie. Quant à moi, [Zénob], il ne me permit pas de retourner à Nystra, et m'obligea à me séparer de mon frère Éléazar. Étant partis [de Sébaste], nous gagnâmes Thortan (2), où nous laissâmes Sourdinos d'Éphèse, en qualité de docteur de tous les districts.

De Thortan, nous formâmes le projet de traverser Garin et Hark; mais quelques-uns d'entre les princes informèrent saint Grégoire que, dans le district de Daron, il restait encore deux temples où l'on sacrifiait aux démons (3). En conséquence, il se dirigea de ce côté pour les détruire. Lorsqu'il arriva sur le territoire de Balounik, dans le grand bourg de Kisané, au village de Gouvar (4),

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 154 et suiv., § 109 et suiv.

(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 170, § 136.

(3) Cf. plus haut, Agathange, p. 170 et suiv., ch. CXII.

(4) Cf. plus haut, p. 45, note 1.

(5) Cf. plus haut, Agathange, p. 167, § 133.

(6) Cf. plus haut, Agathange, p. 171 et suiv., ch. CXIII, § 139.

(7) Il s'agit d'Origène qui fut le maître de Firmilien. (Moïse de Khorène, II, 75. — *Vies des Saints*, 11 août.)

(1) Cf. plus haut (p. 170, note 1) l'origine de cette famille, dont les domaines se trouvaient dans le canton de Dzop, situé dans la Quatrième-Arménie.

(2) Village situé dans le canton de Taranagh, qui faisait partie de la Haute-Arménie. C'était le lieu de la sépulture de Tiridate. Cf. plus haut, p. 194. — Moïse de Khorène, I, 14. — Agathange, ch. CIX, p. 167, note 1.

(3) Cf. plus haut, Agathange, p. 173, ch. CXIV, § 141.

(4) Village de la province de Douroupéran, dans le canton de Balounik. Ce canton est différent de celui qui portait le même nom dans la province de Vasbouragan

il y avait là quelques prêtres païens. Ceux-ci, ayant appris du prince de Haschdiank (1) qu'on devait renverser le lendemain les grandes divinités, Kisané et Témèdre, se rendirent, pendant la nuit, dans les temples, enfouirent les trésors dans des souterrains, et adressèrent aux prêtres d'Aschdischad cet avis : « Rassemblez des troupes et hâtez-vous de venir nous rejoindre demain, parce que le grand Kisané doit livrer bataille aux princes apostats. » Ils excitèrent également les habitants de Gouvar à dresser des embuscades dans les vignes, et en placèrent quelques-unes plus en arrière dans une forêt. Le chef des prêtres, nommé Artzan, et son fils Témèdre, à la tête des troupes du territoire de Gouvar, au nombre de 400 hommes environ, se portèrent sur une montagne, en face de Gouvar, et attendirent en cet endroit que d'autres troupes vinssent à leur secours. Ils partirent le lendemain et passèrent au pied de la montagne comme des gens habitués à faire des expéditions.

Saint Grégoire, escorté par le prince des Ardzrouni, le prince des Antzévatzi, le prince de la maison d'Ankegh, et suivi d'une petite escorte composée d'environ trois cents hommes (2), s'avançait vers la troisième heure du jour, dans le voisinage de la colline où Artzan se tenait caché. Ils marchaient sans crainte et sans le moindre soupçon. Lorsqu'ils arrivèrent au pied de la pente, Artzan et Témèdre, s'avançant, firent sonner par les trompettes le signal de l'attaque et s'élancèrent hardiment contre eux. Au son des trompettes, les princes se levèrent, les chevaux hennirent et chacun voulait engager la lutte. Le prince de la maison d'Ankegh, élevant la voix, disait : « Prince de Siounie, porte-toi en avant, et vois si ce sont les troupes du prince du Nord. » Celui-ci partit, mais il ne put les reconnaître. Étant revenu, il dit : « Fais conduire Grégoire dans quelque lieu sûr, avec ceux qui l'accompagnent, de peur que les ennemis ne s'emparent de lui et que nous n'ayons à encourir les reproches du roi. Envoie aussi prévenir les nôtres pour qu'ils reviennent, car il y a un corps considérable de troupes rangées en bataille, et l'on voit flotter des étendards en grand nombre. »

Alors le prince de la maison d'Ankegh confia saint Grégoire à la garde du prince de Mog (3), en lui disant : « Hâte-toi de gagner la forteresse d'Oghgan (1), et restes-y pour attendre les événements. »

Puis il envoya avertir les soldats. Le prince de Mog, ayant pris avec lui saint Grégoire, revint au bas de la colline, dans l'intention de descendre à la ville de Govar; mais les gens du lieu avaient occupé ce passage. Saint Grégoire, comprenant la grandeur du péril de ce côté, descendit les reliques auprès d'une source située de l'autre côté de la vallée, en face du village, et marqua l'endroit où il les déposa. Le Seigneur les tint cachées, et personne ne put les découvrir jusqu'au retour de saint Grégoire.

Cependant les hommes du village se mirent à nous poursuivre. Alors, chacun de nous étant monté à cheval, nous prîmes la fuite dans la direction de la forteresse d'Oghgan, où nous arrivâmes avant eux et où nous nous réfugiâmes, car les hommes du lieu, étant venus au-devant de nous, nous y avaient introduits. Ceux du village, survenant, pénétrèrent par l'autre côté, dans la ville de Govar, dont les habitants leur donnèrent sur nous des indications. A la suite de ces informations, ils traversèrent de ce côté et se mirent à investir la forteresse. Serrés de près, nous expédiâmes, la nuit même, un courrier au prince de la maison d'Ankegh, et nous l'instruisîmes, par lettre, de l'état des choses. Il envoya quatre mille hommes, armés d'épées, qui passèrent le fleuve le lendemain et assiégèrent la ville trois jours après. Elle fut ruinée et détruite ainsi que les remparts, et les habitants furent transportés à Meghdi (2).

Ayant eu connaissance de ces événements, les princes montèrent en haut de la colline et virent qu'Artzan n'avait avec lui que quatre cents hommes environ plus ou moins. Sans plus tarder, ils les attaquèrent bravement et contraignirent Artzan à s'enfuir. En entendant des cris, le reste des troupes arméniennes atteignit en un instant le sommet de la colline. Alors Artzan, se portant en avant, commença à injurier les princes arméniens : « Avancez, dit-il, apostats qui avez renié les dieux de vos pères, ennemis du très-glorieux Kisané; ne savez-vous pas qu'aujourd'hui Kisané vous déclare la guerre, qu'il va vous livrer entre nos mains, et vous frapper d'aveuglement et de mort? » Le prince des Ardzrouni, se plaçant entre les deux armées, répondit : « Toi qui nous

(Moïse de Khorène, *Géogr.* dans Saint-Martin, *Mém.*, t. II, p. 364-365.) — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 105.

(1) Cf. plus haut l'origine de cette famille, p. 52, note 1.

(2) Agathange (cf. plus haut, p. 170-171) a donné les noms de tous les princes qui accompagnaient saint Grégoire.

(3) Cf. plus haut, p. 171, note 2.

(1) Place forte de la province de Douroupéran, appelée aussi Oghagan. (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 107-108.)

(2) Ville du pays de Daron, sur la rivière de Meghdi. (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 105.)

provoques avec insolence, si c'est pour les dieux que tu combats, tu es dans l'erreur ; si c'est pour la possession du territoire, tu es un insensé, car voici le prince de la maison d'Ankegh, le prince de Siounie, et autres également puissants que vous connaissez bien. » Témèdre, fils d'Artzan, répliqua : « Écoutez-nous, princes d'Arménie ; il y a quarante ans que nous servons les grands dieux ; nous connaissons leur force et nous savons qu'ils combattent en personne contre les ennemis de leurs prêtres. Nous ne pouvons pas vous résister assurément, car c'est ici le pays du roi d'Arménie, et vous êtes des princes. Mais sachez ceci : c'est que, bien que nous ne puissions pas vous vaincre, cependant il vaut mieux mourir aujourd'hui pour nos dieux que de voir leur temple profané par vous ; c'est pourquoi nous avons fait l'abandon de notre vie, et nous désirons la mort. Toi, prince de la maison d'Ankegh, approche et combattons ensemble. »

Aussitôt le prince de la maison d'Ankegh et Artzan, s'avançant dans l'espace [laissé libre entre les deux armées], commencèrent à tourner l'un autour de l'autre. Artzan, par un mouvement rapide, frappant son adversaire de sa lance à la cuisse, faillit le terrasser. Alors le prince, se retournant contre lui, lui dit : « Sache qu'on appellera ce lieu *Artzan* (pierre) parce qu'en ce lieu on te dressera une pierre. » Puis, élevant le bras, il lui asséna un coup d'épée sur l'épaule droite, et détacha le cou avec le bras et la jambe gauches. On érigea une pierre sur son tombeau qui est en cet endroit. Aujourd'hui encore la montagne est appelée Artzan.

Sur ces entrefaites, arrivèrent en toute hâte les troupes des prêtres de la ville de Vischab (Dragon), suivies des hommes de Bardikh et de ceux de Meghdi ; d'autres, venus d'Asdghouk (1), se joignirent aussi à ceux-ci. Toutes ces troupes réunies formaient, comme ils le disaient eux-mêmes plus tard, un ensemble de cinq mille quatre cents combattants.

Lorsqu'ils atteignirent le sommet de la montagne, une grande clameur se fit entendre dans les deux camps ennemis. Toutes les cohortes des prêtres, après s'être réunies, s'élancèrent sur les troupes arméniennes, les mirent en fuite et les refoulèrent jusqu'au bas de la montagne, dans la direction du village. Les habitants de ce village, placés en embuscade, s'étant portés à la rencontre de nos troupes, cernèrent les Arméniens par devant et par derrière, et les massacrèrent. Cependant le prince de la maison d'Ankegh, s'étant ouvert un chemin à travers les rangs des prêtres, passait par derrière et s'efforçait de gagner une colline occupée par des fantassins postés sur le flanc de la montagne et qui causaient beaucoup de mal aux chevaux, en lançant des pierres. Témèdre, en apercevant le prince d'Ankegh au sommet de la colline, quitta son corps de troupes et se dirigea de ce côté. D'autres cavaliers le suivirent sur ce point, au galop de leurs chevaux.

Lorsqu'ils furent tous parvenus sur la colline, les deux armées se rangèrent de nouveau en bataille. Nos princes se trouvaient seuls en face de l'armée ennemie, parce que les autres corps de nos troupes n'étaient pas encore réunis : quatre mille hommes gardaient à Meghdi nos prisonniers ; trois mille étaient en route dans les cantons de Pasen et de Hark (1) ; d'autres disséminés dans la plaine parcouraient le pays en le ravageant. La nuit survint, lorsque les deux armées, étant en présence, allaient engager le combat. Les troupes mirent pied à terre et campèrent en cet endroit jusqu'au lendemain. Au point du jour, toute l'armée arménienne arriva, en même temps que cinq cents hommes environ, de la ville de Diragadar (2), accouraient au secours des prêtres. Lorsque, des deux côtés, on eut reçu des renforts, les prêtres avaient sous leurs ordres six mille neuf cent quarante-six hommes, et les princes arméniens cinq mille quatre-vingts combattants. Aussitôt les trompettes donnèrent le signal de l'attaque, et chaque soldat se précipita sur celui qui lui faisait face. D'abord les Arméniens battirent les prêtres ; mais le prince de Haschdiank, qui était de la famille de Témèdre et se trouvait dans nos rangs, ayant passé avec sept cents hommes du côté de l'ennemi, tourna ses efforts contre les princes arméniens. En voyant cette défection, nos soldats perdirent courage et restèrent consternés, parce que c'était un homme victorieux dans les combats, habile au métier des armes, et tellement fort que tous les princes arméniens tremblaient de crainte devant lui. Il répandit avec une cruauté raffinée des torrents de sang. Alors l'armée entière appela à grands cris le prince de Siounie. Celui-ci, s'adressant [au prince de Haschdiank], lui dit : « Louveteau, tu t'es souvenu des mœurs de ton père et tu continues

(1) Toutes ces localités, situées dans la province de Douroupéran, ne sont citées que par Zénob.

(1) Canton du Douroupéran (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 115-120).

(2) Localité de la province de Douroupéran, dont on ne trouve la mention que dans Zénob.

comme lui à dévorer des cadavres. » — « Aiglon, reprit l'autre, tu es fier de tes ailes, mais si tu tombes dans un de mes piéges, je te montrerai ma force. » Le prince de Siounie ne put supporter ces injures, et, se précipitant sur lui, il lui asséna sur le casque un coup de sa masse d'armes, le sépara de l'armée et le contraignit à s'enfuir sur la montagne, dans la direction de l'est. Enfin, l'ayant poursuivi jusqu'en face des Neuf-Sources, il l'atteignit, le renversa de cheval; puis, mettant pied à terre, il lui trancha la tête d'un coup d'épée et, faisant rouler son cadavre en bas de la colline, il dit : « Les vautours te verront et sauront que l'aigle a tué le lièvre. » Après cela, il revint. Cet endroit se nomme encore aujourd'hui *Ardzouik* (aigle).

Le prince des Ardzrouni, s'étant fait jour au milieu des combattants, détacha des rangs le chef des prêtres d'Aschdischad, qu'on appelait Médaguès, et le poursuivit jusque sur le pic le plus élevé de la montagne. Il l'avait atteint, lorsque Médaguès se retournant, le frappa à la cuisse. Le prince des Ardzrouni, devenu furieux à la vue du sang qui coulait de sa blessure, fond sur lui, partage en deux, d'un coup d'épée, le crâne et le cou [de son ennemi], et précipite son cadavre en bas de la montagne. Ce lieu est appelé *Médagogh* (plainte de Médaguès?).

Cependant le prince d'Ardchouk qui avait cherché un refuge dans cet endroit, s'y tenait caché. Le prince des Ardzrouni, l'ayant aperçu, feignit de ne pas le voir, et se dirigeant de son côté, il arriva près de lui et l'attaqua à l'improviste. [Le prince d'Ardchouk] s'enfuit dans la forêt; mais un tronc de bois lui traversa le cœur et le foie, et il mourut. Alors [le prince des Ardzrouni] prit les deux chevaux et s'en retourna. Cette localité fut nommée vallée d'Ardchouk.

De retour sur le lieu du combat, [le prince des Ardzrouni] rencontra Témèdre et le prince de la maison d'Ankegh luttant ensemble. Il se précipite sur Témèdre, lui fend l'épaule droite, le renverse par terre, lui tranche la tête, la place dans sa valise et s'en va. Ensuite tous les deux s'élancent sur les troupes ennemies, massacrant sans pitié et étendant par terre, sans vie, mille trente-huit hommes environ. Quant aux autres, ils les dépouillèrent. Dans ce combat, Témèdre tua le fils du prince de Mog, ce qui causa un grand deuil parmi les princes arméniens.

Témèdre étant mort dans ce combat, le prince fit annoncer par les trompettes la fin de la lutte, et des deux côtés, on cessa de s'exterminer. Les habitants de ce pays qui étaient des prêtres, voyant cela, supplièrent les princes d'accorder la paix, afin qu'ils pussent enterrer leurs morts. Les princes y consentirent. Ils rassemblèrent donc de tous côtés ceux qui avaient succombé; puis, ayant creusé des fosses, ils les y déposèrent, et, sur leur tombe, ils érigèrent une pierre portant cette inscription :

Première guerre qui fut très-meurtrière.
Le chef de l'armée était le grand prêtre Artzan,
qui est enterré ici,
avec mille trente-huit hommes.
Nous avons fait cette guerre à cause du dieu Kisané
et à cause du Christ (1).

Ils écrivirent ceci en syriaque et en grec, avec des caractères grecs et arabes (ismaéliens). Ensuite, les princes arméniens se mirent en route et passèrent la nuit aux Neuf-Sources; puis ils expédièrent sans retard à saint Grégoire un courrier pour l'inviter à revenir. Quant à eux, ils restèrent en cet endroit. Une partie des troupes resta sur la hauteur et les autres campèrent dans une prairie marécageuse sur le bord d'une source d'eau douce, dans la forêt (2).

Nous sortîmes de la forteresse et nous reprîmes le chemin que nous avions suivi pour nous enfuir. Arrivés aux abords du village, nous nous égarâmes, parce que la nuit était venue. Pendant que nous longions la lisière des vignes, tout à coup une lumière, plus éclatante que les rayons du soleil, jaillit des reliques que saint Grégoire avait conservées. Tous les habitants du village, hommes, femmes, vieillards, enfants, se placèrent sur le seuil de leurs maisons pour la contempler. Émerveillés de ce spectacle, ils se repentirent. En un instant, ils apportèrent les reliques au milieu du village et firent des prières accompagnées de démonstrations de joie, jusqu'au point du jour. Le lendemain, ayant repris les reliques, nous vînmes

(1) Jean Mamigonien (*Cont. de l'Hist. de Daron*, p. 15) dit que cette inscription fut détruite en 603 par les Perses.

(2) L'histoire de cette première guerre de religion, dont Agathange ne dit pas un mot, prouve que le christianisme éprouva, dans le canton de Daron particulièrement, une résistance assez vive. Il y avait, dans le Douroupéran, une colonie sacerdotale, issue de prêtres indiens, qui s'était établie dans le canton de Daron, depuis plusieurs siècles, et y avaient introduit le culte des dieux Kisané et Témèdre. (Émin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 29 de la trad. fr.) Zénob ne cache pas que la guerre fut sérieuse et qu'un instant le résultat en fut douteux. On verra plus loin que la foi chrétienne eut encore à lutter contre les résistances opiniâtres, que certains cantons de l'Arménie opposèrent à la doctrine évangélique.

à Artzan et y lûmes l'inscription. Saint Grégoire pleura pendant plusieurs heures l'inutile massacre accompli dans ce bourg; puis, prenant la dextre de [saint Jean] Baptiste, il bénit le canton, en faisant successivement de tous les côtés le signe de la croix, et disant : «Que la droite du Seigneur s'étende sur ce pays et le préserve de l'ennemi ; maintenant qu'il a été châtié par le Seigneur à cause de ses péchés, que ses ennemis cessent de le tourmenter et qu'ils soient exterminés avec leurs iniquités. Que les hérétiques n'habitent point dans ce pays; que la droite du saint Précurseur soit son sceau et son gardien, et que cet édifice se perpétue éternellement de générations en générations. »

A peine avions-nous répondu : Amen! qu'un bruit épouvantable se fit entendre. Lorsque nous descendîmes aux Neuf-Sources, les princes arméniens vinrent à notre rencontre, et nous annoncèrent la bonne nouvelle de la défaite de Témèdre. Étant arrivés sur les lieux, nous vîmes le temple renversé, et l'idole, qui avait quinze coudées de hauteur (1), brisée en quatre morceaux. Les prêtres poussaient des cris et versaient des larmes amères; les démons eux-mêmes fatiguaient les oreilles de leurs plaintes : « Malheur à nous, disaient-ils; des ossements de morts nous chassent de ce pays. » Puis ils allèrent, sous une forme humaine, comme s'ils eussent eu des ailes, se réfugier auprès [du temple des] idoles d'Aschdischad (2). Les autres, semblables à une nuée de guêpes ou à une pluie abondante, se jetèrent sur la foule, et massacrèrent cruellement les prêtres qu'ils laissèrent presque pour morts. Cependant saint Grégoire s'approcha d'eux et les guérit; ensuite, il donna l'ordre d'abattre l'idole de Kisané qui était de cuivre et haute de douze coudées (3). Lorsque les personnes chargées de cette mission entrèrent dans le temple, les ministres du sanctuaire, en les voyant venir, se précipitèrent au-devant d'eux et les attaquèrent, en disant : « Mourons avant que le grand Kisané soit détruit. » Les soldats cernèrent les prêtres et en tuèrent six; après quoi ils renversèrent les portes de la mort. Alors les démons, élevant la voix, crièrent : « Quoique vous nous chassiez d'ici, il n'y aura jamais de repos pour ceux qui voudront y habiter. » Cela est incroyable; semblable aux portes des villes par où pénètrent des masses de soldats, cet endroit était la porte des démons, dont le nombre était aussi considérable à Kisané, que dans les profondeurs de l'abîme.

Lorsque les soldats eurent détruit l'idole, saint Grégoire jeta les fondements d'une église. Comme il n'existait pas de matériaux disposés dans la localité, il prit des pierres brutes; puis, ayant trouvé de la chaux dans les temples des idoles, il commença la construction de l'église sur l'emplacement de celui de Témèdre et dans les mêmes proportions. Il demeura douze jours dans cet endroit, et voulait même y déposer toutes les reliques provenant du saint Précurseur; cependant il n'en reçut pas l'ordre du Seigneur; il les enfouit dans un sarcophage en argile, car c'est par la terre et non par l'or [que le corps a été formé]. Ensuite il les plaça dans une caisse en cuivre, et y joignit une des pierres brillantes de lumière, nommée améthyste, qu'il avait apportées de Césarée. Il ne laissa rien voir à personne; puis, ayant secrètement choisi un lieu propice, l'évêque Albin (Aghpianos) (1) et moi [Zénob], nous emportâmes des bêches pendant la nuit, nous creusâmes une fosse de la dimension de deux hommes, nous jetâmes dedans des cailloux et nous y déposâmes les reliques du saint Précurseur : le bras droit jusqu'au coude, la main gauche avec le bras, l'os de la cuisse droite, avec d'autres petits os du corps. Quant aux reliques d'Athénogène, nous partageâmes par moitié le chef et le bras droit jusqu'à la ceinture, et nous les enfermâmes dans un sarcophage d'argile. Si vous voulez connaître les détails exacts de tout ceci, interrogez Bisiton, interprète syrien ; il vous les donnera de vive voix. Le Précurseur est à l'angle de la porte arsacide; à une palme de distance, des clous servent d'indication à l'entrée, et ils sont placés à une demi-palme au-dessus du sol à droite de l'église. Ensuite saint Grégoire fit graver sur une plaque de cuivre placée devant l'estrade [ces mots] : « Qu'aucune femme n'ose franchir le seuil de cette église, de peur qu'elle ne marche sur de saintes reliques, et que la colère implacable de Dieu ne tombe sur celles qui entreront et les regarderont (2). » Bisiton a lu lui-même l'inscription.

(1) Quelques ms. varient dans les mesures de hauteur de l'idole; les uns disent trente coudées, deux coudées et une palme de largeur; les autres ajoutent que cette idole était en cuivre.

(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 173. — Emin, *Rech. sur le pagan. arm.*, p. 50 de la trad. française.

(3) Quelques lignes plus haut, Zénob dit que la statue de Kisané avait quinze coudées.

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 181.

(2) Cf. Jean Mamigonien, qui raconte au chapitre Ier de sa continuation de l'*Histoire de Daron* la mort de la princesse Marie, femme de Vart le patrice, prince des

Les reliques d'Athénogène sont près de la même porte, à l'angle gauche. L'endroit où les reliques sont déposées est tellement dissimulé, qu'il est impossible de le découvrir, même avec les clous qui servent de marque, et quand bien même on creuserait [un trou de] quarante coudées. Voici pourquoi, lorsque nous eûmes enfoui les reliques du saint, saint Grégoire, ayant fléchi par trois fois le genou avec nous, se releva; puis étendant les bras vers l'Orient, il dit :

« Dieu des dieux et Seigneur des seigneurs, qui exécutes la volonté de ceux qui te craignent et ne rejettes pas les prières de ceux qui te sollicitent; toi, Seigneur, qui as conservé ces reliques et les a apportées dans ce lieu, étends ta droite sur ces tombeaux, et scelle de ta force infinie les ossements qu'elles contiennent, afin que personne ne puisse les enlever d'ici, ni les trouver jusqu'à la fin du monde, lors de leur renouvellement et de celui de tous les saints. Que si quelqu'un des saints essaye de les en tirer, je te prie de ne point écouter ses prières; mais ceux qui, avec espérance et avec foi, demanderont leur guérison à la porte du saint Précurseur, guéris-les, à moins que ta volonté ne soit de les laisser souffrir, et qu'ayant été affligés corporellement, ils vivent spirituellement jusqu'au jugement dernier. Conserve les prêtres qui te serviront avec zèle et avec foi, dans cette sainte église, car toi seul as la toute-puissance, et à toi appartient la gloire dans l'éternité. »

Lorsque nous eûmes dit : Amen! une voix du ciel se fit entendre, qui disait : « Il sera fait selon tes désirs, personne ne découvrira les [reliques] des saints pour les enlever, et ceux qui me consacreront, dans ce lieu, une vie pure et un cœur sincère, participeront à leurs biens. » Aussitôt la terre trembla, et recouvrit l'endroit où les reliques étaient déposées. Le lendemain, on amena un prêtre païen au prince de Siounie; ils le pressèrent de leur indiquer le lieu où les trésors étaient cachés et de leur découvrir l'endroit où se trouvait la porte du souterrain. Il refusa et mourut sur le gibet, dans des tortures. Il fut impossible dès lors de découvrir ces trésors, quoiqu'ils savaient bien qu'ils devaient être cachés sous les fondements de l'église, qui était auparavant le sanctuaire de Témèdre, car elle avait été construite sur le même emplacement et exactement avec les mêmes proportions de largeur et de longueur, avec cette différence toutefois que [les Indiens] se tournaient du côté de l'Occident. Ils fouillèrent également le temple de Kisané, situé à proximité d'une source abondante, du côté de l'Orient, à environ deux pas d'homme de distance, dans l'espoir de découvrir [les trésors]; mais ils ne réussirent pas davantage.

Ardzrouni, qui ayant enfreint cet ordre, fut foudroyée par l'ange du Seigneur.

Après avoir passé neuf jours en cet endroit, le prince de Siounie quitta le village de Govar, et persuada aux hommes armés de la bourgade de venir recevoir le baptême; ils y consentirent et le suivirent. Saint Grégoire les conduisit au fond de la vallée d'Aïdzan (1), située en face de Gadjgonk, à l'est de la forteresse d'Asdghonk (2). Il les baptisa, leur conféra l'onction du Christ et les initia à la croyance de la Sainte-Trinité. Le Seigneur fit paraître une grande lumière sous la forme d'une colonne de feu au-dessus des néophytes; elle se tint durant l'espace de trois heures au-dessus de l'endroit témoin de ce merveilleux baptême, après quoi elle disparut. Le nombre de ceux qui furent baptisés, hommes et enfants, était de cinq mille cinquante. De là, il les mena au temple du Seigneur et fit célébrer une fête en l'honneur du saint Précurseur; c'était le premier jour de Navassart (3). Puis saint Grégoire confia [ces nouveaux adeptes] aux soins des prêtres, qui par son ordre les reconduisirent dans leurs villages, et leur recommanda d'élever une croix de bois sur le lieu où il avait enlevé les reliques, une autre au centre du village, et de baptiser les femmes en cet endroit. Quand tout ceci fut terminé, saint Grégoire rassembla les enfants des prêtres païens avec les ministres des idoles et les exhorta à servir le Seigneur Dieu. Ceux-ci refusèrent et dirent aux princes: « Retenez bien ceci : si nous survivons, nous réclamerons de vous la même chose; et si nous mourons, les dieux nous vengeront. » Le prince de la maison d'Ankegh ayant entendu cette menace, les fit transporter à Phaïdagaran (4) et renfermer dans une prison, au nombre de quatre cent trente-huit hommes, après qu'on leur eut rasé les cheveux.

Ils avaient un aspect étrange; ils étaient noirs et difformes et avaient les cheveux crépus; car ils étaient de race indienne. Voici du reste l'origine des idoles existant dans ces lieux. Témèdre et Kisané étaient deux frères et princes dans

(1) Selon un ms., cet ethnique serait appelé Éman.

(2) Localités du Dourouperan, qui ne sont citées que par Zénob.

(3) Ce jour est le premier de l'année arménienne qui commence le 11 juillet.

(4) Ville et province de la Grande-Arménie. — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 317, 326.

l'Inde. Ils ourdirent un complot contre Tinaskhé, leur souverain. Celui-ci en fut informé et envoya des troupes à leur poursuite, avec ordre de les tuer ou de les chasser du pays. Ils ne s'échappèrent qu'avec peine et se refugièrent auprès du roi Vagharschag. Celui-ci leur donna le pays de Daron en apanage, et ils y élevèrent une ville qu'ils appelèrent Vischab (Dragon). Étant venus à Aschdischad, ils y érigèrent ces idoles sous le nom qu'elles portaient et sous lequel on les adorait dans l'Inde. Au bout de quinze ans, le roi mit à mort les deux frères pour un motif inconnu, et partagea leurs domaines entre leurs trois fils : Govar, Meghdès et Horian. Govar construisit le village du même nom, ainsi dénommé à cause de lui; Meghdès éleva dans une plaine une bourgade appelée de son nom Meghdi; Horian fonda un bourg dans le canton de Balounik et l'appela aussi de son propre nom (1).

Au bout d'un certain temps, Govar, Meghdès et Horian, s'étant concertés ensemble, se rendirent sur le mont Karké (2), qu'ils trouvèrent fort agréable et bien situé, parce qu'il offrait un vaste terrain pour la chasse, des lieux couverts d'ombrage, des pâturages et des bois en abondance. Ils y élevèrent des villages, érigèrent deux idoles, l'une sous le nom de Kisané, l'autre sous celui de Témèdre, et consacrèrent les membres de leur famille à leur service. Kisané, portant toute sa chevelure, ses prêtres avaient, à son exemple, laissé croître la leur; mais le prince de Siounie avait ordonné de leur couper les cheveux. Lorsque ces populations se convertirent au Christ, leur foi était douteuse; car ne pouvant suivre ouvertement les usages de leurs pères, elles avaient imaginé ce subterfuge, de laisser pousser une mèche de cheveux sur la tête de leurs enfants, afin que l'aspect de ces enfants leur rappelât leur culte détestable. Je vous en conjure, soyez attentifs, de peur que ce culte ne se répande sur votre pays et que vous ne tombiez sous le coup de la malédiction! Mais revenons à notre sujet et reprenons la suite de notre récit.

Après avoir jeté les fondements de l'église et y avoir déposé les reliques, saint Grégoire éleva le signe en bois de la croix du Seigneur, à la porte même, sur l'emplacement de l'idole Kisané, et laissa pour administrer l'église Antoine et Gronitès. Il établit Épiphane (3) supérieur du couvent sous sa propre direction, lui donna quarante-trois moines et lui assigna douze villages pour les besoins du monastère. De ce nombre étaient Govar, Meghdi, Prekh, Mousch, Khorni (Khorène), Gueghk et Pouzou, villages considérables, comme cela est mentionné dans les [documents des] archives des princes Mamigoniens. En effet, Govar comptait trois mille et douze maisons et mille cinq cents cavaliers; Doum (1), neuf cents maisons et quatre cents cavaliers; Khorni (2) mille neuf cent six maisons et sept cents cavaliers avec mille sept fantassins; Prekh (3), mille six cent quatre-vingts maisons, mille trente cavaliers et quatre cents fantassins; Guédeghk (4), mille six cents maisons, huit cents cavaliers et six cents fantassins; Pouzou (5), nom qui signifie « demeure de *beaucoup* d'hommes », trois mille deux cents maisons, mille quarante cavaliers, huit cent quarante fantassins armés d'arcs (6), six cent quatre-vingts armés de lances, et deux cent quatre-vingts armés de frondes. Ils envoyaient paître leurs troupeaux jusque dans le canton de Haschdiank. Tous ces villages furent, dès le principe, affectés au service des idoles. Les princes en confirmèrent la cession en faveur de l'Église, en l'an 32 (7). Ainsi l'a réglé saint Grégoire.

Douze jours après, nous descendîmes au village de Meghdi et nous y couchâmes. Au milieu de la nuit, un messager vint nous annoncer la fâcheuse nouvelle que le roi du Nord s'avançait contre nous. Sur-le-champ, nous nous décidâmes à traverser le fleuve et à nous renfermer dans la forteresse de Thartzenk (8).

Les princes allèrent à la découverte jusqu'aux portes de la ville de Mousch (9); puis, s'étant assurés qu'il n'y avait rien, ils rebroussèrent chemin et vinrent au-devant de nous. Nous ayant fait quitter les rives de l'Aradzani (10), quelques uns prirent les devants et entrèrent dans la ville, quelques autres nous accompagnèrent. Lorsque nous fûmes éloignés d'une distance de deux ou trois courses de cheval environ, nous arrivâmes

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, page 107.
(2) Cf. plus haut, p. 173, note 1.
(3) Cf. plus bas, Jean Mamigonien, *Cont. de l'Hist. de Daron*, ch. I.

(1) Var. *Doump, Kherdoum*.
(2) Var. *Kherdni*. C'est la même localité qui est plus connue sous le nom de *Khohrni* ou *Khorène*.
(3) Var. *Barekh*.
(4) Var. *Guedghek*.
(5) Var. *Pazoum* (beaucoup).
(6) Var. 2040 *cavaliers et* 740 *fantassins*.
(7) Var. en l'an 38.
(8) Var. *Hoviank*. — Cette place était située dans la province d'Aghdsnik (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 74).
(9) Dans le canton de Daron; aujourd'hui chef-lieu du pachalik de Mousch. — Cf. St-Martin, *Mém.*, t. I, p. 102.
(10) *L'Arsanias* de Pline, rivière qui se jette dans l'Euphrate et que les Turcs appellent Mourad-Tschaï. (St-Martin, *Mém.*, t. I, p. 50, 51 et suiv.)

près d'un petit vallon que nous voulûmes traverser tous pour gagner le lieu des temples, où l'on avait songé à déposer les restes des reliques. Mais les mulets des chars ne purent atteindre l'autre extrémité de la vallée et s'arrêtèrent court. Dans ce moment parut un ange qui arrêta Grégoire et lui dit : « Il a plu au Seigneur que les saints reposent ici pour manifester, jusque dans les lieux les plus éloignés la puissance de Dieu, afin qu'en la voyant les hommes croient aux miracles. » Nous n'avons point entendu d'autres raisons de la bouche de saint Grégoire.

Nous nous hâtâmes de construire une église, et, pendant la nuit, nous préparâmes, de la même manière que précédemment, un endroit pour recevoir des reliques, que nous déposâmes dans une caisse de grandeur d'homme, près de la porte de l'église, du côté droit. Saint Grégoire plaça dans cette caisse la seconde pierre brillante, à cause de la lumière qui en jaillissait continuellement. Voici les reliques contenues dans cette caisse : la moitié du corps d'Athénogène, l'os de la cuisse gauche du Précurseur, les deux jambes et une partie de la colonne vertébrale. Le reste, c'est-à-dire, les deux pieds et le pouce de la main gauche étaient restés à Césarée. Après que nous eûmes enfoui ces reliques à la même profondeur qu'aux Neuf-Sources, saint Grégoire fléchit le genou avec nous, et adressa la même prière à Dieu, pour que personne n'osât les enlever. Une voix se fit entendre aussi, qui disait : « Ce que tu as demandé sera accompli, personne ne pourra découvrir ces reliques. » Ensuite nous nous en allâmes en paix. Un clou marque l'endroit pour ceux qui désireraient le connaître.

Les événements qui suivirent seront racontés par d'autres, jusqu'à ce que la série des faits de l'histoire nous ramène de nouveau à Daron. Car, de même que je n'ai point raconté ce qui concerne d'autres localités, de même personne ne peut écrire l'histoire de mon diocèse, parce que c'est l'histoire des rois.

Tel est le récit de la première guerre d'Artzan et des événements accomplis de mon temps.

Deuxième lettre relative à la guerre qui eut lieu dans Artzan.

Vers ce temps-là, on apprit à la porte du roi la nouvelle que l'empereur Constantin avait cru au Christ-Dieu, qu'il avait fait cesser la persécution contre les églises et qu'il signalait son règne par des actes de bravoure éclatants (1). Ayant formé le projet de se rendre à la porte de l'empereur pour conclure avec lui un traité de paix, [Tiridate et saint Grégoire] partirent (1) et arrivèrent dans le canton d'Abahouni, au village de Mandzguerd (2). Le roi du Nord réunit une armée et marcha contre le prince de Géorgie (3), le mit en fuite et le chassa jusque dans la ville de Garin, réduisit le pays en servitude et emmena environ quarante-huit mille personnes [en captivité]. Sur ces entrefaites, un envoyé du prince de Géorgie vint trouver Tiridate pour lui demander son alliance et le conjurer de ne pas laisser dépeupler le pays. Le roi réunit trente mille hommes sous le commandement du prince des Abahouni et les envoya à son secours. Ces troupes restèrent un mois, rendirent la liberté à un certain nombre de prisonniers, s'emparèrent de trois princes et les emmenèrent. [Le prince des Abahouni], ayant laissé [le prince d'Aghdsnik] pour garder le pays, s'en retourna avec ses troupes vers le roi.

Cependant je priai saint Grégoire de venir visiter mon couvent, dont lui-même avait jeté les fondements, en le dédiant au saint Précurseur, et qui était encore dans le même état. Le roi, ayant consenti également à visiter les lieux fondés par saint Grégoire, partit d'Aschdek (Aschdischad), et traversa les montagnes, parce que plusieurs personnes, ayant aperçu des troupes grecques, avaient publié que les princes du roi du Nord s'avançaient avec une armée considérable, [pour se venger de ce que] Tiridate leur avait ruiné beaucoup de villes et de cantons, et réduit en esclavage soixante mille des leurs qui avaient été envoyés à Tevin. Mais, lorsque Tiridate eut appris que c'étaient des troupes grecques, il revint dans le canton de Haschdiank, et alla établir son camp au sommet d'Artzan, à cause de la position commode du terrain.

Lorsque nous fûmes arrivés aux Neuf-Sources avec le roi, nous demandâmes Antoine et Gronitès. Les prêtres répondirent : « Il y a un peu moins d'une année que nous ne les avons pas vus. » Le roi fut extrêmement affligé de cette nouvelle, parce qu'il y avait longtemps qu'il désirait les voir. Alors saint Grégoire envoya l'évêque Albin avec deux diacres à leur recherche,

(1) Cf. plus haut, Agathange, ch. CXXV, p. 185.

(1) Cf. plus haut, Agathange, ch. CXXVI, p. 187.

(2) Cf. plus haut, p. 19, note 5, et Indjidji, *Arm. anc.*, p. 116.

(3) L'histoire de Géorgie de Wakhtang ne parle pas de cette guerre, mais elle nous apprend que le roi qui régnait alors en Géorgie s'appelait Mirian (265-342). — Cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 83 et suiv. — Le roi des Géorgiens est appelé Mihran par Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 85, 86.

et lui adressa cette recommandation : « Dès le matin, ils sortiront de la forêt pour aller sur un endroit de la colline ; prends garde qu'ils ne t'aperçoivent, car ils pourraient prendre la fuite. » Ils furent pendant quatre jours sans pouvoir les découvrir. A l'aurore du cinquième jour, ils les entendirent chanter des hymnes au moment où ils sortaient de la forêt, à l'ouest de la source d'eau pure. Lorsqu'ils furent arrivés sur la colline que nous appelons « Colline du Soleil » à l'orient, sur l'emplacement du temple de Témèdre, — car ils habitaient des cavernes, situées sur les flancs de la colline, à l'est, et qui leur servaient de cellules, — ils se rapprochèrent de la fontaine et se mirent à chanter : « Fais-moi entendre dès l'aurore, Seigneur, la voix de ta miséricorde. » Albin répondit : « Ton esprit plein de bonté me conduira. » Après qu'ils eurent terminé leur prière en cet endroit, Antoine dit à Albin : « Sois le bienvenu, voyageur pacifique. » Albin répondit : « Nous nous félicitons de vous avoir trouvés, ô sanctuaires du Saint-Esprit et flambeaux lumineux. Nous vous apportons une bonne nouvelle : saint Grégoire et le roi Tiridate sont dans votre couvent, et insistent pour vous voir. » — « Et nous, nous vous annonçons, reprirent Antoine et Gronitès, que Satan a été détruit et que Dieu a rempli aujourd'hui le monde d'une double félicité par la descente du Saint-Esprit. » Ce lieu fut nommé colline des Bonnes-Nouvelles (Avédiatz plour). Albin nous envoya ses deux diacres pour nous annoncer cette nouvelle qui nous remplit de joie. Saint Grégoire chargea ces deux mêmes diacres de la transmettre à Tiridate, au pied du mont Artzan. Le roi, en l'apprenant, éprouva beaucoup de joie. Il vint au monastère, suivi de ses princes les plus considérables. Dans l'endroit où les nouvelles avaient été échangées, il donna l'ordre de rassembler des quartiers de rocs, d'en faire un monticule et de dresser dessus une croix que nous appelons « croix des Bonnes-Nouvelles » (Avédiatz Khatch).

Saint Grégoire partit accompagné de tous les moines, de la croix du Seigneur et des prêtres portant des torches, entouré des parfums délicats de l'encens. La forêt retentissait des chants d'allégresse des prêtres. Lorsque nous approchâmes de la colline, Antoine et Gronitès vinrent à notre rencontre, et, après que nous l'eûmes gravie, nous priâmes. Quand on se fut salué, saint Grégoire dit : « Je suis heureux de vous avoir rencontrés, aurores de paix. » Ils répondirent : « Tu es le bienvenu, soleil de justice qui éclaires le monde, ouvrier irréprochable, tour plus élevée que les cieux ! » Nous nous embrassâmes à plusieurs reprises les uns les autres, puis nous les emmenâmes avec nous, en nous dirigeant vers l'église, non loin de la colline qui en est peu éloignée du côté du nord. Cette colline regarde l'orient, elle est dans une position agréable et formé comme un belvédère d'où l'on embrasse un horizon très-étendu. Quand nous les eûmes conduits en présence du roi, celui-ci les supplia de le bénir. S'étant levé, il les embrassa et ils s'assirent devant l'église. Ils s'entretinrent longtemps ensemble sur la doctrine ; puis Antoine et Gronitès leur enseignèrent les règles de la vie monastique. Quand on fut resté quinze jours en cet endroit, le roi érigea une croix faite de grands blocs de pierres, taillés sur l'emplacement même du temple de Kisané, en face de la fontaine où saint Grégoire avait guéri les malades. Lorsque le signe vénéré eut été dressé, on célébra une fête en signe de réjouissance. Toutes les populations qui s'étaient rassemblées de divers lieux s'élevaient au nombre de cent mille quatre cent cinquante hommes, non compris les troupes du roi et les gens de la suite de saint Grégoire. Le roi ordonna d'en faire le dénombrement, d'en graver le chiffre sur la base de la croix, pour servir de témoignage aux générations futures.

Après ces fêtes, les troupes cantonnées en Géorgie rejoignirent le roi, amenant avec elles les trois princes et quatre cents hommes de haute naissance. En les voyant, le roi fut rempli de joie, rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait livré ses ennemis entre ses mains, et envoya les princes enchaînés dans la forteresse d'Oghgan. Tiridate et Grégoire, de leur côté, continuèrent leur voyage, et, après un petit nombre d'étapes, ils arrivèrent jusqu'à Rome. Ils ne séjournèrent que peu de jours dans cette ville, et s'en revinrent comblés des plus grands honneurs (1). Ils éprouvèrent une grande joie en entrant dans le canton d'Égéghiatz, au village de Thil, qu'ils quittèrent au bout de trois jours et entrèrent dans le canton de Balounik. Ils demeurèrent deux jours dans le grand bourg de Horian, et passèrent de là à Govar. Comme ils étaient fatigués, ils se reposèrent ce jour-là.

Les troupes qui étaient allées en Géorgie, avaient délivré les captifs et avaient renfermé dans la forteresse d'Oghgan les trois princes qu'elles avaient amenés avec elles. Elles avaient laissé pour gouverner le pays le prince d'Aghdsnik,

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 187 et suiv.

[nommé Trov (1)] avec quatre mille hommes. Mais celui-ci, corrompu par l'or du roi du Nord qui lui avait donné 60,000 tahégans, se retira sur le territoire des Abahouni. Le prince du Nord essayait en effet, par toutes sortes de ruses, de se saisir de Tiridate, qui ignorait ses perfides trames. Il s'emparait des soldats qui marchaient isolément, les faisait attacher et conduire dans son camp. Grâce à ce stratagème et à ses éclaireurs, il arriva jusque dans le voisinage du roi et le cerna de très-près.

Les troupes que Tiridate avait avec lui se composaient seulement de trente mille hommes; le reste était allé occuper le village de Mousch. Au milieu de la nuit, nous célébrions l'office devant la croix vénérée, érigée par le prince de Siounie, à la recommandation de saint Grégoire. Dans le même temps, Tiridate avait dressé la croix des Neuf-Sources, le prince de la maison d'Ankegh avait élevé celle de Horiank et le prince de Siounie celle de Gouvar. Saint Grégoire avait été les bénir toutes deux et avait jeté les fondements d'une église dans chacun des villages. Dans le même village de Gouvar, au milieu de l'office de la nuit, pendant que nous récitions le cantique d'actions de grâces des « Trois-Enfants », en présence du roi et de tous les princes qui priaient, tout à coup, sans que nous eussions le moindre soupçon de ce qui se passait, une voix terrible comme celle des nuages, dont le bruit ébranle fortement, vint frapper nos oreilles : « Des fantassins cernent le haut du village et des cavaliers occupent le bas. » Puis les trompettes sonnèrent le signal de l'attaque et nous entendîmes un fracas épouvantable, mêlé aux hennissements des chevaux, tout autour de nous.

Nos princes se préparaient à se porter à la rencontre de l'ennemi et à engager le combat, parce que la lune était à la moitié de sa course; mais Tiridate les arrêta : « Il fait nuit, dit-il, et nous ne connaissons pas le nombre des ennemis. Si vous voulez agir prudemment, que six mille hommes se cachent au milieu des vignes, au sommet d'Artzan, et y restent jusqu'au matin; que quatre mille se portent sur le territoire d'Haschdiank; que quatre mille autres, passant au milieu, aillent se poster autour des vignes sur le point culminant et nous y attendent. Surtout, prenez garde que l'ennemi ne soupçonne votre présence, et que, par une fuite simulée, il ne vous cerne et ne vous mette en danger. » Il partagea les troupes [comme il l'avait ordonné] et les envoya prendre les positions qu'il avait indiquées.

Cependant le roi, Grégoire et nous, renfermés ensemble dans une petite forteresse, nous faisions des prières. Sur ces entrefaites, un soldat des troupes de Siounie s'empara d'un jeune guerrier de l'armée du Nord et le conduisit devant le roi. Lorsque Tiridate apprit que c'étaient ses propres soldats et ses princes [révoltés] qui étaient arrivés en cet endroit, [que le chef des rebelles] était Kétréhon, et qu'il était venu avec cinquante mille hommes pour s'emparer de sa personne, il recommanda aux siens de se tenir prêts à combattre en désespérés, comme si ce devait être leur dernier jour. Dès le matin, les soldats se mirent à lui préparer sa route pour monter à Artzan. Cependant le roi du Nord donna l'ordre à ses troupes de se porter en avant; il voulait arrêter Tiridate avec six mille hommes armés de toutes pièces. Ceux-ci, ayant pris les devants, arrêtèrent Tiridate, qui resta pendant de longues heures dans l'impossibilité d'atteindre le sommet [de la colline]. A cette vue, saint Grégoire, fondant en larmes, éleva la voix et dit : « Baptiste et Précurseur du Christ, vois ce qu'ils font; viens à notre secours et fais que ce jour soit signalé parmi les nations. » Puis, prenant les reliques des apôtres qu'il avait apportées de Rome, il fit avec elles le signe de la croix sur les ennemis. Aussitôt Tiridate reprit courage, poussa un cri de guerre, en appelant à son aide le saint Précurseur, s'ouvrit un passage au milieu de l'avant-garde ennemie et atteignit le haut de la colline. Les troupes qui étaient restées cachées pendant la nuit se démasquèrent alors, cernèrent ce corps d'armée, le mirent en complète déroute, et l'acculèrent au sud, à une forêt. L'ayant pris comme dans un filet, les [troupes royales] les frappèrent à coups d'épée et les massacrèrent. Cet endroit fut nommé Thagarth (filet). Cependant l'armée du Nord, jugeant le moment favorable, se porta sur le village et allait nous contraindre à abandonner la forteresse. Alors les quatre mille hommes qui étaient postés au-dessus du village, s'élancèrent à sa rencontre, mirent en fuite cette armée, et la repoussèrent jusqu'en bas. Les vignerons lançaient des pierres à la tête des chevaux, et quelques cavaliers, atteints par ces projectiles, moururent.

D'un autre côté, nos soldats, ayant dispersé l'armée ennemie au milieu des vignes, très-peu d'hommes échappèrent. Six cents avaient trouvé la mort à Thagarth; on en avait massacré deux mille sept cents autres, puis huit cents qui furent

(1) Cette interpolation ne se trouve que dans trois ms. de la Bibliothèque de Saint-Lazare de Venise.

tués à coups de fronde, ce qui faisait en tout deux mille quatre cent douze hommes. Le roi, au retour de cette expédition meurtrière, monta au sommet d'Artzan, et fit sonner la trompette pour que toutes ses troupes se rassemblassent au même lieu. Lorsqu'elles furent réunies, on conduisit saint Grégoire dans la forêt et on lui laissa une garde de six cents hommes. Cependant le roi du Nord ramena ses troupes dans le canton de Haschdiank. De là, il expédia à Tiridate une lettre conçue en ces termes : « Sois prêt à combattre demain et que ce jour-là soit éternellement mémorable entre nous deux ; rends-moi mes princes [prisonniers], et paye-moi tribut pendant quinze ans ; sinon je ravagerai ton territoire par le glaive, l'esclavage et la mort, afin que tu saches que tu t'es conduit comme un pourceau en face de tes soldats. J'attends ta réponse. » Le roi, ayant lu cette lettre, ne répondit point; mais il partit à la tête de ses trente mille hommes pour livrer combat, et alla camper en face de l'ennemi à Mouscheghamark (1) de Haschdiank. Le lendemain, ils commencèrent leurs préparatifs et disposèrent l'ordre d'attaque. Tiridate laissa deux portes pour le passage, et en confia la garde au prince des Pakradouni, puis il donna le commandement de l'aile droite de l'armée au prince de Siounie et celui de l'aile gauche au prince de la maison d'Ankegh. Quant aux princes chargés de la garde des frontières, il les réserva pour sa garde personnelle. Les dispositions étant terminées des deux côtés, on se prépara à la lutte.

Au moment où les deux armées allaient se choquer, le roi du Nord, élevant la voix, dit : « Roi d'Arménie, avance toi! » Arrivés en face l'un de l'autre, ils se mirent à frapper comme des mineurs sur le roc ou des forgerons sur le fer rouge; l'un levait le bras, l'autre l'abaissait, car le roi du Nord était de haute stature et non moins fort que Tiridate. Ils se portèrent des coups redoublés, sans résultats. Cependant le roi du Nord commença à perdre de ses forces et comprit qu'il allait succomber. Étant muni d'un lacet, il le lança brusquement sur Tiridate, lui serra l'épaule avec le cou; puis tournant rapidement, il noua le lacet et mit son adversaire dans l'impossibilité de se servir de sa main.

Celui-ci, éperonnant les flancs de son cheval, le pousse contre Kétréhon avec une telle violence qu'il ne lui laissa pas le temps de faire dix pas devant lui. Quand il l'eut atteint : « Chien enragé, lui cria t-il, tu t'es attaché à ta chaîne, » et, levant la main droite sur lui, il lui asséna un coup d'épée sur l'épaule gauche, le fendit jusqu'à la ceinture, sépara en deux le corps du cheval avec la tête, et les fit rouler à terre. Spectacle affreux! la tête, le bras droit se tenant ensemble et le dos du cheval, fendu par le milieu, gisaient sur le sol. Ce que voyant, le prince de la maison d'Ankegh se porta en avant avec l'aile gauche, en criant : « Prince de Siounie, fais avancer les chèvres, car le bouc Hun est mort! » Celui-ci se mit en marche, traversa les rangs ennemis et se dirigea du côté de l'aile droite de l'armée du Nord. « Toi qui aboies contre les astres, dit il, approche que nous luttions seul à seul. » Ils s'abordèrent; le général du Nord fondit sur le prince de Siounie et abattit la tête de son cheval. Celui-ci, tirant son épée, trancha les jambes de devant du cheval de son ennemi. Tous deux renversés par terre, combattaient corps à corps. Cependant un des hommes du prince de Siounie culbuta un cavalier et vint présenter le cheval à son maître, en lui disant : « Levez-vous, maître, et montez en selle. » Le prince se hâta de monter sur le cheval; puis, se retournant contre le général [ennemi], il lui trancha la tête, la jeta dans sa valise et s'en alla. Le prince de la maison d'Ankegh, voyant ce qui se passait, et les ennemis battre en retraite, entra en ligne à son tour, et on s'assaillit des deux côtés avec acharnement. Le roi les poursuivit jusqu'au coucher du soleil et massacra sans pitié tous ceux qui lui résistaient. Arrivées dans un lieu étroit, les deux armées demandèrent à passer la nuit sur le bord d'une petite rivière qui traverse le canton de Haschdiank, au nord-est. Les ennemis campèrent de l'autre côté, et les nôtres en deçà. Au point du jour, les restes de l'armée du Nord firent leurs préparatifs et se précipitèrent sur les troupes arméniennes qu'ils massacraient impitoyablement. Ils les poursuivirent avec un tel élan, qu'ils cernèrent le prince de Dzop, avec beaucoup d'autres. Réduit à l'extrémité, celui-ci s'écria : « Où es-tu, prince de Siounie? viens à mon aide! » Celui-ci, accourant comme un aigle au vol rapide, le dégagea de ceux qui l'entouraient. Lorsqu'il vit qu'il était blessé grièvement à l'aine, il le prit par la main et le reconduisit au camp, où il mourut. Cependant le général du Nord excita pendant la nuit les autres princes à marcher contre le roi. Ceux-ci suivirent cet avis. Ils fondirent à l'improviste sur les tentes du roi, rompirent les ailes de l'armée de Tiridate, et, fondant sur lui, ils allaient s'emparer de sa personne, si un corps de troupes, celui des braves Mehnouni, n'était accouru à temps pour lui

(1) C'est-à-dire : la plaine de Mouschegh.

permettre d'atteindre les restes de l'armée du Nord. Tiridate et le général s'abordèrent avec rage, et le général blessa grièvement le roi Tiridate au bras gauche. Furieux et rugissant comme un lion, Tiridate se précipita sur son adversaire, lui fendit la tête en deux, mit en déroute les troupes qu'il avait devant lui et les poursuivit jusque sur le territoire de Harkh; quelques autres les repoussèrent jusqu'à la ville de Garin (1). De retour à Artzan, le roi et les princes descendirent auprès de saint Grégoire, à l'endroit où était le saint Précurseur; ils rendirent ensemble de solennelles actions de grâces à Dieu, lui offrirent en holocauste des taureaux blancs, des boucs et beaucoup d'agneaux, et distribuèrent aux pauvres d'abondantes aumônes. Lorsque toute l'armée et les princes furent réunis, on en fit le dénombrement et l'on trouva que le nombre des morts s'élevait à huit cents hommes des nôtres (2), tandis que ceux du Nord avaient perdu quinze mille neuf cent quarante-deux combattants.

Ceux qui s'étaient enfuis jusque dans le canton de Harkh furent attaqués en six endroits différents par le prince de Harkh, qui leur tua mille six hommes. De là, ayant pénétré en Géorgie, ils furent exterminés en beaucoup d'endroits. Six mille hommes seulement rentrèrent dans leur pays; quand ils avaient envahi Daron, ils étaient au nombre de cinquante-huit mille. Tout ceci se passa au retour de Rome de Tiridate et de Grégoire, par suite de la trahison du prince d'Aghdsnik. Ils restèrent trois jours aux Neuf-Sources, après quoi ils partirent ensemble pour le district d'Abahouni, emmenant avec eux les princes qui étaient renfermés dans la forteresse d'Oghgan; quant aux quatre cents hommes, Tiridate les fit transporter à la cour. Lorsque nous eûmes rejoint les troupes qu'il avait envoyées en avant, il leur donna l'ordre de s'emparer du prince d'Aghdsnik. Lorsque ce dernier eut été amené en sa présence, Tiridate voulait lui trancher les pieds et les mains. Mais saint Grégoire l'en empêcha et lui conseilla, au lieu de ce châtiment, de le dépouiller de sa dignité et de l'expulser du territoire arménien.

Quant aux événements qui suivirent, si on désire les connaître, on les trouvera dans un autre historien. Cette réponse de notre part doit vous suffire. Si vous désirez venir dans ce pays, le sol y est fertile, la température y est douce, les eaux [y coulent] en abondance; le sol est uni comme une plaine, et autour des montagnes se dressent de nombreuses forteresses. Il produit en grande abondance des pâturages et du miel. Semblable à la manne qui tombait du ciel pour les Juifs, une rosée plus douce que le miel se dépose ici sur les arbres; on l'appelle *kazabîn* (1). La terre [d'où vous êtes] est desséchée par un vent brûlant; votre pays est pauvre en blé; les animaux y sont en petit nombre. Notre pays au contraire regorge de toutes sortes de richesses; [et il est] excellent et salubre. Les princes sont amis des religieux, exempts de désordres et bienveillants pour les pauvres; ils prennent soin des orphelins, protégent les églises et sont pleins de sollicitude pour tous. Que le Seigneur conserve en paix, par vos prières, notre troupeau et le vôtre avec sa grâce. Salut en N.-S. J.-C.

(1) Agathange a passé sous silence cette guerre d'invasion, et Moïse de Khorène (II, 85) n'en parle que très-brièvement. Selon cet historien, le roi du Nord ou des Passils (peuplade scythique ou sarmate appelée *Parsegh* ou *Parsils* par Moïse de Khorène, *Géogr.*, dans Saint Martin, *Mém.*, t. II, 354-355), envahit l'Arménie et fut battu et tué dans les mêmes circonstances racontées par Zénob.

(2) Au nombre des morts se trouvait le généralissime arménien Ardavazt Mantagouni (Moïse de Khorène, II, 85).

(1) En persan *guézengubîn* ou *guézembo*, « résine, manne ».

JEAN MAMIGONIEN,

CONTINUATION DE L'HISTOIRE DE DARON,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'ARMÉNIEN,

PAR

JEAN-RAPHAEL EMINE.

INTRODUCTION.

L'ouvrage de Jean Mamigonien, qui écrivit au septième siècle, ne devait pas faire partie de ce volume, mais, comme il est la continuation de celui de Zénob de Glag, nous n'avons pas cru devoir séparer ces deux histoires, qui du reste portent le même titre, et dont la seconde forme, pour ainsi dire, le complément indispensable de la première.

Jean Mamigonien, trente-sixième abbé du monastère de saint Jean Précurseur (Sourp Garabed), dans le canton de Daron, vivait à l'époque du patriarche Nersès III, dit le Constructeur, qui monta sur le siége pontifical de l'Arménie en 640. Ce fut par l'ordre de ce patriarche que Jean composa son Histoire, pour faire suite à celle de Zénob de Glag, car elle porte également le titre d' « Histoire de Daron ». Jean raconte dans le mémorial de son livre que, déjà du temps de Zénob, on considérait comme une chose utile et agréable, que chaque abbé du monastère de Sourp Garabed tînt au courant le registre des annales du canton de Daron, où étaient transcrits les actes de bravoure accomplis à la guerre par le prince, les fondations et les règlements faits par lui, et de conserver ces documents dans le trésor de l'église du couvent. Ces chroniques, s'augmentant de jour en jour, étaient désignées sous le titre d'« Histoire des Syriens », parce que, jusqu'à l'époque de l'administration de Thotig ou Thaddée, tous les abbés du monastère de Sourp Garabed étaient Syriens de nation (1). Jean fait observer cependant que, depuis l'époque de Chosroès jusqu'au règne de Tiridate, les registres des annales de Daron ne parlent en aucune façon des événements accomplis dans la satrapie des Mamigoniens, et, en vue de combler cette lacune, il a pris la résolution de se rendre dans les environs d'Édesse, où un religieux du nom de Marmara possédait des annales analogues. Ayant rencontré ce moine, il lui demanda d'examiner son recueil d'annales, et il acquit dès lors la conviction que ce document avait été écrit au monastère des Neuf-Sources, et qu'il était tombé aux mains de son possesseur, à la suite des invasions et des guerres qui avaient désolé le canton de Daron. Jean raconte ensuite qu'il possédait déjà dix des chapitres de ce registre et qu'il traduisit les vingt-huit suivants, de façon à former un corps d'annales qu'il légua après lui à ses successeurs.

L'histoire de Daron se composait donc dans l'origine de trente-huit chapitres; cependant, telles qu'elles nous sont parvenues aujourd'hui, ces annales n'en forment plus que huit seulement, dont cinq appartiennent en propre au Livre de Zénob de Glag et trois à celui de Jean Mamigonien.

L'ouvrage de Jean Mamigonien est loin d'être aussi important pour l'histoire que les écrits des annalistes ses devanciers. Cet historien a accueilli avec trop de facilité certains faits d'une authenticité très-douteuse, et les données chronologiques que son livre nous fournit sont, pour la plupart du temps, très-erronées. L'auteur confond aussi certains personnages, et attribue aux uns des actions accomplies par d'autres individus et à des époques très-différentes. On doit croire que le livre de Jean a subi, sous la plume des copistes, des modifications considérables, car on trouve dans son Histoire la mention de faits qui se sont passés après sa mort. On s'explique du reste les interpolations que l'on remarque dans le livre de Jean, quand on lit dans son mémorial qu'il engage instamment ceux qui viendront après lui à ajouter à son ouvrage les événements accomplis de leur temps. Ces continuateurs anonymes, en se conformant aux intentions de Jean, ont pu conserver sans doute le souvenir de faits qui seraient aujourd'hui oubliés, mais les changements qu'ils ont introduits dans l'œuvre originale de Zénob ont beaucoup nui à la réputation de cet écrivain, dont le style est assez

(1) Thotig, vingtième abbé du monastère de Sourp Garabed, expulsa tous les Syriens de son église, abolit les règlements qu'avaient faits ses prédécesseurs, et proscrivit même leur langue, en forçant les moines placés sous sa juridiction, à n'employer que l'idiome arménien dans les usages ordinaires de la vie et dans la liturgie de l'Église.

vulgaire et diffère essentiellement de celui des grands littérateurs arméniens du quatrième et du cinquième siècle (1).

L'Histoire de Jean Mamigonien a été imprimée pour la première fois à Constantinople en 1719; mais il existe une édition bien préférable à la première et qui a été donnée par les Mékhitaristes de Venise, en 1832, à la suite de l'Histoire de Zénob. Cette dernière édition a été faite à l'aide de plusieurs manuscrits qui fournissent des variantes très-importantes pour les noms propres d'hommes et de lieux et pour les dates.

V. L.

(1) Cette notice sur l'ouvrage de Jean Mamigonien a été rédigée d'après celle que le P. Karékin a insérée dans son *Histoire de la littérature arménienne* (en arm.), p. 316 et suiv.

JEAN MAMIGONIEN.

HISTOIRE DE DARON.

CHAPITRE I[er].

Sur ceux qui administrèrent successivement le monastère de Saint-Jean Précurseur (Sourp Garabed), appelé aussi couvent de Glag.

Zénob administra le monastère de Glag pendant vingt ans. Épiphane, disciple d'Antoine, lui succéda pendant trente ans. La dixième année de son administration, saint Grégoire [l'Illuminateur] vint visiter le monastère de Glag et il demeura quatre ans chez Antoine et Gronitès, sur la colline d'Avédiatz. Ceux-ci le congédièrent en lui disant : « Allez habiter les déserts, les lieux solitaires, pour qu'on ne vienne pas vous glorifier à cause de votre sainteté. » Saint Grégoire quitta ce lieu et se retira dans la grotte de Mané, où il mourut sept ans après, dans la gloire de Dieu (1).

A Épiphane succéda son disciple Étienne pendant quinze ans (dix-huit ans, *selon* 2 *ms.*). La quatrième année de son administration, saint Antoine mourut, et deux ans après saint Gronitès, qui avait séjourné pendant quarante ans dans le lieu appelé Innagnian. Il fut enterré à quelque distance de l'église, du côté méridional (2). Il avait élevé une église de l'autre côté de Govar, près d'une source abondante et il y avait établi soixante religieux qui avaient des mœurs angéliques. C'est en cet endroit que saint Grégoire cacha les reliques (3).

Ephrem administra pendant vingt-huit ans.

Jean, pendant dix ans (cinquante ans, *selon* 2 *ms.*); il vivait à l'époque de saint Sahag.

Ghimintos administra pendant dix ans;

Marc, pendant dix-huit ans (Margar-Macaire), pendant douze ans, *selon* 2 *ms.*)

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 91. — *Panégyriques de saint Grégoire* et *Vies des Saints arm*, *sub nom. Grigoris.*

(2) Cf. Vartan, *Géograph.*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II. p. 430-431.

(3) Cf. plus haut, Zénob de Glag, p. 345.

Cyrille (Giouregh), pendant vingt-deux ans. Il fut le premier [abbé] qui fut consacré évêque par Jean Mantagouni, catholicos des Arméniens (1).

Grégoire administra pendant six ans;

André, pendant onze ans (huit ans, *selon* 3 *ms.*);

Nersès, pendant sept ans (quatre ans);

Jean, pendant trois ans (deux ans);

Sahag, pendant cinq ans (sept ans);

Joseph, pendant six ans;

Barthélemy, pendant quatre ans (trois ans);

Athanase, pendant dix ans (seize ans); c'est lui qui, du temps de Moïse, catholicos des Arméniens (2), et à sa demande, fixa [le point initial de] l'ère [arménienne] dans la ville de Tevin, car il connaissait les calendriers de tous les peuples (3).

Gomidas administra pendant huit ans (dix ans); il fut envoyé vers les Géorgiens par Abraham, patriarche des Arméniens (4), pour consacrer l'union avec eux.

Étienne (Sdéphanos) administra pendant six ans. Il se rendit auprès de Gomidas, patriarche des Arméniens (5), et comme celui-ci construisait de

(1) Jean Mantagouni, auteur d'homélies célèbres, dont le texte a été imprimé à Venise, au monastère arménien de Saint-Lazare. Cf. Leqüien, *Oriens Christ.*, t. I, 1380. — Sukias de Somal, *Quadro*, p. 30. — Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 218 et suiv.

(2) Cf. sur la fixation de l'ère arménienne les savantes recherches du P. Surmélian (*Traité du calend. arm.* — Venise, Saint-Lazare, en arm.) qui ont été mises à profit dans l'ouvrage intitulé : *Recherches sur la chronologie arménienne* (Paris, 1859). — Le point initial de l'ère arménienne est fixé au 11 juillet de l'année 552 de notre ère.

(3) Moïse II, d'Eghivart, dans le canton d'Arakadzodn, occupa le siége patriarcal d'Arménie depuis l'an 551 jusqu'à l'an 581. Moïse, qui était très-avancé en âge, avait pris pour coadjuteur Verthanès.

(4) Abraham I, évêque du pays des Rheschdouni, originaire du canton d'Abahouni, succéda à Moïse II, et occupa le siége partiarcal de l'an 594 à l'an 600.

(5) Gomidas, successeur de Jean III, né à Aghtsits dans le canton d'Arakadzodn, était évêque de la satrapie des Mamigoniens, quand on l'appela sur le siége patriarcal d'Arménie en 617. Il l'occupa jusqu'en 625.

nouveau la chapelle des saintes Hripsimiennes (1), il en rapporta une relique qu'il plaça dans le couvent de Glag, où il résidait.

Basile (Parsegh-Barthélemy, *selon* 3 *ms.*) administra pendant huit ans;

Thaddée, pendant trente ans (Thotig, saint et ermite, *selon* 2 *ms.*). Il fut vertueux dès l'enfance. C'était le disciple de Basile qui le chérissait à cause de sa bonne conduite, ainsi que Mouschegh, prince des Mamigoniens, qui lui donna beaucoup de fermes. Il établit dans le couvent de Glag trois cent quatre-vingt-huit religieux qui ne faisaient qu'un seul repas par jour.

De son temps, quatre ermites qui ne mangeaient que des légumes et qui ne se donnaient aucun plaisir des sens, voulant se rendre à Sougav (2), passèrent dans le pays des Grecs. Arrivés en ce lieu, il leur convint d'y vivre en solitude et ils y passèrent deux ans. [Au bout de ce temps,] trois hommes qui habitaient le Sedjestan (Sakastan), ayant entendu parler d'eux, vinrent au monastère de Glag et y demeurèrent avec eux : les uns au lieu dit Innagnian, sur la colline des Avédiatz, les autres dans la grotte qui se trouve au sud-est, du côté de la croix cachée, et quelques-uns sur la colline couronnée d'un bois. Ils passèrent ainsi vingt ans dans cette austérité.

Pendant le gouvernement du prince Mouschegh le Mamigonien et l'administration de Thotig, un événement merveilleux se passa au monastère de Glag, devant la porte de Saint-Garabed. Le prince des Ardzrouni, appelé Vart le patrice, qui avait fait construire plusieurs églises et plusieurs couvents, voulant se rendre à Césarée, conduisit sa femme chez son père, et, ayant confié la contrée à la garde des autres nobles, il s'en alla. C'était une femme pieuse et qui s'appelait Marie. Elle désirait ardemment voir les saints hommes qui se trouvaient au couvent de Glag et au monastère de Garabed. Ayant pris un jour avec elle son fils aîné, encore à la mamelle, elle se présenta avec une grande insistance à la porte de l'église de Saint-Garabed. Elle supplia à plusieurs reprises les religieux de lui laisser visiter l'église, mais ceux-ci s'y refusèrent. Étienne conduisit l'enfant devant l'autel, le fit prosterner devant Dieu et le rapporta à sa mère. Celle-ci le prit, fondit en larmes, et se lamenta en disant : « Malheur à moi, pécheresse, qui ne puis jouir de pareilles faveurs. Femmes, déplorez mon sort; hommes, laissez-moi répandre des pleurs! Que les montagnes m'écrasent sous leur poids et que les collines me prennent en compassion. Que les monstres me plaignent, et la race des oiseaux aura pitié de moi. Les anges auront pitié de moi, et les démons se rassembleront et se précipiteront sur moi. Ayez compassion de moi, saints serviteurs de saint Jean, et conduisez-moi dans l'église. » Puis se tournant vers son fils, elle lui « dit : Pourquoi es-tu sorti de mes bras, ô mon enfant, et n'as-tu pas eu pitié de ta mère? N'est-ce pas moi qui t'ai mis au monde, qui t'ai nourri, et pourquoi m'as-tu laissée seule? »

Après avoir parlé de la sorte, la princesse présenta aux religieux beaucoup d'encens odoriférant qu'elle avait apporté avec elle, puis, l'ayant envoyé à Thotig, elle lui demanda la permission de la laisser pénétrer dans l'église. Il lui répondit : « Nos prédécesseurs n'ont pas permis de laisser entrer les femmes (1), et il nous est impossible d'exaucer votre prière. Si c'est pour un zèle pieux que vous voulez visiter l'église, Dieu sera satisfait du chagrin que vous avez éprouvé. Que notre réponse n'altère en rien vos sentiments pour nous, et allez en paix. » La princesse répliqua : « Non, il n'en sera pas ainsi, et si vous voulez m'opposer la force, je ne vous crains pas, et si vous me dites que saint Jean me méprise, n'est-il pas né lui-même d'une femme? le Seigneur n'est-il pas né aussi d'une femme, et les apôtres et les prophètes n'avaient-ils pas de mères? J'entrerai, Seigneur, car j'ai pour intercéder en ma faveur votre mère, afin que vous ne soyez pas irrité. N'exercez pas sur moi l'effet de votre colère, afin que je ne devienne pas la risée du monde. Puisque vous avez sucé le lait de la femme, rendez-moi digne de visiter ce temple. »

Ayant ainsi parlé, la princesse entra dans l'église, baisa le mur du temple, se prosterna a genoux devant le saint autel et dit : « Seigneur, voyez mon cœur déchiré et soyez miséricordieux envers une malheureuse, car, dans votre bonté, vous ne vous êtes pas souvenu de votre colère. Que votre nom soit éternellement béni! » Lorsque la princesse sortit de l'église, ils furent attristés de ce qui s'était passé et ne pardonnèrent pas à cette princesse l'acte qu'elle avait commis; ils voulaient s'en venger et ne lui préparèrent point de repas. Alors la princesse ordonna aux

(1) Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, ch. 25, p. 131 (en arm.).

(2) Montagne de la province d'Ararat. — Cf Indjidji, *Arm anc.*, p. 406.

(1) Cette défense remontait à saint Grégoire l'Illuminateur, ainsi qu'on peut le voir plus haut, dans l'Histoire de Zénob de Glag, p. 348, col. 2.

gens de sa suite de préparer un dîner pour les religieux, les invita tous à y prendre part, et leur nombre s'élevait à trois cent quatre-vingt-quinze personnes. Lorsqu'ils eurent fini de manger, la princesse dit : « O saints hommes! zélés pour la propagation du culte divin, réjouissez-vous avec moi dans le Seigneur, car il m'a permis de visiter l'église sans me punir, et il a accompli le vœu de mon cœur. Or, donnez-moi votre bénédiction, et continuez à vivre saintement et en paix. » Aussitôt la princesse partit avec sa suite.

Cependant, le sacristain et l'un des religieux vinrent s'agenouiller devant le saint autel, et dirent : « O Seigneur! vous ne punissez donc pas la femme qui osa commettre un acte semblable, car après cela, toutes les autres femmes violeront ainsi l'entrée de ce monastère. Montrez à présent votre force, pour que les nations sachent qu'il ne faut pas violer ce saint lieu, et pour que ce soit un exemple et une loi pour beaucoup d'hommes. » Pendant que la princesse gravissait la petite colline au sud du couvent, et qui se trouve au sommet de Nartag (3 ms. Satag), et domine le petit fort de Medzamor qui est en bas de Nartag et qu'on appelle Antag (1 ms. Artag), elle aperçut du côté du nord une vision merveilleuse. Ayant confié l'enfant à sa nourrice, elle dit : « Je vois un homme à la longue chevelure, enflammé de colère et descendant des cieux; il entre dans l'église, il sort, il vient à moi. Dans sa main, il tient une épée effilée, humectée et rougie de sang. » A peine avait-elle prononcé ces mots qu'elle fut frappée par l'homme de la vision, et elle tomba morte sur le coup. Voyant cela, ses serviteurs coururent avertir ceux de l'église et leur racontèrent ce qui s'était passé. Le supérieur du couvent, en apprenant cette nouvelle, s'emporta contre le sacristain qui en fut fort attristé, et pleura pendant plusieurs heures. Le supérieur se rendit avec ses serviteurs à l'endroit où la princesse avait succombé, et, lui ayant creusé une tombe, il y déposa son corps, y dressa une croix de pierre, sur laquelle on grava l'inscription que voici :

Cette épée sera près de celui
qui aura l'audace de violer
l'église de Dieu.

Cette croix existe encore avec l'inscription.

Le supérieur prit l'enfant, le confia à sa nourrice jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de puberté, après quoi il l'admit dans le couvent, l'y instruisit et le nomma supérieur du monastère avant de mourir. Son père, le prince des Ardzrouni, apprit la nouvelle de la mort de sa femme au moment où il quittait Césarée. Il en fut très-attristé, mais le supérieur Thotig lui donna des consolations. Il résolut ensuite de bâtir des églises et partit pour Madravank (1), afin de se procurer des matériaux avec lesquels il éleva une magnifique église, qu'en souvenir de sa femme, il nomma l'église de la Mère de Dieu. Il lui fit don d'ornements magnifiques et l'orna avec une rare élégance. Il dota également de grandes richesses le monastère de Saint-Jean Précurseur, de Glag.

C'est encore lui qui rendit au couvent du saint Précurseur les villages de Govar et de Baregh, car un prince impie de la maison des Mamigoniens s'était emparé de ces deux villages qui appartenaient au monastère et les avait donnés à une chanteuse. Le père Cyrille s'irrita de ce procédé et maudit le prince qui s'était emparé de propriétés appartenant au couvent. Mais ce prince fut lancé à terre par son cheval, un mois après cette malédiction, et il mourut. Cependant son fils offrit au couvent de rendre les villages que son père s'était appropriés; mais le supérieur refusa de les accepter et exigea que le prince se présentât. [Le prince des Ardzrouni] compta vingt-deux mille tahégans qu'il donna au prince de Daron, pour racheter Govar et Baregh, qu'il rendit au couvent, en y joignant les documents authentiques. Il fit don encore au couvent de deux villages de ses domaines, Ardamed et le Trône des Princes (3 ms. Koms); puis, ayant laissé son fils près de Thotig, il rentra dans son pays. Au moment de mourir, il se fit transporter au couvent d'Innagnian, et son tombeau se trouve à trois pieds, à l'est de l'église.

En ce temps-là, les Perses assassinèrent leur roi Hormisdas (Ormizt), et son fils Chosroès (Khosrou) Dchamp se réfugia chez les Grecs (3 ms. chez les Romains). Ayant accepté le concile de Chalcédoine (2), Chosroès marcha contre les alliés perses avec l'armée que Maurice lui confia et retourna en maître dans son pays. Lorsque Chosroès se rendit dans ses États, après avoir quitté la Grèce, il prit avec lui Mouschegh, seigneur de Mousch, et Khouth, prince de Daron et de Sassoun, et, ainsi

(1) Cf. sur cette localité de la province de Douroupéran, Indjidji, *Arm. anc.*, p. 96 et suiv.

(2) Cf. Jean Catholicos, *Hist. d'Arm.*, ch. IX, p. 56-57 de la trad. franç. de Saint-Martin. — C'était une tradition répandue parmi les Arméniens, que Chosroès I avait adopté le christianisme. Jean Mamigonien attribue par erreur cette conversion à Chosroès II Parviz, fils d'Hormisdas, que Maurice, empereur de Constantinople, aida à reconquérir ses États contre l'usurpateur Bahram Tchoubin.

que l'avait ordonné Maurice, il le conduisit à Tevin, le nomma gouverneur de l'Arménie et lui confia l'armée des Arméniens, forte de 30,000 hommes. Quant à Chosroès, il se mit à la tête de l'armée grecque composée de 70,000 soldats et marcha contre Pahl Schahasdan (3 ms. Palkhasdan). Pendant qu'on campait, les Grecs crurent manquer à leur dignité en restant avec les Arméniens, et, continuant leur marche, ils vinrent s'établir dans la ville.

Nikhordjès, qui avait assassiné Hormisdas, leva une armée de 80,000 Perses et s'avança à la rencontre de Mouschegh. Le valeureux Mouschegh parvint à peine par ses encouragements à décider les Arméniens à accepter le combat. Le prince des Mamigoniens, gouverneur de l'Arménie, engagea son armée à invoquer le secours de Dieu par l'intervention du saint Précurseur. S'étant tous conformés à cet ordre, les Arméniens s'élancèrent sur les Perses, et Dieu leur livra leurs ennemis. Mouschegh, ayant aperçu de loin le roi et l'ayant reconnu, s'approcha de lui, et ils s'attaquèrent mutuellement. Mouschegh, harassé de fatigue, mais n'attachant pas plus de prix à la mort qu'à la vie, leva sa masse d'armes et en asséna un coup sur le crâne de Nikhordjès. Ce coup lui brisa la tête et sa cervelle s'échappa par ses narines. Mouschegh lui trancha la tête et, l'ayant mise dans une valise, il exhorta les siens à se battre. Ceux-ci, se ranimant, mirent en fuite les ennemis et firent prisonniers quarante-huit princes. On ne pouvait pas compter les morts, tant leur nombre était considérable. On fit, avec les princes, mille prisonniers; les Arméniens rentrèrent après cette grande victoire dans leur pays (1).

En entendant cette nouvelle, le roi Chosroès fut dans l'allégresse, mais les soldats grecs étaient confus de honte. Lorsque le roi fit demander Mouschegh et se disposait à faire des largesses à toute son armée, l'empereur Maurice fit dire à Chosroès qu'on l'avait nommé roi à la place de son père. « Savez-vous, lui dit-il, que Mouschegh voulait vous faire tuer? » Alors Chosroès voulut s'emparer par trahison de Mouschegh et le faire mourir. Il l'envoya mander auprès de lui; mais la sœur de Chosroès, instruite de la trahison de son frère, avertit Mouschegh. Celui-ci prit avec lui quarante princes seulement, armés en guerre, lesquels, ayant ceint leur sabre de bataille, vinrent se présenter en face du roi. Ils s'approchèrent à cheval jusqu'auprès de la tente royale et éclatèrent en reproches amers, en racontant la trahison qu'on avait ourdie. Ils crachèrent au visage du roi, et lui firent des reproches sur sa folle conduite. Après quoi Mouschegh quitta le roi avec les siens, le cœur gonflé de colère. Quand le roi eut appris que Mouschegh était parti fort irrité, il fut saisi de terreur, car c'était encore un jeune homme.

Mouschegh envoya au général des Grecs le message suivant : « Vous avez voulu, dit-il, m'assassiner par trahison, mais, je vous le dis, ne réveillez pas le lion qui dort, ni le renard qui a oublié ses instincts, autrement celui qui a vaincu 80,000 hommes peut bien aussi en exterminer 70,000. « Ensuite, laissant l'armée à Tevin, il se démit de sa charge de gouverneur, prit avec lui les troupes de la maison des Mamigoniens, et retourna dans ses domaines. Peu d'années après, Phocas assassina Maurice et monta sur le trône.

Chosroès marcha contre Phocas pour venger la mort de Maurice (1). En passant près de la ville de Garin (Erzeroum), il envoya un messager à Mouschegh, prince de Daron, et lui dit : « Venez et accompagnez-moi à la porte du roi des Grecs pour demander vengeance de la mort de Maurice, sinon je ruinerai votre pays à mon retour, je vous chargerai de chaînes, et je vous conduirai à la Porte, vous, votre femme et vos enfants. » Mouschegh, ne répondit pas et commença à fortifier le pays. Chosroès se rendit en Grèce, y fit beaucoup de butin et un grand nombre de prisonniers; puis se dirigea du côté de Pasen, à Tevin, à Her et à Pahl. Lorsqu'il fut arrivé à Garin, Chosroès envoya Mihran à Daron, contre le prince Mouschegh, afin de s'emparer de sa personne et de le conduire prisonnier en Perse. Il lui ordonna de ruiner les lieux consacrés au culte et de massacrer les religieux. Les Perses firent irruption dans le pays et se mirent à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus.

CHAPITRE II.

Histoire des Perses. Mihran se rend à Daron avec une armée de 30,000 hommes, qui sont massacrés près de la ville d'Otz par Vahan le Loup. Le seigneur de Mousch, de Kalouhr, de Khouth, de Schadkh et de Sassoun va trouver Mihran.

La première année du règne de Phocas, qui

(1) Cf. sur ces événements Théophylacte Simocatta, liv. IV, ch. 3-15; V, 1-13. — Théophane, p. 221 et suiv. — Cédrénus, t. I, p. 396-397. — Zonaras, *Annal.*, t. II, liv. XIV, p. 74-75.

(1) Théoph. Simoc., liv. VI, ch. 15. — Théophane, p. 244-272. — Cédrénus, t. I, p. 405-420. — Zonaras, *Annal.*, t II, liv. XIV, p. 82-85.

assassina son maître, l'empereur Maurice, par trahison, et monta sur le trône, Chosroès se souvint de la paix signée entre lui et Maurice et passa sur le territoire des Grecs avec 140,000 hommes. Il pilla plusieurs villes et beaucoup de provinces et retourna ensuite dans ses États. Son neveu Mihran fut envoyé par lui à Daron, avec 30,000 hommes. Lorsqu'il fut arrivé dans la contrée de Haschdiank, ils prirent un guide, et, ayant continué leur marche, ils arrivèrent à la croix de pierre (Artzan). Quand ils eurent lu l'inscription de la croix, ils la mirent en pièces (1), et 8,000 hommes pris parmi eux se rendirent à Meghdi et à Asdéghoun. Les 22,000 autres restèrent près de la croix pour voir les fuyards. Lorsque les sept religieux qui vivaient de légumes apprirent leur arrivée, ils vinrent au couvent et en firent sortir tous les moines. Les uns s'en allèrent, mais les autres demeurèrent; toutefois Polycarpe les envoya dans le fort d'Oghgan et ne garda au couvent que le supérieur Thotig, les religieux attachés au service de l'église, et il leur ordonna de se préparer à recevoir la communion divine. Après que les sept religieux eurent célébré la messe, ils enjoignirent à un secrétaire abréviateur, venu de la part des Grecs, d'écrire tout ce qu'ils allaient dire; puis, élevant les bras devant le saint autel, ils parlèrent ainsi (2).

. . . .

Au moment où ils disaient *Amen*, une voix se fit entendre du ciel, qui disait: « Qu'il soit fait ainsi que vous le voulez. Je vous récompenserai lors de ma venue, et je pardonnerai les péchés à ceux qui souffriront en mon nom et en celui de mon Précurseur, car je suis miséricordieux envers chacun. Venez donc dans les lieux de lumière que vous vous êtes préparés par vos austérités. »

En entendant ces paroles, les saints se prosternèrent devant le saint autel, et puis ils sortirent de l'église. Polycarpe alla se prosterner devant la sainte croix et se mit en prières, afin de supplier Dieu de donner la paix à toute la terre, de mettre en déroute l'ennemi qui était arrivé, et [il pria ensuite] pour que les pauvres obtinssent la tranquillité dans leurs demeures. Les Perses arrivèrent tout a coup, et, apercevant Polycarpe, ils lui tranchèrent aussitôt la tête, en laissant son corps devant la croix. Puis ils vinrent en toute hâte jusqu'à la porte de l'église, aperçurent les religieux en pleurs et absorbés dans la prière, et, se précipitant sur eux, ils les massacrèrent tous les sept. C'étaient Théon, Polycarpe, Siméon, Jean, Épiphane, Timarios et Énargius (lis. Evagrius— 3 ms. Narésos). Tous les sept furent massacrés par les soldats perses de Mihran, au mois de Kaghots, le 4e jour qui était un jeudi, à la 9e heure. Leurs corps restèrent sur le lieu du supplice jusqu'au matin.

Cependant les Perses ne purent pas découvrir la porte de l'église, car Dieu la déroba à leur vue; mais ils se mirent à donner des coups de marteau, sans pouvoir la découvrir davantage. Effrayés par les démons, ils s'éloignèrent enfin de ces lieux, car il faisait déjà nuit. Trois jours après, les serviteurs et le supérieur Thotig arrivèrent, mais les corps des saints restèrent sur place sans être enterrés, car tout le monde s'en était éloigné. Ayant reconnu qu'ils étaient morts, tous versèrent des larmes et furent plongés dans une grande tristesse. Ensuite, ayant relevé les corps, ils les descendirent dans le jardin au sud de l'église; là ils creusèrent la terre, préparèrent une sépulture et les déposèrent auprès d'Antoine et de Gronitès qui étaient venus jadis de Césarée avec saint Grégoire. On dressa sur leur sépulture la croix divine, et beaucoup de gens obtenaient leur guérison en cet endroit (1).

Quelques hommes envoyés par le prince Mouschegh, pour s'informer du nombre des soldats, furent étonnés lorsqu'ils apprirent que les saints avaient été massacrés; ils allèrent en toute hâte trouver le prince Mouschegh et lui racontèrent les détails de cet événement. A cette nouvelle, Mouschegh demeura trois jours sans prononcer une parole. Ses soldats lui donnèrent alors un livre renfermant les lois chrétiennes et des paroles consolantes, en lui disant: « Véritable rayon de la lumière bienheureuse, vous, notre illustre général, ne vous affligez pas de leur mort, car, par leurs prières, ils sont devenus les remparts solides du monde, nos intercesseurs et nos protecteurs auprès de Dieu. Laissez maintenant la douleur de côté, et mettez en fuite Mihran qui s'est levé contre nous. » Mouschegh, comme sortant d'un songe, ordonna de mander auprès de lui Vahan qu'il avait nommé prince de Daron, lorsqu'il était gouverneur de l'Arménie. Il lui parla en ces termes: « Vahan, ô mon fils, vous connaissez mon grand âge; voilà cent vingt ans (?) que je fais la

(1) Cf. plus haut, Zénob de Glag, p. 347, qui parle de l'érection de ce monument, élevé après la bataille gagnée par les arméniens chrétiens sur les idolâtres de Daron.

(2) Nous avons supprimé une longue prière, où les sept religieux offrent leur vie à Dieu en holocauste, pour s'assurer le ciel.

(1) Vartan mentionne, dans sa Géographie, la sépulture de ces sept martyrs (Saint-Martin, *Mém.*, t. II, p. 428-431).

guerre, ma lance à la main, et mon front ruisselait de sang au lieu de sueur. Moi-même, j'ai rangé en personne mon armée et j'ai entrepris la guerre. A présent je suis vieux, mes membres tremblent ; Dieu et vous pouvez marcher à mon aide. Or, mon fils, sachez bien que si vous succombez pour les chrétiens et pour l'Église, vous serez un martyr; si vous entreprenez la guerre pour des honneurs temporels, c'est de la bravoure. Je n'ai pas d'autre héritier que vous, et mes domaines vous appartiendront autant qu'à vos fils après vous. Levez-vous donc, marchez, joignez-les avec prudence, et le saint Précurseur vous sera en aide et vous servira de bouclier, car les prières des saints religieux s'élèveront à votre gauche et à votre droite. »

Vahan se chargea d'exécuter la volonté de Mouschegh ; il commença à former des ambassades, les envoya vers Mihran et lui demanda de faire la paix et de sortir du pays. Mihran lui fit répondre : « Il n'en sera pas ainsi tant que je n'aurai pas fait prisonnier le prince Mouschegh et que je ne l'aurai pas conduit en Perse en présence du roi. » Vahan lui envoya dire : « Si vous me remettez le pays de manière que j'en sois le maître et le prince, je vous livrerai Mouschegh, et même je me révolterai contre lui et je me joindrai à vous, en vous enlevant ainsi tout sujet de crainte, et les choses seront ainsi réglées. » Mihran s'obligea à accepter les propositions de Vahan et le manda auprès de lui. Il vint s'installer dans la ville de Mousch, et Mouschegh se rendit au fort d'Oghgan.

Les soldats qui avaient massacré les religieux se transportèrent au fort d'Asdghon, se tinrent pendant deux jours en face des murailles sans pouvoir réussir à le prendre; puis ils allèrent trouver Mihran et lui décrivirent en détail la position de la place. Lorsque Vahan se présenta devant Mihran, celui-ci lui demanda de lui céder le fort d'Asdghon. Vahan répondit : « Non pas, seigneur, mais confiez-moi 4,000 hommes et nous irons nous emparer des places fortes où sont les favoris et les trésors de Mouschegh ; car, me croyant peut-être en état de révolte, ils se mettraient sur la défensive et refuseraient de me livrer les forteresses. Maintenant rendons-nous dans la ville d'Otz, et ensuite nous nous porterons ailleurs. » Mihran confia à Vahan 4,000 cavaliers d'élite qu'il conduisit jusqu'à la porte de la ville d'Otz, et il se ménagea des intelligences dans la place, afin de faire prisonniers les soldats qu'il avait avec lui, et de les faire mourir. Le lendemain, ayant parlementé avec la ville pour l'engager à ouvrir ses portes aux soldats, il commença à les y faire entrer, et, comme l'entrée de la place était étroite, peu de gens pouvaient pénétrer ensemble dans l'enceinte de la ville. Les habitants firent entrer dans les maisons les soldats qui pénétraient dans la ville, les dépouillaient de leurs vêtements, leur coupaient la tête, et les jetaient dans des trous bien dissimulés, situés en dehors des remparts. Il avait laissé seulement 50 hommes sur les 4,000 dans le village de Khartz (2 ms. Harts), et il leur avait ordonné, lorsqu'il leur enverrait l'un d'eux, d'aller trouver Mihran et de lui amener de nouvelles troupes. Lorsqu'il eut introduit les soldats dans la ville, Vahan leur envoya donc dire de lui envoyer de nouvelles troupes de Mihran. Ceux-ci vinrent trouver Mihran, et, ayant emmené avec eux 2,000 hommes d'élite, ils rejoignirent Vahan qui prépara un nouveau stratagème, dont ils ne se vantèrent pas et qui devait les perdre.

Dès qu'ils furent arrivés près de la porte appelée Mor (du marais), Vahan avait donné aux habitants les chevaux et les vêtements des soldats perses. Il les manda près de lui et leur communiqua un avis, en disant : « Lorsque les soldats perses vous apercevront, prenez tous le chemin de la ville et, en entrant dans la cité, faites sonner les trompettes comme pour annoncer la victoire; puis, laissez les portes ouvertes pour que les nouveaux arrivants croient que la place est enlevée. » Ils agirent comme il leur avait été ordonné. Or, lorsque les Perses les virent se précipiter en masse sur la ville, ils furent dans l'allégresse, et, se dirigeant vers la place, ils se hâtèrent d'y pénétrer. Vahan, se présentant sans tarder devant le front des Perses, leur annonça la prise de la ville, et envoya à Mihran vingt hommes de l'armée perse, en lui annonçant cette heureuse nouvelle : « Nous avons pris la ville ; » et lui-même rejoignit les soldats perses. Plusieurs soldats, en entrant dans la place et pendant que les autres les suivaient, commencèrent à se douter du piége et voulaient battre en retraite pour rejoindre Mihran. Alors Vahan se mit à leur poursuite, commença à les massacrer et à les jeter dans le marais. D'un côté, Vahan, d'un autre côté, les habitants noyèrent quarante hommes dans le marais, et, ayant fait les autres prisonniers dans la ville, il fit trancher leurs têtes que l'on rangeait sur les remparts. Lorsqu'on eut compté les têtes tombées ce jour-là, on en trouva au moins 2,000. Il ordonna de leur couper à tous le nez et le prépuce et de les mettre dans des sacs.

Vahan, ayant rassemblé ses soldats au nombre de 700, vint dans la ville de Mousch. Ayant laissé 300 hommes à Méghoua (2 ms. Meghdea) et deux

cents soldats de Sanas (2 ms. Sasan) armés de lances à Dzdzmag (2 ms. Dzmag), il prit seulement avec lui 200 hommes et alla rejoindre Mihran. Lorsqu'il fut entré dans son appartement, il lui parla ainsi : « Je viens vers vous, fuyant vos soldats, car ils m'ont refusé l'entrée de la ville et une part du butin, et ils ont même enfermé mes troupes dans la place. J'arrive donc en fugitif auprès de vous. » Mihran voulut alors envoyer 1000 hommes contre eux; mais Vahan lui dit : « Ils se sont même révoltés contre vous, car, après avoir pris le butin et les richesses de la ville, ils veulent passer dans le pays des Grecs. » Mihran, se mettant de plus en plus en colère, ordonna d'envoyer 2,000 hommes contre eux. Vahan conseilla à ces soldats de ne pas franchir le fleuve de Meghdi pendant la nuit, mais de camper sur ses rives et de continuer leur route le lendemain. « Peut-être les ennemis se précipiteront sur vous, et vous ne connaissez pas les localités. » Il leur dit encore : « Que mille d'entre vous passent par Dzdzmag et les mille autres par la plaine. » Puis, leur ayant donné des guides, il prit congé de Mihran, afin de présider à leur départ. Dès qu'ils furent parvenus à l'endroit où il leur avait commandé de se séparer, il leur adjoignit cent hommes et ils se dirigèrent sur Dzdzmag. Vahan, s'étant mis à la tête des cent autres soldats, les suivit à quelque distance.

Quand cette troupe fut parvenue sur les rives du fleuve de Meghdi, Vahan les fit camper pour qu'ils se livrassent au sommeil, et, ayant préparé des embuscades, il ordonna aux serviteurs d'éloigner les chevaux comme pour les faire paître; de cette manière il n'éveillait en rien les soupçons des Perses. Tout à coup, les soldats de Vahan firent résonner les trompettes, en avant et en arrière des Perses, les entourèrent et les précipitèrent dans le fleuve; pas un seul n'échappa. Ensuite, poussant les chevaux devant eux, ils se dirigèrent sur Dzdzmag. Cette affaire une fois commencée et terminée, les Arméniens se rendirent à Dzdzmag, pour y surprendre les autres Perses qui n'étaient pas encore arrivés, et ils les attendirent jusqu'à ce qu'ils fussent venus. Ceux-ci descendirent de cheval, comme le leur avait prescrit Vahan, sans avoir le moindre soupçon. Bientôt après, les soldats de Vahan se placèrent à l'entrée du pont, firent entendre un bruit terrible tout autour d'eux, et ils commencèrent à les exterminer sans pitié. L'un d'eux, qui s'était réfugié dans le marais, monta à cheval et s'enfuit du côté de Mousch. Deux des soldats de Vahan se mirent à sa poursuite, l'atteignirent sur l'autre rive du fleuve, l'assommèrent en le frappant sur la tête, et sa cervelle lui sortit par les narines. L'un d'eux prenant du sable, le présenta au cadavre en disant : « Cuisinier des Perses, prenez ce sel, » et le nom de cet endroit fut appelé *Araghs* (1); on y construisit depuis une ville. Vahan ayant acculé les Perses sur les rives du marais, quelques-uns n'en purent sortir, et les autres tombèrent dans l'eau et s'y noyèrent. On coupa le nez et le prépuce de ceux qu'on massacrait sur la terre, et on lançait leur tête dans le marais et dans la plaine. Vahan ayant rassemblé les 2,000 chevaux, les fit conduire dans le fort d'Éghantz (3 ms. d'Oghen) qu'on appelle aussi Eghnoud (2).

Quand toutes ces choses furent accomplies, Vahan et les siens s'en allèrent retrouver Mihran (2 ms. Nikhor), et il commanda à ses serviteurs de préparer un festin et d'y convier Mihran. Mais, comme celui-ci était malade, il demeura dans son appartement et permit à Vahan seulement d'y entrer. Vahan se plaça près de la porte, et congédiait les princes qui se présentaient, en disant que le gouverneur de l'Arménie ne pouvait se rendre au festin. Mihran et Vahan entrèrent dans une chambre où était préparé un repas et ils y burent du vin. Aussitôt Vahan, prenant le sac où se trouvaient les nez et les prépuces, le vida devant Mihran qui fut saisi d'épouvante et lui demanda : « Qu'est-ce que cela? dites-moi ce que c'est! » Vahan lui raconta les choses telles qu'elles s'étaient passées et ne lui cacha rien de ce qu'il avait fait. Mihran, au comble de la fureur en entendant ce récit, prit une lance qu'un serviteur tenait à la main et voulait en percer Vahan. Mais celui-ci, saisissant son sabre de la main, lui coupa le prépuce, le mit dans la bouche de Mihran en lui disant : « C'est vous qui avez insulté Dieu, qui avez fait mourir les religieux qui sont les colonnes du monde. » Il lui coupa le nez, le lui mit devant les yeux, puis, lui ayant ouvert le ventre, il ordonna à un serviteur de lui arracher le foie et de le lui mettre dans la bouche. Ensuite, lui ayant traversé l'abdomen d'un coup d'épée, il le fit empaler. Au moment où il venait seulement de lui couper le prépuce, il lui dit : « Donnez-moi un ordre et une lettre pour le Perse qui est chez les Abahouni, et je vous ferai grâce de la vie. » Mihran lui donna une lettre et un ordre qu'il jura à plusieurs reprises être véridiques et que lui seul et le gouverneur des Abahouni connaissaient. Quand il eut tout appris, Vahan saisit son épée, en frappa Mihran au cœur, et il mourut aussitôt. Les serviteurs prirent les habits ensanglantés de

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 108
(2) Cf. Indjidji, *op. cit.*, p. 108.

Mihran, les cachèrent, et, ayant fait disparaître les traces du sang sur le sol, ils le couchèrent sur le côté, dans son lit, et le couvrirent comme s'il dormait. Vahan manda alors dans la tente le secrétaire perse et lui fit écrire une lettre contenant des salutations et le mot d'ordre, et qui disait : « Dans trois jours, montez sur la colline qui se trouve au-dessus de la vallée de Goth avec 1,000 hommes seulement, pour que nous vous apercevions. » Le secrétaire écrivit selon l'ordre qu'il avait reçu de Vahan, qui apposa sur la lettre le sceau de Mihran; puis, ayant convoqué dix des fidèles serviteurs de ce dernier, il leur confia la lettre pour la remettre à Varschir, qui avait les 1,000 hommes sous son commandement et qui résidait chez les Abahouni. Les serviteurs prirent la lettre et s'en allèrent. Vahan, ayant fait venir le héraut, lui dit : « Allez mander tel prince, » dont il lui donna le nom. Celui-ci exécuta l'ordre de Vahan. Lorsque le prince fut venu et traversait un passage sombre entre six hommes qui se tenaient à droite et à gauche, passage qui conduisait dans l'appartement où il devait entrer, des hommes se précipitèrent sur lui pour lui fermer la bouche, afin que, s'il venait à crier, on n'entendît pas sa voix dans l'appartement voisin; puis ils lui enfoncèrent une épée dans le cœur, et jetèrent son corps dans une autre pièce. Vahan fit mettre ensuite en prison le héraut et le secrétaire sous un prétexte quelconque.

Il manda ensuite les princes pour délibérer soi-disant sur les affaires, mais c'était une ruse, car il massacra ce jour là quatre-vingt-six d'entre eux. Quand tous ces princes furent exterminés, il se rendit dans la localité où les soldats perses tenaient garnison, il les rassembla tous, éloigna ses propres soldats, ainsi que ceux des autres pays, et se mit à les insulter, en disant : « Convenait-il que vous enleviez la couronne de perles du gouverneur? à présent voici l'ordre qui vous enjoint de vous dépouiller tous à l'instant de vos vêtements jusqu'à ce qu'elle soit trouvée. » Puis, leur ayant fait ôter à tous leurs vêtements, il en enferma une partie dans une maison, et fit mettre les autres, au nombre de dix-neuf cents trois individus, dans un autre endroit, en faisant fermer les issues. Ensuite, Vahan se fit apporter la tête de Mihran, la fit suspendre à une fenêtre, et la leur montra en disant : « C'est cette tête qui voulait ruiner de fond en comble le monastère du saint Précurseur et brûler tous les religieux. » Il ordonna de mettre le feu aux deux maisons, en disant à ceux qui y étaient renfermés : « Vous m'êtes nuisibles, puisque vous me faites brûler ces deux habitations, mais, s'il plaît à Dieu et au saint Précurseur, je fais le sacrifice de ce bois sans regret. Je briserai la tête de votre roi et vos têtes; et, puisque vous êtes nus, et que vous avez froid, j'obtiendrai le pardon de mes péchés et ceux de mes ancêtres en vous faisant brûler; surtout n'ayez point de honte. Ces maisons seront vos tombeaux, par la grâce du roi des Perses. »

On alimentait le feu avec de la graisse, de telle sorte que toute la ville fut remplie de l'odeur de la fumée. Ensuite, ayant rassemblé les trésors et le butin des Perses, Vahan les envoya au fort d'Oghgan, et, ayant mandé le prince Mouschegh dans la ville, il se porta avec 3,000 hommes au-devant de Vaschir. Arrivé au sommet de la colline, il plaça dans trois endroits différents des embuscades de soldats, et envoya vers Vaschir le secrétaire et le héraut. Ceux-ci partirent et appelèrent Vaschir, en l'engageant à monter sur la colline, car il était descendu sur les bords de la mer de Dzia (mq. dans 3 ms.). Cependant le héraut et le secrétaire ignoraient tout ce qui s'était passé, car Vahan ne les laissait pas approcher de l'armée, et ils venaient seuls à distance des troupes. En effet, au moment d'incendier les maisons, Vahan les envoya sous un prétexte dans un endroit éloigné, afin qu'ils ne vissent pas ce qui se passait, si bien qu'en reconnaissant les costumes des princes, ils les prirent pour des Mihraniens. Étant arrivés à Mousch, ils transmirent au gouverneur les ordres de Vahan, comme si Mihran les avait lui-même donnés. Vaschir prit alors 100 hommes, gravit la montagne et, arrivé à l'endroit [qu'il supposait] être occupé par les Perses, il entra dans la tente de Vahan, croyant y trouver Mihran en personne. En apercevant Vaschir, Vahan l'interpella en ces termes : « Qu'avez-vous résolu de faire? vous vouliez transformer en Perses les habitants de l'Arménie? » Puis il ordonna aux gardes de la porte de tenir les soldats éloignés, fit frapper cruellement Vaschir, pour l'obliger à lui donner le mot d'ordre qui servait à convoquer les soldats. Vaschir, contraint par la douleur, écrivit au général et aux princes de le rejoindre en toute hâte. Vahan fit écrire la lettre par le secrétaire perse; il le gagna avec de l'argent, de façon à ce que sa lettre mandât pour le lendemain les soldats, « car, disait-il, les Grecs se préparent à marcher contre nous. » Il envoya de même aux soldats éloignés la bague et la lettre de Vaschir; puis, faisant appeler les princes un à un, il leur tranchait la tête. Les autres soldats ignorèrent le massacre, jusqu'à ce qu'un des princes, étant parvenu à s'échapper, regagna son armée.

Quand Vahan eut appris que la chose était dévoilée, il fit prévenir les soldats qui étaient en embuscade de se précipiter sur les Perses; ceux-ci, les ayant attaqués par derrière, les forcèrent à se réfugier dans le fort situé de l'autre côté de la vallée de Goth. Les soldats qui se tenaient au loin en embuscade ne bougèrent même pas de leur poste. Cependant les hommes qui occupaient le fort reçurent les Persans à coups de pierres et de cailloux et les massacrèrent sans pitié. Cent de ces soldats se réfugièrent alors chez les Abahouni; mais les hommes placés en embuscade, les ayant aperçus, s'élancèrent sur eux et les firent prisonniers. Le lendemain, les autres soldats perses arrivèrent sur la colline à l'endroit où se tenait Vahan qui les reçut, les fit descendre de cheval et leur dit : « Laissez paître vos chevaux jusqu'au soir; alors nous descendrons à ce moment dans la plaine et nous marcherons contre les Grecs. » Les Perses accueillirent sa proposition, et se conformèrent à cet ordre. A ce moment, les hommes placés en embuscade se précipitèrent tout à coup sur les chevaux, les éloignèrent des soldats, et, les poussant devant eux, leur firent passer le fleuve d'Aradzani et les menèrent à Kharké. A cette vue, les soldats perses se mirent à crier ensemble : « Malheur à nous, nous sommes perdus! » et cet endroit fut appelé *Gori* (1).

Vahan se mit à la tête des soldats perses et les fit descendre dans la plaine. Alors ceux qui étaient en embuscade les assaillirent de tous les côtés, et, les ayant entourés, ils les massacrèrent jusqu'au dernier. Vahan ordonna d'en épargner quarante seulement, pour qu'ils pussent raconter au roi de Perse ce qui s'était passé. Puis il envoya à ce monarque la tête de Mihran, en lui faisant dire : « Lorsque ce gouverneur arriva dans notre pays, les soldats se mutinèrent; il voulut les discipliner sans pouvoir y réussir; et nous ne pûmes aller combattre les Grecs nos ennemis. Étant en amitié avec vous, et les soldats s'étant mutinés, nous avons fait trancher cette tête, et nous sommes parti. Cependant nous avons appris que vous avez quitté le Schahasdan, que vous vous étiez dirigé vers Posdr dans un lieu uni comme une plaine, et nous savons que vous marchez avec succès. Prenez la tête de votre neveu, et elle vous servira à vous guider, vous et les générations futures. » Quand les quarante soldats furent arrivés auprès de Chosroès, ils lui remirent la tête de Mihran, ce qui lui causa un grand trouble et le couvrit d'une honte éternelle. Mais, [le cœur] rempli d'orgueil, il envoya l'année suivante des soldats [contre l'Arménie].

Cette même année, le monastère du saint Précurseur, qui se trouve dans l'endroit appelé *Innagnian*, s'écroula à la suite d'un grand tremblement de terre, en sorte que les habitations qui se trouvaient dans l'enceinte du couvent furent aussi abattues. L'église, qui était construite sur les fondements du monastère, se lézarda. Le prince de Daron, Mouschegh, fit de grands dons en argent et ordonna de la reconstruire de nouveau en pierre. Cependant on ne put la rebâtir comme il convenait de le faire, parce que les soldats perses inquiétaient sans cesse les constructeurs. La même année, Mouschegh reconstruisit le monastère du saint Précurseur et mourut. Il repose à côté du prince des Ardzrouni, au côté oriental du portail de l'église.

A la mort de Mouschegh, Vahan, prince de la maison des Mamigoniens, lui succéda. A cette occasion, on célébra de grandes réjouissances dans les lieux saints où se pratiquait la foi, en présence de beaucoup de prêtres, et de soixante-dix évêques, en face de la porte de Saint Garabed, et dans le couvent de l'évêque de Glag. Mouschegh avait enlevé (aux Perses) dix-huit villages, dont les noms furent effacés des registres royaux, et il les avait donnés à l'église.

La même année mourut le bienheureux Thotig, supérieur du monastère de Glag, et il repose dans l'endroit appelé Haïr plour, qui est à droite de l'église, au nord-est. Après lui, on élut comme supérieur le jeune Étienne (Stéphanos), fils du prince des Ardzrouni dont la mère fut frappée de mort [par l'ange] (1). Ses parents reposent aussi dans le même couvent. Cet Étienne introduisit d'excellentes réformes dans la province de Daron, car on le considérait comme supérieur à l'évêque, puisqu'il était chef du couvent et avait sous sa direction 398 religieux. C'était un homme si vertueux, que tous le considéraient comme saint Jean Précurseur lui-même.

Étienne demanda au saint Précurseur de bâillonner la bouche des bêtes féroces qui brisaient les fenêtres de l'église, et, grâce à la sévérité de ses mœurs, il réprimanda le prince de Harkh qui avait épousé la femme de son frère, lui persuada de la répudier, lui conféra les ordres et lui fit élever

(1) Le mot *Gori* signifie, en arménien, « un canal, un conduit d'eau. » Nous ne saurions dire si cet ethnique renferme une allusion au passage du fleuve d'Aradzani par les chevaux des soldats perses.

(1) Cf. plus haut, ch. I, p. 363.

l'église du hameau de Thil, dans la province d'Éghiatz.

CHAPITRE III.

Arrivée de Vakhdank à Daron avec 30,000 hommes. Il construit la ville de Borb et la forteresse de Kahar. Il se fixe pendant trois ans à Kerkour.

Le roi Chosroès rassembla pour la seconde fois une armée contre les Grecs, en se rappelant la mort de son neveu Mihran, et il mit à sa tête Vakhdank, son oncle, suivi de trente mille cavaliers d'élite. Dès qu'il fut parvenu dans le canton des Abahouni, Vakhdank envoya des percepteurs d'impôts à Hark, à Haschdiank et à Daron. Les gouverneurs de ces cantons lui écrivirent : « Si Vahan paye le tribut, nous le payerons également, autrement vous quitterez le pays sans rien obtenir de nous. » En apprenant cela, Vakhdank prit un ton impérieux et s'indigna. Il laissa un gouverneur dans le canton des Abahouni, et vint aux confins de Daron, avec l'esprit fort agité. Il releva la grande ville ruinée de Tzunguerd (1), changea son nom et lui imposa celui de sa femme Borbès, c'est-à-dire « savoureuse », qu'il avait amenée avec lui. Il fit des plantations de vignes, établit des jardins et transporta le pyrée à la porte de la cathédrale élevée par saint Sahag. Il bâtit sur le mont Taurus une forteresse à laquelle il donna le nom de Karkar (2), car plusieurs personnes se précipitèrent en cet endroit sur des animaux qu'elles avaient pris pour des cavaliers. Il changea le nom de la colline de Koroz, qu'il appela Kerkour, du nom de son fils Krékour, et s'y récréait pendant les jours d'été. Puis il envoya à Vahan beaucoup de présents avec une lettre ainsi conçue :

« Au bras puissant et fort de Vahan le terrible, avec l'aide des dieux, salut. Bien que nous soyons attristé de la mort de notre neveu, nous sommes étonné de la profondeur de votre sagesse. Je suis venu ici pour faire paix et amitié, et [je vous invite] à venir vers moi, à jurer de payer le tribut au roi, à lui être soumis et à garder votre ancienne honnêteté ; enfin à ne plus agir de ruse. Portez-vous bien avec le secours des dieux. »

Vahan lui adressa une réponse conçue en ces termes :

« A votre personne lâche et efféminée, Vakhdank, et à votre armée de pourceaux qui se nourrit d'immondices, salut. Si je me suis réjoui de la mort de Mihran, je pleure sur votre imbécillité. Puisque vous avez appris sa mort et reconnu la force qui m'a été donnée par Dieu, comment avez-vous osé marcher contre l'Église de Dieu? Si vous êtes venu pour conclure [un traité d'] amitié, pourquoi avez-vous amené votre femme avec vous? Désirez-vous avoir des enfants sortis de nos reins? Si vous êtes venu par amitié, pourquoi avez-vous construit une ville et des forteresses? Je sais que vous mentez et que vous cherchez à flatter, comme [le fait] un chien. Préférez donc votre vie à la mort, sortez du pays et allez-vous-en en paix ; autrement la mort que vous subirez sera connue du pays tout entier. »

Vakhdank, animé de colère, envoya six mille hommes à Mousch contre Vahan. Quelques personnes en informèrent ce dernier et lui dirent : « Rahan marche sur vous avec six mille hommes. » Vahan, faisant une marche de nuit, se dirigea à leur rencontre sur Dzdzmag où ils étaient campés, et il les battit aussitôt avec le glaive, sans qu'ils pussent se servir de leurs chevaux, parce que Sempad, traversant le milieu du camp, détacha quatre mille chevaux, les fit passer de l'autre côté d'Aradzani et les amena du côté de Haschdiank. On donna deux cents chevaux provenant de cette première expédition à l'église du couvent de Glag, comme une part du butin, car c'était là que se trouvait leur maison paternelle, et on confirma ce don. Vahan poursuivit les ennemis du côté du marais, en massacra un grand nombre, en blessa beaucoup, et fit noyer deux cents hommes dans les marais.

Le prince de Haschdiank avait sous son commandement trois mille six cents hommes, le prince des Balouni deux mille deux cents, le prince des Ardchk trois mille, le prince d'Eghnoud cinq mille, le prince Vahan huit mille et son fils Sempad six mille, en tout vingt-huit mille hommes. Toute cette armée était sous les ordres de Vahan, mais il l'avait divisée, et il avait laissé des gouverneurs de provinces de tous les côtés. Seulement, ce jour-là, il n'avait auprès de lui que trois mille hommes. Le prince des Haschdiank massacra beaucoup de gens ; il s'était précipité, avait tranché la tête à Rahan et mis en fuite l'armée [ennemie]. Il l'assaillit de telle sorte que les vaincus demandaient grâce et promettaient de lui payer tribut. Cependant Vahan leur dit : « Donnez-nous la tête de Rahan, et nous vous laisserons aller. » L'armée ennemie était dans une grande perplexité ; elle chercha cette tête sans pouvoir la trouver. Mais, s'étant saisis de son fils Vah, les soldats le donnèrent à Vahan. Cependant le prince de

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 108.

(2) Cette forteresse de l'Euphratèse est appelée aussi Gargar. (Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 193.)

Haschdiank étant intervenu, dit : « Donnez-nous Rahan ou trente mille tahégans. » Ils donnèrent trente mille tahégans et s'en retournèrent [chez eux]. Vahan voyant qu'ils s'en allaient tous sans exception, mû par un sentiment divin de jalousie, se précipita sur eux et les massacra. Ceux-ci se mirent à crier et dirent : « Pourquoi recommencez-vous le combat, hommes à la parole trompeuse ? » Cet endroit fut appelé *Arinchs*(1). Quand on les eut conduits dans la plaine, ils en firent un massacre affreux, et ceux qui purent s'enfuir étaient à peine cinq cents, qui allèrent raconter cet événement à Vakhdank. Celui-ci, furieux, donna l'ordre de décapiter ceux qui étaient revenus, et de la sorte aucun des six mille hommes n'échappa à la mort.

Vakhdank, irrité [de la défaite de] Rahan, envoya Assour avec huit mille hommes contre Vahan. Ils vinrent camper sur les rives du fleuve de Meghdi et envoyèrent à Vahan le message suivant : « O rusé Vahan le Loup, puisque vous savez que vous allez servir le roi des Arik, pourquoi vous conduisez-vous avec autant d'audace et d'imposture ? Venez nous trouver et acceptez d'être tributaire, autrement vous mourrez comme un chien. » Ayant entendu ces paroles, Vahan prit avec lui six mille hommes, et, accompagné de son fils Sempad, il marcha contre les Perses. Lorsqu'ils furent en présence, Assour commença à outrager Vahan en l'appelant loup. Celui-ci répondit : « Cette épithète m'est bien donnée, car je viens, je massacre, je m'en vais et je reviens (2). » Ensuite ils se combattirent. Dès que le combat fut engagé, Sempad, fils de Vahan, attendit Assour et le rencontra. Assour, voyant que c'était un jeune homme, le méprisa, et lui dit : « Bâtard, adorateur de pierres, ôte-toi de là, car je ne combats qu'avec des pierres. » Sempad lui répliqua : « Fils du démon, votre nom d'Assour vous est justement donné (3), car votre gloire n'est rien, et, en combattant avec un jeune homme comme moi, vous reconnaîtrez votre impuissance. » Sempad, ayant tiré son épée, trancha la tête du cheval d'Assour et le fit tomber par terre. Puis se précipitant sur lui, il lui coupa la tête, et, l'élevant en l'air, il dit : « Gloire à vous, Christ et saint [Jean] Précurseur, vous avez vaincu mon ennemi. » Comme il disait ces mots, dix hommes cernèrent Vahan et, comme des bûcherons qui abattent [les arbres d']une forêt, ils le frappaient sans pitié. Vahan, se sentant défaillir, éleva la voix et dit : « Où es-tu, Sempad, mon fils? arrive à mon secours, car je suis vieux ; » il avait en effet quatre-vingt-trois ans. Sempad, se précipitant bravement, comme un aigle au vol rapide, disait : « Aidez-nous, saint Précurseur ! » et il trancha immédiatement la tête du fils d'Assour, en la fendant par le milieu, si bien qu'il détacha l'épaule droite. Vahan, se sentant secouru, coupa la tête aux six chevaux. Dieu leur livra l'armée des Perses qu'ils chassèrent devant eux jusqu'au soir. Sur dix-huit mille hommes, trois mille seulement revinrent auprès de Vakhdank, qui resta tranquille jusqu'à l'année suivante. Cette même année, mourut Vahan le brave, vengeur de l'Église. Il [avait voulu] qu'on transportât son corps au couvent de Glag, et il est enterré à la porte du saint Précurseur, devant le seuil.

L'année suivante, Vakhdank rassembla et forma une armée de vingt mille hommes, et il envoya dire à Sempad : « Venez pour que nous combattions, ou bien soumettez-vous au tribut. » Mais Sempad, ayant réuni dix mille hommes, se porta contre Vakhdank à Antag, et, ayant laissé cinq mille soldats sur la colline, qu'on appelle le Champ de Mort, il se porta avec cinq mille autres soldats au-devant de l'ennemi, pour le provoquer. Vakhdank envoya à sa rencontre dix mille combattants, croyant qu'il n'avait que sa seule escorte. L'armée [ennemie] arriva et le cerna pendant la nuit, car Sempad avait voulu cette nuit-là même se porter au-devant des Perses, mais les prêtres l'en avaient dissuadé. Il leur dit : « J'ai confiance en Dieu qui ne nous abandonnera pas, parce que nous avons fidèlement servi le saint Précurseur. » Il se porta au-devant de l'ennemi avec des torches. Tout à coup, on vit un homme ayant une chevelure qui lançait du feu et aveuglait les ennemis. Sempad le brave, apercevant cette lumière, dit aux soldats : « Prenez courage, mes enfants, et ne craignez rien, car le saint Précurseur est venu à notre secours, et il combat pour nous. » Que personne ne doute de la vérité de ce prodige, car les ennemis se mirent à s'attaquer l'un l'autre et à s'entretuer. C'était le Seigneur qui combattait contre eux. Le massacre fut si grand qu'il y eut des torrents de sang répandu. On donna à cet endroit le nom de *Thil*.

Lorsque le massacre de cette multitude fut terminé, il laissa la vie à deux cents hommes, pour qu'ils pussent témoigner aux autres [de la présence] de l'homme qu'ils avaient vu pendant la

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 109.

(2) Cette phrase forme un jeu de mots en arménien : *kail* veut dire « loup » et *khail*, « pas ». Le verbe *khailel* a la signification de « aller, marcher. »

(3) L'*aip* ou *a* arménien est négatif comme l'α grec, et *sour* veut dire « glaive » ; or *a-sour* signifierait donc « sans glaive. »

nuit; car les ennemis même l'aperçurent. Puis il envoya les chevaux dans le bourg de Mousch, à son fils qu'il avait appelé Vahan, du nom de son aïeul Vahan Gamsaragan, afin qu'avec les fantassins de la localité il pût en faire des cavaliers qu'il lui expédierait en toute hâte. Vahan, ayant formé un corps de deux mille deux cents cavaliers, les envoya vers son père Sempad, qui pendant huit jours fit des marches militaires pour instruire son armée. Ces huit jours s'étant écoulés, Vakhdank arriva dans la plaine, et dès le lendemain on se prépara à la guerre. Sempad détacha pendant la nuit deux mille cavaliers, les plaça en embuscade derrière les Perses, et en fit passer trois mille derrière la colline, de ce côté-ci. Des deux côtés, on préparait secrètement des plans de bataille, et on partagea les huit mille hommes en six cohortes. Le matin venu, l'armée fit ses préparatifs de façon à tenir les embuscades secrètes, et, en attaquant l'ennemi de front, elle l'attira sur elle.

Dès que la lutte fut engagée, Sempad fut tout d'abord repoussé, et, gravissant la colline, il s'écria : « Où êtes-vous, braves? avancez! » De tous côtés, les soldats se précipitèrent et cernèrent l'armée des Perses. La lutte s'engagea de nouveau, si bien qu'il n'y avait plus moyen de se reconnaître, si ce n'est au son des trompettes et à la vue des étendards. Lorsque Vakhdank et Sempad se rencontrèrent, celui-là dit : « Arrêtez, bâtard, quoique vous ayez massacré beaucoup de monde, cependant aujourd'hui vous n'échapperez pas aux mains de mes braves, sans que mes glaives ne vous mettent en pièces. » Mais Sempad, s'avançant, lui coupa les jambières qui couvraient ses cuisses, le blessa cruellement et le désarçonna. Vakhdank, baissant sa lance, frappa Sempad à la poitrine, et ayant fait pénétrer la pointe de l'arme, il ne put l'enfoncer davantage. Sempad, élevant alors la voix, dit : « Saint Précurseur! faites-vous voir et montrez-vous encore aujourd'hui à vos serviteurs, car c'est pour vous et pour ceux qui croient au Christ que nous mourons. » Ensuite, ayant abaissé sa lance contre la poitrine de Vakhdank, il traversa sa cuirasse, lui perça le cœur, et, ayant tiré son épée, il lui trancha la tête. Toutefois il ne put s'en emparer, parce qu'elle fut enlevée par la multitude.

Cependant l'un de ses serviteurs, étant parvenu à s'emparer de la tête de Vakhdank, s'enfuit en l'emportant. Sempad le rejoignit, et, lui assénant des coups de masse d'armes sur la tête, lui brisa son casque. Le crâne ayant été entamé, la masse d'armes pénétra si profondément dans le casque qu'il ne put l'en arracher que très-difficilement. Le serviteur jeta alors la tête de Vakhdank et tomba mort. Mais un autre serviteur ramassa cette tête et s'enfuit en l'emportant. Sempad, se mettant à sa poursuite, dit : « Perses, n'agissez pas ainsi légèrement, car ce fut après que Vakhdank fut dans cette situation que vous, ses serviteurs affligés, vous prenez sa tête et vous vous enfuyez; mais sachez qu'il vous faudra endurer alors le même sort [que votre maître]. » Le serviteur, jetant aussitôt la tête à la poitrine de Sempad, dit : « Allez, faites-la cuire et mangez-la, et malheur à vous, puisque vous ne l'avez pas tué plustôt. » Sempad prit la tête, et, poursuivant le serviteur : « O Perse, qui haïssez votre maître, pourquoi n'avez-vous pas donné votre tête à la place de celle de votre maître? mais, puisque vous haïssez votre maître, eh bien! je prends votre tête. » Il le frappa au cœur avec sa lance qui le transperça d'outre en outre, et, l'ayant renversé de cheval, il lui trancha la tête et s'en revint sur la colline après ce grand triomphe. Les soldats, ayant cerné en cet endroit les Perses, les massacrèrent. Il n'échappa que ceux qui gardaient les chameaux et qui étaient au nombre de 400 individus. Sempad ordonna de ne point les massacrer, car c'étaient des fuyards. Il s'empara de mille quarante chameaux et de huit mille chevaux et mulets.

Quant le combat eut cessé, Sempad ordonna d'enterrer les morts dans les vallons et les ravins, et cette colline fut appelée Colline de la Mort. Sempad marcha ensuite pendant la nuit avec son armée, et se dirigea sur la ville de Borb. Les soldats s'introduisirent dans les maisons, massacrèrent tous les gens qui s'y trouvaient et qui parlaient l'idiome perse. Ils leur coupèrent le nez, les passèrent dans un fil et les portèrent à Sempad. On compta les nez, et on trouva que quatre mille Perses, hommes, femmes et enfants, avaient été massacrés.

On s'empara du fils et de la femme de Vakhdank que l'on conduisit dans la forteresse des Chèvres, qu'on appelait auparavant château des Aigles, pour les y garder. Sempad envoya ensuite Chosroès (Khosrov) auprès du roi des Perses, pour lui dire : « Payez-moi un tribut de douze années; votre armée a mangé l'herbe et le pain de mon pays; elle a brûlé les forêts; payez-moi le prix de l'eau qu'elle a bue, la valeur des maisons que mon père Vahan le Loup a brûlées à cause de vous, le prix du savon, c'est-à-dire 60,000 tahégans que nous avons dépensés pour laver nos vêtements souillés par le carnage, et ceux qui étaient teints de sang, et dont nous étions tous vêtus; sinon je marche contre vous avec cent hommes, je ferai

prisonniers tous vos Perses et je les amènerai à Daron. J'attacherai auprès de vos dieux des chiens qui hurleront à leur place. Hâtez-vous de m'envoyer ce que je réclame, autrement vous verrez ce qu'il vous adviendra. » Le roi, ayant entendu cela, se prit à rire [des menaces] de Sempad et ne répondit pas à sa lettre.

Cependant Sourèn, frère de Vakhdank, ayant pris cent mille tahégans et s'étant mis à la tête de quatre-vingt dix personnes, vint à Daron pour racheter la femme et le fils de Vakhdank. Sempad, venant au-devant de Sourèn, frère de ce dernier, le reçut avec amitié et le conduisit à Mousch. Après y être resté dix jours, Sourèn se mit à la recherche de son neveu pour savoir où il était. Or [les Arméniens] lui montrèrent la forteresse dans laquelle il était gardé. Sourèn dit : « Est-ce que, dans cet endroit, il fait paître des chèvres ou des diables? » Sempad sourit du propos de Sourèn, envoya quelqu'un, et fit amener la femme et l'enfant devant lui. Lorsqu'on les eut amenés, Sourèn dit : « Prince puissant du pays d'Arménie, donnez-nous les prisonniers comme un tribut du roi de Perse. » Le prince dit : « Je ne donnerai pas même sans argent au roi de Perse un chien mort pour qu'il en fasse un repas; à plus forte raison, je ne lui donnerai pas les prisonniers. Si cependant vous voulez les racheter, je les donnerai volontiers; autrement allez tous les trois [au château] des Aigles, pour faire paître les chèvres; rendez-vous ainsi utiles dans la forteresse et vous mangerez mon pain. »

Sourèn, qui était un homme prudent, dit : « Prince pieux et puissant, si vous nous faisiez même garder le chien de votre porte, ce serait un honneur pour nous de rester auprès de votre demeure; donc, à plus forte raison, de faire paître des chèvres. Mais, si vous voulez nous écouter, acceptez de nous cent mille tahégans, six cents chameaux, six chevaux perses, et donnez-nous en échange cette femme et cet enfant. » Le prince dit : « Ce que vous avez apporté nous appartient, je vous trancherai la tête et je m'emparerai de ce que vous avez amené. Si ces prisonniers vous tiennent au cœur, faites-vous chrétiens, signez-vous en faisant le signe de la croix, prenez ces prisonniers et retournez chez les Perses; alors ils seront à vous, ou bien cherchez un autre moyen. » Cependant Sourèn, ayant apporté les cent mille tahégans, les chameaux et les chevaux, dit au prince : « Voici la rançon. » Le prince répondit : « J'accepte cette rançon; mais les [Perses] ont emporté avec eux, de Karké, du bois pour une valeur de 160,000 tahégans; ils ont mangé, de cette plaine que voici, de l'herbe pour 400,000 tahégans, ils ont chassé et mangé les biches, les cerfs et les lièvres du pays, représentant une valeur de 60,000 tahégans; je ne compte pas le prix de l'eau et du pain; qu'ils donnent de ce vin généreux de Syrie, de Salan et de Mokhir, que depuis deux ans, ils m'ont pris et consommé; qu'ils rendent le tribut des dix cantons qu'ils ont occupés et les droits d'entrée de la ville qu'ils ont dépensés, plus quatre cents tahégans. Que les Perses payent tout cela; de plus faites-vous chrétiens, conduisez-moi en Perse, et ces prisonniers vous seront livrés. »

Sourèn fut fort attristé et garda le silence pendant trois jours. Le prince envoya vers lui un messager pour lui dire : « Ne vous attristez pas, car je ferai tout ce que vous désirez; mais venez me trouver, passons de l'autre côté [du fleuve] et allons en pèlerinage dans mon couvent construit par mon père. » Ayant pris Sourèn avec lui, il passèrent sur l'autre rive de l'Aradzani, et on amena avec eux la femme et l'enfant [de Vakhdank]. Cependant, comme [le prince] se proposait de tendre un piége au Perse, il laissa de l'autre côté la femme, l'enfant et Vahan le Gamsaragan, et au cas où [Sourèn] serait revenu sur ses pas, on l'aurait tué. Ayant laissé son armée, forte de quatre mille hommes à Meghdi, et le détachement perse dans le jardin du couvent des Ardk, et eux n'étant accompagnés que de quatre cents soldats d'élite et de quatre cents autres soldats [de Sourèn], ils se dirigèrent tous deux du côté du couvent. Lorsqu'ils arrivèrent à la Croix cachée, ils descendirent de cheval et se dirigèrent à pied au couvent, car personne ne pouvait aller à cheval en cet endroit. De même, personne n'osait gravir du côté de l'est du vallon, au pied de la pente jusqu'à l'église, car, si Tiridate et saint Grégoire n'osèrent pas y monter à cheval, quel homme eût été assez téméraire pour le faire?

Lorsqu'ils furent sur le point d'arriver au couvent, les prêtres se portèrent à leur rencontre pour en défendre l'accès, à cause de Sourèn. Sempad s'en irrita et dit : « Puisque vous, Perses! vous êtes si impurs, que vous n'êtes même pas dignes des bois (?), comment mériteriez-vous de vivre? » Varaz, prince des Balouni, se précipitant alors sur eux, leva son épée et trancha la tête de Sourèn. Quant aux deux princes perses, on les pendit à un arbre et on les étrangla. Les autres s'en retournèrent reprendre leurs chevaux. Cependant les soldats du prince des Balouni, au nombre de trois cents, s'étaient embusqués sur la

colline, dans la petite forteresse de Medzamor, au bas d'Antag. Les Arméniens se tinrent à cheval jusqu'à ce que les autres fussent venus à Medzamor. Ceux qui étaient en embuscade se portèrent à leur rencontre, cernèrent les quatre cents hommes, les massacrèrent, puis, ayant rejoint les autres soldats, ils s'en allèrent. Ceux qui étaient dans la forteresse du village d'Ardk, firent une sortie pendant la nuit, tombèrent sur les Perses, et, ayant détaché leurs chevaux qui étaient au nombre de deux mille cinq cents, ils les conduisirent dans la Vallée des épées. L'armée perse se mit à la poursuite des ravisseurs, et arriva à l'endroit appelé la Source des voleurs. Ceux qui avaient enlevé les chevaux se retournèrent alors, lancèrent à ceux qui les poursuivaient des pierres avec des frondes et des flèches, et tuèrent cinq cent vingt individus. Ils s'emparèrent également des chevaux de ces derniers, qu'ils emmenèrent avec les autres, ce qui en porta le nombre à trois mille.

Quelques fantassins de l'armée perse se cachèrent dans les vallées, et, s'étant mis à la poursuite des voleurs de chevaux, à travers la forêt, ils en firent un grand massacre. Celui qui était le chef des voleurs de chevaux et qu'on appelait Srem, revint sur ses pas, tira son épée et combattit seul [contre les assaillants], jusqu'à ce que ses compagnons vinssent à son secours. Quand ils arrivèrent, Srem était mort, car on l'avait blessé à la poitrine avec une flèche. On l'enterra dans cette vallée, et on lui donna le nom de Vallée de Srem. Les compagnons de Srem attaquèrent ceux qui les poursuivaient à coups de pierres et de flèches et en tuèrent un grand nombre ; les autres prirent la fuite et se réunirent ensuite dans le même endroit. Après être descendus de leurs montures, ils firent un repas.

Deux cent cinquante hommes sortirent d'Oghgan, sous prétexte d'aller à la chasse. Lorsqu'ils virent que les Perses se reposaient sans défiance, ils se précipitèrent comme des voleurs sur eux, et aucun n'eut le temps de remonter à cheval. On les cerna, et sur le lieu même du festin on massacra cinq cent huit individus. On donna à cet endroit le nom de Réunion (Joghovs), parce qu'on y massacra ceux qui s'y étaient réunis.

Pendant que ces événements se passaient, Sempad et le prince des Balouni se cachèrent dans une vallée, et ils envoyèrent un messager à Meghdi pour dire [aux Arméniens] de se porter en hâte contre les Perses, tandis qu'ils envoyaient de leur côté contre ces derniers cent soldats pour les tenir en haleine. Les soldats, en voyant les Perses, se précipitèrent et arrivèrent un à un. Lorsque l'armée [qu'ils avaient demandée] arriva auprès de Sempad, il dit aux soldats : « Tenez-vous sur la colline, l'emplacement est favorable pour combattre, et ne bougez pas jusqu'à l'arrivée des renforts que nous attendons. » Les soldats gravirent la colline. L'armée perse dirigea alors ses efforts contre Sempad et Varaz qui se mirent à genoux devant Dieu et invoquèrent le secours du saint Précurseur en disant : « Souvenez-vous de nos services, rappelez-vous que vous nous avez secourus de loin, et ne nous abandonnez pas de si près. » Le secours de Dieu leur vint alors en aide. Ils s'avancèrent sur la colline ; Sempad commandait l'aile droite, et Varaz l'aile gauche. [Bientôt] ils furent, ainsi que leurs chevaux, couverts de sang. Le sabre de Sempad était poissé de sang dans sa main et il ne put l'en détacher ; le sang qui s'était coagulé autour [de la poignée] du sabre et dans la paume de sa main le fit briser. Les Perses, s'apercevant que Sempad ne pouvait pas prendre un autre sabre, se disaient les uns aux autres, en s'encourageant : « Hâtez-vous, car [le sang est] coagulé dans la main du brave ; son Dieu l'a enchaîné et son sabre s'est brisé dans sa main. » Beaucoup d'ennemis l'entourèrent, et, de même que le bois sec craque en se fendant, de même les armes craquaient sur la tête de Sempad. Alors il cria à haute voix : « Honte à votre bravoure, puisque vous n'avez pas pu entamer ma tête. » Il dit cela pour qu'on se souvînt de cette parole. S'apercevant que le nombre des ennemis augmentait autour de lui, il éleva la voix et dit : « Où êtes-vous, bras puissant, marteau terrible [qui vous éleviez] contre les ennemis ? Soutien de ma vieillesse, prince des Balouni, avance, car des vautours et des hiboux m'ont environné. » Ce dernier, laissant le commandement de l'aile gauche à son fils Vahan qui bâtit Vahanouvid (vallée de Vahan), se précipita comme un aigle rapide [au secours de Sempad], en criant. Tous les chevaux furent saisis d'épouvante. Étant arrivé auprès de Sempad, et ayant donné un coup de lance sur le dos du Perse, il le traversa ainsi que son cheval, et il ne put ensuite arracher son arme. Puis, il dit par moquerie : « Allez mesurer votre lance et savoir combien elle a de coudées ; que personne ne vous mente et ne vous dise qu'elle a moins de trois brasses, alors il vous mentirait. » Le Perse mourut sur le coup.

Sempad, regagnant la ligne de bataille, garrotta un Perse, seulement avec sa main gauche [qui était libre], et il le fit tuer, afin qu'avec ce sang chaud on pût ramollir sa main et [la poignée de] son sabre. Il prit un autre sabre et monta un nouveau

cheval. Aussitôt qu'il fut en selle, il s'aperçut que mille hommes le cernaient de nouveau, lui et cinq cents cavaliers. Voyant les chevaux s'arrêter, il frappa un Perse et le renversa, puis, prenant son cheval, il le présenta au prince Varaz et lui dit : « Descendez et montez, prince des Balouni. » Celui-ci monta sur le nouveau cheval. L'armée, à cette vue, fut saisie d'étonnement. Agissant de la sorte au plus fort de ce terrible combat, ils changèrent de cheval, car plus l'armée ennemie augmentait en nombre, moins [les Arméniens] s'en émouvaient. L'ennemi devint si nombreux que [les Arméniens] ne purent même les entourer tous.

Lorsque quelques-uns des soldats de Sempad commencèrent à douter du succès de l'affaire, selon la volonté de la Providence de Dieu, ils virent venir [en ce moment] l'autre Sempad, prince de Haschdiank, amenant avec lui Vahan le Gamsaragan, le fils de Sempad et six mille combattants. Le prince Varaz, l'ayant aperçu, s'écria : « Vahan, fils d'un brave, où étiez-vous donc, que vous arrivez si tard à notre secours? » Mais Vahan, élevant la voix, disait en pleurant : « Mon vieux père, courbé par la fatigue, vit-il encore; ou est-il allé dans le repos du Seigneur? » Sempad, l'ayant entendu, dit : « Le saint Précurseur est venu à mon secours, autrement je serais mort par la main des infidèles. » Celui-ci remercia Dieu, et, marchant en avant contre l'ennemi, ils s'ouvrirent un passage et passèrent à travers [les ennemis]. Ils se partagèrent [les commandements]; Vahan prit l'une des ailes, et Sempad, prince des Haschdiank, prit l'autre aile. Puis, recommençant le combat, ils se mirent à massacrer les chefs des cohortes ennemies. Ensuite, s'avançant encore, ils firent former en cercle l'aile de Vahan, cernèrent l'armée des Perses, qu'ils massacrèrent jusqu'au soir. Au coucher du soleil, quatre cents Perses qui avaient échappé à la mort s'enfuirent; et, comme ils avaient abandonné leurs chevaux, ils pénétrèrent dans une vallée, se cachèrent et s'y endormirent jusqu'au lendemain. Les soldats [arméniens] se mirent à leur recherche, et, ayant répandu de l'eau sur eux, ils les réveillèrent et les amenèrent à Meghdi. Cet endroit fut appelé Vallée du sommeil (Thempradzor). Sempad ordonna d'entasser les cadavres les uns sur les autres en haut de la colline, et cet endroit fut appelé Colline de Varaz (Varazaplour), en souvenir du massacre de Varaz. Les [Arméniens] descendirent ensuite et vinrent se loger dans le village du couvent qu'on appelle Lieu de vie (Genats vair).

Lorsqu'ils entrèrent dans le village, des danseurs vinrent au-devant d'eux, et composèrent des chants dans lesquels ils louaient beaucoup les actes accomplis [dans cette campagne]. Lorsque les cadavres commencèrent à se corrompre et à se remplir de vers, ils firent le chant que voici : « Les bêtes fauves ont dévoré le corps de Varaz et se sont engraissées. La fouine devint aussi grosse que l'ours, et le renard est devenu plus orgueilleux que le lion. Le loup, qui est glouton, en a crevé, et l'ours, qui ne peut digérer ce qu'il mange, est mort de faim. Les chouettes, qui sont voraces, restent sur place sans pouvoir s'envoler. Les souris, qui transportent beaucoup de provisions dans leurs trous, ont usé leurs pattes (1). » Ils chantaient ainsi, et en effet ce chant convenait aux circonstances, et, à cause de cela, ce village fut appelé Schiraganig. Dès que les hommes qu'on avait amenés à Meghdi furent guéris de leurs blessures, Vahan leur distribua de l'argent, des chevaux, des armes, et les renvoya en Perse. Quant aux [Arméniens], ils s'en retournèrent dans la maison du Seigneur [à Glag], firent à Dieu beaucoup de dons dans l'église du saint Précurseur, et finalement ils revinrent chez eux tout joyeux.

Dans ces jours-là, mourut le bienheureux Étienne (Stéphanos), et il repose auprès des autres pères sur la colline de Haïraplour (du Père). Vahan, ayant amené avec lui les évêques des Mamigoniens, des Balouni et des Haschdiank, se rendit au monastère de Glag. On éleva à la dignité de supérieur du couvent Épiphane, qui était venu de la plaine de Tevin dans le désert, et demeurait sur les terres de l'Église. Il succéda à Étienne et fut le vingt-deuxième [supérieur]; il avait été moine pendant vingt ans. Il se rendit au concile rassemblé par [ordre d'] Héraclius, la 19e année de son règne, et dans lequel on anathématisa tous les hérétiques. L'évêque des Haschdiank s'enfuit dans le pays des Grecs.

CHAPITRE IV.

Arrivée de Tigrane (Dikran) et massacre accompli à Honenguetz.

Chosroès (Khosrov) dirigea de nouveau une autre armée, composée de 20,000 hommes, contre la maison rebelle des Mamigoniens, [et qu'il plaça sous le commandement] du grand général Tigrane (Dikran). Lorsque cette armée fut par-

(1) Ce chant, qui n'était pas connu jusqu'à présent, et n'a pas encore été signalé par les savants, mérite d'être recueilli. Les chants d'une époque aussi ancienne sont fort rares, et celui-ci est assurément un des plus anciens que nous connaissions.

venue dans [le canton des] Abahouni, Tigrane manda Sempad auprès de lui. Celui-ci envoya son fils Vahan le Gamsaragan pour connaître ses intentions. Lorsque Vahan fut arrivé et connut les intentions de Tigrane, il adressa une réponse à son père en disant : « Cet homme promet tantôt de faire le bien et tantôt le mal, et il demande les restes mortels du prince Mouschegh, de votre père Vahan, de la femme de Vakhdank et de son fils qu'on tua dans le combat de Varaz. Si vous ne faites pas droit à ma demande, je me rendrai dans l'endroit où ils reposent, j'y ferai creuser et je ruinerai [l'église]; ensuite j'élèverai des pyrées à la place de vos églises et je vous amènerai à la cour du roi. Il s'exprime ainsi, et il veut marcher contre vous à travers [le pays] des Haschdiank. Quant à moi, je le suivrai par derrière; mais vous, rassemblez vos soldats, rendez-vous à l'église du saint Précurseur, et priez les religieux de faire des prières. Salut dans le Seigneur! »

Sempad, ayant pris connaissance de cette lettre, se rendit devant le saint Précurseur; il étendit les mains en face du saint autel, et dit en versant des larmes: « Éveillez-vous, Seigneur, et augmentez vos forces. Voyez, Seigneur, ne restez pas muet, ne cessez pas, Seigneur, [de nous secourir], car l'ennemi nous méprise! Que votre volonté soit faite! Nous vous supplions de vous souvenir des efforts que nous avons faits pour vous et pour la sainteté [de votre Église], et votre nom sera glorifié. » Ayant prié de la sorte, il fit apporter douze épées qu'il commanda de placer devant l'autel, tandis qu'on célébrait la messe; puis il les prit et dit: « Seigneur, nous espérons que ces épées serviront de levain pour d'autres épées, et, par votre volonté, nous vaincrons [les ennemis]. Seigneur! nous sommes las et fatigués de massacrer même des impies, et ceux qui ont enlevé la rouille et le sang de nos épées se sont aussi lassés. Nous espérons que vous ferez pour nous ce que vous avez déjà fait. »

Ensuite il alla rassembler son armée [qui se composait] de 9,940 hommes, se rendit dans le canton de Haschdiank, dans le village appelé Kirehn (1), où l'eau est abondante. Tigrane arriva de son côté, et prit position à Honenguetz. Il envoya dire à Sempad : « Venez me trouver, ne craignez rien, et recevez de moi des trésors et des honneurs; je placerai la couronne sur votre tête et je vous ferai marzban de l'Arménie. Seulement donnez-moi les ossements de Mouschegh et de Vahan. » Sempad se saisit des messagers, fit rougir une barre de fer, la mit comme une couronne sur leur tête et leur dit: « Attendez pour savoir ce qu'il me donnera en présent, à moi qui vous ai mis cette couronne. » Il ordonna de s'emparer de tous les hommes qui accompagnaient le messager, et il leur coupa la tête jusqu'à la sixième heure du jour. Cet endroit fut nommé Tombeau des Mages, c'est-à-dire Moggoun (maison des mages) (1).

Sempad, ayant gravi la montagne appelée Srémavaïr, campa en face de Tigrane. Quand le soir fut venu, Vahan le Gamsaragan, fils de Sempad, se leva et vint trancher les têtes du fils de Tigrane et de trois seigneurs, car ils étaient dans la même tente. Il prit leurs têtes, vint chez son père et s'en retourna de nouveau au même endroit. Il arriva secrètement et entra [dans la tente de] Tigrane, par le côté de la tête. Tigrane, le voyant avec un sabre nu à la main, n'osa point appeler du secours, et crut qu'il voulait seulement voler ses effets. Mais Vahan, saisissant subitement un coussin, se hâta de lui fermer la bouche, en se précipitant sur lui. Un serviteur de Vahan, qui l'avait suivi, trancha la tête de Tigrane et s'en alla après avoir pris les effets, les pierres précieuses et les sabres de prix. L'armée arménienne, au comble de la joie, rendit à Dieu de grandes actions de grâces, et se repentit d'avoir détruit les tombeaux des princes. Vahan, [qui était un homme] rempli de prudence, prit deux cents boucliers de cuir, les attacha sur le dos de cent mulets fougueux et fixa de chaque côté de ces boucliers une lame [d'épée]. Puis il se dirigea vers l'armée de Hon qui avait remplacé Tigrane dans son commandement, et avait sous ses ordres huit mille combattants, et qui était campé près de la colline à l'extrémité des rochers qui font face à la montagne de Daron. Cette armée était séparée des autres corps. Vahan, ayant emmené avec lui les cent mulets fougueux, les conduisit près de cette armée. Un homme était chargé de suivre dix mulets. Quand on eut aiguillonné les mulets avec la pointe des épées, on les lança sur l'armée, tandis que les [Arméniens] les suivaient en faisant retentir la trompette guerrière; ils massacrèrent alors tous ceux qui leur tombaient sous la main. Les ennemis criaient pleins d'effroi, s'animaient et se troublaient, car les mulets épouvantés du bruit des boucliers, du trouble des soldats, du son des trompettes, se lançaient d'eux-mêmes sur l'armée. Les ennemis croyaient avoir

(1) Quelques ms. orthographient ce mot sous la forme *Grehn*.

(1) *Mogdoun*, selon plusieurs ms.

devant eux des cavaliers et que le bruit des sabres provenait [des coups portés] par ceux qu'on massacrait. Chaque combattant ne cessait de crier : « Malheur ! » car il ne savait pas ce qui allait lui arriver, et en effet c'était le Seigneur qui combattait avec [les Arméniens].

Cependant, comme l'autre armée perse ne pouvait avancer, parce qu'il faisait sombre, nos soldats les harcelaient et les massacraient, et comme [les Perses] ne savaient plus où se trouvait la colline rocheuse, car le Seigneur les frappa d'insanité, ils abandonnèrent leurs bagages, prirent la fuite vers la colline et se précipitèrent du haut en bas en roulant sur des pierres énormes. Personne ne se douta de cet événement, jusqu'au moment où les cris cessèrent [de se faire entendre]. Ce fut alors que les Arméniens eurent la certitude que l'armée des Perses était anéantie. Alors ils retournèrent dans le camp, ramassèrent les bagages, les meubles, les trésors, les chevaux et les chameaux, et ils envoyèrent ce butin dans le canton des Balouni. On compta dix-huit mille chevaux, mulets, chameaux et ânes qui couvraient la surface du canton. Quand le jour fut venu, les Perses se mirent à la recherche de Tigrane et de son fils, mais ils ne les trouvèrent plus ; puis, ayant cherché à rassembler les fuyards, ils les virent tous gisant [au pied des rochers]. Ensuite ils s'assemblèrent, élurent pour chef Mihr-Khosrov, et, enflammés de colère, ils se rangèrent en bataille.

Sempad avait laissé Vahan pour garder les abords du camp pendant la nuit, avec quatre mille hommes, et il avait dressé, avec deux mille hommes, une embuscade dans deux endroits. Quant à lui, rangeant en bataille les autres soldats, il confia l'aile droite à Varaz, prince des Balouni, car il était si fort qu'il ne redoublait pas le coup qu'il portait à un homme. Il donna le commandement de l'aile gauche au prince de Haschdiank, et il conserva auprès de lui, comme garde du corps, Vahan, fils de Varaz.

Le combat s'engagea des deux côtés. Mihr-Khosrov et Sempad se précipitèrent l'un contre l'autre et se frappèrent mutuellement sur la tête. Les soldats perses se précipitèrent sur Sempad comme [un essaim] d'abeilles, et il allait défaillir, car il était d'un âge avancé. Il éleva alors la voix en disant : « Où es-tu, mon fils Vahan? accours! » Celui-ci, s'adressant au saint Précurseur, disait : « Voilà l'heure, ô Baptiste du Christ, Jean Précurseur ; où sont les prières de mes saints religieux ? » Et, s'introduisant au milieu de la mêlée, il dispersa ceux qui entouraient son père. Sempad, reprenant courage, tira son épée, coupa l'épaule de Mihr-Khosrov, et jeta par terre, avec l'épaule, la tête de leur chef. Ensuite les Arméniens, poursuivant les ennemis l'épée dans les reins, les chassèrent devant eux jusqu'aux embuscades. Ceux qui formaient ces embuscades se démasquèrent et les cernèrent. Beaucoup de combattants périrent ce jour-là, et on jeta sur la colline quatre mille têtes comptées. Ce lieu s'appela dès lors Honenguetz (jetées-là).

Le soir étant venu, l'armée perse prit la fuite, et se rendit au canton de Haschdiank ; elle était composée de 8,000 hommes. Là, on fit le dénombrement des soldats, et cet endroit fut appelé Hantisiank. Les Perses voulaient par ruse se joindre aux Abahouni. Sempad, ayant appris leur départ, se mit à leur poursuite [avec les siens], et le lendemain ils les atteignirent. Comme ils étaient campés à peu de distance les uns des autres, [les Arméniens] voulurent marcher contre les Perses, et ils se préparèrent à les attaquer dès le soir. Ce projet était arrêté, lorsque l'armée [des Perses], forte de 3,000 hommes, arriva du canton des Abahouni. L'armée des Arméniens, ayant vu que l'armée des Abahouni avait fait alliance avec celle des Perses, se découragea et elle fut battue. Trouvant l'occasion de s'enfuir par le canal de Margoutz (1), l'armée descendit le long [du cours] de l'Aradzani et y campa. Les Perses les poursuivirent, en les poussant du côté du fleuve et en les harcelant. Sempad, mettant tout son espoir en Dieu, dit : « Seigneur, je connais votre bonté pour nous depuis les temps anciens ; à présent voyez ici les ennemis et là le fleuve, et regardez comme les ennemis nous harcèlent. » Alors, ayant fait le signe de la croix, ils se précipitèrent sur les Perses. Pendant le combat, [Dieu] fit voir aux [Arméniens] un homme éclatant et lumineux, dont la chevelure lançait des éclairs. Vahan le brave, l'ayant vu et ayant reconnu le Précurseur, se réjouit et se précipita sur les ennemis. Ayant séparé l'armée ennemie qui comptait 3,000 hommes, il les chassa devant lui, les poursuivit et les fit passer du côté d'Asdghonk. Ensuite, les ayant cernés de toutes parts, il les fit descendre devant l'église, car les ennemis voulaient venir en cet endroit pour massacrer les religieux ; mais la puissance de Dieu les en empêcha, et ils ne purent franchir le vallon, même en rampant par terre (?). On appela alors cet endroit Hedsang (2).

(1) Quelques ms. disent « *par le canal des Mardes.* »

(2) L'orthographe de ce nom est différente dans tous les ms. ; ainsi on trouve les variantes *Hédank*, *Aldzsun* et *Aldzda.*

L'armée [ennemie] pénétra dans la forêt en face du couvent et s'y cacha. Vahan se hâta [de la rejoindre] et massacra avec le glaive [tous les Perses], de telle sorte qu'il ne resta pas même de trace [de cet engagement]. Cet endroit fut appelé Mahou Arith (cause de mort). Sempad éprouva ce jour-là le terribles fatigues; mais Varaz, prince des Balouni, vint à son secours, et, poursuivant l'ennemi devant lui, il le précipita dans le fleuve, jusqu'à ce que les fuyards eussent atteint l'endroit appelé aujourd'hui Goura (1). Les chevaux des fuyards s'étant arrêtés, le prince des Balouni se mit à leur poursuite avec beaucoup de soldats, et massacra les ennemis. Lorsqu'ils furent arrivés [à Goura], Varaz dit aux Perses : « Pourquoi avez-vous été anéantis? fuyez, ou nous vous massacrerons. » Ils répondirent : « Nous sommes perdus et morts. » Cet endroit fut nommé Goura. Dans cet endroit, Varaz se saisit un à un des ennemis, et coupa le prépuce à 1,680 individus. Deux mille autres Perses se précipitèrent dans le fleuve et se noyèrent. Quant à l'autre corps d'armée qui fut massacré par Sempad, il se trouvait de l'autre côté de Hoviank, et il gravissait la montagne pour rejoindre les fuyards. Les gardes de la forteresse, se mettant à leur poursuite par derrière, les attaquèrent à coups de flèches, de pierres lancées avec des frondes et à coups de pierres; ils massacrèrent 2,800 hommes. Ceux qui purent fuir étaient au nombre de 1,040 hommes qui allèrent rejoindre Chosroès (Khosrov). Alors ce prince envoya une nouvelle armée contre Daron.

Cette même année, Sempad mourut. Il se fit porter au tombeau de ses pères dans le couvent de Glag. Il repose à la porte de Saint-Étienne, que construisit cet Étienne dont la mère fut tuée, et qui avait placé en cet endroit, dans une place secrète, le grand doigt gauche du protomartyr saint Étienne. La même année de la mort de Sempad, le père Épiphane retourna vers Dieu, vingt années après [son élévation]. David lui succéda et [administra pendant] 3 ans. Il fut le 23e supérieur en commençant de saint Grégoire. A cette époque, on baptisa le fils de Vahan, Diran, dans le couvent de Glag, dans l'église du saint Précurseur, sous l'administration de David.

(1) Quelques ms. donnent cet ethnique sous la forme de *Gouran*

CHAPITRE V.

Arrivée de Vartouhri. Sa mort à Phantigar (1) *avec* 50,000 *hommes, sur les bords de l'Aradzani.*

Dix-huit ans plus tard, une nouvelle rupture éclata entre les Perses et Vahan. Chosroès envoya une armée contre [le district] de Daron; elle se composait de 50,600 hommes qui arrivèrent à Daron, animés d'un grand ressentiment, et qui voulaient s'arrêter au couvent de Glag pour enlever les ossements de leurs ennemis. [Vartouhri, qui les commandait], vint camper à Mousch. Vahan appela son fils, le brave Diran, et lui dit : « Mon fils, ne vous laissez pas aveugler par les péchés, ni parce que vous êtes devenu grand, ni parce que vous êtes jeune; ne vous laissez pas aller à la beauté des femmes; mais souvenez-vous de vos pères, de la sainteté et de la pureté avec lesquelles ils servirent Dieu. N'oubliez pas de servir le saint Précurseur, car dans les combats c'était lui qui venait à notre secours. Si vous voulez vivre longtemps, ne vous laissez pas aller à l'impureté à laquelle vous avez échappé jusqu'à présent. Si je meurs en combattant, faites-moi transporter dans notre couvent, et servez saintement Dieu et ses religieux, comme je les ai servis moi-même. En effet, je ne me suis point laissé entraîner par la beauté [des femmes], je n'ai fait de tort à personne, je n'ai pas tourmenté les malheureux, car tous ceux qui étaient placés sous ma dépendance, hommes, femmes et enfants, je les ai soignés comme des frères, des familiers et des pères. Mon fils, agissez de même et le Seigneur vous fortifiera. Maintenant marchons au combat. »

On partit à la rencontre de l'ennemi, et on dépêcha [un courrier] vers le supérieur Grégoire, qui était le 25e et occupa son siége pendant 8 années. On amena au combat 385 religieux [dont la tête était coiffée] du capuchon. Lorsque le combat fut engagé sur les bords de l'Aradzani, auprès de la forêt appelée Colline des peupliers (Gaghamakhiatz plour), les religieux étaient vêtus de noir, portaient des cilices et [avaient la tête coiffée] du capuchon. Il y avait une crécelle pour dix personnes, et deux autres personnes portaient la croix ornée d'un étendard fixé à une longue hampe. Ils se rangèrent pour combattre les uns à côté des autres, de l'autre côté du fleuve qui est dans la plaine. Les ennemis, en les voyant, furent saisis

(1) Quelques ms. orthographient ce nom sous les formes *Phaligav*, *Phantig*.

d'épouvante. Vartouhri ne prit point part à l'affaire. « J'observerai, dit-il, ce qu'ils feront. » Lorsque le combat se fut engagé entre les Perses et les soldats de Vahan, ceux-ci voulaient fuir. Alors [les religieux,] se mettant à genoux, s'adressèrent ensemble à Dieu, en priant et en pleurant : « O Seigneur, combattez pour nous; ô Précurseur, éveillez-vous à la voix de vos ministres. » Ayant dit ensemble cette prière, ils se levèrent, tournèrent la croix du côté des ennemis, et firent retentir avec force les crécelles. Vahan, ayant porté les yeux sur la troupe des religieux, vit à leur droite un jeune homme à l'aspect redoutable, ayant sur la tête une couronne de pourpre et une croix, et portant des vêtements resplendissants de lumière. Il vit encore deux hommes dans la force de la jeunesse, avec des ailes, et qui se tenaient au-devant de lui. Les ennemis, les ayant aussi aperçus, furent si effrayés qu'ils se jetèrent en masse dans le fleuve, et ceux qui étaient de l'autre côté se dirigèrent vers Meghdi. Vahan, appelant son fils Diran et les autres soldats, dit : « Voici le Seigneur des créatures; le Christ se fait voir au milieu de ses serviteurs. C'est lui qui est leur roi et le nôtre. Il s'est rendu à l'appel de ses ministres, et il est descendu afin de les délivrer ainsi que nous. Poursuivons donc les ennemis. » Quand les impies furent arrivés à Meghdi, ils y trouvèrent douze religieux âgés et les massacrèrent. Ils sont enterrés à la porte de l'église, car ils avaient sollicité cette faveur.

Vahan entra dans le fleuve, attacha sur le dos de son cheval ses armes, et passa ainsi sur l'autre rive, dans le village appelé Côté des Perses (Barsitz témn). Là, tous les soldats de Vahan se réunirent et les religieux prièrent en cet endroit, jusqu'à l'arrivée de leur supérieur qui tenait Vartouhri, chef des infidèles, par la tête. Vahan, faisant avancer l'armée et étant arrivé à la plaine qui est sur le Madravank, fit former le cercle et rangea ses soldats en bataille. Vartouhri et Diran, fils de Vahan, s'étant approchés l'un de l'autre, Vartouhri dit : « Magiciens, vous vous glorifiez de vos magiciens, et vous voulez vaincre par des moyens magiques les braves Perses. » Diran répliqua : « Si nous sommes des magiciens, attendez quelques instants, et je vous montrerai la queue de votre cheval. » Se précipitant tout à coup, Diran coupa le pied droit avec la jambière de Vartouhri qui se pencha de l'autre côté et tomba. Diran dit alors : « Vartouhri, soyez sans inquiétude, votre tête penchait et vous a fait tomber, à présent j'ai équilibré votre poids. » Puis il leva [le bras], lui coupa la tête qu'il remit à un serviteur en disant : « Gardez-la, nous descendrons à Madravank et nous danserons devant le saint Précurseur, car c'était [Vartouhri] qui méprisait ses serviteurs. » Puis, ayant cerné l'armée des Perses, ils la massacrèrent, car le prince des Balouni sépara deux princes [du reste de leur armée], et les poursuivit jusqu'à Haschdiank. Lorsqu'il arriva à un endroit dont le terrain était plat, le prince, qui fuyait, se trompa de chemin, car l'armée était loin et il ne put se retourner pour la rejoindre, aussi fut-il obligé de rester [à la même place]. L'un de ses serviteurs lui dit : « Prince, pourquoi vous troublez-vous ? » Il répondit : « Je vois le prince Baghag, et je ne puis m'en aller. » Ils ne purent savoir ce que signifiait cette parole, car il mourut aussitôt. [Diran] coupa sa tête, et, ayant pris les deux fils du prince, il les ramena et les mit sous bonne garde. Quant à lui, il continua à poursuivre les fuyards. Varaz ayant atteint l'autre prince, lui dit : « Perse, tombez volontairement, sinon vous tomberez malgré vous. » Celui-ci continua à fuir. Varaz le poursuivit, lui enfonça sa lance dans le dos et traversa même l'échine du cheval. Il dit alors : « Vous tombez à présent. » Cet endroit fut appelé Nerkinangnis.

S'étant encore avancé, Varaz atteignit l'autre prince et dit : « Tombez volontairement, sinon vous tomberez malgré vous. » Mais le fuyard se retourna, trancha la tête du cheval de Varaz et le fit tomber par terre. Varaz se laissa choir, trancha les jarrets du cheval du Perse, en disant : « Tombez aussi, » et cet endroit fut appelé Vairanganis. Ceux qui étaient restés à Boughg prirent avec eux les deux fils du prince et la tête de celui qui fut frappé d'insanité, et ils les amenèrent à Varaz. Cet endroit fut appelé Boughg. Varaz alla rejoindre son fils Sempad, et ils vinrent trouver Vahan qui avait massacré beaucoup d'ennemis et était harassé de fatigue. Ils gagnèrent le milieu de la plaine et s'en allèrent. Cet endroit fut nommé Phantig (1). Les religieux quittèrent la colline des Peupliers et montèrent sur une autre colline qui est en face de la plaine de Maïravank. Une troupe de fuyards perses vinrent se réfugier auprès d'eux, en les suppliant de leur laisser la vie. Lorsque les troupes du prince de Haschdiank arrivèrent en cet endroit, elles dirent : « Où sont les Perses qui venaient derrière les fuyards? » Mais les religieux ne voulurent pas les leur livrer. Le prince de Haschdiank étant arrivé, dit : « Où sont les Perses ? » On lui répondit : « Ils sont ici avec les Arméniens. » Cet

(1) Var. : *Photalig.*

endroit fut appelé Haïguerd (1). La guerre cessa alors. On conduisit à Meghdi les fuyards, qui étaient au nombre de 480. Après leur avoir donné de l'argent et des chevaux, on les renvoya en Perse, pour qu'ils pussent raconter les merveilles accomplies par ces religieux, en faveur [des Arméniens]. La guerre de Daron se termina ainsi, grâce à la vaillance de cinq princes vertueux, Mouschegh, Vahan, Sempad, Vahan le Gamsaragan et Diran. Que leur mémoire soit bénie!

HISTOIRE DE LA CROIX DE DZIDZARN;

par qui elle fut apportée; comment elle se trouve à Dzidzarn; à quelle époque elle fut fabriquée.

Sous le règne d'Héraclius, Chosroès, roi des Perses, devint puissant et s'empara de Jérusalem. Il ruina la ville, brûla les Livres [saints], emporta avec lui la sainte Croix, la transporta en Perse, et la conserva avec ses ornements, jusqu'à la 17e année de son règne. Héraclius devint puissant également dans son royaume, marcha sur la Perse, tua Chosroès et ramena la sainte Croix avec les captifs. Il passa sans s'arrêter devant beaucoup de localités, distribua beaucoup de morceaux [de la Croix] dans le pays d'Arménie et aux grands seigneurs. Lorsqu'il se rendit à Éreznavan, le serviteur en coupa un grand morceau et voulut s'enfuir. Mais quelqu'un, l'ayant su, en informa le roi qui lui reprit ce morceau et lui trancha la tête. Étant ensuite allé à Césarée avec son armée, Héraclius remit ce fragment au patriarche de Césarée qui s'appelait Jean, et lui-même gagna sa ville capitale de Constantinople. La même année, Vahan le Gamsaragan se rendit à Césarée; il donna 36,000 tahégans au patriarche Jean, et, ayant pris le fragment de la Croix, il l'apporta au couvent de Glag [à l'église] du saint Précurseur, et le mit dans le tabernacle qui était placé sur le saint autel, où il y resta six ans.

Le prince des Artchk, Kork le Bavard qui donna son nom au canton de Chadakh, vint trouver dans la plaine de Daron un homme appelé Dzidzarnig, qui construisit un petit village et le nomma Dzidzarn. Le prince dit à Dzidzarnig : « Trouvez un moyen de dérober la Croix, car le sacristain est votre parent. Apportez et donnez-moi cette Croix, et je vous donnerai 6,000 tahégans. » Celui-ci dit : « Gardez votre argent. Je prendrai la Croix, j'irai dans votre pays, j'y choisirai un endroit fortifié, j'y élèverai un village et je lui donnerai mon nom. » Le prince, ayant consenti, s'en alla chez lui. Dzidzarnig envoya sa femme, ses enfants et sa famille auprès du prince des Artchk, et vint faire sa proposition au sacristain. Celui-ci, ayant consenti, déroba la Croix dans la sacristie, et, se rendant dans le pays du prince, il choisit un endroit pour y bâtir une église. On y plaça la sainte Croix du Seigneur et le village fut appelé Dzidzarn. En ce temps-là, le patriarche des Arméniens, Nersès [III], qui était natif de Daïk, et qui construisit l'église de Vagharschaguerd, vint pour rendre hommage à la sainte Croix. Vahan, prenant avec lui le patriarche, vint au couvent de Glag et demanda la sainte Croix. Les serviteurs la cherchèrent et ne la trouvèrent pas. Les princes, le patriarche et les évêques en prirent le deuil, et Vahan, durant sept jours, ne mangea ni ne but. Tandis que le prince Vahan dormait à la porte de l'église, un vendredi, il eut une vision où il vit un homme resplendissant de lumière sur le seuil de l'église qui, se dressant de son côté, lui dit : « On m'a dépouillé pour orner Artchk, or, tenez-vous tranquille, car ce pays est fort, et on ne peut pas la dérober. » Celui-ci, plein de joie, s'éveilla et courut avertir le patriarche, en lui disant que la Croix était à Artchk. Tous s'en réjouirent, et le lendemain ils célébrèrent une grande fête, et se préparèrent à se rendre à l'endroit indiqué. Vahan se saisit du religieux qui avait dérobé la Croix, le remit au patriarche, qui lui fit crever les deux yeux pour avoir dérobé [la Croix de l'Église] du Saint-Précurseur. Vahan s'empara aussi de la personne de Dzidzarnig et lui trancha la tête. Il exila le prince des Artchk dans l'Oghgan, jusqu'à ce qu'il eût reçu de lui cent mille tahégans. Ensuite il bâtit l'église qui se trouve sur la colline de Mousch, en mémoire de son petit-fils Étienne qui est enterré à la porte [de cette église]. Quant à la Croix, Vahan en fit don à l'évêque des Artchk qui établit sept prêtres dans l'église, pour que chaque année l'un d'eux y demeurât. Puis on stipula que les Arméniens de Daron leur feraient une rente de six mille tahégans.

Cette histoire avait été écrite dans l'église de Dzidzarn, en l'année cent trente de l'ère arménienne (comm. 9 juin 681 de l'ère chrét.), la 427e des Grecs. On écrivit avec fidélité l'histoire qui s'était accomplie et on la renferma dans le couvent de Glag, [dans l'église] du Saint-Précurseur, sur l'ordre de Nersès, 29e patriarche des Arméniens, en commençant par Grégoire, et sous le gouvernement de Vahan le Mamigonien. Il y a eu trente-deux princes de la race des Mamigoniens, en commençant par Mouschegh qui fut

(1) Var:. *Haïrguerd.*

prince de Daron pendant 30 ans, et marzban pendant 6 ans.

Sur la mort de Diran, fils de Vahan, et sur le combat [qui fut livré] sur les bords de la mer d'Aghi (salée).

Après avoir raconté tant de faits historiques, le deuil s'étendit sur notre paisible patrie. Vahan alla rejoindre ses pères, et mourut ; il est enterré à la porte de l'église du Saint-Précurseur, après avoir été prince de Daron et des Abahouni, durant trente ans. Son fils Diran se rendit, avec l'autorisation de Vachtyan, prince des Géorgiens, et de Vahan son père, à la cour de Chosroès qui l'adopta comme son fils. Il devint marzban d'Arménie, leva une grande armée et marcha contre les Grecs, comme pour leur déclarer la guerre. Cependant, il envoya dire à l'empereur : « Ne redoutez rien de ma venue, mais donnez-moi une ville où je réunirai les soldats arméniens, et je serai votre auxiliaire. » L'empereur fit avec lui une alliance d'amitié et le reconnut non-seulement comme marzban des Arméniens et des Persans, mais encore il le créa *timeslégos* (domesticos) de toute la Grèce.

Ayant appris cela, Vachtyan, prince des Géorgiens, envoya dire à Chosroès : « Diran vous a trahi et a embrassé le parti des Grecs. Envoyez 8,000 hommes vers Vahan et je le livrerai entre vos mains. » Le roi manda le fils du prince des Géorgiens, Dchodchig, et il le créa marzban ; quant au prince de Siounie, il le fit frapper à coups de poing, comme appartenant à une nation de traîtres et de trompeurs. Puis il envoya à Vachtyan 5,000 hommes. Vachtyan écrivit à Diran une lettre ainsi conçue : « Vous vous repentez d'avoir émigré ; or, venez me trouver pour que nous arrêtions quelque projet [à présenter] au roi des Perses. » Dès qu'il eut pris connaissance de cette lettre, il arriva le même jour une lettre de Hamam, neveu de Vachtyan, pour lui dévoiler le piége qui lui était tendu, avec des soldats venus de la Perse. Diran écrivit aussitôt une lettre à Vachtyan pour lui représenter tout l'odieux de ses machinations. Vachtyan irrité se fit amener Haman et lui fit couper les pieds et les mains. Puis, s'étant mis à la tête des Perses, il passa le fleuve Tchorokh, se rendit dans la ville de Hamam, appelée Dampour, la réduisit par le fer et par le feu et emmena en captivité les habitants. Le saint évêque de la ville, Manknos, anathématisa le prince qui avait ordonné aux Perses de massacrer les prêtres dans l'église de Sainte-Sion. L'évêque se mit à prier Dieu en silence et annonça que désormais la ville serait ruinée et déserte, et que personne ne pourrait jamais y demeurer. Il se plaça devant l'autel, et on le massacra le jour de la Pentecôte, avant que le sacrifice du Christ fût consommé. Deux jours après, les nuées du ciel éclatèrent et Vachtyan fut brûlé, tandis qu'il s'asseyait près de la porte de la ville de Dampour. Ensuite Hamam rebâtit cette ville et l'appela de son nom, Hamamaschen. La prophétie de Manknos fut accomplie, car trois mille hommes moururent en une seule nuit ; les autres prirent la fuite et la ville resta déserte.

La même année, Héraclius déclara la guerre à Chosroès et le tua. Il se souvint de l'alliance signée entre Diran et lui, et l'établit marzban de toute l'Arménie. Quant à lui, il retourna à Constantinople. Huit ans après, Aptrahim (*sic*), neveu de Mahomet, vint avec beaucoup de bagages et, ayant amené avec lui 18,000 cavaliers, il exigeait le tribut des Arméniens. Diran fit prévenir en tous lieux que l'Arménie tout entière se rassemblait pour soutenir la guerre. Le fils de Vachtyan, prince des Géorgiens, Dchodchig, trouvant l'occasion favorable, excita une revolte en Arménie, afin d'empêcher les habitants [de se rendre à l'appel] de Diran. Diran, en présence de ces événements, prononça devant les 8,000 soldats qui s'étaient spontanément réunis à lui, cette allocution : « O peuple du Christ ! il m'est préférable de mourir, plutôt que de voir l'Église de Dieu livrée aux Arabes. » Le lendemain, s'étant rassemblés au pied du Kerkour qui se trouve au sud, ils se groupèrent dans cette plaine depuis le matin jusqu'à la troisième heure. Ils auraient probablement mis en fuite les Arabes, lorsque le prince des Antzévatzi se révolta, déserta l'armée et fit un grand massacre des troupes arméniennes. Diran s'étant par deux fois enfoncé dans la mêlée, rencontra Sahour et lui dit : « Arrête, Sahour l'apostat, car le Christ t'a livré entre mes mains. » Diran trancha la tête de Sahour, et lui-même mourut frappé par le glaive avec deux princes. Aussitôt après, [les Arabes,] ayant cerné l'armée des Arméniens, les massacrèrent tous. Quelques-uns purent s'enfuir et passèrent devant la ville marécageuse d'Otz. Ceux qui furent massacrés par les Perses sont enterrés auprès de la chapelle et on les appelle la sainte armée. Quant à Aptrahim, il passa à Hark, à Pasian, en Géorgie, à Dchakhvakh et à Vanant, et, après avoir levé le tribut, il retourna en Arabie.

La même année, l'église construite dans le couvent des Aschdk par saint Grégoire fut renversée, avec celles du Précurseur aux Neuf-Sources et de

Madrạvank à Daron, la grande cathédrale de Asdghapert, et celle du patriarche Nersès à Thil dans le canton d'Égéghiatz. Le marzban est enterré à la porte de la cathédrale à Tzunguerd de Daron, dans la ville de Borb.

MÉMORIAL.

Cette chronique [a été] commencée du temps de saint Grégoire par Zénob le Syrien, qui laissa en écrit dans la même église ce qui se passa sur le territoire [des Syriens]. Ses successeurs se plaisent à suivre le même exemple. Chaque supérieur a écrit seulement les actes de valeur accomplis par le prince de cette maison, et les faits arrivés de son temps. Ainsi entretenue et augmentée, [cette chronique] s'appelait l'*Histoire des Syriens*. En effet, les noms de ses supérieurs, qui tous étaient Syriens, y sont inscrits jusqu'à Thotig, et dans cette demeure on s'est servi également des lettres et de la liturgie syriennes jusqu'à Thotig, qui changea les règlements et chassa du couvent tous les moines de race syrienne.

Cependant je n'ai pas trouvé relaté ce qui s'est passé, depuis Tiridate jusqu'à Chosroès, roi des Perses, dans la satrapie des Mamigoniens. Après, j'ai appris de quelques personnes qu'il y avait dans les environs d'Édesse un religieux appelé Marmara, qui possédait ce livre. Je suis allé le trouver, et j'ai vu le livre qui avait été écrit au couvent des Neuf-Sources. Il l'avait eu de quelque soldat perse ou de quelques autres personnes qui avaient ravagé le pays, et je crois que ce livre était venu dans ces mains par ce moyen. J'ai traduit de ce livre 28 chapitres, qui, avec les 10 chapitres que j'avais déjà et que j'y ai réunis, font 38 chapitres. En réunissant le tout en un seul livre, je l'ai laissé au clergé.

Du temps du règne d'Héraclius et à la mort de Chosroès, d'après l'ordre de Nersès [III], patriarche des Arméniens, et pendant le gouvernement de Vahan le Mamigonien, qu'on appelle Gamsaragan du côté de sa mère, et qui était le 32e [descendant] de Mouschegh le Fort, j'ai écrit ce livre et je l'ai mis en ordre dans le couvent de Glag, à la porte [de l'église] du Saint-Précurseur; [j'y ai apposé] mon sceau pour l'authentiquer, et je l'ai laissé en souvenir ineffaçable pour moi et pour les miens, moi Jean Mamigonien, évêque et 35e [successeur] de Zénob, premier évêque des Mamigoniens, sous le patriarcat de Samuel qui était monté sur le siége [pontifical] depuis 4 mois.

Les religieux qui viendront après ceux-ci devront mettre en écrit dans ce même livre ce qui se passera dans cette contrée, car nous avons trouvé cela ainsi ordonné par nos prédécesseurs. En outre moi, seigneur Jean Mamigonien, évêque, je prie le clergé de Dieu que, quand vous copierez ce livre, personne n'y trouve sujet de rire, mais qu'au contraire on le transcrive complétement et en toutes lettres, car vous en serez bénis par le saint Précurseur, par nos humbles prières pastorales et surtout par le Christ. Dieu payera la récompense à vous qui transcrirez [ce livre], et à vous qui le lirez. Amen.

APPENDICE.

FRAGMENTS D'HISTORIENS GRECS PERDUS,

CONSERVÉS DANS LES ŒUVRES DES ÉCRIVAINS ARMÉNIENS.

I.

MOÏSE DE KHORÈNE.

Moïse naquit dans la seconde moitié du IV[e] siècle, dans le bourg de Khorni ou Khorène, situé au canton de Daron, dans la province de Douroupéran, et florissait dans la première moitié du V[e] siècle. Il fut l'un des nombreux disciples que Mesrob chargea de traduire dans la langue nationale les Livres-Saints. Préparé dès sa jeunesse, par une instruction solide et variée, à l'étude des belles-lettres, il consulta les nombreux dossiers conservés dans les archives de l'Orient et les riches dépôts de manuscrits rassemblés dans les bibliothèques de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce. Très-versé dans la connaissance des langues syriaque et grecque, il traduisit, à ce que l'on croit, la chronique d'Eusèbe, la vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthènes et quelques autres ouvrages (1); il entreprit même de longs voyages en Égypte, à Athènes et à Rome, où il se perfectionna dans l'étude de la langue grecque, et où il rassembla quelques-uns des matériaux qui lui servirent à composer son « Histoire d'Arménie » (2).

Moïse de Khorène est un des écrivains arméniens qui ont emprunté aux ouvrages des Grecs les plus nombreux renseignements que nous fournit la littérature classique de l'Arménie. C'est surtout dans son « Histoire » que Moïse a consigné des citations curieuses et de nombreux extraits, empruntés à la littérature profane et religieuse de la Grèce. Il signale même l'existence d'ouvrages aujourd'hui perdus, et il rappelle les noms de plusieurs écrivains qui nous sont totalement inconnus. Dans un autre ouvrage qu'il composa, sous le titre de *aghaks bidoïtz,* « sur le besoin », ce qui est une traduction du grec χρεία, « chrie », avec le sens de « extraits concis à l'usage des orateurs », et par

(1) Sukias de Somal, *Quadro delle opere di autori antic. trad. in arm.* (Venise, 1825, in-8°.) — *Storia di Mosè Corenese*, p. IV. (Venise, 1850.) — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 65. — Bulletin de l'Acad. des sc. de S.-Pétersb., t. III, p. 537 et suiv., *notre Étude sur les sources de Moïse de Khorène.*

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 62.

extension « traité de rhétorique » (1), Moïse a cité quelques ouvrages grecs. Dans ce traité, il invoque les noms de plusieurs philosophes, comme Socrate, Pythagore, les Sages de la Grèce, Platon et Aristote. Il parle également, dans plusieurs chapitres de ce même ouvrage, des discours de Démosthène et d'Eschine, des œuvres d'Homère et d'Hésiode, et des tragédies de Ménandre et d'Euripide. Moïse nous a même transmis quelques renseignements fort précieux sur la Médée d'Euripide qui est perdue, et il en cite un passage (2). Toutefois Moïse n'a rapporté dans cet ouvrage aucun fragment historique grec, et même il ne mentionne aucun nom d'historien grec.

Tous les passages historiques grecs contenus dans la Rhétorique de Moïse de Khorène se bornent à un résumé de la fable de Niobé, extrait d'Hésiode, p. 359, au récit abrégé de l'histoire de Candaule et de Gygès, p. 377, et à un fragment sur Télèphe, fils d'Hercule et d'Augé, p. 379, qu'on retrouve aussi dans Pausanias.

C'est dans la Géographie de Moïse de Khorène, qui n'est qu'un abrégé de l'Épitomé de Pappus d'Alexandrie, que cet écrivain a parlé, dans sa préface, de plusieurs géographes grecs auxquels il a fait quelques emprunts fort courts. Il cite notamment Ptolémée, Diodore de Samos et Constantin d'Antioche (3).

C'est donc seulement dans son Histoire de l'Arménie que Moïse de Khorène a surtout fait usage des sources historiques grecques, et les

(1) Œuvres de Moïse de Khorène, en arm. (Venise, 1843, in-8°), p. 382-383.

(2) Moïse de Khorène, Traité de rhétorique, p. 383 de ses œuvres complètes en arménien. — Cf. aussi Maï et Zohrab, Chronique d'Eusèbe (Milan, 1818, in-4°), p. 43, note 3. — Th. Fix, Tragédies d'Euripide (éd. Didot), p. 765.

(3) Moïse de Khorène, *Géographie*, dans ses œuvres complètes (en arm.). — St-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 318-327. — Les extraits de Pappus, de Diodore de Samos et de Constantin d'Antioche paraîtront dans le 3[e] volume des Petits Géographes grecs, édités par M. Ch. Müller, dans la Collection des classiques grecs de M. Amb. Firmin Didot.

renseignements qu'il nous donne sur les écrivains et les documents grecs qu'il compulsa se trouvent épars dans les trois livres qui nous sont parvenus de cet important ouvrage. Nous avons recueilli tous les passages où Moïse parle des recherches auxquelles il se livra pour composer son « Histoire », et nous avons en même temps donné des extraits de chacun des chapitres où cet écrivain mentionne les écrits des auteurs grecs auxquels il a fait des emprunts, ou dont il a consulté les ouvrages.

Historiens grecs dont il existe des fragments conservés dans l'Histoire d'Arménie de Moïse de Khorène.

Bérose.	Polycrate.
Alexandre Polyhistor.	Évagoras.
Abydène.	Camadrus.
Josèphe.	Phlégon de Tralles.
Manéthon.	Olympius d'Ani.
Céphalion.	Ariston de Pella.
S. Épiphane de Constance.	Paléphate.
Gorgias? (Korki).	Porphyre.
Panan.	Philémon.
David.	Khorohpoud, *vulgo* Éléazar.
Olympiodore.	Firmilien de Césarée.
Jules l'Africain.	
Hippolyte.	

MOÏSE DE KHORÈNE.

Histoire d'Arménie, Livres I et suivants.

§ 1.

[Liv. I, ch. 1.] Pour ce qui est des satrapies d'Arménie, nous en décrirons sommairement l'origine et la durée, ainsi qu'il est constaté dans quelques histoires grecques.

§ 2.

[Ch. 2.] Que personne ne s'étonne que, lorsqu'il y a des écrivains de plusieurs nations, comme cela est connu de tout le monde, notamment des Perses et des Chaldéens, dans les ouvrages desquels se rencontrent le plus fréquemment les annales de notre nation, nous n'avons cité que les seuls écrivains grecs, en promettant d'en extraire notre généalogie. Car les rois grecs, ayant arrangé leurs affaires intérieures, s'efforcèrent avec un grand zèle de transmettre aux Grecs, non-seulement le fruit de leurs conquêtes, mais encore celui des travaux de l'esprit; comme ce Ptolémée Philadelphe qui fit traduire en grec les livres et les histoires de toutes les nations.

...... Mais bien d'autres hommes célèbres de la Grèce, et passionnés pour la sagesse, s'adonnèrent à traduire en grec, non-seulement les documents des archives des autres nations, c'est-à-dire celles des rois et des temples, — comme fit celui qui chargea de ce soin Bérose le Chaldéen (1), très-versé dans toutes les parties de la sagesse, — mais encore tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus admirable dans les arts. Tous ces documents découverts par eux, ils les recueillirent et les traduisirent en langue grecque, comme l'*aïp* (a) au *khé* (kh), le *za* (z) et le *tho* (th) au *piour* (ph), le *gén* (g) à l'*ietch* (i), et le *sé* (s) au *scha* (sch). Ces hommes, dont nous savons positivement les noms, rassemblant tous ces documents, les consacrèrent à la gloire du pays des Hellènes. Ces hommes sont dignes de louange, car par amour de la sagesse, avec de louables efforts, ils découvrirent les productions de l'esprit des autres. Ceux qui ont accueilli et honoré ces découvertes de la sagesse sont encore plus louables; c'est pourquoi je dis sans aucun doute que la Grèce tout entière est la mère et la nourrice des sciences.

§ 3.

[Ch. 4.] Relativement à la racine, ou mieux encore, à la cime du genre humain, il convenait de dire brièvement pourquoi, étant d'une opinion contraire à l'Esprit-Saint, les autres historiens ne s'accordent pas entre eux, — je veux dire, Bérose, le Polyhistor et Abydène (2), — au sujet du constructeur de l'arche et des autres patriarches, non-seulement pour les noms et les époques, mais aussi parce qu'ils n'assignent pas au genre humain la même origine que nous. Car, au sujet de [Noé], Abydène (3) dit avec les autres historiens : « Dieu, dans sa providence infinie, le fit pasteur et directeur de son peuple ; » puis il ajoute : « Alorus régna dix sares, qui font trente-six mille ans. » De même aussi, à l'égard de Noé, ils lui donnent un autre nom (4) et lui accordent des temps infinis, bien que, pour le débordement des eaux et la corruption de la terre, ils soient d'accord avec

(1) Bérose a été également cité par Thomas Ardzrouni dans son Histoire des Ardzrouni, en arm.

(2) Cf. Thomas Ardzrouni (Hist. des Ardzrouni, en arménien, Constantinople, 1852), qui cite également Bérose et Abydène, à propos de l'histoire des premiers âges du monde.

(3) Eusèbe, *Chron.*, I, 46-47. — Le Syncelle, p. 30 : ὅτι μιν τοῦ λεὼ ποιμένα ὁ θεὸς ἀποδεῖξαι. Βασιλεῦσαι δὲ σάρους ι'. Σάρος δὲ ἐστὶ γ' καὶ γ' ἔτεα.

(4) *Xisuthre*, cf. Eusèbe, *Chron.*, I, p. 40.

les paroles de l'Esprit-Saint (1). Ils comptent pareillement dix patriarches, sans en excepter Xisuthre (2). Ainsi, non-seulement d'après la révolution du soleil, et la division de notre année en quatre saisons, leurs années sont différentes des nôtres de beaucoup, et surtout des années divines, et en outre, ils ne comptent pas les nouvelles lunes comme les Égyptiens. Pour ce qui est de ces périodes qui tirent leurs noms des divinités, si quelqu'un les considère comme des années, ils ne les comparent pas avec notre calcul, mais ils augmentent ou ils diminuent ces périodes (3).

§ 4.

[Ch. 4.] Seth élève deux colonnes contre les deux cataclysmes à venir, comme le dit Josèphe; mais on ne sait pas où (4).

§ 5.

[Ch. 5.] Quant à Mesdraïm, qualifié de quatrième descendant de Noé et troisième de Cham, nous ne le trouvons inscrit ni dans notre version, ni dans les chronographes; mais il est ainsi rangé par un savant lettré syrien (5), et ce qu'il avance nous paraît certain. Car Mesdraïm est Medzraïm, qui signifie Égypte. Beaucoup de chronographes en disant que Nemrod, c'est-à-dire Bélus, était Éthiopien (6), ont prouvé que le fait est certain, car l'Éthiopie confine à l'Égypte.

Nous ajouterons encore : bien que les années qui s'écoulèrent entre la descendance de Cham jusqu'à Ninus, ne se trouvent calculées nulle part, ou ne nous soient point parvenues, et que nous n'ayons pas une grande certitude à l'égard de Ninus et de notre Japhet, cependant cette généalogie est exacte, car chacune des trois lignées se compose de onze personnes jusqu'à Abraham, Ninus et à notre Aram, puisque Ara qui mourut tout jeune, est le douzième après Ninus. Ceci est vrai et personne n'en doute, car ces faits sont rapportés par Abydène, historien très-souvent véridique, qui s'exprime ainsi : « Ninus, fils d'Arbel, fils de Chaël, fils d'Arbel, fils d'Anébis, fils de Bab, fils de Bélus. » De même aussi pour notre généalogie depuis Haïg jusqu'a Ara le Beau, que fit périr

(1) Alexandre Polyhistor; cf. Eusèbe, *Chron.*, p. 38.
(2) Eusèbe, *Chron.*, I, p. 28-29.
(3) Eusèbe, *Chron.*, I, 27, et note 1, p. 28.
(4) Cf. Josèphe, *Ant. jud.*, liv. I, ch. 2. — Vartan, *Hist. univ.* (éd. de Venise), p. 37.
(5) Cf. Manéthon, dans Eusèbe, *Chron.*, I, p. 201, et *Fragm. hist. græc.* (éd. Ch. Müller), t. II, p. 526.
(6) Cf. Eusèbe, *Chron.*, I, p. 109.

l'impudique Sémiramis, il compte ainsi : « Ara le Beau, fils d'Aram, fils de Harma, fils de Kégham, fils d'Amassia, fils d'Aramaïs, fils d'Araménag, [fils d'Haïg], qui fut l'ennemi et le meurtrier de Bélus. » Ces faits nous sont transmis par Abydène dans le premier recueil des généalogies détaillées qui furent anéanties déjà depuis longtemps (1).

Céphalion atteste les mêmes faits, car il s'exprime ainsi dans un chapitre : « Au commencement de notre entreprise, nous avons commencé par écrire toutes les généalogies, même les plus ordinaires, d'après les archives royales; mais l'ordre nous fut donné par les rois de taire les noms obscurs d'hommes sans valeur de l'antiquité, et de mentionner seulement les hommes vertueux et sages, les conquérants, et de ne pas dépenser inutilement notre temps, etc. »

Mais il est étrange et mensonger, comme quelques-uns le disent, que Ninus soit fils de Bélus ou Bélus lui-même, car ni la généalogie, ni la somme des années, ne justifient cette opinion. Sans doute quelqu'un, cherchant la célébrité et la renommée, aura voulu rapprocher ce qui est éloigné. Tous ces documents, nous les avons vraiment trouvés dans la littérature grecque, et bien que les Grecs les aient traduits du chaldéen dans leur propre langue, et qu'un Chaldéen (2), de son propre mouvement ou d'après l'ordre des rois, ait entrepris un semblable travail, — comme firent Arius (3) et beaucoup d'autres, — cependant nous attribuons tout aux Grecs, comme ayant tout appris d'eux.

§ 6.

[Ch. 6.] Pour ce qui est du commencement, tantôt il y a du vrai et tantôt du faux, comme ce qui concerne le premier être créé que l'on n'appelle pas premier homme, mais roi, et auquel on donne un nom barbare, vide de sens, [en lui attribuant une existence] de trente-six mille

(1) Cet extrait d'Abydène est perdu en grec, et la traduction arménienne ne se trouve que dans l'Histoire de Moïse de Khorène.
(2) Il est question ici de Mar Apas Catina; cf. plus haut, p. 1 et suiv.
(3) L'écrivain dont parle ici Moïse de Khorène me paraît être Arius d'Héracléopolis, dont Philon de Byblos a parlé dans un assez long fragment du traité intitulé : περὶ τῶν Φοινίκων στοιχείων, qu'Eusèbe nous a transmis dans la Préparation évangélique (I, 10, p. 40 D) : « καί φησιν ὁ Ἐπήεις ἀλληγορῶν (ὁ ὀνομασθεὶς παρ' αὐτοῖς μέγιστος ἱεροφάντης καὶ ἱερογραμματεὺς, ὃν μετέφρασεν εἰς Ἑλλάδα φωνὴν Ἄρειος Ἡρακλεοπολίτης) κατὰ λέξιν οὕτως, κ. τ. λ. (Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 572.)

ans (1). Et quant au nombre des patriarches et à la mention du déluge, il y a concordance avec Moïse (2). De même aussi après le déluge, en citant trois personnages célèbres avant la construction de la tour [de Babel], après la navigation de Xisuthre en Arménie, on est dans le vrai (3); mais pour le changement de noms et bien d'autres choses encore, on est dans le faux.

A présent, il m'est agréable de commencer mes récits avec ma chère sibylle bérosienne plus véridique que beaucoup d'historiens : « Avant la tour, dit-elle, et la multiplication des langues parmi le genre humain, après la navigation de Xisuthre en Arménie, Zérouan, Titan et Japhet étaient princes de la terre. » Ces personnages me semblent être Sem, Cham et Japhet (4). « A peine se furent-ils partagé l'empire du monde, que Zérouan se rend maître des deux autres (5), » Zérouan que le mage Zoroastre, roi des Bactriens, c'est-à-dire des Mèdes, dit être principe et père des dieux. Zoroastre rapporte encore bien d'autres fables sur Zérouan, qu'il est inutile de rapporter ici.

« Titan et Japhet s'opposèrent à la tyrannie de Zérouan et lui déclarèrent la guerre, car Zérouan songeait à régner sur tout le monde. Dans ce conflit, Titan, dit l'historien, ravit une partie des domaines de Zérouan, mais leur sœur Asdghig (6), s'interposant entre eux, fit cesser le différend. Ils consentirent à laisser régner Zérouan, mais ils convinrent, par un traité juré, de faire périr tout enfant mâle qui naîtrait de Zérouan, afin qu'il ne régnât pas sur eux dans sa postérité; c'est pourquoi ils chargent des Titans redoutables de surveiller les enfantements des femmes de Zérouan. Déjà deux enfants mâles sont immolés pour maintenir le pacte juré, lorsque Asdghig, sœur de Zérouan, de Titan et de Japhet, médite avec les femmes de Zérouan le projet d'engager et de persuader quelques Titans à laisser vivre les autres enfants mâles, et à les envoyer en Occident sur la montagne appelée *Tutzenguetz* (rebut des dieux), à présent l'Olympe. »

Quoique ces récits soient traités de fables ou de faits réels, moi, j'en suis convaincu, il s'y trouve beaucoup de vrai; car Épiphane, évêque de Constance en Chypre, dans sa Réfutation des hérésies, essayant de démontrer que Dieu est véritable et juste dans ses jugements, même lorsqu'il extermina les sept races par les mains des enfants d'Israël, s'exprime ainsi (1) : « C'est avec justice que Dieu a détruit et anéanti ces races de devant les enfants d'Israël, car la terre de ces possessions était échue en partage aux enfants de Sem, et Cham occupa cette terre dont il fit son domaine. Or Dieu, gardant les droits des traités jurés, punit la race de Cham en lui arrachant l'héritage de Sem. » Il est question des Titans et des Raphaïm dans les divines Écritures (2).

Mais relativement à ces anciens discours, tenus autrefois parmi les sages de la Grèce, et transmis jusqu'à nous par des hommes du nom de Korki (Gorgias?) (3), Panan, et par un troisième appelé David (4), il convient, quoiqu'en très-peu de mots, de répéter ces discours. Un d'eux, profond philosophe, s'exprime ainsi : « Vieillards, lorsque j'étais parmi les Grecs, occupé à cultiver la sagesse, il arriva un jour qu'il y eut parmi ces sages et ces savants un entretien au sujet de la géographie et de la division des nations. Les uns et les autres citaient à leur manière les livres, quand le plus instruit de tous, Olympiodore (5), s'exprima en ces termes : « Je

(1) Abydène, dans Eusèbe, *Chron.*, I, 46-47, appelle le premier roi Alorus, Ἄλωρος, et dit qu'il vécut 6 sares, ou 36,000 ans. — Cf. aussi le Syncelle.

(2) Abydène, dans Eusèbe, *op. cit.*, I, 48-49.

(3) Abydène, Bérose, le Polyhistor, dans Eusèbe, *op. cit.*, *loc. cit.*

(4) Sur cette trilogie titanique, cf. Ewald, *Geschichte des Volk.*, liv. I, p. 373.

(5) Moïse de Khorène a extrait les fragments qu'il donne ici de la sibylle bérosienne, du Polyhistor auquel Eusèbe avait lui-même emprunté ces passages. (*Chron.*, I, p. 38-39.)

(6) Asdghig, en arménien, a la signification de « constellée »; c'est un mot formé de *asdgh*, « astre, étoile » en grec ἀστήρ, et du diminutif *ig*. Cette divinité était assimilée par les Arméniens et par les Grecs à Aphrodite (Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 168, note 2).

Les temples d'Asdghig étaient à Aschdischad dans la province de Daron (id., p. 602-603) et à Bakhat dans le Vasbouragan, où se trouvait aussi un temple d'Aramazd (Moïse de Khorène, *Hist. des vierges compagnes de Rhipsimè*, œuvres, en arm., p. 301. — Lettre à Sahag Ardzrouni, *id.*, p. 294-295). — Asdghig était, au dire d'Agathange, l'épouse du dieu arménien Vahakn. — Cf. Émin, *Rech. sur le pagan. arm.*, pag. 15-16.

(1) Cf. saint Épiphane, Œuvres, t. I, pag. 704 (Cologn. 1682.). — Thomas Ardzrouni cite également saint Épiphane, à propos de la division des trois races humaines.

(2) Judith, XVI, 8. — Genèse, XIV, 5; XV, 20. — Josué, XII, 14; XIII, 12. — I Paral., XX, 4. — Judith, VIII, 1, et *passim*.

(3) Un Gorgias d'Athènes, auteur d'un livre intitulé περὶ ἑταιρῶν, est cité par Athénée, XIII, p. 583. — Cf. Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 410.

(4) Il est douteux qu'il soit ici question de David le philosophe surnommé l'Invincible, car il était disciple de Moïse de Khorène.

(5) On connaît plusieurs écrivains du nom d'Olympiodore; le plus célèbre est Olympiodore de Thèbes en Égypte, poète et historien, qui vécut au temps d'Arca-

vous raconterai, dit-il, les discours non écrits, transmis par tradition, discours qu'encore aujourd'hui répètent beaucoup de paysans. Il est un livre touchant Xisuthre et ses fils, livre qui ne se trouve plus aujourd'hui nulle part et où l'ordre des faits est ainsi fixé : Après la navigation de Xisuthre en Arménie et son arrivée en terre ferme, un de ses fils, appelé Sim, s'en va au nord-ouest, afin de reconnaître le pays. Arrivé au pied d'une montagne à large base qui formait une petite plaine traversée par des cours d'eau qui se rendent en Assyrie, il s'arrête sur les bords d'un fleuve, l'espace de deux lunes, et appelle de son nom la montagne, Sim, puis il retourne au sud-est d'où il était venu. Un de ses fils puînés, appelé Darpan, avec ses trente fils, ses quinze filles et leurs époux, s'étant séparé de son père, retourne s'établir sur les rives du même fleuve. Sim, du nom de son fils, appela ce lieu Daron (1), et le lieu que lui-même habitait, il le nomme Tzronk (dispersion) (2); car ce fut là que ses enfants se séparèrent primitivement de lui. Étant allé sur les confins du pays des Bactriens, dit-on, il y demeura quelques jours, mais un de ses fils y resta : car les contrées de l'Orient appellent Sim, Zérouan et son canton Zarouant (3) jusqu'à présent. Mais souvent, très-souvent, les anciens descendants d'Aram répétaient ces traditions populaires au son du pampirn, dans leurs chants et leurs danses. » Que ces récits soient faux ou véridiques, peu importe.

dius et de Théodose le jeune. Photius (*Biblioth.; cod.* 80) nous a conservé un long fragment de son Histoire, dont on trouve également quelques lignes dans Zosime (V, 27). — Cf. Ch. Müller, *Frag. hist. græc.*, t. IV, p. 57-68). — Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 74) fait encore allusion à cet Olympiodore dans le courant de son Histoire : « Je vais, dit-il, rapporter le récit merveilleux d'un vieillard qui disait : Je tiens des anciens la coutume de recueillir de père en fils le souvenir des traditions, comme celle d'Olympiodore, au sujet de Daron et de la montagne appelée Sim. » — David le Philosophe cite à deux reprises différentes un certain philosophe du nom d'Olympiodore, dont il compare les idées à celles de Platon (Œuvres de David le Philosophe, en arm., pag. 143, 164 ; Venise, 1833).

(1) Le canton de Daron.

(2) Cf. ce passage avec les détails que la Bible nous donne sur la généalogie d'Arphaxad. Le nom de Phaleg est un mot abstrait qui a aussi le sens de « dispersion ». Cf. Tuch, *Kommentar über die Genesis*, p. 257. — Knobel, *die Vœlkertafel der Genesis*, p. 169. — Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, § 1, p. 30.

(3) Zarouant, canton de la Perse-Arménie, qui est appelé par Pline, *Zoaranda* ou *Zoroanda* (*Hist. nat.*, liv. VI, ch. 27).

§ 7.

[Liv. II, ch. 10.] Nous commencerons à te faire le récit des événements d'après le cinquième livre de [Jules] l'Africain, le chronographe, dont le témoignage est confirmé par Josèphe, Hippolyte (1) et beaucoup d'autres auteurs grecs; car l'Africain a extrait des livres et des archives d'Édesse, c'est-à-dire Ourrha, tout ce qui concernait l'histoire de nos rois. Ces livres y avaient été transportés de Medzpin. L'Africain (2) se servit également des Histoires des Temples de Sinope, dans le Pont; qu'on n'en doute pas, car nous avons vu ces archives de nos propres yeux. Tu as encore, pour témoignage et pour garantie, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, que le bienheureux Machdotz fit traduire en arménien (3). Cherche à Kéghacouni, au canton de Siounie, et tu trouveras dans le premier cahier, sous le numéro treize, l'assurance que, dans les archives d'Édesse, on conserve l'histoire de toutes les actions de nos premiers rois jusqu'à Abgar, et depuis Abgar jusqu'à Érouant. Je crois que ces documents sont conservés encore à présent dans cette ville.

§ 8.

POLYCRATE (4).

[Ch. 13.] Mais, puisque beaucoup d'historiens disent que notre Ardaschès prit Crésus et qu'ils rapportent ce fait avec des détails circonstanciés, je veux bien le croire; car Polycrate s'exprime ainsi : « Ardaschès le Parthe me paraît bien supérieur à Alexandre de Macédoine, parce que, tout en restant dans son propre pays, il commanda à Thèbes et à Babylone; et, sans franchir le fleuve Halys, il tailla en pièces les troupes lydiennes et

(1) On ne connaît d'autre écrivain de ce nom que saint Hippolyte, métropolitain de l'Arabie, qui souffrit le martyre sous le règne d'Alexandre Sévère. Saint Hippolyte avait composé plusieurs ouvrages qui ont été réunis dans la Bibliothèque des Pères.

(2) Jules l'Africain, dont les œuvres étaient encore complètes au XI[e] siècle, a été consulté par Thomas Ardzrouni et par Grégoire Magistros.

(3) Machdotz est le surnom donné à Mesrob, inventeur des lettres alphabétiques arméniennes et chef de l'école des saints traducteurs. — Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 40 et suiv. — Gorioun, *Vie de Mesrob*, en arm. — Aucher, *Vie des SS. Arméniens* (en arm.) et *Fleur des vies des saints* (en arm.).

(4) D'autres fragments de Polycrate, conservés en grec, ont été publiés par M. Ch. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* (éd. Didot), t. IV, p. 480-481.

prit Crésus. Avant son arrivée en Asie, son nom était connu dans le château de l'Attique (Eddigé). Malheur à sa destinée! Si, du moins, il était mort sur le trône, et non dans une défaite! »

§ 9.

ÉVAGORAS (1).

[Ch. 13.] Évagoras (Évagaros) (2) dit également : « La guerre d'Alexandre et de Darius est peu de chose, comparativement à celles d'Ardaschès; car la poussière soulevée par la marche d'Alexandre et de Darius obscurcissait la clarté du jour; mais Ardaschès cacha le soleil avec la multitude des flèches lancées, et produisit les ténèbres, faisant ainsi une nuit artificielle au milieu du jour. Il ne laisse pas un seul des Lydiens prendre la fuite pour annoncer la nouvelle [de leur défaite], et il fait mettre leur roi Crésus dans une chaudière de fer. A cause d'Ardaschès, les torrents ne grossirent pas le fleuve; ses eaux, absorbées par les soldats, s'étaient abaissées comme en hiver. Ardaschès rendit les nombres impuissants à calculer la multitude de ses troupes, au point qu'il fallut plutôt recourir aux mesures qu'aux chiffres. Il ne se glorifiait pas de cela, mais il pleurait en disant : Hélas! ma gloire est passagère! »

§ 10.

CAMADRUS (?) (3).

[Ch. 13.] Camadrus s'exprime ainsi : « Les Lydiens, dans leur orgueil, se laissèrent tromper par la réponse de l'oracle pythique à Crésus : « Crésus, en passant l'Alys, brisera la puissance. » Il entendait la puissance des étrangers, et il se brise lui-même. Fait prisonnier par le Parthe Ardaschès, il est jeté dans une chaudière de fer. Alors Crésus, se rappelant les paroles de Solon l'Athénien, dit dans sa langue : « O Solon, ô Solon! tu avais bien raison de ne pas vouloir proclamer le bonheur d'un homme jusqu'au moment de sa fin. » Ce qu'ayant entendu les gens les plus rapprochés de lui, ils rapportèrent à Ardaschès que Crésus invoquait quelque nouveau dieu. Ardaschès, touché de compassion, se fit amener le captif, l'interrogea, et, ayant compris son invocation, il fit cesser les tortures. »

§ 11.

PHLÉGON DE TRALLES (1).

[Ch. 13.] Phléton (Phlégon) écrit : « Le Parthe Ardaschès était devenu de tous les rois le plus puissant; non-seulement il défit les Lydiens, enchaîna Crésus, mais encore, dans l'Hellespont et dans la Thrace, il changea la nature des éléments; sur terre, il marchait à pleines voiles; sur mer, il marchait à pied. Il menaça la Thessalie; sa renommée plongea toute la Grèce dans la stupeur; il défit les Lacédémoniens, mit en fuite les Phocéens; les Locriens se donnèrent à lui et les Béotiens firent partie de ses peuples. Toute la Hellade lui payait tribut par terreur. Peu de temps après, ses malheurs dépassèrent ceux de tous les autres. Cyrus en combattant contre les Massagètes, Darius chez les Scythes, Cambyse chez les Éthiopiens, n'éprouvèrent pas tant d'infortunes. C'est peu de chose que la disgrâce de Xerxès, dans son expédition de Grèce, abandonnant ses trésors et ses tentes; car il s'échappa sain et sauf. Mais lui, si fier de ses grands triomphes, il est assassiné par ses propres soldats (2). »

§ 12.

FLAVIUS JOSÈPHE.

[Ch. 15.] Pompée, dans sa guerre contre Mihrdate (Mithridate), trouve une grande résistance, livre de terribles combats et court de grands périls. Cependant le nombre l'emporte. Mihrdate est mis en fuite dans les contrées du Pont. Pompée, comme délivré de lui par un bonheur inespéré, fait

(1) Cf. les fragments grecs de cet auteur, dans les *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 406.

(2) Le nom d'Évagaros, donné par les éditeurs de Moïse de Khorène, me semble devoir être corrigé en celui d'Évagoras, car il est facile de voir que les copistes ont transposé les lettres de ce nom. Suidas mentionne un Εὐαγόρας Λίνδιος historien (v° Τιμαγένης).

(3) Le nom de cet écrivain est douteux, et on peut croire qu'il est peut-être le même que l'historien Καιμάρων, dont Plutarque (*de Fluv.*, 4, 3) a rapporté un passage, extrait du Xe livre des Ἰνδικά, que M. Charles Müller attribue à Daimachus. — Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. II, pag. 441, 4 *a*; t. IV, p. 352, v° *Cæmaro*.

(1) Le nom de cet historien est donné dans tous les manuscrits de Moïse de Khorène sous la forme Phléton, mais c'est une erreur des copistes qui ont confondu le *k* arménien avec le *t*, car ces deux lettres ont une très-grande ressemblance. On trouve le nom de Phlégon cité parmi les sources auxquelles puisa l'historien syrien Denys de Thel-Mahr. (*Chron.*, liv. I, p. 120, éd. Tullberg.)

(2) M^r^ Ch. Müller a rassemblé plusieurs fragments grecs de Phlégon, dans ses *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 602 et 607, § 15.

prisonnier Mihrdate, fils de Mihrdate, prit Mazaca (1) et y mit une garnison. Mais, ne poursuivant pas le vaincu, Pompée se hâte d'arriver en Judée par la Syrie. Il fait prisonnier Mihrdate grâce au père de Ponce-Pilate, c'est ce que confirme Josèphe, lorsqu'en parlant du baume (2), il dit : « Pompée, près de Jéricho, reçoit l'heureuse nouvelle que Mihrdate est mort (3). »

§ 13.

OLYMPIUS D'ANI.

Olympius (Oghioub) vivait dans la seconde moitié du II[e] siècle de notre ère (4). Il était grand prêtre d'Aramazd (Ormuzd), dont le temple s'élevait dans la forteresse d'Ani (5). La classe des prêtres, composée d'hommes éclairés et initiés aux mystères de la vie politique de leur patrie, jouissait du privilége exclusif d'écrire l'histoire ou plutôt de tenir les annales où, jour par jour, ses membres inscrivaient tous les événements qui touchaient de quelque manière, soit au sacerdoce, soit à la nation. Ces annales étaient connues dans l'ancienne Arménie, sous le nom de *Méhénagan badmouthioun* « Histoire des Temples » (6). On conservait ces annales dans les archives des Temples, et elles étaient l'objet des soins assidus des prêtres et des rois (7). Le dépôt principal de ces archives était dans les dépendances du temple d'Aramazd, à Ani, et c'est là que Bardesane vint les consulter (8).

[Ch. 66.] Sempad emmène alors les esclaves d'Érouaz qu'il a pris à Pacaran, les transporte sur le versant du Massis, et appelle cet établissement du même nom, Pacaran. Il va ensuite en Perse, pour offrir des présents à Darius, sans s'inquiéter de la puissance des Romains. Cependant, au départ de Sempad pour la Perse, les collecteurs de l'empereur arrivèrent en Arménie avec des troupes nombreuses. Ardaschès, à force de prières et en payant un double tribut, parvint à les apaiser. Ces faits nous sont attestés par Olympius (Oghioub) prêtre d'Ani qui a écrit l'Histoire des Temples, ainsi que beaucoup d'autres faits qu'il nous reste à raconter, et qui sont en outre confirmés par le témoignage des livres des Perses et par les chants historiques des Arméniens.

(1) Nom arménien de Césarée de Cappadoce. — Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 185 et suiv.

(2) Le mot *abersam* ou *abrasam* est non-seulement un nom propre, mais il désigne aussi le baume.

(3) Josèphe, *Ant. jud.*, liv. XIV, ch. 3, § 4.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 48.

(5) Cf. plus haut, Agathange, *Vie de Tiridate*, p. 586. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 12, 14, 53.

(6) Moïse de Khorène, liv. II, ch. 48. — Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 54.

(7) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 27.

(8) Moïse de Khorène, *op. cit.*, liv. II, ch. 66.

§ 14.

ARISTON DE PELLA.

Ariston de Pella (1) en Palestine, surnommé aussi de Chaldée (2), était, à ce que l'on croit, secrétaire de Marc, évêque de Jérusalem (3); il florissait dans la première moitié du second siècle de notre ère, et pour préciser davantage, à la fin du règne d'Hadrien et au commencement de celui d'Antonin (4). Il est l'auteur d'une controverse entre Jason et Papiscus, διάλεξις Παπίσκου καὶ Ἰάσονος, écrite après la dix-huitième année du règne d'Hadrien (5) et publiée sous celui d'Antonin le Pieux. Maxime (6) n'hésite pas à reconnaître dans Ariston, l'auteur de l'ouvrage dont il s'agit, cité au surplus par plusieurs écrivains qui en ont rapporté des extraits, et notamment par saint Jérôme (7), Origène (8), Celse (9), et un autre Celse, auteur d'une version latine de l'écrit d'Ariston, dont il ne reste plus que la préface (10). Origène a rendu hommage à cet ouvrage d'Ariston, dans son livre contre Celse, qui avait déclaré que la controverse de Papiscus et de Jason, touchant le Christ, méritait plutôt le mépris et la haine que la risée (11). Les fragments qui nous sont parvenus de l'écrit d'Ariston sont malheureusement fort peu étendus, et ne permettent pas d'apprécier le mérite de son ouvrage qui était un livre de controverses religieuses et phi-

(1) Ville de la Syrie qui, après la ruine de la capitale de la Judée par Titus, devint le siége de l'évêché de Jérusalem.

(2) Quelques auteurs croient qu'il était de Pella, village de la Chaldée. — Thomas Ardzrouni, (*Hist. des Ardzrounis*, en arm., p. 3) le cite sous le nom d'Ariston le chaldéen, *khaldéatzi*.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 60.

(4) M. J. Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. I, p. 89 et suiv.

(5) Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. IV, ch. 6. — Nicéphore, *Hist. eccl.*, liv. III, ch. 24. — Cf. Fabricius, *Bibl. gr.* t. V, p. 187.

(6) *Comment. ad cap. 1 Dionysii pseudo-Areopag., de mystica theologia.*

(7) Lib. II, *Comm. ad Galat., cap. 3, comm.* 13. — Le même, *Quæst. hebr. in Genes.*

(8) *Contra Celsum*, liv. I et IV.

(9) *Ap. Origen. contr. Celsum*, liv. IV, cap. 52, p. 544. (Éd. Delarue.)

(10) Cf. *Oper. S. Cypriani; ad calc.*, pag. 31. (*Ed. Fell.*)

(11) Origène, *contr. Celsum*, liv. IV. — Cf. aussi Routh, *Reliq. sacr.*, t. 1, p. 102, note.

losophiques (1). En l'absence de renseignements précis, on ne saurait dire si les fragments d'Ariston de Pella qu'Eusèbe, Nicéphore, Moïse de Khorène et Thomas Ardzrouni nous ont transmis, appartiennent à la διάλεξις, ou s'ils faisaient partie d'un autre ouvrage du même auteur. Cependant on doit croire qu'ils se rapportent plutôt à un écrit historique, dont le titre ne nous est pas parvenu.

[Ch. 60.] Ce que raconte Ariston de Pella, touchant la mort d'Ardaschès, est vraiment digne d'intérêt. En ce temps-là (*) les Juifs se révoltèrent contre Hadrien, empereur des Romains, firent la guerre contre l'éparque Rufus, sous la conduite d'un certain brigand appelé Barcocébas (Parkoba), c'est-à-dire Fils de l'Étoile. Malfaiteur, assassin, cet homme se vantait de son nom avec orgueil, comme s'il eût été pour les Juifs un sauveur descendu des cieux, afin de délivrer les opprimés et les captifs. Il poussait si activement la guerre que, à cette vue, les Syriens, les habitants de la Mésopotamie et toute la Perse, s'affranchirent du tribut des Romains, car Barcocébas avait appris qu'Hadrien était atteint de la lèpre. Cependant notre Ardaschès resta fidèle à l'empereur. Sur ces entrefaites, Hadrien arriva en Palestine et défit les révoltés, en les assiégeant dans une petite ville (1) près de Jérusalem. En conséquence, il ordonna à tous les Juifs de s'éloigner de leur pays, de telle sorte qu'ils n'apercevront pas même de loin Jérusalem. Hadrien rebâtit cette ville, détruite par Vespasien et par lui-même, et il la nomma Ælia (Eghia) de son propre nom, car on appelait Hadrien, le Soleil (Arékagn) (2).

(1) Cf. Routh, *Reliq. sacr.*, t. 1, p. 91 et suiv. — Ch. Müller, *Frag. hist. græc.*, t. IV, p. 328.

(1) Biththéra, Βίθθηρα, ou Betthara. — Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6.

(2) Le nom d'Hadrien était Ælius, Αἴλιος, que Moïse de Khorène a confondu avec Ἥλιος. — Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6, et les notes de Valois.

(*) Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6. — Ch. Müller, *Frag hist. Gr.*, IV, 328. — Nicéphore, *Hist. eccl.*, III, 24.

(Ἡ κατ' Ἀδριανὸν Ἰουδαίων πολιορκία.) Καὶ δὴ τὰ τῆς Ἰουδαίων ἀποστασίας αὖθις εἰς μέγα καὶ πολὺ προελθούσης, Ῥοῦφος ἐπάρχων τῆς Ἰουδαίας, στρατιωτικῆς αὐτῷ συμμαχίας ὑπὸ βασιλέως πεμφθείσης, ταῖς ἀπονοίαις αὐτῶν ἀφειδῶς χρώμενος ἐπεξῄει, μυριάδας ἀθρόως ἀνδρῶν ὁμοῦ καὶ παίδων καὶ γυναικῶν διαφθείρων, πολέμου δὲ νόμῳ τὰς χώρας αὐτῶν ἐξανδραποδιζόμενος. Ἐστρατήγει δὲ Ἰουδαίων τηνικαῦτα Βαρχωχεβᾶς ὄνομα, ὃ δὴ ἀστέρα δηλοῖ· τὰ μὲν ἄλλα φονικὸς καὶ λῃστρικός τις ἀνὴρ, ἐπὶ δὲ τῇ προσηγορίᾳ οἷα ἐπ' ἀνδραπόδων (?), ὡς δὴ ἐξ οὐρανοῦ φωστὴρ αὐτοῖς κατεληλυθὼς, κακουμένοις τε ἐπιλάμψαι τερατευόμενος. Ἀκμάσαντος δὲ τοῦ πολέμου ἔτους ὀκτωκαιδεκάτου τῆς ἡγεμονίας Ἀδριανοῦ κατὰ Βίθθηρα πόλιν, ἥτις ἦν ὀχυρωτάτη, τῶν Ἱεροσολύμων οὐ σφόδρα πόρρω διεστῶσα, τῆς τε ἔξωθεν πολιορκίας χρονίου γενομένης, λιμῷ τε καὶ δίψει τῶν νεωτεροποιῶν εἰς ἔσχατον ὀλέθρου περιελαθέντων, καὶ τοῦ τῆς ἀπονοίας αὐτοῖς αἰτίου τὴν ἀξίαν ἐκτίσαντος δίκην, τὸ πᾶν ἔθνος ἐξ ἐκείνου καὶ τῆς περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα γῆς πάμπολυ ἐπιβαίνειν εἴργεται νόμου δόγματι καὶ διατάξεσιν Ἀδριανοῦ, ὡς ἂν μηδ' ἐξ ἀπόπτου θεωροῖεν τὸ πατρῷον ἔδαφος ἐγκελευσαμένου, [ὡς] Ἀρίστων ὁ Πελλαῖος ἱστορεῖ. Οὕτω δὴ τῆς πόλεως εἰς ἐρημίαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους καὶ πολυτελῆ φθορὰν τῶν πάλαι οἰκητόρων ἐλθούσης, ἐξ ἀλλοφύλου τε γένους συνοικισθείσης, ἡ μετέπειτα συστᾶσα Ῥωμαϊκὴ πόλις τὴν ἐπωνυμίαν ἀμείψασα, εἰς τὴν τοῦ κρατοῦντος Αἰλίου Ἀδριανοῦ τιμὴν, Αἰλία προσαγορεύεται.

Postrema Judæorum expugnatio temporibus Hadriani. Quum defectio Judæorum magis ac magis iterum cresceret, Rufus legatus Judææ, auxiliis sibi ab imperatore submissis, amentiam ac desperationem hominum in occasionem sæviendi vertens, eos acerbissime ultus est, cæsa innumerabili hominum multitudine cum conjugibus ac liberis, agroque illorum jure belli in populi Romani ditionem redacto. Erat tunc temporis Judæorum ductor Barchochebas quidam, quod nomen stellam significat: vir alioqui cruentus et latrocinandi avidus, sed qui nomine suo auditoribus utpote vilissimis mancipiis fucum faciebat, quasi sidus e cœlo delapsum esset, ut ipsis ærumnarum mole oppressis lucem afferret. Anno demum octavo decimo imperii Hadriani, quum totius belli vis circa Bitthera urbem munitissimam nec procul Hierosolymis dissitam exarsisset, et protracta diutius a Romanis obsidione, rebelles fame ac siti oppressi essent, ipseque adeo deditionis auctor debitas pœnas dedisset, ex eo deinceps tempore universa Judæorum gens in regionem circa Hierosolyma sitam pedem inferre prohibita est, lege et constitutione imperatoris Hadriani, adeo ut ne prospicere e longinquo patrium solum ipsis liceret, ut scribit Aristo Pellæus. In hunc igitur modum quum civitas Judæorum gente nudata esset et veteribus incolis penitus vacuefacta, postea alienigenis eo confluentibus urbs et colonia civium Romanorum effecta, in honorem Ælii Hadriani imperatoris Ælia nuncupata est.

Il y établit des païens et des chrétiens, dont l'évêque était Marc. Vers le même temps, Hadrien envoya de grandes forces en Assyrie, et ordonna à notre Ardaschès d'aller en Palestine avec les nobles de sa garde (1). [Ariston de Pella] qui nous a transmis cette relation, était attaché à sa personne comme secrétaire. Il rencontra Ardaschès en Médie, dans un endroit appelé Sohount. Il est dit qu'Ardaschès tomba malade à Marant, dans le bourg de Pagouraguerd. Là, se trouvait un certain Apégho, chef de la maison des Apéghian, homme actif, astucieux et adulateur. Ardaschès, sur sa demande, l'envoie à Ériza, canton d'Égéghiatz (2), au temple d'Artémis (3) pour demander à la déesse la guérison et une longue vie. L'envoyé n'était pas encore de retour, qu'Ardaschès était mort. L'historien raconte en détail le nombre de personnes qui périrent à la mort d'Ardaschès, ses femmes bien-aimées, ses concubines et ses esclaves dévoués, quelles pompes magnifiques on déploya pour rendre honneur à ses dépouilles mortelles, selon la coutume des villes, et non à la manière des barbares. La civière était d'or, le trône et le lit d'étoffe fine, le manteau qui enveloppait le corps, de drap d'or. Une couronne était posée sur la tête d'Ardaschès; son épée d'or était devant lui. Autour du trône se tenaient ses fils et toute la foule des parents et des proches. Près d'eux étaient les généraux, les chefs des satrapies, les classes des nobles, les corps de troupes armées de toutes pièces, comme si elles allaient marcher au combat. En avant, les trompettes d'airain retentissantes; derrière le cortége, des jeunes filles vêtues de noir, des femmes éplorées, et enfin la foule du peuple. Ce fut ainsi qu'Ardaschès fut porté et enseveli. Autour de son tombeau eurent lieu bien des morts volontaires, comme nous l'avons dit plus haut.

(1) Le mot *zioukosdad*, qui ne se rencontre que dans Moïse de Khorène, n'a pas de signification bien précise.

(2) Ce temple est mentionné par Pline, V, 33; Strabon, XI, 14, 16; Procope, *Bell. Pers.*, I, 17, qui le placent dans le canton d'Acilicène, le même qu'Égéghiatz. — Cf. plus haut, Agathange, p. 125, 126.

(3) L'Anahid du panthéon arménien. — Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme armén.*, p. 10 et suiv., et plus haut, Agathange, p. 126, note 1.

Διάλεξις Παπίσκου καὶ Ἰάσονος.

Controverse entre Papiscus et Jason.

a. Préface.

[*Celsus quidam in præfatione versionis deperditæ « Disputationis Jasonis et Papisci » operis Aristoniani* (*ad calcem op. S. Cypriani; pag.* 30. *Éd. Felli*). — Cf. Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. I, p. 93.]

Illud præclarum atque memorabile gloriosumque Jasonis hebræi christiani, et Papisci alexandrini judæi disputationis occurrit : Judaici cordis obstinatam duritiem hebræa monitione ac leni increpatione mollitam; victricem in Papisci corde Jasonis de Spiritus Sancti infusione doctrinam. Qua Papiscus ad intellectum veritatis admissus, et ad timorem Domini ipso Domino miserante formatus, et in Jesum Christum filium Dei credidit, et ut signaculum sumeret, deprecatus Jasonem postulavit. Probat hoc scriptura concertationis ipsorum, quæ collidentium inter se, Papisci adversantis veritati, et Jasonis asserentis et vindicantis dispositionem et plenitudinem Christi, græci sermonis opere signata est.

b.

[S. *Hieronymi, lib. II, Comment. ad Galat., cap. iij, comm.* 13. — Routh, *Reliq. sacr.*, t. I, p. 91.]

Memini me, [inquit Hieronymus], in altercatione Jasonis et Papisci, quæ græco sermone conscripta est, ita reperisse : Λοιδορία Θεοῦ ὁ κρεμάμενος, id est : « Maledictio Dei qui appensus est. »

c.

[S. *Hieronymi Quæstion. hebr. in Genesin.* — Routh, *op. cit.*, t. I, p. 91.]

« In principio fecit Deus cœlum et terram. » Plerique existimant, sicut in altercatione quoque Jasonis et Papisci scriptum est, et Tertullianus in libro contra Praxecem disputat, nec non Hilarius in expositione cujusdam psalmi affirmat, in hebræo haberi : « In filio fecit Deus cœlum et terram, » quod falsum esse, ipsius rei veritas comprobat.

d.

[Maximus, *Schol. in oper. de Mystica Theolog. S. Dionysii Areopag., cap.* I., *pag.* 17. (Éd Corderii.) — Routh, *op. cit.*, t. I, p. 92. — Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 328.]

Ἀνέγνων δὲ τοὺς ἑπτὰ οὐρανοὺς καὶ ἐν τῇ συγγεγραμμένῃ Ἀρίστωνι τῷ Πελλαίῳ διαλέξει Παπίσκου καὶ Ἰάσονος, ἣν Κλήμης ὁ Ἀλεξανδρεὺς ἐν ἕκτῳ βιβλίῳ τῶν Ὑποτυπώσεων τὸν ἅγιον Λουκᾶν φησὶν ἀναγράψαι.

Legi etiam septem cœlos in disputatione Papisci ac Jasonis, quæ scripta est ab Aristone Pellæo, quam Clemens Alexandrinus in sexto libro Hypotyposeon ait sanctum Lucam descripsisse.

e.

[Origenis *contra Celsum, lib.* IV, *cap.* 52. — Routh, *Reliq. sacr.*, t. I, p. 92.]

Ἐν ᾧ (sc. τῷ βιβλίῳ τούτῳ) ἀναγέγραπται Χριστιανὸς Ἰουδαίῳ διαλεγόμενος ἀπὸ τῶν Ἰουδαϊκῶν γραφῶν καὶ δεικνὺς τὰς περὶ τοῦ Χριστοῦ προφητείας ἐφαρμόζειν τῷ Ἰησοῦ· καίτοι γε οὐκ ἀγεννῶς οὐδ' ἀπρεπῶς τῷ Ἰουδαϊκῷ προσώπῳ τοῦ ἑτέρου ἱσταμένου πρὸς τὸν λόγον.

Ibi enim christianus cum Judæo disserens demonstrat ex Judaïcis scripturis vaticinia de Christo ad Jesum pertinere; quanquam strenue adversarius contradicat personamque Judaïcam pulchre sustineat.

f.

[Thomas Ardzrouni, *Hist. des Ardzrouni*, page 3. (Éd. de Constantinople, 1852, en arm.).]

L'histoire s'exprime ainsi : Titan, ayant triomphé de Zérouan, s'empara de Babylone et en fit sa résidence; Zérouan était le cinquième descendant de Xisuthre (Ksisouthros). Quant à Assur, troisième descendant de Sem, il éleva le premier, Ninive. Ninus est le deuxième descendant de Sem et de Cham, et Ninive est réellement le domaine de Sem. Ninus descend du fils de Cham, selon Ariston de Chaldée, ce qui se vérifie d'après Eusèbe de Césarée, Moïse de Khorène et Julien d'Halicarnasse.

§ 15.

KHOROHPOUD, *vulgo* ÉLÉAZAR.

[Ch. 69-70.]... On voit que les Parthes, depuis le commencement de leur empire jusqu'à sa chute, ont eu des rapports avec les Romains, tantôt comme tributaires, tantôt comme belligérants, ainsi que le racontent Paléphatos (1), Porphyre (2) Philémon (3), et beaucoup d'autres écrivains. Mais nous ne parlerons que d'après le livre apporté par Khorohpoud, sous le nom de Barsouma. Ce Khorohpoud était secrétaire de Sapor (Chapouh) roi de Perse, et tomba aux mains des Grecs, quand Julien l'Apostat (*Paravados* — ὁ παραβάτης) vint à Ctésiphon (Dispon). Julien étant mort, Khorohpoud alla en Grèce avec Jovien, au nombre des officiers impériaux, et ayant embrassé notre religion, il fut nommé Éléazar. Instruit dans la langue grecque, il écrivit les actions de Sapor et de Julien. Il traduisit ensuite en un volume l'Histoire des temps primitifs, composée par un de ses compagnons de captivité, appelé Barsouma et que les Perses nomment Rasdsohoun (1). Nous reproduisons les données de cet ouvrage, en omettant le merveilleux de leurs fables. Car il serait déplacé de répéter ici les contes relatifs au songe du désir, à la colonne de feu qui sortait de Sassan et entourait le troupeau, à la clarté de la lune, à ces prédictions des interprètes des songes qui sont des astrologues, et ainsi de suite. Nous tairons le projet luxurieux d'Ardaschir suivi de meurtre, et cette passion insensée.

(1) Cf. les fragments de cet écrivain, dans les *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 338.

(2) Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 688.

(3) Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 474.

§ 16.

FIRMILIEN DE CÉSARÉE.

Firmilien naquit en Cappadoce vers l'an 200, et mourut à Tarse en 269. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Zénob de Glag (2), Firmilien était évêque d'Ephèse, à l'époque de Trajan Dèce, et ayant été chassé de son siége, il partit pour sa patrie, emportant les reliques de saint Jean-Baptiste que saint Grégoire l'Illuminateur et saint Léonce de Césarée se partagèrent dans la suite (3).

Dès l'année 230, il était en possession du siége épiscopal de Césarée de Cappadoce (4), et c'est en cette qualité qu'il assista au concile d'Iconium, où, par son influence, il fut déclaré qu'on devait rebaptiser les hérétiques. Il présida, en 264, le concile d'Antioche, tenu contre Paul de Samosate. Firmilien résista au schisme des Novatiens et montra beaucoup de courage pendant la persécution de Trajan Dèce. Habile théologien, Firmilien fut en rapport avec Origène dont il suivit

(1) *Rosdsohoun*, *Rasdohoun*, *Rasdahun*, selon les variantes des msc.

(2) Zénob de Glag, *Hist. de Daron*; cf. plus haut, pag 344.

(3) Agathange, cf. plus haut, p. 174, § 142. — Zénob de Glag, *op. cit.*, p. 344.

(4) Eusèbe, *Hist. eccles.*, liv. VI, ch. 26, 41; liv. VII, ch. 5.

les leçons (1), et qu'il reçut sous son toit dans la persécution qui eut lieu sous Maximien. Il entretint aussi des relations avec S. Cyprien, S. Denis d'Alexandrie et S. Grégoire le Thaumaturge. L'Église l'a sanctifié à cause de ses vertus (2). Jusqu'à présent, on ne connaissait de Firmilien qu'une lettre sur la question du baptême des hérétiques, dans laquelle il s'élève contre les prétentions de l'évêque de Rome, et qui se trouve rapportée dans la correspondance de S. Cyprien (3). Moïse de Khorène nous a conservé en outre, dans son Histoire, un assez long fragment d'un livre que Firmilien écrivit sur les persécutions de l'Église (4), et qui eût mérité de nous être transmis tout entier. Disons toutefois que, dans le fragment qui nous est parvenu, les faits historiques manquent d'exactitude, en ce qui concerne notamment les renseignements que Firmilien nous donne sur les empereurs romains et leurs expéditions guerrières.

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS DIRIGÉES CONTRE L'ÉGLISE.

[Extrait de Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 75 à 79 inclus.]

I. (Ch. LXXV.)

Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, et les histoires qu'il composa.

Firmilien (Fermélianos), évêque de Césarée en Cappadoce, d'un amour admirable pour l'étude, alla, dans sa jeunesse, prendre les leçons d'Origène. Il composa plusieurs discours : l'un est l'Histoire des persécutions dirigées contre l'Église, sous Maximien [Hercule] et [Trajan] Dèce, et qui se continuèrent encore sous Dioclétien. Il raconta aussi les actes des rois. Dans cette histoire, il dit que le seizième évêque, qui occupait alors le siége d'Alexandrie, Pierre, souffrit le martyre la neuvième année de la persécution (5). Il parle également de plusieurs martyrs envoyés au supplice, dans notre pays, par Chosroès, et d'autres encore immolés par d'autres princes; mais, comme il ne raconte pas les choses avec une exactitude rigoureuse, qu'il ne mentionne ni les noms des martyrs, ni le lieu de leur supplice, nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire ses récits. Nous passons aussi sous silence ce qu'il dit d'Antonin [Caracalla], fils de Sévère, qui combattit contre Vagharsch, roi des Perses, en Mésopotamie, et mourut entre Édesse et Kharres, tandis que notre [roi] Chosroès ne prit parti pour aucun d'eux (1). Mais pour ce qui concerne les événements arrivés depuis la mort de Chosroès jusqu'au règne de Tiridate, dans les temps d'anarchie, nous les tenons pour certains et nous les reproduisons en abrégé. Ce qui a trait au règne de Tiridate et aux temps postérieurs n'est erroné ni par négligence ni par ignorance, aucune faute volontaire ne s'y remarque; tout se trouve raconté d'après les documents tirés des archives des Grecs. Pour tout le reste, nous te le raconterons fidèlement d'après les relations d'hommes savants, instruits des choses du passé, philologues et véridiques.

II. (Ch. LXXVI.)

Ardaschir envahit notre pays; il triomphe de l'empereur Tacite.

Le même historien dit que, après le meurtre de Chosroès (2), les satrapes arméniens, d'un consentement unanime, amenèrent dans leur intérêt commun les troupes grecques qui étaient en Phrygie, pour résister aux Perses et garder le pays, et ils en informèrent sans retard l'empereur Valérien. Cependant, comme quelques troupes, en franchissant le Danube (Tanoup), enlevèrent beaucoup de prisonniers dans plusieurs cantons et saccagèrent les îles Cyclades, Valérien n'arriva

(1) Zénob de Glag, *op. cit.*, p. 344. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, lib. II; ch. 75.

(2) Tillemont, *Hist. ecclés.*, t. IV. — Dom Cellier, *Hist. des ant. sacrées et profanes*, t. III. — Vies des saints arm.; en arm., 11 août.

(3) *S. Cypriani epistolæ et opuscula, ex recensione J. Andreæ* (*Romæ*, 1471, f°), *ep.* LXXV.

(4) Moïse de Khorène, *op. cit.*, liv. II, ch. 75 à 79 inclus.

(5) Ce prélat eut la tête tranchée par le glaive. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. VII, ch. 32, liv. VIII, ch. 13, liv. IX, ch. 6.)

(1) Cf. Dion Cassius, *Excerpt. apud Xiphil.*, lib. LXXIX. — Eutrope, *Epitom.*, liv. VIII, ch. 20. — Spartien, *Caracalla*, VI. — Ce dernier historien donne des détails circonstanciés sur la mort de Caracalla. Il raconte que ce prince, voulant porter de nouveau la guerre chez les Parthes, établit à Édesse ses quartiers d'hiver. De là, il se rendit à Karrhes, pour faire un sacrifice au dieu de la ville, Lunus; mais le jour anniversaire de sa naissance, le 6 avril, pendant les fêtes de Cybèle, s'étant retiré à l'écart pour satisfaire un besoin naturel, il fut tué par les embûches de Macrin, préfet du prétoire, qui, après sa mort, s'empara de l'empire. — Cf. aussi Sextus Rufus, *Breviarium*, XXI.

(2) Chosroès Ier, fils de Vagharsch, monta sur le trône en 198, et fut tué en 232, par Anag, prince arsacide de Perse et père de saint Grégoire l'Illuminateur. — Cf. plus haut, Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 114 et suiv.

pas à temps pour défendre notre pays (1). Il vécut trop peu de temps, et l'empire passa aux mains de Claude, puis à celles d'Aurélien, car ces princes se succédèrent promptement. Pendant quelques mois, les frères Quintus (2), Tacite et Florien occupèrent l'empire (3). C'est pourquoi Ardaschir envahit tout à son aise notre pays, met en fuite l'armée grecque, et fait prisonniers ou anéantit une grande partie [des habitants] de l'Arménie. Obligés de s'enfuir, les satrapes d'Arménie, avec la race des Arsacides (Arschagouni), se réfugient en Grèce. Un de ces derniers était Ardavazt Mantagouni, qui, ayant enlevé Tiridate, fils de Chosroès, le conduisit à la porte de l'empereur. En conséquence, Tacite se vit dans l'obligation de marcher contre Ardaschir dans les contrées du Pont, et envoya son frère Florien avec une autre armée (4) dans la Cilicie. Ardaschir rejoignit Tacite et le mit en fuite. L'empereur fut tué par les siens à Djanik, dans le Pont, qui est la Chaldie (5). Son frère Florien périt de la même manière, quatre-vingt-huit jours après, à Tarse (6).

III. (Ch. LXXVII.)

Paix entre les Perses et les Grecs. — Ardaschir, durant les années d'anarchie, élève de nombreuses constructions dans toute l'Arménie.

Probus qui régnait sur les Grecs (7), ayant conclu la paix avec Ardaschir, divisa notre pays, et en fixa les limites en faisant creuser des fossés. Ardaschir soumet la caste satrapale, rappelle les émigrés, réduit ceux qui s'étaient fortifiés, à l'exception d'un satrape nommé Oda, de la maison des Amadouni, gendre de celle des Selgouni et père adoptif de Khosrovitoukhd, fille de Chosroès. Oda se tient caché sur le rocher d'Ani, comme dans une tanière.

(1) Cf. Zosime, *Hist. rom.*, liv. I. — Trébellius Pollion, *Valérien*. — Eutrope, IX, 7.

(2) Quintille était frère de Claude et non pas de Tacite et de Florien. (Eutrope, IX, 12.)

(3) Cf. Zosime, *op. cit.*, liv. I. — Trébellius Pollion, *Claude*. — Fl. Vopiscus, *Aurélien*, *Tacite*, *Florien*. — Eutrope, IX, 11-16.

(4) Deux msc. disent : « avec une grande armée. »

(5) *Djanik* est une localité du Pont oriental, mentionnée par Procope (*Bell. Pers.*, I, 15, II, 29. — *Bell. Goth.*, IV, 1) et d'autres auteurs qui écrivent ce nom Τζάνοι, Τζαννική, Σάννοι et Σαῦνοι (Strabon, *Géogr.*, liv. XII, ch. 3, § 18,). — Cf. sur la Chaldie, plus haut, p. 44, note 1, col. 1.

(6) Cf. Zosime, *Hist. rom.*, liv. I. — Vopiscus, *Tacite*, *Florien*. — Eutrope, IX, 16.

(7) Zosime, liv. I. — Vopiscus, *Probus*. — Eutrope, IX, 17.

Ardaschir, organisant notre pays d'une manière admirable, le replace au premier rang. Les Arsacides, qui avaient perdu la couronne et leurs domaines de l'Ararat, sont rétablis dans leurs possessions, avec leurs revenus et leurs apanages, comme auparavant. Ardaschir donne de plus larges attributions aux fonctions des temples, et ordonne que le feu d'Ormizd brûle continuellement sur l'autel de Pacavan (1). Quant aux statues élevées par Valarsace (Vagharschag) en l'honneur de ses ancêtres, et à celles du Soleil et de la Lune érigées à Armavir, qui avaient été transportées d'abord à Pacaran et ensuite à Ardaschad (2), Ardaschir les abat ; il contraint par un édit notre pays à lui payer le tribut, et impose partout [l'autorité de] son nom.

Les termes de pierre qui avaient été plantés sur le sol, par ordre d'Ardaschès, furent renouvelés par Ardaschir qui leur donna son nom et les appela « termes ardaschiriens (3). » Ardaschir administra, comme une de ses provinces propres, notre pays qui fut soumis à des gouverneurs perses pendant vingt-six ans. Après lui, son fils appelé Sapor (Chapouh), nom qui signifie « fils du roi », régna jusqu'à l'avénement de Tiridate durant une année.

IV. (Ch. LXXVIII.)

Ardaschir extermine la race des Mantagouni.

Ardaschir avait su qu'un des satrapes arméniens s'était enfui avec un des fils de Chosroès, et l'avait mis en sûreté (4). Ayant découvert qui était ce satrape, il s'assura que c'était Ardavazt, de la race des Mantagouni, et il ordonna d'exterminer toute cette famille (5). En effet, quand les Arméniens désertèrent la cause d'Ardaschir, les Mantagouni l'avaient également abandonnée, conjointement avec les autres races satrapales. Ensuite, quand Ardaschir les eut réduites à l'obéissance, les Mantagouni revinrent et furent massacrés. Cependant, une des sœurs d'Ardavazt, jeune fille d'une grande beauté, fut enlevée par Dadjad (6), de la race d'Achotz, de la lignée de

(1) Cf. Émin, *Recherches sur le pagan. arm.*, p. 9, 50.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 8, 12, 49.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 56.

(4) Deux msc. ajoutent : « à la porte de l'empereur. »

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 8.

(6) Ce Dadjad, qui était devenu violemment le beau-frère d'Ardavazt Mantagouni, fut créé, par Tiridate le Grand prince du canton d'Achotz. Dadjad avertit plus

Couchar, descendant de Haïg (1). Ce Dadjad s'enfuit avec elle dans la ville de Césarée où il la retint en lieu sûr et l'épousa à cause de sa rare beauté.

V. (Ch. LXXIX.)

Hauts faits de Tiridate pendant les années d'anarchie en Arménie.

L'historien rapporte ensuite les hauts faits de Tiridate (Dertad). Encore jeune homme, il aimait à monter à cheval, ce qu'il savait très-bien; il maniait les armes avec dextérité et apprenait avec ardeur les autres exercices guerriers. Selon l'oracle de la Pythie dans le Péloponnèse, Tiridate surpassait dans les combats Cléostrate le Rhodien, auquel il suffisait de saisir son ennemi par le cou pour le vaincre, Céras l'Argien, qui arrachait le sabot d'un bœuf. En effet, Tiridate saisit d'une seule main deux buffles par la corne, l'arracha et l'enleva en la tordant. Ayant voulu conduire un char aux courses du grand hippodrome, Tiridate fut renversé par l'adresse de son rival et tomba à terre; mais, saisissant le char, il l'arrêta au grand étonnement de tous. Lors de la guerre de Probus contre les Goths, il y eut une grande famine; les soldats, ne trouvant plus de vivres, se mutinèrent et égorgèrent Probus. Ils fondirent en même temps sur tous les autres princes; mais Tiridate, seul contre tous, ne laissa entrer personne dans le palais de Licinius, près de qui il était.

Alors Carus occupa le trône avec ses fils Carin et Numérien (2). Ayant rassemblé ses troupes, Carus livra bataille au roi des Perses et rentra vainqueur à Rome. Mais Ardaschir, appelant à son aide beaucoup de peuplades, s'appuyant aussi sur le désert de l'Arabie (Dadjgastan), attaqua de nouveau les Romains des deux côtés de l'Euphrate, et fit mourir Carus à Rinon (3). Il en fut de même de Carin qui marcha sur Gornag (4) dans le désert, ayant Tiridate avec lui. Carin fut taillé en pièces avec son escorte, et le reste de son armée fut mis en fuite. Tiridate, dont le cheval était blessé, ne put courir avec les fuyards; prenant alors ses armes et les harnais de son cheval, il traversa à la nage la grande et profonde largeur de l'Euphrate, pour rejoindre les troupes au milieu desquelles se trouvait Licinius. En ce temps-là, Numérien fut tué en Thrace, et Dioclétien lui succéda sur le trône (1). Pour ce qui est des faits arrivés de son temps, Agathange te les expose (2).

tard son beau-frère, qui prévint le roi que son serviteur Grégoire, celui qui plus tard fut surnommé l'Illuminateur, était fils d'Anag, assassin de son père (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 82).

(1) Moïse de Khorène, liv. II, ch. 8.

(2) Vopiscus, *Carus*. — Eutrope, IX, 18 et suiv.

(3) Cf. Vopiscus, dont le récit est très-différent. Le texte de Moïse de Khorène est ici fort défectueux, car, quelques lignes plus bas, il est question d'un personnage appelé *Gornag* sur lequel nous allons revenir dans la note suivante.

(4) Samuel d'Ani raconte, dans sa Chronographie, que « Gornag, général de l'armée du grand Chosroès, père de Tiridate, passe pour avoir vécu 160 ans et avoir conservé jusqu'à sa dernière heure les yeux, les oreilles, les cheveux, les dents et la force corporelle de la jeunesse. » Il tua l'empereur Carus avec son fils Carin, dans un combat livré aux Perses qu'il commandait. Ce récit est de pure invention. Ce qui a donné lieu à la légende de Gornag est une mauvaise interprétation que les Arméniens ont faite du mot *gornag* qui n'est autre chose que la transcription du grec Κορναχὴς ou Καρνάνος, mot estropié par les copistes pour κεραυνὸς « la foudre ». L'histoire nous apprend en effet que Carus fut tué par la foudre, lorsqu'il asseyait son camp sur le Tigre, et que Carin mourut dans un combat. Tel est du moins le récit des historiens romains (Vopiscus, *Carus, Carin*. — Eutrope, IX, 18-19). La confusion qu'on remarque dans la narration de Firmilien, rapportée par Moïse de Khorène, s'explique maintenant sans difficulté.

(1) Vopiscus, *Numérien, Carin*. — Eutrope, IX, 19 et suiv.

(2) *Hist. de Tiridate*, cf. plus haut, p. 109 et suiv.

EURIPIDE.

FRAGMENT DE LA TRAGÉDIE PERDUE DES PÉLIADES D'EURIPIDE, CONSERVÉ DANS LE LIVRE III DE LA « RHÉTORIQUE » DE MOÏSE DE KHORÈNE (3).

[Éd. complète de ses œuvres, en arm. — Venise, 1843, p. 383.]

...Elle s'embarqua, raconte [Euripide], d'un canton de la Scythie, à la suite d'un certain Jason et arriva en Thessalie (Thédalia). Là, elle se livra à la pratique des arts magiques, car elle voulait faire mourir le roi qui régnait sur ce pays. Elle finit, par ses perfides conseils, à persuader les filles du roi, en alléguant pour motif la vieillesse de leur père, et l'absence d'enfant mâle qui puisse lui succéder et hériter de la puissance royale. « Si vous voulez, je suis à même de vous

(3) Ce fragment avait déjà été signalé par le card. A. Maï et Zohrab dans leur édition de la chronique d'Eusèbe (Milan, 1818), p. 43, note 3. — Cf. aussi Œuvres d'Euripide (éd. Didot), pag. 765. — Ce passage de Moïse de Khorène, où il cite ce fragment, est une réfutation de la fable de Médée. — Cf. Diodore de Sicile, liv. IV, ch. 50 52.

montrer votre père redevenu jeune. » En disant cela, elle leur montra, par un exemple, comment la chose se passerait. Elle prit un bélier, le découpa, le plaça dans une chaudière et mit le feu dessous. Par le bouillonnement qui avait lieu à l'intérieur de la chaudière, elle faisait voir le bélier qui s'agitait comme s'il était en vie. Ayant ainsi trompé [les filles du roi], elle découpa par morceaux Pélias (Bélias), le mit dans la chaudière, où il resta sans que rien ne se manifestât.

II.

LE PSEUDO-CALLISTHÈNES.

HISTOIRE D'ALEXANDRE DE MACÉDOINE (Venise, 1842, en arménien); p. 1-186.

La traduction arménienne de l'Histoire d'Alexandre par le Pseudo-Callisthènes, faite au V[e] siècle de notre ère, par l'un des membres de l'École des traducteurs (1), a été entreprise sur un texte qui diffère, pour les premiers chapitres, de l'édition publiée par M. Ch. Müller (2), dont le 1[er] ch. du liv. I commence par ces mots: Ἀριστός μοι δοκεῖ γενέσθαι, κ. τ. λ. En comparant la version arménienne qui nous est parvenue des différents textes de cette histoire, on reconnaît que cette version a été entreprise sur un exemplaire analogue à celui dont M. Müller a donné les variantes en note de son édition, et qui avait déjà été étudié et mis à profit par M. Berger de Xivrey (3). Ce manuscrit commence par ces mots: Οἱ σοφώτατοι Αἰγύπτιοι, κ. τ. λ., qui sont aussi le début de la version arménienne : « Les sages de l'Égypte... » (p. 1.) Le commencement de la version latine de Julius Valerius (4) débute également de la même manière (cf. Müller, *op. laud.*, p. 1 et suiv.). La version arménienne est du reste très-fidèle, et ne s'écarte pour ainsi dire point de l'original grec; aussi les variantes, qui sont curieuses comme étude philologique, ne présenteraient-elles aucun intérêt pour l'histoire (cf. Müller, *op. laud.*, introd., p. X, et note I). — M. Paul de Lagarde a publié, dans ses *Analecta syriaca* (Leipsik, 1858, in-8°, p. 205-208), un fragment de quelques pages qui appartient à une version syriaque du Pseudo-Callisthènes, découverte dans les manuscrits syriaques du *British Museum* à Londres (Add. 12, 154, f° 153 *b* à 155 *a*).

(1) [Sukias de Somal], *Quadro delle opere antic. trad. in armeno*, p. 9.

(2) Arriani Anabasis et Pseudo-Callisthenis hist. fabul. primum edid. C. Müller (Didot, 1846).

(3) Notices et extr. des msc., t. XIII, p. 162 et suiv. — Tradit. tératologiques, p. 350 et suiv.

(4) Msc. de la Bibl. impériale; fonds grec, 5818.

III.

GRÉGOIRE MAGISTROS,

DUC DE LA MÉSOPOTAMIE.

Grégoire, surnommé Magistros, issu de la race de Souren Bahlav (1), descendait des Arsacides de Perse (2); il naquit à la fin du X[e] siècle ou dans les premières années du XI[e]. Son père Vassag, seigneur de Pedchni, comptait parmi ses ancêtres maternels saint Sahag et saint Grégoire l'Illuminateur, patriarches de l'Arménie (3). Grégoire fut destiné dès sa jeunesse au métier des armes, et eut plusieurs fois l'occasion de signaler sa valeur sur les champs de bataille. Il était parvenu à occuper un rang élevé dans l'armée arménienne, à l'époque où Constantin Monomaque était assis sur le trône de Byzance et où Kakig II, prince bagratide d'Arménie, possédait le royaume d'Ani. S'étant brouillé avec ce dernier, à la suite des calomnies que Vest-Sarkis avait répandues contre lui, Grégoire quitta la province d'Ararat et vint se fixer dans le canton de Daron, où il établit des écoles dépendantes du couvent de Saint-Jean Précurseur (Sourp Garabed) qui lui devait sa fondation. Chassé de cette résidence par Kakig, il confia les établissements qu'il avait créés à Hraad, son intendant, et partit pour Constantinople. Accueilli avec de grands témoignages d'amitié dans la capitale des Césars byzantins, Grégoire, grâce à sa haute et solide instruction, acquit bientôt une grande réputation de savoir, car il discutait avec les philosophes, qui le considéraient comme un des plus illustres docteurs de l'Arménie (4). Ce fut à Constantinople que Grégoire entra en relations avec Manoutché et Ibrahim, princes musulmans avec lesquels il entretint une correspondance touchant les plus graves matières de la religion. La fidélité dont Grégoire fit constamment preuve envers Constantin Monomaque lui valut, de la part de cet empereur, le titre de *magistros* (1), l'anneau d'or et la charge de duc de la Mésopotamie (2). Kakig II, qui ne cessait de poursuivre Grégoire de sa haine, fut très-irrité, en apprenant les faveurs dont il avait été comblé par l'empereur. A partir de ce moment, il considéra Grégoire non plus seulement comme un rival travaillant sourdement à le déposséder, mais comme un traître, et lui adressa sur sa conduite une lettre de reproches. Grégoire répondit au roi pour se justifier, et la dignité dont il fit preuve dans cette circonstance engagea Kakig à mettre un terme à ses persécutions.

Lorsque les Grecs se furent emparés de la ville d'Ani par trahison, Grégoire partit pour Constantinople, afin de plaider la cause de Kakig et d'essayer de le maintenir dans ses États. Son intervention n'eut pas les résultats qu'il attendait, et, voyant que tout espoir de conserver le royaume des Bagratides était perdu, Grégoire abandonna aux Grecs Pedchni, Gaïan et Gaidzon, forteresses qui constituaient son fief paternel, en échange de villes et de villages situés dans la Mésopotamie (3), où il se fixa. En même temps, Grégoire céda ses domaines de Daron à Thornig, de la famille des Mamigoniens (4). Depuis l'époque où Grégoire vint s'établir dans la

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 82; et plus haut, p. 114, note 1.

(2) Matthieu d'Édesse, *Chroniq.*, 1[re] part., ch. 59, p. 70 de la trad. franç. (Paris, 1858).

(3) Matthieu d'Édesse, 1[re] part., ch. II, pag. 9 et 10, ch. 12, p. 12.

(4) Matthieu d'Édesse, 2[e] part., ch. 94, p. 154-155.

(1) Arisdaguès Lastiverdzi, *Hist. d'Arm.*, trad. fr., p. 67.

(2) Ce titre d'une très-grande dignité de la Cour de Byzance, μάγιστρος, *magister officiorum*, répond à peu près au titre de conseiller aulique. Dans l'origine, il n'y eut qu'un *magistros*, mais plus tard on en compta jusqu'à quatorze. Ce titre était différent de celui de *magister militiæ*. — Cf. Indjidji, *Antiq. de l'Arm.* (*en arm.*), t. II, p. 229-230. — Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 839 et suiv.

(3) Vartan, *Hist. univ.*, en arm., p. 133. — Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 934.

(4) Ce prince résidait à Aschmouschad, dans le pays de Sassoun. — Cf. sur Thornig, Matthieu d'Édesse, *Chron.*, liv. II, ch. 82, p. 109, et ch. 106 et suiv., et p. 173 et suiv.

Mésopotamie, il ne cessa de se consacrer à l'étude des lettres et aux bonnes œuvres (1). Il mourut en 1058.

Grégoire forma plusieurs disciples, dont les plus célèbres sont Basile et Élisée, qui devinrent évêques dans la suite, et son fils aîné Vahram, d'abord engagé dans la carrière des armes comme son père et son aïeul, et qui succéda à Grégoire comme duc de la Mésopotamie. Ce Vahram, étant entré dans les ordres, devint ensuite catholicos de l'Arménie, sous le nom de Grégoire II Vegaïaser (ami des martyrs) (2), surnom qui lui fut donné, pour avoir coopéré avec un grand zèle à la traduction en arménien, des martyrologes grec et syriaque (3). Grégoire Magistros eut encore d'autres enfants, Vassag, duc d'Antioche (4), Basile, Philippé et deux filles, dont les noms ne nous sont pas connus.

Grégoire Magistros composa un grand nombre d'ouvrages, dont le plus important est le recueil de ses lettres, qui sont au nombre de quatre-vingt-cinq (5). Les lettres de Grégoire ont trait à une foule de sujets dans lesquels l'auteur se montre à la fois philosophe, théologien, poëte, et très au courant de toutes les sciences de la Grèce. Grégoire rapporte en effet, dans ses lettres, une foule de faits empruntés aux écrivains grecs qu'il avait sous les yeux, et il cite Aristote, Abydène, Apollodore, Pythagore, Socrate, Platon, Olympien, Jules l'Africain, etc. Toutefois, son style laisse beaucoup à désirer, car, bien que fortement empreint d'hellénisme, il se ressent de la décadence des lettres grecques et arméniennes, et il est surchargé d'une foule de locutions étrangères empruntées aux différents idiomes de l'Orient. Les lettres de Grégoire peuvent se diviser en trois catégories : 1° les lettres dogmatiques (*vartabedagan*), 2° les lettres philosophiques, et 3° les lettres familières. De toutes ces lettres, les premières sont les plus intelligibles à la lecture. Celle qui paraît être la plus ancienne en date, est adressée au patriarche syrien, alors que Grégoire exerçait l'autorité au nom des Grecs, comme duc de la Mésopotamie ; elle a trait aux Thontracites (1) et aux Manichéens. Une lettre que Grégoire adressa en réponse au prince musulman Ibrahim, né d'une mère arménienne de la race de Sissag, qui lui demandait de l'éclairer sur les vérités du christianisme et de lui expliquer les mystères de la foi, est fort remarquable. Grégoire a fait preuve, dans cette réponse, d'une connaissance très-approfondie de la philosophie et de la théologie. Les lettres philosophiques de Grégoire sont moins intéressantes que celles contenues dans sa correspondance dogmatique. Il profite notamment d'envois de grenades ou de poisson qui lui sont faits (2), pour jouer sur les mots, ce qui l'a fait accuser de sophisme. Ces lettres sont fort difficiles à comprendre, car elles fourmillent de mots étrangers dont le sens nous échappe, comme celles qu'il adressa, par exemple, à Vahram et à un de ses élèves auquel il reproche sa paresse. Une autre lettre, qui rentre également dans la catégorie de celles dont nous parlons, commence par un acrostiche du nom de Grégoire Magistros. La correspondance familière du duc de la Mésopotamie renferme plusieurs lettres dont les plus remarquables sont, d'abord, celles qu'il adressa en réponse au catholicos Pierre Ier Kédatards (qui arrête un fleuve) (3), qui lui annonçait les mauvaises intentions du roi Kakig à son égard, une autre écrite à Sarkis, aradchnort de Sévan, lorsqu'il était persécuté par le roi d'Arménie, et enfin une réponse qu'il envoya à Jean, archevêque de Siounie, qui lui avait adressé une lettre de condoléance sur la mort de son oncle Vahram.

Outre cette volumineuse correspondance, Grégoire composa une Explication mystique de l'alphabet arménien (4), des Commentaires sur d'anciennes grammaires, que cite souvent Jean d'Erzinga, auteur lui-même d'une grammaire arménienne fort estimée. On possède encore de Grégoire quelques ouvrages en vers, tels que des Épîtres adressées à un anonyme, un Discours sur

(1) S. Nersès Schnorhali, *Hist. rimée*, en arm. (*Vibasanouthioun*), p. 541, 553 (Venise, 1830). — Arisdaguès Lasdivertzi, *Hist. d'Arm.*, en arm., p. 41, 94 (Venise, 1844), et trad. franç, p. 67 et suiv. (Paris, 1864). — Cf. aussi le P. Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 456 et suiv.

(2) Grégoire II occupa le siége patriarcal depuis l'an 1065. Il mourut à Tarse en 1073.

(3) Matthieu d'Édesse, 2e partie, ch. 89.

(4) Matthieu d'Édesse, ch. 111.

(5) Le P. Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 460, n'en signale que 80 seulement. — Les msc. les plus complets que l'on connaît sont ceux de la bibliothèque de S. Lazare de Venise et de la collection de M. J.-B. Émin.

(1) Cf. sur cette secte, Arisdaguès Lastivertzi, *Hist. d'Arm.*, ch. 22, et Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 884-895. — Le passage de Tchamitch a été traduit à la fin de l'édition française d'Arisdaguès, p. 135-138.

(2) Lettres adressées à Éphrem, évêque de Pedchni, et à un prince Mamigonien.

(3) Ce patriarche occupa le siége patriarcal de 1190 à 1053.

(4) Msc. arm. de la Bibl. imp.; suppl. 43, § 8, f° 224 *verso* à 233.

la croix, une Poésie dédiée au catholicos Pierre Ier Kédatards, pour accompagner l'envoi d'un bâton crucifère. Mais son plus grand ouvrage est la traduction en mille strophes de l'Ancien et du Nouveau Testaments, faite à la prière de l'émir musulman Manoutché.

Grégoire n'avait pas seulement composé des ouvrages originaux : il s'était livré également au pénible travail de traducteur, suivant en cela l'exemple des anciens écrivains de sa nation, qui, dans les IVe et Ve siècles, avaient entrepris de faire passer dans l'idiome arménien une foule d'écrits profanes et religieux appartenant à la littérature hellénique. Malheureusement, toutes les traductions faites par Grégoire ne nous sont point parvenues.

Nous savons, par le témoignage même de Grégoire, qu'il avait traduit le Timée et le Phédon de Platon, ainsi que la Géométrie d'Euclide. En outre, Grégoire cite en arménien les ouvrages d'Olympiodore, dont David le philosophe nous a transmis deux passages fort courts (1), et dont il est également question dans l'histoire de Moïse de Khorène (2), enfin ceux de Callimaque et d'Andronic. Il ne nous reste de toutes ces traductions que le Timée et le Phédon, et environ une page de la Géométrie d'Euclide (3). Quelques critiques supposent que la traduction du Timée et du Phédon est de beaucoup antérieure à Grégoire, et qu'elle doit être l'œuvre des traducteurs du Ve siècle, auxquels on doit la version des ouvrages philosophiques de Platon et de Philon le juif. A défaut de renseignements précis, on ne saurait se prononcer d'une manière formelle sur une question aussi grave.

Les œuvres de Grégoire Magistros sont en très-grande partie conservées en manuscrit dans la bibliothèque des Mékhitaristes de Venise et dans d'autres dépôts littéraires; mais jusqu'à présent personne n'a songé à les publier. Toutefois on a imprimé quelques-unes des poésies et des lettres du duc de la Mésopotamie, dans des recueils de morceaux littéraires des principaux écrivains de l'Arménie, et dans quelques feuilles et revues périodiques nationales (1).

(1) Œuvres de David le philosophe, en arm., p. 143 et 164.

(2) *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 6, et II, 74.

(3) Cette page appartient à la bibliothèque de St-Lazare de Venise.

(1) Cf. sur Grégoire Magistros, Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 839. — Sukias de Somal, *Quadro*, p. 72. — Le P. Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 450-469.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE DE GRÉGOIRE MAGISTROS.

[Msc. comprenant 83 lettres, et appartenant à M. J.-B. Émin.]

Lettre 46e adressée à Sarkis, abbé du monastère de Sévan, et 83e.

.......Quant à moi, je n'ai jamais cessé de traduire beaucoup de livres que je n'ai pas rencontrés dans notre langue : les deux ouvrages de Platon, intitulés « Dialogues du Timée et du Phédon », dans lesquels se trouve tout le discours sur le pronostic, et d'autres philosophes encore; ce livre est plus considérable que notre Missel. Mais j'ai trouvé en outre et traduit en arménien le livre d'Olympiodore, mentionné déjà par David [l'Invincible], qui le compare à un poëme merveilleux et hors ligne, bien supérieur à tous les discours philosophiques. J'ai également trouvé et traduit en arménien les œuvres de Callimaque et d'Andronic. J'ai commencé aussi une version de la Géométrie d'Euclide, et si le Seigneur Dieu veut bien encore prolonger ma vie, je me hâterai de traduire avec soin en arménien ce qui reste des auteurs grecs et syriens.

IV.

SAINT ÉPIPHANE,

ÉVÊQUE DE SALAMINE, EN CHYPRE.

FRAGMENTS ARMÉNIEN ET SYRIAQUE DU « LIVRE DES POIDS ET MESURES, » περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν. (*Ed. Paris.*, *D. Petav.*, 1622. — T. II, p. 158 *et suiv.*)

Les chrétiens d'Orient, et particulièrement les Syriens et les Arméniens, ont traduit plusieurs des ouvrages de saint Épiphane. On trouve, dans la littérature de ces deux peuples, des livres entiers ou des fragments de quelques-unes des œuvres de ce Père de l'Église, notamment le « Bestiaire » Φυσιολόγος (1), dont le cardinal Pitra a donné dans le Spicilége de Solesme une version arménienne avec la traduction latine ; le chapitre relatif aux « Poids et mesures », extrait de l'ouvrage qui porte le même titre (2) ; sans compter les œuvres purement religieuses de l'évêque de Salamine, dont Sukias de Somal a donné le détail, d'après les manuscrits conservés dans la riche bibliothèque de Saint-Lazare de Venise (3). L'histoire légendaire de la version grecque des Livres-Saints, par les Septante, qui est attribuée à Aristée (4), a été reproduite par saint Épiphane, dans son « Traité des poids et mesures, » et forme un ouvrage spécial en arménien. Les manuscrits qui renferment cette notice existent en petit nombre, et la Bibliothèque impériale de Paris n'en possède qu'un seul exemplaire (5) qui fait partie d'un *osguéporig* ou recueil de différents écrits, d'une date assez ancienne. L'écriture de ce manuscrit est un mélange de caractères *iergathakir* et *polorkir*. Il est écrit sur papier, et servait de cartonnage à la reliure d'un autre manuscrit. Le P. Sukias Baron, qui le découvrit, pendant qu'il travaillait à la rédaction du catalogue arménien, a collationné avec soin les feuillets de cet *osguéporig*. C'est actuellement l'un des monuments les plus anciens et les plus précieux du fonds arménien. L'Histoire des Septante forme le premier paragraphe de la rubrique consacrée à saint Épiphane. Nous avons ajouté, comme appartenant également au « Traité des poids et mesures » de l'évêque de Salamine, un fragment syriaque, faisant partie aussi des manuscrits de la Bibliothèque impériale (1), et qui traite des signes conventionnels adoptés pour la transcription et la lecture des textes sacrés. Ce morceau, dont l'abbé Cériani, docteur de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, et l'un des plus savants orientalistes de l'Italie, a bien voulu nous donner la traduction, n'avait pas encore été signalé, et, quoiqu'il soit étranger à l'histoire proprement dite, nous avons cru néanmoins devoir lui donner place ici.

(1) Œuvres de saint Épiphane, éd. Pétau, t. II, p. 169.
(2) Id., t. II, p. 177, § XXI. — Cf. la version arménienne publiée par le P. Aucher, dans son « Traité des poids et mesures » en arm., p. 1 à 20 (Venise, 1821).
(3) *Quadro delle opere di vari autori antic. trad. in armeno*, p. 20 et suiv.
(4) Cf. cette histoire dont le texte a été publié à Oxford, en 1662, et dans la Bibliothèque des Pères.
(5) Msc. de l'anc. fonds arm., n° 93 bis, du fol. 9 *verso* au fol. 10 *verso*.

(1) Fonds syriaque, n° 5, fol. 88 *verso et seq.*

I.

HISTOIRE DES SEPTANTE.

(*Traduction de l'arménien.*)

Histoire des Ptolémées (2) et combien de temps ils régnèrent après Alexandre de Macédoine. Ptolémée Lagus régna 40 ans; Ptolémée Philadelphe, 38 ans; Ptolémée Évergète, 26 ans (3); Ptolémée Philopator, 17 ans (4); Ptolémée Épiphane, 24 ans (5); Ptolémée Philométor (6), 35 ans (7); Ptolémée Évergète, 29 ans; Ptolémée Physcon, 17 ans; Ptolémée appelé aussi

(2) Cf. § XII du texte grec (éd. Pétau), p. 168 et suiv.
(3) Le grec, 24 ans.
(4) Le grec, 21 ans.
(5) Le grec, 22 ans.
(6) Le grec porte φιλοπάτωρ.
(7) Le grec, 34 ans.

Alexandre, 10 ans (1); Ptolémée Philadelphe, 8 ans; Ptolémée Dionysios, 30 ans (2); Cléopâtre, 22 ans (3); ce qui fait un total de 296 ans (4) et six mois (5).

Le (6) second roi, Ptolémée Philadelphe, s'occupa de recueillir tous les livres, et il fit traduire ensuite en langue grecque toutes les Saintes Écritures des Prophètes, et se montra un roi passionné pour les livres. Ainsi, après le premier Ptolémée, Ptolémée deuxième régna à Alexandrie, et fut surnommé Philadelphe et ami des sciences. Il forma une bibliothèque où il rassembla tous les ouvrages qui existaient dans l'univers. Il adressa des lettres à tous les rois, les engageant à lui envoyer (7) [les œuvres des poëtes ou d'autres écrivains, orateurs, sophistes, médecins, médicosophistes, historiens] et tous les autres livres qui existaient. L'entreprise réussit et les livres furent envoyés de tous les pays. Un jour, le roi demanda à celui (8) à qui il avait confié la garde des livres : « Combien y a-t-il de livres rassemblés dans la bibliothèque? » Celui-ci lui répondit : « Quarante mille huit cents, ni plus ni moins. Mais j'ai appris qu'il y avait encore d'autres livres dans l'univers, en Éthiopie, aux Indes, en Perse, en Élymaïde, en Assyrie, en Babylonie, en Chaldée, chez les Romains, les Phéniciens, en Grèce, à Jérusalem et en Judée, où se trouvent les livres sacrés des prophètes qui parlent de Dieu, de la création du monde et fournissent des renseignements d'une utilité générale. Or, s'il plaît à Votre Majesté, envoyez quelqu'un à Jérusalem pour cet objet; les docteurs en feront la copie, vous l'adresseront, et vous la placerez dans votre bibliothèque religieuse. » Le roi écrivit alors une lettre ainsi conçue : « Aux docteurs des Juifs qui sont à Jérusalem, salut de la part du roi Ptolémée. J'ai formé une bibliothèque et rassemblé beaucoup de livres de chaque pays que j'y ai placés; mais j'ai appris qu'il y avait chez vous des ouvrages prophétiques qui traitent de Dieu et de la création. Désirant les avoir ainsi que d'autres encore, je vous ai écrit [cette lettre], sans aucun sentiment de jalousie, pour que vous me les envoyiez, afin de me faire honneur et non pour que j'en fasse un sujet de rancune ou de haine; car je suis au-dessus de ces passions et [je ne recherche que] votre amitié et votre confiance. Souvenez-vous de la bienveillance que nous vous avons témoignée; rappelez-vous que jadis Antiochus Épiphane, ayant emmené en captivité les habitants de votre pays, en envoya un grand nombre dans ce pays-ci, pour y être vendus. J'en ai acheté moi-même à grand prix, et ayant donné plusieurs pièces d'or pour une seule personne, je les ai délivrés et soignés de toute manière. J'ai pris soin des blessés; j'ai vêtu ceux qui étaient nus et je leur ai rendu la liberté, en leur donnant beaucoup d'argent. A présent même, j'ai fait fabriquer une table d'or du poids de cent vingt talents, je l'ai envoyée au saint lieu, avec des présents et des dons pour remplacer celle qu'a enlevée Antiochus. Nous vous rappelons ces faits, pour que vous sachiez que c'est dans un but pieux et sacré que nous vous demandons ces livres. »

Les lettres furent envoyées avec les présents. Les [docteurs des Juifs] ayant reçu ces lettres et les ayant lues, et ayant vu les cadeaux que le roi avait envoyés, éprouvèrent une grande joie et ils transcrivirent sans retard, en caractères d'or, les livres en langue hébraïque; puis ils envoyèrent vingt-deux livres qui étaient authentiques et soixante-douze qui étaient apocryphes. Le roi ayant reçu [les livres] et les ayant ouverts, ne put les lire, parce que les caractères et le langage étaient hébreux. Il fut obligé d'écrire une seconde lettre ainsi conçue, relative à ce trésor caché : « [Le roi (1) Ptolémée, aux maîtres de la foi, qui résident à Jérusalem. Quelle peut être l'utilité d'un trésor caché et d'une source fermée? et comment nous sera-t-il possible de comprendre les livres que vous nous avez envoyés? Car, puisque nous ne pouvons lire les caractères tracés dans cette langue, ils ne peuvent nous être d'aucun usage et deviennent inutiles.] C'est pourquoi je vous demande avec instance que vous nous envoyiez de jeunes interprètes de ces caractères, habiles dans les langues grecque et hébraïque. » Alors ils envoyèrent les soixante-douze traducteurs, choisis parmi les docteurs juifs déjà mentionnés, en suivant l'exemple de Moïse, lorsqu'il gravit la montagne par l'ordre

(1) Le grec, 12 ans.
(2) Le grec, 31 ans.
(3) Le grec, 32 ans.
(4) Le grec, 306 ans.
(5) Cf. § IX du texte grec, p. 166 et suiv.
(6) Le canon des Lagides diffère ici de celui donné par saint Épiphane, parce que le traducteur arménien s'est conformé à la liste dressée par Eusèbe dans sa Chronique.
(7) Il y a deux lignes illisibles dans le manuscrit, mais on peut les restituer facilement à l'aide du grec.
(8) Démétrius de Phalère.

(1) La phrase entre [ ] est illisible dans le msc., nous l'avons restituée au moyen du texte grec; § XI, p. 67.

du Seigneur, comme il lui avait été commandé : « Prends avec toi soixante-dix personnes et gravis la montagne (1). » Mais Moïse, afin d'éviter des querelles parmi le peuple, choisit six personnes de chaque tribu, et on envoya de la même manière ceux qui traduisirent en entier l'Ancien Testament, dans l'île de Pharos. Il commencèrent [à travailler] du matin au soir, en face d'Alexandrie, à l'endroit où Ptolémée leur construisit trente-six cellules, et où ils furent renfermés deux à deux, du matin au soir. Le soir, on les embarquait dans des bateaux, on les passait de l'autre côté, [pour venir] dans le palais du roi Ptolémée, avec lequel ils prenaient leurs repas. Ils couchaient de même deux à deux, dans un même lit, pour qu'ils ne pussent pas se consulter entre eux et qu'ils traduisissent à l'insu l'un de l'autre. Ils traduisirent ainsi, renfermés deux à deux dans une cellule, ayant pour les servir deux serviteurs qui préparaient leur repas, car les traducteurs travaillaient sans relâche. Le roi fit construire des cellules doubles, n'ayant point de fenêtres sur les côtés, mais éclairées par le haut. Ainsi séquestrés du matin au soir, ils traduisirent tout l'Ancien Testament; deux personnes traduisaient le même livre, à partir de la création. Lorsque les deux premiers avaient terminé [la traduction] d'un livre, ils le passaient aux deux suivants qui le transmettaient à deux autres, et chacun des trente-six livres ayant passé l'un après l'autre à chacun des couples de traducteurs, l'Ancien Testament se trouva traduit dans son entier. Lorsqu'ils eurent terminé leur version, le roi s'assit sur un trône élevé; les trente-six lecteurs jaloux que les trente-six traductions fussent conformes entre elles devant le roi, et ayant devant les yeux l'exemplaire hébreu, écoutaient en présence du souverain, pendant que l'un d'eux en faisait la lecture. Le roi fut émerveillé de voir que la concordance [de ces versions] était parfaite (2).

2.

SECONDE NOTICE EXTRAITE ET ABRÉGÉE DU TRAITÉ DE SAINT ÉPIPHANE, SUR LES ASTÉRISQUES, LES OBÈLES, LES LEMNISQUES ET LES HYPOLEMNISQUES, QUI SE TROUVENT EXPRIMÉS DANS LES LIVRES-SAINTS.

Traduction du syriaque.

Ceci est la notice relative à l'astérisque *, à l'obèle — (1), au lemnisque [÷] (2) et à l'hypolemnisque [-̣] (3), signes qui se rencontrent dans les Livres-Saints. L'astérisque * (4) est placé sur les mots qui se trouvent dans les livres des Hébreux, dans Aquila, dans Symmaque, et fréquemment aussi dans Théodotius. Les soixante-douze (Septante) interprètes les ont omis et ne les ont pas traduits, comme étant répétés et superflus. Pour démontrer cela, je le ferai brièvement, afin que les autres signes soient expliqués de la même manière. Au commencement de la Genèse, on lit dans le traité hébreu, et également aussi dans Aquila et les autres interprètes, excepté les soixante-douze, ces mots : καὶ ἔζησεν Ἀδὰμ τριάκοντα ἔτος, καὶ ἐνναχόσια ἔτος. Les soixante-douze, en traduisant de l'hébreu en grec, ont omis les mots faisant double emploi et inutiles, ils ne les ont pas répétés comme le texte hébreu, et comme l'ont fait également Aquila et les autres; ils les ont donc supprimés comme superflus et ont traduit : καὶ ἔζησεν Ἀδὰμ ἔτη ἐνναχόσια καὶ τριάκοντα. Quoiqu'ils aient retranché les mots qui sont dans l'hébreu, la version grecque n'en souffre point, et le sens même est plus serré, ce qui ne pouvait pas avoir lieu en hébreu. Origène ayant comparé les versions entre elles, et ayant rencontré des mots qui étaient omis, parce que les soixante-douze ne les avaient pas traduits comme inutiles, ainsi qu'il a été dit, mais qui étaient nécessaires dans l'hébreu, comme cela est exigé par [le génie de] cette langue, les autres interprètes ont adopté les mots du texte hébreu, bien que, selon [le génie de] la langue grecque, ils soient superflus. Origène ajouta donc ces mots, non point qu'ils fussent nécessaires dans la leçon, c'est-à-dire dans la langue grecque, car ils sont inutiles, ainsi qu'il a été dit, mais afin que l'on ne crût pas que la version des soixante-douze avait été faite en supprimant des mots du texte hébreu. Seulement il mit sur ces mots les astérisques, ainsi qu'il a été dit qui indiquent que, de même qu'au firmament du ciel il y a des étoiles qui sont voilées, soit par les nuages, soit par le soleil, de même aussi les asté-

(1) Exode, XXIV, 1.

(2) Cf. ma traduction de la Chronique de Michel le Syrien (en cours de publication à Venise, p. 79, note 1) où j'ai discuté toute cette légende, en m'appuyant sur les documents les plus autorisés.

(1) Ὀβελός, *dard*, *trait*, *broche*, sert à indiquer une répétition ou une surabondance de mots.

(2) Λημνίσκος, *ruban*, indique la différence textuelle des interprètes.

(3) Les figures du lemnisque et de l'hypolemnisque manquent dans le msc.; nous les avons restituées au moyen du texte grec. Nous ferons observer aussi que, dans cette version syriaque, il n'est pas question du métobèle.

(4) Cf. Œuvres de Saint Épiphane (éd. Petau.), t. II, p. 159, § II.

risques, placés sur les mots, indiquent que ces mots existent bien dans le texte hébreu, comme les étoiles dans le firmament, mais le texte des soixante-douze les dissimule et les voile, comme le soleil cache les étoiles. Voici pour les astérisques.

Ceci est l'explication de l'obèle (1). Le signe de l'obèle s'exprime ainsi [—], et se traduit dans la langue syriaque par broche. Il se place dans les Livres-Saints sur les mots qui ont été employés spécialement par les soixante-douze, mais qu'Aquila et Symmaque ont omis. Car les soixante-douze interprètes eux-mêmes ont employé et ajouté ces mots avec intention et non pas inutilement, en vue d'être bien compris. En effet, il y a des mots hébreux qui, étant traduits en grec, ne sont pas très-exactement rendus, si l'on n'ajoute pas d'autres mots qui indiquent et complètent le sens de ceux traduits de l'hébreu. Pour cette raison, ces mots ont été ajoutés forcément par les soixante-douze interprètes, afin que la version grecque ne fût pas défectueuse. Origène a donc mis sur les mots qui ont été ajoutés forcément, et qui ne sont pas exprimés dans les textes hébreux d'Aquila et de Symmaque, les obèles qui ont par eux-mêmes une signification. De même que la broche anéantit ceux qu'elle transperce, de même l'obèle rend inutiles les mots sur lesquels il est placé, comme superflus et n'étant pas exprimés dans le texte des Hébreux ou dans aucun des autres interprètes, excepté toutefois dans la version des soixante-douze, d'après la raison qu'on a donnée plus haut. De plus, comme les soixante-douze ont traduit les Livres-Saints, ils étaient par couples, comme on le sait d'après l'histoire qu'en a faite saint Épiphane, où il est dit que chacun des Livres-Saints fut traduit trente-six fois; il arriva que des phrases rendues par les interprètes différaient seulement dans la traduction d'un mot et non dans la valeur. Or Origène, ayant étudié ces différentes traductions et s'étant aperçu de ces variantes, pour un mot qu'un couple seulement avait rendu différemment, à l'exception de tous les autres, marqua sur ces mots l'hypolemnisque ⸓ qui est figuré par une broche avec un point dessus (1). Là où il trouva un mot que deux couples d'interprètes ont rendu différemment, il a figuré le lemnisque ÷ qui est une broche avec deux points, dont l'un est au-dessus et l'autre au-dessous. Cette notice donne en abrégé la valeur de l'astérisque, de l'obèle, de l'hypolemnisque et du lemnisque, pour l'instruction de ceux qui les rencontreront, conformément à la doctrine inspirée par Dieu à saint Épiphane, touchant la valeur de ces signes. Et s'il arrive que quelqu'un trouve l'astérisque sur des mots ajoutés par Aquila, Symmaque, Théodotius et d'autres traducteurs, il saura quels sont les mots qui sont répétés deux fois dans l'hébreu et ont été omis par les soixante-douze, par la raison donnée plus haut. Origène a mis de même les astérisques sur ces mots, comme il les a mis sur ceux qu'il a empruntés lui-même à l'hébreu; et on n'a pas mis la désignation du texte hébreu ni d'un autre interprète sur ces mots, mais seulement les astérisques. Cependant il se trouve quelquefois des mots sur lesquels on a désigné spécialement le texte hébreu, et on y a figuré aussi des astérisques.

(1) Cf. Saint Épiphane, *loc. cit.*, p. 160, § III.

(1) Cf. Saint Épiphane, *loc. cit.*, p. 165 et suiv., § VIII.

INDEX.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Z.

TABLE DES MATIÈRES.

FRAGMENTA
HISTORICORUM GRÆCORUM

VOLUMEN QUINTUM.

PARS PRIOR.

PARISIIS. — EXCUDEBANT FIRMIN DIDOT FRATRES, VIA JACOB 56.

FRAGMENTA
HISTORICORUM GRÆCORUM.

VOLUMEN QUINTUM

PARS PRIOR

FRAGMENTA ARISTODEMI, EUSEBII, PRISCI, JOANNIS ANTIOCHENI, JOANNIS MALELÆ.

CRITOBULI IMBRIOTÆ

LIBRI QUINQUE DE REBUS GESTIS MECHEMETIS.

ACCEDUNT

PHOTII HOMILIÆ DUÆ DE PRIMA ROSSORUM INVASIONE

FRAGMENTA PERIPLI PONTI EUXINI ET ANAPLI BOSPORI.

E CODICIBUS PARISIENSI, SCORIALENSI, CONSTANTINOPOLITANO, ATHOO, LONDINIENSI EDIDIT, PROLEGOMENIS, ANNOTATIONE, INDICIBUS INSTRUXIT

CAROLUS MÜLLER

PARS ALTERA

HISTORICORUM GRÆCORUM ET SYRIORUM RELIQUIÆ IN ARMENIORUM SCRIPTIS SERVATÆ.

COLLEGIT, VERSIONE GALLICA, PROLEGOMENIS, ANNOTATIONE, INDICIBUS INSTRUXIT

VICTOR LANGLOIS



PARISIIS

EDITORE AMBROSIO FIRMIN DIDOT

INSTITUTI FRANCIÆ TYPOGRAPHO

VIA JACOB, 56

M DCCC LXX

1879, Nov. 18.
Pickering bequest.

PRÆFATIO.

Quæ hoc volumine continentur ut ederem auctor mihi fuit Victor Langlois, quem morte præmatura literis et amicis nuper ereptum esse omnes lugemus. Videlicet quum collegisset vir doctissimus quæcunque ex historiis græce scriptis in armeniam linguam translata superessent, eaque supplementum esse vellet Fragmentorum nostrorum historicorum, hortatus est ut ipse quoque quæ parata haberem additamenta depromerem. Dedi igitur quæ variis e codicibus descripta diu jam scriniis presseram. Cetera quibus priora quattuor Fragmentorum volumina augenda sunt*, in illud distuli tempus quo post absoluta scripta geographica, in quibus totus nunc detineor, primum Historicorum volumen de integro tractabo ac novæ ejus editioni adjungam quæ in ceteris desiderantur. Quæ nunc prodeunt e codice Scorialensi, ea Bussemakero debeo; codicis Parisini excerpta historica Dübnero accepta refero, qui paullo postquam Bibliotheca Imperialis eo libro potita erat, quæ rebus meis inservirent, dictante Millero, descripsit; codices Musei Britannici et Seraglii Constantinopolitani mea ipse manu versavi. Ceterum compositio hujus voluminis typothetica, si ita dicere licet, sæpius itineribus meis interrupta est quæ Claudii Ptolemæi causa auspiciis summi scholarum publicarum ministri suscepi. Interea Carolus Wescherus, vir doctissimus, splendidissimo volumine scripta poliorcetica codicis Parisini edidit, quibus supplementi loco excerpta historica in eodem codice servata adjunguntur. Contigit igitur ut tum Wescherianam operam tum aliorum virorum doctorum de excerptis illis observationes in Prolegomenis saltem in usus meos convertere possem. Eadem Prolegomenorum opportunitate usus sum ut Appiani fragmentum adderem, quod E. Millerus, doctissimus et sagacissimus scriptorum deperditorum indagator, ex ignotis tenebris in lucem protraxit. — Jam quod utilitatem eorum quæ nunc exhibemus attinet (multa enim eduntur quæ nullo literarum damno in bibliothecarum loculis sepulta manerent), fragmentum, cui Aristodemi nomen præfigitur, non auget quidem copias nostras historicas et tum aliis vitiis tum mira temporum confusione laborat, attamen in ipsa illa confusione suum quoddam pretium repositum habet. Hæc enim ejusmodi est ut inquirenti in causas perturbationis chronologicæ, quæ per omnem Græcorum historiam antiquiorem diffusa late patet, egregium

præbeat adminiculum. E Prisco et Eusebio quæ afferuntur, ea nova prorsus dicere licet. Joannis Antiocheni fragmenta de rebus Zenonis et Anastasii imperatorum, ex optimis fontibus ducta sunt nec pauca habent parum hucusque cognita, in illis præsertim quæ sunt de bellis Isaurico et Vitaliano. Homo novus et antea ne nomine quidem notus procedit Critobulus, qui Græcus natione a Turcis Imbro præfectus, res Mechemetis scribere et ipsi Turcorum imperatori opus dedicare ausus, singularem inter coævos historicos locum obtinet. Non noveramus nisi Ducam et Phrantzem et Chalcocondylam, græcorum principum ministros et nominis Turcici osores acerbissimi. Gratum igitur præsto jam adesse etiam historicum ex adversariorum castris profectum, quem licet fateamur longe abesse ut studio liber partes suas rite expleverit, nemo tamen negaverit permulta ab eo suppeditari ab alio nullo prodita et quæ ad penitiorem rerum tum temporis gestarum intelligentiam haud levis momenti sint. Huc accedit quod orationis virtute Critobulus ceteros ejus ætatis scriptores longe superat et narrationis perspicuitate et spiritu quodam poetico lectorem demulcet. Argumenti quadam necessitudine inductus operi in quo primas tenent fata Constantinopolis, subjunxi Photii patriarchæ de prima Rossorum in agrum Byzantinum invasione homilias duas, quas ex Athoo codice primus edidit Augustus Naukius. Subsequitur pars media Peripli Ponti Euxini, quem anonymus quidam ex periegesi iambica et Menippo et Arriano concinnavit et suis ipsius additamentis adauxit. Hæc et veterum geographorum fragmenta egregia præbet et lacunas quæ in nostro Arriani periplo latebant, explet et, quod maximum est, Ponti oræ orientalis descriptionem satis accuratam exhibet, ut admotis recentissimis tabulis nauticis, quas Britannorum navarchis debemus, situm veterum locorum multo exactius quam antea liceret definire potuerim. Agmen claudit Anapli Bosporici, quem Dionysius Byzantius condidit, pars postrema, ex qua patet Petrum Gillium aut græca sua non ubique fideliter reddidisse aut, quod malim, codice usum esse deteriore et lacunis mutilo. Ceterum, ut hoc addam, ad explicanda fragmentorum argumenta haud mediocrem attulisse mihi videor diligentiam, quam si tu haud inutilem fuisse judicaveris, gaudebo.

Gottingæ, mens. Nov. MDCCCLXIX. — Carolus Muller.

PROLEGOMENA.

DE CODICIBUS.

I. CODEX PARISIENSIS DCVII SUPPLEMENTI.

De hoc codice, ex quo Aristodemi et Eusebii et Prisci fragmenta exhibemus, quamvis diligenter jam exposuerit Carolus Wescher in libro elegantissimo qui inscribitur *Poliorcétique des Grecs* (Paris. 1867) p. XI sqq., tamen ut denuo nos dicamus, instituti nostri ratio postulare videtur.

Minoidas Minas a scholarum ministro in Orientem missus ut codices ibi antiquos vel coemeret vel describeret, in Galliam redux an. 1843 inter alia bibliothecæ publicæ tradidit fragmenta nonnulla Polybii, Dionysii, Polyæni, Dexippi et Eusebii, quæ se descripsisse dicebat e codice sæculi XII. Hoc Minæ ἀπόγραφον nunc exstat in Bibliothecæ Paris. codice 485 Supplementi, ex eoque fragmina ista publici juris fecimus ad calcem editionis Josephi (1847). Ceterum Minas etiam veterem codicem, ex quo hæc depromta erant et cujus acquirendi facultatem denegatam esse putabamus, Parisios attulerat, sed nescio quo consilio clam penes se detinebat, usque dum in domicilio defuncti repertus liber bibliothecæ thesauris vindicaretur (an. 1863). Simul tunc e chartis Minæ compertum est codicem fuisse monasterii Athoi quod Βατοπέδι vocatur.

Liber ille, altus centimetra 27, latus centimetra 20, folia membranacea habet 129, quæ Lucas quidam bibliopega e Verona oriundus (λουκας ουερονενσης ιλλιγατορ λη6ροροµ in cod. legitur), sæc. XVI vel XVII in voluminis formam colligavit. Sex continet codices vel codicum particulas totidem scriptos manibus. Ex his ultimum locum tenet codex sæc. XVI (fol. 104-129), novem continens orationes Lysiæ (or. 1. 20. 21. 22. 3. 2. 4. 5. 9 ed. Did.). Reliquæ particulæ quinque argumenti vinculo quodam inter se junguntur, sed haud justo se ordine excipiunt, et foliorum nonnullorum vel jactura laceræ, vel transpositione perturbatæ sunt. Ut nunc liber habet, series codicum hæc est :

1. Nicetæ Choniatæ fragmentum, fol. 1-7.
2. Chrysostomi fragmentum, f. 8-15.
3. Scripta de machinis et arte poliorcetica, f. 18-80 et 82.
4. Aristodemi et Philostrati fragmenta, f. 81 et 83-87.
5. Excerpta historica de prœliis et obsidionibus, f. 88-103. 16. 17.

In codicibus 3 et 4 et 5 foliorum ordo talis qualis nunc est, transpositionibus et lacunis turbatus mutilusque, indicatur adscriptis numeris græcis (α'-πζ'). Hi igitur codices juncti inter se erant antequam accederent codices 2 et 3, quorum alter Nicetæ narrationem de expugnata an. 1204 Constantinopoli, alter partem orationis Chrysostomi de Dei civitate defendenda continet.

SCRIPTA DE MACHINIS.

Itaque primo loco loquar de codice tertio, in quo pristina et genuina foliorum series hæc erat :

Quaternio I.	fol.	18.	19.	20.	21.	22.	23.	24.	32.
II.		25.	26.	27.	28.	29.	30.	31.	*
III.		60.	59.	61.	33.	34.	35.	36.	37.
IV et V.		38-53.							

VI. 54. 55. 56. 58. 57. 62. 63. 64.
VII et VIII. 65-80.
IX. 82.

Scripta his continentur :

1. Ἀθηναίου περὶ μηχανημάτων (f. 18-24. 32. 25).
2. Βίτωνος κατασκευαὶ πολεμικῶν ὀργάνων καὶ καταπελτικῶν (f. 25-31).
3. Ἀπολλοδώρου πολιορκητικά initio mutila (f. * 60. 59. 61. 33-45).
4. Ἥρωνος Κτησιβίου βελοποιικά (f. 46.-55).
5. Ἥρωνος χειροβαλίστρας κατασκευὴ καὶ συμμετρία (f. 56. 58. 57).
6. Ἥρωνος περὶ διόπτρας (f. 60-80. 82).

Scriptura haud elegans, sed antiqua, simillima ei quam sequentes duo codices ostendunt. Ineunti sæculo decimo vel nono exeunti eam vindicat Carolus Wescher in *Poliorcétique* p. XIX, postquam ad undecimum retulerat in Catalogo Bibliothecæ; Minas sæculum duodecimum agnoscere sibi visus est. Ego quoque aut undecimo sæculo aut duodecimo manum istam attribuerim. Certe quantum meus me librorum usus docuit, neque ductus literarum neque interior horum scriptorum ratio ejusmodi sunt, ut ad antiquiora tempora probabiliter referri mihi videantur. Librum Parisinum cum Vindobonensi cod. gr. 120 (sæc. XVI) familiam constituere altera familia, cujus reliqui horum operum codices sunt, multis nominibus præstantiorem docuit Wescherus, qui ex duobus illis libris ingentem in Athenæo lacunam explevit, et haud paucas verborum corruptelas codicis Parisini ope sustulit. Idem tamen liber etiam vitia permulta tum sibi propria tum cum ceteris codicibus communia habet, quorum partem manu leni Wescherus sanavit, cetera artis criticæ medelas exspectant (*).

ARISTODEMI ET PHILOSTRATI FRAGMENTA.

Ex sequente codice sex supersunt folia (81. 83. 84. 85. 86. 87). Initio unum saltem folium deperditum; probabiliter vero duo folia interciderunt quæ cum reliquis sex quaternionem integrum e pleno volumine avulsum constituere. Servata continent fragmentum Aristodemi, cui librarii stupor fragmenta operis Philostratei De Apollonio Tyanensi immiscuit, adeo ut fol. 85 lin. 17 in medio versu oratio ab altero ad altera transeat. Animadversa confusione, quidam notis et signis appositis de restituendo disjectarum particularum ordine ac nexu lectorem admonuit. Origo perturbationis e codice repetenda, in quo justam foliorum seriem solutam esse scriba noster non perspexerat. Singula ejus codicis πρωτοτύπου folia tot fere verba continebant quot continentur editionum Didotianarum versibus 75 vel 76. Videlicet libri Parisiensis folio 81 habes primos Philostrati versus 75 (p. 1, 1 — p. 2, 5 ed. Did.) et deinceps, omissis versibus 4 × 76 (p. 2, 35 — p. 8, 23), alios versus 75 (p. 8, 23 — p. 9, 42). Sequuntur fol. 83 vs. lin. 1 usque ad fol. 85 rect. lin. 17 Aristodemi versus 3 × 75 (p. 1, 1 — 11, 8 ed. nostræ), quos excipiunt (fol. 85 rect. lin. 17 — fol. 86 v.) Philostrati versus 2 × 75 (p. 2, 35 — 5, 24), quibus dimidia pars lacunæ, quæ in fol. 81 latet, expletur. Reliqua deinceps ad finem usque folii 87 Aristodemi sunt.

Idem fere singulorum foliorum ambitus est in Turinensi codice eclogarum περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας, ut ex fragmentis inde repetitis in Fragm. Histor. tom. III, p. 409 et alibi intelligitur. Idem porro valet de codice eclogarum περὶ ἐπιβουλῶν, ex quo in Hispania sæc. XVI codex Scorialensis Ω, I, 11 descriptus est; nam quod ibi in mediam Dionysii narrationem intruditur fragmentum Polybii (v. Fr. Hist. tom. II, p. XXVII) 2 × 77 versus Didotianos explet et in prototypo duo folia loco suo mota complevisse videtur.

Ex his autem libris quum clarissimus ille Turonensis olim bibliothecæ Constantini Porphyrogeniti fuisse haud immerito censeatur, idem fortasse statueris de prototypo codicis Escorialensis

(*) In Athenæi libello corruptissimo nonnulla emendare studui in *Gœttinger gelehrte Anzeigen*. 1869, p. 4-7.

nec non nostri Parisini, qui medius est inter alios duos, quos e collectaneis Constantinianis et bibliothecæ Constantinopolitanæ codicibus profectos esse verisimillimum est.

In folio 81, nullo præmisso titulo, initium vitæ Apollonii Tyanensis exstat inde a verbis : Οἱ τὸν Σάμιον Πυθαγόραν ἐπαινοῦντες usque ad verba : ἀποδημίας τ' αὐτοῦ ἀναγέγραφεν, ὧν κοινωνῆσαι καὶ αὐτός φησι (p. 1, 1 — p. 2, 35 ed. Did.). Hæc igitur primum τοῦ ἀρχετύπου folium implebant. Deinde latet quattuor foliorum lacuna (p. 2, 35 — p. 8, 22). Adscriptum ibi legitur : Ζήτει τὸ λεῖπον (ζη τὸ λιπον cod.) τούτου ὄπισθεν, ἐν ᾧ σημεῖόν ἐστι τοιοῦτον ο—ο, ἡ δὲ ἀρχὴ τοῦ λόγου « γέγραφεν ». Signum Istud occurrit in folii 85 r. versu decimo septimo, qui ita habet : εἰς Ταίναρον, ἔν τε τῷ Ποσειδῶνος τεμένει ἱκέτευεν· γέγραφεν· ὧν κοινωνῆσαι καὶ αὐτός φησι (V. Aristodem. p. 11, c. 8, 2). Verba γέγραφεν... φησι quum jam legantur fol. 81, consequitur ultima folii primi verba initio secundi folii in πρωτοτύπῳ codice perperam repetita esse. Ceterum fol. 85, 17 sqq. dimidia tantum lacunæ pars (archetypi fol. 3 et 4) expletur usque ad verba δεῖσθαι ἔφη τοῦ ποιήσοντος (p. 5, 24 D.), altera pars usque ad verba τὴν μνημοσύνην ἥδετο (p. 8, 22), in deperditis codicis nostri foliis exstitisse debet. Igitur ad finem hujus supplementi iterum adnotandum erat : Ζήτει τὸ λεῖπον τούτου ὄπισθεν κτλ. Quoniam vero nulla ejusmodi nota lector ad sequentia amandatur, annotator noster codicem talem jam repererit qualem nos habemus, in quo folia alteram hujus lacunæ partem exhibentia desiderantur. — Post lacunam illam in folio 81 sequuntur Philostrati verba ἐν ᾧ πάντα κτλ. usque ad πηγὰς ἐκδίδωσιν ὁ χῶρος ἀφθόνους (p. 8, 22 — p. 9, 43 Did.). Folium 82 ad Heronis librum pertinet. Folii 83 pagina prior scribæ inattenti sphalmate in codicibus passim obvio vacua relicta est. Majorem ejus partem quidam octo medicamentorum formulis inquinavit. Manu hæc scripta sunt ei quæ reliquum codicem exaravit simillima. Altera folii pagina in media phrasi incipit verbis : αἰτησάμενος γὰρ μίαν ἡμέραν κτλ. Supra hæc versus literis majusculis scriptus exstat qui ita habet :

ο — ✕ — ο καὶ τὸ σημεῖον· τοῦτό ἐστι (καὶ) τὸ ζητούμενον τοῦ Ἀριστοδήμου . . . .

Alterum καὶ, quod inclusi, in codice linea transducta deletum est. In fine versus pars membranæ, unius vel duorum verborum capax, periit. Sub voce Ἀριστοδήμου aliquid erasum esse videtur. Litera κ ita exaratur ut voces καὶ hanc fere formam præ se ferant : ιζ'. Eodem autem prorsus modo litera scripta est in præceptis medicis paginæ antecedentis. Hinc proclivis suspicio est eidem homini qui medica illa dedit, etiam signa et notulas vel inscriptiones deberi, quibus rupta codicis intestina sarciuntur. Signo nostræ paginæ præfixo relegamur ad deperdita nunc folia, ubi narrationi interposito Philostrati loco abruptæ adscriptum legebatur : Ζήτει τὸ λεῖπον ὄπισθεν τούτου, ἔνθα σημεῖον τοῦτο ο — ✕ — ο, vel tale quid. Initium fragmenti superstitis in narrandis rebus versatur quæ proxime præcedebant pugnam Salaminiam. Has et subsecutas usque ad prœlium Mycalense in libro legebantur, cujus finis notatur in imo folio 84 rect., ubi : τέλος τοῦ*. Inferiores literarum partes cultro bibliopegæ præcisæ; numerus libri qui fuerit certius dici nequit, quum tenuissimus solummodo apex servatus sit; δ' fuisse Wescherus censet. In sequente pagina supra primum versum scriptum erat : Τὸ et numerus libri sequentis. Ibi superiora literarum abscisa. Numeri pars inferior a Weschero ad ε' refertur conjectura dubia. Deinde in medio folio 97 interponi locum Philostrati supra jam monui. Post eum resumitur narratio de rebus Græcorum, quæ continuatur usque ad finem folii 87, ubi in expositione causarum belli Peloponnesiaci abrumpitur.

Fragmentum hoc Aristodemi cujusdam historici esse ex præfixis ei verbis probabiliter viri docti collegisse videntur (*). Quamquam ea verba non ita habent ut nullum dubitationi locum relinquant. Ut nunc exhibentur, sensu carent. Exspectabas : ζήτει vel ἰδοὺ τὸ σημεῖον· τοῦτό ἐστι τὸ ζητούμενον τοῦ Ἀριστοδήμου, aut : κατὰ τὸ σημεῖον τοῦτό ἐστι τὸ ζ. etc. Itaque nescio an quod in codice

---

(*) Excipiendus est Minas. Is in indice quem codici inseruit, primam fragmenti partem (c. 1-c. 10, 4 ed. nostr.) ad Charonem refert (Τοῦ Λαμψακηνοῦ, οἶμαι, Χάρωνος τεμάχιον ἐκ τοῦ περὶ Περσῶν πολέμου), reliqua Ephori τεμάχιον esse censet. Quam obiter Minas codicem inspexerit, inde quoque patet, quod fragmentum ionica dialecto scriptum in fol. 17, et ex eodem Eusebio petitum quem fol. 103 habes, ἀνωνύμου τινὸς esse dixit, et quod Josephi de Jotapes obsidione fragmentum ad Hierosolymorum obsidionem pertinere asseverat.

exaratum est κ' hoc loco significet κατά. Hoc si non concesseris, alterum illud καὶ, quod est ante verba τὸ ζητούμενον, præter rationem deletum dixeris; aut enim utrumque καὶ delendum, aut utrumque servandum fuisse. Si servaveris, verba interpretanda videantur : *Hoc est et signum Aristodemi narrationi in antecc. appositum et narrationis pars quæ in antecc. desiderabatur.* Ceterum nescio an post verba τοῦ Ἀριστοδήμου verbum aliquod una cum membranæ particula avulsum sit. Deinde vero reputes in proxime antecedentibus dicendum fuisse de Aristodemo Spartiata qui ob oculorum morbum non interfuit prœlio ad Thermopylas commisso et propterea Trepidi nomine notatus est, quam infamiam ad Platæas summæ virtutis laude delevit (v. fragm. c. 3, 5). Suspicari igitur licet in præfixo lemmate de ipso hoc Spartiata, non vero de ignoto quodam Aristodemo historico cogitandum esse, adeo ut verba redintegranda sint in hunc sensum : κατὰ τὸ σημεῖον τοῦτο ἔστι καὶ τὸ ζητούμενον τοῦ Ἀριστοδήμου [ἀνδραγάθημα], *sub hoc signo narratur etiam illud quod in antecc. quærebatur Aristodemi facinus egregium.* Nam fieri potuit ut in antecedentibus ad locum, ubi de Aristodemo ageretur, adscriptum esset : Ζήτει ἐν τοῖς ὄπισθεν τὸ τοῦ Ἀριστοδήμου ἀνδραγάθημα. Conferri aliquatenus possit quod in Eclogis Polybianis (14, c. 12) abruptæ ob codicis defectum narrationi de Ptolemæo Philopatore et Cleopatra appictum legitur : ζήτει· ἐνέλειπε γὰρ φύλλα μή, ἐν οἷς (addere debebat καὶ) περὶ τοῦ Πτολεμαίου καὶ Ἀρσινόης. Denique ad hoc quoque attendas quod annotator noster in lemmate Philostrati loco adscripto nomen auctoris non indicavit, neque de eo edoceri poterat ex unico illo quaternione, quem ob oculos habebat, quoniam initium operis Philostratei caret titulo, qui pro more vetere sub finem scriptus fuerit. Eodem autem modo quum historici quoque nomen in fine demum operis integri notatum fuisse probabile sit, Aristodemi nomen, si quidem illud historici est, non ex ipsis illis, quæ tenebat scholiasta, foliis, sed aliunde in notitiam ejus venisse statuendum foret. Hæc quum ita habeant, multum certe abest ut quæ de Aristodemo historico tanquam fragmenti nostri auctore feruntur, pro certis et exploratis vendere possis.

EXCERPTA HISTORICA.

Sequuntur ex alio codice duo quaterniones integri (fol. 88–103) et tertii quaternionis folia duo (16 et 17), quæ neque folio 103 continuantur neque inter sese cohærent. Igitur duo minimum folia interciderunt. In summa pagina fol. 88 olim exstitit inscriptio versum integrum explens et partem versus secundi. Servata sunt verba versus secundi : διαφόρων πόλεων; in priori primæ literæ fuisse videntur ϛρ, quamvis una ρ litera supersit integra. Quomodo refingendus sit titulus haud liquet. De conjectura scribere licet in hanc fere sententiam : Στρατηγικαὶ παρατάξεις καὶ στρατηγήματα καὶ πολιορκίαι διαφόρων πόλεων. Cum his conferri ex parte potest titulus : Παρεκβολαὶ ἐκ τῶν στρατηγικῶν παρατάξεων, qui libro e Polyæni maxime Strategematis collecto et in codicibus nonnullis Heroni Byzantio sæc. X scriptori attributo præfigitur (V. Henr. Martin in *Mémoires présentés par divers savants.* 1 ᵉ *série*, *vol.* IV, p. 580). In nostro libro inscriptionem illam idem homo dederit, qui in antecc. laceros codices in ordinem redigere studuit. Continentur in codicis parte superstite de prœliis et obsidionibus excerpta historica, quæ hoc se ordine excipiunt :

1. Ἐκ τῆς Διονυσίου ἱστορίας βιβλ. κ'· Πύρρου καὶ Ῥωμαίων ὑπάτων Ποπλίου Δεκίου καὶ Ποπλίου (fol. 88 v. — f. 90 v, 19) sive descriptio prœlii ad Asculum, quam ex Minæ apographo dedimus ad calcem Josephi ed. Didot.

2. κε'. Ἐκ τῶν Πολυαίνου (4, 3, 22) στρατηγημάτων. Ἀλεξάνδρου καὶ Πώρου (f. 90 v., 15-91 r., 6).

3. κϛ'. Ἐκ τῶν Πολυαίνου (4, 6, 3) στρατηγημάτων (f. 91 r., 7-15). Narratur strategema quo Megarenses elephantos Antigoni, qui urbem obsidebat, immissis suibus in fugam verterint. Quod quum ad *prœlia* minus pertineat, tanquam appendix subjunctum esse videtur antecedentibus, ubi de pugna contra Porum Indum ejusque elephantos commissa sermo est.

Deinde a prœliis ad obsidiones transitus verbis paratur, quæ in antiquioribus codicibus versus dodecasyllabos fuisse patet hunc in modum refingendos :

Ἐντεῦθεν ἐπὶ τὰς [τε] πολιορκίας

καὶ τὰς ἐκ τῶν ἔνδον παρασκευὰς, εἰ μὴ
γραφὴν ἀγνωμοσύνης φεύγειν θέλοιμεν (*),
ὁ λόγος ἔρχεται, πράξεσι [ταῖς] πάλαι
τὸ τῶν μηχανῶν πιστούμενος χρήσιμον.

His subjicitur distichon :

Ὑσμίνην δεδάηκας ἀμετροβίων ἐλεφάντων·
ἰνδοφόνους (**) κρατεροὺς οὐ τρομέεις πολέμους.

Sequuntur de obsidionibus narrationes quæ excerptæ sunt e Dexippo, Prisco, Arriano, Polybio, Thucydide, Eusebio, Josepho.

1. Ἐκ τῶν Δεξίππου. Πολιορκία Μαρκιανουπόλεως (f. 91 v., 21-92 v.,3).
2. Ἐκ τῶν Δεξίππου. Πολιορκία Φιλιππουπόλεως (f. 92 v., 4-98 v.,6).
3. Ἐκ τῶν Δεξίππου. Σίδης πολιορκία (f. 93 v., 7-93 v., 2).

Hæc ex Minæ ἀπογράφῳ habes in Dexippi fr. 18. 20. 21 in Fragm. Histor. tom. 3, p. 675 sqq.

4. Ἐκ τῶν Πρίσκου. Πολιορκία πόλεως Ὀβιδούνα (f. 93 v., 3-21).
5. Ἐκ τῶν Πρίσκου. Ναϊσσοῦ πολιορκία (f. 93 v., 22-94 v.,2).
6. Ἐκ τῶν Ἀρριανοῦ. Τύρου ἅλωσις (f. 94 v., 3-97 v., 10). Ex Arrian. Exp. 2, c. 15-24.
7. Ἐκ τῶν Ἀρριανοῦ. Γαζέων (deb. Γαζαίων) πολιορκία (f. 97, v., 11-98 v., 17). Ex Arrian. Exp. 2, c. 22-27.
8. Ἐκ τῶν Πολυβίου. Συρακουσῶν πολιορκία (f. 98 v, 18-100 v., 27). Majorem hujus excerpti partem aliunde jam noveramus. Quæ nova accedunt, infra exhibebimus.
9. Ἀμβρακίας πολιορκία. Πολυβίου βιβλ. κα' (f. 100 v., 28-102 v.,21). Hæc ex Minæ apographo habes ad calcem Josephi p. 16-18.
10. Ἐκ τῶν Θουκυδίδου. Πολιορκία Πλαταιέων (f. 102 v., 21-103 v., 19).
11. Ἐκ τῶν Εὐσεβίου θ'. Πολιορκία Θεσσαλονίκης (f. 103 v., 20 usque ad finem paginæ, ubi narratio abrumpitur unius saltem folii jactura. Ejusdem Eusebii, qui dialecto ionica scripsit, ea sunt quæ leguntur in folio 16 de obsidione urbis Macedonicæ, sive Thessalonica fuerit sive alia. Hæc quoque in media narratione subsistunt. Quot deinde folia perierint, haud liquet. Unum superest folium 17 ex media narratione Josephi de obsidione Jotapes (Bell. Judaic. lib. 3, c. 7, 3-30 et cap. 33-64, p. 155-164 et 166-167 ed. Didot).

NICETÆ FRAGMENTUM.

Folia 1-7 sunt codicis Nicetæ Choniatæ, sæc. XIV. Prima verba : τὴν τοῦ Δούκα τοίνυν ἐπίπληξιν καὶ ἐμβρίμησιν (p. 750, 14 ed. Bonn.). Ad redintegrandam narrationem præcedentes versus 33 editionis Bonnensis desiderantur. Itaque unum solummodo folium excidisse videtur. Desini fragmentum in ultima verba libri de rebus Alexii Murzuphli : ἡ ἐπανάκλησίς τε καὶ ἡ παράκλησις (p. 770, 13 ed. B.), quæ exstant in medio folio 6 vso. Sequens folium, quod ejusdem codicis est, scriptura vacat. Igitur quaternionem integrum e codice Nicetæ compilator quidam avulsit, eo scilicet consilio, ut narrationem de expugnata an. 1204 Constantinopoli, in qua major fragmenti pars versatur, antiquioribus illis obsidionum exemplis subjungeret.

FRAGMENTUM CHRYSOSTOMI.

Sequitur fol. 8-15 quaternio, quem in integro codice orationum Chrysostomi vicesimum secundum fuisse ex numero in imo folio 15 adscripto intelligitur. Codex ille sæc. XII binis columnis scriptus eleganter. Superstes quaternio continet ultimos versus quadraginta orationis

(*) Θέλοιμεν] ἐθέλοιμεν codex. Inclusa supplevi.
(**) Ἰνδοφόνους] ἰνδοφόρους codex. Conjicias ἐλεφάντων ἰνδοφόρων. At præstat voci ignotæ substituere vocem apud Nonnum frequentissimam. Sic 38,80 habes νίκης ἰνδοφόνοιο. Idem Nonnus elephantos ἀμετροβίους dicere solet. Nostri quoque versus e Bassaricis quibusdam, fortasse Dionysii, petiti fuerint.

tertiæ περὶ ἱερωσύνης (p. 294. 12-52 ed. Dübner) et dimidiam fere partem orationis quartæ (p. 295, 1 — 302, 21 ed D.). Sequens quaternio, qui reliqua (p. 302, 21 — 308, 41) continebat, in Parisino libro excidisse putandus est. Servata verba ultima et prima partis deperditæ ita habent :

Οὐ γὰρ πρὸς ἓν εἶδος ἡμῖν μάχης ἡ παρασκευὴ, ἀλλὰ ποικίλος οὗτος ὁ πόλεμος καὶ ἐκ διαφόρων συγκροτούμενος τῶν ἐχθρῶν.... Καὶ δεῖ τὸν μέλλοντα τὴν πρὸς πάντας ἀναδέχεσθαι || μάχην τὰς ἁπάντων εἰδέναι τέχνας, καὶ τὸν αὐτὸν τοξότην τε εἶναι καὶ σφενδονήτην καὶ ταξίαρχον καὶ λοχαγὸν καὶ στρατιώτην καὶ στρατηγὸν καὶ πεζὸν καὶ ἱππέα καὶ ναυμάχην καὶ τειχομάχην.

Fusius deinceps auctor exponit quantis ingenii dotibus ac scientiæ copiis instructus esse debeat, si quis τὴν τοῦ Θεοῦ πόλιν contra impetus hostium diversissimorum defendendam sibi proposuerit. Vides spiritualem quandam artem poliorceticam præcedentibus a clerico quodam subjungi. Quodsi simul antecedentis orationis pars postrema exhibetur, id propterea accidit quod in eodem in quo altera quaternione legebatur. Nimirum compilator noster perfunctorie rem agens integros quaterniones e codicibus suis avulsit, quasi rudes lapides, quos dolare et partibus ad propositum inutilibus purgare neglexit. Sic in Nicetæ quoque quaternione multa sunt quæ ad Constantinopolis obsidionem nihil pertinent. Similiter in altero codice duorum præliorum descriptiones habemus, quoniam obsidionum exempla, quæ sola proferri ratio instituti postulabat, in medio demum quaternione incipiunt. Ipse codex, cujus particulam Noster dedit, aperte destinatus erat ut exemplis historicis illustraret non solum præcepta artis poliorceticæ, sed ea quoque quæ ad tacticam et strategicam spectant. Quemadmodum vero hunc librum compilator truncavit, sic idem fecerit codici primo, qui et ipse, ut ceteri hujus generis codices tantum non omnes, ante scripta de re poliorcetica dederit alia quæ erant de re tactica et strategica. Laciniam ex uberiore collectione superstitem etiam in Aristodemi fragmento agnoscimus, quod tantum abest ut cum subsequentibus obsidionum exemplis commune aliquid habeat, ut quæ ad ea pertineant, de industria prætermissa esse videantur; nam jure mireris in pentacontaetiæ historia ne verbo quidem commemorari obsidiones celeberrimas Thasi et Ithomes. Contra vero hæc historiæ græcæ pars quæ prœliis et artis imperatoriæ exemplis maxime insignis est, ad illustranda scripta περὶ τακτικῶν καὶ στρατηγικῶν peraccommodata erat. Simili prorsus modo Romanæ historiæ partem eodem nomine præ ceteris memorabilem in Constantinianis περὶ στρατηγημάτων eclogis adumbratam fuisse colligitur e titulo περὶ γνωμῶν, ubi ad verba Polybii (lib. 6, c. 1) : Κάλλιστον ἔφαμεν, ἅμα δὲ ὠφελιμώτατον εἶναι... τὸ γνῶναι καὶ μαθεῖν πῶς καὶ τίνι γένει πολιτείας ἐπικρατηθέντα σχεδὸν πάντα τὰ κατὰ τὴν οἰκουμένην ἐν οὐδ' ὅλοις πεντήκοντα καὶ τρισὶν ἔτεσιν ὑπὸ τὴν ἀρχὴν τῶν Ῥωμαίων ἔπεσεν etc., adscriptum legitur : Ζήτει ἐν τῷ περὶ στρατηγημάτων.

Obsidionum exempla ex ampliore aliqua collectione delibata esse eo indicari videtur quod locis e Polyæno petitis numeri κε' et κς' adscribuntur, quos e pleniore libro inattentus scriba præter rem in sua transtulit (*). Ampliorem autem illam collectionem eandem fuisse censeo, qua usus est auctor anonymus libri qui inscribitur : Ὅπως χρὴ τὸν τῆς πολιορκουμένης πόλεως στρατηγὸν πρὸς τὴν πολιορκίαν ἀντιτάττεσθαι, καὶ οἵοις ἐπιτηδεύμασι ταύτην ἀποκρούεσθαι. Editus liber in Veterum mathematicorum operibus (Paris. 1693) e duobus codd. Parisinis. Idem in aliis haud paucis libris mss. exstat, sed in omnibus fine mutilus est. Quanta ejus pars perierit, nescimus. In nonnullis codd. opus attribuitur Heroni Byzantio, Constantini Porphyrogeniti coætaneo. Quicunque fuerit auctor, non scripsit ante seculum decimum, ut ex mentione Thessalonicæ an. 904 a Saracenis obsessæ intelligitur. Exempla historica singulis artis obsidionalis præceptis auctor ita subjungit, ut fontes unde ducta sint, non commemoret, et si quid ab historico narretur ad ipsam obsidionem minus pertinens, id vel omittat vel in breve contrahat. Conferre cum nostris excerptis licet quæ Anonymus habet de obsidionibus Tyri, Gazæ, Syracusarum, Ambraciæ et Jotapæ (p. 361. 326. 325. 318. ed. Paris. 1693) (**). Comparatio docet Nostrum et Anonymum interdum verbotenus consen-

(*) In Παρεκβολαῖς ἐκ τῶν στρατηγικῶν πράξεων vel παρατάξεων, περὶ τοῦ οἷον εἶναι δεῖ τὸν στρατηγόν (quæ leguntur in codd. Vat. 219, Pariss. 2437, 2441, 2522) quinquaginta Polyæni capita habes secundum genera rerum disposita.

(**) Reliquæ obsidiones in superstite Anonymi parte commemoratæ sunt : Cæsareæ (p. 318), Neapolis (319), Citri

tire, dum aliter rem eloquatur scriptor, ex quo ducta narratio est. Communem igitur excerptorum fundum utrique subesse concludimus. Porro quum Noster ex Arriano excerpta duo tantummodo afferat, plura vero ex eòdem Anonymus depromserit, hinc quoque colligimus, quod alio indicio moti jam conjecimus, scilicet in codice Parisino nonnisi selecta quædam ex antiquiore et pleniore syntagmate capita exhiberi. Similiter etiam in singulis obsidionibus narratio Anonymi integrior est et ab auctoris, qui excerpitur, verbis minus recedit, adeo ut Noster sit antiquiorum excerptorum excerptor negligens. (*) Eamque rationem vel ea ostendunt excerpta, quorum tenorem cum verbis auctoris, ex quo ducta sunt, conferre non licet. Ejusmodi est narratio de obsessis et expugnatis Syracusis. Quatenus de his eadem etiam Anonymus narrat, plenior hic et integrior est; quatenus ex uno codice Parisino pendemus, supina excerptoris negligentia vel ex eo apparet, quod Polybii narrationem ita truncavit, ut urbs non anno demum 212 a. C, sed paucis diebus post quam an. 214 frustra eam Marcellus oppugnaverat, capta esse videatur.

Ceterum fontem ex quo tum Anonymus tum noster scriptor excerpta sua petiverint, in collectaneis Constantinianis agnoscere mihi videor. Etenim Constantinum Porphyrogenitum, qui et ipse quædam de re tactica elaboraverat, antiquiora de rebus bellicis scripta et horum illustrandorum causa, ex more antiquo, excerpta historica colligenda curasse recte haud dubie a viris doctis statuitur, quamquam disertum ejus rei testimonium desidero. Fortassis ejus operis curam imperator commisit Heroni, quem novimus Athenæi, Bitonis, Heronis Alexandrini, Philonis et præ ceteris Apollodori scripta κατ' ἐκλογὴν συντάξαι et cascum illorum dicendi genus κατὰ τὸ σαφέστερον μεταποιῆσαι (vid. p. 199 et 296 ed. Wescher). Idem tanquam supplementum τῶν Πολιορκητικῶν etiam Γεωδαισίαν composuit, ex qua liquet scripsisse virum Constantinopoli regnante Constantino Porphyrogenito (Vid. St Vincent in *Extraits et Notices des mss.* tom. XIX, p. II, p. 848 sqq.). Exteriorem excerptorum adornationem, qua singulis narrationibus nomen scriptoris præfigitur, eandem habes in Geoponicis a Cassiano Basso imperatoris jussu collectis, dum alia est in quin-

---

a Bulgaris captæ (321) [ineunte sæculo decimo, ut videtur. Vid. Tafel in libro De Thessalonica p. 58], Thessalonicæ, ab Agarenis captæ (326), Aradi (328), Hierosolymorum (ib.), Sardium (363), Oxianæ petræ (363), quarum partem haud dubie etiam in nostris excerptis haberemus, si integer codéx Parisinus ad nos perdurasset.

(*) Ut exemplo res probetur, enotabo discrepantiam quæ inter Nostrum et Anoymum intercedit in narratione de Tyri obsidione, quam Arrianus 2, c. 13,7— c. 24, 2 suppeditavit. — Pag. 308, 13 ed. Wescher. legitur ἀνάγειν ἐς τὴν πόλιν δὲ πορθμὸς τεναγώδης, ubi post v. πόλιν exciderunt quæ leguntur apud Arrian. 2, c. 18 p. 52, lin. 3-15 ed. Didot. Hæc lacuna, quæ non erat in Excerptis quibus Anonymus usus est, librarii oscitantiæ debetur. — 309, 6. πολλὴ ἀφθονία] πολλῶν ἀφθ. Anon. et Arrian. — 309,8. Ordo verborum idem est apud Anonymum; alius est in codd. Arriani. — 309, 9. Post v. ἐγένετο omittuntur quattuor versus Arriani, quos habet Anonymus. — 309, 10. τῷ τε βαθυτέρῳ] τε habet etiam Anon.; in nostris Arriani codd. non legitur. — 310, 2 προχωρήκει] librarii sphalma; προκεχωρήκει Arrian. et Anon. Ibid. ἐπέστησαν] δύο addunt Arrian. et Anon. — 310,3. προκάλυμμα] προκαλύμματα Arr. et An. — 310,5. ἐν ταὐτῷ] ἐν τῷ αὐτῷ Arr. et An.— 310,7. χωννύντες] ἀπὸ τῶν πύργων addunt Arr. et An. — 310,9. κληματίδων] κλημάτων Arr. et An. — Ibidem verba καὶ ἐν κύκλῳ περιφράσσουσι Arriani et Anonymi omissa sunt. — 310,16. ἔθεσαν] ἐνέθεσαν Arr. et An. — 311,8. παρεσκεύαστο] παρεσκευασμένα ἦν Arr. et An. — 311,12. Nonnulla Arriani et Anonymi omittuntur. — 312,15. Omittuntur non omittenda et ab Anonymo non omissa verba ὅσας μὴ τὸ ἀπὸ τῆς νεὼς πῦρ ἐπέσχεν. — 311,16. Post vocem ἀρξάμενος (p. 53,17 Did.) inseruit ἔγνω, quod non habent Arr. et An. — 312,3. In brevius contrahuntur verba Arriani c. 19, 6, p. 53, 30-34, quæ integra præbet Anonymus. Deinde septuaginta versus editionis Didotianæ (c. 20,1-21,2, p. 53, 35-55,6) omittuntur, quos habet Anonymus singulis quibusdam verbis varians, semel addens quæ in nostro Arriano non leguntur; sc. cap. 20, 8, p. 54, 29 post verba αἱ σὺν Ἀλεξάνδρῳ νῆες addit: εἴπως ἄρα εἰς ναυμαχίαν τοὺς Τυρίους προκαλέσαιντο. — 312,7, νήσων] librarii errore pro νεῶν, uti est ap. Arr. et An. — 312,12. Quædam omissa quæ habet An. — 312, 15-18. Verba Arriani reddit Anonymus (nisi quod v. ἐγγὺς omittit), non item codex Paris. — 315,5 σχοίνους] χοίνικας librarii sphalma ap. Anon. — 313,7 et 12. Nonnulla omittuntur quæ habet Anon. — 313,14. ταῖς τῶν Μακεδόνων ναυσί] ταῖς Κυπρίαις ναυσί Arrian. et Anon. — 313,15. Multa omittuntur (c. 22,7-c. 23,2) quæ habet Anon. — 316,3. Paucis absolvit, quæ integra ex Arr. 23,3, p. 57, 23-27 habet An. — 316, 7. Omittuntur Arrian. p. 57, 32-58, 8; ea Anonymus habet usque ad p. 57,42, sequentia et ipse comprehendit verbis: ἀλλὰ καὶ τοῦ τείχους ληφθέντος, οἱ Τύριοι οὐκ ἐνεδίδοσαν.

In Excerpto de Gazæ obsidione (ex Arrian. 2, 25), p. 317,3 ed. Wescher. Γαζέων] Γαζαίων recte cum Arriano Anonymus. 317,4. ᾧ ὄνομα] ἦν addunt Arr. et An. — 317, 9. ἐς εἴκοσι] ἐς omis. Arr. et An. — 317,10. ἡ ὁδὸς] ἡ ἄνοδος Arr. et An. — 318,2. ἐπὶ τῆς ἀρχῆς] ἐπὶ τῇ ἀρχῇ Arr. et An. — 318.3. τῇ πόλει] τὴν πόλιν Arr. et An. — 318, 5. οἵ γε μὴν] οἱ δὲ Arr. et An. — 318,6. τὴν πόλιν διὰ ὕψους τοῦ τείχους] τὸ τεῖχος διὰ ὕψους τοῦ χώματος Arr. et An. — 318,7. αἱρετώτερον] αἱρετέον Arr. et An. — 318,15. Omittitur narratio de portento (p. 60,3-12), quam habet Anon. — 319,3 et 320,8. Nonnulla omittuntur, quæ habet Anonymus. Exit Anonymus in v. ἐμάχοντο, post quam vocem oratio lacuna hiulcat.

quaginta tribus eclogarum historicarum titulis. Inter hos quoque unus fuisse videtur περὶ στρατηγημάτων, qui semel memoratur in eclogis περὶ γνωμῶν. Quamquam fieri etiam potest ut ibi pars syntagmatis de rebus bellicis intelligenda sit.

II. CODEX SCORIALENSIS Ω, I, 11.

Joannis Antiocheni fragmenta ex eclogis Constantinianis περὶ ἐπιβουλῶν in quarto Fragmentorum Historicorum volumine dedi secundum codicem Parisiensem 1666, qui fine mutilus in rebus Zenonis (an. 486) subsistit. Nunc quæ ibi desiderantur, supplevi e codice Scorialense Ω, I, 11, qui easdem de insidiis eclogas exhibet integras. Titulus iis præfigitur (fol. 107) : Ἐκ τῆς ἱστορίας Ἰωάννου Ἀντιοχέως, ut monui in Fragm. Hist. tom. IV, p. 535. Quod vero ibidem dixi subscriptum legi : Ἰωάννου τοῦ ἐπίκλην Μαλέλα, id, ut postea vidi, secus habet. Videlicet excerpta ex Joanne Antiocheno subscriptione carent. Post ultimum fragmentum ad postremum Phocæ imp. annum (610) pertinens in codice spatium vacuum est sex versuum capax. Ea in lacuna periit tum subscriptio, tum initium excerptorum quæ deinceps leguntur e Chronicis Joannis Malelæ. Servata eorum pars nunc incipit verbis ; ... φεύσατο μετὰ τοῦ Αἰγίσθου πῶς ὀφείλει δόλῳ φονευθῆναι ἐρχόμενος Ἀγαμέμνων (v. Malela p. 133, 7 ed. Bonn.), pertinet vero usque ad fol. 167, ubi subscriptum est : Τέλος τῆς ἱστορίας Ἰωάννου τοῦ ἐπίκλην Μαλέλα περὶ ἐπιβουλῆς.

Joannis Antiocheni fragmenta quæ sunt de rebus imperatorum Byzantinorum, nova multa eaque ex optimis fontibus ducta præbere inter historicos satis jam constat, idque iis quæ e codice Scorialensi jam accedunt, magis etiam comprobabitur. Quod duces attinet, quibus Joannes se addixit, sæpius monui multa eum eodem prorsus modo referre quo eadem narravit Socrates (vid. not. ad fr. 184, 186, 189, 190, 193, 195, 211). Verum, nisi egregie fallor, Joannes hæc non ex Socrate, qui ecclesiasticis summa civilis historiæ momenta immiscuit, expiscatus est, sed ex eodem sumsit Eustathio Epiphaniensi, quo Socrates usus est, et quem historias suas usque ad duodecimum Anastasii annum (502 p. C.) deduxisse ex eodem Socrate novimus (v. Fr. Hist. 4, p. 138). Ac quoniam Eustathius in historiis suis excerpsisse perhibetur tum alios tum Dionem Cassium, Herodianum, Nicostratum, Dexippum, Arrianum, Asinium Quadratum, Zosimum et Priscum, ex quibus Dionem, Herodianum, Zosimum et Priscum etiam Joannis fragmentis reddi luculentissimis exemplis probatur, vix erraveris si Joannem Syrum statueris non denuo istos historicos excerpsisse, sed excerptos jam ab Eustathio Syro in usus suos convertisse. In postrema historiarum parte, qua res post an. 502 gestas narrantur, iisdem quibus Theophanes fontibus usus esse videtur.

Ceterum alter quoque Joannes, Malela ille dictus, quamvis in majori operis parte plane helluo et pecus sit, attamen Antiochiæ urbis historiæ fons est præcipuus et de suæ ætatis rebus Byzantinis auctor haud spernendus. Quod quidem multo clarius appareret, si integrius opus ad nos pervenisset. Etenim editiones Malelæ uno nituntur codice Oxoniensi ex quo Chronographiam descripsit Edmundus Chilmeadus et e schedulis ejus viri Humfredus Hondius an. 1691 edidit. At codex ille et initio et fine mutilus est. Ex parte in fine deperdita codex Scorialensis duo excerpta servavit quæ pertinent ad tempora Justiniani. Reliquis excerptis docemur in codice Oxoniensi narrationem auctoris permultis locis magnopere breviatam esse, adeo ut tum his περὶ ἐπιβουλῶν eclogis tum illis quas περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας codex Turonensis (fol. 81 v.-85 r.) suppeditat, ad majorem integritatem opus revocari possit.

III. CODEX CONSTANTINOPOLITANUS.

Codex qui Critobuli libros quinque de rebus gestis Mechemetis continet, Constantinopoli asservatur in bibliotheca Seraglii sive palatii imperatoris Turcorum. In indiculo codicum græcorum turcice scripto numero II designatur, in catalogo quem ipse in Seraglio composui, sub numero XIV recensetur.

Chartaceus est, sæc. XVI, longus centimetra 22, latus centimetra 15; foliis constat 306; in singulis paginis versus 34. Scriptura satis nitida. Singuli foliorum fasciculi, qui, soluta voluminis compagine, nullo jam vinculo coercentur, non ubique sunt quaterniones legitimi, sed foliorum numero variant. Fasciculus primus folia habet sex, decimus decem, decimus septimus septem, vicesimus sex. In vicesimo primo sive ultimo priores paginæ quattuor scripturam ostendunt, reliquæ vacuæ sunt. In decimo (p. 129-148) media folia quattuor (p. 135-142) scripta sunt literis multo majoribus quam cetera. Videtur ibi aliquid omissum fuisse, cujus supplendi causa mediis quaternionis foliis duobus substituta sunt folia quattuor; quum vero omissorum copia non tanta esset, ut hæc sueto scribendi genere impleri possent, grandioribus literis scriba usus est, quamquam vel sic accidit ut ultimæ paginæ (142) pars manserit vacua. In primo sex foliorum fasciculo paginæ 1-4 et 10-12 scriptura vacant; in paginis 5-9 legitur epistola, qua Critobulus Mechemeti sultano opus suum dedicavit. In margine quinque centimetra lata colore rubro adscribuntur singulorum capitum argumenta, quæ enotare non erat operæ pretium; magni vero momenti sunt quæ ibidem atramento scripta leguntur. Hæc enim ex alio codice aliaque operis recensione, quam in exhibendo verborum græcorum contextu secuti sumus, addidamenta seu supplementa (*) et locis quam plurimis varias lectiones suppeditant. Nostrum codicem transcriptum esse ex codice lacunis mutilo, primum colligitur ex lib. 1, c. 5, 7 p. 58, ubi post verba διατιθεμένῳ δὲ τοῦ oratio abrumpitur. Desiderantur versus quattuor vel quinque. Scriba lacunam animadvertens, sed quanta deessent nescius, unius fere versus spatium vacuum reliquit; hoc deinde alia manus explevit et reliqua, quæ contineri eo non poterant, ad marginem scripsit. Alia lacuna liber secundus laborat. Etenim quum per totum reliquum opus finis singulorum annorum expressis verbis more Thucydideo commemoretur, in codice nostro desideratur mentio anni 6962, adeo ut libro secundo, quo res quattuor annorum narrantur, tres tantum anni comprehendi videantur (V. not. ad 2, c. 1 p. 105). Et hæc quidem lacuna quum nulla marginis nota indicetur, etiam in altera operis recensione exstitisse debet. Jam repperit eam auctor argumenti libro secundo præfixi, ut ex verbis χρόνου πλῆθος ἔτη τρία colligitur. Eadem causa fuit cur in sqq. regis annus quintus in quartum, sextus in quintum et sic porro abierint, qui errores deinde vel ad marginem vel in rasuris correcti sunt.

Quod epistolam Critobuli attinet, aliud ejus exemplar ab eo quod codex noster habet diversum Tischendorfius edidit in *Notitia editionis codicis Bibliarum Sinaitici* (*Lips.* 1860) p. 123, ubi hæc :

« Denique missis in præsens aliis, de historico breviter dicamus, cujus quod sciam nec opus nec nomen innotuit. Quo enim tempore Muhamedes II orbem terrarum gloria nominis sui implebat, inter monachos græcos montis Athi inventus est qui historiam rerum ab eo gestarum conscriberet. Conscriptam Muhamedi misit, libri censuram exspectans. Cui exspectationi etsi latet quomodo satisfactum sit, tamen ipse liber non periit. Nuperrime enim in ipsa ea urbe, in qua Muhamedes sedem constituit, contigit ut in manus meas incideret codex in quo Muhamedis res gestæ a Critobulo monacho conscriptæ leguntur. Historiam satis verbose scriptam præcedit epistula, unde scriptoris pariter atque libri ratio cognoscitur. Quam quum favore Alexandri Lobanow principis, viri intelligentissimi literarumque amantissimi, nactus sim, viris doctis ejus legendi copiam faciam. »

In his istud de Critobulo monacho Athoo commentum ejusmodi est ut Tischendorfius aut non vidisse codicem aut, si viderit, ne prima quidem ejus verba legisse videatur. Epistola autem, quam vel cujus ἀπόγραφον T. favore Alexandri Lobanow, qui tunc imperatoris Rossorum legatus Constantinopoli versabatur, accepit, num olim in codice nostro, cujus compaginem dissolutam esse monui, juxta alteram illam exstiterit, an ex alio quodam Critobuli codice depromta sit, in medio mihi relinquendum est. Nonnulla quæ in nostro codice ad marginem notantur (ut § 4 verba

---

(*) Vid. v. c. not. ad 2, 19, 2. 3, 8. 4, 4, 1. 4, 5, 4. 4, 10, 7. 5, 6, 1.

ἐν πέντε τμήμασι διελών et § 13 καὶ νεωρίων), alterum epistolæ exemplar in contextu verborum habet; ne tamen putemus id esse ejus Historiarum recensionis, cujus varias lectiones margo nostra præbet, reliquo dissensu, quem in annotatione consignavi, impedimur.

IV. CODEX ATHOUS PHOTII.

De Photii codice chartaceo, formæ maximæ, sæc. XVII, qui in Athoo τῶν Ἰβήρων monasterio asservatur, nihil ego novi præter ea quæ in annotatione p. 162 attuli. His nunc addere liceat nonnulla eorum quæ disputavit Augustus Nauck in procemio editionis Lexici Vindobonensis (Petropoli 1867. 8) p. XXIII.

« Photii, inquit, εἰς τὴν τῶν Ῥῶς ὁμιλίαιν, quæ nunc primum integræ a nobis eduntur, spectant ad Rossorum incursionem Constantinopolitanam anno 865 factam, de qua quæ e græcis et slavicis scriptoribus tradita sunt, tametsi discordant inter se neque ad accuratam rei cognitionem videntur sufficere, hoc tamen ostendunt, ingentem civibus terrorem injecisse Rossorum manum ducentis navibus præter spem appulsam, et nisi coorta subito tempestate prædantium advenarum naves fractæ essent, facile fieri potuisse, ut turpissima quæque Græci perpeterentur. Homilias autem, quibus Photius calamitatem istam Constantini urbi divinitus immissam deplorat, dudum constabat seculo XVII una cum aliis homiliis Photii in codice quodam vel Mosquæ invento vel Mosquam allato lectas esse a Paisio Ligaride metropolita Gazensi. Paisius enim Nicolao Heinsio notitiam rei una cum secundæ homiliæ exemplo impertiit, Heinsius quæ acceperat a Paisio concessit Bigotio, Bigotius eadem primum cum Combefisio communicavit, deinde Montefalconio tradidit. Inde Combefisius in Bibliothecæ patrum auctario novissimo et Montefalconius in Bibliotheca bibl. mss. initia Photianarum εἰς τὴν ἔφοδον τῶν Ῥῶς homiliarum indicarunt. (*) Alter earundem homiliarum codex olim fuit in Bibliotheca Escorialensi, quem enim Baroœtius in Catologo codd. Scor. bibl. vel potius Guil. Lindanus (hunc enim Baroœtius sequitur) Photianæ homiliæ prodit titulum εἰς τὴν ἔφοδον τῶν φωτῶν, eo has ipsas de quibus agimus εἰς τ. ἔ. τῶν Ῥῶς significari acute perspexit Kunik ... Codices et Mosquensis et Escorialensis incendio videntur absumpti. Paisius autem quod confecit alterius homiliæ exemplar nescimus quo devenerit. Verumtamen quæ apud Mosquenses et Hispanos frustra quæsita erant, alibi inventa sunt. Etenim Porphyrius Uspenski archimandrita an. 1858 in codicem monasterii Iberici montis Atho incidit, cui et aliæ Photii homiliæ et duæ εἰς τ. ἔ. τῶν Ῥῶς inerant. Indicavit ἕρμαιον suum Petro Sewastianof, qui quas homilias hominibus rerum rossicarum studiosis grates fore intelligebat, photographicæ artis ope reddidit et exemplum Petropolim allatum permisit an. 1861 m. Febr. collegæ cl. E. Kunikio, qui mihi ... mandavit ut verba græca transcriberem et recenserem. »

V. CODEX LONDINIENSIS MUSEI BRITANNICI.

De codice Musei Britannici, qui inter codices additicios numero 19, 391 signatur, dixerunt viri doctissimi Fridericus Madden in diario quod *Athenæum* inscribitur (8 Mart. 1856, p. 299) et Joannes Yates in *Transactions of the royal society of Literature* tom. VIII, 1864 (*Some account of a volume containing portions of Ptolemy's Geography and of the Geographi Minores.*), ubi vir egregius etiam verba græca fragmenti ex Anaplo Bospori petiti descripsit. Deinde ipse Londinii totum codicem excussi. Volumen illud, ut nunc habet, viginti et uno constat foliis membranaceis, longis centimetra 34, latis centim. 26, quæ mense Martio an. 1853 Simonides Græcus Museo Britannico vendidit. (**) Duorum codicum particulas continent eadem manu scriptas, quæ sæculi XIV vel,

(*) « Pluribus de hac re disputavit E. Kunik in Bulletin de la classe historico-philologique de l'Acad. des sc. de S.-Petersbourg tom. VI, p. 373-379 (an. 1849); tom. VIII, p. 185 sqq. (an. 1851) »

(**) In prima voluminis pagina Maddenii manu scriptum legitur : « *Purchased of M. C. Simonides (through. M. W. B. Barker)*, 12 *March* 1853. Joannes Yates l. l. : *It is important*, inquit, *to observe, that the contents of the volume were delivered by Dr. Simonides to the British Museum in detached portions, and were afterwards bound together.* »

Maddeno judice, sæc. XV esse videtur. Folia 14-21 avulsa sunt e Ptolemæi geographiæ codice, qui servatur in Athoo τοῦ Βατοπεδίου monasterio. Hunc codicem octo illis foliis (f. 34-41) jam spoliatum Petrus Sewastianoff an. 1858 arte photographica exprimendum curavit et an. 1867 photolithographiæ artificio repetivit et edidit Ambrosius Firminus Didot. (**) Reliqua Londiniensis libri folia tredecim (f. 1-13) non continuum orationis tenorem exhibent, sed duorum, ut videtur, foliorum jactura interruptum. Decerpta sunt e codice quem et ipsum in Atho monte quærendum esse vel ex eo colligas quod fol. 3 juxta verba ἐς τὸν Ἄθω recens manus in margine scripsit Ἄθως ὄρος, quæ quidem marginalis nota hac manu scripta in toto volumine unica est. Integer codex quænam opuscula continuerit, præmisso docemur indiculo. Inde vero nec non ex cetera codicis ratione patet librum Athoum originem ducere ex notissimo codice Heidelbergensi 398. sæculi X, cujus priores quaterniones quinque sive folia quadraginta nunc desiderantur. Videlicet ex 22 opusculis codicis Athoi opuscula 5-22 eodem ordine etiam Heidelbergensis habet, nisi quod in Athoo deest Arriani Κυνηγετικὸς quem Palatinus inter scripta geographica N. 5 et 6 parum apte interponit. Itaque vix dubium est quin priora quattuor scripta codicis Athoi olim etiam in Heidelbergensi legerentur. Quam conjecturam firmat computatio. Etenim si in Athoo libro post folium tertium duo folia excidisse statuamus (quod pro certo fere asseverare licet), usque ad locum ubi nunc incipit Heidelbergensis, quattuordecim paginæ et dimidia forent, quæ in Heidelbergensi 80 fere paginas deperditas explerent, quandoquidem in Athoo scriptura tam est minuta et pressa ut una pagina tot circiter verba habeat quot in Heidelbergensi libro, scriptura grandi et quadrata exarato, paginis quinque et dimidia continentur. Ceterum index scriptorum ita habet:

Ὁ τῶν γραφέντων ὧδε βιβλίων πίναξ.

α′. Ὑποτύπωσις γεωγραφίας ἐν ἐπιτόμῳ

(Fol. 1 v., 11-fol. 3 v., 10. Vid. Geogr. Min. tom. 2, p. 494-509.)

β′. Ἀγαθημέρου τοῦ Ὄρθωνος γεωγραφίας ὑποτύπωσις.

(Fol. 3 v., 10 usque ad finem folii 3 v., ubi græca desinunt in verba ἔστι γὰρ μακρὰ, in Geogr. Min. 2, p. 486, 7. Desunt igitur ultimi versus quattuor vel quinque hujus opusculi. Deinde desideratur opusculum tertium et major pars opusculi quarti. Quæ omnia non ultra duo folia impleverint nunc deperdita.) (*)

γ′. Ἀνέμων θέσεις καὶ προσηγορίαι ἐκ τῶν Ἀριστοτέλους περὶ σημάτων.

δ′. Διονυσίου Βυζαντίου Ἀνάπλους Βοσπόρου.

(Ejus scripti pars ultima exstat in fol. 4 r., 1-9. Subscriptum Διώρθωται οὐ πρὸς πάνυ σπουδαῖον ἀντίγραφον. Vide infra p. 190 hujus voluminis.)

ε′. Ἀρριανοῦ περίπλους Εὐξείνου πόντου ἑκατέρων τῶν ἠπείρων τῶν παρὰ τὴν Ἀσίαν καὶ Εὐρώπην διηκουσῶν.

(Fol. 4 v., 10-fol. 7 v., 8. In medio hoc Pseudarriani periplo, fol. 6 v., 18 codicis Londin., § 43, p. 412 in Geogr. min. tom. 2, incipit codex Heidelbergensis, qui postremam peripli partem habet in foliis 1-6. — Deinde codex Heid. fol. 7-30 ponit Ἀρριανοῦ Κυνηγετικόν, quem Athous liber omisit.)

ς′. Τοῦ αὐτοῦ ἐπιστολὴ πρὸς Τραϊανὸν, ἐν ᾗ καὶ περίπλους Εὐξείνου πόντου.

(**) *Géographie de Ptolémée, reproduction photolithographique du ms. grec du monastère de Vatopédi, exécutée d'après les clichés obtenus sous la direction de M. Pierre de Sewastianoff, et précédée d'une introduction historique sur le mont Athos, les monastères et les dépôts littéraires de la presqu'île sainte par Victor Langlois. Paris* 1867, *fol. Librairie de F. Didot*. Codicem e Batopedio monasterio ablatum esse acute jam suspicatus erat Joannes Yates l. l. p. 21. Octo illa Ptolemæi folia continent Geographiæ librum septimum, libri octavi capita 1-3, tabulam orbis terrarum, tabulam insularum Britannicarum et dimidiam partem tabulæ Hispaniæ. Fusius de his dicemus in editione Ptolemæi.

(*) In aliis codicibus inter duo hæc opuscula (α′ et β′), medius interponitur libellus, cui titulus : Διάγνωσις ἐν ἐπιτομῇ τῆς ἐν σφαίρᾳ γεωγραφίας, ita ut præcedat Agathemeri opus (β′ in cod. Lond.), sequatur Anonymi ὑποτύπωσις (α′ in cod. L.). Post tria hæc opuscula in codd. Pariss. 1405. 1406. 2554 et Matrit. 138 habes initium Anapli Bospori.

(Fol. 7 v., 9-fol. 9 v., lin. 2 ab ima. In cod. Heidelb. fol. 30-40. Geogr. Min. 1, p. 370–401.

ζ'. Τοῦ αὐτοῦ περίπλους τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης.

(Fol. 9 v. ult.-fol. 12 v., 4 ab ima. In cod. Heidelb. fol. 40-54 v. Geogr. min. 1, p. 257-305. In utroque codice subscriptum : Διώρθωται οὐ πρὸς σπουδαῖον ἀντίγραφον.

η'. Ἄννωνος βασιλέως Καρχηδονίων περίπλους τῶν ὑπὲρ τὰς Ἡρακλείας στήλας Λιβυκῶν τῆς γῆς μερῶν, ὃν καὶ ἀνέθηκεν ἐν τῷ τοῦ Κρόνου τεμένει.

(Fol. 12 v., 4 ab ima-12 v., 25. In cod. Heidelb. fol. 55-56. Geogr. m. 1, p. 1-14.)

θ'. Φίλωνος Βαντίου (sic pro Βυζαντίου) περὶ τῶν ἑπτὰ θεαμάτων.

(Fol. 12 v., 26-fol. 13 v., 2, relicto deinceps spatio vacuo, quod versibus 17-18 sufficeret. In cod. Heidelb. fol. 56 usque ad finem folii 59 v. In utroque codice opusculum fine mutilum desinit in verba : πρῶτον μὲν ἐβάλετο κρηπῖδα δεκάβαθμον διεγείρων πρὸς βάσιν μετεωροφανὲς καὶ περὶ. In cod. H. recentiori manu adscribitur : λείπει φύλλα τινά; in cod. Athoo : ἕως ὧδε. Perierunt in illo ultima folia quaternionis decimi tertii. Constat igitur quomodo nata sit lacuna; unde sequitur Athoum codicem, ubi oratio subsistit in prima paginæ parte inque medio versu, originem ducere e codice Heidelbergensi.

ι'. Ἐκ τῶν Στράβωνος γεωγραφικῶν ιζ' βιβλίων.

(Cod. Heidelb. fol. 60-156. In cod. Athoo folii 13 v. pars posterior primos versus 27 hujus operis exhibet. Ultima verba : παραλλήλων καὶ ὀρθῶν καὶ τῶν τοιούτων (p. 513, § 18 in Geogr. min. tom. 2). Reliqua omnia in codice Lond. desiderantur.

ια'. Πλουτάρχου περὶ ποταμῶν καὶ ὀρῶν ἐπωνυμίας καὶ τῶν ἐν αὐτοῖς εὑρισκομένων.

(Cod. Heidelb. fol. 157-172. Geogr. min. 2, p. 637 sqq.)

ιβ'. Παρθενίου περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων.

(Cod. Heidelb. fol. 173-189.)

ιγ'. Ἀντωνίνου Λιβεράλις Μεταμορφώσεων συναγωγή.

(Cod. Heidelb. f. 189-208.)

ιδ'. Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως κατὰ Ἡσύχιον Ἰλλούστριον.

(Cod. Heidelb. f. 209-215.)

ιε'. Φλέγοντος Τραλλιανοῦ ἀπελευθέρου Καίσαρος περὶ θαυμασίων καὶ μακροβίων.

(Cod. Heidelb. f. 216-234.)

ις'. Τοῦ αὐτοῦ περὶ Ὀλυμπίων ἀγώνων.

(Cod. Heidelb. f. 235.)

ιζ'. Ἀπολλωνίου ἱστορίαι θαυμάσιαι.

(Cod. Heidelb. f. 236-242)

ιη'. Ἀντιγόνου ἱστοριῶν παραδόξων συναγωγή.

(Cod. Heidelb. f. 243-264.)

ιθ'. Ἱπποκράτους ἐπιστολή Θεμιστοκλέους. Sic scribæ lapsu, ut videtur. Debebat : ιθ'. Ἱπποκράτους ἐπιστολαί (cod. Heid. f. 265 sqq.) κ'. Θεμιστοκλέους (cod. H. f. 283 sqq.).

κ' (deb. κα'). Διογένους τοῦ Κυνός (cod. H. f. 303 sqq.).

κα' (deb. κβ'). Βρούτου Ῥωμαίων ὑπάτου (cod. H. f. 322 sqq.)

Quodsi ex hisce recte colligitur codicem Londiniensem de codice Palatino, nescio qua successionis serie, descendere, eo ipso liquet in scriptis, quæ uterque codex continet, varias lectiones libri Lond. ab omni auctoritate destitutas ac meræ scribarum vel negligentiæ vel, si quando proba obviam fiunt, intelligentiæ vindicandas esse. Ac sane in Pseudo-Arriani parte ultima, in Arriani et Anonymi periplis Ponti et maris Erythræi et in Hannonis scripto nihil invenitur quod ex alio codice derivandum sit. Quod attinet scripta geographica Anonymi et Agathemeri (N. 1 et 2) et partem Pseudarriani Peripli Ponti Euxini, quæ ex aliis codicibus novimus, Londiniensis liber in plurimis quidem lacunis et nominum numerorumque corruptelis cum reliquis conspirat, simul autem tum vitia quædam ipsi propria habet, tum vero multis locis solus genuinam auctoris scripturam servavit. Omnes illi codices, inter quos principem locum Londiniensis obtinet, ex

eodem fonte satis jam impuro deducendi sunt; qui quidem fundus communis majus scriptorum geographicorum σύνταγμα fuerit, ex quo alii alia quædam selegerunt. Præcipuum vero libri Londiniensis pretium in eo positum est, quod solus suppeditat anonymi peripli Ponti Euxini partem mediam et verba græca ultimorum capitum Anapli Bospori, quæ infra p. 174 sqq. exhibui. Hoc autem loco quæ sit in ceteris libris geographicis in cod. Heidelb. deperditis varia lectio, enotabo.

ANONYMI PERIPLI PONTI EUXINI PARS PRIMA.

Hanc non noveramus nisi e codice Vaticano 143 et excerptis nonnullis quæ suppeditat codex Vindobonensis. (Vid. Geogr. Min. tom. I, p. 402-412.)

Inscriptio libri in codice Lond. ita habet: Ἀρριανοῦ περίπλους Εὐξείνου πόντου ἑκατέρων τῶν ἠπείρων τῶν παρὰ τὴν Ἀσίαν καὶ Εὐρώπην διηκουσῶν· α' Βιθυνίας τῆς πρὸς τῷ Πόντῳ περίπλους. β'. Παφλαγονίας. γ'. Τῶν δύο Πόντων. δ'. Τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ μερῶν τοῦ Πόντου. ε'. Θρᾴκης τῆς πρὸς τῷ Πόντῳ. — Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τραϊανῷ Ἀδριανῷ σεβαστῷ Ἀρριανός. Eundem titulum, sed lacuna mutilum, præbent Excerpta codicis Vindobonensis. Vel hinc igitur patet ea non petita esse e genuino Arriani periplo, uti monueram in G. M. p. 402 not. Quamquam vel nuper Hercherus (Arriani scripta minora. Teubn. 1864, p. 94, lin. 6-19) Hudsoni aliorumque vestigia legens locum satis amplum ex cod. Vind. in Arriani periplum infersit.

Pag. 402, 4. προσαγορευόμενος] προσαγορευομένου, ut Vat., neque id mutandum erat. — 7. δὲ] τε bene. — Ib. λειπόμενον] λεγόμενον, ut Vindob. — 8. τὸ .. κείμενον] τοῦ κειμένου. — 10. Διὸς [τοῦ] Οὐρίου] τοῦ, a Gailio suppletum, non habet, neque eo opus est.

P. 403, 4. δὲ] om. — Ib. πλέοντι] περιπλέοντι. Dein Ῥίβαν.. Ῥίβα. — 12. Ψιλλίδα] Ψίλιν, recte; sic enim Arrianus. — 14. δρμίζοιτο] δρμίζοιντο. — 16. Ψιλλίδος] Ψίλιδος. — Ib. Κάλπην et mox Κάλπης] Κάλπιν... Κάλπις. — 17. τὸ] om. — 19. δποῖος] δποῖον. — 20. ψυχροῦ καὶ καθαροῦ] καθαροῦ ψυχροῦ. — 24. στάδια κ', μίλια β', ∠', ϛ'] στάδια κϐ' ∠' δ'. μίλια γ' δ'. Stadiorum numerus ortus ex conflatis numeris stadiorum et millium, deinde ex corrupto sic stadiorum numero collectus est numerus millium computo haud accurato. — 26. Δάφνην] Δαφνουσίαν, quod recipiendum est, quoniam lin. 30 Vaticanus quoque Δαφνουσίαν habet. — 27. ὑπὸ νήσῳ] ὑπὸ τὴν νῆσον; lege ὑπὸ τῇ νήσῳ. — 28. Ἀπολλωνιὰς ... Ἀπολλωνιάδος] Ἀπολλωνία ... Ἀπολλωνίας. — 31. ἡ λεγομένη χηλὴ Μηδιανῶν] ἡ καὶ νῦν λ. Χηλὴ Μ. Hæc compilator de suo addidisse videtur, ut passim. Quare etiam non est cur Χηλή mutetur in Χηλαί ex Arriano.

P. 404, 2. ἐξίησι διὰ τῆς Θυνιάδος] ἔξεισι δ. τ. Θυμηδίας. — 5. ἐφ' αὐτῷ μεσηγὺς πόλιν Προυσιάδα] ἐπ' αὐτῷ μεσόγειον π. Πλουσιάδα. — 8. ὅρμος] καὶ ὅρμος. — 9. Λιλεὸν... Λιλεοῦ] Λιλαῖον ... Λιλαίου, recte. Nomen in Arriani periplo § 18, p. 383, abiit in Λίλλιον. — Ib. Ἔλαιον] Ἔλεον. — 12. Lacunam quam explevi verbis : ἀπὸ δὲ Ἐλαίου εἰς Κάλητα ἐμπόριον καὶ ποταμὸν στάδια ρκ', μίλ. ιϛ', non habet codex Lond., in quo legitur : ἀπὸ δὲ τοῦ Ἐλέου εἰς Κάλητα ποταμὸν καὶ ἐμπόριον etc. — 16. στάδια ιθ'] στ. κ', recte, quum sic habeat Arrianus. — 19. Μηδίας] Μηδείας. — 28. Ποσείδειον ... Ποσειδείου] Ποσείδεον ... Ποσειδεῶν. — 29. Ποτίστεα] Ποτίστια. — Ib. στάδια μ', μίλια η'] στ. μ', μίλια ε', γ', in quibus stadiorum et milium numeri consentiunt; at quæritur num stadiorum numerus recte habeat. — 30. Κυρσαιτὰ] Κύρσαντα. De vera nominis forma non constat. — 31 Τυνδαριδῶν] Τυνδαρίδος L, Τυνδαριδίνης Vatic.; in antecc. uterque εἰς Τυνδαρίδας, ut ap. Arrian. — στάδια με', μίλια ϛ'] στάδια ιε', μιλ. β', recte, sicut Arrianus.

P. 405, 1. Ὀξίνα] Ὀξίνα ποταμοῦ. — Ib. Σανδαράκην] Σινδαράχην et mox Σινδαράχης. — 2. μικρᾶς] om. — Ib. μίλια ε'] μίλια ε', γ', recte. — 4. Ψύλλαν .. Ψύλλης] Ψίλλιον .. Ψυλλίου. In Arriani cod. Ψίλλαν. — 9. Βιλλαῖος ποταμὸς] ποτ. Βιλλ. — 13. Ψίλιδα ... Ψίλιδος] Ψίλλαν .. Ψίλιδος. — 17. ὁ Παρθένης] ὁ Παρθένιος. — 20. ἀπὸ δὲ τοῦ Παρθενίου εἰς Ἀμάστραν τὴν καὶ Ἄμαστριν λεγομένην πόλιν etc.] ἀπὸ δὲ τοῦ Παρθενίου εἰς Ἄμαστριν πόλιν Ἑλληνίδα, ἔχουσαν καὶ πρότερον λεγόμενον Σήσαμον. — 23. ἀπὸ δὲ Ἡρακλείας etc... μίλια ζ'] om. — 27. Ἄμαστριν] Ἀμάστραν.

P. 406, 1-3 ita habet codex : ἐπὶ τῶν τόπων κτίσασα πόλιν ὁμώνυμον Ἄμαστρις, Ὀξάθρα μὲν ἱστορουμένη θυγάτηρ, ὡς λόγος, ὑπάρχειν τοῦ Πέρσου, τοῦ δὲ Ἡρακλείας Διονυσίου τοῦ τυράννου γενομένη γυνή, ex quibus prima verba usque ad v. ἱστορουμένη sic recipienda sunt in periegesin iambicam (vs. 963 p. 237). — 5. Ἐρυθίνους] Εὐρυθίνου. — 6. Χηλῆς Ἐρυθίνων] Εὐριθίνων χηλοῦ. — 8. εἰς Κύτωρον] εἰς Κύτωρον χωρίον, ὅρμον ναυσί. — 9. Κυτώρου] Κυτώρων. — 10. στάδια ν' μιλ. ς', ∠', ς'] σταδ. λ', μιλ. δ', recte, quum sic Noster cum Arriano faciat, qui a Climace ad Thymena 90 (30 + 40 + 20) stadia computat. — 13. Θύμηνα .. Θυμήνων] Θύμινα .. Θυμίνων. — 18. ἐκ] ἀπό. — 21. Μαρσίλλαν] Μόρσυλλαν. — 24. Ἀβώνου τεῖχος τὴν νῦν λεγομένην Ἰωνόπολιν] Ἀ. τ., πόλιν τὴν ν. λ. Ἰωνούπολιν. — Ib. Αἰγινήτην] Αἰγινητῶν. — 30. Κινώλην .. Κινώλῃ] Κίνολιν .. Κινόλει et similiter in sqq. — 32. Ἀντικίνωλιν] Ἀντικίνολιν. — 35. τῶν ποταμῶν] τῶν om. — 36. ἀκροουλεπτήν] ἄκραν λεπτὴν et deinde ἄκρας λεπτῆς, recte. — 38. αὐτὸν] εἰς αὐτόν.

P. 407, 1. Σινώπην] Σινώπην πόλιν. — 3. καλεῖται] λέγεται. — 8. πλησίον χωρίον] πλησιοχώρου. — Ib. ποτὲ μὲν] ποτὲ μὲν τὸ πρίν. — 10. Ἀμαζόνας] Ἀμαζόνων. — 11. Δηιλέοντι] Δυιλ. — 12. Ἀβρώνδας γένει] ex Meinekii conj.; Ἀβρώντας γ. cod. Vat.; lege cum cod. Lond. Ἄβρων τῷ γένει, ut idem Meinekius conjecerat. — 13. Κῶος] Κῶς. — 17. Εὔαρχος] Εὔναρχος et sic in sqq. — 19. ὁρίζει τὴν] τὴν om. — 23. τὰ] om. — 27. πρῶτον] πρώην, recte. — 29 sqq. Codex Lond. ita habet :

Ἀπὸ δὲ Καρουσῶν (Καρούσας Vat.) εἰς Γουρζουβάθην (Γουρζούβανθον Vat.) στάδια ξ', μίλια η'.

Ἀπὸ δὲ Γουρζουβάθης εἰς Ζάγορα στάδια ϟ', μίλια ιβ'.

Ἀπὸ δὲ Ζαγόρων χωρίου εἰς Κάλλιππον (sic) λεγόμενον στάδια ρν', μίλια κ'.

(Ἀπὸ δὲ Γουρζουβάνθου εἰς Γάζουρον χωρίον ἤδη Καλίππους λεγόμενον στάδια ρν', μίλια κ' Vat.)

Ἀπὸ δὲ Ζαγόρων εἰς Κάλιχον (leg. Ζάλιχον, Vat. Ζάληχον) ποταμὸν καὶ κώμην ἀλίμενον στάδια ϟ', μίλια ιβ'.

Ἀπὸ δὲ Ζαλίχου (Ζαλήχου Vat.) ποταμοῦ etc., ut in Vat.

In his uterque codex suis vitiis laborat. In Arriano a Carusa ad Zagora 150 stadia esse dicuntur, nullo memorato loco intermedio. Anonymus quum Gurzubathen a Carusis 60 stadia distantem interponat, a Gurzubathe ad Zagora stadia 90 computare debebat, ut recte fit in codice Lond., dum Vaticanus exhibet stadia 150, quem numerum auctor, interpositi loci immemor, ex Arriano servavit. Error hic in alio codice ad marginem correctus esse videtur, indeque orta confusio illa, qua in cod. Lond. uterque numerus memoratur et inter Zagora et Calippos distinguitur. Cf. p. 409. 2. Nomen Γορζούβανθον, quod Vat. habet, rectius in cod. Lond. scribi Γουρζουβάθη colligo ex forma nomini *Orgibate* in Geogr. Rav. Hodie locus vocatur : *Kior Siuwet*. Ζάγορα in Arriani cod. scribitur Ζάγωρα, in cod. Marciani Ζάγωρον, in Vat. Γάζουρον, ap. Ptolem. Γάλωρον, in Tab. Peut. *Zacoria*. Ζάλιχος in cod. Lond. minus recte legitur; nam Ζάληχος præbet etiam cod. Marciani p. 571, 22, *Eleca* Tab. Peut. Apud Ptolemæum p. 327, 19 ed. Wilb. editur Ζάλισκος, sed ibi quoque optimus codex Vatican. 191 præbet Ζάλησκος. — 36. ὑπὸ τῇ ἐπικρατείᾳ] ὑπὸ τὴν ἐπικράτειαν. — 40. ἔργα· τριακόσια δὲ στάδια] ὅρια, τριακοσίοις σταδίοις. — 42. ἔξεισιν] ἐξίησι.

P. 408, 1. εἰς τὸν N.] εἰς N. — 2. λίμνη .. λίμνης] λιμὴν .. λιμένος. — 3. Εὐσήνην] Εὐσένην .. Εὐσένης. — 4. Κωνωπείου] Κωνωπίου, ut Vat. — 7. στάδια ρξ', μίλια κα', ∠' ς'] στ. ρξ', μιλ. κα' γ', recte. — 12. ἐστὶν εἰς Ἰσσικὸν] ἐστὶ κατὰ Ἰσσικόν. — 16. περὶ αὐτὸν] π. αὐτήν. — 17. In Vaticano legitur : Ὁ δὲ Ἡρόδοτος ἔοικεν ἀγνοεῖν λέγων ἐκ τῆς Κιλικίας πεντεκαίδεκα ἡ χερσόνησος. Mutila hæc quomodo resarcire in periegesi iambica (v. 928-32) Meinekius tentaverit, vide in Geogr. min. 1, p. 235. Integriora præbet codex Lond., sed casu accidit, ut in margine libri in quo hæc notaveram, nonnulla bibliopegæ cultro perierint, quamquam quæ desunt facile supplentur. Ita habent : ὁ δὲ Ἡρόδοτος ἔοικεν ἀγνοεῖν .... ἐκ τῆς Κιλικίας ..... ὑπάρχειν ἡμερῶν ἰθεῖαν ὁδὸν .... τὸς (fuerit ὁ αὐτὸς) ἱστορεῖ ... ων εἰς Σινώ... τὴν προδωτέ .... λιν· κεκραμ .... ἄριστα τῆς ... ς σχεδὸν χώ ... γένη τε κατ ... πεντεκαί .... ἡ χερσόνησος. Poeta igitur scripserit :

ὁ δ' Ἡρόδοτος (2, 34) ἔοικεν ἀγνοεῖν ἐμοί·
ἐκ τῆς Κιλικίας πένθ' ὑπάρχειν ἡμερῶν
ἰθεῖαν ὁδὸν οὗτος γὰρ ἱστορεῖ λέγων

εἰς [τὴν] Σινώπην τὴν προσωτέρω πόλιν.
Κεκραμένη δ' ἄριστα τῆς πάσης σχεδὸν
χώρας, γένη (τε) κατεῖχε πεντεκαίδεκα·
ἡ χερρόνησος.

20. Ἑλληνικὰ] Ἰωνικά. — 21. δὲ] om. — 23. πρὸς τούτοις ἅμα Κᾶρες Μαριανδυνοί τε] πρὸς τοῖς ἀμάκαρες Μαρυανδηνοί τε. — στάδια μ', μίλ. ε', ∠' ς'] στ. μ', μιλ. ε', γ', recte. — 32. στάδια ρ', μίλ. ις'] στ. ρ', μίλ. ιγ', γ', recte. — 33. Ἴρεως] Ἴριος, quod præstat. — Ib. Ἡράκλειον] Ἡράκλειαν. — 35. Λαμυρῶν ὅρμος] om. — 36. ὑδροστόλος] ὕδωρ στόλῳ, recte. — Ib. Ἡρακλείου] Ἡρακλείας.

P. 409, 1. ἔχουσαι] ἔχων recte; ἔχοντες Vat., ἔχουσαι Hudson. ‖ — 2. διαρρεῖ δὲ Θερμώδων ποταμός. ** εἰς Βῆριν ποταμὸν στάδια ξ'.] διαρρεῖ δὲ ὁ Θ. ποταμὸς εἰς Βέρριν ποταμόν. Ἀπὸ δὲ Θερμώδοντος ποταμοῦ εἰς Βέρριν ποτ. στάδια ξ'. In Vaticano post v. Θ. ποταμὸς exciderunt verba : ἀπὸ δὲ τοῦ Θερμώδοντος ποταμοῦ. Locum sic correctum quidam ad marginem scripserat, eumque scriba codicis Lond. in verborum contextum recepit, non deleta vitiosa scriptura codicis Vaticani. Similiter egit p. 407, 23. — 5. Θοάριον] Θόαριν et deinde Θοάριος, recte. — 6. Οἴνιον] Οἴνιον τοῦ Πόντου. — 7. ἔφορμος] ὕφορμος, recte. — 8. Φυγαμοῦντα] Φιγ., recte. — 9. στάδια μ', μίλ. ε', ∠' ς] στ. μ', μίλ. ε', γ', recte. Error in Vaticano sæpius occurrens e confusis signis γ' (1/3) et γ° (2/3) repetendus esse videtur. — 10. Ἀμηλητὸν] Ἀμυλιτὸν et mox Ἀμυλίτου. Locus aliunde non notus, nisi *Camile* Tabulæ Peut. ad eum referenda est. — 11. Φαδισσάνην .. Φαδισάνης] Φιδασάνην .. Φαδίσσης. — 12. στάδια ρλ', μίλ. ιζ', ∠' ς'] στ. ρλ', μίλ. ιζ', γ', recte. — 13. Πολεμώνιον λέγω] Π. λεγόμενον, quod præstat. — 14. στάδ. ν', μίλ. ς'] σταδ. ι', μιλ· α', γ', recte; nam sic Arrianus. — 15. ἕως πλησίον] ἕως πλαγίων, ut Vat. — 16. πρῶτον] πρώην, quod malim. — 18. στάδ. ρλ', μίλ. ιζ', ∠' γ'] στ. ρλ' μιλ. ιζ' γ', recte. — 20. Κιλίκων] Κιλίκου, sed lin. 19. Κιλίκων, ut Vat. — Ib. Γένητον] γένιπον et lin. 21 γενίπου. In Vat. γένηπον. — 21. στ. νε', μίλ. ζ', ∠' ς] στ. νε', μίλ. ζ', γ', recte. — 22. χωρίον] χώραν. — 23. σταδ χ', μίλ. β', ∠, ς'] om. — 24. Βοῶνος] Βοώνου. — 25. Κοτύωρον] Κότυρον .. Κοτύρου, sed lin. 28 et 32 Κοτυόρου. — 25. ὡς πόλεως Ξενοφῶν] ὁ Πυλάδης Ξενοφῶν. Fortasse genuina hæc scriptura est, adeo ut Arrianus, Ξενοφῶν ὁ νέος, Xenophontem Pyladem suum dixerit. — 29. Τιβαρηνοί] Τιβαριανοί. — Ib. πάνυ γελᾶν σπεύδοντες] παίζειν γελᾶν σπεύδοντες, recte, opinor, collato Ephoro, quem vide in not. ad Periegesin iamb. in G. Min. 1, p. 335, vs. 916. — 30. ταύτην] αὐτήν. — 32 et 34. Κοτυώρου] Κοτυόρου. — 33. Μελάνθιον] Μελάνθην. — 34. παραπλέοντι τὸν κόλπον] περιπλ. τ. κ. — 36. Τραπεζουσίων] Τραπεζουντίων, quod præstat. — 37. εἰς Φαρμαντὸν ποταμὸν στάδια ρν'] εἰς Φαρμαντὸν ποταμὸν τὸν λεγόμενον Φαρμαντῖνον (Φαρμαντηνὸν Arrian.) στάδ. ρν'.

P. 410, 1. Φαρμαντοῦ] Φαρμαντίνου. — 2. ἤτοι] om. — Ib. τὴν λεγομένην Φαρναχίαν] τὸ λεγόμενον Φαρνάκιον. — 4. καὶ αὕτη ἄποικος κτισθεῖσα ὑπ' αὐτῶν καθ' ἣν etc.] καὶ αὐτὴ ἀπ. κτ. καὶ αὐτὴ καθὼς ἔρημος, ἧς ἄντικρυς παροικεῖ. — 6. Ἄρεως] Ἄρεος. — 8. Κοτυώρου] Κοτυόρου. — Ib. πρῶτον] πρώην. — 9. ἔθεσιν ὠμοῖς ἔργοις βαρβαρικοῖς (cod. Vat.)] ἔθεσιν ὠμοῖς ἔργοις βαρβαρώτατοι. Ex his vocem βαρβ. de conjectura jam dederat Letronnius, qui in perieg. iamb. scripsit : ἔθεσι, νόμοις, ἔργοις [τε] βαρβαρώτατοι. Malim : ὠμοῖς ἔθεσιν ἔργοις τε β. — 12. [ἐν] πύργῳ [τε] συγκεκλεισμένον] ἐν π. συγκ. — 15. πάντα] πάντας. — παραβαίη] παραβαίνῃ. — 18. Ἀρητιάδα (Ἀρτιάδα Vat.)] Ἀριστιάδα et similiter lin. 20 et 38, ubi Vatic. quoque Ἀριστιάδος habet. — 20. Ἄρεως... Ἀρεώνησος] ἀρδοῦς (ut Vat.) ... ἀρεόνησος. — 24. Ἀργυρὰ] Ἀργύρια, recte, ut Arrian. — 26. Φιλοκάλειαν] Φιλοκαλίαν ... Φιλοκαλίας. — 33. εἰς Ἑρμύσην καὶ δεῦρο ὅρμος) στάδια μ'. μίλια ε', γ'. Ἀπὸ δὲ Ἑρμύσης] εἰς Ἑρμώνασαν χωρίον, ἐν ᾧ καὶ ὅρμος, στάδια με', μίλια ζ'. Ἀπὸ δὲ Ἑρμωνάσσης etc. In quibus recte habent Ἑρμώνασσα nomen et numerus stadiorum, quem eundem legimus in Arriano. Millium numerus esse debet ζ', ∠' ς'. — 35. Δαφνοῦς] Δάφνας. — 38. τῆς Ἀρητιάδος etc.] τῆς Ἀρεστιάδος νήσου ἤτοι καὶ πάλαι Κερασοῦντος πρώην ᾤκουν.

P. 411, 2. Σουσάρμα ... Σουσαρμίων] Σουσάρμεναν ... Σουσαρμένης, quod præstat. Σουσούρμαιναν (hod. *Sourmeneh*) locum dicit Procopius B. Goth. p. 463, 21. V. not. ad Arrian. p. 371. — 6. Θιαννικῆς] Θιανιτικῆς, ut Vat. — Ib. Ἀπὸ οὖν Ὀφιοῦντος ποταμοῦ τὰ ἔθνη τῶν δύο Πόντων ἐστίν] In his lacuna patet, ut liquet ex cod. Lond., ubi : Ἀπὸ οὖν Ὀφιοῦντος ποταμοῦ ἕως Τραπεζουντίων πρώην ᾤκουν ἔθνος

Βέχειρες λεγόμενον, νῦν δὲ οἰκοῦσι Κόλχοι. Μέχρι οὖν τοῦ Ὀφιοῦντος ποταμοῦ τὰ ἔθνη τῶν δύο Πόντων ἐστίν. 10. Ψυχροῦ] τοῦ Ψ. — 11. εἰς Καλὸν ποταμόν, τὸν νῦν λεγομένην Καλὴν παρεμβολήν] Ibi Καλὴ παρεμβολή in cod. Lond. Fuerit : ἐν τούτῳ ἡ νῦν λεγομένη Καλὴ παρεμβολή. — 12. Καλῆς] τῆς Κ. — Ib. εἰς τὸν Ῥίζιον λεγόμενόν ποτε (em. ποταμὸν) καὶ λιμένα] εἰς τὸ Θρίζεον ἤτοι Ῥίζεον καλούμενον ὁπότε καὶ λιμένα. Lege καλ. ποταμὸν aut καλ. ποτε ποταμόν. — 14. Ῥιζίου] Ῥιζέου. — 15. Ἀδινῆον ἤδη] Ἀδιναῖον ἤτοι. — 18. Ἀδινήου] Ἀδιναίου. — 18. εἰς Κόρδυλα χωρίον] εἰς Κορδύλην χωρίον κείμενον. — 21. χωρίον.. λεγόμενον] χώρα.. λεγομένη. — 23. τούτου τοῦ χωρίου] τούτῳ τῷ χωρίῳ. — 26. σώζοιτο etc.] σώζοιντο δ' ἂν τοῦ βορρᾶ ὁρμοῦντα πλοῖα. — 30. Ἀπὸ δὲ Ἀθηνῶν εἰς Ζάγατιν ποταμὸν στάδια ζ'. Ἀπὸ Ἀθηνῶν εἰς Πρύτανην] Ἀπὸ δὲ Ἀ. εἰς Ζαγγάλην ποτ. στάδια ζ', ⸏', μίλ. α'. Ἀπο δὲ Ζαγγάλου ποταμοῦ ἤτοι Ἀθηνῶν εἰς Πυρτάνην. — 32. βασίλειά ἐστιν. Ἀπὸ δὲ Πρυτάνου] omissa. — 34. Ἀρμένου] Ἀρμένης.

P. 412, 2. περιοίκων] περιοικούντων. — 6. τῶν ταύρων] Hæc verba, in Vat. omissa, habet codex Lond. — Ib. ὅς.. διώκων ... φημίζεται] ὃν .. διώκοντα .. φημίζονται. — 9. εἰς Ὀφιοῦντα] ἕως Ὀφιοῦντος. — 10. πρῶτον] πρώην.

II. Ὑποτύπωσις γεωγραφίας ἐν ἐπιτόμῳ. Geogr. Min. 2, p. 494-509.

In corruptelis longe plurimis codex Lond. cum ceteris codd. conspirat. Pauca quædam propria habet : pag. 495, 1. τοῦτον δὲ *] τοῦτον δὲ ποιεῖ recte. — 496, 18. ὁριζομένη τῷ Ἴστρῳ] ὁρ. καὶ αὐτῇ τῷ Ἰ. recte. — 498, 11 et 499, 18 et 15 ἡ articulus, quem supplevi, non omittitur. — 498, 22. πολλή] πόλις, ut cod. E, πολὺ cett. codd. — 501, 31 καὶ τὸν Ἄθω] Ibi Ἄθως ὄρος manus recens in margine scripsit. — 506, 25 sq. χζζ' et deinde χίλιοι στάδιοι, μίλια δὲ ρλγ', in L omissa.

III. Ἀγαθημέρου γεωγραφίας ὑποτύπωσις. Geogr. Min. 2, p. 471-487.

P. 471, 1. ἐτόλμησε] ἀπετόλμησε, recte, ut videtur. — 5. Λέσβιος] ὁ Λ., ut cod. G. — 6. πλεῖστα] a Gronovio additum, habet L. — 483, 7. Θένης] Sic de conjectura scripsi pro Θρήνης, Ἐθρήνης meorum codicum. Legendum e cod. Lond. Θεήνης. Apud Ptolemæum oppidum vocatur Θεαῖναι, apud alios Θένη vel Θαίνη.

DE FRAGMENTO ARISTODEMI.

Fragmentum historicum de rebus Græcorum ex opere Aristodemi cujusdam avulsum esse præmissæ inscriptionis fide a viris doctis censetur. Haud caret ea sententia specie probabilitatis, licet dubitationi sit obnoxia. Quinam vero fuerit Aristodemus ille, si modo fuerit, certius dici nequit. Inter scriptores ejus nominis, quorum notitia ad nos pervenit, antiquissimus esse videtur Aristodemus, cujus Γέλοια ὑπομνήματα ab Athenæo passim laudantur. Hunc enim sub primis Ptolemæis vixisse ex temporibus personarum, de quibus in fragmentis sermo est, collegeris.(*) Sequitur Aristodemus grammaticus, Aristarchi discipulus (schol. Pind. Nem. 7. 2), qui Alexandrinus vocatur in schol. Pind. Isthm. 1, 11. Idem haud dubie ceteris quoque scholiorum Pindaricorum locis, quibus Aristodemi mentio fit, intelligendus est. Itaque quum quæ in schol. ad Olymp. 3, 22 traduntur, eadem apud Harpocrationem v. Ἑλλανοδίκαι ex Aristodemo *Eleo* afferantur, quem citavit etiam Eusebius in Chronicis p. 141 ed. Mai, Alexandrinum illum ex Elide oriundum fuisse jure censeas (**). Alius Aristarchi discipulus fuit Menecrates Nysaensis. Hujus vero filii fuerunt Sostratus et Aristodemus ille rhetor et grammaticus, quem valde senem juvenis admodum Strabo Nysæ audivit, et quem deinde in Rhodo, postea vero Romæ scholas habuisse, ibique filios Pompeji docuisse ex Strabone (p. 650) novimus. Idem refert hujus Aristodemi ἀνεψιὸν fuisse alterum

(*) Cf. Fragm. hist. tom. 3, p. 307, ubi vide etiam de aliis Aristodemis.

(**) In *Pauly's Realencyclopædie* tom. 1, p. 1607 ed. sec. hic Aristodemus Aristarchi discipulus absque causa componitur cum Aristodemo Nysaensi. Ibidem Aristodemus Eleus fortasse non diversus esse dicitur ab eo, quem laudat Tertullianus De an. c. 46. At qui ibi introducitur Aristodemus non est scriptor, sed vates ille et somniorum interpres qui apud Plutarch. Alex. c. 46 Aristander vocatur.

Aristodemum Nysaensem grammaticum, quo ipse Pompejus Magnus præceptore usus sit. Alteruter eorum est Aristodemus Nysaensis quem in Eroticis suis (c. 8) laudat Augusti coævus Parthenius. Deinde nominandi sunt: Aristodemus Thebanus, Θηβαϊκῶν auctor, e scholiastis Apollonii, Theocriti, Euripidis et Homeri bene notus, Aristodemus Συναγωγῆς μυθικῆς scriptor, si fides habenda Pseudoplutarcho in Parall. min. c. 3, et Aristodemus qui περὶ εὑρημάτων scripsit, teste Clemente Alex. Strom. 1, p. 133. Ceterum hæc opera utrum recte an secus inter tres Aristodemos dispertiamur, in medio relinquendum est. Haud magis constat quando vixerint auctores, attamen seculo post Christum secundo eos non fuisse posteriores ex ætate eorum, a quibus citantur, intelligitur. Ineunte seculo tertio floruit Aristodemus e Caria oriundus, pictor et operis de pictoribus pictorumque fautoribus auctor, cujus hospitio per quadriennium usus est Flavius Philostratus (*). Medio seculo quarto assignaverim Aristodemum, cujus Suidas meminit verbis: Ἀριστόδημος ἐπιτομὴν τῆς καθόλου Ἡρωδιανοῦ ἔγραψε πρὸς Δαναόν. Etenim, nisi conjectura fallit, Aristodemus ille et Danaus haud diversi fuerint ab iis quos Libanii temporibus in Syria scholas habuisse probabile est (**).

Ex his Aristodemis cum historico nostro componendus videri possit Aristodemus Nysaensis, quippe qui historias scripsisse perhibetur apud Parthenium in Erotic. c. 8, ubi prolixæ narrationi de Herippa Milesia, quam Gallus quidam captivam abduxerat, lemma præfigitur:

Ἱστορεῖ Ἀριστόδημος ὁ Νυσαεὺς ἐν α΄ Ἱστοριῶν περὶ τούτων, πλὴν ὅτι τὰ ὀνόματα ὑπαλλάττει, ἀντὶ Ἡρίππης καλῶν Εὐθυμίαν (***), τὸν δὲ βάρβαρον Καυάραν.

Hæc tamen sic vix sunt integra. Nam nominibus personarum in opere isto historico traditis Parthenium mero suo arbitrio alia substituisse haud credideris, sed consentaneum est ea ex alio fonte depromi, cujus mentio nunc desideratur. Idque tanto facilius concesseris, quum aliis locis quam plurimis (v. narrat. 1. 4. 6. 9. 11. 13. 14. 15. 22. 28. 33) duo simul singularum narrationum auctores a Parthenio laudentur. Aut igitur scriptum erat: Ἱστορεῖ [ὁ δεῖνα (an. Ἀριστόκριτος?)· γράφει δὲ καὶ] Ἀριστόδημος etc., aut: Ἱστορεῖ Ἀριστόδημος, [γράφει δὲ καὶ ὁ δεῖνα] ἐν α΄ Ἱστοριῶν περὶ τούτων, adeo ut non liqueat utrum Aristodemi historiæ an alius scriptoris fuerint. Alter ille fortassis Hegesippus vel Aristocritus fuit, quos de rebus Milesiis scripsisse ex ipso Parthenio novimus. Deinde vero quum ex verbis τὰ ὀνόματα ὑπαλλάττει colligatur non modo Milesiæ mulieris sed etiam Galli barbari nomina diversa tradita esse, lemma refingendum esse censeo in hanc sententiam: ἀντὶ Ἡρίππης καλῶν Εὐθυμίαν, τὸν δὲ βάρβαρον [οὐ] Καυάραν [λέγων, ἀλλὰ...]. Ut nunc quidem narrationis verba habent, Galli nomen omnino nullum legitur, at illo loco, ubi mentionem ejus exspectamus, Cauaræ nomen omitti propter proximarum literarum similitudinem facile potuit; scilicet in verbis: ἔνθα αὐτοῦ συνῆν ἡ γυνὴ ἀνδρὶ τῶν μάλιστα παρὰ Κελτοῖς δοξαζομένων scribendum fuerit γυνὴ [Καυάρῃ] ἀνδρί. Ceterum narrat Parthenius Xanthum Milesium, ut Herippam uxorem a Gallis Ioniam vastantibus (****) captivam abductam redimeret, corrasa pecunia in Celticam

(*) Flav. Philostratus De imag. in procemio p. 339 ed. Didot: Ὅσοι μὲν οὖν κράτος ἥψαντο τῆς ἐπιστήμης (sc. τῆς ζωγραφικῆς) καὶ ὅσαι πόλεις καὶ ὅσοι βασιλεῖς ἔρωτι ἐς αὐτὴν ἐχρήσαντο, ἄλλοις τ' εἴρηται καὶ Ἀριστοδήμῳ τῷ ἐκ Καρίας, ὃν ἐγὼ ἐπὶ ζωγραφίᾳ ξένον ἐποιησάμην ἐτῶν τεσσάρων· ἔγραψε δὲ κατὰ τὴν Εὐμήλου σοφίαν πολὺ τὸ ἐπίχαρι ἐς αὐτὴν φέρων. — Statuarii cujusdam Aristodemi meminit Plinius 34, §. 86 ed. Sillig. Alii quibus Aristodemi nomen fuisse constat, recensentur in Pauly's *Realencycl.* s. h. v. et in Papii et Benseleri Lexico nominum propriorum.

(**) Libanius epist. 888, ad Heraclianum præfectum p. 415 ed. Wolf.: Οὗτός ἐστι Δίφιλος ὁ Δαναοῦ, τὸ τοῦ πατρὸς ποιῶν, διδάσκων, ὡς ἐκεῖνος. Καὶ ἦν μέν μοι βελτίω τοῦ πατρὸς εἰπεῖν, ἀρκεῖ δὲ μὴ χείρω. Τοὺς παλαιοὺς δὲ ποιητὰς εἰς τὰς τῶν νέων ψυχὰς εἰσάγων καὶ αὐτός ἐστι ποιητὴς ἀγαθός... Τιμήσεις δὲ Δίφιλον οὐκ ἀμισθί, μέλλων γε αὐτὸν ἕξειν ᾄδοντα τὴν σὴν ἀρχήν... Ἴσθι δὲ ἐν τοῖς περὶ τοῦτον Παλαιστίνην εὐφρανῶν, ἐν ᾗ ποιεῖται τὰς συνουσίας, κἀκείνους οἷς ἐφέστηκας, ἐν οἷς ἔφυ· οὓς εἴ τις ἔροιτο τίνι μεγίστῳ φιλοτιμοῦνται, Δαναὸν ἐροῦσι καὶ Δίφιλον. Idem epist. 1268, ad Alcimum, p. 596: Μόλις λαθὼν τὴν ἡμετέραν πόλιν (Antiochiam) Μητέριος διέδυ· πολλοὺς γὰρ ἔχων τοὺς ἐρῶντας, ὑπὲρ τοῦ Ἀριστοδήμου (τὸν Ἀριστόδημον edit.) ἐτηρεῖτο· ἦν γὰρ καὶ αὐτὸς ἐγὼ τῶν βουλομένων αὐτὸν ἐνθάδε εἶναι· καὶ γὰρ ὑπὲρ ἡμῶν ἦν ἐνθάδε... πάνυ γὰρ ἄχθοιμι εἰ τὰ ἄλλα ὢν Μητέριος ἄμεμπτος, πονηρὸς εἶναι δόξει, διότι Σύρους θαυμάσας ταὐτὸν ἔσχε παρ' ἐκείνων. — Danai nomen rarissimum est. Quare in Suidæ loco pro Δαναόν (Δανᾶον cod. E) fortassis Διογενειανὸν legendum esse Bernhardyus suspicabatur. In Benseleri lexico nom. propr. Danaus quidam Ephesius excitatur ex Mionneti *Descr. des med.* VI, 116.

(***) Pro Γυθυμίαν, quod codices et editiones præbent, legendum esse Εὐθυμίαν recte censet Dindorfius in Thes. gr. s. v., ubi adde aliam Εὐθυμίαν Milesiam occurrere in Corp. Inscr. N. 708.

(****) Invasionem hanc commemorat Pausanias 10, 32, 4. Ioniam et Æolidem a Gallis Tolistoboiis occupatam esse

profectum ibique a Gallo Herippæ domino sueta hospitalitate exceptum esse; uxorem vero perfida delatione dominum adducere studuisse ut maritum occideret nec ipsam dimitteret; at tantum abfuisse ut ille facinorosæ mulieri obtemperaret, ut supplicio justam ei sceleris pœnam infligeret. Cujusnam generis fuerit opus historiarum in quo illa legebantur, ex unico hoc specimine colligi nequit. Quodsi sumamus hæc petita esse e libro primo operis historici, quale Aristodemus noster scripsisse videtur, opinari sane possis auctorem (sicuti Diodorum libro quinto) Ephori exemplum secutum, libris historicis præmisisse geographica et ethnographica quædam, in iisque quum de populorum moribus et institutis sermo fieret, etiam illud de Cauara Gallo narratum esse, quippe quo probaretur Gallos τοῖς ἤθεσι ἁπλοῦς εἶναι καὶ πολὺ κεχωρισμένους τῆς τῶν νῦν ἀνθρώπων πονηρίας, ut inter alia de Gallis verba faciens Diodorus (5, 22, 5) tradit. Et si quis objiciat tantam narrationis prolixitatem haud cadere in historiam compendiariam, respondere licet eam obtinere in superstite fragmento inæquabilitatem ut res gravissimæ aut levi bracchio tangantur aut silentio premantur, multis autem verbis exponatur narratiuncula de Cleonice puella, quam Pausanias in cubiculo interfecerit. Verumtamen quominus ejusmodi suspicionibus locum demus, eo impedimur quod fragmentum Aristodemi, nulla virtute sed vitiis plurimis conspicuum, indole sua et colore auctorem prodit rerum historicarum adeo rudem, ut in eo Pompeji æqualem et ipsius Pompeji vel liberorum ejus magistrum nemo agnoverit nisi certissimis coactus argumentis. Quatenus igitur isequioris ævi hominem et ad scribendas historias non satis instructum res ipsa postulare videtur, probabilius aliquis conjecerit auctorem fragmenti, qui in codice Parisino cum Flavio Philostrato componitur, fortassis esse Aristodemum ejusdem Philostrati familiarem, qui de pictoribus scripsisse traditur, scribere vero etiam historiæ compendium potuerit, quemadmodum Durim Samium et Jubam regem tum περὶ ζωγράφων libros composuisse tum historias condidisse constat. Ego vero ad hoc potius attendi velim quod Suidas, quamvis eum Aristodemi epitome historica usum esse e compluribus locis colligas, nullam tamen s. v. Ἀριστόδημος ejus historici notitiam exhibuit. Id quum jure mireris, quæritur an epitome illa, quam Suidianus Aristodemus scripsisse dicitur, non fuerit τῆς καθόλου Ἡρωδιανοῦ, sed τῆς καθόλου ἱστορίας. De Aristodemi Epitome τῆς καθόλου seu καθολικῆς προσῳδίας Ἡρωδιανοῦ aliunde non constat. Quæ exstat ejus operis epitome (ed. M. Schmidt. Jenæ 1860), in optimo codice Theodosio grammatico, vulgo autem Arcadio attribuitur. Quodsi Ἡρωδιανοῦ nomen, quo notissimum grammatici opus introducitur, non a Suida sed a sciolo quodam profectum esse concesseris, Aristodemi epitome τῆς καθόλου sive τῆς καθολικῆς ἱστορίας eodem modo dicitur quo Nicolai Damasceni et Diodori Siculi opera tanquam ἱστορίαι καθολικαὶ commemorantur. Sin ulterius progredi conjectando velis, glossam Suidæ fortasse notissimo lacunarum genere mutilam esse et hunc in modum refingendam dixeris : Ἀριστόδημος ἐπιτομὴν τῆς καθόλου [ἱστορίας, ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς καθόδου] Ἡρακλειδῶν, ἔγραψε πρὸς Δαναόν, ad exemplum scilicet Ephori, qui, ὁ πρῶτος ἐπιβεβλημένος τὰ καθόλου γράφειν (Polyb. 6, 5, 33), a reditu Heraclidarum historiæ suæ sumpsit initium (Diod. 16, 76. 4, 1).

Igitur, ut paucis rem comprehendam, in hac de persona et ætate Aristodemi disquisitione quum disertorum testimoniorum præsidio destituamur et in conjecturarum probabilitate omnia reposita sint, tenuiora quædam indicia rimans in eam sententiam adduci possis, ut Aristodemum suspiceris Libanii coætaneum medio seculo quarto Antiochiæ scholas habuisse ibique in usum discipulorum historiæ compendium Danao Palæstino dedicatum elaborasse, quemadmodum in eadem Syria ineunte seculo sexto ἐπιτομὴν ἱστορικὴν aut novem aut viginti libris conscripsit Eustathius

---

tradit Livius. Tempus invasionis accuratius constitui nequit. Vid. Droysen. *Hellenism*. tom. 2, p. 277. Cum narratione de Herippæ scelere componenda est historia de tribus vel septem virginibus Milesiis, quæ in eadem, ut videtur, Gallorum invasione virtute sua inclaruerunt, quarumque laudes cecinit Anyte Mytilenæa in Anthol. VII, 492, epigrammate εἰς τὰς τρεῖς παρθένους τὰς Μιλησίας ὑπὸ τῶν Γαλατῶν βιασθείσας. Cf. Hieronymus Adv. Jovian. 1, p. 186 : *Quis valeat silentio præterire septem Milesias virgines quæ Gallorum impetu omnia vastante, ne quid indecens ab hostibus sustinerent, turpitudinem morte fugerunt*. Utraque narratio junctim narrari potuit in exemplis quibus illustrarentur scripta περὶ κακῶν καὶ τῶν ἀντικειμένων ἀρετῶν, de quibus v. c. Philodemus Ciceronis æqualis quædam composuit.

Epiphaniensis (Fr. hist. 4, p. 138), cujus vestigia seculo septimo legit Joannes Antiochenus. Historiarum compendium a magistro quodam in usum scholarum editum in Aristodemi opere agnoscit etiam Arnoldus Schæfer in *Neue Jahrbücher für Philologie*, 1868, p. 81, ejusque auctorem quinto fere seculo scripsisse videri ex interiore fragmenti superstitis ratione collegit Bücheler l. l. p. 93.

Restat ut de ipso videamus fragmento. De ambitu et divisione operis integri nihil inde liquet, nisi unum librorum orsum esse a rebus post bella Medica gestis. Narratorum pars major ex auctore Philippi Amyntæ f. coævo derivanda videtur, nonnulla e Thucydide assumta, pauca quædam aliis ex fontibus immixta. Ratio autem qua diversa hæc conglutinantur, interdum perinepta est et compilatorem arguit qui quadrata junxit rotundis. Sic quæ de terminis, quos transgredi Persis non liceret, apud varios scriptores varia legebantur, in unum conjunxit (c. 13, 2 p. 16), quamvis ea invicem se excluderent. Eidem rerum geographicarum ignorantiæ attribuimus, quod de Parnethe monte Xerxes pugnam Salaminiam spectasse dicitur (c. 1, 2). Idem Aristodemus (c. 6, 4) de Athenis post prœlium Platæense Themistoclis consilio munitis ita loquitur, ut tum temporis non modo murum urbanum, sed longos quoque muros et Phalericum structos esse censendum foret. Aperte totum hoc segmen quod est de Athenarum munimentis, aliunde arreptum interposuit nec sensit rei ineptiam. Præterea in rerum delectu et justa narrationis ponderatione haud recto judicio usus est, ex sequioris ævi ingenio narratiunculis quam jejunæ historiæ gravitati addictior. Res post prœlium Platæense usque ad semina belli Peloponnesiaci gestæ (c. 11-15) narrantur versibus 240 ed. nostr.; eorumque pars tertia et amplius (c. 8-10) historiolis de Pausania et Themistocle absumitur, adeo ut reliqua τῆς πεντακονταετίας historia versibus 150 absolvatur ac res gravissimæ aut tribus verbis indicentur aut ne commemorentur quidem. Sic quæ in Thracia Athenienses gesserint et Thasi obsidio diuturna et bellum Messeniacum alto premuntur silentio. Quæ omissiones excusari nequeunt, nisi statuas narrationem Aristodemi non modo scribarum negligentia lacunis nonnullis laceram (ut c. 3, 2. 14, 2), sed etiam de industria breviatam esse, quemadmodum breviatos habemus Dionem et Malelam. Ac sane fieri potuit ut quæ ad Thasi et Methones obsidiones pertinerent, de consilio omitterentur, utpote de quibus in obsidionum syntagmate ex Aristodemo aut alio scriptore sermo institueretur. Ceterum novi nihil in fragmento nostro affertur præter nomen patris Cleonicæ (c. 8, 1) et commentum de disco cui nomina civitatum belli contra Persas gesti participum inscripta esse perhibentur (c. 9). Quæ præterea propria fragmentum habet vel habere videri possit, omnia in erroribus versantur. Nonnulla, quæ modo tetigi, stupori compilatoris debentur, plurima vero sic jam tradita accepisse Noster videtur. Ejusmodi sunt quæ de ponte leguntur (c. 1, 2) quo Salaminem continenti jungere *ante* pugnam rex Persarum voluisset; similia enim jam Ctesias tradiderat. Quod de Tolmide per mediterranea Peloponnesi exercitum ducente Aristodemus hariolatur (c. 15), jam jecerat Æschines (De f. leg. § 75). De ambitu muri urbani Athenarum (c. 5, 4) eodem modo jam statuerat auctor Diodori 13, 72 (*). Cimonis quidem contra Themistoclem expeditionem (c. 11) ex antiquiore scriptore non novimus, haud tamen propterea commentum istud ab ipso Aristodemo profectum esse censeo. Ansam figmento dedit error chronologicus, quo Cimonis expeditio et mors Themistoclis eidem anno assignabantur. Gemellæ vero temporum confusiones in fragmento adeo regnant, ut ex his potissimum Aristodemi narratio suum traxerit colorem. Sic Themistocles tesserarum judicio ejectus esse dicitur antequam commune Græcorum ærarium e Delo Athenas translatum esset; Tolmidis autem expeditio Peloponnesiaca narratur post pugnam ad Coroneam commissam, qua cecidisse Tolmidem constat; denique Samus eodem anno expugnata esse fertur, quo solverentur fœdera tricennalia. His et similibus sphalmatis verus rerum ordo et nexus per totum fragmentum mirum quantum turbantur, nec ullum ego novi auctorem qui in paucis pagellis tot errores coacervaverit,

(*) Narrationem Diodori l. l. de Agidis expeditione in majorem Atheniensium gloriam effictam esse ex iis quæ ap. Xenoph. Hell. 1, 1, 93 leguntur, recte, puto, censet C. A. Volquardson *Untersuchungen über die Quellen der gr. u. sicil. Geschichten bei Diodor. Buch.* 11-16 (*Kiel.* p. 1868), p. 130.

et luculentioribus exemplis doceat quousque genuina historiæ traditio adulterari potuerit (*). Attamen si quid utilitatis ex Aristodemo in studia historica redundat, id in ipsa illa temporum confusione quæsiverim. Nam quum idem prorsus genus errorum chronologicorum in antiquiori Græcorum historia apud ceteros quoque scriptores, qui e variis fontibus sua congesserunt, frequens admodum sit, ad communem eorum originem indagandam fragmento nostro egregie adjuvamur. Quapropter de his infra dicemus accuratius.

Quod fontes Aristodemi attinet, fundus narrationis nescio quibus rivulis derivandus videtur ex opere cujus auctor Philippi ævo historias scripsit fuco oratorio tinctas ac nimio Atheniensium studio passim corruptas. Philippi coætaneum locus prodit (c. 2, 2), quo Alexander rex tanquam πρόγονος Philippi introducitur. Atheniensium fautor narrat in pugna Salaminia Athenienses τοὺς ἀριστεύσαντας fuisse (c. 2, 4), nec non ad Tanagram item Athenienses victores abiisse (c. 12, 1), porro Alexandrum, Mardonii legatum, contumeliis affectum ab Atheniensibus amandatum esse (c. 2, 2). Eidem vaniloquentiæ debentur quæ de pace Calliæ leguntur in majorem Atheniensium gloriam ementita (c. 13, 2). Orator buccas inflans Xerxem in Psyttaleam insululam trajecisse dicit ἱκανὰς μυριάδας (400 erant milites), quas Aristides ibi confecerit (c. 2, 4), Persas vero per Macedoniam redeuntes interneciva strage deletos esse (c. 3, 1).

Alterum fontem, quo Aristodemus vel potius auctor, quem ille ob oculos habebat, usus est, Thucydidem fuisse patet. Ex eo ducta sunt cap. 11, 4 de bello Ægyptio et cap. 5 de Athenis Themistoclis consilio munitis et quæ cap. 16-19 afferuntur de causis belli Peloponnesiaci. Ἦρξαντο δὲ αὐτοῦ (τοῦ πολέμου), Thucydides, 1, 23, 4 ait, Ἀθηναῖοι καὶ Πελοποννήσιοι, λύσαντες τὰς τριακοντούτεις σπονδάς... Τὴν μὲν γὰρ ἀληθεστάτην πρόφασιν, ἀφανεστάτην δὲ λόγῳ, τοὺς Ἀθηναίους ἡγοῦμαι μεγάλους γιγνομένους καὶ φόβον παρέχοντας τοῖς Λακεδαιμονίοις ἀναγκάσαι ἐς τὸ πολεμεῖν· αἱ δὲ ἐς τὸ φανερὸν λεγόμεναι αἰτίαι αἵδ' ἦσαν ἑκατέρων, ἀφ' ὧν λύσαντες τὰς σπονδὰς ἐς τὸν πόλεμον κατέστησαν. Narrat deinceps causas belli e rebus Epidamni et Potidææ repetendas. Similiter Aristodemus primam belli causam ex rupto fœdere tricennali deducit; nam hoc narrato pergit (c. 16): αἰτίαι δὲ καὶ πλείονες φέρονται περὶ τοῦ πολέμου. In sequentibus postquam de Epidamno et de Potidæa dixerat, ultimo loco eam subjungit belli causam quam et ipse, sicut Thucydides, τὴν ἀληθεστάτην vocat. Simul vero his præmisit λαοδογματικὴν istam, cujus fingendæ occasionem dederunt vox Alcibiadis et quæ de Phidia et Pericle Aristophanes per ludum jocumque jecerat. Hanc solam tanquam belli originem Diodorus (12, 39) narrat, laudato Ephoro. Aristodemus eam ex ejusdem farinæ historico adscivit, haud vero ex eodem Ephoro. Nam in Aristodemo (16, 4) Alcibiades Pericli adstat σκεπτομένῳ περὶ τῆς ἀποδόσεως ὑπὲρ τῆς ἐργεπιστασίας, de qua auctor dixerat c. 16, 1; secundum Ephorum vero (ap. Diod. 12, 38, 2) Pericles de reddendis rationibus sollicitus erat propterea quod partem pecuniarum, quæ ex communi Græcorum contributione coactæ erant, in privatos usus expenderat. Præterea versibus Aristophaneis alia recensio apud Diodorum, alia apud Aristodemum subest. Denique satis jam constat (**) Diodorum in historia bellorum Medicorum et τῆς πενταχονταετίας et belli Peloponnesiaci totum se Ephoro addixisse; dubitari igitur nequit, quin alium ducem secutus sit Aristodemus, quippe qui, quamvis passim cum Diodoro consentiat, in multis tamen et gravissimis rebus ab eo recedit. Porro si ea quæ de Tolmide falsa in nostro fragmento (c. 15) leguntur, sic jam dixerat Æschines in or. de f. leg. § 75 (343 a. C.), vix credideris

(*) Hæc Curtium Wachsmuthium, virum rerum historicarum peritissimum, induxerunt, ut in fragmento nostro agnoscere sibi videretur fœtum Minoidæ Minæ, qui silvam historicam ex Herodoto, Thucydide, Demosthene, Æschine, Lycurgo, Diodoro, Plutarcho, scholiis in Thucydidem, Aristophanem et Hermogenem et lexicographis collectam, suis ipsius commentis auctam et variegatam, lacunis, corruptelis, interpositis Philostrati locis turbatam, insigni artificio manusque dexteritate in codicem Parisinum intulisset (V. *Rhein. Museum für Philol.* 1868 p. 303 sqq., p. 582 sqq.). Probavit hoc Hieckio in *Zeitschrift für Gymnasialwesen*. 1868, p. 721 sqq. Ego quid de his sentiam, significavi in *Gœttinger gel. Anzeigen* 1869, p. 29. Fateor mihi quoque, quum primum an. 1864 χόρυζαν istam ἱστορικὴν obiter movissem, eam vix dignam visam esse quæ in lucem protraheretur. Haud igitur miror simile quid accidisse Wachsmuthio, at mirarer virum doctissimum in ea opinione perseverantem.

(**) Vide diligentissimam disquisitionem Ch. Aug. Volquardseni l. l. p. 51 sqq.

Aristodemum sua petiisse ex ipso Æschine qui ἐν παρόδῳ hæc tribus verbis commemoravit, sed verisimilius est oratorem historica illa ex eodem fonte novisse ex quo in Aristodemum defluxerunt. Quo concesso, hinc quoque sequeretur fontem hunc non fuisse Ephori historias, quæ usque ad an. 341 pertinebant necdum ad finem perductæ erant quo anno Alexander in Asiam trajecit (*).

Aristodemi opus inter compendia fuisse ex quibus recentioris ævi scholiastæ et lexicographi notitias historicas, non nominato auctore, delibaverint, ex Suida et scholiasta ad Hermogenem colligitur. Quorum hic locum satis amplum ex Nostro (c. 14-15) mutuatus est in schol. ad Hermog. Εὑρέσεις ap. Walz in rhet. gr. tom. 5, p. 388, ubi hæc (**):

Αἱ τριακοντούτεις σπονδαὶ αὗται. Μετὰ τὰ Μηδικὰ ἤδη Ξέρξου ἀποφθαρέντος, καὶ Ἀρταξέρξου ἐπιθεμένου τοῦ υἱοῦ αὖθις τοῖς κατὰ τὴν Ἀσίαν Ἑλληνικοῖς πράγμασι καὶ διαφόρως ἀποκρουσθέντος τῆς ἐλπίδος, εἶτα σπονδῶν Ἕλλησι γενομένων καὶ βαρβάροις, αἷς ὅρια ἐπεπήγεσαν Κυάνεαι πέτραι καὶ ποταμὸς Νέσσος καὶ Φάσηλις, πόλις Παμφυλίας, καὶ Χελιδονέαι ἀκρωτήριον (cf. Arist. c. 13, 2), ἐγένετο Ἕλλησι διαφορὰ πρὸς ἀλλήλους ἐξ αἰτίας τοιαύτης·

« Λακεδαιμόνιοι ἀφελόμενοι Φωκέων τὸ ἐν Δελφοῖς ἱερὸν παρέδοσαν Λοκροῖς· εἶτα πάλιν Λοκροὺς ἀφελόμενοι (καὶ ἀφελόμενοι αὐτοὺς cod. Aristod. c. 14) παρέσχον Φωκεῦσιν. ὑποστρεφόντων [δὲ] Ἀθηναίων ἀπὸ τῶν πρὸς Ἀρταξέρξην σπονδῶν (ἀπὸ τῆς μάχης Arist.), στρατηγοῦντος αὐτοῖς Τολμίδου, καὶ γενομένων κατὰ Κορώνειαν, ἐπιθέμενοι αὐτοῖς ἄφνω Βοιωτοὶ οὖσιν ἀπαρασκεύοις ἐτρέψαντο αὐτούς καί τινας ἐξ αὐτῶν καὶ (voc. καὶ om. Ar.) ἐζώγρησαν· οὕστινας, ἀπαιτούντων Ἀθηναίων, οὐ πρότερον ἀπέδοσαν ἢ τὴν Βοιωτίαν ἀπολαβεῖν. Καὶ μετὰ ταῦτα εὐθὺς Ἀθηναῖοι περιπλεύσαντες τὴν Πελοπόννησον Γύθιον (Θύγιον cod. Ar.) εἷλον, καὶ Τολμίδης χιλίους ἔχων Ἀθηναίων ἐπιλέκτους διῆλθε τὴν Πελοπόννησον. Καὶ πάλιν Εὔβοιαν ἀποστᾶσαν εἷλον Ἀθηναῖοι. Καὶ ἐπὶ τούτοις (Ἐν δὲ τούτῳ cod. Ar.) Ἀθηναίοις καὶ Πελοποννησίοις σπονδαὶ τριακοντούτεις ἐγένοντο, ἃς τεσσαρεσκαιδεκάτῳ ἔτει ἔλυσαν Ἀθηναῖοι, Σάμον πολιορκίᾳ ἑλόντες, Περικλέους καὶ Σοφοκλέους στρατηγούντων, καὶ ὁ Πελοποννησιακὸς πόλεμος ἤρξατο. »

Ultima in nostro Aristodemi codice aliter efformata ita habent :... ἐγένοντο· τῷ τεσσαρεσκαιδεκάτῳ δὲ ἔτει Ἀθηναῖοι Σάμον πολιορκήσαντες εἷλον στρατηγοῦντος (...ούντων?) Περικλέους καὶ Θεμιστοκλέους (leg. Σοφοκλ.)· ἐν δὲ τῷ αὐτῷ ἔτει (οὕτω) λύονται αἱ τῶν λ' ἐτῶν σπονδαί, καὶ ὁ Πελ. πόλεμος ἐνίσταται. Ceterum vides codicem, quo scholiasta usus est, nonnullis locis nostro Parisiensi integriorem fuisse, sed jam laborasse eadem lacuna quam noster habet ante verba ὑποστρεφόντων δὲ τῶν Ἀθηναίων. Quod non perspiciens scholiasta putansque verba ista referenda esse ad ea quæ in mutilo codice nunc proxime antecedunt de pactis cum Artaxerxe initis, verba ἀπὸ τῆς μάχης mutavit in ἀπὸ τῶν σπονδῶν, ut bene monuit Bücheler in *Neue Jahrb.* l. l. Idem vir doctus probabiliter admodum censet ex eodem Aristodemo scholiastam mutuatum esse quæ antecedunt p. 387 de piaculo Cyloneo :

Τὸ Κυλώνειον ἄγος. Κύλων εἷς ἦν τῶν ἐνδόξων Ἀθηναίων, ἀνὴρ Ὀλυμπιονίκης. Ἐπιθυμήσας τυραννῆσαι τῶν Ἀθηναίων παρεγένετο ἐπὶ θεοῦ χρηστήριον καὶ ἐπηρώτα· τοῦ δὲ θεοῦ ἐπιχρήσαντος ἐν τῇ μεγάλῃ ἑορτῇ (ἐν τῇ τοῦ Διὸς τῇ μεγίστῃ ἑορτῇ Thuc. 1, 126, 4) ἐπιθέσθαι τῇ τυραννίδι, ἀγομένων τῶν Ὀλυμπίων, δόξας ταύτην εἶναι τὴν μεγάλην ἑορτήν, ἐπέθετο καὶ κατέλαβε τὴν ἀκρόπολιν τῶν Ἀθηναίων. Περικλῆς [δὲ] (Μεγακλῆς sec. Plut. Sol. 12) ἔχων σὺν ἑαυτῷ τοὺς συμπράττοντας ἐπανέστη· ὁ δὲ Κύλων δεί-

(*) Hoc liquet e Clement. Strom. I, p. 403. V. Fr. Hist. I, p. LIX. Ephori librum vicesimum, quo narrabantur quæ libro XV Diodorus habet, anno 336 scriptum esse, ex Diodoro (15, 60, 4) colligo. Scilicet Cleomenem II. regem Lacedæmoniorum, regnasse constat an. 370-309 a. C., ut recte etiam Diodorus statuit 20, 29, ubi : ἐπ' ἄρχοντος Δημητρίου (309) Κλεομένης ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη ξ' καὶ μῆνας δέκα. Contra vero lib. 15, 60, 4, Ol. 102, 3, 370 a. C. Diodorus narrat miro casu accidisse ut eodem hoc anno tres principes diem obiissent, Amyntas Macedo, Jason Pheræus tyrannus et Agesipolis rex Lacedæmoniorum, cujus frater et successor Cleomenes II ἐβασίλευσεν ἔτη τριάκοντα καὶ τέτταρα (370-337). Mira discrepantia ex eo explicanda esse mihi videtur quod hæc ex Ephoro (cujus expressa mentio in hoc capite, § 5, injicitur) negligenter excerpta sunt. Nimirum Ephorus, qui historias suas nonnisi ad an. 341 deduxit, de toto Cleomenis regno monere non potuit, sed eam ejus partem commemoravit quæ usque ad annum quo ista scripsit, pertinebat. Igitur libro XX res anni 370 scripsit anno 336 (370-34). Res inter Medica et bellum Pelop. interjectas narravit libro XIII.

(**) Scholion mihi annotationem in fr. Arist. scribenti non innotuit; acceptum refero Büchelero, qui de his dixit in *Neue Jahrb. f. Philol.* 1868, p. 170, quo tempore nostra dudum typis expressa erant.

(Fol. 7 v., 9-fol. 9 v., lin. 2 ab ima. In cod. Heidelb. fol. 30-40. Geogr. Min. 1, p. 370-401.

ζ'. Τοῦ αὐτοῦ περίπλους τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης.

(Fol. 9 v. ult.-fol. 12 v., 4 ab ima. In cod. Heidelb. fol. 40-54 v. Geogr. min. 1, p. 257-305. In utroque codice subscriptum : Διώρθωται οὐ πρὸς σπουδαῖον ἀντίγραφον.

η'. Ἄννωνος βασιλέως Καρχηδονίων περίπλους τῶν ὑπὲρ τὰς Ἡρακλείας στήλας Λιβυκῶν τῆς γῆς μερῶν, ὃν καὶ ἀνέθηκεν ἐν τῷ τοῦ Κρόνου τεμένει.

(Fol. 12 v., 4 ab ima-12 v., 25. In cod. Heidelb. fol. 55-56. Geogr. m. 1, p. 1-14.)

θ'. Φίλωνος Βαντίου (sic pro Βυζαντίου) περὶ τῶν ἑπτὰ θεαμάτων.

(Fol. 12 v., 26-fol. 13 v., 2, relicto deinceps spatio vacuo, quod versibus 17-18 sufficeret. In cod. Heidelb. fol. 56 usque ad finem folii 59 v. In utroque codice opusculum fine mutilum desinit in verba : πρῶτον μὲν ἐβάλετο κρηπῖδα δεκάβαθμον διεγείρων πρὸς βάσιν μετεωροφανὲς καὶ περὶ. In cod. H. recentiori manu adscribitur : λείπει φύλλα τινά; in cod. Athoo : ἕως ὧδε. Perierunt in illo ultima folia quaternionis decimi tertii. Constat igitur quomodo nata sit lacuna; unde sequitur Athoum codicem, ubi oratio subsistit in prima paginæ parte inque medio versu, originem ducere e codice Heidelbergensi.

ι'. Ἐκ τῶν Στράβωνος γεωγραφικῶν ιζ' βιβλίων.

(Cod. Heidelb. fol. 60-156. In cod. Athoo folii 13 v. pars posterior primos versus 27 hujus operis exhibet. Ultima verba : παραλλήλων καὶ ὀρθῶν καὶ τῶν τοιούτων (p. 513, § 18 in Geogr. min. tom. 2). Reliqua omnia in codice Lond. desiderantur.

ια'. Πλουτάρχου περὶ ποταμῶν καὶ ὀρῶν ἐπωνυμίας καὶ τῶν ἐν αὐτοῖς εὑρισκομένων.

(Cod. Heidelb. fol. 157-172. Geogr. min. 2, p. 637 sqq.)

ιβ'. Παρθενίου περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων.

(Cod. Heidelb. fol. 173-189.)

ιγ'. Ἀντωνίνου Λιβεράλις Μεταμορφώσεων συναγωγή.

(Cod. Heidelb. f. 189-208.)

ιδ'. Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως κατὰ Ἡσύχιον Ἰλλούστριον.

(Cod. Heidelb. f. 209-215.)

ιε'. Φλέγοντος Τραλλιανοῦ ἀπελευθέρου Καίσαρος περὶ θαυμασίων καὶ μακροβίων.

(Cod. Heidelb. f. 216-234.)

ιϛ'. Τοῦ αὐτοῦ περὶ Ὀλυμπίων ἀγώνων.

(Cod. Heidelb. f. 235.)

ιζ'. Ἀπολλωνίου ἱστορίαι θαυμάσιαι.

(Cod. Heidelb. f. 236-242)

ιη'. Ἀντιγόνου ἱστοριῶν παραδόξων συναγωγή.

(Cod. Heidelb. f. 243-264.)

ιθ'. Ἱπποκράτους ἐπιστολὴ Θεμιστοκλέους. Sic scribæ lapsu, ut videtur. Debebat : ιθ'. Ἱπποκράτους ἐπιστολαί (cod. Heid. f. 265 sqq.) κ'. Θεμιστοκλέους (cod. H. f. 283 sqq.).

κ' (deb. κα'). Διογένους τοῦ Κυνός (cod. H. f. 303 sqq.).

κα' (deb. κβ'). Βρούτου Ῥωμαίων ὑπάτου (cod. H. f. 322 sqq.)

Quodsi ex hisce recte colligitur codicem Londiniensem de codice Palatino, nescio qua successionis serie, descendere, eo ipso liquet in scriptis, quæ uterque codex continet, varias lectiones libri Lond. ab omni auctoritate destitutas ac meræ scribarum vel negligentiæ vel, si quando proba obviam fiunt, intelligentiæ vindicandas esse. Ac sane in Pseudo-Arriani parte ultima, in Arriani et Anonymi periplis Ponti et maris Erythræi et in Hannonis scripto nihil invenitur quod ex alio codice derivandum sit. Quod attinet scripta geographica Anonymi et Agathemeri (N. 1 et 2) et partem Pseudarriani Peripli Ponti Euxini, quæ ex aliis codicibus novimus, Londiniensis liber in plurimis quidem lacunis et nominum numerorumque corruptelis cum reliquis conspirat, simul autem tum vitia quædam ipsi propria habet, tum vero multis locis solus genuinam auctoris scripturam servavit. Omnes illi codices, inter quos principem locum Londiniensis obtinet, ex

eodem fonte satis jam impuro deducendi sunt; qui quidem fundus communis majus scriptorum geographicorum σύνταγμα fuerit, ex quo alii alia quædam selegerunt. Præcipuum vero libri Londiniensis pretium in eo positum est, quod solus suppeditat anonymi peripli Ponti Euxini partem mediam et verba græca ultimorum capitum Anapli Bospori, quæ infra p. 174 sqq. exhibui. Hoc autem loco quæ sit in ceteris libris geographicis in cod. Heidelb. deperditis varia lectio, enotabo.

ANONYMI PERIPLI PONTI EUXINI PARS PRIMA.

Hanc non noveramus nisi e codice Vaticano 143 et excerptis nonnullis quæ suppeditat codex Vindobonensis. (Vid. Geogr. Min. tom. I, p. 402-412.)

Inscriptio libri in codice Lond. ita habet: Ἀρριανοῦ περίπλους Εὐξείνου πόντου ἑκατέρων τῶν ἠπείρων τῶν παρὰ τὴν Ἀσίαν καὶ Εὐρώπην διηκουσῶν· α' Βιθυνίας τῆς πρὸς τῷ Πόντῳ περίπλους. β'. Παφλαγονίας. γ'. Τῶν δύο Πόντων. δ'. Τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ μερῶν τοῦ Πόντου. ε'. Θρᾴκης τῆς πρὸς τῷ Πόντῳ. — Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τραϊανῷ Ἀδριανῷ σεβαστῷ Ἀρριανός. Eundem titulum, sed lacuna mutilum, præbent Excerpta codicis Vindobonensis. Vel hinc igitur patet ea non petita esse e genuino Arriani periplo, uti monueram in G. M. p. 402 not. Quamquam vel nuper Hercherus (Arriani scripta minora. Teubn. 1864, p. 94, lin. 6-19) Hudsoni aliorumque vestigia legens locum satis amplum ex cod. Vind. in Arriani periplum infersit.

Pag. 402, 4. προσαγορευόμενος] προσαγορευομένου, ut Vat., neque id mutandum erat. — 7. δὲ] τε bene. — Ib. λειπόμενον] λεγόμενον, ut Vindob. — 8. τὸ .. κείμενον] τοῦ κειμένου. — 10. Διὸς [τοῦ] Οὐρίου] τοῦ, a Gailio suppletum, non habet, neque eo opus est.

P. 403, 4. δὲ] om. — Ib. πλέοντι] περιπλέοντι. Dein Ῥίβαν.. Ῥίβα. — 12. Ψιλλίδα] Ψίλιν, recte; sic enim Arrianus. — 14. ὁρμίζοιτο] ὁρμίζοιντο. — 16. Ψιλλίδος] Ψίλιδος. — Ib. Κάλπην et mox Κάλπης] Κάλπιν... Κάλπις. — 17. τὸ] om. — 19. ὁποῖος] ὁποῖον. — 20. ψυχροῦ καὶ καθαροῦ] καθαροῦ ψυχροῦ. — 24. στάδια κ', μίλια β', ∠', ϛ'] στάδια κϐ' ∠' δ'. μίλια γ' δ'. Stadiorum numerus ortus ex conflatis numeris stadiorum et millium, deinde ex corrupto sic stadiorum numero collectus est numerus millium computo haud accurato. — 26. Δάφνην] Δαφνουσίαν, quod recipiendum est, quoniam lin. 30 Vaticanus quoque Δαφνουσίαν habet. — 27. ὑπὸ νήσῳ] ὑπὸ τὴν νῆσον; lege ὑπὸ τῇ νήσῳ. — 28. Ἀπολλωνιὰς ... Ἀπολλωνιάδος] Ἀπολλωνία ... Ἀπολλωνίας. — 31. ἡ λεγομένη χηλὴ Μηδιανῶν] ἡ καὶ νῦν λ. Χηλὴ Μ. Hæc compilator de suo addidisse videtur, ut passim. Quare etiam non est cur Χηλή mutetur in Χηλαί ex Arriano.

P. 404, 2. ἐξίησι διὰ τῆς Θυνιάδος] ἔξεισι δ. τ. Θυμηδίας. — 5. ἐφ' αὐτῷ μεσηγὺς πόλιν Προυσιάδα] ἐπ' αὐτῷ μεσόγειον π. Πλουσιάδα. — 8. ὅρμος] καὶ ὅρμος. — 9. Αἰλεὸν... Αἰλεοῦ] Αἰλαῖον ... Αἰλαίου, recte. Nomen in Arriani periplo § 18, p. 383, abiit in Λίλλιον. — Ib. Ἔλαιον] Ἔλεον. — 12. Lacunam quam explevi verbis: ἀπὸ δὲ Ἐλαίου εἰς Κάλητα ἐμπόριον καὶ ποταμὸν στάδια ρκ', μίλ. ιϛ', non habet codex Lond., in quo legitur: ἀπὸ δὲ τοῦ Ἐλέου εἰς Κάλητα ποταμὸν καὶ ἐμπόριον etc. — 16. στάδια ιθ'] στ. κ', recte, quum sic habeat Arrianus. — 19. Μηδίας] Μηδείας. — 28. Ποσείδειον ... Ποσειδείου] Ποσείδεον ... Ποσειδεῶν. — 29. Ποτίστεα] Ποτίστια. — Ib. στάδια μ', μίλια η'] στ. μ', μίλια ε', γ', in quibus stadiorum et milium numeri consentiunt; at quæritur num stadiorum numerus recte habeat. — 30. Κυρσαιτὰ] Κύρσαντα. De vera nominis forma non constat. — 31 Τυνδαριδῶν] Τυνδαρίδος L, Τυνδαριδίνης Vatic.; in antecc. uterque εἰς Τυνδαρίδας, ut ap. Arrian. — στάδια με', μίλια ϛ'] στάδια ιε', μιλ. β', recte, sicut Arrianus.

P. 405, 1. Ὀξίνα] Ὀξίνα ποταμοῦ. — Ib. Σανδαράκην] Σινδαράχην et mox Σινδαράχης. — 2. μικρᾶς] om. — Ib. μίλια ε'] μίλια ε', γ', recte. — 4. Ψύλλαν .. Ψύλλης] Ψύλλιον .. Ψυλλίου. In Arriani cod. Ψίλλαν. — 9. Βιλλαῖος ποταμὸς] ποτ. Βιλλ. — 13. Ψίλιδα ... Ψίλιδος] Ψίλλαν .. Ψίλιδος. — 17. ὁ Παρθένης] ὁ Παρθένιος. — 20. ἀπὸ δὲ τοῦ Παρθενίου εἰς Ἀμάστραν τὴν καὶ Ἄμαστριν λεγομένην πόλιν etc.] ἀπὸ δὲ τοῦ Παρθενίου εἰς Ἄμαστριν πόλιν Ἑλληνίδα, ἔχουσαν καὶ πρότερον λεγόμενον Σήσαμον. — 23. ἀπὸ δὲ Ἡρακλείας etc... μίλια ζ'] om. — 27. Ἄμαστριν] Ἀμάστραν.

P. 406, 1-3 ita habet codex : ἐπὶ τῶν τόπων κτίσασα πόλιν ὁμώνυμον Ἄμαστρις, Ὀξάθρα μὲν ἱστορουμένη θυγάτηρ, ὡς λόγος, ὑπάρχειν τοῦ Πέρσου, τοῦ δὲ Ἡρακλείας Διονυσίου τοῦ τυράννου γενομένη γυνή, ex quibus prima verba usque ad v. ἱστορουμένη sic recipienda sunt in periegesin iambicam (vs. 963 p. 237). — 5. Ἐρυθίνους] Εὐρυθίνου. — 6. Χηλῆς Ἐρυθίνων] Εὐριθίνων χηλοῦ. — 8. εἰς Κύτωρον] εἰς Κύτωρον χωρίον, ὅρμον ναυσί. — 9. Κυτώρου] Κυτώρων. — 10. στάδια ν' μιλ. ς', ∠', ς'] σταδ. λ', μιλ. δ', recte, quum sic Noster cum Arriano faciat, qui a Climace ad Thymena 90 (30 + 40 + 20) stadia computat. — 13. Θύμηνα .. Θυμήνων] Θύμινα .. Θυμίνων. — 18. ἐκ] ἀπό. — 21. Μαρσίλλαν] Μόρσυλλαν. — 24. Ἀβώνου τεῖχος τὴν νῦν λεγομένην Ἰωνόπολιν] Ἀ. τ., πόλιν τὴν ν. λ. Ἰωνούπολιν. — Ib. Αἰγινήτην] Αἰγινητῶν. — 30. Κινώλην .. Κινώλη] Κίνολιν .. Κινόλει et similiter in sqq. — 32. Ἀντικίνωλιν] Ἀντικίνολιν. — 35. τῶν ποταμῶν] τῶν om. — 36. ἀκρουλεπτήν] ἄκραν λεπτὴν et deinde ἄκρας λεπτῆς, recte. — 38. αὐτὸν] εἰς αὐτόν.

P. 407, 1. Σινώπην] Σινώπην πόλιν. — 3. καλεῖται] λέγεται. — 8. πλησίον χωρίον] πλησιοχώρου. — Ib. ποτὲ μὲν] ποτὲ μὲν τὸ πρίν. — 10. Ἀμαζόνας] Ἀμαζόνων. — 11. Δηιλέοντι] Δυιλ. — 12. Ἀβρώνδας γένει] ex Meinekii conj.; Ἀβρώντας γ. cod. Vat.; lege cum cod. Lond. Ἄβρων τῷ γένει, ut idem Meinekius conjecerat. — 13. Κῶος] Κῶς. — 17. Εὔαρχος] Εὔναρχος et sic in sqq. — 19. ὁρίζει τὴν] τὴν om. — 23. τὰ] om. — 27. πρῶτον] πρώην, recte. — 29 sqq. Codex Lond. ita habet :

Ἀπὸ δὲ Καρουσῶν (Καρούσας Vat.) εἰς Γουρζουβάθην (Γουρζούβανθον Vat.) στάδια ξ', μίλια η'.

Ἀπὸ δὲ Γουρζουβάθης εἰς Ζάγορα στάδια ϙ', μίλια ιβ'.

Ἀπὸ δὲ Ζαγόρων χωρίου εἰς Κάλλιππον (sic) λεγόμενον στάδια ρν', μίλια κ'.

(Ἀπὸ δὲ Γουρζουβάνθου εἰς Γάζουρον χωρίον ἤδη Καλίππους λεγόμενον στάδια ρν', μίλια κ' Vat.)

Ἀπὸ δὲ Ζαγόρων εἰς Κάλιχον (leg. Ζάλιχον, Vat. Ζάληχον) ποταμὸν καὶ κώμην ἀλίμενον στάδια ϙ', μίλια ιβ'.

Ἀπὸ δὲ Ζαλίχου (Ζαλήχου Vat.) ποταμοῦ etc., ut in Vat.

In his uterque codex suis vitiis laborat. In Arriano a Carusa ad Zagora 150 stadia esse dicuntur, nullo memorato loco intermedio. Anonymus quum Gurzubathen a Carusis 60 stadia distantem interponat, a Gurzubathe ad Zagora stadia 90 computare debebat, ut recte fit in codice Lond., dum Vaticanus exhibet stadia 150, quem numerum auctor, interpositi loci immemor, ex Arriano servavit. Error hic in alio codice ad marginem correctus esse videtur, indeque orta confusio illa, qua in cod. Lond. uterque numerus memoratur et inter Zagora et Calippos distinguitur. Cf. p. 409. 2. Nomen Γορζούβανθον, quod Vat. habet, rectius in cod. Lond. scribi Γουρζουβάθη colligo ex forma nomini *Orgibate* in Geogr. Rav. Hodie locus vocatur : *Kior Siuvet*. Ζάγορα in Arriani cod. scribitur Ζάγωρα, in cod. Marciani Ζάγωρον, in Vat. Γάζουρον, ap. Ptolem. Γάλωρον, in Tab. Peut. *Zacoria*. Ζάλιχος in cod. Lond. minus recte legitur; nam Ζάληχος præbet etiam cod. Marciani p. 571, 22, *Eleca* Tab. Peut. Apud Ptolemæum p. 327, 19 ed. Wilb. editur Ζάλισκος, sed ibi quoque optimus codex Vatican. 191 præbet Ζάλησκος. — 36. ὑπὸ τῇ ἐπικρατείᾳ] ὑπὸ τὴν ἐπικράτειαν. — 40. ἔργα· τριακόσια δὲ στάδια] ὅρια, τριακοσίοις σταδίοις. — 42. ἔξεισιν] ἐξίησι.

P. 408, 1. εἰς τὸν Ν.] εἰς Ν. — 2. λίμνη .. λίμνης] λιμὴν .. λιμένος. — 3. Εὐσήνην] Εὐσένην .. Εὐσένης. — 4. Κωνωπείου] Κωνωπίου, ut Vat. — 7. στάδια ρξ', μίλια κα', ∠' ς'] στ. ρξ', μιλ. κα' γ', recte. — 12. ἐστὶν εἰς Ἰσσικὸν] ἐστὶ κατὰ Ἰσσικόν. — 16. περὶ αὐτὸν] π. αὐτήν. — 17. In Vaticano legitur : Ὁ δὲ Ἡρόδοτος ἔοικεν ἀγνοεῖν λέγων ἐκ τῆς Κιλικίας πεντεκαίδεκα ἡ χερσόνησος. Mutila hæc quomodo resarcire in periegesi iambica (v. 928-32) Meinekius tentaverit, vide in Geogr. min. 1, p. 235. Integriora præbet codex Lond., sed casu accidit, ut in margine libri in quo hæc notaveram, nonnulla bibliopegæ cultro perierint, quamquam quæ desunt facile supplentur. Ita habent : ὁ δὲ Ἡρόδοτος ἔοικεν ἀγνοεῖν .... ἐκ τῆς Κιλικίας ..... ὑπάρχειν ἡμερῶν ἰθεῖαν ὁδὸν .... τὸς (fuerit ὁ αὐτὸς) ἱστορεῖ ... ων εἰς Σινώ... τὴν προδωτέ .... λιν· κεκραμ .... ἄριστα τῆς ... ς σχεδὸν χώ ... γένη τε κατ ... πεντεκαί .... ἡ χερσόνησος. Poeta igitur scripserit :

ὁ δ' Ἡρόδοτος (2, 34) ἔοικεν ἀγνοεῖν ἐμοί·
ἐκ τῆς Κιλικίας πένθ' ὑπάρχειν ἡμερῶν
ἰθεῖαν ὁδὸν οὗτος γὰρ ἱστορεῖ λέγων

εἰς [τὴν] Σινώπην τὴν προσωτέρω πόλιν.
Κεκραμένη δ' ἄριστα τῆς πάσης σχεδὸν
χώρας, γένη (τε) κατεῖχε πεντεκαίδεκα·
ἡ χερρόνησος.

20. Ἑλληνικὰ] Ἰωνικά. — 21. δὲ] om. — 23. πρὸς τούτοις ἅμα Κᾶρες Μαριανδυνοί τε] πρὸς τοῖς ἀμάκαρες Μαρυανδηνοί τε. — στάδια μ', μίλ. ε', ∠' ς'] στ. μ', μιλ. ε', γ', recte. — 32. στάδια ρ', μίλ. ις'] στ. ρ', μίλ. ιγ', γ', recte. — 33. Ἴρεως] Ἴριος, quod præstat. — Ib. Ἡράκλειον] Ἡράκλειαν. — 35. Λαμυρῶν ὅρμος] om. — 36. ὑδροστόλος] ὕδωρ στόλῳ, recte. — Ib. Ἡρακλείου] Ἡρακλείας.

P. 409, 1. ἔχουσαι] ἔχων recte; ἔχοντες Vat., ἔχουσαι Hudson. ‖ — 2. διαρρεῖ δὲ Θερμώδων ποταμός. ** εἰς Βῆριν ποταμὸν στάδια ξ'.] διαρρεῖ δὲ ὁ Θ. ποταμὸς εἰς Βέρριν ποταμόν. Ἀπὸ δὲ Θερμώδοντος ποταμοῦ εἰς Βέρριν ποτ. στάδια ξ'. In Vaticano post v. Θ. ποταμὸς exciderunt verba : ἀπὸ δὲ τοῦ Θερμώδοντος ποταμοῦ. Locum sic correctum quidam ad marginem scripserat, eumque scriba codicis Lond. in verborum contextum recepit, non deleta vitiosa scriptura codicis Vaticani. Similiter egit p. 407, 23. — 5. Θοάριον] Θόαριν et deinde Θοάριος, recte. — 6. Οἴνιον] Οἴνιον τοῦ Πόντου. — 7. ἔφορμος] ὕφορμος, recte. — 8. Φυγαμοῦντα] Φιγ., recte. — 9. στάδια μ', μίλ. ε', ∠' ς] στ. μ', μίλ. ε', γ', recte. Error in Vaticano sæpius occurrens e confusis signis γ' (1/3) et γ° (2/3) repetendus esse videtur. — 10. Ἀμήλητὸν] Ἀμυλιτὸν et mox Ἀμυλίτου. Locus aliunde non notus, nisi *Camile* Tabulæ Peut. ad eum referenda est. — 11. Φαδισσάνην .. Φαδισάνης] Φιδασάνην .. Φαδίσσης. — 12. στάδια ρλ', μίλ. ιζ', ∠' ς'] στ. ρλ', μίλ. ιζ', γ', recte. — 13. Πολεμώνιον λέγω] Π. λεγόμενον, quod præstat. — 14. στάδ. ν', μίλ. ς'] σταδ. ι', μιλ· α', γ', recte; nam sic Arrianus. — 15. ἕως πλησίον] ἕως πλαγίων, ut Vat. — 16. πρῶτον] πρώην, quod malim. — 18. στάδ. ρλ', μίλ. ιζ', ∠' γ'] στ. ρλ' μιλ. ιζ' γ', recte. — 20. Κιλίκων] Κιλίκου, sed lin. 19. Κιλίκων, ut Vat. — Ib. Γένητον] γένιπον et lin. 21 γενίπου. In Vat. γένηπον. — 21. στ. νε', μίλ. ζ', ∠' ς] στ. νε', μίλ. ζ', γ', recte. — 22. χωρίον] χώραν. — 23. σταδ χ', μίλ. β', ∠, ς'] om. — 24. Βοῶνος] Βοώνου. — 25. Κοτύωρον] Κότυρον.. Κοτύρου, sed lin. 28 et 32 Κοτυόρου. — 25. ὡς πόλεως Ξενοφῶν] ὁ Πυλάδης Ξενοφῶν. Fortasse genuina hæc scriptura est, adeo ut Arrianus, Ξενοφῶν ὁ νέος, Xenophontem Pyladem suum dixerit. — 29. Τιβαρηνοί] Τιβαριανοί. — Ib. πάνυ γελᾶν σπεύδοντες] παίζειν γελᾶν σπεύδοντες, recte, opinor, collato Ephoro, quem vide in not. ad Periegesin iamb. in G. Min. 1, p. 335, vs. 916. — 30. ταύτην] αὐτήν. — 32 et 34. Κοτυώρου] Κοτυόρου. — 33. Μελάνθιον] Μελάνθην. — 34. παραπλέοντι τὸν κόλπον] περιπλ. τ. κ. — 36. Τραπεζουσίων] Τραπεζουντίων, quod præstat. — 37. εἰς Φαρμαντὸν ποταμὸν στάδιά ρν'] εἰς Φαρμαντὸν ποταμὸν τὸν λεγόμενον Φαρμαντῖνον (Φαρμαντηνὸν Arrian.) στάδ. ρν'.

P. 410, 1. Φαρμαντοῦ] Φαρμαντίνου. — 2. ἤτοι] om. — Ib. τὴν λεγομένην Φαρναχίαν] τὸ λεγόμενον Φαρνάκιον. — 4. καὶ αὕτη ἄποικος κτισθεῖσα ὑπ' αὐτῶν καθ' ἣν etc.] καὶ αὐτὴ ἀπ. κτ. καὶ αὐτὴ καθὼς ἔρημος, ἧς ἄντικρυς παροικεῖ. — 6. Ἄρεως] Ἄρεος. — 8. Κοτυώρου] Κοτυόρου. — Ib. πρῶτον] πρώην. — 9. ἔθεσιν ὠμοῖς ἔργοις βαρβαρικοῖς (cod. Vat.)] ἔθεσιν ὠμοῖς ἔργοις βαρβαρώτατοι. Ex his vocem βαρβ. de conjectura jam dederat Letronnius, qui in perieg. iamb. scripsit : ἔθεσι, νόμοις, ἔργοις [τε] βαρβαρώτατοι. Malim : ὠμοῖς ἔθεσιν ἔργοις τε β. — 12. [ἐν] πύργῳ [τε] συγκεκλεισμένον] ἐν π. συγκ. — 15. πάντα] πάντας. — παραβαίη] παραβαίνῃ. — 18. Ἀρητιάδα (Ἀρτιάδα Vat.)] Ἀριστιάδα et similiter lin. 20 et 38, ubi Vatic. quoque Ἀριστιάδος habet. — 20. Ἄρεως... Ἀρεώνησος] ἀρδοῦς (ut Vat.) ... ἀρεόνησος. — 24. Ἀργυρὰ] Ἀργύρια, recte, ut Arrian. — 26. Φιλοκάλειαν] Φιλοχαλίαν ... Φιλοχαλίας. — 33. εἰς Ἑρμύσην καὶ δεῦρο ὅρμος) στάδια μ'. μίλια ε', γ'. Ἀπὸ δὲ Ἑρμύσης] εἰς Ἑρμώνασαν χωρίον, ἐν ᾧ καὶ ὅρμος, στάδια με', μίλια ζ'. Ἀπὸ δὲ Ἑρμωνάσσης etc. In quibus recte habent Ἑρμώνασσα nomen et numerus stadiorum, quem eundem legimus in Arriano. Millium numerus esse debet ζ', ∠' ς'. — 35. Δαφνοῦς] Δάφνας. — 38. τῆς Ἀρητιάδος etc.] τῆς Ἀρεστιάδος νήσου ἤτοι καὶ πάλαι Κερασοῦντος πρώην ᾤκουν.

P. 411, 2. Σουσάρμα ... Σουσαρμίων] Σουσάρμεναν ... Σουσαρμένης, quod præstat. Σουσούρμαιναν (hod. *Sourmeneh*) locum dicit Procopius B. Goth. p. 463, 21. V. not. ad Arrian. p. 371. — 6. Θιαννικῆς] Θιανιτικῆς, ut Vat. — Ib. Ἀπὸ οὖν Ὀφιοῦντος ποταμοῦ τὰ ἔθνη τῶν δύο Πόντων ἐστίν] In his lacuna patet, ut liquet ex cod. Lond., ubi : Ἀπὸ οὖν Ὀφιοῦντος ποταμοῦ ἕως Τραπεζουντίων πρώην ᾤκουν ἔθνος

Agidis demum regno, quod præter fas septem annis augetur, ad veros calculos traducitur. Errores illos ex Chronicis quibusdam repetendos et ab Ephorea narratione alienos esse ipse Diodorus eo indicat, quod (12, 27 et 52) Archidami II meminit in rebus ann. 429 et 428 et quod (16, 88) Archidamum III an. 338, Ol. 110, 3 occubuisse et Agidem non quindecim, sed novem (deb. octo) annis regnasse dicit.

In Macedonia Alexander II obiit et Perdiccas successit an. 454; septem annis aberrat auctor Marmoris Parii (ep. 59), qui rem refert ad an. 461, Olymp. 79, 4, consentiente Hieronymo in Chron. p. 105 ed. Schœne, a quo uno anno differt Eusebii versio armenia ultimum Alexandri annum referens ad Ol. 80, 1.

Archelaus rex regnum suscepit an. 413; septem annis antea, sive an. 420, sec. Marmor Parium. Regnavit annis quattuordecim (413-399), quod Diodori quoque auctor statuisse debet, siquidem (13, 4, 3) Archelai meminit in rebus an. 410, et defunctum esse dicit (14, 37, 5) an. 399; nihilominus regnum ejus septem tantummodo annorum fuisse prodit.

Thesei ossa Cimon oraculi jussu e Scyro Athenas attulit an. 469, Ol. 77, 4, archonte Apsephione. Septem annis antea (476, Ol. 76. 1, Phædone archonte) oraculum datum esse Plutarchus dicit (*).

In tributorum tabulis primus annus, quo Athenienses tributa sociorum Athenis administrarunt, notatur annus 454 (V. Kœhler in *Monatsberichte der Berlin. Akad. d. Wiss.*, 1865, p. 214). Consentaneum igitur tunc ærarium e Delo Athenas translatum esse, uti monet Sauppius (*Nachrichten von d. Gesellschaft. d. Wiss. in Gœttingen*, 1865, p. 249). At septem annis antea (461, Ol. 79, 4. Vid. Bœckh, *Staatshaushaltung*, 2, p. 523) hoc ponendum foret secundum Justinum (3, 6) qui postquam dixerat Athenienses a Lacedæmoniis in bello Messenio advocatos, mox vero, utpote suspectæ fidei auxiliarios, dimissos esse, addit : *Hanc rem Athenienses graviter ferentes pecuniam quæ erat in stipendium Persici belli ab universa Græcia collata, à Delo Athenas transferunt, ne deficientibus a fide societatis Lacedæmoniis prædæ ac rapinæ essent.* In his nexus rerum, ut passim fieri solet, falsæ chronologiæ accommodatus est. Veriora tradiderit Plutarchus (Pericl. 12), qui rei suasorem fuisse dicit Periclem δείσαντα τοὺς βαρβάρους. Ante annum 454 nihil adeo erat cur a Persis Athenienses sibi timerent, at ipso hoc anno 454, quum classis eorum tantum non omnis a Megabyzo Persarum duce in Ægypto deleretur, τὰ τῶν Ἑλλήνων διεφθάρη (Thuc. 1, 110).

Themistocles in Asiam fuga elapsus literas dedit ad Artaxerxem (**) νεωστὶ βασιλεύοντα (465) et post anni spatium in Persidem profectus ipse ad regem accessit, an. 464. Septennii differentiam habes apud Eusebium, qui ad Ol. 77, 2. 471 (an. Abr. 1545) notavit : *Themistocles ad Persas confugit.* Eodem modo computavit auctor e quo Cicero in Lælio c. 12, 42 refert Themistoclem ad Persas hostes se contulisse viginti annis postquam Coriolanus ad Volscos hostes abiisset (491). In Bruto c. 11 Cicero de hac Themistoclis historia laudat Clitarchum et Stratoclem, tempus vero rei haud dubie definit sec. Apollodorum, cujus Chronica magni fecisse videtur. Sub eodem anno 471 Diodorus quoque (11, 54-59) Themistoclis ad *Xerxem* fugam narrat, sed altius historiam repetit inde ab exilio viri et deinceps ultra ad mortem usque persequitur. Clintonus, Curtius, Schæferus, Piersonus, alii annum 471 apud Diodorum ex vera temporum supputatione ad exilii tempus referendum esse, Eusebium vero et Ciceronem exilii et fugæ tempora confudisse statuerunt. Noli credere. Exilium Themistoclis quum arcte junctum sit cum historia Pausaniæ, quam inde ab anno 477 usque ad mortem ejus viri Diodorus præpostere narrat sub uno anno 477, Ol. 75, 4, falsam chronologiam etiam in Themistoclis rebus secutus fuerit. Quinam verus exilii annus fuerit, haud

(*) Ortum errorem esse ex confusis Apsephionis et Phædonis archontum nominibus olim putaveram cum Krügero aliisque. Cf. Curtius *Gr. Gesch.* 1, p. 744 not. Similiter gemellis erroribus particulares singulis causæ quæruntur inani conamine.

(**) Artaxerxis regni initium ad an. 465 pertinere constat ex certissimo Canone astronomico Ptolemæi, cujus fidem suis calculis seductus in dubium vocavit Krügerus. Finckius vero (Diss. de Themistocle. Gotting. 1849, p 112) qui Themistoclem ad regem venisse an. 472 opinatur, Artaxerxem, vivente Xerxe patre, regni administratorem fuisse ex Lucian. Macrob. c. 15 (de quo loco cf. Geogr. min. I, p. XXXIII) probare studuit interpretatione insipida.

constat; probabiliter vero ad an. 470 vel 469 referendus est. Mortem Themistoclis Eusebius in falsa chronologia sibi constans assignat an. Abr. 1550. Ol. 78, 3. 466 (*Themistocles tauri sanguine hausto periit*); revera eam pertinere ad annos post 460 proximos e Plutarch. Themist. c. 31 recte collegit Arnoldus Schæfer; ex Eusebio deducitur annus 459 (466-7).

Sexenne bellum Ægyptium sec. Thucyd. cœptum est Ol. 81, 1. 460–459 a. C., finitum vero ineunte Olymp. 81, 3. 454 (Vid. Schæfer. l. l. p. 24). Secundum Diodorum (11, 73 et 75) bellum per triennium gestum est ab Ol. 79,3—80, 1. 462—460. Inter 460 et 454 nonnisi sex anni intercedunt. At revocandum esse hunc quoque computum ad septem annorum differentiam, qua pro annis 459—454 ponebantur 466—461, ex scholiasta Aristophanis (Plut. 178) colligo qui et ipse falsam chronologiam secutus, Ægyptios a Persis defecisse dicit regnante Xerxe, quem an. 465 mortuum esse constat. Cf. Aristodemus, c. 11, 3.

Bellum Cyprium quod Persæ contra Euagoram gesserunt, sec. Isocratem (Euagor. c. 23; Panegyr. c. 39) decennale fuit et ab Ol. 98, 4 ad Ol. 101, 1 sive ab an. 385 ad an. 376 pertinuit. Sec. Diodorum Persæ bellum susceperunt anno 391 (Ol. 97, 2), qui a vero initio sex distat annis, dum falsi computi ratio septem annorum discrepantiam postulat. Fieri potest ut hoc loco Diodorus pro anno 392 annum 391 propterea exhibuerit, quod cum initio belli decennalis confudit ea quæ anno 391 Euagoras contra Persas susceperat (Xenophon Hell. 4, 8, 24). Ceteram confusionem, qua Diodorea de bello Cyprio narratio laborat, nunc nihil curamus (*).

His præmissis, ad Aristodemum rediens ostendam apud hunc quoque historiam eo maxime turbatam esse quod duæ temporum computationes, quarum altera ab altera septem annis differt, temere conflatæ sint.

Primum igitur Sami expugnationem (an. 439) et fœderum trecennalium solutionem (432), quæ septem annis est posterior, eidem anno assignari videmus.

Porro statim post prœlium ad Œnophyta commissum (initio an. 456) et ante Tolmidæ expeditionem Peloponnesiacam (an. 455) Cimon in Cyprum profectus ibique mortuus esse perhibetur. Obiit vero an. 449. Iterum igitur junguntur res septennii spatio separatæ.

Bellum Ægyptium (459-454) narratur post prœlium ad Eurymedontem (466) et ante pugnam ad Tanagram (457). Igitur hoc quoque bellum septem annis a sede sua dimotum fuerit in annos 466-461. Eandem chronologiam sequitur scholiasta Aristophanis (Plut. 178), qui Inarum vivente Xerxe (465) defecisse dicit, ex eademque profecta sunt confusa illa quæ de hoc bello apud Diodorum leguntur.

In antecedentibus Aristodemus tradit Athenienses sub Cimone in Asiam profectos contra Themistoclem, qui, appropinquante hoste, venenum hausisset, urbes ionicas liberasse et prœlio vicisse ad Eurymedontem fluvium (466). Igitur mors Themistoclis, quæ ad annum 459 referenda est, secundum Aristodemum, sicuti ap. Eusebium, ad annum 466 pertinet. Consequitur Themistoclem ex Aristodemi mente ad regem Persarum venisse an. 471, ut Eusebius et Cicero testantur. Quodsi nihilosecius rex ille *Artaxerxes* fuisse dicitur, nihil aliud inde colligitur nisi auctorem nostrum una cum rerum græcarum temporibus mutasse etiam epochas regum Persarum. Ex eodem computo fuga qua Themistocles ad Naxum ab Atheniensibus tunc obsessam delatus est (465 **), anno 472 assignanda est.

Ante hanc fugam in fragmento (c. 9) habes narrationem de disco, cui nomina civitatum quæ

(*) Quum errores quibus uno aut duobus annis a vera temporum ratione disceditur, per totum Diodori opus frequentissimi sint, quæritur an illi errores, qui quinque annorum differentiam præ se ferunt, ex Chrônicis, quos D. adhibuit, fluxerint, an Diodori negligentiæ debeantur et ex septem annorum discrepantia profecti sint. Ejusmodi est quod 11, 64 initium belli Messeniaci anno 469, Ol. 77, 4 (debebat an. 464) assignatur, quod 11, 65 bellum inter Argivos et Mycenæos sub anno 468 (deb. sub an. 463) narratur, et quod Ægina lib. 11, 78 anno 459, Ol. 80, 2, lib. 11, 70 autem an. 464, Ol. 79, 1 subacta esse dicitur. — Aliud multiplicis confusionis genus subest lib. 12, 65 et 80, ubi sub an. 424, Ol. 89, 1 Nicias Melam vastasse et Cythera et Nysæam occupasse fertur, deinde sub an. 418, Ol. 90, 3 iterum narratur Athenienses Nicia duce Cythera et Nysæam occupasse et Melum expugnasse.

(**) Ad annum 465 rem refero cum Piersono l. l. tom. 28, p. 58. Schæfer l. l. an. 466 exputat. Ceterum haud recte Piersonus statuit de tempore belli Ægyptii.

socia contra Persas arma junxerant, in orbem inscripta legebantur. Quem quidem discum ad instar disci Olympici, de quo Pausanias 5, 20, 1 verba facit, effictum et ab Aristodemi auctore tanquam ἀνάθημα quod Græci primis post Platæense prœlium ludis (Ol. 76. 476) Olympiæ dedicassent, commemoratum esse suspicor. Hoc si recte conjeci, præcedentibus quæ sunt de Pausania et de Themistoclis exilio, unus relinquitur annus 477, Ol. 75, 4, quo ipso Diodorus quoque omnem Pausaniæ historiam, quæ est inde ab expeditione Cypria usque ad mortem ejus viri, comprehendit.

Istæ igitur temporum confusiones, quibus antiquior Græcorum historia apud sequioris ævi scriptores laborat, ex fontibus temere mixtis repetendæ sunt. Ipsorum vero fontium dissensus, quo longæ rerum series ab aliis aliter, sed æquabili et constanti discrepantiæ ratione traduntur, iis ortus esse debet temporibus, quibus anni nondum notabantur secundum certam Olympiadis primæ epocham, sed a termino numerabantur, quem alii alio modo constituebant. Rei exemplum supra attuli, ubi ætates philosophorum ionicorum, quæ ab æra Trojana computatæ erant, eadem dissensione exhiberi vidimus, quæ intercedit inter æram anni 1217 et vulgarem æram Atticam an. 1183, quam Apollodorus his calculis subesse perperam opinabatur. Jam quod attinet discrepantiam annorum vel quinum vel septenum, quæ præ ceteris obviam fit et jam Varroni negotium creavit, eam ex varia ratione qua Atticæ historiæ epochæ adornabantur, explicandam esse censeo.

DE ATTICÆ HISTORIÆ EPOCHIS.

Consentaneum est apud Atticos epocham, a qua certioris memoriæ initium sumeretur, et in annis rerum computandis scriptores proficiscerentur, illam fuisse qua post reges et archontes perpetuos secuti sunt archontes decennales, quos mox exceperunt archontes annui. Ex probatissimo computo hæc epocha incidit in annum 752 a. C., Ol. 7, 1; alii vero eam aut quinque aut septem annis superiorem fecisse et an. 757 aut 759 assignasse debent. Nullum sane de his exstat disertum antiquitatis testimonium; at exstitisse archontum catalogos quinis annis a vulgari computo dissentientes ex iis colligitur quæ Pausanias libro quarto affert de Æsimide et Hippomene et Tlesia et Miltiade archontibus, quos omnes quinque annis justo antiquiores ponit, adeo ut ἀναγραφαί, quibus usus est, ita habuerint:

Archontes decennales.	Verus computus.	Pausaniæ computus.	
1. Charops........	752 Ol. 7,1	757 Ol. 5,4	
2. Aesimides......	742 » 9,3	747 » 8,2	Ol. 9, 2.743 Aesimidis annus quintus ap. Pausan. 4, 5, 4.
3. Clidicus........	732 » 12,1	737 » 10,4	
4. Hippomenes....	722 » 14,3	727 » 13,2	Ol. 14, 1.723 ἔτους Ἱππομένει τετάρτου τῆς ἀρχῆς ἠνυσμένου, Paus. 4, 13, 3.
5. Leocrates......	712 » 17,1	717 » 15,4	
6. Apsander.......	702 » 19,3	707 » 18,2	
7. Eryxias........	692 » 22,1	697 » 20,4	
Archontes annui.			
1. Créon..........	682 » 24,3	687 » 23,2	
3. Tlesias (*)......	680 » 25,1	685 » 23,4	Ol. 23,4.685 Tlesiæ annus ap. Pausan. 4, 15, 1.
24. Miltiades.......	659 » 30,2	664 » 29,1	Ol. 29, 1.664 Miltiadis annus ap. Pausan. 4, 25, 5. Verum ejusdem archontis annum ex alio fonte habet Pausan 8, 29, 3.

(*) Tlesiæ annum 680 non habemus testatum. In Marmore Pario Tlesiæ annus est 682. Verum quum in eodem annus Creontis non sit 682, sed 684, hanc duorum annorum differentiam etiam de Tlesiæ magistratu obtinuisse per se verisimile est et comparatis Pausaniæ locis comprobatur. Errat Clintonus qui duos Miltiades archontes, alterum anni 659, alterum anni 664 distinguendos esse suspicatur.

Septennii differentia simili modo probari nequit, sed aliunde eruenda est. Ceterum computorum varietas augetur eo quod Creontis, primi archontis annui, magistratum alii in an. 684 vel 683, alii in an. 680 (Ol. 25, 1), alii in an. 704 (Ol. 19, 1) collocarunt (*). Major etiam dissensus est circa mythicæ historiæ epochas, de quibus Eusebius et Castor et auctores Excerptorum Barbarorum et Marmoris Parii suos quisque calculos secuti sunt. Attamen omnia hæc quantumvis diversa legibus quibusdam nituntur, quibus perspectis facile apparet qui factum sit ut Charopis et Creontis anni tam vario modo constitui indeque etiam tempora historiæ luce clara turbari potuerint. Igitur operæ pretium sit summa rei momenta paucis exponere.

Idem argumentum juvenis olim tenuique apparatu instructus in Fragmentis chronologicis tractavi, quæ an. 1844 ad calcem Herodoti ed. Did. prodierunt tanquam præludium majoris operis, quod nunquam dereliqui, sed ad finem perducere nondum potui. Haud pauca commentatio ista habet quæ non recte dicta esse diuturnum harum rerum studium me docuit, illud vero in quo cardo totius negotii versabatur, scilicet præcipuas historiæ incertioris epochas secundum cyclos annorum 63 adornatas esse, tantopere in propatulo esse nunc contendo, ut, si quis scrutans hæc non intellexerit, eum suo gaudere stupore jubeam. Hanc autem doctrinam eo obscuravi errore, quod cyclis illis subesse putabam rudem quendam computum astronomicum, quo 63 anni lunares ad 60 annos solares revocarentur. Seduxit partim Odofredus Müllerus qui ejusmodi cyclum Dædalorum festorum fuisse opinabatur, partim illud quod pro 63 annis passim 60 annos numero rotundo poni videbam, et quod cyclos annorum 60 apud Asiæ mediæ et priscæ Americæ gentes in usu fuerunt, tandem vero quod vulgarem æram Trojanam anni 1193 computo niti arbitrabar, in quo terminus *a quo* esset Olympias prima. Hæc omnia vana esse nunc censeo, neque aliud quid in cyclo isto annorum 63 agnosco nisi διάστημα μυθικὸν vel μυστικὸν (ut Clemens p. 147 ait), cujus vis et ratio unice residet in multiplicatione numerorum septenarii et nonarii (**), quorum usum bene nosti late patere per antiquitatis fabulas et cultus instituta et φιλοσοφήματα. Sic ut unum afferam, Solon vitam humanam novies septenorum annorum periodo contineri dixit, et Pythagorei planetarum distantias 63. 126. 189. 252 etc. millibus stadiorum definierunt, et Eratosthenes terræ ambitum, quem fere 250,000 stadiorum esse calculis astronomicis repererat, commodioris numeri causa 252,000 stadiorum esse sumsit, adeo ut a linea æquinoctiali ad polum usque essent stadia 63,000.

Ceterum antequam de epochis historiæ Atticæ disseramus, nonnulla præmonenda sunt de epochis belli Trojani et reditus Heraclidarum. Duo in his distinguendi sunt computi, quos Olympicum et Atticum dicere licet. In altero terminus *a quo* est Olympias prima (776), in altero primus annus primi archontis decennalis (752). Ab utroque termino usque ad eas æras Trojanas, quæ omnium usitatissimæ sunt (an. 1217 et 1193), computantur septem cycli minores (7×63) sive anni 441, quos majoris cycli nomine comprehenderis; hac enim periodo insigniores historiarum epochæ rerumque humanarum conversiones disterminantur ubicunque genealogiarum ceteræque traditionis rationes non adeo refragantur. Quamquam passim ipsæ etiam genealogiæ regumque series ad implendos cyclos majores effictæ esse videntur. Sic Erechthidas reges quattuordecim, quibus 441 anni assignantur, ex priscis fabulis Atticis undique conquisitos et in continuam seriem consarcinatos esse constat. Aliam annorum 441 periodum successoribus Erechthidarum, qui fuerunt usque ad primum archontem annuum, a nonnullis attributum esse infra videbimus. Eosdem annos 2×441, qui sic labuntur a Cecrope usque ad Creontem, in Assyriorum regum laterculo habes inde a Nino usque ad finem Teutami et excidium Trojæ sec. Canonem Eusebii (Vid. Castoris fr. p. 159), et ab Ægialo Sicyoniorum rege usque ad captum Ilium secundum Ca-

(*) Africanus apud Syncellum, p. 212, B : Κρέοντος πρώτου ἄρχοντος ἡγησαμένου ἐπὶ τῆς ιθ' Ὀλυμπιάδος, οἱ δὲ ἐπὶ τῆς κέ.

(**) Similis generis figmento nititur cyclus annorum 59, cujus rationes Œnopides Chius æneæ tabulæ insculptas Olympiæ dedicasse fertur (Ælian. V. Hist. 10, 7). Vid. Bœckh *Philolaus*, p. 135, Ideler *Handbuch. d. Chronol* 1, p. 303.

storem (I. l. p. 168). Porro Marmoris Parii summa ratio in eo posita est quod toto Chronico tres cycli majores conficiuntur (V. infra). Ni fallor ad cyclos illos annorum 441 revocanda etiam sunt spatia annorum 440-443, quæ in Asiaticis historiis usque recurrunt (*), nec non in Manethoniana quadam chronologia hoc cyclo antiquissimæ rerum Ægyptiarum epochæ definiuntur (**); huc

---

(*) Sic anni 443 ab Abrahamo ad exitum Judæorum numerantur in Exc. Barbaris; hinc vero anni 440 ad Salomonem et templi ædificium, inde autem anni 442 ad captivitatem Judæorum sec. Eusebium. Similiter sec. Syncellum p. 90, C et 92, A inter diluvium et Assyriorum regni initium interjecti sunt anni 440, quibus 13 reges Chaldæi et Arabes regnarunt. Conferas etiam διαστήματα μυστικὰ, quæ Clemens Strom. p. 147, 47 dicit, apud Matthæum, qui 14 γενεὰς ab Abrahamo ad Davidem, 14 alias ad captivitatem Judæorum, alias item 14 usque ad Christum numerat.

(**) Secundum Africanum et Eusebium Manetho libris primo et secundo recensuit annos 4421 (2300+2121), quorum postremo captum est Ilium (1183). Igitur inde a Mene usque ad expeditionem Trojanam (1193) anni sunt 4410 sive 10×441. De immortalium regnis, quæ non novimus nisi ex Eusebii versione Armenia, incongrua exhibentur. Summam annorum nos colligimus 24925, Eusebius collegit an. 24900, eosque, quum menstruos esse censeat, ad veros annos 2206 reduci prodit. Patet hæc non posse inter se conciliari. Genuinus fere numerus est 2206, qui uno anno aberrat a prisco numero 2205 (5×441). Igitur quum computo simplicissimo duodeni anni menstrui in annum duodecim mensibus constantem numerentur, annis 2205 efficiuntur anni menstrui 26460 (60×441). Ex his in sex deorum regna supputati fuerint 36×441 sive 15876. Eusebius iis assignat 13900, verum secundum summam annorum 24900 ab ipso Eusebio collectam, anni deorum esse debent 13875, quorum loco quidam numero rotundo scripsit 13900. In his igitur numerus millenarius antiquo errore corruptus est. Pro 13875 ponendi erant 15875 vel accuratius 15876. Reliqui anni 24×441 inter heroes et Manes ex æquo distributi fuerint. Ex numeris Eusebianis veterem computum cyclicum refinxeris hunc in modum:

	Euseb.		comput. cyclicus.
Heroes.	1255	=	1260 = 20×63
Alii reges.	1817	=	1827 = 29×63
30 reges Memphitæ. .	1790	=	1890 = 30×63
30 reges Thinitæ. . .	350	=	315 = 5×63
	5212	=	5292 = 84×63 = 12×441
Manes.	5813	=	5292 = 84×63 = 12×441
	11025		10584.

Ceterum Eusebiana hæc etsi e vetustiore computo cyclico profecta sint, haud tamen in ipso Eusebio quidquam mutandum est. Quodsi heroum et manium annis 11025 addideris deorum annos 15876, summum obtines annorum menstruorum 26901, sive veros annos 2242, deficientibus mensibus tribus. Jam vero constat annos 2242 numerari a mundi creatione ad diluvium, atque Panodorum modum aliquem excogitasse quo ingentes annorum numeri diis et semidiis attributi ad modica spatia ita reducerentur, ut ultimus annus desineret in epocham diluvii. Nullus igitur dubito quis ejusdem generis computus etiam Eusebianis numeris subsit, quorum unum illum qui est de regno deorum, jam Eusebius corruptum invenerit. Eusebius igitur nescius miscuit diversa. Neque id mirandum, quoniam in mortalium quoque temporibus diversa miscentur et Manethonianus computus in dynastiis XVI—XIX ad Judaicam chronologiam accommodatur. — Aliam rationem inivit Bœckhius, quem in Fragmentis Manethonianis secuti sumus. Etenim quum nonnulli prisca Ægyptiorum tempora secundum periodos Sothiacas adornassent, proclivis conjectura erat similiter fecisse Manethonem Africani et Eusebii. Bœckhius igitur ita rem instituit ut deorum anni essent 17×1461=24837, Menis vero annus primus componeretur cum initio periodi Sothiacæ an. 5702. Id tamen fieri non potuit nisi mutatis numeris plurimis. Aliam viam inivit Unger (*Chronologie des Manetho, Berlin* 1867, p. 64 sqq.). Is numerum 2206 mutavit in 2016, reliquos servavit ita, ut immortalium anni sint 24925 (quot nos jam ex singulis numeris colligimus), mortalium vero anni 2303+2121+850. Summa annorum 30196 quum contineat viginti periodos Sothiacas et annos 976, periodos illas viginti pertinere censet usque ad an. Sothiacum 1321 (19 Juli) a. C, reliquos vero annos 976 usque ad an. 346/345 (Nov.) a. C., atque hoc anno, non vero an. 340, ut Bœckhius exputavit, Nectanebum regem Æg. ultimum obiisse. Quam recte finis Nectanebi in an. 345 removeatur, nunc non quæro. Monuisse sufficiat Ungeri computum eo labefactari quod anni 850 sec. Africanum pertineant usque ad finem Darii Codomanni, non vero, usque ad mortem Nectanebi; deinde autem sec. Ungerum secundus Manethonis liber desineret in an. 1195 a. C., qui nullius est excidii Trojani; denique parum cadit in mythicæ chronologiæ simplicitatem quod neque immortalium regnum explet certum periodorum numerum, neque Menis annus primus cum initio periodi componitur. Porro fallitur Ungerus Africanum putans Trojæ excidium collocasse in an. 1198. Patere hoc dicit ex Excerptis Barbaris, ubi p. 77 in *fine* laterculi regum Lacedæmoniorum ab Olymp. 1 ad reditum Heraclidarum anni 350, inde vero (p. 75) ad Ilium captum anni 72 computarentur (776+350+72=1198 a. C). At nituntur hæc locis aperte mendosis. E reliqua Barbari chronologia certissime constat Trojæ excidium ab Africano assignari anno 1184 vel 1183. *Initio* laterculi regum Lacedæm. ab. Ol. 1 ad initium regni Eurysthei computantur anni 325, ut apud Eusebium; itaque reditus Heraclidarum pertinet ad an. 1101; inde ad Trojæ excidium (1183) sunt anni 82; ex Barbari numeris (p. 75) nonnisi 72 colliguntur, quoniam librarii errore Ægistho septem anni adscribuntur, quorum loco 17 ex Eusebio reponendi sunt. Quodsi in *fine* laterculi Lacéd. pro 325 annis ponuntur anni 350, id mero fit errore. Totus scilicet regum laterculus mire corruptus est. Pro novem regibus notissimis, qui usque ad Olympiadem primam regnarunt, undecim recensentur, quorum ex regnis colligitur summa ann. 370, qui pro illis 350 notandi fuissent. Nimirum post Agesilaum regem sextum interponitur Cemenelaus quidam cum annis 44, et post Alcamenem regem nonum Automedus cum annis 25 adjicitur. Hunc esse Aristodemum Eurysthei patrem, qui pro filio per 25 annos regnum administrasset, opinatur Ungerus. Quinam Cemenelaus fuerit, non dixit. Uterque debetur stupori Barbari, qui græca sua non intellexit. Ecce laterculum, in quo juxta Barbari numeros notavi Eusebianos: Eury-

denique pertinet quod de παλιγγενεσίας cyclo annorum 440 e Varrone prodidit Augustinus De civ. dei 22, 28 (*). Qui quidem cyclus ille ipse est, qui ab æra Trojana (1193) ad Urbem conditam pertinet.

Aliæ æræ Trojanæ, quæ cyclis integris a prima Olympiade distant, complures deprehenduntur, modo teneas, quod supra jam monui, initium cycli ab aliis cum initio belli, ab aliis cum fine ejus componi. Reditus Heraclidarum ex eodem computo a variis æris Trojanis distat annis 63 aut 126 aut 189.

Epochæ belli Trojani.

1. An. 1227 a. C.	=	7 × 63	ante Ol. 1.	
2. An. 1154 . . .	=	6 × 63	. . . .	(1)
3. An. 1280 . . .	=	8 × 63	. . . .	(2)
4. An. 1343 . . .	=	9 × 63	. . . .	(3)
5. An. 1595 . . .	=	13 × 63	. . . .	(4)

stheus an. 42 (42 Eus.). Ægeus 2 (1). Echestratus 34 (35). Labotas 37 (37). Doryssus 29 (29). Agesilaus 30 (44). Cemenelaus 44 [i. e. Ἀγησίλαος λ'. ἡ κειμένη ἄλλως μδ']. Archelaus 60 (60) Teleclus 40 (40). Alcamanus 27 (37). Automedus 25 [i. e. Ἀλκαμένης κζ'. αὐτόσε λζ' κε (i. e. κεῖται)]. Verba αὐτόσε λζ in αὐτόμεδος corrumpenti fortasse obversabatur Automedus, quem in antecc. memoraverat in laterculo regum Sicyoniorum. Similiter in laterculo Atheniensium regum ex verbis διὰ βίου Diabeus quidam elicitur.

(*) Augustinus de civ. d. 22, 28 : *Mirabilius autem quiddam Marcus Varro ponit in libris quos inscripsit De gente populi romani, cujus putavi verba ipsa ponenda : « Genethliaci quidam scripserunt, inquit, esse in renascendis hominibus quam appellant* παλιγγενεσίαν *Græci; hanc scripserunt confici in annis quadringentis quadraginta, ut idem corpus et eadem anima, quæ fuerint conjuncta in homine aliquando, eadem rursus redeant in conjunctionem.* » Cum his componendus est locus Probi ad Virg. Ecl. 4, 4 : *Sibylla Cumana post quattuor sæcula* παλιγγενεσίαν *futuram dicit.* Unde colligas græco 441 annorum periodo accommodatam esse istam de seculis annorum 110 doctrinam, quam octavo Romæ urbis sæculo emergere videmus, sed quam neque posterior ætas adoptavit neque novit antiquior (Vid. Th. Mommsen *Die Sæcula in Ræm. Chronologie,* p. 187 sqq.).

(1) *Artemon* ap. Suid. v. Ἀρκτῖνος ab Olymp. 9 (744 a. C.) usque ad τὰ Τρωικὰ computavit annos 400, adeo ut annus excidii sit 1144, annus expeditionis 1154.

(2) Plutarch. *Vit. Homeri* c. 38 a Xerxis in Europam transitu (480 a. C.) usque ad expeditionem Trojanam numerat annos 790. Hinc efficitur an. 1270 a. C, qui non expeditionis, sed excidii esse debet, quum annus cyclicus sit 1280. — *Aretes* ap. Censorin. De die nat. c. 21 ab Olymp. 1 usque ad Troica esse statuit annos 514. Hinc nanciscimur an. 1290, quem Aretes expeditionis annum esse statuerit, adeo ut cyclicus annus 1280 cum excidio Trojæ componendus sit. — Eadem æra Trojana subesse videtur calculis Herodoteis (2, c. 145 et 1, c. 7), quamquam certus quidam annus ex iis erui nequit (Reizius et Larcherus Ilium captum ex Herodoti sententia censent an. 1270, Freret an. 1282, Clinton F. H. 1, p. 183 anno fere 1263). Ceterum Herodotus talia parum curat, neque in calculis sibi constat, ut liquet ex comparatis 8, 131 et 2, 145. Vid. Clinton. l. l. — Æra Trojana anni 1280 subindicari videtur etiam ap. Plutarch. in Cimon c. 8, ubi ossa Thesei an. 476 a. C. reportata esse dicuntur 800 circiter annis post fugam Thesei. Cum Menesthei anno 14 componi solet expeditio Trojana, quæ si assignatur anno 1280, fuga Thesei incidit in an. 1294 a. C. (818 ante 476).

(3) *Timæus* ap. schol. Apoll. Rhod. 4, 1246 a Troicis usque ad coloniam a Chersicrate in Corcyram deductam (734. Ol. 11, 2) annos sexcentos computavit. 734+600=1334, qui est annus excidii, adeo ut expeditionis annus sit 1343. Cadunt in hanc æram quæ ex Timæo (fr. 66) narrat Tzetzes ad Lyc. 1141. — Eodem modo statuit *Duris* (ap. Clementem Strom. p. 337), qui ab excidio Trojæ usque ad Alexandri in Asiam transitum (vere an. 334) annos mille præterlapsos esse dixerat. — Anni 417, quos Timæus sec. Censorinum l. l. a Troicis ad primam Olympiadem computavit, pertinent ab an. 1343 ad an. 926 a. C. sive usque ad Iphiti s. Lycurgi Olympiadem, quemadmodum in computo Attico 417 anni numerabantur ab an. 1193 ad an. 776 sive ad Chorœbi Olympiadem. V. Fragm. Chronol. p. 125.

(4) *Clemens* Alex. p. 145 a Cecrope ad Alexandri in Asiam transitum (vere an. 334) annos 1828, a Demophonte annos 1250 numerari prodit. Demophontis anno primo (sec. Hellanicum) vel ultimo Menesthei anno (sec. Euseb.) captum est Ilium. Igitur :

Cecropis annus 1.	2162 = 22×63	ante Ol. 1
Expeditio Trojana.	1595 = 13×63	
Menesthei annus ultimus.	1585.	
Demophontis annus 1.	1584.	

Ejusmodi computus a suetis rerum græcarum chronologiis prorsus abhorrens eorum esse potuit, qui Ogygem Atticum cum Ogyge Titane, Beli Assyriorum regis coætaneo, componebant (Vid. not. ad Castoris fr. 1 p. 157 et Thalli fr. 1 in Fr. Hist. 3, p. 517). Ab Ogyge ad Cecropem Attici numerabant annos 189, adeo ut secundum Clemen-

Epochæ reditus Heraclidarum.

1. An. 1091 a. C. = 5 × 63 ante Ol. 1 (5)
2. An. 1154 a. C. = 6 × 63 . . . . . . (6)

In Atheniensium historia reditus Heraclidarum nullius erat momenti. Itaque insigniorem locum epocha ejus in Attico computo non obtinuit, sed octoginta annis Trojæ excidio posterior (7) ponebatur in medio cyclo, cujus finem mors Codri nobilitavit. Incidit igitur reditus sec. vulgarem computum in an. 1104 vel 1103 (80 post 1184 vel 1183), secundum Thrasyllum in an. 1113 (80 post 1193). Ab hoc anno 1113 uno cyclo distat an. 1050, cui reditum H. assignavit Phanias Aristotelicus (8). Haud dubie igitur etiam æra Trojana Phaniæ uno cyclo inferior erat vulgari illa anni 1193 (— 63=1130). Præterea alias æras Trojanas integris cyclis a vulgari distantes passim usurpatas esse ex veterum testimoniis nonnullis colligas. Sic æram anni 1004 (3×63 post 1193) a Pythagoreis quibusdam adoptatam esse postulat locus in Theologumenis Arithmeticis (9). Alia æra anni 1256 (63 ante 1193) nescio an e loco corrupto Eutropii elicienda sit (10).

---

tem Ogygis epocha incideret in an. 2150. Sed nescio an Clemens Cecropem cum Ogyge confuderit; nam novem cycli qui ap. Clem. a Troicis ad Cecropem labuntur, in Attica chronologia usque ad Ogygem pertinent. Porro quo tempore sec. Clementem Cecrops vixit, eodem Ogyges vixit sec. Varronem, qui in libro De re rustica 3, 1, circa an. 50 a. C. scripto, dicit Thebas ab Ogyge conditas esse fere ante 2100 annos, i. e. circa an. 2150. Præteriens moneo corruptela laborare Varronis fragmentum ap. Censorin. De d. n. c. 21, ubi pro *mille circiter et sexcentis* (DC) *annis*, qui sint a diluvio Ogygio ad Olymp. 1, legendum *mille circiter et quadringentis* (CD).

(5) *Ephorus* sec. Diodor. 16, 76, 5 ab obsidione Perinthi (341, Ol. 109, 4) usque ad reditum Heraclidarum computavit annos 750. Pertinet igitur reditus ad an. 1091. Idem computus erat *Sosibii Laconis*, uti liquet e Censorino l. l. c. 21 et Clemente p. 141 (Vid. Fr. Histor. 2, p. 625). Fortasse etiam æra Trojana eadem usi sunt Ephorus et Sosibius, ut Bœckhius conjecit. Clemens Al. Strom. p. 145 Ephorum dicit ab Euæneto archonte (Ol. 111, 2. 335) exputasse ἔτη ψλέ (735+335=1070 a. C.). Qui numerus si recte habet, pertinebit ad initium regum Lacedæmoniorum.

(6) *Clitarchus* et *Timæus* sec. Clement. 1, p. 337 ab Alexandri in Asiam transitu (vere an. 334) ad reditum Heraclidarum annos esse 820 statuerunt. 820+334=1154 a. C., sive 189 post æram Trojanam anni 1343. Pro annis 63 vel 126 vel 189 inter Troica et reditum H. intercedentibus passim numeri rotundi an. 60 (ap. Strab. p. 582), vel 120 vel 180 (ap. Clement. p. 145) ponuntur. Similiter Ionica migratio 60 annis post reditum H. locum habuisse dicitur, dum accuratius Philostratus Heroic. p. 194 inter Troica et Ionicam migrationem annos 127 (deb. 126) intercedere prodit.

(7) Antiquissimus hujus computus testis est Thucydides, qui Hellanicum secutus fuerit. Hellanicus inde ab expeditione Trojana ad reditum Heraclidarum tres generationes tricenorum annorum computaverit. Idem (fr. 82) inter judicia de Halirrhothii causa et de Oreste *undecim* generationes intercedere dixerat; sec. Marmor Parium vero intercedunt anni 330 (1268-938) sive 11×30, ex Hellanici, opinor, computatione. Vulgo quidem in Hellanico legitur ἐννέα γενεαῖς, quod in ἕνδεκα γενεαῖς corrigendum esse dixi in Fr. Hist. 3, p. 796. Vulgatam defendit Brandis (*De temporum gr. antiquissimorum rationibus*. Bonn. 1847, p. 9). Alcippen ab Halirrhothio vitiatam neptin Cecropis ex Agraulo filia fuisse, ideoque judicium ad Amphictyonis regis tertii tempora referri potuisse dicit. At hoc si admiseris, dicendum etiam foret de Cephalo causam non cum regno Erechthei et sexta inde ab Orestis judicio generatione, sed cum septima et Cecropis II regno componendam fuisse, quoniam Procris a Cephalo vitiata erat filia Erechthei. — Ceterum Hellanicum usum esse Trojana æra vulgari computi Attici (1193-83), ex iis colligo quæ de sacerdotibus Junonis Argivæ ap. Eusebium et Hieronymum notantur. Hæc enim ex Hellanici Ἱερείαις Ἥρας fluxisse verisimillimum est. Jam vero Hypermnestra, quæ prima erat sacerdotum Danaidum, in Hieronymi Chronico ponitur an. Abr. 581, 1435 a. C. sive 252 (4×63) ante excidium Trojæ an. 1183, adeo ut ab ipso hoc anno Hellanicus cyclos computasse videatur. Vid. Fr. Hist. 4, p. 633 sq., ubi simul dixi de Neptuni sacerdotum catalogo, quem in marmore Halicarnassense superstitem habemus. Summa annorum ex eo colligitur 504 sive 8×63. A Telamone Neptuni filio usque ad Antham, quem historici Halicarnassum condidisse perhibent, catalogus annos habet 90, quibus spatium inter Trojanam expeditionem et reditum Heraclidarum interjectum significari videtur.

(8) Phanias ap. Clement. p. 145 a reditu Heraclidarum usque ad Euænetum archontem Ol. 111, 2. 335-34 a. C. exputavit annos 715. Phania usum esse auctorem Marmoris Parii suspicatus est Bœckhius, cui conjecturæ Clementis locus adversatur.

(9) In Theologumenis Arithm. p. 40 ed. Ast. ex Androcyde, Eubulide, Aristoxeno, Hippoboto et Neanthe refertur periodum τῆς μετεμψυχώσεως esse annorum 216 (6×6×6); Euphorbi vero animam in Pythagora revixisse post 2×216=432 annos, qui cum vitæ Pyth. annis 82 efficerent summam annorum 514 inde a temporibus Troicis. Jam vero Clintonus (F. Hell. 1. ad an. 570) probavit Pythagoram ex Aristoxeni et Iamblichi sententia natum esse circa an. 570 a. C.; igitur Euphorbus ad Trojam cecidit circa an. 1002 (570+432). Annus 1004 tribus cyclis distat ab an. 1193 æræ vulgaris. Cf. Aristoxeni fr. 23 in Fr. Hist. 2, p. 280, ubi paullo aliter statui, quoniam natales Pythagoræ retuleram ad Ol. 48, 1. 486, ex conjectura Bernhardyi, qui hunc computum Eratostheni (fr. 8 p. 200 in Fr. chronol.) attribuit. Quod probare non debebam.

(10) Eutropius dicit Romam conditam esse *Olympiadis sextæ anno tertio* (754-53 a. C.), *post Trojæ excidium*,

Denique monendum est computum Atticum a nonnullis misceri cum Olympico. Sic Sosibius Laco l. l. Heraclidarum reditum computo Olympico ponit in an. 1091 (5×63 ante Olymp. 1), et ab hac epocha proficiscens computo Attico octoginta annos numerat usque ad excidium Trojæ (1171). Alia miscendi ratione epochæ antetrojanæ computantur a Trojani belli æra Olympica (1217 a. C.), in subsequentibus vero epochis, insertis alicubi annis viginti quattuor, transitus paratur ad computum Atticum qui pendet ab æra Trojana anni 1193. Ejusmodi calculis nituntur quæ in Excerptis Barbaris de Argivorum et Atticorum regum temporibus traduntur.

His præmissis, videamus de epochis historiæ Atticæ. Ac primum quidem apponam unde pateat eas adornatas esse secundum cyclos annorum 63.

1. A diluvio Ogygio usque ad Cecropem regibus Attica caruit per annos 189 sive 3×63, uti testatur Eusebius in Præpar. Evang. 10, p. 489, per annos 190, ut idem minus accurate dicit in Chron. lib. I, p. 133 ed. Mai et in Cramer. Anecd. Par. 2, p. 137 (1).

2. Cecropidæ et Erechthidæ reges quattuordecim sec. Excerpta Barbara regnarunt annos 441 sive 7×63. Ex singulis codicis numeris colliguntur anni 443, qui cum reliqua laterculi ratione (quam vide infra) non quadrant. Quare Demophonti pro 35 annis nonnisi 33 anni ex Eusebio adscribendi fuerint.

3. A Cecrope usque ad expeditionem Trojanam vel etiam, licet minus recte, usque ad excidium Ilii numerabantur anni 378 sive 6×63. Apud Castorem pertinent usque ad annum excidii (1586-1208 a. C.). Similiter apud Eusebium in præfatione p. 9 ed. A. Schœne (Berolin. 1866) legitur : *A Cecrope usque ad captivitatem Trojæ anni CCC[L]XXVIII* sec. codd. AP, anni CCC[L]XXVIIII sec. cod. B. In utroque numero excidisse signum L in aprico est. In Canone ex singulis regnorum annis summa colligitur an. 375, cujus rei causam infra videbimus. Sed in ipso etiam Canone computus quem præfatio habet, eo indicatur, quod nomini Cecropis secundi in plurimis codd. adscribuntur anni 44, qui cum reliquis numeris efficerent summam an. 379, dum ipse laterculus nonnisi 40 Cecropis annos recenset. — In Excerptis Barbaris anni 378 pertinent usque ad Menesthei annum decimum quartum, quo sec. Eusebii Canonem suscepta est expeditio Trojana. Sec. Marmor Parium expeditio incidit in Menesthei annum decimum tertium, sive an. 1218 a. C., an. Marm. 954; verum quum pertineat potius ad an. 1217 a. C., componenda erat cum Menesthei anno decimo quarto. Barbari igitur laterculus computo nititur quo sex cycli numerabantur a Cecrope usque ad annum expeditionis 1217, quamquam ipse auctor aliam æram Trojanam (an. 1193) adoptavit. — In Marmore Pario sec. Seldeni editionem Cecropis annus primus est an. Marmoris 1318, qui ab anno excidii Trojani 945 (9×63) distat annis 373. Sed ipse Seldenus fatetur in hac Marmoris parte; quæ nunc deperdita est, literarum

---

ut qui plurimum minimumque tradunt, CCCXCIV°. Verba postulant ut duæ memorentur æræ Trojanæ, quarum altera fuerit usitatissima illa apud Romanos potissimum scriptores, qua excidium Trojæ ponitur in an. 1184 vel 1183, a. C., 431 vel 430 ante 753. Excidium quod 394° anno ante 753 contigerit (an. 1146 a. C.), a veterum calculis abhorret. At bene res habet, si centenarii numeri signum in Eutropio excidisse statuamus; sic enim duas æras Trojanas 63 annis inter se distantes nanciscimur. Scriptum igitur fuerit : *post Trojæ excidium, ut qui plurimum minimumque tradunt,* [*C*]*CCCXCIV°* [*aut* CCCCXXXI°]. Idem centenarii numeri signum alio loco excidit in Orosio 2, c. 4, ubi : *Anno post eversionem Trojæ CCCCXIV°* (leg. CCCCX[C]IV), *Olympiade autem VI°* (i. e. Ol. 6, 3, ut ap. Eutrop.) *Roma... condita est* (753+493=1246). Novit sane Orosius (1, 17) vulgatem æram Trojanam (an. 1183), qua ab urbe condita ad Ilium captum anni 430 numerantur. Eundem vero in mythicarum rerum temporibus etiam auctore usum esse, qui annum excidii Trojani posuit 1246, vix est dubium. Sic a Cecrope usque ad Trojani belli vel initium vel finem numerari solent anni 6×63=378; Orosius vero 1, 9 Amphictyonis regnum posuit annis 810 ante Ol. 6, 3. 753=1563 a. C. Quot annos dederit Cranao et Cecropi non constat quidem, sed tot fere dederit quot apud Eusebium habemus (59). Secundum hæc Cecropis annus 1 foret 1622. Ratio cyclica postulat an. 1624=378 ante 1246. Inde ad Ogygium diluvium Attici numerabant annos 189, adeo ut ab anno 1624 proficiscentes nanciscamur annum 1813, qui an. 753 distat annis 1060, MLX, pro quibus in Orosii editionibus librariorum errore legitur MXL.

(1) In Canone diluvium Ogygium notatur ad an. Abr. 260, Cecropis annus primus ad an. Abr. 461. Intercedunt anni 199. Nimirum cycli sex, qui sunt a Cecrope usque ad Troica, Eusebii auctor computavit ita ut exirent in annum excidii Trojæ; computandi vero rectius erant usque ad annum expeditionis. Quo facto pro annis illis 190 nanciscimur annos 189.

elementa adeo detrita fuisse, ut vel perspicillorum usu vix agnosci potuissent. Itaque nullus dubito quin unam literam haud recte Seldenus legerit, et Cecropis annus non fuerit XHHHΔΠIII, 1318, sed XHHHΔΔIII, 1323. Sic usque ad Trojæ excidium labuntur anni 378, ut apud Castorem et Eusebium, et non modo annus excidii Trojani, sed primus etiam totius chronici annus cyclis integris ab anno Diogneti archontis distat. Iste Diogneti annus (264 a. C.) nulla re gesta in historiarum annalibus insignis. Quodsi nihilominus auctor Chronici ad hunc annum supputationes suas direxit, propterea hoc fecit quod inde ab Atticorum regum initio usque ad Diogneti archontatum tres cyclos maximos ($3\times441=1323$) absolvi statuit (*). Qua de re haud dubie monuerat in primis Marmoris versibus, ex quibus præter paucorum verborum ruinas nihil habemus superstes.

4. Ab expeditione Trojana usque ad finem Thymœtæ computabantur anni 63; nam capta Troja est, sec. Hellanicum (fr. 143) Demophontis anno primo, Demophonti vero ejusque successoribus Erechthidis in Eusebii Canone attribuuntur anni 54.

5. Ab anno expeditionis Trojanæ, 1217 a. C., usque ad mortem Codri, 1092 a. C., in Excerptis Barbaris habes annos 126, 2×63. Eosdem annos 126, sed ab excidio Trojæ exputatos, præbet Castor. Consequitur eos, qui ab expeditione Trojana usque ad finem Erechthidarum 63 annos numerabant, alteros 63 annos dedisse Nelidis regibus, Melantho et Codro. Pro hisce annis 63 cur in Eusebio et Exc. Barb. nonnisi 58 anni ponantur, videbimus infra.

6. Archontibus perpetuis Eusebius lib. I, p. 130 tribuit annos 315, 5×63. In Canone sunt anni 316.

7. Archontes perpetuos et septem archontes decennales a nonnullis ita compositos esse, ut conjunctim sex cyclos sive an. 378 complerent, patet e Castore, qui ita rem adornavit ut essent:

archontum perpetuorum anni $308 = 5 \times 63 - 7$
archontum decennalium anni $70 = 63 + 7$.

Nam quod in codice Eusebii pro numero CCCVIII exaratur CCCVIIII, apertum est vitium.

8. Archontes septem decennales cum antecedentibus historiæ Atticæ epochis ita a nonnullis junctos esse, ut summa conflaretur annorum 882, sive duorum cyclorum maximorum (2×441), liquet e numeris Castoreis, necnon ex Joanne Antiocheno (fr. 13 in Fr. H. 4, p. 547), ubi codex vitio manifesto habet: ἐκράτησε τὰ πάντα ἔτη ϡπϐ' (982) pro ἔτη ωπϐ' (882).

Quamvis igitur regum et archontum laterculi qui ætatem tulerunt, in diversas quique partes abeant, tamen comparatione docemur eos omnes e fundo communi profectos esse, in quo insigniores historiæ Atticæ epochæ ratione cyclica ita definiebantur ut inde a Cecrope usque ad Charopem archontem cycli tredecim sive anni 819 colligerentur (**) hunc in modum distributi:

(*) Nescio an similis generis fuerit Chronicon græcum marmori inscriptum, cujus fragmentum repertum in agro Romano. Vid. Henzen, *Eine neuentdeckte griechische Zeittafel*, in *Rhein. Museum, Jahrgang*, IX, p. 161-178 (an. 1853). In hoc chronico res supputantur ab an. 16 p. C. Pars servata usque ad Solonis tempora pertinet; deperdita quousque processerit, haud liquet. In averso marmoris latere ἀνάγλυφον exstat. Equum ducit vir inermis. Post hunc viri armati incedunt habitu placido. Dein alius equi caput conspicitur. Vestitum virorum nonnullorum orientalem esse censet Garucci Neapolitanus, monente Henzenio. Conjecerim repræsentari Æneæ adventum in terram Latinorum. Advenisse autem Æneas dicitur post captum Ilium anno tertio sive 1181 æræ communis, qui foret marmoris annus 1197 ($1181+16$)$=19\times63$. Ab Ilio autem capto (1184) usque ad an. 16 p. C. duodecim complentur Sæcula, sive tot annos quot Romam duraturam esse Varronis ætate vates Etruscus prædixerat (Censorin. 17, 15).

(**) Sponte intelligitur nullam hoc loco rationem habendam esse computi adulterini, ex quo Cecropis annus primus est 2162 a. C., sive 22×63 ante Olymp. 1, apud Clementem, ut supra monui.

		A. C. Sec. comput Atticum.	A. C. Sec. Troj. æram Olympicam.
Regum solitudo.	Ogygium diluvium.	1760	1784
	189 = 3 × 63.		
	Cecrops.	1571	1495
Cecropidæ.	378 = 6 × 63.		
	Expeditio Trojana.	1193	1217
	63.		
	Melanthus.	1130	1154
Nelidæ.	63.		
	Medon.	1067	1091
Archontes perpetui.	315 = 5 × 63.		
	Charops.	752	776
Archontes decennales.	70.		
	Creon.	682	706

Hoc computi Attici quasi πρωτότυπον in Eusebio, Castore, Excerptis Barbaris et Marmore Pario compluribus modis variatum est. Variati autem computi causæ ex eo repetendæ sunt

1. Quod nonnulli belli Trojani æræ Atticæ (1193) substituerunt æram Olympicam (1217).

2. Quod cycli sex, qui sunt a Cecrope ad Troica, non computantur ab anno expeditionis Trojanæ (1193), sed ab anno excidii urbis (1184 vel 1183), idque ita ut aut summa annorum 819 decem vel novem annis minuatur, aut, servandæ rationis cyclicæ causa, totidem anni in posttrojanis temporibus addantur.

3. Quod nonnulli duos computos miscent, priores epochas secundum Trojæ æram Olympicam computantes, deinde vero insertis annis viginti quattuor ad computum Atticum transeuntes.

4. Quod decennalium archontum tempus, quod a temporis spatio cyclis definito excludebatur, et ipsum in computum cyclicum recipiunt, adeo ut a Creonte ad Cecropem sint anni 882 (2×441). Quo facto in antecedentibus epochis vetus computandi simplicitas turbatur.

5. Quod septem archontum decennalium annos alii septuaginta, alii nonnisi sexaginta octo fuisse statuunt.

Qui disertis verbis archontum decennalium tempus produnt, Eusebius, Barbarus, Castor et Vellejus 1, 8, annos septuaginta iis assignant; at fuisse qui aliter statuerent, e Nicolao Damasceno (in Fr. H. 3, p. 386) liquet, quippe qui Hippomenem propter facinus in filiam commissum magistratu excidisse perhibet. Hoc vero accidisse post exactum muneris annum octavum, adeo ut archontum anni 68 colligantur, propterea statuendum est quod in Marmore Pario Creontis annus non est an. 682, sed 684 a. C. (*), et quod Nelidis regibus a nonnullis pro 63 annis dantur an. 58 sive 63-5, qui respondent archontum annis 68 sive 63+5; scilicet quinque annis qui in archontum tempore cyclum excedebant, demti sunt Nelidarum cyclo, ut summa annorum cyclica conservaretur. Eodem denique pertinere videbimus quod Pausanias in archontum decennalium tempore quinque annis a vulgari computo discedit.

(*) Eodem refero quod apud Euseb. Chron. lib. I, p. 138 Mai. legitur : *Et primus quidem annuus princeps fuit Creon vicesima quarta Olympiade* (Ol. 24, 1=684 a. C.). Idem sane in Canone Creontem ponit in an. Ol. 24, 3. 682; at inde haud sequitur eundem etiam libro primo minus accurate significari, quum sæpius liber primus a Canone dissentiat. Sic supra jam vidimus de Cecropidarum annis alia libro primo, alia in Canone exhiberi. Africanus ap. Syncellum p. 212, 2 et in Exc. Barbaris Creontis annum 883, inter 684 et 682 medium, selegit, eumque secuti sunt Clinton et Fischer in tab. chron. Quo quidem conciliandi studio nihil nos lucramur, et veteres computi obscurantur. De aliorum sententiis ab Africano ap. Sync. allatis, ex quibus Creontis annus est aut Ol. 19, 1. 704 aut Ol 25, 1. 680, videbimus postea.

CANON EUSEBII.

Eusebii et Castoris et Barbari canones computo nituntur, quo tempus archontum decennalium cum antecedentibus historiæ periodis ita junctum erat, ut a Cecrope usque ad Creontem anni 882 sive duo cycli maximi conficerentur. Itaque quum archontum dec. anni 70 aut 68 cyclum excederent annis septem aut quinque, totidem anni aut archontibus perpetuis (ut ap. Castorem), aut Nelidis (ut ap. Euseb. et Barb.) aut Cecropidis demendi erant. Auctor vero ex quo Eusebianus regum catalogus derivatus est, a vetere computo eatenus recessit quatenus primos sex cyclos, qui a Cecropis anno primo usque ad *initium* belli Trojani (1193) pertinebant, ad *finem* usque belli (1184) numeravit, adeo ut a Cecrope ad Creontem non amplius essent anni 882, sed an. 873. Totidem etiam e Canone Eusebiano colliguntur, quamquam non ad amussim singula exacta sunt, quod quidem apud serioris ævi Chronicôn scriptores, quos interior harum computationum ratio latebat, nemo mirabitur. Computavit Eusebius hunc in modum :

Cecropidæ	1555 — 1127 a. C., an.	429; debebat	432.	
Nelidæ	1126 — 1069.	58; . . .	56	(63—7)
Arch. perp.	1068 — 753.	316; . . .	315	
Arch. dec.	752 — 683.	70; . . .	70	(63+7)
Creon	682	873	873	

Videlicet laborat Canon eo quod archontibus perpetuis attribuit annos 316 pro 315 (5×63), quot recte exhibentur Eusebii libro primo. Deinde si Nelidis dantur anni 58 (63—5), archontibus decennalibus dandi erant anni 68 (63+5), ita ut Creontis annus esset 684, Ol. 24, 1, uti legitur libro primo; sin his dare voluit annos 70 (63+7), Nelidis dandi erant 56 (63—7). His igitur vitiis quum accidisset ut abundarent anni tres, eos detraxit Cecropidis, quibus pro annis 432 (441—9) dedit 429, ita ut usque ad annum capti Ilii non essent 378 (6×63), uti recte dixerat libro primo, sed 375, et annus capti Ilii non esset 1184, sed 1181.

Reges Cecropidæ.			An. Abr.	A. C.	
1. Cecrops I.	50		461	1555	
2. Cranaus.	9	59	511	1505	
3. Amphictyon. . .	10	69	520	1496	
4. Erichthonius. . .	50	119	530	1486	
5. Pandion I.	40	159	580	1436	
6. Erechtheus . . .	50	209	620	1396	
7. Cecrops II. . . .	*40	249	670	1346	44 in titulo.
8. Pandion II. . . .	25	274	710	1306	
9. Aegeus	48	322	735	1281	
10. Theseus.	30	352	783	1233	
11. Menesthei an. .	1	353	813	1203	
	11	363	823	1193	[*Exp. Troj.*]
	14	366	826	1190	Exped. Troj.
an. ultimus.	23	375	835	1181	Troja capta.
12. Demophon. . . .	33	408	836	1180	(anno 379 sec.
13. Oxyntes.	12	420	869	1147	lib. prim.).
14. Aphidas	1	421	881	1135	
15. Thymœtes	8	429	882	1134	
Reges Nelidæ.					
1. Melanthus	37		890	1126	
2. Codrus.	21	58	927	1089	
Archontes perpetui.					
1. Medon.	20		948	1068	
2. Acastus.	36	56	968	1042	
3. Archippus	19	75	1004	1002	
4. Thersippus. . . .	41	116	1020	993	
5. Phorbas.	*31	147	1064	952	30 sec. p. 130.
6. Megacles.	30	177	1095	921	
7. Diognetus. . . .	28	205	1125	891	
8. Pherecles.	19	224	1153	863	
9. Ariphron.	20	244	1172	844	
10. Thespius	27	271	1192	804	
11. Agamestor	20	291	1219	797	
12. Aeschyli an. . .	1	292	1239	777	
	2	293	1240	776	Olymp. I. 1
an ultim.	23	314	1261	751	
13. Alcmæon.	2*	316	1262	754	315 sec. p. 139.
Archontes decennales.					
1. Charops	10		1264	752	Ol. 7, 1.
2. Aesimides.	10	20	1274	742	
3. Clidicus.	10	30	1284	732	
4. Hippomenes . .	10	40	1294	722	
5. Leocrates.	10	50	1304	712	
6. Apsander	10	60	1314	702	
7. Eryxias.	10	70	1324	692	
Creon.			1334	682	Ol. 24, 3.

CANON CASTORIS.

Castor in Chronicis ubique utitur Trojani belli æra Olympica (1217-1208), et in cyclis supputandis ab excidii anno 1208 proficiscitur. De Athenarum regno numeros Castoreos Eusebius libro primo (p. 134 Mai) ita tradidit, ut uno anno ab iis quos computi ratio postulat, recedant (*):

Cecropidæ	an.	450, debebat	451	504 (8 × 63)
Nelidæ.		52. . . .	53	
Arch. perp.		309. . . .	308	378 (6 × 63)
Arch. dec.		70. . . .	70	
		881	882	(2 × 441)

Jam quum a Cecrope usque ad captum Ilium (1208) anni 378 numerandi sint, computus Castoris ita habet:

	An. 1, a. C.	1586	378 (6 × 63.)	
Cecropidæ an. 451.	378	1209		
	379	1208	63	
	441	1146		
	442	1145	10	63
	451	1136		
Nelidæ an 53.	452	1135	53	
	504	1033		
Arch. perp. an. 308.	505	1082	308	378 (6 × 63.)
	812	775		
Arch. dec. an. 70.	813	774	70	
	882	705		
Creon.	883	704 sive Olymp. 19, 1.		

Novit hunc computum Africanus, ex quo Syncellus p. 212,B tradit nonnullos Creontis annum assignasse Olympiadi 19. Ex eodem Africano Eusebius hauserit. Quodsi quis Castoris computum ad Atticam Trojæ æram transtulit et anno 1208 annum 1184 substituerit, omnia 24 annis inferiora evadunt et Creontis annus est 680, sive Olymp. 25, 1. Fuisse vero qui ita statuerunt, idem Africanus l. l. testatur. Ceterum vides Castorem, quamvis priores sex cyclos usque ad *excidium* Trojæ numeraverit, sicut Eusebius, nihilominus summam cyclicam annorum 882 eo conservasse, quod in posttrojanis temporibus decem annos adderet, Cecropidis pro 441 annis tribuens annos 451.

Si quis illum computum Atticum, quem tanquam πρωτότυπον supra posui, ad æram Olympicam transferat, Ogygii diluvii et Cecropis et Charopis epochæ ab annis 1760. 1571. 752 transponendæ sunt in annos 1784. 1595. 776 a. C. Ac fuisse qui diluvium Ogygium an. 1784 accidisse statuerent, licet probare. Eodem enim anno contigisse credebatur quo exitus Judæorum, qui refertur ad initium dynastiæ XVIII regum Ægyptiorum. Jam si excidii Trojæ annum ponamus 1184 a. C., Menæ annus primus, qui ab illo erat 4421[mus] (Cf. supra p. XXXVI), est 5604 a. C., dynastiæ vero I-XI regnarunt an. 2300, dynastiæ XII-XVII, sec. Exc. Barbara, an. 1520; igitur initium dynastiæ XVIII et exitus Judæorum et diluvium Ogygium pertinent ad annum 1784 (5604-3820) (**).

(*) Longius recedunt qui in Canone Euseb. ad Abr. an. 885 p. 56 ed. Schœne exhibentur anni 449 et 58 pro 450 et 52.

(**) Ab hoc anno 1784 (1008 ante Ol. 1) non multum recedit Africanus, qui computum græcum ad suam chronologiam Judaicam deflectens Ogygium diluvium accidisse statuit an. 1796 sive 1020 ante Ol. 1 (an. 1797 sec. Exc. Barb.). Syncellus p. 65, C (p. 121 ed. Bonn.): Οὐκοῦν τῶν ,α κ' ἐτῶν τῶν μέχρι πρώτης Ὀλυμπιάδος ἀπὸ Μωυσέως τε καὶ Ὠγύγου ἐκκειμένων, πρώτῳ μὲν ἔτει τὸ πάσχα καὶ τῶν Ἑβραίων ἔξοδος ἡ ἀπ' Αἰγύπτου, ἐν δὲ τῇ Ἀττικῇ ὁ ἐπὶ Ὠγύγου γίνεται κατακλυσμός· καὶ κατὰ λόγον· τῶν γὰρ Αἰγυπτίων ὀργῇ θεοῦ χαλάζαις τε καὶ χειμῶσι μαστιζομένων εἰκὸς ἦν μέρη τινὰ συμπάσχειν τῆς γῆς, ὅτε Ἀθηναίους τῶν αὐτῶν Αἰγυπτίοις ἀπολαύειν εἰκὸς ἦν, ἀποίκους ἐκείνων ὑπονοουμένους... Ταῦτα ὁ Ἀφρικανὸς ἐν τῷ τρίτῳ λόγῳ φιλαληθῶς καὶ ἐμμαρτύρως ἱστορῶν κτλ. Eusebius Pr. Ev. 10, 10, p. 489: Ἀπὸ Ὠγύγου, ἐφ' οὗ γέγονεν ὁ μέγας...κατακλυσμὸς, Φορωνέως Ἀργείων βασιλεύσαντος, μέχρι πρώτης Ὀλυμπιάδος..

Quod attinet Charopis epocham ab an. 752 sive Ol. 7, 1 ad an. 776 sive Ol. 1, 1 translatam, monere liceat haud casu fortuito fieri, ut Charopis annus sit etiam annus Romæ conditæ, urbis autem origines ab aliis Olymp. 7, 1, ab aliis Olymp. 1, 1 adscriptas esse (Vid. infra).

CANON BARBARI.

In Excerptis Barbaris duo computi miscentur. Quamvis ipse Barbari auctor Atticam belli Trojani æram (an. 1193) adoptaverit, fonte tamen usus est, in quo regum tempora secundum æram Olympicam (an. 1217) supputati erant, deinde vero, ut ad Atticum computum transitus fieret, archontum perpetuorum tempus 24 annis auctum est. Igitur a Cecrope ad Creontem esse debent anni 882+24=906 (1590-685 a. C.), quorum loco Barbarus collegit annos 907 (1590-684), uno anno aberrans. Similiter in singulis epochis quibusdam ab accurato computo paullulum recedit, hunc in modum :

	Cecropidæ	1590 — 1150 a. C. an.	441	
	Nelidæ	1149 — 1192.	58	
	Arch. perp.	1191 — 754.	338	
	Arch. dec.	753 — 684.	70	
	Creon	683	907	
Debebat vero :	Cecropidæ	1590 — 1150 a. C. an.	441	
	Nelidæ	1149 — 1192.	58	(63—5)
	Arch. perp.	1191 — 753.	339	(5×63+24)
	Arch. dec.	752 — 685.	68	(63+5)
	Creon	684	906	

Ceterum regum et archontum laterculum ita habet :

ἔτη συνάγεται ,αχ'...Ταῦτα γὰρ οἱ τὰ Ἀθηναίων ἱστοροῦντες Ἑλλάνικός τε καὶ Φιλόχορος οἱ τὰς Ἀτθίδας οἵ τε τὰ Σύρια Κάστωρ καὶ Θάλλος, καὶ Διόδωρος Ἀλέξανδρός τε ὁ πολυίστωρ καί τινες τῶν καθ' ἡμᾶς ἀκριβέστερον καὶ τῶν Ἀττικῶν ἁπάντων. Eusebius haud dubie abusus est Africano, qui de Ogygis epocha variorum scriptorum ab Eusebio memoratorum sententias varias pro more suo commemoraverit. Tantum vero abest ut scriptores illi de diluvio Ogygio in an. 1796 ponendo consenserint, ut eorum ne unum quidem hunc annum, quippe qui a Græcis computis prorsus alienus sit, exputasse crediderim. At bene nosti morem Ecclesiasticorum, qui ut fidem verbis suis adstruant, testium nomina αὐτῷ τῷ θυλάκῳ temere effundere solent. Thallus Ogygem Beli Assyrii æqualem et annis 322 τοῦ Ἰλιακοῦ πολέμου προγενέστερον fuisse statuit (v. Fr. Hist. 3, p. 518). Castor ὁ τὰ Σύρια, in *Assyriorum* chronologia Ogygem Beli æqualem non annis 1020, sed, siculi Varro, mille trecentis ab Olympiade prima disjunxit. Quodsi ab hoc distinxit Ogygem Atticum, 189 annis ante Cecropis epocham ponendum, hic ponendus erat in an. 1775. Hæc quum ita sint, patet auctoritatem loci Eusebiani esse nullam.

Cecropidæ.			A. C.	« *Anno* 208ᵉ *egressionis primus in Athenis regnavit Cecrops.* » Exitus Judæorum sec. Barb. pertinet ad 1797 (ad 1796 sec. African. ap. Sync. et Euseb.). — Beli annus I sec. Barb. est 2157 a. C., qui a Cecropis anno I distat annis 567 sive 15 × 63. — Exitus Iudæorum componitur cum Leucippi Sicyoniorum regis anno 43. Ab Aegialei anno I (2111 a. C., 1008 (16 × 63) ante reditum Heraclidarum anni 1103 sec. Barbar.) usque ad an. 1796, cui Africanus reditum H. et exitum Iud. assignat, labuntur anni 315 (5 × 63).
1. Cecrops..........	50		1590	
2. Amphictyon......	40	90	1540	
3. Erichthonius......	10	100	1500	
4. Pandion I........	50	150	1490	
5. Erechtheus.......	40	190	1440	
6. Cecrops II.......	53	243	1400	
7. Pandion II.......	43	286	1347	
8. Aegeus..........	48	334	1304	
9. Theseus..........	31	365	1256	
10. Menesthei an.....	1	366	1225	
....	9	374	1217	An. 1217 est expeditionis Trojanæ quæ incidit in Menesthei annum 14 (Cf. Canon Eusebii). In Barb. quum Nelidis pro 63 annis dentur 58, Cecropis annus I ab 1595 ad 1590, Menesthei annus 14 ab 1217 ad 1212 descendit. Recte vero sec. veterem computum usque ad Menesthei annum 14 colliguntur anni 378 sive 6 × 63.
....	13	378	1213	
		6 × 63		
....	14	379	1212	
......an. ultimus.	19	384	1207	
11. Demophontis an..	1	385	1206	
....	14	398	1193	
....	24	408	1183	« *A Solis* ('Ηλίου) *devastatione ad Ol. I anni* 407. » Barb.
......an. ultimus.	33 *	417	1174	Pro 33 in Barbaro legitur 35. Dedi 33 ex Eusebio; nam in uno alterove regno duobus annis erratum esse debet.
12. Oxynthas........	14	431	1173	
13. Aphidas..........	1	432	1159	
14. Thymœtas.......	9	441	1158	
		7 × 63		
Nelidæ.				
1. Melanthus........	37	478	1149	
2. Codrus..........	21	499	1112	« *A Cecrope ad Codrum anni CCCCXCIX* (CCCCXCII vgo). »
Archontes perp.				
1. Medon...........	20	519	1091	1091 = 2 × 63 post 1217; 5 × 63 ante Ol. I.
2. Acastus..........	39	558	1071	
3. Archippus........	40	591	1032	
4. Phorbas.........	33	632	992	
5. Megacles.........	28	659	959	
6. Diognetus........	28	687	931	
7. Pherecles........	15	702	903	
8. Alciphron........	22 *	724	888	Pro XXII legitur XXX. Mutavi ex Eusebio
9. Thespias.........	40	764	866	
10. Agamestor.......	26	790	826	
11. Thersippus.......	23	813	800	
12. Aeschyli an.......	1	814	777	
....	2	815	776	« *Aeschyli anno secundo prima Olympias. Colliguntur vero ab initio regni Cecropis in primam Olympiadem anni octingenti XIV.* » Aeschyli annorum numerus excidit.
.......an ultim..	[14]	827	764	
13. Alcmæon.........	10	837	763	
Archont. dec.				
1. Charops..........	10	847	753	
2. Aesimides........	10	857	743	
3. Clidicus..........	10	867	733	
4. Hippomenes......	10	877	723	
5. Leocrates........	10	887	713	
6. Apsander........	10	897	703	
7. Eryxias..........	10	907	693	684. Ol. 24, 1 « *Et cessavit regnum Athineorum in Olymp.* 24. *Fiunt vero omnem Athineorum fortitudinem* (γίνεται δὲ πᾶν τὸ 'Αθ. κράτος) *a Cecrope usque Oxurium* (ἕως 'Ερυξίου) *anni nongenti septem.* » Cf. Malelas p. 72, 12 : Κατελύθη ἡ βασιλεία τῶν 'Αθηναίων κρατήσασα ἔτη ϡζ', καθὼς 'Αφρικανὸς... ἐξέθετο.
Creon arch. an.			683	

In singulorum regnorum annis Barbarus ab Eusebio multum recedit. Inter reges nullum habet Cranaum (sicut neque Cranaum neque Amphictyonem novit Herodotus 8, 44), attamen non excidisse hujus regis nomen, ex annis Cecropidis attributis colligitur. In posttrojanis temporibus bis mutavi numerum ex Eusebio, ut quæ flagitabatur summa annorum conficeretur; nam de summa annorum 907 et de primo anno Cecropis 1590 omnem dubitationem præcidunt ea quæ ad Cecropis annum primum et Æschyli annum secundum adscribuntur et quæ ex Africano tradidit Malelas (*).

MARMOR PARIUM.

Marmor Parium Trojæ æra Olympica utitur. Cycli priores sex numerantur usque ad excidii Trojani annum 1209 (deb. 1208). De singulis regnis antetrojanis ubique fere auctor cum Eusebio fecisse debet. Ab excidio Ilii usque ad Charopem archontem numerandi erant an. 457 (1209-752), qui quomodo distributi fuerint, ex ipso Chronico non patet, veri tamen simillimum est Cecropidis posttrojanis datos esse annos 54, uti est apud Eusebium, adeo ut omne Cecropidarum tempus sit annorum 432 (441-9). In sequentibus ut transitus fieret ab æra Olympica ad Atticam, inserendi erant anni 25 (quoniam tot anni sunt inter 1209 et 1184), quos auctor Marmoris, sicuti Barbarus, inseruerit annis archontum perpetuorum. Quo concesso, sequitur Nelidis relinqui annos 63 sive cyclum integrum, atque archontum decennalium tempus a computo cyclico exclusum esse. Igitur quum Troja sec. Marm. capta sit an. 1209, anni epocharum ita habebunt :

Cecrops. .	1587	432
Melanthus.	1155	63
Medon . .	1092	340 (5 × 63 + 25).
Charops. .	752	68
Creon. . .	684	

Sin accuratius Trojam captam posueris in an. 1208 (**), numeri sunt : 1586. 1154. 1091. 752.

(*) Hæc non monuissem nisi aliter prorsus statueret J. Brandis in Dissertatione *De temporum græcorum antiquissimorum rationibus,* (Bonn. 1857) p. 12 sqq. Is enim supplendo et mutando et transponendo efficit ut pro 907 colligantur anni 922 et Cecropis annus primus non sit 1590 sed 1606. A Cecrope usque ad Menesthei finem colligit annos 397, inde ad finem Thymœtæ 59, inde usque ad Charopem 396. Hæc sic constituta sunt eum in finem, ut additis annis 189, qui a Cecrope ad Ogygis diluvium numerabantur, nanseiscamur fere annum 1796, quem Ogygio diluvio vindicavit Africanus ap. Syncellum et Eusebius loco supra laudato. Ac quoniam in diversissimorum scriptorum cumulo, quos omnes ita computasse Eusebius hariolatur, etiam Hellanicus et Philochorus recensentur, Brandis laterculum, quale ipse confecit et Barbaro obtrusit, pro Hellanici computo venditare conatur. Epochæ igitur ex ista opinione ita habent :

Ogyges.	1794	189
Cecrops.	1605	396 (pro 397)
Capta Troja.	1209	60 (pro 59).
Melanthus.	1149	396
Charops.	753	

Rationem fictæ hujus computationis Brandisius in lusu lepidissimo positam esse vult, quo a Cecrope ad Ilium captum iidem sint anni 396 qui, interjecto sexaginta annorum spatio, deinceps numerentur a Melantho ad Charopem. Quantum ego video, fecerunt veteres, quod nos quoque facimus, sc. incertioris memoriæ spatia majora rotundis sive cyclicis annorum numeris definierunt; neque quidquam est cur meris ludibriis indulgentes præter omnem rationem ineptias iis affingamus. Ceterum ut istos numeros Brandis obtineret, primum post Cecropem intulit Cranaum eique novem annos ex Eusebio dedit; deinde Menesthei annos 19 mutavit in 23 et Alcmæonis annos decem in duos transformavit ex Eusebio. His vero commissis, quum Olympias 1 ad Æschyli annum secundum referri non posset, Thersippo annos 14, Æschylo autem 23 dedit. « Quæ omnia, ait, certissima sunt, quippe quæ duplici summa annorum 814 et 907, quam excerptor computavit, comprobantur. [Quo tandem pacto? nam Brandis hos numeros flocci fecit]. Apparet enim ea menda non interpretis barbari, sed codicis esse, quem Scaliger adhibuit. » Quibus refellendis immorari non est operæ pretium. Similiter vero per omnem Græcorum chronologiam mirum in modum Brandisius debacchatus est.

(**) Loci quibus uno anno Marmor a genuino computo aberrat, haud pauci in Chronico occurrunt. Bœckhius censet auctorem modo numerum epochæ alicui adscriptum a Diogneti anno detraxisse (uti par erat), modo unum annum ei addidisse. Ego locis, quibus uno anno erratur, eandem negligentiæ causam subesse credere malim atque illis, quibus duobus vel tribus annis in tempore historiæ luce claro auctor a vero recedit.

684. In hoc computo Marmoris annus 813 (1077 a. C.), quo Neleus colonias Ionicas deduxisse traditur (ep. 27), Medontis annus est decimus sextus, cujus loco lapicidæ sphalmate exaratum legitur Μενεσθέως τρισκαιδεκάτου ἔτους, quæ verba ex antecedentibus, ubi epocha expeditionis Trojanæ memoratur, perperam repetita sunt, uti recte monuit Palmerius. Bœckhius verba τρισκ. ἔτους servavit, satis habens pro Μενεσθέως scripsisse Μέδοντος. Tum vero Medontis annus primus foret 1189 et anni isti viginti quinque, qui in posttrojanis supplendi erant, partim inter archontes, partim inter reges antecedentes distribuendi forent. Quod quum artificiosius sit, parum mihi probatur.

COMPUTI IRRATIONALES.

Videmus eos qui archontum decennalium annos 70 vel 68 in computum cyclicum receperunt et a Creonte ad Cecropem 14×63 annos numerarunt, Cecropis epocham septem vel quinque annis inferiorem posuisse quam ponenda erat ex vetere computo, quo 13×63 anni erant a Charope ad Cecropem. Sic v. c. vetus Cecropis annus 1571 (13×63 ante 752) evasit annus 1566 vel 1564, si quis 14×63 annos exputavit inde a Creontis anno 684 vel 682.

Jam vero supra exemplis probavimus exstitisse falsam aliquam chronologiam, qua archontum et rerum gestarum tempora septem vel quinque annis justo antiquiora ponerentur. Vitiosi hujus computi origo sponte cuique sese offert. Repetenda scilicet ex eo est quod cyclos illos quattuordecim non computabant a Creontis anno, sed a vetere epocha Cecropis. Igitur quum calculus subducendus esset hunc in modum

$$682 + 882 = 1564 \text{ annus } 1 \text{ Cecropis},$$

illi, permutato termino a quo, calcularunt :

$$1571 - 882 = 689 \text{ annus Creontis } (^{**}).$$

In hac computatione fieri potuit ut una cum archontum annis etiam æra belli Trojani eodem septem vel quinque annorum numero a justa sua sede dimoveretur, et v. c. ab anno 1193 in annum 1200 transmigraret. Ejusmodi æram (1200-1191) suppeditat Vellejus 1, 8 qui Romam conditam esse dicit Ol. 6, 3. 754-53 a. C. post Trojam captam annis 437.

DE ANNO ROMÆ CONDITÆ.

Ceterum ex Charopis archontis epocha, quæ in Attica chronologia primas partes tenet, plurima etiam eorum pendent quæ de anno conditæ Romæ urbis ferebantur. Hæc enim aperte a græcis chronologis profecta sunt, neque explicari ratione probabili possunt, si quis græcam chronologiam a cascis Romanorum temporibus procul habendam esse cum Mommsenio opinetur. Nituntur συγχρονισμῷ chronologiæ mythicæ simplicitati accommodatissimo : primus rex cum primo archonte decennali, ultimi regis expulsio cum expulsione Pisistratidarum componuntur. Computi vero varietas quæ de Romuli epocha apud Romanos scriptores obtinet, ea est quæ de Charopis anno primo occurrit vel ex legibus chronologiæ Atticæ interpretationem habet facilem.

1. Secundum genuinum computum Atticum Charopis archontis et Romuli regis annus primus ponitur uno cyclo maximo post expeditionem Trojanam (1193-441 ; 1184-432) sive Olymp. 7, 1. 752-751, et Roma condita est Palilibus sive d. 21 Aprilis an. 751. Hæc Urbis æra, quam Cato, Dionysius, Apion, Eusebius, Solinus adoptarunt, quamvis non sit usitatissima, tamen quatenus computum simplicissimum reddit, ceteris præferenda foret. Quodsi nonnulli, ut Polybius et Cornelius Nepos, pro anno 751 ponunt an. 750, id ex eo derivandum videtur quod in calculis subducendis auctores hujus computi ab anno 1183 proficiscuntur, aut quod urbis annum primum a potiori posuerunt eum, ad quem decem menses anni Olympici pertinent.

(**) Similiter aliæ computationes irrationales locum habere poterant, prout quis summam annorum, quæ a Cecrope ad Creontem pertinens in variis computis varia erat, a Cecropis epocha aliqua numeravit quæ ab hac annorum summa aliena erat.

2. Jam si belli Trojani æræ Atticæ (1193) substitueris æram Olympicam (1217) viginti quattuor annis ab illa distantem, anno 752 correspondet annus 776, Ol. 1, 1, quo Romam conditam esse tradunt schol. Vatican. Eurip. Troad. 330 : Τινές φασι καὶ τὴν Ῥώμην καὶ τὴν Καρχηδόνα (*) ἐπὶ τῆς πρώτης Ὀλυμπιάδος κτισθῆναι, et auctor Syncelli p. 262 :... ἀπὸ μὲν πρώτης Ὀλυμπιάδος καὶ αὐτῆς ἀρχομένης, καθ' ἣν Ῥωμύλος Ῥώμην κτίζει (**). Hæc quum ab iis quæ usu apud Romanos recepta erant, longe recedant, vulgo ne commemorantur quidem, quamquam ad perspiciendas variorum computorum rationes magni momenti sint.

3. Olympica belli Trojani æra Castor quoque utitur, ita tamen ut cycli semper computentur ab anno excidii 1208. Quare Romæ conditæ annus non est 1217—441=776, sed 1208—441=Ol. 3, 2. 767-766 a. C, uti colligimus ex Eusebio p. 21, 7 Mai, qui Castorem refert Romam conditam dixisse annis 704 (244+460) ante annum M. Valerii Messalæ et M. Pisonis, *qui consulatum gessere Theophimo* (ἐπὶ Θεοφήμου aut Θεοφίλου?) *archonte Athenis* (***). Consulatus initium pertinet ad

(*) Ad correspondentem annum 752, Olymp. 7, 1 Carthaginis origines refert Apion ap. Joseph. C. Ap. 2, 2 (Fr. Hist. 3, p. 509, fr. 3).

(**) Quemadmodum Romæ et Carthaginis initia, sic etiam initium regni Macedonici ad Olymp. 1, sive 776 a. C refertur ap. Syncell. l. l. et in regum laterculis apud Euseb. p. 170 et p. 255. Caranus igitur Heraclida regnum suscepit 5×63 annis post reditum Heraclidarum anni 1091 (1217-126). Sec. alios regum Mac. Catalogos in Canone Eusebii Carani annus primus est 812, i. e. 5×63 post reditum Heraclidarum anni 1127 (1217-90). Vide Porphyrii fr. in Fr. hist. 3, p. 693. Alios de his aliter statuisse ex discrepantia testimoniorum, quæ sunt de ætate Phidonis, qui frater Carani erat, colligitur. Sic v. c. in Marm. Par. ep. 30 Phidon ponitur in Marmoris anno 630 (894 a. C.) sive 5×63 post excidium Trojæ (an. Marm. 945, a. C. 1209).

(***) Corrupta esse quæ Eusebius de Castoris computo tradit, et ita mutanda videri ut Castor faciat cum Diodoro, quippe qui Castore usus esse videatur, quoniam Diodorus sicuti Castor annos 244 regibus tribuat, præter rationem opinatur Collmann *De Diodori fontibus*, p. 40 (Lips. 1869). Ex quonam auctore Diodorus fastos suos consulares petiverit, dictu difficile. De Castore non posse cogitari vix est quod moneatur. Apollodorum singulorum annorum consules in metrico suo chronologiæ compendio recensuisse per est improbabile. Porro dum Apollodorus eo peccare solet quod res ponit septem annis ante quam poni deberent, in contrariam partem peccat is qui Diodoream consulum seriem confecit; nam consules qui apud Livium sunt annorum 486-375 a. C., in Diodoro ad annos Atticos 480-367 pertinent (Vid. Th. Mommsen *Rœm. Chronol.* p. 125). Roma sec. Diodorum ap. Syncell. condita Ol. 7, 2. 751-50; reges regnarunt annis 244; Sp. Cassius et Proculus Virginius, qui sec. æram Varronianam ap. Liv. consules erant reipublicæ anno vicesimo quarto sive 486 a. C., ap. Diodorum magistratum gessere Ol. 75, 1. 480. Denique Roma a Gallis capta sec. Diodor. an. 387, non vero an. 390. Jam si anni Romani et anni Attici differentiam missam feceris, incongrua hæc hunc in modum digerenda videntur. Rerum Romanorum narrationem Diodorus sumsit ex auctore, qui Romam conditam dixit an. 750, indeque ad Romam a Gallis captam (387) numeravit annos 363, quot Livius sec. æram Varr. numeravit ab anno 753 ad 390. Ex alio fonte adsciti sunt fasti consulares, quibus, ut cum Mommsenio censeo, hæc subest computatio :

an. 747 a. C. Roma condita ex æra Fabii.
244 anni regum ex æra Varr. (753-509).
an. 503 a. C. consulum annus 1.
480 consulum annus 24tus; sec. æram Varron. an. 486 a. C.

Fasti igitur e mixtis Fabiano et Varroniano computis temere conflati sunt, iisque inepte jungitur rerum narratio, in qua chronologica ex tertio computo pendent. Reliqua quæ huc pertinent, nunc nihil curo.

Pauca subjungere liceat de auctore, ex quo Diodorus et hinc Eusebius, p. 168 ed Mai, tempora gentium recenset quæ inde a Trojæ excidio usque ad Xerxis in Europam transitum maris imperium tenuerint. Diodorum sua petiisse e Castore, coætaneo natu majori, quippe quem ἀναγραφὴν τῶν θαλασσοκρατησάντων libris duobus scripsisse Suidas dicat, opinantur plurimi, ut Goodwin Americanus (*De potentiæ veterum gentium maritimæ epochis* ap. *Eusebium. Gotting.* 1855, p. 53). Unger (Chronol. d. Manetho, p. 240), Collmann l. l. Conjectura hæc in trivio posita refellitur rationibus chronologicis. Primi, Eusebius ait, mari imperarunt Lydi seu Mæones per annos 92, deinde Pelasgi, quorum primus annus est 1088 a. C. Lydorum ergo initium pertinet ad an. 1180 a. C., qui excipit annum 1181, quo Trojam captam perperam statuit Eusebius. Quodsi Canonis computum vitiosum correxeris et Trojam captam posueris in an. 1184, Pelasgorum annus primus est 1091 (5×63 ante Ol. 1) sive epocha reditus Heraclidarum ex sententia Ephori et Sosibii Laconis. Vix igitur dubium ex mente auctoris Mæonibus id ipsum assignari spatium quod ab Ilii excidio ad Heraclidarum descensum pertinet. Hoc autem e vetere computo non erat annorum 92, ut suæ ipsius æræ Trojanæ causa Eusebius posuit, sed annorum 80, ut ipse Eusebius eo indicat quod in Canone primus Lydorum annus ponitur an. Abr. 848, a. C. 1168, qui ab an. 1088 non distat annis 92, sed 80. Hinc patet auctorem hujus laterculi Ilii excidium retulisse ad an. 1071 (1091×80), sicut fecisse scimus Sosibium, ac fecisse etiam Ephorum conjecit Bœckhius (C. Inscr. 2, p. 327), cujus viri sententiam tanto probabiliorem esse dixeris quo certius sit Diodorum in hac historiarum parte vestigia legisse Ephori, qui de Æginetarum potentia maritima verba faciens etiam ceteras gentes quæ inde a Troicis mari polluerint, recensere potuit. Nihilominus nescio an. Chronicis Sosibii, qui Ptolemæi Philadelphi tempore scripsit, Diodorus usus sit. Certe in Laconem scriptorem apprime cadit, quod inter τοὺς θαλασσοκρατήσαντας præter exspectationem celebrantur etiam Lacedæmonii, quibus quasi honoris causa bienne maris imperium conceditur. Quod Castorem attinet monuisse sufficit excidium Ilii et

Januar. mensem an. 61, archontatus initium ad Julium m. an. 62. E Castoris sententia computandum est : 62+704=766.

4. Qui Creontis annum 684 a. C. ponebant, ac decennalibus archontibus tribuebant annos septuaginta, iis Charopis annus primus erat Ol. 6, 3. 754-753 a. C., cui respondet urbis conditæ æra Varroniana.

5. Ex Africano novimus Creontis annum nonnullis fuisse 680, Ol. 25, 1. Prouti igitur archontibus dec. dantur anni aut 70 aut 68, Charopis epocha est aut an. 750 aut 748. Anno Olympico 748-747 (Ol. 8, 1) correspondet urbis æra Fabiana.

6. Superest singularis computus Cincii Alimenti, quem Dionysius (1, 74) Romæ origines retulisse tradit ad Ol. 12, 4. 729-728 a. C., qui annus ab æra Varroniana distat annis 25, sicuti ab æris annorum 751 et 750 annis 24 et 25 distat computus quo Roma condita est Ol. 1,1.775. Hunc ortum esse vidimus eo quod belli Trojani æræ Atticæ (1193) substituebatur æra Olympica (1217). Præterea vidimus nonnullos, Olympicam æram cum Attico computo jungentes, pro annis 882, qui pertinerent a Cecrope ad Creontem, posuisse annos 882+24 sive 906, quorum loco Africanus computavit annos 907. Jam si quis annos istos 906 vel 907 numeravit ab ea Cecropis epocha, a qua, ut staret computus, nonnisi anni 882 numerandi fuissent, sequitur Charopis et Creontis epochas 24 aut 25 annis a justa sua sede in inferiora tempora dimoveri. Ejusmodi computatione irrationali niti suspicor quæ e Cincio refert Dionysius (*).

Igitur quæ hucusque recensui, ex eodem omnia computo profecta sunt. Alia ratio est eorum quæ de Romæ conditæ epocha eo Timæo et Ennio afferuntur. Ex antecedentibus liquet nonnullos iisdem annis Ol. 7, 1 et Ol. 1, 1, quibus Roma condita fertur, etiam Carthaginis natalia vindicasse perperam. Translatum hoc esse videtur ex antiquioribus scriptoribus Græcis, qui earundem urbium origines alio modo composuerant. Condita vero Carthago ex quorundam sententia 378 sive 6×63 annis post æram Troj. sive uno cyclo ante Romam conditam, i. e. ex simplicissimo computo Attico an. 63 ante 752=815 sive 39 an. ante Olymp. 1; ex Romano computo sec. urbis æras usitatissimas an. 63 ante 751 vel 753=814 vel 816 a. C. Eutropius conditam dicit an. 670 ante 146=816, 63 ante 753; Vellejus vero 65 annis ante Romam cond., i. e. 65 ante 751, quamquam ipse Vellejus urbem conditam statuit an. 753. (Idem 1, 12 pro accuratiore numerum rotundum annorum 60 posuit, Carthaginem stetisse dicens annis 667 (146+667=813=60 ante 753). Eundem computum e Timæo tradit Dionysius 1, 74 : Τὸν δὲ τελευταῖον τῆς Ῥώμης γενόμενον οἰκισμὸν... Τίμαιος ὁ Σικελιώτης, οὐκ οἶδ' ὅτῳ κανόνι χρώμενος, ἅμα Καρχηδόνι κτιζομένῃ γενέσθαι φησι, ὀγδόῳ καὶ τριακοστῷ πρότερον ἔτει τῆς πρώτης Ὀλυμπιάδος (814 a. C.). Annum 38^{mum} Dionysius dixerit annum Romanum, cujus priores menses duo incidunt in annum Olympicum 815. — Ceterum quæritur num Timæus computaverit a Chœrobi Olympiade (776), an ab ea quam Lycurgi sive Iphiti fuisse statuit an. 926 (V. Fragm. Chron. p. 120). Hoc si statuas, Carthago et Roma conditæ sunt an. 965 a. C., 6×63 post an. 1343 sive Timæi æram Trojanam, sicuti annus 815 est =6×63 post æram Troj. an. 1193 (*).

Heraclidarum reditum ab eo poni in ann. 1208 et 1128. Ceterum complures exstitisse τῶν θαλασσοκρατησάντων catalogos vario modo adornatos ex Hieronymo intelligitur. Is enim postquam ad an. Abr. 1009 (1008 a. C.) tertio loco Thraces mare obtinuisse cum Eusebio dixerat, deinde denuo Thracum imperium maritimum memorat an. Abr. 1055 (962 a. C.), neque hoc esse Hieronymi additamentum e collato Syncello, p. 340, 17 patet. Idem Hieronymus imperii Pelasgici initium non ponit cum Eusebio in an. Abr. 928, sed in suo Abr. anno 960, i. e. 1057 a. C., 2×63 post 1183. Thracum annus primus ei est 962 a. C., qui a Pelasgorum anno primo, quem Eusebius exhibet, 1088, distat item annis 2×63, qui quidem computandi potius fuerint ab eo Pelasgorum initio quod ipse Hieronymus posuit an. 1057 a. C., adeo ut in an. 931 a. C. descendat initium imperii Thracici, cui nonnisi 19 annos tribuit, dum 79 annos exhibet Eusebius.

(*) Quodsi sumamus Cincium primos consules retulisse ad Ol. 67, 4, regum anni forent 221 vel 220. Tot vero Cincium regibus dedisse, ut numero rotundo istud temporis spatium comprehenderet, Mommsenius (*Rom. Chron.* l. l.) censet; nimirum annos 220 explere duo sæcula annorum 110; ejusmodi autem sæcula quum Cæsaris demum ætate ficta essent, computum hunc fraude quorundam Cincio Alimento affictum esse.

(*) Miror Mommsenium (*Rom. Chron.* p. 136) qui nullus dubitat quin Timæus, quippe qui (fr. 23) fabulam de Didone noverit, Romam ab Ænea conditam esse statuerit, temporum vero incongruentiam nihil curaverit. Timæi

Simili computo niti suspicor quæ de Ennii calculis prodit Varro De re rust. 3, 1 : *Vetustissimum oppidum in agro Romano Roma, quam Romulus rex; nam in hoc nunc denique est, ut dici possit, non cum Ennius scripsit : « Septingenti sunt paullo plus aut minus anni, Augusto augurio postquam incluta condita Roma est. »* Igitur Ennius, qui Annalium librum XII vitæ anno 67mo, 173 a. C. scripsit, Romam conditam statuerit inter an. 870 et 880. Si eligere annum licet, cogitarim de anno 878 (5×63 post 1193), qui Carthaginis et Romæ conditarum esse poterat, sicut alia epocha Carthaginis conditæ erat an. 894 (5×63 post 1209) (*).

et Troji Pompeji narratio de Didone quæ principis Libyci nuptias aversata in rogi flammas se conjecerit, diversa prorsus est ab illa quam hinc natam habes apud Virgilium. Nullus ibi Æneæ locus erat, neque esse poterat, nisi res 368 annis inter se distantes temere junxisse finxeris scriptorem, quem μεγίστην πρόνοιαν τῆς τῶν χρόνων ἀκριβείας πεποιῆσθαι dicit Diodorus, 1, 5.

(*) De variis computis, qui huc pertinent, dixi in Geogr. Min. I, p. XX. — Mommsen l. l. p. 152 postquam dixerat Fabium et Nævium et Ennium nullos novisse Albanos reges præter Æneam et Ascanium et Amulium et Numitorem, adeo ut tempus ab Æneæ adventu ad conditam Romam præterlapsum sæculo comprehendi potuerit, addit Ennii versus ita intelligendos videri « dass von dem hohem Gœtterwahrspruch, der mit Lavinium's Gründung auch zu Rom den Grund gelegt hat, bis auf des Dichters Zeit ungefæhr sieben Secula verstrichen seien. » Vereor ne hæc nimis ingeniosa sint. Ego non sapio ultro Varronem, qui Ennium de Roma a Romulo condita verba fecisse statuit. Ephorus num de anno Romæ conditæ aliquid tradiderit necne, nescio; nec debebam in Fr. Chron. huc trahere locum corruptum Hieronymi p. 69 ed. Schœne, ubi ad an. Abrah. 1104 (912 a. C.) et an. 3 Agrippæ (Agr. an. 1 sec. Euseb.) legitur : *In latina historia hæc ad verbum scripta repperimus : Agrippa aput Latinos regnante Homerus poeta in Græcia claruit, ut testantur Apollodorus grammaticus et Ephorus* (*Euphorbus*, *Euphorbius* codd.) *historicus ante urbem Romam conditam annis CXXIIII, et ut ait Cornelius Nepos ante Olympiadem primam ann. C.* Hæc ad annum cui adscripta sunt nihil pertinent. Sec. Gellium (17, 20) vero Cornelius in Chronicis Homerum floruisse dixit ante Romam conditam (750) *annis circiter centum et sexaginta,* i. e. circa an. 910 a. C, sive Agrippæ anno tertio sec. Euseb. Canonem, anno primo sec. Hieronym. Præbetur hoc testimonio id quod locus Hieronymi sibi flagitat. Igitur pro *C* legendum *CXXXIV* (776+134=910). Apollodorus Homeri epocham assignavit an. 944 a. C., ut præter alios ipse testatur Hieronymus ad an. Abr. 914. Claruit ergo poeta ante urbem conditam an. CXCIIII. Is numerus facile abiit in CXXIIII. Quo commisso errore, sciolus quidam pro CXXXIV scripsit *C*, ut utrosque numeros inter se conciliaret fere. Ceterum annus 944 ab Agrippa Hieronymi alienus est, neque credideris ipsum Apollodorum vel Ephorum Homeri epocham cum Agrippæ Latini regno suis quibusdam calculis composuisse. Igitur locus Hieronymi incongrua tanquam congrua exhibet. Culpandus videtur excerptor Cornelii. Dixerit Cornelius Homerum floruisse ante Olymp. 1 annis CXXXIV, *at* sec. Apollodorum et Ephorum ante u. c. an. CXCIIII; excerptor scripsit quasi Cornelius pro *at* dixisset *et*. Ephorum laudasse videtur Apollodorus. Annus 944 duobus cyclis s. annis 126 distat ab anno 1070, cui Ephorus reditum Heraclidarum sec. Clementem, vel, ut nobis videtur, primum annum Eurysthenis regis assignavit (v. supra p. 38 not. 5). — Apollodori mentione injecta, ἐν παρόδῳ moneo Apollodori libros περὶ γῆς et Chronicorum libros in unum corpus conjunctos fuisse *videri*, adeo ut geographica præmitterentur chronologicis, quemadmodum Ephorus geographicos libros historicis præmiserat. Sic enim si statueris, explicari possunt difficultates de quibus dixi in Prolegg. ad Geogr. Min. tom. I, p. LXXIX.

CRITOBULUS.

Critobulus Imbrius (*), qui Mechemetis, potentissimi Turcorum imperatoris, historiam condidit, licet ipse rerum sui temporis pars quædam fuerit nec ignotus homo delituisse videatur, nulla tamen a coævis scriptoribus et in eodem argumento versantibus ejus mentio injicitur, nec quidquam de eo compertum habemus præter ea quæ ipse de se prodidit. Summa horum momenta paucis comprehendam.

Capta Constantinopoli (d. 29 Maii 1453), quum nuntius rei Italorum navibus in Imbrum et Lemnum et Thasum venisset, metus omnes incessit ne Chamuzas Turcorum navarchus Callipoli in propinquas insulas trajiceret ac pessima quæque forent perpetienda. Itaque archontes quos Constantinus insulis præfecerat, illico fugam arripuerunt, et Lemniorum pars in Cretam et Chium et Eubœam abiit, nec non cetera multitudo alio sedes transferre meditabatur. Quo cognito, Critobulus, ut impetum terroris inhiberet, trepidantes hortatus est ne de salute desperarent. Simul virum fidum cum donis clandestino ad Chamuzam amandavit, ab eoque obtinuit ut nullo insulæ damno afficerentur. Deinde sacerdotem Imbriorum et alium civitatis primorem ad Mechemetem misit qui deditionem insularum ac tributorum pensionem offerrent. Comiter exceptis rex concessit ut, servato qui antea fuerat rerum statu, Imbrus Palamedi, Æni urbis principi, Thasus vero et Lemnus Dorieo, Mytilenes domino, subjectæ manerent. Ceterum Critobulus, ne solus hæc sua industria effecisse videatur, subjungit Palamedem quoque et Dorieum de eadem re legatos misisse, quos viri ab ipso missi maximopere adjuvissent (3, 75 p. 108).

Initio anni 1456, Dorieo Palamedis filio et successore res novas moliénte, ditio ejus a Turcis occupata et Ionuzes navarchus Imbrum appellens Critobulo nostro præfécturam insulæ commisit. Καὶ πέμψας ἄγγελον (Ἰωνούζης) μετακαλεῖται Κριτόβουλον καὶ παραδίδωσιν αὐτῷ τήν τε νῆσον πᾶσαν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ φρούρια ἄρχειν τε καὶ φυλάττειν (2, 16, 1 p. 114).

Æstate anni sequentis 1457 Ludovicus a Callixto III pontifice in mare Ægæum missus ut insulas a Turcis occupatas in potestatem redigeret, postquam Samothrace et Lemno potitus erat, Comitem nescio quem cum decem triremibus Lemno in Imbrum solvere jussit, ut hanc quoque insulam sibi adjungeret. Κόντος δὲ, Critobulus 2, 23, 2 ait, ἀφικόμενος ἐς Ἴμβρον ξὺν ταῖς δέκα τριήρεσι (**), λόγους προσφέρει Κριτοβούλῳ τῷ ταύτης ἐπάρχοντι περὶ ἐνδόσεως τῆς νήσου, ἐγχειρίσας αὐτῷ καὶ

(*) Κριτόβουλος ὁ νησιώτης, τὰ πρῶτα τῶν Ἰμβριωτῶν, τὴν ξυγγραφὴν τήνδε ξυνέγραψε lib. 1, 1, 1 p. 54; Κριτόβουλος ὁ Ἰμβριώτης ὁ καὶ τάδε ξυγγράψας, 3, 14, 1 p. 128. Nomen gentile Ἰμβριώτης, quod τοπικὸν fuisse videtur, alibi me legere non memini. Similiter e nominibus in ος desinentibus formantur Ἠπειρώτης, Ἰήτης. Quod attinet istud τὰ πρῶτα, cf. Herodot. 6, 100 : Αἰσχίνης ἐὼν τῶν Ἐρετριέων τὰ πρῶτα, id. 9, 77 : Λάμπων Αἰγινητέων τὰ πρῶτα. V. Bæhr. ad Herod. l. l., Steph. Thes. s. v. πρώτη p. 2151, D. — Alius sequioris ævi Critobulus est auctor homiliæ de passione Domini, cujus exemplar olim fuit in bibliotheca Scorialensi. Vid. catalogos librorum gr. Scor. a Barocelio et Nicolao de la Torre confectos in hod. codd. Scorial. E, VI, 15 et X, I, 6 et hinc apud Emmanuelem Miller in *Catalogue des mss. gr. de l'Escurial* p. 521 et 375. — Coætaneus nostri historici fuit Κριτόπουλος qui apud Thomam Peloponnesi despotam medici munere functus esse videtur, et eo fere tempore quo Thomas in Italia diem obiit (12 Maii, 1465), cum filiis despotæ Anconam venit. Vid. epistola Bessarionis Cardinalis (d. 9. Aug. 1465) ap. Phrantzem p. 416-423, in qua pædagogo et Critobulo medico cura puerorum illorum commendatur. Noster quoque Critobulus non ignotus fuit despotis Peloponnesi; nam frater Thomæ Demetrius, Imbrum et Lemnum insulas a Turcis sibi dari cupiens, ea de re literis adiit Critobulum et hoc juvante quæ cupiebat obtinuit. Fortassis Critobulus et ipse medicus fuerat penes satrapam aliquem Turcicum, sicut apud reges Persarum Ctesias, Democedes, Apollonides. Virum a rei medicæ scientia non alienum prodere videtur pestis descriptio (5, 18 p. 160), quam, si voluisset, etiam accuratiorem exhibere potuisset, ut colligitur ex verbis : Τοιοῦτον δή τι καὶ τὸ εἶδος τῆς νόσου, ὥς ἐμοί γε κατεφάνη τὰ πλεῖστα παραλιπόντι. Idem Jagupem, Mechemetis medicum, non introducit absque præconio quod collegam sapit, ἄνδρα vocans σοφὸν καὶ τὰ πρῶτα τῆς τέχνης φέροντα, ὅση περί τε τὸ πρακτικὸν καὶ φαινόμενον ἔχει, καὶ ὅση περὶ τὸ θεωρητικὸν καὶ δογματικὸν, καὶ δὴ καὶ μέγα δυνάμενον παρ' αὐτῷ (4, 5, 4 p. 141).

(**) Copias hostium nescio an de industria Critobulus justo majores prodiderit. Sec. Ducam p. 338 Ludovicus [illegible]decim sec. Critobulum vero triginta triremes in mare Ægæum adduxit.

γράμματα περὶ τούτου τοῦ Λοδοβίκου. Κριτόβουλος δὲ δέχεται τοῦτον φιλοφρόνως, καὶ πολλὰ δωρησάμενός τε καὶ λόγοις ἡμέροις καὶ προσηνέσι δεξιωσάμενος, πάσῃ τε ἄλλῃ χρησάμενος ἐς αὐτὸν θεραπείᾳ, ἀποπέμπει μετ' εἰρήνης ἀρκεσθέντα τοῖς λόγοις τοῖς παρ' αὐτοῦ καὶ μηδὲν ζητήσαντα περαιτέρω μηδὲ πολυπραγμονήσαντα ὅλως ἢ περὶ ὧν ἧκέ τι διαπραξάμενον. Ἐγχειρίζει δὲ αὐτῷ καὶ γράμματα ἐς Λοδοβίκον, οἰκονομίαν ἔχοντα καὶ φιλίαν δεικνύντα. Καὶ ἀποπλεῖ καὶ οὗτος ἐς Ῥόδον. Tecte his indicare videtur quod apertis verbis eloqui pudebat. Nam in historiarum opere quod Turcorum ἁρμοστῆς Mechemeti dedicavit, hæc nihil aliud significare possunt nisi Critobulum, quum resistendo se imparem videret, simulasse se Latinorum partibus favere, simul vero persuasisse Comiti ex re fore si inpræsentiarum Imbrii quietem agerent, ac sic deceptum donisque demulsum Ludovici legatum re infecta abiisse. Ceterum dubitatio subnasci possit num reapse ita res habuerit, siquidem Chalcocondylas p. 469 præter Thasum et Lemnum et Samothracen etiam Imbrum insulam a Latinis tunc occupatam esse, paullo post vero, quum classis Latinorum Rhodum rediisset, Lemnum et Imbrum ab Ismaele, Thasum autem et Samothracen a Zagano, Turcorum ducibus, in ditionem esse redactas. Attamen cum Critobulo facit Ducas p. 338, qui de Imbro Turcis erepta nihil prodidit.

Ineunte anno 1459 Lemnii præsidia Italorum ægre ferentes, imprimis vero timentes classem Turcorum (*), cui arcendæ et propulsandæ Itali non sufficerent, pellere peregrinos milites et Turcis reddere insulam decreverunt, consiliumque cum Critobulo communicarunt. Is igitur fide a Lemniis accepta, ut ad regem rem deferret, Adrianopolim profectus est. Hinc Demetrio Peloponnesi despotæ scripsit opportunum jam adesse tempus expetendi sibi a rege Lemnum et Imbrum; haud enim regem adversari neque Italos impedimento fore, utpote Lemno jamjam expellendos. Itaque Demetrius, qui paullo antea de acquirendis istis insulis literas ad Critobulum dederat, Asanen legatum Adrianopolim misit, qui, præsente et juvante Critobulo, a rege obtinuit ut insulæ despotæ annuum ter mille aureorum tributum pendenti concederentur. Post hæc Critobulus literis regiis munitus rediit Imbrum. Inde post unius diei moram in Lemnum trajiciens excubias Italorum fefellit et a Castriotis amicis in castellum receptus est. Postero die cum viginti quinque equitum manu in Cotzini oppidum per portulam clam ingressus Italos præsidiarios ad deditionem adegit iisque in Eubœam abire permisit. Dehinc ad Michaelem Palæocastri præfectum legatum misit qui arcis deditionem postularet. Repulsam ferens quadringentos equites et trecentos pedites eduxit, quibus cedere coactus Michael arcem se traditurum esse promisit postquam Magnus Magister in Rhodo tum degens deditionem approbaverit. Quem in finem mora trimestris concessa est. Res peractas Critobulus literis Demetrio nuntiavit ab eoque archontes petivit quibus Lemni oppida traderet. Ipse in insula remansit usque dum exeunte anno 1459 arcem Michael dedidisset (3, 15).

Post hæc nulla amplius Critobuli mentio in historiis exstat; vix tamen dubium, quin sub Demetrii quoque auspiciis Imbriorum archontis munere functus sit usque ad auctumnum anni 1466, quo Victor Capella, Venetorum classis præfectus, Imbrum et Lemnum occupavit, uti referunt Phrantzes et Marcus Sanuto (v. Zinkeisen *Gesch. d. osman. R.* 2, p. 313). Critobulus de his quidem nihil prodidit, utpote quæ ad Mechemetis historiam minus pertinerent, attamen narrat (5, 15, 2) hieme hujus anni quum Veneti fœderis pangendi causa Byzantium venissent, Mechemetem ab iis postulasse ut Imbrum et Lemnum redderent. Illi vero tunc non modo insulas non reddiderunt, sed anno 1468 sub Nicolao da Canale duce etiam nova iis præsidia imposuere nec non Ænum urbem incendio deleverunt (V. Zinkeisen l. l. p. 315). Deinde autem quum anno 1470 insignem cladem passi Eubœam insulam deserere cogerentur, etiam Lemnum et Imbrum eos amisisse consentaneum est.

Ni fallor, Critobulus an. 1466, Imbro a Venetis capta, Constantinopolim abiit, ibique historias quas Imbriorum archon (τῶν Ἰμβριωτῶν τὰ πρῶτα, 1, 1) in patria scribere cœperat, ante annum 1470 ad finem perduxit. Etenim quum pestem, quæ æstate an. 1467 Constantinopoli sæviebat,

(*) Chalcocondylas l. l. Ismaelem classis præfectum Latinos Lemno expulsisse dicit. Cum Critobulo dicendum erat metu classis Lemnios adductos esse ut ipsi Latinos pellerent

testis oculatus descripserit (v. 5, 18), eamque per Macedoniam et Thraciam et vicinam Asiæ minoris partem propagatam dicat, insulas vero maris Ægæi invasisse non dicat, jure tuo inde colligas Critobulum tunc in continente degisse. Porro quum historiarum annus postremus 1467 non modo pestilentia calamitosus, sed rebus contra Albanos male gestis etiam inglorius esset, haud substiturus in eo fuisset auctor regis famæ studiosissimus, si Venetorum cladem internecivam an. 1470, qua gloria et potentia Mechemetis summum fastigium attigit, colophonem operi imponere potuisset.

De ratione operis, quod libris quinque res a Mechemete per annos septendecim gestas complectitur, ipse auctor in epistola exponit, qua regi Turcorum historias dedicat atque, si præsens studiorum specimen probatum fuerit, etiam ea quæ deinceps deus Mechemeti perficienda dederit, literis se consignaturum esse pollicetur. Idem in proœmio priorem quoque Turcorum historiam, quippe quæ hucusque haud recte tractata sit, peculiari scripto prosequi sibi propositum esse dicit. Num reapse opus Critobuli in manus regis venerit, et quonam animo ab illo exceptum sit, et num promissis suis auctor steterit, nescimus. Ceterum sensit Critobulus quanta sibi crimina crearet homo græcus idemque laudator regis barbari qui summarum Græcis calamitatum auctor exstitit et cui coævi scriptores nullas non inurebant notas infamiæ, τύραννον δυσσεβῆ vocantes, ἐχθρὸν παμμίαρον, ὀλετῆρα τοῦ γένους ἡμῶν, ἀντίχριστον, ἐχθρὸν τοῦ σταυροῦ, μαθητὴν τοῦ σατανᾶ, δαίμονα σαρκοϐόρον et si quid hisce crudius (*). Criminationes istas avertere Critobulus (1, 3) studet, longe se abesse asseverans ut gentis suæ infortuniis ex rerum humanarum natura et sortis inconstantia repetendis insultare velit, historici vero munus esse τὸ προσῆκον σώζειν καὶ τὴν ἀλήθειαν. Ac sane nusquam religionem genti suæ debitam violat et fata Constantinopolis prolixa threnodia prosequitur. Immo, si quid ab hac parte in historico desideretur, id in eo potius positum est quod vitia quibus Byzantinorum imperium laborabat, non satis sensisse videtur neque intellexit non tam inconstantiæ quam quasi justitiæ sortis deberi, ut juvenilis gentis viribus everteretur tandem regnum senile et decrepitum et putredine diffluens rerum publicarum et plebis degeneris, quæ in summo discrimine salutem patriæ misellis altercationibus postposuerit. At quo minus premebatur rerum græcarum imbecillitas, tanto magis extollebatur virtus regis victoris, quem celebrandum Critobulus sibi sumserat, cuique προσκυνήσας δοῦλος εὐτελὴς historias suas tanquam obsequii testimonium captandæ benevolentiæ causa offerre meditabatur. Sponte hinc colligas τὸ τὴν ἀλήθειαν σώζειν certis contineri finibus, quos migrare conditio et consilia auctoris vetabant, neque quidquam in illo opere proferri quod labem regi adspergere et lædere posset aures patroni iracundi. Sic Critobuli opus colore suo et tenore mirum quantum discrepat a Phrantzæ et Ducæ et Chalcocondylæ historiis, quæ ex adversariorum castris profectæ sunt et ex hac origine sua quædam vitia traxerunt.

Dispositione operis Critobulus Thucydidem imitatus seriem rerum secundum annos, singulorum vero annorum partes hiemis, veris, æstatis et auctumni tempestatibus accurate distinguit (**). Ab

(*) Inter hos palmam tulisse videtur Pusculus poeta, qui in Constantinop. 2, 261 mores Machmetti ita pingit :

Vita fuit .... diffundi corpore vasto,
in facinus quodcunque rapi de more ferino,
credere nihil vetitum, placitum quodcunque licere,
ducere nec turpi quicquam discernere honestum,
quod brutis nativa vetat, non turpe putare;
justiciæ infensus; pietas sibi nulla fidesque,
sed fraudes inerant animo; non fœdera firma
noverat, incertus promissis, perfidus, asper,
perjurus, fallax, furibundus, fervidus ira,
terribilis cupiens cunctis dirusque videri,
gaudere a teneris humano sanguine, multa
cæde virûm læto pasci super omnia vultu;
venerat in mentem quidquid fervebat obire,
si crudele foret; ferro sibi cuncta domare
sperans, hostis erat pacis, fera bella placebant
semper, et infensum Christi sub pectore nomen
impius imprimis gentili more ferebat.

(**) Mensem semel memorat lib. 1, c. 71, ubi Maii m. die 29 Constantinopolim captam esse dicit.

eodem Thucydide locutiones mutuari adamat tum in rerum gestarum narratione tum vero in duabus illis regis orationibus (1, c. 14 sqq. et. c. 48 sqq.), quæ passim centonibus Thucydideis consarcinatæ sunt. Ceterum a pressa Thucydidis dictione longe abest Critobulea verbositas, tanto molestior illa quum variare loquendi formulas non satis auctor noverit. Imprimis hoc offendimur in prœliorum descriptionibus quæ ad idem exemplar omnes efformatæ esse videntur nec tam historico conveniunt quam poetæ epico, qui strepitum, clamores, concursus ceteraque pugnarum terriculamenta verbis pingere delectatur. Sin hæc missa feceris, negari nequit Critobulum oratione simplici, perspicua, castigata nec nisi raris sequioris græcitatis nævis offuscata (*) longe post se relinquere coætaneos historicos, Phrantzem ajo et Ducam et Chalcocondylam, quorum hic, ut Immanuelis Bekkeri verbis utar, Herodoti imitator infelicissimus, dum Junonem captat, a nube adeo decipitur, ut sæpe ne ipse quidem quid dicere velit nosse videatur.

Jam quod fidem et auctoritatem scriptoris attinet, summopere se allaborasse Critobulus profitetur, ut accuratam rerum gestarum cognitionem sibi compararet. Πολλὰ μογήσας, inquit (epist. § 4), οὐδὲ γὰρ αὐτὸς τοῖς ἔργοις ἐπέστην, ἵνα δὴ καὶ τὸ ἀκριβὲς τούτων εἰδείην, ἀλλ' ἱστορῶν τε ἅμα καὶ πυνθανόμενος τῶν εἰδότων καὶ ὡς ἐνῆν ἀκριβῶς ἐξετάζων, ξυντέταχα τοῦτο τὸ βιβλίον. Attamen copias sic collectas interdum mancas nec ab erroribus vacuas fuisse ipsis historiis comprobatur. Haud raro enim accidit, ut personarum et locorum nomina haud recte tradantur et negligatur ordo rerum chronologicus. Sic Justinianus ille Genuensis, qui Constantinopolim contra Turcos defendit, ubique vocatur Justinus (1, 25 sqq.); pro Georgio Serviæ principe habes Lazarum (2, 6 sqq.) et pro Callixto Romæ pontifice prædecessorum ejus Nicolaum (2, 23), et pro Nicolao Lesbi principe Nicorezum (4, 11, 1). Minoris momenti sunt sphalmata geographica ex eo oriunda quod Critobulus, more eruditulorum Byzantinorum, nominibus quæ tunc usu terebantur, nomina antiqua temere substituit (**). Mochlium Peloponnesi castellum pro vetere Tegea venditat (2, 4); Monembasia ei est Epidaurus Limera; hodiernum *Erzeroum*, Chasanis Armeniorum regis sedem, Tigranocerta appellat (4, 4 et 6), quoniam ejus nominis urbem olim Armeniæ regiam fuisse inaudiverat; Drinum vel, ut in codice legitur, Βρῦνον cum vetere Erigone componit. Ad idem errorum genus referendum videtur quod Thomam Peloponnesi despotam Mantineam aufugisse dicit, quo urbis nomine *Abarinum* (veterem Pylum) significare voluerit. De neglecto temporum ordine vide quæ monui ad 1, 38. 2, 3 et 10. Alia quædam haud recte tradita, ut illa quæ sunt de Gennadio (2, 2) et de Jonuza (2, 3, 2), passim occurrunt. Ceterum hæc facile condonaveris; majorem labem dignitati historiarum auctor eo intulit, quod quæ Mechemetes minus prospere gessit aut odiose fecisse videri possit, silentio premit aut in gratiam patroni a vero detorquet. Sic statim initio operis fratricidium omisit, quo rex securitati suæ more Turcico prospiciendum esse putavit (V. not. 1, 4, 3). Deinde velavit cladem ad Belgradum acceptam, quam vel Turcicus historicus Seadeddinus ingenue fatetur (2, 17 sq.). Similiter omnia illa quæ de rebus contra Scanderbegum gestis narravit, tantopere recedunt a testium locupletissimorum narratione, ut auctoritatem eorum plane nullam esse appareat.

Quamvis igitur multum absit, ut Critobulus historici partes rite expleverit, vel sic tamen tantum est operis pretium ut nemo qui denuo res Mechemetis tractandas sibi sumserit, eo carere possit. Multa sane Ducas et Chalcocondylas et Phrantzes fusius et accuratius exposuerunt, haud pauca vero etiam Critobulus præbet quæ apud illos aut omnino non leguntur aut obiter solummodo perstringuntur. Ejusmodi sunt quæ narrantur de dispositione copiarum Turcicarum in obsidione Constantinopolis (1, 27), de fabricatione bombardæ maximæ (1, 29), de Mechemetis et Paltoglis expedi-

---

(*) Huc verbi causa pertinet quod ἐς pro ἐν et vice versa ἐν pro ἐς nonnullis locis usurpatur, et quod modo ὅτι πλεῖστον modo ὅτι πολύ dicat. Barbara vocabula non occurrunt præter τούφαχες (*tufeng* turcice, *fusils*) et πασία (*pacha*). — Pro σὺν et εἰς ubique reposui ξὺν et ἐς; nam in his auctorem Thucydidi se addixisse patet, adeo ut scripturæ inæqualitas, quam codex præbet, librariis imputanda sit.

(**) Quemadmodum Chalcocondylas sic etiam Critobulus Albanos, Hungaros, Walachos, Servios vocat Illyrios, Pæones, Dacos Getasque, Triballos.

tionibus contra Therapiam et Studii castellum et in Principum insulam (1, 32, 33), de rebus Imbri et Lemni (1, 75. 3, 14), de expeditione contra Ænum (2, 11-16), de Mechemetis itineribus per Thessaliam et Helladem et Peloponnesum (3, 5) et Armeniam (4, 4-5), de Ismaelis expeditione in Lesbum (3, 10), de peste anni 1567 (5, 18).

ADDENDA.

ARISTODEMUS.

Postquam nostra typis jam expressa erant, fragmenta codicis Parisini Wescherus edidit in libro qui inscribitur *Poliorcétique des Grecs* et deinde repetenda curavit in *Revue archéologique* 1868 et 1869, ac complures viri docti in variis diariis de iis verba fecerunt. Hinc enotabo quæ notanda mihi videntur, iisque de meo quædam interponam.

Cap. 1, § 2, p. 1, 10. μέρος τι ἔχων ἧκεν] μέρος τι ἐχώννυεν conjecit Hertlein in *Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, vol. 98 p. 241. 1868. Verba γεφυρωθῆναι et ζεῦγμα satis indicant de ponte, non vero de aggere sermonem esse. Quomodo intelligenda verba sint, e Justino liquet.

1, 4, p. 2, 5. συνεστηκυίας δὲ τῆς μάχης] Legendam puto ἐνεστηκυίας δὲ τ. μ.

1, 4, p. 28. ἐκπλητιόμενος] ἐκπλήττων e communi loquendi usu scribi volunt Bücheler in *Neue Jahrb.* l. l. p. 93 et Lœhbach ibid. p. 242. Similiter c. 4, 1 προδώσειν pro προδώσεσθαι et c. 11, 4 ὡρμηκότων pro ὡρμημένων reponi jubet Bücheler. Formæ istæ mediæ usque recurrentes non sunt furca expellendæ, sed serioris ævi scriptori condonandæ.

2, 7, p, 3, 19. ἀγωνίσονται] ἀγωνίσωνται? E. Miller in *Journ. d. Sav.* 1868, p. 322. Futurum bene habet.

Ib. p. 3, 20. κεχυρωμένων δὲ οὐδὲν ἰσχύων] κεχυρωμένον δὲ ο. ἰ., *ne pouvant rien de persuasif*, Miller l, l. Dicit auctor : nihil valens contra ea quæ in concione duces decreverant. ἰσχύω h. l. genetivo jungitur sicut κατισχύω. Quamquam exemplum in lexicis non reperio præter illud Aristoph. Vesp. 357 : ἴσχυον αὐτὸς ἐμαυτοῦ. Si quid corrigendum foret, proponerem ἀντέπρασσε τῶν κεχυρωμένων· οὐδὲν δὲ ἰσχύων.

2, 1. p. 4, 6. συμ[πεπει]κὼς καὶ αὐτός] συμ[πείσας] καὶ γὰρ αὐτὸς Wescherus e codicis literis partim evanidis elicuit, quod certe corrigendum fuisset in σ. γὰρ καὶ αὐτός. Iterum codicem inspexi. Ex κὼς syllaba superest litera κ et accentus, deinde vero legitur καὶ αὐτὸς, quod vel invito codice scripseris. συμπεπείκει γὰρ αὐτὸς proposuerat Bücheler.

Ib. p. 4, 13. τηρήσειν τε ὑποσχόμενος] τ. τ. ὑποδεχόμενος? Bücheler, ut vitetur ejusdem vocis repetitio.

2, 3. p. 4, 20. Ἀθήνας] Θήβας codex. De permutatione nominum Θῆβαι et Ἀθῆναι vide quæ citantur in Steph. Thes. v. Ἀθῆναι p. 829, D.

2, 5, p, 5, 25. τύχης] Nescio an fuerit λύσσης, collato Herodoto 9, 7, 1 : ἔγνωσαν ... Ἀριστόδημον μὲν βουλόμενον φανερῶς ἀποθανεῖν ἐκ τῆς παρεούσης οἱ αἰτίης, λυσσέοντά τε καὶ ἐκλιπόντα τὴν τάξιν ἔργα ἀποδέξασθαι μεγάλα.

3, 2. p. 6, 7. σταδίους τέσσαρας τοὺς ἀπὸ Σαλαμῖνος εἰς Μίλητον] Arn. Schæfer in *Neue Jahrb.* l. l. leg. putat ἀπὸ Σάμου, adeo ut stadiorum numerus ad fretum inter Samum et Miletum interjectum referendus sit. Parum hoc probabile.

3, 2. p. 6, 14 ** γιγνομένης] Lacunam hisce verbis explet Bücheler : [θαυμαστὴ δὲ ἦν ἡ κατὰ τὴν αὐτὴν ἡμέραν συντυχία] γιγνομένης κτλ.

4, 1. p. 6, 26. Lacunas Bücheler hunc in modum explendas censet : Πελοποννησ[ιακὸν πόλεμον κατὰ τὴν Ἑλλάδα ἔργα] ἐπράχθη, et deinde : ἐπειδὴ ἐξήλασαν τοὺς Πέρσας οἱ Ἕλληνες [ἐκ τῆς Εὐρώπης, καταφυγόντων τῶν βαρβά]ρων εἰς Σηστόν, etc. At Sestus quoque in Europa sita.

4, 1, p. 7, 5. ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων] ὑπὲρ τῶν ἔργων? Bücheler; ὑπὲρ τοὺς Ἕλληνας? Lœhbach in *N. Jahrb.* l. l. p. 82.

Ib. p. 7, 11 πρὸς αὐτὸν] πρὸσαυτὸν (sic) codex. Si mavelis πρὸς αὐτὸν cum Weschero, nihil refragor. Utrumque insolentius dictum pro εἰς α.

5, 1, p. 7, 21 οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι] Præstat quod Wescherus dedit : Λακεδαιμόνιοι δὲ.

6, 1, p. 9, 12. Παυσανίᾳ] Παυσανίου conj. Lœhbach, quo facile carebis.

7, 1, p. 10, 7. κατεσκεύαζον [καὶ στρατὸν συνέλεγον καὶ] χρημάτων θησαυροφυλάκιον ἐποιήσαντο ἐν Δήλῳ, [ὑστέρῳ δὲ χρόνῳ π]άντα ἐκ τῆς Δήλου τὰ συναχθέντα etc. Bücheler supplevit. In quibus vox πάντα a verbis τὰ συναχθέντα separata parum se commendat. Accedit quod αντα in codice accentu caret.

8, 2, p. 11, 5 ἑαυτοῦ] fort. librarii lapsu pro αὐτοῦ.

Ib. p. 11, 7 οἱ πρότεροι πεμφθέντες] οἱ πρότερον π. Bücheler. Malim et ipse, sed mutandi nulla necessitas.

8, 3, p. 11, 13 παραγενόμενοι εἰς τὸ [αὐτὸ τέμενος καὶ] διπλῆν] Horum loco παραγ. καὶ αὐτοὶ [ὑπὸ τὸ τέμενος καὶ] διπλῆν Wescherus. Voces εἰς τὸ certæ esse codicem denuo inspicienti videbantur. Inclusa ex ipso codice erui nequeunt.

Ib. p. 11, 18 διεξήει] sic recte etiam Wescherus, qui codicem præbere notat διεξειν, dum in meo apographo a Dübnero scripto est διεξειη. Bücheler conjecit ἔδειξεν.

8, 5, p. 12. 6. παύσασθαι] παύσεσθαι, et eodem modo cap. 10, 4 p. 13, 12 ὑπέσχετο χειρώσεσθαι pro ὑπ. χειρώσασθαι reponi vult Bücheler, præter necessitatem.

10, 4 p. 13, 10. αἴτιος [δηλώσας λύειν μέλλοντας τοὺς Ἕλ]ληνας Bücheler.

10, 5. ἐγγὺς ἤδη γενόμενος τῆς Ἑλλάδος. Hoc manifestum esse figmentum Minoidæ Minæ qui fragmentum nostrum fabricaverit, censuit Wachsmuth in *Rhein. Museum* 1868 p. 33. Ego de his dixi in *Goettingische gelehrte Anzeigen* 1869, *Januar*, p. 28 sqq. In Latinis pro *Minervæ Leucophrynæ* lege *Dianæ L.*

11, 1, p. 13, 24. ἔγνωσαν καὶ] εἰς Μαγνησίαν scribi vult Bücheler.

11, 4, p. 14, 12. ἐπί τινος ποταμοῦ] ἐπὶ Νείλου conj. Lœhbach, haud recte.

Ib. p. 14, 14. ἐκτραπεισῶν δὲ ν' νεῶν] οὐκ ἐντραπεισῶν δὲ ν' νεῶν, *indem sie das unbeachtet liessen*, Bücheler. Codicis verba sana sunt. Navigandum erat versus ostium Canobicum, naves vero illæ a recto cursu deflectentes in Mendesium Nili ostium delatæ sunt.

13, p. 16, 4 (ἐπὶ τοῖσδε) ἐφ' ᾧ] Casu factum ut verba ἐπὶ τοῖσδε tanquam ejicienda includantur. Inclusis verbis ἐφ' ᾧ, scribi volebam : ἐπὶ τοῖσδε· ἐντὸς etc.; nam sic demum ferri possunt qui sequuntur conjunctivi.

14–15 p. 16 sq. Cum his cf. scholium ad Hermogenem, quod supra p. XXVII apposui.

16. 1, p. 17, 14. αἰτίαι δὲ (καὶ) πλείονες]. Vox καὶ non erat uncis includenda. Cf. supra pag. XXVI.

16, 3, p. 19, 6. Κᾆθ'] Κἄπειθ' codex habet, quod monere oblitus sum.

Ib. p. 19, 12 μήτ' ἐν ἀγορᾷ etc.] Versus refinxi secundum nostros Aristophanis codices. At recte, opinor, Bücheler censet refingendum potius esse hunc in modum :

ὡς χρὴ Μεγαρέας μήτ' ἐν ἀγορᾷ [μήτε γῇ,
μήτ' ἐν θαλάττῃ] μήτ' ἐν ἠπείρῳ μένειν.

Sic una solummodo codicis lacuna est et melius verba procedunt quam in nostris Aristophanis codicibus.

17, 1, p. 19, 21 ἦν πόλις Κερκυραίων] ἦν πόλις [ἄποικος] Κερκ. Bücheler, recte fortassis.

17, 2, p. 19, 28 ἔχοντες πολὺ ναυτικόν] ὡς ἔχ. τὸ πολὺ ν. aut παρέχοντες πολὺ τὸ ν. ? Bücheler.

18, p. 19, 35 ἐπὶ ταύτης] ἐπὶ ταύτην Bücheler. Codicis scriptura nihil offensionis habet.

Ib. ἐξεπολιόρκησαν οἱ Ἀθηναῖοι] πόλιν addit Bücheler majoris perspicuitatis gratia.

EUSEBIUS.

Eusebii fragmentum post Wescherum, qui nonnulla jam emendaverat, separatim edidit plurimaque librariorum sphalmata sustulit Theodorus Gomperz (*Zu den griechischen Kriegsschriftstel-*

lern. Wien. Gerold. 1868). Deinde idem fragmentum denuo exhibuit Wescherus in *Revue archéol.* 1868, Jan. p. 403. De eodem denique dixit Lud. Dindorfius in *Neue Jahrb. für Philol.* 1869, p. 47 sq. et p. 122.

§ 1. ἐσθέειν] εσθειν codex, ἔσω Dindorf. l. l. p. 47, ἐσελθεῖν idem ib. p. 122. Utrumque a traditis literis longius recedit. — Ib. lin. 6. παρεχόμενον· οἱ] παρεχόμενοι cod.; παρέσχεν· οἱ Dindf., longius iterum recedens. Ceterum pro πολλοῖς... ἐζωγρημένοις et ejusmodi aliis, si lubet, reponere licet formas ionicas πολλοῖσι etc. Ego de consilio his abstinui, quum in istis Herodoti simiis dialecti inconstantiam jam Lucianus riserit. — Ib. lin. 8. οὔτ' ὅτε] οὐχ ὅτε cod.; οὔκω τε Dindorf, probabiliter, quamvis, quum lacera oratio sit, nihil decernere possis.

§ 2. ... τὴν ὄψιν αὐτὴν etc.] τὴν ὄψιν οὔτε τοῦ πολέμου ... ἀπορηθῆναι, ὡς ἐν τοῖς ... εὑρίσκεθ' proponit et deinde lacunam esse post v. εὐστοχίης statuit Gomperz, quo quid lucremur nihil video. Dindorfius : [οὔτε] τὴν ὄψιν αὐτὴν τοῦ πολέμου οὔτε τῶν ἀντι[στάντων φοβηθέντα τὸ πλῆθος] πολεμίων ἀπορηθῆναι ... τῆς (?) ἐν τοῖς, quamvis sequentia cum his non cohærere fateatur. Codicis vocem ἀντιπολεμίων (i. e. ἀντιπολέμων) supplemento inserto laceravit, quod in seqq. hostes dicuntur πολέμιοι, non vero ἀντιπόλεμοι. At Herodotus quoque, quem Eusebius æmulatur, vocibus πολέμιοι et ἀντιπόλεμοι promiscue utitur. Vitium quo locus noster laborat, in voce εὑρίσκεε latet. || — ἐξαιρεομένου] ἐξειουμένου codex, ἐξειρυμένου Dindorf, recte, puto, quum hæc medicina lenissima sit, quamvis aliud verbi ἐξειρύω exemplum non noverim. 'Εκσειομένου conj. Gomperz, quæ vox h. l. minus apta.

§ 4, p. 22, lin. 12. Post v. μηχανημάτων aliquid excidisse suspicatur Dindorfius. Sensus integer est, si vocem καὶ, quæ sæpissime male intruditur, ejeceris, aut pro καὶ πολλὰ legeris πάμπολλα.

§ 5, lin. 18. ταῦτα τάπερ] lege ταῦτα τάπερ δή. Vocula δή typographi culpa excidit. || — lin. 21. ἐπεκβεβλημένας] sic recte meum apographum, quemadmodum supra § 2 βεβλημένῳ, quorum loco Wescherus habet κεκλημένῳ et ἐπεκκεκλημένῳ. Pro illo βεβλημένῳ de conjectura reposuit Gomperz, pro hoc ἐπεκκεκλιμένας conj. Wescher, ἐπεγκεκλιμένῳ Gomperz et Dindorfius. || — Lin. 22. ἐπὶ τὰ καμπτόμενα] ἔπειτα καμπτομεναι codex. || — κατ' ὅτευ ἂν ἐνεχθείη] κατ' ὅτεω ανενειχθειη codex, ut e Weschero video. Legas igitur ἐνειχθείη. Gomperz legi voluit ἂν ἐνειχθῇ. Ac nihil adeo cogit ut contra codicis scripturam optativo cum ἂν particula conjunctivus substituatur.

§ 6, lin. 30. αὐτοεργουσέων] οὕτως ἐχουσέων codex; ἱστοὺς ἐχουσέων Gomperz, sensu parum commodo. || — Μηδείῳ ἐλαίῳ] Naphtha dici constat Μηδείας ἔλαιον. Quare nostro quoque loco Μηδείης pro Μηδείῳ legi vult Dindorfius. Cogitaveram de adjectivo Μηδεαίῳ, quod formatum foret sicut Μιδεαῖος a Μίδεια. Sed nulla mutandi necessitas. Quidni Μήδειον ἔλαιον dixerit eruditulus auctor, quum pro Μήδεια dicatur etiam Μήδη? || — χρίσαντες ἐνετίθεσαν] χρήσαντες (supra scr. ει) ἐνετείθεσαν codex, unde χρείσαντες retinuit Gomperz. Herodotus ubique χρίω formam habet, quare etiam n. l. ει eodem errore scriptum fuerit quo in v. ἐνετείθεσαν.

§ 7. ἐγένετο] ἐγείνετο codex sec. Wescherum. Igitur scribi velim ἐγίνετο. Dindorfius ἐγείνατο. || — ἀπό γε ὀλίγων] ἀπὸ δὲ ὀ. Dindorf. Haud recte, opinor. || — οὐκ ἂν (ων codex) δή τις τοιαύτη προσείη. οὐκ ὧν ... προσῄιεν Gomperz. Sententia potius postulat ut ων emendetur in ἂν. || — πολλῶν μηχ.] leg. πολλέων, ut § 9.

§ 8. Τάδε] Codex præbet τόδε δὲ, idque in textu exhibendum erat. || — ἀπεστήκεε [καὶ] τοῖσι ἐπ.] Præstat cum Dindorfio legere ἀπέστη καὶ τοῖσι ἐπ. Ceterum pro ἀπεστήκεε, quod meum ἀπόγραφον habet, Wescherus præbet ἐπεστήκεε.

PRISCUS.

Fr. 1, p. 24 lin. 11. ἀπηγορεύοντο πόνῳ διαδοχῆς] Lege : ἀπηγόρευον τῷ πόνῳ [διὰ τὸ ἐκ] διαδοχῆς. Locum sanavit Bücheler in *Rhein. Mus.* 1869, p. 137, collato Suida : ἀπηγόρευον· ἀπέκαμνον· ἐταλαιπώρουν. « Ἡνίκα γὰρ ἀπηγόρευον τῷ πόνῳ, πάλιν ἑαυτοὺς ἀνελάμβανον.

Fr. 2. p. 25. ἐπὶ Δανούβᾳ] His corruptelam subesse propter Δανούβᾳ vocis formam insolitam etiam

Dindorfius suspicatur, qui proponit ἐπὶ τῷ Νούβᾳ, si forte ejus nominis fluvius fuerit. Ex Prisco patere veterem urbem in dextra fluvii ripa sitam fuisse, ubi hunc est castellum hodiernæ *Nish* urbis, recte monet Rössler in *Zeitschrift für die æsterreisch. Gymnasien* 1868, p. 43. Egregie fallitur Kanitz (*Reise in Südserbien u. Nordbulgarien* p. 27), qui veterem Naissum ab hodierna *Nisch* urbe longe dissitum fuisse putat.

CRITOBULUS.

Pag. 103, lib. 1, 75, 1. παρ' αὐτοῦ] i. e. a Constantino. Dele notam, quæ ad hæc verba pertinet.

Fragmenta Dionysii et Polyæni et Dexippi, quæ codex Parisinus habet, ad calcem Josephi edidi ex Minæ apographo; quod quum parum accuratum sit, hoc loco notabo, quæ ex ipso codice emendanda sint.

DIONYSIUS.

Cap. 1, § 2. μὲν, quod est post Μακεδονικὴν, non habet codex et delendum est. Pro Ἀμβρακίας e cod. leg. Ἀμπρακίας, et similiter c. 1, § 4 et c. 2 § 1. || — § 3. τοὺς, quod legitur ante Μολοττοὺς delendum sec. cod. || — θυρεοφόρῳ] E codice, ubi θυραιαφόρῳ, recte Wescher posuit θυρεαφόρῳ. || — § 6. τάξεως, εἶναι ... ἐπάρκεσεν (παρεισιν cod.)] Præstat legere cum Dindorfio, l. l. p. 44, τάξεως, ἵνα ... παρῶσιν. Pro εἶναι legendum esse ἵνα jam Millerus monuerat, qui ἵνα ... ἐπαρκέσῃ proposuit in *Journal d. Sav.* 1868, *Mai.*, p. 321.

Cap. 2 § 7 στάλιξιν ὀρθῶς] στόμιξιν ὀρθαῖς codex; στόνυξιν conj. Millerus l. l., idque præstare mihi videtur. || — Cap. 3, 2. Ῥωμαίων ἀμφὶ] leg. e cod. Ῥ. μὲν ἀ. || — Cap. 4, 2. κατέφυγον] e cod. leg. κατέφευγον. || — Cap. 5, 5. ὃς, quod post vocem χάρακος errore typographico legitur, ponendum ante v. ἀρξαμένου. Codex pro ὃς ... παρῆν habet ὡς ... παρῶν, quod sensu cassum. Ante vocem προσβαλὼν codex habet quæ excidisse suspicabar, καὶ τὰ κέντρα. || — § 8. περιιδόντες] codex περοιδοντες, addito corruptionis signo. Legendum igitur quod proposueram προϊδόντες.

POLYÆNUS.

Fr. 1. ἐλέφαντας] leg. ἐλαφρούς. || — Fr. 2. διέφυγον] leg. διέφευγον.

DEXIPPUS.

Fr. 1, § 2. Τῶν πολεμίων ἐν τῷ φυλάττεσθαι μᾶλλον ἢ ἐν τῷ ἐπιχειρεῖν ὄντων] Codex : ... μᾶλλον πάντ' ἐπιχειρεῖν, Wescherus μᾶλλον ἢ παντ' ἐ.; lege μᾶλλον ἢ ἀντεπιχειρεῖν. || — § 3. Μάξιμος, ἀνὴρ γένος μὲν τῶν ἀπόρων μεταβου] Codex ... τῶν απορω μεταχου, Wescher τῶν ἀπόρων μεταχούων, nescio quo sensu. Literas codicis componas hunc in modum : γένος μὲν τῶν ἀπὸ Ῥωμετάκου, in quibus corrigendum Ῥοιμετάλκου vel Ῥοιμητάλκου, *vir genere ex posteris Rhœmetalcæ*. Intellige celeberrimum Odrysarum regem qui sec. Tacit. An. 2, 64 omnem Thraciæ nationem tenebat (coll. Dion. Cass. 54, 20 et 34. 35, 30). Hujus frater Rescuporis erat, cujus filius Rœmetalces II sub Tiberio partem regni, deinde sub Calligula et ipse totam Thraciam accepit (Tac. An. 3, 38 sqq). || — § 5 συνεχείᾳ [ἐχρῶντο]. Codex συνέχεια; itaque cum Weschero legas συνέχεια [ἦν]. || — § 6. ἀπείχον] e cod. leg. ἀπείχοντο. || — § 11. Καὶ μὴ ἀντιδρᾶν ἔχοντες] Codex καὶ μὴ δὲ ἀ. ἐ. Igitur legendum καὶ μηδὲν ἀ. ἐ. || — Ib. τὴν ἐκ τῶν θυρεῶν χαιροφυλακήν] sic Minas; ἀκροφυλακήν e literis in cod. fere evanidis elicuit Wescherus. Utroque vocabulo h. l. offendor. Subosse suspicor usitatum illud παραφυλακήν.

Fr. 2. § 6. προσερείδοντες] προσήριδον cod.; leg. cum Weschero προσήρειδον. || — § 8. βιαίᾳ φορᾷ] βια ωφορα codex; igitur lege βιαίῳ φ, monente Dindorfio, l. l. p. 44. || — § 9. ἐπ' ἴσου] e cod. leg. ἀπ' ἴσου. || — § 13. ἐμηχανήσαντο] e cod. leg. ἐμηχανῶντο. || — § 15. παρεῖχον] e cod. leg. παρεῖχεν.

EXCERPTA E POLYBIO DE OBSIDIONE SYRACUSARUM.

Subjungo excerpta e Polybio de Syracusarum obsidione, tum ea quæ solus codex Parisinus habet, tum ea quæ aliunde his accedunt.

Codex Parisinus.

Ὅτι δὴ τὰς Συρακούσας Ἐπικύδης τε καὶ Ἱπποκράτης κατέλαβον ἑαυτούς τε καὶ τοὺς ἄλλους τῶν πολιτῶν τῆς Ῥωμαίων φιλίας ἀπαλλοτριώσαντες, οἱ Ῥωμαῖοι, προσπεπτωκυίας αὐτοῖς ἤδη καὶ τῆς Ἱερωνύμου τοῦ Συρακουσίων τυράννου καταστροφῆς, Μάρκον Κλαύδιον (deb. Ἄππιον Κλαύδιον, Appium Claudium Pulcrum) ἀντιστράτηγον καταστάντες, αὐτῷ μὲν τὴν πεζὴν συνέστησαν δύναμιν, τὸν δὲ νηίτην αὐτοῖς στόλον ἐπετρόπευσεν Ἄππιος Κλαύδιος (deb. Μάρκος Κλαύδιος, M. Claudius Marcellus).

2. Οὗτοι μὲν δὴ τὴν στρατοπεδείαν ἐβάλλοντο μικρὸν ἀποσχόντες τῆς πόλεως, τὰς δὲ προσβολὰς ἔκριναν ποιεῖσθαι τῇ μὲν πεζῇ δυνάμει κατὰ τοὺς ἀπὸ τῶν Ἑξαπύλων τόπους, τῇ δὲ ναυτικῇ κατὰ[τῆ]ς Ἀχραδίνης κατὰ τὴν Σκυτικὴν προσαγορευομένην στοάν, καθ' ἣν ἐπ' αὐτῆς κεῖται τῆς κρηπῖδος τὸ τεῖχος παρὰ θάλασσαν. Ἑτοιμασάμενοι δὲ γέρρα καὶ βέλη καὶ τὰ ἄλλα τὰ πρὸς τὴν πολιορκίαν, οὐ προϊδόμενοι τὴν Ἀρχιμήδους δύναμιν, ἐν ἡμέραις πέντε διὰ τὴν πολυχειρίαν ἤλπισαν τῇ παρασκευῇ καταταχήσειν τοὺς ὑπεναντίους.

(Cf. Anon. De tol. obs. p. 326, 14 : Οἱ γὰρ Ῥωμαῖοι πολιορκοῦντες τὰς Συρακούσας (Ἄππιος δ' ἦν ἡγεμών) καὶ τῇ μὲν πεζῇ δυνάμει [κατὰ τοὺς ἀπὸ τῶν Ἑξαπύλων τόπους, τῇ δὲ ναυτικῇ κατὰ τῆς Ἀχραδίνης] κατὰ τὴν Σκυτικὴν στοὰν προσαγορευομένην, καθ' ἣν ἐπ' αὐτῆς κεῖται τῆς κρηπῖδος τὸ τεῖχος παρὰ θάλασσαν, περιστοιχίσαντες, ἑτοιμασάμενοί τε γέρρα καὶ βέλη καὶ τἄλλα τὰ πρὸς τὴν πολιορκίαν ἐν ἡμέραις πέντε διὰ τὴν πολυχειρίαν κατήλπισαν καταταχήσειν τῇ παρασκευῇ τοὺς ὑπεναντίους, [καὶ ἔργου εἴχοντο], οὐ λογισάμενοι τὴν Ἀρχιμήδους δύναμιν, οὐδὲ προϊδόμενοι, διότι μία ψυχὴ τῆς ἁπάσης ἐστὶ πολυχειρίας ἐν ἐνίοις καιροῖς ἀνυστικωτέρα· πλὴν τότε δι' αὐτῶν ἔγνωσαν τῶν ἔργων τὸ λεγόμενον.

Suidas s. v. ἐργολάβος : Πολύβιος· « Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι πολιορκοῦντες τοὺς Συρακουσίους ἔργου εἴχοντο, οὐ λογισάμενοι τὴν Ἀρχιμήδους δύναμιν. »)

3. Πλὴν ὁ προειρημένος ἀνὴρ κατά τινας τόπους ὡρισμένους τοιαύτην ἐπὶ τοῦ τείχους ἡτοίμασε παρασκευήν, ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς κατὰ θάλατταν ἐπιπορευομένους, ὥστε μηδὲν ἐκ τοῦ καιροῦ ἀσχολεῖσθαι τοὺς ἀμυνομένους, πρὸς πᾶν δὲ τὸ γινόμενον ὑπὸ τῶν ἐναντίων ἐξ ἑτοίμου ποιεῖσθαι τὴν ἀπάντησιν.

Horum loco in Anonymi excerptis hæc habes : Πλὴν τότε δι' αὐτῶν ἔγνωσαν τῶν ἔργων τὸ λεγόμενον. Οὔσης γὰρ ὀχυρᾶς τῆς πόλεως διὰ τὸ κεῖσθαι κύκλῳ τὸ τεῖχος ἐπὶ τόπων ὑπερδεξίων καὶ προκειμένης ὀφρύος, πρὸς ἣν καὶ μηδενὸς κωλύοντος οὐκ ἂν εὐμαρῶς τις δύναιτο πελάσαι, πλὴν κατά τινας τόπους ὡρισμένους, τοιαύτην ἡτοίμασε παρασκευὴν ὁ προειρημένος ἀνὴρ ἐντὸς τῆς πόλεως, ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς κατὰ θάλατ-

---

§ 1. Hæc excerptor introducendæ narrationis causa ex iis quæ antecedebant ap. Polyb. male conflavit. Appium vides confundi cum Marcello. Ceterum antequam Marcellus consul in Siciliam veniret, copiis Romanorum præfuit Appius Claudius, qui initio tumultus Syracusani ad Murgantiæ regionem *classem navium centum habebat* atque eo venientes legatos Syracusanos *ad Marcellum, venientem in Siciliam*, misit (Liv. 24, 27). Idem deinceps, verum antequam obsidione Syracusæ cingerentur, *ante ostium portus Syracusani naves in statione habere cœpit* (Liv. l. l.). Hæc igitur quum in antecc. Polybius, ex quo pendet Livius, narrasse debeat, facile fieri potuit ut inattentus excerptor Appium in ipsa quoque urbis obsidione classis præfectum fuisse diceret. Eundem errorem in ipsam Polybii narrationem § 4 et 5 librarius codicis Parisini intulit, sed vitavit § 10. || — ἀπαλλοτριώσαντες] sic apographum Dübnerianum, ἀλλοτριώσαντες Wescher. Vide codicem.

§ 2. Κατὰ τῆς Ἀχραδίνης] κατασαχραδίνης cod.; em. Wescher. Ipse Polybius istud κατὰ τῆς Ἀ. κατὰ τὴν etc. vix scripserit. — σκυτικήν] σκυθικὴν absque causa idonea scripsit Wesseling; librorum scripturam recte servarunt Dindorf in Polybii edit. Lips. 1866, lib. VIII, 5, 2 et Wescher in *Revue Archéol.* 1869, p. 56. — Subjunxi quæ nostro segmini respondent in Anonymo, quem habes in editis Polyb. VIII, c. 5. Liquido patet excerpta, ex quibus sua Anonymus delibavit, uberiora fuisse et (modo a librariorum sphalmatis discesseris) ad Polybianum sermonem propius accessisse iis quæ codex Parisinus habet. Prima verba ap. Thevenot ita habent : τῶν γὰρ Ῥωμαίων ... περιστοιχίσαντες ἑτοιμασομένων. Inclusa addidi ex libro Parisino. Lacuna imputanda librario qui a voce κατὰ ad alteram κατὰ transiliit. Deinde e Suida inserui verba καὶ ἔργου εἴχοντο.

§ 3. Hæc quoque accuratius et plenius exhibent excerpta Anonymi. Cf. Livius 24, 34 : *Murum per inæquales ductum colles (pleraque alta et difficilia aditu, submissa quædam et quæ planis vallibus adiri possent), ut cuique visum est loco, ita omni genere tormentorum instruxit.*

ταν ἐπιπορευομένους, ὥστε μηδὲν ἐκ τοῦ καιροῦ δεῖν ἀσχολεῖσθαι τοὺς ἀμυνομένους, πρὸς πᾶν δὲ τὸ γιγνόμενον ὑπὸ τῶν ἐναντίων ἐξ ἑτοίμου ποιεῖσθαι τὴν ἀπάντησιν.

Codex Parisinus et Anonymus.

4. Πλὴν ὁ μὲν Ἄππιος (Μάρκος cod. P. perperam) ἔχων γέρρα καὶ κλίμακας, ἐνεχείρει προσφέρειν ταῦτα τῷ συνάπτοντι τείχει τοῖς Ἑξαπύλοις ἀπὸ τῶν ἀνατολῶν.

Cod. Paris., Anon., Exc. Antiq.

5. Ὁ δὲ Μάρκος (Ἄππιος cod. P.) ἑξήκοντα σκάφεσι πεντηρικοῖς ἐποιεῖτο τὸν ἐπίπλουν ἐπὶ τὴν Ἀχραδίνην, ὧν ἕκαστον πλῆρες ἦν ἀνδρῶν ἐχόντων τόξα καὶ σφενδόνας καὶ γρόσφους, δι' ὧν ἔμελλον τοὺς ἀπὸ τῶν ἐπάλξεων μαχομένους ἀναστέλλειν. Ἅμα δὲ τούτοις ὀκτὼ πεντήρεσι, παραλελυμέναις τοὺς ταρσούς, ταῖς μὲν τοὺς δεξιούς, ταῖς δὲ τοὺς εὐωνύμους, καὶ συνεζευγμέναις πρὸς ἀλλήλας σύνδυο κατὰ τοὺς ἐψιλωμένους τοίχους, προσῆγον πρὸς τὸ τεῖχος διὰ τῆς τῶν ἐκτὸς τοίχων εἰρεσίας τὰς λεγομένας σαμβύκας. (6) Τὸ δὲ γένος τῆς κατασκευῆς τῶν εἰρημένων ὀργάνων ἐστὶ τοιοῦτον. Κλίμακα τῷ πλάτει τετράπεδον ἑτοιμάσαντες, ὥστε ἐξ ἀποβάσεως ἰσοϋψῆ γενέσθαι τῷ τείχει, ταύτης ἑκατέραν τὴν πλευρὰν δρυφακτώσαντες καὶ σκεπάσαντες ὑπερπετέσι θωρακίοις, ἔθηκαν πλαγίαν ἐπὶ τοὺς συμψαύοντας τοίχους τῶν συνεζευγμένων νεῶν, πολὺ προπίπτουσαν τῶν ἐμβόλων, πρὸς δὲ τοῖς ἱστοῖς ἐκ τῶν ἄνω μερῶν τροχιλίαι προσήρτηντο σὺν κάλοις. (7) Λοιπόν, ὅταν ἐγγίσωσι τῆς χρείας, ἐνδεδεμένων τῶν κάλων εἰς τὴν κορυφὴν τῆς κλίμακος, ἕλκουσι διὰ τῶν τροχιλιῶν τούτους ἑστῶτες ἐν ταῖς πρύμναις· ἕτεροι δὲ παραπλησίως ἐν ταῖς πρώραις ἐξερείδοντες ταῖς ἀντηρίσιν, ἀσφαλίζουσι τὴν ἄρσιν τοῦ μηχανήματος. Κἄπειτα διὰ τῆς εἰρεσίας τῆς ἀφ' ἑκατέρου τῶν ἐκτὸς ταρσῶν ἐγγίσαντες τῇ γῇ τὰς ναῦς, πειράζουσι προσερείδειν τῷ τείχει τὸ προειρημένον ὄργανον. (8) Ἐπὶ δὲ τῆς κλίμακος ἄκρας ὑπάρχει πέτευρον ἠσφαλισμένον γέρροις τὰς τρεῖς ἐπιφανείας· ἐφ' οὗ τέτταρες ἄνδρες ἐπιβεβηκότες ἀγωνίζονται, διαμαχόμενοι πρὸς τοὺς εἴργοντας ἀπὸ τῶν ἐπάλξεων τὴν πρόσθεσιν τῆς σαμβύκης. Ἐπὰν δὲ προσερείσαντες ὑπερδέξιοι γένωνται τοῦ τείχους, οὗτοι μὲν τὰ πλάγια τῶν γέρρων παραλύσαντες ἐξ ἑκατέρου τοῦ μέρους, ἐπιβαίνουσιν ἐπὶ τὰς ἐπάλξεις ἢ τοὺς πύργους, οἱ δὲ λοιποὶ διὰ τῆς σαμβύκης ἕπονται τούτοις, ἀσφαλῶς τοῖς κάλοις βεβηκυίας τῆς κλίμακος εἰς ἀμφοτέρας τὰς ναῦς. (9) Εἰκότως δὲ τὸ κατασκεύασμα τῆς προσηγορίας τέτευχε ταύτης· ἐπειδὰν γὰρ ἐξαρθῇ, γίγνεται τὸ σχῆμα τῆς νεὼς ταύτης καὶ τῆς κλίμακος ἑνοποιηθὲν παραπλήσιον σαμβύκῃ.

10. Πλὴν οὗτοι μὲν τὸν τρόπον τοῦτον διηρμοσμένοι, προσάγειν διενοοῦντο τοῖς πύργοις, ὁ δὲ προειρημένος ἀνήρ, παρεσκευασμένος ὄργανα πρὸς ἅπαν ἐμβελὲς διάστημα, πόρρωθεν μὲν ἐπιπλέοντας τοῖς εὐτονωτέροις καὶ μείζοσι λιθοβόλοις καὶ βέλεσι τιτρώσκων εἰς ἀπορίαν ἐνέβαλε καὶ δυσχρηστίαν, ὅτε δὲ ταῦθ' ὑπερπετῆ γίγνοιτο, τοῖς ἐλάττοσι κατὰ λόγον ἀεὶ πρὸς τὸ παρὸν ἀπόστημα χρώμενος, εἰς τοιαύτην ἤγαγε διατροπὴν ὥστε καθόλου κωλύειν αὐτῶν τὴν ὁρμὴν καὶ τὸν ἐπίπλουν, ἕως ὁ Μάρκος δυσθετούμενος ἠναγκάσθη λάθρᾳ νυκτὸς ἔτι ποιήσασθαι τὴν παραγωγήν. (11) Γενομένων δ' αὐτῶν ἐντὸς βέλους πρὸς τῇ γῇ, πάλιν ἑτέραν

---

§ 4. Κλίμακας] χάμακας cod. Paris. || — § 5. ἑξήκοντα σκάφεσιν] εξηκοντασφασιν cod. Par. || — § 6. τὸ δὲ γένος ... ἐστὶ τοιοῦτον] τὸ δὲ γένος τῶν τοιούτων ὀργάνων εστο (sic) τοιοῦτο cod. Par. Cf. Suidas : Σάμβυκες (deb. σαμβῦκαι), γένος μηχανήματος πολιορκητικοῦ, ὥς φησι Πολύβιος· περὶ δὲ τῆς κατασκευῆς αὐτοῦ γέγραπται ἐν τῷ Περὶ ἐκφράσεως Idem in antecc. s. v. Σαμβῦκαι hæc affert : « Οἱ δὲ προσεβοήθουν ἐπὶ τὸ διατείχισμα καὶ πρὸς τοὺς ἀπὸ τοῦ λιμένος ἀπὸ τῶν ὑπερειδόντων ἐπὶ τὸ τεῖχος τὰς (τοὺς codd.) σαμβύκας. » Verba Polybii fuerint. Corrupta Bernhardyus restituit scribendo τοὺς ἀπὸ τ. λιμένος ἐπερείδοντας, ejectis verbis ἀπὸ τῶν, post quæ mihi aliquid excidisse videtur. Possis ἀπὸ vel ἐπὶ τῶν νεῶν vel ζευγμάτων. || — προσήρτηντο] προσήρτηνται cod. Par., probante Weschero propter sequentia ἕλκουσι· ἀσφαλίζουσι. At præcedit ἔθηκαν. In dubiis Excerpta antiqua et Anonymi, quæ auctoris verba fidelius reddere solent, sequi præstat. || — § 7. ἐγγίσωσι τῆς χρείας] ἐ. τῇ χρείᾳ cod. Paris. Genetivo verbum jungere solet Polybius. V. Steph. Thes. s. v. ἐγγίζω. Itaque quod mox legitur ἐγγίσαντες τῇ γῇ excerptoris potius quam Polybii fuerit. || — ἀντηρίσιν] ἀνπήρεισιν cod. Par., quod nihili est. Simili modo corrupta vox in Athenæo et Apollodoro p. 17, 12. 178, 4, monente Weschero. Præteriens moneo apud Athenæum p. 36, 7 ed. Wesch. pro ἐξαιρίτις (ἐξαιρεῖτις, ἐξαιρῆτις in var. lect.) scribendum esse ἐξαιρέτις. Masculinum ἐξαιρέτης (ἅρπαξ, harpago, instrumentum) præbet Hesychius. Femininum ἐξαιρέτις alibi non obvium, quantum sciam. At occurrit αἱρέτις. || — κἄπειτα] καιπειτα Par., unde κᾆπειτα dedit W. || § 8. Verba ἐπὶ δὲ τῆς κλίμακος ἄκρας ὑπάρχει πέτευρον omisit cod. Par. || — § 9. Totum hoc segmen omissum in cod. Par. || — § 10. πλὴν οὗτοι μὲν] οὗτοι μὲν οὖν Par. || — προσάγειν διενοοῦντο τοῖς πύργοις] τῷ τείχει προσέβαλλον cod. Par. || — ἐμβελὲς) ἐμβάλλει cod. Par., quod miror probasse Wescherum. || — κατὰ λόγον] κατ' ἔλαττον cod. Par., quod et ipsum recepit Wescher. || — ὁ Μάρκος] sic hoc loco recte etiam codex Par. habet. || — δυσθετούμενος] omisit Par. || — νυκτὸς ἔτι] ἔτι omisit Par. || — § 11. ἕως ἀνδρομήκους] ὡς ἀ. codd.; em. Dindorf. — ὕψους] ὕψος cod. Paris. Locum

ἡτοιμάκει παρασκευὴν πρὸς τοὺς ἀπομαχομένους ἐκ τῶν πλοίων. Ἕως ἀνδρομήκους ὕψους κατεπύκνωσε τρήμασι τὸ τεῖχος ὡς παλαιστιαίοις τὸ μέγεθος κατὰ τὴν ἐκτὸς ἐπιφάνειαν· οἷς τοξότας καὶ σκορπίδια παραστήσας ἐντὸς τοῦ τείχους καὶ βάλλων διὰ τούτων, ἀχρήστους ἐποίει τοὺς ἐπιβάτας. Ἐξ οὗ καὶ μακρὰν ἀφεστῶτας καὶ σύνεγγυς ὄντας τοὺς πολεμίους οὐ μόνον ἀπράκτους παρεσκεύαζε πρὸς τὰς ἰδίας ἐπιβολάς, ἀλλὰ καὶ διέφθειρε τοὺς πλείστους αὐτῶν. (12) Ὅτε δὲ τὰς σαμβύκας ἐγχειρήσαιεν ἐξαίρειν, ὄργανα παρ' ὅλον τὸ τεῖχος ἡτοιμάκει τὸν μὲν λοιπὸν χρόνον ἀφανῆ, κατὰ δὲ τὸν τῆς χρείας καιρὸν ἐκ τῶν ἔσω μερῶν ὑπὲρ τοῦ τείχους ἀνιστάμενα καὶ προπίπτοντα πολὺ τῆς ἐπάλξεως ταῖς κεραίαις, ὧν τινὰ μὲν ἐβάσταζε λίθους οὐκ ἐλάττους δέκα ταλάντων, τινὰ δὲ σηκώματα μολύβδινα. (13) Λοιπὸν ὅτε συνεγγίζοιεν αἱ σαμβῦκαι, τότε περιαγόμεναι καρχησίῳ πρὸς τὸ δέον αἱ κεραῖαι, διά τινος σχαστηρίας ἠφίεσαν εἰς τὸ κατασκεύασμα τὸν λίθον. Ἐξ οὗ συνέβαινε μὴ μόνον αὐτὸ συνθραύεσθαι τὸ ὄργανον, ἀλλὰ καὶ τὴν ναῦν καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ κινδυνεύειν ὁλοσχερῶς.

14. Τινὰ δὲ τῶν μηχανημάτων πάλιν ἐπὶ τοὺς ἐφορμοῦντας καὶ προβεβλημένους γέρρα καὶ διὰ τούτων ἠσφαλισμένους πρὸς τὸ μηδὲν πάσχειν ὑπὸ τῶν διὰ τοῦ τείχους φερομένων βελῶν, ἠφίει μὲν καὶ λίθους συμμέτρους πρὸς τὸ φεύγειν ἐκ τῆς πρῴρας τοὺς ἀγωνιζομένους, ἅμα δὲ καὶ καθίει χεῖρα σιδηρᾶν ἐξ ἁλύσεως δεδεμένην, ᾗ δραξάμενος ὁ τὴν κεραίαν οἰακίζων ὅθεν ἐπιλάβοιτο τῆς πρῴρας, κατῆγε τὴν πτέρναν τῆς μηχανῆς ἐντὸς τοῦ τείχους. (15) Ὅτε δὲ κουφίζων τὴν πρῴραν ὀρθὸν ποιήσειε τὸ σκάφος ἐπὶ πρύμναν, τὰς μὲν πτέρνας τῶν ὀργάνων εἰς ἀκίνητον καθῆπτε, τὴν δὲ χεῖρα καὶ τὴν ἅλυσιν ἐκ τῆς μηχανῆς ἐξέρραινε διά τινος σχαστηρίας. Οὗ γενομένου, τινὰ μὲν τῶν πλοίων πλάγια κατέπιπτε, τινὰ δὲ καὶ κατεστρέφετο, τὰ δὲ πλεῖστα τῆς πρῴρας ἀφ' ὕψους ῥιφθείσης βαπτιζόμενα πλήρη θαλάττης ἐγίγνετο καὶ ταραχῆς.

Anon. et Exc. Antiq.

16. Μάρκος δὲ, δυσχρηστούμενος ἐπὶ τοῖς ἀπαντωμένοις ὑπ' Ἀρχιμήδους, καὶ θεωρῶν μετὰ βλάβης καὶ χλευασμοῦ τοὺς ἔνδον ἀποτριβομένους αὐτοῦ τὰς ἐπιβολάς, δυσχερῶς μὲν ἔφερε τὸ συμβαῖνον, ὅμως δ' ἐπισκώπτων τὰς αὐτοῦ πράξεις ἔφη ταῖς μὲν ναυσὶν αὐτοῦ κυαθίζειν ἐκ θαλάττης Ἀρχιμήδην, τὰς δὲ σαμβύκας ῥαπιζομένας ὥσπερ ἐκσπόνδους μετ' αἰσχύνης ἐκπεπτωκέναι. Καὶ τῆς μὲν κατὰ θάλατταν πολιορκίας τοιοῦτον ἀπέβη τὸ τέλος.

17. Οἱ δὲ περὶ τὸν Ἄππιον εἰς παραπλησίους ἐμπεσόντες δυσχερείας ἀπέστησαν τῆς ἐπιβολῆς. Ἔτι μὲν γὰρ ὄντες ἐν ἀποστήματι τοῖς τε πετροβόλοις καὶ καταπέλταις τυπτόμενοι διεφθείροντο, διὰ τὸ θαυμάσιον εἶναι τὴν τῶν βελῶν κατασκευὴν καὶ κατὰ τὸ πλῆθος καὶ κατὰ τὴν ἐνέργειαν, ὡς ἂν Ἱέρωνος μὲν χορηγοῦ γεγονότος, ἀρχιτέκτονος δὲ καὶ δημιουργοῦ τῶν ἐπινοημάτων Ἀρχιμήδους. (18) Συνεγγίζοντές γε μὴν πρὸς τὴν πόλιν οἱ μὲν ταῖς διὰ τοῦ τείχους τοξότισιν, ὡς ἐπάνω προεῖπον, κακούμενοι συνεχῶς εἴργοντο τῆς προσόδου, οἱ δὲ μετὰ τῶν γέρρων βιαζόμενοι ταῖς τῶν κατὰ κορυφὴν λίθων καὶ δοκῶν ἐμβολαῖς διεφθείροντο. Οὐκ ὀλίγα δὲ καὶ ταῖς χερσὶ ταῖς ἐκ τῶν μηχανῶν ἐκακοποίουν, ὡς καὶ πρότερον εἶπα· σὺν αὐτοῖς γὰρ τοῖς ὅπλοις τοὺς ἄνδρας ἐξαίροντες ἐρρίπτουν. (19) Τὸ δὲ πέρας ἀναχωρήσαντες εἰς τὴν παρεμβολὴν, καὶ συνεδρεύσαντες μετὰ τῶν χιλιάρχων οἱ περὶ τὸν Ἄππιον, ὁμοθυμαδὸν ἐβουλεύσαντο πάσης ἐλπίδος πεῖραν λαμβάνειν πλὴν τοῦ διὰ πολιορκίας ἑλεῖν τὰς Συρακούσας, ὡς καὶ τέλος ἐποίησαν· ὀκτὼ γὰρ μῆνας τῇ πόλει προσκαθεζόμενοι τῶν μὲν ἄλλων στρατηγημάτων ἢ τολμημάτων οὐδενὸς ἀπέστησαν, τοῦ δὲ πολιορκεῖν οὐδέποτε πεῖραν ἔτι λαβεῖν ἐθάρρησαν. Οὕτως εἷς ἀνὴρ καὶ μία ψυχὴ δεόντως ἡρμοσμένη πρὸς ἔνια τῶν πραγμάτων μέγα τι χρῆμα φαίνεται γίγνεσθαι καὶ θαυμάσιον.

---

hunc Anonymus respicit etiam pag. 319, 6 : Ἀλλὰ καὶ τοξίτιδας πυκνὰς κατασκευάζειν (δεῖ) ... δι' ὧν καὶ μᾶλλον ὁ σοφώτατος Ἀρχιμήδης περιεγένετο τῶν πολεμίων, τοξότισι καταπυκνώσας τὸ τεῖχος καὶ ἀφανῶς δι' αὐτῶν τραυματίζων μέχρι τῆς στερεᾶς γῆς τοὺς πολιορκοῦντας ὑπὸ τῶν ἐν ταῖς τοξότισι καθημένων. E Polybio petita videntur etiam quæ proxime antecedunt : Τὰς δὲ Συρακούσας διὰ τῶν ὑπονόμων ἐγγὺς ἐλθεῖν τοῦ προδοθῆναί φασι, τῶν προδόντων τὰ τῆς πόλεως διὰ τῶν [ὑπονόμων] ὁμιλούντων τοῖς Ῥωμαίοις. Fortassis hæc pertinent ad ea quæ narrat Livius 25, 23 init., quamquam cuniculorum ibi non fit mentio. || — ἀφεστῶτας] ἀπόντας cod. Par. || — § 12. ἐξαίρειν] ἐξαιρεῖν Wesch., fort. errore typogr. || — ὑπὲρ τοῦ τείχους] ἐπὶ τ. τ. cod. Par.; *tellone supra murum eminente* Livius. || — σηκώματα] σκωνατα Par., addito signo corruptionis. || — § 13. καρχησίῳ] om. Par. || — ἠφίεσαν] sic Par., ἀφίεσαν cett. Licebat utrumque. Mox § 14 habes ἠφίει || — συνθραύεσθαι] θραύεσθαι Par. || — § 14. τινὰ δὲ] τινά τε codd.; em. Dindorf. || — ἐφορμοῦντας] ἐφορμῶντας codd.; em. Dindorf. || — ὑπὸ τῶν διὰ τοῦ τείχους] ἀπὸ τῶν ἐκ τοῦ τ. Paris. Præpositio διὰ bene habet. Cf. § 18. || — πρῴρας] χώρας Par. Idem mox χέρα. || — ἐπὶ πρύμναν] ἐπὶ τὴν πρύμναν scr. Dindorf. In hoc loquendi formula recte omittitur articulus. Cf. Plutarch. Marcell. c. 15 : τὰς δὲ χερσὶ σιδηραῖς ... ἀνασπῶσαι πρῴραθεν

Codex Parisinus horum loco nihil habet nisi hæc :

20. Οἱ δὲ Ῥωμαίων στρατηγοὶ τοῖς ὅλοις ἀποροῦντες τὸ μηκέτι ποτὲ ἂν ἐλπίσαι διὰ πολιορκίας τὰς Συρακούσας ἑλεῖν, τῶν μὲν ἄλλων στρατηγημάτων ἢ τολμημάτων οὐδενὸς ἀπέστησαν, τοῦ δὲ πολιορκεῖν οὐδὲ πεῖραν ἔτι λαβεῖν ἐθάρρησαν. Post quæ ineptus excerptor ad res anni 212 transsiliens pergit : Μετὰ δέ τινας ἡμέρας etc., quæ vide infra § 24.

Anon. et Exc. antiq.

21. Ἐκεῖνοι γοῦν τηλικαύτας δυνάμεις ἔχοντες καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν, εἰ μὲν ἀφέλοι τις πρεσβύτην ἕνα Συρακοσίων, παραχρῆμα τῆς πόλεως κυριεύσειν ἤλπιζον, τούτου δὲ συμπαρόντος οὐκ ἐθάρρουν οὐδ' ἐπιβαλέσθαι κατά γε τοῦτον τὸν τρόπον, καθ' ὃν ἀμύνασθαι δυνατὸς ἦν Ἀρχιμήδης. Οὐ μὴν ἀλλὰ νομίσαντες μάλιστ' ἂν ὑπὸ τῆς τῶν ἀναγκαίων ἐνδείας διὰ τὸ πλῆθος τοὺς ἔνδον ὑποχειρίους σφίσι γενέσθαι, ταύτης ἀντείχοντο τῆς ἐλπίδος· καὶ ταῖς μὲν ναυσὶ τὰς κατὰ θάλατταν ἐπικουρίας αὐτῶν ἐκώλυον, τῷ δὲ πεζῷ στρατεύματι τὰς κατὰ γῆν. (22) Βουλόμενοι δὲ μὴ ποιεῖν ἄπρακτον τὸν χρόνον, ἐν ᾧ προσεδρεύουσι ταῖς Συρακούσαις, ἀλλ' ἅμα τι καὶ τῶν ἐκτὸς χρησίμων κατασκευάζεσθαι, διεῖλον οἱ στρατηγοὶ σφᾶς αὐτοὺς καὶ τὴν δύναμιν, ὥστε τὸν μὲν Ἄππιον ἔχοντα δύο μέρη προσκαθῆσθαι τοῖς ἐν τῇ πόλει, τὸ δὲ τρίτον ἀναλαβόντα Μάρκον ἐπιπορεύεσθαι τοὺς τὰ Καρχηδονίων αἱρουμένους κατὰ τὴν Σικελίαν.

De iis quæ Marcellus a Syracusis dicedens in Sicilia gesserit, fuse exponit Livius sub an. 214, lib. 24, 25 sqq. Quomodo vere an. 212 captæ Syracusæ sint, narrat lib. 25, 23-31. Marcellus urbem quam neque vi neque fame capi posse videbat, proditione in potestatem redigere tentavit. At male res cessit. *Alia subinde spes*, Livius 25, 23 ait, *postquam hæc vana evaserat, excepit. Damippus quidam Lacedæmonius, missus ab Syracusanis ad Philippum regem, captus ab Romanis navibus erat. Hujus utique redimendi et Epicydæ cura erat ingens, nec abnuit Marcellus... Ad colloquium de redemptione ejus missis, medius maxime atque utrisque opportunus locus, ad portum Trogiliorum, propter turrim, quam vocant Galeagram, est visus. Quo cum sæpius commearent, unus ex Romanis, ex propinquo murum contemplatus, numerando lapides æstimandoque ipse secum, quid in fronte paterent singuli, altitudinem muri, quantum proxime conjectura poterat, permensus, humiliorem aliquanto pristina opinione sua et ceterorum omnium ratus esse et vel mediocribus scalis superabilem, ad Marcellum rem refert.* Ad hæc pertinet Excerptorum ex Polybio particula quæ exstat apud

Suidam s. v. συννόμων·

23. Ἐξηριθμήσατο τοὺς δόμους· ἦν γὰρ [ὁ πύργος] ἐκ συννόμων λίθων ᾠκοδομημένος, ὥστε καὶ λίαν εὐσυλλόγιστον εἶναι τὴν ἀπὸ γῆς τῶν ἐπάλξεων ἀπόστασιν.

Pergit Livius : *Haud spernenda visa. Sed quum adiri locus, qui ob id ipsum intentius custodiebatur, non posset, occasio quærebatur; quam obtulit transfuga, nuntians diem festum Dianæ per triduum agi, et quia alia in obsidione desint, vino largius epulas celebrari, et ab Epicyde præbito universæ plebei et per tribus a principibus diviso. Id ubi accepit Marcellus, cum paucis tribunorum militum collocutus, electisque per eos ad rem tantam agendam audendamque idoneis centurionibus militibusque, et scalis in occulto comparatis, ceteris signum dari jubet, ut mature corpora curarent quietique darent : nocte in expeditionem eundum esse. Inde ubi id temporis visum, quo de die epulatis jam vini satias principiumque somni esset, signi unius milites ferre scalas jussit, et ad mille fere armati*

ὀρθὰς ἐπὶ πρύμναν ἀνεβάπτιζον. || — τὰς μὲν πτέρνας] τ. μ. πρῴρας codd.; em. Dindorfius. Dein καθῆπτα cod. Par. || — ἐξέορραινε] sic Par.; ἐξέραινε vgo. || — κατέπιπτε] κατέπιπτον cod. Par. || — ἐγίγνετο] ἐγίν. Par. || — καὶ ταραχῆς] om. Par. Quæ deinde § 16-19 leguntur item omittuntur in cod. Par., nisi quod postrema eorum paucis comprehenduntur § 20.

§ 20. ἀποροῦντες τὸ] ἀποροῦντες ὥστε?

tenui agmine per silentium eo deducti. Ubi sine strepitu ac tumultu primi evaserunt in murum, secuti ordine alii, quum priorum audacia dubiis etiam animum faceret. Jam mille armatorum ceperant partem, quum ceteræ admotæ, pluribusque scalis in murum evadebant, signo ab Hexapylo dato; quo per ingentem solitudinem erat perventum, quia magna pars in turribus epulati aut sopiti vino erant, aut semigraves potabant. Paucos tamen eorum oppressos in cubilibus interfecerunt. Prope Hexapylon est portula magna vi refringi cœpta, et e muro ex composito tuba datum signum erat, et jam undique non furtim, sed vi aperta gerebatur res. Hæc supra § 20 allatis continuo juncta habet

Codex Parisinus :

24. Μετα δέ τινας ἡμέρας αὐτομόλου διασαφήσαντος ὅτι θυσίαν ἄγουσι πάνδημον οἱ κατὰ τὴν πόλιν ἐφ' ἡμέρας ἤδη τρεῖς Ἀρτέμιδι καὶ τοῖς μὲν σίτοις λιτοῖς χρῶνται διὰ τὴν σπάνιν, τῷ δὲ οἴνῳ δαψιλεῖ, πολὺν μὲν Ἐπικύδου δεδωκότος, πολὺν δὲ Συρακουσίων, τότε προσαναλαβὼν ὁ Μάρκος τὸ τεῖχος καθ' ὃ μέρος ἦν ταπεινότερον, καὶ νομίσας εἰκὸς εἶναι τοὺς ἀνθρώπους μεθύειν διὰ τὴν ἄνεσιν καὶ τὴν ἔνδειαν τῆς ξηρᾶς τροφῆς, ἐπεβάλετο καταπειράζειν τῆς ἐλπίδος· ταχὺ δὲ κλιμάκων δυοῖν συντεθεισῶν εὐαρμόστων πρὸς τὸ τεῖχος, ἐγένετο περὶ τὰ συνεχῆ τῆς πράξεως, καὶ τοῖς μὲν ἐπιτηδείοις πρὸς τὴν ἀνάβασιν καὶ τὸν ἐπιφανέστατον καὶ πρῶτον κίνδυνον ἐκοινολογεῖτο περὶ τοῦ μέλλοντος, μεγάλας ἐλπίδας αὐτοῖς ἐνδιδούς, τοὺς δὲ τούτοις ὑπουργήσοντας καὶ προσοίσοντας κλίμακας ἐξέλεξε, διασαφῶν οὐδὲν πλὴν ἑτοίμους εἶναι πρὸς τὸ παραγγελλόμενον. (25) Πειθαρχησάντων δὲ κατὰ τὸ συνταχθὲν, λαβὼν τὸν ἁρμόζοντα καιρὸν νυκτὸς ἤγειρε τοὺς πρώτους· προπέμψας δὲ τοὺς ἅμα ταῖς κλίμαξι μετὰ σημαίας καὶ χιλιάρχου, καὶ προσαναμνήσας τῶν ἐσομένων δωρεῶν τοῖς ἀνδραγαθήμασι, μετὰ δὲ ταῦτα πᾶσαν τὴν δύναμιν ἐξεγείρας, τοὺς μὲν πρώτους ἐν διαστήματι κατὰ σημαίαν ἐξαποστέλλει, ἑνωμένων δὲ τούτων εἰς χιλίους, βραχὺ διαλιπὼν αὐτὸς εἵπετο μετὰ τῆς ἄλλης στρατιᾶς. Ἐπεὶ δὲ οἱ φέροντες τὰς κλίμακας ἔλαθον ἀσφαλῶς τῷ τείχει προσερείσαντες, ἐξαυτῆς ὥρμησαν ἀπροφασίστως οἱ πρὸς τὴν ἀνάβασιν ἀποτεταγμένοι. (26) Λαθόντων δὲ καὶ τούτων καὶ στάντων ἐπὶ τοῦ τείχους βεβαίως, οὐκέτι κατὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς τάξιν, ἀλλὰ κατὰ δύναμιν ἅπαντες ἔμελλον διὰ τῶν κλιμάκων [ἐπαναβαίνειν]. Κατὰ μὲν οὖν τὰς ἀρχὰς ἐπιπορευόμενοι τὴν ἐφοδείαν ἔρημον εὕρισκον· οἱ γὰρ ἐς τοὺς πύργους ἠθροισμένοι διὰ τὴν θυσίαν οἱ μὲν ἐς ἀκμὴν ἔπινον, οἱ δὲ ἐκοιμῶντο πάλαι μεθυσκόμενοι. Διὸ καὶ τοῖς μὲν πρώτοις καὶ τοῖς ἑξῆς ἐπιστάντες ἄφνω καὶ μεθ' ἡσυχίας, ἔλαθον τοὺς πλείστους αὐτῶν ἀποκτείναντες. (27) Ἐπειδὴ δὲ τοῖς Ἑξαπύλοις ἤγγιζον καταβαίνοντες, ἐνῳκοδομημένην τινὰ πυλίδα διεῖλον, δι' ἧς τόν τε στρατηγὸν καὶ τὸ λοιπὸν ἐδέξαντο στράτευμα. Οὕτω δὴ τὰς Συρακούσας εἷλον Ῥωμαῖοι.

(Cf. Suidas : Λιτοῖς, ὀλίγοις, ψιλοῖς, εὐτελέσι. Πολύβιος· « Μαθὼν δ' ἐξ αὐτομόλου διασαφήσαντος ὅτι ἑορτὴν ἄγουσι πάνδημον καὶ τοῖς σιτίοις λιτοῖς χρῶνται διὰ τὴν σπάνιν, τῷ δὲ οἴνῳ δαψιλεῖ, ἐπολιόρκει. »

Idem : Προσανανεωσάμενος, ἀνακαινίσας καὶ ἀνεγείρας· « Ὁ δὲ Μάρκος προσανανεωσάμενος τὴν τοῦ τείχους ταπεινότητα ἐπεβάλετο καταπειράζειν τῆς ἐλπίδος. »

Anonym. de obsid. p. 319 sq. : Τὰς γὰρ Συρακούσας μηδέποτε ληφθῆναι δυναμένας διὰ τὴν τοῦ Ἀρχιμήδους εὐμήχανον σοφίαν, ἐπιτηρήσαντες οἱ Ῥωμαῖοι καιρὸν, ὅτε ἑορτὴν ἦγον οἱ Συρακούσιοι, αὐτομόλου τοῦτο αὐτοῖς διασαφήσαντος ὅτι θυσίαν ἄγουσι πανδημεὶ οἱ κατὰ τὴν πόλιν ἐφ' ἡμέρας τρεῖς, καὶ τοῖς μὲν σιτίοις ὀλίγοις χρῶνται διὰ σπάνιν, τῷ δ' οἴνῳ χρῶνται δαψιλεῖ, ταχὺ δὲ καὶ κλιμάκων δύο συντεθεισῶν, ἐγένοντο κύριοι τῶν πύργων· εἰς γὰρ τοὺς πύργους ἠθροισμένοι διὰ τὴν θυσίαν, οἱ μὲν ἀκμὴν ἔπινον, οἱ δὲ ἐκοιμῶντο πάλαι μεθυσκόμενοι· καὶ ἔλαθον αὐτοὺς ἀποκτείναντες.)

---

§ 24. Ex his nonnulla habes apud Suidam et Anonymum, quæ infra subjunxi. || — θυσίαν] ἑορτὴν Suid. || — σίτοις] σιτίοις Anon. et Suidas et haud dubio Polybius. || — πάνδημον] sic etiam Suidas, πανδημεὶ An. || — προσαναλαβὼν...ταπεινότερον] Polybii verba servavit Suidas : προσανανεωσάμενος τὴν τοῦ τείχους ταπεινότητα. || — κλίμακας] τὰς κλ.? || — § 25. τοὺς ἅμα] τούτους ἅμα? || — σημαίας] σημείας cod., ut mox σημείαν. || — στρατιᾶς] στρατείας cod. || — § 26. ἐπαναβαίνειν] addidi vocem. In codice post v. κλιμάκων scriba spatium vacuum reliquit. Mox ἐφοδίαν codex. || — 27. τινὰ πυλίδα] τὴν απυλιδα codex; τὴν πρώτην πυλίδα Wescherus ingeniose sed parum verisimiliter, laudato Hasio qui in St. Thes. pro ἀσπαθαρίῳ in Phot. ep. 69, 2 emendavit πρωτοσπαθαρίῳ. Per ejusmodi portulam olim clausam, inter portas Ligneam et Charsiæ sitam, etiam Turci in Const. urbem irruperunt. V. Critob. I, 60 p. 95. || — οὕτω δὴ τ. Συρ. εἷλον Ῥ.] Effracta ista portula nondum capta urbs erat, neque πολιορκιῶν enarrator omittere potuit quæ multis exponit Livius 25, c. 25-31. Vix igitur dubium quin hoc quoque loco excerpta uberiora ab auctore codicis Paris. truncata sint. Pauca quædam, quæ huc pertinent in Suida supersunt.

Suidas v. Ἐπιπολάς.

28. Τοὺς δὲ Ῥωμαίους θαρρεῖν συνέβαινε, κρατοῦντας τοῦ περὶ τὰς Ἐπιπολὰς τόπου. Cf. Liv. 25, 24: *Ad Epipolas, frequentem custodiis locum, perventum erat, terrendique magis hostes erant quam fallendi.*

Idem v. Ἀπόστασις.

29. Πολύβιος· Οὐδενὸς ἐπεγνωκότος τῶν πολιτῶν τὸ συμβαῖνον διὰ τὴν ἀπόστασιν, ἅτε μεγάλης οὔσης τῆς πόλεως. Cf. Livius l. l.: *Magna pars tamen ignara tanti mali erat, et in vastæ magnitudinis urbe partium sensu non satis pertinente in omnia.*

His addere liceat fragmentum Appiani, quod Emanuel Millerus, vir de promovendis literis græcis meritissimus, e codice nescio quo nuper edidit in *Revue archéol.* 1869, p. 53. Depromtum est ex Arriani historiarum libro ultimo sive vicesimo quarto, qui, testante Photio, Ἀράβιος inscribitur. Cf. Em. Hannak *Appian und seine Quellen. Wien.* 1869, p. 24.

EX APPIANI LIBRO XXIV.

Περὶ Ἀράβων μαντείας.

Ἀππιανός φησι τῷ τέλει τοῦ κδʹ βιβλίου· « Φεύγοντί μοί ποτε τοὺς Ἰουδαίους ἀνὰ τὸν πόλεμον τὸν ἐν Αἰγύπτῳ γενόμενον καὶ ἰόντι διὰ τῆς Πετραίας Ἀραβίας ἐπὶ ποταμὸν, ἔνθα με σκάφος περιμένον ἔμελλε διοίσειν ἐς Πηλούσιον, Ἄραψ ἀνὴρ διηγεῖτό (*) μοι τῆς ὁδοῦ νυκτός· οἰομένῳ [δ' ἤδη?] πλησίον εἶναι τοῦ σκάφους, κρωζούσης ἄρτι πρὸς ἕω κορώνης, ἔφη συνταραχθεὶς « πεπλανήμεθα », καὶ κρωζούσης αὖθις, εἶπεν « ἄγαν πεπλανήμεθα. » Θορυβουμένῳ δέ μοι καὶ σκοποῦντι εἴ τις ὁδοιπόρος ὀφθήσεται, καὶ οὐδένα ὁρῶντι ὡς ἐν ὄρθρῳ ἔτι πολλῷ καὶ γῇ πολεμουμένῃ, τὸ τρίτον ὁ Ἄραψ τοῦ ὀρνέου πυθόμενος εἶπεν ἡσθεὶς « ἐπὶ συμφέροντι πεπλανήμεθα καὶ ἐχόμεθα τῆς ὁδοῦ. » Ἐγὼ δὲ ἐγέλων μὲν εἰ καὶ * ἑξόμεθα τῆς πλανωμένης, καὶ ἀπεγίνωσκον ἐμαυτοῦ, πάντων πολεμίων ὄντων, οὐκ ὂν μοι δυνατὸν οὐδ' ἀναστρέψαι διὰ τοὺς ὄπισθεν, οὓς δὴ καὶ φεύγων ἠρχόμην, ὑπὸ δὲ ἀπορίας εἰπόμην ἐκδοὺς ἐμαυτὸν τῷ μαντεύματι. Οὕτω δὲ ἔχοντί μοι παρὰ δόξαν ἕτερος ποταμὸς ἐκφαίνεται ὁ ἀγχοτάτω μάλιστα τοῦ Πηλουσίου καὶ τριήρης ἐς τὸ Πηλούσιον παραπλέουσα, ἧς ἐπιβὰς διεσωζόμην, τὸ σκάφος δὲ, ὃ μὲν ἐν τῷ ἑτέρῳ ποταμῷ ὑπέμεινεν, ὑπὸ Ἰουδαίων ἐλήφθη. Τοσοῦτον ὠνάμην τῆς τύχης καὶ τοσοῦτον ἐθαύμασα τοῦ μαντεύματος. Οὗτοι μὲν οὖν εἰσὶ θρησκευτικοὶ, μαντικοὶ, γεωργοὶ, φαρμάκων ἐπιστήμονες, οὓς εἰκὸς ἐν Αἰγύπτῳ γῆν εὑρόντας ἀγαθὴν, οἷα γεωργοὺς καὶ ἔθνος ὁμοίως θεοσεβές τε καὶ μαντικὸν καὶ φαρμάκων οὐκ ἄπειρον οὐδ' ἄστρων, ἐμμεῖναι χαίροντας ὡς παρ' ὁμοίοις.

---

§. 28. Apud Suidam legitur Ἐπιπολάς, τὰ ὤνια. Τοὺς δὲ Ῥωμαίους etc. In quibus quid sibi velit istud τὰ ὤνια, quæritur. Confudisse auctorem voces Ἐπιπολαί et ἐμπολαί, *merces*, censet Bernhardyus. Τὰ ἐπάνω conjecit Gaisfordius. In mentem venerat τὰ ἄνω Νέα [πόλεως], quum Epipolæ imminerent Neapoli et Tychæ urbis Syracusanæ. Manu lenissima, sed conjectura audaciori scripseris τὰ Ὄνεια, adeo ut jugum montanum quod a situ editiore vulgo Ἐπιπολαί vocabatur, proprio quodam nomine τὰ Ὄνεια dictum sit, idque vocabulum Corinthiorum coloni e regione Corinthia in Syracusanam transtulerint. Τὰ Ὄνεια ditionis Corinthiæ a multis memorantur.

(*) Διηγεῖτο h. l. eodem sensu usurpatur quo vulgo dicitur ἡγεῖτο, *viæ mihi dux erat*. In seqq. nescio an auctor scripserit: ἐγὼ δὲ ἐγέλων μὲν, εἰ καὶ [δεδοικὼς μὴ] ἑξόμεθα τῆς πλανωμένης. Melius etiam oratio procederet si scriptum esset: ἐγὼ δὲ διετέλουν μὲν [δεδοικὼς μὴ] ἑξόμεθα etc. || — De regione ubi hæc accidisse putanda sint, E. Millerus exponit hunc in modum l. l. p. 109: Prenons la carte de la partie basse de l'Égypte, et dirigeons nos regards sur l'endroit où le Nil, se séparant en plusieurs branches, forme ce qu'on appelle le Delta et va se jeter dans la mer Méditerranée. Le grand cours d'eau le plus oriental se sépare en deux dans les environs d'Aphroditopolis et forme deux branches qui vont se jeter l'une à Tanis et l'autre à Péluse, d'où les noms de Tanitique et Pélusiaque. Appien venait de l'Arabie Pétrée, qui confinait à ce grand cours d'eau. La barque qui l'attendait se trouvait probablement au-dessus du canal qui conduit à la branche Tanitique. Il n'est pas à supposer qu'elle devait descendre jusqu'à Tanis pour aller à Péluse. Il est probable, au contraire, qu'elle devait descendre jusqu'à la séparation indiquée plus haut, et prendre le cours d'eau qui conduisait à Péluse. Appien pendant la nuit, n'ayant pas reconnu son chemin, aura dévié vers la droite et rencontré la portion du fleuve qui se dirigeait vers Péluse, et où se trouvait une trirème faisant voile pour le port. » Statuere etiam licet Arrianum versatum esse in illo regionis angulo qui est inter Trajanum amnem atque amnem qui versus Pelusium defluit.

FRAGMENTA LEXICI GEOGRAPHICI.

Appendicis loco sint fragmenta duo Lexici geographici, quæ publici juris fecit Franciscus Lenormant in Philologi tomo XXV, p. 147 sq. 1867.

« Quum Athenis degerem, vir doctissimus inquit, anno 1863 accepi a capnopola quodam Agoræ folia duo chartacea quibus herba Nicotiana involuta erat. Horum textum hodie publici juris facio. Scriptura sæculi XIV, diligenti manu exarata; pagina quæque in duas columnas divisa. Insunt fragmenta lexici geographici aliunde non noti, ubi nomina in classes distincta erant, ut in libro latino Vibii Sequestris. Quod primum hic ponitur, ad urbium catalogum pertinet, alterum fluviorum nomina complectitur, inter quæ nonnulla sunt plane nova atque hucusque inedita. »

Urbes in primo fragmento recensentur 67. Inter eas 27 occurrunt, quæ apud Stephanum Byz. non commemorantur (N. 2. 3. 5. 6. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 15. 16. 19. 20. 29. 32. 37. 39. 42. 44. 48. 56. 62. 66), at urbium nomina in ea Stephani lexici particula, quæ cum nostro fragmento componenda est, enumerata Anonymus quoque habet omnia (*). Porro quinque urbes quibus Μέγαρα nomen erat, et tres urbes quæ Μεδεών vocabantur, eodem prorsus ordine exhibentur apud utrumque. Quod quum casu fieri vix potuerit, dubium non est quin Anonymus usus sit Stephano. Num vero quæ in nostra Stephani epitome non leguntur, ex eodem opere integro depromserit, an aliunde adsciverit, in medio relinquendum est. Ceterum non desunt in quibus Anonymus a nostro Stephano recedat.

I.

Μάσταυρα, Λυδίας. Τὸ ἐθνικὸν Μασταυρίτης καὶ Μασταυρεύς.
Μάστη, Αἰθιοπίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαστίτης.
Μάσθαλα, Ἀραβίας. Τὸ ἐθνικὸν Μασθαλεύς.
Μαστραμέλλη, Γαλλίας Ναρβωνησίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαστραμελληνός.
Μάστρον, Παφλαγονίας. Τὸ ἐθνικὸν Μάστριος.
Μαστύη, Παφλαγονίας. Ὁ πολίτης Μαστυεύς.
Μασχάνη, Ἀραβίας. Ὁ πολίτης Μασχανεύς.
Μάταλον, Κρήτης. Τὸ ἐθνικὸν Ματαλεύς.
Μάταυρος, Σικελίας. Τὸ ἐθνικὸν Ματαυρῖνος.

(*) Quod ap. Steph. ed. Mein. legitur : Μελανίππειον, πόλις Παμφυλίας, id sane ap. Anonymum non legitur. Verum quum vox πόλις e conjectura introducta sit pro v. ποταμός, quam codices præbent, ex fragmento nostro consequitur potius vocem ποταμὸν recte habere et vitium latere in v. Μελανίππειον, quod corrigendum fuerit in Μελανίππειος vel in Μελανιππίων. Simili vitio in secundo Anonymi fragmento inter fluviorum nomina codex habet Κάρνειον pro Καρνιων.

1. Μάσταυρα] Duas nominis gentilis formas Stephanus quoque habet. || — 2. Μάστη] Memoratur ap. Ptolem. 4, 7, 25. || — 3. Μάσθαλα] Ptolem. 6, 7, 33 p. 409, 23 ed. Wilb. || — 4. Μαστραμέλλη] Sic etiam codex Aldinus Stephani, sed Μαστραμέλη ceteri codd. et Plinius 3, 34 et Avienus Ora marit. 691. || — 5 et 6. Μάστρον et Μαστύα sunt formæ nominis ejusdem (cf. μαστεία, μαστυς, μαστρία, μάστρος, μαστήρ). Vulgo urbs dicitur Ἄμαστρις, Ἄμάστρα, Ἀμάστριον (V. Wesseling ad Hierocl. p. 696. Parthey in Indice ad Notitias gr. Episcopatuum, Berolin. 1866, p. 334). *Mastrum* præbet Tab. Peuting., dum Geogr. Rav. p. 100, 3 in eodem Tabulæ Itinerario habet *Amastra*. Altera forma Μαστύη occurrit apud Plinium 5, 2 : *Oppidum Tium,... fluvius Billis; ultra quem gens Paphlagonia;... oppidum Mastya Milesiorum; dein Cromna*, in quibus *Mastyam* esse Amastrim urbem ex serie locorum patet, quamquam id latuit Plinium qui in seqq. præter ordinem ex alio fonte memorat *Sesamon quod nunc Amastris*. Μαστιέων in nummo Paphlagoniæ habes ap. Mionnet *Supplem*. vol. 4, p. 568, n. 103. Litera A nominis Ἀμάστριον abjicitur sicut pro Ἄλυκος etiam Λύκος dicebatur. || — 8. Μάταλον] Sic legitur etiam ap. Strabonem p. 411, 6 et 47 ed. Didot., ubi plurimi codices Μέταλον, Μέταλλον, Μάρταλον. Apud Ptolem. 3, 15, p. 243, 18 ed. Wilb. codices Μεταλία. In Stadiasmo Maris magni (G. Min. I, p. 507) codex : εἰς Ματάλαν... ἀπὸ Ματάλης. Hodie *Matala*. || — 9. Μάταυρος] Cf. St. Byz. : Μάταυρος, πόλις Σικελίας, Λοκρῶν κτίσμα. Τὸ ἐθνικὸν Ματαυρῖνος. Στησίχορος Εὐφήμου παῖς Ματαυρῖνος γένος ὁ τῶν μελῶν ποιητής. Strabo 6, 2, 9, p. 228, 35 ed. Did. commemorat τὸ περὶ Μάταυρον σπήλαιον. Quum aliunde hic Siciliæ locus non notus sit, Strabonis verba mendam traxisse cum Cluvero suspicabar in Ind. Strabon. p. 979. Stephanus enim Italiæ urbem in Locrorum ditione sitam perperam in Siciliam transtulisse videri possit, quoniam Suidas dicit : Στησίχορος... Ἱμεραῖος, οἱ δὲ ἀπὸ Ματαυρίας τῆς ἐν Ἰταλίᾳ. Testimonium Anonymi, quippe qui e Stephano pendere videatur, nullius auctoritatis esse putaveris. Nihilominus

Ματέλγη, Γαραμαντικῆς. Τὸ ἐθνικὸν Ματελγεύς.
Ματιλική, Ὀμβρίας. Ὁ πολίτης Ματιλικίτης.
Ματισκών, Γαλλίας Κελτικῆς. Τὸ ἐθνικὸν Ματισκωνήσιος.
Ματούσαρον, Λουσιτανίας. Τὸ ἐθνικὸν Ματουσαρεύς.
Μαυσός, κώμη Κορίνθου. Ὁ πολίτης Μαυσεύς.
Μαυσώχη, Ὑρκανίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαυσωχεύς.
Μάφαρις, Ἀραβίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαφαρίτης.
Μαχαιροῦς, Ἰουδαίας. Ὁ πολίτης Μαχαιρούντιος.
Μαχάνη, Ἰουδαίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαχανεύς.
Μαχμάς, Ἰουδαίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαχμάσιος.
Μαχόρβη, Ἀραβίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαχορβίτης.
Μεγαλόπολις, Ἀρκαδίας. Ὁ πολίτης Μεγαλοπολίτης.
Μέγαρα, μεταξὺ Πελοποννήσου, Βοιωτίας καὶ Ἀττικῆς. Ὁ πολίτης Μεγαρεύς.
Μέγαρα, Θετταλίας. Τὸ ἐθνικὸν Μεγαρίτης.
Μέγαρα, Πόντου. Τὸ ἐθνικὸν Μεγαρεύς.
Μέγαρα Ἰλλυρίας.
Μέγαρα, Μολοσσίδος.
Μέγαρα, Σικελίας, ἡ πρότερον Ὕβλα. Ὁ πολίτης Μεγαρεύς.
Μέγαρα, Συρίας Ἀπαμηνῆς.
Μεγαρικόν, Βιθυνίας. Τὸ ἐθνικὸν Μεγαρικηνός.
Μέγασα, Λιβύης. Τὸ ἐθνικὸν Μεγασεύς.
Μεγίστη, Λυκίας. Ὁ πολίτης Μεγιστεύς.
Μεδάβη, Ἰουδαίας. Τὸ ἐθνικὸν Μεδαβεύς.
Μεδάμη, Βρεττίων. Τὸ ἐθνικὸν Μεδαμαῖος.

---

omnia hæc in meris versantur conjecturis. ‖ — 10. Ματέλγη] Nomen hoc non notum nisi e Plinio (5, 35), qui *Ultra eum* (sc. *Atrum montem*) *deserta, Matelgæ, oppidum Garamantum itemque Dedris*. Sic enim e codice Borbonico (*N* ap. Sillig.) legendum est. Silligius e codice Θ dedit *mox Talgæ*; in aliis codd. *Moxthelgæ*, *mox thegle*, *mathelge*. De situ loci v. conjecturam viri doctissimi *Vivien de St-Martin* (*Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, 1863, p. 118). ‖ — 11. Ματιλική] *Matelica* apud Frontin. De colon. p. 106. Etiamnum locus sic vocatur. *Matelicates* ap. Plin. 3, 113. ‖ — 12. Ματισκών] *Matisco* Cæsar. B. G. 7, 90; Itin. Ant. p. 359; Tab. Peut.; hodie *Mâcon*. ‖ — 13. Ματούσαρον] Memoratur in Itin. Ant. p. 419, 2; in Geogr. Rav. p. 316, 15 corruptum est in *Massusaria*. ‖ — 14. Μαυσός] V. St. Byz. s. h. v. et v. Ἀσαί. ‖ — 15. Μαυσώχη] Μαυσύχα in Ptolemæi edit. principe, Μαίσοχα, Μαισύχα, Μέσοχα codd. nostri. ‖ — 16. Μάφαρις] Μαφαρῖτις χώρα Periplus mar. Erythr. 22 (G. Min. I, p. 274); τῷ Μαφαρείτῃ τυράννῳ codex ib. § 16, ὁ Μοφαρείτης τύραννος ib. § 8. Μαφωρῖται, Μαφωρεῖται, Μαφορῖται codd. Ptolemæi 6, 7, p. 407, 21. ‖ — 17 et 18 habet Stephan. ‖ — 19. Μαχμάς] Cf. Jesaias 10, 28; Sam. 13, 2 et 5. 14, 5 et 31; Josephus B. Jud. 6, 6, 1, 13, 1, 6. ‖ — 20. Μαχόρβη] Plinius, 6, 149: *Eblitæi montes*, *insula Omœnus* (*om* = insula; œnus = Αἶνος Ptolemæi), *portus Mochorbe*. Sic codices Silligii præter duos, qui *Nochorbe*. Ceterum *Machorbe* habet ed. Broterii. ‖ — 21. Stephanus præter Arcadiæ Megalopolim memorat alteram Cariæ, quæ deinde Aphrodisias, antea Lelegôn polis et Ninoe dicta sit. Hanc noster Anonymus s. v. Ἀφροδισιάς fort. nominaverat. ‖ — 23-28. Priora Megara quinque eodem ordine habes apud Stephanum, qui omittit Megara Syriæ Apamenæ, de quibus vid. Strabo p. 752. ‖ — 29. Μεγαρικηνός] Μεγαρικός Steph. Byz. in codd. Rav. et Voss.; in ceteris gentile omissum. ‖ — 30. Μέγασα] Μέγοσα... Μεγοσεὺς codex; quod, postulante literarum ordine, mutavi e Stephano, ubi Μέγασα, ὡς Γέρασα. ‖ — 31. Μεγίστη] Cf. St. Byz. ‖ — 32. Μεδάβη]. Præstaret Μήδαβα. Urbs e libris sacris nota. Apud Josephum codices inter Μήδαβα et Μηδάβη fluctuant. ‖ — 33. Μεδάμη] Μέδμη...Μεδμαῖος Steph. Byz. ex Hecatæo. Apud Strabonem p. 256 (213, 24 Did.) codices habent Μέδαμα, cui in cod. *A* adscriptum Μέδμα, in sequentibus vero omnes codices τῆς Μέδμης. Quare in antecc. quoque Cramerus Μέδμα scripsit. Utraque nominis forma in usu fuerit. Similiter vicina urbs Τέμεσα et Τέμψα dicebatur, testante Strabone, p. 255. Alia nominis forma erat Μέσμα, quæ in nummis exstat et apud St. Byz. (ex Apollodoro) s. v. Μέσμα et Etym. M p. 581, 15 et Scylacem § 12, ubi codex Μέσα. In periegesi iambica Μέδμα corruptum est in Μέδνα. *Medma* legitur etiam in Plinii editt. 3, 73, ex codicibus, ut videtur; varia lectio ibi a Sillígio affertur: *Meddua*, *Medua*, *Medina*, *Medara*. In Pomponio Mela, 2, 4, 9 Vossius et Tzschukke ediderunt: *Hinc* (a Metauro) *Medama, Hippo nunc Vibon. Temesa.* At codices: *Maticana* (*Matichana* cod. Vat. 3), *ionium*, *Vibone* (V. Mela ed. Parthey. 1868). Horum postrema refingenda sunt in *Hipponium Vibone*. In primo verbo latere *Medaba* a veri specie abhorret. Fuisse suspicor *Vaticana* vel *Manticlana*. Nam promontorium quod est inter Metaurum et Vibonem hod. vocatur *Cap Vaticano*. Ei adjacebat Herculis portus et Herculis insula (Tab. Peut.), quæ hodie audit *Mantineo*. Ni fallor, sacra erat Herculi Manticlo, quem Messanæ cultum esse novimus e Pausania, 4, 23, 10, et qui apud Latinos abire potuit in Herculem Vaticanum. Apud Diodorum 14, 78, 5 pro Μεδμναίους legendum esse Μεδμαίους statuitur pro-

Μεδεών, Βοιωτίας. Ὁ πολίτης Μεδεώνιος.
Μεδεών, Φωκίδος.
Μεδεών, Δαλματίας. Τὸ ἐθνικὸν Μεδεωνίτης.
Μεδιόλανον, Γαλλίας τῆς ἐντὸς τῶν Ἄλπεων. Τὸ ἐθνικὸν Μεδιολανήσιος.
Μεδιόλανον, Γαλλίας Ἀκυτανικῆς.
Μεδιόλανον, Γαλλίας Κελτικῆς
Μεδιόλανον, Βρεττανίας.
Μεδίων, Αἰτωλίας. Ὁ πολίτης Μεδιώνιος.
Μεδοβρίγα, Λουσιτανίας. Τὸ ἐθνικὸν Μεδοβριγεύς.
Μεδυλλία, Λατίνης. Τὸ ἐθνικὸν Μεδυλλῖνος.
Μέθανα, Ἀργολίδος. Ὁ πολίτης Μεθαναῖος.
Μεθύδριον, Ἀρκαδίας. Ὁ πολίτης Μεθυδριεύς.
Μεθώνη, Μακεδονίας. Ὁ πολίτης Μεθωναῖος.
Μεθώνη, Λακωνίας. Ὁ πολίτης Μεθωναιεύς.
Μελάγγη, Ἰνδικῆς. Τὸ ἐθνικὸν Μελαγγεύς.
Μέλαιναι, Ἀρκαδίας. Ὁ πολίτης Μελαινεύς.
Μελαινεῖς, δῆμος Ἀττικῆς.
Μελάμπεια, Λυδίας. Τὸ ἐθνικὸν Μελαμπεύς.
Μελαντιάς, Θράκης. Τὸ ἐθνικὸν Μελαντιάδειος.
Μελία, Καρίας. Ὁ πολίτης Μελινεύς.
Μελίβοια, Θετταλίας. Ὁ πολίτης Μελιβοεύς.
Μέλινα, κώμη Ἄργους. Ὁ πολίτης Μελινεύς.
Μελιόδουνον, Γερμανίας. Τὸ ἐθνικὸν Μελιοδουνήσιος.
Μέλισσα, Λιβύης. Τὸ ἐθνικὸν Μελισσαῖος.
Μελιταία, Θετταλίας. Ὁ πολίτης Μελιταιεύς.
Μελιτεῖς, δῆμος Ἀττικῆς.
Μελιτηνή, Καππαδοκίας. Ὁ πολίτης Μελιτηνός.
Μελίτουσσα, Ἰλλυρίας. Τὸ ἐθνικὸν Μελιτουσσαῖος καὶ Μελιτούσσιος.
Μελλαρία, Βαιτικῆς. Τὸ ἐθνικὸν Μελλαριεύς.
Μελόδουνον, Γαλλίας Κελτικῆς. Τὸ ἐθνικὸν Μελοδουνήσιος.
Μελόκαβος, Γερμανίας. Τὸ ἐθνικὸν Μελοκαβηνός.
Μέλπεια, Ἀρκαδίας. Ὁ πολίτης Μελπειεύς.
Μέμβρησα, Ζευγιτανίας. Τὸ ἐθνικὸν Μεμβρησεύς.
Μέμφις, Αἰγύπτου. Ὁ πολίτης Μεμφίτης.

---

babiliter, quamquam fortasse satis est scripsisse Μεδιμαίους; nam quum oppidum situm erat ad fluvium qui hodie *Mesima* audit, fieri facile potest ut jam apud veteres juxta Μέδαμα, Μέδμα, Μέσμα exstaret forma Μέδιμα. In Thucydide 5, 5 legitur : ὁ πρὸς Ἰτωνέας καὶ Μελαίους πόλεμος ὁμόρους τε ὄντας καὶ ἀποίκους (sc. τῶν Λοκρῶν); legendum fuerit πρὸς Ἱππωνιέας καὶ Μεδμαίους. [Sæpius fit ut geographica nomina in Thucydidis codicibus corrupta sint. Nondum emendatum est quod legitur 6, 104 : Κατὰ τὸν Τεριναῖον κόλπον, ubi Ταραντῖνον legi vult Poppo, improbante Arnoldio, quum probabile non sit nomen notissimum sic esse corruptum; attamen patet partem aliquam Tarentini sinus intelligendam esse. Legi jubeo κατὰ τὸν [Λευ]τέρνιον vel fort. Λευτερνιαῖον κόλπον. Sic enim Tarentini sinus pars meridionalis dici potuit a Λευτερνίᾳ παραλίᾳ, quam novimus e Strabone p. 233 ed. Did.] ‖ — 34-36. Eadem eodem ordine Stephanus, nisi quod pro Δαλματίας habet minus recte : ἔστι καὶ τῆς Ἠπείρου πόλις καὶ κώμη (ἢ κώμη?), ubi Meinekius post vocem κώμη excidisse aliquid putat. Apud Livium 44, 23-32 est *Meteon Labeatidis terræ urbs* in Dalmatia, non ita longe a finibus Epiri. ‖ — 37-40. E quatuor Mediolanis Anonymi Stephanus non habet nisi urbem Aquitaniæ. ‖ — 41. Μεδίων] Pro Αἰτωλίας rectius Stephanus πόλις πρὸς τῇ Αἰτωλίᾳ. Urbs erat Acarnaniæ. ‖ — 42. Μεδοβρίγα] Deest in St. B. ‖ — 43. Λατίνης] τῶν Ἀλβάνων. St. ‖ — 43. Deest in St. ‖ — 46. 47. Præter has Stephanus alias tres Methonas recenset. ‖ — 48. Deest in Steph. V. Ptolem. 7, 1, 14. ‖ — 49. Stephanus præter Arcadiæ etiam Lyciæ Melænas habet. ‖ — 52. Μελαντιάς] Ap. Stephanum legitur : Μελανδία, χώρα Σιθωνίας. Θεόπομπος λγ' Φιλιππικῶν. Τὰ ἐθνικὰ Μελάνδιος καὶ Μελανδία (V. not. Meinekii). Nostro loco nescio an intelligenda fuerit Melantias quæ 18 m. p. a Constantinopoli distat, de qua vid. Itin. p. 138. 230. 323. 332; Ammian. 31, 11, 1, Tab. Peut. (ubi *Melantiana*), Agathias 5, p. 158; Chron. Pasch. p. 717, 10. Ab ea dicta Μελανδησία porta Constantinopolis. V. Ducang. Const. Chr. I, p. 30, IV, p. 130. ‖ — 55. Μέλινα κώμη] M. πόλις Steph. ‖ — 56. Non nota nisi e Pto

II.

Ἴναχος, Ἀργολίδος, ἀπὸ Ἰνάχου τοῦ βασιλέως. Ἔστι καὶ Ἀκαρνανίας.
Ἰνδός, ἀφ' οὗ ἡ Ἰνδικὴ ἐκλήθη.
Ἰνδός, Φρυγίης.
Ἰνωπός, ἐν Δήλῳ.
Ἶξος, ἐν Ῥόδῳ.
Ἰορδάνης, Ἰουδαίας.
Ἴρια, Λιγυστικῆς.
Ἶρις, Πόντου.
Ἲς, Βαβυλωνίας.
Ἰσάκα, Βρεταννίας.
Ἴσαρ, Γαλλίας Ναρβωνησίας.
Ἴσβουρος Σικελίας.
Ἶσις, Κολχίδος.
Ἰσμηνός, Βοιωτίας παρὰ ταῖς Θήβαις.
Ἴστρος, Θρᾴκης.
Ἴτυς, Βρεττανίας.
Κάβειρος, Ἰνδικῆς.
Κάϊκος, Μυσίας.
Καινός, Γαλλίας Ναρβωνησίας.
Καιρίτης, Τυρρηνίας.
Κάλαμα, Γεδρωσίας, καὶ χώρα ὁμώνυμος.
Καλαών, Ἰωνίας.
Κάλβις, Καρίας.
Κάλιπος, Λουσιτανίας.
Κάλλας, Εὐβοίας.
Καλλίας, Θεσπρωτίας.
Καλλίχορος, Βιθυνίας.
Καλός, Κολχίδος.
Κάλωρ, ἐν Σαυνίταις.
Κάλπας, Βιθυνίας.
Καλύκαδνος, Κιλικίας.
Καμβύσης, Ἀλβανίας.
Κάμικος, Σικελίας, ἀφ' οὗ ἡ πόλις ἐκλήθη.
Κανέντελος, Γαλλίας Ἀκυτανικῆς.
Κάντιος, Βρεττανικῆς.
Κανωπικόν, Νείλου στόμα.

---

lemæo 2, 11, 29. || — 57. Duas Melissas habet Stephanus, sicut mox duas Melitas. || — 62-66. Desunt in Stephano. De Mellaria v. Strabo, Plin., Plutarch., alii; de Meloduno Cæsar. B. G. 7, 58 etc.; de Mellocabo Ptolem. 2, 11, 29; de Melpia Pausan. 8, 38, 8; de Membresa Procop. B. V. 2, 15, Itin., Tab. Peut.

II, 3. Φρυγίης] sic codex, ut infra 38 Ἀσσυρίης et 66 Φρυγίης. De hoc Indo v. Liv. 38, 14. Plin. 5, 103. || — 5. Ixus fl. alibi non memoratur. Ἶξὸς λιμήν ap. St. v. Ἰξίαι. || — 7. Ἴρια] *Iria* s. *Hirias* ap. Paulum Diaconum in Hist. Miscell. 16, p. 554; adjacens oppidum Εἴρια ap. Ptolem., *Iria* in Itinerariis Ant. p. 288 et in Tab. Peutinger., in qua juxta urbem est *Fl. Odubria* (hod. *riv. Staffora* ad *Voghera* urbem). || — 10. Ἰσάκα] V. Ptolem. 2, 3, 4. || — 12. Ἴσβουρος] Ptolem. 3, 4, 6. || — 14. Ἶσις] Scylax, Plin., Arrian. || — 16. Ἴτυς] Ptol. 2, 3, 1. || — 17. Κάβειρος] Ignotus. Fort. ad Cabura. || — 19. Καινός] Ptol., 2, 10, 8. || — 20. Καιρίτης] *Cæritis amnis* (hod. *Vascina*) ap. Virgil. Æn. 8, 59. || — 21. Κάλαμα] nunc *Calami*. V. Arrian. Ind. 26, 6. Geogr. Min. I, p. 344. || — 22. Καλαών] prope Colophonem. Pausan. 7, 3, 5. 24. || — Κάλιπος] Ptol. 2, 5, 2; Marcian. Peripl. mar. ext. 2, 13. || — 25. Κάλλας] Strabo p. 445. || — 26. Καλλίας] Ignotus. || — 27. Scylax, Apoll. Rhod. 2, 906, Plin. || — 28. Arrian. et Anon. Peripl. Pont. in Geogr. Min. I, p. 30. || — Κάλπας] Κάλπης ap. Arrian. V. Geogr. m. 1, p. 30. || — 32. Plin. 6, 15; Dio Cass. 37, 3. || — 34. Ptolem. 2, 7. 2. || — 35. Κάντιος] Non memoratur alibi. Fuerit prope promont. Can-

Κάπρος, Φρυγίας.
Κάπρος ὁ καὶ Ζάβας, Ἀσσυρίης.
Κάρησος, Μυσίας.
40 Κάρμαλος, Καππαδοκίας.
Καρνίων, Ἀρκαδίας, ἀφ' οὗ ἡ πόλις ἐκλήθη.
Κάρπις, Παννωνίας.
Κάρρας, Μεσοποταμίας, καὶ πόλις Καρρῶν.
Καρσός, Κιλικίας.
45 Κάρτενος, Μαυρουσίας.
Κάσιος, Ἀλβανίας.
Κατάδας, Ζευγιτανίας.
Καταρράκτης, Παμφυλίας.
Κατάρρακτος, Κρήτης.
50 Καυκών, Ἀχαΐας.
Κάϋστρος, Ἰωνίας.
Κεβρήν, Τρωάδος, καὶ πόλις ὁμώνυμος.
Κέγχριος, Ἰωνίας.
Κέδρων, Ἰουδαίας, παρὰ Ἱεροσολύμοις.
55 Κεκίνας, Τυρρηνίας.
Κέλαδος, Ἱσπανίας Ταρρακωνησίας.
Κέλυδνος, Ὀρεστίδος.
Κέρατος, Κρήτης.
Κέρδυλος, Θράκης.
60 Κερυνίτης, Ἀχαΐας ἀπὸ τῆς Κερυνίας πόλεως.
Κέστρος, Παμφυλίας.
Κέφαλος, Λυκαονίας.
Κηφισσός, Ἀττικῆς. Ἔστι καὶ Κηφισσὸς παρὰ τῇ Ἐλευσῖνι, τρίτος ἐν Ἀργολίδι, τέταρτος ἐν Βοιωτίᾳ, πέμπτος ἐν Σαλαμῖνι, ἕκτος ἐν Σκύρῳ, ἕβδομος ἐν Φωκίδι.
Κίαβρος, Μυσίας.
65 Κίανος, Κολχίδος.
Κιβύρας, Φρυγίης.
Κίγγας, Ἱσπανίας Ταρρακωνησίας.
Κίκων, Θράκης.

tium. || — 40. Καππαδοκίας] sc. in Cataonia, Cappadociæ parte. V. Strabo p. 537. || — 41. Καρνίων] Κάρνειον codex; em. ex Pausania 8, 34, 5, Callimach. 1, 24. || — 42. V. Ptol. 2, 15, 4. Herodot. 4, 49. || — 43. Κάρρας] Καρρᾶς? Cf. St. B. v. Κάρρας. || — 44. V. Xenophon An. 1, 4, 4. || — 45. Κάρτεννος ap. Ptolem. 4, 2, 4. || — 46. Καίσιος ap. Ptolem. 5, 12, 2 p. 354, 8 dedit Wilberg., sed reponendum Κάσιος. *Casius* etiam ap. Plin. 6, 39. Idem nomen de conjectura in Melam 3, 5, 4 intulit Tzschukke. || — 47. V. Ptol. 4, 3 p. 262, 3 Wilb. || — 49. Ptolem. 3, 17, 4. || — 50. Strabo p. 342. 387. Steph. v. Δύμη. Καυκώνεια. || — 53. Strabo p. 639. Pausan. 7, 5, 10. Tacit. An. 3, 61. || — 54. Κεδρών? V. Joseph. B. Jud. 8, 1, 5. || — 55. *Cecina*, Plin. 3. 50. || — 56. Mela 3, 1. || — 57. Ptolem. 3, 12, p. 219, 5: Ὀρεστίδος· Ἀμαντία· Κελύδνου ποταμοῦ ἐκβολαί. Noster sua duxerit ex ipso Ptolemæo, qui miro errore Orestidem ad mare Adriaticum pertinere putavit. || — 58. Καίρατος Callimachus 3, 44, ex quo eadem scriptura illata in Strabonem p. 476, ubi codices Κέρατος. Apud Eustath. ad Dionys. 1, 498 codd. fluctuant. In usu fuerit utrumque. Cf. Hesych.: Καιρατιοῦσι, κερατιοῦσι. || — Κέρδυλος] Non noveramus nisi Cerdylium montem e Thuc. 5, 6 sqq. || — 60. Pausan. 7, 27, 5. || — 62. Cephalus ignotus. || — 63. Perperam distinguitur inter Cephissum Phocidis et C. Bœotiæ. Cephissos Atticæ, Phocidis, Salaminis, Scyri et Argolidis Strabo quoque componit p. 424, iisque addit Cephissum Sicyoniæ, quem non habet Noster, dum apud Strabonem desideratur Cephissus Eleusinius, quem præter Anonymum Pausanias, 1, 38, 4 commemorat. Salaminius Cephissus antea non notus erat nisi e Strabone, apud quem Leakius pro Σαλαμῖνι scribi voluit Ἐλευσῖνι. Conjectura Anonymi testimonio labefactatur. || — 64. Μυσίας] i. e. Mœsiæ superioris. V. Ptolem. 3, 9, p. 208, 25 Wilb. || — 65. Κίανος] *Cyanes* Tab. Peuting.; *Cyanees* Geogr. Rav., Γυηνός cod. Scylacis; Κυάνεος Ptolem. 5, 9, p. 350. Apud hos fluvius in mare exit. In Phasim incidit Κυάνεος (Κύανος cod. Voss.) ap. Steph. Byz, et ap. Plin. 6, 13, ubi codd. *Cyaneos*, *Cyanos*, *Tyanos*. || — 66. Κιβύρας] Κιβυρᾶς? Aliunde non notus. Intellige hodiernum *Horzoum Tchai*, cui adjacent ruinæ Cibyræ. || — 67. Κίγγας] Cæsar B. G. 1, 48; Lucan. 4, 21. Hodie *Cinca*. || — 68. Κίκων] Ignotus. || — 69. Κύδια

Κιλβιανός, Λυδίας.
70 Κίνυψ, Συρτικῆς Λιβύης.
Κινύρας, Κύπρου.
Κίος, Βιθυνίας, ἀφ' οὗ πόλις ὁμώνυμος. Ἔστι καὶ Μυσίας.
Κίσσας, Κολχίδος.
Κισσηνός, Θράκης.
75 Κισσός, Μακεδονίας.
Κισθήνης, Μυσίας, καὶ πόλις Κισθήνη.
Κλάνις Τυρρηνίας. Ἔστι καὶ Λατίνης, ὁ καὶ Λῖρις καλεῖται· τρίτος ἐν Καμπανίᾳ.
Κλάρος, Ἰλλυρίας.

νός] Ignotus. Fuit τοῦ Κιλβιανοῦ πεδίου, de quo Strabo, p. 629. || — 71. Κινύρας] Ignotus. *Cinyria urbs* Cypri ap. Plin. 5, 130 et Nonnum, 13, 451. || — 72. Κίος] Memoratur a Plinio 5, 144. || — 73. Κίσσας] Ptolem. 5, 6, p. 335, 13, ubi fl. Cappadociæ assignatur. || — 74. Κισσηνός] Ignotus. Κίσσος, φρούριον Θράκης ap. Ephraem. 8484. || — 75. Κισσός] Novimus ejus nominis urbem et montem Macedoniæ (Str. p. 330. Nic. Ther. 804. Lycophr. 1234), non item fluvium. || — 76. Κισθήνης] Urbem habes ap Strab., Plin., Melam; fluvium nemo memorat. || — 78. Κλάρος] Ignotus.

ARISTODEMUS.

I.... αἰτησάμενος γὰρ μίαν ἡμέραν μόνην ἔπεμψε κρύφα Σίκιννον τὸν ἑαυτοῦ παιδαγωγὸν πρὸς Ξέρξην, ἐγκελευσάμενος αὐτῷ ἐπιτίθεσθαι τοῖς Ἕλλησι καὶ ναυμαχεῖν, δηλῶν τὸν μέλλοντα δρασμὸν ἀπὸ Σαλαμῖνος. Ὁ δὲ Ξέρξης νομίσας τὸν Θεμιστοκλέα μηδίζοντα ταῦτα ἀπεσταλκέναι, ἔπεμψε τὰς ναῦς ἐπὶ Σαλαμῖνα καὶ ἐκυκλώσατο τοὺς Ἕλληνας εἰς τὸ μένειν αὐτούς. (2) Ἐσπούδασεν δὲ ὁ Ξέρξης ζεῦγμα κατασκευάσας πεζῇ ἐπιβῆναι ἐπὶ τὴν Σαλαμῖνα, ὃν τρόπον διῆλθεν (ἐπὶ) τὸν Ἑλλήσποντον· καὶ μέρος τι ἔχων ἧκεν κατὰ τὸ Ἡράκλειον· ἐπειδὴ δὲ ἀδύνατον ἦν τὸ πᾶν γεφυρωθῆναι, καθεζόμενος ἐπὶ τοῦ Πάρνηθος ὄρους

I..... Etenim *Themistocles*, qui unius solummodo diei moram expetiverat, Sicinno ipsius pædagogo ad Xerxem misso regem adhortatus est, ut adoriretur Græcos pugnamque navalem cum iis committeret, quippe qui a Salamine insula jamjam secessuri essent. Xerxes igitur, Themistoclem utpote Medorum partibus addictum hæc mandasse ratus, classe versus Salaminem missa cinctos Græcos in loco manere coegit. (2) Præterea pontem struere voluit, ut pedibus in Salaminem transiret, quemadmodum Hellespontum trajecerat. Ac parte copiarum assumta, ad Heracleum venit. Quum vero fieri omnino non posset ut ponte fretum jungeretur, in Parnethe monte, qui in pro-

Aristodemi fragmentum exstat in cod. Paris. 607 Supplementi inde a fol. 83 v. usque ad fol. 87 v. Haud omnia vero quæ in novem his paginis leguntur, Aristodemi sunt; nam in medium fragmentum locus Philostrati intrusus est, qui unam et dimidiam codicis paginam implet inde a fol. 85 v. linea 17 usque ad finem folii 86 v. Videlicet liber Parisinus ex complurium codicum particulis consarcinatus est. Unus horum continebat Philostrati opus de vita Apollonii et historias Aristodemi, descriptus vero erat e codice in quo ordo foliorum subinde turbatus erat, eamque perturbationem scriba parum attentus e prototypo in apographum transtulerat, deinde autem animadverso errore, signis quibusdam notisque lectorem de genuino particularum ordine restituendo admonuit. Sic in priore quoque codicis nostri parte nunc deperdita Aristodemi narrationem interposito Philostrati loco abruptam fuisse puta, fini autem hujus fragmenti appictum exstitisse hoc fere signum :

°—X—°

Hoc enim ex eo colligitur, quod ad initium nostri fragmenti idem signum appingitur, eique adscriptum legitur : καὶ (?) τὸ σημεῖον· τοῦτό ἐστι τὸ ζητούμενον τοῦ Ἀριστοδήμου, i. e. *Quære hoc signum in antecedentibus, ubi adscriptum ad locum, quo Aristodemi narratio abrupta est; nam quæ jam sequuntur, sunt Aristodemi illa quæ in antecc. l. l. desiderabantur.* Ceterum de codicis ratione videatur Præfatio.

§ 1. Post expugnatas Thermopylas Græcis ad Salaminem collectis et quid faciendum esset deliberantibus, plurimi hortabantur ut in Peloponnesum discederent; soli Athenienses et Æginetæ et Megarenses manendum esse et cum hoste confligendum censebant. Ἐνταῦθα, Herodotus 8, 75, ait, Θεμιστοκλέης, ὡς ἑσσοῦτο τῇ γνώμῃ ὑπὸ τῶν Πελοποννησίων, λαθὼν ἐξέρχεται ἐκ τοῦ συνεδρίου, ἐξελθὼν δὲ πέμπει ἐς τὸ στρατόπεδον τὸ Μήδων ἄνδρα κτλ. Similiter ceteri historici. Quod Aristodemus indicat verbis αἰτησάμενος μίαν ἡμέραν μόνην, id alibi non traditur. Ceterum nescio an auctor scripserit μιᾶς ἡμέρας μονήν vel μίαν ἡμέραν μένειν. ‖ — Σίκιννον] Σίκινον codex, quæ nominis scriptura etiam in Herodoti codicibus nonnullis obvia. Vide Dindorf. in Thes. gr. s. v. Σίκιννις. Mentio Sicinni fit apud Herod. 8, 75 et 110, Plutarch. Them. c. 12, 4, Polyæn. 1, 30, 2, Clem. Alex. Pædag. p. 271, Themist. epist. 9, 21. Misso hominis nomine, historiam narrant Cornelius Nep. Them. 4, Justinus 2, 12, Diodorus 11, 17, 1, Frontinus 2, 2, 14.

§ 2. Ζεῦγμα κατασκευάσας] De hoc commento cum Aristodemo faciunt Ctesias et Strabo, quorum ille in Persic. c. 26 p. 51 ed. Didot. : ὁ δὲ Ξέρξης αὐτόθεν (Athenis) ἐλθὼν ἐπὶ στεινότατον τῆς Ἀττικῆς (Ἡράκλειον καλεῖται), ἐχώννυε χῶμα ἐπὶ Σαλαμῖνα, πεζῇ ἐπ' αὐτὴν διαβῆναι διανοούμενος. Strabo autem p. 395 : ὁ εἰς Σαλαμῖνα πορθμὸς ὅσον διστάδιος (Falsum hoc. Ni fallor, olim haud raro scribendi genere exaratum erat δ' στάδιος, i. e. τετραστάδιος, quod abiit in διστ.), ὃν διαχοῦν ἐπειρᾶτο Ξέρξης, ἔφθη δὲ ἡ ναυμαχία γενομένη καὶ φυγὴ τῶν Περσῶν. Sec. Herodotum 8, 97 Xerxes post cladem in Hellespontum abscessurus, ut hoc fugæ consilium celaret, aggerem istum ducere instituit : Ἐθέλων δὲ μὴ ἐπίδηλος εἶναι μήτε τοῖς Ἕλλησι μήτε τοῖσι ἑαυτοῦ, εἰς τὴν Σαλαμῖνα χῶμα ἐπειρᾶτο διαχοῦν, γαυλούς τε Φοινικηίους συνέδεε, ἵνα ἀντί τε σχεδίης ἔωσι καὶ τείχεος, ἀρτέετό τε ἐς πόλεμον ὡς ναυμαχίην ἄλλην ποιησόμενος. Plutarchus Themist. c. 16 : Μετὰ δὲ τὴν ναυμαχίαν ἔτι θυμομαχῶν πρὸς τὴν ἀπότευξιν, ἐπεχείρει διὰ χωμάτων ἐπάγειν τὸ πεζὸν εἰς Σαλαμῖνα τοῖς Ἕλλησιν, ἐμφράξας τὸν διὰ μέσου πόρον. ‖ — μέρος τι ἔχων] Justinus 2, 12 : *Græci... prœlium collatis viribus capessunt. Interea rex velut spectator pugnæ cum parte navium in litore remanet.* ‖ — τὸ πᾶν] Licet interpretari *totum illud quod inter continentem et insulam interjectum est*. At facilis conjectura est disertius auctorem scripsisse : τὸν πόρον vel, quod in latinis expressi, τὸ πᾶν τὸν πόρον. — ἐπὶ τοῦ Πάρνηθος] Aut inepta Aristodemus narrat, aut omnem tractum montanum, qui a Parnethe versus meridiem ad fretum Salaminium descendit, Parnethis nomine comprehendit. Similiter Ægalei montis nomen modo arctiore modo laxiore sensu usurpatur. De loco, unde pugnam rex spectavit, ita Herodotus 8, 90 : κατήμενος ὑπὸ τῷ οὔρεϊ ἀντίον

(ἐγγὺς δὲ ἦν τοῦτο), ἑώρα τὴν ναυμαχίαν. (3) Ἤρξαντο δὲ τοῦ ναυμαχεῖν Ἀμεινίας Ἀθηναῖος, υἱὸς μὲν Εὐφορίωνος, ἀδελφὸς δὲ Κυνεγείρου καὶ Αἰσχύλου τοῦ τραγῳδοποιοῦ. Ἐνίκων μὲν οὖν πάντες οἱ Ἕλληνες, ἐκπρεπέστερον δὲ οἱ Ἀθηναῖοι. (4) Συνεστηκυίας δὲ τῆς μάχης, ὁ Ξέρξης ἱκανὰς μυριάδας ἐπεβίβασεν εἰς τὴν πλησίον νησῖδα παρακειμένην τῇ Σαλαμῖνι, ὀνομαζομένην Ψυττάλειαν, ἐκπληττόμενός τε τοὺς Ἕλληνας καὶ βουλόμενος τὰ προσφερόμενα ναυάγια τῶν βαρβάρων ἀνασώζεσθαι. Ἀριστείδης δὲ Ἀθηναῖος, υἱὸς Λυσιμάχου, καλούμενος δίκαιος, ἐξωστρακισμένος ἐκ τῶν Ἀθηνῶν καὶ ὑπάρχων ἐν Αἰγίνῃ τότε, συμμαχῶν καὶ αὐτὸς τοῖς Ἕλλησι παρεγένετο πρὸς Θεμιστοκλέα καὶ στρατὸν αὐτὸν ἤτησεν εἰς τὸ ἀμύνασθαι τοὺς ἐν τῇ Ψυτταλείᾳ. Ὁ δε καίπερ ἐχθρὸς αὐτῷ γεγονὼς ὅμως ἔδωκε. Λαβὼν δὲ Ἀριστείδης ἐπέβη εἰς τὴν Ψυττάλειαν, καὶ πάντας τοὺς βαρβάρους ἐφόνευσε, καὶ μέγιστον τοῦτο τὸ ἔργον ἐπεδείξατο

pinquo erat, considens prœlium navale inde spectabat. (3) Initium pugnandi fecit Aminias Atheniensis, Euphorionis filius, frater Cynegiri et Æschyli poetæ tragici. Ad victoriam deportandam omnes quidem Græci contulerunt, insigniorem vero in modum Athenienses. (4) Conserto jam prœlio, Xerxes sat multa hominum millia in Psyttaleam insulam exiguam in propinquo juxta Salaminem sitam trajecit, ut terrorem Græcis incuteret, et naufragia barbarorum, quæ fluctu eo deferrentur, collecta servaret. Aristides vero Atheniensis, Lysimachi filius, justus ille cognominatus, qui tesserarum judicio Athenis ejectus in Ægina tum degebat, et ipse Græcis opitulaturus ad Themistoclem accessit ab eoque copias petivit, ut collocatos in Psyttalea insula hostes oppugnaret. Dedit ille licet inimico. Quibus assumtis Aristides in Psyttaleam egressus omnes ibi barbaros trucidavit ac clarissimo hoc

Σαλαμῖνος, τὸ καλέεται Αἰγάλεως. Plutarchus Themist. c. 13, 1 : Ἅμα δ' ἡμέρᾳ Ξέρξης μὲν ἄνω καθῆστο, τὸν στόλον ἐποπτεύων καὶ τὴν παράταξιν, ὡς μὲν Φανόδημός φησιν, ὑπὲρ τὸ Ἡράκλειον, ᾗ βραχεῖ πόρῳ διείργεται τῆς Ἀττικῆς ἡ νῆσος, ὡς δὲ Ἀκεστόδωρος, ἐν μεθορίᾳ τῆς Μεγαρίδος ὑπὲρ τῶν καλουμένων Κεράτων. Eodem referuntur verba anonymi poetæ (Callimachi in Hecale ut cum Heckero crediderim) apud Suidam v. μᾶσσον et ὑετός·

ἐπιπρὸ δε μᾶσσον ἐπ' ἄχοοι
Αἰγαλέω θυμόεντος ἄγων μέγαν ὑετὸν ἔστη.

In his verba ἄγ. μ. ὑετόν vertunt *adducens magnam pluviam*, Xerxem comparari putantes cum nube vel cum Jove νεφεληγερέτῃ. V. Leake *Die Demen von Attika* p. 212 ex versione Westermanni, et quos laudat Bernhardyus ad Suidam. Vereor ne hæc inepta sint. Ni fallor, mendosum codicem auctor Suidæ exscripsit. Pro ὑετόν legendum αἰετὸν sive ἀετόν; nam locus quo versabatur rex Persarum, indicari solebat aquila expansis alis conto infixa. Xenophon Cyrop. 7, 1, 4 · παρηγγύησε (Cyrus) δὲ παρορᾶν πρὸς τὸ σημεῖον... ἦν δ' αὐτῷ τὸ σημεῖον ἀετὸς χρυσοῦς ἐπὶ δόρατος μακροῦ ἀνατεταμένος. Καὶ νῦν δὲ ἔτι τοῦτο τὸ σημεῖον τῷ Περσῶν βασιλεῖ διαμένει. Idem Anab. 1, 10, 12 : γήλοφος ἦν, ἐφ' οὗ ἀνεστράφησαν οἱ ἀμφὶ βασιλέα,... καὶ τὸ βασίλειον σημεῖον ὁρᾶν ἔφασαν, ἀετόν τινα χρυσοῦν ἐπὶ πέλτης ἀνατεταμένον. Eadem docet Philostratus Imagg. p. 100 ed. Jac. — Heracleum memorant etiam Diodorus 11, 18, 3 et Stephanus Byz., qui s. v. Ἐχελίδαι dicit Ἕλος τόπον esse μεταξὺ Πειραιέως καὶ τοῦ τετρακώμου Ἡρακλείου. His innitens Leakius l. l. p. 25 Heracleum agnoscit in templi ruinis, quas vidit in colle haud longe ab ora maritima prope viam quæ Athenis ducit ad locum, unde in Salaminem trajicere solebant. Eodem in tractu nunc sunt rudera vici *Cerasini* dicti et objacet *Ceratopyrgos* insula exigua. Itaque suspicor partem Ægalei, in qua Xerxes consedit, proprio nomine Κέρατα dictam esse, idque nomen ab Acestodoro vel ab ejus interprete miro errore in notiora Κέρατα, quæ in Megaridis confiniis erant, translatum esse.

§ 3. Ἀμεινίας Ἀθηναῖος] Diodor. 11, 27, 2 : Ἀμεινίαν Ἀθηναῖον, τὸν ἀδελφὸν Αἰσχύλου. Herodot. 8, 84 : Ἀμεινίας Παλληνεύς, ἀνὴρ Ἀθηναῖος. Plutarch. Them. 14, 3 : Ἀμεινίας ὁ Δεκελεύς. Vita Æschyli · Αἰσχύλος... Ἀθηναῖος, Ἐλευσίνιος (Δεκελεύς, ὥς ἔνιοι?) τὸν δῆμον, Κυνεγείρου ἀδελφὸς καὶ Ἀμεινίου. Ælian. V. H. 5, 19 : Ἀμεινίας ὁ νεώτερος (sc. Αἰσχύλου) ἀδελφός.

§ 4. Συνεστηκυίας δὲ τῆς μάχης] Fuerit ἐνεστηκυίας. Sec. Herodotum 8, 76 in Psyttaleam Persæ quidam trajecerunt noctu quæ præcessit diem pugnæ. || — ἱκανὰς μυριάδας] Inepte. Tanti numeri non capax insula exigua. Herodotus 8, 76 : ἐς τὴν νησῖδα τὴν Ψυττάλειαν... πολλοὺς τῶν Περσῶν ἀπεβίβασαν. Numerum eorum unus refert Pausanias 1, 36, 2 : ἐς ταύτην τῶν βαρβάρων ὅσον τετρακοσίους ἀποβῆναι λέγουσιν. || — Ψυττάλειαν] Ψυτάλ. codex h. l. et postea iterum. || — ἐκπληττόμενος] ἐκπληξόμενος, eodem sensu quo ἐκπλήξων? Fort. auctor scripsit : ἐκβληθησομένους τ. τ. Ἕ. καίνειν βουλόμενος καὶ τὰ etc., collato Herodot. 8, 76 : ἐς δὲ τὴν νησῖδα... ἀπεβίβαζον τῶν Περσέων, τῶνδε εἵνεκεν, ὡς, ἐπεὰν γένηται ναυμαχίη, ἐνταῦθα μάλιστα ἐξοισομένων τῶν τε ἀνδρῶν καὶ τῶν ναυηγίων (ἐν γὰρ δὴ πόρῳ τῆς ναυμαχίης τῆς μελλούσης ἔσεσθαι ἐκέετο ἡ νῆσος), ἵνα τοὺς μὲν περιποιέωσι, τοὺς δὲ διαφθείρωσι. Præcedunt apud Herodotum quæ nondum satis explicata esse mihi videntur. Itaque sententiam meam h. l. interponere liceat. De Persarum classe loquens Herodotus dicit : ἀνῆγον τὸ ἀπ' ἑσπέρας κέρας κυκλούμενοι πρὸς τὴν Σαλαμῖνα, ἀνῆγον δὲ οἱ ἀμφὶ τὴν Κέον τε καὶ τὴν Κυνόσουραν τεταγμένοι, κατεῖχόν τε μέχρι Μουνυχίης πάντα τὸν πορθμὸν τῇσι νηυσί. His respondent versus oraculi, quos mox Herodotus apponit :

ἀλλ' ὅταν Ἀρτέμιδος χρυσαόρου ἱερὸν ἀκτὴν
νηυσὶ γεφυρώσωσι καὶ εἰναλίην Κυνόσουραν.

Cynosuram ibi dici promontorium quod juxta Salaminem urbem in caudæ modum longe exporrigitur et hodie *Agia Barbara* vocatur, recte statuit Leakius l. l. p. 212, frustra obloquente Grotio in *Hist. of Gr.* 5, p. 173. Fortasse Callimachus poeta in Hecale de ipsa hac pugna Salaminia loquens nomen illud ad totam insulam retulit. Nam scho-

ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων. (5) Διασημότερον δὲ ἠγωνίσαντο τῇ ναυμαχίᾳ [Ἀθηναῖοι], καὶ ἠρίστευσεν Ἀμεινίας, τῶν δὲ βαρβάρων γυνὴ Ἁλικαρνασὶς τὸ γένος, ὄνομα δὲ Ἀρτεμισία, ἥτις, διωκομένης τῆς νεὼς αὐτῆς καὶ κινδυνευούσα ἀπολέσθαι, τὴν ἔμπροσθεν ναῦν ἰδίαν οὖσαν ἐβύθισεν· ὁ δὲ Ἀμεινίας δόξας σύμμαχον εἶναι τῶν Ἑλλήνων, ἀπετράπη τοῦ διώκειν. Ὁ δὲ Ξέρξης θεασάμενος τὸ γενόμενον εἶπεν· «Οἱ μὲν ἄνδρες μοι γυναῖκες γεγόνασιν, αἱ δὲ γυναῖκες ἄνδρες.» (6) Ἠρίστευσαν δὲ τῶν Ἑλλήνων ἐκπρεπέστερον μετὰ Ἀθηναίους Αἰγινῆται, οἵτινες κατὰ τὸ στενὸν τοῦ πορθμοῦ κατατάξαντες ἑαυτοὺς, πολλὰς τῶν βαρβάρων νῆας φευγούσας εἰς τὸ στενὸν παραδεχόμενοι ἐβύθιζον. (7) Ἡττηθέντων δὲ τῶν βαρβάρων καὶ φυγόντων, οἱ Ἕλληνες ἐβούλοντο λύειν τὸ ἐπὶ τοῦ Ἑλλησπόντου ζεῦγμα καὶ καταλαμβάνεσθαι Ξέρξην ἐν τῇ Ἑλλάδι. Θεμιστοκλῆς δὲ οὐκ οἰόμενος ἀσφαλὲς εἶναι οὐδὲ τοῦτο, δεδοικὼς μήποτε, ἐὰν ἀπογνῶσι τὴν σωτηρίαν οἱ βάρβαροι, φιλοκινδυνώτερον ἀγωνίσονται ἐξ ὑποστροφῆς, ἀντέπρασσε· κεκυρωμένων δὲ οὐδὲν ἰσχύων, ἔπεμψε κρύφα Ξέρξῃ δηλῶν ὅτι μέλλουσιν οἱ Ἕλληνες λύειν τὸ ζεῦγμα. Ὁ δὲ φοβηθεὶς ἔφευγεν. (8) Ἐν δὲ τῇ ναυμαχίᾳ τῇ περὶ Σαλαμῖνα καὶ οἱ θεοὶ συνεμάχησαν τοῖς Ἕλλησιν. Ινεος* γὰρ ὁ Θεοκύδους, ἀνὴρ Ἀθηναῖος, ἔφη θεάσασθαι ἐν τῷ Θριασίῳ πεδίῳ κονιορτὸν ὡς δυσμυρίων ἀνδρῶν ἀναφερόμενον ἀπ'

facinore de salute Græcorum optime meritus est. (5) Insignius prœlio navali certarunt Athenienses, inter quos primas tulit Aminias; ex barbaris vero mulier Halicarnasensis genere, Artemisia dicta, quæ, quum navis ipsius ab instante hoste pressa summopere periclitaretur, in navem objectam, quæ et ipsa Artemisiæ erat, impegit eamque demersit. Quo viso Aminias, Artemisiæ navem sociam Græcorum esse putans, a persequendo destitit. Xerxes vero ejus spectator dixisse fertur: « Viri mihi in mulieres, mulieres vero in viros abierunt.» (6) Secundo ab Atheniensibus loco inter Græcos excelluerunt Æginetæ, qui in angustiis freti collocati multas barbarorum naves in fauces istas fuga delapsas excipientes demerserunt. (7) Devictis barbaris et in fugam conversis, Græci pontem Hellesponti rescindere et Xerxem in Græcia continere voluerunt. Themistocles vero hoc quoque parum tutum esse existimans (timebat enim ne ad salutis desperationem adacti barbari nihil non audentes pugnam renovarent), obstitit, et quum contra decreta nihil valeret, misso clam nuntio Xerxem de Græcorum consilio dissolvendi pontis certiorem fecit. Tum metu rex perculsus fugam arripuit. (8) Ceterum Græci in prœlio ad Salaminem commisso etiam deos pugnæ socios habuerunt. Etenim Ineus (*Dicæus*), Theocydis filius, Atheniensis, dixit se in campo Thriasio pulverem tanquam a triginta mil-

lion ad Eusebii Præpar. Evangelicam quod e cod. Paris. 451 fol. 275 edidit E. Millerus in Marcian. p. 283: Σάλαμις ἡ πρὸς Ἀθήναις Κούλουρις πάλαι ἐλέγετο, ὡς Καλλίμαχος ὁ Κυρηναῖος ἐν Ἑκάλῃ φησίν, sic vix recte habet. Κούλουρις Callimachus scripserit Κυνουρίς, quod in hodiernum insulæ nomen proclivi errore depravatum est. Jam quod τὴν Κέον Herodoti attinet, de Ceo (hod. *Zea*) insula cogitari non posse patebat; alii Salaminis, alii Atticæ locum aliquem aliunde non notum significari censent. Mihi dubium non est quin eadem regio indicetur quæ in oraculo Ἀρτέμιδος ἀκτή vocatur. Diana illa est Ἄρτεμις Μουνυχία λιμενοσκόπος (Callimach. in Dian. 259), sive Μουνυχία Ἑκάτη (Orph. Argon. 938), sive Ζέα Ἑκάτη (Hesych. s. v.), cujus fanum erat in colle Zeæ et Munychiæ portibus imminente. Itaque Herodotus τὴν Κέον dixit pro τὴν Ζέαν (sicuti inverso ordine Κέως sive Κέα insula nunc Ζέα vocatur), aut corrigendum est τὴν Ζέαν, quod quidam de Ceo insula intelligens in Κέον mutaverit. || — Ἀριστείδης δὲ etc.] Uberiora de his vide ap. Herodot. 8, 79. 95, Plutarch. Themist. 12, Aristid. 8 et 9, Polyæn. 1, 31, Pausan. 1, 36, 2.

§ 5. Ἀθηναῖοι] Vocem supplevi. Aliter Herodotus 8, 93, 2: ἤκουσαν Ἑλλήνων ἄριστα Αἰγινῆται, μετὰ δὲ Ἀθηναῖοι. Idem 8, 122, 1: ἀπαίτεε αὐτοὺς (τοὺς Αἰγινήτας) τὰ ἀριστήια τῆς ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχίης. Similiter Ælianus V. H. 12, 10. Invidia Athenensium ducti Lacedæmonii primas Æginetis adjudicarunt, sec. Diodor II, 27, cum quo cf. Plutarch. Themist. 17, 1 et De Herodoti malign. 40 p. 1061, ed. Didot. V. Dunker *Gesch. d. Alterth.* 4, p. 813. || — Ἀρτεμισία] V. Herodot. 8, 87, Justin. 2, 12, Polyæn. 8, 53, 1.

§ 7. Quæ hoc segmine narrantur, eodem modo tradit Justinus 2, 13: *Sed Græci audita regis fuga, consilium ineunt pontis interrumpendi quem ille Abydo veluti victor maris fecerat, ut intercluso reditu aut cum exercitu deleretur, aut desperatione rerum pacem victus petere cogeretur. Sed Themistocles, timens ne interclusi hostes desperationem in virtutem verterent, et iter, quod aliter non pateret, ferro patefacerent, satis multos hostes in Græcia remanere dictitans nec augeri numerum retinendo oportere, quum vincere consilio ceteros non posset, eundem servum ad Xerxem mittit, certioremque consilii facit et occupare transitum maturata fuga jussit. Ille perculsus nuntio tradit ducibus milites perducendos, ipse cum paucis Abydon contendit.* Aliter hæc efformavit Herodotus 8, 108 sqq. et ab Herodoto in nonnullis discedens Plutarchus Themist. 16. Paucis rem tangit Diodorus 11, 19, 5. Cf. etiam Polyæn. 1, 30, 3, Frontin. 2, 6, 8, Plutarch. Aristid. 9. Moral. p. 185, C. || — καταλαμβάνεσθαι] Velim ἀπολαμβάνεσθαι, *intercludere,* uti est ap. Herodot. 8, 108, 3: Εἰ γὰρ ἀναγκασθείη ἀπολαμφθεὶς ὁ Πέρσης μένειν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. || — ἔπεμψε] Sicinnum sc., secundum Justinum l. l. et Diodor. 11, 19, 5; viros fidos inter eosque Sicinnum, sec. Herodot. 8, 110; Arsacem, sec. Polyæn. 1, 30, 3; Arnacem eunuchum captivum, sec. Plutarch. Aristid. 9 et Themist. 16.

§ 8. Ινεος] sic, absque accentu, codex. Nomen hoc aliunde, quantum scio, non notum; proxime accederet Δίνεως vel Δικαιός. Δικαῖος noster vir dicitur ap. Herodotum et Aristidem, quorum ille 8, 65: Ἔφη ὁ Δικαῖος ὁ Θεοκύδεος, ἀνὴρ Ἀθηναῖος,... ἐν τῷ Θριασίῳ πεδίῳ ἰδέειν κονιορτὸν χωρέοντα ἀπ' Ἐλευσῖνος ὡς ἀνδρῶν μάλιστα τρισμυρίων (δισχ. Aristod.),... καὶ πρόκατε φωνῆς ἀκούειν, καί οἱ φαίνεσθαι τὴν φωνὴν εἶναι τὸν μυστικὸν ἴακχον... Ἐκ δὲ τοῦ κονιορτοῦ καὶ τῆς φωνῆς γενέσθαι νέφος, καὶ μεταρσιωθὲν φέρεσθαι ἐπὶ Σαλαμῖνος ἐς τὸ στρατόπεδον τῶν Ἑλλήνων. (Ex He-

Ἐλευσῖνος, βοώντων τὸν μυστικὸν Ἴακχον, τὸν δὲ κονιορτὸν νεφωθέντα ἐμπεσεῖν ἐς τὰς ναῦς τῶν Ἑλλήνων.

II. Φεύγοντος δὲ τοῦ Ξέρξου, Μαρδόνιος, υἱὸς Γωβρύου τοῦ καὶ αὐτοῦ ἐπιθεμένου τοῖς [μά]γοις, συμ[πεπει]κὼς καὶ αὐτὸς Ξέρξην στρατεῦσαι ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα, ᾐτιᾶτο τὸ πολὺ πλῆθος τῶν βαρβάρων ὡς αἴτιον γεγονὸς τῆς ἥττης, ὑπέσχετό τε νικήσειν τοὺς Ἕλληνας, εἰ λάβοι στρατοῦ μυριάδας λ′. (2) Λαβὼν δὲ ὁ Μαρδόνιος ἔπεμψε πρῶτον πρὸς Ἀθηναίους Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα, τὸν Φιλίππου πρόγονον, ὑπισχνούμενος δώσειν αὐτοῖς μύρια τάλαντα καὶ γῆν ὅσην ἂν αὐτοὶ βούλοιντο τῆς Ἑλλάδος, τηρήσειν τε ὑποσχόμενος καὶ τὴν ἐλευθερίαν αὐτοῖς καὶ τὴν αὐτονομίαν, εἰ ἕλοιντο μένειν ἐφ' ἑαυτῶν καὶ μὴ συμμαχεῖν τοῖς Ἕλλησιν. Ἐπειδὴ δὲ ὁ Ἀλέξανδρος παρεγένετο εἰς τὰς Ἀθήνας, καὶ ταῦτ' ἐδήλωσεν, οἱ Ἀθηναῖοι οὔτε τοὺς λόγους προσεδέξαντο, ὑβρίσαντές τε τὸν Ἀλέξανδρον ἀπεπέμψαντο. (3) Ὁ δὲ Μαρδόνιος ἀποτυχὼν ἐν τούτοις, ἐπῆλθεν εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ τὰ ἔτι περιλειπόμενα μέρη προσενέπρησεν, παραγενόμενός

libus hominum mysticum Iacchum clamantium excitatum et ab Eleusine proficiscentem conspexisse, nubemque e pulvere ortam in naves Græcorum decidisse.

II. Xerxe fugam moliente, Mardonius, Gobryæ, unius ex iis qui contra magos conjuraverant, filius, qui et ipse expeditionem in Græciam Xerxi suaserat, nimiam barbarorum multitudinem causam cladis fuisse prætexebat, promisitque se Græcos debellaturum esse, si ipsi relinquerentur hominum millia triginta. (2) Quibus acceptis, Mardonius primum legato ad Athenienses Alexandro Macedone, uno ex Philippi majoribus, promisit iis daturum se decies mille talenta et quantam vellent Græciæ regionem, atque libertatem ipsis tuiturum esse et suis vivendi legibus potestatem pollicitus est, si quietem agere nec opitulari reliquis Græcis decreverint. Postquam vero Alexander Athenas venerat, nihil eorum quæ exposuit Athenienses admiserunt et contumelia affectum amandarunt. (3) Itaque Mardonius hac spe frustratus contra Athenas profectus est et partes urbis quæ post prius excidium adhuc supererant, igne vastavit. Inde ad The

---

rodoto sua sumsit schol. ad Aristoph. Nub. 302.) Aristides Panathen., t. 3, p. 185 Dindf. : Δικαῖος καὶ Δημάρατος Ἀθηναῖοι ὄντες καὶ πάλαι φυγάδες ἐκ τῆς πόλεως. ὄντες παρὰ Ξέρξῃ γενομένης τῆς συμπλοκῆς. καὶ κονιορτοῦ ἀρθέντος εἰς ἀέρα ἐξ Ἐλευσῖνος, ἔφασαν τῷ βασιλεῖ, ὡς καθ' ὧν ἂν ὁ κονιορτὸς πέσοι, ἡττηθήσονται. Πέπτωκε κατὰ Περσικῶν τριήρων, καὶ σκεδασθεὶς ἐν αὐταῖς εἰς φόβον ἐνῆκε τὸν βασιλέα ὧν ὕστερον ἔμελλε πείσεσθαι. Ἐν δὲ τῇ τοῦ κονιορτοῦ ἄρσει καὶ ὅσοι τῶν Ἀθηναίων ἦσαν μεμυημένοι, ἤκουσαν φωνῆς τινος ἐκ δαίμονός τινος, ἀφανῶς λεχθείσης, ὡς παρέσονται τῇ ναυμαχίᾳ Περσεφόνη καὶ Δημήτηρ.

II. § 1. [μά]γοις συμπε[πει]κὼς] Inclusa chartæ damno in codice perierunt. Ab his verbis incipit fol. 84 r.; in primis autem singularum paginarum versibus nonnulla lacera sunt. De Gobrya v. Herodot. 3, 70 sqq., de Mardonio expeditionis suasore, idem 3,100. || — μυριάδας λ′] Eundem numerum tradunt Herodot. 8,100, Plutarch. Aristide 10, 1 et 19, 5, Strabo p. 412. Apud Diodorum 9, 19, 6 legitur : ὁ σύμπας ἀριθμὸς ὑπῆρχεν οὐκ ἐλάττων τῶν τετταράκοντα μυριάδων, at legendum esse τριάκοντα μυρ. ex ipso Diodoro colligitur, qui c. 28, 5 ad Persicas copias accessisse e Thracia et Macedonia et aliunde dicit ducenta sociorum millia, c. 30, 1 autem totum barbarorum exercitum quingentorum millium fuisse perhibet. A vero propius abesse videtur Cornelius in Pausan. 1, ubi de prœlio Platæensę loquens : *Mardonius*, ait, *cum ducentis peditum millibus, quos viritim legerat, et viginti millibus equitum fugatus est.*

§ 2. τὸν Φιλίππου πρόγονον] Similiter Demosthenes or. 2 in Philipp. p. 64, 14 ed. Didot, hanc Alexandri legationem commemorans : Ἡνίκ' ἦλθεν Ἀλέξανδρος ὁ τούτων (regum Macedoniorum, nisi potius τούτου, Philippi sc., legendum) πρόγονος. Aristodemus sua duxerit ex historico Philippi coævo. Apud Herodotum 8, 140 Xerxes Mardonio hæc mandat : Τοῦτο μὲν τὴν γῆν σφι ἀπόδος, τοῦτο δὲ ἄλλην πρὸς ταύτῃ ἑλέσθων αὐτοί, ἥντινα ἂν ἐθέλωσι, ἐόντες αὐτόνομοι· ἱρά τε πάντα σφι, ἢν δὴ βούλωνταί γέ ἐμοι ὁμολογέειν, ἀνόρθωσον, ὅσα ἐγὼ ἐνέπρησα. Herodotum exscripsit Harpocratio s. v. Ἀλέξανδρος. Diodorus II, 28, Justinus 2, 14 et Plutarchus Aristid. 11, 2 de hac legatione dicentes, Alexandri mentionem omittunt. Apud Diodorum οἱ τῶν Περσῶν ἀποσταλέντες ab Atheniensibus petunt ut τὰ τῶν Περσῶν προέλωνται et similiter apud Aristidem in Panathen., t. I, p. 233 Df., ut φίλοι καὶ σύμμαχοι sint. Apud Justinum Mardonius *Athenienses in spem pacis et amicitiæ regis sollicitat*. Ad Aristodemum proxime accedit Plutarchus Aristid. 11, 2 : Πρὸς δὲ τοὺς Ἀθηναίους ἔπεμψεν ἰδίᾳ γράμματα καὶ λόγους παρὰ βασιλέως τήν τε πόλιν αὐτοῖς ἀναστήσειν ἐπαγγελλομένου, καὶ χρήματα πολλὰ δώσειν καὶ τῶν Ἑλλήνων κυρίους καταστήσειν ἐκποδὼν τοῦ πολέμου γενομένους || — ὅσην ἂν αὐτοὶ βούλοιντο] ὅσην αὐτοὶ βούλονται codex. || — ὑβρίσαντες] Aliter Herodotus 8, 143, ubi Athenienses Alexandro dicunt : Οὐ γάρ σε βουλόμεθα οὐδὲν ἄχαρι πρὸς Ἀθηναίων παθέειν ἐόντα πρόξεινόν τε καὶ φίλον. Aristides Panathen. tom. I, p. 293 ed. Dindorf. ita habet : Ἐκηρύκευε δὲ Ἀλέξανδρος βασιλεὺς Μακεδονίας. Οἱ δὲ τοσοῦτον ἀπέσχον τοῦ θαυμάσαι τὰς ἐπαγγελίας... ὥστε ἔσωσε τὸν πρεσβευτὴν τὸ σχῆμα τῆς προξενίας. Οὐ μὴν οὐδὲ οὕτως ἀδεῆ καθάπαξ ἀπέστειλαν, ἀλλ' εἰ μὴ πρὸ ἡλίου δύνοντος ἐκτὸς ὅρων εἴη *, καὶ τοῦ λοιποῦ προειπόντες ἄλλο τι τοῖς Ἀθηναίοις μᾶλλον προξενεῖν, ὡς οὐκ ἄνευ θανάτου τοιαῦτα πρεσβεύσοντα. Καὶ ἅμα ἀγωγοὶ διὰ τῆς χώρας αὐτὸν ἦγον, ὅπως μήτε τις ἅψηται μήτε τῳ διαλέξηται. Cf. idem t. 2, p. 286. Harpocratio v. Ἀλέξανδρος· ἀφ' οὗ (a Mardonio) καὶ ἐπέμφθη ἐπὶ γῆς καὶ ὕδατος αἴτησιν πρὸς Ἀθηναίους· οἱ δὲ οὐχ ὅπως αὐτῷ προσέσχον τὸν νοῦν, ἀλλὰ καὶ σφόδρα ἀπειλήσαντες ἀπέπεμψαν. Lycurgus c. Leocrat. § 71 : τὸν παρὰ Ξέρξου πρεσβεύτην Ἀλέξανδρον, φίλον ὄντα πρότερον, μικροῦ δεῖν κατέλευσαν.

§ 3. Παραγενόμενος... Θήβας] Ἀθήνας codex sphalmate manifesto. Sec. Herodotum 8, 13 Mardonius ex Attica Thebas proficisci voluit, sed in ipso itinere mutata sententia, in Megaridem duxit, inde autem in Bœotiam reversus in agro Thebano ad Asopum castra posuit, quæ ab Erythris usque ad fines Platæensium extendebantur. Sec. Diodorum 11, 29 et 30 Mardonius Athenis Thebas profectus est, deinde, ubi Græcorum copias in Bœotiam tendere

τε εἰς τὰς Θήβας ἅμα τῷ στρατῷ, ἐνταῦθα ἐστρατοπεδεύσατο, οἱ δὲ Ἕλληνες ἐστρατοπεδεύσαντο ἐν Πλαταιαῖς. Τὰ δὲ μεταξὺ Θηβῶν καὶ Πλαταιῶν στάδιά ἐστιν π'. Συνπαρετάσσοντο δὲ Μαρδονίῳ Βοιωτῶν μυριάδες δ'. (4) Εἶχον δὲ τὸ μὲν δεξιὸν κέρας Πέρσαι καὶ Μαρδόνιος, τὸ δὲ εὐώνυμον οἱ μηδίσαντες Ἕλληνες· τῶν δὲ Ἑλλήνων οἱ μὲν Ἀθηναῖοι εἶχον τὸ δεξιὸν, τὸ δὲ εὐώνυμον Λακεδαιμόνιοι. Μετέστησαν δὲ αὐτοὺς οἱ Λακεδαιμόνιοι, φήσαντες Ἀθηναίους ἐμπ[ει]ροτέρους εἶναι πρὸς τὸ μάχεσθαι Πέρσαις. Ἐν δὲ τούτῳ Μαρδόνιος δεδοικὼς μάχεσθαι Ἀθηναίοις μετέστησέ τε τὴν φάλαγγα, καὶ οὕτως συνέβη τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ ἀκουσίοις μάχεσθαι τοῖς Πέρσαις. Ἐστρατήγει δὲ Λακεδαιμονίων μὲν Παυσανίας ὁ Κλεομβρότου, Ἀθηναίων δὲ Ἀριστείδης ὁ δίκαιος. Γενομένης δὲ τῆς συμβολῆς τῶν Περσῶν, Ἀθηναῖοι ἐπεβοήθησαν τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ ἐνίκησαν. (5) Ἐνταῦθα Μαρδόνιος ἔπεσεν γυμνῇ τῇ κεφαλῇ μαχόμενος, ἀναιρεθεὶς ὑπὸ Ἀειμνήστου ἀνδρὸς Λακεδαιμονίου. Ἠρίστευσε δὲ ἐνταῦθα καὶ Ἀριστόδημος ὁ ὑποστρέψας ἀπὸ Θερμοπυλῶν καὶ κληθεὶς διὰ τοῦτο ὁ τρεσᾶς. Διὸ Λακεδαιμόνιοι οὐχ ἔδωκαν αὐτῷ τὸ γέρας τῆς ἀριστείας, ἡγησάμενοι τὸ μὲν πρῶτον γενόμενον περὶ τὴν λειποταξίαν γνώμης εἶναι, τὸ τελευταῖον δὲ περὶ τὴν ἀριστείαν τύχης.

III. Ἐπειδὴ δὲ ἔπεσεν ὁ Μαρδόνιος, οἱ Πέρσαι ἔφυγον εἰς τὰς Θήβας, οἱ δὲ Ἕλληνες ἐπελθόντες δώδεκα μυριάδας αὐτῶν ἐφόνευσαν· ἑξάκις δὲ μυρίων

bas exercitum duxit ibique castra metatus est; Græci vero castra posuerunt ad Platæas, octoginta a Thebis stadia distantes. Mardonii partibus quadraginta millia Bœotorum se adjunxerant. Dextrum cornu Persæ sub Mardonio, sinistrum Græci Persarum socii obtinebant; apud Græcos in dextro cornu Athenienses, Lacedæmonii in sinistro stabant; deinde vero Lacedæmonii Atheniensium copias transposuerunt, ajentes illas contra Persas pugnandi peritiores esse. Interea autem Mardonius, timens Athenienses in prœlio sibi oppositos, ipse quoque phalangis suæ ordinem mutavit, atque sic accidit ut invitis Lacedæmoniis contra Persas pugnandum esset. Dux Lacedæmoniorum erat Pausanias Cleombroti filius, Atheniensium Aristides justus. Conserto prœlio, Lacedæmoniis auxilio venerunt Athenienses et victoria potiti sunt. Ibi Mardonius nudo capite pugnans cecidit manu Aimnesti Lacedæmonii. Strenuissimum eo prœlio se gessit etiam Aristodemus, qui quum a Thermopylis rediisset, Trepidi cognomine notatus erat. Quare Lacedæmonii denegarunt ei præmium virtutis; scilicet quod olim aciem reliquisset, id eum de consilio fecisse censebant, præsens autem virtutis specimen fortunæ imputandum esse.

III. Cæso Mardonio, Persæ Thebas aufugerunt; quos insecuti Græci centum et viginti millia eorum trucidarunt. Reliqua sexaginta millia, dum domum revertuntur,

---

compererat, προῆλθεν ἐκ τῶν Θηβῶν παραγενόμενος ἐπὶ τὸν Ἀσωπὸν ποταμὸν ἔθετο παρεμβολήν. Propius hæc accedunt ad narrationem Aristodemi, qui tamen eo negligentior est, quod de castris ad Asopum positis omnino non loquitur, et post commissum prœlium Persas Thebas fugisse ibique trucidatos esse narrat, quam stragem in castris ad Asopum positis editam esse constat. || — ἐστρατοπεδ.] ἐστρατοπαιδεύσατο codex h. l. et mox iterum. || — μεταξὺ Θηβῶν] μ. Θηβαίων cod. || — στάδιά ἐστιν π'] Sic etiam Dicæarchus, qui vulgo dicitur, in Georg. Min. t. I, p. 102; στάδια ο' Thucydides 2, 5, idque accuratius.

§ 4. Φήναντες Ἀθηναίους] φήσαντες αὐτούς Ἀθηναίους, deleto deinde vocabulo αὐτούς, codex. Præstitisset dicere : μετέσσαν δὲ τοὺς Ἀθηναίους οἱ Λ., φήσαντες αὐτοὺς etc. || — ἐμπειροτέρους] Literæ ει in lacuna perierunt. De re cf., Herodot. 9, 46. || — Μαρδόνιος] Scripserit auctor καὶ Μαρδόνιος, aut in seqq. fuerit μετέστησε τὴν φάλαγγα [καὶ αὐτός]. || — ἀκουσίοις] ἀκουσίως codex.

§ 5. Ἀειμνήστου] Sic etiam Herodot. 9, 64, ubi Dindorfius ex nonnullis codd. edidit Ἀριμνήστου, vix recte, quum Ἀειμνήστου habeat etiam Plutarch. De malign. c. 42. Alteram nominis scripturam, nescio an librorum vitio, habes apud Plutarchum Aristid. c. 11, 5 et 19, 2, ubi : Μαρδόνιον... Ἀρίμνηστος ἀποκτίννυσι λίθῳ τὴν κεφαλὴν πατάξας. De occiso Mardonio consentit etiam Diodorus II, 31, 2 : Μαρδόνιος ἀγωνιζόμενος ἐκθύμως ἔπεσε. Contra Ctesias Pers. 25 : φεύγει τραυματισθεὶς καὶ Μαρδόνιος, et Justinus 2, 14 : *victus Mardonius veluti ex naufragio cum paucis effugit*. Mardonium cum Artabazo Justinus etiam in antecc. confundit, ubi : *Mardonius Olynthum expugnat*. Ἀριστόδημος... ὁ Τρεσᾶς] v. Herodot. 9, 71. 7, 229 et 231, Ælian. Hist. An. 4, 1. Diodorus Aristodemi non meminit. De ἀτιμίᾳ trepidorum v. Xenoph. R. Lac. 9, 5, Plutarch. Lycurg. 30.

III. § 1. Ἔφυγον εἰς τὰς Θήβας] Hæc parum accurate dicta sunt pendentque vel ex opinione Nostri, qui castra Persarum ad ipsam Thebarum urbem fuisse fingit, vel ex eo quod ad totum exercitum retulit quæ nonnisi ad particulam ejus pertinent. Secundum Herodotum 9, 65 et 67 Græci quidem Persarum socii Thebas se receperunt, Persæ autem in castrorum murum ligneum. Similiter Diodorus II, 41, 3 ita habet : Οἱ μὲν πλείους τῶν βαρβάρων εἰς τὸ ξύλινον τεῖχος συνέφυγον, τῶν δὲ ἄλλων οἱ μὲν μετὰ Μαρδονίου ταχθέντες Ἕλληνες εἰς τὰς Θήβας ἀνεχώρησαν, τοὺς δὲ λοιποὺς ὄντας πλείους τῶν τετρακισμυρίων ἀναλαβὼν Ἀρτάβαζος εἰς θάτερον μέρος ἔφυγε. Cum Aristodemo componendus schol. ad Aristid. Panathen., tom. 3, p. 195 ed. Dindf. : Οἱ γὰρ Πέρσαι ἡττηθέντες ἐν Πλαταιαῖς κατέφυγον ἐς τὰς Θήβας, ὑποδεξαμένων αὐτοὺς τῶν Θηβαίων. Ἀθηναῖοι οὖν περιστάντες ἐτειχομάχουν. || — δώδεκα μυριάδας] ὑπὲρ τὰς δέκα μυριάδας sec. Diodor. 11, 32, 7. Herodotus 9, 70, 6 : παρῆν δὲ τοῖσι Ἕλλησι φονεύειν οὕτω ὥστε τριήκοντα μυριάδων στρατοῦ, καταδεουσέων τεσσέρων τὰς ἔχων Ἀρτάβαζος ἔφευγε, τῶν λοιπῶν μηδὲ τρεῖς χιλιάδας περιγενέσθαι. Cf. Plutarch. Aristid. 19. Ctesias Pers. 21 post pugnam Salaminiam in ceteris prœliis usque ad fugam interfectos esse dicit centum viginti millia, quot Aristodemus ad Thebas occisos esse refert. || — ἑξάκις δὲ μυρίων] 40000 sec. Herodot. 9, 66 et 70 et Plutarch. Arist. 19; πλείους τῶν τετρακισμυρίων, Diodor. 11, 31, 3; εἰς τέτρακις μυρίους idem 11, 33, 1. || — ὁ ἰδίᾳ πρεσβ.] De meo addidi articulum. Proclivis quidem conjectura

ἐπιστρεφόντων ἐπὶ τὴν οἰκείαν, Ἀλέξανδρος ὁ Μακεδών, [ὁ] ἰδίᾳ πρεσβευσάμενος πρὸς τοὺς Ἀθηναίους περὶ ὧν ἀπεστάλη ὑπὸ Μαρδονίου, πάντας αὐτοὺς γενομένους κατὰ Μακεδονίαν ἐφόνευσεν, ἀπολογούμενος ὅτι ἄκων ἐμήδισεν. (2) Καὶ οἱ ἐν ταῖς ναυσὶ δὲ Ἕλληνες ἐδίωκον τὸ ναυτικὸν τὸ Ξέρξου, πλεύσαντές [τε] σταδίους ͵δ τοὺς ἀπὸ Σαλαμῖνος εἰς Μίλητον, κατέλαβον τὰς ναῦς τῶν βαρβάρων, καὶ ἕτοιμοι ἦσαν ναυμαχεῖν. Οἱ δὲ βάρβαροι οὐ πιστεύοντες ταῖς ναυσὶ διὰ τὸ πεπειρᾶσθαι τῆς Ἀθηναίων ἐμπειρίας, ἐξέβησαν καὶ ἐστρατοπεδεύσαντο περὶ Μυκάλην, ὅπερ ἐστὶν ὄρος τῆς Μιλησίας. Καὶ οἱ Ἕλληνες δὲ ἀποβάντες συνέβαλον αὐτοῖς καὶ τὰς δ' μυριάδας ἐφόνευσαν, τάς τε ναῦς ἐρήμους παρέλαβον.*** γιγνομένης τε τῆς μάχης τῆς ἐν Πλαταιαῖς καὶ νικώντων τῶν περὶ Μυκάλην Ἑλλήνων. (3) Ἐστρατήγει δὲ [ἐπὶ] τῆς Μυκάλης Λακεδαιμονίων μὲν Λεωτυχίδης ὁ βασιλεύς, Ἀθηναίων δὲ Ξάνθιππος ὁ Ἀρίφρονος, ὁ Περικλέους πατήρ. Οἱ δὲ ἐν ταῖς Πλαταιαῖς Ἕλληνες μετὰ τὸ νικῆσαι ἔστησαν τρόπαια, καὶ ἑορτὴν ἤγαγον, Ἐλευθέρια προσαγορεύσαντες, Θηβαίους τε, καθὼς ὤμοσαν, ἐδεκάτευσαν.

ΤΕΛΟΣ ΤΟΥ**.

ΤΟ**

IV. Ἀπὸ δὲ τῆς Περσικῆς στρατείας ἐπὶ τὸν Πελοποννησ[ιακὸν πόλεμον ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων] ἐπράχθη τάδε.

Alexander Macedo, qui seorsim ad Athenienses legatus a Mardonio missus erat, omnia in Macedonia interfecit, facinus hoc eo excusans quod invitus partes Persarum secutus esset. (2) Interim vero etiam qui in navibus erant Græci classem Xerxis persequebantur, et pernavigatis quater mille stadiis, quæ sunt a Salamine ad Miletum usque, naves barbarorum deprehenderunt et ad committendum prœlium navale parati erant. At barbari navibus suis diffitentes, quum Atheniensium in re navali peritiam experti essent, in terram egressi sunt castraque posuerunt ad Mycalen montem in agro Milesio. Tum vero Græci quoque copias exposuerunt et conserto prœlio quadraginta hostium millia occiderunt navibusque desertis potiti sunt. Ceterum quo temporis momento ad Platæas dimicatum est, eodem etiam ad Mycalen Græci vicerunt. (3) Lacedæmoniorum dux ad Mycalen erat Leotychides rex, Atheniensium vero Xanthippus, Ariphronis filius, pater Periclis. Qui ad Platæas pugnarant Græci post victoriam tropæa erexerunt, et festum quod Eleutheria vocant, celebrarunt, ac Thebanos, sicuti juraverant, decima multarunt.

FINIS LIBRI [QUINTI?]

LIBER [SEXTUS?]

IV. Inde ab expeditione Persica usque ad Peloponnesiacum *bellum a Græcis* gesta hæc sunt.

---

est : ὁ διαπρεσβευσάμενος, sed illud ἰδίᾳ Aristodemus assumserit ex eodem auctore quem Plutarchus sequitur in Aristid. 10, ubi Mardonius dicitur ad ceteros Græcos literas misisse minarum et superbiæ plenas, πρὸς δὲ τοὺς Ἀθηναίους πέμψαι ἰδίᾳ γράμματα καὶ λόγους παρὰ βασιλέως. || — πάντας... ἐφόνευσεν] Hæc ex rhetore potius quam ex historico fluxisse dixeris. Conferri aliquatenus potest Demosthenes contr. Aristocrat. § 200 p. 687, ubi : καὶ πάλιν Περδίκκᾳ (scripsit aut scribere debebat Ἀλεξάνδρῳ τῷ πατρὶ Περδίκκα) τῷ κατὰ τὴν τοῦ βαρβάρου ποτ' ἐπιστρατείαν βασιλεύσαντι Μακεδονίας, τοὺς ἀναχωροῦντας ἐκ Πλαταιῶν τῶν βαρβάρων διαφθείραντι καὶ τέλειον τἀτύχημα ποιήσαντι τῷ βασιλεῖ. Veriora v. ap. Herodot. 9, 89, Diodor l. l., Justin. 2, 13.

§ 2. Τε post v. πλεύσαντες inserui. || — σταδίους ͵δ] σταδίους τέσσαρας codex. Scriba legit δ' ubi auctor scripserat ͵δ (τετρακισχιλίους). Reapse quidem navigatio a Salamine Miletum usque non multum excedit bis mille stadia, at exaggeratam esse viæ longitudinem probabile est. Græcis plurimis, maxime autem Lacedæmoniis, in Asiam navigationem rem arduam visam esse et distantias locorum parum cognitas fuisse testatur Herodotus 8, 132, ubi de nostra expeditione sermonem faciens dicit : τὸ γὰρ προσωτέρω (quod ultra Delum erat) πᾶν δεινὸν ἦν τοῖσι Ἕλλησι, οὔτε τῶν χώρων ἐοῦσι ἐμπείροισι,... τὴν δὲ Σάμον ἐπιστέατο δόξῃ καὶ Ἡρακλέας στήλας ἴσον ἀπέχειν. || — Μίλητον] Μιλιτ. et mox Μιλισίας codex; dein οἱ πιστεύοντες et ἐστρατοπαιδεύσαντο. || — τὰς δ' μυρ.] Ex articulo colligo auctorem scripsisse περὶ vel ὑπὲρ τὰς. Diodor. 11, 36, 6 : ἀνῃρέθησαν αὐτῶν πλείους τῶν τετρακισμυρίων. Herodotus numerum non tradidit. || — ἐρήμους παρέλαβον] Herod. 9, 116 : τὰς νέας ἐνέπρησαν. || — ** γιγνομένης τε] Excidit : ἡ αὐτὴ δὲ ἡμέρα ἦν vel tale quid. De prœliis ad Mycalen et Platæas eodem die commissis v. Herodot. 9, 101, Diodor. 11, 34, 1 et 35, 2, Plutarch. Camill. 19, Justin. 2, 14.

§ 3. Ἐπὶ ante Μυκ. inserui. Dein Λεωτυχίδας cod. || — Ἐλευθέρια] ἐλευθερίαν codex. V. Diodor. 11, 29, 1, Thucyd. 2, 71, Strabo p. 412, Pausan. 9, 2, 6, Aristid. Panath. tom. 1, p. 241. || — Θηβαίους... ἐδεκάτευσαν] In Isthmo Græci jurarunt, ut Herod. 7, 132 ait, ὅσοι τῷ Πέρσῃ ἔδοσάν σφεας αὐτοὺς Ἕλληνες ἐόντες,... τούτους δεκατεῦσαι τῷ ἐν Δελφοῖσι θεῷ. Cf. Diodor. 11, 3 et Polybius 9, 39, qui solos Thebanos tanquam μηδίζοντας memorat : οἵ γε (Λακεδαιμόνιοι) Θηβαίους τοὺς κατ' ἀνάγκην ἡσυχίαν ἄγειν βουλευσαμένους μόνους τῶν Ἑλλήνων ἐψηφίσαντο δεκατεῦσαι τοῖς θεοῖς. De altero jurejurando quod ante prœlium Platæense Græci juraverint, v. Lycurgus adv. Leocr. § 80. Ceterum hæc commenticia esse censuit Theopompus (fr. 167) ap. Theon. Progymn. c. 12. || — τέλος τοῦ *.] Harum literarum nonnisi superiores apices in imo paginæ versu superstites sunt; inferiorem partem culter bibliopegæ absumsit. Numerus libri quinam fuerit, e tenuissimo quod superest ejus vestigio, certius erui nullo modo potest. Similiter in primo sequentis paginæ versu res habet, ubi inferiores literarum, quibus sequentis libri inscriptio continebatur, particulæ quædam supersunt, ex quibus refingendum esse videtur, Τὸ ς'.

IV. § 1. Post τὸν Πελοποννησ desunt literæ 25-30, quæ ultimam primi versus partem explebant. Ejusdem spatii

Ἐπειδὴ ἐξήλασαν τοὺς Πέρσας οἱ Ἕλληνες [τῆς Ἰωνίας, πλεύσαντες στόλῳ ξ' τριή]ρων εἰς Σηστὸν οἱ Ἀθηναῖοι προσέμενον προσπολεμοῦντες, καὶ Παυσανίας ὁ Κλεομβρότου, ὁ τῶν Λακεδαιμονίων στρατηγὸς, [οὐ] κατὰ φιλοτιμίαν τὴν ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων, ἀλλὰ διὰ προδοσίαν· συντεθειμένος γὰρ ἦν Ξέρξῃ προδώσεσθαι αὐτῷ τοὺς Ἕλληνας ἐπὶ τῷ λαβεῖν θυγατέρα παρ' αὐτοῦ πρὸς γάμον· ὃς ἐπηρμένος τῇ τε ἐλπίδι ταύτῃ καὶ τῷ εὐτυχήματι τῷ ἐν Πλαταιαῖς, οὐκ ἐμετριοπάθει, ἀλλὰ πρῶτον μὲν τρίποδα ἀναθεὶς τῷ ἐν Δελφοῖς Ἀπόλλωνι ἐπίγραμμα ἔγραψε πρὸς αὐτὸν τοιοῦτον·

Ἑλλήνων ἀρχηγὸς ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων,
Παυσανίας Φοίβῳ μνῆμ' ἀνέθηκε τόδε.

(2) Τῶν δὲ ὑποτεταγμένων αὐτῷ πικρῶς ἦρχε καὶ τυραννικῶς, τὴν μὲν Λακωνικὴν δίαιταν ἀποτεθειμένος, ἐπιτετηδευκὼς δὲ τὰς τῶν Περσῶν ἐσθῆτας φορεῖν καὶ Περσικὰς τραπέζας παρατεθειμένος πολυτελεῖς, ὡς ἔθος ἐκείνοις.

V. Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον Ἀθηναῖοι, ἐμπεπρησμένης αὐτῶν τῆς πόλεως ὑπὸ Ξέρξου καὶ Μαρδονίου, ἐβουλεύοντο τειχίζειν αὐτήν· οἱ δὲ Λακεδαι-

Postquam Græci Persas expulerant *ex Ionia, sexaginta (?) navium classe* Sestum *profecti* ejusque urbi obsidioni immorati sunt Athenienses, nec non Pausanias Cleombroti filius, dux Lacedæmoniorum, non tam rerum Græcarum studio quam prodendi consilio; etenim cum Xerxe pactus erat se proditurum ipsi Græcos ea conditione ut filiam ab eo in matrimonium acciperet. Hac elatus spe et secunda fortuna qua ad Platæas usus erat, moderatum se gerere desiit, ac primum quidem dedicato Delphis tripodi hos in suam ipsius laudem versus inscripsit :

Græcorum postquam dux agmina Medica fudit,
Phœbo Pausanias hæc monumenta dedit.

(2) Subditis deinde acerbe et tyrannice imperabat, ac spreto victu Laconico, vestitu Persico uti mensisque sumtuosis Persarum more accumbere affectabat.

V. Hoc tempore Athenienses urbem a Xerxe et Mardonio igne vastatam muro cingere decreverunt. Id vero permittere noluerunt Lacedæmonii, prætextu quidem

lacuna est in versu secundo. Hanc num recte expleverim, incertum. Navium numerus a nemine traditur; sexaginta navium fuisse classem Atticam probabiliter exputavit Dunkerus *Gesch.* tom. IV, p. 853. Græci a Mycale versus Hellespontum profecti sunt, ut pontes a Persis prope Abydum structos dissolverent; quos quum jam rescissos reperirent, Peloponnesii sub Leotychide in Græciam reversi sunt, Athenienses vero manentes ibi ex Abydo Sestum trajecerunt, eamque urbem, in quam e ceteris Chersonesi oppidis copiæ Persarum confluxerant, oppugnare cœperunt. Ita narrat Herodotus. Cf. Thuc. 1, 89. Diodor. II, 37. || — προσπολεμοῦντες] an προσπολιορκοῦντες? Sic infra c. 10 codex habet Νάξον πολεμούντων pro N. πολιορκούντων. || — καὶ Παυσανίας] Nisi truncata narratio est, Pausaniam Aristodemus auctumno anni 479 una cum Atheniensibus Sestum abiisse dixit, perperam; nam Pausanias anno demum 477 (Olymp. 75, 4) cum communi Peloponnesiorum et Atheniensium classe in Cyprum, inde vero in Hellespontum profectus est ibique Byzantium expugnavit. Hac urbe potitus Persas quosdam nobiles, quos vivos ceperat, Gongylo tradidit, τῷ μὲν λόγῳ, ut Diodorus 11, 44 ait, πρὸς τιμωρίαν τηρήσοντι, τῷ δὲ ἔργῳ διασώσοντι πρὸς Ξέρξην· συνετέθειτο γὰρ δι' ἀπορρήτων φιλίαν πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ τὴν θυγατέρα τοῦ Ξέρξου γαμεῖν ἔμελλεν, ἵνα προδῷ τοὺς Ἕλληνας. Cf. Thuc. 1, 94, Cornel. Paus. c. 2. || — [οὐ] κατὰ φιλοτιμίαν τὴν ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων, ἀλλὰ (ἅμα codex) διὰ πρ.] Addidi οὐ (sicut c. 11, I), collato Thuc. 1, 128 : Παυσανίας ἀφικνεῖται ἐς Ἑλλήσποντον τῷ μὲν λόγῳ ἐπὶ τὸν Ἑλληνικὸν πόλεμον, τῷ δὲ ἔργῳ τὰ πρὸς βασιλέα πράγματα πράττειν ... ἐφιέμενος τῆς Ἑλληνικῆς ἀρχῆς. Quodsi putaveris auctorem indicare voluisse Pausaniæ consilium summa rerum Græcorum potiundi, suspicari licet scriptum fuisse κατὰ φιλοτιμίαν τὴν ὑπὲρ τῶν ὅλων (ut Polyb. 1, 52, 4 dicit); at inconcinne his jungerentur sequentia. || — προδόσεσθαι cod. Debebat προδώσειν. Mox ἐπὶ τὸ λαβεῖν ... ὡς ἐπηρμ. τε τῇ... προσαυτὸν codex. || — ἐπηρμένος etc.] Thucyd. 1, 130 : ταυτα λαβὼν ὁ Παυσανίας τὰ γράμματα (Xerxis), ὢν καὶ πρότερον ἐν μεγάλῳ ἀξιώματι ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων διὰ τὴν Πλαταιᾶσιν ἡγεμονίαν, πολλῷ τότε μᾶλλον ἦρτο, καὶ οὐκέτι ἠδύνατο ἐν τῷ καθεστηκότι τρόπῳ βιοτεύειν, ἀλλὰ σκευάς τε Μηδικὰς ἐνδυόμενος ἐκ τοῦ Βυζαντίου ἐξῄει,... τράπεζάν τε Περσικὴν παρετίθετο. Cf. Diodor. 11, 45, 5, Plutarch. Arist. 28, Justin. et Cornel. l. l. || — ἐπίγραμμα] Epigramma, quod Simonidem composuisse Pausanias 3, 8, 2 dicit, exhibent Thucydides 1, 132, Demosthenes in Neær. § 97, Plutarch. de Herod. malign. 42, Suidas s. v. Παυσανίας, Anthologia 6, 197. Cf. Cornel. Pausan. 1. Herodotus non memorat. Diodorus vero 11, 33, 2 ita habet : οἱ δὲ Ἕλληνες ἐκ τῶν λαφύρων δεκάτην ἐξελόμενοι κατεσκεύασαν χρυσοῦν τρίποδα, καὶ ἀνέθηκαν εἰς Δελφοὺς ἐπιγράψαντες ἐλεγεῖον τόδε·

Ἑλλάδος εὐρυχόρου σωτῆρας τόνδ' ἀνέθηκαν
δουλοσύνης στυγερᾶς ῥυσάμενοι πόλιας.

Hoc in locum prioris a Lacedæmoniis deleti suffectum esse putatur. Thucyd. 1, 132 : τὸ μὲν οὖν ἐλεγεῖον οἱ Λακεδαιμόνιοι ἐξέκοψαν εὐθὺς τότε ἀπὸ τοῦ τρίποδος τοῦτο, καὶ ἐπέγραψαν ὀνομαστὶ τὰς πόλεις ὅσαι ξυνκαθελοῦσαι τὸν βάρβαρον ἔστησαν τὸ ἀνάθημα. Nomina civitatum τῇ ὑποθήκῃ tripodis, quæ Constantinopoli servatur, inscripta leguntur. || — παρατεθειμένος] παρατεθειμένας codex.

V. § 1. Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον] Thucyd. I, 93, 8 : Ἀθηναῖοι μὲν οὖν οὕτως ἐτειχίσθησαν καὶ τἆλλα κατεσκεύαζοντο εὐθὺς μετὰ τὴν τῶν Μήδων ἀναχώρησιν. Diodor. 11, 39, 1 : Μετὰ τὴν ἐν Πλαταιαῖς νίκην... εὐθὺς καὶ τὴν πόλιν ἐπεχείρησαν τειχίζειν. Plutarch. Them. 19, Cornel. Them. 6, Justin 2. 15. || — αὐτήν· οἱ δὲ Λακ. οὐκ] αὐτὴν Λακεδαιμόνιοι, οἱ δὲ οὐκ cod. || — πρόφασιν μὲν etc.] V. Thuc. 1, 90. || — ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς] οὓς Θ. codex. Hoc si servare mavelis, verba αὐτῶν τὸν φθόνον tanquam glossema ejicienda forent.

μόνιοι οὐχ ἐπέτρεπον αὐτοῖς, πρόφασιν μὲν ποιούμενοι ὁρμητήριον εἶναι τὰς Ἀθήνας τῶν ἐπιπλεόντων βαρβάρων, τὸ δὲ ἀληθὲς φθονοῦντες καὶ μὴ βουλόμενοι πάλιν αὐξηθῆναι. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς συνέσει διαφέρων κατεστρατήγησεν αὐτῶν τὸν φθόνον. (2) Ἐγκελευσάμενος γὰρ τοῖς Ἀθηναίοις τειχίζειν τὴν πόλιν ᾤχετο εἰς Λακεδαίμονα, ὡς πρεσβεύων· λόγων τε γιγνομένων παρὰ τοῖς Λακεδαιμονίοις ὅτι Ἀθηναῖοι τειχίζουσι τὴν πόλιν, ἀντέλεγεν Θεμιστοκλῆς· ὥς τε οὐκ ἐπίστευον οἱ Λακεδαιμόνιοι, ἔπεισεν αὐτοὺς πρέσβεις πέμψαι τινας ἐξ αὐτῶν εἰς τὰς Ἀθήνας τοὺς γνωσομένους εἰ κτίζοιτο ἡ πόλις. Τῶν δὲ Λακεδαιμονίων ἑλομένων ἄνδρας καὶ πεμψάντων, Θεμιστοκλῆς κρύφα ὑπέπεμπε τοῖς Ἀθηναίοις κατέχειν παρ' ἑαυτοῖς τοὺς ἀπεσταλμένους τῶν Λακεδαιμονίων ἄνδρας, ἕως ἂν αὐτὸς ὑποστρέψῃ εἰς τὰς Ἀθήνας. (3) Πραξάντων δὲ τοῦτο τῶν Ἀθηναίων, οἱ Λακεδαιμόνιοι αἰσθόμενοι τὴν ἀπάτην Θεμιστοκλέους, οὐδὲν διέθεσαν αὐτὸν δεινόν, δεδοικότες περὶ τῶν ἰδίων, ἀλλ' ἀποδόντες αὐτὸν ἐκομίσαντο τοὺς ἰδίους. (4) Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ χρόνῳ ἐτειχίσθησαν αἱ Ἀθῆναι τὸν τρόπον τοῦτον. Ὁ μὲν τοῦ ἄστεος περίβολος ἑξήκοντα σταδίων ἐτειχίσθη, τὰ δὲ μακρὰ τείχη φέροντα ἐπὶ τὸν Πειραιᾶ ἐξ ἑκατέρου μέρους σταδίων μ', ὁ δὲ τοῦ Πειραιῶς περίβολος σταδίων π' (ἔστι δὲ ὁ Πειραιεὺς λιμὴν εἰς δύο διῃρημέ-

quod munita Athenarum urbs barbaris denuo classe ad vectis arx belli futura esset, reapse autem quod inviderent Atheniensibus, eosque viribus rursus augeri nollent. At invidiam istorum insignis Themistoclis sollertia elusit. (2) Etenim Athenienses urbem munire jussit, ipse autem tanquam legatus Lacedæmonem profectus est. Et quum apud Lacedæmonios sermones spargerentur de Atheniensibus qui muro urbem cingerent, contradixit Themistocles ac fidem denegantibus suasit, ut ipsi de suorum numero quosdam Athenas mitterent qui quid rei esset explorarent. Mittentibus vero Lacedæmoniis viros delectos, clandestino nuntio Themistocles Athenienses jussit detinere in urbe legatos, usque dum ipse Athenas reversus esset. Id quum facerent Athenienses, Lacedæmonii fraudem Themistoclis sentientes, nullo eum malo affecerunt, quoniam de suis metuebant, sed demittentes eum suos ipsorum cives recuperarunt. (4) Interea Athenæ munitæ sunt hunc in modum. Murus urbem ambiens ædificatus est stadiorum sexaginta; muri longi urbem Piræeo jungentes ab utraque parte stadiorum quadraginta; Piræei circuitus stadiorum octoginta (est vero Piræeus

§ 2. Εἰ κτίζοιτο] εἰ τειχίζοιτο? Cum codicis scriptura conferre licet Justin. 2, 15 : *Athenienses urbem de integro condere moliuntur.*

§ 4. Τοῦ ἄστεος (ἄστεως codex) περ. ξ' σταδίων] Idem urbis ambitus traditur a scholiasta Thucydidis nec non ex Diodori loco colligitur. Thucydides de his ita habet (2, 13) : Τοῦ τε γὰρ Φαληρικοῦ τείχους στάδιοι ἦσαν πέντε καὶ τριάκοντα (τριάκοντα Aristodemus) πρὸς τὸν κύκλον τοῦ ἄστεος, καὶ αὐτοῦ τοῦ κύκλου τὸ φυλασσόμενον τρεῖς καὶ τεσσαράκοντα· ἔστι δὲ αὐτοῦ ὃ καὶ ἀφύλακτον ἦν, τὸ μεταξὺ τοῦ τε μακροῦ καὶ τοῦ Φαληρικοῦ [ad hæc schol. : τουτέστι στάδιοι δεκαεπτά· ὁ γὰρ ὅλος κύκλος σταδίων ἦν ἑξήκοντα]· τὰ δὲ μακρὰ τείχη πρὸς τὸν Πειραιᾶ τεσσαράκοντα σταδίων, ὧν τὸ ἔξωθεν ἐτηρεῖτο· καὶ τοῦ Πειραιῶς ξὺν Μουνυχίᾳ ἑξήκοντα (ὀγδοήκοντα sec. Aristod.) μὲν σταδίων ὁ ἅπας περίβολος, τὸ δ' ἐν φυλακῇ ἦν ἥμισυ τούτου. Diodorus 13, 72, 8, postquam dixerat Agin contra Athenas duxisse viginti octo millia peditum et mille et ducentos equites, pergit hunc in modum : οἱ δὲ στρατηγοὶ τῶν Ἀθηναίων... θεωροῦντες ἐκτεταγμένην τὴν τῶν πολεμίων δύναμιν εἰς φάλαγγα, τὸ μὲν βάθος εἰς τέτταρας ἄνδρας, τὸ δὲ μῆκος ἐπὶ σταδίους η', τότε πρῶτον κατεπλάγησαν θεωροῦντες τὰ δύο μέρη σχεδὸν τοῦ τείχους ὑπὸ τῶν πολεμίων περιειλημμένα. Hoc de loco quæ Bursianus (*Geogr. von Griechenland*, tom. I, p 273 not.) nuper dixit, ea admitti nequeunt. Dicendum erat verba ἐπὶ σταδίους η' corrupta esse; id enim vel inde patet, quod phalanx illa 29200 hominum (si in singulos pedites pro more trium pedum spatium, in singulos equites autem sex pedes computaveris) longitudinem habere debebat stadiorum 39. Itaque pro η' legas μ', idque tanto confidentius, quum nihil in codicibus sit harum literarum permutatione frequentius. Igitur Diodorus quoque, sicut Aristodemus et scholiasta, ambitum urbis sexaginta stadiorum esse censuit. At revera circuitum multo minorem fuisse satis jam liquet. Fortassis Ephorus vel quicunque primus istius opinionis auctor fuerit, ad urbis mœnia perperam transtulit mensuram, quæ pertinebat ad ambitum urbis et suburbiorum quæ nullis muris munita erant prope Ilissum fl. et in Ceramico exteriore. — De muris longis Aristodemus et Thucydides consentiunt. Tanto major dissensus est de Piræicæ peninsulæ ambitu, quem Thucydides 60, Aristodemus 80, Chrysostomus (or. 25 p. 521) vel 90 stadiorum esse perhibent. Nescio an hæc discrepantia ex confusis numerorum signis repetenda sit. Quodsi numerus Thucydideus vetere scribendi genere exaratus erat hunc in modum. Δ (50 + 10), facile in vulgares notas πδ' (84) corrumpi potuit, et deinceps pro 84 vel 80 vel 90 stadia rotundis numeris computare licebat. — Simili modo expediverim discrepantiam quæ est de longitudine muri Phalerici, quem libri Thucydidis 35 stadiorum fuisse perhibent, dum apud Aristodemum nonnisi 30 stadia computantur. Posterior numerus quum veris locorum mensuris satis conveniat, suspicor in Thucydide olim scriptum fuisse ΗΣΑΝ ΔΔΔ ΠΡΟΣ, quod, litera Π perperam repetita, facile abierit in ΔΔΔΠ (35). Ceterum quod Thucydidis computum attinet, novissimus de eo inquisivit Ernestus Curtius in operis egregii, quod inscribitur *Attische Studien*, particula prima (*Pnyx und Stadtmauer. Gœttingen* 1862. *Abhandlungen der Gesellschaft d. Wiss. zu Gœtt.* tom. XI). Censet vir doctissimus numeros a Thucydide traditos easdem inter se habere proportiones quæ fuisse videantur longitudinum murorum, at singulos stadiorum numeros justis majores esse, si quidem stadium adhibueris vulgare illud (184, 97 metr.), quod Olympicum vulgo vocatur et 125 passus Romanos (184, 84 metr.) sive octavam milliarii partem exæquat. Itaque Thucydidem brevioribus quibusdam stadiis, quorum sex efficerent Olympica stadia quinque, usum esse suspicatur. Etenim mensuras murorum ratione probabili putat ita constitui, ut sit

νος, κέκληται δὲ αὐτοῦ τὸ μέν τι μέρος Μουνυχία, τὰ δεξιὰ δὲ ἄκρα τοῦ Πειραιῶς Ἠετιώνεια καλεῖται. Ὄχθος δέ ἐστιν ἐν Πειραιεῖ, ἐφ' οὗ τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν ἵδρυται)· τὸ δὲ Φαληρικὸν τεῖχος ἐκτίσθη σταδίων λ'· πλατὺ δὲ ὥστε δύο ἅρματα ἀλλήλοις συναντᾶν. Καὶ ἡ μὲν τῶν Ἀθηναίων πόλις οὕτως ἐτειχίσθη.

VI. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς διὰ τὴν ὑπερβάλλουσαν σύνεσιν καὶ ἀρετὴν φθονηθεὶς ἐξεδιώχθη ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων, καὶ παρεγένετο εἰς Ἄργος. Λακεδαιμόνιοι δὲ ἀκούσαντες τὰ περὶ τῆς ἐγκεχειρισμένης προδοσίας Παυσανίᾳ, πέμψαντες αὐτῷ τὴν σκυτάλην μετεκαλοῦντο αὐτὸν ὡς ἀπολογησόμενον. Ὁ δὲ Παυσανίας ἐλθὼν εἰς τὴν Σπάρτην ἀπελογήσατο, καὶ

portus divisus bifariam; pars ejus Munychia vocatur; dextrum Piræei cornu Eetionia dicitur. Porro collem habet Piræeus, in quo fanum Dianæ consecratum); Phalericus denique murus structus est in longitudinem stadiorum triginta; ea vero latitudo erat ut duo currus invicem sibi occurrere possent. Sic igitur Athenarum urbs munita est.

VI. Themistocles propter eximiam sollertiam et virtutem invidia pressus et civitate ab Atheniensibus ejectus Argos se contulit. Lacedæmonii autem, quum de proditione quam Pausanias moliretur, comperissent, missa scytala eum, ut se purgaret, revocarunt. Igitur Pausanias Spartam reversus causam dixit, et a deceptis Lace-

---

Urbis ambitus	36 stad. Olymp. ==	43 stad. Thucyd.
Piræei ambitus	51	60.
Murus longus	33	40.
Murus Phalericus	29.	35.

Attamen res lubrica est e quatuor mensuris ambiguis novum elicere genus stadii. De pedis Attici longitudine (0,30828 metr.) certo nunc constat (V. Hultsch. *Gr. u. ræm. Metrologie, Berlin,* 1862, p. 53); inde vero consequitur stadium Atticum non esse diversum ab eo quod Olympicum vocatur. Herodotum quidem et Xenophontem viarum longitudinem referre secundum stadia multo breviora, quippe quorum decem fere in octo stadia Olympica computanda sint, inde a Rennelio nonnulli viri docti, inter eosque etiam Hultschius, censuerunt, probari hoc ajentes iis quæ traduntur de longitudine viarum quæ sunt ab Athenis ad Olympiam et a Sardibus Susa et ab Epheso Cunaxa, quamquam de ratione harum viarum haud ita constat ut de diversa stadii mensura inde colligi aliquid posse mihi videatur. Sed de his quidcumque sentias, ad nostram rem nihil facit; nam a Thucydide ejusmodi stadium alienum esse, ex majoribus distantiis ab eo notatis intelligitur. Sic Corinthio Crommyonem, itemque Athenis Deceleam 120 stadia, Sparta Pylum 400, Strato ad Anapum 80 stadia esse dicit (4, 19, 2. 4, 45. 4, 3, 2. 2, 32), quæ omnia recte habent, si stadio Attico metiaris, dum ex mensura stadii istius itinerarii pro numeris 80, 120, 400 ponendi fuissent 100, 150, 500. Consentaneum igitur Thucydidem etiam mœnia Athenarum mensum esse stadio Attico. Ambitum urbis in tabula, quam Curtius operi suo adjunxit, metior stadiorum 34, siquidem in latere occiduo juxta veterem istum murum procedas qui a Nympharum colle recta ferme linea ad Museum pertendit. Præterea in anfractus muri orientalis et borealis, cujus nonnisi rarissima quædam vestigia supersunt, quæ rectis lineis in tabula conjunguntur, Curtius octo fere stadia computat, adeo ut circuitus sit stadiorum 42, a quibus sex minimum stadia subtrahenda et muri parti non custoditæ tribuenda sunt. Relinquuntur igitur stadia 36, pro quibus in Thucydide habes 43. Ex eo ipso autem colligas in latere occiduo urbi addendum esse triangulum, quod a Nympharum et Musei collibus versus occasum hibernum excurrit, et quod jam a Themistocle in urbis ambitum receptum esse recte, opinor, statuit Curtius. Hoc vero in computum assumto, circuitus urbis septem stadiis augetur, adeo ut pro 36 obtineas 43, quot tradit Thucydides. Idem Piræei peninsulæ ambitum 60 stadiorum esse dicit, atque totidem ipse in tabulis nostris metior. Quodsi Curtius nonnisi 51 stadia colligit, id inde fit, quod per ostia Zeæ et Munychiæ portuum metiendo procedit, neglectis horum portuum sinubus, qui quamvis ἀφύλακτοι essent, in computum tamen eodem jure recipiendi sunt quo litora Canthari et Piræei portuum recipiuntur. Ex sexaginta illis stadiis custodita erant triginta; hæc, si metiendi initium in extremo litore orientali posueris indeque per ostia Munychiæ et Zeæ processeris, recte pertinent usque ad ostium Piræei quod ab altera parte Eetioneo promontorio clauditur. Ab hoc promontorio (ubi intra veterem murum novum quadringenti viri stuxerunt. Thuc. 8, 90) usque ad urbis circuitum quadraginta fere sunt stadia; hæc ipsa a Thucydide indicari suspicor, quum totus hic tractus, ne absque tutamine portus relinqueretur, muniendus et custodiendus esset; quamquam verba Thucydidis ita habent, ut tum exterior tum interior murus longus 40 stadiorum fuisse videatur, quod quomodo fieri potuerit non assequor. Ceterum, ut illuc revertar, Aristodemus ita loquitur, ut omnes istos muros a Themistocle structos esse temere putasse videatur. || — Μουνυχία] Μουνουχία cod. || — Ἠετιώνεια] ηετινετινυνδια καλεῖται codex. V. Thucyd. 8, 90, 4, Demosthenes contra Theocrinen § 67, p. 1343, Plutarch. X. oratt. c. 1, 9, Photius et Zonaras v. Ἠετιώνεια, Harpocratio v. Ἠετιωνία. || — ἐφ οὗ] ἐφ' ὃν cod. || — δύο ἅρματα] V. Thuc. 1, 93, Diod. 11, 38, 2, Aristoph. Av. 1127. Similia de muro Babylonis ap. Strab. p. 628.

VI. § 1. Παυσανίας etc.] Pausanias classi Græcorum præfectus, postquam (Ol. 75, 4, 477) Byzantium expugnaverat, morum insolentia effecit ut vere anni 476 principatus ad Athenienses transiret. Revocatur Spartam, sed crimine absolutus, mox privatus Byzantium rediit ibique degit usque dum a Cimone ejiceretur. Hoc contigit Ol. 77, 3. 470. Misso igitur tempore, quo revocatus Pausanias Spartæ morabatur, per septem annos Byzantii versatus est, uti testatur Justinus 9, 1: *Hæc urbs condita* (κτισθεῖσα pro κτηθεῖσα in fonte suo Justinus legerit) *primo a Pausania et per septem annos possessa fuit.* Hinc Colonas in Troadem transiit, ubi quum nefasta consilia cum Persis communicare pergeret, ab ephoris misso cum scytala præcone (Thuc. 1, 131) ad causam dicendam arcessitus est. Ne tum quidem statim convinci criminis potuit, tandem vero per Argilium dolo proditionis patefacto, pœnas dedit (469 vel 468). — Omnem hanc quam paucis modo adumbravi Pausaniæ historiam Diodorus 11,

ἀπατήσας τοὺς Λακεδαιμονίους, ἀπολυθεὶς τῆς αἰτίας ὑπεξῆλθεν καὶ πάλιν ἐνήργει τὴν προδοσίαν.

VII. Ἐν δὲ τούτῳ οἱ Ἕλληνες ἀφιστάμενοι ἀπὸ τῶν Λακεδαιμονίων διὰ τὸ πικρῶς τυραννεῖσθαι ὑπὸ τοῦ Παυσανίου προσετίθεντο τοῖς Ἀθηναίοις, καὶ οὕτως ἤρξαντο πάλιν οἱ Ἀθηναῖοι φόρους λαμβάνοντες αὔξεσθαι· ναῦς τε γὰρ κατεσκεύαζον [καὶ κοινὸν τῶν Ἑλληνικῶν χ]ρημάτων θησαυροφυλάκιον ἐποιήσαντο ἐν Δήλῳ, [εἰς ὃ κατ' ἔτος συνῆγον υξ' τάλ]αντα· [εἶτα] ἐκ τῆς Δήλου τὰ συναχθέντα μετεκόμισαν εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ κατέθεντο ἐντὸς ἐν [τῇ] ἀκροπόλει.

VIII. Ὁ δὲ Παυσανίας ὑπάρχων ἐν Βυζαντίῳ ἀναφανδὸν ἐμήδιζεν καὶ κακὰ διετίθει τοὺς Ἕλληνας. Διεπράξατο δέ τι καὶ τοιοῦτον. Ἦν ἐπιχωρίου τινος θυγάτηρ Κορωνίδου ὄνομα, ἐφ' ἣν ἔπεμψεν ὁ Παυσανίας ἐξαιτῶν τὸν πατέρα. Ὁ δὲ Κορωνίδης δεδοικὼς τὴν ὠμότητα τοῦ Παυσανίου ἔπεμψεν αὐτῷ τὴν παῖδα. Ἧς καὶ παραγενομένης νυκτὸς ἐς τὸ οἴκημα κοιμωμένου τοῦ Παυσανίου καὶ παραστάσης, περίυπνος γενόμενος ὁ Παυσανίας δόξας τε κατ' ἐπιβουλήν τινα εἰσεληλυθέναι, ἐπράμενος τὸ ξιφίδιον ἐπερόνησε τὴν κόρην καὶ ἀπέκτεινε, καὶ διὰ τοῦτο εἰς μανίαν περιέστη· καὶ γενόμενος φρενομανὴς

dæmoniis crimine absolutus salvus evasit iterumque proditioni operam navare cœpit.

VII. Eo tempore Græci ob tyrannicam Pausaniæ acerbitatem a Lacedæmoniis deficientes Atheniensibus se addixerunt, atque ita factum est ut Athenienses tributa accipientes denuo viribus augerentur; naves enim construxerunt *et commune Græcorum* pecuniarum ærarium in Delo constituerunt, *in quod quotannis quadringenta sexaginta cogebantur talenta*, (*deinde vero*) collectas pecunias e Delo Athenas transportarunt ibique in acropoli deposuerunt.

VIII. Pausanias Byzantii degens palam Persarum partes profitebatur et male habebat Græcos. Inter alia etiam hoc peregit. Viri cujusdam indigenæ, cui Coronidæ nomen, filia erat quam per nuntium Pausanias a patre expetivit. Misit eam Coronides crudelitatem Pausaniæ metuens. Quæ quum noctu in cubiculum ad cubantem jam Pausaniam accederet, ille somnolentus insidiarum causa aliquem ingressum esse opinans, arrepto gladio transfixam puellam occidit. Eo facinore ad insaniam adactus est, ac mente perturbatus clamores jaciebat, quasi fla-

---

44-47 in unius anni spatium compressam exposuit sub anno Adimantis archontis (Ol. 75, 4. 477-476), expressis verbis clausulam addens : ταῦτα μὲν οὖν ἐπράχθη κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτόν. Similiter etiam Aristodemus rem instituisse debet. Vide Prolegomena. Quæ præcedunt de Themistocle tesserarum judicio Athenis ejecto, secundum falsam illam quam Aristodemus sequitur chronologiam, ad Olymp. 75, 4. 477 referenda sunt. || — ὑπεξῆλθε] Cf. Thucydides 1, 131 de Pausania iterum revocato : Καὶ ἐς μὲν εἰρκτὴν ἐσπίπτει τὸ πρῶτον... ἔπειτα διαπραξάμενος ὕστερον ἐξῆλθε. Aristodemus Pausaniam bis Spartam revocatum esse non dicit, sed historiam ita truncat, ut Argilius Byzantio Spartam profectus esse videatur.

VII. Καὶ κοινὸν τῶν Ἑλληνικῶν χ.] Hæc supplevi. Perierunt 22-24 literæ in primo versu folii 85 vs. Totidem fere in secundo versu desiderantur, ubi num recte lacunam expleverim, quæritur. E Thucydide (1, 96) inferre possis : ἦν δὲ ὁ πρῶτος φόρος υξ' τάλαντα. Deinde ante verba ἐκ τῆς Δήλου scribam omisisse εἶτα vel ὕστερον δὲ suspicari licet. Ærarium Athenas translatum esse Olymp. 81, 3. 454 recte statuere videtur Sauppius in *Nachrichten von der Gesellschaft d. Wiss. in Gættingen*, 1865, p. 249. Eo enim anno incipit administratio ærarii, quam novimus e tabulis tributariis (V. Kœhler in *Monatsberichte d. Berlin. Acad.* 1865 p. 24). Plurimi rem anno 461 assignant, innitentes loco Justini (3, 6), ubi postquam dixerat Athenienses sub Cimone duce contra Messenios auxilio missos a suspiciosis Lacedæmoniis dimissos esse, pergit hunc in modum . *Hanc rem Athenienses graviter ferentes, pecuniam... Delo Athenas transferunt, ne deficientibus a fide societatis Lacedæmoniis prædæ ac rapinæ esset.* His ego censeo eundem subesse errorem chronologicum quo alia multa item septem annis ante quam facta sunt, facta esse perhibentur. Nonnullos denique vel vivente adhuc Aristide (*qui decessit fere post annum quartum quam Themistocles Athenis erat pulsus*, ut ait Cornel. Nep. Arist. 3) pecunias in acropolin translatas putasse, ex narratiuncula colligitur ap. Plutarch. in Aristid. 25 : Καὶ τὰ μὲν χρήματά φησιν (Θεόφραστος) ἐκ Δήλου βουλομένων Ἀθήναζε κομίσαι παρὰ τὰς συνθήκας, εἰπεῖν ἐκεῖνον (Ἀριστείδην), ὡς οὐ δίκαιον μέν, συμφέρον δὲ τοῦτ' ἐστίν. Quidnam Aristodemi auctor de tempore rei statuerit, haud liquet. Ceterum cf. Plutarch. Pericl. 12 et Diodor. 11, 38, 2.

VIII. § 1. Ἀναφανδὸν ἐμήδιζεν] Similiter in Themist. epist. 2 : ἔμελλεν (Pausanias) ἀναφανδὸν μεταστήσεσθαι πρὸς βασιλέα. || — Κορωνίδου] Filiæ nomen exciderit. Nomen patris non legitur apud ceteros qui hanc historiam tradiderunt, Pausaniam sc. 3, 17. 8 et Plutarch. De sera num. vindicta c. 10 in Moral. p. 671, 39, et in Cimon. 6, 3, ubi hæc : Λέγεται δὲ παρθένον τινὰ Βυζαντίαν ἐπιφανῶν γονέων, ὄνομα Κλεονίκην, ἐπ' αἰσχύνῃ Παυσανίου μεταπεμπομένου, τοὺς μὲν γονεῖς ὑπ' ἀνάγκης καὶ φόβου προέσθαι τὴν παῖδα, τὴν δὲ τῶν πρὸ τοῦ δωματίου δεηθεῖσαν ἀνελέσθαι τὸ φῶς, διὰ σκότους καὶ σιωπῆς τῇ κλίνῃ προσιοῦσαν ἤδη τοῦ Παυσανίου καθεύδοντος ἐμπεσεῖν καὶ ἀνατρέψαι τὸ λυχνίον ἄκουσαν· τὸν δὲ ὑπὸ τοῦ ψόφου ταραχθέντα σπασάμενον τὸ παρακείμενον ἐγχειρίδιον, ὥς τινος ἐπ' αὐτὸν ἐχθροῦ βαδίζοντος, πατάξαι καὶ καταβαλεῖν τὴν παρθένον, ἐκ δὲ τῆς πληγῆς ἀποθανοῦσαν αὐτὴν οὐκ ἐᾶν τὸν Παυσανίαν ἡσυχάζειν, ἀλλὰ νύκτωρ εἴδωλον αὐτῷ φοιτῶσαν εἰς τὸν ὕπνον, ὀργῇ λέγειν τόδε τὸ ἡρῷον·

Στεῖχε δίκης ἄσσον· μάλα τοι κακὸν ἀνδράσιν ὕβρις.

Ἐφ' ᾧ καὶ μάλιστα χαλεπῶς ἐνεγκόντες οἱ σύμμαχοι μετὰ τοῦ Κίμωνος ἐξεπολιόρκησαν αὐτόν. Ὁ δὲ ἐκπεσὼν τοῦ Βυζαντίου, καὶ τῷ φάσματι ταραττόμενος, ὡς λέγεται, κατέφυγε πρὸς τὸ νεκυομαντεῖον εἰς Ἡράκλειον καὶ τὴν ψυχὴν ἀνακαλούμενος τῆς Κλεονίκης παρῃτεῖτο τὴν ὀργήν. Ἡ δ' εἰς ὄψιν ἐλθοῦσα ταχέως ἔφη παύσασθαι τῶν κακῶν αὐτὸν ἐν

ἐκεκράγει, ὡς δὴ μαστιγούμενος ὑπὸ τῆς κόρης. Πολλοῦ δὲ χρόνου διαγενομένου, ἐξιλάσατο τοὺς δαίμονας τῆς παιδὸς, καὶ οὕτως ἀποκατέστη. (2) Τῆς δὲ προδοσίας οὐκ ἐπαύετο, ἀλλὰ γράψας ἐπιστολὰς Ξέρξῃ Ἀργιλίῳ ἀγαπωμένῳ ἑαυτοῦ δίδωσι ταύτας, ἐγκελευσάμενος κομίζειν πρὸς Ξέρξην. Ὁ δὲ Ἀργίλιος δεδοικὼς περὶ αὐτοῦ, ἐπειδὴ (γὰρ) οὐδὲ οἱ πρότεροι πεμφθέντες ἀπενόστησαν, πρὸς Ξέρξην οὐ παρεγένετο, ἐλθὼν δὲ εἰς Σπάρτην τοῖς ἐφόροις ἐμήνυσε τὴν προδοσίαν, ὑπέσχετο δὲ κατάφωρον δείξειν τὸν Παυσανίαν. (3) Καὶ συνθέμενος περὶ τούτων ἦλθεν εἰς Ταίναρον, ἔν τε τῷ τοῦ Ποσειδῶνος τεμένει ἱκέτευεν. Οἱ δὲ ἔφοροι παραγενόμενοι εἰς τὸ [αὐτὸ τέμενος καὶ] διπλῆν σκηνὴν κατασκευάσαντες ἐν αὐτῇ ἔκρυψαν ἑαυτούς. Οὐκ ἐπιστάμενος δὲ ὁ Παυσανίας ταῦτα, ἀκούσας δὲ τὸν Ἀργίλιον ἱκετεύοντα, παρεγένετο πρὸς αὐτὸν καὶ ἀπεμέμφετο ἐπὶ τῷ μὴ κομίσαι τὰς ἐπιστολὰς πρὸς Ξέρξην, ἄλλα τέ τινα τεκμήρια διεξῄει τῆς προδοσίας. Οἱ δὲ ἔφοροι ἀκούσαντες τῶν ῥηθέντων, παραχρῆμα μὲν οὐ συνελάβοντο αὐτὸν διὰ τὸ εἶναι ἅγιον τὸ τέμενος, ἀλλ' εἴασαν ἀπελθεῖν, ὕστερον δὲ αὐτὸν ἐλθόντα εἰς Σπάρτην ἐβούλοντο συλλαμβάνεσθαι. Ὁ δὲ ὑπονοήσας εἰσέδραμεν εἰς τὸ τῆς Χαλκιοίκου Ἀθηνᾶς τέμενος καὶ ἱκέτευεν. (4) Τῶν δὲ Λακεδαιμονίων ἐν ἀπόρῳ ὄντων διὰ τὴν εἰς τὴν θεὸν θρησκείαν, ἡ μήτηρ τοῦ Παυσανίου βαστάσασα πλίνθον ἔθηκεν ἐπὶ τῆς εἰσόδου τοῦ τεμένους, προκαταρχομένη τῆς κατὰ τοῦ παιδὸς κολάσεως. Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι κατακολουθήσαντες αὐτῇ ἐνῳκο-

gellis a puella cæderetur, ac multo post demum, quum manes virginis placasset, in mentis sanitatem restitutus est. (2) At ne tum quidem a proditione destitit, sed Argilio amasio literas ad Xerxem perferendas tradidit. Argilius vero de se ipse timens, quoniam eorum qui ante missi erant nemo redierat, non ad Xerxem se contulit, sed Spartam profectus ephoris proditionem indicavit atque pollicitus est effecturum se ut manifestum Pausaniam deprehenderent. Ex composito deinde in Tænarum ivit, ubi supplex in fano Neptuni consedit. (3) Eodem etiam ephori profecti duplex struxerunt tugurium in eoque se abscondiderunt. Nescius horum Pausanias ad Argilium, quem supplicem sedere comperera, accessit eumque reprehendit quod literas ad Xerxem non pertulisset, aliaque quædam proditionis indicia colloquendo edisseruit. Quibus auditis ephori, sanctitatem loci reveriti, illico quidem eum non comprehenderunt, sed abire passi sunt, at postquam Spartam reversus esset, manus ei injicere cogitabant. Ille vero rem suspicatus in fanum Minervæ Chalciœci confugit supplex. (4) Lacedæmoniis quid facerent dubiis hærentibus ob debitam deæ reverentiam, advenit mater Pausaniæ laterem ferens, quem ad introitum fani deposuit, eoque viam pœnæ de filio sumendæ præivit; nam exemplum ejus secuti Lacedæmonii fa-

Σπάρτῃ γενόμενον, αἰνιττομένη, ὡς ἔοικε, τὴν μέλλουσαν αὐτῷ τελευτήν. Ταῦτα μὲν οὖν ὑπὸ πολλῶν ἱστόρηται. Apud Pausaniam l. l. Pausanias expiandi facinoris causa adiisse dicitur τοὺς ψυχαγωγοὺς Phigaliæ Arcadicæ. || — περίυπνος] vox in lexicis desideratur. || — γενόμενος] γενόμενόμενος (sic) codex; mox ἐπερώνηοε cod.

§ 2. Ἀργιλίῳ] V. historia in Thuc. 1, 132, Cornel. Nep. Pausan., Themist. epist. 2. || — ἑαυτοῦ... οἱ πρότεροι] αὐτοῦ... οἱ πρότερον? || — κατάφωρον] κατάφορον cod. || — τεμένει] Post vocem τεμενει in fol. 85 r. medio versu 17 sequitur locus Philostrati e vita Apollonii (1, 3, 1—1, 9, 2, p. 2, 35 — p. 5, 24 ed. Didot, inde a verbis: γέγραφεν, ὧν κοινωνῆσαι usque ad δεῖσθαι ἔφη τοῦ ποιήσαντος). Pertinet usque ad finem folii 86 r.

§ 3. Διπλῆν] δύπλην codex. Quæ præcedunt uncis inclusa, in codice evanida fere sunt. Thuc. 1, 133: τότε δὲ οἱ ἔφοροι... ἀπὸ παρασκευῆς τοῦ ἀνθρώπου ἐπὶ Ταίναρον ἱκέτου οἰχομένου καὶ σκηνησαμένου διπλῆν διαφράγματι καλύβην, εἰς ἣν τῶν τε ἐφόρων ἐντός τινας ἔκρυψε,... καὶ Παυσανίου ὡς αὐτὸν ἐλθόντος καὶ ἐρωτῶντος τὴν πρόφασιν τῆς ἱκετείας, ᾔσθοντο πάντα σαφῶς. Diodorus II, 41: καθεζόμενος ἐπὶ τῷ τοῦ Ποσειδῶνος ἱερῷ, διπλῆν σκηνὴν περιεβάλετο καὶ τοὺς μὲν ἐφόρους καὶ τῶν ἄλλων Σπαρτιατῶν τινας κατέκρυψε. Cornelius Nep. Pausan. 4: *in ara consedit; hanc juxta locum fecerunt sub terra, ex quo posset audiri si quis quid loqueretur cum Argilio.* || — ἐπὶ τῷ μὴ] ἐπὶ τὸ μὴ cod. || — διεξῄει] διεξείη codex.

§ 4. τὴν θεὸν] τὸν θ. cod. De re v. Thuc. I, 134, Nepos l. l., Themist. epist. 2, Suidas v. Παυσανίας. In prima narrationis parte ad Aristodemum proxime accedit Diodorus 11, 45: Ἀπορουμένων δὲ τῶν Λακεδαιμονίων εἰ τιμωρήσονται τὸν ἱκέτην, λέγεται τὴν μητέρα τοῦ Παυσανίου καταντήσασαν εἰς τὸ ἱερὸν, ἄλλο μὲν μηδὲν μήτ' εἰπεῖν μήτε πρᾶξαί τι, πλίνθον δὲ βαστάσασαν ἀναθεῖναι κατὰ τὴν εἰς τὸ ἱερὸν εἴσοδον, καὶ τοῦτο πράξασαν ἐπανελθεῖν εἰς τὴν ἰδίαν οἰκίαν. Τοὺς δὲ Λακεδαιμονίους τῇ τῆς μητρὸς κρίσει συνακολουθήσαντας ἐνοικοδομῆσαι τὴν εἴσοδον καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ συναναγκάσαι τὸν Παυσανίαν λιμῷ καταστρέψαι τὸν βίον. Mater Pausaniæ Ἀγχιθέα vocatur ap. Suidam v. Παυσανίας; sed Ἀλκαθόα ap. schol. Aristoph. Equit. 74. Pseudoplutarch. in Parall. c. 10 Agesilaum patrem laterem attulisse narrat, addens: ἡ δὲ μήτηρ καὶ ἄταφον ἔρριψεν, ὡς Χρύσερμος ἐν β' ἱστοριῶν. || — κολάσεως] Dicendum erat τῆς κατὰ τοῦ παιδὸς κρίσεως. || — ἐνῳκοδόμησεν] sic etiam Diodor.; ἀπῳκοδ. Thucydides 1, 134: τοῦ δὲ οἰκήματος, τὸν ὄροφον ἀφεῖλον καὶ τὰς θύρας, ἔνδον ὄντα τηρήσαντες αὐτὸν καὶ ἀπολαβόντες ἀπῳκοδόμησαν, προσκαθεζόμενοί τε ἐξεπολιόρκησαν λιμῷ. Themistocles epist. 2: καὶ ἀνοικοδομήσαντες (leg. ἀποικ.) τὴν εἴσοδον καὶ ἀνελόντες τὴν ὀροφὴν τοῦ οἴκου ὑπ' ἐνδείας αὐτῷ παρέσχον ἱκέτῃ μένοντι ἀπολέσθαι. Cornelius Nep. Paus. 5: *Hinc ne exire posset, ephori valvas ejus ædis obstruxerunt, tectumque sunt demoliti, quo facilius sub divo periret.* || — ἀνελόντες] ἀνελθόντες codex. || — ἐξέρριψαν] Cf. Chrysermus ap. Pseudoplutarch. l. l., Suidas l. l.: Καὶ οὕτως ἔνδον ἀπέθανε, τὸ δὲ σῶμα εἰς τὸν Κεάδαν ἔρριψαν... Νοσησάσης δὲ τῆς πόλεως εἰκόνα ἔστησαν χαλκῆν Παυσανίου καὶ ἐσώθησαν. Ælianus Var. Hist. 4, 7: Λακεδαιμόνιοι Παυσανίαν μηδίσαντα οὐ μόνον λιμῷ ἀπέκτειναν, ἀλλὰ καὶ τὸν νεκρὸν ἐξέβαλον αὐτοῦ ἐκτὸς τῶν ὅρων, ὥς φησιν Ἐπιτιμίδης [Ἐπιτίμαιος legi vult Pape in Lexico nomin. propr. Perperam. Historia affertur ut probetur τοῖς κακοῖς οὐδὲ τὸ ἀποθανεῖν κέρδος εἶναι. Itaque Epitimidem fuisse puto

δόμησαν τὸ τέμενος, καὶ λιμῷ διαφθαρέντος τοῦ Παυσανίου, ἀνελόντες τὴν στέγην, ἐξεῖλκυσαν τοῦ ναοῦ ἔτι ἐμπνέοντα τὸν Παυσανίαν καὶ ἐξέρριψαν. (5) Διὰ δὲ τοῦτο λοιμὸς αὐτοὺς κατέσχεν. Θεοῦ δὲ χρήσαντος, ἐπὰν ἐξιλάσωνται τοὺς δαίμονας τοῦ Παυσανίου, παύσασθαι τὸν λοιμόν, ἀνδριάντα αὐτῷ ἀνέστησαν, καὶ ἐπαύσατο ὁ λοιμός.

IX. Ζητήσεως δὲ οὔσης παρὰ τοῖς Ἕλλησι τίνας δεῖ προγραφῆναι αὐτῶν τῶν συμμεμαχηκότων ἐν τῷ Μηδικῷ πολέμῳ, ἐξεῦρον οἱ Λακεδαιμόνιοι τὸν δίσκον, ἐφ' οὗ κυκλοτερῶς ἐπέγραψαν τὰς ἠγωνισμένας πόλεις, ὡς μήτε πρώτους τινὰς γεγράφθαι μήθ' ὑστέρους.

X. Λακεδαιμόνιοι δέ, ἐπειδὴ τὰ τοῦ Παυσανίου ἐπονειδίστως ἐκεχωρήκει, τοὺς Ἀθηναίους ἔπειθον λέγοντες ἐν ταῖς Παυσανίου ἐπιστολαῖς κοινωνὸν εὑρηκέναι τῆς προδοσίας Θεμιστοκλέα. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς δεδοικὼς τοὺς Λακεδαιμονίους οὐκ ἔμεινεν ἐν τῷ Ἄργει, ἀλλὰ παρεγένετο εἰς Κέρκυραν κἀκεῖθεν εἰς Μολοσσοὺς πρὸς Ἄδμητον βασιλεύοντα, καίτοι ἐχθρὸν αὐτῷ πρότερον. (2) Τῶν δὲ Λακεδαιμονίων παραγενομένων πρὸς τὸν Ἄδμητον καὶ ἐξαιτούντων αὐτόν, ἡ γυνὴ τοῦ Ἀδμήτου ὑπέθετο Θεμιστοκλεῖ ἁρπάσαι τὸν τοῦ βασιλέως παῖδα καὶ καθεσθῆναι ἐπὶ τῆς ἑστίας ἱκετεύοντα. Πράξαντος δὲ τοῦ Θεμιστοκλέους, ὁ Ἄδμητος κατελεήσας αὐτὸν οὐκ ἐξέδωκεν, ἀλλ' ἀπεκρίθη τοῖς Πελοποννησίοις μὴ ὅσιον εἶναι ἐκδοῦναι τὸν ἱκέτην. (3) Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς οὐκ ἔχων ὅπου ὑποστρέψει, ἐπὶ τὴν Περσίδα ἔπλει. Ἐκινδύνευσε δὲ καὶ πλέων ἁλῶναι καὶ παραληφθῆναι. Νάξον γὰρ πολιορκούντων τῶν Ἀθηναίων, ἡ ναῦς τοῦ Θεμιστοκλέους, χειμῶνος ἐπιγενομένου, προσήγετο τῇ Νάξῳ· ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς δεδοικὼς μήποτε συλληφθῇ ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων, ἠπείλησε τῷ κυβερνήτῃ ἀναιρήσειν αὐτόν, εἰ μὴ ἀντέχοι τοῖς

num obstruxerunt; deinde jamjam pereuntem fame Pausaniam, ablato tecto, e sacello extraxerunt et respirantem adhuc projecerunt. (5) Hoc vero propter facinus pestis eos invasit. Edito autem oraculo cessuram esse luem, si manes Pausaniæ placaverint, statuam ei erexerunt atque sic peste liberati sunt.

IX. Quærentibus Græcis quinam eorum qui in bello Medico socia arma junxissent, primo loco inscribendi essent, Lacedæmonii discum invenerunt, in quo nomina civitatum, quæ contra Persas dimicarant, in orbem disposita exararunt, adeo ut neque priora aliqua neque posteriora inscripta esse dicere liceret.

X. Lacedæmonii, quum res Pausaniæ probrose cessissent, Atheniensibus persuaserunt probari Pausaniæ epistolis Themistoclem proditionis fuisse socium. Is igitur timens Lacedæmonios, relictis Argis, in Corcyram, inde vero ad Molossorum regem Admetum, qui prius ipsi inimicus fuerat, se contulit. (2) Advenientibus deinde Lacedæmoniis qui Themistoclem exposcerent, uxor Admeti ei consuluit, ut arrepto regis filio supplex in foco consideret. Quod quum fecisset Themistocles, Admetus misericordia motus supplicem non tradidit, sed nefas id fore Peloponnesiis respondit. (3) Tum Themistocles non habens quo se converteret, in Persiam navigavit. Quo in itinere periculum erat ne comprehenderetur; nam suborta tempestate navis Themistoclis ad Naxum delata est quo tempore Athenienses insulam obsidebant. Themistocles metuens ne in manus Atheniensium incideret, mortem gubernatori minatus est, nisi ventis resisteret. Metu

---

philosophum illum Cyrenæum, Antipatri Aristippei discipulum, cujus meminit Diogenes Laert. 2, 8, 7. Is præcepta philosophica historiæ exemplis probaverit]. Aliter Thucydides l. l. : Καὶ αὐτὸν ἐμέλλησαν μὲν ἐς τὸν Καιάδαν, οὗπερ τοὺς κακούργους, ἐμβάλλειν· ἔπειτα ἔδοξε πλησίον που κατορύξαι.

§ 5. Λοιμὸς] Pestem præter Aristodemum unus Suidas l. l. memorat, qui eo quoque cum Nostro facit, quod unam Pausaniæ statuam, non vero duas, ut ceteri produnt, erectas esse dicit. — θεοῦ χρήσαντος] Thucydides 1,134,4 : ὁ δὲ θεὸς ὁ ἐν Δελφοῖς τόν τε τάφον ὕστερον ἔχρησε τοῖς Λακεδαιμονίοις μετενεγκεῖν οὗπερ ἀπέθανεν,... καὶ ὡς ἄγος αὐτοῖς ὂν τὸ πεπραγμένον δύο σώματα ἀνθ' ἑνὸς τῇ Χαλκιοίκῳ ἀποδοῦναι. Οἱ δὲ ποιησάμενοι χαλκοῦς ἀνδριάντας δύο ὡς ἀντὶ Παυσανίου ἀνέθεσαν. Cf. Diodor. 11,45,9, Pausanias 3,17, 7. Apud Plutarch. De sera num. vind. 17, p. 673,10, ed. Didot. legitur : Σπαρτιάταις χρησθὲν ἱλάσασθαι τὴν Παυσανίου ψυχήν, ἐξ Ἰταλίας μεταπεμφθέντες οἱ ψυχαγωγοὶ καὶ θύσαντες ἀπεσπάσαντο τοῦ ἱεροῦ τὸ εἴδωλον. In quibus pro ἐξ Ἰταλίας, quod jure mireris, scribendum esse censeo ἐκ Φιγαλίας. Nimirum Lacedæmonii fecerunt quod ipse etiam Pausanias, ut Cleonices manes placaret, fecerat sec. Pausaniam 3, 17, 9, ubi profectus esse dicitur ἐς Φιγάλειαν τὴν Ἀρκάδων παρὰ τοὺς ψυχαγωγούς.

IX. Hæc alius nemo tradidit. Cf. quæ de Iphiti disco Olympico habet Pausanias 5, 20,1 : ὁ δὲ τοῦ Ἰφίτου δίσκος τὴν ἐκεχειρίαν, καθ' ἣν ἐπὶ τοῖς Ὀλυμπίοις ἐπαγγέλλουσιν οἱ Ἠλεῖοι, ταύτην οὐκ ἐς εὐθὺ ἔχει γεγραμμένην, ἀλλὰ ἐς κύκλου σχῆμα περίεισιν ἐπὶ τῷ δίσκῳ τὰ γράμματα. Cf. Phlegontis Olympion. in Fr. Hist. 3, p. 603. Nostrum quoque discum in quo, sicuti in tripode Delphico, nomina civitatum quæ socia contra Persas arma junxerant, inscripta legebantur, Olympiæ dedicatum esse puto ludis Olympiadis 76, quæ prima fuit post prœlium Platæense. Quæ præcedunt, Aristodemus, sicuti Diodorus, sub Olymp. 75, 4 narravit. Iisdem ludis Themistocles utpote Græciæ liberator ingenti plausu exceptus esse narratur ap. Plutarch. Themist. 17, 4, Pausan. 8,50, 3, Ælian. V. H. 13,43, Themist. epist. 11, 17. Aristodemus hæc narrare non potuit.

X. § 1. Καίτοι] καὶ cod. Post ἐχθρὸν exciderit ὄντα.

§ 3. Πολιορκούντων] πολεμούντων codex. Cf. supra c. 4 § 1. Thucyd. 1, 137, 2 : καταφέρεται χειμῶνι ἐς τὸ Ἀθηναίων στρατόπεδον, ὃ ἐπολιόρκει Νάξον. || — τῇ Νάξῳ] malim τῇ νήσῳ. || — ἠπείλησε etc.] Aliter de his narrat

πνεύμασιν· ὁ δὲ κυβερνήτης δείσας τὴν ἀπειλὴν, ὥρμησεν ἐπὶ σάλου νύκτα καὶ ἡμέραν, καὶ ἀντέσχε τοῖς ἀνέμοις· καὶ οὕτω Θεμιστοκλῆς διασωθεὶς παρεγένετο εἰς τὴν Περσίδα. (4) Καὶ Ξέρξην μὲν οὐ κατέλαβε ζῶντα, Ἀρταξέρξην δὲ τὸν υἱὸν αὐτοῦ· ᾧ οὐκ ἐνεφανίσθη, ἀλλὰ διατρίψας ἐνιαυτὸν καὶ μαθὼν τὴν Περσικὴν γλῶσσαν, τότε παρεγένετο πρὸς τὸν Ἀρταξέρξην· καὶ ὑπέμνησεν αὐτὸν τῶν εὐεργεσιῶν, ἃς ἐδόκει κατατεθεῖσθαι εἰς τὸν πατέρα αὐτοῦ Ξέρξην, λέγων καὶ τῆς σωτηρίας αὐτῷ γεγενῆσθαι αἴτιος, [ἐνδε]ί-ξα[ς λύσειν τοὺς Ἕλλ]ηνας τὸ ζεῦγμα. Ὑπέσχετο δὲ, εἰ λάβοι στρατὸν παρ' αὐτοῦ, χειρώσασθαι τοὺς Ἕλληνας. (5) Ὁ δὲ Ἀρταξέρξης προσσχὼν τοῖς εἰρημένοις, ἔδωκεν αὐτῷ στρατὸν καὶ τρεῖς πόλεις εἰς χορηγίαν, Μαγνησίαν μὲν εἰς σῖτον, Λάμψακον δὲ εἰς οἶνον, Μυοῦντα δὲ εἰς ὄψον. Λαβὼν δὲ Θεμιστοκλῆς καὶ παραγενόμενος εἰς Μαγνησίαν, ἐγγὺς ἤδη γενόμενος τῆς Ἑλλάδος μετενόησεν, οὐχ ἡγησάμενος δεῖν πολεμεῖν τοῖς ὁμοφύλοις· θύων δὲ τῇ Λευκοφρύνῃ Ἀρτέμιδι, σφαττομένου ταύρου ὑποσχὼν φιάλην καὶ πληρώσας αἵματος ἔπιεν καὶ ἐτελεύτησεν.

XI. Οἱ δὲ Ἕλληνες [οὐ] γνόντες ταῦτα ἐξεδίωκον τὸν στρατὸν τὸν ἅμα τῷ Θεμιστοκλεῖ, (καὶ) παραγενόμενοι δὲ ἔγνωσαν, καὶ ἀντεπεστράτευον τῷ Ἀρταξέρξῃ, εὐθέως τε τὰς Ἰωνικὰς καὶ τὰς λοιπὰς πόλεις Ἑλληνίδας ἠλευθέρουν Ἀθηναῖοι. (2) Κίμωνος δὲ τοῦ Μιλτιάδου στρατηγοῦντος ἀνέπλευσαν ἐπὶ τὴν Παμ-

gubernator perculsus per noctem diemque in salo navem in anchoris tenuit ventisque restitit. Sic salvus Themistocles in Persiam venit. (4) Ibi Xerxem quidem in vivis non repperit, sed filium ejus Artaxerxem. Ejus vero in conspectum non statim venit primo adventu, sed post anni demum moram, quo tempore linguam Persicam didicit, ad regem profectus est, eique in memoriam revocavit beneficia, quæ in Xerxem ejus patrem contulisse sibi videretur, et inter alia dixit salutis se regi auctorem fuisse eo quod pontem in Hellesponto Græcos soluturos esse indicasset. Idem, si exercitus daretur, Græcos se debellaturum esse promisit. (5) Fidem dictis adhibens Artaxerxes et exercitum et in sumptus faciendos tres dedit urbes, Magnesiam quæ panem præberet, Lampsacum unde vinum sumeret, et Myuntem ex qua obsonium haberet. Quibus acceptis Themistocles Magnesiam profectus quum jam in propinquo Græciæ esset, cœpti eum pœnituit; nam popularibus bellum inferre nefas putabat. Itaque Minervæ Leucophrynæ sacrificium peragens mactati bovis sanguinem subjecta phiala exceptum hausit et sic e vita se subduxit.

XI. Græci horum ignari exercitum qui cum Themistocle erat, persecuturi erant, sed quum advenientes rem cognovissent, contra Artaxerxem expeditionem susceperunt, et confestim Ionicas ceterasque civitates Græcas Athenienses in libertatem vindicarunt. (2) Sub Cimone autem, Miltiadis filio, in Pamphyliam vecti prope

Thucydides. || — νύκτα] νύκταν cod. || — οὐκ ἐφανίσθη] Ante hæc excidisse videtur τότε μὲν vel παραχρῆμα μὲν vel tale quid.

§ 4. Ἀρταξέρξην] Sic recte etiam Thucydides 1, 137, Charon ap. Plutarch. Them. 27, Cicero ad Att. 10, 8, 7, Cornelius Nep. Them. 9, Philostratus Vit. Apoll. 1, 29, Suidas v. Θεμιστοκλῆς, Tzetzes Chil. 10, 360, Themistius or. 15, p. 190. Pro Artaxerxe Xerxem nominarunt *plurimi*, ut Cornel. Nep. ait, ex quibus Plutarchus recenset Ephorum, Dinonem, Heraclidem, Clitarchum, ἔτι δ' ἄλλους πλείονας, inter quos nos novimus Diodorum 11, 27, 3 et 11, 56, 5, Strabonem p. 587 et 636, Valerium Max. 5, 3, 3. 8, 7, 15, Libanium vol. 1, p. 464 R. Error nasci potuit vel ex eo quod postrema Xerxis et prima Artaxerxis tempora, intercedente Artabani regno separata, confunderentur, vel ex eo quod cum falsa rerum Themistoclis chronologia genuinus ordo rerum Persicarum componeretur. Aristodemus Artaxerxis tempora ad errorem suum de temporibus Themistoclis accommodavit; id enim vel inde patet quod Themistoclem ante pugnam ad Eurymedontem commissam mortuum esse dicit. || — γεγενῆσθαι] γενήσεσθαι cod. || — ὑπέμνησεν αὐτὸν] ἐπεμν. αὐτῷ cod. || — ἐνδείξας... Ἕλληνας] Inclusas literas absumsit lacuna initio folii 87. De re v. Thuc. 1, 137, 4. Cornel. Them. 4.

§ 5. Προσχὼν ... δέδωκεν cod. || — τῆς Ἑλλάδος] Intellige græcas civitates Asiæ minoris. || — Λευκοφρύνῃ] λευκοφρύνι cod. De variis hujus nominis formis v. Steph. Thes. v. λεύκοφρυς. Cæterum ad Aristodemi narrationem proxime accedunt ea quæ leguntur ap. Schol. Aristoph. Equit. 84 et apud Suidam v. Θεμιστοκλῆς : Θεμιστοκλῆς καταφυγὼν πρὸς Ἀρταξέρξην, τὸν Ξέρξου τοῦ Πέρσου παῖδα, καὶ τιμηθεὶς τὰ μέγιστα παρ' αὐτοῦ, ὡς τρεῖς πόλεις εἰς ὄψον καὶ ἄρτον καὶ ποτὸν λαβεῖν, Μαγνησίαν, Μυοῦντα, Λάμψακον· ἐπηγγείλατο οὖν καταδουλώσεσθαι τὴν Ἑλλάδα, δύναμιν εἰ λάβοι· παραγενόμενος δὲ ἅμα τῷ στρατεύματι εἰς Μαγνησίαν, καταγνοὺς ἑαυτοῦ, εἰ δι' αὐτὸν σωθέντες Ἕλληνες δι' αὐτοῦ δουλεύσουσι βαρβάροις, προφάσει χρησάμενος, ὡς θυσίαν ἐπιτελέσαι βούλεται καὶ ἱερουργῆσαι τῇ Λευκοφρυήνῃ (..ύνῳ codd.) Ἀρτέμιδι, τῷ ταύρῳ ὑποθεὶς τὴν φιάλην καὶ ὑποδεξάμενος τὸ αἷμα χανδὸν πιὼν ἐτελεύτησεν.

XI. § 1. οὐ γνόντες ταῦτα] sc. mortem Themistoclis. Particulam οὐ inserui, adeo ut in sqq. vox καὶ abundet. Cimonem, antequam ad Eurymedontem pugnaretur, Cariæ et Lyciæ urbes in fidem recepisse tradit Diodorus 11, 60, 4. Quod hæc Cimonis expeditio (an. 466) cum Themistoclis historia componitur, id merum est commentum. Vera temporum supputatio, ex qua Cimonis expeditio ad annum 466 pertinet, conflatur cum falsa illa chronologia septem annis aberrante, qua mors Themistoclis eidem anno 466 assignatur. Cum Aristodemo unus ille facit quem exscripsit Suidas : Κίμων, Μιλτιάδου, ἐπὶ τοὺς σὺν Θεμιστοκλεῖ κατελθόντας βαρβάρους ἐστρατήγησε, καὶ πλεύσας εἰς Κύπρον καὶ Παμφυλίαν ἐπολέμησε καὶ ἐπ' Εὐρυμέδοντι ποταμῷ ναυσὶ καὶ πεζῷ νικᾷ ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἡμέρας. Οὗτος ἔταξε (cf. infra c. 13, 2) καὶ τοὺς ὅρους τοῖς βαρβάροις· ἐκτός τε γὰρ Κυανέων καὶ Χελιδονέων καὶ Φασήλιδος (πόλις δὲ αὕτη τῆς Παμφυλίας) ναῦν Μηδικὴν μὴ πλεῖν νόμῳ πολέμου, μηδὲ ἵππου δρόμον ἡμέρας ἐντὸς ἐπὶ θάλατταν καταβαίνειν βασιλέα, αὐτονόμους τε εἶναι τοὺς Ἕλληνας τοὺς ἐν Ἀσίᾳ. Ἐν Κιτίῳ δὲ τῆς Κύπρου τελευτᾷ.

§ 2. ἑκατὸν δὲ ναῦς] Similiter rem narrat Diodorus 11, 60, 5 : καὶ πολλὰς μὲν τῶν ἐναντίων νεῶς διέφθειραν, πλείους δὲ τῶν ἑκατὸν σὺν αὐτοῖς τοῖς ἀνδράσιν εἷλον. Thucydides 1, 100 : εἷλον τριήρεις Φοινίκων καὶ διέφθειραν τὰς πάσας ἐς τὰς

φυλίαν κατὰ τὸν λεγόμενον Εὐρυμέδοντα ποταμὸν, καὶ ἐναυμάχησαν Φοίνιξι καὶ Πέρσαις, καὶ λαμπρὰ ἔργα ἐπεδείξαντο, ἑκατόν τε ναῦς ἑλόντες αὐτάνδρους ἐπεζομάχησαν, καὶ δύο τρόπαια ἔστησαν, τὸ μὲν κατὰ γῆν, τὸ δὲ κατὰ θάλατταν. (3) Ἔπλευσαν δὲ καὶ κατὰ Κύπρον καὶ ἐπ' Αἴγυπτον. Ἐβασίλευσε δὲ τῆς Αἰγύπτου Ἰνάρως υἱὸς Ψαμμητίχου, ὃς ἀποστὰς Ἀρταξέρξου βοηθοὺς ἐπηγάγετο αὐτῷ τοὺς Ἀθηναίους, οἵτινες ἔχοντες σ' ναῦς ἐπολέμησαν ἐπὶ ἔτη ἓξ τοῖς βαρβάροις. (4) Μετὰ δὲ ταῦτα Μεγάβυζος ὁ Ζωπύρου καταπεμφθεὶς ὑπὸ Ἀρταξέρξου, ὡρμημένων τῶν Ἀθηναίων ἐν τῇ καλουμένῃ Προσωπίτιδι νήσῳ ἐπί τινος ποταμοῦ, ἐκτρέπει τὸ ῥεῖθρον τοῦ ποταμοῦ ἐποίησέ τε τὰς ναῦς ἐπὶ τῆς γῆς ἀπολειφθῆναι. Ἐκτραπεισῶν δὲ ν' νεῶν Ἀττικῶν προσπλευσουσῶν τῇ Αἰγύπτῳ, οἱ περὶ τὸν Μεγάβυζον καὶ ταύτας παρέλαβον, καὶ ἃς μὲν διέφθειραν, ἃς δὲ κατέσχον. Τῶν δὲ ἀνδρῶν οἱ μὲν πλείους διεφθάρησαν, ὀλίγοι δὲ παντάπασιν ὑπέστρεψαν εἰς τὴν οἰκείαν.

XII. Μετὰ δὲ ταῦτα Ἑλληνικὸς πόλεμος ἐγένετο Ἀθηναίων καὶ Λακεδαιμονίων ἐν Τανάγρᾳ· καὶ οἱ μὲν Λακεδαιμόνιοι ἦσαν τὸν ἀριθμὸν μύριοι τρισχίλιοι, οἱ

Eurymedontem fluvium prœlio navali cum Phœnicibus Persisque commisso præclare rem gesserunt; nam centum naves una cum viris ceperunt, ac deinde terrestri prœlio vicerunt, adeo ut duo tropæa, alterum navalis, alterum terrestris victoriæ, erigerent. (3) Navigarunt etiam in Cyprum et Ægyptum. In Ægypto tum regnabat Inaros Psammetichi filius. Is quum ab Artaxerxe defecisset, Athenienses auxilio arcessiverat, qui cum classe ducentarum navium per sex annos bellum contra barbaros sustinuerunt. (4) Post hæc vero Megabyzus, Zopyri filius, ab Artaxerxe missus, classe Atheniensium in Prosopitide insula ad fluvium quendam stationem habente, alveum fluvii alio avertit eoque effecit ut naves Atheniensium in sicco relinquerentur. Et quum aliæ quinquaginta naves Atticæ in Ægyptum navigantes de recto cursu deflexissent, his quoque Megabyzus politus partem earum destruxit, partem vero servavit. Militum pars major periit, perpaucis domum reverti contigit.

XII. Post hæc Græcanicum bellum Atheniensium et Lacedæmoniorum exarsit, in quo ad Tanagram prœlium commissum est. Lacedæmoniorum ibi erant tre-

διακοσίας [In eodem Thuc. capite § 3 pro Θρᾳκῶν ξυμπάντων legerim Θρ. ξυστάντων]. Cum Thucydide facit Plutarchus Cimon. 12, 10.

§ 3. Ἰνάρως] Ἴναρος codex, sicut Photius in Excerptis Ctesianis. Deinde ψαμμιτείχου codex. || — ἐπηγάγετο... σ ναῦς] Thucyd. 1, 104: Ἰνάρως... ἀπέστησεν Αἰγύπτου τὰ πλέω ἀπὸ βασιλέως Ἀρτοξέρξου, καὶ αὐτὸς ἄρχων γενόμενος Ἀθηναίους ἐπηγάγετο. Οἱ δὲ (ἔτυχον γὰρ ἐς Κύπρον) στρατευόμενοι ναυσὶ διακοσίαις αὐτῶν τε καὶ τῶν ξυμμάχων, ἦλθον ἀπολιπόντες τὴν Κύπρον. Pro ducentis navibus Diodorus 11, 71 et 13, 25 trecentas dicit, sed alio loco (11, 74, 3) ducentas et ipse habet. || — ἐπὶ ἔτη ἓξ] Thuc. 1, 110, 1: οὕτω μὲν τὰ τῶν Ἑλλήνων πράγματα ἓξ ἔτη πολεμήσαντα. Gestum est bellum ab Ol. 81, 1 ad Ol. 81, 2 ($\frac{460}{459}$ — $\frac{455}{454}$). Aliter Aristodemus statuit, qui, narrato hoc bello, verbis μετὰ δὲ ταῦτα transit ad bellum quo ad Tanagram pugnatum est anno 457. Probabiliter in his quoque, sicut in aliis plurimis, a vera chronologia septem annorum spatio recedit, adeo ut bellum relatum sit ad annos 467-461. Eodem modo statuerit auctor schol. ad Aristoph. Plut. 178, qui Inarum Xerxe (qui an. 465 mortuus est) adhuc regnante defecisse dicit. Ἰνάρως, ait, ὁ τῶν Αἰγυπτίων βασιλεὺς, ἀπέστησε τοῦ βασιλέως Ξέρξου μοῖράν τινα τῆς Αἰγύπτου, καὶ χρήματα πέμψας τοῖς Ἀθηναίοις ἔλαβε συμμάχους· οἵτινες καὶ διαπεράσαντες εἰς τὴν Αἴγυπτον καὶ ἔν τινι τῶν τοῦ Νείλου στομάτων ἀναπλεύσαντες προσέσχον τοῖς ἕλεσι. Μεγάβυζος δὲ ὁ τοῦ βασιλέως Περσῶν στρατηγὸς τὸν ποταμὸν διακόψας καὶ ἀλλαχόσε τρέψας εἷλεν ἐκείνους ἐπὶ ξηρᾶς καὶ ἀπέκτεινεν. Alia rerum confusio est apud Diodorum, qui bellum istud per tres tantum annos inde ab an. 463 ad an. 460 gestum esse prodit.

§ 4. Μετὰ δὲ ταῦτα etc.] Eodem modo rem narrat Thucydides 1, 109,3; longe aliter Diodorus 11, 77, qui ipsos Athenienses naves suas, ne in hostium potestatem venirent, concremasse, Megabyzum vero virtutem eorum admiratum concessisse dicit, ut incolumes Ægypto excederent. Οἱ μὲν οὖν Ἀθηναῖοι διὰ τὴν ἰδίαν ἀρετὴν τυχόντες τῆς σωτηρίας ἀπῆλθον ἐκ τῆς Αἰγύπτου, καὶ διὰ τῆς Λιβύης εἰς Κυρήνην ἀπελθόντες ἐσώθησαν παραδόξως εἰς τὴν πατρίδα. || — ἐκτραπεισῶν] Naves in Mendesium Nili ostium aberrarunt, quum cursus dirigendus esset in os Canobicum, ut Atheniensibus infra Memphin in Prosopitide insula collocatis auxiliari possent. Thucyd. 1,110,4: Ἐκ δὲ τῶν Ἀθηνῶν καὶ τῆς ἄλλης συμμαχίδος πεντήκοντα τριήρεις διάδοχοι πλέουσαι ἐς Αἴγυπτον ἔσχον κατὰ τὸ Μενδήσιον κέρας, οὐκ εἰδότες τῶν γεγενημένων οὐδέν· καὶ αὐτοῖς ἔκ τε τῆς γῆς ἐπιπεσόντες πεζοὶ καὶ ἐκ θαλάττης Φοινίκων ναυτικὸν διέφθειραν τὰς πολλὰς τῶν νεῶν, αἱ δ' ἐλάσσους διέφυγον πάλιν.

XII, § 1. μύριοι τρισχίλιοι] Aliter Thucydides 1, 107, 2: ἐβοήθησαν τοῖς Δωριεῦσιν ἑαυτῶν τε πεντακοσίοις καὶ χιλίοις ὁπλίταις καὶ τῶν ξυμμάχων μυρίοις. Sic etiam Diodorus 11, 79, 5. || — μύριοι ἑξακισχίλιοι] 13000 Athenienses et 1000 socii, sec. Thucyd. l. l. et Diodor. 11, 80, 1. || — νικῶσιν Ἀθηναῖοι] immo Lacedæmonii. Unus Aristides orator in Panathenaico (tom. I, p. 256 ed. Dindorf) Atheniensium potius quam Lacedæmoniorum victoriam fuisse demonstrare annititur: Τέλος δὲ συμβάλλουσιν ἐν Τανάγρᾳ τῆς Βοιωτίας· καὶ γενομένων ἀμφοτέρων ἀνδρῶν τοῦ τολμήματος ἀξίων, ἔδοξαν καθ' ἓν τοῦτο Λακεδαιμόνιοι πλέον ἐσχηκέναι (πῶς ἂν εἴποιμι εὐπρεπῶς; ὀκνῶ γὰρ εἰπεῖν), ὅτι οὐκ ἀπώλοντο· καὶ γὰρ ἦν ὅρος οὗτος Ἀθηναίοις μὲν κλεῖσαι τὴν πάροδον, Λακεδαιμονίοις δὲ σωθῆναι οἴκαδε· καὶ κινδυνεύει μόνον τοῦτο τὸ ἔργον τὴν φυγὴν σύμβολον τῆς νίκης ἐσχηκέναι... Τρεῖς γάρ εἰσιν οἱ μαρτυρήσαντες παράχρημα Ἀθηναίων εἶναι τὴν νίκην, Ἀθηναῖοι, Λακεδαιμόνιοι, Βοιωτοί. Λακεδαιμόνιοι μὲν γὰρ ἠγάπησαν ἀναχωρήσαντες, Ἀθηναῖοι δὲ προῆλθον κατὰ πόδας τῆς μάχης, Βοιωτοὶ δὲ οὐκ ἀντέσχον, ἀλλ' ἡττηθέντες ἐν Οἰνοφύτοις ὑπέκυψαν. Ad hæc Scholiasta: Βιάζεται δὲ ὁ Ἀριστείδης τὴν νίκην Λακεδαιμονίων ἧτταν ἀποδεῖξαι. Lacedæmoniorum victoriam fuisse disertis verbis dicit Thucydides 1,108, 1. Clypeum quem Lacedæmonii ob victoriam Tanagræam Olympiæ dedicarunt, et inscriptum ei epigramma habes ap. Pausaniam 5, 10, 4. Cf. idem 1, 11, 8. 1, 29, 8. Secundum Justin. 3, 6 *æquo Marte utrinque discessum*. Similiter Diodorus, 11, 81, 6: τῆς μάχης ἀμφίδοξον λαβούσης τὸ τέλος, συνέβη τούς τε Λακεδαιμονίους ἀμφισβητῆσαι περὶ τῆς

δὲ Ἀθηναῖοι μύριοι ἑξακισχίλιοι· καὶ νικῶσιν Ἀθηναῖοι. (2) Παραταξάμενοι δὲ πάλιν ἐν Οἰνοφύτοις, στρατηγοῦντος αὐτῶν Τολμίδου καὶ Μυρωνίδου, ἐνίκησαν Βοιωτοὺς καὶ κατέσχον Βοιωτίαν.

XIII. Εὐθὺς ἐστράτευσαν ἐπὶ Κύπρον, στρατηγοῦντος αὐτῶν Κίμωνος τοῦ Μιλτιάδου. Ἐνταῦθα λιμῷ συνεσχέθησαν, καὶ Κίμων νοσήσας ἐν Κιτίῳ πόλει τῆς Κύπρου τελευτᾷ. Οἱ δὲ Πέρσαι δρῶντες κεκακωμένους τοὺς Ἀθηναίους, περιφρονήσαντες αὐτῶν ἐπῆλθον ταῖς ναυσίν, καὶ ἀγὼν γίνεται κατὰ θάλατταν, ἐν ᾧ νικῶσιν Ἀθηναῖοι. (2) Καὶ στρατηγὸν αἱροῦνται Καλλίαν τὸν ἐπίκλην Λακκόπλουτον, ἐπεὶ

decim millia, Atheniensium sedecim millia Vicerunt Athenienses. (2) Mox altero prœlio ad Œnophyta, Tolmida et Myronide ducibus, Bœotos debellarunt et Bœotia potiti sunt.

XIII. Statim post hæc Athenienses in Cyprum expeditionem susceperunt, duce Cimone Miltiadis filio. Ibi fame detinebantur, et Cimon ad Citium Cypri oppidum morbo vitam finivit. Persæ vero Athenienses, quos malis pressos videbant, despicientes, classem eorum adorti sunt. Commisso prœlio navali superiores evadunt Athenienses. (2) Tum ducem creant Calliam, qui Laccoplutos sive Fossidives cognominabatur, quod ad Marathonem

---

νίκης καὶ τοὺς Ἀθηναίους. Cf. etiam Plato Menex. p. 242 : ἀμφισβητησίμου δὲ τῆς μάχης γενομένης, διέκρινε τὸ ὕστερον ἔργον· οἱ μὲν γὰρ ᾤχοντο ἀπιόντες, καταλιπόντες οἷς ἐβοήθουν, οἱ δὲ ἡμέτεροι τρίτῃ (sic) ἡμέρᾳ ἐν Οἰνοφύτοις νικήσαντες etc. || — Τολμίδου καὶ Μυρ.]De Tolmide in prœlio ad Œnophyta Atheniensium duce aliunde non constat.

XIII. § 1. Εὐθὺς] Eodem igitur anno quo ad Œnophyta pugnatum est (456), re vera autem septem annis post (449). De expeditione in Cyprum cum Aristodemo facit Thucydides 1, 112; longe aliter de ea exponunt Diodorus 12, 3 et Plutarchus in Cim. 18. || — νοσήσας] Diodor. 12, 4, 6 : συνέβη δὲ καὶ τὸν Κίμωνα περὶ τὴν Κύπρον διατρίβοντα νόσῳ τελευτῆσαι. Plutarch. l. l. 19 : ἀπέθανε δὲ πολιορκῶν Κίτιον νοσήσας, ἔνιοι δέ φασιν ἐκ τραύματος || — Κιτίῳ] Κιτείω cod.

§ 2. τὸν ἐπίκλην] τὸ ἐπίκλιν cod. De cognominis origine vid. Plutarch. Aristid. 5, Schol. Aristoph. Nub. 65, Themistocl. epist. 8, 3, p. 294, Alciphron. epist. 1, 19, Hesychius, Photius et Suidas v. Λακκόπλουτος. Calliam, Hipponici filium, ab Atheniensibus legatum Susa ad Artaxerxem missum esse obiter memorat Herodotus 7, 151. Hæc legatio ab ea de qua nostro loco agitur, non diversa fuisse videtur. Thucydides neque legationis neque pacis istius famigeratæ meminit. Theopompus vidit Athenis pacis conditiones in lapide exaratas, indeque Craterus edidit in Συναγωγῇ ψηφισμάτων (Plutarch. Cim. 13). Porro statuam Calliæ Athenis fuisse testatur Pausanias 1, 8, 2. At pacis tabulas Atheniensium vanitati deberi et mala fraude compositas esse (eo haud dubie tempore quo Antalcidas Lacedæmonius Græcos Asiaticos Persis prodidit), Theopompus (ap. Harpocr. v. Ἀττικοῖς γράμμασι) ex eo collegit, quod pacis conditiones non Atticis, sed recentioribus literis Ionicis scriptæ erant. Nec aliter statuerit Callisthenes (ap. Plutarch. Cim. l. l.), qui οὔ φησι ταῦτα συνθέσθαι τὸν βάρβαρον, ἀλλ' ἔργῳ ποιεῖν διὰ φόβον ἥττης ἐκείνης (ad (Eurymedontem sc.). Secus vero de his sensisse videtur Ephorus, quippe quem Diodorus sequi solet, ac similiter posteriores scriptores in fama vulgi acquieverunt. Ipsam quidem Calliæ legationem non est cur addubitemus, sed non obtinuisse a rege legatus videtur quæ Athenienses postulaverant ac serior ætas jactabat (V Curtius *Gr. Gesch.* tom. 2, p. 169 et 746 not. 60). Subindicatur hoc etiam Demosthenis loco in or. de falsa leg. § 273, p. 428 : Ἅπαντες, εὖ οἶδ', ὅτι τὸν λόγον τοῦτον ἀκηκόατε, Καλλίαν τὸν Ἱππονίκου ταύτην τὴν ὑπὸ πάντων θρυλουμένην εἰρήνην πρεσβεύσαντα, ἵππου μὲν δρόμον ἡμέρας πεζῇ μὴ καταβαίνειν ἐπὶ τὴν θάλατταν βασιλέα, ἐντὸς δὲ τῶν Χελιδονέων καὶ Κυανέων πλοίῳ μακρῷ μὴ πλεῖν, ὅτι δῶρα λαβεῖν ἔδοξε πρεσβεύσας, μικροῦ δεῖν ἀπέκτειναν, ἐν δὲ ταῖς εὐθύναις πεντήκοντ' ἐπράξαντο τάλαντα. — Missa Calliæ mentione, pacis conditiones memorant Lycurgus in Leocrat. § 73, Isocrates in Panegyr. § 118, de pace § 80, in Panathen. § 80, Himerius or. 2, § 29, Aristides in Panathen. p. 249, 266, 277, 325, 329 ed. Dindorf. Post prœlium ad Eurymedontem pacem compositam tradunt Plutarchus, Lycurgus et Himerius, post Cimonis expeditionem in Cyprum, Diodorus et Aristodemus, majore cum veri specie. Ceterum Diodorus 12, 4, 5 narrat primum Megabyzum et Artabazum de pace facienda legatos Athenas misisse, deinde ab ipsis etiam Atheniensibus ad Persas missos esse πρέσβεις αὐτοκράτορας, quorum princeps Callias Hipponici filius. Aristodemus tum in cetera narratione a Diodoro recedit, tum vero Calliam, legationis ducem αὐτοκράτορα, mutavit in στρατηγόν. Idem fieri videmus apud Suidam, ubi hæc : Καλλίας, ὁ Λακκόπλουτος ἐπικληθείς, στρατηγῶν πρὸς Ἀρταξέρξην τοὺς ἐπὶ Κίμωνος τῶν σπονδῶν ἐβεβαίωσεν ὅρους· καθ' ὃν εἰσβαλόντες Λακεδαιμόνιοι, Πλειστοάνακτος τοῦ Παυσανίου βασιλεύοντος, ἐδῃώσαντο τὴν Ἐλευσῖνα καὶ τὸ Θριάσιον πεδίον, ἔτι τῆς πεντηκονταετίας οὔσης, ἥτις ἤρχετο μετὰ τὴν ἐν Πλαταιαῖς μάχην, ἔληγε δὲ εἰς ἅλωσιν Σάμου καὶ ἀρχὴν τῶν Κερκυραϊκῶν. In his vocem στρατηγῶν, in qua offendit Küsterus et quam Bernhardyus vertendam putavit *callide pactus*, confirmari vides loco Aristodemi. Secundum Suidam Callias ἐβεβαίωσεν sive confirmavit rataque habuit quæ pactus jam erat Cimon, ἃ ἔταξεν Κίμων, ut loco supra laudato (c. 11, § 1) Suidas dixit. Hæc ab Aristodemi narratione aliena sunt. Quæ sequuntur καθ' ὃν εἰσβαλόντες, etc., adjecta esse videntur ad definiendum tempus legationis, adeo ut ex vera temporum ratione referenda sit ad an. 446 (v. Thucyd. 1, 114, 3), ex falsa autem chronologia ad an. 453. Hoc quoque ab Aristodemo alienum esse inde colligas quod in sequentibus res ad an. 455 pertinens narratur. Noster itaque pacta illa ad eundem annum quo cladem Persæ passi sunt, i. e., ex mente Aristodemi, ad an. 456 retulerit, quo Calliam archontem fuisse constat. Deinceps Suidas pro vaga illa temporis notatione quæ inest verbis ἔτι τῆς πενταχονταετίας οὔσης, aptius memorasset τὰς σπονδὰς τὰς πενταετεῖς, quæ pertinebant ad annos 451-446. Ceterum attendas velim Suidam in eo rursus cum Aristodemo consentire, quod Sami expugnationem, quæ in an. 439 incidit, cum rebus anni 432 componit. || — ἐσπείσατο] ἐσπήσατο codex. || — Νέσσου] Tanquam terminos quos transgredi Persis non liceret, *Cyaneas* et *Chelidonias* ponunt Demosthenes, Plutarchus, Himerius et Aristides; *Cyaneas* et *Phaselidem* Diodorus et Lycurgus (nisi quod apud utrumque script. codices pro Φασήλιδος habent Φάσιδος); *Phaselidem* et *Halyn* Isocrates de pace § 80 et in Panathen. § 59. Apud Aristodemum *Cyaneæ* et *Nessus*, ab altera vero parte *Phaselis* et *Chelidoniæ* memorantur. Inepta hæc terminorum cumulatio e diversis fontibus congesta esse videtur. Νέσσος apud

θησαυρὸν εὑρὼν ἐν Μαραθῶνι ἀνελόμενος αὐτὸν ἐπλούτησεν. Οὗτος ὁ Καλλίας ἐσπείσατο πρὸς Ἀρταξέρξην καὶ τοὺς λοιποὺς Πέρσας. Ἐγένοντο δὲ αἱ σπονδαὶ (ἐπὶ τοῖσδε) ἐφ' ᾧ ἐντὸς Κυανέων καὶ Νέσσου ποταμοῦ καὶ Φασήλιδος, ἥτις ἐστὶν πόλις Παμφυλίας, καὶ Χελιδονέων μὴ μακροῖς πλοίοις καταπλέωσι Πέρσαι, καὶ ἐντὸς τριῶν ἡμερῶν ὁδὸν, ἣν ἂν ἵππος ἀνύσῃ διωκόμενος, μὴ κατιῶσιν. Καὶ σπονδαὶ οὖν ἐγένοντο τοιαῦται.

thesauro in fossa abdito potitus divitias nactus esset Callias hic cum Artaxerxe ceterisque Persis fœdus pepigit his conditionibus, ut ne intra Cyaneas insulas et Nessum fluvium et Phaselidem Pamphyliæ urbem et Chelidonias insulas navibus longis navigarent, et ne intra trium dierum iter, quod equus cui hostis instat perficere posset, mare versus descenderent. Fœdus igitur tale erat.

XIV. Μετὰ δὲ ταῦτα Ἑλληνικὸς πόλεμος ἐγένετο ἐξ αἰτίας τοιαύτης. Λακεδαιμόνιοι ἀφελόμενοι Φωκέων τὸ ἐν Δελφοῖς ἱερὸν παρέδοσαν Λοκροῖς, καὶ [ὕστερον Ἀθηναῖοι] ἀφελόμενοι αὐτοὺς ἀπέδοσαν πάλιν τοῖς Φωκεῦσιν.

XIV. Post hæc Græcum bellum ortum est hac de causa. Lacedæmonii templum Delphicum Phocensibus ereptum Locris dederunt, *mox vero Athenienses* Locris ademtum Phocensibus reddiderunt.

(2) *

****** ὑποστρεφόντων δὲ τῶν Ἀθηναίων ἀπὸ τῆς μάχης, στρατηγοῦντος αὐτῶν Τολμίδου, καὶ γενομένων κατὰ Κορώνειαν, ἐπιθέμενοι αὐτοῖς ἄφνω Βοιωτοὶ οὖσιν ἀπαρασκεύοις, ἐτρέψαντο αὐτοὺς καὶ

(2) [*Deinde Athenienses contra exules Bœotos profecti et prælio commisso Chæronea urbe politi sunt.*] Post prælium vero Atheniensibus sub Tolmide duce domum redeuntibus, prope Coroneam urbem Bœoti de improviso imparatos aggressi in fugam verterunt et

---

Hesiod. Theog. 341, Theophrast. Hist. Pl. 3, 1, 5, Liv. 45, 29, Iamblich. Vit. Pyth. 28 Ptolem. Geogr. 3,11 vocatur notus Thraciæ fluvius, quem Herodotus, Thucydides, Aristoteles, Strabo, alii Nestum (hodie *Mesto*) dicunt. At quum tota hæc Thraciæ ora inde a Bosporo tum temporis Atheniensibus tributaria esset, haud assequor quanam probabilitate aliquis dixerit permissum Persis esse ut ad Nessum usque in Ægæum mare navibus proveherentur, dum ab altera parte vel a Lycio mari prohiberentur. Itaque vereor ne Nessi nomen corruptum sit. Apud Isocratem pro Cyaneis Halyn fluvium poni vidimus. Haud improbabile est alios terminum etiam longius versus ortum removisse, adeo ut ab omnibus oppidis græcis quæ in meridionali Ponti ora essent, Persæ arcerentur. Fortassis igitur pro Nesso auctor dixerat Hyssum, Trapezuntii agri fluvium, aut Nesin qui in Pontum exit a borea Dioscuriadis et Pisyuntis, ultimarum in hoc tractu coloniarum græcarum. [Hyssi portus in Scylacis codice vocatur ψωρῶν λιμήν, quod nescio an corrigendum sit in φωρῶν λιμήν, *defraudatorum portus*; nomen hoc bene cadit in portum in confiniis situm. Cf. φωρῶν λιμήν, qui in Attica erat juxta Piræeum.] || — τριῶν ἡμερῶν ὁδὸν, ἣν ἂν ἵππος etc.] In his quoque Aristodemus diversa, quæ in fontibus suis legerat, male conflavit. Ceteri scriptores aut triduam peditis viam aut equi cursum diurnum habent; hinc Noster triduum equi iter effinxit. Diodor 12, 4, 5 : τριῶν ἡμερῶν ὁδόν. Demosthenes de fals. leg. § 273 : ἵππου δρόμον ἡμέρας. Eodem modo Plutarch. Cim. 13, 5, Himerius l. l., Aristides tom. 1, p. 277, qui idem p. 250 spatium definivit verbis σταδίους φ'; minus probabiliter σταδίους τ' exputat Plutarchus l. l.

XIV. Λοκροῖς] pro Δελφοῖς fortasse librorum vitio legitur. Deinde post vocem καὶ aliquid excidit. Suppleta sumsi e Thucydide 1, 112, ubi hæc : Λακεδαιμόνιοι δὲ μετὰ ταῦτα τὸν ἱερὸν καλούμενον πόλεμον ἐστράτευσαν, καὶ κρατήσαντες τοῦ ἐν Δελφοῖς ἱεροῦ παρέδοσαν Δελφοῖς· καὶ αὖθις ὕστερον Ἀθηναῖοι, ἀποχωρησάντων αὐτῶν, στρατεύσαντες καὶ κρατήσαντες παρέδοσαν Φωκεῦσιν. Plutarch. Pericl. 21 : Ἐπεὶ γὰρ οἱ Λακεδαιμόνιοι στρατεύσαντες εἰς Δελφοὺς, Φωκέων ἐχόντων τὸ ἱερὸν, Δελφοῖς ἀπέδωκαν, εὐθὺς, ἐκείνων ἀπαλλαγέντων, ὁ Περικλῆς ἐπιστρατεύσας πάλιν εἰσήγαγε τοὺς Φωκέας. Diodorus hujus belli non meminit. Schol. Aristoph. Av. 556 : γεγόνασι δὲ δύο πόλεμοι ἱεροί· πρότερος μὲν Λακεδαιμονίοις πρὸς Φωκεῖς ὑπὲρ Δελφῶν· καὶ κρατήσαντες τοῦ ἱεροῦ Λακεδαιμόνιοι τὴν προμαντείαν παρὰ Δελφῶν ἔλαβον· ὕστερον δὲ (τρίτῳ ἔτει τοῦ πρώτου πολέμου) Ἀθηναίοις πρὸς Λακεδαιμονίους ὑπὲρ Φωκέων· καὶ τὸ ἱερὸν ἀπέδωκαν Φωκεῦσι, καθάπερ καὶ Φιλόχορος ἐν τῷ δ' λέγει. Καλεῖται δὲ ἱερός, ὅτι περὶ τοῦ ἐν Δελφοῖς ἱεροῦ ἐγένετο. Ἱστορεῖ περὶ αὐτοῦ καὶ Θουκυδίδης καὶ Ἐρατοσθένης ἐν τῷ θ' καὶ Θεόπομπος ἐν τῷ κέ. Hinc nonnulla Suidas v. ἱερὸς πόλεμος excerpsit. Verba ὕστερον τρίτῳ ἔτει deberi negligentiæ excerptoris, qui verba Thucydidis 1, 112 : ὕστερον διαλιπόντων ἐτῶν τριῶν perperam huc traxerit, recte monet Clinton in Fast. Hell. tom. 2. p. 315 edit. sec. Theopompi libro vicesimo quinto sermo erat de bello sacro secundo (an. 357-346), quod prioris quoque belli memoriam renovandi occasionem præbuerit. Similiter res habuerit in Callisthene, quem peculiare opus de sacro bello secundo composuisse constat; nullus enim dubito qui pro Ἐρατοσθένης apud scholiastam reponendum sit Καλλισθένης.

§ 2. ** ὑποστρεφόντων, etc.] Nullam codex lacunam ostendit, quamquam complura excidisse patet. Narrato bello sacro, Thucydides 1, 113 ita pergit : καὶ χρόνου ἐγγενομένου μετὰ ταῦτα, Ἀθηναῖοι, Βοιωτῶν τῶν φευγόντων ἐχόντων Ὀρχομενὸν καὶ Χαιρώνειαν καὶ ἄλλ' ἄττα χωρία τῆς Βοιωτίας, ἐστράτευσαν ἑαυτῶν μὲν χιλίοις ὁπλίταις, τῶν δὲ ξυμμάχων ὡς ἑκάστοις ἐπὶ τὰ χωρία ταῦτα πολέμια ὄντα, Τολμίδου τοῦ Τολμαίου στρατηγοῦντος. Καὶ Χαιρώνειαν ἑλόντες ἀπεχώρουν φυλακὴν καταστήσαντες. Πορευομένοις δ' αὐτοῖς ἐν Κορωνείᾳ ἐπιτίθενται οἵ τε ἐκ τῆς Ὀρχομένου φυγάδες καὶ ὅσοι τῆς αὐτῆς γνώμης ἦσαν, καὶ μάχῃ κρατήσαντες τοὺς μὲν διέφθειραν τῶν Ἀθηναίων, τοὺς δὲ ζῶντας ἔλαβον. Καὶ τὴν Βοιωτίαν ἐξέλιπον Ἀθηναῖοι πᾶσαν, σπονδὰς ποιησάμενοι ἐφ' ᾧ τοὺς ἄνδρας κομιοῦνται. Καὶ οἱ φεύγοντες Βοιωτῶν κατελθόντες καὶ οἱ ἄλλοι πάντες αὐτόνομοι πάλιν ἐγένοντο. Cf. Diodor. 12, 6, Plutarch. Pericl. 18 et Agesil. 19, Pausan. 1, 27, 6, Xenoph. Mem. 3, 5, 4, Plato Alcib. I, p. 112, Isocrat. de big. § 28, Lysias c. Simon. § 45. Series rerum docet ex Aristodemi computo Tolmidem in Bœotia pugnasse Ol. 81, 2. 455-54. Diodorus 12, 6, recte rem refert an. 447. Idem vero etiam ad Ol. 81, 2, obiter notat hæc : ἐπὶ δὲ τούτων Τολμίδης περὶ τὴν Βοιωτίαν διέτριβεν. De his quum aliunde

τινας ἐξ αὐτῶν ἐζώγρησαν, οὕστινας, ἀπαιτούντων Ἀθηναίων, οὐ πρότερον ἀπέδοσαν ἢ τὴν Βοιωτίαν ἀπολαβεῖν.

XV. Καὶ μετὰ ταῦτα εὐθὺς Ἀθηναῖοι περιπλεύσαντες τὴν Πελοπόννησον Γύθειον εἷλον· καὶ Τολμίδης χιλίους ἔχων Ἀθηναίους ἐπιλέκτους, διῆλθε τὴν Πελοπόννησον. Καὶ πάλιν Εὔβοιαν ἀποστᾶσαν εἷλον Ἀθηναῖοι. Ἐν δὲ τούτῳ τοῖς Ἕλλησι σπονδαὶ τριακοντούτεις ἐγένοντο. Τῷ τεσσαρεσκαιδεκάτῳ δὲ ἔτει Ἀθηναῖοι Σάμον πολιορκήσαντες εἷλον, στρατηγοῦντος αὐτῶν Περικλέους καὶ Σοφοκλέους. Ἐν δὲ τῷ αὐτῷ ἔτει (οὕτω) λύονται αἱ τῶν λ' ἐτῶν σπονδαὶ καὶ ἐνίσταται ὁ Πελοποννησιακὸς πόλεμος.

XVI. Αἰτίαι δὲ (καὶ) πλείονες φέρονται περὶ τοῦ πολέμου· πρώτη δὲ ἡ κατὰ Περικλέα. Φασὶ γὰρ ὅτι τῶν Ἀθηναίων κατασκευαζόντων τὴν ἐλεφαντίνην Ἀθηνᾶν,

nonnullos eorum vivos ceperunt, quos exposcentibus Atheniensibus non ante reddiderunt quam ipsi Bœotiam ab illis recepissent.

XV. Statim post hæc Athenienses Peloponnesum circumnavigantes Gythium ceperunt, et Tolmides, mille Atheniensium manum delectam secum ducens Peloponnesum pervasit. Porro Eubœam, quæ defecerat, Athenienses recuperarunt. Eo tempore Græci tricennalia fœdera percusserunt. Anno autem fœderum decimo quarto Athenienses Samum obsidione ceperunt sub Pericle et Sophocle ducibus. Eodem anno fœdera tricennalia solvuntur et instat bellum Peloponnesiacum.

XVI. Causæ ejus belli complures perhibentur. Prima ad Periclem pertinet. Etenim quum Athenienses eburneam Minervæ statuam faciendam decrevissent, ejusque

---

non constet, vereor ne assumta sint ex auctore qui eodem quo Aristodemus modo tempora rerum adornaverat. Tolmidem prœlio ad Coroneam cecidisse tradunt Diodorus, Plutarchus et Pausanias; ab Aristodemo hoc propter confusam rerum seriem tradi non potuit.

XV. Μετὰ ταῦτα] Tolmidæ expeditio pertinet ad an. 455. Igitur ex genuino temporum ordine hæc ponenda fuissent ante caput 13 et 14. || — Γύθειον] θυγιον codex. V. Thuc. 1. 108, Diodor. 11, 84, Plutarch. Moral. p. 345, D. Deinde narratio Aristodemi refingenda videatur in hunc modum : Γύθειον εἷλον [στρατηγοῦντος Τολμίδου,] καὶ Περικλῆς χιλίους ἔχων, etc. Nam Tolmidæ mentio ut desideratur in expeditione qua Gythium captum est, sic parum quadrat in verba διῆλθεν τὴν Πελοπόννησον, etc., quum Tolmides nonnisi maritimum tractum vastaverit, de Pericle autem Plutarchus Per. 19, prodat : ἐθαυμάσθη... περιπλεύσας Πελοπόννησον· οὐ γὰρ μόνον ἐπόρθησε τῆς παραλίας πολλὴν, ὡς Τολμίδης πρότερον, ἀλλὰ καὶ πόρρω θαλάττης προελθὼν, etc.. Similiter de Pericle Diodorus 11, 85 dicit : τῆς Πελοποννήσου πολλὴν ἐπόρθησεν. Verba Aristodemi χιλίους ἔχων Ἀθηναίους tum ad Tolmidæ tum ad Periclis expeditionem referri possent, siquidem utrumque mille hoplitis instructum fuisse tradunt Diodor. 11, 84 et Thucyd. 1, 108 et 111. Verumtamen errorem, quo Aristodemi narratio laborat, e fonte antiquo repetendum esse probatur loco Æschinis De fals. leg. § 75 : τὴν Τολμίδου ζηλοῦν στρατηγίαν κελεύων, ὃς χιλίους ἐπιλέκτους ἔχων Ἀθηναίων διὰ μέσης Πελοποννήσου πολεμίας οὔσης ἀδεῶς διεξῄει. || — Σοφοκλέους] Θεμιστοκλέους codex. Fœdus tricennale pactum est ineunte anno 445, exeunte Ol. 83, 3; Samus autem capta est anno exeunte 439, anno fœderis septimo, non vero decimo quarto; at recte Aristodemus quarto et decimo anno (432) fœdus solutum esse dicit, testante Thucydide 1, 87, 6 : ἡ δὲ διαγνώμη αὕτη τῆς ἐκκλησίας τοῦ τὰς σπονδὰς λελύσθαι ἐγένετο ἐν τῷ τετάρτῳ ἔτει καὶ δεκάτῳ τῶν τριακοντουτίδων σπονδῶν προκεχωρηκυιῶν, αἳ ἐγένοντο μετὰ τὰ Εὐβοϊκά. Cf. idem 1, 24, 3. Vides in his falsam veramque chronologiam ab Aristodemo conflatam esse.

XVI. § 1. τεχνίτην... ἁλόντος] τειχνήτην... ἁλῶντος codex. De hac belli Peloponnesiaci causa ita Diodorus 12, 39 : Τὸ τῆς Ἀθηνᾶς ἄγαλμα Φειδίας μὲν κατεσκεύαζε, Περικλῆς δὲ ὁ Ξανθίππου καθισταμένος ἦν ἐπιμελητής· τῶν δὲ συνεργασαμένων τῷ Φειδίᾳ τινες, διενεχθέντες (διαχθέντες vel ἐναχθέντες vel fortasse διεναχθέντες, *seducti* et *incitati*, legerim; διενεχθέντες αὐτῷ καὶ πεισθέντες proposuit Sauppius) ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν τοῦ Περικλέους ἐκάθισαν ἐπὶ τὸν τῶν ιβ' θεῶν βωμόν· διὰ τὸ παράδοξον δὲ προσκαλούμενοι ἔφασαν πολλὰ τῶν ἱερῶν χρημάτων ἔχοντα Φειδίαν δείξειν, ἐπισταμένου καὶ συνεργοῦντος τοῦ ἐπιμελητοῦ Περικλέους· διόπερ ἐκκλησίας συνελθούσης περὶ τούτων, οἱ μὲν ἐχθροὶ τοῦ Περικλέους ἔπεισαν τὸν δῆμον συλλαβεῖν τὸν Φειδίαν, [καὶ ἁλόντος αὐτοῦ, suppleverim] καὶ αὐτοῦ τοῦ Περικλέους κατηγόρουν ἱεροσυλίαν. Suidas : Φειδίας ἀγαλματοποιός, ὃς [τὴν τῆς] ἐλεφαντίνης Ἀθηνᾶς εἰκόνα ἐποίησε, Περικλῆς δὲ ἐπὶ τοῖς ἀναλώμασι ταχθεὶς ἐνοσφίσατο πεντήκοντα τάλαντα (tot sc. talenta in aureum statuæ ornatum insumta sunt sec. Diodor. 12, 40; 44 talenta sec. Philochor., 40 sec. Thuc. 2, 13), καὶ ἵνα μὴ δῷ τὰς εὐθύνας πόλεμον ἐκίνησε. Plutarchus Pericl. 31 Phidiam narrat furti quidem convinci non potuisse, sed propterea quod suam ipsius imaginem et Periclis in scuto Minervæ exsculpsisset, in carcerem abductum esse, ibique decessisse vel morbo vel dato veneno. Aliam de Phidia narrationem e Philochoro habes in scholio ad Aristoph. Pac. 605, quod quomodo disponendum sit, primus nuper docuit Sauppius in *Nachrichten der Gesellschaft der Wiss. zu Gœttingen*, 1867, p. 175. In Philochori fragmentis (tom. 1, p. 100, n. 97) exhibendum erat hunc in modum : Φειδίας. Φιλόχορος ἐπὶ Θεοδώρου (Ol. 85, 3. 438; Πυθοδώρου codd.; em. Palmer) ἄρχοντος ταῦτά φησι· « Καὶ τὸ ἄγαλμα τὸ χρυσοῦν τῆς Ἀθηνᾶς ἐστάθη εἰς τὸν νεὼν τὸν μέγαν, ἔχον χρυσίου σταθμὸν ταλάντων μδ', Περικλέους ἐπιστατοῦντος, Φειδίου δὲ ποιήσαντος. Καὶ Φειδίας ὁ ποιήσας, δόξας παραλογίζεσθαι τὸν ἐλέφαντα τὸν (deb. τὸ χρυσίον τὸ) εἰς τὰς φολίδας, ἐκρίθη. Καὶ φυγὼν εἰς Ἦλιν ἐργολαβῆσαι τὸ ἄγαλμα τοῦ Διὸς τοῦ ἐν Ὀλυμπίᾳ λέγεται, τοῦτο δὲ ἐξεργασάμενος ἀποθανεῖν ὑπὸ Ἠλείων ἐπὶ Πυθοδώρου (Σκυθοδ. codd.; em. Palm.; Ol. 87, 1. 432), ὅς ἐστιν ἀπὸ τούτου ἕβδομος.» [ἐφ οὗ] περὶ Μεγαρέων εἰπὼν (sc. Φιλόχορός φησιν) ὅτι « καὶ αὐτοὶ κατεβόων Ἀθηναίων παρὰ Λακεδαιμονίοις, ἀδίκως λέγοντες εἴργεσθαι ἀγορᾶς καὶ λιμένων τῶν παρ' Ἀθηναίοις· οἱ γὰρ Ἀθηναῖοι ταῦτα ἐψηφίσαντο, Περικλέους εἰπόντος, τὴν γῆν αὐτοὺς αἰτιώμενοι τὴν ἱερὰν τοῖς θεοῖς ἐπεργάζεσθαι (ἀπεργ. codd.; em. Sauppius.) » — Aliud scholion : Λέγουσι δέ τινες ὡς, Φειδίου τοῦ ἀγαλματοποιοῦ δόξαντος παραλογίζεσθαι τὴν πόλιν καὶ φυγαδευθέντος, ὁ Περικλῆς, φοβηθεὶς διὰ τὸ ἐπιστῆσαι τῇ κατασκευῇ τοῦ ἀγάλματος καὶ συνεγνωκέναι τῇ κλοπῇ, ἔγραψε τὸ κατὰ Μεγαρέων πινάκιον, καὶ τὸν πόλεμον ἐπήνεγκεν, ἵνα ἀπησχολημένοις Ἀθηναίοις εἰς τὸν πόλεμον μὴ δῷ τὰς εὐθύνας, ἐγκαλέσας Μεγαρεῦσιν ὡς τὴν ἱερὰν ὀργάδα ταῖν θεαῖν ἐργασαμένοις. Ἄλογος δὲ φαίνεται ἡ κατὰ Περικλέους

καὶ ἀποδειξάντων ἐργεπιστάτην τὸν Περικλέα, τεχνίτην δὲ Φειδίαν, ἁλόντος τοῦ Φειδίου ἐπὶ νοσφισμῷ, εὐλαβηθεὶς ὁ Περικλῆς μὴ καὶ αὐτὸς εὐθύνας ἀπαιτηθῇ, βουλόμενος ἐκκλῖναι τὰς κρίσεις ἐπολιτεύσατο τὸν πόλεμον τοῦτον, γράψας τὸ κατὰ Μεγαρέων ψήφισμα. (2) Διαπιστοῦται δὲ ταῦτα καὶ ὁ τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας ποιητὴς λέγων οὕτως·

Ω λιπερνῆτες γεωργοί, τἀμὰ δὴ ξυνίετε
ῥήματ', εἰ βούλεσθ' ἀκοῦσαι τήνδ' ὅπως ἀπώλετο.
Πρῶτα μὲν γὰρ ἦρξεν ἄτης Φειδίας πράξας κακῶς·
εἶτα Περικλέης φοβηθεὶς μὴ μετάσχοι τῆς τύχης,
τὰς φύσεις ὑμῶν δεδοικὼς καὶ τὸν αὐθάδη τρόπον,
ἐμβαλὼν σπινθῆρα μικρὸν Μεγαρικοῦ ψηφίσματος

operis curatorem Periclem, artificem vero Phidiam constituissent, Phidias autem peculatus convictus esset, Periclem ferunt, metuentem ne ipse quoque rationes reddere cogeretur, judicii avertendi causa bellum machinatum esse eo quod illud de Megarensibus decretum scriberet. (2) Fidem horum facit etiam veteris comœdiæ poeta, qui ita habet (*Aristoph. in Pac. vs.* 603 *sqq*):

O miseri agricolæ, mea jam percipite
verba, si voltis audire quomodo hæc perierit.
Initium scilicet perniciei fuit Phidias mala fortuna usus,
deinde Pericles, metuens ne particeps ejusdem sortis fieret,
quia formidabat indolem vestram præfractumque ingenium, injecta parva scintilla Megarici decreti

---

ὑπόνοια, ἑπτὰ ἔτεσι πρότερον τῆς τοῦ πολέμου ἀρχῆς τῶν περὶ Φειδίαν γενομένων. Ὁ Φειδίας, ὡς Φιλόχορός φησιν, ἐπὶ Θεοδώρου (Πυθοδώρου cod., em. Palm.) ἄρχοντος τὸ ἄγαλμα τῆς Ἀθηνᾶς κατασκευάσας ὑφείλετο τὸ χρυσίον ἐκ τῶν δρακόντων τῆς χρυσελεφαντίνης Ἀθηνᾶς, ἐφ' ᾧ καταγνωσθεὶς ἐζημιώθη φυγῇ· γενόμενος δὲ εἰς Ἦλιν καὶ ἐργολαβήσας παρὰ τῶν Ἠλείων τὸ ἄγαλμα τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου καὶ καταγνωσθεὶς ὑπ' αὐτῶν ὡς νοσφισάμενος ἀνῃρέθη. — In his certum est duos afferri Philochori locos, alterum de Phidia, alterum de Periclis decreto Megarico. Minus liquet ubinam quærenda sit horum fragmentorum compages. Sauppius primum fragmentum pertinere censet usque ad verba ἀποθανεῖν ὑπὸ Ἠλείων, adeo ut annus quo necatus sit Phidias, non indicetur. Hoc si probaveris, legendum certe fuerit: ἐπὶ δὲ Πυθοδώρου, ut transitus ad alterum fragmentum aliquo modo significetur. Ego cum ceteris viris doctis verba ἐπὶ Πυθοδώρου... ἕβδομος cum antecedentibus junxerim, deinde vero insertis verbis ἐφ' οὗ transitum ad sequentia parandum esse suspicor. Quemadmodum Philochorus fabulam de Phidiæ furto et morte servavit, sic etiam quæ de tempore mortis cum initiis belli Peloponnesiaci componendo perhibebantur, servare potuit, eo tantum a vulgari fama recedens, quod quæ Athenis fieri non potuisse intelligebat, ea in Elide accidisse statuit. Ceterum de Phidia apud Eleos capitis condemnato cf. Anonymus rhetor in *Notices et Extraits des mss.* tom. 14, p. 183 et in not. ad Schol. Aristoph. Av. 605 ed. Dübner., et Seneca Controv. 8, 2, et recte hæc dijudicans Sauppius l. l. p. 178. — Igitur quæ in comico poeta mendax Mercurius de Phidia et Pericle finxit, ea quamvis apud ipsum Aristophanem Trygæus et chorus tanquam novum quiddam et inauditum plane mirentur, nihilominus historicorum vulgus inde ab Ephoro in historiam ita traduxit, ut res sex septemve annorum spatio separatas conjungerent. Miræ hujus confusionis origo aperte repetenda est ex ista chronologiarum mixtione per totam historiam Atticam obvia, qua res septem annorum divortio sejunctæ componuntur et passim etiam causali quodam nexu inter se junguntur. Sic Sami expugnationem (an. 439) et fœderis solutionem (an. 432, Pythodoro arch.) eidem anno vindicatas esse modo vidimus. Jam consentaneum est etiam archontes horum annorum 439 et 432 confundi, atque Pythodorum archontem adscribi potuisse rebus anni 439. Ex hoc autem errore deinceps nasci potuit alius, quo duo Pythodori, alter an. 439, alter an. 432, distinguerentur. Id ipsum in Scholiis Arist. accidisse suspicari licet propterea quod quæ de Phidia Minervæ artifice narrantur, ad *Pythodori* annum referuntur, inter hunc vero et alterum Pythodorum anni 432 archontem *septem anni* intercedere perhibentur, adeo ut prior Pythodorus ad annum 439 pertineat. Eodem facit quod in Eusebii Chronico Arm. istud: *Phidias Minervæ signum eburneum fecit* anno 439 (Ol. 85, 2) adscriptum sit tum in Maii tum in Aucheri editionibus. At conciliari cum his nequeunt verba scholii: ἐπὶ Πυθοδώρου (an. 432) ὅς ἐστιν ἀπὸ τούτου (ab altero Pythodoro) ἕβδομος, ubi reliqua scholiorum ratio flagitaret: ὄγδοος. Jam vero quum a Pythodoro septimus sit Θεόδωρος (sec. Diodor. 12, 31 et Schol. Ar. Acharn. 67), archon anni 438, hujus nomen in scholium inferendum esse conjecit Palmerius. Quam conjecturam, licet dubitationi obnoxiam, tanto avidius arripueris, quum altera ratio errorem Philochori involvat, quem præjudicata de ejus scriptoris auctoritate opinio ægre admiserit.

§ 2. Διαπιστοῦται δὲ ταῦτα, etc.] Apud Diodorum 12,40, 6 hæc ita habent: Μέμνηται δὲ τούτων καὶ Ἀριστοφάνης ὁ τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας ποιητής, γεγονὼς κατὰ τὴν τοῦ Περικλέους ἡλικίαν, ἐν τοῖσδε τοῖς τετραμέτροις·

ὦ λιπερνῆτες γεωργοί, τἀμά τις ξυνιέτω
ῥήματ', εἰ βούλεσθ' ἀκοῦσαι etc. usque ad τούς τ' ἐνθάδε.

Καὶ πάλιν ἐν ἄλλοις Εὔπολις ὁ ποιητής·
[Immo idem Aristophanes in Acharn. 524).

Περικλέης οὐλύμπιος
ἤστραπτεν, ἐβρόντα, συνεκύκα τὴν Ἑλλάδα.

[Insere: Καὶ πάλιν ἐν Δήμοις Εὔπολις ὁ ποιητής·]

Πειθώ τις ἐπεκάθιζεν ἐπὶ τοῖς χείλεσιν·
οὕτως ἐκήλει, καὶ μόνος τῶν ῥητόρων
τὸ κέντρον ἐγκατέλειπε τοῖς ἀκροωμένοις.

Αἰτίαι μὲν οὖν τοῦ Πελοποννησιακοῦ πολέμου τοιαῦταί τινες ὑπῆρξαν, ὡς Ἔφορος ἀνέγραφε. Postremos versus tres e Demis Eupolis petitos esse aliunde constat (V. Comic. Fragm. p. 162 ed. Didot). Poetæ hujus mentio librariorum, ut videtur, culpa in alienum locum transmigravit, ubi fortassis illud ἐν ἄλλοις ortum ex ἐν Δήμοις. Aristodemus Eupolis versus non apposuit, ex Acharnensibus vero plura quam Diodorus exhibet. E fonte communi alia Aristodemus, alia Diodorus selegisse videtur. || — ὦ λιπερνῆτες] sic Diodorus; ὠπερθητες, adscripta litera ν supra θ, codex Aristodemi. In nostris Aristophanis codd., ex sequioris ætatis recensione, legitur: ὦ σοφώτατοι γεωργοί. || — δὴ ξυνίετε] δή συ-

ἐξεφύσησεν τοσοῦτον πόλεμον ὥστ' ἐκ τοῦ καπνοῦ
πάντας Ἕλληνας δακρῦσαι τούς τ' ἐκεῖ τούς τ' ἐνθάδε.

(3) Καὶ πάλιν ὑποβάς·

Πόρνην δὲ Σιμαίθαν ἰόντες Μεγάραδε
νεανίαι κλέπτουσι μεθυσοκότταβοι,
κᾆθ' οἱ Μεγαρῆς ὀδύναις πεφυσιγγωμένοι
ἀντεξέκλεψαν Ἀσπασίας πόρνας δύο.
Ἐνθένδ' ὁ πόλεμος ἐμφανῶς κατερράγη
Ἕλλησι πᾶσιν ἐκ τριῶν λαικαστριῶν.
Ἐνθένδε μέντοι Περικλέης οὑλύμπιος
ἤστραπτ', ἐβρόντα, συνεκύκα τὴν Ἑλλάδα,
ἐτίθει νόμους ὥσπερ σκόλια γεγραμμένους,
ὡς χρὴ Μεγαρέας [μήτε γῇ] μήτ' ἐν ἀγορᾷ
[μήτ' ἐν θαλάττῃ] μήτ' ἐν ἠπείρῳ μένειν.

excitavit tantum bellum ut præ fumo
omnes Græci lacrimarent, quique illic quique hic.

(3) Et iterum inferius (*Acharn. vs.* 524 *sqq.*) :

Sed Simætham meretricem profecti Megara
adolescentes quidam clam rapiunt ebrii;
deinde autem Megarenses dolore exacerbati
duas contra surripiunt meretrices Aspasiæ,
et inde bellum palam erupit
Græcis universis tria propter scorta.
Deinde vero Pericles ille Olympius
fulminabat, tonabat, conturbabat Græciam,
ferebat leges scoliorum ad exemplum scriptas,
ut Megarensibus neque in regione neque in foro Attico,
neque in mari neque in continente liceret manere.

(4) Φασὶ δὲ ὅτι, τοῦ Περικλέους σκεπτομένου περὶ τῆς ἀποδόσεως τῶν λόγων ὑπὲρ τῆς ἐργεπιστασίας, Ἀλκιβιάδης ὁ Κλεινίου, ἐπιτροπευόμενος ὑπ' αὐτοῦ, εἶπεν· « Μὴ σκέπτου πῶς ἀποδῷς τοὺς λόγους Ἀθηναίοις, ἀλλὰ πῶς μὴ ἀποδῷς. »

(4) Pericle perpendente quomodo rationes administratæ operæ Phidianæ redderet, Alcibiades Cliniæ filius tutori suo dixisse fertur : « Ne tu dispicias quomodo reddas Atheniensibus rationes, sed quomodo non reddas. »

XVII. Δευτέρα δὲ αἰτία φέρεται Κερκυραίων καὶ Ἐπιδαμνίων τοιαύτη. Ἐπίδαμνος ἦν πόλις Κερκυραίων· ἄποικος δὲ ἡ Κέρκυρα Κορινθίων. Πλημμελούμενοι οὖν κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν καὶ ὑπερηφανευόμενοι ὑπὸ τῶν Κερκυραίων οἱ Ἐπιδάμνιοι, προσποιησάμενοι συμμάχους τοὺς Κορινθίους ὡς μητροπολίτας, ἐστράτευσαν ἐπὶ Κέρκυραν καὶ ἐπολέμουν. (2) Πιεζόμενοι δὲ Κερκυραῖοι τῷ πολέμῳ ἔπεμψαν περὶ συμμαχίας πρὸς Ἀθηναίους, ἔχοντες πολὺ ναυτικόν. Ὁμοίως δὲ καὶ οἱ Κορίνθιοι ἔπεμψαν πρὸς Ἀθηναίους, ἀξιοῦντες ἑαυτοῖς καὶ μὴ τοῖς Κερκυραίοις βοηθεῖν αὐτούς. Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι εἵλοντο μᾶλλον βοηθεῖν τοῖς Κερκυραίοις, καὶ ἐναυμάχησαν τοῖς Κορινθίοις οὖσιν ἐνσπόνδοις, καὶ διὰ τοῦτο αἱ σπονδαὶ ἐλύθησαν.

XVII. Altera belli causa a Corcyræorum et Epidamniorum rebus repetitur hunc in modum. Epidamnus erat urbs Corcyræorum, Corcyra vero Corinthiorum colonia. Epidamnii igitur illo tempore a Corcyræis læsi et susque deque habiti cum Corinthiis, quos, utpote coloniæ auctores, socios sibi adjunxerant, contra Corcyram bellum moverunt. (2) Quo pressi Corcyræi legatos societatis ineundæ causa ad Athenienses miserunt, classe valde pollentes. Similiter vero Corinthii quoque ad Athenienses miserunt petentes ut ipsis, non vero Corcyræis, auxiliarentur. Athenienses autem Corcyræis auxilio venire satius duxerunt, et prœlium navale cum Corinthiis quantumvis fœdere junctis commiserunt. Quo facto fœdus solutum est.

XVIII. Τρίτη αἰτία φέρεται τοιαύτη. Ποτίδαια πόλις ἄποικος Κορινθίων ἦν ἐπὶ Θράκης. Ἐπὶ ταύτης ἔπεμψαν Ἀθηναῖοι βουλόμενοι παραλαβεῖν αὐτήν. Οἱ δὲ Ποτιδαιᾶται προσέθεντο τοῖς Κορινθίοις, καὶ διὰ

XVIII. Tertia belli causa hujusmodi fuisse fertur. Potidæa urbs erat Corinthiorum colonia ad Thraciam sita. Contra hanc Athenienses emiserunt qui ea potirentur. Potidæatæ autem Corinthios sibi adjunxerunt,

---

νίετε codex, τις ξυνιέτω Diodor., quod præfert Sauppius. || — ῥήματ' εἰ βούλεσθ'] ῥηιμάτια βούλοισθ' cod. || — πρῶτα] πρῶτον codex, contra metrum, siquidem sequentia sana sunt, neque fuisse conjeceris πρῶτον ἐνετάραξεν αὐτὴν sive tale quid. || — ἦρξεν ἄτης] e Seidleri conjectura (cf. πρώταρχος ἄτη ap. Æschyl. Agam. 1165); ἦρξατ' αὐτῆς codex Aristodemi; αὐτῆς ἦρξεν Diodorus et Aristophanis codd., quorum loco παντὸς ἦρξε proposuit Sauppius l. l. Nescio an servari possit αυτης, si scripseris ἦρξ' ἀϋτῆς, *primus bellici clamoris auctor fuit* — τὸν αὐθάδη] τὸν αὐτοδάξ codd. Aristophanis, quod audacius dictum jam pridem quidam in αὐθάδη mutasse videntur. Ceterum Diodorus hunc versum omisit. Qui deinceps in nostro Aristophane sequitur versus : πρὶν παθεῖν τι δεινὸν αὐτὸς ἐξέφλεξε τὴν πόλιν, neque apud Diodorum neque apud Aristodemum legitur, neque a poeta scriptus esse mihi videtur. || — ὥστ' ἐκ τοῦ κάπνου] ὥστε τῷ κάπνῳ Diodorus et codd. Aristoph.; Aristodemi scriptura præstare videtur.

§ 3. ὑποβὰς] Vox parum apta, quum sequentia ex alia fabula petita sint. Fort. temere assumta ex auctore, qui alia quædam e Pace fab. subjunxerat. || — πόρνην δὲ Σιμαίθαν ἰόντες] πόρνην ἐς μέθην ἰοῦσαν μεγαρίδα codex. || — ἀντεξέκλεψαν] ἀντέκλεψαν cod. || — πόρνας δύο] πόρνας β' codex; πόρνας δύο habet etiam Plutarchus (qui in Pericle 30 priores versus quattuor hujus loci exhibet) et Aristophanis codex Ravennas; vulgo πόρνα δύο præter necessitatem. || — ἐνθένδ' ὁ πόλεμος ἐμφανῶς κατερράγη] Præferendum hoc vulgatæ : κἀντεῦθεν ἀρχὴ τοῦ πολέμου κατέρράγη. || — λαικαστριῶν] δεκαστριῶν codex. In ultimis versibus quæ uncis inclusi, ea in codice omissa sunt.

§ 4. Alcibiadis dictum paucis memorat Plutarch. in Alcib. c. 7 et in Apophthegm. c. 7. Apud Diodorum 12, 38,2 hæc Alcibiades Pericli dixisse fertur nescio quomodo rationes redderet de pecuniis e communi Græcorum contributione coactis, quarum partem in privatos usus expenderat.

XVII. Cf. Thucyd. 1, 24 sqq., Diodor. 12, 30, Plutarch. Pericl. 29. || — ἄποικος δὲ ἡ] Κερκυραίων ἄποικος, ἡ δὲ Κέρκυρα, etc.? || — ἔχοντες πολὺ ναυτικὸν] fort. leg. ἔχοντας. Ceterum de Corcyræorum copiis navalibus v. Thucyd. 1, 25, 4.

XVIII. Ποτίδαια] Πολιτίδαια codex. De re v. Thucyd. 1, 56-65, 70 et Diodor. 12, 34 37, 46.

τοῦτο μάχη ἐγένετο Ἀθηναίων καὶ Κορινθίων, καὶ ἐξεπολιόρκησαν οἱ Ἀθηναῖοι.

XIX. Τετάρτη αἰτία φέρεται ἡ καὶ ἀληθεστάτη. Οἱ Λακεδαιμόνιοι ὁρῶντες αὐξανομένους τοὺς Ἀθηναίους καὶ ναυσὶ καὶ χρήμασι καὶ ξυμμάχοις.....

atque sic res ad prœlium inter Athenienses et Corinthios devenit, urbemque obsidentes Athenienses expugnarunt.

XIX. Quarta denique belli causa eaque verissima hæc perhibetur. Lacedæmonii videntes viribus Athenienses augeri et classe et opibus et sociis.....

XIX. Cf. Thucyd. 1, 23, 6: Τὴν μὲν ἀληθεστάτην πρόφασιν, ἀφανεστάτην δὲ λόγῳ, τοὺς Ἀθηναίους ἡγοῦμαι μεγάλους γιγνομένους καὶ φόβον παρέχοντας Λακεδαιμονίοις ἀναγκάσαι ἐς τὸ πολεμεῖν.

EUSEBIUS.

ΕΚ ΤΩΝ ΕΥΣΕΒΙΟΥ ΒΙΒΛΙΟΥ Θ'. ΠΟΛΙΟΡΚΙΑ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ ΥΠΟ ΣΚΥΘΩΝ.

Οἱ δὲ Θεσσαλονικέες οὔτε ἐν τῷ τοιούτῳ ἀδρανέες εὑρέθησαν, ἀλλὰ τοῖσι ἑτοίμοισι εὑρισκομένοισι ὁπλισάμενοι, συστάντες τούς τε βιωμένους ἐσθέειν ἀπέρξαν, καὶ ἐν τῇ ταραχῇ αὐτῇ τῶν βαρβάρων τινας συναρπάζουσιν· τὸ δὴ πολλοῖς τῶν ἀπὸ τῆς πόλιος ἐζωγρημένοις πρόφασιν τῆς ἀνακομιδῆς παρεχόμενον· οἱ γὰρ δὴ βάρβαροι ὑπὲρ τοῦ κομίσασθαι τοὺς σφετέρους, πολλοὺς τῶν εἶχον λαβόντες ἀπέδοσαν· οὔτ' ὅτε ἦσαν φθάντες οἱ βάρβαροι ὥστε τῇ σφετέρῃ στρατιῇ πᾶσαν τὴν πόλιν περιστοιχήσασθαι, (καὶ) οἱ ἀνὰ τὴν πόλιν οὐδὲν ὑπὸ τοῦ ἀπροσδοκήτου ἀμβλυνθέντες οὐδὲ....

* * * * * * *

(2).... τὴν ὄψιν αὐτὴν τοῦ πολέμου, οὔτε τῶν ἀντιπολέμων ἀπορρηθῆναι, καὶ ἐς τὰ ἀρήια, τοῖς ἐν τοῖς παιδηίοις ἀθύρμασιν ἠρίστευεν, ἑωυτῷ παρεούσης εὐστοχίης, καὶ τοξεύσαντα οὐχ ἁμαρτεῖν, κατὰ δὲ κτεῖναι

EX EUSEBII HISTORIARUM LIBRO NONO THESSALONICA A SCYTHIS OBSESSA.

..... Nec in tali rerum discrimine Thessalonicenses ignavos se ostenderunt, sed armis quæ in promptu erant instructi unitis viribus hostem vi irrumpere studentem arcuerunt, in eoque tumultu barbaros nonnullos corripuerunt. Quod quidem multis oppidanis, qui in hostis potestatem venerant, redeundi occasionem præbuit; nam barbari ut suos recuperarent, haud paucos eorum, quos ipsi ceperant, reddiderunt. Neque quando barbari urbem universam exercitu suo cinxerunt, cives re improvisa nihil hebetati nec.....

[*Excidit unum, ut videtur, folium.*]

* * * * * * *

(2) .... *Neque* ipsius belli adspectu neque adversariorum interdictum esse, et quum ad bellica, quibus in puerilibus ludis excellebat, præsto ipsi esset eximia in destinandis ictibus dexteritas, etiam sagittantem a scopo haud

---

Primum Eusebii fragmentum exstat in cod. Paris. 607 fol. 103 vs., inde a versu vicesimo usque ad finem paginæ, alterum implet ejusdem codicis folium 17. Scribam quæ scripserit haud satis intellexisse proditur verbis sæpe corruptis aut male junctis separatisve nec non omissis accentibus. Secundum fragmentum num item ad Thessalonices obsidionem referendum sit nec ne, ex ipsa narratione non patet; attamen de Macedoniæ urbe sermonem esse, ex verbis τάδε δὲ παρά γε Μακεδόνων αὐτῶν οὐκ ἤκουσα (§ 7) colligas. Liber nonus fuerit operis ultimus, adeo ut Herodoteas Musas Eusebius non modo dialecto ionica, sed librorum quoque numero imitatus sit. Thessalonices obsidiones, quæ in historiis ad Cari imp. usque mortem (283 p. C.) deductis narrari potuerint, duas novimus. De priore, quæ anno 253 vel paulo post sub Valeriano imperatore accidit, ita habet Zosimus 1, 29: Παρελθὼν δὲ Βαλεριανὸς κοινῇ γνώμῃ πρὸς τὴν τῶν ὅλων ἀρχὴν, σπουδὴν ἐποιεῖτο τὰ πράγματα εὖ διαθεῖναι. Σκυθῶν (i. e. Gothorum) δὲ ἐξ ἠθῶν ἀναστάντων καὶ Μαρκομαννῶν πρὸς τούτοις ἐξ ἐφόδου τὰ πρόσοικα τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ χωρία λεηλατούντων, εἰς ἔσχατον μὲν ἡ Θεσσαλονίκη περιέστη κινδύνου, μόλις δὲ καὶ σὺν πόνῳ πολλῷ τῆς πολιορκίας λυθείσης, ταραχαῖς ἡ Ἑλλὰς ἐξετάζετο πᾶσα. Cf. Zonaras 15, 23: Οἵ τε γὰρ Σκύθαι τὸν Ἴστρον διαβάντες καὶ αὖθις τὴν Θρᾳκῴαν χώραν ἠνδραποδίσαντο, καὶ πόλιν περιφανῆ τὴν Θεσσαλονίκην ἐπολιόρκησαν μὲν, οὐ μέντοι καὶ εἷλον. Non ita multo post, regnante Claudio II (268-270 p. C.), Scythæ eorumque socii e Tyra fluvio magna cum classe profecti, postquam Tomos et Marcianopolim et Cyzicum frustra tentaverant, παραπλεύσαντες τὸν Ἑλλήσποντον ἄχρι τε τοῦ Ἄθω παρενεχθέντες κἀκεῖσε τῶν πλοίων ἐπιμέλειαν ποιησάμενοι, Κασάνδρειαν καὶ Θεσσαλονίκην ἐπολιόρκουν· μηχανὰς δὲ τοῖς τείχεσι προσαγαγόντες καὶ παρὰ βραχὺ τοῦ ταύτας ἑλεῖν ἐλθόντες, ἐπειδὴ τὸν βασιλέα (Claudium) προσάγειν ἐπύθοντο, εἰς τὴν μεσόγειαν ἀναβάντες, τὰ περὶ Δοβῆρον καὶ Πελαγονίαν ἐληίζοντο πάντα χωρία. Hæc Zosimus 1, 43. Cf. Trebellius Pollio in Claudio (c. 9): *Pugnatum apud Thessalonicenses, quos Claudio absente obsederant barbari.* Zonaras 12, 26 Scythas Thessalonicen obsidentes repulsos esse ait. Fragmentum Eusebii utrum ad hanc an ad priorem illam urbis obsidionem referendum sit, non liquet.

§ 1. ἐσθέειν] εσθειν codex. Verbum βιάζομαι infinitivo junctum habes apud Thucydidem 4, 29 et 7, 79. || — ἀπέρξαν] απηρξαν codex. Fortasse Eusebius scripsit ἀπεῖρξαν. Sic in Herodoto 5,22 omnes codices habent ἐξεῖργον; attamen longe majorem exemplorum numerum omissionem augmenti commendare monet Dindorfius de dialecto Herodoti p. XXII. || — ταραχῇ] ταρατῇ cod. || — πολλοῖς] πολλαῖς cod. || — πόλιος] πόλεως cod. || — ἐζωγρημένοις vel fort. ἐξωρμημένοις] εξω..ημενοις codex, non vero ἔξω κειμένοισι, ut in Minæ apographo. || — παρεχόμενον· οἱ γὰρ] παρεχομενοι γαρ cod. || — εἶχον] sic codex, non vero εἶδον, quod Minas legit. Mox απεδωσαν cod. || — οὔτ' ὅτε] οὐχ ὅτε codex. Ceterum si οὔτ' ὅτε recte habet, in seqq. abundare videtur καί.

§ 2. ἀντιπολέμων] ἀντιπολεμίων codex. Vid. Steph. Thes. s. v. || — ἠρίστευε] ευεισκεε cod. || — κτεῖναι] τειναι cod. || — ἐξαιρεομένου] εξειουμενου codex, ita ut εξει in fine versus positum sit. || — πολεμίους] πολεμουσ cod.

ἄνδρα πολέμιον, καὶ ἐπὶ τῷ ἔργῳ τούτῳ μεγαλοφρονεόμενον προσθεῖναι καὶ δεύτερον· τῷ γὰρ βεβλημένῳ τῶν πολεμίων τινὸς παραστάντος καὶ τὸ βέλος ἐξαιρεομένου, τοξεῦσαι αὖτις, καὶ τυχόντα ἐπὶ τῷ προτέρῳ καὶ τοῦτον κατακτεῖναι. (3) Τοῦτο ἰδομένους τοῦ παιδὸς τὸ ἔργον τοὺς μὲν πολεμίους θώματι ἐνέχεσθαι μυρίῳ, τοὺς δὲ πολιήτας, καὶ ἐπὶ μέζον αὐτοῦ τῇ προθυμίῃ προερχομένου, ἐπισχεῖν καὶ ἀναρπάσαι μιν, φόβῳ σχομένους μή τινι ἄρα παλινκότῳ ἐπὶ παραδόξοις οὕτω ἐκ φθόνου δαίμονος ἐγκυρήσῃ. Καὶ ταῦτα μὲν δὴ οὕτως ἐγίνετο. (4) Πρὸς δὲ τὰ ἐπιφερόμενα ἐκ τῶν μηχανημάτων (καὶ) πολλὰ ἀντιτεχνησαμένων τῶν ἀπὸ τοῦ τείχεος, τὰ μάλιστα λόγου ἄξια καὶ ἀφηγήσιος ἐπυθόμην γενέσθαι τούτοισι, ταῦτα σημανέω. Τῇ μὲν ὦν ἀπὸ τῶν πυρφόρων βελέων ἐλπιζομένῃ ὠφελίῃ κατὰ πάντων ὁμοίως τῶν μηχανημάτων ἐχρέοντο· τὰ δὲ πυρφόρα ταῦτα βέλεα ἦν τοιάδε. (5) Ἀντὶ τῆς ἄρδιος τῆς πρὸς τῷ ἄκρῳ τοῦ ὀϊστοῦ εἶχε ταῦτα τάπερ μεμηχάνητο ὥστε τὸ πῦρ αὐτὸ ἐπιφέρειν· ταῦτα δὲ ἦν σιδήρεα, ἔχοντα ἔνερθεν ἐκ τοῦ πυθμένος κεραίας ἀπεκβεβλημένας· αἱ δὲ κεραῖαι χωρὶς ἐπ' ἑωυτέων ἐλαυνόμεναι, ἔπειτα καμπτόμεναι κατὰ κορυφὴν πρὸς ἀλλήλας ξυνήγοντο· συναφθεισέων δὲ τούτων ἐς ἄκρον ἀκὶς ἰθείη καὶ ὀξυτάτη ἀπὸ πάσεων ἐξήιε. Τῆς δὲ δὴ μεμηχανημένης οὕτως ἔργον ἦν, κατ' ὅτεω ἂν ἐνεχθείη, προσπερονημένην μιν ἐνεστάναι. (6) Ταύτης μὲν τῆς ἀκίδος ἔργον ἦν τοῦτο· τὸ δὲ ἐπὶ τῷ πυρὶ σπουδαζόμενον ὧδε ἐνηργέετο. Καμπτόμεναι αἱ κεραῖαι κόλπον κοῖλον, κατὰ τὸν διεστεῶσαι ἦσαν ἀπ' ἀλληλέων, ἐποίεον, οἷον δὴ καὶ [αἱ] τῶν αὐτοεργουσέων γυναικῶν ἠλακάται, περὶ ἃς δὴ στρέφεται τὸ εἴριον ἔξωθεν περιβαλλόμενον, ἀπ' ὧν δὴ τὸν στήμονα κατάγουσι. Μεταξὺ τούτου τοῦ κόλπου εἴσω στυππίον ἢ καὶ ξύλα λεπτὰ, θείου αὐτοῖσι προσπλασσαμένου ἢ καὶ τῷ Μηδείῳ ἐλαίῳ καλεομένῳ αὐτὰ χρίσαντες ἐνετίθεσαν. (7) Τοῦ δ' ὦν ἀτράκτου τοξευομένου ἤτοι ὑπὸ μηχανῆς ἢ καὶ τοξοτέων, τὰ ἐνεχόμενα ὑπὸ τῆς ῥύμης ἐξήπτετο καὶ ἀφθέντα φλόγα ἐποίεε. Τοιούτοισι μὲν δὴ κατ' ἁπάντων τῶν μηχανημάτων ἐχρέοντο, καὶ ἀπὸ τούτων πολλῶν ἅμα ἐκπεμπομένων ὠφελίη τις ἐγένετο· ἀπό γε ὀλίγων ἢ σμικρὴ ἢ οὐκ ἂν δή τις τοσαύτη προσείη· ἢ γὰρ ὑπὸ τῶν βυρσέων ἔργοιντο ἢ

aberrasse, sed hostem occidisse, eoque facinore superbientem huic addidisse etiam alterum; videlicet quum sauciato adstans unus ex hostibus telum vulnere eximeret, sagitasse iterum et scopum ferientem post priorem hunc quoque virum interfecisse. (3) Hoc pueri facinus spectantes hostes quidem magnopere admiratos esse, cives vero, in majus procedente ejus audacia, cohibuisse eum et abripuisse, metuentes ne post tam inopinatos successus in adversam fortunam deorum invidia offenderet. Atque hæc quidem hoc habuerunt modo. (4) Contra ea autem quæ e machinis ferebantur, quum multa murorum propugnatores artificiose moliti sint, ego ea quæ mentione et enarratione dignissima comperi, jam significabo. Igniferorum igitur telorum sperata utilitate contra omnes perinde machinas utebantur. Erant vero ignifera ista hujusmodi. (5) Cuspidis loco in extrema sagitta habebant quod ignis inferendi causa machinati erant. Ferreum hoc. Ab imo ejus fundo duo cornua projiciebantur. Hæc cornua, quæ seorsim pro se quodque emittebantur, in vertice flexa in se invicem conducebantur. Ex his in extremitate sic connexis spiculum exibat rectum et peracutum, cujus negotium in eo erat positum, ut in quodcunque ferretur, ei infixum inhæreret. (6) Hoc igitur erat spiculi munus. Ignis vero immissionem tali modo efficere studebant. Flexa illa cornua, ubi a se invicem distabant, sinum sive cavitatem faciebant, qualem habent etiam operantium mulierum coli, quibus extrinsecus lana circumvolvitur, unde stamen ducunt. Intra hunc alveum stupam vel etiam minuta ligna sulphure induta vel Medeæ quod vocant oleo inuncta collocabant. (7) Jam misso hoc fuso vel machinæ ope vel a sagittariis, materia intus inclusa jactus impetu incendebatur et incensa flammam edebat. Talibus igitur telis contra omnes machinas utebantur, et quoniam magna eorum copia emittebatur, utilitas quædam hinc redundabat; a paucis tamen vel parva vel non tanta certe fuerit; aut enim pelles ea arcuerint, aut machinæ, quæ magno numero ad exstinguenda incendia comparantur.

---

§ 3. προερχομένου] προσερχομενους cod.

§ 4. καὶ ante πολλὰ abundat. || — ἐχρέοντο] εχθρεοντο codex. || — τούτοισι] τουτωσε codex. Fortasse tamen auctor scripsit τουτόσε, quamquam ejus vocis exemplum desidero.

§ 5. De machina ista ita Amm. Marcellinus 23, 4, 14 : « *Malleoli autem, teli genus, figurantur hac specie. Sagitta est cannea, inter spiculum et arundinem multifido ferro coagmentata, quæ in muliebris coli formam, quo nentur lintea stamina, concavatur ventre subtiliter et plurifariam patens, atque in alveo ipso ignem cum aliquo suscipit alimento. Et si emissa lentius arcu invalido (ictu enim rapidiore exstinguitur) hæserit unquam, tenaciter cremat, aquisque conspersa acriores excitat æstus incendiorum, nec remedio ullo quam suprajacto pulvere consopitur.* » Cf. Vitruv. 10, 22; Veget. Mil. 4, 18.

§ 6. καὶ [αἱ] τῶν αὐτοεργουσέων] καὶ τῶν οὕτως ἐχουσέων codex. Longius a traditis literis recederet τῶν νεουσέων sive νηθουσέων γυναικῶν. || — εἴριον] ἴριον codex, qui dein το στημονα et εισω; τυπτιον et χρησαντες (suprascripto ει) et ενετειθεσαν.

§ 7. ἐξήπτετο καὶ ἀφθέντα] ἐξεφθετο καὶ εφαεντα φλογα; ποιεε codex.

καὶ ὑπὸ σβεστηρίων πολλῶν μηχανημάτων. (8) Τάδε παρά γε Μακεδόνων αὐτῶν οὐκ ἤκουσα, ἐν δ' ἑτέρῃ πολιορκίῃ ἔμαθον ἀντιτεχνηθῆναι πρὸς τὰ πυρφόρα ταῦτα βέλεα, Κελτῶν προσκατημένων πόλει Τυρρηνῶν καλεομένῃ· ἔστιν δὲ αὕτη χώρης τῆς Γαλατίης τῶν ἐν τῇ ἑσπέρῃ κατοικημένων, ἔθνεος τοῦ Λουγδουνησίου· χρόνος δὲ, κατ' ὃν (ἔτος) προσεκατέατο τῇ πολιορκίῃ, ἦν ἐν τῷ δὴ Γαλατίη πᾶσα καὶ τὰ ταύτῃ προσέχεα ἔθνεα ἀρχῇ τῇ Ῥωμαίων οὐ πιθέσκετο, ἀλλ' ἀπεστήκεε [καὶ] τοῖς ἐπανεστηκόσι συνεφρόνεε· (9) τότε γάρ, τῶν Κελτῶν τῶν πέρην Ῥήνου ἐπιστρατευσαμένων, μοίρη ἀπὸ τούτων ἀποσπασθεῖσα καὶ προσκατημένη τῇ πόλει τῇ λελεγμένῃ, καταφλεχθεισέων σφι πολλέων μηχανημάτων, ἐξόπισθεν τῶν μηχανέων ἔλυτρα ὀρύξαντες πλέα ὕδατος ταῦτα ἐποίεον, ἔπειτα μολυβδίνους στεγανοὺς ἀγωγοὺς τοὺς ὑποδεξομένους καὶ πα.....

(8) Has ab ipsis quidem Macedonibus adhibitas esse non audivi, sed in alia obsidione igniferis telis opposita comperi, quando Celtæ *Turonorum* urbem obsidebant. Urbs illa est Galliæ in occiduis Europæ partibus gentisque Lugdunensis. Tempus vero obsidionis illud erat quo omnis Gallia et vicini populi Romanorum imperium detrectantes defecerant et seditiosis se adjungebant. Tunc enim Celtis transrhenanis expeditionem contra Romanos suscipientibus, pars quædam ab iis avulsa et quam diximus urbem obsidens, postquam multæ machinæ immisso igne deletæ erant, a tergo machinarum alveos foderunt eosque aqua impleverunt et deinde tectos ductus plumbeos aquam recepturos et.. ...

§ 8. ωφελειη codex. || — ἀπό γε ὀλίγων ἢ σμικρὴ etc.] απογεομγωνη σμικρηηουκωνδητις codex. || — ἔργοιντο ἢ καὶ ὑπὸ σβεστηρίων] εργωντο η καὶ αποσμετηριων cod. || — τάδε] τόδε cod. || — παρά γε Μακ.] παρα δε Μακ. cod. || — ἐν δ' ἑτέρῃ] εν δε τηρη codex, qui deinde πολει Τυρρηνωνκαλεομενη. Conjicias significari Τουρόνων urbem (*Tours*), in eaque præsidium Romanorum a Gallis obsessum esse tempore rebellionis, de qua Tacitus Annal. 3, 40: *Eodem anno* (21 p. C.) *Galliarum civitates ob magnitudinem æris alieni rebellionem cœptavere... Haud ferme ulla civitas intacta seminibus ejus motus fuit; sed erupere primi Andecavi ac Turonii... Turonii legionario milite quem Visellius Varro, Inferioris Germaniæ legatus miserat, oppressi*. Celerum incerta hæc esse sponte intelligitur. || — ἀντιτεχνηθῆναι] αντιτειχθηναι codex; minus aptum foret ἀντιτειχισθῆναι. || — προσκατημένων] προσκαθημένων codex h. l. et similiter § 9. || — λουγδονοσιου codex. || — ἔτος probabiliter varia lectio juxta v. χρόνος adscripta. || — τοῖσι ἐπαν.] τοις εεπαν. cod. || — § 9 μοίρη] μοριη, interposito signo corruptionis, codex. || — ἀποσπασθεῖσα] supra scriptis literis χι indicatur varia lectio ἀποσχισθεῖσα. || — πολλέων μηχανημάτων] πολλέων μηχανησασθαι codex.

PRISCUS.

I. ΕΚ ΤΩΝ ΠΡΙΣΚΟΥ. ΠΟΛΙΟΡΚΙΑ ΠΟΛΕΩΣ ΝΟΒΙΔΟΥΝΟΥ.

Οὐάλιψ ὁ πάλαι τοὺς Ῥούβους τοῖς Ῥωμαίοις ἐπαναστήσας τοῖς ἐῴοις, καταλαβὼν Νοβίδουνον πόλιν πρὸς τῇ ὄχθῃ κειμένην τοῦ ποταμοῦ, τινάς τε τῶν πολιτῶν διεχειρήσατο καὶ σύμπαντα τὰ ἐν τῷ ἄστει ἀθροίσας χρήματα κατατρέχειν τὴν Θρακῶν καὶ Ἰλλυριῶν παρεσκευάζετο μετὰ τῶν νεωτερίζειν σὺν αὐτῷ ἑλομένων. Τῆς δὲ παραστησομένης αὐτὸν πεμφθείσης ἐκ βασιλέως δυνάμεως, τειχήρης γενόμενος τοὺς πολιορκοῦντας ἐκ τῶν περιβόλων ἠμύνετο, ἐφ' ὅσον αὐτῷ τε καὶ τοῖς ἀμφ' αὐτὸν οἷά τε ἦν καρτερεῖν· ἡνίκα γὰρ ἀπηγορεύοντο πόνῳ διαδοχῆς τὸ Ῥωμαϊκὸν μάχεσθαι πλῆθος, ἐς τὰς ἐπάλξεις τοὺς παῖδας τῶν αἰχμαλώτων ἱστῶντες, τὴν τῶν ἐναντίων βελῶν ἐπεῖχον φοράν· φίλοι γὰρ[ὄντες] τῶν Ῥωμαϊκῶν παίδων οἱ στρατιῶται οὔτε ἔβαλλον ἐπὶ τοὺς ἐπὶ τοῦ τείχους οὔτε ἠκόντιζον, καὶ οὕτως αὐτῷ τριβομένου τοῦ χρόνου, ἐπὶ συνθήκαις ἡ πολιορκία ἐλύετο.

I. E PRISCI HISTORIIS. OBSIDIO NOVIDUNI.

Valips, qui olim Rubos (*Rugos?*) contra Romanos orientales excitaverat, Noviduno oppido *Colapis* fluvii ripæ adjacente potitus, civium nonnullos interfecit et collectis omnibus quæ in oppido erant pecuniis, in Thracum et Illyriorum terras invasionem parabat una cum iis qui cum ipso res novas moliebantur. Missis autem copiis regiis quæ ad deditionem eum compellerent, mœnibus oppidi inclusus obsidentes e munimentis arcebat tam diu dum ipsi sociisque vires suppetebant; tandem vero quum labori per successiones sustinendo impares, ab oppugnandis Romanorum copiis destiterunt, impetum telorum hostilium eo continuerunt quod filios captivorum in pinnis mœnium collocarunt; milites enim pueros Romanos in muro stantes, utpote ipsorum amicos, neque sagittis neque jaculis petebant. Et sic quum tempus tereretur, ad pacta res devenit et obsidio soluta est.

Prisci fragmenta duo leguntur in cod. Paris. 607 suppl. fol. 93 v. lin. 3 — fol. 94 v. lin. 2. Novioduni et Naissi obsidiones e primo Historiarum libro petitæ esse debent. Naissus ab Hunnis capta est an. 441 p. C., an. 34 Theodosii, Cyro solo consule, ut ad hunc annum legitur in Chronico Marcellini Comitis : *Hunnorum reges numerosis suorum cum millibus in Illyricum irruerunt; Naissum, Singidunum aliasque civitates oppidaque Illyrici plurima exciderunt*. Ex ipso Prisco novimus inter alias illas hujus tractus civitates fuisse Viminacium et Margum (Prisc. fr. 2) et Ratiariam (fr. 3). Itaque de Novioduno narratio ante fragm. 2, Naissi obsidio probabiliter post fr. 3 in fragm. hist. tom. 4 p. 72 collocandæ sunt.

Πόλεως Νοβιδούνου] π. οβιδουναι codex. Excerptor in titulo dederit ὀβιδούνου, quum in ipso fragmento legatur καταλαβὼν οβίδουνον, quod depravatum ex Νοβίδουνον. Similiter in secundo fragmento habes τὴν αἴσσον pro τὴν Ναῖσσόν. In Ptolemæo 2, 15, 4 p. 161, 13 Wilbg. codices præbent Νοουοίδουνον, Νοουίδουνον et Νοβίδουνον, eademque scripturæ varietas alibi obvia. Ceterum Noviodunum nostro loco non est Mœsiæ inferioris urbs (in eam scilicet regionem tum temporis Hunni nondum penetraverant), sed Pannoniæ superioris. Secundum Itinerar. p. 259 et Tabulam Peuting. situm oppidum erat ubi nunc est *Novigrad* ad *Kulpa* fluvium, ut recte statuerunt Reichardus, Mannertus, Kiepertus. Haud recte alii, ut Renner., Muchar., Menkius, Noviodunum cum hodierno *Gurkfeld* ad Savum fl. sito componunt. ‖ — Οὐάλιψ] Vir aliunde non notus. Fuerit unus ex multarum gentium regibus qui sub Attila et Bleda Illyricum depopulabantur. ‖ — Ῥούβους] Ruborum gentem nusquam inveni. Fortassis aliquis Arabonis (*Raab*) fluvii accolas intelligere voluerit. Ego legendum esse censeo Ῥούγους. *Rugi* vocantur ap Paul. Diacon. 1, 1, 69 et Jornandem in Getic. 50, 53, 54; Ῥόγοι ap. Procop. B. Goth. 2, 4. 3, 2; *Rugii* in Tacit. Germ. 43; Ῥουγίκλειοι (Ρουτίκλειοι codd.) ap. Ptolem. 2, 10, p. 151, 9 ed. Willg, Ῥόγιοι ap. Joann. Antioch. fr. 214. Olim ad oram oceani Germanici inter Viadrum et Vistulam consederunt. Hinc in Danubianas regiones, haud constat quo tempore, immigrarunt; memorantur enim inter Attilæ copias (Sidon. Apollin. Panegyr. in Avitum v. 319), et post mortem Attilæ (453) ad boreale Danubii litus in hodierna Austria et Ungaria regionem tenebant quæ vocabatur *Rugiland*. V. Mannert. tom. 3, p. 340. Postea ὁ Ζήνων πρὸς τὸν Ὀδόακρον τὸ τῶν Ῥογίων ἐπανέστησε γένος, ut refert Joannes Antioch. fr. 214. ‖ — τοῦ ποταμοῦ] Ante ποταμοῦ excidisse videtur Κολάπεως vel fortasse Κολάπου, quamvis hanc nominis formam aliunde firmare nequeam. Hodiernus *Kulpa* fluvius apud Herodotum Κάρπις audit, apud sequioris ævi scriptores Κάλαπις, Κόλαπις, Κόλοψ. Vid. not. ad. Strabon. p. 261, 2 et in Indice. p. 984 ed. Didot. ‖ — παραστησαμένης αὐτὸν] π. αὐτῶν codex. Possis etiam scribere αὐτήν. ‖ τειχήρης γενόμενος] τειχρης (sic) γενομένης, appositis literis οι supra νης, quibus indicantur variæ lectiones : τειχήρους γενομένης et τειχήρεις γενόμενοι. Hinc sua habet Suidas : Τειχήρης, τετειχισμένος. « τειχήρης οὖν γενόμενος τοὺς πολιορκοῦντας ἀπὸ (ἐκ exc.) τῶν περιβόλων ἠμύνετο », ἀντὶ τοῦ εἴσω τειχῶν. Vulgo legitur : τειχήρεις· τετειχισμένους. « τειχήρεις οὖν γενομένους. Quod ego dedi, duo præbent codices Bernhardyi. ‖ — τὸ Ῥωμαϊκὸν μάχεσθαι] malim e vulgari dicendi usu : πρὸς τὸ ῥωμ. μ. vel τῷ Ῥωμαϊκῷ μ. πλήθει, quamquam ferri potest vulgata. ‖ — ὄντες] post v. φίλοι inserui. ‖ — ἡ πολιορκία] ἡ πολιορκίας codex.

II. ΕΚ ΤΩΝ ΠΡΙΣΚΟΥ. ΝΑΙΣΣΟΥ ΠΟΛΙΟΡΚΙΑ

Ἐπολιόρκουν οἱ Σκύθαι τὴν Ναϊσσόν. Πόλις δὲ αὕτη τῶν Ἰλλυριῶν ἐπὶ Δανούβᾳ κειμένη ποταμῷ. Κωνσταντῖνον αὐτῆς εἶναι οἰκιστήν φασιν, ὃς καὶ τὴν ὁμωνυμοῦσαν ἑαυτῷ πόλιν ἐπὶ τῷ Βυζαντίῳ ἐδείματο. Οἷα δὴ οὖν πολυάνθρωπόν τε πόλιν αἱρήσειν οἱ βάρβαροι μέλλοντες καὶ ἄλλως ἐρυμνήν, διὰ πάσης ἐχώρουν πείρας, τῶν δὲ ἀπὸ τοῦ ἄστεως οὐ θαρρούντων ἐπεξιέναι πρὸς μάχην, τὸν ποταμὸν, ὥστε ῥᾳδίαν εἶναι [τῷ] πλήθει τὴν διάβασιν, ἐγεφύρωσαν κατὰ τὸ μεσημβρινὸν μέρος, καθ' ὃ καὶ τὴν πόλιν παραρρεῖ, καὶ μηχανὰς τῷ περιβόλῳ προσῆγον, πρῶτον μὲν δοκοὺς ἐπὶ τροχῶν κειμένας διὰ τὸ πρόχειρον αὐτῶν εἶναι τὴν προσαγωγήν, αἷς ἐφεστῶτες ἄνθρωποι ἐς τοὺς ἀπὸ τῶν ἐπάλξεων ἀμυνομένους ἐτόξευον, τῶν ἐξ ἑκατέρας κεραίας ἑστώτων ἀνδρῶν ὠθούντων τοῖς ποσὶ τοὺς τροχοὺς καὶ προσαγόντων ὅπη καὶ δέοι τὰς μηχανὰς, ὡς ἂν εἴη βάλλειν ἐπίσκοπα διὰ τῶν ἐν τοῖς ἐφεστρίσι πεποιημένων θυρίδων· ὥστε γὰρ τοῖς ἐπὶ τῆς δοκοῦ ἀνδράσιν ἀκίνδυνον εἶναι τὴν μάχην, λύγοις διαπλόκοις ἐκαλύπτοντο δέρρεις καὶ διφθέρας ἐχούσαις κώλυμα τῶν τε ἄλλων βελῶν καὶ ὅσα ἐπὶ σφὰς πυρφόρα ἐκπέμποιτο. (2) Πολλῶν δὲ τῷ τρόπῳ τούτῳ ἐπιτειχισθέντων ὀργάνων τῇ πόλει, ὥστε διὰ τὸ πλῆθος βελῶν ἐνδοῦναι καὶ ὑποχωρῆσαι τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων, προσήγοντο καὶ οἱ καλούμενοι κριοί· μεγίστη δὲ ἄρα καὶ ἥδε ἡ μηχανή· δοκὸς ἐκ ξύλων πρὸς ἄλληλα νευόντων χαλαραῖς ἀπῃωρημένη ἁλύσεσιν, ἐπιδορατίδα καὶ προκαλύμματα ὃν εἴρηται τρόπον ἔχουσα ἀσφαλείας ἕνεκα τῶν ἐργαζομένων· καλωδίοις γὰρ ἐκ τῆς ὄπισθεν κεραίας εἷλκον βιαίως ἄνδρες αὐτὴν εἰς τὸ ἐναντίον τοῦ δεξομένου τὴν πληγήν, καὶ μετὰ ταῦτα ἠφίεσαν, ὥστε τῇ ῥύμῃ πᾶν τὸ ἐμπῖπτον τοῦ τείχους ἀφανίζεσθαι μέρος (3). Οἱ δὲ ἀπὸ τῶν τειχῶν ἀμυνόμενοι ἁμαξιαίους λίθους πρὸς τοῦτο ἤδη παρεσκευασμένους, ἡνίκα τῷ περιβόλῳ προσαχθείη τὰ ὄργανα, ἐνέβαλλον. Καί τινα μὲν αὐτοῖς ἀνδράσι συνέτριψαν, πρὸς δὲ τὸ πλῆθος οὐκ ἀντήρκουν τῶν μηχανῶν· καὶ γὰρ δὴ προσῆγον καὶ κλίμακας, ὥστε πὴ μὲν ἐκ τῶν κριῶν λυθέντος τοῦ τείχους, πὴ δὲ τῶν ἐν ταῖς ἐπάλ-

II. E PRISCI HISTORIIS. NAISSI OBSIDIO.

Scythæ obsidione cingebant Naissum, quæ urbs est Illyriorum ad Danubium (*Naissum?*) posita. Condidisse eam fertur Constantinus, qui etiam cognominem ipsi urbem ad Bosporum in Byzantii loco ædificavit. Barbari igitur ut urbe tum incolis frequente tum egregie munita potirentur, nihil non tentarunt. Incolis vero ad pugnam exire non audentibus, fluvium qui a meridie urbem præterfluit, ponte junxerunt, ut facilis copiis esset transitus; deinde machinas ad mœnia adduxerunt, et primum quidem trabes, quæ ut facilius admoveri possent, rotis impositæ erant. His insistentes milites oppidanos a muris propugnantes sagittis petebant, dum nonnulli ab utraque antennæ parte stantes et rotas pedibus protrudentes, machinas eo admovebant quo necessarium erat ut scopum ferirent tela, quæ per fenestras tegumentorum emittebantur. Nimirum ut viri in trabe stantes absque periculo pugnarent, cratibus vimineis protegebantur, pelles et coria prætensa habentibus ad arcenda tela tum cetera tum ignifera. (2) Multis in hunc modum machinis urbe obvallata, postquam cives qui in propugnaculis erant, recedentes se subduxerant, arietes advecti sunt. Hæc quoque machina maxima est; trabs scilicet laxis catenis e postibus in se invicem inclinatis suspensa, ferream cuspidem habens et tegumenta qualia jam diximus ad securitatem operantium. Hanc funibus e cornu, quod in posteriore parte erat, nonnulli magna cum vi retrorsum trahebant in adversum ejus loci in quem ictus dirigendus erat; deinde dimittebant trabem, adeo ut impetu ejus concussa quævis muri pars destrueretur. (3) Qui vero a muris propugnabant, grandia saxa ad hoc præparata in admotas mœnibus machinas dejiciebant, et nonnullas quidem una cum viris pessumdabant, at magno earum numero impares erant. Ac quum præterea etiam scalas hostes afferrent, factum est ut, hic muro arie-

II. § 1. τὴν Ναϊσσόν] τὴν αἴσσον codex. Cf. not. ad fragm. 1. || — ἐπὶ Δανούβᾳ] Error excerptoris. Ipse Priscus fr. 7 Naissum quinque dierum itinere a Danubio abesse dicit. Fortasse auctor scripserat ἐπὶ τῷ Ναϊσσῷ ποταμῷ Cf. Νέσσου fluvii nomen. Nunc certe fluvius cui Naissus (hod. *Nich*) adjacet, urbi cognominis vocatur *Nichawa*. In superiore cursus parte *Lukanitza* dicitur. Hunc non diversum esse puto a Lygino, prope quem Alexander Magnus a Philippis contra Triballos proficiscens prœlium commisit, indeque tribus castris ad Danubium venit, testante Arriano Exp. 2, 2, 1. || — οἰκιστήν] Constantinus non condidit, sed auxit urbem. Anonymus in Gestis Const.: *Constantinus in oppido Naiso natus et eductus, quod oppidum postea magnifice ornavit.* Stephanus Byz.: Ναϊσσός, κτίσμα καὶ πατρὶς Κωνσταντίνου. || — εἶναι τὴν πρ.] εἶναι ὡς τὴν cod. || — ἐφεστρίσι] Cf. Suidas Ἐφεστρίς, «ἐξ ὧν οἱ τόξόται ταῖς ἐφεστρίσι καλυπτόμενοι βάλλουσι τοὺς ἐπὶ τῶν τειχῶν.» ὕφασμα ἐξ αἰγαίων τριχῶν. «Ἀρτῶντες κύκλῳ ἐφεστρίδας καὶ νάκη, ὡς ἂν τὰ τοιαῦτα προβλήματα μὴ εὔπλεκτα εἴη. || — ὥστε γὰρ τοῖς] ὥστε γὰρ ἐν τοῖς cod. || — λύγοις] αὐτοῖς codex, quod ex λυγοις facile nasci potuit.

§ 2. ἐνδοῦναι] δοῦναι cod. || — καλωδίοις] καλοδ. cod. || — ῥύμῃ] τυμη codex. || — § 3. τοῦ περιβόλου] τὸ π. codex

ξεσι βιαζομένων ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν μηχανῶν, ἁλῶναι τὴν πόλιν, τῶν βαρβάρων ἐσφρησάντων κατὰ τὸ ῥαγὲν τοῦ περιβόλου μέρος ἐκ τῆς τοῦ κριοῦ πληγῆς, τοῦτο δὲ διὰ τῶν κλιμάκων, αἳ τῷ μήπω πεσόντι τοῦ τείχους προσήγοντο.

tibus soluto, illic defensoribus a propugnaculis nimia machinarum copia repulsis, urbs a barbaris caperetur, qui per ruptam arietum impulsu muri partem nec non scalis muri parti adhuc integræ admotis in eam pene trarunt.

JOANNES ANTIOCHENUS.

ΧΡΟΝΙΚΑ.

[ΖΗΝΩΝ]

214. [an. 486 sqq. p. Chr.]

Excerpt. De insid. (Fragm. 214 § 7): Ὑπάτου δὲ τοῦ Λογγίνου κατὰ τὸν ἑξῆς ἀποδεδειγμένου χρόνον (an. 486), ὅ τε Θεοδώριχος πάλιν εἰς ἀπόστασιν εἶδε καὶ τὰ περὶ τὴν Θράκην ἐλυμαίνετο χωρία, καὶ ὁ Ζήνων πρὸς τὸν Ὀδόαχρον τὸ τῶν Ῥογίων ἐπανέστησε γένος, ὡς ἔγνω τοῦτον πρὸς τὴν Ἰλλοῦ συμμαχίαν παρασκευαζόμενον. Λαμπρὰν δὲ ἀναδησαμένων νίκην τῶν περὶ τὸν Ὀδόαχρον, πρὸς δὲ καὶ πεμψάντων δῶρα τῷ Ζήνωνι τῶν λαφύρων, ἀποπροσποιησάμενος συνήδετο τοῖς πραχθεῖσιν. Οἱ δὲ τῇ Ἰλλοῦ καὶ Λεοντίου προσεδρεύοντες πολιορκίᾳ, μετὰ τὸ ἐπιτυχεῖν τοῦ ἀντιφρουρίου πολλοῖς μηχανήμασιν ἐχρῶντο. Ἀντικαθεζομένων δὲ τῶν στρατευμάτων, καὶ ἐς λόγους φιλίους ἀνῆλθον Ἰλλοῦς τε καὶ Ἰωάννης ὁ Σκύθης, καὶ γραμμάτιον πρὸς τὸν Ζήνωνα διεπέμψαντο, ὑπομιμνῆσκον αὐτὸν || τῆς προτέρας εὐνοίας· ὡς δ' οὐδὲν πλέον ἔδρα, αὖθις ἐν τοῖς ὅπλοις ἐγένοντο.

8. Τῷ δὲ ἑξῆς ἔτει (487, Bæbio solo cons.) Θεοδώριχος ἐπανελθὼν ἐκ Νοβῶν ἐστρατοπέδευσεν ἐν τῷ λεγομένῳ Ῥηγίῳ, καὶ κατέρχεται τὰ πλησίον. Ὁ δέ γε Ζήνων βουλόμενος αὐτῷ ὑποκλῖναι ἣν εἶχεν αὐτοῦ ἀδελφὴν τῇ βασιλίδι συνδιαιτωμένην ἀπέπεμπεν ἔτι πολεμοῦντι ἅμα πολλῷ πλούτῳ, ὁπότερον ἐθέλοι διδούς· ἐκ τοῦδε νοεῖν ἦν ὡς φιλοποιούμενος ἔτι.

9. Μετὰ δὲ τὴν Θεοδωρίχου τῆς πολιορκίας ἀπαλλαγὴν Ἄνθουσα ἡ τοῦ Ἰλλοῦ θυγάτηρ ἐν τῷ φρουρίῳ μετήλλαξεν, ἐξ οὗπερ μάλιστα ὁ Ἰλλοῦς κατωλιγόρει τῆς φυλακῆς τῶν ἔνδον, καὶ ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς Περόζης ζʹ (ξ?) βιοὺς χρόνους, μετὰ τὸν πατέρα Ἰσδιγέρδην βασιλεύσας ἐτελεύτησεν ἐν τῷ πρὸς τοὺς ὁμοροῦντας Οὔννους πολέμῳ. Ἑνὸς δὲ διαγενομένου χρόνου Καβάδης τῆς βασιλείας κρατεῖ, ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ἐξ ἐπιβουλῆς τῶν ἐν τέλει τινων τῆς ἡγεμονίας ὠσθεὶς ἐν φρουρίῳ καθείρχθη, ἐκεῖθέν τε λάθρα δια-

Eclogæ περὶ ἐπιβουλῶν ex Chronicis Joannis Antiocheni depromtæ in codice Parisino, qui in fine mancus est, pertinent usque ad verba διεπέμψαντο ὑπομνῆσκον αὐτὸν, in quæ desinit fragmentum 214 § 7 in Fragm. Histor. tom. 4 p. 621. His subjungenda sunt quæ nunc exhibemus e codice Escorialensi Ω, I, 11.

§ 8. De re cf. Marcellinus in Chron. ad an. 487, Bæbio solo consule: *Theodoricus, rex Gothorum, Zenonis Augusti nunquam beneficiis saliatus, magna suorum manu ad Regium civitatem* (sic. leg.; *regiam civ.* vulgo) *et Melantiadem* (*Melentiadam* vulgo) *oppidum infestus accessit, plurimisque locis igne crematis, ad Novensem Mœsiæ civitatem, unde advenerat, remeavit.* De Novis Mysiæ inferioris v. Itin. p. 221, Tab. Peuting., Priscus fr. 7, Ptolemæus 3, 10, p. 212, 17 ed. Wilberg, Jornandes Get. c. 18, Notit. Imp. p. 103 ed. Bœking, Hierocles p. 636, Procop. De ædif. 4 11, et amplior loci descriptio ap. Theophylact. 7, 2. Μελαντιὰς κώμη ad Athyram fl., ab urbe 140 stadia distabat sec. Agathiam 4, 14, p. 308, 4 ed. Bonn. Hinc sua Suidas s. v. Μελαντιάς, ubi pro βʹ καὶ ρʹ legendum est μʹ καὶ ρʹ. Cum Agathia consentit fere Itin. p. 138, sec. quod ab urbe ad Melantiadem sunt 18 m. p. (144 stadia). In Tab. Peuting. ab urbe ad Regium XII, hinc ad *Melantianam* (sic) II (leg. VI) m. p. *Melantiada villam Cæsareanam* habes ap. Ammian. Marc. 31, 11, 1. Cf. Chron. Paschal. p. 717, 10 ed. Bonn: ἐπὶ τὰ μέρη τῆς Μελαντιάδος. Porta urbis, unde illuc via erat, Μελανδησία (sic) vocatur in Synaxariis ad XXV Oct. Eadem etiam *Rhegia* dicebatur. V. Du Cange Constant. Christ. p. 53. De Regio suburbano v. Agathias 5, 3, p. 283, 22, Procop. de ædif. 4, 8, p. 294 et p. 190 (ubi pro Ῥησίῳ legendum Ῥηγίῳ), Theophanes p. 196. || — αὐτῷ ὑποκλῖναι] αὐτὸν ὑ. codex. || — αὐτοῦ ἀδελφὴν] αὐτοῦ codex. De sorore aliqua Zenonis non constat. Nam Lucilla Zenonis soror, quæ Valberto, primo Hannoniæ in Belgio comiti, nupsisse dicitur apud Vinchantium in Annal. Hannoniæ c. 3, 13, fabula est, monente Cangio in Familiis August. Byzant. p. 82. Jam antea (an. 476) Zeno, ut Theodorichum sibi conciliaret, promiserat ei γάμον τῆς Ὀλυβρίου παιδὸς ἢ ἄλλης τῶν ἐνδόξων γυναικῶν ἐν τῇ πόλει, referente Malcho fr. 16 (tom. IV, p. 136). Fortassis etiam nostro loco auctor de puella quadam nobili in aula regia tunc versante dixit, adeo ut vox αὐτοῦ ex nomine proprio nata sit. Possis: τὴν Ἀετίου ἀδελφήν. Certe Aetium, quem Zeno Isauriæ præfectum creavit, novimus ex Joann. fr. 211, 4 p. 619. || — ἦν ὡς φιλοπ.] ἢ ὡς φιλ. codex. Fort. auctor scripsit ὁπότερον ἐθέλοι, διδοὺς ἐκ τοῦδε νοεῖν ὡς ᾖ φιλοποιούμενος ἔτι.

§ 9. ζʹ βιοὺς χρόνους] Aut ante ζʹ excidit alius numerus, aut pro ζʹ leg. ξʹ. || — An βασιλεύσας [ἔτη*] ἐπλ.? || — ὁμοροοῦντας οὔνους codex. Agathias 4, 27 p. 266: ἀπόλωλε (Περόζης) κατὰ τῶν Νεφθαλιτῶν ἐπιστρατεύσας (Οὐννικὸν γένος οἱ Νεφθαλῖται). Cf. Procop. Bell. Pers. 1, 4 p. 19, Theophanes p. 188, Cedrenus p. 623, Assemann. Bibl. Orient. 3, 1, p. 425. || — ἑνὸς δὲ διαγενομένου χρόνου] διαγενομένης cod. Indicatur tempus quo Balas, frater Perozis, regnavit. Agathias 4, 27, p. 267: Βάλας δὲ ὁ τούτου ἀδελφὸς... βραχὺν ἐπεβίω χρόνον· τέτταρα γὰρ αὐτῷ μόνον ἔτη κατὰ τὴν βασιλείαν διέδραμεν· ἐπὶ τούτῳ δὲ Καβάδης ὁ Περόζου τῶν Περσικῶν πραγμάτων κρατήσας. Dissensus Joannis nescio an fluxerit ex confusione numerorum Αʹ et Δʹ. || — ἐν φρουρίῳ] Agathias p. 268, 6: εἰς τὸ τῆς Λήθης ἐμβάλλουσι φρούριον. De quo castello pluribus exponit Procopius B. Pers. 1, 5, p. 26 sq. || — Καδισηνοὺς Οὔννους] Agath. p. 268, 16: ὑπέκβας

φυγὼν πρὸς τοὺς Καδισηνοὺς λεγομένους Οὔννους ἀφικνεῖται, καὶ δι' αὐτῶν αὖθις τὴν βασιλείαν κτησάμενος τοὺς ἐπιβουλεύσαντας ἀνεῖλεν.

10. Ἐπράχθη δὲ [an. 488] καὶ ἡ τοῦ φρουρίου Χέρρεως κατάληψις τρόπῳ τοιῷδε. Ἰνδακὸς ὁ Κοττούνης, πάλαι τὴν προδοσίαν μελετῶν, ἅμα δὲ καὶ τὴν φυλακὴν τοῦ ἐρύματος ἐπιτετραμμένος, πείθει τὸν Ἰλλοῦν ἔξω τοῦ φρουρίου τοὺς ἀμφ' αὐτὸν παρασκευάσαι, ὡς δὴ τῶν ἐναντίων διὰ τῆς νυκτὸς ἐπιόντων, αὐτὸν δὲ ἅμα Λεοντίῳ ἐν τῷ συνήθει κατευνασθῆναι κοιτῶνι. Ὁ δὲ νυκτὸς ἐπιλαβομένης διὰ τοῦ ἠρεμοῦντος μέρους καλώδιον καθεὶς τοὺς ἐναντίους ἀνάγει, καὶ πρῶτα μὲν οἱ τῶν πυλῶν φύλακες ἀποσφάττονται, ἔπειτα βοῆς ἀκουσθείσης, ὡς ἔθος ἐστὶ Ῥωμαίοις λέγειν « Ζήνων Αὔγουστε τούμβικας », παραχρῆμα μὲν Ἰνδακὸς καὶ οἱ σὺν αὐτῷ προδόντες ἀναιροῦνται, Ἰλλοῦς δὲ καὶ Λεόντιος εἰς τὸ τέμενος τοῦ μάρτυρος Κόνωνος καταφεύγουσι, καὶ τοῦ Λεοντίου βουληθέντος ἀνελεῖν ἑαυτὸν, ἐπέσχεν Ἰλλοῦς· ὡς δὲ εἰς αὐτοὺς ἦλθον οἱ ἐναντίοι πρὸς βίας ἐκβάλλονται καὶ ξυλοπέδαις δεθέντες ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἄγονται. Καὶ ὁ μὲν Ἰλλοῦς πολλὰ καὶ εἰπὼν καὶ ὀδυράμενος ᾔτησε τοὺς περὶ Παῦλον καὶ Ἰλλοῦν, τοὺς δούλους αὐτοῦ γενομένους, τὸ μὲν τῆς θυγατρὸς σῶμα ἐν Ταρσῷ ταφῇ δοῦναι, τὴν δὲ γαμετὴν ἀνύβριστον φυλάξαι καὶ τὸν οὕτως εὔνουν γενόμενον Κόνωνα (τὸν ἄνδρα) φειδοῦς τυχεῖν. (11) Οἱ δὲ σπουδαίως ταῦτα ἐπετέλεσαν, καὶ τὸ μὲν σῶμα σὺν τῇ Ἰλλοῦ γαμετῇ καὶ τῇ παιδὶ Θέκλῃ εἰς τὸ εὐκτήριον τῶν γ' παίδων ἐν Ταρσῷ ἀπέσωσαν, αὐτοὺς δὲ μικρὸν ἔξω τοῦ φρουρίου λαβόντες καὶ πολλὰ πρὸς τὸ θεῖον σὺν δάκρυσιν ἀπειπόντας καὶ τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν ἀνατείναντας τῶν κεφαλῶν ἀπέτεμον. Ἀστραπαὶ δὲ καὶ βρονταὶ σὺν χαλάζῃ καὶ ἀνέμῳ κατὰ τῶν παρόντων ἠνέχθησαν, καὶ ὁ ἀνελὼν αὐτοὺς ἐξέστη καὶ ἄναυδος ἐν Ταρσῷ ἐκομίσθη. Ζήνων δὲ τὰς κεφαλὰς τούτων δεξάμενος ἀντικρὺ τῆς πόλεως ἀνεσκολόπισε καὶ Κόνωνα θαυμάσας θεραπείας ἀξιοῦσθαι προσέταξεν· ἀλλ' ὁ μὲν ἔφθη τὸν θάνατον Ἰλλοῦ τε καὶ Λεοντίου μαθεῖν καὶ σπαράξας ἑαυτὸν ἀπεβίου. (12) Ὁ δὲ βασιλεὺς δεινῶς ἅπασι τοῖς ἁλοῦσιν ἐπεξῄει, τοὺς μὲν ἀναιρῶν χύδην, τοὺς δὲ τῶν οὐσιῶν ἀλλοτριῶν, τὸ δὲ Βηρίνης σῶμα ἐς τὴν Κωνσταντίνου βασιλικῶς ἐκήδευσε καὶ πρὸς τῷ τοῦ ἀνδρὸς καταθέμενος μνήματι Αὐγούσταν ὀνομάζεσθαι διεκελεύσατο, πλεῖστόν τε τῶν ἐν Ἰσαυρίᾳ φρουρίων κατέλυσεν. Καὶ οἱ τῆς Ἰλλοῦ κεκοινωνηκότες προδοσίας οἰκτίστοις διώλοντο θανάτοις, Κοττούνης τε ὁ δειλαῖος καὶ Κόνων ὁ ἀγροιώτης καὶ Λογγῖνος ὁ τοῦ Λογγίνου παῖς καὶ ὁ Τροκούνδου ὑπασπιστὴς Ἀρτεμίδωρος.

τοῦ δεσμωτηρίου ᾤχετο πρὸς τοὺς Νεφθαλίτας. Procop. l. l. 1, 7, p. 32 : Καβάδης δὲ λαθὼν ἅπαντας ξὺν τῷ Σεόσῃ ἐς Οὔννους τοὺς Ἐφθαλίτας ἀφίκετο. Cf. Cedrenus p. 624, Theophanes p. 191, Theophylactus 4, 6. Hunni Epthalitæ, qui albi vocantur, sec. Procop. l. l. p. 16, προσοικοῦσι Πέρσαις πρὸς βορρᾶν, οὗ δὴ πόλις Γοργὼ ὄνομα πρὸς αὐταῖς που τῶν Περσῶν ἐσχατιαῖς ἐστιν. Cf. id. p. 20, 17. Gorgo ultima Persarum urbs, ni fallor, est *Gurkan* sive *Djordjan* ad fluvium cognominem in Hyrcania sita. Cadisenos Procopius l. l. p. 71, 19, tanquam socios Pityazæ Persarum ducis in prœlio contra Belisarium commisso commemorat. Fieri potest ut a Cadisenorum regione non diversa sit ἡ Καδουσαίων χώρα Persis vicina, cujus mentio est apud Agathiam 2, 27, p. 123, 17. Cadiseni aut pars Ephthalitarum aut vicini eorum fuerint. In regione ubi Ephthalitæ consedisse videntur, tractus montanus extenditur qui in Tab. Peuting. *Calacas mons* (hodie *Alak*) vocatur. Ejus nomen num forte cum Cadisenis componendum sit, porro num Cadiseni iidem sint cum Cadusiis, qui Eratosthenis tempore ad meridionalem maris Caspii oram degebant, necne, in medio relinquo.

§ 10. Marcellinus Com. Chronic. ad an. 488, Dinamio et Sifidio coss. : *Leontius interea rex et Illys* (sic) *tyrannus in Papyrio Isauriæ castello capti decollatique sunt. Capita eorum Constantinopolim allata præfixa hastilibus contabuere. Eodem anno Theodoricus rex, omnium suorum multitudine assumta Gothorum, in Italiam tendit.* || — Χέρρεως] Χέρρις codex. In fragm. 214 § 5 hoc Isauriæ castellum vocatur τὸ Χέρρεως φρούριον et deinde τὸ Χερρισφρούριον (sic cod.). Apud Suidam legitur Χέρρεως, φρούριόν τι. Idem s. v. Ἰνδακός (v. not. ad fr. 206, p. 617) habet : τοῦ ἐρύματος Χέρεως. Pro Cherreos castello *Papirium cast.* ponunt Marcellinus l. l. et Malala p. 389, 4, ubi corrupte legitur εἰς τὸ Παπῦριν κατέλλιον, at Παπύριον καστ. h. l. præbent Eclogæ de insidiis. Dicendum vero erat τὸ Παπυρίου Καστ., uti habent Euagrius 3, 27 ex Eustathio Epiphaniense (Fr. Hist. tom. 4, p. 140), Joannes Antiochen. fr. 214, b, et Theophanes p. 196 (nisi quod ibi Παπουρίου). Videlicet nomen castellum habebat a Papirio patre Indaci, ut testatur Joannes Ant. fr. 206, ubi : ἔστειλε τοὺς τὸν Ἰνδακὸν ἀποστήσοντας ἀπὸ τοῦ λεγομένου Παπιρίου λόφου· τοῦτον γὰρ πρῶτος Νέων ἐφώλευε, μεθ' ὃν Παπίριος καὶ ὁ τούτου παῖς Ἰνδακός. Papirii castellum Anastasii jussu eversum esse narrat Joannes fr. 214, b. Quodsi non diversum est a Cherreos castello, ut videtur, mirum est Joannem utrumque nomen adhibuisse promiscue. Situm fuerit prope Seleuciam Isauriæ; nam Seleuciæ *occisos esse Illum* et Leontium tradit Malalas l. l. Fortasse ad Cherreos castellum referendæ sunt ruinæ *Chour Euren* dictæ, quæ a Seleucia haud longe absunt versus meridiem. In eadem regione erat Diocæsarea. Itaque si Theophanes p. 196 Marcianum rebellem in Papirium castellum, Eustathius Epiphan. vero (fr. 4) ex eoque Joannes fr. 211 § 4 in Cæsaream Cappadociæ urbem relegatum esse referunt, proclivis conjectura est Cappadociæ urbem confundi cum Diocæsarea Isauriæ. Apud Suidam l. l. Indacus, viator pernicissimus, unius diei spatio a Cherreos castello Antiochiam (Isauriæ sc., ad Cragum montem, de quo vide Theophan. p. 119), et alio die ab eodem castello ad Neapolim Isauriæ iter perfecisse dicitur. Utraque urbs totidem fere stadia a Seleucia distat. || — Ἰνδακὸς] Ἰνδανκὸς h. l. codex. || — ὁ Κοττούνης] Cf. § 6 ubi : Ἰνδακῷ Κοττούνῃ. Cottunes infra inter Illi socios memoratur, idemque nomen *in Excerpt.* Malalæ reponendum, ubi codex inter Illi socios habet Κοττούλην τὸν ἀπ' ἐπάρχων. Nostro loco suspicor legendum esse ὁ Κοττούνου sc. ὑπασπιστής. || — αὐτὸν δὲ] αὐτός τε cod. || — τούμβικας] Præstaret τοῦ βίνκας, *tu vincas*. Sed eodem modo τούμβικας habes in Exc. Escor. Malalæ ad ann. 2 Justiniani, ubi plebs clamasse dicitur : Ὕπατε αὔγουστε τού-

214 a. (Ex narratione de bello Italico, an. 489-493).

Ὅτι Θεοδώριχος καὶ Ὀδόαχρος συνθήκας καὶ συμβάσεις ἐποιήσαντο πρὸς ἀλλήλους (an. 493 mens. Martii) ἄμφω ἡγεῖσθαι τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς, καὶ λοιπὸν ἦσαν αὐτοῖς ἐντεύξεις παρ' ἀλλήλους φοιτῶσι συχναί. Οὔπω δὲ ἠνύετο ἡμέρα δεκάτη καί, τοῦ Ὀδοάχρου γενομένου παρὰ τὸν Θεοδώριχον, προσελθόντες τῶν αὐτοῦ ἄνδρες δύο τὰς τοῦ Ὀδοάχρου, ἅτε ἱκέται γενόμενοι, κατέχουσι χεῖρας, μεθ' ὃ τῶν προλοχισθέντων ἐν τοῖς παρ' ἑκάτερα οἰκίσκοις ἐπελθόντων ἅμα τοῖς ξίφεσιν, ἐκ δὲ τῆς θέας καταπλαγέντων καὶ οὐκ ἐπιτιθεμένων τῷ Ὀδοάχρῳ, Θεοδώριχος προσδραμὼν παίει τῷ ξίφει αὐτὸν κατὰ τὴν κλεῖδα, εἰπόντα δὲ « Ποῦ ὁ θεός; » ἀμείβεται· « Τοῦτό ἐστιν ὃ καὶ σὺ τοὺς ἐμοὺς ἔδρασας. » Τῆς δὲ πληγῆς καιρίας καὶ μέχρι τῆς ὀσφύος διελθούσης τὸ Ὀδοάχρου σῶμα, εἰπεῖν φασι Θεοδώριχον, ὡς τάχα οὐδὲ ὀστοῦν ἦν τῷ κακῷ τούτῳ. Καὶ τὸν μὲν πέμψας ἔξω θάπτει εἰς τὰς συνόδους τῶν Ἑβραίων ἐν λιθίνῃ λάρνακι ἔτη βεβιωκότα ξ', ἄρξαντα δὲ ιδ', τὸν δὲ ἀδελφὸν τούτου ἐν τῷ τεμένει φυγόντα κατετόξευε, συνέχων δὲ καὶ τὴν Ὀδοάχρου γαμετὴν Σουνιγίλδαν καὶ Ὀχλὰν τὸν παῖδα, ὃν Ὀδόαχρος Καίσαρα ἀπέδειξεν, τοῦτον μὲν ἐκπέμπει εἰς Γαλλίαν, ἐκεῖθεν δὲ ἀποδράντα κατὰ τὴν Ἰταλίαν διαφθείρει, τὴν δὲ ὑπὸ λιμοῦ φρουρουμένην ἐξήγαγε τοῦ βίου.

[ΑΝΑΣΤΑΣΙΟΣ. 491-518]

214 b.

Ὅτι Ἀναστάσιος ὁ βασιλεὺς λύει τῶν δημεύσεως φόβων, ἀπαγορεύει δὲ τοῖς συκοφάνταις τὴν ἄδειαν καὶ τὸ τῆς καλουμένης δηλατορίας πάθος τιμωρεῖται καὶ τοὺς ἐκ τῶν εἰσφορῶν ὀφειλέτας ἐλευθεροῖ τῶν ἔμπροσθεν χρόνων. (2) Ὡς δὲ κατὰ τὰς θέας ἀτακτοῦσιν, ὁ τῆς πόλεως ἔπαρχος διὰ προγράμματος τὰς ἔνδον διατριβὰς ἀπηγόρευσεν, ὑπονοίᾳ τὸ λοιπὸν ἐκδόντες ἑαυτοὺς οἱ τοῖς πλημμελήμασιν ἐνεχόμενοι ἅπαντα διετάραττον. Καὶ δὴ τοῦ βασιλέως τὴν ἱπποδρομίαν θεωμένου, πολὺς ἐντεῦθεν διηγείρετο θόρυβος, ὡς καὶ αὐτοῦ τοῦ τῆς βουλῆς ἡγουμένου καταβοᾶν· Ἰουλιανὸς δὲ ἦν ὁ Ἀλεξανδρεὺς τῶν ἐκ παιδείας καὶ λόγων εἰσηγητής. Ἐν ὀργῇ τοίνυν τοῦ βασιλέως ποιησαμένου τοὺς τὰ τοιαῦτα τολμῶντας καὶ διὰ πλήθους στρατιωτικοῦ ἀνείργειν αὐτοὺς ἐπιχειρήσαντος εἰκότως, εἰς ἀπεγνωσμένην ἐτράπησαν πρᾶξιν, πῦρ ἐνιέντες τῷ τὰς θύρας τῆς ἱπποδρομίας ἔχοντι τόπῳ, ἐξ οὗπερ καὶ αἱ προσπαρακείμεναι στοαὶ διεφθείραντο ῥᾳδίως, ἐκεῖθέν τε τὰς στήλας τῶν βασιλέων ἐκ χαλκοῦ πεποιημένας τῶν ἱδρυμάτων ὠθήσαντες πᾶν εἶδος ὕβρεως εἰς αὐτὰς ἐπετέλουν, ὡς καὶ αὐτοὺς ἐκείνους αἰκιζόμενοι, καίτοι πολλῶν μὲν ἀναιρουμένων, πολλῶν δὲ καὶ ἡμιθνήτων γενομένων. Ὁ βασιλεὺς τοίνυν ὁρῶν τὴν κατὰ τῶν ὑπηκόων αὐτοῦ νίκην οὐ πρέπουσαν εἶναι, ἀναπαύει μὲν τῆς ἀρχῆς

μβικας. In Theophane p. 384, 11, ita legitur : Ἀναστασία αὐγοῦστα, τοῦ βίκας. || — καὶ Ἰλλοῦν] Hoc num recte habeat, quæritur. Ceterum de postremis fatis Illi et Leontii v. quos laudat Tillemont tom. VI, p. 646 sqq.

§ 12. ἐπεξήει] ἐπεξίει cod. || — ἀγροιώτης] ἀγρεώτης cod. Deinde verba Λογγῖνος ὁ τοῦ e margine assumta. De Artemidoro cf. fr. 214, 5.

Fr. 214, a. Marcellin. Chron. ad an. 489 : *Idem Theodoricus rex Gothorum optatam occupavit Italiam. Odoacer itidem rex Gothorum metu Theodorici Ravennam ingressus est* [die V Martii an. 493]; *porro ab eodem Theodorico perjuriis illectus interfectusque est.* Similiter Joannes sub an. 489 totum illud bellum quod in Italia Theodoricus gessit (489-493), narrasse videtur. || — ἄμφω ἡγεῖσθαι τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς] Procop. B. Goth. 1, 1, p. 9, 21 : ὑπὸ διαλλακτῇ τῷ Ῥαβέννης ἱερεῖ (Joanne) ἐς λόγους ἀλλήλοις συνίασιν, ἐφ' ᾧ Θευδέριχός τε καὶ Ὀδόακρος ἐν Ῥαβέννῃ ἐπὶ τῇ ἴσῃ καὶ ὁμοίᾳ διαίτῃ ἔξουσι. Μετὰ δὲ Θευδέριχος Ὀδόακρον λαβών, ὥς φασιν, ἐπιβουλῇ ἐς αὐτὸν χρώμενον, τρόπῳ τε δολερῷ ἐπὶ θοίνην καλέσας ἔκτεινε, καὶ ἀπ' αὐτοῦ βαρβάρων τῶν πολεμίων προσποιησάμενος ὅσους παρεῖναι ξυνέπεσεν, αὐτὸς ἔσχε τὸ Γότθων τε καὶ Ἰταλιωτῶν κράτος. In his verba ἐπὶ τῇ ἴσῃ καὶ ὁμοίᾳ διαίτῃ idem significant quod Joannes dixit verbis ἄμφω ἡγεῖσθαι τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς, eoque sensu Procopii locum recte accepit Sigonius. Apud Anonymum Valesii Odoacro promittitur *accepta fide, securum se esse de sanguine*. In Historia miscellan. Anonym. Ricob. : *Odoacer in fidem receptus est.* Apud Jornandem De Get. reb. gest. c. 57 : *Odoacer missa legatione veniam supplicat. Cui et primum concedens Theodericus, postmodum hac luce privavit.* Vid. Fr. Hurter *Geschichte des ostgoth. Kœnigs Theoderich, I*, p. 162 sqq. (Schaffhausen 1807). || — κλεῖδα] κλεῖν margo. || — Ὀχλὰν] *Thelan* vocatur ap. Isidor. Hisp. Chron. an. 549. Aut OK natum ex ΘΕ, aut ΘΕ ex OK. || — διαφθείρει] διαφθείρεται cod.

Fr. 214, b. § 1. δηλατορίας πάθος] Delatores urbe pulsos esse refert etiam Cedrenus, p. 377, C. De Anastasio bene remp. administrante cf. Zonaras, p. 45, C, Procop. B. Pers. 1, 10 : δρᾶν γὰρ ἀνεπισκέπτως οὐδὲν ἠπίστατο οὔτε εἰώθει. Theodor. Lect. p. 566, D : Ἀναστάσιος ἀνέστειλε τὸ χρυσάργυρον καὶ τὰ κυνήγια ἔπαυσεν, καὶ τὰς ἀρχάς, ὠνίους οὔσας, προῖκα παρεῖχεν. De sublato chrysargyro (an. 501) etiam Euagrius 3, 39, Malala, p. 398, Theophanes, alii multi. Quomodo postea mores imperatoris in pejus abierint, narrat Joannes fr. 215 (Exc. de virt.) p. 621. Cf. Tillemont *Hist. des emper.* 6, p. 538.

§ 2. Marcellin. Chron. an. 491, Olybrio solo consule : *Anastasius ex silentiario imperator creatus est. Bellum plebejum inter Byzantinos ortum, parsque urbis plurima atque circi igne combusta.* De hujus anni turbis in circo natis alibi nihil invenio. Similia vero acciderunt an. 493. Vide Marcellinus ad hunc an., Chron. Paschal. p. 607, Malala, p. 394, alii. || — ὠθήσαντες] ἀθήσαντες codex. || — καίτοι πολλῶν]. Oratio claudicat.

τὸν Ἰουλιανὸν, ὕπαρχον δὲ προχειρίζεται Σεκουνδῖνον τὸν τῆς ἑαυτοῦ ἀδελφῆς Καισαρίας ἄνδρα, καὶ τούτῳ ληξάσης τῆς τῶν στρατιωτῶν λύττης, οὐ χαλεπῶς καὶ τὰ πεπονθότα τῶν οἰκοδομημάτων ἀνεκτίσατο.

3. Κρίνων δὲ εἰκότως ἐκ τῆς τῶν ἐνδημούντων Ἰσαύρων ἐπιβουλῆς διεσκευάσθαι ταῦτα, ἀποχωρεῖν τούτους τῆς βασιλίδος ἐκέλευσεν, οὐδ' ἀξιωμάτων ἀφαιρούμενός τινα αὐτῶν, οὐδὲ χρημάτων, καὶ ταῦτα ἤδη ἀγγελθείσης τῆς κατὰ [τὴν] χώραν αὐτῶν ἀποστάσεως. Μελλόντων δὲ καὶ ἐν διατριβῇ ποιουμένων τὴν ἀναχώρησιν, συνεῖδεν αὐτοῖς ἀνάγκην ἐπιθεῖναι, ἐξ οὗπερ λαμπρότερον ἀπεδείχθησαν δυσμενεῖς τῷ κρατοῦντι πολιτεύματι. Ἐντεῦθεν λοιπὸν ὁ τοῦ Ζήνωνος ἀδελφὸς Λογγῖνος κατὰ τὴν Θηβαίων ἀφορίζεται χώραν καὶ αὐτοῦ ἀπεφθάρη λιμῷ μετὰ χρόνους η', ἥ τε οὖσα αὐτῷ γαμετὴ Οὐαλερία τοὔνομα σὺν τῇ παιδὶ Λογγίνᾳ, ἣ καὶ ὡμολόγητο Ζήνωνι τῷ Ἀνθεμίου καὶ Ἡραΐδος υἱῷ, καὶ Λαλὶς ἡ Ζήνωνος καὶ Λογγίνου μήτηρ τὸ ἐν Βρόχθοις οὕτω προσαγορευομένῳ προαστείῳ τῆς Βιθυνῶν κατέλαβον εὐκτήριον, ἐν ᾧπερ καὶ Ζήνων οὐχ ἥκιστα διεθέριζεν. Ἐπιβιώσασα δὲ χρόνον οὐ μέτριον καὶ τὰ πρὸς τὸ ζῆν ἐξ ἐράνου ποριζουσα ἄλλοσε ἄλλη μετήλλαξε τὸν βίον. Λογγῖνος δὲ ὁ μάγιστρος καὶ Ἀθηνόδωρος ἀνδρείᾳ τε αὐχῶν καὶ πλούτῳ σὺν ἑτέροις συχνοῖς ἐς τὴν Ἰσαύρων ἐξέπεσον χώραν. (4) Ἀποστέρξας δὲ ὁ βασιλεὺς ἐσάπαξ τὰ Ἰσαύρων, τήν τε τοῦ βασιλεύσαντος Ζήνωνος περιουσίαν προέγραψεν, ὥστε καὶ αὐτή γε ἡ βασίλειος ἐσθὴς ὤνιος προὔκειτο, καὶ τὸ Παπειρίου καλούμενον φρούριον πέμψας κατέστρεψεν· ἀναιρεῖ δὲ καὶ τὰς διδομένας αὐτοῖς παρὰ τοῦ Ζήνωνος σιτήσεις τεινούσας εἰς υ' καὶ χιλίας χρυσίου λίτρας ἐτησίως. (5) Ἀρτυσαμένων δὲ τὰ πρὸς ἀντίστασιν καὶ ἤδη κινηθέντων ἐκ τῆς σφετέρας ὑπὸ ἡγεμόσι Λιγγινίνῃ καὶ Ἀθηνοδώρῳ, συνόντων αὐτοῖς καὶ Κόνωνος Φουσκιανοῦ, τοῦ ἀπὸ ἐπισκόπων, καὶ Λογγίνου μαγίστρου καὶ Ἀθηνοδώρου τοῦ ἑτέρου, πλῆθός τε μαχίμων ἀμφὶ τὰς ρ' χιλιάδας ἐπαγομένων ἔκ τε Ἰσαύρων καὶ Ῥωμαίων, τῶν μὲν ἑκουσίως ἑλομένων τὴν συμμαχίαν, τῶν δὲ καὶ ἀνάγκῃ ἑπομένων, καὶ διαδραμόντων τὰς πόλεις, καὶ γενομένων ἐν Κοτιαείῳ τῷ ἄστει τῆς Φρυγίας, ὑπηντίασεν αὐτοῖς (καὶ) τὸ τοῦ βασιλέως στράτευμα ἀμφὶ τοὺς * δισχιλίους. Ἡγοῦντο δὲ αὐτῶν στρατηγοὶ β', Ἰωάννης ὁ Σκύθης καὶ Ἰωάννης ὁ

§ 3. μετὰ χρόνους η'] Pro η', quod manu secunda scriptum, prima manus dederat β'. Cf. Theophanes p. 211, 12: τούτῳ τῷ ἔτει β' βασιλεύοντος Ἀναστασίου (an. 492)... ἐστασίασεν κατ' αὐτοῦ ὁ Λογγῖνος ὁ Ζήνωνος ἀδελφὸς, ὃν χειρωσάμενος ἐπ' Αἴγυπτον πέμπει ἐξόριστον ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, καὶ ἐκέλευσε χειροτονηθῆναι αὐτὸν πρεσβύτερον· ἑ π τ α ε τ ί α ν δὲ ἐπιβιοὺς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἐτελεύτησεν· ὑποψίαν δὲ ἔχων καὶ πρὸς Λογγῖνον τὸν μαγίστρον [τὸν ἀπὸ μαγίστρων, τὸν φαλακρόν Malal. p. 393, 22] ὁ βασιλεὺς καὶ τοὺς ἐπιδημοῦντας Ἰσαύρους, παύει τὸν Λογγῖνον τοῦ μαγιστρίου. Idem ad annum sequentem, p. 212, 15 : τούτῳ τῷ ἔτει Ἀναστάσιος τοὺς ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἰσαύρους διὰ πολλὰς ἀτοπίας ἐδίωξεν, οἳ ἐξελθόντες τυραννίδα ἐμελέτησαν. Cf. Theodor. Lect., p. 558, E. || — τὸ ἐν Βρόχθοις] τῷ ἐν Βροχθοῖς codex. De hoc loco in Asiatico Bospori litore sito Procopius De ædif. 1, 8, p. 197, 7 : ἱερὰ δύο τῷ ἀρχαγγέλῳ Μιχαὴλ ἀνειμένα καταντικρὺ ἀλλήλοιν ἑστῶτα τοῦ πορθμοῦ ἑκατέρωθι συνέβαινεν εἶναι, θάτερον μὲν ἐν χώρῳ καλουμένῳ Ἀνάπλῳ ἐν ἀριστερᾷ εἰσπλέοντι τὸν Εὔξεινον πόντον, τὸ δὲ δὴ ἕτερον ἐν τῇ ἀντιπέρας ἀκτῇ. Προόχθους μὲν ἐκάλουν οἱ παλαιοὶ ἄνθρωποι τὴν ἀκτὴν, νῦν δὲ Βρόχοι (ex Joanne corrigas Βρόχθοι). Cf. Geogr. Min. tom. 2, p. 90. || — ἐπιβιώσασα] ἐπιβιώσας cod. || — Ἀθηνόδωρος] Ἀνθ. codex h. l. et mox iterum. || — καὶ πλούτῳ] Theophanes, p. 213, 7 : Ἀθηνόδωρος ἀπλούστατος ἄνθρωπος, εἷς τῶν συγκλητικῶν, ubi nescio an ex Joanne corrigendum sit πλουσιώτατος.

§ 4. εἰς υ' καὶ χιλίας χρ. λίτρας] 5000 litras dicit Euagrius 3, 35 : Ἐντεῦθεν καὶ τὰ καλούμενα πρώην Ἰσαυρικὰ τοῖς βασιλικοῖς ἐσενέχθη θησαυροῖς· ἦν δ' ἄρα τοῦτο τὸ χρυσίον ἐς ἕκαστον ἔτος τοῖς βαρβάροις χορηγούμενον πεντακισχιλίας ἕλκον λίτρας.

§ 5. De bello Isaurico Marcellinus Chron. ad an. 492 : *Dum bellum paratur Isauricum, dumque Isauri imperium sibi vindicare nituntur, in Phrygia juxta Cotyaium civitatem undique confluunt, ibique Lilingis, segnis quidem pedes, sed eques in bello acerrimus, a Romanis primus in prælio trucidatur, omnesque simul Isauri fugæ dediti per montana asperaque loca Isauriam repetunt. Hoc bellum Isauricum per sex annos gestum est*. Idem ad an. 497 : *Bellum Isauricum hoc sexto anno sedatum. Athenodorus Isaurorum primus in Isauria captus decollatusque est. Caput ejus Tarsum civitatem allatum pro portis hastili fixum extabuit*. Cf. Theophanes p. 213 sqq., Theodor. Lect. p. 559, Euagrius 3, 35, Malala p. 393 sqq. ceterique Chronicorum scriptores, quibus omnibus uberior fuisse videtur Joannes. || — Λιγγινίνῃ] Λογγινίνην τὸν χωλὸν vocat Malalas p. 393, 22, quod ad Λιγγινίνην nostrum revocandum est; ipse vero Joannes supra fr. 214 § 2, p. 620 habet Λίγγιν τὸν νόθον αὐτοῦ (Illi) ἀδελφὸν, unde sua habet Suidas s. v. βίαιος, ubi Λίγγις scribitur. Νινίλιγγις ὁ τῆς Ἰσαυρίας ἡγεμὼν ἐπὶ Ζήνωνος καταστὰς, ἀνὴρ θρασύτατος, ap. Theophan. p. 213, 6 et 16. *Lilingis* ap. Marcellin. et Jordanem regg. c. 48. Ἴνδην corrupte legitur in Euagrio 3, 15. Formæ Νινι-λίγγης et Λιγγι-νίνης nomen compositum produnt ab aliis aliter efformatum. || — Κόνωνος] Cf. fr. 214 § 2 p. 620. || — Λογγίνου μαγίστρου] Hic apud Euagrium 3, 35 : ὁ ἕτερος Λογγῖνος τὸ πολὺ τῆς τυραννίδος συνέχων, ὁ ἐπίκλην Σελινούντιος. Scilicet præter hunc etiam alterum Longinum Zenonis fratrem bello interfuisse Euagrius tradit. || — Ἀθηνοδ. τοῦ ἑτέρου] Ἀθ. τὸν νεώτερον dicit Malalas p. 393, 22. || — ρ' χιλιάδας] ρν' χιλ. secundum Theophanem p. 212, 19 : Λογγῖνος ... συλλαβὼν τούτους (Isauros e Constantinopoli profugos) τε καὶ ἄλλην δύναμιν βαρβάρων καὶ λῃστῶν ὡς πεντεκαίδεκα μυριάδας. || — ὑπηντίασεν] ὑπαντιάσαν cod. || — δισχιλίους] Major numerus requiritur. || — ἡγοῦντο] ἡγεῖτο cod. || — καὶ αὐτὸς] sicut Joannes Scytha. Cf. Theophanes, p. 213, 11 : ἡγουμένου ὄντος Ἰωάννου τοῦ Σκύθου τοῦ τὴν Ἰλλοῦ καὶ Λεοντίου τυραννίδα καθελόντος, καὶ Ἰωάννου τοῦ ἐπίκλην κυρτοῦ, ἀμφοτέρων τοῦ Θρᾳκῴου στρατεύματος ἡγουμένων, καὶ Διογένους (Διογενιανοῦ Malal. p. 393, 16) (οὗτοι κόμητες σχολῶν ἐτύγχανον ὄντες) καὶ ἑτέρων ἐπαινετῶν ἀνδρῶν. Diogenem Joannes non recenset; de ceteris ducibus ab Joanne memoratis silent reliqui scriptores. || — Σηλυβρίας] Σελ. cod. || — Βεδεριανῆς] vel fort. Βεδεριανοῦ. Codex habet Βεδεριανος absque accentu. Castelli hujus mentionem facit Procopius De ædif. 4, 1,

κυρτὸς καὶ αὐτὸς ἐκ Σηλυβρίας ὁρμώμενος, ὑποστράτηγοι δὲ Ἰουστῖνος ἐκ Βεδεριανῆς φρουρίου πλησιάζοντος Ναϊσσῷ τῇ Ἰλλυρίδι καὶ Ἀψικὰλ βάρβαρος γένους τῶν καλουμένων Γότθων, ἔτι τε Σιγίζαν καὶ Ζόλβων Οὔννων ἄγοντες πλῆθος. Ἐπειδὴ δὲ πλησίον ἀλλήλων ἦλθον συρράξαντες περὶ δείλην ἑσπέραν, πολλοὺς τῶν ἐναντίων διέφθειραν οἱ Ῥωμαῖοι καὶ αὐτὸν ἀνελόντες τὸν ἡγεμόνα τῶν Ἰσαύρων Λιγγινίνην, ὡς τοὺς περιλειφθέντας δρομαίως διαφυγεῖν ἐς τὰ σφέτερα. Ὁ δὲ τοῦ βασιλέως στρατὸς ἐπιδιώξας ἕως καὶ τῆς τοῦ Ταύρου ὑπερβολῆς διέμεινεν τὴν τοῦ χειμῶνος ὥραν.

214 c.

Ὅτι ἐπὶ Ἀναστασίου ὁ τὴν ὕπαρχον ἀνύων τῆς πόλεως Ἡλίας τοὔνομα, τὴν τῶν καλουμένων Βρυτῶν ἑορτὴν ἐπιτελῶν, ὡς οὔπω πρότερον γέγονεν, ὑπό τινος βασκανίας αἴτιος πολλῶν ἐγένετο φόνων· τῶν γὰρ ἀθροισθέντων ἐς δείλην τοῦ δήμου ἅμα ξίφεσι κατ' ἀλλήλων ὡρμηκότων, πολὺς ἦν τῶν ὀλλυμένων ὁ τρόπος. Ὁμοίως καὶ Κωνστάντιος ὁ ἄρχων τῆς πόλεως τὴν αὐτὴν ἐπιτελεῖν τῶν Βρυτῶν πανήγυριν βουλευσάμενος ὀλίγου διώλεσε τὸν ἅπαντα δῆμον ποικίλοις διαφθαρέντα τρόποις, ὡς τὸν βασιλέα τοῦ λοιποῦ χηρῶσαι τῆς καλλίστης ὀρχήσεως τὰς πόλεις.

214 d. [an. 511.]

Ὅτι καθ' ὃν χρόνον ὁ τοῦ βασιλέως τοῦ Ἀναστασίου γαμβρὸς Σεκουνδῖνος τὴν ὕπατον ἀρχὴν παρειλήφει (an. 511), ἐκινήθη τὰ περὶ τὴν Παφλαγονίαν.

---

p. 266, 14 : Ἐν Δαρδάνοις... τοῦ φρουρίου ἄγχιστα, ὅπερ Βεδεριανὰ ἐπικαλεῖται, χωρίον Ταυρήσιον ὄνομα ἦν, ἔνθεν Ἰουστινιανὸς βασιλεὺς... ὥρμηται· τοῦτο μὲν οὖν τὸ χωρίον ἐν βραχεῖ τειχισάμενος κατὰ τὸ τετράγωνον σχῆμα, καὶ γωνίᾳ ἑκάστῃ πύργον ἐνθέμενος Τετραπυργίαν εἶναί τε καὶ καλεῖσθαι πεποίηκε. Παρ' αὐτὸ δὲ μάλιστα τὸ χωρίον πόλιν ἐπιφανεστάτην ἐδείματο, ἥνπερ Ἰουστινιανὴν ὠνόμασε πρίμαν... Ἔτι μέντοι καὶ Βεδεριανὰ τὸ φρούριον ἀνοικοδομησάμενος ὅλον πολλῷ ὀχυρώτερον κατεστήσατο ... Ἀλλὰ καὶ Σαρδικῆς καὶ Ναϊσσουπόλεως... τὰ τείχη ἄμαχα τοῖς πολεμίοις διεπράξατο εἶναι. Cf. Agathias 4, 21 p. 324, 9 : Πατρὶς δὲ ἦν αὐτῷ (Justiniano) πόλις Ἰλλυρικὴ Βεδερίανα (Βεδέρινα cod. Rhed.) μὲν ἐκ παλαιοῦ ὀνομαζομένη, ὕστερον δὲ πρώτη Ἰουστινιανή. De situ horum locorum nihil constabat. Justinianopolim primam non esse Achridam Bulgarorum, ut putari possit, pluribus demonstravit Wesselingius ad Hieroclem, p. 653. Urbem illam in hodierna *Kostendil* agnoscit Hammer (*Gesch. des osman. Reiches* tom. 2, p. 73), cum hod. *Pirichtina* componit Isambert (ad Procop. hist. arc. tom. 2, p. 616); Danvillius, Mannert, Maltebrun et nuper Hahn (*Reise von Belgrad nach Salonik. Wien,* 1868 p. 106) Scupos, Dardaniæ urbem et sequiore ævo metropolim, per tempus aliquod Justinianopolim dictos esse censent; quid quod in vicis *Taor* et *Bader*, prope *Uskub* sitis, prisca Bederianæ et Tauresii nomina superesse putat Hahn. At si nova urbs ex vetere illa nata foret (sicut mox Procopius Justinianopolim secundam ex amplificata Ulpiana ortam esse dicit), mireris rationem qua situm ejus auctor definiverit. Scuporum oppidum probabiliter est Σκούπιον Procopii, p. 282, 4. Nongenta circiter stadia distat a Naisso, cujus in vicinia Bederianam fuisse dicit Joannes. Fortasse igitur componenda cum hod. *Pirót* urbe ad Naissum (*Nichava*) fluvium sita et a Naisso urbe 300 fere stadia distante. Minus probabile est nomen hujus loci in *Medianam* abiisse apud Ammian. Marcellin. 26, 5, 1, ubi : *Naissi suburbanum quod appellatur Mediana, a civitate tertio lapide separatum.* Sed hoc utut sit, certum est errasse Mansonem (*Gesch. d. ost-goth. Reichs in Italien*, p. 315) et Clossium (ad Jordanis Get. 1866, p. 192), qui Medianam Marcellini memorari putant in Jordane De Get. gest. c. 66, ubi Theodomiro regi a Naisso, quam tenebat, contra Thessalonicen profecto Hilarianus, Thessalonices præfectus, avertendæ obsidionis causa, sponte tradidit *Cerra, Pellas, Europam*, *Medianam*, *Petinam* (*s. Retinam*), *Bereum et alia quæ Sium* (vel *Siuth*) *vocantur*, i. e. Cyrrhum vel Serras, Pellam, Europum, Mædicam regionem vel ejus oppidum, Crestonam, Bergam et alia loca quæ Sinthûm sive Sintorum vocantur. *Mediana* voce indicari Mædorum locum vel regionem probabiliter statuit Tafel. de Thessalon. p. 185. Mædicæ vero adjacebant Crestone et Sintica, cujus erat Berga oppidum; quare harum regionum nomina ap. Jordanem reponenda esse videntur, non vero *Pellina* (quæ in hac regione est nulla) et *Beræa* et *Dium* (quæ longe dissita sunt). || — καὶ Ἀψικὰλ etc.] Hos duces innuit Malalas p. 393, 16 verbis : καὶ ἄλλους μετὰ πλήθους Σκυθῶν καὶ Γοτθικῆς καὶ Βεσσικῆς χειρός. || — ἐπὶ τὰ σφέτερα] Cf. Theophanes p. 213, 17 : μικροῦ δὲ τὸ πλεῖστον Ἰσαυρικὸν ἀπολλύμενον μόλις ἐπὶ τὰ σφέτερα διεσώθη.

Fr. 214, c. τὴν ὕπαρχον] Fuerit τὴν ὑπάρχου ἀρχήν. || — Ἡλίας] Is qui fuerit nescio. An idem est Helias qui sub Justiniano comes largitionum fuit (Theophan. p. 286, 18)? || — βρυτῶν ἑορτήν] Hanc infra Joannes καλλίστην ὄρχησιν vocat. Mentio ejus apud Suidam exstat : Μαϊουμᾶς πανήγυρις ἤγετο ἐν τῇ Ῥώμῃ κατὰ τὸν Μάϊον μῆνα. Τὴν παράλιον λαμβάνοντες πόλιν, τὴν λεγομένην Ὀστίαν, οἱ τὰ πρῶτα τῆς Ῥώμης τελοῦντες ἡδυπαθεῖν ἠνείχοντο, ἐν τοῖς θαλαττίοις ὕδασι ἀλλήλους ἐμβάλλοντες· ὅθεν καὶ Μαιουμᾶς ὁ τῆς τοιαύτης ἑορτῆς καιρὸς ὠνομάζετο. Ἐτέλουν δὲ μέχρι Ἀναστασίου βασιλέως οἱ ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει πανήγυριν τῶν βρυτῶν· καὶ ταύτην Ἀναστάσιος ἔπαυσε. De Maiuma pluribus dixerunt W. Teufel in *Pauly's Realencycl.*, tom. 4, p. 1458, Stark in *Gaza u. die philist. Küste*, p. 598, Ritter *Geogr.*, tom. 16, p. 61. Festum hoc etiam Constantinopoli celebrabatur, quamvis a Constantio et Theodosio et Arcadio iterum iterumque ob nimiam licentiam prohibitum esset. Ejusdem generis fuerit ἡ τῶν βρυτῶν πανήγυρις, vernale, opinor, festum fontium scaturientium; nam βρυτὸς ὁ βρύων, sec. Arcadium, p. 79. Inter loca suburbana amœnitate sua clara erant αἱ Πηγαί ad portam auream et ex adverso urbis in litore Asiatico τὰ Βρύα (v. Du Cange Constant. Christ. 4, 172-176), quæ salvo vocis sensu etiam Βρυτά dicere licebat. In hoc igitur suburbano festum celebratum esse suspicor. Alia solennitas aliunde, quantum sciam, non nota infra in fr. 214, e § 16 memoratur ἡ τῆς Γάστρης πανήγυρις, quæ probabiliter ad locum urbis pertinebat qui Γάστρα vocabatur.

Fr. 214 d. τὰ περὶ τὴν Παφλαγονίαν] Anno Secundini consulis (511) de motu Paphlagonico nihil traditur. Fr. 214 e. Joannes dicit Hunnos Sabiros ἐκ τῆς προτέρας παροτρυνθέντας πείρας Ponticas provincias depopulatos esse (an. 515). Priorem istam Hunnorum invasionem nostro loco indicari putaverim.

214 e. [an. 514.]

Ὅτι συνεχύκα κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον (an. 514.) τὰ κατὰ τὴν Θρᾴκην Βιταλιανὸς, ἀνθρωπίσκος βραχὺς καὶ τραυλὸς τὴν φωνὴν καὶ τὰς ἄκρας τοῖν βλεφάροιν ὑποκεκαυμένος, υἱὸς ὢν Πατρικιόλου, πατρίδα ἐσχηκότος Ζάλδαβα τῆς κάτω Μυσίας πόλισμα βραχύ. Οὗτος ἐπειδὴ τὰ πολλὰ συνδιατρίβων τοῖς Οὔννοις ἑτοιμότερος πρὸς ἀπόνοιαν ἠγγέλθη τῷ βασιλεῖ (ἀφαιρεθεὶς γὰρ σιτήσεως δημοσίας τῶν καλουμένων φοιδερατικῶν ἀνθρώπων), εἰσηγεῖτο τοῖς τὰ περὶ Σκυθίαν καὶ Θρᾴκην πληροῦσι τάγματα, δυσχεραίνουσι μὲν καὶ ἐξ ἑαυτῶν ἐφ' οἷς ἔπασχον πρὸς τοῦ τὴν στρατηγίαν ἔχοντος Ὑπατίου, καὶ δὴ πείθει ῥᾳδίως τὸ πρῶτος ἄρξαι τῶν παρανομωτάτων καὶ ἐπέκεινα τόλμης· τοὺς γὰρ τῷ στρατηγῷ παρεδρεύοντας Κωνσταντῖνόν τινα ἐκ Λυδίας καὶ Κελεαρῖνον φονεύσας, ἔτι καὶ Μαξέντιον τὸν τοῦ καλουμένου Δουκὸς, τὴν Μυσῶν ἐπιτετραμμένον ἀρχὴν, διαφθείρει, καὶ [τὸν] τῷ στρατηγῷ σύμπνουν καὶ εἰς ἅπαντα κεχαρισμένον Καρῖνον συσχὼν, τῆς τοῦ μὴ ἀνελεῖν χάριτος κομίζεται δῶρον τὸ συμπρᾶξαί οἱ πρὸς τὴν τῆς Ὀδυσσοῦ καὶ τῆς στρατηγίας ἐξουσίαν, καταφημίσαντα ὡς εἴη αὐτῷ τὰ τῆς ἡγεμονίας ἐπιτετραμμένα, παραδοῦναι δὲ καὶ ὁπόσον ἦν παρ' αὐτῷ χρυσίον. Πείσας οὖν ἐκ τούτων ἅπαντας βλέπειν εἰς αὐτὸν, συναθροίσας ἀμφὶ τὰς ν' χιλιάδας πολεμικῶν τε καὶ ἀγροίκων ἀνδρῶν τῇ Κωνσταντίνου προσάγειν ἠγγέλλετο. (2) Ὁ δὲ βασιλεὺς, καὶ ἐξ ὧν ἔναγχος ἐπεπόνθει πρὸς δειλίαν κατενεχθεὶς καὶ τῷ παραδόξῳ τῶν περιστάντων αὐτῷ δυσχεραίνων, προσέτι δὲ καὶ τῷ ἀκούειν τοὺς ἐπιόντας τὴν ὁμοίαν τῆς θρησκείας προβάλλεσθαι μέμψιν, σταυροὺς μὲν ἐκ χαλκοῦ παγῆναι ὑπὲρ τὰς πύλας τῶν τειχῶν παρακελεύεται, γράμμασι τὴν αἰτίαν τοῦ συστάντος ἐπ' αὐτὸν θορύβου προκαθιστῶντας, τῆς δὲ ὑπὲρ τῶν ζώων εἰσφορᾶς τετάρτην περιελὼν μοῖραν τοῦ Βιθυνῶν τε καὶ Ἀσιανῶν ἔθνους, τὸν ταῦτα δηλοῦντα χάρτην τῇ κατὰ τὴν πρωτεύουσαν ἐκκλησίαν ἱερᾷ τραπέζῃ φέρων κατέθηκε, καὶ τῆς πόλεως φρουρὰν ἐποιεῖτο διὰ τῶν ἐν τοῖς τέλεσιν. (3) Ἤδη δὲ τοῦ Βιταλιανοῦ προσβαλόντος τοῖς τῆς πόλεως προαστείοις καὶ περὶ αὐτὰ τὰ τείχη ἐληλακότος, στέλλεται πρὸς αὐτὸν Πατρίκιος ὁ στρατηγὸς, ἅμα μὲν ὡς προσήκοντός οἱ διὰ τὴν ἀρχὴν τοῦ τοιοῦδε λόγου, ἅμα δὲ καὶ ὡς γέρᾳ προὔχων καὶ ἀξιώσεσι, καὶ αὐτῷ δὲ τῷ Βιταλιανῷ μέρος οὐ μικρὸν τῆς εὐπραγίας γενόμενος· ὃς, ἐπειδὴ παρ' αὐτὸν ἦλθε καὶ τῇ ἐκ τῆς εὐεργεσίας παρρησίᾳ καθήψατο, τὰ εἰκότα ἤκουεν ὡς οἷα πολλὰ προηνέχθη ἔκ τε τῶν τὴν βασιλείαν ἐσχηκότων, καὶ νῦν ἥκειν αὐτοὺς δεομένους ἐπανορθωθῆναι μὲν τῶν ἀδικημάτων τοῦ τῆς Θρᾳκῶν στρατηγοῦ, κυρωθῆναι δὲ καὶ τὴν ὀρθῶς ἔχουσαν τοῦ θείου δόξαν. (4) Τῇ δὲ ὑστεραίᾳ τῶν ἐν πρώτοις παρὰ τοῦ βασιλέως εἰσκληθέντων καὶ παραγενομένων Βιταλιανοῦ χωρὶς (τοῦτον γὰρ οὐδὲ εἴσω τῆς πόλεως γενέσθαι ἔπεισε), τὰ μὲν ἐπεγκαλέσας ὁ βασιλεὺς καὶ ὡς μηδὲν ὀλιγωρηθέντας διελέγξας, τὰ δὲ ἐκθεραπεύσας δώροις τε καὶ τῇ τῶν ὀφειλομένων ἐπαγγελίᾳ, ἄξειν τε ὑποσχόμενος τοὺς τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης τὰ περὶ τῆς δόξης τῶν ἱερῶν καταστήσοντας, ἀπέπεμψεν, ὅρκους ὑπὲρ τῆς ἐς τὸ λοιπὸν εὐνοίας αὐτῶν ἀποδεξάμενος. Οἱ δὲ τῷ Βιταλιανῷ συγγενόμενοι ἀναλαβόντες αὐτόν τε καὶ τὸ πλῆθος ᾤχοντο. (5) Ὁ δὲ βασιλεὺς Ἀναστάσιος τὴν τῶν ἐν Θρᾴκῃ στόλων στρατηγίαν Κυρίλλῳ παραδίδωσιν, οὐκ ἀσυνέτῳ, οὐδὲ πολεμικῆς ἐμπειρίας ἀμαθεῖ. Ἐλθὼν δὲ ὁ Κύριλλος κατὰ Μυσίαν καὶ ἐπι-

Fr. 214 e. Vitalianum bellum nemo Nostro exposuisse videtur uberius. Summam ejus ita dedit Marcellinus Chron. sub an. 514, Senatore solo consule : *Vitalianus Scytha assumtis Romanorum equitum peditumque plus quam LX millibus armatorum in triduo congregatorum, auxilio in locum qui Septimus dicitur, advenit ibique castra metatus est; dispositisque a mari in mare suorum ordinibus, ipse ad usque portam, quæ Aurea dicitur, sine ullius accessit dispendio; scilicet pro orthodoxorum se fide proque Macedonio urbis episcopo, incassum ab Anastasio principe exulato, Constantinopolim accessisse asserens. Porro Anastasii simulationibus atque perjuriis per Theodorum internuntium illectus atque illusus, octavo die quam urbem accesserat, remeavit. Hinc Odyssum Mœsiæ civitatem Vitalianus pernoctans astu ingressus est. Cyrillum, lenocinantem magis quam strenuum militiæ ductorem, inter duas pellices Vitalianus reperit dormientem, eumque abstractum mox cultro Getico jugulavit, hostemque se Anastasio Cæsari palam aperteque exhibuit.* — Idem ad an. 515, Anthemio consule : *Vitalianus eidem Anastasio imp. immanior factus est inimicus; præmissis quippe suorum equitibu armatisque naviculis sinistro sibi litore occurrentibus, ipse peditum armis stipatus Sosthenense prædium ingressus est, totiusque loci palatium habuit mansionem. Missi sunt ad Vitalianum a Cæsare senatores, qui pacis cum eo leges componerent. Nonaginta auri pondo, exceptis regalibus muneribus, pro pretio tunc accepit Hypatii, jam mille centum auri libris cum Uranio captivo sibi a suis in Sozopoli oblatis. Magister militum Vitalianus per Thraciam factus Hypatium, quem captivum catenatumque apud Acres castellum tenebat, reversus suo remisit avunculo.* || — Πατρικιόλου] κόμητος φοιδεράτων, ut Theophanes, p. 243, 3, dicit. Cf. Procop. B. Pers., p. 39, 19. || — Ζάλδαβα] Ζάλδαπα inter Thraciæ castella mediterranea memorat Procopius De ædif., p. 308, 22. || — ἀφαιρεθεὶς γὰρ σιτήσεως] dictum pro ἀφ. σίτησιν vel τὰ ἐπὶ τῆς σιτήσεως. || — τάγματα] τάματα codex. || — [τὸν] quod est ante τῷ στρατηγῷ, inserui. || — τῆς τοῦ] τὴν τοῦ cod.

§ 2. ἐξ ὧν] ἐξὼν cod. || — περιελὼν] περιελθὼν cod. || — Πατρίκιος] Πατρίκιον τὸν Φρύγα dicit Malalas p. 404, 1.

§ 3. τῶν ἀδικημάτων] Videtur legendum τὰ ἀδικήματα, aut ἐλευθερωθῆναι τῶν ἀδικημάτων.

§ 5. στόλων] στέλλων cod. || — ἐπεβουλεύθη] Fusius hæc narrat Malalas p. 401. || — διαφθαρεὶς ξίφει] Vitalianus cum ense Getico jugulasse narratur apud Marcellinum. Secundum Joannem § 18 Tarrach Hunnus τὸν τοῦ Κυρίλλου φόνον αὐτοχειρίᾳ ἔπραξεν. Aliam rerum seriem habes in Theophane, qui ad an. 512 de Vitaliano narrat : Φασὶ δὲ ὅτι ἐν μιᾷ συμβολῇ ξε' χιλιάδας (πλεῖον ἢ ξ' χιλιάδας Joan. § 9) στρατοῦ βασιλικοῦ ἐκρήμνισεν σὺν Ὑπατίῳ στρατηγοῦντι αὐτῶν,

ιάζων τῷ Βιταλιανῷ αὐτὸς ἐπεβου- τοῖς στρατηγικοῖς οἴκοις διαφθαρεὶς βασιλεὺς ἀκούσας τὰ συμβάντα δό- λήτου βουλῆς τῆς Ῥωμαϊκῆς πολι- τὸν Βιταλιανὸν ψηφίζεται, καὶ στρα- ἐγείρας ἀμφὶ τὰς π' χιλιάδας αὐτοκρά- λέμου ἀποδείξας Ὑπάτιον τὸν ἀδελφι- ῦ, Ἀλαθὰρ δὲ, γένος Σκυθικὸν, ἐπὶ τῇ ἱ τῶν Θρᾳκῶν προσηγορίᾳ ἕπεσθαί οἱ ὶ Θεόδωρον τὸν τῶν βασιλικῶν θησαυρῶν συμμίξαντες αὐτῷ καὶ διαφόροις ἐλα- ις καί ποτε καὶ νίκην ἄραντες μετρίαν ῷ βασιλεύοντι, ὥστε αὐτὸν καὶ προελθεῖν ς τόποις καὶ θέας ἐπιτελέσαι δημοτελεῖς. ρὰν δὲ Ὑπάτιος πάλιν ἐπὶ τὸν τύραννον -ρμήσας Ἰουλιανὸν ἀπέβαλε ζωγρηθέντα, τὸν ἐκ τοῦ λόγου τῶν λεγομένων μεμοριαλίων, τολμήσαντα ὅλως καὶ θεάσασθαι πόλεμον. Καὶ ὁ μὲν ἐν κλωβῷ βληθεὶς καὶ περιαχθεὶς ἀφέθη χρυσίῳ. Ἀναστήσας τοίνυν ὁ Ὑπάτιος ἐκ τῶνδε τὸν στρατὸν, ἄρτι τε καὶ Τιμοθέου, τινος τῶν ἐν τοῖς σωματοφύλαξι τεταγμένων τοῦ βασιλέως, ὑπὸ τῶν βαρβάρων ἀναιρεθέντος, ἐπὶ τῆς Ἀκρίδος στρατοπεδεύεται, τὸ ἐκ τῶν ἁμαξῶν χαράκωμα προβαλόμενος. (8) Τότε δὲ τῶν Οὔννων ἁπάντων συναθροισθέντων καὶ εἰς ἅμα ἐφορμησάντων, ἐπέσχε μέν τις εἰς βραχὺν χρόνον ἀντίπαλος τοξεία, ὡς δὲ οἱ βάρβαροι [τοὺς] τῶν ἁμαξῶν βόας ἔβαλλον, συσκευασθέντας ἤδη πρὸς μετάστασιν, διαλύεται μὲν ἡ τοῦ χαρακώματος σύνταξις, ἐπ' αὐτοὺς δὲ ἴασιν οἱ βάρβαροι τοὺς Ῥωμαίους, οὐδὲ ἀνταῖραι σφίσι τὰς χεῖρας τολμῶντας, ὑπὸ δὲ μιᾶς τῆς πρὸς τὸ ἀποδρᾶναι σπουδῆς πιεζομένων πρὸς ἀλλήλων καὶ ὑπό τινος μαγείας τῶν βαρβάρων ἐπιγενομένης ἀχλύος ἐπισκοτισάσης αὐτοῖς τὰς ὄψεις, οὐ προϊδόντες ἐν οἷς τὴν φυγὴν ἐποιοῦντο τόποις, ἐς κρημνοὺς καὶ φάραγγας καταφερόμενοι διεφθείροντο. (9) Ἀπώλοντο μὲν οὖν τῷδε τῷ τρόπῳ πλεῖον ἢ ξ' χιλιάδες, καὶ ταῖς ἀκρωρείαις τὸ τῆς φάραγγος προσισώθη βάθος ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν ἐμπεσόντων ἀνδρῶν τε καὶ ζώων ἀλόγων. Ἥλωσαν δὲ καὶ οἱ τῶν λοχαγῶν τὴν τάξιν πληροῦντες· αὐτὸς δὲ Ὑπάτιος ἐς τὴν θάλατταν καταδὺς καὶ οἷα τὰ πολλὰ τῶν ἐν τῇ ἁλὶ τρεφομένων ὀρνέων ἐκ μόνης ἀνεχούσης τῆς κεφαλῆς ἐπιγνωσθεὶς συνελήφθη. (10) Πληρῶν δὲ Βιταλιανὸς τοῖς Οὔννοις ὃν ὑπέσχετο πορισμὸν τῶν χρημάτων, ἀποδίδοσθαι αὐτοῖς τοὺς ἁλόντας ἐφῆκεν, καὶ τόν τε Ἀλαθὰρ ἀπελυτρώσατο, καὶ Εὐσίγνιον ἄλλους τε συχνούς. Τὸν δὲ Ὑπάτιον ὁ Βιταλιανὸς κομιδῆς ἠξίου τῆς δεούσης, ὡς ἐπὶ ὠνίῳ μεγάλῳ τὸν ὑπὲρ αὐτοῦ τιθέμενος λόγον· καὶ τὸ λοιπὸν συνεσκεύαστο μὲν ἅπαντα τὰ ἐν Σκύθαις καὶ Μυσοῖς, φρούριά τε καὶ πόλεις, πάντες [τε] αὐτὸν ἐδεδίεσαν, καὶ βασιλέα προσεδόκων. (11) Ὁ δὲ βασιλεὺς προνοούμενος τοῦ συμβάντος στέλλει τινα Οὐράνιον τὴν τοῦ καλουμένου καγκελλαρίου τάξιν πληροῦντα τῷ τῶν ὀφφικίων μαγίστρῳ, ἅμα Πολυχρονίῳ τε καὶ Μαρτυρίῳ τοῖς τὰς τῶν Οὔννων πρεσβείας ἐπιτετραμμένοις, σὺν αὐτοῖς δὲ καὶ δέκα χρυσίου λιτρῶν ἑκατοντάδας· οὓς δὴ κατὰ τὴν Σωζόπολιν ὁ τύραννος λοχίσας, αὐτήν τε τὴν πόλιν ἐξεῖλε μηχανήματι δολίῳ, καὶ τὸ χρυσίον ἀφαιρεῖται πρὸς βίας. (12) Ἐν δὲ τῇ Κωνσταντίνου κατὰ τὴν τῆς ἱππικῆς θέαν τοῦ δήμου πρὸς στάσιν διαναστάντος, τήν τε τῆς δείλης πανήγυριν ὁ βασιλεὺς ἠρνήσατο, καὶ φόνος οὐκ ὀλίγος ἐγέγονεν, αὐτοῦ (τε) τοῦ τῆς πόλεως νυκτεπάρχου τοῦ καλουμένου Γέτα ἀναιρεθέντος κατὰ τὴν μάχην. (13) Ἤδη δὲ μικροῦ διαδραμόντος χρόνου Βιταλιανὸς αὖθις ἄρας νεῶν ὡς σ' στόλον καὶ στρατὸν πεζικόν τε καὶ ἱππικὸν πολὺν, παραπορευθεὶς τὸν Εὔξεινον Πόντον ἀθρόως ἐπιὼν

υἱῷ δὲ ἐξ ἀδελφῆς Ἀναστασίου καὶ Σεκουνδίνου πατρικίου, ὃν καὶ πιάσας ζῶντα εἶχεν ἐν φρουρᾷ. Deinde ad an. 513 : Τούτῳ τῷ ἔτει Βιταλιανὸς παραλαβὼν πᾶσαν τὴν Θρᾴκην καὶ Σκυθίαν καὶ Μυσίαν, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ πλήθη Οὔννων καὶ Βουλγάρων, παρέλαβεν τὴν Ἀγχίαλον καὶ τὴν Ὀδυσσόπολιν, πιάσας καὶ τὸν Κύριλλον τὸν στρατηλάτην Θρᾴκης, καὶ ἦλθεν πραιδεύων ἕως τοῦ Βυζαντίου. Φειδόμενος δὲ τῆς πόλεως, ἐν Σωσθενίῳ ἐστρατοπέδευσεν. Similiter Euagrius 4, 43 et Malalas p. 402 Hypatium captum esse dicunt antequam Cyrillus contra Vitalianum exercitum eduxisset.

§ 6. Ἀλαθὰρ] Ἀρλαθὰρ man. 2.; infra § 10 Ἄλαθαρ codex..

§ 7. τῶν... τεταγμένων] τὸν... τεταγμένου cod. || — ἐπὶ τῆς Ἀκρίδος] ad *Acres castellum* Hypatium in custodia detentum dicit Marcellinus. Acra erat in Anaplo Bospori non longe a Constantinopoli dissita (Dionys. Byz. Anapl. fr. 28); Acritam novimus Bithyniæ promontorium a Chalcedone 60 stadia versus meridiem distans. De his tamen nostro loco cogitari nequit. Intelligenda est Ἄκρα Pontica (Hierocl. et Anonym. Per. Pont. Eux. in Geogr. Min. tom. 1, p. 400), quæ Straboni est ἡ Τίριζις ἄκρα, χωρίον ἔρυμνον, ᾧ ποτε Λυσίμαχος ἐχρήσατο γαζοφυλακίῳ, ad hodiernum *Cap Calacra*, cui *Cavarna* nunc adjacet, haud longe ab Odesso boream versus. In his enim regionibus quæ sunt circa Odessum et Anchialum, Vitalianus arcem belli constituerat. Mox alia ejusdem tractus urbs Sozopolis memoratur. Nomen Ἀκρίς etiam Libyæ urbis erat, teste Diodoro 20, 57. || — ἁμαξῶν] ἀμαζῶν codex h. l. et mox iterum.

§ 8. τοξεῖα codex. Deinde τοὺς inserui.

§ 9. πλεῖον ἢ ξ' χιλ.] ξε' χιλιάδες Theoph. p. 243.

§ 11. Οὐράνιον] Meminit ejus etiam Marcellinus l. l. || — Σωζόπολιν] Est urbs Pontica, antea Apollonia dicta, hodie *Sizeboli*.

§ 12. Πρὸς στάσιν διαστάντος] πρόστασιν διαστάντες codex.

§ 13. Βαλεριανῆς] Malala p. 404, 2 : Ἰωάννην τὸν Βαλεριανῆς. || — ὁ μὲν] sc. Vitalianus. || — ἱκέτευεν] Dicendum erat ἵζετο vel ἐκάθητο, *castra habebat*. Malala p. 403, 3 : Ἐκάθητο ἐν τῷ Ἀνάπλῳ ἐπὶ τὸν λεγόμενον Σωσθένην ἐν τῷ εὐκτηρίῳ τοῦ ἀρχαγγέλου Μιχαήλ. Theophanes p. 247, 7 : ἐν Σωσθενίῳ ἐστρατοπέδευσεν. Marcellin. l. l. : *Sosthenense prædium*

ὤφθη τῇ Κωνσταντίνου. Μετεώρου δὲ τῆς πόλεως οὔσης καὶ ὑπὸ τοὺς πολεμίους ἐλπιζομένης γενέσθαι, στέλλεται παρ' αὐτὸν Ἰωάννης τὴν τῶν στρατηλατῶν καὶ ὑπάτων ἀξίωσιν ἔχων, ἐκ τοῦ τῆς μητρὸς ἐπωνύμου Βαλεριανῆς γνωριζόμενος. Καὶ ὁ μὲν ὑπαντήσας τοῖς πολεμίοις τὸν ἐκ τῆς πρώτης προσβολῆς διηγωνίζετο κίνδυνον, ἐπὶ δὲ τῷ λεγομένῳ Λαοσθενίῳ ἱκέτευεν, αὐτὸς δὲ ἐπανῄει δρομάδην παρὰ τὸν Ἀναστάσιον, ἀγγέλλων τὰ ὑπὸ τοῦ τυράννου ἐπιζητούμενα. (14) Ὡς δὲ ὁ βασιλεὺς τῇ τε τῆς πολιορκίας ἀνάγκῃ καὶ τῇ τοῦ στρατηγοῦ καὶ συγγενοῦς ἐποχῇ πάντα ποιεῖν ὡμολόγει, ἐφέρετο μὲν ἡ τοῦ χρυσίου ποσότης εἰς πεντακισχιλίας τείνουσα λίτρας, ἐδίδοτο δὲ καὶ τὰ τῆς Θρᾳκίας ἀρχῆς σύμβολα παραχρῆμα, ὅρκοι τε περὶ φιλίας παρείχοντο καὶ τὸ τῆς θρησκείας ἀνενεοῦτο κήρυγμα· ὡς δὲ οὐδὲ οὕτως ἐλθεῖν πρὸς τὸν βασιλέα προεθυμεῖτο, ἀπεχώρει.

15. Ἀνθεμίου δὲ τὴν ὕπατον ἀρχὴν διαδεξαμένου (an. 515) Βιταλιανὸς αὖθις ἐξογκούμενος δεινῶς τὸν Ἀναστάσιον ἔπαιζεν, καὶ οἱ τῶν λεγομένων Οὔννων Σαβὴρ ἐκ τῆς προτέρας παροτρυνθέντες πείρας πολλαπλασίονες τῷ πλήθει ταῖς πάσαις σχεδὸν ἐπεχέθησαν ἐπαρχίαις τῆς καλουμένης Ποντικῆς, δράσαντες δὲ φόνον μυρίον καὶ ἀγέλας αἰχμαλώτων ἀπήγαγον. (16) Αὖθίς τε κατὰ τὴν πανήγυριν τῆς Γάστρης συνέβη θόρυβον ὑπὸ τοῦ δήμου γενέσθαι. (17) Ὁ δὲ βασιλεύς, ἅτε οὐκ ἀπὸ γνώμης πεπραχὼς τὰς πρὸς τὸν τύραννον συμβάσεις, ἐμηχανᾶτο εἴ τι δυνηθείη δρᾶσαι κατ' ἐκείνου δολίως. Ὁ δὲ παραχρῆμα τὴν τοῦ βασιλέως πυθόμενος γνώμην, αὖθις τὴν προτέραν μετέρχεται πεῖραν καὶ σὺν πολλῷ πλήθει διαπεραιωθεὶς τὸν Εὔξεινον Πόντον ἐς τὸ Λαοσθένιον ἧκεν. Πρὸς αὐταῖς δὲ ταῖς καλουμέναις Συκαῖς (μοῖρα δὲ αὕτη τῆς πόλεως ἐσχάτη) τῶν βαρβάρων προσελασάντων, πεζομαχία τε συνεκροτήθη πρὸς τοὺς ἐν ἐκείνῃ φυλάττειν ἔκ τε Ἰσαύρων καὶ τῶν ἄλλων λαχόντας (ἑώρα γὰρ ἐς τὰς τῶν προδιδόντων ὑποσχέσεις ὁ τύραννος), καὶ νεῶν αὐτοῦ κατὰ τὸ μεσαίτατον τῆς Χρυσοπόλεως γενομένων, ὑπαντήσασα ναῦς ταχυδρόμος τοῦ βασιλέως, ἐφ' ἧς Ἰουστῖνος ἦν ὁ τῶν καλουμένων ἐξκουβιτόρων ἄρχων, συμπλακεὶς μιᾷ τῶν νεῶν καὶ ζωγρήσας τοὺς ἐν αὐτῇ τοὺς ἄλλους ἐς φυγὴν ἔτρεψεν. Ἀθροισθέντων δὲ τῶν πεζῶν κατὰ τὸν Ἀνάπλουν, νύκτωρ αἰσθόμενος τῆς ἐπ' αὐτῷ γενομένης ἐπιβουλῆς ἀπέδρα, οἵ τε σὺν αὐτῷ ἄφαντοι ἅπαντες ἐν ἀκαρεῖ ἐγένοντο χρόνῳ, τοὺς τρωθέντας ἐκ τῶν βαρβάρων πῇ μὲν ἡμιθνῆτας, πῇ δὲ καὶ νεκροὺς καταλείψαντες. (18) Μετὰ δέ τινα χρόνον ὁ τῶν Βιταλιανῷ συναραμένων Οὔννων ὅτι μάλιστα κράτιστος, ὃς καὶ τὸν τοῦ Κυρίλλου τοῦ στρατηγοῦ φόνον αὐτοχειρίᾳ ἔπραξε, Ταρρὰχ τὴν προσηγορίαν, περιελθόντος αὐτὸν ἀπάτῃ Τουργοῦν Οὔννου καὶ αὐτοῦ καὶ χρημάτων ἀποδομένου τὴν τοιαύτην πρᾶξιν, συνδεθεὶς πρὸς αὐτοῦ καὶ τοῖς τοῦ βασιλέως παραδοθεὶς εἰς τὴν Κωνσταντίνου ἤχθη, καὶ βασάνους πρότερον ὑποστὰς μετὰ τοῦτο ζῶν ἔτι πυρὶ διεφθάρη κατὰ τὸν Χαλκηδόνος ἐπέκεινα τόπον, ὃν Παντίχιον ὀνομάζουσιν. Μετὰ δὲ ταῦτα Ῥουφῖνος ὁ στρατηγὸς Ἀναστάσιόν τε καὶ Δομνίκον τοὺς τυράννου σωματοφύλακας ζωγρίᾳ λαβὼν ἐκπέμπει τῷ βασιλεῖ, τοὺς δὲ παραγενομένους ὡς πολλῶν θανάτων αἰτίους ὁ αὐτοκράτωρ διαφθαρῆναι κρίνας τοῖς τῶν νυκτῶν φύλαξι παραδίδωσιν· οἱ δὲ κατὰ τὸν ἀντικρὺ τῆς Κωνσταντίνου πόλεως λόφον τὰς κεφαλὰς ἐκτεμόντες ἐπὶ ξυλίνων ἐπέθηκαν κιόνων.

---

ingressus est. De Laosthenio deque variis nominis formis v. Geogr. Min. tom. 2, p. 48 not. Formam Σωσθένιον Joannes noster habet fr. 15 p. 548. || — § 14. καὶ τὰ τῆς] καὶ τότε τῆς cod.

§ 15. δεινῶς τὸν Ἀναστάσιον ἔπαιζεν] Theophanes p. 248, 8 : Τούτῳ τῷ ἔτει (514) Βιταλιανὸς ἀγανακτήσας κατὰ Ἀναστασίου διὰ τὴν ἐπιορκίαν, πολλὰ κακὰ τοῖς ὑπὸ Ἀναστάσιον στρατοπέδοις καὶ τῇ λοιπῇ πολιτείᾳ ἐπεδείκνυτο, ἀναιρῶν καὶ ἁρπάζων καὶ ἀφοπλίζων, καὶ τέλος πρὸς ὕβριν ἕκαστον στρατιώτην μιᾶς φόλλεως ἐπίπρασκεν. || — Οὔννων Σαβὴρ] Marcellin. an. 515 : *Ea tempestate Hunni Armenia transmissa Cappadociam devastantes usque Lycaoniam penetrarunt*. Theophanes, p. 249, 4 : Οὖννοι οἱ λεγόμενοι Σαβὴρ περάσαντες τὰς Κασπίας πύλας τὴν Ἀρμενίαν ἐξέδραμον, Καππαδοκίαν τε καὶ Γαλατίαν καὶ Πόντον ληιζόμενοι, ὡς ἐπὶ Εὐχαΐταν μικροῦ δεῖν παραστήσασθαι. Cf. Malalas, ubi Οὖννοι Σάβειροι dicuntur, Cedrenus p. 367, A, Euagrius 4, 43, Victor Tunnensis Chron. h. an. || — προτέρας πείρας] Cf. fr. 214 *d*.

§ 16. τῆς Γάστρης] τῆς Γαστρῆς codex. Locus urbis Γάστρα dicebatur, in quo monasterium τὰ Γάστρια erat. Vid Du Cange Const. Christ. p. 156. De solennitate illa aliunde, quantum sciam, non constat.

§ 17. De hac pugna, quam Theophanes non commemorat, Euagrius 4, 43, postquam dixerat Vitalianum in Odesso urbe Cyrillum cepisse, ita narrat : Καὶ μέχρι τῶν καλουμένων Συκῶν τὴν ἔλασιν ἐποιήσατο, πάντα δῃῶν, πάντα πυρπολῶν, οὐδὲν ἕτερον ταῖς φαντασίαις ἔχων ἢ καὶ τὴν πόλιν αὐτὴν ἐξελεῖν καὶ τῆς βασιλείας κρατῆσαι. Ἐν Συκαῖς δὲ αὐτοῦ σκηνησαμένου στέλλεται πρὸς τοῦ βασιλέως Μαρῖνος ὁ Σύρος, οὗ πρόσθεν ἐμνήσθημεν, μετὰ ναυτικοῦ στρατοῦ πολεμήσων τῷ Βιταλιανῷ. Συνήτην οὖν ἄμφω τὼ στρατώ, ὁ μὲν ἐπὶ πρύμναν τὰς Συκάς, ὁ δὲ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἔχων. Καὶ πρῶτον μὲν ἀνεκώχευον· εἶτα μετὰ τοὺς ἔκπλους καὶ τοὺς ἀκροβολισμοὺς μεταξὺ τοῖν δυοῖν στρατοπέδοιν ναυμαχίας κρατερᾶς συστάσης περὶ τὰ καλούμενα Βυθάρια, φεύγει μὲν προτροπάδην πρύμναν στρεψάμενος ὁ Βιταλιανός, τὰ πολλὰ τῆς δυνάμεως ἀποβαλών· φεύγουσι δὲ καὶ οἱ ἀμφ' αὐτὸν οὕτω τάχιστα, ὡς μηδένα πολέμιον ἀνὰ τὴν ἑξῆς περὶ τὸν Ἀνάπλουν ἢ περὶ τὴν πόλιν αὐτὴν εὑρεθῆναι. Φασὶ δ' οὖν τὸν Βιταλιανὸν ἐν Ἀγχιάλῳ τινα χρόνον διατρίψαι, τὴν ἡσυχίαν ἄγοντα. Cf. Malalas p. 404 et Anonym. Chron. in Crameri Anecd. Paris. tom. 2, p. 316, qui classem barbarorum sulfureo igne, quem Proclus philosophus Atheniensis suppeditasset, incensam esse tradunt. Simili commento rem exornat Zonaras, p. 55. V. Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, tom. 8, p. 480 sqq.

§ 18. πυρὶ διεφθάρη] περιδιεφθάρη cod. || — Παντίχιον] Παντηχεῖον codex.

[ΙΟΥΣΤΙΝΙΑΝΟΣ]

217 a. (530?)

Ὅτι ἐπὶ Ἰουστινιανοῦ ἐτυράννησαν οἱ Σαμαρεῖται καὶ ἔστεψαν βασιλέα.

[ΙΟΥΣΤΙΝΟΣ Ο ΝΕΩΤΕΡΟΣ]

217 b. (570?)

Ὅτι Ἰουστῖνος τὸν ἀνεψιὸν αὐτοῦ ἀπεκεφάλισεν ὡς ἐπιβουλευσάμενον αὐτῷ.

[ΜΑΥΡΙΚΙΟΣ]

218 b. (599)

Ὅτι σκανδαλισθεὶς ὁ Μαυρίκιος ἐπὶ τῷ μισηθῆναι διὰ τὸ προδοῦναι τὴν αἰχμαλωσίαν. Καὶ γράφει πρὸς τὸν στρατηγὸν Κομεντιόλον κρύφα προδοῦναι τὸν λαὸν τῆς Θράκης εἰς τοὺς βαρβάρους. Ἔγνω οὖν ὁ λαὸς τὸν δόλον· τὸν γὰρ στρατηγὸν κρατήσαντες, ὑπέδειξεν αὐτοῖς τὰ γράμματα. Ἀπὸ τότε οὖν ἐζήτουν φονεῦσαι Μαυρίκιον. Γνοὺς δὲ ὁ Μαυρίκιος διεδέξατο Κομεντιόλον, ποιήσας Φιλιππικόν. Ἔπεμψαν οὖν ἐντολικαρίους διὰ Κομεντιόλον· ἦν δὲ εἷς ἐξ αὐτῶν Φωκᾶς. Ὁ οὖν Φωκᾶς ἀντικατέστη τῷ βασιλεῖ, καὶ πάντων ἐξελθόντων, εἷς τῶν πατρικίων ἐπιδραμὼν τῷ Φωκᾷ ἀπέσπασε τῶν γενείων αὐτοῦ, ὁ δὲ Φωκᾶς ἐνέβλεψεν αὐτὸν, ἀπόκρισιν μὴ δοὺς αὐτῷ.

218 c. (600)

Ὅτι λιτανεύοντος τοῦ βασιλέως Μαυρικίου εἰς τὴν

Fr. 217 a. Σαμαρεῖται] Chron. Paschal. p. 619 ad Justiniani an. 4 (530), Lampadio et Oreste coss. : Τούτῳ τῷ ἔτει Σαμαρειτῶν στασιασάντων καὶ ποιησάντων ἑαυτοῖς βασιλέα καὶ Καίσαρα, ἐπέμφθη Εἰρηναῖος ὁ Πενταδίας στρατηλάτης, καὶ ἐθανάτωσε πολλούς. Theophanes p. 274, 7 ad secundum Justiniani annum (528) rem refert : τῷ δὲ Ἰουνίῳ μηνὶ Σαμαρεῖται καὶ Ἰουδαῖοι ἐν Παλαιστίνῃ βασιλέα Ἰουλιανόν τινα ἔστεψαν. Procopius Hist. arc. c. 11, p. 75, 15 : οἱ δὲ γεωργοὶ ξύμπαντες ἀθρόοι γεγενημένοι ὅπλα ἀνταίρειν βασιλεῖ ἔγνωσαν, βασιλέα σφισι τῶν τινα λῃστῶν προβεβλημένοι Ἰουλιανὸν ὄνομα, Σαβάρου υἱόν. Ad hunc locum Assemannus e codicibus Vaticanis excitat narrationem Cyrilli Scythopolitani, qui Justiniani imp. coævus erat. Prima verba ita habent : Οἱ κατὰ Παλαιστίνην Σαμαρεῖται τὸ ἔθνος ἅπαν κατὰ τῶν Χριστιανῶν στρατεύσαντες, πολλὰ ἀθέμιτα διαπράξαντες, τὰς μὲν ἐμπιπτούσας ἐκκλησίας πραιδεύοντες, τοὺς δὲ συμπίπτοντας Χριστιανοὺς διαφόροις κολάσεσι ἀφειδῶς ἀποκτείνοντες καὶ χωρία ὁλόκληρα τῷ πυρὶ παραδιδόντες ἐν τοῖς μάλιστα περὶ Νεάπολιν τόποις, ἔνθα τυραννήσαντες ἔστεψαν ἑαυτοῖς βασιλέα Ἰουλιανόν τινα σύνεθνον αὐτῶν. Postrema verba eadem fere habes in fragmento nostro, adeo ut Joannes sua ex ipso illo Cyrillo duxisse videri possit.

Fr. 217 *b*. De re Theophanes p. 376, 11 ad Justini II annum sextum (570) : Ἀκούσας δὲ Ἰουστῖνος ὁ βασιλεὺς περὶ τοῦ ἀνεψιοῦ αὐτοῦ, ὃν εἶχεν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ αὐγουστάλιον, ὅτι συσκευὴν μελετᾷ κατὰ τοῦ βασιλέως, πέμψας ἀπεκεφάλισεν αὐτόν. Joannes Viclar. Chron. rem secundo Justini anno assignat. Fusius hæc persequitur Euagrius 5, 1 et 2, sed de structis insidiis neque hic quidquam habet, neque Agathias 4, 22, p. 255, qui Justinum Justini imp. nepotem exitu suo pœnas dedisse contendit pro eo quod Joanni Afro permisisset ut nefario dolo pecunias a provincialibus exigeret.

Fr. 218 *b*. Anno 599 Mauritius imp. Comentiolum emiserat, ut Prisco duci contra Chaganum Avarorum ducem belligeranti suppetias ferret. Τοῦτο μαθὼν (Theophan. p. 429 ait) ὁ Χάγανος ἐπὶ Μυσίαν κατὰ Κομεντιόλου στρατεύεται ἀπὸ τριάκοντα σημείων τοῦ Κομεντιόλου (Com. tunc castra habebat ad Istrum juxta Iatrum urbem, ut Theophylactus 7, 13 dicit). Ὁ δὲ Κομεντίολος ἐνάπορῶν ἄγγελον πρὸς τὸν Χάγανον ἐξέπεμψεν [Theophyl. : νυκτὸς δὲ μεσούσης ἐν ἀπορρήτῳ πρὸς τὸν Χάγανον ὁ τῶν Ῥωμαίων στρατηγὸς ἐξέπεμψεν ἄγγελον]. Φασὶ δέ τινες τὸν Μαυρίκιον ὑποθέσθαι τῷ Κομεντιόλῳ, ὅπως τὸ Ῥωμαϊκὸν στράτευμα παραδώσῃ πολεμίοις διὰ τὰς ἀταξίας αὐτῶν. Νυκτὸς δὲ μεσούσης ἐκέλευσεν τὸν στρατὸν ὁπλίσασθαι, μὴ παραγυμνώσας τοῖς ὄχλοις μέλλειν πόλεμον συστήσασθαι. Αὐτοὶ δὲ ὑπειληφότες ὅτι γυμνασίας ἕνεκεν σιδηροφορεῖν αὐτοὺς ἐκέλευσεν, οὐχ ὡς ἔδει ὡπλίσαντο. Ἡμέρας δὲ γενομένης καὶ τῶν βαρβάρων καταλαβόντων (?), θρυλλὸς πολὺς τὸν στρατὸν κατέλαβεν. Ὁ δὲ Κομεντίολος τὰς τάξεις ἐτάραττεν, καὶ αἴτιος αὐτοῖς ἀκαταστασίας ἐγένετο [Theophylact. : Τὰς ἀκτῖνας τοίνυν ἡλίου περιβαλόντος τῇ γῇ, ὁρῶσιν οἱ Ῥωμαῖοι μετ' εὐκοσμίας συντεταγμένον τὸν βάρβαρον τήν τε ἔκταξιν κατ' αὐτῶν συντόνως ποιούμενον. Αἱ μὲν δυνάμεις αἱ περὶ τὸν Κομεντίολον ἐβλασφήμουν εἰς τὸν πολέμαρχον, αἴτιον αὐτὸν ἀπαρασκευάστου ταύτης ἀκοσμίας καταιτιώμενοι]. Οἱ μὲν οὖν Ῥωμαῖοι πρὸς φυγὴν ἐτρέποντο. Ex excerptorum indiciis apparet Joannem ita narrasse ut de sceleratis Mauritii consiliis, quibus Comentiolus inserviebat, omnis dubitatio præscinderetur, dum Theophanes et Theophylactus, Christianam imperatoris virtutem extollentes, nefasta hæc obtegere et amollire et in Comentiolum amovere student. — Post cladem illam Mauritius ad Chaganum legatos misit, quibus ille, Theophane teste p. 431, dixit : Κρίνει ὁ θεὸς ἀνὰ μέσον ἐμοῦ καὶ Μαυρικίου αὐτοκράτορος· αὐτὸς γὰρ τὴν εἰρήνην διέλυσεν· ἐγὼ δὲ τοὺς αἰχμαλώτους ἀποδίδωμι αὐτῷ κατὰ ψυχὴν νόμισμα ἓν κομιζόμενος παρ' αὐτοῦ. Ὁ δὲ Μαυρίκιος οὐκ ἠνέσχετο δοῦναι· καὶ πάλιν ὁ Χάγανος ᾐτήσατο ἀνὰ ἡμίσους λαβεῖν κατὰ ψυχήν· καὶ οὐδ' οὕτως ὁ βασιλεὺς δοῦναι κατεδέξατο, ἀλλ' οὐδὲ τεσσάρων κερατίων λαβεῖν· καὶ θυμωθεὶς ὁ Χάγανος πάντας ἀπέκτεινεν, καὶ ἐπὶ τὰ ἴδια ἀνέζευξεν, πεντήκοντα χιλιάδας ταῖς σπονδαῖς τοῖς Ῥωμαίοις ἐπιθείς· καὶ τὸν Ἴστρον ποταμὸν μὴ διαβαίνειν ὡμολόγησαν. Ἐκ τούτου πολὺ μῖσος κατὰ Μαυρικίου τοῦ βασιλέως ἐκινήθη, καὶ ἤρξαντο λοιδορίαις τοῦτον βάλλειν. Ὁμοίως καὶ ὁ λαὸς ὁ ἐν τῇ Θράκῃ πρὸς λοιδορίαν τοῦ βασιλέως ἐκινήθη. Ὁ δὲ στρατὸς ἐντολικαρίους ἔπεμψεν πρὸς τὸν βασιλέα κατὰ Κομεντιόλου, ὡς προδοσίαν ἐν τῷ πολέμῳ ποιήσαντος, ἐν οἷς ἦν καὶ ὁ Φωκᾶς, ὅστις τῷ βασιλεῖ διαλεγόμενος βρυερῶς τούτῳ ἀντέλεγεν ἐν τῷ σιλεντίῳ, ὥστε τινα τῶν πατρικίων τοῦτον ματζῶσαι καὶ τὸν πώγωνα αὐτοῦ τῖλαι. Ὁ δὲ βασιλεὺς οὐ κατεδέξατο τὴν κατὰ Κομεντιόλου ἔγκλησιν, ἀλλὰ τούτους ἀπράκτους ἀπέλυσεν. Διὰ τοῦτο καὶ ἡ ἐπιβουλὴ ἡ κατὰ τοῦ βασιλέως ἔλαβεν. Eadem iisdem ut plurimum verbis in codice Vaticano Chronici Pasch., p. 694, ed. Bonn. ad marginem adscripta sunt. Theophylactus ea quæ de captivis ob avaritiam hosti proditis traduntur, non commemoravit. || — Φιλιππικόν] Philippicus, quem in Comentioli locum imperator suffecit, uxorem habebat Gordiam, sororem Mauritii. V. Theophylactus l. l.

Fr. 218 c. Ὑπαπαντὴν] festum occursus Domini. Theophanes, p. 437, 5 : Τοῦ δὲ βασιλέως νυκτὶ ἀνυποδύτου λιτα-

Ὑπαπαντὴν γυμνόποδος, λίθοι κατ' αὐτοῦ ἐπέμφθησαν εἰς τὰ Καρπιανοῦ· καὶ ἐκάθισάν τινα φαλακρὸν εἰς ὄνον, βαλόντες εἰς τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ σκόρδα, πρὸς μίμησιν Μαυρικίου, λέγοντες· « Εὗρε τὴν δάμαλιν ἁπαλὴν καὶ τρυφερὰν, καὶ ὡς τὸ καινὸν ἀλεκτόριν, οὕτως αὐτὴν πεπήδηκεν. »

218 d. (602)

Ὅτι ὑφωρᾶτο Μαυρίκιος εἰς τὸν στρατὸν Θράκης καὶ εἰς τὸν γαμβρὸν Φιλιππικὸν, καὶ εἶδεν ἀποκάλυψιν ὁ Μαυρίκιος, ὅτι ἵστατο ἐν τῷ πορφυρῷ μαρμάρῳ τῆς Χαλκῆς· καὶ ἔλεγεν αὐτῷ· « Ποῦ θέλεις, ἀποδώσω σοι, ὧδε ἢ ἐν τῷ μέλλοντι; » Ὁ δὲ εἶπεν « ὧδε ». Καὶ τότε ἐπέτρεψεν αὐτὸν ἐκδοθῆναι Φωκᾷ στρατιώτῃ, καὶ διυπνίσθη. Ἐποίησεν οὖν μετάνοιαν τῷ Φιλιππικῷ ὁ Μαυρίκιος. (2) Ἐπεχείρουν οὖν οἱ στρατοὶ Θράκης ἀνέρχεσθαι πρὸς ἐπιβουλὴν Μαυρικίου. Ἐβουλεύσαντο οὖν οἱ στρατοὶ τίνα ποιήσουσι βασιλέα. Ἐποίησαν οὖν Φωκᾶν καὶ ἀφίησαν τόν τε Ἀλέξανδρον καὶ Λίλλιν καὶ ἦλθον ἕως τοῦ κάμπου Ἑβδόμου. Ὑφωρῶντο οὖν οἱ τῆς πόλεως διὰ Μαυρικίου, καὶ οὐδεὶς ἐτόλμα ἐξελθεῖν πρὸς αὐτούς. Ἐπεσύρετο οὖν εἷς καὶ ἀπῄει πρὸς τὸν στρατόν. (3) Ἠβουλήθη ὁ Μαυρίκιος τῇ νυκτὶ φυγεῖν πρὸς τὸν ἅγιον Αὐτόνομον, ἀλλ' ἐπίασεν αὐτὸν ἡ ποδαλγία. (4) Προσερρύησαν οὖν καὶ τὰ δύο μέρη, Πράσινοι καὶ Βενετοὶ, καὶ πάντες (καὶ) ἀνήγαγον τὸν Φωκᾶν εἰς σκουτάριν ἐν τῷ τριβουναλίῳ τοῦ κάμπου καὶ ἀνηγόρευσαν αὐτὸν βασιλέα. (5) Ὁ δὲ Μαυρίκιος ἀκούσας, ἐξελθὼν διὰ κοχλίου ἐδόκει μετὰ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ φεύγειν εἰς τὸν ἅγιον Αὐτόνομον καὶ πρὸς Χοσρόην ἐν Περσίδι. Ἦν δὲ μετ' αὐτοῦ καὶ Στέφανος ὁ βαΐουλος Θεοδοσίου, ὁ κτίσας τὰ Ἁρματίου καὶ τὸ Σάγμα. Καὶ ἀντανεμίας γενομένης ἐξῆλθεν εἰς Διαδρόμους. (6) Ὁ δὲ Θεοδόσιος ἠδυνήθη διαφυγεῖν, καὶ οὐδεὶς διέγνω· οἱ δὲ ἔφασαν ὅτι φεύγων ἐξέβρασε καὶ ἐτελεύτησεν. Ἡ δὲ γυνὴ τοῦ βασιλέως Μαυρικίου καὶ τὰ τέκνα ἀπῆλθον ἐν Χαλκηδόνι, ὁ δὲ Φιλιππικὸς ἐκείρατο τὴν κόμην κληρικὸς

νεύοντος μετὰ πάσης τῆς πόλεως, παρερχομένου ἐν τοῖς Καρπιανοῖς, στασιάζουσιν ἐκ τοῦ πλήθους τινες, καὶ λίθους κατὰ τοῦ βασιλέως ἔβαλλον, ὥστε μόλις τὸν βασιλέα σὺν Θεοδοσίῳ τῷ υἱῷ αὐτοῦ διασωθῆναι καὶ τὴν εὐχὴν πληρῶσαι ἐν Βλαχέρναις. Οἱ δὲ δῆμοι εὑρόντες ἄνδρα προσομοιοῦντα Μαυρικίῳ, καὶ βαλόντες αὐτῷ σάγιον μαῦρον καὶ ἀπὸ σκόρδων πλέξαντες στέφανον, καὶ εἰς ὄνον τοῦτον καθίσαντες διέπαιζον λέγοντες· « εὕρηκεν τὴν δαμαλίδα ἁπαλὴν, καὶ ὡς τὸ καινὸν ἀλεκτόριν ταύτῃ πεπέδηκεν καὶ ἐποίησεν παιδία ὡς τὰ ξυλοχούκουδα. » Verbo has turbas significasse satis habet Theophylactus 8, 4.

Fr. 218 d. § 1. ἀποκάλυψιν] ἀπόκαμψιν codex. ‖ — καὶ ἔλεγεν] sc. ἡ ἀποκάλυψις, nisi forte φωνὴ vel tale quid excidit. Theophanes p. 439, 16 : Τοῦ δὲ Μαυρικίου τὸν θεὸν ἱκετεύοντος τοῦ ἐλεηθῆναι τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, ἐν μιᾷ κοιμωμένου αὐτοῦ εἶδεν ὀπτασίαν, εἰς τὴν Χαλκῆν πύλην τοῦ παλατίου τῇ εἰκόνι τοῦ σωτῆρος ἑαυτὸν παρεστῶτα, καὶ λαὸν παρεστῶτα αὐτῷ. Καὶ φωνὴ γέγονε ἐκ τοῦ χαράκτηρος τοῦ μεγάλου θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ λέγουσα· « δότε Μαυρίκιον ». Καὶ κρατήσαντες αὐτὸν οἱ δίκης ὑπηρέται παρέστησαν τῷ πορφυρῷ ὀμφαλίῳ τῷ ἐκεῖσε· καὶ ἔφη πρὸς αὐτὸν ἡ θεία φωνή· « Ποῦ θέλεις, ἀποδώσω σοι, ὧδε ἢ ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι; » Ὁ δὲ ἀκούσας ἔφη· « φιλάνθρωπε δέσποτα, δικαιοκρίτα, ὧδε μᾶλλον ἢ ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι. » Καὶ ἐκέλευσεν ἡ θεία φωνὴ ἐκδοθῆναι Μαυρίκιον καὶ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ καὶ τὰ τέκνα καὶ πᾶσαν τὴν συγγένειαν αὐτοῦ Φωκᾷ τῷ στρατιώτῃ. Διυπνισθεὶς οὖν Μαυρίκιος καὶ καλέσας τὸν παρακοιμώμενον αὐτῷ ἀπέστειλε πρὸς Φιλιππικὸν τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ ἐν σπουδῇ ἀγαγεῖν αὐτὸν πρὸς τὸν βασιλέα... Εἰσελθὼν δὲ ὁ Φιλιππικὸς ἐν τῷ βασιλικῷ κοιτῶνι, ἔρριψεν ἑαυτὸν εἰς τοὺς πόδας τοῦ βασιλέως. Ὁ δὲ βασιλεὺς λέγει αὐτῷ· συγχώρησόν μοι διὰ τὸν θεὸν, ὅτι ἥμαρτόν σοι· ἕως γὰρ νῦν ἐσκανδαλιζόμην εἰς σέ.

§ 2. Λίλλιν] Meminit ejus Theophylactus 8, 12, p. 339, 4, ubi Lillin Phocæ jussu cædem Mauritii ejusque liberorum peregisse dicit. ‖ — τοῦ κάμπου Ἑβδόμου] i. e., ut Theophylacti verbis utar, ἕως τοῦ πεδίου τοῦ ἀνακειμένου ἐν τῷ λεγομένῳ Ἑβδόμῳ, ὃν κάμπον Ῥωμαῖοι κατονομάζουσι. Celerum de re ita Theophanes, p. 442, 3 : Μαυρικίου τοῦ βασιλέως τῷ Πέτρῳ ἐν τῇ τῶν Σκλαβινῶν χώρᾳ προστάξαντος τὸν λαὸν παραχειμάσαι ἀντέστησαν οἱ Ῥωμαῖοι μὴ καταδεχόμενοι τοῦτο ποιεῖν ... Μαυρίκιος δὲ τῷ Πέτρῳ ἐνώχλει διὰ γραμμάτων διαπεράσαι τὸν Ἴστρον, καὶ τὰς χειμερινὰς ἀποτροφὰς τοῦ λαοῦ ἐκ τῆς τῶν Σκλαβινῶν χώρας ἀρύσασθαι, ὅπως μὴ δημοσίας σιτήσεις ἀναγκασθῇ τοῖς Ῥωμαίοις παρασχέσθαι . . Ὁ δὲ λαὸς τοῦτο ἀκούσας ἐστασίασεν· καὶ οἱ ἐπίσημοι ἄρχοντες φυγόντες ἐξ αὐτῶν πρὸς τὸν στρατηγὸν παρεγένοντο· τὰ δὲ πλήθη συναθροισθέντα προβάλλονται ἔξαρχον Φωκᾶν τὸν κένταρχον, καὶ ἐπὶ ἀσπίδος τοῦτον ὑψώσαντες εὐφήμησαν ἔξαρχον. Cf. Theophyl. 8, 6, 7.

§ 3-5. Cf. Theophan., p. 445, 8, Theophylact. l. l., Anonymus in Cramer. Anecd. Paris. tom. 2, p. 331. ‖ — πρὸς ... Αὐτόνομον] Theophan. p. 445 : Λαίλαπος τοίνυν γενομένου μεγάλου μετὰ κινδύνων μεγίστων διασώζεται Αὐτόνομος (lege πρὸς vel ἐπὶ τὸν Αὐτόνομον vel τὸν νεὼν Αὐτονόμου). Cf. Theophyl. p. 331 : Λαίλαπος τοιγαροῦν γεγονυίας μεγίστης, ἐξαισίου νότου προσπνεύσαντος, μόλις ὁ Μαυρίκιος διασώζεται ἐπὶ τὸν νεὼν Αὐτονόμου τοῦ μάρτυρος, ὡς ἀπὸ σταδίων ρν' τῆς πόλεως Κωνσταντίνου. Ἐν αὐτῇ δὲ τῇ νυκτὶ ἐπιτίθενται αὐτῷ καὶ νόσοι ἀρθρίτιδες, ἃς ποδαλγίας καὶ χειραλγίας καλοῦσιν. Ἐντεῦθεν ἀποστέλλει Θεοδόσιον τὸν ἑαυτοῦ υἱὸν πρὸς Χοσρόην τὸν βασιλέα Περσῶν μετὰ Κωνσταντίνου [ὃν τὰ πλήθη Λαρδὺν κατωνόμαζον addit Theophyl. p. 332]. ‖ — τὰ Ἁρματίου] V. Du Cange Const. 2, p. 168. ‖ — τὸ Σάγμα] Hoc quid sit nescio. An τὸ Σίγμα? Complura erant urbis loca a forma Σίγμα dicta. V. Du Cange 2, p. 112. 3, p. 19. ‖ — Διαδρόμους] Ejus loci meminit Chronicon Pasch. p. 694, 7 : ἐσφάγησαν δὲ εἰς Διαδρόμους πλησίον τοῦ Ἀκρίτα Κωνσταντῖνος ὁ Λαρδὺς, ἀπὸ ἐπάρχων γενόμενος πραιτωρίων καὶ λογοθέτης καὶ κουράτωρ τῶν Ὁρμίσδου, καὶ Θεοδόσιος ὁ υἱὸς Μαυρικίου. Cf. Theophan. p. 346, 33. Acritas est promontorium a Chalcedone 60 stadia meridiem versus distans.

§ 6. De Theodosio Anonymus ap. Cramer. in Anecd. 2, p. 331 : Θεοδόσιον ἀπέστειλε Μαυρίκιος πρὸς Χοσρόην... Ἐκ τοῦδε οὐδεὶς ἔγνω τί γέγονεν ὁ αὐτὸς Θεοδόσιος. Theophanes p. 447, 17 : Θεοδόσιον δὲ τὸν υἱὸν αὐτοῦ λόγος κρατεῖ πεφευγέναι καὶ σεσῶσθαι. Ταύτην δὲ τὴν φήμην Χοσρόης ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς ηὔξησεν ἄλλοτε ἄλλως ψευσάμενος, καὶ παρ' ἑαυτοῦ τοῦτον ἔχειν λέγων, καὶ προνοεῖν δῆθεν, ἵνα τὴν Ῥωμαίων βασιλείαν παραλαβῇ. Secundum Theophylactum p. 335 sqq. Theodosius Nicæam evaserat; hinc vero a patre revocatus, φιλυπόστοργος γεγονὼς πρὸς ἀποσφαγὴν παραγίνεται; deinde in templum Autonomi martyris confugit; quo comperto, Alexander Phocæ jussu

ἐν Χρυσοπόλει. (7) Ἐξήτησεν οὖν ὁ Φωκᾶς τὸν πατρίκιον τὸν κρατήσαντα τὸν πώγωνα αὐτοῦ λέγων· « φέρετε τὸν τατά μου, » καὶ ἀπεκεφάλισεν αὐτόν. Ἔστεψεν οὖν τὸν Φωκᾶν Κυριακὸς ὁ πατριάρχης εἰς τὸν ἅγιον Ἰωάννην εἰς τὸ Ἕβδομον. Ἦν δὲ τῷ γένει Θρᾷξ ἐτῶν νε', εἶχε δὲ γυναῖκα Λεοντίαν καὶ μητέρα καὶ θυγατέρα Δομενζίαν, καὶ ἐβασίλευσεν ἔτη η'. (8) Καὶ ἔκραξεν ὁ δῆμος ἐν τῷ ἱπποδρομίῳ· « Μαυρίκιος οὐκ ἀπέθανε, μάθε τὴν ἀλήθειαν ». Καὶ ἐκέλευσεν ἀπενεχθῆναι Μαυρίκιον καὶ τὰ τέκνα αὐτοῦ εἰς τὸν μῶλον τὸν Εὐτροπίου καὶ ἀποκτανθῆναι.

[ΦΩΚΑΣ.]

218 e. (606-608)

Ὅτι ποιήσας τὸν πατρίκιον Πρίσκον ὁ Φωκᾶς γαμβρὸν ἐπὶ θυγατρὶ καὶ θεωρήσας τὰ λαυράτα τοῦ γαμβροῦ αὐτοῦ καὶ τῆς θυγατρὸς, εἰς ζῆλον ἐλθὼν ἐξήτασε τοὺς γραμμιστὰς καὶ τοὺς πρώτους τῶν μερῶν. — (2) Ὁ δὲ γαμβρὸς αὐτοῦ Πρίσκος [ἔγραψεν πρὸς Ἡράκλειον τὸν πατρίκιον καὶ στρατηγὸν Ἀφρικῆς,] ὥστε ἀποστεῖλαι Ἡράκλειον τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ Νικήταν τὸν υἱὸν Γρηγορᾶ τοῦ ὑποστρατήγου αὐτοῦ, ὑπισχνούμενος αὐτοῖς προδιδόναι Φωκᾶν· ἠκούετο γὰρ ὅτι καταστρατηγεῖ Φωκᾶ. (3) Οἱ δὲ Πράσινοι ἐν ἱπποδρομίᾳ ἔλεγον πρὸς Φωκᾶν· « πάλιν εἰς τὸν καῦκον ἔπιες, πάλιν τὸν νοῦν ἀπώλεσας. » Καὶ πολλοὺς ἐξ αὐτῶν ἀπέκτεινε. Θυμωθέντες οἱ Πράσινοι ἔκαυσαν τὸ πραιτώριον.

218 f. (608-610)

Ὅτι ἐπιβούλους πολλοὺς ἐπίασε Φωκᾶς * ὑπό τε τοῦ ἐπάρχου αὐτοῦ καὶ ἄλλων. — 2. Καὶ ἦλθεν Ἡράκλειος, δηλωθεὶς παρὰ τοῦ Πρίσκου πατρικίου, εἰς Ἄβυδον, καὶ δεξάμενος τὸν κόμητα Ἀβύδου ἔμαθεν

---

eum occidit. Theodosium ad Diadromos (in quem locum ipsum Mauritium confugisse Joannes tradit) interfectum esse dicit auctor Chron. Pasch. p. 694. Ceterum addit Theophylactus p. 341, 1 famam sparsam esse Alexandrum Theodosio pepercisse aliumque quendam virum similem ejus loco occidisse, ipsum vero Theodosium, postquam varia Orientis loca adiisset, tandem in barbarorum solitudinem profectum morbo decessisse. Ὁ μὲν οὖν λόγος οὗτος ἀνὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην διήχησε, πλὴν δέ τις αὐτὸν βάρβαρος ἀπεκύησεν.

§ 7. Κυριακόν] V. Theophan. p. 445, Theophylact. p. 331, alii. || — Δομεντζίαν] Δυσμενζιανὴν codex. V. Theophanes p. 454, 5.

§ 8. Theophanes p. 447 : τῇ δὲ πέμπτῃ ἡμέρᾳ Λεοντίαν τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα ἔστεψεν Αὐγοῦσταν. Καταστασιάζουσι τοίνυν τὰ μέρη πρὸς ἄλληλα ταύτῃ τῇ ἡμέρᾳ διὰ στάσεις τόπων. Ὁ δὲ τύραννος τὸν Ἀλέξανδρον τὸν συναντάρτην αὐτοῦ ἔπεμψεν κατασκευάσαι τὰ μέρη. Ὁ δὲ Ἀλέξανδρος Κοσμᾷ τῷ τῶν Βενετῶν δημάρχῳ χεῖρας ἐπιβαλὼν, ὤθησεν καὶ ὕβρισεν. Οἱ δὲ Βενετοὶ ἀγανακτοῦντες ἔκραζον· « ὕπαγε, μάθε τὴν κατάστασιν· ὁ Μαυρίκιος οὐκ ἀπέθανεν » (sic etiam Theophyl. p. 335, 17). Ὁ δὲ τύραννος τούτων ἀκηκοὼς τῶν φωνῶν, ἐπὶ τὸν τοῦ Μαυρικίου φόνον κινεῖται· καὶ ἀποστείλας στρατιώτας ἤγαγεν αὐτοὺς ἐν Χαλκηδόνι εἰς τὸ Εὐρωπίου [lege Εὐτροπίου] λιμένα, καὶ προαναιροῦνται τοῦ βασιλέως οἱ παῖδες οἱ ἄρρενες ἐν ὄψεσιν αὐτοῦ πέντε [mens. Nov. an. 662]. || — Εὐτροπίου] Theophyl. p. 336, 3 : ἀναιρεῖ τὸν Μαυρίκιον εἰς τὸν λεγόμενον Εὐτροπίου λιμένα. Eodem modo Anonym. in Crameri Anecdd. Par. 2, p. 332. Chronic. Pasch. p. 696, 9 : Καὶ Κωνσταντίνα ἡ ἀπὸ βασιλισσῶν ἀπετμήθη πέραν εἰς τὸν μῶλον τὸν Εὐτροπίου πλησίον Χαλκηδόνος.

Fr. 218 e. τὰ λαυράτα] τὰ λαυρα (sic) codex. Intellige lauratas imagines Prisci et Domenziæ uxoris. Rem narrat Theophanes p. 454, 5 : Τούτῳ τῷ ἔτει (606) Φωκᾶς ὁ τύραννος ἔζευξεν τὴν αὐτοῦ θυγατέρα Δομεντζίαν Πρίσκῳ τῷ πατρικίῳ καὶ κόμητι τῶν ἐξκουβιτόρων, καὶ γενομένου τοῦ γάμου ἐν τῷ παλατίῳ τῶν Μαρίνης ἐκέλευσεν ἱππικὸν ἀχθῆναι. Οἱ δὲ δήμαρχοι τῶν δύο μερῶν (sc. τῶν Πρασίνων καὶ τῶν Βενετῶν) ἐν τοῖς περικίοσιν μετὰ τῶν βασιλικῶν λαυράτων ἔστησαν Πρίσκου καὶ Δομεντζίας λαυράτα. Ταῦτα ἰδὼν ὁ βασιλεὺς ἠγανάκτησεν, καὶ πέμψας τοὺς δημάρχους Θεοφάνην καὶ Πάμφιλον, καὶ στήσας αὐτοὺς γύμνους εἰς τὸ στόμα, ἐκέλευσεν ἀποτμηθῆναι αὐτούς. Πέμψας δὲ τὸν πρωτοκούρσωρα αὐτοῦ, ἠρώτα αὐτοὺς, τίνος ἐπιτρέψαντος τοῦτο πεποιήκασι· οἱ δὲ εἶπον, ὅτι κατὰ συνήθειαν οἱ γραμμισταὶ τοῦτο πεποιήκασι. Ὁ δὲ δῆμος καὶ οἱ ὄχλοι ἔκραζον· « φιλανθρώπου δεσπότου πολλὰ τὰ ἔτη ». Οἱ δὲ γραμμισταὶ ἐρωτηθέντες, διὰ τί τοῦτο πεποιήκασι, ἔφασαν, ὅτι τοῦ βασιλέως τέκνα ὀνομασθέντα ὑπὸ πάντων ἡμεῖς ἀφ' ἑαυτῶν τοῦτο πεποιήκαμεν.

§ 2. Verba ἔγραψεν ... Ἀφρικῆς supplevi e Theophane p. 456, 9, ubi hæc : Τούτῳ τῷ ἔτει (607) ὁ Πρίσκος μὴ ὑποφέρων ὁρῶν τοὺς ἀδίκους φόνους καὶ τὰ ὑπὸ Φωκᾶ γινόμενα, ἔγραψεν πρὸς Ἡράκλειον τὸν πατρίκιον καὶ στρατηγὸν Ἀφρικῆς, ὥστε ἀποστεῖλαι τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ Νικήταν τὸν υἱὸν Γρηγορᾶ τοῦ πατρικίου καὶ ὑποστρατήγου αὐτοῦ, ὅπως ἔλθωσιν κατὰ τοῦ τυράννου Φωκᾶ· ἤκουεν γὰρ μελετωμένην ἐν Ἀφρικῇ κατὰ Φωκᾶ ἀνταρσίαν.

§ 3. Theophanes p. 457, 19 (608) : Ὁ δὲ Φωκᾶς ἐποίησεν ἱππικὸν καὶ οἱ Πράσινοι ὕβρισαν αὐτὸν λέγοντες· « πάλιν εἰς τὸν καῦκον ἔπιες, πάλιν τὸν νοῦν ἀπώλεσας (ἀπέλεκες vg.). » Καὶ ἐπέτρεψεν Κώνσταν τὸν ὕπαρχον τῆς πόλεως, καὶ πολλοὺς ἠκρωτηρίασεν καὶ τὰ μέλη αὐτῶν ἐν τῇ Σφενδόνῃ ἐκρέμασεν· πορευθέντες (ὀργισθέντες?) δὲ οἱ Πράσινοι ἔβαλον πῦρ εἰς τὸ πραιτώριον καὶ ἔκαυσαν τὸ σεκρέτον καὶ τὰ σκρίνια καὶ τὰς φυλακάς· καὶ ἐλθόντες (leg. ἐξελθόντες) οἱ ἐν ταῖς φυλακαῖς ἔφυγον. Cf. Anonym. in Cram. Anecd. Par. 2, p. 333.

Fr. 218. f. § 1. Hiulca oratio. Post vocem Φωκᾶς excidisse videtur ἐπεβουλεύθη γὰρ vel tale quid. Subindicantur quæ narrat Theophanes p. 458 (ad an. 608) : Θεόδωρος γὰρ ὁ ὕπαρχος Καππαδοκίας καὶ Ἐλπίδιος ὁ ἐπάνω τοῦ ἀρμαμέντου καὶ ἕτεροι διάφοροι ἐπιβουλὴν ἐποίησαν ἀνελεῖν ἐπὶ ἱπποδρομίου τὸν Φωκᾶν. Conjuratione ab Anastasio largitionum comite prodita, auctores ejus suppliciis affecti sunt.

§ 2. De re cf. Theophanes p. 459 (610), qui eodem quo Joannes fonte usus esse videtur. || — Καλώνυμον] Eandem insulam auctor noster § 3 dicit προσπαρακειμένην τῇ πόλει, adeo ut in intimo Cornu sinu quærenda esse videri possit. Significari hodiernam *Calonymo* vel *Calolimni*, quæ apud veteres auctores vocatur Besbicus, a Cyzico

παρ' αὐτοῦ τὰ κινούμενα ἐν τῇ πόλει. Ἐπέμφθη δὲ ὁ ἀδελφὸς Φωκᾶ ὁ κονδόχειρ εἰς τὸ Μακρὸν τεῖχος, καὶ μαθὼν εἰς Ἄβυδον εἶναι τὸν Ἡράκλειον, ἔφυγεν ἐν τῇ πόλει. Ὁ Ἡράκλειος οὖν εἰς Ἄβυδον πάντας τοὺς ἐξορίστους ἐδέξατο οὓς ἐξώρισε Φωκᾶς. Ἦλθεν οὖν Ἡράκλειος εἰς Ἡράκλειαν καὶ ηὔξατο εἰς τὴν ἁγίαν Γλυκερίαν, καὶ ἀπὸ Σηλυβρίας εἰσῆλθε πλῷ καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὴν νῆσον τὴν καλουμένην Καλώνυμον. Μαθὼν οὖν Στέφανος ὁ Κυζικηνὸς, λαβὼν ἐκ τῆς θεοτόκου Ἀρτάκης στέμμα ἀπήγαγεν αὐτὸ τῷ Ἡρακλείῳ. (3) Ἐξῆλθεν οὖν Φωκᾶς ἐν Βλαχέρναις· ἔκειτο γὰρ Πρίσκος ὁ γαμβρὸς αὐτοῦ εἰς τὴν ἁγίαν σορὸν, προσποιούμενος ἀλγεῖν τοὺς πόδας. Ὁ Βούνωσος οὖν συνεβουλεύετο ἀποκτεῖναι τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ. Μαθόντες οὖν τινὲς Πράσινοι, ὅτι ἦλθεν ὁ βασιλεὺς εἰς τὴν νῆσον τὴν προσπαρακειμένην τῇ πόλει, ἀπῆραν τὴν γυναῖκα, καὶ τὴν μητέρα Ἡρακλείου Φαβίαν καὶ ἀπήνεγκαν Ἡρακλείῳ. (4) Ἐξῆλθεν δὲ ὁ Φωκᾶς καὶ ἀπῆλθεν εἰς Βυρίδας καὶ ἐθεώρει τὴν παράταξιν τῶν πλοίων τῶν ἐλθόντων μετὰ Ἡρακλείου ἀπὸ Ἀφρίκης. Ἦσαν δὲ τὰ πλοῖα ἕως τοῦ Ἑβδόμου. Καὶ ὡς ἐθεώρει ὅτι ἐγγίζουσι τῇ πόλει, ἐνιππεύσας ὁ Φωκᾶς εἰσῆλθεν ἐν τῇ πόλει καὶ ἐπιτρέπει φυλάττεσθαι ἐκ τῶν Πρασίνων τὸν λιμένα τὸν Καισαρίου καὶ τὸν Σοφίας, τοὺς δὲ Βενετοὺς τὰ ἐπὶ Ὁρμίσδου. (5) Ὁ δὲ Πρίσκος ἐδήλωσε συναχθῆναι τοὺς ἐξκουβίτορας εἰς τὰ Βοραΐδος, εἰς τὸν ἱππόδρομον τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἅμα τοῖς στρατιώταις βουκελλαρίοις. Εἶχε δὲ Ἡράκλειος Μαυριτῶν πλῆθος πολύ· καὶ εἰσῆλθεν εἰς σάνδαλον Καλλιοπᾶς ὁ Τριμολαίμης ὁ ἡνίοχος, φορῶν ἅρμα καὶ κασσίδα, καὶ ἐξελθὼν εἰς τὸ ἀκρόμωλον (καὶ) ἐπῆρε τὴν κασσίδα, ἣν ἐφόρει, καὶ γνωρισθέντος αὐτοῦ, εὐθὺς ἔβαλον οἱ Πράσινοι εἰς τὰ Καισαρίου πῦρ. Ὁ δὲ Πρίσκος ἔνεψεν αὐτὸν πρὸς τὰ ἐξκουβιτόρια. Τοῦ δὲ Βουνώσου ἀπελθόντος εἰς τὰ Καισαρίου, ἐπῆλθον αὐτῷ οἱ Πράσινοι, καὶ φοβηθεὶς ἔφυγεν εἰς μίαν τῶν σκαλῶν καὶ ἔλαβε κονταραίαν ἐκεῖσε· οἱ δὲ ἄνθρωποι τοῦ Φωκᾶ ἀνεχώρησαν. (6) Ὁ οὖν Φώτιος ὁ παρὰ Φωκᾶ ἐπιβουλευθεὶς εἰς τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, εἰσελθὼν εἰς τὸ παλάτιον μετὰ στρατοῦ, κρατήσας αὐτὸν ἀπὸ τοῦ πώγωνος ἐξέβαλεν αὐτὸν τοῦ παλατίου. Ἐκδύσαντες οὖν αὐτὸν τὴν βασιλικὴν στολὴν καὶ ἐμβαλόντες αὐτὸν εἰς ἀγκυρομάχον ἀπήγαγον πρὸς Ἡράκλειον. Ἰδὼν δὲ αὐτὸν ὁ Ἡράκλειος ἐξάγκωνα δεδεμένον, λέγει αὐτῷ· « Οὕτως διῴκησας, ἄθλιε, τὴν βασιλείαν; » Ὁ δὲ εἶπεν· « Σὺ κάλλιον ἔχοις διοικῆσαι. » Ὁ οὖν Ἡράκλειος καθήμενος εἰς τὸ σελλίον δέδωκεν αὐτῷ λακταίαν, καὶ ἐπὶ τοῦ τόπου ἀπεκεφάλισαν αὐτόν. Κόψαντες τὸν ὦμον τὸν δεξιὸν καὶ τὴν χεῖρα καὶ τὴν φύσιν, καὶ βαλόντες εἰς κοντάριν ἔσυραν αὐτὸν καὶ Δομνιτζίολον τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ καὶ Βούνωσον καὶ Λεόντιον τὸν σακελλάριον αὐτοῦ, καὶ ἔκαυσαν αὐτοὺς εἰς τὸν Βοῦν.

JOANNIS MALALÆ CHRONOGRAPHIÆ

FRAGMENTA DUO EX PARTE OPERIS NUNC DEPERDITO REPETITA.

Exc. De insidiis in cod. Escurial. : Ὅτι ἐπὶ τοῦ βασιλέως Ἰουστινιανοῦ ἐκ τοῦ μέρους τοῦ Πρασίνου ἐπόμπευσέ τις ὀφείλων ἀποτμηθῆναι ὡς φθείρας κόρην· ἡ δὲ κόρη ἦν θυγάτηρ Ἀκακίου τοῦ βασιλικοῦ κουράτορος. Καὶ ἐν τῷ πομπεύειν αὐτὸν οἱ ἀπὸ τοῦ Βενέτου μέρους ἐν τῷ διέρχεσθαι αὐτὸν πομπεύοντα ἐν τῇ τοποθεσίᾳ τῶν λεγομένων Πιττακίων ἐπιρρίψαντες ἥρπασαν αὐτὸν καὶ εἰσήγαγον ἐν τῇ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ, καὶ ἐγένετο στάσις μεγάλη περὶ τούτου καὶ ἀκαταστασία ἐν τῇ αὐτῇ ἐκκλησίᾳ. Ὁ δὲ βασιλεὺς ἐφιλανθρωπεύσατο δηλώσας τῷ δήμῳ διὰ σιλεντιαρίου μανδάτα, τοὺς δὲ ἐκ τοῦ Βενέτου μέρους ἐπόμπευσεν ἐπὶ ἡμέρας δύο.

---

orientem versus 250 stadia distantem vix credideris. Mentio Calonymi cujusdam insulæ etiam in Vita Theophanis p. XXI et L ed. Bonn., ubi Theophanes e Polychronio monasterio κατὰ τὴν Σιγγριανὴν vel, ut, altero loco legitur, ἐν τῷ τῶν Σιγγριαναίων ὄρει sito, in Calonymum insulam trajecisse ibique monasterium condidisse dicitur.

§ 3. σορὸν] σωρον codex. || — Βούνωσος] Βόνοσος Theophan. p. 457 et 466; Βόνωσος Chron. Pasch. p. 700. Ceterum tota hæc narratio excerptorem redolet in postrema operæ suæ parte festinantiorem.

§ 4. Βυρίδας] Locus non notus mihi. Ὑρὶς ἄκρα (hod. *Touzla bouroun*) *Prinkipos* insulæ objacens commemoratur apud Artemidorum in Steph. Byz. s. v. Χαλκῖτις (Vid. Geogr. min. 2, p. 98); at hic locus a nostra narratione alienus. Quæritur an legendum sit εἰς τὰ Βοραΐδος, nec diversus sit locus ab eo qui § 5 commemoratur. Eundem indicari puto ab auctore Chron. Pasch. p. 598 : Ἀνθήμιος δομεῖται τὸν οἶκον τοῦ ἁγίου Θωμᾶ τοῦ ἀποστόλου, τὰ λεγόμενα Ἀνθημίου πλησίον Βορραΐδου [Βορραϊδίου v. l.].

§ 5. τοῦ οἴκου αὐτοῦ] an πλησίον τοῦ etc.? || — ἔνεψεν] corruptum. An ἔπεμψεν αὐτὸν? an ἐνῆψεν αὐτό? Mox codex ἐξσκουβήτορα.

§ 6. Φώτιος] Φώτιος (Φῶτις e cod. Vat. male Dindorf.) ὁ κουράτωρ τῶν Πλακιδίας Chron. Pasch. p. 700, 15, ad quem locum vide not. Cangii. Uxori Photii stuprum Phocas intulerat. || — εἰς ἀγκυρομάχον] scapham vox significare debet, modo incorrupta sit. Chron. Pasch. p. 700 : καὶ ἀπήγαγον (Phocam) διὰ τοῦ λιμένος ὡς ἐπὶ τὸν οἶκον τῆς Σοφίας, καὶ βαλόντες αὐτὸν εἰς κάραβον ἔδειξαν τοῖς πλοίοις, καὶ τότε ἀποφέρουσιν αὐτὸν πρὸς Ἡράκλειον. || — διῴκησας] διοίκησας cod. || — ἔχοις] ἔχεις cod. || — Δομνιτζίολον] leg. videtur Δομεντζίολον. || — εἰς τὸν Βοῦν] Post hæc in codice spatium vacuum sex linearum. Lacuna absumta est subscriptio (τέλος τῆς ἱστορίας Ἰωάννου τοῦ Ἀντιοχέως περὶ ἐπιβουλῆς vel tale quid) et initium Excerptorum ex Chronicis Joannis Malalæ, quorum pars in codice servata ex abrupto in media enuntiatione incipit.

Ὅτι ἐπὶ ἐπάρχου τῆς πόλεως Ζιμάρχου στάσις γέγονεν ἐν τῇ γειτονίᾳ τῇ λεγομένῃ τῶν Μαζεντιόλου τῷ τρόπῳ τούτῳ. Πέμψας τινὰς τῶν κομενταρησίων Ζίμαρχος ὁ ἔπαρχος ἐπὶ τῷ κρατῆσαί τινα νεώτερον, ὄνομα Καισάριον, ἀντέστησαν οἱ τῆς γειτονίας τῶν Μαζεντιόλου καὶ ἐκύλλωσαν πολλοὺς στρατιωτὰς καὶ αὐτούς γε μὴν τοὺς κομενταρησίους. Καὶ ἐπεκράτησεν ἡ μάχη ἕως ἡμέρας δύω· καὶ ἔπεμψεν ὁ βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς στρατιώτας ἔτι πλείονας καὶ ἐξκουβίτορας, καὶ πολλοὶ ἐκ τῶν ἐξκουβιτόρων καὶ στρατιωτῶν ἐφονεύθησαν, πολλοὶ δὲ καὶ ἐκ τοῦ μέρους τῶν Πρασίνων ἀπέθανον· καὶ ἀνῆλθον μαχόμενοι ἕως τοῦ φόρου καὶ τοῦ τετραπύλου καὶ τοῦ πραιτωρίου τοῦ ἐπάρχου τῆς πόλεως· καὶ οὐ συνέβαλον μετὰ τῶν Πρασίνων οἱ τοῦ Βενέτου μέρους, ἀλλ' ἦν ἡ μάχη αὐτῶν μετὰ τῶν ἐξκουβιτόρων καὶ τῶν στρατιωτῶν. Συνέβαλον δὲ ἐν τῷ στρατηγίῳ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, καὶ διεδέχθη Ζίμαρχος ὁ ἀπὸ ὑπάρχων, ἀνύσας δὶς τὴν αὐτὴν τοῦ ἐπάρχου ἀρχὴν, καὶ γέγονεν ἀντ' αὐτοῦ Ἰουλιανὸς ἔπαρχος ὁ ἀπὸ ἀντιγραφέων καὶ ἐχρήσατο τοῖς δημόταις, ἐξαιρέτως τοῖς τοῦ Πρασίνου μέρους, πικρῶς ἐπὶ μῆνας ι' καὶ προσπαίων καὶ κοντεύων καὶ ἀποτέμνων καὶ παραμελεῖς ποιῶν αὐτοὺς, εὑρίσκων αὐτοὺς φονεῖς ὄντας καὶ ἐφόδους εἰς ὁδοὺς καὶ ἁρπαγὰς τολμῶντας καὶ λῃστείας καὶ πειρατείας, καὶ ἔμεινεν ἐναρμοσάμενος αὐτοῖς ὡς ἐχρῆν. Καὶ οὕτως διὰ τοῦ Ἰουλιανοῦ ἐπάρχου πόλεως ἔλαβεν ἡ πόλις κατάστασιν, καὶ πάντες ἐλευθερίως καὶ ἀφόβως προήρχοντο καὶ ἐθεραπεύοντο.

Τέλος τῆς ἱστορίας Ἰωάννου τοῦ ἐπίκλην Μαλέλα περὶ ἐπιβουλῆς.

CRITOBULUS

DE REBUS GESTIS MECHEMETIS II.

INDE AB ANNO 1451 USQUE AD ANNUM 1467 P. CHR.

ARGUMENTUM.

EPISTOLA DEDICATORIA

AD MECHEMETEM REGEM.

Omnium regum ducumque qui unquam exstiterint, Tu quum longe maximus sis, nefas foret Tuarum rerum memoriam non propagari literis græcis. Itaque hoc ego scribendi negotium suscepi. Arabes ac Persæ fortassis accuratius res Tuas tradent, at nullis illi scribent nisi Persis et Arabibus, dum græcæ linguæ usus latissime per orbem terrarum patet. Ipsis quidem rebus ego non interfui, at testes earum bene gnaros diligenter percontatus sum. A regni Tui initio exorsus libris quinque res gestas annorum septemdecim exposui. Continet igitur opus narrationem de Constantinopolis expugnatione, de deditione Æni et Phocææ deque bellis contra Triballos, Peloponnesios, Sinopenses, Trapezuntios, Getas, Lesbios, Bosnios, Pæones, Illyrios, Venetos. Præterea dixi de operibus Constantinopoli atque alibi exstructis, nec non orationes retuli quas Tu habuisti egregias. Quodsi operam meam probaveris, gratissimum mihi erit, et ad reliqua quæ Deus perficienda Tibi dabit enarranda cum gaudio accedam; sin minus, adorans Te tacebo cedamque melioribus.

LIBER PRIMUS.

INTRODUCTIO.

1. Critobulus, Græcus insulanus, Imbriotarum præfectus, hæc scripsit, ut res præclare gestæ posteritati traderentur, ac monumentum exstaret viris istarum rerum auctoribus. Priscæ memoriæ res, licet sint maximæ, ob nimiam vetustatem et fidem dubiam minus jam placent, et ad satietatem usque repetitæ nauseam creant, recentes vero et notæ certæque tanto majori plausu excipiuntur quo sunt insigniores. Jam vero maximæ et admirabiles prorsus nostro ævo gestæ sunt; nam brevi temporis spatio ingens corruit imperium et summa rerum obtinuit conversio. De his ego accurate ac personis temporibusque accommodate dicere tentabo.

2. Priorem Turcorum historiam nunc missam facio, quum peculiari opere de ea agere propositum sit; quamvis enim multi hoc argumentum jam tractaverint, haud tamen satisfecisse muneri suo mihi videntur. In præsentiarum totus versabor in narrandis gestis Mechemetis, regis celeberrimi.

3. Ceterum ne quis mihi crimini vertat, quod gentis meæ calamitates scribere sustinuerim. *Longe* absum ut dolendis nostris infortuniis insultare velim; idem vero satis novi rerum humanarum inconstantiam et imbecillitatem, ut nostræ gentis rationes ab ea non eximendas esse intelligam. Inde ab ultima hominum memoria sortis instabilitas summum imperium a gente ad gentem, ab Assyriis ad Medos, hinc ad Persas et Græcos et Romanos transtulit; haud mirum igitur idem nunc a Romanis transiisse ad alios; neque culpanda gens est propterea quod fortunam in perpetuum sibi devincire non potuerit. Quodsi quando principes exstiterunt pravi ac scelerati, non genti hinc labes adspergitur, sed illi *soli* plectendi, neque justi propter illorum pravitatem merita sua laude privandi sunt. Sic Josephus, Hierosolymorum expugnationem narrans, et Romanorum virtutem justa laude extollit, et si qui Judæorum male rem gesserint, hos quidem reprehendit, ceteros autem culpa vacare profitetur. Eodem modo nos quoque faciemus, unice sectantes veritatem.

AN. M. 6959 (1 SEPT. 1450-1451 P. C.). REGIS AN. I.

4. Anno mundi 6959 Morates obiit (*d.* 5 *Febr.* 1451), natus annos 52, in regno versatus annos 31, rex sextus e gente Atumanarum, qui ab Achæmenidis et Persidis, ideoque a Danao et Lynceo ducunt originem. Mechemetes post patris obitum ex Asia, ubi præfectura fungebatur, Adrianopolim arcessitus, regnum suscepit ætatis anno vicesimo. Futurus novi regni splendor atque instans rerum conversio variis ostentis et vaticiniis prænuntiabantur.

5. Statim ab initio Mechemetes orbis *terrarum* imperium consiliis suis amplectebatur, ac celeberrimorum regum ducumque exempla ob oculos habebat. *Præsto*

ad hoc erant naturæ et ingenii dotes egregiæ, quas variæ doctrinæ studiis rex excoluerat. Ac primum quidem inducias fecit cum Constantino imperatore et cum Caramano Phrygiæ superioris et Ciliciæ principe; id enim inpræsentiarum ex re esse ducebat. Deinde satrapiarum rationes ordinavit, exercitum lustravit et auxit, jenitzaros sive novum militum corpus peculiari cura prosecutus est, apparatus bellici copiam paravit, ærarii paterni administrationem correxit, tributa auxit, iisque colligendis viros fidos probosque præfecit. Dum his rex occupatur, expletur mundi annus 6959, qui est regis annus primus.

AN. M. 6960 (1 SEPT. 1451-1452 P. C.). REGIS AN. II.

Castelli Bosporani exstructio (C. 6-11).

6. Post hæc castellum (*Rumeli hissari*) ad Bosporani freti angustias e regione castelli Asiatici (*Anadoli-hissari*) exstrui jussit, ut penes ipsum esset a continenti in continentem et ex Ponto Euxino in Ægæum mare transitus. Hiemis tempore materiam ædificandi comportandam curavit. — 7. Quo comperto, Constantinus rem ægre ferens legatos misit, qui castelli exstructionem tanquam pactis contrariam quererentur. — 8. Respondit Mechemetes licere sibi facere quæcunque securitati imperii inservirent; ædificandum castellum, ut ne pristina pericula renovarentur; locum ei destinatum in Turcorum ditione situm esse; quodsi pacem servare Constantinus vellet, cavendum ne aliorum cœptis temere se immisceret. — 9. Quo relato responso Constantinus territus et resistendo impar egit quietem. — 10. Vere anni 1452 rex naves longas et onerarias Callipoli in Bosporum arcessivit, ipse vero cum exercitu Adrianopoli profectus (*d.* 26 *Mart.* 1452) septem dierum itinere eodem se contulit, locumque ubi ædificandum esset inspexit. Bosporus ibi in septem stadiorum angustias coarctatur, fluxus vehementia aliisque terroribus inde ab Herculis et Argonautarum ævo infamis. — 11. Forma et magnitudine castelli delineatis, ipsum opus Mechemetes inter proceres dispertitus est ac tanto studio ursit, ut ante finem æstatis perficeretur. Forma ædificii, dimensiones, turres, murorum crassities et altitudo describuntur. Tormentis et præsidiis castello impositis, auctumno rex Adrianopolim reversus est. — Exiit mundi annus 6960, qui regis est annus secundus.

AN. M. 6961 (1 SEPT. 1452-1453 P. C.). REGIS AN. III.

Constantinopolis expugnatio (C. 13-72).

12. Prope Adrianopolim Mechemetes palatium ædificavit splendidissimum.

13. Deinde haud differendum esse contra Constantinum bellum censebat; urbe regia potitum cetera omnia facile subacturum esse intervidebat. Excitabant etiam vaticinia et auguria aliaque felicem cœpti eventum præsagientia. Convocatis igitur satrapis militumque ducibus, oratione consilium suum exposuit.

14. Bene nostis, inquit, quomodo majores imperium per multa pericula salvum ad me usque perduxerint. Antiquiores vestrûm ex parte rebus gestis eorum interfuere, juniores auditu illas a patribus acceperunt. Haud enim cascæ sunt memoriæ. Exstant ubique virtutis nostræ testes, rudera castellorum oppidorumque et madentes adhuc sanguine campi. Statim a principio majores nostri, a parvis licet initiis exorsi, Romanorum imperium evertendum et summa rerum in Asia et Europa potiundum esse decreverunt. Nec spem fefellit eventus. E Cilicia et Tauro profecti Asiam inferiorem brevi subegerunt, ac sedem regiam in Prusa urbe constituerunt. Mox trajecto Hellesponto, castellum maritimum (*Tzympe*) occuparunt (1356), indeque paulatim pergentes Thraces, Macedones, Triballos, Getas, Illyrios et Græcorum plurimos debellarunt et ad pendenda tributa adegerunt. Haud facili sane negotio hæc peracta sunt, sed ingenti labore, quem superarunt animorum perseverantia, fiducia, audacia, ingenii perspicacitas et sollertia. Partam sic majorum virtute gloriam nos ne obscuremus, nec committamus ut vincamur urbe unica eaque fracta jam viribus et exhausta. Semper illa nobis impedimento erat. Contra Bajesidem avum Gallos excitavit et Germanos ac Pæonum Dacumque regem, qui regnum nostrum evertissent, nisi Bajesides copias eorum strage interneciva (*ad Nicopolim, an.* 1396) delevisset. Paullo post Timurem Scytham contra nos arcessivit, qui res nostras in summum discrimen adduxit (1402). Nec deinceps unquam negotia nobis facessere destitit. Vel nuper Joannem Hunyadem contra Muratem patrem evocavit, et transfugas excipiendo magnis nos damnis affecit. Ut verbo defungar, nunquam illa quietem aget, dum steterit nec nostra sub manu sit. — 15. Non cunctandum igitur, nec exspectandum, sed in tanta fortunæ inconstantia viri prudentis est futuros casus devitare præoccupando. — 16. Ergo quantocius urbem aggrediamur. Quodsi bene res cesserit, secura erunt quæ jam tenemus, et alia licet sperare; sin minus, nihil nobis stabile, nihil non erit timendum. Sane quidem, tum avus meus tum pater urbem obsidentes re infecta discesserunt; ejus vero eventus causa non Byzantiorum virtuti sed adversæ fortunæ vindicanda est. Nam Bajesides ab obsidione destitit, ut contra Sigismundum Pæonum Dacûmque regem proficisceretur, Muratem vero perfidia virorum conjunctissimorum impedivit quominus cœpta perficeret. Sed fac suis Byzantios viribus hostem repulisse; nihil id nos moveret, quum alius tunc esset, alius nunc rerum status sit. Constantinopolis enim et incolarum et pecuniæ et navium penuria nunc laborat, atque dissidiis ecclesiasticis Italos a se abalienavit, nos vero omne genus subsidiis bellicis abundamus. Vix igitur dubium, quin urbs resistendo impar sit, modo ne nos majorum virtutem dedecoremus. Ego vero anteibo, laborum vestrorum particeps, omnia rite disponens et meritis quemque ornaturus præmiis.

17. His verbis Mechemetes bellum decrevit, approbante concione. Imperavit deinde, ut illico Europæ satrapa collecto exercitu in hostium ditionem irrumperet. Is vicinam urbi regionem et Sclymbriæ agrum depopulatus est, et Perinthum et Epibatas et quæ ad Melanem sinum Romanorum castella erant, et Mesembriam Ponticam ad defectionem adegit.

18. Constantinopolitani denuo legatos de pace mittere inutile fore intelligentes et obsidionis calamitatem prævidentes in summis angustiis versabantur, quum et sociis destituti et maris usu libero exclusi essent nec non militibus et pecunia et victu carerent. Nihilo secius quæ ad tolerandam obsidionem conferrent, pro virili instruunt; fossas murosque instaurant, arma parant machinasque, pecunias et frumentum undique colligunt, castella insulasque præsidiis muniunt, denique Cornu sinum catena a Galatæ muro ad Eugenii portam ducta claudunt (*d.* 2 *April.*). — 19. Præterea legatos auxilii petendi causa mittunt ad Peloponnesi despotas et Romæ pontificem aliosque Italiæ et occidentalis Europæ principes.

20. Interea Mechemetes collectum ex Asia et Europa exercitum armis instruxit et machinis, tum ceteris tum vero bombardis, recentioris inventionis miræque efficaciæ tormentis. — 21. Ante omnia autem classis restaurandæ et augendæ curam habuit; nam classis majorem etiam quam terrestris exercitus in obsidione utilitatem fore opinabatur. — 22. Itaque veris tempore 350 naves longæ aliæque multæ onerariæ Callipoli, ubi convenerant, sub Paltogle (*Baltaoglu*) satrapa in Bosporum proficiscuntur (12 *April.*). — 23. Ipse Mechemetes cum exercitu machinisque Adrianopoli profectus (23 *Mart.*) decimo itineris die ad Byzantium venit, et quattuor fere ab urbe stadiis ex adverso portæ Sancti Romani (*Top-kapussi*) castra metatus est. Copiæ terrestres, quæ quidem in prœlium duci poterant, non annumerata cetera turba, erant supra trecenta hominum millia. Naves juxta urbis oram maritimam ad catenam usque stabant in ancoris.

24. Obsessi juxta catenam in Cornu sinu naves longas et onerarias collocarunt, inter quas Cretenses quædam erant et sex trieres Venetæ. — 25. Eodem tempore (26 *Jan.*) Byzantium venerat Justinus Italus (*Joannes Longus Justinianus, Genuensis*), vir nobilis et rei militaris peritissimus, qui cum duabus navibus onerariis et quadringentis militibus in mari Ægæo circa Rhodum et Chium versans, quum de instante urbis obsidione audiisset, sua sponte auxilio venerat. Quanquam nonnulli a Constantino advocatum, eique post finitum feliciter bellum Lemnum insulam auxilii præmium promissam esse perhibent. Justinus ille, summus belli dux creatus, in muris ac portu omnia rite disposuit; ipse cum suis stationem sibi elegit in muri parte castris Mechemetis opposita, in quam, utpote oppugnatu faciliorem, præcipuum exercitus robur et bombardarum impetum hostis directurus erat. Pars præsidii in palantes Turcos ex urbe erupit, sed repulsa mox rediit. Tum clausæ sunt portæ, neque aliam deinceps eruptionem Byzantii tentarunt.

26. Mechemetes postquam ad mediam muri partem et Myriandrium haud longe ab urbe, sed extra teli jactum, castra posuerat, legatos misit qui deditionem urbis postularent. His re infecta reversis, agrum vastari jussit, et murum lustrans cum Zagano et Chalile ducibus loca in quæ impetus dirigendus esset destinavit. — 27. Deinde copias disposuit. Quæ sub Zagano erant, tractum obtinuerunt qui est juxta Galatam et boreale Cornu sinus litus usque ad portam Ligneam. Eidem Zagano mandatum est, ut intimam sinus partem ponte jungeret. Caratzias, Europæ præfectus, exercitum explicavit inde a porta Lignea usque ad portam palatii regii (*Hebdomi, hod. Tekfur Serai*) et hinc usque ad portam Charsiæ (*Edreni kapussi*). Isaacus, Asiæ præfectus, et Machumutes comes copias extenderunt a Myriandrio ad portam Auream, indeque ad mare usque. Medium locum, a Charsiæ porta ad Myriandrium pertinentem, ipse Mechemetes Chalilem et Saratziam ad latus habens occupavit ibique præcipuum exercitus robur collocavit. — 28. Oram maritimam inde a locis portæ Aureæ vicinis usque ad catenam et Galatæ neoria per stadia 43 cinxit Paltogles, Callipolis satrapa classisque præfectus. Omnis urbis circuitus stadiorum erat ferme 126, ex quibus incustoditus erat murus maritimus ad Cornu sinum stadiorum triginta quinque. — 29. Deinde ut efficacius murus concuteretur, Mechemetes bombardam iis quæ præsto jam erant majorem fundendam curavit. Opus hoc, cui 1500 æris talenta insumta sunt, paucorum dierum spatio confectum. Fabricatio et forma et magnitudo tormenti ingentis describuntur. — 30. Præterea Critobulus exponit quanam ratione bombarda pulvere et lapide instructa sit. Idem verba facit de compositione et natura pulveris tormentarii et de stupenda vi missilium. Bellicum hoc instrumentum, quod vulgo σκευὴν appellant, ante 150 fere annos a Germanis vel Celtis inventum esse fertur. — 31. Tres bombardas maximas Mechemetes contra mediam muri partem direxit, ceteras aliis in locis collocavit. Fossam his objectam saxis et lignis et aggere explevit, ut in murum bombardarum vi dejectum via pateret aggredientibus. Simul meatus subterraneos fodi jussit, quibus noctu clam in urbem milites penetrarent. Quod quidem opus inutile fuit, quum solis bombardis totum negotium perficeretur.

32. Dum hæc parantur, rex cum parte exercitus profectus Therapiam castellum cepit, captisque præsidiariis palos per anum adegit. Deinde Studii castello potitus milites præsidii ad Constantinopolim abductos in conspectu oppidanorum palis infixit. — 33. Eodem tempore Paltogles in Principum insulam transvectus castellum igne injecto expugnavit ac præsidii milites trecentos numero trucidavit.

33. Interea Justinus (*Justinianus*) prætensis muro saccis lana plenis vim missilium amollire studuerat. Quod

quum male cessisset, ad muri exterioris partem, quam hostis diruerat, vallum lignis et aggere struxit (21 *April.*)

35. Mechemetes a castellis redux per muri lacunas in urbem penetrare tentavit. — 36. A Justino repulsus est. Subsequentibus diebus iteravit impetus, nec melius res cessit. — 37. Haud magis contra Notaram, Magnum ducem, valuit Paltogles, qui e Principum insula reversus, in Cornu sinum irrumpendi fecit periculum.

38. Deinde Mechemetes naves ostio portus appositas destruere voluit. Quum vero muri Galatenses obstaculo essent, quominus bombardis, quales in usu erant, naves attingeret, novum bombardæ genus excogitavit et fabricandum curavit, quo lapides in altum jacti decidendo naves disrumperent. Ejusmodi tormentum in colle Galatensi (*S. Theodori*) positum. Primus lapis ex eo emissus scopum non tetigit, secundus vero in mediam navem decidit eamque demersit. Quo viso, reliquæ naves mutatis stationibus imminens a mortario periculum devitarunt (d. 5 *Maii, sec. Barbar.*).

39. Tertio vel quarto post hæc die (20 *April. sec. Barb.*) in alto conspiciuntur tres naves onerariæ, quas Pontifex maximus obsessis auxilio misit. Contra has illico cum classe exiit Paltogles. — 40. Commisso prœlio accerrimo, Itali hostium numero oppressi succubuissent, nisi derepente exortus auster validus naves eorum propulisset et, quum Turcorum triremes cursus velocitate inferiores essent, in portum salvas deduxisset. — 41. Speculatus hæc de litore Mechemetes tanto mœstior abiit, quo confidentius victoriam speraverat. Ex Italis perierunt viginti duo; sauciata copiarum pars dimidia et amplius; in Turcorum classe cæsi sunt supra centum, vulnerati amplius trecenti. Ipse Paltogles lapidis ictu vulnus tulit, cujus gratia ab rege irato obtinuit ut vitam salvam haberet; a munere tamen remotus et Chamuza in locum ejus suffectus est.

42. Deinde (22 *April. sec. Barb.*) ut Cornu sinum navibus occuparet, novum rex consilium inivit et exsecutus est. Viam octo stadiorum stravit, qua naves sexaginta septem a classis statione, quæ erat ad Diplocionium (*Bechiktach*), in collem Galatensem eductæ et hinc demissæ sunt in eam sinus partem quæ vocatur Aquarum frigidarum. Opus hoc mirabilius illo quo Xerxes rex Atho montem perfodit. — 43. Byzantii igitur, quanquam summa jam copiarum inopia laborantes, nunc etiam murum hucusque incustoditum, qui per 30 stadia juxta Cornu pertinet, propugnatoribus munire cogebantur. Huc accessit quod jam etiam pontem in sinu intimo ad finem Turci perduxerant (19 *Mai. sec. Barb.*). — 44. Tum Justinus (*Justinianus*) alteram ex duabus suis onerariis et tres triremes Italas ad Cornu sinus ostium duxit, ut hostiles naves inclusas coerceret. At, re comperta, Mechemetes noctu bombardas in oppositum litus clam adduxit, iisque unam triremium demersit. Quo facto, reliquæ extra telorum jactum se subduxerunt.

45. Eodem fere tempore, tribus vel quattuor diebus (25 *vel* 26 *Maii*) ante expugnationem urbis, in solenni pompa imago Matris Dei de humeris portantium decidit ac tanta vi terræ adhæsit, ut vix tandem a solo divelleretur. Deinde vero suborta subito cum imbre violentissimo procella pompam disturbavit. Infausta hæc præsagia. — 46. Item postero die Constantinopolim tegebat nubes atra, in qua numen divinum derelinquere urbem videbatur.

47. Jam post quinquaginta fere dierum obsidionem eo res adductæ erant, ut Mechemetes generali assultu terra marique suscepto urbem expugnandam esse censeret. Præterea in mora periculum esse videbatur, quod ex Italia classem auxilio Byzantiis mitti nuntiabatur. — 48-50. Convocata igitur concione rex consilium exposuit. Collaudata exercitus virtute, gloriam et præmia ex capta urbe in singulos milites redundatura prædicat atque summam prosperi successus probabilitatem demonstrat. Deinde ad suos quemque ducem reversum quietem capere jubet, cras autem mane ordines disponere, et silentium agere usque dum canatur classicum. — 51. Chamuza cum classe murum maritimum, Zaganus, trajecto ponte, murum Cornu sinus, Caratzias et Isaacus et Machumutes objectam cuique muri terrestris partem adorientur, Chaliles autem et Saratzias, ab utroque regis latere stantes, in se ipsos hostem convertere studebunt, ut tanto facilius rex per lacunam muri penetrare Italosque repellere possit.

52. Crastino die (28 *Maii*) omnibus rite dispositis, Mechemetes exercitum murumque terrestrem inspexit. Tum milites cibum sumere et quietem jussit usque dum classicum audiretur. — 53. Insolitum castrorum silentium mirantes obsessi et ipsi ad instans certamen accinguntur. — 54. Vergente die, quando sol Turcis a tergo erat, canitur classicum. Ad solis usque occasum per duas vel tres horas prœliantur eminus. — 55. Tum cohortes regiæ, trajecta fossa, vallum quod obsessi struxerant, adoriuntur. Sævit pugna per noctis partem majorem, nec tamen Justinus ejusque socii de vallo deturbantur. — 56. Haud melius res cessit Zagano et Caratziæ ceterisque Turcorum ducibus. — 57. Mechemetes milites fatigatos videns, novas copias inter easque jenitzaros, præcipuum exercitus robur, adducit. Denuo prœlium exardescit. Strenue Justinus resistit, tandem vero per thoracem in pectus letali vulnere ictus concidit ac saucius asportatur in tentorium. Hoc casu socii ejus turbati, deserto vallo, spretisque Constantini precibus, suæ quique consulentes saluti ad naves se proripiunt. — 59. Constantinus cum reliquis copiis in vallo pugnam sustinere pergit. — 60. At Mechemetes animadversa Italorum fuga in majorem spem erectus tanto acrius prælium urget. Potiuntur Turci vallo, ejusque propugnatores partim in fossam præcipites dant, partim per portulam, quam in muro magno Justinus aperuerat, in urbem retrudunt. Eo in tumultu Constantinus imperator cecidit. — 61-62. Jam Turcorum pars per portulam illam, alii per muri ruinas in urbem

irrumpunt. Die illucescente, juxta vexillum in muro victor stat Mechemetes, dum per urbem grassantur cædes incolarum, bonorum direptio, ululatus captivorum. — 63. Interim in reliquo muro Græci rerum actarum ignari pugnam continuant, donec hostem a tergo incumbentem conspicientes aut in salutis desperatione de pinnis præcipites se dejiciunt aut captivi abducuntur. — 64. Inter hos fuit Orchanes, Mechemetis patruus, qui ut fratris insidias vitaret, olim Constantinopolim venerat. Primum veste turcica indutus fugam tentavit, deinde agnitum se videns de turri desiliens vitam finivit. Caput ejus ad Sultanum fertur. — 65. Eodem tempore Chamuza navarchus rupta catena in portum invadens naves Græcorum (Italæ enim fuga evaserant) partim demersit, partim cepit. Deinde disjecta porta Basilica cæsisque ejus defensoribus, in urbem penetravit. — 66. Simul per alias portas oræ maritimæ reliquus exercitus cædens prædansque in urbem diffunditur. Ingentem multitudinem in S. Sophiæ templo congregatam quasi reti inclusit et deinde captivam abduxit. — 67. Galatæ incolæ sponte sua portas urbis aperuerunt neque quidquam mali perpessi sunt; Constantinopolis vero a matutino tempore ad seram usque direpta est. Occisi in hoc bello viri et mulieres puerique quater circiter mille, capti vero quinquaginta millia et amplius. E Turcorum exercitu quingenti fere interfecti sunt.

68. Mechemetes urbem ingressus et magnitudinem ejus ac pulcritudinem spectans stragem miseratus est, tantam illam, quantam neque Troja olim neque Babylon neque Carthago neque Hierosolyma neque alia ulla urbs ab hoste passæ sunt. — 69. Neque cladem qua ipsa Constantinopolis antea a Latinis affecta est, cum præsenti calamitate comparare licet. Sic nihil stabile in rebus humanis; temporum fluxu omnia mutantur. Ceterum miro fortunæ casu accidit, ut tum primus tum ultimus Byzantini regni imperator esset Constantinus Helenæ filius. — 70. Naves triginta, quæ a Pontifice Romano auxilio missæ, ventis contrariis ad Chium detinebantur, comperta urbis expugnatione, domum reversæ sunt. — 71. Capta Constantinopolis est sub Constantino, ex Palæologis imperatore septimo, Maii mensis die vicesimo nono, mundi anno 6961, conditæ urbis anno 1124.

72. *Constantini elogium.* Fuit vir egregius, illis ingenii dotibus præditus quas in Pericle laudat Thucydides, sed per omnem vitam infelix, ejus autem virtutis ut perire una cum patria quam suæ saluti consulere maluerit.

73. Mechemetes ex urbe in castra reversus prædam distribuit. Ipse sibi præter ratam spoliorum partem præmia selegit tum virgines puerosque formosos, tum vero viros clarissimos inter eosque Lucam Notaram; quos omnes magni fecit et ad summos honores promovisset, nisi aliorum impedivisset invidia. Deinde dimisso exercitu, in urbem reversus de restauranda ea et augenda et ad regiæ sedis dignitatem provehenda cogitavit. Domus splendidissimas primoribus et amicis habitandas dedit. Conspicuum in media urbe locum ædificandæ regiæ destinavit. Captivis, quos ipse prædæ parte acceperat, juxta portum et Cornu sinum domicilia assignavit et per ratum tempus immunitatem concessit. Ceteris quoque captivis qui redemptionis pretium dominis solverent vel soluturos se promitterent, redeundi potestatem et domicilia et immunitatem dedit. Idem principum virorum græcorum commodis consulere et Notaram restaurandæ urbi præfectum creare volebat, at Turcarum invidia suasit, ut suspectos haberet et de medio potius tolleret. Itaque omnes (novem numero erant) cæsi sunt, inter eosque cum duobus filiis Notaras, vir multis nominibus insignis. Postea tamen hujus facinoris regem pœnituit, et in suasores animadversum est. Urbis præfecturam Soleimanus obtinuit.

74. Dehinc Mechemetes Adrianopolim rediit (18 Junii). quo venerunt de re bene gesta gratulantes legati Triballorum, Illyriorum, Peloponnesiorum, Mitylenæorum. Chiorum, regum Persarum et Ægypti nec non Caramani Ciliciæ principis. E captivis nobili genere natis rex corporis custodes aliarumque rerum ministros selegit.

75. Eodem tempore legati venerunt ex Imbro et Thaso et Lemno insulis. Byzantini harum insularum præfecti, audita urbis expugnatione, in Italorum navibus aufugerant, nec non incolarum pars in Chium et Eubœam et Cretam sedes transtulerant. Tum Critobulus reliquos bonis animis esse jussit, et a Chamuza, Callipolis satrapa classisque præfecto, ad quem clam legatos miserat, obtinuit, ut nullo insulæ damno afficerentur. Post hæc, intercedente Chamuza, sacerdotem et primorem Imbri ad regem amandavit, qui insularum deditionem et tributa offerret. Rex vero insulas in eadem qua sub Constantino fuerant conditione manere permisit, adeo ut Imbrus Palamedi, Æni urbis principi, Thasus autem et Lemnus Dorieo, Mitylenes domino, subditæ essent. Ceterum Palamedes et Dorieus ipsi quoque ad regem legatos miserant, quorum consilia adjuvit Critobulus.

76. Iisdem diebus Chaliles, summus regis minister, qui bellum contra Constantinum dissuaserat et clandestino ab hostium partibus stetisse deprehensus erat, in carcerem conjectus et mox occisus est (1 *Julii*). Opes, quas multas reliquerat, primum fisco adscriptæ, deinde vero filiis condemnati redditæ sunt. In locum Chalilis Isaacus successit. — 77. Paucis diebus post Zaganus quoque a munere remotus et filia ejus, quam inter uxores rex nuper receperat, dimissa est. Domicilium iis in Asia assignatum. Zagano suffectus est Machumutes, qui alteram Zagani filiam duxerat, vir paterna et materna origine Græcus, nullisque non ornatus virtutibus. Post hæc auctumni tempore rex Adrianopoli Constantinopolim profectus est. — Exiit mundi annus 6961, regis annus tertius.

LIBER SECUNDUS.

AN. M. 6962 et 6963 (1 SEPT. 1453-1455). REGIS AN. IV et V.

1. Mechemetes novis incolis Constantinopolim frequentaturus, Turcos et Christianos et Judæos ex omnibus regni partibus in eam conduxit. Muros urbis restauravit; palatii jecit fundamenta; ad portam Auream castellum exstrui jussit. — 2. Iisdem diebus Gennadium, quem statim post captam urbem quæri jusserat ac tandem Adrianopoli inter captivos invenerat, Christianorum patriarcham constituit.

3. In Asiam profectus Prusæ ad patris tumulum inferias egit. Rebus Asiaticis in ordinem redactis et præfectura regionis Chamuzæ commissa (*Aug.* 1455), post dies triginta quinque Byzantium, indeque paullo post hieme Adrianopolim rediit. Ibi Jonutzæ Callipolis satrapæ classisque præfecto mandavit, ut expeditionem susciperet contra Naxum et Rhodum insulasque Rhodiis addictas, Parum, Rhenæam, Con, alias. Nimirum Rhodii et Naxii pacta cum rege inire noluerant, sed cum piratis faciebant, qui Turcorum oram maritimam infestabant.

Jonutzæ expeditio contra Rhodios.

4. Jonutzes cum octoginta navibus longis multisque onerariis Callipoli Tenedum navigavit. Duobus diebus post noctu hinc profectus in tempestatem incidit, qua naves viginti quinque demersæ, reliquæ huc illuc dispersæ sunt. — 5. Ipse cum sex navibus vespere sequentis diei in Chii portum delatus est. Recollecta ibi classe, triduo post ad Con appulit. Postquam urbem insulæ per tres dies incassum obsederat, suburbia et agros vastavit, deinde præda onustus reditum instituit, in quo Phocæa nova (*Foggia nuova*) potitus est (1 *Nov.* 1455 *sec. Ducam*). Oppidum illud Chiorum erat, quibus, licet confœderatis, Jonutzes irascebatur. Callipolim reversus paullo post a rege occisus est, tum ob amissam classis partem tum aliis de causis.

Bellum contra Triballos sive Servios.

6. Triballorum (*Serviorum*) princeps et tributo statis temporibus solvendo negligentior erat, et cum Pæonum (*Ungarorum*) rege clam societatem iniverat. Itaque Mechemetes rex bellum ei inferendum tanto promptius decrevit, quod regionem Triballicam, utpote ad invadendos Pæones et Dacos opportunissimam, regno adjungere cupiebat. — 7. Terram hanc, cujus situm et naturam et proventus compluribus Critobulus describit, jam olim (*an.* 1438) Morates rex Lazaro (*deb. Georgio*) ademerat, postea vero (*an.* 1444) reddiderat, tributo annuo contentus, quod deinde etiam Mechemeti Lazarus aliquamdiu solverat. — 8. Mechemetes igitur vere an. 1455 cum quinquaginta equitum millibus et majore peditum numero Adrianopoli profectus septimis castris Hæmum trajecit et hinc tertiis castris in fines venit Triballorum. Agris per viginti quinque dies vastatis et multis captis castellis, Novoprodum (*Novobrodo*) urbem auri et argenti metallis divitem obsidione cinxit. — 9. Lazarus (*Georgius*) incolas e planis locis in altiora abduxit; castella, quæ tenebat adhuc, munivit; Samandriæ regiæ custodiam viro fido commisit, ipse vero cum familia opibusque Istrum transgressus ad Dacos et Pæones abiit; haud multo post autem missis legatis pacem petivit, eamque obtinuit ea conditione ut Mechemetes quæ cepisset loca retineret, reliqua essent Lazari tributum pendentis paullo minus eo quod antea solverat. Interim etiam Novoprodum post quadraginta dierum obsidionem sese dederat (*ineunte Junio* 1455). Lazarus igitur ad suos rediit, Mechemetes vero, Alin pasiam in Servia relinquens, exeunte æstate Adrianopolim reversus est, unde paullo post Byzantium se contulit. — Exiit mundi annus 6963, regis annus quintus.

AN. M. 6964 (1 SEPT. 1455-1456). REGIS AN. VI.

10. Byzantii ad finem perductum est palatium et castellum portæ Aureæ. Restauravit rex pontes vetustate collapsos ad Athyram et Rhegium; vias Byzantium ducentes refecit cauponasque iis apposuit; balnea et aquæductus ædificavit, atque novos incolas undique in urbem conduxit.

Expeditio contra Dorieum Æni principem.

11. Dum his rex occupatur, media hieme nuntius venit Dorieum, Æni urbis et Imbri et Samothraces principem, res novas moliri. Scilicet Palamedes paullo ante defunctus heredes ex æquo reliquerat Dorieum filium et defuncti filii majoris uxorem ejusque liberos; at Dorieus testamentum patris nihil curans, solus et regno et opibus paternis potitus erat. Quare fratris uxor post vana dissuadendi tentamina, avunculum misit qui Doriei facinus et nefasta consilia regi indicaret. — 12. Hæc iram Mechemetis moverunt; præterea non contemnenda esse videbatur Ænus urbs insignis tum situ suo tum vero opibus, de quibus fusius Critobulus exponit. — 13. Ante centum et quinquaginta fere annos Gateliuzus Italus Ænum et Mitylenen tanquam dotem uxoris, quæ Romanorum regis filia erat, acceperat; hinc successionis serie urbs ad Palamedem ejusque filium devenerat. Ceterum ejus domini inde ab eo tempore quo Turci Thraciam et Macedoniam subegerant, tributarii erant. — 14. Igitur regis jussu Jonuzes (*Junis-bey*) Callipoli cum classe profectus ad portum Æni appulit, Mechemetes vero (24 *Jan.* 1456) Constantinopoli per mediterranea quatriduo itinere ob frigus et nivis copiam molestissimo ad Cypselorum vicum, centum fere ab Æno stadiis distantem, pervenit. — 15. Interea Dorieus in Samothracen aufugerat. Ænii missis Cypsela ad regem legatis urbem dederunt; quam deinde

ingressus et triduum in ea moratus Mechemetes opes palatii et eorum qui cum Dorieo fugerant, abstulit et, relicto Morate præfecto, Adrianopolim reversus est. — 16. Jonutzes autem in Samothracen navem misit, qua Dorieus abduceretur; ipse in Imbrum profectus Critobulum insulæ præfecit et magistratus a principe olim creatos secum abduxit. Dorieus vero non conscendit navem a Jonuze missam, sed suo ipsius navigio Ænum solvit, unde Adrianopolim ad regem profectus est, qui Imbrum et Lemnum et Samothracen ei reddidisset, nisi dissuasisset Jonuzes, cui obsecutus Mechemetes principi Zechnam regionem assignavit; ex ea autem paullo post Dorieus Mytilenen, hinc in Naxum aufugit, ubi filiam viri cujusdam nobilis uxorem duxit.

Expeditio contra Triballos et Pæones.

17. Collecto per hiemem anni 1456 exercitu, Mechemetes veris tempore Adrianopoli profectus Hæmum superavit et postquam magnam Triballicæ regionis partem subjecerat, Pelogradum (*Belgrad*), Pæonum urbem munitissimam, obsidione cinxit (*Junio* 1456). — 18. Lazarus (*Georgius*), Triballorum princeps, in Daciam aufugerat ibique exitum belli exspectabat. Turci postquam mœniorum Pelogradi partem tormentis dejecerant, vi expugnare urbem tentarunt. — 19. At Joannes Hunyades, Pæonum dux, qui cum quater mille militibus Istrum transgressus clam in urbem se introduxerat (14 *Julii* 1456), Turcos per muri lacunas in urbem jam penetrantes non modo repulit, sed repulsos etiam in castra usque persecutus est (22 *Julii*), quibus totis potitus esset, nisi Mechemetes cum cohorte sua hosti se objiciens Pæones in urbem se recipere coegisset. Castra quidem Turcorum non ita magno damno affecta sunt, sed haud pauci in isto tumultu ceciderunt, inter quos erat Caratzias Europæ præfectus. Ipse etiam Mechemetes in femore vulnus tulit. Deinde rex de expugnatione Pelogradi desperans exercitum abduxit et, vastata parte Triballicæ regionis et compluribus captis castellis, Alem satrapam relinquens, Adrianopolim exeunte æstate reversus est, inde vero hiemis initio Byzantium sese contulit. — Exiit mundi annus 6964, qui est regis annus sextus.

AN. M. 6965 (1 SEPT. 1456-1457). REGIS AN. VII.

20. Lazarus (*Georgius*) in patriam redux et Samandriæ degens, a Michaele, quem Joannes Hunyades Pelogradi præfectum reliquerat, ex insidiis correptus et in carcerem conjectus est. Tandem libertate magno pretio redempta, mœrore et morbo confectus obiit (14 *Dec.* 1457). Heredes ex æquo reliquit uxorem (*Irenen*) et Lazarum filium. Lazarus vero sociam regni malis artibus vexatam eo adegit, ut cum Georgio filio a Murate olim excæcato et Amaresa (*Mara s. Maria*) filia fugam capesseret, in qua ipsa quidem correpta est, Georgius autem et Amaresa salvi evaserunt ad Mechemetem regem, qui benevole exules excepit, et Lazaro, qui tributum non solverat aliasque irascendi causas præbuerat, vere hujus anni (*imo an.* 1458) bellum inferendum esse decrevit. Interim vero Lazarus diem obierat (31 *Jan.* 1458), regni successores relinquens uxorem (*Helenam*, *Thomæ despotæ filiam*) et filiam (*Mariam*). — 21. Nihilo secius regis jussu Ales pasia, Triballidis Turcis subjectæ satrapa, in Lazari ditionem irrupit, et postquam majorem ejus partem subegerat, Samandriam regiam obsidione cinxit.

22. Dum hæc aguntur, rex Constantinopolim balneis, deversoriis, paradisis et aquæductibus ornavit, et tum ipsam urbem tum vicinam regionem novo incolarum e Triballide et Pæonia et Mœsia adductorum incremento auxit.

Italorum in mari Ægæo expeditio.

23. Eodem tempore (*vere an.* 1457) Nicolaus (*del. Callixtus III*) pontifex classem triginta triremium et duarum onerariarum sub Ludovico, fratris filio et Orientis patriarcha, in mare Ægæum misit, ut Imbrum et Lemnum ceterasque insulas Turcis subjectas in libertatem vindicaret. Ludovicus a Rhodo in Lemnum vectus præsidium Turcicum ejecit et, relicta ibi sub Loizo duce custodia, post moram quatriduanam Thasum solvit, quam quindecim dierum spatio totam sibi adjunxit. Hinc Lemnum, inde Rhodum reversus est. E Lemno decem triremes Imbrum misit. Dux earum de deditione insulæ cum Critobulo egit, sed verbis ejus acquiescens re infecta ex Imbro in Rhodum rediit. — Exiit annus mundi 6965, regis annus septimus.

LIBER TERTIUS.

AN. M. 6966 (1 SEPT. 1457-1458). REGIS AN. VIII.

1. Statim post captam Constantinopolim despotæ Peloponnesi tributum annuum sexies mille staterum polliciti, auxilia contra Illyrios (*Albanos*) a Mechemete petiverant et obtinuerant; at post peractum jam triennium tributum istud nondum solverant. Itaque hieme hujus anni misit rex qui id exigerent simulque de rerum statu inquirerent. Legati vero tributum illud non acceperunt atque omnia dissidiis intestinis turbata deprehenderunt, adeo ut timendum esset, ne Itali se rebus Peloponnesi immiscerent. Quapropter Mechemetes quam primum despotarum ditionem occupandam esse decrevit.

2. Interea Samandria urbs se dedidit. Lazari uxor (*Helena*) a Mechemete duas Dalmatiæ et Bosniæ urbes accepit, quas illa dotis loco filiæ dedit, Bosniorum principi nuptæ. Deinde Helena e Bosnia in Corcyram ad matrem fratresque se contulit.

Contra Peloponnesi despotas expeditio prior.

3. Vere anni 6966 Mechemetes Adrianopoli per Macedoniam inferiorem in Thessaliam, inde post brevem moram per Phthiotidem et Thermopylas in Bœotiam profectus, ad Asopum fluvium castra posuit et hinc in Isthmum præmisit exploraturos num in Peloponnesum pateret aditus. Tum regem convenerunt Thomæ despotæ legati partem tributi ferentes et de pacis conditionibus deliberaturi. Assumsit rex pecuniam, de ceteris in Peloponneso agendum esse dictitans. Florente jam frumento, per Isthmum in Corinthiam contendit et quattuor ab urbe stadiis castra metatus est. Corinthiis deditionem recusantibus, agros vastavit et obsidione urbem inclusit.

4. Deinde dimidia exercitus parte sub Machumute duce ad Corinthum relicta, ipse cum reliquis copiis castella vicina cepit; hinc in interiora progressus Mochlium, Tegeaticæ regionis castellum, aliaque ejus tractus oppida subegit. Quod ubi compererant despotæ in Amyclæa regione tunc degentes, Thomas Mantineam, Demetrius Epidaurum sive Monembasiam se receperunt. — 5. Rex dehinc contra Patras duxit; urbem repperit vacuam, quum cives Naupactum et in Peloponnesi oppida Veneta aufugissent; arcis vero præsidium in deditionem venit. Fugitivis data redeundi venia et immunitas. Vicinis castellis subactis, pars exercitus in Elidem et Messeniam missa est. — 6. Ipse Mechemetes juxta oram sinus Crisæi procedens et in itinere Bostizam et obvia quæque subjiciens, ad Machumutem Corinthi obsidioni insudantem rediit (*Julii m.*) et omni vi urbem quattuor per menses jam obsessam expugnare tentavit; quod quum minime cederet, fame eam ad deditionem adigendam esse censuit. — 7. Interim ex Elide copiæ redierunt, ingentem adducentes pecorum copiam et quater mille captivos, qui Byzantio frequentando destinantur. Eodem tempore Asanes Matthæus a Demetrio auxilio missus cum septuaginta militibus et aliquot frumenti medimnis, noctu clam in acropolim ascenderat; ubi quum Corinthios omnium rerum inopia laborantes vidisset, arcem regi tradidit ac pacem inivit ea conditione, ut quæcunque rex in Peloponneso cepisset, ea sub potestate retineret, reliqua autem despotis tributum annuum ter mille aureorum pendentibus concederentur (6 *Aug.* 1458). — 8. Pacta hæc despotæ licet inviti comprobarunt rataque habuerunt. — 9. Mechemetes acropoli præsidium militum quadringentorum imposuit; reliqua item castella rebus necessariis instruxit, præter nonnulla, quæ diruit incolasque eorum Byzantium abduxit. Amare (*Omare*) satrapa in Peloponneso relicto, ipse ineunte auctumno per Megaridem rediens Athenas venit, ubi prisci splendoris monimenta demiratus est et Atheniensibus ob majorum gloriam benignum se præbuit. Quattuor ibi dies moratus in Bœotiam perrexit, ubi Euripi rationes contemplatus est et Eubœensium legatos comiter excepit. Decimo inde die Pheras venit, denique medio auctumno reversus est Adrianopolim.

Ismaelis expeditio contra Lesbios.

10. In Lesbo insula tum temporis regnabant Doriei filii (*Dominicus et Nicolaus*), discordes inter se et rerum novarum cupidi. Societate inita cum Ludovico, quem Pontifex maximus cum classe in mare Ægæum miserat, tributum regi recusabant et piratis operam navabant regiam ditionem infestantibus. Itaque post regis e Peloponneso reditum (*immo m. Aug.* 1457) Ismael, Callipolis satrapa, cum centum quinquaginta navibus in Lesbum solvit ibique Molybum oppidum obsedit. Aderant tum ad Mitylenen duodecim triremes classis Italæ sub Sergio duce; is vero, audito Ismaelis adventu, illico Chium recessit. Ismael autem postquam per decem dies Molybum frustra oppugnaverat, incensis suburbiis et majori insulæ parte vastata, præda onustus Callipolim reversus est. Post ejus discessum Sergius Mitylenen rediit, sed male exceptus, quod Lesbios vana spe auxilii lactatos in rerum discrimine dereliquisset, Lemnum abiit, unde paulo post in Rhodum ad Ludovicum rediit. Mitylenæi, quos rerum actarum pœnitebat, legatis ad regem missis veniam petierunt, et soluto tributo pacis fœdera renovarunt. Idem mox Chii et Naxii fecerunt. Rex reliquam auctumni partem Adrianopoli transegit; hiemis initio venit Byzantium. — Exiit mundi annus 6966, regis annus octavus.

AN. M. 6967 (1 SEPT. 1458-1459 P. C.). REGIS AN. IX.

11. Constantinopoli rex urbi augendæ ornandæque pro solito operam navavit. E captivis Peloponnesiis artifices aliosque viros insigniores in ipsa urbe collocavit, reliquos per agrum vicatim distribuit. Novos colonos ex Amastri Paphlagoniæ urbe et Armenia arcessivit. Turcos ditiores invitavit ut domus splendidas, balnea, deversoria, fora, officinas, templa ædificarent. Ipse in pulcerrimo urbis loco templum splendidissimum atque novam regiam in veteris Byzantii colle maritimo exstrui jussit. — 12. Machumutes, Europæ præfectus, in alio urbis loco conspicuo templum ornatissimum et circa id deversoria et ædificia mendicis alendis destinata et paradisos excitavit. — 13. Deinde rex classem auxit, hoc agens ut penes ipsum esset maris imperium.

Itali e Lemno pulsi opera Critobuli.

14. Eadem hieme Critobulus postquam cum primoribus Lemniorum de pellendis ex insula Italis egerat, Adrianopolim ad regem se contulit et Demetrium despotam literis hortatus est, ut ipse sibi Imbrum et Lemnum a rege expeteret. Demetrius igitur Asanem legatum misit, qui, juvante Critobulo, a Mechemete obtinuit ut despotæ ter mille aureorum tributum pendenti Imbrus et Lemnus adjudicarentur. Critobulus, acceptis a

rege literis, Imbrum rediit. Inde clam Lemnum profectus a Castriotis in castellum receptus est. Hinc Cotzini oppidum petivit. A conjuratis immissus Italos, quadraginta quinque numero, inclusit et ad deditionem adegit. Ducem eorum Calabresum donis honoratum in Euboeam dimisit. Deinde Michaelem Palæocastri præfectum literis hortatus est ut castellum traderet. Repulsam ferens, adducta peditum equitumque manu, præfectum coegit ut castellum se dediturum promitteret, si deditionem comprobasset Magnus Magister, quem in Rhodo insula Ludovicus in Italiam reversus reliquerat. His peractis, Critobulus a Demetrio despota archontes petivit, quibus Lemnum traderet.

Expeditio contra Illyrios.

16. Illyrii (*Albani*) sub Ariano et Alexandro ducibus, rupto fœdere et neglecta tributi pensione, ditionem regiam incursionibus infestabant. Itaque Mechemetes vere anni 6967 (1459) Adrianopoli profectus viginti tribus castris in fines eorum irrupit. Vastata regione inferiore, Illyrii, qui in altiora se receperant, misso præcone pacem petierunt, quam rex concessit obsides dantibus et tributum ac milites pollicitis. Exeunte æstate Mechemetes Adrianopolim rediit; dehinc initio hiemis Byzantium se contulit. Exiit mundi annus 6967, regis annus nonus.

AN. M. 6968 (1 SEPT. 1459-1460 P. C.). REGIS AN. X.

17. Byzantii rex suetis curis vacavit, præcipue autem rei militari ordinandæ operam dedit. Byzantinos artifices qui per varias regni provincias dispersi erant, in urbem convocavit. Eodem conduxit Phocææ novæ et veteris incolas, item Thasios et Samothraces a Zagano denuo subactos.

18. Michael Palæocastrum Lemni insulæ Critobulo tradidit.

Contra Peloponnesi despotas expeditio altera.

19. In Peloponneso Demetrium et Thomam despotas viri ambitiosi alterum contra alterum excitaverant. Thomas, cum quo Illyrii faciebant, compluribus Demetrii castellis potitus erat et ipsum fratrem in Monembasia inclusum obsidebat. Demetrius igitur auxilii petendi causa Asanem ad regem misit; a nonnullis fertur et filiam suam et totam Peloponnesum regi obtulisse ea conditione ut ipsi alia regio daretur; secundum alios vero Asanes hæc contra Demetrii sententiam proposuit. — 20. Mechemetes, cui Thomas castella quædam eripuerat, vere anni 4968 (1460) Adrianopoli profectus itineris die vicesimo septimo Corinthum venit, ibique ad tertium usque diem Demetrii adventum exspectavit. Ille autem non ipse venit, sed Asanem misit. Mechemetes hunc in libera custodia penes se detinuit, deinde vero non Thomæ, sed Demetrii ditionem invasit. Primum Argos se contulit; hinc Machumutem misit qui Sparta urbe, in quam e Monembasia Demetrius abierat, potiretur. Dedita urbe, despota in castra abductus est, in quæ postero die etiam Mechemetes venit, qui Demetrium blandis verbis demulsit et uxorem ejus atque filiam e Monembasia solenni pompa adduci jussit. — 21. Imposito Spartæ præsidio, secum habens Demetrium rex contra Castrium (*Kastritzam*) oppidum munitissimum profectus est. Quod quum vi expugnare frustra tentasset, tandem aquæ inopia ad deditionem adegit, deditum evertit, viros trucidavit, mulieres puerosque servituti addixit. — 22. Eandem deinde sortem subiit Gardicium castellum. Ultro pergens rex totamque fere Peloponnesum obiens obvia quæque subegit. Captorum castellorum alia servavit, alia diruit; incolarum partem Constantinopoli destinavit. — 23. Thomas cum uxore et liberis Mantineam (*imo Pylum seu Abarinum*), hinc in Corcyram aufugit. E castellorum præfectis nonnulli in Venetorum oppida evaserunt. Ante finem æstatis Mechemetes ducentis et quinquaginta fere castellis oppidisve potitus erat. — 24. Amare satrapa in Peloponneso relicto, Mechemetes per *Isthmum rediens*, in Lebadea Bœotiæ urbe Demetrium cum otio commodo deducendum præfectis quibusdam *tradidit*; medio auctumno venit Adrianopolim. Eodem quum paullo post etiam Demetrius venisset, Imbrum et Lemnum et Samothracen ei dedit atque reditus hinc provenientes auxit argento, quod ex ærario Adrianopolitano solvendum erat. Sub finem auctumni Byzantium profectus est. Exiit mundi annus 6968, regis annus decimus.

LIBER QUARTUS.

AN. M. 6969 (1 SEPT. 1460-1461 P. C.) REGIS AN. XI.

Expeditio contra Sinopen et Trapezuntem.

1. Trapezus, Ionum et Atheniensium colonia, celebre olim emporium, temporum decursu evanescens aliquamdiu jacuit, deinde vero ad pristinam felicitatem resurrexit, et regia sedes evasit unius ex gente Comnenorum, cujus successores in pace regnarunt usque dum dissidiis intestinis res eorum turbarentur adeo ut post captam Constantinopolim tributum penderent regi Turcorum. Postea autem, cognatione cum regibus finitimis contracta, res novas molientes tributum statis temporibus solvere neglexerunt. — 2. Itaque Mechemetes vere anni 6969 (1461) trecentarum fere navium classem sub Casime et Jagupe ducibus Trapezuntem solvere jussit. — 3. Ipse cum Europæis copiis Prusam se contulit, quo Asiaticus exercitus jam convenerat; inde per Galatiam et Paphlagoniam tendens, trajecto Haly fluvio, ad Sinopen *venit, præcipuum* hujus regionis emporium et vicinis ferri metallis ditissimum. Eodem quum etiam classis *appulisset, urbs*

terra marique obsideri cœpta est. Ismael vero, ejus regulus, resistendo se imparem videns, ad Mechemetem egressus Sinopen tradidit ea conditione, ut in Europa Scoporum regio Triballis vicina ipsi assignaretur. — 4. Hinc classis Trapezuntem navigavit, Mechemetes autem contra Chasanem Armeniæ principem, qui Trapezuntis regi affinitate et armorum fœdere junctus erat, per mediterranea procedens post Alexandrum Magnum et Pompejum et Timurem ipse quoque Taurum montem trajecit et recta via petivit Tigranocerta (*Erzeroum*), Chasanis regiam. — 5. Eo in itinere accidit ut Machumutes insidiis petitus vulneraretur. — 6. Castris ad Tigranocerta positis, Chasanes matrem ad regem misit, quæ actorum veniam peteret et fœdus armorumque societatem promitteret. His Mechemetes acquievit, sed matrem Chasanis secum abduxit. — 7. Interea Trapezus copiis classe advectis obsidebatur. Vicesimo octavo obsidionis die Machumutes et postridie ipse etiam rex ad urbem venerunt, et misso legato Trapezuntiorum regem adduxerunt, ut urbem traderet seque fidei Mechemetis committeret. — 8. Rex et alii Trapezuntii mille quingenti navibus impositi; Casimes satrapa regionis relictus; mater Chasanis domum amandata; Mechemetes viginti octo dierum itinere Prusam, hinc post brevem moram Byzantium reversus. — Exiit mundi annus 6969, regis annus undecimus.

AN. M. 6970 (1 SEPT. 1461-1462 P. C.). REGIS AN. XII.

9. Trapezuntis regi data est regio Strymoni adjacens. Inter viros Trapezunte abductos erat Georgius Ameruces, vir doctissimus, cujus consuetudine Mechemetes magnopere delectabatur. Urbis augendæ curis rex pro more tunc vacabat.

Contra Draculim Getam expeditio.

10. Draculis Getarum dux ejusque frater Radus (*Radul*) ab Joanne, qui patrem eorum occiderat, regno pulsi pueri adhuc ad Muratem confugerant. Deinde Mechemetes Draculim in regnum reduxerat, pacto fœdere. Jam vero violatis pactis Draculis Istrum transgressus regionem Nicopoli et Bidinæ vicinam depopulatus erat, nec non legatos regis ea de re missos palis infixerat. Ægre hoc ferens Mechemetes vere anni 6970 (1462) Getarum terram ingressus vastavit, et Draculi, qui in loca munitissima se receperat, Radum fratrem suffecit. Quibus peractis Adrianopolim rediit. Post hæc in expeditionem contra Lesbum classem navium ducentarum parari jussit.

Expeditio contra Lesbum.

11. In Lesbo Dorieus Nicorezo (*Nicolao*) et Dominico filiis regnum reliquerat. At Nicorezus, necato ex insidiis fratre, solus summa rerum potitus tributum regi pendere negligebat et cum Italis et piratis, qui Turcici regni oras infestabant, societatem inierat. Quapropter Machumutes classe in Lesbum solvit (*Sept.* 6971. 1463 *sec. Duc.*), rex autem cum terrestri exercitu, Hellesponto trajecto, per Phrygiam inferiorem profectus est. Quo in itinere veteris Ilii rudera visens se fato destinatum esse dixit ultorem eorum quæ olim Græci in Teucros commisissent. — 12. Ilio ad Lectum promontorium pergens, ex adverso Lesbi insulæ castra metatus est; Machumutes vero, copiis expositis, Mitylenen obsidione cinxit. Deinde ipse etiam rex in insulam transjecit. Dediderunt se Mitylenæi, eorumque exemplum deinceps reliqua insulæ oppida et castella secuta sunt. Post hæc rex in continentem reversus est. Machumutes Mitylenæos in tres divisit partes, quarum unam in urbe reliquit, alteram Constantinopolim abduxit, tertiam inter milites dispertitus est; Italos mercenarios omnes trucidavit. E reliquis castellis nonnulla evertit incolasque Constantinopolim misit. Reiicto in urbe præsidio sub Ali satrapa in continentem trajecit ad regem, qui exeunte auctumno Byzantium rediit. — Exiit m. annus 6970, regis annus duodecimus. — 13. Floruit Lesbus per annos centum quinquaginta inde a quo tempore eam ab imperatore acceperat Nicorezus, primus ille Gateluziorum, vir Italus, qui adeo insulam auxit, ut non modo vicina regio subjecta esset, sed Syria quoque et Ægyptus pacis obtinendæ causa tributa annua penderent. Sub successoribus Nicorezi potentia insulæ paullatim minuebatur, crescente subinde classe Turcorum.

AN. M. 6971 (1 SEPT. 1462-1463 P. C.). REGIS AN. XIII.

14. Rex Byzantium redux Mitylenæis in eodem omnibus urbis loco sedes assignavit, ceterorum Lesbiorum commodis alio modo prospexit, Nicorezum vero, postquam aliquamdiu in custodia tenuerat, occidit. Classem tunc magnopere auxit, et ut ab Hellesponti transitu quoscunque vellet prohibere posset, in angustissima freti parte duo castella ædificari jussit. Curam ejus operis Jagupæ, Callipolis satrapæ et classis præfecto, commisit.

Contra Bosnios expeditio prima.

15. Hieme anni 6971 exercitum instruxit, quem veris tempore contra Pæones duceret intra Savum fluvium degentes, quos etiam Dalmatas, nec non Bostros (*Bosnios*) vocant. Hi enim cum ceterorum Pæonum rege societatem inierant, qua fidentes tributum recusabant. Igitur Mechemetes regionem eorum ingressus et multis jam oppidis et castellis potitus, Iaitzam, urbem munitissimam, in quam dux Bosniorum se receperat, obsidione inclusit. Muri parte machinis dejecta, cives urbem dediderunt, dux vero in fuga correptus et ad regem adductus capite pœnas luit. Civibus tributum, urbi præsidium impositum. Deinde reliquam Bosniæ partem pervadens rex trecenta fere castella et quattuor Bosniorum duces in potestatem redegit.

Contra Venetos in Peloponneso bellum.

16. Eodem tempore Veneti bellum intulerunt. Scilicet Amares (*Omar*), Peloponnesi ceteræque Græciæ satrapa, Venetis irascens Naupactum et Coroneam et Methonem aliaque Peloponnesi oppida Veneta aggressus multis eos damnis affecerat. Quare Veneti, missa ex Italia septuaginta navium classe, copiisque in Corinthia regione expositis, isthmum muro claudere cœperunt (1 *Sept.* 1463), et castella quædam maritima et mediterranea in potestatem redegerunt. Amares, collectis copiis suis et assumtis Illyriis quibusdam, Corinthum tuebatur et auxilia exspectabat, quæ Mechemetes, de Venetorum adventu certior factus, Machumuti in Peloponnesum ducenda dedit, dum ipse rebus Bosniæ constitutis et satrapa ibi relicto, sub finem auctumni Adrianopolim rediit. — Exiit mundi annus 6971, regis annus decimus tertius.

LIBER QUINTUS.

AN. M. 6972 (1 SEPT. 1463-1464 P. C.). REGIS AN. XIV.

1. Per totum jam Isthmum, excepto trium vel quattuor stadiorum spatio, Veneti murum perduxerant, quando Machumutes ad radices Cithæronis castra metatus adventum suum clam Amari nuntiavit. Deinde simul facto utrinque impetu, ut inter duces convenerat, Veneti in naves repulsi sunt, dux eorum occisus, trecenti milites capti, castra direpta. — 2. Tum Machumutes cum Amare castella quæ defecerant, recepit, Argorum urbem, quæ penes Venetos erat, evertit incolasque Byzantium misit, quo media hieme et ipse rediit. Argivis Byzantii sedes assignantur ad Peribleptum monasterium. Ceteri captivi occiduntur. — 3. Iisdem diebus Iagupes castella Hellespontica, opus mirandum, ad finem perduxit.

Contra Bosnios expeditio secunda.

4. Eadem hieme Pæonum rex (*Mathias Corvinus*) præsidia Turcorum ex Iaitza urbe ceterisque Bosniæ castellis ejecerat. — 5. Itaque vere ineunte Mechemetes iterum in Bosniam profectus Iaitzam recuperare tentavit. Quod quum male cederet, relicta exercitus parte, quæ obsidionem continuaret et fame urbem expugnaret, ipse reliquam Bosniorum terram pervadere voluit. — 6. At allato nuntio, regem Pæonum accedere ut Iaitzam obsidione liberaret, ad urbem remansit, contra Pæones vero Machumutem misit, qui ad Drinum fluvium haud longe ab hostium castris castra et ipse metatus est. Pæonum rex impeditum se videns quominus ultro pergeret, misso clam nuntio obsessos hortatus est ut strenue perseverarent usque dum ipse aliquam auxilii ferendi occasionem nancisceretur; deinde incensis castris a Drino recessit, insequente Machumute, qui novissimum Pæonum agmen magna clade affecit et multa cum præda ad Mechemetem rediit. Rex vero de Iaitzæ expugnatione desperans ad reliqua regionis castella se convertit, iisque subactis ac necatis præsidiis, exeunte æstate Byzantium reversus est.

Contra Venetos expeditio in mari Ægæo.

7. Eadem æstate Veneti septuaginta navium classe Lesbum navigarunt, ut Turcos insula expellerent. Duobus oppidis potiti Mitylenen obsederunt. Interea Machumutes Byzantio profectus quattuor Venetorum naves excubias agentes ad Tenedum offendit duasque earum cepit, reliquæ autem Mitylenen elapsæ adventum classis hostilis nuntiarunt. Quo comperto Veneti fugam arripiunt, Machumutes vero a persequendo hoste desistens, rebus Lesbiorum ordinatis, redit Byzantium. Exiit m. an. 6972, regis annus decimus quartus.

AN. M. 6973 (1 SEPT. 1464-1465 P. C.). REGIS AN. XV.

8. Accidit ut per triduum sol obscuraretur. Infaustum hoc præsagium. — 9. Rex Byzantii hiemem transigens palatium regium perfecit. — 10. Veris tempore denuo expeditionem suscipere voluit, sed quum milites continuo labore fatigatos et male affectos videret, quietem et otium concedendum ratus in urbe mansit, multumque in studiis philosophicis versatus virorumque doctorum consuetudine usus est. Forte tum incidit in Ptolemæi geographiæ codicem, in quo quum singulæ regiones separatim singulis tabulis descriptæ essent, unam ex his tabulam universalem a Georgio Trapezuntio ejusque filio componendam curavit. Deinde totum Ptolemæi opus geographicum e græco in arabicum sermonem verti jussit. — Exiit m. an. 6973, regis annus decimus quintus.

AN. M. 6974 (1 SEPT. 1465-1466 P. C.). REGIS AN. XVI.

Contra Illyrios expeditio altera.

11. Vere an. 6974 Mechemetes expeditionem suscepit contra Illyrios (*Albanos*) maris Ionii accolas, qui regionis montanæ munimentis fidentes tributa denegabant et Turcorum ditionem subinde invadebant. Aditu vi armorum patefacto, rex inferiorem regionem devastavit et hinc in altiora loca, quo Illyrii sub Alexandro duce se receperant, penetravit magnamque inde captivorum prædæque copiam abduxit. — 12. Post hæc ad Crues (*Crojam*) oppidum munitissimum accessit, quod quum inexpugnabile esse videretur, obsidendo tempus terere noluit, sed aliud oppidum munitum in media regione exstrui jussit, ex quo excurrentes vicina deprædarentur et Illyrios impedirent ne e Crue et de montibus in plana descenderent. Novum hoc oppidum (*Elbassan*), veteris urbis (*Scampsæ*) ruinis superstructum, ineunte æstate cœptum, exeunte ad finem perductum quadringentorum militum præsidio firmatum. Rex, relicto in

Illyria Palapano (*Baladan*) satrapa, auctumno rediit Byzantium. — Exiit m. an. 6974, regis annus decimus sextus.

AN. M. 6975 (1 SEPT. 1466-1467 P. C.). REGIS AN. XVII.

Contra Venetos in Peloponnesum expeditio altera.

13. Eodem auctumno Veneti quadraginta navium classe in Peloponnesum profecti Patras obsidione clauserunt diuturna, tandem vero ab Amare clade affecti et in naves repulsi castraque eorum direpta sunt. Captos Amares Byzantium misit.

14. Iisdem diebus per noctem illunem mirus in cœlo fulgor visus, sive cometes sive aliud quippiam fuerit, præsagiebat irruituram mox calamitatem. — 15. Hiemem rex Byzantii transegit urbis augendæ curis intentus. Advenerunt tum Venetorum legati de fœdere ea conditione ineundo, ut quæ utrique jam possiderent, ea retinerent. Haud aequiescens his Mechemetes Imbrum et Lemnum (*paullo antea a Venetis occupatas*) reddi et tributa pendi postulavit.

Contra Illyrios expeditio tertia.

16. Deinde nuntiatur Alexandrum, societate cum Pæonibus inita, Palapanum Illyriæ satrapam in fugam vertisse et Cruen urbem rebus ad vitam necessariis instruxisse et oppidum a Turcis recens conditum obsidere. Itaque vere an. 6975 denuo rex Illyriam invadens obvia quæque vastavit et usque in inaccessa montium hostem persecutus est atque Cruen obsidione inclusit. Alexander fuga se subduxit. — 17 Dum hæc aguntur, media æstate pestis ex Thessalia et vicina regione exorsa per Macedoniam et Thraciam et Asiæ minoris partem ad Galatiam usque grassabatur et vi summa sæviebat Constantinopoli. — 18. Ratio morbi describitur. — 19. Mechemetes, quum Crues oppidi obsidio traheretur, relicta parte exercitus, per Hæmum in Mysiam superiorem, utpote a peste liberam, abiit ibique prope Nicopolim et Bidenen auctumnum transegit, deinde vero, deficiente vi pestilentiæ, Byzantium reversus est. — Exiit mundi annus 6975, regis annus decimus septimus.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΥ ΕΠΙΣΤΟΛΗ

πρὸς τὸν μέγιστον αὐτοκράτορα, περιέχουσα τὸν σκοπὸν τοῦ βιβλίου, καὶ τὰ ἐν αὐτῷ ἱστορούμενα κατ' ἐπιτομὴν καὶ τὴν αἰτίαν δηλοῦσα τῆς ξυγγραφῆς.

Αὐτοκράτορι μεγίστῳ βασιλεῖ βασιλέων Μεχεμέτει, εὐτυχεῖ, νικητῇ, τροπαιούχῳ, θριαμβευτῇ, ἀηττήτῳ, κυρίῳ γῆς καὶ θαλάσσης θεοῦ θελήματι, Κριτόβουλος δοῦλος εὐτελής.

Πολλῶν καὶ μεγάλων ἔργων αὐτουργὸν ὄντα σε ὁρῶν, ὦ μέγιστε αὐτοκράτωρ, καὶ πολλῶν καὶ μεγάλων τῶν πάλαι φημὶ στρατηγῶν τε καὶ βασιλέων κρατοῦντα, οὐ μόνον Περσῶν τε καὶ τῶν ἄλλων γενῶν, ἀλλὰ δὴ καὶ Ῥωμαίων τε καὶ Ἑλλήνων, ἐπί τε δόξῃ καὶ ἀνδρείᾳ καὶ φρονήσει καὶ στρατηγικῇ ἀρετῇ οὐδ' ὅσον ἔξεῖναι καὶ παραβάλλειν, οὐ δίκαιον ᾠήθην ἐκείνους μὲν καὶ τὰ ἐκείνων ἔργα καὶ πράξεις ἐξ ἐκείνου μέχρι καὶ νῦν τῇ διαδοχῇ τοῦ χρόνου παραδοθέντα ταῖς Ἑλληνικαῖς ἱστορίαις καὶ ξυγγραφαῖς ᾄδεσθαι καὶ θαυμάζεσθαι παρὰ πᾶσι καὶ μνήμης ἐς ἀΐδιον ἀπολαύειν, σὲ δὲ, τοιοῦτον ὄντα καὶ τηλικοῦτον, πάσης τε σχεδὸν τῆς ὑφ' ἡλίου κρατοῦντα καὶ λαμπροῖς καὶ μεγάλοις σεμνυνόμενον ἔργοις, ἐς τὸν ἔπειτα χρόνον ἀμάρτυρον ἔχειν τὴν ἀρετὴν, καὶ τὰ πλεῖστα καὶ μέγιστα καὶ κάλλιστα τῶν ἔργων τῶν σῶν ὥσπερ τινὰ τῶν ἀφανῶν καὶ ἀδόξων μηδεμιᾶς γοῦν μνήμης ἢ ξυγγραφῆς Ἑλληνικῆς ἀξιῶσαι τοὺς νῦν, ἀλλ' ἐᾶσαι ταῦτα λήθης παραδοθῆναι βυθοῖς, καὶ τὰ μὲν τῶν ἄλλων ἔργα, σμικρά τε ὄντα καὶ κατ' οὐδὲν ἐπεοικότα τοῖς σοῖς, πολύ τοι ἐπιφανέστερα καὶ ἐπικυδέστερα ἐς ἀνθρώπους ἕνεκά γε Ἑλλήνων καὶ τῆς Ἑλλήνων ἱστορίας γενέσθαι, τὰς δὲ σὰς πράξεις, μεγίστας τε οὔσας καὶ κατ' οὐδὲν ἀπεοικυίας τῶν Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνος καὶ τῶν κατ' ἐκεῖνον στρατηγῶν τε καὶ βασιλέων, μὴ ἑλληνικῶς ἐς τοὺς Ἕλληνας ἐκδοθῆναι μηδὲ τῷ μετὰ ταῦτα χρόνῳ παραδοθῆναι ἐς ἔπαινον μὲν ἀγήρω καὶ τιμὴν τοῦ κατωρθωκότος, μίμημα δὲ καὶ μάθημα κάλλιστον τοῖς σπουδαίοις· καίτοι σύ γε δὴ μόνος βασιλέων ἢ κομιδῇ ξὺν ὀλίγοις ἔργα ξυνῆψας καὶ λόγους καὶ φιλοσοφίαν καὶ βασιλείαν, ὁ αὐτὸς ὢν « βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τε μαχητής ». (2) Διὸ δή μοι καὶ προσῆκόν τε ἅμα καὶ δίκαιον ἔδοξε τῇ σῇ ἀγαθῇ τύχῃ θαρρήσαντι τὸν παρόντα πόνον ἀναδέξασθαι, καὶ τὰς σὰς ἀριστείας καὶ πράξεις, πολλῷ τῶν ἄλλων διαφερούσας κατά τε πλῆθος καὶ μέγεθος, ὡς οἷόν τέ μοι, ἑλληνικῇ ξυγγραφῇ παραδοῦναι. (3) Ἴσως μὲν γὰρ καὶ πολλοὶ τῶν ἐλλογίμων Ἀράβων τε καὶ Περσῶν ἀκριβέστερον ἀναγράψουσι ταύτας καὶ τοῖς ἐφεξῆς παραδώσουσιν, ἐπιστάμενοί τε καλῶς καὶ παρηκολουθηκότες τοῖς ἔργοις· οὐδὲν δὲ οἷον ἡ τῶν Ἑλλήνων φωνὴ, μέγιστον ἔχουσα παρὰ πᾶσι τὸ κλέος. Κἀκεῖνα μὲν Πέρσαις καὶ Ἄραψιν ἔσται γνώριμα μόνοις καὶ τοῖς ἐπαΐουσι τὴν ἐκείνων φωνήν· ταῦτα δὲ οὐχ Ἕλλησι μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἑσπερίοις ἅπασι τῶν γενῶν, καὶ δὴ καὶ τοῖς ἔξω Στηλῶν καὶ τοῖς τὰς Βρεταννικὰς νήσους οἰκοῦσι καὶ πολλοῖς ἄλλοις κοινή τις ἔσται φιλοτιμία καὶ θαῦμα ἐς τὴν ἐκείνων γλῶτταν ἑρμηνευθέντα, φιλέλλησί τε οὖσι καὶ τὰ τοιαῦτα σπουδαίοις. Ὃ δή με καὶ μᾶλλον ἐπῆρε πρὸς τοῦτο, πολλοὺς ἕξειν λογιζόμενον καὶ κριτὰς καὶ μάρτυρας τῆς ἐμῆς ξυγγραφῆς.

Critobuli opus superstes est in uno codice qui servatur Constantinopoli in bibliotheca palatii imperatoris Turcorum. Præmissæ vero epistolæ duas habemus recensiones, alteram breviorem, quæ sola nunc in codice exstat, alteram pleniorem, quæ in manus venit Alexandri Lobanow principis, a quo nactus eam Tischendorfius edidit in *Notitia editionis codicis Bibliorum Sinaitici* (*Lips.* 1861) *p.* 123. Hanc, quam litera *B* indicabo, in contextu verborum exhibui; quomodo ab altera (*A*) differat, in annotatione monebo.

In titulo *A* non habet verba καὶ τὰ ἐν αὐτῷ ἱστορούμενα κατ' ἐπιτομήν. || — Μεχεμέτει] Nominativus in codice est modo Μεχεμέτης modo Μεχέμετις. Apud Laonicum Chacondyl. est Μεχμέτης, ap. Ducam Μεχεμέτ. In Ubertini Pusculi carmine de capta Constantin. (ed. A. Ellissen in *Analecten der mittel-u. neugriech. Literatur*. vol. III) legitur *Machmettus*. In Anonymi Threno de capta Constant. (ed. Ellissen l. l.) Μαχουμέτης. In scripto Sultani quod pertinet ad deditionem Galatæ (ap. Hammer, *Gesch. des osman. Reiches*, tom. I, p. 675) ita habes : Ἐγὼ ὁ μέγας αὐθέντης καὶ μέγας ἀμυρᾶς σουλτᾶνος ὁ Μεχμὲτ μπέης ὁ υἱὸς τοῦ μεγάλου αὐθέντου καὶ μεγάλου ἀμυρᾶ σουλτάνου τοῦ Μουρὰτ μπέη. Ὀμνύω... εἰς τὸν μέγαν προφήτην τὸν Μωάμεθ etc. Forma nominis *Mohamed*, quam nos etiam imperatoribus vindicare solemus, Turci non utuntur nisi de propheta loquentes. V. A. D. Mordtmann, *Belagerung u. Eroberung Constantinopels* 1858 p. 147. || — Κριτόβουλος δοῦλος εὐτελής] Κρ. νησιώτης, δοῦλος τῶν δούλων τῶν σῶν. *A*.

§ 1. αὐτοκράτωρ] Sic h. l. et § 4 pro αὐτόκρατορ ex more ævi sequioris. || — ἀνδρείᾳ καὶ φρονήσει] φρονήσει καὶ ἀνδρείᾳ *A*. || — ἐς ἀΐδιον] εἰς ἀ. *B* et similiter in sqq. || — πλεῖστα καὶ] desunt in *A*. || — ἐπικυδέστερα] sic *A*; ἐπικηδέστερα *B* sec. edit. Tisch. || — πράξεις] πράξαι *A*. || — κατωρθωκότος] κατορθ. *AB*. || — συνῆψας] συνῆψας *AB*. || — βασιλεὺς... κρατερός τε μαχητής] sicut Agamemnon ap. Homer. Il. 3, 179 : βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής.

§ 2. ξυγγραφῇ] συγγ. *A*. et mox iterum. Eadem inconstantia per totum opus obtinet. Ubique reposui literam ξ.

§ 3. τοῖς ἐφεξῆς] τοῖς ἑξῆς, et in margine μεθ' ἡμᾶς *A*. || — τὴν ἐκείνων φωνήν] τῆς ἐκ. φωνῆς *B*, em. Tischendorf; τοῖς τὴν ἐκείνων ἐπαΐουσι γλῶτταν *A*. || — Βρεταννικὰς] Βρετανικὰς *AB*. Ceterum cf. Laonicus Chalcocondylas p. 4, 12 : Μηδὲ ἐκεῖνό γε πάνυ ἐκφαύλως ἔχον ἡμῖν, ὡς Ἑλληνικῇ φωνῇ ταῦτα διέξιμεν, ἐπεὶ ἥ γε τῶν Ἑλλήνων φωνὴ πολλαχῇ ἀνὰ τὴν οἰκουμένην διέσπαρται καὶ συχνοῖς ἐγκαταμέμικται.

4. Τοίνυν, ὦ μέγιστε αὐτοκράτωρ, πολλὰ μογήσας ἤδη, οὐδὲ γὰρ αὐτὸς τοῖς ἔργοις ἐπέστην, ἵνα δὴ καὶ τὸ ἀκριβὲς τούτων εἰδείην, ἀλλ' ἱστορῶν τε ἅμα καὶ πυνθανόμενος τῶν εἰδότων καὶ ὡς ἐνῆν ἀκριβῶς ἐξετάζων, ξυντέταχα τοῦτο τὸ βιβλίον ἐν πέντε τμήμασι διελών, ἀρχὴν τῆς ξυγγραφῆς ποιησάμενος ἥνπερ καὶ αὐτὸς ἐποιήσω τῆς βασιλείας, ἐκ τῆς Ἀσίας ἐς τὴν Εὐρώπην τὸ πρῶτον διαβάς, μεταστάντος σοι τοῦ πατρός. (5) Περιέχει δὲ τόν τε πόλεμον τῶν Ῥωμαίων καὶ τὴν τῆς πόλεως ἅλωσιν, τά τε τῆς Αἴνου καὶ τῶν Φωκαιέων καὶ δὴ καὶ τῶν Τριβαλλῶν ὡς ἐπράχθη, καὶ τὴν ὅλην τούτων καταστροφὴν καὶ δουλείαν, (6) ἔτι δὲ τὴν ἐς Πελοπόννησον πρώτην καὶ δευτέραν ἐσβολήν, καὶ ὡς ἐχειρώθη πᾶσα καὶ αἱ ἐν αὐτῇ πόλεις καὶ τὰ φρούρια, καὶ κατέστη φόρου ὑποτελής· (7) προσέτι δὲ τὰ κατὰ Σινώπην καὶ Τραπεζοῦντα, πόλεις λόγου ἀξίας καὶ τῶν ὀνομαστῶν, καὶ ὡς παρεχώρησαν αὗται ὁμολογίᾳ, καὶ πᾶσα ἡ τούτων ἔξω χώρα (καὶ) κατήκοος γέγονε τῷ βασιλεῖ· (8) ἔτι γε μὴν τὴν ἐπανάστασιν Δράκουλι καὶ Γετῶν ἀποστασίαν καὶ τὴν ἐς τὴν αὐτῶν ἐσβολὴν τοῦ βασιλέως καὶ καταστροφὴν καὶ δουλείαν σφῶν, καὶ ὡς κατέστη κύριος τούτων ὁ Ῥάδος παρὰ τοῦ βασιλέως, ἀπελαθέντος Δράκουλι τοῦ ἀδελφοῦ, (9) τήν τε Μιτυλήνης καὶ Λέσβου ἅλωσιν πάσης, νήσου μετά γε τὰς πρώτας μιᾶς δὴ τῶν ὀνομαστῶν καὶ πάνυ γνωρίμων ἐπί τε δόξῃ καὶ μεγέθει καὶ δυναστείᾳ καὶ πλούτῳ· (10) ἔτι δὲ τὴν ἐς Δαλμάτας καὶ Βόστρους καὶ Παίονας πρώτην καὶ δευτέραν ἐσβολήν, καὶ ὡς ἐχειρώθη πᾶσα ἡ τούτων καὶ κατεστράφη, πολίσματά τε ἑάλω καὶ φρούρια ὀλίγου δεῖν τριακόσια, καὶ οἱ τούτων ἡγεμόνες ἐλήφθησαν· πρὸς δέ γε τὴν ἐς Ἰλλυριοὺς τοὺς ἐν τῷ Ἰονίῳ κόλπῳ πρώτην καὶ δευτέραν ἐσβολὴν καὶ τὴν τούτων καταστροφήν· (11) τόν τε πενταετῆ πόλεμον Ἐνετῶν καὶ τὴν τούτων πρώτην καὶ δευτέραν ἧτταν ἐν Πελοποννήσῳ παρὰ τῶν σατραπῶν, καὶ ὡς ἐστόρεσε τὸ τούτων φρόνημα ὁ βασιλεύς· (13) πρὸς δὲ τούτοις οἰκοδομάς τε λαμπρὰς ἐν τῇ πόλει, νεῶν τε καὶ νεωρίων καὶ βασιλείων καὶ ἀγορῶν καὶ στοῶν καὶ λουτρῶν, καὶ δὴ τειχισμούς τε καὶ ξυνοικήσεις φρουρίων καὶ πολισμάτων πάνυ χρησίμων καὶ ἀναγκαίων, τῶν γε κατὰ τὸν τοῦ Ἑλλησπόντου καὶ Χερρονήσου πορθμὸν καὶ τὸν τοῦ Βοσπόρου, καὶ ἕτερα οὐκ ὀλίγα τοιαῦτα, καὶ δὴ καὶ δημηγορίας τῶν πάνυ σπουδαίων τοῦ βασιλέως. (14) Χρόνου δὲ πλῆθος ἐν οἷς ταῦτα ἐγένετο ἔτη ἑπτὰ πρὸς τοῖς δέκα. (15) Ταῦτα δὴ πάντα ξυγγραψάμενός τε καὶ ἀφηγησάμενος ἐν τῷδε τῷ βιβλίῳ, πέμπω τοῦτο τῇ βασιλικῇ σου ἐπιστασίᾳ καὶ σοφίᾳ δοκιμασθησόμενόν τε καὶ κριθησόμενον. (16) Κἂν μέν τι γενναῖον εὑρεθῇ παρ' αὐτῇ, τῇ τε ἀληθείᾳ ξυμβαῖνον καὶ τῶν σῶν ἔργων ἐφάμιλλον, τῇ τε βασιλικῇ κυρωθείη ψήφῳ, χάριν τε ὁμολογήσομεν τῷ τε θεῷ καὶ σοί, βασιλεῦ, τοιαύτην ὕλην ἡμῖν παρασχόντι ταῖς ἀρίσταις τῶν πράξεων εἰς ἐπίδειξιν τῶν ἡμετέρων λόγων, καὶ ἅμα θαρροῦντες πρὸς ὅλον τὸν ἑξῆς ἀγῶνα ἀποδυσόμεθα, καὶ μετὰ χαρᾶς πρὸς τὰ λοιπὰ τῶν ἔργων χωρήσομεν, ἃ ξὺν θεῷ σοι πεπράξεται, πυθόμενοι δὴ μόνον καὶ πολλὰ τῶν σφόδρα ἀναγκαίων καὶ ἀγνοουμένων ἡμῖν. (17) Εἰ δὲ φανῶσιν οἱ ἡμέτεροι λόγοι πολλῷ τῶν σῶν ἔργων ὄντες καταδεέστεροι καὶ πρὸς τὸ μέγεθος τούτων οὐκ ἐξικνούμενοι, ὃ πᾶσα παθεῖν αὐτοὺς ἀνάγκη, τό τε βιβλίον ὡς ἀχρεῖον ἀποδοκιμασθῇ, τηνικαῦτα δὴ καὶ αὐτὸς πόρρωθεν προσκυνήσας καὶ σιωπὴν ἀσπασάμενος, ἑτέροις παραχωρήσω τῆς ἱστορίας, πολλῷ τὰ τοιαῦτα ἐμοῦ βελτίοσιν.

---

§ 4. μογήσας] πονήσας *A*. || — ἐπέστην] παρῆν *A*. || — εἰδείην] εἰδέναι ἔχοιμι *A*. || — ξυντέταχα τοῦτο] συνέγραψα τουτί *A*. || — ἐν πέντε τμήμασι διελών] Hæc *A* nonnisi in margine habet. || — ξυγγραφῆς] συγγρ. *A*.

§ 5. τῶν Ῥωμαίων] τῶν om. *B*. || — Φωκαιέων] Φωκέων *AB*. De Phocæa nova Chiis erepta vid. lib. 2, c. 5; de Æni rebus lib. 2, c. 16; de expeditione contra Triballos sive Servios lib. 2, c. 6-9, 17-21, lib. 3, c. 2.

§ 6. Quæ in sqq. (§ 6-16) leguntur de singulis narrationis capitibus, multo breviora sunt in *A*, ubi totus hic locus ita habet : Ἔτι δὲ τὴν ἐς Πελοπόννησον πρώτην καὶ δευτέραν ἐσβολὴν τοῦ βασιλέως, καὶ ὡς ὑπήγαγε πᾶσαν, καὶ τὰς ἐν αὐτῇ πόλεις ἐχειρώσατο, τὰς μὲν ὁμολογίᾳ, τὰς δὲ καὶ πολέμῳ, ἐχυρωτάτας τε οὔσας καὶ λόγου ἀξίας, Κόρινθόν τέ φημι καὶ Σπάρτην καὶ Τέγεαν καὶ Πάτρας τῆς Ἀχαΐας καὶ φρούρια πλεῖστα καὶ ἐρυμνότατα, καὶ κατέστησε πᾶσαν τὴν Πέλοπος φόρου ὑποτελῆ, τήν τε ἐς τὴν Ἰλλυρίδα πρώτην ἐσβολὴν καὶ δῄωσιν ταύτης καὶ λείας ἔλασιν ὅτι γε πλείστην, πρὸς δὲ τούτοις τά τε κατὰ Σινώπην καὶ Τραπεζοῦντα, πόλεις μεγάλας τε καὶ εὐδαίμονας καὶ βασίλεια οὔσας, καὶ ὡς παρεστήσατο ταύτας ὁμολογίᾳ καὶ πᾶσαν τὴν ἔξω χώραν αὐτῶν ἐχειρώσατο, πρὸς δὲ (πρός γε supra script.) οἰκοδομὰς ἐν τῇ πόλει λαμπράς τε καὶ πολυτελεῖς νεῶν τε (καὶ νεωρίων add. mgo) καὶ βασιλείων καὶ ἀγορῶν καὶ φρουρίων, τά τε ἄλλα τῶν ἔργων ἑξῆς ὡς ἐπράχθη πάντα, καὶ δὴ καὶ δημηγορίας τῶν πάνυ σπουδαίων τοῦ αὐτοκράτορος, χρόνου τε πλῆθος ἔτη ἑπτὰ πρὸς τοῖς δέκα. Πέμπω τοίνυν τῇ βασιλικῇ σοῦ ἐπιστασίᾳ καὶ σοφίᾳ δοκιμασθησόμενον, κἂν μέν τι γενναῖον εὑρεθῇ etc., ut in *B*.

§ 8. Δράκουλι] Hoc loco nomen indeclinabile; infra lib. 4, c. 10, 1 et 9 legitur Δράκουλις et accusativo casu Δράκουλιν. Apud Laonicum Chalcocondylam p. 518 ed. Bonn. legitur Δρακούλης, apud Ducam p. 202 sqq. Δραγούλιος. Apud alios hic Joannes Wladislaus IV, Walachiæ woiwoda cognominatur *Dracula* vel *Dracola*. In muro ecclesiæ Kronstadtianæ legitur : *an.* 1462 *Mathias rex Dracolam woywodam cepit.* Vid. Zinkeisen *Gesch. des osman. Reiches*, vol. II, p. 176 not. || — εἰς τὴν αὐτῶν] γῆν post τὴν inseruit Tischendorf præter necessitatem. || — ὁ Ῥάδος] Ὀράδος ed. Tischend.; at lib. 4, c. 10, 7 et 10 frater Draculis Ῥάδος vocatur; aliis est *Radul*. || — τοῦ ἀδελφοῦ] Hæc in margine adduntur. || — § 10. ἡ τούτων] ἡ (γῆ) τούτων Tischend., quo non opus erat. || — 14. χρόνου δὲ] χρ. τε *AB*. || — § 15. ξυγγραψάμενος] ξυναγαγών in margine. § 16. παρ' αὐτῇ] παρ' αὐτῷ *AB*. || — κυρωθείη] Sic passim optativus conjunctivo apud Nostrum jungitur. || — ἃ ξὺν θεῷ σοι πεπράξεται] Hæc non habet *A*, in quo post verba ἀγνοουμένων ἡμῖν legitur : δι' ἃ δὴ καὶ ἐς δεῦρο τὴν ὅλην ξυγγραφὴν ἀνηρτήσαμεν. || — § 17. βελτίοσι] βελτίωσι *AB*.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΥ

ΞΥΓΓΡΑΦΗΣ ἹΣΤΟΡΙΩΝ ΠΡΩΤΗ.

Περιέχει ἥδε ἀρχὴν τῆς βασιλείας Μεχέμετι μεγίστου αὐτοκράτορος καὶ πάροδον ἐς αὐτήν, ἔργα καὶ πράξεις αὐτοῦ, τειχισμόν τε τοῦ ἐν Βοσπόρῳ νέου φρουρίου, πόλεμόν τε τῆς Κωνσταντίνου πόλεως καὶ ἅλωσιν ταύτης. Χρόνου πλῆθος ἔτη [τρία].

Κριτόβουλος ὁ νησιώτης, τὰ πρῶτα τῶν Ἰμβριωτῶν, τὴν ξυγγραφὴν τήνδε ξυνέγραψε, δικαιώσας μὴ πράγματα οὕτω μεγάλα καὶ θαυμαστὰ ἐφ' ἡμῶν γεγονότα μεῖναι ἀνήκουστα, ἀλλὰ ξυγγραψάμενος παραδοῦναι ταῖς μεθ' ἡμᾶς γενεαῖς, ὡς μήτε ἔργα γενναῖά τε καὶ ἀξιαφήγητα καὶ τῶν παλαιῶν λειπόμενα μηδενὸς τῷ χρόνῳ καλυφθέντα ἐξ ἀνθρώπων ἀφανισθείη, μήτε οἱ γεγονότες ἐς ὕστερον τὰ μέγιστα ζημιωθεῖεν, τοιαύτης ἀμοιρήσαντες ἱστορίας τε καὶ μαθήσεως, καὶ οἱ ταῦτα δὲ πράξαντες ἔχωσί τι μνημεῖον κάλλιστον ἐς τὸν ἔπειτα χρόνον τῆς σφῶν αὐτῶν ἀνδρείας καὶ ἀρετῆς ἐκ τῆσδε τῆς ξυγγραφῆς καὶ τῆς τῶν ἔργων ἀποδείξεως. (2) Ἐδόκει δέ μοι καὶ διὰ τόδε οὐχ ἥκιστα ἀναγκαία εἶναι ἥδε ἡ νῦν ξυγγραφή· τὰ μὲν γὰρ παλαιὰ τῶν ἔργων, πρεσβύτατα ὄντα καὶ μέγιστα, δυσπαράδεκτά πώς ἐστι καὶ ἐς ἀκοὴν ἔρχεται μόγις, τῷ χρόνῳ ὥσπερ γηράσκοντα καὶ διαπιστούμενα, ἢ τῷ γε πολλῷ τῆς μνήμης ξυνεθισμῷ καὶ καταφρονεῖται· πᾶν γὰρ τὸ πλεονάζον ἐς κόρον ἥκει, κόρος δὲ ἀηδίαν φέρει· τὰ δὲ δὴ νῦν, καινά τε ὄντα καὶ προσεχῆ, καὶ ὡς γνώριμα εὐπαράδεκτά τε ἔτι καὶ κατέχεται καὶ ὡς προσεχῆ μᾶλλον θαυμάζεται, καὶ τοσούτῳ μᾶλλον ὅσῳ καὶ μᾶλλον διαφέροντα ἢ καὶ τὴν πίστιν ἔχοντα τῷ σαφεῖ καὶ γνωρίμῳ, χαιρόντων τε τῶν ἀνθρώπων, ὡς τὰ πολλά, τοῖς καινοτέροις τῶν ἔργων καὶ τούτοις μᾶλλον ἐθελόντων ἕπεσθαι. (3) Διὰ ταῦτα δὴ καὶ ἕτερα τοιαῦτα ἀναγκαία μοι κατεφάνη εἶναι ἥδε ἡ ξυγγραφή· ἔργα τε γὰρ δὴ μεγάλα καὶ θαυμαστὰ ἐν τοῖς νῦν καιροῖς καὶ τάδε ἐπράχθη, οἷα τὸ παλαιὸν ἐν Ἕλλησι καὶ βαρβάροις, προσέτι δὲ καὶ Ῥωμαίοις, μεγίστην ἀπόδειξιν παρεχόμενα ἀρετῆς καὶ ἀνδρίας τῶν ἐπιφανεστάτων ἀνδρῶν, ἀρχή τε κατελύθη μεγίστη δὴ καὶ πρεσβυτάτη ὧν ἴσμεν, οὐκ ἐν πολλῷ χρόνῳ καταπολεμηθεῖσα, ἡ τῶν Ῥωμαίων, κίνησίς τε μεγίστη δὴ πάντων γέγονεν αὕτη, καὶ μεταβολὴ πραγμάτων οὐ τῶν τυχόντων. (4) Γράφω δὴ [τὰ] καθέκαστα ὡς ἐγένετο ἀκριβῶς, τούς τε λόγους ξυναρμόζων τοῖς ἔργοις, τά τε ἔργα μηδαμοῦ τῶν καιρῶν ἀποδιιστάς, ἔν τε τοῖς προσώποις καὶ τοῖς καιροῖς τὴν γιγνομένην τάξιν μετὰ τοῦ προσήκοντος σώζων καὶ διὰ πάντων τἀληθοῦς πλεῖστον λόγον ποιούμενος.

II. Τὰ μὲν οὖν πρὸ ἡμῶν καὶ ὅσα ἐς τοὺς ἄνω χρόνους ἥκει τοῦδε τοῦ γένους, ἢ ὅσα οἱ ἐξ ἐκείνων μέχρις ἡμῶν διαδοχῇ προσεχεῖ καταγόμενοι βασιλεῖς αὐτῶν κατὰ καιροὺς ἔπραξαν ἔργα γενναῖα καὶ θαυμαστά, καὶ πολέμους οὓς ἐπολέμησαν, καὶ νίκας ἃς ἐπεξῆλθον, δι' ὧν τὴν τῶν Ῥωμαίων μεγάλην ἀρχὴν τοῦ χρόνου προϊόντος κατὰ μικρὸν ἐταπείνωσάν τε καὶ ἐς τόδε κατήγαγον, ἕως ἐχειρώσαντο πᾶσαν καὶ καθεῖλον τελείως, τὰ δὴ τοιαῦτα πολλοῖς τε εἴρηται πρὸ ἡμῶν, καὶ ἡμῖν ἐς τὸ παρὸν οὐ σκοπὸς περὶ τούτων διεξιέναι, οὐδὲ τῆς παρούσης ὕλη νῦν ξυγγραφῆς· ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐς ὕστερον, θεοῦ διδόντος, ἐν ἄλλοις βιβλίοις ξυντάξομεν, ἰδίαν ξυστησάμενοι πραγματείαν, ἀκριβῶς ἐπιμνησθέντες τῶν τε καιρῶν τῶν τε πραγμάτων τῶν τε καλῶς ἐπεξειργασμένων αὐτά. (2) Εἰ γὰρ πολλοὶ περὶ τούτων εἰρήκασι, ἀλλὰ οὐ κατὰ τάξιν οὐδὲ καλῶς τε καὶ ὡς ἔδει τὴν ἱστορίαν ξυνέθεντο, ἀλλ' ὡς ἂν ἐπῆλθεν αὐτοῖς ἢ κατὰ τὸ δοκοῦν τῆς γνώμης ἢ τὸ ξυμβαῖνον τῆς μνήμης ἢ τῆς τῶν πραγμάτων πείρας εἶχον, τῆς δ' ἀκριβείας ὀλίγον ἐφρόντισαν. (3) Οὔκουν περὶ τούτων ὁ λόγος ἡμῖν νῦν, ἀλλ' ὅπως τὰ τοῦ νῦν μεγάλου βασιλέως ἔργα Μεχεμέτεω, μέγιστά τε

Cap. I. ἔτη τρία] Vocem τρία addit margo. || — § 1. ὁ νησιώτης] Græcus insulanus, ex Imbro sc. insula. Κριτόβουλος ὁ Ἰμβριώτης, lib. 3, 14, 1. Cf. initium operis Thucydidei : Θουκυδίδης Ἀθηναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον. Cadunt in Critobulum quæ de Creperejo dicit Lucianus Quomodo histor. conscribenda c. 15 : Θουκυδίδου ζηλωτὴς ἄκρος, οἷος εὖ μάλα τῷ ἀρχετύπῳ εἰκασμένος καὶ τὴν ἀρχήν, ὡς ἐκεῖνος, σὺν τῷ ἑαυτοῦ ὀνόματι ἤρξατο, χαριεστάτην ἀρχῶν ἁπασῶν καὶ θύμου τοῦ Ἀττικοῦ ἀποπνέουσαν. Ὅρα γάρ· « Κρεπερῆος Καλπουρνιανὸς Πομπηιουπολίτης ξυνέγραψε τὸν πόλεμον τῶν Παρθυαίων κτλ...., ὥστε μετά γε τοιαύτην ἀρχὴν τί ἄν σοι τὰ λοιπὰ λέγοιμι ὁποῖα ἂν ἐν Ἀρμενίᾳ ἐδημηγόρησε, τὸν Κερκυραῖον αὐτὸν ῥήτορα (Thuc. 1, 32) παραστησάμενος etc. Similiter Critobulus (I, 14) Mechemeti orationem tribuit, cujus pars e centonibus Thucydideis consarcinata est.

§ 2. τοσούτῳ μᾶλλον ὅσῳ] τοσοῦτο μ. ὅσο cod. || — 3. ξυγγραφή] συγγρ. cod. || — ἀνδρίας] ἀνδρείας supra scriptum. Mox c. 2, 3 et passim habes ἀνδρίαν, alibi vero ἀνδρείαν. Hæc ad eandem normam ubique revocare supersedeo. || — οὐκ ἐν πολλῷ] ὀλίγῳ habet margo. || — 4. τὰ ante καθέκαστα inserui.

II. § 1 ἐς ὕστερον] ἐς add. manus 2. || — § 2 ξυνέθεντο] ξυνέθεσαν man. 2. || — οὔκουν] οὔκουν οὐ cod.

ὄντα καὶ μηδεμίαν ὑπερβολὴν τοῖς πρὸ αὐτῶν καταλείποντα, ἰδίᾳ ξυγγραφῇ τε καὶ ἀφηγήσει τοῖς μεθ' ἡμᾶς παραδῶμεν, μίμημά τε καὶ σπούδασμα κάλλιστον τοῖς αἱρουμένοις τε καὶ ψυχῆς ἀνδρίαν ὑποφαίνουσι προθέντες αὐτά. (4) Τοσοῦτον γὰρ οὗτος οὐ μόνον τῶν ἄλλων τοὺς πρὸ αὐτοῦ, ἀλλὰ δὴ καὶ τοὺς ἐκ γένους αὐτῷ βασιλεῖς κατά τε ἀρετήν (τε) καὶ ἀνδρίαν καὶ στρατηγίαν καὶ τύχην καὶ τὴν τῶν πολεμικῶν ἐμπειρίαν ὑπερεβάλλετο, ὅσον ἐκεῖναι τοὺς πρὸ αὐτῶν τε καὶ κατ' αὐτοὺς γενομένους τούτοις ἀπέκρυψαν.

III. Παραιτοῦμαι δὲ τούς τε νῦν τούς τε χρόνῳ ὕστερόν ποτε ξυνεσομένους τῇδε τῇ ξυγγραφῇ μηδεμίαν ἀβελτηρίαν ἢ κακοήθειαν καταγνῶναι ἡμῶν, εἰ μήτε ξυναλγοῦντες ταῖς ἡμετέραις κακοπραγίαις μήτε δὴ ταῖς τοῦ γένους βαρούμενοι ξυμφοραῖς, προῃρήμεθα ἀναγράφειν τε καὶ φανερῶς ἐκπομπεύειν καὶ διασύρειν τὰ οἰκεῖα κακά, δέον ξυγκαλύπτειν μᾶλλον ἐς δύναμιν καὶ μηδαμοῦ τοῖς πολλοῖς ἔκφορα καθιστᾶν. (2) Πρῶτον μὲν γὰρ οὐχ ὥστε μέμψιν τινὰ περιάψαι τῷ γένει οὐδ' ἐπὶ τῷ κακῶς εἰπεῖν τε καὶ διασῦραι τὰ ἡμέτερα ἐς τόδε προήχθημεν· πόρρω γὰρ τοῦτο καὶ τῆς παρούσης πραγματείας καὶ τοῦ προκειμένου σκοποῦ, ἀλλὰ δὴ καὶ τοῦ ἤθους ἡμῶν· οὐχ οὕτω γὰρ ἡμεῖς ἀνάλγητοι καὶ πικροὶ τὴν γνώμην, ὥστε πρὸς τοῖς οὖσι κακοῖς ἀντὶ τοῦ ξυναλγεῖν μᾶλλον καὶ κατηγορίαν προστρίβειν ἐθέλειν καὶ περιάπτειν τῷ γένει· (3) ἔπειτα οὐδ' οὕτως εὐήθεις ἢ διακρίσεως ἄμοιροι καὶ τῶν ἀνθρωπίνων πραγμάτων ὅλως ἐκτός, ὡς μήτε τὰς τούτων εἰδέναι τύχας τε καὶ μεταβολάς, μήτε τὸ ἄστατον καὶ ἀβέβαιον καὶ ἀνώμαλον, ἀλλ' ἐν τοσαύτῃ ξυγχύσει καὶ ἀταξίᾳ πραγμάτων καὶ τοῖς κοινοῖς τῆς φύσεως ἀρρωστήμασι παρὰ μόνου τοῦ ἡμετέρου γένους ζητεῖν τὸ ὑγιές τε καὶ στάσιμον καὶ ὅλως ἀκίνητον, ὡς ἂν ἔξω τούτων παντάπασιν ὄντος ἢ κρείττονός τινος φύσεως καὶ μηδαμοῦ δυναμένου ξυμφέρεσθαί τε καὶ ξυμμεταβάλλειν τοῖς ἄλλοις. (4) Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν ὡς ἐξ ὅτου γεγόνασιν ἄνθρωποι, τὰ τῆς βασιλείας καὶ τῆς ἀρχῆς οὐδ' ὅλως ἔμεινεν ἐπὶ τῶν αὐτῶν, οὐδ' ἑνὶ γένει τε καὶ ἔθνει περιεκλείσθη, ἀλλ' ὡς πλανώμενά τε ἀεὶ καὶ ἐξ ἐθνῶν ἔθνη καὶ τόπους ἐκ τόπων ἀμείβοντα πανταχοῦ μεταβέβηκέ τε καὶ περιέστη, νῦν μὲν ἐς Ἀσσυρίους καὶ Μήδους καὶ Πέρσας, νῦν δὲ ἐς Ἕλληνας καὶ Ῥωμαίους, κατὰ καιρούς τε καὶ περιόδους ἐνιαυτῶν ἐπιχωριάσαντά τε καὶ οὐδέποτε ἐπὶ τῶν αὐτῶν βεβηκότα. (5) Οὐδὲν τοίνυν θαυμαστὸν καὶ νῦν τὰ ἑαυτῶν δρᾶσαί τε καὶ παθεῖν, καὶ Ῥωμαίους μὲν τὴν ἀρχὴν καὶ τὴν τύχην ἀπολιπεῖν, πρὸς ἑτέρους δὲ διαβῆναί τε καὶ μεταχωρῆσαι, ὥσπερ ἐξ ἄλλων ἐς τούτους, πανταχοῦ τὴν ἰδίαν φύσιν τε καὶ τάξιν τηροῦντα. (6) Πῶς οὖν ἔνεστιν ἡμῖν δικαίως τοῦ γένους κατηγορεῖν, ὡς μὴ δυνηθέντος διὰ τέλους κατασχεῖν τὴν εὐδαιμονίαν καὶ τηρῆσαι τὴν ἀρχὴν καὶ τὴν τύχην ἀπαρασάλευτον; (7) Εἰ δέ τινες ἐν καιροῖς ἰδίοις τῶν πραγμάτων ἐπιστατοῦντες, μοχθηρίᾳ φύσεως κακοὶ γεγόνασι περὶ τὴν ἀρχήν, καὶ τοῖς πράγμασιν οὐκ ἐς δέον ἐχρήσαντο, οὐκ ἔστι τοῦτο τοῦ γένους ἁμάρτημα, ἀλλὰ τῶν κακῶς τε καὶ ὡς οὐκ ἔδει χρησαμένων τοῖς πράγμασιν· οὓς καὶ δίκαιον μόνους εὐθύνειν, ἀλλὰ μὴ τοῦ γένους κατηγορεῖν, ὥσπερ δὴ καὶ τοὺς ἀγαθοὺς ἐπαινεῖν καὶ τὰ τούτων ἔργα ἐκ παντὸς τρόπου θαυμάζειν τε καὶ κοσμεῖν, καὶ μὴ διὰ τὴν ἐνίων ῥαθυμίαν τε καὶ κακίαν ἀποστερεῖν ἐθέλειν τούτους τῶν ἐπαίνων καὶ τῶν ἄθλων τῆς ἀρετῆς· ἀλλ' οὐ δίκαιον. (8) Τοῦτο τοίνυν καὶ Ἰώσηπος ὁ Ἑβραῖος εἰδώς, φιλαλήθης ὢν καὶ τοῖς πράγμασι καλῶς ἐφιστῶν, ἐπαινεῖ μὲν ἐν τῷ τῆς ἁλώσεως βιβλίῳ τὴν Ῥωμαίων τύχην καὶ ἀρετὴν καὶ τῷ λόγῳ φιλαλήθως ἐπαιρεῖ, καθάπτεται δὲ τῶν ἐν τῷ γένει φανέντων κακῶν, τούς τε μηδὲν ἠδικηκότας τῶν ὀνειδῶν ἀπαλλάττει· ὃ δὴ καὶ ἡμεῖς ἐξ ἅπαντος τρόπου ποιήσομεν, μηδὲν ὑποστειλάμενοι τὸ παράπαν, ἀλλ' ἐν πᾶσι τό τε προσῆκον καὶ τὴν ἀλήθειαν σώζοντες. Καὶ τούτων μὲν ἅλις, τῶν δὲ προκειμένων ἐχώμεθα.

IV. Ἔτος μὲν οὖν ἐνειστήκει τῶν ἀπ' ἀρχῆς ἔνατον καὶ πεντηκοστὸν πρὸς τοῖς ἐνναкοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις, καὶ τελευτᾷ τὸν βίον Μωράτης ὁ βασιλεύς, ζήσας τὰ πάντα δύο καὶ πεντήκοντα ἔτη, ἄρξας δὲ ἓν καὶ τριάκοντα, ἀνὴρ ἄριστος ἐν πᾶσι καὶ μεγαλόφρων, ἀλλὰ δὴ καὶ στρατηγικώτατος καὶ πολλὰ παρὰ τὸν βίον ἐπιδεξάμενος ἔργα γενναῖα καὶ θαυμαστά, ὥσπερ δὴ μαρτυροῦσιν αἱ πράξεις αὐταί, τοῦ

III. § 1. βαρούμενοι] βαρρούμενοι cod. || — § 4. Cf. Phrantzes p. 314, 13 : ὥσπερ τοίνυν ἡ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεία κατελύθη ὑπὸ τῶν Βαβυλωνίων, ἡ δὲ τῶν Βαβυλωνίων ὑπὸ τῶν Περσῶν, ἡ δὲ τῶν Περσῶν ὑπὸ τῶν Μακεδόνων, ἡ δὲ τῶν Μακεδόνων ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων, οὕτως καὶ ἡ τῶν Ῥωμαίων κατελύθη ὑπὸ τῶν Ὀτμανλιδῶν. || — § 7. ἐπαινεῖν] νῦν supra scriptum in cod.

IV. § 1. ζήσας νβ' ἔτη, ἄρξας δὲ λα'] Regni tempus satis recte, vitæ tempus minus accurate tradi videtur. Nam Seadeddinus sive Saidinus Turcus (*Chronica dell' origine e progressi della casa Ottomana composta da Saidino Turco, tradotta da Bratutti.* (*Madrid.* 1652, tom. 2, p. 122) ita habet : *Il re Murad regnò* 30 *anni*, 6 *mesi e* 7 *giorni. Quando sedè al trono reale hebbe diciotto anni, di maniera che visse quaranta nove anni.* Eodem modo computant Hammer *Gesch. des osman. Reiches* tom. 1, p. 400 not. et Zinkeisen *Gesch. des osm. Reiches* tom. I, p. 793. Laonicus Chalcocondylas p. 375, 5 ed. Bonn. pro annis triginta et dimidio computat δύο καὶ τριάκοντα. Sec. Georgium Phrantzen p. 211, 19 ed. Bonn. Murates obiit τῷ Φεβρουαρίῳ μηνὶ τοῦ ,ςϡνθ' ἔτους (1451 p. C.). Sec. Ducam p. 229, 10 ed. Bonn. ἀπέθανεν δευτέρᾳ τοῦ Φεβρουαρίου μηνὸς τοῦ ,ςϡνή (deb. ςϡνθ'). Seadeddin p. 120 : *Questo accidente successe l'anno* 855 (1451 p. C.) *li primi della luna Muharrem.* — Primo diei mensis *Moharrem* (2 Febr. 1451) mortem Muratis assignat Hammer. l. l. 1, p. 665; tertio ejusdem mensis die sive die quinto Februarii regem mortuum esse vulgo tradi, non nominatis fontibus, asseverat Zinkeisen 1, p. 793. Sec. Ducam p. 225 Februarii die quinto Mechemetes Magnesiæ versans obitum patris comperit; illico Magnesia profectus biduo itinere

λαμπροτάτου γένους ὢν Ἀτουμάνων, ἕκτος αὐτὸς, εὐγενὴς ἐξ εὐγενῶν. (2) Οὗτοι δὲ τοῦ παλαιτάτου γένους εἰσὶν Ἀχαιμενιδῶν τε καὶ Περσειδῶν, ἀφ' ὧν δὴ γενῶν οἱ τῶν Περσῶν βασιλεῖς πάντες κατήγοντο· ἦσαν μὲν γὰρ δὴ καὶ ἄλλα γένη Περσῶν, ὡς Ἡρόδοτος (1, 126) ἱστορεῖ, ἀλλὰ δημοτικὰ καὶ κοινά, ταῦτα δὲ μόνα ἐξαίρετα ἦσαν τῶν βασιλέων, τὸ ἀνέκαθεν ἀπὸ Ἀχαιμένου καὶ Περσέως ἔχοντα τὴν ἀρχήν· οὗτοι δ' ἦσαν Ἕλληνες ἀπὸ Δαναοῦ καταγόμενοι καὶ Λυγκέως, οἵτινες Αἰγύπτιοι ὄντες τὸ ἐξαρχῆς ἐκ πόλεως Χέμμιος τῆς ἐν τῷ ἕλει κειμένης ἐς τὴν Ἑλλάδα μετῳκίσθησαν· χρόνοις δὲ ὕστερον οἱ τούτων ἀπόγονοι (Ἀχαιμενίδαι τε καὶ Περσεῖδαι) κατὰ ξυμφορὰς διαβάντες ἐς τὴν Ἀσίαν, ἐν Περσίδι τὴν ἀρχὴν κατεστήσαντο, καὶ τελευτήσαντες οὗτοι κατέλιπον τό τε γένος καὶ τὴν ἐπωνυμίαν τῷ τόπῳ. (3) Τελευτήσαντος δ', ᾗπερ ἔφην, Μωράτεω, παραλαμβάνει τὴν βασιλείαν Μεχεμέτης ὁ τούτου υἱὸς, ἕβδομος αὐτὸς, εἰκοστὸν ἔτος ἀγὼν ἤδη τῆς ἡλικίας, μετάπεμπτος ἐξ Ἀσίας γεγονώς· ἐκεῖ γὰρ εἶχε τὴν ἀρχὴν, δόντος αὐτῷ τοῦ πατρός. (4) Πολλὰ δ' εὐθὺς τότε καὶ παρὰ τὸ εἰωθὸς ὑπεσήμηνε τὸ θεῖον ἀήθη τέ τινα καὶ τερατώδη, ὥσπερ δὴ κἀν τῇ τούτου γεννήσει, οὕτω δὴ κἀν τῇ εἰς τὴν βασιλείαν παρόδῳ· σεισμοί τε γὰρ ἀήθεις καὶ ξένοι γεγόνασι, καὶ βρασμοὶ γῆς καὶ τὰ ἐξ οὐρανοῦ, βρονταί τε καὶ ἀστραπαὶ καὶ σκηπτοὶ καὶ πρηστῆρες φρικώδεις καὶ σέλας δρώμενον καὶ οἷα πολλὰ πολλάκις προφοιβάζειν φιλεῖ τὸ θεῖον ἐπὶ ταῖς μεγίσταις τῶν καθεστώτων καινοτομίαις τε καὶ μεταβολαῖς· οἵ τε μάντεις τε καὶ θεοφορούμενοι καὶ δὴ καὶ χρησμολόγοι καὶ θεοπρόποι πολλὰ ἐπεθείαζόν τε καὶ εἶδον ἐπί (τε) τοῖς μέλλουσι γίνεσθαι καὶ ἅμα παραδηλοῦντα τὴν τοῦ νέου βασιλέως ἐσομένην περὶ πάντα τύχην καὶ ἀρετὴν, καὶ ὡς μέγιστον ἐν πᾶσιν ἔσται τὸ κράτος αὐτῷ, καὶ πάντας ὑπερβαλεῖται τοὺς πρὸ αὐτοῦ βασιλέας πολλῷ τινι καὶ ἀπείρῳ τῷ μέσῳ ἐπί τε δόξῃ καὶ πλούτῳ καὶ δυναστείᾳ καὶ κατορθώμασι.

V. Καταστὰς δὲ κληρονόμος μεγάλης ἀρχῆς καὶ πολλῶν μὲν χρημάτων, πολλῶν δὲ ὅπλων, πολλῶν δὲ στρατιωτῶν τε καὶ καταλόγων γενόμενος κύριος, καὶ τί γὰρ [ἄλλο] ἢ τὰ πλεῖστα καὶ κράτιστα τῆς Ἀσίας τε καὶ Εὐρώπης ἔχων ὑφ' ἑαυτὸν, οὐκ ἀποχρῆν ἐνόμισεν αὐτῷ ταῦτα, οὐδὲ τοῖς παροῦσιν ἠγάπησεν, ἀλλ' εὐθὺς πᾶσαν ἐπέτρεχε τὴν οἰκουμένην τῷ λογισμῷ, καὶ τὴν ταύτης ἀρχὴν εἶχεν ἐν νῷ, καὶ πρὸς Ἀλέξανδρον ἑώρα καὶ Πομπηίους καὶ Καίσαρας καὶ τοὺς κατ' ἐκείνους βασιλεῖς τε καὶ στρατηγούς. (2) Εἶχε μὲν γὰρ καὶ τὴν φύσιν ξυνεργοῦσαν καλῶς,

venit Callipolim (Febr. d. VII); duos ibi dies moratus perrexit Adrianopolim, ubi a proceribus obviam profectis solenni pompa in urbem deductus est et postero die regnum suscepit. Suscepisse vero regnum die XVI Moharrem mensis (die XVIII *Febr.*) in Turcarum annalibus tradi refert Hammer. 1, p. 605. Attamen Seadeddinus 2, p. 121 narrat Mechemetem, postquam die XVI Moh. mens. Adrianopolim venisset, dies tredecim (?) in palatio absconditum degisse, antequam regni fascibus potiretur. *Quel gran rè,* inquit, *fu tenuto tredeci* (*tres* legitur ap. Zinkeisen l. l.) *giorni nascosto dentro del suo palazzo... Et innanzi che prendesse le fasci dell' imperio quel giovine rè, nessuno seppe la sua venuta.* || — ἐπιδεξάμενος] fort. ἐπιδειξάμενος. || — Ἀτουμάνων ἕκτος] Sextus imperatorum Osmanorum (Ὀτουμανίδας dicit Chalcocond. p. 13, 12), quorum series hæc est: Osman († 1325), Urchan (1359), Murad I (1389), Bajesid I (1403), Mechemetes I (1421), Murad II (1451).

§ 2. Περσειδῶν] Περσιδῶν codex. De Turcorum origine nostro demum sæculo e Sinarum scriptis certiora quædam innotuerunt, quæ post alios paucis comprehendit Zinkeisen l. l. Varias Byzantinorum scriptorum opiniones affert Laonicus Chalcocondylas p. 9 sqq., qui postquam dixerat alios a Turca Persarum urbe, alios e Cœlesyria et Arabia, alios e Parthis originem Turcorum repetere, verisimillimam eorum sententiam esse censet, qui a Tartaris Scythis Turcos oriundos esse perhiberent. Quod quidem a vero longe propius abest quam quæ hariolatur Critobulus noster. Apud Æneam Sylvium, Leonardum Chiensem, Ubertinum Pusculum aliosque Turci Teucrorum nomine introducuntur, quasi Trojanorum posteri. Hinc etiam pendet quod Turci everso Byzantio pœnas eversi olim Ilii de Græcis sumsisse credebantur, referente Chalcocondyla p. 403, et quod apud Critobulum 4, 11, 6 Mechemetes Ilii rudera visens se ultorem Trojanorum fato destinatum profitetur. || — Λυγκέως] Λιγγέως cod. || — Χέμμιος] Χέμιος cod. Chemmis, Thebaidis urbs, non erat ἐν τῷ ἕλει sita.

§ 3. εἰκοστὸν ἔτος ἄγων] Secundum Seadeddinum 2, p. 53 Mechemetes natus foret die VII mensis *Redcheb* anni Hegiræ 833, i. e. die XXXI Martii an. Julian. 1429 p. Ch., adeo ut die XVI mensis *Moharrem* an. 855, quo Adrianopolim venit, natus fuisset an. 21, menss. 10, dies 20. Probat hæc Zinkeisen 1, p. 647, not. Attamen quum Hadchi Chalfa natales Mechemetis ad annum 835 Hegiræ (1431) referat, ut Hammerus 1, p. 444 not. prodit, eundemque annum etiam Critobuli verba flagitent, nescio an apud Seadeddinum numerus 833 in 835 mutandus sit. Sec. Pusculum 2, 253 Machmettus patri succedit *annos bis denos et quinque gerens.* || — ἐξ Ἀσίας] e Magnesia urbe, in quam venerat medio Januario an. 1451, teste Duca p. 225, qui pluribus exponit de itinere quo Adrianopolim Mechemetes reversus est.

§ 4. τερατώδη] De his ostentis apud reliquos scriptores nihil legere est. At quo tempore natus est Mechemetes, terræ motum et pestem et famem et solis eclipsin fuisse refert Hadchi Chalfa, ex eoque Hammerus 1, p. 444. || — περὶ πάντα] Sic num recte scripserim, nescio. Ductus literarum in codice parum perspicui περέπανα exhibere videntur. || — ὑπερβαλεῖται] ὑπερβαλλεῖται codex.

V. § 1. τί γὰρ ἄλλο ἢ] addidi ἄλλο || — ἀποχρῆν] ἀποχρῶν, supra scripto ῆν, codex. || — καὶ Πομπηίους] Hæc adduntur in margine. || — τοὺς κατ' ἐκείνους] Malim τ. μετ' ἐ. || — § 2. καὶ ὀξὺ περὶ πάντα et dein v. ἄγαν adduntur in margine. || — Ἀράβων] Ἀρρ. cod. h. l. et ubique. Literarum studium et favor quo viros doctos prosecutus sit Mechemetes, a multis celebrantur. Vid. Phrantzes p. 93, 8: καὶ αὐτὸς οὐκ ἀμέθεκτος ἦν σοφίας, καὶ τὴν τέχνην τῆς ἀστρολογίας οὐκ ὀλίγον γευσάμενος ἀναγινώσκειν ἀεὶ ἠγάπα· τά τε κατορθώματα καὶ βίους Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακε-

τό τε δραστήριον αὐτῆς καὶ ὀξὺ περὶ πάντα, καὶ τὸ τῆς ψυχῆς ἄγαν ἀρχικὸν καὶ βασιλικόν· μάλιστα δὲ πρὸς τοῦτο ἐνῆγον αὐτὸν ἥ τε σοφία καὶ τὸ πάντα τὰ τῶν παλαιῶν εἰδέναι καλῶς· ἤσκητο γὰρ ἐς ἄκρον πᾶσαν τὴν Ἀράβων καὶ Περσῶν καὶ ὅση τῶν Ἑλλήνων ἐς τὴν Ἀράβων τε καὶ Περσῶν γλῶσσαν μεθηρμηνεύθη, λέγω δὴ τῶν ἀπὸ τοῦ Περιπάτου καὶ τῆς Στοᾶς, παιδευταῖς χρησάμενος Ἀράβων τε καὶ Περσῶν τοῖς σπουδαιοτάτοις τε καὶ σοφοῖς τὰ τοιαῦτα. (3) Οὕτω δὲ γνώμης ἔχων καὶ τοιούτοις χρώμενος λογισμοῖς, οὐδεμίαν ἀναβολὴν ἔτι δίδωσι τῷ τε καιρῷ καὶ τοῖς πράγμασιν, ἀλλ' εὐθὺς ὅλος γίνεται τούτων. Καὶ πρῶτα μὲν σπένδεται Ῥωμαίοις καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ· μετὰ δὲ τοῦτο καὶ Καραμάνῳ τῷ τῆς ἄνω Φρυγίας τε καὶ Κιλικίας ἐπάρχοντι, ἔς γε τὸ παρὸν λυσιτελεῖν τοῦτο τοῖς αὐτοῦ πράγμασιν ἡγησάμενος. (4) Ἔπειτα ἐς ἐξέτασιν καθίσταται τῆς ὅλης ἀρχῆς, τάς τε τῶν ὑπ' αὐτῷ γενῶν σατραπείας φιλονεικῶν, καὶ τοὺς μὲν ἐκβάλλων, τοὺς δὲ ἀντεισάγων τῶν σατραπῶν, ὅσοι τούτῳ ἐδόκουν στρατηγίᾳ τε καὶ ξυνέσει διαφέρειν τῶν ἄλλων καὶ μὴν καὶ δικαιοσύνῃ· ἐμέλησε γὰρ καὶ τούτου πρὸ τῶν ἄλλων αὐτῷ, τοῦ ὡς ἄριστα καὶ δικαιότατα τὴν ὑφ' αὐτῷ πᾶσαν ἀρχὴν διοικεῖσθαι. (5) Ἔτι δὲ τοὺς καταλόγους καὶ τὰς τάξεις τῶν στρατευμάτων ἐξήτασε, τό τε ἱππικὸν ἅμα καὶ ὁπλιτικὸν τούς τε ἐκ τοῦ βασιλικοῦ ταμιείου τρεφομένους· καὶ μάλιστα δὴ τὴν βασίλειον αὐλὴν διὰ φροντίδος ἐποιεῖτο πολλῆς καὶ ἐς ἐπίδοσιν ἦγε· λέγω δὴ τοὺς νεοδαμώδεις τούτους καὶ πεζαιτέρους καὶ τὸ περὶ αὐτὸν ἄγημα, οὓς τῇ σφῶν γλώττῃ γενητζάρους καλεῖν εἰώθασι, νέον ξύνταγμα τῆς φωνῆς σημαινούσης, εἰδὼς ταύτῃ τὸ κράτος προσὸν αὐτῷ καὶ τῇ τοῦ σώματος φυλακῇ καὶ τῇ τῆς ὅλης ἀρχῆς. Πρὸς δὲ τούτοις ὅπλων τε καὶ βελῶν καὶ τῶν ἐς τὴν τοῦ πολέμου χρείαν τε καὶ παρασκευὴν ἀναγκαίων τε καὶ χρησίμων ξυλλογὴν ἐποιεῖτο. (6) Μετὰ δὲ ταῦτα τοὺς θησαυροὺς ἀνηρεύνα τοὺς πατρικούς, ἀνακρίνων ὅτι μάλιστα τοὺς τούτων ταμίας, τούς τε τῶν ἐτησίων φόρων ἄρχοντας ἀκριβῶς ἐξήταζε, καὶ ἐς ἀνάγκην ἦγε λογοθεσιῶν. Καὶ πολλὰ δὴ τῶν δημοσίων τε καὶ βασιλικῶν χρημάτων εὗρε κακῶς

δόνος καὶ τοῦ Ὀκταβίου Καίσαρος καὶ Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου τοῦ καὶ Φλαβίου καὶ Θεοδοσίου τοῦ ἐξ Ἱσπανίας βασιλέως ἀνεγίνωσκεν, αἰτῶν καὶ ἐρευνῶν μηχανὰς ἵνα τοὺς πάντας ὑπερβῇ καὶ τὰ ὅρια τῆς βασιλείας αὐτοῦ εἰς ἄκρον αὐξήσῃ. Cf. Critobul. 5, c. 10, Seadeddin. 2, p. 124 sqq.

§ 3. Inter primi anni res gestas Critobulus non meminit fatricidii, de quo Ducas p. 230, 15 : Εὑρὼν παιδίον ἄρρεν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ὡς μηνῶν ὀκτὼ γεννηθὲν ἐκ τῆς θυγατρὸς τοῦ ἡγεμόνος Σινώπης Σπεντιάρ, νομίμου γυναικὸς (καὶ γὰρ οὕτως ἐκ δουλίδος ἐγένετο),... τὸ παιδίον ἔπνιξεν. Chalcocondyl. p. 376, 10 : τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἐπὶ τὴν βασιλείαν παριὼν ἀνεῖλεν, ὕδατι ἐπιστομώσας αὐτοῦ τὴν ἐμπνοήν. Seadeddin. 2, p. 122 de eodem fratre dicit : *fu per la tranquillità et compositione del mondo scancellato dal libro de' viventi*. Pusculus 2, 256 : *solus Machmettus ut ipse Imperet, ad sese puerum portarier, angi Se spectante jubet per servum guttura fratris Infantis teneri, donec vi spiritus ora Interrupta fugit*. ‖ — σπένδεται Ῥωμαίοις] De Constantini legatione pluribus agit Ducas p. 232. Mechemetes imperatori non modo pacem se servaturum promisit, sed etiam pecuniam (300,000 asprorum) e regione Strymonica quotannis redeuntem assignavit, qua Orchan, ex Osmanorum gente oriundus et Constantinopoli degens (v. Critobul. 1, 64), aleretur. Eandem legationem canit Pusculus 2, 279-378. Princeps legationis, cujus orationem poeta exhibet, vocatur *Sphrancius*, haud dubie Phrantzes protovestiarius, qui multas sane legationes obiit, de hac vero ne verbum quidem habet. Legatis Constantinus inter alia mandavit ut reddi petant Propontidis urbem Heracleam, *e vita regem cum Parca Joannem Abstulit, inviti quam concessere parenti, Iram dum fugiunt trepidi sævam*. Respondit Mechemetus vs. 352 :

Omnia ferte
quæ petitis, vestro pacemque referte tyranno
optatam stabilemque; illi fore semper amicum
me, dum vita erit, hoc et spe promittite certa.
Argenti nummum viginti millia dono
insuper, in pacis monumentum et pignus amoris, etc.

Præter Byzantinos tunc etiam Serviæ despota et Walachi et Bulgari et ex insulis Mitylenæi et Chii et Rhodii nec non Genuenses Galatæ missis legatis donisque amicitiam regis expetiverunt; denique Joannes Hunyades, Ungarici exercitus dux, tunc in triennium inducias fecit, referente Duca p. 233. Chalcocondylas p. 378 de pace cum Constantino pacta nihil prodit; nam quæ Zinkeisen 1, p. 810 huc pertinere putat verba: καὶ τοῖς τε Ἕλλησι σπονδὰς ἐποιεῖτο καὶ δέδωκε τὴν τῆς Ἀσίας παράλιον, ea pertinent potius ad Græcos insulares, Chios et Lesbios etc. Sic Phocæam Asiæ usque ad annum 1455 penes Chios fuisse e Critobulo 2, 5 novimus. ‖ — Καραμάνῳ] Caramaniæ princeps (Ibrahim-beg ap. Seadeddin) statim post obitum Moratis ditionem Turcarum invaserat et castella nonnulla a Morate olim capta recuperaverat. Itaque Mechemetes contra eum exercitum sub Isaaco duce misit, atque ipse in Asiam trajecit, eoque hostem adegit, ut legatos mitteret qui actorum veniam peterent. Pacem rex tanto facilius concessit, quum animus averteretur in Byzantinos, qui altera missa legatione minaces sermones jactare audebant. De his, quæ silentio premit Critobulus, fuse exponit Ducas p. 233-237. Cf. Phrantzes p. 93, Chalcocond. p. 376; Seadeddin 2, p. 128 sq.; Hammer 1, p. 503; Zinkeisen 1, p. 810. Ceterum princeps Caramaniæ apud Chalcocondylam vocatur Καραμᾶνος ὁ Ἀλοσούριος ἐπίκλην p. 65, 19, ὁ Ἀλιζούριος p. 376, 10, ὁ Ἀλοῦρις p. 179, 8. ‖ — ἔς γε τὸ παρὸν etc.] Cf. Chalcocond. p. 376, 4 . καθίστη τὰ ἐν τῇ ἀρχῇ ᾗ αὐτῷ ἐδόκει πρὸς τὰ παρόντα ξύμφορα ἔσεσθαι.

§ 4. καὶ τούτου] καὶ τοῦτο cod. ‖ — § 5 νεοδαμώδεις] νεωδ. codex h. l. et alibi. ‖ — πεζαιτέρους] De hac nominis forma vide veterum testimonia in Steph. Thesaur. s. v. πεζέταιρος.

§ 6. τοὺς θησαυρούς] Ducas p. 230, 11 : Αὐτὸς ἤρξατο ἐρευνᾶν τὰ ταμεῖα καὶ τοὺς θησαυροὺς τοὺς πατρικούς, καὶ εὑρὼν ἀναριθμήτους ἐν ἀργυροῖς σκεύεσιν, ἐν χρυσοῖς, ἐν λίθοις τιμίοις καὶ ἐν νομίσμασι πολυταλάντοις, αὐτὸς οἰκείῳ

δαπανώμενα καὶ ἐς οὐδὲν ἀναλισκόμενα δέον, τριτημόριόν που μάλιστα τῶν ἐπετείων φόρων, ἃ καὶ τῷ βασιλικῷ ταμιείῳ ἐπανεσώσατο, ἔς τε τὸ ἑξῆς καλῶς διετήρησε τὴν τούτων φυλακὴν, τούς τε ἐτησίους φόρους ἐς μεγίστην ἐπίδοσιν ἤγαγε, πολλούς τε τῶν φορολόγων ἀρχόντων σωφρονίσας τῷ φόβῳ, καὶ πιστοὺς καὶ φρονίμους ἀντικαταστήσας αὐτῶν ἐς τὴν τούτων ξυλλογήν τε καὶ φυλακήν· ὁ γάρ τοι πατὴρ αὐτοῦ ἁπλοώτερόν πως τοῖς πράγμασι προσεφέρετο, καὶ τῶν τοιούτων βραχὺν ἐποίει λόγον. (7) Διατιθεμένῳ δὲ ταῦθ' οὕτως τῷ βασιλεῖ καὶ τὰ κατὰ τὴν ἀρχὴν ἄριστα καὶ κάλλιστα διοικοῦντι καὶ πρὸς μειζόνων ἔργων παρασκευὴν ἑτοιμάζοντι ἐξήκει τὸ πεντηκοστὸν καὶ ἔννατον ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις, πρῶτον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

VI. Ὁ δ' εὐθὺς ὅλος γίνεται τοῦ προκειμένου σκοποῦ. Ὁ δὲ ἦν· φρούριον ἐρυμνὸν ἔγνω τειχίσαι ἐν τῷ Βοσπόρῳ ἀπὸ τοῦ τῆς Εὐρώπης μέρους καταντικρὺ τοῦ πέραν φρουρίου τῆς Ἀσίας, ταύτῃ ᾗ στενότατόν τε καὶ ῥοωδέστατον, καὶ διαλαβεῖν τὸν πορθμὸν, καὶ ξυνάψαι τὰς ἠπείρους ἀμφοτέρας Ἀσίαν τε καὶ Εὐρώπην, καὶ ἐφ' αὐτῷ ποιήσασθαι τὴν τούτων διάβασιν, ὅταν αὐτῷ βουλομένῳ ᾖ, καὶ μὴ ἐπ' ἄλλοις εἶναι διαβῆναί τε καὶ μή, μηδὲ διισταμένων ἄρχειν αὐτῶν. (2) Ἤδει γὰρ καλῶς ὅσα καὶ οἷα πράγματα τὸ τοιοῦτον παρέσχεν αὐτοῖς ἐν τῷ προτοῦ χρόνῳ ἐπί τε τῶν πάππων καὶ τοῦ πατρὸς, καὶ ὅσην ἐναντίωσιν ἤνεγκε τοῦτο τοῖς σφῶν πράγμασι, καὶ ὡς ὀλίγου ἐδέησε πολλάκις τὴν ἑτέραν αὐτοὺς τῶν ἠπείρων ἀποβαλεῖν, τοῦτο μὲν τοῦ βασιλέως τῶν Ῥωμαίων ἐν ἐπικαίρῳ τῆς πόλεως καθημένου καὶ ἐφεδρεύοντος ἀεὶ τοῖς καιροῖς τε καὶ πράγμασι, τά τε πολλὰ θαλασσοκρατοῦντος καὶ ἐπεξάγοντος αὐτοῖς ἔστιν ὅτε τοῦ σφῶν γένους ὃν ἂν ἐθέλῃ, καὶ βλάπτοντος, τοῦτο δὲ καὶ τῶν Ἰταλῶν καὶ μάλιστα δὴ τῶν Ἐνετῶν ἐν ταῖς μεταξὺ σφῶν διαφοραῖς τριήρεσιν ἐπιπλεόντων μακραῖς πολλάκις τόν τε Βόσπορον καὶ Ἑλλήσποντον, καὶ κωλυόντων τὴν τούτων διάβασιν. (3) Οὐ ταῦτα δὲ μόνον ἐνῆγεν αὐτὸν, ἀλλ' ὅτι καὶ πρὸς τὸν προκείμενόν οἱ σκοπὸν καλῶς ἔχειν ἐδόκει τὸ φρούριον τειχισθὲν, καὶ πρὸς τὴν ὅσον οὐ καὶ μελετωμένην πολιορκίαν τῆς πόλεως ἐπιτειχισμὸν ἐνόμιζεν ἰσχυρότατον, ἀποκλείων αὐτῷ οὐ μόνον τὰς ἠπείρους Ἀσίαν τε καὶ Εὐρώπην, ἀλλὰ δὴ καὶ τὰς θαλάσσας ἀμφοτέρας, ἄνω μὲν τὸν Εὔξεινον πόντον διὰ τοῦ Βοσπόρου, κάτω δὲ τόν τε Αἰγαῖον καὶ πᾶσαν

σφραγῖδι κατασφραγίσας ἐν τῷ ταμείῳ πάλιν ἀπέθετο. || — ἤγε] καθίστα, cui suprascriptum ἤγε. Nomina sic suprascripta vel ad marginem notata non sunt glossæ, sed sicuti additamenta, quæ in margine codicis nostri passim satis ampla leguntur, ex alio codice pleniore repetita sunt. || — ἁπλοώτερον] ἁπλοιώτερον cod.

§ 7. Post v. διατιθεμένῳ δὲ ταῦ scriba codicis unius fere versus spatium reliquit vacuum, pergens deinde verbis ὅλος γίνεται (c. 6, 1). Secunda manus et spatium vacuum explevit et, quum explendæ lacunæ illud non sufficeret, reliqua ad marginem scripsit. || — πρῶτον δὲ τῆς ἀρχῆς] Mundi annus 6959 a primo die Septembris 1450 usque ad ultimum diem Augusti mensis an. 1451 pertinet. Exeunte hoc anno Mechemetes regnaverat menses sex et dimidium. Critobulus ita computat, ut regni initium cum anni civilis initio componendum sit.

Cap. VI-XI. *Castellum ad Bosporum ædificatur.* — De castello ad Bosporum exstructo accuratius et absque inani Nostri verbositate narrat Ducas p. 238 sqq.; brevius de eo agunt Chalcocondylas p. 380, Phrantzes p. 233, Seadeddin. 2, p. 132 vers. Bratutti; *Giornale dell' Assedio di Constantinopoli* 1453 *di Nicolo Barbaro*, *corredato di note e documenti per Enrico Cornet* (*Vienna* 1856, 8°) p. 1 sq; Ubertinus Pusculus Brixiensis Constantinop. lib. 3, vs. 231-256 in A. Ellisseni *Analecten der mittel-u. neugriech. Literatur.* tom. 3; Hammer l. l. 1, p. 506; idem in *Constantinopolis u. der Bosporus* 2, p. 220; Zinkeisen l. l. 1, p. 813; Mordtmann, *Belagerung Constantinopels* p. 9-18.

VI, § 1. ταύτῃ ᾗ στενότατον] στενώτατον codex. Angustias ibi esse septem stadiorum Critobulus dicit c. 10, 4. Reapse a *Rumeli-hissari* ad objacens castellum *Anadoli-Hissari* sunt stadia tria et dimidium. Stadia quattuor computant Dionysius Byz. fr. 4 (in Geogr. min. tom. 2, p. 13) et Plinius 4, 24, 76, stadia quinque Polybius 4, 43, 2, Strabo p. 315, Mela 1, 19, 5. Promontorium, cui castellum Mechemetes imposuit, Hermæum dicitur apud Polyb. l. l. Ob fluxus vehementiam hic Bospori tractus Πυρρίας κύων vocabatur, teste Dionysio Byz. fr. 35 p. 42; eundem Gillius suo ævo Φωνῆα (i. q. φωνήεντα) nuncupatum esse refert, quod nomen reponendum est apud Ducam p. 241, 20, ubi hæc: Καὶ δὴ καταλαβὼν μίαν ῥαχίαν κάτωθεν τοῦ Σωσθενίου (hod. *Stenia*, 14 stadiis a *Rumeli hissari* boream versus), καλουμένην ἔκπαλαι Φονέαν (leg. Φωνῆα), ἐκεῖ ὡς ἐν τριγόνῳ σχήματι τὸν θεμέλιον ὡρίσατο πηγνύναι, ὃ καὶ γενόμενον· τὴν κλῆσιν τοῦ κάστρου Πάσχεσεν ἐκέλευσε καλεῖσθαι, ἐξελληνιζόμενον δὲ ἑρμηνεύεται Κεφαλοκόπτης, ἔχον ἄντικρυ καὶ τὸ φρούριον ὃ ἐδείματο ὁ πάππος αὐτοῦ. [In antecc. Ducas 241, 12 dixit calcis furnos fuisse ἐν τοῖς Καταφυγίοις. Calcis vero fodinas Moltkius in Bospori tabula exhibet prope hod. *Tchi-boukly* in valle exeunte in maris recessum Gillii ætate *Castacium*, apud Dionysium Byz. vero fr. 63 p. 86 Κατάγγειον· vel Κατάγγιον dictum. Idem nomen ap. Ducam latere probabiliter Bullialdus conjecerit.] Chalcocondylas p. 380, 4: ᾠκοδόμει,... ᾗ στενότατόν ἐστι διαβῆναι ἀπὸ Ἀσίας, πολίχνην Λαιμοκοπίην καλουμένην. Phrantzes p. 233, 10 Mechemetem dicit κατὰ τὸ τῶν Ἀσωμάτων στενὸν ἄστυ κτίσαι. Videlicet a meridie castelli prope hodiernum *Arnaut-Koi* erat ὁ τῶν Ἀσωμάτων ναὸς sive templum Michaelis angelorum archistrategi, de quo vide Gillium ad Dionys. Byz. p. 38. E templi ejus ruderibus columnas tanquam ædificandi materiam Turci abstulerunt, ut Ducas p. 242. 24 tradit, qui p. 239, 17 nostras Bospori angustias τὸ ἱερὸν στόμιον vocat. Ipsum castellum faucibus appositum, quo transitus navibus præcludi poterat, Turci vocabant *Boghas-kesen* (*Bogas-chiesen* Seadeddin sec. vers. Bratutti 2, p. 130), i. e. *fauces abscidens*, sive λαιμοκοπία, ut recte vertit Chalcocondylas. Apud Ducam l. l. nomen turcicum in Πάσχεσεν corruptum est, quod, quasi a voce *bach* (caput) deducendum esset, græce redditur κεφαλοκόπτης. Vid. Hammer 1, p. 509. || — § 2. τῶν πάππων καὶ τοῦ πατρὸς] Cf. infra c. 8, 3. || — ἔστιν ὅτε] supra ὅτε scriptum

τὴν Ἑλληνικὴν θάλασσαν διὰ τοῦ Ἑλλησπόντου. (4) Οὕτω δὲ διανοηθεὶς, χειμῶνος μὲν τὰ πρὸς τὴν οἰκοδομὴν πάντα κελεύει παρασκευάζεσθαι, λίθους τέ φημι καὶ ξύλα καὶ σίδηρον καὶ ὅσα ἄλλα πρὸς τοῦτο χρήσιμα, ἄρχοντας ἐπιστήσας τοῖς ἔργοις τοὺς σπουδαιοτάτους τε καὶ ἐμπειροτάτους, ἐντειλάμενος τὴν ταχίστην ἅπαντά οἱ εὐτρεπῆ θέσθαι, ὡς ἅμα ἦρι ἀψομένῳ τοῦ ἔργου. Καὶ ὁ μὲν οὕτως.

VII. Βασιλεὺς δὲ Κωνσταντῖνος καὶ οἱ τῆς πόλεως τοῦτο μαθόντες δεινὸν ἡγοῦντο τὸ πρᾶγμα καὶ μεγάλων κακῶν ἀρχὴν καὶ δουλείας πρόδηλον ἀφορμὴν, νομίζοντες, ὅπερ ἦν ἀληθές, ἐπιτειχισμόν σφισί τε αὐτοῖς καὶ τῇ πόλει κατασκευάζεσθαι τοῦτο, καὶ δυσφόρως ἔφερον. (2) Ἔδοξεν οὖν ὡς ἐκ τῶν παρόντων αὐτοῖς πρεσβείαν τε πέμπειν καὶ πειρᾶσθαι εἰ δύναιντο τρόπῳ παντὶ τῷ δυνατῷ τὴν ἐπιχείρησιν ταύτην κωλύειν· καὶ πέμπουσι δή (πρέσβεις). (3) Οἱ δὲ ἀφικόμενοι λόγοις τε παντοίοις ἐχρῶντο, τῶν τε ξυνθηκῶν καὶ τῶν ὡμολογημένων ἀναμιμνήσκοντες, καὶ ὡς ἐν πάσαις ταῖς προγεγενημέναις τε καὶ ἀναγεγραμμέναις αὐτοῖς σπονδαῖς ἐπί τε τῶν πάππων καὶ τοῦ πατρὸς, ἀλλὰ δὴ καὶ αὐτοῦ, παντάπασιν ἀπείρητο μηδένα κτίζειν ἐν τῷδε τῷ χώρῳ μήτε φρούριον μήτε ἄλλο τι, ἀλλὰ καὶ τὸν βουλόμενον ἢ ὅλως ἐπιχειρήσοντα καὶ ἀμφοτέρους κωλύειν τρόπῳ παντί, καὶ διεσώθη τὸ ἐξ ἐκείνου μέχρι καὶ νῦν· « ὁ χῶρος ἐλεύθερος, διάβασις δὲ μόνον ἁπλῶς, ἔφασαν, τῶν ὑμετέρων στρατευμάτων τῶν τε ἄλλων ἀποσκευῶν ἐξ ἠπείρου ἐς ἤπειρον. » Καὶ ἅμα ἠξίουν μηδαμοῦ λύειν τὰς σπονδὰς χθὲς δὴ καὶ πρώην γεγενημένας μικρῶν ἕνεκα, μηδὲ ἀδικεῖν ἐθέλειν μηδὲν ἀδικοῦντας αὐτούς.

VIII. Βασιλεὺς δὲ ἀποκρίνεται τούτοις· « Οὔτε ἀδικεῖν ὑμᾶς, ἄνδρες Ῥωμαῖοι, ἡγοῦμαι, οὔτε παρὰ τὰ ξυγκείμενα πράττειν καὶ τὰς σπονδὰς ἐν τῷδε τῷ ἔργῳ, ἀσφαλίζεσθαι δὲ μόνον τὰ ἑαυτοῦ, μὴ μετὰ βλάβης μέντοιγε ὑμετέρας· ἕκαστον δὲ τὰ ἴδια φυλάττειν καὶ βεβαιοῦν μηδαμοῦ τοὺς ἐνσπόνδους βλάπτοντα δίκαιόν τέ ἐστι καὶ ἀνεμέσητον, καὶ πᾶσιν ἐφεῖται. (2) Ἐγὼ δὲ, ὡς ὁρᾶτε, Ἀσίας τε καὶ Εὐρώπης ἄρχω ἠπείρων διισταμένων ἀλλήλαις, καὶ πολλοὺς ἔχω τοὺς ἐναντιουμένους τε καὶ ἀνθισταμένους τῇ ἡμετέρᾳ ἀρχῇ ἐν ἑκατέρᾳ τούτων, καὶ δεῖ πανταχοῦ τε παρεῖναί με καὶ ἀμφοτέραις ἀρκεῖν, εἴ γε μὴ βουλοίμην ἐξίστασθαι τούτων ἑκὼν εἶναι τοῖς ἡμετέροις ἐχθροῖς. (3) Ἴστε δὲ δήπου καλῶς ὅσα καὶ οἷα πράγματα παρέσχον ἐπὶ τοῦ μου πατρὸς αἱ τριήρεις τῶν Ἰταλῶν βουλομένοις διαβῆναι κατὰ Παιόνων ἐπελθόντων τῇ ἡμετέρᾳ, περιπλέουσαί τε τὴν ἡμετέραν θάλασσαν καὶ κωλύουσαι διαβαίνειν ἡμᾶς. (4) Δεῖ οὖν ἀποτειχίσαι τε τὴν ἐπιχείρησιν ταύτην αὐτοῖς, καὶ ἀσφαλίσασθαι τὴν ἡμετέραν, καὶ μὴ πρὸς τῷ βλαβερῷ καὶ πᾶσιν ὀφλεῖν αἰσχύνην ἡμᾶς ὡς μὴ δυναμένους φυλάξαι τὴν ἡμετέραν θάλασσαν καὶ ἀρχήν. (5) Ὁ δὲ χῶρος οὗτος, ἐν ᾧ τὸ φρούριον μέλλω τειχίζειν, ἡμέτερός τέ ἐστι καὶ τῶν ἡμετέρων διάβασις ἄνωθεν, ἀπό τε Ἀσίας ἐς τὴν Εὐρώπην καὶ ἀπὸ ταύτης ἐς τὴν ἑτέραν, καὶ οὐ δεῖ δήπου πολυπραγμονεῖν ὅλως ὑμᾶς, εἴ γε βούλοισθε τὴν εἰρήνην ἄγειν, εἰ μή που καὶ αὐτοὶ τῆς διαβάσεως ταύτης εἴργειν ἡμᾶς βούλοισθε· τοῦτο γὰρ ἄλλος ἂν εἴη λόγος. (6) Σπονδὰς δὲ οὔτε λύω οὔτε βουλήσομαι, μενόντων καὶ ὑμῶν κατὰ χώραν καὶ μηδαμοῦ τὰ ἡμέτερα πολυπραγμονούντων μηδὲ περιεργάζεσθαι βουλομένων. »

IX. Ταῦτα ἀποκρινάμενος ἀποπέμπει τοὺς πρέσβεις. Οἱ δὲ ἐπανήκοντες ἀπαγγέλλουσι πάντα τῷ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ καὶ τοῖς ἐν τέλει Ῥωμαίοις, τά τε ἄλλα καὶ δὴ καὶ ὡς οὐκ ἔνεστιν ὅλως διακωλῦσαι τὴν ἐπιχείρησιν ταύτην οὔτε λόγοις οὔτε πειθοῖ, βίᾳ μέντοιγε μόνῃ, εἰ δύναιντο. (2) Οἱ δὲ, καὶ γὰρ ἐδόκει αὐτοῖς πρᾶγμα σφόδρα δεινὸν, ὥσπερ δῆτα καὶ ἦν, μὴ ἔχοντες μέντοιγε ὅ τι καὶ δράσαιεν, καὶ ἄκοντες ἡσυχίαν ἦγον.

X. Μεχέμετις δὲ ὁ βασιλεὺς, ὡς ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, καὶ πάντα οἱ ἦν εὐτρεπῆ, πληρώσας τριήρεις τριάκοντα καὶ καλῶς ὁπλίσας ὡς ἐς ναυμαχίαν, εἴ γε τούτου δεήσειεν εἴ ποτέ τις ἐναντίωσις εἴη, παρασκευάσας δὲ καὶ ἕτερα πλοῖα σκευαγωγὰ πλεῖστα, ἀπὸ

ου. || — Αἰγαῖον] ἐγαῖον cod. || — διὰ τοῦ Ἑλλησπόντου] Hæc verba velim abesse. De castellis ad Hellespontum structis an. 6971 vide lib. 4, 14.

§ 4. Cf. Ducas p. 237, 19 : Χειμῶνος γὰρ ἀρξαμένου προστάγματα καὶ διαλαλιὰς* ἔν τε δύσει ἔν τε ἀνατολῇ ἐν ἑκάστῃ ἐπαρχίᾳ τοῦ ἑτοιμάσαι οἰκοδόμους τεχνίτας χιλίους καὶ ἐργάτας κατὰ ἀναλογίαν τῶν τεχνιτῶν καὶ ἀσβεστοκαύστας καὶ ἁπλῶς εἰπεῖν πᾶσαν ἐργασίαν καὶ παρακομιδὴν, τοῦ εἶναι ἑτοίμους ἐν ἔαρι εἰς κατασκευὴν κάστρου ἐν τῷ στομίῳ τοῦ ἱεροῦ τῆς πόλεως. Pusculus 3, 159-172. || — ἀψαμένῳ] ἀψομένῳ supra versum apponitur.

VII. 1. Cf. Ducas p. 238, 3. || — § 2. ἔδοξεν οὖν... αὐτοῖς] ἔδοξε δ' οὖν... αὐτῆς codex. || — πρέσβεις add. margo. || — § 3. Aliam legatorum orationem exhibet Ducas p. 238, 18-239, 16. Cf. Pusculus 3, 199-202. Ceterum aliter de his narrat Seadeddin. 2, p. 131, qui Mechemetem dicit ad Constantinum misisse legatum, qui ex eo peteret ut castellum in isto Bospori loco ædificandum permitteret. Imperatorem dixisse locum illum non suæ ditionis esse, sed Italorum Galatæ; Italorum autem permissionem Mechemetem expetere noluisse. || — ἀμφοτέρους] ἀμφοτέροις cod. || — διάβασις] διάβασιν cod.

VIII. §. 3. Ἴστε δὲ etc.] Fusius de his Mechemetes exponit ap. Ducam p. 240. || — § 5. τοῦτο γὰρ ἄλλος ἂν εἴη λόγος] Minus ambiguis verbis Sultanus utitur ap. Ducam p. 240, 22 : καὶ ὁ ἐλθὼν ἀπὸ τοῦ νῦν ἕνεκα τῆς ὑποθέσεως ταύτης, ἀφαιρεθήσεται τὴν δοράν.

IX. Ῥωμαίοις] Ῥωμαίων supra scriptum in codice.

X. § 1. Μεχέμετις] sic h. l. et passim pro Μεχεμέτης legitur. || — τριήρεις τριάκοντα] 40 naves recenset Nicolaus Barbarus p. 1 : *quando il ditto Turco vene a fabricar el ditto castello, vene da Garipoli* (i. q. *Galipoli*) *con*

Καλλιουπόλεως ἐξέπεμψεν ἐπὶ Βόσπορον· αὐτὸς δὲ στρατῷ πολλῷ κατὰ γῆν ἐπορεύετο. (2) Καταλαβὼν δὲ τὸν πορθμὸν ἑβδομαῖος, καθίζει τὴν στρατιάν· καὶ αὐτὸς ἀναλαβὼν τῶν ἐν τέλει τινὰς, ἀλλὰ δὴ καὶ γερόντων ἐνίους, οὓς ᾔδει τῶν τοιούτων ἀκριβῆ πεῖραν ἔχοντας, παριππεύων κατεσκόπει τὸν χῶρον τήν τε θέσιν αὐτοῦ καὶ τὸ κομιδῆ στενὸν τοῦ πορθμοῦ καὶ σφόδρα συνεσταλμένον, τούς τε ἑλικοειδεῖς ἀγκῶνας καὶ τῶν πρωνῶν τὰς πυκνὰς ἐξοχάς τε καὶ ἐς τὰ ἔσω ξυννεύσεις τε καὶ καμπὰς, τοῦ τε ῥοῦ τὸν ὀξύτατον δρόμον καὶ τὰς ἐγγινομένας αὐτῷ διὰ τοὺς ἀγκῶνας ξυνεχεῖς δίνας καὶ παλιρροίας καὶ ἴλιγγας, καὶ ὅσα ἄλλα δυσεκπλότατόν τε καὶ δυσδιεξίτητον ποιεῖ τὸν πορθμόν· (3) ἃ δὴ καὶ οἱ παλαιοὶ τῶν Ἑλλήνων κατανοήσαντες Συμπληγάδας τὸν χῶρον ὠνόμασαν, καὶ Ἡρακλέα τε πρῶτον ἔφασαν διαβῆναι ταύτας, καὶ μετὰ τοῦτον [ξὺν] τοῖς Ἀργοναύταις Ἰάσονα, ξὺν πόνῳ μέντοι γε πλείστῳ καὶ τούτους διά τε τὸ κατησφαλισμένον καὶ οἱονεὶ πεφραγμένον τε καὶ ξυμπλῆττον τῇ τε στενότητι τοῦ χωρίου καὶ τοῦ πορθμοῦ καὶ ταῖς πυκναῖς τῶν ἄκρων ἐσοχαῖς τε καὶ ἐξοχαῖς, ὡς δοκεῖν κύκλωθεν ἤπειρον εἶναι τοῖς ἀναπλέουσί τε καὶ καταπλέουσι, αὐτοὺς δ' ἐν τῷ μέσῳ ἀπειλημμένους, ὥσπερ ἐν λίμνῃ βραχείᾳ, μηδαμοῦ διέξοδον ἔχειν, ἔτι τε τῷ πολλῷ ῥοθίῳ καὶ τῇ σφοδρᾷ ῥύμῃ τῶν καταφερομένων ὑδάτων, ἅτε ἀπὸ μεγίστου καὶ εὐρυτάτου πελάγους ἄνωθεν τοῦ Εὐξείνου πόντου κατερχομένων καὶ ἐς στενὸν κομιδῆ τελευτώντων τε καὶ ξυγκλειομένων, τῷ τε ὠθισμῷ καὶ τῇ βίᾳ τοῦ ῥοῦ καχλαζόντων τε καὶ ξυνελισσόντων ἅμα καὶ ἐποκελλόντων τὰ σκάφη καὶ προσαρασσόντων ταῖς πέτραις καὶ καταγνύντων, εἰ μήπου πολλή τις ἐπιμέλεια εἴη τῶν ἐμπλεόντων καὶ ἐπιστήμη. (4) Ἀναμετρῶν δὲ καὶ τὸ μεταξὺ τοῦ πορθμοῦ, ἵναπερ τὸ στενότατον εἴη, εὕρισκε μάλιστά που σταδίους ἑπτά.

XI. Ταῦτα οὖν ἅπαντα καλῶς ἀναθεωρήσας τε καὶ κατασκεψάμενος τῷ τε λογισμῷ ἄριστα διαγνοὺς, ἐπεί οἱ κατεφαίνετο τὸ χωρίον ἐπικαιρότατον, ἐνταῦθα τειχίζειν ἔγνω τὸ φρούριον· καὶ διαλαμβάνει δὴ σημείοις τὸν χῶρον, ὃν ἔμελλε τειχίζειν. (2) Σχεδιάσας δὲ τοῦ φρουρίου τὴν θέσιν τε καὶ τὸ μέγεθος, τῶν τε πύργων καὶ μεταπυργίων τὰς βάσεις καὶ ἀποστάσεις, ἔτι τε προπύργια καὶ ἐπάλξεις καὶ πύλας καὶ ὅσα ἄλλα καλῶς τε καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, καταχερματίζει τοῖς ἐν τέλει, κελεύσας ὅτι τάχιστα ἀνύττειν τὸ ἔργον· καὶ ἆθλα προὔθηκε κάλλιστα τοῖς ἄριστα καὶ τάχιστα τοῦτο ἐξειργασμένοις· καὶ αὐτὸς δὲ τὸ παρὰ τὴν θάλασσαν μέρος τοῦ φρουρίου λαμβάνει. (3) Ἀρξάμενος δὲ τῆς οἰκοδομῆς μεσοῦντος ἔαρος ἤδη, χειρί τε πολλῇ καὶ δαπάνῃ καὶ σπουδῇ καὶ ἀντιφιλοτιμήσει πάντων πρὸς τὸ ἔργον κεχρημένων, πρὶν ὅλον τὸ θέρος ἐξήκειν τειχίζει τὸ φρούριον, ἐρυμνότατον πάντων καὶ ἀσφαλέστατον καὶ τῶν πώποτε φρουρίων ὀνομαστότατον, λίθοις τε μεγίστοις λογάσιν ξυντεθειμένοις ἐξειργασμένον, σιδήρῳ τε πολλῷ καὶ μολυβδωτοῖς γόμφοις ἐνεσχημένοις καὶ πολλοῖς ἄλλοις κατωχυρωμένον τε καὶ κατησφαλισμένον, πύργων τε πυκνότητι καὶ μεγέθει καὶ ἀσφαλείᾳ ἐς ὕψος ἠρμένων, μεταπυργίων τε καὶ ἐπάλξεων καρτερότητι, ὕψει τε καὶ τείχους παχύτητι. (4) Εὖρος τῷ τείχει, ᾗ εὐ-

---

galie 6 *compie* (i. e. *perfettamente fornite*) *e fuste* 18 *e parandarie* 16. ‖ — αὐτὸς ἐπορεύετο] Adrianopoli profectus est die 26 Martii 1452, sec. Phrantz. p. 233, 16; Μαρτίου μηνὸς ἤδη παρεληλυθότος, sec. Ducam p. 241, 11. ‖ — § 2. ἐξοχὰς] ἐξαρχὰς codex, in quo mox συνεύσεις et παλλιρροίας. ‖ — 3. Συμπληγάδας] non insulas intelligit Critobulus, sed sinuosi Bospori ripas. ‖ — μετὰ τοῦτον ξὺν] voculam ξὺν addidi. Dein σὺμ πόνῳ... καγχλαζόντων... ἐπωκελλόντων... προσαρασάντων... στενώτατον codex.

XI. § 2. Cf. Pusculus 3, 231 :

> *Machmettus totas vires terræque marisque*
> *convenisse videns, castellum signat aratro*
> *condendum; turres, portas describit et alta*
> *fundamenta locat; primos instare labori*
> *præficit, atque viris opera in diversa vocatis*
> *primus adest instans.*

αὐτὸς δὲ τὸ παρὰ θάλασσαν etc.] Aliter de his narrat Ducas p. 242, 4 : Διένειμεν οὖν τὴν οἰκοδομὴν οὕτως· τῷ μὲν Χαλὶλ πασίᾳ δέδωκε μίαν τῶν γωνιῶν, τὴν ἐν θαλάσσῃ κειμένην (τῶν... κειμένων vulgo), τοῦ οἰκοδομῆσαι πύργον ἕνα ὑπερμεγέθη καὶ στερρὸν ὡς ἀκρόπολιν, τῷ δὲ Ζαγάνῳ ἕτερον ἐν τῇ ἑτέρᾳ γωνίᾳ τῇ κειμένῃ ἐν τῇ ξηρᾷ, μέγαν καὶ αὐτὸν, τῷ δὲ Σαριτζίᾳ ἄλλον ἐν τῇ τρίτῃ γωνίᾳ, τοὺς αὐτοὺς τρεῖς πύργους ὡς ἀντίμαχα καὶ ἀκροπόλεις ἐκ τῶν οἰκείων ἀναλωμάτων, τὸ δὲ τεῖχος καὶ τὴν ἑτέραν ἄλλην τοῦ κάστρου οἰκοδομὴν αὐτὸς ὁ ἡγεμὼν ἀνελάβετο.

§ 3. πρὶν ὅλον τὸ θέρος ἐξήκειν] Secundum Nic. Barbarum l. l. perfectum opus est mense Augusti an. 1452. Cf. Seadeddin. 2, p. 132 : *in quatro mesi, e, secondo la relatione di Monsignor Idris, in un quarto d' anno fu fornito quel propugnacolo.* Chalcocond. p. 381, 10 : ἐπετετείχιστο ἐς τρεῖς μῆνας. Ducas p. 246, 20 : εἰς Ἀδριανούπολιν ἐπορεύετο τέτρασι μησὶ τὸ πᾶν ἀπαρτίσας, ἤδη τῆς ἡγεμονίας αὐτοῦ τρέχοντος δευτέρου ἔτους, ἀπὸ δὲ κτίσεως κόσμου ϛϡξα'. Silentio prætermisit Critobulus altercationes et rixas et pugnas quæ, dum ædificabatur castellum, Turcis cum Byzantinis intercessere; de his tu adi Ducam et Phrantzem. ‖ — μολυβδωτοῖς] μολύβδῳ τοῖς codex. Aliud hujus vocis exemplum non novi. Plumbum etiam ad tegendas turres adhibuit. Phrantzes p. 235, 17 : μολύβδῳ σκεπάσας τοὺς πύργους. Chalcocond. p. 381, 8 : καὶ μολύβδῳ τοὺς πύργους ἐστέγετο. Barbarus p. 1 : *el qual castello hanno torre quatordexe, de le qual quatordexe ne sun cinque principal coverte de piombo, e sono maxize* (i e. *massicce*).

§ 4. πήχεις δύο καὶ δέκα] i. e. 24 pedes, quum ex sequioris ævi more in singulos πήχεις bini pedes computandi

ρύτατον, πήχεις δύο καὶ δέκα, ὕψος δὲ τετραπλάσιον· καὶ μέγεθος δὲ οὐ κατὰ φρούριον, ἀλλὰ πολίχνῃ προσεοικός. Τρίγωνον δὲ κατασκευάζει τοῦ φρουρίου τὸ σχῆμα, τὴν μὲν ὀρθὴν γωνίαν ἄνω πρὸς τὸ ἄναντες ἔχον καὶ ἐν τῇ κορυφῇ (ἦν γάρ ἠρέμα πρόσαντες τὸ χωρίον), ὥσπερ τινὰ πρόβολον μετὰ πύργου προβεβλημένην ἰσχυροτάτου τε καὶ μεγίστου, ξυνάπτουσάν τε τὰς δύο ἐγκαρσίας πλευρὰς καὶ φυλάττουσαν· τὰς δὲ δύο γωνίας τῆς βάσεως κάτω περὶ τὸν αἰγιαλὸν ἑκατέρωθεν τῆς πλευρᾶς, ἣ τοῦτον ἐπέχει, καὶ αὐτὰς πύργοις ἰσχυροτάτοις τε καὶ μεγίστοις ἠσφαλισμένας· καὶ αὗται δὲ αἱ πλευραὶ πύργοις ἑτέροις πεπύκνωνται, ἐλάσσοσι μὲν τῷ μεγέθει τῶν ἐν ταῖς γωνίαις, δυνάμει δὲ οὐδὲν ἀποδέουσι. (5) Τοῦτο δὲ τὸ σχῆμα καὶ ταύτην τὴν θέσιν ἐμηχανήσατο τοῦ φρουρίου, τῇ μὲν ἵν' ὡς πλεῖστον ἐπέχῃ τοῦ αἰγιαλοῦ, διὰ τὰς πετροβόλους μηχανάς, αἳ πυκναὶ περὶ αὐτὸν ἔμελλον εἶναι τετραμμέναι πρὸς θάλασσαν, ἵνα δὴ τὸν διέκπλουν κωλύωσι, καταγνῦσαι τὰ σκάφη, τῇ δὲ καὶ τὴν ἄκραν ἄνω κατέχον τε καὶ φρουροῦν, καὶ τοὺς πολεμίους εἶργον ὡς πορρωτάτω, ἵνα μὴ ὑπὲρ κεφαλῆς οὗτοι βάλλοντες τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων βλάπτωσιν, ἀλλὰ ἀνασοβῶνται πόρρωθεν. (6) Τειχίσας δὲ τὸν εἰρημένον τρόπον, ἐπισκευάζει παντοίοις ὅπλοις, βέλεσί τε καὶ τόξοις καὶ δόρασιν, ἔτι δὲ καὶ ἀσπίσι καὶ θυρεοῖς καὶ πολλοῖς ἄλλοις τοιούτοις· πρὸς δὲ τούτοις πετροβόλοις μηχαναῖς μείζοσί τε καὶ μείοσι πάσας τὰς ἐπάλξεις ὁπλίζει τῶν τε πύργων καὶ μεταπυργίων καὶ προπυργίων, τὰς δὲ μεγίστας τῶν μηχανῶν τίθησι παρὰ τὴν θάλασσαν ὑπὸ τὸ τεῖχος χαμαὶ πυκνώσας παρὰ ὅλην τὴν πλευρὰν τετραμμένας ἐς θάλασσαν, ἧπερ ἔφην, οὐκ ἐπ' εὐθείας δρώσας, ἀλλ' ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ τοῦ πελάγους, καὶ ἐπαμφοτεριζούσας, τὰς μὲν δεξιὰς ἐπὶ τὰ ἀριστερά, τὰς δὲ ἀριστερὰς ἐπὶ τὰ δεξιὰ δρώσας τε καὶ ἐξ ὑπερδεξίων βαλλούσας καὶ τὸν διέκπλουν, ἧπερ ἔφην, κωλυούσας· (7) ἀφιεῖσαι γὰρ λίθους παμμεγέθεις τε καὶ στρογγύλους ἐν χρῷ θαλάσσης ὥσπερ νηχομένους, ἀπό τε τοῦ φρουρίου τοῦδε μέχρι τοῦ πέραν, καὶ ἀπ' ἐκείνου πάλιν ἐπὶ τόδε τὸν αὐτὸν τρόπον ἕτεραι μηχαναί, οὐκ ἐῶσι διεκπλεῦσαι μὴ ὅτι γε ὁλκάδα καὶ τριήρη ἢ ἄλλο τι τῶν φορτηγῶν καὶ σκευαγωγῶν, ἀλλ' οὐδὲ τὸ σμικρότατον ἀκάτιον τοῦ μὴ οὐ κατάξαι τε καὶ συντρῖψαι καὶ ὑποβρύχιον τῷ βυθῷ παραδοῦναι, οὕτω τοι νυκτὸς

---

sint. Haud multum differunt quæ apud ceteros scriptores leguntur. Phrantzes p. 234, 15 : τὸ δὲ τῶν τειχῶν (sc. turrium) εὖρος ἦν κε' ποδῶν, τὸ δὲ ἔσωθεν αὐτῶν εὐρύχωρον ὑπῆρχε τριάκοντα καὶ δύο ποδῶν. Chalcocond. p. 381, 8 : τὸ δὲ πλάτος τοῦ τείχους πόδας κβ', τῶν δὲ πύργων καὶ πλέον τούτων, τριάκοντα. Ducas p. 246, 5 : εἰς πάχος τὰ τείχη καὶ τοὺς πύργους λ' σπιθαμὰς (i. e. 22 pedes et dimidium) ἐκτείνας καὶ τὸ ὕψος εἰς τὸ ἀρκοῦν. Altitudinem turrium solus Critobulus tradidit, fortasse justo majorem; eam 60 pedum esse dicit Mordtmann l. l. p. 17. || — τρίγωνον] Eodem modo Ducas p. 241, 22 : ὡς ἐν τριγώνῳ σχήματι τὸν θεμέλιον ὡρίσατο πηγνύναι. Dispositio autem trianguli sec. Critobulum ea erat, ut rectus angulus turrisque maxima versus continentem in solo elatiore, reliquæ duæ juxta oram maritimam essent. Ceteri scriptores græci rectius inversum ordinem exhibent. Phrantzes p. 234, 12 : ᾠκοδόμησε πύργους τρεῖς ἰσχυρούς, τοὺς δύο μὲν χερσαίους, τὸν δὲ ἕτερον κατὰ θάλασσαν, ὃς καὶ ὀλίγον τι μεῖζον τῶν δύο ὑπῆρχε. Chalcocond. p. 381, 4 : ᾠκοδόμει πύργους τρεῖς μεγίστους πάντων ὧν ἴσμεν, δύο μὲν κατὰ τὴν ἤπειρον, ὥστε ὡρμημένοι ἀπὸ τούτων ἀμύνειν τῷ ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ ἐρχομένῳ (sc. πύργῳ), τοῦτον δὲ μέγιστον ἐπῳκοδόμει. In his verba ὥστε ὡρμ. etc. perperam vertuntur : *ut ab his progressi irruere possent in naves quæ mare legunt.* Vertendum : *ut hinc auxilio venirent turri maximæ juxta mare erectæ.* Vox ἐρχομένῳ pro κειμένῳ usurpatur. Allatis adde verba Ducæ p. 242, quæ supra ad § 2 emendavi. Ceterum quæ de castelli forma triquetra deque tribus turribus traduntur, ea falsa esse dicit Mordtmannus l. l. p. 133; reapse enim 14 turres inter easque 5 majores esse, ut recte legeretur apud Barbarum l. l.; errorem inde repetendum videri, quod ab urbe in Bosporum navigantibus tres tantum turres apparerent eo itineris momento quo *Defterdar* promontorium circumnavigandum esset. Ego vero vix crediderim ejusmodi errorem fuisse quattuor scriptorum, quorum nullus ab altero pendet. Celeberrimus noster Moltkius in tabula egregia quæ inscribitur *Karte des nœrdlichen befestigten Theils des Bosporus* (Berlin. 1849) delineationem castelli dedit, in qua tres solummodo sunt turres majores ac rotundæ, quarum una juxta mare, reliquæ duæ versus continentem in clivo positæ sunt. Lineis rectis junctæ triangulum efficerent, qui angulum rectum haberet ad turrem maritimam. At muro recto non junguntur nisi turres rotundæ mediterraneæ, inter quas intercedunt quinque turres minores et quadratæ, quarum historici nostri rationem non habuerunt. Murus ille a borea versus meridiem extenditur. Inter ejus turrem meridionalem et turrem rotundam maritimam notantur quattuor turres quadratæ minoresque, quæ lineam describunt angulo recto fractam. Inter clivi turrem borealem et turrem rotundam oræ maritimæ nonnisi unam turrem quadratam, ceteris quadratis majorem, conspicimus. Itaque quæ de triquetra castelli figura traduntur, haud premenda sunt. Multo minus autem audiendi fuerint Turcorum scriptores, qui castellum figura sua lineas imitari perhibent, quibus Mohamedis nomen Arabes exarare solerent. Vid. Hammer. l. l. 1, p. 507. De hodierna castelli ratione vid. idem in libro de Bosporo. et Constant. tom. 2, p. 222 sq. || — ἐν τῇ κορυφῇ] Dicendum erat πρὸς τὴν κορυφήν, *versus verticem collis.*

§ 6. πετροβόλοις μηχαναῖς] Secundum Ducam p. 246, 7 Mechemetes collocavit ἐν τῷ πύργῳ τοῦ Χαλὶλ πασία χώνους χαλκοῦς ἀπολύοντας πέτρας ὑπὲρ ἑξακοσίων λιτρῶν τὸ βάρος. Ejusmodi globos marmoreos etiam nunc prope castellum reperiri testatur Mordtmannus l. l. p. 18. De bombardis castelli vid. etiam Barbarus p. 2. || — ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ] καὶ ἄλλῃ m. 2 supra lineam additur; eadem manus 2 mox addit τε post vocem ὁρώσας.

§ 7. διεκπλεῦσαι] διαπλεῦσαι m. 1, διεκπλ. m. 2. Quævis navis Bosporum transiens ad castellum cursum sistere et vectigal (τὸ κομμέρκιον) pendere debebat. 'Η δ' ἀπειθήσασα ναῦς, Sultanus jussit, καὶ μὴ ἐνδοῦσα σὺν τῇ πετροβόλῳ καταποντισθήτω. Ducas p. 246. Cf. Barbarus l. l.

ὥσπερ δὴ καὶ ἡμέρας, εἰ μή που κατὰ γνώμην εἴη γε τοῦ φρουράρχου. (8) Οὕτως αὐτῷ τὰ τοῦ φρουρίου ἐμελετήθη, καὶ τοῦτον τὸν τρόπον τάς τε ἠπείρους συνῆψε καὶ τὴν διάβασιν ὑφ' αὑτῷ πεποίηται. Ἐπισκευάσας τοίνυν αὐτὸ καλῶς καὶ ὁπλίσας καὶ τοῖς πᾶσιν ἀχείρωτον καταστήσας ἤ, μᾶλλον εἰπεῖν, ὅλως ἀνεπιχείρητον, φρουράν τε ἱκανὴν ἐγκαταλιπὼν καὶ φρούραρχον ἕνα τῶν πιστοτάτων αὐτῷ ἀποδείξας, ταῖς τε μηχαναῖς ἐπιστήσας τοὺς καλῶς τε καὶ ἐπιστημόνως χρησομένους, ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ, φθινοπώρου φθίνοντος ἤδη. Καὶ ἑξηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, δεύτερον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XII. Κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον οἰκοδομεῖ καὶ βασίλεια λαμπρὰ περὶ τὴν Ἀδριανοῦ, αὐτοῦ που περὶ τὸν Εὖρον ποταμὸν πέραν τοῦ ἄστεος, λίθοις τε λαμπροῖς καὶ μαρμάροις διαφανέσι κεκοσμημένα, χρυσῷ τε πολλῷ καὶ ἀργύρῳ καταστραπτόμενα ἔνδοθέν τε καὶ ἔξωθεν, ἔτι δὲ γλυφικῇ καὶ γραφικῇ τέχνῃ πεποικιλμένα καὶ διαφόροις ἄλλαις πολυτελείαις φιλοτίμως ἐξειργασμένα καὶ ἠσκημένα· (2) παραδείσους τε φυτεύει περὶ αὐτά, φυτοῖς τε παντοίοις καὶ δένδροις ἡμέροις κομῶντας καὶ καρποῖς ὡραίοις βρίθοντας, ζώων τε διάφορα γένη ἡμέρων τε καὶ ἀγρίων καὶ πτηνῶν ἀγέλας τούτοις ἐμβάλλει, καὶ πολλοῖς ἄλλοις ἀγάλλει καλοῖς, ὅσα τέρψιν ἅμα καὶ κόσμον εἶδε φέρειν καὶ ἡδονήν· (3) Κατασκευάζει δὲ καὶ βασίλειον αὐλὴν φιλοτίμως ξύνεγγυς τούτων, καὶ οἴκησιν ὅτι πλείστην ποιεῖται νέων καταλόγων καὶ πεζαιτέρων ἐν αὐτῇ τε καὶ περὶ αὐτήν, πανταχόθεν ἀσφαλιζόμενος τὰ βασίλεια. Καὶ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον.

XIII. Ὁ δὲ τὴν πάλαι οἱ μελετωμένην βουλὴν καὶ ὃν ὤδινε λογισμὸν ἐν τῇ ψυχῇ καὶ πρὸς ὃν ἔφερεν αὐτῷ πάντα σκοπὸν ἐξ ἀρχῆς ἐς πέρας ἄγειν ἤδη διενοεῖτο καὶ μηκέτι μελλήσειν μηδ' ἐν ἀναβολαῖς εἶναι· ἡ δὲ ἦν πόλεμον ἐξενεγκεῖν Ῥωμαίοις καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ καὶ πολιορκίαν τῇ πόλει. (2) Ἐνόμιζε γάρ, ὅπερ καὶ ἦν, ὡς, εἰ ταύτην ἕλοι τρόπῳ παντί, καὶ τῶν ταύτης κύριος κατασταίη, μηδὲν εἶναι τὸ κωλῦσον ἔτι ἐντὸς ὀλίγου χρόνου ὡς ἔκ τινος πάντων κοινῆς ἀκροπόλεως ταύτης ὁρμώμενον τὰ λοιπὰ πάντα καταδραμεῖν καὶ ὑφ' ἑαυτῷ ποιήσασθαι. (3) Διά τοι τοῦτο οὐδαμοῦ καθεκτὸς ἦν ἔτι, οὐδ' ἐπὶ τῶν αὐτῶν τοῦ λοιποῦ μένειν ἠξίου καὶ εἰρήνην ἄγειν, ἀλλὰ πολεμητέα οἱ ἐδόκει εἶναι ἐν τάχει καὶ τὴν πόλιν ἐξαιρετέα. (4) Ἐνῆγον δὲ αὐτὸν μάλιστα πρὸς τοῦτο καὶ θεοσημεῖαί τινες, ἔτι δὲ μαντεῖαι καὶ οἰωνισμοὶ καὶ κληδόνες, καὶ ἄλλα ἄττα, οἷς τε προσεῖχε πάνυ, καὶ οἷς τὸ μέλλον οἱ ἄνθρωποι θηρῶνται, ἅπαντα ἐς ταὐτὸν ἔφερε, καὶ χρηστάς οἱ ὑπετίθει ἐλπίδας ἁλώσιμον εἶναι τὴν πόλιν αὐτῷ. (5) Ξυγκαλέσας οὖν τοὺς ἐν τέλει πάντας, σατράπας τέ φημι καὶ στρατηγοὺς καὶ ἰλάρχας καὶ ταγματάρχας καὶ ἡγεμόνας τῶν τάξεων, καὶ ξύλλογον ποιήσας ἔλεξε τοιάδε·

XIV. « Ἄνδρες φίλοι καὶ τῆς ἡμετέρας ἀρχῆς, ὅτι μὲν οἱ ἡμέτεροι πρόγονοι τὴν ἀρχὴν τήνδε ἣν ἔχομεν, μετὰ πολλῶν ἀγώνων τε καὶ κινδύνων τῶν μεγίστων ἐκτήσαντο καὶ ἐς δεῦρο διαδοχῇ τῇ σφῶν αὐτῶν διασώσαντες, παῖς παρὰ πατρὸς ἐκδεχόμενοι, παρέπεμψαν ἐς ἐμέ, πάντες ἴστε δήπου καλῶς, οἱ μὲν ὁμῶν καὶ κοινωνοὶ ἐνίων ἔργων ἐν μέρει γεγονότες ἐκείνοις, ὅσοιπερ ἐν τῇδε τῇ νῦν μάλιστα καθεστηκυίᾳ ἡλικίᾳ τυγχάνετε πρεσβύτατοι ὄντες, οἱ δὲ καὶ παρὰ τῶν πατέρων ἀκοῇ παρειληφότες, ὅσοι νέοι

---

§ 8. φρουρὰν ἱκανὴν] τετρακοσίους νέους sec. Ducam p. 246, 19. || — ἕνα τῶν πιστοτάτων] Φεροὺζ Ἀγὰν (*Firouz Aga*) sec. Ducam l. l. || — ἐπάνεισιν] Absolutis rebus castelli, Mechemetes in agrum Constantinopolitanum profectus muros urbis fossasque inspexit die 28 mens. Augusti 6960 (1452) (Phrantzes p. 234. Cf. Chalcocondyl. p. 381. Pusculus 3, 359-366). Adrianopolim profectus est primo die an. 6961, sive primo die Septembr. 1452 (Phrantz. l. l.). || — δεύτερον δὲ] Accuratior Ducas p. 246, 21 : ἤδη τῆς ἡγεμονίας αὐτοῦ τρέχοντος δευτέρου ἔτους, ἀπὸ δὲ κτίσεως κόσμου ςϡξά.

XII. Βασίλεια] Seadeddin 2, p. 133 : *Il rè se n' andò alla sua felicissima residenza d' Adrianopoli, dove giunto comandò che alla sponda del fiume Tungia* (i. e. Tonzi fluvii, qui prope urbem in Hebrum influit) *fabricassero il palazzo nuovo; e con intentione e mira di prendere Constantinopoli fece fondere smisuratissimi pezzi d'artigliaria.* Ducas p. 249, 1 narrat Mechemetem (Januar. 1453) maximam illam bombardam, quam Orbanus Hungarus fecerat, collocasse ἔμπροσθεν τῆς μεγάλης πύλης τῆς αὐλῆς τῶν παλατίων τῶν παρ' αὐτοῦ τὸ ἔτος ἐκεῖνο κτισθέντων. Ceterum die primo mensis Octobris 1452 rex Turchanem ducem cum exercitu in Peloponnesum miserat, ut bello impediret Thomam et Demetrium despotas ne Constantino fratri auxiliarentur. Expeditionem hanc, cujus neque Ducas neque Critobulus meminerunt, narrant Phrantzes, p. 235 sq. et Chalcocondylas, p. 381 sq. Mense Decembri Mechemetes Didymoticho (*Dimotica* hod.) versabatur, ubi Antonium Rizzum Venetum, cujus navis in Bosporo bombardæ maximæ lapide demersa (d. 26 Novembr., sec. Barbar. p. 2) erat, palo per anum adacto necari jussit. Hinc deinceps mense Ianuario 1453 Adrianopolim reversus est (Ducas p. 249, 21). || — ἔνδοθεν καὶ ἔξωθεν] Hæc addidit manus secunda. || — § 2. ἐμβάλλει] ἐνεβάλει codex.

XIII. § 1. ὃν ὤδινε λογισμόν] Cf. Ducas p. 249, 16 : Ἔχων οὖν ὁ ἡγεμὼν καὶ ἐν νυκτὶ καὶ ἡμέρᾳ τὴν πᾶσαν φροντίδα καὶ μέριμναν, κοιτώμενος καὶ ἀνιστάμενος καὶ ἐντὸς τῆς αὐλῆς αὐτοῦ καὶ ἐκτός, ποίῳ πολέμῳ καὶ ποίᾳ μηχανῇ καθέξει τὴν Κωνσταντινούπολιν, etc. Id. p. 252, 1 : τὰς πάσας οὖν νύκτας ἐκείνας οὐκ ἔλιπε διανυκτερεύων καὶ μεριμνῶν τὰ κατὰ τῆς πόλεως, λαμβάνων ἐν χερσὶ χάρτην καὶ μέλανα καὶ σκιαγραφῶν τὴν περιοχὴν τῆς πόλεως. || — μελλήσειν] μέλλησιν cod. || — § 3. διά τοι τοῦτο] τοι man. 2 additum. || — § 4. μαντεῖαι] De vaticiniis quæ apud Osmanos ferebantur, vid. Hammer I, p. 524 sq. || — ἄττα] ἅτα codex.

XIV. Cf. oratio Mechemetis ap. Pusculum 3, 23-51, ubi post regem loquitur Chalil bellum dissuadens (56-92), et deinceps regis consilia probans Zaganus (103-143). || — § 1. ἀρχῆς] Supra scriptum est αὐλῆς. || — ὅσοιπερ

ἐστέ· οὐδὲ γάρ εἰσι τῶν πάνυ παλαιῶν, οὐδ' οἷα καὶ διὰ χρόνου πλῆθος λανθάνειν, ἀλλ' ὄψις ταῦτα μαρτυρεῖ τῶν λεγόντων μᾶλλον ἢ τῶν ὁρώντων ἀκοὴ βέβαιοι, χθὲς καὶ πρώην γεγενημένα. (2) Πάρεστι γὰρ σαφῶς ἔτι καὶ νῦν ὁρᾶν πανταχοῦ τῆς ἡμετέρας σημεῖα τῶν ἐκείνων ἔργων δεικνύμενα ἐναργῆ, τείχη τε φρουρίων καὶ πόλεων χθὲς καὶ πρώην κατεσκαμμένων, γῆν τε τοῖς ἐκείνων αἵμασι σχεδὸν ἔτι φοινισσομένην καὶ μεμιγμένην καὶ πολλὰ τοιαῦτα μνημεῖα, ἅττα κάλλιστα τῆς ἐκείνων ἀνδρίας καὶ ἀρετῆς καὶ τῆς ἐν τοῖς δεινοῖς εὐψυχίας ἀείμνηστα μαρτύρια· τοσαύτῃ γὰρ ἀνδρίᾳ ψυχῆς καὶ γνώμης στερεότητι καὶ φρονήματος μεγαλείῳ περὶ πάντα ἐχρήσαντο, ὡς εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς, ἐκ πάνυ μικρῶν ἀρχῶν τῆς δυνάμεως, εἰς νοῦν βαλέσθαι καθελεῖν τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν καὶ πᾶσαν ἐλπίσαι τὴν τῆς Ἀσίας τε καὶ Εὐρώπης ἀρχήν· καὶ μέντοιγε οὐκ ἐψεύσθησαν· (3) Ὁρμηθέντες γὰρ τὴν ἀρχὴν ἀπὸ τῶν Κιλικίας καὶ Ταύρου ὀρῶν μετὰ σμικρᾶς, ὅπερ ἔφην, ἰσχύος, μεγίστου μέντοιγε λογισμοῦ καὶ φρονήματος, κατατρέχουσι μὲν εὐθὺς Λυκίαν καὶ Παμφυλίαν καὶ τὴν ἄνω Φρυγίαν, καταστρέφονται δὲ Λυδούς, Κᾶρας, Μυσούς, Φρύγας τοὺς κάτω, Ἴωνας, πᾶσαν τὴν Ἑλληνικὴν παραλίαν, ἔτι δὲ χειροῦνται Γαλάτας, Καππαδόκας, Παφλαγόνας, Χάλυβας, Βιθυνούς, Ἑλλησποντίους, ἁπλῶς εἰπεῖν πᾶσαν ἣν ὁ Ταῦρος ἐντὸς ὁρίζει, ἀπὸ Κιλικίας παρήκων μέχρι Σινώπης τῆς πρὸς τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ, ἣν δὴ Κάτω Ἀσίαν φασίν, ἐντὸς ὀλίγου χρόνου χειροῦνται καὶ ὑφ' ἑαυτοῖς βεβαίως ποιοῦνται. (4) Καταστάντες δὲ κύριοι ταύτης ἁπάσης καὶ τῆς παραλίας αὐτῆς, καὶ τῶν ἐν αὐτῇ πόλεων ἄρξαντες ἐγκρατῶς, βασίλειόν τε τὴν Προυσίαν καταστησάμενοι διαβαίνουσι τὸν Ἑλλήσποντον εὐαρίθμητοι πάνυ, ἅτε οὐκ ἐπὶ πολέμῳ προφανεῖ, ἀλλ' ἐπὶ ληστείᾳ προσκαίρῳ τε καὶ κλοπῇ διαβάντες καὶ ἅμα τῆς ταύτῃ θαλάσσης εἰργόμενοι, τῶν Ῥωμαίων ἔτι κρατούντων αὐτῆς. (5) Καταλαβόντες δὲ τὴν ἄκραν τοῦ ὄρους τοῦ πρὸ τοῦ σήματος τῆς Ἕλλης καὶ [τοῦ] τῆς Χερσονήσου ἰσθμοῦ κειμένου καὶ φρούριον ἐξ ἐπιδρομῆς ἢ ἀπάτης λαβόντες αὐτοῦ, τὸ μὲν πρῶτον ἐκεῖθεν ὁρμώμενοι ληστείαις τε ἐχρῶντο καὶ καταδρομαῖς ἀφανέσι καὶ προνομαῖς, ληιζόμενοι τοὺς ἐγγύς. (6) Ὡς δὲ κατὰ μικρὸν προϊόντες καὶ ἀεὶ πλείους γινόμενοι, καί τινα τῶν ξύνεγγυς φρουρίων, τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ, τὰ δὲ ἀπάτῃ ἑλόντες ἐκράτησαν, καὶ ἐς τὸ πεδίον κατέβησαν, ἐνταῦθα λοιπὸν οὐκέτι οὐδὲν ἦν αὐτοῖς ἐμποδών, ἀλλὰ πεδία τε εἴχετο καὶ κῶμαι διηρπάζοντο καὶ πόλεις ἡλίσκοντο καὶ φρούρια κατεσκάπτετο καὶ στρατεύματα ἡττᾶτο καὶ γένη πολλὰ καὶ μεγάλα ἐχειροῦτο, καὶ βραχεῖ λόγῳ κατατρέχουσι μὲν οὐκ ἐν πολλῷ χρόνῳ Θρᾴκην ἅπασαν καὶ Μακεδονίαν, καταστρέφονται δὲ Μυσοὺς τούς τε ἐν τῇ μεσογείᾳ καὶ πρὸς τῷ Ἴστρῳ οἰκοῦντας, ἔτι δὲ Ἰλλυριούς, Τριβαλλούς, Ἕλληνας ἄλλα τε γένη πολλά, χειροῦνται δὲ φρούρια ἐρυμνὰ καὶ πόλεις πολλὰς καὶ μεγάλας, τὰς μὲν ἐν τῇ μεσογείᾳ, τὰς δὲ ἐν τῇ παραλίᾳ κειμένας. (7) Καὶ τί δεῖ πόλεις καὶ ἔθνη καταλέγοντα διατρίβειν; πᾶσαν ἣν ὁ Ἴστρος ἐντὸς ὁρίζει, ἀπὸ τῶν ἐκβολῶν αὐτοῦ τῶν πρὸς τὸν Εὔξεινον πόντον ἀνιόντι μέχρι τῶν ἐσβολῶν Σάου τῶν ἐς αὐτόν, κἀκεῖθεν διὰ τῆς μεσογείας ἰόντι μεταξὺ Ἴστρων τε καὶ Δαλματῶν Παιόνων τε τῶν ἐντὸς Σάου καὶ Ἰλλυριῶν πρὸς μεσημβρίαν καὶ νότον ἄνεμον μέχρις Ἰωνίου κόλπου χειροῦνταί τε βεβαίως καὶ καταστρέφονται καὶ φόρου ποιοῦνται ὑποτελεῖς πάντας τοὺς ἐν αὐτῇ, ξὺν αὐτοῖς δὲ καὶ τοὺς πέραν τοῦ Ἴστρου Γέτας, οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν τὴν παραλίαν αὐτῆς, πλήν γε δὴ Πελοποννήσου, ὑπὲρ τοὺς μυρίους σταδίους περίπλουν ἔχουσαν. (8) Ταῦτα δὲ οὐκ ἀμογητὶ μέν, οὐδ' ὡς ἄν τις ἁπλῶς ἐπέλθοι τῷ λόγῳ, οὐδ' ἄνευ ἐναντιωμάτων τε καὶ κωλυμάτων τῶν μεγίστων, οὐδ' ἀναιμωτὶ καὶ κινδύνων χωρὶς ἔσχον τε τὴν ἀρχὴν καὶ διεσώσαντο μέχρι νῦν, ἀλλὰ μετὰ πολλῶν αἱμάτων, πολλῶν δὲ τραυμάτων, πολλῶν δὲ ἱδρώτων καὶ πόνων. (9) Καὶ γὰρ καὶ γένη πολλὰ καὶ μεγάλα ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ ἐναντία τούτοις ὅπλα ἤραντο καὶ λαμπρῶς ὑπὲρ ἐλευθερίας ἠγωνίσαντο μέχρι θανάτου καὶ μετ' ἀρετῆς, καὶ πόλεις ἐν αὐτοῖς πολλαὶ καὶ μεγάλαι καὶ τείχεσι

ἐν τῇδε τῇ νῦν μάλιστα καθεστηκυίᾳ ἡλικίᾳ τυγχάνετε] Cf. Thucyd. 2, 36, 3 in Periclis oratione : ἡμεῖς οἵδε οἱ νῦν ἔτι ὄντες μάλιστα ἐν τῇ καθεστηκυίᾳ ἡλικίᾳ. || — ἀλλ' ὄψις ταῦτα] Ob oculos auctor habuit verba Thucydidis 1, 73, 2 in oratione legatorum Atheniensium : τὰ μὲν πάνυ παλαιὰ τί δεῖ λέγειν, ὧν ἀκοὴ μᾶλλον λόγων μάρτυρες ἢ ὄψις τῶν ἀκουσομένων. || — § 2 κατεσκαμμένων] Sic manus 2.,... ἐνα m. 1. || — ἅττα] supra scriptum. || — § 3. ὅπερ ἔφην] vellm ὥσπερ vel ex more Nostri ᾗπερ ἔφην. || — Ταῦρος... παρήκων μέχρι Σινώπης] Eandem de Tauri tractu opinionem repetit lib. 4, c. 4, 2. || — § 4. βασίλειόν τε τὴν Προυσίαν καθεστάμενοι] Paullo post annum 1326, quo anno urbs ab Urchane sub Osmane I rege capta est. Vid. Seadeddin. 1, p. 23. Obiter rem memorant Byzantini, Nicephorus, Chalcocondylas et Phrantzes. Cf. Zinkeisen l. l. I, p. 95.

§ 5. Πρὸ τοῦ σήματος τῆς Ἕλλης] Schol. Apollon. Rhod. 2, 1144 : Τελευτῆσαι δὲ τὴν Ἕλλην κατὰ Πακτύην φησὶν Ἑλλάνικος. Pactye autem ad isthmum Chersonesi Thracicæ sita est. Ea in regione Turci an. 1356 castellum maritimum occuparunt, 30 fere stadia a Callipoli distans, quod *Tzympe* ap. Cantacuz. IV, 33, *Cimeni* ap. Seadeddin. vers. Bratutti, nunc *Tchini* vel etiam *Dchemenlik* vocatur. Anno sequenti ipsa etiam Callipoli potiti sunt. V. Zinkeisen I, p. 206 sqq. || — τοῦ τῆς Χερσοννήσου] τοῦ addidi; olim etiam in codice fuerit, quum ante τῆς duarum vel trium literarum spatium vacuum sit. || — § 6. ξύνεγγυς] sic m. 2, ἐγγὺς m. 1. || — ἐξ ἐπιδρομῆς ἢ ἀπάτης] Amplam de his narrationem habes apud Seadeddin. p. 61 sq. || — ἄλλα τε γένη πολλὰ] Hæc in margine adduntur. || — § 7. Ἴστρων τε καὶ Δαλματῶν] in margine adduntur. || — § 9 τοῦ πρόσω] Verba transductâ lineâ deleta, adeo ut in altero codice, qui cum nostro collatus est, non exstitisse videantur.

καὶ σώμασι καὶ ὅπλοις καὶ πλούτῳ καὶ ἀρετῇ τῶν ἐνοικούντων καὶ πολλοῖς ἄλλοις ὠχυρωμέναι πρὸς ἄμυναν διανίσταντο, καὶ φρούρια ἐρυμνὰ καὶ δυσάλωτα καὶ τόποι δύσβατοι καὶ δυσχωρίαι πολλαὶ καὶ ποταμοὶ ξυνεχεῖς καὶ οὐ ῥᾳδίως διάβατοι καὶ πολλὰ τοιαῦτα εἶργον αὐτοὺς (τοῦ πρόσω), τὸ δὲ μέγιστον, αἱ τῶν Ῥωμαίων δυνάμεις κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν ἀεὶ κατὰ πρόσωπον αὐτοῖς ἀνθιστάμεναι καὶ μαχόμεναι καὶ πολλὴν ἐναντίωσίν τε καὶ ἀγωνίαν παρέχουσαι. (10) Ἀλλ' ὅμως οὐδὲν τούτων ἐπέσχεν αὐτοὺς τοῦ πρόσω, οὐδ' ἐκώλυσε τὴν τούτων ὁρμήν τε καὶ ἀρετήν, ἕως ἅπαντα καταστρεψάμενοί τε καὶ καθελόντες τελείως ἐκρατύναντο τὴν ἀρχὴν βεβαίως, καὶ τοῖς πᾶσιν ἰσχυροτάτην ἀπέδειξαν, ἄνδρες ἀγαθοὶ γενόμενοι διὰ τέλους καὶ μηδὲν τοῦ ἐξ ἀρχῆς ὅλως ὑφέντες λογισμοῦ καὶ φρονήματος. (11) Κρατοῦντες μὲν γὰρ τῶν ἐχθρῶν ἐπεξήρχοντο μέχρι πολλοῦ, νικώμενοι δὲ οὐκ ἀνέπιπτον, οὐδὲ τὰς χρηστὰς ἀφῄρουν ἐλπίδας, ἀλλὰ τῷ τε σφῶν αὐτῶν εὐψύχῳ καὶ τῇ ἐλπίδι τοῦ μέλλοντος τὸ πᾶν ἐπιτρέποντες, ἔτι δὲ καὶ τῷ τῆς τύχης ἀδήλῳ, αὖθις εἴχοντο τῶν πραγμάτων ἐρρωμένως, τολμῶντες μὲν καὶ παρὰ δύναμιν, κινδυνεύοντες δὲ καὶ παρὰ γνώμην, ἐν δὲ τοῖς δεινοῖς ὄντες εὐέλπιδες, καὶ μὴν ἀνένδοτοι μὲν ἐν πόνοις, ἄοκνοι δὲ πρὸς πᾶν τὸ δόξαν εὖ ἔχειν αὐτοῖς, πρὸς δὲ μηδὲν τῶν καλῶν μελληταί, ὀξεῖς μὲν ἐπινοῆσαι τὸ δέον, ταχεῖς δὲ τὸ νοηθὲν ἔργῳ τελέσαι· (12) ἀποδημίαις τε μακραῖς χαίροντες ἀεὶ πρὸς τὸ κτᾶσθαί τι τῶν οὐκ ὄντων, καὶ μηδέποτε μένοντες ἐπὶ τῶν αὐτῶν, μηδὲ τοὺς ἄλλους ἐῶντες, τὸ μὲν παρὸν ἐς οὐδὲν λογιζόμενοι διὰ τὸ ἀεὶ τῶν ἀπόντων ἐφίεσθαι, τὸ δὲ μὴ ἤδη κτηθέν, ἐπινοηθὲν δέ, ὡς ὃν κατέχοντες, ἐλάχιστα μὲν ἀπολαύοντες τῶν ὑπαρχόντων διὰ τὴν τοῦ πλείονος ἔφεσιν, ἀεὶ δὲ μοχθοῦντες διὰ τὴν τῶν μὴ ὄντων κτῆσίν τε καὶ ἀπόλαυσιν, τοῖς μὲν σώμασιν ὡς ἀλλοτρίοις χρώμενοι πρὸς τοὺς πόνους τε καὶ κινδύνους, μηδ' ὅλως τούτων φειδόμενοι καὶ σφαλλομένων πολλάκις, τὰς δὲ ψυχὰς ἀήττητοι διαμένοντες, καὶ οὕτως ὅλον τὸν ἴδιον αἰῶνα μοχθοῦντες, ἐναγώνιον τε καὶ ἐπίπονον αὐτοῖς καταστησάμενοι τὴν ζωήν, ἐς τοῦτο δόξης τε καὶ δυνάμεως ἦραν τὴν ἀρχὴν καὶ σώμασι καὶ χρήμασι καὶ ὅπλοις καὶ τριήρεσι καὶ πᾶσι τοῖς ὑπάρχουσι, μεγίστην τε ἀπέδειξαν καὶ πρὸς πόλεμον καὶ εἰρήνην αὐταρκεστάτην, καὶ ἡμῖν παρέδοσαν· (13) ἣν μὴ φανῶμεν προδιδόντες τό γε ἡμῶν μέρος, μηδὲ τὰς τῶν προγόνων ἀνδραγαθίας ἀφανίσωμεν, μηδὲ τὴν ἡμετέραν αὐτῶν ἀναιρήσωμεν δόξαν, ἣν ἔσχομεν ἐκ πάνυ πολλοῦ, ὀνομαστοὶ παρὰ πᾶσιν ὄντες ἐπ' ἀνδρίᾳ καὶ στρατηγίᾳ καὶ ἀρετῇ, καὶ ἀκαταγώνιστοι ἐς δεῦρο καὶ δοκοῦντες καὶ ὄντες, μιᾶς νῦν πόλεως ἡττημένοι, καὶ ταύτης οὔτε τοῦ θαρρεῖν ἐχούσης ἔτι καιρὸν ὑπὲρ ἑαυτῆς, ἀλλὰ κεκενωμένης διόλου τῶν οἰκητόρων σχεδόν, πάντα δὲ τὰ πρόσθεν καλὰ περικεκομμένης τε καὶ περιῃρημένης τελείως τῷ τε μακρῷ χρόνῳ καὶ ταῖς ξυνεχέσι καταδρομαῖς καὶ πολιορκίαις τῶν ἡμετέρων, καὶ μηδὲ πόλεως οὔσης ἔτι, ὄνομα δὲ μόνον σωζούσης· τὰ δ' ἄλλα γῆς ἀροσίμου καὶ φυτῶν καὶ ἀμπέλων περίβολός ἐστιν, ὡς ὁρᾶτε, καὶ ματαίων οἰκοδομιῶν τε καὶ τοίχων κενῶν καὶ τούτων ἐρειπίων τῶν πλείστων. (14) Ὁρᾶτε γὰρ ὡς ἐν τῷ μέσῳ κειμένη τῆς ἡμετέρας ἀρχῆς, ἐν ἐπικαίρῳ τε γῆς καὶ θαλάσσης, ὅσα καὶ οἷα πράγματα παρέσχεν ἡμῖν ἐξ ἀρχῆς, ἀεὶ πολεμοῦσα, καὶ νῦν ἔτι παρέχει, τοῖς ἡμετέροις πράγμασιν ἐφεδρεύουσα καὶ ταῖς ἡμῶν ἀκαιρίαις ἀεὶ ἐπιφυομένη καὶ τὰ μέγιστα βλάπτουσα. (15) Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν, ὡς ἐπὶ τοῦ ἡμετέρου προγόνου Παϊαζήτου ἐκείνου πᾶσαν τὴν ἑσπέραν ἐκίνησε καθ' ἡμῶν ὁ ταύτης βασιλεύς, ἀπὸ μὲν ὠκεανοῦ καὶ Μασσαλίας Γαλάτας τε τοὺς ἑσπερίους καὶ Πυρηναίους καὶ Ἱσπανούς, ἀπὸ δὲ Ῥήνου ποταμοῦ καὶ τῶν προσαρκτίων Κελτοὺς καὶ Κελτίβηράς τε καὶ Γερμανούς, τόν τε Παιόνων τε καὶ Δακῶν βασιλέα πολύ τι χρῆμα στρατιᾶς ἄγοντα κατὰ γῆν, ἔτι δὲ καὶ διὰ τοῦ ποταμοῦ τριήρεις· οἳ καὶ διαβάντες τὸν Ἴστρον καὶ παρὰ τὰς τούτου ὄχθας ἐν τῇ ἡμετέρᾳ στρατοπεδεύσαντες, οὐδὲν ἐνενόουν μικρόν, ἀλλὰ πᾶσαν τὴν ἡμετέραν δύναμιν καὶ ἀρχὴν καθελεῖν

---

§ 10 Ἰσχυροτάτην] supra ι scriptum ε. Igitur in altero codice fuerit ἐχυρωτάτην. || — § 11. In sqq. Atheniensium potius quam Turcorum indolem describi dixeris. Critobulus in usus suos convertit Thucydideam orationem legatorum Corinthiorum (1, c. 68 sqq.) et Periclis orationem funebrem (2, 35 sqq). || — κρατοῦντες] Thucyd. 1, 70, 3 : κρατοῦντές τε τῶν ἐχθρῶν ἐπὶ πλεῖστον ἐξέρχονται, καὶ νικώμενοι ἐπ' ἐλάχιστον ἀναπίπτουσιν. || — τῷ τε σφῶν αὐτῶν εὐψύχῳ] Thuc. 2, 39, 1 : πιστεύοντες... τῷ ἀφ' ἡμῶν αὐτῶν ἐς τὰ ἔργα εὐψύχῳ. || — τολμῶντες... εὐέλπιδες] Thuc. 1, 70, 3 : αὖθις οἱ μὲν καὶ παρὰ δύναμιν τολμηταὶ καὶ παρὰ γνώμην κινδυνευταὶ καὶ ἐπὶ τοῖς δεινοῖς εὐέλπιδες. || — ἀνένδοτοι ἐν πόνοις] Thuc. 1, 70, 8 : καὶ ταῦτα μετὰ πόνων πάντα καὶ κινδύνων δι' ὅλου τοῦ αἰῶνος μοχθοῦσιν. || — ἄοκνοι] Thuc. 1, 70, 4 : ἄοκνοι πρὸς ὑμᾶς (Lacedæmonios sc.) μελλητάς. || — μελληταί] μεληταί cod. || — ὀξεῖς] Thuc. 1, 70, 2 : ἐπινοῆσαι ὀξεῖς καὶ ἐπιτελέσαι ἔργῳ ὃ ἂν γνῶσιν.

§ 12. Ἀποδημίαις] Thuc. 1, 70, 4 : ἀποδημηταὶ.., οἴονται γὰρ τῇ ἀπουσίᾳ ἄν (ἀεί?) τι κτᾶσθαι, et § 9 : ὥστε μήτε αὐτοὺς ἔχειν ἡσυχίαν μήτε τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους ἐᾶν. || — τὸ μὲν παρὸν etc.] Thuc. 1, 70, 7 : Καὶ ἃ μὲν ἂν ἐπινοήσαντες μὴ ἐξέλθωσι, οἰκεῖα στέρεσθαι ἡγοῦνται, ἃ δ' ἂν ἐπελθόντες κτήσωνται, ὀλίγα πρὸς τὰ μέλλοντα τυχεῖν πράξαντες. || — ἐλάχιστα μὲν ἀπολαύοντες etc.] Thuc. 1, 70, 8 : καὶ ἀπολαύουσιν ἐλάχιστα διὰ τὸ ἀεὶ κτᾶσθαι. || — τοῖς μὲν σώμασιν] Thuc. 1, 70, 6 : ἔτι δὲ τοῖς μὲν σώμασι ἀλλοτριωτάτοις ὑπὲρ τῆς πόλεως χρῶνται, τῇ γνώμῃ δὲ οἰκειοτάτῃ ἐς τὸ πράσσειν τι ὑπὲρ αὐτῆς. || — μοχθοῦντες] Thuc. 1, 70, 8 : δι' ὅλου τοῦ αἰῶνος μοχθοῦσιν.

§ 13. Τῶν ἡμετέρων] sic mgo, ἡμῶν cod. || — § 14. ἀκαιρίαις ἀεὶ ἐπιφυομένη] Cf. 16, 6 : τοῖς ἡμῶν ἐπιφυομένην σαθροῖς, atque c. 48, 6 in alia Mechemetis oratione : πόλιν ἐχθρῶς ἔχουσαν ἡμῖν ἐξ ἀρχῆς καὶ ἀεὶ ἐπιφυομένην τοῖς ἡμετέροις καλοῖς (leg. κακοῖς) καὶ πάντα τρόπον ἐπιβουλεύουσαν τὴν ἡμετέραν ἀρχήν. || — § 15 Πυρηναίους] Πυρηναίους et mox Κελτήβηρες codex. || — κατὰ γῆν] Hæc in margine supplentur.

καὶ τῆς Εὐρώπης τε καὶ Ἀσίας ἡμᾶς ἐκβαλεῖν, εἰ μὴ ἡ τοῦ Παϊαζήτου τότε στρατηγία καὶ ἐμπειρία καὶ τόλμη τοῦτο διεκώλυσε καὶ διέλυσε, κατὰ κράτος αὐτοὺς νικήσασά τε καὶ καθελοῦσα, καὶ τοὺς μὲν αὐτοῦ κατακοπῆναι, τοὺς δ' ἐναποπνιγῆναι τῷ Ἴστρῳ πεποίηκεν, ἐκ πάνυ πολλῶν βραχεῖς τινας καὶ τούτους μόγις περισωθέντας. (16) Καὶ πάλιν μετὰ μικρὸν Τιμήριον τὸν Σκύθην ἀπὸ Βαβυλῶνος ἀναστήσασα καθ' ἡμῶν ἤγαγεν· ὑφ' οὗ πεπόνθαμεν οἷα ἴστε, καὶ ὡς παρ' οὐδὲν ἤλθομεν τότε πάσης τῆς ἡμετέρας ἀρχῆς καὶ δυνάμεως ἐκπεσεῖν. (17) Καὶ τὸ ἐξ ἐκείνου μέχρι νῦν οὐ διέλιπεν ἐπεξάγουσά τε καὶ ὁπλίζουσα κατ' ἀλλήλων τοὺς ἡμετέρους καὶ ξυγκρούουσα καὶ ταράττουσα καὶ βλάπτουσα τὴν ἡμετέραν ἀρχήν, χθές τε καὶ πρὸ ὀλίγου τὸν Γέτην Ἰωάννην μετὰ Παιόνων τε καὶ Δακῶν κινήσασα καθ' ἡμῶν, ὃς δίς τε καὶ τρὶς τὸν Ἴστρον διαβὰς ξὺν δυνάμει καὶ ἐς τὴν ἡμετέραν ἐσβαλών, πολλὰ κακὰ τὸν ἐμὸν πατέρα πεποίηκε. (18) Καὶ παρίημι τὸ τῶν αὐτομόλων πρᾶγμα τοσοῦτον καὶ τὴν ἀπὸ τούτου βλάβην τε καὶ ζημίαν καθ' ἡμέραν ἐγγινομένην ἡμῖν, οὐ μόνον δούλων, ἀλλ' ἤδη καὶ ἐλευθέρων. (19) Βραχὺς ὁ λόγος· οὐθ' ἡσύχασεν οὔθ' ὅλως ἡσυχάσει ποτὲ ἀνθισταμένη καὶ ἐναντιουμένη τοῖς ἡμετέροις, οὐδὲ στήσεται τοῦ καθ' ἡμῶν πολέμου καὶ τῆς κινήσεως, ἕως ἂν μένειν ἐῶμεν αὐτὴν ἐπὶ τῶν αὐτῶν, καὶ μὴ πάντη ἐξέλωμεν ἢ ὑπὸ χεῖρα σφῶν ποιησώμεθα. »

XV. « Ταύτης τοίνυν, ὦ φίλοι ἄνδρες, [καὶ] τοιαύτης πόλεως ἀντικαθεστηκυίας ἡμῖν καὶ πάντα πραττούσης καθ' ἡμῶν φανερῶς τε καὶ ἀφανῶς καὶ τὴν ἡμετέραν ἐπιβουλευούσης ἀρχήν, ἡμεῖς διαμέλλομεν καὶ λόγον οὐδένα ποιούμεθα, οὐδὲ πρὶν ἢ κακῶς δρᾶσαι ἡμᾶς, σπεύδομεν αὐτὴν ἐξελεῖν, ἀλλὰ νομίζομεν ἐφ' ἡμῖν εἶναι ἀεὶ διατίθεσθαι τὸν πόλεμον ᾗ βουλοίμεθα; καὶ οὐκ οἴδαμεν ὡς τὰ τῶν πολέμων καὶ τῶν καιρῶν ἔργα οὐ μενετά, καὶ τῷ χρόνῳ οὐδὲν ἀνέλπιστον, καὶ τὰ τῆς τύχης ἄδηλα πανταχοῦ, καὶ τὸ τῶν πραγμάτων τέλος ἀστάθμητον καὶ ἀτέκμαρτον, καὶ δεῖ τὰ τοιαῦτα προλαμβάνειν τε ἀεὶ τοὺς νοῦν ἔχοντας, καὶ καιρὸν ἔχοντας ἐπιτίθεσθαι τοῖς ἐχθροῖς, καὶ μὴ ἀναμένειν παθεῖν κακῶς καὶ τότε ἀμύνασθαι, ἀλλὰ πρὸ τοῦ παθεῖν μᾶλλον αὐτοὺς δρᾶν καὶ προεπιβουλεύειν ἢ ἀντεπιβουλεύειν, καὶ τοῦτο νομίζειν κέρδος ἐν τοῖς τοιούτοις ὅ τι ἂν προλάβοι τις ἐξαπατήσας ἢ βιασάμενος τὸν ἐχθρόν; τοιαῦτα γὰρ τὰ τοῦ πολέμου· οὐκ εἰσὶν ἐπὶ ῥητοῖς, ἀλλ', ὡς τὰ πολλά, τοῦ δυναμένου καὶ βουλομένου λαθεῖν ἢ προλαβεῖν τι καὶ πλεονεκτῆσαι, οὕτω παρασχόν, ἡ νίκη γίνεται. »

XVI. « Ἐγὼ μὲν οὖν οὕτω γνώμης ἔχων, ὦ ἄνδρες, καὶ τοιούτοις τισὶ λογισμοῖς καὶ αἰτίαις χρώμενος, προσέτι δὲ καὶ μεγίστοις ἐγκλήμασι κεκινημένος, ξυνήγαγον ἐνθάδε ὑμᾶς, οὐκ ἔτι ἀνασχετὰ ἡγούμενος εἶναι· καὶ δικαιῶ πάντας ἀναπειθομένους κοινωνεῖν τῆς γνώμης ἐμοί· καὶ ἐπιχειρητέα εἶναί φημι καὶ πολεμητέα ἐν τάχει, καὶ τὴν πόλιν ταύτην ἐξαιρητέα, πάσῃ προθυμίᾳ καὶ σπουδῇ τὸν πόλεμον ἀραμένους, ἢ μηδὲ τῆς ἡμετέρας ἀρχῆς ἔτι καὶ τῶν ταύτης καλῶν ὡς οἰκείων ἀντιποιεῖσθαι μηδὲ νομίζειν τοῦ λοιποῦ βέβαια εἶναι. (2) Ἀδύνατον γὰρ ταύτην τε ἀτρεμεῖν καὶ τὰ ἡμέτερα μὴ ἐν ἀμφιβόλοις εἶναι, μὴ τῆς πόλεως ταύτης ἢ ληφθείσης ἡμῖν ἢ γεγονυίας ἐκ μέσου. (3) Ἁπλοῦς ὁ λόγος· αἱροῦμαι ἢ μετ' αὐτῆς καὶ τὴν ἡμετέραν ἔχειν ἀρχήν, ἢ ταύτης χωρὶς καὶ ταύτην γε ξυναποβαλεῖν· μετ' αὐτῆς γάρ, εὖ ἴστε, καὶ τὰ ὄντα ἡμῖν βέβαια καὶ τὰ μὴ ὄντα κτητά, ἄνευ δὲ ταύτης ἢ ἐχούσης ὡς ἔχει, τῶν τε ἡμετέρων οὐδὲν πιστόν, τῶν τε ἄλλων οὐδὲν ἐλπιστόν· (4) εἴτε γὰρ ἔχοντες οὗτοι ταύτην καὶ βιαζόμενοι παρ' ἡμῶν, ξυμμαχίαν ἰσχυροτέραν ἐπάξωνται καὶ τῆς καθ' ἡμᾶς θαλάσσης κρατήσωσιν, ἐν πολέμοις ἀεὶ τὰ ἡμέτερα ἔσται καὶ κινδύνοις καὶ δαπάναις ἐπιζημίοις, καὶ τὸ πέρας ἄδηλον τοῦ πολέμου· πολλὰ γὰρ καὶ παρὰ λόγον πολλάκις, καὶ ὧν οὐκ ἄν τις προσεδόκησεν, ἐν τοῖς τοιούτοις ξυμβαίνειν φιλεῖ, ὅ τε πόλεμος μηκυνόμενος ἐς τύχας τὰ πολλὰ περιίσταται· (5) εἴτε πάλιν μὴ δυνάμενοι σώζειν αὐτήν, ἑτέροις ἰσχυροτέροις σφῶν ἐπιτρέψωσι, καὶ σώμασι καὶ χρήμασι καὶ τριήρεσι καὶ ὅπλοις καὶ τοῖς πᾶσιν ἄριστα ἐξηρτυμένοις, οἱ δ' ἐρρωμενέστερον ἀνθέξωνται τῶν πραγμάτων καὶ ὡς οἰκείων ἤδη ἀντιποιήσαιντο, σκοπεῖτε ἐν οἵοις τὰ ἡμέτερα ἔσται. (6) Πόλιν οὕτω μεγάλην ἐν ἐπικαίρῳ γῆς καὶ θαλάσσης κειμένην, ἐφορμοῦσάν τε τοῖς ἡμετέροις ἀεὶ καὶ τοῖς ἡμῶν ἐπιφυομένην σαθροῖς, δύναμίν τε κτησαμένην ἀντίρροπον ἀπὸ τοῦ ἴσου ἡμῖν πολεμεῖν ἐγὼ μὲν οἶμαι, ἀλλ' οὐ βούλομαι λέγειν οὐδὲν δυσχερές, τρέποιτο δ' εἰς τὰς τῶν ἐχθρῶν κεφαλὰς τὸ βλάσφημον, πλὴν εἰ καὶ δεινόν τῳ ἀκοῦσαι, οὐ πρὸς ἡμῶν γε καὶ τοῦ ἡμετέρου καλοῦ τά γε τοιαῦτα.

§ 16. Τιμήριον] τι μήριον codex. Fortasse erat μικρόν τι Τεμήριον. Infra c. 16, 10 codex habet Τεμήρτις et lib. 4, c. 4, 3 : Τόμιρις (Τέμιρις?) ὁ Μασσαγετῶν τε καὶ Σκυθῶν βασιλεύς. Apud Chalcocond. p. 64 et passim Τομήρης, apud Phrantzen p. 64, 20 Ντεμίρης, apud Ducam p. 57, 23 Τεμὺρ χὰν σουλτᾶνος Περσίας καὶ Βαβυλῶνος vocatur. Timur in Osmanorum ditionem irrupit anno 1400. Eum a Byzantinis contra Turcos excitatum esse, num alius scriptor tradiderit, quæro. || — παρ' οὐδὲν ἤλθομεν ἐκπεσεῖν] sc. post prœlium ad Angora mense Julii an. 1402 commissum, quo Bajasides captus est. || — § 17. Ἰωάννην] Joannem Hunyadem, an. 1441 sq. V. Zinkeisen 1. p 597 sqq.

XV. Καὶ ante τοιαῦτα inserui. || — τὰ τῶν πολέμων καὶ τῶν καιρῶν ἔργα οὐ μενετά] Thucyd. 1, 142, 1 : τοῦδε πολέμου οἱ καιροὶ οὐ μενετοί. || — τὰ τῆς τύχης ἄδηλα] Thuc. 2,11, 4 : ἄδηλα γὰρ τὰ τῶν πολέμων. || — τὸ τῶν πραγμάτων τέλος ἀστάθμητον] Thuc. 3, 59, 1 : ἀστάθμητον τὸ τῆς ξυμφορᾶς. || — οὐκ εἰσὶν ἐπὶ ῥητοῖς] Thuc. 1, 122, 1 : ἥκιστα γὰρ ὁ πόλεμος ἐπὶ ῥητοῖς χωρεῖ, αὐτὸς δὲ ἀφ' αὑτοῦ τὰ πολλὰ τεχνᾶται πρὸς τὸ παρατυγχάνον.

XVI. § 1. Ταύτην post v. τὴν πόλιν supplevit margo. || — § 6. Εἰ καὶ δεινόν τῳ ἀκοῦσαι] Cf. Thuc. 1, 22, 2 : τὴν

(7) Διὰ τοῦτο οὐ δεῖ μέλλειν ἡμᾶς ἔτι, οὐδὲ καιρὸν ἔχοντας ἀναδύεσθαι, ἀλλ' ἐπιτίθεσθαι ταύτῃ πάντας πάσῃ καὶ χειρὶ καὶ δυνάμει καὶ μάλιστα ἕως ἂν καὶ τὰ τοῦ δαιμονίου μεθ' ἡμῶν ᾖ, μηδενὸς φειδομένους τῶν ἐς τὸν πόλεμον, μήτε σωμάτων μήτε χρημάτων μήτε ὅπλων μήτε ἄλλου του τῶν τοιούτων οὐδενός, μηδ' ἄλλο τι προὔργου τῶν ἁπάντων τιθέναι, ἕως ἂν ἢ πάντῃ ταύτην ἐξελόντες ἐκ μέσου θείημεν, ἢ ὑπὸ χεῖρα σφῶν ποιησαίμεθα. (8) Νομίσει τε μηδεὶς ὑμῶν ἀδύνατα εἶναι ταύτην ἑλεῖν, λογιζόμενος τὸ τοῦ ἡμετέρου πάππου τε καὶ πατρός, καὶ ὡς οὗτοι ταύτην σχόντες τὴν γνώμην εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς καὶ πόλεμον ἄσπονδον ἀράμενοι πρὸς αὐτήν, χειρί τε πολλῇ καὶ δυνάμει περισχόντες καὶ ὅπλοις, ἔτι τε χρονίῳ πολιορκίᾳ καὶ λιμῷ πολλῷ πᾶσαν ἐκτετρυχότες οὐκ ἠδυνήθησαν ὅμως ταύτης περιγενέσθαι. (9) Εἰ μὲν γὰρ αὕτη τότε ἰδίᾳ ῥώμῃ τε καὶ δυνάμει ἀντέσχε, καὶ κρείττων ἐφάνη τῶν ἀντιπολεμούντων, ἅτε σώμασι καὶ χρήμασι καὶ ὅπλοις καὶ τοῖς ἄλλοις πᾶσιν ἠσφαλισμένη καλῶς, ἢ οὗτοι ταῖς οἰκείαις δυνάμεσι καὶ παρασκευαῖς ἐλάττους ὄντες ὑστέρησαν, μηδαμοῦ δυνηθέντες ταύτην ἑλεῖν, εἶχεν ἂν λόγον τὸ δέος καὶ οὗτος ὁ λογισμός· (10) νῦν δὲ τίς οὐκ οἶδεν ὡς τῶν μὲν τοῦ Παϊαζήτου χειρῶν τύχη τίς ποθεν ἀδοκήτως ἐπιφανεῖσα παρὰ λόγον ἐξήρπασεν, ὁποῖα πολλὰ πολλάκις παρὰ τοῦ δαιμονίου τοῖς ἀνθρώποις ξυμβαίνει· ξυγκείμενον γὰρ αὐτοῖς ἐπὶ ῥηταῖς ἡμέραις ἐνδιδόναι τοὺς πολίτας τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτούς, ἅτε πλέον μὴ δυναμένους ἀντέχειν λιμῷ τε καὶ πολιορκίᾳ μακρᾷ, αἴφνης ἐπιφανέντες ἐκ μὲν Εὐρώπης Παιόνων καὶ Δακῶν βασιλεὺς πρότερον, ἐκ δὲ Ἀσίας μικρὸν ὕστερον Τεμήρτις ὁ Βαβυλώνιος ἀνέστησάν τε αὐτὸν τῆς πολιορκίας, καὶ τρέψαντες ἐς αὐτούς, οὕτω ξυνέβη ταύτην περιγενέσθαι ἀνελπίστῳ τύχῃ περισωθεῖσαν. (11) Ὁ δέ γε πατὴρ ὁ ἐμός, ἴστε μεθ' οἵας παρασκευῆς καὶ δυνάμεως ἐστράτευσεν ἐπ' αὐτήν, καὶ ὡς τοσοῦτον τῇ πολιορκίᾳ ταύτης ἐκράτησεν, ὡς μηδ' αὐτὸ τὸ τεῖχος ἔχειν ἐᾶσαι τοὺς προμαχομένους ἐλεύθερον, βαλλομένους τοῖς τε τόξοις καὶ τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν λίθοις· οὕτως εἶχεν αὐτὴν ἐν χεροῖν· κἂν εἷλε βίᾳ τοῖς ὅπλοις μαχόμενος, εἰ μὴ τοὺς σφόδρα οἰκείους καὶ οἷς μάλιστα ἐπίστευεν, ἀντιπράττοντας ἀφανῶς εἶχεν αὐτῷ καὶ τὸ πλέον τῆς γνώμης νέμοντας τοῖς πολιορκουμένοις ἰδίων ἕνεκα κερδῶν· οὗτοι τοίνυν τῆς τε πολιορκίας αὐτὸν ἀνέστησαν καὶ ταύτην περιεσώσαντο. (12) Εἰ δὲ καὶ ἰδίᾳ δυνάμει τότε περιγενέσθαι ταύτην ξυνέβη (θῶμεν γὰρ καὶ τοῦτο), ἀλλ' οὐ τὰ αὐτὰ τῶν τότε καὶ νῦν καιρῶν ταύτῃ τε καὶ ἡμῖν· τότε μὲν γὰρ αὕτη ξυνετωτέροις τε καὶ στρατηγικωτέροις, προσέτι δὲ καὶ τῶν πραγμάτων ἐμπειροτέροις ἐκέχρητο τῷ τε βασιλεῖ καὶ τοῖς ἄρχουσιν, οἰκήτορσί τε πλείοσιν ἐφρουρεῖτο, τῆς τε θαλάσσης ἐκ μέρους ἐκράτει τῆς κατ' αὐτήν, τά τε παρὰ τῶν Ἰταλῶν, ἐπικουρίας τῆς μὲν ἐτύγχανεν ἤδη, τῆς δὲ ἐν ἐλπίσιν ἦν, καὶ ἄλλα δὲ πολλὰ εἶχε τὰ βοηθοῦντα· (13) τὰ δὲ δὴ νῦν ἀσθενέστερά τε αὐτῇ καὶ τοῖς ὅλοις χείρω· τῶν τε γὰρ οἰκητόρων πλεῖστον κεκένωται, τῆς τε θαλάσσης τελείως ἐστέρηται, ὅ τε βασιλεὺς αὐτῇ καὶ οἱ περὶ αὐτὸν τοιοῦτοί εἰσιν οἵους ἄν τις εὔξαιτο ἀνταγωνιστὰς σχεῖν, τὰ δὲ παρὰ τῶν Ἰταλῶν καὶ σφόδρα οὐδ' ἐν ἐλπίσιν αὐτοῖς, μᾶλλον μὲν οὖν καὶ πάντῃ ἐχθρά, ἐκπεπολεμωμένων τῇ περὶ τὸ θεῖον δόξῃ, τά τε ἔνδον αὐτῇ στάσεως γέμει καὶ ταραχῆς διὰ ταύτην γε τὴν αἰτίαν· καὶ πολλὰ ἄν τις εὕροι ἐλαττώματα ἄλλα σκοπῶν ἀκριβῶς. (14) Ἡμῖν δὲ καὶ τὰ τῆς ἀρχῆς ἐπὶ μέγα ἦρται πολλῶν ἐπιδόσει· κατάλογοί τε γὰρ στρατευμάτων ἱππικοί τε καὶ πεζικοὶ πλεῖστοι καὶ κάλλιστοι καὶ εὐοπλότατοι, μᾶλλον εἴπερ ποτὲ καὶ νεότης εὐανδροῦσα πολλή, καὶ ἡ ἡμετέρα αὐλὴ νῦν μέγιστον ἔχει τὸ κράτος, χρήματά τε ἡμῖν πλεῖστα ἔν τε θησαυροῖς καὶ φόροις ἐπετείοις, καὶ ὅπλων εὐπορία πολλὴ καὶ μηχανῶν καὶ παρασκευῶν τῶν ἐς τὸν πόλεμον, καὶ τριήρεις οὐκ ὀλίγαι καὶ ἄλλα πολλὰ ἐπεγένετο, ἃ πάντα οὐ πρὸς μίαν ταύτην πόλιν, ἀλλὰ πολλαῖς πόλεσιν ἀντιρρόποις αὐτῇ μερισθέντα ἤρκεσεν ἂν καταγωνίσασθαι πάσας. (15) Ἔτι τε τῆς καθ' ἡμᾶς θαλάσσης κρατοῦμεν καὶ τῆς κατ' αὐτὴν ἁπάσης, καὶ φρουρίοις αὐτὴν ἄνω καὶ κάτω ἠσφαλισάμεθα διὰ τῶν πορθμῶν τῶν τε ἠπείρων ἀμφοτέρων, εἴργοντες αὐτὴν γῆς καὶ θαλάσσης ἁπάσης· ἄλλα τε πρόσεστιν ἡμῖν οὐκ ὀλίγα πλεονεκτήματα, οἷς πᾶσι θαρρῶ καὶ πάνυ πιστεύω οὐκ ἀντισχήσειν ὅλως αὐτήν, ἀλλ' ἢ ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ ἡμᾶς τοῖς ὅπλοις ἑλεῖν ἄν, ἢ οὐ μακρᾷ πολιορκίᾳ αἱρήσειν. (16) Μόνον μὴ μέλλωμεν, μηδὲ διδῶμεν

ἤσαν, εἰ καὶ δεινόν τῳ ἀκοῦσαι, ἴστω οὐκ ἄλλο τι φέρουσαν ἢ ἄντικρυς δουλείαν· ὃ καὶ λόγῳ ἐνδοιασθῆναι αἰσχρόν. || — § 10. Παϊαζήτου] Παγιαζὴτ ap. Ducam nomen scribitur. || — ἐνδιδόναι] Sic m. 2, ἐνδοῦναι m. 1. || — πρότερον] πρῶτον margo. Sigismundus Ungariæ rex, cujus auxilium Emanuel imperator in summas angustias adactus imploraverat, prœlio ad Nicopolim mense Sept. an. 1396 commisso a Bajaside debellatus est. || — Τεμήρτις] τις ex ις vel ης ortum fuerit. Cf. not. ad cap 14, 16. De Bajeside Timuris motu a rebus Byzantinis avocato v. Ducas p. 59, 19 et Phrantzes p, 64, 17 et 88, 17. || — ἀνελπίστῳ] ἀπίστῳ mgo.

§ 11. Ὁ δέ γε πατὴρ ὁ ἐμὸς] Morates II sive *Murad,* pater Mechemetis, Constantinopolim anno 1422, inde a die X Junii ad diem XXIV Augusti, obsedit. Qua de obsidione peculiarem libellum habemus Joannis Cananæ (ad calcem Phrantzæ in edit. Bonn. p. 457-479). Cf. Phrantzes p. 116, Ducas p. 186, Chalcocond. p. 232 sqq. Morates in urbem omni machinarum genere circumvallatam vi irrumpere tentans a Byzantinis clade affectus et repulsus est. Ne ultro rex insisteret, movit rebellio Mustaphæ fratris junioris, cujus conatus Emanuel imperator missis pecuniarum subsidiis adjuvaverat. Mustapha ille in Nicæa urbe captus strangulatur. || — § 13. τῇ περὶ τὸ θεῖον δόξῃ] Notissima intellige dissidia quæ de ecclesiarum junctione Nicolao V cum Constantino imperatore intercedebant. || — § 14. μηχανῶν] μηχαν..... margo; ultimas vocis literas bibliopega præcidit. Fuerit μηχανημάτων.

αὐτῇ καιρὸν ἔτι βουλεύεσθαι καθ' ἡμῶν, ἀλλὰ φανῶμεν ὅτι τάχιστα ἄνδρες ἀγαθοί, καὶ δείξωμεν αὐτῇ τε καὶ πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς οὐκ ἀνανδρίᾳ ἢ δειλίᾳ καὶ ἀσθενείᾳ, μελλήσει δὲ μᾶλλον καὶ ῥᾳθυμίᾳ καὶ μαλακίᾳ ἡμῶν περιγέγονε μέχρι τοῦ νῦν, μηδὲ τὰς τῶν ἡμετέρων προγόνων ἀνδραγαθίας καὶ ἀρετὰς καταισχύνωμεν, μηδ' ἀνάξιοι φανῶμεν ἐκείνων, ἐν μέσῃ τῇ ἡμετέρᾳ ἀρχῇ τηλικαύτῃ γε οὔσῃ μίαν πόλιν ἐῶντες ὥσπερ τύραννον καθεστάναι, πάντα τρόπον ἐπιβουλεύουσαν ταύτῃ, ἀλλὰ μᾶλλον δείξωμεν ἐξ ἐκείνων τε ὄντες καὶ τῇ ἐκείνων ἀνδρίᾳ καὶ ἀρετῇ κεχρημένοι. (17) Ἐκεῖνοί τε γὰρ πᾶσαν Ἀσίαν τε καὶ Εὐρώπην ἐν βραχεῖ χρόνῳ παραστησάμενοι ἰδίοις πόνοις τε καὶ κινδύνοις ἐκληρονόμησαν, καὶ πόλεις πολλὰς καὶ μεγάλας ἐχειρώσαντο, καὶ φρούρια ἐρυμνὰ ἐξεῖλον, καὶ γενῶν ἀπείρων ἐκράτησαν· ἡμεῖς τε ταύτην ἑλόντες, ὡς ἔκ τινος ἀκροπόλεως ὁρμώμενοι, ξὺν ὀλίγῳ πόνῳ τε καὶ καιρῷ τὰ λοιπὰ πάντα καταδραμούμεθα, καὶ οὐδὲν ἡμᾶς ἐπίσχει τοῦ πρόσω, οὐδὲ τῶν ἄλλων οὐδὲ ἓν ἀντιστῆναι δυνήσεται τῇ ἡμετέρᾳ δυνάμει τε καὶ ἀρχῇ, ἀλλ' ἐν βραχεῖ κύριοι γῆς καὶ θαλάσσης ἐσόμεθα. (18) Μὴ τοίνυν ἀναβολαῖς ἔτι κεχρώμεθα, ἀλλὰ κατὰ τάχος ἐσβάλλωμεν ἐς αὐτὴν πᾶσι τοῖς ὑπάρχουσιν, οὕτω γνώμης ἔχοντες, ἢ ταύτην ἑλεῖν τε καὶ ἐξελεῖν, ἢ μηδ' ὅλως ταύτης ἀπαναστῆναι, εἴ γε δὴ καὶ τεθνάναι δέοι, ἕως ἂν ταύτης γενώμεθα κύριοι. (19) Ἐγὼ δὲ καὶ αὐτὸς πρῶτος παρέσομαι ὑμῖν καὶ τῶν πόνων προθύμως ξυμμετασχήσω, καὶ πᾶσιν ἐπιστατήσω καλῶς, τιμήσω τε τοὺς ἀγαθοὺς τοῖς ἀξίοις δώροις. ἕκαστον κατά τε ἀξίωσιν ἰδίαν καὶ ἀρετήν, καὶ ὅπως τις ἐπιφανὴς ἐν τοῖς κινδύνοις γενήσεται, ἢ ἐπ' ἄλλῃ τινὶ διαπρέψῃ ἀνδραγαθίᾳ. »

XVII. Ὁ μὲν δὴ τοιαῦτα εἰπὼν ἐπεψήφισεν ἤδη τὸν πόλεμον, τῶν δὲ παρόντων πάντες σχεδὸν ἐπεκρότησαν πρὸς τὰ παρὰ τοῦ βασιλέως ῥηθέντα, ἐπαινοῦντες μὲν αὐτὸν τῆς εὐβουλίας τε καὶ ξυνέσεως καὶ τῆς ἄλλης ἀνδρίας καὶ ἀρετῆς, ξυναινοῦντες δὲ καὶ αὐτοὶ καὶ μᾶλλον παροξύνοντες ἐς τὸν πόλεμον, οἱ μὲν ἰδίας ἕνεκεν φιλοτιμίας καὶ κερδῶν, ἐλπίζοντες ἐκ τοῦδε πλέον ἕξειν καὶ τὰ αὐτῶν ἐπὶ μέγα χωρήσειν, οἱ δὲ χαριζόμενοί τε τῷ βασιλεῖ καὶ ἅμα κερδαίνειν καὶ αὐτοὶ ἀπὸ τῶν τοιούτων ἐθέλοντες, ἕτεροι δὲ ἀγνοίᾳ τῶν τοῦ πολέμου, ὅσοι τε νέοι ἦσαν καὶ τῶν τοιούτων ἀπείρατοι· (2) οἷς δὲ μὴ κατὰ γνώμην ἐδόκει τὸ πρᾶγμα διά τέ τινας ἄλλας αἰτίας καὶ τὰς ἀναφυομένας δὴ τῷ πολέμῳ δυσχερείας καὶ τύχας ὡς τὰ πολλά, οὗτοι δὴ ἐβούλοντο μὲν εἰπεῖν τι πρὸς ἀποτροπὴν τοῦ πολέμου, ὁρῶντες δὲ τὴν τοῦ βασιλέως ἔνστασιν καὶ καταδρομὴν τήν τε τῶν ἄλλων πάντων πρὸς τοῦτο ὁρμήν, δείσαντες, ἐμοὶ δοκεῖν, καὶ ἄκοντες παρεχώρησαν καὶ ξυναπήχθησαν τοῖς πολλοῖς, καὶ κυροῦται δὴ οὕτως ἐξ ἁπάντων ὁ πόλεμος. (3) Κελεύει τοίνυν αὐτίκα τὸν τῆς Εὐρώπης σατράπην στρατιὰν ἀγείραντα κατὰ τάχος, τήν τε πόλιν αὐτὴν καὶ τὰ πέριξ ταύτης καταδραμεῖν, ὅσα τε ἄλλα ὑπὸ Ῥωμαίοις ἦν. Ὁ δὲ μηδὲν μελλήσας, εὐθὺς στρατιὰν ἀγείρας κατατρέχει μὲν τὰ περὶ τὴν πόλιν ἅπαντα καὶ τὸ ἄστυ μέχρις αὐτῶν τῶν πυλῶν, καὶ ληίζεται· κατατρέχει δὲ [καὶ] Σηλυβρίαν καὶ τὰ περὶ αὐτήν, ἀφιστᾷ τε τὰ περὶ τὴν ταύτῃ θάλασσαν, Πέρινθόν τε καὶ τὰ λοιπά, προσχωρεῖ δὲ αὐτῷ καὶ τὸ τῶν Ἐπιβατῶν φρούριον ὁμολογίᾳ, ξυναφιστᾷ δὲ καὶ τὰ περὶ τὸν Μέλανα πόντον ὅσα Ῥωμαίοις ὑπήκοα ἦν, χειροῦταί τε πρὸς τούτοις καὶ τὸ ἐν Μεσημβρίᾳ φρούριον, ὁμολογίᾳ καὶ

---

§ 16. Μίαν πόλιν ἐῶντες ὥσπερ τύραννον καθεστάναι] Cf. Thucyd. 1, 122, 3 in Corinthiorum oratione : ἐν ᾧ ἢ δικαίως δοκοῖμεν ἂν πάσχειν ἢ διὰ δειλίαν ἀνέχεσθαι καὶ τῶν πατέρων χείρους φαίνεσθαι, οἳ τὴν Ἑλλάδα ἠλευθέρωσαν· ἡμεῖς δὲ οὐδ' ἡμῖν αὐτοῖς βεβαιοῦμεν αὐτό, τύραννον δὲ ἐῶμεν ἐγκαθεστάναι πόλιν (Athenas sc.) etc. || — § 18. κεχρώμεθα] κεχρήμεθα codex; quod mutavi, quamvis conjunctivum hujus verbi aliunde probare nequeam. || — § 19. πρῶτος] in margine additum. || — γενήσεται... διαπρέψῃ] Supra adscriptum γένοιτο... διαπρέψοι.

XVII. § 1. Ἐς τὸν πόλεμον] ἐς τὸ τ...... [πολεμεῖν?] mgo. Pars vocis abscisa. || — § 3 τὸν Εὐρ. σατράπην] *Karadcha-beg*, qui infra c. 27, 3 vocatur Καρατζίας, ap. Ducam, p. 258, 16 Καρατζία πέγις, apud Phrantzem p. 236, 17 Καρατὴς πασία. || — μελλήσας] μελήσας codex. || — Σηλυβρίαν vel Σηλυμβρίαν] Συλληβρίαν codex; quod præcedit καί, de meo addidi. Mox Πείρινθον codex. Τὸ τῶν Ἐπιβατῶν φρούριον a Selymbria 50 stadia ortum versus distans, hodie *Piwatos* vocatur. Ceterum accuratiora de his tradit Ducas p. 258 : Ἦν γὰρ ὁ Καρατζία πέγις πρὸ καιροῦ (antequam Mechemetes castra ad urbem posuit) σταλθεὶς σὺν δυνάμει εἰς τὰ τοῦ Πόντου κάστρα, ἤγουν Μεσημβρίαν, Ἀχελῶον (leg. Ἀγχίαλον), Βυζὸν (aliis Βίζος, Βίζων, Βιζώνη dicitur. V. G. Min. 1, p. 400; hod. *Kawarna*) καὶ τὰ λοιπά, καὶ πρὸς ἑαυτὸν ἐποιήσατο. Ὁμοίως καὶ τὰ πρὸς τὴν Σηλυμβρίαν κείμενα πυργία τοῦ ἁγίου Στεφάνου (hod. *Stephanos*, a Constantin. 50 stadia, a *Selivria* autem ultra 250 stadia distans) σὺν πολέμῳ λαβὼν πάντας τοὺς ἔνδον κατέσφαξεν. Οἱ δὲ λοιποὶ πύργοι προσεκύνησαν καὶ οἱ Ἐπιβάται (οἱ ἐπιβάται edit. Bonn.). Ὅσοι γοῦν παρεδόθησαν ἀβλαβεῖς ἐσώθησαν, οἱ δὲ ἀντισταθέντες ἀπεκεφαλίσθησαν· ἡ δὲ Σελυμβρία μαχίμως ἀνθίστατο. Præter Selymbriam etiam Mesembria non expugnata est, ut Pusculus 3, 375 tradit :

Machmettus quoniam vires nondum orbe coegit
oppugnare urbem, [quam] obsessam claudere longo
Marte parat, victum prohibet, subigitque subire
sub sua jura omnes Danaos, qui proxima circum
rura colunt. Castella capit, totumque subactum
urbis agrum. Subeunt cuncti invidiosa laturi
sponte juga imbelles. Duo tantum fortia forti
præsidio munita manent castella, minasque
Machmetti intrepida accipiunt, Martisque pericla
exspectant, mortemque pati pro laude parantur,

αὐτὸ προσχωρῆσαν, τά τε ἄλλα πάντα ληΐζεται καὶ πρὸς τὸ δοκοῦν διατίθησι.

XVIII. Βασιλεὺς δὲ Κωνσταντῖνος καὶ οἱ τῆς πόλεως τῷ τε ἀθρόῳ τῆς μεταβολῆς τῷ τε παραλόγῳ τῆς ἐφόδου καταπλαγέντες καὶ πόλεμον ἀκήρυκτον ἐπελθόντα σφίσι θεασάμενοι παρ' ἐλπίδα (καὶ γὰρ ἤδη πρὸ μικροῦ ἔτυχον γεγονυῖαι αὐτοῖς αἱ σπονδαί), διαπρεσβεύεσθαι μὲν τοῦ λοιποῦ περὶ τούτων καὶ ξυμβάσεων καὶ εἰρήνης μεμνῆσθαι παντάπασιν ἀπέγνωσαν· (2) ᾔδεσαν γὰρ ἀδύνατον ὄν, πρός τε τὴν τοῦ βασιλέως ὁρμὴν ἀφορῶντες καὶ τὰ γεγενημένα ὑπ' αὐτοῦ εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς, καὶ ὡς πάντα ταῦτα ἐς οὐδὲν χρηστὸν ἔφερε, πολιορκίαν δὲ προσεδόκων ὅσον οὐκ ἤδη αὐτοῖς ἔσεσθαι, καὶ πόλεμον ἄσπονδον κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, καὶ ὅσα πολέμου κακὰ, ἅλωσίν τε καὶ τὰ τῆς ἁλώσεως πάθη, φόνον τε τῶν ἐν ἡλικίᾳ καὶ διαρπαγὴν τῶν ὑπαρχόντων καὶ σύλησιν ἱερῶν καὶ δουλείαν καὶ ὕβριν γυναικῶν τε καὶ παίδων· (3) οὐδὲ γὰρ ἐπὶ μικρὸν ἂν ἀντισχήσειν ᾤοντο, ἐπιόντος αὐτοῖς τοσούτου πολέμου κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν· οὕτως ἠλλοίωντό τε τὰς γνώμας εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς, καὶ παντάπασιν ἀπεγνώκεσαν, καὶ χρηστὸν οὐδὲν ἐνενόουν περὶ αὐτῶν· πρὸς γὰρ τὸ ἀνέλπιστόν τε καὶ ἀδόκητον τοῖς λογισμοῖς τραπόμενοι, ἑτοίμως προΐεντο σφᾶς αὐτοὺς, καὶ οὐδεμίαν εἶχον τοῦ λοιποῦ σωτηρίας ἐλπίδα· (4) αἴτιον δὲ ἦν αὐτοῖς· ἐν μὲν γὰρ ταῖς προλαβούσαις πολιορκίαις πολλὰ εἶχον τὰ βοηθοῦντα, καὶ ἐν ἐλπίσι μεγίσταις ἦσαν ἀεὶ τοῦ περιγενέσθαι· τῆς τε γὰρ κατ' αὐτοὺς θαλάσσης ἐκράτουν, καὶ κατὰ γῆν μόνον ὁ πόλεμος αὐτοῖς ἦν, ὃν εἶχον ἀναφέρειν ῥᾳδίως, ἐν ἑνὶ μέρει τῷ κατὰ γῆν ἀντιτεταγμένοι τοῖς πολεμίοις, τά τε τῆς θαλάσσης ἑκατέρας πλώϊμα ἦν ὁλκάσι τε καὶ πλοίοις μακροῖς, ἥ τε ἐμπορία καθειστήκει πολλὴν παρέχουσα τῶν ἀναγκαίων καὶ τῶν ἄλλων τὴν ἀφθονίαν, καὶ ἡ πόλις ξένων τε καὶ ἀστῶν ἔγεμε, χρήματά τε πολλὰ ἔν τε τοῖς κοινοῖς καὶ τοῖς ἰδίοις καὶ τοῖς ἱεροῖς ἀποκείμενα ἦν, ὅπλα τε καὶ νῆες καὶ βέλη τά τε ἄλλα πάντα καλῶς αὐτῇ παρεσκεύαστο, ὡς μηδὲ πολιορκίαν εἶναι τότε τὸ πρᾶγμα δοκεῖν. (5) Νῦν δὲ ταῦτα πάντα ἐς τοὐναντίον ἦν τε καὶ ἐδόκει· ἥ τε γὰρ θάλασσα φρουρίοις τὸν ἄνω καὶ κάτω πορθμὸν διείληπτο καὶ ὅλως ἄπλωτος ἦν, αἵ τε ἤπειροι ἐξεπεπολέμωντο, στόλος τε μέγας προσεδοκᾶτο καὶ τοῖς κατὰ θάλασσαν τείχεσι προσβαλεῖν, καὶ αὐτοῖς ἀδύνατα ὅλως εἶναι ἐδόκει τῷ πολέμῳ πρὸς πάντα τὸν περίβολον ἐξαρκεῖν ὀλιγανθρωπίᾳ· ἔνδειά τε παντελὴς χρημάτων καὶ κοινῶν καὶ ἰδίων ἐπῆν, ἥ τε πόλις τῶν ἀναγκαίων πάντων ἐσπάνιζεν, ἐπικουρία τε αὐτοῖς οὐδεμία οὐδαμοῦ πανταχόθεν ἐφαίνετο. (6) Οὐχ ἧττον δὲ αὐτοὺς ἔθραττε καὶ τὰ παρὰ λόγον τότε γινόμενα, ἅπερ εἰς θεοσημείαν ἐλάμβανον, σεισμοί τε ἀήθεις καὶ ξένοι καὶ βρασμοὶ γῆς τά τε ἐξ οὐρανοῦ, βρονταί τε καὶ ἀστραπαὶ καταρρηγνύμεναι καὶ κεραυνοὶ φρικώδεις καὶ σέλας ὁρώμενον καὶ πνεύ-

---

Ponti opidum tuto lætata Mesembria portu,
et Spartana amplæ Propontidis alita fluctu
mœnia protendens invicta Selymbria muro (*Marte?*).
Fata ambo exspectant urbes, finemque morantur
bellorum. Teucer pugna ne robur inani
incassum frangat, tentans castella per arma
expugnare, animos et ne spe exhauriat, omen
hoc fore venturi infelicis triste tumultus
sperans, in solam cunctas contendere vires
Constantini urbem se comparat.

Paucis hæc absolvit Phrantzes p. 236 sq.

XVIII, § 1. Διαπρεσβεύεσθαι. ἀπέγνωσαν] Aliter Seadeddin. 2, p. 136: *Spedì avvisi humili e supplichevoli alla real corte, e pregò il re che si degnasse d'accettare et gradire tutte le sue città e fortezze che si trovano nel territorio di Constantinopoli, e di far a lui gratia della sola città di Constantinopoli, et ammerlo al numero degl' altri prencipi sui tributarii, obligandosi di pagargli ogni anno il tributo. Ma il rè senza ascoltar le parole degl' ablegati, domandò le chiavi della città. Però il prencipe vedendo ch' era disperata la sua dimanda, s' applicò à tutto potere alla diffesa.* ‖ — § 2. καὶ σύλησιν ἱερῶν] Hæc in margine suppleta. ‖ — § 5. νῦν δὲ] ταύτῃ δὲ margo. ‖ — ἐξεπεπολέμωντο] ἐξ suprascr. ‖ — ὀλιγανθρωπίᾳ] Ex recensu quem tunc jussu imperatoris Phrantzes (p. 240) instituit, οἱ πρὸς ἀντιπαράταξιν ἄνδρες ὄντες ἔνδον τῆς πόλεως τῆς τοσαύτης εἰς μέγεθος ἦσαν χιλιάδες τέσσαρες καὶ τρεῖς καὶ ἑβδομήκοντα καὶ ἐνναχόσιοι, ἄνευ τῶν ξένων μόλις ὄντων χιλιάδων δύο. Sec. Ducam p. 287, 16: πᾶς ὁ τῶν ἐνόπλων στρατὸς οὐχ ὑπερβαίνει τοὺς ὀκτακισχιλίους. Leonardus Chiens. l. l. p. 325: *Græci ad sex millia bellatorum non excedebant; reliqui sive Genuenses sive Veneti cum his qui ex Pera clam ad præsidium accesserant, vix summam trium millium æquabant.*

§ 6. Τὰ παρὰ λόγον τότε γενόμενα] Pusculus 4, 205:

Præterea monstris diris terrentur, et atris
prodigiis cælo, terra et super æquore visis.
Paucos ante dies angusto ex æquore capta
ostrea sanguineo maduere infecta rubore;
sanguis erat succus proprius, fluctusque cruenti
æquoris. Et cælo crebri micuere per auras
nocte ignes. Animos insueta tonitrua crebro
terrebant sonitu horribili, nimbisque
fulgure direptis veniebant fulmina densa.
Ipsa etiam tellus vento concussa sub ima,

ματα βίαια καὶ λάβρων ὑετῶν ἐπικλύσεις τε καὶ καταφοραί, ἔτι δὲ ἀστέρων ἀσυνήθων ἄτακτοι φάσεις καὶ δρόμοι πεπλανημένοι καὶ πάλιν ἀφανισμοί, ἕτεροι δ' αὖ κατεστηριγμένοι τε καὶ πολὺν δὴ χρόνον καπνὸν ὑποφαίνοντα· (7) ἄλλα τε πολλὰ τοιαῦτα τερατώδη τε καὶ παρὰ τὸ εἰωθὸς ὑπεσήμαινε τὸ θεῖον, τό τε μέλλον προφοιβάζοντα καὶ μεγίστην ὑποφαίνοντα καινοτομίαν τῶν καθεστώτων τε καὶ μεταβολήν· εἰκόνες τε γὰρ ἵδρουν ἐν ἱεροῖς καὶ στῆλαι καὶ ἀνδριάντες τῶν μακαρίων ἀνδρῶν, κατοχαί τε καὶ ἐνθουσιασμοὶ ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν παρὰ δόξαν ἐγίνοντο, οὐδὲν αἴσιον προμηνύουσαι, οἵ τε μάντεις ἀπαίσια πολλὰ ἐπεθείαζον, λόγιά τε παλαιὰ ᾔδετο καὶ χρησμοὶ ἀνηρευνῶντο, καὶ ὅσα ἄλλα ἐν τοῖς τοιούτοις ξυμβαίνειν φιλεῖ, πάντα ἐγίνετο, ἃ πάντα ἐς οὐδὲν χρηστὸν φέροντα φόβον τε παρεῖχε πολὺν καὶ ἀγωνίαν αὐτοῖς, καὶ ἑαυτῶν ὅλως ἐξίστα, καὶ περὶ τοῦ μέλλοντος οὐκ ἐδίδου θαρρεῖν. (8) Πλήν γε δὴ ὡς ἐν κακοῖς μικρὸν ἀναφέροντες, ἐκ τῶν ἐνόντων παρεσκευάζοντο, τάφρους τε καθαίροντες καὶ τὰ πεπονηκότα τοῦ τείχους ἀνορθοῦντες, τάς τε ἐπάλξεις ὁπλίζοντες πύργων τε καὶ μεταπυργίων, καὶ τὸ τεῖχος ἅπαν ἐπισκευάζοντες κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν· ἔτι δὲ ὅπλων τε καὶ βελῶν ξυλλογὴν ἐποιοῦντο καὶ μηχανημάτων παντοίων, τά τε ἔξω τῶν φρουρίων ἐπεσκεύαζον, ὅπλα καὶ φυλακὰς ἐπιπέμποντες, τάς τε νήσους ἠσφαλίζοντο, μετὰ δὲ τὸν μέγαν λιμένα καὶ τὸ Κέρας ἅπαν, ἀπό γε τῶν τοῦ Γαλατᾶ νεωρίων μέχρι τῶν Εὐγενίου πυλῶν, ᾗπερ τὸ στενότατον ἦν, ἁλύσεσι μακραῖς διελάμβανον· (9) χρήματά τε ἀπό τε τῶν κοινῶν καὶ τῶν ἰδίων καὶ τῶν ἱερῶν ξυνέλεγον, σῖτόν τε καὶ τὰ ἐς διατροφὴν ἐσεκόμιζον, τοῖς τε ἄλλοις πᾶσιν ὡς δυνατὸν ἐξηρτύοντο καὶ τοῖς ὅλοις ἐπεσκεύαζον τὴν πόλιν τε καὶ τὰ τείχη, ὡς κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν πολιορκηθησόμενοι.

XIX. Πρὸς δὲ τούτοις πρεσβείας ἔπεμπον πανταχοῦ, ὅθεν ἦν αὐτοῖς ἐλπὶς ἐπικουρίαν ἕξειν τινά, τοῦτο μὲν ἐς Πελοπόννησον παρὰ τοὺς ταύτῃ δεσπότας, σῖτόν τε καὶ ἄνδρας εἰς ἐπικουρίαν αἰτοῦντες (ἐνόμιζον

radice intremuit, ruere et visa omnia tecta
urbibus in magnis, ac terræ mergier alto
noctes atque dies fundo stygiaque palude.
Fama quoque attulerat vastantem rura draconem
ingentem pecori magnisque inferre ruinam
armentis, morsuque truces consternere tauros
tabifico et prædæ depasci viscera passim,
desertisque metu venientem cedere aratris
agricolam, et petiisse fugam, segetemque secari
inceptam liquisse ferunt, vacuosque manere
ruricolis campos; hunc per deserta vagari,
afflatuque loca inficientem pergere ad urbem.

§ 7. Ἐγίνοντο] Sic margo; ἐφαίνοντο textus. || — § 8. παρεσκευάζοντο sqq.] Cf. Seadeddin. 2, p. 135. Ducas p. 246, 1: Ὁ δὲ βασιλεὺς προορῶν τὸ μέλλον, πρὸ ἓξ μηνῶν εἶχε τὰ φρούρια ἐν ἐπιμελείᾳ, καὶ τοὺς χωρίτας τοὺς ἐγγὺς τῆς πόλεως καὶ τὸν θεριζόμενον στάχυν καὶ τὰς λικμιζομένας ἅλωνας ἔνδον ἐκόμιζεν Cf. idem p. 265. || — μέχρι τῶν Εὐγενίου πυλῶν] De catena ista cf. Phrantzes p. 238, 6: Προσέταξε τὴν σειρὰν τὴν σιδηρᾶν τὴν βαρυτάτην ἐν τῷ στόματι τοῦ λιμένος βαλεῖν. Chalcocond. p. 384: Διὰ θαλάσσης πέδας σιδηρᾶς διατείνοντες ἀπὸ τῆς καταντικρὺ πόλεως ἐς τὸ τεῖχος τοῦ Βυζαντίου παρὰ τὴν ἀκρόπολιν καλουμένην. Ducas p. 268, 3: Ὁ δὲ λιμὴν τῆς πόλεως ἦν κεκλεισμένος σὺν τῇ ἁλύσει ἀπὸ τοῦ μέρους τῆς πύλης τῆς πόλεως τῆς καλουμένης Ὡραίας εἰς τὸ τοῦ Γαλατᾶ μέρος. Pusculus 4, 340:

Dispositæ naves porti ostia claudunt
turritæ, ac trabibus ferro et connexa catena
litore ab utroque ingressum religata coercet.

Barbarus p. 13: *A dì do April el serenissimo imperator si comandò à ser Bartolamio Soligo che dovesse destender la cadena a traverso del porto.... Questa tal cadena si iera de legnami grossissimi e redondi, e innarpexa di uno cun l' altro cun feri grossi e cun cadene grosse di fero, e li cavi de la cadena, uno cavo si era dentro da le mure de Constantinopoli, e l' altro cavo si era dentro da le mure de Pera per piu segurtade de la dita cadena.* Cf. Seadeddin. 2, p. 138. — Porta ὡραία, quam Ducas etiam p. 282, 23 nec non Phrantzes p. 254, 19 memorant, a porta quam τοῦ νεωρίου Pachymeres 5, 10 vocat, et a hodierna *Bagtche-Kapou* (horti porta) non diversa fuisse censetur probabiliter. Eandem vel vicinam fuisse Eugenii portam ex eo colligas quod hæc prope S. Pauli in Palatio ædem a Nicephoro Gregora 7, p. 192, et sub acropoli a Cantacuzeno 4, 11. 29. 31 et Codino de offic. c. 22 fuisse perhibetur. Ibidem fuerit ὁ τοῦ Εὐγενίου πύργος, usque ad quem veteris Byzantii muros juxta Cornu sinum pertinuisse prodit Codinus De ambitu Constantin. p. 25 ed. Bonn., dum Zosimus 3, 30 muros illos usque ad τὸ νεώριον pertinuisse dicit. In Galata oppido Gillius (Topogr. Constant. 4, 10 p. 222) suo adhuc ævo portam *Catenam* dictam fuisse refert. Ceterum de catena, qua sæpius jam Byzantini portum clauserant, vide quæ collegit Ducangius in Constantin. Christ. p. 49 sq. || — ᾗπερ τὸ στενότατον (στενώτατον codex) ἦν] Hoc parum accurate dictum est. Angustissima sinus pars est prope *Odun-Kapou* et *Sindou-kapou*, ubi non fuisse catenam certissimum est.

§ 9. Καὶ τῶν ἱερῶν] V. Phrantzes p. 256, 7 et Leonardus Chiensis *De urbis Const. jactura* in Leoniceri Chronicis Turcicis 1, p. 325. || — σῖτον] V. Ducas p. 257, 20, qui ad frumentum importandum quattuor naves in Chium missas esse narrat.

XIX. Ἕξειν] σχήσειν margo || — ἐς Πελοπόννησον] V. Phrantzes p. 223 sqq. E Peloponneso quominus auxilium veniret, Mechmetes misso contra despotas exercitu impedivit. Vide supra not. ad cap. 12. || — ἀρχιερέα] Nicolaum V

γὰρ παρατεθήσεσθαι πολιορκίαν αὐτοῖς μέχρι πολλοῦ, καὶ μὴ ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ ὅπλοις ἁλῶναι ἄν, ᾗπερ ἑάλωσαν), τοῦτο δὲ παρὰ τὸν μέγαν ἀρχιερέα τῆς Ῥώμης, ᾧ καὶ μᾶλλον εἶχον θαρρεῖν, ἔτι δὲ καὶ παρὰ τοὺς ἄλλους ἡγεμόνας τῆς Ἰταλίας καὶ τῶν ἄλλων ἑσπερίων γενῶν, δεόμενοι ξυμμαχίας τε καὶ ἐπικουρίας τὴν ταχίστην τυχεῖν, εἴ γε μὴ μέλλοιεν κινδυνεύσειν ἐν ἀκμῇ κινδύνων ἤδη καθεστηκότες. Καὶ οἱ μὲν ἐν τούτοις ἦσαν.

XX. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις, ἐπειδὴ τὸν πόλεμον λαμπρῶς ἐξήνεγκεν ἤδη, καὶ τῶν ἔξω τὰ μὲν κατέδραμε καὶ διήρπασε, τὰ δὲ ἀπέστησε, τὰ δὲ ἐχειρώσατο, παρεσκευάζετο ἅμα ἦρι καὶ αὐτῇ τῇ πόλει κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν προσβαλεῖν. (2) Καὶ πρῶτα μὲν ξυνῆγε τὰς δυνάμεις καὶ ξυνεκρότει, καὶ τὰ στρατεύματα πανταχόθεν ξυνήθροιζεν ἔκ τε Ἀσίας καὶ Εὐρώπης, ἱππικά τε καὶ πεζικὰ, ἔτι δὲ ὁπλίτας τε καὶ τοξότας καὶ σφενδονήτας κατέλεγε, καὶ ἀκοντιστὰς καὶ πᾶσαν ἄλλην τάξιν ἐξήταζεν, ὅπλα τε κατεσκεύαζεν ἐς ἀσφάλειαν τῶν προμαχομένων, ἀσπίδας τε καὶ κράνη καὶ θώρακας καὶ θυρεοὺς ἔξωθεν καταφράκτους σιδήρῳ, πρὸς δὲ βέλη τε καὶ ἀκόντια καὶ ξίφη καὶ ὅσα ἄλλα οἱ ἐς τειχομαχίαν ἐδόκει ἐπιτήδεια εἶναι πάντα μετὰ πολλῆς ἐποίει σπουδῆς· πρὸς δὲ τούτοις μηχανὰς κατεσκεύαζε τῷ τείχει παντοίας, τάς τε ἄλλας καὶ τὰς πετροβόλους δὴ ταύτας (καὶ) νεωτέρας, πρᾶγμα ξένον καὶ εἰς ἀκοὴν ἄπιστον, ὡς ἔδειξεν ἡ πεῖρα, αἳ καὶ τὸ πᾶν ἐδυνήθησαν κατεργάσασθαι

XXI. Πρὸ πάντων δὲ τοῦ ναυτικοῦ ἐπεμέλετο, τριήρεις τὰς μὲν ἐκ νέου ναυπηγούμενος, τὰς δὲ τῷ χρόνῳ πεπονηκυίας ἀνορθῶν, τὰς δὲ διαβρόχους οὔσας ἀνακεύων καὶ θεραπεύων· ἔτι δὲ πλοῖα μακρὰ κατεσκεύαζε, τὰ δὲ καὶ κατάφρακτα, καὶ ταχείας ναῦς τριακοντόρους τε καὶ πεντηκοντόρους, καὶ τὴν ἄλλην δὲ ἅπασαν τούτων ἐπισκευήν τε καὶ χρείαν ἑτοιμάζων τε ἦν καὶ διορθούμενος ὅτι τάχιστα, μηδενὸς τῶν ἐς τοῦτο φερόντων φειδόμενος. (2) Πρὸς δὲ τούτοις ναυτικὸν ξυνέλεγεν ἐκ πάσης τῆς αὐτοῦ παραλίας Ἀσιανῆς τε καὶ Εὐρωπαίας, ἐρέτας τε καὶ θρανίτας καὶ θαλαμίους καὶ τοὺς ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων ἐπιλεγόμενος, ἔτι δὲ κυβερνήτας καὶ κελευστὰς, τριηράρχους τε καὶ ναυάρχους καὶ στρατηγούς· καὶ τὰ ἄλλα δὲ πληρώματα τῶν νεῶν μετὰ πολλῆς ἐπιμελείας τε καὶ σπουδῆς ἐξεπλήρου· πλέον γὰρ ἰσχύσειν ἐς τὴν πολιορκίαν τε καὶ τὸν πόλεμον ἐδόκει τῷ κατὰ θάλασσαν ναυτικῷ ἢ τῇ κατὰ γῆν στρατιᾷ, καὶ διὰ τοῦτο τὸ πλέον ἔνεμε τῆς ἐπιμελείας αὐτῷ, καὶ πάσῃ σπουδῇ καὶ προθυμίᾳ, προσέτι γε μὴν καὶ φιλοτιμίᾳ πρὸς τὸ ἔργον ἐχρῆτο, προὔργου τι τοῦτο νομίζων εἶναι.

XXII. Ἐν τούτοις δ' ὄντος αὐτοῦ καὶ παρασκευαζομένου χειμῶνος, καὶ τὸ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, καὶ ὃς εὐθὺς τὰς μὲν ναῦς παρεσκεύαζεν ἐς ἀναγωγὴν ἀπὸ Καλλιουπόλεως (ἐκεῖ γὰρ ἦσαν αὐτῷ ξυνηγμέναι),

qui in testamento suo apud Manetti in Vita Nicolai V, lib. 3 (Murat. III, 2, p. 935) de his ita habet : *Constantini imperatoris oratoribus, qui ad nos impetrandi favoris gratia venerant, clara et aperta responsione omnia præsidia nostra partim pecuniarum, partim triremium, partim terrestrium exercituum, parata et in promptu esse foreque significavimus, et quia nostra duntaxat subsidia ad arcendam et amovendam a cervicibus suis obstinatam illam tot immanium tantarumque barbararum gentium obsidionem nequaquam sufficere posse arbitrabamur, monuimus, ut ad celerem quandam aliorum Christianorum favorum impetrationem animum mentemque converteret, ac subsidia nostra certa et vera tamquam solida quædam ceterorum omnium fundamenta semper parata esse intelligeret, sicque in hunc modum nostro nomine aliis principibus regibusque denuntiaret...... At quum oratores nonnisi generalia responsa retulissent, re infecta ad nos rediere.* Hæc ego exscripsi ex Zinkeisenii hist. imp. osm. 1, p. 821, ubi vide. Misit pontifex Isidorum cardinalem, qui Genuensi nave Constantinopolim venit mense Novembri 1452 (Ducas p. 253, 9).

XX. § 1. Μεχέμετις] Sic etiam in sqq. c. 26. 31. 35. 38. 42 et passim nomen regis exaratur. || — τῶν ἔξω τὰ μὲν κατέδραμε etc.] Vicina urbis ante Mechemetis adventum Caratzias vastaverat. V. Duc. p. 263, 8. Phrantzes p. 236, 16. Chalcocond. p. 383, 1. || — § 2. τὰς πετροβόλους] Barbaro p. 3 : *Del mexe de Fevrer el Turco comenzò a mandar le sue bombarde xoso Constantinopoli acompagnade con Turchi diexe millia.* Phrantzes p. 237, 5 : Ἔφερον γὰρ τηλεβόλους πολλάς, ἐξ αὐτῶν δέ τινες τοσοῦτον ὑπῆρχον εἰς μέγεθος, ἃς οὐκ ἐδύναντο τεσσαράκοντα ζεύγη βοῶν σύρειν ἑκάστην αὐτῶν ἢ καὶ πεντήκοντα ζεύγη καὶ πλέον ἢ δύο χιλιάδες ἀνθρώπων. De bombarda maxima, quam Adrianopoli Orbanus Hungarus fecerat (v. Ducas p. 247 et 249. Chalcocond. p. 385), ita habet Ducas p. 258 : Τοῦ Φεβρουαρίου ἄρξαντος ἐκέλευσε τὴν χωνείαν μετακομισθῆναι ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει, καὶ ζεύξας ἁμάξας τριάκοντα, εἷλκον αὐτὴν ὄπισθεν οἱ ξ' βόες, λέγω βόες βοῶν (Leonard. Chiens. p. 318 : *quam vix boum quinquaginta centum juga vehebant*) καὶ ἐκ πλαγίου τῆς χωνείας ἄνδρες σ', καὶ εἰς τὸ ἓν καὶ εἰς τὸ ἕτερον, τοῦ ἕλκειν καὶ ἐξισοῦν αὐτήν, ἵνα μὴ ὀλισθήσει τοῦ δρόμου· καὶ ἔμπροσθεν τῶν ἁμαξῶν τέκτονες ν', τοῦ κατασκευάζειν γεφύρας ξυλίνους εἰς τὰς ἀνωμαλίας τῆς ὁδοῦ, καὶ ἐργάται σὺν αὐτοῖς σ'. Ἐποίησε γοῦν τὸν Φεβρουάριον καὶ Μάρτιον ἕως οὗ κατήντησεν ἐν τόπῳ μακρὰν τῆς πόλεως ἀπὸ μιλίων ε' (?). Deinde bombardam illam ἔστησεν ἐν τῇ πύλῃ τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ πλησίον (Ducas p. 272, 1). Chalcocond. p. 382, 20 magnam bombardam tantam fuisse dicit ὡς ζεύγη βοῶν ἕλκειν ἑβδομήκοντα καὶ ἄνδρας ἐς δισχιλίους. Critobulus hujus bombardæ non meminit, sed de alia, quæ obsidionis tempore in ipsis castris conflata sit, narrat c. ap. 29, ubi vide. || —

XXI. § 1. Διαβρόχους] Cf. Thucyd. 7, 12 : νῆες διάβροχοι τοσοῦτον χρόνον ἤδη θαλασσεύουσαι. || — ἀνακεύων] Vox alibi non obvia, quantum sciam; attamen ἀκεύω usurpari pro ἀκέομαι, ἀκέω, ἀκείω in lexicis perhibetur.

XXII. § 1. Ἡγεμόνα... τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως] Hæc in margine supplentur. Παλτόγλης apud Mordtmannum c. l. p. 43 e turcicis scriptoribus, ut videtur, vocatur *Baltaoglu Suleiman Bej.* Apud Chalcocondylam, p. 390, 4 editur Παντόγλης; ibid. p. 519, 9 Παιτόγλης Καλλιουπόλεως ὕπαρχος; ap. Leonardum Chiens. p. 333 *Balthoglus*; Πάλδα apud Ducam p. 270, 5, ubi : Ἦν δὲ ὁ ἄνθρωπος τὸ γένος ἐκ τῶν Βουλγάρων ἕλκων, τινὸς τῶν ἀρχόντων Βουλ-

ἡγεμόνα καὶ στρατηγὸν ἐπιστήσας αὐταῖς Παλτόγλην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως. (2) Ἦσαν δ' αἱ πᾶσαι τὸν ἀριθμὸν, ὡς ἐλέγοντο, τριακόσιαι καὶ πεντήκοντα, ἄνευ μέντοι γε τῶν σκευαγωγῶν καὶ τῶν κατ' ἄλλην τινὰ χρείαν ἢ ἐμπορίαν ἀφικνουμένων· αἱ δ' ἀνήγοντο τάχει πολλῷ ξὺν βοῇ καὶ θορύβῳ καὶ ἀλαλαγμῷ, εἰρεσίᾳ τε χρώμεναι καὶ παρακελευσμῷ καὶ πατάγῳ καὶ ἀντιφιλοτιμήσει πρὸς ἀλλήλας, ὑπερηχοῦσαι τὸν Ἑλλήσποντον, ἔκπληξιν δὲ καὶ φόβον ὅτι πλεῖστον παρέχουσαι τοῖς ὁρῶσι· (3) διὰ πολλοῦ γὰρ χρόνου οὐδαμοῦ τοσοῦτος στόλος νεῶν καὶ παρασκευὴ τοσήδε κατὰ θάλασσαν ἐγεγόνει· ὃ δὴ καὶ μᾶλλον τοὺς ταλαιπώρους Ῥωμαίους ἐξέπληξε παρ' ἐλπίδα φανὲν, καὶ εἰς ἀπόγνωσιν καὶ ἀθυμίαν μεγίστην ἐνέβαλε, καὶ πᾶσαν ἄλλην ἐλπίδα χρηστὴν αὐτῶν παρῄρητο. (4) Πρότερον μὲν γὰρ ἡνίκα προσέβαλλον αὐτοῖς οἱ πολέμιοι, κατὰ γῆν ἐπολιορκοῦντο μόνον, τῆς δὲ θαλάσσης ἐκράτουν, καὶ εἶχον τά τε ἐπιτήδεια ἄφθονα τῇ κατὰ θάλασσαν ἐμπορίᾳ χρώμενοι, τόν τε πόλεμον ῥᾳδίως ἀνέφερον, καὶ τὰς προσβολὰς οὐ χαλεπῶς ἀπεκρούοντο διὰ πολυχειρίαν, τῶν πολεμίων ἐνὶ μέρει καὶ μόνῳ τῷ κατὰ γῆν μαχομένων· νῦν δὲ κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν ἐπιόντα ὁρῶντες τὸν πόλεμον, εἰκότως ἐξεπλήττοντο καὶ εἰς ἀπορίαν μεγίστην καὶ φόβον δεινὸν ἐνέπιπτον. Καὶ ὁ μὲν κατὰ θάλασσαν στόλος τῷ βασιλεῖ οὕτως ἀνήγετο.

XXIII. Αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ διὰ τῆς μεσογείας ἐχώρει, ἅπαντα ξυγχυκῶν τε καὶ ξυνταράττων καὶ φόβον καὶ ἀγωνίαν καὶ φρίκην μεγίστην ἐμποιῶν καθ' οὓς ἂν γένοιτο, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἱ καὶ τὰς μηχανάς· καὶ ἀφικνεῖται δεκαταῖος ἐς τὸ Βυζάντιον, καὶ στρατοπεδεύεται πρὸς τῇ πόλει ἐγγύς που τοῦ τείχους, ὅσα ἀπὸ σταδίων τεσσάρων, πρὸς ταῖς καλουμέναις πύλαις τοῦ

γαρίας υἱὸς, Πάλδα ἐπονομαζόμενος. Ἐδουλώθη οὖν πρὸ καιροῦ, καὶ ἐξωμόσατο τὸ πάτριον σέβας, καὶ ἦν δοῦλος πατρικὸς τοῦ Μεχεμέτ. Ab hoc viro locum Bospori *Balta liman* dici putat Hammerus l. l. 1, p. 528; in hoc enim sinu, qui a *Rumeli Hissari* est boream versus, hieme anni 1452 naves a Paltaogle structas esse dicit, nullo rem firmans testimonio.

§ 2. Τριακόσιαι πεντήκοντα] Navium numerus apud varios scriptores varius : 480 vel 420, 375, 300, 250, 230, 170, 145. Ad Critobulum, qui naves 350 fuisse dicit, non annumeratis onerariis, proxime accedit Phrantzes. Is enim p. 237, 21 eodem die secundo mensis Aprilis quo Mechemetes ad urbem venit, etiam partem classis advenisse refert; ἦσαν δὲ τριήρεις ὡσεὶ τριάκοντα καὶ δρόμωνες, νῆες δὲ καὶ πλοιάρια καὶ μονήρεις τριάκοντα καὶ ἑκατόν. Deinde Aprilis die decimo quinto (p. 239, 241) ἔφθασε καὶ ὁ ἐναπολειφθεὶς στόλος αὐτοῦ ἔκ τε τοῦ Εὐξείνου πόντου καὶ Νικομηδείας καὶ Ἀσίας, ὧν ὁ ἀριθμὸς εἴκοσι καὶ τριακόσια, ἐξ ὧν ὑπῆρχον τριήρεις δέκα καὶ ὀκτὼ, διήρεις τεσσαράκοντα καὶ ὀκτὼ, τὸ δὲ λοιπὸν ὑπῆρχον νῆες μακραὶ καὶ πλοῖα. Hinc summa colligitur navium 480, υπ', qui numerus pro vulgato υκ' (420) restituendus fuerit in sqq., ubi Mechemetes Aprilis die decimo sexto copiarum recensum instituens naves 420 numerasse dicitur. Stationem classis habebat, ut idem Phrantzes tradit p. 240, 10, κάτωθεν ὀλίγον τι τοῦ Διπλοῦ κίονος (ad hod. *Bechiktach*) καὶ μέχρι τῆς ἐκκλησίας τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου ἐγγύς. Marinus Sanutus *Vit. de' Duchi* apud Murat. scc. 22, p. 1148 classem 375 navium fuisse tradit; trecentas naves refert Ducas p. 268, 2. Secundum Leonardum Chiens. p. 321, *ducentarum et quinquaginta fustarum ex diversis Asiæ et Thraciæ Pontique litoribus contra urbem disposita classis venit, inter quas triremes sex et decem biremes, septuaginta reliquæ fustæ unis bancaremis; cymbæ etiam barculæque sagittariis ad ostentationem plenæ vehebantur... Quæ minus ad stadia centum in Propontidis* (sic pro *Bosporo* dicere solet L.) *ripa ancoras figunt*. Chalcocondylas p. 384, 3 : Παρῆν καὶ ὁ στόλος αὐτῷ διὰ θαλάσσης, τριήρεις μὲν τριάκοντα, πλοῖα δὲ μικρὰ ἀμφὶ τὰ διακόσια. Pusculus 4, 332 :

Exspectata diu tandem de litore venit
Hellespontiaco classis delata secundis
flatibus. Armatæ verrebant æquora nigra
bis denæ ante alias fluctu spumante triremes;
pone secant aliæ centum mare remige puppes;
quinquaginta illas parvæ comitantur.

Nicolaus Barbarus p. 21 Aprilis mens. die duodecimo, diei hora septima, classem Turcorum ancoras jecisse dicit *in uno luogo che se chiama le Colone, che son mia do* (duo miliaria) *luntan da Constantinopoli... La dita armada del Turco fò vele cento e quaranta cinque fra galie e fuste e parandarie e bergantini, ma ne iera galie adodexe compie, fuste grose ne iera ad setanta in otanta, parandarie da vinti in vinti cinque; tutto el resto si iera bregantini.*

XXIII. § 1. Δεκαταῖος] Aliter Pusculus 4, 237 : *Carpit iter, quartoque die sub mœnibus altis castra locat.* Adrianopoli ad Constantinopolim via est stadiorum fere 1200 sive 50 leugarum gallicarum; quod spatium itinere quatriduo rex exercitum ducens vix emensus fuerit. Quæ vero Critobulus tradit, aliorum testimoniis comprobari queunt. Nam Feridoun-Bey in opere quod inscribitur *Munch at ul Salatein* (Constantinop. 1848), 1, p. 239 (citante Mordtmanno l. l. p. 44) regem cum exercitu Adrianopoli profectum esse scribit Martis mensis die vicesimo tertio. Itaque decem dierum iter pertinet usque ad Aprilis diem secundum, quo advenisse Turcum et castra ad urbem posuisse tradit Phrantzes p. 237, 9, qui ab eodem die etiam tempus obsidionis minus exacte computat p. 273, 9, ubi Constantinus Maii die 28 dicit : ὁ ἀλιτήριος ὁ ἀμηρᾶς πεντήκοντα καὶ ἑπτὰ ἡμέρας ἄγει σήμερον, ἀφ' οὗ ἡμᾶς ἐλθὼν ἀπέκλεισεν. Sec. Ducam p. 263, 8 rex urbem περιεχαράκωσεν Aprilis die sexto. Accuratiora præbet Diarium Barbari p. 18. Aprilis die quinto, ejusque hora prima (septima, e nostro computandi more) Mechemetes cum 160,000 militum exercitu castra posuit duobus miliariis et dimidio fere a muris Constantinopolitanis. Die sexto cum dimidia exercitus parte propius accessit, ita ut unum tantum miliarium a muris abesset; deinde die septimo *el signor si se redusse cun gran parte de quela gente zerca uno quarto di mio luntan pur delle ditte mure, e steva el*

Ῥωμανοῦ. (2) Αἱ δὲ νῆες ὁρμίζονται ἄλλη καὶ ἄλλη τῆς ἠπείρου καταντικρὺ τῆς πόλεως, πληρώσασαι πᾶσαν τὴν ταύτῃ παραλίαν. (3) Ὁ δὲ στρατὸς ἅπας ἦν, ὡς ἐλέγετο, ὑπὲρ τὰς τριάκοντα μυριάδας τὸ μάχι-

---

campo a la fila quanto che durava la faza de le mure de tera, che iera mia sie [τὸ ἑξαμίλιον ap. Phrantz. p. 237, 11], *che sun da la Cresca* (sic etiam p. 42; i. e. Chrysea, aurea) *per fina al Chinigo* (i. e usque ad τὸ Κυνήγιον). Cf. idem p. 42. Seaddedin p. 145 urbem captam dicens obsidionis die quinquagesimo primo (29 Maii) initium computandi facit ab Aprilis die nono. Sec. Pusculum naves Genuenses, quas die 20mo Aprilis venisse Barbarus notat, apparuerunt post elapsos obsidionis dies decem, adeo ut initium sumserit ab Aprilis die decimo. Ac sane die undecimo demum Mechemetes bombardas suas juxta murum disposuit, ut Barbarus monet. ‖ — πρὸς τ. πύλας τοῦ Ῥωμανοῦ] Phrantzes p. 237, 9 : ἐλθὼν τὴν σκηνὴν αὐτοῦ πήγνυσιν ἐξ ἐναντίας τῆς πύλης τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ. Chalcocond. p. 385, 5 : κατὰ τὴν τοῦ Ῥωμανοῦ καλουμένην πύλην, ᾗ καὶ αὐτὸς ἐστρατοπεδεύετο βασιλεύς. Ducas p. 263, 2: πήξας τὰς αὐτοῦ σκηνὰς κατέναντι τῆς πύλης τοῦ Χαρισοῦ ὄπισθεν τοῦ βουνοῦ. Portam S. Romani esse hodiernam *Top kapoussi*, i. e bombardæ portam, contra quam bombardam maximam Mechemetes collocaverat, inter omnes constat. Porta, quam Ducas l. l. et p. 287, 10 Χαρισοῦ, p. 286, 14. 294, 7. 300, 7 Χαρσοῦ vocat (τῇ Χαρισοῦς ap Critobul. 1, 27, 3; τῆς Χαρσῆς ap. Joan. Cananum p. 462 ed. Bonn.; *Charsæa* ap. Puscul. 4, 169, Χαρσίου ap. Theophan., Annam Comnen., Pachymerem, Cantacuzenum, Codinum, quorum locos excitat Ducangius Const. christ. lib. 1 p. 51. Eandem indicat Barbarus p. 18, ubi die VI Aprilis Constantinus stationem sibi sumsisse dicitur ad portam *la qual se chiama Cressu*), a porta Romani boream versus erat, adeo ut in medio esset vallis per quam Lycus fluviolus in urbem influit. Probatur hoc verbis Canani p. 462 : ἑβδομήκοντα βοκία τῆς βολῆς τῆς μεγίστης ἐκείνης τὸν σεσαθρωμένον ἐκεῖνον ἔκρουσε πύργον... Ἦν γὰρ ὁ τόπος καὶ σοῦδα (fossa) καὶ πύργος πλησίον Κυριακῆς τῆς ἁγίας, μέσον Ῥωμανοῦ τοῦ ἁγίου καὶ τῆς Χαρσῆς τε τῶν πυλῶν, καὶ πλησιέστερον τούτων εἰς τὸν ποταμὸν τὸν ἐπονομαζόμενον Λύκον. Eodem facit Pusculus 4, 151 sqq., apud quem portæ a meridie versus boream hoc se ordine excipiunt : Aurea, Pegæa, Romani, Charsæa, Regia (Hebdomi, palatii regii), Caligaria, Xyline. Secundum Critobulum 1, 27 exercitus pars, quam ipse Mechemet s duxit, a Myriandrio boream versus pertinebat usque ad Charsiam portam; inde quæ sunt usque ad portam palatii regii et dehinc ad Xylinam portam copiis Caratziæ occupabantur. Hæc igitur quum optime inter se concinant, patet falsum esse quod apud plurimos legitur (V. Ducangius l. l. et Hammer), scilicet Charsiæ portam non differre a porta Caligaria et ab hodierna *Egri kapou* (i. e porta obliqua, πύλη χαρσία), quæ est ad regionem Blachernarum. Quæ quidem opinio non nititur nisi inepto lusu etymologico, quo χάρσιος vox et Χαρσία componuntur, quamquam Codinus De ædif. p. 47, 19 et 107, 12 et p. 110, 3 ed. Bonn. docet portam nomen habere a Charsia, Mandalæ fratre, Prasinæ factionis duce, qui eam struxerit (an. 447) quo tempore sub Theodosio minore Constantinus Cyrus præfectus prætorio murum urbis mediterraneum ædificandum curaverit. Unus Mordtmannus l. l. p. 137 ex Ducæ narratione et Canani loco (nam Pusculum et Critobulum non novit) regionem in qua Charsiæ porta quærenda sit, recte definivit; minus liquet num ipsum etiam portæ locum recte indicaverit. Hunc enim reperisse sibi videtur in porta nunc muro clausa, quæ inter *Top Kapussi* (P. Romani) et *Edrene Kapussi* s. Adrianopolitanam portam (veterem Polyandrii sive Myriandrii portam, ut Mordtmannus cum aliis plurimis censet) conspicitur, a Lyco fluvio boream versus nonnisi 180 fere metra gallica distans. Inscriptum supra hanc portam distichon legitur :

Portarum valido firmavit omine muros
Pusæus, magno non minor Anthemio.

In quo illud *omine* vix recte legerit Mordtmannus; *limine* scriptum esse suspicor. Anthemium intellige præfectum prætorio qui an. 413 Theodosianos muros struxit. Pusæus vero, ni fallor, is est qui an. 467 sub Leone imp. consul fuit. Vel hoc anno vel sequente Thracia et Hellespontus terræ motu quassatæ, ut Priscus f. 43 (Fr. Histor. t. 4 p. 110) tradit. Collapsos autem muros a Leone Magno refectos esse testatur Codinus. Ceterum portam hanc Pusæi citeriore adhuc ævo in usu fuisse haud constat, deinde vero in situm ejus non cadit quod Ducas l. l. dicit Mechemetem castra habuisse *pone collem* ex adverso Charsiæ portæ; nam clausa illa porta ex adverso non collem habet, sed vallem Lyci fluvii, in cujus vallis parte superiore juxta *Maltepe* collem regem consedisse recte haud dubie statuitur. Contra facilem explicatum verba Ducæ habent, si Charsiæ porta erat hodierna porta Adrianopolitana; ab hac enim prospectus in castra regis, inter *Top Kapussi* et *Edrene Kapussi* media, interposito colle præcludebatur. Bene scio hodiernam portam Adrianopolitanam apud omnes, quantum sciam, pro vetere porta Myriandrii sive Polyandrii venditari; id vero falsum esse pro certo assevero. Nam Myriandrium et a Charsæa et a Romani porta versus *meridiem* fuisse e Critobulo, 1, 27 patet, qui Mechemetis copias a Charsæa porta pertinuisse dicit usque ad Myriandrium, a quo deinceps usque ad portam Auream et Propontidem collocatæ erant Isaaci copiæ Asiaticæ. Idem colligitur ex Phrantze p. 252, apud quem mediterraneæ portæ hoc recensentur ordine : Aurea, Myriandrii, Selymbriana, Romani, Caligaria, Lignea. Ex Leonardo Chiense p. 325, qui item Myriandrii mentionem facit, de situ loci nihil certioris colligi potest. Errore autem laborant quæ leguntur apud Codinum De ædif. p. 47 ed. Bonn. Narrat auctor murum mediterraneum a Blachernis ad auream portam sexaginta dierum spatio perfectum esse a Venetis et Prasinis, octonum millium hominum opera usis, ὄντων δημάρχων Μανδαλᾶ μέρους τῶν Βενέτων καὶ Χαρσίου ἀδελφοῦ αὐτοῦ μέρους Πρασίνων μετὰ καὶ Εὐλαμπίου συγγενοῦς· ἡνώθησαν δὲ οἱ Βένετοι ἀπὸ Βλαχερνῶν, οἱ δὲ Πράσινοι ἀπὸ Χρυσείας πόρτης εἰς τὴν Μυρίανδρον πόρτην τὴν καλουμένην [καὶ] Πολύανδρον· οὕτως δὲ ἐκλήθη Πολύανδρος διὰ τὸ ἀμφότερα τὰ μέρη ἐκεῖσε ἑνωθῆναι. Hæc si recte haberent, Polyandros porta sita foret a *borea* Charsiæ portæ, quoniam hæc esse debebat in tractu quem Charsia duce *Prasini* a porta Aurea proficiscentes ædificarant. At ipse Codinus p. 110 Charsiam non Prasinorum, sed *Venetorum* ducem fuisse dicit; hinc igitur alter locus corrigendus est, quum si demum conciliari possit cum testimonio Critobuli. Ceterum e Codini narratiuncula consequitur Myriandrum portam in muro Theodosiano inter Blachernas et portam auream fuisse fere mediam, adeo ut de hodierna *Edrene Kapussi*, quæ Blachernis propinqua est, cogitari nequeat. Medium ferme muri locum nunc obtinet *Merolane Kapussi* sive

μον, ἄνευ μέντοιγε τοῦ ἄλλου ὁμίλου, ὃς πολὺς εἵπετο.

XXIV. Ῥωμαῖοι δὲ στρατὸν τοσοῦτον πεζόν τε καὶ ναυτικὸν καὶ παρασκευὴν τοσήνδε κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν ἐπιοῦσαν ὁρῶντες ἐξεπλήττοντο μὲν τῷ τε παραλόγῳ τῆς θέας τῷ τε ἀθρόῳ τῆς ἐπιθέσεως, οὐ μὴν ἠμέλουν γε καὶ αὐτοὶ τῶν ἐς τὸν πόλεμον καὶ τὴν ἐναντίαν παρασκευήν, ἀλλὰ πάντα ἐποίουν, μηδὲν ὑφιέντες. (2) Καὶ πρῶτον μὲν ὁλκάδας μεγάλας περί τε τὴν ἄλυσιν καὶ τὸ στόμα τοῦ μεγάλου λιμένος ἀντιπρώρους βύζην ὥρμιζον, καὶ τριήρεις μακρὰς περὶ αὐτάς, ὡς ταύτῃ τὸν ἔσπλουν τῶν πολεμίων κωλύσοντες. (3) Ἔτυχον δὲ τότε παροῦσαι καὶ τριήρεις ἐξ Ἰταλίας ἐξ Ἐνετικαί, οὐκ ἐπὶ πόλεμον, ἀλλὰ κατὰ χρείαν ἰδίαν, καὶ ὁλκάδες μεγάλαι ἐκ Κρήτης ἀφιγμέναι κατ' ἐμπορίαν, ἃς ἀξιώσει κατέσχον, πείσαντες παραμεῖναι τῷ πολέμῳ.

Yeni Kapu (i. e. nova porta), quæ proxima est portæ *Top Kapussi*, a qua muro duodecim turres habente (sec. Mordtmann l. l. p. 135) separatur. His duodecim muri turribus totidem turres ligneas opposuisse videtur Chaganus Avarum dux, qui sub Heraclio imp., an. 622, urbem obsedit; nam sec. Chron. Paschal. p. 720, 1 ed. Bonn. παρεσκεύασεν εἰς τὸ διάστημα τὸ ἀπὸ τῆς Πολυανδρίου πόρτας ἕως τῆς πόρτας τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ στῆναι ιβ' πυργοκαστέλλους ὑψηλούς etc. Obstat sane huic de Myriandrii situ sententiæ quod Phrantzes Myriandrium inter portam Auream et Selymbrianam (*Selivri Kapussi*) memorat; et quoniam in hoc tractu exstat porta nunc clausa et ab ora maritima sex fere stadia distans, hanc Phrantzli verbis innitens Myriandrii esse dixeris; attamen parum probabile est Asiaticas Turcorum copias (100,000 milit. sec. Ducam) non obtinuisse nisi brevissimum hunc tractum, qui ne quintam quidem muri mediterranei partem constituit. Itaque ordinem quo duæ hæ portæ apud Phrantzem enumerantur, haud premendum esse credere malim. Idem etiam Leonardus p. 326 suadet, qui ita habet: *Mauritius Catanæus, vir nobilis Genuensis, præfectus inter portam Pighi, id est fontis, usque ad Auream cum ducentis balistariis commixtis etiam Græcis, contra ligneum castrum, pellibus boum contectum, oppositum decertat. Paulus, Troilus, Antonius de Bochiardis fratres in loco arduo Myriandri, quo urbs titubabat* (ὅπου ἡ πόλις ἡ ἐπικίνδυνος; Phrantz. p. 253, 12), *pugnam sustinent*. Fontis porta eadem est quam Selymbriæ dicit Phrantzes. Haud igitur inter hanc et Auream Myriandrium fuisse Leonardus censuit. Castrum illud ligneum positum fuisse inter Pegæam et Auream portam etiam Pusculus 4, 154, dicit.

§ 2. Ὁρμίζονται ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ] Principalem classis stationem fuisse constat ad Διπλοκιόνιον, qui locus nunc *Bechiktach* vocatur. || — ὑπὲρ τὰς τριάκοντα μυριάδας] Chalcocond. p. 383, 14: Λέγεται δὲ γενέσθαι ξύμπαντα τὸν στρατὸν ἀμφὶ τὰς τεσσαράκοντα μυριάδας. Ducas p. 267, 6: Ἔλεγον οὖν, ὅσοι κατεσκόπευον, εἶναι ὑπὲρ τετρακοσίας χιλιάδας. Idem p. 283, 10 numerum eorum qui expugnationis die ad murum mediterraneum pugnarunt, ita definivit, ut Mechemetes et adjuncti ei duces contra mediam muri partem duxerint militum 110,000; meridionalem vero partem oppugnarent 100,000, borealem denique 50,000, adeo ut summa sit 260,000. Similiter Phrantzes p. 240, 15: Ὁ δὲ στρατὸς ὁ θέλων μάχεσθαι ἐκ τῆς χέρσου χιλιάδες ὑπῆρχον σνή (258). Leonardus p. 317 pugnatorum fuisse dicit *trecenta et ultra millia*, inter eosque quindecim millia Genitzarorum. Nicolaus Barbarus p. 18 numerum minimum sed fortasse corruptum habet: *fo Turchi*, inquit, *zerca zento* (200?) *e sesanta milia*. Ampliorem copiarum catalogum exhibet auctor τοῦ θρήνου τῆς Κωνσταντινοπόλεως (v. 750 sqq.), quem edidit et commentariis illustravit A. Ellissen in *Analecten der mittel u.-neugriechischen Literatur*, tom. 3. Ex eo summa conflatur militum 217,000, quorum 70,000 ex Asia, 147,000 ex Europa collecti sunt. Adrianopoli rex adduxit 55,000, inter eosque 15,000 janitzaros. Vicina regio præbuit 25,000, Callipolis 3,000, Didymotichus et Nicopolis 12,000, Serræ, Bergia (Berga? Berrhœa?) et Scopia 15,000, Ochrida et Castoria et cetera Bulgaria 7,000, Aulona, Radovici, Grevenos, Stepe (?) 4,000; Arta et Janina 1,000, oppida Valachiæ inferioris (τῆς χαμηλῆς Βλαχίας), Triccala, Larissa, Phersala, Phanari, Zitani, Domoco, Salona, Levadia, Hellas (Thessalica), Patra (ubi olim Hypata), Agrapha, Beluchi, Protolio (?) 25,000.

XXIV. § 3. Ἐνετικαί] Αἰν. codex. Secundum Barbarum p. 3 sqq. Venetæ naves duæ onerariæ a Caffa urbe Constantinopolim venerant die X mensis Novembris; eas duxit Moresinus. Deinde e Tana sub Aloisio Diedo præfecto venerant tres naves mercatoriæ, easque comitantes et tuentes duæ naves longæ, quibus præerat Gabrielus Trevisanus. Hæ naves quinque (quarum etiam Leonardus p. 323 meminit), invito Trevisano, Constantinopoli ad tutelam urbis remanere d. XIV mens. Decembris coactæ sunt decreto, cujus tenorem Barbarus, qui in una earum medici munere fungebatur, servavit. — Præterea alia navis Veneta mercatoria, cui præfectus erat Jacobus Coco, die IV Decembris Trapezunte in portum urbis venerat. Alia navis Veneta, cujus dux Petrus Davanzo, die XXVI Februarii fuga se subduxit. Secundum hæc igitur octo naves Venetæ in portu remanserunt; sex ibi affuisse Critobulus tradit. || — ἐκ Κρήτης ἀφιγμέναι] Tres naves Creticas obsidionis tempore in portu fuisse tradunt Barbarus p. 3 et Phrantzes p. 238. Mense Novembri naves octo vino onustæ e Creta venerant, quarum sex die XXVI Februarii 1453 aufugerunt. — In sqq. Critobulus memorat naves duas Genuenses, quas Justinianus adduxit mense Januario. Mentio etiam facienda fuisset aliarum duarum navium Genuensium, quarum in altera mense Novembris Constantinopolim venerant Isidorus cardinalis et Leonardus Chiensis Mytilenæ archiepiscopus (Ducas p. 253. Barbar. l. l.). Phrantzes p. 238 de navibus, quæ in Cornu sinu præsto erant, ita habet: ἦσαν δὲ νῆες τοιαῦται· ἐκ μὲν Λιγουρίας τρεῖς, ἐκ δὲ Ἱσπανίας ἤτοι Καστελίας μία, ἐκ τοῦ Γάλλου τῆς Προβεντσίας*, ἐκ δὲ τῆς Κρήτης τρεῖς (ἐκ τῆς πόλεως λεγομένης Χάνδαξ (Candia) ἡ μία, καὶ αἱ δύο ἐκ Κυδωνίας), πᾶσαι εἰς παράταξιν πολεμικὴν καλῶς ἡτοιμασμέναι· ἔτυχον δὲ καὶ ἐκ τῶν Ἐνετῶν τριήρεις ἐμπορικαὶ μεγάλαι τρεῖς, ἃς οἱ Ἰταλοὶ εἰώθασι γρόσσας γαλέρας καλεῖν ἢ μᾶλλον εἰπεῖν γαλεάτζας, καὶ ἕτεραι τριήρεις ταχεῖαι πρὸς φύλαξιν καὶ ὑπηρεσίαν τῶν ἐμπορικῶν τεταγμέναι. Secundum Barbarum p. 20 juxta ipsam catenam portus collocatæ erant majores naves decem, ex quibus Genuenses quinque, Anconitana una, Creticæ tres, Constantinopolitana una. *In el porto, dentro de la cadena, ne remaxe nave diexesete chebade, galie tre da la Tana, galie do sutile da Veniexia, e galie cinque de l' imperador de Constantinopoli, le qual galie cinque si era dexarmade, e ancora ne iera assai navili dexarmadi e messi a fondi per dubito de fuogo e de bote de bombarda.* His adde quæ in Duca p. 270, 16 leguntur: τότε ὁ τύραννος ἰδὼν τὰς νῆας τὰς μεγάλας ὀκτὼ οὔσας, τὰς μικρὰς ἐπέκεινα τῶν κ, καὶ τριήρεις βασιλικὰς καὶ τριήρεις τῶν Βενετικῶν, καὶ ἄλλα πλεῖστα μικρά, ἔγνω ὡς οὐκ ἔστι δυνατὸν τοῦ κατασχεῖν τὸν λιμένα. Leonardus p. 323 triginta naves in portu fuisse dicit.

XXV. Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις ἀφικνεῖται καί τις ἀνὴρ Ἰταλὸς, Ἰουστῖνος ὄνομα, δυνατός τε καὶ τῶν εὖ γεγονότων, ἀλλὰ δὴ καὶ τὰ ἐς πόλεμον ἔμπειρος καὶ μάλα γενναῖος, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ καὶ δύο τῶν μεγάλων ὁλκάδων, ἃς οἴκοθεν αὐτὸς ἐπισκευάσας καὶ ὁπλίσας καλῶς ἀνδράσι τε καὶ ὅπλοις παντοίοις (εἶχε γὰρ ἐπάνω τῶν καταστρωμάτων τούτων ἄνδρας καταφράκτους τετρακοσίους) διέτριβε περί τε Χίον καὶ Ῥόδον καὶ τὴν ταύτῃ θάλασσαν, λοχῶν τινας τῶν αὐτῷ διαφόρων· ὃς προμαθὼν τόν τε πόλεμον Ῥωμαίων καὶ τὴν ὅσον οὐ τῆς πόλεως ἐσομένην πολιορκίαν καὶ τὴν μεγάλην τοῦ βασιλέως Μεχέμετι παρασκευὴν κατ' αὐτῆς, ἧκεν αὐτόκλητος ξὺν ταῖς ὁλκάσι βοηθήσων Ῥωμαίοις καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ· εἰσὶ δὲ οἳ καὶ μετάκλητον αὐτὸν γενέσθαι φασὶ παρ' αὐτοῦ ὑπεσχημένου μετὰ τὸν πόλεμον μισθὸν τῆς βοηθείας τὴν Λῆμνον αὐτῷ. (2) Οὗτος ἐν ὀλίγῳ πεῖραν τῆς αὐτοῦ γνώμης τε καὶ τῶν τρόπων ἀκριβῆ παρασχὼν, καὶ πίστεις δοὺς καὶ λαβὼν, δέχεται καὶ τιμᾶται παρά τε τοῦ βασιλέως καὶ τῶν ἐν τέλει καὶ τῆς πολιτείας λαμπρῶς, καὶ καθίσταται παρ' αὐτῶν στρατηγὸς αὐτοκράτωρ καὶ κύριος τοῦ πολέμου παντὸς καὶ βουλῆς καὶ ῥητῶν καὶ ἀπορρήτων καὶ ὅπλων καὶ πάσης τῆς τοῦ πολέμου χρείας τε καὶ παρασκευῆς. (3) Καταστὰς οὖν ἐν τῷ τοιῷδε, παντοίως ἐπεσκεύαζε τὴν πόλιν, τό τε κατὰ γῆν τεῖχος ἅπαν ὁπλίζων καὶ τὰς ἐπάλξεις πετροβόλοις τε μηχαναῖς καὶ παντοίοις ὅπλοις, τούς τε προμαχομένους τε καὶ προπολεμοῦντας τούτων ἐκτάττων καλῶς καὶ καθιστῶν ἕνα ἕκαστον ᾗ δεῖ, καὶ παραγγέλλων, ὅπως χρὴ τοὺς ἐπιόντας ἀμύνεσθαι καὶ φυλάττειν τὸ τεῖχος· ἔτι δὲ τὸν λιμένα καλῶς ἠσφαλίσατο, ᾗπερ εἴρηται, ὁλκάσι τε καὶ τριήρεσι καὶ μηχαναῖς παντοίαις, καὶ τὸ κατὰ θάλασσαν ἅπαν τεῖχος, ὥσπερ δὴ καὶ τὸ τῆς ἠπείρου, ἀρκούντως ὥπλισεν· ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ πολέμων ἔμπειρος, ᾗπερ ἔφην, καὶ τὰ ἐς τειχομαχίαν μάλιστα ἱκανῶς ἤσκητο. (4) Ἐγχειρίζεται δὲ καὶ τὸ καταντικρὺ τοῦ βασιλέως στρατοπέδου μέρος τοῦ τείχους, ὡς ἐπίμαχόν τε ὄν, ὅπῃ δὴ καὶ τὸ καθαρώτατον ἦν τοῦ στρατοῦ καὶ ἡ βασίλειος ἴλη τε καὶ αὐλὴ, καὶ οὗ τὰς μηχανὰς ἔδει τοὺς πολεμίους προσαγαγεῖν, ὥστε προπολεμεῖν τε αὐτὸς αὐτοῦ καὶ προμάχεσθαι καὶ φυλάττειν μετά γε τῶν ξὺν αὐτῷ· εἶχε γὰρ ὑφ' αὑτὸν, ὡς ἔφθην εἰπὼν, καταφράκτους ἄνδρας τετρακοσίους ἄνευ γε τῶν ἄλλων πληρωμάτων τῶν νεῶν. (5) Γίνεται δὲ τότε καί τις ἐκδρομὴ βραχεῖα τῶν ἐκ τῆς πόλεως πρός τινας τῶν ἀπὸ τῆς στρατιᾶς προκαταδραμόντας ἀτάκτως, καὶ ἀπέκτειναν ἐνίους αὐτῶν, ὀλίγους δὲ καὶ ἔτρωσαν. Μετὰ δὲ ταῦτα ξυνελαθέντες ὑπὸ πολλῶν ἀντεκδραμόντων ἀπὸ τῆς στρατιᾶς, κατέφυγον ἐς τὴν πόλιν, καὶ κλείσαντες τὰς πύλας οὐκέτι ἐπεξῄεσαν, ἀλλ' ἐφύλαττον μόνον τὴν πόλιν.

XXVI. Μεχέμετις δὲ ὁ βασιλεὺς στρατόπεδον θέμενος αὐτοῦ που περὶ τὸ καλούμενον Μεσοτείχιον καὶ

XXV. § 1. Ἐν ταῖς αὐταῖς ἡμέραις] Immo Just. venerat Januarii mensis die vicesima sexta, ut Barbarus p. 13 ait. Cum Critobulo cf. Pusculus 4, 281 : *navibus altis Hic preærat geminis, illis qui forte diebus venerat.* ‖ — Ἰουστῖνος] Sic tum hoc loco tum c. 44 et 58 ap. Critobulum vocatur Joannes Justinianus Longus, Genuensis. De re cf. Phrantzes p. 241, 18, Ducas p. 265, 18 Barbarus l. l., Pusculus. ‖ — τετρακοσίους] *homines septingentos* sec. Barbar. p. 13, annumerata, ut videtur, plebe nautica. Cum Critobulo facit Leonardus p. 319 : *duabus cum navibus magnis et armatis circiter quadringentis mare decursitans forte veniens stipendio adscriptus imperatoris ducatum militiæ obtinuit.* Milites a Justiniano adducti videntur intelligendi esse ap. Phrantz. p. 241, 21, ubi imperator eum δήμαρχον καὶ στρατηγὸν ἐπὶ τριακοσίους ἄνδρας προσέταξεν εἶναι. ‖ — διέτριβε... διαφόρων] Hoc alius nemo tradit. ‖ — αὐτόκλητος] Barbarus l. l. : *vene... perche intendeva la nezesitade che havea Constantinopoli e per benefitio de la christianitade e per honor del mundo.* ‖ — μετάκλητος] Cf. Pusculus 4, 285 : *rex mercede virum conduxerat.* ‖ — Λῆμνον] Ducas p. 266, 5 : εὐεργέτησε δὲ τούτῳ καὶ διὰ χρυσοβούλλου γράμματος τὴν νῆσον Λῆμνον, εἰ ἀποκρουσθήσεται ὁ Μεχεμέτ.

§ 2. Στρατηγὸς αὐτοκράτωρ] πρωτοστράτωρ, ut Ducas p. 266, 1 ait.

§ 3. Ἱκανῶς ἤσκητο] sic margo, ἱκανῶς ἔχων textus.

§ 4. Ἐγχειρίζεται etc.] Ducas p. 266, 1 : καὶ αὐτὸς (Justinianus) τὴν φύλαξιν τῶν πρὸς τὸ παλάτιον (ad Hebdomum palatium, hodie *Tekfur Serai*) κειμένων τειχέων ἀνελάβετο· καὶ γὰρ ἦσαν ὁρῶντες τὸν τύραννον ἐκεῖ τὰς σκευὰς τὰς πετροβόλους πηγνύοντα καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν ἀντίμαχον τοῖς ἐν τοῖς τείχεσι παράταξιν. Hic tractus præ celeris ἐπίμαχος erat, quum murus ibi debilior neque antemurali munitus esset (Barbarus p. 14 : *dal palazzo le (mure) sun debole et senza barbacani et senza fosse*), neque fossam haberet antequam hanc in 100 pedum longitudinem duxisseat (Martii mens. diebus 14-31) nautæ galerarum Veneticarum, quibus Aloysius Diedo præfectus erat. Cf. Leonardus p. 318 : *Horribilem perinde bombardam (quamquam major alia, quam vix bovum quinquaginta centum juga vehebant) ob partem illam murorum simplicem, quæ nec fossatis nec antemurali tutabatur, Caligariam dictam, figentes, lapide qui palmis undecim ex meis ambibat in gyro, ex ea murum conterebant... Bombarda præterea illa ingens, eo quod Caligaream strenuo reparatam adversus non proficeret, alium locum Bactatineæ turris* (hic locus p. 332 vocatur *Bachatureus murus*) *juxta sancti Romani portam, inde dimota, lapide in ea æstimatione mille ducentarum librarum interdiu collidit, collisum concutit, concussum exterminat.* Ceterum sec. Critobulum 1, 27 ex adverso Palatii et Caligariæ portæ copiæ Caratziæ, non vero ipsius Mechemetis, collocatæ erant. Fortassis igitur eo usque Caratziæ exercitus tum demum extendebatur, cum praecipua murorum oppugnatio a Caligaria porta ad portam Romani translata erat.

§ 5 Ἐκδρομὴ βραχεῖα] Ducas p. 266, 10 : πολλάκις καὶ ἐκτὸς τοῦ τάφρου ἐκπηδῶντες συνεπλέκοντο τοῖς Τούρκοις Ῥωμαῖοι, ποτὲ μὲν ἀφέντες, ποτὲ δὲ λαμβάνοντες. Nihil Critobulus habet de excursionibus, de quibus narrant Ducas p. 259, et Pusculus 3, 428 sqq.

τὸ Μυριάνδριον οὐ πόρρω τοῦ τείχους, ἀλλ' ὅτι ἐγγυτάτω καὶ ὅσον μὴ ἔσω βελῶν εἶναι, πρῶτον μὲν δεῖν ἔγνω λόγοις χρήσασθαι πρὸς Ῥωμαίους, εἰ βούλοιντο παραδόντες αὐτῷ τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτοὺς μετὰ ξυμβάσεων καὶ ὅρκων πιστῶν καθῆσθαι ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς, ἀπολαύοντες τῶν ἰδίων εἰρηνικῶς· καὶ πέμπει δὴ τοὺς ταῦτα ἐροῦντας, οἳ καὶ παραγενόμενοι ἀπήγγειλαν τὰ παρὰ τοῦ βασιλέως. (2) Οἱ δὲ οὐκ ἐδέξαντο ἐπὶ τούτοις, εἰπόντες ἄλλας σπονδὰς ἐθέλειν ποιεῖσθαι, τὴν πόλιν δὲ ἀδύνατα εἶναι παραδώσειν αὐτῷ. (3) Βασιλεὺς δὲ τούτων ἀκούσας, εὐθὺς ἔκειρέ τε τὴν γῆν καὶ τὰ πέριξ πάντα τῆς πόλεως ἐδῄωσε. Μετὰ δὲ τοῦτο ἀναλαβὼν τόν τε Ζάγανον καὶ Χαλίλην, ἄνδρας τῶν πρώτων παρ' αὐτῷ, ξὺν αὐτοῖς δὲ καὶ ἑτέρους τῶν σατραπῶν, περιῄει τὸ κατ' ἤπειρον μέρος τῆς πόλεως, κατασκοπῶν τὸ ταύτῃ τεῖχος, ᾗ τε ἐπιμαχώτατον εἴη ἐς προσβολήν, ᾗ τε ἀπόμαχον, καὶ ᾗ δεῖ προσάγειν τὰς μηχανὰς ὥστε κατασεῖσαι αὐτό.

XXVII. Μετὰ δὲ τοῦτο ἐκτάσσει πᾶσαν τὴν στρατιάν, τούς τε σατράπας καὶ ἰλάρχας καὶ ταγματάρχας καὶ ἡγεμόνας τῶν τάξεων, διδοὺς ἑκάστῳ καὶ τάξιν καὶ τόπον, ᾗ δεῖ φυλάττειν καὶ μάχεσθαι, καὶ παραγγέλλων ἃ δεῖ ποιεῖν. (2) Διελὼν δὲ κατὰ μέρη τὴν πόλιν ἅπασαν καὶ τὸ τεῖχος κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, Ζαγάνῳ μὲν καὶ τοῖς ὑπ' αὐτὸν ξύν γε καὶ ἑτέροις τισὶ τῶν λοχαγῶν καταπιστεύει τήν τε πολιορκίαν τοῦ Γαλατᾶ καὶ τὸ κατ' αὐτὸν μέρος ἅπαν ξύν γε τῷ Κέρατι καὶ λιμένι παντὶ ἀνιόντι μέχρι τῆς ὀνομαζομένης Ξυλίνης πύλης τῆς πόλεως, ἐνδοὺς αὐτῷ καὶ γεφυροῦν τὸν ταύτῃ πορθμὸν τοῦ Κέρατος ἀπό γε τῶν Κεραμικῶν μέχρι τοῦ πέραν καὶ καταντικρὺ τούτων ὄντος τείχους τῆς πόλεως· ἔγνωστο γὰρ αὐτῷ καὶ ταύτῃ διαβιβάσαι ὁπλίτας τε καὶ τοξότας, ὡς ἂν πανταχόθεν προσβάλλοι τῇ πόλει, καὶ ἀκριβῆ τὴν πολιορκίαν ποιοῖτο. (3) Καρατζίᾳ δὲ τῷ τῆς Εὐρώπης ἐπάρχῳ καὶ ἑτέροις τῶν σατραπῶν τὸ ἀπὸ τῆς Ξυλίνης πύλης ἀνιόντι μέχρι τῶν βασιλείων τοῦ

XXVI. § 1. Τὸ καλούμενον. Μεσοτείχιον] i. e. muri tractum, qui a Charsia porta ad portam Myriandrii pertinet, uti liquet e cap. 27. Vocem hoc sensu usurpatam alibi me legere non memini. || — Μυριάνδριον] Cœmeterium, quale ad quamvis fere portam Constantinopolis occurrit. Codini de nominis origine narratiunculam supra ad c. 23 apposui. || — λόγοις] συμβατηρίοις addit margo. De hac legatione apud ceteros scriptores nihil legitur. Verum paucis diebus ante expugnationem urbis Mechemetes Ismaelem, Scenderis Sinopensium despotæ filium, de deditione urbis legatum misisse traditur apud Chalcocondylam p. 390, 16. Cf. Ducas p. 279, 18 et Leonardus Chiens. p. 324. Phrantzes hujus legationis non meminit eo narrationis loco, ubi mentionem ejus expectaveris (p. 271), at indicium ejus præbent verba Mechemetis, qui ex capto Notara quærit : Τί οὐκ ἐβούλευσα; τὸν βασιλέα, ὅτε ἐμήνυσα αὐτῷ ἵνα μετ' εἰρήνης καὶ ἀγάπης μοι δώσῃ τὴν πόλιν καὶ ἄλλον ἀντ' αὐτῆς τόπον δώσω μετ' ἀγάπης καὶ φιλίας, ἵνα μὴ τοσοῦτοι φόνοι ἀναμέσον ἡμῶν γενήσωνται; Cf. Zinkeisen l. l. 1, p. 842. Mordtmann p. 75. || — § 2. οἱ δὲ] Supra scriptum in codice Ῥωμαῖοι.

XXVII. Dispositionem copiarum Turcorum Critobulus accuratius quam ceteri scriptores exponit. Phrantzes nihil nisi hæc p. 237, 13 : ὁ τῆς ἀνατολῆς στρατὸς ἐπήξατο τὰς σκηνὰς αὐτῶν ἐν τοῖς δεξιοῖς μέρεσι τοῦ ἀμηρᾶ καὶ ἕως τῶν ἀκτῶν τῆς θαλάσσης πύλης τῆς χρυσῆς, ὁ δὲ τῆς Εὐρώπης ἐν τῇ ἀριστερᾷ καὶ ἕως τῆς πύλης τῆς ξυλίνης τῶν ἀκτῶν τοῦ Κερατίου κόλπου. Καὶ ὁ ἀμηρᾶς περιεκυκλοῦτο ὀρυκτοῖς χαρακώμασι καὶ ξυλινοῖς περισταυρώμασι, καὶ ἔξωθεν τοῦ χαρακώματος περιίσταντο οἱ ἰαννιτζάροι σὺν τοῖς ἄλλοις εὐγενέσι τοῦ παλατίου αὐτοῦ. Ὁ δὲ μπασιᾶς ὁ τοῦ ἀμηρᾶ συγγενὴς (Zaganus) ἐλθὼν ἐσκήνωσεν ἅμα τῷ ἐμπιστευθέντι αὐτῷ στρατῷ ἄνωθεν τοῦ Γαλατᾶ. Ducas p. 263, 3 : πᾶσα ἡ δύναμις αὐτοῦ ἀπὸ τῆς Ξυλοπόρτης τῆς κειμένης ἐγγὺς τοῦ παλατίου ἕως τῆς Χρυσῆς πύλης τῆς πρὸς νότον, καὶ ἔτι ἀπὸ τῆς Ξυλοπόρτης ἕως τοῦ Κοσμηδίου, καὶ ἀπὸ τοῦ νότου εἰς πλάτος ὅσον περιέφερον κάμπον αἱ ἄμπελοι. Similiter Chalcocond. p. 383, 6-13. Cf. Critobul. c. 51. De stationibus quas Constantinus imp. singulis ducibus assignaverit, Critobulus dicere neglexit, dum in his operam posuerunt parum inter se consentientes Phrantzes p. 252 sq., Pusculus 4, 151-195, Leonardus p. 325 sq., Barbarus p. 16.

§ 2. Τὴν πολιορκίαν τοῦ Γαλατᾶ] At alia conditio Galatæ, alia Constantinopolis tunc erat. Vid. Ducas p. 267, Zinkeisen 1, p. 837, Mordtmann p. 40. || — γεφυροῦν τὸν τ. πορθμόν] Constructus pons postquam naves per terram e Bosporo in Cornu sinum (d. XXII April.) transductæ erant, ut narrant Phrantzes p. 252, Leonardus p. 325, Pusculus 4, 572; Critobulus tunc eum perfectum esse tradit c. 43; Chalcocondylas p. 388 structum pontem esse prodit postquam obsessi naves Turcorum in portum deductas comburere frustra tentaverant (April. d. XXVIII sec. Barbar.). Die 19 Maii demum factum pontem esse dicit Barbarus p. 43. Cum Barbaro componendus esse videtur Ducas p. 279, qui de ponte hoc exponit postquam narraverat quæ ap. Critob. c. 44 leguntur. De structura pontis præ ceteris v. Phrantzes et Barbarus. || — ἀπό γε τῶν Κεραμικῶν] ἀπό τε τ. Κ codex. Cf. Chalcocond. p. 388, 8 : γέφυραν ἐποιεῖτο ἀπὸ τῆς καταντικρὺ ἠπείρου τῶν Κεραμαρείων (Κρομαρείων ap. Gillium in libro de Bosporo p. 30) καλουμένης ἐς τὴν πόλιν φέρουσαν, in quibus Κεραμείων, *officinarum figulorum*, legas. Barbarus p. 44 : *Questo ponte se vignia a destendere per mezo la porta del Chinigo*. Ducas p. 279, 10 : γέφυραν ξύλινον ἀπὸ τοῦ Γαλατᾶ εἰς Κυνηγόν. Porta Cynegii nunc vocatur *Aiwan Kapussi*. Suburbanum, quod ab ea porta juxta sinum extenditur, *Kassabai Djemlekcniler* i. e. *suburbium figulorum*, Κεραμικὰ seu Κεραμεῖα, dicitur, quod nomen sec. Critobulum et Chalcocondylam olim etiam in opposito sinus litore, ubi nunc *Hasskoi*, obtinuisse videtur. Ibi etiam hodie sinus intimus ponte jungitur. Latitudo pontis ea erat ὥστε ἀπόνως πέντε κατὰ πλάτος διέρχεσθαι πεζούς, ut ait Ducas p. 279 Longitudo duorum ferme stadiorum esse debebat. Certum est falsa et corrupta nunc legi apud Phrantzem p. 252, 8, ubi : ἔχουσα τὸ πλάτος ὀργυιῶν πεντήκοντα, τὸ δὲ μῆκος ἑκατόν, et apud Leonardum p. 322 : *longitudinis stadiorum circiter triginta*.

§ 3. Ξυλίνης πύλης] Hæc porta nunc clausa juxta portam Cynegii. || — τῶν βασιλείων] Hebdomi, hod. *Tekfur Serai*, prope quod Caligaria porta erat. || — τῆς Χαρισοῦς] portæ Adrianopolitanæ seu *Edrene Kapussi*, ut mihi videtur. V. not. ad cap. 23.

Πορφυρογεννήτου καὶ φθάνοντι μέχρι τῆς ὀνομαζομένης πύλης τῆς Χαρισοῦς ἐγχειρίζει, δοὺς αὐτῷ καί τινας τῶν μηχανῶν καὶ μηχανοποιοὺς παίειν τὸ ταύτῃ τεῖχος, ᾗ ἂν ἀσθενὲς καὶ ἐπίμαχον εἴη, καὶ κατασείειν αὐτό. (4) Ἰσαάκῳ δὲ τῷ τῆς Ἀσίας ἐπάρχοντι τότε καὶ Μαχουμούτει κόμητι ὄντι τὸ τηνικαῦτα, ἀνδράσι γενναίοις τε καὶ τῇ κατὰ πόλεμον ἐμπειρίᾳ καὶ τόλμῃ θαυμαζομένοις πολλῇ, τὸ ἀπὸ τοῦ Μυριανδρίου μέχρι τῶν τῆς Χρυσέας πυλῶν καὶ τῆς ταύτῃ θαλάσσης μέρος ἐπιτρέπει. (5) Αὐτὸς δὲ ὁ βασιλεὺς ξύν γε τοῖς δυσὶ πασιάδαις τῷ τε Χαλίλῃ καὶ Σαρατζίᾳ τὸ μέσον ἐπέχει τῆς πόλεως καὶ τοῦ κατ' ἤπειρον τείχους, καὶ ᾗ μάλιστα ἐνόμιζεν ἐπιμαχώτατον εἶναι, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ τὴν βασιλικὴν αὐλὴν πᾶσαν, λέγω δὴ τοὺς πεζαιτέρους τε καὶ τοξότας καὶ ὑπασπιστὰς καὶ τὴν ἄλλην περὶ αὐτὸν ἴλην, ὃ δὴ τὸ καθαρώτατον ἦν τοῦ στρατοῦ.

XXVIII. Ἐκτάξας δὲ οὕτω τὴν κατὰ γῆν στρατιὰν καὶ πανταχόθεν τὸ ταύτῃ τεῖχος ἀσφαλισάμενός τε καὶ περιλαβὼν τῷ στρατῷ, τὸν κατὰ θάλασσαν πόλεμον ἐγχειρίζει Παλτόγλῃ, ἀνδρὶ γενναίῳ τε καὶ τῶν κατὰ θάλασσαν ἐμπείρῳ τε καὶ στρατηγικῷ, ὃν ἡγεμόνα τοῦ ναυτικοῦ παντὸς εἵλετο, καὶ τῆς παραλίας ἁπάσης, Ἀσιανῆς τε καὶ Εὐρωπαίας, σατράπην ὄντα Καλλιουπόλεως· (2) ὃς δὴ τὸ κατὰ θάλασσαν ἅπαν τεῖχος ταῖς ναυσὶ περιείληφε, ἀπό (τε) τῆς Χρυσέας τοῦ ἄκρου μέχρι (δὴ καὶ) τῶν νεωρίων τοῦ Γαλατᾶ, στάδιά που μάλιστα τρία καὶ τεσσαράκοντα, ξύν γε τῇ ἁλύσει καὶ ταῖς ἐφορμούσαις ταύτῃ ναυσὶ καὶ ὁλκάσιν· οὗ δὴ καὶ καθ' ἡμέραν προσβάλλων τὸν πόλεμον ἐποιεῖτο, βουλόμενος τὸν ἔσπλουν βιάσασθαι τοῦ λιμένος, ὡς ἂν καὶ τὸ κατὰ τὸ Κέρας ἅπαν τεῖχος ἀνοίξῃ πολέμῳ. (3) Ἦν δὲ ὁ περίβολος ἅπας τῆς πόλεως ὁ περιληφθεὶς τῷ στρατῷ κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν ἀκριβῶς λογιζομένῳ στάδιοί που μάλιστα ἓξ καὶ εἴκοσι πρὸς τοῖς ἑκατόν· ἀπὸ τούτων ἦν ἀφύλακτον μόνον τὸ τοῦ Κέρατος τεῖχος τὸ ἐντὸς τῆς ἁλύσεως, στάδιοι πέντε καὶ τριάκοντα, τὸ δὲ ἄλλο πᾶν ἐφυλάττετο.

XXIX. Πράξας δὲ οὕτω ταῦτα μετακαλεῖται τοὺς μηχανοποιοὺς καὶ κοινολογεῖται τούτοις περί τε τῶν μηχανῶν καὶ τοῦ τείχους, ὅπως ἂν ῥᾷστα καθαιρεθείη. Οἱ δὲ ὑπισχνοῦνται αὐτῷ ῥᾳδίαν εἶναι τὴν τούτου καθαίρεσιν, εἴ γε πρὸς ταῖς οὔσαις μηχαναῖς (ἦσαν γὰρ αὐτοῖς ἤδη καὶ ἕτεραι πρόσθεν πεποιημέναι) καὶ ἑτέραν ποιήσωσι, τὴν δοκοῦσαν αὐτοῖς ἱκανὴν εἶναι κατασεῖσαι τὸ τεῖχος καὶ καθελεῖν, πρὸς ἣν καὶ ἀναλωμάτων πολλῶν καὶ χαλκοῦ πλείστου καὶ ἑτέρων οὐκ ὀλίγων εἰδῶν ἔνεστι χρεία. (2) Καὶ ὃς εὐθὺς, θᾶττον ἢ λόγος, ἅπαντα δαψιλῶς αὐτοῖς παρέχει τὰ πρὸς τὴν χρείαν, οἱ δὲ κατασκευάζουσι τὴν μηχανὴν, πρᾶγμα φοβερώτατον ἰδεῖν καὶ ἐς ἀκοὴν ὅλως ἄπιστόν τε καὶ δυσπαράδεκτον. Λέξω δὲ τὴν κατασκευὴν αὐτῆς καὶ τὸ εἶδος καὶ τὴν ἐνέργειαν, ὡς ἐνόν. (3) Πηλὸς ἐπαλλάσσετο πολλῶν ἡμερῶν, ὥστε κατεργασθῆναι, γῆς τῆς πιοτάτης τε καὶ καθαρωτάτης

§ 4. Ὄντι τὸ τηνι.] Hæc in margine supplentur. || — τῶν τῆς Χρυσέας πυλῶν] Χρυσαίας codex; scripsi Χρυσέας collato cap. 28 § 2 : ἀπό τε τῆς Χρυσέας τοῦ ἄκρου. Ceterum dicendum erat aut τῆς χρυσέας sive χρυσῆς πύλης aut τῶν χρυσέων s. χρυσῶν πυλῶν. Porta nunc clausa prope portam Septem turrium (*Jedi Kulli Kapussi*). || — § 5. Σύν γε τοῖς] γε manu 2 additum. || — Χαλίλῃ] Χαλήλῃ codex.

XXVIII. § 2. Ἀπό τε ... μέχρι δὴ καὶ] In his τε (γε?) et καὶ δὴ abundant. || — 3. στάδιοι] στάδια § 2. || — ἓξ καὶ εἴκοσι πρὸς τοῖς ἑκατόν] Igitur in murum mediterraneum Critobulus computavit stadia 48 (nam 126 = 43 + 35 + 48), consentiente Phrantze p. 237, 11, cui hic murus est τὸ ἑξαμίλιον (6 × 8 stadia) τοῦ χέρσου. Eodem modo Nicolaus Barbarus p. 18 : *la faza de le mure de terra, che iera mia sie, che sun de la Cresca* (i. e. a porta Chrysea) *per fina al Chinigo* (usque ad Cynegium). Eadem fere mensura (50 stad.) indicatur apud Anon. in Descriptione urbis Constant. (p. 63 in Ducang. Const.), qui latitudinem urbis esse dicit 6150 *pedum*, dicere autem voluit *passuum*. Ceterum longitudo hujus muri multo minor est, si metiaris stadiis, quorum octo in milliarium romanum, et sexcenta in gradum geographicum computantur. In tabula Constantinopolis, quam Stolpius fecit an. 1863, metior 8,200 archinas turcicas sive 6,150 metra gallica, quæ 33 fere stadia vel 4 milliaria et paullo amplius efficiunt. Stadia 43, quæ ad extremo urbis apice juxta portam auream posito usque ad neoria *Galatæ* Critobulus computat, satis recte habent, si metiaris usque ad neoria *Constantinopolis*. Hinc usque ad Cynegium juxta Ceras sinum metior stadia 20 vel paullo amplius, pro quibus false 35 stadia (30 stad. cap. 43, 2) habet Critobulus. Itaque totius urbis ambitus fere stadiorum ferme 96 sive 12 milliariorum. Recte utique Gillius in Topogr. Const. p. 23 : *ambitus urbis non attingit 13 milliaria*. Chalcocondylas p. 388, 18 ei tribuit stadia 111. Corrupta sunt quæ apud eundem p. 364, 13 leguntur : διήκει γὰρ (ὁ λιμὴν) ἐντὸς κατὰ μὲν τὴν πόλιν στάδια ὀγδοήκοντα, ἐπὶ δὲ τὴν ἄλλην ἤπειρον τῆς χώρας ἐφ' ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα. Anonymus in Descriptione Const. *longitudinem* urbis esse dicit 14,075 *pedum* (i. e. passuum), ubi numerus ad *ambitum* urbis referendus videtur, quem eundem fere auctor statuerit atque Chalcocondylas, siquidem 14,075 passus efficiunt 112 3/5 stadia. Phrantzius p. 238, 5, et Leonardus p. 325 ambitum urbis 18 millium esse dicunt, idque recte fit ex eo mensuræ genere, quo murus mediterraneus non quattuor, sed sex milliariorum fuisse perhibetur, adeo ut stadium tertia parte minus quam vetus stadium Olympicum subesse videri possit.

XXIX. De bombarda maxima mirum quantum scriptores dissentiunt. Critobulus bombardam ceteris quas jam habebat rex majorem et quæ muris Constantinopolitanis disjiciendis sufficeret, ipsius denique obsidionis tempore prope urbem fabricatam esse tradit. Similiter Jaitzam Bosniæ urbem obsidens Mechemetes *bombardas inauditas fundi ibi fecit*, ut Mathias Corvinus ait in epistola ad imp. ap. Caton. tom 14, p. 723. Idem Belgradum oppugnaturus bombardarum maximarum fabricam prope *Krusovaz* Serviæ urbem instituit (v. Zinkeisen 2, p. 89 ibiq. laud.). Denique ad Corinthum bombardas fundi jusserat, teste Chalcocondyla p. 443, 22. Nihilominus fieri potest, ut Critobulus, in temporibus recte distinendis parum accuratus, ad obsidionis tempus retulerit quæ tribus vel

καὶ λεπτοτάτης τῇ διαθέσει, λίνῳ τε καὶ χανάβῃ καὶ τοιούτοις τισὶν ἄλλοις ξυνδετικοῖς τε καὶ ξυνεκτικοῖς καταχεχερματισμένοις ὅλος διόλου μεμιγμένος καὶ ξυμφυρόμενος, ὡς ἓν σῶμα γίνεσθαι τούτοις ξυνεχές τε καὶ ἀδιάσπαστον. (3) Τύπος δ' ἐκ τούτου κατεσκευάζετο στρογγύλος, αὐλοειδής, ἐπιμήκης, οἷος ἐς ὀμφαλὸν εἶναι· μῆκος τούτῳ σπιθαμαὶ τετταράκοντα· οὗ τὸ μὲν ἔμπροσθεν ἥμισυ, τὸ πρὸς ὑποδοχὴν τοῦ λίθου, σπιθαμῶν δυοκαίδεκα τὸν κύκλον καὶ τὴν περιφέρειαν εἶχε τοῦ πάχους, τὸ δ' ὄπισθεν ἥμισυ τῆς οὐρᾶς, τὸ πρὸς ὑποδοχὴν τῆς ὀνομαζομένης βοτάνης, σπιθαμῶν τεττάρων ἢ καὶ μικρόν τι πρὸς εἶχε τὴν περιφέρειαν τοῦ πάχους, ὡς πρὸς τὴν ἀναλογίαν, οἶμαι, τοῦ ὅλου. (3) Ἕτερος δὲ τύπος ἐκτὸς πρὸς ὑποδοχὴν τούτου κατεσκευάζετο, κοῖλος ὅλος διόλου καὶ οἷον θήκη τις εἶναι, εὐρύτερος δὲ μόνον, ὥστε δέξασθαι τοῦτον ὅλον αὐτὸς καὶ μετ' ἀποστάσεως· ἀπόστασις δ' ἦν ἐν τῷ μεταξὺ τοῖν τύποιν ἀμφοῖν ὅλοιν διόλου ἐπίσης πάντοθεν ὅσον σπιθαμιαία ἢ καὶ μικρόν τι πρός, ἥτις ἔμελλε δέξασθαι τὸν χαλκὸν εἰσχεόμενον ἀπὸ τῆς χωνείας ἐς ἀπαρτισμὸν τοῦ εἴδους τῆς μηχανῆς. (4) Ὁ δὲ τύπος οὗτος, ὁ ἔξω, φημί, κατεσκευάζετο τῷ αὐτῷ πηλῷ· ἦν δὲ ὅλος διόλου διεζωσμένος τε καὶ κατησφαλισμένος σιδήρῳ τε καὶ ξύλοις καὶ γῇ καὶ λίθοις ἔξωθεν ἐπῳκοδομημένος καὶ βοηθούμενος, ἵνα μὴ τὸ πολὺ βάρος ἐντὸς ἐμπεσὸν τοῦ χαλκοῦ διαρρήξῃ τοῦτον καὶ ἄπρακτον ἐργάσηται τὸ εἶδος τῆς μηχανῆς. (5) Ἰπνοὶ δὲ δύο σύνεγγυς τούτων ἀμ-

---

quattuor mensibus ante Adrianopoli facta erant. Nam secundum Ducam p. 247 tormentum maximum, ὅσον πρὸς τὴν ἀλκὴν καὶ τὸ πάχος τοῦ τείχους τῆς πόλεως, Mechemetes jam eo tempore construendum jussit, quo castellum Bosporanum exstruebatur. Perficiendo operi Orbanus Hungarus Adrianopoli tres menses insumsit (Ducas p. 248, 6, ἐν τρισὶν οὖν μησὶ κατεσκευάσθη καὶ ἐχωνεύθη τέρας τι φοβερὸν καὶ ἐξαίσιον). De ratione qua machina Adrianopoli Constantinopolim transportata sit, monent Ducas, Phrantzes, Chalcocondylas et Leonardus (vid. not. ad c. 20.). Deinde in ipsa obsidione ruptam esse hanc bombardam tradit Phrantzes p. 239, 16 : Ἡ δὲ μεγάλη ἐκείνη καὶ ἰσχυρὰ τηλεβόλος διὰ τὸ συνεχῶς σφενδονίζειν καὶ οὐ τοσοῦτον τὸ μέταλλον ὑπάρχειν καθαρὸν διερράγη ἐν τῷ βάλλειν (malim ἐμβάλλειν, ut p. 259, 21) τὸν τεχνίτην τὸ πῦρ (i. e. *eo momento quo ignem ei injecit artifex;* vgo vertitur : *disrupta igne exstinxit magistrum*), καὶ εἰς πολλὰ διεμερίσθη κλάσματα, καὶ ἐκ τούτων πολλοὶ ἀπεκτάνθησαν καὶ ἐπλάγησαν. Καὶ ἀκούσας ὁ ἀμηρᾶς ἐλυπήθη λίαν, καὶ προσέταξεν ἵνα ἀντ' αὐτῆς ποιήσωσιν ἄλλην ἰσχυροτέραν, καὶ ἕως τῆς αὐτῆς ἡμέρας οὐδὲν ἄξιον ἔργον καθ' ἡμῶν κατώρθωσαν. Deinde vero p. 242, 4 parum sibi constans in obsidionis narratione pergit verbis : Ὡς δὲ ὁ ἀμηρᾶς τὴν κεκλασμένην τηλεβόλον ταχέως πάλιν ὑγιῆ καὶ σώαν ἐποίησεν, ἡμέρας τε καὶ νυκτὸς μετὰ βίας τοῖς τείχεσιν ἔτυπτον. Igitur non novam bombardam maximam introducit, sed ruptam illam restauratam esse dicit, quamvis id fieri potuisse vix credideris. His adde quod novam bombardam, quam fabricari Mechemetes jusserat, non esse perfectam disertis verbis testatur Leonardus Chius p. 318, ubi post verba ad cap. 25 § 4 adscripta pergit hunc in modum : *Inde quia major* (bombarda sc.) *confracta regis animum affliclabat, jussit mox aliam longe majoris formæ conflari, quam (ut ajunt, industria Chalilbasciæ, consularis baronis amici) artifex nunquam ad perfectum conduxit.* Ceteri scriptores de rupta Turcorum bombarda maxima vel de nova aliqua in castris confecta nihil tradiderunt. Contra vero earum bombardarum, quibus Byzantini in muris utebantur, maximam primo statim experimento ruptam esse refert Chalcocondylas p. 389, 4 : καὶ ὁ μὲν μείζων τηλεβόλος διερρήγνυτο αὐτίκα, ὅτε πρῶτον ἀφίετο. Ducas p. 273 narrat Turcorum bombardam maximam post singulos ictus pilis e lana confectis tectam atque oleo perfusam esse, eoque artificem impedivisse ne tormentum disrumperetur. De pondere globorum maximorum, quos bombardæ jaculabantur, satis inter se consentiunt scriptores; Barbarus p. 21 et 22 pondus lapidis bombardæ maximæ fuisse librarum 1,200, circumferentiam quartarum tredecim (*volse quarte tredexe*) fuisse dicit. Idem pondus tradit Leonardus p. 318, quanquam id referat ad lapidem bombardæ quam a illa, quam ruptam esse dicit, distinguit. Circumferentiam lapidis et ostii bombardæ fuisse duodecim spithamarum sive palmarum expansarum refert Pusculus 4, 248 : *maxima palmis Expansis circum bis senis volvitur, æquo Saxa jacit modo.* Eandem ostii mensuram habes apud Critobulum 29, 2 et apud Phrantzem p. 239, 1, ubi : πλάτος (deb. περιφέρειαν vel κύκλον) ἔχουσαν σπιθαμὰς δυοκαίδεκα. Paullo aliter de circumferentia lapidis Leonardus : *lapide qui palmis* (sc. *expansis*, ut Pusculus ait) *undecim* (duodecim?) *ex meis ambibat in gyro.* Chalcocondylas p. 385 duas maximas bombardas fuisse dicit, alteram ad Palatium, alteram ad portam Romani; οὗτοι δὲ οἱ δύο μέγιστοι (τηλεβόλοι) λίθον ἕκαστος ἠφίεσαν διτάλαντον καὶ ἐπέκεινα. Juxta magnam bombardam positæ erant duæ minores λίθον ἡμιτάλαντον emittentes. Ictus eo se ordine excipiebant, ut primum ex minoribus duabus duo lapides expellerentur, deinde e majori lapis trium talentorum : μετὰ δὲ τοὺς δύο λίθους ἠφίετο καὶ ὁ μέγας λίθος τρία τάλαντα ἐν σταθμῷ ἔχων (cf Ducas. p. 272, 2). In his non tria tormenta maxima distinguenda sunt, sed illud quod trium talentorum lapidem jaculabatur, alterum esse debet ex duobus illis, quæ in antecc. auctor commemoraverat, ubi parum distincte dixit : λίθον ἕκαστος ἠφίεσαν διτάλαντον καὶ ἐπέκεινα. Dicendum erat alteram διτάλαντον lapidem, alteram τριτάλαντον jecisse; id enim colligitur e Barbaro l. l., qui duas fuisse dicit bombardas maximas, earumque alteram lapidem habuisse 1,200 librarum, alteram librarum 800. Eadem pondera habet Chalcocondylas, modo teneas illud adhiberi marmoris talentum, in quod 400 libræ computabantur (V. Hesych. s. v. τάλαντον). Ceterum ejus ponderis globos marmoreos etiamnum Constantinopoli superesse inter omnes constat. V. Hammer p. 669, Zinkeisen 1, p. 830, Ellissen p. 63, Mordtmann p. 36. — Quæ c. 29 Critobulus exponit de ratione qua bombarda maxima fabricata sit, alius nemo tradit. || — οὐκ ὀλίγων εἰδῶν] vocem εἰδῶν addit margo.

§ 2. Κανάβῃ] Formam καννάβη vel κανάβη (sic cod. Med.) pro κάνναβις habes ap. Suidam s. v. || — ἔμπροσθεν] sic manu sec.; ἐμπρόσθιον m. pr.

§ 3. βοτάνη] Similiter germanice olim dicebatur *Kraut*, i. e. herba. Κόνις vocatur ap. Chalcocondyl. p. 231, 22, ubi etiam de compositione pulveris tormentarii nonnulla afferuntur. || — οἶμαι] Auctor scripserit ὡς πρὸς τὴν ἀναλογίαν εἶναι τ. ὅλου. || — Ὅλον] vox supra lineam scripta est.

§ 4. Βάρος] βάρρος codex h. l. et alibi.

γὰρ παρατεθήσεσθαι πολιορκίαν αὐτοῖς μέχρι πολλοῦ, καὶ μὴ ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ ὅπλοις ἁλῶναι ἄν, ᾗπερ ἑάλωσαν), τοῦτο δὲ παρὰ τὸν μέγαν ἀρχιερέα τῆς Ῥώμης, ᾧ καὶ μᾶλλον εἶχον θαρρεῖν, ἔτι δὲ καὶ παρὰ τοὺς ἄλλους ἡγεμόνας τῆς Ἰταλίας καὶ τῶν ἄλλων ἑσπερίων γενῶν, δεόμενοι ξυμμαχίας τε καὶ ἐπικουρίας τὴν ταχίστην τυχεῖν, εἴ γε μὴ μέλλοιεν κινδυνεύσειν ἐν ἀκμῇ κινδύνων ἤδη καθεστηκότες. Καὶ οἱ μὲν ἐν τούτοις ἦσαν.

XX. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις, ἐπειδὴ τὸν πόλεμον λαμπρῶς ἐξήνεγκεν ἤδη, καὶ τῶν ἔξω τὰ μὲν κατέδραμε καὶ διήρπασε, τὰ δὲ ἀπέστησε, τὰ δὲ ἐχειρώσατο, παρεσκευάζετο ἅμα ἦρι καὶ αὐτῇ τῇ πόλει κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν προσβαλεῖν. (2) Καὶ πρῶτα μὲν ξυνῆγε τὰς δυνάμεις καὶ ξυνεκρότει, καὶ τὰ στρατεύματα πανταχόθεν ξυνήθροιζεν ἔκ τε Ἀσίας καὶ Εὐρώπης, ἱππικά τε καὶ πεζικὰ, ἔτι δὲ ὁπλίτας τε καὶ τοξότας καὶ σφενδονήτας κατέλεγε, καὶ ἀκοντιστὰς καὶ πᾶσαν ἄλλην τάξιν ἐξήταζεν, ὅπλα τε κατεσκεύαζεν ἐς ἀσφάλειαν τῶν προμαχομένων, ἀσπίδας τε καὶ κράνη καὶ θώρακας καὶ θυρεοὺς ἔξωθεν καταφράκτους σιδήρῳ, πρὸς δὲ βέλη τε καὶ ἀκόντια καὶ ξίφη καὶ ὅσα ἄλλα οἱ ἐς τειχομαχίαν ἐδόκει ἐπιτήδεια εἶναι πάντα μετὰ πολλῆς ἐποίει σπουδῆς· πρὸς δὲ τούτοις μηχανὰς κατεσκεύαζε τῷ τείχει παντοίας, τάς τε ἄλλας καὶ τὰς πετροβόλους δὴ ταύτας (καὶ) νεωτέρας, πρᾶγμα ξένον καὶ εἰς ἀκοὴν ἄπιστον, ὡς ἔδειξεν ἡ πεῖρα, αἳ καὶ τὸ πᾶν ἐδυνήθησαν κατεργάσασθαι

XXI. Πρὸ πάντων δὲ τοῦ ναυτικοῦ ἐπεμέλετο, τριήρεις τὰς μὲν ἐκ νέου ναυπηγούμενος, τὰς δὲ τῷ χρόνῳ πεπονηκυίας ἀνορθῶν, τὰς δὲ διαβρόχους οὔσας ἀνακεύων καὶ θεραπεύων· ἔτι δὲ πλοῖα μακρὰ κατεσκεύαζε, τὰ δὲ καὶ κατάφρακτα, καὶ ταχείας ναῦς τριακοντόρους τε καὶ πεντηκοντόρους, καὶ τὴν ἄλλην δὲ ἅπασαν τούτων ἐπισκευήν τε καὶ χρείαν ἑτοιμάζων τε ἦν καὶ διορθούμενος ὅτι τάχιστα, μηδενὸς τῶν ἐς τοῦτο φερόντων φειδόμενος. (2) Πρὸς δὲ τούτοις ναυτικὸν ξυνέλεγεν ἐκ πάσης τῆς αὐτοῦ παραλίας Ἀσιανῆς τε καὶ Εὐρωπαίας, ἐρέτας τε καὶ θρανίτας καὶ θαλαμίους καὶ τοὺς ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων ἐπιλεγόμενος, ἔτι δὲ κυβερνήτας καὶ κελευστὰς, τρειηράρχους τε καὶ ναυάρχους καὶ στρατηγούς· καὶ τὰ ἄλλα δὲ πληρώματα τῶν νεῶν μετὰ πολλῆς ἐπιμελείας τε καὶ σπουδῆς ἐξεπλήρου· πλέον γὰρ ἰσχύσειν ἐς τὴν πολιορκίαν τε καὶ τὸν πόλεμον ἐδόκει τῷ κατὰ θάλασσαν ναυτικῷ ἢ τῇ κατὰ γῆν στρατιᾷ, καὶ διὰ τοῦτο τὸ πλέον ἔνεμε τῆς ἐπιμελείας αὐτῷ, καὶ πάσῃ σπουδῇ καὶ προθυμίᾳ, προσέτι γε μὴν καὶ φιλοτιμίᾳ πρὸς τὸ ἔργον ἐχρῆτο, προὔργου τι τοῦτο νομίζων εἶναι.

XXII. Ἐν τούτοις δ' ὄντος αὐτοῦ καὶ παρασκευαζομένου χειμῶνος, καὶ τὸ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, καὶ ὃς εὐθὺς τὰς μὲν ναῦς παρεσκεύαζεν ἐς ἀναγωγὴν ἀπὸ Καλλιουπόλεως (ἐκεῖ γὰρ ἦσαν αὐτῷ ξυνηγμέναι),

---

qui in testamento suo apud Manetti in Vita Nicolai V, lib. 3 (Murat. III, 2, p. 935) de his ita habet : *Constantini imperatoris oratoribus, qui ad nos impetrandi favoris gratia venerant, clara et aperta responsione omnia præsidia nostra partim pecuniarum, partim triremium, partim terrestrium exercituum, parata et in promptu esse foreque significavimus, et quia nostra duntaxat subsidia ad arcendam et amovendam a cervicibus suis obstinatam illam tot immanium tantarumque barbararum gentium obsidionem nequaquam sufficere posse arbitrabamur, monuimus, ut ad celerem quandam aliorum Christianorum favorum impetrationem animum mentemque converteret, ac subsidia nostra certa et vera tamquam solida quædam ceterorum omnium fundamenta semper parata esse intelligeret, sicque in hunc modum nostro nomine aliis principibus regibusque denuntiaret...... At quum oratores nonnisi generalia responsa retulissent, re infecta ad nos rediere.* Hæc ego exscripsi ex Zinkeisenii hist. imp. osm. 1, p. 821, ubi vide. Misit pontifex Isidorum cardinalem, qui Genuensi nave Constantinopolim venit mense Novembri 1452 (Ducas p. 253, 9).

XX. § 1. Μεχέμετις] Sic etiam in sqq. c. 26. 31. 35. 38. 42 et passim nomen regis exaratur. || — τῶν ἔξω τὰ μὲν κατέδραμε etc.] Vicina urbis ante Mechemetis adventum Caratzias vastaverat. V. Duc. p. 263, 8. Phrantzes p. 236, 16. Chalcocond. p. 383, 1. || — § 2. τὰς πετροβόλους] Barbaro p. 3 : *Del mexe de Fevrer el Turco comenzò a mandar le sue bombarde xoso Constantinopoli acompagnade con Turchi diexe millia.* Phrantzes p. 237, 5 : Ἔφερον γὰρ τηλεβόλους πολλάς, ἐξ αὐτῶν δέ τινες τοσοῦτον ὑπῆρχον εἰς μέγεθος, ὡς οὐκ ἐδύναντο τεσσαράκοντα ζεύγη βοῶν σύρειν ἑκάστην αὐτῶν ἢ καὶ πεντήκοντα ζεύγη καὶ πλέον ἢ δύο χιλιάδες ἀνθρώπων. De bombarda maxima, quam Adrianopoli Orbanus Hungarus fecerat (v. Ducas p. 247 et 249. Chalcocond. p. 385), ita habet Ducas p. 258 : Τοῦ Φεβρουαρίου ἄρξαντος ἐκέλευσε τὴν χωνείαν μετακομισθῆναι ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει, καὶ ζεύξας ἁμάξας τριάκοντα, εἷλκον αὐτὴν ὄπισθεν οἱ ξ' βόες, λέγω βόες βοῶν (Leonard. Chiens. p. 318 : *quam vix boum quinquaginta centum juga vehebant*)· καὶ ἐκ πλαγίου τῆς χωνείας ἄνδρες σ', καὶ εἰς τὸ ἓν καὶ εἰς τὸ ἕτερον, τοῦ ἕλκειν καὶ ἐξισοῦν αὐτήν, ἵνα μὴ ὀλισθήσει τοῦ δρόμου· καὶ ἔμπροσθεν τῶν ἁμαξῶν τέκτονες ν', τοῦ κατασκευάζειν γεφύρας ξυλίνους εἰς τὰς ἀνωμαλίας τῆς ὁδοῦ, καὶ ἐργάται σὺν αὐτοῖς σ'. Ἐποίησε γοῦν τὸν Φεβρουάριον καὶ Μάρτιον ἕως οὗ κατήντησεν ἐν τόπῳ μακρὰν τῆς πόλεως ἀπὸ μιλίων ε' (?). Deinde bombardam illam ἔστησεν ἐν τῇ πύλῃ τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ πλησίον (Ducas p. 272, 1). Chalcocond. p. 382, 20 magnam bombardam tantam fuisse dicit ὡς ζεύγη βοῶν ἕλκειν ἑβδομήκοντα καὶ ἄνδρας ἐς δισχιλίους. Critobulus hujus bombardæ non meminit, sed de alia, quæ obsidionis tempore in ipsis castris conflata sit, narrat c. ap. 29, ubi vide. || —

XXI. § 1. Διαβρόχους] Cf. Thucyd. 7, 12 : νῆες διάβροχοι τοσοῦτον χρόνον ἤδη θαλασσεύουσαι. || — ἀνακεύων] Vox alibi non obvia, quantum sciam; attamen ἀκεύω usurpari pro ἀκέομαι, ἀκέω, ἀκείω in lexicis perhibetur.

XXII. § 1. Ἡγεμόνα... τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως] Hæc in margine supplentur. Παλτόγλης apud Mordtmannum c. l. p. 43 e turcicis scriptoribus, ut videtur, vocatur *Baltaoglu Suleiman Bej*. Apud Chalcocondylam, p. 390, 4 editur Παντόγλης; ibid. p. 519, 9 Παιτόγλης Καλλιουπόλεως ὕπαρχος; ap. Leonardum Chiens. p. 333 *Balthoglus*; Πάλδα apud Ducam p. 270, 5, ubi : Ἦν δὲ ὁ ἄνθρωπος τὸ γένος ἐκ τῶν Βουλγάρων ἕλκων, τινὸς τῶν ἀρχόντων Βουλ-

ἡγεμόνα καὶ στρατηγὸν ἐπιστήσας αὐταῖς Παλτόγλην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως. (2) Ἦσαν δ' αἱ πᾶσαι τὸν ἀριθμὸν, ὡς ἐλέγοντο, τριακόσιαι καὶ πεντήκοντα, ἄνευ μέντοι γε τῶν σκευαγωγῶν καὶ τῶν κατ' ἄλλην τινὰ χρείαν ἢ ἐμπορίαν ἀφικνουμένων· αἱ δ' ἀνήγοντο τάχει πολλῷ ξὺν βοῇ καὶ θορύβῳ καὶ ἀλαλαγμῷ, εἰρεσίᾳ τε χρώμεναι καὶ παρακελευσμῷ καὶ πατάγῳ καὶ ἀντιφιλοτιμήσει πρὸς ἀλλήλας, ὑπερηχοῦσαι τὸν Ἑλλήσποντον, ἔκπληξιν δὲ καὶ φόβον ὅτι πλεῖστον παρέχουσαι τοῖς ὁρῶσι· (3) διὰ πολλοῦ γὰρ χρόνου οὐδαμοῦ τοσοῦτος στόλος νεῶν καὶ παρασκευὴ τοσήδε κατὰ θάλασσαν ἐγεγόνει· ὃ δὴ καὶ μᾶλλον τοὺς ταλαιπώρους Ῥωμαίους ἐξέπληξε παρ' ἐλπίδα φανὲν, καὶ εἰς ἀπόγνωσιν καὶ ἀθυμίαν μεγίστην ἐνέβαλε, καὶ πᾶσαν ἄλλην ἐλπίδα χρηστὴν αὐτῶν παρήρητο. (4) Πρότερον μὲν γὰρ ἡνίκα προσέβαλλον αὐτοῖς οἱ πολέμιοι, κατὰ γῆν ἐπολιορκοῦντο μόνον, τῆς δὲ θαλάσσης ἐκράτουν, καὶ εἶχον τά τε ἐπιτήδεια ἄφθονα τῇ κατὰ θάλασσαν ἐμπορίᾳ χρώμενοι, τόν τε πόλεμον ῥᾳδίως ἀνέφερον, καὶ τὰς προσβολὰς οὐ χαλεπῶς ἀπεκρούοντο διὰ πολυχειρίαν, τῶν πολεμίων ἑνὶ μέρει καὶ μόνῳ τῷ κατὰ γῆν μαχομένων· νῦν δὲ κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν ἐπιόντα ὁρῶντες τὸν πόλεμον, εἰκότως ἐξεπλήττοντο καὶ εἰς ἀπορίαν μεγίστην καὶ φόβον δεινὸν ἐνέπιπτον. Καὶ ὁ μὲν κατὰ θάλασσαν στόλος τῷ βασιλεῖ οὕτως ἀνήγετο.

XXIII. Αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ διὰ τῆς μεσογείας ἐχώρει, ἅπαντα ξυγκυκῶν τε καὶ ξυνταράττων καὶ φόβον καὶ ἀγωνίαν καὶ φρίκην μεγίστην ἐμποιῶν καθ' οὓς ἂν γένοιτο, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἱ καὶ τὰς μηχανάς· καὶ ἀφικνεῖται δεκαταῖος ἐς τὸ Βυζάντιον, καὶ στρατοπεδεύεται πρὸς τῇ πόλει ἐγγύς που τοῦ τείχους, ὅσα ἀπὸ σταδίων τεσσάρων, πρὸς ταῖς καλουμέναις πύλαις τοῦ

γαρίας υἱὸς, Πάλδα ἐπονομαζόμενος. Ἐδουλώθη οὖν πρὸ καιροῦ, καὶ ἐξωμόσατο τὸ πάτριον σέβας, καὶ ἦν δοῦλος πατρικὸς τοῦ Μεχεμέτ. Ab hoc viro locum Bospori *Balta liman* dici putat Hammerus l. l. 1, p. 528; in hoc enim sinu, qui a *Rumeli Hissari* est boream versus, hieme anni 1452 naves a Paltaogle structas esse dicit, nullo rem firmans testimonio.

§ 2. Τριακόσιαι πεντήκοντα] Navium numerus apud varios scriptores varius : 480 vel 420, 375, 300, 250, 230, 170, 145. Ad Critobulum, qui naves 350 fuisse dicit, non annumeratis onerariis, proxime accedit Phrantzes. Is enim p. 237, 21 eodem die secundo mensis Aprilis quo Mechemetes ad urbem venit, etiam partem classis advenisse refert; ἦσαν δὲ τριήρεις ὡσεὶ τριάκοντα καὶ δρόμωνες, νῆες δὲ καὶ πλοιάρια καὶ μονήρεις τριάκοντα καὶ ἑκατόν. Deinde Aprilis die decimo quinto (p. 239, 241) ἔφθασε καὶ ὁ ἐναπολειφθεὶς στόλος αὐτοῦ ἔκ τε τοῦ Εὐξείνου πόντου καὶ Νικομηδείας καὶ Ἀσίας, ὧν ὁ ἀριθμὸς εἴκοσι καὶ τριακόσια, ἐξ ὧν ὑπῆρχον τριήρεις δέκα καὶ ὀκτὼ, διήρεις τεσσαράκοντα καὶ ὀκτὼ, τὸ δὲ λοιπὸν ὑπῆρχον νῆες μακραὶ καὶ πλοῖα. Hinc summa colligitur navium 480, υπ', qui numerus pro vulgato υκ' (420) restituendus fuerit in sqq., ubi Mechemetes Aprilis die decimo sexto copiarum recensum instituens naves 420 numerasse dicitur. Stationem classis habebat, ut idem Phrantzes tradit p. 240, 10, κάτωθεν ὀλίγον τι τοῦ Διπλοῦ κίονος (ad hod. *Bechiktach*) καὶ μέχρι τῆς ἐκκλησίας τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου ἐγγύς. Marinus Sanutus *Vit. de' Duchi* apud Murat. scc. 22, p. 1148 classem 375 navium fuisse tradit; trecentas naves refert Ducas p. 268, 2. Secundum Leonardum Chiens. p. 321, *ducentarum et quinquaginta fustarum ex diversis Asiæ et Thraciæ Pontique litoribus contra urbem disposita classis venit, inter quas triremes sex et decem biremes, septuaginta reliquæ fustæ unis bancaremis; cymbæ etiam barculæque sagittariis ad ostentationem plenæ vehebantur... Quæ minus ad stadia centum in Propontidis* (sic pro *Bosporo* dicere solet L.) *ripa ancoras figunt*. Chalcocondylas p. 384, 3 : Παρῆν καὶ ὁ στόλος αὐτῷ διὰ θαλάσσης, τριήρεις μὲν τριάκοντα, πλοῖα δὲ μικρὰ ἀμφὶ τὰ διακόσια. Pusculus 4, 332 :

Exspectata diu tandem de litore venit
Hellespontiaco classis delata secundis
flatibus. Armatæ verrebant æquora nigra
bis denæ ante alias fluctu spumante triremes;
pone secant aliæ centum mare remige puppes;
quinquaginta illas parvæ comitantur.

Nicolaus Barbarus p. 21 Aprilis mens. die duodecimo, diei hora septima, classem Turcorum ancoras jecisse dicit *in uno luogo che se chiama le Colone, che son mia do* (duo miliaria) *luntan da Constantinopoli... La dita armada del Turco fò vele cento e quaranta cinque fra galie e fuste e parandarie e bergantini, ma ne iera galie adodexe compie, fuste grose ne iera ad setanta in otanta, parandarie da vinti in vinti cinque; tutto el resto si iera bregantini.*

XXIII. § 1. Δεκαταῖος] Aliter Pusculus 4, 237 : *Carpit iter, quartoque die sub mœnibus altis castra locat.* Adrianopoli ad Constantinopolim via est stadiorum fere 1200 sive 50 leugarum gallicarum; quod spatium itinere quatriduo rex exercitum ducens vix emensus fuerit. Quæ vero Critobulus tradit, aliorum testimoniis comprobari queunt. Nam Feridoun-Bey in opere quod inscribitur *Munch at ut Salatein* (Constantinop. 1848), 1, p. 239 (citante Mordtmanno l. l. p. 44) regem cum exercitu Adrianopoli profectum esse scribit Martis mensis die vicesimo tertio. Itaque decem dierum iter pertinet usque ad Aprilis diem secundum, quo advenisse Turcum et castra ad urbem posuisse tradit Phrantzes p. 237, 9, qui ab eodem die etiam tempus obsidionis minus exacte computat p. 273, 9, ubi Constantinus Maii die 28 dicit : ὁ ἀλιτήριος ὁ ἀμηρᾶς πεντήκοντα καὶ ἑπτὰ ἡμέρας ἄγει σήμερον, ἀφ' οὗ ἡμᾶς ἐλθὼν ἀπέκλεισεν. Sec. Ducam p. 263, 8 rex urbem περιεχαράκωσεν Aprilis die sexto. Accuratiora præbet Diarium Barbari p. 18. Aprilis die quinto, ejusque hora prima (septima, e nostro computandi more) Mechemetes cum 160,000 militum exercitu castra posuit duobus miliariis et dimidio fere a muris Constantinopolitanis. Die sexto cum dimidia exercitus parte propius accessit, ita ut unum tantum miliarium a muris abesset; deinde die septimo *el signor si se redusse cun gran parte de quela gente zerca uno quarto di mio luntan pur delle ditte mure*, *e steva el*

Ῥωμανοῦ. (2) Αἱ δὲ νῆες ὁρμίζονται ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ τῆς ἠπείρου καταντικρὺ τῆς πόλεως, πληρώσασαι πᾶσαν τὴν ταύτῃ παραλίαν. (3) Ὁ δὲ στρατὸς ἅπας ἦν, ὡς ἐλέγετο, ὑπὲρ τὰς τριάκοντα μυριάδας τὸ μάχι-

---

campo a la fila quanto che durava la faza de le mure de tera, che iera mia sie [τὸ ἑξαμίλιον ap. Phrantz. p. 237, 11], *che sun da la Cresca* (sic etiam p. 42; i. e. Chrysea, aurea) *per fina al Chinigo* (i. e usque ad τὸ Κυνήγιον). Cf. idem p. 42. Seaddedin p. 145 urbem captam dicens obsidionis die quinquagesimo primo (29 Maii). initium computandi facit ab Aprilis die nono. Sec. Pusculum naves Genuenses, quas die 20mo Aprilis venisse Barbarus notat, apparuerunt post elapsos obsidionis dies decem, adeo ut initium sumserit ab Aprilis die decimo. Ac sane die undecimo demum Mechemetes bombardas suas juxta murum disposuit, ut Barbarus monet. ‖ — πρὸς τ. πύλαις τοῦ Ῥωμανοῦ] Phrantzes p. 237, 9 : ἐλθὼν τὴν σκηνὴν αὐτοῦ πήγνυσιν ἐξ ἐναντίας τῆς πύλης τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ. Chalcocond. p. 385, 5 : κατὰ τὴν τοῦ Ῥωμανοῦ καλουμένην πύλην, ᾗ καὶ αὐτὸς ἐστρατοπεδεύετο βασιλεύς. Ducas p. 263, 2 : πήξας τὰς αὐτοῦ σκηνὰς κατέναντι τῆς πύλης τοῦ Χαρισοῦ ὄπισθεν τοῦ βουνοῦ. Portam S. Romani esse hodiernam *Top kapoussi*, i. e bombardæ portam, contra quam bombardam maximam Mechemetes collocaverat, inter omnes constat. Porta, quam Ducas l. l. et p. 287, 10 Χαρισοῦ, p. 286, 14. 294, 7. 300, 7 Χαρσοῦ vocat (τῇ Χαρισοῦς ap Critobul. 1, 27, 3; τῆς Χαρσῆς ap. Joan. Cananum p. 462 ed. Bonn.; *Charsæa* ap. Puscul. 4, 169, Χαρσίου ap. Theophan., Annam Comnen., Pachymerem, Cantacuzenum, Codinum, quorum locos excitat Ducangius Const. christ. lib. 1 p. 51. Eandem indicat Barbarus p. 18, ubi die VI Aprilis Constantinus stationem sibi sumsisse dicitur ad portam *la qual se chiama Cressu*), a porta Romani boream versus erat, adeo ut in medio esset vallis per quam Lycus fluviolus in urbem influit. Probatur hoc verbis Canani p. 462 : ἑβδομήκοντα βοχία τῆς βολῆς τῆς μεγίστης ἐκείνης τὸν σεσαθρωμένον ἐκεῖνον ἔκρουσε πύργον... Ἦν γὰρ ὁ τόπος καὶ σοῦθα (fossa) καὶ πύργος πλησίον Κυριακῆς τῆς ἁγίας, μέσον Ῥωμανοῦ τοῦ ἁγίου καὶ τῆς Χαρσῆς τε τῶν πυλῶν, καὶ πλησιέστερον τούτων εἰς τὸν ποταμὸν τὸν ἐπονομαζόμενον Λύκον. Eodem facit Pusculus 4, 151 sqq., apud quem portæ a meridie versus boream hoc se ordine excipiunt : Aurea, Pegæa, Romani, Charsæa, Regia (Hebdomi, palatii regii), Caligaria, Xyline. Secundum Critobulum 1, 27 exercitus pars, quam ipse Mechemet s duxit, a Myriandrio boream versus pertinebat usque ad Charsiam portam; inde quæ sunt usque ad portam palatii regii et dehinc ad Xylinam portam copiis Caratziæ occupabantur. Hæc igitur quum optime inter se concinant, patet falsum esse quod apud plurimos legitur (V. Ducangius l. l. et Hammer), scilicet Charsiæ portam non differre a porta Caligaria et ab hodierna *Egri kapou* (i. e porta obliqua, πύλη χαρσία), quæ est ad regionem Blachernarum. Quæ quidem opinio non nititur nisi inepto lusu etymologico, quo χάρσιος vox et Χαρσία; componuntur, quamquam Codinus De ædif. p. 47, 19 et 107, 12 et p. 110, 3 ed. Bonn. docet portam nomen habere a Charsia, Mandalæ fratre, Prasinæ factionis duce, qui eam struxerit (an. 447) quo tempore sub Theodosio minore Constantinus Cyrus præfectus prætorio murum urbis mediterraneum ædificandum curaverit. Unus Mordtmannus l. l. p. 137 ex Ducæ narratione et Canani loco (nam Pusculum et Critobulum non novit) regionem in qua Charsiæ porta quærenda sit, recte definivit; minus liquet num ipsum etiam portæ locum recte indicaverit. Hunc enim reperisse sibi videtur in porta nunc muro clausa, quæ inter *Top Kapussi* (P. Romani) et *Edrene Kapussi* s. Adrianopolitanam portam (veterem Polyandrii sive Myriandrii portam, ut Mordtmannus cum aliis plurimis censet) conspicitur, a Lyco fluvio boream versus nonnisi 180 fere metra gallica distans. Inscriptum supra hanc portam distichon legitur :

Portarum valido firmavit omine muros
Pusæus, magno non minor Anthemio.

In quo illud *omine* vix recte legerit Mordtmannus; *limine* scriptum esse suspicor. Anthemium intellige præfectum prætorio qui an. 413 Theodosianos muros struxit. Pusæus vero, ni fallor, is est qui an. 467 sub Leone imp. consul fuit. Vel hoc anno vel sequente Thracia et Hellespontus terræ motu quassatæ, ut Priscus f. 43 (Fr. Histor. t. 4 p. 110) tradit. Collapsos autem muros a Leone Magno refectos esse testatur Codinus. Ceterum portam hanc Pusæi citeriore adhuc ævo in usu fuisse haud constat, deinde vero in situm ejus non cadit quod Ducas l. l. dicit Mechemetem castra habuisse *pone collem* ex adverso Charsiæ portæ; nam clausa illa porta ex adverso non collem habet, sed vallem Lyci fluvii, in cujus vallis parte superiore juxta *Maltepe* collem regem consedisse recte haud dubie statuitur. Contra facilem explicatum verba Ducæ habent, si Charsiæ porta erat hodierna porta Adrianopolitana; ab hac enim prospectus in castra regis, inter *Top Kapussi* et *Edrene Kapussi* media, interposito colle præcludebatur. Bene scio hodiernam portam Adrianopolitanam apud omnes, quantum sciam, pro vetere porta Myriandrii sive Polyandrii venditari; id vero falsum esse pro certo assevero. Nam Myriandrium et a Charsæa et a Romani porta versus *meridiem* fuisse e Critobulo, 1, 27 patet, qui Mechemetis copias a Charsæa porta pertinuisse dicit usque ad Myriandrium, a quo deinceps usque ad portam Auream et Propontidem collocatæ erant Isaaci copiæ Asiaticæ. Idem colligitur ex Phrantze p. 252, apud quem mediterraneæ portæ hoc recensentur ordine : Aurea, Myriandrii, Selymbriana, Romani, Caligaria, Lignea. Ex Leonardo Chiense p. 325, qui item Myriandrii mentionem facit, de situ loci nihil certioris colligi potest. Errore autem laborant quæ leguntur apud Codinum De ædif. p. 47 ed. Bonn. Narrat auctor murum mediterraneum a Blachernis ad auream portam sexaginta dierum spatio perfectum esse a Venetis et Prasinis, octonum millium hominum opera usis, ὄντων δημάρχων Μανδαλᾶ μέρους τῶν Βενέτων καὶ Χαρσίου ἀδελφοῦ αὐτοῦ μέρους Πρασίνων μετὰ καὶ Εὐλαμπίου συγγενοῦς· ἡνώθησαν δὲ οἱ Βένετοι ἀπὸ Βλαχερνῶν, οἱ δὲ Πράσινοι ἀπὸ Χρυσείας πόρτης εἰς τὴν Μυρίανδρον πόρτην τὴν καλουμένην [καὶ] Πολύανδρον· οὕτως δὲ ἐκλήθη Πολύανδρος διὰ τὸ ἀμφότερα τὰ μέρη ἐκεῖσε ἑνωθῆναι. Hæc si recte haberent, Polyandros porta sita foret a *borea* Charsiæ portæ, quoniam hæc esse debebat in tractu quem Charsia duce *Prasini* a porta Aurea proficiscentes ædificarant. At ipse Codinus p. 110 Charsiam non Prasinorum, sed *Venetorum* ducem fuisse dicit; hinc igitur alter locus corrigendus est, quum sic demum conciliari possit cum testimonio Critobuli. Ceterum e Codini narratiuncula consequitur Myriandrum portam in muro Theodosiano inter Blachernas et portam auream fuisse fere mediam, adeo ut de hodierna *Edrene Kapussi*, quæ Blachernis propinqua est, cogitari nequeat. Medium ferme muri locum nunc obtinet *Merolane Kapussi* sive

μον, ἄνευ μέντοιγε τοῦ ἄλλου ὁμίλου, ὃς πολὺς εἵπετο.

XXIV. Ῥωμαῖοι δὲ στρατὸν τοσοῦτον πεζόν τε καὶ ναυτικὸν καὶ παρασκευὴν τοσήνδε κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν ἐπιοῦσαν ὁρῶντες ἐξεπλήττοντο μὲν τῷ τε παραλόγῳ τῆς θέας τῷ τε ἀθρόῳ τῆς ἐπιθέσεως, οὐ μὴν ἠμέλουν γε καὶ αὐτοὶ τῶν ἐς τὸν πόλεμον καὶ τὴν ἐναντίαν παρασκευήν, ἀλλὰ πάντα ἐποίουν, μηδὲν ὑφιέντες. (2) Καὶ πρῶτον μὲν ὁλκάδας μεγάλας περί τε τὴν ἄλυσιν καὶ τὸ στόμα τοῦ μεγάλου λιμένος ἀντιπρώρους βύζην ὥρμιζον, καὶ τριήρεις μακρὰς περὶ αὐτάς, ὡς ταύτῃ τὸν ἔσπλουν τῶν πολεμίων κωλύσοντες. (3) Ἔτυχον δὲ τότε παροῦσαι καὶ τριήρεις ἐξ Ἰταλίας ἓξ Ἐνετικαί, οὐκ ἐπὶ πόλεμον, ἀλλὰ κατὰ χρείαν ἰδίαν, καὶ ὁλκάδες μεγάλαι ἐκ Κρήτης ἀφιγμέναι κατ' ἐμπορίαν, ἃς ἀξιώσει κατέσχον, πείσαντες παραμεῖναι τῷ πολέμῳ.

Yeni Kapu (i. e. nova porta), quæ proxima est portæ *Top Kapussi*, a qua muro duodecim turres habente (sec. Mordtmann l. l. p. 135) separatur. His duodecim muri turribus totidem turres ligneas opposuisse videtur Chaganus Avarum dux, qui sub Heraclio imp., an. 622, urbem obsedit; nam sec. Chron. Paschal. p. 720, 1 ed. Bonn. παρεσκεύασεν εἰς τὸ διάστημα τὸ ἀπὸ τῆς Πολυανδρίου πόρτας ἕως τῆς πόρτας τοῦ ἁγίου Ῥωμανοῦ στῆναι ιβ' πυργοκαστέλλους ὑψηλούς etc. Obstat sane huic de Myriandrii situ sententiæ quod Phrantzes Myriandrium inter portam Auream et Selymbrianam (*Selivri Kapussi*) memorat; et quoniam in hoc tractu exstat porta nunc clausa et ab ora maritima sex fere stadia distans, hanc Phrantzii verbis innitens Myriandrii esse dixeris; attamen parum probabile est Asiaticas Turcorum copias (100,000 milit. sec. Ducam) non obtinuisse nisi brevissimum hunc tractum, qui ne quintam quidem muri mediterranei partem constituit. Itaque ordinem quo duæ hæ portæ apud Phrantzem enumerantur, haud premendum esse credere malim. Idem etiam Leonardus p. 326 suadet, qui ita habet: *Mauritius Catanæus, vir nobilis Genuensis, præfectus inter portam Pighi, id est fontis, usque ad Auream cum ducentis balistariis commixtis etiam Græcis, contra ligneum castrum, pellibus boum contectum, oppositum decertat. Paulus, Troilus, Antonius de Bochiardis fratres in loco arduo Myriandri, quo urbs titubabat* (ὅπου ἡ πόλις ἡ ἐπικίνδυνος Phrantz. p. 253, 12), *pugnam sustinent*. Fontis porta eadem est quam Selymbriæ dicit Phrantzes. Haud igitur inter hanc et Auream Myriandrium fuisse Leonardus censuit. Castrum illud ligneum positum fuisse inter Pegæam et Auream portam etiam Pusculus 4, 154, dicit.

§ 2. Ὁρμίζονται ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ] Principalem classis stationem fuisse constat ad Διπλοκιόνιον, qui locus nunc *Bechiktach* vocatur. || — ὑπὲρ τὰς τριάκοντα μυριάδας] Chalcocond. p. 383, 14: Λέγεται δὲ γενέσθαι ξύμπαντα τὸν στρατὸν ἀμφὶ τὰς τεσσαράκοντα μυριάδας. Ducas p. 267, 6: Ἔλεγον οὖν, ὅσοι κατεσκόπευον, εἶναι ὑπὲρ τετρακοσίας χιλιάδας. Idem p. 283, 10 numerum eorum qui expugnationis die ad murum mediterraneum pugnarunt, ita definivit, ut Mechemetes et adjuncti ei duces contra mediam muri partem duxerint militum 110,000; meridionalem vero partem oppugnarent 100,000, borealem denique 50,000, adeo ut summa sit 260,000. Similiter Phrantzes p. 240, 15: Ὁ δὲ στρατὸς ὁ θέλων μάχεσθαι ἐκ τῆς χέρσου χιλιάδες ὑπῆρχον σνή (258). Leonardus p. 317 pugnatorum fuisse dicit *trecenta et ultra millia*, inter eosque quindecim millia Genitzarorum. Nicolaus Barbarus p. 18 numerum minimum sed fortasse corruptum habet: *fo Turchi*, inquit, *zerca zento* (200?) *e sesanta milia*. Ampliorem copiarum catalogum exhibet auctor τοῦ θρήνου τῆς Κωνσταντινοπόλεως (v. 750 sqq.), quem edidit et commentariis illustravit A. Ellissen in *Analecten der mittel u.-neugriechischen Literatur*, tom. 3. Ex eo summa conflatur militum 217,000, quorum 70,000 ex Asia, 147,000 ex Europa collecti sunt. Adrianopoli rex adduxit 55,000, inter eosque 15,000 janitzaros. Vicina regio præbuit 25,000, Callipolis 3,000, Didymotichus et Nicopolis 12,000, Serræ, Bergia (Berga? Berrhœa?) et Scopia 15,000, Ochrida et Castoria et cetera Bulgaria 7,000, Aulona, Radovici, Grevenos, Stepe (?) 4,000; Arta et Janina 1,000, oppida Valachiæ inferioris (τῆς χαμηλῆς Βλαχίας), Triccala, Larissa, Phersala, Phanari, Zitani, Domoco, Salona, Levadia, Hellas (Thessalica), Patra (ubi olim Hypata), Agrapha, Beluchi, Protolio (?) 25,000.

XXIV. § 3. Ἐνετικαί] Αἱ codex. Secundum Barbarum p. 3 sqq. Venetæ naves duæ onerariæ a Caffa urbe Constantinopolim venerant die X mensis Novembris; eas duxit Moresinus. Deinde e Tana sub Aloisio Diedo præfecto venerant tres naves mercatoriæ, easque comitantes et tuentes duæ naves longæ, quibus præerat Gabrielus Trevisanus. Hæ naves quinque (quarum etiam Leonardus p. 323 meminit), invito Trevisano, Constantinopoli ad tutelam urbis remanere d. XIV mens. Decembris coactæ sunt decreto, cujus tenorem Barbarus, qui in una earum medici munere fungebatur, servavit. — Præterea alia navis Veneta mercatoria, cui præfectus erat Jacobus Coco, die IV Decembris Trapezunte in portum urbis venerat. Alia navis Veneta, cujus dux Petrus Davanzo, die XXVI Februarii fuga se subduxit. Secundum hæc igitur octo naves Venetæ in portu remanserunt; sex ibi affuisse Critobulus tradit. || — ἐκ Κρήτης ἀφιγμέναι] Tres naves Creticas obsidionis tempore in portu fuisse tradunt Barbarus p. 3 et Phrantzes p. 238. Mense Novembri naves octo vino onustæ e Creta venerant, quarum sex die XXVI Februarii 1453 aufugerunt. — In sqq. Critobulus memorat naves duas Genuenses, quas Justinianus adduxit mense Januario. Mentio etiam facienda fuisset aliarum duarum navium Genuensium, quarum in altera mense Novembris Constantinopolim venerant Isidorus cardinalis et Leonardus Chiensis Mytilenæ archiepiscopus (Ducas p. 253. Barbar. l. l.). Phrantzes p. 238 de navibus, quæ in Cornu sinu præsto erant, ita habet: ἦσαν δὲ νῆες τοιαῦται· ἐκ μὲν Λιγουρίας τρεῖς, ἐκ δὲ Ἰβηρίας ἤτοι Καστελίας μία, ἐκ τοῦ Γάλλου τῆς Προβεντζίας*, ἐκ δὲ τῆς Κρήτης τρεῖς (ἐκ τῆς πόλεως λεγομένης Χάνδαξ (Candia) ἡ μία, καὶ αἱ δύο ἐκ Κυδωνίας), πᾶσαι εἰς παράταξιν πολεμικὴν καλῶς ἡτοιμασμέναι· ἔτυχον δὲ καὶ ἐκ τῶν Ἐνετῶν τριήρεις ἐμπορικαὶ μεγάλαι τρεῖς, ἃς οἱ Ἰταλοὶ εἰώθασι γρόσσας γαλέρας καλεῖν ἢ μᾶλλον εἰπεῖν γαλεάτζας, καὶ ἕτεραι τριήρεις ταχεῖαι πρὸς φύλαξιν καὶ ὑπηρεσίαν τῶν ἐμπορικῶν τεταγμέναι. Secundum Barbarum p. 20 juxta ipsam catenam portus collocatæ erant majores naves decem, ex quibus Genuenses quinque, Anconitana una, Creticæ tres, Constantinopolitana una. *In el porto, dentro de la cadena, ne remaxe nave diexesete chebade, galie tre da la Tana, galie do sutile da Veniexia, e galie cinque de l' imperador de Constantinopoli, le qual galie cinque si era dexarmade, e ancora ne iera assai navili dexarmadi e messi a fondi per dubito de fuogo e de bote de bombarda.* His adde quæ in Duca p. 270, 16 leguntur: τότε ὁ τύραννος ἰδὼν τὰς νῆας τὰς μεγάλας ὀκτὼ οὔσας, τὰς μικρὰς ἐπέκεινα τῶν τκ, καὶ τριήρεις βασιλικὰς καὶ τριήρεις τῶν Βενετικῶν, καὶ ἄλλα πλεῖστα μικρά, ἔγνω ὡς οὐκ ἔστι δυνατὸν τοῦ κατασχεῖν τὸν λιμένα. Leonardus p. 323 triginta naves in portu fuisse dicit.

XXV. Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις ἀφικνεῖται καί τις ἀνὴρ Ἰταλὸς, Ἰουστῖνος ὄνομα, δυνατός τε καὶ τῶν εὖ γεγονότων, ἀλλὰ δὴ καὶ τὰ ἐς πόλεμον ἔμπειρος καὶ μάλα γενναῖος, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ καὶ δύο τῶν μεγάλων ὁλκάδων, ἃς οἴκοθεν αὐτὸς ἐπισκευάσας καὶ ὁπλίσας καλῶς ἀνδράσι τε καὶ ὅπλοις παντοίοις (εἶχε γὰρ ἐπάνω τῶν καταστρωμάτων τούτων ἄνδρας καταφράκτους τετρακοσίους) διέτριβε περί τε Χίον καὶ Ῥόδον καὶ τὴν ταύτῃ θάλασσαν, λοχῶν τινας τῶν αὐτῷ διαφόρων· ὃς προμαθὼν τόν τε πόλεμον Ῥωμαίων καὶ τὴν ὅσον οὐ τῆς πόλεως ἐσομένην πολιορκίαν καὶ τὴν μεγάλην τοῦ βασιλέως Μεχέμετι παρασκευὴν κατ' αὐτῆς, ἧκεν αὐτόκλητος ξὺν ταῖς ὁλκάσι βοηθήσων Ῥωμαίοις καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ· εἰσὶ δὲ οἳ καὶ μετάκλητον αὐτὸν γενέσθαι φασὶ παρ' αὐτοῦ ὑπεσχημένου μετὰ τὸν πόλεμον μισθὸν τῆς βοηθείας τὴν Λῆμνον αὐτῷ. (2) Οὗτος ἐν ὀλίγῳ πεῖραν τῆς αὐτοῦ γνώμης τε καὶ τῶν τρόπων ἀκριβῆ παρασχὼν, καὶ πίστεις δοὺς καὶ λαβὼν, δέχεται καὶ τιμᾶται παρά τε τοῦ βασιλέως καὶ τῶν ἐν τέλει καὶ τῆς πολιτείας λαμπρῶς, καὶ καθίσταται παρ' αὐτῶν στρατηγὸς αὐτοκράτωρ καὶ κύριος τοῦ πολέμου παντὸς καὶ βουλῆς καὶ ῥητῶν καὶ ἀπορρήτων καὶ ὅπλων καὶ πάσης τῆς τοῦ πολέμου χρείας τε καὶ παρασκευῆς. (3) Καταστὰς οὖν ἐν τῷ τοιῷδε, παντοίως ἐπεσκεύαζε τὴν πόλιν, τό τε κατὰ γῆν τεῖχος ἅπαν ὁπλίζων καὶ τὰς ἐπάλξεις πετροβόλοις τε μηχαναῖς καὶ παντοίοις ὅπλοις, τούς τε προμαχομένους τε καὶ προπολεμοῦντας τούτων ἐκτάττων καλῶς καὶ καθιστῶν ἕνα ἕκαστον ᾗ δεῖ, καὶ παραγγέλλων, ὅπως χρὴ τοὺς ἐπιόντας ἀμύνεσθαι καὶ φυλάττειν τὸ τεῖχος· ἔτι δὲ τὸν λιμένα καλῶς ἠσφαλίσατο, ᾗπερ εἴρηται, ὁλκάσι τε καὶ τριήρεσι καὶ μηχαναῖς παντοίαις, καὶ τὸ κατὰ θάλασσαν ἅπαν τεῖχος, ὥσπερ δὴ καὶ τὸ τῆς ἠπείρου, ἀρκούντως ὥπλισεν· ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ πολέμων ἔμπειρος, ᾗπερ ἔφην, καὶ τὰ ἐς τειχομαχίαν μάλιστα ἱκανῶς ἤσκητο. (4) Ἐγχειρίζεται δὲ καὶ τὸ καταντικρὺ τοῦ βασιλέως στρατοπέδου μέρος τοῦ τείχους, ὡς ἐπίμαχόν τε ὂν, ὅπῃ δὴ καὶ τὸ καθαρώτατον ἦν τοῦ στρατοῦ καὶ ἡ βασίλειος ἴλη τε καὶ αὐλὴ, καὶ οὗ τὰς μηχανὰς ἔδει τοὺς πολεμίους προσαγαγεῖν, ὥστε προπολεμεῖν τε αὐτὸς αὐτοῦ καὶ προμάχεσθαι καὶ φυλάττειν μετά γε τῶν ξὺν αὐτῷ· εἶχε γὰρ ὑφ' αὐτὸν, ὡς ἔφθην εἰπὼν, καταφράκτους ἄνδρας τετρακοσίους ἄνευ γε τῶν ἄλλων πληρωμάτων τῶν νεῶν. (5) Γίνεται δὲ τότε καί τις ἐκδρομὴ βραχεῖα τῶν ἐκ τῆς πόλεως πρός τινας τῶν ἀπὸ τῆς στρατιᾶς προκαταδραμόντας ἀτάκτως, καὶ ἀπέκτειναν ἐνίους αὐτῶν, ὀλίγους δὲ καὶ ἔτρωσαν. Μετὰ δὲ ταῦτα ξυνελαθέντες ὑπὸ πολλῶν ἀντεκδραμόντων ἀπὸ τῆς στρατιᾶς, κατέφυγον ἐς τὴν πόλιν, καὶ κλείσαντες τὰς πύλας οὐκέτι ἐπεξῄεσαν, ἀλλ' ἐφύλαττον μόνον τὴν πόλιν.

XXVI. Μεχέμετις δὲ ὁ βασιλεὺς στρατόπεδον θέμενος αὐτοῦ που περὶ τὸ καλούμενον Μεσοτείχιον καὶ

XXV. § 1. Ἐν ταῖς αὐταῖς ἡμέραις] Immo Just. venerat Januarii mensis die vicesima sexta, ut Barbarus p. 13 ait. Cum Critobulo cf. Pusculus 4, 281 : *navibus altis Hic præerat geminis, illis qui forte diebus venerat.* || — Ἰουστῖνος] Sic tum hoc loco tum c. 44 et 58 ap. Critobulum vocatur Joannes Justinianus Longus, Genuensis. De re cf. Phrantzes p. 241, 18, Ducas p. 265, 18 Barbarus l. l., Pusculus. || — τετρακοσίους] *homines septingentos* sec. Barbar. p. 13, annumerata, ut videtur, plebe nautica. Cum Critobulo facit Leonardus p. 319 : *duabus cum navibus magnis et armatis circiter quadringentis mare decursitans forte veniens stipendio adscriptus imperatoris ducatum militiæ obtinuit.* Milites a Justiniano adducti videntur intelligendi esse ap. Phrantz. p. 241, 21, ubi imperator eum δήμαρχον καὶ στρατηγὸν ἐπὶ τριακοσίους ἄνδρας προσέταξεν εἶναι. || — διέτριβε... διαφόρων] Hoc alius nemo tradit. || — αὐτόκλητος] Barbarus l. l. : *vene... perche intendeva la nezesitade che havea Constantinopoli e per benefitio de la christianitade e per honor del mundo.* || — μετάκλητος] Cf. Pusculus 4, 285 : *rex mercede virum conduxerat.* || — Λῆμνον] Ducas p. 266, 5 : εὐεργέτησε δὲ τούτῳ καὶ διὰ χρυσοβούλλου γράμματος τὴν νῆσον Λῆμνον, εἰ ἀποκρουσθήσεται ὁ Μεχεμέτ.

§ 2. Στρατηγὸς αὐτοκράτωρ] πρωτοστράτωρ, ut Ducas p. 266, 1 ait.

§ 3. Ἱκανῶς ἤσκητο] sic margo, ἱκανῶς ἔχων textus.

§ 4. Ἐγχειρίζεται etc.] Ducas p. 266, 1 : καὶ αὐτὸς (Justinianus) τὴν φύλαξιν τῶν πρὸς τὸ παλάτιον (ad Hebdomum palatium, hodie *Tekfur Serai*) κειμένων τειχέων ἀνελάβετο· καὶ γὰρ ἦσαν ὁρῶντες τὸν τύραννον ἐκεῖ τὰς σκευὰς τὰς πετροβόλους πηγνύοντα καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν ἀντίμαχον τοῖς ἐν τοῖς τείχεσι παράταξιν. Hic tractus præ ceteris ἐπίμαχος erat, quum murus ibi debilior neque antemurali munitus esset (Barbarus p. 14 : *dal palazzo le (mure) sun debole et senza barbacani et senza fosse*), neque fossam haberet antequam hanc in 100 pedum longitudinem duxisset (Martii mens. diebus 14-31) nautæ galerarum Veneticarum, quibus Aloysius Diedo præfectus erat. Cf. Leonardus p. 318 : *Horribilem perinde bombardam (quamquam major alia, quam vix bovum quinquaginta centum juga vehebant) ob partem illam murorum simplicem, quæ nec fossatis nec antemurali tutabatur, Caligariam dictam, figentes, lapide qui palmis undecim ex meis ambibat in gyro, ex ea murum conterebant... Bombarda præterea illa ingens, eo quod Caligaream strenuo reparatam adversus non proficeret, alium locum Bactatineæ turris* (hic locus p. 332 vocatur *Bachatureus murus*) *juxta sancti Romani portam, inde dimota, lapide in ea æstimatione mille ducentarum librarum interdiu collidit, collisum concutit, concussum exterminat.* Ceterum sec. Critobulum 1, 27 ex adverso Palatii et Caligariæ portæ copiæ Caratziæ, non vero ipsius Mechemetis, collocatæ erant. Fortassis igitur eo usque Caratziæ exercitus tum demum extendebatur, cum præcipua murorum oppugnatio a Caligaria porta ad portam Romani translata erat.

§ 5 Ἐκδρομὴ βραχεῖα] Ducas p. 266, 10 : πολλάκις καὶ ἐκτὸς τοῦ τάφρου ἐκπηδῶντες συνεπλέκοντο τοῖς Τούρκοις Ῥωμαῖοι, ποτὲ μὲν ἀφέντες, ποτὲ δὲ λαμβάνοντες. Nihil Critobulus habet de excursionibus, de quibus narrant Ducas p. 259, et Pusculus 3, 428 sqq.

τὸ Μυριάνδριον οὐ πόρρω τοῦ τείχους, ἀλλ' ὅτι ἐγγυτάτω καὶ ὅσον μὴ ἔσω βελῶν εἶναι, πρῶτον μὲν δεῖν ἔγνω λόγοις χρήσασθαι πρὸς Ῥωμαίους, εἰ βούλοιντο παραδόντες αὐτῷ τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτοὺς μετὰ ξυμβάσεων καὶ ὅρκων πιστῶν καθῆσθαι ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς, ἀπολαύοντες τῶν ἰδίων εἰρηνικῶς· καὶ πέμπει δὴ τοὺς ταῦτα ἐροῦντας, οἳ καὶ παραγενόμενοι ἀπήγγειλαν τὰ παρὰ τοῦ βασιλέως. (2) Οἱ δὲ οὐκ ἐδέξαντο ἐπὶ τούτοις, εἰπόντες ἄλλας σπονδὰς ἐθέλειν ποιεῖσθαι, τὴν πόλιν δὲ ἀδύνατα εἶναι παραδώσειν αὐτῷ. (3) Βασιλεὺς δὲ τούτων ἀκούσας, εὐθὺς ἔκειρέ τε τὴν γῆν καὶ τὰ πέριξ πάντα τῆς πόλεως ἐδῄωσε. Μετὰ δὲ τοῦτο ἀναλαβὼν τόν τε Ζάγανον καὶ Χαλίλην, ἄνδρας τῶν πρώτων παρ' αὐτῷ, ξὺν αὐτοῖς δὲ καὶ ἑτέρους τῶν σατραπῶν, περιῄει τὸ κατ' ἤπειρον μέρος τῆς πόλεως, κατασκοπῶν τὸ ταύτῃ τεῖχος, ᾗ τε ἐπιμαχώτατον εἴη ἐς προσβολήν, ᾗ τε ἀπόμαχον, καὶ ᾗ δεῖ προσάγειν τὰς μηχανὰς ὥστε κατασεῖσαι αὐτό.

XXVII. Μετὰ δὲ τοῦτο ἐκτάσσει πᾶσαν τὴν στρατιάν, τούς τε σατράπας καὶ ἰλάρχας καὶ ταγματάρχας καὶ ἡγεμόνας τῶν τάξεων, διδοὺς ἑκάστῳ καὶ τάξιν καὶ τόπον, ᾗ δεῖ φυλάττειν καὶ μάχεσθαι, καὶ παραγγέλλων ἃ δεῖ ποιεῖν. (2) Διελὼν δὲ κατὰ μέρη τὴν πόλιν ἅπασαν καὶ τὸ τεῖχος κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, Ζαγάνῳ μὲν καὶ τοῖς ὑπ' αὐτὸν ξύν γε καὶ ἑτέροις τισὶ τῶν λοχαγῶν καταπιστεύει τήν τε πολιορκίαν τοῦ Γαλατᾶ καὶ τὸ κατ' αὐτὸν μέρος ἅπαν ξύν γε τῷ Κέρατι καὶ λιμένι παντὶ ἀνιόντι μέχρι τῆς ὀνομαζομένης Ξυλίνης πύλης τῆς πόλεως, ἐνδοὺς αὐτῷ καὶ γεφυροῦν τὸν ταύτῃ πορθμὸν τοῦ Κέρατος ἀπό γε τῶν Κεραμικῶν μέχρι τοῦ πέραν καὶ καταντικρὺ τούτων ὄντος τείχους τῆς πόλεως· ἔγνωστο γὰρ αὐτῷ καὶ ταύτῃ διαβιβάσαι ὁπλίτας τε καὶ τοξότας, ὡς ἂν πανταχόθεν προσβάλλοι τῇ πόλει, καὶ ἀκριβῆ τὴν πολιορκίαν ποιοῖτο. (3) Καρατζίᾳ δὲ τῷ τῆς Εὐρώπης ἐπάρχῳ καὶ ἑτέροις τῶν σατραπῶν τὸ ἀπὸ τῆς Ξυλίνης πύλης ἀνιόντι μέχρι τῶν βασιλείων τοῦ

XXVI. § 1. Τὸ καλούμενον. Μεσοτείχιον] i. e. muri tractum, qui a Charsia porta ad portam Myriandrii pertinet, uti liquet e cap. 27. Vocem hoc sensu usurpatam alibi me legere non memini. || — Μυριάνδριον] Cœmeterium, quale ad quamvis fere portam Constantinopolis occurrit. Codini de nominis origine narratiunculam supra ad c. 23 apposui. || — λόγοις] συμβατηρίοις addit margo. De hac legatione apud ceteros scriptores nihil legitur. Verum paucis diebus ante expugnationem urbis Mechemetes Ismaelem, Scenderis Sinopensium despotæ filium, de deditione urbis legatum misisse traditur apud Chalcocondylam p. 390, 16. Cf. Ducas p. 279, 18 et Leonardus Chiens. p. 324. Phrantzes hujus legationis non meminit eo narrationis loco, ubi mentionem ejus expectaveris (p. 271), at indicium ejus præbent verba Mechemetis, qui ex capto Notara quærit : Τί οὐκ ἐβούλευσας τὸν βασιλέα, ὅτε ἐμήνυσα αὐτῷ ἵνα μετ' εἰρήνης καὶ ἀγάπης μοι δώσῃ τὴν πόλιν καὶ ἄλλον ἀντ' αὐτῆς τόπον δώσω μετ' ἀγάπης καὶ φιλίας, ἵνα μὴ τοσοῦτοι φόνοι ἀναμέσον ἡμῶν γενήσωνται; Cf. Zinkeisen l. l. 1, p. 842. Mordtmann p. 75. || — § 2. οἱ δὲ] Supra scriptum in codice Ῥωμαῖοι.

XXVII. Dispositionem copiarum Turcorum Critobulus accuratius quam ceteri scriptores exponit. Phrantzes nihil nisi hæc p. 237, 13 : ὁ τῆς ἀνατολῆς στρατὸς ἐπήξατο τὰς σκηνὰς αὐτῶν ἐν τοῖς δεξιοῖς μέρεσι τοῦ ἀμηρᾶ καὶ ἕως τῶν ἀκτῶν τῆς θαλάσσης πύλης τῆς χρυσῆς, ὁ δὲ τῆς Εὐρώπης ἐν τῇ ἀριστερᾷ καὶ ἕως τῆς πύλης τῆς ξυλίνης τῶν ἀκτῶν τοῦ Κερατίου κόλπου. Καὶ ὁ ἀμηρᾶς περιεκυκλοῦτο ὀρυκτοῖς χαρακώμασι καὶ ξυλινοῖς περισταυρώμασι, καὶ ἔξωθεν τοῦ χαρακώματος περιίσταντο οἱ ἰαννιτζάροι σὺν τοῖς ἄλλοις εὐγενέσι τοῦ παλατίου αὐτοῦ. Ὁ δὲ μπασιᾶς ὁ τοῦ ἀμηρᾶ συγγενὴς (Zaganus) ἐλθὼν ἐσκήνωσεν ἅμα τῷ ἐμπιστευθέντι αὐτῷ στρατῷ ἄνωθεν τοῦ Γαλατᾶ. Ducas p. 263, 3 : πᾶσα ἡ δύναμις αὐτοῦ ἀπὸ τῆς Ξυλοπόρτης τῆς κειμένης ἐγγὺς τοῦ παλατίου ἕως τῆς Χρυσῆς πύλης τῆς πρὸς νότον, καὶ ἔτι ἀπὸ τῆς Ξυλοπόρτης ἕως τοῦ Κοσμηδίου, καὶ ἀπὸ τοῦ νότου εἰς πλάτος ὅσον περιέφερον κάμπον αἱ ἄμπελοι. Similiter Chalcocond. p. 383, 6-13. Cf. Critobul. c. 51. De stationibus quas Constantinus imp. singulis ducibus assignaverit, Critobulus dicere neglexit, dum in his operam posuerunt parum inter se consentientes Phrantzes p. 252 sq., Pusculus 4, 151-195, Leonardus p. 325 sq., Barbarus p. 16.

§ 2. Τὴν πολιορκίαν τοῦ Γαλατᾶ] At alia conditio Galatæ, alia Constantinopolis tunc erat. Vid. Ducas p. 267, Zinkeisen 1, p. 837, Mordtmann p. 40. || — γεφυροῦν τὸν τ. πορθμόν] Constructus pons postquam naves per terram e Bosporo in Cornu sinum (d. XXII April.) transductæ erant, ut narrant Phrantzes p. 252, Leonardus p. 325, Pusculus 4, 572; Critobulus tunc eum perfectum esse tradit c. 43; Chalcocondylas p. 388 structum pontem esse prodit postquam obsessi naves Turcorum in portum deductas comburere frustra tentaverant (April. d. XXVIII sec. Barbar.). Die 19 Maii demum factum pontem esse dicit Barbarus p. 43. Cum Barbaro componendus esse videtur Ducas p. 279, qui de ponte hoc exponit postquam narraverat quæ ap. Critob. c. 44 leguntur. De structura pontis præ ceteris v. Phrantzes et Barbarus. || — ἀπό γε τῶν Κεραμικῶν] ἀπό τε τ. K codex. Cf. Chalcocond. p. 388, 8 : γέφυραν ἐποιεῖτο ἀπὸ τῆς καταντικρὺ ἠπείρου τῶν Κεραμαρείων (Κρομαρείων ap. Gillium in libro de Bosporo p. 30) καλουμένης ἐς τὴν πόλιν φέρουσαν, in quibus Κεραμείων, *officinarum figulorum*, legas. Barbarus p. 44 : *Questo ponte se vignia a destendere per mezo la porta del Chinigo.* Ducas p. 279, 10 : γέφυραν ξύλινον ἀπὸ τοῦ Γαλατᾶ εἰς Κυνηγόν. Porta Cynegii nunc vocatur *Aiwan Kapussi*. Suburbanum, quod ab ea porta juxta sinum extenditur, *Kassabal Djemlekcniler* i. e. *suburbium figulorum*, Κεραμικὰ seu Κεραμεῖα, dicitur, quod nomen sec. Critobulum et Chalcocondylam olim etiam in opposito sinus litore, ubi nunc *Hasskoi*, obtinuisse videtur. Ibi etiam hodie sinus intimus ponte jungitur. Latitudo pontis ea erat ὥστε ἀπόνως πέντε κατὰ πλάτος διέρχεσθαι πεζούς, ut ait Ducas p. 279 Longitudo duorum ferme stadiorum esse debebat. Certum est falsa et corrupta nunc legi apud Phrantzem p. 252, 8, ubi : ἔχουσα τὸ πλάτος ὀργυιῶν πεντήκοντα, τὸ δὲ μῆκος ἑκατόν, et apud Leonardum p. 322 : *longitudinis stadiorum circiter triginta.*

§ 3. Ξυλίνης πύλης] Hæc porta nunc clausa juxta portam Cynegii. || — τῶν βασιλείων] Hebdomi, hod. *Tekfur Serai*, prope quod Caligaria porta erat. || — τῆς Χαρισοῦς] portæ Adrianopolitanæ seu *Edrene Kapussi*, ut mihi videtur. V. not. ad cap. 23.

Πορφυρογεννήτου καὶ φθάνοντι μέχρι τῆς ὀνομαζομένης πύλης τῆς Χαρισοῦς ἐγχειρίζει, δοὺς αὐτῷ καί τινας τῶν μηχανῶν καὶ μηχανοποιοὺς παίειν τὸ ταύτῃ τεῖχος, ᾗ ἂν ἀσθενὲς καὶ ἐπίμαχον εἴη, καὶ κατασείειν αὐτό. (4) Ἰσαάκῳ δὲ τῷ τῆς Ἀσίας ἐπάρχοντι τότε καὶ Μαχουμούτει κόμητι ὄντι τὸ τηνικαῦτα, ἀνδράσι γενναίοις τε καὶ τῇ κατὰ πόλεμον ἐμπειρίᾳ καὶ τόλμῃ θαυμαζομένοις πολλῇ, τὸ ἀπὸ τοῦ Μυριανδρίου μέχρι τῶν τῆς Χρυσέας πυλῶν καὶ τῆς ταύτῃ θαλάσσης μέρος ἐπιτρέπει. (5) Αὐτὸς δὲ ὁ βασιλεὺς ξύν γε τοῖς δυσὶ πασιάδαις τῷ τε Χαλίλῃ καὶ Σαρατζίᾳ τὸ μέσον ἐπέχει τῆς πόλεως καὶ τοῦ κατ' ἤπειρον τείχους, καὶ ᾗ μάλιστα ἐνόμιζεν ἐπιμαχώτατον εἶναι, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ τὴν βασιλικὴν αὐλὴν πᾶσαν, λέγω δὴ τοὺς πεζαιτέρους τε καὶ τοξότας καὶ ὑπασπιστὰς καὶ τὴν ἄλλην περὶ αὐτὸν ἴλην, ὃ δὴ τὸ καθαρώτατον ἦν τοῦ στρατοῦ.

XXVIII. Ἐκτάξας δὲ οὕτω τὴν κατὰ γῆν στρατιὰν καὶ πανταχόθεν τὸ ταύτῃ τεῖχος ἀσφαλισάμενός τε καὶ περιλαβὼν τῷ στρατῷ, τὸν κατὰ θάλασσαν πόλεμον ἐγχειρίζει Παλτόγλῃ, ἀνδρὶ γενναίῳ τε καὶ τῶν κατὰ θάλασσαν ἐμπείρῳ τε καὶ στρατηγικῷ, ὃν ἡγεμόνα τοῦ ναυτικοῦ παντὸς εἵλετο, καὶ τῆς παραλίας ἁπάσης, Ἀσιανῆς τε καὶ Εὐρωπαίας, σατράπην ὄντα Καλλιουπόλεως· (2) ὃς δὴ τὸ κατὰ θάλασσαν ἅπαν τεῖχος ταῖς ναυσὶ περιείληφε, ἀπό (τε) τῆς Χρυσέας τοῦ ἄκρου μέχρι (δὴ καὶ) τῶν νεωρίων τοῦ Γαλατᾶ, στάδιά που μάλιστα τρία καὶ τεσσαράκοντα, ξύν γε τῇ ἁλύσει καὶ ταῖς ἐφορμούσαις ταύτῃ ναυσὶ καὶ ὁλκάσιν· οὗ δὴ καὶ καθ' ἡμέραν προσβάλλων τὸν πόλεμον ἐποιεῖτο, βουλόμενος τὸν ἔσπλουν βιάσασθαι τοῦ λιμένος, ὡς ἂν καὶ τὸ κατὰ τὸ Κέρας ἅπαν τεῖχος ἀνοίξῃ πολέμῳ. (3) Ἦν δὲ ὁ περίβολος ἅπας τῆς πόλεως ὁ περιληφθεὶς τῷ στρατῷ κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν ἀκριβῶς λογιζομένῳ στάδιοί που μάλιστα ἓξ καὶ εἴκοσι πρὸς τοῖς ἑκατόν· ἀπὸ τούτων ἦν ἀφύλακτον μόνον τὸ τοῦ Κέρατος τεῖχος τὸ ἐντὸς τῆς ἁλύσεως, στάδιοι πέντε καὶ τριάκοντα, τὸ δὲ ἄλλο πᾶν ἐφυλάττετο.

XXIX. Πράξας δὲ οὕτω ταῦτα μετακαλεῖται τοὺς μηχανοποιοὺς καὶ κοινολογεῖται τούτοις περί τε τῶν μηχανῶν καὶ τοῦ τείχους, ὅπως ἂν ῥᾷστα καθαιρεθείη. Οἱ δὲ ὑπισχνοῦνται αὐτῷ ῥᾳδίαν εἶναι τὴν τούτου καθαίρεσιν, εἴ γε πρὸς ταῖς οὔσαις μηχαναῖς (ἦσαν γὰρ αὐτοῖς ἤδη καὶ ἕτεραι πρόσθεν πεποιημέναι) καὶ ἑτέραν ποιήσωσι, τὴν δοκοῦσαν αὐτοῖς ἱκανὴν εἶναι κατασεῖσαι τὸ τεῖχος καὶ καθελεῖν, πρὸς ἣν καὶ ἀναλωμάτων πολλῶν καὶ χαλκοῦ πλείστου καὶ ἑτέρων οὐκ ὀλίγων εἰδῶν ἔνεστι χρεία. (2) Καὶ ὃς εὐθὺς, θᾶττον ἢ λόγος, ἅπαντα δαψιλῶς αὐτοῖς παρέχει τὰ πρὸς τὴν χρείαν, οἱ δὲ κατασκευάζουσι τὴν μηχανὴν, πρᾶγμα φοβερώτατον ἰδεῖν καὶ ἐς ἀκοὴν ὅλως ἄπιστόν τε καὶ δυσπαράδεκτον. Λέξω δὲ τὴν κατασκευὴν αὐτῆς καὶ τὸ εἶδος καὶ τὴν ἐνέργειαν, ὡς ἐνόν. (3) Πηλὸς ἐπαλλάσσετο πολλῶν ἡμερῶν, ὥστε κατεργασθῆναι, γῆς τῆς πιοτάτης τε καὶ καθαρωτάτης

§ 4. Ὄντι τὸ την.] Hæc in margine supplentur. ‖ — τῶν τῆς Χρυσέας πυλῶν] Χρυσαίας codex; scripsi Χρυσέας collato cap. 28 § 2 : ἀπό τε τῆς Χρυσέας τοῦ ἄκρου. Ceterum dicendum erat aut τῆς χρυσέας sive χρυσῆς πύλης aut τῶν χρυσέων s. χρυσῶν πυλῶν. Porta nunc clausa prope portam Septem turrium (*Jedi Kulli Kapussi*). ‖ — § 5. Σύν γε τοῖς] γε manu 2 additum. ‖ — Χαλίλῃ] Χαλήλῃ codex.

XXVIII. § 2. Ἀπό τε ... μέχρι δὴ καὶ] In his τε (γε?) et καὶ δὴ abundant. ‖ — 3. στάδιοι] στάδια § 2. ‖ — ἓξ καὶ εἴκοσι πρὸς τοῖς ἑκατόν] Igitur in murum mediterraneum Critobulus computavit stadia 48 (nam 126 = 43 + 35 + 48), consentiente Phrantze p. 237, 11, cui hic murus est τὸ ἑξαμίλιον (6 × 8 stadia) τοῦ χέρσου. Eodem modo Nicolaus Barbarus p. 18 : *la faza de le mure de terra, che iera mia sie, che sun de la Cresca* (i. e. a porta Chrysea) *per fina al Chinigo* (usque ad Cynegium). Eadem fere mensura (50 stad.) indicatur apud Anon. in Descriptione urbis Constant. (p. 63 in Ducang. Const.), qui latitudinem urbis esse dicit 6150 *pedum*, dicere autem voluit *passuum*. Ceterum longitudo hujus muri multo minor est, si metiaris stadiis, quorum octo in milliarium romanum, et sexcenta in gradum geographicum computantur. In tabula Constantinopolis, quam Stolpius fecit an. 1863, metior 8,200 archinas turcicas sive 6,150 metra gallica, quæ 33 fere stadia vel 4 milliaria et paullo amplius efficiunt. Stadia 43, quæ ad extremo urbis apice juxta portam auream posito usque ad neoria *Galatæ* Critobulus computat, satis recte habent, si metiaris usque ad neoria *Constantinopolis*. Hinc usque ad Cynegium juxta Ceras sinum metior stadia 20 vel paullo amplius, pro quibus false 35 stadia (30 stad. cap. 43, 2) habet Critobulus. Itaque totius urbis ambitus fere stadiorum ferme 96 sive 12 milliariorum. Recte utique Gillius in Topogr. Const. p. 23 : *ambitus urbis non attingit 13 milliaria*. Chalcocondylas p. 388, 18 ei tribuit stadia 111. Corrupta sunt quæ apud eundem p. 364, 13 leguntur : διήκει γὰρ (ὁ λιμὴν) ἐντὸς κατὰ μὲν τὴν πόλιν στάδια ὀγδοήκοντα, ἐπὶ δὲ τὴν ἄλλην ἤπειρον τῆς χώρας ἐφ' ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα. Anonymus in Descriptione Const. *longitudinem* urbis esse dicit 14,075 *pedum* (i. e. passuum), ubi numerus ad *ambitum* urbis referendus videtur, quem eundem fere auctor statuerit atque Chalcocondylas, siquidem 14,075 passus efficiunt 112 3/5 stadia. Phrantzius p. 238, 5, et Leonardus p. 325 ambitum urbis 18 millium esse dicunt, idque recte fit ex eo mensuræ genere, quo murus mediterraneus non quattuor, sed sex milliariorum fuisse perhibetur, adeo ut stadium tertia parte minus quam vetus stadium Olympicum subesse videri possit.

XXIX. De bombarda maxima mirum quantum scriptores dissentiunt. Critobulus bombardam ceteris quas jam habebat rex majorem et quæ muris Constantinopolitanis disjiciendis sufficeret, ipsius denique obsidionis tempore prope urbem fabricatam esse tradit. Similiter Jaitzam Bosniæ urbem obsidens Mechemetes *bombardas inauditas fundi ibi fecit,* ut Mathias Corvinus ait in epistola ad imp. ap. Caton. tom 14, p. 723. Idem Belgradum oppugnaturus bombardarum maximarum fabricam prope *Krusovaz* Serviæ urbem instituit (v. Zinkeisen 2, p. 89 ibiq. laud.). Denique ad Corinthum bombardas fundi jusserat, teste Chalcocondyla p. 443, 22. Nihilominus fieri potest, ut Critobulus, in temporibus recte distinendis parum accuratus, ad obsidionis tempus retulerit quæ tribus vel

καὶ λεπτοτάτης τῇ διαθέσει, λίνῳ τε καὶ κανάβῃ καὶ τοιούτοις τισὶν ἄλλοις ξυνδετικοῖς τε καὶ ξυνεκτικοῖς καταχεχερματισμένοις ὅλος διόλου μεμιγμένος καὶ ξυμφυρόμενος, ὡς ἓν σῶμα γίνεσθαι τούτοις ξυνεχές τε καὶ ἀδιάσπαστον. (3) Τύπος δ' ἐκ τούτου κατεσκευάζετο στρογγύλος, αὐλοειδής, ἐπιμήκης, οἷος ἐς ὀμφαλὸν εἶναι· μῆκος τούτῳ σπιθαμαὶ τεσσαράκοντα· οὗ τὸ μὲν ἔμπροσθεν ἥμισυ, τὸ πρὸς ὑποδοχὴν τοῦ λίθου, σπιθαμῶν δυοκαίδεκα τὸν κύκλον καὶ τὴν περιφέρειαν εἶχε τοῦ πάχους, τὸ δ' ὄπισθεν ἥμισυ τῆς οὐρᾶς, τὸ πρὸς ὑποδοχὴν τῆς ὀνομαζομένης βοτάνης, σπιθαμῶν τεττάρων ἢ καὶ μικρόν τι πρὸς εἶχε τὴν περιφέρειαν τοῦ πάχους, ὡς πρὸς τὴν ἀναλογίαν, οἶμαι, τοῦ ὅλου. (3) Ἕτερος δὲ τύπος ἐκτὸς πρὸς ὑποδοχὴν τούτου κατεσκευάζετο, κοῖλος ὅλος διόλου καὶ οἷον θήκη τις εἶναι, εὐρύτερος δὲ μόνον, ὥστε δέξασθαι τοῦτον ὅλον αὐτὸς καὶ μετ' ἀποστάσεως· ἀπόστασις δ' ἦν ἐν τῷ μεταξὺ τοῖν τύποιν ἀμφοῖν ὅλοιν διόλου ἐπίσης πάντοθεν ὅσον σπιθαμιαία ἢ καὶ μικρόν τι πρός, ἥτις ἔμελλε δέξασθαι τὸν χαλκὸν εἰσχεόμενον ἀπὸ τῆς χωνείας ἐς ἀπαρτισμὸν τοῦ εἴδους τῆς μηχανῆς. (4) Ὁ δὲ τύπος οὗτος, ὁ ἔξω, φημί, κατεσκευάζετο τῷ αὐτῷ πηλῷ· ἦν δὲ ὅλος διόλου διεζωσμένος τε καὶ κατησφαλισμένος σιδήρῳ τε καὶ ξύλοις καὶ γῇ καὶ λίθοις ἔξωθεν ἐπῳκοδομημένος καὶ βοηθούμενος, ἵνα μὴ τὸ πολὺ βάρος ἐντὸς ἐμπεσὸν τοῦ χαλκοῦ διαρρήξῃ τοῦτον καὶ ἄπρακτον ἐργάσηται τὸ εἶδος τῆς μηχανῆς. (5) Ἰπνοὶ δὲ δύο σύνεγγυς τούτων ἀμ-

quattuor mensibus ante Adrianopoli facta erant. Nam secundum Ducam p. 247 tormentum maximum, ὅσον πρὸς τὴν ἀλκὴν καὶ τὸ πάχος τοῦ τείχους τῆς πόλεως, Mechemeles jam eo tempore construendum jussit, quo castellum Bosporanum exstruebatur. Perficiendo operi Orbanus Hungarus Adrianopoli tres menses insumsit (Ducas p. 248, 6, ἐν τρισὶν οὖν μησὶ κατεσκευάσθη καὶ ἐχωνεύθη τέρας τι φοβερὸν καὶ ἐξαίσιον). De ratione qua machina Adrianopoli Constantinopolim transportata sit, monent Ducas, Phrantzes, Chalcocondylas et Leonardus (vid. not. ad c. 20.). Deinde in ipsa obsidione ruptam esse hanc bombardam tradit Phrantzes p. 239, 16 : Ἡ δὲ μεγάλη ἐκείνη καὶ ἰσχυρὰ τηλεβόλος διὰ τὸ συνεχῶς σφενδονίζειν καὶ οὐ τοσοῦτον τὸ μέταλλον ὑπάρχειν καθαρὸν διερράγη ἐν τῷ βάλλειν (malim ἐμβάλλειν, ut p. 259, 21) τὸν τεχνίτην τὸ πῦρ (i. e. *eo momento quo ignem ei injecit artifex*; vgo vertitur : *disrupta igne exstinxit magistrum*), καὶ εἰς πολλὰ διεμερίσθη κλάσματα, καὶ ἐκ τούτων πολλοὶ ἀπεκτάνθησαν καὶ ἐπλάγησαν. Καὶ ἀκούσας ὁ ἀμηρᾶς ἐλυπήθη λίαν, καὶ προσέταξεν ἵνα ἀντ' αὐτῆς ποιήσωσιν ἄλλην ἰσχυροτέραν, καὶ ἕως τῆς αὐτῆς ἡμέρας οὐδὲν ἄξιον ἔργον καθ' ἡμῶν κατώρθωσαν. Deinde vero p. 242, 4 parum sibi constans in obsidionis narratione pergit verbis : Ὡς δὲ ὁ ἀμηρᾶς τὴν κεκλασμένην τηλεβόλον ταχέως πάλιν ὑγιῆ καὶ σώαν ἐποίησεν, ἡμέρας τε καὶ νυκτὸς μετὰ βίας τοῖς τείχεσιν ἔτυπτον. Igitur non novam bombardam maximam introducit, sed ruptam illam restauratam esse dicit; quamvis id fieri potuisse vix credideris. His adde quod novam bombardam, quam fabricari Mechemetes jusserat, non esse perfectam disertis verbis testatur Leonardus Chius p. 318, ubi post verba ad cap. 25 § 4 adscripta pergit hunc in modum : *Inde quia major* (bombarda sc.) *confracta regis animum affliclabat, jussit mox aliam longe majoris formæ conflari, quam (ut ajunt, industria Chalilbasciæ, consularis baronis amici) artifex nunquam ad perfectum conduxit.* Ceteri scriptores de rupta Turcorum bombarda maxima vel de nova aliqua in castris confecta nihil tradiderunt. Contra vero earum bombardarum, quibus Byzantini in muris utebantur, maximam primo statim experimento ruptam esse refert Chalcocondylas p. 389, 4 : καὶ ὁ μὲν μείζων τηλεβόλος διερρήγνυτο αὐτίκα, ὅτε πρῶτον ἀφίετο. Ducas p. 273 narrat Turcorum bombardam maximam post singulos ictus pilis e lana confectis tectam atque oleo perfusam esse, eoque artificem impedivisse ne tormentum disrumperetur. De pondere globorum maximorum, quos bombardæ jaculabantur, satis inter se consentiunt scriptores; Barbarus p. 21 et 22 pondus lapidis bombardæ maximæ fuisse librarum 1,200, circumferentiam quartarum tredecim (*volse quarte tredexe*) fuisse dicit. Idem pondus tradit Leonardus p. 318, quanquam id referat ad lapidem bombardæ quam a illa, quam ruptam esse dicit, distinguit. Circumferentiam lapidis et ostii bombardæ fuisse duodecim spithamarum sive palmarum expansarum refert Pusculus 4, 248 : *maxima palmis Expansis circum bis senis volvitur, æquo Saxa jacit modo.* Eandem ostii mensuram habes apud Critobulum 29, 2 et apud Phrantzem p. 239, 1, ubi : πλάτος (deb. περιφέρειαν vel κύκλον) ἔχουσαν σπιθαμὰς δυοκαίδεκα. Paullo aliter de circumferentia lapidis Leonardus : *lapide qui palmis* (sc. *expansis*, ut Pusculus ait) *undecim* (duodecim?) *ex meis ambibat in gyro.* Chalcocondylas p. 385 duas maximas bombardas fuisse dicit, alteram ad Palatium, alteram ad portam Romani; οὗτοι δὲ οἱ δύο μέγιστοι (τηλεβόλοι) λίθον ἕκαστος ἠφίεσαν διτάλαντον καὶ ἐπέκεινα. Juxta magnam bombardam positæ erant duæ minores λίθον ἡμιτάλαντον emittentes. Ictus eo se ordine excipiebant, ut primum ex minoribus duabus duo lapides expellerentur, deinde e majori lapis trium talentorum : μετὰ δὲ τοὺς δύο λίθους ἠφίετο καὶ ὁ μέγας λίθος τρία τάλαντα ἐν σταθμῷ ἔχων (cf Ducas. p. 272, 2). In his non tria tormenta maxima distinguenda sunt, sed illud quod trium talentorum lapidem jaculabatur, alterum esse debet ex duobus illis, quæ in antecc. auctor commemoraverat, ubi parum distincte dixit : λίθον ἕκαστος ἠφίεσαν διτάλαντον καὶ ἐπέκεινα. Dicendum erat alteram διτάλαντον lapidem, alteram τριτάλαντον jecisse; id enim colligitur e Barbaro l. l., qui duas fuisse dicit bombardas maximas, earumque alteram lapidem habuisse 1,200 librarum, alteram librarum 800. Eadem pondera habet Chalcocondylas, modo teneas illud adhiberi marmoris talentum, in quod 400 libræ computabantur (V. Hesych. s. v. τάλαντον). Ceterum ejus ponderis globos marmoreos etiamnum Constantinopoli superesse inter omnes constat. V. Hammer p. 669, Zinkeisen 1, p. 830, Ellissen p. 63, Mordtmann p. 36. — Quæ c. 29 Critobulus exponit de ratione qua bombarda maxima fabricata sit, alius nemo tradit. ‖ — οὐκ ὀλίγων εἰδῶν] vocem εἰδῶν addit margo.

§ 2. Κανάβῃ] Formam καννάβη vel κανάβη (sic cod. Med.) pro κάνναβις habes ap. Suidam s. v. ‖ — ἔμπροσθεν] sic manu sec.; ἐμπρόσθιον m. pr.

§ 3. βοτάνη] Similiter germanice olim dicebatur *Kraut*, i. e. herba. Κόνις vocatur ap. Chalcocondyl. p. 231, 22, ubi etiam de compositione pulveris tormentarii nonnulla afferuntur. ‖ — οἶμαι] Auctor scripserit ὡς πρὸς τὴν ἀναλογίαν εἶναι τ. ὅλου. ‖ — Ὅλον] vox supra lineam scripta est.

§ 4. Βάρος] βάρρος codex h. l. et alibi.

φοτέρωθεν κατεσκευάζοντο εἰς χωνείας, ἰσχυρότατοι μέντοι καὶ βεβαιότατοι, τὰ μὲν ἔνδον ἐξ ὀπτῆς πλίνθου κατειργασμένοι καὶ πηλοῦ καλῶς εἰργασμένου καὶ πιοτάτου, τὰ ἔξωθεν δὲ ὅλοι διόλων λίθοις παμμεγέθεσι καὶ τιτάνῳ καὶ πᾶσιν ἄλλοις ὠχυρωμένοι πρὸς τοῦτο χρησίμοις. (6) Χαλκοῦ δὲ καὶ κασσιτέρου πολύ τι χρῆμα καὶ πολυτάλαντος ὁλκὴ ἐνεβέβλητο χωνείαις, τάλαντά που μάλιστα χίλια καὶ πεντακόσια, ὡς ἐλέγετο· ἐπὶ τούτοις ἀνθράκων τε πολύ τι πλῆθος καὶ κορμῶν ἐπετίθετο ταῖς χωνείαις ἔξωθεν, ὥσπερ ἐπῳκοδομημένα ἄνωθέν τε καὶ κάτωθεν καὶ πανταχόθεν ἐς βάθος τοὺς ἰπνοὺς ξυγκαλύπτοντα, ἄνευ μέντοι γε τῶν στομίων. (7) Φυσητῆρες δὲ περὶ αὐτοὺς ἐπιτεταμένως φυσῶντες καὶ ἀδιακόπως τὴν ἐπικειμένην ὕλην ἐξάπτοντες ἐν τρισὶν ὅλαις ἡμέραις καὶ νυξὶν ἴσαις, ἕως ὁ χαλκὸς ὅλος διόλου τακεὶς καὶ διαλυθεὶς ὑδαριώδης καὶ ῥυτὸς γένηται. Εἶτα τῶν στομίων ἀνοιγέντων, ἐσεχεῖτο ὁ χαλκὸς διὰ τῶν σωλήνων ἐν τοῖς τύποις, ἕως γεμισθῇ τελείως ἅπαν τὸ ἐσδεχόμενον, καὶ καλύψῃ καὶ τὸν ἐντὸς τύπον ὅλον διόλου καὶ ὑπερβλύσῃ τούτου πῆχυν ἕνα κατὰ τὸ ἄνω. Καὶ οὕτως ἤδη ἀπήρτιστο ἡ μηχανή. (8) Μετὰ τοῦτο δὲ, ἀποζέσαντος τοῦ χαλκοῦ καὶ ψυχροῦ γεγονότος, ἐκαθαίρετο τῶν ἐντὸς τύπων καὶ τῶν ἐκτὸς, καὶ ξυομένη καὶ γλυφομένη ξυστῆρσιν, ἐλαμπρύνετο ὅλη διόλου. Καὶ τοιαύτη μὲν ἡ κατασκευὴ καὶ τὸ εἶδος τῆς μηχανῆς· λέξω δὲ καὶ τὴν ἐνέργειαν.

XXX. Ἐνεβέβλητο πρῶτον ἡ καλουμένη βοτάνη, πληροῦσα ἰσχυρῶς τὴν ὄπισθεν ὅλην χωνείαν καὶ τὸν αὐλὸν τῆς μηχανῆς ἕως τοῦ στομίου τοῦ δευτέρου αὐλοῦ τοῦ δεξομένου τὸν λίθον. (2) Ἔπειτα τῷ στόματι τούτῳ πάσσαλος ἐνεβέβλητο μεγίστη ξύλου τοῦ ἰσχυροτάτου, ἣ σιδηροῖς μοχλοῖς τυπτομένη βιαίως ὠθεῖτο, στενοχωρουμένη ἐπὶ τὰ ἔνδον, ἀποκλείουσα καὶ ξυνέχουσα τὴν βοτάνην οὕτω τοι ἰσχυρῶς, ὡς μηδ' ἂν εἴ τι καὶ γένοιτο, δυνηθῆναι ταύτην ἄλλῳ τῳ τρόπῳ ἐκεῖθεν ἐξαιρεθῆναι, μὴ τῆς βοτάνης ἀναφθείσης τῇ βίᾳ. Εἶτα τὸν λίθον ἐπεφόρουν ὠθοῦντες ἐντὸς, ἕως ἐν χρῷ γένηται τῇ πασσάλῳ, καὶ ξυνέσφιγγον τοῦτον κύκλωθεν. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο τρέψαντες τὴν μηχανὴν πρὸς ὃ παίειν ἔμελλε, καὶ σταθμήσαντες αὐτὴν μέτροις τισὶ τεχνικοῖς καὶ ἀναλογίαις πρὸς τὸν σκοπὸν, ἐπεφόρουν ἔπειτα κεραίας μεγάλας ξύλων αὐτῇ κάτωθεν ὑποστρωννύοντες καὶ καλῶς ἐφαρμόζοντες, καὶ λίθους ἐπετίθουν παμμεγέθεις, βαρύνοντες αὐτὴν καὶ κατασφαλίζοντες ἄνωθέν τε καὶ κάτωθεν καὶ ὄπισθεν καὶ πανταχόθεν, ἵνα μὴ τῇ βίᾳ τῆς ῥύμης καὶ τῷ σφοδρῷ τῆς φορᾶς τῆς οἰκείας ἕδρας παρατραπεῖσα, πόρρω ποι τοῦ σκοποῦ βάλῃ. (4) Εἶτα πῦρ ἐπέβαλον αὐτῇ, διὰ τῆς ὄπισθεν βραχείας τρυμαλιᾶς ἀνάψαντες τὴν βοτάνην· καὶ ταύτης ἐξαφθείσης θᾶττον ἢ λόγος, πρῶτα μὲν ἐγίνετο μυκηθμὸς φοβερὸς καὶ κλόνος τῆς ὑποκειμένης γῆς καὶ τῆς πόρρω καὶ βρόμος οἷος οὐδείς. ἔπειτα μετὰ βροντῆς ἐξαισίας καὶ δούπου φρικώδους καὶ πυρὸς τὰ πέριξ πάντα ξυμφλέγοντος καὶ μελαίνοντος ἔνδοθεν ὠθουμένη ἡ πάσσαλος πνεύματι ξηρῷ καὶ θερμῷ βιαίως ἐκίνει τὸν λίθον ἐξερχομένη· (5) ὁ δὲ φερόμενος μετὰ βίας σφοδροτάτης καὶ ῥύμης προσέπιπτε τῷ τείχει, καὶ εὐθὺς κατέσειέ τε αὐτὸ καὶ κατέβαλε καὶ ἐς πολλὰ παρερρήγνυ καὶ διελίκμα, πανταχοῦ τε διασκεδάζων αὐτὰ καὶ φόνον τῶν προστυχόντων ποιῶν· καὶ ποτὲ μὲν κατερρίπτει μέρος ὅλον, ποτὲ δὲ ἥμισυ, ποτὲ δὲ πλέον ἢ ἔλαττον πύργου ἢ μεταπυργίου ἢ καὶ ἐπάλξεως, καὶ οὐδὲν ἦν οὕτως ἰσχυρὸν ἢ ἀντίτυπον ἢ πάχος ἐρυμνότατον τείχους, ὡς ἀπαντῆσαι γοῦν δυνηθῆναι ἢ ἀντισχεῖν ὅλως τῇ τοσαύτῃ τοῦ λίθου βίᾳ τε καὶ φορᾷ. (6) Οὕτως ἄπιστόν τι χρῆμα καὶ παράλογον τὸ εἶδος τοῦτο τῆς μηχανῆς, ὅπερ οἱ παλαιοὶ μὲν βασιλεῖς τε καὶ στρατηγοὶ οὔτε εἶχον οὔτε ἐγίνωσκον· εἰ γὰρ εἶχον, οὐδὲν ἂν εἶχον αὐτοῖς ἀντιβαῖνον ἔτι οὐδὲ προσιστάμενον ὅλως ἐν ταῖς πολιορκίαις, οὐδὲ πολλῶν ἂν ἐδέοντο ἐς τὸ κατασεῖσαι τείχη τε καὶ καταβαλεῖν καὶ τὰ ἐρυμνότατα, οὐδὲ πράγματ' ἂν εἶχον ἐπιτειχίζοντες καὶ ταφρεύοντες καὶ χώματα αἴροντες καὶ ὑπορύσσοντες ἔστιν οὗ καὶ ἄλλα ἄττα ποιοῦντες ὥστε παραστήσασθαι πόλεις καὶ χειρώσασθαι φρούρια, ἀλλὰ πάντ' ἂν εἶχεν αὐτοῖς θᾶττον ἢ λόγος καὶ προσεχώρει κατασειόμενά τε καὶ καταρριπτούμενα ταῖς μηχαναῖς· ἀλλ' οὐκ ἦν. (7) Εὕρεμα δὲ τοῦτο νέον ἐστὶ Γερμανῶν Κελτῶν, ἐτῶν που μάλιστα πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν ἢ καὶ ὀλίγῳ πλειόνων, σοφώτατον πάνυ καὶ περινενοημένον· καὶ μάλιστα δὴ ἡ τῆς βοτάνης ξυμβολή τε καὶ σκευασία ἐξ εἰδῶν ξυγκειμένη θερμοτάτων καὶ ξηροτάτων, νίτρου

---

§ 6. Ἀνθράκων] καρβούνων margo. Cf. 30 § 7. || — ἔξωθεν] supra versum additur.

XXX. § 1. ἐνεβέβλητο] ἐβέβλητο cod. h. l. et § 2. || — § 2. Πάσσαλος] πάσαλος codex h. l. et similiter § 3 et 4. ἡ πάσσαλος pro ὁ πασσ. recentioris ævi usu dici videtur. || — συνέσφιγγον] συνέσφιγκον man. 1; em. man. 2.

§ 3. Τεχνικοῖς] addit margo. || — κάτωθεν ὑποστρωννύοντες καὶ add. margo.

§ 4. Μυκηθμὸς] μηκιθμὸς cod.

§ 6. Ὅλως] supra versum additum.

§ 7. ἢ Κελτῶν] καὶ K. cod. ||— Ἐτῶν ρν'] Critobulus famam secutus esse videtur, qua Bertholdus Schwarz Friburgensis monachus ineunte seculo XIV pulverem tormentarium invenisse perhibetur. Vel seculo undecimo notus erat Hispanis, qui ipsi ab Arabibus usum ejus didicisse feruntur. Cum Critobulo cf. Chalcocondylas p. 231: δοκεῖ μὲν οὖν ὁ τηλεβόλος οὐ πάνυ παλαιὸς εἶναι, ὥστε συνιέναι ἡμᾶς ἐπὶ νοῦν ἐληλυθέναι τοῖς παλαιοῖς τὸ τοιοῦτον· ὅθεν μέντοι ἀρχὴν ἐγένετο, καὶ τίνες ἀνθρώπων ἐς τὴν τοῦ τηλεβόλου ἀφίκοντο πεῖραν, οὐκ ἔχω διασημῆναι ἀσφαλῶς· οἴονται μέντοι ἀπὸ Γερμανῶν γενέσθαι τε τούτους, καὶ τούτοις ἐπὶ νοῦν ἀφῖχθαι ταύτην τὴν μηχανήν. || — σκευασία] κατασκευὴ margo. || — τοῦ λίθου] add. mgo. || — ἑλέπολιν] Sic bombardæ sæpius vocantur apud Phrantzem sec. editt. nostras, sed codex

καὶ θείου καὶ καρβούνου καὶ βοτανῶν ξηρὸν καὶ θερμὸν πνεῦμα ἀποτελούντων, ὅπερ ἐναποκλειόμενον στεγανῷ καὶ ἰσχυρῷ καὶ ξυμπεπιλημένῳ σώματι τοῦ χαλκοῦ, καὶ μηδαμῇ μηδαμοῦ διέξοδον ἔχον ἄλλοθί πῃ ἢ ταύτῃ, τῷ ἔνδοθεν ὠθισμῷ καὶ τῇ βίᾳ κινούμενον, τὴν τοσαύτην καὶ τηλικαύτην βίαν τε καὶ φορὰν τοῦ λίθου, ἀλλὰ δὴ καὶ ῥῆξιν τοῦ χαλκοῦ πολλάκις ἐργάζεται. (8) Ἀλλ' οὐδὲ ὄνομα παλαιὸν εὑρίσκεται ταύτῃ τῇ μηχανῇ, εἰ μή πού τις αὐτὴν ἑλέπολιν εἴποι ἢ ἀφετήριον, κοινῷ δ' ὀνόματι ταύτην καλοῦσι πάντες οἱ νῦν ὄντες σκευήν. Καὶ τὰ μὲν τῆς μηχανῆς τοιαῦτα ὡς ἐνὸν ἡμῖν καὶ ἐκ τῶν δυνατῶν ἀπαγγεῖλασι.

XXXI. Μεχέμετις δὲ ὁ βασιλεὺς, ἐπειδή οἱ τὰ τῶν μηχανῶν ἀπήρτιστο καλῶς, προσάγειν ἤδη ταύτας τοῖς τείχεσι κελεύει τοὺς μηχανοποιοὺς, καὶ κατὰ μὲν τὸ μεσοτείχιον, οὗ τὸ στρατόπεδον εἶχεν, ἵνα δὴ καὶ ἡ σκηνὴ ἦν αὐτῷ, τρεῖς ἀπολεξαμένους τὰς μεγίστας τε καὶ ἰσχυροτάτας ἐπιθεῖναι παίειν τὸ ταύτῃ τεῖχος καὶ κατασείειν, τὰς δὲ ἄλλας ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ τοῦ τείχους προσάγειν ἐκέλευσεν ἐπιλεξαμένους τὰ ἐπιμαχώτατα καὶ ἀσθενέστατα τοῦ τείχους· ἔγνωστο γὰρ αὐτῷ πολλοῖς μέρεσι καταβάλλειν τὸ τεῖχος, ὡς ἂν πολλαχῇ προσβαλόντι τῷ πολέμῳ εὐχείρωτος αὐτῷ καὶ ῥᾳδία ἡ τούτου αἵρεσις γένηται· ὥσπερ δὴ καὶ γέγονε. (2) Καὶ αἱ μὲν μηχαναὶ προσαχθεῖσαι τῷ τείχει κατέσειόν τε αὐτὸ καὶ κατερρίπτουν, δρῶσαι τὸ ἑαυτῶν. Βασιλεὺς δὲ τὴν κατὰ τὰς μηχανὰς τάφρον ἐχώννυε, λίθους ἐπιφορῶν καὶ ξύλα καὶ χοῦν καὶ πᾶσαν ἄλλην ὕλην ξυλλέγων, ὡς ἂν, κατασεισθέντος τοῦ τείχους καὶ πεπτωκότος ἤδη, ῥᾳδία τοῖς ὁπλίταις ἡ διάβασις εἴη καὶ ἡ ἐς αὐτὸ πάροδός τε καὶ προσβολή. (3) Ἔτι δὲ τοὺς γεωρύχους ὑπορύττειν τὸ τεῖχος ἐκέλευε, καὶ ὑπονόμους ὑπογείους πρὸς τὴν πόλιν ποιεῖν, ὡς ἂν διὰ τούτων νυκτὸς λάθωσιν ἐσελθόντες ὁπλῖται. Καὶ ἠνύετο τὸ ἔργον· ἀλλὰ τοῦτο μὲν ὕστερον περιττὸν ἔδοξε καὶ

Parisinus ubique pro ἑλέπολις habet τηλεβόλος, quo vocabulo etiam Chalcocondylas uti solet. || — ἢ ἀφετήριον add. margo. || — σκευήν] Nomen in codice minoribus quam cetera literis scriptum est, et serius illatum esse videtur. Ceterum σκευὴ voce hoc sensu sæpius utitur Ducas p. 273, 20, 275, 16 et passim; σκευαὶ πετροβόλοι p. 266, 5; τὸ σκεῦος p. 273, 4. Aliis locis χωνείαν dicit, ut p. 247, 18. 248, 22. 257, 20. 271, 23; τὰς πετροβολιμαίους χώνας p. 247, 6; βουμπάρδαι ap. Cananum p. 462, 8.

XXXI. § 1. Ἐπιθεῖναι] θεῖναι, supra scripto ἐπι, codex. De ratione qua bombardas rex disposuerit, ceteris accuratiora habet Barbarus p. 21 : *A di undexe pur de April, el signor Turco si fexe impiantar le sue bombarde perme' le mure da tera, ai più deboli luoghi de la tera, per aver piutosto sua intention. Le dite bombarde si fo impiantade in quatro luoghi; prima ne messe tre bombarde per mezo del palazzo del serenissimo imperador, e tre altre bombarde messele per mezo la porta del Pigi* (Πηγῆς), *e do altre bombarde messele a la porta del Cresu* (Καρσοῦ), *e altre quatro bombarde messele alla porta de san Romano, dove che sun la più debel porta de tota la tera. Una de queste quatro bombarde che sun a la porta de san Romano, la piera de la bombarda se pexa livre mile el duxento a la grossa, volze la piera quarte tredexe... La segonda bombarda, la piera se pexava livre otozento, volze la piera quarte nove; queste do bombarde sono le più grosse che abia questo can Turco; le altre bombarde si son di più raxon, da livre cinque cento fina da livre duxento, e de minor ancora*. Cf. idem p. 27 : *la bombarda grossa che volse palma quindexe.* Pusculus 4, 246 :

Bombardas Romana ruant quæ mœnia primum
tres posuit magnas, inter quas maxima...
... Tresque inter limina bina
portarum de fonte auroque tenentia nomen
disponit, totidemque tuos, Caligaria, muros
quæ frangant. Variisque locis tormenta locantur.

Tres bombardæ Caligariæ portæ, quæ a Hebdomo palatio haud longe distabat, non diversæ sunt ab iis quas Barbarus prope Palatium fuisse dicit. Easdem tres atque alias tres ad portam Romani collocatas (has etiam ap Ducam p. 272, 1 habes) Chalcocondylas p. 383 memorat, addens : ἵδρυντο μὲν καὶ ἄλλῃ πολλαχῇ τοῦ στρατοπέδου τηλεβόλοι. Numerum horum locorum indicat Phrantzes p. 225, 5 : ἐν τόποις ιδ' τὰ τείχη τῆς πόλεως σφοδρῶς ἔτυπτον, nisi forte pro ιδ' auctor scripserit δ', adeo ut nonnisi quattuor illa loca, quæ præ ceteris bombardæ impetebant, significaverit. Leonardus p. 320 bombardam ingentem, quæ primum ad Caligariam portam posita esset, deinde ad portam Romani transportatam esse narrat. Hinc fortasse fit, ut Barbarus ad Romani portam pro tribus bombardis quattuor, inter easque duas maximas, fuisse dicat. Præterea moneo nullam apud Critobulum mentionem fieri magnæ illius turris ligneæ (τῆς μεγίστης ἑλεπόλεως, ut Phrantzes dicit), quam Maii die decimo nono Turci struxerunt, obsessi vero erumpentes igne deleverunt. Multis de hac machina bellica exponunt Pusculus 4, 695-743, Phrantzes p. 244-246, Barbarus p. 42. Cf. Chalcocond. p. 386, 20. Posita erat, sec. Pusculum 4, 154 et Leonardum p. 326 (v. not. ad c. 23) media inter Auream portam et portam Fontis; sec. Barbarum *era questa bastion per mezo un luogo chiamado la Cresca*, i. e. ad portam Chryseam sive Auream, ut patet ex collato altero Barbari loco, quem ad cap. 23 enotavi. Haud recte Mordtmannus l. l. p. 71 portam Charsiæ (quam *Cresu* Barbarus vocat) indicari censuit. Phrantzes quoque p. 253, 9 ἐν τῷ μέρει τῆς Χρυσῆς πύλης fuisse dicit ἑλέπολιν μετὰ βουβάλων καὶ βοῶν δορῶν ἐνδεδυμένην. Idem vero aliam ejusmodi ἑλέπολιν maximam etiam ad portam Romani fuisse dicit p. 245 sq.

§ 3. Τοὺς γεωρύχους etc.] Cuniculorum fossores Mechemetes *ex Novobrodo* (i. e. ex Novoberda Serviæ urbe metallis celeberrima) *conduxerat*, teste Leonardo p. 319. Erant viri *hac arte probati Montibus et soliti mediis atque æra metallis Eruere, inque imæ descendere viscera terræ*, ut ait Pusculus, qui multis de his exponit 4, 744-810. Cf. Phrantzes p. 244. Chalcocond. p. 386. Cuniculi illi fossi sunt ad Caligariam portam, ubi conatus Turcorum irritos reddidit industria Joannis Grandi Germani, qui in copiis Justiniani centurio erat (Leonard. l. l.). Primus

ματαία δαπάνη, τῶν μηχανῶν τὸ πᾶν κατεργασαμένων.

XXXII. Ἐν ὅσῳ δὲ ταῦτα ἐγίνετο, ὁ βασιλεὺς ἀναλαβών τινας τῶν τάξεων καὶ τὴν βασιλικὴν ἴλην πᾶσαν, ᾔει ἐπὶ τὸ τοῦ Θεραπείου φρούριον, ἐρυμνότατον πάνυ, καὶ ἐπιστήσας μηχανὰς κατέσεισέ τε καὶ κατέρριψε τούτου τὸ πλέον· καὶ τῶν ἐντὸς πολλοὶ ἀπέθανον τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν λίθοις, οἱ δὲ περιλειφθέντες τῶν φρουρῶν οὐ δυνάμενοι ἀντέχειν ἔτι, προσεχώρησαν ὁμολογίᾳ χρήσασθαι αὐτοῖς ὅ τι βούλοιτο· ὁ δὲ ἀνεσκολόπισε τούτους τεσσαράκοντα ὄντας. (2) Κἀκεῖθεν ἐφ' ἕτερον ᾔει φρούριον Στουδίου καλούμενον, καὶ αὐτὸ κατασείσας ταῖς μηχαναῖς καὶ καταβαλὼν αὐθημερὸν παρεστήσατο, καὶ τοὺς ἄνδρας ἀνεσκολόπισεν, ἀγαγὼν παρὰ τὸ τεῖχος τῆς πόλεως, ἵνα δὴ καταφανεῖς εἶεν.

XXXIII. Κατὰ δὲ τὰς αὐτὰς ἡμέρας καὶ Παλτόγλης ὁ τοῦ στόλου ἡγεμὼν τὰς μὲν πλείους τῶν νεῶν αὐτοῦ κατέλιπεν ἐφορμεῖν τῷ στόματι τοῦ λιμένος καὶ τῇ ἁλύσει, τοῦ μή τι ἐσπλέειν ἢ ἐκπλέειν, αὐτὸς δὲ ἀναλαβὼν τὰς λοιπὰς, κελεύσαντος βασιλέως, ἐπιπλεῖ τῇ Πριγκίπῳ νήσῳ· ἣν δ' ἐκεῖ φρούριον ἀσφαλέστατον, φυλακὴν ἔχον ἐντὸς ἄνδρας καταφράκτους τριάκοντα, ἄνευ μέντοιγε τῶν οἰκητόρων. (2) Περισταυρώσας οὖν αὐτὸ καὶ μηχανὰς προσαγαγὼν τῷ τείχει κατέσεισε μέν τι μέρος τούτου καὶ κατέρριψε, προσβαλὼν δὲ καὶ πειράσας τρόπῳ παντὶ οὐχ ἠδυνήθη ὅμως ἑλεῖν· τέλος ἔδοξεν αὐτῷ πῦρ ἐπαφεῖναι τῷ φρουρίῳ καὶ πειρᾶσαι εἰ δύναιτο, πνεύματος ἐπιφόρου ἐπιγενομένου, καταφλέξαι αὐτό. (3) Κελεύει τοίνυν φακέλους ὕλης παντοδαπῆς καλάμων καὶ κληματίδων καὶ χόρτων καὶ ἄλλων εὐπρήστων ὅτι πλείστους τὴν ταχίστην νήσαντας ἐπιφορεῖν καὶ παραβάλλειν τῷ τείχει. Καὶ τούτου τάχιστα γεγονότος διὰ πολυχειρίαν καὶ τῆς ὕλης ἐς ὕψος ἀρθείσης, πῦρ ἐπιβάλλουσι ταύτῃ ξὺν θείῳ καὶ πίσσῃ ἀνάψαντες. Ἡ δ' εὐθὺς δραξαμένη τε τοῦ πυρὸς, καὶ πνεύματος ἐπιφόρου τυχοῦσα τοσαύτην ἐποίησε φλόγα καὶ τοσοῦτον ἤρθη μετέωρος, ὡς καὶ τῶν ἐπάλξεων αὐτῶν ὑπεραναβῆναι καὶ ἐς τὰ ἔσω τοῦ φρουρίου χεθῆναι, καὶ καταφλέξαι πολλοὺς τῶν ἐν αὐτῷ, μᾶλλον δὲ ὀλίγου ἐδέησε πάντας διαφθεῖραι τοὺς ἔνδον. (4) Ὅμως γε μὴν οἱ περιλειφθέντες, μόλις καὶ μετὰ κινδύνου πολλοῦ διαδράντες τὸ πῦρ, προσεχώρησαν αὐτῷ καὶ ἄνευ ὁμολογίας· οὓς καὶ λαβὼν αἰχμαλώτους πάντας, τοὺς μὲν οἰκήτορας ἀπέδοτο, τοὺς δὲ περιλειφθέντας τῶν φρουρῶν ἀπέκτεινε. Καὶ ταῦτα μὲν ταύτῃ.

XXXIV. Ῥωμαῖοι δὲ καὶ Ἰουστῖνος, τὸ τεῖχος ὁρῶντες οὕτως ἰσχυρῶς ὑπὸ τῶν μηχανῶν κατασειόμενον καὶ ῥιπτούμενον, τό τε ἐντὸς τό τε ἐκτὸς, πρῶτον μὲν δοκοὺς μεγάλας ἐξάπτοντες ἄνωθεν τοῦ τείχους, καὶ βρόχους ἐξαρτῶντες καὶ σάκτας μεστὰς ἐρίων καὶ ἄλλα τοιαῦτα περιβάλλοντες ἀνέκλων ὡς δυνατὸν τὴν φορὰν τῶν λίθων καὶ ἐξεκαύλιζον. (2) Ὡς δὲ ταῦτα βραχὺ καὶ οὐδὲν ὅ τι καὶ λόγου ἄξιον ἤνυεν, ἀλλὰ πάντα διελίκμα καὶ διεσκέδαζεν ἡ μηχανὴ, καὶ τὸ τεῖχος κατέρριπτεν (ἤδη γὰρ πολύ τι κατέπεσε τοῦ μικροῦ τείχους, ἀλλὰ δὲ καὶ τοῦ μεγάλου δύο πύργοι καὶ μεταπύργιον), ἄλλο τι ἐπινοοῦσι· κεραίας μεγάλας ἐπαγαγόντες ἀπεσταύρουν κατὰ τὰ παρερρηγμένα τοῦ τείχους, λέγω δὲ τοῦ ἐκτὸς, ξυνδέοντες αὐτὰς ἰσχυρῶς· καὶ ὕλην ταύταις ἐπεφόρουν παντοίαν λίθων καὶ ξύλων, φακέλους τε χόρτων παντοδαπῶν καὶ κληματίδων καὶ καλάμων καὶ ἄλλων πολλῶν μετὰ πηλοῦ μεμιγμένων φορμηδὸν ξυντιθέντες, καὶ τὸ σταύρωμα ἐς ὕψος αἴροντες. (3) Προκαλύμματα δ' ἦσαν τῇ τε ὕλῃ καὶ τῷ σταυρώματι δέρρεις καὶ διφθέραι, τοῦ μὴ πυρφόροις οἰστοῖς βλάπτεσθαι. Ἔτι δὲ χῶμα μέγα ἔχουν ἀπὸ τῶν ἐντὸς ἀντίπαλον τούτοις προσεχῶς βοήθειάν τε τῷ σταυρώματι καὶ ἀντὶ τείχους εἶναι, ἅμα δὲ, ἵνα καὶ ὁ λίθος μετὰ βίας φερόμενος καταχωννύηται μαλθακῇ καὶ εὐείκτῳ προσπίπτων τῇ γῇ καὶ μὴ ἀντιτύποις καὶ σκληροῖς προσπελάζων ῥῆξιν ἐργάζηται. (4) Ἐπάνω δὲ τοῦ τε

---

tuniculus ab oppidanis detectus est Maii mensis die XVI, deinde alii diebus XX. XXIV. XXV, ut pluribus narra Barbarus p. 40, 44.

XXXII. Quæ cap. 32 et 33 de Mechemetis et Paltoglis excursionibus narrantur, aliunde non novimus. Sec. Barbarum p. 22 classis Turcorum ad Diploncionium inde ab Aprilis die duodecimo in ancoris stans quietem egit, nisi forte navis quædam inde ad castellum novum vel in oram Asiaticam sese contulit. Quo tempore gesta sint quæ a Critobulo c. 32 et 33 narrantur, certius quidem dici nequit, quum in sqq. ordinem rerum chronologicum neglectum videamus; probabile tamen est a Paltogle res gestas esse ante pugnam navalem, quam Turci Aprilis die vicesimo cum Genuensibus commiserunt (v. Critob. cap. 42), Mechemetis vero expeditionem susceptam esse ante Aprilis diem duodevicesimum (v. cap. 35). ‖ — Θεραπείου] Θεραπεία supra scripto ου, adeo ut nomen loci fuerit τὸ Θεραπεῖον; hodie Θεραπεία vocatur; Θεραπεῖαι apud Socratem Hist. Eccl. 7, 25. Olim Φαρμακεία et Φαρμακείας κόλπος. Vid. Dionys. Byz. in Geogr. Min. t. 2, p. 50.

§ 2. Φρούριον Στουδίου] Castellum Studii ubinam fuerit nescio. De monasterio Studii, quod Constantinopoli ad portam Auream erat, v. Gillius Topogr. Const. lib. 4, c. 9. Ducangius Const. christ. lib. 4 p. 103. ‖ — καὶ καταβαλὼν] additum manu sec.

XXXIII. § 2. Περισταυρώσας] sic margo (et Thuc. 2, 75, 2), πολιορκήσας text. ‖ — ἐπιφόρου] additum in margine. Ceterum conferatur Thucydidis (2, 75-77) de Platæarum obsidione narratio, ex qua nonnulla verbotenus in sua transtulit Critobulus.

XXXIV. § 1. Ἰουστῖνος] Deb. Ἰουστινιανός. ‖ — § 2. μικροῦ] i. e. τοῦ ἐκτός. ‖ — ταυταις] add. man 2. ‖ — χόρτων παντοδαπῶν] sic margo, φυτῶν textus. ‖ — μεμιγμένων] sic man. 2, μεμιγμένους man. 1. ‖ — § 3 τῇ τε ὕλῃ] τε manu 2 additum. ‖ — χῶμα] ὦμα (sic) cod. ‖ — φερόμενος] sic mgo, ἐρχόμενος text. ‖ — καταχωννύηται] καταχώννυται cod. ‖ — De re cf. Pusculus 4, 296 :

σταυρώματος καὶ τοῦ χώματος ἀμφορέας μεγάλους ξυλίνους πλήρεις γῆς στιχηδὸν ἐπετίθουν, ἀντὶ ἐπάλξεων εἶναι τοῖς προμαχομένοις καὶ προβολὴν, ὥστε μὴ βάλλεσθαι τοῖς οἰστοῖς.

XXXV. Μεχέμετι δὲ τῷ βασιλεῖ τῶν φρουρίων ἐπανελθόντι ἔδοξε μετ' οὐ πολλὰς ἡμέρας ἀποπειράσασθαι τῆς πόλεως κατὰ τὰ παρερρηγμένα τοῦ τείχους, καὶ ἀναλαβόντι τούς τε ὁπλίτας καὶ τοξότας καὶ ἀκοντιστὰς καὶ πᾶσαν τὴν περὶ αὐτὸν ἴλην τῶν πεζαιτέρων προσβάλλειν τῷ τείχει ἰσχυρῶς· ἤδη γὰρ καὶ ἡ τάφρος αὐτῷ πλήρης ἦν. (2) Καὶ οἱ πεζαίτεροι εὐθὺς ξὺν βοῇ καὶ ἀλαλαγμῷ διαβάντες τὴν τάφρον προσέμιξαν τῷ τείχει. Καὶ πρῶτα μὲν πῦρ ἐπιβάλλειν ἐπεχείρουν τῇ ὕλῃ, ἵνα τό τε σταύρωμα ἐμπρήσωσι, καὶ ἐς τὰ ἄλλα ξύγχυσιν ἐργάσωνται καὶ κατάπληξιν τῷ πολέμῳ· ὡς δ' οὐ προὐχώρει τοῦτο αὐτοῖς κατὰ νοῦν, τῶν ἄνωθεν τοῦ σταυρώματος προτεταγμένων μαχομένων τε καλῶς καὶ σβεννύντων τὸ πῦρ, ἐπ' ἄλλο τι χωροῦσι. (3) Τοῖς ἄκροις τῶν δορατίων ἀγκύρας ἐμπήξαντες, ἄνωθεν κατέσπων τοὺς ἀμφορέας, ἀπογυμνοῦντες τοὺς προμαχομένους τῆς προβολῆς· οἵδε γὰρ ἀντὶ τείχους τε καὶ ἐπάλξεων ἦσαν αὐτοῖς· καὶ οἱ τοξόται καὶ σφενδονῆται καὶ ἀκοντισταὶ ῥᾳδίως ἔβαλον ἐπὶ τὰ γυμνά, ἄλλοι δὲ κλίμακας φέροντες προσῆγον τῷ σταυρώματι καὶ ἐπιβαίνειν ἐπειρῶντο τούτου· καὶ αἱ μηχαναὶ δὲ λίθους συχνοὺς ἀφιεῖσαι κατὰ τῶν προμαχομένων, οὐ μικρῶς ἔβλαπτον. Καὶ οἱ μὲν οὕτως.

XXXVI. Ἰουστῖνος δὲ καὶ οἱ ξὺν αὐτῷ (οὗτοι γὰρ ἐτετάχατο κατὰ τὰ παρερρηγμένα τοῦ τείχους), ἀλλὰ δὲ καὶ Ῥωμαίων πολλοὶ ξὺν αὐτοῖς, κατάφρακτοι ὄντες, οὐδεμίαν ἐδέχοντο βλάβην παρά τε τῶν βελῶν καὶ τῶν ἄλλων, ἀλλ' εὐρώστως ἠγωνίζοντο μαχόμενοί τε γενναίως καὶ ἀντιμηχανώμενοι πρὸς τὰ παρ' αὐτῶν καὶ ἄπρακτα δεικνύντες. (2) Τέλος ὑπερισχύσαντες οἵ τε Ῥωμαῖοι καὶ Ἰουστῖνος ἀπεκρούσαντό τε τούτους οὐ χαλεπῶς καὶ τοῦ τείχους ἐξέωσαν, πολλοὺς αὐτῶν τραυματίσαντες· οὐκ ὀλίγοι δὲ καὶ ἀπέθανον. Καὶ ἄλλαι δὲ προσβολαὶ καθ' ἡμέραν ἐγίνοντο ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ τοῦ τείχους, καὶ μάλιστα κατὰ τὰ παρερρηγμένα, ἐν αἷς οὐδὲν ἔλαττον οἱ τῆς πόλεως εἶχον, ἀλλ' ἰσχυρῶς τε ἐμάχοντο καὶ ἀντεῖχον γενναίως.

XXXVII. Παλτόγλης δὲ τὸ φρούριον ἐξελὼν, αὖθις ἐπιπλεῖ τῷ λιμένι, οὗπερ αἱ ἄλλαι τριήρεις ἐφώρ-

---

Illuc sarmenta jubentur
afferri, terram effodiunt, tumulumque sub auras
aggere constructo educunt, plaustrisque vehuntur
longa trabes, tabulæ, limus; quocunque recessu
urbis materiam convectant.

Leonardus p. 319: *Quanto hostis mole ingentis lapidis muros conterebat, tanto hic* (sc. Joannes Longus Justinianus) *animosius sarmentis, humo, vasis vinariis intercompositis reparabat.* Aggerem illum sive vallum Justinianus construxit, postquam die XXI Aprilis turris portæ Romani et muri pars proxima corruerant, ut ex Barbaro p. 26 liquet, quamquam is præ suo in Genuenses odio Justiniani mentionem in hac re facere omisit, Venetorum suorum meminisse satis habens. *Questi tal Venetiani,* inquit, *si se messe a far boni et forti repari, dove che el iera de bexogno a le mure rote, i qual repari fo fati de bote piene de sassi e de tera, e da driedo le bote i fo fatto uno fosso assai raxonevole grande, ed oltra del fosso fo fato uno arzerelo driedo el fosso de la tera che fo cavado el fosso cun bruscadure de vide e d'altre fassine de frasche, incorporado cun acqua per farlo ben duro, in muodo che el iera cussì forte come el fosse stato de muro.*

XXXV. Secundum Critobulum (36, 2) προσβολαὶ καθ' ἡμέραν ἐγίνοντο ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ τοῦ τείχους; sed harum pleræque nonnisi leviores fuerint velitationes. Ter tantum Turci omni nisu impetum facientes per lacunas muri in urbem penetrare incassum tentarunt, primum Aprilis die duodevicesimo, deinde Maii die septimo, denique mensis ejusdem die duodecimo, ut colligitur ex Diario Nicolai Barbari. Critobuli narratio ad primum assultum referenda videtur. Series rerum postulat ut ex mente Critobuli prœlium commissum sit postquam vallum Justinianus struxerat. Hoc structum esse statim post ruinam turris S. Romani tradit Barbarus. Phrantzes vero p. 246 illico post ejus turris demolitionem dicit pugnam exarsisse φρικαλέαν, quæ δι' ὅλης τῆς ἡμέρας ἐκράτησε: repulso tandem hoste, Justinianum noctu turrem collapsam restaurasse. Post hæc Phrantzes narrat prœlium navale (v. Critob. c. 39) quod commissum est Aprilis die vicesimo, ut Barbarus tradit, haud dissentiente Pusculo, qui post elapsos decem obsidionis dies mari confligatum esse dicit. Itaque antecedentem pugnam terrestrem, de qua Phrantzes narrat, ad Aprilis diem duodevicesimum, quo pugnatum esse Barbarus testatur, commode referre licet. At idem Barbarus vicesimo primo demum Aprilis die turrem Romani dejectam vallumque structum esse refert, eoque die Mechemetem cum decem millibus equitum ad Diploucionium se contulisse, reliquos vero Turcos ab impetu abstinuisse affirmat. *Se in questo zorno,* inquit p. 26, *avesse voiudo el Turco aprexentarsi a le mure solamente con persone diexe milia, senza dubio niuno el feva l'intrada el signor dentro de la tera e avariala prexa.* Cum his igitur Phrantzæ narratio conciliari nequit. Leonardus quoque post memoratam turris S. Romani ruinam de prœlio tunc commisso ne verbo quidem monuit, sed satis habet dixisse: *nisi concite introrsum, ut in Caligariæ demolitione, reparatio facta fuisset, haud dubie impetu urbem intrassent.* Fortassis igitur Aprilis die XVIII pugnatum est ad Caligariam portam post turris quæ ibi erat ruinam, eamque pugnam ad portam Romanam perperam transtulit Phrantzes, qui anno demum 1473 in Corcyra insula amicorum hortatu historiam suam conscripsit. Simili confusione etiam Critobuli narratio laborare videtur. ‖ — ἀναλαβόντι] ἀναλαβων codex. ‖ — § 4. ἀγκύρας] ἀγγύρας codex. Cf. Leonardus p. 327: *uncinis vasa, quæ in propugnaculis posuerant, demolito muro, detrahebant.* Phrantzes p. 260, 14: οἱ Τοῦρκοι εὐκαιρίαν εὑρίσκοντες μετὰ ὀνύχων σιδηρῶν ἤτοι ἀγκίστρων ἔν τισι τόποις τὰς μεστὰς χώματος σπυρίδας, ὅπου ἦσαν εἰ σκέπην τῶν ἀνθρώπων ἐν τῇ συμπλοκῇ, κάτω ἔσυρνον. ‖ — σταυρώματι] supra scriptum τείχει.

XXXVI. § 2. οὐδὲν ἔλαττον] sic man. 2; οὐκ ἔλ. m. 1.

XXXVII. Prœlium navale quo in portum aditum sibi patefacere Turci studuerint, neque ante alteram illam pu-

μουν, καὶ μετὰ δευτέραν ἢ τρίτην ἡμέραν δέχεται ξύνθημα παρὰ τοῦ βασιλέως, ὅπως καλῶς παρασκευασάμενος καὶ ξυντεταγμέναις ταῖς ναυσὶ διαναυμαχήσῃ πρός τε τὰς ὁλκάδας καὶ τὰς τριήρεις τὰς ἐφορμούσας τῷ στόματι τοῦ λιμένος καὶ τῇ ἁλύσει, εἴ πως δυνηθείη τὸν ἔσπλουν βιάσασθαι. (2) Ἔγνωστο γὰρ αὐτῷ ἐξ ἅπαντος τρόπου τόν τε λιμένα καὶ τὸ Κέρας ὑφ' ἑαυτῷ ποιήσασθαι, ὡς ἂν πανταχόθεν κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν προσβάλοι τῇ πόλει· ἐνομίζετο γάρ, ὅπερ καὶ ἦν, ὡς εἰ καὶ τὸ ταύτῃ τεῖχος ἀνοίξει πολέμῳ, ῥᾳδίαν ἂν αὐτῷ τὴν τῆς πόλεως αἵρεσιν γενέσθαι, οὐκ ἐξαρκούντων τῶν προμαχομένων πρὸς πάντα τὸν περίβολον ὀλιγανθρωπίᾳ, μέγιστον ὄντα. (3) Παλτόγλης δὲ τάς τε ναῦς ἁπάσας καὶ τοὺς ἐπ' αὐταῖς μαχίμους ἄνδρας ἐκτάξας τε καὶ ὁπλίσας καλῶς, ἐπιπλεῖ ταῖς ὁλκάσι καὶ τῇ ἁλύσει ξὺν ὁρμῇ πολλῇ καὶ θυμῷ καὶ ῥύμῃ, ἔτι δὲ βοῇ καὶ ἀλαλαγμῷ. Καὶ πρῶτα μὲν μικρὸν ἀνακωχεύσαντες τὰς ναῦς, ὅσον ἐντὸς βέλους εἶναι, ἀκροβολισμοῖς ἐχρήσαντο πόρρωθεν καὶ πείραις, βάλλοντες καὶ βαλλόμενοι τοξεύμασί τε καὶ λίθοις τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν ἀφιεμένοις, ἔπειτα πολλῇ τῇ ῥύμῃ μέσαις ἐμβάλλει ταῖς ὁλκάσι· καὶ οἱ ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων ὁπλῖται εὐθὺς οἱ μὲν πῦρ ἐπέφερον ταῖς χερσὶν, ἀνάπτειν διανοούμενοι ταύτας, οἱ δὲ πυρφόροις οἰστοῖς ἔβαλλον, ἄλλοι δὲ τὰς σχοίνους τῶν ἀγκυρῶν ὑποτέμνειν ἐπειρῶντο, οἱ δὲ ἀναρριχώμενοι ἀγκύραις καὶ κλίμαξιν ἐπιβαίνειν ἐπειρῶντο τῶν νεῶν, οἱ δὲ ξυστοῖς καὶ παλτοῖς καὶ δόρασι μακροῖς κατηκόντιζον τοὺς προμαχομένους, ὁρμή τε ἦν αὐτοῖς οὐ μικρὰ περὶ τὸ ἔργον καὶ προθυμία. (4) Οἱ δὲ ἐπὶ τῶν ὁλκάδων (ἦσαν γὰρ ἤδη παρεσκευασμένοι πρὸς τοῦτο ὑπὸ τοῦ μεγάλου δουκὸς, ὃς ἦν ἐπὶ τούτοις τεταγμένος καὶ τῆς θαλάσσης εἶχε τὴν φυλακήν), ἅτε ἀφ' ὑψηλοῦ μαχόμενοι καὶ ἄνωθεν βάλλοντες λίθοις τε καὶ παλτοῖς καὶ δόρασι καὶ ἀκοντίοις καὶ μάλιστα ἀφ' ὑψηλοτάτου, τῆς τῶν ἱστίων στεφάνης, τραυματίας τε τοὺς πολλοὺς εἰργάζοντο καὶ ἀνῄρουν οὐκ ὀλίγους, ἔτι δὲ ἀμφορέας μεγάλους πλήρεις ὑδάτων ἐκκρεμαμένους καὶ λίθους βαρεῖς, σχοινίοις ἐκδεδεμένους ἄνωθεν, ἀπολύοντες μεγίστην εἰργάζοντο βλάβην· (5) φιλοτιμία τε ἦν ἀμφοτέροις μεγίστη καὶ σπουδὴ, τῶν μὲν ὑπερτερῆσαι βουλομένων καὶ τὸν ἔσπλουν βιάσασθαι, τῶν δὲ καλῶς τε ἀγωνίσασθαι καὶ φυλάξαι τόν τε λιμένα καὶ τὰς ναῦς καὶ ἀπεώσασθαι τούτους· τέλος οἱ ἐπὶ τῶν ὁλκάδων εὐρώστως μαχόμενοι ἔτρεψάν τε τούτους καὶ ἀπεώσαντο, ἄνδρες ἀγαθοὶ γενόμενοι διὰ τέλους.

XXXVIII. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις, ἐπειδὴ ταύτης τῆς προσβολῆς ἀπεκρούσθη, πρὸς ἕτερον μηχανῆς εἶδος χωρεῖ, καὶ ξυγκαλέσας τοὺς μηχανοποιοὺς, εἴρετο, εἴ γε δυνατὸν τὰς ἐφορμούσας τῷ στόματι τοῦ λιμένος ὁλκάδας τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν ἀφιεμένοις λίθοις αὐτοῦ που συντρῖψαι καὶ καταδῦσαι. Οἱ δὲ πρὸς τοῦτο ἀδυνάτως ἔχειν ἔφασαν, ἐπιπροσθοῦντες

---

gnam navalem, quæ c. 39-41 narratur, neque postea commissum esse censeo: nam nulla ejus mentio fit apud Nicolaum Barbarum, qui ipse tunc in nave Veneta inter portus defensores præsens erat, et quæ singulis diebus ibi gesta sint diligenter enotavit. Narrat Barbarus Maii die XVI et iterum die XVII naves Turcorum nonnullas versus portum vectas, sed post missos aliquot e longinquo lapides mox reversas esse, tandem vero die XXI totam classem e regione portus apparuisse quasi prœlio certaturam, at hanc quoque subito et absque pugnæ periculo suetas *stationes* repetiisse. Hæc ansam fingendi prœlii navalis Critobulo præbuisse videntur.

§ 3. Ὅσον ἐντὸς βέλους εἶναι] Hæc addit margo. ‖ — ἀγκυρῶν] ἀγγυρῶν et mox ἀγγύραις codex. — ‖ § 4. τοῦ μεγάλου δουκὸς] i. e Lucæ Notaræ. Leonardus p. 326: *Chirluca* (i. e. Κὺρ Λουκᾶς) *curæ portus totiusque regionis maritimæ invigilabat*. Phrantzes p. 254, 16: Ὁ δὲ μέγας δοὺξ Λουκᾶς ὁ Νοταρᾶς τοῖς μέρεσι τοῦ Πετρίου (*Petri-kapussi* ad portum) καὶ ἕως τῆς πύλης τῆς ἁγίας Θεοδοσίας (*Baluk-bazari-kapussi?*) custodiam habebat. ‖ — § 5 ἐπὶ τῶν ὁλκάδων] ἀπὸ τ. ὁ. supra scriptum.

XXXVIII. Quæ hoc capite narrantur, et cap. 39, 1 tribus vel quattuor diebus ante prœlium navale gesta esse dicuntur, post caput 44 ponenda erant; nam navale prœlium (c. 39-41) editum est Aprilis die XX, naves per terram transductæ die XXII, deinde Turci de colle Galatino naves hostium bombardis infestarunt Maii die V. Sic Barbarus tempora notavit, eandemque rerum seriem habes apud Phrantzem p. 247. 251. 257. Aliter rem adornavit Pusculus, qui primum descripsit prœlium navale, deinde de bombardis in colle Galatino positis, tertio loco de transportatis navibus dixit; aliter denique Leonardus p. 321 sqq., qui primo loco de navibus per collem transvectis, tum de navali pugna, et post hæc de bombardis Galatinis exposuit, quarum Ducas et Chalcocondylas omnino non meminerunt. Prœlium navale Ducas p. 271, ut Phrantzes, Barbarus, Critobulus et Pusculus, *ante* navium transportationem, Chalcocondylas vero, p. 387-389, ut Leonardus, *post* eam collocant.

§ 1. τοὺς μηχανοποιούς] Secundum Leonardum p. 323 tunc quoque rex opera usus est Orbani Hungari, qui a Constantino ad Mechemetem transierat et Adrianopoli magnam istam bombardam fuderat, cujus rumpentis fragmine interfectus esse a recentioribus historicis perhibetur, quamquam ea fama non nititur nisi falsa versione latina verborum Phrantzæ p. 239 (vid. not. ad cap. 29). *Cogitavit itaque,* Leonardus inquit, *odio accensus in naves, ex colle Galatæ orientali plaga vel eas lapidibus machinarum obruere vel a catena repellere. Dispositis itaque et ex ripa occidentali bombardis, satagit omni acuitate artificis naves infringere... Itaque artifex, cui provisio negata fuit ex nostris, ad Teucros reductus quanto ingenio potuit, naves frangere studuit.* ‖ — § 2. παραλλάξασι τὸ σχῆμα] In margine adscribitur μεταματίσασι (debebat: μετασχηματίσασι). ‖ — σταθμοῖς πρότερον] πρ. in margine additum. Ceteri scriptores novum bombardæ genus tunc fabricatum atque adhibitum esse non commemorant. Unam ex bombardis illis lapides jecisse 200 librarum dicit Barbarus p. 35. Ceterum de mortariis a Mechemete inventis dicit etiam Chalcocondylas p. 414, ubi de Novoberdæ obsidione (an. 1455) sermo est: Ἐπολιόρκει τὴν πόλιν τηλεβόλοις ὑπτίοις βάλλων τὰ ἐντὸς τῆς πόλεως· ἐξεύρητο δὲ τῷ βασιλεῖ ἡ τῶν τηλεβόλων ὑπτίων κατασκευή, etc.

ὅτι μάλιστα πάντοθεν τοῦ περιβόλου τοῦ Γαλατᾶ. (2) Ὁ δὲ τρόπον ἕτερον ἐσηγεῖται τούτοις καὶ μηχανῆς εἶδος καινότερον. Ἔφη γὰρ, εἴ γε βούλοιντο, δυνατὸν εἶναι μηχανῆς ἕτερον εἶδος κατασκευάσαι μικρὸν παραλλάξασι τὸ σχῆμα, δυνάμενον ἀφεῖναι τὸν λίθον ἐς ὕψος, τὸν δὲ κατερχόμενον ἐμβάλλειν κατὰ μέσας τὰς ναῦς καὶ καταδύειν, μέτροις τισὶ καὶ σταθμοῖς πρότερον καὶ ἀναλογίαις ἀπευθύνουσί τε καὶ διευθετοῦσιν αὐτοῖς πρὸς τὰς ὁλκάδας τὴν μηχανήν· καὶ τὸ σχῆμα ἐξηγεῖται. (3) Οἱ δὲ τὸ πρᾶγμα μαθόντες τῷ λογισμῷ εὕρισκον εἶναι τῶν δυνατῶν, καὶ κατασκευάζουσι μηχανῆς εἶδος τοιοῦτον, ὁποῖον ὁ βασιλεὺς ἀπεσχεδίασε. Κατασκοπήσαντες δὲ καὶ τὸν χῶρον τιθέασι ταύτην μικρὸν ἀπωτέρω τῆς ἄκρας τοῦ Γαλατᾶ ἐπὶ τοῦ ὀλίγον ἀνέχοντος λόφου καταντικρὺ τῶν ὁλκάδων· ἐπισκευάσαντες δὲ αὐτὴν καλῶς καὶ σταθμήσαντες μέτροις ἰδίοις, ἀνάπτουσι πῦρ ἐπιβαλόντες, ἡ δὲ ἀφίησι τὸν λίθον ἐς ὕψος μέγα, ὁ δὲ κατελθὼν τὸ μὲν πρῶτον ἀπέτυχε τῶν ὁλκάδων, ἐγγύς που τούτων καταπεσὼν ἐν τῇ θαλάσσῃ· (4) ἐπισκευάσαντες δὲ αὖθις αὐτὴν καὶ μικρὸν παρεκκλίναντες ἀφιᾶσιν· ὁ δὲ λίθος ἐς ὕψος ἄπειρον ἀρθεὶς κάτεισι μετὰ πατάγου σφοδροτάτου καὶ ῥύμης καὶ κατὰ μέσην ἐμβάλλει τὴν ὁλκάδα καὶ ξυντρίβει πᾶσαν εὐθὺς καὶ καταδύει ἐς βυθὸν, καὶ τῶν ἐπιβατῶν τοὺς μὲν ἀναιρεῖ, τοὺς δὲ καταδύει· ὅσοι δὲ μὴ ἀπέθανον, ὀλίγοι πάνυ, ἀπενήξαντο μόλις πρὸς τὰς ἑτέρας ὁλκάδας καὶ τὰς τριήρεις ξύνεγγυς οὔσας. (5) Τοῦτο παρὰ δόξαν γεγονὸς ἐθορύβησε πάντας τοὺς ἐν τῇ πόλει, καὶ ἐς μέγιστον φόβον καὶ ἀγωνίαν ἐνέβαλεν· ὅμως γε μὴν ἐκ τῶν δυνατῶν μικρὸν παρεκκλίναντες τὰς ἑτέρας τῶν ὁλκάδων καὶ τὰς τριήρεις καὶ καταγαγόντες ἐπὶ τὸ ἀσφαλέστερον καὶ

§ 3. ἀπωτέρω τῆς ἄκρας τοῦ Γαλατᾶ] Barbar. l. l. : *de suxo la zima del monte che son de sora Pera*. Phrantzes p. 259, 5 : ἄνωθεν ἐν τῷ λόφῳ τοῦ ἁγίου Θεοδώρου πέραν ἐν τῷ Γαλατᾷ. ‖ — τούτων] post ἐγγύς που addit margo.

§ 4. τὴν ὁλκάδα] Phrantzes l. l. : τῇ πρώτῃ ἑλεβόλει, ᾗ ὁ τεχνίτης τὸ πῦρ ἐνέβαλε, τὴν νῆα τὴν τῶν ἄλλων ἄρχουσαν ἐβύθισεν. *Centurionis navem mercibus onustam* dicit Leonardus. Sec. Barbarum bombardæ lapide tertio demersa est navis Genuensis *de bote trexento, la qual si iera carga di seda e zera et altre marcadantie per vaiuda de ducati dodexe* (*e*) *millia*. Pusculus 4, 497 nullam navem lapide tactam esse prodit : *Infremuit saxum*..., *at nullam contingens mergitur undis*.

§ 5. παρεκκλίναντες] παρέκλιναν τῆς codex. Rem disertius tradit Barbarus p. 36 : *Ma vedendo la nostra armada, che quele sue bombarde ne vigniva a far mal assai, deliberassemo de desfar la cadena del porto, intendando muover le nave solamente, e quele se reduse a presso le mure de Pera, perchè bota de bombarda non li podeva nuocer; che fo nave diexe, e cosi si fe le nostre galie*. Narrat deinde etiam Peræ (Galatæ) muro tectas naves per complures dies bombardarum lapidibus impetitas nec levi damno affectas esse, quum quovis fere tormentorum ictu unus ex nautis vel duo vel etiam quattuor occiderentur; tandem vero hostem a cœpto destitisse bombardasque direxisse contra Cynegium. A gravissimo hoc Barbari testimonio mirum discrepant quæ apud Critobulum leguntur, cum quo reliqui testes consentiunt. Nam ita Phrantzes p. 259, 21 : Αἱ δὲ λοιπαὶ ἰδοῦσαι τὸν κίνδυνον καὶ θέλουσαι φυγεῖν, ἐπὶ τὸ μέρος πλέον τοῦ Γαλατᾶ ὀλίγον ἐλθοῦσαι τὴν στάσιν ἐποίησαν, ὅπως διὰ τῶν ὑψηλοτάτων οἴκων σκέπωνται· αὐτὸς δὲ μὴ φειδόμενος τῶν οἴκων πολλοὺς ἐχάλασεν, ἵνα ἀκωλύτως τὰς νῆας μάχηται. Καὶ ἦν θαυμάσαι ὅτι πλεῖον ἢ ἑκατὸν καὶ τριάκοντα (150 sec. Leon.) ἑλεβόλεις ῥίψας οὐδέν τι πλέον τὰς νῆας ἔβλαψεν οὔτε ἄνθρωπον ἐθανάτωσεν, εἰ μὴ γυναῖκά τινα πέτρα πεσοῦσα ἐκ τῶν τειχῶν ἀπέκτεινεν. Leonardus p. 233 postquam unam navem confossam esse dixerat, pergit hunc in modum : *Quo casu reliquæ ne confringantur, muro Galatæ protectæ hærent. Mirandum quidem Dei judicium, ut immissis quinquaginta et centum prope lapidibus, quibus perforatæ multæ Galatæ domus, et cum mulier optimæ famæ interempta fuit, inter triginta conglobatas* (sc. naves) *illa sola periit*. Subjungere liceat versus Pusculi 4, 482 sqq. :

Hos jubet ante diem tormentum montes in altos,
qui Galatæ impendent, ingens vectare, supraque
ipsiusque domos urbis Galatæque penates
in portum atque ipsas naves muralia saxa
torquere ac portu medio lacerare sedentes.
Jussa parant celeres. Radiis lustraverat orbem
sol rediens; tonuit subito bombarda fragore,
improvidos animos turbans, et mœnia supra
urbiculæ fumum involvens densum aëra rumpit,
et venit extremumque aufert de puppe revulsum
structum Martis opus, salsasque intorsit in undas.
Ecce aliud stridens non æquo pondere saxum
decidit in portum, et puppis latera ardua strinxit.
Nec mora; namque duo adstabant tormenta; secutum
infremuit saxum, mediumque intercidit altas
naves; at nullam contingens mergitur undis.
Tum vero trepidare rates, solamque catenam
deserere ac vulsis uncis ad mœnia et altas
se Galatæ referunt ripas, muroque teguntur.
Sed non idcirco Teucri torquere sub ipsos
desistunt muros, aliquam si mergere dextra
sorte datur puppim. Galatæ super ipsa domorum
culmina, dum vires non sufficit impetus illis,
saxa cadunt; pacem quamvis tunc ipsa teneret
cum duce Machmetto, patitur discrimina belli.

φυλακὴν ἔχοντες, οὐδεμίαν τοῦ λοιποῦ βλάβην ἐδέχοντο παρὰ τῶν λίθων, ἀλλ' ἐφύλαττον ἰσχυρῶς τόν τε λιμένα καὶ τὸ Κέρας.

XXXIX. Ἐν τούτοις δ' ὄντων αὐτῶν, οὔπω τριῶν ἢ τεττάρων παρελθουσῶν ἡμερῶν, ἀναφαίνονται τρεῖς τῶν μεγάλων ὁλκάδων ἐν τῷ πελάγει μετέωροι πλέουσαι, ἃς ἐξ Ἰταλίας ἔπεμψεν ὁ τῆς Ῥώμης ἀρχιερεὺς, ἐπισιτισμὸν ἐχούσας καὶ βοήθειαν τῇ πόλει· ἤδη γὰρ ἦν μεμαθηκὼς τόν τε πόλεμον καὶ τὴν ὅσον οὐ ταύτης ἐσομένην πολιορκίαν, καὶ προαπέστειλεν αὐτὰς βοηθοὺς, ἕως ἂν καὶ τὸν ἄλλον ἐξαρτίσηται στόλον· παρεσκεύαζε γὰρ ἐξ Ἰταλίας τριάκοντα* καὶ ὁλκάδας κατόπιν τούτων βοηθοὺς ἀποστεῖλαι Ῥωμαίοις καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ, αἳ καὶ ὑστέρησαν. (2) Κατιδόντες οὖν τὰς ὁλκάδας μετεώρους πλεούσας ἀπαγγέλλουσι βασιλεῖ, καὶ ὃς εὐθὺς Παλτόγλην τὸν ἡγεμόνα τοῦ στόλου μεταστειλάμενος ἐξοπλίσαι κελεύει τὴν ταχίστην πάντα τὸν στόλον, καὶ τοὺς ἐν ταῖς ναυσὶ πάντας ἐρέτας τε καὶ τοὺς ἄλλους ἐπιβάτας καὶ τοὺς ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων μαχίμους ἐκτάξαι καλῶς καὶ καταφράκτους ποιῆσαι παντοίοις ὅπλοις· ἐπιβιβάζει δὲ καὶ ἄλλα ὅπλα πολλὰ ἐς τὰς ναῦς, ἀσπίδας τε καὶ θυρεοὺς καὶ κράνη καὶ θώρακας, ἔτι δὲ βέλη τε καὶ ἀκόντια καὶ δόρατα μακρὰ καὶ κοπίδας καὶ ὅσα ἄλλα ἐς τὸν τῇδε πόλεμον χρήσιμα· πρὸς δὲ τούτοις ὁπλίτας τε καὶ τοξότας ὅτι πλείστους ἐπιβιβάζει, καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς τοὺς μαχιμωτάτους ἅμα καὶ εὐθαρσεστάτους ἐς τοὺς ἀγῶνας καὶ δὴ καὶ εὐοπλοτάτους. Ἐπισκευάσας δὲ καὶ ὁπλίσας τὸν στόλον καλῶς ἀνδράσι τε καὶ παντοίοις ὅπλοις, ἐκπέμπει, κελεύσας ἢ τὰς ὁλκάδας λαβόντας ἀγαγεῖν ὡς αὐτὸν ἢ μηδὲ αὐτοὺς ἐπανήκειν σῶς.

XL. Παλτόγλης δὲ πάντα τὸν στόλον παραλαβὼν, ἄρας εὐθὺς ἐπιπλεῖ ταῖς ὁλκάσι ῥώμῃ τε πολλῇ καὶ προθυμίᾳ, ἔτι γε μὴν φιλοτιμίᾳ τε καὶ ἐλπίδι τοῦ κατορθῶσαι· μόνον οὐ γὰρ ἐν χεροῖν ἐνόμιζεν ἔχειν αὐτάς. Ὡς δὲ ἔσω βελῶν ἐγένοντο, πρῶτον μὲν ἀνακωχεύσαντες μικρὸν, ἀκροβολισμοῖς ἰσχυροτάτοις ἐχρήσαντο, τοξεύμασί τε καὶ λίθοις τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν ἀφιεμένοις, ἔτι δὲ καὶ πυρφόροις οἰστοῖς βάλλοντες τά τε ἱστία καὶ τὰς ὁλκάδας, ἀνάψαι διανοούμενοι ταύτας. (2) Οἱ δὲ ἐπὶ τῶν ὁλκάδων ἐμάχοντο καὶ αὐτοὶ γενναίως, ἅτε ἀφ' ὑψηλοῦ τὸν πόλεμον ποιούμενοι καὶ μάλιστα ἀπό τε τῶν ἱστίων καὶ τῶν ξυλίνων πύργων ἄνωθεν βάλλοντες οἰστοῖς καὶ δορατίοις καὶ λίθοις σφοδρῶς, καὶ μάλιστα ἐπιτυγχάνοντες, κραυγή τε πολλὴ καὶ τραύματα καὶ φόνος παρ' ἀμφοτέρων ἐγίνετο. (3) Ὡς δὲ τούτων ἅλις εἶχον, Παλτόγλης εὐθὺς μέγα βοήσας καὶ τοῖς ἄλλοις ἐγκελευσάμενος οὕτω ποιεῖν, πολλῇ τῇ ῥύμῃ καὶ τῷ ῥοθίῳ κατὰ μέσας ἐμβάλλει τὰς ὁλκάδας, καὶ οὕτως ἤδη ἐκ χειρῶν ἡ μάχη ἐγίνετο, ἀγχεμάχοις ὅπλοις πάντων ξυνεμ-

---

XXXIX. De prœlio navali quod in sqq. narratur, vide Barbarum p. 23-25, Phrantzen p. 247 sqq., Ducam p. 268 sqq., Leonardum p. 322, Chalcocondylam p. 390, Pusculum 4, 353 sqq. Seadeddinus 2, p. 137 duas naves Italas in portum urbis intrasse verbo monuisse satis habet. Apparuerunt naves Aprilis mensis die XX, ejusque hora tertia, ut Barbarus ait. Ad eundem diem commode referre licet verba Pusculi 4, 353 : *Phœbus bis quinos cælo vix fecerat orbes* (inde a quo urbem obsidione Turcus cinxerat), *quattuor ecce rates turritis mœnibus æquæ, quæ Danais rerum fessis frumenta vehebant*, *cernuntur*. Naves nonnisi duas fuisse præter Seadeddinum ait Chalcocondylas p. 389, 15; tres Critobulus dicit, quinque Ducas p. 268, 6, quarum μία ἡ τοῦ βασιλέως φέρουσα φόρτον τὸν ἐκ Πελοποννήσου σῖτον, αἱ δὲ ἄλλαι τέσσαρες ἐκ Γενούας ῥογευθεῖσαι παρὰ τοῦ βασιλέως : at quattuor fuisse recte procul dubio tradunt Barbarus, Pusculus, Leonardus et Phrantzes p. 247, 10 : Νῆες τρεῖς Λιγουρίας (quibus præfectus erat Maurilius Cataneus Genuensis, sec. Leon. p. 322) ἐκ Χίου φόρτον λαβόντες καὶ ἄνεμον τηρήσαντες ἐπιτήδειον, τὸν πλοῦν πρὸς ἡμᾶς ἐποιοῦντο· διερχομένων δὲ αὐτῶν, καθ' ὁδὸν καὶ ἑτέραν μίαν βασιλικὴν νῆα (cujus dux Phlantanelas, sec. p. 248, 22, *Flectanella* ap. Leon. p. 322,) ἐκ Σικελίας (sic etiam Leonardus) μετὰ σίτου ἐρχομένην. Genuenses naves negotii causa in Chio substiterant usque ad finem mensis Martii; deinde ne illico pergerent boreas ventus impediverat (Ducas p. 268). Naves illas partem fuisse classis quam Nicolaus V pontifex instruxerat, unus tradit Critobulus. ‖ — τριάκοντα* καὶ ὁλκ.] Post τριακ. excidisse videtur τριήρεις. Cap. 70 habes : τριάκοντα τριήρεις. ‖ — αἳ καὶ ὑστέρησαν] Cf. infra cap. 70 : ὑστερήσασαι τῆς βοηθείας πάλιν ἀπέπλευσαν οἴκοι.

§ 2. πάντα τὸν στόλον] Naves erant 145 sec. Barbarum p. 24, *circiter ducentæ triremes et biremes* sec. Leonard. p. 322, vela trecenta quinque sec. Ducam p. 269, 6.

XL. Naves illæ quattuor in conspectu urbis, cessante subito vento, cursum inhibere cogebantur. Barbarus p. 23 : *subito il vento i bonazo, e trovarse le dite nave in gran bonaza*. Ducas p. 269, 4 : Ἦν γὰρ καὶ ἡ θάλασσα ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ εὔδιος, ἀνέμου μὴ πνέοντος. Stabant tum haud longe a litore (Phrantzes p. 249, 11 : ἦσαν γὰρ ἐγγὺς τῆς χέρσου αἱ τριήρεις ὡσεὶ λίθου βολήν), quod in Propontide ab Aurea porta versus occasum extenditur, ut colligimus e Ducæ verbis : Τότε ἐξελθόντες τὰ πλοῖα ἵσταντο ἐκδεχόμενοι τὴν ἄφιξιν τῶν νηῶν, ἐκ τοῦ λιμένος τῆς Χρυσῆς πύλης ἐκτός· αἱ δὲ νῆες ἐλθοῦσαι κατὰ τὴν ἴσην ὁδὸν καὶ βουλόμεναι περᾶσαι τὸν Μεγαδημήτριον τὴν ἀκρόπολιν, τοῦ εἰσελθεῖν ἐν τῷ Κερατίῳ κόλπῳ, τὰ πλοῖα ἀνθίσταντο ταῖς ναυσί. Mechemetem, qui e litore prœlium spectavit et equum in mare propulisse dicitur Leonard. p. 322, Phrantz. p. 249, 10, Chalcocond, p. 390, 2, Duc. p. 269, 14), in promontorio *Zeitin Bournou*, quinque fere stadia a muro urbis dissito, stetisse probabiliter censet Mordtmannus l. l. p. 138, qui mare ibi tam humile esse prodit, ut ultra centum passus nonnisi paucorum pedum sit profunditas. Oppidanos belli theatrum visuros Hippodromum petiisse, *late spectare unde æquora possent*, refert Pusculus 4, 385. Falsus igitur Leonardus p. 322, qui regem *ex colle Perensi* pugnam spectasse dicit.

§ 1. ῥώμῃ] ῥύμῃ? Cf. c. 37, 3, ubi pugna iisdem fere verbis describitur. Prœliorum enarrationes apud Critobulum tantum non omnes secundum easdem formulas compositæ sunt et certo quodam locutionum gyro continentur. ‖ — § 2 ἀπὸ τούτων] Hæc post ἄνωθεν addidit manus 2 in margine. ‖ — ἐτίτρωσκον] ἠκόν[τιζον] mgo. Deinde codex :

βαλλόντων αὐτῷ, καὶ πάντα ἦν ὁμοῦ τὰ δεινά· οἱ μὲν πῦρ ἐπέφερον ἀνάπτοντες κάτωθεν τὰς ὁλκάδας, οἱ δὲ παλτοῖς καὶ κοπίσιν ἔκαινον, ἀναρρηγνύναι τοὺς τοίχους τούτων βουλόμενοι· ἄλλοι δόρασί τε μακροῖς καὶ ἀκοντίοις ἐτίτρωσκον κάτωθεν τοὺς προμαχομένους· οἱ δὲ βέλεσί τε καὶ λίθοις ἔβαλλον· ἕτεροι δὲ ἀναρριχώμενοι καὶ ἀγκύραις καὶ σχοινίοις ἐκκρεμαννύμενοι, ἐπιβαίνειν τῶν νεῶν ἐπειρῶντο, καὶ ἄλλοι ἄλλως ἐμάχοντο, καὶ ἔκοπτον καὶ ἐκόπτοντο ξὺν ὁρμῇ καὶ θυμῷ. (4) Οἱ δὲ ἐπὶ τῶν ὁλκάδων κατάφρακτοι ὄντες καὶ ἄνωθεν ἀπὸ τούτων εὐρώστως μαχόμενοι, τοὺς ἐπιόντας ἠμύνοντο ἰσχυρῶς. Καὶ πρῶτα μὲν ἀμφορέας μεγάλους πλήρεις ὑδάτων ἐκκρεμαμένους καὶ λίθους βαρεῖς σχοινίοις ἐκδεδεμένους ἄνωθεν ἀπολύοντες ἐσβέννυόν τε τὸ πῦρ καὶ πολλοὺς ἀνῄρουν· μετὰ βάρους γὰρ καὶ βίας οὗτοι καταφερόμενοι τοὺς προστυγχάνοντας κάτωθεν πάντας τοὺς μὲν κατέδυον, τοὺς δὲ διέφθειρον. (5) Μετὰ δὲ τοῦτο οἱ μὲν αὐτῶν δόρασι καὶ ἀκοντίοις καὶ ξυστοῖς τοὺς ἐπιόντας ἠκόντιζον, οἱ δὲ λίθοις ἔβαλλον ἄνωθεν, ἄλλοι κοπίσι τὰς χεῖρας τῶν ἐπιβαίνειν πειρωμένων ἀπέκοπτον, ἕτεροι κορώναις τε καὶ ῥοπάλοις ἄνωθεν καταφερομένοις τὰς κεφαλὰς τούτων παίοντες ξυνέθλων· καὶ βοὴ πολλὴ καὶ θροῦς ἦν ἐξ ἁπάντων ἐγειρόμενος, βαλλόντων, βαλλομένων, κτεινόντων, κτεινομένων, ὠθούντων, ὠθουμένων, βλασφημούντων, ὑβριζόντων, ἀπειλούντων, στενόντων, πάντα δεινὰ ποιούντων. (6) Ὅμως γε μὴν καὶ οὕτως εὐρώστως ἀγωνιζομένων τῶν ἐν ταῖς ὁλκάσι, καθυπερτέρουν οἱ τοῦ στόλου, διὰ πολυχειρίαν μάλιστα καὶ ἀμοιβαδὸν ἐκ διαδοχῆς ἀγωνιζόμενοι, καὶ τῶν τετρωμένων ἢ καὶ ἀποθνησκόντων τοὺς τόπους τε καὶ τὰς τάξεις ἄλλων ἀναπληρούντων. Κἂν ἀπεῖπον οἱ ἐν ταῖς ὁλκάσι μαχόμενοι καὶ προπολεμοῦντες τῇ παρατάσει τοῦ πολέμου, εἰ μὴ ἄνεμος αἴφνης νότος πνεύσας σφοδρὸς ὦσε κατὰ μέσων τῶν ἱστίων, καὶ μετὰ βίας βρύσας ἐκίνησέ τε τὰς ὁλκάδας ἰσχυρῶς, καὶ οὕτω κατὰ μικρὸν ἀπολελειμμένων τῶν τριήρεων, τῷ μὴ δύνασθαι ταῖς ὁλκάσιν ἕπεσθαι, καὶ τοῦ πολέμου λωφῶντος ἤδη, διεσώθησαν πρὸς τὰς ἄλλας ὁλκάδας πρὸς τὸ στόμα τοῦ λιμένος, καὶ τὸν κίνδυνον παρὰ δόξαν διέφυγον. Παρὰ τοσοῦτον ἦλθον κινδύνου.

XLI. Βασιλεὺς δὲ παρὰ τὸν αἰγιαλὸν ἑστὼς ἔφιππος ἑώρα τὰ δρώμενα, θάρσος τε ἐμποιῶν τοῖς αὐτοῦ φαινόμενος καὶ ἅμα τοῦ πολέμου τὸ τέλος ἀποσκοπῶν· ἐνόμιζε γὰρ ἐξ ἅπαντος τρόπου τὸν αὐτοῦ στόλον τῶν ὁλκάδων περιγενήσεσθαι, καὶ κρατήσαντας αἰχμαλώτους ἄξειν αὐτὰς ὡς αὐτόν· καὶ περιχαρὴς ἦν. Ὡς δὲ ἑώρα σφοδρῶς τε τὸν ἄνεμον πνεύσαντα καὶ τὰς ὁλκάδας περιγεγενημένας, μεταβαλὼν εὐθὺς ἠνιᾶτο ὑπερβαλλόντως, καὶ πλήξας τὸν ἵππον ἀνεχώρησε σιωπῶν. (2) Ἀπέθανον δὲ τῶν μὲν ἐν ταῖς ὁλκάσιν ἄνδρες, ὡς ἐλέγοντο, οἱ πάντες δύο καὶ εἴκοσι, τραυματίαι μέντοι γεγόνασιν ὑπὲρ τοὺς ἡμίσεις τῶν πλη-

---

ἔβαλον.. ἀναρρυχόμενοι (supra lit. υ apponitur litera η)... ἀγγύραις || — § 4. ἀμφορέας ... ἀπολύοντες] Eadem verba in cap. 37, 4. || — § 5. βάρρους.. ἔβαλον... βαλόντων, βαλομένων codex. Cf. cap. 58, 2. || — § 6. βρύσας] πρύσας cod. || — ἀπολελειμμένων] ἀπολιπομένων mgo. Cum Critobulo facit Ducas p. 269, 16 : τότε ἀνέμου πνεύσαντος κατὰ τὰ ἱστία φυσηθέντα, σχίσαντες τὰ πλοῖα (Turcorum sc.) τὴν ἐν τῷ λιμένι ὁδὸν ἔπλεον, τὰ δὲ πλοῖα ἔμειναν· εἰ γὰρ ἦν ἔμπροσθεν αὐτῶν τότε ὁ στόλος τοῦ βαρβάρου, ἐδύναντο ἂν αἱ πέντε αὗται νῆες καταποντίσαι καὶ τὰ τριακόσια. Aliter Phrantzes p. 250, 3 : ἐλθούσης δὲ τῆς νυκτὸς ἐξ ἀνάγκης ὁ στόλος μικρὸν ἀνεχώρησε, καὶ αἱ νῆες εὐκαιρίαν εὑρόντες εἰσῆλθον ἐν τῷ λιμένι ἄνευ οὐδενὸς ἀποκτανθέντος, εἰ μή τινων ὀλίγων πληγέντων. Secundum Barbarum p. 23 per tres fere horas pugnatum est, marte quidem ambiguo, sed in majorem honorem eorum qui tanto Turcorum numero non succubuerunt. Deinde Genuenses ingruente nocte versus portum urbis contendunt, timentes ne insequentes hostes pugnam renovare audeant. At soluta catena, Gabrielus Trevisanus et Zaccharias Grioni cum tribus galeris Venetis e portu egressi naves illas quattuor remulco tractas in urbis portum salvas deduxerunt. Diverso modo rem adornavit Pusculus 4, 390-471. Turcorum classis præfectus in Propontidem provectus Latinos jubet deponere vela et stare rates. Ili vero parere negant, sed vento carbasa pandunt et cursum inceptum peragere student. Cinguntur itaque hostium navigiis, prœliumque committitur, dum auster in puppim spirans naves plenis velis fert, nec flare desinit

structa donec statuit super æquora, Bosporus arctat
litora ubi geminæ telluris. Deserit illic
ventus eas; cecidere sinus sub mænibus arcis.
Tum vero exoritur pugna, increvere remisso
Teucrum animi vento; segnes fessosque Latinos
non duraturos longo duxere labori.
Præterea pudor incendit, de litore spectans
haud procul et princeps Machmettus concitat iras.

Post pugnam acerrimam ad noctem usque perductam Turcorum naves laceræ se subduxerunt, Genuenses autem Venetum de puppe revinctæ in portum salvæ perveniunt. — Similiter Leonardus p. 322, quum Mechemetem in colle *Perensi* stetisse spectatorem dicat, pugnam in Bosporo, non vero in Propontide, pugnatam esse statuisse debet.

XLI. § 1. σφοδρῶς τε] τε add. man. 2. || — καὶ πλήξας τὸν ἵππον ἀνεχώρησε σιωπῶν] Minus moderate se gessit sec. Phrantzem p. 249, 7 : μανεὶς καὶ θυμῷ ληφθεὶς, βρυχώμενος καὶ τοὺς ὀδόντας τρίζων ὕβρεις ἐνέχεε εἰς τοὺς αὐτοῦ, δειλοκαρδίους καὶ γυναικώδεις καὶ ἀνωφελεῖς ἀποκαλῶν· καὶ τὸν ἵππον κεντρίσας ἦλθεν ἐντὸς τῆς θαλάσσης καὶ τὰ πλείονα τῶν χιτώνων αὐτοῦ ἐβάφησαν ἐκ τῶν τῆς ἁλμυρᾶς θαλάσσης ὑδάτων ... Καὶ πλεῖστοι ἔφιπποι τῷ ἀμηρᾷ καὶ αὐτοὶ ἀκολουθοῦντες ἕως τῶν νηῶν ἤγγισαν. Leonardus p. 322 : *blasphemat, urget equum in salum, vestimenta cum furore conscindit*. Similiter Ducas p. 269, 13 et Chalcocondylas p. 390, 2. Nihil de his legitur neque apud Barbarum neque in Pusculi carmine.

§ 2. δύο καὶ εἴκοσι] Secundum Phrantzem et Leonardum in Italis navibus ne unus quidem interfectus est, vulnerati

ρωμάτων, τῶν δὲ ἀπὸ τοῦ στόλου ὀλίγῳ πλείους τῶν ἑκατὸν, τραυματίαι μέντοι γεγόνασιν ὑπὲρ τοὺς τριακοσίους. (3) Βάλλεται δὲ καὶ Παλτόγλης ὁ τοῦ στόλου ἡγεμὼν τὸν ὀφθαλμὸν λίθῳ, καὶ ξυνήνεγκε τοῦτο ταῖς μὲν ὁλκάσι σωτηρίαν, αὐτῷ δὲ Παλτόγλῃ μὴ ἀποθανεῖν ὑπὸ βασιλέως, ὃς δεινὸν ὅτι μάλιστα ἐποιήσατο τὴν ἀποφυγὴν τῶν ὁλκάδων, καὶ τὸ πρᾶγμα βαρέως ἤνεγκε, δειλίαν τε καὶ ἀνανδρίαν καταγνοὺς τοῦ Παλτόγλου, μᾶλλον δὲ ἀμέλειαν καὶ ῥαθυμίαν τούτου τὸ ὅλον νομίσας εἶναι, καὶ προδοσίαν τῶν αὐτοῦ πραγμάτων. (4) Οὐ καλὸν γάρ οἱ οἰωνὸν ἐνόμιζεν εἶναι ἔς γε τὸ προκείμενον ἔργον τὴν τῶν ὁλκάδων ἀποτυχίαν. Παραλύει μέντοι γε τοῦτον εὐθὺς τῆς ἀρχῆς καὶ παραδίδωσι τόν τε στόλον καὶ τὴν σατραπείαν Καλλιουπόλεως Χαμουζᾷ τῶν ἑταίρων τινὶ καὶ ᾧ μάλιστα τὰ τοιαῦτα ἐπίστευε. (5) Ῥωμαίοις μέντοι γε τοῦτο παρ' ἐλπίδας γεγονὸς ἀναψυχήν τινα τότε καὶ παραμυθίαν ἤνεγκεν οὐ μετρίαν, καὶ χρηστοτέρων ἐλπίδων ἐνέπλησεν, οὐ μόνον τοῖς παροῦσιν, ἀλλὰ δὴ καὶ ταῖς χρησταῖς τῶν ἀγγελιῶν, ἕως ἔδει τούτους πράξειν καλῶς καὶ οὔπω παρῆν τὰ δεινά· οὐ γὰρ ἐς μακρὰν χαιρήσειν ἔμελλον, ἁλόντες καὶ πᾶσι κακοῖς ἐκλυθέντες, αἰχμαλωσίᾳ καὶ δουλείᾳ καὶ φόνῳ καὶ διαρπαγῇ καὶ ὕβρει γυναικῶν τε καὶ παίδων. Καὶ οἱ μὲν οὕτως.

XLII. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις προὔργου τι νομίζων εἶναί οἱ ἐς τὸ προκείμενον τόν τε λιμένα ἑλεῖν καὶ τὸ Κέρας ἀνοῖξαι ταῖς ἰδίαις ναυσὶν ἐφορμεῖν, ἐπειδὴ πᾶσαν πεῖραν καὶ μηχανὴν προσαγαγὼν οὐχ ἠδυνήθη τὸν ἔσπλουν βιάσασθαι, βουλὴν βουλεύεται ξυνετὴν καὶ μόνης τῆς αὐτοῦ διανοίας καὶ ἰσχύος ἀξίαν, ἣ καὶ πρὸς τὸ προκείμενόν οἱ καλῶς ἤρκεσε καὶ τοῖς πᾶσι πέρας ἐπέθηκε. (2) Κελεύει τοίνυν τοὺς ἐπὶ ταῖς ναυσὶ τεταγμένους ὅτι τάχιστα ποιεῖν ὁλκοὺς, φέ-

---

autem perpauci, quorum duo vel tres post dies nonnullos mortui sunt; Turcorum vero decem millia, ut Leonardus ait, vel duodecim millia, ut apud Phrantzen legitur, cecidissse retulerunt exploratores et profugi. Minus absurda tradit Critobulus, quamvis is Turcorum cæsorum numerum fortasse justo minorem exhibuerit. Certe apud Barbarum p. 25 Paltogles in sua ipsius nave homines centum et quindecim occidisse dicit.

§ 3. βάλλεται... τὸν ὀφθαλμὸν] Cum Critobulo facit Chalcocondylas p. 390, 3 : Ἐνταῦθα τιτρώσκεται ὁ τοῦ βασιλέως ναύαρχος Παντόγλης τὸν ὀφθαλμὸν ὑπὸ τῶν σφετέρων, ὡς αὐτὸς διεμαρτύρει ἐς τὸν βασιλέα· καὶ εἰ μὴ ἐτρώθη, εἷλεν ἂν τὰς ναῦς δισχυριζόμενος. Οὕτω μέντοι διέφυγεν ὥστε κακόν τι μὴ παθεῖν ὑπὸ βασιλέως. Orationem, qua Paltogles coram rege, Aprilis die XXI e castris cum 10,000 equitibus ad classis stationem profecto, se defendit, apud Barbarum p. 25 habes; in ea tamen vulneris illius nulla fit mentio. Secundum Ducam p. 270 Pantogles oculum perdidit postquam pœnam ei rex inflixerat. Narrat enim Mechemetem Pantoglæ in terram dejecto et a quattuor viris distento centum verbera inflixisse virga aurea, ἧς ἡ κεφαλὴ χρυσίου καθαροῦ σταθμίον λίτραι πεντακόσιαι (an. λίτρας καὶ πενταουγκίας?), ἣν αὐτὸς κατεσκεύασεν, ἵνα παίζῃ αὐτὴν ὡς δοκίμιον. Deinde pergit : Καὶ ἰδόντες αὐτὸν ὑπὸ τοῦ τυράννου καταφρονηθέντα καὶ ῥαβδισθέντα, εἷς τῶν Ἀζαπίδων λίθον ἄρας καὶ κατὰ κόρρης κρούσας ἐξώρυσε τὸν ἕνα ὀφθαλμὸν αὐτοῦ. Nihil de his legitur apud Phrantzem et Leonardum, qui navarchum munere destitutum ac bona ejus janitzaris data esse tradunt, precibus vero ducum impeditum esse quominus supplicio Pantogles afficeretur.

§ 4. Χαμουζᾷ] Iterum ejus mentio fit c. 65 et 75 et lib. 2, c. 3, 1, ubi Chamuzas Asiæ præfecturam obtinuisse dicitur. Idem Χαμζᾶ vocatur apud Ducam p. 321, 14. Ex Barbaro p. 25 discimus Chamuzam filium fuisse viri, qui Turcorum navarchus erat eo tempore quo Venetorum classi præfectus erat Petrus Loredanus, qui istum Turcorum navarchum, Chamuzæ patrem, clade afflixit (sc. sub Murate II, patre Mechemetis. V. Zinkeisen l. *l.* *1*, p. 551). Hunc enim in sensum accipienda sunt verba Barbari (quæ haud recte intellexit Henricus Cornet in annot. ad Barb. l. l.) : *Ma el signor Turco*, inquit, *privo quelo* (Paltoglem) *de esser più capetanio de quela armada, e privado che fo el dito capetanio de la sua capetanaria, el se fexe avanti el fiol de colui, che fo capetanio quando che fo de misser Piero Loredan* [i. e. filius ejus, qui navarchus erat tempore Petri Loredani. Perperam Cornetus : *Il senso è : il figlio di Pietro Loredano, capitano all' epoca della rotta di Murad II*], *quando fo de la rotta del pare de questo Turco, e disse costui al signor Turco : Signor si tu me fa capetanio de questa tua armada, e che staga al impeti de Cristiani, da mo te imprometo de darte tuta l'armada de Cristiani, in ne le man a man salva, e si vignaro a far la vendeta de mio pare, e si questo che te ho dito, non serà vero, da mo te digo senza dir altro, farame taiar la testa de prexente. E al Turco i consona el suo parlar, e fèlo capetanio zeneral da mar de tuta la soa armada, e dege de prexente el baston in man, e avelo fato so capetanio, che el fosse in pè de la persona del signor, a far e desfar come capetanio, come è le zeneral.*

§ 5. ἐκλυθέντες] sic margo, μερισθέντες textus.

XLII. De navibus (67 vel 70 vel 72 vel 80 numero) e classis statione, quæ in Bosporo ad Gemellas columnas sive Διπλοκιόνιον (*Bechiktach* hod.) erat, per terram in Cornu sinum deductis, v. Phrantzes p. 251, Leonardus p. 321, Barbarus p. 27, Pusculus 4, 534-572, Chalcocondylas p. 387, Ducas p. 270, Seadeddin. 2, p. 138 vers. Bratutti, *Historiola quæ inscribitur Constantinopolitanæ civitatis expugnatio, e cod. chart. bibl. templi cathedr. Strenges. descripta, ed. L. Thyselius* (Upsaliæ 1835), p. 5. Hunc libellum non novi nisi ex Zinkeisenio l. l. 1, p. 837, qui in eo tradi dicit naves curribus impositas esse. Ex recentioribus præ ceteris adeas Mordtmannum l. l. p. 57 sq. Transportatæ naves sunt Aprilis mensis die vicesimo secundo, notante Barbaro; ἐν μιᾷ νυκτί, ut ait Phrantzes p. 251, 23. ‖ — βουλὴν βουλεύεται etc.] Ducas p. 270, 20 : τεχνάζεται γενναῖόν τι καὶ ἀνδρεῖον σόφισμα. Consilium Christianus quidam suppeditaverat (*Si fu insegnà da un Christian*), ut in Barbari Diario ad marginem legitur. Cf. Leonardus p. 321 : *Quam novitatem, puto, Venetorum more ex Gardaæ lacu is qui artificium Teucris patefecit, didicerat.* Eadem narrat Zorzi Dolfin in *Cronaca delle famiglie nobili di Venezia* in codice bibl. Marcianæ 794, fol. 315, ex quo quæ ad Const. obsidionem pertinent, excerpsit et edidit G. M. Thomas (Monac. 1868).

§ 2. Κατά γε τὸ τοῦ διπλοῦ κίονος etc.] Ducas p. 270, 23 : προστάττει τὸ εὐθυδρομηθῆναι τὰς νάπας τὰς ὄπισθεν

ροντας ἀπὸ τῆς ἔξω θαλάσσης πρὸς τὴν ἔσω θάλασσαν τοῦ τε λιμένος, φημὶ, καὶ τοῦ Κέρατος, κατά γε τὸ τοῦ Διπλοῦ κίονος ὀνομαζόμενον, καὶ ὑποστρωννύειν τούτοις δοκούς. (3) Ὁ δὲ χῶρος οὗτός ἐστι μὲν ἀπὸ θαλάσσης ἐς θάλασσαν μετροῦντι στάδιοι μάλιστα * ὀκτώ· ἔστι δὲ σφόδρα ἀνάντης ὑπερήμισυ τούτων, ἕως ἂν ἐπὶ τοῦ λόφου καὶ τῆς κορυφῆς γένηται, κἀκεῖθεν πάλιν διὰ τοῦ κατάντους φέρεται πρὸς τὴν ἔσω θάλασσαν τοῦ Κέρατος. (4) Τῶν δὲ ὁλκῶν γεγονότων θᾶττον ἢ λόγος διὰ πολυχειρίαν, ἐπάγει τὰς ναῦς· καὶ τρόπεις μεγάλας ὑποθεὶς αὐταῖς καὶ κεραίας ἑκατέρωθεν τῶν πλευρῶν, ὥστε ἀνέχειν αὐτὰς, καὶ σχοινίοις διαζώσας καλῶς, ἐξάπτει προτόνους μακροὺς τῶν ἀγκώνων ἐκδήσας, καὶ παραδίδωσιν ἕλκειν τῇ στρατιᾷ, τοῖς μὲν αὐτοχειρίᾳ, τοῖς δὲ καὶ διὰ μηχανῶν τινων καὶ μαγγάνων. (5) Αἱ μὲν οὖν νῆες εἵλκοντο θᾶττον, οἱ δὲ ἐπιβάται τούτων, ὥσπερ ἐπεντρυφῶντες τοῖς γινομένοις τε καὶ ἐπεγγελῶντες, πληροῦντες αὐτὰς ἐπὶ τῆς χέρσου ὥσπερ ἐπὶ θαλάσσης, οἱ μὲν ἀνεπετάννυον ξὺν κραυγῇ τὰ ἱστία, ὡς δῆθεν ἀναγόμενοι, τὰ δὲ πνεῦμά τε ἐδέχετο καὶ ἐκυρτοῦτο, οἱ δὲ ἐπὶ τῆς εἰρεσίας καθήμενοι κατεῖχον τὰς κώπας ἐν χεροῖν τετροπημένας ὥσπερ ἐρέττοντες, καὶ οἱ κελευσταὶ διαθέοντες ἐπὶ τῆς ἱστοδόκης, συριγμοῖς τε καὶ κραυγῇ καὶ φραγελλίοις παίοντες τοὺς ἐπὶ τῆς εἰρεσίας ἐρέττειν διεκελεύοντο, αἱ δὲ νῆες ἐπὶ τῆς χέρσου φερόμεναι ὥσπερ ἐπὶ πελάγους, αἱ μὲν ἀνήγοντο διὰ τοῦ ἀνάντους ἐπὶ τὸν λόφον ἄνω, αἱ δὲ πάλιν κατήγοντο διὰ τοῦ κατάντους ἐς τὸν λιμένα, χαλῶσαι τὰ ἱστία ξὺν βοῇ καὶ πατάγῳ πολλῷ. (6) Καὶ ἦν ἰδεῖν θέαμα ξένον καὶ ἀκοαῖς ἄπιστον πλὴν τῶν τεθεαμένων, ναῦς ἐπὶ τῆς μεσογείας φερομένας, ὥσπερ ἐπὶ θαλάσσης πλεούσας μετά γε τῶν πληρωμάτων αὐτῶν καὶ τῶν ἱστίων καὶ τῆς ἄλλης ἀποσκευῆς. (7) Ἐγὼ δὲ νομίζω καὶ τῆς Ξέρξου Ἄθω διορυγῆς μεῖζον εἶναι τοῦτο πολλῷ, καὶ παραδοξότερον καὶ ἰδεῖν καὶ ἀκοῦσαι· μᾶλλον δὲ τοῦτο χθὲς καὶ πρὸ ὀφθαλμῶν ἡμετέρων γεγονὸς βεβαίαν κἀκείνῳ τὴν πίστιν παρέχει τοῦ γενέσθαι, ὡς ἄνευ γε τούτου μῦθος ἂν ἦν ἐκεῖνο καὶ ἐδόκει μάτην λεγόμενον. (8) Κατάγονται τοίνυν ἐν τῷ κόλπῳ τῶν Ψυχρῶν ὑδάτων καλουμένῳ, μικρὸν ἀπωτέρω τοῦ Γαλατᾶ, στόλος οὐ μικρὸς, νῆες ἑπτὰ καὶ ἑξήκοντα, καὶ ὁρμίζονται αὐτοῦ.

XLIII. Ῥωμαῖοι δὲ πρᾶγμα τοσοῦτον παρὰ δόξαν γεγονὸς θεασάμενοι, καὶ τῷ Κέρατι ναῦς πολεμίας ἐφορμοῦντας, ὅπερ οὐκ ἄν ποτε προσεδόκησαν, ἐξεπλάγησάν τε τῷ παραλόγῳ τῆς θέας καὶ ἐς ἀμηχανίαν τε καὶ ἀπορίαν μεγίστην ἐνέπεσον, μὴ ἔχοντες τοῦ λοιποῦ ὅτι καὶ δράσαιεν, ἀλλὰ δὴ καὶ ἀπόγνωσιν· (2) καὶ γὰρ ἀφύλακτον ἔχοντες πρότερον τὸ τοῦ Κέρατος τεῖχος, σταδίους ἐγγύς που τριάκοντα, οὐδὲ οὕτως εἶχον ἀρκούντως τοῖς ἄλλοις τείχεσιν ἔς γε προφυλακὴν τε καὶ μάχην οὔτε οἱ ἀστοὶ οὔτε οἱ ξένοι, ἀλλ' ἐπάλξεις δύο καὶ τρεῖς εἶχον ἕνα προπολεμοῦντα· νῦν δὲ καὶ τοῦτο τὸ τεῖχος ἀνοιγὲν τῷ πολέμῳ φυλάττειν ἀνάγκην ἔχοντες, ἠναγκάζοντο τὰς ἄλλας ἐπάλξεις ἀπογυμνοῦν

κειμένας τοῦ Γαλατᾶ ἀπὸ τὸ μέρος τὸ πρὸς ἀνατολὴν κάτωθεν τοῦ Διπλοῦ κίονος ἕως τὸ ἄλλο μέρος τὸ πρὸς τὸν αἰγιαλὸν τοῦ Κερατίου κόλπου κείμενον ἄντικρυ Κοσμηδίου. Καὶ ποιήσαντες τὴν ὁδὸν ὁμαλὴν ὅσον ἐδύναντο, διὰ τῶν φαλαγγίων ἐπιβάσας τὰς διήρεις καὶ τὰ ἱστία πτερώσας ἐκέλευσεν ἕλκειν διὰ ξηρᾶς ἐκ τοῦ πορθμοῦ τοῦ Ἱεροῦ στομίου καὶ εἰσάγειν εἰς τὸν Κεράτιον κόλπον τὰ πλοῖα. Ὃ καὶ γέγονεν. Εἵλκοντο δὲ τὰ σκάφη, καὶ ἐν ἑκάστῳ πρωρεὺς καὶ ἄλλος ἐπὶ τῶν οἰάκων καθήμενος, ἕτερος δὲ τὸ πτερὸν κρατῶν τὸ ἱστίον ἐτίνασσεν· ἄλλος τύμπανον, ἕτερος σάλπιγγα κρούων ἐμελῴδει θαλάσσιον μέλος. Phrantzes p. 251, 6 : ἐκ τοῦ ὄπισθεν μέρους τοῦ Γαλατᾶ διὰ τοῦ λόφου ὁδὸν εὐθεῖαν ᾠκονόμησεν. Secundum Barbarum naves a Columnis per trium milliarium spatium tractæ sunt usque ad Perense Galatæ armamentarium (*fino dentro dal navarchio de Pera*). Cui testimonio innitens probabiliter Mordtmannus ductum viæ ejusmodi fuisse censet, ut ex valle quæ est prope *Bechiktach*, in collem Peræ adscenderet, deinde inter *Dimitri* et *Jenicher* suburbia descenderet in vallem quæ juxta *Kasim-pacha* in medium Cornu sinum exit. Fuisse ibi armamentarium Galatinum, sicuti nunc ibidem est Turcicum, consentaneum fuerit. Viæ ejus longitudo 18 fere stadiorum erat, eaque quadrat in tria quæ Barbarus dicit milliaria ex illa milliarii mensura, de qua dixi ad cap. 28. Multo longior via, quam per dorsa collium ductam esse statuendum foret, efficitur, si cum Duca censueris eam exiisse in locum Cosmidio oppositum; nam Cosmidium extra urbem erat ad sinus partem intimam. Similiter Augustinus Justinianus in Chronicis Genuensibus (monente Bullialdo ad Ducam p. 615 ed. Bonn.) naves tractas esse dicit in *Aquas dulces*, quæ in intimo sinus recessu sic etiam nunc vocantur, nec differre mihi videntur ab *Aquis frigidis*, in quas Critobulus noster § 7 naves deductas esse perhibet. ‖ — στάδιοι μάλιστα ὀκτώ] Falsus numerus et haud dubie scribarum errore corruptus. Ex Barbari rationibus pro η' legendum foret ιη' vel κ', at quum reliqua Critobuli narratio longiorem viam postulet, facile fieri potuit, ut η' ortum sit ex μ', sueta harum literarum confusione. Apud Leonardum, ubi : *Jussit invia æquari exque colle suppositis lenitis vasis lacertorum sex, ad stadia septuaginta trahi biremes*, stadiorum numerus excidisse videtur, nam *septuaginta* vox ad navium numerum, quem eundem etiam Chalcocondylas p. 387, 8 præbet, referenda est. ‖ — τούτους δοκοῖς] sic man. sec. supra scriptum; τούτοις δοκούς man. 1.

§ 4. τρόπεις] Vox de trabibus, quæ fulcimento erant et apud Ducam p. 271, 2 φαλάγγια vocantur, intelligenda videtur. ‖ — μαγγάνων] μαγκάνων codex. ‖ — § 5 πατάγῳ πολλῷ] sic margo, ἀλαλαγμῷ text. ‖ — § 7. τῆς Ξέρξου.. μεῖζον] Ducas p. 271, 16 : ἀλλ' ὑπὲρ τὸν Ξέρξην οὗτος. Cf. Pusculus 4, 543. Alia exempla excitat Phrantzes p. 251. Multa congessit Hammerus l. l. 1, p. 543. ‖ — τῶν ψυχρῶν ὑδάτων] Cf. not. ad § 2. ‖ — νῆες ἑπτὰ καὶ ἑξήκοντα] 70 secundum Chalcocond. p. 387 (et Leonard. p. 321); 72 sec. Barbar.; 80 sec. Ducam p. 271, 11 et 281, 11.

XLIII. § 2. τριάκοντα] 35 stadia supra dixit cap. 28, 3, ubi vid. not. ‖ — ἠναγκάζοντο etc.] Leonardus p. 322 : *Jam perdito portu, necesse fuit ex postis, ut maritimos custodiremus muros, diminuere milites.* ‖ — § 3 ἡ γέφυρα] V. not. ad cap. 27, 2.

καὶ μετακομίζειν ἐνταῦθα τοὺς ἄνδρας· ὅπερ ἦν κίνδυνος προφανὴς, κενουμένου τῶν προμαχομένων τοῦ ἄλλου τείχους, καὶ μὴ ἀρκούντων τῶν ἐγκαταλελειμμένων, ὀλίγων ὄντων, φυλάττειν αὐτό. (3) Οὐ τοῦτο δὲ μόνον ἦν τὸ δεινὸν, ἀλλ' ὅτι καὶ ἡ γέφυρα τέλος λαβοῦσα ὁπλίτας ἐδέχετο καὶ τοξότας διαβαίνοντας ἐπὶ τὸ τεῖχος, καὶ ἔδει φυλάττειν κἀκεῖ· καὶ αἱ πρὸς τῷ στόματι δὲ τοῦ λιμένος καὶ τῇ ἁλύσει ὁλκάδες τε καὶ τριήρεις καὶ αἱ ἄλλαι νῆες ἐν τῷ λιμένι φυλακῆς ἤδη μᾶλλον ἐδέοντο πλείονος, ἔνδοθέν τε καὶ ἔξωθεν πολεμούμεναι. Πολλαχόθεν οὖν αὐτοῖς ἄπορα ἦν τε καὶ ἐδόκει, πλήν γε δὴ οὐκ ἠμέλουν ἐκ τῶν ἐνόντων τῶν δυνατῶν.

XLIV. Ἰουστῖνος γὰρ, ἄρας μίαν τῶν ὁλκάδων αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ στόματος τοῦ λιμένος καὶ τῶν Ἰταλικῶν τριήρεων τρεῖς, ἐπάγει κατὰ τὸ στόμα τοῦ κόλπου, οὗ ἐφώρμουν αἱ νῆες τοῦ βασιλέως, καὶ ὁρμίζει αὐτοῦ, ἵν' ἀπ' αὐτῶν ποιοῖτο τὸν πόλεμον, καὶ κατείργῃ τὰς πολεμίας ναῦς ἐν τῷ κόλπῳ, μηδαμοῦ διεκθεούσας ἢ βλάπτειν δυναμένας τόν τε λιμένα καὶ τὰ ἐν αὐτῷ σκάφη. Καὶ ἔδοξε τοῦτο ἀρίστη βουλὴ καὶ ἀντιτέχνησις, πρὸς καιρὸν μέντοι. (2) Μεχέμετις γὰρ ὁ βασιλεὺς τοῦτο γνοὺς ἀντιτεχνᾶται τοιόνδε. Κελεύει τοὺς μηχανοποιοὺς νυκτὸς ἀπαγαγόντας λάθρα τὰς μηχανὰς θεῖναι παρὰ τὸν αἰγιαλὸν ἀντικρὺ οὗ ἐφώρμουν αἱ νῆες καὶ ἡ ὁλκὰς, καὶ ἀφεῖναι τοὺς λίθους κατ' αὐτῶν. Οἱ δὲ θᾶσσον τοῦτο ποιήσαντες, βάλλουσι μίαν τῶν τριήρεων κατὰ μέσον καὶ καταδύουσιν αὔτανδρον πλὴν ὀλίγων πάνυ ἀπονηξαμένων ἐς τὰς ἄλλας τριήρεις, καὶ οἱ ἐν αὐταῖς ὄντες εὐθὺς ἀπάγουσί τε αὐτὰς ὡς πορρωτάτω καὶ ὁρμίζουσιν· εἰ γὰρ μὴ τοῦτο τάχος ἐγεγόνει, κατεδύοντ' ἂν αἱ τριήρεις αὔτανδροι καὶ ἡ ὁλκὰς, μηδ' αἴσθησιν γοῦν ἡντινοῦν τοῦ κακοῦ σχοῦσαι· οὕτως ἦσαν ἐγγὺς τοῦ διαφθαρῆναι, τῶν μηχανῶν ἑτοίμων οὐσῶν ἀφεῖναι τοὺς λίθους κατ' αὐτῶν. (3) Ῥωμαῖοι μέντοι καὶ τούτου διαμαρτόντες οὐκ εἶχον ὅ τι γε ἕτερον διαπράξονται, μηχαναῖς δὲ μόνον πετροβόλοις ἀπὸ τοῦ τείχους καὶ βέλεσιν ἔβαλλον τὰς ναῦς καὶ ἀνεῖργον ὅποι παρήκοι διεκθεούσας. Ἐπεξέθεον δὲ καὶ τριήρεις τῶν ἀπὸ τοῦ στόματος τοῦ λιμένος, καθ' ἡμέραν διώκουσαί τε αὐτὰς καὶ ἀνείργουσαι τοῦ μή τι βλάπτειν ἐν τῷ λιμένι, πολλάκις δὲ καὶ μέχρι πρὸς τὴν γῆν ἐποκέλλουσαι πρὸς τοὺς ἑαυτῶν, αἱ δὲ πάλιν ὑπέστρεφον, ἀναστρεφουσῶν τῶν τριήρεων, καὶ παρὰ πόδας ἠκολούθουν, βάλλουσαι καὶ βαλλόμεναι· καὶ οὕτω ἠκροβολίζοντο καθ' ἡμέραν.

XLV. Κατὰ δὲ τὰς αὐτὰς ἡμέρας ξυνηνέχθη καὶ τάδε, ἅπερ θεοσημεῖαί τινες ἦσαν καὶ προφοιβασμοὶ τῶν ἐσομένων ὅσον οὐ τῇ πόλει δεινῶν. Πρὸ γὰρ τριῶν ἢ τεττάρων ἡμερῶν τοῦ πολέμου θεοκλητούντων πάντων τῶν ἐν τῇ πόλει ἀνδρῶν ὁμοῦ τε καὶ γυναικῶν, καὶ περιερχομένων αὐτὴν μετὰ τῆς εἰκόνος τῆς θεομήτορος, αὕτη τῶν χειρῶν αἴφνης ἐκπεσοῦσα τῶν κατεχόντων, μηδεμιᾶς ἡστινοσοῦν ἀνάγκης ἢ βίας ἡγησαμένης, πρηνὴς ἔπεσεν ἐπ' ἔδαφος. Πάντων οὖν ἀναβοησάντων εὐθὺς καὶ ξυνδεδραμηκότων ἐς ἀνάστασιν τῆς εἰκόνος, αὕτη μᾶλλον ἐβρίθη κάτω μολύβδου δίκην βαρυνομένη, ὥσπερ ἐνισχημένη τῷ ἐδάφει, καὶ ὅλως δυσαπόσπαστος ἦν. (2) Καὶ τοῦτο ἐφ' ἱκανὴν ὥραν ἐγίνετο, ἕως οὗ

XLIV. § 2. γνοὺς] ἰδὼν mgo. || — 3. διαμαρτόντες.. ἔβαλλον.. ἐποκέλλουσαι] διαμετρίοντες.. ἔβαλον.. ἐπωκέλουσαι codex. De his præter Critobulum unus Ducas p. 277, quamquam paullo aliter, exponit. Τότε, ait, ὁ Λόγγος Ἰουστινιανὸς ἐσκέψατο διὰ τῆς νυκτὸς προσεγγίσαι ταῖς τριήρεσι καὶ ἐμπρῆσαι ταύτας. Καὶ δὴ ἑτοιμάσας μίαν τῶν τριήρεων καὶ βαλὼν ἐν αὐτῇ τοὺς δοκιμωτάτους τῶν Ἰταλῶν καὶ παντοῖα μηχανικὰ σκεύη, ἵσταντο ἐκδεχόμενοι τὴν ὥραν. Οἱ δὲ Γενουῖται τοῦ Γαλατᾶ μαθόντες τὸ δρώμενον ἀπήγγειλαν τοῖς Τούρκοις. Οἱ δὲ τῇ νυκτὶ ἐκείνῃ ἄγρυπνοι διανυκτερεύσαντες καὶ σκευὰς ἑτοίμους παραταξάμενοι τοὺς Λατίνους ἐξεδέχοντο. Οἱ δὲ Λατῖνοι μὴ γνόντες τὸ μηνυθὲν παρὰ τῶν τοῦ Γαλατᾶ εἰς τοὺς ἀσεβεῖς, περὶ μέσας νύκτας ἄρσασα τὰς ἀγκυρα· ἡ τριήρης ἀψοφητὶ τοῖς πλοίοις πλησιάζων ἦν. Οἱ δὲ Τοῦρκοι ἐν τῇ βοτάνῃ τῆς σκευῆς πῦρ βάλλοντες, καὶ δὴ ἐκπεμφθεὶς ὁ λίθος κατὰ τῆς τριήρεος καὶ σὺν ἤχῳ πλείστῳ κρούσαν αὐτὴν ἔβαλε κάτω ὑποβρύχιον σὺν τοῖς ἐπιβάταις πέμψας εἰς βυθόν. Τοῦτο τοὺς Λατίνους εἰς φόβον καὶ ἀγωνίαν οὐ μικρὰν ἐνέβαλε, καὶ τὸν Ἰωάννην οὐκ εἰς μικρὰν ἀθυμίαν· ἦσαν γὰρ οἱ καταποντισθέντες ἅπαντες ἐκ τῆς αὐτοῦ νηὸς εὔζωνοι νέοι καὶ λίαν πολεμισταὶ ὑπὲρ τοὺς ρν'. Post hæc Ducas narrat Turcos sub diei initium bombardæ ictu demersisse navem Genovensem ad Galatæ portam positam, quæ mercibus onusta in Italiam navigatura erat. Jam quum navis illa Genuensis procul dubio eadem sit, quam jacto e colle Galatæ lapide Turci delevisse dicuntur Maii m. die quinto (Barbar. p. 35. Vid. supra ad cap. 38), Justiniani expeditio secundum Ducæ narrationem ejusdem mensis diei quarto vindicanda foret. Pontis constructio, quam deinceps Ducas narrat, sec. Barbarum pertinet ad diem XIX. Critobuli autem verba si premas (c. 45, 1), Justiniani conamen ad diem XXV ou XXVI Maii referendum foret. Ceterum reputari velim nihil apud Critobulum et Ducam legi de Jacobo Coco Veneto, qui Aprilis die vicesimo octavo naves a Turcis in portum transductas incendere tentavit, sed ausu excidit, quum consilium rei a Genuensibus Mechemeti proditum esset et navis Coci bombardæ lapide frangeretur (V. Barbarus p. 29, Pusculus 4, 574 sqq., Phrantzes p. 259, Leonardus p. 324. Cf. etiam Chalcocondylas p. 337, 17). Hæc ita comparata sunt, ut magna cum probabilitatis specie Ellissenus l. l. p. 67 conjecerit ejusdem rei memoriam variatam subesse iis quæ de Justiniano narrat Ducas, cui nunc addendus Critobulus.

XLV. De hoc miraculo apud ceteros scriptores nihil legitur. Imaginem intellige Deiparæ τῆς ὁδηγητρίας, celeberrimum urbis palladium, de quo vide Ducangium in Const. Christ. lib. 4 p. 90 sq. et Ellissen in not. ad Threnum Constant. l. l. p. 262. Ceterum solennes pompas supplicantium tunc per urbem perambulasse narrant Phrantzes p. 271, 9 (μετὰ τῶν ἁγίων καὶ σεπτῶν εἰκόνων καὶ τῶν θείων ἐκτυπωμάτων ἱερεῖς καὶ μοναχοὶ, γυναῖκές τε καὶ παιδία μετὰ δακρύων διὰ τῶν τειχῶν τῆς πόλεως περιερχόμενοι τὸ κύριε ἐλέησον μετὰ δακρύων ἔκραζον), Puscul. 4, 229 (*matremque Dei effigiemque verendam supplicibus portant votis per mœnia*, etc.), Leonardus p. 330. Cf. Ducas p. 272. Hammer l. l. 1, p. 544. || — § 1. βαρυνομένη] Hæc vox suppletur in margine. || — § 4 προβάντες] sic man. 2; προβῆναι m. 1.

μετὰ βίας πολλῆς καὶ κραυγῆς μεγάλης καὶ δεήσεως πάντων οἵ τε ἱερεῖς καὶ βαστάζοντες μόλις ἀνέστησάν τε αὐτὴν καὶ τοῖς τῶν φερόντων ὤμοις ἐπέθεσαν. (3) Τοῦτο παρὰ δόξαν γεγονὸς φρίκην τε πολλὴν καὶ ἀγωνίαν μεγίστην καὶ φόβον πᾶσιν ἐνέβαλεν· ἐνόμιζον γάρ, ὥσπερ δὴ καὶ ἦν, ἐπ' οὐδενὶ ξυμβόλῳ χρηστῷ τὴν πτῶσιν ταύτην γενέσθαι. (4) Ἔπειτα δὲ οὐκ ἔφθησαν μικρὸν προβάντες, καὶ εὐθὺς μετὰ τοῦτο, μεσημβρίας οὔσης σταθερᾶς, βρονταὶ πολλαὶ καὶ ἀστραπαὶ κατεῤῥάγησαν μετὰ νέφους, καὶ ὗσέγε λάβρον ὑετὸν μετὰ χαλάζης σφοδροτάτης, ὥστε μὴ δύνασθαι ἀντέχειν ἢ προβαίνειν ἔτι τούς τε ἱερεῖς καὶ φέροντας τὴν εἰκόνα καὶ τὸ πλῆθος τῶν ἀκολούθων, τῇ φορᾷ τῶν καταφερομένων ὑδάτων καὶ τῇ βίᾳ τῆς χαλάζης βαρυνομένους τε καὶ κωλυομένους. (5) Πολλὰ δὲ καὶ τῶν ἑπομένων παιδαρίων ἐκινδύνευσε παρασυρῆναί τε καὶ ἀποπνιγῆναι, τῇ σφοδρᾷ καὶ βιαίᾳ ῥύμῃ τῶν ὑδάτων παραφερόμενα, εἰ μὴ ἄνδρες εὐθὺς δραττόμενοι μόγις αὐτὰ τῆς φορᾶς τούτων ἐξήρπαζον· οὕτω παράλογόν τι καὶ ἄηθες ἦν τὸ χρῆμα τοῦ ὑετοῦ καὶ τῆς χαλάζης ἐκείνης, ὅπερ ἐδήλου πάντως τὴν ταχίστην τῶν ὅλων ἀπώλειαν, καὶ ὅτι χειμάρρου δίκην καὶ σφοδροτάτων ὑδάτων ἅπαντα οἰχήσεται καὶ παρασυρήσεται.

XLVI. Καὶ τῇ μὲν προτέρᾳ ταῦτα ἐγένετο, τῇ δ' ὑστεραίᾳ ἕωθεν νέφος βαθὺ τὴν πόλιν πᾶσαν περιεκάλυψεν ἀπὸ πρωίας βαθείας ἕως ἑσπέρας. Τοῦτο πάντως ἐδήλου τὴν ἀποδημίαν τοῦ θείου καὶ ἀναχώρησιν ἐκ τῆς πόλεως ἢ τὴν τελείαν ταύτης ἐγκατάλειψιν καὶ ἀποστροφήν· νέφει γὰρ τὸ θεῖον κρυπτόμενον καὶ παραγίνεται καὶ πάλιν ἀπέρχεται. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτω. Καὶ ἀπιστείτω μηδείς· πλεῖστοι γὰρ οἱ τούτων μάρτυρές τε καὶ θεαταὶ τῶν τε ξένων καὶ ἀστῶν.

XLVII. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις, ἐπειδή οἱ πάντα ἦν εὐτρεπῆ καὶ οὐδὲν ἐμποδὼν ἔτι (τό τε γὰρ τεῖχος τό τε ἐντὸς τό τε ἐκτὸς ταῖς μηχαναῖς κατήρριπτο μέχρις ἐδάφους, ἥ τε τάφρος ἐχώσθη πᾶσα, τό τε Κέρας καὶ τὸ κατ' αὐτὸ τεῖχος ἅπαν λαμπρῶς ἠνοίγη τῷ πολέμῳ, καὶ ἀκριβὴς ἦν ἡ πολιορκία πανταχόθεν τῇ πόλει, αἵ τε κλίμακες καὶ οἱ ξύλινοι πύργοι καὶ τὰ ἄλλα πάντα καλῶς ἡτοίμαστο, ὅ τε χρόνος τῆς πολιορκίας ἱκανὸς ἦν· ἡμέραι γὰρ δὴ παρεῖλκον αὐτῇ ἐγγύς που πεντήκοντα, καὶ δέος ἦν μή πού τι καὶ νεοχμώσῃ ἢ καὶ βοήθειά τίς ποθεν ἀπὸ θαλάσσης φανείη· ἤδη γὰρ ἐπυνθάνετο καὶ τὸν ἐν Χίῳ ἀπόστολον τῶν Ἰταλικῶν νεῶν), δεῖν ἔγνω μηκέτι διαμέλλειν, μηδὲ τοῦ λοιποῦ μενετέα οἱ εἶναι, ἀλλὰ πολεμητέα ἐν τάχει, καὶ ἐπιχειρητέα τῇ πόλει πάσῃ σπουδῇ καὶ δυνάμει κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν προσβάλλοντι, καὶ πεῖραν ταύτην αὐτῇ μεγίστην τε καὶ τελευταίαν προσενεγκεῖν. (2) Ξυγκαλέσας οὖν πάντας τοὺς ἐν τέλει τε καὶ περὶ αὐτόν, σατράπας τέ φημι καὶ στρατηγοὺς καὶ ἰλάρχας καὶ ταγματάρχας καὶ ἡγεμόνας τῶν τάξεων, ἔτι δὲ χιλιάρχους τε καὶ ἑκατοντάρχους καὶ πεντηκοντάρχους τό τε ἄγημα τοῦ στρατοῦ καὶ τὴν περὶ αὐτὸν πᾶσαν ἴλην καὶ πρὸς τούτοις ναυάρχους τε καὶ τριηράρχους καὶ τὸν ἡγεμόνα τοῦ στόλου παντός, καὶ ξύλλογον ποιήσας ἔλεξε τοιάδε.

XLVIII. « Ἄνδρες φίλοι καὶ τοῦ παρόντος ἀγῶνος ἐμοὶ κοινωνοί, ἐγὼ ὑμᾶς ἐνθάδε ξυνεκάλεσα οὐ ῥᾳθυμίαν τινὰ καταγνοὺς ὑμῶν ἢ ἀμέλειαν ἐς τόδε τὸ ἔργον, οὐδ' ἵνα προθυμοτέρους ἐς τὸν παρόντα ἀγῶνα ποιήσω·

XLVI. Eodem referenda videntur versus Pusculi 4, 889 :

Candida completo cum Phœbe surgeret orbe
mœsta prodit, fati miseri cladisque propinquæ
nuntia; nam tristis faciem velamine nubis
tecta atræ, mediaque latens plus parte sereno incedit cœlo.

Barbarus quoque p. 46, Maii die vicesimo secundo inde ab hora prima usque ad horam sextam (post solis occasum) lunam obscuratam esse refert. At eo die neque plenilunium neque lunæ eclipsin fuisse monet Mordtmannus p. 77. De alio ostento illis diebus viso vide Phrantzem p. 264, 14 : φῶς ἀστράπτον καταβαῖνον ἐξ οὐρανῶν καὶ δι' ὅλης τῆς νυκτὸς ἄνωθεν τῆς πόλεως ἑστὸς διέσκεπεν αὐτήν.

XLVII. § 1. νεοχμώσῃ] νεωχμώσῃ codex h. l. et alibi. || — Ἰταλικῶν] addit mgo. De re cf. Phrantzes p. 263, 19 : Ἡμῶν δὲ οὕτως ἐχόντων, ἰδού τις φήμη ψευδὴς ἐρρέθη εἰς τὸ ἐναντίον στρατόπεδον, ὅτι ἐκ τῆς Ἰταλίας στόλος εἰς βοήθειαν τῆς πόλεως ἔρχεται, ὁμοίως καὶ ὁ Ἴαγκος ὁ κυβερνήτης τῶν Οὐγγάρων μετὰ πλείστων στρατιῶν ἱππικῶν τε καὶ πεζῶν. Ἀκούσαντες δὲ οἱ υἱοὶ τῆς Ἄγαρ, φόβος διέσχε πλεῖστος αὐτούς. Narrat deinde parum abfuisse quin Mechemetes soluta obsidione recederet, suadente etiam Chalile; at Saganum ducem oratione sua ad meliorem spem animum regis revocasse. Tum vero Chalilem misso nuntio Constantinum de regis consilio certiorem fecisse simulque hortatum esse ne desperaret, quum anceps esset fortuna. Cum Phrantze consentit Leonardus p. 328. || — τοῦ στρατοῦ] Hæc in margine addita. || — § 2 ἴλην] αὐλήν, supra scripto ἴλην, codex.

XLVIII. Orationem breviorem, sed Turcorum ingenio ac moribus magis accommodatam concinnavit Phrantzes p. 269 sq.; aliam habes ap. Chalcocondylam p. 392-397, aliam ap. Pusculum 4, 821-855. Cf. Etiam Leonardus p. 329. Nihil Critobulus tradit de legatis quos Mechemetes ad imperatorem de dedenda urbe misisse ap. Ducam p. 279 dicitur neque de iis, quos Ismaelis suasu imperator ad sultanum misisse perhibetur apud Chalcocondylam l. l.

§ 1. Cf. initium orationis ap. Pusculum :

His quos longa dies atque experientia belli
spectatos reddit, socii, verbo addere vires
credere nempe reor vanum.

πάλαι γὰρ ὁρῶ τοὺς μὲν ὑμῶν τοσαύτῃ προθυμίᾳ καὶ σπουδῇ περὶ τὸ ἔργον κεχρημένους, ὡς πᾶν ὁτιοῦν ἂν μᾶλλον ἑλομένους παθεῖν ἢ ἀπράκτους τῶν ὧδε ἀναχωρῆσαι, τοὺς δὲ οὐ μόνον αὐτοὺς, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους παροξύνοντας, πάσῃ δυνάμει πρὸς τὸ ἔργον χωρεῖν· (2) οὐ τοίνυν διὰ τοῦτο ὑμᾶς ξυνεκάλεσα, ἀλλ' ὥστε μόνον ἀναμνῆσαι, πρῶτον μὲν ὡς καὶ τὰ παρόντα ἀγαθὰ, ἃ ἔχετε, οὐ ῥαθυμοῦντες καὶ ἀμελοῦντες, ἀλλὰ καὶ σφόδρα πονοῦντες καὶ μετὰ μεγάλων ἀγώνων τε καὶ κινδύνων μεθ' ἡμῶν ἐκτήσασθε καὶ ἆθλα τῆς ὑμῶν αὐτῶν ἀρετῆς καὶ ἀνδρίας ἔχετε μᾶλλον ἢ τύχης δῶρα· ἔπειτα δὲ, ὡς καὶ τὰ νῦν τά τε προκείμενα ἆθλα διδάξαι ὑμᾶς ὅσα καὶ οἷά ἐστι, καὶ τὴν δόξαν ὁπόσην ἔχει μετὰ τοῦ κέρδους καὶ τιμὴν, καὶ ἅμα ἵνα γνῶτε καλῶς ἐπὶ μεγίστοις ποιούμενον τὸν ἀγῶνα. (3) Πρῶτον μὲν γὰρ πλοῦτός τέ ἐστι πολὺς καὶ παντοδαπὸς ἐν τῇδε τῇ πόλει, ὁ μὲν ἐν τοῖς βασιλείοις, ὁ δὲ ἐν τοῖς οἴκοις τῶν δυνατῶν, ὁ δὲ ἐν τοῖς τῶν ἰδιωτῶν, ὁ δὲ καλλίων καὶ μείζων ἐν τοῖς ἱεροῖς ἀποκείμενος ἀναθημάτων καὶ κειμηλίων παντοίων ἐκ χρυσοῦ καὶ ἀργύρου κατεσκευασμένων, λίθων τε τιμίων καὶ μαργάρων πολυτελῶν, ἐπίπλων τε ἄπειρόν τι χρῆμα λαμπρῶν, ἄνευ δὴ τῆς ἄλλης κατ' οἶκον κατασκευῆς καὶ περιουσίας· ὧν ἁπάντων ὑμεῖς ἔσεσθε κύριοι· (4) ἔπειτα ἄνδρες ἀγαθοὶ πλεῖστοί τε καὶ τῶν εὖ γεγονότων, ὧν οἱ μὲν δουλεύσουσιν ὑμῖν, οἱ δὲ ἐς ἀπόδοσιν ἔσονται, γυναῖκές τε πλεῖσται καὶ κάλλισται, νέαι καὶ ἀγαθαὶ τὰς ὄψεις, καὶ παρθένοι πρὸς γάμον ὡραῖαι εὐγενεῖς τε καὶ ἐξ εὐγενῶν, καὶ ἀρρένων ὀφθαλμοῖς ἔτι καὶ νῦν ἄβατοι ἔνιαι τούτων καὶ πρὸς γάμους ὁρῶσαι ἐπιφανῶν καὶ μεγάλων ἀνδρῶν, ὧν αἱ μὲν ἔσονται ὑμῖν ἐς γυναῖκας, αἱ δὲ πρὸς θεραπείαν ἀρκέσουσιν, αἱ δὲ πρὸς ἀπόδοσιν, καὶ κερδανεῖτε κατὰ πολλὰ ἔς τε ἀπόλαυσιν ὁμοῦ καὶ θεραπείαν καὶ πλοῦτον· καὶ παῖδες ὁμοίως πλεῖστοι καὶ κάλλιστοι καὶ τῶν εὖ γεγονότων, ἔτι δὲ νεῶν τε κάλλη καὶ δημοσίων οἰκοδομημάτων, καὶ οἰκίαι λαμπραὶ καὶ παράδεισοι καὶ τοιαῦτα πολλὰ ἔς τε θέαν ὁμοῦ καὶ τέρψιν καὶ ἡδονὴν καὶ ἀπόλαυσιν ἱκανά. (5) Καὶ τί δεῖ ταῦτα πάντα καταλέγοντα διατρίβειν; πόλιν μεγάλην καὶ πολυάνθρωπον, βασίλειόν τε τῶν πάλαι Ῥωμαίων, καὶ ἐς ἄκρον εὐδαιμονίας καὶ τύχης καὶ δόξης ἐλάσασαν, κεφαλήν τε γεγενημένην τῆς οἰκουμένης ἁπάσης δίδωμι νῦν ὑμῖν ἐς διαρπαγήν τε καὶ λείαν, πλοῦτον ἄφθονον, ἄνδρας, γυναῖκας, παῖδας, πάντα τὸν ἄλλον αὐτῆς κόσμον καὶ τὴν κατασκευήν· ὧν ἁπάντων ἐμφορηθήσεσθε ὥσπερ ἐν εὐωχίᾳ λαμπρᾷ, καὶ ἐνευδαιμονήσετε τούτοις ὑμεῖς τε, καὶ τοῖς ὑμετέροις παισὶ πλοῦτον πολὺν καταλείψετε, καὶ τὸ μέγιστον, ὅτι πόλιν τοιαύτην αἱρήσετε, ἧς τὸ κλέος πᾶσαν ἐπῆλθε τὴν οἰκουμένην· καὶ δῆλον ὅτι ἐς ὅσον ἐδραμεν ἡ ταύτης ἡγεμονία καὶ δόξα, ἐς τοσοῦτον καὶ τὸ ὑμῶν κλέος ἀφίξεται τῆς ἀνδρίας καὶ ἀρετῆς, πόλιν τοιαύτην ἑλόντων ἐκ προσβολῆς. (6) Καὶ σκοπεῖτε τίς εὐπραξία λαμπροτέρα ἢ τίς ἡδονὴ μείζων ἢ τίς πλούτου περιουσία καλλίων ἢ ἡ μετὰ τιμῆς καὶ δόξης προσέσται ἡμῖν; Τὸ δὲ δὴ μεῖζον πάντων, ὅτι πόλιν ἐχθρὰς ἔχουσαν ἡμῖν ἐξ ἀρχῆς καὶ ἀεὶ ἐπιφυομένην τοῖς ἡμετέροις κακοῖς καὶ πάντα τρόπον ἐπιβουλεύουσαν τὴν ἡμετέραν ἀρχὴν καθαιρήσομεν, καὶ τοῦ λοιποῦ αὐτοί τε βέβαια ἕξομεν τὰ παρόντα ἀγαθὰ, καὶ ἐν εἰρήνῃ βαθείᾳ καὶ ἀσφαλείᾳ διάξομεν, ἀπαλλαγέντες ἐχθροῦ γειτονήματος, καὶ πρὸς τὰ λοιπὰ θύραν ἀνοίξομεν. (7) Καὶ μήτοι νομίσητε ταῦτα μὲν οὕτως ἔχειν, ἀπόμαχον δὲ εἶναι τὴν πόλιν καὶ τὸ ταύτης τεῖχος δυσπρόσοδόν τε καὶ δύσβατον καὶ κίνδυνον οὐ μικρὸν ἔχον τοῖς ἐπιοῦσιν, ὡς οὐ ῥᾳδίως ὂν ἁλωτόν· ἀλλ' ἰδοὺ γάρ, ὡς ὁρᾶτε, ἡ μὲν τάφρος πᾶσα ἐγχώσθη, τὸ δὲ κατὰ γῆν τεῖχος ἐν τρισὶ μέρεσιν οὕτω τοι κατέρριπται, ὡς μὴ μόνον ὁπλίταις τε καὶ εὐζώνοις ἀνδράσιν, ὥσπερ ὑμεῖς, ἀλλὰ καὶ ἵπποις αὐτοῖς καὶ ἱππόταις ὡπλισμένοις καλῶς ῥᾳδίως εἶναι διαβατόν. Οὕτως οὐ τεῖχος ἀπόμαχον ὑμῖν, ἀλλὰ πεδίον ἱππάσιμον δίδωμι διαβῆναι ξὺν ὅπλοις. »

XLIX. « Τὰ δὲ τῶν ἀντιτεταγμένων ἡμῖν τί χρὴ καὶ λέγειν; ἄνδρες γάρ εἰσι πάνυ τε ὀλίγοι καὶ οἱ πλείους ἄοπλοι καὶ πολέμων ἄπειροι· ὡς γὰρ ἔγωγε πυνθάνεσθαι τῶν αὐτομόλων, μόλις φασὶ δύο ἢ τρεῖς ἄνδρας εἶναι τοὺς ἐν τῷ πύργῳ προμαχομένους καὶ ἑτέρους τοσούτους ἐν τῷ μεταπυργίῳ, ὥστε ξυμβαίνειν ἕνα ἄνδρα προπολεμεῖν τε καὶ προμάχεσθαι τριῶν ἢ τεττάρων ἐπάλξεων, καὶ τοῦτον ἢ ἄοπλον πάντη ἢ κακῶς ὡπλισμένον. (2) Πῶς οὖν ἐς τοσοῦτον πλῆθος ἡμῶν ἀρκέσουσιν οὗτοι; καὶ μάλιστα ἡμῶν μὲν ἐκ διαδοχῆς ἀγωνιζομένων καὶ ἀεὶ νεαρῶν ἐπιόντων ἐς τὸ ἔργον, καὶ καιρὸν ἐχόντων καὶ ὕπνον αἱρεῖσθαι καὶ σῖτα καὶ ἀναπαύειν αὐτούς, αὐτῶν δὲ ἀδιακόπως τε καὶ ἐπιτεταμένως μαχομένων ἀεὶ καὶ μηδένα καιρὸν ἐχόντων ἢ ὕπνου ἢ σιτίου ἢ ποτοῦ ἢ ἀναπαύλης ἢ ἄλλου του τῶν τοιούτων μεταλαχεῖν, ἡμῶν ἐπικειμένων τε τῷ πολέμῳ καὶ βιαζόντων. (3) Οὐδὲ γὰρ ἀκροβολισμοῖς ἔτι χρησόμεθα καὶ ἐπεκδρομαῖς καὶ προσβολαῖς καὶ πείραις μόναις, ὥσπερ πρόσθεν, καθὰ νομίζουσιν, ἀλλ' ἀρξαμένων πολεμεῖν ὁ πόλεμος ξυνεχὴς ἔσται καὶ ἀδιάκοπος νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν, μηδεμίαν ἔχων ἀνακωχὴν ἢ ἐκεχειρίαν, ἕως ἂν πέρας λάβῃ τὰ κατ' αὐτόν· ὥστε νομίζω τούτους τῷ τε ξυνεχεῖ πολέμῳ καὶ τῷ πόνῳ καὶ τῷ λιμῷ καὶ τῇ ἀγρυπνίᾳ καταπιεσθέντας ῥᾳδίως ἐνδώσειν ἡμῖν. (4) Οἱ δὲ ἐπὶ τοῦ κατερριμμένου τείχους τῶν Ἰταλῶν τεταγ-

§ 4. ἄβατοι] margo, ἄψαυστοι textus, ut infra c. 61, 5. || — ἐπιφανῶν καὶ add. m. 2. || — § 5 τὸ ὑμῶν] man. 2. τὸ ὑμέτερον m. 1. || — § 6. κακοῖς] καλοῖς codex. Cf. supra cap. 14, 14 et cap. 16, 6. || — τὴν ἡμετ. ἀρχὴν] malim τῇ ἀρχῇ, quamquam ferri etiam accusativus potest. || — 7. ὑμεῖς] ὑμῖν?

XLIX. § 2. σῖτα] sic manu 2, σῖτον man. 1; σῖτα habes etiam cap. 52, § 2. || — μεταλαγχάνειν m. 1. || — § 5. σύγ-

μένοι, εἰ καί τῳ δοκοῦσιν ἀπόμαχοι εἶναι καὶ ἱκανοὶ τοὺς ἐπιόντας ἀμύνεσθαι, ὡς καλῶς τε ὡπλισμένοι καὶ πολέμων ἔμπειροι, καὶ μάλιστα τῶν ἐν τοῖς φρουρίοις, ἀλλ' ἐμοὶ καὶ τὰ τούτων ἄπιστα δοκεῖ πάντη καὶ σφαλερά. (5) Πρῶτον μὲν γὰρ οὐκ ἐθελήσουσι νοῦν ἔχοντες ὑπὲρ ἀλλοτρίων ἀγαθῶν μάχεσθαι καὶ πονεῖν καὶ ἐς προὖπτον κίνδυνον ἐμβάλλειν αὐτούς, μηδὲν κερδαίνοντες αὐτοί· ἔπειτα ξύγκλυδές τέ εἰσι καὶ ἄλλοι ἄλλοθεν ξυνεληλυθότες, ἐπὶ τὸ λαβεῖν βλέποντες μόνον καὶ ἀπελθεῖν σῶς, οὐκ ἐπὶ τὸ μαχόμενοι ἀποθανεῖν· ὥστε νῦν μὲν ἀντέχονται πάντως καὶ μένουσιν, ἐκ διαλειμμάτων ἀκροβολιζομένων καὶ μαχομένων ἡμῶν, ὥσπερ ἐν παιδιᾷ, νομίζοντες τοιούτων ἡμῶν πειρᾶσθαι καὶ τοῦ λοιποῦ· (6) ὅταν δὲ ἴδωσι τὸν πόλεμον περιρρέοντα καὶ πανταχόθεν λαμπρῶς ἐπικείμενον καὶ φοβοῦντα καὶ τὸν θάνατον πρὸ ὀφθαλμῶν ἐπαγόμενον, τότε, εὖ οἶδα, μηδὲν μελλήσαντες ὅλως, ῥίψαντες τὰ ὅπλα καὶ νῶτα δόντες ἀποδράσουσιν ἀμεταστρεπτί, καὶ οὐδὲν ἔσται τὸ κωλῦσον αὐτοὺς ἔτι ἢ ἐπισχῆσον ὅλως. (7) Εἰ δὲ καὶ παραμένουσι καὶ ὁπωσοῦν (ἔστω γάρ), ἀλλ' ἡμεῖς αὐτοὺς ῥᾳδίως τρεψόμεθα ῥώμῃ τε καὶ ἐμπειρίᾳ καὶ τόλμῃ, ὥστε οὐδὲ τούτων ἡγοῦμαι πάνυ τι ἡμῖν εἶναι πρὸς λόγου ἢ φροντίδος ἄξιον ὅλως. »

L. « Δείκνυται τοίνυν ἐξ ἁπάντων μεθ' ἡμῶν εἶναι τὴν νίκην καὶ τὴν πόλιν ἡμῖν ἁλωτήν. Πᾶσα γάρ, ὡς ὁρᾶτε, καθάπερ ἐν σαγήνῃ τινὶ κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν ἀποκέκλεισται, καὶ οὐκ ἔνεστιν αὐτῇ τοῦ λοιποῦ τὰ ἡμέτερα ὅπλα καὶ τὰς χεῖρας διαφυγεῖν. (2) Γίνεσθε οὖν ἄνδρες ἀγαθοὶ αὐτοί τε ὑμεῖς, καὶ τοὺς μεθ' ὑμῶν πάντας παρακελεύεσθε ἀκολουθεῖν τε γενναίως ὑμῖν καὶ πάσῃ προθυμίᾳ καὶ σπουδῇ ἐς τὸ ἔργον κεχρῆσθαι, νομίζοντας τοῦ καλῶς πολεμεῖν τρία εἶναι αἴτια, τό τε ἐθέλειν καὶ τὸ αἰσχύνεσθαι καὶ τὸ τοῖς ἄρχουσι πείθεσθαι· τοῦτο δ' ἐστὶ τὴν ἰδίαν ἕκαστον τάξιν καλῶς τηρεῖν καὶ μετὰ σιγῆς καὶ κόσμου ἐς τὸ ἔργον ἰέναι, ὥστε καὶ τῶν παραγγελλομένων ὀξέως τε ἀκούειν αὐτὸν καὶ ἐς τοὺς ἄλλους ταῦτα διαπορθμεύειν ὁμοίως, καὶ ὅτε σιγῶντας ἐπιέναι δέοι, σιγᾶν, καὶ ὁπότε δὲ ἐμβοῆσαι καλὸν καὶ ἐπαλαλάξαι μετὰ κραυγῆς φοβερωτάτης, τοῦτο ποιεῖν· καὶ γὰρ ὡς τὰ πολλὰ κἂν τοῖς ἄλλοις τῶν πολέμων τοῦτο ξυμφέρει, οὐχ ἥκιστα δὲ ἐς τειχομαχίαν· τά τε ἄλλα παραγγέλλετε πᾶσι καλῶς καὶ ἐν κόσμῳ καὶ τάξει πάντα ποιεῖν. (3) Ἀγωνίσασθε οὖν καλῶς καὶ ἀξίως ὑμῶν τε αὐτῶν καὶ τῶν προειργασμένων ὑμῖν, καὶ μήτε ὑμεῖς μαλακισθῆτε, ὁρῶντες περὶ ὅσων ὑμῖν ἐστιν ὁ ἀγών, μήτε τοῖς ἄλλοις ἐνδῶτε τοῖς μεθ' ὑμῶν. Κἀγὼ δὲ αὐτὸς πρῶτος παρέσομαι τῷ ἔργῳ, μεθ' ὑμῶν τε ἀγωνιζόμενος καὶ τῶν ἑκάστῳ δρωμένων θεατής. (4) Καὶ νῦν μὲν ἄπιτε παρὰ τὴν ἰδίαν τάξιν ἕκαστος καὶ σκηνήν, καὶ δειπνοποιεῖσθε καὶ ἀναπαύεσθε καὶ παραγγέλλετε ταῦτα καὶ τοῖς ὑφ' ὑμῖν· ἕωθεν δὲ ἀναστάντες ἐκτάττετε ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ τάξιν καλῶς τε καὶ ξὺν κόσμῳ, μηδενὸς αἰσθανομένου τῶν ἔξω ἢ κατακούοντος ὅλως· ταξάμενοι δὲ μένετε σιωπῇ· ἐπὰν δὲ ἀκούσητε τῶν πολεμικῶν ᾀδόντων καὶ τὸ ξύνθημα ἴδητε, ἐνταῦθα τὸ ἔργον ὑμέτερον. »

LI. « Καὶ σὺ μέν, ὦ Χαμουζᾶ, περιπλέων ταῖς ναυσὶ τὸ κατὰ θάλασσαν τεῖχος, ταῖς μὲν τῶν νεῶν ἀνακωχεύων εἴσω βελῶν, κέλευε τούς τε τοξότας καὶ τοὺς τὰς μηχανὰς ἔχοντας ἐν χεροῖν καὶ τοὺς τούφακας βάλλειν ἀπὸ τῶν καταστρωμάτων τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων οὕτω τοι πυκνῶς, ὡς μηδαμοῦ τούτους προκύπτειν ἐᾶν ἐς τὰ ἔξω ἢ ὅλως ἔχειν κεχρῆσθαι ἑαυτοῖς τῷ πολέμῳ, τὰς δὲ ἐποκέλλων εἴ ποι παρείκοι τοῦ τείχους, προσάγειν τούτῳ τὰς κλίμακας τοὺς ἐπὶ τούτῳ τεταγμένους, ὥστε ἐπιβαίνειν διὰ τούτων πειρᾶσθαι τοὺς ὁπλίτας τοῦ τείχους. Καὶ οὕτω ἀγωνίζου καλῶς καὶ πειρῶ ἀνὴρ ἀγαθὸς εἶναι. (2) Αὐτὸς δέ, ὦ Ζάγανε, σὺ διαβὰς τὴν γέφυραν ταχέως πρόσβαλε τῷ τοῦ Κέρατος τείχει μάλα εὐρώστως, ἔχων μετὰ σεαυτοῦ καὶ τὰς ἐν τῷ λιμένι ναῦς ξυνεφαπτομένας σοι τοῦ ἔργου, καὶ γίνου ἀνὴρ ἀγαθός. (3) Καὶ σὺ δὲ ὁμοίως, ὦ Καρατζία, ἔχων τοὺς μετὰ σεαυτοῦ καὶ διαβὰς τὴν τάφρον, πρόσμιγε τῷ κατά σε παρερρηγμένῳ τοῦ τείχους, καὶ βιασάμενος τοὺς προμαχομένους ῥωμαλέως πειρῶ ἐπιβαίνειν τούτου, ἀγωνιζόμενος γενναίως ὡς ἀνὴρ ἀγαθός. (4) Καὶ αὐτοὶ δὲ ὑμεῖς, Ἰσαάκ τε καὶ Μαχουμούτα, ἔχοντες τὰς ἰδίας τάξεις διαβαίνετε τὴν τάφρον ἀσφαλῶς καὶ πειρᾶσθε διὰ τῶν κλιμάκων ἐπιβαίνειν τοῦ τείχους, οἱ δὲ τοξόται καὶ οἱ τὰς μηχανὰς ἔχοντες καὶ τοὺς τούφακας, βαλλέτωσαν ἰσχυρῶς τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων, ὡς ἂν ἧττον ἀπείργωσιν ὑμᾶς τῆς διαβάσεως. (5) Καὶ ὑμεῖς δέ, ὦ Χαλίλη καὶ Σαρατζία, ἑκατέρωθεν ἐμοῦ τὰς τάξεις ἔχοντες καὶ μα-

---

κλυδές] σύγκληδές codex, in quo deinceps: ἐπὶ τῷ λαβεῖν... οὐκ ἐπὶ τῷ. || — § 6. εὖ οἶδα] addit man. 2. || — § 7. ἔστω γὰρ] add. mgo, sicuti in seqq. verba πρὸς λόγου ἢ φροντίδος ἄξιον ὅλως.

L. § 2. Γίνεσθε οὖν etc.] Critobulus ob oculos habuit Brasidæ orationem apud Thucyd. 5, 9, 9, ubi: Καὶ αὐτός τε ἀνὴρ ἀγαθὸς γίγνου..., καὶ ὑμεῖς, ὦ ἄνδρες ξύμμαχοι, ἀκολουθήσατε ἀνδρείως, καὶ νομίσατε εἶναι τοῦ καλῶς πολεμεῖν τὸ ἐθέλειν καὶ αἰσχύνεσθαι καὶ τοῖς ἄρχουσι πείθεσθαι. || — § 3. καὶ μήτε ὑμεῖς μαλακισθῆτε]. Cf. Thucyd. 5, 9, 10: ἀλλὰ μήτε ὑμεῖς μαλακισθῆτε, ὁρῶντες περὶ ὅσων ὁ ἀγών ἐστιν, ἐγὼ δὲ δείξω etc. || — ἐνδῶτε] sc. τὸ μαλακισθῆναι vel μαλακόν τι. Cf. Herodot. 3, 51: μαλακὸν ἐνδιδόναι βουλόμενος οὐδέν. Euripid. Hel. 508: ἢν δ' ἐνδιδῷ μαλακόν τι. || — τοῖς μεθ' ὑμῶν] τῶν μ. ὑ: codex.

LI. § 1. τούφακας] i. e. *fusils*, turcice *toufeng*, neogr. τουφέκια, apud Phrantzen τηλεβολίσκοι, apud Ducam μολυβδοβόλοι. || — κεχρῆσθαι] sic man. 2, χρῆσθαι man. 1. || — διὰ τούτων πειρᾶσθαι] add. margo. || — § 2. πρόσβαλε] sic margo, πρόσμιγε textus etiam hoc loco sicuti § 3. || — § 4. Μαχουμούτα] Μαχουμάτα codex. Cf. 1, 27, 4. || — § 5. Χαλίλη] Χαλήλη codex.

χόμενοι, ὅταν ἐμὲ ἴδητε ἀγωνιζόμενον καὶ πειρώμενον ἐπιβαίνειν κατὰ τὰ παρερρηγμένα τοῦ τείχους, βιαζόμενόν τε τοὺς Ἰταλοὺς καὶ τοῖς μετ' ἐμοῦ πάροδον ἀνοίγοντα ἐς τὴν πόλιν, πειρᾶσθε τρόπῳ παντὶ ἑκατέρωθεν ἀπείργειν τοὺς κατὰ πρόσωπον ὑμῖν ἀντιτεταγμένους, προσβάλλοντες ἰσχυρῶς, ὡς ἂν μὴ σχολὴν ἄγοντες ἀφ' ὑμῶν, ἧττον προσέχωσιν ἡμῖν καὶ μηδαμοῦ προσβοηθῶσι τοῖς ὑφ' ἡμῶν βιαζομένοις. Καὶ τὸ ἀπὸ τοῦδε τῶν λοιπῶν ἔμοιγε πάντων μελήσει. Ἀλλ' ἄπιτε πρὸς τὰς σκηνὰς καὶ τὰς τάξεις ὑμῶν ἀγαθῇ τύχῃ, καὶ δειπνοποιησάμενοι ἀναπαύεσθε.

LII. Τοσαῦτα εἰπὼν διέλυσε τὸν ξύλλογον, καὶ ἀπῆλθον ἕκαστος ἐς τὰς ἑαυτῶν τάξεις τε καὶ σκηνάς, καὶ αὐτὸς δὲ δειπνοποιησάμενος ἀνεπαύετο. Ἕωθεν δὲ ἀναστὰς καλεῖ πρῶτον τοὺς μηχανοποιοὺς καὶ κελεύει τὰς μηχανὰς ἑτοιμάσαντας τρέψαι κατὰ τὰ παρερρηγμένα τοῦ τείχους, ἵνα, ὅταν ᾖ καιρὸς, κατὰ τῶν ταύτῃ προμαχομένων ἀφῶσιν αὐτάς. (2) Ἔπειτα ξυγκαλέσας τὰς περὶ αὐτὸν ἴλας καὶ τάξεις, ὁπλίτας τέ φημι καὶ ὑπασπιστὰς καὶ τοξότας καὶ τὴν βασιλικὴν πᾶσαν αὐλὴν, ἐκτάττει καλῶς κατὰ ξυμμορίας τε καὶ ξυσσιτίας καὶ ξυνωμοσίας καὶ τάξεις, ἀνὰ χιλίους ἢ καὶ πλείους τὸν ἀριθμὸν, καὶ κελεύει τούτους ἐκ διαδοχῆς ἀγωνίζεσθαι, ὅταν ἐς τοῦτο καταστῶσι, καὶ τοὺς μὲν πολεμεῖν τε καὶ μάχεσθαι, τοὺς δὲ ὕπνον αἱρεῖσθαι καὶ σιτία καὶ ἀναπαύειν αὐτούς, ἵν' ὦσι νεαροὶ πάλιν πρὸς τὸν ἀγῶνα, καὶ τούτους πάλιν ἑτέρους διαδέχεσθαι, καὶ οὕτω τάξεως τάξιν διαδεχομένης ἀεὶ καὶ ἀναπαυούσης, ἀδιάκοπόν τε καὶ ξυνεχῆ γίνεσθαι τὸν πόλεμον, ὡς ἂν μηδεμία ἀναχωρή τις ἢ ἐκεχειρία ᾖ τῷ πολέμῳ τοῖς ἀντιτεταγμένοις. Ἀποτάττει δὲ καὶ τόπον ἑκάστῳ καὶ καιρὸν καὶ τάξιν, καὶ παραγγέλλει πῶς δεῖ καὶ ποῦ καὶ πότε ἀγωνίζεσθαι καλόν. (3) Ἔπειτα παριππεύων περιήει τὰς ἄλλας τάξεις ἁπάσας, ἀποσκοπῶν τε αὐτὰς καὶ παρακελευόμενος καὶ κοινῇ πᾶσι καὶ ἰδίᾳ ἑκάστῳ καὶ παραθαρρύνων καὶ παροτρύνων πρὸς τὸν ἀγῶνα, καὶ μάλιστα δὴ τοὺς ἡγεμόνας τῶν τάξεων, ἐξ ὀνόματος πάντας καλῶν. (4) Περιελθὼν οὖν πᾶσαν τὴν στρατιὰν καὶ τὸ τεῖχος ἀπὸ θαλάσσης ἐς θάλασσαν καὶ παραγγείλας ἃ δεῖ καὶ παρακαλέσας καὶ παροξύνας ἅπαντας ἐς τὸ πολεμεῖν καὶ παρακελευσάμενος ἄνδρας ἀγαθοὺς γενέσθαι, κελεύει ἑστιαθέντας ἀναπαύεσθαι, ἕως ἂν ᾄσῃ τὸ πολεμικὸν καὶ τὸ ξύνθημα ἴδωσι. Δράσας δὲ ταῦτα ἀνεχώρησεν ἐς τὴν ἑαυτοῦ σκηνὴν, καὶ ἑστιαθεὶς ἀνεπαύετο.

LIII. Ῥωμαῖοι δὲ σιωπὴν τοσαύτην ἐν τῇ στρατιᾷ καὶ ἠρεμίαν ὁρῶντες παρὰ τὸ ξύνηθες ἐθαύμαζόν τε τὸ πρᾶγμα καὶ ἐς διαφόρους λογισμοὺς καὶ ἐννοίας ἐνέπιπτον, οἱ μὲν νομίζοντες ἑτοιμασίαν εἶναι ἐς ἀναχώρησιν, οὐκ ὀρθῶς δοκοῦντες, οἱ δὲ, ὅπερ καὶ ἦν, παρασκευὴν ἐς τὸν πόλεμον καὶ ἑτοιμασίαν, ὃν ὅσον οὐ προσεδόκων, καὶ διεβοῶντο καὶ αὐτοὶ πρὸς ἀλλήλους ἡσυχῇ, καὶ πρὸς τὰς ἑαυτῶν τάξεις ἐχώρουν ἕκαστος, τά τε ἄλλα παρεσκευάζοντο.

LIV. Βασιλεὺς δὲ, ἐπεὶ ὥρα τε ἦν ἤδη κλινούσης ἡμέρας, ἐγγύς που περὶ δείλην, καὶ ὁ ἥλιος κατὰ νῶτόν τε αὐτῶν ἐγένετο καὶ τοῖς ἐναντίοις κατὰ πρόσωπον, ὅπερ ἐβούλετο, ἐνταῦθα δὴ κελεύει πρῶτον ᾆσαι τάς τε σάλπιγγας τὸ πολεμικὸν καὶ τὰ ἄλλα ὄργανα τούς τε αὐλοὺς καὶ τὰς σύριγγας καὶ τὰ κύμβαλα πάνυ ἰσχυρῶς ὡς οἷόν τε. Καὶ οὕτως αἵ τε σάλπιγγες πᾶσαι τῶν ἄλλων τάξεων καὶ τὰ ὄργανα ἐκ διαδοχῆς ἤχησαν μέγα καὶ φοβερὸν ὁμοῦ πάντα, καὶ τὸ πᾶν ἐσείσθη καὶ διεδονήθη τῇ περιηχήσει τούτων. (2) Ἔπειτα ἤρθη τὰ σημεῖα· καὶ οἱ τοξόται πρῶτοι καὶ σφενδονῆται καὶ οἱ τὰς μηχανὰς καὶ τοὺς τούφακας ἔχοντες (οὕτω γὰρ ἐτέτακτο αὐτοῖς) κατέβαινον ἐπὶ

LII. § 2. πᾶσαν ante αὐλὴν addit m. 2. ‖ — ξυνωμοσίας] συνομοτίας codex h. l. et cap, 61, 4. ‖ — ἀδιάκοπον. συνεχῆ] sic man. 2; ἀδιακόπως... συνεχῶς man. 1. ‖ — τις post ἀναχωρή add. man. 2. ‖ — καλόν] **Aut hanc vocem aut vocem δεῖ abesse velim, nisi forte pro καλὸν scribendum καλῶς.**

LIII. Σιωπὴν τοσαύτην] Ingentes clamores et ignes per castra ubique incensi oppidanis indicarunt ad ultimum assultum Turcos accingi, ut tradunt Phrantzes p. 269-280, Leonardus p. 329, Ducas 281. Cf. Barbari Diarium ad Maii dies 26 et 27 et 28.

LIV. Secundum Ducam p. 282, 15 Mechemetes ἤρξατο ἡμέρᾳ κυριακῇ συνάπτειν πόλεμον καθολικόν· καὶ δὴ ἑσπέρας γενομένης οὐκ ἔδωκεν ἀνάπαυσιν τοῖς Ῥωμαίοις τῇ νυκτὶ ἐκείνῃ· ἦν γὰρ ἡ κυριακὴ ἐκείνη τῶν ἁγίων πάντων, ἄγων ὁ Μάϊος ἡμέρας κζ'. Ab eodem Maii die XXVII Phrantzes quoque ultimi certaminis initium computat, si quidem p. 288, 16 Turcos dicit urbe potitos esse ἡμέρᾳ τρίτῃ. Ὥρα ἦν ἡμέρας β' καὶ Ἥμισυ, τοῦ ἔτους ϛϡξά, τῇ κθ' μηνὸς Μαΐου. Per totum diem bombardarum lapidibus muros impetitos esse refert Barbarus. Critobulus oppugnationis hoc die factæ non meminit. Sequente die, sec. Ducam, remissius pugnatum est (bombardis, puta) usque ad diei horam nonam. Μετὰ δὲ τὴν ἐννάτην, pergit, διεῖλε τὸν στρατὸν ἀπὸ τοῦ παλατίου μέχρι τῆς Χρυσῆς, καὶ τὰ ὀγδοήκοντα πλοῖα ἀπὸ τῆς Ξυλοπόρτης ἄχρι τῆς Πλατέας. Τὰ δὲ ἕτερα ἱστάμενα ἐν τῷ Διπλοκιονίῳ περιεκύκλωσαν ἀπὸ τῆς Ὡραίας πύλης διαβάντα τὸν Μεγαδημήτριον τὴν ἀκρόπολιν· καὶ τὴν πόρτην τὴν μικρὰν τὴν ἐν τῇ μονῇ τῆς Ὁδηγητρίας, καταβάντες τὸ μέγα παλάτιον καὶ διαβάντες τὸν λιμένα περιεκύκλωσαν ἄχρι τοῦ Βλάγκα... Δύναντος οὖν τοῦ ἡλίου τὸ ἐνυάλιον ἤχησε, καὶ αὐτὸς ὁ τύραννος ἔφιππος τῇ δευτέρᾳ ἑσπέρας, καὶ ἦν ἡ παράταξις μεγάλη σφόδρα etc. Similiter Critobulus ultimum assultum, quo capta urbs est, jam inde a vespere diei XXVIII initium sumsisse narrat. At audiendi potius testes qui ipsis rebus interfuerunt, Barbarus p. 49 sq. et Phrantzes p. 280. Secundum hos Turci die et vespere XXVII omnia quæ ad urbem ultimo certamine expugnandam necessaria esse viderentur, præpararunt, ad ipsum vero assultum non accesserunt nisi primo mane diei XXIX. Phrantzes, qui tum una cum imperatore muros obiit, περὶ δὲ δευτέραν ἀλεκτροφωνίαν, inquit, ἄνευ σημείου τινὸς, καθὼς καὶ ἄλλαις ἡμέραις προεποίουν, τὸν πόλεμον ἀνῆψαν μετὰ μεγάλης σπουδῆς καὶ βίας. Quod ipsam pugnam attinet, Phrantzem et Barbarum adeas; reliqui scriptores minoris sunt momenti.

τὸ τεῖχος σχολῇ καὶ βάδην· ὡς δ' ἔσω βέλους ἐγένοντο, καταστάντες ἐμάχοντο. Καὶ πρῶτα μὲν ἀκροβολισμοῖς ἰσχυροῖς ἐχρήσαντο πρὸς ἀλλήλους ἑκάτεροι, τοῖς τε ἀπὸ τῶν τοξοτῶν βέλεσι τοῖς τε ἀπὸ τῶν σφενδονητῶν λίθοις καὶ τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν καὶ τουφάκων ἀφιεμένοις σιδηροῖς καὶ μολυβδίνοις βόλοις, ἔτι δὲ παλτοῖς καὶ δορατίοις, ὡς μᾶλλον ἐπλησίαζον, βάλλοντες ἀλλήλους καὶ βαλλόμενοι ἀνοικτὶ ξὺν ὀργῇ καὶ θυμῷ πολλῷ· καὶ κραυγὴ ἦν παρ' ἀμφοτέρων ἰσχυρὰ καὶ βλασφημία καὶ ὕβρις· καὶ πολλοὶ μὲν ἐτιτρώσκοντο, ἐξ ἑκατέρου μέρους, οὐκ ὀλίγοι δὲ καὶ ἀπέθνησκον. Καὶ τοῦτο ἐγίνετο μέχρις ἡλίου δυσμῶν δύο ἢ τριῶν που ὡρῶν διάστημα.

LV. Ἔπειτα μέγα βοήσας ὁ βασιλεὺς καλεῖ τούς τε ὑπασπιστὰς καὶ ὁπλίτας καὶ τὸ ἄλλο ἄγημα, εἰπών· « Ἴτε, φίλοι καὶ παῖδες ἐμοί· καιρός ἐστιν ἄνδρας ἀγαθοὺς ὑμᾶς φανῆναι. » Οἱ δ' εὐθὺς ξὺν βοῇ καὶ ἀλαλαγμῷ φρικαλέῳ διαβάντες τὴν τάφρον προσέμιξαν τῷ ἔξω τείχει· τὸ δὲ ὅλον κατέρριπτο ταῖς μηχαναῖς· σταυρώματα δὲ μόνον ἦσαν ἀντὶ τείχους αὐτοῦ μεγάλων δοκῶν καὶ φάκελοι κλημάτων καὶ ἄλλης ὕλης καὶ ἀμφορεῖς μεστοὶ γῆς. (2) Ἐνταῦθα ξυνίσταται μάχη καρτερὰ ἐκ χειρῶν ἀγχεμάχοις ὅπλοις, τῶν μὲν ὁπλιτῶν καὶ ὑπασπιστῶν ἀγωνιζομένων βιάσασθαί τε τοὺς προμαχομένους καὶ ἐπιβῆναι τοῦ σταυρώματος, τῶν δὲ Ῥωμαίων καὶ Ἰταλῶν ἀπώσασθαί τε τούτους καὶ φυλάξαι τὸ σταύρωμα. Καί ποτε μὲν ἐπέβαινον τοῦ τείχους καὶ τοῦ σταυρώματος οἱ ὁπλῖται θρασέως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ λογισμῷ βιαζόμενοι· ποτὲ δὲ ἀπεκρούοντο ἰσχυρῶς καὶ ἐλαύνοντο· καὶ ὁ βασιλεὺς εἵπετο αὐτοῖς ἀγωνιζόμενός τε γενναίως καὶ παροξύνων αὐτούς. (3) Ἐνταῦθα κελεύει καὶ τοὺς μηχανοποιοὺς πῦρ ἐπιβαλεῖν ταῖς μηχαναῖς· αἱ δὲ ἀναφθεῖσαι ἀφῆκαν τοὺς λίθους κατὰ τῶν προμαχομένων καὶ φόνον οὐκ ὀλίγον ἐξ ἑκατέρου μέρους τῶν προστυχόντων εἰργάσαντο. (4) Οὕτως οὖν εὐρώστως τε καὶ γενναίως ἀγωνιζομένων ἀμφοτέρων καὶ μαχομένων, τὸ πλέον τῆς νυκτὸς παρελήλυθε· καὶ ἐκράτουν καὶ ἴσχυον οὐ μικρῶς οἱ Ῥωμαῖοι καὶ Ἰουστῖνος μετὰ τῶν ξὺν αὐτῷ, κατέχοντές τε ἀσφαλῶς τὸ σταύρωμα καὶ φυλάσσοντες, καὶ ἀμυνόμενοι τοὺς ἐπιόντας γενναίως. Καὶ ταύτῃ μὲν οὕτως.

LVI. Οἱ δὲ ἄλλοι στρατηγοὶ καὶ σατράπαι μετὰ τῶν ἰδίων τάξεων, ἀλλὰ δὴ καὶ ὁ τῶν νεῶν ἡγεμών, προσβάλλοντες καὶ αὐτοὶ τῷ τείχει κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν ταῖς ναυσὶ ἐμάχοντο ἰσχυρῶς, οἱ μὲν τοῖς ἀπὸ τῶν τοξοτῶν βέλεσι καὶ τοῖς ἀπὸ τῶν μηχανῶν ἀφιεμένοις, οἱ δὲ κλίμακας προσάγοντες τῷ τείχει καὶ γεφύρας καὶ πύργους ξυλίνους καὶ μηχανὰς παντοίας. Καί τινες αὐτῶν που ξὺν βίᾳ καὶ ἐπιβαίνειν ἐπειρῶντο τοῦ τείχους, καὶ μάλιστα δὴ ᾗ ὁ Ζάγανος ἐπετέτακτο καὶ ὁ Καρατζίας. (2) Ὁ μὲν γάρ, ὁ Ζάγανος, διαβὰς τὴν γέφυραν ἀσφαλῶς καὶ κλίμακας ἐπαγαγὼν τῷ τείχει καὶ γεφύρας ἀναβιβάζειν ἐπειρᾶτο τοὺς ὁπλίτας ξὺν βίᾳ, ἔχων καὶ τοὺς ἀπὸ τῶν ἐντὸς τοῦ λιμένος νεῶν τοξότας τε καὶ τουφακοφόρους βάλλοντας ἀπὸ τῶν καταστρωμάτων ἐξ ὑπερδεξίων τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων ἰσχυρῶς, περιπλεουσῶν τῶν νεῶν. (3) Καρατζίας δὲ διαβὰς τὴν τάφρον καὶ γενναίως ἀγωνιζόμενος, ἔσω τοῦ παρερρηγμένου τείχους ἐβιάζετο παρελθεῖν. (4) Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι καὶ τούτους ἰσχυρῶς ἀπεκρούοντο καὶ ἀπεωθοῦντο λαμπρῶς, ἀμυνόμενοί τε γενναίως καὶ τῷ πολέμῳ καθυπερτεροῦντες καὶ ἄνδρες ἀγαθοὶ γινόμενοι· οὐδὲν γὰρ ὅλως αὐτοὺς ἠδυνήθη παρατρέψαι τῶν γινομένων, οὐ λιμὸς ἐπικείμενος, οὐκ ἀγρυπνία, οὐ πόλεμος ξυνεχής τε καὶ ἀδιάκοπος, οὐ τραύματα καὶ σφαγαὶ καὶ θάνατοι τῶν οἰκείων πρὸ ὀφθαλμῶν δρώμενοι, οὐκ ἄλλο τῶν φοβερῶν οὐδὲ ἕν, ὥστε ἐνδοῦναί τι καὶ καθυφεῖναι τῆς πρόσθεν ὁρμῆς τε καὶ γνώμης, ἀλλ' ἐτήρησαν γενναίως τὴν ἐξ ἀρχῆς ἔνστασιν διὰ πάντων, ἕως ἡ πονηρὰ καὶ ἀγνώμων τύχη προὔδωκε τούτους.

LVII. Μεχέμετις γὰρ ὁ βασιλεύς, ἐπειδὴ τὰς προβεβλημένας οἱ τάξεις ἑώρα σφόδρα τῷ πολέμῳ πεπονηκυίας, καὶ μηδὲν περαινούσας ὅ τι καὶ λόγου ἄξιον, καὶ τοὺς Ῥωμαίους καὶ Ἰταλοὺς εὐρώστως τε ἀγωνιζομένους καὶ τῷ πολέμῳ πλεονεκτοῦντας, ἐνταῦθα δὴ σφόδρα ἀγανακτήσας καὶ οὐκέτι ἀνασχετὰ ἡγησάμενος εἶναι, αὐτίκα πάσας ἐπάγει τὰς τάξεις, ἃς ἐς ὕστερον ἐταμιεύετο, ἄνδρας εὐοπλοτάτους τε καὶ εὐτολμοτάτους καὶ εὐθαρσεστάτους ἅμα καὶ τῶν ἄλλων ἐμπειρίᾳ καὶ ῥώμῃ πολλῷ προέχοντας· οἱ δὲ ἦσαν τὸ καθαρώτατον τοῦ στρατοῦ, ὁπλῖται καὶ τοξόται καὶ ἀκοντισταὶ καὶ ἡ περὶ αὐτὸν τάξις τῶν τε ἄλλων καὶ τῶν καλουμένων δὴ γενητζάρων· οἷς μέγα βοήσας καὶ παρακελευσάμενος ἀνδράσιν ἀγαθοῖς νῦν ἤδη φανῆναι, ἡγεῖτο τὴν ἐπὶ τὸ τεῖχος πρῶτος αὐτὸς μέχρι τῆς τάφρου. (2) Κἀνταῦθα δὴ τοὺς μὲν τοξότας τε καὶ σφενδονήτας καὶ τοὺς τούφακας ἔχοντας πόρρωθεν ἱσταμένους ἐκέλευσε βάλλειν ἐξ ὑπερδεξίων τοὺς ἐπὶ τοῦ σταυρώματος καὶ τοῦ παρερρηγμένου τείχους προμαχομένους οὕτω πυκνῶς ὥστε μηκέτι ἑαυτοῖς τῷ πολέμῳ ἔχειν κεχρῆσθαι, μηδὲ ἐς τὰ ἔξω προκύπτειν δύνασθαι τῷ πλήθει τῶν ἀφιεμένων

LV. § 4. Καὶ ἴσχυον οὐ μικρῶς] Hæc adduntur in margine. Phrantzes p. 281, 16: Καὶ ὥραις μὲν δύο ἡ μάχη ἐνεστήκει στενοῦσα καὶ φρικαλέα, ἦν δέ πως τὰ τῶν Χριστιανῶν ἐπικρατέστερα.

LVI. § 3. γενναίως] sic mgo, ῥωμαλαίως cod. ‖ — παρελθεῖν] παρεθεῖν cod. ‖ — § 4. ὁρώμενοι] sic mgo, κείμενοι. text. De re cf. Phr. p. 281, 18 : Καὶ γὰρ αἱ κλιμακοφόροι τριήρεις σὺν τῇ γεφύρᾳ ἄπρακτοι τῶν τειχῶν τῶν ὑδραίων ἀπειρούσθησαν, καὶ τὰ τῶν λίθων ἐκ τῆς πόλεως ἀφετήρια πλείστους τῶν ἐναντίων Ἀγαρηνῶν διέφθειραν, καὶ ἐκ τῆς χέρσου μέρους τὰ ὅμοια τοὺς ἐναντίους καὶ χεῖρον ἐδεξιώσαντο. Cf. Pusculus 4, 939-972.

LVII. § 2. μηκέτι ἑαυτοῖς] sic margo ; μ. τούτους text.

βελῶν καὶ τῶν ἄλλων, νιφάδων δίκην, πιπτόντων· τοῖς δὲ ἄλλοις ὁπλίταις τε καὶ ὑπασπισταῖς ἐσήμηνε διαβάντας τὴν τάφρον σπουδῇ προσμῖξαι τῷ σταυρώματι. (3) Οἱ δὲ ἀλαλάξαντες μέγα καὶ φοβερὸν ξὺν ὀργῇ καὶ θυμῷ, μαινομένων δίκην, ἐπίασιν· ἅτε γὰρ νεαροὶ ὄντες καὶ ῥωμαλέοι καὶ θράσους μεστοὶ καὶ ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως μαχόμενοι οὐδὲν ἠφίεσαν ὁρμῆς, ἀλλὰ προσμίξαντες τῷ σταυρώματι θρασέως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ λογισμῷ καὶ κόσμῳ ἐμάχοντο, κατασπῶντές τε τοὺς προβεβλημένους ἀμφορέας, τάς τε κεραίας ξυγκλῶντες καὶ τὴν ἄλλην ξυμπεφορημένην ὕλην σκεδαννύντες καὶ βιαζόμενοι τρέψασθαί τε τοὺς προμαχομένους καὶ εἴσω τοῦ σταυρώματος παρελθεῖν.

LVIII. Ἰουστῖνος δὲ μετὰ τῶν ξὺν αὐτῷ καὶ οἱ ταύτῃ ὄντες Ῥωμαῖοι εὐρώστως ἀγωνιζόμενοι ξυστοῖς καὶ παλτοῖς καὶ ἀκοντίοις καὶ δόρασι μακροῖς καὶ τοιούτοις τισὶ ἀγχεμάχοις ὅπλοις (ἐν χεροῖν γὰρ ἦν ἡ μάχη), κατεῖχόν τε αὐτοὺς τῆς ὁρμῆς, καὶ ἀνεῖργον εἴσω τοῦ σταυρώματος παρελθεῖν. (2) Ἦν οὖν παρ' ἀμφοτέρων κραυγὴ πολλὴ καὶ βία ξυμμιγὴς βλασφημούντων, ὑβριζόντων, ἀπειλούντων, ὠθούντων, ὠθουμένων, βαλλόντων, βαλλομένων, κτεινόντων, κτεινομένων, παντὰ δεινὰ ποιούντων μετὰ θυμοῦ καὶ ὀργῆς· καὶ ἦν ἰδεῖν ἐνταῦθα μάχην κρατερὰν ξυνισταμένην τε καὶ ξυσταδὸν γινομένην μετὰ φρονήματος μεγίστου καὶ ὑπὲρ μεγίστων ἄθλων μαχομένων γενναίως ἀνδρῶν, τῶν μὲν φιλονεικούντων πάσῃ δυνάμει βιάσασθαί τε τοὺς ἀνθισταμένους καὶ κατασχεῖν τὸ τεῖχος καὶ ἔσω τῆς πόλεως παρελθεῖν ἐπὶ παῖδας καὶ γυναῖκας καὶ τὰ τιμιώτατα, τῶν δὲ ἀγωνιζομένων καλῶς ἀπώσασθαί τε τούτους καὶ φυλάξαι τὰ ὄντα ἀγαθὰ, εἰ καὶ μὴ διὰ τέλους ἴσχυσαν ὑπερσχεῖν καὶ ταῦτα φυλάξαι. (3) Ἀλλ' ἔδει ποτὲ καὶ τοὺς ταλαιπώρους Ῥωμαίους τῷ τῆς δουλείας ὑπαχθῆναι ζυγῷ καὶ τῶν ταύτης πειραθῆναι δυσκόλων· ἤδη γὰρ μαχομένων γενναίως καὶ προθυμίας καὶ τόλμης οὐδὲν ἐλλειπόντων ἐς τὸν ἀγῶνα, βάλλεται μὲν Ἰουστῖνος καιρίαν βέλει τῶν ἀπὸ μηχανῆς κατὰ τοῦ στέρνου διὰ τοῦ θώρακος διαμπὰξ, καὶ βληθεὶς πίπτει αὐτοῦ, καὶ ἀποκομίζεται ἐς τὴν ἰδίαν σκηνὴν κακῶς ἔχων. Ἐκλύονται δὲ οἱ μετ' αὐτοῦ πάντες ἀπειρηκότες τῷ πάθει, καὶ καταλείψαντες τό τε σταύρωμα καὶ τὸ τεῖχος ἵνα ἐμάχοντο, πρὸς ἓν μόνον ἑώρων, ἀποκομίσαι τε τοῦτον ἐν ταῖς ὁλκάσι καὶ αὐτοὶ ἀποκομισθῆναι σῶς, καίτοι τοῦ βασιλέως Κωνσταντίνου πολλὰ παρακαλοῦντος αὐτοὺς καὶ ὑπεσχημένου μικρὸν παραμεῖναι, ἕως ἂν ὁ πόλεμος λωφήσῃ· οἱ δ' οὐκ ἐδέξαντο, ἀλλ' ἀναλαβόντες τὸν ἡγεμόνα σφῶν, ὡπλισμένοι ἐχώρουν ἐπὶ τὰς ὁλκάδας σπουδῇ καὶ δρόμῳ, μηδενὸς ἐπιστρεφόμενοι τῶν ἄλλων.

LIX. Βασιλεὺς δὲ Κωνσταντῖνος ἀπαγορεύσας τοῖς ὅπλοις καὶ μηδ' ὅλως ἔχων ὅ τι καὶ δράσειεν (οὐδὲ γὰρ εἶχεν ἄνδρας ἑτέρους ἀναπληρῶσαι τοὺς ἀπολειφθέντας τόπους καὶ τὰς τάξεις τῶν ἀπελθόντων εὐθὺς, ἐπικειμένου τε τοῦ πολέμου σφοδρῶς καὶ πάντων ἐς τὰς ἰδίας τάξεις τε καὶ τοὺς τόπους δρώντων τε καὶ ἀγωνιζομένων), ὅμως γε μὴν μετὰ τῶν ἀπολειφθέντων Ῥωμαίων αὐτοῦ καὶ τῶν μετ' αὐτοῦ, εὐαριθμήτων πάνυ, στὰς πρὸ τοῦ σταυρώματος ἀπεμάχετο γενναίως.

LX. Μεχέμετις δὲ ὁ βασιλεὺς κατανοήσας τό τε σταύρωμα καὶ τὸ ἄλλο κατερριμμένον τοῦ τείχους

LVIII, § 2. ἦν οὖν etc.] Cf. 1, 40, 5, ubi eadem fere. || — ἀγωνιζ. καλῶς] ἀγ. γενναίως margo. || — § 3. δυσκόλων] κακῶν mgo. || — βάλλεται Ἰουστῖνος καιρίαν etc.] « Augustinus Justinianus in Annalibus et Folieta lib. 10 vulnus letale ipsum accepisse scribunt » Bullialdus ad Ducam p. 620. Ceteri aliter rem tradidere. Phrantzes p. 283, 18 : Καὶ ταῦτα τοῦ βασιλέως λέγοντος, Ἰωάννης ὁ Ἰουστινιανὸς ἐπλήγη τόξου βέλει ἐν τοῖς σκέλεσιν ἐπὶ τὸν δεξιὸν πόδα. Αὐτὸς δὲ, ὡς εἶδε τὸ αἷμα ῥέειν ἐκ τοῦ σώματος αὐτοῦ, ὅλος ἠλλοιώθη, καὶ ἣν προέδειξεν ἀνδρίαν ἐκ τοῦ φόβου ἔχασε, καὶ ἀνωφελῶς μετὰ ταῦτα ἔπραξε· ὃς ἀνεχώρησεν ὅθεν ἦν· μετὰ σιωπῆς διήρχετο ζητῶν ἰατρούς. Imperatori hortanti ne ob leve vulnus locum desereret, nihil respondit, sed Galatam trajecit, ubi mortuus est ἐκ τῆς πικρίας καὶ περιφρονήσεως. Eadem narrat Leonardus p. 332, nisi quod Justinianum *sub asella* sagitta vulneratum esse, et deinde e Galata in Chium navigasse atque ibi ex vulnere vel tristitia ingloriam mortem obiisse dicit. Eum in Chio obiisse etiam Petrus Bizæus lib. 12 historiæ Genuensis tradit, monente Bullialdo ad Duc. p.620. Pusculus 4, 975 :

Joannes abiit percussus glande lacertum
ac se subripuit pugnæ navesque petivit,
sive metu Teucrum, seu vulnere abactus acerbo.

Chalcocond. p. 395, 3 : Τιτρώσκεται τηλεβολίσκῳ ἐς τὴν χεῖρα. Minus probrosam narrationem habet Ducas p. 284, 14 et p. 296 : Ἐπλήγη διὰ μολυβδοβόλου ἐν τῇ χειρὶ ὄπισθεν τοῦ βραχίονος, ἔτι σκοτίας οὔσης, καὶ διατηρήσας τὴν σιδηρᾶν χλαμύδα, καὶ ἥτις ὑπῆρχε κατεσκευασμένη ὡς τὰ τοῦ Ἀχιλλέως ὅπλα, οὐκ ἠδύνατο ὑπὸ τῆς πληγῆς ἠρεμεῖν. Καὶ λέγει τῷ βασιλεῖ· Στῆθι θαρσαλέως, ἐγὼ δὲ μέχρι τῆς νηὸς ἐλεύσομαι, κἀκεῖ ἰατρευθεὶς τάχος ἐπαναστρέψω. In nave versans quum nuntium accepisset de morte imperatoris deque Turcorum victoria, suos a pugna revocavit, ut cum illis e portu discederet. Contra Barbarus suo in Genuenses odio indulgens ita narrat : *Vedendo questo Zuan Zustignan Zenovexe da Zenova se delibera de abandonar la sua posta* [*per esser ferito de freza* adscribitur in margine], *e corse a la sua nave che iera stà messa a la cadena ;... e scampando questo che iera capetanio, vignando el dito per la tera criando : Turchi son intradi dentro de la tera; e menteva per la gola, che ancora i non iera intradi dentro.* Ceterum varia veterum et recentiorum de Justiniano judicia justa trutina ponderat Ellissen l. l. p. 75 sq.

LX. § 2. Διὰ τῆς πυλίδος] De hac portula, quæ erat ad Hebdomum palatium, hæc habet Ducas p. 282 : οἱ δὲ Ῥωμαῖοι ἰδόντες τὴν εἰσοδοέξοδον αὐτῶν φανερὰν γενομένην, καὶ μὴ δυναμένους ἐξιέναι ἔξω τῆς πύλης καὶ ἀνθίστασθαι τοῖς Τούρκοις ἐν τῷ ἔξω κάστρῳ ἀπερικαλύπτους ὄντας τῶν τειχέων καταπεσόντων, ἦσάν τινες τῶν γερόντων ἐπιστάμενοι πα-

κενὸν ἀνδρῶν καὶ τῶν προμαχομένων ἔρημον (ἐγγὺς γάρ που ἐτύγχανεν ὢν ἀγωνιζόμενος), τούς τε ἄνδρας ὑπεξιόντας λαθραίως, τούς τε μένοντας ἀσθενῶς δι' ὀλιγότητα μαχομένους, καὶ γνοὺς ἐκ τούτων τόν τε δρασμὸν τῶν ἀνδρῶν καὶ τὴν τοῦ τείχους ἀπόλειψιν, μέγα βοήσας εὐθύς· « Ἔχομεν, εἶπεν, ὦ φίλοι, τὴν πόλιν, ἔχομεν ἤδη· φεύγουσιν οἱ ἄνδρες ἡμᾶς· οὐκέτι παραμένειν ἀνέχονται· γυμνὸν τῶν προμαχομένων τὸ τεῖχος· ὀλίγου πόνου τὸ ἔργον καὶ ἡ πόλις ἑάλω· μὴ μαλακισθῆτε οὖν, ἀλλὰ χωρεῖτε πρὸς τὸ ἔργον εὐψύχως, καὶ γίνεσθε ἄνδρες ἀγαθοί, κἀγὼ μεθ' ὑμῶν. » (2) Ταῦτα εἰπὼν ἡγεῖτο πρῶτος αὐτός. Οἱ δὲ ἀλαλάξαντες δρόμῳ καὶ βοῇ φρικαλέῳ προλαβόντες τὸν βασιλέα χωροῦσιν ἐπὶ τὸ σταύρωμα, καὶ μάχης ἰσχυρᾶς γενομένης ἐφ' ἱκανὸν, τρέπονται τοὺς ταύτῃ Ῥωμαίους καὶ βιαίως ἐπιβαίνουσι τοῦ σταυρώματος, καὶ οὕτω τοὺς μὲν αὐτῶν ῥίπτουσι κατὰ τοῦ χάρακος τοῦ μεταξὺ τοῦ μεγάλου τείχους και του σταυρωματος, βαθέος ὄντος καὶ δυσδιεξιτήτου, καὶ κατασφάττουσι πάντας αὐτοῦ, τοὺς δὲ ὠθοῦσι διὰ τῆς πυλίδος Ἰουστίνου, ἣν οὗτος ἀνέῳξεν ἐν τῷ μεγάλῳ τείχει, ἵνα προχείρως ἔχῃ διαβαίνειν ἐπὶ τὸ σταύρωμα. (3) Καὶ γίνεται ὠθισμὸς ἐνταῦθα καὶ φόνος τῶν προστυχόντων πολὺς παρὰ τῶν ὁπλιτῶν, ἅτε ξυνδεδραμηκότων καὶ ἑτέρων οὐκ ὀλίγων ἀτάκτως πρὸς τὴν βοὴν πολλαχόθεν· οὗ δὴ καὶ βασιλεὺς Κωνσταντῖνος πίπτει μαχόμενος μετὰ τῶν ξὺν αὐτῷ γενναίως.

LXI. Οἱ δὲ ὁπλῖται ἐσεχέοντο ἤδη διὰ τῆς πυλίδος ἐπὶ τὴν πόλιν, οἱ δὲ καὶ διὰ τοῦ κατερριμμένου μεγάλου τείχους ἐσέπιπτον· τὸ δὲ ἄλλο στράτευμα πᾶν ἑπόμενον ὠθισμῷ καὶ βίᾳ ἐσεχεῖτο λαμπρῶς ἀνὰ πᾶσαν τὴν πόλιν σχεδαννύμενον. (2) Βασιλεὺς δ' ἑστὼς πρὸ τοῦ μεγάλου τείχους, ἵνα καὶ ἡ μεγάλη σημαία ἦν καὶ τὸ ξύνθημα, ἀπεσκόπει τὰ δρώμενα·

ραπόρτιον ἓν πρὸ πολλῶν χρόνων ἀσφαλῶς πεφραγμένον, ὑπόγαιον, πρὸς τὸ κάτωθεν μέρος τοῦ παλατίου· καὶ δηλώσαντες τῷ βασιλεῖ, διὰ προστάξεως αὐτοῦ ἠνοίχθη· καὶ ἐξήρχοντο ἐξ αὐτοῦ περισκεπόμενοι τοῖς τείχεσι τοῖς ὑγιαίνουσι, καὶ ἀντεμάχοντο τοῖς Τούρκοις ἐν τῷ περιβολαίῳ. Τὸ δὲ ὄνομα τῆς κρυφῆς ἐκείνης πύλης ἐκαλεῖτό ποτε Κερκοπόρτα. Eadem porta Ξυλοκέρκου dicitur apud Cantacuzenum lib. 3, c. 9 : Καὶ διελέγετο κρύφα τοῖς ἐν Βυζαντίῳ φίλοις, ἐὰν δύναιντο τὴν πόλιν αὐτῷ παραδιδόναι· ἐπηγγέλλοντό τε τὴν τῆς Ξυλοκέρκου λεγομένην πύλην ἐκ πολλῶν ἐτῶν ἀπῳκοδομημένην διορύξαντες εἰσάγειν. Ceterum per hanc Cercoportam Græcos in urbem retrusos esse in eoque tumultu cecidisse Constantinum Critobulus haud recte dixerit. Ex ceteris scriptoribus colligitur Constantinum inter Charsiam portam et portam S. Romani, non vero prope palatium, cecidisse. Ducas p. 285, 17 Turcos quinquaginta narrat per Cercoportam penetrasse indeque in murum adscendisse; his in alto conspectis, Romanos, qui ante murum pugnabant, terrore perculsos per Charsi portam (per Romani portam sec. Chalcocond. p. 396, 1) in urbem præcipitanter se recepisse adeo ut invicem se conculcarent. Quo viso, Turcos, qui circa Mechemetem erant, insistentes fugientibus in urbem irruppisse partim per eandem Charsi portam (S. Romani sec. Barbarum), partim vero per proximas muri ruinas, quum portæ mox mortuorum et exspirantium corporibus obturaretur. Τότε εἷς τῶν Τούρκων δοὺς αὐτῷ (Constantino) κατὰ πρόσωπον καὶ πλήξας, καὶ αὐτὸς τῷ Τούρκῳ ἑτέραν ἐχαρίσατο· τῶν ὄπισθεν δ' ἕτερος καιρίαν δοὺς πληγὴν, ἔπεσε κατὰ γῆς... Ἦν ὥρα πρώτη τῆς ἡμέρας, ἡλίου οὔπω ὑπὲρ γῆν φανέντος. Εἰσελθόντων δὲ καὶ διασκεδασθέντων ἀπὸ τῆς πύλης Χαρισοῦ ἕως τοῦ παλατίου τὸν ἀπαντήσαντα ἐφόνευον ὁμοίως καὶ τὸν φεύγοντα. Phrantzes p. 285, 20 nomen portæ per quam Turci irruperunt, non memorat, intellexisse autem videtur S. Romani portam, quoniam circa hanc imperatorem et Franciscum Toletanum et Theophilum Palæologum et Joannem Dalmatam fortiter pugnantes occubuisse refert p. 287, addens se ipsum tum in his locis non affuisse, sed in alia urbis parte versatum esse. Quare etiam de ratione qua occisus sit imperator nihil tradidit. Leonardus p. 333 ita habet : *Se invicem nostri, ut portam ingrederentur cito oppressi pereunt. Quibus innixus imperator cadens atque resurgens relabitur et compressione princeps patriæ e vita demigrat. Perierunt ex nostris et Latinis et Græcis se invicem conculcantibus in portæ exitu circiter octingenti.* Sec. Chalcocondylam p. 395, 15 Turci ἐπιόντες καὶ διώκοντες ἔτρωσαν βασιλέα Κωνσταντῖνον ἐς τὸν ὦμον, καὶ ἐτελεύτησεν. Pusculus vero (4, 1006) postquam dixerat Justinianum percussum discessisse, deinde vero decem janitzaros in summum aggerem pervenisse indeque, quum oppidanos perterritos et fugam molientes viderent, horrendum edidisse clamorem, pergit hunc in modum ·

Rex ut forte caput galea nudatus inani
inclinans oculos intra tentoria fessos
carpebat somnum, magno clamore citatus
exilit, eque fuga cives revocare laborans
increpitat socios, tres ipsoque aggere truncat
Janitzaros. Tandem media inter tempora grandi
vibrato cecidit gladio. Caput abstulit unus
ex humeris; regem ut novit, pro numere cæsum
attulit atque duci Machmetto, et dona recepit.

Barbarus p. 57 : *De l'imperador mai non se potè saver novela di fatti soi, ni vivo ni morto, ma alguni dixe, che el fo visto in nel numero di corpi morti, el qual fo dito, che el se sofegà al intrà che fexe i Turchi a la porta de San-Romano.* Ad hæc in margine adscripta sunt : *L'imperador pregava che li suoi l'amazasse, et si messe nella furia con la spada, et cascò et rilevò, poi recascò et cosi morì.* Denique rumor spargebatur non cecidisse imperatorem, sed elapsum alicubi latitare, ut referunt auctor Threni v. 825 et 1015 et Phrantzes p. 290. De capite imperatoris ad sultanum allato cf. Ducas p. 300, qui præterea dicit pellem Constantini palea fartam in varias terras missam esse, ut ubique hoc victoriæ symbolum spectaretur. Audiendus potius Phrantzes p. 291, qui quæsitum inter mortuos et repertum Constantini corpus μετὰ βασιλικῆς τιμῆς, jussu Mechemetis, sepultum esse prodidit.

LXI. § 1. Λαμπρῶς] Legendum proponerem λάβρως, nisi λαμπρῶς in loco simillimo infra cap. 72, 2 occurreret. ‖ —

ἤδη γὰρ καὶ ἡμέρα ὑπέφαινεν. Ἔνθα δὴ φόνος πολὺς τῶν προστυγχανόντων ἐγίνετο, τῶν μὲν κατὰ τὴν ὁδόν (ἤδη γὰρ ἐξῄεσάν τινες τῶν οἰκιῶν θέοντες πρὸς τὴν βοήν, καὶ τοῖς ξίφεσι τῶν στρατιωτῶν ἀπροόπτως ἐνέπιπτον), τῶν δὲ ἐν ταῖς οἰκίαις αὐταῖς, ἐπεσπιπτόντων βίᾳ τῶν γενητζάρων καὶ τῶν ἄλλων στρατιωτῶν ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ καὶ λογισμῷ, τῶν δὲ καὶ ἐς ἀλκὴν τρεπομένων, τῶν δὲ καὶ πρὸς ἱεροῖς καταπεφευγότων τε καὶ ἱκετευόντων, ἀνδρῶν, γυναικῶν, παίδων, πάντων ἁπλῶς, μηδεμιᾶς οὔσης φειδοῦς· (3) ὀργῇ γὰρ καὶ θυμῷ πολλῷ ἐχώρουν ἐπ' αὐτοὺς οἱ στρατιῶται, τοῦτο μὲν ἀχθόμενοι τῇ τριβῇ τῆς πολιορκίας, τοῦτο δ' ὅτι καὶ ἀπὸ τῶν ἐπάλξεων σκώμμασί τε καὶ ὕβρεσιν οὐκ ὀλίγοις ἔβαλλον αὐτοὺς ἔνιοι τῶν ἀνοήτων παρ' ὅλον τὸν πόλεμον, τὸ δ' ὅλον ὅπως ἂν θροήσωσι τὸ πᾶν καὶ φοβήσωσι καὶ δουλώσωνται ταῖς σφαγαῖς. (4) Ὡς δὲ ἅλις εἶχον τοῦ φόνου καὶ ἡ πόλις ἤδη δεδούλωτο, τρέπονται οἱ μὲν ἐν ταῖς τῶν δυνατῶν οἰκίαις κατὰ ξυμμορίας τε καὶ ξυνωμοσίας καὶ τάξεις ἐπὶ διαρπαγῇ καὶ σκυλμῷ, οἱ δὲ πρὸς σύλησιν τῶν ἱερῶν, οἱ δὲ ἐπὶ τὰς κοινάς τε καὶ τῶν ἰδιωτῶν οἰκίας ἐσκεδασμένοι, διαρπάζοντες, σκυλεύοντες, ληιζόμενοι, φονεύοντες, ὑβρίζοντες, ἀπάγοντες αἰχμαλώτους ἄνδρας, γυναῖκας, παῖδας, πρεσβύτας, νέους, ἱερεῖς, μοναχούς, πᾶσαν ἡλικίαν καὶ τάξιν ἁπλῶς. (5) **Καὶ** ἦν ἰδεῖν θέαμα δεινὸν καὶ ἐλεεινὸν καὶ πέρα τραγῳδίας ἁπάσης, γυναῖκας νέας καὶ σώφρονας, εὐγενεῖς τε καὶ τῶν εὖ γεγονότων, τὰ πολλὰ οἰκουρούσας καὶ οὐδὲ τὴν αὔλιον προελθούσας ποτέ, καὶ παρθένους εὐπρεπεῖς καὶ ὡραίας λαμπράς τε καὶ λαμπρῶν οἰκιῶν καὶ μέχρι τότε ἀρρένων ὀφθαλμοῖς ὅλως ἀψαύστους, τὰς μὲν βίᾳ τῶν θαλάμων ἐξελκομένας ἀπηνῶς τε ἅμα καὶ ἀναιδῶς ἁρπαζομένας, τὰς δὲ — κακὸν αὐταῖς ἔτι κοιμωμέναις ἐφιστάμενοι ὄναρ ἄνδρες ξιφήρεις, ᾑμαγμένοι τὰς χεῖρας τῷ φόνῳ, θυμοῦ πνέοντες, φονικὸν βλέποντες, ἄσημα φθεγγόμενοι, ἀπηρυθριασμένοι πρὸς πάντα τὰ χείριστα, ἅτε πλῆθος ξύμμικτον ὄντες, ἐκ παντὸς ἔθνους καὶ γένους καὶ τύχης ξυνειλεγμένοι, ὥσπερ θῆρες ἄγριοι καὶ ἀνήμεροι ἐσπηδῶντες ἐς τὰς οἰκίας καὶ σύροντες ὠμῶς, ἕλκοντες, σπαράσσοντες, βιαζόμενοι, ἀπάγοντες αἰσχρῶς, ἐπὶ τῶν τριόδων ὑβρίζοντες καὶ τί δεινὸν οὐχὶ ποιοῦντες· φασί γέ τοι πολλὰς αὐτῶν καὶ πρὸς μόνην ἀήθη τὴν θέαν τε καὶ ἀκοὴν τούτων καταπλαγείσας ἐγγὺς ἐλθεῖν ἀφεῖναι καὶ τὴν ψυχήν· (6) ἔτι δὲ γέροντας ἐντίμους ἑλκομένους τῆς πολιᾶς, τοὺς δὲ καὶ τυπτομένους ἀνηλεῶς· παρθένους μοναζούσας σεμνάς τε καὶ ἀπροΐτους τὸ ὅλον καὶ τῷ θεῷ μόνῳ προσανεχούσας καὶ ζώσας, ᾧ καθιέρωσαν ἑαυτάς, τὰς μὲν τῶν δοματίων βιαίως ἐξαγομένας καὶ συρομένας, τὰς δὲ τῶν ἱερῶν ἀποσπωμένας, ἐν οἷς κατέφευγον, καὶ ἀπαγομένας ξὺν ὕβρει καὶ ἀτιμίᾳ, ξαινομένας τε τὰς παρειὰς ξὺν οἰμωγῇ καὶ ὀλολυγῇ καὶ κοπτομένας πικρῶς· παῖδας ἁπαλοὺς ὠμῶς ἀποσπωμένους μητέρων, κόρας ἐλεεινῶς χωριζομένας τῶν νεογάμων ἀνδρῶν· ἄλλα μυρία εἰργασμένα δεινά.

LXII. Τὴν δὲ τῶν ἱερῶν ὕβριν καὶ σύλησιν καὶ διαρπαγὴν πῶς ἄν τις ἐξείποι τῷ λόγῳ; **Κατεβάλ**λοντο μὲν ἀτίμως ἐς γῆν εἰκόνες καὶ ἀφιδρύματα καὶ τἆλλα τῶν ἱερῶν, ἀπεσπᾶτο δὲ κόσμος ὁ τούτων, ἐδίδοτο δὲ τὰ μὲν αὐτῶν τῷ πυρί, τὰ δὲ ἐς λεπτὰ τεμνόμενά τε καὶ ξυντριβόμενα ἐπὶ τῶν τριόδων ἐρριπτεῖτο, ἠνοίγοντο δὲ θῆκαι τῶν παλαιῶν καὶ μακαρίων ἀνδρῶν καὶ τὰ τούτων ἐξήγετο λείψανα καὶ ἀτίμως λεπτυνόμενα καὶ λυόμενα ἐς ἀέρα ἐλικμᾶτο, τὰ δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀμφόδων ἐρριπτεῖτο, (2) κρατῆρές τε καὶ φιάλαι καὶ ἃ τὴν παναγεστάτην θυσίαν ἐδέχετο, αἱ μὲν ἐς προπόσεις καὶ μέθην ἦσαν αὐτοῖς, οἱ δὲ ξυντριβόμενοί τε καὶ χωνευόμενοι ἀπεδίδοντο, ἱερὰ δὲ σκεύη καὶ πέπλα τίμια πολυτελῆ τε καὶ πολλῷ χρυσίῳ ἐνυφασμένα, τὰ δὲ καὶ λίθοις διαφανέσι καὶ μαργάροις καταστραπτόμενα, τὰ μὲν ἀπεδίδοντο πονηροτάτοις ἀνδράσιν εἰς ἀπόχρησιν οὐ καλήν, τὰ δὲ πυρὶ παρεδίδοντο, χωνευόμενα διὰ τὸν χρυσόν· (3) βίβλοι τε ἱεραὶ καὶ θεῖαι, ἀλλὰ δὴ καὶ τῶν ἔξω μαθημάτων καὶ φιλοσόφων αἱ πλεῖσται, αἱ μὲν πυρὶ παρεδίδοντο, αἱ δὲ ἀτίμως κατεπατοῦντο, αἱ πλείους δὲ αὐτῶν οὐ πρὸς ἀπόδοσιν μᾶλλον ἢ ὕβριν δύο ἢ τριῶν νομισμάτων, ἔστι δ' ὅτε καὶ ὀβολῶν ἀπεδίδοντο· (4) τράπεζαι δὲ ἱεραὶ ἐκ βάθρων αὐτῶν ἀνεσπῶντο καὶ ἀνετρέποντο, τοῖχοί τε τῶν ἀβάτων καὶ ἀψαύστων τόπων ἀνηρευνῶντο καὶ τὰ τῶν τεμενῶν ἱερὰ ἕδη ἀνωρύττετό τε καὶ κατεσκάπτετο ἐπὶ ζητήσει χρυσοῦ, ἄλλα τε πολλὰ τοιαῦτα ἐτολμᾶτο.

LXIII. Οἱ δὲ ἐπὶ τοῦ ἑτέρου τείχους τεταγμένοι τε καὶ μαχόμενοι κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν δυστυχεῖς Ῥωμαῖοι νομίζοντες σῶν εἶναι τὴν πόλιν καὶ κακῶν ἀπαθῆ καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας ἐλευθέρους (οὐδὲ γὰρ ᾔδεσάν πω τὰ γινόμενα), εὐρώστως τε ἠγωνίζοντο καὶ μετὰ ῥώμης ἠμύνοντο τοὺς ἐπιόντας καὶ ἀπεωθοῦντο.

---

2. προστυγχανόντων] sic m. 1; ἐντυγχ. m. 1· ‖ — § 5. ξυνωμοσίας] συνομοτίας codex, ut supra c. 52. ‖ — § 5 τὰς δὲ... κακὸν etc.] Structura grammatica in oratione vivida negligitur. ‖ — ἄσημα φθεγγόμενοι] Hæc adduntur in margine. ‖ — δεινὸν] κακὸν margo. ‖ — § 6. ὀλολυγῇ] sic m. 2, ὀλολυγμῷ m. 1.

LXII. § 1. Ἀμφόδων ἐρριπτεῖτο] sic m. 2, ἀ. ἐρρίπτετο m. 1. ‖ — § 2. χωνευόμενοι] χον. cod. h. l. et mox iterum. ‖ — πονηροτάτοις ἀνδρ.] Ἰουδαίοις mgo. ‖ — βίβλοι etc.] Cf. Ducas p. 312, 14 : τὰς δὲ βίβλους ἁπάσας ὑπὲρ ἀριθμὸν ὑπερβαινούσας ταῖς ἁμάξαις φορτηγήσαντες ἁπανταχοῦ ἐν τῇ ἀνατολῇ καὶ δύσει διέσπειραν· δι' ἑνὸς νομίσματος δέκα βίβλοι ἐπιπράσκοντο, Ἀριστοτελικαί, Πλατωνικαί, θεολογικαὶ καὶ ἄλλο πᾶν εἶδος βίβλου· εὐαγγέλια μετὰ κόσμου παντοίου ὑπὲρ μέτρον, ἀνασπῶντες τὸν χρυσὸν καὶ τὸν ἄργυρον, ἄλλ' ἐπώλουν, ἄλλ' ἔρριπτον.

LXIII. Cf. Ducas p. 294, Chalcocondyl. p. 397.

λαμπρῶς τοὺς ἐπιβαίνειν πειρωμένους τοῦ τείχους. (2) Ὡς δὲ κατὰ νώτου τε εἶδον τοὺς πολεμίους καὶ βάλλοντας ἀπὸ τῶν ἔνδον καὶ τῆς πόλεως αὐτούς, καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας ἠνδραποδισμένους ἑώρων καὶ ἀπαγομένους αἰσχρῶς, οἱ μὲν αὐτῶν ἀθυμίᾳ ληφθέντες ἐρρίπτουν σφᾶς αὐτοὺς μετὰ τῶν ὅπλων ἀπὸ τοῦ τείχους καὶ ἀπέθνησκον, οἱ δὲ ἀπογνόντες τοῖς ὅλοις καὶ τὰ ὅπλα τῶν χειρῶν ἐκλυομένων ἤδη ἀπολύοντες, παρεδίδουν αὑτοὺς τοῖς ἐχθροῖς ἀμαχὶ χρήσασθαι ὅ τι καὶ βούλοιντο.

LXIV. Ἔτυχε δ' ἐκεῖσε τότε παρὼν καὶ μαχόμενος ἐπὶ τοῦ τείχους ξὺν αὐτοῖς καὶ Ὀρχάνης ὁ τοῦ βασιλέως θεῖος, τοῦ Ἀτουμάνων γένους, ὃν εἶχε βασιλεὺς Κωνσταντῖνος ἐν τῇ πόλει, ἐν πολλῇ ἄγων θεραπείᾳ τε καὶ τιμῇ δι' ἐλπίδας, φυγάδα πρὸ πολλοῦ ὄντα διὰ τὸν φόβον τοῦ ἀδελφοῦ· ἐζήτει γὰρ αὐτὸν ἀνελεῖν· ὃς ἰδὼν τὴν τῆς πόλεως ἅλωσιν καὶ θέλων ἑαυτὸν ἐκσῶσαι, πρῶτον μὲν ἐβουλήθη λαθὼν διαδρᾶναι, ὡς εἷς τῶν ἀπὸ τῆς στρατιᾶς τῇ τε σκευῇ καὶ τῇ τῆς φωνῆς ὁμοιότητι· ὡς δὲ εἶδε [ὅτι] γνωσθείς τε καὶ διωκόμενος (ἦσαν γὰρ οἱ ἀναγνόντες αὐτόν), ῥίπτει ἑαυτὸν εὐθὺς κατὰ τοῦ τείχους καὶ ἀποθνήσκει. (2) Οἱ δὲ στρατιῶται δραμόντες αἴρουσιν αὐτοῦ τὴν κεφαλὴν ἀποταμόντες καὶ ἀπήγαγον τῷ βασιλεῖ· καὶ γὰρ ἐζήτει αὐτὸν διὰ σπουδῆς ἢ ζῶντα ἢ τεθνεῶτα ἰδεῖν.

LXV. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ Χαμουζᾶς ὁ τῶν νεῶν ἡγεμών, ὡς εἶδε τὴν πόλιν ἐχομένην ἤδη καὶ τοὺς ὁπλίτας ληιζομένους αὐτήν, εὐθὺς ἐπιπλεῖ τῇ ἁλύσει καὶ διαρρήξας αὐτὴν εἴσω γίνεται τοῦ λιμένος· καὶ ὅσας εὗρε τῶν Ῥωμαϊκῶν νεῶν (αἱ γὰρ τῶν Ἰταλῶν τριήρεις τε καὶ ὁλκάδες εὐθὺς βιασάμεναι ταύτας ἀνήχθησαν ἐς τὸ πέλαγος), τὰς μὲν κατέδυσεν αὐτοῦ, τὰς δὲ αὐτάνδρους ἔλαβε· καὶ ἐποκείλας τὰς ναῦς ταῖς βασιλικαῖς καλουμέναις πύλαις, ἔτι κεκλεισμένας εὑρὼν διαρρήσσει τε τὰ τούτων κλεῖθρα καὶ τοὺς μοχλοὺς καὶ καταβάλλει ταύτας, καὶ ἐσελθὼν μετὰ τῆς στρατιᾶς ἐν τῇ πόλει, εὑρίσκει πολλοὺς ἐκεῖσε τῶν Ῥωμαίων ξυνισταμένους καὶ ἐς ἀλκὴν τραπομένους (οὔπω γὰρ ἐφθάκει πρὸς τοῦτο τὸ μέρος ἡ κατὰ γῆν

LXIV. Ὀρχάνης ὁ τοῦ βασιλέως θεῖος] Igitur Orchanes fuit frater Muratis II. Idem colligas e Turcicis scriptoribus Aali et Scolakfade, qui fratres Moratis recensent quattuor : Alaeddinum, Achmetem, Orchanem, Hasanum, ut ex Hammero l.l. 1, p. 680 disco. Secundum alios auctores, quos Hammerus in suo Osmanidarum stemmate sequitur, fratres Muratis fuerunt Achmetes, Mustapha, Iusuf, Mechemetes. Aliam de Orchane nostro famam habes apud Chalcocondylam p. 393, qui Orchanem Solimanis e filio nepotem (τὸν Μουσουλμάνεω υἱδοῦν) fuisse dicit, adeo ut Orchanis nostri pater fuisset Orchanes ille Solimanis filius, qui post mortem patris (1410) ex Asia ab Emmanuele imperatore advocatus et Thessalonicam missus, deinde vero proditione captus et a Musa patruo trucidatus est (V. Zinkeisen l. l. 1, p. 425. Cf. idem p. 809). De Orchane Constantinopoli degente supra (not. ad c. 5, 3) citavimus Ducam p. 232. Ejusdem etiam Barbarus p. 19 meminit hisce : *El Turco Dorgano* (sic), *el qual iera in Constantinopoli al soldo del' imperador, si avea in varda uno di cantoni da la tera de la banda da mar cum i suo Turchi i qual iera a suo soldo, i qual per avanti avea revelado* (i. e. rebellaverant) *al suo signor*. De morte ejus ita Chalcocondylas p. 398, 3 : Ἀμφὶ τὸν Νοταρᾶν τοῦ βασιλέως ἁρμοστὴν καὶ Ὀρχάνη τὸν Μουσουλμάνεω υἱδοῦν, ὡς αὐτοὶ ἔλεγον Ἕλληνες, τοιόνδε ἐγένετο· ὡς γὰρ ἐπυνθάνοντο ἑαλωκέναι τὴν πόλιν, ἀπέδρασαν ἐπὶ πύργον τινὰ τῆς πόλεως, ὡς ἐνταῦθα βουλευσόμενοι ὅτι ἅπαν σφᾶς δέοι τραπέσθαι. Καὶ ἐνταῦθα γενόμενοι, Ὀρχάνης μὲν ῥάκια ἀμφιεσάμενος Ναζαραίου τινὸς ἔβαλεν ἑαυτὸν κατὰ τοῦ πύργου καὶ ἀπέθανεν, οἱ δὲ ἀμφὶ τὸν Νοταρᾶν πολιορκηθέντες ἑάλωσαν περὶ πλήθουσαν ἀγοράν, αὐτός τε ἅμα καὶ οἱ παῖδες αὐτοῦ. Aliter rem narrat Ducas p. 300, 1 : Ἕτεροι δέ φασιν ὡς ὁ δοὺξ (Notaras) εὑρέθη μετὰ τοῦ Ὀρχὰν ἐν τῷ πύργῳ τῷ τοῦ καστελίου τοῦ Φραντζεζίδων, κἀκεῖ παρεδόθησαν, ὁρῶντες ὡς οὐκ ἦν δυνατὸν ἀνθίστασθαι πλέον τοῖς Τούρκοις. Ὄντων δὲ πλείστων ἐκεῖ καὶ εὐγενῶν ἀρχόντων σὺν τῷ δουκί, ᾐτήσατο ὁ Ὀρχὰν ἀπό τινος μοναχοῦ τὰ ἄμφια αὐτοῦ, καὶ φορήσας αὐτὰ ἔδωκε τῷ μοναχῷ τὰ αὐτοῦ, καὶ διὰ μιᾶς τοξοβολικῆς θυρίδος ἔβαλεν ἑαυτὸν κατὰ γῆς ἔξω τῆς πόλεως. Καὶ λαβόντες οἱ τῶν πλοίων καὶ δεσμώσαντες ἔβαλον ἐντὸς σὺν τοῖς λοιποῖς αἰχμαλώτοις· οἱ δὲ τοῦ πύργου παραδοθέντες καὶ αὐτοὶ ἐντὸς τοῦ πλοίου ἐκείνου εἰσήχθησαν. Τότε εἷς τῶν αἰχμαλώτων τῶν Ῥωμαίων καταπραγματευσάμενος τὴν αὐτοῦ ἐλευθερίαν εἴρηκε τῷ ναυάρχῳ « εἰ ἐλευθερώσεις με σήμερον, ἔχω σοι δοῦναι τὸν Ὀρχὰν καὶ τὸν μεγαδοῦκα ὁμοῦ. » Τόδε ἀκούσας ὁ ναύαρχος ὤμοσε τοῦ ἐλευθερῶσαι αὐτόν. Καὶ τότε δείξας τὸν μελαμφόρον Ὀρχάν, καὶ μαθὼν ὅτι κατ' ἀλήθειαν ἐκεῖνός ἐστιν, ἀπέτεμε τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, τὸν δὲ μεγαδοῦκα ζῶντα καὶ τὴν κεφαλὴν τοῦ Ὀρχὰν λαβὼν εἰς τὸν ἡγεμόνα ἀπήγαγεν ἐν τῷ Κοσμηδίῳ· ἐκεῖνος δὲ τῷ ναυάρχῳ εὐεργετήσας καὶ πλεῖστα δοὺς ἀπέλυσεν. ‖ — θέλων] sic m. 2, βουλόμενος m. 1. Deinde inserui ὅτι.

LXV. De iis quæ in portu acciderunt, amplam narrationem habes apud Barbarum p. 56 sqq., cujus summa momenta paucis comprehendere satis sit. Classis Turcorum, quæ ad Colonas stationem habebat, paullo ante solis ortum prope portum apparuit, at prœlium committere et rupta catena introitum sibi patefacere non ausa, mox inde se contulit in urbis latus Propontidi obversum, ubi nautæ in terram egressi et in direptionem urbis diffusi sunt. Interea naves Turcorum septuaginta, quæ per collem Galatensem in Cornu sinum transductæ erant, ad Pharum (*el Fanari*) appulerunt indeque in urbem irrumpunt. Dum sic classiarii per urbem disperguntur et prædæ corradendæ intenti sunt, major pars navium Italarum, quas singulatim Barbarus recenset, saluti suæ consulentes, rupta catena portum relinquunt. Cf. Ducas, p. 296, 13 : Καὶ γὰρ εἰ καὶ μὴ ἠσχολοῦντο τὰ πλοῖα τοῦ τυράννου ἐν τῇ πραίδᾳ καὶ τῷ σκυλμῷ τῆς πόλεως, οὐκ ἂν ἀφέθη μία καὶ μόνον. Ἀλλ' οἱ Τοῦρκοι ἀφέντες τὰ πλοῖα πάντες ἔνδον ἦσαν, καὶ οἱ Λατῖνοι ἄδειαν εὑρόντες ἐξήρχοντο τοῦ λιμένος. Eadem fere Chalcocondylas p. 400, 1. Haud recte igitur Critobulus Italos ait βιάσασθαι classem Turcorum, rupta catena in portum ingressam. Reliquæ narrationis fides ut servaretur, statuendum foret, postquam Itali discesserant et Turci a tribus jam partibus in urbem penetraverant, portum denuo catena clausum esse et tum demum Chamuzam, e Propontide et meridionali urbis parte reducem, in portum irrupisse. Quod quam probabile sit, tu videas. ‖ — ταῖς βασιλικαῖς πύλαις] Portam hanc intra catenam fuisse e Critobulo colligitur; haud longe ab ea fuisse ad ipsum portus introitum liquet e Phrantze p. 254, ubi postquam

στρατιὰ ληιζομένη τὴν ἄλλην πόλιν), καὶ ξυμβαλὼν αὐτοῖς τρέπεται καὶ φονεύει πάντας αὐτοῦ, ὥστε διὰ τῶν πυλῶν αἷμα ῥυῆναι πολύ.

LXVI. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ ἡ ἄλλη στρατιὰ ἐφθάκει, ὁμοίως δὲ καὶ διὰ τῶν ἄλλων παραλίων πυλῶν ἐσεχέοντο λαμπρῶς, ταύτας ξυγκλῶντες καὶ καταβάλλοντες, καὶ οὕτως ἅπαν τὸ στράτευμα τῶν νεῶν ἤδη σκεδασθὲν ἀνὰ πᾶσαν τὴν πόλιν τρέπεται ἐς διαρπαγήν, ληϊζόμενον πάντα τὰ ἐν ποσὶ καὶ δίκην ἐμπίπτον πυρὸς ἢ σκηπτοῦ καὶ ἐμπιπρῶν πάντα καὶ ἀφανίζον, ἢ χειμάρρου δίκην ἅπαντα παρασῦρον καὶ διαφθεῖρον· καὶ γὰρ οὗτοι πάντα διηρευνήσαντο ἀκριβέστερον ἢ Δᾶτις, φασί, τὴν Ἐρετρικήν, ναούς, ἱερά, θήκας τε παλαιὰς καὶ τάφους ἀναρρηγνύντες, στοάς τε ὑπογείους καὶ καταδύσεις καὶ κρησφύγετα καὶ ἄντρα καὶ χηραμοὺς καὶ ἄλλο πᾶν κεκρυμμένον ἀνερευνῶντες καὶ εἴ πού τις ἢ τι ἦν κεκρυμμένον, ἐς φῶς ἐξάγοντες. (2) Ἐς δὲ τὸν μέγιστον ἐσελθόντες τῆς τοῦ θεοῦ Σοφίας νεών, εὗρον ἐκεῖ πολύ τι πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν καὶ παίδων καταφυγόντας τε καὶ θεοκλητοῦντας· οὓς καὶ δίκην σαγήνης ξυγκλείσαντες παρεστήσαντο πάντας ὁμολογίᾳ, καὶ ἀπήγαγον αἰχμαλώτους, τοὺς μὲν ἐς τὰς τριήρεις, τοὺς δὲ ἐς τὸ στρατόπεδον.

LXVII. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ οἱ ἐν τῷ Γαλατᾷ, ὡς εἶδον τὴν πόλιν ἐχομένην ἤδη καὶ διαρπαζομένην, εὐθὺς προσεχώρησαν ὁμολογίᾳ τῷ βασιλεῖ ἐπὶ τῷ μηδέν τι κακὸν παθεῖν, καὶ ἀνοίξαντες τὰς πύλας ἐσεδέχοντο τὸν Ζάγανον μετὰ τῆς στρατιᾶς, καὶ αὐτοὶ οὐδὲν ὅλως ἠδίκηντο. (2) Ἡ δὲ στρατιὰ πᾶσα, ἥ τε κατὰ γῆν ἥ τε κατὰ θάλασσαν, ἐσχυθεῖσα ἐς τὴν πόλιν ἀπὸ πρωίας βαθείας καὶ αὐτοῦ τοῦ περιόρθρου μέχρι δείλης ὀψίας ἐληίζετο καὶ διηρπάζετο ταύτην, ἐκφοροῦσα πᾶσαν τὴν λείαν ἐς τὸ στρατόπεδον, τὴν δὲ καὶ ἐς τὰς ναῦς· ἔστιν ἃ δὲ ταύτης καὶ διαρπάζοντες ἔνιοι ὥσπερ φῶρες καὶ λαθραίως ἐξιόντες τῶν πυλῶν ἀπῄεσαν ἐς τὰ οἴκοι. (3) Οὕτω δὲ πᾶσαν ταύτην ἐκένωσε καὶ ἠρήμωσε καὶ πυρὸς δίκην ἠφάνισε καὶ ἠμαύρωσεν ὥσθ' ὅλως ἀπιστηθῆναι εἰ καί ἦν ἐν αὐτῇ ποτε ἢ ἀνθρώπων οἴκησις ἢ πλοῦτος ἢ περιουσία πόλεως ἢ ἄλλη τις κατ' οἶκον κατασκευή τε καὶ περιφάνεια, καὶ ταῦτα οὕτω λαμπρᾶς καὶ μεγάλης ὑπαρχούσης πόλεως· οἶκοι δὲ μόνον ἐναπελείφθησαν ἔρημοι καὶ φόβον παρέχοντες τοῖς ὁρῶσι διὰ τὴν ἐρημίαν πολύν. (4) Ἀπέθανον δὲ τῶν μὲν Ῥωμαίων καὶ τῶν ξένων, ὡς ἐλέγοντο, παρ' ὅλον τὸν πόλεμον καὶ ἐν αὐτῇ δὴ τῇ ἁλώσει ξύμπαντες, ἄνδρες, φημί, καὶ γυναῖκες καὶ παῖδες, ἐγγύς που τετρακισχίλιοι· ἐλήφθησαν δὲ καὶ αἰχμάλωτοι ὀλίγῳ πλείους πεντάκις μυρίων, τῆς δὲ στρατιᾶς ἁπάσης ἀμφὶ τοὺς πεντακοσίους.

LXVIII. Ὁ δὲ βασιλεὺς μετὰ ταῦτα ἐσελθὼν ἐς τὴν πόλιν, κατεθεᾶτο τό τε μέγεθος καὶ τὴν θέσιν αὐτῆς, τήν τε λαμπρότητα καὶ καλλονήν, τό τε πλῆθος καὶ μέγεθος καὶ κάλλος τῶν τε ναῶν καὶ τῶν δημοσίων οἰκοδομημάτων, τῶν τε ἰδιωτικῶν οἰκιῶν καὶ κοινῶν καὶ τῶν ἐν δυνάμει ὄντων τὴν πολυτέλειαν, ἔτι δὲ τήν τε τοῦ λιμένος θέσιν καὶ τῶν νεωρίων καὶ τὸ πρὸς πάντα ἐπιτηδείως ἔχειν τὴν πόλιν καὶ εὐφυῶς, καὶ ἁπλῶς πᾶσαν αὐτῆς τὴν κατασκευὴν καὶ τὸν κόσμον. (2) Ἑώρα δὲ καὶ τὸ πλῆθος τῶν ἀπολλυμένων καὶ τὴν ἐρήμωσιν τῶν οἰκιῶν καὶ τὴν παντελῆ φθορὰν αὐτῆς καὶ τὸν ὄλεθρον· καὶ οἶκτος αὐτὸν εὐθὺς ἐσῄει καὶ μετάμελος οὐ μικρὸς τῆς ἀπωλείας τε καὶ διαρπαγῆς, καὶ δάκρυον ἀφῆκε τῶν ὀφθαλμῶν, καὶ μέγα στενάξας τε καὶ περιπαθές, « οἵαν, ἔφη, πόλιν ἐς διαρπαγὴν καὶ ἐρήμωσιν ἐκδεδώκαμεν· » οὕτως ἔπαθε τὴν ψυχήν. (3) Καὶ γὰρ ὄντως πάθος μέγα τοῦτο γέγονεν ἐφ' ἡμῶν ἐν μιᾷ δὴ ταύτῃ πόλει οἷον ἐν οὐδεμιᾷ τῶν πάλαι μνημονευομένων τε καὶ ἱστορουμένων μεγάλων πόλεων μεγέθει τε τῆς ἁλούσης πόλεως καὶ ὀξύτητι καὶ ἀποτομίᾳ τοῦ ἔργου· οὐχ ἥκιστα δὲ πάντας ἐξέπληξε τούς τε ἄλλους καὶ αὐτοὺς δὴ τοὺς δράσαντας καὶ πα-

dixerat regionem τῆς ὡραίας πύλης custodiæ commissam esse nautarum Cretensium [qui ibi usque ad septimam diei horam pugnarunt in turribus Basilii et Leonis et Alexii, id. p. 287, 20], pergit : Τῷ δὲ Γαβριὴλ Τριβιζάνῳ τῷ τῶν Ἐνετῶν τριηρέων καπετανίῳ μετὰ καὶ ἑτέρων ἀνδρῶν πεντήκοντα ἐδόθη φυλάττειν τὸν πύργον τὸν ἐν μέσῳ τοῦ ῥεύματος, τὸν φυλάσσοντα τὴν εἴσοδον τοῦ λιμένος, καὶ ἦν ἀντικρὺς τῆς πύλης τῆς Βασιλικῆς. Cf. Ducas p. 275, 11 : Οἱ δὲ Βενετικοὶ ἐν τῇ Βασιλικῇ πύλῃ μέχρι τοῦ Κυνηγοῦ σὺν Ῥωμαίοις ὁμοῦ τοῖς Τούρκοις ἐμάχοντο. Leonardus p. 326 Gabrielem Trevisanum cum Venetis suis in regione quæ est *a turri Phari usque ad Imperialem* decertasse dicit. — In Pusculo 4, 190 portarum, quæ ad Cornu sinum erant, series hæc est : P. Cynegii, Phari, Theodosiæ, Petri, Platea. Basilea. Memoratur porta Basilica etiam ap. Ducam p. 295, 1 et p. 300, 5, ubi Lucas Notaras prope eam fuisse dicitur, quo tempore Turci per Charsi portam in urbem irruperunt. Ex allatis patet errare Hammerum qui Basilicam portam componit cum hod. *Balat-Kapussi* quæ est inter Cynegii portam (*Aiwan-Kapussi*) et Fari portam (*Fener Kapussi*). Haud magis probandi Mordtmannus et Stolpius (in tabula Constantinopolis) qui Basilicam portam non ad Cornu sinum collocant, sed in hodierna *Achyr-Kapussi* quærunt, quæ in meridionali Seraglii apice sita versus Propontidem spectat. ‖ — τραπόμενος] sic man. 2, τρεπόμενος m. 1. ‖ — ληιζομένη τὴν ἄλλην πόλιν] Hæc adduntur in margine.

LXVI. § 1. ἢ Δᾶτις τὴν Ἐρετρικὴν] V. Herodot. 6, 101. ‖ — § 2. Σοφίας νεὼν] V. Ducas p. 288, 3 1. 291, 6; Phrantzes p. 289, 20; Chalcocondylas p. 397, 9. ‖ — καὶ παίδων] addit margo.

LXVII. § 1. Οἱ ἐν τῷ Γαλατᾷ etc.] De his vide plura ap. Ducam p. 267, 1. 312, 22 et Chalcocondylam p. 400, 22. Pactorum, quæ Mechemetes cum Galatinis inivit, apographum græcum habes apud Hammerum l. l. 1, p. 675 sq. Idem documentum italica lingua scriptum et in nonnullis a græcis recedens dedit Zinkeisen l. l. 2, p. 26. ‖ — § 3 ξύμπαντες] ξύμ syllaba additur in margine. ‖ — πεντακισχίλιοι] literæ πενταχ in rasura scriptæ sunt; 60,000 sec. Leonardum p. 334.

LXVIII. § 1. Εἰσελθὼν ἐς τὴν πόλιν] diei hora octava, sec. Ducam p. 298, 16. Cf. Phrantzes p. 290, 18. ‖ —

θόντας τῷ τε παραλόγῳ καὶ ἀήθει τοῦ γεγονότος καὶ τῷ ὑπερβάλλοντι καὶ ξενίζοντι τοῦ δεινοῦ. (4) Ἑάλω Τροία, ἀλλ' ὑπὸ Ἑλλήνων καὶ δέκα ἔτη πολεμουμένη, ὥστε εἰ καὶ τῷ πλήθει τῶν τε ἀπολλυμένων τῶν τε ἑαλωκότων οὐ μείων ἦν ἡ ξυμφορὰ, εἰ μὴ καὶ μείζων εἰπεῖν, ἀλλὰ καὶ ἄμφω ταῦτα ἔφερέ τινα κουφισμὸν καὶ παραμυθίαν αὐτῇ· οἵ τε γὰρ Ἕλληνες φιλανθρωπότερον τοῖς ἑαλωκόσι προσεφέροντο, τὰς κοινὰς αἰδούμενοι τύχας, ὅ τε συνεχὴς πόλεμος καὶ μακρὸς καὶ τὸ καθ' ἡμέραν τὴν ἅλωσιν προσδοκᾶν παρῄρηται τὴν ἀκριβῆ τούτων αἴσθησιν τῶν δεινῶν· τὸ δὲ παρὸν ἀπαραμύθητον ὅλως. (5) Ἑάλω Βαβυλὼν ὑπὸ Κύρου, ἀλλ' οὐδὲν ἐς τὰ καίρια παραβλαβεῖσα, οὐδ' αἰχμαλωσίᾳ δουλεύσασα, οὐδ' ὕβρει γυναικῶν ἐκδοθεῖσα καὶ παίδων, ἀλλ' ἢ μόνον δεσπότην ἀλλάξασα, καὶ τοῦτον χρηστὸν ἀντὶ πονηροῦ. (6) Ἑάλω Καρχηδὼν ὑπὸ Σκηπίωνος δίς, ἀλλὰ τὸ μὲν πρῶτον ὁμήρους δοῦσα καὶ τὰς δαπάνας τοῦ πολέμου παρασχομένη, ἐς χρήματα (καὶ) μόνα τὴν ζημίαν ἐδέξατο, τὸ δὲ δεύτερον μικρὸν ἀπωτέρω μετοικισθεῖσα ξὺν γυναιξὶ καὶ παισὶ καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι καὶ τοὺς οἰκήτορας ἔχουσα σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς οὐδὲν τοσοῦτον ὑπέστη δεινόν. (7) Ἑάλω Ῥώμη, τὸ μὲν πρῶτον ὑπὸ Κελτῶν τε καὶ Γαλατῶν, ὑπὸ Γότθων τὸ δεύτερον· ἀλλ' οὐδὲν τοσοῦτον παθοῦσα δεινὸν, ἀλλ' ἢ μόνον τυραννηθεῖσα μικρὸν καὶ χρήμασι ζημιωθεῖσα καὶ πλούτῳ καὶ δημεύσει τῶν πρώτων οἰκιῶν καὶ ὑπερορίᾳ τῶν ἐνδόξων ἀνδρῶν, καὶ πάλιν μικρὸν ὕστερον ἑαυτὴν ἀνακτησαμένη, ἐπὶ μέγα δόξης ἤρθη καὶ πλούτου καὶ δυναστείας καὶ τύχης. (8) Ἑάλω Ἱεροσόλυμα τρίς, ὑπ' Ἀσσυρίων τὸ πρῶτον, ὑπ' Ἀντιόχου τὸ δεύτερον, ὑπὸ Ῥωμαίων τὸ τρίτον· ἀλλὰ τὸ μὲν πρῶτον μετοικίαν μόνην ὑπέστη ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσιν ἐς Βαβυλῶνα· ὑπ' Ἀντιόχου δὲ μικρὸν τυραννηθέντες πάλιν εἶχον τὴν πόλιν· ὑπὸ δὲ Ῥωμαίων εἰ καὶ τὰ πάθη τῆς ἁλώσεως ἦσαν οὐ φορητὰ, ἀλλὰ στάσεις τε ἦσαν ἐν αὐτῇ πολλαὶ καὶ δειναὶ καὶ ἐμφύλια καὶ διαρπαγαὶ καὶ σφαγαὶ καὶ φόνοι τῶν ἐνοικούντων τε καὶ τῶν οἰκειοτάτων ἀνόσιοι καὶ πρὸ τοῦ πολέμου καὶ ἐν αὐτῷ τῷ πολέμῳ, ὥστε καὶ ἐν εὐχαῖς ἦν αὐτοῖς πολλάκις τὸ τὴν πόλιν ἁλῶναι, ἀπαλλαγὴν ἐκ τούτου τῶν μεγίστων κακῶν οἰομένοις εὑρέσθαι ἢ τῷ θανάτῳ ἢ τῇ δουλείᾳ. Οὕτως οὐδὲν τὰ τῶν πόλεων ἐκείνων πτώματα πρὸς τὸ ταύτης εἰσὶν οἷα καὶ παραβάλλεσθαι. (9) Καὶ ἄλλαι δὲ πόλεις πολλαὶ καὶ μεγάλαι ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ ἑάλωσαν, καὶ πλούτῳ καὶ δόξῃ καὶ σοφίᾳ καὶ ἀρετῇ τῶν ἐνοικούντων καὶ πολλοῖς ἄλλοις ἀνθοῦσαι τοῖς ἀγαθοῖς, ἀλλ' οὐδὲ τὰ τούτων πτώματα λόγον ἔχει πρὸς τὰ παρόντα δεινά.

LXIX. Ἑάλω καὶ ἡ δυστυχὴς αὕτη πόλις πρώην παρὰ τῶν ἑσπερίων γενῶν, ἑξήκοντα ἔτη τυραννουμένη, καὶ πλοῦτον ἀφῃρέθη πολὺν καὶ ἀναθήματα τῶν ἱερῶν πλεῖστα καὶ κάλλιστα καὶ πολυτελῆ, καὶ τὰ λαμπρὰ καὶ σεμνὰ καὶ περιμάχητα ταύτης θεάματα καὶ ἀκούσματα τὰ μὲν ἐς ἑσπέραν μετεκομίσθη, τὰ δ' ἐν αὐτῇ τῇ πόλει πυρὸς γέγονε παρανάλωμα· ἀλλὰ μέχρι τούτων ἦν αὐτῇ ἡ ζημία καὶ τὸ δεινόν· εἰ μὴ δὲ ταῦτα μικρὰ, τῶν οἰκητόρων δὲ οὐδένα ἀποβεβλήκει, οὐδ' ἐς παῖδας καὶ γυναῖκας καὶ τὰ τιμιώτατα παρεβλάβη, ἀλλ' εἶχε πάντας τοὺς ἐνοικοῦντας ἀσινεῖς ὅλως καὶ κακῶν ἀπαθεῖς· καὶ πάλιν ἀπωσαμένη τὴν τυραννίδα καὶ ἑαυτὴν ἀνακτησαμένη ἐς τὴν προτέραν ἧκε κατάστασιν, καὶ βασίλειον ἦν καὶ γενῶν ἦρχε πολλῶν ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ καὶ νήσων οὐκ ὀλίγων, καὶ ἐν περιφανείᾳ καὶ πλούτῳ καὶ δόξῃ καὶ λαμπρότητι ἦν, καὶ τῶν καλῶν ἁπάντων ἡγεμὼν καὶ παράδειγμα, καὶ λόγων ἦν ἑστία καὶ παιδείας ἁπάσης καὶ σοφίας καὶ ἀρετῆς καὶ πάντων τῶν καλλίστων ὁμοῦ. (2) Νῦν δ' ὄντως ἐξήκει τὰ κατ' αὐτὴν, καὶ τὰ καλὰ ξυλλήβδην ἔρρει, καὶ ἀφῄρηται πάντων, πλούτου, δόξης, ἀρχῆς, περιφανείας, τιμῆς, γένους λαμπρότητος, ἀρετῆς, παιδείας, σοφίας, ἱερωσύνης, βασιλείας, πάντων ἁπλῶς· καὶ ὅσον ἐς ἄκρον εὐδαιμονίας καὶ τύχης ἤλασε, τοσοῦτον ἐς πυθμένα δυστυχίας καὶ κακοδαιμονίας κατήχθη· καὶ μακαρισθεῖσα πρώην ὑπὸ πολλῶν, νῦν ὑπὸ πάντων δυστυχὴς καὶ βαρυδαίμων ἀκούει· καὶ μέχρι τερμάτων τῆς οἰκουμένης προελθοῦσα τῇ δόξῃ, νῦν πᾶσαν ὁμοῦ γῆν τε καὶ θάλασσαν μεστὴν πεποίηκε τῶν ἑαυτῆς ξυμφορῶν καὶ τῆς ἰδίας ἀδοξίας ἐνέπλησε, πανταχοῦ τῆς αὐτῆς κακοδαιμονίας ὑπομνήματα φέρουσα τοὺς οἰκήτορας, ἄνδρας ὁμοῦ καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας διασπαρέντας αἰσχρῶς ἐπ' αἰχμαλωσίᾳ καὶ δουλείᾳ καὶ ὕβρει· καὶ ἡ πολλῶν γενῶν ἐπάρξασα πρότερον μετὰ τιμῆς καὶ δόξης καὶ πλούτου καὶ περιφανείας λαμπρᾶς, νῦν ὑφ' ἑτέρων ἄρχεται μετὰ πενίας καὶ ἀδοξίας καὶ ἀτιμίας καὶ δουλείας αἰσχίστης· καὶ παράδειγμα πάντων οὖσα καλῶν καὶ λαμπρᾶς εὐδαιμονίας εἰκὼν, νῦν εἰκών ἐστι δυστυχίας καὶ μεγίστων ξυμφορῶν ὑπόμνημα καὶ στήλη κακοδαιμονίας καὶ μῦθος τῷ βίῳ. (3) Οὕτως οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων πιστὸν οὐδὲ βέβαιον, ἀλλὰ πάντα δίκην εὐρίπου ἄνω καὶ κάτω στροβεῖται καὶ περιφέρεται ταῖς ἀγχιστρόφοις τοῦ βίου μεταβολαῖς, παίζοντα

ναῶν] νεῶν man. 2 in rasura. || — § 3. τὴν ἀκριβῆ] add. mgo. || — § 6. μετοικισθεῖσα] sic mgo, μετοικίσασα textus. Haud premenda sunt quæ de Carthagine bis a Scipione capta Critobulus tradit. || — § 7. Γαλατῶν] sic mgo, Γερμανῶν text. || — § 8. ὑπέστη] sic mgo, ἐδέξατο text. || — ἐμφύλια] ἐμφύλιοι ? || — § 9. πτώματα] sic mgo, πάθη text.

LXIX. § 1. ἑξήκοντα] Sunt anni 57 ab Aprilis d. 12 an. 1204 usque ad 25 d. Julii an. 1261. || — § 2. πολλῶν γενῶν] sic mgo; π. ἐθνῶν text. || — μεγίστων] add. mgo. || — § 4. διακοσίων] 1136 ann. (328-1453). || — Κωνσταν. γὰρ] Cf. Barbarus p. 51, ubi vates prædixisse perhibentur : *quando el se troverà uno imperador che abia nome Constantin fio d'Elena, soto quelo imperio el se perderà Constantinopoli.*

καὶ παιζόμενα παρὰ μέρος, καὶ οὐδέποτε στήσεται τῆς ἀτάκτου ταύτης καὶ ῥοώδους φορᾶς καὶ κινήσεως καὶ τῆς ἀλλοπροσάλλου παλιρροίας τε καὶ μεταβολῆς, ἕως ἂν ἐν τοῖς οὖσι τὸ εἶναι ᾖ. (4) Ἐγὼ δὲ καὶ τοῦτο παντὸς μᾶλλον θαυμάσας ἔχω, τήν τε γενομένην ξυγκύρησιν τῶν ὀνομάτων καὶ τὴν τῶν πραγμάτων ἐναντιότητα ἐπὶ τοσαύτης περιόδου ξυνδραμοῦσαν ἐγγύς που διακοσίων μάλιστα καὶ χιλίων ἐτῶν. Κωνσταντῖνος γὰρ εὐτυχὴς βασιλεὺς, Ἑλένης υἱὸς, ἀνέστησέ τε ταύτην καὶ ἐς ἄκρον εὐδαιμονίας καὶ τύχης ἐπῆρε, καὶ πάλιν ἐπὶ Κωνσταντίνου, δυστυχοῦς βασιλέως, Ἑλένης υἱοῦ, ἑάλω τε καὶ ἐς ἐσχάτην δουλείαν τε καὶ κακοδαιμονίαν κατήχθη. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτω.

LXX. Αἱ δὲ τριάκοντα τριήρεις, ἃς ὁ τῆς Ῥώμης ἀρχιερεὺς ἔπεμπε βοηθοὺς τῇ τε πόλει καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ, καταχθεῖσαι ἐς Χίον κἀκεῖσε πνεύμασιν ἐναντίοις χρησάμεναι, αὐτοῦ περιέμενον, καιρὸν ἐπιτήδειον ἀναμένουσαι· ὡς δὲ μετὰ μικρὸν ἐπύθοντο τὴν τῆς πόλεως ἅλωσιν, ὑστερήσασαι τῆς βοηθείας πάλιν ἀπέπλευσαν οἴκοι, μηδὲν ὑπὲρ ὧν ἧκον διαπραξάμεναι. (2) Ἔδει δὲ ἄρα πάντως τὴν δυστυχῆ ταύτην πόλιν ἁλῶναί τε καὶ κακῶς παθεῖν, καὶ διὰ τοῦτο πάσης ἐπικουρίας πάντοθεν φαινομένης καὶ δυναμένης αὐτῇ βοηθεῖν, παντάπασιν ἀπεστέρητο· ἀλλὰ δὴ καὶ πάντα ξυνδεδραμήκει πρὸς τοῦτο, οὕτω τοῦ θείου ἐνδόντος.

LXXI. Ἑάλω τοίνυν ἐπὶ Κωνσταντίνου βασιλέως, ἑβδόμου Παλαιολόγων, ἐννάτῃ καὶ εἰκοστῇ φθίνοντος Μαΐου παρὰ Ῥωμαίοις, ἑξήκοντος ἔτους τῶν ἀπ' ἀρχῆς ἑνός τε καὶ ἑξηκοστοῦ παρὰ τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις, ἀπὸ δὲ κτίσεώς τε καὶ ξυνοικήσεως ταύτης ἔτεσι τέτταρσι καὶ εἴκοσι καὶ ἑκατὸν πρὸς τοῖς χιλίοις.

LXXII. Θνήσκει δὲ καὶ βασιλεὺς Κωνσταντῖνος αὐτὸς ᾗπερ ἔφην μαχόμενος, σώφρων μὲν καὶ μέτριος ἐν τῷ καθ' ἑαυτὸν βίῳ γενόμενος, φρονήσεως δὲ καὶ ἀρετῆς ἐς ἄκρον ἐπιμεμελημένος, ξυνετός τε καὶ τῶν ἄγαν πεπαιδευμένων, κἀν τοῖς πολιτικοῖς δὲ πράγμασι καὶ τοῖς ἐν ἀρχῇ οὐδενὶ τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων τῶν πρωτείων παραχωρῶν, ὀξὺς μὲν ξυνιδεῖν τὸ δέον παντὸς μᾶλλον, ὀξύτερος δὲ ἑλέσθαι, δεινὸς εἰπεῖν, δεινὸς δὲ νοῆσαι, δεινότερος δὲ πράγμασιν ὁμιλῆσαι, τῶν μὲν παρόντων ἀκριβὴς γνώμων, ᾗπερ ἔφη τις ὑπὲρ Περικλέους, τῶν δὲ μελλόντων ὡς ἐπὶ πλεῖστον τοῦ εἰκότος ἄριστος εἰκαστὴς, ὑπέρ τε τῆς πατρίδος καὶ τῶν ἀρχομένων πάντα καὶ ποιεῖν καὶ πάσχειν αἱρούμενος. ὅς γε καὶ τὸν ἐπικείμενον τῇ πόλει προφανῆ κίνδυνον ὁρῶν αὐτοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ δυνάμενος αὐτὸν ἐκσῶσαι καὶ πολλοὺς ἔχων τοὺς πρὸς τοῦτο παρακαλοῦντας, οὐκ ἠθέλησεν, ἀλλ' εἷλε τὸ ξυναποθανεῖν τῇ πατρίδι τε καὶ τοῖς ἀρχομένοις, μᾶλλον δὲ καὶ προαποθανεῖν αὐτὸς, ὅπως μὴ ταύτην τε ἁλοῦσαν ἐπίδοι, καὶ τῶν οἰκητόρων τοὺς μὲν σφαττομένους ὠμῶς, τοὺς δὲ δορυαλώτους ἀπαγομένους αἰσχρῶς. (2) Ἐπειδὴ γὰρ εἶδε τοὺς πολεμίους βιαζομένους τε αὐτὸν καὶ διὰ τοῦ κατερριμμένου τείχους ἐσερχομένους ἐπὶ τὴν πόλιν λαμπρῶς, εἰπεῖν λέγεται μέγα βοήσας ὑστάτην ταύτην φωνήν· « ἡ πόλις ἁλίσκεται κἀμοὶ ζῆν ἔτι περίεστιν; » καὶ οὕτως ἐς μέσους τοὺς πολεμίους ὦσαί τε ἑαυτὸν καὶ κατακοπῆναι. Οὕτως ἀνὴρ ἀγαθὸς ἦν καὶ τοῦ κοινοῦ κηδεμών, δυστυχὴς μέντοι γε παρὰ πάντα τὸν βίον αὐτοῦ, κἀν τῷ τέλει δὲ δυστυχέστατος. (3) Τὰ μὲν δὴ κατὰ τὴν μεγάλην πόλιν τὴν Κωνσταντίνου ἐπὶ μέγα δόξης ἀρθεῖσαν καὶ δυναστείας καὶ πλούτου ἔν γε τοῖς κατ' αὐτὴν καιροῖς, καὶ πάσας τὰς πρὸ αὐτῆς ἀποκρύψασαν πολλῷ τινι καὶ ἀπείρῳ τῷ μέσῳ ἐπί τε δόξῃ καὶ πλούτῳ καὶ ἀρχῇ καὶ δυνάμει καὶ μεγέθει καὶ τοῖς ἄλλοις πᾶσι θαυμαζομένην, οὕτως ἐτελεύτησεν.

LXXIII. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις τήν τε πόλιν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ πάντα καλῶς θεασάμενος, ἐπάνεισιν ἐς τὸ στρατόπεδον καὶ διατίθεται τὰ κατὰ τὴν λείαν. Καὶ

LXX. Αἱ δὲ τριάκοντα etc.] Cf. supra cap. 39. Pusculus de his ita habet 4, 1025 :

Auxilium Deus ipse negavit :
in Tenedi portu nam tempestatibus actæ
stabant bis denæ naves, quas Gnosia tellus,
quæ Venetum imperium Rhadamanti legibus audit
omissis, plenas frumento et frugibus, inde
bis quinas Veneti mittebant Marte triremes
instructas, urbi auxilio Danaisque; sed omnes
mensem unum adverso tenuerunt sidere portum;
nec prius inde datum est se de statione movere,
quam Teucri capiant urbem regemque trucident.

§ 2. Τε καὶ κακῶς παθεῖν καὶ] add. margo. || — ἀλλὰ δὴ] add. margo.

LXXI. Ἑβδόμου] ὀγδόου Phrantz. p. 304, 3. || — Ἐννάτῃ καὶ εἰκοστῇ Μαΐου] Cf. Ducas p. 288, 15. Phrantzes p. 288, 19, et quæ ex Turcicis scriptoribus affert Hammer 1, p. 678. Constantinus obiit natus an. 49, mens. 3, dies 23 secundum Phrantzem p. 291, 12; de regni annis v. Phrantz. p. 304 et Chalcoc. p. 399, 15. || — ἑνός] πρώτου? At similiter habes καὶ ἓν cap. 77 ult. || — πρὸς τοῖς χιλίοις] πρὸς τρισχιλίοις codex; ab Constantinopolis encæniis (Sept. an. 328) usque ad expugnationem urbis (Maii mens. an. 1453) elapsi sunt anni 1124.

LXXII. § 1. Τῶν πρωτείων] sic mgo, τοῦ ἴσου text. || — ᾗπερ] sic m. 2, ὅπερ m. 1. De *Themistocle* Thucydides dixit 1,138, 3 : τῶν τε παραχρῆμα δι' ἐλαχίστης βουλῆς κράτιστος γνώμων καὶ τῶν μελλόντων ἐπὶ πλεῖστον τοῦ γενησομένου ἄριστος εἰκαστής.

LXXIII. § 1. Ἔστιν ἃ δὲ τούτων καὶ] sic mgo; ἔστιν οὖς δὲ καὶ text. || — § 2. Νοταρᾶν] De virtute Lucæ Notaræ

πρῶτον μὲν λαμβάνει τὸν ξυνήθη δασμὸν αὐτῷ τῶν λαφύρων, ἔπειτα δὲ καὶ ἀριστεῖα ἀπὸ πάντων ἐκλέγεται, παρθένους τε ὡραίας καὶ τῶν εὖ γεγονότων καὶ παῖδας καλλίστους, ἔστιν ἃ δὲ τούτων καὶ ὠνούμενος παρὰ τῶν στρατιωτῶν. (2) Ἐκλέγεται δὲ καὶ τῶν ἐπιφανῶν ἀνδρῶν οὓς ἐμάνθανε γένει τε καὶ φρονήσει καὶ ἀρετῇ διαφέρειν τῶν ἄλλων, καὶ δὴ καὶ Νοταρᾶν αὐτὸν, ἄνδρα τῶν δυνατῶν τε καὶ ἐπιφανῶν ὄντα ἔν τε ξυνέσει καὶ πλούτῳ καὶ ἀρχῇ καὶ ἀρετῇ καὶ πολιτικῇ δυνάμει, καὶ τιμᾷ τοῦτον τῇ ἐσόδῳ τῇ παρ' αὐτὸν, καὶ λόγων μεταδίδωσι μειλιχίων καὶ χρησταῖς ἀνακτᾶται ταῖς ἐλπίσιν, οὐ μόνον αὐτὸν, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς μετ' αὐτοῦ· ἐσῄει γὰρ αὐτὸν ἔλεος τῶν ἀνδρῶν καὶ τῆς δυστυχίας αὐτῶν, ἐξ οἵας ἄρα εὐδαιμονίας ἐς οἵαν κακοδαιμονίαν κατήχθησαν· καὶ χρηστὰ περὶ αὐτῶν ἐβουλεύετο, εἰ καὶ ὁ φθόνος μικρὸν οὐκ εἴασεν ὕστερον. (3) Διαθέμενος δὲ ταῦτά τε καὶ τὰ κατὰ τοὺς στρατιώτας ἅπαντα καλῶς καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, καὶ τιμήσας τοὺς μὲν αὐτῶν ἀρχαῖς τε καὶ ἀξιώμασι, τοὺς δὲ χρήμασι, τοὺς δὲ σιτηρεσίοις καὶ παντοίοις ἄλλοις δώροις, εὖ πεποιηκώς τε καὶ δεξιωσάμενος οὓς ᾔδει καλῶς ἀγωνισαμένους, ἔτι τε δημηγορήσας καὶ πολλὰ εἰπὼν ἐς ἔπαινον φέροντα καὶ εὐχαριστίαν αὐτῶν, ἀπολύει τὴν στρατιάν. (4) Αὐτὸς δὲ μετά γε τῶν ἐν τέλει καὶ τῆς ἰδίας αὐλῆς ἔσεισιν ἐς τὴν πόλιν, καὶ πρῶτον βουλεύεται, ὅπως ἂν αὐτὴν ξυνοικίσας πάλιν, οὐχ ὅσον ἦν πρότερον, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν * εἰδιάαιτο, ὥστε βασίλειον εἶναι αὐτῷ, ἐν ἐπικαίρῳ γῆς καὶ θαλάσσης κειμένην· ἔπειτα δωρεῖται πᾶσι τοῖς τε ἐν τέλει καὶ οἰκείοις οἰκίας τε λαμπρὰς τὰς τῶν δυνατῶν καὶ παραδείσους καὶ ἀγροὺς καὶ ἀμπέλους ἔσω τῆς πόλεως, τοῖς δὲ καὶ ναοὺς περικαλεῖς, ὥστε εἶναι αὐτοῖς ἐς κατοίκησιν. (5) Ἐκλέγεται δὲ καὶ αὐτὸς τὸν μέσον καὶ κάλλιστον χῶρον τῆς πόλεως ἐς οἰκοδομὴν βασιλείων. Μετὰ δὲ τοῦτο, τῶν αἰχμαλώτων ὅσους ἔλαβε δασμὸν ξὺν γυναιξὶ

---

longe aliter judicant Pusculus et Leonardus. Videlicet acerrimus fuit τῶν ἑνωτικῶν adversarius, adeo ut dixerit : κρειττότερόν ἐστιν εἰδέναι ἐν μέσῃ τῇ πόλει φακιόλιον βασιλεῦον Τούρκων ἢ καλύπτραν Λατινικήν (Ducas p. 264, 14). De eo ita Pusculus 1, 434 :

generis non nomine clarus,
nec recti studio, pulchras namque oderat artes
barbarus hic, sed opum fama, quas turpiter ipse
et pater ad summum cumulum corraserat; olim
pisciculos vendebat avus; regnabat in urbe
alter, consilia et regis velanda tenebat.
Italiam inprimis, ignobilis, atque Latinum
nomen aeri invidia concussus in omen habebat
infandum, fideique rudis perhibebat in auras
ferri concilium, victos nec cedere Grajos
pontifici summo Romano jure volebat.

Similiter Leonardo archiepiscopo p. 335 est *miser ille qui semper gloriam mendaciis et schismate captare concupivit*. Secundum Ducam p. 295 captus Notaras est postquam a Basilica porta domum se contulerat. [Domum hanc sitam fuisse prope Bucoleonem inter portas *Tchatlady kapu* et *Achyr-Kapussi* censet Mordtmannus l. l. p. 143, qui ibi in muro urbis hancce repperit inscriptionem :

ΛΟΥΚ... (Reliqua trabe lignea obtecta sunt)
ΝΟΤΑΡΑΣ
ΔΙΕΡΜΗΝΕΥΤΟΥ

ex qua simul patere existimat magnum ducem olim interpretis munere apud imperatorem functum esse. Id tamen e genetivo διερμηνευτοῦ colligi nequit. Referenda vox ad patrem Lucæ, Nicolaum Notaram; hunc enim Manuelis imp. διερμηνευτὴν fuisse Ducas p. 93, 20 narrat. Neque ex eo quod Ducas p. 295 turrem memorat, in qua inclusa familia Lucæ Turcos aggredientes arcere studebat, consequitur domum Lucæ ad murum in quo inscriptio exstat, sitam fuisse. Probabilius ex titulo colligas istam muri urbani partem a Luca fuisse restauratam.] Re comperta, Mechemetes misit qui Lucam ejusque familiam custodirent ac tuerentur. Adductum deinde quum rex increpasset, quod deditione urbis stragem non avertisset, Lucas culpam ejus rei in Chalilem verbis tectis (vel, secundum Leonardum p. 335, monstratis Chalilis literis) retorsisse dicitur. Propius ad Critobuli narrationem accedunt quæ idem Ducas p. 301 sq. prodidit. Ibi Lucam simul cum Orchane captum esse narrat, Mechemetem vero Notaram in Cosmidium adductum benigne excepisse et familiæ ejus curam habuisse, ac duci dixisse : « Τὴν πόλιν ταύτην σοι μέλλω παρακαταθέσθαι τοῦ ἔχειν τὴν ἅπασαν αὐτῆς φροντίδα, καὶ ποιήσω σε εἰς κρειττοτέραν δόξαν παρ' ἣν εἶχες ἐν τῷ καιρῷ τοῦ βασιλέως. καὶ μὴ ἀθύμει » Addit deinceps : Εὐχαριστήσας οὖν καὶ ἀσπασάμενος τὴν αὐτοῦ χεῖρα ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Μαθὼν δὲ παρ' αὐτοῦ τὰ ὀνόματα τῶν εὐγενῶν τῶν ἐν τῷ παλατίῳ διαπρεψάντων ὀφφικιαλίων, πάντων τὰ ὀνόματα κατέγραψε· καὶ ἐν τοῖς πλοίοις καὶ ἐν ταῖς σκηναῖς συναθροίσας σύμπαντας ἐξηγόρασεν, ἀνὰ χιλίων ἀσπρῶν δοὺς τοῖς Τούρκοις, etc. Benevolentiæ, qua Notaram rex prosecutus sit, paucis etiam Chalcocondylas p. 401, 20 meminit. Longe alia tradit Phrantzes p. 291, 15, apud quem Notaræ animus vilis acerbissimis conviciis a Mechemete castigatur. || — ὄντα] sic mgo; ἄγαν text. || — κατήχθησαν] sic mgo; κατέπεσον text. Ante verba ἐξ οἵας fort. excidit ἐννοῶν vel tale quid. || — ὕστερον] Vid. § 8.

§ 4. Ξυνοικίσας] συνοικήσας cod. || — πᾶσαν * εἰδιάαιτο] Corrupta hæc. ἀλλὰ καὶ μᾶλλον (s. πλέον) εὖ διάθοιτο? || — τὰς ante τῶν δυνατῶν add. m. 2. || — § 5. τὸν μέσον χῶρον] Cf. 2, 1,2 : τὸν πλεῖστον καὶ κάλλιστον χῶρον, in quo structum palatium quod nunc *Eski-Serai* vocatur. Ceterum hoc palatium rex ædificare cœpit æstate anni 1454, postquam e prima contra Servios expeditione [a Critobulo non memorata] redux Constantinopolim venerat. Ducas p. 317, 23 : εἰσελθὼν δὲ ἐν τῇ πόλει καὶ διαμετρήσας ἐν μέσῳ αὐτῆς γῆν περιέχουσαν στάδια η' ἢ καὶ πλέον, ἐκέλευσε περιορίσαι αὐλὴν καὶ ἔνδον αὐτῆς

καὶ παισὶ καθίζει παρὰ τῷ τοῦ λιμένος αἰγιαλῷ τῆς πόλεως, θαλασσίους ὄντας, οὓς πρώην Στενίτας ὠνόμαζον, δοὺς αὐτοῖς καὶ οἰκίας καὶ ἀτέλειαν χρόνων ῥητῶν· (6) καὶ τοῖς ἄλλοις δὲ πᾶσι τοῦτ' αὐτὸ προκηρύξας, ὅσοι τὴν ἰδίαν ὠνὴν καταβαλόντες ἢ ξυνθέμενοι καταβαλεῖν ἐν καιρῷ ῥητῷ τοῖς δεσπόταις, βούλοιντ' ἂν κατοικεῖν ἐν τῇ πόλει, καὶ τούτοις δὴ ἀτέλειαν καὶ οἰκίας παρέσχεν ἢ τῶν ἰδίων ἢ τῶν ἀλλοτρίων. (7) Ἐβούλετο δὲ καὶ τῶν ἀρχόντων οὓς ἐξελέξατο κατοικίσαι αὐτοῦ ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις, παρασχὼν αὐτοῖς καὶ οἰκίας καὶ κτήματα καὶ πρόνοιαν τοῦ ζῆν, καὶ τρόπῳ παντὶ θεραπεῦσαι αὐτούς· καὶ ἦν αὐτῷ τοῦτο κατὰ νοῦν τε καὶ διὰ σπουδῆς, ὡς ἐλέγετο· (8) τὸν δέ γε Νοταρᾶν καὶ τῆς πόλεως ἐπιστάτην ἐσκόπει καταστῆσαι καὶ τοῦ ξυνοικισμοῦ ταύτης κύριον, ξυμβούλῳ χρησάμενος αὐτῷ πρότερον περὶ τούτου· ἀλλ' ἔφθησαν αὐτοὺς τὰ τοῦ φθόνου βέλη βαλόντα καιρίαν, καὶ κυροῦται θάνατος ἄδικος κατ' αὐτῶν. (9) Τῶν γὰρ μέγα δυναμένων ἔνιοι, οὐκ οἶδ' ὅθεν, φθόνῳ δὴ καὶ μίσει τῷ πρὸς τοὺς ἄνδρας φερόμενοι ἀναπείθουσι τὸν κρατοῦντα τούτους ἐκ μέσου ποιῆσαι, μὴ δεῖν λέγοντες ἄνδρας Ῥωμαίους καὶ τῶν ἐπιφανῶν μὴ ὅτι γε κατοικεῖν ἐν τῇ πόλει ταύτῃ καὶ προνοίας ἡστινοσοῦν ἠξιῶσθαι, ἀλλ' οὐδὲ ζῆν ὅλως καὶ περινοστεῖν ἐν τῷ τόπῳ τῷ σῷ· ἀνεθέντας γὰρ μικρὸν καὶ τῆς δουλείας ἀπαλλαγέντας οὐκ ἀτρεμήσειν ἔτι, ἀλλὰ τῶν ἰδίων καλῶν καὶ ὧν πρόσθεν εἶχον ἐπιθυμήσαντας καὶ δὴ καὶ ἐλευθερίας, πάντα πράξειν κατὰ τῆς πόλεως, ἢ αὐτομολήσαντας πρὸς τοὺς ἡμῖν ἐναντίους ἢ αὐτοῦ μένοντας. (10) Τούτοις πεισθεὶς ἢ μᾶλλον παραπεισθεὶς ὁ βασιλεὺς ἐκέλευσεν ἀναιρηθῆναι τοὺς ἄνδρας. Οἱ δὲ ἀναιροῦνται, καὶ ξυναναιρεῖται τούτοις ὁ μέγας δοὺξ ξὺν τοῖς δυσὶ υἱέσι. (11) Φασί γέ τοι τοῦτον, ἐς τὸν τόπον τῆς ἀναιρέσεως ἀπαχθέντα, παρακαλέσαι τὸν δήμιον πρὸ ὀφθαλμῶν αὐτοῦ πρότερον ἀποκτεῖναι τοὺς παῖδας, τοῦ μὴ τὸν θάνατον δείσαντας ἀρνηθῆναι τὴν πίστιν, εἶθ' οὕτως αὐτὸν τοῖς παισὶν ἐπιθῦσαι. Ἱστάμενον οὖν ὁρᾶν ἀτενὶ σφαττομένους τοὺς παῖδας ἀτρέπτῳ τῷ ὄμματι καὶ ἀπτοήτῳ τῇ γνώμῃ, εἶθ' οὕτως εὐξάμενον καὶ τῷ θεῷ χάριτας ὁμολογήσαντα τῆς ἀπαγωγῆς τῶν παίδων, καὶ ἑαυτοῦ ὑποθεῖναι τὸν αὐχένα τῷ ξίφει. Οὕτω γενναίως καὶ μετὰ φρονήματος καθεστῶτος καὶ ψυχῆς ἀνδρείας ἀπέθνησκεν. (12) Ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ εὐσεβής τε τὰ ἐς θεὸν ὅλως καὶ ξυνέσει διαφέρων, ἔτι δὲ φρονήματος μεγαλείῳ καὶ γνώμης ὀξύτητι καὶ ψυχῆς ἐλευθερίᾳ πάντων κρατῶν, καὶ διὰ πάντων φύσεως ῥώμην δεικνὺς καὶ ἀνὴρ ἀγαθὸς ὤν· δι' ὧν καὶ τὴν πολιτικὴν ἀρετὴν ἔσχε, καὶ τὴν ἐν τοῖς πράγμασι δύναμιν ἐκτήσατο, καὶ ἐπὶ μέγα δόξης ἤρθη, καὶ πλούτου, τὰ πρωτεῖα φέρων οὐ μόνον παρὰ Ῥωμαίοις, ἀλλὰ δὴ καὶ πολλοῖς τῶν ἔξω γενῶν. Καὶ οἱ ξὺν αὐτῷ δὲ πάντες εὐθαρσῶς τε καὶ μετὰ γνώμης σταθερᾶς καὶ ἀνδρείας ἀπέθνησκον, ἐννέα τὸν ἀριθμὸν ὄντες. (13) Ὕστερόν γε μὴν καταφωράσας ὁ βασιλεὺς τὸν δόλον καὶ τὴν κακουργίαν τῶν ἀναπεισάντων αὐτὸν ἀποκτεῖναι τοὺς ἄνδρας, καὶ μισήσας τῆς κακουργίας αὐτοὺς ἐξ ὀφθαλμῶν ποιεῖται, τοὺς μὲν θανάτῳ ζημιώσας, τοὺς δὲ παραλύσας τῆς ἀξίας καὶ τῆς τιμῆς· καὶ ταύτην οὐκ ἐς μακρὰν ἔδοσαν δίκην τῆς ἐς τοὺς ἄνδρας παρανομίας. Καὶ ταῦτα μὲν μικρὸν ὕστερον. (14) Ἀποκαθίστησι δὲ καὶ τῆς πόλεως ἔπαρχον τότε καὶ τῶν περὶ αὐτὴν ἄνδρα τῶν πάνυ ξυνετῶν καὶ χρησίμων, ἀλλὰ δὴ καὶ τοὺς τρόπους χρηστὸν, Σουλαϊμάνην ὄνομα, ᾧ τά τε ἄλλα καὶ δὴ καὶ τὸν τῆς πόλεως ξυνοικισμὸν ἐπέτρεψε πάνυ τοι προὔργου ποιεῖν.

LXXIV. Ταῦτα δὲ δράσας ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ θέρους, κἀκεῖ δέχεται πρεσβείας παρά τε Τριβαλλῶν καὶ Ἰλλυριῶν καὶ Πελοποννησίων, ἔτι δὲ Μιτυληναίων καὶ Χίων καὶ πολλῶν ἄλλων, αἷς ἁπάσαις ἐχρημάτισεν ἡμέρως, τοῖς μὲν σπεισάμενος καὶ πίστεις δοὺς καὶ λαβὼν, τοῖς δὲ δωρησάμενος ἃ ᾔτουν, ἔστι δ' οἷς καὶ φόρους ἀνεὶς, τοῖς δὲ ἄλλο τι καλὸν πεποιηκὼς, πᾶσι δὲ λαλήσας εἰρηνικά. (2) Ὁμοίως ἥκουσι πρέσβεις αὐτῷ καὶ παρὰ τοῦ Περσῶν βασιλέως καὶ Αἰγύπτου, ἀλλὰ δὴ καὶ Καραμάνου τοῦ Κιλίκων

οἰκοδομῆσαι παλάτια, etc. Cf. Critobul. 2, 1, 2, Seaddedin. p. 165. ‖ — στενίτας] V. Constantin. Porphyrog. De adm. imp. p. 233, 11, ed. Bonn., et plura apud Ducang. in Constant. Christ. lib. 4 p. 186 et in Stephan. Thes. s. v. στενῖται. ‖ — § 6. ῥητῷ] add. m. 2. ‖ — § 7. θεραπεῦσαι] θεραπεύσας? ‖ — ὡς ἐλέγετο] add. margo. ‖ — § 8. Νοταρᾶν] V. supra ad § 2. ‖ — § 9. πρόσθεν] m. 2, πρότερον m. 1. ‖ — § 10. συναναιρεῖται τ. ὁ μέγας δοὺξ] sc. quod filium libidini regis prostituere noluerat, ut multis narrat Ducas p. 303-306, paucis Chalcocond. p. 402, Leonardus p. 335, Pusculus 4, 1070. Causam hanc condemnationis cum Critobulo tacet Phrantzius p. 293. ‖ — § 11. ἐς τὸν τόπον] τὴν τοῦ Ξηροῦ λόφου ἀγοράν (*Awret bazari*) sec. Phrantz. p. 293, 7. ‖ — ἐπιθῦσαι] m. 2; ἐπισφάξαι m. 1. ‖ — § 12. ἐννέα] Quinque commemorant Phrantzes et Leonardus l. l., quorum ille: μετὰ ταῦτα ἐθανάτωσε πολλοὺς εὐγενεῖς ἄρχοντας, τὸν τῶν Ἐνετῶν ἄγγαρον (*Girolamo Minotto*) καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸν ἀστάνδην τῆς Καταλονίας (*Pietro Guliano*) καὶ τοὺς δύο υἱοὺς αὐτοῦ. ‖ — § 14. Σουλαϊμάνην] Ducas p. 313, 16: ἔπαρχον καταστήσας Σολειμὰν ὀνόματι, δοῦλον αὐτοῦ. Cf. Seadeddin. 2, p. 165.

LXXIV. § 1. Ἐπάνεισιν] Junii mensis die decimo octavo, sec. Ducam p. 313, 21. ‖ — κἀκεῖ] κἀκεῖσε m. 2. ‖ — πρεσβείας] Ducas p. 314, 3: Ἐλθὼν δὲ ἐν Ἀνδριανουπόλει ἐντὸς μετὰ θριάμβου ἐξοχωτάτου, ἦν ἰδεῖν συρρέοντας πάντας τοὺς ἀρχηγοὺς καὶ ἡγεμόνας τῶν Χριστιανῶν τοὺς ἐγγὺς καὶ τοὺς πόρρω προσαγορεύοντας τὸ χαῖρε. Ποία καρδία, ποία γνώμη, ποῖα χείλη, ποῖον στόμα. Ἀλλ' ἄκοντες καὶ μὴ βουλόμενοι προσεκύνουν σὺν δώροις, φοβούμενοι μὴ καὶ αὐτοὶ τὰ ὅμοια πάθωσιν. Ὁ δὲ τύραννος ἐκάθητο ὑπαύχην καὶ ἀλαζὼν, ἐπαιρόμενος ἐπὶ τῇ ἁλώσει τῆς πόλεως... Ἀπελογίσατο οὖν πρῶτον τῷ πρέσβει Σερβίας τοῦ διδόναι κατ' ἔτος τῇ ἡγεμονίᾳ τῶν Τούρκων νομίσματα χιλιάδας δώδεκα, τοῖς δεσπόταις τῆς Πελοποννήσου χιλιάδας δέκα καὶ κατ' ἔτος σὺν δώροις ἔρχεσθαι εἰς προσκύνησιν αὐτοῦ, τῷ ἐν τῇ Χίῳ κατ' ἔτος νομίσματα χιλιάδας ἕξ, τῷ Μιτυλήνης κατ' ἔτος νομίσματα χιλιάδας τρεῖς, τῷ Τραπεζοῦντος καὶ πᾶσι τοῖς ἐν τῇ Ποντικῇ θα-

ἐπάρχοντος, ξυγχαίροντές τε τῶν κατωρθωμένων καὶ ἅμα ἐπαινοῦντες αὐτὸν τῆς τε ἀνδρείας καὶ ἀρετῆς καὶ τῆς ὑπὲρ τοῦ γένους σπουδῆς· καὶ δέχεται τούτους ἀσμένως, καὶ τιμᾷ δώροις ἄλλοις τε πολλοῖς φιλοτίμοις καὶ δὴ καὶ τοῖς ἀπὸ τῶν λαφύρων, καὶ ἀποπέμπει λαμπρῶς. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο τῶν εὐγενῶν παίδων οὓς ἔλαβεν ἀριστίνδην ἐπιλεξάμενος, ἀποκαθίστησιν οὓς μὲν σωματοφύλακας καὶ περὶ αὐτὸν, οὓς δὲ καὶ περὶ τὴν ἄλλην θεραπείαν αὐτοῦ, τῆς τε φρονήσεως καὶ τῆς ἄλλης ἀρετῆς καὶ παιδείας θαυμάσας αὐτούς· καὶ γὰρ ἦσαν ὥρᾳ τε σώματος διαλάμποντες καὶ ψυχῆς εὐγενείᾳ καὶ εὐφυΐᾳ, τῇ τε τῶν τρόπων καὶ τοῦ ἤθους καταστάσει πολὺ διαφέροντες, ἅτε γένους ὄντες ἐπισήμου τε καὶ λαμπροῦ καὶ φύσεως τυχόντες ἀρίστης καὶ ἐν τοῖς βασιλείοις πεπαιδευμένοι καλῶς. Ὁμοίως δὲ καὶ τὴν τῶν παρθένων αἰδῶ καὶ κόσμον καὶ κάλλος ἐθαύμασε, καὶ τὴν ἐν τοῖς καλοῖς πᾶσι τοῦ γένους ὑπεροχήν.

LXXV. Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις ἀφικνεῖται καὶ παρὰ τῶν νήσων πρεσβεία τῷ βασιλεῖ, ἣν ἔπεμψε Κριτόβουλος ὁ Ἰμβριώτης, ὁ καὶ τάδε ξυγγράψας, ἐνδιδοῦσα τὰς ἐν τῷ Αἰγαίῳ νήσους αὐτῷ, Ἴμβρον καὶ Λῆμνον καὶ Θάσον, κατηκόους οὔσας πρότερον τῷ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ. Οἱ γὰρ ἐν αὐταῖς παρ' αὐτοῦ σταλέντες ἄρχοντες πρότερον, μαθόντες τήν τε τῆς πόλεως ἅλωσιν καὶ τὸν αὐτοῦ θάνατον, ἀπογνόντες τοῖς ὅλοις εὐθὺς ᾤχοντο φεύγοντες, οἱ μὲν, οἱ Λήμνιοι, μετὰ τῶν Ἰταλικῶν τριήρεων καταχθεισῶν ἐν ἄκρᾳ τῆς Λήμνου ἐν τῇ φυγῇ τῇ ἀπὸ τῆς πόλεως καὶ ὑποστροφῇ, οἱ δὲ ἐν τῇ Ἴμβρῳ μετὰ τῶν ὁλκάδων καταχθεισῶν καὶ αὐτῶν ἐν τῷ Κεφάλῳ λεγομένῳ, ἄκρᾳ τῆς Ἴμβρου. (2) Οἱ δὲ ἐν ταῖς νήσοις ἰδόντες τε τὸν δρασμὸν τῶν ἀρχόντων, καὶ δεδιότες τὴν ἔφοδον τοῦ βασιλέως στόλου, μήποτε ἐπιπλεύσῃ αὐτοῖς (ἤδη γὰρ ἐπυνθάνοντο ὑποστρέφοντα τοῦτον ἐν Καλλιουπόλει), δρασμὸν ἐβουλεύοντο· καὶ μέντοι γε καὶ ἀπέδρων τῶν Λημνίων ἐγγύς που διακόσιοι ἄνδρες ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις, οἱ μὲν ἐς Κρήτην, οἱ δὲ ἐς Χίον, οἱ δὲ ἐς Εὔβοιαν ἀπαχθέντες. (3) Κριτόβουλος δὲ τοῦτο μαθὼν ἀνέσχε τε τούτους τῆς ὁρμῆς, χρησταῖς ἐλπίσι κουφίσας, καὶ ἄνδρα πιστὸν αὐτῷ πέμπει κρύφα Χαμούζᾳ τῷ σατράπῃ Καλλιουπόλεως καὶ ἡγεμόνι τοῦ στόλου παντὸς, καὶ μετ' αὐτοῦ ξυνθήκας ποιεῖται μὴ ἐπιπλεύσεσθαι ταῖς νήσοις, μηδὲ κακόν τι μηδὲν ταύταις ὅλως ἢ βουλεῦσαι ἢ πρᾶξαι, πολλοῖς δώροις ἀναπείσας αὐτὸν, καὶ δι' αὐτοῦ μέσου πέμπει δὴ καὶ πρέσβεις ὡς βασιλέα τόν τε ἱερέα τῆς νήσου καὶ ἄρχοντα μετ' αὐτοῦ τῶν ἐγχωρίων, δῶρά τε κομίζοντας καὶ ἐνδιδόντας τὰς νήσους αὐτῷ καὶ ἅμα παρακαλοῦντας ἐᾶσαί τε μένειν αὐτὰς ἐν τῇ προτέρᾳ αὐτῶν καταστάσει οἰκουμένας καὶ ἀποφέρειν αὐτῷ τούς τε ὡρισμένους φόρους ἐτησίως καὶ ἄρχοντα ἔχειν ὃν ἂν κελεύσῃ. (4) Βασιλεὺς δὲ δέχεται τούτους ἡμέρως καὶ παρέχει τὰ αἰτηθέντα καὶ δωρεῖται τὰς νήσους καθὼς ἦσαν ἐν τῷ τοῦ βασιλέως καιρῷ τεταγμέναι, Ἴμβρον μὲν Παλαμήδῃ τῷ τῆς Αἴνου ἐπάρχοντι, Λῆμνον δὲ καὶ Θάσον Δωριεῖ τῷ Μυτιλήνης ἡγεμόνι. Ἔτυχον γὰρ τότε ὁ μὲν ἀποστείλας τὸν υἱὸν πρέσβυν ὡς βασιλέα, ὁ Δωριεύς, ὁ δὲ ἄρχοντα τῶν πρώτων παρ' αὐτῷ καὶ σφόδρα οἰκείων, ὁ Παλαμήδης, κατὰ ζήτησιν τῶν αὐτῶν νήσων· οἷς καὶ ξυνέπραξαν τὰ μάλιστα οἱ παρὰ τοῦ Κριτοβούλου πρέσβεις σταλέντες, ἔχοντες ἀνάθεσιν ταύτην καὶ ἐξαιτήσαντες καὶ αὐτοὶ τοῦτο παρὰ τοῦ βασιλέως. (5) Οὕτως ἠλευθέρωντο τοῦ τότε κινδύνου αἱ νῆσοι· προσεδοκᾶτο γὰρ αὐταῖς κίνδυνος οὐχ ὁ τυχὼν ἐν τῇ ἀπὸ τῆς πόλεως ἐπανόδῳ τοῦ στόλου ἐς Καλλιούπολιν.

LXXVI. Κατὰ δὲ τὰς αὐτὰς ἡμέρας ξυλλαμβάνει καὶ Χαλίλην ὁ βασιλεύς, ἄνδρα τῶν πρώτων παρ' αὐτῷ καὶ μέγα δυναμένων, καὶ ἐς εἱρκτὴν ἐμβάλλει, καὶ πολλὰ αἰκισάμενος ἀναιρεῖ· εὕρηται δὲ πολύ τι χρῆμα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου ἐν αὐτῷ καὶ πλούτου παντοδαποῦ ἐκ παλαιῶν ἤδη χρόνων ξυλλεγέντος παρά τε τῶν προγόνων καὶ αὐτοῦ δή· ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ τῶν εὖ γεγονότων παρ' αὐτοῖς, καὶ ἐπὶ δόξῃ καὶ πλούτῳ διαφανῶν καὶ δυνάμει. Πάντα οὖν τὸν πλοῦτον ἐπῆξεν ἐς τὸ βασιλικὸν ταμιεῖον, πλὴν ὧν κατέλιπε τοῖς υἱέσιν αὐτοῦ εὐαριθμήτων πάνυ· ὕστερον μέντοι πάντα ἀπέ-

---

λάσσῃ οἰκοῦσι κατ' ἔτος ἐρχομένους ποιεῖν τὴν προσκύνησιν μετὰ δωροφορίας καὶ διδόναι τὰ τέλη. || — § 2. πρέσβεις π. τ. Περσῶν βασ. καὶ Αἰγύπτου] In Feriduni collectione epistolarum exstant literæ quibus Constantinopolis expugnationem Mechemetes nuntiavit sultano Ægypti et Meccæ principi et regi Persarum, et horum principum responsa. V. Hammer l. l. p. 5 not. || — § 3. τυχόντες] m. 2; λαχόντες m. 1.

LXXV. Quæ hoc capite Critobulus de se ipse narrat, aliunde non nota sunt. § 1. παρ' αὐτοῦ] a Critobulo? Fort. leg. παρ' αὐτὸν, ad Constantinum. — || ᾤχοντο φεύγοντες] Cf. Chalcocond. p. 400, 5 : αἱ μὲν οὖν τριήρεις (Venetorum qui Constantinopoli in Eubœam navigarunt) ἀφικόμεναι ἀγγέλλουσί τε τὴν Βυζαντίου συμφοράν... καὶ αἱ νῆσοι σχεδόν τι ξύμπασαι ὥρμηντο ἐς φυγήν. || — καταχθεισῶν] m. 2, κατασχουσῶν m. 1. || — τῷ Κεφάλῳ λεγομένῳ, ἄκρᾳ.] Cf. lib. 2, 16, 2. || — §. 2. ἐπιπλεύσῃ] m. 2, Αἰγαίῳ ἐπιπλεύσασι m. 1. || — δρασμὸν ἐβουλεύοντο] δρ. ἐβ. καὶ αὐτοί?

LXXVI. Χαλίλην] Χαλήλην cod. || — αἰκισάμενος] μωρησάμενος (sic) margo, quod fuerit τιμωρησάμενος. Secundum Osmansadem in opere quod inscribitur *Hadikatul Wusera* (i. e. hortus Vesirorum), Chaliles tertio post urbem captam die in carcerem conjectus et captivitatis die quadragesimo (10 Jul. 1853) interfectus est, notante Hammero 2, p. 5. Seadeddinus 2, p. 144 de his ita habet. *Halil Bassa vesir grande fù con li suoi dependenti arrestato, e dopo un quarto d'anno privato di vita; pero li suoi dependenti per indulto regio furono lasciati liberi.* Interfectus igitur Chaliles foret initio Septembris mensis. Secundum Phrantzem p. 293, 20 captum μετὰ ὀλίγας ἡμέρας ἐθανάτωσεν. Chalcocondylas p. 404, 4 necatum dicit οὐ πολλῷ ὕστερον quam vinctus Adrianopolim abductus esset. Obiter rei meminit Leonardus p. 335, omnino non meminit Ducas. || — πολύ τι χρῆμα] ὑπὲρ τὰς ιβ' μυριάδας χρυσοῦ,

βελῶν καὶ τῶν ἄλλων, νιφάδων δίκην, πιπτόντων· τοῖς δὲ ἄλλοις ὁπλίταις τε καὶ ὑπασπισταῖς ἐσήμηνε διαβάντας τὴν τάφρον σπουδῇ προσμῖξαι τῷ σταυρώματι. (3) Οἱ δὲ ἀλαλάξαντες μέγα καὶ φοβερὸν ξὺν ὀργῇ καὶ θυμῷ, μαινομένων δίκην, ἐπίασιν· ἅτε γὰρ νεαροὶ ὄντες καὶ ῥωμαλέοι καὶ θράσους μεστοὶ καὶ ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως μαχόμενοι οὐδὲν ἠφίεσαν ὁρμῆς, ἀλλὰ προσμίξαντες τῷ σταυρώματι θρασέως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ λογισμῷ καὶ κόσμῳ ἐμάχοντο, κατασπῶντές τε τοὺς προβεβλημένους ἀμφορέας, τάς τε κεραίας ξυγκλῶντες καὶ τὴν ἄλλην ξυμπεφορημένην ὕλην σκεδαννύντες καὶ βιαζόμενοι τρέψασθαί τε τοὺς προμαχομένους καὶ εἴσω τοῦ σταυρώματος παρελθεῖν.

LVIII. Ἰουστῖνος δὲ μετὰ τῶν ξὺν αὐτῷ καὶ οἱ ταύτῃ ὄντες Ῥωμαῖοι εὐρώστως ἀγωνιζόμενοι ξυστοῖς καὶ παλτοῖς καὶ ἀκοντίοις καὶ δόρασι μακροῖς καὶ τοιούτοις τισὶ ἀγχεμάχοις ὅπλοις (ἐν χεροῖν γὰρ ἦν ἡ μάχη), κατεῖχόν τε αὐτοὺς τῆς ὁρμῆς, καὶ ἀνεῖργον εἴσω τοῦ σταυρώματος παρελθεῖν. (2) Ἦν οὖν παρ' ἀμφοτέρων κραυγὴ πολλὴ καὶ βία ξυμμιγὴς βλασφημούντων, ὑβριζόντων, ἀπειλούντων, ὠθούντων, ὠθουμένων, βαλλόντων, βαλλομένων, κτεινόντων, κτεινομένων, παντὰ δεινὰ ποιούντων μετὰ θυμοῦ καὶ ὀργῆς· καὶ ἦν ἰδεῖν ἐνταῦθα μάχην κρατερὰν ξυνισταμένην τε καὶ ξυσταδὸν γινομένην μετὰ φρονήματος μεγίστου καὶ ὑπὲρ μεγίστων ἄθλων μαχομένων γενναίως ἀνδρῶν, τῶν μὲν φιλονεικούντων πάσῃ δυνάμει βιάσασθαί τε τοὺς ἀνθισταμένους καὶ κατασχεῖν τὸ τεῖχος καὶ ἔσω τῆς πόλεως παρελθεῖν ἐπὶ παῖδας καὶ γυναῖκας καὶ τὰ τιμιώτατα, τῶν δὲ ἀγωνιζομένων καλῶς ἀπώσασθαί τε τούτους καὶ φυλάξαι τὰ ὄντα ἀγαθὰ, εἰ καὶ μὴ διὰ τέλους ἴσχυσαν ὑπερσχεῖν καὶ ταῦτα φυλάξαι. (3) Ἀλλ' ἔδει ποτὲ καὶ τοὺς ταλαιπώρους Ῥωμαίους τῷ τῆς δουλείας ὑπαχθῆναι ζυγῷ καὶ τῶν ταύτης πειραθῆναι δυσκόλων· ἤδη γὰρ μαχομένων γενναίως καὶ προθυμίας καὶ τόλμης οὐδὲν ἐλλειπόντων ἐς τὸν ἀγῶνα, βάλλεται μὲν Ἰουστῖνος καιρίαν βέλει τῶν ἀπὸ μηχανῆς κατὰ τοῦ στέρνου διὰ τοῦ θώρακος διαμπὰξ, καὶ βληθεὶς πίπτει αὐτοῦ, καὶ ἀποκομίζεται ἐς τὴν ἰδίαν σκηνὴν κακῶς ἔχων. Ἐκλύονται δὲ οἱ μετ' αὐτοῦ πάντες ἀπειρηκότες τῷ πάθει, καὶ καταλείψαντες τό τε σταύρωμα καὶ τὸ τεῖχος ἵνα ἐμάχοντο, πρὸς ἓν μόνον ἑώρων, ἀποκομίσαι τε τοῦτον ἐν ταῖς ὁλκάσι καὶ αὐτοὶ ἀποκομισθῆναι σῶς, καίτοι τοῦ βασιλέως Κωνσταντίνου πολλὰ παρακαλοῦντος αὐτοὺς καὶ ὑπεσχημένου μικρὸν παραμεῖναι, ἕως ἂν ὁ πόλεμος λωφήσῃ· οἱ δ' οὐκ ἐδέξαντο, ἀλλ' ἀναλαβόντες τὸν ἡγεμόνα σφῶν, ὡπλισμένοι ἐχώρουν ἐπὶ τὰς ὁλκάδας σπουδῇ καὶ δρόμῳ, μηδενὸς ἐπιστρεφόμενοι τῶν ἄλλων.

LIX. Βασιλεὺς δὲ Κωνσταντῖνος ἀπαγορεύσας τοῖς ὅπλοις καὶ μηδ' ὅλως ἔχων ὅ τι καὶ δράσειεν (οὐδὲ γὰρ εἶχεν ἄνδρας ἑτέρους ἀναπληρῶσαι τοὺς ἀπολειφθέντας τόπους καὶ τὰς τάξεις τῶν ἀπελθόντων εὐθὺς, ἐπικειμένου τε τοῦ πολέμου σφοδρῶς καὶ πάντων ἐς τὰς ἰδίας τάξεις τε καὶ τοὺς τόπους δρώντων τε καὶ ἀγωνιζομένων), ὅμως γε μὴν μετὰ τῶν ἀπολειφθέντων Ῥωμαίων αὐτοῦ καὶ τῶν μετ' αὐτοῦ, εὐαριθμήτων πάνυ, στὰς πρὸ τοῦ σταυρώματος ἀπεμάχετο γενναίως.

LX. Μεχέμετις δὲ ὁ βασιλεὺς κατανοήσας τό τε σταύρωμα καὶ τὸ ἄλλο κατερριμμένον τοῦ τείχους

LVIII, § 2. ἦν οὖν etc.] Cf. 1, 40, 5, ubi eadem fere. || — ἀγωνιζ. καλῶς] ἀγ. γενναίως margo. || — § 3. δυσκόλων] κακῶν mgo. || — βάλλεται Ἰουστῖνος καιρίαν etc.] « Augustinus Justinianus in Annalibus et Folieta lib. 10 vulnus letale ipsum accepisse scribunt » Bullialdus ad Ducam p. 620. Ceteri aliter rem tradidere. Phrantzes p. 283, 18: Καὶ ταῦτα τοῦ βασιλέως λέγοντος, Ἰωάννης ὁ Ἰουστινιανὸς ἐπλήγη τόξου βέλει ἐν τοῖς σκέλεσιν ἐπὶ τὸν δεξιὸν πόδα. Αὐτὸς δὲ, ὡς εἶδε τὸ αἷμα ῥέειν ἐκ τοῦ σώματος αὐτοῦ, ὅλος ἠλλοιώθη, καὶ ἣν προέδειξεν ἀνδρίαν ἐκ τοῦ φόβου ἔχασε, καὶ ἀνωφελῶς μετὰ ταῦτα ἔπραξε· ὃς ἀνεχώρησεν ὅθεν ἦν· μετὰ σιωπῆς διήρχετο ζητῶν ἰατρούς. Imperatori hortanti ne ob leve vulnus locum desereret, nihil respondit, sed Galatam trajecit, ubi mortuus est ἐκ τῆς πικρίας καὶ περιφρονήσεως. Eadem narrat Leonardus p. 332, nisi quod Justinianum *sub asella* sagitta vulneratum esse, et deinde e Galata in Chium navigasse atque ibi ex vulnere vel tristitia ingloriam mortem obiisse dicit. Eum in Chio obiisse etiam Petrus Bizæus lib. 12 historiæ Genuensis tradit, monente Bullialdo ad Duc. p. 620. Pusculus 4, 975:

Joannes abiit percussus glande lacertum
ac se subripuit pugnæ navesque petivit,
sive metu Teucrum, seu vulnere abactus acerbo.

Chalcocond. p. 395, 3: Τιτρώσκεται τηλεβολίσκῳ ἐς τὴν χεῖρα. Minus probrosam narrationem habet Ducas p. 284, 14 et p. 290: Ἐπλήγη διὰ μολυβδοβόλου ἐν τῇ χειρὶ ὄπισθεν τοῦ βραχίονος, ἔτι σκοτίας οὔσης, καὶ διατηρήσας τὴν σιδηρᾶν χλαμύδα, καὶ ἥτις ὑπῆρχε κατεσκευασμένη ὡς τὰ τοῦ Ἀχιλλέως ὅπλα, οὐκ ἠδύνατο ὑπὸ τῆς πληγῆς ἠρεμεῖν. Καὶ λέγει τῷ βασιλεῖ· Στῆθι θαρσαλέως, ἐγὼ δὲ μέχρι τῆς νηὸς ἐλεύσομαι, κἀκεῖ ἰατρευθεὶς τάχος ἐπαναστρέψω. In nave versans quum nuntium accepisset de morte imperatoris deque Turcorum victoria, suos a pugna revocavit, ut cum illis e portu discederet. Contra Barbarus suo in Genuenses odio indulgens ita narrat: *Vedendo questo Zuan Zustignan Zenovexe da Zenova se delibera de abandonar la sua posta* [*per esser ferito de freza* adscribitur in margine], *e corse a la sua nave che iera stà messa a la cadena;... e scampando questo che iera capetanio, vignando el dito per la tera criando: Turchi son intradi dentro de la tera; e menteva per la gola, che ancora i non iera intradi dentro.* Ceterum varia veterum et recentiorum de Justiniano judicia justa trutina ponderat Ellissen l. l. p. 75 sq.

LX. § 2. Διὰ τῆς πυλίδος] De hac portula, quæ erat ad Hebdomum palatium, hæc habet Ducas p. 282: οἱ δὲ Ῥωμαῖοι ἰδόντες τὴν εἰσοδοέξοδον αὐτῶν φανερὰν γενομένην, καὶ μὴ δυναμένους ἐξιέναι ἔξω τῆς πύλης καὶ ἀνθίστασθαι τοῖς Τούρκοις ἐν τῷ ἔξω κάστρῳ ἀπερικαλύπτους ὄντας τῶν τειχέων καταπεσόντων, ἦσάν τινες τῶν γερόντων ἐπιστάμενοι πα-

κενὸν ἀνδρῶν καὶ τῶν προμαχομένων ἔρημον (ἐγγὺς γάρ που ἐτύγχανεν ὢν ἀγωνιζόμενος), τούς τε ἄνδρας ὑπεξιόντας λαθραίως, τούς τε μένοντας ἀσθενῶς δι' ὀλιγότητα μαχομένους, καὶ γνοὺς ἐκ τούτων τόν τε δρασμὸν τῶν ἀνδρῶν καὶ τὴν τοῦ τείχους ἀπόλειψιν, μέγα βοήσας εὐθύς· « Ἔχομεν, εἶπεν, ὦ φίλοι, τὴν πόλιν, ἔχομεν ἤδη· φεύγουσιν οἱ ἄνδρες ἡμᾶς· οὐκέτι παραμένειν ἀνέχονται· γυμνὸν τῶν προμαχομένων τὸ τεῖχος· ὀλίγου πόνου τὸ ἔργον καὶ ἡ πόλις ἑάλω· μὴ μαλακισθῆτε οὖν, ἀλλὰ χωρεῖτε πρὸς τὸ ἔργον εὐψύχως, καὶ γίνεσθε ἄνδρες ἀγαθοί, κἀγὼ μεθ' ὑμῶν. » (2) Ταῦτα εἰπὼν ἡγεῖτο πρῶτος αὐτός. Οἱ δὲ ἀλαλάξαντες δρόμῳ καὶ βοῇ φρικαλέῳ προλαβόντες τὸν βασιλέα χωροῦσιν ἐπὶ τὸ σταύρωμα, καὶ μάχης ἰσχυρᾶς γενομένης ἐφ' ἱκανόν, τρέπονται τοὺς ταύτῃ Ῥωμαίους καὶ βιαίως ἐπιβαίνουσι τοῦ σταυρώματος, καὶ οὕτω τοὺς μὲν αὐτῶν ῥίπτουσι κατὰ τοῦ χάρακος τοῦ μεταξὺ τοῦ μεγάλου τείχους καὶ τοῦ σταυρώματος, βαθέος ὄντος καὶ δυσδιεξιτήτου, καὶ κατασφάττουσι πάντας αὐτοῦ, τοὺς δὲ ὠθοῦσι διὰ τῆς πυλίδος Ἰουστίνου, ἣν οὗτος ἀνέῳξεν ἐν τῷ μεγάλῳ τείχει, ἵνα προχείρως ἔχῃ διαβαίνειν ἐπὶ τὸ σταύρωμα. (3) Καὶ γίνεται ὠθισμὸς ἐνταῦθα καὶ φόνος τῶν προστυχόντων πολὺς παρὰ τῶν ὁπλιτῶν, ἅτε ξυνδεδραμηκότων καὶ ἑτέρων οὐκ ὀλίγων ἀτάκτως πρὸς τὴν βοὴν πολλαχόθεν· οὗ δὴ καὶ βασιλεὺς Κωνσταντῖνος πίπτει μαχόμενος μετὰ τῶν ξὺν αὐτῷ γενναίως.

LXI. Οἱ δὲ ὁπλῖται ἐσεχέοντο ἤδη διὰ τῆς πυλίδος ἐπὶ τὴν πόλιν, οἱ δὲ καὶ διὰ τοῦ κατερριμμένου μεγάλου τείχους ἐσέπιπτον· τὸ δὲ ἄλλο στράτευμα πᾶν ἑπόμενον ὠθισμῷ καὶ βίᾳ ἐσεχεῖτο λαμπρῶς ἀνὰ πᾶσαν τὴν πόλιν σκεδαννύμενον. (2) Βασιλεὺς δ' ἑστὼς πρὸ τοῦ μεγάλου τείχους, ἵνα καὶ ἡ μεγάλη σημαία ἦν καὶ τὸ ξύνθημα, ἀπεσκόπει τὰ δρώμενα·

ῥαπόρτιον ἓν πρὸ πολλῶν χρόνων ἀσφαλῶς πεφραγμένον, ὑπόγαιον, πρὸς τὸ κάτωθεν μέρος τοῦ παλατίου· καὶ δηλώσαντες τῷ βασιλεῖ, διὰ προστάξεως αὐτοῦ ἠνοίχθη· καὶ ἐξήρχοντο ἐξ αὐτοῦ περισκεπόμενοι τοῖς τείχεσι τοῖς ὑγιαίνουσι, καὶ ἀντεμάχοντο τοῖς Τούρκοις ἐν τῷ περιβολαίῳ. Τὸ δὲ ὄνομα τῆς κρυφῆς ἐκείνης πύλης ἐκαλεῖτό ποτε Κερκοπόρτα. Eadem porta Ξυλοκέρκου dicitur apud Cantacuzenum lib. 3, c. 9 : Καὶ διελέγετο κρύφα τοῖς ἐν Βυζαντίῳ φίλοις, ἐὰν δύναιντο τὴν πόλιν αὐτῷ παραδιδόναι· ἐπηγγέλλοντό τε τὴν τῆς Ξυλοκέρκου λεγομένην πύλην ἐκ πολλῶν ἐτῶν ἀπῳκοδομημένην διορύξαντες εἰσάγειν. Ceterum per hanc Cercoportam Græcos in urbem retrusos esse in eoque tumultu cecidisse Constantinum Critobulus haud recte dixerit. Ex ceteris scriptoribus colligitur Constantinum inter Charsiam portam et portam S. Romani, non vero prope palatium, cecidisse. Ducas p. 285, 17 Turcos quinquaginta narrat per Cercoportam penetrasse indeque in murum adscendisse; his in alto conspectis, Romanos, qui ante murum pugnabant, terrore perculsos per Charsi portam (per Romani portam sec. Chalcocond. p. 396, 1) in urbem præcipitanter se recepisse adeo ut invicem se conculcarent. Quo viso, Turcos, qui circa Mechemetem erant, insistentes fugientibus in urbem irruppisse partim per eandem Charsi portam (S. Romani sec. Barbarum), partim vero per proximas muri ruinas, quum porta mox mortuorum et exspirantium corporibus obturaretur. Τότε εἷς τῶν Τούρκων δοὺς αὐτῷ (Constantino) κατὰ πρόσωπον καὶ πλήξας, καὶ αὐτὸς τῷ Τούρκῳ ἑτέραν ἐχαρίσατο· τῶν ὄπισθεν δ' ἕτερος καιρίαν δοὺς πληγήν, ἔπεσε κατὰ γῆς... Ἦν ὥρα πρώτη τῆς ἡμέρας, ἡλίου οὔπω ὑπὲρ γῆν φανέντος. Εἰσελθόντων δὲ καὶ διασκεδασθέντων ἀπὸ τῆς πύλης Χαρισοῦ ἕως τοῦ παλατίου τὸν ἀπαντήσαντα ἐφόνευον ὁμοίως καὶ τὸν φεύγοντα. Phrantzes p. 285, 20 nomen portæ per quam Turci irruperunt, non memorat, intellexisse autem videtur S. Romani portam, quoniam circa hanc imperatorem et Franciscum Toletanum et Theophilum Palæologum et Joannem Dalmatam fortiter pugnantes occubuisse refert p. 287, addens se ipsum tum in his locis non affuisse, sed in alia urbis parte versatum esse. Quare etiam de ratione qua occisus sit imperator nihil tradidit. Leonardus p. 333 ita habet : *Se invicem nostri, ut portam ingrederentur cito oppressi pereunt. Quibus innixus imperator cadens atque resurgens relabitur et compressione princeps patriæ e vita demigrat. Perierunt ex nostris et Latinis et Græcis se invicem conculcantibus in portæ exitu circiter octingenti.* Sec. Chalcocondylam p. 395, 15 Turci ἐπιόντες καὶ διώκοντες ἔτρωσαν βασιλέα Κωνσταντῖνον ἐς τὸν ὦμον, καὶ ἐτελεύτησεν. Pusculus vero (4, 1006) postquam dixerat Justinianum percussum discessisse, deinde vero decem janitzaros in summum aggerem pervenisse indeque, quum oppidanos perterritos et fugam molientes viderent, horrendum edidisse clamorem, pergit hunc in modum ·

Rex ut forte caput galea nudatus inani
inclinans oculos intra tentoria fessos
carpebat somnum, magno clamore citatus
exilit, eque fuga cives revocare laborans
increpitat socios, tres ipsoque aggere truncat
Janitzaros. Tandem media inter tempora grandi
vibrato cecidit gladio. Caput abstulit unus
ex humeris; regem ut novit, pro numere cæsum
attulit atque duci Machmetto, et dona recepit.

Barbarus p. 57 : *De l'imperador mai non se potè saver novela di fatti soi, ni vivo ni morto, ma alguni dixe, che el fo visto in nel numero di corpi morti, el qual fo dito, che el se sofegà al intrà che fexe i Turchi a la porta de San-Romano.* Ad hæc in margine adscripta sunt : *L'imperador pregava che li suoi l'amazasse, et si messe nella furia con la spada, et cascò et rilevò, poi recascò et cosi morì.* Denique rumor spargebatur non cecidisse imperatorem, sed elapsum alicubi latitare, ut referunt auctor Threni v. 825 et 1015 et Phrantzes p. 290. De capite imperatoris ad sultanum allato cf. Ducas p. 300, qui præterea dicit pellem Constantini palea fartam in varias terras missam esse, ut ubique hoc victoriæ symbolum spectaretur. Audiendus potius Phrantzes p. 291, qui quæsitum inter mortuos et repertum Constantini corpus μετὰ βασιλικῆς τιμῆς, jussu Mechemetis, sepultum esse prodidit.

LXI. § 1. Λαμπρῶς] Legendum proponerem λάβρως, nisi λαμπρῶς in loco simillimo infra cap. 72, 2 occurreret. || —

ἤδη γὰρ καὶ ἡμέρα ὑπέφαινεν. Ἔνθα δὴ φόνος πολὺς τῶν προστυγχανόντων ἐγίνετο, τῶν μὲν κατὰ τὴν ὁδόν (ἤδη γὰρ ἐξῄεσάν τινες τῶν οἰκιῶν θέοντες πρὸς τὴν βοήν, καὶ τοῖς ξίφεσι τῶν στρατιωτῶν ἀπροόπτως ἐνέπιπτον), τῶν δὲ ἐν ταῖς οἰκίαις αὐταῖς, ἐπεσπιπτόντων βίᾳ τῶν γενητζάρων καὶ τῶν ἄλλων στρατιωτῶν ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ καὶ λογισμῷ, τῶν δὲ καὶ ἐς ἀλκὴν τρεπομένων, τῶν δὲ καὶ πρὸς ἱεροῖς καταπεφευγότων τε καὶ ἱκετευόντων, ἀνδρῶν, γυναικῶν, παίδων, πάντων ἁπλῶς, μηδεμιᾶς οὔσης φειδοῦς· (3) ὀργῇ γὰρ καὶ θυμῷ πολλῷ ἐχώρουν ἐπ' αὐτοὺς οἱ στρατιῶται, τοῦτο μὲν ἀχθόμενοι τῇ τριβῇ τῆς πολιορκίας, τοῦτο δ' ὅτι καὶ ἀπὸ τῶν ἐπάλξεων σκώμμασί τε καὶ ὕβρεσιν οὐκ ὀλίγοις ἔβαλλον αὐτοὺς ἔνιοι τῶν ἀνοήτων παρ' ὅλον τὸν πόλεμον, τὸ δ' ὅλον ὅπως ἂν θροήσωσι τὸ πᾶν καὶ φοβήσωσι καὶ δουλώσωνται ταῖς σφαγαῖς. (4) Ὡς δὲ ἅλις εἶχον τοῦ φόνου καὶ ἡ πόλις ἤδη δεδούλωτο, τρέπονται οἱ μὲν ἐν ταῖς τῶν δυνατῶν οἰκίαις κατὰ ξυμμορίας τε καὶ ξυνωμοσίας καὶ τάξεις ἐπὶ διαρπαγῇ καὶ σκυλμῷ, οἱ δὲ πρὸς σύλησιν τῶν ἱερῶν, οἱ δὲ ἐπὶ τὰς κοινάς τε καὶ τῶν ἰδιωτῶν οἰκίας ἐσκεδασμένοι, διαρπάζοντες, σκυλεύοντες, ληιζόμενοι, φονεύοντες, ὑβρίζοντες, ἀπάγοντες αἰχμαλώτους ἄνδρας, γυναῖκας, παῖδας, πρεσβύτας, νέους, ἱερεῖς, μοναχούς, πᾶσαν ἡλικίαν καὶ τάξιν ἁπλῶς. (5) Καὶ ἦν ἰδεῖν θέαμα δεινὸν καὶ ἐλεεινὸν καὶ πέρα τραγῳδίας ἁπάσης, γυναῖκας νέας καὶ σώφρονας, εὐγενεῖς τε καὶ τῶν εὖ γεγονότων, τὰ πολλὰ οἰκουρούσας καὶ οὐδὲ τὴν αὔλιον προελθούσας ποτέ, καὶ παρθένους εὐπρεπεῖς καὶ ὡραίας λαμπράς τε καὶ λαμπρῶν οἰκιῶν καὶ μέχρι τότε ἀρρένων ὀφθαλμοῖς ὅλως ἀψαύστους, τὰς μὲν βίᾳ τῶν θαλάμων ἐξελκομένας ἀπηνῶς τε ἅμα καὶ ἀναιδῶς ἁρπαζομένας, τὰς δὲ — κακὸν αὐταῖς ἔτι κοιμωμέναις ἐφιστάμενοι ὄναρ ἄνδρες ξιφήρεις, ᾑμαγμένοι τὰς χεῖρας τῷ φόνῳ, θυμοῦ πνέοντες, φονικὸν βλέποντες, ἄσημα φθεγγόμενοι, ἀπηρυθριασμένοι πρὸς πάντα τὰ χείριστα, ἅτε πλῆθος ξύμμικτον ὄντες, ἐκ παντὸς ἔθνους καὶ γένους καὶ τύχης ξυνειλεγμένοι, ὥσπερ θῆρες ἄγριοι καὶ ἀνήμεροι ἐσπηδῶντες ἐς τὰς οἰκίας καὶ σύροντες ὠμῶς, ἕλκοντες, σπαράσσοντες, βιαζόμενοι, ἀπάγοντες αἰσχρῶς, ἐπὶ τῶν τριόδων ὑβρίζοντες καὶ τί δεινὸν οὐχὶ ποιοῦντες· φασί γέ τοι πολλὰς αὐτῶν καὶ πρὸς μόνην ἀήθη τὴν θέαν τε καὶ ἀκοὴν τούτων καταπλαγείσας ἐγγὺς ἐλθεῖν ἀφεῖναι καὶ τὴν ψυχήν· (6) ἔτι δὲ γέροντας ἐντίμους ἑλκομένους τῆς πολιᾶς, τοὺς δὲ καὶ τυπτομένους ἀνηλεῶς· παρθένους μοναζούσας σεμνάς τε καὶ ἀπροΐτους τὸ ὅλον καὶ τῷ θεῷ μόνῳ προσανεχούσας καὶ ζώσας, ᾧ καθιέρωσαν ἑαυτάς, τὰς μὲν τῶν δοματίων βιαίως ἐξαγομένας καὶ συρομένας, τὰς δὲ τῶν ἱερῶν ἀποσπωμένας, ἐν οἷς κατέφευγον, καὶ ἀπαγομένας ξὺν ὕβρει καὶ ἀτιμίᾳ, ξαινομένας τε τὰς παρειὰς ξὺν οἰμωγῇ καὶ ὀλολυγῇ καὶ κοπτομένας πικρῶς· παῖδας ἁπαλοὺς ὠμῶς ἀποσπωμένους μητέρων, κόρας ἐλεεινῶς χωριζομένας τῶν νεογάμων ἀνδρῶν· ἄλλα μυρία εἰργασμένα δεινά.

LXII. Τὴν δὲ τῶν ἱερῶν ὕβριν καὶ σύλησιν καὶ διαρπαγὴν πῶς ἄν τις ἐξείποι τῷ λόγῳ; Κατεβάλλοντο μὲν ἀτίμως ἐς γῆν εἰκόνες καὶ ἀφιδρύματα καὶ τἆλλα τῶν ἱερῶν, ἀπεσπᾶτο δὲ κόσμος ὁ τούτων, ἐδίδοτο δὲ τὰ μὲν αὐτῶν τῷ πυρί, τὰ δὲ ἐς λεπτὰ τεμνόμενά τε καὶ ξυντριβόμενα ἐπὶ τῶν τριόδων ἐρριπτεῖτο, ἠνοίγοντο δὲ θῆκαι τῶν παλαιῶν καὶ μακαρίων ἀνδρῶν καὶ τὰ τούτων ἐξήγετο λείψανα καὶ ἀτίμως λεπτυνόμενα καὶ λυόμενα ἐς ἀέρα ἐλικμᾶτο, τὰ δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀμφόδων ἐρριπτεῖτο, (2) κρατῆρές τε καὶ φιάλαι καὶ ἃ τὴν παναγεστάτην θυσίαν ἐδέχετο, αἱ μὲν ἐς προπόσεις καὶ μέθην ἦσαν αὐτοῖς, οἱ δὲ ξυντριβόμενοί τε καὶ χωνευόμενοι ἀπεδίδοντο, ἱερὰ δὲ σκεύη καὶ πέπλα τίμια πολυτελῆ τε καὶ πολλῷ χρυσίῳ ἐνυφασμένα, τὰ δὲ καὶ λίθοις διαφανέσι καὶ μαργάροις καταστραπτόμενα, τὰ μὲν ἀπεδίδοντο πονηροτάτοις ἀνδράσιν εἰς ἀπόχρησιν οὐ καλήν, τὰ δὲ πυρὶ παρεδίδοντο, χωνευόμενα διὰ τὸν χρυσόν· (3) βίβλοι τε ἱεραὶ καὶ θεῖαι, ἀλλὰ δὴ καὶ τῶν ἔξω μαθημάτων καὶ φιλοσόφων αἱ πλεῖσται, αἱ μὲν πυρὶ παρεδίδοντο, αἱ δὲ ἀτίμως κατεπατοῦντο, αἱ πλείους δὲ αὐτῶν οὐ πρὸς ἀπόδοσιν μᾶλλον ἢ ὕβριν δύο ἢ τριῶν νομισμάτων, ἔστι δ' ὅτε καὶ ὀβολῶν ἀπεδίδοντο· (4) τράπεζαι δὲ ἱεραὶ ἐκ βάθρων αὐτῶν ἀνεσπῶντο καὶ ἀνετρέποντο, τοῖχοί τε τῶν ἀβάτων καὶ ἀψαύστων τόπων ἀνῃρευνῶντο καὶ τὰ τῶν τεμενῶν ἱερὰ ἕδη ἀνωρύττετό τε καὶ κατεσκάπτετο ἐπὶ ζητήσει χρυσοῦ, ἄλλα τε πολλὰ τοιαῦτα ἐτολμᾶτο.

LXIII. Οἱ δὲ ἐπὶ τοῦ ἑτέρου τείχους τεταγμένοι τε καὶ μαχόμενοι κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν δυστυχεῖς Ῥωμαῖοι νομίζοντες σῶν εἶναι τὴν πόλιν καὶ κακῶν ἀπαθῆ καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας ἐλευθέρους (οὐδὲ γὰρ ᾔδεσάν πω τὰ γινόμενα), ἐῤῥώστως τε ἠγωνίζοντο καὶ μετὰ ῥώμης ἠμύνοντο τοὺς ἐπιόντας καὶ ἀπεωθοῦντο.

---

2. προστυγχανόντων] sic m. 1; ἐγτυγχ. m. 1· || — § 5. ξυνωμοσίας] συνομοτίας codex, ut supra c. 52. || — § 5 τὰς δὲ... κακὸν etc.] Structura grammatica in oratione vivida negligitur. || — ἄσημα φθεγγόμενοι] Hæc adduntur in margine. || — δεινὸν] κακὸν margo. || — § 6. ὀλολυγῇ] sic m. 2, ὀλολυγμῷ m. 1.

LXII. § 1. Ἀμφόδων ἐρριπτεῖτο] sic m. 2, ἀ. ἐρρίπτετο m. 1. || — § 2. χωνευόμενοι] χον. cod. h. l. et mox iterum. || — πονηροτάτοις ἀνδρ.] Ἰουδαίοις mgo. || — βίβλοι etc.] Cf. Ducas p. 312, 14: τὰς δὲ βίβλους ἁπάσας ὑπὲρ ἀριθμὸν ὑπερβαινούσας ταῖς ἁμάξαις φορτηγήσαντες ἁπανταχοῦ ἐν τῇ ἀνατολῇ καὶ δύσει διέσπειραν· δι' ἑνὸς νομίσματος δέκα βίβλοι ἐπιπράσκοντο, Ἀριστοτελικαί, Πλατωνικαί, θεολογικαὶ καὶ ἄλλο πᾶν εἶδος βίβλου· εὐαγγέλια μετὰ κόσμου παντοίου ὑπὲρ μέτρον, ἀνασπῶντες τὸν χρυσὸν καὶ τὸν ἄργυρον, ἄλλ' ἐπώλουν, ἄλλ' ἔρριπτον.

LXIII. Cf. Ducas p. 294, Chalcocondyl. p. 397.

λαμπρῶς τοὺς ἐπιβαίνειν πειρωμένους τοῦ τείχους. (2) Ὡς δὲ κατὰ νώτου τε εἶδον τοὺς πολεμίους καὶ βάλλοντας ἀπὸ τῶν ἔνδον καὶ τῆς πόλεως αὐτούς, καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας ἠνδραποδισμένους ἑώρων καὶ ἀπαγομένους αἰσχρῶς, οἱ μὲν αὐτῶν ἀθυμίᾳ ληφθέντες ἐρρίπτουν σφᾶς αὐτοὺς μετὰ τῶν ὅπλων ἀπὸ τοῦ τείχους καὶ ἀπέθνησκον, οἱ δὲ ἀπογνόντες τοῖς ὅλοις καὶ τὰ ὅπλα τῶν χειρῶν ἐκλυομένων ἤδη ἀπολύοντες, παρεδίδουν αὑτοὺς τοῖς ἐχθροῖς ἀμαχὶ χρήσασθαι ὅ τι καὶ βούλοιντο.

LXIV. Ἔτυχε δ' ἐκεῖσε τότε παρὼν καὶ μαχόμενος ἐπὶ τοῦ τείχους ξὺν αὐτοῖς καὶ Ὀρχάνης ὁ τοῦ βασιλέως θεῖος, τοῦ Ἀτουμάνων γένους, ὃν εἶχε βασιλεὺς **Κωνσταντῖνος** ἐν τῇ πόλει, ἐν πολλῇ ἄγων θεραπείᾳ τε καὶ τιμῇ δι' ἐλπίδας, φυγάδα πρὸ πολλοῦ ὄντα διὰ τὸν φόβον τοῦ ἀδελφοῦ· ἐζήτει γὰρ αὐτὸν ἀνελεῖν· ὃς ἰδὼν τὴν τῆς πόλεως ἅλωσιν καὶ θέλων ἑαυτὸν ἐκσῶσαι, πρῶτον μὲν ἐβουλήθη λαθὼν διαδρᾶναι, ὡς εἷς τῶν ἀπὸ τῆς στρατιᾶς τῇ τε σκευῇ καὶ τῇ τῆς φωνῆς ὁμοιότητι· ὡς δὲ εἶδε [ὅτι] γνωσθεὶς τε καὶ διωκόμενος (ἦσαν γὰρ οἱ ἀναγνόντες αὐτόν), ῥίπτει ἑαυτὸν εὐθὺς κατὰ τοῦ τείχους καὶ ἀποθνήσκει. (2) Οἱ δὲ στρατιῶται δραμόντες αἴρουσιν αὐτοῦ τὴν κεφαλὴν ἀποταμόντες καὶ ἀπήγαγον τῷ βασιλεῖ· καὶ γὰρ ἐζήτει αὐτὸν διὰ σπουδῆς ἢ ζῶντα ἢ τεθνεῶτα ἰδεῖν.

LXV. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ **Χαμουζᾶς** ὁ τῶν νεῶν ἡγεμών, ὡς εἶδε τὴν πόλιν ἐχομένην ἤδη καὶ τοὺς ὁπλίτας ληιζομένους αὐτήν, εὐθὺς ἐπιπλεῖ τῇ ἁλύσει καὶ διαρρήξας αὐτὴν εἴσω γίνεται τοῦ λιμένος· καὶ ὅσας εὗρε τῶν Ῥωμαϊκῶν νεῶν (αἱ γὰρ τῶν Ἰταλῶν τριήρεις τε καὶ ὁλκάδες εὐθὺς βιασάμεναι ταύτας ἀνήχθησαν ἐς τὸ πέλαγος), τὰς μὲν κατέδυσεν αὐτοῦ, τὰς δὲ αὐτάνδρους ἔλαβε· καὶ ἐποκείλας τὰς ναῦς ταῖς βασιλικαῖς καλουμέναις πύλαις, ἔτι κεκλεισμένας εὑρὼν διαρρήσσει τε τὰ τούτων κλεῖθρα καὶ τοὺς μοχλοὺς καὶ καταβάλλει ταύτας, καὶ ἐσελθὼν μετὰ τῆς στρατιᾶς ἐν τῇ πόλει, εὑρίσκει πολλοὺς ἐκεῖσε τῶν Ῥωμαίων ξυνισταμένους καὶ ἐς ἀλκὴν τραπομένους (οὔπω γὰρ ἐφθάκει πρὸς τοῦτο τὸ μέρος ἡ κατὰ γῆν

LXIV. Ὀρχάνης ὁ τοῦ βασιλέως θεῖος] Igitur Orchanes fuit frater Muratis II. Idem colligas e Turcicis scriptoribus Aali et Scolakfade, qui fratres Moratis recensent quattuor : Alaeddinum, Achmetem, Orchanem, Hasanum, ut ex Hammero l.l. 1, p. 680 disco. Secundum alios auctores, quos Hammerus in suo Osmanidarum stemmate sequitur, fratres Muratis fuerunt Achmetes, Mustapha, Iusuf, Mechemetes. Aliam de Orchane nostro famam habes apud Chalcocondylam p. 393, qui Orchanem Solimanis e filio nepotem (τὸν Μουσουλμάνεω υἱδοῦν) fuisse dicit, adeo ut Orchanis nostri pater fuisset Orchanes ille Solimanis filius, qui post mortem patris (1410) ex Asia ab Emmanuele imperatore advocatus et Thessalonicam missus, deinde vero proditione captus et a Musa patruo trucidatus est (V. Zinkeisen l. l. 1, p. 425. Cf. idem p. 809). De Orchane Constantinopoli degente supra (not. ad c. 5, 3) citavimus Ducam p. 232. Ejusdem etiam Barbarus p. 19 meminit hisce : *El Turco Dorgano* (sic), *el qual iera in Constantinopoli al soldo del' imperador, si avea in varda uno di cantoni da la tera de la banda da mar cum i suo Turchi i qual iera a suo soldo, i qual per avanti avea revelado* (i. e. rebellaverant) *al suo signor*. De morte ejus ita Chalcocondylas p. 398, 3 : Ἀμφὶ τὸν Νοταρᾶν τοῦ βασιλέως ἁρμοστὴν καὶ Ὀρχάνη τὸν Μουσουλμάνεω υἱδοῦν, ὡς αὐτοὶ ἔλεγον Ἕλληνες, τοιόνδε ἐγένετο· ὡς γὰρ ἐπυνθάνοντο ἑαλωκέναι τὴν πόλιν, ἀπέδρασαν ἐπὶ πύργον τινὰ τῆς πόλεως, ὡς ἐνταῦθα βουλευσόμενοι ὅτι ἅπαν σφᾶς δέοι τραπέσθαι. Καὶ ἐνταῦθα γενόμενοι, Ὀρχάνης μὲν ῥάκια ἀμφιεσάμενος Ναζαραίου τινὸς ἔβαλεν ἑαυτὸν κατὰ τοῦ πύργου καὶ ἀπέθανεν, οἱ δὲ ἀμφὶ τὸν Νοταρᾶν πολιορκηθέντες ἑάλωσαν περὶ πλήθουσαν ἀγοράν, αὐτός τε ἅμα καὶ οἱ παῖδες αὐτοῦ. Aliter rem narrat Ducas p. 300, 1 : Ἕτεροι δέ φασιν ὡς ὁ δοὺξ (Notaras) εὑρέθη μετὰ τοῦ Ὀρχὰν ἐν τῷ πύργῳ τῷ τοῦ καστελίου τοῦ Φραντζεζίδων, κἀκεῖ παρεδόθησαν, ὁρῶντες ὡς οὐκ ἦν δυνατὸν ἀνθίστασθαι πλέον τοῖς Τούρκοις. Ὄντων δὲ πλείστων ἐκεῖ καὶ εὐγενῶν ἀρχόντων σὺν τῷ δουκί, ᾐτήσατο ὁ Ὀρχὰν ἀπό τινος μοναχοῦ τὰ ἄμφια αὐτοῦ, καὶ φορήσας αὐτὰ ἔδωκε τῷ μοναχῷ τὰ αὐτοῦ, καὶ διὰ μιᾶς τοξοβολικῆς θυρίδος ἔβαλεν ἑαυτὸν κατὰ γῆς ἔξω τῆς πόλεως. Καὶ λαβόντες οἱ τῶν πλοίων καὶ δεσμώσαντες ἔβαλον ἐντὸς σὺν τοῖς λοιποῖς αἰχμαλώτοις· οἱ δὲ τοῦ πύργου παραδοθέντες καὶ αὐτοὶ ἐντὸς τοῦ πλοίου ἐκείνου εἰσήχθησαν. Τότε εἷς τῶν αἰχμαλώτων τῶν Ῥωμαίων καταπραγματευσάμενος τὴν αὐτοῦ ἐλευθερίαν εἴρηκε τῷ ναυάρχῳ « εἰ ἐλευθερώσεις με σήμερον, ἐγὼ σοι δοῦναι τὸν Ὀρχὰν καὶ τὸν μεγαδοῦκα ὁμοῦ. » Τόδε ἀκούσας ὁ ναύαρχος ὤμοσε τοῦ ἐλευθερῶσαι αὐτόν. Καὶ τότε δείξας τὸν μελαμφόρον Ὀρχάν, καὶ μαθὼν ὅτι κατ' ἀλήθειαν ἐκεῖνός ἐστιν, ἀπέτεμε τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, τὸν δὲ μεγαδοῦκα ζῶντα καὶ τὴν κεφαλὴν τοῦ Ὀρχὰν λαβὼν εἰς τὸν ἡγεμόνα ἀπήγαγεν ἐν τῷ Κοσμηδίῳ· ἐκεῖνος δὲ τῷ ναυάρχῳ εὐεργετήσας καὶ πλεῖστα δοὺς ἀπέλυσεν. || — θέλων] sic m. 2, βουλόμενος m. 1. Deinde inserui ὅτι.

LXV. De iis quæ in portu acciderunt, amplam narrationem habes apud Barbarum p. 56 sqq., cujus summa momenta paucis comprehendere satis sit. Classis Turcorum, quæ ad Colonas stationem habebat, paullo ante solis ortum prope portum apparuit, at prœlium committere et rupta catena introitum sibi patefacere non ausa, mox inde se contulit in urbis latus Propontidi obversum, ubi nautæ in terram egressi et in direptionem urbis diffusi sunt. Interea naves Turcorum septuaginta, quæ per collem Galatensem in Cornu sinum transductæ erant, ad Pharum (*el Fanari*) appulerunt indeque in urbem irrumpunt. Dum sic classiarii per urbem disperguntur et prædæ corradendæ intenti sunt, major pars navium Italarum, quas singulatim Barbarus recenset, saluti suæ consulentes, rupta catena portum relinquunt. Cf. Ducas, p. 296, 13 : Καὶ γὰρ εἰ καὶ μὴ ἠσχολοῦντο τὰ πλοῖα τοῦ τυράννου ἐν τῇ πραίδᾳ καὶ τῷ σκυλμῷ τῆς πόλεως, οὐκ ἂν ἀφέθη μία καὶ μόνον. Ἀλλ' οἱ Τοῦρκοι ἀφέντες τὰ πλοῖα πάντες ἔνδον ἦσαν, καὶ οἱ Λατῖνοι ἄδειαν εὑρόντες ἐξήρχοντο τοῦ λιμένος. Eadem fere Chalcocondylas p. 400, 1. Haud recte igitur Critobulus Italos ait βιάσασθαι classem Turcorum, rupta catena in portum ingressam. Reliquæ narrationis fides ut servaretur, statuendum foret, postquam Itali discesserant et Turci a tribus jam partibus in urbem penetraverant, portum denuo catena clausum esse et tum demum Chamuzam, e Propontide et meridionali urbis parte reducem, in portum irrupisse. Quod quam probabile sit, tu videas. || — ταῖς βασιλικαῖς πύλαις] Portam hanc intra catenam fuisse e Critobulo colligitur; haud longe ab ea fuisse ad ipsum portus introitum liquet e Phrantze p. 254, ubi postquam

στρατιὰ ληιζομένη τὴν ἄλλην πόλιν), καὶ ξυμβαλὼν αὐτοῖς τρέπεται καὶ φονεύει πάντας αὐτοῦ, ὥστε διὰ τῶν πυλῶν αἷμα ῥυῆναι πολύ.

LXVI. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ ἡ ἄλλη στρατιὰ ἐφθάκει, ὁμοίως δὲ καὶ διὰ τῶν ἄλλων παραλίων πυλῶν ἐσεχέοντο λαμπρῶς, ταύτας ξυγκλῶντες καὶ καταβάλλοντες, καὶ οὕτως ἅπαν τὸ στράτευμα τῶν νεῶν ἤδη σκεδασθὲν ἀνὰ πᾶσαν τὴν πόλιν τρέπεται ἐς διαρπαγὴν, ληϊζόμενον πάντα τὰ ἐν ποσὶ καὶ δίκην ἐμπίπτον πυρὸς ἢ σκηπτοῦ καὶ ἐμπιπρῶν πάντα καὶ ἀφανίζον, ἢ χειμάρρου δίκην ἅπαντα παρασῦρον καὶ διαφθεῖρον· καὶ γὰρ οὗτοι πάντα διηρευνήσαντο ἀκριβέστερον ἢ Δᾶτις, φασὶ, τὴν Ἐρετρικὴν, ναοὺς, ἱερὰ, θήκας τε παλαιὰς καὶ τάφους ἀναρρηγνύντες, στοάς τε ὑπογείους καὶ καταδύσεις καὶ κρησφύγετα καὶ ἄντρα καὶ χηραμοὺς καὶ ἄλλο πᾶν κεκρυμμένον ἀνερευνῶντες καὶ εἴ πού τις ἢ τι ἦν κεκρυμμένον, ἐς φῶς ἐξάγοντες. (2) Ἐς δὲ τὸν μέγιστον ἐσελθόντες τῆς τοῦ θεοῦ Σοφίας νεὼν, εὗρον ἐκεῖ πολύ τι πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν καὶ παίδων καταφυγόντας τε καὶ θεοκλητοῦντας· οὓς καὶ δίκην σαγήνης ξυγκλείσαντες παρεστήσαντο πάντας ὁμολογίᾳ, καὶ ἀπήγαγον αἰχμαλώτους, τοὺς μὲν ἐς τὰς τριήρεις, τοὺς δὲ ἐς τὸ στρατόπεδον.

LXVII. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ οἱ ἐν τῷ Γαλατᾷ, ὡς εἶδον τὴν πόλιν ἐχομένην ἤδη καὶ διαρπαζομένην, εὐθὺς προσεχώρησαν ὁμολογίᾳ τῷ βασιλεῖ ἐπὶ τῷ μηδέν τι κακὸν παθεῖν, καὶ ἀνοίξαντες τὰς πύλας ἐσεδέχοντο τὸν Ζάγανον μετὰ τῆς στρατιᾶς, καὶ αὐτοὶ οὐδὲν ὅλως ἠδίκηντο. (2) Ἡ δὲ στρατιὰ πᾶσα, ἥ τε κατὰ γῆν ἥ τε κατὰ θάλασσαν, ἐσχυθεῖσα ἐς τὴν πόλιν ἀπὸ πρωίας βαθείας καὶ αὐτοῦ τοῦ περιόρθρου μέχρι δείλης ὀψίας ἐληΐζετο καὶ διηρπάζετο ταύτην, ἐκφοροῦσα πᾶσαν τὴν λείαν ἐς τὸ στρατόπεδον, τὴν δὲ καὶ ἐς τὰς ναῦς· ἔστιν ἃ δὲ ταύτης καὶ διαρπάζοντες ἔνιοι ὥσπερ φῶρες καὶ λαθραίως ἐξιόντες τῶν πυλῶν ἀπῄεσαν ἐς τὰ οἴκοι. (3) Οὕτω δὲ πᾶσαν ταύτην ἐκένωσε καὶ ἠρήμωσε καὶ πυρὸς δίκην ἠφάνισε καὶ ἠμαύρωσεν ὥσθ' ὅλως ἀπιστηθῆναι εἰ καὶ ἦν ἐν αὐτῇ ποτε ἢ ἀνθρώπων οἴκησις ἢ πλοῦτος ἢ περιουσία πόλεως ἢ ἄλλη τις κατ' οἶκον κατασκευή τε καὶ περιφάνεια, καὶ ταῦτα οὕτω λαμπρᾶς καὶ μεγάλης ὑπαρχούσης πόλεως· οἶκοι δὲ μόνον ἐναπελείφθησαν ἔρημοι καὶ φόβον παρέχοντες τοῖς δρῶσι διὰ τὴν ἐρημίαν πολύν. (3) Ἀπέθανον δὲ τῶν μὲν Ῥωμαίων καὶ τῶν ξένων, ὡς ἐλέγοντο, παρ' ὅλον τὸν πόλεμον καὶ ἐν αὐτῇ δὴ τῇ ἁλώσει ξύμπαντες, ἄνδρες, φημὶ, καὶ γυναῖκες καὶ παῖδες, ἐγγύς που τετρακισχίλιοι· ἐλήφθησαν δὲ καὶ αἰχμάλωτοι ὀλίγῳ πλείους πεντάκις μυρίων, τῆς δὲ στρατιᾶς ἁπάσης ἀμφὶ τοὺς πεντακοσίους.

LXVIII. Ὁ δὲ βασιλεὺς μετὰ ταῦτα ἐσελθὼν ἐς τὴν πόλιν, κατεθεᾶτο τό τε μέγεθος καὶ τὴν θέσιν αὐτῆς, τήν τε λαμπρότητα καὶ καλλονὴν, τό τε πλῆθος καὶ μέγεθος καὶ κάλλος τῶν τε ναῶν καὶ τῶν δημοσίων οἰκοδομημάτων, τῶν τε ἰδιωτικῶν οἰκιῶν καὶ κοινῶν καὶ τῶν ἐν δυνάμει ὄντων τὴν πολυτέλειαν, ἔτι δὲ τήν τε τοῦ λιμένος θέσιν καὶ τῶν νεωρίων καὶ τὸ πρὸς πάντα ἐπιτηδείως ἔχειν τὴν πόλιν καὶ εὐφυῶς, καὶ ἁπλῶς πᾶσαν αὐτῆς τὴν κατασκευὴν καὶ τὸν κόσμον. (2) Ἑώρα δὲ καὶ τὸ πλῆθος τῶν ἀπολλυμένων καὶ τὴν ἐρήμωσιν τῶν οἰκιῶν καὶ τὴν παντελῆ φθορὰν αὐτῆς καὶ τὸν ὄλεθρον· καὶ οἶκτος αὐτὸν εὐθὺς ἐσῄει καὶ μεταμέλος οὐ μικρὸς τῆς ἀπωλείας τε καὶ διαρπαγῆς, καὶ δάκρυον ἀφῆκε τῶν ὀφθαλμῶν, καὶ μέγα στενάξας τε καὶ περιπαθές, « οἵαν, ἔφη, πόλιν ἐς διαρπαγὴν καὶ ἐρήμωσιν ἐκδεδώκαμεν· » οὕτως ἔπαθε τὴν ψυχήν. (3) Καὶ γὰρ ὄντως πάθος μέγα τοῦτο γέγονεν ἐφ' ἡμῶν ἐν μιᾷ δὴ ταύτῃ πόλει οἷον ἐν οὐδεμιᾷ τῶν πάλαι μνημονευομένων τε καὶ ἱστορουμένων μεγάλων πόλεων μεγέθει τε τῆς ἁλούσης πόλεως καὶ ὀξύτητι καὶ ἀποτομίᾳ τοῦ ἔργου· οὐχ ἥκιστα δὲ πάντας ἐξέπληξε τούς τε ἄλλους καὶ αὐτοὺς δὴ τοὺς δράσαντας καὶ πα-

---

dixerat regionem τῆς ὡραίας πύλης custodiæ commissam esse nautarum Cretensium [qui ibi usque ad septimam diei horam pugnarunt in turribus Basilii et Leonis et Alexii, id. p. 287, 20], pergit : Τῷ δὲ Γαβριὴλ Τριβιζάνῳ τῷ τῶν Ἐνετῶν τριηρέων καπετανίῳ μετὰ καὶ ἑτέρων ἀνδρῶν πεντήκοντα ἐδόθη φυλάττειν τὸν πύργον τὸν ἐν μέσῳ τοῦ ῥεύματος, τὸν φυλάσσοντα τὴν εἴσοδον τοῦ λιμένος, καὶ ἦν ἀντικρὺς τῆς πύλης τῆς Βασιλικῆς. Cf. Ducas p. 275, 11 : Οἱ δὲ Βενετικοὶ ἐν τῇ Βασιλικῇ πύλῃ μέχρι τοῦ Κυνηγοῦ σὺν Ῥωμαίοις ὁμοῦ τοῖς Τούρκοις ἐμάχοντο. Leonardus p. 326 Gabrielem Trevisanum cum Venetis suis in regione quæ est *a turri Phari usque ad Imperialem* decertasse dicit. — In Pusculo 4, 190 portarum, quæ ad Cornu sinum erant, series hæc est : P. Cynegii, Phari, Theodosiæ, Petri, Platea, Basilea. Memoratur porta Basilica etiam ap. Ducam p. 295, 1 et p. 300, 5, ubi Lucas Notaras prope eam fuisse dicitur, quo tempore Turci per Charsi portam in urbem irruperunt. Ex allatis patet errare Hammerum qui Basilicam portam componit cum hod. *Balat-Kapussi* quæ est inter Cynegii portam (*Aiwan-Kapussi*) et Fari portam (*Fener Kapussi*). Haud magis probandi Mordtmannus et Stolpius (in tabula Constantinopolis) qui Basilicam portam non ad Cornu sinum collocant, sed in hodierna *Achyr-Kapussi* quærunt, quæ in meridionali Seraglii apice sita versus Propontidem spectat. || — τραπόμενος] sic man. 2, τρεπόμενος m. 1. || — ληιζομένη τὴν ἄλλην πόλιν] Hæc adduntur in margine.

LXVI. § 1. ἢ Δᾶτις τὴν Ἐρετρικὴν] V. Herodot. 6, 101. || — § 2. Σοφίας νεὼν] V. Ducas p. 288,3 1. 291, 6; Phrantzes p. 289, 20; Chalcocondylas p. 397, 9. || — καὶ παίδων] addit margo.

LXVII. § 1. Οἱ ἐν τῷ Γαλατᾷ etc.] De his vide plura ap. Ducam p. 267, 1. 312, 22 et Chalcocondylam p. 400, 22. Pactorum, quæ Mechemetes cum Galatinis inivit, apographum græcum habes apud Hammerum l. l. 1, p. 675 sq. Idem documentum italica lingua scriptum et in nonnullis a græcis recedens dedit Zinkeisen l. l. 2, p. 26. || — § 3 ξύμπαντες] ξύμ syllaba additur in margine. || — πεντακισχίλιοι] literæ πενταχ in rasura scriptæ sunt; 60,000 sec. Leonardum p. 334.

LXVIII. § 1. Εἰσελθὼν ἐς τὴν πόλιν] diei hora octava, sec. Ducam p. 298, 16. Cf. Phrantzes p. 290, 18. || —

θόντας τῷ τε παραλόγῳ καὶ ἀήθει τοῦ γεγονότος καὶ τῷ ὑπερβάλλοντι καὶ ξενίζοντι τοῦ δεινοῦ. (4) Ἑάλω Τροία, ἀλλ' ὑπὸ Ἑλλήνων καὶ δέκα ἔτη πολεμουμένη, ὥστε εἰ καὶ τῷ πλήθει τῶν τε ἀπολλυμένων τῶν τε ἑαλωκότων οὐ μείων ἦν ἡ ξυμφορὰ, εἰ μὴ καὶ μείζων εἰπεῖν, ἀλλὰ καὶ ἄμφω ταῦτα ἔφερέ τινα κουφισμὸν καὶ παραμυθίαν αὐτῇ· οἵ τε γὰρ Ἕλληνες φιλανθρωπότερον τοῖς ἑαλωκόσι προσεφέροντο, τὰς κοινὰς αἰδούμενοι τύχας, ὅ τε συνεχὴς πόλεμος καὶ μακρὸς καὶ τὸ καθ' ἡμέραν τὴν ἅλωσιν προσδοκᾶν παρῄρηται τὴν ἀκριβῆ τούτων αἴσθησιν τῶν δεινῶν· τὸ δὲ παρὸν ἀπαραμύθητον ὅλως. (5) Ἑάλω Βαβυλὼν ὑπὸ Κύρου, ἀλλ' οὐδὲν ἐς τὰ καίρια παραβλαβεῖσα, οὐδ' αἰχμαλωσίᾳ δουλεύσασα, οὐδ' ὕβρει γυναικῶν ἐκδοθεῖσα καὶ παίδων, ἀλλ' ἢ μόνον δεσπότην ἀλλάξασα, καὶ τοῦτον χρηστὸν ἀντὶ πονηροῦ. (6) Ἑάλω Καρχηδὼν ὑπὸ Σκηπίωνος δίς, ἀλλὰ τὸ μὲν πρῶτον ὁμήρους δοῦσα καὶ τὰς δαπάνας τοῦ πολέμου παρασχομένη, ἐς χρήματα (καὶ) μόνα τὴν ζημίαν ἐδέξατο, τὸ δὲ δεύτερον μικρὸν ἀπωτέρω μετοικισθεῖσα ξὺν γυναιξὶ καὶ παισὶ καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι καὶ τοὺς οἰκήτορας ἔχουσα σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς οὐδὲν τοσοῦτον ὑπέστη δεινόν. (7) Ἑάλω Ῥώμη, τὸ μὲν πρῶτον ὑπὸ Κελτῶν τε καὶ Γαλατῶν, ὑπὸ Γότθων τὸ δεύτερον· ἀλλ' οὐδὲν τοσοῦτον παθοῦσα δεινὸν, ἀλλ' ἢ μόνον τυραννηθεῖσα μικρὸν καὶ χρήμασι ζημιωθεῖσα καὶ πλούτῳ καὶ δημεύσει τῶν πρώτων οἰκιῶν καὶ ὑπερορίᾳ τῶν ἐνδόξων ἀνδρῶν, καὶ πάλιν μικρὸν ὕστερον ἑαυτὴν ἀνακτησαμένη, ἐπὶ μέγα δόξης ἤρθη καὶ πλούτου καὶ δυναστείας καὶ τύχης. (8) Ἑάλω Ἱεροσόλυμα τρίς, ὑπ' Ἀσσυρίων τὸ πρῶτον, ὑπ' Ἀντιόχου τὸ δεύτερον, ὑπὸ Ῥωμαίων τὸ τρίτον· ἀλλὰ τὸ μὲν πρῶτον μετοικίαν μόνην ὑπέστη ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσιν ἐς Βαβυλῶνα· ὑπ' Ἀντιόχου δὲ μικρὸν τυραννηθέντες πάλιν εἶχον τὴν πόλιν· ὑπὸ δὲ Ῥωμαίων εἰ καὶ τὰ πάθη τῆς ἁλώσεως ἦσαν οὐ φορητὰ, ἀλλὰ στάσεις τε ἦσαν ἐν αὐτῇ πολλαὶ καὶ δειναὶ καὶ ἐμφύλια καὶ διαρπαγαὶ καὶ σφαγαὶ καὶ φόνοι τῶν ἐνοικούντων τε καὶ τῶν οἰκειοτάτων ἀνόσιοι καὶ πρὸ τοῦ πολέμου καὶ ἐν αὐτῷ τῷ πολέμῳ, ὥστε καὶ ἐν εὐχαῖς ἦν αὐτοῖς πολλάκις τὸ τὴν πόλιν ἁλῶναι, ἀπαλλαγὴν ἐκ τούτου τῶν μεγίστων κακῶν οἰομένοις εὑρέσθαι ἢ τῷ θανάτῳ ἢ τῇ δουλείᾳ. Οὕτως οὐδὲν τὰ τῶν πόλεων ἐκείνων πτώματα πρὸς τὸ ταύτης εἰσὶν οἷα καὶ παραβάλλεσθαι. (9) Καὶ ἄλλαι δὲ πόλεις πολλαὶ καὶ μεγάλαι ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ ἑάλωσαν, καὶ πλούτῳ καὶ δόξῃ καὶ σοφίᾳ καὶ ἀρετῇ τῶν ἐνοικούντων καὶ πολλοῖς ἄλλοις ἀνθοῦσαι τοῖς ἀγαθοῖς, ἀλλ' οὐδὲ τὰ τούτων πτώματα λόγον ἔχει πρὸς τὰ παρόντα δεινά.

LXIX. Ἑάλω καὶ ἡ δυστυχὴς αὕτη πόλις πρώην παρὰ τῶν ἑσπερίων γενῶν, ἑξήκοντα ἔτη τυραννουμένη, καὶ πλοῦτον ἀφῃρέθη πολὺν καὶ ἀναθήματα τῶν ἱερῶν πλεῖστα καὶ κάλλιστα καὶ πολυτελῆ, καὶ τὰ λαμπρὰ καὶ σεμνὰ καὶ περιμάχητα ταύτης θεάματα καὶ ἀκούσματα τὰ μὲν ἐς ἑσπέραν μετεκομίσθη, τὰ δ' ἐν αὐτῇ τῇ πόλει πυρὸς γέγονε παρανάλωμα· ἀλλὰ μέχρι τούτων ἦν αὐτῇ ἡ ζημία καὶ τὸ δεινόν· εἰ μὴ δὲ ταῦτα μικρὰ, τῶν οἰκητόρων δὲ οὐδένα ἀποβεβλήκει, οὐδ' ἐς παῖδας καὶ γυναῖκας καὶ τὰ τιμιώτατα παρεβλάβη, ἀλλ' εἶχε πάντας τοὺς ἐνοικοῦντας ἀσινεῖς ὅλως καὶ κακῶν ἀπαθεῖς· καὶ πάλιν ἀπωσαμένη τὴν τυραννίδα καὶ ἑαυτὴν ἀνακτησαμένη ἐς τὴν προτέραν ἧκε κατάστασιν, καὶ βασίλειον ἦν καὶ γενῶν ἦρχε πολλῶν ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ καὶ νήσων οὐκ ὀλίγων, καὶ ἐν περιφανείᾳ καὶ πλούτῳ καὶ δόξῃ καὶ λαμπρότητι ἦν, καὶ τῶν καλῶν ἁπάντων ἡγεμὼν καὶ παράδειγμα, καὶ λόγων ἦν ἑστία καὶ παιδείας ἁπάσης καὶ σοφίας καὶ ἀρετῆς καὶ πάντων τῶν καλλίστων ὁμοῦ. (2) Νῦν δ' ὄντως ἐξῄκει τὰ κατ' αὐτὴν, καὶ τὰ καλὰ ξυλλήβδην ἔρρει, καὶ ἀφῄρηται πάντων, πλούτου, δόξης, ἀρχῆς, περιφανείας, τιμῆς, γένους λαμπρότητος, ἀρετῆς, παιδείας, σοφίας, ἱερωσύνης, βασιλείας, πάντων ἁπλῶς· καὶ ὅσον ἐς ἄκρον εὐδαιμονίας καὶ τύχης ἤλασε, τοσοῦτον ἐς πυθμένα δυστυχίας καὶ κακοδαιμονίας κατήχθη· καὶ μακαρισθεῖσα πρώην ὑπὸ πολλῶν, νῦν ὑπὸ πάντων δυστυχὴς καὶ βαρυδαίμων ἀκούει· καὶ μέχρι τερμάτων τῆς οἰκουμένης προελθοῦσα τῇ δόξῃ, νῦν πᾶσαν ὁμοῦ γῆν τε καὶ θάλασσαν μεστὴν πεποίηκε τῶν ἑαυτῆς ξυμφορῶν καὶ τῆς ἰδίας ἀδοξίας ἐνέπλησε, πανταχοῦ τῆς αὐτῆς κακοδαιμονίας ὑπομνήματα φέρουσα τοὺς οἰκήτορας, ἄνδρας ὁμοῦ καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας διασπαρέντας αἰσχρῶς ἐπ' αἰχμαλωσίᾳ καὶ δουλείᾳ καὶ ὕβρει· καὶ ἡ πολλῶν γενῶν ἐπάρξασα πρότερον μετὰ τιμῆς καὶ δόξης καὶ πλούτου καὶ περιφανείας λαμπρᾶς, νῦν ὑφ' ἑτέρων ἄρχεται μετὰ πενίας καὶ ἀδοξίας καὶ ἀτιμίας καὶ δουλείας αἰσχίστης· καὶ παράδειγμα πάντων οὖσα καλῶν καὶ λαμπρᾶς εὐδαιμονίας εἰκὼν, νῦν εἰκών ἐστι δυστυχίας καὶ μεγίστων ξυμφορῶν ὑπόμνημα καὶ στήλη κακοδαιμονίας καὶ μῦθος τῷ βίῳ. (3) Οὕτως οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων πιστὸν οὐδὲ βέβαιον, ἀλλὰ πάντα δίκην εὐρίπου ἄνω καὶ κάτω στροβεῖται καὶ περιφέρεται ταῖς ἀγχιστρόφοις τοῦ βίου μεταβολαῖς, παίζοντα

ναῶν] νεῶν man. 2 in rasura. || — § 3. τὴν ἀκριβῆ] add. mgo. || — § 6. μετοικισθεῖσα] sic mgo, μετοικίσασα textus. Haud premenda sunt quæ de Carthagine bis a Scipione capta Critobulus tradit. || — § 7. Γαλατῶν] sic mgo, Γερμανῶν text. || — § 8. ὑπέστη] sic mgo, ἐδέξατο text. || — ἐμφύλια] ἐμφύλιοι ? || — § 9. πτώματα] sic mgo, πάθη text.

LXIX. § 1. ἑξήκοντα] Sunt anni 57 ab Aprilis d. 12 an. 1204 usque ad 25 d. Julii an. 1261. || — § 2. πολλῶν γενῶν] sic mgo; π. ἐθνῶν text. || — μεγίστων] add. mgo. || — § 4. διακοσίων] 1136 ann. (328-1453). || — Κωνσταν. γὰρ] Cf. Barbarus p. 51, ubi vates prædixisse perhibentur : *quando el se troverà uno imperador che abia nome Constantin fio d'Elena, soto quelo imperio el se perderà Constantinopoli.*

καὶ παιζόμενα παρὰ μέρος, καὶ οὐδέποτε στήσεται τῆς ἀτάκτου ταύτης καὶ ῥοώδους φορᾶς καὶ κινήσεως καὶ τῆς ἀλλοπροσάλλου παλιρροίας τε καὶ μεταβολῆς, ἕως ἂν ἐν τοῖς οὖσι τὸ εἶναι ᾖ. (4) Ἐγὼ δὲ καὶ τοῦτο παντὸς μᾶλλον θαυμάσας ἔχω, τήν τε γενομένην ξυγκύρησιν τῶν ὀνομάτων καὶ τὴν τῶν πραγμάτων ἐναντιότητα ἐπὶ τοσαύτης περιόδου ξυνδραμοῦσαν ἐγγύς που διακοσίων μάλιστα καὶ χιλίων ἐτῶν. Κωνσταντῖνος γὰρ εὐτυχὴς βασιλεὺς, Ἑλένης υἱὸς, ἀνέστησέ τε ταύτην καὶ ἐς ἄκρον εὐδαιμονίας καὶ τύχης ἐπῆρε, καὶ πάλιν ἐπὶ Κωνσταντίνου, δυστυχοῦς βασιλέως, Ἑλένης υἱοῦ, ἑάλω τε καὶ ἐς ἐσχάτην δουλείαν τε καὶ κακοδαιμονίαν κατήχθη. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτω.

LXX. Αἱ δὲ τριάκοντα τριήρεις, ἃς ὁ τῆς Ῥώμης ἀρχιερεὺς ἔπεμπε βοηθοὺς τῇ τε πόλει καὶ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ, καταχθεῖσαι ἐς Χίον κἀκεῖσε πνεύμασιν ἐναντίοις χρησάμεναι, αὐτοῦ περιέμενον, καιρὸν ἐπιτήδειον ἀναμένουσαι· ὡς δὲ μετὰ μικρὸν ἐπύθοντο τὴν τῆς πόλεως ἅλωσιν, ὑστερήσασαι τῆς βοηθείας πάλιν ἀπέπλευσαν οἴκοι, μηδὲν ὑπὲρ ὧν ἧκον διαπραξάμεναι. (2) Ἔδει δὲ ἄρα πάντως τὴν δυστυχῆ ταύτην πόλιν ἁλῶναί τε καὶ κακῶς παθεῖν, καὶ διὰ τοῦτο πάσης ἐπικουρίας πάντοθεν φαινομένης καὶ δυναμένης αὐτῇ βοηθεῖν, παντάπασιν ἀπεστέρητο· ἀλλὰ δὴ καὶ πάντα ξυνδεδραμήκει πρὸς τοῦτο, οὕτω τοῦ θείου ἐνδόντος.

LXXI. Ἑάλω τοίνυν ἐπὶ Κωνσταντίνου βασιλέως, ἑβδόμου Παλαιολόγων, ἐννάτῃ καὶ εἰκοστῇ φθίνοντος Μαΐου παρὰ Ῥωμαίοις, ἑξήκοντος ἔτους τῶν ἀπ' ἀρχῆς ἑνός τε καὶ ἑξηκοστοῦ παρὰ τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις, ἀπὸ δὲ κτίσεώς τε καὶ ξυνοικήσεως ταύτης ἔτεσι τέτταρσι καὶ εἴκοσι καὶ ἑκατὸν πρὸς τοῖς χιλίοις.

LXXII. Θνήσκει δὲ καὶ βασιλεὺς Κωνσταντῖνος αὐτὸς ᾗπερ ἔφην μαχόμενος, σώφρων μὲν καὶ μέτριος ἐν τῷ καθ' ἑαυτὸν βίῳ γενόμενος, φρονήσεως δὲ καὶ ἀρετῆς ἐς ἄκρον ἐπιμεμελημένος, ξυνετός τε καὶ τῶν ἄγαν πεπαιδευμένων, κἀν τοῖς πολιτικοῖς δὲ πράγμασι καὶ τοῖς ἐν ἀρχῇ οὐδενὶ τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων τῶν πρωτείων παραχωρῶν, ὀξὺς μὲν ξυνιδεῖν τὸ δέον παντὸς μᾶλλον, ὀξύτερος δὲ ἑλέσθαι, δεινὸς εἰπεῖν, δεινὸς δὲ νοῆσαι, δεινότερος δὲ πράγμασιν ὁμιλῆσαι, τῶν μὲν παρόντων ἀκριβὴς γνώμων, ᾗπερ ἔφη τις ὑπὲρ Περικλέους, τῶν δὲ μελλόντων ὡς ἐπὶ πλεῖστον τοῦ εἰκότος ἄριστος εἰκαστὴς, ὑπέρ τε τῆς πατρίδος καὶ τῶν ἀρχομένων πάντα καὶ ποιεῖν καὶ πάσχειν αἱρούμενος, ὅς γε καὶ τὸν ἐπικείμενον τῇ πόλει προφανῆ κίνδυνον ὁρῶν αὐτοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ δυνάμενος αὑτὸν ἐκσῶσαι καὶ πολλοὺς ἔχων τοὺς πρὸς τοῦτο παρακαλοῦντας, οὐκ ἠθέλησεν, ἀλλ' εἵλε τὸ ξυναποθανεῖν τῇ πατρίδι τε καὶ τοῖς ἀρχομένοις, μᾶλλον δὲ καὶ προαποθανεῖν αὐτὸς, ὅπως μὴ ταύτην τε ἁλοῦσαν ἐπίδοι, καὶ τῶν οἰκητόρων τοὺς μὲν σφαττομένους ὠμῶς, τοὺς δὲ δορυαλώτους ἀπαγομένους αἰσχρῶς. (2) Ἐπειδὴ γὰρ εἶδε τοὺς πολεμίους βιαζομένους τε αὐτὸν καὶ διὰ τοῦ κατερριμμένου τείχους ἐσερχομένους ἐπὶ τὴν πόλιν λαμπρῶς, εἰπεῖν λέγεται μέγα βοήσας ὑστάτην ταύτην φωνήν· « ἡ πόλις ἁλίσκεται κἀμοὶ ζῆν ἔτι περίεστιν; » καὶ οὕτως ἐς μέσους τοὺς πολεμίους ὦσαί τε ἑαυτὸν καὶ κατακοπῆναι. Οὕτως ἀνὴρ ἀγαθὸς ἦν καὶ τοῦ κοινοῦ κηδεμών, δυστυχὴς μέντοι γε παρὰ πάντα τὸν βίον αὐτοῦ, κἀν τῷ τέλει δὲ δυστυχέστατος. (3) Τὰ μὲν δὴ κατὰ τὴν μεγάλην πόλιν τὴν Κωνσταντίνου ἐπὶ μέγα δόξης ἀρθεῖσαν καὶ δυναστείας καὶ πλούτου ἔν γε τοῖς κατ' αὐτὴν καιροῖς, καὶ πάσας τὰς πρὸ αὐτῆς ἀποκρύψασαν πολλῷ τινι καὶ ἀπείρῳ τῷ μέσῳ ἐπί τε δόξῃ καὶ πλούτῳ καὶ ἀρχῇ καὶ δυνάμει καὶ μεγέθει καὶ τοῖς ἄλλοις πᾶσι θαυμαζομένην, οὕτως ἐτελεύτησεν.

LXXIII. Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις τήν τε πόλιν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ πάντα καλῶς θεασάμενος, ἐπάνεισιν ἐς τὸ στρατόπεδον καὶ διατίθεται τὰ κατὰ τὴν λείαν. Καὶ

LXX. Αἱ δὲ τριάκοντα etc.] Cf. supra cap. 39. Pusculus de his ita habet 4, 1025 :

Auxilium Deus ipse negavit :
in Tenedi portu nam tempestatibus actæ
stabant bis denæ naves, quas Gnosia tellus,
quæ Venetum imperium Rhadamanti legibus audit
omissis, plenas frumento et frugibus, inde
bis quinas Veneti mittebant Marte triremes
instructas, urbi auxilio Danaisque; sed omnes
mensem unum adverso tenuerunt sidere portum;
nec prius inde datum est se de statione movere,
quam Teucri capiant urbem regemque trucident.

§ 2. Τε καὶ κακῶς παθεῖν καὶ] add. margo. ‖ — ἀλλὰ δὴ] add. margo.

LXXI. Ἑβδόμου] ὀγδόου Phrantz. p. 304, 3. ‖ — Ἐννάτῃ καὶ εἰκοστῇ Μαΐου] Cf. Ducas p. 288, 15. Phrantzes p. 288, 19, et quæ ex Turcicis scriptoribus affert Hammer 1, p. 678. Constantinus obiit natus an. 49, mens. 3, dies 23 secundum Phrantzem p. 291, 12; de regni annis v. Phrantz. p. 304 et Chalcoc. p. 399, 15. ‖ — ἑνός] πρώτου? At similiter habes καὶ ἓν cap. 77 ult. ‖ — πρὸς τοῖς χιλίοις] πρὸς τρισχιλίοις codex; ab Constantinopolis encæniis (Sept, an. 328) usque ad expugnationem urbis (Maii mens. an. 1453) elapsi sunt anni 1124.

LXXII. § 1. Τῶν πρωτείων] sic mgo, τοῦ ἴσου text. ‖ — ᾗπερ] sic m. 2, ὅπερ m. 1. De *Themistocle* Thucydides dixit 1,138, 3 : τῶν τε παραχρῆμα δι' ἐλαχίστης βουλῆς κράτιστος γνώμων καὶ τῶν μελλόντων ἐπὶ πλεῖστον τοῦ γενησομένου ἄριστος εἰκαστής.

LXXIII. § 1. Ἔστιν ἃ δὲ τούτων καὶ] sic mgo; ἔστιν οὓς δὲ καὶ text. ‖ — § 2. Νοταρᾶν] De virtute Lucæ Notaræ

πρῶτον μὲν λαμβάνει τὸν ξυνήθη δασμὸν αὐτῷ τῶν λαφύρων, ἔπειτα δὲ καὶ ἀριστεῖα ἀπὸ πάντων ἐκλέγεται, παρθένους τε ὡραίας καὶ τῶν εὖ γεγονότων καὶ παῖδας καλλίστους, ἔστιν ἃ δὲ τούτων καὶ ὠνούμενος παρὰ τῶν στρατιωτῶν. (2) Ἐκλέγεται δὲ καὶ τῶν ἐπιφανῶν ἀνδρῶν οὓς ἐμάνθανε γένει τε καὶ φρονήσει καὶ ἀρετῇ διαφέρειν τῶν ἄλλων, καὶ δὴ καὶ Νοταρᾶν αὐτὸν, ἄνδρα τῶν δυνατῶν τε καὶ ἐπιφανῶν ὄντα ἔν τε ξυνέσει καὶ πλούτῳ καὶ ἀρχῇ καὶ ἀρετῇ καὶ πολιτικῇ δυνάμει, καὶ τιμᾷ τοῦτον τῇ ἐσόδῳ τῇ παρ' αὐτὸν, καὶ λόγων μεταδίδωσι μειλιχίων καὶ χρησταῖς ἀνακτᾶται ταῖς ἐλπίσιν, οὐ μόνον αὐτὸν, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς μετ' αὐτοῦ· ἐσῄει γὰρ αὐτὸν ἔλεος τῶν ἀνδρῶν καὶ τῆς δυστυχίας αὐτῶν, ἐξ οἵας ἄρα εὐδαιμονίας ἐς οἵαν κακοδαιμονίαν κατήχθησαν· καὶ χρηστὰ περὶ αὐτῶν ἐβουλεύετο, εἰ καὶ ὁ φθόνος μικρὸν οὐκ εἴασεν ὕστερον. (3) Διαθέμενος δὲ ταῦτά τε καὶ τὰ κατὰ τοὺς στρατιώτας ἅπαντα καλῶς καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, καὶ τιμήσας τοὺς μὲν αὐτῶν ἀρχαῖς τε καὶ ἀξιώμασι, τοὺς δὲ χρήμασι, τοὺς δὲ σιτηρεσίοις καὶ παντοίοις ἄλλοις δώροις, εὖ πεποιηκώς τε καὶ δεξιωσάμενος οὓς ᾔδει καλῶς ἀγωνισαμένους, ἔτι τε δημηγορήσας καὶ πολλὰ εἰπὼν ἐς ἔπαινον φέροντα καὶ εὐχαριστίαν αὐτῶν, ἀπολύει τὴν στρατιάν. (4) Αὐτὸς δὲ μετά γε τῶν ἐν τέλει καὶ τῆς ἰδίας αὐλῆς ἔσεισιν ἐς τὴν πόλιν, καὶ πρῶτον βουλεύεται, ὅπως ἂν αὐτὴν ξυνοικίσας πάλιν, οὐχ ὅσον ἦν πρότερον, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν * εἰδιάαιτο, ὥστε βασίλειον εἶναι αὐτῷ, ἐν ἐπικαίρῳ γῆς καὶ θαλάσσης κειμένην· ἔπειτα δωρεῖται πᾶσι τοῖς τε ἐν τέλει καὶ οἰκείοις οἰκίας τε λαμπρὰς τὰς τῶν δυνατῶν καὶ παραδείσους καὶ ἀγροὺς καὶ ἀμπέλους ἔσω τῆς πόλεως, τοῖς δὲ καὶ ναοὺς περικαλεῖς, ὥστε εἶναι αὐτοῖς ἐς κατοίκησιν. (5) Ἐκλέγεται δὲ καὶ αὐτὸς τὸν μέσον καὶ κάλλιστον χῶρον τῆς πόλεως ἐς οἰκοδομὴν βασιλείων. Μετὰ δὲ τοῦτο, τῶν αἰχμαλώτων ὅσους ἔλαβε δασμὸν ξὺν γυναιξὶ

---

longe aliter judicant Pusculus et Leonardus. Videlicet acerrimus fuit τῶν ἑνωτικῶν adversarius, adeo ut dixerit : κρειττότερόν ἐστιν εἰδέναι ἐν μέσῃ τῇ πόλει φακιόλιον βασιλεῦον Τούρκων ἢ καλύπτραν Λατινικήν (Ducas p. 264, 14). De eo ita Pusculus 1, 434 :

generis non nomine clarus,
nec recti studio, pulchras namque oderat artes
barbarus hic, sed opum fama, quas turpiter ipse
et pater ad summum cumulum corraserat; olim
pisciculos vendebat avus; regnabat in urbe
alter, consilia et regis velanda tenebat.
Italiam inprimis, ignobilis, atque Latinum
nomen aeri invidia concussus in omen habebat
infandum, fideique rudis perhibebat in auras
ferri concilium, victos nec cedere Grajos
pontifici summo Romano jure volebat.

Similiter Leonardo archiepiscopo p. 335 est *miser ille qui semper gloriam mendaciis et schismate captare concupivit*. Secundum Ducam p. 295 captus Notaras est postquam a Basilica porta domum se contulerat. [Domum hanc sitam fuisse prope Bucoleonem inter portas *Tchatlady kapu* et *Achyr-Kapussi* censet Mordtmannus l. l. p. 143, qui ibi in muro urbis hancce repperit inscriptionem :

ΛΟΥΚ... (Reliqua trabe lignea obtecta sunt)
ΝΟΤΑΡΑΣ
ΔΙΕΡΜΗΝΕΥΤΟΥ

ex qua simul patere existimat magnum ducem olim interpretis munere apud imperatorem functum esse. Id tamen e genetivo διερμηνευτοῦ colligi nequit. Referenda vox ad patrem Lucæ, Nicolaum Notaram; hunc enim Manuelis imp. διερμηνευτὴν fuisse Ducas p. 93, 20 narrat. Neque ex eo quod Ducas p. 295 turrem memorat, in qua inclusa familia Lucæ Turcos aggredientes arcere studebat, consequitur domum Lucæ ad murum in quo inscriptio exstat, sitam fuisse. Probabilius ex titulo colligas istam muri urbani partem a Luca fuisse restauratam.] Re comperta, Mechemetes misit qui Lucam ejusque familiam custodirent ac tuerentur. Adductum deinde quum rex increpasset, quod deditione urbis stragem non avertisset, Lucas culpam ejus rei in Chalilem verbis tectis (vel, secundum Leonardum p. 335, monstratis Chalilis literis) retorsisse dicitur. Propius ad Critobuli narrationem accedunt quæ idem Ducas p. 301 sq. prodidit. Ibi Lucam simul cum Orchane captum esse narrat, Mechemetem vero Notaram in Cosmidium adductum benigne excepisse et familiæ ejus curam habuisse, ac duci dixisse : « Τὴν πόλιν ταύτην σοι μέλλω παρακαταθέσθαι τοῦ ἔχειν τὴν ἅπασαν αὐτῆς φροντίδα, καὶ ποιήσω σε εἰς κρειττοτέραν δόξαν παρ' ἣν εἶχες ἐν τῷ καιρῷ τοῦ βασιλέως. καὶ μὴ ἀθύμει » Addit deinceps : Εὐχαριστήσας οὖν καὶ ἀσπασάμενος τὴν αὐτοῦ χεῖρα ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Μαθὼν δὲ παρ' αὐτοῦ τὰ ὀνόματα τῶν εὐγενῶν τῶν ἐν τῷ παλατίῳ διαπρεψάντων ὀφφικιαλίων, πάντων τὰ ὀνόματα κατέγραψε· καὶ ἐν τοῖς πλοίοις καὶ ἐν ταῖς σκηναῖς συναθροίσας σύμπαντας ἐξηγόρασεν, ἀνὰ χιλίων ἀσπρῶν δοὺς τοῖς Τούρκοις, etc. Benevolentiæ, qua Notaram rex prosecutus sit, paucis etiam Chalcocondylas p. 401, 20 meminit. Longe alia tradit Phrantzes p. 291, 15, apud quem Notaræ animus vilis acerbissimis conviciis a Mechemete castigatur. || — ὄντα] sic mgo; ἄγαν text. || — κατήχθησαν] sic mgo; κατέπεσον text. Ante verba ἐξ οἵας fort. excidit ἐννοῶν vel tale quid. || — ὕστερον] Vid. § 8.

§ 4. Ξυνοικίσας] συνοικήσας cod. || — πᾶσαν * εἰδιάαιτο] Corrupta hæc. ἀλλὰ καὶ μᾶλλον (s. πλέον) εὖ διάθοιτο? || — τὰς ante τῶν δυνατῶν add. m. 2. || — § 5. τὸν μέσον χῶρον] Cf. 2, 1,2 : τὸν πλεῖστον καὶ κάλλιστον χῶρον, in quo structum palatium quod nunc *Eski-Serai* vocatur. Ceterum hoc palatium rex ædificare cœpit æstate anni 1454, postquam e prima contra Servios expeditione [a Critobulo non memorata] redux Constantinopolim venerat. Ducas p. 317, 23 : εἰσελθὼν δὲ ἐν τῇ πόλει καὶ διαμετρήσας ἐν μέσῳ αὐτῆς γῆν περιέχουσαν στάδια η' ἢ καὶ πλέον, ἐκέλευσε περιορίσαι αὐλὴν καὶ ἔνδον αὐτῆς

καὶ παισὶ καθίζει παρὰ τῷ τοῦ λιμένος αἰγιαλῷ τῆς πόλεως, θαλασσίους ὄντας, οὓς πρώην Στενίτας ὠνόμαζον, δοὺς αὐτοῖς καὶ οἰκίας καὶ ἀτέλειαν χρόνων ῥητῶν· (6) καὶ τοῖς ἄλλοις δὲ πᾶσι τοῦτ' αὐτὸ προκηρύξας, ὅσοι τὴν ἰδίαν ὠνὴν καταβαλόντες ἢ ξυνθέμενοι καταβαλεῖν ἐν καιρῷ ῥητῷ τοῖς δεσπόταις, βούλοιντ' ἂν κατοικεῖν ἐν τῇ πόλει, καὶ τούτοις δὴ ἀτέλειαν καὶ οἰκίας παρέσχεν ἢ τῶν ἰδίων ἢ τῶν ἀλλοτρίων. (7) Ἐβούλετο δὲ καὶ τῶν ἀρχόντων οὓς ἐξελέξατο κατοικίσαι αὐτοῦ ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις, παρασχὼν αὐτοῖς καὶ οἰκίας καὶ κτήματα καὶ πρόνοιαν τοῦ ζῆν, καὶ τρόπῳ παντὶ θεραπεῦσαι αὐτούς· καὶ ἦν αὐτῷ τοῦτο κατὰ νοῦν τε καὶ διὰ σπουδῆς, ὡς ἐλέγετο· (8) τὸν δέ γε Νοταρᾶν καὶ τῆς πόλεως ἐπιστάτην ἐσκόπει καταστῆσαι καὶ τοῦ ξυνοικισμοῦ ταύτης κύριον, ξυμβούλῳ χρησάμενος αὐτῷ πρότερον περὶ τούτου· ἀλλ' ἔφθησαν αὐτοὺς τὰ τοῦ φθόνου βέλη βαλόντα καιρίαν, καὶ κυροῦται θάνατος ἄδικος κατ' αὐτῶν. (9) Τῶν γὰρ μέγα δυναμένων ἔνιοι, οὐκ οἶδ' ὅθεν, φθόνῳ δὴ καὶ μίσει τῷ πρὸς τοὺς ἄνδρας φερόμενοι ἀναπείθουσι τὸν κρατοῦντα τούτους ἐκ μέσου ποιῆσαι, μὴ δεῖν λέγοντες ἄνδρας Ῥωμαίους καὶ τῶν ἐπιφανῶν μὴ ὅτι γε κατοικεῖν ἐν τῇ πόλει ταύτῃ καὶ προνοίας ἧστινοσοῦν ἠξιῶσθαι, ἀλλ' οὐδὲ ζῆν ὅλως καὶ περινοστεῖν ἐν τῷ τόπῳ τῷ σῷ· ἀνεθέντας γὰρ μικρὸν καὶ τῆς δουλείας ἀπαλλαγέντας οὐκ ἀτρεμήσειν ἔτι, ἀλλὰ τῶν ἰδίων καλῶν καὶ ὧν πρόσθεν εἶχον ἐπιθυμήσαντας καὶ δὴ καὶ ἐλευθερίας, πάντα πράξειν κατὰ τῆς πόλεως, ἢ αὐτομολήσαντας πρὸς τοὺς ἡμῖν ἐναντίους ἢ αὐτοῦ μένοντας. (10) Τούτοις πεισθεὶς ἢ μᾶλλον παραπεισθεὶς ὁ βασιλεὺς ἐκέλευσεν ἀναιρηθῆναι τοὺς ἄνδρας. Οἱ δὲ ἀναιροῦνται, καὶ ξυναναιρεῖται τούτοις ὁ μέγας δοὺξ ξὺν τοῖς δυσὶ υἱέσι. (11) Φασί γέ τοι τοῦτον, ἐς τὸν τόπον τῆς ἀναιρέσεως ἀπαχθέντα, παρακαλέσαι τὸν δήμιον πρὸ ὀφθαλμῶν αὐτοῦ πρότερον ἀποκτεῖναι τοὺς παῖδας, τοῦ μὴ τὸν θάνατον δείσαντας ἀρνηθῆναι τὴν πίστιν, εἶθ' οὕτως αὐτὸν τοῖς παισὶν ἐπιθῦσαι. Ἱστάμενον οὖν ὁρᾶν ἀτενὶ σφαττομένους τοὺς παῖδας ἀτρέπτῳ τῷ ὄμματι καὶ ἀπτοήτῳ τῇ γνώμῃ, εἶθ' οὕτως εὐξάμενον καὶ τῷ θεῷ χάριτας ὁμολογήσαντα τῆς ἀπαγωγῆς τῶν παίδων, καὶ ἑαυτοῦ ὑποθεῖναι τὸν αὐχένα τῷ ξίφει. Οὕτω γενναίως καὶ μετὰ φρονήματος καθεστῶτος καὶ ψυχῆς ἀνδρείας ἀπέθνησκεν. (12) Ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ εὐσεβής τε τὰ ἐς θεὸν ὅλως καὶ ξυνέσει διαφέρων, ἔτι δὲ φρονήματος μεγαλείῳ καὶ γνώμης ὀξύτητι καὶ ψυχῆς ἐλευθερίᾳ πάντων κρατῶν, καὶ διὰ πάντων φύσεως ῥώμην δεικνὺς καὶ ἀνὴρ ἀγαθὸς ὤν· δι' ὧν καὶ τὴν πολιτικὴν ἀρετὴν ἔσχε, καὶ τὴν ἐν τοῖς πράγμασι δύναμιν ἐκτήσατο, καὶ ἐπὶ μέγα δόξης ἤρθη καὶ πλούτου, τὰ πρωτεῖα φέρων οὐ μόνον παρὰ Ῥωμαίοις, ἀλλὰ δὴ καὶ πολλοῖς τῶν ἔξω γενῶν. Καὶ οἱ ξὺν αὐτῷ δὲ πάντες εὐθαρσῶς τε καὶ μετὰ γνώμης σταθερᾶς καὶ ἀνδρείας ἀπέθνησκον, ἐννέα τὸν ἀριθμὸν ὄντες. (13) Ὕστερόν γε μὴν καταφωράσας ὁ βασιλεὺς τὸν δόλον καὶ τὴν κακουργίαν τῶν ἀναπεισάντων αὐτὸν ἀποκτεῖναι τοὺς ἄνδρας, καὶ μισήσας τῆς κακουργίας αὐτοὺς ἐξ ὀφθαλμῶν ποιεῖται, τοὺς μὲν θανάτῳ ζημιώσας, τοὺς δὲ παραλύσας τῆς ἀξίας καὶ τῆς τιμῆς· καὶ ταύτην οὐκ ἐς μακρὰν ἔδοσαν δίκην τῆς ἐς τοὺς ἄνδρας παρανομίας. Καὶ ταῦτα μὲν μικρὸν ὕστερον. (14) Ἀποκαθίστησι δὲ καὶ τῆς πόλεως ἔπαρχον τότε καὶ τῶν περὶ αὐτὴν ἄνδρα τῶν πάνυ ξυνετῶν καὶ χρησίμων, ἀλλὰ δὴ καὶ τοὺς τρόπους χρηστόν, Σουλαϊμάνην ὄνομα, ᾧ τά τε ἄλλα καὶ δὴ καὶ τὸν τῆς πόλεως ξυνοικισμὸν ἐπέτρεψε πάνυ τοι προὔργου ποιεῖν.

LXXIV. Ταῦτα δὲ δράσας ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ θέρους, κἀκεῖ δέχεται πρεσβείας παρά τε Τριβαλλῶν καὶ Ἰλλυριῶν καὶ Πελοποννησίων, ἔτι δὲ Μιτυληναίων καὶ Χίων καὶ πολλῶν ἄλλων, αἷς ἁπάσαις ἐχρημάτισεν ἡμέρως, τοῖς μὲν σπεισάμενος καὶ πίστεις δοὺς καὶ λαβών, τοῖς δὲ δωρησάμενος ἃ ᾔτουν, ἔστι δ' οἷς καὶ φόρους ἀνείς, τοῖς δὲ ἄλλο τι καλὸν πεποιηκώς, πᾶσι δὲ λαλήσας εἰρηνικά. (2) Ὁμοίως ἥκουσι πρέσβεις αὐτῷ καὶ παρὰ τοῦ Περσῶν βασιλέως καὶ Αἰγύπτου, ἀλλὰ δὴ καὶ Καραμάνου τοῦ Κιλίκων

οἰκοδομῆσαι παλάτια, etc. Cf. Critobul. 2, 1, 2, Seaddedin. p. 165. || — στενίτας] V. Constantin. Porphyrog. De adm. imp. p. 233, 11, ed. Bonn., et plura apud Ducang. in Constant. Christ. lib. 4 p. 186 et in Stephan. Thes. s. v. στενῖται. || — § 6. ῥητῷ] add. m. 2. || — § 7. θεραπεῦσαι] θεραπεύσας? || — ὡς ἐλέγετο] add. margo. || — § 8. Νοταρᾶν] V. supra ad § 2. || — § 9. πρόσθεν] m. 2, πρότερον m. 1. || — § 10. συναναιρεῖται τ. ὁ μέγας δοὺξ] sc. quod filium libidini regis prostituere noluerat, ut multis narrat Ducas p. 303-306, paucis Chalcocond. p. 402, Leonardus p. 335, Pusculus 4, 1070. Causam hanc condemnationis cum Critobulo tacet Phrantzius p. 293. || — § 11. ἐς τὸν τόπον] τὴν τοῦ Ξηροῦ λόφου ἀγοράν (*Awret bazari*) sec. Phrantz. p. 293, 7. || — ἐπιθῦσαι] m. 2; ἐπισφάξαι m. 1. || — § 12. ἐννέα] Quinque commemorant Phrantzes et Leonardus l. l., quorum ille: μετὰ ταῦτα ἐθανάτωσε πολλοὺς εὐγενεῖς ἄρχοντας, τὸν τῶν Ἐνετῶν ἄγγαρον (*Girolamo Minotto*) καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸν ἀστάνδην τῆς Καταλονίας (*Pietro Guliano*) καὶ τοὺς δύο υἱοὺς αὐτοῦ. || — § 14. Σουλαϊμάνην] Ducas p. 313, 16: ἔπαρχον καταστήσας Σολειμὰν ὀνόματι, δοῦλον αὐτοῦ. Cf. Seadeddin. 2, p. 165.

LXXIV. § 1. Ἐπάνεισιν] Junii mensis die decimo octavo, sec. Ducam p. 313, 21. || — κἀκεῖ] κἀκεῖσε m. 2. || — πρεσβείας] Ducas p. 314, 3: Ἐλθὼν δὲ ἐν Ἀνδριανουπόλει ἐντὸς μετὰ θριάμβου ἐξοχωτάτου, ἦν ἰδεῖν συρρέοντας πάντας τοὺς ἀρχηγοὺς καὶ ἡγεμόνας τῶν Χριστιανῶν τοὺς ἐγγὺς καὶ τοὺς πόρρω προσαγορεύοντας τὸ χαῖρε. Ποία καρδία, ποία γνώμη, ποῖα χείλη, ποῖον στόμα. Ἀλλ' ἄκοντες καὶ μὴ βουλόμενοι προσεκύνουν σὺν δώροις, φοβούμενοι μὴ καὶ αὐτοὶ τὰ ὅμοια πάθωσιν. Ὁ δὲ τύραννος ἐκάθητο ὑπαύχην καὶ ἀλαζών, ἐπαιρόμενος ἐπὶ τῇ ἁλώσει τῆς πόλεως... Ἀπελογίσατο οὖν πρῶτον τῷ πρέσβει Σερβίας τοῦ διδόναι κατ' ἔτος τῇ ἡγεμονίᾳ τῶν Τούρκων νομίσματα χιλιάδας δώδεκα, τοῖς δεσπόταις τῆς Πελοποννήσου χιλιάδας δέκα καὶ κατ' ἔτος σὺν δώροις ἔρχεσθαι εἰς προσκύνησιν αὐτοῦ, τῷ ἐν τῇ Χίῳ κατ' ἔτος νομίσματα χιλιάδας ἕξ, τῷ Μιτυλήνης κατ' ἔτος νομίσματα χιλιάδας τρεῖς, τῷ Τραπεζοῦντος καὶ πᾶσι τοῖς ἐν τῇ Ποντικῇ θα-

ἐπάρχοντος, ξυγχαίροντές τε τῶν κατωρθωμένων καὶ ἅμα ἐπαινοῦντες αὐτὸν τῆς τε ἀνδρείας καὶ ἀρετῆς καὶ τῆς ὑπὲρ τοῦ γένους σπουδῆς· καὶ δέχεται τούτους ἀσμένως, καὶ τιμᾷ δώροις ἄλλοις τε πολλοῖς φιλοτίμοις καὶ δὴ καὶ τοῖς ἀπὸ τῶν λαφύρων, καὶ ἀποπέμπει λαμπρῶς. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο τῶν εὐγενῶν παίδων οὓς ἔλαβεν ἀριστίνδην ἐπιλεξάμενος, ἀποκαθίστησιν οὓς μὲν σωματοφύλακας καὶ περὶ αὐτόν, οὓς δὲ καὶ περὶ τὴν ἄλλην θεραπείαν αὐτοῦ, τῆς τε φρονήσεως καὶ τῆς ἄλλης ἀρετῆς καὶ παιδείας θαυμάσας αὐτούς· καὶ γὰρ ἦσαν ὥρᾳ τε σώματος διαλάμποντες καὶ ψυχῆς εὐγενείᾳ καὶ εὐφυΐᾳ, τῇ τε τῶν τρόπων καὶ τοῦ ἤθους καταστάσει πολὺ διαφέροντες, ἅτε γένους ὄντες ἐπισήμου τε καὶ λαμπροῦ καὶ φύσεως τυχόντες ἀρίστης καὶ ἐν τοῖς βασιλείοις πεπαιδευμένοι καλῶς. Ὁμοίως δὲ καὶ τὴν τῶν παρθένων αἰδῶ καὶ κόσμον καὶ κάλλος ἐθαύμασε, καὶ τὴν ἐν τοῖς καλοῖς πᾶσι τοῦ γένους ὑπεροχήν.

LXXV. Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις ἀφικνεῖται καὶ παρὰ τῶν νήσων πρεσβεία τῷ βασιλεῖ, ἣν ἔπεμψε Κριτόβουλος ὁ Ἰμβριώτης, ὁ καὶ τάδε ξυγγράψας, ἐνδιδοῦσα τὰς ἐν τῷ Αἰγαίῳ νήσους αὐτῷ, Ἴμβρον καὶ Λῆμνον καὶ Θάσον, κατηκόους οὔσας πρότερον τῷ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ. Οἱ γὰρ ἐν αὐταῖς παρ' αὐτοῦ σταλέντες ἄρχοντες πρότερον, μαθόντες τήν τε τῆς πόλεως ἅλωσιν καὶ τὸν αὐτοῦ θάνατον, ἀπογνόντες τοῖς ὅλοις εὐθὺς ᾤχοντο φεύγοντες, οἱ μέν, οἱ Λήμνιοι, μετὰ τῶν Ἰταλικῶν τριήρεων καταχθεισῶν ἐν ἄκρᾳ τῆς Λήμνου ἐν τῇ φυγῇ τῇ ἀπὸ τῆς πόλεως καὶ ὑποστροφῇ, οἱ δὲ ἐν τῇ Ἴμβρῳ μετὰ τῶν ὁλκάδων καταχθεισῶν καὶ αὐτῶν ἐν τῷ Κεφάλῳ λεγομένῳ, ἄκρᾳ τῆς Ἴμβρου. (2) Οἱ δὲ ἐν ταῖς νήσοις ἰδόντες τε τὸν δρασμὸν τῶν ἀρχόντων, καὶ δεδιότες τὴν ἔφοδον τοῦ βασιλέως στόλου, μήποτε ἐπιπλεύσῃ αὐτοῖς (ἤδη γὰρ ἐπυνθάνοντο ὑποστρέφοντα τοῦτον ἐν Καλλιουπόλει), δρασμὸν ἐβουλεύοντο· καὶ μέντοι γε καὶ ἀπέδρων τῶν Λημνίων ἐγγύς που διακόσιοι ἄνδρες ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις, οἱ μὲν ἐς Κρήτην, οἱ δὲ ἐς Χίον, οἱ δὲ ἐς Εὔβοιαν ἀπαχθέντες. (3) Κριτόβουλος δὲ τοῦτο μαθὼν ἀνέσχε τε τούτους τῆς ὁρμῆς, χρησταῖς ἐλπίσι κουφίσας, καὶ ἄνδρα πιστὸν αὐτῷ πέμπει κρύφα Χαμούζᾳ τῷ σατράπῃ Καλλιουπόλεως καὶ ἡγεμόνι τοῦ στόλου παντός, καὶ μετ' αὐτοῦ ξυνθήκας ποιεῖται μὴ ἐπιπλεύσεσθαι ταῖς νήσοις, μηδὲ κακόν τι μηδὲν ταύταις ὅλως ἢ βουλεῦσαι ἢ πρᾶξαι, πολλοῖς δώροις ἀναπείσας αὐτόν, καὶ δι' αὐτοῦ μέσου πέμπει δὴ καὶ πρέσβεις ὡς βασιλέα τόν τε ἱερέα τῆς νήσου καὶ ἄρχοντα μετ' αὐτοῦ τῶν ἐγχωρίων, δῶρά τε κομίζοντας καὶ ἐνδιδόντας τὰς νήσους αὐτῷ καὶ ἅμα παρακαλοῦντας ἐᾶσαί τε μένειν αὐτὰς ἐν τῇ προτέρᾳ αὐτῶν καταστάσει οἰκουμένας καὶ ἀποφέρειν αὐτῷ τούς τε ὡρισμένους φόρους ἐτησίως καὶ ἄρχοντα ἔχειν ὃν ἂν κελεύσῃ. (4) Βασιλεὺς δὲ δέχεται τούτους ἡμέρως καὶ παρέχει τὰ αἰτηθέντα καὶ δωρεῖται τὰς νήσους καθὼς ἦσαν ἐν τῷ τοῦ βασιλέως καιρῷ τεταγμέναι, Ἴμβρον μὲν Παλαμήδῃ τῷ τῆς Αἴνου ἐπάρχοντι, Λῆμνον δὲ καὶ Θάσον Δωριεῖ τῷ Μυτιλήνης ἡγεμόνι. Ἔτυχον γὰρ τότε ὁ μὲν ἀποστείλας τὸν υἱὸν πρέσβυν ὡς βασιλέα, ὁ Δωριεύς, ὁ δὲ ἄρχοντα τῶν πρώτων παρ' αὐτῷ καὶ σφόδρα οἰκείων, ὁ Παλαμήδης, κατὰ ζήτησιν τῶν αὐτῶν νήσων· οἷς καὶ ξυνέπραξαν τὰ μάλιστα οἱ παρὰ τοῦ Κριτοβούλου πρέσβεις σταλέντες, ἔχοντες ἀνάθεσιν ταύτην καὶ ἐξαιτήσαντες καὶ αὐτοὶ τοῦτο παρὰ τοῦ βασιλέως. (5) Οὕτως ἠλευθέρωντο τοῦ τότε κινδύνου αἱ νῆσοι· προσεδοκᾶτο γὰρ αὐταῖς κίνδυνος οὐχ ὁ τυχὼν ἐν τῇ ἀπὸ τῆς πόλεως ἐπανόδῳ τοῦ στόλου ἐς Καλλιούπολιν.

LXXVI. Κατὰ δὲ τὰς αὐτὰς ἡμέρας ξυλλαμβάνει καὶ Χαλίλην ὁ βασιλεύς, ἄνδρα τῶν πρώτων παρ' αὐτῷ καὶ μέγα δυναμένων, καὶ ἐς εἱρκτὴν ἐμβάλλει, καὶ πολλὰ αἰκισάμενος ἀναιρεῖ· εὕρηται δὲ πολύ τι χρῆμα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου ἐν αὐτῷ καὶ πλούτου παντοδαποῦ ἐκ παλαιῶν ἤδη χρόνων ξυλλεγέντος παρά τε τῶν προγόνων καὶ αὐτοῦ δή· ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ τῶν εὖ γεγονότων παρ' αὐτοῖς, καὶ ἐπὶ δόξῃ καὶ πλούτῳ διαφανὴς καὶ δυνάμει. Πάντα οὖν τὸν πλοῦτον ἐπῆξεν ἐς τὸ βασιλικὸν ταμιεῖον, πλὴν ὧν κατέλιπε τοῖς υἱέσιν αὐτοῦ εὐαριθμήτων πάνυ· ὕστερον μέντοι πάντα ἀπέ-

---

λάσσῃ οἰκοῦσι κατ' ἔτος ἐρχομένους ποιεῖν τὴν προσκύνησιν μετὰ δωροφορίας καὶ διδόναι τὰ τέλη. || — § 2. πρέσβεις π. τ. Περσῶν βασ. καὶ Αἰγύπτου] In Feriduni collectione epistolarum exstant literæ quibus Constantinopolis expugnationem Mechemetes nuntiavit sultano Ægypti et Meccæ principi et regi Persarum, et horum principum responsa. V. Hammer l. l. p. 5 not. || — § 3. τυχόντες] m. 2; λαχόντες m. 1.

LXXV. Quæ hoc capite Critobulus de se ipse narrat, aliunde non nota sunt. § 1. παρ' αὐτοῦ] a Critobulo? Fort. leg. παρ' αὐτόν, ad Constantinum. — | ᾤχοντο φεύγοντες] Cf. Chalcocond. p. 400, 5 : αἱ μὲν οὖν τριήρεις (Venetorum qui Constantinopoli in Eubœam navigarunt) ἀφικόμεναι ἀγγέλλουσί τε τὴν Βυζαντίου συμφοράν... καὶ αἱ νῆσοι σχεδόν τι ξύμπασαι ὥρμηντο ἐς φυγήν. || — καταχθεισῶν] m. 2, κατασχουσῶν m. 1. || — τῷ Κεφάλῳ λεγομένῳ, ἄκρᾳ.] Cf. lib. 2, 16, 2. || — §. 2. ἐπιπλεύσῃ] m. 2, Αἰγαίῳ ἐπιπλεύσασι m. 1. || — δρασμὸν ἐβουλεύοντο] δρ. ἐβ. καὶ αὐτοί?

LXXVI. Χαλίλην] Χαλήλην cod. || — αἰκισάμενος] μωρησάμενος (sic) margo, quod fuerit τιμωρησάμενος. Secundum Osmansadem in opere quod inscribitur *Hadikatul Wusera* (i. e. hortus Vesirorum), Chaliles tertio post urbem captam die in carcerem conjectus et captivitatis die quadragesimo (10 Jul. 1853) interfectus est, notante Hammero 2, p. 5. Seadeddinus 2, p. 144 de his ita habet . *Halil Bassa vesir grande fù con li suoi dependenti arrestato, e dopo un quarto d'anno privato di vita; pero li suoi dependenti per indulto regio furono lasciati liberi*. Interfectus igitur Chaliles foret initio Septembris mensis. Secundum Phrantzem p. 293, 20 captum μετὰ ὀλίγας ἡμέρας ἐθανάτωσεν. Chalcocondylas p. 404, 4 necatum dicit οὐ πολλῷ ὕστερον quam vinctus Adrianopolim abductus esset. Obiter rei meminit Leonardus p. 335, omnino non meminit Ducas. || — πολύ τι χρῆμα] ὑπὲρ τὰς ιϐ' μυριάδας χρυσοῦ,

δωκεν αὐτοῖς. (2) Εἶχε δ' αἰτίας καὶ ἄλλας μὲν, δι' ἃς εἰκότως ὠργίζετο αὐτῷ ὁ βασιλεὺς, αἱ δὲ μείζους ἦσαν αὗται, ὅτι τε, ζῶντος αὐτῷ τοῦ πατρὸς, ἐν πολλοῖς ἠναντίωτο μέγα δυνάμενος παρ' αὐτῷ, καὶ δὴ καὶ κύριον ἔτι ζῶντος ἀποδείξαντος αὐτὸν τῆς ὅλης ἀρχῆς, ἐσηγήσεσι τούτου πάλιν παρέλυσε ταύτης, καὶ ὅτι ἐς τὸν κατὰ τῆς πόλεως πόλεμον ἀποτρέπων τε ἦν αὐτὸν, καὶ ἐν ἀπορρήτοις ἐκοινολογεῖτο Ῥωμαίοις, ἔκφορα καθιστὰς τὰ αὐτοῦ, καὶ πάντα τρόπον ἀντιπράττων τε ἦν αὐτῷ καὶ ἐναντιούμενος. (3) Καὶ αὗται μὲν ἦσαν αἰτίαι προηγούμεναι ἐς τὸ φανερὸν τῆς τε ξυλλήψεως αὐτοῦ καὶ τῆς ἀναιρέσεως· ἦσαν δὲ καὶ ἄλλαι τῶν ἀφανῶν. Ἐς δὲ τὴν τούτου τάξιν ἀντικατέστησεν Ἰσαάκην, ἄνδρα τῶν πάνυ ξυνετῶν τε καὶ πολλῶν πραγμάτων ἔμπειρον, ἀλλὰ δὲ καὶ στρατηγικὸν καὶ ἀνδρεῖον.

LXXVII. Μετ' οὐ πολλὰς δὲ ἡμέρας παραλύει καὶ Ζάγανον τῆς τε ἀρχῆς ἅμα καὶ τάξεως, ἀπολύσας αὐτοῦ καὶ τὴν θυγατέρα, ἣν νεωστὶ γεγαμηκὼς ἦν· καὶ πέμπει δὴ τοῦτον ξὺν τῇ θυγατρὶ ἐς Ἀσίαν, δοὺς αὐτοῖς καὶ χώραν ἱκανὴν ἐκεῖ ἐς διατροφήν· (2) ἀντικαθιστᾷ δὲ ἐς τὴν τούτου τάξιν τε καὶ ἀρχὴν καὶ τῶν ὅλων πραγμάτων ἐπιμέλειαν τὸν ἐπὶ τῇ ἑτέρᾳ θυγατρὶ αὐτοῦ κηδεστὴν Μαχουμούτεα, ἄνδρα τὰ πρῶτα μὲν φέροντα τοῦ γένους Ῥωμαίων πρός τε πατρὸς καὶ μητρὸς (ὁ δέ γε πρὸς πατρὸς πάππος αὐτῷ Φιλανινὸς καὶ τῆς Ἑλλάδος ἦρχε καὶ τῇ τοῦ Καίσαρος ἀξίᾳ ἐτετίμητο), οὕτω δὲ φύσεως ἀρίστης λαχόντα, ὡς ἀποκρύψαι μὴ μόνον τοὺς κατ' αὐτὸν ἅπαντας, ἀλλὰ δὴ καὶ τοὺς πρὸ αὐτοῦ ἔν τε φρονήσει καὶ ἀνδρίᾳ καὶ ἀρετῇ καὶ τοῖς ἄλλοις καλοῖς· ὀξὺν μὲν οἴκοθεν ξυνιδεῖν τὸ δέον καὶ, ἄλλου εἰπόντος, νοῆσαι, ὀξύτερον δ' ἑλέσθαι καὶ καταπρᾶξαι, ἔτι δὲ δεινὸν μὲν ὁμιλῆσαι πλήθει καὶ πολλῶν ἄρξαι, δεινότερον δὲ πράγμασι χρήσασθαι καὶ ἐν ἀπόροις πόρον εὑρεῖν, μεγαλοπράγμονα, βουλευτικὸν, εὐθαρσῆ, γενναῖον, ἄριστον διὰ πάντων, ὡς ἔδειξαν αὐτὸν οἵ τε καιροὶ καὶ τὰ πράγματα· (3) ἐξ ὅτου γὰρ οὗτος γέγονεν ἐν τοῖς τοῦ μεγάλου βασιλέως πράγμασι, πάντα τὰ τῆς μεγάλης ταύτης ἀρχῆς ἐπὶ τὸ κρεῖττον ἐπέδωκε τῇ τε θαυμαστῇ σπουδῇ καὶ ταῖς ἀρίσταις βουλαῖς καὶ τῇ καθαρᾷ καὶ ἀδόλῳ τούτου πρὸς τὸν κρατοῦντα πίστει τε καὶ εὐνοίᾳ· οὕτω κρείττονος τοῖς ὅλοις φύσεως ἦν τε ὁ ἀνὴρ καὶ διεδείχθη τοῖς πράγμασι. (4) Βασιλεὺς δὲ ταῦτα πράξας ἐν Ἀδριανουπόλει ἐπάνεισι φθινοπώρου ἐς τὸ Βυζάντιον· καὶ ἑξηκοστὸν δὴ καὶ ἓν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, τρίτον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

Chalcocond. p. 404, 18. || — § 2. πάλιν παρέλυσε ταύτης] De his vide Ducam p. 222, 3 sqq. || — ἀποτρέπων τε ἦν κτλ.] V. Chalcocond. l. l. et Phrantz. p. 265. 268. 293. || — § 3. ἐς τὸ φανερὸν] add. mgo. || — ἀντικατέστησεν Ἰσαάκην, Secundum Turcicos scriptores qui Vesirorum historiam contexuerunt, post necem Chalilis locus Vesiri maximi per annum vacavit, deinde vero [postquam ex expeditione contra Servios rex redierat, sec. Seadeddin. p. 167] munus illud demandatum est Machumuti, quem Critobulus Zagano suffectum esse dicit, dum Chalilis successorem fuisse perhibet Isaacum, quem ex antecc. tanquam Asiæ præfectum novimus, quemque Muratis regis viduam in matrimonio habuisse e Duca p. 281, 8 constat. Vide Hammer. l. l. 2 p. 13. Critobuli auctoritas in his rebus plane nulla.

LXXVII. § 1. Αὐτοῦ τὴν θυγατέρα etc.] E duabus Zagani filiabus alteram Mechemeti, alteram Machumuti in matrimonium datam esse refert Chalcocondylas p. 404, 11. De Zagano in Asiam amandato aliunde non constat, quantum sciam. || — § 2. τὴν τῶν ὅλων πραγματείαν]. Hæc ex margine addita. Verba quadrant in munus Vesiri maximi ideoque in successorem Chalilis, non vero Zagani, quamquam reapse, quo tempore Chaliles condemnatus est, summi ministerii potestas penes Zaganum erat regis favore pollentem. Cf. Chalcocond. p. 404, 11 : Ταῦτα δὲ (Chalilis condemnatio) ἐγένετο, ἐπικρατοῦντος τότε καὶ τὸ κράτος ἔχοντος παρὰ βασιλεῖ Ζαγάνου, τοῦ κηδεστοῦ βασιλέως. Eoque sensu Zagano successisse Machumutem etiam Chalcocondylas dicit p. 436 : ἔπειτα μὲν οὖν Ζάγανον τὸν ἑαυτοῦ κηδεστὴν ἐξήλασεν ἐκ τῆς τιμῆς, τὰ πάντα οὗτος (ὁ Μεχμούτης) ἐγένετο· ἐγεγόνει δὲ οἷος οὐδείς πω πρότερον ἐς τόνδε τῶν ἐπὶ ταῖς Ὀτουμανίδων θύραις ἡγεμόνων μεγάλων λεγομένων γενέσθαι. || — τοῦ γένους Ῥωμαίων πρός τε πατρὸς καὶ μητρὸς] Aliter Chalcocond. p. 436 : Οὗτος δὲ ὁ Μεχμούτης, παῖς Μιχαήλου γενόμενος, Τριβαλλὸς μέν ἐστι τὰ μητρόθεν, Ἕλλην δὲ τὰ πατρόθεν· καὶ παῖδα ἔτι ὄντα, σὺν τῇ μητρὶ ἰόντα ἀπὸ Νεβοπρίδου ἐς Σμενδερόβην, οἱ ἱπποδρόμοι τοῦ βασιλέως καταλαβόντες ἐν τῇ ὁδῷ * ημουμένου, ἀπήγαγον πανοικὶ τούτους παρὰ βασιλέα. Λαβὼν δὲ τὸν παῖδα ἐς τὸν κοιτῶνα αὐτοῦ βασιλεὺς μέγαν τε ἀπέδειξεν ἐν ἀκαρεῖ, καὶ ἱπποκόμων ἐν βραχεῖ ποιησάμενος μετὰ ταῦτα ἡγεμόνα τῶν θυρῶν ἀπέδειξεν. Apud Osmansadem Machumntes genere Croata fuisse dicitur, monente Hammero 2, p. 13 not. || — ὀξὺν μὲν etc.] Eadem fere verba habes cap. 72, 1. || — § 3. δὴ καὶ ἓν] Hæc in margine adduntur. Ceterum haud recte Critobulus Mechemetem auctumno anni 6961 (1453) Constantinopolim reversum esse tradit. Hiemem rex Adrianopoli transegit, neque Constantinopolim venit nisi æstate anni 6962 (1454) post expeditionem contra Servios susceptam. V. not. ad lib. II.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΥ

ΞΥΓΓΡΑΦΗΣ ἹΣΤΟΡΙΩΝ ΔΕΥΤΕΡΑ.

Περιέχει ἥδε τήν τε τῆς Αἴνου προσχώρησιν καὶ τὸν πόλεμον τῶν Τριβαλλῶν καὶ τὴν τελείαν τούτων καταστροφὴν καὶ δουλείαν, τήν τε τῶν νήσων Λήμνου καὶ Θάσου καὶ Σαμοθράκης ἅλωσιν παρὰ τῶν Ἰταλῶν. Χρόνου πλῆθος ἔτη τρία.

I. Βασιλεὺς δὲ καταλαβὼν τὴν Κωνσταντίνου πρῶτον μὲν πάνυ τοι προὔργου ποιεῖται τόν τε τῆς πόλεως ξυνοικισμὸν καὶ τὴν ἄλλην ταύτης ἐπιμέλειαν καὶ διόρθωσιν· καὶ πέμπει δὴ προστάγματα καὶ διατάξεις βασιλικὰς ἀνὰ πᾶσαν αὐτοῦ τὴν ἀρχήν, μετοικίζων ἐς αὐτὴν πλείστους ὅσους οὐ μόνον Χριστιανῶν, ἀλλὰ καὶ τοῦ ἰδίου σφῶν γένους καὶ δὴ καὶ Ἑβραίων τοὺς πολλούς. (2) Ἔπειτα κελεύει τὰ καταρριφθέντα τοῦ τείχους παρὰ τῶν μηχανῶν τειχίζειν τε ἀσφαλῶς πάντα, καὶ ὅπῃ ἄλλῃ πεπονηκὸς ἦν τῷ χρόνῳ κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν ἀνορθοῦν. Καταβάλλει δὲ καὶ θεμελίους τῶν βασιλείων, ἀπολεξάμενος ὅπερ ἔφην τὸν πλεῖστον καὶ κάλλιστον χῶρον τῆς πόλεως. (3) Ἔτι δὲ κε-

Quæ libro secundo continetur historia annorum quattuor (6962-6965), haud uno nomine laborat. Nam omittuntur quæ non erant omittenda, quæ vero narrantur, auctor partim male nosse, partim in regis gratiam præter verum tradidisse videtur; denique justum temporum ordinem etiam in hoc libro parum curavit. Præterea nescio an codex noster in nonnullis locis mancus sit. Videlicet quum per reliquum opus narratio ita sit distributa, ut singulorum annorum res gestæ distineantur, jure mireris in libro secundo non distingui inter res annorum 6962 et 6963, adeo ut trium solummodo annorum (6963. 64. 65) mentio fiat (c. 9. 19. 23). Hæc sic jam repperit is qui fronti libri præfixit argumentum, ut ex verbis χρόνου πλῆθος ἔτη τρία colligitur. Idem ille, ni fallor, cap. 9 regis annum *quartum* notavit, ubi *quintum* recte habet margo. Similiter cap. 19 et 23, ubi nunc *in rasura* recte legitur ἕκτον et ἕβδομον ἔτος, prima manu scriptum fuerit πέμπτον et ἕκτον. Fortassis igitur in fine capitis 2 mentio regis anni quarti et mundi anni 6962 excidit; certe quæ inde a cap. 3 leguntur, ad annum 6963 pertinent. Ceterum ut ratio libri nostri facilius perspiciatur, seriem rerum chronologicam, quatenus eam ex locupletioribus scriptoribus eruere licet, paucis hoc loco comprehendam. Vel novissimus harum rerum scriptor, Zinkeisenius in *Gesch. des osm. Reiches* vol. 2, parum eam curavit.

An. m. 6961 (Sept. 1452-1453) paucis diebus post captam urbem Gennadius patriarcha creatur. Phrantz. p. 304 (V. Critobul. c. 2) — Junii d. XVIII Mechemetes Constantinopoli Adrianopolim proficiscitur (Duc. p. 314). — Augusti mense Serviæ princeps Georgius tributum Adrianopolim mittit (Id. p. 314, 21).

An. m. 6962. (Sept. 1453-1454). Hiemem rex Adrianopoli transigit (Duc. p. 315. 6 : τοῦ ἔτους ἤδη τρέχοντος ,ς ϡξϛ τὸν χειμῶνα οἴκοι διαβιβάσας). Bellum parat, veris tempore (1454) Georgio Serviæ principi inferendum. Primum legatum mittit qui Serviæ partem postulet; post 30 dies legato re infecta reverso, Adrianopoli cum exercitu movet Philippopolim. Ibi mandat ut muri Constantinopolis restaurentur (Ducas, p. 317, 20). Hinc per Sophiam profectus in Serviam irrumpit. Smedrobum (hod. *Smederovo*) seu Semendriam urbem incassum oppugnat, at potitur Ostrovitza castello; denique, Georgio despota 30,000 ducatorum tributum pollicito (Seadeddin. 2 p. 168), redit Adrianopolim (Ducas p. 317) [Critobulus hanc expeditionem non commemorat]. — Redux Machumuti munus Vesiri maximi committit (Seadedd. p. 167), mense Julii 1454, postquam per anni tempus inde a nece Chalilis locus ille vacaverat (V. not. ad 1, 76, 3). Adrianopoli rex Constantinopolim profectus muros urbis jam restauratos invenit. Palatii novi (*Eski-Serai*) jecit fundamenta (Ducas p. 317). Hinc Adrianopolim reversus est vel exitu hujus anni vel initio anni sequentis.

An. m. 6963 (Sept. 1454-1455). Adrianopolim venerunt Rhodiorum legati, qui pacta inirent de commercio libere exercendo in Cariæ et Lyciæ partibus. Mechemetes vero tributum pendi voluit, de eaque re legatum in Rhodum misit. Repulsam ferens vere anni 1455 classem instruxit, quæ Junii mense sub Chamza sive Chamuza, Callipolis præfecto et navarcho, in Ægæum mare contra Rhodios profecta est. Post menses duos Chamuzas re infecta Callipolim rediit (Ducas p. 319-327) [De hac quoque expeditione Critobulus tacet]. — Interea ipse Mechemetes alteram contra Servios expeditionem susceperat, in qua Novoberda urbs post septem dierum oppugnationem capta est (ineunte Junii mense; v. Hammer. 2, p. 13 not.). E Servia per Cassovam planitiem (ubi Murati I, qui an. 1389 ibi ceciderat, inferias egit) Thessalonicen, inde Constantinopolim sese contulit (Seadeddin p. 171 sqq. Chalcocond. p. 414. Ducas hanc expeditionem non commemorat, Critobulus narrat c. 6-9, sed perperam collocat post Jonuzæ expeditionem contra Chios). — Hinc ineunte mense Augusti an. 1455 vel paullo antea Adrianopolim reversus esse debet; nam Chamuzas Callipoli Adrianopolim profectus est, ut de expeditione sua maritima exponeret deque Chiis conquereretur. Rex ob rem male gestam iratus Chamuzam a navarchi munere remotum in Asiam amandavit, ut in Attalia Pamphyliæ urbe præfecturam gereret, Chiis autem bellum inferendum esse decrevit (Ducas p. 328) [Critobulus, c. 3 § 2, Chamuzam, cujus expeditionem infelicem silentio pressit, præter verum dicit τῆς ὅλης Ἀσίας ἔπαρχον creatum esse, ac deinceps bellum contra Chios narrat.] Ejusdem Augusti mensis die decimo Adrianopolim venit Ducas (p 328), qui mensis ejus die primo e Lesbo profectus erat ut ad regem tributum perferret nomine Dominici, Lesbiorum principis, qui nuper Dorino patri, Junii die tricesimo vita defuncto, successerat. Rex vero postulavit ut novus insulæ princeps ipse se sisteret. Igitur Ducas Mytilenen reversus Dominicum inde ad-

λεύει τειχίζειν καὶ φρούριον ἐρυμνὸν περί που τὴν Χρυσέαν, ᾗ ποτε τῶν βασιλέων τὸ φρούριον ἦν, καὶ γίνεσθαι ταῦτα πάντα κατὰ σπουδὴν, ἐργάζεσθαι δὲ τοὺς αἰχμαλώτους Ῥωμαίους λαμβάνοντας τῆς ἡμέρας μισθὸν ἀνὰ νομισμάτων ἓξ ἢ καὶ πλείω. (4) Ἦν δὲ τοῦτο τρόπον τινὰ πρόνοια παρὰ τοῦ βασιλέως τοῖς αἰχμαλώτοις τοῦ τε διατρέφεσθαι καὶ τοῦ τὴν ἰδίαν ὠνὴν εὐποροῦντας ἐκ τούτου ἔχειν κατατίθεσθαι τοῖς σφῶν κυρίοις, καὶ ἐλευθέρους γινομένους κατοικεῖν ἐν τῇ πόλει· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ φιλανθρωπίᾳ πολλῇ καὶ εὐποιίᾳ, προσέτι γε μὴν καὶ μεγαλοψυχίᾳ βασιλικῇ καὶ περὶ πάντας μὲν τοὺς ἄλλους ἁπλῶς, οὐχ ἥκιστα δὲ περὶ τοὺς αἰχμαλώτους τούτους ἐχρῆτο, ἐλεῶν τε αὐτοὺς καὶ καθ' ἡμέραν φιλοτίμως εὐεργετῶν. (5) Ἐξερχόμενος γὰρ τῶν βασιλείων πολλάκις καὶ κατὰ θέαν τὴν πόλιν περιιὼν ἢ ἄλλως γέ πως, εἴ πού τισιν ἐνετύγχανε τούτων, εὐθὺς ἀνέχων τὸν ἵππον διεδίδου πᾶσι δαψιλῶς αὐτοχειρὶ καὶ ἀργυρίου νομίσματα καὶ χρυσίου πολλάκις· τοσοῦτος ἔλεος εἶχεν αὐτὸν τῶν ἀνδρῶν.

II. Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις μετακαλεῖται καὶ τὸν Γεννάδιον, ἄνδρα σοφὸν πάνυ καὶ θαυμαστόν· τούτου γὰρ τῆς τε σοφίας καὶ φρονήσεως καὶ ἀρετῆς καὶ πρόσθεν πολὺν ἔχων λόγον ὑπὸ τῆς φήμης, εὐθὺς μετὰ τὴν ἅλωσιν ἐζήτει τὸν ἄνδρα, ποθῶν ἰδεῖν τε αὐτὸν καὶ ἀκοῦσαι τῆς σοφίας αὐτοῦ· ἔνθεν τοι καὶ ξὺν πολλῷ πόνῳ ζητήσας αὐτὸν ἐν Ἀδριανουπόλει εὑρίσκει παρά τινι τῶν δυνατῶν ἐν κώμῃ τινὶ φυλαττόμενον, ἐν πολλῇ δὲ θεραπείᾳ τυγχάνοντα· ᾐδεῖτο γὰρ αὐτοῦ τὴν ἀρετὴν ὁ κατέχων, καὶ πολέμιος ὤν. (2) Ἰδὼν δὲ τοῦτον ὁ βασιλεὺς, καὶ πεῖραν ὡς ἐν ὀλίγῳ λαβὼν τῆς τε σοφίας καὶ ξυνέσεως καὶ ἀρετῆς τοῦ ἀνδρὸς, ἔτι δὲ καὶ τῆς τοῦ λόγου δυνάμεώς τε καὶ χάριτος, ἐθαύμασέ τε τοῦτον διαφερόντως καὶ ἐν πολλῇ ἦγε θεραπείᾳ τε καὶ τιμῇ, χώραν τε διδοὺς αὐτῷ τῆς εἰσόδου τῆς παρ' αὐτὸν καὶ ὁμιλίας ἀξιῶν ἐλευθέρας καὶ ἡδόμενος

---

duxit. Interea autem Mechemetes, relicta ob grassantem pestem Adrianopoli, Philippopolim indeque in Sophiæ regionem abierat. Eandem viam legentes Ducas et Dominicus regem invenerunt in Islati vico Bulgarico, a Sophia urbe ortum versus posito. (Pervenire eo non potuerunt ante medium ferme mensem Septembris an. 1455, p. C. sive ineunte anno m. 6964.)

An. m. 6964 (1 Sept. 1455-56). Lesbi princeps ad regem adductus Thaso insula ei cessit et pro ter mille aureis, quos pater ejus tributi annui nomine solverat, quattuor millia se soluturum promisit. Deinde cum Duca tredecim dierum itinere Mytilenon reversus est (Ducas p. 330). Duca Philippopoli versante rex imperaverat ut Jonuzes (*Junisbeg*) cum classe contra Chios eveheretur. Tempestate classis Mytilenen delata est, mense Octobri 1455. Inde profectus Jonuzes Phocæam novam, Chiis subditam, occupavit mensis Nov. die primo (Duc. p. 333, 18). Quindecim diebus post Phocæa Callipolim rediit, indeque Constantinopolim, ubi tunc Mechemetes degebat, se contulit. Eodem missus est Ducas, ut contra Jonuzam de Lesbiis conquerentem causam ageret. — Decembr. die decimo quarto Phocæa vetus a Turcis occupata est. Januarii die vicesimo quarto an. 1456 Mechemetes Constantinopoli contra Ænum profectus est, eaque urbe potitus Adrianopolim rediit (Ducas p. 335). Veris tempore Chii missis legatis et soluto tributo impediverunt, ne denuo bellum ipsis inferretur. Deinde Lemnii Nicolaum, quem Dominicus frater, Lesbi princeps, insulæ præfecerat, graviter ferentes, a Mechemete præfectum sibi petunt. Regis jussu Lemnus insula Chamuzæ traditur ab Ismaele navarcho, qui quadraginta Lesbios Nicolai partes amplexos cepit et Maii die decimo quarto Callipolim misit (Ducas p. 336, 21). — Sequitur expeditio in Serviam. An. 1456, Junii mens. die decimo tertio Mechemetes ad Belgradum accedit; Julii d. vicesimo primo urbem vi expugnaturus cladem patitur, quam dissimulare studet Critobulus c. 19. Redit rex Adrianopolim, quo Lesbiorum tributum, mense Augusti, attulit Ducas (p. 337).

An. m. 6965 (1 Sept. 1456-1457). Callixtus III pontifex vere anni 1457 classem triremium undecim in mare Ægæum misit, ut insulæ Turcis tributariæ vel ab iis occupatæ in libertatem vindicarentur. Lemnus et Thasus et Samothrace (nec non Imbrus, sec. Chalcocondylam) Turcis ereptæ sunt (Ducas p. 338. Chalcoc. p. 469). At paullo post Imbrum et Lemnum recuperavit Ismael; Itali milites ab eo capti ad regemque transmissi trucidantur. Deinde Zaganus Samothracen et Thasum ad obedientiam reduxit, et incolarum partem majorem Byzantium transportavit (Chalcoc. p. 469 sq.). — Augusti mense Ismael contra Lesbum expeditionem suscepit, ex qua mox rediit re infecta. [De hac Critobulus narrat lib. 3, c. 10 sub anno 6966. Fieri potest ut expeditio exeunte anno 6965 suscepta etiam sequentis anni partem aliquam absumserit].

An. 6966 (1 Sept. 1457-1458). Ad hunc annum res Serviæ pertinent, quæ post mortem Georgii ejusque filii Lazari contigerunt, siquidem Georgius despota obiit Decembr. d. XIV, an. 1457, Lazarus vero Januarii d. XXXI, an. 1458. [Apud Critobulum hæc narrantur sub. an 6965].

Ad hanc igitur rerum seriem ut Critobuli narratio accommodaretur, singula capita hunc in modum se excipere deberent: II, c. 2 (Gennadius); c. 1 (palatii fundamenta); c. 6-9 (in Triballos expeditio); c. 3 (Chamuzæ in Asia præfectura); c. 11-19 (exp. contra Ænum et Belgradum); c. 22 (Lemnus et Thasus ab Italis occupatæ); lib. III, c. 10 (Ismaelis expeditio in Lesbum). II, c. 21-22 (Res Serviæ post mortem Georgii).

I. § 1. Ἰδίου] add. margo. || — § 2. ἔπειτα κελεύει etc.] Muros restaurari jussit Philippopoli, vere anni 1454 in Serviam iter faciens, teste Duca p. 317, 10. || — καταβάλλει θεμελίους etc.] Hoc fecit e Servia redux, Augusti mense an. 1454, ut e Duca liquet. V. supra. || — § 3. φρούριον π. τ. Χρυσέαν] Castellum ad portam Auream non hoc anno 6962, sed hieme demum anni 6966 (1457) ædificare cœpit, sec. Ducam p. 339, 20. V. Hammer *Constantinopel u. d. Bosporus* tom. I, p. 619 sq.

II. § 1. Ἐν ταῖς αὐταῖς ἡμέραις etc.] Sec. Phrantzem p. 304 Gennadius paucis diebus post urbem captam patriarcha constitutus est, quo quidem tempore Constantinopoli adesse debebat. Scilicet Phrantzes, postquam dixerat Mechemetem tertio post urbis expugnationem die triumphum egisse et profugos in urbem revocasse, pergit hunc in modum: ὁμοίως δὲ καὶ προσέταξεν ἵνα ποιήσωσι καὶ πατριάρχην, ὡς εὔηθες ἦν κατὰ τὴν τάξιν αὐτῶν· ἦν γὰρ προαπο-

τοῖς τε λόγοις αὐτοῦ καὶ ταῖς ἄλλαις ξυντυχίαις καὶ ἀποκρίσεσι· τιμᾷ δὲ καὶ δώροις αὐτὸν φιλοτίμοις τε καὶ ἐντίμοις, καὶ τέλος πατριάρχην καθίστησι καὶ ἀρχιερέα Χριστιανοῖς, πολλαῖς ἀξιώσεσι καὶ ἀνάγκαις χαρισάμενος αὐτῷ ξὺν πολλοῖς ἄλλοις καὶ τὸ τῆς ἐκκλησίας κράτος καὶ τὴν ἄλλην δύναμιν καὶ ἀρχὴν, οὐδὲν ἧττον ἧς εἶχε πρόσθεν παρὰ τῶν βασιλέων. (3) Καὶ διαλέξεις δὲ πολλὰς καὶ καλὰς περὶ τῆς τῶν Χριστιανῶν πίστεως καὶ θεολογίας ἐνδίδωσιν αὐτῷ ἐνώπιον αὐτοῦ ἀδεῶς καὶ ἐλευθέρως ποιεῖσθαι, αὐτὸς φοιτῶν παρ' αὐτὸν ἄγων τε μεθ' αὐτοῦ καὶ τοὺς παρ' αὐτῷ ἐντίμους τε καὶ σοφοὺς, τιμῶν κἂν τούτοις αὐτόν· καὶ πολλοῖς δὲ ἄλλοις ἀγάλλει τὸν ἄνδρα· οὕτως οἶδεν αἰδεῖσθαι ἀνδρὸς ἀρετὴν οὐ πολέμιος μόνον, ἀλλὰ καὶ τάξις πᾶσα, βασιλέως, φημὶ, καὶ δυναστῶν. Καὶ οὕτω δὴ καὶ τὴν ἐκκλησίαν Χριστιανοῖς θεοῦ θελήματι μετὰ πολλοῦ τοῦ περιόντος ὁ βασιλεὺς ἀποδίδωσι.

III. Οὕτω δὲ διαθεὶς τὰ κατὰ τὴν πόλιν ὁ βασιλεὺς ἐς τὴν Ἀσίαν διαβαίνει, καὶ καταλαβὼν τὴν Προυσίου σπένδει τε τῷ πατρὶ καὶ ἁγιστείας ἐπὶ τῷ τοῦδε τάφῳ καὶ μνημόσυνα τελεῖ μεγαλοπρεπῶς, κοσμεῖ δὲ τοῦτον ἀναθήμασι πολυτελέσι καὶ δώροις βασιλικοῖς. (2) Ἔπειτα τὰ ἐν Ἀσίᾳ καθίστησιν, εἴ τί που νεωτερίζον ἦν ἢ νεοχμοῦν ὅλως παρά τε τῶν ἐκεῖσε ἡγεμόνων τε καὶ γενῶν, ἢ ἄλλως γέ πως ἔχον, ἅπαντα καθιστάμενος, ἔτι τε σατραπείας ἀπολεγόμενος καὶ ἀρχὰς, καὶ ἄρχοντας καὶ σατράπας ταύταις ἐγκαθιστὰς τά τε ἄλλα ἐν αὐτῇ πάντα καλῶς διορθωσάμενός τε καὶ πρὸς τὸ δοκοῦν διαθεὶς ἐν πέντε καὶ τριάκοντα ταῖς πάσαις ἡμέραις, ἔπαρχόν τε τῆς ὅλης Ἀσίας ἀποδείξας τὸν Χαμουζᾶν, ἐπάνεισιν αὖθις ἐς τὸ Βυζάντιον. (3) Μικρὸν δὲ διατρίψας αὐτοῦ καὶ ὅσον θεάσασθαι τὰς ταύτῃ γεγενημένας οἰκοδομὰς καὶ ἐπιτάξας ἃ δεῖ ποιεῖν ἐν αὐταῖς τε καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασι καὶ ὅτι τάχιστα ἀνύτειν τὰ ἔργα, ὥρμησεν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ χειμῶνος. (4) Κἀκεῖσε γενόμενος εὐθὺς μεταπέμπει Ἰονούζην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως καὶ ἡγεμόνα τοῦ στόλου, καὶ κελεύει πάσῃ σπουδῇ τὸν στόλον ἐξαρτύσαντα ἐπιπλεῖν τῇ τε Νάξῳ καὶ ταῖς περὶ Ῥόδον νήσοις, Πάρῳ τε καὶ Ῥηνείᾳ καὶ Κῷ καὶ ταῖς ἄλλαις ταῖς ταύτῃ. (5) Ῥόδιοι γὰρ, τῶν ἄλλων ἁπάντων νησιωτῶν ἐνσπόνδων ὄντων τε καὶ γενομένων τῷ βασιλεῖ, μόνοι τὰς πρὸς αὐτὸν διαλλαγάς τε καὶ σπονδὰς οὐκ ἐδέξαντο, ἀλλ' ἔμειναν ἔξω σπονδῶν, δεχόμενοι δὲ τὰς τῶν δυτικῶν Ἰβήρων καὶ

θανὼν ὁ πατριάρχης· καὶ ἐκλέξαντες οἱ ἐντυχόντες ἀρχιερεῖς καὶ οἱ ὀλίγοι πάνυ ἕτεροι ἱερωμένοι καὶ λαϊκοὶ τὸν σοφώτατον κῦρ Γεώργιον τὸν σχολάριον λαϊκὸν ἔτι ὄντα εἰς πατριάρχην ἐχειροτόνησαν, ὃν καὶ Γεννάδιον ἐπωνόμασαν. Sequitur deinceps ampla narratio de cæremoniis, quibus patriarchæ electio locum dederit. Cf. Zinkeisen l. l. tom 2, p. 8 sqq.

III. § 2. Ἐγκαθιστάς] sic margo, ἀποκληρῶν text. || — διορθωσάμενός] sic m. 2, διορθώσας m. 1. Ceterum quod Critobulus narrat Mechemetem in Asiam transgressum Prusæ inferias egisse et res Asiaticas constituisse, alius nemo prodidit. (Prusæ Mechemetes fuerat an. 1451, quando contra Caramanum in Asia res gesserat. Duc. p. 234, 8.) Quod Chamuzam attinet, e Duca constat hunc Callipolis præfectum æstate anni 6963 (1455) expeditionem contra Rhodios suscepisse, quam Ducas p. 320-328 uberrima narratione prosequitur, Critobulus autem ne verbo quidem tetigit. Hac expeditione quum nihil profecisset Chamuzas a rege ob rem male gestam irascente ἐξεβλήθη τῆς Καλλιουπόλεως καὶ ἐστάλθη ἐν Ἀτταλίᾳ τῆς Παμφυλίας τοῦ ἡγεμονεύειν ἐκεῖ (Duc. p. 328, 6). Hoc ipsum nec aliud quippiam subest verbis Critobuli: ἔπαρχον τῆς ὅλης Ἀσίας ἀποδείξας τὸν Χαμουζᾶν. Accidit hoc mense Augusti ann. 1455, paucis diebus postquam Mechemetes a secunda in Servios expeditione (quam Critobulus c. 6-9 demum narrat) Adrianopolim redierat. Rediens autem rex in Cossovæ planitie inferias egerat Murati I abavo, ut intelligitur e Seadeddino 2, p. 173: *Il rè sen' ando alla campagna di Cossoco, che è il luogo del martirio del suo grand avo, dove furono fatte l'orationi publiche e cibati tutti generalmente e fatte gratie a' soldati poveri*. Nescio igitur an hinc originem duxerint quæ de inferiis Prusæ Murati II actis Critobulus commentus esse mihi videtur. Ceterum quum hæc pertineant ad an. 6963, mentionem hujus anni post caput II excidisse suspicor, ut supra monui. || — χειμῶνος] Ex expeditione in Serviam initio mensis Augusti an. 1455 vel etiam paullo antea redierat. Hieme (1455-56) Constantinopoli erat. || — § 4. Κἀκεῖσε γενόμενος] Quo tempore expeditionem istam suscipi jussit (mense Sept.), in Sophiæ regione erat, quo se contulerat ut pestem in Adrianopolitana regione grassantem devitaret. V. Ducas p. 331. || — § 4. Ἰονούζην] Ἰων. h. l. et c. 14, sed in sqq. Ἰονούζης, ut apud Chalcocondyl. p. 519: Ἰονούζης καταστὰς ὑπὸ (ἐπὶ?) τῶν θυρῶν. Ducas p. 331, 6 dicit Γενούζην νεανίαν εὐειδῆ, ὃν καὶ προεχειρίσατο ἔπαρχον Καλλιουπόλεως καὶ μέγαν κοντοσταῦλον τοῦ στόλου. Turcice *Junis-beg*. || — Νάξῳ] Naxi princeps Jacobus Crispo statim post captam Constantinopolim pacis et amicitiæ pacta cum Mechemete inierat. V. Zinkeisen 2, p. 224 et ibi laudatos auctores. || — § 5. Ῥόδιοι γὰρ etc.] Longe aliter de his exponit Ducas p. 319 sqq. Anno 6963, inquit, Adrianopolim venerunt καὶ ἀπὸ Ῥόδου φρέριοι προσκυνήσοντες τῷ τυράννῳ σὺν δώροις ὅτι πλείστοις, καὶ συνθήκας ἐνόρκους αἰτήσοντες τοῦ ἐμπορεύεσθαι εἰς τὰ τῆς Καρίας καὶ Λυκίας μέρη οἱ γείτονες... Ὁ δὲ τύραννος φόρους ᾐτήσατο· οἱ δὲ πρέσβεις ἀπελογίσαντο ὡς περὶ τούτου οὐκ ἔστιν ἀπόκρισιν δοῦναι. Deinde Mechemetes de hac re legatum ad magnum Rhodiorum magistrum misit, qui et ipse re infecta reversus est. Itaque θυμοῦ μεστὸς γεγονὼς ἐκήρυξεν μάχην καρτερὰν, καὶ τῷ βουλομένῳ ἐχαρίσατο τοῦ ἀπελθεῖν καὶ αἰχμαλωτίσαι καὶ φθεῖραι ὅσον δύναιτο· τότε οἱ τῆς ἐπαρχίας τῆς Καρίας οἰκοῦντες Τοῦρκοι ἐμβάντες ἐν διήρεσι καὶ ἄλλοις ἀκατίοις ἕως τριάκοντα τὸν ἀριθμὸν, καὶ τὴν περαίαν διαβάντες καὶ εἰς ἓν μέρος τῆς νήσου λῃστρικῶς ἐπιβάντες ᾐχμαλώτευσαν ψυχὰς μ', καὶ ἐν νήσῳ τῇ Κῷ ὁμοίως. Ἔαρος δὲ ἐπελθόντος στόλον ἀπαρτίζει μέγαν, τριήρεις κέ, διήρεις ν' καὶ μονήρεις ἑκατὸν καὶ πλέον, ὡς εἶναι τὰς πάσας ἀριθμουμένας μέχρι τῶν ρπ'. Καὶ τῷ Ἰουνίῳ μηνὶ ἐξελθόντες ἀπὸ τῆς Καλλιουπόλεως ἦλθασιν ἐν Μιτυλήνῃ ἔχοντες ἀμιραλὴν Χαμζᾶν, πιγκέρνην τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, ὃν αὐτὸς ἔπαρχον πάσης Χερσονήσου κατέστησε καὶ καπιτάνεον στόλου. E Lesbo insula, ubi Ducas principis nomine Hamzan salutaverat et multis honoraverat donis, in Chium classis profecta est. Ibi Hamza regis jussu postulavit ut Chii 40,000 ducatos Draperio Galatino mercatori debitos solverent; recusantibus Chiis, agros urbi proximos vastavit, ipsam vero urbem oppugnare non ausus est. Hinc Rhodum navigavit, sed urbem optime munitam et custo-

Ἀλανῶν ληστρικὰς ναῦς καταιρούσας αὐτοῦ, καὶ αὐτοὶ ἑτέρας ἀντιπληροῦντες ἐκάκουν πᾶσαν τὴν παραλίαν τοῦ βασιλέως. Ὡς δὲ καὶ οἱ Νάξιοι, δεχόμενοι καὶ αὐτοὶ τὰς κατάρσεις τῶν πειρατῶν καὶ παρέχοντες τούτοις σιτήσεις τε καὶ τὰ ἄλλα τὰ πρὸς τὴν χρείαν, ἔβλαπτον καὶ αὐτοὶ οὐκ ὀλίγα τὴν βασιλέως. Ἐπὶ τούτοις οὖν τὸν στόλον ἐξέπεμψεν.

IV. Ἰονούζης δὲ πληρώσας ὀγδοήκοντα ναῦς στρατιώτιδας καὶ ὁπλίσας καλῶς, καὶ ἑτέρας σκευαγωγοὺς οὐκ ὀλίγας καὶ φερούσας τὰς μηχανάς, ἀναχθεὶς ἀπὸ Καλλιουπόλεως ἔπλει διὰ τοῦ Ἑλλησποντικοῦ πορθμοῦ εὐθὺ τῶν Αἰγοσποταμῶν, καὶ παραμείψας Σηστόν τε καὶ Ἄβυδον καὶ τὰς καλουμένας Κυνὸς κεφαλάς, γίνεται κατὰ τὴν Δαρδανίαν πρὸς τῷ στόματι τοῦ πορθμοῦ· παραπλεύσας δὲ τό τε Ῥοῖον τὸ Τρωικὸν καὶ τὸ Ἀχιλλέως σῆμα κατήχθη ἐς Τένεδον· (2) ἐπιμείνας δὲ ταύτῃ δύο ἡμέρας καὶ ὑδρευσάμενος τάς τε ναῦς ἁπάσας ξυναγαγὼν (ὑστέριζον γὰρ ἔτι τούτων ἔνιαι, κατὰ τὴν ταύτῃ παραλίαν ἐρέτας ξυλλέγουσαι), νυκτὸς ἄρας, ἵνα μὴ ἔκπυστος γένηται θεαθεὶς (ἐβούλετο γὰρ λανθάνειν ὡς τὰ πολλά), ἔπλει τὸ Αἰγαῖον, ἐν δεξιᾷ μὲν ἔχων τὰς Κυανίδας νήσους κατὰ πρύμναν, ἐν ἀριστερᾷ δὲ τὴν Λέσβον κατὰ πρῶραν. (3) Αἴφνης δὲ σφοδροῦ καταρραγέντος χειμῶνος καὶ κλύδωνος μετὰ λάβρων ὑετῶν καὶ ἀστραπῶν καὶ βροντῶν καὶ πνευμάτων ἐξαισίων καὶ σκότους, τῆς τε θαλάσσης ἀγριουμένης καὶ τρικυμίας ἐγειρούσης μεγάλας, ὥσπερ ξύνηθες τῷ Αἰγαίῳ, τὰ μὲν πρῶτα ἔπλεον αἱ νῆες πᾶσαι περί που τὸν φρυκτὸν τῆς στρατηγίδος νεώς, ἑπόμεναι ταύτῃ, ἅτε δὲ ἐν νυκτὶ καὶ σκότῳ βαθεῖ καὶ τρικυμίᾳ μεγίστῃ καὶ καταιγίδι καὶ πνευμάτων ἀντιπνοίαις ἀτάκτως φερόμεναι ξυνέπιπτον ἀλλήλαις καὶ προσηράσσοντο, καὶ κατεδύοντο αἱ πλείους αὐτοῦ, ὥστε καὶ τὴν στρατηγίδα ναῦν μικροῦ κατέδυσαν ἂν ἐπεισπεσοῦσαι ἀθρόαι, εἰ μὴ ὁ κυβερνήτης τοῦτο αἰσθόμενος εὐθὺς ἀφανίζει τὸν φρυκτόν. Καὶ οὕτω δὴ σκεδασθεῖσαι ἄλλη καὶ ἄλλῃ τοῦ πελάγους ἐφέροντο παννύχιαι χειμαζόμεναι, ἕως ἡμέρα τε ἐγένετο καὶ κατήχθησαν μόγις που ἄλλη καὶ ἄλλῃ τῆς ταύτῃ ἠπείρου, ὡς ἔτυχον ἑκάστη περισωθεῖσα τοῦ κλύδωνος. (4) Ἔνιαι δὲ καὶ καταχθεῖσαι μικρὸν ἀπωτέρω τῆς γῆς κατέδυσαν, ὑφάλοις τε καὶ σπιλάσιν ἐγκύρσασαι, αἱ δὲ τὰς μηχανὰς φέρουσαι νῆες ὑπό τε τῆς βίας τοῦ ῥοῦ καὶ τῆς τρικυμίας ἀτάκτως φερόμεναι, αἱ μὲν αὐτῶν σκοπέλοις τε καὶ ἀκταῖς προσαρράξασαι ξυνετρίβησαν, καὶ αἱ ἐν αὐταῖς μηχαναὶ αὐτοῦ που κατέδυσαν, αἱ δ' ὀψὲ καὶ μόλις περιεσώθησαν.

V. Ἰονούζης δὲ μετὰ νεῶν ἓξ ἀπολειφθεὶς καὶ πανήμερος ἐν τῷ πελάγει χειμαζόμενός τε καὶ κλυδωνιζόμενος μόλις που καὶ αὐτὸς πρὸς ἑσπέραν ἐς τὸν ἐν τῇ Χίῳ κατήχθη λιμένα, διάβροχος καὶ πάντα τὰ ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων ἀποβαλών· παρὰ τοσοῦτον ἦλθε κίνδυνον· (2) ἡμέρας δὲ τρεῖς ἐπιμείνας ἐν Χίῳ καὶ τὸν περιλειφθέντα στόλον πάντα ξυναγαγὼν καὶ ἐπισκευάσας ἐκ τῶν ἐνόντων, ἀναχθεὶς ἐκεῖθεν καταίρει ἐς Κῶν τὴν νῆσον, καὶ ἀποβὰς ἔκειρέ τε τὴν γῆν τῶν Κῴων, καὶ προσβαλὼν τῷ ἄστει, ἐπολιόρκει ἐπὶ τρισὶν ἡμέραις· ὡς δ' οὐδὲν ἤνυεν, ἐμπρήσας τὰς πρὸ τοῦ ἄστεος οἰκίας, καὶ πᾶσαν τὴν ἄλλην νῆσον καταδραμὼν, καὶ κώμας διαρπάσας καὶ λείαν πλείστην ἐλάσας καὶ ταῖς ναυσὶν ἐνθέμενος ἐπανῄει. (3) Γενόμενος δὲ κατὰ Φώκαιαν τὴν νέαν λεγομένην, Χίων οὖσαν, καὶ ἀπόβασιν ποιησάμενος παρεστήσατο ταύτην ὁμολογίᾳ. Τοῦτο δ' ἐποίησεν ἐνσπόνδοις ὀργὴν ἔχων τοῖς Χίοις, ὅτι γε οὐκ ἐδέξαντο τοῦτον καλῶς ἐκεῖ καταχθέντα, οὐδὲ τοῖς προσήκουσι δώροις ἐτίμησαν. (4) Διαθεὶς δὲ τὰ κατὰ τὴν Φώκαιαν ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, καὶ φυλακὴν ἐγκαταστήσας αὐτῇ καὶ παῖδας λαβὼν ἀπέπλευσεν ἐπὶ οἴκου ἐς Καλλιούπολιν καὶ διέλυσε τὸν στόλον. (5) Ἀπέβαλε δὲ τῶν νεῶν ἐν τῇ

---

ditam videns, retro cursum agens in Con insulam appulit, in eaque per dies 22 Rachiam castellum obsedit frustra. Deinde in Chium reversus, orto inter Chios et Turcos tumultu, navem una cum viris perdidit. Denique Mytilenen, hinc Callipolim, quam duobus mensibus ante reliquerat, rediit. Callipoli Adrianopolim ad regem se contulit, qui Hamzan a navarchi munere removit et Chiis bellum inferendum decrevit, quod Octobri mense intulit Ionuza. Critobulus Hamzæ et Jonuzæ expeditiones in unam eandemque male conflare videtur.

IV. § 1. Ὀγδοήκοντα] Secundum Ducam p. 331 Jonuza viginti tantum naves eduxit, quarum septem (viginti quinque sec. Critob. 5, 5) perdidit: πέντε ἐκ τῶν κ' (π' sec. Critobul.) κατεποντίσθησαν, καὶ δύο ἐν ταῖς ἀκταῖς συνετρίβησαν. || — τό τε Ῥοῖον] τὸ Ῥοίτειον oræ Trojanæ intelligas. || — τὰς Κυανίδας νήσους] A Tenedo naviganti ad dextram et a puppi erat Lemnus insula, adeo ut hanc insulam Vulcani igne adustam (Αἰθάλειαν Polybius dixit) et adjacentes scopulos Κυανίδας dicere videatur. Ne de Calydnis cogitemus, situs harum insularum obstare videtur. || — § 3. ὁ κυβερνήτης] ἦν Λατῖνος Ἱσπανὸς τῷ γένει, ut Ducas ait p. 331, 17. || — § 4. ἐγκύρσασαι] sic mgo, ἐγχρίψασαι text. || — προσαράξασαι] sic mgo, ἐποκείλασαι text.

V. § 2. Ἐν Χίῳ] sic mgo; αὐτοῦ text. || — ἐκ τῶν ἐνόντων] ἀπὸ τῶν ὄντων text.; illud mgo. — Ceterum Ionuza neque ad Chium classem recollegit, neque Con insulam vastavit, quum aliter rem exponat Ducas, cujus major in his auctoritas. Navis qua ipse Jonuza vehebatur, per totum diem sæviente tempestate, versus Cyclades insulas aberravit, deinde vero post noctem serenam primo mane in Chium versus ortum defertur. Interea reliquæ naves, quæ tempestatem effugerant, in Mytilenes portum devenerant. Ibi de ducis sorte anxii Turci vespera navem e Chii regione venientem conspiciunt, et pone hanc mox alteram, quæ erat illa Jonuzæ. In terram egressus et a Nicolao, principis Lesbiorum fratre, comiter exceptus Jonuza navem illam, quæ ante ipsum in portum venerat, tanquam prædam suam sibi tradi jussit. Recusantibus Lesbiis, quod navis esset Mytilenæa et mulier Chia in ea advecta esset socrus principis Lesbiorum, ille fidem dictis non adhibens ex insula solvit in Phocæam novam, quæ primo Novembris die Turcis se dedidit. || — § 4. διαθεὶς δὲ τὰ κατὰ τὴν Φώκαιαν] Ducas p. 334, 3: καὶ τοὺς μὲν

χειμῶνι πέντε καὶ εἴκοσι μετά γε τῶν σκευαγωγῶν τὰς πάσας. Ἐφ' ᾧ δὴ καὶ μᾶλλον, ὥς φασιν, ἔκτοτε ὠργίζετο αὐτῷ ὁ βασιλεὺς, καὶ δι' αὐτό γε τοῦτο καὶ ἄλλας αἰτίας μικρὸν ὕστερον ἀνεῖλεν αὐτόν. Καὶ ταῦτα μὲν ταύτῃ.

VI. Βασιλεὺς δ' ἐν Ἀδριανουπόλει διάγων χειμῶνος στρατιὰν μεγάλην παρεσκεύαζεν ἐπὶ Τριβαλλούς· καὶ γὰρ ἦν προπυνθανόμενος τὰ ἐκεῖ νεοχμοῦντα· τὸν γὰρ τῶν Τριβαλλῶν ἡγεμόνα νεωτέρων ἐπιθυμοῦντα κοινολογεῖσθαί τε καὶ λόγους προσφέρειν κρύφα τῷ βασιλεῖ Παιόνων, καὶ ξυνθήκας ποιεῖσθαι μετ' αὐτοῦ, ὅπως καλῶς τε παρασκευασάμενος καὶ τὸν Ἴστρον διαβὰς ἐς τὴν τοῦ βασιλέως χώραν ἐμβάλλῃ ξυνεμβάλλοντι καὶ αὐτῷ· (2) οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ τὸν ξυνήθη δασμὸν βραδέως τε πάνυ παρεῖχε καὶ πλημμελῶς, πλαττόμενος ἀεὶ προφάσεις τε καὶ ἀναβολὰς οὐ καλάς· ἐφ' ᾧ δὴ καὶ μᾶλλον ὠργίζετο ὁ βασιλεὺς τεκμαιρόμενος ἐκ τούτου νεωτέρων αὐτὸν ἐπιθυμεῖν· (3) οὐ ταῦτα δὲ μόνον ἐνῆγεν αὐτὸν, ἀλλὰ καὶ ἡ τῆς χώρας φύσις, αὐτάρκη θέσιν παρεχομένη ἔς τε τὸν κατὰ Παιόνων τε καὶ Δακῶν πόλεμον ἐκπεπολεμωμένων αὐτῷ, ὥστε ῥᾳδίας ἀπ' αὐτῆς ἐς τὴν ἐκείνων ἔχειν ποιεῖσθαι τὰς ἐσβολάς.

VII. Ἡ γὰρ τῶν Τριβαλλῶν κεῖται μὲν ἐν ἐπικαίρῳ τῆς ἄνω Θράκης, ἀρχομένη μὲν ἀπὸ τῆς ἄνω Μυσίας καὶ τοῦ Αἵμονος ὄρους, παρήκουσα δὲ μέχρι τοῦ Ἴστρου, καὶ ὁμοροῦσα δι' αὐτοῦ τῇ Δακῶν καὶ Παιόνων ἀρχῇ· ὁ γὰρ Ἴστρος, μέγιστος ὢν ποταμῶν τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην, ἄρχεται μὲν ἀπὸ τῶν Κελτικῶν ὀρῶν, ῥέων δὲ δι' αὐτῶν, ἀλλὰ δὴ καὶ τῆς τῶν Παιόνων τε καὶ Δακῶν καὶ ἑτέρων οὐκ ὀλίγων γενῶν, καὶ πολλὴν διερχόμενος γῆν καὶ κρείττων αὐτὸς ἑαυτοῦ γινόμενος ἀεὶ ταῖς προσθήκαις τῶν ἐς αὐτὸν ἐσβαλλόντων ποταμῶν, τελευτᾷ μὲν ἐς τὴν Γετικήν τε καὶ Σκυθικὴν, καὶ δι' αὐτῶν ἐκδίδωσιν ἐς τὸν Εὔξεινον πόντον. (2) Περικλείει δὲ ἐντὸς ἑαυτοῦ ἄλλα τε ἔθνη πολλὰ μαχιμώτατα, καὶ δὴ καὶ τὰ Παιόνων τε καὶ Δακῶν, οἷς ἐστιν ὅμορος, ὡς ἔφην, ἡ Τριβαλλῶν παρακειμένη τε τούτοις μέχρι πολλοῦ καὶ πόλεις ἔχουσα πολλὰς καὶ καλὰς ἐν τῇ μεσογείᾳ καὶ φρούρια ἐρυμνὰ περί που τὰς ὄχθας τοῦ ποταμοῦ· δι' ἃ δὴ καὶ μάλιστα ἀναγκαῖον ἐδόκει τῷ βασιλεῖ χειρώσασθαί τε αὐτὴν καὶ τὰ παρὰ τὰς ὄχθας τοῦ ποταμοῦ φρούρια κατασχεῖν, ὅπως εἴη τῆς τούτου διαβάσεως κύριος, καὶ ὅταν αὐτός γε ἐθέλῃ, ῥᾳδίως ἔχῃ διαβαίνειν ἐς τὴν ἐκείνων κἀκείνους (τε) ἀπείργῃ τῆς ἐς τὴν αὐτοῦ διαβάσεως· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ ἡ τῆς χώρας ἀρετὴ οὐδὲν ἧττον ἐπῆγεν αὐτὸν, θαυμαστή τις οὖσα καὶ πᾶσιν εὐθηνουμένη τοῖς ἀγαθοῖς· ἥ τε γὰρ γῆ πάμφορός τέ ἐστιν αὐτῇ, ἐρρωμένη πρὸς ἁπάσας γονὰς καὶ πάντα μετὰ δαψιλείας παρεχομένη ὅσα φέρουσιν ὧραι σπερμάτων τε καὶ φυτῶν, ἀλλὰ δὴ καὶ ὅσα νέμονται γῆν, αἰπόλιά τε φημὶ καὶ ποίμνια καὶ συφόρβια καὶ βουκόλια καὶ ἵππων ἀγαθῶν οὐκ ὀλίγην φορὰν καὶ πολλῶν ἄλλων ἐδωδίμων τε καὶ χρησίμων ζώων ἡμέρων τε καὶ ἀγρίων γένη διάφορα ἅπαντα τρέφει μετὰ πολλῆς περιουσίας· (3) τὸ δὲ μέγιστον καὶ ᾧ πάσας τὰς ἄλλας νικᾷ μεθ' ὑπερβολῆς, ὅτι χρυσὸν καὶ ἄργυρον ὥσπερ ἀπὸ πηγῶν ἀναδίδωσι, καὶ πανταχοῦ ταύτης ὀρύσσοντι ψήγματα παρέχει χρυσοῦ καὶ ἀργύρου πλεῖστα καὶ κάλλιστα καὶ κρείσσονα τῆς Ἰνδικῆς· (4) δι' ἃ δὴ καὶ τὸ ἐξ ἀρχῆς ἡ τῶν Τριβαλλῶν ἀρχὴ εὐδαίμων τε ἦν καὶ ἐπὶ πλούτῳ καὶ δυναστείᾳ μέγα ἐφρόνει, καὶ βασίλειον ἦν καὶ πόλεις εἶχε πολλὰς καὶ μεγάλας ὑφ' ἑαυτῇ, ἀλλὰ δὴ καὶ εὐδαίμονας, καὶ φρούρια ἐρυμνὰ καὶ δυσάλωτα, καὶ καταλόγων στρατιωτικῶν τε στρατευμάτων ἐπλούτει, καὶ ὅπλων πολλῶν καὶ καλῶν,

---

ἐμπόρους τῶν Γενουϊτῶν τοὺς εὑρεθέντας ἐκεῖ τὰς πραγματείας ἀφεῖλον, αὐτοὺς δὲ ἐν ταῖς τριήρεσιν ἔβαλον· τοὺς δὲ πολίτας ἅπαντας καταγράψας καὶ τοὺς παῖδας καὶ παιδίσκας ἐγγύς που ἑκατὸν ἀφελὼν, καὶ φύλακα τῷ πολιχνίῳ ἕνα τῶν Τούρκων ἐγκαταστήσας, καὶ πεντεκαίδεκα ἡμέρας τελέσας ἐκεῖ, ἐξήλθασιν αἱ τριήρεις τῇ ιε' τοῦ Νοεβρίου μηνὸς ,ϛϡξδ' ἔτους. Quæ deinde subsecuta sint, apud ipsum Ducam legas. || — § 5. ὠργίζετο αὐτῷ] Ducas p. 335, 22 : ἦν γὰρ ὁ Γενούζης ἐκβεβληκὼς καὶ τὴν ἐπαρχίαν Καρίας ἐπιστατῶν· ὁ δὲ Ἰσμαὴλ ἀντεισήχθη κοντοσταῦλος καὶ ἔπαρχος ἐν Χερρονήσῳ. Ceterum Januarii mense anni 1456 (6964) Jonuza adhuc classis præfectus erat in expeditione contra Ænum (v. cap. 11).

VI. § 1. Τριβαλλούς] Sic Servios vocat more eruditulorum Byzantinorum. || — νεοχμοῦντα] νεωχμ. cod. || — Τριβαλλῶν ἡγεμόνα] sc. Georgium, Mariæ seu Maræ filium, Lazari e filia nepotem, qui Stephano avunculo in Serviæ principatu successerat. Miro errore Critobulus pro Georgio ubique Lazarum dicit. || — § 2. τὸν δασμὸν βραδέως... παρεῖχε] Imo promptissime tributum Augusti mense an. 1453 Adrianopolim attulerat. V. Ducas p. 314. Mechemetes Serviæ potiundæ cupidus causam belli inferendi eo invenit quod ob cognationem cum Serviæ despotarum familia sibi intercedentem, regionem illam ad se ipsum potius quam ad Georgium pertinere prætexebat. V. Ducas p. 317. Seadeddin. 2, p. 171. Mechemetes in Serviam irrupit primum æstate anni 1454, deinde iterum æstate anni 1455, ut supra jam monui. Critobulus nonnisi secundum expeditionem commemorat eamque perperam ponit ante Jonuzæ expeditionem contra Chios. De secunda expeditione, quam Ducas non commemorat, paucis agit Chalcocondylas p. 414, fusius Seaddinus 2, p. 170-173. Cf. Hammer l. l. p. 13, Zinkeisen 2, p. 77.

VII. § 1. Ἄνω Θράκης] sic mgo; Εὐρώπης text. || — § 2. παρακειμένη] sic mgo, παρήκουσα text. || — § 3. χρυσὸν] De Serviæ metallis cf. Chalcocondylas p. 415, 8, Bullialdus ad Ducam p. 541, Hammer. 2, p. 13 not. || — § 4. αὐτῆς, ἀλλὰ δὴ καὶ] Inde ab his verbis incipit codicis pagina 135. Paginæ 135-142, quæ mediam partem quaternionis noni (qui pro suetis sedecim paginis paginas viginti habet) constituunt, majoribus literis scriptæ sunt quam ceteræ, ultima autem harum paginarum (p. 142) majorem sui partem habet vacuam. Scriba in hoc quaternione aliquid omisisse videtur, quod ut suppleretur, quattuor paginis mediis alias substituit paginas octo; quas ut impleret,

καὶ οἰκήτορας εἶχεν ἀρίστους, καὶ νεότητα ἔτρεφε πολλήν τε καὶ εὐανδροῦσαν, καὶ ζηλωτὸς ἦν ἐν πᾶσί τε καὶ περίβλεπτος, ἀλλὰ δὴ καὶ ἐπίφθονος, καὶ πολλοὺς εἶχε τοὺς οὐ μόνον ἐρῶντας αὐτῆς, ἀλλὰ δὴ καὶ ἐπιβουλεύοντας. (5) Ἐστράτευσε μὲν οὖν ἐπὶ ταύτην καὶ πρόσθεν Μωράτης, ὁ τοῦ βασιλέως πατὴρ, χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει ἐσβαλὼν, καὶ πᾶσαν αὐτὴν παρεστήσατο, καὶ πόλεις καὶ φρούρια εἷλε, τά τε ἐν τῇ μεσογείᾳ τά τε παρὰ τὰς ὄχθας τοῦ Ἴστρου κείμενα, τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ τοῖς ὅπλοις, τὰ δὲ καὶ ἀμαχὶ προσχωροῦντα, καὶ πάσης ἁπλῶς ἐκράτησε, τὸν ταύτης ἡγεμόνα Λάζαρον ἐξελάσας ἐς Παίονας· (6) ὅν γε δὴ, χρόνον ἤδη συχνὸν περιιόντα τε καὶ ἀλώμενον ἐν αὐτοῖς, ᾤκτειρε τῆς ἄλης ὁ βασιλεὺς, καὶ τὰ μὲν οἴκοθεν, τὰ δὲ ὑπὸ τῶν φίλων παρακληθεὶς (καὶ γὰρ ἦν, εἴ τις ἄλλος, τήν τε γνώμην καὶ τὸν τρόπον χρηστός), ἔτι δὲ καὶ ξύμμαχόν τε καὶ ξύνεργον ἔχειν βουλόμενος, φίλον τε ἤδη γεγονότα καὶ εὖ πεπονθότα τὰ μέγιστα, ἐς (τε) τὸν κατὰ Παιόνων τε καὶ Δακῶν πόλεμον, πολὺν δὴ χρόνον ὁμοροῦντά τε τούτοις καὶ τὴν ἐκείνων χώραν καὶ ἤθη καλῶς ἐξεπιστάμενον καὶ δὴ καὶ γενναῖον ὄντα καὶ στρατηγικὸν, πάλιν ἀποδίδωσιν αὐτῷ τήν τε χώραν καὶ τὴν ἀρχὴν, μήτε τινὸς στερήσας ὧν ἔλαβε, μᾶλλον δὲ καὶ προσεπιδοὺς πολλὰ τῶν ἰδίων, μήτε μὴν ὅμηρόν τι λαβὼν παρ' αὐτοῦ, φόρους δὲ μόνους τοὺς εἰθισμένους καταβάλλειν κελεύσας καὶ ὅρκοις καταδήσας καὶ πιστεύσας αὐτῷ τὴν ἀρχήν.

VIII. Λάζαρος δὲ τὴν ἰδίαν ἀρχὴν αὖθις ἀναλαβὼν κατὰ μικρόν τε κρατυνάμενος καὶ ἄρξας αὐτῆς ἐγκρατῶς, ἣν ὑποταττόμενος τῷ τε πατρὶ τοῦ βασιλέως καὶ αὐτῷ δὴ τῷ βασιλεῖ, μέχρι τινὸς καὶ τὸν φόρον ἀποδιδούς· μετὰ ταῦτά γε μὴν, ἧπερ ἔφην, ἀβουλίᾳ γνώμης χρησάμενος καὶ νεωτέρων ἐπιθυμήσας, οὔτε τὸν φόρον ἀπεδίδου ῥᾳδίως, καὶ μετὰ τῶν Παιόνων τε καὶ Δακῶν ἔπραττε, παραβαίνων τὰς μετὰ βασιλέως σπονδάς. (2) Ὁ δὴ καταφωράσας ὁ βασιλεὺς αὐτὸν ποιοῦντα καὶ ληφθεὶς ὀργῇ, τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτοῦ ἐποιεῖτο. Παρασκευασάμενος οὖν χειμῶνος καλῶς, ἐπειδὴ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, ἄρας ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ ἐχώρει διὰ τῆς μεσογείας Θρᾴκης τε καὶ Μακεδονίας, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἱ καὶ μηχανὰς οὐκ ὀλίγας καὶ ὅπλα πάμπολλα. (3) Ἦν δὲ ὁ στρατὸς αὐτῷ, ὡς ἐλέγετο, ἵππος μὲν πενταχισμύρια, πεζὸς δὲ οὐκ ὀλίγῳ πλείων τούτων. Καταλαβὼν δὲ τήν τε Μυσίαν καὶ τὸ Αἵμονος ὄρος, ἔνθα ἡ πάροδος, ἑβδομαῖος διαβαίνει τε ταύτην ἀσφαλῶς παντὶ τῷ στρατῷ, κἀκεῖθεν ὁρμηθεὶς τριταῖος ἐσβάλλει ἐς τὴν Τριβαλλῶν· καὶ κατατρέχει μὲν αὐτῆς τὰ πολλὰ καὶ ληΐζεται, χειροῦται δὲ καὶ φρούρια οὐκ ὀλίγα, τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ, τὰ δὲ καὶ πολιορκίᾳ ἑλών. (4) Δράσας δὲ ταῦτα ἐν πέντε καὶ εἴκοσι ταῖς ὅλαις ἡμέραις μετὰ τὴν ἐσβολὴν, ἀφικνεῖται ἐς πόλιν ἐχυρὰν καὶ εὐδαίμονα Νοβόπροδον οὕτω καλουμένην τῇ Τριβαλλῶν φωνῇ, ᾧ δὴ καὶ πλεῖστος ἄργυρος καὶ χρυσὸς γεωργεῖται ἀνορυττόμενος, καὶ στρατόπεδον τίθησιν ἐπ' αὐτῇ. (5) Καὶ πρῶτα μὲν λόγους προσφέρει τοῖς ἐν αὐτῇ περί τε ἐνδόσεως καὶ ξυνθηκῶν, εἰ βούλοιντο παραδόντες αὐτῷ τὴν πόλιν καὶ ἑαυτοὺς μετὰ ξυμβάσεως καὶ ὁμολογίας καὶ πίστεως καθῆσθαι ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς ἐπὶ τοῖς αὐτοῖς καὶ ὁμοίοις, ἐφ' οἷσπερ καὶ πρότερον, καὶ φόρους ἀποφέρειν οὓς καὶ τῷ σφῶν βασιλεῖ, τοῖς ἄλλοις ἅπασιν εἰρηνεύοντες. (6) Ὡς δ' οὐ προὐχώρει κατὰ νοῦν αὐτῷ ἡ πεῖρα, τῶν ἔνδον καθάπαξ οὐ βουλομένων, ἔκειρέ τε τὴν γῆν εὐθὺς, καὶ περισταυρώσας τὸ ἄστυ καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει.

IX. Λάζαρος δὲ ὁ τῶν Τριβαλλῶν ἡγεμὼν τήν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως μαθὼν τήν τε τῶν φρουρίων ἅλωσιν καὶ τὴν πολιορκίαν τοῦ Νοβοπρόδου, ἐξεπλάγη τε τῷ γινομένῳ καὶ ὅλος ἦν ἐν ἀμηχανίᾳ καὶ ἀπορίᾳ, μὴ ἔχων ὅτι καὶ δράσειεν· ὅμως γε μὴν ἐκ τῶν δυνατῶν τά τε λοιπὰ τῶν φρουρίων ἐπεσκεύαζε τούς τε ἄνδρας καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας ἀπὸ τῶν κάτω χωρῶν τοὺς μὲν ἐς τὰ φρούρια, τοὺς δὲ ἐς τὰ μετεωρότερα τῆς χώρας μετῴκιζε, τά τε βοσκήματα ἀνεκόμιζε καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν περιουσίαν αὐτῶν καὶ ἀποσκευὴν, τήν τε λοιπὴν ἠσφαλίζετο χώραν. (2) Αὐτὸς δὲ φρουράν τε ἱκανὴν καὶ φρούραρχον ἕνα τῶν αὐτῷ πιστοτάτων ἐγκαταστήσας τῇ Σαμανδρίᾳ, τά τε ἐπιτήδεια ἄφθονα ἐσκομίσας αὐτῇ, καὶ ὅσα γε ἐς μακρὰν πολιορκίαν ἀρκέσειν ἐνόμιζε, διαβαίνει τὸν Ἴστρον ξὺν γυναικὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι καί τισι τῶν περὶ αὐτὸν, καὶ ἀφικόμενος ἐς Δάκας καὶ Παίονας ἐκεῖ διέτριβεν. (3) Ὅμως γε μὴν μετὰ μικρὸν ἔδοξεν αὐτῷ βουλευσαμένῳ πρεσβείαν τε πέμπειν ὡς βασιλέα καὶ πειρᾶσθαι εἰ δύναιτο τρόπῳ παντὶ σπονδῶν τυχεῖν καὶ εἰρήνης. Ἀπολεξάμενος οὖν ἄνδρας

---

scripturam ampliorem adhibuit, quamquam vel sic accidit ut in fine relinqueretur spatium vacuum. || — § 5. ἐστράτευσε Μωράτης] De bello quod Morates II an. 1438 contra Georgium Serviæ despotam gessit, deque pactis quibus anno 1444 urbes quæ captæ erant, redditæ filiique excæcati Georgio remissi sunt, v. Ducas, p. 209. 21. Chalcocondylas p. 245. 317, Seadeddin, 2, p. 74. 166, Hammer. l. l. 1, p. 447. 456. || — § 6. καὶ εὖ πεπονθότα τὰ μέγιστα] Hæc adduntur in margine.

VIII, § 2. Ὁ βασιλεὺς] add. mgo. — || § 4. πόλιν] πολίχνην, mgo. || — Νοβόπροδον] Nomen in rasura scriptum. Νοβοπύργον vocat Chalcocondylas p. 414, 13; Νοβόπριδον, μητέρα τῶν πόλεων, Ducas p. 209, 15; *Novobardo* Seadeddin p. 171. Est *Novobrdo* a Piristina urbe ortum versus sita. || — τῇ Τριβαλλῶν φωνῇ] add. mgo. || — πλεῖστος ἄργυρος] De metallis Novoberdæ cf. Chalcocond. p. 415, Bullialdus ad Ducam p. 541, Hammer 2, p. 13.

IX. § 2. Σαμανδρίᾳ] Σμεντόροβον vocat Phrantzes p. 386, 16 sqq; Σμέδροβον Ducas p. 206, 6, 209, 3, Σπενδερέβην

τοὺς πρώτους παρ' αὐτῷ, ξυνετούς τε καὶ τῶν ἄγαν πεπαιδευμένων, καὶ δῶρα δοὺς αὐτοῖς χρυσοῦ καὶ ἀργύρου πλεῖστά τε καὶ πολυτελῆ, ἀλλὰ δὴ καὶ τὸν ξυνήθη δασμὸν, ὃν ἔφαμεν, ἀποπέμπει. (4) Οἱ δὲ ἀφικόμενοι τά τε δῶρα κομίζουσι τῷ βασιλεῖ καὶ τὸν δασμὸν, ἀπαγγέλλοντες αὐτῷ καὶ τὰ παρὰ τοῦ σφῶν ἡγεμόνος. Καὶ ὁ βασιλεὺς δέχεται τούτους ἡμέρως καὶ χρηματίζει φιλανθρώπως, καὶ λαλήσας εἰρηνικὰ μετ' αὐτῶν σπονδὰς ποιεῖται, καὶ πίστεις δίδωσι καὶ λαμβάνει ἐφ' ᾧ κατέχειν τε αὐτὸς ἃ ἔλαβε φρούρια, καὶ χώραν ὅσην ἐπῆλθε μετὰ τῶν ὅπλων, τῶν δὲ λοιπῶν πάντων ἄρχειν τὸν ἡγεμόνα σφῶν, ἀποδιδόντα φόρον ἐτήσιον ὀλίγῳ ἐλάσσονα τοῦ προτέρου καὶ στρατιώτας ῥητοὺς ἐν ταῖς ἐκστρατείαις τοῦ βασιλέως. (5) Ἤδη γὰρ καὶ τὸ πολιορκούμενον ἄστυ τοῦ Νοβοπρόδου, μὴ δυνάμενον ἀντέχειν ἔτι τῇ πολιορκίᾳ μέχρι πολλοῦ παρατεινομένῃ (τεσσαράκοντα γάρ που παρεῖλκον ἡμέραι πολιορκουμένῳ), ἀλλὰ δὴ καὶ τῶν τειχῶν αὐτῷ κατερριμμένων ταῖς μηχαναῖς, προσεχώρησεν ὁμολογίᾳ τῷ βασιλεῖ, ἐφ' ᾧ μηδέν τι κακὸν παθεῖν πάντας τοὺς ἐν αὐτῷ, ἀλλὰ μένειν ὡς εἶχον ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι, κατοικοῦντάς τε τὸ ἄστυ καὶ νεμομένους τὴν χώραν. (6) Σπεισάμενος οὖν καὶ πίστεις δούς τε καὶ λαβὼν, καὶ δώροις φιλοτίμοις τε καὶ ξενίοις τιμήσας τοὺς πρέσβεις καὶ λόγοις ἡμέροις καὶ φιλανθρώποις δεξιωσάμενος ἀποπέμπει. Οἱ δὲ παραγενόμενοι ἀπαγγέλλουσι τῷ σφῶν ἡγεμόνι Λαζάρῳ ἃ ἔπραξαν· ὁ δὲ παρ' ἐλπίδα τυχὼν τῶν σπονδῶν, ὅπερ οὐκ ἄν ποτε προσεδόκησεν, οὐδὲ γὰρ ἐνόμιζεν ἔτι δυνατὸν εἶναι σπείσασθαί οἱ τὸν βασιλέα τοσαύτην ἀγείραντα στρατιὰν καὶ παρασκευὴν τοσήνδε καὶ δαπάνην ἐς τὸν πόλεμον πεποιημένον, ὅμως γε μὴν ἥσθη τε τῷ γενομένῳ διαφερόντως καὶ (τῶν) ὧν ἀπέβαλεν οὐδένα πεποίηται λόγον, ἀγαπήσας τοῖς καταλειφθεῖσι· πάντων γὰρ ἀθρόων ἐνόμιζεν ἐκπεσεῖσθαι. (7) Ἀναλαβὼν οὖν αὖθις τήν τε γυναῖκα καὶ τοὺς παῖδας καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν ἀποσκευὴν, καὶ τὸν Ἴστρον διαβὰς ἧκεν ἐς τὴν ἰδίαν ἀρχήν. (8) Βασιλεὺς δὲ τά τε φρούρια καλῶς ἀσφαλισάμενος πάντα ἃ ἔλαβε, καὶ φυλακὴν ἱκανὴν ἐγκαταστήσας τῇ χώρᾳ, σατράπην τε ἐγκαταλιπὼν αὐτῇ τὸν Ἀλῆν, ἄνδρα στρατηγικὸν καὶ γενναῖον, καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν αὐτός τε καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς, ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ· ἤδη γὰρ καὶ τὸ θέρος ἐτελεύτα· βραχὺν δὲ χρόνον ἐνδιατρίψας αὐτοῦ καί τινα τῶν αὐτόθι καταστησάμενος, μεσοῦντος ἤδη φθινοπώρου, ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον, παραχειμάσων αὐτοῦ· καὶ τρία καὶ ἑξήκοντα ἔτη πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, πέμπτον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

X. Καταλαβὼν δὲ τὴν πόλιν εὗρε τά τε βασίλεια τετελεσμένα λαμπρῶς, καὶ τὸ ἐν Χρυσέαις φρούριον τά τε τείχη τῆς πόλεως πάντα καλῶς ᾠκοδομημένα. Ἀρεσθεὶς οὖν τοῖς γενομένοις καὶ τοὺς τῶν ἔργων ἐπιστάτας δωρησάμενος χρήμασί τε καὶ ἱματίοις καὶ πολλοῖς ἄλλοις, κελεύει πάλιν ὅτι τάχιστα ἀνορθοῦν τὰς γεφύρας τὰς ἐν τοῖς κόλποις Ἀθύρα τε καὶ Ῥηγίου, τῷ χρόνῳ πεπονηκυίας τε καὶ πεσούσας, ἔτι δὲ καὶ τὰς ἄλλας ὁδοὺς τὰς πρὸς τὴν πόλιν φερούσας, ὅπῃ τελματώδεις τε ἦσαν καὶ δυσδιεξίτητοι, καταλεαίνοντας καὶ ἐξομαλίζοντας πλαξὶ καὶ λίθοις καταστρωννύντες, ὥστε ῥᾳδίαν εἶναι καὶ ἀσφαλῆ τὴν τούτων διάβασιν· (2) οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ πανδοχεῖα καὶ καταγώγια οἰκοδομεῖν ἐν αὐταῖς ἐς κατάλυσίν τε καὶ ἀνάπαυλαν τῶν ὁδοιπορούντων τε καὶ κατὰ γῆν ἐς τὴν πόλιν ἀφικνουμένων, καὶ ἀγορὰν δὲ μεγίστην τε καὶ καλλίστην ἐν μέσῃ τῇ πόλει ἐγγύς που τῶν βασιλείων κελεύει γίνεσθαι τείχεσί τε ἠσφαλισμένην ἰσχυροτάτοις τὰ ἔξω, καὶ στοαῖς καλλίσταις τε καὶ μεγίσταις διειλημμένην τὰ ἔνδον, τόν τε ὄροφον ἔχουσαν ἐξ ὀπτῆς πλίνθου καὶ διαφανῶν λίθων ἐξειργασμένον, ἔτι δὲ λουτρὰ κατασκευάζειν λαμπρὰ καὶ πολυτελῆ, καὶ ὑδάτων ἀφθονίαν ἔξωθεν ἐπαγαγεῖν τῇ πόλει δι' ὀχετῶν, ἄλλα τε πολλὰ τοιαῦτα προσέταξε γίνεσθαι ἔς τε κατασκευὴν καὶ κόσμον τῆς πόλεως καὶ ὠφέλειαν καὶ χρείαν τῶν ἐνοικούντων καὶ ἄλλην παραμυθίαν. (3) Πρὸ πάντων δὲ τοῦ τε ξυνοικισμοῦ τῆς πόλεως ἐπεμέλετο καὶ τοῦ πᾶσαν αὐτὴν οἰκητόρων πληρῶσαι, καθὰ δὴ καὶ τὸ πρὶν ἦν, πανταχόθεν τε τῆς αὐτοῦ πάντας ξυλλέγων, ἔκ τε Ἀσίας καὶ Εὐρώπης, καὶ μετοικίζων ἐς αὐτὴν μεθ' ὅτι πλείστης ἐπιμελείας τε καὶ σπουδῆς ἐκ παντὸς μὲν καὶ ἄλλου γένους, καὶ μάλιστα δὲ τοῦ Χριστιανῶν· οὕτω δεινὸς ἔρως ἐνέπεσεν αὐτοῦ τῇ ψυχῇ τῆς τε πόλεως καὶ τοῦ ταύτης ξυνοικισμοῦ τοῦ τε ἐς τὴν ἀρχαίαν εὐδαιμονίαν ἀποκαταστῆσαι πάλιν αὐτήν.

XI. Ἐν τούτοις δ' ὄντος αὐτοῦ, μεσοῦντος ἤδη χειμῶνος, ἀγγέλλεται τὸν ἡγεμόνα τῆς Αἴνου Δωριέα καὶ τῶν νήσων Ἴμβρου καὶ Σαμοθρᾴκης νεοχμοῦν τε βούλεσθαι καὶ νεωτέρων ἐπιθυμεῖν· ὁ γάρτοι

(Σμενδ.?) Chalcoc. p. 415, 14. Serviis est *Smederewo*. || — ξὺν γυναιxὶ] σ. γυναιξὶ cod. || — § 5. τεσσαράκοντα] Seaddeddinus 2, p. 172 post septem dierum oppugnationem Novoberdam se dedidisse tradit. Deinde *Trepsia* et *Buhur* urbibus Turci potiti sunt, ut idem narrat Seadeddinus. || — § 8. ὅτι πολλὴν] modo sic, modo ὅτι πλείστην Critobulus dicit. Cf. ὅτι πολλὴν, 3, 16, 3. 4, 10, 4 et 10. 4, 16, 9; ὅτι πολλῶν, 3, 20, 3. 4, 6, 2; ὅτι πολλούς, 4, 16, 4. || — καὶ τρία καὶ ἑξήκοντα] Vox τρία addita manu secunda. Legitur codicis pag. 142 versu quarto. Reliqua paginæ pars vacua. || — πέμπτον] sic recte margo, τέτταρα text. || — ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ] Secundum Seadeddin. p. 173 Mechemetes e Servia per Cossovæ planitiem Thessalonicam, inde vero Constantinopolim sese contulit.

X. § 1. Καὶ ἱματίοις] add. margo. || — τὰς ἐν τοῖς κόλποις Ἀθύρα τε καὶ Ῥηγίου] Per eas transiisse regem Thessalonica Constantinopolim redeuntem consentaneum est. || — 2. προσέταξε] add. mgo.

XI. Expeditionem contra Ænum Phrantzes omnino non commemorat, Ducas vero p. 335, 7 et Chalcocondylas

πατὴρ αὐτοῦ Παλαμήδης, πρὸ μικροῦ τελευτῶν, κατέλιπεν ἐν ταῖς αὐτοῦ διαθήκαις αὐτόν τε Δωριέα καὶ τὴν τοῦ πρεσβυτέρου ἀδελφοῦ γυναῖκα καὶ τοὺς παῖδας κληρονόμους τε τῶν αὐτοῦ πάντων ἐξ ἴσης, καὶ τῆς ἀρχῆς διαδόχους, μᾶλλον δὲ καὶ τὸ πλέον ἐν ταῖς διαθήκαις ἔνεμε ταύτῃ τε καὶ τοῖς ταύτης παισίν, ὡς τῆς ἀρχῆς ἐς τὸν πρεσβύτερον υἱέα αὐτοῦ περιισταμένης δικαίως, ἐπεὶ καὶ ἔτι περιόντι ὁ πατὴρ ἐκείνῳ πᾶσαν ἔδωκε τὴν ἀρχήν, τῶν ἐν τῇ Μιτυλήνῃ κτημάτων μόνων κύριον ἀποδείξας τὸν Δωριέα. (2) Ὁ δὲ βραχὺ φροντίσας τοῦ τε δικαίου καὶ τῶν διαθηκῶν τοῦ πατρὸς, ἀλλὰ δὴ καὶ τῆς ἰδίας ἀσφαλείας· ἀσφαλέστερος γὰρ ἔμελλεν εἶναι τηρήσας τὰ πρὸς τοὺς παῖδας τοῦ ἀδελφοῦ δίκαια καὶ τὴν τούτων μητέρα· ὁ δὲ παρωσάμενος τήν τε γυναῖκα καὶ τοὺς παῖδας, ἀδίκως ἐγκρατὴς γίνεται τοῦ τε κατ' οἶκον βίου παντὸς καὶ τῆς ὅλης ἀρχῆς, μηδενὸς τούτων παραχωρήσας τοῖς τε παισὶ καὶ τῇ γυναικί. (3) Ἡ δὲ τὸ πρᾶγμα ἐν δεινῷ τιθεμένη καὶ τὴν καταδυναστείαν μὴ φέρουσα, τὰ μὲν πρῶτα λόγοις ἐπειρᾶτο τοῦτον τῆς πλεονεξίας ἀπάγειν, τὰ μὲν δι' αὑτῆς, τὰ δὲ καὶ διὰ ξυνετῶν καὶ φρονίμων ἀνδρῶν τῶν ταύτῃ, προσέτι δὲ καὶ οἰκείων αὐτοῖς, καὶ οἷς οὐχ ἥκιστα ἔμελλεν ἀκινδύνως ἔχειν τὰ τῆς ἀρχῆς. (4) Οἳ καὶ προσελθόντες εὐνοϊκῶς ξυνεβούλευον αὐτῷ μηδὲν ὅλως περὶ τὰς τοῦ πατρὸς διαθήκας καινοτομεῖν, μηδὲ καταδυναστεύειν ἐθέλειν τήν τε γυναῖκα καὶ τοὺς παῖδας τοῦ ἀδελφοῦ, τήν τε θείαν νέμεσιν δεδιότα, ἣ πανταχοῦ περιερχομένη τὰ τῶν ἀνθρώπων δικάζει καὶ τοὺς ἀδικουμένους καὶ ἀδικοῦντας ὁρᾷ, τήν τε τοῦ κρατοῦντος πρὸς τὰ τοιαῦτα ῥοπὴν καὶ τὸ σφόδρα τε ἀπαραίτητον καὶ ἀδιάλλακτον. (5) Οὐδὲ γὰρ ἀνεκτὸν ἔλεγον ἔσεσθαι τοῖς ἀδικουμένοις σιγῇ καθῆσθαι, ἀλλὰ ζητήτουσι ἐξ ἅπαντος τρόπου τὸ ἑαυτῶν δίκαιον, καὶ καταβοήσονταί σου πρὸς τὸν βασιλέα ῥητὰ καὶ ἄρρητα ἐξειπόντες· καὶ ὅρα πῇ τελευτήσει τὸ πρᾶγμα· ἀλλ' εἴ τι κήδῃ σαυτοῦ τε καὶ ἡμῶν καὶ τῆς ὅλης ἀρχῆς, πρόσθητι τὰ βέλτιστα ξυμβουλευομένοις ἡμῖν, καὶ κοινώνει τῶν τε πραγμάτων καὶ τῆς ἀρχῆς τοῖς τε παισὶ τοῦ ἀδελφοῦ καὶ τῇ γυναικὶ, παραχωρῶν τῷ δικαίῳ· καὶ οὕτω χρηστά τε καὶ ἄριστα καὶ βουλεύσῃ καὶ δράσεις σαυτῷ καὶ ἡμῖν πᾶσιν ἐπωφελῆ, εἰρηνικήν τε ἕξεις τοῦ λοιποῦ καὶ ἀκίνδυνον τὴν λαχοῦσαν ἀρχήν. (6) Ταῦτά τε καὶ τοιαῦτα πολλὰ πολλάκις πρὸς αὐτὸν λέγοντες οὐκ ἔπειθον ὅμως. Ἡ δὲ γυνὴ τούτων ἀπογνοῦσα καθάπαξ, καταφεύγει πρὸς τὸν κρατοῦντα, καὶ πέμπει δὴ πρέσβυν τε καὶ ἱκέτην τὸν πρὸς μητρὸς θεῖον αὐτῇ. Ὁ δὲ ἀφικόμενος λύπην τε ἔχων καὶ δικαίαν ὀργὴν καὶ ἅμα βουλόμενος ἀμύνασθαι τὸν ἀδικοῦντα, εἰ δέοι καὶ κοινῶς ξυνεκπεσεῖν τῆς ἀρχῆς, ὃ δή που καὶ γέγονε, πολλὰ κατηγόρει πρὸς τὸν βασιλέα τοῦ Δωριέως, ὡς δύσνους τε εἴη λέγων αὐτῷ, καὶ νεωτέρων ἐπιθυμεῖ καὶ κοινολογεῖται τοῖς Ἰταλοῖς καὶ ὅπλα ξυλλέγει καὶ φρουροὺς μισθοῦται καὶ φύλακας ἐγκαθιστάνειν βούλεται Αἴνῳ τε καὶ ταῖς νήσοις καὶ ὅλως ἐς ἀποστασίαν ὁρᾷ· καὶ εἰ μὴ θᾶττον, ἔλεγε, προληφθείη, κἂν ἐς ἔργον ἄξει τὸ σπουδαζόμενον.

XII. Ταῦτά τε καὶ πολλὰ τοιαῦτα εἰπὼν ἐς ὀργήν τε καὶ θυμὸν τὸν βασιλέα κινεῖ. Ὁ δὲ οὐκέτι καθεκτὸς ἦν, οὐδέ γε τοῦ λοιποῦ μέλλειν ᾤετο δεῖν· οὐδὲ γὰρ παροπτέα οἱ τὰ τῆς Αἴνου εἶναι ἐδόκει, οὐδέ γε ὅλως ἀμελητέα πόλεως λόγου ἀξίας πολλῶν ἕνεκα, καὶ προσόδων μεγάλων καὶ θέσεως ἐπικαίρου καὶ ἀρετῆς γῆς καὶ πολλῶν ἄλλων. (2) Αἶνος γὰρ ἦν μὲν τὸ παλαιὸν πόλις μεγίστη τῶν Αἰολίδων, ἐπί τε δόξῃ καὶ πλούτῳ καὶ δυναστείᾳ μέγα φρονοῦσα, ξυμπάσης τε τῆς καθ' αὑτὴν παραλίας κρατοῦσα, ἀλλὰ δὴ καὶ τῶν νήσων ἐνίων. Κεῖται γὰρ ἐν καλλίστῳ τῆς παραλίας Θρᾴκης τε καὶ Μακεδονίας, ἐκ μεσημβρίας μὲν ἔχουσα τόν τε Αἰγαῖον καὶ τὰς νήσους παρακειμένας Ἴμβρον καὶ Λῆμνον καὶ τὰς λοιπὰς, καὶ τὴν ἀπὸ τούτων ἐμπορίαν δαψιλῶς καρπουμένη· ἀπὸ δὲ ἄρκτου Εὖρον ποταμὸν, ὃς ἔκ τε τῆς ἄνω Μυσίας καὶ τοῦ Αἵμονος ὄρους τὰς πηγὰς ἔχων ῥεῖ διὰ τῆς μεσογαίας Θρᾴκης τε καὶ Μακεδονίας, κατὰ μεσημβρίαν ἀεὶ πορευόμενος, προϊὼν δὲ κατὰ μικρὸν καὶ τὴν Ἀδριανοῦ παραρρέων μέγας τε γίνεται καὶ ναυσὶ περατὸς, δεχόμενος καὶ ἑτέρους ποταμοὺς ἐσβάλλοντας ἐς αὐτὸν, τόν τε Κοντάεσδον καὶ Ἀγριάνην καὶ Τέαρον· (3) ὃς δὴ Τέαρος ἔκ τε τοῦ παρακειμένου ὄρους μεταξὺ Ἡραίου τε καὶ Ἀπολλωνίας τῆς πρὸς Εὐξείνῳ πόντῳ τὰς πηγὰς ἔχων ἐκ πέτρας ῥεούσας, καὶ κάλλιστόν τε καὶ ποτιμώτατον, ἀλλὰ δὴ καὶ ὠφελιμώτατον ἐν πολλοῖς ὕδωρ ἁπάντων ἔχειν μαρτυρεῖται παρά τε τῶν ταύτῃ προσχώρων, ἀλλὰ δὴ καὶ δι' ὅσων ῥεῖ. (4) Ὁ δ' οὖν Εὖρος κατιών τε καὶ πρὸς τῷ Δορίσκῳ γινόμενος καὶ παραρρέων αὐτὸν ἔξεισι πρὸ τοῦ λιμένος

p. 469, 9 verbo tetigisse satis habent; paullo fusius de ea exponit Seadeddinus 2, p. 168. Alios auctores turcicos laudat Hammerus 2, p. 22, nihil tamen narrat præter ea quæ in Seadeddino leguntur. Causam expeditionis Seaddinus fuisse dicit quod incolæ Cypselorum et *Feredchik* oppidi conquererentur de Æniis servos fugitivos Turcorum retinentibus deque principe urbis salinas regias fraudulenter administrante. Longe plurima eorum quæ c. 11-16 Critobulus narrat, aliunde non nota sunt. || — § 1. υἱέα] sic mgo, υἱὸν text. || — § 3. προσέτι] μᾶλλον supra scriptum || — § 4. ῥοπήν] an ὀργήν? || — § 5 τὸ ἑαυτῶν δίκαιον] τὸ ἴδιον δ. supra script. || — πῇ τελευτήσει τὸ πρᾶγμα] πῇ τελευτήσει τὸ δεινόν mgo. || — § 6. τούτων ἀπογνοῦσα] τοῦ πείθειν ἀ. mgo.

XII. § 2. Πόλις τῶν Αἰολίδων]. Cf. Herodoti 7, 57; Thuc. 7, 58; Ephori fr. 73 (Fr. Hist. 1, p. 256); Scymnus 696; Strabo lib. 7 fr. 50; Stephan. Byz. v. Αἶνος; Mela 2, 2; Virgil. Æn. 3, 18. || — Εὖρον] similiter § 4. Εὖρος pro Ἕβρος. || — Κοντάεσδον] Reponendum esse videtur Κοντάδεσδον ex nostris codicibus Herodoti (4, 90), quem Critobulus ob oculos habuit. Ὁ δὲ Τέαρος (Her. inquit) λέγεται ὑπὸ τῶν περιοίκων εἶναι ποταμῶν ἄριστος, τά τε ἄλλα ἐς

Αἴνου ἐς τὴν ταύτῃ θάλασσαν τοῦ Αἰγαίου. (5) Τρέφει δὲ γένη τε παντοδαπῶν ἰχθύων πολλὰ, μειζόνων τε καὶ μειόνων, ἀλλὰ δὴ καὶ πιόνων· παρέχει δὲ καὶ τοῖς ἐν τῇ πόλει δι' αὐτοῦ πλοίοις φορτηγοῖς τὰς ἐμπορίας ποιεῖσθαι ἔς τε τὴν μεσόγειαν καί τινας τῶν ἐν αὐτῇ πόλεων πλησιοχώρους αὐτῷ. (6) Εἰσὶ δὲ καὶ πρὸ τῆς πόλεως λίμναι καὶ ἕτεραι πέριξ αὐτῆς, αἳ δὴ καὶ χερρόνησον ταύτην [ποιοῦσιν], ἀλλὰ δὴ καὶ ἑτέρα τις λίμνη μεγάλη ἐμβάλλουσα ἐς αὐτὰς ὄπισθεν τοῦ πρὸ τῆς πόλεως ὄρους, κειμένη πρὸς βορρᾶν ἄνεμον, Στεντορὶς καλουμένη τὸ παλαιὸν, τρέφουσαι καὶ αὗται ἰχθύων τε γένη πολλὰ καὶ κύκνων ἀγέλας καὶ πτηνῶν ἄλλων ἐδωδίμων, λίμναις ἐνδιαιτωμένων καὶ ποταμοῖς· ἐξ ὧν ἁπάντων ἀφθονίαν εἶχε τὸ παλαιὸν ἡ πόλις αὕτη, καὶ νῦν ἔχει πάντων καλῶν. (7) Τὸ δὲ δὴ μεῖζον καὶ ᾧ πάσας σχεδὸν τὰς γειτονούσας νικᾷ μεθ' ὑπερβολῆς τῇ τε τῶν χρημάτων καὶ προσόδων φορᾷ, οἱ ἐν αὐτῇ γινόμενοι ἅλες πλεῖστοι καὶ κάλλιστοι τῶν ἁπανταχοῦ, οὓς ἀνὰ πᾶσαν Θρᾴκην τε καὶ Μακεδονίαν διαδιδοῦσά τε καὶ διατιθεμένη ὅτι πλεῖστον ξυλλέγει χρυσὸν καὶ ἄργυρον· καὶ ὡς ἀπὸ πηγῶν οὕτως ἡ πόλις αὕτη τὸ ἐξ ἀρχῆς εὐδαίμων τε ἦν καὶ πλοῦτον ἄφθονον εἶχε καὶ δύναμιν πλείστην καὶ δόξαν περιεβέβλητο, καὶ πολλοῖς ἄλλοις ἐκόμα καλοῖς. (8) Τῷ χρόνῳ δὲ καὶ αὕτη μετὰ τῶν ἄλλων Ἑλληνίδων πόλεων πεσοῦσά τε καὶ διαφθαρεῖσα ἔμεινεν ἀοίκητος μέχρι πολλοῦ, χρόνῳ δὲ ὕστερον δι' ἀρετὴν τῆς χώρας ἐπολίσθη μέρος τι ταύτης πρὸς τῶν βασιλέων Ῥωμαίων, τὸ πρὸς τῷ λιμένι, καὶ κατῳκίσθη, ὃ ἦν τὸ παλαιὸν ἀκρόπολις, καὶ κατὰ βραχὺ προϊοῦσα γέγονε πόλις αὖθις τῶν ὀνομαστῶν καὶ πλουσίων, οἰκήτορσί τε ἀρίστοις κεχρημένη καὶ εὐθηνουμένη πᾶσι καλοῖς.

XIII. Εἶχε δὲ αὐτῆς τὴν ἀρχὴν πρὸ χρόνων μάλιστά που πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν τῶν τις ἀνὴρ Ἰταλῶν, εὐγενής τε καὶ τῶν ἄγαν δυνατῶν, Γατελιοῦζος τοὔνομα, δόντος αὐτῷ τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων τήν τε ἀδελφὴν ἐς γυναῖκα καὶ φερνὴν Αἶνόν τε καὶ Μιτυλήνην· ὃς δὴ καὶ ἐπὶ τὸ βέλτιον ταύτην προήγαγε τοῦ χρόνου προϊόντος καὶ κρείττω τοῖς ὅλοις ἀπέφηνε. (2) Καὶ ἧκεν ἡ ἐξ ἐκείνου τοῦ γένους διαδοχὴ ἐς τετάρτην δὴ ταύτην γενεὰν μέχρι Παλαμήδους τε καὶ τοῦ υἱοῦ Δωριέως, παρ' ὧν ἀφείλετο τὴν πόλιν ταύτην τελείως ὁ βασιλεύς· καὶ γὰρ οὗτοί τε καὶ οἱ πρὸ αὐτῶν ἀπέφερον πάντες τοῖς τε προγόνοις τοῦ βασιλέως καὶ δὴ καὶ αὐτῷ, ἐξ ὅτου δὴ τὸ πρῶτον ἐκεῖνοι διαβάντες ἐς τὴν Εὐρώπην, Θρᾴκην ἅπασαν καὶ Μακεδονίαν κατέσχον, δασμὸν ἐτήσιον τάς τε δύο μοίρας τῶν γινομένων ἁλῶν καὶ τῶν ἄλλων ἐπετείων φόρων, αὐτοὶ καρπούμενοι τὰ λοιπὰ ἐνδόσει τῶν βασιλέων, καὶ τῆς πόλεως ἄρχοντες· καὶ γὰρ ἦν ἐπ' αὐτοῖς, ὅταν ἐθέλωσι, ταύτην λαβεῖν, ὥσπερ δῆτα καὶ ἔλαβον νῦν. Καὶ ταῦτα μὲν ταύτῃ.

XIV. Ἰωνούζης δὲ, κελεύσαντος βασιλέως, ὅτι τάχιστα πληρώσας δέκα τριήρεις καὶ ἀναχθεὶς ἀπὸ Καλλιουπόλεως τῇ προτεραίᾳ κατήχθη ἐς Ἐλαιοῦντα καὶ περιπλεύσας Χερρόνησον περαιοῦται νυκτὸς τὸν Μέλανα κόλπον καὶ καταίρει ἐς ἄκραν Παγεῖαν ἀκτὴν λεγομένην μικρὸν ἀπωτέρω τῆς Αἴνου, οὗ δὴ λέγεται Ξέρξην, ὅτε κατὰ τῶν Ἑλλήνων ἐστράτευσε, τὰς νέας ἀνελκύσαντα τὰς αὑτοῦ διαβρόχους οὔσας θεραπεῦσαι τήν τε στρατιὰν ἑαυτοῦ πᾶσαν ἐν Δορίσκῳ ἀναμετρῆσαι· τῇ δ' ὑστεραίᾳ ἅμα ἡμέρᾳ Ἰωνούζης ἐπιπλεῖ τῷ λιμένι τῆς Αἴνου. (2) Βασιλεὺς δὲ Μεχέμετις ἀναλαβὼν τήν τε βασιλικὴν ἴλην πᾶσαν καὶ δύο τάξεις ἱππέων ἐχώρει διὰ τῆς μεσογείας σφοδροτάτου χειμῶνος· ἦν γὰρ ἐν ἀκμῇ τῆς ὥρας τὰ γινόμενα· τοσοῦτον γὰρ ἐπίεσεν αὐτοὺς καθ' ὁδὸν ὅ τε νιφετὸς καὶ ὁ κρυμὸς καὶ αἱ τοῦ βορέου δριμεῖαι πνοαὶ ὥστε πολλοὺς μὲν τοῦ πεζοῦ τῇ χιόνι καταχωσθέντας ἀπο-

---

ἄκεσιν φέροντα καὶ δὴ καὶ ἀνδράσι καὶ ἵπποισι ψώρην ἀκέσασθαι· εἰσὶ δὲ αὐτοῦ αἱ πηγαὶ δυῶν δέουσαι τεσσεράκοντα, ἐκ πέτρης τῆς αὐτῆς ῥέουσαι· καὶ αἱ μὲν αὐτέων εἰσὶ ψυχραὶ, αἱ δὲ θερμαί· ὁδὸς δ' ἐπ' αὐτάς ἐστι ἴση ἐξ Ἡραίου τε πόλιος τῆς παρὰ Περίνθῳ καὶ ἐξ Ἀπολλωνίης τῆς ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ, δυῶν ἡμερέων ἑκατέρη· ἐκδιδοῖ δὲ ὁ Τέαρος οὗτος ἐς τὸν Κοντάδεσδον ποταμὸν, ὁ δὲ Κοντάδεσδος ἐς τὸν Ἀγριάνην, ὁ δὲ Ἀγριάνης ἐς τὸν Ἕβρον. — Tearum præter Plinium 4, 45 et Libanium or. tom. I, p. 696 ed. Reisk. (ubi Ταίναρος) etiam Chalcocondylas p. 12, 10 (ubi Ταίαρος) memorat. Fontes ejus prope *Vene* et *Bunarhissar* (*Jena* et *Binarhissar* in Kieperti tab. regn. Truc.) quærendos esse probabiliter censet Jochmus (*Journal of the roy. geogr. soc.* tom. 24, p. 45). De Contadesdo aliunde non constat. Fuerit aut *Remasou*, qui a *Karichtiram* urbe ab ortu versus occasum labitur, aut *Peke deressi*, qui a borea versus meridiem fluens et *Eski-Baba* oppidum præterlabens in Agrianem (*Erkeneh*) incidit. || — Ἡραίου] Heræum 16 mill. pass. a Perintho occasum versus distat secundum Tab. Peuting. et Itin. Hierosol. p. 570. || — § 6. ποιοῦσι] addidi vocem.

XIII. § 1. De re v. Ducas p. 46 et Chalcocondylas p. 520.

XIV. § 1. Δέκα τριήρεις] Sic etiam Seadeddin. 2, p. 168. || — Ἐλαιοῦντα] Ἐλεοῦντα cod. || — Παγεῖαν ἄκραν] hodie *Cap Paxi*, olim Sarpedon promontorium. || — Δορίσκῳ] Δωρ. codex. || — § 2. ἐχώρει] Constantinopoli profectus est Januarii die vicesimo quarto an. 6964. 1456, teste Duca, qui expeditionis hujus paucis meminit p. 335, 7: Ἀπάρας δὲ ἀπὸ Κωνσταντινούπολιν τῇ κδ' τοῦ Ἰανουαρίου κατῆλθεν εἰς Αἶνον, καὶ ταύτην παρέλαβεν καὶ παῖδας καὶ παιδίσκας λαβὼν ἐστράφη εἰς Ἀδριανούπολιν. Ὁ δὲ ἡγεμὼν τῆς Αἴνου ἦν διάγων τῷ τότε καιρῷ ἐν Σαμοθρᾴκῃ τῇ νήσῳ. Chalcocondylas p. 469, 9: Ἀποθανόντος τοῦ Παλαμήδου, καὶ τοῦ παιδὸς αὐτοῦ Ντορίου τὴν πόλιν παραλαβόντος, ἐπελάσας ὁ βασιλεὺς εἷλέ τε τὴν Αἶνον, προσχωρησάντων αὐτῷ τῶν ἐν τῇ πόλει αὐτίκα, ἔπεμπέ τε Ἰονούζην τὸν τῆς Καλλιουπόλεως ἔπαρχον παραληψόμενον τὰς νήσους· ἡ μὲν Ἴμβρος αὐτίκα προσεχώρησε καὶ ἡ Λῆμνος, καὶ φρουρὰ βασιλέως ἀφίκετο ἐς τὰς νήσους. || — ἦν γὰρ ... τὰ γινόμενα] add. mgo. || — Κύψελα] Κύψελλα cod. h. l. et infra c. 15, 1. || — σταδίους ἑκατὸν] Hod. *Ipsala* ab Æno secundum tabulas nostras linea recta distat 230 fere stadia. Simili errore apud Strabon. lib. 7, fr. 47 (p. 282, 35 ed. Did.) legitur: Ἕβρος ἀνάπλουν ἔχων ἐς Κύψελα σταδίων ρκ'.

θανεῖν εὐθὺς ἐν προαστείοις τῆς πόλεως, ἀλλὰ δὴ καὶ κατὰ τὴν ἄλλην ὁδὸν, οὐκ ὀλίγους δὲ καὶ τὰ τοῦ σώματος ἄκρα λελωβημένους τῷ ψύχει ἀποβαλεῖν τάς τε ῥῖνας καὶ ὦτα καὶ τἄλλα τῶν καιρίων τοῦ σώματος μορίων ἠκρωτηριασμένους. (3) Ὅμως γε μὴν μετὰ τοσούτου χειμῶνος καὶ ψύχους καὶ νιφετοῦ ὁρμηθεὶς ἀπὸ τῆς πόλεως τεταρταῖος ἀφικνεῖται ἐς Κύψελα, κώμην μεγάλην νῦν, πόλιν οὖσαν τὸ παλαιὸν τῶν ὀνομαστῶν, ἀπέχουσαν τῆς Αἴνου κατὰ γῆν σταδίους ἑκατόν που μάλιστα.

XV. Οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει Αἴνῳ ἰδόντες τε κατὰ θάλασσαν ἐφορμοῦντα τῷ λιμένι τὸν στόλον, τήν τε τοῦ βασιλέως ἀθρόαν ἔφοδον ἐν Κυψέλοις μαθόντες, ἐξεπλάγησάν τε τῷ γινομένῳ, καὶ τὴν αἰτίαν μηδαμοῦ ξυνιδεῖν ἔχοντες ἐς ἀπόγνωσιν ὅτι πλείστην καὶ ἀπορίαν δεινὴν καὶ φόβον ἐνέπεσον, μὴ ἔχοντες ὅτι καὶ δράσειαν. (2) Ἐνόμισαν γὰρ ἀναρπάστους ἂν αὐτοὺς εὐθὺς γενήσεσθαι ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις αὐτοῖς κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν προσβάλλοντος τοῦ βασιλέως. (3) Δωριεὺς γὰρ ὁ τούτων ἡγεμὼν οὐκ ἦν ἐκεῖσε τότε παρὼν, ἀλλ' ἔτυχε πρὸ μικροῦ ἐς Σαμοθρᾴκην νῆσον ἀπάρας, παραχειμάσων ἐκεῖ. Πλήν γε δὴ ἐκ τῶν ἐνόντων ἄνδρας ἀπολεξάμενοι τοὺς πρώτους τῶν παρ' αὐτοῖς πέμπουσιν ὡς βασιλέα, ἐνδιδόντες ἑαυτούς τε καὶ τὴν πόλιν αὐτῷ ἐπὶ τῷ μηδέν τι κακὸν παθεῖν· (4) Βασιλεὺς δὲ ἥκοντας δέχεται τούτους ἡμέρως, καὶ λαλήσας εἰρηνικὰ μετ' αὐτῶν, καί τινα ὧν ᾔτουν δοὺς ἀποπέμπει ὀπίσω· ξυμπέμπει δὲ αὐτοῖς καὶ Μαχουμούτεα τὸν πασίαν, τὴν πόλιν παραληψόμενον. Τῇ δ' ὑστεραίᾳ καὶ αὐτὸς ἐς αὐτὴν ἀφικνεῖται καὶ ἐσελθὼν ἐς τὰ βασίλεια Δωριέως ἀφαιρεῖται πάντα τὸν πλοῦτον, ὃν εὗρεν ἐν αὐτοῖς χρυσοῦ καὶ ἀργύρου καὶ τῶν ἄλλων, ὡς δὲ καὶ τὰς οἰκίας διαρπάζει τῶν δυνατῶν τῶν μετὰ Δωριέως ἀπόντων. (5) Ἐπιμείνας δὲ ἡμέρας τρεῖς ἐν τῇ πόλει καὶ διαθέμενος τὰ κατ' αὐτὴν ὡς ἐδόκει οἱ, ἀπολεξάμενός τε παῖδας πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν τοὺς ἀρίστους, καὶ ἄρχοντα ἐπιστήσας αὐτῇ ἄνδρα ξυνετόν τε καὶ τοὺς τρόπους χρηστὸν Μωράτην οὕτω καλούμενον, ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ.

XVI Ἰωνούζης δὲ πεντηκόντορον ἀποστείλας ἐς Σαμοθρᾴκην, ἀναληψομένην τὸν Δωριέα, αὐτὸς ἀπέπλευσεν ἐπ' Ἴμβρου, καταστησόμενός τε τάχει καὶ τοὺς Δωριέως ἁρμοστὰς ἐκβαλών. (2) Χειμῶνι δὲ χρησάμενος οὐχ ἠδυνήθη κατᾶραι ἐς τὸν λιμένα, ἀλλὰ προσέσχε τῷ Κεφάλῳ, ἄκρᾳ τῆς Ἴμβρου πρὸς μεσημβρίαν ἀκλύστῳ τε οὔσῃ καὶ εὐδιεινῇ. Καὶ πέμψας ἄγγελον μετακαλεῖται Κριτόβουλον καὶ παραδίδωσιν αὐτῷ τήν τε νῆσον πᾶσαν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ φρούρια ἄρχειν τε καὶ φυλάττειν· αὐτὸς δὲ ἀναλαβὼν τοὺς Δωριέως ἁρμοστὰς ἀπέπλευσεν ἐπὶ οἴκου ἐς Καλλιούπολιν. (3) Δωριεὺς δὲ ἐκ Σαμοθρᾴκης ἐς μὲν τὴν πεντηκόντορον οὐκ ἐσῆλθεν οὐδὲ ἀφῖκτο πρὸς Ἰωνούζην, δείσας αὐτὸν, ὡς οἶμαι, ἐμβὰς δὲ ἐς πάραλον τὴν αὐτοῦ, ἀπέπλευσεν ἐπὶ Αἴνου κἀκεῖθεν ἀφίκετο ἐς τὴν Ἀδριανοῦ· καὶ ἐς ὄψιν ἐλθὼν τῷ βασιλεῖ δέχεταί τε παρ' αὐτοῦ ἡμέρως, καὶ φιλανθρωπίας καὶ προνοίας τυχὼν λαμβάνει πάλιν τὰς νήσους ἐς ἰδίαν ἀρχὴν, Ἴμβρον καὶ Λῆμνον καὶ Σαμοθρᾴκην. Ἰωνούζης δὲ ὀργὴν ἔχων τῷ Δωριεῖ, ὅτι γε οὐκ ἀφῖκτο παρ' αὐτὸν, ὡς ἂν δι' αὐτοῦ προσαχθείη τῷ βασιλεῖ, ἀλλ' ὑπεροψίαν ἑαυτοῦ νομίσας τὸ πρᾶγμα, καὶ ἀμύνασθαι βουλόμενος τοῦτον, πέμπει κρύφα τῷ βασιλεῖ, ἔτι ὄντος Δωριέως ἐν τῇ Ἀδριανοῦ, μὴ δεῖν λέγων ἐκδοῦναι τὰς νήσους τῷ Δωριεῖ, τῶν τε νησιωτῶν οὐ παραδεχομένων αὐτὸν, καὶ δύσνῳ ὄντι ἀνδρὶ, ἵνα μὴ κατὰ πολλὴν ἄδειαν τὴν ἐν ταῖς νήσοις νεοχμώσῃ, ἀλλ' ἐν τῇ μεσογείᾳ δοῦναι χώραν αὐτῷ ἐς διατροφήν. (4) Βασιλεὺς δὲ πείθεται τούτοις, καὶ τὰς μὲν νήσους παρακατέχει, δίδωσι δὲ αὐτῷ τὰ περὶ Ζῆχνα χωρία καρποῦσθαι. (5) Δωριεὺς δὲ ἀπελθὼν ἐκεῖσε καὶ βραχὺν χρόνον αὐτοῦ διαγαγὼν, μικρὸν ὕστερον φυγὰς ᾤχετο ἐς Μιτυλήνην, κἀκεῖθεν ἐς Νάξον διαβὰς καὶ γήμας ἐν τῇ νήσῳ ἑνὸς τῶν δυνατῶν θυγατέρα, ἔμεινε παρ' αὐτῇ.

XVII. Βασιλεὺς δὲ διάγων ἐν Ἀδριανουπόλει τοῦ αὐτοῦ χειμῶνος, στρατιὰν μεγάλην ἤθροιζε, καὶ μηχανὰς κατεσκεύαζε πρὸς ταῖς οὔσαις πλείους τε καὶ ἰσχυροτάτας καὶ ὅπλα ξυνέλεγε καὶ πᾶσαν ἄλλην πολεμικὴν χρείαν ἐξήρτυεν· οὐ μέντοι γε κατάδηλον

XV. § 1. Τῷ λιμένι] add. mgo. ‖ — § 3. οὐκ ἦν ἐκεῖσε … ἀλλ'] add. mgo. ‖ — ἐς Σαμοθρᾴκην] Cf. Seadd. et Duc. l. l.

XVI. § 2. Κεφάλῳ] Etiamnum *cap Cephalo*. Sec. Seadeddin. Junisbeg ab Æno solvens Thasum insulam occupavit. At sec. Ducam p. 333, hanc insulam jam Septembris mense an. 1455 Mechemeti dederat Dominicus Lesbi princeps. ‖ — § 3. εἰς ὄψιν ἐλθὼν τῷ βασιλεῖ etc.] Rem ita narrat Seadeddinus: *Essendo venuto humiliato e mortificato alla real corte, domandò la gratia, e presentò al rè una bellissima figliuola con altri presenti e regali; perloche le sue colpe furono perdonate et a lui concessa la comenda di Sachna* (Ζῆχνα Critob.), *e per condurlo colà fù accompagnato da molti officiali della real corte, e nell' andare havendo trovato l'occasione, e quelli che l'accompagnarono trascurati e negligenti, sfodrò la spada hostile, e secondo la sua antica perfidia li fece martiri tutti, et egli fuggendo in Italia si salvò.* ‖ — καὶ Λῆμνον] Lemnii paullo post a Mechemete præfectum turcicum petierunt et obtinuerunt, ut e Duca p. 336 novimus.

XVII. Expeditionis contra Belgradum æstate an. 1456 susceptæ descriptionem accuratiorem legas apud Zinkeisenium 2, p. 79 sqq, consarcinatam e fontibus græcis, italicis, ungaricis et turcicis, quorum recensum instituit Hammerus 2, p. 545 et Zink. p. 85 not. E Byzantinis scriptoribus Ducas p. 337 paucissimis rem absolvit, fusius vero tradit Chalcocondylas p. 416-424. Critobuli narratio pretio et auctoritate caret, quum et manca sit et partium studio cladem Mechemetis celare studeat, adeo ut Critobulo Græco sincerior sit Turcus Seadeddinus, 2, p. 179, qui cladem et ruinam exercitus libere fatetur (*esercito restò disfatto e rovinato*), infortunium vero

ἐποίει τὴν αὑτοῦ γνώμην οὐδὲ ᾔδει τις ὅποι τὴν ὁρμὴν ποιήσοιτο. (2) Παρασκευασάμενος δὲ καλῶς καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, ἅμα ἦρι ὁρμηθεὶς ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ, ἐπορεύετο διὰ τῆς μεσογείας Θρᾴκης τε καὶ Μακεδονίας ἐπὶ τὴν ἄνω Μυσίαν (ἣν δὴ Σοφίαν καλοῦσι οἱ νῦν) καὶ τὴν τοῦ Αἵμονος πάροδον, καὶ διαβὰς αὐτὴν ἐσβάλλει ἐς τὴν Τριβαλλῶν, καὶ καταδραμὼν αὐτῆς τὰ πολλὰ καὶ καταστρεψάμενος ἀφικνεῖται ἐς τὸ τῶν Παιόνων ἄστυ τὸ παρὰ τὰς ὄχθας τοῦ Ἴστρου κείμενον, Πελωγράδω οὕτω καλούμενον, ἐρυμνότατον πάντῃ καὶ ἀσφαλέστατον, μᾶλλον δὲ καὶ ὅλως ἀπόμαχον τῇ τε ἄλλῃ οἰκοδομῇ καὶ δὴ καὶ τοῖς δυσὶ ποταμοῖς ἑκατέρωθεν διειλημμένον τὰς δύο πλευράς, ἔνθεν μὲν τῷ Ἴστρῳ παραρρέοντι ἀπὸ ἄρκτου, ἀπὸ δὲ μεσημβρίας τῷ τε Σάῳ ἐσβάλλοντι ἐς αὐτὸν καὶ ὄχθαις μεγάλαις καὶ ἀποκρήμνοις καὶ ῥεύματι σφοδροτάτῳ καὶ δίναις βαθείαις καὶ παλιρροίαις κατωχυρωμένον, τὴν δέ γε πρὸς τῇ χέρσῳ πλευρὰν καὶ ᾗ μᾶλλον ἐπίμαχον ἦν καὶ μηχαναῖς ἁλωτόν, τείχει τε διπλῷ καὶ ὑπερυψήλῳ καὶ τάφρῳ βαθείᾳ καὶ τεναγώδει καὶ ὑδάτων πλήρει κατησφαλισμένην ἔχον. Εἶχε δὲ καὶ φρουρὰν ἐντὸς ἱκανὴν Παιόνων μαχίμων καὶ καταφράκτων ὅλων· οὕτως ἀπόμαχον ἦν. Ἐνταῦθα τοίνυν στρατόπεδον θέμενος ὁ βασιλεὺς καὶ περισταυρώσας τὸ ἄστυ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει.

XVIII. Λάζαρος δὲ ὁ τῶν Τριβαλλῶν ἡγεμών, ὡς ἔγνω τὴν ἀρχὴν τὴν ἔφοδον τοῦ βασιλέως ἐς τὴν αὑτοῦ, εὐθὺς διαβὰς τὸν Ἴστρον ξὺν γυναικὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσιν, ᾤχετο ἐς Δακίαν κἀκεῖ διέτριβε, τοῦ πολέμου τὸ πέρας ἀποσκοπῶν. (2) Βασιλεὺς δὲ τὸ ἄστυ πολιορκῶν τὸ μὲν τεῖχος κατέσειε ταῖς μηχαναῖς, τὸ δὲ καὶ κατερρίπτει τελείως, αὐτὸς δὲ διανειμάμενος κατὰ μέρη τὴν στρατιάν, τὴν τάφρον ἐχώννυεν, ὅπως ῥᾳδία εἴη τοῖς ὁπλίταις ἡ ἐς τὸ τεῖχος διάβασις. Καὶ τὸ ἔργον ταχέως ἠνύετο τῇ πολυχειρίᾳ. (3) Οἱ δὲ ἐντὸς τοῦ ἄστεος ἀπεμάχοντο μὲν ἰσχυρῶς σταυρώματά τε καὶ προβλήματα παντοίας ὕλης ἐπάγοντες, λίθων τέ φημι καὶ ξύλων καὶ τῶν ἄλλων, τῷ κατερριμμένῳ τοῦ τείχους, τάφρον τε ἀπὸ τῶν ἔνδον ὀρύττοντες βαθεῖαν καὶ χῶμα αἴροντες ὑψοῦ καὶ τἄλλα πάντα μηχανώμενοι ἐς ἀποτροπήν· οὐ μὴν εἶχόν τι καὶ ἀνύειν, τῶν ἐκ τῶν μηχανῶν ἀφιεμένων λίθων ἅπαντα σκεδαννύντων τε καὶ διαλιχμώντων συντιθέμενα καὶ καθαιρούντων τὸ τεῖχος. (4) Ἰωάννης δέ, ὁ Παιόνων τε καὶ Δακῶν ἡγεμών, πέραν τοῦ Ἴστρου καθήμενος ἀπαντικρὺ τοῦ ἄστεος ξὺν τετρακισχιλίοις ὁπλίταις ἀπεσκόπει τὰ δρώμενα. Ὡς οὖν ἔγνω τό τε τεῖχος κατερριμμένον, τήν τε τάφρον ἤδη χωσθεῖσαν ἅπασαν, τόν τε πόλεμον ὅσον οὐ προσδοκώμενον καὶ τὴν προσβολὴν τοῦ βασιλέως παντὶ τῷ στρατῷ, δείσας περὶ τοῦ ἄστεος, ὅπως μὴ ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ ληφθείη τοῖς ὅπλοις, λαθὼν διαβαίνει ξὺν τοῖς ὁπλίταις τὸν ποταμὸν καὶ ἐσελθὼν τὸ ἄστυ ἐκάθητο, μηδενὸς εἰδότος τῶν ἔξω τὴν τούτου διάβασιν. (5) Βασιλεὺς δὲ ἐπειδὴ πάντα οἱ ἦν εὐτρεπῆ (τό τε γὰρ τεῖχος ἐς ἔδαφος κατέρριπτο, ἥ τε τάφρος ἐχώσθη, τά τε ἄλλα πάντα ἐς τειχομαχίαν καλῶς ἐξήρτυτο), δεῖν ἔγνω μηκέτι τοῦ λοιποῦ διαμέλλειν, μηδ' ἐν ἀναβολαῖς εἶναι, ἀλλὰ κατὰ τάχος προσβάλλειν τῷ ἄστει πάσῃ καὶ χειρὶ καὶ δυνάμει. (6) Ἐκτάξας οὖν καλῶς πᾶσαν τὴν στρατιὰν καὶ παραινέσας πολλὰ πρότερον καὶ δημηγορήσας καὶ παραθαρρύνας ἐς τὸ πολεμεῖν αὐτούς, καὶ παραγγείλας ἃ δεῖ ποιεῖν, καὶ παρακελευσάμενος ἀνδράσιν ἀγαθοῖς νῦν ἤδη φανῆναι, ἡγεῖτο πρῶτος αὐτὸς τὴν ἐπὶ τὸ τεῖχος. Οἱ δὲ στρατιῶται ἀλαλάξαντες μέγα καὶ φοβερὸν δρόμῳ καὶ βοῇ ἐχώρουν ἐπὶ τὸ κατερριμμένον τοῦ τείχους, προλαβόντες τὸν βασιλέα, καὶ προσβάλλοντες τούτῳ εὐρώστως ἠγωνίζοντο, παρελθεῖν εἴσω βιαζόμενοι. (7) Οἱ δὲ Παίονες ἐδέχοντό τε αὐτοὺς ἐρρωμένως, ἀνθιστάμενοι τοῖς ἐπιοῦσι καὶ μαχόμενοι γενναίως, καὶ ὠθισμὸς ἦν ἐνταῦθα πολὺς καὶ φόνος ἀνδρῶν, τῆς μάχης ξυσταδὸν γινομένης καὶ πρὸ τοῦ βασιλέως, τῶν μὲν παρελθεῖν εἴσω τοῦ τείχους βιαζομένων καὶ κατασχεῖν αὐτό, τῶν δὲ Παιόνων ἀπώσασθαί τε τούτους καὶ τὸ ἄστυ φυλάξαι· καὶ τέλος ὑπερέσχον οἱ τοῦ βασιλέως, καὶ βιασάμενοι τοὺς Παίονας ἐπιβαίνουσι τοῦ τείχους εὐρώστως, καὶ μαχόμενοι ἰσχυρῶς τρέπονται καὶ ὠθοῦσιν αὐτούς, ἔσω τοῦ ἄστεος ἐσχυθέντες, καὶ διώκοντες οὐκ ἐν τάξει καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ ἔκτεινον ἀφειδῶς.

XIX. Κἀνταῦθα δὴ ἐπιφαίνεται αὐτοῖς αἴφνης ἐπεκδραμὼν ὁ Ἰωάννης ξὺν τοῖς περὶ αὐτόν, καὶ μέγα βοήσας ἐτάραξέ τε τούτους εὐθύς, καὶ σφόδρα καταπλήξας

refert ad decreta fati insuperabilis. || — § 1. ποιήσαιτο] sic mgo, ποιοῖτ' ἂν text. Ne verbo quidem Critobulus classis navium ducentarum (sec. Chalcoc. p. 417, 4; sexaginta, sec. Duc. p. 337) meminit, quam in Danubio fluvio rex Belgradum deduxit, Hungari autem prœlio Julii d. XIV commisso destruxerunt. || — § 2. ἣν δὴ Σοφίαν κ. οἱ νῦν] add. mgo. || — Πελωγράδω] Μπελογράδην vocat Chalcocondylas, Βελόγραδον Ducas. || — ἀπὸ δὲ μεσημβρίας] deb. ἀπὸ δὲ δύσεως.

XVIII. § 1. Λάζαρος] debebat : Γεώργιος. || — ξὺν γυναικὶ] σὺν γυναιξὶ cod. || — Ἰωάννης etc.] Joannes Hunyades. Quod rem attinet, constat Hunyadem copiarum suarum partem in urbem introduxisse postquam Julii die XIV classis Turcorum prœlio acerrimo in Danubio fluvio devicta esset. V. Chalcocondyl. p. 418, Tagliacozzo apud Catonam in Historia critica regum Hungariæ tom. VI, p. 1072-1075, Joannes Capistrano in Epistola ad Callixtum III ap. Caton. l. l. p. 1102, Zinkeisen. l. l. 2, p. 87.

XIX. § 4. Διηρπάγη] sic mgo, διήρπασαν text. Hariolatur Critobulus regem dicens Hungaros in urbem repulisse, tum vero a persequendo hoste desistentem et de expugnatione urbis desperantem copias suas abduxisse. Hungari Turcos ex urbe ejectos persequentes omnibus eorum bombardis potiti sunt, quæ deinceps in castra hostis directæ magnis ea damnis affecerunt. Copiæ Hungaricæ in ipsa castra iterum iterumque penetrantes ex his quidem

εἶρξε τοῦ πρόσω. (2) Καὶ γίνεται δὴ μάχη καρτερὰ ἐνταῦθα μετὰ θυμοῦ καὶ ὀργῆς, καὶ φόνος πολὺς τῶν τε ὁπλιτῶν ἅμα καὶ τῶν Παιόνων, ἀμφοτέρων ἀγωνιζομένων καλῶς καὶ ἀντιφιλοτιμουμένων ἀλλήλοις καὶ ἀνδρῶν ἀγαθῶν γινομένων, τῶν μὲν νομιζόντων σχεδὸν ἔχειν ἤδη τὸ ἄστυ, καὶ δεινὸν ἡγουμένων τὴν τούτου ἀπόλειψιν, τῶν δὲ Παιόνων αἰσχυνομένων τε τὴν ἧτταν καὶ τοιοῦτον ἄστυ ἐκ τῶν χειρῶν ἀπολέσαι. (3) Ὅμως γε μὴν ἐν τούτῳ σφόδρα ἐκακοπάθουν οἱ τοῦ βασιλέως, ἅτε κατὰ πρόσωπόν τε παιόμενοι καὶ ἄνωθεν ἀπό τε τῶν ἐπάλξεων τοῦ τείχους καὶ τῶν οἰκημάτων ἐξ ὑπερδεξίων βαλλόμενοι, καὶ πανταχόθεν ἐπικειμένων αὐτοῖς τῶν Παιόνων· καὶ μὴ δυνάμενοι ἀντέχειν ἔτι ἐγκλίνουσι, καὶ οἱ Παίονες ἀναθαρσήσαντες εὐθὺς ἐσπεσόντες μάλα εὐρώστως, ἐδίωκόν τε τούτους κατὰ πόδας καὶ ᾕρκουν, καὶ ἀπωσάμενοι τοῦ τείχους εἵποντο μέχρι τοῦ στρατοπέδου κτείνοντες. (4) Γενόμενοι δὲ κατὰ τὰς μηχανάς, ἐνίας μὲν αὐτῶν ῥίπτουσι κατὰ τοῦ ποταμοῦ, ἔστιν ἃς δὲ καὶ ἔσω τοῦ χάρακος· οἱ πλείους δὲ αὐτῶν καὶ πρὸς διαρπαγὴν ἐτράποντο τοῦ στρατοπέδου, κἂν εἰργάσαντό τι μέγα δεινόν, καὶ τὸ πολὺ τοῦ στρατοπέδου διηρπάγη, εἰ μὴ βασιλεὺς εὐθὺς ξὺν τοῖς περὶ αὐτὸν ἐσπηδήσας κατὰ μέσον αὐτῶν ἐπέσχε τε τῆς ὁρμῆς, καὶ μαχόμενος ἰσχυρῶς τρέπεται τούτους λαμπρῶς καὶ καταδιώκει μέχρι τοῦ τείχους, φονεύων καὶ κτείνων ἀνοικτί, καὶ βιασάμενος μάλα ἐρρωμένως ἔσω τούτους ὠθεῖ καὶ κατακλείει πάλιν ἐντὸς τοῦ ἄστεος· καὶ μετὰ τοῦτο δὴ καὶ αὐτὸς ἀναχωρεῖ τῆς διώξεως καὶ ἐς τὸ στρατόπεδον ἐπάνεισιν. (5) Ἐλήφθη δὲ οὐ πολλὰ τῶν ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου, τοῦ βασιλέως, ὅπερ ἔφην, αἴφνης ἐπεσπεσόντος αὐτοῖς καὶ ἐς φυγὴν τρέψαντος καὶ διώξαντος. (6) Ἀπέθανον δὲ τῶν μὲν ἄλλων στρατιωτῶν οὐκ ὀλίγοι, καὶ δὴ καὶ ἀπὸ τῆς βασιλικῆς αὐλῆς ἔνιοι ἀγαθοὶ ἄνδρες· πίπτει δὲ καὶ ὁ τῆς Εὐρώπης ἔπαρχος Καρατζίας, λίθῳ βληθεὶς τῶν ἀπὸ μηχανῆς, ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ τῶν μέγα δυναμένων παρὰ βασιλεῖ, καὶ δὴ καὶ τῶν ὀνομαστῶν ἐπ' ἀνδρίᾳ καὶ στρατηγίᾳ καὶ ἀρετῇ. Λέγεται δὲ καὶ τὸν βασιλέα μαχόμενον βληθῆναι δόρατι τὸν μηρόν, μὴ μέντοι μέγα εἶναι τὸ τραῦμα, ἀλλ' ἐπιπόλαιον. (7) Βασιλεὺς δὲ ἀπογνοὺς ὅλως τὴν αἵρεσιν τοῦ φρουρίου (ἤδη γὰρ ἐν μεγίστῃ φυλακῇ ἦν, πολλῶν ἐσεληλυθότων ἐν αὐτῷ), ἀνίστησί τε τὴν στρατιὰν ἐκεῖθεν, καὶ καταδραμὼν μέρος τι τῆς Τριβαλλίδος ληΐζεται, καὶ φρούρια χειροῦται, καὶ κώμας διαρπάζει, καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν αὐτὸς καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς σατράπην τε αὖθις ἐγκαταστήσας αὐτῇ τὸν Ἀλῆν, ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ, τελευτῶντος ἤδη τοῦ θέρους· διελθὼν δὲ τὸ φθινόπωρον ὅλον αὐτοῦ, χειμῶνος ἀρχομένου ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον. Καὶ τέταρτον καὶ ἑξηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἕκτον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XX. Λάζαρος δὲ ὁ τῶν Τριβαλλῶν ἡγεμὼν ἐπειδὴ ἔγνω τὴν ἀναχώρησιν τοῦ βασιλέως, πάλιν διαβὰς τὸν Ἴστρον ἧκεν ἐς τὴν αὑτοῦ καὶ ἐν Σαμανδρίᾳ διῆγε. (2) Μιχαῆλος δέ, ὁ τοῦ Ἰωάννου τῆς γυναικὸς ἀδελφός, ὕπαρχος τοῦ Πελωγράδου ἀπολειφθεὶς πρὸς αὐτοῦ, ἐνεκότει τῷ Λαζάρῳ δεινῶς, καὶ πάντα τρόπον λοχῶν τε ἦν αὐτὸν καὶ βουλόμενος ξυλλαβεῖν, μήτε εἰδότος αὐτοῦ μήτε ἡγησαμένης αἰτίας οὐδεμιᾶς. (3) Λοχήσας οὖν αὐτὸν μετὰ μικρὸν ἔν τινι τῶν αὐτοῦ φρουρίων ξυλλαμβάνει δόλῳ, καὶ ἐς εἱρκτὴν ἐμβάλλων ἐν Πελωγράδῳ, ἐν φυλακῇ εἶχε πολλῇ. (4) Λάζαρος δὲ μὴ ἔχων ἄλλως ἐκεῖθεν ἀποφυγεῖν, ἀποδόσθαι αὐτὸν χρυσοῦ ᾔτει τὸν Μιχαῆλον· ὁ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἀνένευε, χώραν τε αἰτῶν καὶ φρούρια ἐς ἀπόδοσιν ἢ καὶ βαρύνειν βουλόμενος τὴν ὠνήν· ὡς δὲ καιροῦ παρῳχηκότος ἱκανοῦ, μόλις δὴ καὶ πολλὰ παρακληθεὶς ἐνέδωκεν ἀπολῦσαι τοῦτον, λαβὼν τρισμυρίους χρυσίνους. (5) Λάζαρος δὲ ἀποσωθεὶς ἐς τὴν ἰδίαν ἀρχήν, πρὶν ἢ γοῦν καὶ μικρὸν ἀναπνεῦσαι τῇ τε λύπῃ κατεργασθεὶς καὶ νόσῳ βαρείᾳ ξυσχεθεὶς τελευτᾷ τὸν βίον, διαδόχους τῆς ἰδίας ἀρχῆς τήν τε

repulsæ sunt, sed non in urbem, verum ad bombardas usque, quas Turci recuperare non potuerunt. Inter hæc quum vespera supervenisset, rex de salute sua desperans, collectis vasis noctu fugam arripuit. V. Chalcocond. p. 423 et alii. || — § 5. ἐλήφθη οὐ πολλὰ τῶν ἀπὸ τοῦ στρατ.] Videlicet quæcumque auferri non potuerant, igne deleri Mechemetes jusserat, ut prodit Æneas Sylvius in Hist. Bohem. c. 63 (citante Zinkeisenio p. 95): *Victoribus ea tantum præda relicta est, quam non potuit ignis absumere, tormenta scilicet ænea et arietes ferro graves machinarumque ingens vis.* || — § 6. Totum hoc segmen in margine additur. || — ἀπέθανον… οὐκ ὀλίγοι] viginti quattuor millia ad Belgradum, totidem in fuga periisse traduntur. V. Zinkeisen p. 93. || — Καρατζίας] Cf. Chalcocond. p. 419, 17: ἐνταῦθα (in oppugnatione urbis, Julii d. 21) ὁ τῆς Εὐρώπης στρατηγὸς Καραζίης, ἀνὴρ γενόμενος ἄριστος τῶν ἐν ταῖς βασιλέως θύραις, τελευτῶν ἀπὸ τῶν τῆς πόλεως τηλεβόλων. Sead. p. 178: *Caragie Bassa da un tiro d'artiglaria colpito bevette il siroppo del martirio.* || — βληθῆναι δ. τ. μηρόν] Idem tradit Chalcoc. p. 422, 4. || — § 7. καὶ φρούρια χειροῦται] Rex fugiens et ne Hungari fugienti insisterent metuens expugnandis Serviæ castellis vix immoratus fuerit. Ceterum quum post cladem Mechemetis Servii Turcis subjecti res novas molirentur, paullo post Machumutes cum 20,000 exercitu in Serviam missus est ibique castella *Ressova*, *Druno*, *Cvitcovaz* dicta aliaque complura cepit, ut ex Chalcocondyla p. 443 et Seadeddino p. 586 aliisque scriptoribus prodit Zinkeisen. l. l. p. 112. Cf. Hammer 2, p. 21. Fortassis igitur huc referenda sunt quæ h. l. Critobulus narrat. || — διελθὼν] διάγων? || — ἕκτον] Literæ ἕκ in rasura scriptæ.

XX. De his Serviæ rebus v. Engel *Geschichte von Servien* in *Allgem. Welthistorie*, *Theil* 49, *Band* 3, p. 403 sqq. ex eoque pendentes Hammer l. l. p. 30 et Zinkeisen p. 112 sqq.

§ 5. Τελευτᾷ τὸν βίον] Secundum Phrantzen p. 386 Hunyades et Georgius Serviæ despota obierunt mense Novembri anni 6965 (1456), Irene, uxor Georgii, fato defuncta d. 2 Maii 6965 (1457), Lazarus vero, Georgii

γυναῖκα καὶ Λάζαρον καταλιπὼν τὸν υἱόν. (6) Ὁ δὲ κακὸς φανεὶς περὶ τοὺς γεννήσαντας, τόν τε πατέρα ζῶντα ἐν πολλοῖς τε ἄλλοις σφόδρα ἐλύπησε, καὶ δὴ καὶ κατεχόμενον ὑπὸ τοῦ Μιχαήλου ἐν φρουρᾷ οὐκ ἤθελεν ἀπολύσασθαι καταβαλὼν τὴν ὠνήν, ἀλλὰ μόλις που καὶ ξὺν βίᾳ τοῦτο πεποίηκε πολλὰ παρακληθεὶς ὑπὸ τῆς μητρός, αὐτήν τε τὴν μητέρα, τελευτήσαντος αὐτῷ τοῦ πατρὸς, τῆς τε ἀρχῆς ἀπεστέρησε πάσης καὶ πολλὰ ἐκάκου, δι' ὄχλου ταύτῃ γινόμενος ὁσημέραι, κλῆρόν τε ἀπαιτῶν πατρικὸν καὶ βίον ἀπόθετον ὑπ' αὐτῆς κεκρυμμένον. (7) Ἡ δὲ μὴ φέρουσα τὴν καθ' ἡμέραν ἐπήρειαν τούτου καὶ τὴν ἄλλην ἐπίθεσιν, ἀποδιδράσκει λαθοῦσα ξύν γε τῇ θυγατρὶ Ἀμηρήσῃ καὶ τῷ πηρῷ υἱῷ Γρηγορίῳ, ἐπαγομένη καὶ βίον ἅμα πολύν. (8) Λάζαρος δὲ ὁ υἱὸς τοῦτο πυθόμενος διώκει κατὰ σπουδὴν, καὶ καταλαμβάνει ταύτας ἔν τινι τῶν φρουρίων τῶν ἑαυτοῦ· οὐδὲ γὰρ ἔφθησαν ἐς τὴν χώραν καταφυγοῦσαι τοῦ βασιλέως, ἔνθα ἠπείγοντο, ἀλλ' ὁ μὲν Γρηγόριος ξὺν τῇ ἀδελφῇ, λαθόντες ἢ καὶ προλαβόντες αὐτόν (λέγεται γὰρ καὶ ἄμφω), ἀποδιδράσκουσι καὶ καταφεύγουσιν ἔν τινι τῶν φρουρίων τοῦ βασιλέως, καὶ μετὰ ταῦτα παραγενόμενοι ἐς βασιλέα, δέχονταί τε παρ' αὐτοῦ ἀσμένως, καὶ τιμῆς ἀξιοῦνται καὶ προνοίας τῆς προσηκούσης· (9) ἡ δὲ μήτηρ, αὐτοῦ καταλειφθεῖσα δι' ἀδυναμίαν τοῦ γήρως, μετὰ μικρὸν καὶ αὐτὴ κατεργασθεῖσα τῇ λύπῃ καὶ μικρὸν νοσήσασα τελευτᾷ τὸν βίον, καὶ θάπτεται αὐτοῦ. (10) Λάζαρος δὲ ὁ υἱὸς τελέσας ἐπ' αὐτῇ τὰ νενομισμένα καὶ λαβὼν πάντα ὅσα ἐπήγετο μεθ' ἑαυτῆς, ἐπάνεισιν ἐς Σαμανδρίαν, καὶ τὴν ἀρχὴν εἶχε μόνος τὴν Τριβαλλῶν, ὅση κατελέλειπτο, μηδένα τῶν οἰκείων ἔχων ἤδη κοινωνόν· τῶν γὰρ ἀδελφῶν, πηρῶν ὄντων, ὁ μέν, ᾗπερ ἔφην, ὁ Γρηγόριος, ὑπεξέφυγε ξὺν τῇ ἀδελφῇ, Στέφανος δὲ αὐτοῦ μένων ἡσύχαζε. (11) Λάζαρος δὲ, ἅτε νέος ὢν καὶ τοῦ ἄρχειν ἀπείρατος, καὶ μηδένα χρηστὸν ὅλως ἄνδρα καὶ ξυνετὸν ἔχων ἐν τοῖς πράγμασιν, ἤ, εἰ καὶ εἶχε, μὴ παρακολουθῶν ἢ πειθόμενος ὅλως, οὐ διῴκει καλῶς τὴν ἀρχήν, ἀλλ' ἐνόσει τὰ Τριβαλλῶν, καὶ ἐν ξυγχύσει ἦν καὶ ἀταξίᾳ πολλῇ. Διὸ δὴ καὶ ἔν τε ἄλλοις πολλοῖς ἐσφάλλετο καὶ οὐχ ἥκιστα δὴ τῷ μὴ ἀποδιδόναι τοὺς ξυνήθεις φόρους τῷ βασιλεῖ· ἐφ' ᾧ δὴ καὶ μᾶλλον ὠργίζετο αὐτῷ ὁ βασιλεὺς, καὶ ἐν παρασκευῇ ἦν ἅμα ἦρι ἐσβαλεῖν ἐς τὴν αὐτοῦ. (12) Ὅμως γε μὴν καὶ οὗτος μικρὸν ἐπιβιοὺς τῇ ἀρχῇ, νοσήσας τελευτᾷ τὸν βίον, διαδόχους καταλιπὼν τῆς ἀρχῆς τήν τε γυναῖκα καὶ παῖδα θήλειαν οὔπω ἔφηβον ἔτι.

XXI. Βασιλεὺς δὲ τὸν θάνατον τοῦ Λαζάρου πυθόμενος, αὐτίκα στρατιὰν ἐκπέμπει Ἀλῇ τῷ τῆς χώρας σατράπῃ κελεύων αὐτὸν κατὰ τάχος ἐς τὴν τοῦ Λαζάρου χώραν ἐμβαλεῖν καὶ πᾶσαν καταδραμεῖν καὶ χειρώσασθαι. (2) Ὁ δὲ τὴν στρατιὰν ταύτην δεξάμενος καὶ ἑτέραν οὐκ ὀλίγην ἐκ τῆς αὐτοῦ σατραπείας ἀθροίσας, κατατρέχει τὴν λοιπὴν πᾶσαν τῶν Τριβαλλῶν καὶ χειροῦται, καὶ πόλεις καὶ φρούρια καὶ πᾶσαν τὴν ἄλλην χώραν ποιεῖται ὑφ' ἑαυτῷ. (3) Προσελάσας δὲ τῇ Σαμανδρίᾳ πρῶτον μὲν λόγους προσφέρει περὶ ξυμβάσεων τῇ τε βασιλίδι καὶ τοῖς ἐν τέλει, εἰ βούλοιντο, παραδόντες τὸ ἄστυ τῷ βασιλεῖ, τὴν λοιπὴν πᾶσαν χώραν αὐτοὶ καρποῦσθαι, βασιλέως ἐνδόντος καὶ τὰ πιστὰ διδόντος αὐτοῖς. (4) Ὡς δὲ οὐκ ἐδέξαντο ἐπὶ τούτοις, ἀλλὰ κλείσαντες τὰς πύλας ἐκά-

filius, mortuus mense Novembri an. 6966 (1457). Secundum hæc Critobuli narratio de rebus in Servia post mortem Georgii gestis ex parte quidem ad annum 6965 recte referretur. At majoris faciendi videntur scriptores ex quibus Engel, Hammer, Zinkeisen, alii Hunyadem obiisse tradunt die 11 Augusti mens. an 1456 (6964), Georgium vero die 14 Decembr. mens. an. 1457 (6966), Lazarum denique, Georgii filium, die 31 Januarii mens. 1458 (6966); adeo ut plurima eorum quæ ap. Critob. cap. 20 et 21 leguntur ex ordine chronologico sub anno 6966 narranda fuissent. || τήν τε γυναῖκα] Irenen, Matthæi Cantacuzeni filiam, Joannis Cantacuzeni neptin, Georgii uxorem secundam. || Λάζαρον] Ἐλεάζαρος ap. Chalcoc. p. 415, 18. 459, 7. || — § 7. Ἀμαρήσῃ] Aliis vocatur *Maria* vel *Mara*, Georgii filia ex priore uxore, quæ soror erat Joannis Comneni imperatoris Trapezuntini. Maria an. 1433 nupsit Amurati sultano, qui fratres ejus Gregorium et Stephanum excæcavit. || — § 8. καὶ μετὰ ταῦτα παραγενόμενοι... τῆς προσηκούσης] add. mgo. || — § 9. νοσήσασα τελευτᾷ] Obiisse Irene fertur veneno a Lazaro filio propinato. || — § 10. αὐτοῦ μένων ἡσύχαζε] Mox tamen in Ungariam aufugit, inde in Albaniam, hinc in Italiam, ubi diem obiit. || — § 11. ἀπείρατος] sic mgo, ἄπειρος text. || — ἢ πειθόμενος ὅλως] add. mgo. || — ἅμα ἦρι] anni 1458. 6966. || — 12. τήν τε γυναῖκα] Helenam, Palæologinam, Thomæ Peloponnesi despotæ filiam, quæ Lazaro nupserat mense Octobri 1446 (Phrantz. p. 202, 13). || — καὶ παῖδα] Mariam. Ceterum de iis, quæ Helena post obitum mariti gesserit, vide Chalcocond. p. 459, Zinkeisen p. 113 sqq. ibique laudatos.

XXI. De re ita habet Phrantzes p. 386: Ἀπέθανε καὶ αὐτὸς ὁ δεσπότης Λάζαρος, καὶ ὁ ἀμηρᾶς Μεμέτην τὸν αὐτοῦ μπεγλερμπέην ἐδιόρισεν ἵνα, εἰ δυνατὸν ἦν, μετ' εἰρήνης τὸ Σμεντόροβον καὶ πᾶσαν δὴ τὴν Σερβίαν μετ' εἰρήνης λάβῃ καὶ ἄλλο ἀντ' αὐτῶν δώσῃ τῇ γυναικὶ καὶ τοῖς τέκνοις αὐτοῦ δὴ τοῦ Λαζάρου· ὅπερ καὶ οὐ κατώρθωσε τότε, εἰ μὴ μόνον τὸ Περιστέριν παρέλαβε προδοσίᾳ, μετὰ δέ τινα καιρὸν καὶ τὸ Σμεντόροβον καὶ τὸν ἄλλον τόπον· καὶ τῇ βασιλίσσῃ ἔδωκε τάχα τινὰ κάστρα ἅπερ ὁ ἀμηρᾶς ἐν τῇ Μπόσνᾳ κέκτητο. Secundum Chalcocondylam p. 459 ipse Mechemetes rex expeditionem suscepit, eique obviam profecti Servii urbem tradiderunt. Ὁ μὲν οὖν βασιλεὺς, inquit, παρασκευασάμενος ἤλαυνεν ἐπὶ Σπενδερόβην ὡς ἐξελῶν κατὰ κράτος· οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει Σπενδερόβῃ πυνθανόμενοι βασιλέα ἐπιόντα σφίσιν ὑπήντων αὐτῷ, τὰς κλεῖς φέροντες κατὰ τὴν ὁδόν· βασιλεὺς μὲν δὴ τοὺς Τριβαλλοὺς ἐθεράπευσε, χώραις δωρησάμενος καὶ χρήμασι τοὺς πολλούς· καὶ τὴν τοῦ Ἐλεαζάρου γυναῖκα ὑπόσπονδον ἀφῆκεν ἀποφέρεσθαι τὸν πλοῦτον αὐτῆς οἰχομένην, καὶ τήν τε φρουρὰν σὺν αὐτῷ παρέλαβε. Ceterum in expeditione illa Mechemetes ultra Sophiam non est progressus, ut colligitur e Seadeddino p. 191, qui *Mahmud* pasiam narrat urbem quidem Semendriam cepisse, at arcem ejus expugnare non potuisse; itaque ipsum regem vere an. 863 Hegiræ (1458) cum exercitu versus Sophiam profectum

θηντο, ὁ Ἀλῆς κύκλῳ περιλαβὼν αὐτοὺς τῷ στρατῷ καὶ κατακλείσας ἰσχυρῶς ἐφρούρει τοῦ μή τι τῶν ἔνδον ἐξαγαγεῖν ἢ τῶν ἔξωθεν ἐσκομίσασθαι.

XXII. Βασιλεὺς δὲ διάγων ἐν Κωνσταντινουπόλει, ξυνῴκιζέ τε αὐτὴν καὶ τῶν ἔνδον ἐπεμέλετο ἰσχυρῶς, λουτρά τε κατασκευάζων ἐς κάλλος καὶ χρείαν καὶ μέγεθος ἱκανὰ καὶ οἰκίας λαμπρὰς καὶ πανδοχεῖα οἰκοδομῶν καὶ ἀγορὰς πανταχοῦ ταύτης καὶ καταγωγάς, ἔτι δὲ παραδείσους φυτεύων καὶ ὑδάτων ἀφθονίαν ἐσάγων καὶ ὅσα ἄλλα κόσμον οἶδε φέρειν καὶ κάλλος αὐτῇ καὶ χρείαν ἀναγκαίαν καὶ ψυχαγωγίαν τῶν ἐνοικούντων ἅπαντα καθιστάμενος· (2) οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ τὰ ἔξω πάντα τῆς χώρας ξυνῴκιζεν, ἀποικίζων πολλούς τε τῶν Τριβαλλῶν καὶ Παιόνων καὶ Μυσῶν τῆς αὐτῶν, τοὺς δὲ καὶ ληιζόμενος καὶ κατοικίζων ἐν αὐτῇ. (3) Ἔγνωστο γὰρ αὐτῷ πᾶσαν τὴν ἔξω καὶ πρὸ τῆς πόλεως χώραν ξυνοικίσαι καλῶς, ἅμα μὲν δι' ἀρετὴν τῆς γῆς (ἔστι γὰρ ἀγαθὴ σπείρειν τε καὶ φυτεύειν καὶ πρὸς ἁπάσας ἐρρωμένη γονὰς καὶ καρποὺς, καὶ τὰ μέγιστα ξυντελέσειν ἔμελλε ταῖς χρείαις τῆς πόλεως), ἅμα δὲ καὶ τὴν χώραν ἐξημερῶν, ἐρήμην τε οὖσαν καὶ ἀοίκητον αὐτῆς τὴν πολλὴν καὶ τοῖς ὁδοιποροῦσιν ἐπισφαλῆ. Καὶ ὁ μὲν ἐν τούτοις ἦν.

XXIII. Νικόλαος δὲ ὁ τῆς Ῥώμης ἀρχιερεὺς κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον στρατιὰν ἤθροιζεν ἐς Ἰταλίαν, καὶ στόλον ἐξήρτυε διαπόντιον κατὰ τῶν ἐν τῷ Αἰγαίῳ νήσων τοῦ βασιλέως, Ἴμβρου καὶ Λήμνου καὶ τῶν λοιπῶν. Καὶ πληρώσας τριήρεις τριάκοντα καὶ ὁλκάδας δύο τῶν μεγάλων, καὶ ὁπλίσας καλῶς, στρατιώτας τε τῶν μαχίμων ἐπιβιβάσας καὶ ὅπλα παντοῖα ἐνθέμενος καὶ μηχανὰς, καὶ στρατηγὸν αὐτοκράτορα ἑλόμενος Λοδοβίκον τὸν ἀδελφιδοῦν, ὃν καὶ πατριάρχην τῶν ἀνατολικῶν μερῶν κατέστησεν, ἅμα ἦρι ἐκπέμπει. (2) Καὶ ὃς ἀναχθεὶς ἐξ Ἰταλίας ἀφικνεῖται ἐς Ῥόδον, καὶ μικρόν τι διατρίψας αὐτοῦ, ἄρας ἐκεῖθεν ἐπιπλεῖ ταῖς νήσοις τοῦ βασιλέως, καὶ προσσχὼν τὸ πρῶτον ἐν Λήμνῳ, καὶ ἀπόβασιν ποιησάμενος, παρεστήσατο ταύτην ὁμολογίᾳ, τῶν τε Λημνίων ἐνδόντων εὐθὺς καὶ τῶν ἐν αὐτῇ φυλάκων τοῦ βασιλέως· εἶχε γὰρ ἐν αὐτῇ φρουροὺς ἄνδρας ἑκατὸν μαχίμους τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς νεοδαμωδῶν καὶ ἄρχοντα τούτων τε καὶ τῆς νήσου ξυμπάσης Μωράτην οὕτω καλούμενον. (3) Ἐπιμείνας δὲ τῇ Λήμνῳ ἡμέρας ὀκτὼ καὶ καταστησάμενος τὰ αὐτοῦ, φρουράν τε ἱκανὴν αὐτῇ καὶ φρούραρχον ἐγκαταλιπὼν τὸν Λωΐζον, ἄρας ἐκεῖθεν ἐπιπλεῖ τῇ Θάσῳ, καὶ ἀποβὰς λόγους προσφέρει πρῶτον περί τε ξυμβάσεων καὶ ἐνδόσεως τῆς νήσου τοῖς ἐν τῷ φρουρίῳ τοῦ λιμένος. Ὡς δ' οὐκ ἔπειθε, κύκλῳ περιλαβὼν τῇ στρατιᾷ καὶ πανταχόθεν προσβαλὼν αὐτῷ ἰσχυρῶς καὶ κλίμακας ἐπαγαγὼν τῷ τείχει καὶ μηχανὰς, αἱρεῖ κατὰ κράτος ἐκ πρώτης προσβολῆς, καὶ τῶν φυλάκων τοὺς μὲν ἀναιρεῖ, τοὺς δὲ ζῶντας αἱρεῖ· ἦσαν γὰρ ἐν τούτῳ φρουροὶ ἄνδρες ἑξήκοντα τοῦ βασιλέως. (4) Καταπλήξας δὲ ἰσχυρῶς ἐκ τούτου καὶ τοὺς ἐν τοῖς ἄλλοις πολίσμασι λαμβάνει καὶ τούτους ὁμολογίᾳ ἑαυτούς τε καὶ τὰ φρούρια παραδόντας ἀμαχί. (5) Παραστησάμενος δὲ πᾶσαν τὴν νῆσον καὶ κατασχὼν τελείως ἐν πεντεκαίδεκα ἡμέραις ταῖς ὅλαις, διατίθεται τὰ κατ' αὐτὴν, καὶ φρουρὰν ἐγκαταστησάμενος αὖθις ἀπέπλευσεν ἐς Λῆμνον παντὶ τῷ στόλῳ, ἔχων καὶ τοὺς ἄνδρας οὓς ἔλαβε ζῶντας τῶν φρουρῶν. (6) Γινόμενος δ' ἐν Λήμνῳ ἐκπέμπει δέκα τριήρεις ἐς Ἴμβρον καὶ ἄρχοντα μετ' αὐτῶν Κόντον οὕτω καλούμενον. Λοδοβίκος δὲ τέτταρας μόνας ἡμέρας ἐπιμείνας τῇ Λήμνῳ τῇ ὑστεραίᾳ ἀναλαβὼν τοὺς ἄνδρας τούς τε ἐκ Λήμνου τούς τε ἐκ Θάσου ζωγρηθέντας τοῦ βασιλέως, ὅσοι μὴ ἀπέθανον, ξὺν τῷ λοιπῷ στόλῳ ἀπέπλευσεν ἐς Ῥόδον. (7) Κόντος δὲ ἀφικόμενος ἐς Ἴμβρον ξὺν ταῖς δέκα τριήρεσι, λόγους προσφέρει Κριτοβούλῳ τῷ ταύτης ἐπάρχοντι περὶ ἐνδόσεως τῆς νήσου, ἐγχειρίσας αὐτῷ καὶ γράμματα περὶ τούτου τοῦ Λοδοβίκου. (8) Κριτόβουλος δὲ δέχεται τοῦτον φιλο-

---

esse. Quo audito, præfectum Semendriæ legatione ad regem missa arcem tradidisse. Deditionem Critobulus narrat lib. 3, c. 2, sub anno 6966.

XXII. § 3. ξυνοικίσαι] οἰκῆσαι, supra addito συν, codex.

XXIII, § 1. Νικόλαος] Imo Callixtus III. Nicolaus V jam an. 1455 diem obierat. || — τριήρεις τριάκοντα] undecim, sec. Ducam p. 338, quibus in ipso mari Ægæo quadraginta fere naves piraticæ se adjunxerunt. Ita rem Ducas narrat: Ἐν δὲ ,ϛϡξε' ἔτει ἦλθασιν ἐκ τῆς Ῥώμης τριήρεις ἕνδεκα ἔχοντες ἀρχηγὸν πατριάρχην τῆς Ἀκουιλίας, πεμφθεῖσαι παρὰ τοῦ πάπα Καλλίστου εἰς βοήθειαν τῶν νήσων τῶν πλησιαζόντων τοῖς Τούρκοις, οἷον Ῥόδον, Χίον, Λέσβον, Λῆμνον, Ἴμβρον, Σαμοθράκην καὶ Θάσον. Κατήντησαν οὖν ἐν Ῥόδῳ ὡς ὑπὸ τὸν πάπαν τελοῦσαν καὶ φόρους μὴ θελήσασαν δοῦναι τοῖς Τούρκοις. Ἀπὸ δὲ Ῥόδου ἀπάραντες ἦλθασιν ἐν Χίῳ, αἰτοῦντες τοῦ μὴ δοῦναι φόρους τοῖς Τούρκοις, ἀλλὰ μάχην μᾶλλον ἑλέσθαι· οἱ δ' οὐκ ἐπείσθησαν· ὁμοίως οἱ ἐν Λέσβῳ καὶ αὐτοὶ τὰ ὅμοια· ἀπὸ δὲ Λέσβου ἀθροισθέντα τὰ τοῦ πάπα [καὶ] τῶν Κατελανῶν καὶ ἑτέρων ληστρικῶν πλοίων τὸν ἀριθμὸν ἕως μ' ἀπῆεσαν ἐν τῇ Λήμνῳ, καὶ παραλαβόντες τὴν νῆσον ἦλθασιν ἐν Σαμοθράκῃ, καὶ λαβόντες καὶ ταύτην εἰς Θάσον ἐγένοντο. Καὶ φύλακας ἐνθέντες ἐν ταῖς νήσοις καὶ καλῶς ἀσφαλίσαντες εἰς Ῥόδον ὑπέστρεψαν. Τότε ὁ τύραννος μαθὼν τὰ γενόμενα τὴν πᾶσαν αἰτίαν τῷ ἡγεμόνι τῆς Λέσβου κατέγραψεν, καὶ δὴ μάχην κρατερὰν ἐνστήσας κατ' αὐτοῦ στόλον ἀπαρτίζει βαρὺν, καὶ τῷ Αὐγούστῳ μηνὶ πέμπει τοῦτον ἐν Λέσβῳ, ἔχων ἀρχηγὸν τὸν Ἰσμαὴλ (V. Critob. 3, c. 10). Chalcocondylas p. 469 præter Thasum, Lemnum et Samothracen etiam Imbrum insulam a Latinis occupatam esse dicit, paullo post vero, quum classis Rhodum abiisset, Ismaelem Lemnum et Imbrum recuperasse, deinde a Zagano etiam Thasum et Samothracen in ditionem denuo redactas esse. Critobulus Samothraces h. l. omnino non meminit (quamquam una cum Thaso etiam hanc insulam a Latinis occupatam esse e libr. 3, cap. 17, 4 colligas); neque quidquam novit de Ismaele Imbrum et Lemnum recuperante, sed Imbrum sua sollertia Turcis servatam, e Lemno autem sua ipsius opera Latinos pulsos esse narrat (lib. 3, cap. c. 14 sq).

§ 2. ἀφικνεῖται] sic mgo, καταίρει text. || — νεοδ.] νεωδ. cod. || — § 6. ζωγρηθέντας] sic mgo, ληφθέντας text. || —

φρόνως, καὶ πολλὰ δωρησάμενός τε καὶ λόγοις ἡμέροις καὶ προσηνέσι δεξιωσάμενος, πάσῃ τε ἄλλῃ χρησάμενος ἐς αὐτὸν θεραπείᾳ, ἀποπέμπει μετ' εἰρήνης ἀρκεσθέντα τοῖς λόγοις τοῖς παρ' αὐτοῦ καὶ μηδὲν ζητήσαντα περαιτέρω μηδὲ πολυπραγμονήσαντα ὅλως ἢ περὶ ὧν ἧκέ τι διαπραξάμενον. Ἐγχειρίζει δὲ αὐτῷ καὶ γράμματα ἐς Λοδοβίκον, οἰκονομίαν δὲ ἔχοντα καὶ φιλίαν δεικνύντα. Καὶ ἀποπλεῖ καὶ οὗτος ἐς Ῥόδον. (9) Ἐν τούτῳ δὲ καὶ τὸ φθινόπωρον ἐτελεύτα, καὶ ἑξηκοστὸν καὶ πέμπτον ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἕβδομον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

§ 8. Secundum Critobulum Imbriotæ Ludovici auxilia recusantes idem fecisse videntur quod Lesbii et Chii fecerunt sec. Ducam l. l. || — § 9. ἕβδομον] Literæ ἕβδομ. in rasura scriptæ.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΥ

ΞΥΓΓΡΑΦΗΣ ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΤΡΙΤΗ.

Περιέχει ἥδε τόν τε πόλεμον τῶν Πελοποννησίων καὶ τὴν πρώτην καὶ δευτέραν ἐσβολὴν τοῦ βασιλέως καὶ τὴν παντελῆ καταστροφὴν καὶ δουλείαν τούτων καὶ ἑτέρας πράξεις ἐν τῷ μεταξύ. Χρόνου πλῆθος ἔτη τρία.

Τοῦ δ' αὐτοῦ χειμῶνος καὶ βασιλεὺς πέμπει πρεσβείαν ἐς Πελοπόννησον, ἀπαιτῶν παρὰ τῶν ταύτῃ ἡγεμόνων τοὺς ἐπετείους φόρους, οὓς ὤφειλον αὐτῷ τριῶν ἐτῶν που μάλιστα. Οἱ γὰρ τῆς Πελοποννήσου δεσπόται, τῆς Βυζαντίδος ἁλούσης, εὐθὺς νεωτερισάντων τῶν ἐν Πελοποννήσῳ Ἰλλυριῶν καὶ ἐπαναστάντων αὐτοῖς, καλοῦσιν ἐς ἐπικουρίαν τὸν βασιλέα, ὑπεσχημένοι τούτῳ δασμὸν ἐτήσιον ἀποφέρειν ἀπὸ Πελοποννήσου χρυσίου στατῆρας ἑξακισχιλίους. (2) Βασιλεὺς δὲ δέχεται τούτοις ξυμμαχήσειν, καὶ παρέχει στρατιὰν ἱκανὴν αὐτοῖς. Οἱ δὲ ξὺν ταύτῃ καταγωνισάμενοι τοὺς Ἰλλυριοὺς δουλοῦνται τελείως καὶ φόρου ποιοῦνται ὑποτελεῖς. Μετὰ ταῦτά γε μὴν, τὸν δασμὸν ἀπαιτοῦντος τοῦ βασιλέως, οὐκ ἀπεδίδουν ῥᾳδίως, πλαττόμενοί τε κενὰς αἰτίας ἀεὶ καὶ ἀναβολὰς οὐ καλὰς, καίτοι γε λαμβάνοντες αὐτοὶ τὸν δασμὸν παρὰ τῶν Ἰλλυριῶν ἐτησίως ἐφ' ᾧ καταβάλλειν τῷ βασιλεῖ· οἱ δὲ ἀνήλισκον ἐς ἀκαίρους δαπάνας ἰδίας, παρακρουόμενοι τὸν βασιλέα. (3) Πέμπων οὖν πολλάκις πρὸς αὐτοὺς οὐδὲν ἤνυεν· οὐ τοῦτο δὲ μόνον ἦν, ἀλλ' ὅτι καὶ πρὸς ἀλλήλους στασιάζοντές τε ἦσαν καὶ ἠκούοντο οἱ δεσπόται, καὶ πολέμους εἶχον ἐμφυλίους καὶ μάχας, καὶ χεῖρον εἶχε τὰ τῆς Πελοποννήσου δι' αἰτίας, ἃς μικρὸν ὕστερον ἐροῦμεν. (4) Πρὸς τούτους οὖν τοὺς πρέσβεις ἐξέπεμπεν, ἅμα μὲν ἀπαιτῶν τὸν δασμὸν, ἅμα δὲ καὶ τἀκεῖ κατασκεψόμενος καλῶς· ἐδεδίει γὰρ μήποτε ἡ πρὸς ἀλλήλους αὕτη τούτων διαφορά τε καὶ στάσις ἐπαγάγηται τοὺς Ἰταλοὺς ἐς Πελοπόννησον ἢ ἄλλο τι γένος τῶν ἑσπερίων, καὶ προκαταλαβεῖν αὐτὸς ἐβούλετο ταύτην, χώραν τε οὖσαν ἐχυρωτάτην φύσει καὶ πόλεις ἔχουσαν ὀχυράς τε καὶ λόγου ἀξίας καὶ φρούρια πλεῖστά τε καὶ δυσάλωτα, καὶ τοῖς πᾶσιν αὐτάρκως ἔχουσαν πρός τε πόλεμον καὶ εἰρήνην, θέσεώς τε λαχοῦσαν ἐπικαίρου κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν καὶ δυναμένην παραπέμπειν καλῶς τούς τε ἀπὸ Θρᾴκης καὶ Μακεδονίας ἐς Ἰταλίαν, τούς τε ἐξ Ἰταλίας αὖθις ἐς Θρᾴκην τε καὶ Μακεδονίαν. (5) Ἀφικόμενοι δὲ οἱ πρέσβεις ἐς Πελοπόννησον καὶ τὰ παρὰ τοῦ βασιλέως ἀπαγγείλαντες οὔτε τὸν δασμὸν ἔλαβον καὶ τἀκεῖ πάντα εὗρον ξυγκεχυμένα τε καὶ νενοσηκότα κακῶς. Ἐπανήκοντες οὖν ἀπήγγειλαν πάντα τῷ βασιλεῖ· ὁ δὲ προὔργου ποιούμενος τὴν τῆς Πελοποννήσου κατάσχεσιν διὰ τὸν μελετώμενόν οἱ καὶ ὅσον οὐ πρὸς Ἰταλοὺς ἐσόμενον πόλεμον, καλῶς τε παράπλου κειμένην τῆς Ἰταλίας, ὡς ἔφην, καὶ λιμένας ἔχουσαν ἀσφαλεῖς καὶ ὁρμητήριον οὖσαν τῷ πολέμῳ στρατευμάτων τε πολλῶν καὶ νεῶν, οὐκέτι μέλλειν ᾤετο δεῖν, ἀλλὰ στρατεύειν ἐς τὴν Πελοπόννησον.

II. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ οἱ ἐν Σαμανδρίᾳ ὄντες τῶν ἐν τέλει καὶ δὴ καὶ ἡ Λαζάρου γυνὴ, ἐπειδὴ πολὺν ἤδη χρόνον πολιορκούμενοι οὐκ ἀντεῖχον, ξυνέβησαν ὁμολογίᾳ, ὥστε λαβόντες πάντα τὰ ἑαυτῶν τοῦ ἄστεος ἐξελθεῖν σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς· τῇ δέ γε Λαζάρου γυναικὶ πολίσματα δύο παρέσχεν ἐς ἀρχὴν ἀντὶ Σαμανδρίας ἐς Δαλματίαν καὶ Βόστρους ὁ βασιλεύς. (2) Ἡ δὲ λαβοῦσα τήν τε θυγατέρα καὶ πάντα τὸν βίον αὐτῆς, ἀφίκετο ἐς Βόστρους, κἀκεῖ ξυνάπτει τὴν θυγατέρα τῷ τούτων ἡγεμόνι, δοῦσα καὶ φερνὴν αὐτῷ τὰ πολίσματα, καὶ χρόνον ἱκανὸν αὐτοῦ διαγαγοῦσα ὕστερον ἀπέπλευσεν ἐς Κέρκυραν παρά τε τὴν μητέρα καὶ τοὺς ἀδελφούς.

I, § 1. πέμπει πρεσβείαν etc.] Ducas p. 339, 1 : Ἐν δὲ τῷ ͵ςϡξς' ἔτει στέλλει πρὸς τοὺς δεσπότας Πελοποννήσου δοῦλον ἕνα, δι' ὁρισμοῦ φρικώδους διαλαμβάνων « πῶς ὑμεῖς οἰκειοθελῶς ὑπεσχέθητε τοῦ δοῦναί μοι φόρους κατ' ἔτος νομίσματα χιλιάδας δέκα, νῦν δὲ ὁρῶ ὑμᾶς καταφρονοῦντάς με, καὶ τῶν συνθηκῶν ἠμελήσατε. Ἐκ τῶν δύο οὖν ἕλεσθε τὸ κρεῖττον· ἢ τὰ κεχρεωστημένα πληρώσατε, καὶ ἔσται ἀγάπη ἐν μέσῳ ἡμῶν καὶ ὑμῶν, ἢ ταχέως ἐξέλθατε ἀφέντες τὸν τόπον ἐν τῇ ἐμῇ δεσποτείᾳ. » Καὶ γὰρ ἦσαν χρεωστοῦντες τριῶν ἐτῶν τέλος. Cf. Chalcoc. p. 442, et p. 414, 4, ubi : Ἦν αὐτοῖς ὁ ἐπέτειος φόρος μύριοι καὶ δισχίλιοι χρυσίου στατῆρες. || — νεωτερισάντων τῶν.. Ἰλλυριῶν] Multis hæc persequitur Chalcocondylas p. 406-414. || — στατῆρες] γρ. χρυσίνους mgo. || — ἑξακισχιλίους] Aliter Ducas, aliter Chalcond., ut modo vidimus. || — § 4. στάσις] μάχη mgo. || — § 5. καλῶς τε παράπλου κειμένην] Cf. Thucyd. 1, 36, 2 : τῆς τε γὰρ Ἰταλίας καὶ Σικελίας καλῶς παράπλου κεῖται (Corcyra sc.). Pro κειμένης... ἐχούσης... οὔσης accusativos habes, quasi in antec. dictum esset κατέχειν τὴν Πελοπόννησον.

II. § 1. Cf. lib. 1, c. 20 et 21 ibique not. || — § 2. Βόστρους] Sic tum h. l. tum lib 5, 4 sqq. τοὺς Βοσνίους seu Βόσνους vocat. || — τῷ τούτων ἡγεμόνι] Stephano. || — ἐς Κέρκυραν] Illo haud dubie tempore quo Thomas pater eo confugerat. Hinc auctumno an. 6977 (1468) Venetiam se contulit, ἐγκαλοῦσα τοὺς κλέψαντας τὸν βίον αὐτῆς ἐν Κερκύρᾳ, ut Phrantzes p. 447, 2 prodit. Mortua est monachà in Sancta Maura die septimc Nov. m. an. 6982. eodem Phrantze teste p. 450, 15. || — φερνὴν αὐτῷ] sic man. 2, φ. αὐτῇ m. 1.

III. Βασιλεὺς δὲ χειμῶνος καλῶς παρασκευασάμενος καὶ στρατιὰν ὅτι πλείστην ἀγείρας ἱππικήν τε καὶ πεζὴν, ἐπειδὴ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, ἄρας ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ, ἐπορεύετο διὰ τῆς κάτω Μακεδονίας ὡς ἐπ' Ἀμφίπολίν τε καὶ Στρυμόνα ποταμὸν, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἱ καὶ ὅπλα πολλὰ καὶ μηχανὰς παντοίας καὶ χαλκὸν ὅτι πλεῖστον καὶ σίδηρον. (2) Γενόμενος δ' ἐν Στρυμόνι διαβαίνει τε τοῦτον καὶ παραμείψας τὴν Κερκινῖτιν ἢ Βόλβην λίμνην καὶ προσελαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, ἐπιβαίνει Θετταλίας, κἀνταῦθα στρατοπεδευσάμενος ἔγνω μικρὸν παραμεῖναι, ὥστε διαναπαῦσαί τε τὴν στρατιὰν καὶ ἑτέραν αὐτοῦ περιμεῖναι, καὶ ἅμα πεῖραν ποιούμενος τῶν τῆς Πελοποννήσου ἡγεμόνων, εἴ πως ἄρα ἐνδοῖεν, τὴν κατ' αὐτῶν ἐκστρατείαν τοῦ βασιλέως μαθόντες, καὶ τὸν δασμὸν ἀποδοῖεν. (3) Ἐλέγετο γὰρ καὶ τοῦτο, ὅτι εἰ ἦκον ἂν ἐν τῷ τότε πρέσβεις αὐτῶν παρὰ βασιλέα, κομίζοντές τε τὸν δασμὸν καὶ δεόμενοι τυχεῖν εἰρήνης, ἔτυχον ἂν, καὶ οὐκ ἂν ἐπὶ τὰ πρόσω τοῦ λοιποῦ προὐχώρει ὁ βασιλεὺς, οὐδ' ἐστράτευσε κατ' αὐτῶν· εἶχε γὰρ ἄλλα τὰ κατεπείγοντα. (4) Ὡς δὲ ἡμέρας ἱκανὰς αὐτοῦ διαγαγὼν οὐδὲν ἀπὸ Πελοποννήσου ἐφαίνετο, ἥ τε στρατιὰ διανεπαύσατο καὶ ἡ προσδοκωμένη ἀφῖκτο, ἄρας ἐκ Θετταλίας ἐχώρει διὰ τῆς μεσογείας αὐτῆς, παρελάσας δὲ ταύτην τε καὶ τὴν Φθιῶτιν καὶ ὑπερβαλὼν τά τε ὄρη ταύτης καὶ τὰ Ἀχαϊκὰ τούς τε ἐν τῷ μεταξὺ ποταμοὺς διαβὰς, Σπερχειόν τε καὶ Πηνειὸν, ἀφικνεῖται ἐς Πύλας, καὶ διαβαίνει τὴν ταύτῃ πάροδον ἀσφαλῶς. (5) Καταβὰς δὲ ἔς τε τὴν Φωκίδα καὶ Βοιωτίαν καὶ Πλαταιίδα στρατοπεδεύεται αὐτοῦ πρὸς τῷ Ἀσωπῷ ποταμῷ, καὶ πέμπει δὴ τοὺς κατασκεψομένους τὰς παρόδους τοῦ Κιθαιρῶνος τὰς φερούσας ἐς τὸν Ἰσθμόν· ἐδεδίει γὰρ μὴ οἱ Πελοποννήσιοι προεξελθόντες προκατάσχωσι ταύτας, καὶ ἐργώδης εἴη αὐτῷ ἡ ἐς τὸν Ἰσθμὸν διάβασις. (6) Ἐνταῦθα δὲ ἥκουσι πρέσβεις παρὰ τοῦ δεσπότου Θωμᾶ, κομίζοντες καὶ τοῦ δασμοῦ μοῖράν τινα, πενταχοσίους καὶ τετρακισχιλίους χρυσίνους, καὶ δεόμενοι σπονδῶν τυχεῖν καὶ εἰρήνης· τοῦτο δ' ἀνόνητον ἦν πάντῃ τότε καὶ παρὰ τὸν καιρὸν, μᾶλλον δὲ καὶ ὅλως ἀνόητον· ἀπώλεσε γὰρ καὶ τὰ δοθέντα καὶ οὐδὲ τῆς εἰρήνης τετύχηκε. (7) Βασιλεὺς γὰρ τὸν [illegible]ν δασμὸν ἔλαβε παρὰ τῶν πρέσβεων, « τὰς δὲ σ[illegible]δὰς ὅταν ἐντὸς, ἔφη, γενώμεθα τῆς Πελοποννήσου, ποιήσομεν », διαχλευάζων καὶ διαπαίζων αὐτοὺς τῆς ἀβουλίας καὶ ἀκαιρίας· τότε γὰρ ἔδει τοῦτο ποιῆσαι, ὅταν ὅ τε βασιλεὺς ἐκάλει καὶ ὁ καιρὸς μετὰ τῶν πραγμάτων ἐδίδου. (8) Ὡς δὲ ἦκον οἱ κατάσκοποι φράζοντες μηδὲν εἶναι ταῖς παρόδοις ἐμποδὼν, ὁρμηθεὶς ἀπὸ τοῦ Ἀσωποῦ ἐχώρει ἐπὶ τὰς παρόδους, ταύτας δὲ διαβὰς οὐ ξὺν πόνῳ, καταβαίνει ἐς τὸ πεδίον τὸ πρὸ τοῦ Ἰσθμοῦ καὶ τοῦ τείχους, καὶ στρατοπεδεύεται αὐτοῦ μίαν ἡμέραν, τῇ δ' ὑστεραίᾳ ἀναλαβὼν τὸν στρατὸν ἅπαντα ξυντεταγμένον, ἐσβάλλει ἐς τὴν Κορινθίων, ἀκμάζοντος ἤδη τοῦ σίτου, καὶ στρατόπεδον τίθησι οὐ μακρὰν, ἀλλ' ὅσον ἀπὸ τεττάρων σταδίων ἀπέχον τῆς πόλεως. (9) Τῇ δ' ἐφεξῆς ἀναλαβὼν τῶν ἐν τέλει ἐνίους καὶ στρατηγῶν καὶ σατραπῶν τοὺς ἀρίστους, περιήει τόν τε λόφον καὶ τὴν πόλιν αὐτὴν, κατασκοπῶν τά τε ὅλως ἀπόμαχα τοῦ χωρίου τά τε ἐπίμαχα ὁπωσοῦν. (10) Καὶ ἔδοξεν αὐτῷ ἡ πόλις ἐχυρωτάτη, ὥσπερ δῆτα καὶ ἦν· ὑπερύψηλόν τε γὰρ ἦν τὸ χωρίον καὶ ἀπότομον καὶ κρημνῶδες κύκλοθεν, καὶ μίαν μόνην πάροδον ἔχον τὴν ἐπὶ τὴν πόλιν, καὶ αὐτὴν ἀνάντη τε καὶ τριπλῷ τείχει τετειχισμένην καὶ πεφραγμένην· ἡ δέ γε Ἀκροκόρινθος καὶ πάντῃ ἀπόμαχος, ὑπερανῳκισμένη τε τῆς κορυφῆς τοῦ λόφου καὶ τείχεσιν ἰσχυροτάτοις ὠχυρωμένη. (11) Ἔγνω οὖν δεῖν λόγους πρῶτον προσφέρειν τοῖς ἐν τῇ πόλει περί τε ξυμβάσεων καὶ ἐνδόσεως αὐτῆς· καὶ πέμπει δὴ τοὺς ἐροῦντας. Ὡς δὲ οὐκ ἔπειθε, πρῶτον μὲν ἔκειρε πᾶσαν τὴν ἔξω χώραν αὐτῶν καὶ ἐδῄωσε, παραδείσους τέ φημι καὶ ἀγροὺς καὶ ἀμπέλους καὶ τἆλλα, κάλλιστά τε καὶ πολυφόρα πάντα, τόν τε σῖτον ἀκμάζοντα ἤδη διέφθειρεν. (12) Ἔπειτα κύκλῳ περισχὼν αὐτοὺς τῷ στρατῷ καὶ κατακλείσας ἐντὸς τοῦ ἄστεος ἀσφαλῶς καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει. (13) Ὡς δὲ συχνὰς ἡμέρας περικαθήμενος τῇ πόλει καὶ πο-

---

III. De expeditione in Peloponnesum pauca habes apud Seadeddinum 2, p. 183-185, Phrantzem p. 387, 2-388, 15, Ducam p. 339, 2-340, 10; his et ipso Critobulo uberior est Chalcocondylas p. 442-452; nonnulla tamen Critobulus habet quæ apud Chalcocondylam non leguntur. Sic iter regis § 1-8 unus Noster descripsit. || — § 1. πεζὴν] sic margo, πεζικὴν textus. Illud Thucydideum; plerumque tamen πεζικήν Critobulus dicit. || — καὶ χαλκὸν] Bombardas ad Corinthum fundere voluit, testante Chalcoc. p. 443. 22. || — § 2. τὴν Κερκινῖτιν ἢ Βόλβην λίμνην] Verba ἢ Βόλβην in margine addita sunt. Intelligit lacum qui hodie *Kutchuk et Bujuk* (*minor et major*) *Betchik-Gol* vocatur; juxta eum a Strymone et Amphipoli Thessalonicam iter erat. Hunc vero esse veterem Bolben e Scylace et Thucydide 1, 58 constat; perperam huc trahitur Carcinitidis nomen, quod pertinere ad hodiernum lacum *Tachino*, quem Strymon fluvius efficit, ex Ariani Exp. Alex. 1, 11 colligitur. V. Tafel. Thessalon. p. 262 sqq. || — προσελαύνων] ἐλαύνων, cui supra lineam additur πρὸς, codex. || — § 4. ἐχώρει] sic margo, ᾔει text. || — Φθιῶτιν] Φθιότιν cod. || — § 6. παρὰ τὸν καιρὸν] sic margo, ἔξωρον text. || — § 7. παρὰ τῶν πρέσβεων] Hæc in margine adduntur.

§ 8. ἐσβάλλει ἐς τὴν Κορινθίων] Phrantzes p. 387, 2 : Μαΐῳ δὲ ιε' τοῦ αὐτοῦ ἔτους ὁ ἀμηρᾶς παραγέγονεν εἰς τὴν Πελοπόννησον. Verba ἀκμάζοντος ἤδη τοῦ σίτου adduntur in margine. Thucydideam affectat temporis significandi rationem. || — § 9. περιήει... κατασκοπῶν] Chalcocond. p. 443, 19 : Περιιὼν δὲ ἐσκόπει ὡς ἂν τὸ τεῖχος καθελὼν τηλεβόλοις ἐσπεσεῖται ἐς τὴν πόλιν ἅμα τῷ στρατῷ· καὶ τηλεβόλους μὲν αὐτοῦ ποιεῖσθαι κατέλιπε (i. e. et qui bombardas facerent ibi reliquit) καὶ τὸν ἑῷον στρατὸν περικαθήμενον τὴν πόλιν, ... αὐτὸς δὲ ἐντὸς τῆς Πελοποννήσου γενόμενος διὰ Φλιοῦντος ἐπορεύετο. || — § 11. τόν τε σῖτον ἀκμ. ἤ. διέφθειρεν] add. in margine. || — § 14. ἀλλὰ καὶ οὕτως] sic margo, ἀλλ' οὐδὲν ἧττον text. || — ἀπὸ τῶν ἄκρων] sic margo, ἀ. τ. λόφων text.

λιορκῶν οὐδὲν ἤνυεν, ἔγνω χρονίαν ἔσεσθαι τὴν πολιορκίαν αὐτῷ· αἵ τε γὰρ μηχαναὶ οὐκ ἐξικνοῦντο πρὸς τὸ τεῖχος καλῶς, οὐδὲ βλάπτειν ὅλως ἠδύναντο· ἀφαιρούμεναι γὰρ τὴν βίαν τῷ μήκει, ἐξεκαυλίζοντο καὶ ἀσθενέστερον τῷ τείχει προσέπιπτον. Οὐ γὰρ ἐνῆν αὐτὰς τῷ ἀποκρότῳ καὶ σκληρῷ τοῦ χωρίου ἐγγύς που τοῦ τείχους προσενεγκεῖν ὥστε καὶ παίειν αὐτὸ μετὰ βίας σφοδρᾶς καὶ ῥύμης καὶ καταρριπτεῖν· (14) εἰ δὲ καὶ ὅλως κατερριπτεῖτο τὸ τεῖχος, ἀλλὰ καὶ οὕτως ἡ ἐς τὸ ἄστυ καὶ τὴν πόλιν πάροδος ἀπόμαχος ἦν, ἑκατέρωθεν ἀποτόμοις κρημνοῖς καὶ σκοπέλοις διειλημμένη καὶ φόβον καὶ δειλίαν πλείστην παρεχομένη τοῖς κάτωθεν εἰσιοῦσι μεθ' ὅπλων, ἄνωθέν τε καὶ ὑπὲρ κεφαλῆς βαλλομένοις ἐξ ὑπερδεξίων ἀπὸ τῶν ἄκρων. Καὶ πολλάκις δὲ ταύτῃ προσβαλὼν ὁ βασιλεύς, ἰσχυρῶς ἀπεκρούσθη.

IV. Ἐπεὶ οὖν οὔτε ἐκ προσβολῆς βίᾳ τοῖς ὅπλοις, οὔτε μηχαναῖς οὔτε ἄλλῳ τῳ τρόπῳ τοιούτῳ ὁ βασιλεὺς αἱρήσειν τὴν πόλιν ἐνόμισεν, ἀλλ' ἢ μόνον λιμῷ καὶ πολιορκίᾳ μακρᾷ, οὐκέτι πρὸς τὰ λοιπὰ διαμέλλειν ἐγνώκει δεῖν οὐδ' εἰκῇ τὸν καιρὸν ἀναλίσκειν, ἀλλὰ τὸ μὲν ἥμισυ τῆς στρατιᾶς ξὺν Μαχουμούτει καταλιπὼν αὐτοῦ, ὥστε πολιορκεῖν καὶ φυλάσσειν τὴν πόλιν, τοῦ μή τι τῶν ἔνδον ἐξάγειν ἢ τῶν ἔξωθεν ἐσκομίζεσθαι, αὐτὸς τὴν λοιπὴν ἀναλαβὼν ἐχώρει πρὸς τὰ λοιπά. (2) Καὶ πρῶτον μὲν τὰ περὶ τὴν Κόρινθον φρούρια, τὰ μὲν βίᾳ τοῖς ὅπλοις, τὰ δὲ φόβῳ καὶ καταπλήξει, τὰ δὲ καὶ πειθοῖ ἑλὼν ἐν ὀλίγαις ἡμέραις ἐχειρώσατο πάντα. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο ἐπὶ τὰ ἔνδον τῆς Πελοποννήσου προὐχώρει, καταστρεφόμενός τε καὶ ληιζόμενος πάντα τὰ ἐν ποσί, τά τε ἀνάντη καὶ δύσβατα καὶ σκληρὰ τῶν τε χωρίων καὶ τῶν παρόδων ἐξομαλίζων καὶ ἡμερῶν, καὶ τὰ ἐρυμνότατα τῶν φρουρίων ἐξαιρῶν τε καὶ κατασκάπτων καὶ πάντῃ χειρούμενος. (4) Προσελάσας δὲ τῇ Τεγέᾳ πόλει, ἣν οἱ νῦν Μοχλίον καλοῦσι, στρατόπεδον τίθησι, καὶ περισταυρώσας αὐτὴν καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ ἐπολιόρκει ἐπ' ὀλίγαις ἡμέραις. Καὶ μετὰ τοῦτο Δημήτριος Ἀσάνης, ὁ ταύτης ἔπαρχος, λόγους προσφέρει τῷ βασιλεῖ περί τε ξυμβάσεων καὶ ἐνδόσεως αὐτῆς. Καὶ ξυμβαίνουσι δή, καὶ λαμβάνει τὴν πόλιν ὁ βασιλεὺς ὁμολογίᾳ. Προσχωρεῖ δὲ αὐτῷ ἐπὶ ταύτῃ καὶ ἕτερα φρούρια οὐκ ὀλίγα τῶν πλησιοχώρων. (5) Οἱ δὲ τῆς Πελοποννήσου δεσπόται ἐν τῇ μεσογείᾳ ταύτης, ἐν Ἀμυκλαίῳ, καθήμενοι ξυντεταγμένοι, ἐπειδὴ ἔμαθον προσελαύνοντα τῇ Τεγέᾳ τὸν βασιλέα, διαλυθέντες εὐθὺς ᾤχοντο φεύγοντες, καὶ ἀναχωροῦσιν ὁ μὲν ἐς Μαντίνειαν (ὁ Θωμᾶς), οὗ δὴ καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ καὶ οἱ παῖδες ἦσαν, ὁ δὲ ἐς Ἐπίδαυρον τὴν Λιμηρὰν (ὁ Δημήτριος) ἥτις νῦν Μονεμβασία καλεῖται, καὶ διέτριβον ἐν αὐταῖς τοῦ πολέμου τὸ πέρας ἀποσκοποῦντες.

V. Βασιλεὺς δὲ βραχείας ἡμέρας ἐν Τεγέᾳ διαγαγὼν καὶ καταστησάμενος τὰ αὐτοῦ, φρουράς τε ἐγκαταλιπὼν αὐτῇ τε καὶ τοῖς ἄλλοις φρουρίοις, ᾔει τὴν ἐπὶ Πάτρας τῆς Ἀχαΐας τραχεῖαν ὁδὸν καὶ πάντῃ ἀνάντη, δυσχωρίαις τε πολλαῖς καὶ τόποις ἀβάτοις καὶ ἀποκρήμνοις διειργομένην καὶ κλειομένην. Ὁ δὲ οὐδέν τι μεῖον σπουδῇ καὶ πόνῳ προὐχώρει, τὰ πρὸ τῶν ποδῶν ἅπαντα ληιζόμενός τε καὶ καταστρεφό-

IV. § 1 ἐνόμισεν] sic man. 2, ἐνόμιζεν m. 1. || — § 3. ἐπὶ τὰ ἔνδον τ. Πελ.] Phrantzes p. 387, 5 : αὐτὸς δὲ ἐλθὼν ἐν τῷ μέσῳ τοῦ τόπου καὶ πάντα τὰ ἐκεῖσε τὰ μὲν ᾐχμαλώτευσε, τὰ δὲ ἠφάνισε καὶ ἐνέπρησε, ἐξαιρέτως δὲ τὴν Ἀκώβαν, τὸν Ἀετὸν καὶ τὰ Πενταχύρια (Πενταχωρία ?), κἀκεῖθεν ἐξελθὼν κατὰ τοῦ Μοχλίου ἐπέδραμεν. Sec. Chalcocondylam p. 444 sq. Mechemetes in Phliuntis regione cepit Tarsum, deinde alia duo castella, quorum nomina non apponuntur, tum Ἀκρίβην (Ἀκώβαν Phrantzæ) et Ῥουπέλην Φλιασίας. Hinc ἐλαύνων διὰ τῆς Μαντινείας χώρας ἀφίκετο ἐς Παζενίκην πόλιν. Hanc postquam incassum oppugnaverat, deinceps perrexit in Tegeaticam, ibique obsidione cinxit Μουχλὴν τῆς Τεγέας πόλιν ἐπὶ ὀχυροῦ τε ὄρους καὶ ἐρυμνοῦ ᾠκημένην. In Seadeddino (ed. Bratutti) Phlius vocatur *Fellch*, Tarsus vero *Tochmach* (nomine turcico, quo redditur vox græca ταρσός). Muchle denique a Bratuttio corruptum in *Mungella*. Παζενίκη ap. Neschri et Solakfade scriptores *Bedchene* vocari monet Hammerus p. 35. Tarsus vicus etiamnum exstat in valle Aroanii fluvii ad viam quæ a vetere Pallene Pheneum (*Phonia*) ducit. Acoba hodie dicitur veteris Arcadiæ regio a meridie Ladoni fluvio adjacens, in eaque Acobæ castelli ruinæ supersunt prope *Galata* vicum; olim ibi Teuthis urbs stetit. Horum vero locorum situs minime cadit in viam rectam qua Corintho per Phliuntis et Mantineæ regiones in Tegeaticam iter est. Verendum igitur ne Byzantini pro more suo priscis nominibus geographicis abusi sint. || — τε καὶ κατασκάπτων] add. mgo. || — § 4. τῇ Τεγέᾳ π. ἣν οἱ νῦν Μοχλίον καλοῦσι] Hæc inepta. Μουχλίον Phrantzes quoque vocat, Μουχλὴν Chalcocondylas. Hodie *Palæomuchli*, castelli ruinæ in Parthenio monte ad viam quæ a Tegea Argos ducit. Obsidionem oppidi uberius narrat Chalcocondylas p. 447. Cf. Seadeddin. p. 185 : *Quindi andò contra la città di Mungella, la quale dopo d'esser stata oppugnata tre giorni e tre notti fu presa con molta facilità e poi munita e guarnita bene.* || — Δημήτριος Ἀσάνης] Meminerunt ejus etiam Chalc. p. 447, 13 et Phrantzes p. 387, 6. || — ξυμβαίνουσι] sic man. 2, συμβαίνει man. 1. || — § 5. ἐς Μαντίνειαν] Cf. Chalcoc. p. 447, 8 : Ἐς ταύτην (sc. τὴν Ἐπίδαυρον) καταφυγὼν ὁ ἕτερος τῶν ἡγεμόνων, τοῦ ἑτέρου ἐς τὴν Μαντίνειαν τῆς Λακωνικῆς πρὸς τῇ θαλάσσῃ οὖσαν καταφυγόντος σὺν τῇ γυναικί. Sita hæc Mantinea ad sinum Messeniacum in *Maina* regione, quo loco pridem steterunt Abiæ. Monembasiam pro vetere Epidauro Limera Chalcocondylas quoque venditat. Seculo duodecimo Epidauri incolæ in vicinam Monembasiam (pristinam Minoam) commigraverant.

V. Quæ hoc capite et cap. 6 § 1 narrantur, alius nemo tradit. Phrantzes post narratam Mochlii expugnationem pergit p. 387, 10 : καὶ τῷ Ἰουλίῳ μηνὶ ἐκεῖθεν ἐπιστρέψας ὁ ἀμηρᾶς εἰς Κόρινθον ἔπεσεν, ἣν δὴ καὶ δεδώκασιν αὐτῷ. Similiter Chalc. p. 448, 1 : ἀπὸ τῆς πόλεως (τῆς Μουχλῆς sc.) ἤλαυνεν ἐπὶ Κόρινθον καὶ ἐπὶ τὸ Ἀσιανὸν στρατόπεδον. Post Corinthi demum deditionem Patras captas esse narrat Seadeddinus p. 185 : . *poi* (post Muchlen captam) *assediarono la città di Corfu* (i. e. Corinthum) *et in poco spatio di tempo presero anco quell' inespugnabil fortezza. Di qui incaminaronsi contro la città di Balli-badri* (i. e. Patras), *la qual era una delle principali città di Morea, in-*

μενος. (2) Οἱ δὲ ἐν ταῖς Πάτραις τὴν κατ' αὐτῶν ἔφοδον τοῦ βασιλέως μαθόντες, ἐκπλήξει καὶ φόβῳ ληφθέντες, εὐθὺς ἐκλιπόντες τήν τε πόλιν καὶ τὰ ἑαυτῶν, ᾤχοντο φεύγοντες ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις, οἱ μὲν ἐς τὰς ἐντὸς πόλεις Πελοποννήσου τῶν Ἐνετῶν, οἱ δὲ ἐς Ναύπακτον διαπεραιωθέντες, μόνην τὴν ἀκρόπολιν καταλιπόντες ἐν φυλακῇ. (3) Βασιλεὺς δὲ ἀφικόμενος ἐς Πάτρας καὶ τὴν πόλιν ἔρημον εὑρὼν καὶ κενὴν ἀνδρῶν ἀπολύει τὴν στρατιὰν ἐς διαρπαγὴν τῶν ἐν αὐτῇ, τὴν δὲ ἀκρόπολιν κύκλῳ περισχὼν τῷ στρατῷ καὶ περισταυρώσας πάντοθεν καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει. (4) Οἱ δὲ ἐντὸς φρουροὶ δείσαντες τὸν ἀπὸ τῶν μηχανῶν κίνδυνον, μή, τοῦ τείχους καταρριφθέντος, ληφθῶσι βίᾳ τοῖς ὅπλοις, καὶ περὶ τὸ ζῆν κινδυνεύσωσι, προσχωροῦσιν ὁμολογίᾳ τῷ βασιλεῖ, ἐφ' ᾧ μηδέν τι κακὸν παθεῖν· καὶ μέντοι γε οὐδὲ πεπόνθασι. (5) Βασιλεὺς δὲ τὴν ἀκρόπολιν παραλαβὼν φυλακὴν ἐγκαθίστησι, καὶ Πατρέων διακηρυκεύεται τοῖς βουλομένοις αὖθις ἐς τὴν πόλιν ἰέναι καὶ κατοικεῖν ἐλευθερίαν καὶ ἀτέλειαν χρόνων ῥητῶν καὶ κτημάτων ἐπίδοσιν· (6) ἤρεσκε γὰρ αὐτῷ διαφερόντως ἥ τε πόλις καὶ ἡ χώρα, πάμφορός τε οὖσα καὶ θέσεως οἰκείας λαχοῦσα, ἐν καλῷ τε κειμένη τῆς Πελοποννήσου καὶ πρὸς τῷ στόματι τοῦ Κρισαίου κόλπου, τῇ τε ἀντιπέρας ἠπείρῳ διὰ τοῦ ἐκεῖσε Ῥίου συναπτομένη καὶ τὰ αὐτῆς καρπουμένη καλῶς, καὶ πᾶσιν ἄλλοις ἁπλῶς εὐθηνουμένη καλοῖς. Διά τοι τοῦτο καὶ περὶ πολλοῦ τὴν ταύτης ξυνοίκισίν τε καὶ φυλακὴν ἐποιεῖτο· καὶ μέντοι γε καὶ ξυνῴκισεν. (7) Ἡμέρας δὲ ἱκανὰς αὐτοῦ διατρίψας καὶ τὰ περὶ αὐτὴν φρούρια χειρωσάμενος πάντα καὶ φρουροὺς ἐγκαταστήσας αὐτῇ τε καὶ τοῖς ἄλλοις φρουρίοις, τῆς μὲν στρατιᾶς εὐθὺς ἐκπέμπει μέρος καταδραμεῖν τήν τε Ἠλείαν καὶ Μεσσηνίαν καὶ τὰ περὶ αὐτὰς ἅπαντα καὶ λῄσασθαι καρτερῶς καὶ τὴν λείαν πᾶσαν ὡς αὐτὸν ἀγαγεῖν.

VI. Αὐτὸς δὲ τὴν ἄλλην στρατιὰν ἀναλαβὼν ᾔει διὰ τῆς παραλίας τοῦ Κρισαίου κόλπου ὡς ἐπὶ Κόρινθον καὶ προσβάλλει δὴ πόλει τινὶ παραλίῳ τῶν ὀνομαστῶν Βόστιτζα καλουμένῃ τὸ νῦν· καὶ καταπλήξας τοὺς ἐντὸς ἰσχυρῶς ἐξ ἐφόδου καὶ μόνης λαμβάνει καὶ ταύτην ὁμολογίᾳ καὶ φυλακὴν ἐγκαθίστησιν. (2) Ἄρας δ' ἐκεῖθεν ἤλαυνεν ἐπὶ Κόρινθον, πάντα τὰ προστυχόντα χειμάρρου δίκην παρασύρων τε καὶ ὑφ' ἑαυτῷ ποιούμενος, τὰ δὲ καὶ ἐξανδραποδιζόμενός τε καὶ κατασκάπτων τελείως. (3) Ἀφικόμενος δ' ἐς Κόρινθον ὁ βασιλεὺς εὗρεν ἔτι πολιορκουμένην καὶ μηδαμοῦ ἐνδιδοῦσαν αὐτήν. Κοινολογησάμενος οὖν Μαχουμούτει καὶ τοῖς ἄλλοις σατράπαις καὶ στρατηγοῖς ἔδοξεν αὐτοῖς κοινῇ βουλευσαμένοις πάσῃ καὶ χειρὶ καὶ δυνάμει καὶ τοῖς ἄλλοις ὑπάρχουσι τῇ πόλει προσβαλεῖν καὶ πειράσασθαι τρόπῳ παντὶ εἴ γε δυνατὸν ἐξ ἐφόδου βίᾳ τοῖς ὅπλοις ταύτην ἑλεῖν (ἤδη γὰρ κατερρίφθη καὶ μέρος τι τοῦ περὶ τὴν πάροδον καὶ τὰς πύλας τείχους ταῖς μηχαναῖς) καὶ μὴ μάτην ἔτι κατατρίβεσθαι καὶ πονεῖν τοσοῦτον ἤδη χρόνον περικαθημένους αὐτῇ καὶ μηδὲν ἀνύοντας. (4) Ὅ τε γὰρ χρόνος τῆς πολιορκίας ἱκανὸς ἦν· τετράμηνος γάρ· ἥ τε στρατιὰ τῷ μήκει ταύτης κακοπαθοῦντες ἤχθοντο, τά τε ἀχθοφόρα τῶν ζῴων λιμῷ διεφθείρετο, τῆς γῆς δῃουμένης ἁπάσης, ἄλλα τε πολλὰ ἐπιγενόμενα ἐπίεσεν αὐτοὺς ἰσχυρῶς, καὶ διὰ τοῦτο ἢ οὕτως ἢ ἐκείνως ἀπαναστῆναι ταύτης ἐβούλοντο. (5) Παρασκευασάμενος οὖν ὁ βασιλεὺς καὶ πᾶσαν τὴν στρατιὰν ἐκτάξας τε καὶ ὁπλίσας καλῶς, τούς τε ἐν τέλει πάντας, σατράπας τέ φημι καὶ στρατηγοὺς καὶ ἡγεμόνας τῶν τάξεων καὶ δὴ καὶ στρατιώτας αὐτούς, παροξύνας τε καὶ παραθαρρύνας ἐς τὸ πολεμεῖν καὶ παρακελευσάμενος ἄνδρας ἀγαθοὺς φανῆναι, προσέβαλλε τῇ πόλει ἰσχυρῶς. (6) Καὶ ξυνίσταται δὴ μάχη καρτερὰ περί τε τὰς πύλας καὶ τὴν πάροδον· ἐνταῦθα γὰρ ἦν καὶ μόνον τὸ δοκοῦν ἐπίμαχον, ὡς τῆς γε ἄλλης ἁπάσης πόλεως ἀπομάχου παντάπασιν οὔσης· καὶ γίνεται ὠθισμὸς ἐνταῦθα πολὺς καὶ κραυγὴ παρ' ἀμφοτέρων καὶ φόνος καὶ τραύματα, τῆς μάχης σχεδὸν ἤδη ξυσταδὸν γινομένης. Βιασάμενοι οὖν τοὺς προμαχομένους εὐρώστως οἱ ὁπλῖται γίνονται ἐντὸς τῶν πυλῶν τοῦ κατερριμμένου πρώτου τείχους καὶ αὐτοῦ δὴ τοῦ τείχους ἐγκρατεῖς. (7) Βιαζόμενοι δὲ καὶ τοῦ δευτέρου τείχους ἔσω παρελθεῖν, ἐκακοπάθουν ἰσχυρῶς, κατὰ μέτωπόν τε αὐτοῖς προσβαλλόντων τῶν ἐναντίων δόρασι μακροῖς καὶ ξυστοῖς καὶ παλτοῖς, καὶ ἄνωθεν ἀπὸ τῶν ἄκρων ἑκατέρου μέρους ἐξ ὑπερ-

---

corporando anco quel delicioso luogo. Apud Chalcocondylam p. 452 Mechemetes ad Corinthum de pace facienda cum Asane et Lucano agens inter alias conditiones ponit τό τε Αἴγειον καὶ Πάτρας καὶ τὴν περίοικον παραδιδόναι ἡμῖν, deinde pace composita, Thomas urbes illas Omaro tradidisse dicitur; secundum Critobulum Turci tum retinuerunt quæ armorum vi jam possidebant. ||

§ 2. ταῖς ante Πάτραις manu 2 additum. || — ληφθέντες add. mgo. || — § 6. οἰκείας] οἰκαίας (sic) mgo, ἀρίστης text. Dein Κρησαίου et Ῥοίου cod. || — § 7. καὶ Μεσσηνίαν add. mgo; eadem manus deinceps περὶ αὐτὰς correxit pro περὶ αὐτὴν quod manu 1 scriptum.

VI. Βόστιτζα] olim Ægium, quo nomine Chalcocond. utitur. || — § 2. χειμάρου cod. || — § 4. τετράμηνος] Secund. Phrantzen l. l. Mechemetes in Peloponnesum venit Maii die decimo sexto, Corinthus vero sese dedidit Augusti die sexto. Cf. Chronicon ad calcem Ducæ p. 520 ed. Bonn. : Τῷ ,ϛϡξϛ' μηνὶ Μαΐῳ ἦλθον ὁ ἀμηρᾶς ὁ Μέχεμετ Τζαλάπης (*Tchelebi*)... ἐς τὸν Μωραίαν καὶ παρέλαβεν τὴν Πάτραν, τὸ Μουχλιν, καὶ Αὐγούστου εἰς τὰς ϛ' παρέλαβεν τὴν Κόρινθον. Haud igitur τετράμηνος esse potuit obsidio. || — ἥ τε στρατιά] sic margo, οἵ τε στρατιῶται cod. || — § 5. προσέβαλε τῇ πόλει] Sec. Chalcoc. p. 448 Mechemetes antequam tormentis denuo urbem impeteret, de dedenda urbe legatum misit ad Asanem, qui copiis oppidanorum tum præerat. Apud Critobulum cap. 7, § 3 Asanes post dirutum jam murum exteriorem Corinthum venit. || — γινομένης man. 2; γεν. m. 1. || — § 7. ἐκακοπάθουν] Chalcoc. 450, 15 : ἐκράτουν

δεξιῶν λίθοις βαλλόμενοι κατὰ κεφαλῆς· ὃ δὴ καὶ μάλιστα τούτους ἐπίεσε· καὶ τέλος ἀποκρούονται παρὰ τῶν ἔνδοθεν ἰσχυρῶς, καὶ ἐξωθοῦνται τοῦ τείχους βιαίως· καὶ ἀπέθανον αὐτοῦ οὐκ ὀλίγοι τῶν ὁπλιτῶν, καὶ μάλιστα ὑπὸ τῶν ἄνωθεν καὶ ἀφ' ὑψηλοῦ καταφερομένων μεγίστων λίθων ἰσχυρῶς βαλλόμενοι, βιαζόμενοί τε τὴν εἴσοδον καὶ θρασύτερον ἐπεμβαίνοντες. (8) Ὅπερ ἰδὼν ὁ βασιλεὺς ἀναχωρεῖν εὐθὺς σημαίνει τούτοις, καὶ ἔξω βέλους γενομένοις ἀποστῆναι τοῦ πολεμεῖν, εἰπὼν μὴ μάτην πονεῖν καὶ κινδυνεύειν αὐτούς· οὐ γὰρ ὅπλα καὶ σώματα, ἀλλὰ λιμὸν εἶναι τὸν ταύτης τῆς πόλεως ἰσχυρὸν ἀνταγωνιστὴν, ὃς ἀκονιτὶ καὶ κινδύνων χωρὶς καταγωνιεῖται ταύτην ταχέως. Ἐγνώκει γὰρ ὁ βασιλεὺς μηδαμοῦ ταύτης ἀπαναστῆναι, ἀλλὰ περικαθῆσθαι αὐτὴν ἕως ἂν ἐκπολιορκήσῃ λιμῷ· ἐνόμιζε γὰρ ὡς ταύτην ἑλὼν πᾶσαν ἤδη τὴν Πελοπόννησον ἕξει ἀμαχεὶ, ὥσπερ δῆτα καὶ γέγονεν.

VII. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ οἱ στρατιῶται ἧκον οἱ σταλέντες ἐς προνομὴν, λείαν ὅτι πλείστην ἐλάσαντες ἀπό τε τῆς Ἠλείας καὶ τῆς ἄλλου προσχώρου· ἐλέγοντο δὲ ζῴων μὲν προβάτων τε καὶ βοῶν καὶ ἵππων ἀμφὶ τὰς πέντε καὶ δέκα μυριάδας ἀγαγεῖν, ἀνδρῶν δὲ καὶ γυναικῶν καὶ παιδίων ὑπὲρ τὰς τέσσαρας χιλιάδας. (2) Καὶ τὰ μὲν ἄλλα πάντα, πρόβατά φημι καὶ βόας καὶ ἵππους, διένειμε πάσῃ τῇ στρατιᾷ, ἄνδρας δὲ καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας ἀπέστειλε ἐς τὴν Κωνσταντίνου, κατοικίζων πᾶσαν τὴν ἔξω χώραν αὐτῆς. Καὶ ὁ μὲν οὕτως. (3) Κορινθίους δὲ τετράμηνον ἤδη πολιορκουμένους ὁ σῖτος ἐπελελοίπει καὶ τἄλλα τῶν ἀναγκαίων· καὶ πιεζόμενοι [δὲ] τῷ λιμῷ, ὅμως ἀντεῖχον ἔτι καλῶς, οὐδαμοῦ σπονδῶν μεμνημένοι· ἐδεδίεσαν γὰρ μὴ σφόδρα ὠργισμένος αὐτοῖς ὢν ὁ βασιλεὺς τῇ τριβῇ τῆς πολιορκίας κακόν τι μέγα ἐργάσηται ἐς αὐτοὺς, ἄλλως τε καὶ ὅτι πολλάκις προκαλεσάμενος ἐπὶ ξυμβάσεις αὐτοὺς οὐκ ἐσηκούσθη, ἀλλ' ἀπεστράφη. (4) Ἐν τούτῳ δὲ παραγίνεται αὐτοῖς Ἀσάνης Ματθαῖος ἀπὸ Σπάρτης, ὃν ἔπεμψεν ὁ δεσπότης Δημήτριος βοηθόν τε ἥκειν αὐτοῖς καὶ πειρασόμενον εἰ δύναιτο καὶ αὐτοῖς τοῖς δεσπόταις καταλλάξαι τὸν βασιλέα καὶ σπονδὰς ποιῆσαι τὰς δυνατὰς, μὴ μέντοι γε τούτῳ τῆς Κορίνθου ἐκστάντα. (5) Εἶχε δὲ καὶ ἄνδρας ἑβδομήκοντα στρατιώτας μεθ' ἑαυτοῦ, ἔχοντας καὶ σίτου μεδίμνους δέκα, ὃν ἔφερον ἐπὶ τῶν ὤμων ἐπηχθισμένοι, ἕκαστος ἀνὰ χοινίκων τριῶν· οἵτινες ἐξεπιστάμενοι πάροδον ἐκ τοῦ ἀπομαχωτάτου μέρους τοῦ τε βουνοῦ καὶ τῆς πόλεως, ἄγνωστον μὲν καὶ ἄβατον τοῖς πολλοῖς, ἀνάντη δὲ ὅλως καὶ τραχεῖαν καὶ δύσπορον, φέρουσαν ἐς τὸν Ἀκροκόρινθον, νυκτὸς λαθόντες ἀνῄεσαν διὰ τῆς πέτρας χαλεπῶς πάνυ καὶ ἐπικινδύνως, ἀναρριχώμενοί τε καὶ ἕτερος τὸν ἕτερον ἀνέχων τε καὶ διαβαστάζων, ἐνίους δὲ σφῶν αὐτῶν καὶ ἀνιμώμενοι σχοινίοις ἐκδεδεμένους· καὶ ἐσέρχονται ἐς τὴν πόλιν. (6) Οἱ δὲ Κορίνθιοι τόν τε Ἀσάνην ἰδόντες καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ ἀνερρώσθησάν τε οὐ μικρὸν καὶ ἀνέπνευσαν, νομίσαντες βοηθόν τε ἥκειν αὐτοῖς ἐς τά τε ἄλλα καὶ δὴ καὶ σπονδὰς μετὰ τοῦ βασιλέως ποιήσειν αὐτοῖς ξυμφερούσας. (7) Ἀσάνης δὲ ἐσελθὼν ἐν τῇ πόλει ὡς εἶδε τούς τε Κορινθίους δεινῶς ὑπὸ τοῦ λιμοῦ πιεζομένους καὶ ἀντέχειν ἔτι μὴ δυναμένους, διακηρυκεύεται τῷ βασιλεῖ περὶ

(οἱ Κορίνθιοι) τὸ τεῖχος (τὸ δεύτερον) ἐπὶ ἡμέρας ἱκανὰς ἀμυνόμενοι· οἱ μέντοι τηλεβόλοι καὶ τοῦτο τὸ τεῖχος ἐπὶ ἡμέρας ἱκανὰς ἔπαιον, καὶ κατέβαλον μέρος οὐκ ὀλίγον. || — ἔνδοθεν] m. 2; ἔνδον m. 1. || — § 8. De his nihil legitur in Chalc. || — γενομένοις] m. 2, γενομένους m. 1. || — ταύτην ταχέως] sic mgo, τούτους τ. text.

VII. § 1 et 2. De his nihil habet Chalcoc. || — προσχώρου] sic man. 2, πλησιοχωρ. m. 1. || — πέντε καὶ δέκα] Verba καὶ δέκα add. margo. || — § 3. σῖτος ἐπελελοίπει]. Cf. Chalcocond. p. 541, 8. || — προκαλεσ.] προσκ. cod. Dein vox αὐτοὺς post ξυμβάσεις additur in margine. || — § 4. παραγίνεται Ἀσάνης] Ἀσάνης Ματθαῖος ὁ γυναικάδελφος τοῦ δεσπότου κὺρ Δημητρίου, υἱὸς δὲ Παύλου τοῦ Ἀσάνου, ut ait Phrantzes p. 388, 14. Ceterum Asanes jam antea Corinthum venerat, prodente Chalcocondyla, qui de adventu ejus ita habet : Ἀσάνης μὲν οὖν οὐ πολλῷ ὕστερον (postquam Mechemetes a Corintho in interiora Peloponnesi abierat), ὡς ἐπυνθάνετο τὴν πόλιν πολιορκεῖσθαι ὑπὸ τοῦ Ἀσιανοῦ στρατοπέδου, ἔχων περὶ αὐτὸν ἄνδρας ἱκανοὺς, ὁρμώμενος ἀπὸ Ναυπλίου τῆς Οὐενετῶν πόλεως, καὶ διὰ θαλάσσης ἐπὶ τὸν Κεγχρεῶν λιμένα ἀφικόμενος νυκτὸς λαθὼν τὸν στρατὸν τοῦ βασιλέως ἐσῆλθεν ἐς τὴν πόλιν αὐτός τε καὶ οἱ ἀμφ' αὐτὸν, καί τινα βραχὺν σῖτον εἰσεκομίσαντο. || — ἀνὰ χοινίκων τριῶν] Vel in hoc numero vel in medimnorum vel in militum erratum est. Decem medimni efficiunt 480 chœnices, adeo ut ex 70 militibus singuli septenos chœnices tulerint. Vox ἀνὰ genitivo juncta isto sensu sæpius a Critobulo usurpatur. || — § 5. ἀναρριχώμενοι] ἀναρριχόμενοι cod. || — αὐτοῖς ξυμφερούσας] adduntur in margine. || — § 7. διακηρυκεύεται etc.] Fusius de his exponit Chalcocondylas p. 451, 6 : Καὶ οἱ ἐν τῇ πόλει ἐπιλείποντος τοῦ σίτου χαλεπῶς ἔφερον, καὶ λόγους ἐδίδοσαν ἀλλήλοις, ἀφικόμενοι ἐς τὸν τῆς πόλεως ἀρχιερέα. Ἀσάνης μὲν οὖν κατεῖχε τὸ πλῆθος ὥστε ἀνέχεσθαι, ἀρχιερεὺς δὲ τῆς πόλεως ἀποστείλας ὡς βασιλέα ἐσήμαινε αὐτῷ τὴν ἔνδειαν, καὶ ὡς σιτία πάνυ ὀλίγα ὑπολείποιτο ὥστε ἀντέχειν. Ταῦτα πυθόμενος ὁ βασιλεὺς λόγους αὖθις προσέφερε, λέγων τοιάδε· « Ἐμοὶ παρὰ τῶν ἐν τῇ πόλει εὐνοούντων ἀπαγγέλλεται ὀλίγων πάνυ ἡμερῶν ὑπολείπεσθαι ὑμῖν τὰ σιτία. Τί οὖν κακοδαιμονᾶτε καὶ οὐ παραδίδοτε τὴν πόλιν; » Ἐνταῦθα ὡς πυνθανομένου Ἀσάνεω ἔλεγον οἱ τοῦ βασιλέως τὰ καθήκοντα, ἐβουλεύοντο κοινῇ εἴτε παραδώσοιεν τὴν πόλιν, εἴτε ἀνεχόμενοι ἀμύνοιντο. Ὡς δὲ ἀπεστραμμένους ἑώρα τοὺς ἐν τῇ πόλει καὶ χαλεπῶς φέροντας, ὑπόσπονδοί τε ἐξῆλθον αὐτός τε Ἀσάνης καὶ ὁ Λακεδαιμόνιος Λουκάνης. Ἀφικομένων δὲ ἐς λόγους τῷ βασιλεῖ, σπονδάς τε αἰτουμένων, ἔλεγεν αὐτοῖς τάδε· « Ἀπαγγείλατε τῷ ὑμετέρῳ ἡγεμόνι ὡς σπονδὰς ποιεῖσθαι ἑτοιμός εἰμι, ἐφ' ᾧ τὴν χώραν ὅσην ὁ στρατὸς παρεξῄει ἐμήν τε εἶναι, καὶ φόρον ἀπάγειν διὰ τὴν λοιπὴν χώραν πενταχοσίους στατῆρας, τῷ δὲ ἡγεμόνι, ἐφ' ᾧ τό τε Αἴγειον καὶ Πάτρας καὶ τὴν περίοικον παραδιδόναι ἡμῖν· εἰ δὲ μὴ, αὐτίκα ἅμα ἐπιόντα με γινωσκόντων. » Ταῦτα δὲ ὡς ἐνετέλλετο αὐτοῖς, καὶ ἐς τοὺς ἡγεμόνας ἀφίκοντο περὶ τὸ Ταΰγετον τῆς Λακωνικῆς διατρίβοντας, ἀπήγγελλόν τε τὰ παρὰ βασιλέως· καὶ αὐτίκα ἐδόκει, ὥστε μὴ στέρεσθαι ἤδη ξυμπάσης τῆς χώρας, πρέσβεις τε πέμπειν καὶ ἐμπεδοῦν σφίσι τὰς σπονδὰς ἐφ' οἷς προετείνετο βασιλεύς. Πέμψαντες δὲ πρέσβεις τάς τε σπονδὰς ἐποιήσαντο, καὶ τὴν χώραν ἀπέδωκε τῷ βασιλέως ὑπάρχῳ Ὀμάρῃ (τῆς Θετταλίας ὕπαρχος ἦν), τό τε Αἴγειον,

τε ξυνθηκῶν καὶ διαλλαγῶν καὶ ἐνδόσεως τῆς πόλεως. Καὶ ὁ βασιλεὺς δέχεται ἐπὶ τούτοις, καὶ δίδωσι αὐτῷ πιστά. (8) Ὁ δὲ ἐξελθὼν ποιεῖται ξυνθήκας τε καὶ σπονδὰς μετὰ τοῦ βασιλέως καὶ παραδίδωσιν αὐτῷ τήν τε πόλιν καὶ τὸν Ἀκροκόρινθον καὶ τοὺς Κορινθίους μένοντας ἐφ' οἷς ἔχουσι σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς, φόρου δὲ μόνον ὑποτελεῖς, ἔπειτα καὶ πᾶσαν τὴν χώραν Πελοποννήσου, ὅσην ἐπῆλθε μεθ' ὅπλων ὁ βασιλεὺς, καὶ πόλεις καὶ φρούρια, ὅσα ἐχειρώσατο, τοῦ βασιλέως εἶναι κατήκοα (ἦν δέ γε ἡ τρίτη μοῖρα Πελοποννήσου), τὴν δέ γε λοιπὴν πᾶσαν εἶναι τῶν δυναστῶν δασμὸν ἐτήσιον ἀποφερόντων τῷ βασιλεῖ νομίσματα τρισχίλια χρυσοῦ, ἔχειν δὲ μετ' αὐτῶν εἰρήνην βεβαίαν καὶ φιλίαν τὸν βασιλέα καὶ ξύμμαχον εἶναι καὶ βοηθὸν, ἤν τις αὐτοῖς μεθ' ὅπλων ἐπίῃ.

VIII. Πράξας δὲ ταῦτα μετὰ τοῦ βασιλέως καὶ ξυνθέμενος ὁ Ἀσάνης ἐπάνεισιν ἐς τοὺς δεσπότας, ἀπαγγέλλων αὐτοῖς τὰ πεπραγμένα οἱ καὶ τὴν μετὰ τοῦ βασιλέως εἰρήνην. Οἱ δὲ δέχονται τὰς ἐπὶ τούτοις διαλλαγὰς ἑκόντες ἄκοντες· βαρύτατον γὰρ ἔδοξεν αὐτοῖς καὶ τοῖς ὅλοις ἀξύμφορον οὐ τοσοῦτον τὰ ἄλλα ὅσον ἡ τῆς Κορίνθου ἔκδοσις, πόλεως ἐχυρωτάτης τε καὶ λόγου ἀξίας, ἐν ἐπικαίρῳ τε τοῦ Ἰσθμοῦ κειμένης καὶ ὥσπερ ἀκροπόλεως οὔσης Πελοποννήσου· ὅμως γε μὴν τί καὶ εἶχον δρᾶσαι;

IX. Βασιλεὺς δὲ τὴν Κόρινθον παραλαβὼν φυλακήν τε ἱκανὴν ἐσάγει ἐς τὴν ἄκραν καὶ ἐς αὐτὴν ἄνδρας ἐπιλέκτους τετρακοσίους τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς νεοδαμωδῶν, καὶ φρούραρχον αὐτοῖς ἐφίστησιν ἕνα τῶν πιστοτάτων αὐτῷ, καὶ σιτήσει καὶ ὅπλοις καὶ μηχαναῖς καὶ πᾶσιν ἄλλοις ἐπισκευάζει καλῶς τάς τε ἄλλας πόλεις ἃς εἰλήφει, τάς τε ἐν τῇ μεσογείᾳ καὶ παραλίᾳ, καὶ φρούρια τὰ δόξαντα καλῶς ἔχειν αὐτῷ πάντα ἐπισκευάζει καὶ ἐξοπλίζει καλῶς φρουροῖς τε καὶ φρουράρχαις καὶ σίτῳ καὶ ὅπλοις καὶ βέλεσι καὶ πᾶσι τοῖς ἀναγκαίοις. (2) Ἔνια δὲ τῶν φρουρίων, ὅσα μὴ ἐδόκει αὐτῷ, κατασκάπτει τελείως, τοὺς δὲ οἰκήτορας τούτων, ἄνδρας, φημὶ, καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας, ἀσινεῖς ὅλως ἐκπέμπει καὶ αὐτοὺς ἐς τὴν Κωνσταντίνου μετὰ τῶν ἄλλων, κατοικίζων, ἧπερ ἔφην, πᾶσαν τὴν ἔξω χώραν αὐτῆς. (3) Καταστησάμενος δὲ πάντα τὰ ἐν Πελοποννήσῳ καλῶς τε καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, σατράπην τε πάσῃ τῇ αὐτοῦ χώρᾳ τὸν Ἀμάρην καταλιπὼν, ἀπολύεται τὴν στρατιὰν, πολλὰ πρότερον ἐπαινέσας τε αὐτοὺς καὶ δωρησάμενος καὶ τιμήσας τοὺς ἀγαθοὺς ἐπιδόσεσί τε καὶ ἀξιώμασι καὶ ἀρχαῖς καὶ πολλοῖς ἄλλοις· (4) αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκ Κορίνθου, φθινοπώρου ἀρχομένου (τὸ γὰρ θέρος ἤδη τετελευτήκει), μετά τε τῆς ἰδίας αὐλῆς καί τινων τῶν ἐν τέλει, ἔξεισι τοῦ Ἰσθμοῦ, καὶ ἀφικνεῖται διὰ τῶν Μεγάρων ἐς τὰς Ἀθήνας. (5) Κατεῖχε γὰρ αὐτὸν ἔρως σφοδρὸς τῆς τε πόλεως ταύτης καὶ τῶν ἐν αὐτῇ θεαμάτων, ὅτι ἤκουσε πολλὰ καὶ καλὰ περί τε τῆς σοφίας καὶ φρονήσεως τῶν ἐνταῦθα προγεγονότων ἀνδρῶν καὶ τῆς ἄλλης ἀνδρείας καὶ ἀρετῆς καὶ τῶν πολλῶν καὶ θαυμαστῶν ἔργων, ὧν ἐν τοῖς κατ' αὐτοὺς καιροῖς ἐπεδείξαντο καὶ πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς βαρβάρους ἀγωνιζόμενοι· καὶ ἐπεθύμει ἰδεῖν τε καὶ ἱστορῆσαι τήν τε πόλιν καὶ τὰς ἄλλας ταύτης οἰκοδομὰς καὶ δὴ καὶ τὴν ἀκρόπολιν αὐτὴν τούς τε τόπους, ἐν οἷς οἱ ἄνδρες ἐκεῖνοι ἐπολιτεύοντο καὶ ταῦτα ἔπραττον, καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν θέσιν τῆς χώρας τε καὶ κατάστασιν τῆς τε κατ' αὐτὴν θαλάσσης καὶ τῶν λιμένων καὶ περὶ πάντων ἁπλῶς. (6) Καὶ εἶδε καὶ ἐθαύμασε καὶ ἐπήνεσε, καὶ μάλιστά γε δὴ τὴν ἀκρόπολιν, ἀναβὰς ἐς αὐτὴν, ἀπό τε τῶν ἐρειπίων καὶ τῶν λειψάνων ὡς σοφός τε καὶ φιλέλλην καὶ μέγας βασιλεὺς τὰ ἀρχαῖα καὶ ἄρτια στοχαζόμενός τε καὶ τεκμαιρόμενος. Τοὺς δέ γε οἰκήτορας ταύτης, αἰδοῖ τῶν προγόνων φιλανθρώπως τε εἶδε καὶ ἐδωρήσατο πολυτρόπως, καὶ πάντων ὧν ᾔτησαν ἔτυχον παρ' αὐτοῦ. (7) Τέσσαρας δὲ ἡμέρας αὐτοῦ διαγαγὼν, τῇ ὑστεραίᾳ ἐκεῖθεν ὁρμηθεὶς ἧει διά τε τῆς Βοιωτίας καὶ Πλαταιίδος, ἀποσκοπῶν πάντας τε τοὺς Ἑλληνικοὺς τόπους καὶ ἀνερευνῶν ἀκριβῶς καὶ πυνθανόμενος περὶ πάντων. (8) Παροδεύσας δ' ἐξεπίτηδες καὶ γενόμενος καταντικρὺ τῆς Εὐβοίας, κατεθεᾶτο τάς τε συχνὰς παλιρροίας Εὐρίπου καὶ τὰς μεταβολὰς τήν τε ἄλλην τῆς νήσου θέσιν τε καὶ κατάστασιν καὶ δὴ καὶ ἀρετὴν, καὶ ὡς οἰκειοῦται τῇ χέρσῳ διὰ τοῦ στενοτάτου πορθμοῦ, μᾶλλον δὲ ὡς ἐστι χερρόνησος καθάπερ ποταμῷ μέσῳ τῷ βραχυτάτῳ ῥεύματι τούτῳ διειργομένη καὶ πάλιν ξυναπτομένη γεφύρᾳ. (9) Οἱ δὲ Εὐβοεῖς τὴν ἀθρόαν ἐς αὐτοὺς ἔλευσιν τοῦ βασιλέως ἰδόντες, τὸ μὲν πρῶτον ἔδεισαν περὶ ἑαυτῶν, μὴ ἄρα σφίσιν ἐπὶ κακῷ αὕτη εἴη, μετὰ δὲ τοῦτο δῶρα πλείστου ἄξια ἑτοιμάσαντες τῷ βασιλεῖ ἐξῆλθον ἐς ξυνάντησιν αὐτῷ. Καὶ ὃς δέχεται τούτους ἡμέρως καὶ λαλήσας εἰρηνικὰ μετ' αὐτῶν ἀπολύει πάλιν. (10) Αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκεῖθεν καὶ ἀεὶ σπουδῇ ἐλαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, δεκαταῖος ἀφικνεῖται ἐς Φερὰς τῆς Μακεδονίας. Ὀλίγας δὲ

Καλαβρίτας, Πάτρας καὶ τὴν περίοικον τῆς Ἀχαΐας χώρας. || — § 8. παραδίδωσιν] die sexto Augusti an. 6966 (1458 p. Chr.), sec. Phrantz. p. 387, 16. || — νομίσματα τρισχίλια χρυσοῦ] sic mgo, τρισχιλίους χρυσίνους text.

VIII. ἐπάνεισι] ante deditionem urbis, sec. Chalcoc. || — οὐ τοσοῦτον τὰ ἄλλα, ὅσον] add. margo. || — πόλεως ὀχυρωτάτης ... οὔσης Πελοποννήσου] add. margo.

IX. § 1. φρουράρχαις] Sic etiam 3, 14, 4 et 15, 1; alibi φρουράρχοις. || — § 3. Ἀμάρην] Ὀμάρη Chalcocond. p. 452 sq. Est Omar Turachanis filius. || — § 4. μετά τε] μ. γε cod. || — § 6. De rege Athenas visente et monumenta urbis demirante cf. Chalcoc. p. 450, 22 et 455, 15, qui ibidem narrat interitum ducatus Atheniensis, quem Critobulus silentio pressit. || — καὶ φιλέλλην] add. margo. || — ἄρτια] sic mgo, πρωτότυπα text. || — § 8. Mechemetis Euripum visentis meminit Victor Capella in oratione sua ap. Chalcoc. p. 547, 16. || — § 9. ἔλευσιν] sic mgo, ἔφοδον text.

ἡμέρας διατρίψας αὐτοῦ καὶ ὅσον διαναπαῦσαι αὐτόν τε καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ, ὁρμηθεὶς ἐκεῖθεν καταλαμβάνει τὴν Ἀδριανοῦ, μεσοῦντος ἤδη φθινοπώρου.

X. Κἀνταῦθα γενόμενος εὐθὺς μεταπέμπεται Ἰσμαῆλον τὸν Καλλιουπόλεως ἔπαρχον καὶ τοῦ στόλου παντὸς ἡγεμόνα, καὶ κελεύει τοῦτον ὅτι τάχιστα στόλον πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν νεῶν ἐξαρτίσαντα ἐπιπλεῦσαι τῇ Λέσβῳ καὶ Μιτυλήνῃ καὶ καταδραμεῖν πᾶσαν αὐτὴν καὶ λῃίσασθαι δῃοῦντα καὶ ἀφανίζοντα κατὰ κράτος. (2) Οἱ γὰρ τοῦ ταύτης ἡγεμόνος Δωριέως υἱεῖς δύο καταλειφθέντες μετὰ θάνατον αὐτοῦ κληρονόμοι τῆς τε νήσου ξυμπάσης καὶ τῆς ἀρχῆς, στασιάζοντές τε ἦσαν ἀλλήλοις, καὶ νεωτέρων ἐπιθυμοῦντες ἀεί· καὶ ἐπειδὴ τὰς ἐξ Ἰταλίας ἡκούσας τριάκοντα τριήρεις εἶδον τοῦ Ῥώμης ἀρχιερέως, ὧν ἐναυάρχει Λοδοβίκος στρατηγὸς αὐτοκράτωρ ὢν αὐτὸς, ἐνεόχμωσαν εὐθὺς, καὶ ξυνθήκας ποιησάμενοι μετ' αὐτοῦ ἠθέτησαν τὰς μετὰ βασιλέως, καὶ οὐκέτι ἤθελον ἀποδιδόναι αὐτῷ τὸν ξυνήθη δασμὸν, ὃν ἀπέφερον ἐτησίως· οὐ μόνον δὲ, ἀλλ' ὅτι καὶ πρὸ τούτου τὰς καταρσεις τῶν πειρατικῶν νεῶν δεχόμενοι, καὶ σιτήσεις καὶ πίστεις αὐτοῖς λάθρα παρέχοντες ἐκάκουν πᾶσαν τὴν ταύτῃ παραλίαν τοῦ βασιλέως καὶ τὰς κατ' ἐμπορείαν πλεούσας ναῦς ἐσκύλευον. (3) Ἔχων οὖν αὐτοῖς ὀργὴν διὰ ταῦτα ὁ βασιλεὺς τὸν στόλον ἐξέπεμψεν. Ἰσμαῆλος δὲ πληρώσας ὅτι τάχιστα ναῦς πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν καὶ ὅπλα καὶ μηχανὰς καὶ ὁπλίτας ἐμβιβάσας αὐταῖς ἱκανοὺς καὶ ἵππους ἐν ναυσὶν ἱππαγωγοῖς καὶ πᾶσαν ἄλλην παρασκευήν τε καὶ χρείαν πολεμικὴν ἐξαρτίσας τε καὶ ταῖς ναυσὶν ἐνθέμενος, ἄρας ἐκ Καλλιουπόλεως τριταῖος καταίρει ἐς Λέσβον, καὶ ἀποβὰς ἔς τινα πολίχνην παράλιον Μόλυβον οὕτω καλουμένην, πρῶτον ἔκειρε πᾶσαν τὴν αὐτοῦ καὶ ἐδῄωσεν, ἔπειτα περισταυρώσας τὸ ἄστυ καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει. (4) Ἔτυχον δὲ τότε ἐν Λέσβῳ παροῦσαι κατὰ ξυμμαχίαν δύο καὶ δέκα τριήρεις τῶν μετὰ Λοδοβίκου, ὧν ἐναυάρχει Σέργιος, ἃς προαπέστειλε Λοδοβίκος βοηθοὺς Μιτυλήνῃ, εἴ γε ὁ στόλος αὐτῇ ἐπιπλεύσειε τοῦ βασιλέως (ἐλέγετο γάρ)· αἳ προμαθοῦσαι τὸν ἐπίπλουν τοῦ βασιλέως στόλου, δείσασαι εὐθὺς ἀπέπλευσαν ἐς Χίον κἀκεῖ περιέμενον. (5) Ἰσμαῆλος δὲ ἐπεὶ δέκα ἡμέρας τὸ ἄστυ πολιορκῶν οὐδὲν ἤνυεν, ἐμπρήσας τε τὰς πρὸ τοῦ ἄστεος οἰκίας καὶ καταδραμὼν τὰ πολλὰ τῆς Λέσβου καὶ λῃισάμενος καὶ δῃώσας καὶ κώμας διαρπάσας καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἐλάσας καὶ ταῖς ναυσὶν ἐνθέμενος ἀπέπλευσεν ἐπὶ οἴκου ἐς Καλλιούπολιν, καὶ διέλυσε τὸν στόλον. (6) Σέργιος δὲ ξὺν ταῖς δώδεκα ναυσὶ μαθὼν ἀναχθέντα τὸν στόλον ἀπὸ τῆς Λέσβου, πάλιν ἐπανῆκεν ἐς Μιτυλήνην, καὶ πολλὰ ὀνειδισθείς τε καὶ μεμφθεὶς παρὰ τῶν αὐτῆς ἡγεμόνων, ὅπως κατὰ ξυμμαχίαν τε ἥκων αὐτοῖς καὶ βοηθήσειν ἐπαγγειλάμενος καὶ κεναῖς ἐλπίσιν ἀναρτήσας αὐτοὺς, ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἀνάγκης καταλιπὼν φυγὰς ᾤχετο, ἀνιαθεὶς ἢ μᾶλλον αἰσχυνθεὶς ἀπέπλευσεν ἐς Λῆμνον καὶ μετὰ ταῦτα ἐς Ῥόδον παρὰ Λοδοβίκον. (7) Μιτυληναῖοι δὲ κατὰ τοὺς νηπίους πληγέντες νοῦν ἔσχον, καὶ μετὰ ταῦτα πέμπουσι πρέσβεις ὡς βασιλέα, ἀπολογούμενοί τε περὶ ὧν ἐνεκαλοῦντο, καὶ τὸν δασμὸν ἀποδιδόντες ὃν ὤφειλον, καὶ δεόμενοι σπονδῶν τυχεῖν καὶ εἰρήνης τοῦ λοιποῦ· καὶ μέντοι γε καὶ τυγχάνουσι, δεξαμένου τοῦ βασιλέως σφᾶς. (8) Τὸ δ' αὐτὸ καὶ Χῖοι καὶ Νάξιοι πεποιήκασιν ὕστερον, δείσαντες μὴ ὅπερ ἔπαθον οἱ Μιτυληναῖοι, καὶ αὐτοὶ πάθωσι, καὶ πέμψαντες πρέσβεις τόν τε δασμὸν ὃν ὤφειλον ἀπέδοσαν, καὶ τὰς μετὰ βασιλέως ξυνθήκας ἀνενεώσαντο. (9) Βασιλεὺς δὲ τὸ λοιπὸν τοῦ φθινοπώρου διαγαγὼν ἐν Ἀδριανουπόλει, χειμῶνος ἀρχομένου ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον, καὶ ἑξηκοστὸν ἤδη καὶ ἕκτον ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ὄγδοον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XI. Καταλαβὼν δὲ τὴν Κωνσταντίνου τῶν τε ξυνήθων φροντίδων εἴχετο, καὶ τῆς κατ' αὐτὴν ἐπιμελείας ὅλος ἦν καὶ τοῦ ταύτης ξυνοικισμοῦ· καὶ πρῶτα μὲν τῶν Πελοποννησίων οὓς ἤγαγεν, ὅσοι τούτῳ ἐδόκουν διαφέρειν τε τῶν ἄλλων καὶ τέχνας ἠπίσταντο, ἀπολεξάμενος, ἐντὸς κατοικίζει τῆς πόλεως, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐν τῇ ἔξω χώρᾳ κατὰ κώμας καθίζει, διδοὺς αὐτοῖς καὶ σῖτον καὶ ζεύγη βοῶν καὶ πᾶσαν ἄλλην αὐτάρκειάν τε καὶ χρείαν ἐς τὸ παρὸν, ὥστε ἀρχῶν καὶ γεωργίᾳ προσέχειν. (2) Μετὰ δὲ τοῦτο πέμψας ἐς Ἄμαστριν, πόλιν Παφλαγονίας παράλιον ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ, ἀποικίζει τὸ πλέον αὐτῆς καὶ μᾶλλον

X. Hanc Ismaelis expeditionem unus Critobulus fusius exponit. || — Κἀνταῦθα γενόμενος· εὐθὺς μεταπέμπεται τὸν Ἰσμαῆλον] Expeditio igitur exeunti anno 6966 assignanda foret; at Ducas p. 338, 17, gravissimus de rebus Lesbiorum testis, eam mense Augusti anni 6965 susceptam esse dicit. Eandem verbo tangit Chalcocondylas p. 519, 16, Lesbiorum historiam summis lineolis adumbrans. || — ἐξαρτίσαντα] ἐξαρτήσαντα, et similiter § 3 ἐξαρτήσας codex. || — § 2. Δωριέως υἱεῖς δύο] Δωριεὺς ap. Ducam p. 328, 11 vocatur Δόρινος ὁ Γατελοῦζος, qui obiit die trigesimo mens. Junii an. 6963 (1455). Filius major et in regno successor Δομινικός (ἑλληνιστὶ δὲ Κυριακός, ut ait Chalcoc. p. 520,7), junior Νικόλαος, quem Critobulus lib. 4, c. 11 Νικόρηζον vocat. || — § 2. ἐνεοχμ.] ἐνεωχμ. cod. || — § 3. Μόλυβον] olim Μήθυμνα. || — § 6. δώδεκα] δυόδεκα cod. || — τε καὶ μεμφθεὶς] add. mgo. || — ἕκτον] Literæ ἕκ et deinde vox ὄγδοον in rasura scriptæ.

XI. § 2. ἐς Ἄμαστριν] Amastrianorum pars major Constantinopolim transducta postquam ista Genuensium urbs Turcis se dederat, quod quidem hoc ipso anno 6967 (1459) accidisse censeo. Expeditionem contra Amastrim, quam neque Ducas neque Critobulus commemorant, narrant Seadeddinus 2, p. 193 et Chalcocondylas, qui postquam de turbis in Peloponneso post Mechemetis discessum de novo a Thoma despota motis (an. 1459) dixerat, pergit p. 459: βασιλεὺς δὲ ἤλαυνε τὸ θέρος τοῦτο (1459) ἐπὶ Σμενδροβήν... Καὶ ὡς αὐτῷ προσεχώρησεν ἡ πόλις, ὥρμητο μὲν ἐς Πελοπόν-

δυνάμενον, ἔτι δὲ καὶ Ἀρμενίων τοὺς ὑπ' αὐτῷ δυνατωτάτους τε καὶ εὐπορίᾳ καὶ πλούτῳ καὶ τέχναις καὶ τοῖς ἄλλοις ἐπιτηδεύμασι διαφέροντας καὶ δὴ καὶ τὴν τάξιν ἐμπορικοὺς πάντας ἀναστήσας τῆς αὐτῶν μετοικίζει ἐνταῦθα, οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ τῶν ὑπ' αὐτῷ ἄλλων γενῶν τοὺς τοιούτους. (3) Ἔπειτα δὲ ξυγκαλέσας πάντας τοὺς ἐν τέλει καὶ μέγα παρ' αὐτῷ δυναμένους καὶ πλούτῳ πολλῷ καὶ εὐπορίᾳ κομῶντας, κελεύει λαμπράς τε οἰκίας οἰκοδομεῖν ἐν τῇ πόλει, ᾗ ἕκαστος βούλοιτο, καὶ βαλανεῖα κατασκευάζειν καὶ πανδοχεῖα καὶ ἀγορὰς καὶ ἐργαστήρια πλεῖστα καὶ κάλλιστα, νεώς τε ἀνεγείρειν καὶ ἱερά, καὶ πολλοῖς ἄλλοις τοιούτοις ἀγάλλειν αὐτὴν καὶ κοσμεῖν, μηδενὸς φειδομένους, ὡς ἕκαστος εὐπορίας ἔχει τε καὶ δυνάμεως. (4) Καὶ αὐτὸς δὲ τὸν κάλλιστον ἀπολεξάμενος χῶρον ἐν μέσῃ τῇ πόλει καὶ μᾶλλον τῶν ἄλλων ἀνέχοντα, νεών τε ἀνεγείρειν ἐν τούτῳ κελεύει τοῖς ἐν αὐτῇ προϋπάρχουσι μεγίστοις τε καὶ καλλίστοις τῶν νεῶν ἁμιλλώμενον ἐς ὕψος καὶ κάλλος καὶ μέγεθος, καὶ ὕλας ξυλλέγειν τε καὶ ἑτοιμάζειν πρὸς τοῦτο παντοίας τε καὶ καλλίστας, μαρμάρων τε καὶ λίθων ἄλλων διαφανῶν καὶ τιμίων, ἔτι δὲ κιόνων πλῆθος μεγέθει καὶ κάλλει διαφερόντων, καὶ σίδηρον καὶ χαλκὸν ὅτι πλεῖστον καὶ μόλυβδον καὶ πᾶσαν ἄλλην ὕλην ἐπιτήδειον. (5) Ἔτι δὲ καὶ βασίλεια οἰκοδομεῖν ἐπέταξεν ἐπὶ τῆς πρὸς θάλασσαν ἀνεχούσης ἄκρας τοῦ παλαιοῦ Βυζαντίου, κρείττω τοῖς ὅλοις καὶ θαυμαστότερα τῶν προτέρων ὥρᾳ τε καὶ μεγέθει καὶ πολυτελείᾳ καὶ χάριτι, πρὸς δὲ τούτοις νεώρια κατασκευάζειν πλεῖστα καὶ κάλλιστα ἐς ὑποδοχήν τε νεῶν καὶ τῶν τούτων ἀποσκευῶν, οἴκους τε οἰκοδομεῖν ἐχυρωτάτους τε καὶ μεγίστους ἐς φυλακὴν ὅπλων τε καὶ μηχανῶν καὶ τῶν ἄλλων τοιούτων. (6) Καὶ ἄλλα δὴ πολλὰ τοιαῦτα ἐπέταξε γίνεσθαι κόσμον τε τῇ πόλει φέροντα καὶ κοινὴν ὠφέλειαν, προσέτι δὲ καὶ χρείαν ἀναγκαίαν ἔς τε τοὺς πολέμους καὶ τὰς μάχας αὐτῷ, γίνεσθαι δὲ ταῦτα πάντα κατὰ σπουδήν, ἄρχοντας ἐπιστήσας τοῖς ἔργοις τοὺς ἐμπειροτάτους τε καὶ σπουδαιοτάτους. (7) Ἔγνωστο γὰρ αὐτῷ διὰ πάντων αὐταρκεστάτην τε καὶ δυνατωτάτην ἀποφῆναι τὴν πόλιν καὶ οἷα τὸ παλαιὸν ἦν ἔν τε δυνάμει καὶ πλούτῳ καὶ δόξῃ καὶ ἐπιστήμαις καὶ τέχναις καὶ πᾶσιν ἄλλοις ἐπιτηδεύμασί τε καὶ παραδείγμασι τῶν καλῶν καὶ δημοσίοις καὶ κοινοῖς οἰκοδομήμασί τε καὶ ἀναθήμασι.

XII. Ξὺν τούτῳ δὲ καὶ Μαχουμούτης ὁ τῆς Εὐρώπης ἡγεμών, πρῶτός τε ὢν τῶν παρ' αὐτῷ καὶ μέγα δυνάμενος μετ' αὐτόν, καὶ τῶν ὅλων πραγμάτων τῆς ἀρχῆς ἐπιμελητής, νεών τε ἀνεγείρει μέγιστον καὶ περικαλλέστατον ἐν ἀπόπτῳ τῆς πόλεως, λίθοις τε διαφανέσι καὶ μαρμάροις ἀστράπτοντα καὶ κιόνων ὥρᾳ τε καὶ μεγέθει διαπρεπέστατον, ἔτι δὲ γραφικῇ τε καὶ γλυφικῇ τέχνῃ καλῶς ἠσκημένον, καὶ χρυσῷ πολλῷ καὶ ἀργύρῳ καταλαμπόμενον, καὶ πολλοῖς καὶ καλοῖς ἄλλοις κοσμούμενον δώροις τε καὶ ἀναθήμασι καὶ φιλοτιμήμασι. (2) Περὶ αὐτὸν δὲ πτωχοτροφεῖα καὶ πανδοχεῖα κατασκευάζει καὶ λουτρὰ φιλοτίμως ἄγαν ἔς τε χρείαν καὶ κάλλος ἅμα καὶ μέγεθος ἠσκημένα. Πρὸς δὲ τούτοις οἰκίας τε λαμπρὰς οἰκοδομεῖ ἑαυτῷ καὶ πολυτελεῖς, καὶ παραδείσους φυτεύει περὶ αὐτάς, παντοίοις κομῶντας φυτοῖς ἔς τε χάριν καὶ τέρψιν καὶ ἀπόλαυσιν ἱκανούς, καὶ ὑδάτων ἀφθονίαν ἐσάγει καὶ πολλὰ τοιαῦτα ποιεῖ, ἑπόμενός τε τῇ τοῦ κρατοῦντος γνώμῃ κατάκρας καὶ ἅμα κοσμῶν καὶ αὐτὸς τὴν πόλιν ὡς δυνατὸν ἰδίαις τε δαπάναις καὶ ἀναλώμασι καὶ κοινωφελέσιν οἰκοδομήμασί τε καὶ ἀναθήμασι.

XIII. Μετὰ ταῦτα δὲ καὶ τριήρεις ὁ βασιλεὺς πανταχοῦ τῆς αὐτοῦ ναυπηγεῖσθαι κελεύει, τὸ τῆς θαλάσσης κράτος εἰδὼς ἀναγκαῖόν τε ὂν αὐτῷ καὶ τὴν ταύτης ἀρχὴν καὶ μάλιστα δὴ ἔν γε ταῖς ὑπερορίοις ἐκστρατείαις· καὶ γὰρ ᾔδει κἂν τοῖς πρόσθεν ἔργοις αὐτῷ τὰ μέγιστα ξυνενεγκόντα τὸν κατὰ θάλασσαν στόλον· ἀλλὰ δὴ καὶ τῶν πάλαι βασιλέων τοὺς τὰ μέ-

---

νησον στρατεύεσθαι, μετὰ δὲ ἀφικόμενος ἐς Βυζάντιον καὶ ἐς τὴν Ἀσίαν διαβὰς ἤλαυνεν ἐπὶ Ἄμαστριν τὴν Ἰανυίων πόλιν. In his erravit auctor Semenderæ deditionem ad annum 1459 referens, at recte huic anno Amastridis occupationem vindicari e Critobulo collegeris. Hammerus quidem 2, p. 50 cum eoque Zinkeisenus 2, p. 337 in eadem expeditione anni 1461 tum Amastrin tum Sinopen et Trapezuntem subactas esse opinantur, ejusque sententiæ argumentum ex eo Hammerus repetit, quod omnes auctores Turcici tres illas urbes eodem anno occupatus esse perhibent. At vis hujus argumenti eo infringitur, quod annum illum fuisse 864 Hegiræ sive 1459 p. Chr. produnt; id enim ut de Amastridis deditione recte traderetur, sic minime quadrat in Sinopen et Trapezuntem, quas anno 1461 Turcarum imperio adjunctas esse liquido constat. Deinde vero non is est scriptorum Turcicorum consensus quem dicit Hammerus. Nam Seadeddinus, quem unum ego in Bratuttii versione legere potui, expeditionem contra Amastrim, cujus tempus non indicat, distinguit ab expeditione contra Sinopem et Trapezuntem (anno 864 Heg. falso attributam); nam ab Amastri Mechemetes domum rediit, sicut Chalcocondylas quoque narrat. Verba Seadeddini hæc sunt p. 194 : *La quale (città) presa et presidiata, il re ritorno alla sua real residenza. Monsignor Nisri ha scritto, che havendo il re preso Amassira, mandò quel principe con la sua moglie, figliuoli, baroni et robbe a Constantinopoli, e fece trasportar gl' habitanti del paese d'Achlagan all' Amassira*. Deinceps narrat bellum contra Sinopes et Trapezuntis principes. De Amastrianis Byzantium abductis cf. Chalcoc. p. 460 : παραλαβὼν δὲ τὴν πόλιν, τὸ μὲν τρίτον μέρος αὐτοῦ καταλιπὼν ἐν τῇ πόλει, τὰς δὲ δύο μοίρας ἀγαγὼν τῆς πόλεως ἐς Βυζάντιον κατῴκισε, καί τινας τῶν παίδων αὐτοῦ τῆς πόλεως ἐξελόμενος ἑαυτῷ ἐκομίζετο ἐπ' οἶκου. Causam hujus expeditionis aliam Seadeddinus tradit, aliam Chalcocondylas. ‖ — § 4. νεών] De templo Mechemetis sultani v. Hammer l. l. p. 73 et *Constant. u. der Bosporus* 1, p. 387 sqq. Architectus ejus Christodulos Græcus fuit.

XII. § 1. De templo, quod Machumutes vezirus maximus ædificavit, vid. Hammer. *Constant. u. d. Bosp.* 1, p. 430. ‖ — ἐν ἀπόπτῳ τῆς πόλεως] add. margo.

γιστα δυνηθέντας ἀκριβῶς ἐξετάζων τε καὶ σκοπούμενος εὕρισκε τὰς κατὰ θάλασσαν πράξεις μεγίστας τε οὔσας καὶ ὀνομαστοτάτας καὶ τὰ μέγιστα κατωρθωκότας διὰ θαλάσσης αὐτούς. Διά τοι τοῦτο καὶ τὸ ταύτης κράτος ἐς ἑαυτὸν ἐβούλετο μεταστῆσαι· γῆ γὰρ καὶ θάλασσα ξυνελθοῦσαι ὑπὸ μίαν ἀρχὴν, μεγίστην ταχέως αὐτὴν ἀπεργάζονται. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτως.

XIV. Τοῦ δ' αὐτοῦ χειμῶνος καὶ Κριτόβουλος ὁ Ἰμβριώτης λόγους προσφέρει τοῖς δυνατοῖς τῶν Λημνίων περὶ ἐνδόσεως τῆς νήσου τῷ βασιλεῖ· ἔτι γὰρ κατεῖχον Ἰταλοί. Οἱ δὲ δέχονται καὶ παρέχουσι τούτῳ πιστὰ ἦ μὴν δώσειν τὴν νῆσον ἀφικομένῳ· ἦν γὰρ αὐτοῖς ἐν τοῖς πρώτοις τῶν φίλων ἀνὴρ, καὶ αὐτοὶ ἐπίστευον αὐτῷ τά γε τοιαῦτα, καὶ προέπεμπον κρύφα ἀπαλλαγῆναί τε βουλόμενοι τῆς βαρύτητος τῶν Ἰταλῶν καὶ, τὸ μέγιστον, δεδιότες τὸν στόλον τοῦ βασιλέως, μήποτε ἐπελθὼν αἴφνης αὐτοῖς μεγάλως βλάψειε· Ἰταλοὶ γὰρ οὐκ ἠδύναντο βοηθεῖν· καὶ διὰ τοῦτο ἐβούλοντο ἀποστάντες αὐτῶν προσχωρῆσαι τῷ βασιλεῖ. (2) Κριτόβουλος δὲ τὰ πιστὰ λαβὼν παρ' αὐτῶν, ἀφικνεῖται ἐς τὴν Ἀδριανοῦ· καὶ πέμπει δὴ γράμματα κατὰ τάχος ἐς τὸν δεσπότην Δημήτριον μηνύοντα καιρὸν εἶναι τὰς νήσους αἰτῆσαι παρὰ τοῦ βασιλέως, Ἴμβρον καὶ Λῆμνον, ἑτοίμου τε ὄντος δώσειν αὐτοῦ, καὶ αὐτὸς εἰπὼν δυνατὸς εἶναι τὴν Λῆμνον ἑλεῖν καὶ τοὺς Ἰταλοὺς ἐξελάσαι· εἶχε γὰρ ἤδη καὶ πρότερον περὶ τούτου γράμματα τοῦ δεσπότου. (3) Δεσπότης δὲ τοῦτο μαθὼν, ὡς τάχιστα τὸν Ἀσάνην ἐκπέμπει πρέσβυν ὡς βασιλέα, καὶ παρ' αὐτοῦ τὰς νήσους αἰτεῖ καὶ λαμβάνει, ξυνθέμενος δὴ καὶ δασμὸν ἐτήσιον ὑπὲρ τούτων ἀποφέρειν βασιλεῖ τρισχιλίους χρυσίνους, ξυμπαρόντος γε καὶ αὐτοῦ Κριτοβούλου τότε ἐν Ἀδριανουπόλει (τε) καὶ ξυμπράττοντος. (4) Δεξάμενος δὲ ὁ Κριτόβουλος τὰ παρὰ τοῦ βασιλέως γράμματα, ἐπανῆλθεν ἐς Ἴμβρον ὡς τάχιστα· καὶ μίαν μόνην ἡμέραν αὐτοῦ διαγαγὼν, τῇ ὑστεραίᾳ ἐμβὰς ἐς πάραλον καὶ λαθὼν τὰς ἐφορμούσας τε καὶ περιπλεούσας τὴν νῆσον προφυλακίδας νῆας τῶν Ἰταλῶν, νυκτὸς καταίρει ἐς Λῆμνον, καὶ ἐσέρχεται ἐν τῷ φρουρίῳ, τῶν Καστριωτῶν περὶ πρώτην που φυλακὴν δεξαμένων αὐτόν. Κοινολογησάμενος δὲ τῷ τε φρουράρχῃ καὶ τοῖς μετ' αὐτοῦ (εἶχε γὰρ καὶ τοῦτον μετὰ τῶν ἄλλων ξυμπράττοντα), εὐθὺς ἀναλαβόντες ἱππεῖς πέντε καὶ εἴκοσιν ἀφικνοῦνται ἐς τὸ τοῦ Κοτζίνου ἄστυ περὶ ὄρθρον βαθὺν, καὶ ἐσέρχονται εν αὐτῷ, ἀνοιξάντων εὐθὺς τὴν πρὸς νότον πυλίδα τῶν ἔνδοθεν ξυμπραττόντων αὐτοῖς· εἶχε γὰρ πάντας τούτους ᾗπερ ἔφην προκατεσκευασμένους τε καὶ ταὐτὰ ξυμβουλομένους αὐτῷ. (5) Εἰσελθόντα δὲ δέχονται πάντες οἱ τοῦ ἄστεος ἄσμενοι, καὶ κοινῇ ξυνδραμόντες ξὺν ὅπλοις κατακλείουσι τοὺς Ἰταλοὺς ἐν τοῖς ἐπαρχικοῖς δημοσίοις οἴκοις, πέντε καὶ τεσσαράκοντα ὄντας, βουληθέντας μὲν ἐς χεῖρας αὐτοῖς ἰέναι καὶ διὰ μάχης γενέσθαι καὶ ὡρμηκότας ἤδη, μὴ δυνηθέντας δέ. Τί γὰρ καὶ εἶχον οὗτοι δρᾶσαι πρὸς τοὺς ἐκ τοῦ ἄστεος ἅπαντας; Τέλος δὲ, ἡμέρας ἤδη γενομένης, προσχωροῦσι καὶ ἄνευ ὁμολογίας, καὶ παραδιδόασι σφᾶς αὐτοὺς Κριτοβούλῳ χρήσασθαι ὅ τι καὶ βούλοιτο, πιστεύσαντες αὐτῷ. (6) Ὁ δὲ ἀπέλυσε πάντας εἰπὼν, « εἰ μὲν αἱρεῖσθε μεθ' ἡμῶν εἶναι καὶ κατοικεῖν ἐν τῇ νήσῳ, δεχόμεθά τε ὑμᾶς καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἀρκοῦντα παρέξομεν· εἰ δ' οὒ, ἄπιτε ὅποι φίλον ἑκάστῳ. » Τὸν δέ γε τούτων ἄρχοντα Καλαβρέζον δώροις τε πολλοῖς καὶ ξενίοις τιμήσας ἀπέπεμψε μετ' εἰρήνης ἐς Εὔβοιαν ἀπελθόντα. (7) Μετὰ δὲ τοῦτο πέμψας ἄγγελον ἐς τὸν τοῦ Παλαιοῦ Κάστρου καλουμένου (τοῦτο δ' ἦν ἡ παλαιὰ Μυρινούπολις) φρούραρχον Μιχέλην, αἰτεῖ τὴν ἀκρόπολιν, ὑπισχνούμενος αὐτῷ καὶ δῶρα δώσειν καὶ τιμήσειν ἱκανῶς. Ἔστι γὰρ ἡ τῆς Μυρινουπόλεως ἀκρόπολις ἐχυρωτάτη καὶ πάντη ἀνεπιχείρητος καὶ τῶν ὀνομαστῶν ἐπ' ἀσφαλείᾳ ἐκ πάνυ παλαιοῦ, ἐπ' ἄκρας τε ὑπερανῳκισμένη τῆς πόλεως ἐφ' ὑψηλοῦ καὶ τριπλῷ τείχει παλαιτάτῳ καὶ λίθοις μεγίστοις κατησφαλισμένη τε καὶ κατωχυρωμένη, καὶ πᾶσαν ὑφ' αὐτὴν ἔχουσα καὶ καταδουλοῦσα τὴν πόλιν. (8) Καὶ διὰ τοῦτο ἐβούλετο τοῦτον ὑπαγαγέσθαι λόγοις ἡμέροις τε καὶ προσηνέσι καὶ τὸ ὅλον εἰρηνικοῖς. Ὁ δὲ, ἅτε νέος ὢν καὶ πιστεύων τῇ τῆς ἀκροπόλεως ἐχυρότητι καὶ ἅμα φυλακῇ ἰσχυρᾷ καὶ σιτήσει (εἶχε γὰρ ἐντὸς μεθ' ἑαυτοῦ καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἄφθονα καὶ ἀρκοῦντα ἐς ὅλον ἐνιαυτὸν, καὶ ἄνδρας ὀγδοήκοντα καταφράκτους), λόγοις μὲν οὐκ ἀποκρίνεται, αἵματι δὲ ξίφος ἐγχαράξας ἐς χάρτην ἀποπέμπει Κριτοβούλῳ, τοῦτο δηλῶν, ὡς « αἵματι καὶ σιδήρῳ μόνῳ τὴν ἀκρόπολιν λήψῃ, ἄλλως δ' οὔ, » καὶ ἅμα προσεπαπειλησάμενος ἐν τῷ χάρτῃ καὶ τοῦτο μετ' εἰρωνείας· « μὴ οὕτω τὴν ἀκρόπολιν αἴτει, οὐ γὰρ λήψῃ· ἀλλ' εἴ γε ἀνὴρ εἶ, αὐτὸς ἐλθὼν ξὺν ὅπλοις λάμβανε ταύτην. »

XIII. ὀνομαστοτάτας] sic margo, περιφανεστάτας text.

XIV. Quæ c. 14 et 15 de Italis e Lemno Critobuli opera pulsis leguntur, alius nemo tradidit. Chalcocondylas p. 470, 1 Lemnum et Imbrum ab Ismaele classis præfecto recuperatas esse dicit. Idem p. 469, 3 narrat Demetrio despotæ propterea quod, Thoma fratre res novas moliente, ipse quietem ageret, Lemnum, Imbrum, Thasum et Samothracen adjudicatas esse. || — § 2. παρ' αὐτῶν] add. margo. || — δώσειν αὐτοῦ] sc. τοῦ βασιλέως, nisi fort. legendum αὐτῷ. || — § 3. πρέσβυν] πρέσβιν cod. h. l. et alibi. || — § 4. Καστριωτῶν] quorum oppidum *Kastro* etiamnum vocatur. || — εὐθὺς] μηδὲν μελλήσαντες margo. || — Κοτζίνου] Sic etiam Phrantzes p. 447, 23 locum vocat; hod. *Kokkino*. || — § 5. διὰ μάχης γενέσθαι] sic margo, δ. μ. ἐλθεῖν text. Modo hoc modo illud ap. Thuc. legitur. || — § 7. Μιχέλην] sic etiam c. 18, 1. Μιχαὴλ ὄνομα ad marg. || — Μυρινούπολις] Μιρηνούπολις cod. h. l. et paullo post c. 15, 1. Apud veteres Μύρινα πόλις. || — ἐφ' ὑψηλοῦ] Aut hoc aut ἐπ' ἄκρας τε abundat. || — καὶ ἅμα] καὶ ἄλλα?

XV. Κριτόβουλος δὲ ἡμέρας τέσσαρας ἐν τῷ Κοτζίνου ἄστει διαγαγὼν καὶ καταστησάμενος τὰ αὐτοῦ, τῇ ὑστεραίᾳ ἀναλαβὼν τετρακοσίους ἱππεῖς εὖ ὡπλισμένους καὶ πεζῶν ὁπλίτας οὐκ ἐλάσσους τριακοσίων ἀφικνεῖται ἐς Μυρινούπολιν, καὶ στρατοπεδεύεται πόρρω τοῦ ἄστεος, τοῦ μὴ λυμήνασθαι τούς τε ἵππους καὶ στρατιώτας τὰς περὶ τοῦ ἄστεος ἀμπέλους καὶ τοὺς ἀγρούς· καὶ πέμψας ἄγγελον λαλεῖ πάλιν εἰρηνικὰ τῷ φρουράρχῃ καὶ πειρᾶται λόγοις ἡμέροις αὐτὸν ὑπαγαγέσθαι καὶ ὑποσχέσεσιν. (2) Ὁ δὲ τήν τε παροῦσαν δύναμιν πρὸ ὀφθαλμῶν ὁρῶν, καὶ τοὺς ἐντὸς τῆς πόλεως ὑφορώμενός τε καὶ ἅμα δεδιὼς μὴ τοῖς ἔξωθεν ἐπαρθέντες ἢ καὶ κοινολογησάμενοι μετὰ τούτων καὶ αὐτοὶ ἔνδοθεν ξυνεπαναστῶσι, καὶ τήν τε ἀκρόπολιν ἀποβαλεῖ καὶ αὐτὸς κινδυνεύσειε, δέχεται τοὺς λόγους εἰρηνικῶς καὶ ξυνθήκας ποιεῖται καὶ προθεσμίαν αἰτεῖ καὶ λαμβάνει μηνῶν τριῶν, ἕως οὗ κοινωσάμενος τῷ τοῦ τῆς Ῥόδου ἡγουμένῳ μεγάλῳ μαΐστρῳ (Λοδοβίκος γὰρ προαπεπεπλεύκει ἐς Ἰταλίαν, ἐπίτροπον τοῦτον ταῖς νήσοις καταλιπών) δέξηται καὶ παρ' αὐτοῦ ξύνθημα τοῦ παραδοῦναι τήν τε ἀκρόπολιν καὶ τὸ ἄστυ· καὶ ὁμήρους ἐπὶ τούτοις δίδωσι καὶ πιστά. (3) Κριτόβουλος δὲ ταῦτα διαπραξάμενος ἐκπέμπει δύο τῶν Λημνίων ἀρχόντων ἐς Πελοπόννησον ἀγγελοῦντάς τε τῷ Δημητρίῳ τὰ πεπραγμένα οἱ, καὶ ἄρχοντας αἰτήσοντας ἀφῖχθαι αὐτῷ τοῦ παραδοῦναι τὴν νῆσον καὶ τὰ πολίσματα. Αὐτὸς δὲ περιέμενεν ἐν Λήμνῳ. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτω.

XVI. Βασιλεὺς δὲ ἅμα ἦρι ἀρχομένῳ ἐκστρατεύει κατὰ τῶν προσοίκων τῷ Ἰονίῳ κόλπῳ Ἰλλυριῶν ἐν δεξιᾷ ἐσπλέοντι τοῦτον περί που τὴν παλαιὰν Ἐπίδαμνον, οἳ δὴ βάρβαροι ὄντες τὸ ἐξ ἀρχῆς Ταυλάντιοί τε καὶ Μαχάονες ἐκαλοῦντο, νομάδες οἱ πλείους αὐτῶν καὶ αὐτόνομοι καὶ ἀβασίλευτοι ἐκ πολλοῦ· οἰκοῦσι δὲ ὄρη τε μεγάλα καὶ ὑπερύψηλα καὶ δυσπρόσοδα, ἔχοντες ἐν αὐτοῖς καὶ φρούρια πλεῖστα καὶ ἐρυμνὰ καὶ πολίσματα ἐχυρὰ ἐν τῇ παραλίᾳ τοῦ Ἰονίου, ἥ τε χώρα πᾶσα αὐτῶν πανταχόθεν ὠχύρωται δυσχωρίαις τε μεγάλαις καὶ ὕλαις βαθείαις καὶ τόποις ἀποτόμοις καὶ ἀποκρήμνοις. (2) Προστησάμενοι δὲ πρὸ χρόνων ὀλίγων ἐκ τῆς σφετέρας γενεᾶς Ἀρειανόν τινα καὶ Ἀλέξανδρον ἡγεμόνας ἑαυτῶν κατέχουσι τὴν χώραν ἰσχυρῶς, οὐκ ἐθέλοντες οὔτε σπένδεσθαι βασιλεῖ οὔτε δασμὸν ἀποφέρειν οὐθ' ὅλως κατακούειν αὐτοῦ· οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ τῆς αὐτῶν πολλάκις ἐκθέοντες καὶ λαθραίας ἐπιθέσεις καὶ ἐκδρομὰς ποιούμενοι ἔβλαπτον τὴν ὅμορον αὐτοῖς χώραν τοῦ βασιλέως. (3) Ἐστράτευσε μὲν οὖν ἐπὶ τούτους καὶ πρόσθεν Μωράτης ὁ βασιλεύς, ὁ τοῦ βασιλέως πατήρ, χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει, καὶ ξυμβαλὼν αὐτοῖς νικᾷ τε τούτους καὶ τῶν τε παρόδων ἐκράτησε καὶ μέρος πολὺ τῆς αὐτῶν κατέδραμε καὶ ἐδῄωσε καὶ τῶν φρουρίων ἔνια ἐξεῖλε καὶ λείαν ὡς πλείστην ἤλασεν· οὐκ ἠδυνήθη δ' οὖν ὅμως ἑλεῖν καὶ ὑπαγαγέσθαι τέλεον, ἀλλ' ἐσπείσατο μόνον αὐτοῖς αἰτήσασιν, ἐφ' ᾧ καταβάλλειν αὐτῷ δασμόν τινα ἐπέτειον, ἐλάσας δὲ λείαν ὅτι πολλὴν ἐκεῖθεν καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς ἀνεχώρησεν. (4) Βραχὺν δὲ οὗτοι χρόνον ἐμμείναντες ταῖς ξυνθήκαις, αὖθις ἐνεόχμωσαν καὶ τόν τε δασμὸν οὐκ ἀπεδίδοσαν καὶ ἐκδρομὰς ποιούμενοι κατέτρεχον τὴν βασιλέως καὶ ἔβλαπτον. (5) Ἐπὶ τούτους οὖν τὴν στρατιὰν ἤλαυνεν ὁ βασιλεύς, καὶ ἄρας ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ, ᾔει διὰ τῆς αὐτοῦ καὶ ἀφικνεῖται ἐν τοῖς ὁρίοις αὐτῶν ἐν τρισὶ καὶ τριάκοντα ταῖς ὅλαις

XV. εὖ ὡπλισμένους] sic margo, καταφράκτους text. || — § 2. ἀποβαλλεῖ cod. || — § 3. Δημητρίῳ] mgo; δεσπότῃ text. || — παραδοῦναι] mgo; παραλαβεῖν text.

XVI. Quam in sqq. Critobulus narrat contra Alexandrum sive Scanderbegum, Albanorum principem, expeditionem, qua ipse Mechemetes exercitum duxisse, eoque hostem adegisse dicitur ut tributa pendere et obsides dare et milites Turcis præstare cogeretur, eam neque Græcus ullus neque Turcicus scriptor, neque Barletius Venetus in amplissimo suo de Scanderbegi rebus gestis opere commemorarunt. Quæ vero aliunde de Turcorum contra Albanos bellis comperta habemus, tam longe absunt ut Critobuli narrationi speciem aliquam veri concilient, ut eam merum potius scriptoris patrono suo blandientis figmentum esse coarguant. De istis rebus tu videas Barletium (*De vita et gestis Scanderbegi* lib. VII sqq. in Loniceri Chron. Turc. tom. 3) et hujus vestigia legentes Hammerum 2, p. 46 sqq. et Zinkeisenium 2, p. 121 sqq. Ego summa momenta paucis comprehendisse satis habeo. Mechemetes igitur primo regni tempore ut ab aliis plurimis, sic ab Albanorum quoque principe tributum postulaverat. Quod quum Scanderbegus superbiens usque recusaret, tandem arma movens *Hamsa* dux in Albaniam irrupit. Cladem ille passus est et ipse in manus venit hostium. Successit *Debreas*, quem Albani prœlio ad Scopiam commisso debellarunt. Post hunc *Sevali* dux ad Belgradum pugna superior evasit, sed statim post partam victoriam Constantinopolim reversus est. Tum sub *Mose* duce nova Turci clade afficiuntur (Febr. 1457); mox alius exercitus sub *Isa* et *Hamza* ducibus inter Drinonem et Mathiam fluvios ad internecionem fere deletus est. Post hæc, vere an. 1458, *Umur* dux Scanderbego pacem et fœdus obtulit, ille vero oblata tunc quidem non admisit, deinde autem, quum a Ferdinando I contra Francogallos auxilio advocaretur, in Italiam profecturus inducias unius anni cum Turcis pepigit (1459). Ad has inducias ex temporum ordine referenda forent quæ Critobulus de Albanis an. 1459 a Mechemete subactis hariolatur. Ceterum nondum peracto induciarum tempore, Mechemetes bellum renovavit missis in Albaniam duobus exercitibus, quorum alter sub *Sinan* duce in Mocris montis faucibus, alter, quem *Hassanbeg* ducebat, ad Crojam urbem devicti sunt. Haud meliori deinceps fortuna eodem anno 1460 pugnarunt *Jussumbeg* et *Karadchabeg*. Post tantas ducum clades Mechemetes mense Maii an. 1461 pacem et fœdus denuo obtulit his conditionibus, ut Scanderbegus Joannem filium obsidem daret, et Turcorum copiis transitus per Albaniam ad Venetorum oppida pateret, atque liberum in Albania commercium Turcis concederetur. Quarum conditionum quamvis Scanderbegus nullam nisi quam postremo loco posui, admisisset, nihilo secius Mechemetes literis suis d. 21 mens. Junii an. 1461 datis Scanderbegum liberum suique juris Albaniæ principem declaravit et ratam habuit possessionem locorum omnium quibus bello Albani potiti erant. —

ἡμέραις, καὶ στρατοπεδεύεται αὐτοῦ, καὶ αὐτίκα κελεύει Μαχουμούτεα τρεῖς ἴλας ἀπολεξάμενον ὁπλιτῶν τε καὶ τοξοτῶν καὶ ὑπασπιστῶν καὶ δὴ καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς τοὺς μαχιμωτάτους νυκτὸς ἐλθεῖν ἐπὶ τὰς παρόδους καὶ φθῆναι ταύτας προκατασχόντα πρὶν τοὺς Ἰλλυριοὺς ἥκειν πυθομένους. (6) Ὁ δὲ ἐλθὼν εὗρε ταύτας ἤδη κατεχομένας ὑπ' αὐτῶν· προεπύθοντο γὰρ τὴν τοῦ βασιλέως ἔφοδον· καὶ ξυμβαλὼν αὐτοῖς νικᾷ τε τούτους λαμπρῶς καὶ κρατεῖ τῶν παρόδων βίᾳ· καὶ ὁ βασιλεὺς κατόπιν ἐλαύνων μετὰ τῆς ὅλης στρατιᾶς ἐσβάλλει ἐς τὴν χώραν αὐτῶν, ἀκμάζοντος ἤδη τοῦ σίτου, καὶ καταδραμὼν αὐτῆς τὰ πλεῖστα τόν τε σῖτον διαφθείρει καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἐλαύνει ἀνθρώπων τε καὶ βοσκημάτων παντοίων, καὶ φρούρια χειροῦται τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ, τὰ δὲ καὶ πολιορκίᾳ ἑλών, καὶ κατασκάπτει τελείως, καὶ ἁπλῶς πᾶσαν τὴν ἐν ποσὶ καὶ κάτω χώραν αὐτῶν διαφθείρει, σκυλεύων τε καὶ ληιζόμενος καὶ δῃῶν κατὰ κράτος. (7) Οἵ δέ γε Ἰλλυριοὶ κατέχοντες ἤδη τὰ ὑψηλὰ (οὐ γὰρ ἐτόλμων καταβῆναι ἐς τὰ πεδία) καὶ τὴν αὐτῶν ἀγομένην καὶ φερομένην ὁρῶντες καὶ πορθουμένην κακῶς καὶ ἅμα δεδιότες περὶ αὐτῶν, ἐς ἀνάγκην καταστάντες τρέπονται ἐς ξυμβάσεις, καὶ κήρυκα πέμψαντες δέονται τοῦ βασιλέως σπονδῶν τυχεῖν, ὁμήρους τε δόντες καὶ πιστά, ἦ μὴν δασμόν τε ἐτήσιον ἀποφέρειν τῷ βασιλεῖ παῖδάς τε ῥητοὺς καὶ βοσκημάτων ἀγέλας (οὐ γὰρ ἦσαν αὐτοῖς χρήματα) καὶ στρατιώτας ἐν ταῖς ἐκστρατείαις τοῦ βασιλέως καὶ φίλους εἶναι καὶ ξυμμάχους ἀδόλους. (8) Καὶ ὁ βασιλεὺς δέχεται ἐπὶ τούτοις καὶ σπένδεται· καὶ λαβὼν τοὺς ὁμήρους καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἐλάσας τε αὐτὸς καὶ τῇ στρατιᾷ διαδούς, ἐπάνεισιν ἐπὶ τὴν Ἀδριανοῦ, τελευτῶντος ἤδη τοῦ θέρους· καὶ διαγαγὼν τὸ φθινόπωρον ὅλον αὐτοῦ, χειμῶνος ἀρχομένου ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον παραχειμάσων αὐτοῦ· καὶ ἑξηκοστὸν καὶ ἕβδομον ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἔννατον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XVII. Βασιλεὺς δὲ γενόμενος ἐν τῇ Κωνσταντίνου καὶ μικρὸν διαναπαύσας αὑτὸν πάλιν δίδωσι ταῖς τῆς ἀρχῆς φροντίσι καὶ τῇ τῶν ὅλων διοικήσει καὶ διορθώσει, καὶ μάλιστα δὴ τῶν τῆς ἰδίας αὐλῆς καὶ τῶν (γε) στρατιωτῶν· φιλοκρινῶν τε πάντας αὐτοὺς καὶ ἐκλεγόμενος τοὺς ἀρίστους ἔν τε φρονήσει καὶ ἀνδρείᾳ καὶ μελέτῃ καὶ ἀσκήσει τῶν πολεμικῶν, καὶ προάγων καὶ προβιβάζων ἐπὶ τὸ πρόσω, διδούς τε ἑκάστῳ τὴν ἁρμόττουσαν χώραν καὶ τάξιν, καὶ τιμῶν ἐξ ἅπαντος τρόπου τοὺς ἀγαθοὺς ἐπιδόσεσί τε χρημάτων καὶ ἀρχαῖς καὶ ἀξιώμασι καὶ ταῖς ἄλλαις εὐποιΐαις καὶ δωρεαῖς, μηδενὸς φειδόμενος. (2) Μετὰ δὲ τοῦτο τῶν σατραπῶν τοὺς ἀρίστους τε καὶ δοκιμωτάτους ἀναφανέντας τοῖς ἔργοις καὶ τὰς αὐτῶν σατραπείας τε καὶ ἀρχὰς ὡς ἔδει διῳκηκότας καὶ καλῶς ἄρξαντας μετεβίβαζεν ἐπὶ τὰς κρείττους τε καὶ μεγίστας τῶν τιμῶν τε καὶ ἀρχῶν, ἑτέρους τε αὖ ἐς τὰς αὐτῶν ἀντικαθίστη σατραπείας καὶ τάξεις, ὅσοι τούτῳ ἐδόκουν, ᾗπερ ἔφην, τῶν σφόδρα χρησίμων τε καὶ σπουδαίων ἀνδρῶν, ἆθλα παρεχόμενος ἑκάστοις τὰ πρέποντα. (3) Ἔπειτα κηρύγματα διαπέμπει καὶ διατάξεις πανταχοῦ τῆς αὐτοῦ ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ, πάντας, ὅσοι τῆς Κωνσταντίνου εἴτε αἰχμαλωσίᾳ εἴτε μετοικήσει εἴτε ἄλλως πως ἢ πρὸ τῆς ἁλώσεως ἢ μετὰ τὴν ἅλωσιν ἐν ἑτέραις πόλεσιν ᾤκουν, μετανιστῶν τε καὶ μετοικίζων ἐνταῦθα· ἦσαν γὰρ ἔτι τούτων πολλοὶ καὶ ἐν τῇ Ἀδριανοῦ καὶ Φιλίππου καὶ Καλλίου καὶ Προυσίου καὶ ἑτέραις πόλεσιν ἀπό τε τῆς αἰχμαλωσίας καὶ ἔτι πρότερον διασπαρέντες καὶ κατοικήσαντες ἐν αὐταῖς, ἐπιστήμονες ἄνδρες καὶ τῶν ἄγαν χρησίμων, οἳ ταῖς ἰδίαις ἐπιστήμαις χρώμενοι πανταχοῦ ἐν ὀλίγῳ καιρῷ καὶ εὐπορίαν ἔσχον πολλήν, καὶ πλοῦτον ἐκτήσαντο. Πάντας οὖν τοὺς τοιούτους μετοικίζει ἐνταῦθα, διαδιδοὺς τοῖς μὲν αὐτῶν οἰκίας, τοῖς δὲ πᾶσαν ἄλλην αὐτάρκειάν τε καὶ χρείαν ἀναγκαίαν παρέχων φιλοτίμως ἐς τὸ παρόν. (4) Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις ἀποικίζει καὶ Φωκαιέας ἀμφοτέρους τοὺς ἐν Ἰωνίᾳ τῆς Ἀσίας, καὶ κατοικίζει καὶ αὐτοὺς ἐν τῇ πόλει. Ἐκπέμπει δὲ καὶ Ζάγανον τὸν Καλλιουπόλεως σατράπην καὶ ἡγεμόνα τοῦ στόλου παντὸς μετὰ τεσσαράκοντα νεῶν ἐν ταῖς νήσοις· ὃς ἀφικόμενος ἀνίστησι Θασίους τε καὶ Σαμόθρακας καὶ μετοικίζει ἐνταῦθα. Οὕτω σφοδρὸς ἔρως τῆς πόλεως ταύτης ἐνέπνευσεν αὐτοῦ τῇ ψυχῇ, καὶ τοῦ ταύτην αὖθις ἐν τῇ προτέρᾳ δυνάμει τε καὶ δόξῃ καὶ λαμπρότητι καταστᾶσαν ἐπιδεῖν. (5) Ἐπ-

Pacem hanc et ducum Turcicorum clades scriptores Turcici alto premunt silentio; inter græcos scriptores unus Chalcocondylas p. 432 pauca quædam eaque leviora; quæ ad res an. 1457 et 1458 contra Albanos gestas pertinent, commemoravit. || — § 1. Μαχάονε;] Sic codex. Chaones Epiri auctor indicare videtur. || — 2 Ἀρειανόν τινα] Fort. legendum Ἀρειανίτην vel Ἀριανίτην. Certe intelligendus est Ἀριανίτης, Comneni filius, cujus filiam Scanderbegus duxerat, quemque in rebus contra Moratem II ab Albanis gestis cum Scanderbego Chalcocondylas p. 357 et passim componit || — Ἀλέξανδρος] Nomen hoc turcice Σκενδέρης efferri monet Chalcoc. p. 437, 6. Apud Phrantz. p. 425, 14 Σκαντέρης et p. 430, 3 Σκαντάρης legitur. || — § 3 et 4. Eadem iisdem fere verbis iterum habes lib. 5, c. 11, 2. || — § 5. ἀπολεξάμενον] sic margo, ἀναλαβόντα text. || — πυθομένους] add. margo. || — § 6. ἔννατον] literæ ἐννα in rasura scriptæ.

XVII. § 3. μετανιστῶν] Hæc verbi forma num alibi occurrat, quæro. Verbi μεθιστάω exempla afferuntur in Thes. gr. v. μεθιστάνω. || — καὶ ἔτι πρότερον διασπαρέντες] Numeris supra versum adscriptis indicatur varia lectio : διασπαρέντες καὶ ἔτι πρότερον. || — § 4. Φωκαιέας ἀμφοτέρους] Φωκέας ἀ. cod. Intellige incolas tum novæ tum veteris Phocææ. Cf. supra lib. 2, c. 5. || — Ζάγανον] Chalcocondyl. p. 470, 7 : καὶ οὐ πολλῷ ὕστερον (postquam Ismael navarchus Lemnum et Imbrum Italis eripuerat) Ζάγανος, ὃς ἀπήλλαξέ τε τὸν Ἰσμαήλην καὶ κατέστη ἐς τὴν Καλλιούπολιν ἀρχήν, ἐπιπλεύσας Σαμοθράκην τε καὶ Θάσον ἐξελὼν ἠνδραποδίσατο. Καὶ τούτους μὲν κατῴκισε βασιλεὺς ἐς τὸ Βυζάντιον· τὰς δὲ νήσους, καὶ ὅσοι ἐς τὰ ἄκρα τῶν ὀρέων διέφυγον, μὴ ἀνδραποδισθῶσι ** (reliqua desunt). || — ἐνέπνευσεν] sic margo,

στατεῖ δὲ καὶ αὐτὸς ταῖς οἰκοδομίαις ταῖς ἑαυτοῦ, τοῦ τε νεὼ, φημὶ, καὶ τῶν βασιλείων, ἐπιμελῶς ξυγκομιδῇ τε σπουδαίᾳ οὐ μόνον τῶν ἀναγκαίων ἐς τὰ ἔργα ὑλῶν, ἀλλὰ δὴ καὶ τῶν ἄγαν φιλοτίμων καὶ περιττῶν, καὶ μετακλήσει πανταχόθεν τεχνιτῶν τῶν ἀρίστων, οἰκοδόμων τε, φημὶ, καὶ λιθοξόων καὶ ξυλουργῶν καὶ τῶν ἄλλην ἡντινοῦν ἐς τὰ τοιαῦτα ἐχόντων ἐμπειρίαν καὶ τέχνην· ἔργα τε γὰρ δὴ μεγάλα κατεσκευάζετο καὶ ἀξιοθέατα καὶ διὰ πάντων τοῖς μεγίστοις τε καὶ καλλίστοις τῶν παλαιῶν ἁμιλλώμενα, καὶ διὰ τοῦτο πολλῆς ἐδεῖτο τῆς ἐπιστασίας τε καὶ φροντίδος καὶ χειρῶν καὶ ὑλῶν διαφόρων τε καὶ λαμπρῶν καὶ δαπάνης καὶ ἀναλωμάτων ὡς πλείστων τε καὶ μεγίστων. (6) Εἶχε μὲν οὖν καὶ πολλοὺς περὶ ταῦτα τοὺς ἐφεστηκότας καὶ τῶν ἄγαν σπουδαίων τε καὶ ξυνέσει καὶ ἐμπειρίᾳ διαφερόντων ἐς τὰ τοιαῦτα, οὐ μὴν, ἀλλ' οὐδ' αὐτός γε ἠμέλει τῆς ξυνεχοῦς ἐπιστασίας τε καὶ θέας τῶν ἔργων, φιλοτίμως ἄγαν ἅπαντα πράττων καὶ φιλοκάλως καὶ τὸ ὅλον βασιλικῶς. Καὶ ὁ μὲν περὶ ταῦτ' εἶχεν.

XVIII. Ἐν τούτῳ δὲ καὶ Μιχέλης ὁ τὴν τοῦ Παλαιοῦ Κάστρου καλουμένου κατέχων ἄκραν ἐν Λήμνῳ ξυνέβη Κριτοβούλῳ καὶ παραδίδωσιν αὐτῷ τήν τε ἀκρόπολιν καὶ τὸ ἄστυ, λαβὼν παρ' αὐτοῦ χρυσοῦ νομίσματα χίλια, ἃ ξυνεξέτισεν ὁ δῆμος ὁ τῶν Λημνίων.

XIX. Τοῦ δ' αὐτοῦ χειμῶνος καὶ οἱ τῆς Πελοποννήσου δεσπόται διενεχθέντες ἐπὶ κακῷ τῷ σφετέρῳ ἐπολέμησαν ἀλλήλοις δι' αἰτίαν τοιαύτην· οἱ γὰρ ὑπό σφισιν ὄντες τῶν ἐν τέλει καὶ ἀρχὰς ἔχοντες καὶ προσόδους μεγάλας καὶ πόλεων καὶ φρουρίων ἐπιστατοῦντες οὐ χαρπούμενοι τούτοις, ἀλλ' ἀπληστίᾳ τε γνώμης καὶ μοχθηρίᾳ τρόπων ἀεὶ τοῦ πλείονος ἐφιέμενοι καὶ νεωτέρων ἐπιθυμοῦντες, στασιάζοντές τε ἦσαν ἐν ἀλλήλοις αὐτοὶ καὶ πολεμοῦντες καὶ πάντα τάχεϊ ξυγχύσεώς τε καὶ ταραχῆς ἐμπιπλῶντες, τούς τε δεσπότας ξυνέκρουόν τε καὶ ξυνέβαλλον ἀλλήλοις καὶ ξυνετάραττον, τὰ μὲν πρῶτα καὶ λάθρα τούτοις προσερχόμενοι καὶ διαλεγόμενοι παρὰ μέρος ἑκατέρῳ καὶ ὥς τινα τῶν ἀπορρήτων δῆθεν ἐκφαίνοντες καὶ λόγοις ψευδέσι καὶ διαβολαῖς κατ' ἀλλήλων αὐτοὺς ἐρεθίζοντες καὶ ὁπλίζοντες, μετὰ δὲ τοῦτο καὶ φανερῶς ἀναισχυντοῦντες ἤδη ἀφιστάμενοί τε· τούτων καὶ αὐτομολοῦντες ἀφ' ἑτέρου πρὸς ἕτερον, ξυναφιστῶντές τε καὶ πόλεις καὶ φρούρια ἃ κατεῖχον, ὃ δὴ καὶ μᾶλλον τοὺς δεσπότας κατ' ἀλλήλων ἐξέμηνε καὶ ἐς φανερὰν ἔχθραν κατέστησεν. (2) Ἐπειράθησαν μὲν γὰρ καὶ ἅπαξ καὶ δὶς διαπρεσβευσάμενοι παρ' ἀλλήλους λόγοις λύειν τὰ διάφορα καὶ μὴ πολέμῳ· ὡς δ' οὐ προὐχώρει κατὰ νοῦν αὐτοῖς ἡ πεῖρα, τῶν χειρόνων κρατούντων, καὶ ἀξύμβατοι διελύοντο, οὕτως ἤδη καὶ ἐς φανερὸν κατέστησαν πόλεμον, καὶ καταστάντες ἐμάχοντο κατακράτος, ἐσβάλλοντες ἐς τὴν ἀλλήλων ἰσχυρῶς καὶ κατατρέχοντες καὶ ληιζόμενοι ταύτην, καὶ χώρας ἐμπιπρῶντες καὶ φρούρια χειρούμενοι, τὰ δὲ καὶ κατασκάπτοντες, καὶ λείαν ἐλαύνοντες καὶ πᾶσι τρόποις διαφθείροντες τὸ ὁμόφυλον· καὶ τοῦτο ἦν μέχρι πολλοῦ. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο τῶν τε ταύτῃ Ἰλλυριῶν μεταπε-

---

ἐνέπεσεν text. || — 5. ταῖς ἑαυτοῦ] ταῖς αὐτὸς ἑαυτοῦ codex. Vocem αὐτὸς post verba ἐπιστατεῖ δὲ καὶ posui. Cf. § 6 : ἀλλ' οὐδ' αὐτός γε ἠμέλει τῆς ἐπιστασίας. || — τέχνην] sic margo, γνῶσιν text.

XIX. De altera hac in Peloponnesum expeditione obiter monuit Ducas p. 340, multis eam persequuntur Chalcocondylas p. 455-460 et p. 469-484, et Phrantzes p. 388-413, quorum hic, Thomæ protovestiarius, de despotarum dissidiis, ille de Turcorum rebus gestis uberior est. Critobulus, etsi verbis cumulandis quam singulis rebus gestis distincte recensendis intentior, nonnulla tamen habet quæ apud ceteros non commemorantur aut certe aliter narrantur. Ejusmodi est quod Demetrius in Monembasia obsidione cinctus esse (19, 3), Mechemetes Corintho Argos se contulisse (20, 4), Asanes ad Corinthum in custodiam datus esse (20, 3), Thomas Mantineam fugisse (23, 1), Omar satrapa in Peloponneso relictus esse (24, 2) perhibentur. — § 1. De his v. Phrantzes p. 388-394, collato Chalcoc. p. 456. Mense Octobri an. 6967 (1458) Mechemetes e Peloponneso rediens legatum miserat, qui a despotis obsequii jusjurandum exigeret et filiam Demetrii in matrimonium regium posceret. Jurarunt illi; at paullo post (Jan. m. 1459) Thomas, instigante Lucane Nicephoro, a rege defecit, simulque bellum paravit contra Demetrium fratrem, qui tum temporis Asanem Mathæum de connubio illo ineundo ad regem miserat. Februarii mense Thomas ex Arcadia urbe profectus Turcis Calabryta eripuit, et fratri deinde ademit Caritenam, Sanctum Georgium, Bordoniam, Castritzam, Zartanam, Calamatam, Leuctrum et Mainæ regionis partem majorem; Demetrius vero Leontaria et Acoba aliisque fratris oppidis potiri tentavit, sed re infecta Spartam rediit. Inter hos tumultus Albani prædabundi per Peloponnesum diffusi varia oppida castellaque occuparunt, nec non Turci e Corintho et Patris excurrentes vicina infestarunt. Rex, Scopis tum degens, his compertis, Omarem, Peloponnesi satrapam, quem clandestinum harum turbarum fautorem esse suspicabatur, a munere removit, eique Achmetem suffecit. Simul collectas e Thessalia et Ætolia copias in Peloponnesum misit, quæ sub Chamza duce Thomam a Patris, quam urbem ille obsidebat, repulerunt, deinde vero ad Leontarium prœlio vicerunt et in urbem inclusum obsidione cinxerunt. Mox tamen ob morbum grassantem Chamza obsidionem solvit et, captivis Muchlam abductis parteque exercitus apud Demetrium amicum relicta, ad regem auxilii petendi causa recessit. Mechemetes deinceps sub Zagano duce alterum exercitum misit, quo Thomas, denuo Patras obsidens, ex Achaia ejectus in meridionalem Peloponnesi regionem compellitur. Tum legato misso despota pacem petivit et propositis a rege conditionibus acquievit. Attamen quum ter mille stateres, qui ex pactis illico solvendi erant, non solverentur, ipse Mechemetes mense Maii an. 1460 cum exercitu in Peloponnesum profectus est. || — πολεμοῦντες] sic margo, μαχόμενοι text. || — πάντα τάχεϊ] τάχεϊ πάντα supra scriptum.

§ 2. ἐπειράθησαν ... λύειν τὰ διάφορα] Fratres Castritzam convenisse ibique se reconciliasse, sed mox veterem discordiam denuo erupisse narrat Phrantzes p. 394. || — καὶ μὴ πολέμῳ] sic m. 2, καὶ οὐ π. man. 1. || — χειρούμενοι, τὰ δὲ καὶ] add. mgo. || — μέχρι πολλοῦ] sic mgo, ἐπὶ πολὺ text. || — Ἰλλυριῶν] Ἀλβανῶν margo, distinctius sane, sed in sqq. (c. 22, 1) Albani item Illyriorum nomine introducuntur.

σόντων ἐς τὸν δεσπότην Θωμᾶν, τῶν τε τοῦ δεσπότου Δημητρίου καλλιστευόντων αὐτομολίᾳ καθ' ἡμέραν χρωμένων ἐς αὐτὸν, καὶ τὰ φρούρια ἐνδιδόντων, ὑπερέσχεν οὗτος, καὶ τῶν πλείστων κύριος γεγονὼς καταδιώκει τὸν ἀδελφὸν, καὶ κατακλείει μετά γε τῆς γυναικὸς καὶ τῆς θυγατρὸς ἐς Ἐπίδαυρον τὴν Λιμηρὰν, ἣ δὴ νῦν Μονεμβασία καλεῖται. (4) Ὑπεραλγήσας οὖν τοῖς γινομένοις ὁ δεσπότης Δημήτριος καὶ μὴ ἔχων ὅ τι καὶ δράσειεν (ἐκινδύνευε γὰρ ἁπάσης ἐκπεσεῖν τῆς ἀρχῆς), ἐκπέμπει τὸν Ἀσάνεα πρέσβυν ὡς βασιλέα, δεόμενος ἐπικουρίας καὶ βοηθείας τυχεῖν κατὰ τῆς ἐπηρείας καὶ καταδυναστείας τοῦ ἀδελφοῦ· καὶ ταῦτα μὲν ἐς τὸ φανερόν· (5) ὅμως γε μὴν διττὸς ἐνταῦθα φέρεται λόγος· οἱ μὲν γάρ φασιν ὡς οὐχ' ἕνεκεν βοηθείας ἁπλῆς ὁ δεσπότης ἐξέπεμπε τὸν Ἀσάνεα, ἀλλὰ κατεγγυώμενός τε τῷ βασιλεῖ τὴν θυγατέρα καὶ τὴν Πελοπόννησον ἅπασαν ἐνδιδοὺς, αὐτὸς δὲ τόπον ἕτερον αἰτῶν ἀντιδοθῆναι ταύτης ἐν τῇ τοῦ βασιλέως ἐς ἀρχήν. (6) Ἔνιοι δ' αὖ οὐχ οὕτως ἔχειν διισχυρίζονται, ἀλλ' ὁ μὲν δεσπότης ξυμμαχίαν αἰτήσοντα παρὰ τοῦ βασιλέως ἐξέπεμψε τὸν Ἀσάνεα, ἄνδρας ἐπικούρους καὶ στρατιὰν ἐς βοήθειαν, τὸν δὲ ὀργὴν ἔχοντα τῷ τε δεσπότῃ Θωμᾷ καὶ τοῖς ἐν τέλει Πελοποννησίων ἐναντιουμένοις οἷ τὰ μάλιστα, καὶ ἀμυνόμενον, καὶ ἄνευ τῆς τοῦ δεσπότου γνώμης ταῦτα πεποιηκέναι.

XX. Πλὴν ὅπως ποτ' εἶχε τὸ πρᾶγμα, πυθόμενος ὁ βασιλεὺς τήν τε πρὸς ἀλλήλους σφῶν αὐτῶν μάχην τε καὶ διαφορὰν καὶ τὸν ἀκήρυκτον πόλεμον, οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ ὡς ὁ δεσπότης Θωμᾶς ἀθετήσας τὰς πρὸς αὐτὸν διαλλαγὰς, ἐπεκδραμὼν παρείλετό τινα τῶν αὐτοῦ καὶ ξυνθήκας μετὰ τῶν Ἰταλῶν ποιεῖται καινὰς, καὶ τούτους ἐς ἐπικουρίαν καλεῖ, ὀργισθείς τε τῷ γινομένῳ καὶ ἅμα δείσας περὶ τῇ Πελοποννήσῳ, μὴ ἐπ' ἄλλοις γένηται, οὐκέτι ἐν ἀναβολαῖς τὸ πρᾶγμα τίθησι, ἀλλ' ὡς εἶχεν εὐθὺς, ἔαρος ἐπιλάμποντος ἤδη, ἐκστρατεύει ἐς Πελοπόννησον. (2) Ἄρας οὖν ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ καὶ σπουδῇ ἐλαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, ἑβδόμῃ καὶ εἰκοστῇ ἡμέρᾳ ἀφικνεῖται ἐς Κόρινθον, καὶ στρατοπεδεύεται αὐτοῦ τρίτην ἡμέραν περιμένων τὸν δεσπότην Δημήτριον· οὕτω γὰρ ἔφασαν ξυντεθεῖσθαι αὐτῷ παρὰ τοῦ Ἀσάνεω. (3) Δεσπότης δὲ ἐξ Ἐπιδαύρου ἥκων ἐς Σπάρτην, αὐτὸς μὲν οὐχ ἀφικνεῖται ἐς βασιλέα, ἐκπέμπει δὲ τὸν Ἀσάνεα μετὰ δώρων ὅτι πολλῶν, καὶ ὃς ἀφικόμενος εὐθὺς ἔσεισιν ὡς βασιλέα τῇ προτεραίᾳ, καὶ κοινολογησάμενος κατὰ μόνας ἐφ' ἱκανὸν αὐτῷ τε καὶ Μαχουμούτει τῷ πασίᾳ ἔξεισι· τῇ δ' ὑστεραίᾳ ἅμα ἡμέρᾳ τὸν μὲν Ἀσάνεα κελεύει ξυλλαβεῖν ὁ βασιλεὺς καὶ ἐν φυλακῇ ἔχειν ἀδέσμῳ. (4) Αὐτὸς δὲ ἀναλαβὼν τὴν στρατιὰν ἐσέβαλεν οὐκ ἐς τὴν τοῦ δεσπότου Θωμᾶ οὖσαν ἐχθρὰν (ὅπερ εἰκός τε ἦν καὶ προσεδοκᾶτο), ἀλλ' ἐς τὴν τοῦ δεσπότου Δημητρίου φιλίαν οὖσαν, ἐλαύνων εὐθὺ τοῦ Ἄργους· ὃ δὴ καὶ τοῖς πολλοῖς ἐβεβαίωσε τοὺς προλεχθέντας λόγους, καὶ πιστοὺς εἶναι πεποίηκεν, ὡς οἴκοθεν οὗτοι καὶ παρ' ἑαυτῶν ἐπηγάγοντο τὸν βασιλέα, ἐνδιδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὴν Πέλοπος διά τε τὴν πρὸς τὸν δεσπότην Θωμᾶν καὶ τοὺς Πελοποννησίους ἀπέχθειαν, τὰ δ' ἄλλα σκηνὴ καὶ ὑπόκρισις ἦσαν καὶ πλάσμα, ὡς καὶ ἐκ τῶν μετὰ ταῦτα γέγονε δῆλον. (5) Βασιλεὺς γὰρ παραγενόμενος ἐν Ἄργει αὐτίκα κελεύει Μαχουμούτεα

---

§ 4. ἐκπέμπει τὸν Ἀσάνεα] Phrantzes p. 389, postquam dixerat Januarii mense an. 1459 [6967] Lucanem Thomæ suasisse ut a rege deficeret ac fratri bellum inferret, pergit hunc in modum : ὁ δὲ ἄλλος ἀγαθὸς ἀνὴρ Ἀσάνης ὁ Ματθαῖος, διὰ τὸ πρὸς τὸν ἀμηρᾶν εἶναι ἀπεσταλμένος περὶ τοῦ εἰρημένου συνοικεσίου τοῦ ἀνὰ τῆς τούτου ἀνεψιᾶς (sc. Demetrii filia nata erat ex sorore Asanis) καὶ τοῦ ἀμηρᾶ, ταῦτα οὐκ ἐγίνωσκεν. Secundum hæc igitur non auxilii petendi causa Asanes ad regem missus est, nec mitti tum e Phrantzæ sententia potuit, de altera autem aliqua Asanis legatione ap. Phrantzem nihil legitur. Ceterum legatio de qua Phrantzes dicit, eadem hieme missa est, qua Critobulus lib. 3, 14, 2 narrat se ipso hortante Asanem ad Mechemetem missum esse, ut Lemnum et Imbrum insulas, quæ tunc adhuc penes Latinos erant, Demetrio expeteret. Itaque huc referenda etiam videantur quæ apud Chalcocondylam p. 469, 1 leguntur : ὡς μὲν οὖν ἀφικομένου Ἀσάνεω παρὰ βασιλέα, ἐπυνθάνετο τὰ κατὰ τὴν Πελοπόννησον (ἐπυνθάνετο δὲ καὶ παρ' Ἀχμάτεω τοῦ τῆς Πελοποννήσου ὑπάρχου ἐν Κορίνθῳ διατρίβοντος Δημήτριον τὸν ἡγεμόνα ἀφεστηκότα τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ κατὰ χώραν μένειν, πολεμούμενον καὶ αὐτὸν ὑπὸ τοῦ ἀδελφοῦ), ἐδωρήσατο μὲν αὐτίκα αὐτὸν ταῖς ἐν τῷ Αἰγαίῳ νήσοις, Λήμνῳ τε καὶ Ἴμβρῳ καὶ Θάσῳ καὶ Σαμοθράκῃ. Quæritur autem num in his Asanis mentio recte habeat; nam in seqq. p. 470, 12, ubi Asanes ille cum exercitu in Peloponnesum profectus esse et Thomam in Leontarium inclusisse narratur, aperte pro Asane dicendus erat Chamuzas (Χαμουσὰς ap. Chalc. p. 457). Ceterum totus ille locus a Chalcocondyla alienus esse videtur, ut recte monuit Hammer. 2, p. 22. ‖ — § 4. ἐπηρείας] ἐπειρ. cod. ‖ — § 6. τὰ μάλιστα add. margo.

XX. § 1. παρείλετό τινα τῶν αὐτοῦ] Sec. Chalcocond. p. 546, 10 Thomas ἐπολέμει ταῖς βασιλέως ἀκροπόλεσι, πειρώμενος ἑλεῖν κατὰ κράτος, προεχώρει δὲ οὐδὲν αὐτῷ ὧν ἐπενόει. Solis Calabrytis eum potitum esse dicit Phrantzes p. 389, 18. ‖ — ξυνθήκας μετὰ τῶν Ἰταλῶν ποιεῖται] Gobellini in Comment. rerum memorab. quæ temporibus Pii II pontif. contigerunt (Francof. 1614), lib. 3, p. 61 : *Sedecim* (Turcos captivos) *per legatos Pontifici dono misit auxilium secundis rebus efflagitans, nec magno exercitu opus esse dicebat, Italorum parvam manum sufficere ad ejiciendos peninsula Turcos*. Citat hæc Zinkeisen l. l. 2, p. 197. Misit Pius II pedites trecentos. ‖ — περὶ τῇ Πελοποννήσῳ] sic m. 2, π. τῆς Πελοποννήσου m. 1. ‖ — ἐπ' ἄλλοις] m. 2, ὑπ' ἄλλοις m. 1. ‖ — τίθησι] mgo, ποιεῖται text. ‖ — § 2 Chalcocond. p. 472, 9 : Ἐπεὶ δὲ ἐς Κόρινθον παρεγένετο ἐσβαλὼν, παρῆν Ἀσάνης ἀπὸ Δημητρίου τοῦ ἡγεμόνος, ἐπὶ τοὺς πολεμίους ἀπάξων τὸν βασιλέως στρατόν· ὡς δὲ ἐς Τεγέαν ἀφίκετο, ἐνταῦθα τὸν μὲν Ἀσάνην ἐς φυλακὴν ἐποιήσατο, καὶ τοὺς τῶν Ἑλλήνων θεράποντας καὶ ὅσοι αὐτῷ εἵποντο, δεσμίους ἔχοντες ἀπήλαυνον ἐπὶ Σπάρτην. Aliter Critobulus. ‖ — § 3. Μαχουμούτει] add. mgo. ‖ — § 4. ὅπερ... προσεδοκᾶτο] add. mgo. ‖ — εὐθὺ τοῦ Ἄργους] Alius nemo hoc tradit, neque id probabile est, quum Argos tum penes Venetos esset. ‖ — § 5. Θωμᾶν τοῦ Καταβολήνου] Iterum ejus

στρατιὰν ἱκανὴν ἀναλαβόντα νυκτὸς ἀπελθεῖν ἐς Σπάρτην καὶ κατακλεῖσαι αὐτοῦ δῆθεν τὸν δεσπότην Δημήτριον. Ὁ δ' ἀπελθὼν καὶ νυκτὸς ὅλης ὁδοιπορήσας ἅμα ἡμέρᾳ καταλαμβάνει τοῦτον ἐν Σπάρτῃ, καὶ κατακλείει αὐτοῦ καὶ πέμψας τὸν γραμματέα τοῦ βασιλέως Θωμᾶν τὸν Καταβοληνοῦ, λόγους προσφέρει τούτῳ εἰρηνικοὺς καὶ φιλίους περί τε ἐνδόσεως ἑαυτοῦ τε καὶ τοῦ ἄστεος, ἐπ' ἀγαθοῖς ἔσεσθαι λέγων αὐτῷ τε καὶ τοῖς μετ' αὐτοῦ τὸ θαρρούντως καταπιστεῦσαι αὐτόν τε καὶ τὴν ἀρχὴν τῷ βασιλεῖ, καὶ μὴ ἀντιβῆναι ὅλως ἢ ἐνδοιάσαι· τοῦτο γὰρ οὐκ ἐς καλὸν ἔσται αὐτῷ. Δεσπότης δὲ τὸν Ἀσάνεα πρῶτον ἔφη ἀπολυθέντα ἥκειν παρ' αὐτὸν τὰ πιστὰ φέροντα, καὶ οὕτω δρᾶσαι τὸ κελευόμενον. Ταῦτα δὲ πάντα, ἧπερ ἔφην, ἐς τὸ φανερὸν μὲν ἐπλάττοντο, ἄλλα δ' ἦσαν ἐν ἀπορρήτοις καὶ βεβουλευμένοι καὶ πράττοντες. Μαχουμούτης δὲ τὸν μὲν Ἀσάνεα, τὰ πιστὰ δούς, ἀπολύει εὐθύς, ξυνεκπέμπει δὲ αὐτῷ καὶ Χαμουζᾶ τὸν σατράπην, ἐν τοῖς μάλιστα φίλον ὄντα δεσπότῃ. Οἱ δὲ ἐς τὴν πόλιν ἐσελθόντες καὶ τῷ δεσπότῃ ξυντυχόντες ἐξάγουσι τοῦτον ἐς τὸ στρατόπεδον ὡς Μαχουμούτεα, ὁ δὲ δέχεται τοῦτον ἀσμένως καὶ φιλοφρόνως καὶ μετὰ τῆς προσηκούσης τιμῆς, παραλαμβάνει δὲ καὶ τὴν πόλιν καὶ τὴν ἄκραν αὐτήν. (7) Τῇ δ' ὑστεραίᾳ καὶ βασιλεὺς ἀφικνεῖται, καὶ αὐτίκα μετακαλεῖται τὸν δεσπότην, καὶ τιμᾷ τοῦτον ἥκοντα τῇ ἐσόδῳ τῇ παρ' αὐτόν, ὑπαναστάς τε τῆς καθέδρας αὐτῷ ἐσιόντι τὴν σκηνὴν καὶ δεξιὰν δοὺς καὶ καθίσας παρ' αὐτῷ, καὶ πολλὰ εἰπὼν εἰρηνικὰ καὶ φιλάνθρωπα λόγοις ἡμέροις καὶ προσηνέσι τοῦτον παραμυθεῖται, ἀγανακτούμενός τε τῆς δειλίας, καὶ τοῦ δέους ἀπαλλάττων· ᾐσθάνετο γὰρ αὐτὸν δεδιότα καὶ θορυβούμενον· χρηστάς τε ἐλπίδας αὐτῷ περὶ τοῦ μέλλοντος ὑποτείνει, καὶ ἅμα θαρρεῖν δίδωσιν, ὡς πάντα τὰ παρ' αὐτοῦ καλῶς ἕξει καὶ κατὰ γνώμην αὐτῷ. Ἔπειτα καὶ πολυτρόπως δωρεῖται χρημάτων τε ἐπιδόσει πολλῶν καὶ πέπλων καὶ ἱματίων πολυτελῶν, ἔτι δὲ ἵππων καὶ ἡμιόνων καὶ πολλῶν ἄλλων τῶν ἐς τὴν τότε χρείαν ἡκόντων αὐτῷ· μεταπέμπεται δὲ καὶ τὴν τούτου γυναῖκα καὶ θυγατέρα μετὰ τιμῆς ἐξ Ἐπιδαύρου, ἐξαποστείλας τῶν βασιλικῶν εὐνούχων τε ἕνα καὶ ἄρχοντα μετὰ στρατιᾶς ἐς παραπομπὴν μετὰ τοῦ Ἀσάνεω, πᾶσί τε ἄλλοις τρόποις σφόδρα τιμᾷ τοῦτον καὶ θεραπεύει.

XXI. Τέσσαρας δὲ ἡμέρας αὐτοῦ διαγαγὼν καὶ τήν τε πόλιν καὶ τὴν ἄκραν ἐπισκευάσας καλῶς καὶ ἀσφαλισάμενος, φρουράρχην τε ἐγκαταλιπὼν καὶ φρουροὺς ἄνδρας τετρακοσίους τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς, τά τε ἄλλα πάντα ἐνταῦθα κατὰ νοῦν πράξας τε καὶ καταστησάμενος, ἄρας ἐκεῖθεν, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἷ καὶ τὸν δεσπότην Δημήτριον, ἀφικνεῖται ἔς τι πολίχνιον ἐρυμνότατον πάντη, τὸ παρὰ τὴν ὑπώρειαν τοῦ μεγάλου ὄρους τῆς Σπάρτης κείμενον, οὐ πόρρω τοῦ ἄστεος, Καστρίον ὀνομαζόμενον, καὶ στρατοπεδευσάμενος αὐτοῦ, πρῶτον προσφέρει λόγους τοῖς ἐν αὐτῷ περί τε ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τοῦ πολίσματος· οἱ δὲ πιστεύοντες ἑαυτοῖς τε καὶ τῇ ἐχυρότητι τοῦ φρουρίου (ἦν γὰρ ὅλως ἀπότομόν τε καὶ ἀπόκρημνον τὸ χωρίον, καὶ τραχὺ καὶ ἀνάντες πάντη καὶ μίαν μόνην πάροδον ἔχον καὶ ταύτην τριπλῷ τείχει πεφραγμένην τε καὶ κατησφαλισμένην, καὶ αὐτοὶ δὲ ἦσαν ἄνδρες λογάδες ὡσεὶ τετρακόσιοι), οὐ παρεδέξαντο τοὺς λόγους τοῦ βασιλέως, ἀλλὰ κλείσαντες τὰς πύλας ἐκαρτέρουν. (2) Βασιλεὺς δ' αὐτίκα παρακελευσάμενος τῇ στρατιᾷ προσέβαλεν ἰσχυρῶς τῷ πολίσματι. Οἱ δὲ ἠμύνοντο μάλα εὐρώστως, καὶ οἱ ὁπλῖται γενναίως ἀγωνιζόμενοι καὶ προσφιλονεικοῦντες τὴν ἔσοδον καὶ τὴν ἄνοδον βιαζόμενοι, οἱ μὲν αὐτῶν ἰσχυρῶς ξυνωθούμενοι παρὰ τῶν ἄνω τοῖς κοντοῖς κατεκρημνίζοντο καὶ ἀπώλλυντο, οἱ δὲ παμμεγέθεσι λίθοις ἄνωθεν ἀφ' ὑψηλοῦ βαλλόμενοι τὰς κεφαλὰς καὶ ξυνθλώμενοι ἀπέθνησκον, καὶ τέλος ἀποκρούονται ἰσχυρῶς· ἔπεσον δὲ αὐτοῦ που οὐκ ὀλίγοι τῶν ἀγαθῶν καὶ γενναίων ἀνδρῶν, ὅπερ οὐ μικρῶς ἠνίασε τὸν βασιλέα· ὅμως ἀναχώρησιν σημάνας τότε μὲν ἔπαυσε τοῦ πολεμεῖν· (3) τῇ δ' ὑστεραίᾳ ἡμέρᾳ ἐκτάξας καὶ ὁπλίσας καλῶς πᾶσαν τὴν στρατιὰν καὶ λόγοις προτρεπτικοῖς τε καὶ παρακλητικοῖς παροξύνας αὐτοὺς ἅμα καὶ παραθαρρύνας ἐς τὸ πολεμεῖν, καὶ ἆθλα προθεὶς κάλλιστα τοῖς καλῶς ἀγωνιουμένοις διαρπαγήν τε τοῦ φρουρίου σημάνας ἐκέλευσε προσβάλλειν. (4) Οἱ δὲ στρατιῶται μέγα καὶ φοβερὸν ἀλαλάξαντες βοῇ καὶ δρόμῳ προσβάλλουσιν ἰσχυρῶς τῷ πολίσματι· καὶ γίνεται ὠθισμὸς ἐνταῦθα πολὺς καὶ μάχη καρτερὰ ξυσταδὸν περὶ τὸ τεῖχος μετὰ θυμοῦ καὶ ὀργῆς καὶ κραυγῆς, καὶ φόνος οὐκ ὀλίγος τῶν προμαχομένων, ἀμφοτέρων ἀγωνιζομένων ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ καὶ

mentio fit lib. 4, 7, 4. Pater Καταβολινός, γραμματεὺς τῶν θυρῶν, memoratur ap. Chalc. p. 501, 13. De Spartæ (*Mistræ*) deditione plura habes ap. Chalc. p. 472, 15-473, 5. Cf. Phrantz. p. 395. ‖ — § 6. Χαμουζᾶ] Χαμούζια h. l. codex. De Chamuza hoc Hieracophoro v. Chalcond. p. 457, 8. 480, 3. 482, 6. 501, 13. 502, 12. ‖ — § 7. ὑπαναστάς] m. 2, ἐξαναστάς m. 1. ‖ — ἐς τὴν σκηνήν] m. 2, πρὸς τ. σ. m. 1. ‖ — τῆς δειλίας] περὶ vel ὑπὲρ τ. δ.? — ‖ χρηστὰς τ. ἐλπίδας ... ὑποτείνει] Plura de his v. ap. Phrantz. p. 395, Chalc. p. 473, 1. ‖ — μεταπέμπει etc.] V. Phrantz. p. 396, 1. Scr. Chalcoc. p. 476, 4 Mechemetes ad matrem filiamque Demetrii Epidauro arcessendas Jesum Isaaci filium misit, postquam Castritzam et Gardiciam ceperat. ‖ — τῶν βασιλικῶν εὐνούχων τε ἕνα] Sic margo, εὐνοῦχόν τε text.

XXI. § 1. φρουράρχην] Chalc. p. 473, 9 : φρουράν τε ἔραινεν ἐν τῇ μητροπόλει, καὶ ἄρχοντα ἐπέστησε Χαζάνην τὸν Ζενεβίσαν, Μαχουμούτεω θεράποντα. ‖ — Καστρίον] Chalc. p. 473, 11 : ἐπὶ Καστρίτην πόλιν διέχουσαν ἀμφὶ τὰ π' στάδια ἀπὸ τῆς πόλεως. Phrantzes p. 405, 11 Καστρίτζαν locum vocat. Antequam ad *Kastri* rex accederet, Bordaniam cepit, testante Phrantze. Chalcocondylas hunc locum indicat verbis : πόλις ἑλληνικὴ εὐδαίμων· διέχει δὲ ἀπὸ τῆς παλαιᾶς πόλεως καὶ τοῦ Εὐρώτα σταδίους ὡσεὶ ιη' (imo, Bordania ab Eurota 30, et a Sparta 50 fere stadia distat). ‖ — § 2. ἔπεσον

καταχαιγόντων ἀλλήλους ἀνοιχτὶ, τῶν μὲν βιαζομένων πᾶσι τρόποις ἔσω τοῦ τειχίσματος παρελθεῖν, τῶν δὲ ἀμυνομένων ἐρρωμένως καὶ οὐκ ἐώντων. (5) Τέλος ὑπερισχύσαντες οἱ τοῦ βασιλέως κτείνουσί τε πολλοὺς αὐτῶν καὶ βιασάμενοι ἔσω τοῦ πρώτου καὶ δευτέρου γίνονται τείχους, καὶ μαχόμενοι ἰσχυρῶς καταδιώκουσί τε αὐτοὺς καὶ ξυνωθοῦσιν ἐς τὴν ἄκραν· οἱ δὲ ἐς στενὸν κομιδῇ ξυνελαθέντες καὶ μὴ ἔχοντες ὅ τι καὶ δράσαιεν ὕδατος ἀπορίᾳ καὶ τῶν ἀναγκαίων, ἀλλ' ἀπογνόντες τοῖς ὅλοις παραδιδόασι σφᾶς αὐτοὺς βασιλεῖ χρήσασθαι ὅ τι καὶ βούλοιτο. (6) Βασιλεὺς δὲ τοὺς μὲν ἄνδρας ἐκέλευσεν ἀποσφαγῆναι πάντας εὐθὺς ὅσοι περιελείφθησαν τῷ πολέμῳ, τριακοσίους ὄντας, παῖδας δὲ καὶ γυναῖκας ἠνδραποδίσατο, τὴν δὲ πολίχνην κατέσκαψε.

XXII. Μετὰ δὲ τοῦτο ἐφ' ἕτερον προσελαύνει φρούριον Γαρδίκιον καλούμενον, ἀνάλωτον πάντῃ καὶ ὀχυρώτατον· ἄκρα γὰρ ἦν ἠλίβατος παρὰ τὴν ἔσοδον τοῦ μεγάλου ὄρους τῆς Σπάρτης, ὃ δὴ Ζυγὸς λέγεται, ἄκρως ἀνέχουσα καὶ ὑπερκειμένη κρημνῷ τε μεγίστῳ καὶ φάραγγι βαθείᾳ, ἐν κύκλῳ πάντοθεν περιειργομένη καὶ κατησφαλισμένη, μιᾷ δὲ μόνῃ παρόδῳ καὶ ταύτῃ βραχείᾳ τὴν ἔσοδον ἔχουσα· παρ' ὃ καὶ πολύ τι πλῆθος τῶν ἀστυγειτόνων ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν καὶ παίδων ἐνταῦθα ξυγκαταπεφευγὸς ἦν διὰ τὸ ἀσφαλὲς τοῦ χωρίου· τοῦτο δ' ἦν αὐτοῖς ὄλεθρος προφανής. (2) Βασιλεὺς γὰρ ἐλάσας ταύτῃ καὶ στρατόπεδον θέμενος τὰ μὲν πρῶτα λόγοις ἐπειρᾶτο τούτους ὑπαγαγέσθαι, σῶς εἶναι βουλόμενος καὶ κακῶν ἀπαθεῖς, ὡς δ' οὐκ ἔπειθε, κύκλῳ περισχὼν αὐτοὺς τῷ στρατῷ καὶ κατακλείσας ἰσχυρῶς ἐφύλαττε, λιμῷ καὶ δίψει τούτους ἐκπολιορκῆσαι βουλόμενος, καὶ μὴ ἐς χωρία ἀπόκρημνα καὶ ἀνάντη εἰκῇ καὶ μάτην ἀπολλύναι τοὺς στρατιώτας. (3) Οἱ δὲ μίαν δὴ καὶ μόνην ἡμέραν κατακλεισθέντες αὐτοῦ, οὐκέτι ἀντέχειν ἠδύναντο, ἀλλὰ λιμῷ καὶ δίψει καὶ πνίγει καύματος θέρους ὥρᾳ καὶ τῇ ἄλλῃ κακοπαθείᾳ πιεζόμενοι, ἅτε πλῆθος ὄντες πολὺ ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν καὶ παιδίων, καὶ ἐς βραχυτάτην ἄκραν ξυνελαθέντες, ὕδατος ἀπορίᾳ καὶ σπάνει τῶν ἀναγκαίων καὶ μηδεμίαν ἐπικουρίαν ποθὲν ἢ ἔχοντες ἢ ὅλως ἕξειν ἐλπίζοντες, καὶ ἄκοντες προσχωροῦσι τῷ βασιλεῖ, καὶ παραδιδόασι σφᾶς αὐτοὺς καὶ ἄνευ ὁμολογίας. (4) Βασιλεὺς δὲ καὶ τούτους πάντας ἀπέκτεινε, παῖδας δὲ καὶ γυναῖκας ἠνδραποδίσατο, τὸ δὲ φρούριον κατέσκαψε. Τοῦτο δ' ἐποίησεν ἐν τοῖς φρουρίοις τοῖσδε ὀργὴν ἔχων καὶ μῆνιν δικαίαν, τοῖς μὲν ὅτι προκαλουμένου σφᾶς ἐπὶ ξυμβάσεις αὐτοῦ, ὥστε μηδένα κίνδυνον ἐν τῷ πολέμῳ τοῖς στρατιώταις γενέσθαι, οὐχ ὑπήκουσαν, ἀλλ' εἵλοντο μᾶλλον τὸν πόλεμον, ἐν ᾧ πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς ἄνδρας ἀπεβεβλήκει, τοῖς δὲ, Ἰλλυριοῖς οὖσι τοῖς πλείοσι, διά τε τὰς δυστροπίας αὐτῶν καὶ τὰς ξυνεχεῖς ἐπαναστάσεις τε καὶ κλοπὰς καὶ λῃστείας, καὶ ἅμα θροῆσαι πάντας καὶ καταπλῆξαι βουλόμενος καὶ ἐς φόβον ὅτι πλεῖστον καὶ ἀγωνίαν ἐμβαλεῖν, ὥστε μηκέτι ἀντιβαίνειν ἐθέλειν, μηδὲ τολμᾶν ὅλως ἀποθρασύνεσθαι τοῦ λοιποῦ, ἀλλὰ προσχωρεῖν ἑτοίμως αὐτῷ, θηρωμένους τὴν σωτηρίαν· ὃ δῆτα καὶ γέγονεν. (5) Ὁρμηθεὶς γὰρ ἐκεῖθεν ὁ βασιλεὺς καὶ προσελαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω τῆς χώρας, οὐκέτι ἀντιβαῖνον εἶχεν οὐδὲν οὐδαμοῦ, ἀλλὰ πάντα οἱ προσεχώρει ἑτοίμως, τὰ πλείω σχεδὸν καὶ ἄνευ ὁμολογίας, προλαμβάνοντα τὰ πολλὰ καὶ τὴν αὐτοῦ ἔφοδον, καὶ πόλεις καὶ φρούρια καὶ πᾶσα ἡ ἐν ποσὶν εἶκε καὶ ὑπεχώρει πρὸς τὸν τούτου δρόμον καὶ τὴν ὁρμήν· οὕτως ἅπαντα κατεπτήχει καὶ προσεχώρει, πλὴν εἰ μή πού τινες κουφότητι γνώμης ἀντέβησαν, οἳ καὶ παρὰ πόδας τοῖς ὅπλοις ἐσωφρονίσθησαν. Καὶ μέντοι καὶ ὁ βασιλεὺς τὸ ἀπὸ τοῦδε πᾶσι προσεφέρετο καλῶς τοῖς γε τοιούτοις, καὶ πάντας ἐφύλαττε σῶς ἐν τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι καὶ ἀσινεῖς ὅλως τῶν ἀπὸ τῆς στρατιᾶς καὶ τοῦ πολέμου κακῶν. (6) Περιιὼν δὲ πᾶσαν τὴν Πέλοπος καὶ χειρούμενος, ὅσα μὲν ἐδόκει οἱ τῶν τε φρουρίων καὶ πολισμάτων ἐπιτήδεια εἶναι καὶ ἀσφαλῆ καὶ πρὸς φυλακὴν ἱκανῶς ἔχειν τῆς χώρας, ἐπεσκεύαζε φρουροῖς καὶ φρουράρχαις καὶ σιτήσει καὶ ὅπλοις καὶ πᾶσιν ἄλλοις ἐξήρτυε, ὅσα δὲ μὴ ἐδόκει, κατέσκαπτε, τοὺς δ' οἰκήτορας εἴα μένειν ἐν τοῖς αὐτῶν καὶ οἰκεῖν ὥσπερ κατὰ κώμας, ἐνίους δὲ αὐτῶν καὶ ἀποικίσας ἦγαγεν ἐς τὴν Κωνσταντίνου.

XXIII. Καὶ τὰ μὲν αὐτοῦ [τοῦ] βασιλέως οὕτως εἶχε, δεσπότης δὲ Θωμᾶς, ἐπειδὴ τὴν ἀρχὴν ἐπύθετο τὴν ἐς Πελοπόννησον ἔφοδον τοῦ βασιλέως, ἐπισκευάσας τέ τινα τῶν αὐτοῦ φρουρίων καλῶς, καὶ φύλακας ἐγκα-

δὲ] πεσόντες cod. || — § 6. τριακοσίους] Chalc. p. 474, 10 : πάντας ἀπαγαγὼν εἰς ἕνα χῶρον κατέσφαξε γενομένους τοὺς ξύμπαντας ἐς τριακοσίους, καὶ τὸν ἄρχοντα αὐτῶν τῇ ὑστεραίᾳ χωρὶς ἔτεμε τὸ σῶμα ποιησόμενον (πριζόμενον? frequenti tum supplicii genere).

XXII. § 1. Γαρδίκιον] Γαρδικίτην Chalc. p. 474, 16, Γαρδίκην Phrantzes. In hunc locum incolæ Leontarii urbis vicinæ confugerant. || — § 3. ξυνελαθέντες] mgo; συνειλυθέντες text. || — Inter verba τῶν ἀναγκαίων et καὶ μηδεμίαν codex habet : διεφθείροντο οὖν καλῶς, quæ linea transducta deleta sunt. || — § 4 ὁμολογίας] ὁμιλίας cod. || — παῖδας δὲ καὶ γυναῖκας ἠνδραποδίσατο] Aliter Phrantzes p. 405, 23 : τέλος δὲ ἐδουλώθησαν, μετὰ συνθήκης καὶ ὅρκου ἐπαγγειλάμενος αὐτοῖς ἵνα μηδένα αὐτῶν ἐνοχλήσῃ ἢ θανατώσῃ ἢ αἰχμαλωτίσῃ· αὐτὸς δὲ τοὺς ὅρκους ἀθετήσας καὶ τῇ μνησικακίᾳ καὶ ὀργῇ κινούμενος, ἔν τινι πεδίῳ μικρῷ συνάξας αὐτοὺς πάντας καὶ δεσμεύσας παρανάλωμα τῆς μαχαίρας σὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις πεποίηκε. De numero cæsorum v. Chalc. p. 475. || — § 5. Quæ post Gardiciæ expugnationem Mechemetes ejusque duces in Peloponneso gesserint, Critobulus verbo comprehendit, pluribus exposuit Phrantzius p. 407 sq., uberrime narrat Chalcocondylas p. 474 sqq. || — πᾶσι προσεφέρετο καλῶς, τοῖς γε τοιούτοις καὶ] add. mgo. || — § 6. ὥσπερ] add. mgo.

XXIII. § 1. Μαντίνειαν] Mantineam ad sinum Messeniacum in Demetrii ditione sitam Thomas ante Mechemetis

ταστήσας αὐτοῖς, αὐτὸς ἐς Μαντίνειαν ἀπελθὼν, πολίχνην παράλιον, μετά τε τῆς γυναικὸς καὶ τῶν παίδων καὶ τῶν ἀρχόντων ἐνίων, καὶ κατακλείσας ἑαυτὸν ἐκεῖ περιέμενεν ἀποσκοπῶν τοῦ πολέμου τὸ πέρας. (2) Ἤλπισε γὰρ μὴ οὕτω ῥαδίως ἐνδώσειν πᾶσαν τὴν Πέλοπος, χώραν τε οὖσαν ἐχυρωτάτην φύσει καὶ πόλεις ἔχουσαν ὀχυρὰς καὶ φρούρια ἐρυμνὰ καὶ δυσάλωτα, ἀλλὰ καί τινα τῶν φρουρίων ἢ τῶν πολισμάτων περιλειφθήσεσθαι τῷ πολέμῳ περιγενόμενα, καὶ οὕτω πάλιν ἕξειν αὐτὸν ἐλπίδα τινὰ καὶ καταφυγὴν ἐν Πελοποννήσῳ· ἐπεὶ δὲ εἶδε πάντα χειρούμενα καὶ πόλεις καὶ φρούρια, τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ τοῖς ὅπλοις, τὰ δὲ ἑκόντα παραχωροῦντα καὶ χωρὶς ἀνάγκης ἡστινοσοῦν, καὶ πᾶσαν τὴν Πέλοπος, ἄνευ μέντοι γε δυοῖν ἢ τριῶν πόλεων Ἐνετικῶν, σχεδὸν ἤδη κατειλημμένην καὶ κατεχομένην, τότ' ἤδη πάντων ἀπογνοὺς τῶν αὐτοῦ πραγμάτων, ἐμβὰς ἐς πεντηκοντόρους δύο ξύναμα γυναικὶ καὶ τέκνοις καί τισι τῶν ἀρχόντων ᾤχετο ἐς Κέρκυραν ἀποπλεύσας. Ὅσοι δὲ τῶν ἀρχόντων ἦσαν ἐν φρουρίοις καὶ πόλεσιν ἁρμοσταὶ, καταλιπόντες ταῦτα, ὑπεξέφυγον ἐς τὰς τῶν Ἐνετῶν πόλεις Κορώνειαν καὶ Μεθώνην καὶ τὰς λοιπὰς καὶ διεσώθησαν ἐκεῖ. (3) Καὶ οὕτω πᾶσαν τὴν τοῦ Πέλοπος χώραν ὁ βασιλεὺς ἐχειρώσατο, ἔργον μέγα δράσας καὶ θαυμαστὸν ἐν οὕτω βραχυτάτῳ καιρῷ· οὔπω γὰρ ἐξήκει τὸ θέρος ὅλον καὶ πᾶσα εἴχετο, πόλεις τε ὀχυραὶ καὶ φρούρια ἐρυμνὰ καὶ πολίχνια ἐγγύς που διακόσια καὶ πεντήκοντα, χώρα τῶν ὀνομαστῶν ἄνωθεν καὶ ἐνδόξων, καὶ πλεῖστα καὶ κάλλιστα ἔργα καὶ μέγιστα δὴ ἐν τοῖς κατ' αὐτὴν ἐπιδειξαμένη καιροῖς, καὶ τρόπαια λαμπρὰ ἀπὸ βαρβάρων τε καὶ Ἑλλήνων ἀναστήσασα, καὶ ἀποικίας πολλὰς ἀποικίσασα, ἄρξασά τε πολλῶν καὶ πόλεων καὶ γενῶν ἔν τε Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ καὶ δὴ καὶ Λιβύῃ καὶ νήσων τῶν μεγίστων, ἄνδρας τε ἀποδείξασα πᾶσιν ἐπί τε φρονήσει καὶ ἀνδρείᾳ καὶ στρατηγίᾳ καὶ τῇ λοιπῇ ἀρετῇ καὶ δὴ καὶ εὐεξίᾳ καὶ ῥώμῃ σωμάτων κρατίστους τε καὶ τελεωτάτους δι' ἁπάντων, καὶ οἵους οὐκ ἄλλη τῶν ἁπασῶν οὐδεμία πλήν γε δὴ τῆς Ῥωμαίων, θέσεώς τε λαχοῦσα ἀρίστης τε καὶ ἐπικαιροτάτης ἐν πᾶσι γῆς τε καὶ θαλάσσης, ὅ τι κράτιστον.

XXIV. Τὰ μὲν δὴ κατὰ τὴν μεγάλην τε καὶ περιώνυμον χώραν τοῦ Πέλοπος ὑπὸ Ῥωμαίοις τε οὖσαν ἄνωθεν καὶ ἐς δεῦρο καλῶς ὑπ' αὐτῶν ἀρχθεῖσαν τὴν πᾶσαν, ἐλπίδας τε οὐ μικρὰς ὑποτείνουσαν ἀεὶ καὶ Ῥωμαίοις καὶ Ἰταλοῖς ὀψέ ποτε ἐν καιροῖς τοῖς προσήκουσιν ὠφελείας καὶ βοηθείας, δίς τε τειχισθεῖσαν τὸν ἰσθμὸν ἐν τοῖς ἡμετέροις καιροῖς, καὶ πάλιν παρὰ πόδας καταρριφθεῖσαν πολέμῳ ὑπὸ Μωράτεως τοῦ βασιλέως πατρὸς, οὕτως ἐτελεύτησε. (2) Βασιλεὺς δὲ τὰ ἐν αὐτῇ πάντα καλῶς τε καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν πράξας, ἔς τε φυλακήν, φημι, καὶ τὴν ἄλλην ἀσφάλειαν, σατράπην τε πάσης τὸν Ἀμάρην καταλιπὼν, καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἐλάσας τε αὐτὸς καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς, ἔξεισι τοῦ ἰσθμοῦ, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ καὶ τὸν δεσπότην Δημήτριον ξύναμα γυναικί τε καὶ θυγατρὶ καὶ τοῖς κατακολουθήσασι τῶν ἀρχόντων. (3) Γενόμενος δ' ἐν Λεβαδείᾳ τὸν μὲν δεσπότην ξὺν τοῖς αὐτοῦ παραδοὺς ἄρχουσί τε καὶ στρατιώταις ἔς τε ὑπουργίαν καὶ φυλακὴν, ἐκέλευσε σχολῇ καὶ βάδην ἰέναι, καθ' ὁδὸν ἀναπαυομένους διά τε τὰς γυναῖκας καὶ τὰ παιδία καὶ τὴν ἄλλην τούτων ἀποσκευήν τε καὶ θεραπείαν· (4) αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκεῖθεν ξὺν τῇ ἰδίᾳ αὐλῇ (τὴν γὰρ στρατιὰν διαφῆκε πᾶσαν) ἐπορεύετο, καὶ ἀφικνεῖται ἐς τὴν Ἀδριανοῦ, φθινοπώρου μεσοῦντος ἤδη, κἀκεῖ περιμένει. Μετ' οὐ πολλὰς δὲ ἡμέρας παραγίνεται καὶ ὁ δεσπότης Δημήτριος. Βασιλεὺς δὲ προὔργου τοι ποιούμενος τὴν τούτου θεραπείαν τε καὶ διόρθωσιν, εὐθὺς μετακαλεῖται Μαχουμούτεα καὶ Ἰσάακον, καὶ κοινῇ ξυνδιασκεψάμενος δίδωσι σατραπείαν τῷ δεσπότῃ ἔς τε ἀρχὴν ἅμα καὶ πρόσοδον τάς τε ἐν Αἰγαίῳ νήσους Ἴμβρον καὶ Λῆμνον καὶ τὰ καταλειφθέντα Θάσου καὶ Σαμοθράκης (προαπῳκίσθη γὰρ τὸ πλέον τούτων ἐς τὸ Βυζάντιον)· ἦν δὲ τῶν νήσων τούτων ξύμπας ὁ ἐτήσιος φόρος ἀργυρίου κέρμα νενομισμένον βασιλικὸν μυριάδες τριάκοντα. (5) Ὁμοίως δίδωσι καὶ τὴν Αἶνον αὐτῷ, πόλιν λόγου ἀξίαν καὶ πολλοῖς εὐθηνουμένην καλοῖς, ἐν τῇ παραλίᾳ τε τῆς Θρᾴκης κειμένην αὐτοῦ που περὶ τὰς ἐκβολὰς τοῦ Εὔρου ποταμοῦ, καὶ κοινὸν ἐμπόριον οὖσαν τῆς περιοικίδος ἁπάσης τε καὶ πλησιοχώρου διά τε τοὺς λιμένας καὶ τὴν ἄλλην αὐτῆς ἐπιτηδειότητα, ἧπερ καὶ πρόσθεν ἔφαμεν. (6) Δίδωσι δὲ ξύν τε τῇ τάξει πάσῃ καὶ ταῖς προσόδοις ἃς ἀπεφέρετο ὁ ταύτης πρόσθεν ἐπάρχων Παλαμήδης ὁ Γατελιούζεω. Ἦσαν δὲ καὶ αὗται τοῦ αὐτοῦ βασιλικοῦ κέρματος ἕτεραι τριάκοντα

---

adventum frustra oppugnaverat (Chalc. p. 471, 5). Postea eum hoc oppido potitum esse in eoque exitum belli exspectasse nemo tradit, sed Abarinum sive Pylum Thomam abiisse narrat Chalcoc. p. 478, 2, coll. Phrantze p. 407, 16 : Θωμᾶς ἀφεὶς τὴν Καλαμάταν καὶ περάσας εἰς τὰ περὶ τὴν Κόσμαιναν καὶ τὸ Πεταλίδι εἰσῆλθε εἰς τὸν Ἀβαρῖνον κἀκεῖθεν εἰς τὸ Μαράθιν. || — § 2. καὶ κατεχομένην] inter lineas additum. || — ἐς Κέρκυραν] Phrantz. p. 408, 10 : τῇ [illegible] τοῦ Ἰουλίου μηνὸς ἀπεσώθη εἰς Κέρκυραν. || — § 3. πλήν γε δὴ τῆς Ῥωμαίων] add. margo.

XXIV. § 2. Ἀμάρην] Ἀμάρρην codex. At Omar statim initio expeditionis a Peloponnesi præfectura remotus erat. Abiens rex præfectum reliquit Zaganum. V. Chalc. p. 484, 11. || — ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ Δημήτριον ξὺν γυναικὶ κ. θυγ.] Hos jam antea in Bœotiam miserat, sec. Chalcoc. p. 476, 18. Cf. Phrantz. p. 405. || — § 3. παραδοὺς ἄρχουσι etc.] Chalc. p. 483, 14 : Κομιζόμενος ἐπ' οἴκου καὶ πέμπων κήρυκας ἐκέλευε τὸν ἡγεμόνα Δημήτριον ὑπάγειν πρόσθεν σὺν τῇ γυναικὶ, καὶ αὐτὸς σχολῇ ἐπορεύετο. || — § 4. δίδωσι σατραπείαν] Phrantzes p. 413, 23 : ᾧ (Δημητρίῳ) δέδωκεν ἔχειν εἰς ζωάρκειαν αὐτοῦ τε καὶ τῶν αὐτοῦ τὴν μεγάλην Αἶνον, τὴν Λῆμνον, τὴν Ἴμβρον καὶ τὴν Σαμοθράκην. Chalc. p. 483, 17 : τῷ ἡγεμόνι ἐπέτρεψεν Αἶνον πόλιν καὶ πρόσοδον ἀπὸ τῆς αὐτοῦ ταύτῃ ἁλικῆς, καὶ ἀπὸ τῶν θυρῶν ἐς ἑξήκοντα (70 sec. Critob.) μυριάδας ἀργυρίου. || — καὶ πρόσοδον] sic margo, καὶ ἀνάπαυσιν text. || — 5. εὐθηνουμένην] εὔθυν. codex. Dein

μυριάδες. Ἀπέταξε δὲ αὐτῷ καὶ τρεῖς* τοῦ ἔτους λαμβάνειν ἀπὸ τοῦ τῆς Ἀδριανοῦ ἀργυροκοπείου ἑτέρας* μυριάδας δέκα, ὥστε ξυμπάσας εἶναι τὰς διδομένας αὐτῷ ἐτησίως παρὰ τοῦ βασιλέως ἐς πρόσοδον ἀργυρίου κέρμα μυριάδας ἑβδομήκοντα. (7) Ταῦτα δὲ οὖν πάντα δοὺς αὐτῷ καὶ ἕτερα πλεῖστα ἐπιδαψιλευσάμενός τε καὶ δωρησάμενος, αὐτοῦ καταλείπει, αὐτὸς δὲ, φθινοπώρου λήγοντος ἤδη, ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον παραχειμάσων αὐτοῦ. Καὶ ὄγδοον δὴ καὶ ἑξηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἑξακισχιλίοις τε καὶ ἐννακοσίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, δέκατον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

Εὔρου pro Ἕβρῳ codex, ut supra. ‖ — § 6. τρεῖς τοῦ ἔτους] Hoc ferri nequit, neque τρὶς scribere licet. An αὐτῷ καὶ τοῖς αὐτοῦ κατ' ἔτος? An καὶ πρὸς τούτοις? An σεῦς artum est ex dittographia vocis ἑτέρας? ‖ — § 7. ὄγδοον et dein δέκατον in rasura scriptum.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΥ

ΞΥΓΓΡΑΦΗΣ ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΤΕΤΑΡΤΗ.

Περιέχει ἥδε προσχώρησιν Σινώπης πόλεως καὶ πάσης ἀρχῆς τοῦ Ἰσμαήλου καὶ προσχώρησιν Τραπεζοῦντος καὶ πάσης τῆς ἐν αὐτῇ ἀρχῆς καὶ τοῦ βασιλέως αὐτῆς, ἔτι δὲ τὴν Γετῶν ἐπανάστασιν καὶ δουλείαν τήν τε τῆς Λέσβου ἅλωσιν πάσης καὶ πρώτην ἐσβολὴν τοῦ βασιλέως κατὰ τῆς Βόστρων καὶ καταστροφὴν καὶ ἅλωσιν πάσης. Χρόνου πλῆθος ἔτη τρία.

Βασιλεὺς δὲ γενόμενος ἐν Κωνσταντινουπόλει καὶ μικρὸν ἀνεθείς, στρατιὰν αὖθις ἤγειρε πλείστην καὶ στόλον μέγαν ἐξήρτυε κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν καὶ ὅπλα καὶ μηχανὰς κατεσκεύαζε καὶ πᾶσαν ἄλλην ἐξεπλήρου χρείαν πολεμικήν. Ἦν δέ οἱ ἡ παρασκευὴ αὕτη καὶ ὁ σκοπὸς τῆς ἐκστρατείας ἐς Τραπεζοῦντά τε καὶ Σινώπην. (2) Ἡ γὰρ Τραπεζοῦς ἦν μὲν τὸ παλαιὸν πόλις μεγίστη τε καὶ καλλίστη, ἀλλὰ δὴ καὶ πρεσβυτάτη τῶν Ἑλληνίδων, Ἰώνων ἄποικος οὖσα καὶ Ἀθηναίων, κειμένη δ' ἐν καλῷ τῆς Ἀσίας ἐν τῷ πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα μυχῷ τοῦ Εὐξείνου πόντου παράλιος· νέμεται χώραν ἀρίστην τε καὶ πλείστην καὶ πάμφορον καὶ πολλῆς ἐπάρχει τῆς περιοικίδος· καταστᾶσα δέ γε τὸ ἐξ ἀρχῆς κοινὸν ἐμπόριον τῆς ἄνω Ἀσίας, λέγω δὴ Ἀρμενίας τε καὶ Ἀσσυρίας καὶ τῆς ἄλλης πλησιοχώρου, ἤκμασεν ἐν τοῖς ἄνω χρόνοις, καὶ πλοῦτον ἔσχε πολὺν καὶ δύναμιν πλείστην καὶ δόξαν περιεβέβλητο, καὶ τῶν ὀνομαστῶν ἦν οὐ τοῖς ἐγγὺς μόνον, ἀλλὰ δὴ καὶ τοῖς πόρρω. (3) Τοῦ χρόνου δὲ προϊόντος κατὰ μικρὸν καὶ τῶν ἐν Ἀσίᾳ πραγμάτων ἄλλοτε ἄλλως ἐχόντων τε καὶ μεταβαλλομένων, καὶ βασιλείων τῶν μὲν καταλυομένων τε καὶ ἀνῃρημένων, τῶν δ' ἀνισταμένων ἤδη, καὶ πόλεων καὶ χωρῶν τῶν μὲν κατεστραμμένων τε καὶ ἠφανισμένων τελείως, τῶν δ' ἐπιγινομένων τε καὶ οἰκιζομένων αὖθις, ἥψατο καὶ ταύτης μεταβολὴ πρὸς καιρόν, καὶ πάλιν ἀνακτησαμένη τε ἑαυτὴν ὅτι τάχιστα καὶ ἐς τὴν προτέραν εὐδαιμονίαν τε καὶ κατάστασιν ἐπανελθοῦσα διαγέγονε τὸ ἐξ ἐκείνου ἀσινὴς πάντη καὶ μηδενὶ προσκόψασα δυσχερεῖ. (4) Ἐν δὲ τοῖς ὑστέροις καὶ πρὸ ἡμῶν ὀλίγον καιροῖς καὶ βασίλειον κατέστη ἑνὸς τῶν ἐκ τοῦ βασιλείου γένους Ῥωμαίων τῶν Κομνηνῶν, ἐκ Βυζαντίου ἐκπεσόντος αὐτοῦ καὶ ἔργα πλεῖστα καὶ κάλλιστα ἐν αὐτῇ ἐπιδειξαμένου καὶ πολλῶν τῶν πέριξ γενῶν καὶ πόλεων ἄρξαντος· καὶ κατήχθη ἡ τούτων διαδοχή τε καὶ βασιλεία ἐς δεῦρο εἰρηνικὴ πάντη καὶ ἀστασίαστος, τῶν τε βασιλέων εἰρηνευόντων τε καὶ ὁμονοούντων, τῶν τε ἔνδον ἠρεμούντων, τῶν τε ἔξω γενῶν τῶν μὲν ὑπακουόντων, τῶν δὲ ἐνσπόνδων ὄντων αὐτοῖς. (5) Μετὰ ταῦτά γε μὴν στάσεσι καὶ ἐμφυλίοις χρησαμένων αὐτῶν, καὶ κατ' ἀλλήλων τῶν ἐκ τοῦ γένους μανέντων, ἐνόσησε καὶ αὕτη μετὰ τῶν ἄλλων, καὶ τελευτῶσα τοῖς ὅλοις κακῶς ἀπήλλαξε, τῶν βασιλέων καὶ τῶν ἔνδον, ἧπερ ἔφην, στασιαζόντων τε καὶ μαχομένων καὶ διατιθέντων ἀλλήλους κακῶς, τῶν τε πλησιοχώρων ἐθνῶν διὰ τὰς ξυνεχεῖς στάσεις ἐπανισταμένων τε αὐτῇ καὶ κατατρεχόντων πολλάκις καὶ ληιζομένων καὶ βλαπτόντων τὰ μέγιστα. (6) Τοίνυν, ἕως μὲν τὰ τῆς Κωνσταντίνου καλῶς ἐφέρετο, καὶ Ῥωμαῖοι ταύτην ἔχοντες τοῦ πορθμοῦ κύριοι ἦσαν, καὶ ὁ Βόσπορος ἦν οὐ διαβατός, καὶ ὁ Εὔξεινος πόντος ὅλως ἄπλωτος ἦν τῷ μεγάλῳ στόλῳ τοῦ βασιλέως, ἀντεῖχε καὶ αὕτη μετὰ τῶν ἄλλων, καὶ ἀνέφερε τὰς αὐτῆς ἀκαιρίας, φυλάττουσα τὴν ἐλευθερίαν ὡς δυνατὸν καὶ μηδὲν τοσοῦτον παραβλαπτομένη τοῖς ἐμφυλίοις κακοῖς. Ἐπεὶ δέ γε τὰ πράγματα μετέπεσε, καὶ ἡ Κωνσταντίνου χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει ἐκπολιορκηθεῖσα ὑπὸ τοῦ μεγάλου βασιλέως ἑάλω, καὶ ὁ πορθμὸς γέγονεν ὑπ' αὐτῷ, καὶ ἡ πρὸς τὸν Εὔξεινον πόντον καὶ τὰς ἐκεῖσε πόλεις ὁδὸς ἠνοίγη λαμπρῶς κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, τηνικαῦτα δὴ καὶ αὕτη μετὰ τῶν ἄλλων ἔκλινε καὶ κατακούειν ἤρξατο, καὶ οἱ ἐν αὐτῇ βασιλεῖς ὑποκύψαντες τῷ μεγάλῳ βασιλεῖ γεγόνασι φόρου ὑποτελεῖς. (7) Ἕως μὲν οὖν εἰρηνεύοντές τε ἦσαν αὐτοί τε

I. Expeditionem contra Sinopen et Trapezuntem et Armeniæ principem obiter Phrantzes tangit p. 94 et 414, pluribus Ducas p. 340-343, plurimis Chalcocondylas p. 485-497 narrant. Haud spernendus denique Seadeddinus 2, p. 194-199 (*Presa di Sinapi e di Castimonia*) et p. 199-208 (*Presa di Trabisonda et di Coiunli*). Ex recentioribus hæc perstringunt Fallmerayer in *Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt* (*München* 1827) p. 273 sqq., Finlay *The history of Greece and the empire of Trebizond* (London 1851) p. 485 sqq., Hammer l. l. p. 51 sqq., Zinkeisen l. l. 2, p. 327 sqq. || — In argumento codex Ἰσμαίλου pro Ἰσμαήλου. || — § 1. μέγαν] μέγα cod. || — § 2. Ἰώνων ἄποικος οὖσα καὶ Ἀθηναίων] Trapezus colonia erat Sinopensium, Sinope vero colonos Milesios et deinceps etiam Athenienses acceperat. || — § 4. καὶ πρὸ ἡμῶν ὀλίγον καιροῖς] sic mgo, καὶ κάτω καιροῖς text. || — ἑνὸς] Isaaci. Vid. Chalcoc., qui pluribus hæc prosequitur. || — τῶν Κομνηνῶν add. margo. || — § 5. ἐμφυλίοις] vox h. l. substantive usurpatur; infra § 6 habes ἐμφυλίοις κακοῖς. || — § 6. ἐκπολιορκηθεῖσα] sic margo, κυκλωθεῖσα text. || — ὑποκύψαντες] sic margo, σπεισάμενοι text. || — § 7. τὸν δασμὸν] Joannes Trapezuntis regulus Mechemeti primum 2000, deinde

ἐς ἀλλήλους καὶ τὸν δασμὸν ἀπεδίδουν καὶ νεωτέρων πραγμάτων οὐχ ἥπτοντο, ἐτύγχανον καὶ αὐτοὶ τοῦ βασιλέως εἰρηνικοῦ· ἐπεὶ δὲ αὐτοί τε ἐν ἀλλήλοις διεστασίασαν καὶ τὸν δασμὸν οὐ πάνυ ῥᾳδίως παρεῖχον, πρός τε τοὺς πλησιοχώρους αὐτοῖς βασιλεῖς τῶν τε Τιγρανοκέρτων καὶ Ἀρμενίων καὶ Μήδων Χασάνεα τὸν Τομήριος καὶ δὴ καὶ Ἰβήρων ἐπιγαμίαν ἔχοντες, ἐδόκουν καινότερά τινα πράττειν καὶ νεοχμοῦν ἐς τὰς μετὰ τοῦ βασιλέως σπονδὰς (οὐ γὰρ ἐλάνθανον ταῦτα ποιοῦντες), τηνικαῦτα δὴ καὶ ὁ βασιλεὺς ὀργῇ ληφθεὶς τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτῶν ἐποιεῖτο, προκαταλαβεῖν τε καὶ προκατασχεῖν τούτους βουλόμενος πρίν τι καὶ νεώτερον πρᾶξαι.

II. Παρασκευασάμενος οὖν χειμῶνος καλῶς, ἐπειδὴ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, πρῶτα μὲν τὸν κατὰ θάλασσαν στόλον ἐξήρτυεν ἐς ἀναγωγήν· ἦσαν δὲ τριακόσιαι μάλιστά που τῶν νεῶν στρατιώτιδες καὶ μάχιμοι τριήρεις τε μακραὶ καὶ πεντηκόντοροι καὶ πλοῖα κατάφρακτα παρὲκ τῶν σκευαγωγῶν καὶ τῶν φερόντων τὰς μηχανὰς τῶν τε κατ' ἐμπορείαν ἢ χρείαν ἄλλην ἀφικνουμένων. (2) Ἐνέθηκε δ' αὐταῖς ὅπλα παντοῖα καὶ πλεῖστα, ἀσπίδας τε καὶ θυρεοὺς καὶ κράνη καὶ δόρατα, ἔτι δὲ θώρακάς τε καὶ ἀκόντια καὶ βελῶν διαφόρων πολύ τι χρῆμα τῶν τε ἀπὸ τόξων ἀφιεμένων καὶ τῶν ἄλλων μηχανῶν καὶ δὴ καὶ ἀφετήρια πλεῖστα καὶ πολλὰ ἄλλα τῶν ἐς τειχομαχίαν ἐπιτηδείων. Ἐνεβίβαζε δὲ καὶ ἄνδρας ὅτι πλείστους εὐρωστοτάτους τε καὶ εὐοπλωτάτους καὶ τὰ πρὸς πόλεμον ἱκανῶς παρεσκευασμένους καὶ ἐμπειροτάτους, ἐπιστήσας αὐτοῖς καὶ ἡγεμόνας τοῦ στόλου παντὸς καὶ στρατηγοὺς αὐτοκράτορας Κασίμην τε τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως καὶ Ἰαγούπην, ἄνδρα τά τε ναυτικὰ ἐμπειρότατον καὶ τῶν κατὰ θάλασσαν στρατηγὸν ἄριστον. (3) Ἐξαρτύσας οὖν καὶ ὁπλίσας πάντα τὸν στόλον καλῶς, ἐξέπεμπεν· ὁ δ' ἀνήγετο διὰ τοῦ Βοσπόρου ἐπὶ τὸν Εὔξεινον, τάχει τε πολλῷ καὶ βίᾳ καὶ ῥύμῃ φερόμενος, βοῇ τε ξυμμιγεῖ καὶ ἀλαλαγμῷ καὶ εἰρεσίᾳ καὶ ἀντιφιλοτιμήσει ἐς ἀλλήλους χρωμένων τῶν ἐπιβατῶν, καὶ φόβον πολὺν καὶ ἀγωνίαν παρέχων καθ' οὓς ἂν γένοιτο, καὶ πάντας ἐκπλήττων τῷ παραλόγῳ τῆς θέας. Καὶ ὁ μὲν κατὰ θάλασσαν στόλος οὕτως.

III. Βασιλεὺς δὲ τὰς Εὐρωπαίας δυνάμεις ξυνεκρότει τε καὶ διεβίβαζεν ἐς τὴν Ἀσίαν ἱππικάς τε καὶ πεζικάς, ἔτι δὲ ἵππων τε καὶ ὑποζυγίων καὶ ἡμιόνων ἀχθοφόρων καὶ καμήλων πολύ τι χρῆμα καὶ πᾶσαν ἄλλην τοῦ πολέμου χρείαν τε καὶ ἀποσκευήν. Ὡς δὲ ἅλις εἶχε τῆς τούτων διαβάσεως, τότ' ἤδη καὶ αὐτὸς διαβαίνει, καὶ προελαύνων διὰ τῆς Βιθυνίας ἀφικνεῖται ἐς τὴν Προυσίου, οὗ δὴ καὶ τὰς τῆς Ἀσίας δυνάμεις εὗρε πάσας ξυνηθροισμένας. (2) Διαγαγὼν δὲ οὐ πολλὰς ἡμέρας αὐτοῦ, καί τινα τῶν ἐν χρείᾳ καταστησάμενος καὶ τὸν στρατὸν ἐξαρτύσας ἅπαντα, σπείσας τε τῷ τάφῳ τοῦ πατρὸς καὶ τὰ νενομισμένα τελέσας αὐτῷ μεγαλοπρεπῶς, καὶ δώροις ὅτι γε πλείστοις καὶ ἀναθήμασι κοσμήσας καὶ στεφανώσας αὐτόν, ἄρας ἐκεῖθεν ᾔει διὰ τῆς Γαλατῶν τε καὶ Παφλαγόνων. (3) Ἦν δέ οἱ ἡ στρατιά, ὡς ἐλέγετο, ἵππος μὲν ἑξακισμυρία, πεζὸς δὲ οὐκ ἐλάσσων ὀκτακισμυρίων ἄνευ μέντοι γε τῶν σκευοφόρων καὶ τῶν ἄλλως ἑπομένων τῇ στρατιᾷ. Διελάσας δὲ ταύτας τε καὶ τὴν Καππαδοκῶν καὶ διαβὰς τὸν Ἅλυν γίνεται κατὰ Σινώπην, πόλιν παράλιον καλλίστην τε καὶ πλουσιωτάτην τῶν ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ, καὶ πλείστης δὴ καὶ ἀρίστης χώρας ἐπάρχουσαν, ἣ δὴ κοινὸν ἐμπόριον οὖσα τῆς περιοικίδος ἁπάσης καὶ δὴ καὶ μέρους οὐκ ὀλίγου τῆς κάτω Ἀσίας, καὶ πολλοῖς εὐθηνουμένη τοῖς ἀγαθοῖς, ὅσα φέρουσιν ὧραι καὶ γῆ καὶ θάλασσα (τὸ μέγιστον ὁ χαλκός ἐστιν, ὃς ἄφθονος ἀνορυττόμενος αὐτοῦ γεωργεῖται, καὶ διαδιδόμενος πανταχοῦ τῆς Ἀσίας τε καὶ Εὐρώπης καὶ διατιθέμενος), προσόδους μεγάλας χρυσοῦ καὶ ἀργύρου παρέχει τοῖς ἐν αὐτῇ. (4) Εἶχε δὲ αὐτῆς τὴν ἀρχὴν πρὸ χρόνων πολλῶν

3000 aureos pependerat, sec. Chalc. p. 467, 5. Cf. Ducas p. 314, 17. Zinkeisen 2 p. 328. || — πρός τε τοὺς πλησιοχώρους] De his fœderibus v. Chalcoc. p. 461, Fallmerayer l. l. p. 259. 264. Hammer 2, p. 57, Zinkeisen 2, p. 328 sqq. || — Χασάνεα] *Usun-Hassan*, i. e. *longus Hassan*, Turcomanorum alborum princeps, Χασάνης ὁ μακρὸς ap. Chalc., Οὐζοῦν Χασᾶν ὁ δεσπόζων τὰ μέρη τῆς Ἀρμενίας καὶ γειτνιάζων τοῖς Κολχοῖς ap. Ducam p. 339. Huic Hassani Davides, Trap. imp., Catharinam, Joannis fratris filiam, in matrimonium dederat. Verba τὸν Τομήριος (i. e Timuris) add. margo. Caput Armeniæ erat Arsinga sive *Erzeroum*, quam urbem Critobulus, veteris geographiæ nomina temere aucupans, Tigranocerta vocat. || — νεοχμοῦν] νεωχ. cod.

II. § 1. τριακόσιοι] Chalc. p. 485, 22 : πληρώσας ναῦς πλοῖά τε καὶ τριήρεις ἀμφὶ τὰ πεντήκοντα καὶ ἑκατόν. Ducas p. 340 : ἐποίησε στόλον τριήρεων καὶ διήρεων μέχρι που τὰ σ' καὶ νῆας ι'. Seadeddin. 2, p. 196 : *mettendo in ordine un' armata di cento galere.* || — § 2. ὅτι πλείστους] Post hæc verba dimidii versus spatium vacuum est; quæ ibi scripta erant, deinceps erasa sunt. || — ἱκανῶς παρεσκευασμένους] sic margo, εὖ ἔχοντας text. || — Κασίμην ... καὶ Ἰαγούπην] Hos alius nemo memorat. || — καὶ Ἰαγούπην ... στρατηγὸν ἄριστον] add. margo.

III. § 1. συνεκρότει τε καὶ] add. mgo. || — παρασκευὴν] mgo; ἀποσκευὴν text. || — εἰς τὴν Προυσίου] Ducas p. 341, 1 αὐτὸς δὲ τῷ ἔαρι τὸν πορθμὸν διαβὰς ἧκεν εἰς Προῦσαν τῆς Βιθυνίας, μὴ ἐπισταμένου τινὸς μηδὲ νοήσαντος τὴν βουλήν. Seadeddin. 2, p. 196 : *Il rè sen' andò per via di Mudania a Brussa, dove si tratenne con li suoi ministri e cavalieri fin all' arrivo di Mahmud Bassa suo vesir, il quale passando il mare a Gallipoli con un grandissimo esercito s'accampò nella campagna di Brussa. Si congiunse anco l'esercito di Natolia.* || — εὗρε] sic mgo, εἶχε text. || — § 3. διαβὰς τὸν Ἅλυν] Ἅλιν cod. A Prusa rex profectus est Ancyram, teste Duca et Seadeddino ll. ll. Ibi in castra venit Ismaelis Sinopensium regis filius, quem Mechemetes, sec. Seadeddinum, in vincula conjecit, sec. Ducam vero ad patrem remisit deditionem Sinopes postulans. Ab Ancyra porro Chisil-Achmet emissus est, ut Castimonia, Sinopicæ ditionis urbe, potiretur. Ipse Mechemetes Sinopen petens si Halym trajecit, ut Critobulus refert, per viarum ambages eo se contulit. || — εὐθηνουμένη] εὐθυνουμένη codex. || — § 4. ἐκ ξυνθήματος] Hæc addit

Ἰσμαῆλος, ἀνὴρ δυνατός τε καὶ τῶν εὖ γενονότων παρ' αὐτοῖς, πατρικὴν ἄνωθεν κεκτημένος ἐς αὐτὸν κατιοῦσαν ἐκ διαδοχῆς. Ἐπὶ ταύτην οὖν ἐλάσας ὁ βασιλεὺς στρατόπεδον τίθησιν· εὑρίσκει δὲ καὶ τὸν κατὰ θάλασσαν στόλον αὐτοῦ ἐφορμοῦντα τοῖς λιμέσιν αὐτῆς· προλαβόντες γὰρ οἱ στρατηγοὶ ἐκ ξυνθήματος κατῆραν, καὶ κρατήσαντες τῶν τε λιμένων καὶ τοῦ ἰσθμοῦ, πᾶσαν ἐν κύκλῳ περιέσχον ταῖς ναυσὶ τήν τε πόλιν καὶ τὴν νησῖδα· χερρόνησος γὰρ ἦν. (5) Ἰσμαῆλος δὲ τὴν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως ἰδὼν τήν τε κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν στρατιὰν περιστοιχίσασαν τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτὸν, ἐξεπλάγη τε τῷ γινομένῳ, καὶ τί δεῖ ποιεῖν ἐς τὸ παρὸν ἐσκόπει. Ἔδοξεν οὖν αὐτῷ σκοπουμένῳ βέλτιον εἶναι αὐτὸν ἐξελθόντα τῷ βασιλεῖ ξυντυχεῖν καὶ τὰς αἰτίας τῆς κατ' αὐτοῦ ἐφόδου μαθεῖν τε καὶ διαλύσασθαι, εἴ γε δύναιτο. Καὶ δὴ δῶρα πλεῖστά τε καὶ πλείστου ἄξια ἑτοιμασάμενος ἔξεισιν ἐς βασιλέα. (6) Ὁ δὲ δέχεται τοῦτον ἡμέρως καὶ φιλανθρώπως καὶ προσαγορεύει φιλίως, καὶ δεξιοῦται καὶ τιμᾷ ταῖς πρεπούσαις τιμαῖς. Ἐς λόγους δὲ καταστάντες τούς περί τε τῆς ἀρχῆς καὶ τῆς πόλεως, καὶ πολλὰ εἰπόντες καὶ κοινολογησάμενοι μετ' ἀλλήλων ἑκάτεροι ἀναγκαῖα καὶ δίκαια τῷ τε καιρῷ καὶ ἑαυτοῖς λυσιτελῆ τε καὶ πρόσφορα, τέλος ξυμβαίνουσιν ἐπὶ τοῖσδε, καὶ διαλύονται εἰρηνικῶς καὶ φιλίως. (7) Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς λαμβάνει τήν τε πόλιν Σινώπην καὶ τὴν ταύτῃ πᾶσαν τοῦ Ἰσμαήλου ἀρχὴν, ἀντιδίδωσι δὲ αὐτῷ σατραπίαν ἐν τῇ Εὐρώπῃ τὴν τῶν Σκοπίων καλουμένην, ὅμορον οὖσαν τῇ Τριβαλλῶν, χώραν ἀρίστην τε καὶ παμφορωτάτην καὶ κατ' οὐδὲν ἀποδέουσαν τῆς αὐτοῦ καὶ προσόδων ἕνεκα καὶ ἀρχῆς καὶ τῆς ἄλλης διαίτης καὶ ἀναπαύσεως. (8) Ὁ γάρ τοι βασιλεὺς αἰτίαν μὲν οὐδεμίαν ἐπιφέρειν εἶχε τῷ Ἰσμαήλῳ, πάνυ δὲ προὔργου τήν τε Σινώπην καὶ τὴν ταύτης κατάσχεσιν ἐποιεῖτο, πόλιν τε οὖσαν λόγου ἀξίαν ἐν ἐπικαίρῳ τε κειμένην τῆς ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ Ἀσιανῆς παραλίας, καὶ λιμένας ἔχουσαν ἀσφαλεῖς καὶ παραπέμπειν δυναμένους καλῶς τόν τε στόλον καὶ τὰ πλοῖα τοῦ βασιλέως ἐς Τραπεζοῦντά τε. καὶ τὴν ἄνω πᾶσαν παραλίαν τοῦ Πόντου καὶ τὰς ἐκεῖσε πόλεις, ἄλλως τε δὴ καὶ ἐν μέσῃ τῇ χώρᾳ τοῦ βασιλέως κειμένην οὐκ ἐδόκει αὐτῷ ἀσφαλὲς εἶναι κατὰ πολλὰ ὑφ' ἑτέροις ἡγεμόσι τελεῖν καὶ μὴ ὑπ' αὐτῷ· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ ἐδεδίει Χασάνεα τὸν βασιλέα Τιγρανοκέρτων καὶ Μήδων, μὴ λάθῃ ταύτην προκατασχὼν ἢ ξυμβάσει ἢ πολέμῳ, γειτονοῦσαν τε τῇ αὐτοῦ καὶ πάντα τρόπον ἐπιβουλεύοντα καὶ χειρώσασθαι ταύτην βουλόμενον εἰδὼς ἐκ πολλοῦ. Διὰ ταῦτα τοίνυν ἀναγκαία γέγονε τῷ βασιλεῖ ἡ τῆς Σινώπης κατάσχεσις.

IV. Καὶ Ἰσμαῆλος μὲν ξὺν τοῖς αὐτοῦ πᾶσιν εὐθὺς ᾤχετο ἐς τὴν αὐτοῦ σατραπείαν ἀπιὼν, βασιλεὺς δὲ παραλαβὼν τήν τε Σινώπην καὶ πᾶσαν τὴν Ἰσμαήλου ἀρχὴν, καὶ τὰ ἐν αὐτῇ καταστησάμενος πάντα, Κασίμην μὲν καὶ Ἰαγούπην εὐθὺς κελεύει μετὰ τοῦ στόλου παντὸς ἀναχθέντας πλεῖν εὐθὺ Τραπεζοῦντος, καὶ προσσχόντας τοῖς λιμέσι κατακλεῖσαι ταύτην κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν καὶ φυλάσσειν ἀσφαλῶς· αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκεῖθεν παντὶ τῷ στρατῷ ᾔει διὰ τῆς μεσογείας, καὶ καταλαβὼν τὸν Ταῦρον, στρατοπεδεύεται πρὸς ταῖς ὑπωρείαις αὐτοῦ. (2) Ἔστι δὲ ὁ Ταῦρος ὄρος μέγιστον τῶν ἐν Ἀσίᾳ, διορίζων τὴν κάτω Ἀσίαν ἀπὸ τῆς ἄνω, ἀρχόμενος μὲν ἀπὸ Μυκάλης τοῦ ὄρους καὶ τῆς ταύτῃ θαλάσσης, ἐκεῖθεν δὲ παρήκων καὶ τέμνων τὴν Ἀσίαν τελευτᾷ ἐς τὸν Εὔξεινον πόντον κατὰ Σινώπην, κἀκεῖθεν αὖ διερχόμενος

---

margo. || — § 5. εἴ γε δύναιτο] add. margo. || — § 7. τῶν Σκοπίων] Veteres Σκοῦποι apud Annam quoque Comnenam 9, p. 253 τὰ Σκόπια vocantur. At non hanc urbem, sed Philippopolim Ismaeli datam esse tradunt Chalcocondyl. p. 488, 1, Ducas p. 342, 3 et Seadeddin. p. 206 : *fù con la sua moglie et figliuoli trasportato a Filippopoli, dove egli stette fin alla sua morte.*

IV. § 1. καὶ Ἰσμαῆλος μὲν ... ἀπιὼν] add. margo. || — προσσχόντας] προσχ. cod. || — ἀσφαλῶς add. margo. || — § 2. ἔστι δὲ ὁ Ταῦρος etc.] Eodem modo de Tauro Critobulus exponit lib. 1, 14, 3. Sec. Chalcoc. p. 491 Mechemetes a Sinope urbe per Cappadociam iter faciens obvium habuit filium suum, Amasiæ præfectum; venit deinde in Sebastiæ regionem. Ἐπεὶ δὲ παραμειψάμενος τὴν Σεβάστειαν ἐσέβαλεν ἐς τὴν Χασάνεω χώραν, πολίχνην μὲν ** τοὔνομα ἐπιὼν παρεστήσατο. Μετὰ δὲ προϊόντι ἀφικνεῖται ἐς αὐτὸν βασιλέα ἡ τοῦ Χασάνεω μήτηρ, φέρουσά τε δῶρα λαμπρὰ καὶ ὑπὲρ τοῦ παιδὸς διαπρεσβευομένη. Oppidum, cujus nomen ap. Chalc. excidit, erat *Kojunlu-hissar*, ut liquet ex Seadeddino 2, p. 201, ubi hæc : *Dopo che hebbe ricuperato il paese d'Isfendiaro* (Sinopen), *voltò le sue tendini militari contra la città di Coiunli per esservi vicina. Onde intesosi da Usun Hassan l'arrivo dell' esercito a quella città, si levò dal distretto d'Ersengiano* (Ἐρζιγανή, Ἀρτζίγγα, Ἔρτζικα, τὰ τῶν Ἀρμενίων βασίλεια ap. Chalc. p. 167, 168, 378, hod. *Erzeroum;* Τιγρανόκερτα Critobuli), *e si ricoverò nell' alpi di Chiemah* (deb. *Kamach*, ut Fallmerayer monet). In his quoque regionibus Turci hostem vincunt, et nepotem Chasanis, qui *Menser* montis fauces occupaverat, nocturno impetu opprimunt. Interim *Coiunli* oppidum se dediderat. Deinde quum rex ad *Balgaro* montem versaretur, Sara mater Chasanis ad regem venit, filii nomine veniam petens. Inde per *Balgaro* montem asperrimum et transeuntibus molestissimum rex Trapezuntem petivit. Igitur Mechemetes a Sinope per Amasiam et *Tokat* (Eudoxiam) et *Tchamlibel* montem ad *Siva* (Sebastiam) venit in vallem Halyis fluvii (*Kyzyl-irmak*); inde per vallem fluvii versus ortum hibernum pergens accessit ad *Kujunlu-hissar*, quod oppidum in Kieperti tabula (*Karte von Kleinasien*. Berlin 1854) haud longe a *Scharmagky-Sou* (Lyco fl.) ponitur (35° 41 long. Par. et 40° 22' lat.). Hinc ortum versus ad *Erzeroum* urbem (vet. Theodosiopolim) tetendit, tum boream versus se convertit i valle *Tchourouk* (ol. Acampsis) fluvii, cui ab ortu adjacet *Mesra dagh*, qui est *il monte Menser* Seadeddini, ab occasu autem imminet *Baglar* seu *Balchar-dagh* (*Balgaro* ap. Seadedd.; vet. *Paryadres*), quem transiens Mechemetes Trapezuntem profectus est. Nihili sunt quæ apud Ducam leguntur p. 342, 20 : Περάσας δὲ τὴν Ἀρμενίαν καὶ

ἑνοῦται τοῖς Ἀρμενίων καὶ Μήδων ὄρεσι, καὶ δι' αὐτῶν τῷ Καυκάσῳ. (3) Τοῦτόν φασι διαβῆναι ξὺν ὅπλοις πρῶτον Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα μεθ' Ἡρακλέα γε καὶ Διόνυσον, στρατεύσαντα κατὰ Δαρείου τοῦ Περσῶν βασιλέως καὶ τῆς ὅλης Ἀσίας, καὶ μετ' ἐκεῖνον αὖθις μετὰ Ῥωμαίων Μάγνον Πομπήιον. Διέβη δὲ κἀν τοῖς ἡμετέροις χρόνοις (καὶ) Τόμιρις ὁ Μασσαγετῶν τε καὶ Σκυθῶν βασιλεὺς, ἡνίκα κατὰ Παϊαζήτεω τοῦ προγόνου τοῦ βασιλέως ἐστράτευσε ξὺν ὅπλοις μέν γε καὶ στρατιᾷ, ἀλλὰ τῶν παρόδων αὐτὸς κρατῶν ἐκ πολλοῦ, καὶ διὰ φιλίας τῆς αὐτοῦ πορευόμενος. Διαβαίνει τοῦτον καὶ νῦν ὁ βασιλεὺς Μεχεμέτης, ἀλλὰ ξὺν ὅπλοις καὶ πολέμῳ, τρίτος ἀπ' Ἀλεξάνδρου, μετὰ Ῥωμαίους τε καὶ Πομπήιον. (4) Χασάνης γὰρ, ᾗ πρόσθεν ἔφην, ἐπιγαμίαν ἔχων τῷ βασιλεῖ Τραπεζοῦντος καὶ ξυμμαχεῖν βουλόμενος τούτῳ, ἄλλως δὲ καὶ Τραπεζοῦντα μᾶλλον αὐτὸς ὑπαγαγέσθαι βουλόμενος καὶ ἐλπίζων, ἐπειδὴ τὴν κατ' αὐτῆς ἔφοδον ἔγνω τοῦ βασιλέως, δύναμιν ἀθροίσας ἧκεν ἐς τὰς παρόδους, εἶρξαι βουλόμενος τὸν βασιλέα τῆς διαβάσεως. (5) Βασιλεὺς δὲ τοῦτο μαθὼν, ἐκεῖνον μὲν αὐτοῦ μετὰ τῆς στρατιᾶς αὐτοῦ χαίρειν εἴασεν, αὐτὸς δὲ ἄλλην ὁδὸν ἀτριβῆ καὶ τραχεῖαν καὶ πάντη δύσπορον καὶ ἀνάντη εὐθὺ φέρουσαν Τιγρανοχέρτων· τῶν βασιλείων Χασάνεω ἔτεμε· καὶ πρῶτον μὲν στρατιὰν ἱκανὴν ἐκπέμψας εὐζώνων τε καὶ κούφως ὡπλισμένων ἀνδρῶν τοξοτῶν τε καὶ πελταστῶν μετὰ Μαχουμούτεω τοῦ πασία προκατέσχε τοὺς ἐπικαιροτάτους τῶν λόφων τά τε στενὰ καὶ δυσδιεξίτητα τῶν παρόδων καὶ τὰς δυσχωρίας ἁπάσας. (6) Μετὰ δὲ καὶ ψιλοὺς ἄνδρας ὅτι γε πλείστους ἐκπέμπει ὑλοτομοῦντάς τε καὶ ἐξομαλίζοντας τά τε σκληρὰ καὶ δυσάντη τά τε δασέα καὶ λάσια τῶν χωρίων καὶ δρυμῶνας καὶ λόχμας, δι' ὧν ἔμελλε ποιεῖσθαι τὴν πάροδον, εὐρυτέραν τε αὐτῷ καὶ λειοτέραν κατασκευάζοντας τὴν διάβασιν. (7) Τὸ γὰρ ὄρος τοῦτο ὁ Ταῦρος εἷς μὲν λέγεται εἶναι, ἔχει δὲ ὄρη πολλὰ ἐν ἑαυτῷ δυσδιάβατά τε καὶ δυσδιεξίτητα καὶ κορυφὰς ὑπερνεφεῖς τε καὶ ἠλιβάτους καὶ πάγους ὑπερυψήλους καὶ ἀποτόμους καὶ φάραγγας βαθείας τε καὶ κρημνώδε καὶ σκοπέλους καὶ δυσχωρίας καὶ λόχμας καὶ βάραθρα ἀνάντη τε καὶ κατάντη, δυσάντη τε καὶ προσάντη πολλὰ, ἃ πάντα δυσκολωτάτην τε καὶ δυσχερεστάτην καὶ λίαν ἐπίπονόν τε καὶ κινδυνώδη ποιεῖται τὴν διάβασιν· (8) τὸ δὲ δὴ μεῖζον ὅτι καὶ πολλῶν ἡμερῶν ὁδὸς ἡ διὰ τῶν τοιούτων τε καὶ τοσούτων δυσχερειῶν τε καὶ ἀνοδιῶν φέρουσα, ἣν μόλις ἄνδρες κούφως ὡπλισμένοι καὶ εὐσταλεῖς καὶ οὗτοί γε δὴ ξὺν πόνῳ πολλῷ διαβαῖεν ἂν ἐν ὀκτὼ καὶ δέκα ταῖς ὅλαις ἡμέραις, μὴ ὅτι γε στρατιὰ τοσαύτη ἱππική τε καὶ πεζικὴ μεθ' ὅπλων τε βάρους καὶ ἀποσκευῆς ὅσης οὐδ' ἂν εἴποι τις, ἔτι δὲ ἵππων τε καὶ ὑποζυγίων καὶ καμήλων καὶ ἡμιόνων πάντων ἀχθοφορούντων πολύ τι χρῆμα· ἀλλ' ὅμως ταῦτα πάντα παρ' οὐδὲν θέμενος ὁ βασιλεὺς διαβαίνειν ἐπειρᾶτο. (9) Ἐκτάξας οὖν καλῶς καὶ ὁπλίσας πᾶσαν τὴν στρατιὰν διέβαινε, τὸ μὲν πεζὸν ἔμπροσθεν ἐπὶ κέρως ἔχων ἀεὶ πορευόμενον, τὰ σκευοφόρα δ' ἐν τῷ μέσῳ, τὴν δὲ ἵππον ὄπισθεν τάξας ξὺν οὐραγοῖς τε καὶ ὀπισθοφύλαξιν· αὐτὸς δὲ τὸ μέσον ἐπεῖχε τοῦ πεζοῦ ξὺν ὀλίγοις ἱππόταις, ὅταν μὲν ἐν στενοπόροις διέβαινεν, ἐς ὀξὺ τὸ κέρας ξυνέστελλεν· ἔστι δ' ὅτε καὶ μετωπηδὸν ἐπὶ κέρως προῄει· (10) ὅτε δ' εὐρυτέρας ἐτύγχανε τῆς διόδου, κατὰ μικρὸν ἀνέπτυσσε τὸ κέρας ἐς φάλαγγα καὶ κατὰ μέτωπον ἦγεν ἐν πλαισίῳ, ἔχων καὶ τοὺς ἐξ ἑκατέρου μέρους τῶν πλαγίων ξυντάξει προϊόντας μετωπηδὸν, τοξότας τε καὶ ὁπλίτας, τοὺς μὲν τὰ τόξα διὰ χειρὸς ἔχοντας ἐντεταμμένα ταῖς νευραῖς ξὺν τοῖς βέλεσι, καὶ τούτους ἐναλλὰξ τοῖς μέρεσιν, τοὺς μὲν ἀριστερῶς βάλλοντας ἐπὶ τὰ δεξιὰ, τοὺς δεξιῶς δ' ἐπὶ τὰ ἀριστερὰ, τοὺς δὲ ὁπλίτας τὰ δόρατα φέροντας ἐπὶ τῶν ὤμων καὶ περιάγοντας ἀεὶ ἔνθεν κἀκεῖθεν καὶ πάλλοντας. (11) Καὶ ἡμέρας μὲν οὕτω ἐπορεύετο, νυκτὸς δὲ στρατοπεδευόμενος πυρά τε πολλὰ ἔκαιε πρὸ τοῦ στρατοπέδου μικρὸν ἀπωτέρω καὶ φυλακὰς εἶχεν ἰσχυρὰς ἐν κύκλῳ καὶ σκοποὺς συχνοὺς πανταχόθεν καὶ προδρόμους, οὓς ἔταττεν ἡμέρας ἐν τοῖς ἐπικαιροτάτοις τῶν χωρίων, πάντοθεν ἀσφαλιζόμενος τὸ στρατόπεδον.

V. Ἐν τούτοις δὲ καί τι ξυνέβη παράλογον, ὅπερ οὐ μικρῶς ἠνίασε τόν τε βασιλέα καὶ τοὺς ἐν τέλει καὶ πᾶσαν τὴν στρατιάν. Ἐχθρὸς γάρ τις ἀνὴρ καὶ δύσνους καὶ βάσκανος, μηδενὸς ὅλως ἔχων αἰτιᾶσθαι, μᾶλλον μὲν οὖν καὶ προσοφείλων χάριτας, ἰδίᾳ δὲ μόνον βασκανίᾳ καὶ κακουργίᾳ κινούμενος ἐπεβούλευε Μαχουμούτει τῷ πασίᾳ. (3) Δραξάμενος οὖν ἐπιτηδείου πρὸς κακουργίαν καιροῦ, καὶ θαρρήσας τῇ δυσχωρίᾳ καὶ ἐλπίσας διαλαθεῖν, λάθρα τε καὶ μηδενὸς εἰδότος ἢ ὑφορωμένου τὸ ξύνολον, ἐντείνας τὸ τόξον βέλος ἀφίησι κατ' αὐτοῦ, καὶ τυγχάνει μὲν αὐτοῦ κατὰ τοῦ μετώπου, οὐ μήν γε καιρίαν ἔσχε πλῆξαι, ξυγχυθείς τε τὸν λογισμὸν τῷ παραλόγῳ τοῦ ἔργου καὶ τὰς χεῖρας ἐκλυθεὶς τῇ ξυγχύσει· ἄλλως δὲ πρὸς θάνατον ἂν ἦν ἡ πληγή. (4) Θορύβου δὲ καταστάντος ἐπὶ τούτῳ μεγίστου, καὶ τοῦ τε βασιλέως καὶ τῶν ἐν τέλει καὶ δὴ καὶ τῆς στρατιᾶς ἁπάσης ξυγχυθέντων οἱ

διαβὰς τὸν Φάσιδα χώρας τὰς μὲν εἷλε, τὰς δὲ παρέδραμε, καὶ τὰ Καυκάσια ὄρη μετὰ πολλοῦ κόπου καὶ τῆς ὑστερήσεως τῶν ἀναγκαίων ἀναβὰς κατῆλθεν ἐς Κολχοὺς, καὶ δὴ ἐς Τραπεζοῦντα ἀνελθὼν κτλ. Quibus fingendis ansam fortassis dedit Phasis ille (*Pasin-Sou*), qui pone *Erzeroum* in Araxem influit. || — Ἀλέξανδρον] Sane Taurum Alexander trajecit, at non illum, de quo Critobulus loquitur. || — § 3. χρόνοις] add. margo. || — Τόμιρις] i. e. Timur. cf. lib. 1, 14, 16. || — § 6. λειοτέραν] sic margo, εὐμαρεστέραν text. || — § 7. καὶ βάραθρα] supra versum adscripta sunt. || — § 8. ξὺν πόνῳ] συμπόνῳ cod. || — βάρους] βάρρους cod.

V. § 1. μόνον] add. margo. || — καιρίαν] καιρίως supra versum adscriptum. || — §. 3 τῆς τόλμης] supra versum ad-

μικρῶς τῷ παραλόγῳ τοῦ γεγονότος, καὶ ὥσπερ ἂν εἰ ἐπίασιν οἱ πολέμιοι αἴφνης, ξυλλαμβάνεται μὲν εὐθὺς ὁ κάκιστος καὶ δύστροπος ἐκεῖνος ἀνὴρ, καὶ πρὶν ἢ λόγου καὶ ἀπολογίας τυχεῖν δίδωσι δίκην τῆς τόλμης τὴν ἀξίαν, κατακοπεὶς ὑπὸ τῆς στρατιᾶς ἀνοικτὶ μεληδὸν, μόνον οὐ πάντων ἀπογευσαμένων τῶν αὐτοῦ σαρκῶν καὶ τοῦ αἵματος. (4) Βασιλεὺς δὲ ξυσχεθεὶς ἀμέτρῳ λύπῃ καὶ ἀγωνίᾳ καὶ φόβῳ τῷ περὶ αὑτὸν, εἰ ζημιωθήσεται ἄνδρα τηλικοῦτον καὶ μάλιστα ἐν τοιούτῳ τῆς ἀνάγκης καὶ τῶν πραγμάτων καιρῷ καὶ τόπῳ, καλεῖ μὲν παραυτίκα Ἰαγούπην τὸν αὐτοῦ ἰατρὸν, ἄνδρα σοφὸν καὶ τὰ πρῶτα τῆς τέχνης φέροντα, ὅση περί τε τὸ πρακτικὸν καὶ φαινόμενον ἔχει, καὶ ὅση περὶ τὸ θεωρητικὸν καὶ δογματικὸν, καὶ δὴ καὶ μέγα δυνάμενον παρ' αὐτῷ, καὶ πυνθάνεται περὶ τοῦ τραύματος. (5) Μαθὼν δ' ἐπιπόλαιον εἶναι καὶ μὴ πρὸς κίνδυνον φέρον, ἀνέπνευσέ τε καὶ τῆς λύπης ὑφεῖχε, καὶ πλεῖστα τούτῳ δωρησάμενος ἐκέλευσεν ἐπιμελεῖσθαι πάσῃ σπουδῇ. Καὶ ὁ μὲν ἐπιμελείας τῆς προσηκούσης τυχὼν ταχέως τοῦ τραύματος ἀπαλλάττεται.

VI. Βασιλεὺς δὲ ἡμέρας ἑπτὰ πρὸς ταῖς δέκα προελαύνων ἀεὶ, καὶ φάραγγας βαθείας καὶ κρημνοὺς ἀποτόμους καὶ δυσχωρίας μεγίστας καὶ τόπους δυσβάτους καὶ ἀποκρότους καὶ πολλὰ τοιαῦτα προσάντη καὶ δυσχερῆ μόλις που καὶ ξὺν πόνῳ πολλῷ διελθὼν, καὶ μεγίστας ὑπομείνας ταλαιπωρίας ἐν ὅπλοις αὐτός τε καὶ πᾶσα ἡ στρατιὰ διαβαίνει τὸν Ταῦρον, καὶ καταβὰς ἐς τὸ πεδίον στρατοπεδεύεται οὐ πόρρω Τιγρανοκέρτων. (2) Χασάνης δὲ τὴν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως μαθὼν, καὶ ὡς δυσχωρίαν τοσαύτην καὶ ὁδὸν ἀτριβῆ καὶ πλείστην καὶ τὸ ὅλον ἄβατον ἐς δεῦρο οὕτως εὐκόλως διέβη καὶ μετὰ τοσαύτης στρατιᾶς τε καὶ ὅπλων (καὶ) ἀποσκευῆς, καὶ πρὸς αὐτοῖς ἤλασε τοῖς βασιλείοις αὐτοῦ, ἐξεπλάγη τε τῷ παραλόγῳ τοῦ γεγονότος, καὶ οἷόν τινι βέλει τῶν ἐξ οὐρανοῦ πληγεὶς ἐς ἀμηχανίαν δεινὴν καὶ φόβον ἐνέπεσε, μὴ ἔχων ὅ τι καὶ δράσειε· καὶ τέλος ἐς ἀνάγκην μεγίστην καταστὰς ἐκπέμπει τὴν αὐτοῦ μητέρα πρέσβιν ὡς βασιλέα μετὰ δώρων ὅτι πολλῶν, ἀπολογούμενός τε ὑπὲρ ὧν ἔδοξε δρᾶσαι, καὶ ξυγγνώμην αἰτῶν, καὶ ἅμα δεόμενος ξύμμαχος εἶναι καὶ φίλος τοῦ βασιλέως. (3) Ὁ δὲ δέχεται ταύτην φιλίως καὶ τιμᾷ ταῖς πρεπούσαις τιμαῖς, καὶ λαλήσας εἰρηνικὰ μετ' αὐτῆς σπένδεται καὶ δέχεται φίλον καὶ ξύμμαχον εἶναι Χασάνεα· οὐ μὴν ἀπέπεμψέ γε ταύτην εὐθὺς, ἀλλ' ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἐπορεύετο. Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς οὕτως.

VII. Οἱ δὲ τοῦ στόλου ἡγεμόνες καταπλεύσαντες ἐς Τραπεζοῦντα προσέσχον τοῖς λιμέσιν αὐτῆς, καὶ ἀποβάντες ξυνάπτουσι πόλεμον Τραπεζουντίοις ἐπεξελθοῦσι πρὸ τῆς πόλεως· καὶ τρεψάμενοι τούτους ξυνωθοῦσι βίᾳ καὶ κατακλείουσιν ἐντὸς τοῦ ἄστεος. (2) Κρατήσαντες δὲ τῆς ἔξω χώρας ἁπάσης καὶ τῆς παρόδου τῆς πρὸς τὴν πόλιν, καὶ κύκλῳ περισχόντες αὐτοὺς τῷ στρατῷ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν ταῖς ναυσὶν ἐπολιόρκουν, παραφυλάττοντες ἰσχυρῶς τοῦ μή τι τῶν ἔνδον ἐξαγαγεῖν ἢ τῶν ἔξωθεν ἐσκομίσασθαι. (3) Ἡμέραι μὲν οὖν παρῆλθον ἑξῆς ὀκτὼ πρὸς ταῖς εἴκοσι πολιορκουμένοις, ἐν αἷς ἐκδρομαί τινες ἐγίνοντο τῶν ἀπὸ τῆς πόλεως πρὸς τοὺς ἔξω, κἀν ταύταις οὐδὲν ἔλαττον εἶχον οὗτοι τῶν πολεμίων, ὅμως γε μὴν ξυνελαυνόμενοι βίᾳ ὀλίγοι ὑπὸ πολλῶν αὖθις ἐσωθοῦντο καὶ κατεκλείοντο ἐς τὸ ἄστυ. (4) Μετὰ δὲ ταῦτα παραγίνεται Μαχουμούτης ὁ πασίας ξὺν τῇ κατὰ γῆν στρατιᾷ, προλαβὼν ἡμέρᾳ μιᾷ τὸν βασιλέα, καὶ στρατοπεδευσάμενος οὐ πόρρω τοῦ ἄστεος, πέμψας ἄγγελον Θωμᾶν τὸν Καταβοληνοῦ, λόγους προσφέρει τοῖς ἐν τῇ πόλει καὶ βασιλεῖ τούτων ξυμβατηρίους περὶ ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τῆς πόλεως, βέλτιον εἶναι λέγων αὐτοῖς καὶ τῶν κατὰ πολὺ ξυμφερόντων καταπιστεῦσαι ἑαυτούς τε καὶ τὴν πόλιν τῷ μεγάλῳ βασιλεῖ μετά γε ξυμβάσεων καὶ ὅρκων βεβαίων καὶ πίστεως· τοῦτο γὰρ ἔσται πρὸς καλοῦ καὶ ἐπωφελοῦς αὐτοῖς τε κοινῇ τῷ τε βασιλεῖ ἰδίᾳ καὶ παισὶ τοῖς αὐτοῦ καὶ τοῖς γε περὶ αὐτὸν πᾶσι, τῷ μὲν, τυχόντι προνοίας παρὰ τοῦ μεγάλου βασιλέως, χώρας τε πολλῆς καὶ προσόδων ἱκανῶν ἔς τε διατροφὴν αὐτοῖς καὶ ἀνάπαυσιν καὶ πᾶσαν ἄλλην χρείαν τε καὶ αὐτάρκειαν, τοῖς δὲ, καθῆσθαι ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις ἀπαθέσιν ὅλως κακῶν, ἔχουσι τήν τε πατρίδα καὶ τὰ ὑπάρχοντα. (5) Εἰ δὲ προκαλουμένου νῦν ἐπὶ ξυμβάσεις τοῦ μεγάλου βασιλέως παρακούσειαν, οὐκέτι ἕξουσι τοῦ λοιποῦ πρὸς αὐτὸν ξυμβάσεών τε καὶ ξυνθηκῶν ὅλως μνησθῆναι, ἅπαξ ὀργῇ καὶ θυμῷ καταστάντος ἐς τὸ πολεμεῖν, ἀλλὰ κριθήσονται τὰ κατ' αὐτοὺς ὅπλοις μᾶλλόν τε καὶ σιδήρῳ, καὶ ἁλόντες πολέμῳ ὑποστήσονται φόνον τε καὶ διαρπαγὴν καὶ δουλείαν καὶ ὅσα πολέμου καὶ ἁλώσεως πάθη. Καὶ ὁ μὲν οὕτως. (6) Οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει καὶ βασιλεὺς αὐτῶν ἀκούσαντες ταῦτα ἐδέξαντό τε τοὺς λόγους ἡσύχως, καὶ τοῦ μεγάλου βασιλέως ἔφασαν παραγενομένου

scriptum. || — ἀπογευσαμένων] sic supra lineam m. 2, ἀπογευόμενον m. 1. || — § 4. Ἰαγούπην τοῦ αὐτοῦ] add. mgo, sicut mox verba ἄνδρα σοφὸν etc... μέγα δυνάμενον. || — § 5. πάσῃ σπουδῇ add. mgo.

VI. § 1. ξὺν πόνῳ] συμπόνῳ cod. || — § 2. ἔφοδον ... μαθὼν] sic m. 2 in marg., διάβασιν ... ἰδὼν m. 1. || — μεγίστην] add. mgo. || — § 3. δέχεται τ. φιλίως] Cf. Chalc. p. 491. Seadedd. p. 204.

VII. § 3. ἑξῆς] add. mgo. || — § 3. ὀκτὼ πρὸς ταῖς εἴκοσι] λϐʹ sec. Chalc. p. 494, 6. || — § 4. οὐ πόρρω τοῦ ἄστεος] ἐν τῇ λεγομένῃ Σκυλολίμνῃ Chalc. p. 494, 13. || — Καταβοληνοῦ] Cf. supra lib. 3, 20, 5. || — ὑπάρχοντα] οἰκεῖα mgo. || — τὸν Θωμᾶν] m. 2, τὸν αὐτὸν m. 1. Apud Chalcoc. p. 394, 13 Machumutes Georgium (cujus mater erat soror matris Machumutis. V. Fallmerayer. p. 278), Davidis regis protovestiarium, amandavit ut de tradendo regno verba perferret.

ξυμβήσεσθαι. Τῇ δ' ὑστεραίᾳ παραγίνεται καὶ οὗτος, καὶ στρατοπεδεύεται πρὸ τῆς πόλεως, καὶ κήρυκα πέμψας τὸν Θωμᾶν, προκαλεῖται καὶ αὐτὸς ἐπὶ ξυμβάσεις αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς αὐτοῖς καὶ ὁμοίοις, ἐφ' οἷσπερ καὶ Μαχουμούτης. (7) Οἱ δὲ τοῦ κήρυκος ἀκούσαντες, δῶρά τε πλεῖστα καὶ κάλλιστα ἑτοιμάσαντες εὐθὺς, καὶ ἄνδρας τοὺς ἀρίστους σφῶν ἀπολεξάμενοι καὶ πίστεις δόντες αὐτοῖς ἐκπέμπουσιν. Οἱ δὲ ἀφικόμενοι προσκυνοῦσί τε τὸν βασιλέα καὶ ξυνθήκας ποιοῦνται, καὶ ὅρκους δόντες καὶ λαβόντες παραδιδόασι τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτοὺς βασιλεῖ, καὶ ἀνοίξαντες τὰς πύλας δέχονται Μαχουμούτεα μετὰ τῆς στρατιᾶς, καὶ παραλαμβάνει Μαχουμούτης τὴν πόλιν. (8) Ἔξεισι δὲ καὶ βασιλεὺς Τραπεζοῦντος ξύν γε παισὶ καὶ τοῖς περὶ αὐτὸν ἅπασιν ἐς προσκύνησιν τοῦ βασιλέως. Ὁ δὲ δέχεται τοῦτον ἡμέρως καὶ φιλανθρώπως, καὶ δεξιωσάμενος καὶ τιμήσας τὰ εἰκότα, δωρεῖται πολυτρόπως αὐτόν τε καὶ τοὺς παῖδας καὶ τοὺς ξὺν αὐτῷ πάντας.

VIII. Καὶ μετὰ τοῦτο εἰσέρχεται ἐς τὴν πόλιν ὁ βασιλεὺς, καὶ περιερχόμενος κατεθεᾶτο τήν τε θέσιν αὐτῆς καὶ ἀσφάλειαν καὶ τὴν ἄλλην ἐπιτηδειότητα τῆς τε χώρας καὶ αὐτῆς, ἔτι δὲ τήν τε οἴκησιν καὶ τὸ πλῆθος τῶν ἐν αὐτῇ. Ἄνεισι δὲ ἔς τε τὴν ἀκρόπολιν καὶ τὰ βασίλεια, καὶ εἶδε καὶ ἐθαύμασε τήν τε ἐχυρότητα τῆς ἄκρας καὶ τὰς οἰκοδομὰς τῶν βασιλείων καὶ τὴν λαμπρότητα, καὶ λόγου ἀξίαν διὰ πάντων τὴν πόλιν ἀπέφαινε. (2) Μετὰ δὲ τοῦτο κελεύει τὸν βασιλέα καὶ τοὺς περὶ αὐτὸν ἅπαντας καὶ δή καί τινας τῶν ἐν δυνάμει ὄντων τῆς πόλεως καὶ πλοῦτον κεκτημένων ξὺν γυναιξὶ καὶ παισὶ καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσιν ἐξελθόντας ἐμβῆναι ἐς τὰς τριήρεις. Ἐκλέγεται δὲ καὶ παῖδας τῶν ἐφήβων ἀπό τε τῆς πόλεως καὶ τῆς ἔξω χώρας ἁπάσης περὶ πενταχοσίους που μάλιστα καὶ χιλίους, καὶ αὐτοὺς ἐμβιβάζει ἐς τὰς τριήρεις. (3) Καὶ δωρησάμενος πολλὰ τοῖς ἡγεμόσι τῶν νεῶν, τριηράρχαις τέ φημι καὶ ναυάρχαις, ἔτι δὲ κυβερνήταις καὶ κελευσταῖς καὶ τοῖς ἄλλοις, ἐκέλευσεν ἀποπλεῖν. Καὶ οἱ μὲν ἀνήγοντο, αὐτὸς δὲ παρακατασχὼν τὸν ἕνα τῶν ἡγεμόνων τοῦ στόλου, Κασίμην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως, δίδωσιν αὐτῷ τὴν σατραπείαν Τραπεζοῦντος, δίδωσι δὲ καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς ἄνδρας ἐπιλέκτους τετρακοσίους ἐς φυλακήν. (4) Διαγαγὼν δὲ οὐ πολλὰς ἡμέρας αὐτοῦ καὶ τὰ ἐν τῇ πόλει καταστησάμενος πάντα, ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, ἄρας ἐκεῖθεν ᾔει τὴν αὐτὴν αὖθις ἐπ' οἴκου. Γενόμενος δὲ κατὰ τὴν Χασάνεω χώραν, ἀποπέμπει τὴν μητέρα αὐτοῦ, πολλὰ δωρησάμενος καὶ τιμήσας, ἐκπέμπει δὲ καὶ πρέσβεις ξὺν αὐτῇ ἐς Χασάνεα τὸν υἱὸν, σπονδάς τε ἀνανεῶν καὶ φίλον καὶ ξύμμαχον, ἣ πρόσθεν ἔφην, ἔχειν βουλόμενος. (5) Ὁ δὲ καὶ αὐτὸς ἀντιπέμπει πρέσβεις ἐς βασιλέα δῶρά τε φέροντας καὶ ξυγχαίροντας αὐτῷ τῶν κατορθωμάτων καὶ χάριν ὁμολογοῦντας τῆς ἐς τὴν μητέρα τιμῆς, καὶ φιλίαν καὶ ξυμμαχίαν βεβαιοῦντας. Βασιλεὺς δὲ ἐκεῖθεν ὁρμηθεὶς καὶ ἀεὶ σπουδῇ ἐλαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, διαβαίνει τε τὸν Ταῦρον ἀσφαλῶς καὶ πᾶσαν τὴν μεταξὺ διελθὼν ἐν ὀκτὼ καὶ εἴκοσι ταῖς ὅλαις ἡμέραις ἀφικνεῖται ἐς τὴν Προυσίου, καὶ τὴν στρατιὰν διαφεὶς διαναπαύει αὐτόν τε καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ ἐνταῦθα ἡμέρας οὐ συχνὰς, καὶ μετὰ τοῦτο, φθινοπώρου λήγοντος ἤδη, παραγίνεται ἐς τὸ Βυζάντιον. Καὶ ἔννατον καὶ ἑξηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἑνδέκατον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

IX. Τὰ μὲν οὖν κατὰ Σινώπην καὶ Τραπεζοῦντα, πόλεις λόγου ἀξίας καὶ τῶν ὀνομαστῶν ἐν τοῖς νῦν καιροῖς, τοῦτον ἔσχε τὸν τρόπον. Βασιλεὺς δὲ Μεχεμέτης τὴν Κωνσταντίνου καταλαβὼν, πρῶτα μὲν προὔργου τι ποιεῖται τὴν θεραπείαν τοῦ βασιλέως Τραπεζοῦντος, καὶ δίδωσιν αὐτῷ καὶ τοῖς ξὺν αὐτῷ χώραν ἱκανὴν ἐς διατροφὴν περί που τὸν Στρύμονα ποταμὸν, ὥστε ἀποφέρεσθαι δασμὸν ἐκεῖθεν ἐτήσιον ἀργύρου κέρμα νενομισμένον μυριάδας τριάκοντα. (2) Ἦν δὲ καί τις ἀνὴρ τῶν μετὰ βασιλέως Γεώργιος Ἀμηρούκης τοὔνομα, φιλοσοφίαν ἄκρος, ὅση περί τε τὸ φυσικὸν ἔχει καὶ δογματικὸν τό τε μαθηματικὸν τε καὶ γεωμετρικὸν καὶ τὰς ἀναλογίας τῶν ἀριθμῶν, καὶ ὅση τῶν ἀπὸ τοῦ Περιπάτου καὶ τῆς Στοᾶς, προσέτι δὲ καὶ πλήρης πάσης ἐγκυκλίου παιδείας, ῥητορικῆς τέ φημι καὶ ποιητικῆς. (3) Περὶ τούτου μαθὼν ὁ βα-

VIII. § 1. Καὶ εἶδε] add. margo. || — ἀπέφαινε] mgo, ἔκρινε text. || — § 2. Chalc., p. 497 9 : ἐπιλεξάμενος παῖδας ὀκτακοσίους ἐς τὴν τῶν νεηλύδων τάξιν ἐτάξατο. Cf. Seadedd. p. 206. || — § 3. καὶ οἱ μὲν ἀνήγοντο] add. mgo. || — Κασίμην τὸν σατρ. Καλλιπ.] Chalc. p. 496, 5 : Τὴν μὲν οὖν πόλιν ἐπέτρεψε τῷ ναυάρχῳ τῆς Καλλιπούλεως σατράπῃ. || — § 4. ἀποπέμπει] mgo; ἀπολύει text. De re cf. Seadedd. p. 206. || — 5. ὁρμηθεὶς] mgo, ἰὼν text. || — φθινοπώρου λήγοντος παρ. ἐς τὸ Βυζ.] Sec. Ducam. p. 343, 17 vere demum anni 1462 reversus esset, anno integro in expeditione exacto : ἐπανεστράφη χρόνον τέλειον πληρώσας ἐς τὴν ἀποδημίαν αὐτήν. || — ἔννατον καὶ ἑξη literæ et mox ἑνδέκατον in rasura scriptæ.

IX. § 1. περὶ τὸν Στρύμονα π.] sc. Serrarum urbem, ut refert Spandugino Cantacuscino (*Della origine de' principi turchi*), citante Zinkeisenio 2, p. 342, qui fidem hujus testimonii ob reliquorum historicorum silentium in dubium vocavit. In Phrantze p. 414, 2 hæc leguntur : τῷ δὲ τῆς Τραπεζοῦντος βασιλεῖ τῷ Κομνηνῷ κὺρ Δαβὶδ χωρία τινὰ δώσας ἐπὶ τὸ Μαῦρον ὄρος κατῴκισεν αὐτόν· ὃν δὴ καὶ μετά τινος χρόνου μικροῦ παραδρομὴν, εὑρὼν τάχα κατ' αὐτοῦ αἰτίαν τινὰ οὐκ ἀληθῆ, πάντα τὰ ἑαυτοῦ ἀφείλετο, κἀκεῖνον πνιγμῷ ἐτελείωσε. Num Μαῦρον ὄρος in Strymonica regione fuerit, necne, nescio. Fallmerayer p. 282, citato Phrantze, Davidi regionem prope Adrianopolim assignatam esse *dicit*. Ceterum de interitu familiæ regiæ vid. plura ap. Chalcoc. p. 497 sq. || — § 2. Γεώργιος Ἀμηρούκης] Lemma in margine scriptum ita habet : περὶ Γεωργίου τοῦ Ἀμηροῦα, ὅπως ἐδέξατο αὐτὸν ὁ βασιλεύς. *Amyrutzem* inter doctos Trapezuntios una cum Bessarione et Manuele commemorat Fallmerayer l. l. p. 322. || — ἀποδεῖξαι] φῆναι mgo.

σιλεὺς μετακαλεῖται τὸν ἄνδρα καὶ πεῖραν ἱκανὴν ἔκ τε τῆς ξυντυχίας καὶ ὁμιλίας λαβὼν τῆς τε παιδείας καὶ σοφίας αὐτοῦ, θαυμάζει τε τοῦτον διαφερόντως καὶ χώρας τῆς προσηκούσης ἀξιοῖ παρ' αὐτῷ καὶ συχναῖς ὡς αὐτὸν εἰσόδοις καὶ ὁμιλίαις τιμᾷ, δόγματα τῶν παλαιῶν αὐτῷ προτιθεὶς καὶ φιλοσόφους ἀπορίας καὶ συζητήσεις καὶ λύσεις· ἔστι γὰρ τῶν ἄκρως φιλοσόφων ὁ βασιλεύς. (4) Μετὰ δὲ τοῦτο τῶν κατὰ τὴν πόλιν αὖθις φροντίδων γίνεται, τοῦ τε ξυνοικισμοῦ αὐτῆς ἄγαν ἐπιμελόμενος, τοῦ τε κόσμου ξύμπαντος καὶ τῆς ἄλλης καλλονῆς καὶ κατασκευῆς, νεώς τε ἀνεγείρων καὶ νεώρια οἰκοδομῶν καὶ θέατρα καὶ ἀγορὰς καὶ ὅσα τοιαῦτα, προσέτι δὲ καὶ πάσας τέχνας καὶ ἐπιστήμας ἐσάγων αὐτῇ, πανταχόθεν ἀγείρων τε καὶ μετακομίζων τοὺς τούτων ἐπιστήμονας καὶ τεχνίτας και κατοικίζων αὐτῇ, μηδεμιᾶς δαπάνης ἢ ἀναλωμάτων πρὸς τοῦτο φειδόμενος. Ἐσπούδαστο γὰρ αὐτῷ διὰ τέλους αὐτάρκη τοῖς ὅλοις ἀποδεῖξαι τὴν πόλιν, μηδαμοῦ προσδεομένην ἑτέρου τινὸς τῶν ἔξωθεν ἔς τε φιλοτιμίαν καὶ χρείαν καὶ κόσμον ὁμοῦ καὶ λαμπρότητα.

X. Ἐν τούτοις τοίνυν ὄντι τῷ βασιλεῖ ἀγγέλλεται Δράκουλιν, τὸν ἡγεμόνα Γετῶν, νεωτέρων ἐπιθυμήσαντα νεοχμῶσαι, καὶ στρατιὰν ξυλλεξάμενον ἱκανὴν καὶ ἵππους καὶ ὅπλα ἀντᾶραι τῷ βασιλεῖ, ὃς ἦν αὐτῷ πρώην ταύτην παρασχὼν τὴν ἀρχήν. (2) Ἀπελαθέντας γὰρ αὐτόν τε καὶ τὸν ἀδελφὸν ὑπὸ τοῦ τῶν Παιόνων τε καὶ Δακῶν ἡγεμόνος Ἰωάννου τοῦ Γέτου μετὰ δυνάμεως ἐπελθόντος καὶ τὸν σφῶν ἀποκτείναντος πατέρα, καὶ τὴν ἀρχὴν παραδόντος ἑτέρῳ, ἐδέξατο τούτους φυγάδας ὁ τοῦ βασιλέως πατὴρ ἐς αὐτὸν καταφυγόντας, καὶ ἔτρεφεν ἐν τοῖς βασιλείοις ἄγαν φιλοτίμως παῖδας ὄντας ἔτι, καὶ τελευτῶν κατέλιπεν αὐτοὺς τῷ βασιλεῖ καὶ υἱεῖ· καὶ ὃς εἶχε καὶ ἔτρεφεν αὐτοὺς ἐν πολλῇ θεραπείᾳ τε καὶ τιμῇ παρ' ἑαυτῷ καὶ προνοίᾳ βασιλικῇ. (3) Νεωτέρων δὲ ξυμβάντων περὶ τὴν ἀρχὴν τὴν Γετῶν, καὶ τοῦ ταύτην ἔχοντος ἀπελαθέντος κακῶς, κατήγαγε τοῦτον ὁ βασιλεὺς χειρὶ πολλῇ καὶ δαπάνῃ, παραδοὺς αὐτῷ πᾶσαν τὴν ἀρχὴν τὴν Γετῶν, καὶ ξυνθήκαις καὶ ὅρκοις ξυνδήσας αὐτὸν ἦ μὴν φυλάξειν ἄδολον καὶ καθαρὰν τὴν πρὸς τὸν βασιλέα στοργὴν καὶ εὔνοιαν καὶ τὰς γενομένας πίστεις τε καὶ ξυνθήκας. (4) Ὁ δὲ βραχὺν χρόνον ἐμμείνας τούτοις, ἔπειτα πάντων ἀμνηστίαν λαβὼν καὶ κακὸς φανεὶς περὶ τὸν πιστεύσαντα, ἐπανέστη κατὰ τοῦ βασιλέως. Καὶ πρῶτα μὲν λάθρα διαβὰς τὸν Ἴστρον ξὺν δυνάμει καὶ στρατιᾷ οὐκ ὀλίγῃ κατατρέχει πᾶσαν τὴν ὅμορον αὐτῷ χώραν τοῦ βασιλέως, λέγω δὴ τὰ περὶ Νικόπολιν καὶ Βιδήνην, καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν καὶ φόνον ἐργασάμενος οὐκ ὀλίγον πάλιν διαβὰς ἐπανῆκεν ἐς τὴν αὑτοῦ. (5) Μετὰ δὲ τοῦτο πρέσβεις ὡς αὐτὸν ἀποστείλαντος τοῦ βασιλέως σπονδῶν τε ἀναμνήσοντας καὶ λαλήσοντας εἰρηνικὰ καὶ τὴν αἰτίαν πευσομένους τῆς ἀποστάσεως, ὅδε πρὶν ἢ μαθεῖν ἐφ' ἃ ἧκον, ξυλλαβὼν τούτους ἀνεσκολόπισε, πολλὰ καὶ βλάσφημα ἀπειλήσας ἐς βασιλέα. (6) Βασιλεὺς δὲ τὴν ὕβριν ταύτην βαρέως ἐνεγκὼν θυμῷ δικαίῳ ληφθεὶς στρατιὰν ὅτι πλείστην εὐθὺς ἀγείρει, καὶ καλῶς παρασκευασάμενος χειμῶνος, ἅμα ἦρι διαβαίνει τὸν Ἴστρον καὶ διαβὰς κατατρέχει μὲν ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις πᾶσαν σχεδὸν τὴν Γετῶν, πορθῶν καὶ δῃῶν αὐτήν, καὶ χειμάρρου δίκην ἐπερχόμενός τε καὶ παρασύρων πάντα τὰ ἐν ποσὶ καὶ φρούρια χειρούμενος καὶ κώμας διαρπάζων καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἀπάγων. (7) Ὁ δὲ θρασὺς ἐκεῖνος καὶ ἀλαζὼν τὴν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως μὴ ἐνεγκών, φυγὰς εὐθὺς ᾤχετο, καὶ καταλαβὼν τὰ ἐρυμνότατα τῆς χώρας καὶ τῶν βουνῶν διῆγε τὸ τέλος ἀποσκοπῶν τῶν γινομένων. Βασιλεὺς δὲ ἦγε καὶ ἔφερε τὴν αὐτοῦ, καὶ τέλος ἡγεμόνα Γετῶν τὸν αὐτοῦ ἀδελφὸν ἀποδείκνυσι Ῥάδον· εἶχε γὰρ τοῦτον μεθ' ἑαυτοῦ. (8) Δράκουλις δὲ ἤδη τῶν αὐτοῦ πραγμάτων ὅλως ἀπογνοὺς καὶ μηδεμίαν ἔχων ἐλπίδα τοῦ λοιποῦ τῆς ἀρχῆς, ἔγνω θανατῶν δράσας τι τοὺς ἐχθροὺς κακῶς καὶ παθεῖν αὐτός· καὶ δὴ τοῦτο δόξαν ἀνοήτως αὐτῷ, νυκτὸς ἐπιθέσθαι βούλεται τῷ στρατοπέδῳ· καὶ περὶ μέσας νύκτας ανα-

X. Expeditionem contra Wallachiæ voivodam Wladum (Βλάδον Chalc.) sive Wladislaum IV, qui ob sævitiam *Dracul* (diabolus) et *Tchepelpuch* (carnifex) et turcice *Kasikluwoda* (voivoda palis homines infigens) cognominabatur, uberius et accuratius quam Critobulus narrat Chalcocondylas p. 499-518. Paucis verbis ejus meminit Phrantzes p. 414, 7-9; paullo fusius, sed parum recte de eadem agit Ducas p. 343, 9-345, 30. Cum his cf. Seadeddinus 2, p. 209-215. Alios auctores turcicos laudat Hammer 2, p. 309-215. Ex recentioribus vide Engel *Geschichte der Wallachei*, Hammer l. l. et Zinkeisen 2, p. 160-177.

§ 1. Νεογμῶσαι] νεωχμ. cod., pro more. || — § 4. Βιδήνην] Βιδίνην vocat Chalc. p. 505, 18; nunc vulgo *Widin*. || — § 5. πρὶν μαθεῖν ἐφ' ἃ ἧκον] Aliter Ducas p. 344, 6 : Οἱ δὲ (legati) ἐλθόντες καὶ τῷ Βλάχῳ τὰ μηνυθέντα δηλώσαντες, πρῶτον αὐτοὺς ἐν πάλοις καθίησιν, θάνατον ἀπάνθρωπον, ὀδυνηρὸν καὶ ἀσχήμονα· εἶτα περάσας σὺν δυνάμει κατέδραμεν ἐν τοῖς μέρεσι Δύστρας. Ibi pro Δύστρας Zinkeisen. p. 168 Ἴστρας (*Danubii fl.*) corrigi vult, quod ferri nequit. Legas Δρύστας vel Δρίστας; sic enim medio ævo vocabatur vetus Durostorus, hodierna *Silistria*. Princeps legationis fuit Catabolinus scriba (Chalc. p. 501, 12), cujus filium Thomam supra commemoravit Critobulus. || — βαρέως ἐνεγκὼν] sic mgo, μὴ ἐ. text. || — § 6. ὅτι πλείστην] 150,000 sec. Ducam p. 344; 250,000 sec. Chalc. p. 505, 5. || — § 7. Ῥάδον] Ὀράδον in epistola; v. p. 52. *Darulo* ap. Seadedd., p. 215. Aliis *Radul*. Falso Δρακούλης ap. Chalc. p. 516, 15. || — καὶ τέλος ἡγεμόνα... μεθ' ἑαυτοῦ] add. margo. || — § 8. De nocturna hac Draculis irruptione multus est Chalc. p. 511 sq.; ab hoc et a Critobulo mirum quantum recedit Ducas p. 345, qui ista nocte Walachorum ducem tanta Turcos clade affecisse narrat, ut Mechemetes κατησχυμένος, trajecto Danubio, Adrianopolim recessisset. || — § 8. ἀναλαβὼν τοὺς ἑαυτοῦ add. mgo. || — § 9. ὡς ἔγνω τὴν προσβολὴν] mgo; προσβαλόντες text. || — § 10. ἐξαρτίσας] ἐξαρτήσας text.

λαβὼν τοὺς αὐτοῦ, ἄκρᾳ τινὶ προσβάλλει τοῦ στρατοπέδου ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ, καὶ φόνον ἐργάζεται ζώων πολύν, καμήλων τε καὶ ἵππων καὶ ἡμιόνων· οὐ γὰρ ἐνέτυχεν ἀνδράσι. (9) Βασιλεὺς γὰρ εὐθὺς ὡς ἔγνω τὴν προσβολήν, ἐξεπίτηδες κελεύει μικρὸν ἀναχωρῆσαι τοὺς στρατιώτας, ἵν' ἐπὶ μᾶλλον προέλθῃ, ὡς ἂν εὐχείρωτος γένηται. Μετὰ δὲ τοῦτο τῇ στρατιᾷ ξύνθημα δοὺς κελεύει πανταχόθεν αὐτῷ προσβάλλειν. Οἱ δ' ὁρμήσαντες ξὺν ἀλαλαγῇ καὶ ῥύμῃ καὶ προθυμίᾳ πολλῇ πάντας α' -οῦ κατακόπτουσι, πλὴν ὅσους ζῶντας ἐζώγρησαν, εὐαριθμήτους πάνυ. Δράκουλις δὲ διαλαθὼν αὐτοῦ που καὶ διαδρὰς φυγὰς ᾤχετο ἐς Παίονας, οἱ δὲ ξυλλαβόντες αὐτὸν καθεῖρξαν ἐν φυλακῇ. (10) Βασιλεὺς δέ, ᾗπερ ἔφην, ἄρχοντα καὶ ἡγεμόνα Γετῶν ἀποδείκνυσι Ῥάδον, παραδοὺς αὐτῷ πᾶν τὸ σφῶν κράτος καὶ τὴν ἀρχήν, τὰ πιστὰ λαβὼν παρ' αὐτοῦ, αὐτὸς δὲ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν ἀνδραπόδων τε καὶ βοσκημάτων καὶ τῇ στρατιᾷ διαδούς, πάλιν διαβαίνει τὸν Ἴστρον, καὶ καταλαβὼν τὴν Ἀδριανοῦ θέρους, μικρὸν διαναπαύει τὴν στρατιὰν αὐτοῦ, καὶ μετὰ τοῦτο μετακαλεσάμενος τοὺς ἡγεμόνας τοῦ στόλου, κελεύει διακοσίων νεῶν στόλον ἐξαρτίσαι τῇ Λέσβῳ.

XI. Νικορέζος γὰρ ὁ τοῦ Δωριέως υἱός, κληρονόμος καὶ αὐτὸς μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ Δομινίκου καταλειφθεὶς τῆς πατρῴας ἀρχῆς, τελευτήσαντος αὐτοῖς τοῦ πατρός, καὶ σπονδὰς ἔχων μετὰ τοῦ βασιλέως καὶ φόρου ὑποτελὴς ὤν, πρῶτα μὲν κακῶς βουλευσάμενος καὶ ἀνόσια δρῶν ξυλλαμβάνει τὸν ἀδελφὸν καὶ ἐς εἱρκτὴν ἐμβαλὼν ἀναιρεῖ δόλῳ· ἔπειτα οὔτε τὸν φόρον ἀπεδίδου προθύμως τῷ βασιλεῖ, οὔτε μένειν ἀδόλως ἤθελεν ἐπὶ τῶν σπονδῶν, ἀλλὰ κοινολογούμενος κρύφα τοῖς Ἰταλοῖς καὶ ξυνθήκας ποιῶν μετ' αὐτῶν, ὡς καὶ πρότερόν μοι εἴρηται, παρεσπόνδει τὸν βασιλέα ἐν ἄλλοις τε πολλοῖς καὶ δὴ καὶ τὰς κατάρσεις δεχόμενος τῶν πειρατικῶν νεῶν καὶ αὐτὸς ἑτέρας ἀντιπληρῶν καὶ ἡγεμόνας τῶν χωρίων καὶ λιμένων καὶ τόπων παρέχων αὐτοῖς ἐκάκου λάθρα πᾶσαν τὴν παρεχῆ τῇ Λέσβῳ παραλίαν τοῦ βασιλέως, οὐ μόνον δὲ ἀλλὰ καὶ Χερρόνησον αὐτὴν καὶ τὴν ἀντιπέρας Θρᾴκην τε καὶ Μακεδονίας. (2) Ἃ πυνθανόμενος πολλάκις ὁ βασιλεὺς πέμπων ἐκέλευε μὴ τοιαῦτα δρᾶν ἐν σπονδαῖς καὶ εἰρήνῃ (οὐ γὰρ λανθάνει κακουργῶν τὰ τοιαῦτα), ἀλλὰ ἐμμένειν ἀδόλως ταῖς σπονδαῖς καὶ τὸν φόρον ἀποδιδόναι προθύμως ἢ πόλεμον [illegible] αὐτῷ. (3) Ὁ δὲ τὰ μὲν ἀρνούμενός τε καὶ λανθάνειν νομίζων, τὰ δὲ καὶ ματαίας ἐλπίδας ἔχων [illegible] Ἰταλοῖς, βραχὺ τῶν βασιλέως ἐφρόντιζεν. Ὁ δὲ πολλάκις ἀπειλήσας αὐτῷ καὶ δὴ καὶ στόλον ἐκπέμψας, ᾗ πρόσθεν ἔφθην εἰπών, καὶ μέρος τι τῆς Λέσβου καταδραμών, ὥστε σωφρονίσαι αὐτόν· ὁ δ' οὐδὲν μᾶλλον ἠφίει, ἀλλὰ πρὸς καιρὸν μὲν ἐδόκει ποιεῖν φόβῳ τοῦτο καὶ τῶν τοιούτων ἀπέχεσθαι, οὐδὲν δὲ ἧττον αὖθις ἔμενεν ἐπὶ τῶν αὐτῶν. (4) Ὀργισθεὶς οὖν ἐπὶ τούτοις ὁ βασιλεὺς τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτοῦ ἐποιεῖτο. Παρασκευασάμενος οὖν ὅτι τάχος τὸν στόλον καὶ ὁπλίσας καλῶς, καὶ ὁπλίτας πολλοὺς καὶ ὅπλα παντοῖα ἐπιβιβάσας ταῖς ναυσὶ καὶ μηχανὰς πετροβόλους καὶ ἀφετήρια, καὶ στρατηγὸν αὐτοκράτορα καὶ ἡγεμόνα τοῦ στόλου παντὸς ἑλόμενος Μαχουμούτεα τὸν πασίαν ἐκπέμπει, αὐτὸς δὲ ξὺν τῇ κατὰ γῆν στρατιᾷ διαβὰς τὸν Ἑλλήσποντον ἐπορεύετο διὰ τῆς κάτω Φρυγίας. (5) Καὶ ἀφικόμενος ἐς τὸ Ἴλιον κατεθεᾶτο τά τε ἐρείπια τούτου καὶ τὰ ἴχνη τῆς παλαιᾶς πόλεως Τροίας καὶ τὸ μέγεθος καὶ τὴν θέσιν καὶ τὴν ἄλλην τῆς χώρας ἐπιτηδειότητα, καὶ ὡς ἐπίκειται γῆς καὶ θαλάσσης ἐν ἐπικαίρῳ, προσέτι δὲ καὶ τῶν ἡρώων τοὺς τάφους ἱστορεῖ, Ἀχιλλέως τέ φημι καὶ Αἴαντος καὶ τῶν ἄλλων, καὶ ἐπῄνεσε καὶ ἐμακάρισε τούτους τῆς τε μνήμης καὶ τῶν ἔργων καὶ ὅτι ἔτυχον ἐπαινέτου Ὁμήρου τοῦ ποιητοῦ· (6) ὅτε λέγεται καὶ μικρὸν ξυγκινήσας τὴν κεφαλὴν εἰπεῖν·

XI. De expeditione in Lesbum (c. 11-13) gravissimus testis est Ducas, Dominici principis domesticus, p. 345-346 et p. 582. Narratio ejus in μειούρῳ codice Parisino, ex quo editiones nostræ fluxerunt, manca est, sed suppleri potest ex vetere versione italica, quam Venetus quidam sec. integriorem codicem elaboravit, Bekkerus vero ad calcem Ducæ ed. Bonn. repetendam curavit. Chalcocondylas p. 518-521 et p. 523-527 de nonnullis rebus Duca uberior est. Phrantzes p. 414, 9 verbo rem absolvit His addatur Seadeddinus 2, p. 216-217. Critobulus a Duca et Chalc. in nonnullis dissentit; novi nihil affert nisi quæ de rege Ilium visente c. 11, 5 interponuntur. Ceterum expeditio hæc initio anni sequentis 6971 (Sept. 1462) assignanda erat, siquidem mense Septembri classis Turcorum in Lesbum venit, teste Duca p. 345, 21: ἐν δὲ τῷ ,ςϡοά ἔτει στόλον ἀπαρτίσας τριήρεων καὶ διήρων ξ' καὶ νῆας ζ' κατῆλθεν ἐν τῇ νήσῳ Λέσβῳ Σεπτεβρίῳ μηνί, καὶ αὐτὸς διὰ ξηρᾶς σὺν δυνάμει. Quanquam cum Critobulo facit Seadeddin. p. 216: *Il re quel medesimo anno che soggiogò la Vallachia sen' andò a Gallipoli con animo di soggiogar l'isola di Metelino.* Itemque Chalc. p. 518, 8: Βασιλεὺς τοῦ αὐτοῦ θέρους, φθινοπώρου ἐπιγιγνομένου, ἐστέλλετο ἐπὶ Λέσβον, et p. 529, 3: τὸν μὲν ἐνιαυτὸν τοῦτον δὶς αὐτὸς ἐκστρατευσάμενος βασιλεὺς τὴν μὲν ἐς Δάκας ἔλευσιν ἐποιήσατο, τὴν δὲ ἐπὶ Λέσβον.

§ 1. Νικορέζος... Δωριέως] Νικόλαος... Δορίνου sec. Ducam. Apud Chalc. p. 520, 7 pro Nicolao perperam nominatur Dominicus. || — αὐτοῖς] mgo, αὐτῶν text. || — φόρου] Tributum erat 2000 staterum, sec. Chalc. || — ὡς καὶ πρότερόν μοι εἴρηται] add. mgo. || — ἀντιπέρας] m. 2, ἀντιπέραν m. 1. || — § 2. ἐμμένειν] μένειν cod. || — § 3. νομίζων] mgo, ἐθέλων text. || — ἀπειλήσας... ἐκπέμψας] Participia pro temporibus finitis. || — τῶν τοιούτων ἀπέχεσθαι] add. mgo || — § 4. παντοῖα] add. mgo. || — § 6. ἐκδικητήν] Cf. Chalc. p. 403, 15 de Constantinopolis expugnatione loquens: Δοκεῖ δὲ ἡ ξυμφορὰ αὕτη... τῇ τοῦ Ἰλίου παραπλησία γεγονέναι [καὶ] δίκη γενέσθαι τοῦ Ἰλίου ὑπὸ τῶν βαρβάρων τοῖς Ἕλλησι πασσυδὶ ἀπολομένοις, καὶ οὕτω τοὺς Ῥωμαίους οἴεσθαι ξυμβῆναι τὴν τίσιν ἀφῖχθαι τοῖς Ἕλλησι τῆς πάλαι ποτὲ γενομένης Ἰλίου ξυμφορᾶς. || — καὶ Μακεδόνιοι] add. mgo. || — τοσαύταις ἐς ὕστερον περιόδοις ἐνιαυτῶν νῦν ἐμοί, et deinde verba ἡμᾶς καὶ et ὕστερον add. mgo.

« Ἐμὲ τῆς πόλεως ταύτης καὶ τῶν αὐτῆς οἰκητόρων ἐν τοσαύταις περιόδοις ἐτῶν ἐκδικητὴν ἐταμιεύετο ὁ θεός· ἐχειρωσάμην γὰρ τοὺς τούτων ἐχθρούς, καὶ τὰς πόλεις αὐτῶν ἐπόρθησα, καὶ Μυσῶν λείαν τὰ τούτων πεποίημαι. Ἕλληνες γὰρ ἦσαν καὶ Μακεδόνιοι καὶ Θετταλοὶ καὶ Πελοποννήσιοι οἱ ταύτην πάλαι πορθήσαντες, ὧν οἱ ἀπόγονοι τοσαύταις ἐς ὕστερον περιόδοις ἐνιαυτῶν νῦν ἐμοὶ τὴν δίκην ἀπέτισαν, διά τε τὴν τότε ἐς τοὺς Ἀσιανοὺς ἡμᾶς καὶ πολλάκις ὕστερον ὕβριν αὐτῶν. »

XII. Ὁρμηθεὶς οὖν ἐκεῖθεν ἀφίκετο ἐπὶ Λεκτὸν, κἀκεῖθεν ἄρας στρατοπεδεύεται ἐπὶ τῆς ἀντιπέραν ἠπείρου τῆς Λέσβου, καταντικρὺ Μιτυλήνης. Μαχουμούτης δὲ ἀναχθεὶς ἐκ Καλλιουπόλεως παντὶ τῷ στόλῳ, ναυσὶ διακοσίαις, τριταῖος καταίρει ἐς Μιτυλήνην καὶ ἀποβιβάσας τὴν στρατιὰν, στρατόπεδον τίθησιν οὐ πόρρω τῆς πόλεως. (2) Μιτυληναῖοι δὲ τότε πρῶτον ἐπεκδρομὴν ποιησάμενοι καὶ μηδὲν δράσαντες πάλιν ξυνελαθέντες ὑπὸ τῶν ὁπλιτῶν βίᾳ ἐς τὴν πόλιν, κλείσαντες τὰς πύλας ἔμενον. Μαχουμούτης δὲ λόγους προσφέρει πρῶτον αὐτοῖς καὶ τῷ σφῶν ἡγεμόνι, εἰ βούλοιντο παραδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὴν πόλιν ξυμβῆναι τῷ βασιλεῖ· ὡς δ' οὐκ ἔπειθε, πρῶτα μὲν ἔκειρε τὰ ἔξω τῆς χώρας καὶ ἐδῄωσε πάντα, ἔπειτα περισταυρώσας τὴν πόλιν καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει, καὶ τοῦ μὲν τείχους ἐν ἓξ ἢ ἑπτὰ ταῖς ὅλαις ἡμέραις κατέσεισε καὶ κατέρριψεν οὐκ ὀλίγον ταῖς μηχαναῖς. (3) Οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει ὡς εἶδον τὸ τεῖχος κατερριμμένον, κεραίας μεγάλας ἐπαγαγόντες καὶ περισταυρώσαντες αὐτὸ ἔσωθέν τε καὶ ἔξωθεν, καὶ γῆν καὶ ὕλην ἄλλην ἔνδον ἐπιφορήσαντες ἐμάχοντο ἐπ' αὐτοῦ. (4) Βασιλεὺς δὲ, πέραν ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου τὰ δρώμενα σκοπῶν, οὐκέτι μέλλειν ᾤετο δεῖν, ἀλλ' ὡς τάχιστα παρασκευαστέα οἱ εἶναι παντὶ τῷ στρατῷ καὶ πάσῃ δυνάμει προσβαλεῖν τῇ πόλει, ὡς αὐτοβοεὶ ταύτην αἱρήσων· καὶ αὐτίκα κελεύει διαβιβάζειν ἐς τὴν νῆσον τὴν στρατιὰν καὶ τὸ ὁπλιτικὸν ἅπαν ὅτι τάχιστα. Καὶ οἱ μὲν διέβαινον. (5) Βασιλεὺς δ' ἐμβὰς ἐς τριήρη περαιοῦται καὶ αὐτὸς ἐς τὴν νῆσον, καὶ ξυγγενόμενος Μαχουμούτει πυνθάνεται περὶ πάντων· ἔπειτα παριππεύων κατεσκόπει τὴν πόλιν, τά τε ἐπίμαχα καὶ ἀπόμαχα ταύτης κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, καὶ κελεύει τὴν στρατιὰν ἐκτάττεσθαι πᾶσαν καὶ τὰς τριήρεις ὁπλίζεσθαι, ὡς ἀπὸ θαλάσσης προσβαλούσας ἐκ τοῦ λιμένος. (6) Ἐν τούτῳ δὲ οἱ ἐν τῇ πόλει καὶ ὁ τούτων ἡγεμὼν, ὡς εἶδον τόν τε βασιλέα περαιωθέντα καὶ τὴν στρατιὰν παρασκευαζομένην κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν αὐτοῖς προσβαλεῖν, δείσαντες μὴ εὐθὺς ἀνάρπαστοι γένωνται βίᾳ τοῖς ὅπλοις ἁλόντες (τό τε γὰρ τεῖχος ἑώρων κατερριμμένον ταῖς μηχαναῖς, τοῦ τε στρατοῦ τὸ πλῆθος ἄπειρόν τε καὶ ῥωμαλέον καὶ κατάφρακτον ἅπαν τήν τε τοῦ βασιλέως ὁρμὴν ἀνένδοτον οὖσαν, ὡς οὐδ' ἂν, εἴ τι καὶ γένοιτο, τῆς νήσου ἀποστῆναι, εἰ μὴ ταύτην αἱρήσει τελείως), πέμπουσι κήρυκα, ἐνδιδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὴν πόλιν τῷ βασιλεῖ, καὶ ἅμα δεόμενοι ξυγγνώμης τυχεῖν, ὅτι μὴ εὐθὺς προσεχώρησαν καλούμενοι. (7) Καὶ ὁ βασιλεὺς δέχεται τούτους καὶ δίδωσι αὐτοῖς τὰ πιστά· οἱ δὲ Μιτυληναῖοι ἐξίασι τῆς πόλεως μετὰ τοῦ σφῶν ἡγεμόνος καὶ προσκυνήσαντες τὸν βασιλέα παραδιδόασι ταύτην αὐτῷ. Ὁ δὲ δέχεται τούτους ἡμέρως καὶ δωρεῖται φιλοτίμως· ἔπειτα ἐσελθὼν ἐς τὴν πόλιν ἐθεάσατο πᾶσαν καλῶς, καὶ ἔδοξεν αὐτῷ ἀρίστη τε ἅμα καὶ καλλίστη. Ἧκουσι δὲ καὶ οἱ ἀπὸ τῶν ἄλλων φρουρίων καὶ πολισμάτων, ἐνδιδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὰ φρούρια. (8) Βασιλεὺς δὲ τέσσαρας ὅλας ἡμέρας ἐν τῇ νήσῳ διαγαγὼν καὶ θεασάμενος αὐτὴν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ πάντα, καὶ θαυμάσας τό τε μέγεθος καὶ κάλλος αὐτῆς καὶ τὴν ἄλλην τῆς γῆς ἀρετὴν καὶ κατασκευὴν, αὖθις ἐμβὰς ἐς τριήρη περαιοῦται ἐς τὸ στρατόπεδον, καταλιπὼν Μαχουμούτεα διαθέσθαι τὰ κατὰ τὴν πόλιν καὶ τὴν νῆσον, ὡς προσετάχθη. (9) Ὁ δὲ πάντας τοὺς ἐν τῇ πόλει ξυναγαγὼν, ἄνδρας τέ φημι καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας, διεῖλεν ἐς μοίρας τρεῖς, καὶ τὴν μὲν πρώτην εἴασε μένειν ἐπὶ τῆς πόλεως καὶ κατοικεῖν αὐτὴν, ἔχοντας καὶ νεμομένους τὰ ἑαυτῶν, καὶ τὸν εἰθισμένον ἐτη-

---

XII. § 1. Ἐπὶ τῆς ἀντιπέραν] ad Ajasma, ut Ducas et Seadedd. || — διακοσίαις] classe triremium 25, aliarum navium fere centum, sec. Chalc. c. 523, 7. Ducæ numeros vide in not. ad cap. 11. || — τὴν στρατιὰν] m. 2, τὸν στρατὸν m. 1. || — § 2. ἓξ ἢ ἑπτὰ etc.] Aliter rem narrat Ducas. Sec. hunc Mechemetes in insulam trajecit ante cœptam obsidionem. Περάσας οὖν, inquit, ὁ τύραννος ἀπὸ τοῦ Ἀγιασματίου καὶ ζητήσας τὴν πόλιν σὺν τῇ νήσῳ, ἀπεκρίνατο ὁ Νικόλαος « Οὐκ ἔστι δυνατὸν παραδοῦναι τὴν πόλιν καὶ τὴν νῆσον, εἰ μὴ πρῶτον αὐτοὶ πολεμικῷ νόμῳ κτανθήσονται. » Τότε πάλιν τὴν περαίαν διαβὰς ὁ τύραννος ἀφῆκε τὸν αὐτοῦ βεζύριν Μαχμοὺτ τοῦ πολιορκεῖν Μιτυλήνην. Καὶ δὴ τὰς πετροβόλους σκευὰς ἀντικρὺ παραστήσας καὶ πετροβολῶν τὸ ἓν μέρος τῆς πόλεως τὸ λεγόμενον Μελανούδιον κατὰ γῆς ἔρριψεν, ὁμοίως καὶ ἐξ ἄλλων μερῶν τοὺς προμαχῶνας καὶ πύργους (Reliqua in græcis desunt). *Et havendo zà buttato per terra li merli delle mure et delle torre, uscì fora Luchino Cataluso et con esso in compagnia el vicario della terra, li quali incominzarono ad tramare la traditione della città con Maomet Basia, mostrandoli tutti li lochi più debeli, li quali havesse ad bombardare, combattere et scalare. Et data cognitione delli mancamenti della terra, tornarono dentro in la città, et cominzarono con persuasione false inclinare el signore ad l'accordio, salvando le teste el l'havere. Et cosi concludendo mandarono per el signor alli Asmati* (i. e. Ἀγιάσματι), *el qual venne. El signor Nicoloso uscì fora con tutti li principali, con le chiave in mano.* Similiter rerum seriem exhibet Chalcocondylas, qui murum urbis per 27 dies tormentis quassatum esse refert. | — § 6. ῥωμαλέον] ῥωμαλαῖον cod. || — § 7. Μιτυληναῖοι] add. mgo. || — § 9. ἀπήγαγεν ... κατῴκισεν] ἀπαγαγεῖν .. Κατοικίσαι codex. Fortassis tamen excidit ἐκέλευσε vel tale quid. || — ἀπανδραποδίσας] mgo, αἰχμα-

σίως καταβάλλοντας φόρον, τὴν δὲ δευτέραν ἀπήγαγεν ἐν Κωνσταντινουπόλει καὶ κατῴκισε, τὴν δὲ τρίτην ἀνδραποδίσας διέδωκε τοῖς στρατιώταις· ὅσους δὲ εὗρε μισθοφόρους τῶν Ἰταλῶν ἐν αὐτῇ, πάντας ἀπέκτεινε. (10) Τὰ δὲ ἐν τῇ νήσῳ ἄλλα φρούρια καὶ πολίσματα τότε μὲν εἴασε μένειν ὡς εἶχε πρὸς καιρόν· μετὰ δὲ ταῦτα καί τινα τούτων ἐξεῖλε καὶ κατέσκαψε καὶ τοὺς ἄνδρας καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας ἀπῴκισεν ἐν Κωνσταντινουπόλει. (11) Οὕτω δὲ διαθεὶς τὰ κατὰ τὴν Μιτυλήνην καὶ τὴν Λέσβον ἅπασαν ὁ Μαχουμούτης, καὶ φρουρὰν ἱκανὴν ἐγκαταστήσας τῇ τε πόλει καὶ τοῖς ἄλλοις φρουρίοις, καὶ σατράπην ταύτῃ καταλιπὼν ἄνδρα τῶν ὀνομαστῶν παρ' αὐτοῖς καὶ πάνυ γνωρίμων ἐπ' ἀνδρείᾳ καὶ στρατηγίᾳ καὶ τῇ λοιπῇ ἀρετῇ Σάμιον Ἀλὴν τοὔνομα, περαιοῦται καὶ αὐτὸς ἐς βασιλέα. (12) Οἱ δὲ τοῦ στόλου ἡγεμόνες παραλαβόντες μεθ' ἑαυτῶν τόν τε Λεσβίων ἄρχοντα καὶ πάντας τοὺς ξὺν αὐτῷ τούς τε ἄνδρας καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας σφῶν, τοὺς ἐπὶ ξυνοικισμῷ τῆς πόλεως, καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἄλλην ἐνθέμενοι ταῖς ναυσὶν, ἀπέπλευσαν ἐπ' οἴκου ἔς τε Καλλιούπολιν καὶ Βυζάντιον, καὶ διέλυσαν τὸν στόλον. (13) Βασιλεὺς δὲ τὴν στρατιὰν διαφεὶς, αὐτὸς ξὺν τῇ ἰδίᾳ αὐλῇ, φθινοπώρου φθίνοντος ἤδη, ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον. Καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, δεύτερον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XIII. Λέσβος μὲν οὖν οὕτως ὑπὸ βασιλέως ἑάλω καὶ Μιτυλήνη, χρόνους ἤδη πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς τοῖσδε καιροῖς ἐνευδαιμονήσασά τε καὶ ἐπὶ μέγα δόξης ἀρθεῖσα καὶ δυναστείας καὶ πλούτου, ἐξ ὅτου δὴ τὸ πρῶτον ἔσχε ταύτην παρὰ τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων ἐς ἰδίαν ἀρχὴν Νικορέζος ἐκεῖνος ὁ πρῶτος Γατελιούζων, ἀνὴρ Ἰταλὸς καὶ τῶν εὖ γεγονότων· (2) ὃς ἄγαν ξυνετὸς ὢν καὶ πεπαιδευμένος καὶ ψυχῆς ἀνδρείαν πλουτῶν τοῖς τε ἄλλοις κατὰ σῶμα προτερήμασι κομῶν καὶ καλῶς εἰδὼς ἄριστα καὶ κάλλιστα διέπειν ἀρχὴν, ἐς τοσοῦτον αὐτὴν ἐπῆρε καὶ τοῖς ὅλοις ἀπέφηνε κρείττω ταῖς παρ' ἑαυτοῦ κατὰ μικρὸν ἐπιδόσεσι καὶ προσθήκαις, ὡς ἁμιλληθῆναι σχεδὸν ἐν πᾶσι τῇ παλαιᾷ ταύτης εὐδαιμονίᾳ. (3) Οὐ μόνον γὰρ τὰ ξύνεγγυς καὶ περὶ αὐτὴν ἔσχε κατήκοα, ἀλλὰ καὶ Συρία πᾶσα καὶ Αἴγυπτος αὐτὴν ἐδεδίει καὶ φόρον ἐτήσιον κατέβαλε, μισθοῦ τὴν εἰρήνην ὠνουμένη παρὰ τοῦ ταύτης κρατοῦντος· ναυτικόν τε γὰρ εἶχε καὶ [illegible] λόγου ἄξιον, καὶ τριήρεις ἐκέκτητο πλείστας, τὰς μὲν πλοΐμους, τὰς δὲ καὶ ἐν νεωρίοις, δι' ὧν οὐ μόνον τὴν κατ' αὐτὴν θάλασσαν, ἀλλὰ καὶ τὴν κατ' Αἴγυπτον καὶ Συρίαν καὶ δὴ καὶ Λιβύην εἶχε δουλωσαμένη· πᾶσαν γὰρ αὐτὴν ἐληΐζετο καὶ ἐπόρθει λῃστείαις, ἕως, ἐς τοὺς ἐξ ἐκείνου τῆς ἀρχῆς μεταπεσούσης κατὰ διαδοχὴν καὶ κατὰ μικρὸν ἐλασσουμένης τῷ χρόνῳ, τῶν τε τοῦ βασιλέως προγόνων, ἀλλὰ δὴ καὶ [illegible] τοῦ βασιλέως, τὸ κράτος ἤδη τῆς καθ' αὐτοὺς θαλάσσης σχόντων καὶ πάντα τὰ ταύτῃ δουλωσαμένων, κατέστη καὶ αὕτη μετὰ τῶν ἄλλων κατήκοος βασιλεῖ καὶ φόρου ὑποτελὴς καὶ νῦν ἐδουλώθη τελείως. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτω.

XIV. Βασιλεὺς δὲ τὴν Κωνσταντίνου καταλαβὼν Μιτυληναίους μὲν ἐν ἑνὶ χώρῳ καθίζει τῆς πόλεως, δοὺς αὐτῶν τοῖς μὲν οἰκίας, τοῖς δὲ χῶρον κατ' οἰκοδομὴν οἴκων, τοῖς δὲ ἄλλο τι ὧν ἔχρῃζον· Νικορέζον δὲ τὸν τούτων ἡγεμόνα τότε μὲν καθεῖρξε ἐν φυλακῇ, μικρὸν δὲ ὕστερον ἀπέκτεινε δι' αἰτίας. Αὐτὸς δὲ κελεύει τὸ τάχος πρὸς ταῖς οὔσαις ναυσὶ καὶ ἑτέρας οὐκ ὀλίγας ναυπηγεῖσθαι, καὶ ναυτικὸν ἐκλέγει ὅτι πολὺ πρὸς ταύτην καὶ μόνην τὴν ὑπηρεσίαν ἐπιστάμενον ἐκ πάσης τῆς αὐτοῦ. (2) Τῆς γὰρ θαλάσσης τὸ κράτος μέγα ὁρῶν, καὶ τὸ τῶν Ἰταλῶν ναυτικὸν πολὺ ὂν καὶ ταύτης ἐπικρατοῦν, τῶν τε ἐν Αἰγαίῳ νήσων ἁπασῶν ἄρχον καὶ βλάπτον τὴν αὐτοῦ παραλίαν οὐ μικρῶς, Ἀσιανήν τε καὶ Εὐρωπαίαν, καὶ μάλιστα δὲ τὸ τῶν Ἐνετῶν, ἐβούλετο τοῦτο κωλῦσαι τρόπῳ παντὶ, καὶ ξυμπάσης μὲν, εἴ γε δύναιτο, τῆς θαλάσσης ἐγκρατῶς ἄρξαι, εἰ δ' οὖ, ἐκείνους κωλῦσαι κακουργεῖν τὴν αὐτοῦ. Διά τοι τοῦτο ναυτικόν τι ἔσπευδε ξυστήσασθαι μέγα καὶ τῆς θαλάσσης τὸ κράτος σχεῖν. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο ἔδοξεν αὐτῷ σκοπουμένῳ κράτιστον εἶναι καὶ τῶν σφόδρα ἀναγκαίων τόν τε τοῦ Ἑλλησπόντου καὶ Χερρονήσου πορθμὸν φρουρίοις ἐρυμνοτάτοις διαλαβεῖν ἑκατέρωθεν, καὶ τὰς ἠπείρους ἀμφοτέρας ξυνάψαι, Ἀσίαν τε καὶ

λωσίᾳ παραδοὺς text. || — § 11. Σάμιον Ἀλὴν] Chalcocond. p. 526, 17 : ἐγκαθίστη... ἄρχοντα αὐτῶν τοῦ Σαμ[illegible] παῖδα, ἄνδρα ἐπίσημον, οὗ τὸν πατέρα ἐν ταῖς βασιλέως θύραις ἀκούειν δικαιοσύνης ἄριστον ἐπυθόμεθα, καὶ δίκας δικάσαντα ἄριστον πάντων δὴ ὧν ἡμεῖς ἴσμεν. Ni fallor, nomen viri tum apud Critobulum tum apud Chalcocondylam corruptum est. In Critobulo corrigendum fuerit Βεστάμιον Ἀλὴν, apud Chalc. vero : ἄρχοντα αὐτῶν [Ἀλὴν] τὸν Βεσταμιάτεω. Intelligendus *Ali Bestami*, vir juris aliarumque scientiarum cognitione celeberrimus, multorumque scriptorum auctor, cujus sententiæ innitens Mechemetes Bosniorum regem contra datam a Machumute fidem supplicio affecit. Ceterum *Bestami* nomine non pater sed patria indicatur; scilicet oriundus vir erat e *Beste* oppido *Herat* provinciæ. V. Hammer 2, p. 77 et 551. || — § 12. τὴν στρατιὰν] mgo, τὸν στρατὸν text.

XIII. § 2. Κομῶν] mgo, βρίθων text. || — § 3. νῦν] mgo, τέλος text.

XIV. § 1. Νικορέζον ... δι' αἰτίας] add. margo. De causis necis v. Chalcoc. p. 528. || — κελεύει ναυπηγεῖσθαι etc. Chalcoc. p. 529, 6 : Καὶ τὸν μὲν χειμῶνα (1462) ἐν Βυζαντίῳ διατρίβων ναυτικόν τε ἐξηρτύετο, καὶ ἐς τὸν Εὔξεινον πόντον ἐναυπηγεῖτο τριήρεις ἀμφὶ τὰς τριάκοντα, καὶ οἰκοδομῶν ναούς τε καὶ βασίλεια ἐπενόει τὴν Βυζαντίου πόλιν αὐτῷ εἰς τὰ ναυτικὰ εὐπορίαν παρέξεσθαι, ὥστε ἄξιον λόγου ναυτικὸν ἐς τὴν θάλασσαν ἐξαρτύεσθαι· τῇ γὰρ θαλάσσῃ ἰσχ[illegible]μενος εὕρισκεν ὡς εἰ ἐπικρατήσει, ῥᾷον αὐτῷ παραχωρήσειν καὶ τὰ τῶν πολεμίων. || — § 2. καὶ μάλιστα τὸ τῶν Ἐνετῶν Cf. Chalcoc. p. 530, 10. || — § 3. De re cf. Chalc. p. 529, 19 sqq., Hammer. 2, p. 73. || — Ἀσίαν τε καὶ Εὐρώπην] add.

Εὐρώπην, καὶ πᾶσαν τὴν ἄνω θάλασσαν τοῦ τε Εὐξείνου πόντου καὶ Ἑλλησπόντου, φημὶ, ἔσω ποιήσασθαι καὶ ἀσφαλίσασθαι ταύτην καλῶς, κλείσαντι τὸν πορθμὸν, ἵνα μὴ ἡ ταύτης παραλία τοῖς πολεμίοις ἐπερχομένοις λῃστεύηται, ὥσπερ δῆτα καὶ πρώην κἀν τῷ Βοσπόρῳ πεποίηκεν. (4) Οὕτω δὴ διανοηθεὶς ὁ βασιλεὺς εὐθὺς πέμπει τοὺς κατασκεψομένους τὸν χῶρον καὶ ἀναμετρήσοντας τὰ στενότατα τοῦ πορθμοῦ καὶ ῥοώδη. Οἱ δὲ παραγενόμενοι καὶ ἀναμετρήσαντες εὗρον ὅτι στενώτατόν τε καὶ ῥοωδέστατον τοῦ πορθμοῦ [τὸ κατὰ] τὴν μεταξὺ Μαδύτου καὶ Ἐλεοῦντος ἄκραν πρὸς τὴν ἀντιπέρας ἤπειρον τῆς Ἀσίας, ἣ Δαρδανία καλεῖται, στάδιά που μάλιστα ὀκτὼ, ἐν ᾗ καί τι καὶ πύργου παλαιοῦ ἐρείπιον ἐτύγχανεν ὂν, ἁλύσει βουληθέντος τινὸς τῶν πρότερον βασιλέων, ὡς λέγεται, κλεῖσαι τὸν πορθμὸν, καὶ μὴ δυνηθέντος, τῇ βίᾳ τοῦ πολλοῦ ῥοῦ ξυνελισσομένης τε καὶ ξυστρεφομένης καὶ ξυγκλωμένης ῥᾳδίως τῆς ἁλύσεως. (5) Ἐπανελθόντες οὖν ἀνήγγειλαν τοῦτο τῷ βασιλεῖ. Ὁ δὲ μετακαλεσάμενος ὅτι τάχιστα Ἰαγούπην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεώς τε καὶ Χερρονήσου καὶ ἡγεμόνα τοῦ στόλου παντὸς καὶ τῆς παραλίας ἁπάσης, ἀνατίθησιν αὐτῷ τὸν τειχισμὸν τῶν φρουρίων ὅτι τάχος ποιεῖν καὶ τὴν ἄλλην τούτων πᾶσαν φροντίδα καὶ ἐπιμέλειαν, μηδὲν σπουδῆς ἀνιέντι. Καὶ ὃς οὐδὲν μελλήσας εὐθὺς ἐτείχιζε, χειρὶ πολλῇ καὶ προθυμίᾳ καὶ δαπάνῃ χρώμενος ἐς τὸ ἔργον.

XV. Βασιλεὺς δὲ τοῦ χειμῶνος τούτου παρεσκευάζετο ὡς ἅμα ἦρι στρατιὰν ἐλάσων κατὰ Παιόνων τῶν ἐντὸς Σάου ποταμοῦ, οὓς καὶ Δαλμάτας καλοῦσιν, οἱ δὲ νεώτεροι Βόστρους, ἔθνος μέγα τε καὶ πολὺ καὶ μεγάλην ἔχον ἀρχὴν καὶ χώραν ὅτι πλείστην νεμόμενόν τε καὶ καρπούμενον ἀγαθὴν δυσχωρίαις τε μεγίσταις κατωχυρωμένην καὶ ὄρεσι δυσβάτοις καὶ ἀποκρότοις καὶ τόποις τραχέσι καὶ ἀποκρήμνοις, προσέτι δὲ φρούριά τε ἔχουσαν ἐρυμνὰ καὶ πολίσματα ἰσχυρὰ καὶ δυσάλωτα καὶ ἡγεμόνας τῶν εὐδαιμόνων καὶ δυνατῶν. (2) Ἔχουσι δὲ καὶ φιλίαν ἀεὶ καὶ ξυμμαχίαν μετὰ τοῦ βασιλέως Παιόνων καὶ ὁμαιχμίαν τε καὶ πίστεις ἰσχυρὰς, ἦ μὴν, ἤν τις κατ' αὐτῶν ἐπίῃ, ἀλλήλοις βοηθεῖν· οἷς πᾶσι θαρρουντες ουτε σπονδὰς ἔχειν ἤθελόν ποτε μετὰ τοῦ βασιλέως, οὔτε δασμὸν αὐτῷ καταβάλλειν ἐτήσιον, ὥσπερ οἱ ἄλλοι ὅμοροι Ἰλλυριοί τε καὶ Τριβαλλοὶ, οὐδ' ὅλως κατακούειν αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ πολλάκις ἐς σπονδὰς σφᾶς προκαλουμένου βασιλέως, ἀπηξίουν αὐτοὶ καὶ οὐ κατεδέχοντο σπένδεσθαι, αὐτόνομοί τε καὶ ἐλεύθεροι καὶ ἔκσπονδοι πάντῃ εἶναι βουλόμενοι. (3) Διά τοι τοῦτο καὶ πολλάκις στρατιὰν πέμπων ὁ βασιλεὺς ἐληΐζετο τὴν αὐτῶν, κατατρέχων τε καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἀπάγων ἀνδρῶν τε καὶ παίδων καὶ γυναικῶν καὶ βοσκημάτων. Οἱ δὲ οὐδὲν μᾶλλον τῆς ἐξ ἀρχῆς γνώμης ὑφεῖντο, ἀλλὰ τοῖς ἅπαξ δεδογμένοις ἐνέμενον, ἐπὶ τῷ σφετέρῳ μέντοι κακῷ. (4) Ἐπὶ τούτοις οὖν ὀργισθεὶς ὁ βασιλεὺς τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτῶν ἐποιεῖτο, καὶ δὴ καλῶς παρασκευασάμενος καὶ ὅπλα πολλὰ καὶ μηχανὰς παντοίας καὶ στρατιὰν ὅτι πλείστην ξυναγαγὼν ἱππικήν τε καὶ πεζικὴν, ἔαρος ἐπιλάμποντος ἤδη, ἔξεισι κατ' αὐτῶν χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει. (5) Ἄρας οὖν ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ καὶ ἀεὶ σπουδῇ ἐλαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, διαβαίνει τε τὴν αὐτοῦ ταχέως καὶ γενόμενος ἐν τοῖς μεθορίοις τῶν Βόστρων, στρατοπεδεύεται αὐτοῦ μικρὸν, καὶ μετὰ τοῦτο προσβάλλει τῇ χώρᾳ τούτων ἰσχυρῶς, καὶ κατατρέχει ταύτην, σκηπτοῦ δίκην ἐμπίπτων καὶ ἐμπιπρῶν πάντα καὶ διαφθείρων καὶ ἀφανίζων καὶ φρούρια ἐξαιρῶν, ἐς ἃ δὲ καὶ φρουρὰς ἐσάγων καὶ λείαν ἀπάγων καὶ πᾶσαν ἤδη τὴν ἐν ποσὶ χειρούμενος, μηδενὸς ὅλως ἀνθισταμένου. (6) Διελάσας δὲ τὸ πλεῖστον τῆς χώρας ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις τε καὶ καταδραμὼν, καὶ φρούρια πολλὰ καὶ πολίσματα, ᾗπερ ἔφην, τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ τοῖς ὅπλοις, τὰ δὲ καὶ προσχωρήσει ἑλὼν, γίνεται πρὸς τὸ ἄστυ, ἐν ᾧ ἦν καταφυγὼν ὁ τούτων ἡγεμών. (7) Ἦν γὰρ ἐρυμνότατον τοῦτο Ἰάϊτζα καλούμενον τῇ ἐπιχώρῳ φωνῇ· καὶ κατακλείει τοῦτον ἐντὸς, καὶ προσφέρει λόγους τοῖς ἐν αὐτῷ περὶ (τε) ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τοῦ ἄστεος· ὡς δὲ οὐκ ἔπειθε πανταχόθεν περισταυρώσας τὸ ἄστυ καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει, καὶ τοῦ μὲν τείχους ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις πολύ τι

---

margo. ‖ — § 4. τὰ στενώτατα τ. π. καὶ ῥοώδη] τὰ στενώτα codex; fort. leg. τὰ στενωπὰ. ‖ — τὸ κατὰ] addidi. Dein Μαδήτου codex. Pro Ἐλεοῦντος praestaret Ἐλαιοῦντος. V. Steph. Thes. s. v. Tum ὃ Δαρδ. codex.

XV. De expeditione contra Stephanum Bosniorum regem et vicinos Bosniae principes ampliorem narrationem praebet Chalcocondylas p. 530-544. Cf. Seadeddin. 2 p. 217-222 et quos laudant Hammer 2, p. 73 et Zinkeisen 2, p. 140 sqq. Critobulus nonnisi summa rerum momenta verbose sed parum recte tradidit. ‖ — § 1. Δαλμάτας... Βόστρους] Infra § 11 et lib. 5, 4, 1 legitur τὴν Δαλματῶν καὶ Βόστρων, quod ex nostri loci ratione esse deberet Δαλματῶν [τῶν] καὶ Βόστρων. Chalcocondylas Bosnios Illyriorum nomine comprehendit. Critobuli codex ubique praebet Βόστρους pro Βοσνίους vel Βόσνους. ‖ — § 2. Βασιλέως Παιόνων] Mathiae Corvini. ‖ — ἦ μὴν] add. margo. ‖ — § 4. στρατιὰν πλείστην] ἐς πεντεκαίδεκα μυριάδας ἱππέων, Chalc. p. 535, 21. ‖ — § 5. Expeditionis ratio e Chalcocondyla aliisque haurienda. Mechemetes a Scopiis (*Uskub*) profectus per Wucitarnam (hod. *Wuchitra* inter *Uskub* et *Pristhina* opp.), venit ad fluvium Serviam a Bosnia disterminantem, quem Chalc. p. 534, 15 Δοδοβίκην (p. 534, 14 Δοροβίκην) vocat; hinc perrexit ad Illyrium fluvium eoque trajecto Δοβοβίκην urbem (hod. *Babitcha-Otchak* ad *Kriwaja* fl.) obsidione cinxit, eaque (die 10 m. Maii 1463) potitus est [Ceterum in Chalc. fluviorum istorum nomina confundi suspicor. Δοδοβίκης fl. cum Δοβοβίκῃ urbe jungendus, et Βοβοβίκης et Βοβοβίκη scribendum fuerit, adeo ut in Serviae et Bosniae confiniis sit Illyrius fluvius, cujus nominis haud dubie corrupti vestigium superest in

ἐς ἀλλήλους καὶ τὸν δασμὸν ἀπεδίδουν καὶ νεωτέρων πραγμάτων οὐχ ἥπτοντο, ἐτύγχανον καὶ αὐτοὶ τοῦ βασιλέως εἰρηνικοῦ· ἐπεὶ δὲ αὐτοί τε ἐν ἀλλήλοις διεστασίασαν καὶ τὸν δασμὸν οὐ πάνυ ῥᾳδίως παρεῖχον, πρός τε τοὺς πλησιοχώρους αὐτοῖς βασιλεῖς τῶν τε Τιγρανοκέρτων καὶ Ἀρμενίων καὶ Μήδων Χασάνεα τὸν Τομήριος καὶ δὴ καὶ Ἰβήρων ἐπιγαμίαν ἔχοντες, ἐδόκουν καινότερά τινα πράττειν καὶ νεοχμοῦν ἐς τὰς μετὰ τοῦ βασιλέως σπονδὰς (οὐ γὰρ ἐλάνθανον ταῦτα ποιοῦντες), τηνικαῦτα δὴ καὶ ὁ βασιλεὺς ὀργῇ ληφθεὶς τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτῶν ἐποιεῖτο, προκαταλαβεῖν τε καὶ προκατασχεῖν τούτους βουλόμενος πρίν τι καὶ νεώτερον πρᾶξαι.

II. Παρασκευασάμενος οὖν χειμῶνος καλῶς, ἐπειδὴ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, πρῶτα μὲν τὸν κατὰ θάλασσαν στόλον ἐξήρτυεν ἐς ἀναγωγήν· ἦσαν δὲ τριακόσιαι μάλιστά που τῶν νεῶν στρατιώτιδες καὶ μάχιμοι τριήρεις τε μακραὶ καὶ πεντηκόντοροι καὶ πλοῖα κατάφρακτα παρὲκ τῶν σκευαγωγῶν καὶ τῶν φερόντων τὰς μηχανὰς τῶν τε κατ' ἐμπορείαν ἢ χρείαν ἄλλην ἀφικνουμένων. (2) Ἐνέθηκε δ' αὐταῖς ὅπλα παντοῖα καὶ πλεῖστα, ἀσπίδας τε καὶ θυρεοὺς καὶ κράνη καὶ δόρατα, ἔτι δὲ θώρακάς τε καὶ ἀκόντια καὶ βελῶν διαφόρων πολύ τι χρῆμα τῶν τε ἀπὸ τόξων ἀφιεμένων καὶ τῶν ἄλλων μηχανῶν καὶ δὴ καὶ ἀφετήρια πλεῖστα καὶ πολλὰ ἄλλα τῶν ἐς τειχομαχίαν ἐπιτηδείων. Ἐνεβίβαζε δὲ καὶ ἄνδρας ὅτι πλείστους εὐρωστοτάτους τε καὶ εὐοπλωτάτους καὶ τὰ πρὸς πόλεμον ἱκανῶς παρεσκευασμένους καὶ ἐμπειροτάτους, ἐπιστήσας αὐτοῖς καὶ ἡγεμόνας τοῦ στόλου παντὸς καὶ στρατηγοὺς αὐτοκράτορας Κασίμην τε τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως καὶ Ἰαγούπην, ἄνδρα τά τε ναυτικὰ ἐμπειρότατον καὶ τῶν κατὰ θάλασσαν στρατηγὸν ἄριστον. (3) Ἐξαρτύσας οὖν καὶ ὁπλίσας πάντα τὸν στόλον καλῶς, ἐξέπεμπεν· ὁ δ' ἀνήγετο διὰ τοῦ Βοσπόρου ἐπὶ τὸν Εὔξεινον, τάχει τε πολλῷ καὶ βίᾳ καὶ ῥύμῃ φερόμενος, βοῇ τε ξυμμιγεῖ καὶ ἀλαλαγμῷ καὶ εἰρεσίᾳ καὶ ἀντιφιλοτιμήσει ἐς ἀλλήλους χρωμένων τῶν ἐπιβατῶν, καὶ φόβον πολὺν καὶ ἀγωνίαν παρέχων καθ' οὓς ἂν γένοιτο, καὶ πάντας ἐκπλήττων τῷ παραλόγῳ τῆς θέας. Καὶ ὁ μὲν κατὰ θάλασσαν στόλος οὕτως.

III. Βασιλεὺς δὲ τὰς Εὐρωπαίας δυνάμεις ξυνεκρότει τε καὶ διεβίβαζεν ἐς τὴν Ἀσίαν ἱππικάς τε καὶ πεζικάς, ἔτι δὲ ἵππων τε καὶ ὑποζυγίων καὶ ἡμιόνων ἀχθοφόρων καὶ καμήλων πολύ τι χρῆμα καὶ πᾶσαν ἄλλην τοῦ πολέμου χρείαν τε καὶ ἀποσκευήν. Ὡς δὲ ἅλις εἶχε τῆς τούτων διαβάσεως, τότ' ἤδη καὶ αὐτὸς διαβαίνει, καὶ προελαύνων διὰ τῆς Βιθυνίας ἀφικνεῖται ἐς τὴν Προυσίου, οὗ δὴ καὶ τὰς τῆς Ἀσίας δυνάμεις εὗρε πάσας ξυνηθροισμένας. (2) Διαγαγὼν δὲ οὐ πολλὰς ἡμέρας αὐτοῦ, καί τινα τῶν ἐν χρείᾳ καταστησάμενος καὶ τὸν στρατὸν ἐξαρτύσας ἅπαντα, σπείσας τε τῷ τάφῳ τοῦ πατρὸς καὶ τὰ νενομισμένα τελέσας αὐτῷ μεγαλοπρεπῶς, καὶ δώροις ὅτι γε πλείστοις καὶ ἀναθήμασι κοσμήσας καὶ στεφανώσας αὐτὸν, ἄρας ἐκεῖθεν ᾔει διὰ τῆς Γαλατῶν τε καὶ Παφλαγόνων. (3) Ἦν δέ οἱ ἡ στρατιὰ, ὡς ἐλέγετο, ἵππος μὲν ἑξακισμυρία, πεζὸς δὲ οὐκ ἐλάσσων ὀκτακισμυρίων ἄνευ μέντοι γε τῶν σκευοφόρων καὶ τῶν ἄλλως ἑπομένων τῇ στρατιᾷ. Διελάσας δὲ ταύτας τε καὶ τὴν Καππαδοκῶν καὶ διαβὰς τὸν Ἅλυν γίνεται κατὰ Σινώπην, πόλιν παράλιον καλλίστην τε καὶ πλουσιωτάτην τῶν ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ, καὶ πλείστης δὴ καὶ ἀρίστης χώρας ἐπάρχουσαν, ἣ δὴ κοινὸν ἐμπόριον οὖσα τῆς περιοικίδος ἁπάσης καὶ δὴ καὶ μέρους οὐκ ὀλίγου τῆς κάτω Ἀσίας, καὶ πολλοῖς εὐθηνουμένη τοῖς ἀγαθοῖς, ὅσα φέρουσιν ὧραι καὶ γῆ καὶ θάλασσα (τὸ μέγιστον ὁ χαλκός ἐστιν, ὃς ἄφθονος ἀνορυττόμενος αὐτοῦ γεωργεῖται, καὶ διαδιδόμενος πανταχοῦ τῆς Ἀσίας τε καὶ Εὐρώπης καὶ διατιθέμενος), προσόδους μεγάλας χρυσοῦ καὶ ἀργύρου παρέχει τοῖς ἐν αὐτῇ. (4) Εἶχε δὲ αὐτῆς τὴν ἀρχὴν πρὸ χρόνων πολλῶν

3000 aureos pependerat, sec. Chalc. p. 467, 5. Cf. Ducas p. 314, 17. Zinkeisen 2 p. 328. || — πρός τε τοὺς πλησιοχώρους] De his fœderibus v. Chalcoc. p. 461, Fallmerayer l. l. p. 259. 264. Hammer 2, p. 57, Zinkeisen 2, p. 328 sqq. || — Χασάνεα] *Usun-Hassan*, i. e. *longus Hassan*, Turcomanorum alborum princeps, Χασάνης ὁ μακρὸς ap. Chalc., Οὐζοῦν Χασᾶν ὁ δεσπόζων τὰ μέρη τῆς Ἀρμενίας καὶ γειτνιάζων τοῖς Κολχοῖς ap. Ducam p. 339. Huic Hassani Davides, Trap. imp., Catharinam, Joannis fratris filiam, in matrimonium dederat. Verba τὸν Τομήριος (i. e Timuris) add. margo. Caput Armeniæ erat Arsinga sive *Erzeroum*, quam urbem Critobulus, veteris geographiæ nomina temere aucupans, Tigranocerta vocat. || — νεοχμοῦν] νεωχ. cod.

II. § 1. τριακόσιοι] Chalc. p. 485, 22 : πληρώσας ναῦς πλοῖά τε καὶ τριήρεις ἀμφὶ τὰ πεντήκοντα καὶ ἑκατόν. Ducas p. 340 : ἐποίησε στόλον τριήρεων καὶ διήρεων μέχρι που τὰ σ' καὶ νῆας ι'. Seadeddin. 2, p. 196 : *mettendo in ordine un' armata di cento galere.* || — § 2. ὅτι πλείστους] Post hæc verba dimidii versus spatium vacuum est; quæ ibi scripta erant, deinceps erasa sunt. || — ἱκανῶς παρεσκευασμένους] sic margo, εὖ ἔχοντας text. || — Κασίμην ... καὶ Ἰαγούπην] Hos alius nemo memorat. || — καὶ Ἰαγούπην ... στρατηγὸν ἄριστον] add. margo.

III. § 1. συνεκρότει τε καὶ] add. mgo. || — παρασκευὴν] mgo; ἀποσκευὴν text. || — εἰς τὴν Προυσίου] Ducas p. 341, 1 αὐτὸς δὲ τῷ ἔαρι τὸν πορθμὸν διαβὰς ἦκεν εἰς Προῦσαν τῆς Βιθυνίας, μὴ ἐπισταμένου τινὸς μηδὲ νοήσαντος τὴν βουλήν. Seadeddin. 2, p. 196 : *Il rè sen' andò per via di Mudania a Brussa, dove si tratenne con li suoi ministri e cavalieri fin all' arrivo di Mahmud Bassa suo vesir, il quale passando il mare a Gallipoli con un grandissimo esercito s'accampò nella campagna di Brussa. Si congiunse anco l'esercito di Natolia.* || — εὗρε] sic mgo, εἶχε text. || — § 3. διαβὰς τὸν Ἅλυν] Ἅλιν cod. A Prusa rex profectus est Ancyram, teste Duca et Seadeddino ll ll. Ibi in castra venit Ismaelis Sinopensium regis filius, quem Mechemetes, sec. Seadeddinum, in vincula conjecit, sec. Ducam vero ad patrem remisit deditionem Sinopes postulans. Ab Ancyra porro Chisil-Achmet emissus est, ut Castimonia, Sinopicæ ditionis urbe, potiretur. Ipse Mechemetes Sinopen petens si Halym trajecit, ut Critobulus refert, per viarum ambages eo se contulit. || — εὐθηνουμένη] εὐθυνουμένη codex. || — § 4 ἐκ ξυνθήματος] Hæc addit

Ἰσμαῆλος, ἀνὴρ δυνατός τε καὶ τῶν εὖ γενονότων παρ' αὐτοῖς, πατρικὴν ἄνωθεν κεκτημένος ἐς αὐτὸν κατιοῦσαν ἐκ διαδοχῆς. Ἐπὶ ταύτην οὖν ἐλάσας ὁ βασιλεὺς στρατόπεδον τίθησιν· εὑρίσκει δὲ καὶ τὸν κατὰ θάλασσαν στόλον αὐτοῦ ἐφορμοῦντα τοῖς λιμέσιν αὐτῆς· προλαβόντες γὰρ οἱ στρατηγοὶ ἐκ ξυνθήματος κατῆραν, καὶ κρατήσαντες τῶν τε λιμένων καὶ τοῦ ἰσθμοῦ, πᾶσαν ἐν κύκλῳ περιέσχον ταῖς ναυσὶ τήν τε πόλιν καὶ τὴν νησῖδα· χερρόνησος γὰρ ἦν. (5) Ἰσμαῆλος δὲ τὴν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως ἰδὼν τήν τε κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν στρατιὰν περιστοιχίσασαν τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτὸν, ἐξεπλάγη τε τῷ γινομένῳ, καὶ τί δεῖ ποιεῖν ἐς τὸ παρὸν ἐσκόπει. Ἔδοξεν οὖν αὐτῷ σκοπουμένῳ βέλτιον εἶναι αὐτὸν ἐξελθόντα τῷ βασιλεῖ ξυντυχεῖν καὶ τὰς αἰτίας τῆς κατ' αὐτοῦ ἐφόδου μαθεῖν τε καὶ διαλύσασθαι, εἴ γε δύναιτο. Καὶ δὴ δῶρα πλεῖστά τε καὶ πλείστου ἄξια ἑτοιμασάμενος ἔξεισιν ἐς βασιλέα. (6) Ὁ δὲ δέχεται τοῦτον ἡμέρως καὶ φιλανθρώπως καὶ προσαγορεύει φιλίως, καὶ δεξιοῦται καὶ τιμᾷ ταῖς πρεπούσαις τιμαῖς. Ἐς λόγους δὲ καταστάντες τούς περί τε τῆς ἀρχῆς καὶ τῆς πόλεως, καὶ πολλὰ εἰπόντες καὶ κοινολογησάμενοι μετ' ἀλλήλων ἑκάτεροι ἀναγκαῖα καὶ δίκαια τῷ τε καιρῷ καὶ ἑαυτοῖς λυσιτελῆ τε καὶ πρόσφορα, τέλος ξυμβαίνουσιν ἐπὶ τοῖσδε, καὶ διαλύονται εἰρηνικῶς καὶ φιλίως. (7) Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς λαμβάνει τήν τε πόλιν Σινώπην καὶ τὴν ταύτῃ πᾶσαν τοῦ Ἰσμαήλου ἀρχὴν, ἀντιδίδωσι δὲ αὐτῷ σατραπίαν ἐν τῇ Εὐρώπῃ τὴν τῶν Σκοπίων καλουμένην, ὅμορον οὖσαν τῇ Τριβαλλῶν, χώραν ἀρίστην τε καὶ παμφορωτάτην καὶ κατ' οὐδὲν ἀποδέουσαν τῆς αὐτοῦ καὶ προσόδων ἕνεκα καὶ ἀρχῆς καὶ τῆς ἄλλης διαίτης καὶ ἀναπαύσεως. (8) Ὁ γάρ τοι βασιλεὺς αἰτίαν μὲν οὐδεμίαν ἐπιφέρειν εἶχε τῷ Ἰσμαήλῳ, πάνυ δὲ προὔργου τήν τε Σινώπην καὶ τὴν ταύτης κατάσχεσιν ἐποιεῖτο, πόλιν τε οὖσαν λόγου ἀξίαν ἐν ἐπικαίρῳ τε κειμένην τῆς ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ Ἀσιανῆς παραλίας, καὶ λιμένας ἔχουσαν ἀσφαλεῖς καὶ παραπέμπειν δυναμένους καλῶς τόν τε στόλον καὶ τὰ πλοῖα τοῦ βασιλέως ἐς Τραπεζοῦντά τε. καὶ τὴν ἄνω πᾶσαν παραλίαν τοῦ Πόντου καὶ τὰς ἐκεῖσε πόλεις, ἄλλως τε δὴ καὶ ἐν μέσῃ τῇ χώρᾳ τοῦ βασιλέως κειμένην οὐκ ἐδόκει αὐτῷ ἀσφαλὲς εἶναι κατὰ πολλὰ ὑφ' ἑτέροις ἡγεμόσι τελεῖν καὶ μὴ ὑπ' αὐτῷ· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ ἐδεδίει Χασάνεα τὸν βασιλέα Τιγρανοκέρτων καὶ Μήδων, μὴ λάθῃ ταύτην προκατασχὼν ἢ ξυμβάσει ἢ πολέμῳ, γειτονοῦσαν τε τῇ αὐτοῦ καὶ πάντα τρόπον ἐπιβουλεύοντα καὶ χειρώσασθαι ταύτην βουλόμενον εἰδὼς ἐκ πολλοῦ. Διὰ ταῦτα τοίνυν ἀναγκαία γέγονε τῷ βασιλεῖ ἡ τῆς Σινώπης κατάσχεσις.

IV. Καὶ Ἰσμαῆλος μὲν ξὺν τοῖς αὐτοῦ πᾶσιν εὐθὺς ᾤχετο ἐς τὴν αὐτοῦ σατραπείαν ἀπιὼν, βασιλεὺς δὲ παραλαβὼν τήν τε Σινώπην καὶ πᾶσαν τὴν Ἰσμαήλου ἀρχὴν, καὶ τὰ ἐν αὐτῇ καταστησάμενος πάντα, Κασίμην μὲν καὶ Ἰαγούπην εὐθὺς κελεύει μετὰ τοῦ στόλου παντὸς ἀναχθέντας πλεῖν εὐθὺ Τραπεζοῦντος, καὶ προσσχόντας τοῖς λιμέσι κατακλεῖσαι ταύτην κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν καὶ φυλάσσειν ἀσφαλῶς· αὐτὸς δὲ ἄρας ἐκεῖθεν παντὶ τῷ στρατῷ ᾔει διὰ τῆς μεσογείας, καὶ καταλαβὼν τὸν Ταῦρον, στρατοπεδεύεται πρὸς ταῖς ὑπωρείαις αὐτοῦ. (2) Ἔστι δὲ ὁ Ταῦρος ὄρος μέγιστον τῶν ἐν Ἀσίᾳ, διορίζων τὴν κάτω Ἀσίαν ἀπὸ τῆς ἄνω, ἀρχόμενος μὲν ἀπὸ Μυκάλης τοῦ ὄρους καὶ τῆς ταύτῃ θαλάσσης, ἐκεῖθεν δὲ παρήκων καὶ τέμνων τὴν Ἀσίαν τελευτᾷ ἐς τὸν Εὔξεινον πόντον κατὰ Σινώπην, κἀκεῖθεν αὖ διερχόμενος

margo. || — § 5. εἴ γε δύναιτο] add. margo. || — § 7. τῶν Σκοπίων] Veteres Σκοῦποι apud Annam quoque Comnenam 9, p. 253 τὰ Σκόπια vocantur. At non hanc urbem, sed Philippopolim Ismaeli datam esse tradunt Chalcocondyl. p. 488, 1, Ducas p. 342, 3 et Seadeddin. p. 206 : *fù con la sua moglie et figliuoli trasportato a Filippopoli, dove egli stette fin alla sua morte.*

IV. § 1. καὶ Ἰσμαῆλος μὲν ... ἀπιών] add. margo. || — προσσχόντας] προσχ. cod. || — ἀσφαλῶς add. margo. || — § 2. ἔστι δὲ ὁ Ταῦρος etc.] Eodem modo de Tauro Critobulus exponit lib. 1, 14, 3. Sec. Chalcoc. p. 491 Mechemetes a Sinope urbe per Cappadociam iter faciens obvium habuit filium suum, Amasiæ præfectum; venit deinde in Sebastiæ regionem. Ἐπεὶ δὲ παραμειψάμενος τὴν Σεβάστειαν ἐσέβαλεν ἐς τὴν Χασάνεω χώραν, πολίχνην μὲν ** τοὔνομα ἐπιὼν παρεστήσατο. Μετὰ δὲ προϊόντι ἀφικνεῖται ἐς αὐτὸν βασιλέα ἡ τοῦ Χασάνεω μήτηρ, φέρουσά τε δῶρα λαμπρὰ καὶ ὑπὲρ τοῦ παιδὸς διαπρεσβευομένη. Oppidum, cujus nomen ap. Chalc. excidit, erat *Kojunlu-hissar*, ut liquet ex Seadeddino 2, p. 201, ubi hæc : *Dopo che hebbe ricuperato il paese d'Isfendiaro* (Sinopen), *voltò le sue tendini militari contra la città di Coiunli per esservi vicina. Onde intesosi da Usun Hassan l'arrivo dell' esercito a quella città, si levò dal distretto d'Ersengiano* (Ἐρζιγγανή, Ἀρτζίγγα, Ἐρτζικα, τὰ τῶν Ἀρμενίων βασίλεια ap. Chalc. p. 167, 168, 378, hod. *Erzeroum;* Τιγρανόκερτα Critobuli), *e si ricoverò nell' alpi di Chiemah* (deb. *Kumach*, ut Fallmerayer monet). In his quoque regionibus Turci hostem vincunt, et nepotem Chasanis, qui *Menser* montis fauces occupaverat, nocturno impetu opprimunt. Interim *Coiunli* oppidum se dediderat. Deinde quum rex ad *Balgaro* montem versaretur, Sara mater Chasanis ad regem venit, filii nomine veniam petens. Inde per *Balgaro* montem asperrimum et transeuntibus molestissimum rex Trapezuntem petivit. Igitur Mechemetes a Sinope per Amasiam et *Tokat* (Eudoxiam) et *Tchamlibel* montem ad *Siwa* (Sebastiam) venit in vallem Halyis fluvii (*Kyzyl-irmak*); inde per vallem fluvii versus ortum hibernum pergens accessit ad *Kujunlu-hissar*, quod oppidum in Kieperti tabula (*Karte von Kleinasien*. Berlin 1854) haud longe a *Scharmagky-Sou* (Lyco fl.) ponitur (35° 41 long. Par. et 40° 22' lat.). Hinc ortum versus ad *Erzeroum* urbem (vet. Theodosiopolim) tetendit, tum boream versus se convertit i valle *Tchourouk* (ol. Acampsis) fluvii, cui ab ortu adjacet *Mesra dagh*, qui est *il monte Menser* Seadeddini, ab occasu autem imminet *Baglar* seu *Balchar-dagh* (*Balgaro* ap. Seadedd.; vet. *Paryadres*), quem transiens Mechemetes Trapezuntem profectus est. Nihili sunt quæ apud Ducam leguntur p. 342, 20 : Περάσας δὲ τὴν Ἀρμενίαν καὶ

ἑνοῦται τοῖς Ἀρμενίων καὶ Μήδων ὄρεσι, καὶ δι' αὐτῶν τῷ Καυκάσῳ. (3) Τοῦτόν φασι διαβῆναι ξὺν ὅπλοις πρῶτον Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα μεθ' Ἡρακλέα γε καὶ Διόνυσον, στρατεύσαντα κατὰ Δαρείου τοῦ Περσῶν βασιλέως καὶ τῆς ὅλης Ἀσίας, καὶ μετ' ἐκεῖνον αὖθις μετὰ Ῥωμαίων Μάγνον Πομπήιον. Διέβη δὲ κἀν τοῖς ἡμετέροις χρόνοις (καὶ) Τόμιρις ὁ Μασσαγετῶν τε καὶ Σκυθῶν βασιλεύς, ἡνίκα κατὰ Παϊαζήτεω τοῦ προγόνου τοῦ βασιλέως ἐστράτευσε ξὺν ὅπλοις μέν γε καὶ στρατιᾷ, ἀλλὰ τῶν παρόδων αὐτὸς κρατῶν ἐκ πολλοῦ, καὶ διὰ φιλίας τῆς αὐτοῦ πορευόμενος. Διαβαίνει τοῦτον καὶ νῦν ὁ βασιλεὺς Μεχεμέτης, ἀλλὰ ξὺν ὅπλοις καὶ πολέμῳ, τρίτος ἀπ' Ἀλεξάνδρου, μετὰ Ῥωμαίους τε καὶ Πομπήιον. (4) Χασάνης γάρ, ᾗ πρόσθεν ἔφην, ἐπιγαμίαν ἔχων τῷ βασιλεῖ Τραπεζοῦντος καὶ ξυμμαχεῖν βουλόμενος τούτῳ, ἄλλως δὲ καὶ Τραπεζοῦντα μᾶλλον αὐτὸς ὑπαγαγέσθαι βουλόμενος καὶ ἐλπίζων, ἐπειδὴ τὴν κατ' αὐτῆς ἔφοδον ἔγνω τοῦ βασιλέως, δύναμιν ἀθροίσας ἧκεν ἐς τὰς παρόδους, εἶρξαι βουλόμενος τὸν βασιλέα τῆς διαβάσεως. (5) Βασιλεὺς δὲ τοῦτο μαθὼν, ἐκεῖνον μὲν αὐτοῦ μετὰ τῆς στρατιᾶς αὐτοῦ χαίρειν εἴασεν, αὐτὸς δὲ ἄλλην ὁδὸν ἀτριβῆ καὶ τραχεῖαν καὶ πάντη δύσπορον καὶ ἀνάντη εὐθὺ φέρουσαν Τιγρανοκέρτων τῶν βασιλείων Χασάνεω ἔτεμε· καὶ πρῶτον μὲν στρατιὰν ἱκανὴν ἐκπέμψας εὐζώνων τε καὶ κούφως ὡπλισμένων ἀνδρῶν τοξοτῶν τε καὶ πελταστῶν μετὰ Μαχουμούτεω τοῦ πασία προκατέσχε τοὺς ἐπικαιροτάτους τῶν λόφων τά τε στενὰ καὶ δυσδιεξίτητα τῶν παρόδων καὶ τὰς δυσχωρίας ἁπάσας. (6) Μετὰ δὲ καὶ ψιλοὺς ἄνδρας ὅτι γε πλείστους ἐκπέμπει ὑλοτομοῦντάς τε καὶ ἐξομαλίζοντας τά τε σκληρὰ καὶ δυσάντη τά τε δασέα καὶ λάσια τῶν χωρίων καὶ δρυμῶνας καὶ λόχμας, δι' ὧν ἔμελλε ποιεῖσθαι τὴν πάροδον, εὐρυτέραν τε αὐτῷ καὶ λειοτέραν κατασκευάζοντας τὴν διάβασιν. (7) Τὸ γὰρ ὄρος τοῦτο ὁ Ταῦρος εἷς μὲν λέγεται εἶναι, ἔχει δὲ ὄρη πολλὰ ἐν ἑαυτῷ δυσδιάβατά τε καὶ δυσδιεξίτητα καὶ κορυφὰς ὑπερνεφεῖς τε καὶ ἠλιβάτους καὶ πάγους ὑπερυψήλους καὶ ἀποτόμους καὶ φάραγγας βαθείας τε καὶ κρημνώδε καὶ σκοπέλους καὶ δυσχωρίας καὶ λόχμας καὶ βάραθρα ἀνάντη τε καὶ κατάντη, δυσάντη τε καὶ προσάντη πολλά, ἃ πάντα δυσχολωτάτην τε καὶ δυσχερεστάτην καὶ λίαν ἐπίπονόν τε καὶ κινδυνώδη ποιεῖται τὴν διάβασιν· (8) τὸ δὲ δὴ μεῖζον ὅτι καὶ πολλῶν ἡμερῶν ὁδὸς ἡ διὰ τῶν τοιούτων τε καὶ τοσούτων δυσχερειῶν τε καὶ ἀνοδιῶν φέρουσα, ἣν μόλις ἄνδρες κούφως ὡπλισμένοι καὶ εὐσταλεῖς καὶ οὗτοί γε δὴ ξὺν πόνῳ πολλῷ διαβαῖεν ἂν ἐν ὀκτὼ καὶ δέκα ταῖς ὅλαις ἡμέραις, μὴ ὅτι γε στρατιὰ τοσαύτη ἱππική τε καὶ πεζικὴ μεθ' ὅπλων τε βάρους καὶ ἀποσκευῆς ὅσης οὐδ' ἂν εἴποι τις, ἔτι δὲ ἵππων τε καὶ ὑποζυγίων καὶ καμήλων καὶ ἡμιόνων πάντων ἀχθοφορούντων πολύ τι χρῆμα· ἀλλ' ὅμως ταῦτα πάντα παρ' οὐδὲν θέμενος ὁ βασιλεὺς διαβαίνειν ἐπειρᾶτο. (9) Ἐκτάξας οὖν καλῶς καὶ ὁπλίσας πᾶσαν τὴν στρατιὰν διέβαινε, τὸ μὲν πεζὸν ἔμπροσθεν ἐπὶ κέρως ἔχων ἀεὶ πορευόμενον, τὰ σκευοφόρα δ' ἐν τῷ μέσῳ, τὴν δὲ ἵππον ὄπισθεν τάξας ξὺν οὐραγοῖς τε καὶ ὀπισθοφύλαξιν· αὐτὸς δὲ τὸ μέσον ἐπέχων τοῦ πεζοῦ ξὺν ὀλίγοις ἱππόταις, ὅταν μὲν ἐν στενοπόροις διέβαινεν, ἐς ὀξὺ τὸ κέρας ξυνέστελλεν· ἔστι δ' ὅτε καὶ μετωπηδὸν ἐπὶ κέρως προῄει· (10) ὅτε δ' εὐρυτέρας ἐτύγχανε τῆς διόδου, κατὰ μικρὸν ἀνέπτυσσε τὸ κέρας ἐς φάλαγγα καὶ κατὰ μέτωπον ἦγεν ἐν πλαισίῳ, ἔχων καὶ τοὺς ἐξ ἑκατέρου μέρους τῶν πλαγίων ξυντάξει προϊόντας μετωπηδὸν, τοξότας τε καὶ ὁπλίτας, τοὺς μὲν τὰ τόξα διὰ χειρὸς ἔχοντας ἐντεταμμένα ταῖς νευραῖς ξὺν τοῖς βέλεσι, καὶ τούτους ἐναλλὰξ τοῖς μέρεσιν, τοὺς μὲν ἀριστερῶς βάλλοντας ἐπὶ τὰ δεξιά, τοὺς δεξιῶς δ' ἐπὶ τὰ ἀριστερά, τοὺς δὲ ὁπλίτας τὰ δόρατα φέροντας ἐπὶ τῶν ὤμων καὶ περιάγοντας ἀεὶ ἔνθεν κἀκεῖθεν καὶ πάλλοντας. (11) Καὶ ἡμέρας μὲν οὕτω ἐπορεύετο, νυκτὸς δὲ στρατοπεδευόμενος πυρά τε πολλὰ ἔκαιε πρὸ τοῦ στρατοπέδου μικρὸν ἀπωτέρω καὶ φυλακὰς εἶχεν ἰσχυρὰς ἐν κύκλῳ καὶ σκοποὺς συχνοὺς πανταχόθεν καὶ προδρόμους, οὓς ἔταττεν ἡμέρας ἐν τοῖς ἐπικαιροτάτοις τῶν χωρίων, πάντοθεν ἀσφαλιζόμενος τὸ στρατόπεδον.

V. Ἐν τούτοις δὲ καί τι ξυνέβη παράλογον, ὅπερ οὐ μικρῶς ἠνίασε τόν τε βασιλέα καὶ τοὺς ἐν τέλει καὶ πᾶσαν τὴν στρατιάν. Ἐχθρὸς γάρ τις ἀνὴρ καὶ δύσνους καὶ βάσκανος, μηδενὸς ὅλως ἔχων αἰτιᾶσθαι, μᾶλλον μὲν οὖν καὶ προσοφείλων χάριτας, ἰδίᾳ δὲ μόνον βασκανίᾳ καὶ κακουργίᾳ κινούμενος ἐπεβούλευε Μαχουμούτει τῷ πασίᾳ. (2) Δραξάμενος οὖν ἐπιτηδείου πρὸς κακουργίαν καιροῦ, καὶ θαρρήσας τῇ δυσχωρίᾳ καὶ ἐλπίσας διαλαθεῖν, λάθρα τε καὶ μηδενὸς εἰδότος ἢ ὑφορωμένου τὸ ξύνολον, ἐντείνας τὸ τόξον βέλος ἀφίησι κατ' αὐτοῦ, καὶ τυγχάνει μὲν αὐτοῦ κατὰ τοῦ μετώπου, οὐ μήν γε καιρίαν ἔσχε πλῆξαι, ξυγχυθείς τε τὸν λογισμὸν τῷ παραλόγῳ τοῦ ἔργου καὶ τὰς χεῖρας ἐκλυθεὶς τῇ ξυγχύσει· ἄλλως δὲ πρὸς θάνατον ἂν ἦν ἡ πληγή. (4) Θορύβου δὲ καταστάντος ἐπὶ τούτῳ μεγίστου, καὶ τοῦ τε βασιλέως καὶ τῶν ἐν τέλει καὶ δὴ καὶ τῆς στρατιᾶς ἁπάσης ξυγχυθέντων οὐ

διαβὰς τὸν Φάσιδα χώρας τὰς μὲν εἷλε, τὰς δὲ παρέδραμε, καὶ τὰ Καυκάσια ὄρη μετὰ πολλοῦ κόπου καὶ τῆς ὑστερήσεως τῶν ἀναγκαίων ἀναβὰς κατῆλθεν ἐς Κολχοὺς, καὶ δὴ ἐς Τραπεζοῦντα ἀνελθὼν κτλ. Quibus fingendis ansam fortassis dedit Phasis ille (*Pasin-Sou*), qui pone *Erzeroum* in Araxem influit. || — Ἀλέξανδρον] Sane Taurum Alexander trajecit, at non illum, de quo Critobulus loquitur. || — § 3. χρόνοις] add. margo. || — Τόμιρις] i. e. Timur. cf. lib. 1, 14, 16. || — § 6. λειοτέραν] sic margo, εὐμαρεστέραν text. || — § 7. καὶ βάραθρα] supra versum adscripta sunt. || — § 8. ξὺν πόνῳ] συμπόνῳ cod. || — βάρους] βάρρους cod.

V. § 1. μόνον] add. margo. || — καιρίαν] καιρίως supra versum adscriptum. || — §. 3 τῆς τόλμης] supra versum ad-

μικρῶς τῷ παραλόγῳ τοῦ γεγονότος, καὶ ὥσπερ ἂν εἰ ἐπίασιν οἱ πολέμιοι αἴφνης, ξυλλαμβάνεται μὲν εὐθὺς ὁ κάκιστος καὶ δύστροπος ἐκεῖνος ἀνὴρ, καὶ πρὶν ἢ λόγου καὶ ἀπολογίας τυχεῖν δίδωσι δίκην τῆς τόλμης τὴν ἀξίαν, κατακοπεὶς ὑπὸ τῆς στρατιᾶς ἀνοικτὶ μεληδὸν, μόνον οὐ πάντων ἀπογευσαμένων τῶν αὐτοῦ σαρκῶν καὶ τοῦ αἵματος. (4) Βασιλεὺς δὲ ξυσχεθεὶς ἀμέτρῳ λύπῃ καὶ ἀγωνίᾳ καὶ φόβῳ τῷ περὶ αὐτὸν, εἰ ζημιωθήσεται ἄνδρα τηλικοῦτον καὶ μάλιστα ἐν τοιούτῳ τῆς ἀνάγκης καὶ τῶν πραγμάτων καιρῷ καὶ τόπῳ, καλεῖ μὲν παραυτίκα Ἰαγούπην τὸν αὐτοῦ ἰατρὸν, ἄνδρα σοφὸν καὶ τὰ πρῶτα τῆς τέχνης φέροντα, ὅση περί τε τὸ πρακτικὸν καὶ φαινόμενον ἔχει, καὶ ὅση περὶ τὸ θεωρητικὸν καὶ δογματικὸν, καὶ δὴ καὶ μέγα δυνάμενον παρ' αὐτῷ, καὶ πυνθάνεται περὶ τοῦ τραύματος. (5) Μαθὼν δ' ἐπιπόλαιον εἶναι καὶ μὴ πρὸς κίνδυνον φέρον, ἀνέπνευσέ τε καὶ τῆς λύπης ὑφεῖκε, καὶ πλεῖστα τούτῳ δωρησάμενος ἐκέλευσεν ἐπιμελεῖσθαι πάσῃ σπουδῇ. Καὶ ὁ μὲν ἐπιμελείας τῆς προσηκούσης τυχὼν ταχέως τοῦ τραύματος ἀπαλλάττεται.

VI. Βασιλεὺς δὲ ἡμέρας ἑπτὰ πρὸς ταῖς δέκα προελαύνων ἀεὶ, καὶ φάραγγας βαθείας καὶ κρημνοὺς ἀποτόμους καὶ δυσχωρίας μεγίστας καὶ τόπους δυσβάτους καὶ ἀποκρότους καὶ πολλὰ τοιαῦτα προσάντη καὶ δυσχερῆ μόλις που καὶ ξὺν πόνῳ πολλῷ διελθὼν, καὶ μεγίστας ὑπομείνας ταλαιπωρίας ἐν ὅπλοις αὐτός τε καὶ πᾶσα ἡ στρατιὰ διαβαίνει τὸν Ταῦρον, καὶ καταβὰς ἐς τὸ πεδίον στρατοπεδεύεται οὐ πόρρω Τιγρανοκέρτων. (2) Χασάνης δὲ τὴν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως μαθὼν, καὶ ὡς δυσχωρίαν τοσαύτην καὶ ὁδὸν ἀτριβῆ καὶ πλείστην καὶ τὸ ὅλον ἄβατον ἐς δεῦρο οὕτως εὐκόλως διέβη καὶ μετὰ τοσαύτης στρατιᾶς τε καὶ ὅπλων (καὶ) ἀποσκευῆς, καὶ πρὸς αὐτοῖς ἤλασε τοῖς βασιλείοις αὐτοῦ, ἐξεπλάγη τε τῷ παραλόγῳ τοῦ γεγονότος, καὶ οἷόν τινι βέλει τῶν ἐξ οὐρανοῦ πληγεὶς ἐς ἀμηχανίαν δεινὴν καὶ φόβον ἐνέπεσε, μὴ ἔχων ὅ τι καὶ δράσειε· καὶ τέλος ἐς ἀνάγκην μεγίστην καταστὰς ἐκπέμπει τὴν αὐτοῦ μητέρα πρέσβιν ὡς βασιλέα μετὰ δώρων ὅτι πολλῶν, ἀπολογούμενός τε ὑπὲρ ὧν ἔδοξε δρᾶσαι, καὶ ξυγγνώμην αἰτῶν, καὶ ἅμα δεόμενος ξύμμαχος εἶναι καὶ φίλος τοῦ βασιλέως. (3) Ὁ δὲ δέχεται ταύτην φιλίως καὶ τιμᾷ ταῖς πρεπούσαις τιμαῖς, καὶ λαλήσας εἰρηνικὰ μετ' αὐτῆς σπένδεται καὶ δέχεται φίλον καὶ ξύμμαχον εἶναι Χασάνεα· οὐ μὴν ἀπέπεμψέ γε ταύτην εὐθὺς, ἀλλ' ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἐπορεύετο. Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς οὕτως.

VII. Οἱ δὲ τοῦ στόλου ἡγεμόνες καταπλεύσαντες ἐς Τραπεζοῦντα προσέσχον τοῖς λιμέσιν αὐτῆς, καὶ ἀποβάντες ξυνάπτουσι πόλεμον Τραπεζουντίοις ἐπεξελθοῦσι πρὸ τῆς πόλεως· καὶ τρεψάμενοι τούτους ξυνωθοῦσι βίᾳ καὶ κατακλείουσιν ἐντὸς τοῦ ἄστεος. (2) Κρατήσαντες δὲ τῆς ἔξω χώρας ἁπάσης καὶ τῆς παρόδου τῆς πρὸς τὴν πόλιν, καὶ κύκλῳ περισχόντες αὐτοὺς τῷ στρατῷ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν ταῖς ναυσὶν ἐπολιόρκουν, παραφυλάττοντες ἰσχυρῶς τοῦ μή τι τῶν ἔνδον ἐξαγαγεῖν ἢ τῶν ἔξωθεν ἐσκομίσασθαι. (3) Ἡμέραι μὲν οὖν παρῆλθον ἑξῆς ὀκτὼ πρὸς ταῖς εἴκοσι πολιορκουμένοις, ἐν αἷς ἐκδρομαί τινες ἐγίνοντο τῶν ἀπὸ τῆς πόλεως πρὸς τοὺς ἔξω, κἂν ταύταις οὐδὲν ἔλαττον εἶχον οὗτοι τῶν πολεμίων, ὅμως γε μὴν ξυνελαυνόμενοι βίᾳ ὀλίγοι ὑπὸ πολλῶν αὖθις ἐσωθοῦντο καὶ κατεκλείοντο ἐς τὸ ἄστυ. (4) Μετὰ δὲ ταῦτα παραγίνεται Μαχουμούτης ὁ πασίας ξὺν τῇ κατὰ γῆν στρατιᾷ, προλαβὼν ἡμέρᾳ μιᾷ τὸν βασιλέα, καὶ στρατοπεδευσάμενος οὐ πόρρω τοῦ ἄστεος, πέμψας ἄγγελον Θωμᾶν τὸν Καταβοληνοῦ, λόγους προσφέρει τοῖς ἐν τῇ πόλει καὶ βασιλεῖ τούτων ξυμβατηρίους περὶ ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τῆς πόλεως, βέλτιον εἶναι λέγων αὐτοῖς καὶ τῶν κατὰ πολὺ ξυμφερόντων καταπιστεῦσαι ἑαυτούς τε καὶ τὴν πόλιν τῷ μεγάλῳ βασιλεῖ μετά γε ξυμβάσεων καὶ ὅρκων βεβαίων καὶ πίστεως· τοῦτο γὰρ ἔσται πρὸς καλοῦ καὶ ἐπωφελοῦς αὐτοῖς τε κοινῇ τῷ τε βασιλεῖ ἰδίᾳ καὶ παισὶ τοῖς αὐτοῦ καὶ τοῖς γε περὶ αὐτὸν πᾶσι, τῷ μὲν, τυχόντι προνοίας παρὰ τοῦ μεγάλου βασιλέως, χώρας τε πολλῆς καὶ προσόδων ἱκανῶν ἔς τε διατροφὴν αὐτοῖς καὶ ἀνάπαυσιν καὶ πᾶσαν ἄλλην χρείαν τε καὶ αὐτάρκειαν, τοῖς δὲ, καθῆσθαι ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις ἀπαθέσιν ὅλως κακῶν, ἔχουσι τήν τε πατρίδα καὶ τὰ ὑπάρχοντα. (5) Εἰ δὲ προκαλουμένου νῦν ἐπὶ ξυμβάσεις τοῦ μεγάλου βασιλέως παρακούσειαν, οὐκέτι ἕξουσι τοῦ λοιποῦ πρὸς αὐτὸν ξυμβάσεών τε καὶ ξυνθηκῶν ὅλως μνησθῆναι, ἅπαξ ὀργῇ καὶ θυμῷ καταστάντος ἐς τὸ πολεμεῖν, ἀλλὰ κριθήσονται τὰ κατ' αὐτοὺς ὅπλοις μᾶλλόν τε καὶ σιδήρῳ, καὶ ἁλόντες πολέμῳ ὑποστήσονται φόνον τε καὶ διαρπαγὴν καὶ δουλείαν καὶ ὅσα πολέμου καὶ ἁλώσεως πάθη. Καὶ ὁ μὲν οὕτως. (6) Οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει καὶ βασιλεὺς αὐτῶν ἀκούσαντες ταῦτα ἐδέξαντό τε τοὺς λόγους ἡσύχως, καὶ τοῦ μεγάλου βασιλέως ἔφασαν παραγενομένου

---

scriptum. || — ἀπογευσαμένων] sic supra lineam m. 2, ἀπογευόμενον m. 1. || — § 4. Ἰαγούπην τοῦ αὐτοῦ] add. mgo, sicut mox verba ἄνδρα σοφὸν etc... μέγα δυνάμενον. || — § 5. πάσῃ σπουδῇ add. mgo.

VI. § 1. ξὺν πόνῳ] συμπόνῳ cod. || — § 2. ἔφοδον ... μαθὼν] sic m. 2 in marg., διάβασιν ... ἰδὼν m. 1. || — μεγίστην] add. mgo. || — § 3. δέχεται τ. φιλίως] Cf. Chalc. p. 491. Seadedd. p. 204.

VII. § 3. ἑξῆς] add. mgo. || — § 3. ὀκτὼ πρὸς ταῖς εἴκοσι] λϐ' sec. Chalc. p. 494, 6. || — § 4. οὐ πόρρω τοῦ ἄστεος] ἐν τῇ λεγομένῃ Σκυλολίμνῃ Chalc. p. 494, 13. || — Καταβοληνοῦ] Cf. supra lib. 3, 20, 5. || — ὑπάρχοντα] οἰκεῖα mgo. || — τὸν Θωμᾶν] m. 2, τὸν αὐτὸν m. 1. Apud Chalcoc. p. 394, 13 Machumutes Georgium (cujus mater erat soror matris Machumutis. V. Fallmerayer. p. 278), Davidis regis protovestiarium, amandavit ut de tradendo regno verba perferret.

ξυμβήσεσθαι. Τῇ δ' ὑστεραίᾳ παραγίνεται καὶ οὗτος, καὶ στρατοπεδεύεται πρὸ τῆς πόλεως, καὶ κήρυκα πέμψας τὸν Θωμᾶν, προκαλεῖται καὶ αὐτὸς ἐπὶ ξυμβάσεις αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς αὐτοῖς καὶ ὁμοίοις, ἐφ' οἷσπερ καὶ Μαχουμούτης. (7) Οἱ δὲ τοῦ κήρυκος ἀκούσαντες, δῶρά τε πλεῖστα καὶ κάλλιστα ἑτοιμάσαντες εὐθὺς, καὶ ἄνδρας τοὺς ἀρίστους σφῶν ἀπολεξάμενοι καὶ πίστεις δόντες αὐτοῖς ἐκπέμπουσιν. Οἱ δὲ ἀφικόμενοι προσκυνοῦσί τε τὸν βασιλέα καὶ ξυνθήκας ποιοῦνται, καὶ ὅρκους δόντες καὶ λαβόντες παραδιδόασι τήν τε πόλιν καὶ ἑαυτοὺς βασιλεῖ, καὶ ἀνοίξαντες τὰς πύλας δέχονται Μαχουμούτεα μετὰ τῆς στρατιᾶς, καὶ παραλαμβάνει Μαχουμούτης τὴν πόλιν. (8) Ἔξεισι δὲ καὶ βασιλεὺς Τραπεζοῦντος ξύν γε παισὶ καὶ τοῖς περὶ αὐτὸν ἅπασιν ἐς προσκύνησιν τοῦ βασιλέως. Ὁ δὲ δέχεται τοῦτον ἡμέρως καὶ φιλανθρώπως, καὶ δεξιωσάμενος καὶ τιμήσας τὰ εἰκότα, δωρεῖται πολυτρόπως αὐτόν τε καὶ τοὺς παῖδας καὶ τοὺς ξὺν αὐτῷ πάντας.

VIII. Καὶ μετὰ τοῦτο ἐσέρχεται ἐς τὴν πόλιν ὁ βασιλεὺς, καὶ περιερχόμενος κατεθεᾶτο τήν τε θέσιν αὐτῆς καὶ ἀσφάλειαν καὶ τὴν ἄλλην ἐπιτηδειότητα τῆς τε χώρας καὶ αὐτῆς, ἔτι δὲ τήν τε οἴκησιν καὶ τὸ πλῆθος τῶν ἐν αὐτῇ. Ἄνεισι δὲ ἔς τε τὴν ἀκρόπολιν καὶ τὰ βασίλεια, καὶ εἶδε καὶ ἐθαύμασε τήν τε ἐχυρότητα τῆς ἄκρας καὶ τὰς οἰκοδομὰς τῶν βασιλείων καὶ τὴν λαμπρότητα, καὶ λόγου ἀξίαν διὰ πάντων τὴν πόλιν ἀπέφαινε. (2) Μετὰ δὲ τοῦτο κελεύει τὸν βασιλέα καὶ τοὺς περὶ αὐτὸν ἅπαντας καὶ δή καί τινας τῶν ἐν δυνάμει ὄντων τῆς πόλεως καὶ πλοῦτον κεκτημένων ξὺν γυναιξὶ καὶ παισὶ καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσιν ἐξελθόντας ἐμβῆναι ἐς τὰς τριήρεις. Ἐκλέγεται δὲ καὶ παῖδας τῶν ἐφήβων ἀπό τε τῆς πόλεως καὶ τῆς ἔξω χώρας ἁπάσης περὶ πεντακοσίους που μάλιστα καὶ χιλίους, καὶ αὐτοὺς ἐμβιβάζει ἐς τὰς τριήρεις. (3) Καὶ δωρησάμενος πολλὰ τοῖς ἡγεμόσι τῶν νεῶν, τριηράρχαις τέ φημι καὶ ναυάρχαις, ἔτι δὲ κυβερνήταις καὶ κελευσταῖς καὶ τοῖς ἄλλοις, ἐκέλευσεν ἀποπλεῖν. Καὶ οἱ μὲν ἀνήγοντο, αὐτὸς δὲ παρακατασχὼν τὸν ἕνα τῶν ἡγεμόνων τοῦ στόλου, Κασίμην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεως, δίδωσιν αὐτῷ τὴν σατραπείαν Τραπεζοῦντος, δίδωσι δὲ καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς ἄνδρας ἐπιλέκτους τετρακοσίους ἐς φυλακήν. (4) Διατραγὼν δὲ οὐ πολλὰς ἡμέρας αὐτοῦ καὶ τὰ ἐν τῇ πόλει καταστησάμενος πάντα, ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, ἄρας ἐκεῖθεν ᾔει τὴν αὐτὴν αὖθις ἐπ' οἴκου. Γενόμενος δὲ κατὰ τὴν Χασάνεω χώραν, ἀποπέμπει τὴν μητέρα αὐτοῦ, πολλὰ δωρησάμενος καὶ τιμήσας, ἐκπέμπει δὲ καὶ πρέσβεις ξὺν αὐτῇ ἐς Χασάνεα τὸν υἱὸν, σπονδάς τε ἀνανεῶν καὶ φίλον καὶ ξύμμαχον, ᾗ πρόσθεν ἔφην, ἔχειν βουλόμενος. (5) Ὁ δὲ καὶ αὐτὸς ἀντιπέμπει πρέσβεις ἐς βασιλέα δῶρά τε φέροντας καὶ ξυγχαίροντας αὐτῷ τῶν κατορθωμάτων καὶ χάριν ὁμολογοῦντας τῆς ἐς τὴν μητέρα τιμῆς, καὶ φιλίαν καὶ ξυμμαχίαν βεβαιοῦντας. Βασιλεὺς δὲ ἐκεῖθεν ὁρμηθεὶς καὶ ἀεὶ σπουδῇ ἐλαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, διαβαίνει τε τὸν Ταῦρον ἀσφαλῶς καὶ πᾶσαν τὴν μεταξὺ διελθὼν ἐν ὀκτὼ καὶ εἴκοσι ταῖς ὅλαις ἡμέραις ἀφικνεῖται ἐς τὴν Προυσίου, καὶ τὴν στρατιὰν διαφεὶς διαναπαύει αὐτόν τε καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ ἐνταῦθα ἡμέρας οὐ συχνὰς, καὶ μετὰ τοῦτο, φθινοπώρου λήγοντος ἤδη, παραγίνεται ἐς τὸ Βυζάντιον. Καὶ ἔννατον καὶ ἑξηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἑνδέκατον δὲ τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

IX. Τὰ μὲν οὖν κατὰ Σινώπην καὶ Τραπεζοῦντα, πόλεις λόγου ἀξίας καὶ τῶν ὀνομαστῶν ἐν τοῖς νῦν καιροῖς, τοῦτον ἔσχε τὸν τρόπον. Βασιλεὺς δὲ Μεγεμέτης τὴν Κωνσταντίνου καταλαβὼν, πρῶτα μὲν προὔργου τι ποιεῖται τὴν θεραπείαν τοῦ βασιλέως Τραπεζοῦντος, καὶ δίδωσιν αὐτῷ καὶ τοῖς ξὺν αὐτῷ χώραν ἱκανὴν ἐς διατροφὴν περί που τὸν Στρύμονα ποταμὸν, ὥστε ἀποφέρεσθαι δασμὸν ἐκεῖθεν ἐτήσιον ἀργύρου κέρμα νενομισμένον μυριάδας τριάκοντα. (2) Ἦν δὲ καί τις ἀνὴρ τῶν μετὰ βασιλέως Γεώργιος Ἀμηρούκης τοὔνομα, φιλοσοφίαν ἄκρος, ὅση περί τε τὸ φυσικὸν ἔχει καὶ δογματικὸν τό τε μαθηματικόν τε καὶ γεωμετρικὸν καὶ τὰς ἀναλογίας τῶν ἀριθμῶν, καὶ ὅση τῶν ἀπὸ τοῦ Περιπάτου καὶ τῆς Στοᾶς, προσέτι δὲ καὶ πλήρης πάσης ἐγκυκλίου παιδείας, ῥητορικῆς τέ φημι καὶ ποιητικῆς. (3) Περὶ τούτου μαθὼν ὁ βα-

VIII. § 1. Καὶ εἶδε] add. margo. || — ἀπέφαινε] mgo, ἔκρινε text. || — § 2. Chalc., p. 497 9 : ἐπιλεξάμενος παῖδας ὀκτακοσίους ἐς τὴν τῶν νεηλύδων τάξιν ἐτάξατο. Cf. Seadedd. p. 206. || — § 3. καὶ οἱ μὲν ἀνήγοντο] add. mgo. || — Κασίμην τὸν σατρ. Καλλιπ.] Chalc. p. 496, 5 : Τὴν μὲν οὖν πόλιν ἐπέτρεψε τῷ ναυάρχῳ τῆς Καλλιπούλεως σατράπῃ. || — § 4. ἀποπέμπει] mgo; ἀπολύει text. De re cf. Seadedd. p. 206. || — 5. ὁρμηθεὶς] mgo, ἰὼν text. || — φθινοπώρου λήγοντος παρ. ἐς τὸ Βυζ.] Sec. Ducam. p. 343, 17 vere demum anni 1462 reversus esset, anno integro in expeditione exacto : ἐπανεστράφη χρόνον τέλειον πληρώσας ἐς τὴν ἀποδημίαν αὐτήν. || — ἔννατον καὶ ἑξη literæ et mox ἑνδέκατον in rasura scriptæ.

IX. § 1. περὶ τὸν Στρύμονα π.] sc. Serrarum urbem, ut refert Spandugino Cantacuscino (*Della origine de' principi turchi*), citante Zinkeisenio 2, p. 342, qui fidem hujus testimonii ob reliquorum historicorum silentium in dubium vocavit. In Phrantze p. 414, 2 hæc leguntur : τῷ δὲ τῆς Τραπεζοῦντος βασιλεῖ τῷ Κομνηνῷ κὺρ Δαβὶδ χωρία τινὰ δώσας ἐπὶ τὸ Μαῦρον ὄρος κατῴκισεν αὐτόν· ὃν δὴ καὶ μετά τινος χρόνου μικροῦ παραδρομὴν, εὑρὼν τάχα κατ' αὐτοῦ αἰτίαν τινὰ οὐκ ἀληθῆ, πάντα τὰ ἑαυτοῦ ἀφείλετο, κἀκεῖνον πνιγμῷ ἐτελείωσε. Num Μαῦρον ὄρος in Strymonica regione fuerit, necne, nescio. Fallmerayer p. 282, citato Phrantze, Davidi regionem prope Adrianopolim assignatam esse dicit. Ceterum de interitu familiæ regiæ vid. plura ap. Chalcoc. p. 497 sq. || — § 2. Γεώργιος Ἀμηρούκης] Lemma in margine scriptum ita habet : περὶ Γεωργίου τοῦ Ἀμηρούα, ὅπως ἐδέξατο αὐτὸν ὁ βασιλεύς. *Amyrutzem* inter doctos Trapezuntios una cum Bessarione et Manuele commemorat Fallmerayer l. l. p. 322. || — ἀποδεῖξαι] φῆναι mgo.

σιλεὺς μετακαλεῖται τὸν ἄνδρα καὶ πεῖραν ἱκανὴν ἔκ τε τῆς ξυντυχίας καὶ ὁμιλίας λαβὼν τῆς τε παιδείας καὶ σοφίας αὐτοῦ, θαυμάζει τε τοῦτον διαφερόντως καὶ χώρας τῆς προσηκούσης ἀξιοῖ παρ' αὐτῷ καὶ συχναῖς ὡς αὐτὸν εἰσόδοις καὶ ὁμιλίαις τιμᾷ, δόγματα τῶν παλαιῶν αὐτῷ προτιθεὶς καὶ φιλοσόφους ἀπορίας καὶ συζητήσεις καὶ λύσεις· ἔστι γὰρ τῶν ἄκρως φιλοσόφων ὁ βασιλεύς. (4) Μετὰ δὲ τοῦτο τῶν κατὰ τὴν πόλιν αὖθις φροντίδων γίνεται, τοῦ τε ξυνοικισμοῦ αὐτῆς ἄγαν ἐπιμελόμενος, τοῦ τε κόσμου ξύμπαντος καὶ τῆς ἄλλης καλλονῆς καὶ κατασκευῆς, νεώς τε ἀνεγείρων καὶ νεώρια οἰκοδομῶν καὶ θέατρα καὶ ἀγορὰς καὶ ὅσα τοιαῦτα, προσέτι δὲ καὶ πάσας τέχνας καὶ ἐπιστήμας ἐσάγων αὐτῇ, πανταχόθεν ἀγείρων τε καὶ μετακομίζων τοὺς τούτων ἐπιστήμονας καὶ τεχνίτας και κατοικίζων αὐτῇ, μηδεμιᾶς δαπάνης ἢ ἀναλωμάτων πρὸς τοῦτο φειδόμενος. Ἐσπούδαστο γὰρ αὐτῷ διὰ τέλους αὐτάρκη τοῖς ὅλοις ἀποδεῖξαι τὴν πόλιν, μηδαμοῦ προσδεομένην ἑτέρου τινὸς τῶν ἔξωθεν ἔς τε φιλοτιμίαν καὶ χρείαν καὶ κόσμον ὁμοῦ καὶ λαμπρότητα.

X. Ἐν τούτοις τοίνυν ὄντι τῷ βασιλεῖ ἀγγέλλεται Δράκουλιν, τὸν ἡγεμόνα Γετῶν, νεωτέρων ἐπιθυμήσαντα νεοχμῶσαι, καὶ στρατιὰν ξυλλεξάμενον ἱκανὴν καὶ ἵππους καὶ ὅπλα ἀντᾶραι τῷ βασιλεῖ, ὃς ἦν αὐτῷ πρώην ταύτην παρασχὼν τὴν ἀρχήν. (2) Ἀπελαθέντας γὰρ αὐτόν τε καὶ τὸν ἀδελφὸν ὑπὸ τοῦ τῶν Παιόνων τε καὶ Δακῶν ἡγεμόνος Ἰωάννου τοῦ Γέτου μετὰ δυνάμεως ἐπελθόντος καὶ τὸν σφῶν ἀποκτείναντος πατέρα, καὶ τὴν ἀρχὴν παραδόντος ἑτέρῳ, ἐδέξατο τούτους φυγάδας ὁ τοῦ βασιλέως πατὴρ ἐς αὐτὸν καταφυγόντας, καὶ ἔτρεφεν ἐν τοῖς βασιλείοις ἄγαν φιλοτίμως παῖδας ὄντας ἔτι, καὶ τελευτῶν κατέλιπεν αὐτοὺς τῷ βασιλεῖ καὶ υἱεῖ· καὶ ὃς εἶχε καὶ ἔτρεφεν αὐτοὺς ἐν πολλῇ θεραπείᾳ τε καὶ τιμῇ παρ' ἑαυτῷ καὶ προνοίᾳ βασιλικῇ. (3) Νεωτέρων δὲ ξυμβάντων περὶ τὴν ἀρχὴν τὴν Γετῶν, καὶ τοῦ ταύτην ἔχοντος ἀπελαθέντος κακῶς, κατήγαγε τοῦτον ὁ βασιλεὺς χειρὶ πολλῇ καὶ δαπάνῃ, παραδοὺς αὐτῷ πᾶσαν τὴν ἀρχὴν τὴν Γετῶν, καὶ ξυνθήκαις καὶ ὅρκοις ξυνδήσας αὐτὸν ἦ μὴν φυλάξειν ἄδολον καὶ καθαρὰν τὴν πρὸς τὸν βασιλέα στοργὴν καὶ εὔνοιαν καὶ τὰς γενομένας πίστεις τε καὶ ξυνθήκας. (4) Ὁ δὲ βραχὺν χρόνον ἐμμείνας τούτοις, ἔπειτα πάντων ἀμνηστίαν λαβὼν καὶ κακὸς φανεὶς περὶ τὸν πιστεύσαντα, ἐπανέστη κατὰ τοῦ βασιλέως. Καὶ πρῶτα μὲν λάθρα διαβὰς τὸν Ἴστρον ξὺν δυνάμει καὶ στρατιᾷ οὐκ ὀλίγῃ κατατρέχει πᾶσαν τὴν ὅμορον αὐτῷ χώραν τοῦ βασιλέως, λέγω δὴ τὰ περὶ Νικόπολιν καὶ Βιδήνην, καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν καὶ φόνον ἐργασάμενος οὐκ ὀλίγον πάλιν διαβὰς ἐπανῆκεν ἐς τὴν αὑτοῦ. (5) Μετὰ δὲ τοῦτο πρέσβεις ὡς αὐτὸν ἀποστείλαντος τοῦ βασιλέως σπονδῶν τε ἀναμνήσοντας καὶ λαλήσοντας εἰρηνικὰ καὶ τὴν αἰτίαν πευσομένους τῆς ἀποστάσεως, ὅδε πρὶν ἢ μαθεῖν ἐφ' ἃ ἧκον, ξυλλαβὼν τούτους ἀνεσκολόπισε, πολλὰ καὶ βλάσφημα ἀπειλήσας ἐς βασιλέα. (6) Βασιλεὺς δὲ τὴν ὕβριν ταύτην βαρέως ἐνεγκὼν θυμῷ δικαίῳ ληφθεὶς στρατιὰν ὅτι πλείστην εὐθὺς ἀγείρει, καὶ καλῶς παρασκευασάμενος χειμῶνος, ἅμα ἦρι διαβαίνει τὸν Ἴστρον καὶ διαβὰς κατατρέχει μὲν ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις πᾶσαν σχεδὸν τὴν Γετῶν, πορθῶν καὶ δῃῶν αὐτήν, καὶ χειμάρρου δίκην ἐπερχόμενός τε καὶ παρασύρων πάντα τὰ ἐν ποσὶ καὶ φρούρια χειρούμενος καὶ κώμας διαρπάζων καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἀπάγων. (7) Ὁ δὲ θρασὺς ἐκεῖνος καὶ ἀλαζὼν τὴν ἀθρόαν ἔφοδον τοῦ βασιλέως μὴ ἐνεγκών, φυγὰς εὐθὺς ᾤχετο, καὶ καταλαβὼν τὰ ἐρυμνότατα τῆς χώρας καὶ τῶν βουνῶν διῆγε τὸ τέλος ἀποσκοπῶν τῶν γινομένων. Βασιλεὺς δὲ ἦγε καὶ ἔφερε τὴν αὐτοῦ, καὶ τέλος ἡγεμόνα Γετῶν τὸν αὐτοῦ ἀδελφὸν ἀποδείκνυσι Ῥάδον· εἶχε γὰρ τοῦτον μεθ' ἑαυτοῦ. (8) Δράκουλις δὲ ἤδη τῶν αὐτοῦ πραγμάτων ὅλως ἀπογνοὺς καὶ μηδεμίαν ἔχων ἐλπίδα τοῦ λοιποῦ τῆς ἀρχῆς, ἔγνω θανατῶν δράσας τι τοὺς ἐχθροὺς κακῶς καὶ παθεῖν αὐτός· καὶ δὴ τοῦτο δόξαν ἀνοήτως αὐτῷ, νυκτὸς ἐπιθέσθαι βούλεται τῷ στρατοπέδῳ· καὶ περὶ μέσας νύκτας ἀνα-

---

X. Expeditionem contra Wallachiæ voivodam Wladum (Βλάδον Chalc.) sive Wladislaum IV, qui ob sævitiam *Dracul* (diabolus) et *Tchepelpuch* (carnifex) et turcice *Kasikluwoda* (voivoda palis homines infigens) cognominabatur, uberius et accuratius quam Critobulus narrat Chalcocondylas p. 499-518. Paucis verbis ejus meminit Phrantzes p. 414, 7-9; paullo fusius, sed parum recte de eadem agit Ducas p. 343, 9-345, 30. Cum his cf. Seadeddinus 2, p. 209-215. Alios auctores turcicos laudat Hammer 2, p. 309-215. Ex recentioribus vide Engel *Geschichte der Wallachei*, Hammer l. l. et Zinkeisen 2, p. 160-177.

§ 1. Νεογμῶσαι] νεωχμ. cod., pro more. ‖ — § 4. Βιδήνην] Βιδίνην vocat Chalc. p. 505, 18; nunc vulgo *Widin*. ‖ — § 5. πρὶν μαθεῖν ἐφ' ἃ ἧκον] Aliter Ducas p. 344, 6 : Οἱ δὲ (legati) ἐλθόντες καὶ τῷ Βλάχῳ τὰ μηνυθέντα δηλώσαντες, πρῶτον αὐτοὺς ἐν πάλοις καθίησιν, θάνατον ἀπάνθρωπον, ὀδυνηρὸν καὶ ἀσχήμονα· εἶτα περάσας σὺν δυνάμει κατέδραμεν ἐν τοῖς μέρεσι Δύστρας. Ibi pro Δύστρας Zinkeisen. p. 168 Ἴστρας (*Danubii fl.*) corrigi vult, quod ferri nequit. Legas Δρύστας vel Δρίστας; sic enim medio ævo vocabatur vetus Durostorus, hodierna *Silistria*. Princeps legationis fuit Catabolinus scriba (Chalc. p. 501, 12), cujus filium Thomam supra commemoravit Critobulus. ‖ — βαρέως ἐνεγκὼν] sic mgo, μὴ ἐ. text. ‖ — § 6. ὅτι πλείστην] 150,000 sec. Ducam p. 344; 250,000 sec. Chalc. p. 505, 5. ‖ — § 7. Ῥάδον] Ὀράδον in epistola; v. p. 52. *Darulo* ap. Seadedd., p. 215. Aliis *Radul*. Falso Δρακούλης ap. Chalc. p. 516, 15. ‖ — καὶ τέλος ἡγεμόνα... μεθ' ἑαυτοῦ] add. margo. ‖ — § 8. De nocturna hac Draculis irruptione multus est Chalc. p. 511 sq.; ab hoc et a Critobulo mirum quantum recedit Ducas p. 345, qui ista nocte Walachorum ducem tanta Turcos clade affecisse narrat, ut Mechemetes κατῃσχυμένος, trajecto Danubio, Adrianopolim recessisset. ‖ — § 8. ἀναλαβὼν τοὺς ἑαυτοῦ add. mgo. ‖ — § 9. ὡς ἔγνω τὴν προσβολὴν] mgo; προσβαλόντες text. ‖ — § 10. ἐξαρτίσας] ἐξαρτήσας text.

λαβὼν τοὺς αὐτοῦ, ἄκρᾳ τινὶ προσβάλλει τοῦ στρατοπέδου ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ, καὶ φόνον ἐργάζεται ζώων πολὺν, καμήλων τε καὶ ἵππων καὶ ἡμιόνων· οὐ γὰρ ἐνέτυχεν ἀνδράσι. (9) Βασιλεὺς γὰρ εὐθὺς ὡς ἔγνω τὴν προσβολὴν, ἐξεπίτηδες κελεύει μικρὸν ἀναχωρῆσαι τοὺς στρατιώτας, ἵν' ἐπὶ μᾶλλον προέλθῃ, ὡς ἂν εὐχείρωτος γένηται. Μετὰ δὲ τοῦτο τῇ στρατιᾷ ξύνθημα δοὺς κελεύει πανταχόθεν αὐτῷ προσβάλλειν. Οἱ δ' ὁρμήσαντες ξὺν ἀλαλαγῇ καὶ ῥύμῃ καὶ προθυμίᾳ πολλῇ πάντας αὐτοῦ κατακόπτουσι, πλὴν ὅσους ζῶντας ἐζώγρησαν, εὐαριθμήτους πάνυ. Δράκουλις δὲ διαλαθὼν αὐτοῦ που καὶ διαδρὰς φυγὰς ᾤχετο ἐς Παίονας, οἱ δὲ ξυλλαβόντες αὐτὸν καθεῖρξαν ἐν φυλακῇ. (10) Βασιλεὺς δὲ, ᾗπερ ἔφην, ἄρχοντα καὶ ἡγεμόνα Γετῶν ἀποδείκνυσι Ῥάδον, παραδοὺς αὐτῷ πᾶν τὸ σφῶν κράτος καὶ τὴν ἀρχὴν, τὰ πιστὰ λαβὼν παρ' αὐτοῦ, αὐτὸς δὲ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν ἀνδραπόδων τε καὶ βοσκημάτων καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς, πάλιν διαβαίνει τὸν Ἴστρον, καὶ καταλαβὼν τὴν Ἀδριανοῦ θέρους, μικρὸν διαναπαύει τὴν στρατιὰν αὐτοῦ, καὶ μετὰ τοῦτο μετακαλεσάμενος τοὺς ἡγεμόνας τοῦ στόλου, κελεύει διακοσίων νεῶν στόλον ἐξαρτίσαι τῇ Λέσβῳ.

XI. Νικορέζος γὰρ ὁ τοῦ Δωριέως υἱὸς, κληρονόμος καὶ αὐτὸς μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ Δομινίκου καταλειφθεὶς τῆς πατρῴας ἀρχῆς, τελευτήσαντος αὐτοῖς τοῦ πατρὸς, καὶ σπονδὰς ἔχων μετὰ τοῦ βασιλέως καὶ φόρου ὑποτελὴς ὢν, πρῶτα μὲν κακῶς βουλευσάμενος καὶ ἀνόσια δρῶν ξυλλαμβάνει τὸν ἀδελφὸν καὶ ἐς εἱρκτὴν ἐμβαλὼν ἀναιρεῖ δόλῳ· ἔπειτα οὔτε τὸν φόρον ἀπεδίδου προθύμως τῷ βασιλεῖ, οὔτε μένειν ἀδόλως ἤθελεν ἐπὶ τῶν σπονδῶν, ἀλλὰ κοινολογούμενος κρύφα τοῖς Ἰταλοῖς καὶ ξυνθήκας ποιῶν μετ' αὐτῶν, ὡς καὶ πρότερόν μοι εἴρηται, παρεσπόνδει τὸν βασιλέα ἐν ἄλλοις τε πολλοῖς καὶ δὴ καὶ τὰς κατάρσεις δεχόμενος τῶν πειρατικῶν νεῶν καὶ αὐτὸς ἑτέρας ἀντιπληρῶν καὶ ἡγεμόνας τῶν χωρῶν καὶ λιμένων καὶ τόπων παρέχων αὐτοῖς ἐκάκου λάθρα πᾶσαν τὴν προσεχῆ τῇ Λέσβῳ παραλίαν τοῦ βασιλέως, οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ Χερρόνησον αὐτὴν καὶ τὴν ἀντιπέρας Θράκης τε καὶ Μακεδονίας. (2) Ἃ πυνθανόμενος πολλάκις ὁ βασιλεὺς πέμπων ἐκέλευε μὴ τοιαῦτα δρᾶν ἐν σπονδαῖς καὶ εἰρήνῃ (οὐ γὰρ λανθάνει κακουργῶν τὰ τοιαῦτα), ἀλλὰ ἐμμένειν ἀδόλως ταῖς σπονδαῖς καὶ τὸν φόρον ἀποδιδόναι προθύμως ἢ πόλεμον ποιήσειν αὐτῷ. (3) Ὁ δὲ τὰ μὲν ἀρνούμενός τε καὶ λανθάνειν νομίζων, τὰ δὲ καὶ ματαίας ἐλπίδας ἔχων ἐν Ἰταλοῖς, βραχὺ τῶν βασιλέως ἐφρόντιζεν. Ὁ δὲ πολλάκις ἀπειλήσας αὐτῷ καὶ δὴ καὶ στόλον ἐκπέμψας, ᾗ πρόσθεν ἔφθην εἰπὼν, καὶ μέρος τι τῆς Λέσβου καταδραμὼν, ὥστε σωφρονίσαι αὐτόν· ὁ δ' οὐδὲν μᾶλλον ἠφίει, ἀλλὰ πρὸς καιρὸν μὲν ἐδόκει ποιεῖν φόβῳ τοῦτο καὶ τῶν τοιούτων ἀπέχεσθαι, οὐδὲν δὲ ἧττον αὖθις ἔμενεν ἐπὶ τῶν αὐτῶν. (4) Ὀργισθεὶς οὖν ἐπὶ τούτοις ὁ βασιλεὺς τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτοῦ ἐποιεῖτο. Παρασκευασάμενος οὖν ὅτι τάχος τὸν στόλον καὶ ὁπλίσας καλῶς, καὶ ὁπλίτας πολλοὺς καὶ ὅπλα παντοῖα ἐπιβιβάσας ταῖς ναυσὶ καὶ μηχανὰς πετροβόλους καὶ ἀφετήρια, καὶ στρατηγὸν αὐτοκράτορα καὶ ἡγεμόνα τοῦ στόλου παντὸς ἑλόμενος Μαχουμούτεα τὸν πασίαν ἐκπέμπει, αὐτὸς δὲ ξὺν τῇ κατὰ γῆν στρατιᾷ διαβὰς τὸν Ἑλλήσποντον ἐπορεύετο διὰ τῆς κάτω Φρυγίας. (5) Καὶ ἀφικόμενος ἐς τὸ Ἴλιον κατεθεᾶτο τά τε ἐρείπια τούτου καὶ τὰ ἴχνη τῆς παλαιᾶς πόλεως Τροίας καὶ τὸ μέγεθος καὶ τὴν θέσιν καὶ τὴν ἄλλην τῆς χώρας ἐπιτηδειότητα, καὶ ὡς ἔκειτο γῆς καὶ θαλάσσης ἐν ἐπικαίρῳ, προσέτι δὲ καὶ τῶν ἡρώων τοὺς τάφους ἱστορεῖ, Ἀχιλλέως τέ φημι καὶ Αἴαντος καὶ τῶν ἄλλων, καὶ ἐπῄνεσε καὶ ἐμακάρισε τούτους τῆς τε μνήμης καὶ τῶν ἔργων καὶ ὅτι ἔτυχον ἐπαινέτου Ὁμήρου τοῦ ποιητοῦ· (6) ὅτε λέγεται καὶ μικρὸν ξυγκινήσας τὴν κεφαλὴν εἰπεῖν·

XI. De expeditione in Lesbum (c. 11-13) gravissimus testis est Ducas, Dominici principis domesticus, p. 345-346 et p. 582. Narratio ejus in μειούρῳ codice Parisino, ex quo editiones nostræ fluxerunt, manca est, sed suppleri potest ex vetere versione italica, quam Venetus quidam sec. integriorem codicem elaboravit, Bekkerus vero ad calcem Ducæ ed. Bonn. repetendam curavit. Chalcocondylas p. 518-521 et p. 523-527 de nonnullis rebus Duca uberior est. Phrantzes p. 414, 9 verbo rem absolvit His addatur Seadeddinus 2, p. 216-217. Critobulus a Duca et Chalc. in nonnullis dissentit; novi nihil affert nisi quæ de rege Ilium visente c. 11, 5 interponuntur. Ceterum expeditio hæc initio anni sequentis 6971 (Sept. 1462) assignanda erat, siquidem mense Septembri classis Turcorum in Lesbum venit, teste Duca p. 345, 21 : ἐν δὲ τῷ ,ςϡοά ἔτει στόλον ἀπαρτίσας τριήρεων καὶ διήρεων ξ' καὶ νῆας ζ' κατῆλθεν ἐν τῇ νήσῳ Λέσβῳ Σεπτεβρίῳ μηνὶ, καὶ αὐτὸς διὰ ξηρᾶς σὺν δυνάμει. Quanquam cum Critobulo facit Seaddin. p. 216 : *Il re quel medesimo anno che soggiogò la Vallachia sen' andò a Gallipoli con animo di soggiogar l'isola di Metelino.* Itemque Chalc. p. 518, 8 : Βασιλεὺς τοῦ αὐτοῦ θέρους, φθινοπώρου ἐπιγινομένου, ἐστέλλετο ἐπὶ Λέσβον, et p. 529, 3 : τὸν μὲν ἐνιαυτόν τοῦτον δὶς αὐτὸς ἐκστρατευσάμενος βασιλεὺς τὴν μὲν ἐπὶ Δάκας ἔλευσιν ἐποιήσατο, τὴν δὲ ἐπὶ Λέσβον.

§ 1. Νικορέζος... Δωριέως] Νικόλαος... Δορίνου sec. Ducam. Apud Chalc. p. 520, 7 pro Nicolao perperam nominatur Dominicus. ‖ — αὐτοῖς] mgo, αὐτῶν text. ‖ — φόρου] Tributum erat 2000 staterum, sec. Chalc. ‖ — ὡς καὶ πρότερόν μοι εἴρηται] add. mgo. ‖ — ἀντιπέρας] m. 2, ἀντιπέραν m. 1. ‖ — § 2. ἐμμένειν] μένειν cod. ‖ — § 3. νομίζων] mgo, ἐθέλων text. ‖ — ἀπειλήσας... ἐκπέμψας] Participia pro temporibus finitis. ‖ — τῶν τοιούτων ἀπέχεσθαι] add. mgo ‖ — § 4. παντοῖα] add. mgo. ‖ — § 6. ἐκδικητήν] Cf. Chalc. p. 403, 15 de Constantinopolis expugnatione loquens : Δοκεῖ δὲ ἡ ξυμφορὰ αὕτη... τῇ τοῦ Ἰλίου παραπλησία γεγονέναι [καὶ] δίκη γενέσθαι τοῦ Ἰλίου ὑπὸ τῶν βαρβάρων τοῖς Ἕλλησι πασσυδὶ ἀπολομένοις, καὶ οὕτω τοὺς Ῥωμαίους οἴεσθαι ξυμβῆναι τὴν τίσιν ἀφῖχθαι τοῖς Ἕλλησι τῆς πάλαι ποτὲ γενομένης Ἰλίου ξυμφορᾶς. ‖ — καὶ Μακεδόνιοι] add. mgo. ‖ — τοσαύταις ἐς ὕστερον περιόδοις ἐνιαυτῶν νῦν ἐμοὶ, et deinde verba ἡμᾶς καὶ et ὕστερον add. mgo.

« Ἐμὲ τῆς πόλεως ταύτης καὶ τῶν αὐτῆς οἰκητόρων ἐν τοσαύταις περιόδοις ἐτῶν ἐκδικητὴν ἐταμιεύετο ὁ θεός· ἐχειρωσάμην γὰρ τοὺς τούτων ἐχθρούς, καὶ τὰς πόλεις αὐτῶν ἐπόρθησα, καὶ Μυσῶν λείαν τὰ τούτων πεποίημαι. Ἕλληνες γὰρ ἦσαν καὶ Μακεδόνιοι καὶ Θετταλοὶ καὶ Πελοποννήσιοι οἱ ταύτην πάλαι πορθήσαντες, ὧν οἱ ἀπόγονοι τοσαύταις ἐς ὕστερον περιόδοις ἐνιαυτῶν νῦν ἐμοὶ τὴν δίκην ἀπέτισαν, διά τε τὴν τότε ἐς τοὺς Ἀσιανοὺς ἡμᾶς καὶ πολλάκις ὕστερον ὕβριν αὐτῶν. »

XII. Ὁρμηθεὶς οὖν ἐκεῖθεν ἀφίκετο ἐπὶ Λεκτὸν, κἀκεῖθεν ἄρας στρατοπεδεύεται ἐπὶ τῆς ἀντιπέραν ἠπείρου τῆς Λέσβου, καταντικρὺ Μιτυλήνης. Μαχουμούτης δὲ ἀναχθεὶς ἐκ Καλλιουπόλεως παντὶ τῷ στόλῳ, ναυσὶ διακοσίαις, τριταῖος καταίρει ἐς Μιτυλήνην καὶ ἀποβιβάσας τὴν στρατιὰν, στρατόπεδον τίθησιν οὐ πόρρω τῆς πόλεως. (2) Μιτυληναῖοι δὲ τότε πρῶτον ἐπεκδρομὴν ποιησάμενοι καὶ μηδὲν δράσαντες πάλιν ξυνελαθέντες ὑπὸ τῶν ὁπλιτῶν βίᾳ ἐς τὴν πόλιν, κλείσαντες τὰς πύλας ἔμενον. Μαχουμούτης δὲ λόγους προσφέρει πρῶτον αὐτοῖς καὶ τῷ σφῶν ἡγεμόνι, εἰ βούλοιντο παραδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὴν πόλιν ξυμβῆναι τῷ βασιλεῖ· ὡς δ' οὐκ ἔπειθε, πρῶτα μὲν ἔκειρε τὰ ἔξω τῆς χώρας καὶ ἐδῄωσε πάντα, ἔπειτα περισταυρώσας τὴν πόλιν καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει, καὶ τοῦ μὲν τείχους ἐν ἓξ ἢ ἑπτὰ ταῖς ὅλαις ἡμέραις κατέσεισε καὶ κατέρριψεν οὐκ ὀλίγον ταῖς μηχαναῖς. (3) Οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει ὡς εἶδον τὸ τεῖχος κατερριμμένον, κεραίας μεγάλας ἐπαγαγόντες καὶ περισταυρώσαντες αὐτὸ ἔσωθέν τε καὶ ἔξωθεν, καὶ γῆν καὶ ὕλην ἄλλην ἔνδον ἐπιφορήσαντες ἐμάχοντο ἐπ' αὐτοῦ. (4) Βασιλεὺς δὲ, πέραν ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου τὰ δρώμενα σκοπῶν, οὐκέτι μέλλειν ᾤετο δεῖν, ἀλλ' ὡς τάχιστα παρασκευαστέα οἱ εἶναι παντὶ τῷ στρατῷ καὶ πάσῃ δυνάμει προσβαλεῖν τῇ πόλει, ὡς αὐτοβοεὶ ταύτην αἱρήσων· καὶ αὐτίκα κελεύει διαβιβάζειν ἐς τὴν νῆσον τὴν στρατιὰν καὶ τὸ ὁπλιτικὸν ἅπαν ὅτι τάχιστα. Καὶ οἱ μὲν διέβαινον. (5) Βασιλεὺς δ' ἐμβὰς ἐς τριήρη περαιοῦται καὶ αὐτὸς ἐς τὴν νῆσον, καὶ ξυγγενόμενος Μαχουμούτει πυνθάνεται περὶ πάντων· ἔπειτα παριππεύων κατεσκόπει τὴν πόλιν, τά τε ἐπίμαχα καὶ ἀπόμαχα ταύτης κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, καὶ κελεύει τὴν στρατιὰν ἐκτάττεσθαι πᾶσαν καὶ τὰς τριήρεις ὁπλίζεσθαι, ὡς ἀπὸ θαλάσσης προσβαλούσας ἐκ τοῦ λιμένος. (6) Ἐν τούτῳ δὲ οἱ ἐν τῇ πόλει καὶ ὁ τούτων ἡγεμὼν, ὡς εἶδον τόν τε βασιλέα περαιωθέντα καὶ τὴν στρατιὰν παρασκευαζομένην κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν αὐτοῖς προσβαλεῖν, δείσαντες μὴ εὐθὺς ἀνάρπαστοι γένωνται βίᾳ τοῖς ὅπλοις ἁλόντες (τό τε γὰρ τεῖχος ἑώρων κατερριμμένον ταῖς μηχαναῖς, τοῦ τε στρατοῦ τὸ πλῆθος ἄπειρόν τε καὶ ῥωμαλέον καὶ κατάφρακτον ἅπαν τήν τε τοῦ βασιλέως ὁρμὴν ἀνένδοτον οὖσαν, ὡς οὐδ' ἂν, εἴ τι καὶ γένοιτο, τῆς νήσου ἀποστῆναι, εἰ μὴ ταύτην αἱρήσει τελείως), πέμπουσι κήρυκα, ἐνδιδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὴν πόλιν τῷ βασιλεῖ, καὶ ἅμα δεόμενοι ξυγγνώμης τυχεῖν, ὅτι μὴ εὐθὺς προσεχώρησαν καλούμενοι. (7) Καὶ ὁ βασιλεὺς δέχεται τούτους καὶ δίδωσι αὐτοῖς τὰ πιστά· οἱ δὲ Μιτυληναῖοι ἐξίασι τῆς πόλεως μετὰ τοῦ σφῶν ἡγεμόνος καὶ προσκυνήσαντες τὸν βασιλέα παραδιδόασι ταύτην αὐτῷ. Ὁ δὲ δέχεται τούτους ἡμέρως καὶ δωρεῖται φιλοτίμως· ἔπειτα ἐσελθὼν ἐς τὴν πόλιν ἐθεάσατο πᾶσαν καλῶς, καὶ ἔδοξεν αὐτῷ ἀρίστη τε ἅμα καὶ καλλίστη. Ἥκουσι δὲ καὶ οἱ ἀπὸ τῶν ἄλλων φρουρίων καὶ πολισμάτων, ἐνδιδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὰ φρούρια. (8) Βασιλεὺς δὲ τέσσαρας ὅλας ἡμέρας ἐν τῇ νήσῳ διαγαγὼν καὶ θεασάμενος αὐτὴν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ πάντα, καὶ θαυμάσας τό τε μέγεθος καὶ κάλλος αὐτῆς καὶ τὴν ἄλλην τῆς γῆς ἀρετὴν καὶ κατασκευὴν, αὖθις ἐμβὰς ἐς τριήρη περαιοῦται ἐς τὸ στρατόπεδον, καταλιπὼν Μαχουμούτεα διαθέσθαι τὰ κατὰ τὴν πόλιν καὶ τὴν νῆσον, ὡς προσετάχθη. (9) Ὁ δὲ πάντας τοὺς ἐν τῇ πόλει ξυναγαγὼν, ἄνδρας τέ φημι καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας, διεῖλεν ἐς μοίρας τρεῖς, καὶ τὴν μὲν πρώτην εἴασε μένειν ἐπὶ τῆς πόλεως καὶ κατοικεῖν αὐτὴν, ἔχοντας καὶ νεμομένους τὰ ἑαυτῶν, καὶ τὸν εἰθισμένον ἐτη-

XII. § 1. Ἐπὶ τῆς ἀντιπέραν] ad Ajasma, ut Ducas et Seadedd. ‖ — διακοσίαις] classe triremium 25, aliarum navium fere centum, sec. Chalc. c. 523, 7. Ducæ numeros vide in not. ad cap. 11. ‖ — τὴν στρατιὰν] m. 2, τὸν στρατὸν m. 1. ‖ — § 2. ἓξ ἢ ἑπτὰ etc.] Aliter rem narrat Ducas. Sec. hunc Mechemetes in insulam trajecit ante cœptam obsidionem. Περάσας οὖν, inquit, ὁ τύραννος ἀπὸ τοῦ Ἁγιασματίου καὶ ζητήσας τὴν πόλιν σὺν τῇ νήσῳ, ἀπεκρίνατο ὁ Νικόλαος « Οὐκ ἔστι δυνατὸν παραδοῦναι τὴν πόλιν καὶ τὴν νῆσον, εἰ μὴ πρῶτον αὐτοὶ πολεμικῷ νόμῳ κτανθήσονται. » Τότε πάλιν τὴν περαίαν διαβὰς ὁ τύραννος ἀφῆκε τὸν αὐτοῦ βεζύριν Μαχμοὺτ τοῦ πολιορκεῖν Μιτυλήνην. Καὶ δὴ τὰς πετροβόλους σκευὰς ἀντικρὺ παραστήσας καὶ πετροβολῶν τὸ ἓν μέρος τῆς πόλεως τὸ λεγόμενον Μελανούδιον κατὰ γῆς ἔρριψεν, ὁμοίως καὶ ἐξ ἄλλων μερῶν τοὺς προμαχῶνας καὶ πύργους (Reliqua in græcis desunt). *Et havendo zà buttato per terra li merli delle mure et delle torre, uscì fora Luchino Cataluso et con esso in compagnia el vicario della terra, li quali incominzarono ad tramare la traditione della città con Maomet Basia, mostrandoli tutti li lochi più debeli, li quali havesse ad bombardare, combattere et scalare. Et data cognitione delli mancamenti della terra, tornarono dentro in la città, et cominzarono con persuasione false inclinare el signore ad l'accordio, salvando le teste el l'havere. Et cosi concludendo mandarono per el signor alli Asmati* (i. e. Ἁγιάσματι), *el qual venne. El signor Nicoloso uscì fora con tutti li principali, con le chiave in mano.* Similiter rerum seriem exhibet Chalcocondylas, qui murum urbis per 27 dies tormentis quassatum esse refert. | — § 6. ῥωμαλέον] ῥωμαλαῖον cod. ‖ — § 7. Μιτυληναῖοι] add. mgo. ‖ — § 9. ἀπήγαγεν ... κατῴκισεν] ἀπαγαγεῖν .. Κατοικίσαι codex. Fortassis tamen excidit ἐκέλευσε vel tale quid. ‖ — ἀπανδραποδίσας] mgo, αἰχμα-

σίως καταβάλλοντας φόρον, τὴν δὲ δευτέραν ἀπήγαγεν ἐν Κωνσταντινουπόλει καὶ κατῴκισε, τὴν δὲ τρίτην ἀνδραποδίσας διέδωκε τοῖς στρατιώταις· ὅσους δὲ εὗρε μισθοφόρους τῶν Ἰταλῶν ἐν αὐτῇ, πάντας ἀπέκτεινε. (10) Τὰ δὲ ἐν τῇ νήσῳ ἄλλα φρούρια καὶ πολίσματα τότε μὲν εἴασε μένειν ὡς εἶχε πρὸς καιρόν· μετὰ δὲ ταῦτα καί τινα τούτων ἐξεῖλε καὶ κατέσκαψε καὶ τοὺς ἄνδρας καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας ἀπῴκισεν ἐν Κωνσταντινουπόλει. (11) Οὕτω δὲ διαθεὶς τὰ κατὰ τὴν Μιτυλήνην καὶ τὴν Λέσβον ἅπασαν ὁ Μαχουμούτης, καὶ φρουρὰν ἱκανὴν ἐγκαταστήσας τῇ τε πόλει καὶ τοῖς ἄλλοις φρουρίοις, καὶ σατράπην ταύτῃ καταλιπὼν ἄνδρα τῶν ὀνομαστῶν παρ' αὐτοῖς καὶ πάνυ γνωρίμων ἐπ' ἀνδρείᾳ καὶ στρατηγίᾳ καὶ τῇ λοιπῇ ἀρετῇ Σάμιον Ἀλῆν τοὔνομα, περαιοῦται καὶ αὐτὸς ἐς βασιλέα. (12) Οἱ δὲ τοῦ στόλου ἡγεμόνες παραλαβόντες μεθ' ἑαυτῶν τόν τε Λεσβίων ἄρχοντα καὶ πάντας τοὺς ξὺν αὐτῷ τούς τε ἄνδρας καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας σφῶν, τοὺς ἐπὶ ξυνοικισμῷ τῆς πόλεώς, καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἄλλην ἐνθέμενοι ταῖς ναυσὶν, ἀπέπλευσαν ἐπ' οἴκου ἔς τε Καλλιούπολιν καὶ Βυζάντιον, καὶ διέλυσαν τὸν στόλον. (13) Βασιλεὺς δὲ τὴν στρατιὰν διαφεὶς, αὐτὸς ξὺν τῇ ἰδίᾳ αὐλῇ, φθινοπώρου φθίνοντος ἤδη, ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον. Καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, δεύτερον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XIII. Λέσβος μὲν οὖν οὕτως ὑπὸ βασιλέως ἑάλω καὶ Μιτυλήνη, χρόνους ἤδη πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς τοῖσδε καιροῖς ἐνευδαιμονήσασά τε καὶ ἐπὶ μέγα δόξης ἀρθεῖσα καὶ δυναστείας καὶ πλούτου, ἐξ ὅτου δὴ τὸ πρῶτον ἔσχε ταύτην παρὰ τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων ἐς ἰδίαν ἀρχὴν Νικορέζος ἐκεῖνος ὁ πρῶτος Γατελιούζων, ἀνὴρ Ἰταλὸς καὶ τῶν εὖ γεγονότων· (2) ὃς ἄγαν ξυνετὸς ὢν καὶ πεπαιδευμένος καὶ ψυχῆς ἀνδρείαν πλουτῶν τοῖς τε ἄλλοις κατὰ σῶμα προτερήμασι κομῶν καὶ καλῶς εἰδὼς ἄριστα καὶ κάλλιστα διέπειν ἀρχὴν, ἐς τοσοῦτον αὐτὴν ἐπῆρε καὶ τοῖς ὅλοις ἀπέφηνε κρείττω ταῖς παρ' ἑαυτοῦ κατὰ μικρὸν ἐπιδόσεσι καὶ προσθήκαις, ὡς ἁμιλληθῆναι σχεδὸν ἐν πάσῃ τῇ παλαιᾷ ταύτης εὐδαιμονίᾳ. (3) Οὐ μόνον γὰρ τὰ ξύνεγγυς καὶ περὶ αὐτὴν ἔσχε κατήκοα, ἀλλὰ καὶ Συρία πᾶσα καὶ Αἴγυπτος αὐτὴν ἐδεδίει καὶ φόρον ἐτήσιον κατέβαλε, μισθοῦ τὴν εἰρήνην ὠνουμένη παρὰ τοῦ ταύτης κρατοῦντος· ναυτικόν τε γὰρ εἶχε καὶ ἔτρεφε λόγου ἄξιον, καὶ τριήρεις ἐκέκτητο πλείστας, τὰς μὲν πλοΐμους, τὰς δὲ καὶ ἐν νεωρίοις, δι' ὧν οὐ μόνον τὴν κατ' αὐτὴν θάλασσαν, ἀλλὰ καὶ τὴν κατ' Αἴγυπτον καὶ Συρίαν καὶ δὴ καὶ Λιβύην εἶχε δουλωσαμένη· πᾶσαν γὰρ αὐτὴν ἐληΐζετο καὶ ἐπόρθει λῃστείαις, ἕως, ἐς τοὺς ἐξ ἐκείνου τῆς ἀρχῆς μεταπεσούσης κατὰ διαδοχὴν καὶ κατὰ μικρὸν ἐλασσουμένης τῷ χρόνῳ, τῶν τε τοῦ βασιλέως προγόνων, ἀλλὰ δὴ καὶ αὐτοῦ τοῦ βασιλέως, τὸ κράτος ἤδη τῆς καθ' αὑτοὺς θαλάσσης σχόντων καὶ πάντα τὰ ταύτῃ δουλωσαμένων, κατέστη καὶ αὕτη μετὰ τῶν ἄλλων κατήκοος βασιλεῖ καὶ φόρου ὑποτελὴς καὶ νῦν ἐδουλώθη τελείως. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτω.

XIV. Βασιλεὺς δὲ τὴν Κωνσταντίνου καταλαβὼν Μιτυληναίους μὲν ἐν ἑνὶ χώρῳ καθίζει τῆς πόλεως, δοὺς αὐτῶν τοῖς μὲν οἰκίας, τοῖς δὲ χῶρον κατ' οἰκοδομὴν οἴκων, τοῖς δὲ ἄλλο τι ὧν ἔχρῃζον· Νικορέζον δὲ τὸν τούτων ἡγεμόνα τότε μὲν καθεῖρξε ἐν φυλακῇ, μικρὸν δὲ ὕστερον ἀπέκτεινε δι' αἰτίας. Αὐτὸς δὲ κελεύει τὸ τάχος πρὸς ταῖς οὔσαις ναυσὶ καὶ ἑτέρας οὐκ ὀλίγας ναυπηγεῖσθαι, καὶ ναυτικὸν ἐκλέγειν ὅτι πολὺ πρὸς ταύτην καὶ μόνην τὴν ὑπηρεσίαν ἐκτεταγμένον ἐκ πάσης τῆς αὐτοῦ. (2) Τῆς γὰρ θαλάσσης τὸ κράτος μέγα ὁρῶν, καὶ τὸ τῶν Ἰταλῶν ναυτικὸν πολὺ ὂν καὶ ταύτης ἐπικρατοῦν, τῶν τε ἐν Αἰγαίῳ νήσων ἁπασῶν ἄρχον καὶ βλάπτον τὴν αὐτοῦ παραλίαν οὐ μικρῶς, Ἀσιανήν τε καὶ Εὐρωπαίαν, καὶ μάλιστα δὴ τὸ τῶν Ἐνετῶν, ἐβούλετο τοῦτο κωλῦσαι τρόπῳ παντὶ, καὶ ξυμπάσης μὲν, εἴ γε δύναιτο, τῆς θαλάσσης ἐγκρατῶς ἄρξαι, εἰ δ' οὒ, ἐκείνους κωλῦσαι κακουργεῖν τὴν αὐτοῦ. Διά τοι τοῦτο ναυτικόν τε ἔσπευδε ξυστήσασθαι μέγα καὶ τῆς θαλάσσης τὸ κράτος σχεῖν. (3) Μετὰ δὲ τοῦτο ἔδοξεν αὐτῷ σκοπουμένῳ κράτιστον εἶναι καὶ τῶν σφόδρα ἀναγκαίων τόν τε τοῦ Ἑλλησπόντου καὶ Χερρονήσου πορθμὸν φρουρίοις ἐρυμνοτάτοις διαλαβεῖν ἑκατέρωθεν, καὶ τὰς ἠπείρους ἀμφοτέρας ξυνάψαι, Ἀσίαν τε καὶ

λωσίᾳ παραδοὺς text. || — § 11. Σάμιον Ἀλῆν] Chalcocond. p. 526, 17 : ἐγκαθίστη... ἄρχοντα αὐτῶν τοῦ Σαμλιάτεω παῖδα, ἄνδρα ἐπίσημον, οὗ τὸν πατέρα ἐν ταῖς βασιλέως θύραις ἀκούειν δικαιοσύνης ἄριστον ἐπυθόμεθα, καὶ δίκας δικάσαντα ἄριστον πάντων δὴ ὧν ἡμεῖς ἴσμεν. Ni fallor, nomen viri tum apud Critobulum tum apud Chalcocondylam corruptum est. In Critobulo corrigendum fuerit Βεστάμιον Ἀλῆν, apud Chalc. vero : ἄρχοντα αὐτῶν [Ἀλῆν] τοῦ Βεσταμιάτεω. Intelligendus *Ali Bestami*, vir juris aliarumque scientiarum cognitione celeberrimus, multorumque scriptorum auctor, cujus sententiæ innitens Mechemetes Bosniorum regem contra datam a Machumute fidem supplicio affecit. Ceterum *Bestami* nomine non pater sed patria indicatur; scilicet oriundus vir erat e *Beste* oppido *Herat* provinciæ. V. Hammer 2, p. 77 et 551. || — § 12. τὴν στρατιὰν] mgo, τὸν στρατόν text.

XIII. § 2. Κομῶν] mgo, βρίθων text. || — § 3. νῦν] mgo, τέλος text.

XIV. § 1. Νικορέζον ... δι' αἰτίας] add. margo. De causis necis v. Chalcoc. p. 528. || — κελεύει ναυπηγεῖσθαι etc.] Chalcoc. p. 529, 6 : Καὶ τὸν μὲν χειμῶνα (1462) ἐν Βυζαντίῳ διατρίβων ναυτικόν τε ἐξηρτύετο, καὶ ἐς τὸν Εὔξεινον πόντον ἐναυπηγεῖτο τριήρεις ἀμφὶ τὰς τριάκοντα, καὶ οἰκοδομῶν ναούς τε καὶ βασίλεια ἐπενόει τὴν Βυζαντίου πόλιν αὐτῷ εἰς τὰ ναυτικὰ εὐπορίαν παρέξεσθαι, ὥστε ἄξιον λόγου ναυτικὸν ἐς τὴν θάλασσαν ἐξαρτύεσθαι· τῇ γὰρ θαλάσσῃ λογιζόμενος εὕρισκεν ὡς εἰ ἐπικρατήσει, ῥᾷον αὐτῷ παραχωρήσειν καὶ τὰ τῶν πολεμίων. || — § 2. καὶ μάλιστα τὸ τῶν Ἐνετῶν] Cf. Chalcoc. p. 530, 10. || — § 3. De re cf. Chalc. p. 529, 19 sqq., Hammer. 2, p. 73. || — Ἀσίαν τε καὶ Εὐρώπην] add.

Εὐρώπην, καὶ πᾶσαν τὴν ἄνω θάλασσαν τοῦ τε Εὐξείνου πόντου καὶ Ἑλλησπόντου, φημὶ, ἔσω ποιήσασθαι καὶ ἀσφαλίσασθαι ταύτην καλῶς, κλείσαντι τὸν πορθμὸν, ἵνα μὴ ἡ ταύτης παραλία τοῖς πολεμίοις ἐπερχομένοις λῃστεύηται, ὥσπερ δῆτα καὶ πρώην κἀν τῷ Βοσπόρῳ πεποίηκεν. (4) Οὕτω δὴ διανοηθεὶς ὁ βασιλεὺς εὐθὺς πέμπει τοὺς κατασκεψομένους τὸν χῶρον καὶ ἀναμετρήσοντας τὰ στενότατα τοῦ πορθμοῦ καὶ ῥοώδη. Οἱ δὲ παραγενόμενοι καὶ ἀναμετρήσαντες εὗρον ὅτι στενώτατόν τε καὶ ῥοωδέστατον τοῦ πορθμοῦ [τὸ κατὰ] τὴν μεταξὺ Μαδύτου καὶ Ἐλεοῦντος ἄκραν πρὸς τὴν ἀντιπέρας ἤπειρον τῆς Ἀσίας, ἡ Δαρδανία καλεῖται, στάδιά που μάλιστα ὀκτὼ, ἐν ᾗ καί τι καὶ πύργου παλαιοῦ ἐρείπιον ἐτύγχανεν ὂν, ἁλύσει βουληθέντος τινὸς τῶν πρότερον βασιλέων, ὡς λέγεται, κλεῖσαι τὸν πορθμὸν, καὶ μὴ δυνηθέντος, τῇ βίᾳ τοῦ πολλοῦ ῥοῦ ξυνελισσομένης τε καὶ ξυστρεφομένης καὶ ξυγκλωμένης ῥᾳδίως τῆς ἁλύσεως. (5) Ἐπανελθόντες οὖν ἀνήγγειλαν τοῦτο τῷ βασιλεῖ. Ὁ δὲ μετακαλεσάμενος ὅτι τάχιστα Ἰαγούπην τὸν σατράπην Καλλιουπόλεώς τε καὶ Χερρονήσου καὶ ἡγεμόνα τοῦ στόλου παντὸς καὶ τῆς παραλίας ἁπάσης, ἀνατίθησιν αὐτῷ τὸν τειχισμὸν τῶν φρουρίων ὅτι τάχος ποιεῖν καὶ τὴν ἄλλην τούτων πᾶσαν φροντίδα καὶ ἐπιμέλειαν, μηδὲν σπουδῆς ἀνιέντι. Καὶ ὃς οὐδὲν μελλήσας εὐθὺς ἐτείχιζε, χειρὶ πολλῇ καὶ προθυμίᾳ καὶ δαπάνῃ χρώμενος ἐς τὸ ἔργον.

XV. Βασιλεὺς δὲ τοῦ χειμῶνος τούτου παρεσκευάζετο ὡς ἅμα ἦρι στρατιὰν ἐλάσων κατὰ Παιόνων τῶν ἐντὸς Σάου ποταμοῦ, οὓς καὶ Δαλμάτας καλοῦσιν, οἱ δὲ νεώτεροι Βόστρους, ἔθνος μέγα τε καὶ πολὺ καὶ μεγάλην ἔχον ἀρχὴν καὶ χώραν ὅτι πλείστην νεμόμενόν τε καὶ καρπούμενον ἀγαθὴν δυσχωρίαις τε μεγίσταις κατωχυρωμένην καὶ ὄρεσι δυσβάτοις καὶ ἀποκρότοις καὶ τόποις τραχέσι καὶ ἀποκρήμνοις, προσέτι δὲ φρούριά τε ἔχουσαν ἐρυμνὰ καὶ πολίσματα ἰσχυρὰ καὶ δυσάλωτα καὶ ἡγεμόνας τῶν εὐδαιμόνων καὶ δυνατῶν. (2) Ἔχουσι δὲ καὶ φιλίαν ἀεὶ καὶ ξυμμαχίαν μετὰ τοῦ βασιλέως Παιόνων καὶ ὁμαιχμίαν τε καὶ πίστεις ἰσχυρὰς, ἦ μὴν, ἤν τις κατ' αὐτῶν ἐπίῃ, ἀλλήλοις βοηθεῖν· οἷς πᾶσι θαρρουντες ουτε σπονδὰς ἔχειν ἤθελόν ποτε μετὰ τοῦ βασιλέως, οὔτε δασμὸν αὐτῷ καταβάλλειν ἐτήσιον, ὥσπερ οἱ ἄλλοι ὅμοροι Ἰλλυριοί τε καὶ Τριβαλλοὶ, οὐδ' ὅλως κατακούειν αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ πολλάκις ἐς σπονδὰς σφᾶς προκαλουμένου βασιλέως, ἀπηξίουν αὐτοὶ καὶ οὐ κατεδέχοντο σπένδεσθαι, αὐτόνομοί τε καὶ ἐλεύθεροι καὶ ἔκσπονδοι πάντῃ εἶναι βουλόμενοι. (3) Διά τοι τοῦτο καὶ πολλάκις στρατιὰν πέμπων ὁ βασιλεὺς ἐληίζετο τὴν αὐτῶν, κατατρέχων τε καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἀπάγων ἀνδρῶν τε καὶ παίδων καὶ γυναικῶν καὶ βοσκημάτων. Οἱ δὲ οὐδὲν μᾶλλον τῆς ἐξ ἀρχῆς γνώμης ὑφεῖντο, ἀλλὰ τοῖς ἅπαξ δεδογμένοις ἐνέμενον, ἐπὶ τῷ σφετέρῳ μέντοι κακῷ. (4) Ἐπὶ τούτοις οὖν ὀργισθεὶς ὁ βασιλεὺς τὴν ἐκστρατείαν κατ' αὐτῶν ἐποιεῖτο, καὶ δὴ καλῶς παρασκευασάμενος καὶ ὅπλα πολλὰ καὶ μηχανὰς παντοίας καὶ στρατιὰν ὅτι πλείστην ξυναγαγὼν ἱππικήν τε καὶ πεζικὴν, ἔαρος ἐπιλάμποντος ἤδη, ἔξεισι κατ' αὐτῶν χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει. (5) Ἄρας οὖν ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ καὶ ἀεὶ σπουδῇ ἐλαύνων ἐπὶ τὰ πρόσω, διαβαίνει τε τὴν αὐτοῦ ταχέως καὶ γενόμενος ἐν τοῖς μεθορίοις τῶν Βόστρων, στρατοπεδεύεται αὐτοῦ μικρὸν, καὶ μετὰ τοῦτο προσβάλλει τῇ χώρᾳ τούτων ἰσχυρῶς, καὶ κατατρέχει ταύτην, σκηπτοῦ δίκην ἐμπίπτων καὶ ἐμπιπρῶν πάντα καὶ διαφθείρων καὶ ἀφανίζων καὶ φρούρια ἐξαιρῶν, ἐς ἃ δὲ καὶ φρουρὰς ἐσάγων καὶ λείαν ἀπάγων καὶ πᾶσαν ἤδη τὴν ἐν ποσὶ χειρούμενος, μηδενὸς ὅλως ἀνθισταμένου. (6) Διελάσας δὲ τὸ πλεῖστον τῆς χώρας ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις τε καὶ καταδραμὼν, καὶ φρούρια πολλὰ καὶ πολίσματα, ᾗπερ ἔφην, τὰ μὲν ἐξ ἐπιδρομῆς βίᾳ τοῖς ὅπλοις, τὰ δὲ καὶ προσχωρήσει ἑλὼν, γίνεται πρὸς τὸ ἄστυ, ἐν ᾧ ἦν καταφυγὼν ὁ τούτων ἡγεμών. (7) Ἦν γὰρ ἐρυμνότατον τοῦτο Ἰαΐτζα καλούμενον τῇ ἐπιχώρῳ φωνῇ· καὶ κατακλείει τοῦτον ἐντὸς, καὶ προσφέρει λόγους τοῖς ἐν αὐτῷ περὶ (τε) ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τοῦ ἄστεος· ὡς δὲ οὐκ ἔπειθε πανταχόθεν περισταυρώσας τὸ ἄστυ καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει, καὶ τοῦ μὲν τείχους ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις πολύ τι

margo. || — § 4. τὰ στενώτατα τ. π. καὶ ῥοώδη] τὰ στενώτα codex; fort. leg. τὰ στενωπὰ. || — τὸ κατὰ] addidi. Dein Μαδήτου codex. Pro Ἐλεοῦντος præstaret Ἐλαιοῦντος. V. Steph. Thes. s. v. Tum ὃ Δαρδ. codex.

XV. De expeditione contra Stephanum Bosniorum regem et vicinos Bosniæ principes ampliorem narrationem præbet Chalcocondylas p. 530-544. Cf. Seadeddin. 2 p. 217-222 et quos laudant Hammer 2, p. 73 et Zinkeisen 2, p. 140 sqq. Critobulus nonnisi summa rerum momenta verbose sed parum recte tradidit. || — § 1. Δαλμάτας... Βόστρους] Infra § 11 et lib. 5, 4, 1 legitur τὴν Δαλματῶν καὶ Βόστρων, quod ex nostri loci ratione esse deberet Δαλματῶν [τῶν] καὶ Βόστρων. Chalcocondylas Bosnios Illyriorum nomine comprehendit. Critobuli codex ubique præbet Βόστρους pro Βοσνίους vel Βόσνους. || — § 2. Βασιλέως Παιόνων] Mathiæ Corvini. || — ἦ μὴν] add. margo. || — § 4. στρατιὰν πλείστην] ἐς πεντεκαίδεκα μυριάδας ἱππέων, Chalc. p. 535, 21. || — § 5. Expeditionis ratio e Chalcocondyla aliisque haurienda. Mechemetes a Scopiis (*Uskub*) profectus per Wucitarnam (hod. *Wuchitra* inter *Uskub* et *Pristhina* opp.), venit ad fluvium Serviam a Bosnia disterminantem, quem Chalc. p. 534, 15 Δοδοβίκην (p. 534, 14 Δοροβίκην) vocat; hinc perrexit ad Illyrium fluvium eoque trajecto Δοβοβίκην urbem (hod. *Babitcha-Otchak* ad *Kriwaja* fl.) obsidione cinxit, eaque (die 10 m. Maii 1463) potitus est [Ceterum in Chalc. fluviorum istorum nomina confundi suspicor. Δοδοβίκης fl. cum Δοβοβίκῃ urbe jungendus, et Βοβοβίκης et Βοβοβίκη scribendum fuerit, adeo ut in Serviæ et Bosniæ confiniis sit Illyrius fluvius, cujus nominis haud dubie corrupti vestigium superest in

μέρος κατέσεισε ταῖς μηχαναῖς καὶ κατέβαλεν, ἔπειτα παρεσκευάζετο πάσῃ δυνάμει πρόσβαλεῖν αὐτῷ. (8) Οἱ δὲ ἐντὸς τοῦ ἄστεος δρῶντες τό τε πολὺ τοῦ τείχους κατερριμμένον καὶ τὸν βασιλέα ὅσον οὐκ ἤδη προσβαλοῦντα αὐτοῖς ἰσχυρῶς, καὶ δείσαντες μὴ βίᾳ ληφθέντες τοῖς ὅπλοις ἀπόλωνται, ἐπικηρυκεύονται κρύφα τοῦ σφῶν ἡγεμόνος τῷ βασιλεῖ, ἐνδιδόντες ἑαυτοὺς καὶ τὸ ἄστυ. Ὁ δὲ τούτων ἡγεμὼν αἰσθόμενος τοῦτο, νυκτὸς λαθὼν ἐξέρχεται τοῦ ἄστεος, λάθρα φυγάς. Οἱ δὲ τοῦ στρατοπέδου τὴν φυλακὴν ἔχοντες, γνόντες τοῦτον καταδιώκουσιν ἰσχυρῶς, καὶ καταλαβόντες ζωγροῦσι καὶ ἀπάγουσιν ὡς βασιλέα. Ὁ δὲ τοῦτον εὐθὺς ἀπέκτεινεν. (9) Οἱ δὲ τοῦ ἄστεος ἐξελθόντες παραδιδόασιν ἑαυτούς τε καὶ τὸ ἄστυ τῷ βασιλεῖ· καὶ ὃς δέχεται τούτους ἡμέρως, καὶ δωρησάμενος πολυτρόπως δίδωσιν αὐτοῖς κατοικεῖν τὸ ἄστυ ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς, τὸν ξυνήθη μέντοι γε καὶ μόνον δασμὸν ἀποφέροντας ἐτησίως. (10) Μετὰ τοῦτο ἐσέρχεται καὶ αὐτὸς ἐς τὸ ἄστυ καὶ θεᾶται τοῦτο καλῶς, καὶ ἔδοξεν αὐτῷ πάνυ ἰσχυρὸν, καὶ ἀναγκαία ἡ τούτου κατάσχεσίς τε καὶ φυλακὴ, καὶ πρὸς τὸν προκείμενόν οἱ σκοπὸν σφόδρα χρήσιμος· κεῖται γὰρ ἐν ἐπικαίρῳ τῆς χώρας, ὅμορον ὂν τῇ Παιόνων, καὶ δύναται στρατιὰν δεχόμενον ἱκανὴν μεγάλα βλάπτειν αὐτήν. (11) Διὰ τοῦτο καὶ προὔργου τὴν τούτου κατάσχεσιν ὁ βασιλεὺς ἐποιεῖτο· φρουρὰν οὖν ἱκανὴν ἐγκαταστήσας αὐτῷ καὶ φρούραρχον ἕνα τῶν οἰκείων καταλιπὼν, τὴν στρατιὰν ἀναλαβὼν αὐτὸς ἐπὶ τὰ λοιπὰ τῆς χώρας ἐτράπετο, καὶ πρὶν τὸ θέρος ὅλον ἐξήκειν, καταστρέφεται πᾶσαν τὴν Βόστρων καὶ Δαλματῶν καὶ ληΐζεται καὶ χειροῦται φρούρια ὀλίγῳ ἐλάσσω τριακοσίων, ξυλλαμβάνει δὲ καὶ τέσσαρας τῶν αὐτῆς ἡγεμόνων.

XVI. Τοῦ δ' αὐτοῦ θέρους καὶ Ἐνετοὶ λύσαντες τὰς μετὰ βασιλέως σπονδὰς, πόλεμον ἐξήνεγκαν αὐτῷ, ἔχοντες ἐγκλήματα δι' αἰτίας τοιάσδε. Ἀμάρης γὰρ ὁ Πελοποννήσου καὶ τῆς ἄλλης Ἑλλάδος σατράπης, ἐκ πάνυ μικρῶν αἰτιῶν ὁρμηθεὶς, μᾶλλον δὲ οὐδὲ τούτων, ἀλλ' ὀργὴν ἔχων τοῖς Ἐνετοῖς, ὅτι γε οὐ προσεῖχον αὐτῷ φιλικῶς, οὐδὲ χάριτας παρεῖχον ὡς σατράπῃ καὶ γειτονοῦντι καὶ δυναμένῳ βλάπτειν αὐτοὺς, ἀλλὰ νομίζων ὑπερορᾶσθαι καὶ βουλόμενος ἀμύνασθαι τούτους, καιρὸν φυλάξας ἀπροσδοκήτοις ἐπέρχεται τοῖς ἐν τῇ Ναυπάκτῳ καὶ κατατρέχει Ναύπακτόν τε καὶ τὰ περὶ αὐτὴν καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἀπάγει ἀνδρῶν τε καὶ βοσκημάτων καὶ παίδων καὶ γυναικῶν· ἅτε γὰρ αἴφνης ἐπεσπεσὼν καὶ μηδέν τι τοιοῦτον προσδεχομένοις μηδὲ προσδοκοῦσιν ὅλως αὐτοῖς ἐν εἰρήνῃ τε καὶ σπονδαῖς, μεγάλα ἔβλαψε, μᾶλλον δὲ ὀλίγου ἐδέησε καὶ αὐτὸ τὸ ἄστυ λαβεῖν· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ τὰς ἐν Πελοποννήσῳ πόλεις αὐτῶν Κορώνειαν καὶ Μεθώνην καὶ τὰς λοιπὰς κακῶς ἐποίει, προφάσεις ἐπάγων ἀεὶ καὶ αἰτίας κενάς. (2) Ἔδοξεν οὖν βαρὺ τοῦτο λίαν τοῖς Ἐνετοῖς καὶ μεγίστη πρόφασις ἐς τὸ πολεμεῖν καὶ ἄλλως ὠδίνουσι τὸν πρὸς βασιλέα πόλεμον, ἐξ ὅτου δὴ τὴν Πελοπόννησον ἐχειρώσατο· ἀεὶ γάρ ποτε προσεδόκων ἕξειν αὐτὴν οὗτοι, καὶ νομίζοντες ἰδίαν οὖσαν ἀποβαλεῖν, καιρὸν ἐζήτουν καὶ προφάσεις τινὰς πόλεμον ἐξενεγκεῖν βασιλεῖ καὶ στρατεῦσαι ἐπ' αὐτήν. (3) Δραξάμενοι οὖν τῶν αἰτιῶν τούτων, εὐθὺς καὶ ἄνευ πρεσβείας ἡστινοσοῦν καὶ τοῦ λόγοις μᾶλλον ἐθελῆσαι τὰ διάφορα λῦσαι, στρατιὰν μεγάλην καὶ στόλον διαπόντιον ἐξαρτύουσι τῇ Πελοποννήσῳ τριήρεων ἑβδομήκοντα καὶ ὁλκάδων μεγάλων. (4) Πληρώσαντες οὖν αὐτὰς ἐπιβατῶν, καὶ ὁπλίτας ἐπιβιβάσαντες ὅτι πολλοὺς καὶ στρατιώτας καταφράκτους τε καὶ μαχίμους ἐκ τῶν ἰδίων καταλόγων καὶ τάξεων, ἀλλὰ δὴ καὶ ξένους μισθοφόρους ὡς πλείστους καὶ ὅπλα παντοῖα ἐνθέμενοι καὶ μηχανὰς πετροβόλους καὶ ἀφετήρια, ἔτι δὲ καὶ σίδηρον πολὺν καὶ ξύλα καὶ ἄσβεστον καὶ τεχνίτας καὶ οἰκοδόμους καὶ ἐργαλεῖα τὰ ἐς οἰκοδομὴν ἐπιτήδεια καὶ ὅσα τοιαῦτα ἐπιφορτίσαντες καὶ καλῶς ἐξαρτύσαντες διὰ πάντων, καὶ στρατηγὸν αὐτοκράτορα ἑλόντες ἄνδρα τὸν παρ'

---

hodierno *Ibar*, qui a Scupis proficiscenti in confiniis istis occurrit]. A *Balitcha* Machumutes cum parte exercitus versus Iaitzam (Γαϊτίαν Chalc.) regiam ad *Werbam* fluvium profectus est; ibi enim Stephanum degere acceperat. Adveniens autem quum urbem a rege jam relictam offenderet, ultro perrexit ad *Kljutch* (Κλιτζίαν Chalc.) urbem *Sannæ* fluvio appositam, in quam Stephanus se receperat. Interea Mechemetes a *Babitcha* Iaitzam movit, cujus incolæ appropinquanti obviam profecti ultro urbem dediderunt. Machumutes vero post brevem obsidionem *Kljutch* urbe potitus est. Stephanus captus et ad Sultanum adductus supplicio afficitur, quanquam vitam ei salvam fore Machumutes promiserat. Post hæc rex contra vicinos principes se convertit, captosque necavit. ‖ — ταχέως] add. margo. ‖ — § 11. τὴν στρατιὰν ἀναλαβὼν] add. mgo ‖ — ξυλλαμβάνει] mgo, ζωγρεῖ text. Dein αὐτῆς m. 2 additum.

XVI. De expeditione contra Venetos vid. Chalcocondylas p. 545-564, Phrantzes p. 415, Seadeddin. 2, p. 229-234 et præ ceteris *Lettera d'un segretario del signor Sigismondo Malatesta, delle cose fatte nella Morea per Maometh II* in Sansovini Collectione (Venet. 1582) p. 220 sqq.; Sabellico Historiæ rerum Venetiarum in *Istorici delle cose Veneziane* (*Venezia* 1713), t. I, p. 718; Mar. Sanuto l. l. p. 1172. Cf. Hammer p. 79, Zinkeisen p. 295 sqq. ‖ — § 1. δι' αἰτίας] καὶ αἰτ. cod. ‖ — Ἀμάρης] Omar, Turchanis f., ob rem in bello Bosnico strenue gestam Thessaliæ præfecturam nuper obtinuerat, teste Chalc. p. 515, 21. ‖ — Ναύπακτόν τε] margo, ταύτην text. De re v. Chalcoc. p. 545, 6 sqq. Phrantzes p. 414, 11. ‖ — αὐτοῖς ante ἐν εἰρήνῃ add. mgo. ‖ — ὀλίγου] man. 2, ὀλίγον m. 1. ‖ — § 3. μᾶλλον] supra lineam adscriptum. ‖ — τριήρεων ο' καὶ ὁλκάδων] Chalc. p. 555, 16: πληρώσαντες τριήρεις λε' καὶ ναῦς τε ἅμα ὑψηλὰς β' ἔπλεον ἐπὶ Πελοπόννησον. ‖ — § 4. ἐξαρτύσαντες] mgo, ὁπλίσαντες text. ‖ — § 5. ἐπικειμένων] add. mgo. Dein Ῥοῖον et Κρησαῖον codex. ‖ — § 6. τὸν ἰσθμὸν] Cœptum opus d.

αὐτοῖς δοκιμώτατον καὶ τῶν ὀνομαστῶν ἐπ' ἀνδρίᾳ καὶ στρατηγικῇ ἀρετῇ κατὰ γῆν τε καὶ θάλασσαν, ἐκπέμπουσι τὸν στόλον. (5) Ἄραντες οὖν ἐκ τῆς αὐτῶν δυνάμει τε πολλῇ καὶ παρασκευῇ τῇ πάσῃ καὶ περιφανεῖ στρατιᾷ καὶ λαμπραῖς ἐλπίσιν, ἔπλεον τὸν Ἀδρίαν τε καὶ Ἰόνιον, παραπλεύσαντες δὲ Κέρκυράν τε καὶ Λευκάδα διὰ τῶν ἐπικειμένων νήσων Ἰθάκης τε καὶ Κεφαλληνίας, προσίσχουσι τῇ Ἤλιδι ἄκρᾳ τῆς Πελοποννήσου, κἀκεῖθεν γίνονται κατὰ τὸ Ῥίον τὸ Ἀχαϊκὸν, καὶ διαβαλόντες τὸν Κρισαῖον καταίρουσι ἐς τὴν Κορινθίαν ἐν τῷ Ἰσθμῷ, καὶ ἀποβάντες τῶν νεῶν στρατοπεδεύονται αὐτοῦ· τοῦτον γὰρ ἐβούλοντο πρῶτον τειχίσαι καὶ προκαταλαβεῖν, ἔπειτα τῇ ὅλῃ Πελοποννήσῳ ἐπιχειρῆσαι. (6) Ἐκφορήσαντες οὖν πᾶσαν ἀποσκευήν τε καὶ χρείαν καὶ διαλαβόντες τὸν ἰσθμὸν ἀπ' ἄκρου ἐς ἄκρον πάσῃ τῇ στρατιᾷ, ἐτείχιζον χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει, ἔτι δὲ καὶ σπουδῇ καὶ προθυμίᾳ τῇ πάσῃ χρώμενοι. Ἀπέστησαν δὲ τότε εὐθὺς καί τινα τῶν φρουρίων καὶ πολισμάτων τοῦ βασιλέως ἔν τε τῇ μεσογείᾳ καὶ παραλίᾳ, καὶ προσέθεντο αὐτοῖς, ἐν οἷς καὶ φρουροὺς ἐγκατέστησαν· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ ἡ ἄλλη πᾶσα Πελοπόννησος μετέωρος ἦν, ἀποσκοποῦσα τὸ μέλλον, ὥστε καὶ αὐτὴ ἀποστῆναι τοῦ βασιλέως. (7) Ἀμάρης δὲ ξυναγαγὼν πάντας τοὺς ὑπ' αὐτὸν καί τινας τῶν ἐκ Πελοποννήσου Ἰλλυριῶν προσλαβόμενος καὶ στρατιὰν οὐ πολλὴν ἀθροίσας, ἐκάθητο ἐν Κορίνθῳ, φυλάσσων τε αὐτὴν, καὶ στρατιὰν ἐκδεχόμενος παρὰ βασιλέως· ἤδη γὰρ ἦν πέμψας ἄγγελον ὡς αὐτὸν, εὐθὺς καταχθέντος τοῦ στόλου, ἀγγελοῦντα τὴν ἔφοδον τούτου, καὶ ἅμα καιρὸν ἐπιτήδειον παραφυλάττων ἐπιθέσθαι αὐτοῖς. Καὶ ὁ μὲν οὕτως. (8) Βασιλεὺς δὲ πυθόμενος τὴν ἐς Πελοπόννησον ἐκστρατείαν τῶν Ἐνετῶν καὶ τὸν τοῦ ἰσθμοῦ τειχισμὸν, οὐκέτι ἐν ἀναβολαῖς τὸ πρᾶγμα ἐτίθει, ἀλλ' εὐθὺς μετακαλεσάμενος Μαχουμούτεα τὸν πασίαν καὶ στρατιὰν αὐτῷ δοὺς ἱκανὴν ὁπλιτῶν τε καὶ τοξοτῶν καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς τοὺς μαχιμωτάτους τε καὶ εὐοπλωτάτους, ἐκπέμπτει ἐς Πελοπόννησον. (9) Αὐτὸς δὲ καταστησάμενος πάντα τὰ ἐν τοῖς Βόστροις καλῶς τε καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν, φρουρούς τε καὶ φρουράρχας τῇ τε Ἰαΐτζῃ καὶ τοῖς ἄλλοις τῶν φρουρίων ἐγκαταστήσας ὅσα μὴ κατέσκαψε, σατράπην τε ξὺν στρατιᾷ ἱκανῇ τῇ χώρᾳ καταλιπὼν ἄνδρα τῶν ὀνομαστῶν παρ' αὐτῷ ἐπ' ἀνδρίᾳ καὶ στρατηγίᾳ, καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν αὐτός τε καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς, ἐπάνεισιν ἐς τὴν Ἀδριανοῦ, φθινοπώρου λήγοντος ἤδη. Καὶ ἐν δὴ καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, τρίτον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

1 Sept. 1463, finitum 15 dierum spatio. Murus 12 pedes altus et 136 turribus instructus, ut Veneti tradunt. Sec. Phrantz. p. 415, 3 Aloysius Loredano ᾠκοδόμησε τὸν ἰσθμὸν, κακῶς δὲ διὰ τὴν συντομίαν. Sec. Critob. non finitus est murus.' || — ἐν Κορίνθῳ ἐκάθητο] Imo, Omares initio belli erat Leontii, teste Chal. p. 556, 14; Corinthi præsidio tum præerat Sinanbeg, ut ait Seadedd. p. 231. || — § 7. ὡς αὐτὸν] m. 2, ἐς αὐτ. m. 1. || — παραφυλαττων] m. 2, φυλάττων m. 1. || — § 8. ξὺν στρατιᾷ ἱκανῇ] καὶ στρατιὰν ἱκανὴν codex. Possis etiam στρατιάν τε ἱκανὴν καὶ σατράπην καταλιπών. || — § 8. καὶ ἓν] ἓν in rasura. Exspectabas πρῶτον, at illud ex more Nostri.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΥ

ΞΥΓΓΡΑΦΗΣ ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΠΕΜΠΤΗ.

Περιέχει ἥδε τόν τε πόλεμον Ἐνετῶν καὶ τὴν ἐς Βόστρους δευτέραν προσβολὴν τοῦ βασιλέως, ἔτι δὲ καὶ τὴν ἐς Ἰλλυριοὺς πρώτην καὶ δευτέραν ἐκστρατείαν τοῦ βασιλέως καὶ ὡς ὑπηγάγετο ταύτην καὶ πόλιν ἐτείχισεν ἐν αὐτῇ. Χρόνου πλῆθος ἔτη τέσσαρα.

Μαχουμούτης δὲ ἀφικόμενος ἐς Πελοπόννησον στρατοπεδεύεται ἐκτὸς τοῦ Ἰσθμοῦ πρὸς τῇ ὑπωρείᾳ τοῦ Κιθαιρῶνος, καὶ πέμψας ἄγγελον κρύφα κοινολογεῖται Ἀμάρῃ, δηλῶν τε τὴν αὐτοῦ ἄφιξιν καὶ τῆς στρατιᾶς καὶ πυνθανόμενος τὰ ἐν τῷ Ἰσθμῷ πάντα καὶ τὰ τῶν πολεμίων ὡς ἔχει. Καὶ ξυνθέμενοι τὴν ἐπίθεσιν ἐς ἡμέραν ῥητὴν μετά γε ξυνθήματος ἡσύχαζον. (2) Ἐνετοὶ δὲ σπουδῇ τε πολλῇ καὶ προθυμίᾳ καὶ πολυχειρίᾳ χρώμενοι ἐς τὸ ἔργον, ἐπετέλουν αὐτὸ ταχέως· καὶ γὰρ ἅπαν τὸ τεῖχος ἐξήνυσαν, πλὴν τριῶν ἢ τεττάρων σταδίων, οὐ μέντοι γε ἐς ὕψος ἱκανὸν ἦραν αὐτὸ, ἀλλ' ὅσον ἐκ τούτου ἀπομάχεσθαι ἀσφαλῶς. Ἐν τούτῳ δὲ Ἀμάρης καιρὸν φυλάξας ἐς ἐπίθεσιν, σημαίνει τῷ Μαχουμούτει, καὶ ἀπὸ ἑνὸς ξυνθήματος ὁρμηθέντες ἄμφω προσβάλλουσι τῷ στρατοπέδῳ τῶν πολεμίων, ὁ μὲν ἐντὸς, ὁ δὲ ἐκτὸς ἐπιθέμενοι, βοῇ τε πολλῇ καὶ κραυγῇ καὶ ἀλαλαγμῷ χρωμένων τῶν στρατιωτῶν· καὶ γίνεται ἀγὼν ἐνταῦθα μέγας καὶ ὠθισμὸς καὶ μάχη καρτερὰ ξυσταδὸν καὶ φόνος πολύς· ἐν ᾗ μικρὸν μὲν χρόνον ἀντέσχον οἱ Ἐνετοὶ δεξάμενοι τοὺς ὁπλίτας, ἔπειτα τραπέντες ἔφευγον ἀνὰ κράτος ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ, οἱ δὲ ὁπλῖται ἐπέκειντο κτείνοντές ἀφειδῶς καὶ ζωγροῦντες σφᾶς, ἕως ἀφίκοντο ἐς τὴν θάλασσάν τε καὶ τὰς ναῦς. (3) Ἐνταῦθα δὴ βίᾳ τε πολλῇ καὶ μόγις ἐσβάντες ἐς τὰς τριήρεις οἱ Ἐνετοὶ ἀνήχθησαν ἐπὶ μετεώρου μικρὸν ἀνακωχεύσαντες, ὅσον ἐκτὸς βέλους εἶναι, καὶ ἐδέχοντο τοὺς ἀπὸ θαλάσσης νηχομένους· πολλοὶ γὰρ βιαζόμενοι ὑπὸ τῶν πολεμίων, ῥίπτοντες τὰ ὅπλα ἔπιπτον ἐς τὴν θάλασσαν, οἱ δὲ καὶ ξὺν ὅπλοις, καὶ ἀπενήχοντο οἱ μὲν ἐς τὰς ναῦς, οἱ δὲ καὶ ἀπεπνίγοντο βάρει τῶν ὅπλων. Ἀπέθανον δὲ ἐν τῇ μάχῃ πλῆθος πολὺ τῶν πολεμίων, ἀστῶν τε καὶ ξένων, καὶ αὐτὸς ὁ στρατηγὸς, ἀνὴρ ἀγαθὸς γενόμενος, ἐλήφθησαν δὲ καὶ ζῶντες ὀλίγῳ ἐλάσσους τριακοσίων. (4) Οἱ δὲ δὴ στρατιῶται διαρπάζουσι τὸ στρατόπεδον ὅλον. Εὑρέθη δὲ ἐν αὐτῷ χρήματά τε πολλὰ καὶ ἔπιπλα καὶ ἐκπώματα καὶ ἄλλη τις οὐκ ὀλίγη ἀποσκευή τε καὶ χρεία, ἐλήφθη δὲ καὶ ὅπλα πολλὰ, τὰ μὲν ἀπὸ σκύλων τῶν νεκρῶν, τὰ δὲ καὶ ἀποκείμενα, καὶ μηχαναὶ παντοῖαι καὶ ὅσα τοιαῦτα.

II. Μαχαμούτης δὲ μετὰ τοῦτο ἀναλαβὼν τὴν στρατιὰν ἔσεισιν ἐς τὴν μεσόγειαν Πελοποννήσου μετὰ τοῦ Ἀμάρεος ἐπὶ τὰ ἀποστάντα τῶν φρουρίων καὶ τοὺς ἄλλως νεωτερήσαντας Πελοποννησίων καὶ ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις χειροῦται τά τε φρούρια καὶ τὰ ἄλλα πάντα, τὰ μὲν βίᾳ τοῖς ὅπλοις, τὰ δὲ καὶ πειθοῖ προσαγόμενος. (2) Μετὰ δὲ τοῦτο ἀφικνεῖται ἐς Ἄργος, πόλιν τῶν Ἐνετῶν, καὶ στρατοπεδεύεται πρὸ τοῦ ἄστεος, καὶ προσφέρει λόγους τοῖς ἐν αὐτῷ περὶ ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τοῦ ἄστεος. Οἱ δὲ Ἀργεῖοι ὁρῶντες τό τε πλῆθος τῆς στρατιᾶς περιστοιχίσαν τὴν πόλιν κύκλῳ, τό τε σφῶν τεῖχος ἀσθενὲς καὶ ἐπίμαχον ὅλον, ἐπικουρίαν τε μηδεμίαν ποθὲν ἢ ἔχοντες ἢ ὅλως ἕξειν ἐλπίζοντες, μὴ ἐκ προσβολῆς βίᾳ ληφθῶσι τοῖς ὅπλοις καὶ ἀπόλωνται, παραδιδόασιν ἀμαχὶ ἑαυτούς τε καὶ τὴν πόλιν Μαχουμούτει, τὰ πιστὰ λαβόντες. (3) Ὁ δὲ πάντας αὐτοὺς ἀποικίζει ἐς τὸ Βυζάντιον ξὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις καὶ τοῖς ὑπάρχουσι πᾶσι σῶς καὶ κακῶν ἀπαθεῖς, τὴν δὲ πόλιν κατέσκαψε. Διαθέμενος δὲ τὰ ἐν Πελοποννήσῳ πάντα καλῶς τε

I. Quod in sqq. narratur de Omare et Machumute in Isthmo utrinque Venetos simul adortis et acri prœlio in naves repellentibus, commentum scriptoris esse videtur, ut e ceteris testibus colligas. Veneti Corinthum obsidentes prœlio Octobris die vicesimo commisso insignem cladem passi erant simulque intempestivæ hiemis frigore acerbissimo male afficiebantur. Itaque soluta obsidione partim sub Isthmi murum, partim Naupliam se receperunt. Deinde (d. 4 Nov.) quum nuntius afferretur de instante Machumutis adventu, etiam Isthmum, relictis impedimentis, deseruerunt et in naves aufugerunt, adeo ut Machumutes murum defensoribus vacuum offendens absque prœlio in Peloponnesum invadere posset.

§ 1. Κιθαιρῶνος] De itinere Machumutis plura habes ap. Chalc. p. 560. || — § 2. σφᾶς] add. mgo. || — § 3. οἱ Ἐνετοὶ et deinde ἀνακωχεύσαντες et βάρει τῶν ὅπλων add. mgo.

II. § 1. Ἐς τὴν μεσόγειαν τοῦ Πελ.] mgo, Πελοπόννησον text. || — τά τε φρούρια καὶ τὰ ἄλλα πάντα] margo, τὰ φρούρια text. || — § 2. Ἀργεῖοι] add. margo. || — § 4. Περιβλέπτῳ] De hoc monasterio Deiparæ sacro v. Ducang. in Const. Christ. lib. 4 p. 94 sq.

καὶ ὡς ἦν αὐτῷ κατὰ νοῦν καὶ φρουροὺς τοῖς φρουρίοις πᾶσι ἐγκαταστήσας ἄνδρας τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς αὐλῆς τοὺς μαχιμωτάτους, τά τε ἄλλως νεωτερήσαντα διορθωσάμενός τε καὶ παραδοὺς Ἀμάρει πάντα, αὐτὸς λαβὼν μεθ' ἑαυτοῦ τούς τε ζωγρηθέντας ἄνδρας ἐν τῷ Ἰσθμῷ καὶ οὓς εὗρεν ἐν τοῖς φρουρίοις τῶν Ἐνετῶν, ἀλλὰ δὴ καὶ τοὺς νεωτερήσαντας Πελοποννησίων καὶ λείαν τινὰ οὐ πολλὴν, ἐπάνεισιν ἐς τὴν Κωνσταντίνου, χειμῶνος μεσοῦντος ἤδη. (4) Βασιλεὺς δὲ τοὺς μὲν Ἀργείους πάντας κατοικίζει ἐν τῇ μονῇ τῇ Περιβλέπτῳ καλουμένῃ, δοὺς αὐτοῖς καὶ οἰκίας καὶ ἀμπέλους καὶ ἀγροὺς, τοὺς δὲ ληφθέντας ἄνδρας οὓς ἔφην τῶν πολεμίων τούς τε ἐν τοῖς φρουρίοις ἁλόντας τούς τε νεωτερήσαντας Πελοποννησίων πάντας ἀπέκτεινεν.

III. Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις καὶ Ἰαγούπης ὁ σατράπης Καλλιουπόλεως τὰ ἐν Ἑλλησπόντῳ φρούρια ἐξετέλεσε καὶ φρουρὰν ἐγκατέστησε τούτοις καὶ ὅπλα ἐσήνεγκε πλεῖστα καὶ μηχανὰς ἐπέστησε πετροβόλους καὶ ἀφετήρια, δι' ὧν ἔμελλε τὸν ἔσπλουν ἀεὶ καὶ ἔκπλουν κωλύειν τῶν ἀναπλεόντων ἢ καταπλεόντων σκαφῶν, ὅτε καὶ ὧν βούλοιτο, τά τε ἄλλα πάντα πεποίηκε κατὰ τὴν τοῦ βασιλέως ὑφήγησιν· (2) καὶ ἀπετελέσθη ἔργον μέγα καὶ πάντων ἐξῃρημένον καὶ λόγου πολλοῦ καὶ θαύματος ἄξιον, ὅπερ οὔτε τῶν παλαιῶν Ἑλλήνων τις οὔτε τῶν πάλαι μεγάλων βασιλέων καὶ στρατηγῶν, Ῥωμαίων τέ φημι καὶ Περσῶν, ἐπὶ νοῦν ἐβάλλετό ποτε, οὔτε ἐδυνήθη βαλὼν, διαστῆσαί τε τὴν ἄνω θάλασσαν τῆς κάτω θαλάσσης καὶ τελείως ἀπεῖρξαι καὶ ὅλως ἄβατόν τε καὶ ἄπλωτον καταστῆσαι τοῖς ἀναπλεῖν ἢ καταπλεῖν βουλομένοις πᾶσι, πλὴν οἷς βούλοιτο, ὥσπερ πύλας ἑκατέρωθεν τὰ φρούρια ἐπιθεὶς, καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας πετροβόλους, δι' ὧν πόρρωθεν ἀνασοβοῦνται καὶ τριήρεις καὶ ὁλκάδες αἱ μέγισται καὶ ἄλλο πᾶν καὶ μικρὸν καὶ μέγα ἀκάτιον, εὐθὺς δὴ καὶ μόνον πλησιάσαντα καταγνύμενά τε καὶ ἀπολλύμενα τοῖς ἐκ τῶν μηχανῶν ἀφιεμένοις παμμεγέθεσι λίθοις, ὥσπερ τῇ Σκύλλῃ ξυμπλακέντα καὶ τῇ Χαρύβδει. (3) Ξέρξης μὲν γὰρ ἔζευξε πάλαι τὸν Ἑλλήσποντον τοῦτον, ἀλλὰ σχεδίᾳ καὶ γεφύρᾳ ξυλίνῃ, ἥτις οὔτε πρός τε τὰς τῶν ἀνέμων καὶ τῆς θαλάσσης ἐμβολὰς ἐπὶ πολὺ ἂν ἀντίσχειν ἐδυνήθη, καὶ μέντοι γε οὐδὲ ἀντέσχε, καὶ ἐχθρῶν ἐπελθοῦσα δύναμις ῥᾳδίως ἂν αὐτὴν βίᾳ διέλυσεν· ἐνταῦθα δὲ οὐδέν τι τοιοῦτον ὅλως οὔτε ἔστιν οὔτε γενέσθαι δύναται· οὔτε γὰρ θαλάσσης τε καὶ ἀνέμων ἐμβολαὶ καὶ ἐπίρροιαι οὔτε ἐχθρῶν καὶ πολεμίων ἐπελθοῦσα δύναμις δύνανται ταύτην παραβλάψαι τὸ ξύνολον ἢ καὶ ὁπωσοῦν βιάσασθαι· οὕτως ἀνάλωτός τε καὶ ἰσχυρὸς ὁ δεσμὸς οὗτος ἐγεγόνει καὶ ἡ σχεδία αὕτη.

IV. Τοῦ δ' αὐτοῦ χειμῶνος καὶ βασιλεὺς ὁ Παιόνων τε καὶ Δακῶν ἐστράτευσεν ἐπὶ τὴν Δαλματῶν καὶ Βόστρων χώραν, ἣν πρώην ἐχειρώσατο βασιλεὺς, ὅπως, εἰ δύναιτο, κατάσχῃ ταύτην καὶ τὰ ἐν αὐτῇ φρούρια ἐξέλῃ καὶ μάλιστα δὴ τὴν Ἰάϊτζαν, ἐξελάσας τοὺς βασιλέως φρουρούς· (2) δεινότατον γὰρ οἱ πάντων ἐδόκει εἶναι καὶ τῆς αὐτοῦ χώρας τε καὶ ἃ χῆς βλάβη τε μεγίστη καὶ κατάλυσις προφανὴς ἡ τῆς χώρας ταύτης καὶ τῶν ἐν αὐτῇ φρουρίων παρὰ τοῦ βασιλέως κατάσχεσις, ἐν ἐπικαίρῳ τε τῆς αὐτοῦ κειμένης καὶ πάντοθεν ὁμόρου τῇ Παιόνων οὔσης καὶ πρὸς καταδρομὴν ταύτης ἐπιτηδείας. (3) Προσβαλὼν οὖν αὐτῇ μετὰ στρατιᾶς ἱκανῆς καὶ παρασκευῆς, ἀφιστᾷ μὲν εὐθὺς τὰ πλείω τῶν φρουρίων ἀπὸ τοῦ βασιλέως, τὰ μὲν πειθοῖ καὶ λόγοις προσαγόμενος, τὰ δὲ φόβῳ καὶ ἀπειλαῖς, ἔστιν ἃ δὲ καὶ τοῖς ὅπλοις καταστρεψάμενος. Ἐς δὲ τὴν Ἰάϊτζαν ἐλθὼν, αἱρεῖ καὶ ταύτην ἀπόνως, τῶν ἔνδον στασιασάντων τε καὶ σφαγὰς ἐργασαμένων ἀλλήλων καὶ προσχωρησάντων ἑκουσίως αὐτῷ. Διαγαγὼν δὲ οὐ πολλὰς ἡμέρας αὐτοῦ καὶ φυλακὰς καταστησάμενος ἰσχυρὰς ἐν αὐτῇ τε καὶ τοῖς ἄλλοις τῶν φρουρίων ἄνδρας καταφράκτους τε καὶ μαχίμους καὶ ὅπλα καὶ σῖτον ὅτι πλεῖστον ἐσαγαγὼν ἀνεχώρησεν ἐπ' οἴκου. Καὶ ὁ μὲν οὕτως.

V. Βασιλεὺς δὲ τοῦτο πυθόμενος καὶ βαρέως διατεθεὶς πρὸς τὴν ἀκοὴν, παρεσκευάζετο εὐθὺς ἐκστρατεῦσαι χειρὶ πολλῇ καὶ δυνάμει, οὐ μόνον κατὰ τῆς Βόστρων καὶ τῶν ἀποστάντων φρουρίων, ἀλλὰ δὴ καὶ ἐς αὐτὴν τὴν Παιόνων ἐσβάλλειν. Στρατιὰν τοίνυν ὅτι πλείστην ἀγείρας ἱππικήν τε καὶ πεζικὴν καὶ ὅπλα πολλὰ καὶ μηχανὰς πετροβόλους καὶ ἀφετήρια ξυναγαγὼν καὶ καλῶς παρασκευασάμενος πᾶσι τοῖς ὑπάρχουσι χειμῶνος, εὐθὺς ἦρος ἀρχομένου ἔξεισι κατ' αὐτῶν. (2) Ἄρας οὖν ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ

III. § 1. Τὰ ... φρούρια] V. supra lib. 4, c. 14. || — ἀεὶ] add. man. 2. || — § 2. παμμεγέθεσι] add. man. 2. || — § 3. παραβλάψαι] παραβάψαι cod.

IV. De altera hac in Bosniam expeditione vid. Seadeddinus 2, p. 234-238, Mathiæ Corvini regis epistolæ ad Pium II pontificem et ad Fridericum imp. apud Catonam tom. 14, p. 652 sqq. et p. 723 sqq., Thworz in Chron. Hungar. part. 4. c. 65. || — § 1. ἐξέλῃ] margo, αἱρήσῃ text. || — φρουρούς] add. m. 2. || — § 2. Ἰάϊτζαν.. αἱρεῖ] Iaitzam Mathias Corvinus post trium fere mensium obsidionem cepit die 16 mens. Decembris an. 1463. In. Epist. ad Pium II (Jan. 27 an. 1464) p. 672 rex ita scripsit : *Hoc itaque modo et ordine redditis et acceptis castro et oppido Iaicza, mox multorum aliorum castrorum deditio secuta est. Jam circiter triginta manibus meis reddita sunt, et totidem vel paulo plura in obedientiam et deditionem accepi; habebamque spem indubiam de ceteris, quod ad hoc usque tempus vel nulla vel pauca apud manus hostium contineri potuissent, si tempestas hiberna, majoribus intensa frigoribus, ampliores mihi labores non interdixisset.* Citat hæc Zinkeisen. l. l. p. 160. || — § 3. καὶ ὁ μὲν οὕτως] add. margo.

V. § 1. Διατεθεὶς πρὸς τὴν ἀκοὴν] margo, ἐνεγκὼν τὸ πρᾶγμα text. || — στρατιὰν ὅτι πλείστην] triginta millia ho-

ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἷ καὶ τὰς μηχανὰς καὶ χαλκὸν καὶ σίδηρον ὅτι πολὺν, γίνεται κατὰ τὴν χώραν τῶν Βόστρων. Καὶ γενόμενος ἐν αὐτῇ πρῶτα μὲν ἔγνω δεῖν ἐς Ἰάϊτζαν ἐλθεῖν καὶ ἐπιχειρῆσαι ταύτῃ, εἴ γε δύναιτο παραστήσασθαι ἢ ὁμολογίᾳ ἢ τοῖς ὅπλοις βίᾳ, ἔπειτα καὶ πρὸς τὰ ἄλλα χωρῆσαι. (3) Προσελάσας οὖν αὐτῇ καὶ στρατόπεδον βαλλόμενος πρὸ τοῦ ἄστεος, λόγους προσφέρει πρῶτον τοῖς ἐν αὐτῇ περί (τε) ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τοῦ ἄστεος τὰ πιστὰ λαβοῦσιν· ὡς δ' οὐκ ἔπειθε, πρῶτα μὲν τὰ ἔξω τῆς χώρας ἐδῄωσε καὶ ἐνέπρησε πάντα, ἔπειτα χάρακα πρὸ τοῦ ἄστεος βαλλόμενος καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει, καὶ ἡμέρας μέν τινας οὐ πολλὰς κατέσειε τὸ τεῖχος καὶ κατερρίπτει ταῖς μηχαναῖς· ὡς δ' ἱκανὸν ἐδόκει αὐτῷ τὸ καταρριφθὲν, παρεσκευάζετο προσβάλλειν τῷ τείχει πάσῃ χειρὶ καὶ δυνάμει. (4) Καλῶς οὖν ἐκτάξας τε καὶ ὁπλίσας τὴν στρατιὰν προσέβαλλε πανταχόθεν, ἐπὶ δὲ τὸ κατερριμμένον τοῦ τείχους ἔταξεν ἑαυτὸν ξὺν τῇ ἰδίᾳ αὐλῇ καὶ τῷ ἀκραιφνεῖ τοῦ στρατοῦ, ὁπλίταις τέ φημι καὶ τοξόταις καὶ σφενδονήταις καὶ τουφακοφόροις τὰ μάλιστα. Εὐθὺς οὖν λαβόντες οἱ στρατιῶται τὸ ξύνθημα, μέγα καὶ φοβερὸν ἀλαλάξαντες ὁρμῇ πολλῇ καὶ σπουδῇ ἐχώρουν δρόμῳ ἐπὶ τὸ κατερριμμένον τοῦ τείχους, καὶ ἐπιβαίνειν ἐπειρῶντο βίᾳ. (5) Οἱ δὲ δὴ Παίονες ἀντεπίασι καὶ αὐτοὶ μάλα θρασέως τε καὶ εὐρώστως μετὰ κραυγῆς ἀσήμου καὶ βοῆς· καὶ ξυνίσταται δὴ μάχη καρτερὰ ξυσταδὸν καὶ μέγας ἀγὼν ἐνταῦθα καὶ ὠθισμὸς πολὺς καὶ βοὴ ξυμμιγὴς παρ' ἀμφοτέρων καὶ βλασφημία καὶ φόνος οὐκ ὀλίγος, καὶ ἀμφοτέρων ἀνδρῶν ἀγαθῶν γινομένων, τῶν μὲν βιαζομένων ἐσελθεῖν καὶ λαβεῖν τὸ ἄστυ, τῶν δὲ ἀπεώσασθαι τούτους καὶ φυλάξαι τὰ ὄντα, παῖδάς τέ φημι καὶ γυναῖκας καὶ τὰ τιμιώτατα. (6) Καὶ ποτὲ μὲν βιαζόμενοι οἱ ὁπλῖται τοὺς Παίονας ἐπεκράτουν καὶ ἐπέβαινον τοῦ τείχους, ποτὲ δὲ πάλιν ὠθούμενοι ὑπὸ τῶν Παιόνων ἐξηλαύνοντο βίᾳ, καὶ ἀπέθνησκον αὐτοῦ οὐκ ὀλίγοι μαχόμενοί τε καὶ πίπτοντες. Καὶ τοῦτο ἐφ' ἱκανὸν χρόνον ἐγίνετο, μαχομένων ἀμφοτέρων γενναίως· ἔπειτα ἐπεκράτουν πολλῷ οἱ Παίονες καὶ οἱ ὁπλῖται πιεζόμενοι σφόδρα ἐκακοπάθουν, πίπτοντες αὐτοῦ πολλοὶ γενναῖοι καὶ ἀγαθοὶ ἄνδρες. (7) Βασιλεὺς δὲ ὁρῶν οὕτω κακοπαθοῦντας καὶ ἀπολλυμένους τοὺς ἄνδρας βαρέως ἔφερε σφόδρα, καὶ τότε μὲν ἀναχώρησιν σημήνας ἐκέλευσεν ἔξω γενέσθαι βελῶν· καὶ ἀνεχώρουν· μετὰ δὲ ταῦτα πάλιν, ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις, διαναπαύσας τε τὴν στρατιὰν καὶ ὁπλίσας καὶ ἐκτάξας καλῶς, προσέβαλλεν ἰσχυρῶς τῷ πολίσματι, καὶ ἡγεῖτο πρῶτος αὐτὸς, ἆθλά τε προκηρύξας, τὰ δὲ καὶ προθεὶς πλεῖστα καὶ μέγιστα καὶ τιμὰς καὶ χάριτας οὐκ ὀλίγας τοῖς πρώτοις ἐπιβᾶσι τοῦ τείχους, προσέτι δὲ καὶ διαρπαγὴν καὶ σκυλμὸν προσημήνας πάντων τῶν ἐν τῷ ἄστει. (8) Καὶ οἱ στρατιῶται μέγα καὶ φοβερὸν ἀλαλάξαντες εὐθὺς οἷά τινες πτηνοὶ ὁρμῇ πολλῇ καὶ δρόμῳ ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ καὶ λογισμῷ χωροῦσιν ἐπὶ τὸ τεῖχος καὶ ἐπιβαίνειν ἐπειρῶντο αὐτοῦ, οἱ μὲν κλίμακας ἐπιτιθέντες, οἱ δὲ σχοίνους ἐξαρτῶντες, οἱ δὲ πασσάλους ἐγκαταπηγνύντες τῷ τείχει, οἱ δὲ ἄλλῳ τῳ τρόπῳ δυνατῷ βιαζόμενοι ἐσελθεῖν, ἅτε γὰρ τοῦ βασιλέως παρόντος καὶ θεωμένου τὰ δρώμενα καὶ τὴν ἑκάστου καὶ ὁρμὴν καὶ σπουδὴν καὶ ῥώμην καὶ ἀνδρίαν καὶ τάξιν, καὶ ἆθλα μέγιστα προσδοκῶντες ἐκ τούτου λήψεσθαι οὐ μικρὰ ἐφρόνουν, ἀλλ' ἕκαστος πρῶτος αὐτός τε εἶναι ἐβούλετο καὶ ὁ τοῦ τείχους ἐπιβὰς καὶ ὁ Παίονα κτείνας καὶ ὁ τὴν σημαίαν τῷ τείχει καὶ τῇ ἐπάλξει προσαγαγών. (9) Οἱ δὲ δὴ Παίονες εὐρώστως μάλα καὶ μετὰ θράσους ὅτι πολλοῦ καὶ ὁρμῆς καὶ τάχους ξὺν βοῇ ἀσήμῳ ἀπήντων τε καὶ ἐδέχοντο τούτους γενναίως καὶ ἰσχυρῶς· καὶ ξυνίσταται μάχη τις ἐνταῦθα καρτερὰ καὶ φρικώδης, καὶ οἵαν οὐδεὶς οὔτ' εἶδεν οὔτ' ἤκουσεν ἐπὶ τειχομαχίᾳ γεγενημένην ποτὲ, καὶ μάλιστα δὴ περὶ τὸ κατερριμμένον τοῦ τείχους· μεθυσθέντες γὰρ τῷ πολέμῳ καὶ ὅλους δι' ὅλων ἑαυτοὺς ἐκδόντες ὀργῇ καὶ θυμῷ, καὶ σχεδὸν τὴν φύσιν ἠγνοηκότες, κατέκαινον ἀλλήλους καὶ κατέκοπτον ἀνοικτὶ, βάλλοντες, βαλλόμενοι, τιτρώσκοντες, τιτρωσκόμενοι, φονεύοντες, φονευόμενοι, βοῶντες, ὑβρίζοντες, βλασφημοῦντες, μηδενὸς ἐπαισθανόμενοι τῶν παρόντων ὅλως ἢ τῶν δρωμένων, ὥσπερ οἱ μαινόμενοι. (10) Ἔπιπτον οὖν πολλοὶ καὶ ἀγαθοὶ ἄνδρες μαχόμενοι τῶν τε ὁπλιτῶν καὶ τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς αὐλῆς μάλιστα, ἀφειδοῦντές τε ἑαυτῶν καὶ αἰσχυνόμενοι τῷ πρὸ ὀφθαλμῶν ὁρᾶν τὸν βασιλέα· ξὺν αὐτοῖς γὰρ ἦν ἀγωνιζόμενος. Οἱ δὲ Παίονες ἐπεκράτουν πολλῷ πανταχοῦ, ἄνωθέν τε μαχόμενοι καὶ ἐξ ὑπερδεξίων βάλλοντες καὶ μάλα εὐρώστως ἀγωνιζόμενοι· ἦσαν γὰρ ἅπαντες ἀγαθοὶ καὶ μάχιμοι ἄνδρες, ἀριστίνδην ἐξειλεγμένοι. (11) Βασιλεὺς δὲ ὁρῶν τοὺς ἄνδρας φθειρομένους παρὰ πολὺ, τό τε ἔργον οὐδαμοῦ προχωροῦν ἔτι, ἀλλ' ἐς ἀδύνατα σχεδὸν καθιστάμενον τὸ πολέμῳ καὶ ὅπλοις ἐκ προσβολῆς βίᾳ τὸ ἄστυ ἑλεῖν, λιμῷ δὲ μόνον καὶ πολιορκίᾳ μακρᾷ, ἀναχώρησιν ἐσήμηνε τῇ στρατιᾷ· καὶ ἐγένοντο ἔξω βελῶν. (12) Ἀναχωρήσας οὖν ἐς τὸ στρατόπεδον ὁ βασιλεὺς παρεσκευάζετο ἐς μὲν τὸ ἄστυ στρατιὰν ἱκανὴν ἀπολιπεῖν πολιορκοῦσάν τε καὶ φυλάσσουσαν τοῦ μή τι τῶν ἔνδον ἐξαγαγεῖν ἢ τῶν ἔξωθεν ἐσκομί-

minum sec. Mathiam ap. Caton. p. 723, ubi memorabilis illa obsidio fuse describitur. ‖ — § 3. τοῖς ἐν αὐτῇ] add. margo. ‖ — § 6. ἀμφοτέρων] add. margo. Dein αὐτοῦ manu 2 inter versus additum. ‖ — § 7. σημάνας et mox προσημάνας cod. ‖ — § 8. ἐπειρῶντο αὐτοῦ] ἐπ. τάτου cod. Deinde πασσάλους codex. ‖ — ἐκ τούτου] add. margo. ‖ — § 9. σχεδόν] add. m. 2.

σασθαι, αὐτὸς δὲ ξὺν τῇ λοιπῇ στρατιᾷ ἔς τε τὴν ἄλλην χώραν ἐσβαλεῖν ἐπὶ τὰ ἀποστάντα τῶν φρουρίων, ἀλλὰ δὴ καὶ ἐς τὴν Παιόνων.

VI. Ἐν τούτῳ δὲ ἧκεν ἀγγελία φράζουσα τὸν βασιλέα Παιόνων στρατιὰν ὅτι πλείστην ἀγείραντα ὅσον οὐκ ἤδη ἐπιέναι αὐτῷ. Οὗτος γὰρ εὐθὺς ὡς ἔγνω τὴν ἐς τὴν Βόστρων ἐσβολὴν τοῦ βασιλέως καὶ τὴν τοῦ ἄστεος Ἰαΐτζης πολιορκίαν, στρατιὰν μεγάλην ἀθροίσας καὶ πᾶσιν οἷς εἶχεν ἱκανῶς παρασκευασάμενος ἐξῄει ἐναντία τῷ βασιλεῖ, νομίσας οὕτως ἢ λύσειν τὴν πολιορκίαν τοῦ ἄστεος, τρέψαντα ἐς ἑαυτὸν τόν τε βασιλέα καὶ τὴν στρατιὰν, ἢ δίχα διαιρεθείσης τῆς στρατιᾶς ἔς τε πόλεμον καὶ πολιορκίαν, ἀσθενεστέρῳ χρήσεσθαι προσπολεμῆσαι τῷ βασιλεῖ· ἀλλ' ἐσφάλη τῆς γνώμης. (2) Βασιλεὺς γὰρ τοῦτο μαθὼν, αὐτὸς μὲν ἐς Ἰαΐτζαν μένειν ἐγνώκει δεῖν πολιορκῶν καὶ μηδαμοῦ ταύτης ἀπαναστῆναι, Μαχουμούτεα δὲ, δοὺς αὐτῷ στρατιὰν ἱκανὴν ἱππικήν τε καὶ πεζικὴν καὶ μέρος οὐκ ὀλίγον τῆς ἰδίας αὐλῆς, ἐξέπεμψεν ἐναντία τῷ βασιλεῖ Παιόνων· οὐ γὰρ αὐτός γε ἠξίου διὰ μάχης τούτῳ ἰέναι. (3) Μαχουμούτης δὲ τὴν στρατιὰν ἀναλαβὼν ἤλαυνε κατὰ σπουδήν· καὶ γενόμενος ἔγγιστά που τῶν πολεμίων στρατοπεδεύεται αὐτοῦ. Ἦν δὲ τὸ μεταξὺ τοῖν στρατοπέδοιν στάδιά που μάλιστα πέντε καὶ εἴκοσιν, ὥστε ἀλλήλους ὁρᾶν· διεῖργε δὲ αὐτοὺς μέσος ἀπ' ἀλλήλων Ἐρυγὼν ποταμὸς, ὃς τῇ ἐπιχωρίῳ φωνῇ νῦν Βρῦνος καλεῖται· ἐνταῦθα γὰρ ἦν ἐστρατοπεδευκὼς πέραν τοῦ ποταμοῦ ὁ τῶν Παιόνων βασιλεύς. (4) Μαχουμούτης μὲν οὖν ἐβούλετο διαβὰς τὸν ποταμὸν ξυμμίξαι τοῖς Παίοσι, βασιλεὺς δὲ πέμπων διεκώλυεν αὐτὸν, μηδεμίαν ἀνάγκην εἶναι λέγων, τό γε νῦν ἔχον, τῆς τοῦ ποταμοῦ διαβάσεως, ἀλλ' ἀρκεῖν μένοντα αὐτόθι ἐφεδρεύειν τοῖς τῶν πολεμίων πράγμασι. Μαχουμούτης μὲν οὖν ἔμενεν ἡσυχάζων καὶ τὰ τῶν πολεμίων ἀποσκοπῶν. (5) Ὁ δὲ τῶν Παιόνων ἡγεμὼν, ὡς ἔγνω τόν τε βασιλέα πολιορκοῦντα τὸ ἄστυ καὶ μηδαμοῦ τούτου ἀπανιστάμενον, καὶ τὸν Μαχουμούτεα μετὰ στρατιᾶς ὅτι πλείστης ἐφεδρεύοντα αὐτῷ, ἀπογνοὺς ὅλως τοῦ φανερῶς δύνασθαι βοηθῆσαι τῷ ἄστει, πέμψας ἄγγελον κρύφα διελέχθη τοῖς ἐν αὐτῷ ἀντέχειν τε καὶ μηδαμοῦ ἐνδιδόναι, ὡς ταχείας τε οὔσης τῆς τοῦ βασιλέως ἀναχωρήσεως πάλιν, καὶ αὐτὸς δὲ οὐ περιιδεῖν, ἀλλὰ καιροῦ καλοῦντος καὶ χρείας ἀναγκαίας κατεπειγούσης, βοηθήσειν τὰ δυνατὰ, ἐγγὺς αὐτοῦ που τυγχάνων. Κἀκείνοις μὲν ταῦτα. Αὐτὸς δὲ τὸ στρατόπεδον ἐμπρήσας νυκτὸς ἀπάρας ᾤχετο ξὺν τῇ στρατιᾷ. (6) Μαχουμούτης δ' ὡς ᾔσθετο, κατὰ τάχος διαβὰς τὸν ποταμὸν ἤλαυνε κατὰ σπουδὴν διώκων, καὶ καταλαβὼν αὐτοὺς, ξυμβάλλει τοῖς ὄπισθεν, μέρος οὔτι τῆς στρατιᾶς οὐκ ὀλίγον ἐς φυλακὴν τῶν σκευοφόρων, καὶ τρεψάμενος ἐδίωκε μέχρι τῆς ἄλλης στρατιᾶς· οἱ δ' ἐπεσπεσόντες ἄφνω, διετάραξάν τε αὐτὴν καὶ τὸν βασιλέα, καὶ φυγὴ γίνεται καρτερὰ, πάντων ὁμοῦ φευγόντων ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ καὶ λογισμῷ. (7) Μαχουμούτης δὲ εἵπετο κτείνων τε καὶ φονεύων σφᾶς ἀνοικτὶ, διώξας δὲ μέχρι πολλοῦ καὶ φόνον πολὺν ἐργασάμενος καὶ πολλοὺς ζωγρήσας ἀνεχώρησε καὶ ἧκεν ἐς βασιλέα, λαβὼν πᾶσαν αὐτῶν τὴν ἀποσκευὴν καὶ τὰς ἁμάξας καὶ ὅπλα καὶ ἵππους καὶ τοὺς σκευοφόρους αὐτούς. Ἀπέθανον δὲ τῶν πολεμίων πλεῖστοι, ἐλήφθησαν δὲ καὶ ζῶντες ὀλίγῳ ἐλάσσους διακοσίων, οὓς ὕστερον ἀγαγὼν ἐν Βυζαντίῳ πάντας ἀπέκτεινεν ὁ βασιλεύς. (8) Αὐτὸς δὲ ἡμέρας οὐ πολλὰς ἐπιμείνας τῇ πολιορκίᾳ καὶ πολυτρόπως πειράσας τοῦ ἄστεος, ὡς οὐδὲν ἤνυεν, ἀπογνοὺς τὴν αἵρεσιν τούτου, ἀναλαβὼν τὴν στρατιὰν τρέπεται πρὸς τὰ λοιπὰ τῶν φρουρίων, καὶ παραστησάμενος ταῦτα ἐν οὐ πολλαῖς ἡμέραις, τοῖς μὲν, ὅσα γε ἐδόκει αὐτῷ, φρουρὰς ἐγκαθίστησιν ἰσχυρὰς, ἔστιν ἃ δὲ καὶ κατέσκαψε· τοὺς δὲ ἄνδρας ἀπέκτεινε, παῖδας δὲ καὶ γυναῖκας ἠνδραποδίσατο. (9) Καταδραμὼν δὲ καὶ τῆς ἄλλης χώρας τὸ πλεῖστον, ἀλλὰ δὴ καὶ τῆς Παιόνων οὐκ ὀλίγον, καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν αὐτὸς καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς καὶ σατράπην τῇ χώρᾳ καταλιπὼν, θέρους λήγοντος ἤδη ἐπάνεισιν ἐς τὴν Κωνσταντίνου, καὶ διέλυσε τὴν στρατιάν. Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς οὕτως.

VI. § 1. Verba οὗτος γὰρ εὐθὺς etc. usque ad ἐσφάλη τῆς γνώμης adduntur in margine. || — χρήσασθαι] χρήσαιτο cod. || — § 2. γὰρ post voc. βασιλεὺς add. man. 2. || — ἐς Ἰαΐτζαν] Deb. ἐπ' vel saltem ἐν (*ad*). Ceterum præter verum Critobulus narrat Mechemetem, dimissa contra Mathiam exercitus parte, Iaitzæ obsidionem continuasse et deinde, quum nihil proficeret, reliqua Bosniæ castella in potestatem redegisse ac tum demum Constantinopolim esse reversum. Ex melioris notæ scriptoribus constat Mechemetem, nuntiato Mathiæ adventu, obsidionem statim solvisse ac relictis bombardis ceterisque impedimentis e Bosnia decessisse, Hungaros vero *Serbernik* castello potitos esse et *Zwornik* urbem Drinæ fluvio appositam cinxisse obsidione; hanc autem Turcorum præsidio tam egregie esse defensam, ut per duos menses obsidio incassum traheretur, et Hungari commeatus inopia et appropinquantis hiemis tempestate summopere laborare cœpissent. Interea Machumutem quadraginta hominum millia ex Europæ provinciis collegisse et mense Novembri obsessis adduxisse auxilio. Quibus accedentibus territos Hungaros versus Savum fugisse in eaque fuga ab insequente hoste gravissima strage affectos esse. Vid. Catona l. l. p. 728-733. Cf. Seadeddinus p. 235, qui Mechemetem dicit voluisse quidem ab Iaitza urbe contra *Zwornik* exercitum ducere, sed propter viæ difficultates a consilio desistentem Sophiam abiisse ibique hiemasse, Alexandrum autem, Turcici præsidii in *Zwornik* urbe præfectum, strenue obsidionem tolerasse usque ad adventum Machumutis. || — § 3. Ἐρυγὼν ... νῦν Βρῦνος] Voluit Ἐριγὼν ... νῦν Δρῖνος (hod. *Drina*), in quibus Erigonem veteris geographiæ fluvium (hod. *Kara*-sou) cum Drino composuit inepte. || — § 5 τῷ ἄστει] add. margo. || — § 6. ξυμβάλλει] m. 2 προσβάλλει m. 1. || — § 9. λήγοντος] margo, μεσοῦντος text.

VII. Ἐνετοὶ δὲ τοῦ αὐτοῦ θέρους ἐστράτευσαν ἐπὶ Λέσβον καὶ Μιτυλήνην τριήρεσι ἑβδομήκοντα καὶ ὁλκάσι μεγάλαις καὶ τρισχιλίοις ὁπλίταις, οὓς εἶχον ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων, ἔφερον δὲ καὶ ὅπλα πολλὰ ἐν ταῖς ὁλκάσι καὶ μηχανὰς πετροβόλους καὶ ἀφετήρια καὶ κλίμακας καὶ πᾶσαν ἄλλην κατασκευὴν τῶν ἐς τειχομαχίαν ἐπιτηδείαν. (2) Καὶ ἀφικόμενοι ἐς Λέσβον κατῆραν ἐς τὸν λιμένα Μιτυλήνης, καὶ ἀποβάντες στρατόπεδον τιθέασι πρὸ τῆς πόλεως, καὶ προσφέρουσι λόγους τοῖς ἐν τῇ πόλει περὶ ἐνδόσεως ἑαυτῶν τε καὶ τῆς πόλεως. Οἱ δὲ οὐκ ἐδέξαντο· ἦσαν γὰρ ἐν αὐτῇ φρουροὶ ἄνδρες λογάδες κατάφρακτοι τετρακόσιοι τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς αὐλῆς. (3) Οἱ δὲ πρῶτον μὲν ἔκειραν μέρος τι τῆς γῆς· οὐ γὰρ ἐβούλοντο πᾶσαν δῃῶσαι, προσδοκῶντες αὐτὴν λήψεσθαι· μετὰ δὲ τοῦτο περισχόντες ἐν κύκλῳ πᾶσαν τὴν πόλιν τῷ στρατῷ κατὰ γῆν τε καὶ κατὰ θάλασσαν ταῖς ναυσί, καὶ μηχανὰς ἐπιστήσαντες ἐπολιόρκουν. (4) Καὶ τοῦ μὲν τείχους αὐτοὶ μὲν κατέσειον ἡμέρας τι μέρος μικρὸν ταῖς μηχαναῖς καὶ κατερρίπτουν· οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει πάλιν ἀνώρθουν αὐτὸ νυκτός, λίθους τε καὶ ξύλα καὶ χοῦν ἐπιφοροῦντες, προσέτι δὲ καὶ κεραίας μεγάλας ἐπάγοντες περιεσταύρουν τὸ τεῖχος, τὰς δὲ καὶ ἐξαρτῶντες ἁλύσεσιν, ἐξεκαύλιζον τὴν φορὰν τῶν λίθων, καὶ οὐδὲν τοσοῦτον ἐβλάπτοντο. (5) Ἐγίνοντο δὲ καὶ καθ' ἡμέραν ἀκροβολισμοί τινες καὶ ἐπεκδρομαὶ ἐπεξιόντων τῶν βασιλείων τοῖς Ἐνετοῖς· οὐ μὴν καὶ ἀπέθνησκόν τινες, ἀλλ' ἐτιτρώσκοντο μόνον πολλοί. Ὑπώρυττον δὲ καὶ τὸ τεῖχος ἔστιν οὗ, ὑπονόμους πρὸς τὴν πόλιν ποιοῦντες, καὶ κλίμακας ἐπήγνυσαν, καὶ μηχανὰς παντοίας ἐξήρτυον. (6) Προσεχώρησαν δὲ αὐτοῖς καὶ τῶν ἄλλων πολισμάτων δύο, καὶ ἦσαν ἐν ἐλπίσιν ἤδη μεγίσταις καὶ Μιτυλήνην ἑλεῖν καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν Λέσβον κατασχεῖν καὶ χειρώσασθαι. Καὶ οἱ μὲν ἐν τούτοις ἦσαν. (7) Βασιλεὺς δὲ μαθὼν τὴν ἐς Μιτυλήνην ἔφοδον τοῦ στόλου τῶν Ἐνετῶν καὶ τὴν πολιορκίαν αὐτῆς, καὶ ὡς κινδυνεύει παρ' αὐτῶν ἁλῶναι, εἰ μὴ τάχιστα τύχοι βοηθείας, εὐθὺς θᾶττον ἢ λόγος πληρώσας τριήρεις δέκα καὶ ἑκατόν, καὶ ὁπλίτας ἐπιβιβάσας ὅτι πολλοὺς καὶ ὅπλα παντοῖα καὶ ἀφετήρια, καὶ πᾶσιν οἷς εἶχεν ἐξαρτύσας τε καὶ ὁπλίσας καλῶς, παραδίδωσι Μαχουμούτει τῷ πασίᾳ τὸν στόλον, κελεύσας πλεῖν τὴν ταχίστην καὶ ξυμβαλεῖν ταῖς τῶν πολεμίων ναυσίν, ὅπου ἂν τύχωσιν οὖσαι. (8) Ὁ δὲ ἀναχθεὶς ἀπὸ τοῦ Βυζαντίου ἔπλεε τὸν Ἑλλήσποντον καὶ καταίρει δευτεραῖος ἐς Καλλιούπολιν, κἀκεῖ μαθὼν τέσσαρας τριήρεις τῶν πολεμίων προσκόπους ἐφορμούσας τῷ λιμένι Τενέδου, αἳ δὴ καὶ μέχρι τοῦ στόματος τοῦ πορθμοῦ διαπλέουσαι ἐς κατασκοπὴν πάλιν ὑπέστρεφον, μηδὲν μελλήσας εὐθὺς νυκτὸς ἀναχθεὶς ἀπὸ Καλλιουπόλεως παντὶ τῷ στόλῳ, ἵνα μὴ ἔκπυστος γένηται θεαθείς, καὶ πνεύμασιν αἰσίοις χρησάμενος, ἅμα ἡμέρᾳ κατήχθη ἐς Τένεδον. (9) Καὶ καταλαμβάνει δὴ τὰς τριήρεις ἐν τῷ λιμένι ὁρμούσας, καὶ τὰς μὲν δύο αὐτάνδρους λαμβάνει πρὸς τῷ στόματι τοῦ λιμένος· οὐ γὰρ ἔφθησαν προεκπεπλευκυῖαι· αἱ δὲ ἕτεραι δύο προαναχθεῖσαι μόγις διέφυγον· ἦσαν δὲ τῶν ἄριστα πλεουσῶν, καὶ σπεύσασαι τάχιστα ἀφικνοῦνται ἐς Μιτυλήνην καὶ ἀπαγγέλλουσι τοῖς στρατηγοῖς τὸν ἐπίπλουν τοῦ στόλου τοῦ βασιλέως καὶ τὴν ἅλωσιν τῶν δύο νεῶν. (10) Οἱ δ' εὐθὺς ἀκούσαντες ὥσπερ σκηπτῷ τινι βληθέντες τῇ ἀγγελίᾳ, πάντα καταλιπόντες αὐτοῦ καὶ μηχανὰς καὶ ὅπλα καὶ πᾶσαν ἄλλην ἀποσκευήν, ἐσβάντες ἐς τὰς τριήρεις ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ καὶ λογισμῷ, λαβόντες τε μεθ' ἑαυτῶν καὶ τοὺς ἄνδρας καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας τῶν προσχωρησάντων φρουρίων αὐτοῖς, ἀνήχθησαν πρὸ τοῦ τὸν στόλον τοῦ βασιλέως καταῖραι ἐς Μιτυλήνην, διάστημα ὡσεὶ ὡρῶν ὀκτώ, ὡς λέγεται· (11) Μαχουμούτης δὲ ἀφικόμενος ἐς Μιτυλήνην καὶ μαθὼν προαναχθέντας πρὸ ὀλίγου αὐτούς, ἐδίωκε κατὰ σπουδήν, καὶ γενόμενος ἐπὶ μετεώρου πελάγους μόλις καθορᾷ αὐτὰς προσισχούσας τῇ Λήμνῳ. Ἀπογνοὺς οὖν τὴν τούτων δίωξιν ἐπάνεισιν ἐς Μιτυλήνην, καὶ διαγαγὼν ἐνταῦθα ἡμέρας τέσσαρας καὶ καταστησάμενος τὰ αὐτοῦ πάντα καλῶς, καὶ φρουρὰν ἱκανὴν καὶ ὅπλα καὶ σῖτον πολὺν καὶ ἄλλα ἄττα τὰ πρὸς χρείαν τῇ πόλει καταλιπών, ἐπάνεισιν ἐς τὸ Βυζάντιον, φθινοπώρου φθίνοντος ἤδη, καὶ διέλυσε τὸν στόλον. Καὶ δεύτερον δὴ καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, τέταρτον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

VIII. Ὤφθη δὲ κατὰ τὰς αὐτὰς ἡμέρας καὶ τέρας τι ἐξαίσιον. Ὁ γὰρ ἥλιος, μεσημβρίας οὔσης στα-

VII. Res a Venetis an. 6972 gestas hisce comprehendit Phrantzes p. 415, 6 : Τῷ δὲ ,ςϡοβ' ἔτει παρέλαβον τὴν Μονεμβασίαν οἱ Ἐνετοί, οὐ τοσοῦτο θελήσει καὶ χάριτι τοῦ κυριεύοντος αὐτὴν ὅσον ἀνωφελείᾳ τοῦ ἡγεμονεύοντος ἐν αὐτῇ ἄρχοντος· ὥσπερ δὴ ὁμοίως ἀνωφελείᾳ καὶ ἀτυχίᾳ τοῦ ἡγεμόνος τῆς Λήμνου πολίχνιον τὸ λεγόμενον Παλαιόκαστρον ἐκλάπη μᾶλλον παρὰ τῶν ἐν αὐτῷ τυχόντων ξένων καὶ ἐδόθη τῇ αὐθεντίᾳ τῶν Ἐνετῶν, καὶ ἐξ αὐτοῦ (δῆλον τοῦ πολιχνίου) ἅπασαν τὴν νῆσον ἐκληρώσαντο (Cf. Chalc.), ἀλλὰ καὶ εἰς τὴν Λέσβον ἀπελθόντος αὐτοῦ δὴ τοῦ Λαυρεδάνου καὶ πολεμήσαντος αὐτήν, οὐκ ἔπραξέ τι καὶ ἀνεχώρησεν ἄπρακτος. Uberiora vid. in *Lettera d'un segretario*, etc. p. 223. Mar. Sanuto p. 1179, Seadeddin. p. 223. Cf. Hammer p. 83, Zinkeisen p. 305. ‖ — § 1. τριήρεσι ο'] Sec. epistolam laudatam Orsatus Justinianus, Venetorum navarchus, cum 32 galeris Lesbum venit mens. Aprilis an. 1464, ibique Mitylenen per sex septimanas obsedit, tandem vero, adveniente Machumute cum classe navium 150 (quarum 46 triremes erant), in Eubœam recessit. ‖ — μεγάλαις et mox v. ἄλλην add. margo. ‖ — § 3. λήψεσθαι] margo, χειρώσασθαι text. ‖ — § 4. ἐξεκαύλιζον] ἢ ἀνέκλων mgo. ‖ — § 5. τῶν βασιλείων] margo, τῶν ἐντὸς text. ‖ — § 6. μεγίσταις] add. margo. ‖ — § 7. ἐς κατασκοπὴν] margo, καὶ κατασκοποῦσαν text. ‖ — ἵνα μὴ ἔκπυστος etc. usque ad χρησάμενος] add. mgo. ‖ — § 10. τῇ ἀγγελίᾳ] add. margo. ‖ — § 11. δεύτερον] Literæ δεύτερ in rasura scriptæ.
VIII. § 1. ὤφθη] margo, ἐφάνη text. ‖ — μεταβαλὼν] add. margo.

θερᾶς, λάμπων τε καθαρὸς καὶ νέφους ἐκτός, αἴφνης μεταβαλὼν ἐσκοτίσθη καὶ ἠμαυρώθη, καὶ τὸ εἶδος αὐτοῦ ἤμειψεν ὡς ἐς χαλκοῦ μέλανος χροιάν, καὶ γέγονε ζοφώδης ὅλος καὶ μέλας, οὐ κατὰ τὸ εἰωθὸς ὥσπερ ἐν ταῖς ἐκλείψεσιν· οὐ γὰρ ἦν ἔκλειψις τότε· ἀλλ' ἄλλον τινὰ τρόπον καινότατον, ὥσπερ ὁμίχλης τινὸς ἢ νέφους ἀχλυώδους καὶ σκοτεινοῦ ὑποτρέχοντος αὐτὸν καὶ ἐπηλυγάζοντος, καὶ διαγέγονεν ἐν τρισὶ ταῖς ὅλαις ἡμέραις καὶ νυξὶ ἴσαις τοιοῦτος καὶ ὢν καὶ πᾶσι φαινόμενος. Τοῦτο τέρας τι μέγα καὶ θεοσημεία τις ἄντικρυς ἔδοξε πᾶσιν ἐς τὸ μέλλον μεγάλα κακὰ προφοιβάζουσα· ἃ δὴ καὶ μετ' ὀλίγον ἐπηκολούθησε. Καὶ τοῦτο μέντοι τοιοῦτον.

IX. Βασιλεὺς δὲ παραχειμάζων ἐν Βυζαντίῳ τῶν τε ἄλλων ἐπεμέλετο, φημὶ δὴ τῶν ἐς ξυνοίκησίν τε καὶ κατασκευὴν καὶ κόσμον τῆς ὅλης πόλεως, καὶ δὴ καὶ τὰ βασίλεια ἐξετέλεσε, χρῆμά τι κάλλιστον καὶ τῶν ἐς θέαν καὶ τέρψιν ὁμοῦ καὶ κατασκευὴν καὶ κάλλος οὐδενὸς λειπόμενα τῶν ὀνομαστῶν καὶ λαμπρῶν καὶ δὴ καὶ παλαιῶν οἰκοδομημάτων καὶ θεαμάτων· πύργοι τε γὰρ ἐν αὐτοῖς ᾠκοδόμηντο ἐς ὕψος τε ἠρμένοι καὶ ἐς κάλλος καὶ μέγεθος ἠσκημένοι, καὶ ἀνδρεῶνες καὶ γυναικωνῖται καὶ θάλαμοι τρίκλινοί τε καὶ κοιτῶνες καὶ δωμάτια πλεῖστα καὶ κάλλιστα καὶ οἰκίσκοι διάφοροι, ἔτι δὲ πρόδομοί τε καὶ αὐλαὶ καὶ προαύλια καὶ πυλῶνες καὶ πρόθυρα καὶ ὀπτανεῖα καὶ λουτρὰ λόγου ἄξια, καὶ περίβολος μέγιστος ὁ περιέχων αὐτά· (2) ἃ πάντα, ᾗπερ ἔφην, ἔς τε ποικιλίαν ὁμοῦ καὶ κάλλος καὶ μέγεθος καὶ πολυτέλειαν ἤσκητο, χρυσῷ τε πολλῷ καὶ ἀργύρῳ περιλαμπόμενά τε καὶ καταστραπτόμενα πάντοθεν, ἔσωθέν τε καὶ ἔξωθεν, καὶ λίθων διαφανῶν καὶ μαρμάρων διαφόροις ἀγλαΐαις τε καὶ χροιαῖς καὶ ποικιλίαις κεκοσμημένα, στιλπνότητι καὶ λειότητι καὶ διαυγείᾳ νικώντων, καὶ τέχνῃ τῇ πρώτῃ τε καὶ καλλίστῃ διὰ πάντων φιλοτίμως ἐξειργασμένα, ὅση τε γλυφικὴ καὶ πλαστικὴ καὶ ὅση γραφικὴ νενίκηκεν εἶναι ἀρίστη καὶ καλλίστη τῶν ἁπασῶν, ἔτι δὲ μολύβδῳ τε πολλῷ καὶ βαθεῖ ὅλα δι' ὅλων πεπυκασμένα τε καὶ ξυνηρεφῆ καὶ κατάστεγα, καὶ μυρίαις ἄλλαις λαμπρότησί τε καὶ χάρισι καλλυνόμενα καὶ κοσμούμενα· (3) οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ παράδεισοι περὶ αὐτὰ κατακέχυνται κύκλῳ μέγιστοί τε καὶ κάλλιστοι, διαφόροις τε καὶ παντοίοις φυτῶν εἴδεσι βρύοντες, καὶ καρποῖς ὡραίοις βρίθοντες καὶ ὑδάτων ἀφθονίᾳ περιρρεόμενοι πάντοθεν ψυχρῶν τε καὶ ποτίμων καὶ διειδῶν, καὶ ἄλσεσι καὶ λειμῶσι καλλίστοις ἐμπρέποντες, ἔτι δὲ ὀρνίθων ἀγέλαις ἐδωδίμων καὶ ᾠδικῶν καταβοώμενοί τε καὶ περιλαλούμενοι πάντοθεν, καὶ ζώων ἡμέρων τε καὶ ἀγρίων γένη τρέφοντες, καὶ πολλοῖς ἄλλοις καὶ διαφόροις ὡραϊζόμενοί τε καὶ κομῶντες καλοῖς, ὅσα κόσμον οἶδε φέρειν καὶ τέρψιν ὁμοῦ καὶ ἡδονὴν καὶ ἀπόλαυσιν· οὕτω φιλοτίμως τε καὶ πολυτελῶς ἐξείργαστο ταῦτα τῷ βασιλεῖ.

X. Παραχειμάσας οὖν ἐν τούτοις ὁ βασιλεύς, ἐπειδὴ ἔαρ ὑπέφαινεν ἤδη, ὥρμησε μὲν ἐς ἐκστρατείαν, καὶ παρεσκευάζετο ἐπὶ τοῦτο. Αἰσθόμενος δὲ τοὺς στρατιώτας ἀγανακτοῦντας καὶ τὴν ἰδίαν αὐλήν, κεκακωμένους τε καὶ τεταλαιπωρημένους τὰ μάλιστα ταῖς συχναῖς τε καὶ μακραῖς ὁδοιπορίαις καὶ ἐκστρατείαις, καὶ ἀεὶ ἐν ἀποδημίαις ὄντας ὑπερορίοις καὶ πόνοις, καὶ πάντα τὰ ἑαυτῶν ἀπολλύντας καὶ σώματα καὶ χρήματα καὶ ἵππους καὶ ὑποζύγια, καὶ πάντα τρόπον φθειρομένους τε καὶ κακοπαθοῦντας, ἀνέσχε τῆς ὁρμῆς· καὶ αὐτὸς ὁ βασιλεὺς κεκοπωμένος τε καὶ κατατετριμμένος ὅλος καὶ τὸ σῶμα καὶ τὴν γνώμην ὑπό τε τῶν ξυνεχῶν καὶ ἀνενδότων λογισμῶν τε καὶ φροντίδων καὶ τῶν ἀτρύτων πόνων καὶ κινδύνων καὶ πειρασμῶν, ἀναπαύλης γοῦν ἐδεῖτο προσκαίρου καὶ θεραπείας. (2) Διὰ τοῦτο μένειν ἐγνώκει δεῖν καὶ διαναπαῦσαι ἑαυτόν τε καὶ τὴν στρατιὰν τοῦ ἐνεστῶτος θέρους, ὡς ἂν ἔτι γε τοῦ λοιποῦ νεαρωτέροις τε καὶ προθυμοτέροις ἔχοι κεχρῆσθαι πρὸς τὰ λοιπὰ τῶν ἔργων. Καὶ δὴ δόξαν οὕτω, τὴν μὲν ἄλλην στρατιὰν πολυτρόπως δωρησάμενος ἀπέλυσε, τοῖς μὲν ἵππους, τοῖς δὲ ἐσθῆτας, τοῖς δὲ χρήματα, τοῖς δὲ ἄλλο τι διαδιδούς, τοὺς δ' ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς, οὓς ἠπίστατο φιλοπόνους τε καὶ φιλοκινδύνους καὶ σπουδαίους καὶ χρησίμους τοῖς ὅλοις καὶ ἀγαθοὺς ἄνδρας, καὶ τιμαῖς ταῖς πρεπούσαις ἐτίμησε, καὶ ἀρχαῖς καὶ δώροις λαμπροῖς καὶ πολλοῖς ἄλλοις καλοῖς, προάγων καὶ προβιβάζων αὐτοὺς ἐπὶ τὰ πρόσω δι' ἀρετήν. (3) Καὶ τούτους μὲν οὕτω τιμήσας τε καὶ δωρησάμενος πολυτρόπως, ᾗπερ ἔφην, ἀπέλυσεν· αὐτὸς δὲ διάγων ἐν Βυζαντίῳ θέρους, τῶν μὲν ὑπὲρ τῆς πόλεως φροντίδων οὐκ ἠμέλει, ξυνήθως τοῦ τε ξυνοικισμοῦ αὐτῆς, φημί, καὶ τῆς ἄλλης κατασκευῆς τε καὶ βελτιώσεως ἄγαν ἐπιμελόμενος. (4) Ἐσχόλαζε δὲ καὶ φιλοσοφίᾳ, ὅση τε Ἀράβων καὶ Περσῶν καὶ

IX § 1. Τὰ βασίλεια ἐξετέλεσε] Palatium in veteris Byzantii loco ædificatum (*Yeni Serai*) ad finem perductum est Hegiræ anno 872 (1467 p. C.), testante inscriptione quæ supra portam legitur. V. Hammer. l. l. 2, p. 97. ‖ — καὶ τέρψιν] add. margo. ‖ — τε ἠρμένοι] add. margo. ‖ — § 3. βρίθοντες] βρύθοντες cod. Possis etiam βρύζοντες. ‖ — καὶ ἄλσεσι ... καλλίστοις ἐμπρέποντες] add. mgo.

X. § 1. Πόνων καὶ] add. mgo. ‖ — § 2. τοῖς ὅλοις] add. mgo. ‖ — § 4. Cf. Nicolaus Sagundinus Eubœensis in *Oratione ad regem Aragonum Alphonsum* (Neapol., 30 Jan. 1453), *de persona Teucri* (Mech. II) *et ejus natura, moribus, intellectu, sapientia* (in cod. lat. Paris. 4504. n. 39, citante Villoison. in *Notices et extr. des mss. tom. 8, part. 2, p. 22 not.*): *In tot tantarumque perenni, ut ita dicam, ministratione etiam literis et philosophiæ operam dare conatur. Habet apud se virum in philosophia doctissimum, lingua Arabem, qui quotidie certo tempore principem adeundi et aliquid auditu dignum legendi habet potestatem. Tenet præterea duos medicos, quorum unus latine, alter græce est eruditus. His familiarissime utitur, eorumque*

Ἑλλήνων μάλιστα ἐς τὴν Ἀράβων μετενεχθεῖσα, ξυνών τε ὁσημέραι τοῖς τούτων ἡγεμόσι καὶ διδασκάλοις (εἶχε δὲ οὐκ ὀλίγους περὶ αὐτόν) καὶ ξυζητῶν ἅμα καὶ ξυμφιλοσοφῶν αὐτοῖς καὶ τοῖς τῆς φιλοσοφίας δόγμασι προσανέχων καὶ μάλιστα τοῖς ἀπὸ τοῦ Περιπάτου καὶ τῆς Στοᾶς. (5) Ἐντυχὼν δέ που καὶ τοῖς τοῦ Πτολεμαίου διαγράμμασιν, ἐν οἷς ἐκεῖνος ἐπιστημονικῶς τε καὶ φιλοσόφως τὴν τοῦ κόσμου περιήγησιν καὶ περίοδον πᾶσαν ἐκτίθεται, πρῶτον μὲν ἠβουλήθη κατακεκερματισμένην οὖσαν αὐτὴν ἐν τῇ δέλτῳ καὶ δυσδιάγνωστον, μιᾷ ὑφῇ παραδοῦναι ξυνημμένως ἐν ἑνὶ πέπλῳ καὶ πίνακι, σαφεστέραν τε οὖσαν οὕτω καὶ εὐληπτοτέραν ξυμπεριλαβεῖν τε ἅμα τῇ διανοίᾳ καὶ κατασχεῖν καὶ γνῶναι καλῶς· καὶ γὰρ ἀναγκαῖον εἶναί οἱ ἔδοξέ που τὸ μάθημα τοῦτο καὶ σπουδαιότατον. (6) Μετακαλεσάμενος οὖν Γεώργιον τὸν φιλόσοφον ἀνατίθησιν αὐτῷ τὸν τοῦ πράγματος πόνον ξὺν ἀξιώσει καὶ φιλοτιμίᾳ βασιλικῇ. Καὶ ὃς ἀναδέχεται τοῦτον ἀσμένως, ὑπουργῶν προθύμως τῷ βασιλέως σκοπῷ καὶ κελεύσματι, καὶ δὴ μετὰ χεῖρας τὸ βιβλίον λαβὼν καὶ τὸ θέρος ὅλον ἐνδιατρίψας τε καὶ σχολάσας αὐτῷ καὶ ἱκανῶς ἐκμελετήσας τε καὶ τὴν τούτου γνῶσιν ἀναλεξάμενος, διέγραψεν ἄριστα καὶ ἐπιστημονικώτατα πᾶσαν τὴν τῆς οἰκουμένης περίοδον ἐν ἑνὶ πέπλῳ καὶ πίνακι γῆς καὶ θαλάσσης ὁμοῦ, ποταμούς τέ φημι καὶ λίμνας καὶ νήσους καὶ ὄρη καὶ πόλεις καὶ πάντα ἁπλῶς παραδοὺς ἐν τούτῳ καὶ κανόνας καὶ μέτρα καὶ ἀποστάσεις καὶ τἄλλα πάντα εἰδέναι καλῶς, καὶ παραδίδωσι βασιλεῖ σπούδασμά τε καὶ μάθημα πάνυ ἀναγκαῖον καὶ χρήσιμον τοῖς σπουδαίοις τε ἅμα καὶ φιλοπόνοις καὶ φιλοκάλοις. (7) Ἐκτίθεται δὲ καὶ τὰ ὀνόματα τῶν χωρῶν καὶ τόπων καὶ πόλεων ἀραβικῶς ἐν τῷ πίνακι, χρησάμενος ἑρμηνεῖ τῷ σφετέρῳ υἱεῖ, καλῶς ἠσκημένῳ τὴν Ἀράβων τε καὶ Ἑλλήνων. (8) Ἡσθεὶς οὖν πάνυ τῷ ἔργῳ τούτῳ ὁ βασιλεύς, καὶ τὴν σοφίαν τε καὶ περίνοιαν τοῦ Πτολεμαίου θαυμάσας, ἀλλὰ δὴ καὶ τοῦ ἐκθεμένου τοῦτο καλῶς, δωρεῖται τοῦτον πολυτρόπως καὶ φιλοτίμως, κελεύει δὲ καὶ πᾶσαν τὴν βίβλον ὑπ' αὐτῶν ἀραβικῶς ἐκδοθῆναι, μισθοὺς μεγάλους ὑπὲρ τούτου καὶ δῶρα ἐπαγγειλάμενος. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτως. (9) Ἐν τούτοις γε μὴν καὶ τοῖς τοιούτοις ἀσχολουμένῳ τε καὶ διατρίβοντι τῷ βασιλεῖ διαγέγονε τὸ θέρος ὅλον καὶ τὸ φθινόπωρον· καὶ τούτων παρῳχηκότων τρίτον καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, πέμπτον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XI. Ἐπεὶ δὲ τὸ παρῳχηκὸς ἔτος ὅλον διανεπαύσατο καλῶς ὅ τε βασιλεὺς καὶ ἡ στρατιά, παρεσκευάζετο χειμῶνος ἅμα ἦρι ἐς τὴν Ἰλλυριῶν ἐσβαλεῖν. Ἰλλυριοὶ γάρ, ᾗπερ καὶ πρόσθεν ἔφαμεν, πρόσοικοι ὄντες τῷ Ἰονίῳ καὶ ὄρη μεγάλα ἐκ παλαιοῦ οἰκοῦντες καὶ ὑπερύψηλα, καὶ φρούρια ἔχοντες ἐρυμνὰ καὶ δυσάλωτα ἔν τε τῇ μεσογείᾳ καὶ παραλίᾳ καὶ τόπους δυσβάτους καὶ ἀποκρήμνους καὶ πανταχόθεν ὠχυρωμένοι τε καὶ ἠσφαλισμένοι, καὶ τούτοις θαρροῦντες, αὐτόνομοί τε εἶναι ἐβούλοντο καὶ ἐλεύθεροι πάντῃ, καὶ οὔτε δασμὸν ἐτήσιον καταβαλεῖν ἤθελον καὶ αὐτοί, ὥσπερ οἱ ἄλλοι ὅμοροι, οὔτε στρατιώτας ἐν ταῖς ἐκστρατείαις παρέχειν οὔτε τῷ πατρὶ τοῦ βασιλέως οὔτ' αὐτῷ τῷ βασιλεῖ, οὐθ' ὅλως κατακούειν αὐτοῦ· καὶ οὐ τοῦτο μόνον, ἀλλ' ὅτι καὶ πολλάκις ἐκθέοντες τῆς αὐτῶν μετὰ τοῦ σφῶν ἡγεμόνος ἀνέδην οὕτω κατέτρεχον τὴν ὅμορόν σφισι τοῦ βασιλέως χώραν καὶ ἐληίζοντο. (2) Ἐστράτευσαν μὲν οὖν ἐπὶ τούτους καὶ πρόσθεν ὅ τε βασιλεὺς καὶ ὁ τούτου πατὴρ πρὸ αὐτοῦ, καὶ κατέδραμον τὴν αὐτῶν πᾶσαν καὶ ἐληίσαντο καὶ διέφθειραν, καὶ φρούρια ἐξεῖλον καὶ βοσκήματα πολλὰ καὶ ἀνδράποδα καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἀπήγαγον·

---

dictatu veteris historiæ cognitionem habere voluit. ‖ — Ἀράβων] Ἀρρ. cod. h. l. et in sqq. ‖ — εἶχε] ἔχει cod. ‖ — § 5. ἐκτίθεται] margo, διέγραψε text. ‖ — δέλτῳ] mgo, βίβλῳ text. ‖ — § 6. Γεώργιον] Cf. lib. 4, 9, 2. ‖ — § 9. γε μὴν] mgo, δὲ text. ‖ — παρῳχηκότων] mgo, διελθόντων text. ‖ — τρίτον] literæ τρί in rasura.

XI. De priore contra Albanos bello vide lib. 3 cap. 16. De altero quod in sqq. narratur, uberiora et accuratiora præbet Barletius *De Scanderbegi vita et gestis*, lib. XI. Cf. Zinkeisen 2, p. 390 sqq. — Quam anno 1461 Scanderbegus pacem inierat, eam rupit ineunte anno 1463, quo vicinam Turcorum ditionem vastare cœpit. Quare Mechemetes contra Albanos sub *Scheremetbeg* duce excercitum misit, qui prope Achridam strage immani profligitur. Alium deinde exercitum adduxit *Baladan Badera* (*Palapanus ap. Critobul.*), qui primo prœlio superior evasit, altero et tertio victus est (1465). Eandem sortem ad *Berat* urbem experiuntur copiæ auxiliares, quibus Jacobus præerat. Post hæc ipse Mechemetes (æstate an. 1466) cum exercitu 200,000 hominum, quem hieme an. 1465 collegerat, in Albaniam irrupit et Crojam urbem munitissimam obsidione cinxit. Quum vero nihil proficeret et a Scanderbego, qui in propinquo castra munita habebat, gravissimis damnis afficeretur, majorem exercitus partem abduxit, exstructo *Elbassan* castello et relicto cum 80,000 militum Baladano, qui fame urbem ad deditionem adigeret. Huic Junis frater auxilia adducere voluit, at nocturno impetu copiæ ejus omnes trucidantur. Paucis diebus post Baladanus ad Crojam prœlians cecidit. Quo casu Turci turbati obsidionem solvunt, et in fugam effusi Macedoniam repetunt. Sequenti anno 1467 denuo Mechemetes in Albaniam invasit, sed iterum re infecta discessit. — Paucis de his exponit Phrantzes p. 425, 12 : Καθ' ὃν δὲ καιρὸν ἡμεῖς εἰς τὰ περὶ τὴν Ῥώμην διετρίβομεν (menss. Junii et Julii 6974, 1466), ὁ τῶν ἀσεβῶν ἐξάρχων ἀμηρᾶς ἐλθὼν κατὰ τῆς Ἀλβανιτίας καὶ διώξας τὸν αὐθέντην αὐτῆς τε Σκαντέρινο, καὶ αἰχμαλωτίσας καὶ ἀφανίσας τὸν τόπον, καὶ κτίσας ἄστυ πλησίον τοῦ καθολικοῦ ἄστεος αὐτῆς Κρούας ὀνομαζομένου, πρὸς τὸ ἀντιμάχεσθαι αὐτῷ, ἐπανέστρεψεν εἰς τὰ περὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν. Ad Critobulum propius accedit Seadeddinus p. 138 sq., secundum quem Mechemetes vere an. 871 Hegiræ (1466) cum exercitu, quem ad *Monaster* convenire jusserat, profectus Albanos, qui tributum solvere recusarant pacemque violarant, penitus subegit et immensa præda onustus Adrianopolim rediit, postquam, ut rebellantes in posterum facilius coercerentur, *Elbassam* arcem ædificaverat eique præsidium imposuerat. ‖ — ἀνέδην] ἀναίδην cod.; em. Pantasides. ‖ —

οἱ δὲ τότε μὲν καὶ παρὰ τὴν ἐσβολὴν αὐτὴν τὴν αὐτῶν δῃουμένην καὶ πορθουμένην ὁρῶντες εἶχόν τε καὶ ἐσπένδοντο πρὸς καιρὸν καὶ μετ' ὀλίγα πάλιν ἀναισχυντοῦντες ἐλῄστευον τὴν βασιλέως καὶ ἐκακούργουν, καὶ τοῦτο ἐποίουν ἔχοντες τὰ ὄρη καὶ τὸ δυσπρόσοδον τῆς χώρας καταφυγὴν καὶ προκάλυμμα· μιᾶς γὰρ οὔσης ἢ δύο παρόδων διὰ τῶν ὀρῶν ἐς αὐτὴν, ἐφύλαττόν τε ταύτας φυλακαῖς ἰσχυραῖς, καὶ εἶχον τὴν αὐτῶν ἄβατον πάντη τοῖς πολεμίοις καὶ κακῶν ἀπαθῆ, εἰ μή που μεγάλη τις δύναμις ἐπελθοῦσα τῶν ὀρῶν τε καὶ τῶν παρόδων κρατήσειε βίᾳ, καὶ θύραν ἀνοίξειε τῇ χώρᾳ τελείως· ὅπερ δὴ καὶ ὁ βασιλεὺς ἐγνώκει ποιῆσαι, καὶ ἐπεποιήκει καλῶς. (3) Παρασκευασάμενος οὖν χειμῶνος, ἧπερ ἔφην, ὡς ἔδει, ἅμα τῷ ἦρι ἔξεισι κατ' αὐτῶν μεγάλῃ δυνάμει καὶ στρατιᾷ ἱππικῇ τε καὶ πεζικῇ, ξυνεπαγόμενος ἅμα οἷ καὶ μηχανὰς καὶ ὅπλα καὶ παρασκευὰς ἐς οἰκοδομὴν καὶ οἰκοδόμους καὶ τέκτονας καὶ ἐργαλεῖα τεκτονικὰ καὶ οἰκοδομικὰ καὶ σίδηρον πολὺν καὶ χαλκὸν καὶ ὅσα τοιαῦτα ὡς ἐς τειχισμὸν καὶ οἰκοδομὴν φρουρίου. (4) Ἄρας οὖν ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ παντὶ τῷ στρατῷ ἱππικῷ τε καὶ πεζικῷ ἤει διὰ τῆς αὐτοῦ σπουδῆς· διελάσας δὲ ταύτην ὅτι τάχιστα καὶ γενόμενος ἐν τοῖς ὁρίοις Ἰλλυριῶν, στρατοπεδεύεται αὐτοῦ τῇ προτεραίᾳ, καὶ τῇ ὑστεραίᾳ ἀναλαβὼν τούς τε ψιλοὺς καὶ τοξότας καὶ σφενδονήτας καὶ λογχοφόρους καὶ ὑπασπιστὰς, προσβάλλει ταῖς παρόδοις φυλασσομέναις ὑπὸ τῶν Ἰλλυριῶν ἰσχυρῶς· καὶ μάχης μεγάλης ξυσταδὸν γενομένης καὶ ὠθισμοῦ καὶ ἀγῶνος καὶ βίας πολλῆς, εὐρώστως ἀπαντησάντων τε καὶ μαχομένων τῶν Ἰλλυριῶν, τρέπεται τούτους καὶ κρατεῖ τῶν παρόδων βίᾳ, καὶ καταδιώξας φόνον πολὺν τούτων ἐργάζεται. (5) Μετὰ δὲ τοῦτο φυλακὰς ἐγκαταστήσας ἰσχυρὰς ταῖς παρόδοις, τοῦ μὴ βλάπτεσθαι τούς τε ἐσιόντας καὶ ἐξιόντας ὑπὸ τῶν ληστευόντων Ἰλλυριῶν, κελεύει τούς τε ὑλοτόμους καὶ μέρος τοῦ πεζοῦ ἐσελθόντας ὑλοτομεῖν τε καὶ ἐκκαθαίρειν τά τε λοχμώδη καὶ λάσια καὶ δυσδιεξίτητα τῶν χωρίων, καὶ τῶν ὁδῶν τὰς σκληρὰς καὶ τραχείας καὶ ὅλως ἀβάτους ἐξομαλίζειν τε καὶ καταλεαίνειν καὶ εὐρείας καὶ λείας ποιεῖν τῇ τε στρατιᾷ πάσῃ ἱππικῇ τε καὶ πεζικῇ καὶ τοῖς ἀχθοφόροις τῶν ζώων καὶ ταῖς ἁμάξαις καὶ τοῖς ἄλλοις σκευαγωγοῖς. (6) Αὐτὸς δὲ πάσῃ τῇ στρατιᾷ ἐσελάσας, πρῶτον μὲν τὴν κάτω χώραν αὐτῶν, τῶν πεδίων τε καὶ ὅση ἱππάσιμος ἦν, κατατρέχει καὶ λῄζεται πᾶσαν, μετὰ δὲ τοῦτο στρατοπεδευόμενος κατὰ σταθμοὺς καὶ προσκαθήμενος ἐδῄου ταύτην ἐμπιπρῶν τοὺς καρποὺς καὶ νεμόμενος καὶ διαφθείρων καὶ ἀφανίζων. (7) Ἰλλυριοὶ δὲ ἀναγαγόντες τοὺς σφῶν παῖδας καὶ γυναῖκας καὶ κτήνη καὶ πᾶσαν ἄλλην ἀποσκευὴν ἐπὶ τὰ ὑψηλὰ καὶ δυσάντη καὶ δυσπρόσοδα τῶν ὀρῶν, καὶ καταλαβόντες αὐτοὶ ξὺν ὅπλοις τάς τε δυσχωρίας καὶ τοὺς ἰσχυροὺς τῶν τόπων καὶ τὰς παρόδους, ἐκάθηντο, ἥν τις αὐτοῖς ἐπίῃ, ἀμυνούμενοι. (8) Βασιλεὺς δὲ, ἐπεὶ πᾶσαν τὴν κάτω χώραν αὐτῶν ἐδῄωσε καὶ ἐπόρθησε, παρασκευασάμενός τε καὶ ἐκτάξας καλῶς πᾶσαν τὴν στρατιὰν ἐχώρει ἐπὶ τὰ ὄρη καὶ τὰς δυσχωρίας καὶ τοὺς ἰσχυροὺς τῶν βουνῶν ἐπί τε Ἰλλυριοὺς καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας σφῶν καὶ τὴν ἄλλην ἀποσκευήν. Προέταξε δὲ, πρόσθεν μὲν, τούς τε τοξότας καὶ τουφακοφόρους καὶ σφενδονήτας βάλλειν τε καὶ τοξεύειν καὶ σφενδονᾶν ἐς τοὺς Ἰλλυριοὺς καὶ ἀνείργειν αὐτοὺς πορρωτάτω καὶ ἀναχαιτίζειν ἐς τὸ ἄνω βαλλομένους· μετὰ δὲ τούτους, τούς τε ψιλοὺς καὶ λογχοφόρους καὶ ὑπασπιστὰς ἔταξεν ἀνιέναι, ἑπομένως δὲ τούτοις τὸ ὁπλιτικὸν ἅπαν. (9) Καὶ ἀνῄεσαν σχολῇ καὶ βάδην μέχρι τινὸς, ὠθοῦντες κατὰ μικρὸν τοὺς Ἰλλυριοὺς ἐς τὸ ἄνω· ἔπειτα ἀλαλάξαντες μέγα οἵ τε ψιλοὶ καὶ οἱ ὁπλῖται καὶ λογχοφόροι ἐχώρουν δρόμῳ ἐπὶ τοὺς Ἰλλυριοὺς, καὶ τρεψάμενοι ἐδίωκον ἀνὰ κράτος καὶ καταλαμβάνοντες ἔκτεινον, τοὺς δὲ καὶ ζῶντας ἐζώγρουν· ἔνιοι δὲ αὐτῶν καὶ βιαζόμενοι ὑπὸ τῶν ὁπλιτῶν ἐρρίπτουν σφᾶς αὐτοὺς κατὰ τῶν κρημνῶν καὶ πετρῶν, καὶ διεφθείροντο· οἱ δὲ ὁπλῖται καὶ ψιλοὶ καὶ ἡ στρατιὰ πᾶσα χεθεῖσα ἀνὰ τὰ ὄρη καὶ τὰς δυσχωρίας τὰς ἐκεῖσε καὶ τὰς χαράδρας ἐζώγρουν καὶ ἠνδραποδίζοντο τούς τε παῖδας καὶ γυναῖκας τῶν Ἰλλυριῶν καὶ πάντα τὰ προσόντα αὐτοῖς διήρπαζον· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ βοσκημάτων καὶ ζώων ἀγέλας πολλὰς ἤλασαν, καταδραμόντες δὲ πάντα τὰ ὄρη καλῶς καὶ διερευνησάμενοι καὶ λείαν ὅτι πλείστην ἐκεῖθεν ἀπαγαγόντες ἀνδραπόδων τε καὶ βοσκημάτων καὶ τῶν ἄλλων, κατήγαγον πάντα ἐς τὸ στρατόπεδον. (10) Ἀπέθανον δὲ πλῆθος πολὺ τῶν Ἰλλυριῶν, οἱ μὲν ἐν τῷ πολέμῳ, οἱ δὲ καὶ ζῶντες ληφθέντες, κελεύσαντος βασιλέως· ἐλήφθησαν δὲ καὶ παῖδες καὶ γυναῖκες καὶ ἄνδρες ἐν ἐκείνοις τοῖς ὄρεσι ὡσεὶ δισμύριοι. Οἱ δὲ λοιποὶ τῶν Ἰλλυριῶν οἱ μὲν ἦσαν ἐν φρουρίοις ἐρυμνοῖς, οἱ δὲ ἐν ἄλλοις ὄρεσι πεφευγότες μετὰ τοῦ σφῶν ἡγεμόνος Ἀλεξάνδρου.

XII. Ἦν δέ τι καὶ φρούριον ἐκεῖσε τοῖς Ἰλλυριοῖς ἀπόμαχον πάντη καὶ ἰσχυρότατον Κροῦες ὀνομαζόμενον, ὅπερ δὴ καὶ ὡς ἀκρόπολίς τις ἦν τῆς ὅλης χώρας καὶ φυλακτήριον. Τοῦτο πολυτρόπως πρώην

§ 2. Eadem habes lib. 3, 16, 2. || — πρὸ αὐτοῦ] add. margo. || — πρὸς καιρὸν] margo, μέχρι τινός text. || — § 4. διελάσας] margo, διελθὼν text. || — § 6. ἐσελάσας] margo, διαβὰς text. || — προσκαθήμενος] supra versum, περικαθήμενος in versu. || — § 9. ὑπὸ τῶν ὁπλιτῶν] add. mgo. || — τὰς ἐκεῖσε] mgo, ἐκείνας text. || — ἀγέλας] add. mgo. || — § 10. ἐλήφθησαν etc.] Seadeddin. 2, p. 239 : *E mandando gl' escursori in ogni parte, ne fecero cosi grand preda e raccolta della bellezza e gioventù Albanese, che il campo regio diventò come una ragunanza d nimfe et di ganimedi del paradiso.*

XII. § 1. Κροῦες] Κροῦα Phrantzes p. 425, 16 Κρούη Chalcoc., aliis Croja, Turcis *Ak-hissar*. || — § 2. ἀπόνως]

πειράσας ὁ τοῦ βασιλέως πατὴρ καὶ ὅπλοις καὶ μηχαναῖς πετροβόλοις καὶ πολιορκίᾳ μακρᾷ, οὐκ ἠδυνήθη (δ' οὖν) ὅμως ἑλεῖν· οὕτως ἀπόμαχον ἦν. (2) Ἐν τούτῳ τοίνυν παραγενόμενος ὁ βασιλεὺς καὶ θεασάμενος αὐτοῦ τό τε ἐρυμνὸν καὶ δυσάλωτον καὶ σφόδρα ἀπόμαχον, οὐκ ἐγνώκει δεῖν ὅλως ἐπιχειρεῖν τῷ τοιούτῳ καὶ πονεῖν ἀνήνυτα, οὐδὲ προσταλαιπωρεῖν καὶ κατατρίβειν τὴν στρατιὰν περικαθήμενον καὶ πολιορκοῦντα χρονίαν πολιορκίαν, καὶ σώματα καὶ χρήματα ἀπολλύναι μάτην, ἐνὸν ἄλλῳ τῳ τρόπῳ τοῦ τε ἄστεος καὶ τῆς χώρας ἀπόνως τε καὶ ἀκινδύνως κρατεῖν. (3) Διὰ τοῦτο ἐπιτειχισμὸν αὐτοῖς ἐγνώκει δεῖν κατασκευάσαι, καὶ φρούριον ἐχυρὸν ἐνταῦθα τειχίσαι ἐν μέσῃ τῇ χώρᾳ, καὶ στρατιὰν ἱκανὴν ἐν αὐτῷ καταλιπεῖν, ἀεὶ κατατρέχουσαν καὶ ληιζομένην καὶ μηδαμοῦ ἐῶσαν τοὺς Ἰλλυριοὺς ἐξερχομένους τοῦ ἄστεος ἢ τῶν ὀρῶν κατερχομένους ἐργάζεσθαι ἢ ποιμαίνειν ἢ νέμειν ἢ ἄλλο τι ποιεῖν, ἀλλ' ἀεὶ κατακεκλεισμένους τε καὶ κακοπαθοῦντας ἀναγκασθῆναί ποτε καὶ ξυμβῆναι τῷ βασιλεῖ. (4) Διερχόμενος οὖν τὴν χώραν ἐπιζητήσει χωρίου ἐπικαίρου ἐς τειχισμὸν, εὗρε παλαιᾶς πόλεως ἴχνη καὶ θεμελίους ἐν ἐπικαίρῳ τε τῆς χώρας κειμένης καὶ ἀρίστης τε καὶ καλλίστης φαινομένης εἶναι τὸ παλαιόν· ταύτην ἔγνω τειχίζειν· καὶ ἀρξάμενος ἀρχομένου θέρους χειρὶ πολλῇ καὶ σπουδῇ καὶ δαπάνῃ φιλοτιμίᾳ τε καὶ ἐπιστασίᾳ βασιλικῇ (καὶ γὰρ παρῆν τε αὐτὸς πανταχοῦ τῷ ἔργῳ ἕκαστα ἐξηγούμενός τε καὶ ἐπισπέρχων πάντας, τοὺς μὲν λόγοις, τοὺς δὲ καὶ χρήμασι (καὶ) προθυμοτέρους ἐς τοῦτο ποιῶν), πρὶν τὸ θέρος ὅλον ἐξήκειν τειχίζει τὸ φρούριον, ἔργον λόγου καὶ θαύματος ἄξιον, καὶ ξυνοικίζει τοῦτο καλῶς, οἰκήτορας ξυναγαγὼν πλείστους ὅσους ἀπὸ τῶν πέριξ αὐτοῦ χωρῶν καὶ τόπων καὶ πόλεων. (5) Ἐσάγει δὲ καὶ πολλὴν ἀφθονίαν τῶν ἀναγκαίων καὶ ἐς τροφὴν ἐπιτηδείων καὶ θεραπείαν αὐτῶν καὶ πᾶσαν ἄλλην αὐτάρκειάν τε καὶ χρείαν δαψιλῶς ἑτοιμασάμενος· ἔτι δὲ καὶ ὅπλα πολλὰ ἐντίθησι καὶ μηχανὰς πετροβόλους καὶ ἀφετήρια καὶ πλείστην ἄλλην οἰκονομίαν τε καὶ παρασκευὴν τῶν ἐς τὸν πόλεμον, καὶ ἐπισκευάζει τοῦτο διὰ πάντων καλῶς τε καὶ ὥσπερ ἂν εἰ οὐ τότε πρῶτον, ἀλλὰ πολλοῖς ἔτεσι πρότερον οἰκούμενον ἦν, καὶ πάντων τῶν ἐν χρείᾳ καὶ ἀναγκαίων ηὐμοιρήκει πλουσίως. (6) Καταλείπει δὲ καὶ φρουρὰν ἐς αὐτὸ ἱκανὴν ἄνδρας τετρακοσίους τῶν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐλῆς τοὺς μαχιμωτάτους τε καὶ εὐρωστοτάτους, σατράπην τε τῇ χώρᾳ καὶ στρατηγὸν μετὰ στρατιᾶς ἱκανῆς ἄνδρα τὸν ἄριστον τῶν παρ' αὐτῷ καὶ πάνυ στρατηγικὸν, ἵνα κατατρέχῃ καὶ πορθῇ πᾶσαν τὴν Ἰλλυριῶν ξυνεχῶς τε καὶ ἀδιακόπως, καὶ τὸ ἄστυ τοῦ Κρόας πολιορκῇ. (7) Πράξας δὲ ταῦτα ὁ βασιλεὺς καὶ λείαν ἐλάσας ὅτι πολλὴν αὐτὸς ἀνδραπόδων τε καὶ βοσκημάτων, καὶ τῇ στρατιᾷ διαδοὺς, ἐπάνεισι φθινοπώρου ἐς τὸ Βυζάντιον καὶ τέταρτον δὴ καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς τοῖς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἕκτον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

XIII. Τοῦ αὐτοῦ φθινοπώρου ἀρχομένου ἤδη καὶ Ἐνετοὶ ἐστράτευσαν ἐπὶ Πάτρας τῆς Ἀχαΐας ναυσί τε τεσσαράκοντα καὶ δισχιλίοις ὁπλίταις, καὶ ἀποβάντες ἐπολιόρκουν τὴν πόλιν, κύκλῳ περιλαβόντες αὐτὴν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσαντες πετροβόλους. Εἶχον δὲ καί τινας τῶν Πελοποννησίων ξυμμαχοῦντας, οἵτινες πρὸ μικροῦ τοῦ βασιλέως ἀποστάντες προσέθεντο αὐτοῖς. Ἐπολιόρκουν οὖν ἐπὶ πολλαῖς ἡμέραις περικαθήμενοι αὐτὴν καὶ τὸ τεῖχος καταρριπτοῦντες ταῖς μηχαναῖς. (2) Ἀμάρης δὲ ὁ Πελοποννήσου σατράπης στρατιὰν οὐ πολλὴν ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ, παρετήρει αὐτοὺς ἔξωθεν λοχῶν τε καὶ ἐνεδρεύων, εἴ πως καιροῦ λαβόμενος ἀπροσδοκήτοις ἐπίθηται αὐτοῖς. Εἶχε δὲ καὶ σκοποὺς ἀπὸ τοῦ Βοὸς ὄρους πάντα καταθεωμένους τὰ δρώμενα ἐν τῷ στρατοπέδῳ καὶ ἀγγέλλοντας αὐτῷ. Φυλάξας οὖν καιρὸν αἰφνιδίως ἐπιτίθεται αὐτοῖς, καὶ καταπλήξας τῷ ἀθρόῳ τῆς ἐπιθέσεως τρέπεται καὶ καταδιώκει μέχρι θαλάσσης σφᾶς, κτείνων τε καὶ ζωγρῶν ἀνοικτὶ, ἕως ἐς τὰς ναῦς καὶ τὴν θάλασσαν αὐτὴν ἀτάκτως τε καὶ ξὺν οὐδενὶ κόσμῳ ἐλαυνομένους, ἐπὶ κεφαλὴν ὠσθέντας, ἐνέβαλεν. (3) Ἀπέθανον δὲ, ὡς ἐλέγετο, περὶ ἑξακοσίους που μάλιστα, ἐλήφθησαν δὲ καὶ ζῶντες ὀλίγῳ πλείους τῶν ἑκατὸν, οὐκ ὀλίγοι δὲ αὐτῶν καὶ ἀπεπνίγησαν· βιαζόμενοι γὰρ ὑπὸ τῶν ὁπλιτῶν καὶ ἐλαυνόμενοι πανταχόθεν ξὺν τοῖς ὅπλοις ἐπέβαινον τῇ θαλάσσῃ, ὡς ἐς τὰς ναῦς διανηξόμενοι, καὶ βαρυνόμενοι τοῖς ὅπλοις κατεποντίζοντο. (4) Ἀμάρης δὲ σκυλεύσας τούς τε νεκροὺς καὶ τὸ στρατόπεδον ἅπαν, χρήματά τε πολλὰ ἐλα-

add. mgo. || — § 3. δεῖν] additur supra versum. || — § 4. παλαιᾶς πόλεως] Scampsæ, quæ sec. Itineraria sitæ erant ubi nunc est *Elbassan*. || — § 5. ἐπιτηδείων et deinde ἐντίθησι add. mgo. || — ηὐμοιρήκει] margo, ηὐμοίρει text. || — § 6. στρατηγὸν] Παλάπανος vocatur c. 16, 1. *Baladan Badera*, natione Albanus, qui puer a Turcis captus erat, in Constantinopolis expugnatione primus in murum urbis ascendisse fertur, narrante Barletio. || — συνεχῶς τε καὶ add. mgo. || — § 7. τέταρτον] mgo, πέμπτον text.

XIII. De re vid. Mar. Sanuto p. 1183 et *Lettera d'un secretario* p. 224. Jacobus Barbarigo, Veneticarum copiarum in Peloponneso dux, ab Omaris equitibus repentino impetu oppressus atque ipse captus et Patris supplicio affectus est. Cladem hanc ulturus cum classe venit Victor Capella navarchus, qui, copiis expositis prœlioque commisso, ipse quoque victus est et ægre ad naves se recepit et in Eubœam profectus paullo post vitam finivit. Phrantzes p. 425 de his exponens Barberigi non meminit, Victorem autem Capellam agrum Patrensem vastasse et Omarem prœlio vicisse narrat, victores deinde ardore nimio ablatos hostem persecutos esse usque ad Sabulliam et montem Siderocastri; ejus vero imprudentiæ pœnas dedisse; nam conversum Omarem et turbam incompositam adortum ad naves usque repulisse (August. mens. 6975). — Ceterum Victor Capella antequam Patras veniret, Imbrum

ζεν αὐτὸς καὶ ἡ στρατιὰ, καὶ ὅπλα καὶ ἔπιπλα καὶ πᾶσαν ἄλλην ἀποσκευήν. Ἐπισκευάσας δὲ τὴν πόλιν οἷς εἶχε καλῶς καὶ τοὺς ζωγρηθέντας ἄνδρας καὶ τὴν λείαν λαβὼν ἀνεχώρησεν ἐς Κόρινθον· καὶ μετὰ τοῦτο ἔχων τήν τε λείαν καὶ τοὺς αἰχμαλώτους, ἧκεν ἐς τὸ Βυζάντιον ὡς βασιλέα. Ὁ δὲ τὸν μὲν φιλοφρόνως τε ἐδέξατο καὶ ἐδωρήσατο μεγάλως καὶ ἐτίμησε τὰ εἰκότα, τοὺς δὲ ἄνδρας ἀπέκτεινεν.

XIV Ἐν δὲ ταῖς αὐταῖς ἡμέραις καὶ σέλας ὤφθη ἐν οὐρανῷ, θαυμαστόν τι καὶ καινότατον θέαμα· περὶ γὰρ πρώτην ὥραν που τῆς νυκτὸς, ἀσελήνου ταύτης γε οὔσης, αἴφνης ἔλαμψεν ἀπό τε βορρᾶ καὶ τῶν προσαρκτικῶν μερῶν φῶς μέγα καὶ πυραυγὲς, ὡς ἀπὸ ἀστέρος τινὸς λαβὸν τὴν ἀρχὴν, καὶ τὸ πᾶν περιήστραψε καὶ κατεφώτισε δίκην ἡλίου· εἶτα ἐκεῖθεν χυθὲν ὥρμησεν ὡς πρὸς μεσημβρίαν δρόμον ἐγκάρσιον, οἷά τις στῦλος πυρώδης, ὅλον δι' ὅλου μένον τε καὶ φαινόμενον ἀμείωτον, μᾶλλον δὲ καὶ ἐπὶ πλέον οἰδούμενον καὶ αὐξόμενον, ἔπειτα στὰν τῆς κινήσεως ἐμοίγε φαῖνον διάστημα ὡς ὥρας ὅλης μιᾶς, καὶ μετὰ τοῦτο κατακερματισθέν τε καὶ κατὰ μικρὸν ὑπορρέον ἠφανίσθη. (2) Τοῦτο τὸ τέρας ὤφθη ἐν οὐρανῷ, εἴτε κομήτης τις ἦν ἀστὴρ, εἴτε λαμπαδίας, εἴτε ἄλλο τι τῶν ὑπεκκαυμάτων, οὐκ οἶδα, πλὴν ὄλεθρον σημαῖνον καὶ φθορὰν μεγίστην ἀνθρώπων καὶ ἀπώλειαν, ἢ καὶ μετὰ μικρὸν ἠκολούθησεν, ὡς ἐν τοῖς ἑξῆς γενήσεται δῆλον. Καὶ τοῦτο μὲν τοιοῦτον.

XV. Βασιλεὺς δὲ παρεχείμαζεν ἐν Βυζαντίῳ διαναπαύων τε ἑαυτὸν τῶν μακρῶν πόνων καὶ τὰ κατὰ τὴν πόλιν διατιθεὶς, ὡς εἰώθει, πρὸς τὸ βέλτιον, τόν τε ἐγειρόμενόν οἱ νεὼν ἐπιμελείας ὅτι πολλῆς ἀξιῶν, τούς τε ἐργαζομένους ἐς τὸ ἔργον ἐπισπέρχων καὶ πάντα τὰ κατ' αὐτὸν φιλοτίμως τε καὶ πολυτελῶς γίνεσθαι προστάσσων τοῖς τεχνίταις καὶ ἐπιστήμοσιν, ὡς αὐτοῦ γε μηδεμιᾶς δαπάνης ἢ ἀναλωμάτων ἐς τοῦτο φειδομένου ἢ φιλοτιμίας ἐλλείποντος· καὶ μέντοι γε καὶ ἠσκεῖτο καθ' ὅσον οἷόν τε ἦν ἔς τε κάλλος καὶ σχῆμα καὶ θέσιν καὶ ποικιλίαν καὶ μέγεθος. (2) Τοῦ δ' αὐτοῦ χειμῶνος ἀφικνεῖται καὶ πρεσβεία παρὰ τῶν Ἐνετῶν, ἀξιοῦσα λύσιν τε γενέσθαι τῶν διαφορῶν καὶ σπείσεσθαι ἐπὶ τοῖς ἴσοις καὶ ὁμοίοις, ἐχόντων ἑκατέρων ἃ ἔχουσι. Βασιλεὺς δὲ οὐκ ἐδέξατο ἐπὶ τούτοις, ἀλλ' ἀπέπεμψεν ἐπειπών· « ἄπιτε κάλλιον βουλευσόμενοι, εἴ γε τυχεῖν εἰρήνης βούλοισθε καὶ σπονδῶν παρ' ἐμοῦ· » ᾔτει γὰρ αὐτοὺς ἃς ἔλαβον νήσους Ἴμβρον καὶ Λῆμνον, καὶ φόρον ἐτήσιον καταβαλεῖν αὐτῷ.

XVI. Ἐν τούτοις ὄντι τῷ βασιλεῖ ἀγγέλλεται τὸν ἡγεμόνα Ἰλλυριῶν Ἀλέξανδρον ξυμμαχίαν τινὰ παρὰ Παιόνων αἰτήσαντα καὶ λαβόντα καὶ τοὺς οἰκείους ἀγείραντα, ἐπιθέσθαι λάθρα λοχήσαντα καὶ μηδὲν ὅλως προειδομένῳ τῷ καταλειφθέντι σατράπῃ τοῦ βασιλέως Παλαπάνῳ τοὔνομα, περικαθημένῳ τε καὶ πολιορκοῦντι τὸ ἄστυ τοῦ Κρούες, καὶ καταπλήξαντα τῷ ἀθρόῳ τῆς ἐπιθέσεως καὶ τρεψάμενον διῶξαί τε καὶ ἀποκτεῖναι πολλοὺς τῶν ξὺν αὐτῷ καὶ αὐτὸν δὴ τὸν σατράπην ἀγωνιζόμενον καλῶς, καὶ νῦν σῖτόν τε ὅτι πολὺν καὶ ὅπλα καὶ πᾶσαν ἄλλην αὐτάρκειάν τε καὶ χρείαν τῶν ἀναγκαίων ἐσενεγκάμενον ἐς τὸ ἄστυ, καὶ δὴ καὶ φυλακὴν καλλίονα, ὡς ἐς πολιορκίαν μακρὰν, ἀναχωρῆσαι καὶ τῆς ἔξω πάσης χώρας κρατεῖν, τοῦ νέου ἄστεος κατακεκλεισμένου καὶ τῶν ἐν αὐτῷ στρατιωτῶν. (2) Τούτων οὕτως ἀγγελθέντων, ἐς ὀργὴν μεγίστην ἐξήχθη ὁ βασιλεὺς, καὶ μηδὲν μελλήσας εὐθὺς στρατιὰν ὅτι πολλὴν ἱππικήν τε καὶ πεζικὴν καλῶς παρασκευασάμενος (ἤδη γὰρ καὶ ὁ χειμὼν ἐτελεύτα), ἅμα τῷ ἦρι ἀρχομένῳ ἐστράτευσεν ἐπ' αὐτόν. Καὶ γενόμενος κατὰ τὴν Ἰλλυριῶν, πᾶσάν τε εὐθὺς κατατρέχει καὶ τὰ ἀποστάντα ταύτης χειροῦται καὶ φόνον πολὺν τῶν ἀφεστηκότων ἐργάζεται καὶ τὰ ἐν ποσὶ πάντα καταστρέφεται καὶ ληΐζεται, ἐμπιπρῶν καὶ δῃῶν καὶ διαφθείρων καὶ ἀφανίζων· καταδιώκει δὲ καὶ τὸν τούτων ἡγεμόνα Ἀλέξανδρον. (3) Ὁ δὲ καταφεύγει πάλιν ἐπὶ τὰ ἐχυρὰ καὶ ἀπότομα τῶν ὀρῶν καὶ τὰς εἰθισμένας αὐτῷ καταφυγὰς καὶ διατριβὰς τῶν βουνῶν, οὐδὲ θέαν ὅλως ὑπομείνας ὥσπερ Γοργόνος τῆς στρατιᾶς. Βασιλεὺς δὲ διαρπαγήν τε καὶ σκυλμὸν πάντων ἀνδραπόδων κηρύξας τοῖς στρατιώταις, ἐπαφίησι τοῖς ὄρεσι τὸ πλεῖστον καὶ μαχιμώτατον τῆς στρατιᾶς μετὰ τοῦ Μαχουμούτεω, αὐτὸς δὲ ξὺν τῇ λοιπῇ στρατιᾷ προσκαθήμενος ἐδῄου τὰ λοιπὰ τῆς χώρας, κατὰ σταθμοὺς ἐπιπορευόμενος καὶ στρατοπεδεύων. (4) Οἱ δὲ δὴ στρατιῶται, ὁπλῖται, φημὶ, καὶ τοξόται καὶ σφενδονῆται καὶ ἀκοντισταὶ, λαβόντες παρὰ τοῦ βασιλέως τὸ ξύνθημα, εὐθὺς ὁρμήσαντες ἀνέβαινον ἐπὶ τὰ ὑπερύψηλα καὶ σκληρὰ

---

et Thasum et Samothracen occupaverat, quod Critobulus Imbriota non commemoravit, quaquam c. 15, 3 Mechemetem a Venetis postulasse dicit, ut Imbrum et Lemnum redderent. || — § 1. προσέθεντο] mgo, προσεγένοντο text. || — § 2. τοῦ Βοὸς ὄρους] Mons *Boidia* in recentioribus tabulis || — ἀκοιτὶ et dein καὶ τὴν θάλασσαν αὐτὴν add. margo. || —§ 3. ἐληφθησαν... πλείους τῶν ἑκατόν] add. margo.

XIV. § 1. Ἐμοί γε φαῖνον] ἔμοις φαῖνον (sic) cod.

XV. § 1. Ἐγειρόμενον] mgo, οἰκοδομούμενον text. || — καὶ θέσιν] add. mgo. || — § 2. Totum hoc segmen in margine additur. De Venetorum legatione et Mechemetis responso v. Mar. Sanuto p. 1189. Cf. Zinkeisen 2, p. 314. || — Ἴμβρον] Cf. not. ad. c. 13.

XVI. § 1. Causas expeditionis Seaddedinus 2, p. 240 fuisse dicit quod Scanderbegus tributum denegasset et ditionem regiam vastans pecora e locis æstivis montis *Cancandellen* abegisset, denique *Elbassan* urbem a Turcis recens structam obsedisset et suburbium ejus incendisset. || — διῶξαί τε] add. mgo. || — § 2. μεγίστην] add. mgo. || — § 3. Γοργόνος] Γοργῶνο; cod. || — § 4. ἱσταμένου] mgo, γινομένου text. || — Δᾶτις] Δᾶτιν?

καὶ ἀπότομα τῶν ὀρῶν, οἷά τινες πτηνοί, ξὺν τοῖς ὅπλοις, καὶ πάντα κατέτρεχον ὥσπερ τινὰ πεδία ἱππάσιμα, οὐδενὸς ἐμποδὼν ἱσταμένου, καὶ διηρευνήσαντο πάντα ἀκριβῶς καὶ πλέον ἢ Δᾶτις (φασὶ) τὴν Ἐρετρικὴν, ὄρη, κρημνοὺς, φάραγγας, καταδύσεις, ἄντρα, χαράδρας, τρώγλας, χηραμοὺς, πάντας μυχοὺς γῆς, καὶ οὐδὲν ὅ τι τούτους διέλαθεν ἢ διέφυγε καὶ τῶν σφόδρα ἀποτόμων καὶ ἀποκρότων καὶ ἀνημέρων καὶ ἀβάτων ὅλως χωρίων, ὅτι μὴ μόνον τὰ φρούρια καὶ οἱ ἐν τούτοις καταπεφευγότες, ἀλλὰ πάντα ἁπλῶς κατέδραμον καὶ ἐχειρώσαντο καὶ ἠνδραπόδισαν καὶ διέφθειραν ἐν πέντε καὶ δέκα ταῖς ὅλαις ἡμέραις, καὶ λείαν ἐξήλασαν ὅτι πλείστην ἀνδραπόδων, ἀνδρῶν, γυναικῶν, παίδων, βοσκημάτων παντοίων, ἐπίπλων, πάντων ἁπλῶς, καὶ κατήγαγον ἀπὸ τῶν ὀρῶν ἐν τῷ στρατοπέδῳ. (5) Ὁ δὲ τῶν Ἰλλυριῶν ἡγεμὼν Ἀλέξανδρος ὡς ἔγνω τὴν ἀρχὴν κατειλημμένα τὰ ὄρη τῇ στρατιᾷ, φυγὰς εὐθὺς ᾤχετο, οὐδ' ὅποι γῆς εἴη ἐξακουόμενος. Βασιλεὺς δὲ δῃώσας πᾶσαν τὴν χώραν καὶ διαφθείρας, ἐπὶ τὸ Κροῦες ὥρμησε, καὶ γενόμενος ἐν αὐτῷ, στρατοπεδεύεται πρὸ αὐτοῦ, καὶ χάρακα βαλόμενος καὶ κύκλῳ περιλαβὼν τῷ στρατῷ καὶ μηχανὰς ἐπιστήσας ἐπολιόρκει.

XVII. Ἐν ταύταις δὲ ταῖς ἡμέραις, θέρους μεσοῦντος ἤδη, καὶ ἡ λοιμώδης νόσος παντὶ τῷ θέματι Θρᾴκης τε καὶ Μακεδονίας ἐνέσκηψεν, ἀρξαμένη μὲν ἀπὸ Θετταλίας καὶ τῶν ταύτῃ προσχώρων (οὐκ οἶδ' ὅθεν αὐτοῦ τὴν ἀρχὴν ἐπελθοῦσα), ἐπινεμησαμένη δὲ καὶ διαφθείρασα πάσας τὰς ἐν τῇ μεσογείᾳ καὶ παραλίᾳ τούτων πόλεις καὶ χώρας, διαβᾶσα δὲ καὶ ἐς τὴν Ἀσίαν, πᾶσαν τὴν παραλίαν Ἑλλησπόντου τε καὶ Προποντίδος διέφθειρε καὶ ἠρήμωσεν, καὶ ἐς τὴν μεσόγειαν ἀναβᾶσα τήν τε τοῦ Προυσίου καὶ τὰ περὶ αὐτὴν ἅπαντα καὶ μέχρι Γαλατίας καὶ δὴ καὶ Γαλατίαν αὐτὴν ἐλυμήνατο καὶ ἠφάνισεν· (2) ἐς δὲ τὴν μεγάλην ἐσκωμάσασα πόλιν, τὴν Κωνσταντίνου φημὶ, τί χρὴ καὶ λέγειν ὡς ἄπιστόν τι πάθος ἐν αὐτῇ καὶ ἀκοαῖς ὅλως ἄβατον καὶ ἀφόρητον κατειργάσατο; Ἐξεκομίζοντο μὲν καθ' ἡμέραν τῶν ἀπολωλότων πλῆθος ἀριθμοῦ κρεῖττον, οἱ δὲ θάπτοντες οὐχ ἤρκουν ἐς τὰς ταφάς· οὐ γὰρ ἦσαν· οἱ μὲν γὰρ δεδιότες τὸν φθόρον ἔφευγον ἀμεταστρεπτὶ, οὐδὲ τῶν μάλιστα οἰκείων ποιούμενοι πρόνοιαν ἢ ὅλως ἐπιστρεφόμενοι, καίτοι πολλάκις μετ' οἰμωγῆς καὶ θρήνων ἀνακαλουμένων αὐτοὺς, ἀλλὰ καταλιμπάνοντες νοσοῦντας ἀτημελήτους, καὶ τεθνεῶτας ἀτάφους· οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ ἦσαν ἀναπεπλησμένοι τῆς λύμης καὶ ὅλως δυσθανατοῦντες καὶ οὐδὲ ἑαυτοῖς δυνάμενοι βοηθεῖν. (3) Εἰσὶ δὲ οἳ καὶ κατακλείσαντες ἑαυτοὺς ἐν τοῖς δωματίοις ἔμενον ἀπρόϊτοι, καὶ πολλοὶ ἐξ αὐτῶν αὐτοῦ θνήσκοντες ἔκειντο ἄταφοι ἐπὶ δυσὶ καὶ τρισὶν ἡμέραις ἀγνοούμενοι πολλάκις, ἐθάπτοντο δὲ καὶ ξύνδυο καὶ ξύντρεις καὶ κατὰ πλείους πολλάκις μιᾷ παραδιδόμενοι θήκῃ, καὶ ὁ θάπτων σήμερον ἕτερον αὔριον ὑπ' ἄλλου ἐθάπτετο, πρεσβῦται δὲ καὶ θῦται καὶ ἱερεῖς οὐκ ἤρκουν ἐς τὰς ἐκφορὰς καὶ ἐξόδους καὶ τὰς ἐπιταφίους ᾠδὰς καὶ εὐχὰς, οὐδὲ τῇ γῇ κρύπτειν τοὺς ἀπογινομένους, ἀλλ' ἐξέκαμον· πανημέριοι γὰρ διακαρτεροῦντες ἄβρωτοι καὶ ἄσιτοι θέρους ἀντέχειν ὅλως οὐκ εἶχον, ἀπέθνησκον δὲ οἱ μὲν τριταῖοι, οἱ δὲ τεταρταῖοι, οἱ δὲ καὶ ἑβδομαῖοι. (4) Καὶ τὸ δεινὸν καθ' ἡμέραν ἐπεδίδου διὰ πάσης ἡλικίας ἤδη χωροῦν, καὶ ἐπὶ μᾶλλον ἐξήπτετο, καὶ ἡ πόλις ἐκενώθη τῶν οἰκητόρων, ἀστῶν τε καὶ ξένων, καὶ χωρίον ἐρημόν τι ὅλως ἀνθρώπων ἐδόκει εἶναι, τῶν μὲν ἀπολωλότων τε καὶ ἀπολλυμένων τῇ νόσῳ, τῶν δὲ, ᾗπερ ἔστιν, ἐξοικιζομένων τε καὶ φευγόντων, τῶν δὲ ἐν τοῖς οἴκοις ὥσπερ καταδίκων ἀποκεκλεισμένων· καὶ ἡ ἀθυμία πολλὴ καὶ ἡ λύπη οὐ φορητὴ καὶ κοπετὸς καὶ ὀλοφυρμὸς πανταχοῦ, καὶ ἡ ἀπόγνωσις καὶ δυσελπιστία τὰς πάντων ἐκράτει ψυχὰς, καὶ ἡ τῆς προνοίας ὅλως ἐξερρύηκε δόξα, καὶ πάντα εἰκῇ καὶ ὡς ἔτυχε ἐνομίζετο φέρεσθαι, ὡς οὐδενὸς ἐπιστατοῦντος τῶν γινομένων. Οὕτω πάντας ἐξέπληξε ὁ τοῦ πάθους παράλογος.

XVIII. Λέξω δὲ καὶ αὐτὸ τὸ εἶδος τῆς νόσου. Τὰ μὲν γὰρ πρῶτα περὶ τοὺς βουβῶνας ἐστηρίζετο τὸ δεινὸν ὁποιδήποτε, καὶ τὸ σημεῖον ἐν τούτοις ἐδείκνυτο ἢ μεῖζον ἢ ἔλαττον· ἔπειτα προσέβαλλε σφοδρῶς τῇ κεφαλῇ, καὶ θέρμας ἰσχυρὰς ἐνεποίει ταύτῃ καὶ φλεγ-

§ 5. Cf. Seadeddin. 2, p. 240: *Il rè... distruggendo la grandezza e la baldanza d'Ischiender, compartì il suo paese in due Sangiaccati, e li conferì a due suoi ministri, et anco li suoi grani e beni che lasciò dietro di se tennero nel poter de' ministri regii; et egli fuggendosi con la testa nuda e cruda e con le laghrime agl' occhi al mar Adriatico tutto confuso, ansio et disperato si nascose in un cantone, dove si consumò in cenere di dolore* Scanderbegus in Alessione Venetorum urbe febri mortuus est mense Januarii 6976, 1468 (non vero 1467, ut Zinkeisen statuit, et multo minus anno 1466, ut apud Barletium falso legitur et cum illo Hammerus statuit). V. Phrantzes p. 430, 1: καὶ τῷ Ἰανουαρίῳ μηνὶ τοῦ αὐτοῦ ἔτους (6976) καὶ ὁ τῆς Ἀλβανιτίας αὐθέντης Σκαντάρης τέθνηκε φυσικῷ θανάτῳ. || — τὴν ἀρχὴν et mox καὶ χάρακα βαλόμενος add. margo.

XVII. § 1. Phrantzes p. 429: Τοῦ αὐτοῦ χρόνου (an. 6975) τῷ θέρει ἐγεγόνει τοσαύτη λοιμώδης νόσος ἔν τε τῇ Κωνσταντινουπόλει, Ἀδριανουπόλει καὶ Καλλιουπόλει καὶ ταῖς πέριξ αὐτῶν πόλεσι καὶ κώμαις, ἄστεσί τε καὶ χώραις, οἷα οὐ γέγονεν ἐν τοῖς παρελθοῦσι χρόνοις ἐκ πολλοῦ καιροῦ, ὥστε τεθνήκασιν, ὥς φασι, μυριάδες πολλαὶ ἀνθρώπων. οὐ χιλιάδες, ἐν οἷς δὴ καὶ ἡ τοῦ δεσπότου θυγάτηρ ἡ ἀμήρισσα ἀπέθανε. || — οὐκ οἶδ' ... ἐπελθοῦσα] add. mgo. || — § 3. ἐπὶ δυσὶ καὶ τρισὶ ἡμέραις] margo, ἐπὶ δύο καὶ τρεῖς ἡμέρας text. || — ἐς τὰς ἐκφορὰς καὶ ἐξόδους] add. mgo. || — § 4. διὰ πάσης ... χωροῦν] add. mgo. || — δυσελπιστία] supra versum, ἀνελπιστία in versu. || — ὁ παράλογος] substantive dictum ut ap. Thuc. 2, 85. 7, 28. Phot. Lex. p. 386, 17.

XVIII. Λέξω etc.] Cf. pestis descriptio apud Thucydidem 2, 48 3 sqq. (ἐγὼ δὲ οἷον ἐγίνετο λέξω etc.), quam ob

μονὰς περί τε τὰς κοιλίας τοῦ ἐγκεφάλου καὶ τοὺς ὑμένας καὶ μήνιγγας, καὶ φλογώσεις καὶ ἐρυθήματα τοῦ προσώπου· κἀκ τούτου τισὶ μὲν ἀναισθησίαν ἐνειργάζετο καὶ ὕπνον βαρὺν καὶ καταφοράν, τισὶ δὲ καὶ τοὐναντίον φρενῖτιν καὶ παραπληξίαν καὶ ἀγρυπνίαν ἐπέφερεν· εἶτα ἐστηρίζετο περὶ τὴν καρδίαν ὁ πόνος ὅλος καὶ τὸ δεινὸν μετὰ πυρετοῦ λάβρου τε καὶ διακαοῦς τά τε ἔνδον ξυμφλέγοντος καὶ ξυγκαίοντος καὶ φλεγμονὰς ἐμποιοῦντος αὐτῇ σφοδροτάτας, καὶ ἐξόπτησιν τοῦ ὅλου αἵματος καὶ φθορὰν καὶ ὀδύνας ἰσχυρὰς ἐκ τούτου καὶ ἀλγηδόνας δριμείας καὶ βοὰς τῶν ἀπολωλότων, καὶ παλμοὺς ξυνεχεῖς καὶ ὀξεῖς καὶ ἆσθμα βαρὺ καὶ δυσῶδες καὶ φρίκην δεινὴν καὶ ψύξιν καὶ νέκρωσιν τῶν ἄκρων καὶ τελευταῖον θάνατον. Τοιοῦτον δή τι καὶ τὸ εἶδος τῆς νόσου, ὥς ἐμοί γε κατεφάνη εἶναι τὰ πλεῖστα παραλιπόντι.

XIX. Βασιλεὺς δ' οὐ πολλὰς ἡμέρας τὸ Κρσύες πολιορκῶν, ἐπειδὴ ἔγνω ἀδύνατά οἱ ἂν οὔτ' ἐκ προσβολῆς τοῦτο βίᾳ τοῖς ὅπλοις ἑλεῖν (ἦν γὰρ ἐρυμνότατον τὸ ἄστυ καὶ πάντη ἀπόμαχον), οὔτε πειθοῖ προσάξεσθαι, στρατιὰν ἔγνω δεῖν ἱκανὴν αὐτόσε καταλιπόντα καὶ στρατηγόν, ὡς ἐς χρονίαν πολιορκίαν, αὐτὸν ἀναχωρῆσαι ἐς τὸ Βυζάντιον καὶ μὴ μάτην πονεῖν καὶ κόπτειν αὑτόν τε καὶ τὴν στρατιάν, ἐνὸν λιμῷ τε καὶ πολιορκίᾳ μακρᾷ περιγενέσθαι τοῦ ἄστεος. (2) Καὶ δὴ δόξαν οὕτω, καταλιπὼν στρατηγὸν αὐτοῦ μετὰ στρατιᾶς ἱκανῆς, ἀκραιφνοῦς καὶ νεήλυδος, ὥστε δύνασθαι πολιορκεῖν τὸ ἄστυ καὶ πάσης τῆς ἔξω χώρας κρατεῖν, αὐτὸς διαδοὺς τήν τε λείαν ἅπασαν καὶ τὰ ἀνδράποδα πάσῃ τῇ στρατιᾷ, καὶ ἀπολύσας αὐτούς, ᾔει ξὺν τῇ ἰδίᾳ αὐλῇ τὴν ἐπὶ τὸ Βυζάντιον. (3) Πυθόμενος δὲ καθ' ὁδὸν τήν τε χώραν ἅπασαν Θράκης τε καὶ Μακεδονίας καὶ τὰς ἐν αὐτῇ πόλεις, δι' ὧν ἔμελλε ποιεῖσθαι τὴν πάροδον, τῇ λοιμώδει νόσῳ κατεχομένας τε καὶ διαφθειρομένας κακῶς, καὶ δὴ καὶ τὴν μεγάλην πόλιν αὐτὴν ἀγομένην καὶ φερομένην ὑπό τε τῆς λύμης καὶ τοῦ δεινοῦ, μεταβαλὼν εὐθὺς ᾔει τὴν ἐπί τε τὸν Αἵμονα καὶ τὴν ἄνω Μυσίαν· ταύτην τε γὰρ ἐπυνθάνετο καὶ τὰ ὑπὲρ τὸν Αἵμονα πάντα καθαρεύειν τῆς νόσου. (4) Καταλαβὼν δὲ τά τε περὶ Νικόπολιν καὶ Βυδήνην χωρία, ὑγιεινά τε ὄντα καὶ κράσεως εὐκαίρου λαχόντα, διαγέγονε τὸ φθινόπωρον ὅλον αὐτοῦ διατρίβων. Μετὰ μικρὸν δὲ μαθὼν λωφῆσαν ἤδη τὸ πάθος, καὶ τοῦ λυποῦντος καθαρεύειν τὴν πόλιν (εἶχε γὰρ ἀγγέλους συχνοὺς καθ' ἡμέραν σχεδὸν ἐκ διαδοχῆς διαθέοντας καὶ ἀγγέλλοντας τὰ ἐκεῖ), χειμῶνος ἀρχομένου ἤδη, ἀφικνεῖται ἐς τὸ Βυζάντιον. Καὶ πέμπτον δὴ καὶ ἑβδομηκοστὸν ἔτος πρὸς ἐνναχοσίοις τε καὶ ἑξακισχιλίοις τοῖς ὅλοις ἠνύετο, ἕβδομον δὲ καὶ δέκατον τῆς ἀρχῆς τῷ βασιλεῖ.

oculos habuisse Critobulum probabile est. || — § 1. ἐδείκνυτο] margo, ἐπέφερεν text. || — καὶ παραπληξίαν et mox καὶ τὸ δεινὸν add. margo.

XIX. § 1. Καταλιπόντα ... αὐτὸν] καταλιπὼν ... αὐτός codex. || — § 3. πυθόμενος δὲ κτλ.] Cf. Sededdin. 2, p. 240 : *Essendo dunque sortito l'acquisto d'Albania con molta facilità, il re sene ritornò in dietro. Ma perchè all' hora era l'aria infetta, e regnava la peste in Grecia, però senza entrarvi nelle città, si volto verso la costiera del mar negro, e fin alla venuta del inverno si trattene in quelle parti sotto li suoi padiglioni. Ma poi cessata la peste e la corruttion dell' aria, passò per via d'Aidos alla sua residenza di Constantinopoli.* || — § 4. διαθέοντας] sic margo, διατρέχοντας textus.

PHOTII

DE ROSSORUM INCURSIONE HOMILIÆ DUÆ.

I.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΑΓΙΩΤΑΤΟΥ ΦΩΤΙΟΥ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ ΟΜΙΛΙΑ ΠΡΩΤΗ ΕΙΣ ΤΗΝ ΕΦΟΔΟΝ ΤΩΝ ΡΩΣ.

Τί τοῦτο; τίς ἡ χαλεπὴ αὕτη καὶ βαρεῖα πληγὴ καὶ ὀργή; πόθεν ἡμῖν ὁ ὑπερβόρειος οὗτος καὶ φοβερὸς ἐπέσκηψε κεραυνός; ποῖα νέφη παθῶν πυκνωθέντα; τινῶν δὲ κριμάτων σφοδραὶ παρατρίψεις τὴν ἀνυπόστατον ταύτην καθ' ἡμῶν ἐξεπυρήνισαν ἀστραπήν; πόθεν ἡ βαρβαρικὴ αὕτη καὶ πυκνὴ καὶ ἀθρόα καταρράγη θάλασσα; οὐ καλάμην σίτου κείρουσα καὶ τὸν στάχυν συμπατάσσουσα, οὐδὲ κληματίδας ἀμπέλων μαστίζουσα καὶ τὸν καρπὸν ἄωρον τεμαχίζουσα, οὐδὲ φυτῶν τὰ στελέχη τύπτουσα καὶ τοὺς κλάδους διασχίζουσα (ὃ πολλοῖς πολλάκις μέτρον ἐπλή-

. Critobuli narrationi de Constantinopoli a Turcis expugnata quasi appendicem subjungo Photii homilias duas de prima Rossorum expeditione Constantinopolitana (865 p. C.). Earum notitia quædam ad viros doctos jam olim pervenerat e duobus codicibus nunc, ut videtur, deperditis, altero Mosquensi, altero Escorialensi, de quibus v. E. Kunik in *Bulletin de la classe historico-philologique de l'Acad. imp. des sc. de St-Pétersbourg* tom. 6. (an. 1849) p. 373-379, et tom. 7 (an. 1850) p. 72-74 et tom. 8 (an. 1851) p. 185. Nuper easdem e codice Athoi τῶν Ἰβήρων monasterii arte photographica exprimendas curavit Sebastianow, vir de promovendis studiis philologicis meritissimus. Inde typis expressas et suis curis emendatas edidit Augustus Nauck (*Lexicon Vindobonense rec. et annot. instruxit Aug. Nauck. Accedit appendix duas Photii homilias et alia opuscula* complectens. Pe-*tropoli* 1867. 8° p. 201-232). Rossicam homiliarum versionem, cui græcorum verborum particulæ passim adjunguntur, anno 1864 Petropoli edidit Porphyrius Uspenski, « qui quum locis permultis, Nauckius p. XXIX ait, a codice discesserit, ne semel quidem traditæ scripturæ mutationem a se factam commemoravit. Discrepantiæ illius et nostræ editionis tot tantæque sunt, ut non mirer si quis dubitarit num uno eodemque fonte uterque nostrum usus sit. Utrum illi an mihi fides habenda sit, facile viderit qui vel codicem Athoum vel photographicum homiliarum exemplum denuo contulerit. » Quum ipse quoque e photographico exemplo Petropoli Parisios misso homilias anno 1866 descripserim, pro certo scio et attestor Nauckium in describendo summa fide tantaque diligentia versatum esse, ut vel minima scribæ sphalmata, quæ enotare vix operæ pretium, recensuerit. Quodsi in paucis quibusdam meum apographum a Nauckiano differt, nescio an meo errori discrepantiæ culpa imputanda sit. Nonnulla Nauckius an. 1860 facili negotio legisse videtur quæ an. 1866 adeo jam evanida erant, ut vix levissimas quasdam literarum umbras vel perspicillorum ope adjutus distinguerem. Ceterum codex Athous, Porphyrio teste, chartaceus est formæ maximæ, quem scriba finivit die 26 mens. April. an. 1627, quamquam id Nauckius dicit dubitationi obnoxium esse usque dum aliunde confirmetur. Photogramma foliis constat longis 20 centimetra, largis vero 30 centimetra. Versus in singulis paginis viceni. Scriptus codex manu eleganti, non ubique tamen lectu facili. Codex continet epistolas duas ad Nicolaum papam, epistolam ad ecclesiam Antiochenam, canones Constant. synodi primæ et secundæ, homilias sedecim, epistolas varias 275, Amphilochia. Nostræ homiliæ duæ in codice notantur numeris η' et θ'; leguntur in pagg. 86-102.

De incursione Rossorum in ditionem Const. vid. Th. S. Beyerus *De Russorum prima expeditione Constantinopolitana* in Comment. Academ. scient. Petropolitanæ tom. 6, Petrop. 1738 p. 365-391 et E. Kunik in *Berufung der Rosden* 2, p. 332. Græci scriptores qui de ea re verba fecerunt, a Naukio citantur :

Leo gramm. p. 240 ed. Bonn. : Ὁ δὲ βασιλεὺς ἐπεστράτευσεν κατὰ τῶν Ἀγαρηνῶν, καταλιπὼν ἐν τῇ πόλει τὸν Ὠορύφαν ὕπαρχον ὄντα, ὅστις, οὔπω τοῦ βασιλέως οὐδὲν ἐξ ὧν ἐμελέτα καὶ κατὰ νοῦν εἶχεν κατεργασαμένου, τὴν τῶν ἀθέων Ῥῶς ἐμήνυσεν ἄφιξιν, γεγενημένων ἤδη κατὰ τὸν Μαῦρον ποταμόν. Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς καὶ τῆς ἐχομένης ἐπεσχέθη ὁδοῦ, καὶ δι' ἣν ταύτην ἀφῆκεν, οὐδὲν βασιλικὸν καὶ γενναῖον εἰργάσατο· οἱ δὲ Ῥῶς φθάσαντες ἔνδον τοῦ Ἱεροῦ πολὺν εἰργάσαντο φόνον Χριστιανῶν καὶ ἀθῶον αἷμα ἐξέχεον. Ὑπῆρχον δὲ πλοῖα διακόσια, ἃ περιεκύκλωσαν τὴν πόλιν, καὶ πολὺν φόβον τοῖς ἔνδοθεν ἐνεποίησαν. Ὁ δὲ βασιλεὺς καταλαβὼν μόλις ἴσχυσεν διαπεράσαι, καὶ δὴ σὺν τῷ πατριάρχῃ Φωτίῳ εἰς τὸν ἐν Βλαχέρναις ναὸν τῆς τοῦ θεοῦ μητρὸς παρεγένοντο κἀκεῖ τὸ θεῖον ἐξιλεοῦνται. Εἶτα μεθ' ὑμνῳδίας τὸ ἅγιον ἐξαγαγόντες τῆς θεοτόκου ὠμοφόριον τῇ θαλάσσῃ ἄκρως προσέβαψαν, καὶ νηνεμίας οὔσης εὐθὺς ἀνέμων ἐπιφοραὶ καὶ τῆς θαλάσσης ἠρεμούσης κυμάτων ἐπαναστάσεις ἀλλεπάλληλοι ἐγεγόνεισαν, καὶ τὰ τῶν ἀθέων Ῥῶς πλοῖα κατεάγησαν, ὀλίγων ἐκπεφευγότων τὸν κίνδυνον. Eadem fere præbent Georgius monachus p. 826 ed. Bonn. et Symeon magister p. 674.

Theophanes contin. 4, 33, p. 196, 6 : Ἐντεῦθεν γοῦν τὰ μὲν τῶν Ῥωμαίων ἡ τῶν Ῥῶς ἐκάκου ἐπιδρομή· ἔθνος δὲ οὗτοι Σκυθικὸν ἀνήμερόν τε καὶ ἄγροικον, τόν τε Πόντον αὐτὸν, οὐ μὴν καὶ τὸν Εὔξεινον, κατεπίμπρα καὶ αὐτὴν τὴν πόλιν περιεστοίχιζεν, τηνικαῦτα τοῦ Μιχαὴλ κατὰ Ἰσμαηλιτῶν ἐκστρατεύοντος. Πλὴν ἀλλ' ἐκεῖνοι μὲν τότε θείας ἐμφορηθέντες ὀργῆς, Φωτίου τὸ θεῖον ἐξιλεωσαμένου τοῦ τῆς ἐκκλησίας τοὺς οἴακας ἔχοντος, οἴκαδε ἐκπεπόρευντο.

ρωσεν ἐσχάτης κακώσεως), ἀλλ' ἀνθρώπων αὐτῶν οἰκτρῶς τὰ σώματα συναλήθουσα καὶ τὸ γένος ἅπαν πικρῶς ὀλοθρεύουσα. (2) Πόθεν ἢ πῶς τῶν τηλικούτων καὶ τοσούτων κακῶν ὁ τρυγίας, ὅ τι μὴ μεῖζον εἰπεῖν, ἐξεχύθη ἐφ' ἡμᾶς; ἆρ' οὐ διὰ τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν ταῦτα πάντα ἦλθεν ἐφ' ἡμᾶς; οὐκ ἔλεγχος ταῦτα καὶ ἀνάγραπτος θρίαμβος τῶν ἡμετέρων παραπτωμάτων; οὐχὶ δὲ καὶ τεκμηριοῖ τὸ τῶν παρόντων φοβερὸν τὰ τῶν μελλόντων φρικτὰ καὶ ἀδέκαστα δικαιωτήρια; (3) Οὐκ ἐλπὶς ἁπάντων ἡμῶν, μᾶλλον δὲ κοινὴ προκειμένη ὄψις, ἵνα μηδὲ τῆς συμφορᾶς τοῖς ἔπειτα πυρφόρος ἐκφύγῃ, μηκέτι μηδένα εἰς τὸ περιεῖναι ἐγκαταλειφθῆναι· ὄντως « ἐλασσονοῦσι φυλὰς ἁμαρτίαι »(Prov. 14, 34) καὶ* ὡς ῥομφαία δίστομος πᾶσι τοῖς χρωμένοις αὐτῇ. (4) Ἐρρύσθημεν κακῶν οἷς πολλάκις συνεσχέθημεν· δέον εὐχαριστεῖν, οὐκ εὐγνωμονήσαμεν· ἐσώθημεν, ἠμελήσαμεν· ἐφρουρήθημεν, κατεφρονήσαμεν· ἐφ' οἷς δέος ἦν τιμωρίαν ὑποσχεῖν. Ὢ γνώμης ὠμῆς καὶ ἀδιακρίτου καὶ τί γὰρ οὐχὶ τῶν δυσχερῶν καὶ δεινῶν πάσχειν ἀξίας. Τοὺς μικρά τινα καὶ τῶν εὐτελεστάτων ὀφείλοντας ἀποτόμως εἰσεπραξάμεθα, ἐτιμωρησάμεθα· οὐκ ἐμνήσθημεν τῆς εὐχαριστίας, παρελθούσης τῆς εὐεργεσίας, οὐδ', ὅτι συγγνώμης ἐτύχομεν, τοὺς πλησίον ᾠκτειρήσαμεν· ἀλλ' ἐν ᾧ τῶν ἐπικρεμασθέντων φόβων καὶ κινδύνων ἀπηλλάγημεν, ἀγριώτεροι τούτοις κατέστημεν, μήτε τὸ πλῆθος καὶ μέγεθος τῶν οἰκείων ὀφλημάτων καὶ τὴν ἐπὶ τούτοις τοῦ σωτῆρος συγχώρησιν λογισάμενοι, μήτε τὴν τῶν ὁμοδούλων ὀφειλὴν βραχυτάτην οὖσαν καὶ μηδὲ ἐν στάθμῃ λόγου ζυγοστατουμένην πρὸς τὰς ἡμετέρας αἰδεσάμενοι. (5) Πολλῶν δὲ καὶ μεγάλων φιλανθρώπως ἐλευθερωθέντες, ὀλίγων ἄλλους καὶ ἀφιλανθρώπως ἐδουλώσαμεν· εὐφράνθημεν, ἐλυπήσαμεν· ἐδοξάσθημεν, ἠτιμώσαμεν· ἰσχύσαμεν, εὐθηνήσαμεν, ἐξυβρίσαμεν, ἀφρονησάμεθα· ἐλιπάνθημεν, ἐπαχύνθημεν, ἐπλατύνθημεν καὶ εἰ μὴ τὸν θεὸν ὡς ὁ πάλαι Ἰακὼβ ἐγκατελίπομεν, ἀλλ' ὡς ὁ ἠγαπημένος πλησθέντες ἀπελακτίσαμεν καὶ « ὡς δάμαλις παροιστρῶσα » (Hos. 14, 16) τῶν τοῦ κυρίου προσταγμάτων παροιστρήσαμεν καὶ τῶν δικαιωμάτων αὐτοῦ κατολιγωρήσαμεν. (6) Διὰ τοῦτο « φωνὴ πολέμου καὶ συντριβὴ πολέμου ἐν τῇ γῇ » ἡμῶν (Ierem. 27, 22). Διὰ τοῦτο « ἤνοιξε κύριος τὸν θησαυρὸν αὐτοῦ καὶ ἐξήνεγκε τὰ σκεύη τῆς ὀργῆς αὐτοῦ » (Ierem. 27, 25). Διὰ τοῦτο « λαὸς ἐξεῖρψεν ἀπὸ βορρᾶ », ὡς εἰς ἄλλην ἐπελαύνων Ἱερουσαλήμ, καὶ « ἔθνη ἐξηγέρθη ἀπ' ἐσχάτου τῆς γῆς, τόξον καὶ ζιβύνην κρατοῦντες. Ἰταμός ἐστι καὶ οὐκ ἐλεεῖ· φωνὴ αὐτοῦ ὡς θάλασσα κυμαίνουσα· ἠκούσαμεν τὴν ἀκοὴν αὐτῶν » (Id. 6, 22-24), μᾶλλον δὲ ἀθρόαν εἴδομεν τὴν ὄψιν αὐτῶν, καὶ « παρελύθησαν αἱ χεῖρες ἡμῶν· θλῖψις κατέσχεν ἡμᾶς καὶ ὠδῖνες ὡς τικτούσας· μὴ ἐκπορεύεσθε εἰς ἀγρὸν καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς μὴ βαδίζετε ὅτι ῥομφαία παροικεῖ κυκλόθεν » (Id. 6, 25). « Τί μαρτυρήσω σοι, ἢ τί ὁμοιώσω σοι, » Ἱερεμίας σὺν ἐμοὶ κεκράξεται σήμερον, πόλις βασιλίς; « Τίς σώσει σε καὶ παρακαλέσει σε, ὅτι ἐμεγαλύνθη ποτήριον συντριβῆς σου; Τίς ἰάσεταί σε; » (Thren. 2, 13) Νῦν κλαίετε· μικροῦ κἀμὲ τὸ πάθος ἐδύθισε καὶ τοῦ λέγειν ἀνέκοψεν. Ἀλλὰ τί βοᾶτε πρός με; τί δὲ ὀδύρεσθε; ἀκούσατέ μου· στήσατε μικρὸν τὸν κλαυθμόν, καὶ δότε τοῖς λόγοις πάροδον. (7) Δακρύω μὲν γὰρ κἀγὼ σὺν ὑμῖν· ἀλλ' οὔτε τὴν ἐν χρόνῳ ἀναρριπισθεῖσαν φλόγα μικραὶ ῥανίδες σβεννύουσι, τί γὰρ δεῖ λέγειν; ὡς πλέον ἀνάπτουσιν, οὔτε τὸν ἐκκαυθέντα ὑπὸ τῶν ἡμετέρων ἁμαρτημάτων θυμὸν τοῦ θεοῦ πρόσκαιρον δάκρυον ἰσχύει ἐξιλεώσασθαι. Δακρύω κἀγὼ σὺν ὑμῖν, ἀλλὰ πολλῶν ταλαιπωρουμένων παρείδομεν δάκρυα· παρα-

Nicetæ Paphl. Vita Ignatii in Harduini Act. concil. tom. 5 (Paris. 1714) p. 965 : Κατ' ἐκεῖνον γὰρ τὸν καιρὸν τὸ μιαιφονώτατον τῶν Σκυθῶν ἔθνος, οἱ λεγόμενοι Ῥῶς διὰ τοῦ Εὐξείνου πόντου προσκεχωρηκότες τῷ Στενῷ καὶ πάντα μὲν χωρία, πάντα δὲ μοναστήρια διηρπακότες, ἔτι δὴ καὶ τῶν τοῦ Βυζαντίου περιοικίδων κατέδραμον νησίων, σκεύη μὲν πάντα ληιζόμενοι καὶ χρήματα, ἀνθρώπους δὲ τοὺς ἁλόντας πάντας ἀποκτείνοντες. Πρὸς οἷς καὶ τῶν τοῦ πατριάρχου μοναστηρίων βαρβαρικῷ καταδραμόντες ὁρμήματι καὶ θυμῷ πᾶσαν μὲν τὴν εὑρεθεῖσαν κτῆσιν ἀφείλοντο, εἴκοσι δὲ δύο τῶν γνησιωτέρων αὐτοῦ κεκρατηκότες οἰκετῶν, ἐφ' ἑνὶ τροχαντῆρι πλοίῳ τοὺς πάντας ἀξίναις κατεμέλισαν.

Idem ib. p. 976 : Μέσον γὰρ Πλατείας τῆς νήσου ναὸς τοῖς τεσσαράκοντα μάρτυσιν ἐνίδρυται, αὐτοῦ δὲ ἐχόμενον τῆς θεομήτορος εὐκτήριον. Τούτου τὴν τράπεζαν πρώην οἱ Ῥῶς τὴν νῆσον πορθοῦντες κατέβαλον εἰς γῆν, ὁ δ' Ἰγνάτιος αὖθις ἀνεθρόνισε.

Photii ep. 4 p. 178 ed. Baletta (Londin. 1864) : Καὶ γὰρ οὐ μόνον τὸ ἔθνος τοῦτο (τῶν Βουλγάρων sc.) τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν τῆς προτέρας ἀσεβείας ἠλλάξατο, ἀλλά γε δὴ καὶ τὸ παρὰ πολλοῖς πολλάκις θρυλλούμενον καὶ εἰς ὠμότητα καὶ μιαιφονίαν πάντας δευτέρους ταττόμενον, τοῦτο δὴ τὸ καλούμενον τὸ Ῥῶς, οἱ δὴ καὶ κατὰ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἀρχῆς τοὺς πέριξ αὐτῶν δουλωσάμενοι, κἀκεῖθεν ὑπέρογκα φρονηματισθέντες χεῖρας ἀντῆραν· ἀλλ' ὅμως νῦν καὶ οὗτοι τὴν τῶν Χριστιανῶν καθαρὰν καὶ ἀκίβδηλον θρησκείαν τῆς Ἑλληνικῆς καὶ ἀθέου δόξης, ἐν ᾗ κατείχοντο πρότερον, ἀντηλλάξαντο, ἐν ὑπηκόων ἑαυτοὺς καὶ προξένων τάξει, ἀντὶ τῆς πρὸ μικροῦ καθ' ἡμῶν λεηλασίας καὶ τοῦ μεγάλου τολμήματος, ἀγαπητῶς ἐγκαταστήσαντες. Præterea brevis rei mentio fit ap. Zonaram 162, et Cedrenum tom. 2, p. 173 ed. Bonn.

§ 2. Τεκμηριοῖ... φοβερόν] τεκμήριον... φοβερῶν codex; emend. Nauckius.

§ 3. Καὶ ὡς ῥομφαία] Excidisse aliquid videtur, monente Nauckio. An καὶ εἰσὶ vel καθὼς ῥ... αὐταῖς? || — § 4. ὠμῆς δὲ καὶ ἀδιακρίτου] Sic legit Nauck.; nunc una litera ὠ in codice apparet; ceteræ evanuerunt.

§ 5. Ἐλευθερωθέντες] Meum apographum lectionem vitiosam ἐλευθερωθέντων præbet; eodem modo etiam Porphyrius Uspenski legit. Deinde Porphyrius pro ἄλλους, quod distincte in codice apparet, legit ἀλοεῖς, sensumque verborum esse hariolatur : nos paucos in spicis excutiendis occupatos in servitudinem redegimus. || — ἀφρονησάμεθα] ἠφρονευσάμεθα Nauck. || — εἰ μὴ τὸν θεὸν] Hæc nunc in codice evanida.

§ 7. Ἐκινήσαμεν] sc. δάκρυα; sic scripsi pro ἐκενώσαμεν quod sensu caret. || — διαφυλαχθέντων] Corruptum. διαπλεχθέντων proposuit Nauckius. Mihi in mentem venit διαψυχασθέντων, *refrigeratis*, vel διαφραχθέντων, *obturatis*.

τρέχω γὰρ ὡς καὶ ἐκινήσαμεν· δακρύω κἀγὼ σὺν ὑμῖν, εἴπερ ἐστὶ δακρύων καιρὸς ὁ παρὼν καιρός, ἀλλὰ μὴ πολλῷ μείζων τῆς τῶν δακρύων φορᾶς ἡ καταλαβοῦσα συμφορά· εἰσὶ γάρ, εἰσὶν ὄντως μείζους δακρύων πολλαὶ συμφοραί, ἐν αἷς τῶν ἔνδον ὑπὸ τοῦ στηριχθέντος διαφυλαχθέντων * ἢ καὶ σφόδρα γε συσταλέντων τε καὶ συμμεμυκότων, οὐδὲ ἡ διὰ τῶν ὀμμάτων προχεομένη πολλάκις καταλείπεται νοτίς. (8) Οὐχ ὁρῶ δὲ νῦν οὐδὲ τῶν δακρυόντων τὸ κέρδος· ὅτε γὰρ πρὸ τῶν ἡμετέρων ὀμμάτων τὰ τῶν ἐχθρῶν ξίφη τοῖς τῶν ὁμοφύλων βαπτίζεται αἵμασιν, ἡμεῖς δὲ τοῦτο καθορῶντες ἐπικουρεῖν δέον τοῦτο μὲν ἀπορίᾳ τοῦ πράττειν οὐκ ἀναδεχόμεθα, εἰς δάκρυα δὲ καταφερόμεθα, ποταπὴ τοῖς ἀτυχοῦσι παράκλησις ἐπιγίνεται; μείζους ἂν ποταμοὺς τὰ ἀπὸ τῶν διαιρεθέντων σωμάτων ἐκίνησεν αἵματα ἢ τὰ ἀπὸ τῶν ἡμετέρων βλεφάρων ἀναδιδόμενα δάκρυα. Ἀλλ' ὅτε ταῖς ἐκεῖθεν καταφερομέναις τῶν λύθρων ῥοαῖς ὁ τῶν πλημμελημάτων οὐκ ἀποσμήχεται μολυσμός, ἥπου γε τὰ τῶν ὀμμάτων ῥεῖθρα τοῦτον ἐκπλῦναι δυνηθήσεται; (9) Οὐ νῦν ἔδει κλαίειν, ἀγαπητοί, ἀλλὰ τὴν ἁμαρτίαν μισεῖν ἀπ' ἀρχῆς· οὐ νῦν πενθεῖν, ἀλλὰ τὰς δι' ὧν ἡμῖν τὸ πένθος ἐξέφυ πάλαι φεύγειν ἡδονάς. Ἴσον γάρ ἐστι δεσπόταις καταδουλωθέντα πικροῖς τὴν ἀπὸ τῶν μαστίγων βάσανον μὴ βούλεσθαι καρτερεῖν καὶ πράξεσιν ἑαυτοὺς ἐκδεδωκότας πονηραῖς τὰς ἀπὸ τῆς δικαιοκρισίας τοῦ θεοῦ ἐπαφιεμένας ἡμῖν παραιτεῖσθαι ποινάς. (10) Οὐ νῦν ἐχρῆν ὀλοφύρεσθαι, ἀλλὰ διὰ βίου σωφρονεῖν· οὐ νῦν τὸν πλοῦτον σκορπίζειν, ὅτε μηδ' αὐτὸς οἶδας εἰ τούτου κύριος ἔτι καταστήσῃ, ἀλλὰ πάλαι τῶν ἀλλοτρίων ἀπέχεσθαι, ὅτε ἡ παροῦσα θραῦσις οὔπω ἐστήρικτο καθ' ἡμῶν· οὐ τὸν νῦν ἔλεον ἐμπορεύεσθαι, ὅτε ἡ τοῦ βίου πανήγυρις ἐν ἐλπίδι κεῖται τοῖς ἐνεστηκόσι λυθῆναι κακοῖς, ἀλλ' ἐν ᾧ τοῦ δύνασθαι ἡ ἐξουσία περιῆν μηδέποτε ἀδικεῖν· οὐ νῦν παννυχίζειν καὶ λιταῖς προστρέχειν καὶ στήθη τύπτειν καὶ βαθὺ στενάζειν καὶ χεῖρας ἐπαίρειν καὶ γόνατα κάμπτειν καὶ γοερὰ δακρύειν καὶ στυγνὸν προσβλέπειν, ὅτε τοῦ θανάτου τὰ κέντρα ἠκονημένα ἥκει καθ' ἡμῶν. Πάλαι ταῦτα προσῆκε ποιεῖν, πάλαι σχολάζειν τοῖς ἀγαθοῖς ἔργοις, πάλαι μετανοεῖν ἐπὶ τοῖς κακοῖς· ἐν ᾧ γὰρ ταῦτα πράττομεν νυνὶ παρά γε δικαίῳ μάλιστα κριτῇ καὶ μὴ παραπολὺ τὴν γνώμην πρὸς τὴν συγγνώμην ἐπιρρεπῶς ἔχοντι, οὐκ εἰς ἔλεον, οἶμαι, κινοῦμεν τὸν θεόν, ἀλλὰ τῶν ὑπηργμένων ἡμῖν ἁμαρτημάτων κατήγοροι καθιστάμεθα πικροί. (11) Οἵ γὰρ οὔτ' ἀτενὲς σωφρόνως καὶ θεοφιλῶς ἐπιστάμενοί τε καὶ κατισχύοντες ἐμβιοῦν, εἶτα πρὶν ἢ τῶν κακῶν ἐπιδήμιος ἡ φορά, μηδὲν εἰς ἀρετῆς καὶ σωτηρίας λόγον πραξάμενοι, ἀλλ' ἀμελῶς οὕτω καὶ ῥαθύμως τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς τοῖς πάθεσι κηλιδώσαντες, πῶς οὐκ αὐτοκατακρίτους εἰσάγουσιν ἑαυτούς; (12) Τί γὰρ νῦν πενθῶν οὐ πρότερον ἐξίστασο γελώτων μὲν ἀκρατῶν, ᾀσμάτων δὲ πορνικῶν καὶ ἀθυρμάτων θυμελικῶν; Τί δὲ σκυθρωπάζων νυνὶ τὰς ὀφρῦς συνῆγες καὶ τὰς παρειὰς ἐξῆρες, τὸ πρόσωπον τυραννίδος δεικνύων μεστόν; Τί δ' ἐλεῶν τοὺς ἠδικημένους καὶ συμπαθεῖν σεμνυνόμενος λοιμὸς αὐτὸς τοῖς παρατυχοῦσιν ἐνέπιπτες ἀπροσδοκήτως; καί, λόγῳ ἑνί, τί νῦν πᾶσι καὶ πάντα χρηστὸς ὢν οὐδενὶ παρεῖχες πρότερον μέτριον σαυτόν, ἀλλὰ χειρῶν μὲν ἄρχων ἀδίκων ἐμεγαλοφρόνεις, ἀμύνασθαι δὲ τὸν ὑπονοηθέντα εἰ μὴ διεπράξω, οὐδὲ βιωτόν σοι τὸν βίον ἐνόμιζες; (13) Καὶ πένης μὲν πρὸ πυλῶν λιμώττων διέρριπτο βδέλυγμα, οἱ δὲ πρὸς γέλωτα εὐδοκιμοῦντες τῆς σῆς ἐμπιπλάμενοι τραπέζης καὶ περιουσίας οὐδὲν ἧττον ἐνετρύφων καὶ τῆς εὐηθείας, καὶ φίλων μὲν στοργὴν μικροῦ παρέβλεπες λήμματος, συγγενείας δὲ φύσιν διέπτυες καὶ δεσμοὺς βοηθείας ἐρρήγνυες, ἐρινυώδης τις ὥσπερ εἶναι φιλονεικῶν καὶ μισάνθρωπος ἄνθρωπος, πολλοῦ γε δὴ δέω καταλέγειν κλοπάς τε καὶ ἁρπαγὰς πορνείας τε καὶ μοιχείας καὶ τὰς ἄλλας ἀρρητοποιίας, τὰ μεγάλα καὶ πολυαρχῆ ταυτησὶ τῆς ἐκπυρσευθείσης ἡμῖν καὶ περιχυθείσης φλογὸς ὑπεκκαύματα. (14) Οἶδα ὅτι ταῦτα νυνὶ καὶ ὑμεῖς ἀναλογιζόμενοι πενθεῖτε καὶ σκυθρωπάζετε· ἀλλ' ὀξὺς μὲν ὁ καιρός, ἀδέκαστος δὲ ὁ κριτής, ἡ δ' ἀπειλὴ φοβερά, τὸ δὲ πλῆθος τῶν ἡμαρτημένων πολύ, καὶ οὐκ ἐξαρκοῦσα ἡ μετάνοια. Ἐγὼ πολλάκις ὑμῶν τοῖς ὠσὶ τοὺς παραινετικοὺς κατέσπειρα λόγους, τοὺς ἀπειλητικούς, ἀλλ', ὡς ἔοικεν, εἰς ἀκάνθας ἐξέφυσα· ἐδυσώπησα, ἐπέπληξα· πολλάκις ὑμῖν τὴν τῶν Σοδομιτῶν ὑπέδειξα τέφραν καὶ τὸν πρὸ ταύτης κατακλυσμόν, ἡνίκα τοῖς ὕδασι ἐπικαταρρύτου γεγενημένης τῆς γῆς ὁ τοῦ ἀνθρωπείου γένους συνετελέσθη παγκόσμιος ὄλεθρος. (15) Πολλάκις τὸν Ἰσραηλίτην παρέστησα λαὸν τὸν περιούσιον, τὸν ἠγαπημένον, τὸ βασίλειον ἱεράτευμα, διὰ γογγυσμόν, δι' ἀντιλογίαν, δι' ἀχαριστίαν, διὰ παραπλήσιον πλημμέλημα μαστιζόμενον, ταπεινούμενον ὑπὸ τῶν ἡττωμένων ἐχθρῶν καὶ καθ' ὧν αὐτὸς ἐτροπαιοφόρει ἐλασσούμενον, πίπτοντα, διολλύμενον. Πολλάκις ὑμῖν ὑπετιθέμην· φυλάξασθε. διορθώθητε, ἐπιστράφητε, μὴ ἀναμείνητε στηλιτευθῆναι

§ 8. Δακρυόντων] δακρύων malim cum Nauckio. || — ἀποσμήχεται μολυσμός] ἀποσμίχεται μολισμός cod.; em. N. || — τὰ ἀπὸ τῆς] ταῖς ἀπὸ τῆς cod.; em. N.

§ 10. Προσῆκε] προσήκει cod., em. N. || — ἀγαθοῖς ἔργοις] ἔργοις ἀγ. cod.; transposuit N.

§ 11. Οἵ γὰρ οὔτ' ἀτενές] Sic scripsi pro οἱ γὰρ οὕτω τινές, quæ sensum non fundunt. || — πρὶν [ἂν] ἢ τῶν κακῶν ἐπιδήμιος ἡ φορά] πρὶν ἢ τ. κ. ἐπιδημίοις ἡ φ. codex; Naukius conjecit: πρὶν ἢ τ. κ. ἐπιδημήσῃ ἡ φορά.

§ 12. Γελώτων] γελώντων cod; em. N. || — καί, λόγῳ ἑνί] Nauckius junxit: ἀπροσδοκήτως καὶ λόγῳ ἑνί; Τί [γάρ] etc. || — § 13. δὴ δέω] δεῖ δέω cod.; em. N. || — § 14. νυνὶ καὶ ὑμεῖς] ν. κ. ἡμεῖς cod.; em. N. || — § 15. λάβητε] λάβετε cod.; em. N. || — § 16. ἡ κρεῖττον] ἡ κρ. cod.; vocem ἡ Nauckius delevit. || — δίκας] δίψας cod.; em.

τὴν ῥομφαίαν· τὸ τόξον ἐντείνεται· μὴ τὴν μακροθυμίαν ἀφορμὴν καταφρονήσεως λάβητε, μὴ κατὰ τῆς χρηστότητος πονηρεύησθε· ἀλλὰ πῶς ὑμῶν τὰς καρδίας ἤδη φλεγμαινούσας ἐπιξέσω; (16) Ἢ κρεῖττον νῦν ἀλγυνομένους ἐπιπλῆξαι ἢ ἐκεῖθεν ἀνεπιτιμήτους δίκας ὑφέξοντας παραπέμψαι, καὶ τὴν παροῦσαν συμφορὰν τοῦ πρὸς ὑμᾶς ἐλέγχου συνεργὸν προσλαβεῖν ἢ διευλαβηθέντα τὸ πάθος ἀνεξέλεγκτον καταλιπεῖν τὸ ἀπειθῆσαν καὶ ἡμαρτηκός. Τί οὖν; ἐνουθετήσαμεν, ἠπειλήσαμεν, θεὸν λέγοντες· ὁ θεὸς ἡμῶν ζηλωτής, μακρόθυμος, ἀλλ' ἐὰν ὀργισθῇ, τίς ὑποστήσεται; (17) Ταῦτα ἔλεγον, ἀλλ', ὡς ἔοικεν, εἰς πῦρ ἔξαινον· τοῦτο γάρ μοι τὸ νῦν εἶναι, ὡς εἴθε μὴ ὤφελεν, παροιμιάσασθαι καίριον· οὐ γὰρ ἐπεστράφητε, οὐδὲ μετενοήσατε, ἀλλ' ἐβαρύνατε τὰ ὦτα τοῦ μὴ εἰσακούειν λόγον κυρίου. (18) Διὰ τοῦτο ἐξεχύθη ἐφ' ἡμᾶς ὁ θυμὸς αὐτοῦ καὶ ἐγρηγόρησεν ἐν ταῖς ἁμαρτίαις ἡμῶν, καὶ τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ἐστήριξεν ἐφ' ἡμᾶς. « Οἴμοι ὅτι ἐμακρύνθη ἡ παροικία μου », καὶ μὴ μακρᾶς οὔσης μετὰ τοῦ ψαλμῳδοῦ βοήσομαι Δαυίδ (Ps. 119, 5), ἐμακρύνθη· ὅτι οὐκ εἰσηκούσθην παρακαλῶν, ὅτι νέφος βαρβάρων ὁρῶ τοῖς πταίσμασι καταξηρανθεῖσαν τὴν πόλιν ἡμῶν τοῖς αἵμασιν ἐπικλύζοντας. (19) Οἴμοι ὅτι ἐπὶ τούτοις ἐφυλαττόμην τοῖς κακοῖς ἐγώ, ὅτι « ἐγενήθημεν ὄνειδος τοῖς γείτοσιν ἡμῶν, μυκτηρισμὸς καὶ χλευασμὸς τοῖς κύκλῳ ἡμῶν » (Ps. 78, 4), ὅτι βαρβάρων ἄπιστος δρόμος οὐκ ἔδωκε τῇ φήμῃ καιρὸν ἀγγελίας, ὡς ἄν τις ἀσφάλεια περινοηθείη, ἀλλὰ σύνδρομον ἔσχεν ἡ θέα τὴν ἀκοὴν καὶ τὸ πεπονθέναι, χώραις πόσαις ἐθναρχίαις τε καὶ ποταμοῖς ναυσιπόροις καὶ ἀλιμένοις πελάγεσι τῶν ἐπελασάντων διειργομένων. (20) Οἴμοι ὅτι ἔθνος ὠμὸν καὶ ἀνήμερον ἐπ' ἀδείας ὁρῶ τῆς πόλεως περιχεόμενον καὶ τὰ πρὸ τῆς πόλεως ληιζόμενον, πάντα φθεῖρον, πάντα λυμαινόμενον, ἀγρούς, οἰκίας, βοσκήματα, ὑποζύγια, γύναια, παιδάρια, πρεσβύτας, νεανίας, διὰ πάντων τὸ ξίφος ὠθούμενον, οὐδενὸς λαμβάνον οἶκτον, οὐδενὸς φειδόμενον. Παγγενὴς ἡ καταφθορά, ὡς ἀκρὶς ἐν ληίῳ, καὶ ὡς ἐρυσίβη ἐν ἀμπελῶνι, μᾶλλον δὲ ὡς πρηστὴρ ἢ τυφὼν ἢ χειμάρρους ἢ οὐκ οἶδ' ὅ τι εἴπω εἰς τὴν χώραν ἡμῶν εἰσπεσὸν αὐταῖς γενεαῖς τοὺς κατοικοῦντας ἀνάλωσε. (21) Μακαρίζω τοὺς τῆς παλαμναίας καὶ βαρβάρου χειρὸς ἔργον γεγονότας, ὅτι τεθνηκότες θᾶσσον διέφυγον τὴν συναίσθησιν τῶν κατασχόντων ἡμᾶς ἀνελπίστων συμφορῶν. Εἰ δὲ αἴσθησις ἦν αὐτοῖς τούτοις ἀποιχομένοις, ἐθρήνησαν ἂν κἀκεῖνοι σὺν ἐμοὶ τοὺς ἔτι περιόντας, ὧν τε διὰ παντὸς πάσχουσι καὶ οἵων ἀλγεινῶν ἀναπλησθέντες οὐκ ἀπαλλάσσονται, καὶ ἐν ᾧ ζητοῦντες τὸν θάνατον οὐχ εὑρίσκουσι. (22) Πολλῷ γὰρ αἱρετώτερον ἅπαξ θανεῖν τοῦ διὰ παντὸς ἐλπίζειν θανεῖν καὶ τοῖς τῶν πλησίον πάθεσι συνεχῶς ἀλγεῖν καὶ σπαράσσεσθαι τὴν ψυχήν. Ποῦ νῦν βασιλεὺς ὁ φιλόχριστος; ποῦ τὰ στρατόπεδα; ποῦ τὰ ὅπλα, τὰ μηχανήματα, αἱ στρατηγικαὶ βουλαί τε καὶ παρασκευαί; οὐ βαρβάρων ἄλλων ἔφοδος ἐφ' ἑαυτὴν ταῦτα πάντα μετέστησέ τε καὶ μεθειλκύσατο; (23) Καὶ βασιλεὺς μὲν ὑπερορίους πόνους καὶ μακροὺς ἀνατλᾷ, συναπῆρέ τε καὶ συνταλαιπωρεῖ τὸ στρατιωτικόν· ἡμᾶς δὲ ὁ κατ' ὀφθαλμοὺς ὄλεθρος καὶ φόνος δαπανᾷ, τοῖς μὲν ἐπελθών, τοῖς δ' ἤδη ἐπερχόμενος. (23) Τὸ δὲ Σκυθικὸν τοῦτο καὶ ὠμὸν ἔθνος καὶ βάρβαρον ἐξ αὐτῶν τῶν τῆς πόλεως ἐξερπύσαν προπυλαίων μονιοῦ δίκην ἀγρίου τὰ πέριξ αὐτῆς κατενεμήσατο. Τίς οὖν ἡμῶν προπολεμήσει; τίς ἀντιπαρατάξεται τοῖς ἐχθροῖς; Πάντων ἡμεῖς ἔρημοι, πανταχόθεν ἐξηπορημένοι. Τίς ἐξισωθείη θρῆνος ταῖς συμφοραῖς; ποῖον ἐξισχύσει δάκρυον ἐπαρκέσαι πρὸς τὸ μέγεθος τῶν περιστοιχισαμένων ἡμᾶς δυσχερῶν; (21) Δεῦρό μοι τῶν προφητῶν συμπαθέστατε· συνθρήνησον τὴν Ἱερουσαλὴμ, οὐ τὴν παλαιὰν ἐκείνην, ἔθνους ἑνὸς ἐκ μιᾶς ῥίζης δώδεκα στελέχη βλαστήσαντος τὴν μητρόπολιν, ἀλλὰ συμπάσης τῆς οἰκουμένης, ὁπόσην ὁ Χριστιανῶν λαμπρύνει θεσμός, τὴν χρόνῳ καὶ κάλλει καὶ μεγέθει καὶ λαμπρότητι, πολυπληθείᾳ τε τῶν ἐνοικούντων καὶ πολυτελείᾳ δεσπόζουσαν· συνθρήνησόν μοι ταύτην τὴν Ἱερουσαλὴμ, οὐχ ἁλοῦσαν ἤδη καὶ χαμαὶ πεσοῦσαν, ἀλλ' ἐγγὺς κειμένην τοῦ ἁλῶναι καὶ τοῖς δρωμένοις κατασειομένην· συνθρήνησον τὴν βασιλίδα τῶν πόλεων, οὐχ αἰχμάλωτον ἀγομένην, ἀλλὰ τῆς σωτηρίας ἐλπίδος ἠχμαλωτισμένην. (25) Ζήτησον ὕδωρ τῇ κεφαλῇ καὶ πηγὰς δακρύων τοῖς ὀφθαλμοῖς, καὶ συμπένθησον· καὶ πένθησον ἐπ' αὐτῇ, ὅτι « κλαίουσα ἔκλαυσεν ἐν νυκτί, καὶ τὰ δάκρυα αὐτῆς ἐπὶ τῶν σιαγόνων αὐτῆς, καὶ οὐχ ὑπάρχει ὁ παρακαλῶν αὐτὴν » (Thren. 1, 2), ὅτι « ἁμαρτίαν ἥμαρτεν Ἱερουσαλὴμ, διὰ τοῦτο εἰς σάλον ἐγένετο » (Ib. 1, 8), καὶ οἱ τεθηπότες αὐτῆς τὴν ἰσχὺν ἐξεμυκτήρισαν αὐτήν, ὅτι ἐξαπέστειλε κύριος πῦρ ἐν τοῖς ὀστέοις αὐτῆς καὶ ἐβάρυνε τὸν ζυγὸν αὐτοῦ ἐπὶ τὸν τράχηλον ἡμῶν, καὶ « ἔδωκεν ἐν χερσὶν ἡμῶν ὀδύνας » (Ib. 1, 14), ἃς οὐ δυνησόμεθα ὑποστῆναι. (26) Συνθρήνησον, ὅτι ἐξέλιπον ἐν δάκρυσιν οἱ ὀφθαλμοί μου· « ἡ κοιλία μου ἐταράχθη καὶ ἐστράφη ἡ καρδία μου ἐν ἐμοί, ὅτι παραπικραίνουσα παρεπίκρανα. Ἔξωθεν ἠτέκνωσέ με μάχαιρα » καὶ « διήνοιξεν ἐπ' ἐμὲ ὁ ἐχθρὸς στόμα αὐτοῦ· καὶ ἔβρυξεν ὀδόντας καὶ εἶπε· καταπίομαι αὐτήν » (Ib. 2, 16). (27) Ὦ πόλις βασιλίς, οἵων κακῶν περικέχυται ὄχλος· καὶ τὰ σὰ τῆς κοιλίας ἔγγονα καὶ τὰ πρὸ τοῦ ἄστεος, [ἃ] λαμπρῶς ἐπεπόλιστο, λαγόνες θαλάσσης καὶ πυρὸς καὶ μαχαίρας στόμα βαρβαρικῷ νόμῳ διακληρωσάμενα κατεσθίουσιν. Ὦ

N. || — § 18. ὁρῶ] ὁρᾶ cod.; em. N. || — § 19. ἄπιστος] ἄπυστος? || — τὸ πεπονθέναι] τότε πόθεν καὶ cod.; em. N. || — § 21. Εἰ δὲ αἴσθησις] ἡ δ. α. cod.; em. N., qui deinde legit αὐτοῖς τούτων ἀποιχ. || — § 22. ἄλλων] ὠμῶν? || — § 23. Ἀνατλᾷ] ἀναντλεῖ conj. N. || — περιστοιχισάντων] περιστοιχησ. cod.; em. N. || — § 27. ἃ ante λαμπρῶς inseruit N.

πολλῶν ἐλπὶς ἀγαθή, ὅση χαλεπῶν ἀπειλὴ καὶ δειμάτων πλῆθος περικλύσαν τὰ κύκλῳ τὴν σὴν περιβόητον ἐταπείνωσε δόξαν. (28) Ὦ πόλις βασιλεύουσα μικροῦ συμπάσης τῆς οἰκουμένης, οἷός σε στρατὸς ἀστρατήγητος καὶ δουλικῶς ἐνεσκευασμένος ὡς δουλεύουσαν ἐκμυκτηρίζει; Ὦ πόλις πολλῶν ἐθνῶν λαφύροις ἐκλαμπρυνθεῖσα, οἷον λαφυραγωγεῖν σε διενοήσατο ἔθνος; ὢ πολλὰ στησαμένη κατὰ τῶν πολεμίων Εὐρώπης τε καὶ Ἀσίας καὶ Λιβύης τρόπαια, ὅπως νῦν ἐπὶ σὲ βαρβαρικὴ καὶ ταπεινὴ χεὶρ ἐξέτεινε δόρυ, τὸ κατὰ σοῦ κράτος ἐπαρθεῖσα τροπαιοφορῆσαι. Ἐπὶ τοσοῦτον γὰρ κακώσεως πάντα σοι ἥκει, ὥστε καὶ τὴν ἀπροσμάχητόν σου ῥώμην εἰς τρύγα ἐλάσαι βαθυτάτης ἀρρωστίας, καὶ τὸ ἀρρωστοῦν καὶ τεταπεινωμένον* τῶν ἀντιπάλων φιλάνθρωπον ὄμμα χειρὸς ἰσχὺν ἐν σοὶ ἀποφαίνειν καὶ δόξης ὀνόματι πειρᾶσθαι διακοσμηθῆναι. (29) Ὦ βασιλὶς πόλεων βασιλίδων, πολλὰς μὲν συμμαχίαις ἐξαρπάσασα κινδύνων, πολλὰς δὲ ἐπὶ γόνυ κλιθείσας ἀνορθώσασα τοῖς ὅπλοις, εἰς πρᾳνομὴν δὲ νυνὶ προκειμένη καὶ τῶν συνεπικουρούντων ἐξηπορημένη. Ὦ ναῶν σεβασμίων χάρις καὶ λαμπρότης, ὢ μεγέθη καὶ κάλλη καὶ λεπτουργίαι καὶ ἀγλαΐσματα, ὢ θυμάτων ἀναιμάκτων καὶ φρικτῆς θυσία; καὶ μυστικῆς τραπέζης, ὢ θυσιαστήριον καὶ χῶρος ἄβατος καὶ σεπτὸς, ὅπως πολεμίων πόδες βεβήλωσιν ἀπειλοῦσι. Ὦ σέβας αὐτὸ καὶ πίστις ἄχραντος καὶ λατρεία καθαρὰ, ὅπως δυσσεβούντων καθ' ὑμῶν καὶ φρυαττομένων πλατύνεται στόμα. (30) Ὦ ἱερέων πολιὰ καὶ χρίσμα καὶ ἱερωσύνη· ὤ μοι τέμενος ἱερὸν θεοῦ καὶ θεοῦ σοφία ὁ τῆς οἰκουμένης ἀκοίμητος ὀφθαλμός. Θρηνήσατε, παρθένοι, θυγατέρες Ἱερουσαλήμ· κλαύσατε, νεανίσκοι πόλεως Ἱερουσαλήμ, πενθήσατε καὶ μητέρες, δακρύσατε νήπια, δακρύσατε· τὸ μέγεθος γὰρ τοῦ πάθους καὶ ὑμᾶς εἰς συναίσθησιν ἐκβιάζεται· δακρύσατε ὅτι ἐπλήθυνεν ἡμῖν τὰ κακὰ καὶ οὐκ ἔστιν ὁ ἐξαιρούμενος, οὐκ ἔστιν ὁ βοηθός. (31) Ἀλλὰ μέχρι τίνος ὁ θρῆνος, μέχρι τίνος τὸ πένθος, μέχρι τίνος ὁ ὀλολυγμός; Τίς εἰσακούσεται, καὶ πῶς ἡ θραῦσις κοπιάσει; Τίς ἐξιλάσεται; τίς βοήσεται ὑπὲρ ὑμῶν; εἴ τις ἦν Μωυσῆς, εἶπεν ἂν πρὸς κύριον. « ἐὰν αὐτοῖς ἀφῇς, ἄφες· εἰ δὲ μή, ἐξάλειψον κἀμὲ ἐκ τῆς βίβλου τῆς ζωῆς, ἧς ἔγραψας (Exod. 32, 32). » Καὶ πρὸς ἡμᾶς δέ· « κύριος πολεμήσει ὑπὲρ ἡμῶν, καὶ ἡμεῖς σιγήσομεν (Ib. 14, 14). » Ἀλλ' οὐκ ἔστιν, ὅτι ἐκλέλοιπεν ὁ θεὸς ἀπὸ τῆς γῆς· οὐκ ἔστι Μωυσῆς· οὐκ ἔστιν Ἀβραὰμ ὥστε διᾶραι τὸ στόμα καὶ παρρησιάσασθαι καὶ εἰπεῖν πρὸς τὸν θεόν· « μὴ συναπολέσῃς δίκαιον μετὰ ἀσεβοῦς, καὶ ἔσται ὁ δίκαιος ὡς ὁ ἀσεβής (Gen. 18, 23). » Οὐκ ἔστιν ὅστις ἐπέλθοι τὰς φιλανθρώπους ἐκείνας καὶ θαυμασίους τῶν λόγων ἐπαγωγὰς, δι' ὧν ἐπὶ δέκα δικαίοις τὴν μυριάνθρωπον πόλιν ἔξω φύσεως φερομένην ἐντὸς σωτηρίας ἠξίου γενέσθαι καὶ πρὸς τοῦ τῶν ὅλων ἀκοῦσαι θεοῦ ὡς « ἐὰν εὑρεθῶσι ἐν τῇ πόλει δέκα, οὐ μὴ ἀπολέσω ἕνεκεν τῶν δέκα (Gen. 18, 32). » (32) Οὐκ ἔστιν οὖν Μωυσῆς, οὐκ ἔστιν Ἀβραάμ· ἀλλ' ἐὰν ὑμεῖς βούλησθε (παράδοξον μὲν ἐρῶ, ἀληθὲς δέ), ὅμως δύνασθε ὑμῖν ἑαυτοῖς Μωυσέα παρασκευάσαι, δύνασθε Ἀβραὰμ δεῖξαι. Καὶ Μωυσῆς γὰρ, ἀνεπιστρόφως ἔχοντος τοῦ λαοῦ, δεινὸν οὔπω δεινὸν, εἰ πρεσβεύων παρηκούετο· ἀλλ' ἐκεῖνο λίαν φοβερὸν, ὡς πολλοὺς πολλάκις ὑπὲρ ὧν ἅπαντα ἔπραττεν ὑποχειρίους διεχρήσατο. Καὶ Ἀβραὰμ δὲ περὶ ὧν ἐδυσώπει καὶ ἱκέτευεν, τούτους ἑώρα τὸν βίον εἰς πυρὸς δαπάνην καταστρέφοντας, ὅτι παθῶν αὐτοῖς ἄκανθαι τὸ γεώργιον ἦν. Δύνασθε, ἐὰν βούλησθε, ἵνα λέγῃ κἀκεῖνος πρὸς ὑμᾶς· « κύριος πολεμήσει ὑπὲρ ἡμῶν, καὶ ἡμεῖς σιγήσομεν. » (33) Ποθεῖτε μαθεῖν ὅπως δέδοικα τὸν κλαυθμὸν ὑμῶν; ὅτι πρόσκαιρος· τὴν ἐλεημοσύνην ὑμῶν, ὅτι πρὸς βραχύ· τὴν σωφροσύνην, ὅτι ἐφήμερος· τὴν φιλαδελφίαν, ὅτι μέχρις ἂν τὸ δυσμενὲς τῶν κύκλῳ ἐχθρῶν, ἅτε δὴ κοινὸν ὑπάρχον κακὸν, εἰς ὁμόνοιαν ὑμᾶς συνωθεῖ· τὸ ταπεινὸν καὶ μέτριον τῶν ἠθῶν, ὅτι μέχρις ἂν ἡ αἰχμαλωσία ἐμπρόθεσμος· τὸν τῦφον πατούμενον καὶ τὸν θυμὸν χαλινούμενον καὶ τὴν γλῶτταν πνευματικῶν ᾀσμάτων, ἀλλὰ μὴ αἰσχρῶν ῥημάτων δεικνυμένην ὄργανον, ὅτι μέχρις ἂν τῶν πολεμίων οἱ ἀλαλαγμοὶ τοῖς ὠσὶν ὑμῶν προσαράσσουσι· τὰς λιτὰς καὶ τὰς παννύχους στάσεις καὶ τὴν νηστείαν καὶ τοὺς στεναγμοὺς, ὅτι μέχρις ἂν ὁ διὰ ξίφους θάνατος. (34) Ταῦτά με ταράττει καὶ θορυβεῖ πολὺ τῶν ὅπλων πλέον τῶν βαρβαρικῶν. Ταῦτα δέδοικα ῥᾳδίως νυνὶ καὶ παρὰ πάντων ἅμα ὁρῶν συντελούμενα, ὅτι πρότερον οὐδ' ἐνίοις τισὶν οὐδὲ χωρὶς καὶ μόλις ἐπράττετο. Φοβεῖ με καὶ ἀνιᾷ ὅτι ὅταν ἵσταται ἡ πληγή, τότε καὶ ἡμεῖς σεμνυνόμεθα τὴν ἐπιστροφήν, ὅτι ὅταν ἐπιστῇ τὰ λυπηρὰ, τότε πρὸς τὰς πράξεις καταφεύγομεν τὰς χρηστάς. Διὰ τοῦτο νῦν οὐκ ἔστι Μωυσῆς οὐδὲ Ἀβραάμ. (35) Εἰ δὲ καὶ παρελθούσης τῆς νῦν ἡμᾶς κατεχούσης συμφορᾶς, τὴν αὐτὴν κοσμιότητα καὶ τάξιν καὶ κατάστασιν ἐφυλάττετε, πολλοὺς ἂν Μωυσέας καὶ Ἀβραὰμ προπολεμεῖν ὑμῶν καὶ ὑπὲρ ἡμῶν ἐξιλεοῦσθαι προεβάλλετο θεός. Καὶ τί λέγω Μωυσέα καὶ Ἀβραάμ; αὐτὸν τὸν κοινὸν δεσπότην ἡμῶν τε κἀκείνων πρόμαχον ἡμῶν καὶ προασπιστὴν ἀπεργάζεσθε, τὸν ἐπαγαγόντα τὸν ἐχθρὸν διὰ τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν θραύοντα τῶν ἐχθρῶν τὴν ἰσχὺν, τὸν παιδεύοντα ἰώμενον, τὸν ὀργιζόμενον φιλανθρωπευόμενον· μεγάλη γὰρ ἡ ἐλεημοσύνη κυρίου τοῦ θεοῦ ἡμῶν καὶ ἐξιλασμὸς αὐτοῦ τοῖς ἐπιστρέφουσιν ἐπ' αὐτὸν ὁσίως, « καὶ [νῦν] βελτίους ποιήσατε », διὰ Ἱερεμίου (33, 13) βοᾷ, « τὰς ὁδοὺς ὑμῶν καὶ τὰ ἔργα ὑμῶν, καὶ ἀκούσατε τῆς φωνῆς κυρίου, καὶ παύσεται κύριος τῶν κακῶν, ὧν ἐλάλησεν ἐφ' ὑμᾶς ».

§ 28. τῶν ἀντιπάλων] An καὶ τὸ τῶν ἀν. φιλ ὄμμα? Cf. hom. II, 16 : τῇ τῶν ἀντιπάλων εὐμενείᾳ et τὴν τῶν ἀντ. φιλανθρωπίαν. ‖ — § 29. ὢ μεγέθη] ὢ μεγάλη cod.; em. N. ‖ — § 31. κοπιάσει] κοπιάσασαι cod.; em. N. ‖ — § 34. ὁρῶν]

Ἀλλ' οὐ βούλεσθε. (36) Μὴ βοᾶτε μηδὲ θορυβεῖσθε· κρεῖσσον ἦν ἡσύχως εὐχαριστεῖν, ἀλλὰ μὴ διωλύγιον βοᾶν ὑπὲρ ὧν μὴ ἐπάσχομεν, ἀλλὰ μὴ περὶ τοῦ δεδιέναι παθεῖν ἃ τοῖς οὐκ ὀρθῶς βιοῦσιν ἕπεται παθεῖν, ἐφ' ᾧ τῶν ἀγαθῶν ἡμῖν αἱ κατὰ τὸν βίον ἄφθονοι πηγαὶ ἀνεδίδοντο, ἀλλὰ μὴ τῶν χαλεπῶν ἡμῖν ἀπείρων ὄχλον ἐπὶ ξυροῦ βεβηκότα πειρᾶσθαι φυγεῖν. (37) Ἀλλὰ στήσατε τὸν κλαυθμὸν, παύσασθε τούτων, ἀσφαλεῖς φύλακες γένεσθε, τολμῶ καὶ λέγω ἐγὼ τῆς σωτηρίας ὑμῖν ἐγγυητής· ταῖς ἐπαγγελίαις ὑμῶν θαρρῶν τοῦτό φημι, οὐ ταῖς πράξεσι ταῖς ἐμαῖς, ταῖς ὑμῶν ὑποσχέσεσιν, ἀλλ' οὐ ταῖς ἐμαῖς φωναῖς. Ἐγὼ ὑμῖν ἐγγυῶμαι τὴν σωτηρίαν, ἂν αὐτοὶ βεβαίως συντηρήσητε τὰς ὁμολογίας, ἐγὼ τὴν τῶν δυσχερῶν ἀπαλλαγὴν, ἂν ὑμεῖς πάγιον τὴν ἐπιστροφὴν, ἐγὼ τὴν ὑποχώρησιν τῶν ἐχθρῶν, ἂν τὴν ἀναχώρησιν ὑμεῖς τῶν παθῶν· μᾶλλον δὲ οὐδὲ τούτων ἐγὼ ἐγγυητὴς, ἀλλὰ καὶ ὑπὲρ ἐμαυτοῦ καὶ ὑπὲρ ὑμῶν, ἂν ἄρα τῶν συνθηκῶν ὑμῶν ἀπροφάσιστοι γένησθε πληρωταὶ, ὑμᾶς αὐτοὺς προβάλλομαι ἐγγυητὰς, ὑμᾶς ἀποφαίνω πρεσβευτὰς, καί γε κύριος φιλάνθρωπος ὢν καὶ μετανοῶν ἐπὶ κακίαις ἀνθρώπων ἐρεῖ πρὸς ὑμᾶς· « Ἰδοὺ ἀπαλείφω ὡς νεφέλην τὰς ἀνομίας σου καὶ ὡς γνόφον τὰς ἁμαρτίας σου· ἐπιστράφηθι ἐπ' ἐμὲ, καὶ λυτρώσομαί σε (Jes. 44, 22) »· καὶ « ἐπιστράφητε πρός με, καὶ ἐπιστραφήσομαι πρὸς ὑμᾶς (Zachar. 1, 13) »· καὶ « πέρας λαλήσω ἐπὶ ἔθνος ἢ ἐπὶ βασιλείαν τοῦ ἐξᾶραι αὐτοὺς καὶ ἀπολλύειν, καὶ ἐὰν ἐπιστραφῇ τὸ ἔθνος ἐκεῖνο ἀπὸ τῶν κακῶν αὐτῶν, μετανοήσω κἀγὼ περὶ πάντων τῶν κακῶν, ὧν ἐλογισάμην τοῦ ποιῆσαι αὐτοῖς » (Ier. 18, 7). (38) Τὸ λοιπὸν, ἀγαπητοὶ, πρὸς τὴν μητέρα τοῦ λόγου, τὴν μόνην ἡμῶν ἐλπίδα καὶ καταφυγὴν, καιρὸς ἐφέστηκε προσδραμεῖν. Ταύτῃ βοήσωμεν ποτνιώμενοι· « Σῶσον πόλιν σὴν, ὡς οἶδας, ὦ δέσποινα. » (39) Ταύτην πρὸς τὸν υἱὸν αὐτῆς καὶ θεὸν ἡμῶν μεσίτιν στησώμεθα, καὶ τῶν διομολογηθέντων ἡμῶν μάρτυρα καὶ ἐγγυητὴν ποιησώμεθα, καὶ τὰς ἡμετέρας αἰτήσεις διαπορθμεύουσαν καὶ τὴν παρὰ τοῦ τεχθέντος ἐξ αὐτῆς φιλανθρωπίαν ἐπομβρίζουσαν καὶ τὸ νέφος τῶν ἐχθρῶν διασκεδάζουσαν καὶ τὰς τῆς σωτηρίας ἡμῖν αὐγὰς ἀναλάμπουσαν· ἧς ταῖς πρεσβείαις τῆς παρούσης μὲν ῥυσθείημεν ὀργῆς, ῥυσθείημεν δὲ καὶ τῆς μελλούσης καὶ ἀτελευτήτου κατακρίσεως, ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ κυρίῳ ἡμῶν, ᾧ πρέπει δόξα καὶ εὐχαριστία καὶ προσκύνησις ἅμα τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

II.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΑΓΙΩΤΑΤΟΥ ΦΩΤΙΟΥ, ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ, ΝΕΑΣ ΡΩΜΗΣ, ΟΜΙΛΙΑ ΔΕΥΤΕΡΑ ΕΙΣ ΤΗΝ ΕΦΟΔΟΝ ΤΩΝ ΡΩΣ.

Οἶδα μὲν ὡς ἅπαντες συνεπίστασθε ὅσοι τε δεινοὶ συνιδεῖν ἀποστροφὴν πρὸς ἀνθρώπους θεοῦ, ὅσοι τε ἀμαθέστερόν πως περὶ τὰ τοῦ κυρίου διάκεισθε κρίματα, πάντας δ' οὖν ὁμῶς συνιέναι καὶ κατανοῆσαι λογίζομαι τὴν ἐπενεχθεῖσαν ἡμῖν ἀπειλὴν καὶ τὴν τοῦ ἔθνους ἀθρόαν ἐπιδρομὴν οὐκ ἄλλοθέν ποθεν ἢ ἐξ ὀργῆς καὶ θυμοῦ παντοκράτορος κυρίου ἡμῖν ἐπισπιλάσαι. (2) Ἀγαθὸν μὲν γὰρ τὸ θεῖον καὶ θυμοῦ κρεῖττον καὶ παντὸς πάθους, ἅτε δὴ πάσης ὑλαίας διαθέσεως ἀνυπερβλήτῳ λόγῳ τὴν ὑπόβασιν κληρωσαμένης τὴν φύσιν ἔχον ὑπερανῳκισμένην· ὀργίζεσθαι δὲ καὶ θυμοῦσθαι λέγοιτ' ἂν εἰκότως, ἐπειδάν τι τῶν πεπραγμένων θυμοῦ καὶ ὀργῆς κριθὲν ἄξιον τὴν προσήκουσαν ἐκεῖθεν δίκην τοῖς δεδρακόσι ἐπισπάσηται, καθ' ὃν τρόπον καὶ νῦν ἡμῖν ἐπεισφρήσασα κατερράγη συμφορὰ κατὰ πρόσωπον ἡμῶν παριστῶσα τῶν ἁμαρτημάτων τὸν ἔλεγχον. (3) Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ταῖς ἄλλαις τῶν βαρβάρων καταδρομαῖς προσέοικεν, ἀλλὰ τὸ τῆς ἐφόδου παράλογον καὶ τοῦ τάχους τὸ παράδοξον τοῦ τε βαρβάρου φύλου τὸ ἀπάνθρωπον καὶ τῶν τρόπων τὸ ἀπότομον καὶ τῆς γνώμης τὸ ἀνήμερον οὐρανόθεν τὴν πληγὴν ὡς σκηπτὸν μηνύει ἐπαφεθῆναι. Οὐχ ὅτι δὲ πάντες τοῦτο συνεπίστασθε, καὶ ταῖς ὑμῶν καρδίαις ἥ τε τοῦ πάθους ὀξύτης καὶ ἡ τοῦ καιροῦ ἀκμὴ τῶν συνενεχθέντων τὸ αἴτιον ἐνεχάραξε, διὰ τοῦτο σιγήσομαι, ἀλλ' ὅτι καὶ ὑμᾶς τῶν εἰρησομένων λαβὼν ἔχω συνίστορας διὰ τοῦτο μᾶλλον σὺν ἐλέγχῳ δικαίῳ τοὺς λόγους ποιήσομαι, ἐκεῖνα ὑμῖν ἐκτραγῳδῶν καὶ ὑποκρινόμενος, ὧν αὐτοὶ τὴν σκηνὴν τοῖς οἰκείοις ἐπηξάμεθα παραπτώμασι καὶ τὸ δρᾶμα συνεπεσκευασάμεθα παθῶν πολυμόρφων θέατρον τὴν ἡμῶν πολιτείαν στησάμενοι. (4) Ὀργὴ γὰρ θεοῦ διὰ τὰς ἡμῶν ἁμαρτίας ἐπέρχεται, καὶ τῆς ἀπειλῆς ὕλη τῶν ἁμαρτανόντων αἱ πράξεις τυγχάνουσι καὶ τῆς τιμωρίας ἡ εἴσπραξις τῶν ὀλισθημάτων τὸ ἀνεπίστροφον. Ὅσῳ δὲ ξένη καὶ δεινῶς ἄτοπος τοῦ καταρραγέντος ἔθνους ἡ ἔφοδος, τοσούτῳ τῶν πλημμεληθέντων ἡ ὑπερβολὴ διελέγχεται. Ὅσον δὲ πάλιν ἀφανὲς, ἄσημον καὶ μηδὲ μέχρι τῆς καθ' ἡμῶν ἐπελεύσεως γινωσκόμενον, τοσοῦτον ἡμῖν ὁ τῆς αἰσχύνης ὄγκος ἐπιγράφεται καὶ τῶν ὀνειδισμάτων ὁ θρίαμβος αἴρεται, καὶ πικρότερον

ὁρῶ cod.; em. N. || — § 35. ἐφυλάττετε] ἐφύλαττε cod.; em. N. || — § 36. πηγαί] πληγαί cod.; em. N. || — § 37. φύλακες γένεσθε] φ. γένησθε cod.; em. N.

§ 1. Ὁμῶς;] ὅμως cod.; em. N. || — ἐπισπιλάσαι] vox corrupta; ἐπιπολάσαι conj. Nauck et Porphyr.; recte,

§ 2. Ὑπερανῳκισμένην] ὑπεράνω κειμένην Porphyr., probante Nauckio. At codicis scriptura bene habet. Vid. Steph. Thes. v. ὑπερανοικίζομαι. || — § 3. εἰρησομένων] εἰρημένων cod.; em. N. || — § 4. δεινῶς ἄτοπος] δεινὸς ἄτοπος cod.

αἱ μάστιγες τὴν ὀδύνην ἐναποτίθενται. Ἡ γάρ τοι τῶν ἀσθενεστέρων τε καὶ παρεωραμένων κατὰ τῶν ἐπιφανείᾳ λαμπρυνομένων καὶ ἰσχὺν ἀμάχων ἐπικράτεια ἀνυπέρβλητον παρίστησι τὴν πληγήν, ἀπαραμύθητον εἰσάγει τὴν συμφοράν, ἀνεξάλειπτον συνέχει τῶν δυστυχημάτων τὴν μνήμην. (5) Οὕτω ταῖς ἀνομίαις ἡμῶν ἐμαστίχθημεν καὶ τοῖς πάθεσιν ὠδυνήθημεν καὶ τοῖς παραπτώμασιν ἐταπεινώθημεν καὶ τοῖς κακοῖς ἐκαρώθημεν, μυκτηρισμὸς καὶ χλευασμὸς τοῖς κύκλῳ γενόμενοι· οἷς γὰρ οὐδὲ Ῥωμαίων φήμη μόνη φορητή ποτε κατεφαίνετο, οὗτοι κατ' αὐτῆς αὐτῶν τῆς ἐξουσίας ὅπλα ἤροντο, καὶ τὰς χεῖρας ἀνεκρότησαν ἐν ἐλπίδι τοῦ λαβεῖν τὴν βασιλίδα πόλιν ὥς νοσσιὰν φρυαξάμενοι. (6) Τά τε γὰρ πέριξ αὐτῆς ἐληίσαντο καὶ τὰ πρὸ τοῦ ἄστεος ἐλυμήναντο, καὶ τοὺς συλληφθέντας ὠμῶς ἀπεχρήσαντο καὶ σὺν ἀδείᾳ πάσῃ ταύτῃ περιεχύθησαν, ἐπὶ τοσοῦτον ὑπὸ τῆς ἡμετέρας εὐπραγίας ἐπαρθέντες καὶ ὑψωθέντες ὥστε μηδ' ὀρθοῖς εἰς αὐτοὺς καὶ ἀπτοήτοις ἐνατενίζειν τοῖς ὀφθαλμοῖς τοὺς ἐνοικοῦντας δύνασθαι, ἀλλ' ἐξ ὧν εἰκὸς ἦν μᾶλλον αὐτοὺς ἀνδρικώτερον τοῖς πολεμίοις συμπλέκεσθαι, τούτοις ἐξενευροῦντο καὶ κατέπιπτον· (7) τὴν γὰρ εἰς τοὺς ὁμοφύλους τῶν βαρβάρων μιαιφονίαν δέον δικαίαν ποιεῖσθαι ὀργὴν καὶ μετ' εὐλόγων ἐλπίδων τὴν ἴσην τιμωρίαν ἐπάγεσθαι ἀπαιτεῖν· οἱ δὲ κατεπτηχότες καὶ ἐκπεπληγμένοι παρελέλυντο, τὰ πάθη τῶν ἑαλωκότων οἰκείαν ἅλωσιν οἱ σεσωσμένοι καὶ παρ' ὧν ἐκδίκησις τοῖς ἠτυχηκόσιν ὠφείλετο φανταζόμενοι. (8) Ἐφ' ἅπαξ γὰρ τοῦ αἰφνιδίου δείματος τοῖς τῆς καρδίας κόλποις ἐναποσκήψαντος καὶ εἰς τραῦμα τὸ πάθος κοιλάναντος, ὥσπερ ἀπὸ πηγῆς τινος καὶ ἀρχῆς τοῦ περικαρδίου μώλωπος τὸ τῆς δειλίας ῥεῦμα καὶ εἰς ὅλον τὸ σῶμα μετωχετεύετο καὶ παρειμένα πάντας φέροντας τὰ μέλη τοὺς ἐφ' οἷς ἡ τοῦ πολέμου κρίσις ἀνέκειτο διεδείκνυεν. (9) Οὕτω δὴ τοῦ βαρβάρου φύλου γεγενήμεθα παίγνιον, καὶ τὴν ἀπειλὴν αὐτῶν ἀνυπόστατον ἡγησάμεθα καὶ τὴν βουλὴν ἀκαταίσχυντον καὶ τὴν προσβολὴν ἀπροσμάχητον. Ἔνθα γὰρ ὀργὴ θεοῦ, ἐκεῖ καὶ τὸ ἀτυχεῖν, καὶ ἡνίκα αὐτὸς ἀποστρέφεται, ἐκ τοῦ ῥᾴστου καὶ τὸ καταστραφῆναι παρεισδύεται, καὶ οὓς αὐτὸς μαστίζεσθαι παραδίδωσι, τὸ λαφυραγωγεῖν κατὰ χεῖρας τοῖς ἐπιχειροῦσι παραγίνεται, καὶ « εἰ μὴ κύριος φυλάσσει πόλιν, εἰς μάτην ἀγρυπνοῦσι οἱ φυλάσσοντες (Ps. 126, 1). » (10) Ἔθνος ἀφανές, ἔθνος ἀναρίθμητον, ἔθνος ἐν ἀνδραπόδοις ταττόμενον, ἄγνωστον μέν, ἀλλ' ἀπὸ τῆς καθ' ἡμῶν στρατείας ὄνομα λαβόν, καὶ ἄσημον μέν, ἀλλ' ἐπίσημον γεγονός, ταπεινὸν καὶ ἠπορημένον, ἀλλ' εἰς ὕψωμα λαμπρὸν καὶ πλοῦτον ἄπλετον ἀναβεβηκός, ἔθνος πόρρω πο[ύ] τῆς ἡμῶν ἀπῳκισμένον, βαρβαρικόν, νομαδικόν, τὸ θράσος ἔχον εἰς ὅπλα, ἀφύλακτον, ἀνεξέλεγκτον, ἀστρατήγητον, οὕτως ἀθρόον, οὕτως ἐν ῥιπῇ ὀφθαλμοῦ ὡς κῦμα θαλάσσης ἐξεχύθη τοῖς ὁρίοις ἡμῶν, καὶ ὡς μονιὸς ἄγριος χόρτον ἢ καλάμην ἢ λήιον κατενεμήσατο τοὺς ἐνοικοῦντας ἐν τῇ γῇ· ὢ τῆς συμπεσούσης ἡμῖν θεηλάτου ποινῆς· μὴ φειδόμενον ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους, οὐ θήλεων ἀσθένειαν εὐλαβούμενον, οὐ νηπίων ἁπαλότητα δυσωπούμενον, οὐ πρεσβυτέρων πολιὰν καταιδούμενον, ὑπ' οὐδενὸς τῶν ὅσα δυσωπεῖν εἴωθεν ἄνθρωπον κἂν εἰς θηρίων ἐκδράμῃ φύσιν μαλασσόμενον, ἀλλὰ διὰ πάσης ἡλικίας καὶ φύσεως τὸ ξίφος ὠθεῖν θρασυνόμενον. (11) Ἦν ἰδεῖν παρ' αὐτῶν νήπια μαζῶν καὶ γάλακτος ἅμα καὶ ζωῆς αὐτῆς ἀποσπώμενα, καὶ τάφον αὐτοῖς αὐτοσχέδιον, οἴμοι, τὰς πέτρας αἷς προσηράσσοντο, μητέρας οἰκτρῶς ὀλολυζούσας καὶ ἐπισφαττομένας ἔτι σπαρασσομένοις καὶ ψυχορραγοῦσι τοῖς βρέφεσι, ἄκουσμα ἐλεεινὸν καὶ θέαμα ἐλεεινότερον καὶ πολὺ κρεῖττον σιγᾶσθαι ἢ λέγεσθαι, καὶ τῶν δεδρακότων μᾶλλον ἢ τῶν πεπονθότων ἄξιον. (12) Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ μέχρι τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ἡ ἀγριότης προέβαινεν, ἀλλὰ διὰ πάντων ἀλόγων ζῴων, βοῶν καὶ ἵππων καὶ ὀρνίθων καὶ τῶν ἄλλων οἷς ἐνέπιπτον, ἡ ὠμότης διήλαυνεν. Ἔκειτο βοῦς καὶ παρ' αὐτὸν ἄνθρωπος, καὶ παῖς καὶ ἵππος τάφον εἶχον ὁμόσκηνον, καὶ γυναῖκες καὶ ὄρνιθες τοῖς ἀλλήλων συνεφύροντο αἵμασι. (13) Μεστὰ δὲ νεκρῶν σωμάτων ἐτύγχανεν ἅπαντα. Ποταμοῖς τὸ ῥεῖθρον εἰς αἷμα μετεσκευάζετο, κρήνας καὶ δεξαμενὰς τὰς μὲν οὐκ ἦν ἔτι διακρίνειν ἐξομαλισθέντων τῶν κοιλωμάτων τοῖς σώμασι, ταῖς δὲ παντελῶς ἀμυδρὰ τοῦ προτέρου σχήματος ἴχνη ἐφαίνετο τῶν παρακειμένων αὐτοῖς ἀναπληρούντων τὰ λείποντα. Τὰς ἀρούρας νεκρὰ κατέσηπε σώματα, τὰς ὁδοὺς ἐστενοχώρει, τὰ ἄλση τούτοις μᾶλλον ἢ τοῖς θάμνοις καὶ ταῖς ἐρημίαις ἐθηριοῦτο καὶ ἐξηγρίωτο, τὰ σπήλαια ἐπεπλήρωτο, ὄρη καὶ λόφοι καὶ χαράδραι καὶ φάραγγες οὐδὲν [τῶν] ἐν ταῖς πόλεσι πολυανδρίων διέφερον. (14) Οὕτω τοῦ πάθους ἡ θραῦσις ἐξήπλωτο, καὶ ὁ τοῦ πολέμου λοιμὸς τοῖς τῶν ἁμαρτημάτων πτεροῖς ἐποχούμενος πανταχοῦ περιίπτατο τὸ προστυχὸν λυμαινόμενος. Οὐδεὶς ἂν δύναιτο τὴν ἐπιστᾶσαν ἡμῖν τότε τῶν κακῶν Ἰλιάδα ἐφικέσθαι τῷ λόγῳ. (15) Καὶ τίς ταῦτα συνορῶν οὐ τὸν τρύγα τοῦ ποτηρίου, ὃν ὁ θυμὸς ἐκέρασε κυρίου τοῖς ἡμῶν ὑπερζέσας πλημμελήμασιν, οὐχ ἐφ' ἡμᾶς ἐκχυθῆναι ἂν ὁμολογήσειε; τίς ταῦτα μελετῶν καὶ συλλογιζό-

em. N. Possis etiam δεινὸς καὶ ἄ. || — μηδὲ μέχρι] an. μηδ' ὀνόματι μ.? N. || — ἀνεξάλειπτον] ἀνεξάληπτον cod.; em. N. || — § 6. ταύτῃ περιεχύθησαν] ταύτης π. cod.; em. N. || — § 9. τὸ ἀτυχεῖν] τὸ τυχεῖν cod.; em. N. || — § 10. ἀναρίθμητον] εὐαρίθμητον? N. || — καθ' ἡμῶν] κ. ἡμᾶς cod.; em. N. Idem deinde τῶν ὅσα... ἐκδράμῃ... ἀλλὰ διὰ dedit pro τῶν ὅσῳ... ἐκδράμοι... ἀλλὰ ἰδία, quæ codex habet. || — § 12. ἐνέπιπτον] ἀνέπιπτον cod. || — μεστὰ τῶν νεκρ.] μετὰ τ. ν. cod.; em. N. || — § 13. σώμασι] πτώμασι Nauk. || — § 14. τῶν post οὐδὲν addidit. N. || — ἐπιστᾶσαν

μενος, οὐ πενθῶν καὶ σκυθρωπάζων δι' ὅλου τοῦ βίου καὶ πρὸς δυσμὰς αὐτὰς ἀφικόμενος πορεύεται, ὅπως ἅπαντα τότε συνεκέχυτο καὶ πῶς ἡ πόλις μικροῦ δέω φάναι δοριάλωτος ἐγεγένητο; (16) ἐν ᾧ γὰρ ῥᾴδιον μὲν τὸ ἁλῶναι, ἄπορον δὲ τοῖς ἐνοικοῦσι τὸ ὑπερασπίσαι, ἐν ἐξουσίᾳ δηλονότι τῶν ἀντιπάλων τὸ παθεῖν ταύτην ἢ μὴ παθεῖν ἔκειτο, ἐν ᾧ δὲ ἡ τῆς πόλεως σωτηρία τοῖς τῶν πολεμίων ἤρτητο δακτύλοις, καὶ τῇ τούτων εὐμενείᾳ ἡ ταύτης διεμετρεῖτο στάσις, παρὰ βραχύ φημι διαφέρειν, μᾶλλον δὲ πολὺ χαλεπώτερον εἶναι τὸ μήπω πεσεῖν τὴν πόλιν τοῦ πάλαι πεσεῖν· τὸ μὲν γὰρ ἴσως τῷ τάχει τοῦ πάθους ἄδηλον ἂν παρεῖχε τῆς μὴ παραυτίκα ἁλώσεως τὴν αἰτίαν, τὸ δὲ τῷ μήκει τοῦ χρόνου καὶ τὴν τῶν ἀντιπάλων ἐπαίρειν φιλανθρωπίαν ὡς τῇ ἐκείνων οὔπω συγκατενεχθείσης εὐσπλαγχνίᾳ καὶ τῷ πάθει συνάπτον τὴν ἀπὸ τῆς συμπαθείας ἀδοξίαν ἀλγεινοτέραν ποιεῖται τὴν συναίσθησιν τῆς αἰχμαλωσίας. (17) Ἆρα μέμνησθε τοῦ κλόνου καὶ τῶν δακρύων καὶ τῶν ὀλολυγμῶν εἰς ἃ τότε ἡ πόλις πᾶσα σὺν ἀπογνώσει τελευταίᾳ κατεφέρετο; Ἴστε τὴν νύκτα ἐκείνην τὴν ζοφώδη καὶ φοβερὰν, ὅτε συμπάντων ἡμῶν ὁ τοῦ βίου κύκλος τῷ τοῦ ἡλίου κύκλῳ συγκατεδύετο, καὶ τὸ τῆς ζωῆς ἡμῶν φέγγος εἰς τὸ βαθὺ τοῦ θανάτου σκότος ἐβυθίζετο; (18) Ἴστε τὴν ὥραν ἐκείνην τὴν ἀφόρητον καὶ πικρὰν, ὅτε κατέπλεον ὑμῖν αἱ βαρβαρικαὶ νῆες ὠμόν τι καὶ ἄγριον καὶ φονικὸν ἀποπνέουσαι; ὅτε ἡ θάλασσα γαληνιῶσα καὶ ἀτρεμίζουσα τὰ νῶτα ἐξήπλωτο, αὐταῖς μὲν τὸν πλοῦν ἡδὺν καὶ καταθύμιον παρεχομένη, τὰ δὲ τοῦ πολέμου κύματα καθ' ἡμῶν ἐπεκύμαινεν ἀγριαίνουσα; ὅτε τὴν πόλιν παρεπορεύοντο ἀνατείνοντας τὰ ξίφη φέρουσαι καὶ δεικνύουσαι τοὺς ἐμπλέοντας καὶ θάνατον ὥσπερ τὸν διὰ ξίφους ἀπειλοῦσαι κατὰ τῆς πόλεως; ὅτε πᾶσα μὲν ἐλπὶς ἀνθρωπίνη ἐξ ἀνθρώπων ἐρρύη, τῇ δὲ πρὸς τὸ θεῖον μόνῃ καταφυγῇ ἡ πόλις ἐπεσάλευεν; ὅτε σεισμὸς καὶ γνόφος κατεῖχε τοὺς λογισμοὺς, καὶ τὰ ὦτα πρὸς οὐδὲν ἠνέῳκτο ἕτερον ἢ ὡς οἱ βάρβαροι τειχῶν εἰσήλασαν ἐντὸς καὶ τοῖς ἐχθροῖς ἡ πόλις κεχείρωται; (19) τὸ γὰρ τοῦ συνενεχθέντος ἀπροσδόκητον καὶ τῆς ἐφόδου τὸ ἀνέλπιστον τοιαῦτα φαντάζεσθαι καὶ ἀκούειν ὥσπερ ἀνέπειθεν ἅπαντας, εἰωθὸς μάλιστα τὸ πάθημα τοῦτο τοῖς ἀνθρώποις καὶ ἄλλως ἐπιφοιτᾶν· ὃ μὲν γὰρ ἐκτόπως δεδίασιν, ἀκρίτῳ δόξῃ καὶ μὴ παρὸν παρεστάναι νομίζουσι, οὗ δ' ὑπόνοιαν οὐ προέλαβον αὐτεξουσίῳ γνώμῃ καὶ φθάσαντος πόρρω πέμπουσιν. Ἦν ὄντως τότε πένθος καὶ θρῆνος καὶ οὐαί. (20) Τότε τῶν ἰδίων ἁμαρτημάτων ἀδέκαστος κριτὴς καθίστατο ἕκαστος, οὐ συκοφάντημα κατηγόρων εἰς φυγὴν τῆς κατηγορίας λοιδορούμενος, οὐ τῶν ἔξωθεν ἐλέγχων δεόμενος, οὐ μαρτύρων κλῆσιν προσποιούμενος εἰς τὸν κατὰ τοῦ πονηρεύματος θρίαμβον, ἀλλὰ τὴν ὀργὴν κυρίου κατ' ὀφθαλμοὺς τιθέμενος ἕκαστος τὸ ἴδιον πταῖσμα ἐπεγίνωσκεν, καὶ ὑπὲρ ὧν τῆς ἐντολῆς ἐκτὸς ἀφρόνως ἐπολιτεύσατο, ἐντὸς γενέσθαι τῆς ἀπειλῆς ἐλογίζετο καὶ τῇ τῶν λυπούντων πείρᾳ τῶν ἡδονῶν ἀποσπώμενος εἰς σώφρονα βίον μετεκοσμεῖτο καὶ μετερρυθμίζετο, καὶ ἀνθομολογεῖσθαι κυρίῳ τοῖς στεναγμοῖς, ἀνθομολογεῖσθαι τοῖς δάκρυσι, ταῖς προσευχαῖς, ταῖς δεήσεσιν. (21) Οἶδε γὰρ, οἶδε κοινὴ συμφορὰ καὶ προσδοκωμένη μετανάστασις ἐπιγνώμονας τῶν ἐλαττωμάτων ποιεῖν καὶ ἑαυτῶν γίνεσθαι καὶ βελτίους ταῖς πράξεσι ἀπεργάζεσθαι. Ἀλλ' ὅτε ταῦτα παρ' ἡμῶν κατεβάλλετο, ὅτε τῶν ἡμαρτημένων ἑαυτοῖς τὸν λογισμὸν ἱστῶμεν διαιτητὴν ἀπαρέγκλιτον καὶ τὴν ἐλαττουμένην ὡς νικῶσαν ἐφ' ἑαυτοὺς ἐψηφοφοροῦμεν οἱ διωκόμενοι, ὅτε τὸ θεῖον λιταῖς καὶ ὕμνοις ἐξεκαλούμεθα, ὅτε συντριμμῷ καρδίας τὴν μετάνοιαν προσεφέρομεν, ὅτε χεῖρας πρὸς θεὸν δι' ὅλης νυκτὸς ἐξαπλοῦντες τῆς αὐτόθεν φιλανθρωπίας ἐδεόμεθα, πάσας ἡμῶν τὰς ἐλπίδας πρὸς αὐτὸν ἀναρτήσαντες, τότε τῆς συμφορᾶς ἐλυτρούμεθα, τότε τῶν περιστοιχησάντων ἡμᾶς κακῶν ἀπαλλαγὴν ἐλαμβάνομεν, τότε τὴν ἀπειλὴν θραυομένην ἐβλέπομεν, καὶ ἡ ὀργὴ κυρίου ἀναρπαζομένη ἀφ' ἡμῶν κατεφαίνετο. (22) Τοὺς γὰρ ἐχθροὺς ἡμῶν ὑποχωροῦντας ἐθεώμεθα καὶ τὴν ἀπειλουμένην πόλιν εἰς ἁρπαγὴν ἐλευθερουμένην τῆς προνομῆς τότε ποτὲ, ἐπειδὰν ἁπάσης βοηθείας ἀπογυμνωθέντες καὶ τῆς ἐξ ἀνθρώπων συμμαχίας ἐξηπορημένοι ἐπὶ ταῖς παρὰ τῆς μητρὸς τοῦ λόγου καὶ θεοῦ ἡμῶν ἐπέχοντες προσδοκίαις ἐψυχαγωγούμεθα, αὐτὴν εἰς παράκλησιν κινοῦντες τοῦ υἱοῦ, αὐτὴν εἰς ἐξιλασμὸν τῶν ὀλισθημάτων, ταύτης τὴν παρρησίαν εἰς σωτηρίαν ἐπιβοώμενοι, ταύτης τὴν σκέπην εἰς τεῖχος τηρεῖν ἀπολιόρκητον, αὐτὴν θραῦσαι τὸ θράσος τῶν βαρβάρων καθικετεύοντες, αὐτὴν κατασπάσαι τὸ φρύαγμα, αὐτὴν τοῦ ἀπηλπικότος λαοῦ προασπίσαι, τοῦ οἰκείου ποιμνίου ὑπερμαχῆσαι, ἧς καὶ τὴν περιβολὴν εἰς ἀναστολὴν μὲν τῶν πολιορκούντων, φυλακὴν δὲ τῶν πολιορκουμένων σὺν ἐμοὶ πᾶσα ἡ πόλις ἐπιφερόμενοι τὰς ἱκεσίας ἐξουσιαζόμεθα, τὴν λιτανείαν ἐποιούμεθα· ἐφ' οἷς ἀφάτῳ φιλανθρωπίᾳ μητρικῆς παρρησιασαμένης ἐντεύξεως καὶ τὸ θεῖον ἐπεκλίθη καὶ ὁ θυμὸς ἀπεστράφη, καὶ ἠλέησε κύριος τὴν κληρονομίαν αὐτοῦ. (23) Ὄντως μητρὸς θεοῦ περιβολὴ ἡ πάνσεπτος αὕτη στολή· αὕτη περιεκύκλου τὰ τείχη καὶ τὰ τῶν πολεμίων ἀρρήτῳ λόγῳ ἐδείκνυτο νῶτα. Ἡ πόλις ταύτην περιεβάλλετο καὶ τὸ χαράκωμα τῶν πολεμίων ὡς ἐκ συνθήματος διελύετο, αὕτη ταύτην ἐστολίζετο, καὶ τῆς ἐλπίδος αὐτῶν, ἐφ' ἧς ἐπωχοῦντο, ἐγυμνοῦτο τὸ πολέμιον·

ἡμῖν] ἐπιστασίαν ἡμῶν cod.; em. N. || — § 18. κατέπλεον ὑμῖν] κ. ἡμῶν? N. || — ἡδὺν] ἡδὺ cod.; em. N. || — παρεχομένη] παρεχόμενα codex. || — παρεστάναι] ἑστάναι cod. || — § 20. ἀνθομολογ.] αὐθομολ. Nauck. || — § 21. ἀπαρέγκλιτον] ἀπαρέγκλητον cod.; em. N. || — § 22. τηρεῖν] εὑρεῖν codex. || — § 25. καθ' ἡμῶν] κ. ἡμᾶς cod.; em. N.

ἅμα γὰρ τὸ τεῖχος ἡ παρθενικὴ στολὴ περιελήλυθε, καὶ τῆς πολιορκίας οἱ βάρβαροι ἀπειπόντες ἀνεσκευάσαντο καὶ τῆς προσδοκωμένης ἁλώσεως ἐλυτρώθημεν καὶ τῆς ἀδοκήτου σωτηρίας ἠξιώμεθα. (21) Οὐ γὰρ ἐπέβλεψε κύριος ἐπὶ ταῖς ἁμαρτίαις ἡμῶν, ἀλλ' ἐπὶ τὴν μετάνοιαν, οὐδὲ ἐμνήσθη τῶν ἀνομιῶν ἡμῶν, ἀλλ' ἐπὶ τὸν συντριμμὸν ἐπεῖδε τῶν καρδιῶν ἡμῶν καὶ ἔκλινε τὸ οὖς αὐτοῦ τῇ ἐξομολογήσει τῶν χειλέων ἡμῶν. (25) Ἀπροσδόκητος ἐπέστη ἡ ἔφοδος τῶν ἐχθρῶν, ἀνέλπιστος ἐδείχθη ἡ ἀναχώρησις αὐτῶν· ἐξαίσιος ἡ ἀγανάκτησις, ἀλλ' ὑπὲρ λόγον τὸ τέλος· ἄφατος ἦν αὐτῶν ὁ φόβος, εὐκαταφρόνητοι γεγόνασι τῇ φυγῇ· ὀργὴν εἶχον εἰς τὴν καθ' ἡμῶν ἐπιδρομήν, συνελαύνουσαν αὐτοὺς φιλανθρωπίαν εὕρομεν θεοῦ τούτων ἀναστέλλουσαν τὴν ὁρμήν. (26) Μὴ οὖν τὴν φιλανθρωπίαν ἀφορμὴν ὀλιγωρίας ποιησώμεθα, μηδὲ τὴν εὐσπλαγχνίαν ἐπὶ ῥαθυμίαν παράκλησιν ἡγησώμεθα, μηδὲ τῆς ἀπωλείας πύλην τὴν ἀρχὴν τῆς σωτηρίας ἑαυτοῖς ἀναπετάσωμεν, μηδὲ καταμαλακισθῶμεν τῷ ἐλέει αὐτοῦ, ἵνα μὴ τὰ ἔσχατα τῶν πρώτων χείρω γένηται, καὶ τὴν κατὰ Ἰουδαίων ἀρὰν ἑαυτοῖς ἐφελκυσώμεθα. « Οὐαὶ ἔθνος ἁμαρτωλόν, λαὸς πλήρης ἁμαρτιῶν (Jes. 1, 4) ». « Τί ἔτι πληγῆτε προστιθέντες ἀνομίαν; » Ἡσαΐου (1, 5) λέγοντος, καὶ « οὐκ ἔστι μάλαγμα ἐπιθεῖναι, οὔτε ἔλαιον οὔτε καταδέσμους (Ib. 1, 6) ». (27) Μὴ οὖν τηλικούτων κακῶν ὑπευθύνους ἑαυτοὺς παρασκευάσωμεν, ἀγαπητοί, μηδὲ τῶν συνθηκῶν ἐπιλήσμονες γενώμεθα, ἃς θεῷ συνετιθέμεθα, ὅτε τὴν φοβερὰν ἐκείνην ἀπειλὴν κατὰ πρόσωπον ἡμῶν στηριζομένην ἐβλέπομεν. Ἴστε γάρ, ἴστε πάντως ὑπὸ τῆς οἰκείας ἕκαστος ἀναδιδασκόμενος συνειδήσεως, ὡς κατ' ἐκεῖνο καιροῦ ὁ μὲν ἄδικόν τι δεδρακὼς μηκέτι πράττειν τοῦτο θεῷ συνετίθετο, ὁ δὲ πορνείᾳ τὸ σῶμα προδεδωκὼς μίσει τοῦ πάθους τὴν τῆς σωφροσύνης ὁμολογίαν ἐξουσιαζόμενος ἐπεδείκνυτο, καὶ δὴ καὶ ὁ μέθαις σχολάζων ἔνηφε καὶ νήφειν ὑπισχνεῖτο τὸ ἐπίλοιπον. (28) Ἄλλος σκληρὰν ἔχων τὴν καρδίαν καὶ ἀφιλάνθρωπον ὅλος τῆς ἐλεημοσύνης ἐγίνετο, τὸν παρὰ θεοῦ ἔλεον εἰς ἀρραβῶνα τῆς πρὸς τοὺς πλησίον ἐλεημοσύνης ἐξαιτούμενος, καὶ ὁ φίλοις μὲν βάσκανος, διαπολιτευομένοις δὲ ὄλεθρος, καὶ δούλοις μὲν δήμιος, ἐλευθέροις δὲ τύραννος, θρήνοις καὶ κοπετοῖς συνεχόμενος τὸ τῶν ἠθῶν ἐξημέρου καὶ μετεσκεύαζε τὸ ἄγριον. Ταπεινοὺς ἦν ἰδεῖν τοὺς ὑψαύχενας καὶ τοὺς τρυφητὰς νηστευτάς, καὶ οἷς γέλως διὰ βίου καὶ παίγνια, δακρύων ῥείθροις αἱ παρειαὶ κατεπλύνοντο· οἷς δ' ἐπὶ χρημάτων κτῆσιν ἑαυτοὺς ἀφεῖναι διεσπούδαστο, οὗτοι κοινωνοὺς ἐποιοῦντο τοὺς πένητας, τὸ τῆς φιλαργυρίας ἀρρώστημα διαπτύοντες, καὶ συγκεφαλαιωσάμενον εἰπεῖν, τὸ οἰκεῖον πολυπραγμονοῦντες ἐλάττωμα σπουδῇ πολλῇ περιῄρουν καὶ ἀπεσκευάζοντο, καὶ τῶν ὀλιγωρίαις καὶ ῥᾳστώναις ἐμβεβιωκότων ἕκαστος χειρὶ καὶ ποδὶ καὶ πάσῃ δυνάμει παραγγέλλειν εἰς ἀρετὴν ἐπηγγέλλετο, καὶ τὸν ἔπειτα χρόνον καθαρῶς καὶ ἀνεπιστρόφως τὴν τρίβον τέμνειν τῶν διομολογηθέντων ηὔχοντό τε καὶ συνετίθεντο. (29) Μηδεὶς οὖν ἡμῶν τούτων ἀμνημονείτω, μηδεὶς τὰς τοιαύτας ὑποσχέσεις λήθῃ λυμηνάσθω. Ἡ γὰρ τούτων λήθη ὀργὴν οἶδεν ἀνάπτειν θεοῦ· καὶ γὰρ καὶ ἐπὶ ταύταις ἡμῶν ταῖς ὁμολογίαις καὶ τὴν μητέρα τοῦ λόγου καὶ θεοῦ ἡμῶν πρὸς αὐτὸν ἐξεγγυησάμεθα καὶ ἡ αὐτόθεν ἡμᾶς φιλανθρωπία τῆς αἰχμαλωσίας ἀφελοῦσα κατελάβετο. Ταύταις τὰς καρδίας ἡμῶν περικαθάραντες καὶ ἀρόσαντες τοὺς ἐκ τῇ μετανοίᾳ καρποὺς ἐτρυγήσαμεν. (30) Οὕτως τὰς γνώμας βελτιωθέντες τῶν δυσχερῶν ἀπηλλάγημεν· ταύτας κρηπῖδας τῆς ἔπειτα πολιτείας πηξάμενοι, μὴ ξύλα μηδὲ χόρτον, μὴ καλάμην ὕλην εὔφλεκτον τῆς ἁμαρτίας καὶ συνδαπανῶσαν τοὺς πεφορτισμένους ἐπισωρεύωμεν, ἀλλὰ χρυσὸν καὶ ἄργυρον τὰς εἰλικρινεῖς καὶ καθαρωτάτας τῶν πράξεων, αἷς ἴος πονηρίας οὐκ ἐνέσπαρται, ἐποικοδομήσωμεν, ἵνα ἡμῖν ἔσοιτο τεῖχος ἄρρηκτον εἰς καταφυγὴν καὶ ἱερὸν ἄσυλον ἐν ταῖς τῶν πειρασμῶν ἐπαναστάσεσι· μηδὲ ἐκκλίνωμεν εἰς τὰ ὀπίσω, ἵνα μὴ κατακριθῶμεν τὸ μὴ εὔθετοι φανῆναι ἐν τῇ βασιλείᾳ τῶν οὐρανῶν, ἵνα μὴ τὰ παρελθόντα δυσχερῆ ἐπακολουθοῦντα καὶ συμπαραμένοντα δείξωμεν τοῖς ἔργοις ἡμῶν. (31) Ἐπιστραφήτω ἕκαστος ἀπὸ τῶν ἔργων αὐτοῦ τῶν πονηρῶν ἐξ ὅλης τῆς καρδίας αὐτοῦ, ἐπισταθμώμενος καὶ διερευνώμενος ἑαυτόν, τί τῶν εἰργασμένων αὐτῷ λυπεῖν οὕτως οἶδε θεὸν ὡς τοσαύτην ἐπισπᾶσθαι τὴν ὀργήν, τί τοσαύτην ἔχει τῆς μοχθηρίας τὴν ὑπερβολὴν ὡς τηλικαύτην κινεῖν ἀπειλήν, ἐπὶ τίσι τῶν πράξεων ἀνήφθη ἐφ' ἡμᾶς ὁ θυμὸς αὐτοῦ, καὶ ποῖαι τῆς φιλανθρωπίας αὐτοῦ τὴν νεφέλην ἡμῖν ἐπισκιάσαι συγκατειργάσαντο, πόθεν ἐπηνέχθη ἡ ποινὴ καὶ πῶς ἀνεστάλη ἡ πληγή, πόθεν ἐτραυματίσθημεν καὶ τίσι μοτωθέντες ἰατρεύθημεν. (32) Ἂν γὰρ ταῦτα ζητῶμεν καὶ οὕτω πολυπραγμονῶμεν ἑαυτοὺς καὶ μελέτην ταῦτα ποιώμεθα, οἶδα ὅτι ἐπὶ πλέον τὸν ἔλεον αὐτοῦ ἐπιδαψιλεύσοιτο κύριος. « Ἐγγὺς γὰρ πᾶσι τοῖς ἐπικαλουμένοις αὐτὸν ἐν ἀληθείᾳ, καὶ θέλημα τῶν φοβουμένων αὐτὸν ποιήσει καὶ τῆς δεήσεως αὐτῶν εἰσακούσεται καὶ σώσει αὐτοὺς (Ps. 144, 19) », καὶ ὑπερασπιστής ἐστι πάντων τῶν ἐλπιζόντων ἐπ' αὐτόν. (33) Ἐὰν δὲ τοῖς ἔμπροσθεν ἡμῶν ἁμαρτήμασι, ὃ μὴ γένοιτο, προστηκώμεθα, μηδὲ γὰρ μηδ' εἴη τις ἐν ὑμῖν οὕτως ἀνάλγητος καὶ ἀδιόρθωτος ὡς ἀλογῆσαι τοσαύτης καὶ τηλικαύτης θεηλάτου ἀγανακτήσεως, ἂν οὖν τούτοις αὐτοῦ ἐμμολυνώμεθα πάθεσι καὶ τῷ βορβόρῳ τῶν ἡδονῶν ἐλυσπώμεθα, καὶ μὴ τῇ ἐπιμονῇ

‖ — § 26. τῷ ἐλέει] ἐν τῷ ἐ. cod.; em. N. ‖ — § 27. κατ' ἐκεῖνο] κατ' ἐκείνου cod; em. N. ‖ — § 29. ταῖς καρδίαις] ταῖς καρδίαις cod.; em. N. ‖ — § 31. ἐπισκιάσαι] ἐπισκιάσασαι cod.; em. N. ‖ — 34. ἡμᾶς αὐτοὺς] ὑμᾶς α. cod.;

τῆς μετανοίας τὰ φθάσαντα ἐξιλασώμεθα, μηδὲ φυλακὴν τοῦ μέλλοντος βίου τῶν λυπηρῶν τὰ παρῳχηκότα ποιησώμεθα, φεῦ, εἰς οἷον πάλιν ἑαυτοὺς ἐπιρρίπτομεν ὄλεθρον, οἵων συμφορῶν ἀνορύσσομεν βόθυνον, ἡλίκων κακῶν χειμῶνα καθ' ἑαυτῶν ἀγριαίνοντες ἐπεγείρομεν; « Ἐὰν γάρ, φησί, μὴ ἐπιστραφῆτε, τὴν ῥομφαίαν αὐτοῦ στιλβώσει, τό τόξον αὐτοῦ ἐνέτεινε καὶ ἡτοίμασεν αὐτό, καὶ ἐν αὐτῷ ἡτοίμασε σκεύη θανάτου » (Ps. 7, 13), καὶ « ἐπιβρέξει ἐπὶ ἁμαρτωλοὺς παγίδα, πῦρ καὶ θεῖον καὶ πνεύματα καταιγίδος ἡ μερὶς τοῦ ποτηρίου αὐτοῦ » (Ps. 10, 6), καὶ « πῦρ καὶ χάλαζα, λιμὸς καὶ θάνατος, ῥομφαία καὶ μάστιξ ἐπὶ τοὺς ἁμαρτωλοὺς ἐκτίσθησαν ταῦτα πάντα » (Sirac. 40, 9). (34) Οὐκ ἀλλοτρίων ἡμῖν ὑποδειγμάτων χρεία εἰς τὸν οἰκεῖον σωφρονισμόν· ἡμᾶς αὐτοὺς εἰς τὴν σφῶν αὐτῶν διόρθωσιν καὶ νουθεσίαν δεῖ παραλαβεῖν τὸ πάθος ἡμῶν εἰς ἡμέτερον ἴαμα, τῶν μελλόντων τὸ προλαβόν. Ὅτε γὰρ ἀναγώγοις καὶ ἡδυπαθέσι διατριβαῖς ἐντρυφῶντες ἐκδεδιητήμεθα, ἵνα μὴ τὰ ἄλλα λέγω, τότε τὴν ὀργὴν κυρίου ἐφ' ἡμᾶς ὡς χαλάζης πλῆθος ἐπὶ καρπῶν συγκομιδῇ καταφερομένην ἐβλέπομεν. (35) Ἔστη ἡ θραῦσις τῇ μετανοίᾳ· μὴ κινήσωμεν αὐτὴν τῇ ἀμελείᾳ. Κατεπραΰνθη ὁ θυμὸς αὐτοῦ τοῖς τῶν δακρύων ἡμῶν ὀχετοῖς· μὴ ἀνάψωμεν πάλιν αὐτὸν βρασμῷ γέλωτος ἀκρατοῦς καὶ θυμελικῶν ἀθυρμάτων ἐνδελεχισμοῖς. Ἡ καθ' ἡμῶν ἠκονημένη συνεστάλη ῥομφαία λιταῖς καὶ δεήσεσιν ὑποχωρήσασα· μὴ στιλβώσωμεν πάλιν αὐτὴν ὕπνοις καὶ μέθαις καὶ θεραπείᾳ τῆς ἀκολάστου σχολάζοντες γαστρός. Τοῦ στεναγμοῦ τῆς καρδίας ἡμῶν καὶ τῆς βοῆς ἐκείνης ἤκουσεν ὁ θεὸς καὶ οὐχ ὑπερεῖδε· μὴ παυσώμεθα τοῦτο ποιεῖν, ἵνα διὰ παντὸς ἡμῖν ἡ θεόθεν φιλανθρωπία ἐπικουρῇ. (36) Κακὸν ἡ μέθη, κακὸν ἡ πορνεία, κακὸν τὸ ἀδικεῖν, κακὸν ἡ μισαδελφία, ἡ κατὰ τοῦ πλησίον ὀργή, ἡ ὑπεροψία, ὁ φόνος, ὁ φθόνος· κακὸν ἡ ῥαθυμία καὶ ἡ ἀμέλεια. Φύγωμεν ταῦτα πάσῃ δυνάμει, ἀγαπητοί· κοινὰ τὰ πάθη ἀρχόντων, [ἀρχομένων,] πλουσίων, πενήτων, ἀνδράσι, γυναιξί· κοινὰ γενέσθω καὶ τὰ κατορθώματα. Ταῦτα τὴν ὀργὴν ἐκκαίει τοῦ θεοῦ, ταῦτα τὴν ἀπειλὴν αὔξει, τὴν φιλανθρωπίαν ἀναστέλλει, καὶ ταπεινοὺς μὲν παρασκευάζει τοῖς ἐχθροῖς, ὑπερυψοῖ δὲ τὸ πολέμιον καθ' ἡμῶν. Ταῦτα βδελυξώμεθα καὶ ἀποστραφῶμεν ἐκ ψυχῆς, ἵνα μὴ τὴν ἀπὸ θεοῦ καταδικασθῶμεν ἀποστροφήν. (37) Καὶ γὰρ ὁ παλαιὸς Ἰσραήλ, ὅτε τοῖς πάθεσι ἁλοὺς ἐξηλέγχετο, τότε ῥομφαίας παρεδίδοτο στόματι, Ἰσραὴλ ἐκεῖνος οὐχὶ τυχὸν ἔθνος, οὐδὲ λαὸς παρορώμενος, ἀλλ' ὃς « σχοίνισμα κληρονομίας » (Ps. 104, 11) ἐδοξάζετο, καὶ « λαὸς ἐμακαρίζετο περιούσιος » (Exod. 19, 15), ἐκεῖνος οὗτος ἁμαρτάνων μὲν ἐχθροῖς ἐμαστίζετο, κατορθῶν δὲ τούτων ἐκράτει καὶ ὑπερίσχυε, καὶ φυλακὴν μὲν τῶν ἐντολῶν μελετῶν ὅπλοις ἐκαρποῦτο τὴν ἀλλοτρίαν, ἑτέρων πόνοις αὐτὸς εὐφραινόμενος, τοῦ νόμου δὲ κατολιγωρῶν αὐτὸς ἀγόμενος δορυάλωτος τὴν οἰκείαν τοὺς ἐχθροὺς ἑώρα διακληρουμένους καὶ τὸ ἐνυάλιον παιωνίζοντάς τε καὶ πυρριχίζοντας· καὶ λίαν γε τοῦτο σοφῶς τε καὶ δικαίως· δεῖ γὰρ τὸν ἠγαπημένον καὶ οἰκειωθέντα τῷ θεῷ λαὸν οὐ τῇ ἰσχύι πεποιθέναι τῶν χειρῶν οὐδὲ τῇ ῥώμῃ μεγαφρονεῖν τοῦ βραχίονος οὐδὲ ταῖς τῶν ὅπλων παρασκευαῖς ἐπερείδεσθαι, πεπεῖσθαι δὲ καταχυριεύειν τῶν ἀνθεστηκότων καὶ κρατεῖν τῇ συμμαχίᾳ τοῦ κρείττονος, ἐκείνην δὲ πράξεων συνειδέναι ταῖς ἀρίσταις ἐπακολουθεῖν καὶ κατορθωμάτων πλήθει ἐπιφοιτᾶν. (38) Ἂν οὖν ἐξολισθήσῃ τις τοῦ καλοῦ καὶ τῆς ἀρετῆς συνολισθαίνειν πάντως ἀνάγκη καὶ τῆς συμμαχίας αὐτοῦ τοῦ θεοῦ· ἂν δὲ τοῖς ἀγαθοῖς ἔργοις κομᾷ τὸν βίον καὶ τεθωρακισμένος τὴν ἀρετὴν σύμμαχον φέρει τὴν ἄμαχον ἐπικουρίαν κατ' ἐχθρῶν. (39) Ἀλλ' ὁ μὲν τοῦ θεοῦ λαὸς τῇ ἐξ αὐτοῦ συμμαχίᾳ καὶ κρατύνεται καὶ τὴν κατὰ τῶν ἀντιπάλων νίκην τροπαιοφορεῖ· τὰ δὲ λοιπὰ τῶν ἐθνῶν, οἷς ἡ περὶ τὸ θεῖον δόξα ἡμάρτηται, οὐ ταῖς σφῶν αὐτῶν ἀγαθοεργίαις, ταῖς ἡμετέραις δὲ κακοπραγίαις αὔξει τὴν ἰσχὺν καὶ ταύταις κραταιοῦται καὶ μεγαλύνεται καθ' ἡμῶν. Μάστιγες γὰρ ὥσπερ ἐπαφίενται ἡμῖν καὶ τὰ ἡμέτερα παραπτώματα τῶν μαστίγων ὕλη γίνεται, καὶ τοσοῦτον αὐτοῖς τὸ καθ' ἡμῶν κράτος ἐγχειρίζεται, ὅσον ἂν ἡμεῖς ἑαυτῶν τοῖς πάθεσι καταστρατηγήσωμεν καὶ τῇ πρὸς τὸ κακὸν νεύσει καὶ ὑποχωρήσει τὴν τάξιν, ἐφ' ἣν ἡμᾶς ὁ σωτήριος καὶ θεῖος νόμος ἔταξεν, ἐγκαταλείψωμεν. (40) Ὅταν οὖν κατορθοῦντες μὲν οἰκειώμεθα θεῷ καὶ τὸ κρατεῖν ἡμῖν παραγίνεται τῶν ἐχθρῶν τῷ κρατεῖν τῶν παθῶν, ἁμαρτάνοντες δὲ τὴν θεόθεν εἰσπραττόμεθα ἀποστροφὴν καὶ τὸ πεσεῖν ὑποχείριοι τοῖς ἐχθροῖς. Πῶς οὐχὶ ταῦτα μὲν ἐκτρέπεσθαι καὶ βδελύττεσθαι δεῖ, τὰ κατορθώματα δὲ μεταδιώκειν καὶ τούτοις θάλλειν καὶ συναύξειν τὸν βίον διὰ παντός; Πῶς δ' ἄν τις καὶ κατισχῦσαι θαρρήσειεν ἐχθρῶν, ὅτε τοὺς ἐν αὐτῷ πολεμίους καὶ τὰς στάσεις ἔνδον θάλπει πορθοῦντας αὐτόν, ὅτε θυμὸς ἄλογος τοῦ αὐτοκράτορος λογισμοῦ κρατεῖ καὶ κατὰ τοῦ πλησίον μηδὲν ἴσως ἠδικηκότος ἀναπείθει φονᾶν; πῶς σοι πολεμίων περιεῖναι τὸ νικᾶν ζητεῖς, ὅτε τὸ λίχνον τῆς ἐπιθυμίας ὑποχείριον λαβὸν τὸν αὐτοδέσποτον λογισμὸν ἕλκει τε καὶ μεθέλκει περιάγον καὶ δουλαγωγοῦν, ἔνθα ἂν ἐπιτάττῃ τὸ πάθος; Πῶς οὕτω πορθουμένοις τε καὶ κατηνδραποδισμένοις τὸ κατὰ τῶν πολεμίων ἔπαθλον ἔψοιτο; (41) Οὐκ ἔστιν, ὅλως οὐκ ἔστιν ὑπὸ τῶν ἐμφυλίων ἐχθρῶν δεσμευθέντα τε καὶ δουλωθέντα καὶ τοῖς πάθεσι πεπρακότα ἑαυτὸν χυριεύειν δύνασθαι τῶν ὑπαίθρων ἐχθρῶν.

em. N. ‖ — § 37. ἐκεῖνος οὗτος] ἐκ. αὐτὸς conj. N. ‖ — οἰκείαν] οἰκιάν cod.; em. N. ‖ — § 40. ἡμῖν παραγίνεται ... τῷ κρατεῖν] ἡμῶν π... τῷ κράτει cod.; em. N. ‖ — θαρρήσειεν] θαρρήσῃ cod.; em. N.

Ἂν οὖν ἐκείνους καθελεῖν ἐθελήσωμεν, πολὺ πρότερον τοὺς ἐντὸς πολεμίους ὑποτάξαι σπουδάσωμεν, τὴν τούτων στάσιν καὶ τὴν ἔριν καταλύσωμεν. Ἔστω τῶν παθῶν ὁ λογισμὸς αὐτάρχων, καὶ τότε τῶν ἐναντίων, οἷς ἔξωθεν βάλλειν καὶ τιτρώσκειν ἄδεια, ἐγκρατεῖς γενησόμεθα. (42) Ἂν γὰρ ὃν αὐτοκράτορα λογισμὸν ἔλαβες ἐκ θεοῦ, τοῦτον ταῖς ἡδοναῖς προπιὼν ὡς ἀνδράποδον ὑπέταξας αὐταῖς αὐτὸν, πῶς πολεμίων ἔξωθεν ἐπιτιθεμένων γενέσθαι κύριος ἐπιθυμεῖς; Πῶς δυσμενῶν σκυλεύσεις ἀποσκευὴν ὁ ταῖς ἐγκολπίοις στάσεσι καὶ ταῖς ἐπιβουλαῖς καθ' ἑκάστην σκυλευόμενος τὸν νοῦν; (43) Ἐκφυλλοφορήσωμεν πρότερον τοὺς ἐμφυλίους τῶν λογισμῶν, καὶ τότε λαφυραγωγήσομεν τῶν ἀλλοφύλων εὐχερῶς τὴν ἰσχύν. Οὐχ ὁρᾷς καὶ τὸν Ἰσραὴλ, ὡς ἐπειδὰν μὲν ἐκράτει παθῶν, ἐκράτει καὶ τῶν ἐχθρῶν; συνεστρατήγει γὰρ αὐτῷ ὁ θεός· ὅτε δὲ τῇ ἁμαρτίᾳ ἐδεδούλωτο, τότε καὶ τοῖς ἐχθροῖς ἐξεδίδοτο· ἐγκατελελοίπει γὰρ αὐτοὺς ἡ συστρατηγοῦσα θεία ἰσχύς. (44) Οὗτος εὐαρεστῶν θεῷ διὰ Μωυσέως τὰς τῶν Αἰγυπτίων φοβερὰς καὶ βαρείας χεῖρας ἐξέφυγε, καὶ οὐ τοῦτο μόνον, ἀλλὰ καὶ ἡ ἀγριαίνουσα θάλασσα αὐτοῖς μὲν εἰς εὐθεῖαν τρίβον ὑπὲρ λόγον κατηυτρέπιστο, τάφος δ' αἰώνιος τοῖς τῶν Αἰγυπτίων ἐπιδιώκουσιν ἀνεῴγνυτο, αὐτοῖς ἵπποις, αὐτοῖς ἅρμασι, αὐτῷ Φαραὼ τερατουργοῦσα τὸν ὄλεθρον· ἐν οἷς ὁ ἠγαπημένος τῷ θεῷ λαὸς ηὐφράνθη τε καὶ ἠγαλλιάσατο καὶ τῷ στρατηγῷ καὶ νικοποιῷ θεῷ ᾠδὴν ἀνεκρούσατο ἐν χαρᾷ τὴν ἐξόδιον. (45) Ἀλλ' οὗτοι πάλιν ἐπειδὰν ὑπεσύρησαν ἁλῶναι γογγυσμῷ καὶ δίχα προστάγματος θεοῦ ἐπὶ πολέμου παρασκευὴν ἐξηρτύσαντο καὶ τὴν ἐν χειρῶν νόμῳ πεποίθησιν τοῦ θείου προτεθεικέναι συνθήματος ἐξηνέχθησαν, κραταιῶς καταπολεμηθέντες ἡττήθησαν, τῷ οἰκείῳ παραπτώματι τῶν ἀντιπάλων τὸ κράτος ὀγκώσαντες καὶ τὸ κλέος ἀνυψώσαντες. (46) Πάλιν δὲ νόμῳ θεοῦ στρατηγούμενοι καὶ τοῖς Μωυσέως λόγοις πειθαρχούμενοι πολλὰς μὲν τῶν πολεμίων πόλεις ἐξεπόρθησαν, πολλῶν δὲ σωμάτων ἐκράτησαν, πολλὴν δὲ λείαν ἐλαφυραγώγησαν, καὶ πολλῆς θυμηδίας καὶ χαρᾶς ἐνεπλήσθησαν. Καὶ παρέμεινεν ἂν αὐτοῖς ἡ ἐπὶ τῇ νίκῃ θυμηδία καὶ τέρψις, εἰ μὴ ἀχαριστίᾳ τοὺς ὄφεις καθ' ἑαυτῶν ἐπεστράτευσαν, ἐπεὶ μὴ παρῆν ἔθνος ὃ τὴν ἐπὶ τῇ ἀχαριστίᾳ δικαίαν ἀγανάκτησιν τοῦ θεοῦ διὰ ξίφους ἀνεπλήρου καὶ ἀνεδείκνυτο. (47) Οὕτω μαστίζεται λαὸς ἁμαρτάνων ἢ ξίφεσι πολεμίων θεριζόμενοι ἢ θηρίων ὀδοῦσι κατεσθιόμενοι ἢ κλόνῳ γῆς καὶ βρασμῷ βιαίῳ παιδευόμενοι ἢ σκηπτοῖς οὐρανίοις ἀπανθρακούμενοι ἢ καρπῶν ἀφορίᾳ πιεζόμενοι ἢ ἀέρος φθόρῳ συμφθειρόμενοι. Καὶ τρόπος κολάσεως οὐκ ἐξαπορεῖται κατάλληλος τῷ τοῦ σφάλματος ἐπιτηδεύματι, καὶ τοῦτό τις διαφυγὼν ἐκείνῳ περιεπάρη, κἀκεῖνο πάλιν ἄλλος ἴσως διαδρὰς ὑπὸ τοῦ ἑτέρου συνηνέχθη, καὶ ὁ παρανόμως βιοὺς καὶ τὰς εὐθύνας ὠφληκὼς, τὴν δίκην φυγεῖν οὐ δυνήσεται. (48) Τί γάρ μοι δεῖ καταλέγειν τὰ ἐπίλοιπα τοῦ Ἰσραὴλ, τὰς κατ' ἐχθρῶν νίκας, ὅτε ἐσωφρόνει, τὰς ἀπροσδοκήτους ἥττας, ὅτε πάλιν παρεφρόνει, τὴν αἰχμαλωσίαν, τὴν ἐπάνοδον, τὴν ἐπανάστασιν, πάλιν τὴν ἀποκατάστασιν, αὐτὴν τὴν καταστροφὴν τῆς Ἱερουσαλὴμ, τὴν ἀνοικοδομὴν πάλιν. Ὧν τὰ μὲν χρηστὰ χρησταῖς ἐπήνθει πράξεσι, μοχθηρῶν δὲ ἦσαν εἰσπράξεις τὰ δυσχερῆ. (49) Ἔχοντες οὖν, ἀγαπητοί, τὰ ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς συνενεχθέντα εἰς ἡμῶν αὐτῶν ἐπανόρθωσιν τὰ κατὰ τὸν Ἰσραὴλ πάλαι προϋποδειχθέντα, μισήσωμεν τὴν ἁμαρτίαν καὶ ἀνθεξώμεθα τῶν ἀρετῶν. Φύγωμεν τὰ ἐγκύκλια ταῦτα καὶ ψυχοβλαβῆ πλημμελήματα, μέθην, πορνείαν, φθόνον, καταλαλιὰν, πλεονεξίαν, ἀδικίαν, ἀλαζονείαν, μισαδελφίαν, τὰ τούτων ἔκγονα, ὡς ἂν καὶ τῆς ἐν πολέμοις τροπαιοφορίας εὐτυχήσωμεν καὶ τῆς οὐρανίου κληροδοσίας μὴ ἀστοχήσωμεν. (50) Ἀλλ' ἐπειδὴ τῆς ἀπειλῆς ἐρρύσθημεν καὶ τὴν μάχαιραν διεφύγομεν καὶ παρῆλθεν ἡμᾶς ὁ ὀλοθρευτὴς τῆς μητρὸς τοῦ λόγου τῇ περιβολῇ σκεπασθέντας τε καὶ διασημανθέντας, κοινῇ πάντες σὺν αὐτῇ τῷ ἐξ αὐτῆς τεχθέντι Χριστῷ τῷ θεῷ ἡμῶν εὐχαριστηρίους ᾠδὰς ἀναπέμψωμεν, πᾶς οἶκος, ὃς τὸ ξίφος διέφυγεν, ἡλικία πᾶσα, γυναῖκες, παῖδες, νέοι καὶ πρεσβῦται· οἷς γὰρ κοινὸς ὁ ὄλεθρος ἐπεκρέματο, οὗτοι [καὶ] κοινὸν τὸν ὕμνον ἐξοσιοῦν καὶ προσάγειν θεῷ καὶ τῇ τούτου μητρὶ κεχρεωστήκασι. Κοινῆς ἐλευθερίας ἀπηλαύσαμεν, κοινὴν τὴν εὐχαριστίαν προσοίσωμεν. (51) Εἴπωμεν τῇ μητρὶ τοῦ λόγου καὶ γνώμης εὐθύτητι καὶ ψυχῆς καθαρότητι· « ἡμεῖς τὴν πρὸς σὲ πίστιν καὶ τὸν πόθον ἀδιστάκτως φυλάττομεν· αὐτὴ τὴν σὴν πόλιν, ὡς οἶδας, ὡς βούλει, περίσωσον. Ὅπλα σε καὶ τεῖχος καὶ θυρεοὺς καὶ στρατηγὸν αὐτὸν προβαλλόμεθα· αὐτὴ τοῦ λαοῦ σου ὑπερμάχησον. Ἡμεῖς σοι τὰς καρδίας καθαρὰς, ὅση δύναμις, ῥύπου καὶ παθῶν ἑαυτοὺς ἐξαρπάσαντες παραστῆσαι σπουδάσομεν· αὐτὴ τὰς βουλὰς τῶν καθ' ἡμῶν ἐξωφρυωμένων διασκέδασον. Ἂν γάρ τι καὶ παρασφαλῶμεν τῶν ἐπηγγελμένων ἡμῖν, σόν ἐστι τὸ διορθώσασθαι, σόν ἐστι τὸ χεῖρα τοῖς ἐπὶ γόνυ κλιθεῖσι παρασχεῖν καὶ ἀναστῆσαι τοῦ πτώματος. » (52) Εἴπωμεν ταῦτα τῇ παρθένῳ καὶ μὴ ψευσώμεθα, ἵνα μὴ τῆς καλῆς ἡμῶν ἐλπίδος διαψευσθῶμεν, ἵνα τῆς προσδοκίας μὴ παρασφαλῶμεν, ἵνα σάλου καὶ κυμάτων καὶ ζάλης τῶν ἐν τῷ βίῳ κακῶν ὑπερανασχόντες τῆς σωτηρίας ἡμῶν τῷ λιμένι ἐγκαθορμισθῶμεν καὶ τῆς ἐπουρανίου δόξης καταξιωθῶμεν χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ Χριστοῦ τοῦ

§ 42. σκυλεύσεις] σκυλεύεις cod.; em. N. ‖ — § 43. λαφυραγωγήσωμεν cod.; em. N. ‖ — § 47. παιδευόμενοι] Vix recte habet. An σαλευόμενοι? ‖ — πάλιν ἄλλος] π. ἄλλως cod. ‖ — συνηνέχθη] συνελίχθη? συνεσχέθη? ‖ — § 49. ἡμῶν αὐτῶν]

ἀληθινοῦ θεοῦ ἡμῶν, ᾧ πρέπει πᾶσα δόξα, τιμὴ καὶ προσκύνησις ἅμα τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι, τῇ ὁμοουσίῳ καὶ ζωαρχικῇ τριάδι, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

ὑμῶν α. cod.; em. N. Dein pro ἀστοχ σωμεν... ἀναπέμψωμεν Nauckius mavult ἀτυχήσωμεν... ἀναμέλψωμεν. || — § 50. καὶ ante κοινὸν addidi. || — § 51. φυλάττομεν] φυλάττωμεν vel φυλάξομεν conj. N.

ANONYMI

PERIPLUS PONTI EUXINI.

PARS EJUS MEDIA E CODICE LONDINIENSI DESCRIPTA.

XLII. § 1. Ἀπὸ οὖν Ἀρχάβεως ποταμοῦ ἕως Ὀφιοῦντος ποταμοῦ πρώην ᾤκουν ἔθνος οἱ λεγόμενοι Ἐχχειριεῖς (νῦν δὲ οἰκοῦσι Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι)· ἀπὸ δὲ Ἀψάρου ποταμοῦ ἕως Ἀρχάβεως ποταμοῦ πρώην ᾤκουν οἱ λεγόμενοι Βύζηρες (νῦν δὲ οἰκοῦσι Ζυδρεῖται).

2. Ἀπὸ δὲ Ἀψάρου ποταμοῦ εἰς Ἄκαμψιν ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ιε', μίλια δύο. Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἀκάμψιος ποταμοῦ εἰς Βαθὺν ποταμὸν στάδια οε', μίλια ι'. Ἀπὸ δὲ τοῦ Βαθέος ποταμοῦ εἰς Κίνασον ποταμὸν στάδια ϟ', μίλια ιβ'. Ἀπὸ δὲ Κινάσου ποταμοῦ εἰς Ἶσιν ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ϟ', μίλια ιβ'. Ναυσίποροι δέ εἰσιν ὅ τε Ἄκαμψις καὶ ὁ Ἶσις, καὶ αὔρας τὰς ἑωθινὰς ἰσχυρὰς ἐκπέμπουσιν. Ἀπὸ δὲ Ἴσιος ποταμοῦ εἰς Μόγρον (ἤτοι Νύγρον) λεγόμενον πόρος ναυσὶ σταδίων ϟ', μιλίων ιβ'.**

XLII. § 1. Ab Archabi fluvio usque ad Ophiuntem fluvium pridem populus Ecchiriensium habitabat (nunc ibi Machelones et Heniochi degunt). Ab Apsaro autem fluvio usque ad Archabim fluvium Byzeres qui vocantur habitabant (nunc vero Zydritæ habitant) [*E Menippo*].

2. Ab Apsaro fl. ad Acampsin fluvium navigabilem stadia 15, milliaria 2. Ab Acampsi fl. ad Bathyn fl. stadia 75, mill. 10. A Bathy fluvio ad Cinasum stadia 90, *mill.* 12. A Cinaso fl. ad Isin fluvium navigabilem *stadia 90*, mill. 12. Acampsis et Isis fluvii navigabiles *sunt et validas* matutino tempore auras emittunt. Ab Iside ad Mogrum (sive Nygrum) fluvium navigatio est stadiorum 90, mill. 12. [*Inde ad Phasin sunt stadia* 90, *mill.* 12.] (*Ex Arriano* § 9 p. 375.)

Anonymi Periplum Ponti Euxini hucusque non noveramus nisi ex duobus codicibus, quorum alter, Vaticanus, primam libri partem, alter, Palatinus, ultimam exhibebat. Desiderabatur pars media, oræ maritimæ descriptionem continens, quæ ab Ophiunte fluvio ad fauces paludis Mæoticæ pertinet. Eam nunc damus secundum codicem Musei Britannici, qui librum continet integrum. Inserenda est in Geographorum minorum volumine primo pag. 412 post § 42. Ceterum constat periplum istum consarcinatum esse ex Arriano et Menippo vel potius epitomatore Menippei peripli Marciano et ex periegesi iambica, quæ sub Scymni nomine circumfertur, et ex Pseudo-Scylace. Exceptis nonnulla de suo penu auctor addidit, quibus cum priscis locorum nominibus recentiora componuntur. Haud levis hæc momenti sunt et a viro Bosporano de vicinis patriæ regionibus bene docto profecta esse videntur.

§ 1. Codex Vaticanus desinit in verba : νῦν δὲ οἰκοῦσι Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι. || — ἕως Ὀφιοῦντος ποτ. πρώην] εἰς Ὀφιοῦντα ποταμὸν πρῶτον cod. Vat. || — Μαχέλωνες] Sic codex Londin. tum hoc loco, tum infra § 18, tum in antecc. p. 378, 25 et 379, 1, ubi ex cod. Vat. editur Μαχέλονες... Μαχελόνων, sicut apud Dionem Cassium 68, 19, ubi : Τραϊανὸς... Ἀγχίαλον τὸν Ἡνιόχων καὶ Μαχελόνων βασιλέα δώροις ἠμείψατο. Ceterum verba νῦν δὲ οἰκοῦσι Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι et deinde νῦν δὲ οἰκοῦσι Ζυδρεῖται Anonymus addidit cum Menippo Arrianum componens. Menippus Heniochos et Machelones inter Achæos et Sanniches habitare statuit, ut liquet ex § 18. Similiter plerique auctores antiquiores, quibus etiam Ptolemæus se addixit, de Heniochorum sedibus statuerunt. De Machelonibus minus liquet. Nescio an ad eos pertineat Μεχλεσσός (ut editur) vel potius Μαχλεσσός (ut in optimis codd. Florent. et Mediolan. legitur) urbs, quam in mediterraneis Colchidis Ptolemæus habet. Ibidem Ptolemæus Ζάδριν urbem collocat, quam cum Zydrytis ab uno Arriano memoratis componendam esse censeo. Quod Ecchejrienses Menippi attinet, monendum est vicinos iis ab occasu fuisse Bechires, quibus Menippus oræ tractum ab Ophiunte ad Trapezuntem usque pertinentem assignavit. In antecedentibus enim (p. 411, 7 ed. nostr.) codex Londiniensis Vaticano integrior ita habet : Ἀπὸ οὖν Ὀφιοῦντος ποταμοῦ [ἕως Τραπεζουντίων πρώην ᾤκουν ἔθνος Βέχειρες (Βοχ. cod.) λεγόμενοι, νῦν δὲ οἰκοῦσι Κόλχοι. Μέχρι οὖν τοῦ Ὀφιοῦντος ποταμοῦ] τὰ ἔθνη τῶν δύο Πόντων ἐστὶ κτλ. Uncis inclusa in Vaticano libro exciderunt. De Bechiribus sive Bechiris inter Ecchirienses et Macrones mediis cf. Scylax § 84 p. 63 ibique not. || — ἕως Ἀρχάβεως] ἕως χόδεως codex. || — Βύζηρες] Βυσηρες codex An. sicuti codex Scylacis § 82, p. 63, ubi vide. Deinde Ζυδρεῖται ex Arriano dedi pro Ζυδρίται, quod codex An. habet. Inter Archabim et Apsarum sec. Arrianum nonnisi 60 stadia intercedunt, adeo ut Byzeres perexiguum oræ maritimæ spatium obtinuissent, siquidem in Arriani stadiasmo acquiescendum esset.

§ 2. Στάδια ιε'] Acampsis est hodiernus *Tchorok*, fluvius hujus tractus longe maximus compluribusque ostiis in mare se eructans. Ab Archabi (h. *Archawi*) ad *Tchorok* fluvii os orientale sunt stadia 205-210. Arrianus autem errore manifesto nonnisi 75 stadia computat, quorum 60 pertinent ab Archabi ad Apsarum, 15 ab Apsaro ad Acampsin. Sexaginta stadiis ab Archabi deducimur ad fluviolum *Khoppa-Sou*; hunc igitur esse Apsarum Arriani olim statue-

3. Οὗτος δὲ ὁ Φᾶσις ποταμὸς ἔχει τὸ ῥεῦμα φερόμενον ἐκ τῆς Ἀρμενίας· οὗ πλησίον οἰκοῦσι μεταστάντες ἐξ Ἰβηρίας εἰς Ἀρμενίαν Ἴβηρες. Εἰσιόντων δὲ εἰς ποταμὸν ἀριστερὰ τοῦ Φάσιδος παράκειται Μιλησίων πόλις Ἑλληνὶς Φᾶσις λεγομένη, εἰς ἣν λέγεται καταβαίνειν ἔθνη ἑξήκοντα διαφόροις χρώμενα φωναῖς, ἐν οἷς τινας λέγουσιν ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς καὶ Βακτριανῆς συναφικνεῖσθαι βαρβάρους. Μεταξὺ δὲ τούτων βάρβαρός ἐστιν ἡ Κοραξικὴ, ἧς τὰ ἐχόμενα ἡ Κωλικὴ καλουμένη, τὸ νῦν Μελαγχλαίνων καὶ Κόλχων ἔθνος.

4. Ἔχει δὲ καὶ ἀνάπλουν ὁ ποταμὸς σταδίων ρ', μιλίων δ'. Ἐν ᾧ ἔστι πόλις μεγάλη Αἶα λεγομένη, ὅθεν ἡ Μήδεια ἦν.

3. Hic Phasis fluvius ex Armenia defluit. Prope eum Iberes degunt, qui ex Iberia in Armeniam transmigrarunt. Ingredientibus Phasin ad sinistram fluvio adjacet urbs græca, Milesiorum colonia, Phasis dicta, in quam gentes sexaginta diversis linguis utentes descendere dicunt, inter easque etiam ex India et Bactriana barbaros nonnullos advenisse perhibent. Horum in medio est barbara regio Coraxica, quam excipit Colica quæ vocatur; nunc ibi Melanchlænorum et Colchorum gens (*E periegesi iamb.*).

4. Navigatio per adversum fluvium patet in stadia 100 [180?] mill. 4 [24?]. Apposita fluvio est Æa urbs magna, unde Medea oriunda erat (*E Scylacis periplo*).

---

bam cum Kieperto, Rittero (*Erdkunde* tom. 18, p. 92 an. 1858), aliis plurimis, erroremque quærebam in numero ιε'. Quod haud commisissem, si notum tunc fuisset, quod nunc video ex tabulis nauticis (*Carte de la mer noire, 4me feuile, du Cap Idokopas au Cap Zefiros. Dépôt des cartes de la marine.* 1861), *Tchorok* fluvium compluribus ostiis exire, quorum media inter se quindecim fere stadiis distant. Quo cognito, verissimum esse censeo quod Ritterus l. l. p. 938 conjecit fortasse apud Arrianum Apsari nomine significari *Tchorok* fluvii ostium occiduum, alteri autem Acampsis nomen dari. Comprobatur hoc eo quod apud Ptolemæum Apsarus ex junctis Lyco et Glauco fluviis nascens et ab Archabi 230 fere stadiis distans permagnus est fluvius, cui cum *Khoppa* rivulo nihil negotii esse potest. Deinde vero in Tabula Peutingeriana ab Archabi ad Apsarum fl. millia 27 sive 216 stadia computantur, quæ ab *Archawi* ad *Tchorok* fluvium pertinent. Denique ex Plinio (6, 14) colligitur Apsarum fluvium insignem fuisse, quippe quem in colligendo Ponti stadiasmo inter παραπήγματα memorat: *Flumen Apsarum cum castello cognomine in faucibus a Trapezunte* 140 *m. p.* (= 1120 stadia; reapse sunt fere 1020)... *Ab Apsaro ad os Phasidis* 70 *m.* (= 560 stadia; revera 370). Idem Plinius deinde inter fluvios etiam Acampsin memorat, sive alio ex fonte, sive inter Apsarum et Acampsin eodem quo Arrianus modo distinguens. Præterea monendum est in *Tchorok* fluvii situm satis quadrare quæ infra § 11 Arrianus refert: Ὁ δὲ Ἄψαρος πέρας ἐφάνη μοι εἶναι κατὰ μῆκος τοῦ Πόντου· ἔνθεν γὰρ ἤδη πρὸς ἄρκτον ὁ πλοῦς ἡμῖν ἐγένετο. Procopius De bell. Goth. 4, 2 p. 464 sq. de Apsaro urbe et de Acampsi fluvio prope eam exeunte verba facit, Apsari vero fluvii hoc certe nomine non meminit. || — εἰς Κίνασον] Arriani codex ὁ Ἀκίνασις ... ἀπὸ Ἀκινάσου. Aliunde nomen fluvii non notum. Intelligendus est *Chorouk-Sou* in mare exiens inter castella *Kintrich* et *Tsikinsir*, quorum hoc fortasse veteris nominis servat vestigium. || — Μόγρον] Μῶγρον Arriani codex. Quid præstet, haud liquet, quum nemo alius scriptor græcus fluvii mentionem injecerit. — ἤτοι Νύγρον] Hoc e Menippo auctor addiderit. *Nigro* habes in Tab. Peutingeriana. Quod apud Plinium 6, 12 legebatur *Mogrus*, Pintianus ex Arriano intulit; codices præbent *Magrus* et *Nogrus*, quorum hoc recepit Otto Ianus. Deinde in Anonymo excidit nota distantiæ, quæ est a Chobo ad Phasin.

§ 3. Ἐκ τῆς Ἀρμενίας] Eodem modo Eratosthenes ap. schol. Apoll. Rhod. 2, 400 et Strabo p. 498 (427, 20 ed. Did.) et Dionys. Perieg. 691: Φᾶσις ... ἀρξάμενος ἀπ' οὔρεος Ἀρμενίοιο. Eodem redit quod nonnulli (Apoll. l. l. et Vib. Seq. p. 16.) Phasin defluere dixerunt de Amarantis montibus Colchidis. De aliorum sententiis v. Ukert. 3, 2, p. 208. || — Μιλησίων πόλις Ἑλληνίς] Cf. Scylax § 81: Φᾶσις, Ἑλληνὶς πόλις. Heraclides Pont. fr. 18 (Fr. Hist. 2, p. 218): Φᾶσιν τὸ ἐξ ἀρχῆς Ἡνίοχοι κατῴκουν, ... ἔπειτα Μιλήσιοι. Steph. Byz.: Φᾶσις, ἐκτίσθη ὑπὸ Μιλησίων. || — ἔθνη ἑξήκοντα] De Dioscuriade hoc narrat Strabo p. 498 (427, 12 Did.): συνέρχεσθαι γοῦν ἐς αὐτὴν ἑβδομήκοντα, οἱ δὲ καὶ τριακόσια ἔθνη φασὶ, οἷς οὐδὲν τῶν ὄντων μέλει, πάντα δ' ἑτερόγλωττα. Plinius 6, 15: *Dioscurias quondam adeo clara ut Timosthenes in eam CCC nationes dissimilibus linguis descendere prodiderit, et postea a nostris CXXX interpretibus negotia gesta ibi.* || — ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς] Camaritas gentes cum Baccho ex India reduce in regiones Ponticas venisse narrat Dionysius Per. 700, ubi vid. not. || — Κωλικὴ] κολ. cod. Cf. Scylax p. 61. || — Κόλχων] λόγχων cod. Hucusque quæ in hoc segmine leguntur, depromta sunt ex periegesi iambica, cujus versus hunc fere in modum refingere licet:

Φᾶσις ποταμὸς ἔχει τὸ ῥεῦμα φερόμενον
ἐξ Ἀρμενίας, οὗ πλησίον Ἴβηρές ποτε
ἐκστάντες ἐξ Ἰβηρίας οἰκοῦσι νῦν.
Ἐσιοῦσι ποταμὸν ἀριστερὰ τοῦ Φάσιδος
Μιλησίων ἐστὶ παρακειμένη πόλις
ἑλληνὶς, Φᾶσις λεγομένη, ἐς ἣν ἔθνη
κατέβαινον ἑξήκοντα φωναῖς διάφορα,
ἐν οἷς τινὰς λέγουσιν ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς
καὶ Βακτριανῆς συναφικέσθαι βαρβάρους.
Μεταξὺ τούτων βάρβαρος Κοραξικὴ,
ἧς ἐχομένη γῆ Κωλικὴ καλουμένη,
τὸ νῦν Μελαγχλαινῶν τε καὶ Κόλχων ἔθνος.

§ 4. Scylax § 81 p. 62: Φᾶσις ποταμὸς καὶ Φᾶσις ἑλληνὶς πόλις· καὶ ἀνάπλους ἀνα τὸν ποταμὸν σταδίων ρπ' εἰς [Αἶαν] πόλιν (Μάλην) μεγάλην βάρβαρον, ὅθεν ἡ Μήδεια ἦν. In his excidisse Αἶαν ex Anonymo jure conjeceris. Quod codex

5. Πάνυ δὲ κουφότατον ὕδωρ ἔχων ὁ Φᾶσις ἐπιπλεῖ τῇ θαλάσσῃ, καὶ οὐ συμμίγνυται· καὶ ἔστι μὲν κατὰ τοῦ ἐπιρρέοντος γλυκύτατον ἀνιμήσασθαι, εἰ δὲ εἰς βάθος τις καθῆκε τὴν κάλπιν, ἁλμυρόν. Καίτοι ὁ πᾶς Πόντος πολύ τι γλυκυτέρου τοῦ ὕδατός ἐστιν ἤπερ ἡ ἔξω θάλασσα· καὶ τούτου τὸ αἴτιον οἱ ποταμοί εἰσιν, οὔτε πλῆθος οὔτε μέγεθος σταθμητοὶ ὄντες. Τεκμήριον δὲ τῆς γλυκύτητος, εἰ τεκμηρίων δεῖ ἐπὶ τοῖς αἰσθήσει φαινομένοις, ὅτι πάντα τὰ βοσκήματα οἱ προσοικοῦντες ἐπὶ τὴν θάλασσαν κατάγουσι καὶ ἐν ταύτῃ ποτίζουσι· τὰ δὲ ἡδέως πίνοντα [ὁρᾶται], καὶ λόγος κατέχει ὅτι καὶ ὠφέλιμον αὐτοῖς [τοῦτο τὸ ποτόν] ἐστι τοῦ γλυκέος μᾶλλον. Ἡ δὲ χροιὰ τοῦ Φάσιδος ἐξηλλαγμένη, οἷα ἀπὸ μολίβδου ἢ κασσιτέρου βεβαμμένου τοῦ ὕδατος· καταστὰν δὲ καθαρώτατον γίνεται. Οὐ τοίνυν νενόμισται εἰσκομίσαι ὕδωρ εἰς τὸν Φᾶσιν τοὺς εἰσπλέοντας· ἀλλ' ἐπειδὰν ἤδη εἰσβαίνωσιν εἰς τὸν ῥοῦν, παραγγέλλεται ἅπαν ἐκχέαι τὸ ἐνὸν ὕδωρ ἐν ταῖς ναυσίν· εἰ δὲ μή, λόγος κατέχει ὅτι οὐκ εὐπλοοῦσι. Τὸ δὲ ὕδωρ τοῦ Φάσιδος οὐ σήπεται, ἀλλὰ μένει ἀκραιφνὲς καὶ ὑπὲρ δέκατον ἔτος, πλήν γε δὴ [ὅτι] εἰς τὸ γλυκύτερον μεταβάλλει.

6. Ἀπὸ δὲ τοῦ Φάσιδος ποταμοῦ εἰς Χαρίεντα ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ϟʹ, μίλια ιβʹ. Ἀπὸ δὲ Χαρίεντος ποταμοῦ εἰς Χόβον ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ϟʹ, μίλια ιβʹ. Ἀπὸ δὲ Χόβου ποταμοῦ εἰς Σιγάμην (τὸν καὶ Ζίγανιν λεγόμενον) ποταμὸν στάδια σιʹ, μίλια κη. Ἀπὸ δὲ Ζιγάνεως εἰς Ταρσούραν ποταμὸν (τὸν [νῦν] λεγόμενον Μοχὴ) στάδια ρκʹ, μίλια ιϛʹ. Ἀπὸ δὲ Ταρσούρα ποταμοῦ εἰς Ἵππον ποταμὸν (τὸν νῦν λεγόμενον Λαγουμψᾶν), στάδια ρνʹ, μίλια κʹ. Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἵππου ποταμοῦ εἰς Ἀστέλεφον ποταμόν, ([τὸν] νῦν λέγομενον Εὔριπον· εἴσπλους

5. Phasis aquam longe levissimam habens innatat mari neque cum eo commiscetur; ex superficie perdulcem aquam haurire licet, sin urnam in profundum demiseris, salsam habes. Ceterum universus Pontus longe dulcioris est aquæ quam mare exterum, propter immensam scilicet fluviorum multitudinem magnitudinemque. Argumentum dulcedinis (si modo argumentis opus est in iis quæ sensu percipiuntur), quod accolæ pecora omnia ad mare ducunt et ex eo aquantur, illa vero libenter bibere cernuntur, et fama obtinet dulci salubriorem eis hunc potum esse. Color Phasidi singularis est, similis aquæ plumbo vel stanno infectæ, quæ tamen ubi subsedit, purissima evadit. Quam ob rem mos obtinuit, ut ingredientes Phasin nihil aquæ invehant, sed simulac flumen ingressi fuerint, præcipitur ut quidquid in navibus sit aquæ, effundatur; sin minus, fama invaluit haud felicem fore navigationem. Aqua Phasidis a putredine est immunis, ac plus quam decem annis incorrupta manet, nisi quod in dulciorem abit (*Ex Arriano*, § 10 *p*. 375, 11-36).

6. A Phaside fluvio ad Charientem fluvium *navigabilem* stadia 90, millia 12. A Chariente fluvio ad Chobam fluvium navigabilem stadia 90, millia 12. A Chobo fl. ad Sigamen fluvium [*navigabilem*], qui etiam Ziganis vocatur stadia 210, millia 28. A Zigani ad Tarsuram fl., qui nunc Moche dicitur, stadia 120, millia 16. A Tarsura fluvio ad Hippum fl., quem nunc Lagumpsam vocant, stadia 150, millia 20. Ab Hippo fluvio ad Astelephum, qui nunc Euripus vocatur et navigiis aditum præbet, stadia 30, millia 4. Ab Astelepho fl. ad Dioscuriadem urbem, Milesiorum coloniam, nunc Sebastopolim dictam,

habet εἰς πόλιν μάλην μεγάλην, aut ortum est ex dittographia vocis μεγάλην, aut ex margine in ordinem verborum perperam introductum. Fieri enim potest ut ad Αἶαν, dubiæ memoriæ urbem, in margine quidam adscripserit ΜΑΔΗΝ (Μαδίαν Ptolemæi, *Malium* Plinii 6, 15), quod deinceps alius in contextum verborum male recepit, ejecto nomine Αἶαν. ‖ — σταδίων ρʹ, μιλ. δʹ] sic codex; fuerit ρπʹ, μιλ. κδʹ, uti Scylax habet; stadia centum efficerent millia 13 1/3, quem numerum manu leni refingere non licet. Apud Plinium 6, 13 Æa a mari distat 15 m. p. (120 stad.), at *navigatur Phasis magnis navigiis XXXVIII M. D pass*. (308 stad.), *inde minoribus longo spatio*. Sec. Steph. Byz. s. v. Αἶα ipsa Æa urbs 300 stadiis ab ostio Phasidis et mari aberat. Ptolemæus quoque Æam 300 stadiis ab ostio Phasidis, at non juxta flumen, sed in ora maritima posuit.

§ 5. ἐπιπλεῖ τῇ θαλ.] ἐ. τὴν θάλασσαν cod. ‖ — ἐν ταύτῃ ποτίζουσι] ἀπ' αὐτῆς π. Arrianus. Mox ὁρᾶται et τοῦτο τὸ ποτὸν ex Arriano inserui. ‖ — ἡ δὲ χροιὰ τοῦ Φ. ἐξηλλαγμένη, οἷα] ἡ δὲ χροὰ τῷ Φάσιδι οἵα Arrian. ‖ — οὐ τοίνυν] οὐ τ. δὲ cod. ‖ — εἰσβαίνωσι] εἰσβάλλωσι cod. ‖ — ὅτι οὐκ εὐπλ.] ὅτι οἱ τούτου ἀμελήσαντες οὐκ εὔπλ. Arrian. Mox ex Arriano vocem ὅτι addidi post v. πλήν γε δή.

§ 6. Χαρίεντα ποταμὸν ναυσίπορον] Inter Phasin et Chobum (*Khopi*) tabulæ nauticæ fluvium omnino nullum exhibent. Navigabilem aliquem ibi non exstare pro certo contendere licet. Itaque Charieis nihil aliud nisi Phasidis ostium boreale, quod in tabulis, quas ob oculos habeo, a meridionali ostio distat 15-17 stadiis. In Tab. Peut. a Phasi ad Charientem sunt 3 m. p. sive 24 stadia. A Phasi ad Chobum metior 90 stadia, a Charienti ad Chobum 75 stadia. In priscis periplis alii a Phasi, alii a Chariente proficiscentes ad Chobum usque 90 stadia computaverint, indeque nata videntur quæ Arrianus tradidit falsissima. ‖ — Χόβον] Χῶβον Arriani codex, fortassis rectius. — ναυσίπορον] Vocem hanc non habet codex Arriani, in quo Singames ναυσίπορος esse dicitur, quod de hoc fluvio non monet Anonymus. In integriore codice uterque fluvius ναυσίπορος voce distinctus fuerit, quum reapse Chobus et Sigames (*Khopi* et *Ingour*) fluvii in hoc tractu longe maximi sint. ‖ — Σιγάμην τὸν καὶ Ζίγανιν ... Ζιγάνεως] Σηγάμην τ. κ. Ζηγάνην ... Ζηγάνεως codex. Verba τὸν καὶ Ζήγανιν ex alio fonte addita sunt. In Arriani codice modo Σιγάμην modo Σιγγάμην. Præfero Σιγγ., quippe quod proprius accedit ad hodiernum nomen *Ingour* s. *Iniuri*. Similiter fluctuant Plinii codices (6, 14) ubi : *Sigania* (i. e. *Sigama*), *Sygama*, *Signavia*, *Singania* (i. e. *Singama*. Quod vulgo legebatur *Sigames*, ex Arriano arreptum est. ‖ — σι'] Distantia est fere stadiorum 65. Quod Arrianus in fonte suo

πορθμίων) στάδια λ', μίλια δ'. Ἀπὸ δὲ Ἀστελέφου ποταμοῦ εἰς πόλιν Διοσκουρίδα λιμένα ἔχουσαν, τὴν νῦν λεγομένην Σεβαστούπολιν, στάδια ρλε', μίλια ιη'.

7. Ἀπὸ οὖν Διοσκουρίδος τῆς [καὶ] Σεβαστουπόλεως ἕως Ἀψάρου ποταμοῦ πρώην ᾤκουν ἔθνος οἱ λεγόμενοι Κόλχοι οἱ μετονομασθέντες Λαζοί.

8. Ἔθνη δὲ παρημείψαμεν τάδε. Τραπεζουντίοις μὲν, καθάπερ καὶ Ξενοφῶν λέγει, Κόλχοι ὅμοροι καὶ οὓς λέγει τοὺς μαχιμωτάτους καὶ ἐχθροτάτους εἶναι τοῖς Τραπεζουντίοις, οὓς ἐκεῖνος μὲν Δρίλλας ὀνομάζει, ἐμοὶ δὲ δοκοῦσιν οἱ Σάννοι οὗτοι εἶναι. Καὶ γὰρ μαχιμώτατοί εἰσιν εἰς τοῦτο ἔτι καὶ τοῖς Τραπεζουντίοις ἐχθρότατοι, καὶ χωρία ὀχυρὰ οἰκοῦσι, καὶ ἔθνος ἀβασίλευτον, πάλαι μὲν καὶ φόρου ὑποτελὲς Ῥωμαίοις, ὑπὸ δὲ τοῦ λῃστεύειν οὐκ ἀκριβοῦσι τὴν φοράν. Κόλχων δὲ ἔχονται Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι. Βασιλεὺς δ' αὐτῶν Ἀγχίαλος.

9. Τὸ δὲ Ἡνιόχων ἔθνος μιξόγενές ἐστι. Τούτους δὲ λέγουσίν τινες κληθῆναι Ἡνιόχους ἀπὸ τῶν Πολυδεύκους καὶ Κάστορος ἡνιόχων Ἀμφιστάτου καὶ Τέλχιος· ἐν γὰρ τῷ μετὰ Ἰάσονος ἀφιχέσθαι στόλῳ δοκοῦσιν οὗτοι, περὶ δὲ τούτους τοὺς τόπους ᾤκησαν ἀπολειφθέντες, ὡς μυθεύεται. Ὑπὲρ Ἡνιόχους δὲ

quæ portum habet, stadia 135 (120 Arrian.), millia 18 (*Ex Arrian.* § 13 et 14 *p.* 376, 33-378, 13, *quibus nonnulla compilator de suo addidit*).

7. A Dioscuriade sive Sebastopoli usque ad Apsarum fluvium pridem habitarunt Colchi, qui mutato nomine nunc dicuntur Lazi (*E Menippi periplo*).

8. Gentes vero prætemavigavimus hasce. Trapezuntiis, ut Xenophon quoque (*Anab.* 5, 2, 2) scribit, finitimi sunt Colchi et quos ille bellicosissimos esse et Trapezuntiis infestissimos ait, quos ipse quidem Drillos vocat, mihi autem iidem esse Sanni videntur. Hi enim ad hoc usque temporis bellicosissimi et Trapezuntiis inimicissimi sunt, et loca munita incolunt; regum imperio gens caret; olim tributarii Romanis erant, at latrociniis dediti nunc tributorum solutionem negligunt. Colchos attingunt Machelones et Heniochi, quorum rex Anchialus (*Ex Arrian.* § 15 p. 478, 15-25).

9. Heniochorum gens mixti generis est. Nomen eos habere nonnulli produnt ab heniochis sive aurigis Pollucis et Castoris Amphistata et Telchi; scilicet, ut fabula fert, cum Iasonis classe huc venisse et derelicti sedes ibi fixisse videntur. Super Heniochos sita est mare Caspium accolas habens barbaras gentes quæ equis vescun-

repperit ϲι', fortasse ortum erat ex ο' (70). || — τὸν [νῦν] λεγόμενον Μοχή] νῦν vocem addidi. Apud Procopium (B. Goth. p. 461, 536, 543, 549; B. Pers. p. 289 ed. Bonn.) et Agathiam (p. 105, 148, 150) memoratur Μουχείρησις Lazicæ regionis castellum unius diei itinere ab Archæopoli distans et vicinum Hippi fluvio. Id tamen ad oræ tractum, in quo Arrianus Hippum et Thersuram memorat, referri nequit, sed ad mediterranea Colchidis referendum est, adeo ut Hippis sit fluvius qui in Phasidem incidit et hodie vocatur *Tchenistchali* (i. e. equorum fluvius). Μοχή, nomine tenus, aperte respondet fluvio qui apud recentiores vocatur *Tamiche, Tamuche, Mocoi, Murchula* et *Mochidzkhale* (sic Peyssonell in tabula inserta libro *Sur les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin. Paris* 1765). Luce quidem clarius est hunc fluvium, utpote Dioscuriadi proximum, non esse Tarsuram, sed Astelephum Arriani; verum quum ex falsissimis Arriani numeris a Phasi ad Tarsuram (hod. *Tsoricha*) computentur stadia 510 (reapse sunt fere 305), vides qui fieri potuerit ut Anonymus Tarsuram cum hod. *Tamuche* fluvio (410 fere stad. a Phasi distante) componeret. Quod sequitur Hippi fluvii nomen recentius Λαγουμψᾶν (sic), in nostri ævi tabulis est *Langour-Khale* (*Laxo* in Periplo Italo anni 1370), *Engour, Ingour, Inturi* (Singamis Arriani). Deinde post Hippum 30 stadiorum intervallo ap. Arrianum sequitur Astelephus; totidem stadiis a *Langour* fluvio *meridiem* versus sequitur *Chouri* fl., Cherobias Scylacis; eundem Anonymus *Euripum* vocat et pro recentiore Astelephi nomine venditat. Vides igitur Nostrum, erroneis distantiarum notis seductum et de vero fluviorum situ male doctum, post *Mochen* afferre flumina quæ a Moche non boream sed meridiem versus sita erant. || — Ἀστέλεφον] Sic Arriani codex; Ἀτέλαφον et mox Ἀτελάφου, item infra § 11 ἐπ' Ἀτέλαφον, sed deinceps ἀπὸ τοῦ Ἀστελέφου codex Anonymi. Deinde inserui v. τόν. Verba εἴσπλουν πορθμίοις non habet Arrianus; fortasse e Menippo addita, in quo etiam Ἀτέλαφον illud repererit. Quod nomen attinet, cf. Τέληφις (Τέληφος v. lect.), mediterraneum Colchidis castellum, 150 stad. a Phasidis insula distans, cujus meminit Agathias p. 105, 9. 112, 7. || — λιμένα] λίμνην codex. || — σταδ. ρλε'] σταδ. ρκ' Arrianus; debebat stadia 32 sive 4 m. p., ut Tabula Peutingeriana habet.

§ 8. Καὶ οὓς λέγει etc.] Sic Arrian.; καὶ ὡς λέγει ... Τραπεζουντίοις, οὓς ἐκεῖνος μὲν Δρίαλας codex. || — καὶ ἔθνος ... ὑποτελὲς] sic Arrian.; ὡς δὲ ἔθνος ... ὑποτελεῖς cod. An.

§ 9. Versus passim evanidos hunc in modum reficere possis:

Μιξόγενες [εἶτεν] ἔστιν Ἡνιόχων ἔθνος.
- ⏑́ ⏑ - Τούτους δὲ κληθῆναί τινες
λέγουσιν ἀπὸ Πολυδεύκεος καὶ Κάστορος
τῶν ἡνιόχων Ἀμφιστάτου καὶ Τέλχιος.
ἐν Ἰάσονος στόλῳ γὰρ ἀφικέσθαι ποτὲ
δοκοῦσι οὗτοι, περὶ δὲ τούτους τοὺς τόπους
ᾤκησαν ἀπολειφθέντες, ὡς μυθεύεται.
Ὑπὲρ Ἡνιόχους κεῖται δ' ἄνω ἡ Κασπία
καλουμένη θάλασσα, βαρβάρων γένη
ἱπποφάγα περὶ αὐτὴν ἔχουσ' οἰκούμενα·
ἧς δὴ τὰ Μήδων ἔστιν ὅρια πλησίον.

Ἀμφιστάτου καὶ Τέλχιος] Ἀ. καὶ τούτου Τέλχιος codex. Apud Plinium 6, 16 aurigæ vocantur *Amphytus* et *Telchius*,

ὅνω κεῖται Κασπία καλουμένη θάλασσα βαρβάρων γένη ἱπποφάγα περὶ αὐτὴν ἔχουσα οἰκούμενα· ἧς δὴ τὰ Μήδων ἐστὶν ὅρια πλησίον.

10. Μαχελώνων δὲ καὶ Ἡνιόχων ἐχόμενοι Ζυδρεῖται· Φαρασμάνου οὗτοι ὑπήκοοι· Ζυδρειτῶν δ' ἐχόμενοι Λαζοί, βασιλεὺς δὲ Λαζῶν Μαλάσσας, ὃς τὴν βασιλείαν παρὰ σοῦ ἔχει· Λαζῶν δὲ ἔχονται Ἀψῖλαι, βασιλεὺς δὲ Ἀψιλῶν Ἰουλιανός· οὗτος ἐκ τοῦ πατρὸς τοῦ σοῦ τὴν βασιλείαν ἔχει· Ἀψίλαις δὲ ὅμοροι Ἀβασγοί, καὶ Ἀβασγῶν βασιλεὺς Ῥίμαγας (Ῥησμάγας Arr.)· καὶ οὗτος τὴν βασιλείαν παρὰ σοῦ ἔχει· Ἀβασγῶν δὲ ἐχόμενοι Σαννίγαι· ἐν ᾧ καὶ ἡ Σεβαστούπολις ᾤκισται· Σαννιγῶν βασιλεὺς Σπεδαγᾶς (Σπαδάγας Arr.) ἐκ σοῦ τὴν βασιλείαν ἔχει.

11. Καὶ μέχρι μὲν Ἀψάρου ὡς πρὸς ἕω (τό τε ἀνατολικὸν) ἐπλέομεν ἐν δεξιᾷ τοῦ Εὐξείνου. Ὁ δὲ Ἄψαρος πέρας ἐφάνη μοι εἶναι κατὰ μῆκος τοῦ Πόντου· ἔνθεν γὰρ ἤδη πρὸς ἄρκτον ὁ πλοῦς ἡμῖν ἐγίνετο ἔστε ἐπὶ Χόβον [ποταμὸν, καὶ ὑπὲρ τὸν Χόβον] ἐπὶ τὸν Σιγάμην. Ἀπὸ δὲ Σιγάμου ἐκάμπτομεν εἰς τὴν λαιὰν πλευρὰν τοῦ Πόντου ἔστε ἐπὶ τὸν Ἵππον ποταμόν. Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἵππου ποταμοῦ ὡς ἐπ' Ἀστέλεφον καὶ Διοσκουριάδα καταφανῶς ἤδη ἐπ' ἀριστερὰ τοῦ Πόντου ἐπλέομεν, καὶ ὁ πλοῦς ἡμῖν πρὸς ἥλιον δυόμενον ἐγίνετο· ὡς δὲ ἀπεστρέφομεν ἀπὸ τοῦ Ἀστελέφου ἐπὶ Διοσκουριάδα κατείδομεν τὸν Καύκασον τὸ ὄρος, τὸ ὕψος μάλιστα κατὰ τὰς Ἄλπεις τὰς Κελτικάς. Καὶ τοῦ Καυκάσου κορυφή τις ἐδείκνυτο, Στρόβιλος τῇ κορυφῇ ὄνομα, ἵναπερ ὁ Προμηθεὺς κρεμασθῆναι ὑπὸ Ἡφαίστου κατὰ πρόσταξιν Διὸς μυθεύεται.

12. Τάδε μὲν οὖν τὰ ἀπὸ Βυζαντίου πλεόντων ἐπὶ δεξιὰ ὡς ἐπὶ Διοσκουριάδα, ἐς ὅπερ στρατόπεδον τελευτᾷ Ῥωμαίων ἡ ἐπικράτεια [ἐν δεξιᾷ] εἰσπλεόντων εἰς τὸν Πόντον. Ἐγὼ δὲ ἐπεὶ ἐπυθόμην Κότυν τετελευτηκέναι, τὸν βασιλέα τοῦ Βοσπόρου τοῦ Κιμμερίου καλουμένου, ἐπιμελὲς ἐποιησάμην καὶ τὸν μέχρι τοῦ Βοσπόρου πλοῦν δηλῶσαί σοι, ὡς, εἴ τι βουλεύοιο

tur. Huic vero Medorum fines propinqui sunt (*E perieg. iambica*).

10. Machelonibus et Heniochis vicini Zydritæ, Pharasmanæ subjecti; Zydritis vicini Lazi; rex Lazorum Malassas, qui a te regnum tenet. Lazis finitimi Apsilæ, quibus Julianus imperat; hic a patre tuo regnum accepit. Apsilas excipiunt Abasgi, quorum rex Rhesmagas; is quoque a te regnum obtinuit. Abasgis contermini Sannigæ, in quorum regione Sebastopolis sita est. Sannigarum rex Spadagas a te regnum habet (*Ex Arrian.* § 15, p. 379, 1-11).

11. Et usque ad Apsarum quidem versus ortum navigavimus in dextra parte Ponti Euxini; Apsarum autem agnovi terminum esse Ponti secundum longitudinem: inde enim jam versus septentrionem nobis navigatio erat usque ad Chobum fluvium et ultra eum usque ad Sigamen. Inde a Sigame fleximus in sinistrum Ponti latus usque ad Hippum fluvium. Ab Hippo autem versus Astelephum et Dioscuriadem aperte jam versus sinistram Ponti partem et versus occasum solis navigavimus. Ab Astelepho versus Dioscuriadem nos convertentes vidimus Caucasum montem altitudine prorsus Alpibus Celticis comparandum. Et vertex quidam Caucasi monstrabatur, Strobilus ei nomen, in quo Prometheum a Vulcano Jovis jussu suspensum esse fabulantur (*Ex Arrian.* § 16, p. 380, 1-13).

12. Hæc igitur itineris ratio est iis qui a Byzantio versus dextram navigant Dioscuriadem, quod castrum imperii Romani terminus est a dextra Pontum ingredientibus. Quum vero Cotyn, regem Bospori Cimmerii, defunctum cognovissem, operam dedi sedulam ut hanc quoque ad Bosporum navigationem tibi exponerem, ut, si quid forte de Bosporo capere velles consilii, haud

apud Pseudoplutarch. De nobilit. p. 77, 54 *Amphytus et Telquius* (sic), ap. Ammian. 22, 8, 24 et Solin. 15, 17 p. 96 Mommsen : *Amphitus* et *Cercius* (*Circius*, *Cirtius*, *Tercius* v. l.), ap. Justin. 42, 3, 3 codices : *Amphistratus* et *Frudius* vel *Frandius*, ap. Strabon. p. 495 Cas. (425, 23 Did.) Ῥέκας καὶ Ἀμφίστρατος. Ap. Melam 1, 19. ipsi Dioscuri Dioscuriadem in Heniochorum finibus condidisse feruntur. Minyeios Dioscuros novimus Amphionem et Zethum; similes vero etiam nostris aurigarum nominibus subesse suspiceris, nisi forte mavelis nomina petita esse a fluviis Dioscuriade vicinis, adeo ut in *Telchis* lateat Astelephus fl., Amphitus vero sit *Mahmidz-Khale* quem Peysonnellii tabula inter *Mochidz-Khale* (Astelephum) et *Kodor* (Coracem) fl. exhibet. Amphitum Messeniæ fluvium novimus e Pausania.

§ 10. Ζυδρῖται.. Ἀψῆλαι .. Ἀψηλῶν .. Ἀψήλαις cod. || — Σαννίγαι] Σαννῖται cod., Σανίγαι Arrian. § 15 p. 379, 9; infra § 15 Anonymus et Arrianus Σάνιχες habent.

§ 11. Verba ποταμὸν καὶ ὑπὲρ τὸν Χόβον ex Arriano inserui. || — τὴν ante λαιὰν om. cod. || — Verba καταφανῶς ἤδη usque ad ἀπὸ τοῦ Ἀστελέφου ἐπὶ Διοσκουριάδα desunt in nostro Arriani codice. Quod dicit inde ab Hippo fl. (*Osingiri*) versus Astelephum (*Tamiche*) et Dioscuriadem navigationem versus occasum directam fuisse, id rectissime monet, ut tabulas inspicienti cuique patebit. Vel hinc liquet falsum esse Neumannum (*Die Hellenen in Scythenlande*, 1855, tom. 1. p. 577) qui, præeunte Peysonnelio (*Observations sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, *Paris* 1765, p. 60), Dioscuriadem in sinu *Souchoum Kale* oppidi, inter *Kelasour* et *Kodor* (Coracis) fluvii ostium quærendam esse censet. || — πρὸς ἡλίου δυομένου cod.

§ 12. Τάδε μὲν οὖν τὰ ἀπὸ] Τὰ μὲν οὖν ἀπὸ codex, qui deinde ἐν ᾧπερ στρατοπέδῳ τελ. Ῥ. ἡ ἐπικράτεια εἰσπλεόντων τὸν Πόντον. || — Κότυν] Κότταν cod. || — βουλεύοιο] βουλεύεις et mox βουλεύεσθαι codex. Mutavi ex Arriano.

περὶ τοῦ Βουσπόρου, ὑπάρχοι σοι καὶ τόνδε τὸν πλοῦν μὴ ἀγνοοῦντι βουλεύσασθαι.

13. Τὰ δὲ λοιπὰ οὕτω πληρῶν λέξω. Ὁρμισθεῖσιν οὖν ἐκ Διοσκουριάδος τῆς Σεβαστουπόλεως πρῶτος ἂν εἴη ὅρμος ἐν Πιτυοῦντι· ἀπὸ οὖν Σεβαστουπόλεως, ἔνθα ὅρμος ναυσὶ, στάδιοι τν', μίλια μϛ', ∠', ϛ'.

14. Μέχρι τούτου Ποντικὴ τῶν βαρβάρων ἐστὶ βασιλεία κατά τε Τιβαρανίην καὶ Σαννικὴν καὶ Κολχίδα, τὰ δ' ἐχόμενα τῶν αὐτονόμων ἐστὶ βαρβάρων.

15. Ἀπὸ δὲ Πιτυοῦντος εἰς Στεννιτικὴν χώραν (καί ποτε Τριγλίτην λεγομένην) στάδιοι ρν', μίλια κ', ἐν ᾗ πάλαι ᾤκει ἔθνος Σκυθικὸν, οὗ μνήμην ποιεῖται ὁ λογοποιὸς Ἡρόδοτος· καὶ λέγει τούτους εἶναι τοὺς φθειροτρωκτέοντας· καὶ γὰρ εἰς τοῦτο ἔτι ἡ δόξα ἡ αὐτὴ ὑπὲρ αὐτῶν κατέχει. Ἀπὸ δὲ Στεννιτικῆς εἰς Ἄβασκον ποταμὸν στάδιοι ϙ', μίλια ιϐ'. Ἀπὸ δὲ Ἀβάσκου ποταμοῦ εἰς Βρούχοντα ποταμὸν (τὸν νῦν λεγόμενον Μίζυγον) στάδιοι ρκ', μίλια ιϛ'. Ἀπὸ δὲ τοῦ Βρούχοντος εἰς Νῆσιν ποταμὸν, ἐν ᾧ καὶ Ἡράκλειαν ἄκραν ἔχεις (τὴν λεγομένην Πυξίτην) στάδιοι ξ', μίλια η'. Ἀπὸ δὲ Νήσιος ποταμοῦ εἰς Μασαιτικὴν ποταμὸν στάδιοι ϙ', μίλια ιϐ'. Ἀπὸ δὲ Μασαττικοῦ ποταμοῦ εἰς Ἀχαιοῦντα ποταμὸν (ἐν ᾧ εἴσπλους πορθμίοις) στάδιοι ξ', μίλια η'. Οὗτος δ

ignorans hanc quoque navigationem id agere posses (*Ex Arrian.* § 26, p. 392 11-19).

13. Reliqua hunc in modum explens dicam. Solventibus itaque a Dioscuriade sive Sebastopoli prima statio ad Pityuntem fuerit. Hucusque a Sebastopoli, ubi statio navibus, stadia sunt 350, millia 46 2/3 (*Ex Arrian.* § 27, p. 392, 20).

14. Hucusque pertinet Ponticum barbarorum regnum in Tibarenia et Sannica et Colchide. Sequentem regionem barbari tenent liberi (*E perieg. iamb.*).

15. A Pityunte in Stenniticam (*Niticam* Arr.) regionem, olim Trigliten dictam, stadia 150, millia 20. In ea pridem habitabat gens Scythica, cujus Herodotus historicus (4, 109) meminit, pediculis illos vesci ajens; quæ quidem fama de iis etiam nunc obtinet. A Stennitica (*Nitica*) ad Abascum fluvium stadia 90, millia 12. Ab Abasco fluvio ad Bruchontem (*Borgyn Arr.*), quem nunc Mizygum vocant, stadia 120, millia 16. A Bruchonte ad Nesim fluvium, ubi etiam Heracleum promontorium, nunc Pyxiten dictum, habes, stadia 60, millia 8. A Nesi fluvio ad Masæticam fluvium stadia 90, millia 12. A Masætica fluvio ad Achæuntem fluvium qui navigiis patet, stadia 60, millia 8. Hic fluvius, qui nunc Basis vocatur, Zichos a Sanichis (*Sannigis*) disterminat. Rex Zichorum Sta-

§ 14. Μέχρις δὲ τούτου Ποντικὴ τῶν βαρβάρων
ἐστι βασιλεία κατά τε Τιβαρανίαν
καὶ Σαννικὴν καὶ Κολχικήν, τὰ δ' ἐχόμενα
αὐτόνομοι ἔχουσι βάρβαροι.

§ 15. εἰς Στεννιτικὴν ... ἀπὸ τῆς Στεννιτικῆς] Arriani codex : Ἐνθένδε ἐς τὴν Νιτικὴν στάδ. ρν', ἵναπερ πάλαι ᾤκει ... Ἐκ δὲ Νιτικῆς. Illud εἰς Στεννιτικὴν ortum dixeris ex εἰς τὴν Νιτικήν. Aliunde de hoc nomine non constat, nisi huc referre velis *Veznile* fluvium, quem a Pityunte boream versus in rudi sua hujus oræ tabula habet Peyssonell l. l. Secundum nostras tabulas a Pityunte 150 stadiis deducimur ad *Gagri* locum hujus tractus præcipuum, fluvio adjacentem quem vulgo et ipsum *Gagrich* scribunt, Nordmannus vero (*Reise durch d. westl. Provinzen des Kaukasos in Annalen der Erd und-Vælkerkunde.* 1839, Berlin. p. 257) *Sheuadsek* dici prodit. Nitice a Borgy fluvio totidem stadia abest, quot apud Ptolemæum 5, 8 p. 347, 3 a Burca fluvio distat Οἰνάνθεια, quam Pt. tanquam notissimam hujus oræ urbem etiam libro octavo commemorat. Haud igitur diversa fuerit a Nitice. Hinc vero proclivis conjectura est apud Anonymum scribendum esse : [τὴν] καί ποτε Τρυγητὴν vel Τρυγιᾶτιν (Τριγλίτην cod.) λεγομένην (i. e. *Vindemialem regionem*), quod regionis nomen cum Οἰνάνθεια urbe componitur quemadmodum Nonnus 14, 227 Τρυγίαν Baccham juxta Οἰνάνθην collocat. Denique quæritur an illud Νιτικὴν s. Στεννιτικὴν depravatam sit ex Οἰνειατικήν. || — φθειροτρωκτεύοντας codex. Intellige Gelonos, quos inter Colchos et Melanchlænos Scylax posuit. Herodotus 4, 108 Budinos Scythas, non vero Gelonos Græcos, qui in Budinorum regionem immigraverant, pediculis vesci solitos esse tradidit. Cf. not. ad Scylacem p. 61. || — Μίζυγον] Μίζυτον? Hodie *Mizymta*. Ceterum codex habet εἰς Μίζυγον ποταμὸν τὸν νῦν λεγόμενον Βρούχοντα. || — Βρούχοντα] Nomen hoc ex eodem fonte sumpserit, ex quo Τρυγιᾶτιν modo attulit. Βόργυν Arrianus dicit, Βούρκαν Ptolemæus. Bruchorum populum habes ap. Procop. B. Goth. 4, 4 p. 473, 5 : Μετὰ δὲ τοὺς Ἀβασγῶν ὅρους κατὰ μὲν τὸ ὄρος τὸ Καυκάσιον Βροῦχοι ᾤκηνται, Ἀβασγῶν τε καὶ Ἀλανῶν μεταξὺ ὄντες. Geogr. Rav. 5, 10 in ora maritima inter Hermonassam et Sopatum *Eleobruchion* memorat. Ptolemæus Burcæ fluvio in mediterraneis apponit Cucundam opp., 400 ab ora maritima stadiis distans, adeo ut satis magnus fluvius fuisse debeat. Talis vero in hac regione unus est Mezymta sive ὁ Μίζυγος Anonymi. At mensuræ distantiarum ita habent, ut in regionem deferamur, ubi major fluvius exstat nullus. Bene res procedet, si duas distantiarum notas ransposueris hunc in modum :

Nitice (*Gagri*)
Abascus fl. (*Liapisca*) 90 stad.
Borgys fl. (*Mizymta*) 60 (pro 120).
Ἡράκλ. ἄκρα (*C. Sotcha Bitkhe*) 120 (pro 60).

Ἡράκλειαν ἄκραν ἔχεις] Ἡρ. ἄ. ἔχει codex Anonymi et Arriani, apud quem de conjectura dederam Ἡράκλειος ἄκρα ἀνέχει. || — Πυξίτην] Πυξῖτιν? Hod. *C. Sotcha-Bitkhe*, prope quod prom. est *Sotcha* fluvius, cui adjacet *Naraginsk* castellum. || — Μασαιτικήν] Μασετ. codex bis. Sequens vox ποταμὸν deest in Arriani codice. Distantia ducit ad fluvium anonymum juxta *Cap Joobge*. Exstat sane *Matsa* fluvius inter *Liapisca* et *Mezymta* fere medius, 120 fere stadiis

ποταμὸς Ἀχαιοῦς (λέγεται Βάσις, καὶ) διορίζει Ζιχοὺς καὶ Σάνιχας. Ζιχῶν δὲ βασιλεὺς Σταχέμφλας· καὶ οὗτος τὴν βασιλείαν παρὰ σοῦ ἔχει.

chemphlas (Stachemphax *in Arrian. cod.*) Hic quoque a te regnum habet (*Ex Arrian.* § 27, p. 392 22-393, 11).

16. Ἀπὸ οὖν Ἀχαιοῦντος ποταμοῦ ἕως Ἀβάσκου ποταμοῦ Σάνιχες οἰκοῦσιν.

16. Ab Achæunte ad Abascum Saniches habitant (*E Menippo*).

17. Ἀπὸ δὲ Ἀχαιοῦντος ποταμοῦ εἰς Ἡράκλειον ἀκρωτήριον (τὸ νῦν λεγόμενον τὰ Ἔρημα) στάδιοι ρν', μίλια κ'. (Ἀπὸ δὲ Ἡρακλείου ἀκρωτηρίου ἐπ' ἄκραν ἐν ᾗ καὶ νῦν λέγεται τὰ Βαγᾶ κάστρον στάδιοι ι', μίλιον α', γ'.) Ἀπὸ δὲ [ταύτης τῆς ἄκρας] ἐπ' ἄκραν ἐν ᾗ σκέπη ἐστὶν ἀνέμου θρασκίου καὶ βορρᾶ, (ἐν ᾗ νῦν λέγεται Λαιά) στάδιοι π', μίλια ι, ∠' ς'. Ἀπὸ δὲ Λαιᾶς εἰς τὴν λεγομένην Παλαιὰν Λαζικὴν (ἐν ᾗ ἵδρυται ἡ νῦν λεγομένη Νίκοψις, ἧς πλησίον ποταμὸς ὁ νῦν λεγόμενος Ψάχαψις) στάδιοι ρκ', μίλια ις'. Ἀπὸ δὲ τῆς παλαιᾶς Λαζικῆς εἰς τὴν Παλαιὰν Ἀχαΐαν (ἐν ᾗ καὶ ποταμὸς ὁ νῦν λεγόμενος Τόψιδας) στάδιοι ρν', μίλια κ'.

17. Ab Achæunte fluvio ad Heracleum promontorium, quod nunc τὰ Ἔρημα sive *Deserta* vocatur, stadia 150, millia 20. Ab Heracleo promontorio ad promontorium in quo nunc est Baga castrum, stadia 10, mill. 1,1/3. Inde ad aliud promontorium, ubi tuta adversus Thrasciam et Boream ventos statio, (ubi nunc est Læa,) stadia 80, millia 10 2/3 (180 *stad. Arrian.* A Læa ad Veterem Lazicam quæ vocatur, ubi nunc Nicopsis sita est, a qua non longe distat Psachapsis fluvius, stadia 120, millia 16. A Vetere Lazica ad Veterem Achaiam, ubi fluvius est nunc Topsidas dictus, stadia 150, millia 20 (*Ex Arrian.* § 27. p. 392, 20-393, 17).

18. Ἀπὸ οὖν Παλαιᾶς Ἀχαΐας ἕως τῆς Παλαιᾶς Λαζικῆς καὶ ἐπέκεινα ἕως Ἀχαιοῦντος ποταμοῦ πρώην ᾤκουν ἔθνη οἱ λεγόμενοι Ἡνίοχοι, Κοραξοὶ καὶ Κωλικοί, Μελάγχλαινοι, Μαχέλωνες, Κόλχοι καὶ Λαζοί, νῦν δὲ οἰκοῦσι Ζιχοί.

18. A Vetere Achaia usque ad Veterem Lazicam et ultra usque ad Achæuntem fluvium pridem gentes habitabant Heniochi, Coraxi, Melanchlæni, Machelones, Colchi et Lazi, nunc Zichi ibi degunt (*E Menippi periplo*).

---

distans a *C. Joobje;* at hic Masæticas Arriani esse nequit, nisi peripli rationes susque deque turbatas esse statueris. || — ἐν ᾧ εἴσπλους πορθμίοις] Hæc non habet Arrianus. || — Βάσις] hod. *Khasi-Aps*. || — Σάνιχας] Sic h. l. etiam Arriani codex. Supra § 10 erat Σαννίγαι. || — Σταχέμφλας] sine accentu codex An.; Σταχέμφαξ cod. Arriani.

§ 17. Τὰ ἔρημα] *Tchech-bepe*, sec. distantiæ notam. || — ἄκραν ἐν ᾧ cod. || — τὰ Βαγᾶ (sic) κάστρον] ubi nunc *Ache*. Hujus promontorii Arrianus non meminit. || — ἀπὸ δὲ ἐπ' ἄκρας, ἐν ᾧ σκέπη codex. || — Λαιά] Λαιαί, sed deinde ἀπὸ Λαιᾶς, codex. In Geographo Rav. p. 367, 17, ed. Parthey, inter Stelippum (Astelephum) et Sebastopolim præter ordinem interponuntur *Lamiupolis* et *Nicopolis*, quas ad Læam et Nicopsin Anonymi referendas esse puto. In tabula anno 1318 a nauta italo confecta (V. *Periplus Ponti Euxini octuplus ad fidem tabularum mss. bibl. Cæs. Vindobon.* 1836, quam denuo excudendam curavit Tafel. in *Constant. Porphyr. de prov. imp. Tubingæ* 1847, p. 40 sqq.) idem, ut videtur, locus *Laiaso* scribitur. || — στάδιοι π'] Arrianus a Heracleo prom. ad Lææ prom. computat 180 stadia, idque recte habet; Anonymus ex eodem computo notare debebat st. 170 (180-10), sed nescio qua negligentia nonnisi 80 exhibet; haud subesse scribæ errorem, ex collecta § 27 stadiorum summa colligitur. Promontorium illud eximium nunc vocatur *Cap Kardach* seu *Kodoch* vel etiam *C. Mamai;* castellum ibi russicum *Veliaminof* dictum. || — ἐν ᾗ] ἐν ᾧ cod. || — Νίκοψις] Ejus urbis meminit Constantin. Porphyr. De adm. imper. c. 42, p. 181 ed. Bonn. : Ἀντικρὺ δὲ τῆς Βοσπόρου (Panticapæi) τὸ Ταμάταρχα (*Taman*) λεγόμενον κάστρον ἐστί· τὸ δὲ διάστημα τοῦ περάματος τοῦ τοιούτου στομίου ἐστὶ μίλια ιη'· ἐν δὲ τῷ μέσῳ τῶν αὐτῶν ιη' μιλίων ἐστὶ νησίον μέγα χαμηλὸν τὸ λεγόμενον Ἀτέχ (*langue de Tcheska*). Ἀπὸ τοῦ Ταμάταρχά ἐστι ποταμὸς ἀπὸ μιλίων ιη' ἢ καὶ κ' (?), λεγόμενος Οὐκρούχ (probabiliter fluvius ad hod. *pointe Outrich*, quanquam distantiæ nota in hunc fluvii situm minime quadrat) ὁ διορίζων τὴν Ζιχίαν καὶ τὸ Ταμάταρχα· ἀπὸ δὲ τοῦ Οὐκροὺχ μέχρι τοῦ Νικόψεως ποταμοῦ, ἐν ᾧ καὶ κάστρον ἐστὶν ὁμώνυμον τῷ ποταμῷ, ἔστιν ἡ χώρα τῆς Ζιχίας· τὸ δὲ διάστημά ἐστι μίλια τ' (ab *Outrich* ad *Negepsouko* sunt fere 100 m. p.) ... Ἀπὸ δὲ Νικόψεως ποταμοῦ ἐστὶν ἡ τῆς Ἀβασγίας χώρα μέχρι τοῦ κάστρου Σωτηριουπόλεως· εἰσὶ δὲ μίλια τ'. Hic quoque numerus aperte corruptus est, quanquam de situ Soteriupolis non constat. Nicopsis nunc est *Negepsouko*. Triginta fere ab eo loco stadiis est *Djoubghe*, quod in medii ævi periplis vocatur *Goba*, et ultima est navium statio in litore Zichiæ. Primus Abasgiæ locus in iisdem periplis est *Cacari*, hodie *Kakhutab*, 80 fere stadiis a *Negepsouko* meridiem versus distans. Ψάχαψις (Χάψαχις ?) fluvius, quem Nicopsi vicinum esse Anonymus dicit, in tabulis nostris *Chapsouco* vocatur. Adjacet *Tenghinskæ* castellum in sinu intimo, qui Ptolemæo est ὁ Κερκέτιδος κόλπος. Lazicam urbem Ptolemæus dicit Λάζον (Τάζον codd.). || — ἐν ᾗ] ἐν ᾧ cod. || — Τόψιδας] nunc *Tuepsin*.

§ 18. Κωλικοί] Κόρικοι codex. Vid. Scylax § 78 p. 61, ubi adde Melam 1, 19, cujus verba ad fidem optimorum librorum ita nuper edidit Gustavus Parthey (Berolin. 1867) : *Reliqua ejus* (litoris sc.) *feræ incultæque gentes vasto mari assidentes tenent, Melanclea, Terrestrea, Sexcolicæ, Coraxi, Cleptyrophagi, Hæniochi, Achæi, Cercetici et jam in confinio Mæotidis Sindones*. In his illud *Terrestrea* ad Toretarum gentem referendum esse recte haud dubie statuit Gronovius, qui *Toretæ* scripsit, quum scribendum esset *Torelica* sc. gens. Quod Vossius dedit *Ecrectice*, propterea ferri nequit, quod Ἐκρηκτικὴ regio a Ptolemæo, sicut *Cegritica* regio a Plinio 6, 14 in Colchide inter Chobum et Singamen fluvios ponitur. Totus ille populorum recensus ita refingendus est : *gentes.. Melanchlæna, Toretica, sex Colicæ* (*Siraces*, *Colici* dedit Tzsch.) : *Coraxici*, *Phthirophagi*, *Heniochi*, *Achæi*, *Cercetici*, ... *Sindones*. Quemadmodum Plinius 6, 24 *multis nominibus Heniochorum gentes* fuisse statuit, sic Mela sex populos Colicarum gentium nomine comprehendit. Alii aliter distinxerint. Sic Hesychius v. Κερκέται Cercetas esse dicit ἔθνος Σινδικόν. *Coraxici* pro *Coraxi* dicitur, sicut deinceps pro *Cercetæ* scribitur *Cercetici*.

19. Ἀπὸ δὲ τῆς Παλαιᾶς Ἀχαΐας εἰς Πάγρας λιμένα (τὸν νῦν λεγόμενον Ἑπτάλου λιμένα) στάδιοι τν', μίλια μϛ', ∠', ϛ'.

20. Ἀπὸ οὖν Πάγρας λιμένος ἕως τῆς Παλαιᾶς Ἀχαΐας πρώην ᾤκουν οἱ λεγόμενοι Ἀχαιοί, νῦν δὲ οἰκοῦσι Ζιχοί.

21. Ἀπὸ δὲ Ἑπτάλου λιμένος εἰς τὸν Ἱερὸν λιμένα (τὸν νῦν λεγόμενον Ἱερίου ἤτοι τὸ Νίκαξιν) στάδιοι ρπ', μίλια κδ'. Ἀπὸ δὲ Ἱεροῦ λιμένος ἤτοι Νίκαξιν εἰς Σινδικὴν (ἤτοι Σινδικὸν λιμένα, νῦν δὲ λεγόμενον Εὐδουσίαν) στάδιοι σζ', μίλια μ'.

19. A Vetere Achaia ad Pagræ portum, qui nunc Heptali portus vocatur, stadia 350, millia 46 2/3 (*Ex Arrian.* § 28 p. 293. 17).

20. A Pagræ portu ad Veterem Achaiam pridem habitabant Achæi, nunc ibi habitant Zichi (*E Menippo*).

21. Ab Heptali portu ad Hierum portum, qui nunc vocatur Hierii vel Nicaxin, stadia 180, millia 24. Ab Hiero portu sive Nicaxin ad Sindicam sive Sindicum portum, qui nunc Eudusia (*Eulusia?*) vocatur, stadia 290, [l. 300]. millia 40 (*Ex Arrian.* § 28, p. 393, 18-20).

§ 19. Ἑπτάλου λιμένα] Alibi hujus denominationis vestigium non reperi. Nunc Pagræ portus vocatur *Ghelindjik*, sub *Varadas* monte situs. Scylaci est Τορικὸς (l. Τορετικὸς) λιμὴν καὶ πόλις. Ad Pagræ usque portum Toretas pertinuisse legitur paullo post § 22. Mirum est portus hujus egregii mentionem omitti apud Strabonem, Plinium, Ptolemæum. || — μϛ', λ', ϛ'] 46 2/3; μη', ϛ', 48 1/6, codex; non erratum esse in stadiorum numero ex Arriano liquet.

§ 21. τὸ Νίκαξιν] In nostris tabulis est *Miskhakko*, ad promontorium situm, pone quod est *Soudjak* portus, Hieros Plinii, Πατοῦς Scylacis, τὰ Βάτα Strabonis et Ptolemæi. Quod Ptolemæus Bata vicum a portu Batorum 100 stadiorum intervallo dirimit, id eodem errore fecerit, quo inter Sindam pagum et Sindicum portum ducenta stadia interposuit. Qui pone *Soudjak* in intimum sinum prope *Novorossisk* castellum fluvius incidit, apud Plinium 6, 17 *Incarusace* vel *Icarusace* dici videtur; *Crunoe* (Κρουνοί, a fontibus) promontorium, quod deinceps Plinius memorat, illud esse debet quod exstat ad *Miskhakko*; nam qui sequitur apud Plinium *Setheries* vel *Secheries* fluvius aperte est hod. *Ozerieh*, 50 stadia a promontorio illo remotus. Inde ab hoc fluvio post 120 stadia sequitur apex, *Pointe Outrich* dicta, cui Kiepertus in novissima Ponti Euxini tabula (1867) adscripsit Cronium pr., quod e *Crunoe* Plinii effictum esse suspicor. Ceterum Patus portus apud Scylacem Sindis attribuitur; sec. Strabonem ab eo portu incipit ora Cercetarum. || — στάδιοι ρπ'] sic Arrianus, ρν' codex. Stadiorum numerum 180 postulant 24 m. p. Similiter in seqq. habes στάδιοι σζ' (290), dum millia 40 efficiunt 300 stadia, quot habet etiam Arrianus. Anonymus complures fontes ob oculos habens diversos computus miscuisse videtur; nam a scribæ errore istud σζ' repetere vix licet. || — Εὐδουσίαν] Fort. Εὐλουσίαν vel Εὐλυσίαν legendum est ex Procopio B. G. 4, 4 p. 474 : ὑπὲρ δὲ Σαγίδας (Σαγίνας v. l.; leg. Σανίγας) Οὐννικὰ ἔθνη πολλὰ ἵδρυται. Τὸ δ' ἐντεῦθεν Εὐλυσία μὲν ἡ χώρα ὠνόμασται, βάρβαροι δὲ αὐτῆς ἄνθρωποι τά τε παράλια (καὶ τὴν μεσόγειαν ἔχουσι μέχρι ἐς τὴν Μαιῶτιν καλουμένην λίμνην καὶ ποταμὸν Τάναϊν. Παρὰ δὲ τὸν χῶρον αὐτὸν, ὅθεν ἡ τῆς λίμνης ἐκβολὴ ἄρχεται Γότθοι οἱ Τετραξῖται καλούμενοι ᾤκηνται, || — Σινδικὴν ἤτοι Σινδικὸν λιμένα] Verba ἤτοι Σινδικὸν λιμένα non habet Arrianus, recte tamen addidit Anonymus. Nam stadia 300, ut Arrianus dicit, vel stadia 290, ut ex alio fonte, ut videtur, Anonymus enotavit, pertinent usque ad hod. *Anapa* portum egregium. Strabo p. 496 Cas. (426, 7 Did.) pro 300 haud recte habet 400 stadia. Plinius 6, 17 ab Hiero portu ad *civitatem Sindicam* LXVII M, D p. sive 540 stadia exputat, siquidem genuinus numerus. Arriani stadia 300 efficerent XXXVII M. D p.; ipse Plinius fortasse dedit XLVII M. D p. sive 380 stadia, qui numerus ad Strabonis computum proxime accederet. Ptolemæus ut inter Batorum portum et vicum, sic inter Sindam vicum et Sindicum portum perperam distinguit; distantiarum vero rationes hunc in modum adornavit :

Bata vicus.	
Inde ad Bata portum stadia 100	325 (= 300 Anon.)
Inde ad Sindam pagum 225	
Inde ad Sindicum portum 200	440 (= 440 Anon.)
Inde ad Hermonassam 240	
Inde ad Corocondamam 250.	

In his priora stadia 325 respondent stadiis 300, quæ ap. Arrianum et Anonymum sunt a Hiero portu ad Sindicum portum; quæ deinde apud Ptolemæum sequuntur a Sinda pago ad Hermonassam stadia 440, ea ipsa sunt quæ apud Anonymum a portu Sindico ad Hermonassam exputantur. Ubi Sindicum portum Ptolemæus habet, ibi secundum Anonymum erat Corocondame vicus ad aditum lacus Corocondamitidis (*lac du Kouban*). Lacum hunc, de cujus situ nunc demum ex Anonymo certiora docemur, Ptolemæus ignoravit, ideoque nescivit a Sindico portu Hermonassam petenti Corocondamen prætervavigandam, ab eoque vico per 240 fere stadia *ortum* versus in lacum penetrandum fuisse. Itaque ut distantiarum rationes in periplis traditæ servarentur, neque tamen Ponti ora Asiatica ultra modum versus occasum extenderetur, inter Bata et Hermonassam sinum 725 stadiorum ambitu finxerunt, cujus in intimo recessu Sindam Ptolemæus posuit. Corocondamen Ptolemæus ab Hermonassa occasum versus in Bospori aditu habet; alii, ut Plinius, hunc vicum prætermittentes, ad ipsam Hermonassam Bospori initium esse statuerunt. Ceterum perversa hæc oræ Ponticæ delineatio, quam Ptolemæi tabulæ exhibent, non a Ptolemæo demum profecta est. Nam Straboniana Bospori descriptio, quam in tabulis editionis Didotianæ adumbravi, explicari nequit nisi eo, quod auctor ejus tabulam qualem Ptolemæus præbet, ob oculos habuit, in eamque sinum Corocondamitin, quam Ptolemæus ignoravit, intulit. Scilicet Corocondamen Strabo et ipse ad Bospori introitum collocat, et prope eam ostium lacus esse fingit, cujus litori *meridionali* Hermonassam apponit, quoniam in antiquioribus tabulis hæc urbs ad oram Ponticam posita erat. Idem quum accepisset a Corocondame ad Sindicam esse 180 stadia (quod a vero haud multum abest), hanc distantiam ab ore Bospori versus ortum metiendam esse censuit. Ex his Ptolemæi et Strabonis opinionibus, quantumvis eas ab errore non vacuas esse intelligeretur, hoc tamen ad unum omnes viri docti elicuerunt portum Sindicum a Sinda civitate vel vico diversum et ad ostium lacus Kubani (*lac du Kouban* sive *Kisiltach bcie*)

Ἂν οὖν ἐκείνους καθελεῖν ἐθελήσωμεν, πολὺ πρότερον τοὺς ἐντὸς πολεμίους ὑποτάξαι σπουδάσωμεν, τὴν τούτων στάσιν καὶ τὴν ἔριν καταλύσωμεν. Ἔστω τῶν παθῶν ὁ λογισμὸς αὐτάρχων, καὶ τότε τῶν ἐναντίων, οἷς ἔξωθεν βάλλειν καὶ τιτρώσκειν ἄδεια, ἐγκρατεῖς γενησόμεθα. (42) Ἂν γὰρ ὃν αὐτοκράτορα λογισμὸν ἔλαβες ἐκ θεοῦ, τοῦτον ταῖς ἡδοναῖς προπιὼν ὡς ἀνδράποδον ὑπέταξας αὐταῖς αὐτὸν, πῶς πολεμίων ἔξωθεν ἐπιτιθεμένων γενέσθαι κύριος ἐπιθυμεῖς; Πῶς δυσμενῶν σκυλεύσεις ἀποσκευὴν ὁ ταῖς ἐγκολπίοις στάσεσι καὶ ταῖς ἐπιβουλαῖς καθ' ἑκάστην σκυλευόμενος τὸν νοῦν; (43) Ἐκφυλλοφορήσωμεν πρότερον τοὺς ἐμφυλίους τῶν λογισμῶν, καὶ τότε λαφυραγωγήσομεν τῶν ἀλλοφύλων εὐχερῶς τὴν ἰσχύν. Οὐχ ὁρᾷς καὶ τὸν Ἰσραὴλ, ὡς ἐπειδὰν μὲν ἐκράτει παθῶν, ἐκράτει καὶ τῶν ἐχθρῶν; συνεστρατήγει γὰρ αὐτῷ ὁ θεός· ὅτε δὲ τῇ ἁμαρτίᾳ ἐδεδούλωτο, τότε καὶ τοῖς ἐχθροῖς ἐξεδίδοτο· ἐγκατελελοίπει γὰρ αὐτοὺς ἡ συστρατηγοῦσα θεία ἰσχύς. (44) Οὗτος εὐαρεστῶν θεῷ διὰ Μωυσέως τὰς τῶν Αἰγυπτίων φοβερὰς καὶ βαρείας χεῖρας ἐξέφυγε, καὶ οὐ τοῦτο μόνον, ἀλλὰ καὶ ἡ ἀγριαίνουσα θάλασσα αὐτοῖς μὲν εἰς εὐθεῖαν τρίβον ὑπὲρ λόγον κατηυτρέπιστο, τάφος δ' αἰώνιος τοῖς τῶν Αἰγυπτίων ἐπιδιώκουσιν ἀνεῴγνυτο, αὐτοῖς ἵπποις, αὐτοῖς ἅρμασι, αὐτῷ Φαραῷ τερατουργοῦσα τὸν ὄλεθρον· ἐν οἷς ὁ ἠγαπημένος τῷ θεῷ λαὸς ηὐφράνθη τε καὶ ἠγαλλιάσατο καὶ τῷ στρατηγῷ καὶ νικοποιῷ θεῷ ᾠδὴν ἀνεκρούσατο ἐν χαρᾷ τὴν ἐξόδιον. (45) Ἀλλ' οὗτοι πάλιν ἐπειδὰν ὑπεσύρησαν ἁλῶναι γογγυσμῷ καὶ δίχα προστάγματος θεοῦ ἐπὶ πολέμου παρασκευὴν ἐξηρτύσαντο καὶ τὴν ἐν χειρῶν νόμῳ πεποίθησιν τοῦ θείου προτεθεικέναι συνθήματος ἐξηνέχθησαν, κραταιῶς καταπολεμηθέντες ἡττήθησαν, τῷ οἰκείῳ παραπτώματι τῶν ἀντιπάλων τὸ κράτος ὀγκώσαντες καὶ τὸ κλέος ἀνυψώσαντες. (46) Πάλιν δὲ νόμῳ θεοῦ στρατηγούμενοι καὶ τοῖς Μωυσέως λόγοις πειθαρχούμενοι πολλὰς μὲν τῶν πολεμίων πόλεις ἐξεπόρθησαν, πολλῶν δὲ σωμάτων ἐκράτησαν, πολλὴν δὲ λείαν ἐλαφυραγώγησαν, καὶ πολλῆς θυμηδίας καὶ χαρᾶς ἐνεπλήσθησαν. Καὶ παρέμεινεν ἂν αὐτοῖς ἡ ἐπὶ τῇ νίκῃ θυμηδία καὶ τέρψις, εἰ μὴ ἀχαριστίᾳ τοὺς ὄφεις καθ' ἑαυτῶν ἐπεστράτευσαν, ἐπεὶ μὴ παρῆν ἔθνος ὃ τὴν ἐπὶ τῇ ἀχαριστίᾳ δικαίαν ἀγανάκτησιν τοῦ θεοῦ διὰ ξίφους ἀνεπλήρου καὶ ἀνεδείκνυτο. (47) Οὕτω μαστίζεται λαὸς ἁμαρτάνων ἢ ξίφεσι πολεμίων θεριζόμενοι ἢ θηρίων ὀδοῦσι κατεσθιόμενοι ἢ κλόνῳ γῆς καὶ βρασμῷ βιαίῳ παιδευόμενοι ἢ σκηπτοῖς οὐρανίοις ἀπανθρακούμενοι ἢ καρπῶν ἀφορίᾳ πιεζόμενοι ἢ ἀέρος φθόρῳ συμφθειρόμενοι. Καὶ τρόπος κολάσεως οὐκ ἐξαπορεῖται κατάλληλος τῷ τοῦ σφάλματος ἐπιτηδεύματι, καὶ τοῦτό τις διαφυγὼν ἐκείνῳ περιεπάρη, κἀκεῖνο πάλιν ἄλλος ἴσως διαδρὰς ὑπὸ τοῦ ἑτέρου συνηνέχθη, καὶ ὁ παρανόμως βιοὺς καὶ τὰς εὐθύνας ὠφληκὼς, τὴν δίκην φυγεῖν οὐ δυνήσεται. (48) Τί γάρ μοι δεῖ καταλέγειν τὰ ἐπίλοιπα τοῦ Ἰσραὴλ, τὰς κατ' ἐχθρῶν νίκας, ὅτε ἐσωφρόνει, τὰς ἀπροσδοκήτους ἥττας, ὅτε πάλιν παρεφρόνει, τὴν αἰχμαλωσίαν, τὴν ἐπάνοδον, τὴν ἐπανάστασιν, πάλιν τὴν ἀποκατάστασιν, αὐτὴν τὴν καταστροφὴν τῆς Ἱερουσαλὴμ, τὴν ἀνοικοδομὴν πάλιν. Ὧν τὰ μὲν χρηστὰ χρησταῖς ἐπήνθει πράξεσι, μοχθηρῶν δὲ ἦσαν εἰσπράξεις τὰ δυσχερῆ. (49) Ἔχοντες οὖν, ἀγαπητοί, τὰ ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς συνενεχθέντα εἰς ἡμῶν αὐτῶν ἐπανόρθωσιν τὰ κατὰ τὸν Ἰσραὴλ πάλαι προϋποδειχθέντα, μισήσωμεν τὴν ἁμαρτίαν καὶ ἀνθεξώμεθα τῶν ἀρετῶν. Φύγωμεν τὰ ἐγκύκλια ταῦτα καὶ ψυχοβλαβῆ πλημμελήματα, μέθην, πορνείαν, φθόνον, καταλαλιὰν, πλεονεξίαν, ἀδικίαν, ἀλαζονείαν, μισαδελφίαν, τὰ τούτων ἔκγονα, ὡς ἂν καὶ τῆς ἐν πολέμοις τροπαιοφορίας εὐτυχήσωμεν καὶ τῆς οὐρανίου κληροδοσίας μὴ ἀστοχήσωμεν. (50) Ἀλλ' ἐπειδὴ τῆς ἀπειλῆς ἐρρύσθημεν καὶ τὴν μάχαιραν διεφύγομεν καὶ παρῆλθεν ἡμᾶς ὁ ὀλοθρευτὴς τῆς μητρὸς τοῦ λόγου τῇ περιβολῇ σκεπασθέντας τε καὶ διασημανθέντας, κοινῇ πάντες σὺν αὐτῇ τῷ ἐξ αὐτῆς τεχθέντι Χριστῷ τῷ θεῷ ἡμῶν εὐχαριστηρίους ᾠδὰς ἀναπέμψωμεν, πᾶς οἶκος, ὃς τὸ ξίφος διέφυγεν, ἡλικία πᾶσα, γυναῖκες, παῖδες, νέοι καὶ πρεσβῦται· οἷς γὰρ κοινὸς ὁ ὄλεθρος ἐπεκρέματο, οὗτοι [καὶ] κοινὸν τὸν ὕμνον ἐξοσιοῦν καὶ προσάγειν θεῷ καὶ τῇ τούτου μητρὶ κεχρεωστήκασι. Κοινῆς ἐλευθερίας ἀπηλαύσαμεν, κοινὴν τὴν εὐχαριστίαν προσοίσωμεν. (51) Εἴπωμεν τῇ μητρὶ τοῦ λόγου καὶ γνώμης εὐθύτητι καὶ ψυχῆς καθαρότητι· « ἡμεῖς τὴν πρὸς σὲ πίστιν καὶ τὸν πόθον ἀδιστάκτως φυλάττομεν· αὐτὴ τὴν σὴν πόλιν, ὡς οἶδας, ὡς βούλει, περίσωσον. Ὅπλα σὲ καὶ τεῖχος καὶ θυρεοὺς καὶ στρατηγὸν αὐτὸν προβαλλόμεθα· αὐτὴ τοῦ λαοῦ σου ὑπερμάχησον. Ἡμεῖς σοι τὰς καρδίας καθαρὰς, ὅση δύναμις, ῥύπου καὶ παθῶν ἑαυτοὺς ἐξαρπάσαντες παραστῆσαι σπουδάσομεν· αὐτὴ τὰς βουλὰς τῶν καθ' ἡμῶν ἐξωφρυωμένων διασκέδασον. Ἂν γάρ τι καὶ παρασφαλῶμεν τῶν ἐπηγγελμένων ἡμῖν, σόν ἐστι τὸ διορθώσασθαι, σόν ἐστι τὸ χεῖρα τοῖς ἐπὶ γόνυ κλιθεῖσι παρασχεῖν καὶ ἀναστῆσαι τοῦ πτώματος. » (52) Εἴπωμεν ταῦτα τῇ παρθένῳ καὶ μὴ ψευσώμεθα, ἵνα μὴ τῆς καλῆς ἡμῶν ἐλπίδος διαψευσθῶμεν, ἵνα τῆς προσδοκίας μὴ παρασφαλῶμεν, ἵνα σάλου καὶ κυμάτων καὶ ζάλης τῶν ἐν τῷ βίῳ κακῶν ὑπερανασχόντες τῆς σωτηρίας ἡμῶν τῷ λιμένι ἐγκαθορμισθῶμεν καὶ τῆς ἐπουρανίου δόξης καταξιωθῶμεν χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ Χριστοῦ τοῦ

§ 42. σκυλεύσεις] σκυλεύεις cod.; em. N. || — § 43. λαφυραγωγήσωμεν cod.; em. N. || — § 47. παιδευόμενοι] Vix recte habet. An σαλευόμενοι? || — πάλιν ἄλλος] π. ἄλλως cod. || — συνηνέχθη] συνελίχθη? συνεσχέθη? || — § 49. ἡμῶν αὐτῶν]

ἀληθινοῦ θεοῦ ἡμῶν, ᾧ πρέπει πᾶσα δόξα, τιμὴ καὶ προσκύνησις ἅμα τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι, τῇ ὁμοουσίῳ καὶ ζωαρχικῇ τριάδι, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

ὑμῶν α. cod.; em. N. Dein pro ἀστοχ σωμεν... ἀναπέμψωμεν Nauckius mavult ἀτυχήσωμεν... ἀναμέλψωμεν. || — § 50. καὶ ante κοινὸν addidi. || — § 51. φυλάττομεν] φυλάττωμεν vel φυλάξομεν conj. N.

ANONYMI

PERIPLUS PONTI EUXINI.

PARS EJUS MEDIA E CODICE LONDINIENSI DESCRIPTA.

XLII. § 1. Ἀπὸ οὖν Ἀρχάβεως ποταμοῦ ἕως Ὀφιοῦντος ποταμοῦ πρώην ᾤκουν ἔθνος οἱ λεγόμενοι Ἐχχειριεῖς (νῦν δὲ οἰκοῦσι Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι)· ἀπὸ δὲ Ἀψάρου ποταμοῦ ἕως Ἀρχάβεως ποταμοῦ πρώην ᾤκουν οἱ λεγόμενοι Βύζηρες (νῦν δὲ οἰκοῦσι Ζυδρεῖται).

2. Ἀπὸ δὲ Ἀψάρου ποταμοῦ εἰς Ἄκαμψιν ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ιε', μίλια δύο. Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἀκάμψιος ποταμοῦ εἰς Βαθὺν ποταμὸν στάδια οε', μίλια ι'. Ἀπὸ δὲ τοῦ Βαθέος ποταμοῦ εἰς Κίνασον ποταμὸν στάδια ϟ', μίλια ιβ'. Ἀπὸ δὲ Κινάσου ποταμοῦ εἰς Ἶσιν ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ϟ', μίλια ιβ'. Ναυσίποροι δέ εἰσιν ὅ τε Ἄκαμψις καὶ ὁ Ἶσις, καὶ αὔρας τὰς ἑωθινὰς ἰσχυρὰς ἐκπέμπουσιν. Ἀπὸ δὲ Ἴσιος ποταμοῦ εἰς Μόγρον (ἤτοι Νύγρον) λεγόμενον πόρος ναυσὶ σταδίων ϟ', μιλίων ιβ'.**

XLII. § 1. Ab Archabi fluvio usque ad Ophiuntem fluvium pridem populus Ecchiriensium habitabat (nunc ibi Machelones et Heniochi degunt). Ab Apsaro autem fluvio usque ad Archabim fluvium Byzeres qui vocantur habitabant (nunc vero Zydritæ habitant) [*E Menippo*].

2. Ab Apsaro fl. ad Acampsin fluvium navigabilem stadia 15, milliaria 2. Ab Acampsi fl. ad Bathyn fl. stadia 75, mill. 10. A Bathy fluvio ad Cinasum stadia 90, mill. 12. A Cinaso fl. ad Isin fluvium navigabilem stadia 90, mill. 12. Acampsis et Isis fluvii navigabiles sunt et validas matutino tempore auras emittunt. Ab Iside ad Mogrum (sive Nygrum) fluvium navigatio est stadiorum 90, mill. 12. [*Inde ad Phasin sunt stadia* 90, *mill.* 12.] (*Ex Arriano* § 9 p. 375.)

Anonymi Periplum Ponti Euxini hucusque non noveramus nisi ex duobus codicibus, quorum alter, Vaticanus, primam libri partem, alter, Palatinus, ultimam exhibebat. Desiderabatur pars media, oræ maritimæ descriptionem continens, quæ ab Ophiunte fluvio ad fauces paludis Mæoticæ pertinet. Eam nunc damus secundum codicem Musei Britannici, qui librum continet integrum. Inserenda est in Geographorum minorum volumine primo pag. 412 post § 42. Ceterum constat periplum istum consarcinatum esse ex Arriano et Menippo vel potius epitomatore Menippei peripli Marciano et ex periegesi iambica, quæ sub Scymni nomine circumfertur, et ex Pseudo-Scylace. Excerptis nonnulla de suo penu auctor addidit, quibus cum priscis locorum nominibus recentiora componuntur. Haud levis hæc momenti sunt et a viro Bosporano de vicinis patriæ regionibus bene docto profecta esse videntur.

§ 1. Codex Vaticanus desinit in verba : νῦν δὲ οἰκοῦσι Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι. || — ἕως Ὀφιοῦντος ποτ. πρώην] εἰς Ὀφιοῦντα ποταμὸν πρῶτον cod. Vat. || — Μαχέλωνες] Sic codex Londin. tum hoc loco, tum infra § 18, tum in antecc. p. 378, 25 et 379, 1, ubi ex cod. Vat. editur Μαχέλονες... Μαχελόνων, sicut apud Dionem Cassium 68, 19, ubi: Τραϊανὸς... Ἀγχίαλον τὸν Ἡνιόχων καὶ Μαχελόνων βασιλέα δώροις ἠμείψατο. Ceterum verba νῦν δὲ οἰκοῦσι Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι et deinde νῦν δὲ οἰκοῦσι Ζυδρεῖται Anonymus addidit cum Menippo Arrianum componens. Menippus Heniochos et Machelones inter Achæos et Sanniches habitare statuit, ut liquet ex § 18. Similiter plerique auctores antiquiores, quibus etiam Ptolemæus se addixit, de Heniochorum sedibus statuerunt. De Machelonibus minus liquet. Nescio an ad eos pertineat Μεχλεσσός (ut editur) vel potius Μαχλεσσός (ut in optimis codd. Florent. et Mediolan. legitur) urbs, quam in mediterraneis Colchidis Ptolemæus habet. Ibidem Ptolemæus *Ζάδριν* urbem collocat, quam cum Zydrytis ab uno Arriano memoratis componendam esse censeo. Quod Ecchejrienses Menippi attinet, monendum est vicinos iis ab occasu fuisse Bechires, quibus Menippus oræ tractum ab Ophiunte ad Trapezuntem usque pertinentem assignavit. In antecedentibus enim (p. 411, 7 ed. nostr.) codex Londiniensis Vaticano integrior ita habet : Ἀπὸ οὖν Ὀφιοῦντος ποταμοῦ [ἕως Τραπεζουντίων πρώην ᾤκουν ἔθνος Βέχειρες (Βοχ. cod.) λεγόμενοι, νῦν δὲ οἰκοῦσι Κόλχοι. Μέχρι οὖν τοῦ Ὀφιοῦντος ποταμοῦ] τὰ ἔθνη τῶν δύο Πόντων ἐστὶ κτλ. Uncis inclusa in Vaticano libro exciderunt. De Bechiribus sive Bechiris inter Ecchirienses et Macrones mediis cf. Scylax § 84 p. 63 ibique not. || — ἕως Ἀρχάβεως] ἕως χόβεως codex. || — Βύζηρες] Βουσηρες codex An. sicuti codex Scylacis § 82, p. 63, ubi vide. Deinde Ζυδρεῖται ex Arriano dedi pro Ζυδρῖται, quod codex An. habet. Inter Archabim et Apsarum sec. Arrianum nonnisi 60 stadia intercedunt, adeo ut Byzeres perexiguum oræ maritimæ spatium obtinuissent, siquidem in Arriani stadiasmo acquiescendum esset.

§ 2. Στάδια ιε'] Acampsis est hodiernus *Tchorok*, fluvius hujus tractus longe maximus compluribusque ostiis in mare se eructans. Ab Archabi (h. *Archawi*) ad *Tchorok* fluvii os orientale sunt stadia 205-210. Arrianus autem errat manifesto nonnisi 75 stadia computat, quorum 60 pertinent ab Archabi ad Apsarum, 15 ab Apsaro ad Acampsin. Sexaginta stadiis ab Archabi deducimur ad fluvio'um *Khoppa-Sou*; hunc igitur esse Apsarum Arriani olim statue-

3. Οὗτος δὲ ὁ Φᾶσις ποταμὸς ἔχει τὸ ῥεῦμα φερόμενον ἐκ τῆς Ἀρμενίας· οὗ πλησίον οἰκοῦσι μεταστάντες ἐξ Ἰβηρίας εἰς Ἀρμενίαν Ἴβηρες. Εἰσιόντων δὲ εἰς ποταμὸν ἀριστερὰ τοῦ Φάσιδος παράκειται Μιλησίων πόλις Ἑλληνὶς Φᾶσις λεγομένη, εἰς ἣν λέγεται καταβαίνειν ἔθνη ἑξήκοντα διαφόροις χρώμενα φωναῖς, ἐν οἷς τινας λέγουσιν ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς καὶ Βακτριανῆς συναφικνεῖσθαι βαρβάρους. Μεταξὺ δὲ τούτων βάρβαρός ἐστιν ἡ Κοραξική, ἧς τὰ ἐχόμενα ἡ Κωλικὴ καλουμένη, τὸ νῦν Μελαγχλαίνων καὶ Κόλχων ἔθνος.

4. Ἔχει δὲ καὶ ἀνάπλουν ὁ ποταμὸς σταδίων ρ', μιλίων δ'. Ἐν ᾧ ἔστι πόλις μεγάλη Αἶα λεγομένη, ὅθεν ἡ Μήδεια ἦν.

3. Hic Phasis fluvius ex Armenia defluit. Prope eum Iberes degunt, qui ex Iberia in Armeniam transmigrarunt. Ingredientibus Phasin ad sinistram fluvio adjacet urbs græca, Milesiorum colonia, Phasis dicta, in quam gentes sexaginta diversis linguis utentes descendere dicunt, inter easque etiam ex India et Bactriana barbaros nonnullos advenisse perhibent. Horum in medio est barbara regio Coraxica, quam excipit Colica quæ vocatur; nunc ibi Melanchlænorum et Colchorum gens (*E periegesi iamb.*).

4. Navigatio per adversum fluvium patet in stadia 100 [180?] mill. 4 [24?]. Apposita fluvio est Æa urbs magna, unde Medea oriunda erat (*E Scylacis periplo*).

---

bam cum Kieperto, Rittero (*Erdkunde* tom. 18, p. 92 an. 1858), aliis plurimis, erroremque quærebam in numero ιε'. Quod haud commisissem, si notum tunc fuisset, quod nunc video ex tabulis nauticis (*Carte de la mer noire, 4ᵐᵉ feuile, du Cap Idokopas au Cap Zefiros. Dépôt des cartes de la marine.* 1861), *Tchorok* fluvium compluribus ostiis exire, quorum media inter se quindecim fere stadiis distant. Quo cognito, verissimum esse censeo quod Ritterus l. l. p. 938 conjecit fortasse apud Arrianum Apsari nomine significari *Tchorok* fluvii ostium occiduum, alteri autem Acampsis nomen dari. Comprobatur hoc eo quod apud Ptolemæum Apsarus ex junctis Lyco et Glauco fluviis nascens et ab Archabi 230 fere stadiis distans permagnus est fluvius, cui cum *Khoppa* rivulo nihil negotii esse potest. Deinde vero in Tabula Peutingeriana ab Archabi ad Apsarum fl. millia 27 sive 216 stadia computantur, quæ ab *Archawi* ad *Tchorok* fluvium pertinent. Denique ex Plinio (6, 14) colligitur Apsarum fluvium insignem fuisse, quippe quem in colligendo Ponti stadiasmo inter παραπήγματα memorat: *Flumen Apsarum cum castello cognomine in faucibus a Trapezunte* 140 *m. p.* (= 1120 stadia; reapse sunt fere 1020)... *Ab Apsaro ad os Phasidis* 70 *m.* (= 560 stadia; revera 370). Idem Plinius deinde inter fluvios etiam Acampsin memorat, sive alio ex fonte, sive inter Apsarum et Acampsin eodem quo Arrianus modo distinguens. Præterea monendum est in *Tchorok* fluvii situm satis quadrare quæ infra § 11 Arrianus refert: Ὁ δὲ Ἄψαρος πέρας ἐφάνη μοι εἶναι κατὰ μῆκος τοῦ Πόντου· ἔνθεν γὰρ ἤδη πρὸς ἄρκτον ὁ πλοῦς ἡμῖν ἐγένετο. Procopius De bell. Goth. 4, 2 p. 464 sq. de Apsaro urbe et de Acampsi fluvio prope eam exeunte verba facit, Apsari vero fluvii hoc certe nomine non meminit. || — εἰς Κίνασον] Arriani codex ὁ Ἀκίνασις ... ἀπὸ Ἀκινάσου. Aliunde nomen fluvii non notum. Intelligendus est *Chorouk-Sou* in mare exiens inter castella *Kintrich* et *Tsikinsir*, quorum hoc fortasse veteris nominis servat vestigium. || — Μόγρον] Μῶγρον Arriani codex. Quid præstet, haud liquet, quum nemo alius scriptor græcus fluvii mentionem injecerit. — ἤτοι Νύγρον] Hoc e Menippo auctor addiderit. *Nigro* habes in Tab. Peutingeriana. Quod apud Plinium 6, 12 legebatur *Mogrus*, Pintianus ex Arriano intulit; codices præbent *Magrus* et *Nogrus*, quorum hoc recepit Otto Ianus. Deinde in Anonymo excidit nota distantiæ, quæ est a Chobo ad Phasin.

§ 3. Ἐκ τῆς Ἀρμενίας] Eodem modo Eratosthenes ap. schol. Apoll. Rhod. 2, 400 et Strabo p. 498 (427, 20 ed. Did.) et Dionys. Perieg. 694: Φᾶσις ... ἀρξάμενος ἀπ' οὔρεος Ἀρμενίοιο. Eodem redit quod nonnulli (Apoll. l. l. et Vib. Seq. p. 16.) Phasin defluere dixerunt de Amarantis montibus Colchidis. De aliorum sententiis v. Ukert. 3, 2, p. 208. || — Μιλησίων πόλις Ἑλληνίς] Cf. Scylax § 81: Φᾶσις, Ἑλληνὶς πόλις. Heraclides Pont. fr. 18 (Fr. Hist. 2, p. 218): Φᾶσιν τὸ ἐξ ἀρχῆς Ἡνίοχοι κατῴκουν, ... ἔπειτα Μιλήσιοι. Steph. Byz.: Φᾶσις, ἐκτίσθη ὑπὸ Μιλησίων. || — ἔθνη ἑξήκοντα] De Dioscuriade hoc narrat Strabo p. 498 (427, 12 Did.): συνέρχεσθαι γοῦν ἐς αὐτὴν ἑβδομήκοντα, οἱ δὲ καὶ τριακόσια ἔθνη φασί, οἷς οὐδὲν τῶν ὄντων μέλει, πάντα δ' ἑτερόγλωττα. Plinius 6, 15: *Dioscurias quondam adeo clara ut Timosthenes in eam CCC nationes dissimilibus linguis descendere prodiderit, et postea a nostris CXXX interpretibus negotia gesta ibi.* || — ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς] Camaritas gentes cum Baccho ex India reduce in regiones Ponticas venisse narrat Dionysius Per. 700, ubi vid. not. || — Κωλικὴ] κολ. cod. Cf. Scylax p. 61. || — Κόλχων] λόγχων cod. Hucusque quæ in hoc segmine leguntur, depromta sunt ex periegesi iambica, cujus versus hunc fere in modum refingere licet:

Φᾶσις ποταμὸς ἔχει τὸ ῥεῦμα φερόμενον
ἐξ Ἀρμενίας, οὗ πλησίον Ἴβηρές ποτε
ἐκστάντες ἐξ Ἰβηρίας οἰκοῦσι νῦν.
Ἐσιοῦσι ποταμὸν ἀριστερὰ τοῦ Φάσιδος
Μιλησίων ἐστὶ παρακειμένη πόλις
ἑλληνίς, Φᾶσις λεγομένη, ἐς ἣν ἔθνη
κατέβαινον ἑξήκοντα φωναῖς διάφορα,
ἐν οἷς τινὰς λέγουσιν ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς
καὶ Βακτριανῆς συναφικέσθαι βαρβάρους.
Μεταξὺ τούτων βάρβαρος Κοραξική,
ἧς ἐχομένη γῆ Κωλικὴ καλουμένη,
τὸ νῦν Μελαγχλαινῶν τε καὶ Κόλχων ἔθνος.

§ 4. Scylax § 81 p. 62: Φᾶσις ποταμὸς καὶ Φᾶσις ἑλληνὶς πόλις· καὶ ἀνάπλους ἀνα τὸν ποταμὸν σταδίων ρπ' εἰς [Αἶαν] πόλιν (Μάλην) μεγάλην βάρβαρον, ὅθεν ἡ Μήδεια ἦν. In his excidisse Αἶαν ex Anonymo jure conjeceris. Quod codex

5. Πάνυ δὲ κουφότατον ὕδωρ ἔχων ὁ Φᾶσις ἐπιπλεῖ τῇ θαλάσσῃ, καὶ οὐ συμμίγνυται· καὶ ἔστι μὲν κατὰ τοῦ ἐπιρρέοντος γλυκύτατον ἀνιμήσασθαι, εἰ δὲ εἰς βάθος τις καθῆκε τὴν κάλπιν, ἁλμυρόν. Καίτοι ὁ πᾶς Πόντος πολύ τι γλυκυτέρου τοῦ ὕδατός ἐστιν ἤπερ ἡ ἔξω θάλασσα· καὶ τούτου τὸ αἴτιον οἱ ποταμοί εἰσιν, οὔτε πλῆθος οὔτε μέγεθος σταθμητοὶ ὄντες. Τεκμήριον δὲ τῆς γλυκύτητος, εἰ τεκμηρίων δεῖ ἐπὶ τοῖς αἰσθήσει φαινομένοις, ὅτι πάντα τὰ βοσκήματα οἱ προσοικοῦντες ἐπὶ τὴν θάλασσαν κατάγουσι καὶ ἐν ταύτῃ ποτίζουσι· τὰ δὲ ἡδέως πίνοντα [ὁρᾶται], καὶ λόγος κατέχει ὅτι καὶ ὠφέλιμον αὐτοῖς [τοῦτο τὸ ποτόν] ἐστι τοῦ γλυκέος μᾶλλον. Ἡ δὲ χροιὰ τοῦ Φάσιδος ἐξηλλαγμένη, οἷα ἀπὸ μολίβδου ἢ κασσιτέρου βεβαμμένου τοῦ ὕδατος· καταστὰν δὲ καθαρώτατον γίνεται. Οὐ τοίνυν νενόμισται εἰσκομίσαι ὕδωρ εἰς τὸν Φᾶσιν τοὺς εἰσπλέοντας· ἀλλ' ἐπειδὰν ἤδη εἰσβαίνωσιν εἰς τὸν ῥοῦν, παραγγέλλεται ἅπαν ἐκχέαι τὸ ἐνὸν ὕδωρ ἐν ταῖς ναυσίν· εἰ δὲ μή, λόγος κατέχει ὅτι οὐκ εὐπλοοῦσι. Τὸ δὲ ὕδωρ τοῦ Φάσιδος οὐ σήπεται, ἀλλὰ μένει ἀκραιφνὲς καὶ ὑπὲρ δέκατον ἔτος, πλήν γε δὴ [ὅτι] εἰς τὸ γλυκύτερον μεταβάλλει.

5. Phasis aquam longe levissimam habens innatat mari neque cum eo commiscetur; ex superficie perdulcem aquam haurire licet, sin urnam in profundum demiseris, salsam habes. Ceterum universus Pontus longe dulcioris est aquæ quam mare exterum, propter immensam scilicet fluviorum multitudinem magnitudinemque. Argumentum dulcedinis (si modo argumentis opus est in iis quæ sensu percipiuntur), quod accolæ pecora omnia ad mare ducunt et ex eo aquantur, illa vero libenter bibere cernuntur, et fama obtinet dulci salubriorem eis hunc potum esse. Color Phasidi singularis est, similis aquæ plumbo vel stanno infectæ, quæ tamen ubi subsedit, purissima evadit. Quam ob rem mos obtinuit, ut ingredientes Phasin nihil aquæ invehant, sed simulac flumen ingressi fuerint, præcipitur ut quidquid in navibus sit aquæ, effundatur; sin minus, fama invaluit haud felicem fore navigationem. Aqua Phasidis a putredine est immunis, ac plus quam decem annis incorrupta manet, nisi quod in dulciorem abit (*Ex Arriano*, § 10 *p.* 375, 11-36).

6. Ἀπὸ δὲ τοῦ Φάσιδος ποταμοῦ εἰς Χαρίεντα ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ϟ', μίλια ιϐ'. Ἀπὸ δὲ Χαρίεντος ποταμοῦ εἰς Χόϐον ποταμὸν ναυσίπορον στάδια ϟ', μίλια ιϐ'. Ἀπὸ δὲ Χόϐου ποταμοῦ εἰς Σιγάμην (τὸν καὶ Ζίγανιν λεγόμενον) ποταμὸν στάδια σι', μίλια κη. Ἀπὸ δὲ Ζιγάνεως εἰς Ταρσούραν ποταμὸν (τὸν [νῦν] λεγόμενον Μοχή) στάδια ρκ', μίλια ιϛ'. Ἀπὸ δὲ Ταρσούρα ποταμοῦ εἰς Ἵππον ποταμὸν (τὸν νῦν λεγόμενον Λαγουμψᾶν), στάδια ρν', μίλια κ'. Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἵππου ποταμοῦ εἰς Ἀστέλεφον ποταμόν, ([τὸν] νῦν λέγομενον Εὔριπον· εἴσπλους

6. A Phaside fluvio ad Charientem fluvium *navigabilem* stadia 90, millia 12. A Chariente fluvio ad Chobam fluvium navigabilem stadia 90, millia 12. A Chobo fl. ad Sigamen fluvium [*navigabilem*], qui etiam Ziganis vocatur stadia 210, millia 28. A Zigani ad Tarsuram fl., qui nunc Moche dicitur, stadia 120, millia 16. A Tarsura fluvio ad Hippum fl., quem nunc Lagumpsam vocant, stadia 150, millia 20. Ab Hippo fluvio ad Astelephum, qui nunc Euripus vocatur et navigiis aditum præbet, stadia 30, millia 4. Ab Astelepho fl. ad Dioscuriadem urbem, Milesiorum coloniam, nunc Sebastopolim dictam,

---

habet εἰς πόλιν μάλην μεγάλην, aut ortum est ex dittographia vocis μεγάλην, aut ex margine in ordinem verborum perperam introductum. Fieri enim potest ut ad Αἶαν, dubiæ memoriæ urbem, in margine quidam adscripserit ΜΑΔΗΝ (Μαδίαν Ptolemæi, *Matium* Plinii 6, 15), quod deinceps alius in contextum verborum male recepit, ejecto nomine Αἶαν. || — σταδίων ρ', μιλ. δ'] sic codex; fuerit ρπ', μιλ. κδ', uti Scylax habet; stadia centum efficerent millia 13 1/3, quem numerum manu leni relingere non licet. Apud Plinium 6, 13 Æa a mari distat 15 m. p. (120 stad.), at *navigatur Phasis magnis navigiis XXXVIII M. D pass.* (308 stad.), *inde minoribus longo spatio*. Sec. Steph. Byz. s. v. Αἶα ipsa Æa urbs 300 stadiis ab ostio Phasidis et mari aberat. Ptolemæus quoque Æam 300 stadiis ab ostio Phasidis, at non juxta flumen, sed in ora maritima posuit.

§ 5. ἐπιπλεῖ τῇ θαλ.] ἐ. τὴν θάλασσαν cod. || — ἐν ταύτῃ ποτίζουσι] ἀπ' αὐτῆς π. Arrianus. Mox ὁρᾶται et τοῦτο τὸ ποτὸν ex Arriano inserui. || — ἡ δὲ χροιὰ τοῦ Φ. ἐξηλλαγμένη, οἷα] ἡ δὲ χροὰ τῷ Φάσιδι οἵα Arrian. || — οὐ τοίνυν] οὐ τ. δὲ cod. || — εἰσβαίνωσι] εἰσβάλλωσι cod. || — ὅτι οὐκ εὐπλ.] ὅτι οἱ τούτου ὀμελήσαντες οὐκ εὐπλ. Arrian. Mox ex Arriano vocem ὅτι addidi post v. πλήν γε δή.

§ 6. Χαρίεντα ποταμὸν ναυσίπορον] Inter Phasin et Chobum (*Khopi*) tabulæ nauticæ fluvium omnino nullum exhibent. Navigabilem aliquem ibi non exstare pro certo contendere licet. Itaque Charieis nihil aliud nisi Phasidis ostium boreale, quod in tabulis, quas ob oculos habeo, a meridionali ostio distat 15-17 stadiis. In Tab. Peut. a Phasi ad Charientem sunt 3 m. p. sive 24 stadia. A Phasi ad Chobum metior 90 stadia, a Charienti ad Chobum 75 stadia. In priscis periplis alii a Phasi, alii a Chariente proficiscentes ad Chobum usque 90 stadia computaverint, indeque nata videntur quæ Arrianus tradidit falsissima. || — Χόϐον] Χῶϐον Arriani codex, fortassis rectius. — ναυσίπορον] Vocem hanc non habet codex Arriani, in quo Singames ναυσίπορος esse dicitur, quod de hoc fluvio non monet Anonymus. In integriore codice uterque fluvius ναυσίπορος voce distinctus fuerit, quum reapse Chobus et Sigames (*Khopi* et *Ingour*) fluvii in hoc tractu longe maximi sint. || — Σιγάμην τὸν καὶ Ζίγανιν ... Ζιγάνεως] Σηγάμην τ. κ. Ζηγάνην ... Ζηγάνεως codex. Verba τὸν καὶ Ζήγανιν ex alio fonte addita sunt. In Arriani codice modo Σιγάμην modo Σιγγάμην. Præfero Σιγγ., quippe quod proprius accedit ad hodiernum nomen *Ingour* s. *Inguri*. Similiter fluctuant Plinii codices (6, 14) ubi : *Sigania* (i. e. *Sigama*), *Sygama*, *Signavia*, *Singania* (i. e. *Singama*. Quod vulgo legebatur *Sigames*, ex Arriano arreptum est. || — σι'] Distantia est fere stadiorum 65. Quod Arrianus in fonte suo

πορθμίων) στάδια λ', μίλια δ'. Ἀπὸ δὲ Ἀστελέφου ποταμοῦ εἰς πόλιν Διοσκουρίδα λιμένα ἔχουσαν, τὴν νῦν λεγομένην Σεβαστούπολιν, στάδια ρλε', μίλια ιη'.

quæ portum habet, stadia 135 (120 Arrian.), millia 18 (*Ex Arrian.* § 13 et 14 *p.* 376, 33-378, 13, *quibus nonnulla compilator de suo addidit*).

7. Ἀπὸ οὖν Διοσκουρίδος τῆς [καὶ] Σεβαστουπόλεως ἕως Ἀψάρου ποταμοῦ πρώην ᾤκουν ἔθνος οἱ λεγόμενοι Κόλχοι οἱ μετονομασθέντες Λαζοί.

7. A Dioscuriade sive Sebastopoli usque ad Apsarum fluvium pridem habitarunt Colchi, qui mutato nomine nunc dicuntur Lazi (*E Menippi periplo*).

8. Ἔθνη δὲ παρημείψαμεν τάδε. Τραπεζουντίοις μὲν, καθάπερ καὶ Ξενοφῶν λέγει, Κόλχοι ὅμοροι καὶ οὓς λέγει τοὺς μαχιμωτάτους καὶ ἐχθροτάτους εἶναι τοῖς Τραπεζουντίοις, οὓς ἐκεῖνος μὲν Δρίλλας ὀνομάζει, ἐμοὶ δὲ δοκοῦσιν οἱ Σάννοι οὗτοι εἶναι. Καὶ γὰρ μαχιμώτατοί εἰσιν εἰς τοῦτο ἔτι καὶ τοῖς Τραπεζουντίοις ἐχθρότατοι, καὶ χωρία ὀχυρὰ οἰκοῦσι, καὶ ἔθνος ἀβασίλευτον, πάλαι μὲν καὶ φόρου ὑποτελὲς Ῥωμαίοις, ὑπὸ δὲ τοῦ λῃστεύειν οὐκ ἀκριβοῦσι τὴν φοράν. Κόλχων δὲ ἔχονται Μαχέλωνες καὶ Ἡνίοχοι. Βασιλεὺς δ' αὐτῶν Ἀγχίαλος.

8. Gentes vero præternavigavimus hasce. Trapezuntiis, ut Xenophon quoque (*Anab.* 5, 2, 2) scribit, finitimi sunt Colchi et quos ille bellicosissimos esse et Trapezuntiis infestissimos ait, quos ipse quidem Drillos vocat, mihi autem iidem esse Sanni videntur. Hi enim ad hoc usque temporis bellicosissimi et Trapezuntiis inimicissimi sunt, et loca munita incolunt; regum imperio gens caret; olim tributarii Romanis erant, at latrociniis dediti nunc tributorum solutionem negligunt. Colchos attingunt Machelones et Heniochi, quorum rex Anchialus (*Ex Arrian.* § 15 p. 478, 15-25).

9. Τὸ δὲ Ἡνιόχων ἔθνος μιξόγενές ἐστι. Τούτους δὲ λέγουσίν τινες κληθῆναι Ἡνιόχους ἀπὸ τῶν Πολυδεύκους καὶ Κάστορος ἡνιόχων Ἀμφιστάτου καὶ Τέλχιος· ἐν γὰρ τῷ μετὰ Ἰάσονος ἀφικέσθαι στόλῳ δοκοῦσιν οὗτοι, περὶ δὲ τούτους τοὺς τόπους ᾤκησαν ἀπολειφθέντες, ὡς μυθεύεται. Ὑπὲρ Ἡνιόχους δὲ

9. Heniochorum gens mixti generis est. Nomen eos habere nonnulli produnt ab heniochis sive aurigis Pollucis et Castoris Amphistata et Telchi; scilicet, ut fabula fert, cum Iasonis classe huc venisse et derelicti sedes ibi fixisse videntur. Super Heniochos sita est mare Caspium accolas habens barbaras gentes quæ equis vescun-

repperit cr', fortasse ortum erat ex o' (70). || — τὸν [νῦν] λεγόμενον Μοχή] νῦν vocem addidi. Apud Procopium (B. Goth. p. 461, 536, 543, 549; B. Pers. p. 289 ed. Bonn.) et Agathiam (p. 105, 148, 150) memoratur Μουχείρησις Lazicæ regionis castellum unius diei itinere ab Archæopoli distans et vicinum Hippi fluvio. Id tamen ad oræ tractum, in quo Arrianus Hippum et Thersuram memorat, referri nequit, sed ad mediterranea Colchidis referendum est, adeo ut Hippis sit fluvius qui in Phasidem incidit et hodie vocatur *Tchenistchali* (i. e. equorum fluvius). Μοχή, nomine tenus, aperte respondet fluvio qui apud recentiores vocatur *Tamiche*, *Tamuche*, *Mocoi*, *Murchula* et *Mochidzkhale* (sic Peyssonell in tabula inserta libro *Sur les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin. Paris* 1765). Luce quidem clarius est hunc fluvium, utpote Dioscuriadi proximum, non esse Tarsuram, sed Astelephum Arriani; verum quum ex falsissimis Arriani numeris a Phasi ad Tarsuram (hod. *Tsoricha*) computentur stadia 510 (reapse sunt fere 305), vides qui fieri potuerit ut Anonymus Tarsuram cum hod. *Tamuche* fluvio (410 fere stad. a Phasi distante) componeret. Quod sequitur Hippi fluvii nomen recentius Λαγουμψᾶν (sic), in nostri ævi tabulis est *Langour-Khale* (*Laxo* in Periplo Italo anni 1370), *Engour, Ingour, Iniuri* (Singamis Arriani). Deinde post Hippum 30 stadiorum intervallo ap. Arrianum sequitur Astelephus; totidem stadiis a *Langour* fluvio *meridiem* versus sequitur *Chouri* fl., Cherobias Scylacis; eundem Anonymus *Euripum* vocat et pro recentiore Astelephi nomine venditat. Vides igitur Nostrum, erroneis distantiarum notis seductum et de vero fluviorum situ male doctum, post *Mochen* afferre flumina quæ a Moche non boream sed meridiem versus sita erant. || — Ἀστέλεφον] Sic Arriani codex; Ἀτέλαφον et mox Ἀτελάφου, item infra § 11 ἐπ' Ἀτέλαφον, sed deinceps ἀπὸ τοῦ Ἀστελέφου codex Anonymi. Deinde inserui v. τόν. Verba εἴσπλουν πορθμίοις non habet Arrianus; fortasse e Menippo addita, in quo etiam Ἀτέλαφον illud repererit. Quod nomen attinet, cf. Τέληφις (Τέληφος v. lect.), mediterraneum Colchidis castellum, 150 stad. a Phasidis insula distans, cujus meminit Agathias p. 105, 9. 112, 7. || — λιμένα] λίμνην codex. || — σταδ. ρλέ] σταδ. ρκ' Arrianus; debebat stadia 32 sive 4 m. p., ut Tabula Peutingeriana habet.

§ 8. Καὶ οὓς λέγει etc.] Sic Arrian.; καὶ ὡς λέγει ... Τραπεζουντίοις, οὓς ἐκεῖνος μὲν Δρίαλας codex. || — καὶ ἔθνος ... ὑποτελὲς] sic Arrian.; ὡς δὲ ἔθνος ... ὑποτελεῖς cod. An.

§ 9. Versus passim evanidos hunc in modum reficere possis :

Μιξόγενες [εἶτεν] ἔστιν Ἡνιόχων ἔθνος.
- ⏑́ ⏑ - Τούτους δὲ κληθῆναί τινες
λέγουσιν ἀπὸ Πολυδεύκεος καὶ Κάστορος
τῶν ἡνιόχων Ἀμφιστάτου καὶ Τέλχιος.
ἐν Ἰάσονος στόλῳ γὰρ ἀφικέσθαι ποτὲ
δοκοῦσι οὗτοι, περὶ δὲ τούτους τοὺς τόπους
ᾤκησαν ἀπολειφθέντες, ὡς μυθεύεται.
Ὑπὲρ Ἡνιόχους κεῖται δ' ἄνω ἡ Κασπία
καλουμένη θάλασσα, βαρβάρων γένη
ἱπποφάγα περὶ αὐτὴν ἔχουσ' οἰκούμενα·
ἧς δὴ τὰ Μήδων ἐστιν ὅρια πλησίον.

Ἀμφιστάτου καὶ Τέλχιος] Ἀ. καὶ τούτου Τέλχιος codex. Apud Plinium 6, 16 aurigæ vocantur *Amphytus* et *Telchius*,

ἄνω κεῖται Κασπία καλουμένη θάλασσα βαρβάρων γένη ἱπποφάγα περὶ αὐτὴν ἔχουσα οἰκούμενα· ἧς δὴ τὰ Μήδων ἐστὶν ὅρια πλησίον.

tur. Huic vero Medorum fines propinqui sunt (*E perieg. iambica*).

10. Μαχελώνων δὲ καὶ Ἡνιόχων ἐχόμενοι Ζυδρεῖται· Φαρασμάνου οὗτοι ὑπήκοοι· Ζυδρειτῶν δ' ἐχόμενοι Λαζοὶ, βασιλεὺς δὲ Λαζῶν Μαλάσσας, ὃς τὴν βασιλείαν παρὰ σοῦ ἔχει· Λαζῶν δὲ ἔχονται Ἀψῖλαι, βασιλεὺς δὲ Ἀψιλῶν Ἰουλιανός· οὗτος ἐκ τοῦ πατρὸς τοῦ σοῦ τὴν βασιλείαν ἔχει· Ἀψίλαις δὲ ὅμοροι Ἀβασγοὶ, καὶ Ἀβασγῶν βασιλεὺς Ῥίμαγας (Ῥησμάγας Arr.)· καὶ οὗτος τὴν βασιλείαν παρὰ σοῦ ἔχει· Ἀβασγῶν δὲ ἐχόμενοι Σαννίγαι· ἐν ᾧ καὶ ἡ Σεβαστούπολις ᾤκισται· Σαννιγῶν βασιλεὺς Σπεδαγᾶς (Σπαδάγας Arr.) ἐκ σοῦ τὴν βασιλείαν ἔχει.

10. Machelonibus et Heniochis vicini Zydritæ, Pharasmanæ subjecti; Zydritis vicini Lazi; rex Lazorum Malassas, qui a te regnum tenet. Lazis finitimi Apsilæ, quibus Julianus imperat; hic a patre tuo regnum accepit. Apsilas excipiunt Abasgi, quorum rex Rhesmagas; is quoque a te regnum obtinuit. Abasgis conterminì Sannigæ, in quorum regione Sebastopolis sita est. Sannigarum rex Spadagas a te regnum habet (*Ex Arrian.* § 15, p. 379, 1-11).

11. Καὶ μέχρι μὲν Ἀψάρου ὡς πρὸς ἕω (τό τε ἀνατολικὸν) ἐπλέομεν ἐν δεξιᾷ τοῦ Εὐξείνου. Ὁ δὲ Ἄψαρος πέρας ἐφάνη μοι εἶναι κατὰ μῆκος τοῦ Πόντου· ἔνθεν γὰρ ἤδη πρὸς ἄρκτον ὁ πλοῦς ἡμῖν ἐγίνετο ἔστε ἐπὶ Χόβον [ποταμὸν, καὶ ὑπὲρ τὸν Χόβον] ἐπὶ τὸν Σιγάμην. Ἀπὸ δὲ Σιγάμου ἐκάμπτομεν εἰς τὴν λαιὰν πλευρὰν τοῦ Πόντου ἔστε ἐπὶ τὸν Ἵππον ποταμόν. Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἵππου ποταμοῦ ὡς ἐπ' Ἀστέλεφον καὶ Διοσκουριάδα καταφανῶς ἤδη ἐπ' ἀριστερὰ τοῦ Πόντου ἐπλέομεν, καὶ ὁ πλοῦς ἡμῖν πρὸς ἥλιον δυόμενον ἐγίνετο· ὡς δὲ ἀπεστρέφομεν ἀπὸ τοῦ Ἀστελέφου ἐπὶ Διοσκουριάδα κατείδομεν τὸν Καύκασον τὸ ὄρος, τὸ ὕψος μάλιστα κατὰ τὰς Ἄλπεις τὰς Κελτικάς. Καὶ τοῦ Καυκάσου κορυφή τις ἐδείκνυτο, Στρόβιλος τῇ κορυφῇ ὄνομα, ἵναπερ ὁ Προμηθεὺς κρεμασθῆναι ὑπὸ Ἡφαίστου κατὰ πρόσταξιν Διὸς μυθεύεται.

11. Et usque ad Apsarum quidem versus ortum navigavimus in dextra parte Ponti Euxini; Apsarum autem agnovi terminum esse Ponti secundum longitudinem; inde enim jam versus septentrionem nobis navigatio erat usque ad Chobum fluvium et ultra eum usque ad Sigamen. Inde a Sigame fleximus in sinistrum Ponti latus usque ad Hippum fluvium. Ab Hippo autem versus Astelephum et Dioscuriadem aperte jam versus sinistram Ponti partem et versus occasum solis navigavimus. Ab Astelepho versus Dioscuriadem nos convertentes vidimus Caucasum montem altitudine prorsus Alpibus Celticis comparandum. Et vertex quidam Caucasi monstrabatur, Strobilus ei nomen, in quo Prometheum a Vulcano Jovis jussu suspensum esse fabulantur (*Ex Arrian.* § 16, p. 380, 1-13).

12. Τάδε μὲν οὖν τὰ ἀπὸ Βυζαντίου πλεόντων ἐπὶ δεξιὰ ὡς ἐπὶ Διοσκουριάδα, ἐς ὅπερ στρατόπεδον τελευτᾷ Ῥωμαίων ἡ ἐπικράτεια [ἐν δεξιᾷ] εἰσπλεόντων εἰς τὸν Πόντον. Ἐγὼ δὲ ἐπεὶ ἐπυθόμην Κότυν τετελευτηκέναι, τὸν βασιλέα τοῦ Βοσπόρου τοῦ Κιμμερίου καλουμένου, ἐπιμελὲς ἐποιησάμην καὶ τὸν μέχρι τοῦ Βοσπόρου πλοῦν δηλῶσαί σοι, ὡς, εἴ τι βουλεύοιο

12. Hæc igitur itineris ratio est iis qui a Byzantio versus dextram navigant Dioscuriadem, quod castrum imperii Romani terminus est a dextra Pontum ingredientibus. Quum vero Cotyn, regem Bospori Cimmerii, defunctum cognovissem, operam dedi sedulam ut hanc quoque ad Bosporum navigationem tibi exponerem, ut, si quid forte de Bosporo capere velles consilii, haud

---

apud Pseudoplutarch. De nobilit. p. 77, 54 *Amphytus et Telquius* (sic), ap. Ammian. 22, 8, 24 et Solin. 15, 17 p. 96 Mommsen : *Amphitus* et *Cercius* (*Circius*, *Cirtius*, *Tercius* v. l.), ap. Justin. 42, 3, 3 codices : *Amphistratus* et *Frudius* vel *Frandius*, ap. Strabon. p. 495 Cas. (425, 23 Did.) Ῥέκας καὶ Ἀμφίστρατος. Ap. Melam 1, 19, ipsi Dioscuri Dioscuriadem in Heniochorum finibus condidisse feruntur. Minyeios Dioscuros novimus Amphionem et Zethum; similes vero etiam nostris aurigarum nominibus subesse suspiceris, nisi forte mavelis nomina petita esse a fluviis Dioscuriade vicinis, adeo ut in *Telchis* lateat Astelephus fl., Amphitus vero sit *Mahmidz-Khale* quem Peyssonnellii tabula inter *Mochidz-Khale* (Astelephum) et *Kodor* (Coracem) fl. exhibet. Amphitum Messeniæ fluvium novimus e Pausania.

§ 10. Ζυδρῖται.. Ἀψῆλαι .. Ἀψηλῶν .. Ἀψήλαις cod. || — Σαννίγαι] Σαννῖται cod., Σανίγαι Arrian. § 15 p. 379, 9; infra § 15 Anonymus et Arrianus Σάνιχες habent.

§ 11. Verba ποταμὸν καὶ ὑπὲρ τὸν Χόβον ex Arriano inserui. || — τὴν ante λαιὰν om. cod. || — Verba καταφανῶς ἤδη usque ad ἀπὸ τοῦ Ἀστελέφου ἐπὶ Διοσκουριάδα desunt in nostro Arriani codice. Quod dicit inde ab Hippo fl (*Osingiri*) versus Astelephum (*Tamiche*) et Dioscuriadem navigationem versus occasum directam fuisse, id rectissime monet, ut tabulas inspicienti cuique patebit. Vel hinc liquet falsum esse Neumannum (*Die Hellenen in Scythenlande*, 1855, tom. 1. p. 577) qui, præeunte Peysonnelio (*Observations sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, Paris 1765, p. 60), Dioscuriadem in sinu *Souchoum Kale* oppidi, inter *Kelasour* et *Kodor* (Coracis) fluvii ostium quærendam esse censet. || — πρὸς ἡλίου δυομένου cod.

§ 12. Τάδε μὲν οὖν τὰ ἀπὸ] Τὰ μὲν οὖν ἀπὸ codex, qui deinde ἐν ᾧπερ στρατοπέδῳ τελ. Ῥ. ἡ ἐπικράτεια εἰσπλεόντων τὸν Πόντον. || — Κότυν] Κόττυν cod. || — βουλεύοιο] βουλεύεις et mox βουλεύσεσθαι codex. Mutavi ex Arriano.

περὶ τοῦ Βοσπόρου, ὑπάρχοι σοι καὶ τόνδε τὸν πλοῦν μὴ ἀγνοοῦντι βουλεύσασθαι.

13. Τὰ δὲ λοιπὰ οὕτω πληρῶν λέξω. Ὁρμισθεῖσιν οὖν ἐκ Διοσκουριάδος τῆς Σεβαστουπόλεως πρῶτος ἂν εἴη ὅρμος ἐν Πιτυοῦντι· ἀπὸ οὖν Σεβαστουπόλεως, ἔνθα ὅρμος ναυσὶ, στάδιοι τν', μίλια μς', ∠', ς'.

14. Μέχρι τούτου Ποντικὴ τῶν βαρβάρων ἐστὶ βασιλεία κατά τε Τιβαρανίην καὶ Σαννικὴν καὶ Κολχίδα, τὰ δ' ἐχόμενα τῶν αὐτονόμων ἐστὶ βαρβάρων.

15. Ἀπὸ δὲ Πιτυοῦντος εἰς Στεννιτικὴν χώραν (καί ποτε Τριγλίτην λεγομένην) στάδιοι ρν', μίλια κ', ἐν ᾗ πάλαι ᾤκει ἔθνος Σκυθικὸν, οὗ μνήμην ποιεῖται ὁ λογοποιὸς Ἡρόδοτος· καὶ λέγει τούτους εἶναι τοὺς φθειροτρωκτέοντας· καὶ γὰρ εἰς τοῦτο ἔτι ἡ δόξα ἡ αὐτὴ ὑπὲρ αὐτῶν κατέχει. Ἀπὸ δὲ Στεννιτικῆς εἰς Ἄβασκον ποταμὸν στάδιοι ϟ', μίλια ιβ'. Ἀπὸ δὲ Ἀβάσκου ποταμοῦ εἰς Βρούχοντα ποταμὸν (τὸν νῦν λεγόμενον Μίζυγον) στάδιοι ρκ', μίλια ις'. Ἀπὸ δὲ τοῦ Βρούχοντος εἰς Νῆσιν ποταμὸν, ἐν ᾧ καὶ Ἡράκλειαν ἄκραν ἔχεις (τὴν λεγομένην Πυξίτην) στάδιοι ξ', μίλια η'. Ἀπὸ δὲ Νήσιος ποταμοῦ εἰς Μασαιτικὴν ποταμὸν στάδιοι ϟ', μίλια ιβ'. Ἀπὸ δὲ Μασαττικοῦ ποταμοῦ εἰς Ἀχαιοῦντα ποταμὸν (ἐν ᾧ εἴσπλους πορθμίοις) στάδιοι ξ', μίλια η'. Οὗτος δ

ignorans hanc quoque navigationem id agere posses (*Ex Arrian.* § 26, p. 392 11-19).

13. Reliqua hunc in modum explens dicam. Solventibus itaque a Dioscuriade sive Sebastopoli prima statio ad Pityuntem fuerit. Hucusque a Sebastopoli, ubi statio navibus, stadia sunt 350, millia 46 2/3 (*Ex Arrian.* § 27, p. 392, 20).

14. Hucusque pertinet Ponticum barbarorum regnum in Tibarenia et Sannica et Colchide. Sequentem regionem barbari tenent liberi (*E perieg. iamb.*).

15. A Pityunte in Stenniticam (*Niticam* Arr.) regionem, olim Trigliten dictam, stadia 150, millia 20. In ea pridem habitabat gens Scythica, cujus Herodotus historicus (4, 109) meminit, pediculis illos vesci ajens; quæ quidem fama de iis etiam nunc obtinet. A Stennitica (*Nitica*) ad Abascum fluvium stadia 90, millia 12. Ab Abasco fluvio ad Bruchontem (*Borgyn Arr.*), quem nunc Mizygum vocant, stadia 120, millia 16. A Bruchonte ad Nesim fluvium, ubi etiam Heracleum promontorium, nunc Pyxiten dictum, habes, stadia 60, millia 8. A Nesi fluvio ad Masæticam fluvium stadia 90, millia 12. A Masætica fluvio ad Achæuntem fluvium qui navigiis patet, stadia 60, millia 8. Hic fluvius, qui nunc Basis vocatur, Zichos a Sanichis (*Sannigis*) disterminat. Rex Zichorum Sta-

§ 14. Μέχρις δὲ τούτου Ποντικὴ τῶν βαρβάρων
ἐστι βασιλεία κατά τε Τιβαρανίαν
καὶ Σαννικὴν καὶ Κολχικήν, τὰ δ' ἐχόμενα
αὐτόνομοι ἔχουσι βάρβαροι.

§ 15. εἰς Στεννιτικὴν ... ἀπὸ τῆς Στεννιτικῆς] Arriani codex : Ἐνθένδε ἐς τὴν Νιτικὴν στάδ. ρν', ἵναπερ πάλαι ᾤκει ... Ἐκ δὲ Νιτικῆς. Illud εἰς Στεννιτικὴν ortum dixeris ex εἰς τὴν Νιτικήν. Aliunde de hoc nomine non constat, nisi huc referre velis *Veznite* fluvium, quem a Pityunte boream versus in rudi sua hujus oræ tabula habet Peyssonell l. l. Secundum nostras tabulas a Pityunte 150 stadiis deducimur ad *Gagri* locum hujus tractus præcipuum, fluvio adjacentem quem vulgo et ipsum *Gagrich* scribunt, Nordmannus vero (*Reise durch d. westl. Provinzen des Kaukasos in Annalen der Erd und-Vælkerkunde.* 1839, Berlin. p. 257) *Sheuadsek* dici prodit. Nitice a Borgy fluvio totidem stadia abest, quot apud Ptolemæum 5, 8 p. 347, 3 a Burca fluvio distat Οἰνάνθεια, quam Pt. tanquam notissimam hujus oræ urbem etiam libro octavo commemorat. Haud igitur diversa fuerit a Nitice. Hinc vero proclivis conjectura est apud Anonymum scribendum esse : [τὴν] καί ποτε Τρυγητὴν vel Τρυγιᾶτιν (Τριγλίτην cod.) λεγομένην (i. e. *Vindemialem regionem*), quod regionis nomen cum Οἰνάνθεια urbe componitur quemadmodum Nonnus 14, 227 Τρυγίαν Baccham juxta Οἰνάνθην collocat. Denique quæritur an illud Νιτικὴν s. Στεννιτικὴν depravatam sit ex Οἰνειατικήν. || — φθειροτρωκτεύοντας codex. Intellige Gelonos, quos inter Colchos et Melanchlænos Scylax posuit. Herodotus 4, 108 Budinos Scythas, non vero Gelonos Græcos, qui in Budinorum regionem immigraverant, pediculis vesci solitos esse tradidit. Cf. not. ad Scylacem p. 61. || — Μίζυγον] Μίζυτον? Hodie *Mizymta*. Ceterum codex habet εἰς Μίζυγον ποταμὸν τὸν νῦν λεγόμενον Βρούχοντα. || — Βρούχοντα] Nomen hoc ex eodem fonte sumpserit, ex quo Τρυγιᾶτιν modo attulit. Βόργυν Arrianus dicit, Βούρκαν Ptolemæus. Bruchorum populum habes ap. Procop. B. Goth. 4, 4 p. 473, 5 : Μετὰ δὲ τοὺς Ἀβασγῶν ὅρους κατὰ μὲν τὸ ὄρος τὸ Καυκάσιον Βροῦχοι ᾤκηνται, Ἀβασγῶν τε καὶ Ἀλανῶν μεταξὺ ὄντες. Geogr. Rav. 5, 10 in ora maritima inter Hermonassam et Sopatum *Eleobruchion* memorat. Ptolemæus Burcæ fluvio in mediterraneis apponit Cucundam opp., 400 ab ora maritima stadiis distans, adeo ut satis magnus fluvius fuisse debeat. Talis vero in hac regione unus est Mezymta sive ὁ Μίζυγος Anonymi. At mensuræ distantiarum ita habent, ut in regionem deferamur, ubi major fluvius exstat nullus. Bene res procedet, si duas distantiarum notas ransposueris hunc in modum :

Nitice (*Gagri*)
Abascus fl. (*Liapisca*) 90 stad.
Borgys fl. (*Mizymta*) 60 (pro 120).
Ἡράκλ. ἄκρα (*C. Sotcha Bitkhe*) 120 (pro 60).

Ἡράκλειαν ἄκραν ἔχεις] Ἡρ. ἄ. ἔχει codex Anonymi et Arriani, apud quem de conjectura dederam Ἡράκλειος ἄκρα ἀνέχει. || — Πυξίτην] Πυξῖτιν? Hod. *C. Sotcha-Bitkhe*, prope quod prom. est *Sotcha* fluvius, cui adjacet *Navaginsk* castellum. || — Μασαιτικὴν] Μασετ. codex bis. Sequens vox ποταμὸν deest in Arriani codice. Distantia ducit ad fluvium anonymum juxta *Cap Joobge*. Exstat sane *Matsa* fluvius inter *Liapisca* et *Mezymta* fere medius, 120 fere stadiis

μένος εὐκαιρίαν οὕτω κεκλῆσθαι, χρυσῷ παρομοιούντων τὸ θαυμαστόν. (10) Ἔνθεν ἄκρα προπίπτει ταῖς τῆς θαλάττης πληγαῖς ἐπίδρομος· πολὺς γὰρ ἐπ' αὐτὴν ὠθούμενος ὁ πλοῦς πρὸς τὴν καλουμένην ἀνθαμιλλᾶται Βοῦν· ἔστι δὲ οἷον ἀφετήριον τοῦ πρὸς τὴν Εὐρώπην διάπλου, καὶ κίων λίθου λευκοῦ, καθ' ἧς βοῦς, Χάρητος Ἀθηναίων στρατηγοῦ παλλακὴν Βοίδιον ἐνταῦθα καμοῦσαν ἀποκηδεύσαντος. Σημαίνει δὲ ἡ ἐπιγραφὴ τοῦ λόγου τἀληθές· οἱ μὲν γὰρ εἰκαίαν καὶ ἀταλαίπωρον ποιούμενοι τὴν ἱστορίαν οἴονται τῆς ἀρχαίας λήξεως εἶναι τὴν εἰκόνα, πλεῖστον ἀποπλανώμενοι τἀληθοῦς. (11) Μετὰ δὲ τὴν Βοῦν Ἡραγόρα κρήνη καὶ τέμενος ἥρωος Εὐρώστου. Μεθ' ὃν αἰγιαλὸς ὕπτιος Ἱμέρῳ ποταμῷ καταρδόμενος, καὶ ἐν αὐτῷ τέμενος Ἀφροδίτης. Παρὰ δ' αὐτὸν ὀλίγος ἰσθμὸς πολλὴν πάνυ περιγράφει χερσόνησον, ἐφ' ἧς ἡ πόλις μικρὸν ὑπὲρ Χαλκηδόνος ποταμοῦ· καὶ λιμένες ἀμφοτέρωθεν κατὰ τὰς ἐπὶ τὸν ἰσθμὸν ἀναχωρήσεις, αὐτοφυὴς μὲν ὁ πρὸς ἑσπέραν ἀφορῶν, χειροποίητος δὲ ὁ πρὸς τὴν ἕω καὶ Βυζάντιον. Αὕτη δ' ἀνέστησε λόφου μὲν χθαμαλωτέρα, πεδίου δὲ τραχυτέρα. Πολλὰ δὲ ἐν αὐτῇ θαυμάσια κατά τε ἀρχαιότητα τῆς κτίσεως καὶ πράξεις καὶ τύχας καὶ τὰς ἐπ' ἀμφότερα μεταβολάς, μάλιστά γε μὴν τέμενος καὶ χρηστήριον Ἀπόλλωνος οὐδενὸς τῶν ἄκρων ἀποδεέστερον.

Ἔστω δὲ τέρμα τῷ λόγῳ, ταὐτὸν δὲ καὶ τοῖς ἐπιοῦσι τὸν Βόσπορον (τῆς ἱστορίας).

mirabilia auro comparare solent. (10) Post Chrysopolin promontorium maris ictibus expositum prominet; multa enim navigatio ad ipsum impulsa contra promontorium nominatum Bovem concertat. Est autem is locus tanquam e carceribus emittens trajicientes in Europam. In hoc promontorio existit columna lapidis albi in qua exstat Bos, Charetis imperatoris Atheniensium conjux, quam hic mortuam sepelivit. Inscriptio autem significat sermonis veritatem; at illi qui vanam reddunt historiam, putant antiquæ Bovis statuam, aberrantes a veritate. (Inscripti enim columnæ basi hi versus sunt: Ἰναχίης etc. (11) Post locum appellatum Bovem sequitur fons nominatus Hermagora [*Heragoræ*] et delubrum herois Eurosti. Secundum id existit litus supinum et planum, lenissimo [*Himero*] fluvio irrigatum, in ipsoque Veneris templum, atque juxta ipsum parvus isthmus multam circumscribit chersonesum, in qua urbs Chalcedon, paullo supra fluvium appellatum Chalcedonem sita, portum utrinque habens in flexibus in isthmum recedentibus, unum quidem [*natura factum*] ad vesperam spectantem, alterum [*arte factum*] ad solis ortum. Ipsa quidem effertur colle quidem humilior, planitie vero asperior. Multa in urbe hac admiratione digna ob antiquitatem et res gestas et fortunas et in utramque partem mutationes, maxime autem admirabilia Apollinis templum et oraculum nullo summorum oraculorum inferius. Verum finis esto meæ Bospori historiæ.

Διονυσίου Βυζαντίου ἀνάπλους Βοσπόρου.

Διώρθωται πρὸς οὐ πάνυ σπουδαῖον ἀντίγραφον.

Dionysii Byzantii Anaplus Bospori.

Emendatus est secundum parum accuratum exemplar.

Τὸ ἐπίγραμμα τὸ ἐπὶ τῆς λιθίνης βοὸς δηλοῦν τίνος ἐστηλώθη χάριν·

Ἰναχίας οὐκ εἰμὶ βοὸς τύπος, οὐδ' ἀπ' ἐμοῖο
κλῄζεται ἀντωπὸν Βοσπόριον πέλαγος·
κείνην γὰρ τὸ πάροιθε βαρὺς χόλος ἤλασεν Ἥρας
εἰς Φάρον· αὐτὰρ ἐγὼ Κεκροπίς εἰμι νέκυς.
Εὐνέτις ἦν δὲ Χάρητος· ἔπλων δ' ὅτ' ἔπλωεν ἐκεῖνος
τῇδε, Φιλιππείων ἀντίπαλος σκαφέων.
Βοΐδιον οὔνομα δ' ἦεν ἐμοὶ τότε, νῦν δὲ Χάρητος
εὐνέτις ἠπείροις τέρπομαι ἀμφοτέραις.

Epigramma Bovi lapideæ inscriptum, quo ostenditur cuinam stela illa erecta sit:

Haud Inachiæ sum bovis forma, neque a me
nomen habet objectum fretum Bosporium;
istam enim pridem gravis ira fugavit Junonis
in Pharum, hæc autem ego Cecropia civis hic jaceo.
Amica Charetis eram; navigavi quum ille navigavit
huc, Philippicarum adversarius navium.
Bucula tunc mihi nomen erat, nunc vero Charetis
amica ambabus delector continentibus.

---

nus, qui omisit vocem τάφου. ‖ — § 10. τὴν.. Βοῦν] τὸν.. Βοῦν cod. — Χάρητος] ῥάχητος cod. ‖ — λήξεως] λέξεως Vales. ‖ Post verba ἀποπλανώμενοι τἀληθοῦς Gillius inseruit epigramma quod codex noster ad calcem libri in infima pagina tanquam πάρεργον addidit. Gillius epigramma notissimum et a compluribus servatum nescio an aliunde assumserit. Certe alia recensio subest versibus quos codex noster præbet. ‖ — § 11. Ἡραγόρα] *Hermagoram* in versione Gillius sed in commentario modo *Hermagora* modo *Heragora* legitur. ‖ — Ἱμέρῳ] Nomen proprium fuerit, ut Ἵμερος, priscum Eurotæ fl. nomen, ap. Plutarch. De fluv. c. 17. Notus Siciliæ fluvius Ἱμέρας vocatur. ‖ — αὐτοφυὴς et χειροποίητος] omisit aut non legit Gillius. ‖ — ἐπ' ἀμφοτέρας codex. ‖ — In Epigramm. vs. 4 pro αὐτὰρ codex habet τὶ γὰρ, Gillius ἥδε ἐγὼ ut cett. ‖ — vs. 7 βοίδιον οὔνομα δ' ἦεν ἐμοὶ τότε] sic codex et Hesych. Miles.; βοϊδιον δ' ἤκουον ἐγὼ τότε Gillius at Planudes, alii aliter. V. Antholog. 7, 169 p. 437 ed. Dübner.

INDEX

NOMINUM ET RERUM.

An. Anonymi Periplus; *Ar.* Aristodemus; *Dion.* Dionysius; *Eus.* Eusebius; *Joan.* Joannes Antiochenus; *Mal.* Malelas; *Prisc.* Priscus. — Numeri quibus nomen scriptoris non apponitur, ad Critobuli historias pertinent.

A.

B

C.

D.

E.

F.

G.

H.

L.

M.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Z.

SCRIPTA

QUÆ HOC VOLUMINE CONTINENTUR.